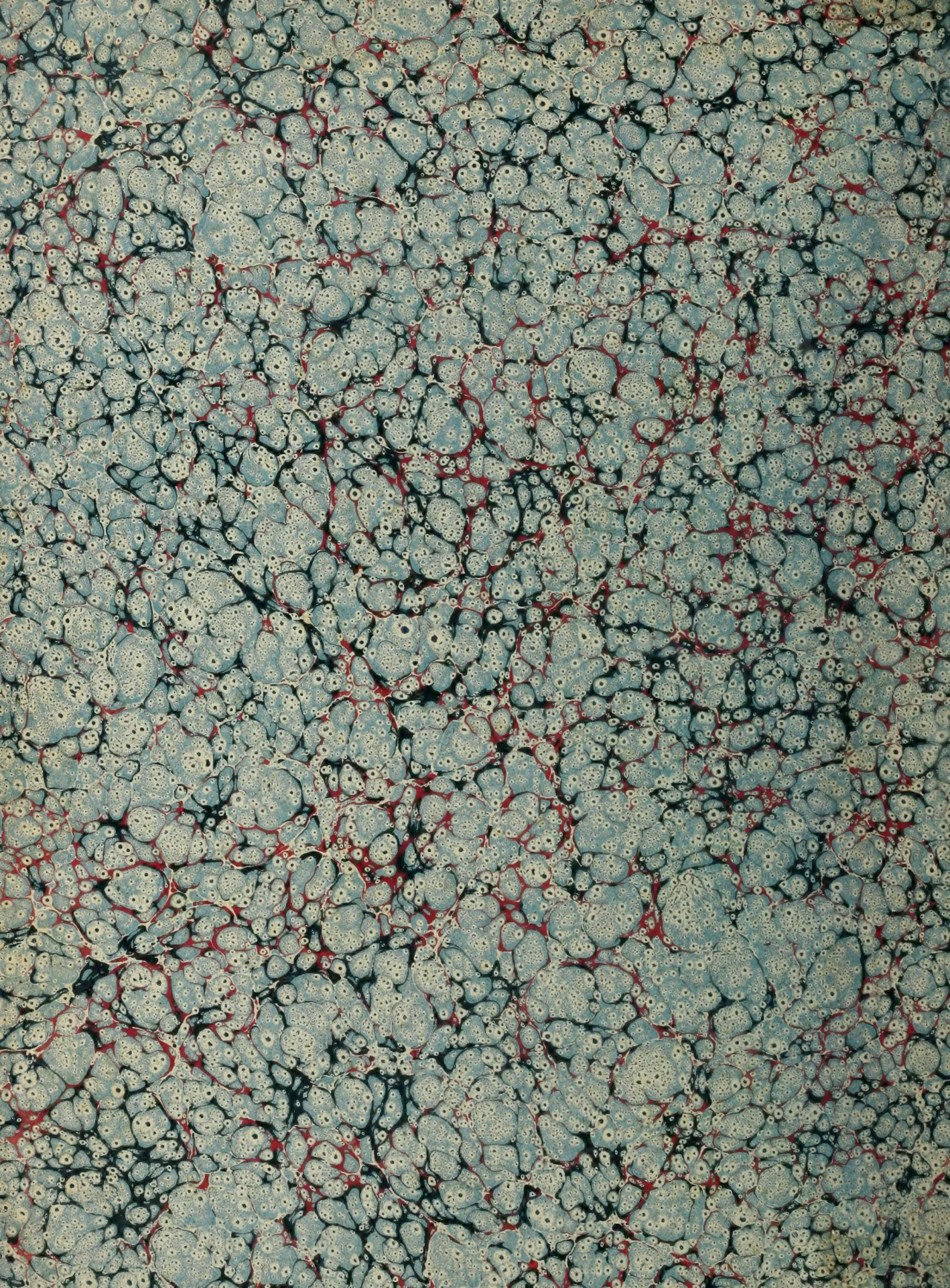

LA

REVUE POLITIQUE

ET

LITTÉRAIRE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti33pari

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 1. 5 JANVIER 1884.

LES CONSULATS

Réformes et traditions consulaires

La réforme de notre organisation consulaire, depuis longtemps réclamée par l'opinion publique, est à l'étude. Une grande commission a été instituée auprès du ministère des affaires étrangères, afin d'examiner cette organisation et de rechercher les moyens de modifier les attributions des consuls, de manière à leur permettre de rendre à l'industrie et au commerce français les services qu'à tort ou à raison on leur reproche de n'avoir pas rendus jusqu'ici. Elle fonctionne depuis plusieurs mois déjà, et déjà elle a fait des enquêtes et pris des résolutions importantes. Je ne prétends pas lui apporter des renseignements bien précieux ni prendre une part quelconque à ses travaux; mais je voudrais indiquer ici quelles sont, suivant moi, les causes qui ont empêché nos consuls de remplir la mission industrielle et commerciale à laquelle ils semblaient surtout destinés. Je dirai ce que j'ai observé de très près en Orient et ce que presque tous les voyageurs sérieux ont observé, comme moi, sur les divers points du globe où le soin de leurs intérêts, les hasards de leur fantaisie ou les excitations de leur curiosité les ont conduits.

I.

En ouvrant la grande commission de réorganisation consulaire dont je viens de parler, M. Challemel-Lacour a exposé, dans un discours tout à fait remarquable, les aspects multiples d'une question qu'on a souvent le tort de réduire à des termes infiniment trop simples. Qu'est-ce qu'un consul? C'est ce qui serait très long et très difficile à dire. Il n'y a pas d'agent dont les fonctions soient plus nombreuses, plus complexes, plus variées, et dont, par conséquent, il soit plus difficile de définir exactement le véritable rôle. Les uns voudraient le réduire à un mandat purement politique; les autres s'efforcent d'en faire uniquement un officier d'état civil; le plus grand nombre enfin prétend aujourd'hui le transformer en informateur commercial chargé de faire connaître à nos industriels et à nos négociants l'état du marché auprès duquel il se trouve, au besoin même de prendre leurs commissions et de devenir leur représentant. Faut-il choisir entre des attributions si diverses? Faut-il, au contraire, tâcher de les concilier? Questions graves, auxquelles l'étude des faits ne donne qu'une réponse insuffisante.

Si l'on tient compte de la situation actuelle, de ce qui se passe en ce moment, il est clair que nos consuls ont un souci assez médiocre des intérêts industriels et commerciaux de la France et qu'ils semblent se considérer eux-mêmes comme des hommes politiques voués exclusivement à une œuvre politique. Les choses du commerce et de l'industrie ne les regardent pas, ou ne les regardent que bien peu! Les consulats sont tout bonnement la pépinière de la diplomatie. On entre d'abord dans les consulats, mais avec la résolution formelle d'en sortir le plus tôt possible pour s'élever dans les légations et les ambassades. C'est une sorte de stage, de noviciat, qu'il faut traverser. Naturellement, le temps pendant lequel on y reste est consacré à se préparer aux destinées plus hautes dont on jouira dès qu'on n'y sera plus. On n'attache donc qu'une importance médiocre à tout ce qui, dans la carrière consulaire, n'a pas le caractère diplomatique; et, comme on ne poursuit qu'un but, celui de montrer qu'on est digne de faire un conseiller d'ambassade ou un ministre plénipotentiaire remarquable, on ne cherche que l'occasion de déployer des qualités politiques qui n'ont aucun rapport, qui parfois même sont en contradiction avec les fonctions des consuls. Au lieu de s'occuper modestement des intérêts de

ses nationaux, au lieu de traiter sans bruit leurs affaires, on fait naître des conflits avec les autorités du pays auprès duquel on est accrédité, on s'efforce de créer des questions dans la solution desquelles on a la prétention de montrer une habileté et une fermeté qui ne peuvent manquer d'être remarquées au ministère des affaires étrangères et d'y être grandement récompensées.

A cet égard, rien n'a été plus funeste aux consulats que la mesure prise, il y a trois ans, pour les assimiler aux légations et aux ambassades. On a voulu confondre les deux carrières, et cela au moment où un mouvement commercial multiplié par d'innombrables découvertes, où des révolutions économiques qui modifiaient de fond en comble les conditions de la lutte industrielle, où l'apparition de concurrents nouveaux sur les grands marchés du monde auraient, au contraire, plus vivement exigé que jamais le maintien de la division des attributions, peut-être même la création de spécialités plus étroites !

M. Challemel-Lacour a parlé avec beaucoup de modération de cette prétendue réforme, œuvre de consuls vaniteux arrivés à jouer un rôle diplomatique dans lequel ils n'ont montré qu'une déplorable insuffisance; mais, à sa manière de s'exprimer, il était facile de voir qu'il la trouvait singulièrement maladroite et inopportune.

« Des considérations d'un grand poids, dit-il, militent en faveur de la tentative faite, il y a trois ans, de soumettre les candidats au même examen, à des conditions identiques, et d'ajourner la sélection : sélection qui d'ailleurs n'est jamais absolue, car il est souvent sorti et l'on verra toujours sortir de temps en temps des consulats des agents que leurs facultés ou des circonstances particulières appellent aux postes diplomatiques. La nécessité d'élargir l'entrée de la carrière et de ne pas la réserver à une catégorie trop restreinte de candidats, la nécessité d'exiger de tous des garanties égales et de préparer les agents politiques à l'intelligence d'intérêts de plus en plus considérables, et qu'ils peuvent en maintes circonstances avoir eux-mêmes à défendre, expliquent parfaitement et justifieraient au besoin le décret du 20 juillet 1881.

« Si l'on regarde cependant à l'étendue, à la diversité, à la complexité des questions commerciales, aux études qu'elles nécessitent pour être bien comprises, aux connaissances pratiques qu'elles supposent, on ne peut se défendre de concevoir quelques doutes sur la possibilité d'identifier, ne fût-ce qu'au point de départ, les deux carrières. Quelle expérience consommée, quelle sagacité, quelle connaissance détaillée des conditions du commerce ne faut-il pas pour être en état de discerner et de donner à propos des informations dont le commerce national puisse sérieusement profiter ! »

Il est donc bien clair que l'assimilation complète des deux carrières, telle qu'on l'a comprise et pratiquée, n'a pu qu'être funeste à celle des consulats. Chose curieuse! c'est dans un intérêt tout opposé qu'on l'avait tentée: on s'imaginait élever les consuls en faisant d'eux des apprentis diplomates; en réalité, on les vouait à un rôle subalterne dont ils devaient chercher, par tous les moyens, à se débarrasser le plus rapidement possible. N'aurait-il pas été plus sage de leur faire comprendre qu'en présence des progrès incessants de l'industrie moderne, de l'essor immense donné aux entreprises commerciales de toutes les nations, l'étude des problèmes économiques et la défense des grands intérêts matériels d'un pays suffisaient à remplir une carrière et à honorer une vie?

Prises en elles-mêmes, envisagées en dehors des préjugés auxquels on cède trop aisément dans l'étude de ces questions, les fonctions consulaires ne sont ni moins importantes, ni moins fécondes, ni moins glorieuses que les fonctions diplomatiques. Elles ne demandent ni moins d'intelligence, ni moins d'habileté, ni moins de souplesse et d'énergie. Peut-être exigent-elles des connaissances plus variées et, sinon le même art délicat de manier les hommes, au moins une vue plus juste, plus profonde et plus détaillée des choses.

« Le temps n'est plus, a dit encore M. Challemel-Lacour, où les consuls n'étaient que de simples délégués des cités commerçantes, établis à leurs frais dans des localités éloignées, sans mandat de l'autorité publique. On ne peut s'empêcher d'être frappé, quand on y regarde, et presque inquiet de la diversité et de l'étendue des attributions dont ces agents sont maintenant investis, et l'on incline à douter qu'il pût se rencontrer un consul capable de suffire à des fonctions si variées, sans manquer à une seule de ses obligations et sans faire de fautes. Cette réflexion dispose à l'indulgence, ou plutôt elle commande la justice. Fonctions politiques, fonctions judiciaires ou quasi judiciaires, fonctions administratives, fonctions commerciales, fonctions maritimes, voilà de quoi est chargé de nos jours un agent, et j'en omets sans doute; j'en omets certainement, car je n'ai pas mentionné son rôle comme agent d'informations, et ce n'est pas le moins important. Il n'y a pas d'objet sur lequel ne puisse et ne doive se porter son attention; la vigilance la plus active, la pénétration la plus rare ne sont pas de trop pour apercevoir et pour signaler à propos les faits qui peuvent avoir une portée politique, commerciale, militaire.

« Une fonderie s'établit à quelques lieues de la frontière; elle pourrait avoir, en des circonstances données, une importance capitale; un chemin s'ouvre; une ligne télégraphique est créée; un commerce naît ou prend de l'extension; il changera bientôt l'esprit du paysan, les dispositions d'une province, fera un pays conservateur et tranquille de ce qui était naguère un pays de révolte. Quelle éducation ne faudra-t-il pas pour préparer un consul à remplir des fonctions si multiples et à les remplir avec supériorité ! »

Dès lors, sans prétendre établir entre la diplomatie et les consulats une barrière infranchissable, comment ne pas reconnaître que les deux carrières sont différentes, et que s'efforcer de les confondre de telle manière qu'on puisse passer d'un grade quelconque de l'une au grade équivalent de l'autre est une très dangereuse utopie? Comment ne pas reconnaître aussi que, sous des apparences moins brillantes, la carrière consulaire, par les aptitudes qu'elle réclame et par les fonctions auxquelles elle est consacrée, égale la carrière diplomatique et ne doit pas lui servir uniquement de préparation? Les identifier, même au point de départ, ne saurait, suivant la remarque de M. Challemel-Lacour, être sans inconvénient. Depuis qu'on étudie avec soin la question consulaire, on se demande si l'on soit se borner à faire passer aux candidats consuls des examens qui ne prouvent jamais qu'une science théorique, insuffisante pour la pratique des affaires. Un grand nombre de bons esprits voudraient joindre

à ces épreuves d'autres conditions, comme, par exemple, celle d'un stage d'une durée déterminée dans les bureaux d'une Chambre de commerce ou d'une maison qui aurait son siège dans un district industriel ou commercial important.

Cette dernière condition a été signalée comme nécessaire, le 7 du mois de mai dernier, dans une réunion tenue à Berlin par la délégation de l'Association centrale des industriels allemands. Si elle n'est point indispensable, elle serait du moins très utile. Avant d'entrer dans le service actif, nos jeunes consuls devraient suivre les cours des grandes écoles commerciales qui se sont formées depuis quelques années en France, au besoin prendre part aux travaux des Chambres de commerce et des principales maisons du pays : exercice qu'on ne saurait imposer également aux jeunes diplomates. La bifurcation s'établit donc naturellement, forcément, dès le seuil des deux carrières.

Il n'y a que des avantages à la maintenir par la suite. Pour que les consuls se consacrent à leur métier avec tout le zèle dont il est digne, ne faut-il pas qu'ils y trouvent la satisfaction complète de leurs ambitions? A l'heure actuelle, tout consul tant soit peu distingué vise à devenir ministre plénipotentiaire, comme si le poste de consul général dans un des grands centres commerciaux du monde, dans un de ces immenses marchés où tant d'intérêts viennent entrer en lutte, où se fonde et se détruit la richesse des nations, n'était pas préférable à une de ces médiocres légations où s'agitent les intérêts politiques les plus étroits! Notre goût français pour les positions d'apparat, pour le clinquant et l'éclat extérieur, est ici fort malencontreux. Chargés spécialement de rôles administratifs et commerciaux, les consuls y acquièrent des qualités qui ne sont pas du tout celles du diplomate. En revanche, ce sont celles des administrateurs coloniaux et des gouverneurs de colonies.

Il y a de très grands rapports entre les colonies volontaires, formées de négociants et de chercheurs de fortune, qui s'établissent dans toutes les contrées prospères ou fécondes du globe, et dont les consuls sont les chefs, et les colonies véritables que le gouvernement fonde au loin sur des territoires inoccupés ou barbares. Dans les unes comme dans les autres, il s'agit de développer par l'émigration et le commerce notre richesse extérieure, de protéger le travail de nos nationaux, de leur assurer une justice équitable, une sécurité aussi complète que possible, et en même temps de les empêcher d'abuser de l'esprit d'aventure jusqu'à soulever des complications dangereuses, jusqu'à faire naître des conflits politiques dans lesquels le pays finirait par être compromis. On comprendrait donc que les consulats servissent au recrutement de nos administrations coloniales; mais il faudrait pour cela que les colonies, comme on l'a réclamé quelquefois, fussent rattachées au ministère des affaires étrangères. Ce serait une mesure excellente à tous égards. Je ne veux pas m'attarder à le montrer ici. J'ai tenu seulement à indiquer en passant le meilleur débouché qui pourrait servir à l'écoulement de ceux de nos consuls que fatigueraient les fonctions purement consulaires et que des ambitions nouvelles pousseraient à chercher ailleurs de plus vastes satisfactions.

II.

Mais, si j'ai parlé d'abord de l'assimilation des carrières diplomatiques consulaires et si je m'y suis arrêté assez longuement, ce n'est pas que cette prétendue réforme, de date fort récente, ait pu déjà produire de bien fâcheux effets; c'est qu'elle a été en quelque sorte la consécration officielle des prétentions des consuls, qui, se détachant peu à peu de leur rôle d'administrateurs des colonies et d'agents commerciaux, se sont efforcés, depuis longtemps déjà, de se donner à eux-mêmes une mission exclusivement politique et de s'y absorber tout entiers.

En remontant à l'origine des consulats, on s'aperçoit que les consuls n'étaient d'abord que de simples délégués des cités commerçantes, n'ayant aucun pouvoir dans le pays où ils étaient installés et n'exerçant aucun mandat au nom de celui auquel ils appartenaient. Leur situation s'est profondément modifiée le jour où ils ont reçu l'investiture officielle, où ils sont devenus des fonctionnaires publics, des représentants, des délégués des gouvernements. C'est de ce moment que datent les capitulations, qui ont été pendant des siècles, dans tout l'Orient, la charte des droits et des devoirs des consuls, et qui partout ailleurs ont servi de modèle dont on n'a rien épargné pour se rapprocher d'aussi près que possible.

Les capitulations sont une des gloires historiques de la France, non qu'elle les ait inventées, car elle avait été précédée, dans la voie où ces fameuses conventions l'ont fait entrer, par les républiques italiennes, véritables créatrices du commerce moderne, mais parce que c'est elle, la première, qui les a généralisées, qui leur a donné une extension énorme et une portée civilisatrice qu'une grande et forte nation pouvait seule leur imprimer. Il s'agissait de pénétrer chez des peuples barbares, séparés de nous par les mœurs, par la religion, par leurs idées sur le droit, par leurs sentiments et leurs instincts, mais que les hasards de l'histoire et la fortune de la guerre avaient rendus maîtres des plus riches, des plus fécondes contrées de la Méditerranée. On ne pouvait songer à s'établir sur leur territoire sans autre garantie que la protection de leurs lois, qui n'étaient point faites pour les chrétiens, qui n'avaient pour ces infidèles que d'implacables rigueurs. On ne pouvait songer non plus à nouer avec eux des relations régulières, à s'associer à eux pour exploiter en commun, par l'industrie et le commerce, les inépuisables ressources de leur sol. Voués à une irrémédiable brutalité, décidés à épuiser jusqu'au bout les contrées où ils étaient entrés en conquérants sans les renouveler jamais au moyen d'une administration bien ordonnée et de travaux publics bien entendus, il eût été absurde de chercher à les régénérer; on devait se borner à profiter de leurs dilapidations pour détourner sur les marchés de l'Europe le trop plein de leurs richesses jusqu'au jour où, cette richesse étant anéantie par de si nombreux excès, des révolutions politiques ramène-

raient l'ordre et la prospérité dans des pays ravagés par l'anarchie et le fanatisme. En un mot, sans songer à lutter ouvertement contre la barbarie, ce qui eût été une entreprise insensée, il fallait créer dans l'immense désert dont elle couvrait les rives de la Méditerranée des oasis de civilisation où les Européens pussent vivre, où ils pussent sauver quelques débris des trésors naturels que des nations à demi-sauvages détruisaient avec l'aveuglement de la force que rien ne tempère et n'affaiblit.

C'est à cette nécessité sociale et politique qu'ont répondu les capitulations. Établies dans l'intérêt exclusif des Européens, elles ont eu pour but, non de leur permettre de se mêler aux peuples orientaux, d'exercer une influence quelconque sur leur gouvernement, de prendre une part plus ou moins directe à leurs affaires, mais de subsister à côté d'eux, en dehors d'eux, dans des points déterminés de leur territoire, et de s'enrichir des dépouilles que leur imprévoyance abandonnait à ceux qui voulaient s'en emparer. Aussi avaient-elles organisé les colonies chrétiennes fondées en pays musulman comme de véritables nations ayant leurs lois, leurs institutions, leurs tribunaux, leurs frontières, et traitant avec les gouvernements locaux de puissance à puissance sur la base de conventions soigneusement négociées. A la tête de ces *nations* se trouvaient les consuls, véritables souverains possédant sur leurs sujets des pouvoirs presque absolus; ils étaient assistés dans leurs fonctions par des députés nommés par les colonies et chargés de seconder bien plus encore que de tempérer leur autorité.

Il faut lire dans les récits de voyages du XVIIe et du XVIIIe siècle la description curieuse de ces petits États civilisés et de leurs relations avec les grands États barbares au milieu desquels ils se trouvaient perdus. Assurément leur existence était fort dure; elle nous semblerait aujourd'hui presque intolérable. Parqués dans des quartiers fermés de chaque ville, ne pouvant, sous peine de mort, dès que la nuit était venue, en dépasser les limites, exposés sans cesse à y subir de cruelles avanies, les malheureux chrétiens payaient fort cher les privilèges qui mettaient entre leurs mains une source d'abondantes richesses. Comme la moindre faute de leur part aurait risqué d'amener des catastrophes, ils étaient soumis à la plus étroite, à la plus rigide des disciplines. Il ne leur était permis de se rendre dans le Levant qu'avec une autorisation des autorités de Marseille, qui ne la leur accordaient qu'après avoir fait une enquête sur leur moralité aussi bien que sur leur intelligence. Pour plus de sûreté, ils devaient déposer une caution qui répondait de leur soumission. Arrivés dans le Levant, ils tombaient sous le pouvoir discrétionnaire des consuls, lesquels, pour la moindre faute, étaient maîtres de les embarquer et les renvoyer en France. S'ils changeaient quoi que ce fût à leur manière de vivre, si, par exemple, ils se mariaient, ce qui créait une famille là où le droit de résidence n'avait été accordé qu'à des individus isolés, ils étaient forcés de retourner à Marseille et d'y solliciter une nouvelle autorisation de départ pour l'Orient. C'est par ces précautions minutieuses, c'est par ces restrictions sévères que se justifiaient les capitulations. Les nations musulmanes n'auraient jamais ouvert leurs frontières aux Européens, si ceux-ci ne leur avaient pas présenté les garanties les plus complètes; elles n'auraient surtout jamais consenti à les laisser s'y organiser d'une manière autonome, en conservant leurs lois, leurs mœurs, leur indépendance civile et politique, s'ils n'avaient pas été en petit nombre et choisis avec toutes les précautions nécessaires pour qu'on n'eût à redouter d'eux aucune entreprise de nature à menacer la sécurité des contrées où ils venaient se fixer.

C'est de cette nécessité qu'est née la puissance absolue des consuls : elle avait été créée pour s'exercer en quelque sorte contre les Européens, au profit des Orientaux, qui voulaient bien introduire des chrétiens sur leurs territoires, mais à la condition de n'être jamais menacés par eux; elle était une barrière opposée à leurs empiètements, une digue destinée à les empêcher de tout envahir, de tout dominer. Comment se fait-il qu'elle ait tourné, au contraire, dans notre siècle, au détriment des Orientaux et qu'elle soit devenue l'arme la plus terrible dont les chrétiens se soient servis pour battre en brèche les gouvernements musulmans? Il est fort aisé de le comprendre. Tôt ou tard, l'irrémédiable décadence des nations musulmanes devait les conduire à un point d'affaiblissement tel qu'elles n'auraient plus la force de résister aux empiétements des ennemis naturels qu'elles avaient introduits chez elles et qu'elles avaient laissés, profitant de leur inertie, accaparer toutes les ressources matérielles, commerce, industrie, travaux publics, propriété, qui sont le fondement même et la condition nécessaire du pouvoir politique.

Au moment où cette révolution s'accomplissait en Orient, l'Europe traversait, de son côté, une de ces crises décisives qui changent de fond en comble la surface du monde et qui détruisent ou ébranlent presque toutes les institutions du passé. L'ancien régime s'écroulait, et avec lui disparaissaient les traditions qu'il avait maintenues à peu près intactes jusqu'à sa chute. Dans cet immense effondrement qui entraînait tant de ruines, faut-il s'étonner que les capitulations, telles qu'elles étaient comprises et pratiquées autrefois, aient disparu? Le vieux système a été détruit entièrement; il n'en est plus resté que l'apparence. L'autorité des consuls sur leurs nationaux, incompatible avec le libéralisme moderne, a succombé; toutes les mesures qui servaient à l'assurer sont tombées en désuétude. Désormais la route du Levant a été libre; chacun a pu la prendre sans consulter autre chose que ses intérêts ou sa fantaisie; les certificats de moralité, les cautions, les passeports même sont devenus inutiles. Des milliers d'Européens, quittant le sol natal où bien souvent des malheurs mérités, des fautes graves, d'irréparables erreurs ne leur permettaient plus de rester, ont été chercher l'oubli et la fortune dans ces colonies orientales jadis si étroitement fermées à tout ce qui n'était pas d'une moralité éclatante. Des aventuriers de tous les genres s'y sont précipités en foule. Les anciens quartiers francs, entourés de hautes murailles et fermés le soir par des portes solides, où l'on menait une sorte de vie monacale, ont éclaté sous la masse

des nouveaux arrivants qui se sont répandus partout. Les musulmans auraient voulu s'y opposer qu'ils ne l'auraient pas pu. Ils étaient trop faibles pour résister à cette invasion chaque jour grossissante que protégeaient les gouvernements européens et qu'on n'aurait pu repousser sans courir le risque d'une guerre dont l'issue n'eût point été douteuse.

Dieu me garde de regretter les anciennes capitulations et l'état intolérable auquel elles condamnaient les Européens! Elles devaient être emportées par les progrès de notre siècle; œuvre du passé, elles devaient s'éteindre avec lui. Je ne suis pas de ceux qui ont conservé pour elles un culte superstitieux et qui n'en parlent encore qu'avec une sorte de dévotion. Mais il faut bien reconnaître que le régime qui leur a succédé et qu'on a continué à couvrir de leur nom a finalement été funeste aux véritables intérêts de notre pays, dont il a compromis trop souvent la politique dans les aventures les plus tristes. Si le flot des émigrants qui se précipitait sur les contrées orientales avait été livré à lui-même, quelle qu'en fût la composition, on n'aurait pas eu à s'en tourmenter. Les purs faiseurs d'affaires, les gens sans scrupule et sans aveu, laissés seuls en face des gouvernements musulmans, auraient pu réussir ou échouer dans leurs entreprises sans que la France en fût le moins du monde atteinte. A ce jeu de hasard, le hasard seul eût présidé. Mais ce n'est point ainsi que les choses se sont passées. Si toute la partie des capitulations qui réglait les devoirs des Européens s'est évanouie, en revanche celle qui concernait leurs droits, ou plutôt leurs privilèges, a pris une extension énorme. Elle a livré les Orientaux sans défense à une exploitation dont rien ne modérait les excès. Je ne m'attarderai pas à faire ici le tableau de cette sorte d'orgie dont les détails ne sont que trop connus et dont les conséquences n'ont été que trop désastreuses. Le roman s'en est emparé, et les épisodes du *Nabab* ont divulgué à tous le secret de ces existences étranges qui, commencées en France dans la plus profonde misère, atteignaient en Orient les hauteurs prestigieuses de fortunes dignes des *Mille et une nuits*. L'histoire, bien souvent, a dépassé le roman. Ce n'est plus au commerce, ce n'est plus à l'industrie que se sont consacrés les Européens en pays oriental : la plupart d'entre eux ont trouvé dans l'exploitation directe des vices des princes musulmans une source plus abondante de revenus. Loin de les aider à restaurer la richesse de leur pays, à rétablir sa prospérité détruite par trop de dilapidations, ils les ont poussés à le ruiner de plus en plus, à épuiser en quelques années ses dernières ressources, à le pressurer jusqu'au sang, à lui arracher pour ainsi dire tous les germes de vitalité. Cela fait, il restait encore le crédit européen, dont ils leur ont appris l'usage. C'est par leurs conseils, c'est par leur entremise qu'ont été contractés ces innombrables emprunts où se sont perdues les économies des petits capitalistes et qui ont abouti à de si déplorables catastrophes financières. Ainsi l'Europe elle-même a été exploitée par contre-coup, et cela à l'abri des capitulations ou du moins du régime qui les avait remplacées.

Quel a été dans ce régime le rôle des consuls? C'est la question que je voudrais mettre en lumière, pour faire comprendre en quoi les critiques adressées à notre organisation consulaire sont légitimes, en quoi elles ne le sont pas. Il est bien clair que si les consuls étaient restés fidèles au véritable esprit des capitulations, tout en soutenant de leur mieux les intérêts de ceux de nos nationaux qui demandaient à un travail honnête une fortune justement acquise, ils se seraient opposés de toutes leurs forces aux entreprises audacieuses de ceux qui ne rêvaient, au contraire, qu'à faire en quelques années et par tous les moyens des gains monstrueux. Forts du droit de surveillance absolue que la loi leur conférait sur leurs *sujets*, ils auraient usé de cette puissance souveraine en vue de maintenir dans leurs colonies le plus de moralité possible. Décourageant les aventuriers, les brasseurs d'affaires, les exploiteurs de vices orientaux, ils auraient consacré toute leur activité au service des négociants, des industriels, des hommes qui cherchaient à répandre en Orient les produits de notre pays. Par ce moyen ils seraient demeurés ce qu'on leur reproche tant de ne plus être, je veux dire des agents commerciaux toujours au courant des révolutions économiques, toujours prompts à en faire profiter leurs compatriotes.

Cela ne les aurait point empêchés de jouer auprès des gouvernements musulmans un rôle politique. Pour défendre les intérêts avouables de leurs nationaux, pour empêcher qu'on ne les compromît par des avanies, ils auraient dû intervenir sans cesse auprès des pouvoirs indigènes; mais cette intervention légitime aurait été supportée sans peine et serait devenue presque toujours efficace.

Par malheur, les consuls ont compris bien différemment leur mission. Persuadés qu'avec des gouvernements orientaux tout était permis, convaincus que, ces gouvernements étant voués à la ruine, ce qu'il y avait de mieux à faire était d'obtenir la part la plus large possible de leurs dépouilles, confondant en outre l'intérêt de leur pays avec celui de leurs nationaux quels qu'ils fussent, ils se sont faits en toutes circonstances et sans le moindre discernement les champions de ces derniers. A leurs yeux, le triomphe de l'influence française est devenu le triomphe d'un petit nombre de Français avides et bruyants. Ils ont donc employé toute l'autorité de la France, tout le prestige de son nom, à soutenir ces entreprises extraordinaires, ces marchés honteux, ces emprunts usuraires, ces combinaisons financières extravagantes, ces procès scandaleux dont les romanciers et les voyageurs nous ont si souvent entretenus. Par ce moyen, ils se faisaient une véritable cour de clients toujours empressés auprès d'eux; de plus, ils se donnaient le plaisir, singulièrement cher à tout consul, de remporter des succès sur des rivaux jaloux et de terrifier par des menaces le gouvernement auprès duquel ils étaient accrédités. En effet, chaque concession qu'ils obtenaient pour un de leurs compatriotes était une victoire sur un concurrent malheureux qui l'aurait souhaitée pour les siens; et si cette victoire était achetée par l'intimidation, si, pour l'obtenir, les consuls avaient été obligés d'agiter le spectre d'une démonstration navale et d'un bombardement des ports ouverts,

n'était-ce pas une preuve de force dont leur prestige se trouvait accru?

Pour jouer un pareil rôle, pour servir de pareils intérêts, il n'était pas nécessaire de posséder des connaissances commerciales très complètes ni de se livrer à un travail très assidu. A quoi bon perdre un temps précieux à observer l'état économique d'un pays, à en surprendre toutes les révolutions? Au lieu d'exploiter ce pays, au lieu d'en développer et d'en diriger les ressources, n'était-il pas plus simple de mettre en coupe réglée son gouvernement trop faible pour se défendre, trop barbare pour échapper aux prises d'une diplomatie habile? Voilà comment les consuls en sont arrivés à se regarder comme des hommes politiques, comme de vrais diplomates, dédaignant les fonctions trop modestes d'agents commerciaux; voilà comment ils ont laissé périr notre commerce et se fermer les débouchés où s'écoulaient les produits de notre industrie, bornant leur ambition à maintenir ce qu'ils appelaient l'influence française et ce qui n'était, en réalité, que le succès suspect d'un nombre plus ou moins grand de nababs, produits détestables de l'intelligence européenne combinée avec tous les vices de l'Orient.

Je n'exagère rien. Cette exploitation, non des pays, non des richesses naturelles de l'Orient, mais des gouvernements musulmans, était passée à ce point dans les mœurs de notre corps consulaire, que l'un de ses membres les plus connus, l'un de ceux qui jouissaient dans la carrière de la réputation la plus brillante, parlant des réformes entreprises en Égypte sous le contrôle franco-anglais, disait : « Je ne veux pas de réformes. Mon système est très simple : un bâton dans la main du khédive pour bâtonner les fellahs, et un bâton dans la main du consul de France pour bâtonner le khédive. » C'est en exécution de cet adage qu'en Égypte, qu'en Syrie, qu'en Tunisie notre diplomatie a été mise au service des intérêts les plus contestables, et que parfois elle a été compromise dans des conflits qui n'ont pu se dénouer que par la force. Nos consuls partaient de cette idée arrêtée que les gouvernements musulmans étaient incapables de se reformer, et que, par suite, la seule conduite sage était de les pousser de plus en plus dans la voie de la décadence en profitant de leurs fautes et en tirant parti de leurs vices.

Sans parler de l'immoralité d'une pareille théorie, comment ne voit-on qu'elle se heurte, dans la vie moderne, à une impossibilité matérielle? De nos jours, les dilapidations sans frein amènent rapidement une ruine absolue. Le crédit s'épuise comme tout le reste, et, lorsqu'un gouvernement, après avoir abusé de ses propres ressources, abuse de celles que lui procurent des emprunts faits dans des conditions de plus en plus onéreuses, il ne tarde pas à devenir la proie de ses créanciers. Alors, s'il est faible, s'il appartient à une de ces civilisations non chrétiennes envers lesquelles l'Europe ne se croit obligée à aucun ménagement, il est immédiatement menacé de perdre son indépendance pour prix de ses folies. Lorsqu'il a tellement bâtonné ses sujets qu'il ne leur reste plus une obole à verser au Trésor et lorsqu'il continue cependant à être tellement bâtonné lui-même qu'il ne peut se refuser aux concessions nombreuses qu'on lui réclame encore quoiqu'il n'ait plus les moyens de les accorder réellement, le résultat d'une pareille crise ne saurait être qu'une révolution ou qu'une guerre. Mais la révolution est parfois un désastre, et la guerre est toujours un malheur. Même lorsqu'on n'arrive pas à de pareilles extrémités, la conséquence de l'exploitation sans mesure des gouvernements orientaux n'en est pas moins funeste. En nous faisant détester d'eux, elle les force à chercher parmi nos rivaux ou nos adversaires des alliés contre nous. Tandis que nous obtenons d'eux des avantages factices, au profit non du pays, non du commerce général, mais de quelques individus, ils laissent prendre aux autres, en reconnaissance de leur amitié et de leur appui contre nous, une situation politique, commerciale, industrielle prépondérante. Nous remportons des succès d'apparat, nous faisons des coups brillants; de plus sages et de plus habiles s'emparent sans bruit des richesses de l'Orient et en détournent vers eux le courant.

III.

Par malheur, en effet, les consuls anglais n'ont pas suivi la même conduite que les nôtres; et cela pour plusieurs raisons assez faciles à comprendre. Le commerce de leur pays est si grand, son importance est telle, qu'aucun autre intérêt ne saurait entrer en balance avec le sien. Aussi la plupart des Anglais qui s'expatrient, qui vont au dehors à la recherche de la fortune, ne sont point livrés, comme un grand nombre de nos compatriotes, au hasard des aventures. Dans les cadres immenses de l'armée commerçante et industrielle anglaise qui couvre le monde, ils trouvent toujours à se placer. Ils sont liés à une maison de commerce, ils font partie d'une industrie; leur voie est tracée; ils n'ont qu'à la suivre. Loin de vivre en parasites des gouvernements orientaux, ils ont intérêt à ce que ces gouvernements ne soient pas trop exploités, afin que les forces productives des pays que ceux-ci administrent restent toujours en action. C'est ce qui a amené l'Angleterre à adopter, dans ses rapports avec l'Orient, une politique singulièrement habile et féconde, dont elle avait déjà fait l'expérience dans ses propres colonies et surtout dans l'Inde, où elle lui doit tous ses succès. Cette politique consiste à s'insinuer auprès des gouvernements musulmans sans toucher aux apparences de leur pouvoir politique, mais en s'emparant peu à peu de leurs finances, de leurs travaux publics, de toutes leurs administrations. Comme l'Angleterre arrive par ce moyen à multiplier leurs revenus, elle n'a pas trop de peine à leur persuader que c'est dans leur intérêt qu'elle agit; elle remplit leurs caisses, donc elle est leur meilleure amie. D'ailleurs elle travaille pour la civilisation et le progrès. Elle ne songe qu'à accomplir des réformes; ce n'est pas elle qui voudrait, comme la France, maintenir les vieux abus pour en profiter; elle n'épargne rien, au contraire, pour les détruire; chacune de ses entreprises a une étiquette civilisatrice; chacun de ses intérêts se couvre d'un masque de dévouement. De cette manière elle s'avance en Orient, elle y gagne chaque jour du terrain, elle s'y substitue doucement,

insensiblement, fatalement, aux Turcs; elle les dépouille en leur affirmant que c'est pour leur bien, et, si cela n'est point vrai, on ne saurait nier toutefois qu'en somme ce qu'elle fait ne soit une grande œuvre qui prépare la transformation morale et matérielle des contrées orientales.

On ne s'explique pas que la France, dont les qualités administratives sont si évidemment supérieures à celles de l'Angleterre, dont le tempérament national a des qualités de souplesse et de sympathie qui manquent tout à fait à celui de sa rivale, dont le passé enfin lui assure sur les autres nations européennes une avance considérable en Orient, ait laissé aux Anglais le monopole d'une politique pour laquelle tout semblait la préparer elle-même. Pendant des siècles, elle a été d'abord l'unique, puis le principal intermédiaire entre la civilisation européenne et l'Orient. C'est à son école, c'est auprès d'elle que se sont formés les Orientaux qui ont essayé d'échapper à la barbarie musulmane. Mais depuis la guerre de Crimée, depuis l'effort tenté par la Turquie pour se donner le vernis d'une nation moderne, la France est devenue plus complètement encore le grand instructeur des peuples orientaux. C'est elle qui leur a fourni des ingénieurs, des financiers, des jurisconsultes, des administrateurs de toute sorte; c'est chez elle, c'est à Paris que sont allés se former les indigènes qui cherchaient à se façonner aux mœurs de l'Europe afin de les transporter ensuite dans leur propre pays. L'Orient tout entier s'est imprégné ainsi de civilisation française. De même que c'est un des nôtres, de même que c'est Dupleix qui a inauguré dans l'Inde le système politique dont les Anglais se sont emparés pour établir leur autorité dans ces contrées où la nôtre a été si éphémère, de même, dans l'Orient méditerranéen, ce sont des Français qui leur ont indiqué par quels procédés on pouvait prendre la direction d'une nation musulmane et l'amener graduellement à confier aux Européens toutes les branches importantes du gouvernement et de l'administration.

L'appui, à la fois si généreux et si habile, que la France avait donné à Méhémet-Ali, au fondateur de l'indépendance égyptienne, avait presque fait passer l'Égypte entre nos mains. Doué d'un incontestable génie, animé pour la civilisation d'une passion vraie et durable, Méhémet-Ali avait admirablement compris qu'il ne pourrait réaliser les grands desseins qui agitaient son esprit qu'en demandant à l'Europe des conseillers et des organisateurs qu'il ne trouverait jamais ni parmi les Turcs ni parmi les Arabes. Comme nous étions ses alliés fidèles, ses amis dévoués, c'est à nous qu'il s'était adressé. Aussitôt la France lui avait envoyé des généraux pour commander son armée, des financiers pour établir son budget, des ingénieurs pour créer en Égypte le service des travaux publics, des maîtres pour ouvrir des écoles où la jeunesse égyptienne devait apprendre peu à peu les sciences, les arts et la politique de l'Europe. Sans avoir eu besoin de remporter une bataille de Tell-el-Kébir, nous avions donc obtenu en Égypte, par le désir du souverain et le libre consentement du peuple, une place au moins aussi grande que celle que les Anglais s'y sont faite aujourd'hui. Nous étions en réalité les chefs et les contrôleurs du pays. C'est de là que date la situation privilégiée que nous avions acquise sur les bords du Nil, situation tellement forte que, malgré tant de fautes, l'Angleterre lutte encore avec peine pour la détruire et ne parvient pas à l'annihiler. Tandis que partout où la politique consulaire s'est exercée seule, nous n'avons fondé aucun établissement durable, aucun intérêt sérieux, en Égypte, grâce à la politique d'action gouvernementale et administrative, nous avons acquis une place qu'on aura bien du mal à nous arracher. A la suite de cette légion d'instructeurs qui avaient fait du gouvernement de Méhémet-Ali un modèle pour tout l'Orient, étaient arrivés des industriels, des commerçants, des travailleurs de toute sorte; dix-huit mille Français s'étaient établis sur les bords du Nil, où ils avaient une action à ce point prépondérante, où ils s'étaient conquis une situation si grande, que leur langue était devenue la langue officielle du pays et qu'on pouvait prévoir le moment où, sans lutte, sans combat, par une conquête toute pacifique, ils seraient maîtres absolus d'une contrée que personne n'aurait été en mesure de leur disputer.

Comment ces grands avantages ont été compromis, sans doute à tout jamais perdus, je le dirai dans un instant. Mais ne voit-on pas tout de suite quelle supériorité la France aurait obtenue sur ses rivales si, toujours aussi bien inspirée qu'elle l'avait été en Égypte sous Méhémet-Ali, elle s'était donné pour mission de pénétrer chez tous les peuples orientaux, non plus pour les exploiter au profit de quelques-uns de ses nationaux, non plus pour perpétuer leurs vices et en tirer parti, mais pour les amener graduellement à accepter la civilisation moderne, à se plier à ses exigences, à se soumettre à ses nécessités? Sans doute elle aurait rencontré bien des résistances ; mais tôt ou tard elle serait parvenue à les surmonter, car tout en elle et autour d'elle aurait conspiré à lui assurer le succès. C'est en vain que l'Orient musulman essaye de maintenir les barrières à l'abri desquelles il a vécu durant des siècles, plongé dans l'isolement et la barbarie. Attaqué de toutes parts, il lui est impossible de résister à la grande révolution économique qui transforme le monde, qui emporte un à un les obstacles politiques, sociaux et religieux que le passé a accumulés devant elle. Les progrès de la science et du commerce ont tout bouleversé. Désormais, la lutte pour la vie s'étend au globe entier, et ceux qui veulent s'y soustraire, menacés d'une ruine impitoyable, sont inévitablement vaincus et obligés de plier. Il n'est plus possible de posséder des sources de richesses et de les laisser longtemps inexploitées; il n'est plus possible d'être maître de beaux territoires agricoles, de magnifiques positions commerciales, maritimes, industrielles, et de n'en pas profiter. Personne n'échappe à la concurrence universelle; personne n'est libre de mener la vie de l'avare étendu sur son trésor auquel il ne touche pas et auquel il empêche les autres de toucher. Il n'y a plus de distances pour séparer les nations, pour empêcher celles qui tombent en décadence d'être envahies et possédées par celles qui sont en pleine expansion de force et de génie. La terre s'est décidément beaucoup rapetissée depuis que par les chemins de fer, par les bateaux à vapeur, par les câbles sous-marins, tous les points impor-

tants de ses deux hémisphères sont en communication incessante et instantanée; depuis que, par cette rapidité des transports, cette promptitude des communications dont il ne paraît pas que nous soyons à la veille d'avoir atteint le maximum, notre planète s'est transformée en un vaste marché dont aucune partie ne saurait être interdite à l'activité des races les plus hardies et les mieux douées. Chercher à s'enfermer dans une contrée restreinte, à en dévorer sur place les ressources sans les renouveler, n'est plus une entreprise réalisable; le fanatisme lui-même est impuissant contre l'intérêt universel.

Si orgueilleux que fût celui des musulmans, il a dû céder devant une nécessité inéluctable. La guerre étant devenue une affaire de science et d'industrie, les nations qui s'obstinaient à rejeter la science et à dédaigner l'industrie ont perdu bien vite leur supériorité militaire. Dès lors, incapables de résister à la force, il a bien fallu qu'elles s'ouvrissent aux entreprises de la civilisation. Elles s'y sont ouvertes en effet, et, depuis une trentaine d'années surtout, nous assistons au spectacle de l'écroulement d'un passé fondé sur la haine religieuse, sur les préjugés de race, sur les restrictions économiques, disparaissant sous l'effort, tantôt matériel, tantôt moral, mais toujours efficace, des idées, des besoins et des intérêts de l'avenir.

A coup sûr, une révolution aussi grande, un bouleversement aussi complet des conditions politiques de l'Orient devait entraîner un changement profond dans la politique des nations chrétiennes, une modification presque radicale de leurs rapports avec les peuples musulmans. S'attarder dans des coutumes qui ne répondaient plus à rien, se barricader dans les capitulations alors qu'il ne restait presque plus de vestige de l'état social pour lequel les capitulations avaient été fondées, n'était-ce pas montrer le plus étrange, le plus dangereux aveuglement? N'était-ce pas agir comme les musulmans eux-mêmes et nier le progrès auquel pourtant on serait, un jour ou l'autre, forcé de céder? Eh bien, c'est l'erreur que la diplomatie française a commise. On a souvent dit que notre pays, si révolutionnaire en apparence, était celui qui s'attachait à ses traditions politiques et administratives avec le plus d'entêtement; et il faut reconnaître que ce paradoxe contient une grande part de vérité. On ne peut penser sans regret à la situation exceptionnelle et inexpugnable que la France aurait acquise en Orient si, par un coup de génie pareil à celui qui lui avait fait créer les capitulations comme moyen de pénétrer chez les musulmans barbares, elle avait su, depuis la guerre de Crimée, créer une politique nouvelle, la politique d'action administrative et économique, pour s'introduire complètement chez les musulmans obligés de se soumettre à la civilisation.

Tout semblait la préparer à cette grande œuvre. Ce qu'elle avait fait en Égypte, un peu au hasard, non par volonté personnelle et par réflexion, mais grâce à l'appel spontané que Méhémet-Ali lui avait adressé, il lui était facile de le faire sur tout le territoire de la Turquie et jusque dans les parties de l'empire ottoman qui échappaient au joug turc pour arriver graduellement à l'indépendance. Turcs, Arabes, Grecs, Arméniens, Slaves, musulmans, chrétiens, israélites, tous avaient en elle une confiance absolue, tous admiraient son génie, tous croyaient à sa générosité, tous espéraient dans sa protection. Aussi partout lui demandait-on des guides, des instructeurs; partout réclamait-on sa tutelle et se soumettait-on de bonne grâce à sa direction. A Constantinople, toutes les grandes administrations, toutes les écoles étaient peuplées de Français; il en était de même dans les provinces; nos financiers, nos ingénieurs, nos médecins, nos maîtres s'infiltraient de tous côtés. Les Turcs nous confiaient leurs intérêts, et il n'y avait pas de communauté chrétienne qui ne nous suppliât de nous mettre à sa tête et de nous constituer ses défenseurs. Nous jouions alors dans le monde oriental le rôle qu'y jouent en ce moment les Anglais et les Allemands; seulement nous le jouions dans des conditions bien meilleures, car personne ne soupçonnait nos intentions, personne ne nous prêtait de vues intéressées; on se donnait à nous sans crainte, tandis qu'en feignant de se donner à eux on se tient sur la réserve, on use de précautions, on se prépare à se reprendre le plus tôt et le plus complètement possible.

Il faut avoir vu nos compatriotes à l'étranger pour se rendre compte de la supériorité incontestable qu'ils possèdent sur leurs rivaux pour l'action administrative et économique. La clarté de notre esprit, la simplicité de nos méthodes, l'affabilité, voire même la familiarité, parfois un peu excessive, de notre caractère, nous permettent d'être mieux compris et plus facilement aimés que les autres. Ce que je dis là est si vrai qu'en dépit de nos désastres, qu'en dépit de nos fautes et de l'impopularité qu'elles nous ont value, c'est encore à nous que, lorsqu'ils sont libres de le faire, les peuples orientaux s'adressent pour avoir des chefs d'administration et des directeurs d'école. Je ne parle pas de l'Égypte, qu'on peut regarder comme une exception; mais voyez ce qui se passe en Bulgarie, en Roumélie, en Grèce! En Bulgarie, c'est un inspecteur des finances français qui a été chargé d'organiser les finances de la nouvelle principauté; un autre inspecteur des finances français remplit la même mission en Roumélie, et, de plus, c'est un ingénieur français qui cherche à mettre quelque ordre dans les travaux publics de la province émancipée. Soyez sûr que si elles avaient été maîtresses de leurs résolutions, toutes slaves qu'elles sont, la Roumélie et la Bulgarie auraient eu recours à nous, et non aux Russes, pour constituer leurs milices, pour fonder, non seulement leurs finances, mais tous leurs services publics.

En Grèce, rien de plus instructif que la décision prise par le ministère Tricoupis dans le dessein de mettre en valeur les belles contrées que la diplomatie européenne a données sans coup férir à cet heureux pays. M. Tricoupis n'aime pas la France; il l'a prouvé bien souvent: il ne lui pardonne pas d'avoir reculé devant l'envoi de la mission Thomassin, qui devait, on s'en souvient, discipliner l'armée grecque à la veille de la guerre et peut-être faire campagne avec elle contre les Turcs. Néanmoins, lorsqu'il s'est agi de tirer parti des conquêtes pacifiques qui ont si considérablement

augmenté la force et la richesse de la Grèce, à qui s'est-il adressé? A la France. Malgré l'échec de la mission Thomassin, il nous a demandé une mission d'ingénieurs, de conducteurs des ponts et chaussées, d'agents voyers, et, à l'heure actuelle, tout un service français fonctionne à merveille sur les frontières nouvelles du petit, mais vigoureux royaume hellénique.

Ces faits ne sont-ils pas instructifs? Et, pour se rendre compte des résultats que nous pouvions obtenir en Orient par ce que j'appelle l'action administrative et économique, il ne faut point s'arrêter seulement aux aptitudes de notre race pour l'éducation des autres; il faut aussi tenir compte des habitudes de l'épargne française et du goût qu'elle a toujours montré pour les entreprises étrangères. Si, chez nous, les hommes émigrent peu, il n'en est pas de même des capitaux. Presque tous les grands travaux accomplis dans le monde depuis trente ans ont été accomplis avec de l'argent français. Aucun pays n'est plus porté que nous à placer ses économies au dehors, à les employer à doter les contrées encore dépourvues d'outillage commercial et industriel, de routes, de chemins de fer, de canaux, de ports, etc. Tandis que les Anglais consacrent toutes leurs ressources au développement de leur propre commerce, nous aimons à répandre les nôtres au loin pour le service de nations qui deviennent ainsi nos débitrices et qui nous payent un tribut en échange des bienfaits que nous leur avons procurés. C'est ainsi que nous avons placé dans le monde un grand nombre de milliards, qui constituent une part considérable de notre fortune publique et qui ont été, après nos désastres, la plus précieuse, la plus utile de nos réserves. Mais il est naturel que nous accompagnions de si grosses sommes d'un personnel de Français chargés d'en surveiller l'emploi et d'en contrôler l'usage. C'est ce que nous faisons en effet. Nos financiers, nos ingénieurs, nos administrateurs sont les gardiens de notre richesse extérieure. Tout se tient, tout se lie, et, si nous avions su coordonner tous ces modes d'action, soutenir tous ces procédés de conquête pacifique, encore une fois ce ne seraient pas les Anglais qui domineraient en ce moment presque tout l'Orient: la place qu'ils occupent, la France la posséderait, et personne, encore une fois, ne pourrait la lui disputer.

IV.

Il est profondément regrettable que nous n'ayons pas compris à temps ce que la politique de notre pays pouvait tirer d'avantages d'une action administrative et économique habilement dirigée et soigneusement maintenue. Par malheur, les habitudes et les traditions consulaires s'y opposaient. Tout imprégnés du souvenir de leur puissance passée, imbus de la vanité qu'elle leur avait inspirée, nos consuls ont été les pires ennemis des Français, ingénieurs, financiers, maîtres et instructeurs de diverse sorte, qui venaient s'établir auprès d'eux, créer à côté d'eux une influence différente de celle qu'ils exerçaient. Partant des théories que j'ai exposées plus haut, ils étaient hostiles aux réformes qu'on cherchait à introduire dans les gouvernements orientaux. Des réformes! A quoi bon? Ils n'y voyaient, pour leur compte, que des entraves; car il n'était plus possible de demander des concessions exorbitantes, des avantages monstrueux à des gouvernements auxquels on enseignerait l'ordre, l'économie, le travail régulier. Ne valait-il pas mieux continuer à exploiter l'Orient au profit de ceux de nos nationaux qui venaient y faire des fortunes rapides et peu scrupuleuses, qu'ils rapportaient ensuite dans notre pays? C'était la tradition : pourquoi ne pas s'y conformer? Elle avait le mérite de ne mettre nos consuls en rapports qu'avec des aventuriers qu'ils traitaient en maîtres ou qu'ils employaient pour faire des coups politiques dont le retentissement servait à leur succès dans la carrière. Ainsi restaient-ils les chefs incontestables et incontestés de leurs colonies, tandis que, si celles-ci avaient été composées de grands industriels et de grands commerçants, d'ingénieurs, d'administrateurs, de financiers exerçant dans la contrée une influence considérable, ils se seraient vus peu à peu éclipsés et relégués au second plan.

C'est dans cette crainte que partout ils ont combattu avec acharnement les fonctionnaires français envoyés en mission auprès des gouvernements orientaux. Nous devons à ce triste sentiment la perte de notre influence en Égypte. Le contrôle anglo-français, qui avait mis toutes les administrations égyptiennes entre nos mains, a été d'abord sapé par des consuls français, incapables de supporter l'espèce de déchéance qu'ils avaient subie ou plutôt qu'ils croyaient avoir subie depuis son établissement. C'est par leurs attaques qu'il est devenu impopulaire en Égypte et en France. L'un d'eux n'a même pas hésité, pour le renverser, à faire alliance avec Arabi et à donner à la révolution prétorienne du Caire un élan qu'elle n'aurait jamais eu sans lui.

Et ce qui s'est passé en Égypte sur un grand théâtre s'est reproduit partout de la même manière, quoique avec moins d'éclat. Nul n'est plus partisan que moi de l'expédition tunisienne, qui était devenue inévitable au moment où elle a été accomplie. Néanmoins il eût été très facile de l'éviter et de nous emparer sans coup férir de l'administration de la Régence. Nous aurions ainsi établi notre protectorat à Tunis par la force seule des choses, et nos chemins de fer, nos entreprises industrielles, pénétrant partout le pays, l'auraient mis à notre discrétion. Pour atteindre ces heureux résultats, il suffisait de gérer avec habileté et justice les finances de la Tunisie, qui nous étaient livrées, et de développer ses travaux publics, dont on nous confiait la direction. Mais les administrateurs et les ingénieurs français ont été sans cesse arrêtés par notre consul, on sait dans quels intérêts! C'est ce qui a rendu la conquête nécessaire, conquête glorieuse, conquête féconde, conquête dont les avantages seront un jour immenses, mais qui pour le moment a eu l'inconvénient de fausser la politique des « mains nettes » que nous avions si noblement proclamée à Berlin, de commencer à nous brouiller avec l'Angleterre et de soulever contre nous toutes les passions jalouses, toutes les colères, toutes les haines de l'Italie.

Je m'en tiens à l'Orient méditerranéen, parce que je l'ai étudié de mes propres yeux et que j'en parle d'après mon expérience personnelle. Mais tous les témoignages des voyageurs démontrent que dans l'extrême Orient, que dans le monde entier, nos consuls ont cédé aux mêmes sentiments, ont commis les mêmes erreurs. Les ouvrages de l'illustre et malheureux Francis Garnier sont pleins à ce sujet de plaintes éloquentes. Je pourrais les relever. J'aime mieux citer l'exemple de ce qui s'est passé en Chine à propos de l'administration des douanes, dont les Anglais se sont emparés par nos fautes, se rendant ainsi maîtres du commerce européen en Chine et prenant sur le gouvernement du Céleste Empire, auquel ils fournissent le plus clair de ses revenus, une influence prépondérante dont peut-être avons-nous ressenti les effets désastreux pour nous dans l'affaire du Tonkin.

On sait qu'en 1857 un prétendu descendant de la dynastie indigène des Ming profita de la situation critique du gouvernement chinois, dont les armées s'étaient montrées impuissantes à arrêter un faible corps anglo-français, pour s'avancer jusqu'à Shanghaï et pour s'en emparer. Le commerce de cette ville était déjà considérable, et les droits que percevait le Trésor impérial sur ses transactions constituaient une somme assez importante pour que les négociants étrangers prissent quelques précautions afin de s'assurer qu'ayant une fois payé, on ne pourrait leur réclamer de nouveau ce qu'ils auraient versé. S'ils avaient livré les douanes aux rebelles, ils auraient peut-être été forcés plus tard de régler leurs comptes avec le vrai *Fils du ciel,* et peut-être leur aurait-on reproché leur complaisance envers les Taï-ping comme un acte de reconnaissance de la rébellion. Ils s'adressèrent donc à leurs représentants, et les consuls étrangers se décidèrent à constituer une commission internationale composée de trois membres : un Français, un Anglais et un Américain, qui fut chargée de percevoir le montant des droits de douane payés par les étrangers, au nom de celui des deux gouvernements auquel les événements futurs donnerait la victoire. Lorsque les Taï-ping, repoussés par les troupes impériales, abandonnèrent Shanghaï, les mandarins de Pékin y rentrèrent pour remplir de nouveau leurs fonctions; les trois commissaires étrangers, dont le concours était devenu inutile, versèrent entre leurs mains les sommes qui avaient été recueillies pendant leur absence. Chose extraordinaire et qui frappa de stupéfaction les mandarins, ces sommes furent remises intégralement, sans retenue, sans détournement, en sorte que le Trésor chinois gagna, au lieu de perdre, à la substitution forcée de fonctionnaires européens aux fonctionnaires indigènes.

Un fait aussi remarquable devait donner à réfléchir. Le gouvernement chinois en fut tellement émerveillé qu'il proposa aux serviteurs intègres dont il venait d'apprécier la conduite de continuer à remplir leurs fonctions, non plus cette fois sous la protection des consuls étrangers, mais sous sa propre direction. Ceux-ci acceptèrent et l'administration des « douanes maritimes chinoises », qui n'avait été organisée que temporairement dans le port de Shanghaï, ne tarda pas à étendre sa juridiction sur les autres ports chinois ouverts au commerce étranger. Mais c'est ici que l'action déplorable de nos diplomates et de nos consuls commence à se manifester. Ce n'est pas moi qui les accuse; j'emprunte les détails qui vont suivre, comme ceux qui précèdent, à un travail remarquable, publié par M. Jametel dans *l'Économiste français.*

« Nous ferons remarquer, dit M. Jametel, que la commission mixte qui avait été instituée en 1857 avec le concours de la France, de l'Angleterre et des États-Unis ne conserva que fort peu de temps sa composition primitive. Les habiles représentants du cabinet de Saint-James — auxquels il est si rarement donné de rencontrer des adversaires dignes d'eux de ce côté-ci de la Manche — s'y prirent si bien qu'ils arrivèrent à faire croire à nos représentants qu'en politique *la logique l'emporte toujours sur les faits;* qu'une administration dirigée par trois chefs reposait certainement sur une base illogique, et que le seul moyen de la mettre à même de rendre les services qu'on attendait d'elle était de la placer sous la direction d'un chef unique. Grâce à la faiblesse de nos représentants, les États-Unis d'Amérique furent bientôt le seul et unique partisan du *statu quo,* c'est-à-dire du système primitif qui avait, ainsi que nous l'avons dit, pour base une commission de douanes composée d'un Français, d'un Anglais et d'un Américain. Se trouvant former ainsi une minorité, ils durent céder aux instances de l'Angleterre et de la France réunies, et la commission, qui avait un caractère quasi international, fut remplacée par un *inspecteur* unique qui devint dans la suite *inspecteur général des douanes maritimes chinoises.* Le premier occupant de ce poste difficile fut, comme de raison, un Anglais, M. Horace Lay, qui l'occupa jusqu'en 1864, époque à laquelle il fut remplacé par un de ses collaborateurs, également Anglais, sir Robert Hart, l'inspecteur général actuel.

« Pendant les quatre années que M. Horace Lay passa dans l'administration des douanes chinoises, il s'occupa exclusivement à aplanir les difficultés de tout genre qu'il rencontrait dans l'organisation du nouveau service : il ne lui fut donc guère possible de fournir aux représentants de la France et des États-Unis des motifs de regretter la décision que l'incapacité du premier avait imposée au second. Depuis lors, les éminentes qualités de son successeur, M. Hart, ont rendu tolérable en pratique une situation pleine de dangers. En effet, par sa maladresse, le représentant de la France substitua à une sorte de commission internationale un fonctionnaire qui dirige, sans autre contrôle que son bon plaisir, le nombreux personnel européen des douanes maritimes, qui décide en dernier ressort de la nomination, de l'avancement et du traitement de tous les employés qui le composent.

« Comme on le voit, la commission primitive, avec toutes ses garanties d'impartialité, a été remplacée par une puissance unique qui n'a été qu'un instrument de progrès entre les mains de sir Robert Hart, mais dont l'existence ne pourra manquer de créer une situation grosse de complications, si elle est jamais placée sous la direction d'un homme moins bien doué que lui sous tous les rapports.

« Non contente d'avoir abandonné une grosse part de nos intérêts au hasard d'un choix plus ou moins heureux, notre diplomatie ne put laisser échapper une nouvelle occasion qui s'offrit à elle, dans la suite, de nous nuire d'une façon plus directe encore.

« Lorsqu'en 1864 le départ de M. Lay laissa vacante la place d'inspecteur des douanes maritimes chinoises, plusieurs compétiteurs furent présentés au choix de la cour de Pékin. Parmi ces candidats, l'un d'eux, M. Giquel, semblait avoir quelque avantage sur ses concurrents : c'était un ancien officier de notre marine militaire qui venait d'attirer sur lui l'attention

des hommes d'État chinois par l'habileté et la bravoure dont il avait fait preuve à la tête d'une division du corps franco-chinois qui avait si puissamment contribué à assurer la victoire des impériaux sur les rebelles Taï-ping. Malheureusement, la candidature de notre éminent compatriote échoua, non pas par le fait du gouvernement chinois ou de la mauvaise volonté des autres puissances européennes, mais bien par suite des intrigues peu avouables de notre corps diplomatique et consulaire dans l'extrême Orient, que la crainte de voir un Français se créer une situation indépendante de son influence amena à trahir les intérêts qu'il était chargé de défendre.

« Depuis lors des faits du même genre se sont bien souvent reproduits dans l'extrême Orient, au plus grand détriment de notre pays et à la grande honte de nos représentants à l'étranger. Ces derniers se laissent complètement dominer, dans l'exercice de leurs fonctions, par des sentiments de jalousie à l'égard de leurs compatriotes, et, au lieu de les aider à acquérir une situation dans le pays de leur résidence, comme c'est le cas pour les Anglais et les Allemands, ils s'ingénient, au contraire, à leur nuire par tous les moyens. Aussi bien ils peuvent agir ainsi, puisque l'organisation défectueuse de notre ministère des affaires étrangères leur assure l'impunité (1). »

Qu'ajouter à ces tristes détails? Le service des douanes maritimes est la seule institution européenne qui soit réellement populaire auprès du gouvernement chinois, dans les caisses duquel elle verse chaque année un grand nombre de millions, le plus clair, je le répète, des revenus de l'empire; elle exerce une influence immense sur le commerce international, sans parler de l'action civilisatrice dont elle a pris l'initiative en fondant à Pékin une Académie des sciences occidentales pour initier les indigènes à nos langues, à nos méthodes et à nos mœurs. Elle permet donc à l'Angleterre d'inaugurer dans l'extrême Orient l'habile et féconde politique qui lui a si bien réussi dans l'Orient méditerranéen. Et nous n'avons rien fait pour en partager avec elle les avantages! Que dis-je? Nous lui en avons laissé le monopole, obéissant dans ces contrées nouvelles aux idées étroites, aux sentiments mesquins qui nous ont fait tant de mal dans les pays musulmans!

Je ne partage point l'avis de l'écrivain que je viens de citer; je ne crois pas que ce soit à la mauvaise organisation de notre ministère des affaires étrangères et de nos consulats qu'il faille attribuer ces tristes résultats. L'organisation est bonne; ce qui est mauvais, ce qui est détestable, c'est l'esprit, ce sont les traditions diplomatiques et consulaires de la France. Elles procèdent des capitulations, mais des capitulations faussées, non comprises, appliquées à un état social auquel elles ne répondent plus. Tandis que l'Angleterre s'avance chez les nations barbares les mains pleines de réformes, tandis qu'elle ne leur parle que d'abolition de l'esclavage, que de réorganisation de finances, que d'organisation régulière des douanes, tandis que, sous ces apparences désintéressées et sous ces dehors moraux, elle obtient d'elles des avantages profonds et durables, nous nous obstinons, nous, à prêcher le maintien des vieux abus dans l'espoir d'en profiter. Nous voulons encore emprisonner l'Orient dans le cercle étouffant des capitulations. Nous refusons de soumettre nos nationaux établis à l'étranger aux règles du droit commun, nous-prétendons qu'ils vivent, comme il y a trois siècles, sous l'autorité exclusive et toute puissante de nos consuls. Ces derniers, qu'une pareille situation enfle et grandit, croiraient manquer au plus strict de leur devoir s'ils la laissaient compromettre. Ils ne comprennent rien aux progrès modernes, et dans leur genre ils n'assistent pas avec moins d'aveuglement que les gouvernements musulmans à la grande révolution économique et politique qui transforme le monde.

Là est la cause, la cause principale, sinon unique, de nos insuccès dans l'Orient méditerranéen et dans l'extrême Orient. C'est pourquoi, si l'on veut réformer nos consulats, la première chose à faire n'est pas de bouleverser les réglements et de modifier les fonctions, mais de s'attaquer aux doctrines, aux habitudes, aux traditions d'un autre âge qui se sont perpétuées dans notre corps diplomatique et consulaire. Il faut que les consuls cessent de se regarder comme les souverains de petits États fondés dans les États barbares et qu'ils deviennent les principaux auxiliaires de la politique d'expansion civilisatrice qu'ils ont sans cesse combattue jusqu'ici. Peu importe que leur vanité en souffre, qu'ils soient humiliés de n'être que les collaborateurs d'une grande œuvre à laquelle beaucoup d'autres agents travailleront avec eux! S'ils ne se résignent pas à ce sacrifice d'amour-propre, toutes les réformes seront vaines : l'Angleterre continuera à profiter partout de nos fautes, comme elle l'a fait en Égypte et en Chine, comme elle cherchera à le faire un jour en Syrie et peut-être même au Tonkin, dans ce delta de Son-Koï que nos soldats arrosent en ce moment de leur sang et fécondent de leurs souffrances, de leur courage, de leur héroïsme et de leur dévouement.

GABRIEL CHARMES.

(1) *Economiste français*, n° du 7 juin 1883.

AU SOLEIL

Algérie (1)

LES MOZABITES.

L'oasis de Bou-Saada, bien que petite, est une des plus charmantes de l'Algérie. On peut, aux environs, chasser la gazelle, qu'on y rencontre en quantité. On y trouve aussi en abondance la redoutable vipère cerastes et même la hideuse tarentule aux longues pattes, dont on voit courir l'ombre énorme, le soir, sur les murs des cases.

On fait, en ce ksar, un commerce assez considérable parce qu'il se trouve un peu sur la route du Mzab.

Les Mozabites et les juifs sont les seuls marchands, les

(1) Suite et fin. — Voy. la *Revue* des 17 novembre, 1er et 15 décembre 1883.

seuls négociants, les seuls êtres industrieux de toute cette partie de l'Afrique.

Dès qu'on avance dans le Sud, la race juive se révèle sous un aspect hideux qui fait comprendre la haine féroce de certains peuples contre ces gens et même les massacres récents. Les juifs d'Europe, les juifs d'Alger, les juifs que nous connaissons, que nous coudoyons chaque jour, nos voisins et nos amis, sont des hommes du monde instruits, intelligents, souvent charmants. Et nous nous indignons violemment quand nous apprenons que les habitants de quelque petite ville inconnue et lointaine ont égorgé et noyé quelques centaines d'enfants d'Israël. Je ne m'étonne plus aujourd'hui, car nos juifs ne ressemblent guère aux juifs de là-bas. A Bou-Saada, on les voit, accroupis en des tanières immondes, bouffis de graisse, sordides et guettant l'Arabe comme une araignée guette la mouche. Ils l'appellent, essayent de lui prêter cent sous contre un billet qu'il signera. L'homme sait le danger, hésite, ne veut pas; mais le désir de boire et d'autres désirs encore le tiraillent : cent sous représentent pour lui tant de jouissances! Il cède enfin, prend la pièce d'argent et signe le papier graisseux. Au bout de six mois, il devra dix francs, vingt francs au bout d'un an, cent francs au bout de trois ans. Alors le juif fait vendre sa terre, s'il en a une, ou, sinon, son chameau, son cheval, son bourricot, tout ce qu'il possède enfin.

Les chefs, caïds, aghas ou bach'agas, tombent également dans les griffes de ces rapaces qui sont le fléau, la plaie saignante de notre colonie, le grand obstacle à la civilisation et au bien-être de l'Arabe.

Quand une colonne française va razzier quelque tribu rebelle, une nuée de juifs la suit, achetant à vil prix le butin revendu aux Arabes dès que le corps d'armée s'est éloigné. Si l'on saisit, par exemple, six mille moutons dans une contrée : que faire de ces bêtes? Les conduire aux villes? Elles mourraient en route, car comment les nourrir, les faire boire pendant les deux ou trois cents kilomètres de terre nue qu'on devra traverser? Et puis il faudrait, pour emmener et garder un pareil convoi, deux fois plus de troupes que n'en compte la colonne. Alors les tuer? Quel massacre et quelle perte! Et puis les juifs sont là qui demandent à acheter, à deux francs l'un, des moutons qui en valent vingt. Enfin le Trésor gagnera toujours douze mille francs : on les leur cède. Huit jours plus tard, les premiers propriétaires ont repris à trois francs par tête leurs moutons. La vengeance française ne coûte pas cher.

Le juif est maître de tout le Sud de l'Algérie. Il n'est guère d'Arabe, en effet, qui n'ait une dette, car l'Arabe n'aime pas rendre. Il préfère renouveler son billet à cent ou deux cents pour cent. Il se croit toujours sauvé quand il gagne du temps. Il faudrait une loi spéciale pour modifier cette déplorable situation. Le juif d'ailleurs, dans tout le Sud, ne pratique guère que l'usure, par tous les moyens aussi déloyaux que possible, et les véritables commerçants sont les Mozabites.

Quand on arrive dans un village quelconque du Sahara, on remarque aussitôt tout une race particulière d'hommes qui se sont emparés des affaires du pays. Eux seuls ont les boutiques; ils tiennent les marchandises d'Europe et celles de l'industrie locale; ils sont intelligents, actifs, commerçants dans l'âme. Ce sont les Beni-Mzab ou Mozabites. On les a surnommés « les juifs du désert ».

L'Arabe, le véritable Arabe, l'homme de la tente, pour qui tout travail est déshonorant, méprise le Mozabite commerçant; mais il vient à époques fixes s'approvisionner dans son magasin; il lui confie les objets précieux qu'il ne peut garder dans sa vie errante; une espèce de pacte constant est établi entre eux. Les Mozabites ont donc accaparé tout le commerce de l'Afrique du Nord. On les trouve autant dans nos villes que dans les villages sahariens. Sa fortune faite, le marchand retourne au Mzab, où il doit subir une sorte de purification avant de reprendre ses droits politiques.

Ces Arabes, qu'on reconnaît à leur taille plus petite et plus trapue que celle des autres peuplades, à leur face souvent plate et fort large, à leurs fortes lèvres et à leur œil généralement enfoncé sous un sourcil droit et très fourni, sont des schismatiques musulmans. Ils appartiennent à une des trois sectes dissidentes de l'Afrique du Nord et semblent à certains savants être les descendants actuels des derniers sectaires du kharedjisme.

Le pays de ces hommes est peut-être le plus étrange de la terre d'Afrique. Leurs pères, chassés de Syrie par les armes du Prophète, vinrent habiter dans le Djebel Nefoussa, à l'ouest de Tripoli de Barbarie. Mais, repoussés successivement de tous les points où ils s'établirent, jalousés partout à cause de leur intelligence et de leur industrie, suspects aussi en raison de leur hétérodoxie, ils s'arrêtèrent enfin dans la contrée la plus aride, la plus brûlante, la plus affreuse de toutes ces régions. On l'appelle en arabe Hammada (*l'échauffée*), et Chebka (*filet*), parce qu'elle ressemble à un immense filet de rochers et de rocailles noires. Le pays des Mozabites est situé à cent cinquante kilomètres environ de Laghouat. Voici comment M. le commandant Coyne, l'homme qui connaît le mieux tout le Sud de l'Algérie, décrit son arrivée au Mzab, dans une brochure des plus intéressantes :

« A peu près au centre de la Chebka se trouve une sorte de cirque formé par une ceinture de roches calcaires très luisantes et à pentes très raides sur l'intérieur. Il est ouvert au nord-ouest et au sud-est par deux tranchées qui laissent passer l'oued Mzab. Ce cirque, d'environ dix-huit kilomètres de long sur une largeur de deux kilomètres au plus, renferme cinq des villes de la confédération du Mzab et les terrains que cultivent exclusivement en jardins les habitants de cette vallée.

« Vue de l'extérieur et du côté du Nord et de l'Est, cette ceinture de rochers offre l'aspect d'une agglomération de koubbas étagées les unes au-dessus des autres, sans aucune espèce d'ordre; on dirait d'une immense nécropole arabe. La nature elle-même paraît morte. Là, aucune trace de végétation ne repose l'œil; les oiseaux de proie eux-mêmes semblent fuir ces régions désolées. Seuls, les rayons d'un implacable soleil se reflètent sur ces murailles de rochers d'un blanc grisâtre et produisent, par les ombres qu'ils portent, des dessins fantastiques.

« Aussi quel n'est pas l'étonnement, je dirai même l'en-

thousiasme du voyageur lorsque, arrivé sur la crête de cette ligne de rochers, il découvre dans l'intérieur du cirque cinq villes populeuses entourées de jardins d'une végétation luxuriante, se découpant en vert sombre sur les fonds rougeâtres du lit de l'oued Mzab!

« Autour de lui, le désert dénudé, la mort; à ses pieds, la vie et les preuves évidentes d'une civilisation avancée. »

Le Mzab est une république, ou plutôt une Commune dans le genre de celle que tentèrent d'établir les révolutionnaires parisiens en 1871. Personne au Mzab n'a le droit de rester inactif; et l'enfant, dès qu'il peut marcher et porter quelque chose, aide son père à l'arrosage des jardins, qui forme la constante et la plus grande occupation des habitants. Du matin au soir, le mulet ou le chameau tire l'eau dans le sceau de cuir, déversé ensuite dans une rigole ingénieusement organisée de façon que pas une goutte du précieux liquide ne soit perdue. Le Mzab compte, en outre, un grand nombre de barrages pour emmagasiner les pluies. Il est donc infiniment plus avancé que notre Algérie.

La pluie! c'est le bonheur, l'aisance assurée, la récolte sauvée pour le Mozabite : aussi, dès qu'elle tombe, une espèce de folie s'empare des habitants. Ils sortent par les rues, tirent des coups de fusil, chantent, courent aux jardins, à la rivière qui se remet à couler, et aux digues, dont l'entretien est assuré par chaque citoyen. Dès qu'une digue est menacée, tout le monde doit s'y porter. Et ces gens-là, par leur travail constant, leur industrie et leur sagesse, ont fait de la partie la plus sauvage et la plus désolée du Sahara un pays vivant, planté, cultivé, où sept villes prospères s'étalent au soleil. Aussi le Mozabite est-il jaloux de sa patrie; il en défend autant que possible l'entrée aux Européens. Dans certaines villes, comme Beni-Isguem, nul étranger n'a le droit de coucher même une seule nuit.

La police est faite par tout le monde. Personne ne refuserait de prêter main forte en cas de besoin. Il n'y a en ce pays ni pauvres ni mendiants. Les nécessiteux sont nourris par leur fraction. Presque tout le monde sait lire et écrire. On voit partout des écoles, des établissements communaux considérables. Et beaucoup de Mozabites, après avoir passé quelque temps dans nos villes, reviennent chez eux sachant le français, l'italien et l'espagnol.

La brochure du commandant Coyne contient sur ce curieux petit peuple un nombre infini de surprenants détails.

A Bou-Saada, comme dans toutes les oasis et toutes les villes, ce sont les Mozabites qui font le commerce, les échanges, tiennent les boutiques de toute espèce et se livrent à tous les métiers.

LA COLONISATION.

Après quatre jours passés dans cette petite cité saharienne, je suis reparti pour la côte.

Les montagnes qu'on rencontre en se dirigeant vers le littoral ont un singulier aspect. Elles ressemblent à de monstrueux châteaux forts qui auraient des kilomètres de créneaux. Elles sont régulières, carrées, entaillées d'une façon mathématique. La plus haute est plate et paraît inaccessible. Sa forme l'a fait surnommer « le billard ». Peu de temps avant mon arrivée, deux officiers avaient pu l'escalader pour la première fois. Ils ont trouvé sur le sommet deux énormes citernes romaines.

Nous voici dans la partie la plus riche et la plus peuplée de l'Algérie. Le pays des Kabyles est montagneux, couvert de forêts et de champs. En sortant d'Aumale, on descend vers la grande vallée du Sahel. Là-bas se dresse une immense montagne, le Djurjura. Ses plus hauts pics sont gris comme s'ils étaient couverts de cendres. Partout, sur les sommets moins élevés, on aperçoit des villages qui, de loin, ont l'air de tas de pierres blanches. D'autres demeurent accrochés sur les pentes.

Dans toute cette contrée, superbe et fertile, la lutte est terrible entre l'Européen et l'indigène pour la possession du sol. La Kabylie est plus peuplée que le département le plus peuplé de la France. Le Kabyle n'est pas nomade, mais sédentaire et travailleur. Or l'Algérien n'a pas d'autre préoccupation que de dépouiller le Kabyle. Voici les différents systèmes employés pour chasser et spolier les misérables propriétaires indigènes.

Un particulier quelconque quittant la France va demander au bureau chargé de la répartition des terrains une concession en Algérie. On lui présente un chapeau avec des papiers dedans, et il tire un numéro quelconque correspondant à un lot de terre. Ce lot, désormais, lui appartient. Il part. Il trouve là-bas, dans un village indigène, toute une famille installée sur la concession qu'on lui a désignée. Cette famille a défriché, mis en rapport ce bien sur lequel elle a toujours vécu. Elle ne possède rien autre chose. Il l'expulse; elle part résignée, puisque c'est la loi française. Mais ces gens, sans ressources désormais, gagnent le désert et deviennent des bandits.

D'autres fois, on s'entend. Le colon européen, effrayé par la chaleur et l'aspect du pays, entre en pourparlers avec le Kabyle, qui devient son fermier. Et l'indigène, resté sur sa terre, envoie, bon an, mal an, mille, quinze cents ou deux mille francs à l'Européen retourné en France. Cela équivaut à une concession de bureau de tabac.

Autre méthode.

La Chambre vote de temps en temps quarante ou cinquante millions destinés à la colonisation de l'Algérie. Que fait-on de cet argent? Sans doute on construit des barrages; on boise les sommets pour retenir l'eau, on s'efforce de rendre fertiles les plaines incultes? Nullement. On exproprie l'Arabe. Or, en Kabylie, la terre a acquis une valeur considérable. Elle atteint dans les meilleurs endroits seize cents francs l'hectare et elle se vend communément huit cents francs. Les Kabyles, propriétaires, vivent tranquillement sur leurs exploitations. La Kabylie est le plus beau pays de l'Algérie. Eh bien, on exproprie les Kabyles au profit de colons inconnus. Mais comment les exproprie-t-on? On leur paye quarante francs l'hectare ce qui vaut au minimum huit cents francs. Et le chef de famille s'en va sans rien dire (c'est la

loi), n'importe où, avec son monde, les hommes désœuvrés, les femmes et les enfants.

Ce peuple n'est point commerçant, ni industriel; il n'est que cultivateur. Donc la famille vit tant qu'il reste quelque chose de la somme dérisoire qu'on lui a donnée. Puis la misère arrive; les hommes prennent le fusil et suivent un Bou-Amama quelconque, pour prouver une fois de plus que l'Algérie ne peut être gouvernée que par un militaire.

Mais voilà, on se dit : Nous laissons l'indigène dans les parties fertiles tant que nous manquons d'Européens; puis, quand il en vient, nous exproprions le premier occupant. — Très bien. Mais quand vous n'aurez plus de parties fertiles, que ferez-vous? — Nous fertiliserons, parbleu! — Eh bien, pourquoi ne fertilisez-vous pas tout de suite?

Comment! vous voyez des compagnies particulières créer des barrages gigantesques pour donner de l'eau à des régions entières; vous savez, par les travaux remarquables d'ingénieurs de talent, qu'il suffirait de boiser certains sommets pour gagner à l'agriculture des lieues de pays qui s'étendent au-dessous, et vous ne trouvez pas d'autre moyen que d'expulser les Kabyles!

Il est juste d'ajouter qu'une fois le Tell franchi, la terre devient nue, aride, presque impossible à cultiver. Seul l'Arabe, qui vit avec deux poignées de farine par jour et quelques figues, peut subsister dans ces contrées desséchées. L'Européen ne s'y peut nourrir. Il ne reste donc, en réalité, que des espaces restreints pour y installer des colons, à moins de... chasser l'indigène. Ce qu'on fait.

En somme, à part les heureux propriétaires de la plaine de la Mitidja, ceux qui ont obtenu des terres en Kabylie par un des procédés que je viens d'indiquer et, en général, tous ceux qui sont installés le long de la mer, dans l'étroite bande de terre que l'Atlas délimite, les colons crient misère. Et l'Algérie ne peut plus recevoir qu'un nombre assez faible d'étrangers : elle ne les nourrirait pas.

Cette colonie d'ailleurs est infiniment difficile à administrer, pour des raisons faciles à comprendre.

Grande comme un royaume d'Europe, l'Algérie est formée de régions très diverses, habitées par des populations essentiellement différentes. Voilà ce qu'aucun gouvernement n'a paru comprendre jusqu'ici. Il faut une connaissance approfondie de chaque contrée pour prétendre la régir, car chacune a besoin de lois, de règlements, de dispositions et de précautions totalement opposées. Or le gouvernement, quel qu'il soit, ignore fatalement et absolument toutes ces questions de détails et de mœurs; il ne peut donc que s'en rapporter aux administrateurs qui le représentent. Quels sont ces administrateurs? Des colons? Des gens élevés dans le pays, au courant de tous ses besoins? Nullement! Ce sont le plus souvent les petits jeunes gens venus de Paris à la suite du gouverneur général, les ratés de toutes les professions, ceux qui s'intitulent les attachés des grandes administrations.

Voilà donc un de ces jeunes ignorants administrant cinquante ou cent mille hommes. Il fait sottise sur sottise et ruine le pays. C'est naturel.

Il existe des exceptions. Le délégué tout-puissant du gouverneur est parfois un travailleur qui cherche à s'instruire et à comprendre. Il lui faudrait dix ans pour se mettre un peu au courant. Au bout de six mois, on le change. On l'envoie, pour des raisons de famille, de convenances personnelles ou autres, de la frontière de Tunis à la frontière du Maroc; et là, il se remet aussitôt à administrer avec les mêmes moyens qu'il employait là-bas, confiant dans son commencement d'expérience, appliquant à ces populations essentiellement différentes les mêmes règlements et les mêmes procédés.

Ce n'est donc pas un bon gouverneur qu'il faut avant tout, mais un bon entourage du gouverneur. On a tenté, pour remédier à ce déplorable état de choses, à ces désastreuses coutumes, de créer une école d'administration où les principes élémentaires indispensables pour conduire ce pays seraient inculqués à toute une classe de jeunes gens. On échoua. L'entourage de M. Albert Grévy, à force d'intrigues, fit avorter ce projet. Le favoritisme, encore une fois, eut la victoire. Le personnel des administrateurs est donc recruté de la plus singulière façon. On y trouve, il est vrai, quelques hommes intelligents et travailleurs. On y rencontre aussi les choix les plus singuliers. Le gouvernement fait des avances aux anciens officiers des bureaux arabes. Ceux-là connaissent au moins fort bien les indigènes; mais il est difficile d'admettre que leur changement de costume ait changé immédiatement leurs principes d'administration; et il ne faut pas alors les chasser avec fureur quand ils portent l'uniforme, pour les reprendre aussitôt qu'ils ont revêtu la redingote.

LES CHEFS INDIGÈNES.

Puisque je me suis laissé aller à toucher à ce sujet difficile de l'administration de l'Algérie, je veux dire encore quelques mots d'une question capitale dont la solution devrait être rapide : celle des grands chefs indigènes, qui sont en réalité les seuls administrateurs, les administrateurs tout-puissants de toute la partie de notre colonie comprise entre le Tell et le désert.

Au début de l'occupation française, on a investi, sous le titre d'aghas ou de bach-aghas, les chefs qui offraient le plus de garanties de fidélité, d'une autorité fort étendue sur les tribus de toute une partie de territoire. Notre action aurait été impuissante : nous y avons substitué celle des Arabes gagnés à notre cause, en nous résignant d'avance aux trahisons possibles; et elles furent assez fréquentes. La mesure était sage, politique; elle a donné, en somme, d'excellents résultats. Certains aghas nous ont rendu des services considérables; et, grâce à eux, la vie de plusieurs milliers peut-être de soldats français a été épargnée.

Mais de ce qu'une mesure a été excellente à un moment donné il ne s'ensuit pas qu'elle demeure parfaite, malgré toutes les modifications que le temps apporte dans un pays en voie de colonisation. Aujourd'hui la présence parmi les tribus de ces chefs tout-puissants, seuls respectés, seuls obéis, est une cause de danger permanent pour nous et un

obstacle insurmontable à la civilisation des Arabes. Cependant le parti militaire semble défendre énergiquement le système des chefs indigènes contre les tendances du parti civil à les supprimer.

Je ne pourrais traiter cette grave question; mais il suffit d'accomplir l'excursion que j'ai faite dans les tribus pour apercevoir clairement les énormes inconvénients de la situation actuelle. Je veux simplement citer quelques faits.

C'est presque uniquement à l'agha de Saïda qu'est due la longue résistance de Bou-Amama. Dans le début de l'insurrection, cet agha allait rejoindre la colonne française avec ses goums. Il rencontra en route les Trafis, mandés dans la même intention, et il se joignit à eux. Mais l'agha de Saïda est chargé de dettes qu'il ne peut payer; or l'idée lui vint, sans doute pendant la nuit, de faire une razzia, car, réunissant son goum, il se précipita sur les Trafis. Ceux-ci, battus dans la première attaque, reprirent l'avantage, et l'agha de Saïda fut contraint de fuir avec ses hommes. Or, comme il est notre allié, notre ami, notre lieutenant, comme il représente l'autorité française, les Trafis se persuadèrent que nous avions la main dans l'affaire; et, au lieu de rejoindre le camp français, ils firent défection et allèrent immédiatement trouver Bou-Amama, qu'ils ne quittèrent plus et dont ils constituèrent la principale force.

L'exemple est caractéristique, n'est-ce pas? Et l'agha de Saïda est resté notre fidèle ami. Il marche sous nos drapeaux!

On cite, d'un autre côté, un célèbre agha que nos chefs militaires traitent avec la plus grande considération parce que son influence est considérable, prédominante, sur un grand nombre de tribus. Tantôt il nous aide, tantôt il nous trahit, suivant son avantage. Allié ouvertement aux Français, dont il tient son autorité, il favorise secrètement toutes les insurrections. Il est vrai de dire qu'il lâche indifféremment l'un ou l'autre parti sitôt qu'il s'agit de piller. Après avoir pris une part indéniable à l'assassinat du colonel Beauprêtre, le voici aujourd'hui qui marche avec nous. Mais on le soupçonne fortement d'avoir participé à beaucoup de mécomptes que nous avons subis. Notre inébranlable allié, l'agha de Frenda, nous a maintes fois prévenus du double jeu de ce potentat; nous avons fermé l'oreille parce qu'il rend à l'autorité militaire des services intéressés, quitte à en rendre d'autres à nos ennemis. Cette situation particulière, la protection ouverte dont nous couvrons ce chef, lui assure l'impunité pour une multitude de forfaits qu'il commet journellement. Voici ce qui se passe.

Les Arabes, par toute l'Algérie, se volent les uns les autres. Il n'est guère de semaine où on ne nous signale vingt chameaux volés à droite, cent moutons à gauche, des bœufs enlevés auprès de Biskra, des chevaux auprès de Djelfa. Les voleurs restent toujours introuvables. Et pourtant il n'est pas un officier de bureau arabe qui ignore où va le bétail volé : il va chez ce chef, qui sert de recéleur à tous les bandits du désert. Les bêtes enlevées sont mêlées à ses immenses troupeaux; il en garde une partie pour prix de sa complaisance et rend les autres au bout d'un certain temps, lorsque le danger de poursuites est passé. Personne, dans le Sud, n'ignore cette situation. Mais on a besoin de cet homme à qui on a laissé prendre une immense influence, augmentée chaque jour par l'aide qu'il donne à tous les maraudeurs; et on ferme les yeux. Aussi est-il incalculablement riche, tandis que l'agha de Djelfa, par exemple, s'est en partie ruiné à servir les intérêts de la colonisation, en créant des fermes, en défrichant, etc.

Maintenant, en dehors de cet ordre de faits, une foule d'autres inconvénients, plus graves encore, résultent de la présence dans les tribus de ces potentats indigènes. Pour bien s'en rendre compte, il faut avoir une notion exacte de l'Algérie actuelle.

Le territoire et la population de notre colonie sont divisés d'une façon très nette. Il y a d'abord les villes du littoral, qui n'ont guère plus de relations avec l'intérieur de l'Algérie que n'en ont les villes de France elles-mêmes. Les habitants des villes algériennes de la côte sont essentiellement sédentaires; ils ne font que ressentir le contre-coup des événements qui se passent dans l'intérieur; mais leur action sur la population arabe est nulle absolument. La seconde zone du territoire, le Tell, est en partie occupée par les colons européens. Or le colon ne voit dans l'Arabe que l'ennemi à qui il faut disputer la terre. Il le hait instinctivement, le poursuit sans cesse et le dépouille quand il peut. L'Arabe le lui rend.

L'hostilité guerroyante des Arabes et des colons empêche donc que ces derniers n'aient aucune action civilisatrice sur les premiers. Dans cette région, il n'y a encore que demi-mal. L'élément européen tendant sans cesse à éliminer l'élément indigène, il ne faudra pas une période de temps bien longue pour que l'Arabe, ruiné ou dépossédé, se réfugie plus au Sud. Or il est indispensable que ces voisins vaincus restent toujours tranquilles. Pour cela, il faut que notre autorité s'exerce chez eux à tous les instants, que notre action soit incessante, et surtout que notre influence prédomine. Que se passe-t-il aujourd'hui?

Les tribus, égrenées sur un immense espace de pays, ne reçoivent jamais la visite d'Européens. Seuls, les officiers des bureaux arabes font de temps en temps une tournée d'inspection et se contentent de demander aux caïds ce qui se passe. Mais le caïd est placé sous l'autorité du chef indigène, l'agha ou le bach-agha. Si ce chef est de grande tente, d'une illustre famille, respectée au désert, son influence alors est illimitée. Tous les caïds lui obéissent comme ils auraient fait avant l'occupation française; et rien de ce qui se fait ne parvient jamais à la connaissance de l'autorité militaire.

La tribu est alors un monde fermé par le respect et la crainte de l'agha, qui, continuant les traditions de ses ancêtres, exerce des exactions de toute sorte sur les Arabes ses sujets. Il est maître, se fait donner ce qui lui plaît, tantôt cent moutons, tantôt deux cents, se comporte enfin comme un petit tyran; et, comme il tient de nous son autorité, c'est la continuation de l'ancien régime arabe sous le gouvernement français, le vol hiérarchique, etc., sans compter que nous ne savons rien et que nous ignorons à perpétuité l'état du pays. C'est uniquement à cette situation que nous devons

le peu de soupçon que nous avons toujours des révoltes jusqu'au moment où elles éclatent.

Donc la présence des grands chefs indigènes recule indéfiniment l'influence réelle et directe de l'autorité française sur les tribus, qui restent pour nous un monde fermé.

Le remède? Le voici. Presque tous ces chefs, sauf deux ou trois, ont besoin d'argent. Il faut leur donner dix, vingt, trente mille livres de rente, en raison de leur influence et des services qu'ils nous ont rendus jadis, et les contraindre à vivre soit à Alger, soit dans une autre ville du littoral. Certains militaires prétendent qu'une insurrection suivrait cette mesure. Ils ont leurs raisons... connues. D'autres officiers, vivant dans l'intérieur, affirment au contraire que ce serait l'apaisement. Ce n'est pas tout. Il faudrait remplacer ces hommes par des fonctionnaire civils, vivant constamment dans les tribus et exerçant sur les caïds une autorité directe. De cette façon, la civilisation peu à peu pourrait pénétrer dans ces contrées, une fois ce grand obstacle écarté.

Mais les réformes utiles sont longues à venir — en Algérie comme en France.

La Kabylie, Bougie, Constantine.

J'ai eu, en traversant la Kabylie, une preuve de la complète impuissance de notre action, même dans les tribus qui vivent au milieu des Européens.

J'allais vers la mer en suivant la longue vallée qui conduit de Beni-Mansour à Bougie. Devant nous, au loin, un nuage épais et singulier fermait l'horizon. Sur nos têtes le ciel était de ce bleu laiteux qu'il prend, l'été, dans ces chaudes contrées; mais là-bas une nuée brune à reflets jaunes, qui ne semblait être ni un orage, ni un brouillard, ni une de ces épaisses tempêtes de sable qui passent avec la furie d'un ouragan, ensevelissant dans leur ombre grise le pays entier, une nuée opaque, lourde, presque noire à son pied et plus légère dans les hauteurs du ciel, barrait comme un mur la large vallée. Puis on crut tout à coup sentir dans l'air immobile une vague odeur de bois brûlé. Mais quel incendie géant aurait pu produire cette montagne de fumée?

C'était de la fumée, en effet. Toutes les forêts kabyles avaient pris feu.

Bientôt on entra dans ces demi-ténèbres suffocantes. On ne voyait plus rien à cent mètres devant soi. Les chevaux soufflaient fortement. Le soir semblait venu; et une brise insensible, une de ces brises lentes qui remuent à peine les feuilles, poussait vers la mer cette nuit flottante. On attendit deux heures dans un village pour avoir des nouvelles; puis notre petite voiture se remit en route alors que la vraie nuit s'était à son tour étendue sur la terre.

Une lueur confuse, lointaine encore, éclairait le ciel comme un météore. Elle grandissait, grandissait, se dressait devant l'horizon, plutôt sanglante que brillante. Mais soudain, à un brusque détour de la vallée, je me crus en face d'une ville immense illuminée. C'était une montagne entière, brûlée déjà, avec toutes les broussailles refroidies, tandis que les troncs des chênes et des oliviers restaient incandescents, charbons énormes, debout par milliers, ne fumant déjà plus, mais pareils à des foules de lumières colossales, alignées ou éparses, figurant des boulevards démesurés, des places, des rues tortueuses, le hasard, l'emmêlement ou l'ordre qu'on remarque quand on voit de loin une cité éclairée dans la nuit.

A mesure qu'on allait, on se rapprochait du grand foyer et la clarté devenait éclatante. Pendant cette seule journée la flamme avait parcouru vingt kilomètres de bois.

Quand je découvris la ligne embrasée, je demeurai épouvanté et ravi devant le plus terrible et le plus saisissant spectacle que j'aie encore vu. L'incendie, comme un flot, marchait sur une largeur incalculable. Il rasait le pays, avançait sans cesse et très vite. Les broussailles flambaient, s'éteignaient. Pareils à des torches, les grands arbres brûlaient lentement, agitant de hauts panaches de feu, tandis que la courte flamme des taillis galopait en avant.

Toute la nuit, nous avons suivi le monstrueux brasier. Au jour levant, nous atteignions la mer.

Enfermé par une ceinture de montagnes bizarres, aux crêtes dentelées, étranges et charmantes, aux flancs boisés, le golfe de Bougie, bleu d'un bleu crémeux et clair cependant, d'une incroyable transparence, s'arrondit sous le ciel d'azur, d'un azur immuable qu'on dirait figé.

Au bout de la côte, à gauche, sur la pente rapide du mont, dans une nappe de verdure, la ville dégringole vers la mer comme un ruisseau de maisons blanches. Elle donne, quand on y pénètre, l'impression d'une de ces mignonnes et invraisemblables cités d'Opéra dont on rêve parfois en des hallucinations de pays invraisemblables. Elle a des maisons mauresques, des maisons françaises et des ruines partout, de ces ruines qu'on voit au premier plan des décors en face d'un palais de carton.

En arrivant, debout près de la mer, sur le quai où abordent les transatlantiques, où sont attachés ces bateaux-pêcheurs de là-bas, dont la voile a l'air d'une aile au milieu d'un vrai paysage de féerie, on rencontre un débris si magnifique qu'il ne semble pas naturel : c'est la vieille porte Sarrazine, envahie de lierre.

Et dans les bois montueux autour de la cité, partout des ruines, des pans de murailles romaines, des morceaux de monuments sarrasins, des restes de constructions arabes.

Le jour s'écoula, tranquille et brûlant; puis la nuit vint. Alors on eut tout autour du golfe une vision inoubliable. A mesure que les ombres s'épaississaient, une autre lueur que celle du jour envahissait l'horizon. L'incendie, comme une armée assiégeante, enfermait la ville, se resserrait autour d'elle. Des foyers nouveaux allumés par les Kabyles apparaissaient coup sur coup, reflétés merveilleusement dans les eaux calmes du vaste bassin qu'entouraient les côtes embrasées. Le feu, tantôt, avait l'air d'une guirlande de lanternes vénitiennes, d'un serpent aux anneaux de flamme, se tordant et rampant sur les ondulations de la montagne; tantôt il jaillissait comme une éruption de volcan, avec un centre éclatant et un immense panache de fumée rouge, selon qu'il

consumait des étendues plantées de taillis ou des bois de haute futaie.

Je demeurai six jours dans ce pays flambant; puis je partis par cette route incomparable qui contourne le golfe et va le long des monts, dominée par des forêts, dominant d'autres forêts et des sables sans fin, des sables d'or que baignent les flots tranquilles de la Méditerranée.

Tantôt l'incendie atteignait le chemin. Il fallait descendre de voiture pour écarter les arbres ardents tombés devant nous. Tantôt nous allions, au galop des quatre chevaux, entre deux vagues de feu, l'une descendant au fond d'un ravin où coulait un gros torrent, l'autre escaladant jusqu'aux sommets et rongeant la montagne, dont elle mettait à nu la peau roussie. Les côtes incendiées, éteintes et refroidies, semblaient couvertes d'un voile noir, d'un voile de deuil.

Parfois nous traversions des contrées encore intactes. Les colons, inquiets, debout sur leurs portes, nous demandaient des nouvelles du feu, comme on s'informait en France, au moment de la guerre allemande, de la marche de l'ennemi.

On apercevait des chacals, des hyènes, des renards, des lièvres, cent animaux différents fuyant devant le fléau, sans peur des hommes maintenant, affolés par l'épouvante de la flamme. Au détour d'un vallon, je vis soudain les cinq fils télégraphiques si chargés d'hirondelles qu'ils ployaient étrangement, formant ainsi, entre chaque poteau, cinq guirlandes d'oiseaux. Mais le cocher fit claquer son grand fouet : un nuage de bêtes s'envola, s'éparpilla dans l'air, et les gros fils de fer soulagés tout à coup bondirent, se détendant comme la corde d'un arc. Ils palpitèrent longtemps encore, agités de longues vibrations qui se calmaient peu à peu.

Mais bientôt nous pénétrâmes dans les gorges du Chabet-el-Akbra. Laissant la mer à gauche, on entre dans la montagne entr'ouverte. Ce passage est un des plus grandioses qu'on puisse voir. La coupure souvent se retient; des pics de granit, nus, rougeâtres, bruns ou bleus, se rapprochent, ne laissant à leur pied qu'un mince passage pour l'eau, et la route n'est plus qu'une étroite corniche taillée dans le roc même, au-dessus du torrent qui roule.

L'aspect de cette gorge aride, sauvage et superbe, change à tout instant. Les deux murailles qui l'enferment s'élèvent parfois à près de deux mille mètres; et le soleil ne peut pénétrer au fond de ce puits que juste au moment où il passe au-dessus.

A l'entrée de l'autre côté, on arrive au village de Kerrata. Les habitants, depuis huit jours, regardaient la fumée noire de l'incendie sortir du sombre défilé comme d'une gigantesque cheminée.

Le gouvernement de l'Algérie a prétendu après coup que ce désastre, qu'il aurait pu facilement empêcher avec un peu de prévoyance et d'énergie, ne venait pas des Kabyles. On a dit aussi que les forêts brûlées ne contenaient point plus de cinquante mille hectares.

Voici d'abord une dépêche du sous-préfet de Philippeville :

« J'ai été informé de Jemmapes par maire et administrateur que toutes les concessions forestières sont anéanties et que le feu a ravagé tous les douars de la commune mixte. Les villages de Gastu, Aïn-Cherchar, le Djendel ont été menacés. A Philippeville, tous les massifs boisés ont brûlé. Stora, Saint-Antoine, Valée, Damrémont ont failli devenir la proie des flammes.

« A El-Arouch, peu de dégâts en dehors de cinq cents hectares brûlés dans les douars des Ouled-Messaoud, Hazabra et El-Ghedir. A Saint-Charles, six cents hectares brûlés environ entre l'oued Deb et l'oued Goudi, et huit cents hectares au nord-est et au sud-est. Fourrages et gourbis détruits. A Colo mixte et Attia, le feu a tout ravagé

« Les concessions Teissier, Lesseps, Levat, Lefebvre, Sider, Bessin, etc., sont détruites en tout ou partie; plus, quarante mille hectares de bois domaniaux. Des fermes, des maisons du Zériban ont été dévorées par les flammes. On compte même de nombreuses victimes humaines.

« Ce matin, nous avons enterré trois zouaves morts victimes de leur dévouement près de Valée.

« Les dégâts sont incalculables et ne peuvent être évalués même approximativement.

« Le danger a disparu en grande partie par suite de la destruction de tous les bois. Le vent a aussi changé de direction, et je pense qu'on se rendra maître des derniers foyers, notamment dans les propriétés Besson, de Collo, et à l'Estaya près Robertville.

« J'ai envoyé hier cent cinquante hommes de troupe à Collo, en réquisitionnant un transatlantique de passage. »

Ajoutons à cela les incendies des forêts du Zeramna, du Fil-Fila, du Fendeck, etc.

M. Bizern, adjudicataire pour quatorze ans des forêts d'El-Milia, a écrit ceci :

« Mon personnel a fait preuve de la plus grande énergie; il s'est exposé très gravement, et par deux fois nous avons pu nous rendre maîtres du feu. C'est en pure perte. Pendant que nous combattions d'un côté, les Arabes rallumaient le feu d'un autre, et dans plusieurs endroits différents. »

Voici une lettre d'un propriétaire :

« J'ai l'honneur de vous signaler que, vers le milieu de la nuit de dimanche à lundi, mon fermier Ripeyre, de garde sur ma propriété sise au-dessus du champ de manœuvre, a vu quatre tentatives d'incendie : dans le terrain communal, à quelques centaines de mètres de ma propriété; une autre, au dessus de Damrémont, et la quatrième au-dessus de Valée. Le vent ayant manqué, le feu n'a pu se propager. »

Voici une dépêche de Djidjelli :

« Djidjelli, 23 août, 3 heures 10 du soir.

« Le feu ravage la concession forestière des Beni-Amram, appartenant à M. Carpentier, Édouard, de Djidjelli.

« La nuit dernière, il a été allumé en vingt endroits différents; un cantonnier, arrivant de la mine de Cavalho, a vu distinctement tous les foyers.

« Ce matin, presque sous les yeux du caïd Amar-ben-Habilès, de la tribu des Feni-Fonghal, le feu a été mis au canton de Mezrech, et, un quart d'heure après, il prenait sur un autre point du même canton, en sens contraire du vent.

« Enfin, au même instant, à quatre cents pas du groupe formé par le caïd et une cinquantaine d'Arabes de sa tribu, toujours à l'opposé de la direction du vent, un nouveau foyer d'incendie éclatait.

« Il est donc de toute évidence que le feu est mis par les populations indigènes, et en exécution d'un mot d'ordre donné. »

J'ajouterai que, ayant moi-même passé six jours au milieu du pays incendié, j'ai vu, de mes yeux vu, en une seule nuit, le feu jaillir simultanément sur huit points différents, au milieu des bois, à dix kilomètres de toute demeure.

Il est certain que si nous exercions une surveillance active dans les tribus, ces désastres, qui se reproduisent tous les quatre ou cinq ans, n'auraient pas lieu.

Le gouvernement croit avoir fait ce qu'il faut quand il a renouvelé, à l'approche des grandes chaleurs, les instructions concernant l'établissement des postes-vigies institués par l'article 4 de la loi du 17 juillet 1874. Cet article est ainsi conçu :

« Les populations indigènes, dans les régions forestières, seront, pendant la période du 1er juillet au 1er novembre, astreintes, sous les pénalités édictées à l'article 8, à un service de surveillance qui sera réglé par le gouverneur général. »

On soupçonne les indigènes de vouloir incendier les forêts... et on les leur confie à garder !!! N'est-ce pas d'une naïveté monumentale?

Cet article sans doute a été ponctuellement exécuté. Chaque indigène était à son poste... Seulement... il a mis le feu.

Un autre article, il est vrai, prescrit une surveillance spéciale exercée par un officier désigné chaque année par le gouverneur général. Cet article ne reçoit jamais ou presque jamais d'exécution.

Ajoutons que l'administration forestière, la plus tracassière peut-être des administrations algériennes, fait en général tout ce qu'il faut pour exaspérer les indigènes.

*
* *

Du Chabet jusqu'à Sétif on croit traverser un pays en or. Les moissons, coupées haut et non fauchées ras comme en France, pilées par les pieds des troupeaux, mêlant leur jaune clair de paille au rouge plus foncé du sol, donnent juste à la terre la teinte chaude et riche des vieilles dorures.

Sétif est une des villes les plus laides qu'on puisse voir.

Puis on traverse jusqu'à Constantine d'interminables plaines. Les bouquets de verdure, de place en place, les font ressembler à une table de sapin sur laquelle on aurait éparpillé des arbres de Nuremberg.

Et voici Constantine, la cité phénomène, Constantine l'étrange, gardée, comme par un serpent qui se roulerait à ses pieds, par le Roumel, le fantastique Roumel, fleuve de poème qu'on croirait rêvé par Dante, fleuve d'enfer coulant au fond d'un abîme rouge comme si les flammes éternelles l'avaient brûlé. Il fait une île de sa ville, ce fleuve jaloux et surprenant. Il l'entoure d'un gouffre terrible et tortueux, aux rocs éclatants et bizarres, aux murailles droites et dentelées.

La cité, disent les Arabes, a l'air d'un burnous étendu. Ils l'appellent *Belad-el-haoua,* la cité de l'air, la cité du ravin, la cité des passions. Elle domine des vallées admirables pleines de ruines romaines, d'aqueducs aux arcades géantes, pleines aussi d'une merveilleuse végétation. Elle est dominée par les hauteurs de Mansoura et de Sidi-Meçid. Elle apparaît debout sur son roc, gardée par son fleuve, comme une reine. Un vieux dicton arabe la glorifie. « Bénissez, dit-il à ses habitants, la mémoire de vos aïeux qui ont construit votre ville sur un roc. Les corbeaux fientent ordinairement sur les gens, tandis que vous fientez sur les corbeaux. »

Les rues populeuses sont plus agitées que celles d'Alger, grouillantes de vie, traversées sans cesse par les êtres les plus divers, des Arabes, des Kabyles, des Biskris, des Msabis, des nègres, des Mauresques voilées, des spahis rouges, des turcos bleus, des kadis graves, des officiers reluisants. Et les marchands poussent devant eux des ânes, ces petits bourricots d'Afrique hauts comme des chiens, des chevaux, des chameaux lents et majestueux.

Salut aux juives ! Elles sont ici d'une beauté superbe, sévère et charmante. Elles passent, drapées plutôt qu'habillées, drapées en des étoffes éclatantes, avec une incomparable science des effets, des nuances, de ce qu'il faut pour les rendre belles. Elles vont, les bras nus depuis l'épaule, des bras de statues, qu'elles exposent hardiment au soleil ainsi que leur calme visage aux lignes pures et droites. Et le soleil semble impuissant à mordre cette chair polie.

Mais la gaieté de Constantine, c'est le peuple mignon des petites filles, des toutes petites. Attifées comme pour une fête costumée, vêtues de robes traînantes de soie bleue ou rouge, portant sur la tête de longs voiles d'or ou d'argent, les sourcils peints, allongés comme un arc au-dessus des deux yeux, les ongles teints, les joues et le front parfois tatoués d'une étoile, le regard hardi et déjà provocant, attentives aux admirations, elles trottinent, donnant la main à quelque grand Arabe, leur serviteur. On dirait quelque nation de conte de fées, une nation de petites femmes galantes, car elles ont l'air de femmes, ces fillettes, femmes par leur toilette, par leur coquetterie éveillée déjà, par les apprêts de leur visage. Elles appellent de l'œil, comme les grandes ; elles sont charmantes, inquiétantes et irritantes comme des monstres. On dirait un pensionnat de courtisanes de dix ans, de la graine d'amour qui vient d'éclore.

Mais nous voici devant le palais d'Hadj-Ahmed, un des plus complets échantillons de l'architecture arabe, dit-on. Tous les voyageurs l'ont célébré, l'ont comparé aux habitations des *Mille et une nuits*. Il n'a rien de remarquable. Seuls, les jardins intérieurs lui donnent un caractère charmant. Il faudrait un volume pour raconter les férocités, les dilapidations, toutes les infamies de celui qui l'a construit avec les matériaux précieux enlevés, arrachés aux riches demeures de la ville et des environs.

Le quartier arabe de Constantine tient une moitié de la cité. Ses rues en pente, plus emmêlées, plus étroites encore que celles de la kasbah d'Alger, vont jusqu'au bord du gouffre où coule l'oued Roumel.

Huit ponts jadis traversaient ce précipice ; six de ces ponts sont en ruines aujourd'hui. Un seul, d'origine romaine, nous

donne encore une idée de ce qu'il fut. Le Roumel, de place en place, disparaît sous des arches colossales qu'il a creusées lui-même. Sur l'une d'elles fut bâti ce pont. La voûte naturelle où passe le fleuve est élevée de quarante et un mètres; son épaisseur est de dix-huit mètres: les *fondations* de la construction romaine sont donc à *cinquante-neuf* mètres au-dessus de l'eau, et le pont avait lui-même deux étages, deux rangées d'arches superposées sur l'arche géante de la nature.

Aujourd'hui un pont en fer d'une seule arche donne entrée dans Constantine.

*
* *

Mais il faut partir et gagner Bone, jolie ville blanche qui rappelle celles des côtes de France sur la Méditerranée.

Le *Kléber* chauffe le long du quai. Il est six heures. Le soleil s'enfonce, là-bas, derrière le désert, quand le paquebot se met en marche. Et je reste jusqu'à la nuit sur le pont, les yeux tournés vers la terre, qui disparaît dans un nuage empourpré, dans l'apothéose du couchant, dans une cendre d'or rose semée sur le grand manteau d'azur du ciel tranquille.

GUY DE MAUPASSANT.

FIN.

LA DOT DE KATEL

Nouvelle (1)

VI.

Katel cependant était retournée d'un pas lourd à sa place, près de la cheminée; elle s'était de nouveau affaissée sur l'escabeau et restait là, le cœur serré, la tête vide, les yeux fixés sur un précipice qu'il lui semblait voir béant à ses pieds... Plus son regard y plongeait, plus cet abîme devenait noir et profond... Vraiment il était insondable... Elle se rejetait en arrière dans la crainte d'y tomber, puis, prenant son front entre ses deux mains glacées, se disait : « Je suis folle... »

Mme Coudray la trouva dans cet état quand elle se présenta vers la fin du jour, vêtue de ses habits du dimanche, quelque peu guindée en ses allures (car au fond elle n'était contente qu'à demi), pour faire auprès de celle que son fils avait choisie une démarche décisive.

La porte était restée entre-bâillée derrière le docteur Toury; elle n'eut qu'à la pousser et s'avança jusqu'au milieu de la chambre sans que Katel eût fait un mouvement :

— Vous dormez, petite? lui cria-t-elle; vous dormez avant la nuit,... votre porte ouverte?... Qu'est-ce qui vous a donc tant lassée?...

Katel se frotta les yeux, en effet, comme si elle sortait d'un somme. Oh! que n'avait-elle rêvé seulement ces choses horribles!.. Mais la vue des pièces d'argent éparses sur la table ne lui permettait pas de douter que tout ne fût réel.

— Et vous laissez traîner vos sous? reprit plus gaiement Mme Coudray à qui la vue d'une somme ronde rendait toujours sa belle humeur. Si quelque mauvais gars était entré, profitant de ce que vous n'aviez pas mis le loquet?... Je vous croyais plus soigneuse! Mais quelle mine vous avez, mon enfant! s'écria la fermière oubliant tout à fait ses intentions de froideur et de dignité. Seriez-vous donc malade?... Jamais on ne vous a vue blanche comme ça...

— Je ne me sens pas bien, dit Katel.

— Allons! je viens vous annoncer une chose qui vous remettra, j'espère. C'est que je donne mon consentement, et le père avec moi, au mariage de Simon,... à votre mariage. Eh bien! tu ne me réponds pas mieux que ça? Je croyais que vous vous aimiez?... Tu me gardes peut-être rancune — reprit Mme Coudray avec volubilité en réfléchissant que le saisissement et la joie de la voir entrer avaient bien pu rendre Katel toute pâle et que la torpeur où elle l'avait trouvée était sans doute de la tristesse, une certaine inquiétude au sujet de ce mariage si brillant, si honorable pour elle; — on t'a dit, n'est-ce pas, que je mettais des bâtons dans les roues?.. Écoute, je suis franche, moi; je n'y vais pas par quatre chemins. Au premier moment, quand Simon m'a signifié qu'il ne voulait que toi, j'ai été un peu saisie. Tu n'es qu'une enfant adoptive du pays, tandis qu'il y a des Coudray à Germigny depuis que Germigny existe et même peut-être avant. Ça me chiffonnait. Si tu avais été la vraie fille de Mme Venot, parbleu, nous nous serions entendus tout de suite. Mais on ne connaît pas tes parents. J'en ai fait la réflexion. Sais-tu ce qu'a répondu mon homme, qui ne dit pas grand'chose d'habitude? Il a parlé pour toi et bien parlé; il prétend que ta conduite depuis qu'on te connaît nous est la preuve que tu sors d'un bon sang, il trouve qu'on n'a pas besoin d'autre garantie. Bon chien chasse de race, chacun sait ça. Nous sommes donc décidés à ne plus nous embarrasser de ce qu'étaient tes père et mère, qui devaient valoir leur fille, et je te demande une fois pour toutes de devenir la nôtre, oui-da, notre fille. Tu connais la maison, tu es habituée à nous. Simon te plaît : je ne vois pas pourquoi la chose ne se déciderait point tout de suite. Il y a quelqu'un d'impatient qui m'attend là-bas au détour du chemin. Ne le fais pas languir.

Et très maternellement Mme Coudray embrassa Katel.

— Je vous ai bien de l'obligation, dit la pauvre enfant dont le pâle visage s'éclaira malgré elle d'une joyeuse rougeur et d'un joyeux sourire aussitôt évanouis pour faire place à un air de tristesse plus morne encore qu'auparavant; mais il faut que je réponde à une chose que vous venez de dire, madame Coudray. J'ai eu des nouvelles de mon père, il y a une heure,... peut-être davantage;... depuis, je n'ai pas senti couler le temps... Ce n'est point de son gré que mon père est parti. Il a été arrêté, condamné, vous entendez bien, condamné pour un crime. Il avait tué... Mon père avait tué un homme! Il a été envoyé aux galères. Il est mort avant d'avoir achevé sa peine. Et cet argent-là, c'est le sien...

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

Il l'a gagné sou à sou pour moi qui ne me souvenais seulement pas de lui. C'est un monsieur qui me l'a apporté de sa part, le médecin de là-bas... Il m'a raconté des choses que je ne pourrai plus jamais oublier. Nicolas Blitz était forçat, madame Coudray, et je suis sa fille, acheva Katel avec une sombre énergie.

La fermière, dès les premiers mots de son récit, avait reculé vers la porte, épouvantée, mettant le plus de distance possible entre elle et la fille du forçat, qui lui inspirait en ce moment une partie de l'horreur qu'elle eût ressentie pour le forçat lui-même.

— Et vous avez cru pouvoir entrer dans notre famille?... balbutia-t-elle atterrée.

— Je n'ai rien cru, dit humblement Katel; c'est vous qui m'avez demandé...

— Mais, mon enfant, ma pauvre enfant, comprends donc... Ça devient impossible. Que dirait-on dans le bourg? Et nous-mêmes... nous n'oserions plus lever les yeux. C'est dur certainement de faire payer les innocents pour les coupables; mais depuis le péché d'Adam c'est ainsi. Tu me fais grand'pitié, Katel; n'importe : tu serais riche comme une reine, que je ne pourrais me décider maintenant à te donner mon fils. Pauvre Simon, aura-t-il du chagrin! s'écria Mme Coudray dans la naïveté de son égoïsme.

— Pauvre Simon! répéta Katel en se cachant le visage dans son tablier.

— Pourquoi es-tu jamais venue chez nous? Pourquoi vous êtes-vous connus? poursuivit la fermière qui ne pensait qu'à ses propres ennuis tout en ayant l'air de plaindre ceux des autres. Nous ne parlerons plus de mariage, Katel... Et tu devrais m'aider la première, si tu avais de la raison et du courage, à détourner mon fils de ce qui le ferait montrer au doigt. Il a depuis longtemps passé sa majorité, il est donc le maître; j'espère bien tout de même qu'il ne voudra pas faire mourir sa mère de chagrin.

— Madame Coudray, je ne vous ai jamais dit, il me semble, que j'acceptais votre fils, répliqua vertement Katel dont les yeux jetèrent une flamme.

Mais cet éclair de fierté s'était éteint avant que Mme Coudray eût gagné le bout de la rue. Restée seule, la pauvre fille sentit son cœur se briser; elle fondit en larmes :

— Quelle journée, mon Dieu, quelle journée! répétait-elle.

Horrible journée en effet et qui n'était pas achevée. Il lui fallut encore subir une autre épreuve, le spectacle de la douleur et des emportements de Simon. Celui-ci accourut quelques instants après, sans avoir écouté la moitié de ce que sa mère essayait de lui dire en route. L'ayant rembarrée dès les premiers mots d'une furieuse manière, il s'était échappé; il venait jurer à Katel que rien n'était changé, qu'aucun événement au monde ne pourrait l'empêcher de la prendre pour femme.

— Tu es la même Katel, et je t'aime toujours autant, disait-il en l'embrassant coup sur coup.

Mais il la regardait cependant comme s'il l'eût malgré lui trouvée différente.

— Si seulement nous avions pu tous ne pas savoir!... Pourquoi as-tu parlé à ma mère?...

— Quelque chose me le commandait..., quelque chose de plus fort que moi.

— La faute n'est pas tienne...; tu n'avais rien à confesser.

— Que veux-tu? Il me semble depuis ce matin ne plus pouvoir porter la tête haute. Un poids pèse sur mes épaules et je comprends que ta mère ne se soucie pas que tu en aies ta part. Ce qu'elle a dit est juste, bien juste... Il faut obéir, Simon, et ne plus penser à moi!...

— Ne plus penser à toi?... Comme tu prends ton parti aisément! Il paraît que tu peux oublier à volonté. Je te trouve bien heureuse d'être ainsi faite. Moi, je ne suis pas de même... parce que je t'aime... Je t'aime par-dessus tout, tandis que tu ne m'as jamais aimé sérieusement, je le vois bien, dit Simon qui, dans son chagrin, lui cherchait des torts.

Mais le regard suppliant et navré de la pauvre fille le désarma :

— Eh bien, si tu m'aimes, sois ma femme, ma femme malgré tout. Je le veux..., je t'en prie.

« Il se croit capable d'agir comme il le dit, de braver tout le monde, pensait Katel; mais sa famille fera en sorte de le détacher de moi. »

Crédule jusque-là, elle sentait son esprit s'ouvrir au doute et à la clairvoyance sous les coups du malheur.

— Simon, dit-elle, pendant qu'il la retenait toujours serrée contre lui comme pour défier ceux qui auraient tenté de les séparer. Je ne consentirai jamais à être une cause de brouille entre les parents et le fils.

— Et tu n'en seras pas une, ma chérie; je les amènerai à penser comme moi, je leur prouverai qu'on peut être l'honnête fille d'un père déshonoré, que ce que tu valais hier, tu le vaux aujourd'hui. Laisse-moi seulement un peu de temps pour tout arranger. Si l'entêtement de ma mère retarde notre mariage, rien ne nous empêche jusque-là de nous voir tous les jours.

— Tu ne penses plus aux mauvaises langues, Simon.

— Laisse dire et soyons heureux; voilà tout ce qu'il faut.

Elle se dégagea d'un mouvement brusque; il lui semblait qu'il avait pour elle moins de respect, qu'il s'inquiétait moins de sa bonne renommée.

Comme elle devenait craintive et méfiante, la pauvre Katel! Injuste peut-être, car Simon se remit à lui répéter vingt fois, pour se le persuader à lui-même sans doute, qu'il l'épouserait telle qu'elle était... avec son malheur, avec sa honte...

Sa honte! La fierté de Katel se cabra de nouveau. Ne lui parlait-il pas comme à une coupable? Ses protestations de tendresse n'avaient-elles pas l'accent du pardon?... Une sensation secrète de révolte faisait affluer tout son sang vers son cœur; mais comment en vouloir à Simon? Il était de si bonne foi, il songeait si peu à l'humilier, à la blesser! C'était une situation fatale, contre laquelle nul ne pouvait rien, qui lui suggérait ces paroles cruelles à son insu. Bientôt, lorsqu'elle le vit, dans l'ardeur qu'il mettait à la convaincre et dans le désordre où le jetaient les sentiments contraires qui l'étouffaient, verser de ces larmes si tou-

chantes sur un mâle visage, elle retomba d'elle-même entre ses bras.

Ils pleurèrent longtemps ainsi, enlacés plus étroitement que jamais, blottis l'un contre l'autre sur le banc de la cheminée, à cette heure triste qu'on appelle l'entre chien et loup. Comment en finir avec cette angoisse qui avait sa mortelle douceur, car l'amour et la jeunesse peuvent mêler aux larmes un philtre qui enivre et faire du désespoir même, pourvu qu'il soit savouré en commun, une volupté?

Katel retenait les minutes en disant :

— C'est peut-être la dernière fois!

Simon ajoutait un serment à chacun de ses baisers sans être, au fond, bien sûr de pouvoir tenir tout ce qu'il promettait d'un élan si sincère.

L'entrée furtive d'une petite voisine qui venait chercher de la braise dans son sabot interrompit un tête-à-tête qu'autrement ils eussent prolongé jusque dans la nuit. Katel fit à Simon un signe impérieux et désolé, l'avertissant qu'il la perdait, ce qui le décida enfin à battre en retraite, tandis que l'enfant s'émerveillait de rencontrer « le grand fils aux fermiers de la Motte » dans cette maison dont jamais un homme ne franchissait le seuil, et plus encore de trouver mam'zelle Katel sans chandelle, sans feu qui annonçât qu'elle pensait à son souper, si agitée avec cela qu'elle n'avait seulement pas eu l'air de comprendre ce qu'on lui demandait, elle qui toujours était prête pourtant à obliger.

Le bourg apprit bien vite ces nouvelles exorbitantes, qui coururent de maison en maison comme court le feu sur une traînée de poudre. Pour comble de malheur, Mme Coudray, après son explication avec Katel et l'algarade qu'elle avait essuyée de son fils sur le chemin, était allée tomber en pâmoison chez sa cousine Boitard. Celle-ci, profitant de l'état où elle se trouvait, lui avait arraché sans peine un secret qui le lendemain fut dans toutes les bouches. On se racontait à l'oreille que Katel était la fille d'un assassin, une éhontée avec cela, qui débauchait un brave gars dont la mère, non sans raison, ne voulait pas l'accepter pour bru. La curiosité avec laquelle on se mit sur les portes la première fois qu'elle sortit, les chuchotements qui saluèrent son passage, firent comprendre à Katel qu'elle était l'objet du mépris public; elle crut sentir sous tous ces regards hostiles et moqueurs qu'elle était visiblement flétrie, marquée au fer rouge comme l'avait été le grand coupable qui lui attirait une telle disgrâce. « La marque pour moi non plus, se dit-elle, ne s'effacera jamais, et elle fera reculer tout le monde, même Simon, quoi qu'il en dise. »

L'absence de Simon pendant les jours qui suivirent sembla donner raison à ses craintes; enfermée chez elle, fuyant ses voisins et délaissée par eux, elle l'attendait avec un désir intense et un effroi presque égal. Peu à peu, sous l'influence de l'abandon et de la solitude, un travail étrange se fit dans cet esprit qui, jusque-là, n'avait été ni plus profond ni plus actif que celui de l'animal bien portant, allègre et heureux de vivre. Par un phénomène auquel sa volonté n'avait aucune part, la conscience du présent parut lui échapper; les circonstances les plus récentes se reléguèrent d'elles-mêmes dans une case lointaine de sa mémoire, comme si ses pleurs en eussent lavé, presque effacé la trace; à mesure qu'elle oubliait ainsi les choses actuelles, un passé qui jamais jusque-là ne s'était révélé à elle la ressaisissait. Il lui apparut d'abord vague, indécis, embrumé, pour ainsi dire, derrière des voiles qui un à un s'écartèrent; on eût dit un rideau tiré lentement sur des paysages, des incidents, des figures qu'elle avait rêvés peut-être plutôt que vus. Lequel d'entre nous ne s'est demandé parfois devant certaines réminiscences : « Est-ce le souvenir d'un songe ou celui d'une vie antérieure qui me revient? »

Elles n'existaient pas à Germigny, ces forêts de sapins noirs couvrant le sommet d'une haute montagne arrondie, ces cascades écumeuses, ces routes escarpées sur lesquelles glissaient des traîneaux chargés de bois, cette église qu'elle revoyait distinctement avec son grand ours derrière la porte, un ours dont toute petite elle avait peur quoiqu'on lui répétât qu'il était en pierre? Et jamais non plus à Germigny aucun homme ne l'avait fait sauter sur ses genoux. Les diminutifs caressants d'une langue depuis longtemps oubliée sonnaient à son oreille prononcés d'une voix rude : *Herzchen, Mauschen, mein Schatz.* Se figurait-elle son père ou se souvenait-elle réellement de lui? Il était possible que le récit trop saisissant du docteur lui eût troublé l'esprit : on ne passe pas impunément du calme absolu à de pareilles émotions. En quelques jours, la pauvre Katel avait appris, senti, creusé trop de choses poignantes. Elle en était comme hallucinée. Un même fantôme remplissait sa solitude et elle se familiarisait avec lui : c'était son père. Après lui avoir adressé des reproches douloureux, elle se rapprochait insensiblement de ce maudit comme du seul compagnon qu'elle pût désormais avoir au monde; les autres la méprisaient, mais quelqu'un l'avait aimée, aimée à son insu depuis son premier jour et jusqu'à la fin; rien n'avait pu rompre entre eux ce lien du sang qu'elle sentait se reformer dans son cœur et l'attirer à travers l'inconnu, à travers la mort, vers quelque devoir terrible et sacré. Une heure vint où elle alla rouvrir le tiroir dans lequel avec horreur elle avait jeté la poignée d'argent qui représentait l'héritage du forçat; regardant ce triste trésor d'un œil pensif qui n'exprimait plus que l'attendrissement, elle baisa chaque pièce l'une après l'autre.

VII.

C'était le dimanche matin. Katel, épuisée par le jeûne, par l'insomnie, par la révolution qui s'était produite en elle, ne laissant rien subsister de l'insouciante Rousserolle qu'elle était si peu de jours auparavant, sortit machinalement à l'appel du troisième coup de la grand'messe.

— Quelle effrontée! dirent entre eux les fidèles lorsqu'elle entra dans l'église d'un pas brisé, la tête basse, vieillie pour ainsi dire. Quelle effrontée!... Se montrer en public et devant le bon Dieu après un pareil scandale, quand on sert de fable à tout le pays!

L'humiliation de passer pour gagner sa place auprès des parents de Simon, d'effleurer de sa robe celle de Mme Cou-

dray qui, sans doute, eût détourné la tête, lui fut épargnée : il n'y avait dans le vaste banc de chêne vermoulu, occupé d'ordinaire par une nombreuse famille, que les domestiques. Ceux-ci avaient jasé tout bas sur les scènes pénibles qui se succédaient sans cesse à la Motte, dont les maîtres, vu l'état où ils étaient depuis quelque temps, toujours désolés ou furieux, en querelle les uns contre les autres, préféraient rester au logis.

On fêtait, ce jour-là, aussi solennellement que possible, dans la vieille basilique délabrée, l'Exaltation de la Sainte-Croix. Un capucin de passage au presbytère, où il s'était reposé en poursuivant à travers le diocèse une quête pour quelque couvent de son Ordre, prêcha sur le plus grand et le plus tragique des symboles de la religion et, à propos de la croix, sur l'immolation volontaire qui nous rend semblables au Christ portant d'un cœur soumis l'instrument de son supplice pour être élevé de terre ensuite et attirer à lui tous ceux qui pèchent, tous ceux qui souffrent.

Sa fougueuse éloquence fit beaucoup plus d'effet que les allocutions de M. le curé. Celles-ci berçaient parfois, hélas! le sommeil des paroissiens, gens pieux et dociles pour la plupart, mais qui, n'ayant pas l'habitude d'être assis, cédaient naturellement à l'influence du repos et d'un débit monotone. D'ailleurs c'étaient presque toujours, après une courte leçon de morale chrétienne, les mêmes admonestations à l'adresse des jeunes filles qui fréquentaient le bal de Châteauneuf ou des jeunes gens qui entraient trop volontiers au cabaret, le même reproche à ce mauvais travail du dimanche qui fait manquer la messe. Lorsqu'il s'agissait de prier pour les biens de la terre, on entr'ouvrait l'œil, quitte à le refermer bientôt. L'église était si agréablement fraîche, l'odeur de l'encens si pénétrante, le paysan est toujours si las après la moisson! M. le curé lui-même excusait les dormeurs. Cette fois cependant, chacun restait éveillé.

La grande barbe, les sandales et la robe de bure faisaient sensation; on devinait que les rigueurs d'une pénitence extraordinaire avaient dû amaigrir ce corps sans doute déchiré sous la corde à nœuds par les pointes d'un cilice. Et les yeux caves du père Timothée luisaient d'un éclat fiévreux à l'ombre de son front rasé, tandis que d'une voix pareille à la trompette du Jugement il racontait sa propre histoire avec l'humilité de l'apôtre glorifiant Dieu des périls qu'il a courus sur terre et sur mer, des travaux, des fatigues, des naufrages dont il est sorti victorieux par l'unique puissance de la grâce : vraiment, tout cela donnait l'idée d'un saint.

Katel fut d'abord fascinée comme les autres; puis une corde muette jusque-là, enthousiasme, ferveur religieuse, vibra tout à coup au plus profond d'elle-même, la faisant tressaillir. Il lui sembla que le capucin s'adressait spécialement à elle, tant chacune de ses paroles allait droit aux plaies vives de son cœur. Il disait que Dieu, en dépouillant de tous les biens terrestres et apparents sa créature, se donne à elle avec les forces surnaturelles qu'il est seul maître de dispenser, pourvu qu'elle consente de son plein gré à ne plus tourner les yeux vers rien d'humain; il peignit la félicité de celui qui, nu, affamé, infirme et méprisé dans le monde, sera un jour rassasié, revêtu de lumière, exalté au plus haut des cieux, pour avoir aidé par la charité le Christ à porter sa croix; il prouva que le plus pauvre et le plus faible peut pratiquer cette sublime vertu de la charité, qui n'est autre que l'amour, l'amour pur et brûlant comme une flamme, l'amour capable de dévorer en nous tout ce qui est nous-mêmes en ne laissant subsister que l'esprit de sacrifice. « L'amour, la charité, ajouta-t-il, peut faire des miracles en ce monde et dans l'autre, ramener ceux qui s'égarent, expier pour ceux qui pèchent, éteindre même les flammes du purgatoire. Dévouons-nous pour les vivants et pour les morts, arrachons de notre sein jusqu'aux dernières racines de l'égoïsme, donnons tout, sans réserve, à l'heure où c'est encore un mérite de donner... »

Et le moine mendiant, revenant au but pratique de son sermon, fit valoir les mérites de l'aumône dans l'intérêt de sa communauté. Mais Katel n'entendait plus : cette voix, la voix de Dieu sans doute, continuait à lui redire qu'elle avait une croix à porter en ce monde, une lourde croix, celle de son père; que lui seul la réclamait, qu'elle se devait à lui seul pour l'aider, pour le servir, pour le délivrer. Longtemps après que le prédicateur eût cessé de parler, la même voix l'exhortait à suivre le chemin lumineux brusquement ouvert devant elle; enfin elle voyait clair, elle comprenait... L'énergie d'une grande résolution remplaçait ses doutes, ses hésitations, faisait taire jusqu'à son chagrin. Le capucin passa, secoua sa bourse devant elle, sans qu'elle le vît; elle ne s'aperçut pas davantage que l'office était terminé, que les fidèles s'écoulaient un à un. Tout à coup il lui sembla que son âme envolée lui revenait, mais toute changée, plus grande, plus forte, étrangement sereine.

Elle se leva, sachant ce qu'elle voulait, et marcha vers le presbytère, dont l'abord ne lui était pourtant pas familier jusque-là, Katel n'ayant jamais compté parmi ces dévotes qui ont sans cesse affaire à M. le curé.

VIII.

Pendant ce temps, les amères discussions, qui n'avaient pas cessé depuis plusieurs jours, continuaient entre Simon et ses parents.

— Écoute, disait Mme Coudray, je t'accorde tout ce que tu voudras; je reconnais ses bonnes qualités; ça ne l'empêche pas d'être la fille de son père. Épouserais-tu la fille à Jean Lebrun?

— J'aimerais mieux me pendre! s'écriait Simon.

Jean Lebrun était la brebis galeuse du village, un paria auquel tout le monde tournait le dos parce que, dix ans auparavant, il avait volé du blé un jour qu'il battait en grange. Il s'en était suivi pour lui quelques semaines de prison. Depuis lors on ne l'employait guère que dans certains cas pressants, quand tous les bras devenaient indispensables à la besogne. Les Coudray se croyaient très braves et très généreux en lui donnant plus souvent que beaucoup d'autres le moyen de gagner sa vie sur leurs terres.

— Tu n'épouserais pas la fille à Jean Lebrun?

— Non, cent fois non. Qui songerait à faire cela?

— Pourtant ta Rousserolle ne la vaut point. Jean Lebrun a emporté dans sa blouse une poignée de froment pour nourrir ses enfants qui mouraient de faim; son père à elle a tué un homme. Lebrun n'a fait que traverser la prison; l'autre est mort aux galères. Il n'y a donc pas de comparaison. J'aimerais encore mieux te voir épouser Jeanne Lebrun que Katel.

— D'autant plus que la Jeanne est sans le sou, dit le père Coudray (qui d'ordinaire se tenait coi, la volubilité de sa femme ne lui permettant pas de placer une parole, mais qui, lorsque par hasard il ouvrait la bouche, disait toujours quelque chose de juste et de sensé). Tandis que Katel a une dot. On pourra croire que l'argent te fait passer par-dessus le reste.

— L'argent! Comme si nous en avions besoin!

— On a toujours besoin d'argent, et c'est quand on en a le plus qu'on en veut encore davantage, tout le monde sait ça. Les méchants grossiront en idée l'héritage de Mme Venot et ils diront que nous l'avons trouvé bon à prendre.

— J'aurais vite cassé la tête de celui qui prononcerait la moitié seulement d'une pareille insolence!

— Aucun Coudray, mon fils, n'a eu besoin jusqu'ici de casser la tête de personne, parce que jamais aucun n'a donné prise au reproche. Celui qui s'est exposé à de mauvais jugements, celui qui a mis contre lui de vilaines apparences, est forcé d'endurer ce que dit le monde. Nous endurerons, nous rougirons tous à cause de toi.

— Mon père, si vous saviez le mal que vous me faites!

— Il le faut; après, je ne dirai plus rien, reprit le père Coudray, à qui sa femme cédait la parole cette fois, voyant qu'il s'y prenait beaucoup mieux qu'elle-même pour convaincre Simon. Nous ne voulons pas que tu te jettes dans la rivière, ni que tu quittes le pays, comme tu nous menaces de le faire depuis huit jours. Agis donc à ton gré, sans te soucier de ce qu'il en coûtera aux autres. Ta sœur Françoise ne sera pas bourrelière à Châteauneuf, voilà tout. L'honnête homme qui l'a demandée, un homme établi, est obligé de tenir compte de l'opinion de ses pratiques; il ne voudra, je gage, avoir rien de commun avec une famille alliée à des assassins, à des condamnés, à des gens qui auraient mérité de mourir sur l'échafaud si la justice avait été pour eux ce qu'elle devait être. Le mariage de Françoise va tomber dans l'eau, grâce à son frère; il faut bien que nous en prenions notre parti, et je pense que tu passeras par-dessus cet affront-là comme par-dessus tous les autres.

Françoise, présente à cette scène, se mit à sangloter; la veille encore elle hésitait à épouser le bourrelier, qui n'était ni jeune ni bien fait, portant le désagréable surnom de *Jambes croches;* mais, l'idée que le prétendu dont elle ne voulait qu'à demi ne voudrait plus d'elle l'exaspérant, elle accusa tout haut Simon d'être cause de son malheur.

— Tu laisseras pleurer ta sœur comme tu as laissé pleurer ta mère, reprit le père Coudray. Moi, j'ai été soldat dans mon temps; je faisais alors de moins belles phrases que tu n'as coutume d'en faire sur ce qu'au régiment on appelle l'honneur; mais, sans parler si bien de la chose, je n'y aurais jamais manqué...

Simon devint rouge jusqu'à la racine des cheveux et se mordit les lèvres :

— Enfin, mon père, soyez juste. Que voulez-vous que je fasse? Je n'aimerai jamais une femme autant que j'aime Katel, et j'agis comme si je la haïssais en n'allant pas la consoler dans sa peine. Faudra-t-il que je reste toujours à la chaîne où vous me mettez, que je ne passe plus dans le village où je la rencontrerais à chaque pas?... Et quand je me trouverai en face d'elle, toutes les raisons que vous me donnez, même celles qui me paraissent bonnes, se fondront comme de la neige au soleil. Je lui demanderai à genoux de me pardonner; elle sera trop fière pour y consentir..., et il me semble que j'en deviendrai fou... Non, si je vous obéis, il faut absolument que je quitte le pays, et voilà ce que vous ne voulez pas, mon père.

Mme Coudray, à ces mots, couvrit de ses gémissements les lamentations de Françoise; les autres enfants, éplorés, eux aussi, s'accordaient à considérer le grand frère comme un monstre qui affligeait la maison si gaie auparavant!

— Tout cela est difficile, très difficile, répéta plusieurs fois le père Coudray en se grattant la tête sous son bonnet.

Ce fut moins difficile, en somme, qu'il ne pouvait le prévoir. Lorsque, le dimanche suivant, la fermière se rendit à l'église, elle vit en passant les volets de la maison des Venot fermés, la porte barrée comme si Katel eût été absente. Elle questionna. On lui répondit que la jeune fille était partie, en effet, depuis deux jours, sans rien dire à personne et en laissant sa chèvre, ses poules, toutes les bêtes de sa basse-cour à la sœur de M. le curé, qui ne savait point si c'était en garde ou en cadeau.

— Eh bien! s'écria Mme Coudray après avoir conté à son mari la bonne nouvelle, je ne lui aurais jamais cru tant d'esprit; elle a vu qu'il fallait y renoncer. Dieu veuille qu'elle ne revienne pas de sitôt!

Et les parents, à demi rassurés, dissimulèrent leur satisfaction pour ne pas faire trop de peine à Simon, qui était sombre de plus en plus et dévoré d'inquiétude.

— N'aurait-elle pu, pensait-il, me dire au moins où elle allait? Mais non; elle me méprise bien autrement encore qu'on ne la méprise ici. Elle me regarde comme un lâche; je l'ai mérité. Souffre donc, malheureux!...

Presque chaque jour il allait au village, sous quelque prétexte, dans le vague espoir toujours trompé de voir le volet de Katel ouvert de nouveau; il prenait sous main des informations qui ne le mettaient point sur sa piste; la tristesse et le dégoût de toutes choses augmentaient chez lui au lieu de diminuer. Mme Coudray eût préféré qu'il se plaignît; mais non, il gardait tout en lui-même, allant, sa besogne faite, se promener seul dans les endroits où il avait eu coutume de rencontrer Katel.

IX.

Des semaines, des mois se passèrent; une année tout entière s'écoula. Katel n'était point de retour. Comme pour

arracher Simon à ses soucis personnels, une catastrophe publique survint qui mit en péril les biens, la vie même de chacun. Nous voulons parler d'une des plus terribles inondations dont les riverains de la Loire aient gardé le souvenir. Les digues furent rompues, les ponts s'écroulèrent; les eaux se répandirent au loin, enlevant les moissons, déracinant les arbres et roulant dans leur course déchaînée des débris de toute sorte. A la place qu'avait occupée le bourg de Germigny, on ne voyait plus qu'un lac d'où émergeait çà et là le toit d'une maison, tandis que l'église, dont la cloche, longtemps sonnée à travers le fracas des éléments en fureur, avait fini par devenir muette, l'église surmontée de son drapeau de deuil ressemblait à quelque bouée gigantesque. Qui donc eût reconnu le Langon, la Bonnée, le Kanson, ces ruisseaux paisibles, confondus maintenant en un seul torrent qui entraînait tout sur son passage? Les habitants de la plaine, éperdus, gagnaient péniblement Châteauneuf : c'était un spectacle lugubre que celui de ces familles ruinées débarquant, avec ce qui leur restait de meubles et de hardes, dans le port de la petite ville, qui était elle-même inondée à demi, et campant en pleine rue sous l'averse incessante, car toutes les maisons étaient pleines. Des gens qui la veille encore vivaient tranquilles et dans l'aisance se trouvaient sans abri, sans pain.

Les Coudray ne furent point épargnés. Ils avaient pris moins de précautions que leurs voisins, comptant sur la situation relativement protégée de la ferme, qui s'élevait beaucoup plus haut que le bourg. Jamais jusque-là aucun des débordements qui accompagnent parfois les grandes crues du printemps et de l'automne ou les débâcles de l'hiver n'avaient atteint la Motte. Ses habitants virent donc sans grand émoi les premiers ravages de l'eau dans les prairies au-dessous d'eux :

— Bah! disait Mme Coudray d'un air de supériorité à quelques donneurs de conseils qui hochaient la tête : la Loire ne sera pas plus méchante que de coutume; elle ne dépassera point la haie vive du verger; je la défie bien de monter jusque chez nous.

Et, comme toujours, l'avis de cette maîtresse femme s'imposait à son entourage.

L'événement parut d'abord lui donner raison. Les eaux s'étaient arrêtées à distance respectueuse de la ferme et paraissaient se retirer, quand une tempête vint les soulever de nouveau, les pousser en avant, donner au fléau des proportions imprévues. Au milieu de ces sifflements sinistres du vent qu'interrompt le cliquetis de la pluie, Simon entendit, une nuit, contre le mur de sa chambre, les coups lents et sourds du plus puissant des béliers, le bruit du flot qui monte. Il éveilla ses parents à la hâte; ceux-ci ne pensèrent d'abord qu'au bétail, qui beuglait lamentablement de l'autre côté d'une nappe d'eau déjà infranchissable; mais force leur fut de comprendre que le rez-de-chaussée de la ferme, comme les étables, était envahi, qu'il ne s'agissait plus que de mettre les enfants en sûreté, de rassembler quelques objets précieux et de fuir sans s'occuper du reste. Le sauvetage s'effectua grâce à l'énergie de Simon bien secondée par celle de sa mère, qui valait mieux qu'un homme dans les moments de crise — grâce ensuite au secours qu'apporta le curé, dont le dévouement durant cette nuit d'horreur fit, on peut le dire, la conquête morale de la paroisse.

Jusque-là il n'avait été rien moins que populaire; le souvenir de son prédécesseur, un bel homme à grosse voix et à démarche de tambour-major, reléguait dans l'ombre ce prêtre chétif qui ne payait pas de mine; mais, quand on le vit ramer à tour de bras, comme si la Providence lui eût prêté des forces, et stimuler le zèle des gens qui, mieux faits que lui pourtant à ce métier, se seraient découragés sans son exemple, on ne lui marchanda plus l'estime.

« Vous ne l'avez point connu au temps de l'inondation! » Ce fut dorénavant la phrase consacrée quand il s'agissait de lui, de sa triste apparence, de son organe sans éclat, de l'excessive sobriété de son geste, de tout ce qui nuisait à ses sermons. « De plus membrés n'auraient peut-être pas fait ce qu'il a fait!... » Et l'envoi d'une médaille d'argent commémorative, que le préfet apporta lui-même à ce sauveteur en soutane, mit le comble à la gloire de M. le curé.

Seul, Simon, bien qu'il fût son obligé autant et peut-être plus que personne, continua de lui battre froid, poursuivi qu'il était par le vague instinct de sa complicité dans la disparition de Katel. Car il pensait encore à Katel au milieu de désastres matériels assez sérieux cependant pour le distraire du mal d'amour.

L'eau s'était retirée aussi vite qu'elle était venue, mais en laissant la campagne dans un état plus déplorable que si l'incendie ou la guerre y fût passé. L'aspect des grands bâtiments délabrés de la Motte faisait peur : des étables et des bergeries, il ne restait que quelques pans de mur croulants. Si le corps de logis principal, plus solide que le reste, avait résisté, il exigeait cependant des réparations considérables; tous les instruments d'agriculture s'en étaient allés à la dérive avec les chevaux morts, les vaches noyées, les barrières arrachées, les meubles si bien entretenus jadis. La terre elle-même avait été emportée par places, et dans d'autres une couche épaisse de sable la recouvrait. Que de peines, que de frais pour l'engraisser, pour l'ensemencer de nouveau! Et la situation des Coudray, au milieu de ce domaine dévasté, était plus critique encore qu'on ne pouvait le croire. Ils avaient à leurs trousses une meute de créanciers qui, ruinés eux-mêmes, se montraient d'autant plus pressants, et qu'ils ne pouvaient satisfaire qu'en vendant à vil prix. Le père Coudray, comme la plupart des paysans, avait eu toute sa vie la manie d'acheter de la terre dont le revenu couvrait à peine la moitié de l'intérêt qu'il se bornait à payer selon l'usage, ne se trouvant jamais en mesure de rembourser le capital, tant les continuelles acquisitions qui paraissaient l'arrondir l'appauvrissaient au contraire. Maintenant il lui fallait s'exécuter, et il n'avait pas d'argent comptant, et il prévoyait une suite d'années difficiles pendant lesquelles, bien loin d'en amasser, il lui faudrait faire des sacrifices.

Le banquier auquel il avait eu recours abusait de cette extrémité.

— C'est un usurier et le pire de tous, disait Mme Coudray au curé en lui débitant le long chapelet de ses doléances; mais à qui emprunter si ce n'est à lui? Nos proches ont eu vite fait de nous fermer leur bourse. D'ailleurs tout le monde est sans le sou.

Depuis que M. le curé l'avait aidée à sauver ses enfants, elle lui témoignait une grande confiance et se montrait heureuse quand, de temps à autre, il s'arrêtait chez elle en passant, ce qu'il ne faisait guère au temps de sa prospérité.

— Nos hommes ne sont bons à rien, ajoutait-elle; tout les rebute, le vieux surtout, qui n'a jamais eu beaucoup de tête. Nous n'échapperons pas à la misère, allez!

— La Providence est toujours là, madame Coudray.

— La Providence?... Sans doute. Si la Providence pouvait seulement faire tomber chez nous quelques sacs d'écus comptant! Je répondrais du reste.

En vain le curé lui répétait-il d'avoir bon espoir; elle ne voyait aucune raison d'espérer; tout allait de mal en pis, au contraire; le découragement du père Coudray, joint à l'effet des miasmes qui s'échappaient de la boue fétide que l'inondation laisse derrière elle, avait cloué le bonhomme dans son lit avec une mauvaise fièvre. Il fallut le soigner et, pour cela, négliger bien des choses; c'étaient encore des frais de médecin; et les échéances se succédaient, épuisant le peu de ressources qui eussent pu être employées à l'amendement de la terre et en journées de laboureurs. Tout seul, que pouvait faire Simon?

Un jour que, François Coudray se trouvant plus mal, le curé était venu lui rendre visite :

— Savez-vous ce que je pense souvent? lui dit le bonhomme avec tristesse : c'est que nous sommes punis d'avoir eu le cœur dur une fois..., vous savez bien?... Oui, le cœur dur pour ce pauvre gars que depuis je n'ai jamais vu rire et pour cette pauvre fille dont on n'a plus entendu parler.

— Katel? dit en se rapprochant Mme Coudray. Encore une qui a souffert de l'inondation! Sa maison ne tient quasiment plus debout. On ne la vendrait pas cher dans l'état où elle est.

— Mais Katel n'a pas besoin de la vendre; elle a même tout ce qu'il faut pour la faire réparer..., de bonnes valeurs que je connais.

— Ah?... Elle est bien heureuse, dit Mme Coudray d'un ton bref qui trahissait l'envie; plus heureuse que nous...

— Ce qu'elle possède vous aiderait certainement à remettre votre terre en état de produire, reprit lentement le curé.

— Pourquoi nous dire ça? Une fille que l'on a repoussée quand on se croyait riche ne revient pas vers les gens quand ils sont devenus pauvres. Et d'ailleurs...

— D'ailleurs, pauvres ou riches, vous agiriez de même, interrompit le curé. Ce n'est pas l'argent qui change rien dans ces questions de délicatesse.

La fermière rougit jusqu'au front, sans répondre, et le malade se retourna dans son lit avec agitation.

Simon, qui venait d'entrer, s'arrêta sur le pas de la porte.

— Avancez donc, mon ami, lui dit le curé; nous parlons d'une personne que vous vous rappelez peut-être, Katel Blitz.

D'un mouvement spontané le jeune homme se rapprocha, trop ému pour pouvoir articuler un mot.

— Je disais que Katel avait, en somme, la meilleure part, reprit le curé. Tandis que tout le monde ici est plus ou moins dans l'embarras, elle est riche et ne sait que faire de son argent.

— Tant mieux; mais ça ne m'importe guère, dit Simon d'un air farouche. Qu'est-elle devenue?... Vous savez donc où elle se cache? Vous en convenez maintenant?...

— Je l'ai toujours su, et c'est moi qui ai choisi le lieu de sa retraite, avec son consentement, bien entendu; mieux que cela..., sur sa demande. Mais elle m'avait fait jurer de me taire. Aujourd'hui, au contraire, ayant connaissance de la gêne où sont vos parents, elle me charge de mettre à leur disposition tout ce qu'elle tient de la générosité de Mme Venot.

— Ah! s'écria Simon, après ce que nous avons fait! Elle voudrait se venger qu'elle ne frapperait pas plus juste. Vous lui direz ça en refusant pour nous, monsieur le curé.

— C'est d'un bon cœur, dit le père Coudray, et cela nous fait honte en effet, grande honte...

A défaut de remords bien vifs, le regret s'éveilla chez Mme Coudray. Elle se tut, interdite, violemment tentée, mais n'osant le laisser voir.

— Certainement, murmura-t-elle, la personne dont vous parlez, monsieur le curé, est bien la dernière dont j'aurais attendu un service. S'il s'agissait d'une autre, j'accepterais le prêt, sûre de pouvoir tout rendre sans trop tarder...

— Ce n'est pas un prêt qu'elle vous offre, c'est un cadeau.

— Ni prêt ni cadeau... Ne revenez pas là-dessus, monsieur le curé, dit Simon avec emportement; je ne suis pas d'humeur à supporter les injures, même de votre part.

— Je croyais, répliqua le prêtre un peu sévère, qu'il n'y avait d'offensée que Katel. Eh bien, ceux qui ont quelque chose à se reprocher envers elle doivent considérer qu'ils répareront en lui permettant de leur rendre service. D'ailleurs l'affaire qui m'amène ne vous regarde pas. Katel se met à la disposition de vos parents..., des amis d'autrefois...

— Des amis! répéta Simon avec amertume.

Pendant ce colloque, Mme Coudray s'était penchée sur le lit de son mari et lui parlait avec animation. Très affaibli par la fièvre, il secouait la tête. Évidemment on n'était pas d'accord cette fois; mais évidemment aussi le tyran domestique en tenait peu de compte.

— Mon mari a raison, monsieur le curé; nous ne pouvons rien accepter dans ces conditions-là; cependant je vois encore un moyen de tout arranger...

— Vous n'auriez pas le cœur...? interrompit Simon.

Le curé le fit taire.

— Continuez, madame Coudray.

— Eh bien, reprit-elle un peu embarrassée, vous direz une chose à Katel, c'est que j'ai toujours eu bonne opinion d'elle jusqu'au moment où j'ai appris ce malheur, ce grand malheur qui nous a forcés à lui tourner le dos... Elle sait, du reste, combien je l'estimais; je l'ai priée moi-même d'être ma bru... Depuis, elle aurait pu nous causer de l'ennui, monter notre fils contre nous, faire manquer l'établissement

de Françoise, dont le mari, vous ne vous en êtes que trop aperçu, ne vaut pas le diable... Il s'est montré plus dur et plus pressurant avec son beau-père qu'un étranger... Au lieu de ça, elle s'est retirée bien sagement, et, aujourd'hui qu'elle pourrait se rire de nos peines, elle veut nous en débarrasser... Tenez, je pleure, tant je trouve honnête et gentille cette conduite-là... Je pleure, vous le voyez... Quant à son cadeau, nous n'en voulons pas; nous ne pourrions l'accepter que si elle nous l'apportait en mariage, parce que de cette façon...

— Je vous comprends, ma mère, s'écria Simon indigné; je comprends que votre orgueil vous a quittée avec votre argent et que les pauvres ne jugent plus ce qui est séant comme le font les riches. Tant pis pour vous! Ne comptez pas que je vous suive. Si j'ai donné les mains comme un lâche au malheur de toute ma vie, je résisterai à présent... Rien ne me fera céder..., quand Katel me supplierait elle-même de la prendre.

— Mon Dieu! tu vas tuer ton père... Vois dans quel état tu le mets, s'écria Mme Coudray en montrant son mari qui s'était renversé sur l'oreiller, si pâle qu'il ne l'eût pas été davantage, en effet, pour mourir.

Il approuvait au fond les paroles de son fils, mais il eût goûté aussi jusqu'à un certain point la sagesse tortueuse de sa femme, tout vieux soldat qu'il fût, à cheval sur l'honneur. Cette faiblesse lui venait en aide, le dispensant de prendre parti.

— Vous entendez Simon, monsieur le curé? Le voilà qui en fait l'aveu malgré lui... Il n'a jamais cessé de la regretter. Et ce n'est pas vous qui blâmerez un fils de s'être soumis coûte que coûte à la volonté de ses parents.

— Le ciel m'en garde! Mais je trouve qu'une fois encore votre fils a raison, qu'on ne peut revenir sur ce qui est fait. Vos motifs pour refuser Katel subsistent, en somme, aussi puissants que jamais, et je vous avertis qu'elle ne voudrait pas devoir sa place dans votre maison à la reconnaissance. D'ailleurs, Simon l'a dit avec beaucoup de courage : il serait le premier à la repousser si elle revenait.

— Parce que je suis indigne d'elle, repartit le jeune homme avec vivacité, mais d'un ton qui prouvait qu'après tout il eût transigé sans beaucoup de peine.

— Eh bien, soyez tranquille, mon enfant, vous ne serez pas mis à l'épreuve. Je ne lui porterai point les paroles de votre mère. Il est trop tard. La dot qu'il fallait pour les noces de son choix, c'est son malheureux père qui l'a fournie. Cette dot, si petite qu'elle fût, suffisait à Celui qui l'a prise sans aucune pensée d'intérêt ni d'égoïsme.

— Celui qui l'a prise? Elle est mariée! s'écria Simon en appliquant au coffre sur lequel il était assis un coup de poing qui fit tressaillir le malade. Ah! vous vous moquez de nous, monsieur le curé,... prenez garde!... Elle est mariée, Katel?... Et vous ne le disiez pas... Je ne la regrette plus si elle a pu se résigner si vite... Non, c'est fini..., tout est fini... Je ne la regrette plus...

Enfonçant son chapeau sur ses yeux, il allait sortir. Le curé le retint par le bras.

— Comment son mari, si elle en a un, la laisse-t-il libre de disposer de son avoir? Ça n'est pas naturel... murmura la mère Coudray assez perplexe.

— C'est que l'époux de Katel n'est pas ce que vous croyez. Au plus fort d'une douleur à laquelle vous aviez tous contribué, tous tant que vous êtes, répéta le curé impitoyablement, elle est venue me dire que, ceux qu'elle aimait l'ayant abandonnée, elle n'avait plus aucune raison de vivre, à moins que ce ne fût pour son père...

— Elle était donc folle!... Son père mort, je ne vois pas ce qu'elle pouvait faire pour lui.

— Elle pouvait le soulager, le consoler en la personne de ses pareils, remplir le devoir filial, dont elle ne s'était pas acquittée, au chevet des malades, dans les prisons,... eh bien oui, au bagne même... Les sœurs de la Sagesse vont jusque-là. C'est dans leur Ordre qu'elle est entrée. Je l'ai fait partir pour un couvent de Bretagne. Son noviciat est achevé. Je vous disais bien qu'elle avait choisi la meilleure part,... une part que rien ne peut plus lui ôter.

Mme Coudray continuait à ne comprendre que très faiblement.

— Elle s'est décidée tout à coup..., comme ça...

— Le jour où le Père Timothée a prêché dans l'église de Germigny, répondit le curé.

— Le jour où j'ai manqué la messe? ajouta Mme Coudray.

— Je soupçonnais bien que des cagots avaient mis la main sur elle, dit Simon répandant sa douleur et sa rage dans une insulte que le curé ne parut pas sentir.

— Les cagots, répliqua-t-il tranquillement, ont du moins réussi à l'élever au-dessus de son chagrin. Du reste, sa résolution lui est venue d'elle-même, c'est-à-dire d'en haut.

Simon ne pouvait étrangler ce petit homme qui ne se fâchait pas; d'autre part, sa mère, quelle qu'elle fût, avait droit sinon à son respect, du moins à son silence. Avec un rugissement sourd, il s'enfuit et alla sous un hangar, où personne ne pouvait le voir, pleurer comme un enfant en labourant sa poitrine de ses ongles et en collant sur le sol, pour qu'on ne l'entendît pas, sa bouche pleine d'outrages et de sanglots.

Mme Coudray ne fut pas fâchée de se trouver seule avec le curé pour terminer l'affaire, car la présence de son mari, dans l'état où il était, ne comptait point, et elle se sentait de force à porter dans l'intérêt commun les plus lourdes responsabilités. D'un coup d'œil, la paysanne rusée avait embrassé la question sous ses faces positives. L'argent de Katel, si elle le refusait tout de bon, ne profiterait à personne. Il irait à l'Église, qui en a certainement un besoin moins grand que de pauvres gens jetés sur la paille par une inondation et sans ressources pour remettre leur ferme en valeur. Une mère de famille doit savoir imposer silence à certains scrupules, même quand il lui en coûte, et il en coûtait si peu à Mme Coudray! Pourtant elle l'avait dit naguère à Katel : « Vous seriez riche comme une reine que cela ne changerait rien... » Elle était alors de bonne foi, mais il arrive que nos sentiments tournent avec notre fortune.

— Monsieur le curé, commença-t-elle en soupirant, après

une longue pause remplie par les plaintes du père Coudray, il me semble qu'un ange vient nous secourir et que nous sommes forcés de faire ce qu'il commande. Vous m'aviez bien dit que la Providence était toujours là...

Le curé ne put s'empêcher de sourire.

— Aussi, puisque ça ne fait de tort à personne et qu'autrement l'argent serait perdu...

— Oh! l'argent n'est jamais perdu, madame Coudray; on en trouve plus d'un bon emploi, répliqua malicieusement le prêtre.

Derechef, la fermière s'approcha de son mari et lui coula quelques mots dans l'oreille.

— Je m'en lave les mains, dit le bonhomme qui semblait cependant un peu moins abattu; mais nous n'avions pas le droit d'être si fiers pour finir comme ça!

— Eh bien, moi je dis qu'elle serait offensée pour la seconde fois s'il nous arrivait de répondre non absolument. M. le curé a raison, c'est notre punition d'être obligés par elle que nous avons repoussée.

Elle revint vers le curé et, prenant la punition assez légèrement bien qu'elle pleurât encore d'un œil :

— Mon mari maintient que ce ne sera qu'un prêt. A cette condition-là nous acceptons; que le bon Dieu la bénisse!...

Après un nouveau silence embarrassé :

— Personne n'en saura rien, n'est-ce pas? Vous connaissez le monde et comme il est méchant!

— Ce sera le secret de la confession, répondit le curé.

Le père Coudray sortit rajeuni de sa maladie de découragement; la ferme se releva florissante. De Katel on n'a plus rien su, et il importe peu que Simon se soit laissé consoler à la longue par quelqu'une des coquettes charitables qui, au village comme ailleurs, se piquent d'arracher un beau garçon à ses souvenirs d'amour.

Bien des années ont passé sur la tête des personnages de ce récit, leur apportant, aux uns dans l'oubli, aux autres dans la mort, cette paix qui finalement ne manque à aucun de nous. Le Langon court aussi clair, aussi joyeux qu'autrefois à travers les grands prés humides de Germigny, et le docteur Toury vit encore, plus qu'octogénaire, pour nous démontrer que l'accès de fanatisme qui jette au couvent une fille pleine de jeunesse et de santé est, lui aussi, une forme de la folie. « Ces pauvres êtres mal équilibrés sont capables de tout; ils oscillent entre l'exagération du mal et l'exagération du bien, aussi près de celle-ci que de celle-là; on les voit, selon les influences, aller d'un bond soit au crime, soit à l'héroïsme : témoin Nicolas Blitz et sa fille Katel. »

TH. BENTZON.

FIN.

LES MÉTAMORPHOSES D'UN CONTE

« Le Roi qui a perdu son corps »

Le roi dont il s'agit a beaucoup couru le monde et il a eu sur les grandes routes beaucoup d'aventures. Il est parti de l'Inde, comme le Petit-Poucet, dont M. Gaston Paris a raconté les voyages depuis la Grande-Ourse, où la science a découvert que Petit-Poucet avait d'abord habité, jusqu'à son arrivée chez l'Ogre. On sait que c'est de l'Inde que partent la plupart des héros de contes populaires. La preuve en a été faite pour nombre d'entre eux dans les vingt ou trente dernières années. « Les contes qui servent d'amusement à presque toutes les nations d'Europe et d'Asie, dit M. Emmanuel Cosquin, viennent, en dernière analyse, de l'Inde, d'où ils se sont répandus, à des époques parfaitement historiques, par une double voie : voie de traductions ou imitations écrites et voie de transmission orale (1). » Le *Roi qui a perdu son corps* appartient à la patrie commune. Il s'en est échappé pour venir orner les ouvrages de théologie de l'Europe du moyen âge et les livrets d'opéra de l'Europe moderne. Nous devons à un érudit allemand, M. Hermann Varnhagen, de savoir ce qu'il lui est advenu dans l'intervalle (2) et de pouvoir le suivre dans ses vagabondages. J'ai ouï dire à des savants savantissimes que M. Varnhagen avait ignoré une ou deux frasques de son héros, faute d'avoir lu Leigh Hunt et le docteur Macnish. Quand cela serait, peu nous importe. L'objet de ces lignes n'est point de faire refaire pas à pas au lecteur toutes les courses d'un conte populaire à la surface du globe; c'est là besogne d'érudit : nous voudrions, plus humblement, marquer quelques-unes des transformations que ce conte a subies en passant d'une nation à l'autre et montrer comment une histoire de sorcier née dans l'Inde antique est devenue dans l'Occident chrétien une légende pieuse avec une sage morale au bout.

I.

On possède trois versions indiennes du *Roi qui a perdu son corps*. Nous donnerons un abrégé de la plus jolie, telle qu'elle est contenue dans le *Pantschatantra*.

Il y avait une fois un roi nommé Mukunda, c'est-à-dire Pierre-précieuse. Ce roi avait pris pour bouffon un mendiant bossu, et il l'avait toujours avec lui, en dépit des représentations du ministre du royaume, qui ne pouvait parler à son maître sans que le bossu écoutât.

Un jour, un pénitent entra dans la chambre du roi et s'assit à ses côtés. Pierre-précieuse, qui savait cet homme versé

(1) Collection de *Melusine*, p. 277. Sur ces questions, voy. les travaux de MM. Gaston Paris, Reinhold Kœhler et Theodore Benfey.

(2) *Ein indisches Märchen auf seiner Wanderung durch die asiatischen und europäischen Litteraturen.* — Berlin, Weidmannsche Buchhandlung.

dans beaucoup de connaissances, lui demanda de l'instruire. Le pénitent lui enseigna le secret d'entrer dans un corps mort et disparut. Tandis que le roi répétait la formule magique qui venait de lui être révélée, le bossu l'entendit et retint la formule.

A quelque temps de là, Pierre-précieuse alla à la chasse avec son bouffon. Ils trouvèrent dans un fourré le cadavre d'un brahmane. Le roi voulut essayer la formule du pénitent. Il la récita et aussitôt son âme quitta son corps pour entrer dans celui du brahmane. Le bossu se hâta de redire les paroles mystérieuses et sa méchante âme entra dans le corps que le roi venait d'abandonner.

— A présent, cria-t-il à Pierre-précieuse, va-t'en où tu voudras! Moi, je vais régner.

A ces mots, il rentra au palais, où il se mit à régner. Cependant Pierre-précieuse se désolait en pensant à la reine sa femme et à son royaume. Il eut un instant l'idée de retourner à la ville et de raconter ce qui lui était arrivé; mais il fit réflexion que personne ne le croirait, et il s'éloigna tristement.

Le lecteur aura certainement remarqué que la situation du bossu à l'égard de la reine, femme de Pierre-précieuse, va être exactement la situation de Jupiter-Amphytrion à l'égard d'Alcmène. Les deux princesses auront été trompées de même façon par un homme ayant pris les traits de leur époux. Le faux Pierre-précieuse se serait peut-être tiré de l'aventure avec le même bonheur que le faux Amphytrion s'il s'était contenté d'une fraude aussi courte; mais il voulait régner : ce fut sa perte.

Un mari se reconnaît à bien d'autres signes qu'aux traits du visage. Toutes les femmes savent cela. Au chant XXIII de l'*Odyssée*, lorsqu'Ulysse, vieilli et changé, rentre à Ithaque, la prudente Pénélope hésite à l'accueillir. Elle craint de se laisser abuser par un aventurier et elle commence par mettre adroitement la conversation sur des détails que le vrai Ulysse peut seul savoir. La reine du conte indien s'avisa de la même ruse que sa sœur de Grèce. La reine s'apercevait que son époux n'était plus le même. Elle le fit jaser, puis elle fit appeler le ministre et lui dit :

— O père! cet homme n'est assurément pas le roi, car il répond tout de travers aux questions.

Le ministre reconnut que la reine avait raison. Il se mit à chercher le vrai Pierre-précieuse et le retrouva, grâce à des stratagèmes qu'il serait trop long de raconter.

Il restait à faire restituer au roi le corps que le bossu lui avait volé. Ce fut encore la reine qui lui rendit ce service. Elle joua avec le faux Pierre-précieuse la scène éternelle d'Ève avec Adam et lui persuada d'entrer pour un seul petit instant dans le corps d'un perroquet mort. Le ministre saisit vitement le perroquet et lui tordit le cou; le vrai Pierre-précieuse put rentrer dans son corps, demeuré vide.

II.

Dans le conte dont on vient de lire l'analyse, il n'est question ni de religion ni de morale. Le héros commet des imprudences, il est puni par la justice des choses, et ses déboires lui apprennent à se conduire dans la vie. C'est tout. Le conte n'a pas d'autre portée.

En cheminant vers l'Occident, il prend une physionomie différente. Il a encore peu changé chez les Persans et les Turcs, où les traits principaux du récit restent les mêmes, y compris la découverte du traître par les femmes, car il est à noter que dans toutes les versions orientales du conte la femme joue un rôle intelligent et actif : c'est elle qui est la personne maligne; elle fait marcher les ministres et attrape les sorciers. Nous avons d'autant plus de plaisir à la considérer dans ce rôle, qui est le sien par droit de naissance, que nous allons la voir devenir plus sotte dans nos versions occidentales. Son dernier beau jour, dans le conte dont nous suivons les métamorphoses, fut à Jérusalem, chez les Juifs.

En arrivant en Judée, l'histoire fantastique de Pierre-précieuse s'était mystérieusement transformée en légende pieuse. La légère leçon de sagesse mondaine était devenue un avertissement d'en haut aux hommes assez insensés pour désobéir au terrible Dieu d'Israël. Les idées de faute morale et de punition divine avaient pénétré et assombri le gracieux badinage de l'original, et les malheurs du héros n'enseignaient plus seulement la prudence humaine; le récit visait plus haut : il apprenait comme on doit se conduire envers le Ciel.

Sous son costume israélite, Pierre-précieuse s'appelle Salomon, le grand Salomon qui eut sept cents femmes. Or Dieu avait défendu d'avoir beaucoup de femmes : Dieu donc, pour punir le roi de sa désobéissance, commanda au démon Aschmedai de prendre la forme de Salomon et d'usurper sa place. La suite est à peu près comme dans *le Roi qui a perdu son corps*, sauf qu'au dénouement, où l'imposteur est dûment démasqué par une des sept cents femmes de Salomon, l'auditeur reste sous l'impression salutaire qu'aucun de ces événements merveilleux n'aurait pu s'accomplir sans la volonté expresse de la Divinité. Il n'est plus question, comme dans l'Inde, d'opposer la ruse à la ruse, la femme au magicien. Un doigt puissant et jaloux conduit les descendants de Jacob, les précipite dans l'adversité et les en retire. L'homme a des comptes à rendre à un autre qu'à lui-même. Pierre-précieuse faisait des sottises, Salomon commet des offenses. Le premier n'avait affaire qu'à la justice des choses; le second est poursuivi par la justice de Dieu.

III.

En continuant sa route vers l'Occident, *le Roi qui a perdu son corps* arriva chez les chrétiens, où l'ancien Pierre-précieuse, devenu Salomon en Judée, subit une troisième transformation qui fit de lui un prince catholique. Il dut auparavant refaire son éducation. On lui expliqua ce qu'est proprement le péché; comment, lorsque l'homme s'est attiré en péchant la colère de Dieu, il n'y a que l'Église qui puisse le tirer de ce mauvais pas; comment l'Église ne refuse jamais de venir au secours de ses enfants dans l'embarras, à

condition qu'ils soient soumis et respectueux envers elle; comment rien n'est perdu tant que l'on a cette bonne mère pour soi, comment tout est perdu lorsqu'on la met contre soi; comment, par conséquent, il faut prendre garde sur toutes choses d'offenser l'Église et ses représentants sur la terre : papes, évêques, chanoines, réguliers, séculiers, curés, moines, ermites.

On voit combien, ici, le changement est profond. Ce n'est plus seulement l'idée morale cachée dans le conte primitif qui se renouvelle et s'agrandit. La conception catholique du souverain est venue remplacer la tradition du despote païen; l'oint de l'Église, qui le protège d'une main et le bride de l'autre, s'est substitué au monarque du *Pantschatantra* et des *Mille et une Nuits*. La révolution ne va pas être moins complète en ce qui touche le rôle des femmes. Les princesses de la légende refondue et adoptée par l'Église sont des créatures crédules; il suffit de mettre une couronne sur la tête d'un mannequin et de dire à ces niaises : « C'est le roi », ou : « C'est la sainte Vierge », pour qu'elles jurent de bonne foi que le mannequin est en effet le roi leur époux ou la Vierge leur patronne. Tout monarque qui n'était point un sot se le tint pour dit; dorénavant il consulta plus son confesseur que sa femme.

Nous possédons de très nombreuses imitations du *Roi qui a perdu son corps,* depuis son admission dans le cycle des légendes chrétiennes. Il en existe de tout âge, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, en prose et en vers; en forme de récit, de pièce dramatique, de sermon; en italien, espagnol, latin, français, anglais, allemand, danois et plusieurs autres langues. Toutes ces variantes peuvent se ramener à deux modèles créés, selon M. Varnhagen, par deux écrivains ecclésiastiques. Dans le premier, le conte est christianisé et un peu catholicisé. Dans le second, il est catholicisé tout court; le clergé romain y occupe toute la scène, et Dieu — si l'on me permet cette expression profane — est relégué à la cantonade.

Le premier de ces modèles est contenu dans le vaste recueil de récits, fables et paraboles, connu sous le nom de *Gesta Romanorum* et formé vers la fin du XIIIe siècle. Pierre-précieuse y porte le nom d'empereur Jovinianus. Il a irrité Dieu par son orgueil. Un ange prend les traits de Jovinianus et s'installe à sa place dans son palais, où il est reconnu par l'impératrice et toute la cour, tandis que le véritable empereur, comme autrefois le roi indien, erre misérablement. Mais Jovinianus possède une ressource que n'avait pas Pierre-précieuse. Jovinianus va trouver un ermite, s'humilie devant lui et confesse qu'il a péché par orgueil. L'ermite lui donne l'absolution et aussitôt tout s'arrange.

Le deuxième modèle, destiné à remontrer aux princes et barons du moyen âge qu'il est dangereux de résister à Rome, se retrouve, entre autres, dans un des ouvrages de théologie de saint Antoninus, archevêque de Florence au XVe siècle. C'est à cette rédaction orthodoxe que nous empruntons l'extrait suivant.

Il y avait une fois un roi plein de présomption et d'arrogance. Un jour qu'il était allé entendre les offices, il remarqua dans le *Magnificat* un passage qui lui déplut, parce qu'il y était dit que Dieu (c'est-à-dire l'Église) avait le pouvoir de déposer les puissants. Le roi se leva de son siège, interrompit les chants et ordonna au prêtre d'effacer de ses livres le passage qu'on venait de chanter, vu qu'il contenait une chose fausse que le roi ne pouvait tolérer dans son royaume. Dieu, de son côté, ne pouvait tolérer qu'un prince refusât aux successeurs de saint Pierre le pouvoir de lier et de délier sur la terre. Il envoya un ange prendre les traits et la place de ce mutin, qui eut beau commander et prier : l'usurpateur de par la grâce de Dieu recevait les courbettes, tandis que le souverain légitime avait pour sa part coups et railleries. Lorsque la leçon fut jugée suffisante, l'ange lui rendit son royaume. — Ainsi instruit, poursuit le pieux narrateur, il laissa les prêtres chanter le vers du *Magnificat,* reconnaissant que ce vers disait vrai.

IV.

La conduite de l'Église catholique envers le conte païen du *Roi qui a perdu son corps* mérite toute notre admiration. Détruire ce qui offusque est un procédé vulgaire; le faire tourner à son utilité et avantage n'appartient qu'aux habiles. Il était bon de faire la guerre aux anciens usages religieux, légendes et superstitions des peuples convertis au baptême; il était meilleur de s'approprier ce qui n'avait pas d'inconvénients sérieux et de le faire resservir en changeant l'étiquette. L'histoire du *Roi qui a perdu son corps* n'est qu'un exemple entre mille de la tolérance et de l'adresse avec lesquelles l'Église catholique a adopté et sanctifié, toutes les fois qu'elle ne voyait pas nécessité de supprimer. Il serait aisé de multiplier les exemples. Les sources miraculeuses qui guérissaient nos ancêtres païens ont conservé leurs vertus; elles continuent à guérir sous une autre invocation. Des autels païens ont été englobés dans des chapelles; le dieu qu'on y honorait est devenu un saint de campagne, et, aujourd'hui comme il y a deux mille ans, à la même date, les paysans des environs viennent en pèlerinage au lieu sacré, apportant des offrandes que reçoit l'ermite, successeur du prêtre de Pan ou de Mercure. Des statues ont été débaptisées; leurs attributs ont été changés, et elles ont pu représenter sans scandale les bienheureux du calendrier. Enfin, jusqu'aux contes de fées, remaniés avec tact, ont été utilisés pour faire entrer dans les esprits les idées qu'il était de l'intérêt de l'Église de populariser. Quand on examine ces choses, l'on n'est point surpris que toute l'Europe païenne ait passé, dans un espace de temps relativement court, sous le joug de Rome, et l'on trouve que cela était juste : tant d'esprit pratique et de souplesse devait réussir et le méritait.

Que ce soit par une influence ou par une autre, les créations de l'imagination populaire subissent toutes le sort du *Roi qui a perdu son corps* et s'altèrent par les voyages et la vieillesse. Les générations successives y travaillent, les civilisations diverses y mettent leur empreinte au passage, et souvent l'idée première n'est plus reconnaissable que pour

l'œil d'un érudit. Les consciencieuses recherches de M. Varnhagen nous permettent de suivre les phases principales d'une de ces métamorphoses. Héros de conte de fées dans le vieil Orient, Pierre-précieuse s'est fait dévot en traversant la Palestine. Il a été bon catholique romain, tout dévoué au saint-siège, dans l'Europe du moyen âge. Aujourd'hui il est redevenu prince de féerie, sans espoir prochain de remonter au grade de roi de légende pieuse; un écrivain danois a mis son histoire en *libretto*, et les malheurs de Pierre-précieuse se chantent et se dansent à Copenhague. Qu'il prenne patience. Dans un millier d'années il illustrera peut-être, pour quelque race poétique, les découvertes scientifiques de Claude Bernard ou de M. Pasteur, à moins qu'il ne serve aux radicaux du temps à prouver la bêtise des rois et des ministres et la supériorité des mendiants. C'est la loi de l'éternel *devenir*.

ARVÈDE BARINE.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Dans les séances du 27 et du 28 décembre, le Sénat en a fini avec le budget ordinaire. M. de Saint-Vallier a passé en revue les principaux services du département des affaires étrangères; il s'est trouvé d'accord sur la plupart des points avec le président du conseil. La discussion du budget de l'instruction publique a soulevé la question des bourses de l'enseignement laïque, dont la dotation avait été élevée par la Chambre aux dépens des bourses des séminaires. Le Sénat, à une forte majorité, a adopté un amendement de M. Casimir Fournier maintenant à ces bourses le bénéfice des dotations votées par la Chambre. Il n'a pas refusé, d'autre part, les 4 millions accordés aux communes pour alléger les charges résultant de la gratuité de l'enseignement primaire, non plus que les 274 000 francs pour le matériel scolaire. L'adoption du chapitre des travaux publics a terminé la discussion du budget ordinaire, dont l'ensemble a été adopté à l'unanimité de 212 votants. — La fin de la dernière séance a été consacrée à l'examen du budget des ressources spéciales et des budgets annexes, dont le rapport n'avait été déposé que la veille. Après deux observations de MM. Batbie et Léon Say, la seconde partie du budget a été adoptée à l'unanimité de 209 votants.

Chambre des députés. — Le projet d'une ouverture de crédit de 50 millions pour la colonisation de l'Algérie a été rejeté, la Chambre ayant refusé par 249 voix contre 211 de passer à la discussion des articles. La séance du 29 décembre, la dernière de la session, a commencé par l'adoption (416 voix contre 53) d'un douzième provisoire sur le budget extraordinaire, dont la discussion arrivera plus tard. On a passé ensuite au budget ordinaire voté par le Sénat. M. Sadi-Carnot, président de la commission du budget, a déposé le rapport complémentaire. Dans un important discours, le président du conseil a expliqué pourquoi le gouvernement demandait avec instance l'adoption des crédits rétablis par le Sénat; il a pris l'engagement de porter devant le Sénat la question de la revision de la Constitution si la Chambre consentait à faire ces concessions. Ce discours, plusieurs fois interrompu, a soulevé une agitation assez vive. Une interruption injurieuse de M. Clovis Hugues a fait prononcer contre lui la censure avec exclusion temporaire. Malgré M. Jules Roche, la réduction du traitement de l'archevêque de Paris a été repoussée par 270 voix contre 183, et les bourses des séminaires ont été maintenues par 268 contre 195. — Clôture de la session.

Tunisie. — A la réception officielle du jour de l'an, la députation des Maltais habitant la Tunisie exprime le vœu que les capitulations soient abolies pour ne laisser subsister que la justice française. On reçoit en même temps la nouvelle que l'Angleterre y renonce pour son compte et que le gouvernement italien en proposera la suppression au parlement de Rome.

Portugal. — Une crise ministérielle vient de porter aux affaires trois membres du parti progressiste. Discours du roi aux Cortès, annonçant que le ministère proposera la revision de la Charte et une réforme électorale.

Indo-Chine. — Après la prise de Son-Tay, l'amiral Courbet est revenu à Hanoï, où il a pris le service du commissaire général. Les Pavillons noirs se sont enfuis vers Hong-Hoa. M. Tricou est parti pour Hué, afin de faire ratifier par le nouveau roi le traité conclu le 25 août dernier par M. Harmand. On continue à croire que les dispositions de la cour de Pékin sont pacifiques.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Flammermont, lauréat de l'Institut : *De concessu legis et auxilii tertio decimo sæculo. — Le chancelier Maupeou et les Parlements.*

Thèses de M. E. Pottier, ancien membre de l'École française d'Athènes : *Quam ob causam Græci in sepulcris figlina sigilla deposuerint? — Étude sur les* Lécythes *blancs attiques à représentations funéraires.*

Les doctorats, comme les morts de la ballade, vont vite. Deux soutenances en une semaine! Esquissons-les brièvement.

Et d'abord, dans la thèse latine de M. Flammermont, qu'entendre par le titre : *concessu legis?* — Consentement de la loi? — Soit; mais par qui *consentie?* Par les barons : *assensu Baronum.* — Ainsi, selon M. Flammermont, au moyen âge, le roi ne pouvait légiférer pour tous sans l'assentiment personnel des seigneurs, chaque seigneur étant maître en son *dominium* et y exerçant seul le droit de haute et basse justice. — Mais, à cette époque barbare, qu'était-ce que la justice? M. Seignobos a démontré amplement (1) qu'elle n'était qu'un système d'amendes, et, alors, comment rattacher à ce système les contrats que nous cite M. Flammermont? Car ne sont-ce pas des contrats, ces actes où l'on voit le roi et les barons s'obliger à l'exécution de clauses convenues, comme celle-ci : ne se point voler leurs juifs, *sui Judæi,* le juif étant une sorte de vache à lait qu'il faut traire et non pas tuer, ainsi que le fait observer Pierre le Vénérable.

Si nous passons du XIIIe au XVIIIe siècle, l'unité est faite, archifaite; le roi est seul maître absolu et sa justice s'étend, sans conteste, à tout le royaume. Cependant prêtez l'oreille : d'où vient ce bruit? Sont-ce des chansons, ce tempérament

(1) Voy. la thèse intitulée *le Régime féodal en Bourgogne* (Thorin, éditeur).

de l'absolutisme royal, a-t-on dit? Non pas; ce sont les remontrances du Parlement, car « le peuple françois est composé de trois Ordres, Église, Noblesse, Tiers Estat, et encore d'un quatriesme alambicqué des trois aultres, qui est la Justice ». Ainsi s'exprime Étienne Pasquier. Ce « quatriesme » Ordre a donné du fil à retordre à tous les rois, particulièrement à Louis XV. Un jour, comme un courtisan tentait d'apaiser Henri IV, irrité contre ce corps si souvent hostile, en disant : « Sire, il n'est si bon cheval qui ne bronche. — Oui, riposta le roi; mais toute une écurie! » Eh! au temps de Louis XV, c'étaient les douze Parlements qui bronchaient. Ils s'étaient confédérés et tenaient en échec le roi, en sorte que le fameux : *Per duodena regit,* devenait une sanglante ironie. Les choses étant en cet état, le cours de la justice étant suspendu (les Parlements faisaient grève alors), Maupeou, chancelier de France, d'accord avec le roi, voulut frapper un grand coup par l'Édit de discipline (1770). On sait ce qui s'ensuivit. Ce fut une crise terrible pour la monarchie.

M. Flammermont n'est pas tendre pour son héros. « Petit génie » est bientôt dit, et c'est le qualificatif dont il coiffe le chancelier. Sans doute, lorsque Maupeou se rendait, en simarre, chez sa « cousine » la Dubarry, pour jouer à colin-maillard, lorsqu'il se montrait ingrat envers son bienfaiteur Choiseul, lorsqu'il soutenait les Renards, comme on disait (entendez : les jésuites), contre les Loups, c'est-à-dire les jansénistes, après avoir agi d'une manière tout opposée, il était bien le Maupeou méprisable que l'histoire s'est acharnée à nous peindre; mais, quand ce parlementaire osa porter la main sur les Parlements et les briser, quand il s'attaqua à la vénalité des offices, quand il supprima les épices, quand il promit un nouveau code de procédure civile et criminelle, une justice prompte et gratuite; quand, enfin, il tenta de faire de la magistrature un corps régulier, salarié, tel qu'on le voit de nos jours, était-il un petit génie? Voilà deux faces dans Maupeou. Il en est une troisième, celle que nous révèle ce *Mémoire* étonnant qu'il adressa à Louis XVI en 1789, époque où il espérait revenir aux affaires (1). Toute la Révolution française est là esquissée. Rien n'y manque. On y trouve indiquée l'*instruction civique,* dont nous menons grand bruit. Lisez plutôt : « En France, point d'éducation civile. On instruit les esprits; presque jamais on ne façonne le citoyen. Nous ne sortons point des mains de nos instituteurs pénétrés des maximes, des règles et des usages du gouvernement sous lequel nous devons vivre », etc.

Une thèse aussi vaste, aussi développée (vol. de 700 pages) que celle de M. Flammermont est appelée à marquer parmi les meilleures, bien qu'elle n'aille pas sans quelques *desiderata.* Mais son mérite est tel qu'elle a obtenu l'unanimité du jury.

Même succès pour M. Pottier, dont les thèses sur les terres cuites, statuettes, vases (*Lécythes* en particulier), qu'il a trouvés, notamment à Tanagre, nous révèlent tout un côté des mœurs grecques. Nous n'entreprendrons pas d'exposer les théories que les Sirènes, les Eros et autres petits objets plus ou moins funéraires ont suscitées parmi les savants. Le jeune archéologue, tout en donnant une explication nouvelle de ces symboles, nous instruit du rituel funéraire et des croyances des anciens Hellènes à l'endroit des morts, et c'est ce qui fait l'attrait de son livre écrit avec goût, élégance et sobriété. M. Pottier est un digne émule des Paul Girard et des Jules Martha, dont les thèses archéologiques ont été si goûtées par la Faculté des lettres, il y a deux ans.

J. Durandeau.

(1) Manuscrit de la Bibliothèque nationale. N° 6570.

Enseignement secondaire des jeunes filles

M. Eugène Manuel n'est pas seulement le poète sincère et délicat que tout le monde connaît et que tout le monde aime. M. Manuel est aussi inspecteur général de l'Université. Ces hautes fonctions prennent au poète presque tout le meilleur de son temps, et, pour ne pas le regretter trop, il faut savoir tous les services que M. Manuel a rendus et rend encore à l'Université.

Chargé de présider aux examens du certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire des lycées et collèges de jeunes filles, M. Manuel a récemment adressé au ministre de l'instruction publique un très remarquable rapport. Le public, qui s'intéresse à la prospérité de cet enseignement encore tout nouveau, comprend aussi l'importance de cet examen, qui correspond à peu près à la licence ès lettres. Longtemps les *agrégées* seront en petit nombre, et dans les lycées et collèges la plupart des cours seront d'abord confiés à des *licenciées,* c'est-à-dire à des professeurs pourvues du certificat d'aptitude dont nous parlons.

Les examens avaient lieu cette année pour la seconde fois seulement. Disons tout de suite que le jury présidé par M. Manuel a constaté un grand progrès. Soixante aspirantes se présentaient : on en a admis vingt, en regrettant de ne pouvoir faire plus. Les trois compositions écrites (grammaire, histoire, littérature) ont paru en général satisfaisantes. Il ne s'est pas révélé, il est vrai, de talent extraordinaire; mais le jury a reconnu chez la plupart des concurrentes des connaissances précises et solides, une bonne méthode de composition, et même chez quelques-unes des qualités littéraires. Les épreuves orales, dans leur ensemble, ont été bien meilleures que l'année précédente : on y a entendu plusieurs bonnes leçons d'histoire, de littérature, de grammaire et même de morale. Seule, la géographie a laissé à désirer. Ce n'est sûrement pas faute d'avoir été étudiée : peut-être a-t-on péché par excès de zèle (M. Legouvé s'est plaint de cet excès dans son rapport sur le concours d'agrégation), ou ne possède-t-on pas encore de bonnes méthodes d'enseignement géographique. M. Manuel signale encore discrètement un danger qui pourrait devenir redoutable : les empiétements de la philologie sur la littérature proprement dite. La philologie est bien vengée aujourd'hui de l'injuste mépris où on l'a tenue si longtemps; mais qu'elle n'abuse point de sa victoire!

M. Manuel termine son rapport par un certain nombre d'observations et de vœux dont la justesse, dont le caractère sage

et modéré nous font regretter de ne pouvoir les reproduire ici. On y reconnaît la préoccupation constante de nos meilleurs universitaires : créer une « tradition qui dure », suivant l'expression même de M. Manuel; mettre leurs lumières et leur expérience au service de cet enseignement secondaire des filles pour lequel l'État s'impose tant de sacrifices, qui ne souffrira guère la médiocrité et qui, pour réussir, devra être excellent. Il le sera sans doute : au moins le rapport de M. Manuel nous permet-il de l'espérer.

Histoire de la librairie

Die Nation, de Berlin, a publié un article curieux sur l'influence exercée par Luther sur le commerce des livres. L'article est du docteur Friedrich Kapp, qui travaille en ce moment à une histoire de la librairie allemande.

La découverte de l'imprimerie avait produit peu de résultats pour le gros du public, en Allemagne, lorsque Luther entra en scène. Les éditeurs publiaient presque exclusivement des ouvrages en latin destinés aux savants et aux couvents. Suivant les *Annales* de Panzer, le nombre des ouvrages imprimés en langue allemande fut de 35 en 1513 et de 37 en 1517. A dater de cette dernière année, les chiffres s'élèvent rapidement sous l'influence de Luther, qui, s'adressant au peuple, se servait de la langue populaire. En 1518, il parut en Allemagne 71 ouvrages en allemand, dont 20 du réformateur. Cinq ans plus tard, il en parut 498, dont 133 de Luther (sans compter les réimpressions et les contrefaçons).

La nature des ouvrages avait changé avec la langue. Les classiques latins et les Pères de l'Église avaient cédé la place aux pamphlets et aux livres sur les questions du jour. Les anciens articles courants ne s'écoulaient plus. A une foire de Francfort, le célèbre libraire Froben ne vendit pas un seul exemplaire du *De civitate Dei* de saint Augustin. En revanche, il s'enlevait 4000 exemplaires d'un écrit de Luther en une seule semaine.

Le format, la grosseur, le prix des livres subirent aussi une révolution démocratique. Jusque-là on n'imprimait guère que d'épais in-folio, se vendant cher : Luther introduisit l'usage des petits formats et des publications bon marché. Il a été, plus encore que l'inventeur de l'imprimerie, le père de la librairie allemande.

Bibliographie

Notice sur plusieurs manuscrits de la bibliothèque d'Orléans, par M. L. Delisle. — Paris, 1883, 83 pages in-4°.

M. Delisle a continué son enquête sur les prévarications de M. Libri, et, après nous avoir fait connaître les manuscrits de Tours vendus à lord Ashburnham par cet insigne malfaiteur, il nous donne aujourd'hui le détail des larcins qu'il a commis dans la bibliothèque d'Orléans. Les manuscrits d'Orléans qui figurent à cette heure dans le fonds Libri, chez lord Ashburnham, sont au nombre de vingt, presque tous anciens et précieux. M. Delisle en fait le recensement avec la sûreté d'un expert consommé, et sur aucun point personne ne lui reprochera d'avoir produit une assertion douteuse ; il n'y a pas un de ses dires qui ne soit confirmé par les preuves les plus convaincantes. Hélas! M. Delisle a bien d'autres révélations à nous faire encore. Nous les fera-t-il? Notre devoir est de l'encourager à surmonter le dégoût qu'il doit éprouver quand, venant de constater un vol, il voit aussitôt apparaître le visage sinistre du même voleur.

(*Journal des Savants.*)

Faits divers

La *Revue scientifique* a déjà recommandé à ses lecteurs l'*Alliance française,* association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger. La *Revue politique et littéraire* ne peut que se joindre à la *Revue scientifique* pour applaudir à cette tentative courageuse, inspirée par un patriotisme qui n'a pas de plus chère pensée que de grandir dans le monde l'influence de la France.

On sait que les présidents d'honneur sont MM. Carnot, sénateur, le général Faidherbe, le vice-amiral Jurien de la Gravière, le cardinal Lavigerie, Ferdinand de Lesseps.

Le but, dans nos colonies, est de propager la langue française parmi les indigènes, et, dans les contrées barbares, de seconder les missionnaires français des divers cultes ou les maîtres laïques français.

La *Revue scientifique* prévoit pour l'*Alliance française* des débuts laborieux ; mais elle est convaincue que d'ici à quelques années elle deviendra un des agents les plus puissants de notre développement au dehors.

Une condition essentielle est le grand nombre des cotisations annuelles : pour y arriver, l'*Alliance française* accepte jusqu'à des cotisations annuelles de six francs.

Elles doivent être adressées à M. Mayrargues, trésorier, à la Société historique, 2, rue Saint-Simon, Paris.

— Un érudit anglais converti au catholicisme, M. Stevenson, avait été chargé par son gouvernement de rechercher dans les archives du Vatican les documents relatifs à l'histoire d'Angleterre. Les recherches de M. Stevenson ont été fructueuses. Il a trouvé au Vatican des documents inédits d'un haut intérêt.

AVIS AUX NOUVEAUX ABONNÉS

Nous offrons aux abonnés nouveaux des deux *Revues* un avantage important. Ceux qui s'abonneront directement au bureau des *Revues,* 111, boulevard Saint-Germain, à partir du 1er janvier 1884, pourront acquérir, au prix de **5** francs, un semestre broché, à leur choix, soit de la *Revue politique et littéraire,* soit de la *Revue scientifique,* de la 3e série (années 1881, 1882, 1883), ou au prix de **30** francs la troisième série tout entière.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2207]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 2. 12 JANVIER 1884.

ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNE

Collection Sarzec

UNE PETITE VILLE D'ARCHITECTES ET DE SCULPTEURS EN L'AN 4500 AVANT J.-C. (1).

Le récit des fouilles de M. de Sarzec, à Tello, l'ancienne Sirpourla, a été fait par M. Georges Perrot, dans quelques pages fort intéressantes de la *Revue des Deux Mondes*, et par M. Heuzey, dans un article de la *Gazette archéologique* où le savant académicien marque déjà les différentes époques artistiques de la petite ville sumérienne. Nous allons essayer, dans cette étude, de tirer de la nouvelle collection du Louvre les renseignements historiques qu'elle peut contenir.

Commençons par chercher la date de nos monuments sumériens. Jusqu'ici l'Égypte jouissait d'une renommée d'antiquité sans rivale. En passant devant la statue de Chéphren au musée de Boulaq, devant le petit scribe accroupi et les statues de Sépa et de sa femme au Louvre, qui ne s'est senti pris d'émotion ? C'était certainement, il y a trois ans, les plus vieux témoins connus de l'humanité. Mais, aujourd'hui, voici des monuments qui leur disputent la prééminence de l'âge; voici une civilisation au moins aussi vieille que celle qui reposait à Gizeh et à Saqqarah.

Comment le savons-nous? et comment pouvons-nous, avec certitude, assigner une date à ces monuments sumériens qui peuplent maintenant la salle assyrienne du Louvre?

Par la plus heureuse coïncidence, au moment même où le Musée prenait possession des découvertes de M. de Sarzec, l'agent anglais en Mésopotamie, Rassam, découvrait un cylindre du règne de Nabonid. Là, ce roi de Babylone, un archéologue du VIe siècle avant notre ère, nous donne une date précieuse pour les règnes de Sargon l'ancien et de Naramsin, deux Sémites qu'il place vers l'an 3850 avant notre ère. Disons, en passant, qu'à une époque très ancienne, sur les bords de l'Euphrate, les Sémites ont vécu à côté de la population primitive des Sumériens, lui empruntant son écriture, possédant çà et là, au milieu d'elle, quelques principautés. Mais retenez bien la date de 3850 : c'est sur elle que s'appuie fortement toute notre chronologie sumérienne.

En effet, nous connaissons de Naramsin deux vases, l'un perdu, l'autre aux mains de M. de Sarzec, qui l'a gardé comme souvenir de ses fouilles laborieuses. Les inscriptions écrites sur ces vases, nous les avons lues.

Or elles sont de toute certitude très postérieures à quelques fragments de la nouvelle collection portant les noms de Haldou et d'Our-Nina, les vieux rois de Tello. Je suis en mesure d'en donner une preuve paléographique que tous peuvent comprendre sans même être initiés au déchiffrement du sumérien.

Dans les textes archaïques d'Our-Nina, le mot *roi* apparaît avec les deux éléments qui le composent, parfaitement sépa-

(1) Extrait de la leçon d'ouverture de M. E. Ledrain, professeur d'épigraphie assyrienne à l'École du Louvre.

L'*École du Louvre* commence sa deuxième année et compte de nombreux élèves. Une lettre de M. L. de Ronchaud, insérée par M. Antonin Proust dans un rapport sur le budget des beaux-arts, marque nettement le but de la nouvelle création :

« Faire que le Louvre ne soit pas seulement un dépôt d'objets d'art, mais un centre vivant d'études, une école dont l'enseignement se tire de nos collections mêmes et soit suivi de publications scientifiques qui en mettent le fruit sous les yeux du public, tel est le but que nous nous sommes proposé dans cette École dont la première année vient de s'achever. Vous-même aviez constaté les heureux résultats de cette première année, et vous avez déclaré qu'ils avaient dépassé vos espérances. »

Les professeurs de l'École du Louvre sont, outre M. E. Ledrain, MM. Heuzey et A. Bertrand, membres de l'Institut, Pierret et E. Révillout.

rés l'un de l'autre. Le roi, on l'appelait, chez le peuple de Sumir : *grand — homme. Grand* ou *gal* est au commencement de la ligne sur les inscriptions dont je parle ; et, après un certain intervalle, au bout de la ligne est gravé le signe *lu* ou *homme*. Or rien de pareil dans les inscriptions de Naramsin. Les deux signes sont déjà rapprochés et combinés comme ils le seront jusqu'au dernier jour dans l'écriture cunéiforme. Aussi, à l'origine des études assyriologiques, quand on s'est trouvé en face du signe *roi*, sur le vase du prince sémite, s'est-on vu dans l'impossibilité de le décomposer. On l'a même rapproché de la figure de l'abeille, à laquelle les Égyptiens avaient attaché l'idée de royauté.

Je suis donc en droit, grâce à cet argument paléographique, très indiscutable, de placer assez longtemps avant Sargon Ier et Naramsin, c'est-à-dire avant 3850, les parties archaïques de la collection Sarzec.

Comme, d'un autre côté, il y a des monuments et des révolutions de Tello à intercaler encore entre Our-Nina et Sargon Ier, je me vois obligé de reporter jusqu'à l'an 4600 ou 4500 avant notre ère le règne des premiers rois connus de Sirpourla.

Voilà, certes, une prodigieuse antiquité, et que l'on était bien loin de soupçonner tout d'abord, quand les premiers résultats des fouilles de M. de Sarzec entrèrent mystérieusement au Louvre.

I.

Que nous révèlent ces monuments d'une époque si lointaine? Que se passait-il, à cette heure, dans la Mésopotamie, aux bords du grand fleuve de l'Euphrate? Quels étaient les rêves, les conceptions et les œuvres des vieux Sumirs? Ceux de Tello commençaient déjà la belle légende et la belle tradition : ils bâtissaient et ils sculptaient. Race prodigieuse, presque unique dans l'histoire humaine, pour qui il n'y a pas de meilleure gloire que d'élever et de décorer des édifices, et cela aux premiers moments de son existence!

Le vieux roi Our-Nina, celui qui vivait 4600 ans environ avant notre ère, posait déjà les fondements du temple de Papsoukal, le dieu particulier de Sirpourla. Avec quel orgueil il mentionne cette construction et les autres qu'il a entreprises, c'est-à-dire le temple de Nina, celui de *la grande déesse*, le temple de Masip! Dans le premier, celui de Papsoukal, on entrait par des portes d'airain, et à l'intérieur étaient posés des vases semblables probablement aux vases de Naramsin. Le vieux roi avait aussi fait tailler sa statue dans le diorite de Magan, c'est-à-dire dans la pierre la plus dure, à laquelle les artistes sumériens savaient déjà donner les formes de leur pensée. C'est une inscription traduite par M. Oppert qui nous révèle tous ces faits.

Nous possédons même, au Louvre, quelques échantillons de l'art à l'époque d'Our-Nina. Sur une pierre où est gravé le nom de ce roi, paraît un lion, et, au-dessus, un aigle à ailes déployées, dont il ne reste que la moitié. Il y a déjà de la beauté dans ces sculptures primitives et un commencement d'art dont l'épanouissement se fera peu à peu. La civilisation sumérienne a suivi les voies ordinaires, différente de l'Égypte, qui échappe aux lois communes et qui nous offre cet étrange phénomène d'un art puissant, libre et délicat dès ses premiers instants, et touchant, sous l'ancien empire, à son plus haut point de perfection.

Cependant, dès la première heure, on sent dans les hommes de Sumir un peuple admirablement doué pour rendre la beauté.

Pourquoi, hélas! des monuments de la même date nous montrent-ils chez les vieux Sumériens d'autres soucis que ceux de l'art? Pourquoi, dans l'inscription que je vous ai signalée, est-il fait mention, en même temps que du temple de Papsoukal, de ce mur d'enceinte dont le vieux roi dut entourer sa ville? On s'égorgeait donc déjà dans ces jours si éloignés! Il y avait donc autour de la petite ville, songeant à l'invasion et au pillage, des voisins rapaces contre lesquels il fallait se protéger! Un bas-relief nous présente des vautours enlevant des têtes humaines; un autre, des hommes qui montent par les degrés d'une échelle, portant sur leurs têtes des paniers. Au bas de l'échelle, des cadavres s'entassent. Déjà la guerre était devenue une science qui devait avoir ses stratégistes. Mais, disons-le à l'honneur du vieux peuple, ce qui domine chez lui, c'est, on le sent, la passion de bâtir et de sculpter, et, s'il a dû se ceindre de murailles et s'armer, ce n'a guère été que pour défendre sa vie menacée et les monuments sacrés que portait le sol de Tello.

Les quelques inscriptions d'Our-Nina nous découvrent une mythologie déjà parfaitement constituée. Il semble même que la mythologie sumérienne ait, dès cette époque, existé telle qu'elle nous apparaîtra longtemps après dans les nombreux textes de Goudéa. Déjà le dieu Enlillal domine tout le Panthéon, avec la « grande déesse » ou *Dimmerri*, qui devait avoir un fils, Douzi, signalé dans des inscriptions postérieures de la collection. Au-dessous d'eux, on adore le dieu local, Papsoukal, chargé tout spécialement de la tutelle de Sirpourla ou Tello. On lui associe dans ce rôle et l'on honore avec lui une déesse *Bagas*, qui, jusqu'à la fin, rayonna doucement sur la charmante petite ville. Des dieux et des déesses sont encore nommés, comme Nina et Masip, que nous retrouverons, à plusieurs siècles de là, dans d'innombrables inscriptions.

II.

A cet âge primitif où il y avait un premier rayonnement d'art et une mythologie déjà si compliquée, la ville de Tello était, semble-t-il, complètement indépendante et gouvernée par des *lugals* ou *rois*.

Mais de bonne heure elle paraît avoir perdu sa parfaite autonomie et être tombée sous la suzeraineté d'une autre ville, peut-être d'Our, sa voisine, séparée d'elle seulement par l'Euphrate. Comment s'opéra ce changement? Nous l'ignorons. Toutefois une pierre de seuil en diorite noir nous fournit le nom d'un *Enténa*, qui n'est plus roi, mais seulement *patési* ou gouverneur de Tello. Or cet Enténa doit être considéré comme antérieur à Sargon Ier et à Naramsin, c'est-

à-dire à l'an 3850. Dans l'inscription de ce patési, les lignes sont droites et ne se terminent pas encore par l'apex. Ce sont donc des barres, et non encore les clous d'où l'écriture cunéiforme, chez les modernes, tire son nom. Le texte d'Enténa a, du reste, ce point commun avec ceux des vases de Naramsin. Mais combien cependant il leur est antérieur! Nous avons là quelque chose de si semblable encore à l'écriture primitive d'Our-Nina! C'est donc jusque vers l'an 4000 qu'il faut faire remonter la disparition des rois, à Tello, et l'établissement des patésis. Dans ses préoccupations d'art, la petite ville, semblable à une Athènes sumérienne, assise et rêvant sur la rive gauche de l'Euphrate, n'aura peut-être pas pris ses sûretés contre l'invasion et la conquête. Travaillant pour l'avenir et se préparant une gloire immortelle, elle aura négligé le présent et subi la suzeraineté d'un vainqueur. N'est-ce pas ainsi que les choses se passent dans l'histoire? Ce qui a le culte de la beauté, ce qui est harmonieux, n'est-il pas, la plupart du temps, victime de l'oiseau de proie?

Ici, du moins, entre gens de même race, s'il y eut conquête, elle fut douce. On laissa la petite ville sumérienne poursuivre, sous ses patésis, ses songes et son œuvre, comme si elle avait encore été sous ses rois.

Peu de temps après Enténa Ier, vers l'an 3700, nous rencontrons Enténa II, et son fils Enanadou, patésis de Sirpourla. Puis intervient malheureusement une lacune énorme dans notre collection. Plusieurs siècles, que de nouvelles découvertes viendront, je l'espère, nous révéler, se dérobent jusqu'à présent à nos regards. Toutefois ne nous plaignons pas : que de renseignements déjà obtenus, et comme nous connaissons l'âme de ce vieux peuple!

A une date très postérieure, où le clou se marque nettement dans les caractères, vers l'an 3300, il y eut à Sirpourla une éclosion merveilleuse. Il se leva un de ces hommes en lesquels éclate l'aptitude particulière de toute une race. Nous l'avons, au Louvre, huit fois représenté; deux fois assis, tenant l'étalon des mesures et le compas de l'architecte. On s'était demandé d'abord si c'était bien lui, le patési Goudéa, qui avait jugé bon de se présenter à l'avenir sous cette forme. Pourquoi, comme les rois assyriens, n'a-t-il pas le poignard au côté? Pourquoi ne tient-il pas dans les mains l'arc ou la lance? Pourquoi? Parce que ce peuple est, avant tout, un peuple bâtisseur, et que l'homme de génie en qui la race s'est, pour ainsi dire, incarnée, ne voit rien de mieux que d'apparaître à la postérité tranquillement assis, sous la figure d'un savant et d'un architecte. Ce n'est pas une simple supposition que je fais. Goudéa lui-même prend soin de nous déclarer ses sentiments.

Parmi les objets de la nouvelle collection, il en faut distinguer deux d'un prix inestimable. Ce sont deux grands cylindres en terre cuite, chargés de caractères cursifs, fort difficiles à déchiffrer. Celui des deux que j'ai particulièrement étudié comprend vingt-quatre colonnes dont chacune contient, en moyenne, deux cents mots. Il y a donc là, sur un seul cylindre, deux mille quatre cents mots à traduire, deux mille quatre cents mots d'une langue à peu près inconnue. Difficultés de la langue, difficultés de la lecture, tout concourt à faire de ces deux monuments comme deux livres scellés. Que racontent-ils? Est-ce une page militaire ou religieuse qui est écrite là? Sera-t-on toujours dans l'incertitude absolue en face de ces longues colonnes qui semblent à la fois solliciter et railler la science? Je crois être parvenu à briser un peu le sceau apposé sur ces livres singuliers (1). Dans le courant de l'année, avec mes élèves, qui sont en même temps mes collaborateurs et qui ont toujours la pleine liberté d'émettre leurs doutes et de proposer leurs opinions, je compte enlever un peu de leur mystère à nos cylindres sumériens. De son côté, le père et le maître de tous les assyriologues, M. Oppert, y applique toute sa science et son grand esprit.

III.

En attendant, voici quelque chose de ce que ces deux monuments m'ont fait connaître. Goudéa parle lui-même, à la première personne, et nous raconte ce qu'il a été. Comme tous les hommes prodigieux de l'Orient, il a eu une enfance mystérieuse. Sans père ni mère, abandonné,

« Dounzi, dit-il, s'apitoya sur moi et prolongea ma vie. Je fus pasteur; ma demeure, ce fut le bâtiment de dépendance de mon roi. (Son enfance se passe probablement à Our, qui avait des rois. Bien des détails me font même soupçonner qu'un lien assez fort le rattachait à Dounghi, roi d'Our, et que c'est bien ce roi dont on lit le nom dans le cylindre de La Haye.) L'anouna, mon chef, prononça cette parole : « C'est un berger unique d'esprit que Goudéa. Je suis grand « en savoir; mais il me dépassera. » Or voici que j'ai accompli sa bonne prédiction. »

Et comment donc l'a-t-il accomplie? Quels hauts faits a-t-il exécutés pour atteindre à la grande destinée que l'intendant de la maison royale lui a promise? Quelles victoires a-t-il remportées? Eh bien, c'est ici qu'est la merveille. Écoutez le vieux gouverneur de Sirpourla :

« J'ai accompli sa bonne prédiction. En effet, j'ai agrandi la chapelle intérieure du dieu Papsoukal; j'ai achevé le temple des *cinquante* de mon seigneur; j'en ai terminé l'entrée. Car mon roi, c'est le dieu Papsoukal. J'ai transformé le lieu de résidence de mon seigneur », etc.

Ainsi, ce qu'il énumère avec l'accent du triomphe, ce qui fait, à ses yeux, sa véritable grandeur, ce sont ses victoires d'artiste, ce sont ses exploits d'architecte, dont la liste est fort longue. Qui connaît cette page ne peut guère se défendre d'un profond sentiment de respect et d'admiration en passant

(1) J'ai pu relever sur une inscription le nom d'un quartier ou d'une place de Tello qui s'appelait Nina-Ki (le lieu de Nina), et où se trouvait un temple de cette déesse. Ma traduction faite, j'ai appris de M. Heuzey que la brique portant cette inscription avait été trouvée, en effet, dans un endroit distant du palais de Goudéa et dans un autre coin de Tello. Qui pourra douter, après une pareille preuve, de la sûreté des déchiffrements sumériens?

devant le vieux patési de Tello, assis là, solidement, dans sa gloire d'architecte, type de la plus vieille des civilisations et de l'une des plus nobles qui aient embelli ce globe et honoré la race humaine.

Sculpteur en même temps qu'architecte, Goudéa a multiplié ses statues en diorite et en dolérite. Peut-être faut-il prendre à la lettre ce qu'il déclare si souvent dans ses inscriptions : « La pierre enfermée dans la carrière, au pays de Magan, je l'ai taillée pour ma statue. » Peut-être a-t-il travaillé lui-même quelques-uns de ces blocs gris qui nous rendent, avec un naturalisme si marqué, les formes solides, les fortes épaules, les pieds et les mains du vieux Sumérien.

Artiste, il avait rempli son palais d'objets d'art : de beaux vases aux formes charmantes, les uns blancs, les autres veinés de rose; de bas-reliefs présentant, avec une finesse extraordinaire, des têtes humaines, des jets d'eau sur lesquels nagent des poissons. Quelle belle vie dans ce palais de la vieille Chaldée à la porte duquel étaient posés des lions de pierre! De temps à autre, une femme paraissait au milieu de cet épanouissement de beauté et s'asseyait devant une harpe. C'est une scène que nous offre un bas-relief de la collection Sarzec. Sans doute sa voix accompagnait le chant des cordes. Que disait-elle là, devant le patési Goudéa? Vraisemblablement les vieux mythes et les vieilles légendes: les dieux créés avec le monde et châtiant l'humanité, les amours des génies avec les filles des hommes, l'hymne du Feu, dieu mélangeur des métaux. Ainsi, dans les salles de sa maison, le *patési,* en écoutant les antiques récits chantés d'une voix harmonieuse, se délassait de ses grands travaux d'architecte et de sculpteur. C'était l'art, dans toutes ses manifestations, qui emplissait la vie de Goudéa.

Quand il se coucha pour le dernier sommeil, dans sa ville de Sirpourla (pays de la lumière), ce fut certainement un vide immense qui se fit dans l'Athènes des bords de l'Euphrate. C'était l'expression la plus parfaite de ce monde-là qui descendait dans ce qu'on appelait, chez les vieux Sumirs, le « Kournougi », c'est-à-dire le pays d'où l'on ne revient pas.

Cependant son fils lui succéda, le patési Our-Papsoukal, qui restaura le séjour aimé de son dieu, mais dont les constructions, autant qu'on en peut juger, furent loin d'égaler en nombre celles de Goudéa. Le Salomon de Tello s'est bien englouti tout entier, avec son goût prodigieux des arts et ses magnifiques desseins. On ne le retrouvera plus dans le pays de Sumir.

Il nous reste encore deux noms de *patésis* qui ont dû vivre à une époque peu éloignée de Goudéa. C'est Namkinni et Ourbagas, gouverneurs de Sirpourla.

IV.

Voilà en abrégé l'histoire du plus vieux des peuples, telle que la présente la collection Sarzec. Ah! si j'avais eu la vision bien vive de cette vieille civilisation et si j'avais pu lui redonner, sous vos yeux, à elle et à son grand gouverneur-architecte, une heure de vie! Nous avons tant de liens avec elle! N'est-ce pas cette civilisation qui a pris sur ses genoux et arrêté, dans leur enfance vagabonde, les Sémites du nord, Juifs et Phéniciens; les nourrissant, pendant plusieurs siècles, de sa science, leur enseignant l'art de construire des maisons, d'élever des villes, de creuser des vaisseaux, de les diriger sur les fleuves et sur la mer?

Les superstitions même des Sumirs et quelques traits de leur langue mythologique se sont propagés et perpétués jusque dans notre Occident. Ils se gardaient, par des formules d'incantation, des démons incubes et succubes dont nous lisons les méfaits sur les vases juifs de Babylone et dans la théologie scolastique du moyen âge. J'ai trouvé dans les vieux textes, ceux d'Enténa II et d'Enanadou, des formules doxologiques que les rituels chrétiens eux-mêmes semblent avoir empruntées : « A son dieu, noblesse, gloire, hauteur! » L'inscription d'une des statues de Goudéa, dont j'ai lu la traduction dans une séance de l'Institut, porte : « A la dame du ciel, de la terre, des êtres infernaux. » N'est-ce pas le *Deus cœli, terræ et inferorum* de saint Paul? Combien de mots sumériens ont passé dans la langue grecque! *Abyssos,* par exemple, vient de *Apzou,* que l'on rencontre souvent et qui est marqué, en particulier, dans une inscription d'Ourbagas.

Ainsi, non contents de fournir aux Juifs et au monde les légendes de la création, du déluge, de la tour de Babel, les Sumériens ont encore pénétré par une quantité infinie de détails — notre collection le révèle — la religion et les langues de l'Orient et de l'Occident. Voilà ce qui fait le puissant intérêt et la séduction toute particulière de ces études. Impossible, sans elles, de bien comprendre l'histoire de l'humanité et d'en donner la philosophie. Encore dans les limbes il y a deux ans, le vieux peuple de Sumir commence à s'en dégager, à prendre une forme précise et à nous instruire sur nos origines et sur nous-mêmes.

E. Ledrain.

UNE SÉDUCTION

Nouvelle

I.

— Vous m'avez fait appeler, mon père?

Et Jacques entra dans la chambre de M. Bertaud, qui écrivait assis devant son secrétaire, le dos tourné.

— Oui, asseyez-vous.

— *Vous?* murmura Jacques avec une surprise inquiète qui immobilisa pendant quelques secondes son visage mobile et doux de joli garçon.

Il s'accouda à la cheminée dans une pose élégante, tordit et retroussa sa moustache blonde et attendit.

M. Bertaud, d'un geste brusque, se retourna, fixant sur les beaux yeux bleus de son fils un regard calme et froid :

— Vous avez séduit Mlle Lydie Mercier...

— Mais..., balbutia Jacques avec un demi-sourire.

— Vous ne répondez pas? dit rudement M. Bertaud.

— C'est que... je ne vois pas bien ce que je pourrais vous dire sur un pareil sujet et surtout en quoi il peut vous intéresser, répondit un peu hautainement le jeune homme.

— Ah! vous ne voyez pas?... Eh bien, je m'en vais vous le démontrer. Asseyez-vous donc, Jacques!

Jacques se jeta impatiemment sur un fauteuil, se croisa jambes et, la tête renversée, se prit à contempler le plafond.

— Lydie Mercier était, il y a trois ans, l'institutrice de votre sœur, ici, dans ma maison, sous ma garde. Vous l'avez séduite et vous l'avez abandonnée : vous lui devez une réparation.

— Ah! permettez! s'écria Jacques subitement intéressé. Lydie avait alors vingt-cinq ans; ce n'était pas une enfant, elle savait ce qu'elle faisait. Je ne lui ai rien promis; nous nous sommes aimés, voilà tout. Il n'y a eu dans ce roman, dont vous voulez bien prendre la peine de vous occuper, ni rapt, ni violence, ni séduction. Je ne dois rien, et je prétends...

Jacques s'était levé pour sortir; M. Bertaud l'arrêta d'un geste :

— Je vois que vous connaissez vos droits... légaux, dit-il avec un peu d'ironie; votre morale n'est pas ambitieuse : elle se borne aux obligations strictes du Code. Devant la justice de votre pays vous êtes, en effet, innocent.

— Eh bien?

— Eh bien, j'ai toujours pensé que le Code n'était pas la plus haute expression de la justice humaine. Il est revisable, donc il est imparfait. Depuis quelque temps on attaque nos lois dans ce qu'elles ont d'injuste et d'incomplet vis-à-vis de la femme; on invoque des droits, on réclame des protections; on discute les uns et les autres. Bientôt de ces discussions sortira une loi nouvelle. Tenez pour certain qu'elle se rapprochera sensiblement de cet idéal de justice qui est au cœur des hommes et des peuples. Cependant elle n'est pas inscrite encore sur les tables de notre législation. Et c'est parce que la justice, toujours tardive, n'a pas encore formulé ces décrets dont la pensée surgit cependant du fond de toutes les consciences honnêtes, que vous invoquerez, vous, cette formalité non remplie pour venir dire, tenant en main notre code vieilli : « Voyez, je ne dois rien!... » Je croyais vous avoir donné, mon fils, des notions plus nettes et plus élevées sur la définition absolue du devoir, du devoir strict, de ce que l'on appelle l'honneur, enfin!

— L'honneur! répéta Jacques violemment; qui oserait dire que j'y ai manqué?

— Moi, peut-être. Et si je comprends que vous ne vous laissiez donner cette leçon par personne, je comprendrais moins que vous la receviez avec révolte quand c'est moi qui vous l'adresse. N'oubliez pas, monsieur, que pour nous autres bourgeois, enrichis d'hier, mais probes depuis des siècles, l'honneur est un patrimoine comme la couronne et l'épée pour les gens de noblesse. Et j'ai le droit de veiller à ce que cet héritage, que je vous ai transmis intact, passe de même dans la main de vos fils.

— Je sais, mon père, que vous êtes le plus honnête homme que je connaisse, murmura Jacques légèrement ému; c'est pourquoi je vous supplie de ne pas vous laisser égarer par une sentimentalité hors de propos au sujet d'un... fait d'une banalité courante qui n'a jamais passé pour entacher l'honneur de personne. Il arrive tous les jours...

— Il arrive tous les jours, interrompit M. Bertaud, qu'un négociant, très honnête homme du reste, soit déclaré en faillite : les Bertaud, négociants de père en fils, n'ont jamais été « faillis ». Il arrive tous les jours qu'un industriel comme nous se retire du commerce après quelques années de travail, avec une fortune scandaleuse, acquise cependant au grand jour, mais par des transactions douteuses, des procédés de tricherie commerciale, d'exploitation brutale de l'homme, et autres moyens de fortune très légaux et parfaitement admis : les Bertaud ne seront jamais plusieurs fois millionnaires, ou, si cela arrive, ce sera si tardivement que la valeur de leurs millions équivaudra à peine aux huit cent mille francs de notre actif d'aujourd'hui. Il arrive tous les jours qu'un jeune homme séduise une jeune fille et l'abandonne : les Bertaud n'abandonneront jamais la femme qu'ils auront compromise ou entraînée à la perte de son honneur. C'est moi qui vous le dis.

« Le monde va comme il lui plait, mon fils, et il va mal. Les honnêtes gens s'en plaignent : ce n'est pas assez. On se fait gloire de quelques théories platoniques : la pratique toute simple et toute naturelle de la vertu vaut mieux. Vous prétendez être un honnête homme; prouvez-le.

— C'est facile, répondit Jacques. Et, puisque vous voulez connaître ma conduite envers Lydie Mercier, la voici. Quand elle vint ici pour achever l'éducation de ma sœur, il y a quatre ans, elle était jolie, honnête et naïve, je le reconnais. Je l'aimais. Je parvins à lui faire partager cette affection; et, après une année de refus, de défense plutôt, de sa part, elle céda. Elle avait alors quitté votre maison. Nous fûmes très heureux. Je ne l'ai jamais compromise. Je me suis conduit en galant homme. Il arriva ce qui arrive toujours en pareil cas : c'est que sa passion pour moi s'accrut à mesure que la mienne s'évanouissait. Que faire à cela? J'usai de ménagements infinis pour l'amener à une rupture. Enfin, un jour, je cessai de la voir après avoir essayé vainement de lui faire accepter quelques ressources qui la missent à l'abri du besoin. Elle refusa. Je n'ai plus entendu parler d'elle. Qu'ai-je à me reprocher?

— Ainsi il y a de par le monde une femme que vous avez déshonorée, puis abandonnée, et votre conscience ne vous reproche rien?

— Rien. Chacun est responsable de ses actes. Lydie a eu sa part de bonheur comme moi. Elle a aimé, elle savait les conditions sociales qui attendent la femme déchue, elle subit les conséquences de sa faute, comme toutes les filles qui se sont mises dans le même cas. Je ne l'ai pas trompée.

— J'entends; vous l'avez séduite.

— Je l'ai aimée, voilà tout.

— Et vous ne l'aimez plus?

— Non.

— Cependant, si vous n'aviez pas déployé pour l'entraîner toutes les ressources de vos séductions, si vous ne l'aviez pas poursuivie quand elle se défendait, si vous n'aviez pas tourmenté, enveloppé pendant longtemps cette faiblesse et cette naïveté de la violence de vos désirs, de l'obsession de vos prières, de vos larmes sans doute, voici une fille qui ne se serait point jetée dans vos bras, qui aurait étouffé dans son cœur l'amour qu'elle aurait pu ressentir pour vous, qui serait demeurée honnête, chaste, aurait pu se marier, avoir une existence comme toutes les autres femmes enfin! Et la voici perdue, déshonorée. Pour elle tout est fini. C'est votre faute, cependant. N'avez-vous pas un peu volé à Lydie Mercier sa part de bonheur en ce monde?

— Sans préméditation, répondit Jacques avec un sourire. On ne raisonne pas quand on aime : je l'aimais.

— Le voleur aussi « aime » l'or qu'il prend dans nos coffres : l'excuserez-vous?

— Oh! mon père, vous faites du paradoxe!

— Vous croyez? C'est possible. N'a-t-on pas dit que le paradoxe d'aujourd'hui, c'était la vérité de demain? Reconnaissez du moins que l'honnête homme devrait éprouver quelque scrupule à déposséder une fille de ce trésor de vertu qui est son bien le plus cher.

— Volontiers; j'ajouterai même qu'il est fâcheux que la passion ne raisonne pas, que l'amour donne la folie, que le désir éteigne avec sa brutalité inconsciente toutes les clartés du devoir. Mais que pouvons-nous à cela, nous qui subissons, comme des esclaves, les lois implacables de l'instinct?

— Nous pouvons réparer, quand nous avons retrouvé le calme de notre jugement, le préjudice que nous avons causé dans l'aveuglement de nos actes : cela s'appelle justice.

— Réparer! s'écria Jacques. Alors quoi? comment? Lydie a refusé toutes mes offres. Que demande-t-elle?

— Mlle Mercier ne vous demande rien.

— Ah! c'est heureux, soupira Jacques.

— Peut-être pas autant que vous le pensez, répondit gravement M. Bertaud, car, si elle eût « demandé » quelque chose, peut-être eussé-je été prévenu contre elle. Tandis que, son attitude m'ayant inspiré de l'estime, j'ai été poussé à m'informer si vous n'étiez pas coupable et responsable vis-à-vis d'elle. Et depuis que cette crainte m'est venue, je suis mécontent de vous, Jacques. Mon orgueil paternel est blessé. Je crains d'apercevoir une tache sur votre honneur. Et je veux que cette tache disparaisse. Si elle est de nature à être effacée par un sacrifice d'argent considérable, je vous ruinerai s'il le faut; mais, s'il est nécessaire de donner votre nom afin qu'il demeure sans souillure, vous le donnerez.

— Jamais! s'écria Jacques.

— Parce que?...

— Parce que je ne l'aime plus.

— Tant pis, répliqua froidement M. Bertaud. Moi, j'ai donné ma parole qu'il en serait ainsi.

— Votre parole? Vous? A qui?

— Au tuteur de Mlle Mercier.

— Ah! voici l'intrigue! On refuse les offres du fils et on menace le père! C'est bien joué! Et moi qui croyais presque au désintéressement de Mlle Mercier! Comme les autres, parbleu!

— Taisez-vous! s'écria M. Bertaud; vous insultez une femme qui meurt sans se plaindre et qui ignore encore que son tuteur a violé vis-à-vis de moi le serment qu'elle lui avait imposé.

— Elle se meurt..., balbutia Jacques.

— La honte, la douleur, la misère peut-être, lui ont donné un mal dont elle mourra vite si elle n'est secourue. Il y a peu de jours, se sentant plus affaiblie, elle rompit le silence qu'elle gardait depuis quatre ans envers la seule personne qui s'était intéressée à elle, orpheline : son tuteur. Il accourut et trouva la malheureuse fille dans la chambre délabrée d'une ferme, cachée, malade, défigurée par les larmes. Elle fit l'aveu de sa faute. Son tuteur voulut lui parler de vous. C'est alors qu'elle lui fit jurer que vous et moi ne saurions jamais où elle avait passé. Il dut tout promettre pour calmer l'irritation où la jetait cette seule pensée que son nom pourrait être un jour prononcé devant vous..., qu'elle méprise sans doute.

Jacques fit un haut-le-corps.

— En seriez-vous surpris? demanda froidement M. Bertaud.

— Mais enfin, reprit Jacques embarrassé maintenant, si son irritation est telle qu'on vous l'a dite, qu'espérait son tuteur en venant vous parler d'elle, à vous... plutôt qu'à moi?

— Mon Dieu, Jacques, vous touchez là à une blessure que cet aveu m'a faite. J'ai rougi pour vous et j'ai failli répondre de haut : « Adressez-vous à mon fils. » Mais il m'a bien fallu courber la tête et reconnaître que, si l'on s'adressait au vieux Bertaud, c'est que l'on ne doutait ni de sa droiture ni de sa probité..., tandis que l'on était malheureusement fixé sur la déloyauté du fils... Oui, l'on s'est dit que ce vieillard intègre ne saurait mentir à tout un passé d'honorabilité sans tache, et on lui a dit : « Soyez juge dans votre propre cause. » J'ai accepté.

Et M. Bertaud releva son front grisonnant par un geste instinctif de dignité et d'orgueil. Son visage serein, fier et doux, aux lignes épaisses, aux traits vulgaires, garda une minute l'immobilité majestueuse d'un marbre taillé d'un coup de pouce génial, pour rendre visible sur la banalité d'une face humaine la hautaine pensée de la vertu et de l'honneur.

— Juge, soit! murmura Jacques impressionné. Vous valez mieux que moi, mon père; mais me permettez-vous de vous demander ce que vous vous proposez de faire pour éclairer votre jugement?

M. Bertaud se détourna et prit sur sa table un paquet de lettres aux enveloppes jaunies, tassées et usées par un large ruban fané.

— Le tuteur de Lydie m'a confié ces lettres, dit-il..., vos lettres et les siennes, que vous lui avez retournées, et aussi le testament que la pauvre fille lui a remis, se croyant près de mourir. Elle veut que l'on ensevelisse avec elle ces tristes pages qui renferment le douloureux roman de sa vie, mais elle veut que son tuteur les lise toutes, afin de se justifier devant lui de son malheur et de sa honte imméritée et afin

qu'il sache bien que, si elle a succombé, c'est sous l'empire d'une violence morale à laquelle aucune femme n'aurait résisté. Ce sont les paroles de Lydie que je vous rapporte, ajouta M. Bertaud à un mouvement de son fils.

Et il continua :

— Je lirai ces lettres.

— Vous ! s'écria Jacques dont le visage s'empourpra.

— Avec votre autorisation, reprit le vieillard en lui présentant le paquet. Puisque votre conscience ne vous reproche rien, je pense que vous me permettrez d'en trouver ici le témoignage.

Jacques avait tendu les mains pour s'emparer de ces lettres; ses bras retombèrent et il baissa le front. M. Bertaud le congédia d'un geste. Puis, comme Jacques hésitait à sortir, il lui dit avec émotion :

— Laissez-moi seul quelques instants, je vous prie. Le temps presse. J'attends le tuteur de Mlle Mercier, qui est retourné près d'elle ce matin, emmenant un médecin que je lui ai désigné. Je vous rappellerai tout à l'heure, quand j'aurai lu.

Demeuré seul, M. Bertaud ouvrit ce triste ruban fané où l'on voyait déjà comme des traces de larmes, blanches çà et là, sur la soie jaunie. Et il trouva toute la correspondance de quatre années entre Jacques et Lydie, classée jour par jour, depuis le premier billet, qui renfermait un brin desséché de *vergiss-mein-nicht*.

II.

« Lundi soir.

« Mademoiselle, lorsque j'ai enlevé aujourd'hui du corsage de ma sœur la branche de myosotis que vous veniez d'y attacher vous-même après l'avoir ramassée dans l'herbe, à vos pieds, je suis demeuré très attristé de l'attitude fâchée que vous avez prise et j'ai deviné trop tard que ce mouvement irréfléchi, involontaire, vous avait déplu. Je vous demande pardon. La voici, cette fleurette que votre regard irrité me défend de garder; je vous la rends..., pas tout entière cependant : j'adore certaines fleurs — c'est ma meilleure excuse, — et quelques brins de celle-ci se sont effeuillés sous mes baisers.

« Votre respectueux et dévoué

« JACQUES. »

∴

« Mercredi matin.

« Vous êtes farouche, mademoiselle Lydie ! Depuis six mois que vous êtes près de ma sœur, que nous vivons ensemble dans une intimité familiale, je ne me souviens pas d'avoir jamais manqué au respect et aux égards que je vous dois.

« La familiarité innocente que je me suis permise l'autre jour et dont je vous ai adressé, du reste, toutes mes excuses n'autorise pas, il me semble, la froideur avec laquelle vous me traitez depuis lors. J'ai agi, en cette circonstance, vis-à-vis de vous comme je l'eusse fait vis-à-vis de ma sœur, ayant pris, malgré moi peut-être, la trop chère habitude de vous confondre avec elle dans la même affectueuse et fraternelle tendresse. Oui, mademoiselle Lydie, je vous aime comme un frère. Si cet aveu vous offense, dites-le-moi; j'aurai le courage de me taire pour vous obéir.

« Votre

« JACQUES. »

∴

« Dimanche.

« Par pitié, mademoiselle, répondez-moi. Je préfère vos reproches, votre colère même, à ce silence méprisant et cruel qui me brise le cœur. Que vous ai-je fait ? Vous refusez maintenant de me donner votre main le soir, quand je vous quitte, comme vous le faisiez depuis six mois. Ce bonheur que j'attendais chaque soir avec impatience et qui me donnait de la joie pour vingt-quatre heures, ce contact, si rapide pourtant, de votre petite main avec la mienne, vous m'en avez sevré depuis huit jours, et je sens que j'en deviens fou. Lydie, Lydie, prenez pitié de moi ; je suis bien malheureux !

« JACQUES. »

∴

« Dimanche soir.

« Monsieur Jacques, j'espérais que mon silence vous ferait comprendre l'inconvenance de votre conduite et me dispenserait de vous en adresser un reproche plus direct. Vous vous permettez de me faire passer des lettres que je retrouve çà et là, dans mon ouvrage, dans mes livres ou dans mes fleurs, ce qui est un manque absolu de respect tant envers moi qu'envers votre sœur, que je dirige, et votre famille, qui m'a accueillie sous son toit. Je vous préviens que si cette correspondance clandestine ne vient à cesser, je prierai votre père de me remplacer immédiatement près de Mlle Louise et je me retirerai.

« Votre servante,

« LYDIE. »

∴

« 12 avril 187...

« Mademoiselle, je vous adresserai cette lettre par la poste afin que vous n'ayez plus à me reprocher mes correspondances « clandestines ». J'espère que vous me reconnaîtrez le droit, sans vous offenser, de vous écrire comme pourrait le faire un vieil ami très respectueux et très dévoué. Depuis le jour où vous m'avez menacé de quitter la maison, je passe ma vie à trembler que vous ne preniez cette décision cruelle qui me rendrait si malheureux, et je m'efforce de vous rassurer par mon attitude absolument correcte : j'espère que vous me ferez la grâce de le reconnaître. Qu'avez-vous à me reprocher aujourd'hui? N'ai-je pas obligé mes regards à mentir? Ma voix, mes attitudes ne vous semblent-elles pas suffisamment indifférentes et froides pour votre rigorisme? Alors pourquoi n'êtes-vous plus la même avec moi? Car c'est pour vous dire cela que je vous écris. Autrefois, Lydie, vous

étiez bonne et charmante pour le pauvre Jacques; vous l'admettiez en tiers dans vos intéressantes causeries avec Louise; vos beaux yeux, tendres et naïfs, demeuraient levés franchement sur les miens, et vous aviez, quand je vous plaisantais, des rires d'enfant heureux qui m'épanouissaient l'âme d'une joie infinie.

« Maintenant, plus jamais vos yeux attristés ne se laissent rencontrer par mon regard suppliant; vous ne riez plus, Lydie; vos causeries avec Louise sont rares et mélancoliques, et même vous vous taisez quand je suis là! Vous ai-je donc blessé si cruellement, ô ma plus chère sœur, que vous ne puissiez me le pardonner, et faut-il que je sois à jamais malheureux pour avoir osé vous dire ou plutôt vous avoir laissé comprendre que je vous aimais aussi passionnément que respectueusement, et cela pour l'éternité?

« Croyez-moi, Lydie : un ami dévoué n'est point tant à dédaigner que vous le faites. N'êtes-vous point seule dans la vie, privée de ces affections de famille qui rendent moins amères les dures fatigues d'une existence laborieuse? Et votre cœur est-il donc d'airain, qu'il n'éprouve pas ce besoin tendre et doux d'une affection partagée, d'une amitié chère et consolante? Non, je ne le crois pas. Mais vous êtes timide et méfiante, un peu fière peut-être, et vous vous dites qu'il est bien osé, cet être humble et sans charmes qui prétend vous faire agréer son amour. Je vous suis très inférieur, je le sais, au point de vue de l'esprit, des connaissances artistiques, de toutes ces choses délicates de l'imagination qui font de vous une petite merveille de science, de sentiment et de poésie. Mais j'ai l'orgueil de croire que mon cœur est à la hauteur du vôtre et que, si vous rencontrez dans la vie un homme mieux doué que moi pour vous plaire, vous intéresser, attirer votre attention et vos sympathies, vous n'en trouverez pas qui vous admire davantage et qui sache mieux vous aimer. Ah! si vous le vouliez, Lydie, quelle promesse de bonne et solide et franche amitié nous échangerions ensemble dans une cordiale poignée de main! J'en serais si heureux, et il me semble que vous en pourriez devenir si heureuse!

« Votre

« JACQUES. »

***

« 13 avril 187...

« Monsieur Jacques, je crois que vos sentiments pour moi sont honnêtes et généreux et je m'en voudrais de ne point les accueillir comme je le dois, c'est-à-dire avec reconnaissance. Mais la bonne amitié que vous m'offrez n'a point besoin du mystère de ces correspondances, qui, d'un jeune homme à une jeune fille, ont toujours un caractère suspect et répréhensible. C'est la dernière fois que je réponds à vos lettres, et je vous supplie de ne plus m'écrire. Je suis heureuse de penser que le frère de ma bonne Louise a pour moi une affection presque égale à celle qu'il a vouée à sa sœur. Comme vous le dites, c'est une consolation dans la vie, de se sentir entourée d'affections sincères, et c'est un vrai bonheur pour moi, malgré les cruautés de ma destinée, que d'avoir rencontré une élève aussi parfaite dans une famille où chacun me comble des marques les plus touchantes de sympathie et d'amitié. Voilà qui est entendu, monsieur Jacques; nous serons de bons amis, franchement, et sans mystère.

« Votre dévouée,

« LYDIE. »

***

« 30 mai 187...

« Vous me permettrez bien maintenant de vous écrire, ma chère Lydie, puisque vous voilà tous installés à Fontainebleau pendant que je reste seul à Paris, pour remplacer mon père à la tête de ce commerce que je ne comprends pas bien encore et qui est pour moi un fardeau et une torture. Jamais je n'avais senti l'aversion qu'il m'inspire comme aujourd'hui, où je me trouve enchaîné par les nécessités de cette surveillance incessante, dans ce vieux bureau sombre d'où je n'entends plus aller et venir, dans la maison déserte, des pas charmants parmi lesquels je me plaisais à distinguer les vôtres, un peu lents et traînants, avec comme un rythme plein de grâce. Cette maison vide me fait horreur et je m'oublie parfois, le front dans les mains, accoudé à mon bureau, prêt à pleurer de ma solitude ou plutôt de votre absence. Ah! chère Lydie, ne ressentez-vous pas quelque peu aussi le chagrin de cette séparation?

« Je sais bien que, chaque quinzaine, j'irai passer un dimanche près de vous. Mais qu'est-ce que cela? Une heure à vous contempler de loin, au milieu de tous, sans un mot tout bas qui me soulagerait le cœur, quand je voudrais vivre toute ma vie, eût-elle la durée d'un monde, prosterné à vos pieds! Lorsque je songe que vous voilà partie pour six mois, il me semble que j'en perds la tête. Enfin, huit jours encore et je vous reverrai. Écrivez-moi, Lydie, ma chère sœur adorée; envoyez-moi un mot, un seul mot, mais une pensée d'affection pour consoler votre pauvre et malheureux ami

« JACQUES. »

***

« juin 187...

« Monsieur et ami Jacques,

« Votre père jardine, votre sœur herborise, personne n'a le temps de vous écrire, et tout le monde me charge de vous donner des nouvelles de la maison avec des commissions diverses. M. Bertaud vous demande une collection de sécateurs et des graines ou des plants de marguerites-reines jaspées. Il faut une cravache et une corne de chasse pour Louise. Vous apporterez, s'il vous plaît, tout cela dimanche.

« Puisque vous vous ennuyez tant dans votre bureau sombre, j'ose à peine vous dire quelle vie charmante nous menons ici, presque tous les jours, à courir par la forêt, à chercher des sites, à nous émerveiller, pauvres Parisiens que nous sommes, devant ces immensités de verdure tout à coup aperçues du haut d'une roche et qui nous donnent la sensation d'une sorte de forêt vierge. Ces grands arbres, ces éboulements de pierres, ces sentiers perdus, cette floraison des

bruyères et des herbes, tout cela nous paraît neuf, nouveau, inconnu; il nous semble parfois que nous venons de découvrir un monde! Car nous ne prenons pas de guide pour nos promenades en forêt; nous allons à la découverte; et, quand nous avons trouvé quelque point de vue plus ravissant que les autres, nous nous en faisons gloire comme si nous l'avions réellement découvert. Nous en sommes même un peu fiers, et cela fait le sujet de toutes nos conversations de la soirée. Chacun regrette alors que vous ne soyez pas là pour prendre part à nos joies.

« Mais vous ne devez pas regretter, vous, les ennuis de votre situation, puisque c'est grâce à votre intelligence et à votre dévouement que votre cher père peut se reposer et se récréer enfin pendant quelques jours, lui qui a si longtemps travaillé pour vous. Cette pensée vous rendra votre tâche moins lourde, car rien n'allège le cœur et ne réjouit l'esprit comme le sentiment du devoir accompli.

« A dimanche, monsieur Jacques, et n'oubliez pas les commissions.

« Votre dévouée,

« LYDIE. »

*
* *

« 6 juin.

« Non, Lydie, je n'oublierai rien, pas même vos sermons et surtout votre indifférence. Vous êtes très heureuse, mademoiselle, d'avoir le cœur fait de telle façon que rien ne vous touche, que pas une sensibilité ne s'émeuve en vous. Je vous écris que je suis malheureux, que je souffre de votre absence; je vous demande un mot de tendresse, de pitié tout au moins, pour me consoler de tout. Pauvre fou que je suis! A qui vais-je adresser mon amour et mes prières? à une statue, à un marbre, à quelque charmant automate admirablement organisé et à qui il ne manque absolument que cette chose insignifiante qu'on appelle le cœur! Savez-vous que c'est par le cœur seul que l'on vaut quelque chose ici bas, ma fière et froide sermonneuse? Sur mon honneur, je vous le jure, j'estime cent fois mieux une fille perdue qui se donne et s'abandonne par la généreuse pitié de son âme tendre, que la vierge froide et dure, impeccable et impitoyable, qui refuse même l'aumône d'un sourire à qui meurt pour elle.

« Tenez, je pleure comme un enfant en vous écrivant ces mots. Il me semble que je suis seul au monde, que ma vie est brisée, qu'il n'y a plus de soleil ni d'amour, ni de bonheur sur la terre, depuis que j'ai lu cette lettre cruelle où vous ne m'avez pas dit un mot.

« JACQUES. »

*
* *

« Lundi.

« La journée d'hier est une des plus malheureuses que j'ai encore vécue. Ce dimanche tant attendu, tant désiré, vous en avez fait pour moi, Lydie, une épouvantable torture. Quand je suis sorti de la gare et que je vous ai vue, haute et droite, sur le siège du break, avec votre voile gris qui s'envolait, tenant les rênes de vos deux poneys comme une vraie sportwoman, tandis que Louise et mon père me tendaient les bras, j'ai eu comme un étouffement de joie qui a manqué de se tourner en évanouissement : mes yeux se brouillaient. Vous avez fait un geste imperceptible, et le break volait, et c'était vous qui m'emportiez. Mais je n'avais pas pu serrer votre main! Et pendant cette journée tout entière, dans la maison, dans la forêt, vous êtes demeurée impassible, sans un regard pour moi, et rivée aux côtés de ma sœur. C'est bien, mademoiselle : j'ai compris. Et j'ai d'autant mieux compris l'aversion que je vous inspire que certains propos tenus par mon père m'ont mis sur la voie! Il paraît qu'un jeune homme des environs de Fontainebleau, quelque seigneur sans doute, qui n'est pas condamné comme moi au supplice du commerce et du travail quotidien, cherche à vous faire agréer ses hommages, et que vous le rencontrez un peu partout sur vos pas. Si vous l'aviez reçu comme moi, il est clair qu'il eût cessé de vous poursuivre : donc vous l'encouragez. Je me plais à reconnaître qu'en vous accusant de manquer de cœur je m'étais trompé : vous n'en manquiez que pour moi. Allons, soit. Vous aurez ce roman dans votre vie, d'un malheureux désespéré que vos dédains auront réduit aux dernières infortunes.

« Vous pouvez être tranquille, mademoiselle; je ne remettrai plus les pieds à Fontainebleau; je ne veux gêner personne. Ma résolution était prise hier soir, en vous quittant, et vous auriez pu vous dispenser du prétexte que vous avez cherché pour ne pas assister à mon départ. Je ne vous aurais même pas tendu la main. Je dis un éternel adieu à mon beau rêve de tendresse, à mon pur et chaste amour, à vous, Lydie, qui n'existez plus pour moi que comme le souvenir d'un bonheur perdu dont mon âme gardera le deuil à jamais.

« JACQUES. »

*
* *

« 20 juin.

« Monsieur,

« Vos dernières lettres, si étranges, m'ont donné beaucoup à réfléchir. Je cherchais ce qu'il était de mon devoir de faire en cette pénible circonstance — qui vient s'ajouter à toutes les tristesses de ma vie, — lorsque je me suis aperçue que vous me dictiez vous-même ma conduite en me disant que vous ne reviendriez pas à Fontainebleau — sans doute tant que j'y serai moi-même — et en ajoutant à ces mots un éternel adieu.

« C'est à moi, monsieur, de quitter la maison où vous ne reviendriez plus sans cela, puisque vous ne sauriez me permettre d'y conserver en paix l'attitude que vous m'avez obligée à prendre vis-à-vis de vous et dont je ne pourrais cependant me départir sans manquer à tous mes devoirs.

« Je viens de prévenir M. Bertaud de mes intentions, prétextant mon désir de passer en Russie. De cette façon, vous ne serez pas inquiété.

« Au reste, j'espère que mon départ ne causera aujourd'hui aucun préjudice à l'éducation de votre sœur : cette éducation est presque terminée. Et, Louise ayant été demandée en

mariage par le jeune homme auquel vous faites allusion et qui la recherchait depuis notre arrivée ici, j'ai l'espoir qu'elle se consolera d'une séparation qui ne sera plus dès lors pénible que pour moi seule. Mais il y a longtemps que j'ai appris à souffrir avec résignation et courage.

« Je vous pardonne de bon cœur le très grand chagrin que vous me causez en souvenir des jours heureux que j'ai passés chez vous et pendant lesquels j'avais presque oublié que j'étais seule au monde. Vous pourrez revenir dimanche, monsieur Jacques; je serai partie.

« Votre dévouée,

« LYDIE. »

*
* *

« 21 juin, soir.

« Lydie, chère bien-aimée Lydie, je suis à vos pieds... Pardon, pardon... Prenez pitié de moi. Soyez miséricordieuse pour un malheureux fou qui ne se consolera jamais du tourment qu'il vous a donné! Lydie, je me repens; Lydie, je m'accuse... Ce que j'ai fait est horrible. Pauvre chère enfant, malheureuse et résignée, j'ai failli vous chasser du seul toit où vous puissiez vivre heureuse, estimée, protégée, adorée! Oh! pardonnez-moi comme le Christ, que vous priez, a pardonné à ses bourreaux. Ne partez pas, Lydie; jurez-moi que vous allez reprendre la parole que vous avez donnée à mon père. Répondez-moi par le retour du courrier que c'est fini, oublié, tout, oui, tout, que vous m'avez pardonné, que vous resterez avec nous, que vous y resterez toujours... Ma sœur se marie, tant mieux; les enfants viendront, vous les élèverez, vous remplirez cette belle mission de dévouement, vous qui êtes si ardemment dévouée. Mon Dieu, que vous dire encore pour toucher, pour apitoyer votre cœur!... Oh! si j'étais près de vous en ce moment, je me jetterais à vos genoux; malgré vous et devant tous, je vous demanderais pardon et grâce. Oui, grâce, car, voyez-vous, Lydie, si vous partez, si je ne vous retrouve pas là-bas dimanche prochain, je vous donne ma parole d'honneur, la parole des Bertaud, qui ne se reprend jamais, que je quitte la maison, moi aussi, que je m'engage, que je m'en vais en Algérie, d'où nous arrivent en ce moment des bruits de guerre, et que je me fais casser la tête, aussi vrai que je vous aime follement, respectueusement, éternellement.

« Votre, votre

« JACQUES. »

*
* *

« 22 juin.

« Hélas! monsieur Jacques, vous auriez mieux fait de me laisser partir! Mais je ne veux pas que, à cause de moi, votre père soit privé de votre présence et qu'il ait peut-être à vous pleurer un jour. Je sais que vous feriez la folie que vous dites, parce que vous l'avez dite. Il ne fallait rien moins que cela pour me retenir. Je reste donc; mais j'impose à votre honneur une condition absolue : vous me laisserez en paix. Je ne veux plus de ces lettres, tour à tour trop affectueuses ou trop cruelles; je ne veux plus, en un mot, que vous vous permettiez de me parler d'amour. Il ne peut pas y avoir d'amour entre nous, monsieur Jacques; il ne peut et ne doit y avoir qu'une loyale amitié. Ne l'oubliez plus.

« LYDIE. »

*
* *

« 10 juillet.

« Monsieur Jacques, j'ai dû brûler votre dernier billet, Louise m'ayant demandé à le lire. Comme je ne pouvais le lui donner, je l'ai jeté au feu et j'ai dit qu'il était détruit : c'était vrai. Je vous prie d'être tout à fait sage et de ne plus rien m'écrire que je ne puisse laisser voir. Vous voyez l'embarras dans lequel cela me met.

« Louise voulait vous écrire aujourd'hui; mais elle est triste, agacée; tout l'ennuie. Cependant elle veut que vous sachiez que son mariage est rompu et dans quelles circonstances.

« M. Bertaud a rompu tout net sur des renseignements qui, paraît-il, accusaient le prétendant de Louise d'avoir commis quelque indélicatesse non point d'argent, ni d'intérêt, mais..., je ne sais, nous n'avons pas bien compris... Il est question d'une jeune fille abandonnée, je crois... Bref, M. Bertaud s'est montré intraitable et toutes les larmes de Louise n'ont pu l'attendrir. Elle s'est emportée, elle a dit qu'elle aimait et que l'amour passait avant tout : à quoi M. Bertaud lui a répondu que ce qui devait passer avant tout, c'était l'honneur. Et il a ajouté qu'une femme honnête ne saurait être heureuse avec un mari qui ne serait pas pour elle un modèle de loyauté parfaite, à la fois un exemple d'intégrité, de dignité absolue, et un juge respecté.

« Certes, j'ai le cœur bien gros de voir souffrir Louise; mais je ne puis blâmer M. Bertaud : il a raison, hautement raison, et je l'admire. Si l'on n'avait le sens du juste et du vrai, on l'acquerrait auprès de lui. Il me semble qu'une pareille vertu doit être contagieuse. C'est ce que je m'efforce de faire comprendre à votre sœur, et elle le comprendra certainement quand la violence de son chagrin aura disparu.

« Je crois qu'il faudrait la distraire et je compte sur vous, monsieur Jacques. Vous nous apporterez beaucoup de gaieté dimanche prochain : nous en avons tous besoin maintenant.

« Votre dévouée,

« LYDIE. »

*
* *

« 15 juillet.

« Ma chère Louise,

« Il paraît que tes beaux yeux ont pleuré et qu'il faut que je te console. C'est Mlle Lydie qui m'écrit cela de ta part. Je ne réponds pas à Mlle Lydie; mais tu lui donneras cette lettre, qui est cependant pour toi. Si je lui disais, à elle, ce que je veux te dire, elle serait capable d'empêcher mes consolations d'arriver jusqu'à toi, les trouvant peut-être dénuées de sérieux, de raison, de résignation, d'enthousiasme vertueux, et tout à fait *improper* à consoler sagement une jeune fille qui a des chagrins d'amour.

« Donc, ma chère Louisette, tu avais donné ton cœur à un beau cavalier et il te faut le reprendre parce que papa a des idées... méticuleuses sur la délicatesse des procédés humains. J'avoue que c'est dur. Si j'ai bien deviné l'explication vague de miss Lydie, il s'agirait d'une jeune fille que ton ex-prétendu aurait peut-être abandonnée pour tes beaux yeux. Si quelqu'un devait s'en plaindre, il me semble que ce ne devait pas être l'auteur lui-même de ces beaux yeux-là. Que diantre! on possède une ravissante fillette dont la grâce endiablée entraîne un malheureux, peut-être très honnête d'ailleurs, à tout briser autour de lui pour se donner corps et âme à l'amour nouveau qui l'envahit, et l'on se fâche! Et l'on prend son grand compas pour mesurer s'il ne manque pas une ligne... ou deux à la délicatesse de ce monsieur, comme on mesurerait un dessin linéaire, sans tenir compte de ce levier brutal, mais humain et fatal en somme, qui s'appelle la passion! Ah! les voilà bien, les hommes intègres! Tous des sangs-froids! Tu vois, petite sœur, que je me fâche tout de bon. Aussi ne te tourmente pas trop; j'arrive, et tu verras comme je vais l'arranger, papa..., avec tout le respect que je lui dois, du reste. Je lui apprendrai, moi, ce que c'est que l'amour, et je lui démontrerai, j'espère, que toutes les théories vertueuses, tous les sermons, toutes les sentences et autres broussailles que les gens austères se plaisent à accumuler sur le chemin où galopent à vingt ans les amours triomphales, ne servent qu'à les faire bondir plus haut et plus loin, comme de fiers coursiers qui franchissent tous les obstacles.

« Tu connais donc l'amour, petite sœur chérie! Oh! comme ça va être bon d'en pouvoir jacasser à nous deux, à la barbe de papa et sous les yeux baissés de miss Lydie! Nous les ferons enrager, dis, pour nous venger de leurs sermons? Allons, ris un peu et fourbis toutes tes malices pour la petite guerre d'après demain. Ne m'en veuille pas d'être gai quand tu as pleuré : je suis si heureux de cette seule pensée de vous revoir tous bientôt!

« Votre Jacques très respectueux, mesdemoiselles, et qui vous baise les mains. »

*
* *

« 28 juillet.

« Nous sommes très inquiets, monsieur Jacques; votre père parle d'aller à Paris. Pourquoi n'écrivez-vous pas? Jamais vous n'aviez passé dix jours sans donner de vos nouvelles, sans rendre compte à M. Bertaud des affaires de la maison. Depuis votre dernière visite, depuis cette querelle avec votre père à propos de Louise, depuis ce départ pénible du dimanche soir où tout le monde était fâché, où vous vous êtes enfui, presque en pleurant, on est demeuré ici dans une anxiété qu'une bonne lettre de vous aurait vite dissipée. J'ai la pensée, que je ne dis à personne, que vous êtes peut-être malade. Si cela était, il faudrait nous en instruire. De toute façon je vous prie d'écrire tout de suite, tout de suite, entendez-vous, monsieur Jacques?... C'est mal de donner tant d'ennui à votre famille et à vos amis! Vous savez toute l'affection que l'on a pour vous ici. Quant à moi, je vous avouerai que mon amitié est très alarmée de votre silence. M. Bertaud, ce matin, exprimait vaguement la crainte que vous n'ayiez été entraîné par quelques amis à ces... fêtes où les jeunes gens oublient, dit-on, un peu de leurs devoirs et beaucoup de leurs affections. Nous en serions bien malheureux tous. Je vous en prie, un mot très vite, et croyez-moi toujours votre amie dévouée,

« Lydie. »

*
* *

« 19, soir.

« Ma bonne Lydie, prenez le break demain matin avec Louise, sous un prétexte quelconque, et venez me chercher au train de dix heures. Éloignez mon père de la maison. Et quand j'y serai, bien installé, vous lui annoncerez doucement l'accident qui m'est arrivé. Je me suis démis le bras gauche avec une forte luxation de l'épaule. La fièvre a suivi; j'ai souffert comme un damné pendant quatre ou cinq jours. Aujourd'hui je suis, paraît-il, transportable, et je veux être transporté près de vous. Le docteur m'accompagnera. Ne vous tourmentez pas, calmez Louise; ce ne sera rien qu'un peu long peut-être et j'en suis ravi : je ne vous quitterai pas de longtemps. Ouf! je n'en puis plus; mais je suis bien heureux tout de même, car j'ai besoin de soins, et, comme je me propose d'avoir tous les caprices d'un malade, ce sera vous qui me soignerez.

« Je vous aime, ma Lydie, de toute mon âme et pour toujours.

« Jacques. »

*
* *

« 1er octobre.

« Vous refusez de m'entendre. Quand je veux parler, vous arrêtez sur moi votre regard suppliant ou hautain qui m'enlève tout mon courage. Eh bien! vous me lirez, Lydie! Il faut en finir avec cette existence qui me démoralise, qui me tue. Depuis deux mois nous ne nous sommes pas quittés; j'ai vécu de votre vie; je vous ai obligée, feignant parfois un mal que je n'avais plus, à demeurer près de moi de longues heures afin d'étudier de plus près votre cœur qui m'était inconnu. Je vous ai fait parler, j'ai appris à connaître toute votre âme. Sans le savoir, sans le vouloir peut-être, vous vous êtes donnée à moi, moralement, brin à brin, minute par minute. Votre être immatériel est à moi aujourd'hui, comme votre pensée est à vous. J'ai éprouvé cette volupté idéale de sentir votre âme faible sous l'apparente dureté de vos paroles, votre cœur tendre sous le mensonge de votre réserve glacée. N'essayez plus de vous cacher de moi, maintenant; c'est inutile; je vous connais bien, allez! En voulez-vous la preuve? Vous m'aimez, Lydie!

« Et c'est pourquoi je vous dis qu'il faut en finir avec cette existence hypocrite et menteuse, indigne de nous. Nous nous aimons! Quand le tremblement de vos mains ou de vos lèvres m'apprend ce qui se passe en vous, pourquoi n'auriez-vous pas la hautaine franchise de me l'avouer vous-même? Et, puisque vous m'aimez, puisque ce bonheur suprême m'est

enfin advenu de toucher votre cœur, de l'attirer, de le conquérir, pourquoi me disputer cette conquête? Qu'attendez-vous de cette résistance? Que je renonce à vous aimer, à vous le dire? N'y songez pas! Et vous le savez bien! Alors quoi? Vivre ainsi, toujours, sans un aveu qui soulage le cœur, sans une intimité plus douce, plus confiante, sans ce bonheur, que je n'ose exprimer, de vivre quelques heures à vos pieds, seuls tous les deux, vos mains dans les miennes, à nous dire tout bas nos divines tendresses? Oh! Lydie, je vous aime, je vous aime!... Ne voulez-vous point m'entendre vous le dire autrement que dans ces rêves qui bleuissent vos yeux et vous ramènent près de moi, au matin, toute pâle, avec, au bout des cils, des pleurs mal essuyés! Ne craignez-vous pas, par cette résistance cruelle, de me pousser à quelque odieuse folie? Il me vient parfois la pensée de vous attirer brusquement dans mes bras et de couvrir de baisers ces lèvres muettes, ces yeux qui se détournent des miens. Que feriez-vous pourtant, si je l'osais? Fuir? Je vous suivrais. Vous avez insinué hier que vous aviez des idées de couvent : eh bien, essayez d'aller vous y enfermer si vous voulez que j'aille me casser la tête au mur de votre prison! Vous m'appartenez parce que je vous aime et parce que vous m'aimez. Je ne vous céderai à rien ni à personne. L'amour est votre maître, vous le verrez bien. Et vous pourriez cependant en faire votre esclave très obéissant et très humble. Ne me fuyez plus. Prenez pitié de moi, soyez bonne, soyez indulgente. Laissez-vous aimer, laissez vous le dire!

« Que vous demandé-je, d'ailleurs, que vous ne puissiez m'accorder? Avez-vous peur de moi? N'êtes-vous pas assez vaillante pour deux? Quel danger voyez-vous à venir seule avec moi, un jour, dans la forêt, un de ces beaux jours d'automne où la forêt est si belle et comme ensoleillée par le rougeoiement des chênes, l'or pâle des bouleaux, la flambée des genêts et des bruyères pourpres au ras du sol? Nous y marcherions côte à côte, votre bras sous le mien, lentement, rêveusement, l'âme perdue dans cette extase profonde que la beauté éternelle des choses donne aux éternelles beautés de la passion. Oh! Lydie, Lydie! laisse-toi vivre, puisque vivre c'est aimer, et que tu aimes! Ne retiens plus dans tes pauvres petites mains crispées ton cœur farouche, mais ardent, qui palpite et t'échappe. Laisse-le tomber sur le mien pour toujours! »

*
* *

« 2 octobre.

« Lydie, il faut me pardonner; j'étais fou. Je vous ai bien dit que votre cruauté me pousserait à bout. D'ailleurs, il faut que je vous explique. Mon Dieu, il n'y a pas de ma faute autant que vous le pensez. Je venais justement de recevoir mon courrier et de lire une lettre de mon père qui nous rappelait tous à Paris. C'était fini; la saison heureuse était close : on nous chassait du paradis. J'étais prié de venir reprendre le cours de mes occupations commerciales interrompues depuis deux mois.

« Cette nouvelle me causa une irritation, une douleur que je ne pus maîtriser. En me répétant que je ne vous verrais plus, comme maintenant, à chaque heure du jour, dans cette familiarité, cette intimité de la campagne, que je ne retrouverais peut-être plus une occasion de vous entrevoir une minute seul à seule et de laisser du moins mes regards vous parler, je me dirigeai vers le jardin où je vous avais vue descendre. En arrivant, je vous aperçus tout de suite, perchée sur les premiers barreaux d'une échelle, au long du mur, en train de couper les dernières capucines qui fleurissaient en haut de l'espalier. Le ciseau criait, je marchais lentement : vous ne m'entendîtes pas venir, et je vous contemplai, avec un commencement de folie et de rage, si élégante, si souple et fine, le corps abandonné sur l'échelle, les bras levés, la tête en arrière, vos nattes blondes et flottantes emmêlées de feuillage et de fleurs.

« Quand vous m'avez aperçu tout près de vous, vous avez voulu sauter à terre d'un bond; votre pied a tourné et vous êtes tombée avec un cri, les mains ouvertes, lâchant vos fleurs, mais vous blessant aux ciseaux; votre doigt saignait. Est-ce ma faute si, vous voyant tomber, entendant votre cri et prêt à mourir pour la gouttelette rose qui vous pendait au doigt, je me suis jeté sur vous follement, la tête perdue, vous enlevant dans mes bras, vous emportant à travers le jardin comme si je vous volais, et vous étreignant sur ma poitrine comme pour vous cacher dans mon cœur?

« Est-ce ma faute si votre contact m'a grisé, enivré, affolé; si, vous sentant débattre pour m'échapper, j'ai failli vous étouffer dans mes bras! Il faut me pardonner, Lydie! Ces baisers que je t'ai donnés malgré toi, je n'étais pas le maître de les contenir. Il y avait trop longtemps qu'ils rougissaient mes lèvres d'un désir douloureux. Ce n'est pas moi, c'est l'être en moi qui échappe à ma gouverne morale, c'est la brute humaine indisciplinable qui a mordu ton doigt où le sang coulait. Pardonne-moi comme tu ferais à un insensé, à un malade, à un animal qui t'aurait blessée! Je te jure que j'en ai du remords autant peut-être que j'en ai éprouvé d'amères et violentes voluptés.

« Écrivez-moi un mot, Lydie, je vous le demande à genoux. Rendez-moi le calme en me disant que vous m'avez pardonné : sans quoi je n'aurai jamais le courage de rentrer à Paris et de reprendre mes travaux. J'ai la tête en feu, je pleure, je chante, j'ai la fièvre. Prenez pitié d'un malheureux qui vous aime à en mourir.

« JACQUES. »

*
* *

« 2 octobre.

« Vous m'avez gravement offensée, Jacques; vous avez détruit à jamais la confiance que j'avais en vous. Vous m'avez traitée comme une fille qu'on méprise, et j'en meurs de honte. Je me sens bien coupable aussi, car j'aurais dû quitter votre maison dès votre premier mot. Mais j'ai cru en vos regrets, en vos promesses de respect, en votre amitié enfin; et cela m'était si doux, cette vie de famille, ces affections qui m'entouraient, que le courage m'a manqué pour aller chercher ailleurs, dans l'isolement, le repos loin de vous. Combien de fois, pendant votre maladie, ai-je voulu fuir! Le cœur m'a manqué. Oui, j'ai pleuré pendant des nuits ter-

ribles, et vous, qui l'aviez deviné, vous n'avez pas eu pitié de moi! Vous dites que je suis faible, que je suis tendre, et vous qui avez la force et le courage vous ne craignez pas de me briser, de me meurtrir, de m'entraîner malgré moi à l'oubli de tous mes devoirs! Car mon devoir était de me plaindre à votre père, et, pour vous épargner des ennuis, j'y ai manqué. Mon devoir était de m'en aller, et je suis demeurée lâchement, pleurant toutes mes larmes, et sans forces pour écouter ma conscience, qui me criait que je devais fuir. J'ai ressenti toute l'humiliation de vos poursuites, car je ne me fais pas d'illusion sur le caractère de votre affection pour moi, et je n'ai pas eu la dignité de m'y soustraire. Une force invincible, plus forte que tout mon courage, m'a comme enveloppée chaque jour davantage, et des sentiments inconnus sont venus étouffer en moi les voix si claires jadis qui me dictaient ma conduite et mon devoir. C'est pourquoi je suis si malheureuse, parce qu'il me semble que je suis comme abandonnée, sans aucun soutien moral, comme aveuglée par des rayonnements étranges qui me partent du cœur, comme malade de je ne sais quelle langueur qui me brise, et que j'ai beau étendre les bras pour me retenir, me raccrocher, me sauver, un abîme est là, sous mes pieds, et la peur d'y tomber me donne le vertige! Et c'est pendant que je lutte et me débats contre cette fatalité, me raidissant contre ce destin épouvantable et inconnu et usant toutes mes forces pour reconquérir cette volonté, ce « moi » jadis si fort et qu'aujourd'hui je ne retrouve plus, c'est au moment où notre rentrée à Paris m'apportait l'espoir d'un appui, d'une sécurité plus grande près de votre père et plus loin de vous, que vous me faites l'injure de m'écrire des lettres où vous me tutoyez comme une fille et de profiter d'une chute pour oser m'embrasser!

« Maintenant je sens combien j'ai eu tort de croire en vous, d'espérer une tendresse respectueuse et de vous laisser prendre dans mon cœur la place que vous y avez prise, puisqu'il me faut vous en arracher! Car j'aimerais mieux mourir que de subir encore un semblable outrage, et désormais, quelque promesse que vous puissiez me faire, je ne crois plus en vous. C'est fini.

« Oh! j'aurai du courage cette fois! le courage des désespérés. N'essayez plus de me retenir par vos menaces ou vos prières; je ne vous entends plus, c'est fini! Je crois qu'on ne guérit jamais d'un mal pareil à celui que j'emporte. Tant mieux. Vous, monsieur Jacques, oubliez-moi, et gardez-vous de recommencer jamais auprès d'une autre pauvre jeune fille cette douloureuse épreuve. C'est un crime, voyez-vous, que d'éveiller un cœur pour ensuite le briser. Respectez ces créatures faibles et abandonnées qui ont déjà tant de mal à lutter contre elles-mêmes que c'est une véritable cruauté de les obliger encore à lutter contre vous.

« Quand vous lirez ces pages, vous ne pourrez pas y répondre : je serai loin, et nul ne saura où je vais. C'est pourquoi je puis vous dire, en terminant, que j'ai beaucoup de douleur, Jacques, et que j'emporte dans mon cœur un éternel souvenir.

« LYDIE. »

III.

« La Chenaye, 25 décembre.

« Vous avez mal pris vos précautions, Lydie, ou vous avez manqué de mémoire. Jadis, quand mon père vous installa près de ma sœur, il vous avait reçue des mains de votre tuteur, maître Tarvin, son notaire. Oh! vous avez bien eu le soin de mentir, à lui comme à nous, en lui écrivant que vous partiez pour la Russie; mais, en prenant mes mesures et mon temps, je l'ai fait causer sur vous : j'ai su que vous aviez été élevée sur le domaine de la Chenaye, à vingt lieues de Paris, une promenade. Et j'ai fait ce raisonnement que l'on ne partait pas comme cela, au pied levé, du jour au lendemain, pour ces lointains pays, sans y être casée par avance, lorsqu'on était, comme vous, une jeune fille délicate et prudente, ayant peur de tout, même de son ombre. Et ce raisonnement m'a conduit tout droit à la Chenaye, où j'ai appris qu'une belle personne, nouvellement venue de Paris, avait monté une école de petites filles et de petits garçons en un coin perdu de ce village où l'on compte à peine une demi-douzaine de fermes éparpillées. L'on m'a dit que cette nouvelle institutrice demeurait chez des fermiers où elle avait été nourrie toute petite, lesquels fermiers dépendent du propre castel de la Chenaye, actuellement non habité, si ce n'est depuis hier toutefois par un soi-disant chasseur qui a réglé d'avance sa location d'une année.

« Vous devinez quel est ce chasseur, Lydie? C'est un nommé Jacques Bertaud, un pauvre garçon qui a failli devenir fou quand vous l'avez quitté et qui n'a trouvé d'autres ressources pour échapper au suicide que de se jurer qu'il vous retrouverait. Là-dessus il s'est fait signer par son père — sur les Rothschild de Londres — un congé de six mois, et il est parti pour l'Angleterre afin d'y négocier une importante affaire commerciale. Cependant, le soir même, il couchait à la Chenaye. C'était hier. Ce matin, en ouvrant le cahier où le petit Jacquot, notre jardinier fils, plante des barres et sème de l'encre, vous y trouverez cette lettre, et votre cœur, malgré vous, Lydie, bondira de joie, car il est humain, votre cœur, il est vivant, lui, il est frémissant autant que votre raison est froide, vieille, centenaire, ridée comme une pomme gelée ayant passé Noël. Je la vois, votre raison, dodelinant de la tête et marmottant quelque chose comme des impertinences à l'adresse de votre ami Jacques. Mais je la salue, je lui baise les mains, je lui fais une révérence irrévérencieuse. Je me moque d'elle un peu, maintenant! Nous serons deux contre elle : moi, d'abord, et puis votre cœur.

« Je parie que vous ne savez pas pourquoi je suis aussi gai, ce matin, après l'épouvantable supplice de ces deux derniers mois. Oui, gai, confiant, heureux presque. C'est que je vous ai vue hier soir, Lydie; j'ai passé une heure près de vous et vous ne m'avez pas reconnu. Il est vrai que vous ne m'avez pas regardé. C'était à la messe de minuit. Car c'est Noël aujourd'hui. Noël! Noël! Joyeux Noël!

« J'avais pris la cape, le feutre, les sabots du jardinier, et je m'étais coulé dans l'église avant l'allumage des cierges. Les cloches carillonnaient; il me semblait qu'elles vous appelaient : Lydie!... Lydie!... La nuit était noire, avec de petites étincelles toutes petites au fin fond du ciel et qui avaient l'air de vouloir s'éteindre à tout coup, comme si quelque grande bourrasque sidérale eût soufflé là-haut sur ces lumignons vacillants. Je pensais : « Pourvu qu'elle ne trouve pas la nuit trop sombre pour venir jusque-là! » — Car elle est un peu haut perchée, l'antique église fortifiée comme un bastion. Enfin j'entends venir au loin les sabots claquetants sur la terre grésillée; puis un engouffrement se fait sous le porche, comme un piétinement de troupeaux à la rentrée, avec le frottement des laines; et l'église s'emplit de paysans encapuchonnés et de paysannes tortillées dans leurs châles, avec des fichus en marmottes sur leur tête. Et enfin, enfin! dans la clarté subite des cierges j'aperçois une tournure fine et droite, une taille élevée, un front fier sous une mantille, avec des yeux profonds qui regardaient l'autel. Vous entriez, Lydie, et j'ai mordu mon gant pour ne pas crier. Vous vous êtes agenouillée à deux pas de moi, et je n'ai point bougé. Quand vous êtes passée devant moi pour aller communier, j'ai senti le parfum d'iris de vos dentelles, et je n'ai pas bougé. J'entendais votre souffle, vos soupirs, ces suffocations d'un cœur oppressé qui vous échappaient tout à coup, et je n'ai pas bougé. Direz-vous que je manque de force, de volonté, et que je ne suis pas aussi courageux que vous quand il le faut? Mais je ne voulais pas vous donner l'émotion de cette rencontre, pauvre chère âme éplorée, et je suis demeuré une heure près de vous sans que vous l'ayez su.

« Après la messe, je vous ai accompagnée de loin à la sortie, de loin et de près en cas d'accident. Je vous voyais très bien, tout le temps, parce que Jacquot portait une lanterne devant vos pas, et mes yeux suivaient le rayonnement de votre personne dans le rayonnement de la clarté, comme ils auraient suivi le glissement lumineux d'une étoile. A votre porte vous avez dit : « Bonsoir », et j'ai entendu votre voix, qui m'a donné au cœur un coup violent comme si l'on m'avait frappé. Et puis plus rien, le noir partout. Vos volets étaient clos. Je suis rentré chez moi. Jamais je n'ai passé une plus belle nuit d'insomnie. Je vous avais retrouvée enfin! J'étais heureux!

« Quand vous lirez ceci, Lydie, je serai bien près de vous, car je vais m'en aller rôder autour de la petite école dès que vous y serez enfermée, au milieu des marmots dont le tapage étourdit vos pensées. J'ai vu de loin les fenêtres basses ouvrant sur la route déserte. Je m'en approcherai. N'ayez pas peur, Lydie; c'est moi, c'est votre

« JACQUES. »

*
* *

« Mardi soir.

« Oh! c'est mal, Lydie, c'est cruel, c'est odieux, ce que vous avez fait là. Donner congé précipitamment, fermer l'école, rentrer dans votre chambre et vous dire malade afin que personne n'arrive jusqu'à vous! Ce n'est pas de la sagesse, cela, et vous n'avez pas à en être fière. C'est je ne sais quelle peur imprudente et blessante qui m'irrite plus qu'elle ne me touche. Suis-je un malhonnête homme, après tout, parce que j'ai le malheur de vous aimer? Oui, le malheur, car cet amour sans espoir trouble et bouleverse ma vie, rend ma jeunesse indifférente à tous les plaisirs, me consume enfin, me dévore le cerveau et le cœur.

« Croyez-vous que si j'avais pu me détacher de vous, je ne l'eusse pas fait! Si, vraiment, et je vous le jure, car je suis trop malheureux. Mais c'est en vain que je l'ai souhaité! Partout votre image, votre souvenir me suivent et m'obsèdent!... Il m'a fallu céder et me jeter sur vos pas, et vous retrouver, et vous revoir, ou mourir. Et quand je vous retrouve, Lydie, c'est pour vous perdre encore! Cruelle fille, quand mettrez-vous un terme à cette lutte impie? N'avez-vous pas enfin compris la fatalité de l'amour, ses suprêmes désirs, ses inexorables *volitions?* Avez-vous donc espéré vous soustraire à la grande et divine loi qui régit les êtres et les choses dans l'immense univers? Pauvre parcelle de sable d'or roulée à travers les mondes, avez-vous fait ce rêve ambitieux de résister aux forces attractives qui nous emportent? A quoi bon vous débattre, Lydie, quand je vous tends les bras? Ne savez-vous pas qu'il faudra que vous y tombiez ou que je meure?

« J'aurais compris encore vos scrupules dans la maison de mon père; ici je ne les comprends plus. Nous sommes libres, ne relevant que de nous seuls. Vous êtes sans famille, sans devoir, sans liens. L'oiseau qui volète de branche en branche ou qui traverse le ciel pour aller chercher, ici ou là, un nid à sa fantaisie, n'est pas plus libre que vous. Vous pouvez être ce qu'il vous plaît, faire ce qu'il vous convient; nul n'a le droit de regarder dans votre vie. Un horizon de bonheur immense, lumineux, sans borne et sans nuage, se déploie devant vous, et vous fermez les yeux. Pourquoi? Si vous ne m'aimiez pas, tout serait dit; mais vous m'aimez!

« Vous m'avez laissé prendre votre âme; vous savez bien que vous ne me la reprendrez pas. Alors quoi? Est-ce notre malheur éternel que vous voulez? Serez-vous plus heureuse quand je me serai logé une balle dans la tête sous prétexte d'accident de chasse? O Lydie, soyez miséricordieuse à vous et à moi; soyez soumise à la destinée implacable qui nous a fait nous rencontrer et nous plaire. Ayez la hautaine fierté de ne pas marchander votre cœur; donnez-le-moi franchement, courageusement, et ayez confiance : je vous aime!

« Si vous vouliez m'entendre seulement, si vous vouliez une fois, une seule, me laisser vous parler à genoux! Eh bien, vous me diriez vos raisons; je les écouterais, j'essayerais de les combattre; mais au moins nous aurions, face à face, échangé nos pensées; nous aurions, tous les deux, vaillamment discuté cette brûlante question de notre amour. Vous me comprendriez peut-être, ou bien, qui sait? vous m'auriez converti à vos farouches volontés de sacrifice. Mais du moins je n'aurais plus cet âpre désespoir de ne vous avoir jamais dit, mes yeux dans vos yeux, et mes lèvres sur

vos mains : « Je t'aime, je t'aime!... » Réponds-moi, Lydie; je veux te voir, je le veux. Pour vous contraindre à m'accorder cette entrevue, je suis capable de tout.

« JACQUES. »

*
* *

« Mardi, minuit.

« Pourquoi nous voir? Pourquoi cette épreuve inutile, Jacques? C'est vous qui êtes cruel. Oh! oui, bien cruel et sans pitié!... Car enfin, que voulez-vous de moi? Je ne puis pas être votre femme : vous me l'auriez proposé, je l'aurais refusé. Vous êtes riche, je suis pauvre; j'ai reçu des honoraires chez vous. Du reste, vous n'y avez pas même pensé. Mais suis-je donc si méprisable à vos yeux, que, ne pouvant me donner votre nom, vous osiez me dire : Aimons-nous! Heureusement que la blessure de cet outrage touche assez ma fierté pour me donner la force de me défendre contre vous. Ah! si vous n'étiez pas venu, si vous m'aviez laissée dans la paix obscure où j'étais venue cacher mon éternel ennui, j'aurais pu garder au fond de mon cœur, sans amertume et sans honte, votre trop cher souvenir.

« Mais vous m'avez enlevé cette consolation dernière; vous avez déchiré, jeté au vent les lambeaux de mon dernier rêve. En me poursuivant comme une proie, vous êtes devenu un ennemi que l'on craint et que l'on évite. Voilà pourquoi je ne veux pas vous voir. Allez-vous-en, Jacques, s'il vous reste encore un peu d'honneur, un peu de pitié. Détournez-vous de mon chemin, où nous ne pouvons pas marcher ensemble, la main dans la main. Laissez-moi malheureuse, mais sans reproche. Imaginez-vous que je suis morte; pleurez-moi, mais ne cherchez plus à me revoir... Et si vous m'aimez, comme vous le dites, comme je le crois, Jacques, soyez courageux pour moi et pour vous : partez! »

*
* *

« Mercredi.

« La fille de ferme qui m'apporte votre lettre, Lydie, me dit que la « demoiselle » ne fera plus la classe pendant quelque temps parce qu'elle est malade. Et elle m'affirme en même temps que vous êtes si pâle et si changée que vous faites pitié à tous les gens qui vous voient. Elle me dit aussi que cela n'est pas étonnant, parce que depuis deux mois que vous êtes au pays « vous n'avez cessé de pleurer »... Je ne veux pas que vous pleuriez, Lydie. Mais alors que dois-je faire? dites-le moi, je jure de vous obéir. Puisque, pendant ces deux mois où j'étais loin de vous, vous n'avez cessé de verser des larmes, ce n'est donc pas ma présence aujourd'hui qui vous donne tant d'ennui! Que je parte ou que je reste, vous souffrirez.

« Cependant je ferai ce que vous me direz, mais ce que vous me direz à moi-même. Oh! n'ayez pas peur; je suis calme maintenant. Je ne pense plus à moi, à mon malheur; je ne veux m'occuper que de vous. Voyons, causons sérieusement. Vous me dites que je n'ai pas même songé à vous épouser. Si, j'y ai pensé, Lydie, mais comme on pense à une chose grave qui demande une longue attente, une grande diplomatie. Il n'entre pas dans les vues de mon père de me marier très jeune. Pas avant trente ans; j'en ai vingt-cinq. Il serait inutile aujourd'hui de le tourmenter. Mais j'ai pensé ceci : lorsque le moment sera venu où mon père me cédera sa maison de commerce en me disant : « Maintenant, marie-toi », je lui répondrai : « C'est bien, voici ma femme. » Je ne vous en ai pas parlé, Lydie, parce que cette espérance était lointaine et aussi parce que j'avais entouré notre amour d'un tel rayonnement de poésie, d'une telle flamme de radieuse jeunesse, d'idéale et passionnante folie, qu'il m'eût paru..., oui, outrageant pour vous, tandis que je vous suppliais de me donner votre amour, de vous offrir en même temps ce... dédommagement, ce marché du mariage. Je ne voulais pas vous échanger contre un acte notarié et dûment paraphé par la loi comme un objet acquis; mais je voulais vous recevoir de vous-même comme un don céleste, le don exquis et désintéressé du pur amour.

« Que voulez-vous, ma chère Lydie? j'ai le tort, fils de marchand et fils du siècle, de manquer de sens pratique et positif. Il m'est répugnant de voir un contrat dans l'union divine de deux âmes et de deux êtres. Quoi que vous puissiez penser de moi, je ne crois pas vous avoir donné une plus profonde marque de respect et d'amour qu'en ayant « osé », comme vous me le reprochez, vous dire : Aimons-nous, sans ajouter : « légitimement ».

« J'avoue que votre réflexion sur ce point a quelque peu froissé les ailes de ma poésie amoureuse. Je vous aime autant, ma Lydie; mais je vous plains sincèrement de ne pas éprouver les délicieuses fièvres, les enivrantes envolées de l'âme éprise qui font oublier toutes les convenances et les conventions de la terre dans la contemplation extatique des joies du ciel.

« Pardonnez-moi, et reparlons de vous. Vous voulez que je parte; soit. Moi, je veux vous dire adieu. Accordons-nous cela l'un à l'autre, voulez-vous? J'irai, pour vous voir, où vous me direz. Ne pleurez plus, Lydie.

« Votre

« JACQUES. »

*
* *

« Mercredi.

« Puisque vous consentez à partir, Jacques, je vous reverrai. D'ailleurs, moi aussi maintenant je veux vous parler : on s'exprime mal par lettres et je m'aperçois que vous vous êtes mépris sur le sens de mes reproches. Je tiens à vous affirmer que je n'ai jamais pensé, espéré devenir votre femme. C'est pourquoi, du reste, je vous en parlais. Je vous ai dit simplement que, nos situations respectives nous séparant à ce point de vue, il m'eût paru plus digne de vous et de moi de rompre les liens d'une affection qui pouvait devenir pour moi une source de chagrin, de honte peut-être. Vous me faites un crime d'être « positive » : hélas! mon ami, c'est que la société nous fait une loi de ce positivisme-là. Une jeune fille qui penserait et agirait comme vous, dans l'affolement poétique de son cœur, oubliant tout pour suivre son rêve brûlant et divin, celle-là serait vite perdue dans sa répu-

tation, flétrie dans son honneur, conspuée et chassée des foyers honnêtes. Croyez-vous que notre idéal soit moins grand, moins tourmentant que le vôtre, nous qui précisément vivons d'idéal et ne savons pas aimer sinon passionnément? Mais entre le bonheur et nous la société a dressé une barrière : si nous la franchissons, nous sommes perdues. Il nous faut rester en deçà et souffrir et gémir, et pleurer... C'est pourquoi je pleure.

« Ne m'en veuillez pas, Jacques. Oui, je veux vous serrer la main une première, une dernière fois. Et puis nous nous séparerons sans détourner la tête, allant chacun vers notre devoir, la conscience tranquille si nous avons le cœur brisé. Demain, à deux heures, je vous attendrai dans la chapelle, en haut du mont, là où vous avez entendu la messe près de moi, la nuit de Noël. Il me semble que j'aurai plus de courage dans la maison de Dieu. A demain, Jacques, et à toujours votre amie,

« LYDIE. »

*
* *

« Vendredi.

« Il faut cependant faire la part du feu, Lydie. Vous m'avez vu assez soumis et respectueux hier, assez docile à vos moindres ordres, pour que vous ne puissiez me refuser cette grâce de vous écrire, et de vous écrire ce que vous me défendez de vous faire entendre. C'est l'unique dédommagement que je vous demande. Et je serai d'autant plus calme et réservé près de vous que je vous aurai dit, par lettre, un peu de tout ce qui se passe dans mon cœur.

« Vous êtes-vous doutée, quand je vous ai aperçue, hier, à l'entrée de cette chapelle éclairée par les vitraux qui vous couronnaient d'un nimbe comme une petite sainte que vous êtes, si pâle que vous aviez réellement l'air d'un marbre habillé de longs voiles noirs, vous êtes-vous doutée, me voyant arrêté, découvert, incliné à trois pas de vous, que j'étais secoué par une envie folle de me jeter à vos pieds, de vous étreindre dans mes bras suppliants? Ai-je touché seulement votre main, sinon quand nous nous sommes quittés et parce que vous-même me l'avez offerte? Et deviniez-vous que je mourais du désir fou de vous baiser les doigts?

« Car, il ne faut pas vous y tromper, Lydie, toutes mes obéissances à vos volontés n'enlèvent rien à la violence de ma passion, au contraire. Je vous ai promis, juré de vous traiter comme une sœur; je ne vous ai pas dit que ma pensée et mes désirs se soumettraient à vos ordres. Pour obtenir de vous cette permission, que j'ai eu tant de peine cependant à vous arracher, de demeurer huit jours encore à la Frenaye et de vous voir quelquefois, non pas seule encore, mais entourée de vos marmots, pendant l'école, j'ai promis tout ce que vous avez voulu et je tiendrai ma promesse. Mais, quand je demeurerai muet, résigné, immobile près de vous, sachez, Lydie, que mon cœur bondira et se tordra dans d'ineffables tortures. Car je vous aime éperdument, ô ma cruelle adorée! et je crains bien, lorsque le jour sera venu de vous quitter, de ne pouvoir supporter cette douleur et d'en finir tout à fait avec mes maux et avec la vie.

« Mais nous n'en sommes pas là. Huit jours! C'est une éternité de bonheur pour moi qui avais craint de ne vous revoir jamais! Huit jours! Toute mon existence va tenir dans ces huit journées-là. J'attends ce soir avec une impatience folle. C'est l'heure des devoirs. J'arriverai; je vous verrai assise au fond de la petite salle, derrière la table en bois blanc toute nue où vos bras délicats ne dédaignent pas de se froisser. Autour de vous, sur deux rangs, les bambins couchés sur leurs pupitres, le nez ou l'oreille rasant le papier où ils s'appliquent, pour vous plaire et parce qu'ils vous aiment, à tracer des lignes idéales. Et dans le grincement des plumes et le cliquetis des sabots sous les tables, je vous parlerai, assis à un mètre ou deux de distance, du temps qu'il fait, des promesses du ciel, de la belle tenue de votre école et du progrès de vos élèves. Cependant je vous regarderai; je compterai religieusement les bouclettes dorées de vos cheveux qui voilent un peu votre front; je suivrai les mouvements de vos doigts dans le tricot de grosse laine brune que vous préparez pour vos fillettes; j'essayerai de surprendre vos regards levés pour m'éblouir de la clarté divine de vos yeux, et, si vous venez à sourire, j'aurai presque envie de pleurer, tant je serai heureux! A ce soir, Lydie. Je vous aime.

« JACQUES. »

*
* *

« 8 janvier.

« Oh! Jacques, Jacques, voici que toute la commune est mise en révolution par vos munificences. Et moi qui voulais vous gronder, je suis obligée, par ordre de « M. le maire », de vous adresser une lettre de remerciements au nom du conseil municipal, du curé, de la fabrique, de tout le village enfin! Votre générosité a provoqué par ici un enthousiasme indescriptible. Cette pauvre école libre que j'avais installée avec des planches et des piquets plantés en terre, la voilà, grâce à vous, pourvue d'un matériel magnifique qui jette mes pauvres enfants dans un ébahissement presque comique. Ils osent à peine s'asseoir sur leurs banquettes luisantes en beau noyer ciré; ils demeurent le nez en l'air, vers les belles cartes qui pendent au mur; enfin ils parlent bas, ô miracle! tant ils sont saisis d'admiration et de respect.

« J'aurais passé tout cela; mais ce fauteuil en chêne sculpté garni de velours rouge, mais ce bureau d'une forme élégante, et qui me sont destinés, voici ce que je vous reproche, car tout cela est trop beau pour une maîtresse d'école d'un petit village comme celui-ci. Je veux bien que votre offrande soit faite à la commune — qui l'accepte avec joie et orgueil; — mais c'est pour moi, ce que vous en avez fait, et j'en éprouve un malaise indéfinissable.

« Et puis, voyez comme tout cela jette de la perturbation dans vos projets! Vous deviez partir demain; mais le maire vous offre un banquet dont la date n'est pas encore fixée. Et l'on me dit — quelle derision amère! — qu'il faut que je vous décide à retarder votre départ.

« Oh! vous aviez bien prévu tout cela, Jacques! Ne dites

pas non; et vous saviez bien que vous ne partiriez pas au jour fixé! Cependant, mon ami, puisqu'il faudra toujours finir par là, à quoi bon prolonger une situation qui m'est si pénible que je ne dois sans doute la force de la supporter qu'à la miséricorde de Dieu? Vos lettres sont terribles, Jacques. Elles me font mal. Il semble qu'elles m'arrachent, chaque fois, un peu de ma vie, un peu de mes forces. C'est mon cœur qui s'en va en lambeaux quand vous y touchez avec ces phrases brûlantes. De grâce, épargnez-moi, Jacques, et soyez tout à fait bon, généreux; partez, n'attendez rien. Je n'aurai de repos dans ma douleur que lorsque vous serez loin.

« Votre

« LYDIE. »

***

« 9 janvier.

« Ma chère Lydie, ce que vous me demandez est absolument impossible. J'ai promis d'inaugurer cette école; j'ai promis d'assister à la fête, au banquet; je prépare mon discours!... Excusez-moi, et à ce soir.

« JACQUES. »

***

« 15 janvier.

« Enfin, Lydie, voici mon premier jour de bonheur, et quel bonheur encore! Vous avouerez qu'il n'est pas bien exigeant, votre pauvre Jacques! Mais il y a si longtemps que je l'attendais, cette heure bénie où je pourrais demeurer à vos genoux comme un enfant soumis et tenir vos mains dans les miennes longuement! Il a fallu tout le bouleversement que la fête de demain à amené dans votre école pour que j'aie pu vous rencontrer seule, vous surprendre plutôt, dans l'isolement où la fuite de tous vos bambins vous avait laissée.

« Eh bien, quel grand mal? quel crime? quoi? Votre conscience scrupuleuse a-t-elle quelque chose à se reprocher? Est-ce que tous vos anges célestes n'auraient pas pu assister à notre entretien sans avoir besoin de se voiler de leurs ailes? Pourquoi me refusiez-vous toujours un bonheur si pur et si doux, et pourquoi me le refuseriez-vous désormais? N'étions-nous pas heureux, ma Lydie? Est-il quelque chose au monde de comparable à cette extase de deux êtres unis par le cœur, unis par la pensée, et dont les mains, unies aussi, semblent nouer entre eux la chaîne des éternelles félicités? Vous m'avez refusé la grâce de baiser vos cheveux; j'ai baisé le bord de ta robe, Lydie, ma chère madone, avec le respect d'un dévot. N'étiez-vous pas heureuse aussi quand vous avez pleuré lentement, lentement, sans savoir pourquoi, comme si votre cœur trop plein épanchait enfin ses trop lourdes tristesses dans un apaisement de rêve? C'est le bonheur, cela, Lydie! Vous effraye-t-il toujours, ma bien-aimée? Aurez-vous le courage maintenant de repousser la coupe très pure où l'on s'abreuve l'âme de délices infinies et si chastement? Non, n'est-il pas vrai? C'est fini, les mauvais jours et les luttes cruelles. C'est fini! Et toujours ainsi nous nous aimerons, et tous les jours, et toute la vie, et toute l'éternité. Je t'aime; à ce soir.

« JACQUES. »

***

« Jeudi.

« Eh bien! non, Jacques; ce n'est pas fini; et, encore une fois, je vous supplie de partir. Hier, quand vous m'avez quittée, je suis demeurée comme morte, dans un anéantissement de tout mon être, un détraquement absolu de toutes mes pensées, sans force contre les défaillances de mon cœur. Et je souffrais d'indéfinissables souffrances faites de joie, de remords et de honte. J'ai eu tort, Jacques, j'ai eu tort de vous laisser ainsi près de moi, me grisant de vos paroles et des étreintes dont vos mains ont brûlé les miennes. Je ne suis pas une enfant, j'ai tant rêvé! Et je sens et je devine le danger où vous m'entraînez. J'ai peur!... Cette coupe si pure que vous m'offrez avec de rassurantes paroles, j'y ai puisé, pour l'avoir approchée, une ivresse que je devine mortelle. Ayez pitié de moi, Jacques! Je ne veux pas, je ne veux pas m'abandonner à cet amour terrible, puissant, dont je me sens envahie et contre lequel je me débats déjà vainement, mais épouvantée.

« Quel est donc ce mal effroyable qui s'abat sur nous, malgré nous et malgré qu'on s'en défende, et qui nous broie et qui détruit toutes nos forces physiques et morales? Comment Dieu a-t-il eu la volonté cruelle de jeter sur nous cet accablement formidable en nous ordonnant de n'y point succomber? Oh! cette obsession du jour et de la nuit qui ne vous laisse plus qu'une pensée unique, qu'une vision, qu'une sensation, toujours la même! Peut-être ce mal est-il exquis dans l'amour heureux, l'amour permis, libre; mais je vous jure qu'il est la plus effroyable des tortures quand il est infligé à un être condamné par son existence sociale à le repousser, à le combattre. C'est la misère des misères, c'est la géhenne, c'est l'enfer des damnés!.. C'est pourquoi je vous supplie, Jacques, d'avoir pitié de moi. Je n'en puis plus!... Si je savais où fuir encore, si je savais un abri, si je pouvais me jeter à travers une route inconnue et m'en aller toujours, toujours plus loin de vous, je le ferais. Mais je suis une pauvre fille obligée de gagner mon pain là où je puis trouver à le faire avec le seul métier que je connaisse, celui d'instruire, et il me faut demeurer ici ou là, à portée de vos poursuites, manquant de ressources matérielles pour m'en aller plus loin. N'aurez-vous pas pitié, Jacques? Ne me ferez-vous pas grâce, comme vous l'avez fait, l'autre jour, à ma prière, au petit oiseau que votre fusil mettait en joue et qui ne pouvait plus s'envoler, le froid ayant glacé ses ailes?

« Vous le voyez aussi, mon orgueil est mort; je vous dis humblement toute ma navrante misère; je vous supplie, j'implore votre pitié; je me mets sous la protection de votre honneur... Laissez-moi, allez-vous en, fuyez, vous qui le pouvez; épargnez une pauvre fille qui vous aimera cent fois plus encore quand vous l'aurez délivrée de l'effroi mortel où la tient votre présence! Croyez-moi, Jacques, cette bonne action vous sera comptée, et ma pensée vous suivra pendant toute votre vie, comme une bénédiction... Ne me cherchez pas ce soir; je me suis réfugiée au presbytère sous un prétexte; je ne le quitterai que lorsque vous serez parti.

« LYDIE. »

***

« Samedi, midi.

« Ma chère Lydie, après votre lettre je suis demeuré deux jours sans quitter le castel, cherchant les moyens de vous obéir. Je ne vous dirai pas ce que j'ai souffert pendant ces quarante-huit heures d'agonie; cela vous importe peu, du reste. Vous saurez seulement que j'ai beaucoup réfléchi, que je me suis interrogé sincèrement, que j'ai fait l'essai de la séparation que vous me demandez afin de savoir si, moi, je pourrais la supporter, ce que vous n'avez pas pris la peine d'examiner, comme si mes douleurs à moi ne comptaient pas! Mais je vous excuse en cela : les femmes, avec leur prétention au dévouement, sont les pires égoïstes de l'humanité. Elles ne sont sensibles qu'aux maux qu'elles endurent, et, afin de s'épargner à elles-mêmes le mal possible qui leur pourrait advenir d'une trop profonde charité pour les malheureux qui les aiment, elles les condamnent au plus infernal supplice et les verraient même mourir sans trop d'ennui. Après cela, elles se plaignent d'être faibles et d'être tendres, ce qui me paraît d'une certaine ironie si ce n'est même une comédie dont elles tiennent le rôle avec une rare perfection. Quoi qu'il en soit, j'ai pris mon parti de votre manque d'héroïsme et je me suis dit que, puisque, après tout, je n'avais pas su me faire aimer de vous assez puissamment pour obtenir le courageux et dévoué abandon de votre personne, de votre vie, quoi qu'il pût vous en coûter et dans un sublime élan d'héroïque amour, il ne me restait plus qu'à disparaître.

« C'est ce que je ferai. Vous ignorez, ma chère enfant, la nature de l'homme et les implacables violences de ses désirs; sans quoi, vous vous seriez dispensée de m'écrire la lettre pitoyable qui m'a arraché des larmes de rage, non de pitié cependant, notre férocité en amour nous rendant incapables d'apitoiement.

« Oui, ma chère Lydie, je vous quitterai et vous serez à jamais débarrassée du tourment de votre chaste vie. Mais je vous aime trop, moi, pour m'éloigner de vous, comme vous me le commandez, et reprendre tranquillement le cours de mes occupations comme, au retour d'un petit voyage d'agrément, on rentre dans sa maison en secouant la poussière de ses pieds. Cette résignation m'échappe. Mon premier amour a été malheureux; je ne recommencerai pas l'expérience. Je ne puis vivre que pour vous, par vous. Vous me repoussez, très bien. Tout est dit.

« Oh! je ne vous demande même pas la faveur d'un suprême adieu. D'abord vous me le refuseriez... sagement; et puis, si vous me l'accordiez, et si, froidement, vous me laissiez partir, je crois, Dieu me pardonne! que je vous tuerais. Vous voyez que je suis très calme. Je suis même devenu dévot, vous allez voir. Je veux écouter avec recueillement, ce soir, quand elles sonneront l'*Angelus*, les cloches du saint lieu où vous vous êtes réfugiée et d'où vous bravez mes poursuites. Même, pour les mieux entendre, j'irai, par la garenne, jusqu'au bord du fossé, à cinquante mètres de l'église. Là, et les yeux tournés vers vous, j'écouterai. Quand la dernière vibration du dernier coup de cloche sera éteinte, de la chapelle où vous serez prosternée, Lydie, aux pieds des anges-cerbères qui protègent votre cruelle vertu, vous pourrez entendre un coup de feu parti sur la lisière du bois. A ce moment, chère bien-aimée, recommandez à Dieu l'âme qui passera près de vous en s'envolant dans l'éternité.

« A jamais!

« JACQUES. »

***

« Samedi, 4 heures.

« Jacques, ne vous tuez pas!... Jacques, je ne veux pas que vous mouriez. Mon Dieu, je n'y vois plus à écrire; les pleurs m'aveuglent, et puis mes doigts tremblent... Je ne puis pas... Jacques, écoutez-moi; venez... Non, je ne sais plus ce que je dis... Mais je ne veux pas que vous mouriez..., Jacques... C'est horrible!... Vous avez raison : qu'est ma vie, après tout? Rien... rien... Prenez-la... Je vous la donne. Toute ma vie à vous, à vous; mais ne meurs pas..., Jacques!... Oh! que Dieu me pardonne!...

« LYDIE. »

IV.

Quelques lettres restaient encore à lire; mais M. Bertaud, les yeux mouillés, ne les ouvrit même pas. Il les repoussa d'un geste de dégoût; presque toutes étaient écrites par son fils et portaient une date beaucoup plus récente. Il en devinait le contenu. C'étaient là, sans doute, les « ménagements infinis » dont Jacques lui avait parlé pour amener Lydie à une rupture. Il parcourut cependant l'une de ces lettres, où il reconnut l'écriture de Lydie, mais à peine déchiffrable, tant elle était criblée de navrantes taches de larmes. Le tremblement de la plume était visible : cette lettre exhalait une immense douleur. Des mots se détachaient comme mis en vedette par le délire de l'abandonnée dont la main appuyait sur les mots sortis de son cœur sans doute avec de lourds sanglots.

On pouvait lire des phrases où elle lui rappelait ses serments éternels, son amour si vite oublié, l'engagement d'honneur qu'il avait pris envers elle lorsqu'elle lui avait donné sa vie pour l'empêcher de mourir. Et puis elle glissait, comme timidement, des mots à peine tracés, mais qui se devinaient encore : « Maintenant que je t'aime avec toute la passion que ton âme a fait passer dans la mienne, c'est moi qui me tuerai si tu me repousses. Sauve-moi comme je t'ai sauvé... Je t'aime, Jacques, je t'aime et je deviens folle à t'attendre, à t'appeler... »

M. Bertaud avait laissé tomber son front dans ses mains et ses pleurs achevaient d'effacer les douloureuses plaintes de Lydie.

Il se releva brusquement; on frappait à la porte du bureau. Il pensa que c'était Jacques, et, sans se retourner, la voix rauque d'émotion et de colère, il cria :

— Entrez!

Me Tarvin s'était arrêté sur le seuil, ému par une visible angoisse. Ses regards troubles s'attachaient aux lettres

arses sur le bureau, devant le vieillard qui demeurait le s courbé.

Après un silence, Me Tarvin balbutia :

— Eh bien?

— Ah! c'est vous, s'écria M. Bertaud brusquement levé; us venez bien! Entrez; comment va-t-elle?

— Tristement, monsieur. Le docteur est resté à la Chenaye ur essayer de la faire parler sur son mal. Elle demeure rouche, sans un mot. Moi, je suis venu, parce que le plus essé est de savoir si...

— Vous avez raison, maître Tarvin; allons au plus pressé. ssi vous m'excuserez si j'abrège les formalités cérémoeuses pour la demande que j'ai à vous faire...

— La..., la demande, balbutia Me Tarvin dans un étranement de voix, tandis qu'il pâlissait d'un coup de joie trop ve.

— Maître Tarvin, vous êtes le tuteur de Mlle Lydie Mercier; i l'honneur de vous demander sa main pour mon fils, cques Bertaud.

— Oh! c'est bien, ce que vous faites là, monsieur Bertaud; est digne de vous; c'est... Tenez, vous sauvez la vie d'une uvre fille qui le mérite bien, allez!... Oh! merci.

Et les deux hommes s'étreignirent les mains en se laissant eurer.

— Je ne fais que mon devoir, dit enfin M. Bertaud. Mon fils séduit Mlle Mercier; il l'a poursuivie quand elle le fuyait; il usé envers elle d'une violence morale à laquelle la pauvre fant a succombé aussi fatalement que s'il y avait eu vionce brutale. Le Code absout mon fils au nom de la loi; moi, le condamne au nom de l'honneur. Les Bertaud n'ont mais eu d'autres juges qu'eux-mêmes. J'ai jugé, j'ai proncé : Jacques épousera Mlle Mercier. Venez, monsieur; lons chercher Lydie. Partons!...

— Mais, murmura timidement Me Tarvin, M. Jacques y nsentira-t-il?

— Mon fils! s'écria hautainement M. Bertaud. Voilà un ute qui m'offense, maître Tarvin. Quand j'aurai ordonné...

La porte s'ouvrit; Jacques entra. Sans lever les yeux vers n père, il s'approcha résolument du tuteur de Mlle Mercier lui demanda, très ému :

— Comment va Lydie?

Me Tarvin hésitait.

— Mon Dieu! qu'allez-vous m'apprendre? s'écria Jacques.

— Rassurez-vous, répondit enfin le tuteur; on peut la uver.

— Alors on la sauvera, monsieur, et je vous supplie de ne mais lui révéler ce qui s'est passé ici : Lydie ne me parnnerait pas de n'avoir obéi, en l'épousant, qu'à l'ordre de on père.

— Mais je ne t'ai rien ordonné! s'écria M. Bertaud triomhant. Vous le voyez, maître Tarvin, mon fils a reconnu ses voirs...

— Pardon, interrompit Jacques; j'ai reconnu que je ne vais rien à Mlle Lydie Mercier, ne lui ayant rien promis 'une protection efficace, qu'elle a refusée, du reste. Mais connais aussi vos idées scrupuleuses sur ce point délicat, mon père, et je savais d'avance que je serais condamné. J'aurais pu vous obéir de mauvaise grâce; mais la même conclusion qui a été amenée chez vous par le raisonnement abstrait et un peu vague sur les choses de l'honneur et du devoir a été amenée chez moi par un autre ordre d'idées. Lydie souffre, elle se meurt de mon abandon : elle m'aime donc toujours... Ma pitié s'est émue et peut-être ma tendresse...

— Eh! appelle ta résolution devoir ou sentiment, qu'importe! s'écria M. Bertaud, puisque le résultat est le même. Parbleu! si le « sentiment » inspirait toutes les actions de l'homme, on n'aurait pas eu besoin d'inventer le « devoir », Mais là où le « sentiment » n'existe pas, il faut bien appliquer cette règle d'équité qu'on appelle l'honneur. On y a même ajouté un code et des lois pour les gens qui ont la conscience dure.

— Vous oubliez les gendarmes, dit Jacques en souriant.

— Malheureusement, reprit M. Bertaud, il y a un certain délit, au point de vue moral, qui échappe à la justice légale.

— Et il faut en prendre votre parti, mon père; c'est une affaire de mœurs. Le délit subtil dont vous voulez parler, la séduction, ne sera jamais puni par nos lois.

— Parce que?...

— Parce que dans notre beau pays de France l'amour ne saurait être considéré comme un crime; sans quoi, les juges eux-mêmes seraient pendus. Et l'on ne peut aimer sans séduire, soit volontairement, par les inexorables manœuvres des désirs éperdus, soit involontairement, par la seule puissance magnétique et attractive de sa passion. Le plus terrible séducteur, c'est encore l'amour!

GEORGES DE PEYREBRUNE.

UN VOYAGEUR DANS L'INDE

Le professeur Hæckel

Il n'y a rien de plus gai et de plus aimable qu'un écolier en vacances, si ce n'est un professeur. Et de tous les professeurs, le représentant redouté du darwinisme en Allemagne est celui qui nous offre en voyage la société la plus souriante et la plus agréable. Quand on entend parler d'un voyage aux Indes par le zoologiste Hæckel (1), on s'imagine qu'on va lire quelque gros livre ennuyeux. C'est ne connaître ni l'homme ni le sujet. L'étude de la faune marine, qui a fait la renommée du professeur d'Iéna, est, en dehors même de l'intérêt philosophique qu'on peut y attacher, une des branches les plus délicieuses de l'histoire

(1) *Lettres d'un voyageur dans l'Inde*, par Ernest Hæckel, professeur de zoologie à l'université d'Iena, traduit de l'allemand par le docteur Ch. Letourneau. — 1 vol. in-8°. Paris, 1883. C. Reinwald, libraire-éditeur.

naturelle. Du moins il a su la rendre telle, et c'est surtout sous sa plume que la science est devenue la poésie.

Dès la première page de ce voyage aux Indes on sent qu'on est dans la compagnie douce et candide d'un savant. Avec quelle naïveté il nous met au courant, en manière de préface, de ses préparatifs et de ses emballages. Comme ceux-ci sont faits avec méthode et minutie! Rien qu'à le voir ajuster les couvercles des dix-huit caisses qui contiennent le matériel de son futur laboratoire à Ceylan, on peut préjuger à l'avance du résultat de ses travaux.

Et comme M. Hæckel, absorbé jusque-là par ses études de cabinet, ne savait guère encore se servir d'autre chose que du microscope et de la plume, le voilà qui se met à apprendre la peinture à l'huile, la photographie, le maniement des armes de chasse, de la sonde, de la rame, du cheval, etc., etc., avec le zèle naïf et consciencieux d'un néophyte. Quel bonheur d'aller faire dans la mer des Indes, dans cette région si riche en organismes de tout genre qu'il semble, en effet, que la vie ait eu là son berceau, une joyeuse moisson de monères et de radiolaires, d'éponges et de coraux, de méduses et de siphonophores! D'abord, il choisit à Trieste le steamer qui devra le conduire, et se décide pour celui qui porte le beau nom d'*Hélios*. Cela lui semble d'un bon augure. Le dieu qui fait naître tant d'êtres charmants dans les profondeurs pélagiques sourira sans doute à son entreprise! La Compagnie du *Lloyd*, à laquelle appartient ce steamer, s'empresse de mettre à la disposition du célèbre professeur tout ce qu'elle peut offrir de plus confortable : la meilleure cabine, la place la plus sèche dans la cale pour ses précieuses caisses, qui sontsoignées et surveillées comme des écrins : le voilà installé, le voilà parti; le voilà heureux!

I.

L'*Hélios* arrive à Bombay, et aussitôt commencent les enchantements du voyageur. Tout le monde ne sait pas que Bombay est deux ou trois fois plus populeux que Marseille : c'est la troisième grande cité commerciale de l'Asie, une de ces villes-champignons comme on en voit aux États-Unis, qui croissent et grandissent avec une rapidité étonnante. De ses 800 000 habitants, 8000 seulement sont Européens; le reste est un mélange de tous les peuples d'Asie, parmi lesquels les Parsis ou Guèbres sont les plus intéressants. Les Parsis descendent des anciens Perses, qui, après la conquête de leur pays par les mahométans au VIIe siècle, ont refusé d'embrasser la religion du vainqueur et se sont condamnés à un exil volontaire. Ne se mariant qu'entre eux, ils ont conservé la pureté de leur type. M. le professeur Hæckel a été frappé de leur beauté. D'une stature haute et majestueuse, ils effacent toutes les autres races. Leur costume se compose d'un large pantalon, d'une longue soutane en coton blanc, et ils portent sur la tête une haute tiare noire sous laquelle ressort leur figure olivâtre au nez aquilin, leur œil noir, plein d'énergie et d'intelligence. Ils sont à Bombay environ 50 000, et, comme ailleurs les juifs, ils y occupent, par leurs talents et leur activité, une position éminente. Le gouvernement anglais a conféré à quelques-uns d'entre eux le titre de baronnet. Ils sont riches, charitables, et invinciblement fidèles au culte qu'a enseigné Zoroastre. Cette religion naturaliste fondée sur l'adoration des éléments créateurs et conservateurs, a su toucher l'illustre professeur de zoologie. Quand il voyait, au lever et au coucher du soleil, quantité de pieux Parsis, debout ou agenouillés sur le rivage de Bombay, rendre leur culte à l'astre du jour, il avoue n'avoir pu contempler ces rites religieux sans une émotion intime. « En somme, dit-il, ne sommes-nous pas nous-mêmes, naturalistes des temps modernes, qui reconnaissons dans la chaleur et la lumière de notre soleil la source primordiale de la magnifique floraison de la vie sur notre globe, ne sommes-nous pas héliolâtres? »

Les rites funéraires des Parsis sont encore plus remarquables que leurs rites religieux. Sur un des points les plus élevés de la crête rocheuse de Malabar, là où le panorama splendide de Bombay se déroule aux pieds du voyageur émerveillé, la communauté des Parsis possède un admirable jardin plein de palmiers élancés et de plantes des tropiques. C'est dans ce pittoresque lieu de repos que s'élèvent les si « tours du silence ». Ces tours sont ouvertes à tous les vents et c'est là qu'on dépose les morts avec accompagnement de chants funéraires. Aussitôt les parents s'éloignent et les oiseaux sacrés d'Ormuzd, des vautours énormes perchés en nuées innombrables sur les palmiers de Palmyre qui croissent dans le voisinage, accourent et se chargent de donner au corps la sépulture. Cela, remarque M. Hæckel, semble révoltant aux Européens, qui, dès l'antiquité classique, considéraient comme le plus grand des outrages de livrer un cadavre en pâture aux vautours. Cependant il est probable qu'à l'origine ce mode de sépulture, si conforme à l'indolence de l'homme primitif, a été général dans le monde, car on le retrouve encore dans certaines parties de l'Indo-Chine et dans les régions centrales de l'Amérique du Sud.

L'*Hélios* stationnant quelque temps à Bombay, M. Hæckel en profita pour faire des excursions aux environs. Il faisait chaud : 30 degrés Réaumur pendant le jour, et 25 pendant la nuit. Mais quel aménagement de wagons! Quelles commodités offertes au voyageur de première classe sur la ligne du chemin de fer entre Bombay et Madras! Que de moyens protecteurs employés contre le soleil des tropiques! Double toits très saillants sur les côtés; jalousies et stores verts aux fenêtres; seconds stores intérieurs; coussins en cuir, frais et commodes; ventilation ingénieuse, et, qui le croirait? cabinets de bains dans chaque compartiment, avec des baignoires remplies d'eau fraîche! Chaque compartiment de première classe se compose de deux spacieux compartiments-salons, où l'on n'a le droit d'y mettre que six voyageurs par salon dans un espace où, en Europe, on en mettrait dix-huit. Trois banquettes, deux en long et une en large, sont placées dans chaque salon; pour la nuit, on en place trois autres au-dessus et on obtient ainsi six lits bien plus larges et bien plus confortables que ceux des bateaux à vapeur. On peut parfaitement apporter sa malle dans le compartiment, la déballer

e promener sans gêner ses voisins, et contempler le paysage travers la double rangée de fenêtres du wagon.

Ce paysage ravissait notre voyageur. Les cocotiers avec ›urs frémissants panaches, les bananiers d'un vert tendre, ›s bambous élancés étaient nouveaux pour ses yeux d'Alle- ıand. Il admirait plus encore les palmiers de Palmyre, cou- ›nnés de fleurs, le figuier sacré de l'Inde, le banyan, dont › tronc puissant se ramifie inférieurement en un réseau 'énormes racines enchevêtrées, tandis qu'un autre faisceau e racines aériennes tombe d'une voûte de feuillage et se irige vers le sol qu'elles tâchent d'atteindre pour s'y implan- :r; puis les parasites étreignant les parasites et s'étouffant les ns les autres, forme saisissante de la lutte pour l'existence, nchantaient le darwinien.

La race hindoue excitait aussi son admiration. Si chez le la vieillesse est précoce et défigure promptement le type, enfance et la jeunesse sont douées d'une beauté délicate, arfaitement en rapport avec l'idéalisme de l'Inde. Les Hin- ous sont petits et chétifs, mais leurs formes sont extrême- ıent élégantes, et, comme ils sont à peu près nus, on croirait, les voir si sveltes, avec leur peau couleur café, avoir sous s yeux une collection de bronzes florentins. Les enfants ırtout sont ravissants, et dans les campagnes ils vont abso- ment nus jusqu'à l'âge de huit ou neuf ans.

Nous ne suivrons pas le voyageur dans toutes ses excur- ons autour de Bombay. Quelques-unes l'ont conduit fort in, et chaque fois il en rapportait de nouveaux trésors. 'étaient des lézards à peau tachetée; des grenouilles vertes ›nt la voix argentine tintait comme une clochette; des ›urmis de toutes grosseurs et de toutes couleurs, rouges, oires, blanches; des araignées gigantesques dont le corps ıesurait six centimètres et les pattes dix; des chauves-souris ıormes appelées dans le pays renards-volants, appartenant un groupe très curieux de chauves-souris frugivores; des orpions longs de quinze centimètres, « si nombreux qu'en ıe heure j'en pouvais, dit-il, réunir une demi-douzaine »; ›s serpents surtout, à lunettes, à sonnettes, de toutes pèces et de toutes couleurs, parmi lesquels l'élégant ser- ›nt-fouet, le serpent ornemental. Tout cela le rendait le us heureux homme du monde. Mais ce n'était pas précisé- ent pour étudier la faune terrestre qu'il était venu aux des; c'était surtout pour y chercher dans les profondeurs : l'Océan les merveilles de la faune marine, et, pour cela, il ut domicile dans les eaux de Ceylan.

Élire domicile dans l'eau, cela paraît une phrase ridicule, cependant rien n'est plus vrai. M. le professeur Hæckel ne contente pas, en effet, de prendre à son service des cheurs de madrépores et de coraux : il veut contempler i-même, vivants ou végétants, ces admirables jardins sous- arins. Depuis l'expédition du *Challenger* et les autres cam- gnes de sondages entreprises dans ces dernières années r les Anglais, on sait que les profondeurs de l'Océan, aussi in qu'on a pu les explorer, c'est-à-dire jusqu'à 8000 mètres ıviron, sont peuplées d'une foule d'animaux appartenant ıx classes les plus diverses, et ornées d'une flore qui varie ec l'altitude, comme varie sur terre la flore terrestre. Le savant n'avait point à sa disposition de cloches de plongeur qui lui permissent de faire des descentes profondes; mais il sut s'exercer à nager entre deux eaux, à y tenir les yeux ouverts et à se promener pour ainsi dire dans les jardins sous-marins de coraux comme d'autres se promènent sur terre. Ce qu'il vit là suffirait à grossir d'un volume les *Contes des Mille et une Nuits*. Il remarqua d'abord que la faune marine de Ceylan est proche parente de celle de la mer Rouge, qui a fourni la matière de ses leçons populaires sur les *coraux d'Arabie;* mais bientôt il découvrit qu'elle est beaucoup plus riche en formes organiques : « En dépit, dit-il, des traits de ressemblance, je ne tardai pas à trouver aux bancs de coraux de l'océan Indien une physionomie particulière. Tandis que ceux de Tur se distinguent par des tons chauds et colorés d'orange, de jaune, de rouge, de brun, c'est au contraire la couleur verte, avec les gradations et les nuances les plus variées, qui prédomine dans les jardins de coraux de Ceylan. » Ceylan est, comme l'Irlande, une île éternellement verte. Non seulement un tapis de verdure d'une fraîcheur éclatante la recouvre presque toute l'année, mais encore les animaux des différentes classes qui la peuplent sont en grande partie colorés de vert : oiseaux, lézards, papillons, scarabées se distinguent par le vert brillant de leur robe. C'est un exemple de la sélection homochrome de Darwin. Il en est de même des nombreux animaux sous-marins, en particulier des poissons, des cétacés, des vers, des actinies. Même ceux qui ailleurs ne revêtent presque jamais la livrée verte en sont affublés ici : tel est le cas pour quantité d'étoiles de mer, d'oursins, d'holothuries, de mollusques gigantesques, etc. On se tromperait pourtant, s'empresse d'ajouter le professeur enthousiaste, si de cette prédominance de la couleur verte on concluait à la monotonie fatigante du coloris : loin de là; ici on ne s'en lasse jamais, car, d'une part, les gradations et les nuances sont d'une variété, d'un charme infinis; de l'autre, des êtres vivants de toutes couleurs sont disséminés sur ce fond vert. Beaucoup d'animaux marins, de petits poissons et crustacés aux couleurs magnifiques, cherchent gracieusement leur nourriture entre les branches de l'arbre de corail, et l'œil n'est pas moins ravi par la beauté des habitants du jardin que par celle du jardin lui-même. Il en est de même de certains coraux en étoiles qui se détachent parmi les coraux verts, de certains madrépores violets et bruns, etc. Mais il paraît que malheureusement les couleurs splendides de ces animaux sont très fugitives et qu'elles disparaissent dès qu'on les a retirés de l'eau. Parfois même il suffit pour cela d'un simple attouchement. Ces êtres, doués d'une grande sensibilité, brillent d'un vif éclat alors qu'ils étalent leurs tentacules corolliformes, et deviennent à peine visibles, troubles et incolores, dès qu'ils les rentrent subitement.

L'espace mis à la disposition du professeur pour y faire sécher ses coraux était aussi un jardin. « Pendant quelques jours, dit-il, ce jardin présenta l'aspect le plus bizarre. Les superbes végétaux des tropiques avaient l'air de rivaliser pour un prix de beauté et de coloris avec les étranges êtres aquatiques qui gisaient accumulés parmi eux, et l'œil de

l'heureux naturaliste errait, enivré, de la faune à la flore, ne sachant à laquelle décerner le prix. Si les coraux tirés du fond des mers semblaient imiter les formes variées des plus belles plantes, les orchidées, les amonées affectaient, en revanche, celles des insectes. Les deux grands règnes du monde organique paraissaient s'être prêté mutuellement leurs formes. »

Le professeur allait des enchantements de son jardin terrestre à ceux de son jardin sous-marin. « Quel reflet mystérieux, s'écrie-t-il, a cette clarté verdâtre qui règne dans le monde des eaux! L'œil est ravi par ce merveilleux effet de lumière si différent des teintes rouges de notre monde terrestre. Cette lueur voilée prête un charme plus attrayant encore aux mille formes vivantes qui foisonnent dans ces jardins féeriques. Le plongeur peut vraiment se croire transporté dans un monde nouveau. Quelle multitude d'organismes étranges, de poissons, de crustacés, de gastéropodes, de testacés, de radiés, de vers, etc., se nourrissent exclusivement de la chair du polype de corail, entre les branches duquel ils ont élu domicile! Par suite de l'adaptation à un genre de vie si particulier, ces mangeurs de coraux, auxquels on peut bien appliquer le nom de parasites, revêtent les formes les plus bizarres et sont pourvus d'armes offensives et défensives de toute espèce. »

Mais toute joie s'achète, et ce n'est qu'à ses risques et périls qu'il est permis au naturaliste de nager au milieu des récifs de coraux. « Les Océanides à la garde desquelles ces féeriques et humides jardins sont confiés préparent mille dangers à l'intrus téméraire. » Les coraux couleur de feu, de même que les méduses qui nagent parmi eux, brûlent au toucher, comme l'ortie la plus forte; la piqûre des nageoires munies d'aiguillons de quantité de poissons à cuirasses est aussi dangereuse que celle du scorpion; beaucoup de crabes blessent cruellement avec leurs pinces; les oursins noirs transpercent les mollets de leurs dards longs d'un pied et munis de fins crochets. Mais c'est surtout en capturant le polype du corail que l'on endommage sérieusement son épiderme. « Jamais, dit M. Hæckel, je n'avais reçu tant de blessures que pendant les jours où je me livrai à Punto-Galla à la pêche du corail. J'en portai les traces pendant plusieurs semaines. » Mais, comme s'il lui semblait que sa plainte contînt une lâcheté ou une ingratitude, il ajoute aussitôt : « Que sont pour le naturaliste ces souffrances passagères en comparaison des jouissances goûtées, des images merveilleuses qu'une exploration de ce genre lui laisse pour la vie! »

Ces jouissances étaient si grandes pour le célèbre professeur qu'il y puisait, lui le positiviste par excellence, comme des superstitions charmantes d'homme heureux. Un jour que du haut d'un ciel profond et sans nuages le soleil de l'Inde brillait de son magnifique éclat, qu'une flore exubérante l'entourait et que l'Océan jetait à ses pieds ses trésors, il songea que c'était l'anniversaire de la naissance de son père, mort depuis dix ans dans sa quatre-vingt-dixième année. « Mon bien-aimé père aurait donc, écrit-il, atteint ce jour-là son centième anniversaire, et, comme c'est de lui que je tiens mon amour si vif de la nature et en particulier mon goût pour les beaux arbres, je me sentis envahi par ce sentiment tout particulier qu'évoquent en nous certains anniversaires; les joies si vives que je goûtai pendant ces heures enchantées me firent l'effet d'un cadeau spécialement destiné à ce jour de fête. »

D'ailleurs M. Hæckel n'allait pas tous les jours se promener lui-même dans les régions sous-marines. Il s'était fait une foule de petits amis parmi la charmante jeunesse couleur de café, et ces enfants, heureux des cadeaux qu'il leur prodiguait, venaient continuellement lui apporter les fruits de leur chasse et de leur pêche. Ils se tenaient là modestement, attendant ce que le blond gentleman voudrait bien leur donner : images, couteaux, menues pièces de monnaie, etc., et s'en retournaient toujours contents, peu semblables en cela aux pêcheurs napolitains, qui ne cessent en pareil cas de renchérir sur leurs propres exigences. Le culte de Bouddha défend de tuer soi-même les animaux; mais les livrer à l'étranger qui les faisait périr ne semblait pas à ces jeunes gens la même chose, et l'on ne sait les proportions qu'auraient fini par atteindre les collections du professeur si le soleil de l'Inde ne s'était hâté de détruire les organismes que lui-même avait formés. Les bocaux où M. Hæckel logeait les êtres flottant à la surface de l'eau et capturés avec des filets de gaze étaient remplis en peu d'heures; mais, hélas! en peu d'heures aussi ces organismes « en verre » étaient décomposés. Souvent même avant qu'ils n'atteignissent le bocal, cette espèce de gelée pélagique était transformée en une masse blanchâtre et pulvérulente.

Le savant voyageur avait en dernier lieu fixé le siège de ses observations scientifiques dans le village maritime de Belligemma; et, comme les hôtels particuliers sont rares dans les provinces retirées de Ceylan, il s'était installé dans une des *Rest-houses* (maisons de repos) qui sont des espèces d'hôtels publics ouverts par le gouvernement. La *Rest-house*, du reste, n'offre au voyageur qu'un abri; c'est à lui de se pourvoir des objets nécessaires, et M. Hæckel raconte d'une manière charmante comment il sut se composer une installation personnelle et un laboratoire au moyen de ses caisses et de leur contenu; mais la partie la plus agréable du récit est celle qui se rapporte à son arrivée en ce lieu.

« Subjugué dès le premier coup d'œil par la ravissante situation et les environs idylliques de mon futur logis, je voulus gravir le large perron de la façade orientale; mais je fus arrêté par un discours de bienvenue prononcé par le vieux gardien de la *Rest-house*. Les bras croisés sur la poitrine, son torse brun courbé jusqu'à terre, il s'avança d'un air cordial et s'offrit à me procurer tout ce que le village pouvait offrir en fait de riz, de fruits et de poissons. Cette bonne grosse face au nez court, large et retroussé, me fit penser à Socrate et je baptisai incontinent mon hôte de ce nom. Plus tard, je reconnus combien ce surnom avait été judicieusement appliqué, car le digne vieillard était bien réellement philosophe. »

Quand il eut pénétré à la suite de son hôte dans la principale pièce de la maison, le voyageur y aperçut, dans l'attitude

de la prière, une charmante figure au corps nu et bronzé, aux bras étendus. Que pouvait-ce être, sinon la statue du garçon en prière, de « l'adorateur » ? Quel fut donc son étonnement en voyant le bronze s'animer tout à coup et venir s'agenouiller devant lui en silence, les bras pendants, les yeux levés avec une expression suppliante ! Socrate se hâta de lui apprendre que ce garçon était un paria, appartenant à la classe infime des rodiahs; qu'il avait perdu ses parents de bonne heure et avait été recueilli par lui, le gardien de la *Rest-house*. Il ajouta que ce jeune homme, cette statue vivante, serait préposé au service de l'étranger et que son nom était Gamameda. En veine de souvenirs classiques, M. Hæckel, qui venait de baptiser le vieillard du nom de Socrate, décida que le jeune garçon s'appellerait désormais Ganymède.

Le pauvre Ganymède, en butte dès sa naissance aux mauvais traitements et au mépris profond de ses compatriotes, ne tarda point à adorer le nouveau maître qui le traitait avec bonté. Les savants ont d'ailleurs presque tous le don de se faire aimer. Ganymède s'attacha à ses pas comme son ombre, cherchant à prévenir ses moindres désirs. Le matin, les yeux de M. Hæckel, en s'ouvrant, le voyaient agenouillé devant son lit, lui présentant une noix de coco coupée en deux, dont le jus laiteux et rafraîchissant composait le premier déjeuner. A table, il ne quittait pas des yeux son maître et devinait toujours ce qu'il allait demander. Durant son travail, il nettoyait ses instruments anatomiques, les verres de ses microscopes. Dans les excursions, il portait la boîte à couleurs, l'appareil photographique, la boîte à herboriser, d'un air rayonnant et en jetant un regard superbe sur les Cingalais étonnés, qui ne voyaient en lui qu'un rodiah méprisable tout à fait indigne d'une telle faveur. « C'est au zèle infatigable de cet enfant, à son agilité merveilleuse, que je dois, écrit l'auteur, les plus jolis objets de mes collections. Avec cet œil perçant, cette adresse manuelle et cette souplesse de mouvements qui distinguent un enfant cingalais, Ganymède excellait aussi bien à prendre un papillon au vol qu'à saisir un poisson à la nage, et l'agilité avec laquelle, à la chasse, il grimpait sur un arbre ou bondissait dans la jungle pour en rapporter le gibier était vraiment digne d'admiration. »

Si la plus jolie figure dont M. Hæckel ait gardé souvenir est celle de Gamameda-Ganymède échanson et chasseur, la plus charmante page du livre est celle où le savant doublé d'un poète nous donne le menu de ses dîners à la *Rest-house* de Belligemma. Nous ne pouvons nous séparer de lui sans la relire :

« Babna (c'était le nom de notre cuisinier) appliquait toutes les facultés que la nature marâtre n'avait que parcimonieusement octroyées à son petit cerveau, à varier continuellement la préparation du curry, c'est-à-dire du ragout servant d'assaisonnement au riz. Chaque jour, il s'évertuait à m'éblouir par quelque nouveauté : tantôt le curry était *doux* (c'est-à-dire peu épicé), tantôt *brûlant* (c'est-à-dire assaisonné de poivre de Cayenne en abondance). Ce *mixtum-compositum* empruntait son caractère tantôt au règne végétal, et se composait principalement de noix de coco, de fruits, de légumes variés; tantôt au règne animal, et rassemblait au milieu de sa couronne de riz des viandes de diverses espèces. Babna semblait croire que toutes les classes d'animaux devaient m'intéresser en ma qualité de zoologiste. Quand, par exemple, le dimanche, les vertébrés étaient représentés dans le curry par des poissons délicats, le mardi suivant, c'étaient des crevettes plus exquises encore qui les remplaçaient à titre d'arthropodes. Si, le mercredi, les spécimens les plus relevés des mollusques avaient été des calmars (*sepia* et *loligo*), ils cédaient la place, le jeudi, à des limaçons cuits, parfois même à des huîtres rôties. Le vendredi, l'intéressante classe des radiés était représentée par les paquets d'œufs des oursins ou par les holothuries à la peau coriace. Le samedi, j'aurais pu m'attendre à voir nager dans la sauce du curry les zoophytes, méduses, coraux, spongiaires ou gastréadés; mais évidemment Babna tenait pour l'ancienne classification zoologique et rangeait ces zoophytes parmi les plantes, car il les remplaçait par des animaux volants. Tantôt c'étaient des chauves-souris ou des oiseaux, tantôt de gros scarabées nasicornes ou des papillons de nuit. Le dimanche nous réservait naturellement quelque surprise : on nous servait dans un curry de première classe un gras iguane, parfois même un serpent que d'abord je pris pour une anguille. Évidemment Babna croyait à la proche parenté des oiseaux et des reptiles, et il lui était indifférent de servir sur la table les formes les plus récentes ou les plus anciennes des sauropsides. Heureusement pour mes préjugés européens, je mis du temps à voir combien était variée la composition zoologique du curry; d'ordinaire, je m'en apercevais seulement après l'avoir ingurgité avec une tranquille résignation. »

Les *Lettres d'un voyageur dans l'Inde,* quoique écrites par un spécialiste de la science — peut-être même à cause de cela, — sont une des plus poétiques, des plus agréables et des plus amusantes lectures qu'on puisse faire. Il en est des vrais savants comme de ces hautes montagnes qui s'aplanissent lorsqu'on les aborde; non que leur masse imposante soit mensonge, mais parce que des pentes douces conduisent jusqu'à leur sommet. Sans même avoir besoin de gravir aussi haut, de quel beau spectacle ne peut-on pas jouir dès les premiers pas faits sur leurs flancs! L'horizon s'élargit comme par enchantement, et dans cette immensité plus rien ne nous apparaît ni comme grand ni comme petit : tout devient harmonieux.

LÉO QUESNEL.

VARIÉTÉS

Une lettre de Henri Heine

Le *Magazin für die Litteratur,* etc., donne dans son dernier numéro une lettre adressée à son fondateur par Henri Heine, quinze mois environ avant la mort de celui-ci. Heine était déjà très malade et dans la misérable condition où l'a connu Mme Camille Selden, dont le récent petit livre sur les derniers temps du poète a provoqué la publication de la lettre que nous allons traduire. On remarquera surtout le passage relatif aux *Mémoires,* dont le sort préoccupe le monde des lettres, et le passage sur le caractère juif. Nous ne suppri-

mons que le premier paragraphe, où il est question d'un paquet perdu en chemin de fer.

« 5 octobre 1854.

« De mon lit de douleur, à Paris.

« ... Je ne sais plus à présent de nouvelles que tout à fait par hasard, car je vis dans un isolement complet et je ne vois aucun Allemand, excepté mes deux secrétaires, qui sont bien trop convenables pour s'occuper des cancans allemands. Mon libraire, quand il m'écrit, ne me parle que de ce qui se rapporte à ses intérêts. Peut-être me cache-t-on par compassion bien des choses de là-bas, ce qui serait absurde, car depuis longtemps déjà j'étais endurci contre toutes les grossièretés et je suis mort aujourd'hui à la plupart des vanités du monde. Ma femme a fait fuir de chez moi la plupart des Allemands, et elle-même en a mis plusieurs à la porte, au sens littéral du mot. La mort en a aussi enlevé dans ces dernières années; d'autres sont partis; d'autres sont en prison ou dans des maisons de fous. Aussi, comme je vous le disais, je n'ai aucunes nouvelles de la patrie; je ne sais rien de ce qu'il me serait nécessaire de savoir au cas où j'aurais à réfuter quelque mensonge précis, et il me serait très agréable, à cet égard, de recevoir plus souvent des lettres de vous. Rien ne me blessera, soyez-en sûr, et bien des choses m'amuseront.

« Comme *je compte me plonger entièrement dans mes Mémoires* aussitôt que j'aurai retrouvé le repos, le moindre renseignement sur le sort et les vicissitudes de nos anciens amis de là-bas pourra m'être de quelque utilité. Je crois encore en vie bien des gens qui sont morts depuis longtemps, et j'en crois morts d'autres qui sont seulement devenus bêtes ou méchants.

« Vous ne sauriez vous figurer le succès fou qu'a eu mon article de la *Revue des Deux Mondes*. Dans quelques semaines, il sera imprimé tout au long dans mon livre *De l'Allemagne*, pour lequel il a été écrit et dont il formera le dernier chapitre.

« Je publie mes œuvres françaises chez Michel Lévy frères, que l'on m'a recommandés comme éditeurs. J'avais à choisir entre eux et un autre libraire, ancien fabricant de bonnets de coton. Je leur ai donné la préférence, précisément peut-être parce qu'ils sont de la tribu de Lévy. Je crois que M. Lévy n'en est pas moins un homme d'honneur, méritant toute ma confiance; et, quand je devrais me tromper à mon détriment, je ne puis me permettre de me laisser influencer par le vieux préjugé contre les juifs. Je suis convaincu que, lorsqu'on leur fait gagner de l'argent, ils savent au moins en être reconnaissants, et qu'ils vous exploitent moins que leurs collègues chrétiens. En général, les juifs sont en retard *intellectuellement* et non *moralement*. Une grande civilisation du cœur a subsisté chez eux depuis deux mille ans par une tradition ininterrompue. Je crois qu'ils ont pu entrer d'autant plus vite dans le courant de la civilisation européenne, qu'en matière de sentiment ils n'avaient rien à apprendre et qu'il leur a suffi de s'approprier la science. Mais vous savez tout cela bien mieux que moi, et ce que je vous dis là ne peut servir qu'à vous aider à comprendre ce que j'ai dit dans mes *Confessions*.

« Mais si c'est encore Campe que je charge du soin de vous les envoyer, vous ne les recevrez certainement qu'au jour de la venue du Messie, si celui-ci arrive sur un âne, suivant la vieille tradition, et dédaigne d'utiliser le chemin de fer... Je sais à peine ce que je dicte, tant je m'endors à force d'avoir abusé de l'opium, et je termine en vous envoyant une fois de plus mes vœux pour votre bonheur et en vous saluant bien amicalement.

« Henri Heine. »

BIBLIOGRAPHIE MUSICALE

M. V. Wilder : *Beethowen, sa vie et ses œuvres;* 1 vol. Charpentier. — M. Mathis Lussy : *Le Rythme;* in-4°. Hengel. — *Recueil de motets français des* XIIe *et* XIIIe *siècles,* par MM. Gaston Raynaud et Henri Lavoix fils; 2 vol. in-12. Vieweg.

I.

M. V. Wilder, qui, il y a deux ans, a publié une *Vie de Mozart,* vient de faire paraître un nouveau volume sur *Beethowen, sa vie et ses œuvres.* C'est un portrait complet de cette grande figure, la plus grande de toutes celles qui illustrent l'art musical. Malgré le développement que comportait ce travail, la figure de Beethowen est plus aisée à tracer que celle de Mozart. Mozart appartient au passé; il a résumé dans sa perfection un art admirable d'élégance et de sentiment, mais un art qui se sépare de plus en plus de nous, quoi que nous fassions pour le retenir. Beethowen est une âme moderne, que nous comprenons à demi-mot, avec laquelle nous sympathisons naturellement. Beethowen a laissé, en outre, une correspondance assez considérable, des documents très précieux sur lui-même. Ce sont des carnets de poche où il inscrivait non seulement ses idées musicales, mais des observations et jusqu'au détail de sa vie de ménage. M. Wilder a puisé dans ces documents avec beaucoup de discernement. Ils ne sont pas seulement juxtaposés, mais ils forment une composition habilement coordonnée et donnent beaucoup de vie au récit.

Le livre de M. Wilder ne se contente pas de nous faire connaître Beethowen isolément; il a groupé autour du maître les principaux personnages avec lesquels celui-ci a été en relation : Haydn, Mozart, Ries, Salieri, etc., et jusqu'à Rossini.

La question est restée indécise, de savoir si Rossini fut reçu chez Beethowen. M. Wilder cite plusieurs témoignages considérables établissant le pour et le contre. J'y ajouterai celui-ci, que je tiens de M. Chenavard le peintre, autrefois lié avec Rossini, et à qui Rossini lui-même a raconté sa visite chez Beethowen.

Il y fut conduit par Salieri, qui était alors maître de cha-

pelle de l'empereur d'Autriche. Rossini dit à Beethowen qu'il venait saluer en lui le plus grand maître de l'Allemagne et le continuateur de Mozart, pour lequel il avait la plus profonde admiration.

— Comment se fait-il, lui répondit Beethowen en roulant des yeux terribles, que vous veniez saluer le continuateur de Mozart en compagnie de l'homme qui a empoisonné ce grand maître?

Salieri, qui avait toujours été le rival et l'ennemi de Mozart, se troubla. Comme il avait une figure peu sympathique, Rossini, pour détourner ce que cet entretien avait de pénible, lui dit en plaisantant que si on devait le juger sur sa mine, il courait le risque d'être condamné.

L'accusation d'avoir empoisonné Mozart pesa, dit-on, sur Salieri; on fit même une pièce sur ce sujet en Allemagne.

La conversation dura peu. Le ton plaisant de Rossini devait être peu agréable à Beethowen, qui était alors sourd et malade.

M. Wilder a suivi Beethowen depuis sa naissance, en 1770, jusqu'à sa mort, en 1827. On voit que de bonne heure il fut malheureux, d'abord par cette terrible infirmité qui commença dans sa jeunesse; puis son cœur droit et sensible fut souvent blessé dans ses affections. Le courant familier du récit de M. Wilder découvre, comme des points de repère, les sommets des immortelles *Symphonies*. Beethowen semblait revenir à cette forme appropriée à son génie comme pour échapper aux trivialités de la vie quotidienne et à ce qu'on appelle aujourd'hui le métier.

Les derniers chapitres du livre sont tout à fait attachants : ils montrent Beethowen parvenu au sommet idéal qu'il n'avait jamais cessé de gravir, enfermé dans sa surdité comme dans une solitude sacrée, et rédigeant ses plus sublimes inspirations. C'est le moment de la *Symphonie avec chœurs* et des derniers quatuors, œuvres qui resteront longtemps, peut-être toujours, comme le dernier degré qu'ait atteint le génie musical dans sa complète liberté et sa toute-puissance.

La narration de M. Wilder n'est pas seulement un exposé des faits groupés avec habileté; l'émotion de son sujet l'anime et fait comprendre au lecteur ce qu'il y a de sympathie pour l'homme dans l'admiration qu'on ressent pour ses œuvres.

II.

L'ouvrage de M. Mathis Lussy intitulé *le Rythme musical* est une analyse très détaillée du rythme en lui-même et de ses effets, appliquée surtout à la musique instrumentale. L'auteur y définit avec beaucoup de clarté ce que c'est que la mesure et ce que c'est que le rythme; il étudie les déplacements des rythmes sur les divisions fixes de la mesure; il explique aussi les lois qui régissent les accents rythmiques. Il résulte de ses recherches que la phrase musicale chantée par un instrument est soumise aux mêmes lois rythmiques que la parole et surtout que la pensée : ce qui prouve, ainsi que nous l'avons fait remarquer nous-même, que la mélodie purement instrumentale n'existe pas et qu'elle suppose ou attend des paroles.

La mélodie des instruments offre certainement des différences avec celle de la voix, en ce qui concerne le timbre et particulièrement leur mécanisme spécial, qui restreint un peu leurs facultés chantantes; mais il n'y a pas de différence fondamentale entre une mélodie vocale et une mélodie instrumentale.

Nous ne parlons ici ni des effets de sonorité ni de ceux des accords. Ce n'est pas là de la mélodie, c'est-à-dire une idée musicale ayant des incidents, des propositions, des conclusions. et renfermant dans ses replis un sentiment bien déterminé, qui ne se confond pas avec la mélodie précédente ou suivante. Les exemples donnés par M. Mathis Lussy sont tout à fait concluants.

L'utilité de cet ouvrage est si évidente pour la pratique musicale qu'il est inutile de la démontrer; il en a aussi une autre plus générale : c'est de nous apprendre qu'il y a des sensations qui nous paraissent simples et qui sont en réalité très complexes, mais que nous ne savons pas le reconnaître. Si la nature nous donne l'instinct du rythme, elle nous le donne en gros, et c'est à nous à en distinguer les détails pour nous en servir ou en jouir. Les batteries de nos tambours, comparées à celles des sauvages, qui battent incessamment une mesure uniforme, sont déjà des œuvres d'art très compliquées et de véritables phrases qui dénotent une longue éducation rythmique. Ce serait une erreur de croire que la batterie de la *retraite* a pu être composée tout d'un coup, en passant de l'état sauvage à l'état civilisé. Combien plus délicats et variés sont les rythmes musicaux!

L'ouvrage de M. Mathis Lussy apprend à dégager les unités rythmiques d'un rythme plus général et celui-ci d'une période entière; enfin, à mettre comme une articulation dans le chant d'un instrument. Ce n'est pas toujours chose facile que de donner à une phrase musicale son véritable sens; peu de personnes, parmi celles qui étudient la musique, y apportent une sérieuse attention; elles se fient à leur instinct. Il est bon qu'elles sachent que le plus souvent l'instinct est insuffisant. L'éducation musicale est très répandue, il est vrai; mais elle est peu intellectuelle : il ne faut donc pas s'étonner du nombre, qui a singulièrement augmenté, de ceux qui répètent le mot de Fontenelle : « Sonate, que me veux tu? »

M. Mathis Lussy a apporté dans ses recherches une clarté parfaite et une expérience consommée. Son livre est plus fait, il est vrai, pour les professeurs que pour le public, qui ne doit rechercher dans la musique que ce qui lui plaît ou l'émeut; cependant on le lira avec intérêt et avec fruit. Il servira à désagréger ces blocs de sensations qu'on absorbe sans y regarder et dont on ne fait qu'apercevoir la saveur.

III.

Le *Recueil des motets français des* XIIe *et* XIIIe *siècles*, publié par M. Gaston Raynaud, est suivi d'une étude sur la musique au siècle de saint Louis, par M. Henri Lavoix fils.

L'éducation, la composition, l'exécution et la philosophie de l'art musical y sont exposées dans un récit très substantiel, d'un style clair et vif, dont l'animation fait disparaître ce que le sujet pourrait avoir quelquefois d'un peu aride.

Le XIIIe siècle est un moment caractéristique de l'histoire musicale. L'art profane d'alors, celui des chansons, s'apprêtait à fournir la longue carrière qui l'a mené jusqu'à nous à travers tant de transformations. Ce commencement est plein des plus stériles complications, et il faut un courage patient pour pénétrer dans le fouillis des *neumes* et de la *notation proportionnelle*.

Certainement, quelqu'un d'absolument étranger à la musique arriverait plus facilement à se rendre compte d'une partition d'orchestre de Berlioz ou de Wagner, qu'à déchiffrer la plus simple mélodie d'une chanson du XIIIe siècle notée en *neumes*.

Avant d'arriver à la simplicité relative dont nous jouissons, quelles complications les idées philosophiques avaient-elles amenées dans l'étude de la musique, et que nous sommes heureux d'en être sortis! Cependant, loin que cette barbarie soit déplaisante, on l'étudie avec intérêt, car, ainsi que le dit M. Lavoix dans son introduction, « si naïfs et si ignorants qu'ils nous paraissent aujourd'hui, les artistes d'autrefois ont cherché à réaliser un idéal, imitant le passé, poursuivant le progrès dans l'avenir, croyant, ainsi que nous, avoir atteint la plus grande perfection de leur art, subissant à leur insu les influences de leur temps et de leur milieu ; ils traduisaient leurs sentiments dans une langue musicale qui était aussi expressive pour eux que la nôtre l'est pour nous ».

C'est en effet ainsi qu'il faut apprécier l'art du passé, auquel nous appartenons plus que nous ne le croyons malgré des siècles écoulés.

Ce mélange d'idées philosophiques, religieuses, symboliques et autres qui accompagnaient l'étude de la musique avaient mis cet art dans un très haut rang parmi les connaissances humaines. Mais cette estime fut plus nuisible qu'utile à son développement et embarrassait sa réalisation pratique. Ce fut l'œuvre des trouvères de lui rendre un peu de naturel et de vie familière.

Avec ces vues générales sur l'état psychologique de la musique, M. Lavoix a aussi traité la partie technique et théorique, et il a mis le doigt au bon endroit en signalant la *modulation* comme le grand artifice qui distingue le plus l'art du présent d'avec celui du passé. C'est absolument exact, et c'est dans les premiers essais des voix concertantes au XIIIe siècle qu'on en voit les premiers mouvements.

M. Lavoix attribue à l'influence germanique et septentrionale l'adjonction des demi-tons qui vinrent, au travers de la gamme grecque encore en usage pendant tout le moyen âge, imposer le terrible *triton ut — fa dièze*, d'où, en effet, dérive notre musique à tonalités attractives. L'hypothèse est bien fondée, si on se rappelle que les nouveautés de ce genre sont presque toujours venues du Nord.

Cet intervalle qu'on évitait avec tant de soin est la caractéristique de la musique profane et ne se trouve jamais dans la vraie musique plane de l'église.

Après une liste très complète de tous les instruments de musique en usage au XIIIe siècle, M. Lavoix a donné la traduction musicale de trois chansons. La dernière est à trois voix.

La première est remarquable par le rythme syncopé et par les cadences, qui sont bien celles du temps. Le ton dolent et triste de cette mélodie en majeur est tout à fait caractéristique, et le moyen âge s'y fait sentir de toutes façons. La seconde est curieuse comme tonalité. Elle appartient au premier ton, ton de *ré mineur* sans *si bémol* ni *ut dièze*.

La troisième montre des exemples de l'harmonie rudimentaire de trois voix. Les paroles en sont très amusantes et très gaies; on ne fait guère cependant qu'en entrevoir le sel, car le vieux langage de ces chansons est difficile à comprendre, et on n'a qu'une idée très approximative de la façon dont on le prononçait; quelques explications là-dessus nous permettraient de mieux saisir le rapport de la musique et de la parole.

En résumé, M. Lavoix nous fait connaître une époque musicale obscure, rebutante même au premier aspect par la difficulté de sa notation, et il a su en faire ressortir tout l'intérêt, ainsi que le lien qui la rattache à notre art moderne.

LÉON PILLAUT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La Librairie des bibliophiles vient de rééditer avec luxe les *Lettres de Demoustier à Émilie sur la mythologie* (1). C'est à l'usage des dames. Quand parurent ces lettres, un critique disait d'elles que, si elles n'instruisaient guère, elles amusaient du moins. Grâce à M. Jouaust, les dames vont donc s'amuser. C'est, à la rigueur, un plaisir de voir défiler sous ses yeux l'Olympe travesti, les dieux et les déesses habillés à la mode du Directoire, Junon avec une robe transparente à taille très haute et corsage très échancré, Jupiter en incroyable, Apollon en muscadin. Le plaisir serait plus vif cependant si ce carnaval était une parodie, comme dans *la Belle Hélène*, si ces anachronismes de costume, de mœurs et de langage, étaient volontaires. Nous ririons un instant — pas très longtemps, car ce genre d'effets s'use vite, — sauf à protester ensuite contre cette profanation, contre cet attentat aux dieux d'Homère. Mais non, hélas! Demoustier était de bonne foi ; il accommodait l'Olympe au goût du jour et l'inondait des parfums édités la veille sans bien s'apercevoir lui-même du contraste. Qu'est-ce que ces dieux-là? Tout uniment des sujets de pendule ; moins encore peut-être, des dieux en sucre, des petits dieux de confiseur. Ils sont creux : soulevez-les, et à

(1) *Lettres à Émilie sur la mythologie*, introduction par le bibliophile Jacob. — 3 volumes, 1884.

l'intérieur vous trouverez des papillotes entourées de papiers-devises. Devises sucrées également, compliments fades, épigrammes anodines, bouquets à Chloris et madrigaux éventés. Quelques gaillardises çà et là, mais confites dans du vieux miel de Cythère. Non, décidément, j'aime beaucoup mieux les dieux de MM. Halévy et Meilhac, le sel que le sucre. Affaire de goût, et je n'impose le mien à personne.

Si ces dieux ne m'agréent qu'à moitié, il n'en est pas de même d'Émilie, qui ne faisait pas la sucrée, elle, et ne l'était guère. Toute cette mythologie n'était qu'un prétexte ingénieux à lui envoyer des déclarations, et chaque protestation d'amour était ordinairement suivie de ce correctif : Sans mariage, c'est bien convenu. « Je le soutiendrai jusqu'au feu exclusivement », dit volontiers Panurge. De même ce galant confiseur : « Je vous aimerai jusqu'au mariage exclusivement. » Et la belle Émilie souriait et approuvait fort cette façon d'aimer. Après huit années de ce tendre commerce, elle épousa un certain M. Benoit, dont Demoustier fut bientôt l'ami intime. Ah! le bon M. Benoît!... Ah! le pauvre M. Benoît, s'écrie le bibliophile Jacob, qui est plus affirmatif que je n'oserais l'être. Le bibliophile Jacob ne veut laisser aucun problème sans solution.

II.

« La physiologie, la zoologie, la chimie, la physique, la médecine sont des sciences conquérantes, envahissantes, qui, dans le cours de ce siècle, ont vu leur domaine si grandi qu'il s'étend maintenant jusqu'aux profondeurs les plus mystérieuses de l'esprit humain. » Ainsi parle M. Charles Richet dans l'avant-propos du volume très intéressant, très substantiel, débordant d'observations curieuses et d'expérimentations saisissantes, qu'il vient de publier sous ce titre : *L'Homme et l'intelligence* (1). Il est, lui aussi, un conquérant et un envahisseur. Avec lui entre en triomphateur dans le royaume de l'âme le corps, qui prend le sceptre et la couronne. La détrônée n'est pas livrée au bourreau; on semble lui reconnaître le droit de vivre, mais à la condition qu'elle sera une vassale soumise.

Dors-tu content, Descartes? — Non, Descartes ne dort pas content. Quand on songe que lui, Descartes, n'était pas absolument assuré d'avoir un corps! Il lui semblait bien sans doute; mais ce qui lui faisait l'effet d'être son corps n'était-ce pas une de ces vaines apparences, un de ces fantômes trompeurs qui nous font illusion dans le rêve? Et, après Descartes, voyez les philosophes qui font à leur corps la grâce de reconnaître qu'il existe. Ils ne lui accordent pas le droit d'entrer en relation directe avec l'âme. L'un, pour expliquer les rapports du physique et du moral, ne verra dans leurs phénomènes simultanés et correspondants qu'une coïncidence; mais d'action réciproque, point. Ce sont deux pendules juxtaposées, dont une, sans aiguilles, sonne les heures, et l'autre, sans sonnerie, les marque sur le cadran; mais la pendule *A* qui les sonne et la pendule *B* qui les marque sont parfaitement indépendantes l'une de l'autre et s'ignorent même mutuellement. Tel autre imaginera un autre roman. S'il y a relation entre l'âme et le corps, ce ne sera pas une relation immédiate. Non, l'âme, une grande princesse, ne saurait se commettre avec le corps, ce manant. Elle communique avec lui au moyen d'un intermédiaire que Rudwosth appelait *plastique*, une sorte d'huissier à chaîne d'argent tout fier d'être admis à l'honneur d'entendre directement les augustes paroles de Son Excellence le ministre et les transmettant d'un ton dédaigneux aux solliciteurs ou aux surnuméraires.

Avec le temps, le corps monte en grade. On l'autorise alors à écouter lui-même Son Excellence; mais il écoute d'un air soumis et exécute docilement, en serviteur très humble. Voyez-le, dans Jouffroy, attendant les ordres, et bien empêché quand l'âme oublie de lui donner sa consigne. Jouffroy nous le montre tout troublé, un jour où il a changé d'appartement. De grand matin, à l'étage supérieur, un frotteur s'escrime : à ce bruit, le malheureux corps s'émeut; le voilà troublé; plus de sommeil. Le lendemain, même vacarme, et l'infortuné va s'inquiéter encore, et pour sûr cette agitation le rendra malade. Par bonheur, l'âme est là, qui, elle, a compris et sait les choses. Elle lui dit donc amicalement : Allons, ne t'alarme pas; dors, pauvre sot : c'est le frotteur! Et le corps, rassuré, se rendort en effet. Tantôt ils sont amis, comme dans le cas présent; tantôt ils sont ennemis; mais, dans la carrière qu'ils fournissent ensemble, l'un portant l'autre, c'est toujours l'un qui porte, l'autre qui est porté; toujours l'un qui est le cheval, l'autre qui est le cavalier. A l'âme les rênes, l'éperon et la cravache, et gare au corps s'il regimbe ou rue!

Nous avons changé tout cela, et c'est l'âme qui est le cheval. Oui, c'est vous, ma pauvre amie, et toutes les fantaisies, les caprices de votre cavalier, il vous faut les subir. Dès qu'il lui plaira de monter en selle, en route! S'il est souffrant, vous marcherez au pas; s'il est dispos, vous galoperez. S'il a trop bu, vous irez en zigzags vous cogner contre les murs. Voilà votre lot, et M. Charles Richet ne vous veut pas flatter d'illusions décevantes. Remarquez, d'ailleurs, qu'il n'est pas un ennemi; plus que tel ou tel autre, il vous accorde même un bout de rôle. Ainsi, par exemple, le corps ressent une impression de dégoût à la vue d'un crapaud; les yeux se détournent instinctivement, le cœur se soulève. Vous intervenez alors et dites à ce corps : Il importe à la science que ce crapaud soit disséqué. Aussitôt les yeux se retournent vers lui et le cœur se remet à sa place. C'est bien là, n'est-ce pas, une action du moral sur le physique, et vous voyez, ma chère âme, que M. Richet n'a point de parti pris contre vous. Ne soyez pas trop fière, cependant. Il va vous montrer ce que devient l'âme d'un Newton, si le corps de Newton s'est livré à quelque excès d'alcool, de chloroforme, de haschisch ou d'opium. Ah! pauvre intelligence! Ah! misérable volonté! C'est elle surtout, la volonté, qui en voit de cruelles. Moins encore cependant dans l'ivresse, contre l'envahissement de laquelle elle peut mieux lutter, que dans les phénomènes de

(1) *L'Homme et l'intelligence* (fragments de physiologie et de psychologie), par Charles Richet. — 1 vol. Paris, 1884. Félix Alcan.

somnambulisme soit naturel, soit surtout artificiel. Ici le tableau est effrayant.

D'autant plus effrayant, que M. Charles Richet est un savant qui ne craint rien tant que d'être dupe, qu'il a procédé dans ses expérimentations avec force précautions et même avec défiance : ce qu'il a constaté semble donc indiscutable. Quand il dit à un sujet endormi : « Vous êtes une vieille femme », ou : « Vous êtes un prêtre », et que le sujet prend l'attitude, l'air, les gestes du personnage indiqué, supposez que ce fût M. Coquelin cadet, on pourrait croire à un rôle bien joué; mais le sujet n'est pas M. Coquelin cadet. N'attachons pas cependant à cette sorte d'expériences une importance excessive. Combien d'autres qui sont concluantes, et Dieu sait à quelles conclusions elles mènent! Pour n'en citer qu'une, renouvelée plusieurs fois et sur diverses personnes, M. Richet dit à son sujet endormi : « Vous viendrez me voir tel jour, à telle heure » ; et il a soin de choisir un jour et une heure qui doivent contrarier absolument les habitudes ou mettre obstacle à des occupations urgentes. Au réveil, aucun souvenir de l'injonction. On se sépare sans savoir quand on se reverra. Eh bien, au jour dit, à l'heure indiquée, le sujet arrive, et il arrive très contrarié, irrité même : « Je ne sais, dit-il, pourquoi me voici, car il fait un temps horrible et j'ai fort affaire; mais j'ai été attiré comme malgré moi; j'ai couru pour venir et je me sauve au plus vite, n'ayant rien à vous dire. » Vous voyez. Mémoire interrompue, mais persistant à l'intérieur pour reparaître au moment indiqué, et surtout anéantissement de la volonté, incapable de lutter contre une domination tyrannique. M. Richet a voulu que l'on vînt à lui, et on est venu à M. Richet : *Major nos vocat.* Cela n'est-il pas effrayant? Et quel bonheur que M. Richet ne donne que des ordres inoffensifs! Voyez s'il lui plaisait d'abuser de sa puissance! Ce livre vous effrayera donc, vous troublera tout au moins; il faut le lire cependant. C'est une œuvre de science et de bonne foi. Elle est écrite d'un style limpide et, ce n'est pas trop dire, lumineux, qui rend accessibles même aux profanes les recoins cachés du domaine de la science.

III.

M. Louis Philbert a soumis à des recherches exactes et à des analyses rigoureuses ce qui semblait échapper à l'analyse : le rire (1). Jusqu'à présent nous avions ri sans savoir ce que nous faisions en riant, de même que la servante de M. Jourdain, la brave Nicole, ignorait ce qu'elle faisait quand elle disait *u.* « Qu'est-ce que tu fais, Nicole? — Eh bien, je dis *u.* — Oui; mais en disant *u,* qu'est-ce que tu fais? — Je fais ce que vous me dites. — J'enrage d'avoir affaire à des bêtes! » M. Philbert enrageait de même, et c'est pour cela qu'il a voulu nous apprendre de combien de façons et pour combien de raisons nous rions, vous et moi. Une trentaine de façons et une quarantaine de raisons, au bas mot. C'est beaucoup. Oui, un trop grand luxe de divisions et de subdivisions; trop de prolégomènes, trop de ce que l'auteur appelle des *investigations préparatoires,* avant d'aborder chaque rire en particulier. Cet appareil scientifique effraye d'abord. Il semble qu'on entre dans un laboratoire où l'on aperçoit nombre de bocaux portant chacun l'étiquette d'un rire différent. Chaque bocal, bouché à l'émeri, ne s'ouvre qu'après des précautions et des préparations *ad hoc.* Tout cela est trop rébarbatif, comme dit encore M. Jourdain. Cependant ne vous laissez point intimider. Avec sa grande robe du temps des médecins de Molière et sous le chapeau pointu d'Argan reçu docteur, M. Philbert est un causeur aimable, un lettré, un délicat, un esprit très fin, très délié; et, une fois les bocaux débouchés, c'est un plaisir de le voir manipuler. S'il y a parfois un peu de subtilité dans les distinctions qu'il établit, si l'essence de ce rire-ci n'est pas si différente qu'il le croit de l'essence de ce rire-là, le mal n'est pas grand. Il ne nous déplaît point, n'est-ce pas, de voir travailler dans le fin. Et puis, les exemples qu'il apporte à l'appui de ses théories les animent et les égayent singulièrement. Certaines définitions sont neuves et originales; ainsi : « Le personnage comique nous fait rire de lui-même. » Rien n'est plus vrai. Orgon nous fait rire de lui avec son : *Et Tartuffe?* et avec son : *Le pauvre homme!* Harpagon, quand il dit à son fils pris d'un éblouissement : « Allez vite dans la cuisine boire un grand verre d'eau claire! » Ils nous font rire d'eux, naïvement, sans s'en douter; volontiers ils se récrieraient, comme Alceste :

> Par la sambleu, messieurs, je ne croyais pas être
> Si plaisant que je suis...

Les personnages plaisants, au contraire, savent qu'ils nous font rire et rient eux-mêmes les premiers de ce qu'ils disent. Ainsi le Crispin de Regnard, plaisantant à tout propos, et même hors de propos, et même à contre-temps. La gaieté n'est pas le comique, et l'esprit n'est ni le comique ni la gaieté; la démonstration en est péremptoire par le théâtre de Voltaire, qui n'est ni comique ni gai. Sur cela M. Philbert dit encore des choses excellentes et toujours délicates. Mais sur combien d'autres points encore! Je le répète, ne vous laissez pas intimider par la robe et le bonnet.

On pourrait contester à propos de certains exemples donnés, et demander à M. Philbert s'il n'y voit pas plus qu'il n'y a en effet. Toujours excès de finesse et de subtilité. Ainsi rien n'est plus vrai que de dire qu'il y a dans Molière certains mots jetés comme en passant qui ouvrent un jour profond et sont comme une révélation soit sur l'homme en général, soit sur les plaies cachées de tel ou tel personnage. Cela ne semble qu'une indication; mais elle suffit pour faire deviner des souffrances et des malheurs antérieurs qui peuvent expliquer l'état d'hostilité où l'on voit une famille, les rapports aigres entre époux, ou tendus entre fils et pères. Oui, rien de plus vrai; mais voyez l'exemple donné par M. Philbert : « Je pense, madame Jourdain, que vous avez eu bien des amants dans votre jeune âge, belle et d'agréable humeur comme vous étiez. — Trédame! monsieur, est-ce que

(1) *Le Rire,* essai littéraire, moral et psychologique, par Louis Philbert. — 1 vol. Paris, 1884. Félix Alcan.

Mme Jourdain est décrépite, et la tête lui grouille-t-elle déjà? » Pour que l'exemple fût concluant, il faudrait admettre que Mme Jourdain eût autrefois donné des associés à M. Jourdain, ce que ne dit pas, du reste, M. Philbert, et d'ailleurs le mot « amants » n'avait pas alors le sens que l'usage lui donne aujourd'hui. Si donc elle ne s'indigne pas du mot : « bien des amants », mais du : « vous étiez », il n'y a rien à en induire contre sa vertu, et ces prétentions à la jeunesse qu'elle conserve sont un petit ridicule qui n'éclaire pas beaucoup l'histoire de la famille Jourdain. Ce petit mot ne fait pas l'effet, quoi qu'en dise M. Philbert, d'un « coup de sonde jeté dans les abîmes ».

Sur certains points encore il est possible de contester; mais ces chicanes de détail nous mèneraient trop loin. Donnez-vous le plaisir de discuter avec M. Philbert en lisant son livre aux aperçus subtils, aux vues parfois ambitieuses, mais qui est toujours l'œuvre d'un esprit très distingué.

IV.

Un ange, deux anges, trois anges sur quatre personnages — et le quatrième ne ressemble pas du tout à un démon. Tel est l'effectif du dernier roman de l'auteur de *Mes pensées*. Un ange de candeur, un ange de dévouement, un ange d'abnégation. Celui dont les ailes ont les plus surnaturelles dimensions, c'est l'héroïne de ce récit, et qui lui donne son nom, miss Merton (1). Voilà une âme! L'amour du bien, c'est peu pour elle; elle a la passion, la soif du mieux; elle est altérée de sacrifice, avide d'immolation. Miss Merton était une simple institutrice; vous pressentez sans doute qu'elle va être aimée du beau jeune homme qui songeait à épouser la jeune patricienne à qui elle sert de chaperon. Eh bien, oui, en effet. Elle est aimée et elle aime, et même, avec l'adorable candeur des héroïnes de Corneille, elle conjugue à chaque moment avec le beau jeune homme : Je t'aime, tu m'aimes, nous nous aimons; quel paradis, la vie à deux! Et ils renoncent au paradis par scrupule, bien qu'entre la jeune patricienne et le beau jeune homme il n'y ait pas promesse de mariage. Non, rien qu'un projet vague de deux familles qui n'en avaient même pas dit un mot entre elles. Et miss Merton, pour conjurer le Malin qui n'aurait qu'à venir les tenter, épouse héroïquement un notaire, et le beau jeune homme épouse la jeune patricienne, et vainement leur cœur se révolte; ils lui crient, toujours comme les héros de Corneille : Tout beau, mon cœur!

L'auteur nous avertit que cette histoire est un roman : non Dieu, comme il était inutile de le dire! O roman moral, roman édifiant auprès duquel *l'Abbé Constantin* est une œuvre de dévergondage, prépare ton front limpide à ceindre un laurier académique. Tu n'y échapperas pas. Non, rien ne t'en saurait préserver, pas même certaines audaces de langage comme celle-ci, par exemple : « Je ne me marierai pas tant que vous ne le serez pas vous-même. » Dans la bouche d'un si bon jeune homme, cela devient du Vaugelas : tout est pur aux purs.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Miss Merton*, par l'auteur de *Mes pensées*. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Actes officiels. — Un décret publié par le *Journal officiel* approuve les conventions conclues, le 10 septembre et le 9 octobre 1883, entre la Cochinchine et le Cambodge relativement à la perception des droits sur l'opium et les alcools.

Sénat. — La session ordinaire de 1884 a été ouverte le mardi 8 janvier, dans les deux Chambres du parlement. Le doyen d'âge du Sénat, M. Gaulthier de Rumilly, n'ayant pu remplir les fonctions présidentielles, M. Carnot a été appelé à présider cette première séance. Dans son allocution, il a payé un tribut à la mémoire des collègues morts durant l'année écoulée et fait un chaud appel à l'union des républicains. Dans la séance du 10, M. Le Royer a été réélu président par une majorité de 135 voix sur 154 votants. Le *quorum* n'ayant pas été atteint pour l'élection des vice-présidents et des secrétaires, le vote a été renvoyé à la séance suivante.

Chambre des députés. — La Chambre des députés, présidée par M. Guichard, doyen d'âge, a procédé à l'élection de son bureau définitif. M. Henri Brisson a été porté pour la quatrième fois au fauteuil présidentiel, par 224 voix contre 54 bulletins blancs. La Chambre a réélu comme vice-présidents MM. Philippoteaux, Spuller, Sadi-Carnot, et élu M. Floquet; comme secrétaires, MM. Riotteau, Cavaignac, Benazet, Bizarelli, de la Biliais, Rodat, Étienne, Jullien; elle a réélu comme questeurs MM. Margaine, Madier de Montjau, Martin Nadaud. Le président a déclaré la Chambre constituée.

Instruction publique. — M. A. Rambaud est nommé professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne (chaire nouvelle).

Égypte. — Le gouvernement égyptien avait adressé au cabinet anglais une note énergique pour le mettre en demeure de faire connaître ses vues sur l'affaire du Soudan. L'Angleterre a répondu que, l'Égypte, réduite à elle-même, ne pouvant reconquérir les provinces occupées par le mahdi, Tewfik devait rappeler au plus vite ses troupes disséminées; elle a déclaré en outre ne mettre aucun obstacle à la rétrocession du Soudan oriental à la Turquie. A la suite de cette réponse, les ministres égyptiens ont donné leur démission. Un nouveau cabinet a été formé sous la présidence de Nubar pacha.

Indo-Chine. — M. Tricou a obtenu du nouveau roi de Hué la reconnaissance formelle et intégrale du traité conclu le 25 août; le succès de cette démarche a été dû en partie au tact et au courage de notre résident, M. de Champeaux. A Hanoï, une terrible explosion s'est produite, le 27 décembre, dans le parc d'artillerie, à la suite d'un incendie. M. Harmand est en route pour la France. D'après une dépêche de l'amiral Courbet, nos pertes à la prise de Sontay ont été, en officiers, de 4 tués, 11 blessés grièvement, 11 blessés légèrement; en soldats, de 77 tués, 35 blessés grièvement, 176 blessés légèrement.

Madagascar. — La question malgache paraît entrer dans une voie nouvelle et pacifique. Un envoyé hova est arrivé à Tamatave, chargé d'accepter les bases de notre ultimatum et d'offrir à la France la reconnaissance de sa souveraineté sur la partie septentrionale de l'île.

Le comte de Chambord

De nombreuses publications ont été faites sur le comte de Chambord pendant sa vie. Écrits par les partisans du prince, soit dans un but de propagande, soit en vue de plaire à un public spécial composé de ses fidèles, ces ouvrages présentent, la plupart du temps, les actes du comte de Chambord et les événements de sa vie sous un jour particulier. Non pas que nous suspections la bonne foi des auteurs; mais ils sont légitimistes; ils pensent et ils écrivent en légitimistes. En outre, ces ouvrages sont incomplets, puisque les plus récents remontent à 1874.

Si dès cette époque la vie politique du comte de Chambord est à peu près finie, les graves incidents qui ont accompagné sa mort et notablement modifié la situation du parti royaliste méritaient d'être enregistrés. Il n'était pas non plus inutile d'écrire une biographie complète où les faits fussent présentés simplement, en dehors de tout esprit de parti.

MM. Georges de Nouvion et Émile Landrodie se sont chargés d'écrire cette biographie. Dans le volume qu'ils viennent de publier (1), ils se sont, disent-ils eux-mêmes, « moins attachés à faire une œuvre personnelle qu'à réunir des documents qui fissent connaître les diverses circonstances de la vie du comte de Chambord et l'impression produite par ses actes ».

La vie du comte de Chambord n'est pas un sujet où l'on puisse trouver beaucoup de documents inédits. Nous ajouterons même que les documents inédits n'auraient ici qu'un très médiocre intérêt. La vie politique du comte de Chambord est toute une vie de théories, et ses théories publiques, celles qu'il exposait à la France dans le but de la décider à renouer la chaîne de la monarchie légitime, présentent seules un intérêt historique.

Le récit de MM. de Nouvion et Landrodie commence au moment où le duc de Berri, mourant, annonce lui-même la grossesse de la duchesse. Il reproduit les principaux documents relatifs à la naissance de l'enfant royal et ceux qui peuvent le mieux donner l'idée de l'allégresse provoquée par cet événement. Qui pouvait prévoir alors que, dix ans plus tard, cet enfant que Lamartine baptisait « l'enfant du miracle », auquel le nonce du pape donnait, aux applaudissements du corps diplomatique, le nom d'enfant de l'Europe, ratifié aussitôt par l'empereur de Russie, prendrait la route de l'exil pour mourir au fond d'un village autrichien? Seule, au moment de la naissance, la protestation attribuée au duc d'Orléans vient faire ombre au tableau de fête. Puis, c'est la souscription de Chambord; puis, c'est l'exil dans la froide petite cour de Lielleworth et de Prague, entre Charles X et le duc d'Angoulême, pendant que la duchesse de Berri, courant les grands chemins à la recherche d'une Restauration, ne rencontre que l'aventure qui se dénoue à Blaye par les soins de M. Deneux, accoucheur ordinaire de Son Altesse Royale.

La vie politique du comte de Chambord ne commence guère qu'avec son voyage à Rome en 1839 et surtout avec le pèlerinage des légitimistes à Belgrave-Square en 1843. De là datent les premières grandes manifestations des royalistes, qui devaient se continuer pendant quarante ans avec le même enthousiasme et avec la même conviction que les temps étaient proches pour une restauration définitive.

MM. de Nouvion et Landrodie suivent exactement le comte de Chambord dans toutes les circonstances de sa vie politique, reproduisant toujours les documents eux-mêmes et n'y ajoutant que les explications nécessaires. Le volume se termine par une revue complète des opinions émises par la presse au lendemain de la mort du comte de Chambord. Cela aidera singulièrement les recherches des historiens qui, plus tard, auront à retracer le rôle du comte de Chambord et du parti légitimiste dans les événements contemporains.

(1) *Le comte de Chambord* (1820-1883), par Georges de Nouvion et Émile Landrodie. — 1 vol. in-16 avec portrait. Jouvet et Cie. Paris.

L'enseignement supérieur français à Strasbourg avant l'annexion

Les Allemands affectent de croire et ne cessent de répéter qu'avant eux on ne savait ni enseigner ni étudier dans la capitale de l'Alsace, que la vie intellectuelle s'y était éteinte et qu'il a fallu, pour la rallumer, le flambeau de la science germanique. Faut-il leur rappeler — pour ne pas citer d'autres exemples — que la Faculté de Strasbourg a compté parmi ses professeurs un des maîtres de la critique historique, M. Fustel de Coulanges?

Ce qu'était l'enseignement de M. Fustel de Coulanges, M. Parmentier nous l'apprend dans d'intéressants souvenirs que publie le *Bulletin mensuel* de la Faculté des lettres de Poitiers. Il y avait trois cours, l'un ouvert au grand public, les deux autres réservés aux travailleurs sérieux. Il semble s'être établi une communication intime entre le professeur et les élèves. Le grand souci de M. Fustel était de développer chez eux l'initiative de la pensée et du travail; il leur demandait une collaboration véritable à ses leçons. Une partie de chaque conférence était consacrée à une sorte de causerie instructive où il répondait aux questions qui lui étaient adressées un peu au hasard, sans qu'il pût les prévoir ni en préparer la solution. On ne se doute pas combien il faut de science pour s'adresser ainsi familièrement à des jeunes gens instruits qui ne se payent pas de mots.

Au lieu de tant se vanter, l'Allemagne devrait nous donner beaucoup de professeurs comparables à M. Fustel de Coulanges. Aussi bien la suffisance qu'elle étale trouve-t-elle son excuse : elle nous a entendus si souvent proclamer la supériorité de son haut enseignement sur le nôtre, qu'elle a fini par y croire.

Luther théologien

A l'occasion du quatrième centenaire de Luther, la leçon traditionnelle qu'a faite M. Ménégoz à l'ouverture des cours de la Faculté de théologie protestante de Paris a été consacrée au célèbre réformateur. On connaît assez bien, en général, le côté dramatique de sa vie et son œuvre réforma-

trice proprement dite; M. Ménégoz a voulu mettre surtout en lumière le théologien.

Selon lui, le mérite essentiel de Luther est d'avoir délivré la théologie du joug d'Aristote et d'avoir établi ce principe, qu'elle a sa racine, non dans les axiomes de la raison humaine, mais dans la connaissance de la révélation divine. C'est par cette rupture avec le moyen âge qu'il est devenu le fondateur de la dogmatique protestante, fait d'autant plus remarquable aujourd'hui, ajoute M. Ménégoz, « que nous voyons la science catholique rivée plus solidement que jamais, par le pape Léon XIII, à cette méthode de saint Thomas d'Aquin si énergiquement combattue par Luther ».

Italie

La *Gegenwart* (Berlin), Revue hebdomadaire dont nous avons déjà signalé les articles politiques, déclare que les résultats de la visite du Kronprinz au Vatican ont été nuls. Libre aux journaux italiens, dit-elle en substance, de voir dans cet événement le triomphe de leur politique; pour nous, il nous semble que la visite du Kronprinz, dans les conditions où elle s'est faite, ne change rien à la situation. La presse italienne soutient que la meilleure preuve du triomphe de sa politique est la différence que le Kronprinz a mise entre le Quirinal et le Vatican, visitant l'un en simple particulier, l'autre officiellement et avec pompe. La presse italienne se berce là d'une illusion. La différence en question aurait en effet été significative si elle avait été volontaire; mais elle ne l'a pas été. Le Kronprinz l'a subie; c'est le Vatican qui l'a exigée et qui a fait prévaloir sa volonté. L'Allemagne n'a pas à être fière de ce qui s'est passé; le Kronprinz n'est pas sorti en vainqueur du Vatican.

Nous sommes même en droit de douter, poursuit la *Gegenwart*, qu'il en soit sorti en pacificateur heureux. Le pape avait à peine eu le temps de dicter leur conversation, qui avait porté, nous sommes en mesure de l'affirmer, sur les affaires de l'Église, que déjà le *Moniteur de Rome*, le principal organe officieux du Vatican, annonçait d'un ton de triomphe que le Kronprinz était chargé de proposer au pape d'entrer dans une ligue des éléments conservateurs contre la démocratie. Or cette idée, qui plaît au *Moniteur de Rome*, semble faire peur aux libéraux italiens, et, sans partager le pessimisme de ceux qui flairent dans la visite impériale l'indice d'une réaction décisive, nous reconnaissons que les libéraux allemands doivent tenir l'œil ouvert.

L'article se termine par une deuxième assurance formelle que la conversation entre le pape et le Kronprinz a roulé presque exclusivement sur les affaires de l'Église en Allemagne, et qu'il n'a pas été dit un seul mot des rapports entre le Quirinal et le Vatican.

Francesco de Sanctis

L'Italie vient de perdre un de ses plus sympathiques écrivains, Francesco de Sanctis, surpris par la mort pendant qu'il écrivait ses *Mémoires*.

Il était né à Morra Irpino, dans la province de Salerne, en 1818. Passionné dès sa première jeunesse pour les belles-lettres et la philosophie, il fonda à Naples, à l'âge de vingt ans, une école demeurée célèbre d'où sont sortis beaucoup d'hommes distingués et où il enseignait avec un éclat incomparable. En même temps il prenait part, avec Settembrini et les autres patriotes napolitains de ce temps, aux menées contre les Bourbons. La révolution de 1848 fit de lui le secrétaire général de l'instruction publique. Après la réaction, il fut arrêté et enfermé dans ce château de l'Œuf que l'on voit encore, à Naples, au bord de la mer, mais dont les anciens cachots pour détenus politiques sont fermés aux visiteurs et même, si l'on en croit le peuple, murés. C'est dans un de ces cachots, où il avait de l'eau jusqu'aux genoux, que Poërio laissa sa santé et une partie de son intelligence. C'est dans un autre que Fr. de Sanctis passa trois ans, sans autre société qu'une grammaire allemande. Il en sortit sachant l'allemand et se réfugia à Turin, d'où il fut appelé à Zurich pour enseigner la littérature italienne au Polytechnique.

De ce séjour datent plusieurs des *Essais* de critique où Fr. de Sanctis a déployé une telle délicatesse d'analyse, un sentiment si vif et si profond de la poésie, une science si rare du cœur humain, un goût esthétique si parfait, que ses compatriotes l'ont placé avec justice au premier rang des écrivains modernes de l'Italie.

En 1860, de Sanctis put retourner à Naples, où il reçut le portefeuille de l'instruction publique. Il a été, depuis, deux fois ministre de l'instruction publique du royaume d'Italie.

Le bagage littéraire qu'il lègue à la postérité ne tient pas beaucoup de place dans une bibliothèque : il ne se compose guère que d'une *Histoire de la littérature italienne*, en deux volumes, et d'une collection d'articles de Revues et d'articles de journaux; mais c'est un bagage de choix : les idées abondent, la langue est exquise; c'est subtil et délicieux de la première à la dernière ligne.

Dans la vie privée, de Sanctis était un homme charmant, bon et sûr ami, caractère simple et modeste, esprit large et tolérant. Il est à déplorer qu'il soit mort sans avoir pu terminer ses *Mémoires*. Avec l'intuition psychologique vraiment extraordinaire dont il fait preuve dans ses travaux littéraires, il aurait eu bien des choses intéressantes à nous dire le jour où il aurait laissé les morts pour les vivants, les écrits pour les actions.

A. B.

Comoundouros

Une Revue qui date d'hier — la *Revue du monde latin* — publie un article de M. Bikélas sur le célèbre homme d'État grec, Comoundouros, qu'il a particulièrement connu. Cet article avait paru à Athènes; il a été traduit par un de nos philhellènes (si l'on nous permet cette vieille expression) les plus distingués, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.

Comoundouros a été très sévèrement jugé par ses contemporains. Lorsqu'au mois de février 1882 il quittait les affaires, son nom était honni et sa réputation attaquée : on

lui reprochait de s'être enrichi au pouvoir; on l'accusait de maladresse politique pour avoir laissé se perdre ce qui avait été gagné au congrès de Berlin; on ne voyait en lui qu'un diplomate incapable, qu'un dilapidateur des deniers publics. Un an après, la Grèce lui rendait, en pleurant sa mort, cette justice tardive qu'elle tient toujours en réserve pour ses grands citoyens. C'est d'ailleurs un trait particulier aux Grecs, observe M. Bikélas, que l'excès des honneurs rendus aux morts. « Après nous être ravalés réciproquement pendant la vie, dit-il, nous soulageons notre conscience et nous faisons une sorte de compensation par les louanges décernées sur la tombe. »

Comoundouros a été contesté comme politique; comme homme, il sut mériter l'affection et l'estime de tous. La bonté était sa qualité dominante; il était affable et indulgent jusqu'à l'excès. « S'il eût été plus méchant — disait un poète, M. Souris, — s'il n'avait pas toujours parlé à l'ami comme à l'ennemi, avec le même visage souriant, oh! son pays lui aurait brûlé plus d'encens encore, et la gloire lui aurait tressé une couronne encore plus belle. »

Ce n'est pas la facilité de son caractère qui l'a seule porté au pouvoir; il a dû son élévation à une intelligence de premier ordre, sans laquelle il n'aurait pu réussir à gouverner la Grèce pendant tant d'années. Ses connaissances étaient nombreuses, bien qu'il ne les eût pas acquises systématiquement. Il n'y avait pas en Grèce d'esprit plus éclairé, plus au courant de toutes les questions du jour. Tout l'intéressait et il voulait tout savoir. M. Bikélas raconte que, pendant son séjour à Londres, il s'occupait surtout de l'administration économique de l'Angleterre. Il laissa, en partant, à M. Bikélas un questionnaire écrit au sujet du service des douanes, sur des détails du système d'impôts.

Son rôle politique n'a pas été bien compris. M. Bikélas lui disait, dans la dernière entrevue qu'il eut avec lui : « Un jour viendra où la nation vous sera reconnaissante pour le résultat de votre politique de prudence et de conciliation. » Celui qu'on ne craignit pas de traiter de lâche et d'accuser de trahison avait compris que la Grèce était trop faible, trop mal préparée, pour imposer sa volonté en revendiquant ses plus justes prétentions : il n'était pas responsable de cette impuissance. L'Opposition eut raison peut-être de protester contre l'annulation du droit acquis au congrès de Berlin : le désaveu de la conduite du gouvernement était une réserve pour une future revendication de l'hellénisme. Comoundouros sacrifia sa popularité à l'intérêt de sa patrie.

Angleterre

— D'après la *Revue internationale* de M. de Gubernatis, il va paraître une traduction anglaise d'*Il Vaticano regio,* du Père Curci, récemment converti au protestantisme. Le piquant de l'histoire, c'est que la préface de l'édition anglaise serait écrite par M. Gladstone, qui profiterait de l'occasion pour exprimer ses idées sur le Vatican.

— La reine Victoria publie de nouveaux fragments de son *Journal.* Titre : *Nouvelles feuilles du journal d'une vie dans les montagnes d'Écosse, de* 1862 *à* 1882. Déjà un certain nombre d'exemplaires ont été distribués en cadeau. L'édition destinée au public, et qui paraîtra prochainement, sera ornée de nombreuses gravures.

— La princesse Béatrice, fille de la reine Victoria, va publier une description d'Aix-les-Bains et de ses environs.

Faits divers

Nous apprenons avec regret que M. Maurice Vernes vient de résigner la direction de la *Revue de l'histoire des religions.* Ce recueil, qui achève en ce moment sa quatrième année, s'était fait promptement une place parmi nos publications scientifiques les plus estimées; il n'a pas peu contribué à répandre des notions précises sur un domaine difficile et où le nombre des travailleurs est restreint. Mais le principal mérite de M. Vernes et des collaborateurs éminents qu'il emmène dans sa retraite : M. Barth l'indianiste; MM. Bouché-Leclercq et Decharme, qui font autorité en matière de religion et de mythologie classique; M. Guyard, l'arabisant et assyriologue; M. Maspero, l'égyptologue; M. C.-P. Tiele, de Leyde, qui représentait le concours de la science hollandaise, ç'a été de convaincre le public qu'on peut aborder de front les plus gros problèmes des origines religieuses sans blesser aucune susceptibilité lorsqu'on écarte toute préoccupation de polémique pour s'en tenir aux faits.

La collection des huit volumes de la *Revue de l'histoire des religions* (1880-1883) publiés sous la direction de M. Vernes restera un répertoire indispensable pour les recherches d'histoire religieuse à la fin du XIXe siècle.

— Dans la conférence de M. Joseph Reinach sur *Gambetta orateur,* que *la République française* a publiée *in extenso,* mardi dernier, et dont plusieurs journaux ont donné des extraits, nous relevons de fines remarques sur le discours improvisé et sur le discours imprimé. On sait que Michelet, en voyant la sténographie d'une de ses leçons du Collège de France, s'écriait : « Jamais je n'ai dit cela! » Ces négligences, ces mauvaises constructions de phrases, il ne voulait pas croire qu'il eût pu les commettre. Mais, comme le montre M. Reinach, ce qui paraît négligence, construction inachevée ou défectueuse, banalité même dans le discours imprimé, est, au contraire, qualité dans le discours improvisé : car c'est le mouvement oratoire; le geste, l'accent, bien plus sûrement que la correction du langage et l'élégance du style, donnent la clarté au raisonnement, le relief et l'élévation aux pensées, et répandent sur toute la trame du discours la lumière et la vie.

— Si Ahmed-Velytz pacha vient de traduire en turc et de faire représenter à Constantinople *le Médecin malgré lui, l'Avare* et *le Misanthrope.* On assure que Velytz pacha aurait aussi l'intention de traduire *le Bourgeois gentilhomme,* mais qu'il serait arrêté par les difficultés que lui présente le turc de Molière.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2273]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 3. 19 JANVIER 1884.

GUSTAVE FLAUBERT

(Premier article.)

I.

Gustave Flaubert naquit à Rouen, le 12 décembre 1820. Sa mère était fille d'un médecin de Pont-l'Évêque, M. Fleuriot. Elle appartenait à une famille de basse Normandie, les Cambremer de Croix Mare, et était alliée à Thouret, de la Constituante.

La grand'mère de G. Flaubert, Charlotte Cambremer, fut une compagne d'enfance de Charlotte Corday.

Mais son père, né à Nogent-sur-Seine, était d'origine champenoise. C'était un chirurgien de grande valeur et de grand renom, directeur de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Homme droit, simple, brusque, il s'étonna, sans s'indigner, de la vocation de son fils Gustave pour les lettres. Il jugeait la profession d'écrivain un métier de paresseux et d'inutile.

Gustave Flaubert fut le contraire d'un enfant phénomène. Il ne parvint à apprendre à lire qu'avec une extrême difficulté. C'est à peine s'il savait, lorsqu'il entra au lycée, à l'âge de neuf ans.

Sa grande passion, dans son enfance, était de se faire dire des histoires. Il les écoutait immobile, fixant sur le conteur ses larges yeux bleus. Puis il demeurait pendant des heures à songer, un doigt dans la bouche, entièrement absorbé, comme endormi.

Son esprit cependant travaillait, car il composait déjà des pièces qu'il ne pouvait point écrire, mais qu'il représentait tout seul, jouant les différents personnages, improvisant de longs dialogues.

Dès sa première enfance, les deux traits distinctifs de sa nature furent une grande naïveté et une horreur de l'action physique. Toute sa vie, il demeura naïf et sédentaire. Il ne pouvait voir marcher ni remuer autour de lui sans s'exaspérer; et il déclarait avec sa voix mordante, sonore et toujours un peu théâtrale, que cela n'était point philosophique : « On ne peut penser et écrire qu'assis », disait-il.

Sa naïveté se continua jusqu'à ses derniers jours. Cet observateur si pénétrant et si subtil semblait ne voir la vie avec lucidité que de loin. Dès qu'il y touchait, dès qu'il s'agissait de ses voisins immédiats, on eût dit qu'un voile couvrait ses yeux. Son extrême droiture native, sa bonne foi inébranlable, la générosité de toutes ses émotions, de toutes les impulsions de son âme, sont les causes indubitables de cette naïveté persévérante.

Il vécut à côté du monde, et non dedans. Mieux placé pour observer, il n'avait point la sensation nette des contacts. C'est à lui surtout qu'on peut appliquer ce qu'il écrivit dans sa préface aux *Dernières chansons* de son ami Louis Bouilhet.

« Enfin, si les accidents du monde, dès qu'ils sont perçus, vous apparaissent transposés comme pour l'emploi d'une illusion à décrire, tellement que toutes les choses, y compris votre existence, ne vous sembleront pas avoir d'autre utilité, et que vous soyez résolus à toutes les avanies, prêts à tous les sacrifices, cuirassés à toute épreuve, lancez-vous, publiez! »

Jeune homme, il était d'une beauté surprenante. Un vieil ami de sa famille, médecin illustre, disait à sa mère : « Votre fils, c'est l'Amour adolescent. » Dédaigneux des femmes, il vivait dans une exaltation d'artiste, dans une sorte d'extase poétique qu'il entretenait par la fréquentation quotidienne de celui qui fut son plus cher ami, son premier guide, le cœur frère qu'on ne trouve jamais deux fois : Alfred Le Poittevin, mort tout jeune, d'une maladie de cœur, tué par le travail.

Puis il fut frappé par la terrible maladie qu'un autre ami, M. Maxime du Camp, a eu la mauvaise inspiration de révéler au public, en cherchant à établir un rapport entre la nature artiste de Flaubert et l'épilepsie, à expliquer l'une par l'autre.

Certes, ce mal effroyable n'a pu frapper le corps sans assombrir l'esprit. Mais doit-on le regretter? Les gens tout à fait heureux, forts et bien portants, sont-ils préparés comme il faut pour comprendre, pénétrer, exprimer la vie, notre vie si tourmentée et si courte? Sont-ils faits, les exubérants, pour découvrir toutes les misères, toutes les souffrances qui nous entourent, pour s'apercevoir que la mort frappe sans cesse, chaque jour, partout, féroce, aveugle, fatale.

Donc il est possible, il est probable que la première atteinte de l'épilepsie mit une empreinte de mélancolie et de crainte sur l'esprit ardent de ce robuste garçon. Il est probable que, par la suite, une sorte d'appréhension, dans la vie, lui resta, une manière un peu plus sombre d'envisager les choses, un soupçon devant les événements, un doute devant le bonheur apparent. Mais pour quiconque a connu l'homme enthousiaste et vigoureux qu'était Flaubert, pour quiconque l'a vu vivre, rire, s'exalter, sentir et vibrer chaque jour, il est indubitable que la peur des crises, disparues d'ailleurs dans son âge mûr et reparues seulement dans les dernières années, ne pouvait modifier que d'une façon presque insensible sa manière d'être et de sentir et les habitudes de sa vie.

Après quelques essais littéraires qui ne furent point publiés, Gustave Flaubert débuta en 1857 par un chef-d'œuvre, *Madame Bovary*.

On sait l'histoire de ce livre, le procès intenté par le ministère public, le réquisitoire violent de M. Pinard, dont le nom restera marqué par ce procès, l'éloquente défense de Mtre Sénart, l'acquittement difficile, marchandé, reproché par les paroles sévères du président, puis le succès vengeur, éclatant, immense!

Mais *Madame Bovary* a aussi une histoire secrète qui peut être un enseignement pour tous les débutants dans ce difficile métier des lettres.

Quand Flaubert, après cinq ans de travail acharné, eut enfin terminé cette œuvre géniale, il la confia à son ami M. Maxime du Camp, qui la remit entre les mains de M. Laurent Pichat, rédacteur-propriétaire de la *Revue de Paris*. C'est alors qu'il éprouva combien il est difficile de se faire comprendre du premier coup, combien on est méconnu par ceux en qui on a le plus de confiance, par ceux qui passent pour les plus intelligents. C'est de cette époque assurément que datent ce mépris qu'il garda du jugement des hommes et son ironie devant les affirmations ou les négations absolues.

Quelque temps après avoir porté à M. Laurent Pichat le manuscrit de *Madame Bovary*, M. Maxime du Camp écrivit à Gustave Flaubert la singulière lettre suivante, qui peut-être modifiera l'opinion qu'on a pu se faire après les révélations de cet écrivain sur son ami et en particulier sur la *Bovary*, dans ses *Souvenirs littéraires*.

« 14 juillet 1856.

« Cher vieux,

« Laurent Pichat a lu ton roman et il m'en envoie l'appréciation que je t'adresse. Tu verras en la lisant combien je dois la partager puisqu'elle reproduit presque toutes les observations que je t'avais faites avant ton départ. J'ai remis ton livre à Laurent sans faire autre chose que le lui recommander chaudement; nous ne nous sommes donc nullement entendu pour te scier avec la même scie. Le conseil qu'il te donne est bon et je dirai même qu'il est le seul que tu doives suivre. Laisse-nous *maîtres* de ton roman pour le publier dans la *Revue;* nous y ferons faire les coupures que nous jugeons indispensables; tu le publieras ensuite en volume comme tu l'entendras, cela te regarde. Ma pensée très intime est que, si tu ne fais pas cela, tu te compromets absolument et tu débutes par une œuvre embrouillée à laquelle le style ne suffit pas pour donner de l'intérêt. Sois courageux, ferme les yeux pendant l'opération, et fie-t'en, sinon à notre talent, du moins à notre expérience acquise de ces sortes de choses et aussi à notre affection pour toi. Tu as enfoui ton roman sous un tas de choses bien faites, mais inutiles : on ne le voit pas assez; il s'agit de le dégager : c'est un travail facile. Nous le ferons faire sous nos yeux par une personne exercée et habile; on n'ajoutera pas un mot à ta copie; on ne fera qu'élaguer; ça te coûtera une centaine de francs qu'on réservera sur tes droits, et tu auras publié une chose vraiment bonne, au lieu d'une œuvre incomplète et trop rembourrée. Tu dois me maudire de toutes tes forces; mais songe bien que dans tout ceci je n'ai en vue que ton seul intérêt.

« Adieu, cher vieux; réponds-moi et sache-moi bien

« Tout à toi,

« MAXIME DU CAMP. »

La mutilation de ce livre typique et désormais immortel, pratiquée par une *personne exercée et habile,* n'aurait coûté à l'auteur qu'une centaine de francs. Vraiment, c'est pour rien!

Gustave Flaubert a dû tressaillir, en lisant ces étranges conseils, d'une émotion profonde et bien naturelle. Et il a écrit, de sa plus grande écriture, sur le dos de cette lettre précieusement conservée, ce seul mot : *Gigantesque!*

Les deux collaborateurs, MM. Pichat et Maxime du Camp se mirent au travail, en effet, pour dégager l'œuvre de leur ami de ce *tas de choses bien faites, mais inutiles* qui la gâtaient, car on lit sur un exemplaire, conservé par l'auteur, de la première édition du livre, les lignes suivantes :

« Cet exemplaire représente mon manuscrit tel qu'il est sorti des mains du sr Laurent Pichat, poète et rédacteur propriétaire de la *Revue de Paris*.

« 20 avril 1857.

« GUSTAVE FLAUBERT. »

En ouvrant le volume, on trouve, de page en page, des lignes, des paragraphes, des morceaux entiers retranchés. La plupart des choses originales et nouvelles sont biffées avec soin.

Et on lit encore, de la main de Gustave Flaubert, sur le dernier feuillet, ceci :

« Il fallait, selon Maxime du Camp, retrancher *toute* la noce, et, selon Pichat, supprimer ou du moins abréger considérablement, *refaire* les *Comices* d'un bout à l'autre! De l'avis général à la *Revue, le pied bot* était considérablement trop long, « inutile ».

C'est là assurément aussi l'origine du refroidissement survenu dans l'ardente amitié qui liait Flaubert à M. du Camp. S'il en fallait une preuve plus précise, on la trouverait dans ce fragment de lettre de Louis Bouilhet à Flaubert:

« Quant à Maxime du Camp, j'ai été quinze jours sans le revoir, et j'aurais passé l'année de la même façon si lui-même n'était apparu chez moi jeudi dernier, il y a huit jours. Je dois dire qu'il fut fort aimable, et à mon endroit et pour toi-même. Ça peut être de la politique, mais je constate les faits en simple historien. Il m'a offert ses services pour trouver un éditeur, plus tard pour trouver une bibliothèque. Il s'est informé de toi et de ton travail. Ce que je lui ai dit de la *Bovary* l'a occupé beaucoup. Il m'a dit, en phrases incidentes, qu'il en était fort heureux, que tu avais tort de ne lui avoir jamais pardonné la *Revue,* qu'il verrait avec bonheur tes œuvres dans son recueil, etc., etc. Il semblait parler avec conviction et franchise... »

Ces détails intimes n'ont d'importance qu'au point de vue des jugements portés par M. du Camp sur son ami. Une réconciliation eut lieu, plus tard, entre eux.

L'apparition de *Madame Bovary* fut une révolution dans les lettres. Le grand Balzac, méconnu, avait jeté son génie en des livres puissants, touffus, débordants de vie, d'observations ou plutôt de révélations sur l'humanité. Il devinait, inventait, créait un monde entier né dans son esprit. Peu artiste au sens délicat du mot, il écrivait une langue forte, imagée, un peu confuse et pénible. Emporté par son inspiration, il semble avoir ignoré l'art si difficile de donner aux idées de la valeur par les mots, par la sonorité et la contexture de la phrase. Il a dans son œuvre des lourdeurs de colosse; et il est peu de pages de ce très grand homme qui puissent être citées comme des chefs-d'œuvre de la langue, ainsi qu'on cite du Rabelais, du La Bruyère, du Bossuet, du Montesquieu, du Chateaubriand, du Michelet, du Gautier, etc.

Gustave Flaubert, au contraire, procédant par pénétration bien plus que par intuition, apportait dans une langue admirable et nouvelle, précise, sobre et sonore, une étude de la vie humaine profonde, surprenante, complète. Ce n'était plus du roman comme l'avaient fait les plus grands, du roman où l'on sent toujours un peu l'imagination et l'auteur, du roman pouvant être classé dans le genre tragique, dans le genre sentimental, dans le genre passionné ou dans le genre familier, du roman où se montrent les intentions, les opinions et les manières de penser de l'écrivain; c'était la vie elle-même apparue. On eût dit que les personnages se dressaient sous les yeux en tournant les pages, que les paysages se déroulaient avec leurs tristesses et leurs gaietés, leurs odeurs, leur charme, que les objets aussi surgissaient devant le lecteur à mesure que les évoquait une puissance invisible, cachée on ne sait où.

Gustave Flaubert, en effet, fut le plus ardent apôtre de l'impersonnalité dans l'art. Il n'admettait pas que l'auteur fût jamais même deviné, qu'il laissât tomber dans une page, dans une ligne, dans un mot, une seule parcelle de son opinion, rien qu'une apparence d'intention. Il devait être le miroir des faits, mais un miroir qui les reproduisait en leur donnant ce reflet inexprimable, ce je ne sais quoi de presque divin qui est l'art.

Ce n'est pas impersonnel qu'on devrait dire en parlant de cet impeccable artiste, mais impassible. S'il attachait une importance considérable à l'observation et à l'analyse, il en mettait une plus grande encore dans la composition et dans le style. Pour lui, ces deux qualités surtout faisaient les livres impérissables. Par composition il entendait ce travail acharné qui consiste à exprimer l'essence seule des actions qui se succèdent dans une existence, à choisir uniquement les traits caractéristiques et à les grouper, à les combiner de telle sorte qu'ils concourent de la façon la plus parfaite à l'effet qu'on voulait obtenir, mais non pas à un enseignement quelconque.

Rien ne l'irritait d'ailleurs comme les doctrines des pions de la critique sur l'art moral ou sur l'art honnête.

Depuis qu'existe l'humanité, disait-il, tous les grands écrivains ont protesté par leurs œuvres contre ces conseils d'impuissants.

La morale, l'honnêteté, les principes sont des choses indispensables au maintien de l'ordre social établi; mais il n'y a rien de commun entre l'ordre social et les lettres. Les romanciers ont pour principal motif d'observation et de description les passions humaines, bonnes ou mauvaises. Ils n'ont pas mission pour moraliser, ni pour flageller, ni pour enseigner. Tout livre à tendances cesse d'être un livre d'artiste.

L'écrivain regarde, tâche de pénétrer les âmes et les cœurs, de comprendre leurs dessous, leurs penchants honteux ou magnanimes, toute la mécanique compliquée des mobiles humains. Il observe ainsi suivant son tempérament d'homme et sa conscience d'artiste. Il cesse d'être consciencieux et artiste s'il s'efforce systématiquement de glorifier l'humanité, de la farder, d'atténuer les passions qu'il juge déshonnêtes au profit des passions qu'il juge honnêtes.

Tout acte, bon ou mauvais, n'a pour l'écrivain qu'une importance comme sujet à écrire, sans qu'aucune idée de bien ou de mal y puisse être attachée. Il vaut plus ou moins comme document littéraire, voilà tout.

En dehors de la vérité observée avec bonne foi et exprimée avec talent, il n'y a rien qu'efforts impuissants de pions.

Les grands écrivains ne sont préoccupés ni de morale ni de chasteté. Exemples : Aristophane, Apulée, Lucrèce, Ovide, Virgile, Rabelais, Shakespeare et tant d'autres.

Si un livre porte un enseignement, ce doit être malgré son auteur, par la force même des faits qu'il raconte.

Flaubert considérait ces principes comme des articles de foi.

Lorsque parut *Madame Bovary,* le public, accoutumé à l'onctueux sirop des romans élégants, ainsi qu'aux aventures invraisemblables des romans accidentés, a classé le nouvel écrivain parmi les réalistes. C'est là une grossière erreur et

une lourde bêtise. Gustave Flaubert n'était pas plus réaliste parce qu'il observait la vie avec soin que M. Ch.... n'est idéaliste parce qu'il l'observe mal.

Le réaliste est celui qui ne se préoccupe que du fait brutal sans en comprendre l'importance relative et sans en noter les répercussions. Pour Gustave Flaubert, un fait par lui-même ne signifiait rien. Il s'explique ainsi dans une de ses lettres :

« ... Vous vous plaignez que les événements ne sont pas variés. — Cela est une plainte réaliste, et d'ailleurs qu'en savez-vous? Il s'agit de les regarder de plus près. Avez-vous jamais cru à l'existence des choses? Est-ce que tout n'est pas une illusion? Il n'y a de vrai que les rapports, c'est-à-dire la façon dont nous percevons les objets. »

Nul observateur, cependant, ne fut plus consciencieux ; mais nul ne s'efforça davantage de comprendre les causes qui amènent les effets.

Son procédé de travail, son procédé artistique, tenait bien plus encore de la pénétration que de l'observation.

Au lieu d'étaler la psychologie des personnages en des dissertations explicatives, il la faisait simplement apparaître par leurs actes. Les dedans étaient ainsi dévoilés par les dehors, sans aucune argumentation psychologique.

Il imaginait d'abord des types ; et, procédant par déduction, il faisait accomplir aux êtres les actions caractéristiques qu'ils devaient fatalement accomplir avec une logique absolue, suivant leurs tempéraments.

La vie donc qu'il étudiait si minutieusement ne lui servait guère qu'à titre de renseignement.

Jamais il n'énonce les événements ; on dirait, en le lisant, que les faits eux-mêmes viennent parler, tant il attache d'importance à l'apparition visible des hommes et des choses.

C'est cette rare qualité de *metteur en scène,* d'évocateur impassible, qui l'a fait baptiser réaliste par les esprits superficiels qui ne savent comprendre le sens profond d'une œuvre que lorsqu'il est étalé en des phrases philosophiques.

Il s'irritait beaucoup de cette épithète de réaliste qu'on lui avait collée au dos, et prétendait n'avoir écrit sa *Bovary* que par haine de l'école de M. Champfleury.

Malgré une grande amitié pour Émile Zola et une grande admiration pour son puissant talent, qu'il qualifiait de génial, il ne lui pardonnait pas le *naturalisme.*

Il suffit de lire avec intelligence *Madame Bovary* pour comprendre que rien n'est plus loin du réalisme. Le procédé de l'écrivain réaliste consiste à raconter simplement des faits arrivés, accomplis par des personnages moyens qu'il a connus et observés. Dans *Madame Bovary,* chaque personnage est un type, c'est-à-dire le résumé d'une série d'êtres appartenant au même ordre intellectuel.

Le médecin de campagne, la provinciale rêveuse, le pharmacien sorte de prud'homme, le curé, les amants et même toutes les figures accessoires sont des types, doués d'un relief d'autant plus énergique qu'en eux sont concentrées des quantités d'observations de même nature, d'autant plus vraisemblables qu'ils représentent l'échantillon modèle de leur classe.

Mais Gustave Flaubert avait grandi à l'heure de l'épanouissement du romantisme ; il était nourri des phrases retentissantes de Chateaubriand et de Victor Hugo, et il se sentait à l'âme un besoin lyrique qui ne pouvait s'épandre complètement en des livres précis comme *Madame Bovary.*

Et c'est là un des côtés les plus singuliers de ce grand homme : ce novateur, ce révélateur, cet oseur a été jusqu'à sa mort sous l'influence dominante du romantisme. C'est presque malgré lui, presque inconsciemment, poussé par la force irrésistible de son génie, par la force créatrice enfermée en lui, qu'il écrivait ces romans d'une allure si nouvelle, d'une note si personnelle. Par goût, il préférait les sujets épiques, qui se déroulent en des espèces de chants, pareils à des tableaux d'Opéra.

Dans *Madame Bovary,* d'ailleurs, comme dans *l'Éducation sentimentale,* sa phrase, contrainte à rendre des choses communes, a souvent des élans, des sonorités, des tons au-dessus des sujets qu'elle exprime. Elle part, comme fatiguée d'être contenue, d'être forcée à cette platitude, et, pour dire la stupidité d'Homais ou la niaiserie d'Emma, elle se fait pompeuse ou éclatante comme si elle traduisait des motifs de poème.

Ne pouvant résister à ce besoin de grandeur, il composa à la façon d'un récit homérique son second roman, *Salammbo.* Est-ce là un roman? N'est-ce point plutôt une sorte d'opéra en prose? Les tableaux se développent avec une magnificence prodigieuse, un éclat, une couleur et un rythme surprenants.

La phrase chante, crie, a des fureurs et des sonorités de trompette, des murmures de hautbois, des ondulations de violoncelle, des souplesses de violon et des finesses de flûte. Et les personnages bâtis en héros, semblant toujours en scène, parlant sur un mode superbe, avec une élégance forte ou charmante, ont l'air de se mouvoir dans un décor antique et grandiose.

Ce livre de géant, le plus plastiquement beau qu'il ait écrit, donne aussi l'impression d'un rêve magnifique. Est-ce ainsi que se sont passés les événements que raconte Gustave Flaubert? Non, sans doute. Si les faits sont exacts, l'éclat de poésie qu'il a jeté dessus nous les montre dans l'espèce d'apothéose dont l'art lyrique enveloppe ce qu'il touche.

Mais à peine eut-il terminé ce sonore récit de la révolte des mercenaires, qu'il se sentit de nouveau sollicité par des sujets moins superbes, et il composa avec lenteur ce grand roman de patience, cette longue étude sobre et parfaite qui s'appelle *l'Éducation sentimentale.*

Cette fois, il prit pour personnages, non plus des *types* comme dans la *Bovary,* mais des hommes quelconques, des médiocres, ceux qu'on rencontre tous les jours.

Bien que cet ouvrage lui ait demandé un travail de composition surhumain, il a l'air, tant il ressemble à la vie même, d'être exécuté sans plan et sans intentions. Il est l'image parfaite de ce qui se passe chaque jour ; il est le journal exact de l'existence ; et la philosophie en demeure si complètement latente, si complètement cachée derrière les faits, la psychologie est si parfaitement enfermée dans les

actes, dans les attitudes, dans les paroles des personnages, que le gros public, accoutumé aux effets soulignés, aux enseignements apparents, n'a pas compris la valeur de ce roman incomparable. Seuls, les esprits très aigus et observateurs ont saisi la portée de ce livre unique, si simple, si morne, si plat en apparence, mais si profond, si voilé, si amer.

L'Éducation sentimentale, méprisée par la plupart des critiques accoutumés aux formes connues et immuables de l'art, a des admirateurs nombreux et enthousiastes qui placent cette œuvre au premier rang parmi les œuvres de Flaubert.

Mais il lui fallait, par suite d'une de ces réactions nécessaires à son esprit, entreprendre de nouveau un sujet large et poétique, et il refit une œuvre ébauchée autrefois : *la Tentation de saint Antoine.*

C'est là, certes, l'effort le plus puissant qu'ait jamais tenté un esprit. Mais la nature même du sujet, son étendue, sa hauteur inaccessible rendaient l'exécution d'un pareil livre presque au-dessus des forces humaines.

Reprenant la vieille légende des tentations du solitaire, il le fait assaillir non plus seulement par des visions de femmes nues et de nourritures succulentes, mais par toutes les doctrines, toutes les croyances, toutes les superstitions où s'est égaré l'esprit inquiet des hommes. C'est le défilé colossal des religions, escortées de toutes les conceptions étranges, naïves ou compliquées, écloses dans les cerveaux des rêveurs, des prêtres, des philosophes torturés par le désir de l'impénétrable inconnu.

Puis, aussitôt achevée cette œuvre énorme, troublante, un peu confuse comme le chaos des croyances écroulées, il recommença presque le même sujet en prenant les sciences au lieu des religions et deux bourgeois bornés au lieu du vieux saint en extase.

Voici quels sont l'idée et le développement de ce livre encyclopédique, *Bouvard et Pécuchet,* qui pourrait porter comme sous-titre : « Du défaut de méthode dans l'étude des connaissances humaines. »

Deux copistes employés à Paris se rencontrent par hasard et se lient d'une étroite amitié. L'un d'eux fait un héritage, l'autre apporte ses économies; ils achètent une ferme en Normandie, rêve de toute leur existence, et quittent la capitale.

Alors ils commencent une série d'études et d'expériences embrassant toutes les connaissances de l'humanité; et là se développe la donnée philosophique de l'ouvrage.

Ils se livrent d'abord au jardinage, puis à l'agriculture, à la chimie, à la médecine, à l'astronomie, à l'archéologie, à l'histoire, à la littérature, à la politique, à l'hygiène, au magnétisme, à la sorcellerie; ils arrivent à la philosophie, se perdent dans les abstractions, tombent dans la religion, s'en dégoûtent, tentent l'éducation de deux orphelins, échouent encore et, désabusés, désespérés, se remettent à copier comme autrefois.

Ce livre est donc une revue de toutes les sciences telles qu'elles apparaissent à deux esprits assez lucides, médiocres et simples. C'est en même temps un formidable amoncellement de savoir, et surtout une prodigieuse critique de tous les systèmes scientifiques opposés les uns aux autres, se détruisant les uns les autres par les éternelles contradictions des auteurs, les contradictions des faits, les contradictions des lois reconnues, indiscutées. C'est l'histoire de la faiblesse de l'intelligence humaine, une promenade dans le labyrinthe infini de l'érudition avec un fil dans la main; ce fil est la grande ironie d'un penseur qui constate sans cesse, en tout, l'éternelle et universelle bêtise.

Des croyances établies pendant des siècles sont exposées, développées et désarticulées en dix lignes par l'opposition d'autres croyances aussi nettement et vivement démontrées et démolies. De page en page, de ligne en ligne, une connaissance se lève, et aussitôt une autre se dresse à son tour, abat la première et tombe elle-même frappée par sa voisine.

Ce que Flaubert avait fait pour les religions et les philosophies antiques dans *la Tentation de saint Antoine,* il l'a de nouveau accompli pour tous les savoirs modernes. C'est la tour de Babel de la science, où toutes les doctrines diverses, contraires, absolues pourtant, parlant chacune sa langue, démontrent l'impuissance de l'effort, la vanité de l'affirmation et toujours « l'éternelle misère de tout ».

La vérité d'aujourd'hui devient erreur demain; tout est incertain, variable, et contient en des proportions inconnues des quantités de vrai comme de faux. A moins qu'il n'y ait ni vrai ni faux. La morale du livre semble contenue dans cette phrase de Bouvard : « La science est faite suivant les données fournies par un coin de l'étendue. Peut-être ne convient-elle pas à tout le reste, qu'on ignore, qui est beaucoup plus grand et qu'on ne peut découvrir. »

Ce livre touche à tout ce qu'il y a de plus grand, de plus curieux, de plus subtil et de plus *intéressant* dans l'homme : c'est l'histoire de l'*idée* sous toutes ses formes, dans toutes ses manifestations, avec toutes ses transformations, dans sa faiblesse et dans sa puissance.

Ici il est curieux de remarquer la tendance constante de Gustave Flaubert vers un idéal de plus en plus abstrait et élevé. Par idéal il ne faut point entendre ce genre sentimental qui séduit les imaginations bourgeoises. Car l'idéal, pour la plupart des hommes, n'est autre chose que l'*invraisemblable.* Pour les autres, c'est tout simplement le domaine de l'idée.

Les premiers romans de Flaubert ont été, d'abord une étude de mœurs très vraie, très humaine, puis un poème éclatant, une suite d'images, de visions. Dans *Bouvard et Pécuchet,* les véritables personnages sont des systèmes et non plus des hommes. Les acteurs servent uniquement de porte-voix aux idées, qui, comme des êtres, se meuvent, se joignent, se combattent et se détruisent. Et un comique tout particulier, un comique sinistre, se dégage de cette procession de croyances dans le cerveau de ces deux pauvres bonshommes qui personnifient l'humanité. Ils sont toujours de bonne foi, toujours ardents; et invariablement l'expérience contredit la théorie la mieux établie; le raisonnement le plus subtil est démoli par le fait le plus simple.

Ce surprenant édifice de science, bâti pour démontrer l'impuissance humaine, devait avoir un couronnement, une conclusion, une justification éclatante. Après ce réquisitoire formidable, l'auteur avait entassé une foudroyante provision de preuves, le dossier des sottises cueillies chez les grands hommes.

GUY DE MAUPASSANT.

(La suite au prochain numéro.)

NOS CONSULATS

Consuls et drogmans

I.

J'ai essayé d'expliquer, dans un précédent article (1), par quelle fâcheuse interprétation de leur mission véritable les consuls en étaient arrivés à se regarder comme des personnages exclusivement politiques que les soins du commerce et de l'industrie ne touchent pas, ou ne touchent que fort peu. C'est ce qu'on leur reproche le plus vivement aujourd'hui. Mais peut-être ne se rend-on pas parfaitement compte des moyens à employer pour les ramener à une idée plus exacte, à une pratique plus juste de leurs fonctions. Tout d'abord ne va-t-on pas un peu trop loin lorsqu'on prétend les réduire au rôle d'informateurs commerciaux, d'agents de commission et de renseignements! Sous ce rapport il est à craindre qu'on ne se fasse quelque illusion. La Chambre de commerce du Havre a dit avec raison, dans un rapport plein de mesure et de bon sens : « Il ne faut pas non plus s'exagérer l'intérêt et l'efficacité des renseignements que pourront jamais donner des agents officiels; le commerce a moins besoin de statistiques et d'informations générales que d'avis spéciaux à chaque branche, de détails d'actualité et d'appréciations personnelles que peuvent seuls fournir les correspondants dans les affaires. Vouloir transformer les consulats en agences commerciales et en bureaux de renseignements, c'est une idée qui ne pourra jamais se réaliser parce qu'il y manquera toujours le ressort de l'intérêt privé. »

Il convient d'ajouter que la multiplicité de leurs fonctions permettrait difficilement aux consuls de se consacrer exclusivement à la correspondance commerciale. On oublie trop qu'ils réunissent et condensent en quelque sorte en leur personne toutes les charges que se partagent en France les représentants divers des services publics. Ils sont à la fois juges, commissaires de police, officiers d'état civil, etc., etc. Ils règlent à l'amiable tous les différends qui s'élèvent entre leurs nationaux. Au Levant, en Barbarie, en Chine, en Cochinchine, au Japon, dans l'imanat de Mascate, leurs pouvoirs sont plus étendus encore et entraînent l'exercice de la juridiction civile, commerciale et criminelle. Ils remplissent sans réserve les fonctions attribuées dans la métropole aux officiers de l'état civil; leurs chanceliers remplissent, sous leur contrôle, les fonctions de notaires. Ils ont le droit de police et d'instruction sur les gens de mer au même titre que les administrateurs et commissaires de la marine dans les ports français; ils président le tribunal maritime commercial de leur résidence et peuvent arrêter les délinquants, capitaines ou matelots, réclamer les déserteurs et faire séquestrer les bâtiments, à moins que quelque sujet du pays ne soit lésé par ce séquestre ou cette arrestation. Ils reçoivent les contrats d'affrétement, les déclarations et rapports des capitaines de navire; autorisent, lorsqu'il y a lieu, les emprunts à la grosse aventure, dressent les procédures d'avaries et les règlements auxquels ces avaries peuvent donner lieu, reçoivent et donnent acte des délaissements de navire, dirigent les sauvetages des navires français et procèdent au rapatriement des équipages de navires naufragés ou délaissés. En cas de guerre, ils sont chargés de tout ce qui concerne l'administration des prises, et, en cas de force majeure, ils procèdent à la vente des navires capturés; ils sont, en outre, chargés de mettre à exécution les décisions du conseil des prises. Les marchés pour fournitures quelconques, faites aux navires de la marine française, doivent, partout où il y a un consul, être passées en chancellerie et en présence de ce consul. Celui-ci doit en outre éclairer les commandants des bâtiments sur les usages de la localité et les moyens de ravitaillement, ainsi que faciliter aux officiers le placement de leurs traites et les moyens de justifier leurs dépenses. Les consuls procèdent à l'inventaire des successions de Français qui décèdent dans leur résidence; ils liquident ces successions et en transmettent le produit à la Caisse des dépôts et consignations, à moins que les ayants droit ne soient représentés par un fondé de pouvoirs. Ils reçoivent tous les actes de leurs nationaux, délivrent ou visent les passeports, les patentes de santé, les certificats de vie; ils reçoivent les dépôts et légalisent les actes des autorités territoriales qui doivent être produits en France. Ils sont spécialement chargés de donner au gouvernement toutes les informations, soit politiques, soit commerciales, qu'ils peuvent croire de nature à contribuer à l'accroissement des relations internationales et industrielles. Enfin, ils ont pour mission, comme conséquence directe et essentielle de leur institution, de répandre à l'étranger la connaissance des faits, d'intérêt général ou particulier, du ressort de nos lois de commerce, de finance et de police.

Et je ne parle ni de leur rôle politique ni de l'assistance courtoise qu'ils doivent aux voyageurs! Cette longue nomenclature de fonctions, dont j'ai emprunté les termes aux règlements, ne suffit-elle pas à prouver qu'accablés d'un mandat presque universel, les consuls ne sauraient faire du commerce et de l'industrie une spécialité exclusive à laquelle ils se consacreraient tout entiers? Il y a souvent quelque injustice dans les reproches qu'on leur adresse. Le commerce français a des habitudes de nonchalance, ou plutôt de dignité aristocratique, qui sont la véritable cause de la crise par laquelle il passe en ce moment. Fier de sa supériorité longtemps incontestée, il croirait au-dessous de lui de faire

(1) Voy. la *Revue* du 5 janvier.

de la propagande, de se mettre à la portée des clients, de consulter leurs goûts, de tenir compte de leurs ressources, de les attirer par le bon marché et la facilité des payements. Il a fort peu de correspondants à l'étranger, il dédaigne de fonder au loin des succursales, des maisons de commission. C'est à peine s'il s'abaisse à répandre des prospectus.

J'ai été très frappé en Égypte de cette méconnaissance ou de ce mépris des conditions de la concurrence commerciale, durant la belle époque du contrôle anglo-français. Rien n'eût été plus facile alors que d'augmenter dans des proportions considérables l'écoulement de nos produits sur les bords du Nil. De grandes administrations agricoles et industrielles s'étaient formées où nos compatriotes dominaient : au lieu de faire leurs commandes en Angleterre, ceux-ci auraient souhaité les faire chez nous; mais, quand ils écrivaient en France, c'est à peine si on se donnait la peine de leur répondre, tandis qu'ils étaient sans cesse harcelés par des agents anglais qui leur offraient aux prix les plus modiques et dans les conditions les plus avantageuses toutes les machines, tous les instruments, tous les outils, toutes les matières premières dont ils pouvaient avoir besoin.

Notre commerce attend le client et le reçoit avec dignité; le commerce anglais va à sa rencontre, il le sollicite, il le flatte, il le séduit, il l'entortille, il l'entraîne à force de complaisances et de flatteries. Un visiteur de l'exposition d'Amsterdam donnait deux preuves aussi curieuses que frappantes de ce défaut de nos mœurs commerciales : il s'étonnait à bon droit qu'aucun de nos exposants ne se fût avisé de faire distribuer des prospectus en langue hollandaise : c'était toujours en langue française qu'étaient rédigés les catalogues ou circulaires qu'on offrait aux visiteurs, lesquels, pour la plupart, n'y comprenaient pas un mot. D'autre part, nos exposants marquaient leur prix uniquement en francs, au lieu de le faire en florins : or, comme le florin vaut plus de deux francs, les braves Hollandais qui passaient près des vitrines croyaient que les prix marqués indiquaient des florins, ce qui leur faisait paraître tous nos produits deux fois plus chers qu'ils ne l'étaient en réalité.

Ce sont là de petits faits; ils sont significatifs. Il faut savoir nous exprimer en langues étrangères, en monnaies étrangères, en mesures étrangères. Il faut épargner aux acheteurs toutes les peines et aller au-devant de leurs goûts. A cet égard, nos industriels et nos commerçants ont à modifier radicalement leurs habitudes. Avant de réformer les consuls, qu'ils se réforment eux-mêmes! On en arrive parfois à craindre qu'une réorganisation des consulats, entreprise dans l'intérêt exclusif du commerce et de l'industrie, ne fût de nature à tourner, au contraire, au détriment de notre commerce et de notre industrie. Si les consuls devenaient de simples agents d'informations commerciales, nos commerçants et nos industriels les regarderaient bien vite comme des correspondants suffisants et se dispenseraient, encore plus qu'ils ne font aujourd'hui, d'envoyer au dehors des représentants et des commissionnaires. Ils ne tarderaient pas à s'en repentir, car, sans le ressort de l'intérêt privé, suivant la juste remarque de la Chambre de commerce du Havre, il n'y a pas de propagande commerciale efficace. Mais il serait trop tard! Nous aurions fait un pas de plus dans la voie funeste de la décadence où nous sommes engagés depuis quelques années.

Vouloir concentrer dans nos consuls toute l'action industrielle et commerciale serait une erreur aussi grave que celle qui nous a amenés à concentrer en eux toute l'action politique. Ils doivent, dans ce nouveau domaine comme dans l'ancien, s'entourer de nombreux collaborateurs entre lesquels ils serviront de lien et de trait d'union. A l'heure actuelle, un consul qui arrive dans une résidence n'a aucun moyen d'en connaître rapidement les ressources, d'en évaluer les richesses. L'organisation de nos colonies à l'étranger est toute politique. Peut-être en est-il autrement dans les autres parties du monde; mais dans l'Orient méditerranéen elle répond uniquement à ce passé des capitulations qui lui-même, ainsi que je l'ai montré, ne répond plus à rien.

Les colonies nomment dans chaque ville deux représentants, qui prennent le titre de *députés de la nation* et qui sont, en principe du moins, les intermédiaires entre elles et le consul. Mais quel est le mandat véritable de ces députés? Nul ne le sait. La plupart d'entre eux se regardent comme des hommes politiques et font en conséquence les plus étonnantes manifestations. Je ne saurais dire la stupéfaction que j'ai éprouvée en assistant, à Alexandrie, à l'élection des deux députés de la nation. On eût dit que nous étions en France et qu'il s'agissait de nommer des sénateurs et des députés véritables. Et, de fait, par un renversement monstrueux du droit des gens et du bon sens, les candidats avaient fait un programme dont le premier article contenait la revendication d'aller siéger au palais Bourbon; le reste était à l'avenant. Peu importait aux candidats que l'Égypte fût un pays étranger sur lequel la France n'a pas le moindre droit de propriété! Prenant au pied de la lettre le principe d'exterritorialité inscrit dans les capitulations, ils regardaient la colonie française d'Alexandrie comme un lambeau de territoire français; en vertu de quoi, ils se prononçaient gravement sur tous les grands problèmes politiques agités dans la métropole, excitant la risée universelle des autres colonies européennes qui, malgré l'habitude, ne peuvent se faire à cette étonnante comédie électorale, à cette prodigieuse confusion d'idées, de mots et de principes!

Il serait temps de détruire une organisation qui prête à de pareilles équivoques et qui a le grand inconvénient de transporter dans nos colonies industrielles et commerciales toutes les divisions politiques de la France. Elle crée des luttes, elle fomente des discordes, elle entretient des divisions politiques qui nous empêchent d'agir avec ensemble, qui nous déconsidèrent auprès des étrangers, qui rendent la concurrence avec nos rivaux impossible. Au dehors, il ne doit plus y avoir de divergences entre Français : l'intérêt commun, aussi bien que l'honneur national, doivent les réunir tous sous le même drapeau.

A la place de ce vieux système de députés de la nation, de ce régime politique devenu non seulement inutile, mais dangereux, il serait sage, pour grouper et organiser nos na-

tionaux, de constituer partout des Chambres de commerce comme il s'en est déjà formé en bien des endroits. Le consul serait le président effectif et de droit de ces Chambres de commerce, dans lesquelles, dès son arrivée, il trouverait des archives remplies de renseignements et des collaborateurs sur lesquels il pourrait absolument compter. De concert avec eux, il étudierait les moyens de développer le commerce français et tiendrait le résultat de ses études à la disposition des négociants de la métropole. Ces Chambres de commerce le déchargeraient d'une partie de sa trop lourde tâche en se constituant en tribunaux de conciliation et d'arbitrage; elles seconderaient son action politique en prenant l'initiative auprès de l'autorité locale dans toutes les questions de douanes, de tarifs, de transports ou autres. Elles publieraient un Bulletin régulier, chargé de faire connaître l'état du commerce français dans le pays où elles seraient constituées ainsi que les ressources que ce pays offrirait aux entreprises nouvelles. On les relierait pour cela au ministère du commerce, avec lequel elles seraient autorisées à correspondre directement (1).

De cette manière l'organisation de nos colonies, industrielle et commerciale, deviendrait réellement ce qu'elle doit être, ce qui faut qu'elle devienne pour répondre aux nécessités modernes. Les Chambres de commerce pourraient créer des musées, aider à l'établissement de factories, en un mot rendre tous les services que l'on reproche aux consulats de ne pas rendre aujourd'hui.

Quant aux consuls, ils seraient leurs chefs, leurs représentants. L'isolement souverain et stérile dans lequel ils vivent aujourd'hui ferait place à cette action commune, à cette union des efforts et des volontés sans lesquels il est impossible qu'ils remplissent bien le mandat qui leur est confié.

Vivant au milieu d'hommes pratiques, d'industriels, de commerçants, les consuls perdraient d'ailleurs la morgue politique, les prétentions hautaines, les jalousies mesquines, les coutumes tyranniques dont on se plaint si justement. Ils se mêleraient aux affaires, ce qui leur permettrait de comprendre que les affaires ne se font pas par des coups d'éclat, par des violences et des brutalités, mais par beaucoup de patience, de courage et de régularité. Cette épreuve leur serait fort utile, même pour la mission diplomatique dont ils ont à s'acquitter à côté de leur mission commerciale. S'ils ont pris la détestable habitude de flatter les vices des gouvernements orientaux et de les exploiter, c'est que leur responsabilité n'est en rien engagée dans les actes de ces gouvernements. Il n'en serait plus de même le jour où ils seraient obligés de calculer le contre-coup que ces actes peuvent exercer non plus sur la fortune de quelques aventuriers ou de quelques financiers hasardeux, maîtres d'une partie de la presse et habiles à élever ou à renverser des réputations consulaires, mais sur l'ensemble de l'industrie et du commerce nationaux. Ils s'aviseraient peut-être alors qu'au lieu de ruiner l'Orient il serait habile, à l'exemple des Anglais, de s'en emparer administrativement et économiquement. A force de travailler avec des industriels et des commerçants, ils trouveraient tout simple de travailler aussi avec des ingénieurs, des financiers, des administrateurs, des professeurs. Être l'âme de la colonie, servir d'intermédiaire à tous les membres qui la composent, les diriger, les soutenir tous, sans jamais en entraver aucun, coordonner leurs efforts respectifs et divers, les pousser énergiquement vers un but commun, tel deviendrait l'idéal consulaire, fort différent, à coup sûr, de celui d'aujourd'hui, mais dont la poursuite assurerait à notre pays des avantages qu'il ne possède plus depuis trop longtemps.

Je ne veux point dire par là que les consuls n'auraient plus rien à faire, au point de vue des informations commerciales, en dehors des Chambres de commerce, et que ce serait toujours par leur entremise qu'ils devraient fournir à nos industriels et à nos commerçants les informations que ceux-ci désirent. Ils seraient chargés de faire le résumé et en quelque sorte la synthèse des études des Chambres de commerce, corroborées et contrôlées par leurs observations personnelles. C'est ce que M. Félix Faure a remarquablement exposé dans une page de son rapport sur le budget du ministère du commerce pour l'exercice 1884, que je ne puis résister au désir de citer pour compléter tout ce que je viens de dire sur ce sujet, tant elle est juste et détaillée :

« Ce ne sont pas des renseignements commerciaux qu'on demande à nos consuls, mais bien des renseignements *économiques* dans le sens le plus élevé qu'on puisse appliquer à ces mots. L'administration paraît croire que les avis qui sont ainsi réclamés par le commerce et l'industrie consistent en informations sur les fluctuations des prix, et l'on fait justement remarquer à ce sujet que point n'est besoin pour cela de s'adresser aux agents du gouvernement. Les rapports que doivent adresser nos consuls sont de deux natures. Les uns, d'ordre général, doivent s'étendre surtout sur les points suivants : mouvement économique général du pays étranger, construction des ports, des chemins de fer, des voies navigables intérieures; modifications dans le coût des transports, en un mot tous les déplacements de nature à modifier les courants commerciaux; délibération des Chambres de commerce, des Assemblées nationales, provinciales et locales, en ce qu'elles ont trait aux questions économiques; subventions, participations des États dans les affaires industrielles; création de Sociétés financières, commerciales, industrielles, coloniales, maritimes, etc.; progrès de l'enseignement; efforts faits en vue du développement du commerce et de l'industrie; missions et études; établissements d'écoles spéciales et de musées industriels; expositions locales et régio-

(1) On a longuement débattu à la Chambre, lors de la discussion du budget du ministère du commerce, la question de savoir si les consuls devaient correspondre eux-mêmes directement avec ce ministère et lui envoyer leurs rapports commerciaux. A mon avis et contrairement à l'opinion de M. Hérisson, qui prêchait pour sa paroisse, ce serait une très fâcheuse mesure. Agents du ministère des affaires étrangères qui les nomme, leur donne de l'avancement, dirige toute leur carrière, et qui ne doit pas séparer dans sa politique la défense des intérêts diplomatiques de la défense des intérêts matériels, les consuls ne sauraient dépendre d'un autre ministère, qui n'aurait aucune action sur eux. Jamais pareille idée n'est venue en Angleterre. Les véritables correspondants du ministère du commerce à l'étranger devraient être les Chambres de commerce. Celles-ci lui enverraient assez de renseignements pour remplir l'excellent *Moniteur du commerce* que M. Hérisson a fondé et qui rend déjà d'incontestables services.

nales; congrès; institutions philanthropiques et sociales de nature à apporter un changement dans les conditions d'existence des classes laborieuses; crises financières et autres; grèves; hausse et baisse des salaires en général, etc. Les autres rapports, d'ordre plus spécial, doivent envisager surtout : le développement de la production et de la consommation pour tel ou tel *objet fabriqué;* les améliorations apportées à l'outillage, les inventions, les changements dans les goûts, dans les caprices de la consommation; l'effet de la concurrence étrangère sur les marchés consommateurs; la prospérité ou l'arrêt de telles ou telles industries. Ils doivent contenir des détails sur les importations ou les exportations dans la circonscription consulaire, et il est nécessaire qu'ils soient autant que possible accompagnés d'échantillons des produits nouveaux les plus demandés. »

II.

Il n'est pas nécessaire de modifier notre organisation consulaire pour rendre les consuls propres à rédiger de pareils rapports; ce sont, comme on l'a vu, les traditions diplomatiques et les institutions de nos colonies industrielles et commerciales qu'il importe surtout de transformer. Quant à notre organisation consulaire, le moins qu'on y touchera sera le mieux. Tel est du moins l'avis de la Chambre de commerce du Havre, dont l'opinion à cet égard me paraît pleine de sens. « Maintenir en principe — a-t-elle dit dans le rapport adressé au ministre en réponse à ses questions sur la réforme des consulats, — maintenir en principe l'organisation actuelle, recommander au gouvernement la plus grande attention dans le recrutement de son personnel; exiger la connaissance de la langue du pays où ils sont appelés à exercer leurs fonctions, lui laisser toute latitude à ce sujet pourvu que les agents lui paraissent remplir les conditions voulues; éviter de donner des places à la faveur ou à titre de sinécure; mettre mieux et plus vite à portée du public les renseignements qui émanent des consuls; les engager autant que possible à rester dans les mêmes postes par des avancements sur place ou dans la même région qui récompensent le mérite et augmentent les émoluments; enfin encourager l'établissement de Chambres de commerce dans les centres étrangers où se rencontrent des éléments suffisants : voilà tout ce que nous croyons sagement praticable dans cette question complexe de notre commerce international, où le rôle de nos consuls ne nous paraît pas avoir l'importance économique qui devrait leur être attribuée suivant les vœux de nos négociants importateurs. »

Ce programme est modeste en apparence; en réalité, il est complet et très largement suffisant pour régénérer notre corps consulaire. Seulement il faudrait l'appliquer, et c'est ce qu'on n'a guère fait jusqu'ici. D'abord la préparation de nos consuls laisse énormément à désirer. Depuis quelques années on les a recrutés un peu partout, au hasard des circonstances ou des intérêts électoraux, sans se demander s'ils avaient la moindre aptitude pour les fonctions qu'on allait leur confier. J'ai vu dans de grandes villes industrielles de l'Orient, dans des postes commerciaux d'une importance capitale, des consuls qu'on avait été emprunter aux haras, aux postes, je ne sais où, pour leur donner la direction de nos intérêts extérieurs. Les consulats sont devenus des espèces de bureaux de tabac qu'on distribue aux parents et amis des électeurs influents. M. Challemel-Lacour a signalé avec courage un abus qui risque de porter un coup terrible à notre commerce. « Ne serait-ce pas, a-t-il dit ingénieusement et ironiquement, à cause même de l'extrême diversité des fonctions consulaires, de l'expérience, des études et des aptitudes qu'elles supposent chez ceux qui en sont chargés, que nombre de personnes amenées à quitter la carrière qu'elles ont parcourue depuis leur jeunesse, avocats ou notaires, négociants ou agents de change, n'hésitent pas à se considérer comme parfaitement préparés à occuper un poste important dans les consulats et trouvent pour les appuyer un grand nombre de recommandations sérieuses? Depuis l'époque déjà éloignée où il a fallu, par des raisons de l'ordre le plus impérieux, procéder à une rénovation partielle du personnel, on doit reconnaître que nombre d'agents pris hors de la carrière se sont tirés à force de zèle et de bonne volonté des difficultés de leurs nouvelles fonctions et qu'ils les ont remplies quelquefois avec une véritable distinction; mais ces candidatures se sont multipliées à tel point qu'il est évidemment tenu par certaines personnes pour avéré que toute carrière indifféremment peut être une préparation suffisante aux fonctions consulaires. »

Ces fonctions constituent cependant une carrière spéciale, pour laquelle un noviciat, une préparation sont nécessaires. Elles exigent, de la part de ceux qui veulent les remplir, une éducation juridique et économique très étendue. A l'heure actuelle, on demande aux élèves consuls, ou, comme on les appelle depuis peu, aux consuls suppléants, le diplôme de licencié en droit. Ce diplôme leur est en effet nécessaire pour remplir leur rôle de magistrats, d'officiers d'état civil. Mais il ne suffit pas. Il faudrait que désormais tous les candidats aux consulats possédassent le diplôme d'une école de commerce ou du moins eussent fait un stage dans une grande industrie ou dans une maison importante. En Belgique, tout élève diplômé sortant d'une école supérieure de commerce peut, s'il en fait la demande, recevoir le titre et le traitement d'élève consul; ce serait un exemple à imiter. En laissant, de plus, à ces jeunes gens la faculté de s'employer, pendant deux ans, dans le commerce, on serait certain de semer dans tous les centres importants du dehors des représentants compétents de nos intérêts commerciaux.

Mais la première et la principale condition pour constituer un personnel consulaire à la hauteur de sa mission est que tout agent possède une connaissance pratique et complète de la langue du pays où il est placé. L'agent qui ne remplit pas cette première condition est exposé à chaque instant à des méprises, à des erreurs d'appréciation et de conduite toujours fâcheuses, parfois irrémédiables. Il est dans la situation d'un aveugle qui voudrait se conduire au milieu d'un labyrinthe; il serait obligé de se laisser diriger par des guides qui souvent auraient intérêt à l'égarer. C'est ce qui arrive actuellement : la plupart de nos consuls sont à la merci de leurs drogmans, lesquels, comme je le montrerai tout à

l'heure, ne sauraient leur inspirer qu'une confiance plus que médiocre.

La langue est la clef sans laquelle on ne peut pénétrer ni les idées, ni les mœurs, ni les sentiments d'un peuple étranger. Les nations musulmanes, en particulier, sont séparées de nous par de telles barrières, leur civilisation est si différente de la nôtre, leur façon d'agir et de penser ressemblent si peu à celles dont nous avons l'habitude, qu'il faut un véritable effort pour entrer dans leur esprit, pour en comprendre tous les tours et détours. Sans la langue, cet effort est impossible. Assurément on peut arriver à saisir l'ensemble de leur manière d'être, on peut se rendre un compte très exact de ce qui constitue en gros leur originalité propre; des personnes qui ne savent ni le turc ni l'arabe connaissent fort bien, dans leurs traits essentiels, les Turcs et les Arabes; mais ces notions générales, suffisantes pour l'histoire, suffisantes même pour la politique, ne permettent pas, dans les détails de la vie, dans les complications journalières des affaires, de démêler les replis compliqués, les instincts complexes de peuples qui ont si peu de rapports avec nous. A chaque instant, on se trouve en présence de pièges qu'on n'aperçoit pas, d'énigmes dont on n'a pas le mot. C'est ce qui arrive perpétuellement à nos consuls, et c'est ce qui a valu aux musulmans, aux Turcs en particulier, une réputation d'habileté qui n'est guère justifiée. Nous les jugeons très habiles parce qu'il y a dans leurs discours et dans leurs actes mille dessous qui nous échappent; mais, si nous parlions leur langue et si, par leur langue, nous nous étions familiarisés avec leurs conceptions et leurs idées, nous reconnaîtrions bien souvent que ce qui nous paraît être une ruse n'est que l'effet d'un tour particulier d'intelligence ou d'une coutume morale particulière. D'autre part, en nous voyant parler comme eux, exprimer dans les mêmes termes qu'eux les pensées qui leur sont habituelles, ils nous croiraient initiés à tous leurs secrets et ils n'essayeraient plus de nous tromper. S'ils le font à tout propos aujourd'hui, c'est qu'ils spéculent sur notre ignorance; ils usent et abusent de l'obscurité dans laquelle la différence du langage leur permet de s'envelopper; mais, dès que l'un de nous, possédant leur idiome, fait pénétrer quelque lumière dans ces nuages amoncelés, ils se sentent pris et ne résistent plus à la situation dépendante dans laquelle cette clarté nouvelle les place fatalement.

Par malheur, le nombre de nos consuls d'Orient qui savent les langues orientales est assez restreint. Il n'est que juste de reconnaître qu'un certain progrès a été accompli depuis quelques années par l'entrée de quelques drogmans dans les consulats. A l'heure actuelle, les consuls d'Alep, de Damas, de Trébizonde, d'Andrinople, de Bosna Seraï, de Salonique, de Jérusalem, d'Alexandrie, de Tripoli de Barbarie connaissent les uns le turc, les autres l'arabe. Le consul de Tauris connaît le persan, qui est fort utile dans ce poste. Mais cette amélioration est plus apparente que réelle, grâce à l'étrange répartition que le ministère des affaires étrangères fait d'ordinaire de ces spécialistes en langues orientales : tel consul qui ne parle que l'arabe est envoyé dans une circonscription où il n'est en relations qu'avec des fonctionnaires ne parlant que le turc, et réciproquement.

Ce qu'il y a de plus fort, c'est que cette prodigieuse manière de faire est appliquée également aux drogmans. J'ai assisté, par exemple, à Tunis, au fait que voici : le consul de Tunis avait besoin d'un drogman, c'est-à-dire, qu'on se le rappelle bien, d'un traducteur, d'un interprète, d'un homme qui lui serve sans cesse d'intermédiaire avec les indigènes : on lui a expédié un jeune homme élevé à Constantinople et qui s'exprimait admirablement en turc; mais de l'arabe, pas un mot! Cependant personne, absolument personne en Tunisie, ne fait usage du turc; la seule langue du bey et des pachas, comme de la population, est l'arabe. Aux plaintes du consul auquel on donnait un auxiliaire si approprié, le ministère des affaires étrangères répondit avec assurance qu'il ne faisait pas de distinction entre les drogmans d'Orient, que tous indistinctement devaient être propres à tous les postes non moins indistinctement. S'il en est ainsi pour les drogmans, comment s'étonner qu'une règle aussi sage, aussi judicieuse, aussi manifestement conforme aux besoins du service, soit appliquée aux consuls?

J'ai vu également à Sousse, en Tunisie, un consul qui ne savait que le chinois : n'était-il pas réellement *the right man in the right place?* On rencontre sans cesse en Orient des agents consulaires qui viennent de Madagascar, de l'Amérique du Sud, de la Chine ou du Japon, sans parler de ceux qui, comme je l'ai déjà dit, viennent des administrations françaises. Ils ressemblent à des gens qui tomberaient de la lune; ils se sentent dans un monde nouveau, inconnu, mystérieux; ils sont à la merci des premiers aventuriers qui, sous prétexte de les initier aux mœurs orientales, les accaparent et leur font commettre les plus grandes sottises. Mais qu'importe! C'est la règle, ou du moins c'est la coutume, et le ministère des affaires étrangères s'imagine que tout est ainsi pour le mieux dans la meilleure des diplomaties possibles.

Cette ignorance des langues est cependant la cause de presque toutes les erreurs que nous avons commises en Orient; c'est à elle qu'il faut attribuer la persistance avec laquelle nos agents se sont cantonnés dans les ruines des capitulations, bornant leur politique à tirer de là sur les Turcs avec l'espoir que ceux-ci ne parviendraient pas à leur riposter. Au lieu de se mêler à la vie orientale, au lieu d'essayer de la comprendre, ils se sont fait une loi de la combattre et de la dédaigner. De là les haines soulevées contre eux; de là le peu de résultats qu'ils ont obtenu dans leurs entreprises. Le rôle des agents diplomatiques et consulaires en pays musulmans et, en général, dans les pays à demi barbares, a un caractère tout particulier : il consiste moins dans l'élaboration de conceptions plus ou moins grandioses que dans une action continue et fructueuse, résultant des actes quotidiens les moins importants en apparence, des relations de chaque jour avec les fonctionnaires, les notables et le peuple indigène. Tel agent qui possédera à fond leur langue et les connaîtra bien se placera sur un excellent pied auprès d'eux, sans rien perdre, bien entendu, de sa dignité, et réussira là où échouera sûrement l'agent qui aura

la prétention d'agir, non à l'orientale, mais à l'européenne. Dans ces contrées où les lois n'ont pas, comme chez nous, une grande rigidité, où elles sont, au contraire, flottantes, vagues, élastiques, où les bonnes dispositions individuelles contribuent plus que tout le reste à l'arrangement des affaires, l'influence et les intérêts de la France ne peuvent être garantis que par des représentants ayant étudié et appris à connaître au préalable le terrain sur lequel ils évoluent, les hommes et les choses qu'ils ont à manier. Combien pourrait-on citer de représentants de tout ordre qui n'ont pas soupçonné cette vérité élémentaire et qui, par ignorance, légèreté ou suffisance, ont engagé le gouvernement dans de graves embarras et compromis la politique qu'ils étaient chargés de diriger! Combien peu surtout ont compris que, accrédités près de musulmans, il ne leur était pas permis de professer contre ceux-ci une sorte de fanatisme; qu'ils avaient le devoir de les traiter avec bienveillance ou du moins avec impartialité!

Et pourtant cette attitude affable et sympathique à laquelle ils répugnent n'est-elle pas une sorte de devoir, pour tout homme appartenant à une civilisation supérieure, envers ceux que le hasard de la naissance a placés dans une société moins développée? C'est en leur tendant la main pour tâcher de les élever jusqu'à lui, au lieu de les repousser avec mépris et de se faire une loi de les abaisser sous ses pieds, que l'agent diplomatique ou consulaire peut justifier sa supériorité intellectuelle et morale, tout en faisant estimer et aimer le pays qu'il représente. Les allures brusques et cassantes, les préventions hostiles, les dédains affichés ne nous ont fait que trop de mal. Ce n'est pas ainsi que la France libérale et généreuse, que la France républicaine maintiendra son renom et garantira ses intérêts. Il ne s'agit pas, qu'on le croie bien, de considérations sentimentales : la bonne, la saine politique nous fait une loi de changer nos mœurs à cet égard. Il y a longtemps que les Anglais, pour leur compte, malgré la brutalité naturelle de leur caractère, ont compris cette grande nécessité. Connaissant à fond les Orientaux, qu'ils se sont donné la peine d'observer avec attention, ils n'ignorent pas que leur faculté principale est l'orgueil ou plutôt la vanité, et qu'on obtient d'eux bien plus d'avantages par la flatterie que par la violence. Sous ce rapport, leur conduite en Égypte a été un modèle de diplomatie. On ignore généralement par quels moyens, avant l'établissement du contrôle mixte qui les a un moment dépossédés, ils étaient parvenus à s'emparer de toutes les administrations égyptiennes. Leur tactique était très simple.

Les consuls français, fidèles à leurs habitudes, se rendaient sans cesse chez le khédive, un bâton à la main, pour l'accabler de menaces. A peine étaient-ils partis que les consuls anglais arrivaient pour rassurer le souverain effrayé : — Soyez tranquille, lui disaient-ils; l'Angleterre vous protègera. Seulement, pour qu'elle soit plus forte contre la France, vous feriez peut-être bien de lui donner, non des avantages matériels, qu'elle dédaigne, n'ayant pas la cupidité des autres, mais telle ou telle direction administrative où elle ne travaillera que sous vos ordres et à votre service, et que vous pourrez d'ailleurs lui retirer dès que les Français seront devenus moins dangereux. — Et ce raisonnement et cette manœuvre réussissaient toujours! Les consuls français triomphaient bruyamment de quelques succès sans portée et sans lendemain; les consuls anglais se faisaient modestes, ne poussaient pas le moindre cri de victoire et prenaient sans mot dire tout le pays. Arrêtés un instant par le contrôle, ils ont bientôt repris leur œuvre souterraine. L'un d'eux, M. Malet, homme d'apparence simple, doux, nullement conquérant, mais d'une finesse et d'une dextérité singulières, a ruiné le contrôle avec une habileté consommée. Les consuls français s'étaient remis à attaquer le khédive, à terrifier ses ministres et à vilipender, par-dessus le marché, les contrôleurs; M. Malet était toujours là pour panser les plaies qu'ils avaient faites; il rassurait le khédive; il jurait aux ministres que l'Angleterre ne les abandonnerait jamais; mais il convenait que les contrôleurs étaient fort désagréables et il engageait le gouvernement égyptien à s'efforcer de s'en débarrasser. Après cela, il serait libre! Jamais l'Angleterre ne toucherait à son autonomie! C'est M. Malet qui, le lendemain de la bataille de Tell-el-Kébir, a décidé l'Égypte à dénoncer elle-même le contrôle, c'est-à-dire à détruire la dernière barrière qui préservait l'indépendance égyptienne. Tout le monde sait que les Anglais, en consentant à cette destruction, qui les a laissés seuls maîtres de la vallée du Nil, n'ont cédé qu'à un vif désir de satisfaire le khédive et ses ministres en les délivrant d'un joug dont ceux-ci se plaignaient si vivement!

Il n'y a pas d'exemple qu'un consul français soit parvenu à s'emparer ainsi d'un gouvernement oriental pour le diriger d'une main aussi puissante qu'invisible. Ceux qui ne savent pas les langues ne comprennent pas l'Orient; et ceux qui les savent, étant très peu nombreux, se croient des êtres exceptionnels, sont éblouis de leur propre science et, par un abus contraire, devenant plus Orientaux que les Orientaux, finissent par ne plus garder le jugement et la mesure qui sont les qualités nécessaires de l'Occidental. De plus, nos agents ne résident pas assez longtemps dans le même poste pour y acquérir une véritable autorité. La plupart ne font que passer. Tandis qu'on voit dans certaines contrées de l'Orient des consuls anglais qui sont à la même place depuis dix, vingt, trente ans, le maximum de résidence des nôtres est de cinq ou six ans, juste ce qu'il faut pour faire en quelque sorte son noviciat et s'initier complètement aux mœurs du pays. Les premiers sont connus de tout le monde et connaissent tout le monde; ils ont des relations partout; ils savent le fort et le faible de chacun; ils sont au courant de tous les dessous de cartes. Les seconds, campés en nomades, n'ont sur les hommes et sur les choses que des notions superficielles. On a, chez nous, la superstition des règlements. On n'admet pas ou on n'admet que bien difficilement l'avancement sur place. Nommer un agent consul d'une classe supérieure ou consul général sans l'envoyer dans un poste correspondant à ce grade paraît une monstruosité. Je me rappelle, par exemple, avec quelle étrange obstination le ministère des affaires étrangères a refusé d'élever au rang de consul gé-

néral un consul de Jérusalem, agent hors ligne, qui rendait dans cette ville des services inappréciables, et qui aurait consenti à y rester s'il avait pu y poursuivre sa carrière sans trop sacrifier son intérêt particulier à l'intérêt général. Tous les règlements se soulevaient contre une pareille idée!

Encore une fois, les Anglais n'ont pas ces scrupules. Le cadre de leurs consulats est autrement élastique que le nôtre. Ils ont des consuls de toutes les catégories et pour toutes les fonctions. Ils ont des consuls généraux, militaires et civils, sans résidence fixe, qui inspectent tout l'Orient, font partout des observations personnelles, contrôlent partout les renseignements des autres consuls. Ils ont des consuls s'élevant sur place, dans un poste quelconque, jusqu'au sommet de la carrière. Nous ne pourrons lutter avec eux et les égaler qu'en imitant leur manière de faire.

On a parlé d'instituer dans nos ambassades des attachés commerciaux qui embrasseraient dans une même vue l'ensemble des faits, recueilleraient des renseignements sur la situation générale, signaleraient les circonstances qui préparent une crise, celles qui donnent l'essor à une nouvelle branche d'industrie, s'informeraient à propos des modifications introduites dans les procédés de fabrication, dans les prix de revient, dans le goût du public, et qui annonceraient une concurrence nouvelle ou un déplacement du marché. Ces attachés, auxquels il faudrait donner le rang de conseillers d'ambassade ou de premiers secrétaires, deviendraient des sortes d'inspecteurs des consulats; ils seraient chargés de toute une région qu'ils exploreraient et où ils centraliseraient le travail des consuls. Dans certaines contrées et dans certaines circonstances, ils pourraient même être des militaires, comme le sont les consuls généraux anglais sans résidence qui parcourent sans cesse l'Asie mineure et la Syrie (1). Quant aux consuls même, pour qu'ils devinssent réellement des spécialistes, pour qu'ils acquissent une connaissance complète et familière des contrées où ils seraient chargés de défendre les intérêts de la France, il faudrait les diviser en catégories distinctes sous ces rubriques : consuls d'Orient, consuls d'Amérique, consuls d'Europe, etc. Enfin, un vice-consul devrait, tout en conservant ses fonctions, pouvoir être nommé consul de deuxième, puis de première classe; et, dans les cas exceptionnels, lorsqu'un consul serait devenu l'homme d'un poste, hésiter à l'élever sur place jusqu'au grade de consul général serait une grande faute. Ces nominations successives donneraient à notre corps consulaire la cohésion et la compétence qui lui manquent aujourd'hui; ils le mettraient à même de remplir une mission pour laquelle il ne semble plus être préparé et organisé.

(1) Je crois que cette création d'inspecteurs généraux des consulats, qui auraient pour mission d'examiner de près les divers services et de tenir les agents en haleine, serait une des réformes les plus utiles qu'on pût appliquer à notre organisation consulaire. Les Anglais, à cet égard comme à beaucoup d'autres, nous ont donné l'exemple : c'est à nous de le suivre, si nous ne voulons pas être tout à fait distancés par eux. Leurs consuls généraux sans résidence fixe sont de véritables inspecteurs. Le ciel d'Orient, les habitudes de vie contemplative des habitants, exercent à la longue leur influence énervante sur les tempéraments les mieux trempés, sur les caractères les plus énergiques. L'inspection serait donc, dans le service des consulats orientaux, plus nécessaire que partout ailleurs. Mais, pour être sérieuse, elle ne devrait être confiée qu'à des agents sortant du corps des représentants de la France en Orient, connaissant les langues et ayant montré des aptitudes remarquables, ou, par exception seulement, à des militaires. Pour beaucoup de consuls ce serait le couronnement de leur carrière; cette situation leur conviendrait beaucoup mieux que la légation, à laquelle ils aspirent tous aujourd'hui.

III.

Ce qui a introduit dans nos consulats un certain nombre d'agents connaissant les langues indigènes, c'est le choix qu'on a fait de plusieurs drogmans pour remplir des postes auxquels ils étaient peut-être, dans l'état actuel des choses, mieux appropriés que personne. La question du drogmanat est liée intimement à celle de la réforme consulaire ; l'une ne saurait être résolue sans que l'autre le soit également. Les drogmans sont, en Orient, les intermédiaires obligés de nos agents diplomatiques et consulaires auprès des indigènes et des autorités territoriales; les interprètes jouent le même rôle dans l'extrême Orient. On conçoit dès lors que le drogmanat et l'interprétariat forment l'un des services extérieurs les plus importants du ministère des affaires étrangères et que leur organisation mérite une attention particulière.

Mais, pour en bien comprendre à la fois les avantages et les inconvénients, il faut d'abord en rechercher la nature et les origines. Depuis l'établissement des relations régulières entre la France et la Turquie en 1535, les drogmans attachés soit à l'ambassade de France à Constantinople, soit aux consulats établis dans les échelles du Levant, ont été exclusivement chargés de suivre les négociations près la Porte, et, dans les provinces, de faire donner satisfaction par les autorités locales aux réclamations formulées par les Français contre les fonctionnaires ou les sujets du sultan. Ces fonctions délicates, les plus difficiles à remplir de toutes, se sont développées sans changer de nature, à mesure que les progrès modernes ont modifié et la forme de nos rapports avec les gouvernements orientaux et les institutions destinées à régulariser ces rapports. La mission des drogmans n'est pas bornée à un simple rôle d'interprètes et de traducteurs; elle est plus élevée et surtout plus complexe : elle participe de celle du diplomate, du magistrat, du jurisconsulte, de l'administrateur. Le drogman est, en outre, le gardien véritable des capitulations, qui créent à nos représentants un droit de juridiction et assurent à nos nationaux l'inviolabilité de leur domicile ainsi que la protection de leurs biens et de leurs personnes. Lorsque des tribunaux mixtes de commerce ont été établis dans l'empire ottoman avec l'adhésion des puissances, c'est le drogman qui a été chargé d'y représenter le consul et d'y veiller aux intérêts des Français engagés dans un procès. Malgré la présence d'un assesseur étranger, intervenant comme juge, il a été trouvé utile de maintenir celle d'un délégué consulaire.

Le rôle de ce délégué est non seulement d'assister la partie française de sa connaissance de la langue, mais de

veiller à l'application de la loi; pour exercer son mandat, il doit être présent aux débats, puis, ceux-ci étant clos, être admis dans la salle des délibérations et y signer avec les juges le *qarar* destiné à servir de base au libellé du jugement. L'omission d'une seule de ces formalités entache de nullité le jugement qui aurait été rendu sans qu'elle eût été remplie. Il suffit que le délégué consulaire se retire de l'audience ou refuse de signer le *qarar* pour que le jugement ne puisse être valable. Enfin, lorsqu'il est valable, il ne saurait être exécuté qu'avec l'assistance du drogman, sans lequel les autorités indigènes ne pénètrent jamais dans un domicile européen.

J'insiste sur les fonctions judiciaires du drogman, parce que ce sont elles qui ont le plus d'importance dans les provinces; mais, à Constantinople, le drogman est, en outre, un homme politique qui, se trouvant placé sans cesse entre l'ambassadeur et les autorités turques, acquiert par cela même une importance et une influence considérables.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de se rappeler le rôle qu'ont joué dans ces dernières années certains drogmans qui n'ont pas peu contribué à amener les crises récentes qu'a traversées l'empire ottoman. Tout le monde connaît le premier drogman de l'ambassade de Russie, M. Onou; tout le monde sait quelle part il a eue à la dernière guerre turco-russe et aux événements qui l'ont suivie. Peu d'ambassadeurs auront hâté la décadence de la Turquie d'une manière plus énergique. Sans s'élever tous à ces hauteurs, il n'y en a pas un dont l'action politique et administrative n'ait son importance. Ce sont eux qui suivent à la Sublime Porte et dans chacune des administrations ottomanes les nombreuses affaires qui touchent à nos intérêts politiques généraux ou aux intérêts individuels de nos nationaux. Rien ne se fait que par eux.

Or le recrutement du drogmanat a passé par des révolutions ou plutôt par des évolutions qui ont exercé sur sa composition et sur l'esprit qui l'animait une action parfois assez fâcheuse. Dans le principe, comme il aurait été impossible de trouver des Français connaissant les langues orientales et suffisamment au fait des mœurs de l'Orient, les ambassadeurs choisissaient leurs drogmans parmi les membres de la colonie franque — c'est-à-dire européenne, car on sait que tous les Européens en Turquie portaient le nom de *Francs* — de Péra, et les consuls, dans les villes où ils étaient établis, avaient recours aux gens du pays auxquels ils accordaient la protection française. Jusqu'au milieu du XVIIe siècle, les familles Olivieri et Fornetti, d'origine italienne, fournirent les drogmans de l'ambassade de France. Ceux-ci, ainsi que les interprètes des échelles du Levant, ont, dans maintes circonstances, donné des preuves de dévouement; mais les Turcs les considéraient toujours comme étant leurs sujets. Ils étaient traités avec peu de déférence et l'on a de nombreux exemples des avanies qui leur ont été infligées. Si utiles qu'ils fussent par leur connaissance des langues, des lois et des usages du pays, ces agents n'avaient point d'ailleurs assez de fermeté de caractère pour faire passer les intérêts de la politique ou du commerce de la nation qu'ils servaient avant ceux de leurs familles ou de leurs amis. De là d'innombrables abus auxquels Colbert, le plus grand ministre de commerce que la France ait jamais eu, mit un terme par une réforme que j'exposerai tout à l'heure et qui avait pour but de substituer aux drogmans indigènes des drogmans français venus de France, sortis de nos écoles, n'ayant rien par conséquent de la faiblesse du Levantin et de l'espèce d'infériorité dans laquelle ce dernier est placé vis-à-vis des Turcs.

Mais, si heureuse qu'ait été cette réforme, elle n'a point été complète. A Constantinople, le drogmanat a bien été tout à fait francisé; mais, dans les provinces, le vieux système s'est perpétué et a continué à donner les plus exécrables résultats. A l'heure actuelle, en Syrie, en Égypte, en Asie mineure, partout, nos consuls sont assistés de drogmans indigènes pour lesquels le drogmanat est une véritable vache à lait qu'ils traient sans pudeur et sans merci. Et comment en serait-il autrement? La plupart d'entre eux ne sont pas payés ou sont payés d'une manière dérisoire : il faut donc bien qu'ils se rattrapent en faisant du consulat une sorte de maison de commerce dont ils tirent les profits les plus scandaleux. Je ne crains pas de dire que les drogmans indigènes sont la plaie et la honte de notre organisation consulaire. J'en ai connu un certain nombre qui, entrés sans le sou à notre service, ont acquis en quelques années des fortunes de millionnaires. Forts de l'impunité que leur assure la protection française, ils se livrent aux spéculations les plus déloyales; ils vendent tout; ils mettent en coupe réglée l'influence de la France; ils négocient son nom et son prestige; ils font trafic de son drapeau, sous lequel ils couvrent les marchandises les plus frauduleuses. On peut affirmer que, sur une centaine d'affaires qui arrivent des provinces pour être réglées à Constantinople, il y en a quatre-vingt-dix au moins qui concernent les intérêts des drogmans indigènes et de leurs clients.

Et quelles affaires, grand Dieu! Nous usons notre prestige auprès des Turcs, nous minons notre autorité afin d'enrichir des hommes qui, en réalité, ne nous sont utiles en rien, qui vivent à nos dépens, qui nous trahissent sans cesse, des hommes qui ne savent que nous compromettre et qui sont les véritables inspirateurs de tous les conflits désastreux où notre diplomatie a si souvent perdu sa bonne renommée, sa vieille réputation de libéralisme et de justice.

Pour maintenir cette institution des drogmans indigènes, on donne deux raisons aussi mauvaises l'une que l'autre.

La première, c'est qu'ils appartiennent à des familles influentes, jouissant d'une grande faveur auprès des populations, et que leur appui est une force pour nous, tandis que leur hostilité nous serait très dangereuse. Si nous les abandonnons, dit-on, ils passeront à nos ennemis, et nous perdrons avec eux toute notre autorité. Rien, en vérité, n'est plus faux. En Orient, il n'y a pas d'aristocratie, il n'y a pas de prestige personnel; une famille ou un homme ne vaut ni par son passé ni par sa valeur propre, mais par les fonctions qu'ils remplissent. Ce qui fait que les drogmans indigènes sont de très grands personnages, que leurs parents et leurs

amis sont entourés de la faveur publique, c'est qu'ils sont drogmans, c'est que s'attacher à eux est une source de fortune, c'est qu'en devenant leur client on obtient un lambeau de protection française et qu'on s'en sert pour battre monnaie. Mais que les drogmans indigènes perdent leur charge, ils tomberont tout de suite dans le néant. Tout le monde s'éloignera d'eux; nos rivaux, les voyant isolés, n'auront alors aucune envie de s'emparer d'eux. Et si par hasard ils avaient la folie de le faire, eh bien! tant mieux : ce serait tout profit pour nous, car les drogmans indigènes n'ont pas moins d'adversaires que de partisans. Ils font aujourd'hui épouser à nos consuls les jalousies étroites, les haines individuelles, qui empêchent ceux-ci de se maintenir au-dessus des partis sur lesquels il leur serait très facile de régner avec impartialité, qui les lancent dans des guerres de coterie, dans des luttes de famille où il y a plus de coups à recevoir que de couronnes à remporter. Ne voyant que par leurs yeux, les consuls sont bien vite entraînés dans cette voie fatale. Ils cessent eux-mêmes d'être Français, ils deviennent Levantins ou Syriens. On éprouve souvent une surprise profonde, lorsqu'on arrive en Orient, au spectacle d'une politique qui fait consister le triomphe de l'influence française dans le succès de telle ou telle affaire plus que contestable où nul Français n'est intéressé, dont notre pays ne retirera rien ni directement ni indirectement, et pour laquelle cependant nos consuls se passionnent comme s'il s'agissait d'une cause réellement nationale. C'est qu'à la longue ils se sont laissé pénétrer par le milieu ambiant; leurs drogmans les ont accaparés; ils sont devenus sans s'en apercevoir leurs instruments dociles. N'essayez pas de les détromper! L'habitude est prise; tous vos efforts pour la détruire seraient absolument vains.

Et pourtant la diplomatie française ne se fait guère d'illusion sur la valeur morale et politique des drogmans indigènes. Les ambassadeurs de Constantinople ont bien souvent rappelé à nos consuls qu'ils ne devaient jamais les charger d'assister nos compatriotes devant les tribunaux locaux, ce soin étant réservé uniquement aux drogmans de carrière. On ne veut point leur confier les intérêts de nos nationaux, et on se dévoue aux leurs! Souvent aussi on a essayé de limiter le nombre de ces drogmans, qui devenait par trop considérable. Un règlement officiel décide que les indigènes ne peuvent être employés privilégiés que dans les proportions suivantes : quatre drogmans et quatre yassakdjis pour les consulats généraux et les consulats des chefs-lieux de province; trois drogmans et trois yassakdjis pour les consulats dépendant des consulats généraux; deux drogmans et deux yassakdjis pour les vice-consulats ou agences consulaires. Mais ces chiffres, déjà énormes, sont dépassés dans la pratique, grâce à une stipulation qui permet, sur la demande des consuls et par un accord avec la Porte, aux ambassadeurs de Constantinople de les augmenter en cas d'insuffisance. De plus, le même règlement officiel déclare que les fils, parents et amis des employés privilégiés indigènes ne participent pas à leur privilège et ne jouissent pas de la protection française; mais, là aussi, la pratique ne répond pas à la théorie. Un drogman enveloppe tous les siens dans le drapeau français, dont les larges plis sont, hélas! tellement élastiques qu'on y fait entrer les familles les plus nombreuses. Tous ces moyens termes pour affaiblir l'inconvénient du drogmanat indigène ne sont que de médiocres palliatifs qui ne servent à rien en Orient, où les lois et règlements n'ont jamais été respectés.

Il n'y a qu'un seul parti à prendre si l'on veut faire cesser ces abus : c'est de détruire radicalement le drogmanat indigène. En cela aussi, les Anglais nous ont devancés. Depuis deux ou trois ans, ils travaillent à remplacer en Syrie leurs drogmans indigènes par des drogmans de carrière. Les résultats qu'ils ont obtenus ne sont pas encore très satisfaisants, grâce à la médiocrité et à l'insuffisance de leur personnel; mais ce premier essai sera poursuivi, et à la longue il n'est pas douteux qu'il ne réussisse complètement.

Mais, dira-t-on — et c'est là la seconde objection qu'on adresse à ceux qui réclament la suppression du drogmanat indigène, — où et comment trouver le grand nombre de drogmans de carrière, connaissant la langue et initiés aux mœurs de l'Orient, dont on aurait besoin pour remplacer les hommes dont on se débarrasserait? En présence des plaintes universelles que soulevait déjà de son temps le drogmanat indigène, Colbert avait essayé de résoudre le problème : il avait décidé que désormais les places de drogmans à l'ambassade de Constantinople et dans les échelles du Levant seraient réservés à des « enfants des langues » envoyés de France, pour être placés sous la surveillance directe de l'ambassadeur et instruits dans les langues orientales par un kodja ou professeur musulman. Cette expérience ne donna point les résultats que l'on en avait espérés. Les enfants, venus en Orient à un âge très tendre, n'avaient pas reçu d'instruction élémentaire, et ils ne tardaient pas à partager les idées et tous les préjugés des colonies franques de Péra. On abandonna donc ce système : en 1723, un arrêt rendu en conseil décida que les « jeunes de langues » destinés au service du Levant seraient élevés au collège Louis-le-Grand et qu'ils ne partiraient pour l'Orient qu'après avoir achevé leurs études et avoir reçu pendant deux ans, à Paris, des leçons d'arabe, de turc et de persan. Cette réforme fut heureuse; les drogmans sortis du collège Louis-le-Grand ont presque tous marqué par la solidité de leur savoir et l'éclat de leurs services.

Pendant la Révolution, l'École des « jeunes de langues » fut supprimée; mais l'on s'aperçut aussitôt qu'il était indispensable, dans l'intérêt de notre influence, d'avoir un établissement pouvant fournir au département des affaires étrangères des sujets instruits et inspirant confiance. L'École spéciale des langues orientales vivantes, d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce, fut donc fondée le 30 germinal an III, sur un rapport de Lakanal. Plus tard l'École des « jeunes de langues » fut rétablie au collège Louis-le-Grand, au profit des fils, petits-fils et neveux des drogmans, qui y étaient admis avant l'âge de douze ans. Dès la classe de troisième, les « jeunes de langues » ne suivaient plus que la moitié des cours de latinité et commençaient à apprendre simultané-

ment le turc, l'arabe et le persan; arrivés au terme de leurs études, ils subissaient un examen à la suite duquel ils étaient envoyés comme élèves drogmans dans une échelle du Levant et nommés plus tard drogmans à résidence fixe.

Ce système avait l'inconvénient de nuire à l'instruction générale des « jeunes de langues », sans même que leur préparation suffisante fût générale. On ne se décida pourtant à y renoncer qu'en 1875; depuis lors, le stage que les « jeunes de langues » étaient appelés à faire dans les postes diplomatiques et consulaires a été, à leur sortie du lycée Louis-le-Grand, remplacé par l'obligation de suivre les cours de l'École des langues orientales vivantes; ils sont ensuite nommés, au fur et à mesure des vacances, drogmans sans résidence fixe au Levant ou élèves interprètes dans l'extrême Orient.

On pourrait élever aussi bien des objections contre cette dernière manière de procéder. Les jeunes gens arrivent à l'École des langues orientales dans un âge où il est parfois très malaisé d'apprendre à fond des langues aussi difficiles que celles de l'Orient; de plus, l'enseignement de cette école est beaucoup trop théorique et grammatical; il forme beaucoup plus de savants que de personnes ayant l'usage des dialectes vulgaires sans lesquels on ne se fait pas comprendre dans les pays orientaux et on ne comprend pas soi-même les indigènes avec lesquels on est en rapport. Peut-être aurait-on pu revenir à l'idée de Colbert, qui n'aurait plus les mêmes dangers maintenant que, par les progrès de la civilisation et la rapidité des communications, on retrouve l'Europe sur toutes les plages de l'est de la Méditerranée. Néanmoins le système actuel a de bons côtés; légèrement perfectionné, il rendrait sans doute les meilleurs services.

On ne comprend pas d'abord pourquoi les « jeunes de langues » sont astreints, au lycée Louis-le-Grand, à des études classiques qui ne leur serviront pas à grand'chose et qui les retiennent beaucoup trop longtemps. Il vaudrait mieux qu'ils suivissent les cours de l'enseignement secondaire spécial, où ils apprendraient l'anglais, qu'on commence à parler dans tout l'Orient et qui domine dans l'extrême Orient, la géographie et les sciences, sans lesquelles il est impossible de s'occuper de commerce et d'industrie. Ils arriveraient alors beaucoup moins âgés à l'École des langues orientales. Là, une réforme fort simple rendrait l'enseignement plus pratique. Il suffirait d'adjoindre à nos savants professeurs, dont les cours garderaient toute leur importance, des indigènes turcs, arabes, persans, chinois, japonais, anamites, etc., qui formeraient les élèves à l'usage vulgaire des langues par des conférences sur la conversation. C'est ce qui se pratique à l'Académie orientale de Vienne, établissement admirable d'où est sortie une école de consuls et de diplomates de la plus grande valeur : dès qu'ils arrivent dans les pays musulmans, les élèves de cette Académie sont en mesure de parler couramment les dialectes indigènes, tandis que nos jeunes drogmans ont un apprentissage à faire qui dure parfois plusieurs années.

Le droit ottoman, le droit annamite, etc., devraient aussi être compris dans le programme des études. Il est indispensable de les connaître. On peut trouver d'ailleurs assez étrange, pour le dire en passant, que la licence en droit ne soit pas exigée de nos drogmans : elle leur serait encore plus nécessaire, à cause de leurs fonctions auprès des tribunaux, qu'aux consuls et aux secrétaires d'ambassade. Rien n'empêcherait nos jeunes de langues, tout en suivant les cours des langues orientales, d'acquérir des diplômes de droit et d'études commerciales dans les nouvelles écoles de commerce. De cette manière, ils seraient admirablement préparés à partir pour l'Orient. On pourrait d'ailleurs leur faire faire une sorte de stage, qui durerait un an ou deux, en les attachant soit au drogmanat de Constantinople, qui deviendrait ainsi, suivant la pensée de Colbert, une grande école d'application, soit à l'Institut archéologique du Caire, qui sera peut-être dans quelques années un foyer incomparable d'études arabes et orientales.

Avec une organisation pareille, nos drogmans seraient tellement bien préparés à la vie orientale qu'en vérité on ne voit pas pourquoi le drogmanat ne deviendrait pas la pépinière des consulats. En 1881, on a essayé d'améliorer la situation des drogmans de carrière, qui était restée beaucoup trop longtemps secondaire et sacrifiée ; on les a assimilés aux consuls. Mais cette amélioration est plus apparente que réelle. Autrefois dix drogmans, les premiers drogmans des consulats généraux et les seconds drogmans de l'ambassade, pouvaient passer directement consuls après vingt ans de service. Aujourd'hui il n'y en a plus que six qui se trouvent dans cette situation, et encore après trois ans de stage dans la première classe. En fait, les drogmans de première classe sont assimilés aux vice-consuls de première classe; ceux de deuxième classe, aux vice-consuls de deuxième classe; et les drogmans de troisième classe, aux chanceliers de troisième classe. Or, comme il y a six drogmans de première classe, douze de deuxième et seize de troisième, en admettant qu'il en passe un, chaque année, consul de deuxième classe, ce qui ne peut arriver par des raisons dont l'exposé serait facile, il faudrait trente-quatre ans pour que les drogmans devinssent consuls, sauf des cas de mise à la retraite ou de mortalité que ces agents ne peuvent vraiment pas escompter. Il serait juste de modifier ces règlements de manière à rendre les chances d'avancement plus nombreuses et plus faciles. Il n'y a pas d'apprentissage meilleur que le drogmanat pour les fonctions consulaires : on ne s'explique donc pas qu'entre les deux carrières subsistent des barrières qui n'ont aucune raison d'être, qui ne servent qu'à les affaiblir l'une et l'autre.

Tel est l'ensemble des mesures au moyen desquelles on pourrait, suivant moi, répondre à l'attente publique et donner à notre organisation consulaire, si attaquée en ce moment, toutes les qualités qui lui manquent. Il ne s'agit pas de réformes et de révolutions; il s'agit de modifications fort légères qui toucheraient à peine aux règlements en vigueur, qui se borneraient à en modifier l'esprit. Il y a sans doute beaucoup d'exagération dans les plaintes élevées de toutes parts contre nos consuls; mais il n'y a pas moins, hélas! de vérité. Nos consulats se sont attardés dans des coutumes vieillies, dans des traditions démodées. S'obstinant à main-

tenir les lois qui régissaient le commerce, l'industrie et la politique il y a deux siècles, ils n'ont pas suivi le progrès qui a tout entraîné autour d'eux. Aujourd'hui ils sont en quelque sorte dépaysés dans un monde inconnu. Il n'est que temps d'infuser à notre corps consulaire un sang nouveau. L'entreprise n'est pas difficile; mais elle est urgente. Le ministre qui saura l'accomplir rendra à notre pays un service signalé; il augmentera sa richesse, garantira sa politique contre bien des aventures, et reprendra en Orient la situation unique, admirable, que nous y avions acquise depuis François Ier et que nous avons si tristement laissé perdre depuis quelques années.

GABRIEL CHARMES.

L'IMMORTEL BLAISINET

Nouvelle

I.

Le banquet annuel de l'Association amicale des anciens élèves du collège municipal Franklin allait bientôt finir.

Dans la vaste salle de l'Hôtel Continental, toute ruisselante de dorures, coupée en deux pour la circonstance par un paravent tenant toute la largeur de la pièce, la longue table s'étendait avec sa nappe resplendissante et ses longs surtouts argentés. Une centaine de convives, tout au plus. Au centre, le président, les vice-présidents, les membres du comité, le prix d'honneur de rhétorique. Un bruit léger de conversations s'élevait de ce double rang d'habits noirs alignés : on causait à mi-voix, entre camarades de la même classe, sans communication directe avec les voisins, avec ceux qui étaient *au-dessus* ou *au-dessous,* suivant le terme consacré.

Comme toujours en ces sortes de banquets, gaieté douce et tempérée. En peut-il être autrement quand, par un retour forcé, on se voit tel qu'on était — voilà plus ou moins longtemps — sur les bancs du collège? quand le camarade mince et chevelu d'autrefois, qui mordait à belles dents son pain à la récréation de quatre heures, est devenu le gros notaire chauve d'en face, mangeant du bout des lèvres et s'inondant d'eau de Vichy? quand un tel — si fort aux barres — nous parle de sa dernière attaque de goutte? quand tel autre — premier prix de thème grec en seconde — serré dans un habit vieux de cinq ans et blanc aux coutures, vous confie toutes les peines qu'on a pour vivre avec une petite place de 3000 francs dans un ministère? Quand bien souvent — ô mémoire! — on est assis à côté d'un camarade que l'on tutoie comme le Pirée et dont, à l'issue du banquet, on va demander le nom à un autre camarade, qui demande le vôtre à son voisin?...

Et cependant ces banquets d'anciens élèves ont du bon. Ils suffisent parfois à renouer les liens d'une amitié prête à se rompre et font tomber dans la caisse du comité de quoi soulager bien des infortunes cachées, bien des misères dont on respecte le secret.

Semblable à ce moment d'accalmie qui précède l'orage, un silence se fit, précurseur des toasts prochains. Les domestiques, interrompant leur service, restèrent comme figés sur place, avec la mine ennuyée et légèrement railleuse de gens qui en sont à leur cinquantième toast de la saison. Blaisinet, président d'honneur, se leva.

Tout Paris connaît ce petit académicien, vif, remuant, à la chevelure embroussaillée, à la bouche largement fendue, aux yeux malins, à la démarche bedonnante. Un homme de cœur d'ailleurs, d'une bienveillance inépuisable, et d'une valeur réelle. Son roman historique, *Charles Martel,* son *Esprit philosophique au* XVIe *siècle* sont des œuvres de premier ordre. Quant à son *Étude sur la papesse Jeanne,* c'est elle qui lui a récemment ouvert les portes de l'Académie, malgré la concurrence redoutable de Vasseur, le matérialiste Vasseur, son rival éternel, qui, sur cette question tant controversée, avait soutenu la thèse contraire. Un intrigant, du reste, ce Vasseur, un savant de pacotille, sans conscience aucune, le seul confrère pour qui Blaisinet ressentît non pas de la haine — il en eût été incapable, — mais quelque antipathie.

Peu habitué à parler en public, malgré son récent discours de réception, le président d'honneur était fort ému en soulevant son verre; quelques gouttes d'un champagne d'une marque aussi dorée que douteuse se répandirent sur la nappe, sans la tacher d'ailleurs. La main de l'orateur tremblait, sa voix aussi. Il parla brièvement, simplement. Excuses modestes, remerciements du grand honneur fait, souvenirs d'autrefois émaillés de citations latines, allusions délicates aux choses du jour, souhaits de prospérité au collège et santé générale avec tremolo et regard circulaire; enfin, le toast obligatoire en pareil cas.

Un tonnerre d'applaudissements lui répondit. Il s'inclina modestement et s'assit avec un soupir de satisfaction non dissimulé. Le vice-président, en face, se leva à son tour, un magistrat fin, au menton rasé, aussi grand que Blaisinet était petit, demi-courbé sous le poids de sa haute taille. Son *speach* fut court, mais en vers. M. le conseiller taquinait volontiers la Muse. Après les accès de modestie et les allusions de mise, ce *speach* se terminait, à l'adresse de Blaisinet, par une apostrophe qui flairait ses classiques d'une lieue :

Et toi, toi qui daignas, présidant ces agapes,
Partager avec nous ce dîner de Satrapes
Dont les vins généreux et le menu de choix
Sont loin de l'abondance et du bœuf d'autrefois;
Gabriel Blaisinet, très aimé camarade
A qui l'Académie a donné l'accolade
— Par ton rude labeur honneur bien mérité, —
Laisse-nous célébrer ton immortalité!
Immortel, oui, tu l'es!... L'illustre Compagnie,
Par un scrutin vainqueur affirmant ton génie,
En son temple sacré t'amenant par la main,
Vient de te l'octroyer, ce titre... surhumain!
Amis, acclamons tous un choix qui nous honore.
Nos verres sont vidés?... Qu'on les remplisse encore!
Moi je lève le mien de tout cœur, jusqu'au ciel,
Et bois à Blaisinet, Blaisinet... l'Immortel!

Ne voyant que la bonne intention de ces mauvais vers, tous les convives se levèrent et burent au nouvel immortel, qui, confus et rougissant, la main sur son cœur, remercia et se rassit. Aussitôt après, nouvelle allocution du trésorier, directeur actuel du collège, s'excusant avec un fin sourire d'avoir à parler de chiffres à une heure aussi avancée du repas, et lisant un exposé long et peu écouté des comptes de l'année. On se leva enfin de table et l'on passa dans la pièce à côté, où sur une longue nappe blanche un bataillon de tasses de café attendait, flanqué d'un escadron de petits verres à liqueur, soutenu à son tour par toute une artillerie de cigares, empilés sur des assiettes. Le dos à la cheminée, très entouré, Blaisinet reçut force félicitations et poignées de mains; on se réunit par groupes, par années; on fuma, on causa; un jeune poète dit des vers fort bien accueillis... naturellement; des vides se produisirent peu à peu, et, à onze heures et demie, on se séparait.

Blaisinet sortit le dernier. Bien qu'il dût se lever le lendemain matin de bonne heure pour se rendre à Lyon, où d'importantes recherches dans la bibliothèque devaient le retenir quelques jours, il avait voulu demeurer jusqu'à la fin, très sensible à l'accueil enthousiaste qu'on lui faisait. En compagnie du magistrat-poète, il retira son paletot du vestiaire et sortit par la rue Castiglione. Là, les deux camarades de collège se quittèrent. Voyant la nuit superbe, Blaisinet ralluma pour la vingtième fois son cigare éteint et se mit en marche vers son domicile, peu éloigné d'ailleurs, rue Dauphine. C'est là qu'il occupait un modeste appartement de garçon, en la compagnie de sa vieille gouvernante Rosalie, à son service depuis vingt-cinq ans.

Donc, joyeux, le pas léger et l'estomac satisfait, doucement émotionné par les quelques verres de champagne qu'il avait été forcé de vider en son propre honneur, le nouvel académicien suivait les arcades de la rue de Rivoli et se résumait en lui-même les impressions de la soirée. Lui avait-on fait assez de compliments! Lui avait-on assez serré la main! La lui avait-on assez jetée au nez, cette immortalité si laborieusement acquise et qui s'obtient généralement à l'âge où l'homme a déjà fait les deux tiers de son chemin vers la mort! Immortel, lui!... Intellectuellement, bien entendu... Soit! Mais encore? Que restera-t-il de lui, après lui? Dans cent ans — une minute sur l'horloge des siècles, — pensera-t-on encore à le lire? Sera-t-il complètement oublié? Restera-t-il quelque chose de tant de soucis et de tant de veilles? Tout ne s'envolera-t-il pas plutôt, comme feuilles au vent? Et la science?... Quels progrès ne fera-t-elle pas d'ici-là?... N'aura-t-il pas surgi quelque incomparable savant qui, s'appuyant sur des documents nouvellement découverts, présentera un nouveau Charles Martel et démontrera, pièces en main, que le Charles Martel de M. Blaisinet — un ancêtre vieux jeu — est tout simplement ridicule et faux de pied en cap? Et la *papesse Jeanne?* Que ne dira-t-on pas d'elle?... Aura-t-on trouvé la solution définitive de cet éternel problème historique?... A cette double question : « A-t-il existé au IXe siècle, entre le pontificat de Léon IV et celui de Benoît III, un pape du nom de Jean VIII, rayé de la liste des pontifes romains? Ce pape était-il une femme? » aura-t-on répondu victorieusement : Non, cent fois non, comme le veut le bon sens? comme il l'a répondu lui-même, lui, Blaisinet?... Ou bien, au contraire — et à cette pensée l'académicien jeta nerveusement à terre son cigare encore éteint, — l'opinion inverse, celle de Vasseur, de ce gredin de Vasseur, aura-t-elle le dessus?... Et admettra-t-on comme vraie toute cette légende absurde inventée par Anastase, soutenue par Marianus Scotus, Othon de Frisingen, Godefroy de Viterbe, Martin de Pologne et autres, qui fait de la soi-disant papesse Jeanne une Anglaise d'un grand savoir, mettant au monde une fille en pleine procession solennelle, entre le Colysée et Saint-Clément, et mourant pendant l'enfantement après un pontificat de deux ans et trente-quatre jours?... Non! non! folies que tout cela! Fariboles! chansons! contes bleus! Hincmar de Reims, contemporain de la prétendue Jeanne, fait justice, en un trait de plume, de cette histoire invraisemblable... Et lui seul a raison, comme tous les gens de bonne foi qui ont étudié la question; comme le cardinal Baronius, comme la plupart des historiens modernes, comme l'Académie, comme lui enfin, Blaisinet!

A ce moment, il se trouvait au milieu du pont des Arts, en face de l'Institut. Il s'arrêta. La lune éclairait en plein le monument, dont les lignes d'architecture se détachaient sur le fond noir du ciel; l'horloge dorée scintillait en haut de la façade, au centre du fronton. Minuit y sonnait.

Un tranquille sourire effleura les lèvres de Blaisinet. Il y était entré, dans ce temple des arts, des sciences et des lettres; il y avait sa place. Peu devait lui importer ce qu'on penserait de lui après sa mort, n'est-il pas vrai? Et pour l'instant il était vivant, que diable! et bien vivant... Cependant cette pensée de survivance à soi-même ne cessa de lui occuper l'esprit, et il en était à ce point obsédé qu'en rentrant chez lui, quelques minutes après, comme Rosalie venait lui ouvrir :

— Dans cent ans, Rosalie, dans cent ans!... lui dit-il en levant les bras au ciel.

— Dans cent ans, monsieur, répondit la bonne fille, habituée aux turlutaines de son maître, il ne restera plus grand'chose de vous comme de moi!... Et il ne m'en chaut guère! Allons! couchez-vous vite!... Voilà minuit passé! Et je vous réveillerai demain à sept heures.

Le nouvel académicien suivit le conseil de la sage Rosalie et s'endormait peu après, sans avoir pu toutefois chasser de son cerveau le gros point d'interrogation qui venait de s'y poser et en murmurant tout bas : « Immortel!... immortel! »

II.

Le lendemain matin, confortablement installé dans un wagon de première classe, Blaisinet filait à toute vapeur sur le chemin de fer de Lyon. Dans le coin de droite — sens du train — il lisait ou plutôt essayait de lire, car son attention était ailleurs. Deux autres voyageurs — deux jeunes mariés, cela se voyait tout de suite — étaient assis de l'autre côté et

causaient de très près, amoureusement. Tout entier à ses études, Blaisinet ne s'occupait guère de l'éternel féminin; mais il n'était pas homme cependant à mépriser la vue d'une jolie frimousse, et celle de sa voisine l'était de tout point. Elle avait des cheveux blonds frisottants qui se jouaient sur son front, un élégant costume de voyage, et s'approchait de son mari avec des petits mouvements de cou et des petites mines étonnées tout à fait réjouissantes. Un moment, sa main finement gantée se leva et montra les trois lettres P.-L.-M. brodées sur le filet du wagon.

— Oh!... qu'est-ce que ça veut dire?... *Pour Les Mariés,* n'est-ce pas, dis?

— *Pour La Mort,* plutôt... répondit le jeune homme en riant. Tu sais, les accidents de chemin de fer... Ne plaisantons pas...

Et, la tête à la portière :

— Tiens! nous arrivons justement à cette fameuse bifurcation où a eu lieu l'accident d'il y a quinze jours...

— Oh! fit la jeune femme.

Et elle se réfugia entre les bras de son mari avec des ondulations de biche effarouchée.

Blaisinet était outré. Cet homme lui semblait sinistre et ridicule avec son mauvais jeu de mots. Aller raconter de pareilles choses à sa femme, à sa gentille petite femme! Les sujets de conversation ne devaient pas lui manquer, cependant! En tout cas, il eût mille fois mieux fait de se taire... Oui! de se taire! Le silence n'est-il pas quelquefois la plus douce des causeries, quand on s'aime? Un accident de chemin de fer... Comme si cela arrivait jamais!... Aux autres, peut-être... et encore!

Un formidable choc se produisit, accompagné d'un craquement terrible. Le livre de Blaisinet lui sauta des mains; lui-même fut violemment projeté en avant; il vit le jeune couple disparaître en jetant un double cri; il se sentit comme poussé au milieu d'un chaos de débris et de fumée... Un coin de ciel sur sa tête..., un scintillement de rails à ses pieds... Puis rien, rien, plus rien... . . . . .

. . . . . .

Dans la chambre rustique, mais propre, un rayon de clair soleil, entrant par une fenêtre à petits carreaux, se joue sur les plats de faïence grossière du dressoir et met des paillettes d'or sur les bougeoirs en cuivre et sur le petit miroir cassé pendu le long de la muraille blanche. Au-dessus de la cheminée pend un fusil de chasse; dans un coin, le balancier d'une vieille horloge oscille régulièrement. Au pied du lit à rideaux jaunes, une paysanne en cornette tricote des bas. Plus loin, sur une table, des bandelettes de linge près d'une cuvette d'eau.

Comment Blaisinet se trouve-t-il dans cette chambre, sur ce lit haut perché?

— Où suis-je? murmure-t-il.

La paysanne relève la tête : c'est une jeune femme, à la bonne figure.

— Enfin! dit-elle en se levant vivement sans lui répondre, voilà qu'il parle. Hé! Mathurin, viens donc voir!... je te dis qu'il parle, viens donc!

Un grand diable de paysan, les cheveux pleins de paille et les manches de chemise relevées, apparaît sur le seuil :

— Pas possible, Mathurine!

— Écoute un peu!

Blaisinet dut répéter sa demande :

— Où vous êtes, mon bon monsieur? Mais chez nous... et bien soigné, encore!... Et vous en aviez besoin après ce qui vous est arrivé!

— Quoi donc? fit Blaisinet qui ne se souvenait pas.

— Comment, quoi? Mais l'accident... pardine! Dix-huit morts et vingt-quatre blessés, ça ne vous suffit pas, ça?

Blaisinet frémit. Il se souvenait de tout.

— Et moi?... Est-ce que je suis...

— Mort?... pas encore! dit le grand Mathurin en riant, les poings sur les hanches. Et blessé, non plus!... Mais dam! vous l'avez échappé belle... On vous a trouvé sous un tas de décombres... et vous n'en meniez pas large quand nous vous avons transporté ici.

— Alors? fit Blaisinet.

— Alors vous êtes resté assoupi pendant deux jours et deux nuits, sans bouger un tantinet... Nous vous avons mis des compresses d'eau froide sur la tête... Comment vous sentez-vous?

— Mais pas mal, et, sauf un peu de courbature...

— Bah! ce n'est rien... Vous en êtes quitte à bon marché!

— Un déraillement, n'est-ce pas?

— Non..., une rencontre..., un faux aiguillage..., toujours la même chose... Quel spectacle, bon Dieu!... C'était à faire frémir... Je travaillais près de là, dans notre champ..., et je suis accouru tout de suite... La rencontre a été si forte qu'il y a des gens qu'on n'a pas retrouvés...

Et, prenant un journal sur la table, Mathurin continua :

— Tenez, deux jeunes mariés d'abord..., un comte et une comtesse, s'il vous plaît... Voyez! ça passe comme les autres...

Blaisinet eut un frisson. Le joli couple du wagon, sans doute. Pauvre petite femme!

— Puis aussi un homme fameux, paraît-il... Comment donc qu'ils l'appellent... Ah! c'est ici...

Et Mathurin, lisant péniblement le journal :

« Parmi les victimes de cette épouvantable catastrophe, nous avons le regret de compter un de nos plus illustres contemporains, dont la perte sera vivement sentie, le dernier élu de l'Académie française, M. Gabriel Blaisinet. »

— Hein? fit Blaisinet se levant sur son séant.

— Vous le connaissez?

— On le croit mort?...

— Dam! oui!... On n'a rien retrouvé de lui..., et on le savait dans le train, pour sûr... Il allait à Lyon... Mais qu'est-ce que vous avez?...

— Moi!... rien..., rien...

L'académicien s'était levé sur son séant et écoutait bouche béante, très pâle.

— Et vous, comment vous appelez-vous, monsieur? dit

Mathurin. Il faudra bien que l'on sache votre nom, à la mairie!

— Moi?... comment je m'appelle?

Il allait dire son nom... Une idée subite l'arrêta. Mort! On le croyait mort..., les journaux l'annonçaient... A coup sûr, personne n'en doutait plus à Paris... Pourquoi ne pas laisser s'accréditer cette erreur?... Quelle belle occasion pour lui de résoudre cette question qui le passionne tant, cette question de la survivance littéraire? N'était-il pas désireux de savoir ce qu'on penserait de lui, après lui? Rien n'était plus facile. Un hasard invraisemblable le servait...; pourquoi n'en pas profiter?

— Eh bien! vous l'avez donc oublié, votre nom? dit Mathurin.

— Durand, François Durand, bonnetier, fit Blaisinet.

— Ma foi! monsieur Durand, reprit Mathurin avec un gros rire, bien vous en a pris d'être bonnetier. Si vous aviez été académicien, comme l'autre, vous y seriez peut-être resté aussi, qui sait?... Vous le connaissiez, cet homme-là?... Il écrivait dans les livres?

— Oui, mon ami.

— Un fainéant, alors?...

— Vous l'avez dit.

Première oraison funèbre. Ce rôle de mort vivant allait être drôle, décidément! Oui, mais comment le jouer? Quelle conduite tenir pour dérouter les soupçons?... Se cacher plus longtemps dans ce pays sous un faux nom était très difficile. Mieux valait rentrer dans Paris, y vivre incognito, observer, voir, savoir l'effet produit par cette mort subite; en un mot, résoudre sur place le problème posé.

Ainsi décidé, ainsi fait. Mathurin et Mathurine grassement remerciés, Blaisinet, à la nuit close, le collet de son paletot relevé jusqu'aux oreilles, se dirigea vers la petite gare et monta dans le train, non sans un frisson désagréable. Les deux braves paysans ne le quittèrent qu'une fois installé dans le wagon, après promesse faite par M. Durand, bonnetier, de deux douzaines de bonnets de coton pur fil. Arrivé à Paris sans encombre vers onze heures du soir, l'académicien se rendit rue Dauphine. Sur le seuil de sa maison, il s'arrêta.

Qu'allait dire Rosalie? Comment allait-elle prendre ce retour imprévu?... Une telle émotion pouvait la tuer, la pauvre vieille!... Elle lui avait témoigné tant d'affection, tant de dévouement depuis vingt-cinq ans!... Il n'avait pas de secret pour elle. Il ne lui avait pas caché qu'elle figurait dans son testament pour une somme importante... Mais elle était inaccessible aux questions d'intérêt, la brave fille!... Il en était bien sûr... Allons! quoi qu'on en dise, la joie ne tue pas, et, le premier moment de surprise passé, tout s'arrangerait.

Il sonna, passa rapidement devant la loge du concierge sans être vu, monta l'escalier, introduisit la clef dans la serrure, ne voulant pas réveiller par son coup de sonnette cette bonne Rosalie, endormie sans doute à pareille heure. Arrivé dans la salle à manger, quel ne fut pas son étonnement de voir un mince filet de lumière sortir de sa chambre à coucher! Qu'était-ce donc? Il poussa la porte. Elle était là, l'excellente Rosalie, douillettement installée dans le fauteuil de l'académicien, près d'une table couverte des reliefs d'un souper délicat. Dans le fond de l'alcôve, le lit — le lit de Blaisinet, — tout préparé, attendait.

En voyant entrer son maître, elle se leva toute droite et, avec un accent mêlé d'étonnement et de dépit :

— Ah! ça, vous n'êtes donc pas mort, monsieur!... En voilà une plaisanterie, par exemple!

Et ce fut tout. Blaisinet espérait mieux. Rosalie le recevait de la sorte, Rosalie, la seule affection sur laquelle il croyait pouvoir compter!... Pas une larme!... Pas un moment d'émotion!... Pas le moindre petit évanouissement!... Et il craignait que son brusque retour ne la tuât!... Allons donc! les morts vont vite!

— Mort?... Non, je ne suis pas mort, Rosalie; mais je veux l'être pour tout le monde, excepté pour vous.

Et il expliqua son projet à sa vieille bonne, qui l'écoutait bouche béante, l'air bougon, les yeux tout remplis du regret de l'héritage envolé. Après tout, n'était-ce pas un intrus, ce maître qui revenait ainsi de l'autre monde sans crier gare?

III.

Le projet de Blaisinet était assez aisé à exécuter. Il n'avait aucune espèce de parents; il ne recevait jamais de visites; il suffirait donc pour lui de n'être pas rencontré. Il sortirait le soir seulement, dans les quartiers peu fréquentés, modifierait son vêtement, laisserait pousser sa barbe; bref, agirait comme un forçat en rupture de ban. Le bail de l'appartement continuerait au nom de Rosalie. Pour s'assurer d'elle, il la menaça de la déshériter en cas d'indiscrétion. Sans doute, ce serait une singulière existence; mais elle ne durerait qu'un temps et lui permettrait de pousser son expérience jusqu'au bout.

Son premier soin fut de lire les journaux. Les articles nécrologiques y pleuvaient, très élogieux, cela va sans dire, puisqu'on le croyait mort, et rendant un souverain hommage à la mémoire du défunt. Dans tous aussi, cette phrase, plus ou moins modifiée, mais au fond toujours la même :

« La mort du regretté Blaisinet laisse un fauteuil vacant à l'Académie. On commence à se demander quel successeur l'illustre compagnie donnera à l'auteur de la *Papesse Jeanne*. »

Un successeur? Ce mot faisait un singulier effet à Blaisinet. Il allait être remplacé, de son vivant! Un autre allait occuper la place qu'il occupait réellement encore! Un fauteuil pour deux!... Quelle bonne farce jouée à ses collègues! Et quelle serait leur surprise, leur stupéfaction, quand ils le verraient revenir de l'autre monde et réclamer sa quarantième part d'immortalité!... Il ne pouvait s'empêcher d'en rire tout bas. Un successeur!... Quel serait-il, ce successeur?... Les concurrents ne manquaient point. Mais qui choisirait-on?... Serait-ce un poète, le jeune et élégiaque Francis, au talent si fin et si sympathique? le spirituel Rabout, romancier, journaliste, et propriétaire d'un journal? ou bien

encore un candidat perpétuel quelconque, n'ayant d'autre titre à obtenir les suffrages de l'Académie que sa constance à les solliciter? Peu lui importait, au reste. Une seule chose l'eût exaspéré : l'élection de Vasseur. Mais elle n'était pas à craindre. Son élection, à lui, Blaisinet, avait été une protestation éclatante contre les théories de son rival. Vasseur lui-même, malgré son audace, n'aurait point celle de se présenter. Ce serait aller au-devant d'un échec, irrémédiable cette fois. Non! il aurait certainement, sinon la pudeur, du moins l'habileté de laisser passer une ou deux élections intermédiaires et peloterait en attendant partie.

Le candide Blaisinet se trompait. Ce Vasseur avait toutes les hardiesses. Un mois à peine après l'accident, il faisait paraître dans la *Revue grise,* la continuatrice de la *Revue jaune,* qui elle-même avait succédé à la *Revue violette,* un long article sur l'académicien défunt. Il le couvrait de fleurs, bien entendu; mais, par moments, on percevait le sifflement du serpent sous les roses. Tout en rendant justice à son immense talent, il se permettait modestement — oh! bien modestement! — quelques légères critiques de détail. Un mois après, second article, plus net cette fois, dans lequel il rééditait ses théories personnelles, espérant, disait-il à la fin d'une période, les voir bientôt partagées par ceux-là mêmes qui les avaient autrefois méconnues. C'était clair. La candidature était posée.

— Bah! se dit Blaisinet, stupéfié de tant d'effronterie; peine inutile!... Il aura beau faire, il n'en arrivera pas à ses fins. Cette candidature grotesque ne trouvera pas de défenseurs dans la presse; on l'y attaquera, bien au contraire, et vertement. Ce ridicule ballon d'essai crèvera au premier coup de plume; et on ne tardera pas à le lui porter...

Le candide Blaisinet se trompait encore. Avec un ensemble parfait, ces mêmes journalistes qui l'encensaient peu de temps auparavant firent volte-face complète et entamèrent l'éloge du nouveau candidat. Une campagne en sa faveur s'organisa activement; des coteries se formèrent; la politique s'en mêla; bref, au bout d'un mois ou deux, l'élection devenait sinon assurée, du moins très probable.

C'en était trop!... Blessé dans ses convictions, dans ses amitiés, dans son amour-propre, Blaisinet n'y tint plus. Oui, il empêcherait à tout prix un pareil résultat! Il renoncerait à son incognito, rentrerait tout à coup dans cette vie dont on le croyait sorti à tout jamais! C'était justement aujourd'hui séance : il allait se rendre à l'Institut, se montrer à ses collègues stupéfaits, et, hautement, franchement, il leur dirait tout ce qu'il avait sur le cœur...

Déjà il prenait son chapeau, prêt à sortir : une réflexion le retint. Après tout, cette élection de Vasseur est possible, mais rien de plus. En la rendant impossible par sa résurrection, il se priverait du plaisir de voir son rival échouer. En outre, il lui épargnerait tous les ennuis, tous les tracas du malheureux atteint de ce que ses collègues et lui appelaient en riant la « fièvre verte » : les notes aux journaux, les renseignements biographiques et intimes, les caricatures des feuilles à un sou, et surtout les visites, les fameuses visites!... Il se souvenait de celles qu'il avait faites, lui, Blaisinet, et à ce souvenir un gros soupir de soulagement sortait de sa poitrine. Aurait-il la grandeur d'âme d'épargner à ce gredin de Vasseur les cinq étages cirés? les attentes dans les antichambres? les accueils glacés que l'on vous fait? les courbettes que l'on doit faire? les conversations banales sur tous les sujets, excepté sur celui qui vous intéresse? les compliments forcés à l'auteur d'un livre qu'on ne connaissait pas quinze jours auparavant et que l'on vient de feuilleter à la hâte, du bout des doigts, juste assez pour lâcher quelque bêtise en en parlant?... Jamais de la vie! Puisque M. Vasseur veut tâter de l'Académie, qu'il en gravisse le chemin et qu'aucune des stations du Calvaire ne lui soit épargnée!

Avec un sourire féroce, Blaisinet remit son chapeau sur la table et résolut d'attendre le jour de l'élection.

Enfin, ce jour arriva. Trois concurrents en présence : Francis, Rabout et Vasseur. Chances à peu près égales; lutte chaude assurément. Blaisinet passa cette journée chez lui, comme toutes les autres d'ailleurs, en proie à une vive agitation. A cinq heures et demie Rosalie lui apporta le journal contenant le résultat du vote... Il ouvrit d'une main tremblante la feuille encore toute humide... Vasseur était nommé.

IV.

Cette élection impressionna vivement Blaisinet. Il y vit une preuve manifeste de l'ingratitude des hommes : c'était la répudiation de ses doctrines les plus chères; c'était l'oubli se faisant, rapide et profond, autour de son nom, autour de ses ouvrages. Mais il était de sang gaulois, et l'idée d'assister tout vivant à l'élection de son successeur le faisait rire dans sa barbe, fort longue maintenant pour protéger son incognito.

Suivant l'usage, Vasseur devait faire l'éloge de celui qu'il remplaçait. Ma foi! ce serait curieux de voir comme il s'y prendrait, l'effronté! comme il apprécierait le talent du défunt et, avec des paroles mielleuses, piquerait de jets de vinaigre la mémoire de celui dont il avait pris la place. Les vacances approchant, la réception ne tarderait guère... Blaisinet attendit. Au reste, en vrai travailleur, il ne perdait pas son temps. Il occupait ses loisirs et sa reclusion forcée à une étude sur *l'Émancipation des communes,* étude projetée depuis longtemps et qu'il menait grand train.

La réception de Vasseur fut fixée aux premiers jours de juin. Blaisinet eût pu se contenter de lire dans les journaux le discours de son remplaçant; mais cette satisfaction ne lui suffit pas. Il ne put résister au désir de l'entendre, d'assister à la séance, d'être là, en un mot, prêt à se montrer au bon moment.

Mais comment s'y prendre? Demander un billet, c'était se faire reconnaître, et il ne voulait être reconnu... qu'après. Il se décida à tenter la chance, à essayer d'entrer en se faufilant dans la foule. La séance s'ouvrait à deux heures comme d'habitude : dès onze heures et demie il sortit de chez lui, méconnaissable avec sa barbe longue, ses lunettes vertes, son vêtement modifié des pieds à la tête. Il faisait une claire

journée de printemps; Paris s'égayait sous un joli ciel bleu ponctué de légers nuages blancs. Par force d'habitude, Blaisinet entra tout droit dans la grande cour de l'Institut; mais il comprit bien vite qu'il lui serait impossible de tromper l'œil vigilant de l'aimable et incorruptible Pommerard et de forcer l'entrée des places privilégiées du centre. Il se mit humblement à la suite d'une queue déjà très longue, qui serpentait sur le trottoir et montait jusqu'à l'entrée de l'amphithéâtre du Nord. A sa droite, deux jolies Parisiennes, deux habituées qu'il connaissait bien.

— Vous souvenez-vous, ma chère, il y a un an, à la réception de ce pauvre Blaisinet?... Quel monde!

— Oh! moins qu'aujourd'hui... Vasseur est plus intéressant... On dit qu'il y a dans son discours certains passages...

— Tandis que celui de Blaisinet, entre nous, était d'un fade!

— Et si mal lu!

Attrape, pauvre Immortel!

Après une attente assez longue, une poussée se fit. On entrait.

— Et mon bourgeois qui ne vient pas! dit à côté de Blaisinet un commissionnaire qui gardait une place, un billet à la main.

— Donnez-moi le billet, fit Blaisinet à voix basse, lui montrant une pièce d'or.

L'infidèle Auvergnat prit la pièce d'une main, donna le billet de l'autre, et disparut. Un instant après, suivant la foule, Blaisinet entrait dans la place, gravissait un escalier étroit et se trouvait assis au deuxième rang de l'amphithéâtre du Nord, juste en face le bureau.

La voilà bien, cette salle sévère, froide, à l'architecture sèche, d'une tonalité grise, éclairée par une lumière crue tombant du haut de la coupole, tout un ensemble vieillot et guindé, mais imposant par cela même et gardant sa note personnelle au milieu des ruines et des changements perpétuels des temps. Sur le fond vert des fauteuils de l'hémicycle, les pantalons rouges de deux lignards éclatent comme des coquelicots dans un champ de luzerne. Les trois amphithéâtres sont déjà remplis jusqu'en haut, ainsi que les trois tribunes; quant aux places du centre, elles se garnissent lentement, peu à peu. Affable et digne sous son vêtement noir et sa chaîne d'argent, Pommerard, souriant aux figures familières, introduit les arrivants et leur indique d'un doigt discret les places à prendre en dehors du banc de la famille, réservé. Voici venir tous les habitués de ces *premières* suivies : journalistes, hommes de lettres, belles mondaines aux chapeaux compliqués, lançant quelque ingénieuse toilette de circonstance, la toilette académique, d'une gravité rose. Un petit frémissement de satisfaction à l'entrée, en constatant l'effet produit, un salut à droite, un sourire à gauche, et les voilà assises avec un frou-frou de soie, droites, fraîches dans ce cadre fané.

Blaisinet les reconnaît toutes : la marquise qui lui a demandé deux pauvres petites places pour sa réception; la jolie baronne qui tenait à l'avoir à dîner le soir même, toute fière de le présenter à ses invités; la générale qui lui jurait de ne plus écouter aucun discours après le sien, tant elle avait pris plaisir à l'entendre... Oui, elles sont là, toutes, bavardant, remuant, heureuses, fières, tranquilles, comme si rien n'était arrivé, prêtes à applaudir son rival comme elles l'avaient applaudi lui-même... Oh! les ingrates! les ingrates! Pauvre Immortel!

Le centre est entièrement rempli, et cependant toujours un nouveau flot d'arrivants. Trouver une seule place semble un travail surhumain. Pommerard arrive à en découvrir vingt et case tout le monde par un prodige d'habileté. Les petits bancs — les *becquets,* comme dit en argot de théâtre le joyeux Lecerf, l'académicien — s'ajoutent les uns aux autres et grimpent en cascades jusqu'au bureau. La blonde marquise de X... (qui n'en manque pas une!) arrivée en retard, comme toujours, trouve sa place juste au-dessous du verre d'eau sucrée, que frôle la plume de son chapeau. Sur tout cela voltige un bruit de conversations discrètes, comme un susurrement de guêpes prêtes à déguster le miel académique.

Deux heures sonnent. « Portez armes! » commande un officier invisible, dans le fond. Les portes vertes, derrière la tribune, s'ouvrent largement : le flot des membres de l'Institut envahit l'hémicycle réservé. Brouhaha dans le public. On se nomme, entre voisins, les académiciens connus, et on se les montre, curieusement. De ce déluge de vêtements noirs émergent tout d'abord ceux qui portent l'habit à palmes vertes, six seulement. Au bureau viennent s'asseoir le directeur, qui devra répondre au récipiendaire; le chancelier, grand et fort, barbe grise en pointe; le secrétaire perpétuel, figure bien connue, spirituelle et douce, dont la coloration un peu vive est atténuée par une jolie aigrette de cheveux blanc d'argent. Voici enfin, flanqué de ses deux parrains, Vasseur, serré dans son habit neuf trop étroit, le gilet blanc trop large remontant vers l'estomac, l'épée mal attachée, presque au milieu du ventre, avec un faux air de glaive romain. Un petit pupitre garni de clous dorés, maintenant sur sa tige le traditionnel verre d'eau sucrée, se dresse à l'un des bancs à gauche. Entre ses deux parrains, Vasseur s'y installe, prêt à lire son discours.

Perdu dans la pénombre de l'amphithéâtre, Blaisinet contemple son remplaçant. Quel air arrogant! Quel frémissement de vanité satisfaite dans tout cet être, depuis le bout des cheveux, frisés pour la circonstance, jusqu'à la pointe des pieds mal à l'aise dans des escarpins vernis! Quel regard assuré, presque méprisant, sur cette foule accourue pour l'entendre! Et au fond de tout cela un mérite si mince, rien que de l'audace et du savoir-faire! Et ce discours dont les feuilles, fraîchement imprimées, font un petit tas blanc et carré sur le drap vert du pupitre, quel sera-t-il? De quel encens douteux sera chargé l'encensoir que le remplaçant doit, de toute éternité académique, agiter en honneur du remplacé?

— La parole est à M. Vasseur, a dit le directeur.

Le récipiendaire se lève; il tousse légèrement, trempe ses lèvres dans le verre d'eau sucrée; puis, après un regard circulaire, d'une voix distincte :

« Messieurs,

« Appelé par vos suffrages à remplacer un homme aimé et admiré de tous, j'ai d'abord été effrayé par la difficulté d'une pareille tâche, me sentant indigne d'un pareil honneur. A ces appréhensions générales, que chacun eût éprouvées comme moi, s'en joignaient de personnelles. Tout en professant pour M. Blaisinet la plus haute estime et la plus profonde admiration, j'avais eu l'audace, que dis-je?... le malheur de me trouver en désaccord avec lui sur quelques points de doctrine. Ce désaccord, j'aurais certes dû l'éviter, par modestie; par conscience, je ne le pouvais pas. »

Un murmure approbatif accueillit cette phrase que l'orateur prononça d'une voix émue, la main sur son cœur.

— Ta conscience! réfléchit Blaisinet; dis plutôt ta vanité, ton orgueil, ta soif de bruit, de popularité, de réclame!

— « Est-il besoin d'ajouter que je trouvai toujours en M. Blaisinet le plus noble, le plus généreux des adversaires? Il fut des vôtres, messieurs, et c'est tout dire! »

— Flagorneur! murmura Blaisinet.

— « A la vérité, nos désaccords ne portaient que sur des points de détail. Je n'eusse jamais osé entamer une discussion de principes avec un maître tel que M. Blaisinet; j'eusse été sûr à l'avance de la défaite; mes forces n'eussent jamais pu résister aux siennes; pour tout dire, en engageant un pareil combat, j'eusse trop redouté — permettez-moi cette comparaison biblique — j'eusse trop redouté, dis-je, le sort de Jacob luttant avec l'ange! »

Un ange!... Blaisinet!... L'image était cruelle... On sourit... L'*ange* fit la grimace.

L'orateur avait visiblement conquis l'attention de son public. Il lisait bien, savait faire valoir les moindres phrases et, comme un comédien habile, forçait l'applaudissement à la fin de la période par un regard et un arrêt significatifs. Tout le monde était sous le charme; les belles dames n'agitaient plus leurs éventails, qui, comme des papillons assoupis, reposaient sur leurs poitrines; la blonde comtesse de X..., suspendue aux lèvres de Vasseur, la tête penchée en arrière, laissait sa plume de chapeau barboter dans le verre d'eau sucrée du secrétaire perpétuel, trop galant pour s'en plaindre. Ah! bien qu'il ne fût question que de lui tout le temps, qu'il était loin, le pauvre Blaisinet!

Après un aperçu de la vie, « vie de labeur acharné, trop vite interrompue par la plus épouvantable des catastrophes », l'orateur en arriva à l'examen des ouvrages et à l'appréciation du talent. Blaisinet dressa l'oreille, attentif et palpitant.

— « C'est maintenant plus que jamais, messieurs, que j'aurais besoin du tact, de l'esprit, du génie d'un seul d'entre vous, pour me venir en aide, tant est délicate cette partie de ma tâche, tant je me sens hésitant entre deux sentiments également puissants : le respect du talent, et le respect de la vérité. Si je n'écoutais que le premier de ces deux sentiments, je louerais entièrement l'œuvre de mon prédécesseur; mais le second m'oblige à restreindre mon enthousiasme et à atténuer mon admiration. Le principal des ouvrages de l'illustre défunt, l'*Étude sur la papesse Jeanne*... »

— Nous y voilà! pensa l'illustre défunt.

« ... est assurément une œuvre du plus grand mérite. Le plan et le style en sont à louer sans restrictions, et l'auteur a su mener à bien un travail qui eût effrayé de plus hardis, sinon de plus habiles. Mais, messieurs, ne se sent-on pas pénétré d'une tristesse involontaire quand on pense que tant de soins, tant de soucis, tant d'efforts, ont été mis au service d'une cause médiocre, il faut bien le dire, et que tout le talent de son défenseur n'a pu rendre meilleure? »

— Une cause médiocre! murmura Blaisinet, pâle, les dents serrées...

« ... Lorsque vous avez reçu M. Blaisinet dans votre sein, vous avez voulu récompenser en lui l'homme de goût, l'homme de travail, l'honnête homme; et jamais plus haute récompense ne fut plus justement méritée. Mais (laissez-moi vous le dire, car j'en ai la conviction intime), si votre ardente et complète sympathie était acquise à l'auteur, vous faisiez vos réserves au sujet de l'œuvre, admirant moins les théories elles-mêmes que la façon supérieure dont elles étaient présentées. Aussi, en admettant qu'on en eût la hardiesse, ne pourrait-on avoir le droit de vous accuser de vous être déjugés en me nommant, moi, adversaire de M. Blaisinet, car, je le répète, votre hommage allait à l'homme et non au défenseur d'un système que vous n'admettez pas, que personne, vu les progrès de la science, ne pourrait admettre aujourd'hui? »

Blaisinet eut un soubresaut. Cette fois, c'en était trop; Vasseur dépassait les bornes. L'Institut tout entier allait se lever et protester contre un pareil discours, en dehors de toutes les traditions académiques! Un récipiendaire parler ainsi de son prédécesseur, c'était un scandale! Mais non, rien. Nul ne bougeait. Au contraire, un sourire approbatif souligna la phrase de l'orateur; quelques têtes s'inclinèrent en signe d'acquiescement... Allons! il était bien mort, le pauvre Immortel!

« ... Si mon illustre prédécesseur a soutenu le formidable paradoxe de la non-existence de la papesse Jeanne, c'est que son talent se plaisait à de pareilles difficultés; c'est que, semblable aux grands avocats, il mettait sa joie à défendre les causes désespérées; mais croyons, faisons-lui l'honneur de croire qu'il avait trop de jugement, trop de bon sens, pour en être convaincu... »

— Un paradoxe! pas convaincu! grimaçait Blaisinet qui perdait peu à peu la tête et se trémoussait sur son banc, gagné par la colère.

« ... Oui, messieurs, tôt ou tard, si la Providence l'avait conservé à notre admiration, avec cette franchise qui était un des principaux traits de son caractère M. Blaisinet eût reconnu son erreur, et, comme vous, comme moi, comme tous, il eût proclamé hautement que, malgré le témoignage d'Hincmar de Reims, malgré celui de Baronius, il a existé au IXe siècle un pape du nom de Jean VIII et que ce pape était une *femme!!!* »

— Jamais! jamais! jamais! cria Blaisinet à pleine voix, tout droit, la main tendue, les cheveux au vent.

Une immense ondulation se produisit dans l'assemblée; toutes les têtes s'agitèrent; tous les yeux se fixèrent sur lui. On ne le reconnaissait pas, on le prenait pour un fou.

— A la porte! cria-t-on de tous côtés.

— A la porte! moi?... fit Blaisinet, ironique et majestueux. Allons donc!

Et dans une poussée prodigieuse, la main tournée vers son adversaire, franchissant les rangs qui s'étagent au-dessous de lui, marchant sur les têtes, sur les épaules, sur les bras, écrasant les chapeaux, au milieu du brouhaha et de l'ahurissement général, il va droit, droit à Vasseur. Un cri s'élève, répété aussitôt par cinq cents voix :

— Blaisinet!

Il était reconnu!

Le directeur, échevelé, hurla en se couvrant de son bicorne :

— Quarante et un! nous sommes quarante et un!

Et il s'effondra sous le bureau, ainsi que le chancelier et le secrétaire perpétuel.

— Quarante et un! exclamèrent tous les académiciens, les bras au ciel.

Blaisinet était arrivé au pupitre vert. Derrière, Vasseur, pâle et effaré, entre ses deux parrains.

— Ah! gredin!... fit Blaisinet en le saisissant à la gorge; pas convaincu, moi! Une femme, Jeanne! Rends-moi mon fauteuil, entends-tu? Rends-le-moi!

Vasseur s'effondra sous le banc avec ses deux parrains.

Alors, prenant possession de son fauteuil, superbe, triomphant, Blaisinet, du haut du pupitre, jeta un regard méprisant sur toute cette foule ingrate, et, tout à coup, oubliant sa qualité de conservateur attitré de la langue française et son horreur pour les néologismes :

— Lâcheurs!... cria-t-il.

O surprise! A ce mot, aussi naturel que naturaliste, le dôme gris, les gradins, la foule, les académiciens, tout disparaît, tout s'évanouit...

V.

— Sept heures!... Allons! levons-nous, monsieur!... dit au côté de Blaisinet une voix douce et bien connue.

Il regarde. C'est Rosalie... Il se trouve dans sa chambre... Il avait rêvé! Le vilain cauchemar! Oh! les banquets du collège! on ne l'y prendra plus.

Une demi-heure après, Blaisinet, rasé de frais, montait dans un fiacre.

— Eh bien! qu'avez-vous, Rosalie? dit-il à sa bonne, qui s'essuyait les yeux.

— Dam! vous partez, monsieur.

— Vous m'aimez donc, Rosalie?

— Si je vous aime, monsieur! dit la gouvernante offusquée; si je vous aime!

Blaisinet l'attira vers lui et déposa deux gros baisers sur sa bonne figure ridée.

— Eh bien! qu'est-ce qui vous prend, monsieur?

— Rien, Rosalie; je pense seulement qu'il y a de bons cœurs ici-bas, que les hommes sont des sots de vouloir regarder plus loin que le bout de leur nez, et des vaniteux de se préoccuper de ce qu'on dira d'eux quand ils ne seront plus là pour l'entendre!...

— Eh! monsieur, faut pas être si curieux! riposta la vieille servante.

Et, dans le brouillard du matin, le fiacre partit cahin-caha vers la gare de Lyon, emportant Blaisinet, sa malle... et son immortalité.

JACQUES NORMAND.

ÉTUDES NOUVELLES SUR MOLIÈRE

Précieuses ridicules et Femmes savantes (1)

Qu'était-ce que les Précieuses? Molière a bien soin de distinguer les « véritables », comme il les appelle, des « ridicules, qui les imitent mal »; il respecte les premières, qu'il range parmi les « plus excellentes choses..., sujettes à être imitées par de mauvais singes », et réclame pour la comédie « ces vicieuses imitations de ce qu'il y a de plus parfait ». — Les unes sont les Précieuses bourgeoises, de Paris ou de la province; les autres sont les Précieuses de la cour. Celles-ci enrichissent la langue selon leurs besoins, sans y penser; celles-là y introduisent de force, selon leur caprice, des locutions et des mots de leur façon. Molière raille leur jargon, leur prétention à la science; il leur inflige sur la scène le plus cruel des châtiments, le ridicule, et il est applaudi précisément par ces femmes distinguées qu'elles se piquent sottement d'imiter et dont il est le plus fervent adepte, si l'on en juge par le soin qu'il prend de traduire leurs idées, d'adopter et de propager leur langage, riche d'expressions heureusement nouvelles.

I.

Un écrivain satirique, l'auteur du *Roman bourgeois*, ennemi déclaré du faux bel esprit, Furetière, nous donnera, dans une définition non suspecte, le meilleur commentaire des deux lignes de Molière : « Précieuse, dit-il, est une épithète qu'on a donnée ci-devant à des filles de grand mérite et de grande vertu qui savoient bien le monde et la langue; mais, parce que d'autres ont affecté et outré leurs manières, cela a descrié le mot, et on les a appelées « fausses Précieuses » ou

(1) Extrait de l'Introduction à une nouvelle édition des *Précieuses ridicules* que M. Ch.-L. Livet est à la veille de faire paraître à la librairie Paul Dupont. Cette nouvelle édition sera conforme à l'édition de 1660 donnée par Molière, et accompagnée de notes historiques et grammaticales, d'une introduction et d'un lexique ; elle contiendra la carte du Tendre et l'air noté du madrigal de Mascarille. — On sait que M. Livet, dont la compétence est spéciale en ces matières, a déjà publié dans la même forme *le Tartuffe*, *l'Avare* et *le Misanthrope*.

Précieuses ridicules, « dont Moliere a fait une comedie, et de Pure un roman ».

Le nom de Précieuse venait à peine d'être inventé — car il remonte seulement « aux premiers beaux jours que la paix nous a donnés » après la Fronde — que l'abbé de Pure, récemment arrivé de Lyon à Paris et frappé d'y trouver des mœurs et un langage inconnus jusque-là pour lui, entreprit presque en même temps une comédie et un roman sur les Précieuses. La comédie,

En langue toscane fort pure,

fut jouée par la troupe italienne de Scaramouche pendant que Molière était dans le Midi; le roman était composé de quatre volumes, dont le premier fut publié en 1656.

La comédie, qui peut-être n'était, à quelques morceaux près, qu'un canevas sur lequel les acteurs brodaient à l'improviste, ne paraît pas avoir été imprimée : si Molière l'a connue, ce ne peut donc être que par ses conversations avec les Italiens, à qui il emprunta les sujets de ses premières pièces. Toutefois il ne suivit celle-ci que de très loin quant à l'intrigue, ainsi qu'en témoigne Somaize, et ne put évidemment l'imiter dans le langage, qui donne à la pièce son caractère, puisque l'abbé de Pure avait écrit en italien.

Chez l'un comme chez l'autre, il s'agit de deux personnages qui prennent la place d'amants plus dignes auprès de deux Précieuses — de leur propre mouvement dans la farce italienne, par ordre de leurs maîtres dans la comédie de Molière : déguisement dont Scarron avait déjà donné l'exemple dans *Jodelet ou le Maître valet.*

Le roman, au moins dans sa première partie, mérite qu'on s'y arrête. Dès le début, l'auteur nous introduit dans un monde alors nouveau, mais qui commençait à provoquer l'attention par son langage prétentieux et ses manières affectées : combien on y était loin déjà de ces cercles choisis où l'on était honnête sans pruderie, où l'on savait bien parler et bien écrire sans affectation, où toute vanité aurait été déplacée, ceux qui les formaient étant sans effort, par le droit de la naissance ou du talent, au-dessus de tous les autres!

Les Précieuses de l'abbé de Pure appartiennent à un monde indéterminé; mais par les noms des hommes qui s'en moquent, par les exceptions qu'ils font, on peut hardiment conclure que ce ne sont ni les femmes de la cour, ni celles de l'hôtel Rambouillet, alors à peu près fermé, ni celles des samedis de Mlle de Scudéry, qui sont en jeu, mais des bourgeoises qui veulent singer la cour et se moquent des provinciales qui veulent singer Paris, comme la cour se moque d'elles-mêmes.

Mal vues à la cour, les Précieuses de profession se trouvaient exclues, on le voit, d'un monde nombreux, puissant, éclairé, dont les goûts, les manières, le langage pouvaient seuls s'imposer avec autorité.

Molière est donc d'accord avec ceux qui ont écrit avant lui sur les Précieuses lorsqu'il fait de Cathos et de Madelon deux provinciales, comme lorsqu'il met Philaminte, Bélise, Armande et leur entourage en hostilité déclarée avec la cour.

Qu'on lise tous les écrivains du temps qui ont parlé des réunions de Mlle de Montpensier, de l'hôtel de Longueville, de l'hôtel de Rambouillet, des hôtels de Clermont, de la Trémouille, et de l'appartement même de Mlle de Scudéry, où se rendaient avec tant de plaisir, mêlés familièrement aux gens de lettres, les personnages de la cour, hommes et femmes, les plus qualifiés : qu'y voit-on? un goût très vif pour les choses de l'esprit sous toutes les formes, depuis la tragédie et la comédie jusqu'au triolet et au rondeau, depuis les traités sérieux de Balzac jusqu'aux lettres badines de Voiture. Mais là, si l'on jouit de distractions élevées, de plaisirs délicats, on fuit avec horreur tout ce qui sent le pédantisme et la pruderie : les occupations de l'esprit ne s'y présentent que comme des jeux, sans autre affectation, s'il s'en trouve, que celle de la galanterie, qui leur servait de passeport auprès des femmes, et qui s'imposait dans un temps et dans un pays où une société encore assez grossière, mais désireuse de s'affiner, demandait des modèles à l'Espagne et à l'Italie.

Comment ne pas regretter que Molière n'ait pas mis en action le portrait de la femme telle que nous aimerions qu'il la comprît? Ce n'est certes pas Agnès, niaise et ignorante, qu'il préférait; mais est-ce Léonor de l'*École des Maris?* Est-ce Henriette? Nous nous refusons à croire que, dans les relations de sa vie journalière, il ne mît aucune femme au-dessus de Léonor ou d'Henriette, pas même la Sapho du *Grand Cyrus,* si jamais il la rencontra — et il dut la rencontrer, ne fût-ce que chez Mme de Rambouillet, lorsqu'il y vint donner « en visite », le 16 mars 1664, une représentation de l'*École des Maris* et de l'*Impromptu de Versailles.* Mlle de Scudéry pouvait y être à côté de la marquise, à côté de Mme de Sévigné, de Mme de La Fayette, de Mme de La Suze, de Mme de Scudéry sa belle-sœur, de la princesse de Guéméné et d'autres encore, dont l'esprit orné sans pédanterie savait applaudir à la satire d'une science prétentieuse : femmes dont l'esprit ne gâtait pas les mœurs, dont le savoir discret donnait et donne encore plus de charme à leur style, dans les écrits qui nous restent d'elles.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici la boutade de Sapho contre le bel esprit, la sortie de Phylire, qui verrait « avec moins d'inconvénient que la plus grande partie des femmes fussent ignorantes que d'estre sçavantes », enfin le jugement de Sapho elle-même sur la question, encore aujourd'hui pendante, de l'éducation des femmes (1).

Dans le *Grand Cyrus,* quelques lignes rappellent de trop près Trissotin et sa comète pour que le rapprochement ne se présente pas à l'esprit :

« Nous nous retirasmes, sans avoir pris garde que, durant que nous parlions, la lune s'estoit eclipsée; mais, en nous retirant, nous trouvasmes Themistogène avec cinq ou six sçavans en astrologie qu'il alloit mener chez Damophile, afin de raisonner en sa presence sur l'eclipse qu'on voyoit : et en effet, nous sceusmes qu'ils avoient presque passé toute la nuit chez elle à parler de l'interposition de la terre entre la

(1) Sur *Mlle de Scudery,* voy. la *Revue* du 5 août 1882.

lune et le soleil, et de beaucoup d'autres choses de semblable nature : si bien que toute la galante troupe qui avoit accoustumé de se trouver chez Sapho s'y divertit de cette avanture. »

Themistogène n'est pas trop différent de Trissotin, et l'on comprend qu'il parle d'éclipse à Damophile comme celui-ci de comète à Philaminte :

Nous l'avons en dormant, madame, échappé belle!

II.

Nous croyons devoir insister sur la différence que nous voyons entre le langage des *Précieuses* ridicules, et ce que l'on appelle aujourd'hui le style *précieux :* le même mot nous paraît pris dans deux sens qu'il importe de ne pas confondre : nous espérons pouvoir les distinguer, sans y mettre trop de subtilité; mais il nous faudra recourir à de nombreux exemples, nécessaires pour rendre notre pensée clairement dans cette question encore inexplorée.

Ce que nous appelons aujourd'hui le « style précieux » n'est pas du tout le langage dont Somaize a relevé un certain nombre d'expressions dans ses deux dictionnaires : le style précieux gâte des phrases, des pages, des livres tout entiers, tels les romans de Nervèze et de Des Escuteaux; Somaize, au contraire, ne donne que des locutions et des mots isolés, et l'on ne trouve nulle part, sinon dans les *Précieuses ridicules* de Molière et les pastiches de Somaize, une page entière écrite avec ces seuls mots ou ces seules locutions. Pas plus chez lui que chez Molière on ne remarquera, par exemple, et pour cette excellente raison qu'ils n'y voyaient rien à reprendre, des phrases dans le genre de celles qui suivent :

« Tout de bon, je vous assure que, quand on ne vous voit pas, on se feroit pendre pour un double... Vous ne sçavez ce que c'est que ce mal, mademoiselle, vous qui n'avez jamais esté sans vous, et qui n'avez pas éprouvé la douleur qu'il y a de se séparer de la plus aimable personne du monde. »

VOITURE, 1681, p. 228.

Son bras ne dompte point de peuples ni de lieux
Dont il ne rende hommage au pouvoir de mes yeux :
Et de la même main dont il quitte l'épée,
Fumante encor du sang des amis de Pompée,
Il trace des soupirs, et d'un style plaintif
Dans son champ de victoire il se dit mon captif.
Oui, tout victorieux, il m'écrit de Pharsale;
Et si sa diligence à ses feux est égale,
Ou plutôt si la mer ne s'oppose à ses feux...

CORNEILLE. — *Pompée.*

Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allumai.

RACINE. — *Andromaque.*

Aux cendres d'un époux doit-elle enfin sa flamme?

ID. — *Ibid.*

Madame, il vous souvient que mon cœur, en ces lieux,
Reçut le premier trait qui partit de vos yeux.

ID. — *Bérénice.*

Vos yeux ont su dompter ce rebelle courage,
Et ses premiers soupirs sont votre heureux ouvrage.

ID. — *Phèdre.*

On s'en défend d'abord; mais de l'air qu'on s'y prend
On fait connoître assez que notre cœur se rend,
Qu'à nos vœux, par honneur, notre bouche s'oppose...

MOLIÈRE. — *Tartuffe.*

Et moi, de mon côté, je ne m'oppose pas,
Madame, à ces bontés qu'ont pour lui vos appas...
Mais si, par un hymen qui les joindroit tous deux,
Vous étiez hors d'état de recevoir ses vœux,
Tous les miens tenteroient la faveur éclatante
Qu'avec tant de bonté votre âme lui présente;
Heureux si, quand son cœur s'y pourra dérober,
Elle pouvoit sur moi, madame, retomber.

ID. — *Misanthrope.*

« Hé quoi! charmante Élise, vous devenez mélancolique après les obligeantes assurances que vous avez eu la bonté de me donner de votre foi?... Vous repentez-vous de cet engagement où mes feux ont pu vous contraindre?... Hé! que pouvez-vous craindre, Élise? — Plus que tout, Valère, le changement de votre cœur et cette froideur criminelle dont ceux de votre sexe payent le plus souvent les témoignages trop ardents d'une innocente amour. — ... Ne cherchez point des crimes dans les injustes craintes d'une fâcheuse prévoyance. Ne m'assassinez point par les terribles coups d'un soupçon outrageux... — Mon cœur, pour sa défense, a tout votre mérite, appuyé du secours d'une reconnoissance où le Ciel m'engage envers vous... »

MOLIÈRE. — *L'Avare,* I, I.

Vos attraits m'avoient pris, et mes tendres soupirs
Vous ont assez prouvé l'ardeur de mes désirs;
Mon cœur vous consacroit une flamme immortelle;
Mais vos yeux n'ont pas cru leur conquête assez belle!
J'ai souffert sous leur joug cent mépris différents;
Et je me suis cherché, lassé de tant de peines,
Des vainqueurs plus humains et de moins rudes chaînes.

MOLIÈRE. — *Femmes savantes.*

Tous ces passages pouvaient alor paraître affétés, mignards, galants avec affectation, ou d'un badinage plus ou moins acceptable; nous leur reprochons aujourd'hui d'être écrits en style précieux : dans aucun cependant on ne relèvera un seul des termes recueillis dans le *Dictionnaire des Prétieuses* ou la *Clef du langage des ruelles,* de Somaize.

Ce qui constitue le style que nous nommons aujourd'hui *précieux,* c'était donc, selon nous, la recherche trop ingénieuse, l'afféterie trop mignarde, l'abus des épithètes, le désir de surprendre par des images imprévues ou des métaphores longuement filées; les oppositions de mots prétentieuses; l'absence de tout naturel dans l'expression trop subtile des sentiments les plus simples, raffinés et nuancés à l'infini, un badinage élégant peut-être, comme le dit Despréaux en parlant de Voiture, mais souvent déplacé et surtout trop prolongé : toutefois, quels que fussent les défauts de ce style, il n'employait que les mots de la langue usuelle, et il ne fut abandonné que pour reprendre de nos jours une nouvelle faveur.

Voyons, au contraire, ce qu'était le langage prêté aux Pré-

cieux et Précieuses, et la tendance à laquelle ils obéissaient. Nous le connaissons par les deux Dictionnaires de Somaize, par la *Rhétorique* de Bary et par les ouvrages de Bouhours et de Sorel. Somaize, qui confond les Précieuses de cour et les Précieuses bourgeoises, donne sans distinction le langage des unes et des autres; Bary, Bouhours et Sorel nous initient surtout aux façons de parler du monde de la cour.

Le premier dictionnaire de Somaize, ou « Clef de la langue des ruelles », parut peu de temps après la première représentation des *Précieuses ridicules* de Molière. Somaize lui a emprunté ses expressions les plus bizarres : « Contentez, s'il vous plaît, l'envie que ce siège a de vous embrasser; — les commodités de la conversation; — imprimer ses souliers en boue; — attachez sur ces gants la réflexion de votre odorat »,... etc. Il en a ajouté un grand nombre d'autres, dont telle est empruntée à l'argot : « L'ardent, *la chandelle;* ôter le superflu de l'ardent, *moucher la chandelle* » ; mais la plupart, tirées on ne sait d'où, pourraient bien, si elles n'ont pas été inventées par lui, avoir été risquées par certaines femmes ridicules et sans autorité; enfin, quelques autres, malgré leur origine suspecte, sont restées dans la langue : « Ne vous esloignez pas de la portée de ma voix; — faire figure dans le monde; — avoir des absences de raison; — perdre son sérieux; — avoir la taille élégante », etc.

Nous attachons une bien plus grande importance au second *Dictionnaire* de Somaize qu'au premier, non seulement à cause des noms de Précieux et de Précieuses qu'il fait connaître, mais encore et surtout au point de vue de l'histoire de la langue. Dans son nouvel ouvrage, Somaize donne, à chaque lettre de l'alphabet, une liste, tantôt plus, tantôt moins étendue, de locutions précieuses, et ce qui fait le prix d'un très grand nombre, c'est qu'elles sont signées. On peut donc faire la part des Précieuses de cour et des autres; de plus, en dépouillant les ouvrages des auteurs qu'il cite, savoir s'il en fait des citations exactes et apprécier sa manière de procéder.

Nous avons fait cette recherche; un premier résultat a été d'accuser plus nettement encore pour nous un des caractères distinctifs de ce que nous nommons aujourd'hui le style précieux — qu'on nommait alors un style affété — et du langage des Précieuses. Le style précieux n'employait que les mots de la langue courante et tirait son caractère de l'emploi qu'en faisait l'auteur pour en revêtir des pensées plus brillantes que justes et des sentiments plus raffinés que vrais; les Précieux et les Précieuses, au contraire, ont voulu renouveler en quelque sorte la langue en procédant par choix, par exclusion et par addition : choix d'expressions peu usitées que l'on mettait en honneur; exclusion de termes surannés; addition de mots nouveaux ou de nouvelles alliances de mots. Ce qu'ils voulaient, c'était imposer sur l'heure à la langue ces transformations qui atteignent toutes les langues sous l'action du temps; c'était la renouveler brusquement, sans le concours nécessaire de l'usage, réglé par une sorte de conspiration latente de toute la nation et par un accord lentement préparé entre la langue écrite et la langue parlée. Leur intention était excellente et ne pourrait être qu'approuvée s'ils avaient eu la patience d'attendre les effets du temps et de l'usage.

Avant leur tentative, en effet, les écrivains, depuis Malherbe et Régnier jusqu'à Corneille et Pascal, n'ont eu, en général, ni l'audace ni le génie qui la donne. On osait bien appauvrir la langue en laissant tomber en désuétude, au grand regret de Mlle de Gournay, des termes vieillis, des locutions surannées; mais on ne lui apportait pas de richesses nouvelles. On se mouvait dans le même cercle; on n'avançait pas. Ce fut un événement lorsque Richelieu remplaça la vieille tournure : « Je lui ai dit qu'il allât au Louvre », par celle-ci plus rapide : « Je lui ai dit d'aller au Louvre ». Balzac, qui avait risqué le mot *urbanité* et admis le mot *féliciter,* reculait devant *intrépide,* tout en l'approuvant, parce que Coëffeteau, le grand maître de la prose, n'avait pas osé lui-même l'adopter, et il conseillait une périphrase : « *Intrépide,* disait-il, me plaît fort... Cependant, jusqu'à ce que le peuple l'ait approuvé et que nous y ayons accoustumé les oreilles, pour ne choquer celles de personne, disons que notre ami est *incapable de peur.* »

Un passage de quelques lignes, perdu dans l'œuvre de Somaize, montre à quel point les écrivains étaient timorés et, par suite, condamnaient eux-mêmes leur style à une monotonie voulue et à une inévitable fadeur.

Somaize donne d'abord la phrase suivante, qui lui paraît conforme à l'usage : « Je suis icy absent de mes Muses, estant à quatre lieues de mon cabinet. Quelle peine pour un homme d'esprit! quelle disette d'entretien et quelle indigence de livres! » Puis il reproduit les mêmes idées, traduites par Balzac : « Je suis icy absent de mes Muses, estant à quatre lieues de mon cabinet. » Rien n'est changé encore; mais Balzac ajoute, et c'est là que paraît son amour de la nouveauté : « Bon Dieu! quel exil pour une âme raisonnable! quelle sécheresse de conversation et quelle solitude de livres ! »

Ce passage est le début d'une « Response faite sur le champ à M. de Pressac », que l'on n'a pas osé admettre dans les *Lettres choisies* de Balzac; il faut la chercher à la fin des *Œuvres diverses.* (Paris, Quinet, 1664, p. 346.) Il fit scandale, à ce qu'il paraît, et Somaize, qui semble l'approuver, part de là pour justifier les tentatives des Précieux et Précieuses sur la langue. S'appuyant sur l'autorité du grand nom de Balzac : « L'on pourroit adjouster, dit-il, qu'il n'y a pas plus d'injure de dire d'une personne qu'elle parle prétieux que si l'on disoit qu'elle parle Belisandre (Balzac). » (T. Ier, p. 118.)

Certes, si l'on songe aux débauches de style que l'on voit de nos jours, on ne peut que désirer un retour à cette sage timidité et à ce respect de la langue qui n'interdisent pas le progrès, mais qui le soumettent aux lois ou, si l'on veut même, aux caprices de l'usage.

L'usage arrive toujours à réformer, à perfectionner quand ce n'est à déformer la langue; mais il la modifie sans cesse. Ces modifications, les Précieux et Précieuses dont Somaize a recueilli pour nous les expressions ont voulu les opérer en un jour. Là est le tort; car, si nous prenons celles du second *Dictionnaire,* nous voyons qu'un tres grand nombre

de locutions sont signées, et que, de celles-ci, émanées de la cour, la plupart ont paru nécessaires.

Ici encore, nous sommes obligés de citer des exemples. Nous ne les demanderons qu'à ce second *Dictionnaire* de Somaize.

« Je crains fort de m'encanailler », a dit la marquise de Mauny.

« Cet homme-là est de ces gens de bon sens qui ne divertissent guere. » — (La Calprenède.)

« Je sçay bien ce que je veux dire, mais le mot me manque. »

« Revestir ses pensées d'expressions nobles et vigoureuses. »

« Cette personne n'a que le masque de la générosité. — (Dumas, *Entretiens*.)

« Mitonner les plaisirs. »

« Faire l'anatomie d'un cœur. » — (Mlle de Scudéry.)

« Cet homme laisse mourir la conversation. » — (La Calprenède.)

« Cette personne tyrannise la conversation. »

« Dépenser une heure à quelque chose. »

« Je serois mal conseillé de me présenter sur la carrière et de vouloir faire assaut de réputation avec vous. » — (Balzac.)

« Rire d'intelligence. » — (Mlle de Scudéry.)

« Les gros secrets se gardent aisément. » — (Mlle de Scudéry.

« La frayeur a couru dans toute l'assemblée. » — (Corneille.)

« Vous voyez les troubles du haut de votre vertu. » — (Brébeuf.)

« Daphné a toute son âme dans ses yeux. »

Certes, si les écrivains de nos jours ne se montraient pas plus téméraires, on peut douter qu'il se trouvât jamais personne pour les convertir en Précieux, et surtout en Précieux ridicules. Si nous donnons maintenant les phrases correspondantes, telles qu'elles étaient admises dans le langage courant, on verra que les novateurs n'ont rien fait perdre à la langue :

— Je crains la connoissance des gens qui n'ont pas vu le monde.

— Cet homme-là n'est pas enjoué.

— Je sais bien ce que je veux dire, mais je ne puis m'expliquer comme je voudrois.

— Expliquer ses pensées avec énergie.

— Cette personne n'est pas si généreuse qu'elle paroît.

— Goûter les plaisirs comme il faut.

— Décrire les mouvements d'un cœur.

— Cet homme ne parle point en conversation.

— Cette personne parle trop en compagnie.

— Passer une heure à quelque chose.

— Je serois mal conseillé de me présenter sur la carrière et de vouloir estre votre rival de reputation.

— Etre deux de concert pour railler une personne.

— Les secrets de conséquence se gardent aisément.

— La frayeur a saisi toute l'assemblée.

— Votre vertu vous empesche de vous ébranler à la vue des troubles.

— Qui voit Daphné la connoît.

Évidemment toutes les phrases « précieuses » sont préférables à celles-ci ; elles ont un tour plus vif et non moins français. Qui donc, s'il n'était averti par Somaize, irait, en les rencontrant dans les ouvrages où celui-ci les a recueillies, y chercher les causes de la guerre si vivement conduite par Molière ?

Molière a forcé souvent la note, en exagérant la bizarrerie de certaines tournures ; nous ne l'en blâmerons pas plus que ne l'ont fait Sorel et Segrais, qui, tout en reconnaissant que « les Précieuses n'étoient pas tout à fait du caractère qu'il leur avoit donné », disaient bien haut cependant que « ce qu'il avoit imaginé était bon pour la comédie » (1).

En même temps que des Précieuses comme Mlle Lanquest ou Mlle Espagny s'évertuaient à faire entrer de force dans la langue parlée des locutions et des mots empruntés à la langue écrite et méritaient, par leur ridicule tentative, le nom de Précieuses ridicules, d'autres femmes, sans nul effort, contribuaient à infiltrer dans la langue, sans avoir la prétention exclusive de la rendre plus noble, un grand nombre de termes si utiles, si conformes à son génie, qu'ils faisaient aussitôt corps avec elle : l'assimilation fut vite complète. Si nous n'avions les ouvrages du P. Bouhours, de Sorel et de Bary, qui les signalent, nous aurions peine à les distinguer du reste de la langue et ne pourrions les reconnaître qu'en recherchant la date, toujours tardive, où ils ont fait leur première apparition dans les Dictionnaires. C'est à la cour, c'est dans les cercles de Mlle de Montpensier, de Mme de Rambouillet, de Mlle et de Mme de Scudéry, de Mme Scarron, de Mme de Sévigné, de Mme de La Fayette, de Mmes de Maure, de Fiesque, de Sablé, qu'ils ont pris naissance. La Rochefoucauld, Bussy-Rabutin, Mlle de Scudéry les mirent en faveur ; ils furent puissamment secondés par tout un groupe d'écrivains retirés du monde, mais qui en avaient emporté le langage dans leur pieuse retraite, les écrivains de Port-Royal. Il faut compter aussi parmi les patrons inconscients de cet enrichissement de la langue Molière, qui fut sans contredit le plus influent, par la propagande de son théâtre.

C'est par là que Molière se confond avec les Précieux et Précieuses qui ont eu les honneurs du *Dictionnaire* de Somaize : non pas les Précieuses ridicules qu'il combattit en montrant leur sottise à l'aide des verres grossissants de la comédie, mais ces Précieuses véritables, comme il les appelle, qui figuraient confondues dans les mêmes listes.

Dans les titres mêmes de ses premières pièces, *l'Étourdi* ou *les Contre-temps, les Fâcheux,* Molière employait des mots nouvellement en vogue. Si nous pénétrons dans son texte, à chaque pas on trouve la preuve qu'il mettait un certain empressement à se servir des mots alors à la mode dans le monde de la cour, où il vivait, et des cercles où il allait « en visite ».

On sait, en effet, que Molière était reçu à la table de personnages considérables à la cour, qu'il se faisait un point d'honneur de rendre les dîners qu'il avait acceptés chez eux, qu'il donnait, avec sa troupe, de fréquentes représentations chez des particuliers, et qu'il était constamment en rapport

(1) *Œuvres de Segrais*, 1755, t. II, p. 159.

avec le monde élevé qui faisait la mode dans les habits et dans le langage.

Après les *Précieuses ridicules*, Molière s'attaqua aux *Femmes savantes*. Où les place-t-il? Est-ce dans ce monde où les femmes, riches, nobles, pouvaient et devaient presque négliger le soin de leur fortune et laisser à des intendants la direction de leur maison, ou bien dans cette classe bourgeoise où, au contraire, une Philaminte et une Bélise ne pouvaient se consacrer aux choses de l'esprit et aux études si complexes d'une philosophie qui comprenait jusqu'à l'histoire naturelle, la physique et l'astronomie, sans que ce fût au détriment de leur mari et de leurs enfants? Chrysale est un bourgeois riche, mais c'est un bourgeois; pendant que sa femme va « chercher ce qu'on fait dans la lune », qui formera aux bonnes mœurs l'esprit de ses enfants? qui fera aller son ménage? qui aura l'œil sur les gens? qui règlera la dépense avec une sage économie? Non, au milieu du monde bourgeois où elles vivent, elles n'ont pas le droit de se jeter dans l'étude de la philosophie de Descartes, comme pouvaient se le permettre Mme de Grignan, Mme de Bonnevault, Mme de Guedreville, Mme d'Outresale, Mme d'Hommecour, ou Mlle Dupré, la correspondante de Bussy-Rabutin. Et encore était-il bien utile que même ces femmes riches et titrées se meublassent l'esprit de toutes les notions, beaucoup trop précises sur certains points d'histoire naturelle, qu'on trouve dans les traités de philosophie du temps? Nous ne le pensons pas, et, si elles pouvaient se croire d'une autre pâte que celles qui étaient directement visées par Molière, nous pensons que la postérité a bien fait d'étendre la portée des coups du grand comique au delà des limites que lui-même s'était fixées.

III.

Tout en reconnaissant que Molière a été forcé, par les exigences du théâtre, d'exagérer beaucoup le langage qu'il prête aux Précieuses ridicules et que Somaize leur prête, après lui, dans ses *Dictionnaires*, nous sommes loin de lui reprocher ses attaques et de présenter leur défense; mais, la distinction étant faite entre ces *Précieuses ridicules* dont il a justement raillé le parler prétentieux, trop souvent énigmatique, et les *véritables Précieuses*, dont personne autant que lui n'a contribué à propager la langue, à répandre les néologismes; son arrêt aussi étant acquis contre ces *Femmes savantes* qui négligeaient les soins de leur ménage par amour du grec, des vers sottement galants et d'une dangereuse philosophie, nous sera-t-il permis de dire que le temps présent n'a rien qui nous empêche de regretter ces ruelles d'où la politique était bannie, où les écrivains étaient reçus avec une complète égalité, avec les plus sympathiques attentions par les personnages les plus qualifiés, où les auteurs lisaient leurs ouvrages avant de les publier, et leurs pièces avant la représentation, où ils trouvaient des conseils utiles et une protection efficace, où se formait le goût dans le choix des pensées et des expressions, où la langue était l'objet d'un tel respect et de telles études que toute expression nouvelle y était discutée, toute alliance de mots sévèrement pesée et examinée? Où trouverons-nous, je ne dis pas aujourd'hui, mais dans tout le cours de ce siècle, un salon qui ait rendu à la langue, à la littérature, aux écrivains, autant de services que les ruelles dont se moquent ceux-là seuls qui ne savent pas distinguer, à deux cents ans de distance, celle de Mme de Rambouillet de celle de Mlle Lanquet, celle de Mme de Sévigné de celle de Mlle Espagny, celle de Mme de La Fayette de celles de Mlles Bobus ou Bombon.

Un rapprochement se présente à notre esprit : deux pièces écrites de nos jours, pour ne pas parler des imitations antérieures (1), rappellent *les Précieuses ridicules* et *les Femmes savantes :* nous voulons dire *les Précieuses du jour*, par M. Émile Villars, et *le Monde où l'on s'ennuie*, par M. Édouard Pailleron.

Les Précieuses du jour, imprimées en 1866, n'ont pas été représentées; et pourquoi? Laissons l'auteur nous dire et l'objet de sa pièce et les motifs de l'interdiction :

« De plus en plus frappé du ton de mauvaise compagnie et du langage étrangement libre — de l'argot, tranchons le mot — qui, de l'atelier, du club, des boudoirs interlopes, par une contagion chaque jour plus subtile, s'introduit dans beaucoup de salons parisiens, je m'enfermai chez moi, je pris la plume et fis ma petite comédie, que j'appelai *les Précieuses du jour*.

« Il y a, en effet, entre *les Précieuses ridicules* et *les Précieuses du jour*, une analogie de contraires, si je puis m'exprimer ainsi.

« Autrefois les bourgeoises voulaient imiter, jusque dans le ridicule, les femmes de qualité : aujourd'hui les grandes dames veulent imiter les petites jusque dans l'extravagance des mises, les audaces du ton et l'épicerie du langage.

« Polyxène et Aminte cherchaient, il y a deux cents ans, « le fin du fin » : Totoche et Ninoche cherchent aujourd'hui « le chien du chien »; toute la différence est là...

« La défense arriva de jouer la pièce... parce qu'il y a là dedans de l'argot. »

Entre la ruelle où Cathos et Madelon deviennent Aminte et Polyxène, et le salon où Marthe et Nina deviennent Totoche et Ninoche, où est la supériorité? La réponse n'est pas douteuse; et si, dans deux siècles, la comparaison est faite entre le langage des *Précieuses ridicules* et celui des *Précieuses du jour*, que pensera-t-on de notre XIXe siècle?

Pénétrons, à la suite de M. Pailleron, dans *le Monde où l'on s'ennuie :* nous y trouverons la politique, l'intrigue et l'ambition; la science n'est pas le but poursuivi : c'est un moyen pour arriver; autour du savant, ce n'est pas elle qu'on recherche, c'est le savant lui-même : il n'est ni pédant ni crasseux, mais élégant et gracieux. Qu'un poète vienne : c'est devant les fauteuils vides qu'il lira sa pièce. O Corneille! combien plus on s'intéressait à vos tragédies quand vous alliez les soumettre au jugement d'Arthénice, et combien plus sincère était la bienveillance qu'on vous témoignait!

Mieux que toutes nos paroles, ces deux exemples, *les Pré-*

(1) *Les Bourgeoises de qualité*. — *La Fille savante*. — *La Coquette*, etc.

cieuses du jour, le Monde où l'on s'ennuie, feront toucher du doigt la différence des deux époques, si on les compare au point de vue de la langue et de la protection accordée au talent pour le seul talent.

CH.-L. LIVET.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La révolution de 1830 appelée « la révolte de Paris », le règne de Louis XVIII et de Charles X admirés comme laissant « l'impérissable mémoire d'une ère nouvelle créée par de nobles et volontaires sacrifices aux dépens de leurs couronnes » : lisez ces mots dans la préface des *Mémoires* du baron de Vitrolles (1), dont le premier volume vient d'être publié, et vous serez aussitôt en défiance. Le noble baron a été un fidèle serviteur, et son culte fervent pour le Roy son maître — que ce soit le sceptique Louis XVIII, le gros jacobin, comme l'appellent encore quelques légitimistes fanatiques, ou bien Charles X, très croyant en son droit divin — commande le respect. S'il faut se tenir en garde contre certains témoignages et surtout certaines appréciations de ce juge qui ne saurait être impartial, il n'en est pas moins équitable de lui donner la parole et surtout de l'écouter. Peut-être avons-nous été influencés par d'autres témoignages non moins passionnés dans l'autre sens, et c'est un devoir d'accepter ce contrepoids, qui égalisera les plateaux de la balance. C'est pour rétablir cet équilibre tout autant que pour satisfaire au vœu exprimé par l'auteur il y a trente ans, que M. Eugène Forgues avait entrepris de publier ces mémoires posthumes.

Le premier volume nous montre surtout la France fatiguée de l'Empire, maudissant la guerre qui lui a coûté le plus pur de son sang et toute prête à accueillir les Bourbons en libérateurs. La coalition qui les ramène en croupe de l'étranger n'inspire pas toute l'horreur que nous supposons. Wellington et Alexandre consolent les campagnes et les populations si longtemps victimes du Corse. Honneur à nos amis les ennemis! — Voilà ce qu'a vu et entendu le baron de Vitrolles, et cela, on pouvait, en effet, le voir et l'entendre en ne regardant que d'un œil et en n'écoutant que d'une oreille. Telle est l'attitude où il me semble être constamment quand je lis ce volume. Tout ce qui ne répond pas à ses ardents désirs, tout ce qui contrarierait ou gênerait son culte fervent, n'existe pas pour lui. Et il ne faudrait pas incriminer sa bonne foi : non, il est sincère; mais il est constamment sur les marches du trône, conseiller intime et ami dévoué de toutes les heures, et, comme disait M. Prudhomme, la vérité arrive-t-elle jusqu'au trône? Voilà l'explication.

Il est comme certains légitimistes fanatiques de ce temps-là, qui vivaient, eux, loin des Tuileries, mais ne causaient qu'avec ces Messieurs des missions et ne lisaient que *le Drapeau blanc*. C'est ainsi qu'il se fait illusion sur l'état des esprits, ou du moins considère comme général ce qui n'est que l'exception, ou même encore, pour faire une concession plus large, s'exagère la durée de certains sentiments qui seront éphémères. C'est la nation surtout qu'il semble ignorer, revenant de l'émigration et assidu aux Tuileries. Il verra mieux, paraît-il, ce qui se passe autour du trône. M. Forgues nous avertit d'avance que nous trouverons dans d'autres volumes des jugements sévères sur les choix malheureux de ministres insuffisants et de fonctionnaires incapables. Sans doute dans cette sévérité n'entrait aucune rancune. Aimons à le supposer, bien que le baron de Vitrolles, serviteur dévoué, mais méconnu, se soit vu toujours écarté quand il s'agissait d'un poste important. Il a contribué à organiser tel ministère sans pouvoir en être lui-même. Son nom prononcé, ceux à qui on avait songé à le donner pour collègue protestaient aussitôt. Nous verrons plus tard jusqu'où va la sévérité du serviteur mal récompensé. Ce premier volume n'est que la préface en quelque sorte, et nous nous bornons à l'annoncer.

II.

On demande des Philémon et des Baucis. Nous allons en avoir par milliers, de ces couples fortunés, grâce à M. Georges Barral et à son *Missel de l'amour sentimental* (1). Si tous les ménages ne jouissent pas d'une félicité sans nuages, il n'y aura pas de sa faute. Ce bréviaire des couples modèles, ce manuel des parfaits époux va faire assurément de la vie conjugale un paradis sans serpents et sans pommes. Peu importe alors que M. Naquet triomphe : la loi sur le divorce demeurera sans objet; une arme qui, à peine forgée, sera déposée au musée Cluny. A quoi bon des amputations quand on peut se préserver de tout mal sérieux par la sage hygiène indiquée par M. Barral? A peine de légers malaises, et alors : Guérissez, n'arrachez pas!

Je ne puis énumérer ici toutes ces recettes pour le bonheur conjugal. Il faudrait entrer dans trop de détails, car cette médecine préventive a prévu tous les cas. C'est ainsi qu'elle vous recommande, mesdames, d'éviter dans l'expression de votre amour les noms d'animaux et de légumes. Appeler son mari *Mon toutou chéri* ou *Mon petit radis rose* n'est pas un crime, mais c'est une faute. N'oubliez pas non plus, quand votre mari revient, vers l'heure du dîner, de ses occupations journalières, de lui sauter au cou en lui appliquant deux baisers sonores. Il n'y a pas à dire, il faut qu'ils annoncent aux échos de la maison le retour de l'époux. S'ils manquent de sonorité, c'est à refaire. C'est ainsi, et par d'autres moyens encore, tous excellents, que vous retiendrez votre mari au foyer et que vous le forcerez en même temps

---

(1) *Mémoires et relations politiques du baron de Vitrolles*, publiés, selon le vœu de l'auteur, par E. Forgues. — 1er volume. Paris, 1884. G. Charpentier.

(1) *Missel de l'amour sentimental*, par M. Georges Barral. — 1 vol. Paris, 1884. Marpon et Flammarion.

« à remplir les fonctions physiologiques et sociales qu'il déserte ». Vous tenez, n'est-ce pas, à ce qu'il remplisse ces fonctions? Suivez donc ponctuellement le manuel de M. Barral.

Et cependant, à votre place, je réclamerais un peu, au nom de ma dignité. Tout cela est fort bien, dirais-je; mais enfin pourquoi ce manuel s'adresse-t-il à nous seules? C'est donc toujours à nous de faire toutes les avances et tous les frais, ou au moins les premiers frais? Il semble, en vérité, qu'il faille reconquérir chaque jour un cœur prêt à s'échapper! Sommes-nous en Orient pour mendier ainsi un sourire du seigneur et maître et faire des agaceries à son mouchoir! Donnez-lui donc conseils et recettes, à lui aussi, ce sultan! Que lui aussi se mette un peu en frais! — Dites cela à M. Barral, mesdames, afin qu'il rédige un nouveau manuel, cette fois à l'usage des maris, qui en ont besoin plus que vous. Oh! infiniment plus besoin! Car enfin, mesdames, vous les trouvez dans votre cœur, vous, ces inspirations dont M. Barral fait des recettes; car enfin votre délicatesse naturelle, votre sensibilité... Mais je vais devenir fade.

III.

Pourquoi M. Georges Barral n'a-t-il pas publié il y a vingt ans son hygiène morale des ménages? La belle Diane de Lys aurait retenu tout d'abord en des chaînes de fleurs son époux volage, et alors elle ne serait pas allée chercher des consolations dans l'atelier de Paul Aubry, et par suite le comte n'aurait point tiré son grand pistolet de sa poche et n'aurait point occis le pauvre artiste. Sans doute nous y aurions perdu un drame de M. Dumas fils; mais ce drame n'est pas le plus précieux joyau de l'écrin. On vient de le reprendre au théâtre du Vaudeville, et il a paru vieilli. Les tirades à effet, les grands airs de bravoure comme ceux que chantent la plupart des personnages, et spécialement Taupin, ce Schaunard-Desgenais, étaient assez goûtés en ce temps-là : on s'ennuie aujourd'hui en les entendant. Nous sommes revenus et M. Dumas fils nous a ramenés lui-même au drame rapide, sobre, sans hors d'œuvre, où chaque mot est un mot nécessaire à l'action.

Si vous avez conservé un souvenir précis des aventures de la comtesse Diane de Lys, la dame aux perles, je ne sais trop pourquoi je vous raconterais celles de *Madame de Givré* (1). C'est la même histoire à quelques variantes près. Des deux côtés une femme délaissée par son mari, avec cette différence que Mme de Givré est seule parce qu'elle veut être seule. A peine mariée, elle a compris que ce cousin aimable, mais frivole, qu'elle a accepté pour mari tout en sachant bien qu'il avait laissé un peu de son cœur à tous les buissons de roses du chemin, n'était pas l'homme fort entrevu dans ses rêves, le héros devant lequel seul les femmes de grande imagination consentent à plier. Elle lui a donc dit : Retournez à vos rosiers. Cette solitude étant volontaire, Mme de Givré a moins le droit que Diane de Lys de chercher des consolations. Elle en cherche cependant. Le consolateur n'est pas cette fois un artiste; non, c'est le simple régisseur d'une modeste usine. Voyez-vous comme les grandes dames en viennent à faire bon marché de leurs préjugés aristocratiques? Le flot montant de la démocratie les a atteintes; après avoir mouillé le bout de leur pied, elles s'y sont hasardées jusqu'à la cheville, puis peu à peu jusqu'au genou; enfin voici qu'elles s'y baignent jusques et y compris la poitrine. Il leur fallait autrefois — j'entends aux duchesses du roman et du théâtre — de nobles proscrits, des héros dont le nom devait appartenir à l'histoire; puis est venu le tour des grands artistes, peintres, sculpteurs, poètes ; l'aristocratie du talent après celle de la naissance; ensuite ç'a été le règne de l'ingénieur sorti de l'École polytechnique, règne très long, trop long peut-être. Ensuite est venu l'usinier, le manufacturier, le maître de forges. Maintenant, après le patron, c'est le tour de l'employé, du commis, du régisseur. Descendra-t-on jusqu'à l'homme de peine?

Donc la noble Mme de Givré a jeté son dévolu sur le régisseur de l'usine, un homme celui-là : c'est un plaisir de voir trois cents ouvriers obéir à sa voix, à son geste, l'aimant et le craignant à la fois. Comme tous les forts, il est généreux : l'idée de séduire une noble dame soulève sa conscience. Aussi lutte-t-il et contre sa propre passion et aussi contre l'obsession d'attaques réitérées. Joseph et Mme Putiphar. Joseph va succomber enfin, car la séduction est trop irrésistible; le parfum des nobles cheveux qui veulent toujours se reposer sur une épaule prolétaire est trop enivrant; l'heure psychologique va sonner : à ce moment apparaît le marquis de Givré avec son pistolet, tout comme le comte de Lys. Déjà, comme le comte, il avait tenté de regagner le cœur de sa femme et de dévisser certain verrou, mais vainement. De même encore, dites-vous, il va tuer le séducteur séduit? Attendez un peu. La marquise a, elle aussi, un pistolet dans la main. Elle l'arme et vise au cœur son mari. Allons-nous avoir deux cadavres? Non, un seul : mais lequel? Voilà la péripétie, le grand coup de théâtre. Admirez ici la supériorité des régisseurs sur les artistes. Paul Aubry reçoit la mort; le héros de M. Henry Rabusson va au-devant d'elle. A peine a-t-il vu le geste et le pistolet de la marquise, que, voulant empêcher un meurtre odieux, il se jette devant le marquis pour lui faire un bouclier de son corps. C'est lui qu'atteint la balle homicide. Il tombe, heureux de mourir par la main de la femme aimée et en lui envoyant un dernier sourire. Ah! Paul Aubry, mon pauvre artiste, comme vous êtes distancé par ce contremaître!

Le roman de M. Rabusson, malgré ses analogies avec le drame de M. Dumas, a son originalité, grâce à ce dénouement d'abord, puis surtout à l'analyse délicate des différentes phases de sentiment par lesquelles passent les deux héros. Ils luttent, en effet, bien autrement que Paul Aubry et Diane, qui, eux, se laissent entraîner presque sans résistance au courant de la passion. Ajoutez à cet élément très distingué d'intérêt quelques silhouettes de personnages accessoires fort agréablement crayonnées.

(1) *Madame de Givré*, par Henry Rabusson. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

IV.

On m'a changé M. Charles Deslys. Il était doux; le voici violent. A qui la faute? Sans doute à M. Georges Pellerin, qu'il a pris comme collaborateur pour son œuvre nouvelle, *la Comtesse rouge* (1). Eh bien, mais cette violence n'a rien de déplaisant. Qu'est-ce que cette comtesse rouge? Une aventurière toujours courbée sur la table de jeu de Monte-Carlo et mettant obstinément sur la rouge. De là ce nom, ou ce surnom. Brusquement elle appelle sa fille, qu'elle laissait languir dans un pensionnat de Paris. Pourquoi l'appeler? C'est que le comte, longtemps à l'étranger, arrive à Monaco : il faut donc que la fille voie son père. Suivez bien! Ce père n'est pas son père. Survient un second père, un grand-duc, que le premier père lui-même reconnaît être le vrai père. Suivez toujours! Arrivée d'un troisième père qui démontre péremptoirement qu'il est le père authentique; et le second père, désolé de n'être pas le père, s'incline en pleurant devant le père nouveau. Suivez toujours! De cette démonstration péremptoire faite par le vrai père, il résulte que la mère n'est pas la mère. Elle est morte, la vraie mère, et depuis de longues années. Sur quoi, le vrai père fait passer de vie à trépas, au moyen d'un poison indien qui ne laisse pas de traces, la comtesse rouge, l'horrible comtesse rouge, la fausse mère. Justice ainsi faite, il s'exile volontairement, se condamnant à ne plus voir sa fille. Vous avez bien suivi? Vous constatez alors que la pauvre infortunée, après avoir eu une mère et trois pères, va demeurer maintenant sans père ni mère. Navrant, navrant! Cette recherche de la paternité est laborieuse; mais on s'y intéresse malgré soi.

V.

Après avoir chanté des refrains joyeux et raconté en vers de petites histoires parisiennes, M. Maurice Bouchor a conçu des desseins plus hauts. *Sursum corda!* Sans prétendre à monter jusqu'aux nuageux sommets de la philosophie comme M. Sully Prudhomme, il veut du moins s'élever jusqu'à l'échancrure où arrive, entre deux cimes, un rayon de soleil. Courage! montons, montons toujours; voici l'aube, voici l'aurore (2)! Audace heureuse. Le vers de M. Bouchor a pris une ampleur et un éclat inattendus. Ce qui est mieux encore, le poète nous émeut par le récit des luttes soutenues contre les petites passions d'autrefois, les révoltes de la chair, le vieil homme en un mot qu'on ne dépouille pas sans souffrances et sans déchirements. Je voudrais que l'espace dont je dispose me permît de citer quelques pages de ce très sympathique volume. Il y en a qui sont tout entières comme soulevées par un souffle puissant.

(1) *La Comtesse rouge*, par Charles Deslys et Georges Pellerin. — 1 vol. Paris, 1884. E. Dentu.

(2) *L'Aurore*, par Maurice Bouchor, poésies. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier.

De même, des aspirations nobles et un effort généreux pour atteindre les hauteurs dans le volume de vers de M. Adolphe Ribaux. Il est très justement nommé, ce volume, *Vers l'idéal* (1), car, si le poète n'y atteint pas toujours, il y vise constamment. Et pourquoi n'y atteint-il pas toujours? Ah! pourquoi? Des ailes à l'idée et au sentiment, pas assez peut-être au style. Une sorte de lutte entre la pensée toujours poétique et la forme, qui n'est pas tout à fait dégagée de la prose. Elle s'élance par intervalles et plane quelques instants; puis des défaillances, des lassitudes. Ce vol intermittent deviendra sans doute un vol continu : il est permis de l'espérer, et je le souhaite de grand cœur, étant fort sensible à cette pureté d'inspirations et, en quelque sorte, cette candeur chaste qui commande le respect.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Le Sénat est parvenu à nommer son bureau définitif, malgré l'abstention de la droite et de quelques membres de la majorité. MM. Humbert, Peyrat et Teisserenc de Bort, vice-présidents de 1883, ont été réélus; M. Magnin a été nommé, après ballottage, à la place de M. Calmon, vice-président sortant. Les secrétaires sont : MM. Millaud, Honnoré et Gayot, qui faisaient partie du bureau précédent; MM. Barbey et Vivenot, nommés en remplacement de MM. Paul de Rémusat et Roger-Marvaise, qui ne se présentaient pas; enfin, M. Clément, de la droite, qui a donné sa démission à la suite de cette première élection, mais a été réélu. Les questeurs sont ceux de l'an dernier : MM. Rampont (de l'Yonne), Eugène Pelletan et le général Pélissier. — M. Le Royer, en prenant possession du fauteuil, n'a prononcé que quelques paroles. Il a félicité le Sénat de son « abnégation » dans le vote *in extremis* des lois de finances; mais il a ajouté que « l'avenir était réservé ». — La Chambre haute a repris la discussion du projet de loi relatif à la création des syndicats professionnels, projet antérieurement adopté par la Chambre des députés, adopté avec modifications par le Sénat, et que la Chambre des députés a modifié de nouveau. Après les discours de MM. Marcel, Barthe, Oudet, Lalanne, Tolain, rapporteur, le renvoi de la discussion est prononcé; elle sera reprise après l'examen du budget.

Chambre des députés. — Le discours par lequel le président M. Brisson a ouvert la session parlementaire a été fort applaudi. Il a fait un chaleureux appel à la concorde et a parlé de sa « mission modératrice » qui lui sera rendue facile par la courtoisie de ses collègues. L'ordre du jour de la session a été réglé comme il suit : projet de loi sur le rattachement des services de la préfecture de police au ministère de l'intérieur; loi relative aux cris séditieux; projet de loi sur l'instruction primaire; enfin, les lois militaires, écoles d'enfants de troupe, armée coloniale, avancement, recrutement; en outre, interpellations diverses : celle de M. Proust sur les travaux du Mont-Saint-Michel, celle de M. Langlois sur le « programme économique » du gouvernement. — Dans la séance du 14, la Chambre a discuté le projet de loi sur les

(1) *Vers l'idéal*, poésies, par Adolphe Ribaux. — 1 vol. Paris, 1884. A. Lemerre.

prud'hommes mineurs. Après les discours de MM. Léon Renault, Alfred Girard et Laroche-Joubert, elle a voté par 384 voix contre 22 cette loi qui a pour objet de concilier les intérêts des patrons et des ouvriers. Mardi 15 a eu lieu l'interpellation de M. Proust relative à la conservation du Mont-Saint-Michel. Après avoir entendu MM. Raynal, ministre des travaux publics, Proust et Morel, député de la Manche, la Chambre, par 297 voix contre 160, a adopté l'ordre du jour pur et simple réclamé par le ministre. Elle a décidé, dans la même séance, sur la proposition de M. Folliet, qu'elle siégerait dorénavant le vendredi. — Commencement de la discussion du projet relatif au rattachement des services de la préfecture de police. Discours de MM. Andrieux, Ferdinand Dreyfus, rapporteur, Floquet, Delattre, de Hérédia et du ministre de l'intérieur.

Institut. — Réception de M. Pailleron à l'Académie française ; M. Camille Rousset a répondu au récipiendaire. (Le *Journal des Débats* a publié les deux discours *in extenso.*)

Espagne. — M. Castelar a prononcé, le 15, aux Cortès, un discours fort applaudi contre le voyage du roi et la politique extérieure du cabinet Sagasta. Un passage de son discours a motivé son rappel à l'ordre : « J'accuse, a-t-il dit, l'empereur d'Allemagne d'avoir voulu insulter, dans la personne de son roi, la fière nation espagnole, en se servant de lui comme d'un prétexte pour faire montre de ses sentiments hostiles à la France. »

Hongrie. — La Chambre des magnats a rejeté de nouveau, par 200 voix contre 191, le projet de loi concernant les mariages entre juifs et chrétiens.

Tunisie. — Le gouvernement espagnol a fait savoir officiellement au gouvernement français qu'il renonçait à la juridiction consulaire en Tunisie.

Question du Tonkin. — Le marquis de Tseng a envoyé au directeur de la *Deutsche Revue* une longue lettre que celui-ci a remise au comte Hatzfeldt, secrétaire des affaires étrangères d'Allemagne. Cette lettre contient des impertinences à l'adresse de la France.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. L. Ducros, agrégé de philosophie. — *Quando et quomodo Kantium Humius e dogmatico somno excitaverit.* — *Schopenhauer, les origines de sa métaphysique ou les transformations de la « chose en soi » de Kant à Schopenhauer.*

Les dogmatiques couleraient leurs jours dans un long somme, si d'aventure les sceptiques ne venaient, en leur jouant l'air du doute, les tirer de leur assoupissement sur le double oreiller du « principe de contradiction » et du « principe de raison suffisante ». Kant l'avoue : « Hume, dit-il, me réveilla enfin de mon sommeil dogmatique ! » M. Ducros place le premier réveil du philosophe vers 1765, sous l'influence des *Essais* de Hume, dont une traduction parut alors en Allemagne. Mais, un écrit de Leibniz ayant été publié en 1770, Kant tombe de nouveau en léthargie ; il en est heureusement tiré, en 1773, par un nouvel écrit de Hume, et cette fois il ne se rendort plus. — Faire du fier penseur de Kœnigsberg un être tout passif, une sorte de cire molle, docile à toutes les empreintes, est quelque peu paradoxal. L'évolution lente et méthodique de Kant, évolution allant du dogmatisme au scepticisme et du scepticisme au criticisme, semble encore la meilleure explication des mouvements de cette pensée, qui s'épuisa à la recherche de la « chose en soi ».

Après lui, toute l'école allemande s'est usée à la solution de ce problème, que Schopenhauer prétend avoir trouvée. Quelle est donc cette chose en soi ? La volonté ! Mais le vouloir, ou le désir de vivre, ne se trouve-t-il point déjà dans Spinoza ? Et, en somme, dans Kant lui-même, ne découvre-t-on pas les germes de cette théorie et n'est-ce pas là surtout qu'a puisé Schopenhauer ? C'est ainsi que M. Ducros nous montre les origines kantiennes de la métaphysique de cet esprit superbe et brutal qui traitait, avec quel mépris, on le sait, tous ses prédécesseurs, prétendant qu'il ne relevait de personne. Il confondait deux choses : l'originalité de l'esprit et l'originalité de la doctrine. On lui concédera sans peine la première de ces deux originalités ; quant à la seconde, on le voit, il n'y a que des droits bien minimes. Aussi, après avoir constaté qu'il a rendu un réel service à la philosophie allemande en la débarrassant d'un jargon barbare que Kant y avait introduit, on doit reconnaître, avec M. Ducros, que Schopenhauer, loin d'inaugurer une école nouvelle, est le dernier représentant d'une vieille école qui se clôt par lui, et dont le caractère dominant fut de se livrer à des spéculations souvent téméraires, parfois heureuses, sur « la chose en soi ».

J. Durandeau.

Faits divers

Nous avons annoncé que la *Revue d'histoire des religions* changeait de direction. Le nouveau directeur est M. Jean Réville, qui sera aidé dans sa tâche par son père, M. Albert Réville, professeur au Collège de France. MM. Barth, Bouché-Leclercq, Guyard et Tiele (de Leyde) ont déjà promis la continuation de leur précieux concours, et l'on annonce que MM. E. Renan, Foucaut et quelques autres notabilités de l'érudition contemporaine ont également promis leur collaboration. Il est inutile d'ajouter que la *Revue* restera fidèle à son principe de neutralité absolue entre toutes les écoles philosophiques ou religieuses du temps présent. Elle s'abstiendra de tout dogmatisme et ne fera que de l'histoire et de la critique historique.

— Le premier éditeur du célèbre roman de Mme Beecher Stowe a raconté récemment, dans un journal américain, qu'il aurait pu avoir le manuscrit pour 250 francs. Faute d'avoir pris la balle au bond, il paya à l'auteur en règlements successifs la somme de 100 000 francs. En un an il se vendit 320 000 exemplaires de *la Case de l'oncle Tom.*

— M. Joret, professeur à Aix, a découvert la correspondance de Law depuis sa sortie de France, en 1720, jusqu'à la fin de 1721. M. Joret se propose d'imprimer sa trouvaille.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoit. [2337]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 4. 26 JANVIER 1884.

Paris, 25 janvier 1884.

Nous avons reçu la signification suivante :

« L'an mil huit cent quatre-vingt-quatre, le vingt-trois janvier, deux heures de relevée, à la requête de M. Maxime du Camp, homme de lettres, membre de l'Académie française, demeurant à Paris, rue de Rome, n° 62, pour lequel requérant domicile est élu à Paris, rue Caumartin, n° 9, en l'étude de Me Delinon, avoué près le Tribunal civil de la Seine, j'ai, François-Victor Cobus, huissier au Tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, rue de Richelieu, 32, soussigné, signifié, dit et déclaré à M. Yung, homme de lettres, demeurant à Paris, rue de Rennes, n° 46, au nom et comme directeur du journal intitulé « la *Revue politique et littéraire* », audit domicile où étant et parlant à une femme à son service ainsi déclarée;

« Que le requérant a appris que M. Guy de Maupassant était l'auteur d'une étude sur Gustave Flaubert et que le commencement de cette étude avait paru dans le numéro de la *Revue politique et littéraire* portant la date du samedi dix-neuf janvier courant;

« Que, pour cette œuvre, ledit sieur de Maupassant s'était servi de lettres du requérant écrites par lui à son ami Gustave Flaubert et qui n'étaient nullement destinées à la publicité;

« Que M. Maxime du Camp est en droit de revendiquer la propriété de ces lettres presque toutes confidentielles et qu'il croyait, sur sa demande, avoir été détruites par son ami Flaubert;

« Mais que, tout en se réservant expressément d'user de ce droit dans la suite, il entendait quant à présent s'opposer purement et simplement à ce qu'aucune lettre écrite par lui à Gustave Flaubert ou à tout autre paraisse par fragments, citations ou en totalité, accompagnée ou non de son nom, dans un numéro ultérieur de la *Revue politique et littéraire* ou de tout autre journal, publication analogue ou livre quelconque, sans lui avoir été préalablement communiquée et sans avoir obtenu son assentiment.

« Déclarant au susnommé que par les présentes pareille défense a été faite entre les mains de Mme Comanville, née Caroline Hamard, et M. Comanville son époux, en la possession desquels étaient tombées les lettres écrites à Gustave Flaubert par le requérant, et que ce dernier prétendait leur demander compte devant les tribunaux de cette publication qu'il n'avait jamais autorisée et contre laquelle il protestait formellement;

« Lui déclarant en outre qu'au cas où une ou plusieurs lettres seraient en sa possession, le requérant lui faisait par les présentes défense expresse de s'en dessaisir en d'autres mains que les siennes jusqu'à ce qu'il ait été statué par le tribunal.

« Sous réserve de tous dommages-intérêts dans le cas où il serait passé outre à la présente défense, comme aussi pour le préjudice déjà éprouvé.

« A ce qu'il n'en ignore, et je lui ai, étant et parlant comme dessus, laissé la présente copie dont le coût est de quinze francs y compris cinq demi-feuilles de papier spécial à soixante centimes, au total : trois francs.

COBUS.

Puisque l'honorable académicien se sert du langage des huissiers, il nous permettra de relever dans sa signification une grosse hérésie juridique. Il se dit, il se croit « propriétaire » des lettres qu'il a écrites à Flaubert; c'est une erreur : les lettres sont la propriété du « destinataire » — et par conséquent des héritiers de celui-ci. Quand on s'engage dans ce que nos pères appelaient irrévérencieusement la chicane, il ne faudrait pas commencer par oublier la règle fondamentale : *Suum cuique*. Nous savons que la propriété d'une lettre n'est pas comme celle de droit commun, qu'on n'en peut user et *abuser*, que le droit de publier des lettres d'autrui est soumis à certaines restrictions; mais il ne semble pas que ces restrictions s'appliquent au cas présent (1). Une lettre écrite par M. du Camp au nom de la direction de la *Revue de Paris* était-elle tellement confidentielle? et n'est-il pas heureux qu'elle ait échappé à la destruction? M. du Camp n'a pas hésité à insérer dans ses *Souvenirs littéraires* six lettres de Flaubert parce qu'il leur trouvait une « valeur historique (2) » : la sienne n'a-t-elle pas incontestablement une « valeur littéraire »? Dans les *Souvenirs*, les jugements abondent sur les œuvres de Flaubert; les héritiers de celui-ci en possédaient un qui était tout à fait inédit : ils n'en pouvaient frustrer le public, qui ne saurait se rassasier des appréciations d'un ami tel que M. du Camp sur un écrivain tel que l'auteur de *Madame Bovary*. Il les lui faut complètes, même avec leurs contrastes s'il y en a.

Hier matin, nous avons trouvé dans le *Figaro* l'entrefilet suivant :

« La publication par la *Revue politique et littéraire* d'une ancienne lettre de M. Maxime du Camp à Gustave Flaubert, lettre relative au roman de *Madame Bovary*, vient de motiver un envoi de papier timbré, M. Maxime du Camp ne reconnaissant à personne le droit de se servir de ses lettres sans son autorisation. »

D'autre part, en insérant la signification qu'on a lue plus haut, il nous a paru utile de faire assavoir à tous journalistes, publicistes, écrivains ou autres — à ce qu'ils n'en ignorent — qu'ils recevront du papier timbré s'il leur arrive de faire paraître aucune lettre de M. du Camp, « par fragments, citations ou en totalité, accompagnée ou non de son nom, dans tout journal ou publication analogue ou livre quelconque, sans la lui avoir préalablement communiquée et avoir obtenu son assentiment »

Donc une formalité a manqué : les héritiers Flaubert ont négligé de demander une autorisation que certainement M. du Camp se serait empressé de leur accorder. Que celui qui n'a jamais commis pareil oubli leur jette la première pierre! — A commencer par M. Maxime du Camp, qui n'a pas songé à leur demander la permission pour insérer dans ses *Souvenirs* six lettres de Flaubert.

(1) On peut consulter : cours d'appel, Dijon, 1870; Toulouse, 6 juillet 1880; arrêt de la cour de cassation, 9 février 1881.

(2) *Souvenirs*, t. Ier, p. 242.

LE COMTE XAVIER

Nouvelle russe

I.

Le comte Xavier Stanitsky ouvrit les yeux juste au moment où le soleil, passant par un trou du volet, faisait un rond lumineux sur son oreiller.

La chambre était obscure, les deux fenêtres étant fermées par d'épais contrevents de bois, fixés à l'intérieur, et par une barre également de bois qu'on plaçait tous les soirs à grand renfort d'essais malheureux dans deux crampons de fer. C'était un système primitif et incommode, qui réunissait à peu près tous les désavantages; mais, depuis quatre-vingt-onze ans qu'un comte Stanitsky avait fait construire cette maison vénérable, on n'en avait jamais employé d'autre : donc, bon ou mauvais, le système de la barre de bois durerait jusqu'à ce qu'un autre Stanitsky fît bâtir une autre maison — ce qui pour l'instant offrait le plus petit nombre de probabilités possibles : un Américain n'eût pas parié là-dessus un dollar contre mille.

Mais Xavier avait de bons yeux (de père en fils, les Stanitsky avaient la vue excellente); et, de plus, le jeune comte, ayant dix-neuf ans révolus de la veille, devait y voir plus clair que jamais. Heureux âge!

Heureux âge en effet! La chambre était laide et maussade; d'affreux meubles en acajou, d'un style baroque mâtiné d'empire et d'on ne sait quoi, la meublaient sans l'orner; le lit était un simple canapé recouvert d'un tissu de crins à faire frémir la peau d'un hippopotame; mais là-dessus Xavier faisait étendre tous les soirs un tapis de peau de daim, épais et souple; son fidèle valet de chambre recouvrait la peau de draps en fine toile de Hollande; une couverture de soie complétait le coucher succinct, et le comte Xavier dormait d'un sommeil sans rêves, au milieu d'une pauvreté réelle et d'un luxe fantasmagorique.

Dès que ses yeux excellents furent ouverts, Xavier se recula un peu sur l'oreiller et s'amusa à observer les fines poussières qui dansaient dans le rayon de soleil; elles montaient et descendaient, tournaient et revenaient sur elles-mêmes, faisant beaucoup de mouvement presque sans se déplacer.

— Sont-elles bêtes, pensa Xavier, de se donner tant de mal pour si peu de résultat! Quelle leçon pour nous autres! Sachons ne travailler qu'à bon escient.

Or, comme il n'avait rien à faire de pressé ni même d'utile, le jeune comte se garda bien de remuer, et, commodément enfoncé entre le dos du divan, également couvert d'une peau de daim souple comme un gant de Saxe, et le corps dudit meuble, dans un petit angle aussi dur qu'une pierre de taille, il médita pendant cinq bonnes minutes.

Une des choses les plus extraordinaires qui soit au monde, et certainement l'une de celles que la science ne parviendra que difficilement à expliquer, c'est le plaisir que les Russes, aussi bien que les Polonais, trouvent à rester couchés sur des lits absolument inhospitaliers. Durs, étroits, dépourvus de matelas, à peine recouverts d'une couverture, ils offrent cependant à leurs propriétaires des douceurs capables de les pousser non seulement à la paresse, mais encore pendant le jour à des siestes prolongées, qui, dans de telles conditions, semblent non seulement inexplicables, mais même injustifiables.

Xavier s'allongea avec délices dans l'angle qu'il occupait : la vie lui semblait bonne, apparemment! Soudain une idée lui vint : étendant le bras vers une grosse canne à pomme d'or appuyée contre le canapé, et qui par miracle n'était point tombée, cette nuit-là, il en frappa plusieurs coups sur le plancher de sapin. C'est ainsi que de temps immémorial les Stanitsky appelaient leurs gens, dans un pays où il n'y avait point de sonnettes.

La porte s'ouvrit; un plateau apparut, porté par une créature bizarre qu'au premier aspect on ne savait trop comment classer.

C'était un être humain, de quatre pieds de haut, vêtu d'une sorte de redingote en drap jaunâtre ornée sur les côtés de poches énormes dont les gardes tombaient jusqu'à terre. Cette redingote, qui s'arrêtait à deux doigts du sol, laissait voir des pieds gigantesques, chaussés de bottes. Une tête ridée comme une très vieille pomme de reinette surmontait cet ensemble, couronnée elle-même de cheveux gris taillés en brosse, qui poussaient dru et se dressaient de tous côtés comme les piquants d'un porc-épic. Des sourcils qui avaient l'air d'une brousse australienne ne laissaient entre leur ligne et celle des cheveux qu'une mince bande de peau tannée. Le reste du visage était soi-disant rasé; mais personne n'avait jamais vu Sava rasé de frais : sa barbe datait de huit jours, d'un bout de l'année à l'autre.

Cet étrange personnage portait un plateau de tôle jadis vernie, maintenant écaillée en tous sens, et, sur ce plateau, cinq objets de vermeil d'une forme délicieuse et d'un travail exquis : la théière, le sucrier, le pot à crème, une corbeille à pain et une tasse fixée à sa soucoupe, digne des maîtres orfèvres de la Renaissance.

Sava, qui y voyait dans l'obscurité comme son homonyme le hibou, déposa le plateau sur une chaise, enleva sans se presser un des contrevents de bois, puis l'autre, les posa contre le mur, ouvrit les fenêtres, qui laissèrent entrer un torrent d'air tiède embaumé; puis reprit son plateau et s'approcha du lit.

— Bonjour, comte Xavier, dit-il en inclinant la tête si bas que son menton disparut dans les plis de sa prodigieuse cravate. Avez-vous bien dormi?

— Très bien, répondit le jeune homme d'un air distrait. Il fait chaud?

— La terre bout, répondit le vieux serviteur en déposant le plateau sur la petite table qui se trouvait près du lit.

Il se recula d'un pas pour admirer la belle ordonnance de ce déjeuner frugal; puis, mettant sa tête un peu de côté, comme un oiseau :

— Il y a des nouvelles pour mon jeune maître.

— Pas possible? fit Xavier en se versant du thé.

Il avait replié ses jambes sous lui à la façon des tailleurs, et, sans se préoccuper du drap ni de la couverture, il trônait sur son lit redevenu brusquement canapé.

— De grandes nouvelles, reprit le serviteur. Votre oncle Witchislav Stanitsky vous a ordonné de vivre longtemps.

Xavier laissa tomber sa cuillère, que Sava ramassa avec respect, essuya au bord du drap, et présenta ainsi nettoyée au jeune homme, qui dédaigna de la prendre.

— Il est mort? fit-il, traduisant ainsi la formule consacrée pour annoncer un décès.

— Il a daigné mourir, et par son testament il vous a institué héritier de tous ses biens.

Xavier, du coup, décroisa ses jambes et s'assit comme tout le monde, ses pieds nus, fins et nerveux appuyés sur la peau d'ours rongée aux mites qui lui servait de descente de lit.

— Tu rêves! dit-il à son domestique. Je ne l'ai jamais vu!

— Qu'est-ce que ça fait? répondit philosophiquement Sava.

— C'est vrai, fit Xavier d'un ton pensif; ça ne fait rien... Mais il y avait dans la maison toute une horde de parasites, menus parents, serviteurs, et le reste... Qu'est-ce qu'il a fait de ce monde-là?

— Il faut croire que ces personnes l'ennuyaient, répliqua Sava, car, un peu avant de mourir, il a daigné tous les mettre à la porte... Pauvre homme, on aurait dit qu'il n'attendait que d'avoir rempli son devoir pour rendre l'âme! Que Dieu le reçoive dans le royaume des cieux!

— Amen! fit le comte Xavier pendant que Sava se signait dévotement.

Il resta fort sérieux pendant une demi-minute. La mort est toujours une chose grave, même aux yeux d'un garçon de dix-neuf ans. Mais cette gravité ne fut pas de longue durée.

— Sava, reprit-il tout à coup, tu es sûr de ne pas l'avoir rêvé?

— Le messager est là, qui est venu convier Votre Excellence aux funérailles, répondit le vieux domestique qui semblait taillé dans un billot de chêne, tant il était raide, immobile et couleur de tan.

Xavier se dressa debout, déployant sa taille élégante et bien prise dans sa longue chemise de nuit en soie rouge du Caucase.

— Mais alors, je suis riche? fit-il avec étonnement.

— Ce n'est pas trop tôt! grommela Sava en ramassant la couverture.

— Je suis riche, mon vieux Sava, tu comprends? Nous sommes riches!

Il réfléchit un instant; puis, d'un air convaincu :

— Ce n'est pas possible, dit-il; vois-tu, on s'est trompé! Je ne peux pas être devenu riche comme ça tout d'un coup!

— Riche! la belle affaire, grommela Sava; votre père l'était bien!

— Oui, il l'était; mais je ne le suis pas; il y a longtemps qu'on n'est plus riche ici, hé! Sava?

Le vieux domestique allait dire quelque chose, mais il se retint.

— Ce messager, fit Xavier, où est-il? Vite, amène-le!

— Vous allez d'abord vous habiller, répliqua tranquillement le vieux. Vous n'allez pas le recevoir pieds nus et en chemise, je présume?

Xavier jeta un coup d'œil sur son élégant vêtement de nuit.

— C'est vrai, dit-il, ce n'est pas assez deuil. Allons, habille-moi.

— Et votre déjeuner?

— Je n'ai pas faim! Tu me coupes l'appétit avec tes nouvelles, aussi!

Un sourire grimaud passa sur le visage hérissé du bonhomme, qui se mit à la toilette de son jeune maître avec une dextérité bien étonnante chez un être aussi massif. En un quart d'heure Xavier eut passé sous l'aiguière d'argent que tenait le vieillard au-dessus de sa tête pour en laisser couler un filet d'eau toujours de la même épaisseur; puis il fut rasé, brossé, pommadé et vêtu par son singulier valet de chambre.

— Voilà, monsieur, dit celui-ci quand le comte Xavier sortit de ses mains irréprochablement correct. Et maintenant vous allez vous rendre au grand salon où vous recevrez le messager. N'oubliez pas, quoique vous ne l'ayez jamais vu et qu'il ne se soit souvenu de vous qu'à l'heure de paraître devant le Seigneur, que le défunt était un Stanitsky et votre oncle, ayant été le propre cousin germain de feu votre père le comte Abel.

Ainsi dûment stylé, le comte Xavier se rendit dans le grand salon, vaste pièce meublée dans le même goût que la chambre à coucher, et où une épinette antique rappelait seule l'idée des beaux-arts. Là, avec toutes les formes nécessaires, il fit comparaître devant lui le messager, apprit de sa bouche les tristes nouvelles, lui offrit le vin d'honneur et annonça qu'il partirait le jour même pour le château de Béla, où les funérailles devaient avoir lieu; après quoi, le jeune héritier serait mis en possession de ses biens.

Xavier croyait rêver lorsqu'il se vit dans la berline de son oncle, trop bien suspendue, car elle en donnait le mal de mer; mais la vue des pans de la redingote de Sava assis sur le siège auprès du cocher le convainquit de la réalité. Six chevaux vigoureux, sortis d'un haras renommé, enlevaient la lourde machine sur les routes poussiéreuses. Un relais attendait le voyageur au bout de soixante verstes; mais à mi-chemin on s'arrêta pour laisser reposer les nobles bêtes, et Xavier descendit pour se dégourdir les jambes.

— Voilà une voiture! fit Sava, qui tournait autour de la berline d'un air connaisseur. Ça ne ressemble pas à vos coupés du temps présent, de vrais boîtes à allumettes; ça, c'est une voiture; on n'en fait plus comme ça!

— Heureusement! murmura Xavier.

Mais il n'osa le dire trop haut, car son domestique fixait sur lui un regard sévère.

On se remit en route, et, le lendemain matin, sans vicissitudes extraordinaires, la berline monumentale déposa le jeune comte sur le perron du château de Béla.

Prévenu par un courrier, le personnel du vieux comte Stanitsky se tenait sous les armes, moralement, s'entend, avec tous les dehors de la plus profonde déférence pour le nouvel héritier. Parmi les serviteurs, quelques-uns, les plus vieux, avaient pleuré : ceux-là appartenaient à cette espèce bientôt perdue, dont les échantillons survivants sont à peu près introuvables, des domestiques attachés à leurs maîtres. Les jeunes affichaient cette tenue de suprême indifférence généralement connue sous le nom de « chic anglais ». Cependant, à la vue du jeune maître — si jeune, — une expression de contentement éclaira leurs visages. Avec le nouveau seigneur, bien sûr, les écus allaient rouler!

La cérémonie funèbre eut lieu à midi, avec un luxe inimaginable de pleureurs et pleureuses, de prêtres et d'archiprêtres, d'ornements d'église noirs bordés, semés, croisés d'argent. Le vieux comte avait toujours eu un goût pour les choses d'église et sa chapelle était célèbre à cinquante lieues à la ronde. Il fut servi selon son désir; ses funérailles furent les plus belles qu'on eût vues de longtemps.

Xavier témoignait d'une affliction très convenable, eu égard aux circonstances. Pendant la route, il s'était pris tout à coup à chérir le vieillard obstiné qui n'avait jamais voulu le voir et qui avait néanmoins fait de lui l'un des plus riches seigneurs de Podolie.

Tant de bienfaits méritaient quelque récompense. Il n'était pas au pouvoir de Xavier, ni de personne, hélas! de procurer au digne défunt autre chose que ces consolations matérielles dont les morts ne jouissent pas, mais qui satisfont l'ambition ou la vanité des survivants. Donc le jeune comte offrit quelques larmes sincères à la mémoire de son bienfaiteur, ce qui fut grandement loué par l'assistance.

Le chagrin de Xavier cependant n'était pas assez profond pour lui ôter la notion de ce qui l'entourait, et pendant la cérémonie funèbre ses yeux s'étaient tournés plus d'une fois vers le coin opposé de l'église où s'étaient groupées les femmes de la maison du défunt.

Il y en avait de tous les âges, depuis celui de la plus tendre innocence — disons cinq ans — jusqu'à celui de la décrépitude consommée. Elles pleuraient toutes également d'un cœur sincère, avec des yeux qui ne craignaient pas la rougeur des larmes, le maître qui avait toujours été bon pour elles et dont la mort mettait en question l'avenir de leur existence.

Qu'adviendrait-il, en effet, de tout ce personnel aussi nombreux qu'inutile désormais? Le jeune comte entretiendrait-il au château cette armée de femmes de charge, de blanchisseuses, de lingères, etc.? Plus d'une, tout en sanglotant dans son mouchoir, se demandait avec angoisse : « Le jeune comte portera-t-il des chemises en batiste avec jabots plissés à la main, comme l'excellent maître que nous pleurons? ou bien se fera-t-il faire son linge à Londres, ville d'ignominie, ou à Paris, ville de perdition? En ce cas, nous n'aurions plus d'autre ressource que de finir nos jours dans la misère et l'abandon. »

Xavier était loin de se douter de l'émotion que produisait dans cette horde féminine la contemplation de son col de chemise, droit, légèrement cassé aux coins, irréprochable spécimen du travail de MM. X... et Cie; cependant il plongeait son regard dans l'essaim des femmes éplorées, et, n'ayant pas son lorgnon, il n'en distinguait que mieux les traits florissants ou flétris de ces pleureuses non salariées.

L'une d'elles attira son attention plus particulièrement.

Vêtue de noir, voilée de crêpe, elle se tenait un peu à l'écart, un peu en avant, comme si elle eût eu une sorte de droit à se soustraire au contact des autres. Appartenant par son extérieur à cette catégorie de femmes dont on peut dire qu'elles n'ont pas d'âge, elle avait été très jolie dix ans, vingt ans ou trente ans plus tôt. Le temps importait peu désormais, la pauvre créature ayant visiblement renoncé depuis longtemps à conserver la beauté qu'elle avait pu avoir. Xavier, qui pendant les prières — fort longues — laissait parfois errer son attention, se demanda à quelle classe de la société devait appartenir cette personne et conclut en faveur des dames de compagnie.

Comme il la regardait une fois encore, avec un certain intérêt augmenté par la curiosité, il s'aperçut que l'objet de son attention s'était soudainement dédoublé. Ce n'était pas une femme, mais deux femmes qu'il avait sous les yeux, de la même taille, vêtues de mêmes vêtements de deuil portés avec la même grâce décente, le même maintien modeste. Seulement la plus âgée lui avait jusqu'alors caché la plus jeune, dont le joli visage n'offrait avec l'autre qu'une ressemblance indécise, ce qu'on est convenu d'appeler un air de famille.

— C'est il y a environ dix-sept ans qu'elle était jolie, se dit Xavier dont le calcul mental fut confirmé par la vue de la jeune personne. Celle-ci est la fille de celle-là, et je veux bien que le diable m'emporte si elle a plus de seize ans!

La voix du prêtre, qui entonnait le *De profundis*, ramena le jeune héritier à des pensées plus graves, et la cérémonie s'acheva sans encombre.

Par des cordes toutes neuves, roulant sur des poulies bien graissées, qui ne faisaient aucun bruit de nature à déchirer l'âme des assistants, le défunt fut descendu dans le caveau où il devait reposer à côté de ses pères, sans que rien le troublât jusqu'au jour où Xavier viendrait l'y rejoindre.

Mais la pensée de ce logis définitif ne préoccupait guère le jeune comte; il regardait la jeune fille en deuil, qui, son mouchoir blanc pressé sur sa bouche, contemplait le mouvement lent et régulier des cordes sur la poulie...

Le cercueil descendait toujours, on ne le voyait plus; mais la corde continuait à se dérouler sans bruit, et dans les yeux bleus, où les dernières larmes s'étaient arrêtées, se lisait l'indicible mélancolie d'un être jeune et charmant, éprouvé pour la première fois par le sentiment de l'irréparable.

Tout était terminé. Avec quelle convenance et quelles attentions délicates pour les nerfs des survivants! Vraiment, il faut avoir eu pendant soixante-dix ans une chapelle à soi, pour être enterré avec cette décence et ce confortable!

La foule s'écoulait peu à peu, se dirigeant vers le château, où l'attendait le banquet des funérailles.

— Quels sont ces deux femmes? demanda Xavier à son

nouveau majordome, au moment où elles passèrent devant lui, le mouchoir aux yeux et les voiles baissés.

Le majordome sourit d'un air fin, autant qu'un majordome peut se permettre de sourire au moment où il vient de rendre les derniers devoirs à son ancien maître, et juste autant qu'il doit sourire pour complaire au nouveau seigneur. C'était d'ailleurs un majordome fort avisé.

— Celles-là? dit-il d'un ton qui pouvait être considéré comme respectueux (mais aussi, dans le cas où le respect se fût montré inutile, qui pouvait passer pour une discrète raillerie). Ce ne sont pas tout à fait des dames. La plus âgée a été ménagère au château, il y a une quinzaine d'années; depuis bien longtemps elle vivait ici, mais ne faisait plus rien : c'est une demoiselle noble, Marthe Menzel.

Un petit silence suivit, afin de laisser au jeune comte le temps de se former une opinion sur la demoiselle noble, car chacun doit avoir une opinion sur le compte de chacun; puis, pour renverser cette opinion toute fraîche et encore peu solide, le majordome ajouta finement :

— Sa fille, Mlle Thécla, a seize ans seulement; elle est très bien élevée; elle sait le français et elle touche supérieurement du forté-piano. Elle ressemble beaucoup au feu comte (que Dieu ait son âme!) et ces dames ont reçu de la munificence du défunt de quoi vivre sans rien demander à personne...

Voyant que Xavier réprimait un mouvement, le majordome reprit :

— Sans porter, bien entendu, aucun préjudice à l'héritage patrimonial de M. le comte Xavier. Le défunt savait trop ce qu'on doit à la parenté, et il a avantagé ces dames sur ses économies.

— C'est bien, fit le jeune héritier.

Et il passa, la tête haute, devant ses vassaux correctement rangés pour lui faire honneur.

Le repas eut lieu comme il convient; les seigneurs des environs s'y grisèrent abominablement, suivant l'usage, et le mort, tranquille dans son caveau, dont la pierre avait été aussitôt rescellée, put se dire, si tant est qu'il se dît quelque chose, que son souvenir, dûment fêté, ne sortirait pas de longtemps de la mémoire de ceux qui avaient bu à ses funérailles.

Le jeune héritier se retrouva, le lendemain matin, la tête encore un peu vide, les idées encore un peu confuses, dans une grande chambre somptueusement meublée et fort différente de celle où il s'était éveillé l'avant-veille dans la vieille bicoque décrépite.

— Qu'est-ce que cela veut dire, Sava? demanda-t-il à son vieux domestique que son premier regard découvrit debout au pied du lit.

— Cela veut dire, monsieur le comte, répondit sans broncher le fidèle serviteur, que vous êtes propriétaire du château de Béla et de tout ce qu'il contient.

Le ton du vieux valet exprimait l'orgueil triomphant; mais son visage ridé resta impassible.

— Tout ce qu'il contient? répéta Xavier, qui s'en sentit secoué au point de sauter à bas du lit sans autre exorde, contrairement aux habitudes de toute sa vie. Tout ce qu'il contient!... La jeune fille aussi? se demanda-t-il tout bas pendant qu'un sourire à demi railleur venait à ses lèvres.

Il s'habilla avec une prestesse si extraordinaire que Sava ne put s'empêcher de grommeler :

— Si vous vous mettez sur le pied de me bousculer comme ça, dit-il, ce serait à regretter que vous eussiez fait fortune!

Cette idée sembla si comique à Xavier, qu'il s'assit à califourchon sur une chaise, les bras appuyés sur le dossier, afin de pouvoir en rire plus à son aise. Mais rien ne troublait Sava, qui se mouvait au milieu des meubles de prix avec le même flegme que jadis sur son plancher vermoulu. Le jeune homme, voyant cela, termina sa toilette et sortit sur-le-champ pour humer l'air de sa propriété.

C'était grand, c'était énorme! Des constructions en briques, en bois, en pierre, recouvertes en chaume, en planches, en tuiles, en tôle; des communs, des métairies, le haras, les granges, les réserves, des pigeonniers; des jardins, des serres, un parc; puis, au bout du parc, la forêt, la noble forêt de chênes d'un côté, de sapins de l'autre; plus loin, les étangs poissonneux; puis la rivière, presque un fleuve, et, dans ce lointain, l'horizon bleu, d'autres forêts qui lui appartenaient encore... Xavier n'en revenait point, et cependant le fardeau de sa richesse ne pesait point à ses épaules aristocratiques; tout cela représentait de l'argent, mais tout argent lui était léger : il était sûr de le dépenser bien vite.

L'air qu'on possède sent bon et jouit, surtout dans les premiers temps de la possession, de propriétés exhilarantes considérables : Xavier en fit l'expérience quand, vers onze heures, il revint des champs, une petite baguette de coudrier à la main, en guise de badine. Jamais le ciel ne lui avait semblé si pur, le soleil si chaud, la vie si bonne... Soudain, comme il entrait dans la cour d'honneur, il aperçut sur un petit perron en bois haut de quatre ou cinq marches, qui donnait accès à une maisonnette exiguë, mais assez soignée, la jeune fille de la veille, Mlle Thécla, celle que le défunt comte avait avantagée sur ses économies sans faire de tort à l'héritier du nom...

— Pauvre fille! pensa-t-il avec une sorte de remords; à vrai dire, c'est elle qui devrait être la propriétaire de tout cela... Dire que, faute d'une petite cérémonie à l'église, bien moins longue que celle d'hier, cette jolie créature se trouve vouée à la demi-misère, celle des gens qui n'ont pas le droit d'avoir l'air pauvre! C'est là qu'elle demeure, avec sa mère? Si j'allais leur faire une visite!

Xavier ne s'attardait jamais à peser le pour et le contre. A quoi bon? Ne s'aperçoit-on pas toujours qu'on a fait une bêtise alors qu'elle est faite? Pourquoi se casser la tête à des raisonnements que les moindres événements peuvent rendre inutiles? Avant de s'être demandé sous quel prétexte il se présenterait, il était déjà dans la maisonnette et frappait à la porte, qui venait de se refermer sur Thécla.

La porte se rouvrit aussitôt et l'ancienne demoiselle noble parut sur le seuil.

— Monsieur le comte, dit-elle, c'est beaucoup d'honneur...

Elle n'avait pas proféré ces quatre paroles que Xavier se disait : « J'ai fait une bêtise! »

Il avait eu bien raison de dire qu'il s'en apercevait sur-le-champ, quand ces choses-là lui arrivaient! Cependant, comme il était intelligent et bien élevé, une fois averti, il trouvait communément moyen de se tirer d'affaire.

Il l'eût fait ce jour-là comme les autres; mais, pour son malheur, ses yeux se portèrent sur Thécla, qui du fond de la chambre lui jetait un regard de biche effarouchée, et il perdit totalement contenance.

— Je suis venu, dit-il en cherchant ses mots, qui mettaient de la malice à ne pas se laisser trouver, je suis venu m'informer si vous n'aviez besoin de rien...

— De rien, monsieur le comte, répondit la mère du même son de voix digne et brisé dont elle avait prononcé la première phrase.

Xavier resta interdit, comprenant bien que, mentalement et poliment, on le priait de s'en aller... Tout à coup il prit un parti violent.

— Vous n'allez pas me mettre à la porte, dit-il avec une certaine brusquerie que rachetait la grâce de son sourire. Je suis venu dans de bonnes intentions, et il me semble que vous pourriez bien me dire d'entrer... N'est-il pas vrai..., ma cousine?

Il s'était tourné vers Thécla, dont le visage, à ce mot, se couvrit d'une rougeur délicate.

— Entrez, alors, comte Xavier, dit la mère avec un geste où la demoiselle noble se retrouvait tout entière.

Le mot hardi du jeune homme avait rompu la glace; les deux femmes le recevaient non comme un ennemi, non comme un bienfaiteur, mais comme un égal qui eût rempli vis-à-vis d'elles un devoir de politesse.

— D'ailleurs, dit tout à coup Marthe Menzel, j'aime autant que vous soyez venu, car j'aurais dû aller vous trouver... Quand devons-nous quitter Béla?

— Quitter Béla? Mais jamais de la vie! s'écria Xavier avec une sincérité touchante. Béla où vous avez vécu tant d'années, où ma cousine a reçu le jour... Béla, c'est votre maison! Qu'est-ce que vous iriez faire ailleurs qu'à Béla?

— Je n'en sais rien, dit Marthe avec un long soupir.

Elle regarda sa fille, qui, sans lever les yeux, vint se placer derrière elle et s'appuya doucement sur son épaule.

— Il y a eu un temps, reprit la femme vieillie avant l'âge, où j'avais des parents, des amis... Je n'ai plus rien de tout cela; je n'ai plus que ma fille...

— Mais moi, je suis votre parent! s'écria Xavier, ému de la tristesse résignée de la mère presque autant de la mélancolie muette de la jeune fille.

Marthe Menzel médita un instant, puis regarda le jeune homme bien en face.

— Non, comte Xavier, dit-elle, vous n'êtes pas notre parent suivant les lois du monde, et vous ne l'êtes pas non plus suivant les lois de l'Église. Nous sommes deux pauvres femmes sans protection, qui n'avons rien à réclamer de personne. Nous avons de quoi vivre : ma fille tient de la générosité de... du défunt comte une pension qui lui permettra, non de vivre sans travailler, mais au moins de n'accepter qu'une situation honorable... Cela doit nous suffire et nous suffira, sans que nous ayons besoin de vous troubler en quoi que ce soit.

Le jeune homme se sentait mal à l'aise. Marthe Menzel s'était levée, il sentait qu'il était tenu de se retirer, et pourtant il avait si grande envie de rester qu'il était prêt à se faire mettre à la porte plutôt que de comprendre à demi-mot l'invitation à s'en aller que lui adressait silencieusement l'attitude de son hôtesse.

— Je comprends, dit-il avec effort, que vous ne vouliez rien accepter de moi; comme vous le dites, je ne suis pour vous qu'un étranger. Et pourtant le ciel m'est témoin que je suis tout disposé à vous considérer comme des parentes... Je suis seul, continua-t-il avec hésitation; je n'ai plus de famille, pas plus que vous, et j'aurais trouvé quelque douceur à ne pas me sentir accueilli, dès l'abord, ici, comme l'auteur ou la cause d'un chagrin... Évidemment je ne puis pas vous forcer à me prendre sur parole, et vous ne me connaissez pas; mais, tenez, continua-t-il avec une sorte d'empressement joyeux, demandez à mon domestique Sava; il me connaît depuis ma naissance : il vous dira que je n'ai jamais fait de mal à une mouche et que ce serait une grande injustice que de me croire capable d'affliger qui que ce soit..., surtout des dames aussi bien élevées, aussi recommandables que vous.

En parlant, il s'était animé, et la joie d'une conscience honnête débordait de ses yeux brillants.

— Je vous crois, monsieur, dit Marthe avec douceur. Je vous remercie de la bonté que vous nous témoignez; cependant je ne puis oublier ce qui nous sépare...

— Dites plutôt ce qui nous unit! s'écria étourdiment Xavier.

Il s'arrêta en voyant la rougeur délicate, presque transparente, qu'il avait déjà remarquée, envahir les joues et le cou de Thécla.

— Je vous demande pardon, madame, reprit-il; je suis horriblement maladroit et pas diplomate du tout; mais je puis vous affirmer une chose : si vous vous en allez d'ici à cause de moi, je m'en irai aussi. Je ne puis supporter que par la faute d'une iniquité du destin vous soyez exilée du séjour de votre jeunesse et que Mademoiselle que voilà soit bannie du seul lieu où elle ait des souvenirs.

Marthe Menzel gardait le silence.

— Je ne veux pas vous contraindre, je n'en ai pas le droit, reprit Xavier s'échauffant de plus en plus; mais au moins promettez-moi que vous ne quitterez pas ce domaine sans m'en avoir prévenu... Je vous assure que vous me feriez beaucoup de peine : ce serait pour moi une sorte de remords...

— Soit, dit enfin Marthe, répondant à une pression de la main de Thécla. Soit; je puis vous promettre cela, monsieur. D'ailleurs, nous ne pouvons partir d'ici avant que les quarante jours du premier deuil soient expirés.

Xavier ne pouvait plus rester après cela. Il s'inclina devant les deux femmes en rapprochant ses talons l'un de l'autre

suivant la mode russe, et il sortit. Le soleil aveuglant inondait la pelouse, et cependant le jeune homme trouva au dehors le jour moins brillant que dans le petit salon exigu éclairé tout à l'heure de la douce lumière bleue des yeux de Thécla.

La journée s'acheva, pour l'héritier, dans les plus fantastiques calculs. La production des livres par un intendant qui, certes, y trouvait son compte assurait au comte Xavier un revenu annuel flottant entre cent et cent cinquante mille roubles. De tels chiffres semblaient chimériques à un homme qui depuis plusieurs années vivait, presque au jour le jour, du maigre produit d'un domaine sur lequel le plus modeste des majordomes n'eût pas trouvé à grappiller seulement de quoi payer ses peines.

Pourtant, d'un air fort digne, le nouvel héritier accepta les comptes sans broncher. Il eût été d'ailleurs fort embarrassé de les vérifier, n'ayant jamais pu savoir, si peu qu'il en eût, combien il avait de chemises. Il congédia son intendant d'un geste tout à fait noble et, dès qu'il fut seul, se livra, en présence de Sava qui, raide et gourmé, ne l'avait plus quitté depuis l'escapade de la matinée, à une série d'entrechats folâtres.

— Monsieur le comte, fit Sava sans se laisser troubler par ce spectacle réjouissant, cet homme-là vous vole.

Xavier reprit aussitôt une attitude correcte.

— Qui te l'a dit? fit-il, parodiant, sans le savoir, un mot célèbre.

— Je l'ai vu. Quand vous avez dit : « C'est bien », les coins de sa bouche se sont serrés, comme ça...

Sava fit disparaître miraculeusement ses grosses lèvres, qu'il sembla avoir avalées.

— Quand les intendants font cette figure-là, c'est que les comptes n'étaient pas en règle et que le maître ne s'en est pas aperçu.

— Qui diable t'a appris ça? fit Xavier émerveillé. Bien sûr, ce n'est pas chez moi...

— Chez feu le comte votre père, répliqua Sava en s'inclinant avec respect. Tous ses intendants ont toujours fait la même figure en le quittant, et, à sa mort, il ne possédait plus rien, excepté la maison patrimoniale où nous avons vécu jusqu'à présent.

— Ah! fit Xavier pensif.

Il médita quelques instants; mais quelles réflexions moroses pourraient tenir devant la perspective d'une fortune aussi considérable? Et puis, tout cela était en terres, en bois, en choses solides, ce que l'on appelle si sagement des valeurs immobilières; Xavier se disait qu'on les nommait ainsi parce qu'elles étaient immobiles, et tout bas il se félicita en pensant que les intendants auraient beau lui présenter des comptes d'apothicaire : s'ils mordillaient à même le revenu, ils ne mangeraient pas le fonds, en tout cas!

Après son dîner solitaire, servi dans de la vaisselle plate aux armes séculaires des Stanitsky et soigné par un chef de cuisine désireux de se faire garder par le nouveau maître, Xavier sortit pour faire un tour dans le parterre. La soirée était magnifique; un léger croissant de lune se montrait au bas du ciel clair, dans les splendeurs encore mal éteintes du soleil couchant. Le jeune homme eût donné gros pour avoir près de lui un ami, un confident, à qui révéler le monde de pensées nouvelles qui s'agitait confusément en lui; mais il était seul, absolument seul; lui non plus ne devait pas songer à quitter Béla avant l'expiration du deuil de quarante jours. Soudain il pensa aux deux femmes qu'il avait visitées le matin.

— Si j'allais leur demander une tasse de thé? se dit-il, entre voisins, cela peut se faire.

Il prit le chemin de leur maisonnette; mais, arrivé à la porte du jardin, il n'osa aller plus loin, et, retournant sur ses pas, il reprit sous les mélèzes sa promenade solitaire.

Le lendemain, c'était un dimanche. Il se rendit à l'église avec une ponctualité vraiment étonnante, et ses vassaux en conçurent la pensée qu'ils avaient un maître comme l'ancien, attentif aux choses de religion. Mais Xavier ne se souciait guère de la façon dont se chantait l'office; il attendait deux voiles de crêpe qui apparurent aux environs de l'Évangile.

Au moment où Thécla rejetait son voile en arrière, Xavier éprouva dans son cœur un mouvement si extraordinaire, qu'il en resta stupéfait.

— Qu'est ce que cela veut dire? pensa-t-il presque effrayé.

Les yeux bleus de la jeune fille l'effleurèrent sans se poser, et il se sentit inondé de joie.

— J'en suis amoureux! fut sa conclusion aussi prompte que logique.

Ayant fait ses classes partiellement à Kief et partiellement à Moscou, il connaissait déjà ce genre d'émotion; mais il n'avait jamais rien éprouvé de si violent ni de si doux.

Vainement il chercha à rencontrer une seconde fois les yeux qui lui avaient donné une commotion si bizarre; il n'y put réussir : aussi la messe lui parut-elle longue.

Vers la fin de l'après-midi, il se hasarda à faire une petite visite aux dames Menzel, et il fut reçu. Son premier trouble surmonté, il était redevenu lui-même, c'est-à-dire bon enfant et gai, autant que le permettaient les crêpes dont il était entouré.

— Vous jouez du piano, mademoiselle, m'a-t-on dit, fit-il après que la conversation, soigneusement alimentée par lui cependant, fut tombée pour la seconde fois.

— J'en jouais, répondit-elle; mais...

— Je ne vois pas votre instrument...

— Il est resté au château; c'est au château que j'en jouais, pour distraire le feu comte...

« Je vais vous le faire envoyer », allait dire Xavier; mais il se retint : un plan machiavélique venait de se former dans son esprit, et le piano lui serait un auxiliaire précieux.

— J'adore la musique, dit-il posément. Dès que les premiers neuf jours seront expirés, vous me permettrez bien de vous entendre? D'ailleurs, une plus longue oisiveté serait préjudiciable à la souplesse de votre doigté.

Il fut d'une prudence étonnante, ne disant que des paroles sensées, s'adressant principalement à Marthe et faisant preuve d'un précoce discernement dans les choses de la vie,

avec cela si visiblement jeune et ingénu malgré tous ses efforts pour paraître sage, que Marthe se sentit désarmée. C'était un enfant, rien de plus ; malgré sa fine moustache et son air mâle, la candeur de cette âme neuve se faisait jour sous la sagesse empruntée. Au bout d'une heure, elle laissa les jeunes gens causer ensemble et se contenta de les regarder, assise dans le coin du canapé.

Ils ne se disaient rien d'important, et cependant un homme expert aux aventures du cœur eût deviné sur-le-champ qu'ils étaient éperdument amoureux l'un de l'autre.

Ils s'étaient adorés à première vue, et c'était bien simple! Elle n'avait jamais vu de si beau cavalier; lui n'avait jamais rencontré charme ni beauté pareille. Avec ses yeux très bleus, ses cheveux très noirs et son teint nacré, elle idéalisait encore l'idéal de la Polonaise, si jolie, quand elle est jolie, qu'elle semble un être plus chimérique que réel. Et, par hasard, elle avait une âme délicieuse, pleine de candeur et d'ignorance. Elle avait vécu entre son vieux père, qu'elle aimait et craignait, car, quoiqu'il fût son père, il était surtout « le seigneur comte », et sa mère, pauvre bonne créature à la fois imbue de l'idée de sa déchéance, et fière d'avoir inspiré au seigneur comte assez de tendresse pour lui faire appeler « ma fille » l'enfant qu'elle lui avait donnée.

Thécla avait appris, toute petite, on ne sait comment, dans quelles conditions elle était née, et elle n'y avait rien compris, acceptant le fait accompli comme un mystère de plus dans la vie. Or pour les enfants tout est mystère ; peu curieuse de ce qui lui était interdit, la jeune fille savait que sa naissance était irrégulière, et en même temps elle adorait sa mère, qu'elle vénérait à l'égal d'une sainte. Cette créature douce et charmante ne demandait qu'à aimer. Au milieu de ses larmes, Xavier lui était apparu, et dans sa pensée elle l'avait comparé tout bas, tantôt à l'archange Michel, tantôt à saint Georges, vainqueur du dragon. Il était pour elle un personnage de légende, elle l'avait adoré; assis loin l'un de l'autre, ils se parlaient de choses banales et leurs âmes tressaillaient de joie à chaque mot sorti de leurs lèvres.

Les neuf jours passés au sein des cérémonies funèbres, où ils se rencontraient à chaque instant, Xavier alla, un beau matin, trouver ses amies (car ils étaient grands amis désormais) dans leur étroite maisonnette. Thécla lui sourit en l'apercevant, car la vue l'un de l'autre amenait irrésistiblement le sourire sur leurs visages.

— Je suis venu vous chercher, dit-il ; allons jouer du piano !

Elle le suivit, prévenant sa mère d'un mot. Ils traversèrent la pelouse et entrèrent dans le château, endormi et comme écrasé sous la chaleur du jour. Le teint transparent de la jeune fille s'était un peu rosé sous l'ardente morsure du soleil; mais la fraîcheur des grands appartements ramena bientôt à ses joues leur fraîcheur délicate. Passant devant elle, il ouvrit le grand piano découvert, devant lequel elle s'assit avec l'émotion d'une débutante à son premier concert, et soudain, sans regarder le jeune homme, les yeux à demi clos comme dans un rêve, elle attaqua la sonate *Appassionnata,* celle où Beethoven a mis le plus de cris de son âme.

Sa mère s'assit d'abord près du piano, les yeux baissés; mais bientôt les sons connus amenèrent un cortège impitoyable de souvenirs. Les larmes montèrent aux yeux de la pauvre femme et tombèrent sur le crêpe de sa robe. Honteuse de ces pleurs, devant de jeunes êtres qui ne devaient pas connaître les douleurs secrètes de son âme, elle se leva ; puis, reprenant une ancienne habitude, elle se mit à marcher lentement d'un bout à l'autre des vastes pièces qui formaient en enfilade tous les salons du rez-de-chaussée.

Le château s'étendait en une façade immense, et la promenade, aller et retour, ne durait guère moins d'un quart d'heure. Thécla jouait, mettant dans les notes passionnées qu'elle faisait vibrer tout ce que sa jeune âme ressentait depuis quelques jours de fièvre délicieuse et d'émotions divines. Quand elle frappa le dernier accord, elle leva les yeux sur Xavier, et il lut dans ce regard ingénu tout l'amour qu'il avait inspiré.

— Ma belle Thécla, lui dit-il tout bas, mon ange, je vous adore !

Elle se détournait éperdue; il lui prit la main et la posa contre ses lèvres brûlantes. Elle resta un instant immobile, puis voulut se lever : il la retint.

— Jouez encore, dit-il; jouez quelque chose d'heureux, comme vous et moi.

Elle obéit; les chansons sans paroles se succédèrent sous ses doigts pendant que sa mère marchait lentement d'un bout à l'autre des longues salles, évoquant les souvenirs de sa jeunesse, veuve sans l'être, étrangère désormais à cette demeure qui était pourtant son seul asile...

Les sons cessèrent et Thécla vint à elle : soudain la jeune fille s'était souvenue de ces marches interminables qu'accomplissait sa mère autrefois pendant les sommeils entrecoupés du vieux comte. Il aimait à entendre la double musique des doigts légers de sa fille sur le piano et des longues jupes traînantes de Marthe sur le parquet; le froufrou de la robe s'unissait aux sons pour lui donner toute la saveur de la famille, toute la poésie du foyer. Passant silencieusement son bras sous celui de sa mère, dont les yeux débordaient de larmes, Thécla l'emmena comme on emmène un enfant. Elle avait eu honte d'être heureuse, la pauvre fille, pendant que sa mère menait le deuil de sa vie, et son regard s'était dérobé à celui de Xavier pendant qu'elle lui abandonnait sa main. Les deux femmes rentrèrent chez elles sans que le jeune comte osât les suivre.

Le lendemain, il retourna les chercher. Cette heure de musique lui devint nécessaire comme le pain quotidien de son amour. Il ne se demandait pas ce qui en adviendrait, il ne voyait pas au delà de l'heure présente; d'ailleurs, dans cette vie nouvelle, tout ne lui semblait-il pas transitoire et fantastique?

Marthe était sans méfiance et sans projets. Cette femme, qui n'avait jamais connu le monde, en ignorait les dangers et les perfidies. La grande liberté de la vie, qui dans ces pays autorise entre jeunes gens et jeunes filles une familiarité innocente, expliquait le plaisir tout naturel que Xavier trouvait auprès de Thécla.

Pendant une quinzaine de jours, ces trois êtres, aussi ignorants de la vie l'un que l'autre, se laissèrent ainsi entraîner par le flot égal et doux qui les portait mystérieusement vers des rives inconnues; Xavier baisait de temps en temps la main de Thécla et ne lui parlait presque plus depuis que la musique servait entre eux d'intermédiaire passionné; cette béatitude troublée suffisait à les maintenir dans le rêve, pendant que Marthe cheminait affaissée sous le poids de ses souvenirs.

Un jour, Thécla s'étant attardée à quelque morceau favori, le sommelier vint annoncer que le déjeuner était servi.

— Mesdames, s'écria Xavier, quelle excellente idée! Déjeunons ensemble. Vite, deux couverts de plus!

Le domestique s'éloigna à pas muets. Les deux femmes hésitaient; Xavier les entraîna vers la salle à manger.

Le repas ne leur donna point la gaieté qu'ils en attendaient; tristes et embarrassées, les dames Menzel souffraient de leur situation, qui n'était point l'ancienne et qui ne pouvait pas être la nouvelle. A peine le dessert était-il servi qu'elles se levèrent pour se retirer, et Xavier n'osa les retenir.

Comme elles passaient dans le vestibule, un des valets dit méchamment à l'autre :

— Le vieux comte n'a pas seulement légué ses biens a notre jeune maître; il lui a aussi laissé ses habitudes...

Marthe avait entendu et compris. Elle pressa le pas. Thécla, qui ne se doutait de rien, la suivit presque en courant.

— Qu'y a-t-il, mère? dit-elle au moment où, tout essoufflées, elles arrivaient à la maison.

— Il faut nous en aller d'ici, mon enfant, répondit la mère en pressant sa fille dans ses bras.

— Pourquoi? fit Thécla qui se sentit défaillir.

— Parce que je ne veux pas que tu souffres comme moi, que tu sois méprisée comme moi... O ma fille, j'ai peut-être trop tardé... Le jeune comte ne t'a jamais dit qu'il t'aimait?

Thécla ne savait pas mentir.

— Ma mère, fit-elle en rougissant, il me l'a dit.

— Qu'as-tu répondu?

— Rien.

D'un regard Marthe fouilla jusqu'au fond de l'âme de son enfant et poussa un grand soupir de soulagement.

— Nous partirons demain matin, pendant qu'il dormira. Tu me promets de ne pas le lui dire?...

Plus blanche que la rose blanche offerte le matin même par Xavier et qu'elle portait à son corsage, Thécla répondit :

— Si je ne dois pas le lui dire, je ne le lui dirai pas; mais, ma mère, j'en mourrai de chagrin.

Marthe la regarda avec une grande pitié.

— Pauvre petite! soupira-t-elle; mais, vois-tu, ma fille, je te le dis : mieux vaudrait mourir de chagrin que de vivre comme j'ai vécu...

Le lendemain, quand Xavier vint chercher ses amies pour l'heure de la musique, la maisonnette était vide.

HENRY GRÉVILLE.

(*La fin au prochain numero.*)

ÉTUDES NOUVELLES SUR RACINE

« Bérénice »

Les dessous de la pièce. — Marie Mancini. — Madame, duchesse d'Orléans. — Histoire de l'une et de l'autre, par Mme de La Fayette. — Mlle de La Vallière. — Le roman de Segrais. — *Tite et Bérénice* de Corneille (1).

Bérénice est une des pièces les plus faibles de Racine, et cependant la plus racinienne. C'est la veine naturelle de son talent coulant de source sans effort. La pièce précédente, toute remplie de beautés sévères, n'avait eu à l'origine que huit représentations; celle-ci, qui assurément ne dut pas coûter autant de travail, fut jouée plus de trente fois de suite (c'était comme cent aujourd'hui) et obtint un succès de larmes, une vogue extraordinaire. Ajoutez-y des discussions, des brochures pour et contre, des parodies bouffonnes à la Comédie Italienne, enfin tout ce qui constitue un grand succès. Tels sont les hasards du théâtre.

Hasards? Oui et non. C'est que le nombre des connaisseurs et des personnes qui pensent est et sera toujours moins grand que celui des gens prompts à s'émouvoir et trouvant plaisir, comme Racine lui-même, à pleurer. C'est aussi que le plus puissant mobile dramatique est et sera toujours l'amour.

Cela ne signifie pas que Boileau, si Racine l'eût consulté sur le projet et sur l'exécution de cette pièce, y eût donné son approbation. Il eût tenté plutôt de l'arrêter sur cette pente. En effet, apprenant que son ami, à la demande de Madame (2), s'était engagé à traiter ce sujet : « Ah! si je m'y étais trouvé, dit-il, je l'aurais bien empêché de donner sa parole! » C'est sans doute qu'il jugeait le sujet trop mince. Un amant et une maîtresse qui se séparent, est-ce matière à tragédie? Tout au plus cette victoire remportée sur l'amour le plus tendre peut-elle être le sujet d'une sorte d'élégie dialoguée. Élégie héroïque, noble et charmante sous la plume de Racine. Les trois personnages de la pièce, s'ils n'ont pas toujours un langage tragique, ont du moins une façon de penser élevée : ce sont des âmes généreuses. « Ils sont héros par le cœur et les sentiments, et semblent disputer entre eux de grandeur d'âme (3). » Si le thème, cinq actes durant, est toujours le même, les variations en sont modulées avec une grâce infinie. Mais cela ne suffit pas : il faut de l'action au théâtre, et ici l'action manque. Qu'est-ce donc qui fit le succès de la pièce? C'est que, sous les noms de Bérénice et de Titus, tout le monde entendait et voyait Louis XIV avec Madame elle-même. Elle avait fait proposer secrètement ce sujet à Racine et à Corneille, à l'insu l'un de l'autre, curieuse

(1) Cette leçon, détachée du cours de M. Emile Deschanel au Collège de France sur *le théâtre de Racine*, fait partie de la deuxième série du *Romantisme des classiques* qui paraîtra ces jours-ci, en deux volumes, à la librairie Calmann Lévy.

(2) Henriette, duchesse d'Orléans, belle-sœur du Roi.

(3) Geoffroy, *Cours de littérature dramatique*.

de voir mettre sur la scène par deux grands poètes ce qui était en partie sa propre histoire. « Elle se ressouvenait, dit Voltaire, des sentiments qu'elle avait eus longtemps pour le Roi et du goût vif de ce prince pour elle. » Le danger de cette passion, la crainte de porter le trouble dans la famille royale, les noms de beau-frère et de belle-sœur, leur conseillèrent la prudence et peut-être la sagesse. Dans quelle mesure? Il est difficile de le savoir. « Mais il resta dans leur cœur une inclination secrète, toujours chère à l'un et à l'autre. Ce sont ces sentiments qu'elle souhaita de voir développer sur la scène, autant pour sa consolation que pour son amusement. Elle chargea le marquis de Dangeau, confident de ses amours avec le Roi, d'engager secrètement Corneille et Racine à travailler l'un et l'autre sur ce sujet, qui paraissait si peu fait pour le théâtre. Les deux pièces furent composées dans l'année 1670, sans qu'aucun des deux sût qu'il avait un rival. Elles furent jouées en même temps sur la fin de la même année, celle de Racine à l'hôtel de Bourgogne, et celle de Corneille au Palais-Royal. »

Ce que Voltaire aurait pu ajouter, c'est que Madame ne vit jouer ni l'une ni l'autre : car elle mourut auparavant, le 30 juin 1670, à vingt-six ans, de cette mort subite et foudroyante que Bossuet, en la déplorant, a rendue célèbre à jamais : « O nuit désastreuse! ô nuit effroyable où retentit tout à coup comme un éclat de tonnerre cette étonnante nouvelle : *Madame se meurt! Madame est morte!...* La voilà, malgré ce grand cœur, cette princesse si admirée et si chérie! la voilà, telle que la mort nous l'a faite!... »

I.

Racine a fort poétisé l'histoire de Titus et de Bérénice. Le vrai Titus est un peu différent de celui qu'on a coutume d'admirer (1). Cet empereur à qui la légende prête tant de vertus semblait plutôt, s'il ne fût mort avant la fin de la troisième année de son règne, annoncer un autre Néron. Quant à Bérénice, il est avéré que cette reine juive avait dix ans de plus que Titus et qu'elle approchait de la cinquantaine lorsqu'il la renvoya dans son pays. D'où vient que Racine, ordinairement fidèle à l'histoire dans les choses essentielles, a changé tout cela?

Segrais avait commencé à publier, sur cet épisode de Titus et de Bérénice, un roman, dont les deux premières parties, en quatre volumes, parurent en 1650 (2). Il est probable que Madame l'avait lu et s'y était intéressée en y trouvant des traits de ressemblance avec sa propre histoire. Toute cette société, faite à l'image de l'hôtel de Rambouillet, avait le goût du galant et du tendre. Une telle aventure d'amour était pour lui plaire; on n'alla point chercher si elle était conforme à la vérité historique : elle charma les imaginations. De ce roman Racine ne prit que la légende, la donnée idéale : le triomphe du devoir sur l'amour. Corneille, malheureusement, ne s'en tint pas là : il en prit même les personnages secondaires, l'imbroglio obscur et froid; j'en dirai tout à l'heure ce qui sera nécessaire.

Au lieu d'analyser la pièce de Racine, dont le fond est si mince, j'aime mieux, sauf à dire ensuite quelques mots des mérites de style qui la relèvent, vous présenter, d'après Mme de La Fayette qui reçut les confidences de la duchesse d'Orléans, des détails intéressants sur ces sentiments mutuels de Madame et du roi son beau-frère. C'est un des dessous de *Bérénice;* et, puisque nous étudions le XVIIe siècle, cela nous fera pénétrer plus avant et très agréablement dans cette étude.

En outre, quoique Voltaire indique seulement le personnage de Madame comme ayant servi de modèle à celui de Bérénice, en réalité Racine a mêlé dans ce rôle plusieurs souvenirs différents, ceux de Madame et ceux de Marie Mancini, les uns et les autres se rapportant également à Louis XIV. Et il se trouve que Mme de La Fayette a parlé de ces deux aventures romanesques, sans toutefois faire allusion à la pièce de Racine ni à celle de Corneille. Voilà donc, outre le roman de Segrais, les réalités de l'une et de l'autre pièce, les choses que tous les spectateurs avaient dans l'esprit en y assistant. Ajoutons à la double légende de Marie Mancini et de Madame, que celle-ci avait été liée avec celle-là par une amitié d'enfance; si bien que les deux modèles pouvaient se confondre dans l'imagination du poète et dans celle du public aussi bien que dans les souvenirs du Roi — et cela avec d'autres allusions peut-être encore, que nous allons rencontrer.

Il est nécessaire, pour suivre l'ordre des temps, de rappeler d'abord ce qui regarde Marie Mancini, une de ces fameuses nièces du cardinal Mazarin dont trois au moins plurent successivement au Roi. Premièrement, dès sa plus tendre jeunesse, il avait aimé Olympe Mancini, qui était la troisième nièce. En second lieu, il fut très captivé par la quatrième, Marie Mancini : elle prit sur lui tant d'empire, qu'il faillit l'épouser et en faire une reine de France, comme Titus dans la pièce de Racine est sur le point de faire de Bérénice une impératrice romaine. Nous allons revenir à cette quatrième nièce; mais je veux rappeler auparavant, pour achever la série, qu'en troisième lieu le roi, même après son mariage avec l'Infante, s'occupa fort d'Hortense Mancini, la plus belle de toutes, et qui était mariée au marquis de La Meilleraye. Les curieux observaient que le roi allait souvent au palais Mazarin, et Mme de La Fayette dit à ce propos : « Comme on voyait souvent le Roi aller au palais Mazarin, où Marie de Mancini logeait avec Hortense sa sœur, on ne savait s'il y était conduit par les restes de son ancienne flamme ou par les étincelles d'une nouvelle que les yeux de Mme de Mazarin étaient bien capables d'allumer. C'était non seulement la plus belle des nièces du cardinal, mais aussi une des plus parfaites beautés de la cour. Il ne lui manquait que de l'esprit pour être accomplie et pour lui donner la vivacité qu'elle n'avait pas. Ce défaut même n'en était pas un pour

(1) Voy. Beulé, *Revue des Deux Mondes*, 1er décembre 1869.

(2) Chez Toussaint Quinet, à Paris, au Palais, sous la montée de la cour des Aides. — Voir N. M. Bernardin, *Théâtre de Racine*, tome III.

tout le monde, et beaucoup de gens trouvaient son air languissant et sa négligence capables de se faire aimer. Ainsi les opinions se portaient aisément à croire que le Roi lui en voulait (1), et que l'ascendant du cardinal (2) garderait encore son cœur dans sa famille (3). »

Quant à celle qui fut si près d'épouser le Roi, revenons maintenant à elle, puisqu'elle est en partie l'original de *Bérénice*. Voici comment elle avait su prendre ce prince, et fort longtemps le retenir. On sait que le Roi « était plus sensible à l'attachement qu'on avait pour lui, qu'à l'agrément et au mérite des personnes (4) ». Pendant la campagne de 1658, il fut atteint à Calais de la variole; Mlle Marie Mancini témoigna tant d'inquiétude de sa maladie que, lorsqu'il commença à se mieux porter, tout le monde lui parla des alarmes qu'elle avait fait voir. C'était peut-être bien sur quoi elle comptait : le Roi s'attacha à elle. Elle « s'en rendit maîtresse si absolue que, pendant le temps où l'on commençait à traiter de la paix avec l'Espagne et du mariage avec l'Infante, il demanda au cardinal la permission de l'épouser et témoigna ensuite par toutes ses actions qu'il le souhaitait. Le cardinal déclara au Roi qu'il ne consentirait jamais à lui laisser faire une alliance si disproportionnée et que, s'il la faisait de son autorité absolue, il lui demanderait à l'heure même la permission de se retirer hors de France. La résistance du cardinal étonna le Roi et lui fit peut-être faire des réflexions qui ralentirent la violence de son amour (5). » En même temps, Mazarin fit partir sa nièce pour Brouage, petite ville de la basse Saintonge. « Le Roi, dit Mme de La Fayette, en fut aussi affligé que le peut être un amant à qui l'on ôte sa maîtresse. Mais Mlle de Mancini, qui ne se contentait pas des mouvements de son cœur et qui aurait voulu qu'il eût témoigné son amour par des actions d'autorité, lui reprocha, en lui voyant répandre des larmes lorsqu'elle monta en carrosse, « qu'il pleurait, et que pourtant il était le maître (6) »! Ces reproches ne l'obligèrent pas à le vouloir être; il la laissa partir, quelque affligé qu'il fût, lui promettant néanmoins qu'il ne consentirait jamais au mariage d'Espagne et qu'il n'abandonnerait pas le dessein de l'épouser. Toute la Cour partit quelque temps après pour aller à Bordeaux, afin d'être plus près du lieu où l'on traitait la paix. Le Roi vit Mlle de Mancini à Saint-Jean-d'Angély; il en parut plus amoureux que jamais dans le peu de moments qu'il eut à être avec elle, et lui promit toujours la même fidélité. Le temps, l'absence et la raison le firent enfin manquer à sa promesse; et, quand le traité fut achevé, il l'alla signer à l'île de la Conférence (1), et prendre l'Infante d'Espagne des mains du roi son père, pour la faire reine de France dès le lendemain. La Cour revint ensuite à Paris. Le cardinal, qui ne craignait plus rien, y fit aussi revenir ses nièces. Mlle de Mancini était outrée de rage et de désespoir : elle trouvait qu'elle avait perdu en même temps un amant fort aimable et la plus belle couronne de l'univers. Un esprit plus modéré que le sien aurait eu de la peine à ne pas s'emporter dans une semblable occasion; aussi s'était-elle abandonnée à la rage et à la colère (2).

Plus tard, le cardinal son oncle lui ayant trouvé un mari — un Colonna, connétable italien, — force lui fut bien de se résigner; mais ce ne fut qu'après la mort de l'oncle, et elle partit pour l'Italie, où, s'il faut en croire Saint-Simon, elle mena une vie assez folle. Plus tard encore, elle revint en France, vieille et obscure, sans réveiller l'attention, et de là passa en Espagne, où elle mourut (3).

Voilà ce qui se rapporte à Mlle Marie Mancini, le premier modèle qui servit à composer la figure de Bérénice — non pour le désintéressement et la magnanimité. Voici maintenant ce qui regarde le second : Madame, duchesse d'Orléans. Vous connaissez et vous aimez cette charmante Henriette, princesse d'Angleterre, fille de Charles Ier et d'Henriette de France, celle-ci fille d'Henri IV et de Marie de Médicis. Au moment où elle venait de naître à Exeter, en 1644, sa mère à peine remise et relevée avait dû se sauver en France; autrement, qui peut savoir si elle n'eût pas, cinq ans plus tard, été décapitée avec le roi son mari? La mère et la fille furent logées d'abord au Louvre, mais si pauvrement que, pendant l'hiver, la reine d'Angleterre était forcée bien souvent de rester au lit toute la matinée, faute d'un fagot pour faire du feu. L'enfance d'Henriette d'Angleterre fut assez triste; mais, à cette éducation un peu dure, à travers la disgrâce, la fuite, les angoisses, la pauvreté de la reine sa mère, la jeune princesse gagna d'être plus humaine; ce que Mme de La Fayette, dans l'*Histoire* qu'elle a commencée d'elle, exprime ainsi : « Elle fut la seule de tous les enfants de la reine sa mère qui se trouva auprès d'elle pendant sa disgrâce. Cette reine s'appliqua tout entière au soin de son éducation, et, le malheur de ses affaires la faisant plutôt vivre en personne privée qu'en souveraine, cette jeune princesse prit toutes les lumières, toute la civilité et toute l'humanité des conditions ordinaires, et conserva dans son cœur et dans sa personne toutes les grandeurs de sa naissance royale. »

Elle avait à peine quatorze ans, que l'on songea à la marier. La reine, mère de Louis XIV, parut souhaiter que son fils

(1) Cette expression se prenait alors en bonne comme en mauvaise part.

(2) « Après sa mort, son ombre était encore la maîtresse de toutes choses, et il paraissait que le roi ne pensait à se conduire que par les sentiments qu'il lui avait inspirés. » Mme de La Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*.

(3) C'est-à-dire, le cœur du Roi dans la famille du cardinal.

(4) Mme de La Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, première partie.

(5) Mme de La Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, première partie.

(6) Ce trait se retrouve dans la pièce de Racine, acte IV, scène v :

Vous êtes empereur, seigneur, et vous pleurez

(1) Le 6 juin 1660. — Cette île, sur la petite rivière de la Bidassoa, qui sépare l'Espagne de la France, s'appelait auparavant l'île des Faisans et prit de là son nouveau nom.

(2) Mme de La Fayette, *Histoire d'Henriette d'Angleterre*, première partie.

(3) Voy. dans la *Revue* du 24 février 1883 : *Une illustre Aventurière, Marie Mancini, Connétable Colonna*, par M. Ch.-L. Livet.

l'épousât; mais celui-ci, la trouvant trop jeune, ou par d'autres motifs, ne voulut point. A dix-sept ans, elle épousa le frère du roi, Philippe d'Orléans, *Monsieur*, et dès lors fut nommée *Madame*.

Était-ce par je ne sais quelle crainte superstitieuse que Louis XIV n'avait pas voulu épouser la fille d'un roi dont « la majesté violée », comme parle Bossuet, avait passé du trône à l'échafaud? L'idée de la mort, même naturelle, lui causait tant d'horreur, qu'il déserta le château de Saint-Germain parce que de la terrasse il apercevait à l'horizon le clocher de Saint-Denis, où se trouvent les tombeaux des rois. Toujours est-il qu'après avoir refusé d'épouser cette princesse quand il était libre, il prit du goût pour elle quand il ne le fut plus, et qu'elle aussi fut devenue la femme du prince son frère. L'inclination mutuelle du roi et de Madame éclata à Fontainebleau dans l'été de 1661. Mais, ainsi qu'elle-même l'a dit avec force et avec tristesse, « le roi n'était pas de ces gens à rendre heureux ceux qu'il voulait le mieux traiter ». Par son égoïsme et son inconstance il ne tardait guère à blesser et à affliger celles qu'il distinguait le plus.

D'autre part, c'était sans amour que Monsieur s'était laissé marier. Cependant, dit Mme de La Fayette, « la princesse d'Angleterre possédait au souverain degré le don de plaire et ce qu'on appelle grâces. Les charmes étaient répandus en toute sa personne, dans ses actions et dans son esprit; et jamais princesse n'a été si également capable de se faire aimer des hommes et adorer des femmes... Monsieur (lorsqu'il lui fut fiancé) alla au-devant d'elle avec tous les empressements imaginables et continua jusqu'à son mariage à lui rendre des devoirs, auxquels il ne manquait que l'amour. Mais le miracle d'enflammer le cœur de ce prince n'était réservé à aucune femme du monde. »

Cependant Monsieur, sans être amoureux de sa femme, ne laissait pas d'en être fort jaloux, avant même qu'elle ne lui en donnât sujet par des légèretés et des galanteries (dans le sens où l'on entendait alors ce mot, c'est-à-dire seulement intrigues romanesques et platoniques). Elle en eut, à la vérité, de fort actives et fort suivies, tantôt avec le Roi, tantôt avec le comte de Guiche, tantôt avec le marquis de Vardes. Toute cette cour oisive ne connaissait d'autre passe-temps que les intrigues d'ambition et les aventures d'amour. Il était difficile qu'une princesse jeune et brillante ne se laissât pas un peu étourdir par le tourbillon d'hommages et d'adorations dont elle était entourée. Elle avait de l'esprit, et on en avait autour d'elle. Où est la limite de l'esprit galant, comme on l'entendait alors, et du sentiment? Sait-on bien toujours si c'est seulement l'esprit et l'imagination qui parlent?

Il n'est pas facile de deviner jusqu'à quel point la jalousie de Monsieur fut enfin justifiée par les distractions de Madame. Il est vrai qu'à son lit de mort, dans un moment où l'on ne doit pas mentir, elle lui dit : « Monsieur, je ne vous ai jamais manqué. » Mais peut-être ne faut-il pas trop presser ce mot.

Quoi qu'il en soit, c'est sur l'invitation de la princesse elle-même que Mme de La Fayette, sa confidente, raconte avec beaucoup de grâce, de délicatesse et d'art, les diverses coquetteries de Madame, de manière à laisser entrevoir la vérité sans blesser les bienséances, qui, du reste, accordaient un peu plus à la nature en ce temps-là qu'aujourd'hui.

« Après quelque séjour à Paris (à la suite de leur mariage), Monsieur et Madame, dit-elle, s'en allèrent à Fontainebleau. Madame y porta la joie et les plaisirs. Le Roi connut, en la voyant de plus près, combien il avait été injuste en ne la trouvant pas la plus belle personne du monde. Il s'attacha fort à elle et lui témoigna une complaisance extrême. Elle disposait de toutes les parties de divertissement; elles se faisaient toutes pour elle, et il paraissait que le Roi n'y avait de plaisir que par celui qu'elle en recevait. C'était dans le milieu de l'été : Madame s'allait baigner tous les jours; elle partait en carrosse, à cause de la chaleur, et revenait à cheval, suivie de toutes les dames, habillées galamment, avec mille plumes sur leur tête, accompagnées du Roi et de la jeunesse de la Cour. Après souper, on montait dans des calèches, et, au bruit des violons, on s'allait promener une partie de la nuit autour du canal.

« L'attachement que le Roi avait pour Madame commença bientôt à faire du bruit et à être interprété diversement. La reine mère en eut d'abord beaucoup de chagrin : il lui parut que Madame lui ôtait absolument le Roi, et qu'il lui donnait toutes les heures qui avaient accoutumé d'être pour elle... »

Voilà en quelque sorte le premier acte de cette liaison. En voici, deux pages plus loin, le second, avec une péripétie et un personnage nouveau :

« Le Roi et Madame, sans s'expliquer entre eux de ce qu'ils sentaient l'un pour l'autre, continuèrent de vivre d'une manière qui ne laissait douter à personne qu'il n'y eût entre eux plus que l'amitié. Le bruit s'en augmenta fort; et la reine mère et Monsieur en parlèrent si fortement au Roi et à Madame, qu'ils commencèrent à ouvrir les yeux et à faire peut-être des réflexions qu'ils n'avaient point encore faites. Enfin, ils résolurent de faire cesser ce grand bruit; et, par quelque motif que ce pût être, ils convinrent entre eux que le Roi ferait l'amoureux de quelque personne de la Cour. Ils jetèrent les yeux sur celles qui paraissaient les plus propres à ce dessein et choisirent, entre autres, Mlle de Pons, parente du maréchal d'Albret, et qui, pour être nouvellement venue de province, n'avait pas toute l'habileté imaginable. Ils jetèrent aussi les yeux sur Chémerault, une des filles de la Reine, fort coquette, et sur La Vallière, qui était une fille de Madame, fort jolie, fort douce et fort naïve. La fortune de cette fille était médiocre : sa mère s'était remariée à Saint-Remy, premier maître d'hôtel de M. le duc d'Orléans; ainsi elle avait presque toujours été à Orléans ou à Blois. Elle se trouvait très heureuse d'être auprès de Madame. Tout le monde la trouvait jolie : plusieurs jeunes gens avaient pensé à s'en faire aimer; le comte de Guiche s'y était attaché plus que les autres; il en paraissait encore tout occupé, lorsque le Roi la choisit pour une de celles dont il voulait éblouir le public. De concert avec Madame, il commença non seulement à faire l'amoureux d'une des trois qu'ils avaient choisies, mais de toutes les trois ensemble.

« Il ne fut pas longtemps sans prendre parti : son cœur se détermina en faveur de La Vallière; et, quoiqu'il ne laissât pas de dire des douceurs aux autres et d'avoir même un commerce assez réglé avec Chémerault, La Vallière eut tous ses soins et toutes ses assiduités. Le comte de Guiche, qui n'était pas assez amoureux pour s'opiniâtrer contre un rival si redoutable, l'abandonna et se brouilla avec elle, en lui disant des choses assez désagréables. »

Est-il bien vrai que tout cela entièrement eût été convenu entre le Roi et Madame? Il faut avouer que la convention, si elle fut proposée par le Roi et si elle l'accepta, avait bien son danger pour elle. Où était la limite de ces feintes amoureuses? Ce devait être, en tout cas, une limite variable et flottante au jour le jour. Le Roi était peut-être de bonne foi d'abord; mais l'occasion, l'herbe tendre... J'inclinerais à supposer que Madame, pour ménager son amour-propre, a un peu arrangé les choses aux yeux de sa confidente et de ceux qui pourraient lire un jour l'*Histoire* écrite par elle presque sous sa dictée (1).

Ici se dessine le troisième modèle de la figure de Bérénice. « Madame vit avec quelque chagrin que le Roi s'attachait véritablement à La Vallière. Ce n'est peut-être pas qu'elle en eût ce qu'on pourrait appeler de la jalousie; mais elle eût été bien aise qu'il n'eût pas eu de véritable passion, et qu'il eût conservé pour elle une sorte d'attachement qui, sans avoir la violence de l'amour, en eût la complaisance et l'agrément. » Cela est finement présenté et semble être encore un de ces tours adroits faits pour ménager la fierté de Madame. La princesse avait raison de dire à l'historienne choisie par elle : « Vous écrivez bien. » — Voici la fin de cette double et triple intrigue : « Cependant l'attachement du Roi pour La Vallière augmentait toujours; il faisait beaucoup de progrès auprès d'elle. Ils gardaient beaucoup de mesures. Il ne la voyait pas chez Madame et dans les promenades du jour; mais, à la promenade du soir, il sortait de la calèche de Madame et s'allait mettre près de celle de La Vallière, dont la portière était abattue; et, comme c'était dans l'obscurité de la nuit, il lui parlait avec beaucoup de commodité. »

Madame, quoi qu'en dise sa docile confidente, n'était pas sans avoir quelque dépit et, en tout cas, de leur aveu même, quelque tristesse de cet abandon. Bientôt le comte de Guiche, à qui le roi avait, comme vous venez de le voir, enlevé Mlle de La Vallière, essaya de consoler Madame, en se consolant lui-même. Ce fut un chassé-croisé. Pour pouvoir s'approcher d'elle, il se déguisait, une fois en laquais, une autre en diseuse de bonne aventure. Si les romans à l'ordinaire copient la vie, la vie aussi quelquefois copie les romans. Mais voilà que le comte de Guiche est obligé de s'en aller en Pologne faire la guerre contre les Moscovites : alors Madame est amenée à accepter de nouvelles consolations, celles du marquis de Vardes. Celui-ci était bien plus naturel que l'autre : le comte de Guiche toujours tiré à quatre épingles; le marquis de Vardes, négligé, vif, plein de feu; le premier, mis avec affectation et parlant de même; Mme de Sévigné le peindra d'un trait, à l'une des premières représentations de *Bajazet :* « Tout le bel air était sur le théâtre : M. le marquis de Villeroy avait un habit de bal; le comte de Guiche, ceinturé comme son esprit; tout le reste, en bandits », c'est-à-dire, mis sans façon, à la diable, quoique toujours selon « le bel air »; mais le bel air justement consiste à être tantôt attifé, et tantôt négligé, bien qu'avec grâce. Le marquis de Vardes devait être souvent « en bandit », et par là sans doute plus à craindre que le comte de Guiche. Madame l'écouta avec bienveillance et y trouva plaisir. Mais, comme il était fort couru et fort trompeur, et elle très sincère, elle rompit avec lui au bout de quelque temps.

Vous voyez, sans aller plus loin dans le débrouillement de toutes ces intrigues, qu'étant unie à un mari indigne d'elle, Madame se laissa aller, pour se distraire, à une vie au moins fort légère et fort imprudente, galante en un mot, mais peut-être dans la limite où l'on prenait alors ce terme, qui n'avait pas, à beaucoup près, la mauvaise couleur d'aujourd'hui. D'ailleurs bien des choses donnent lieu de croire que l'âme et l'esprit de Madame valaient mieux que sa conduite. Sur une pente si glissante, il était difficile de se tenir. A ce régime d'oisiveté et de bavardage, de passe-temps frivoles et périlleux, les meilleurs natures ne peuvent que perdre et, sinon se corrompre, du moins se dissiper. Son âme paraît avoir été noble et bonne; son esprit vif, ouvert, élevé, libéral. La Fare, dans ses *Mémoires,* dit qu'après la mort de Madame « le goût des choses de l'esprit parut diminuer à la Cour ». C'est à Madame que Molière, en 1662 (elle n'avait que dix-huit ans), dédie son premier chef-d'œuvre, l'*École des femmes,* où il combat, comme dans l'*École des Maris,* la fausse éducation. C'est à Madame que Racine, en 1667 (elle avait vingt-trois ans), dédie également son premier chef-d'œuvre, *Andromaque.* Ayant trouvé ou fait naître l'occasion de lui lire sa pièce avant qu'elle ne fût achevée, il reçut de Madame ou fit semblant d'en recevoir quelques conseils et quelques traits. Elle pleura à cette lecture. Le poète ne manque pas de se décorer de tout cela dans son Épître dédicatoire. Enfin, c'est Madame encore, avons-nous dit, qui fit concourir Corneille et Racine, à leur insu, sur ce sujet de *Bérénice.*

Avait-elle songé que la partie n'était pas égale entre Corneille vieillissant et Racine dans la force de son génie, et d'un génie qui excellait à peindre comme à ressentir tous les mouvements de l'amour? Ou bien avait-elle favorisé Racine sans y penser? Ce qui est clair, c'est qu'avec le Roi et toute la jeune Cour elle inclinait par une pente naturelle du côté de celui qui savait si bien s'inspirer de tous ces brillants modèles et les montrer sur le théâtre environnés de je ne sais quelle auréole, comme dans une gloire. Le roi ne pouvait trouver ennuyeux de se voir représenter en Alexandre ou en Titus. Benserade même ne lui avait pas déplu en faisant allusion assez hardiment à ses amours avec Mlle de La Vallière, alors qu'on pouvait les croire encore ignorés. Racine, dans *Bérénice,* offrait un sujet plus noble : la victoire du Roi sur son cœur. Ce n'était pas chose commune alors dans un si haut rang, que de sacrifier l'amour à la raison d'État. Aussi fit-on grand bruit de ce triomphe de la vertu.

(1) M. J.-A. Lair, dans la très intéressante étude qu'il a consacrée récemment à *Louise de La Vallière et la jeunesse de Louis XIV,* et dans laquelle il a complété les indications de cette *Histoire* au moyen de celles des Mémoires contemporains, résume les choses en disant que Mlle de La Vallière assurément ne s'offrit pas, mais « présenta un cœur tout ouvert à l'amour ». P. 49. — On trouve dans cet ouvrage la curieuse correspondance entre Mlle de La Vallière et le maréchal de Bellefonds.

En résumé, laquelle de ces deux ou trois Bérénices fut la victime immolée dans ce sacrifice? Ce furent toutes les trois, à des degrés divers. Premièrement et principalement, Marie Mancini; secondement, Madame; troisièmement, La Vallière. Il ne tient qu'à Madame de se flatter que le roi avait beaucoup lutté aussi pour renoncer à elle; mais la rupture avec Marie Mancini était célèbre; l'éclat en retentissait jusque dans la chaire chrétienne, treize ans encore après *Bérénice*. Dans l'oraison funèbre de Marie-Thérèse : « Cessez, dit Bossuet, cessez, princes et potentats, de troubler par vos prétentions le projet de ce mariage! Que l'amour, qui semble aussi le vouloir troubler, cède lui-même! L'amour peut bien remuer le cœur des héros du monde; il peut bien y soulever des tempêtes et y exciter des mouvements qui fassent trembler les politiques et qui donnent des espérances aux insensés (voilà pour Marie Mancini); mais il y a des âmes d'un ordre supérieur à ses lois, à qui il ne peut inspirer des sentiments indignes de leur rang » (voilà pour le Roi). Cette phrase de Bossuet, ainsi que le remarque M. Paul Mesnard, contient justement tout le sujet de la tragédie de *Bérénice*, déroulé devant un auditoire chrétien, sous les voûtes de Saint-Denis.

Déjà l'aventure de la troisième Bérénice, son repentir et son expiation, avaient été célébrés par le grand orateur, et cela devant la Reine, alors qu'il avait prononcé, aux Carmélites du faubourg Saint-Jacques, le *Sermon pour la profession de Mme de La Vallière, duchesse de Vaujour...* « Qu'avons-nous vu? et que voyons-nous? Quel état! et quel état!... Pour célébrer ces nouveautés saintes, je romps un silence de tant d'années, je fais entendre une voix que les chaires ne connaissent plus. »

Tels sont les trois modèles de Bérénice qui se mêlaient dans l'imagination du poète et dans celle des spectateurs.

Racine, toutefois, avec discrétion, prétend n'avoir tiré sa tragédie que de ces deux lignes de l'historien Suétone : *Titus reginam Berenicen, ...cui etiam nuptias pollicitus ferebatur, statim ab Urbe dimisit, invitus invitam.* C'est-à-dire, comme il le traduit lui-même en paraphrasant un peu, que « Titus, qui aimait passionnément la reine Bérénice et qui même, à ce qu'on disait, lui avait promis de l'épouser, la renvoya de Rome, malgré lui et malgré elle, dès les premiers jours de son empire ». Cinq actes sur cette situation unique, c'était hardi. Pour féconder un fonds si mince et y jeter quelque variété, il fallait un art de nuances merveilleux, une veine de pathétique doux et tendre, mêlé d'une familiarité noble et poétique. Bérénice, cette reine d'Orient, est parente d'Esther. On a dit avec esprit que *Bérénice* était l'*Esther* des pièces profanes de Racine (1). Elle est sœur aussi de celle qui viendra bientôt après elle, l'adorable Monime.

(1) Paul Mesnard, notice, *Racine*. — Collection des grands écrivains français, sous la direction de M. Adolphe Regnier. Paris. Hachette.

II.

Maintenant que nous avons montré les dessous, vous n'avez qu'à entendre partout Louis XIV au lieu de Titus, et substituer à Bérénice soit Marie Mancini, soit Madame, soit La Vallière, que le roi est forcé de ne voir qu'à la dérobée; et vous comprendrez comment cette pièce, très faible pour nous, était bien faite pour exciter l'intérêt des contemporains. Mettez-vous un instant, par l'imagination, au nombre de ces spectateurs, et écoutez le Roi disant ces vers, d'un naturel si pénétrant, où il semble parler de La Vallière, l'humble violette cachée sous l'herbe :

Elle passe ses jours, Paulin, sans rien prétendre
Que quelque heure à me voir, et le reste à m'attendre.
Encor, si quelquefois, un peu moins assidu,
Je passe le moment où je suis attendu,
Je la revois bientôt de pleurs toute trempée :
Ma main à les sécher est longtemps occupée...
Depuis cinq ans entiers chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois.

Titus voudrait épouser Bérénice; mais son devoir d'empereur romain le lui défend :

Rome par une loi qui ne se peut changer,
N'admet avec son sang aucun sang étranger.

Or Bérénice est reine de Palestine, et juive. Titus est donc obligé de renoncer à elle pour obéir à la loi de l'Empire. — Et maintenant, au lieu de cette reine, imaginez Marie Mancini, ou Madame, répondant au Roi, qui vient de lui déclarer le cruel devoir de la séparation :

Qu'avez-vous fait? Hélas! je me suis crue aimée!
Au plaisir de vous voir mon âme accoutumée
Ne vit plus que pour vous! Ignoriez-vous vos lois
Quand je vous l'avouai pour la première fois?
A quel excès d'amour m'avez-vous amenée!
Que ne me disiez-vous : « Princesse infortunée,
Où vas-tu t'engager, et quel est ton espoir?
Ne donne point un cœur qu'on ne peut recevoir. »
Ne l'avez-vous reçu, cruel, que pour le rendre
Quand de vos seules mains ce cœur voulait dépendre?

Imaginez ensuite le Roi répondant à la pauvre femme, avec vérité, car l'amour ne voit que l'instant présent, et, s'il pouvait voir au delà, il ne serait point l'amour :

Mon cœur se gardait bien d'aller dans l'avenir
Chercher ce qui pouvait un jour nous désunir.
Je voulais qu'à mes vœux rien ne fût invincible;
Je n'examinais rien, j'espérais l'impossible!...

Outre la réplique de Bérénice, prise littéralement de Marie Mancini :

Vous êtes empereur, Seigneur, et vous pleurez!

réplique qui se trouve au quatrième acte, elle dit encore, à l'acte V, scène v, car la situation au fond est toujours la

même, et ce n'est qu'à force d'adresse que le poète fait semblant de la renouveler :

... Vous m'aimez, vous me le soutenez;
Et cependant je pars, et vous me l'ordonnez!

Quels vers émouvants encore (bien que marqués de l'empreinte du temps) que ceux-ci, prononcés par l'amante abandonnée :

Je ne vois rien ici dont je ne sois blessée.
Tout cet appartement préparé par vos soins,
Ces lieux, de mon amour si longtemps les témoins,
Qui semblaient pour jamais me répondre du vôtre,
Ces chiffres où nos noms, enlacés l'un dans l'autre,
A mes tristes regards viennent partout s'offrir,
Sont autant d'imposteurs que je ne puis souffrir!

Ou bien ces reproches déchirants, mêlés à la soumission en apparence la plus résignée :

Je ne dispute plus. J'attendais, pour vous croire,
Que cette même bouche, après mille serments
D'un amour qui devait unir tous nos moments,
Cette bouche, à mes yeux s'avouant infidèle,
M'ordonnât elle-même une absence éternelle.
Moi-même j'ai voulu vous entendre en ce lieu;
Je n'écoute plus rien, et, pour jamais, adieu!...
Pour jamais! Ah! seigneur, songez-vous en vous-même
Combien ce mot cruel est affreux quand on aime?
Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous,
Seigneur, que tant de mers me séparent de vous?
Que le jour recommence et que le jour finisse
Sans que jamais Titus puisse voir Bérénice,
Sans que, de tout le jour, je puisse voir Titus?...

Et lorsque Titus, avant cette scène d'adieux, essaye de consoler Bérénice par l'ambition et par l'orgueil, en lui promettant d'ajouter à son royaume de nouvelles provinces, avec quelle tendresse elle lui répond :

De quel soin votre amour va-t-il s'importuner?
N'a-t-il que des États qu'il me puisse donner?
Depuis quand croyez-vous que ma grandeur me touche?
Un soupir, un regard, un mot de votre bouche,
Voilà l'ambition d'un cœur comme le mien :
Voyez-moi plus souvent, et ne me donnez rien.
Tous vos moments sont-ils dévoués à l'empire?...

Ce doux parler des femmes, Racine le connaissait pour l'avoir entendu souvent, dans la passion et dans la tendresse, de la bouche de celles qu'il avait aimées : il en avait pris les tours, la souplesse, cette simplicité touchante et fine, où l'art se confond avec la nature.

Voulez-vous juger d'un coup d'œil combien ce style et celui de Corneille diffèrent en un même sujet? Voyez comment l'un et l'autre poète expriment une idée semblable.

Tous vos moments sont-ils dévoués à l'empire?

dit Bérénice à Titus dans Racine; dans Corneille, c'est Domitie qui, éprise aussi de Titus ou Tite, rend ainsi la même pensée :

Il souffre chaque jour que le gouvernement
Vole ce qu'à me plaire il doit d'attachement (1)!

Corneille a intitulé sa pièce : *Tite et Bérénice, comédie héroïque.* Cette désignation, qu'il a plusieurs fois employée, convient mieux à un tel sujet que le nom de tragédie donné par Racine. C'est le seul avantage de Corneille dans ce concours. Sa pièce, en général, est aussi mal écrite et obscure que celle de Racine est élégante et claire. Il y a des vers qu'on peut nommer énigmatiques. Ainsi, au premier acte, scène II, Domitian, frère de Tite, et qui aime Domitie sans être aimé d'elle, lui dit :

Faut-il mourir, Madame? Et, si proche du terme,
Votre illustre inconstance est-elle encor si ferme,
Que les restes d'un feu que j'avais cru si fort
Puissent dans quatre jours se promettre ma mort?

On dit que Corneille lui-même, pressé par le comédien Baron de lui expliquer ces quatre vers, ne put le faire très clairement. La pensée que l'on entrevoit, c'est que Domitian veut dire à Domitie qu'il mourra dans quatre jours, quand elle en épousera un autre. Sur quoi Voltaire fait cette remarque : « Un Domitian qui veut mourir d'amour! C'est mettre un hochet entre les mains de Polyphème. » — Tout ce qui suit semble également une série de logogriphes. On croit lire du Lycophron.

Aussi la pièce de Corneille n'a-t-elle pas survécu. Quelques jolis vers çà et là n'ont pu la sauver; ceux-ci par exemple, lorsque Tite, voulant renoncer à l'empire et partir avec Bérénice, lui dit :

Allons où je n'aurai que vous pour souveraine,
Où vos bras amoureux seront ma seule chaîne,
. . . . . .
Et soit de Rome esclave et maître qui voudra!

Ici se retrouve le poète qui écrivit quelques pages de *Psyché* en collaboration avec Quinault et Molière. Mais les vers comme ceux-là se comptent dans *Tite et Bérénice,* tandis que les autres sont innombrables.

III.

J'ai dit que, selon toute apparence, c'était le roman de Segrais qui avait mis dans la circulation cette légende de Titus et Bérénice. Racine a accepté la légende, mais ne s'est point servi du roman. Corneille, au contraire, l'a pris pour canevas. L'imbroglio des personnages semble avoir plu à son imagination, qui avait autant de naïveté que de grandeur. Quand on se reporte au roman, sa pièce est un peu moins obscure; mais tout y est pénible et ennuyeux. Domitian, frère de Tite, aime Domitie, fille de Corbulon, un soldat qui a failli se faire proclamer empereur par l'armée. Il aime, dis-je, cette Domitie et n'est pas payé de retour, parce qu'elle voudrait se faire aimer de l'empereur pour devenir impératrice.

(1) Acte Ier, scène Ire.

Mais l'empereur n'aime que Bérénice. Malheureusement la coutume romaine lui interdit de l'épouser, et c'est pourquoi il veut, contre son propre cœur, épouser Domitie. Là-dessus Domitian lui dit, en vers bien étranges :

. . . . . Seigneur,
Vous en voulez la main, et j'en ai tout le cœur :
Elle m'en fit le don dès la première vue,
Et ce don fut l'effet d'une force imprévue,
De cet ordre du Ciel qui verse en nos esprits
Les principes secrets de prendre et d'être pris.
Je vous dirais, Seigneur, quelle en est la puissance
Si vous ne le saviez par votre expérience.

Tandis que Domitie, par seule ambition, feint d'aimer l'empereur, Bérénice, au contraire, aime Tite pour lui-même. Tite flotte irrésolu entre son amour pour elle et son devoir d'empereur romain. Mais voici en quoi la conception de Corneille se distingue de celle de Racine : chez celui-ci, Bérénice, après les émouvants reproches que vous venez d'entendre, se résigne enfin à cette séparation cruelle, et part; dans Corneille, c'est elle-même qui rappelle Tite au devoir, à ce devoir dont elle doit être la victime. Ainsi se retrouve par quelque endroit la magnanimité cornélienne. Toutefois, si l'on y regarde de près, la Bérénice de Racine, qui ne se résigne qu'en pleurant et l'âme brisée, est plus naturelle, plus femme, plus touchante; Corneille, d'ailleurs, comme vous allez voir, dépasse la mesure de la vraie grandeur. En effet, le Sénat romain, voulant reconnaître les bienfaits de l'empereur, prend spontanément la résolution d'adopter Bérénice comme Romaine et lui en confère le nom et le titre; l'empereur n'a donc plus qu'à l'épouser; il le peut à présent sans blesser aucune loi; mais c'est Bérénice qui ne veut plus, afin de conserver à Tite toute sa gloire. Est-ce que cela n'est pas forcé et faux? Bérénice, devenue Romaine et adoptée par le Sénat, n'a plus aucune bonne raison pour ne pas épouser celui qu'elle aime et dont elle est aimée. La raison qu'elle donne ne vaut rien : elle dit que, malgré la résolution prise par le Sénat, peut-être quelque Romain mécontent assassinerait l'empereur pour le punir d'avoir violé les anciennes coutumes de la patrie.

Cela dit, je ne laisse pas de convenir que cette scène, la cinquième du dernier acte, a des traits brillants qui peuvent éblouir; par exemple, lorsque Bérénice dit à l'empereur :

Votre cœur est à moi, j'y règne, c'est assez...
C'est à force d'amour que je m'arrache au vôtre.
Adieu, seigneur, je pars.

Il était naturel que Corneille, selon la tournure de son génie, préférât ce dénouement magnanime, le sacrifice volontaire, l'immolation désintéressée, au dénouement pathétique de la résignation et des pleurs.

Au moment où Louis XIV, sur le point de se marier, fut obligé de préparer Marie Mancini à cette rupture, il lui envoya des vers, qu'il avait demandés à Benserade, pour essayer d'adoucir le chagrin de celle qu'il abandonnait. Ils sont loin de ceux de Racine et même de ceux de Corneille. En voici cependant quelques-uns :

A IRIS.

Le Ciel ne consent pas, Iris, que je vous aime :
Il faut que je défère à son ordre suprême,
Ou que je passe au moins de longs et tristes jours
En ne vous voyant plus et vous aimant toujours...
Au seul bruit de mon nom je vois trembler la terre;
Je fais ce qu'il me plaît, soit en paix, soit en guerre;
Tout cède, tout fléchit; mais, dans un tel besoin (1),
Ma puissance finit et ne va pas plus loin...

Il fait appel à la magnanimité de cette autre Bérénice et l'exhorte à montrer autant de courage que lui. Malheureusement, si les sentiments sont relevés, les vers sont d'une platitude extrême :

Disons mieux : tout l'honneur d'une si grande affaire
A moi seul n'est pas dû; vous m'aidez à la faire.
Êtes-vous pas réduite au point où je me voi?
Prenez-vous pas sur vous comme je prends sur moi?
Avec mon zèle ici votre zèle conspire,
Et vous avez grand part au triomphe où j'aspire.

S'il s'est enfin résolu à ce sacrifice, c'est aussi par la pensée qu'on dira un jour : Non seulement

Il a vaincu l'Espagne, il a soumis l'Empire;
Il a rasé leurs forts, abattu leurs remparts,
. . . . . .
Nul n'a porté si haut l'honneur du diadème;
Il a fait plus encore, il s'est vaincu lui-même.

Ces deux derniers vers pourraient servir d'épigraphe à la pièce de Racine et à celle de Corneille. Soit que l'un et l'autre poète ait eu, ou non, connaissance de ces vers, l'idée mère de l'une et de l'autre pièce y est contenue.

La *Bérénice* de Racine fut jouée sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne le 21 novembre 1670, huit jours avant la pièce de Corneille; celle-ci fut représentée au Palais-Royal le 28 novembre, par la troupe de Molière, moins parfaite dans la tragédie que dans la comédie. Ainsi Racine avait pris l'avance sur son illustre concurrent, et avec une troupe meilleure, et avec un génie plus jeune et mieux fait pour un tel sujet. De plus, c'était la Champmeslé qui jouait Bérénice. Racine, en lui faisant répéter ce rôle, ne manqua pas de devenir amoureux d'elle et développa encore le talent de cette grande tragédienne, qui s'entendait merveilleusement à faire pleurer, avec sa voix charmante dont La Fontaine a dit qu'elle allait droit au cœur. Après le grand succès qu'elle eut dans le rôle de Bérénice, Racine écrivit pour elle successivement ceux de Roxane, de Monime, d'Iphigénie et de Phèdre.

Son mari, qui jouait le rôle d'Antiochus, n'était pas très bon comédien; on ne le gardait à l'Hôtel de Bourgogne que par égard pour elle et de peur de la voir partir si l'on se débarrassait de lui. On avait été cependant sur le point de le

(1) C'est-à-dire dans la nécessité où je suis d'obéir au Ciel.

congédier; il fut maintenu par le crédit de Racine, s'il faut en croire une chanson du temps et un calembour qui en fait la pointe :

Champmeslé, cet heureux mortel,
Ne quittera jamais l'Hôtel :
Sa femme a pris *racine* là.
Alleluia!

Racine avait, du reste, de nombreux concurrents : le fils de Mme de Sévigné en était un; et cette bonne Champmeslé n'aimait à faire le malheur de personne; La Fontaine en était aussi, il lui adressa le conte de *Belphégor;* Chapelle et Valincour faisaient également partie de son cercle amoureux. Boileau lui-même assistait quelquefois aux petits soupers qu'on faisait chez elle. Le comte de Rével, Charles-Amédée de Broglie, étaient au nombre des élus. Le comte de Clermont-Tonnerre pareillement. C'est lui qui, plus tard, devait supplanter Racine ou, comme dit un quatrain burlesque du temps, dé-raciner la Champmeslé :

A la plus tendre amour elle fut destinée,
Qui prit longtemps *racine* dans son cœur;
Mais, par un insigne malheur,
Le *Tonnerre* est venu, qui l'a dé-racinée.

Ce personnage d'Antiochus, roi de Comagène, que jouait le bon Champmeslé, est un très joli rôle de second plan. Talma, à son tour, en 1807, se plut à le mettre en lumière. Antiochus aime aussi Bérénice depuis cinq ans; elle a repoussé cet amour, puisqu'elle aime Titus. Or Titus, renonçant à elle, le charge de la ramener en Orient : Antiochus passe tout à coup du désespoir à l'espérance. Mais Bérénice, voulant rester fidèle à la mémoire de son unique amour, comme la princesse de Clèves à celle de son mari, sans que rien l'en puisse distraire, s'en retourne seule. Remarquons, à ce propos, que Mme de La Fayette, dans un autre de ses romans, *la Princesse de Montpensier,* publié dix ans auparavant, en 1660, avait créé un caractère, le comte de Chabanes, qui a pu fournir à Racine l'idée de ce personnage noble et sympathique, amant malheureux, cœur fidèle, généreux, désintéressé. Le comte de Chabanes, amoureux de la princesse de Montpensier, se dévoue jusqu'à la servir dans ses amours avec un rival : ainsi fait également Antiochus, ne vivant que pour Bérénice, près d'elle ou loin d'elle. C'est dans ce rôle charmant que se trouve un vers admirable et jamais assez admiré. Un rapprochement le fera mieux sentir. Lamartine, pour exprimer la tristesse désespérée de l'amour rompu par la mort, a écrit un vers qui est bien :

Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé!

Racine, pour exprimer non pas même la mort, mais seulement l'absence de la personne aimée, fait dire au malheureux amant accablé de sa solitude, quand Bérénice partant pour Rome avec Titus a quitté la Judée :

Dans l'Orient désert quel devint mon ennui!

Le vers de Lamartine rend un sentiment vrai, mais sous forme de réflexion générale; au lieu que le vers de Racine est tout sentiment. Et ce sentiment s'exprime sans y songer, d'une manière inconsciente, qui échappe à celui qui parle et presque à celui qui écoute. Ce seul vers présente un tableau immense, moral et physique à la fois : l'Orient tout entier, sans Bérénice, n'est plus pour l'amant délaissé qu'un vaste désert. Si donc le vers de Lamartine, considéré tout seul, est beau, dès qu'on le rapproche de l'autre et il n'en est plus qu'un heureux commentaire. Telle est la supériorité de Racine.

Où est-ce donc que le poète de *Bérénice* avait appris à peindre ainsi l'amour? C'est en étudiant son propre cœur et le cœur de toutes celles qu'il aimait. S'il n'était pas un modèle de constance, en revanche sa clairvoyance, sa pénétration, sa finesse, mettaient à profit toutes ses aventures. De son expérience personnelle, des souvenirs de ses propres passions et de tant d'orages (1), se formait une bonne partie de son génie. Aux hommes que les femmes n'ont pas affinés, polis, il manquera toujours quelque chose : le goût, le tact des bienséances, la flexibilité, le tour, la grâce, l'expérience des flux et reflux du cœur, la langue idéale de la poésie et de l'amour. Quelques-uns reprochent à Racine la perfection même de son art, qui dans les moments les plus pathétiques ne se dément point. Cependant, répond M. Taine, « il y a une singulière beauté dans ce talent de bien dire que n'altèrent point les émotions profondes... On y trouve la marque d'un esprit supérieur et d'une éducation incomparable; on juge que la passion ainsi dissimulée reste encore véritable et poignante... J'accepte des conventions dans la tragédie comme dans l'opéra : je souffre que Bérénice plaide sa douleur, puisque dona Anna chante la sienne. Chaque art et chaque siècle enveloppe la vérité sous une forme qui l'embellit et qui l'altère; chaque siècle et chaque art ont le droit d'envelopper ainsi la vérité. C'est une erreur que de demander à dona Anna des plaintes sans mélodie; c'est une erreur que de demander à Bérénice des plaintes sans éloquence : l'une exprime sa douleur par des notes liées, comme l'autre par des raisons suivies, et on n'a rien dit contre l'une ni contre l'autre lorsqu'on a remarqué contre l'une et contre l'autre que la passion ne s'exprime ni par le développement oratoire ni par le chant musical (2). »

Quoique cette pièce soit faible, elle est bien étonnante et filée avec un art infini. Bérénice, dans le premier acte, croyant qu'elle va devenir la femme de Titus, est toute à l'espérance et au bonheur, que les actes suivants vont renverser. L'abbé de Villars (3) avait tort, par conséquent, de prétendre que ce premier acte est inutile : il ne l'est pas plus que les premières scènes du *Cid,* qui, donnant lieu d'espérer le mariage prochain de Chimène et de Rodrigue, font de la querelle des

(1) J'ai vu ceux de l'amour et j'ai vu ceux des flots,
Et j'ai plaint les amants plus que les matelots.
BYRON.

(2) H. Taine, *Nouveaux essais de critique et d'histoire.*

(3) La critique de *Bérénice,* dans le *Recueil des Dissertations* de Granet, t. II, p. 192.

deux pères, aussitôt après, une péripétie. L'explication entre Titus et Bérénice, au sujet de la séparation, ne donnait qu'une scène; le poète a eu l'adresse de la reculer jusqu'au quatrième acte. C'est à quoi lui a servi ce rôle d'Antiochus, rôle secondaire, mais comme vous voyez, très utile. Le dernier acte ne se tient pas très bien dans la première partie; mais Bérénice, dans la seconde, faisant partager son émotion au spectateur, couronne tout de sa tendresse et de sa grâce.

Le succès ne fut pas éphémère; le grand Condé se plaisait à entendre cette pièce et disait d'elle à peu près ce que Titus dit de Bérénice elle-même :

> Depuis *deux* ans entiers tous les jours je la vois,
> Et crois toujours la voir pour la première fois.

Au XVIIIe siècle, Adrienne Lecouvreur reprit le rôle de Bérénice et y fut très touchante. Après elle, Mlle Gaussin, plus émouvante encore dit-on, non seulement fit pleurer ensemble, à qui mieux mieux, d'Alembert et Jean-Jacques Rousseau; mais on raconte que le soldat en faction dans la coulisse, éperdu, laissa tomber son fusil. Stendhal rapporte un fait analogue : au théâtre de Baltimore, le soldat de garde, voyant Othello qui allait étouffer Desdémona : « Il ne sera pas dit, s'écrie-t-il, qu'en ma présence un méchant nègre aura tué une femme blanche! » Et, lâchant son coup de fusil, il casse le bras d'Othello.

IV.

Les critiques ni les parodies ne manquèrent pas plus à la pièce de Racine malgré sa vogue, qu'à celle de Corneille malgré sa chute. Mais les parodies comme les critiques n'ajoutent rien à une défaite, et ne font qu'aiguiser un succès.

Il y eut, entre autres, *Tite et Titus, ou Critique sur les Bérénices,* comédie en trois actes, qui parut à Utrecht, en 1673. La scène est au Parnasse. Les personnages sont Apollon, Melpomène, Thalie, Tite, Titus, Antiochus, Domitian, Domitie, et enfin les deux Bérénices, celle de Corneille et celle de Racine, bien que la liste n'en fasse pas mention. Apollon, après avoir entendu les parties et avant de faire justice, essaye de conclure l'affaire par un accommodement. S'adressant donc tour à tour à Titus (de Racine) et à Tite (de Corneille) :

APOLLON.

O Titus, n'est-il pas vrai que la tendresse de votre Bérénice, son obstination à vouloir vous épouser, et son désespoir, vous désolent?

TITUS.

Oui, sans doute, Seigneur.

APOLLON.

Et vous, Tite, n'est-il pas vrai que l'inconstance de votre Bérénice, et le refus qu'elle fait de vous épouser, vous affligent, et que vous voudriez bien vous marier?

TITE.

Il n'est rien de plus vrai.

APOLLON.

Pour vous, ma Bérénice, n'est-il pas encore vrai que l'amour de Tite, et son obstination à vous épouser, vous est très odieuse, et que vous ne voulez point vous marier?

BÉRÉNICE DE TITE.

Oui, Seigneur.

APOLLON.

Et vous, Bérénice de Titus, ne voudriez-vous pas bien que l'Empereur vous épousât, et n'est-ce pas le refus qu'il en fait qui vous afflige?

BÉRÉNICE DE TITUS.

Hé! Seigneur, n'ai-je pas raison?

APOLLON.

Or bien, puisque tout cela va ainsi, j'ai un moyen sûr pour vous mettre d'accord et vous rendre tous quatre contents. Il ne faut pour tout cela sinon que Tite et Titus troquent ensemble leurs Bérénices. Par ce moyen, Bérénice de Tite, qui ne veut pas se marier, sera avec Titus, qui ne veut pas se marier aussi, et ainsi ils seront d'accord; et au contraire Bérénice de Titus, qui veut se marier, sera avec Tite qui veut se marier aussi; et ils se marieront si bon leur semble : car, pour Tite, qui a été deux ou trois fois tout près d'épouser Domitie, il s'accommodera bien aussi volontiers d'une autre Bérénice que de la sienne.

BÉRÉNICE DE TITUS.

Mais cette Bérénice ne s'accommodera jamais d'autre que de Titus. Titus seul a pu me plaire, et mon cœur ne prend point le change.

APOLLON.

Ne voilà pas justement la seule chose que je craignais? Voilà un malheureux homme que ce Tite, que personne ne veuille de lui (1)!

N'ayant point réussi dans sa tentative d'accommodement, Apollon se décide à prononcer sa sentence, moins sévère pour Racine que pour Corneille :

« Il sera sursis au jugement de Tite, jusqu'à ce qu'il ait fait entendre et déclaré plus nettement ce qu'il aime et ce qu'il hait. Sa Bérénice sera admonestée de ne plus tomber dans une bizarrerie aussi blâmable que celle qui lui fait quitter Tite dès que le Sénat lui permet de l'épouser. Pour Titus, ç'a été grande imprudence à lui de s'être exposé au jugement du vulgaire, qui ne comprend point la force de l'amour de la gloire;... mais, pour la Bérénice, comme... elle paraît tout à fait innocente et qu'on ne voit pas qu'il y ait rien de sa faute dans son malheur, la pitié qu'elle excite est trop grande pour donner du plaisir et dégénère sans cesse en horreur et en indignation... »

Ce jugement d'Apollon semble un peu bizarre. — Il se trouve que Jean-Jacques Rousseau, dans sa *Lettre à d'Alembert,* se rencontre avec lui : « On tremblait, dit-il, qu'elle ne fût renvoyée... Chacun aurait voulu que Titus se laissât vaincre, même au risque de l'en moins estimer... La reine part sans le congé du parterre. L'empereur la renvoie *invitus invitam,* on peut ajouter *invito spectatore.* Titus a beau rester Romain, il est seul de son parti : tous les spectateurs ont épousé Bérénice. »

(1) Acte III, scène II.

Une telle critique du rôle de Titus n'est-elle pas le meilleur éloge du pathétique de celui de Bérénice?

V.

J'ai pensé qu'à propos d'une pièce un peu mince, mais charmante, il pourrait être utile et curieux de rappeler les souvenirs contemporains qui, pour les spectateurs du XVIIe siècle, en faisaient le principal intérêt. Racine, toutefois, bien moins hardi que Benserade, avait l'air de ne songer à rien : l'application qu'il faisait de ces souvenirs paraissait se réduire à la donnée très générale d'un amour mutuel vaincu par le devoir; et les deux mots de Suétone, *invitus invitam,* mis en tête de sa préface, servaient de voile bienséant, quelque transparent qu'il pût être. Aussi, outre l'intérêt des sous-entendus, le poète des femmes sut-il mettre dans cette élégie héroïque tant de sensibilité, tant d'éloquence familière et poétique, tant de grâce pénétrante, qu'il crut pouvoir se passer d'action. C'est là que fut son erreur. Se passer d'action n'est point permis au théâtre : le nom même de l'œuvre dramatique, *drama, action,* rappelle le poète à son devoir. Il y avait, tout au plus, dans ce bref épisode, la matière d'un ou deux actes, non de cinq. Racine s'est joué de la difficulté; il dit dans sa préface, non sans un peu d'orgueil, que « l'invention consiste à faire quelque chose de rien ». Sainte-Beuve complète la pensée du poète : « Ici, ce *rien,* c'est tout simplement le cœur humain, dont Racine a traduit les moindres mouvements et développé les alternatives inépuisables. La lutte du cœur plutôt que celle des faits, tel est, en général, le champ de la tragédie française en son beau moment, et voilà pourquoi elle fait surtout l'éloge, à mon sens, du goût de la société qui savait s'y plaire. »

Assurément on ne peut qu'applaudir à ce commentaire fin et juste : la tragédie française du XVIIe siècle ne vit pas d'incidents et d'aventures, mais du développement des caractères et des passions, des sentiments généraux de l'humanité; toujours est-il que, par un fond trop peu fertile en situations, la charmante tragi-comédie ou élégie héroïque de *Bérénice* semble, à présent, plus agréable à la lecture qu'à la scène. Ce tableau de Watteau était mieux à sa place à la Cour de Saint-Germain ou dans le petit cadre de l'Hôtel de Bourgogne que dans le grand Théâtre-Français d'aujourd'hui, — à peu près comme le *Don Giovanni* de Mozart, *dramma giocoso,* était mieux placé sur la scène italienne que dans le cadre démesuré de notre Grand-Opéra.

ÉMILE DESCHANEL.

GUSTAVE FLAUBERT (1)

(Suite et fin.)

II.

Quand Bouvard et Pécuchet, dégoûtés de tout, se remettaient à copier, ils ouvraient naturellement les livres qu'ils avaient lus et, reprenant l'ordre naturel de leurs études, transcrivaient minutieusement des passages choisis par eux dans les ouvrages où ils avaient puisé. Alors commençait une effrayante série d'inepties, d'ignorances, de contradictions flagrantes et monstrueuses, d'erreurs énormes, d'affirmations honteuses, d'inconcevables défaillances des plus hauts esprits, des plus vastes intelligences. Quiconque a écrit sur un sujet quelconque a dit parfois une sottise. Cette sottise, Flaubert l'avait infailliblement trouvée et recueillie; et, la rapprochant d'une autre, puis d'une autre, puis d'une autre, il en avait formé un faisceau formidable qui déconcerte toute croyance et toute affirmation.

Ce dossier de la bêtise humaine formait une montagne de notes demeurées trop éparses, trop mêlées, pour être jamais publiées en entier.

Il les avait cependant classées; mais il devait revoir cette classification première, la modifier, supprimer au moins la moitié de cet amas énorme de documents. On peut dire qu'une bonne partie de sa vie s'est passée à méditer *Bouvard et Pécuchet* et qu'il a consacré ses six dernières années à exécuter ce tour de force. Liseur insatiable, chercheur infatigable, il amoncelait sans repos les documents. Enfin, un jour il se mit à l'œuvre, épouvanté toutefois devant l'énormité de la besogne. « Il faut être fou, disait-il souvent, pour entreprendre un pareil livre. » Il fallait surtout une patience surhumaine et une indéracinable volonté.

Là-bas, à Croisset, dans son grand cabinet à cinq fenêtres, il geignait jour et nuit sur son œuvre. Sans aucune trêve, sans délassements, sans plaisirs et sans distractions, l'esprit formidablement tendu, il avançait avec une lenteur désespérante, découvrant chaque jour de nouvelles lectures à faire, de nouvelles recherches à entreprendre. Et la phrase aussi le tourmentait, la phrase si concise, si précise, colorée en même temps, qui devait renfermer en deux lignes un volume, en un paragraphe toutes les pensées d'un savant. Il prenait ensemble un lot d'idées de même nature, et, comme un chimiste préparant un élixir, il les fondait, les mêlait, rejetait les accessoires, simplifiait les principales, et de son formidable creuset sortaient des formules absolues contenant en cinquante mots un système entier de philosophie.

Une fois il lui fallut s'arrêter, épuisé, presque découragé, et comme repos il écrivit son délicieux volume intitulé : *Trois contes.*

On dirait qu'il a voulu faire là un résumé complet et parfait de son œuvre. Les trois Nouvelles : *Un cœur simple,* la

(1) Voy. le numéro précédent.

Legende de saint Julien l'hospitalier et *Hérodias,* montrent, d'une façon courte et admirable, les trois faces de son talent.

S'il fallait classer ces trois bijoux, peut-être mettrait-on au premier rang *Saint Julien l'hospitalier*. C'est un absolu chef-d'œuvre de couleur et de style, un chef-d'œuvre d'art.

Un cœur simple raconte l'histoire d'une pauvre servante de campagne honnête et bornée dont la vie va tout droit jusqu'à la mort sans qu'une lueur de bonheur vrai l'éclaire jamais. La *Légende de saint Julien l'hospitalier* nous montre les aventures miraculeuses du saint, comme le ferait un vieux vitrail d'église d'une naïveté savante et colorée. *Hérodias* nous dit l'accident tragique de la décollation de saint Jean-Baptiste.

Gustave Flaubert avait encore plusieurs sujets de Nouvelles et de romans.

Il comptait écrire d'abord le combat des Thermopyles et il devait accomplir un voyage en Grèce au commencement de l'année 1882 pour voir le paysage réel de cette lutte surhumaine. Il voulait faire de cela une sorte de récit patriotique simple et terrible, qu'on pourrait lire aux enfants de tous les peuples pour leur apprendre l'amour du pays. Il voulait montrer les âmes vaillantes, les cœurs magnanimes et les corps vigoureux de ces héros symboliques, et, sans employer un mot technique ni un terme ancien, dire cette bataille immortelle qui n'appartient pas à l'histoire d'une nation, mais à l'histoire du monde. Il se réjouissait à l'idée d'écrire en termes sonores les adieux de ces guerriers recommandant à leurs femmes, s'ils mouraient dans la rencontre, d'épouser vite des hommes robustes pour donner de nouveaux fils à la patrie. La pensée seule de ce conte héroïque jetait Flaubert dans un enthousiasme violent.

Il songeait encore à une sorte de *Matrone d'Éphèse* moderne, ayant été séduit par un sujet que lui avait raconté Tourguénef.

Enfin il méditait un grand roman sur le second empire où on aurait vu le mélange et le contact des civilisations orientale et occidentale, le rapprochement de ces Grecs de Constantinople, venus à Paris si nombreux pendant le règne de Napoléon et jouant un rôle important dans la société parisienne, avec le monde factice et raffiné de la France impériale.

Deux personnages principaux l'attiraient, l'homme et la femme, *un Ménage parisien,* astucieux avec naïveté, ambitieux et corrompu. L'homme, fonctionnaire supérieur, rêvait d'une haute fortune qu'il atteignait trop lentement, et, avec une rouerie égoïste et naturelle, il faisait servir sa femme, fort jolie et intrigante, à ses projets. Malgré les efforts, de toute nature, de sa compagne, ses désirs n'étaient point satisfaits à son gré. Alors, après de longues années de tentatives, ils reconnaissaient tous deux la vanité de leurs espérances et finissaient leur vie en honnêtes gens déçus, d'une façon tranquille et résignée.

Il voyait encore en projet un autre grand roman sur l'administration, avec ce titre : *Monsieur le Préfet,* et il affirmait que personne n'avait jamais compris quel personnage comique, important et inutile est un préfet.

III.

Gustave Flaubert était, avant tout, par-dessus tout, un artiste. Le public d'aujourd'hui ne distingue plus guère ce que signifie ce mot quand il s'agit d'un homme de lettres. Le sens de l'art, ce flair si délicat, si subtil, si difficile, si insaisissable, si inexprimable, est essentiellement un don des aristocraties intelligentes ; il n'appartient guère aux démocraties.

De très grands écrivains n'ont pas été des artistes. Le public et même la plupart des critiques ne font pas de différence entre ceux-là et les autres. Au siècle dernier, au contraire, le public, juge difficile et raffiné, poussait à l'extrême ce sens artiste qui disparaît. Il se passionnait pour une phrase, pour un vers, pour une épithète ingénieuse ou hardie. Vingt lignes, une page, un portrait, un épisode lui suffisaient pour juger et classer un écrivain. Il cherchait les dessous, les dedans des mots, pénétrait les raisons secrètes de l'auteur, lisait lentement, sans rien passer, cherchant, après avoir compris la phrase, s'il ne restait plus rien à pénétrer. Car les esprits, lentement préparés aux sensations littéraires, subissaient l'influence secrète de cette puissance mystérieuse qui met une âme dans les œuvres.

Quand un homme, quelque doué qu'il soit, ne se préoccupe que de la chose racontée, quand il ne se rend pas compte que le véritable pouvoir littéraire n'est pas dans un fait, mais bien dans la manière de le préparer, de le présenter et de l'exprimer, il n'a pas le sens de l'art.

La profonde et délicieuse jouissance qui vous monte au cœur devant certaines pages, devant certaines phrases, ne vient pas seulement de ce qu'elles disent ; elle vient d'une accordance absolue de l'expression avec l'idée, d'une sensation d'harmonie, de beauté secrète échappant la plupart du temps au jugement des foules.

Musset, ce grand poète, n'était pas un artiste. Les choses charmantes qu'il dit en une langue facile et séduisante laissent presque indifférents ceux que préoccupent la poursuite, la recherche, l'émotion d'une beauté plus haute, plus insaisissable, plus intellectuelle.

La foule, au contraire, trouve en Musset la satisfaction de tous ces appétits poétiques un peu grossiers, sans comprendre même le frémissement, presque l'extase que nous peuvent donner certaines pièces de Baudelaire, de Victor Hugo, de Leconte de Lisle.

Les mots ont une âme. La plupart des lecteurs et même des écrivains ne leur demandent qu'un sens. Il faut trouver cette âme qui apparaît au contact d'autres mots, qui éclate et éclaire certains livres d'une lumière inconnue, bien difficile à faire jaillir.

Il y a dans les rapprochements et les combinaisons de la langue écrite par certains hommes toute l'évocation d'un monde poétique que le peuple des mondains ne sait plus apercevoir ni deviner. Quand on lui parle de cela, il se fâche, raisonne, argumente, nie, crie et veut qu'on lui montre. Il serait inutile d'essayer. Ne sentant pas, il ne comprendra jamais.

Des hommes instruits, intelligents, des écrivains même, s'étonnent aussi quand on leur parle de ce *mystère* qu'ils ignorent; et ils sourient en haussant les épaules. Qu'importe! Ils ne savent pas. Autant parler musique à des gens qui n'ont point d'oreille.

Dix paroles échangées suffisent à deux esprits doués de ce sens mystérieux de l'art pour se comprendre comme s'ils se servaient d'un langage ignoré des autres.

Flaubert fut torturé toute sa vie par la poursuite de cette insaisissable perfection.

Il avait une conception du style qui lui faisait enfermer dans ce mot toutes les qualités qui font, en même temps, un penseur et un écrivain. Aussi, quand il déclarait : « Il n'y a que le style », il ne faudrait pas croire qu'il entendît : « Il n'y a que la sonorité ou l'harmonie des mots. »

On entend généralement par « style » la façon propre à chaque écrivain de présenter sa pensée. Le style serait donc différent selon l'homme, éclatant ou sobre, abondant ou concis suivant les tempéraments. Gustave Flaubert estimait que la personnalité de l'auteur doit disparaître dans l'originalité du livre et que l'originalité du livre ne doit point provenir de la singularité du style.

Car il n'imaginait pas des « styles » comme une série de moules particuliers dont chacun porte la marque d'un écrivain et dans lequel on coule toutes ses idées; mais il croyait au *style*, c'est-à-dire à une manière unique, absolue, d'exprimer une chose dans toute sa couleur et son intensité.

Pour lui, la forme c'était l'œuvre elle-même. De même que, chez les êtres, le sang nourrit la chair et détermine même son contour, son apparence extérieure, suivant la race et la famille, ainsi pour lui, dans l'œuvre le fond fatalement impose l'expression unique et juste, la mesure, le rythme, toutes les allures de la forme.

Il ne comprenait point que le fond pût exister sans la forme, ni la forme sans le fond.

Le style devait donc être, pour ainsi dire, impersonnel et n'emprunter ses qualités qu'à la qualité de la pensée et à la puissance de la vision.

Obsédé par cette croyance absolue qu'il n'existe qu'une manière d'exprimer une chose, un mot pour la dire, un adjectif pour la qualifier et un verbe pour l'animer, il se livrait à un labeur surhumain pour découvrir, à chaque phrase, ce mot, cette épithète et ce verbe. Il croyait aussi à une harmonie mystérieuse des expressions, et, quand un terme juste ne lui semblait point euphonique, il en cherchait un autre avec une invincible patience, certain qu'il ne tenait pas le vrai, l'unique.

Écrire était donc pour lui une chose redoutable, pleine de tourments, de périls, de fatigues. Il allait s'asseoir à sa table avec la peur et le désir de cette besogne aimée et torturante. Il restait là, pendant des heures, immobile, acharné à son travail effrayant de colosse patient et minutieux qui bâtirait une pyramide avec des billes d'enfant.

Enfoncé dans son fauteuil de chêne à haut dossier, la tête rentrée entre ses fortes épaules il regardait son papier de son œil bleu dont la pupille, toute petite, semblait un grain noir toujours mobile. Une légère calotte de soie pareille à celle des ecclésiastiques, couvrant le sommet du crâne, laissait échapper de longues mèches de cheveux gris bouclés par le bout et répandus sur le dos. Une vaste robe de chambre en drap brun l'enveloppait tout entier; et sa figure rouge, que coupait une forte moustache blanche aux bouts tombants, se gonflait sous un furieux afflux de sang. Son regard ombragé de grands cils sombres courait sur les lignes, fouillant les mots, chavirant les phrases, consultant la physionomie des lettres assemblées, épiant l'effet comme un chasseur à l'affût.

Puis il se mettait à écrire, lentement, s'arrêtant sans cesse, recommençant, raturant, surchargeant, emplissant les marges, traçant des mots en travers, noircissant vingt pages pour en achever une, et, sous l'effort pénible de sa pensée, geignant comme un scieur de long.

Quelquefois, jetant dans un grand plat d'étain oriental rempli de plumes d'oie soigneusement taillées la plume qu'il tenait à la main, il prenait sa feuille de papier, l'élevait à la hauteur du regard et, s'appuyant sur un coude, déclamait d'une voix mordante et haute. Il écoutait le rythme de sa prose, s'arrêtait comme pour saisir une sonorité fuyante, combinait les tons, éloignait les assonances, disposait les virgules avec science comme les haltes d'un long chemin.

« Une phrase est viable, disait-il, quand elle correspond à toutes les nécessités de la respiration. Je sais qu'elle est bonne lorsqu'elle peut être lue tout haut.

« Les phrases mal écrites, écrivait-il dans la préface des *Dernières chansons* de Louis Bouilhet, ne résistent pas à cette epreuve; elles oppressent la poitrine, gênent les battements du cœur et se trouvent ainsi en dehors des conditions de la vie. »

Mille préoccupations l'assiégeaient en même temps, l'obsédaient, et toujours cette certitude désespérante restait fixe en son esprit : « Parmi toutes ces expressions, toutes ces formes, toutes ces tournures, il n'y a qu'une expression, qu'une tournure et qu'une forme pour exprimer ce que je veux dire. »

Et, la joue enflée, le cou congestionné, le front rouge, tendant ses muscles comme un athlète qui lutte, il se battait désespérément contre l'idée et contre le mot, les saisissant, les accouplant malgré eux, les tenant unis d'une indissoluble façon par la puissance de sa volonté, étreignant la pensée, la subjuguant peu à peu avec une fatigue et des efforts surhumains, et l'encageant, comme une bête captive, dans une forme solide et précise.

De ce formidable labeur naissait pour lui un extrême respect pour la littérature et pour la phrase. Du moment qu'il avait construit une phrase avec tant de peine et de tortures, il n'admettait pas qu'on en pût changer un mot. Lorsqu'il lut à ses amis le conte intitulé *Un cœur simple*, on lui fit quelques remarques et quelques critiques sur un passage de dix lignes dans lequel la vieille fille finit par confondre son perroquet et le Saint-Esprit. L'idée paraissait subtile pour un esprit de paysanne. Flaubert écouta, réfléchit, reconnut

que l'observation était juste. Mais une angoisse le saisit : « Vous avez raison, dit-il; seulement... il faudrait changer ma phrase. »

Le soir même cependant, il se mit à la besogne; il passa la nuit pour modifier dix mots, noircit et ratura vingt feuilles de papier et, pour finir, ne changea rien, n'ayant pu construire une autre phrase dont l'harmonie lui parût satisfaisante.

Au commencement du même conte, le dernier mot d'un alinéa, servant de sujet au suivant, pouvait donner lieu à une amphibologie. On lui signala cette distraction; il la reconnut, s'efforça de modifier le sens, ne parvint pas à retrouver la sonorité qu'il voulait et, découragé, s'écria : « Tant pis pour le sens; le rythme avant tout! »

Cette question du rythme de la prose le lançait parfois en des dissertations passionnées : « Dans le vers, disait-il, le poète possède des règles fixes. Il a la mesure, la césure, la rime et une quantité d'indications pratiques, toute une science de métier. Dans la prose, il faut un sentiment profond du rythme, rythme fuyant, sans règles, sans certitude; il faut des qualités innées et aussi une puissance de raisonnement, un sens artiste infiniment plus subtils, plus aigus, pour changer à tout instant le mouvement, la couleur, le son du style suivant les choses qu'on veut dire Quand on sait manier cette chose fluide, la prose française, quand on sait la valeur exacte des mots et quand on sait modifier cette valeur selon la place qu'on leur donne, quand on sait attirer tout l'intérêt d'une page sur une ligne, mettre une idée en relief entre cent autres, uniquement par le choix et la position des termes qui l'expriment; quand on sait frapper avec un mot, un seul mot, posé d'une certaine façon, comme on frapperait avec une arme; quand on sait bouleverser une âme, l'emplir brusquement de joie ou de peur, d'enthousiasme, de chagrin ou de colère, rien qu'en faisant passer un adjectif sous l'œil du lecteur, on est vraiment un artiste, le plus supérieur des artistes, un vrai prosateur. »

Il avait pour les grands écrivains français une admiration frénétique; il possédait par cœur des chapitres entiers des maîtres, et il les déclamait d'une voix tonnante, grisé par la prose, faisant sonner les mots, scandant, modulant, chantant la phrase. Des épithètes le ravissaient : il les répétait cent fois, s'étonnant toujours de leur justesse et déclarant : « Il faut être un homme de génie pour trouver des adjectifs pareils. »

Personne ne porta plus haut que Gustave Flaubert le respect et l'amour de son art et le sentiment de la dignité littéraire. Une seule passion, l'amour des lettres, a empli sa vie jusqu'à son dernier jour. Il les aima furieusement, d'une façon absolue, unique.

Presque toujours un artiste cache une ambition secrète, étrangère à l'art. C'est la gloire qu'on poursuit souvent, la gloire rayonnante qui vous place, vivant, dans une apothéose, fait s'exalter les têtes, battre des mains, et captive les cœurs des femmes.

Plaire aux femmes! Voilà aussi le désir ardent de presque tous. Être, par la toute-puissance du talent, dans Paris, dans le monde, un être d'exception, admiré, adulé, aimé, qui peut cueillir, presque à son gré, ces fruits de chair vivante dont nous sommes affamés! Entrer, partout où l'on va, précédé d'une renommée, d'un respect et d'une adulation, et voir tous les yeux fixés sur soi et tous les sourires venir à soi! C'est là ce que recherchent ceux qui se livrent à ce métier étrange et difficile de reproduire et d'interpréter la nature par des moyens artificiels.

D'autres ont poursuivi l'argent, soit pour lui-même, soit pour les satisfactions qu'il donne : le luxe de l'existence et les délicatesses de la table. Gustave Flaubert a aimé les lettres d'une façon si absolue que, dans son âme emplie par cet amour, aucune autre ambition n'a pu trouver place.

Jamais il n'eut d'autres préoccupations ni d'autres désirs; il était presque impossible qu'il parlât d'autre chose. Son esprit, obsédé par des préoccupations littéraires, y revenait toujours, et il déclarait inutile tout ce qui intéresse les gens du monde.

Il vivait seul presque toute l'année, travaillant sans répit, sans interruption. Liseur infatigable, ses repos étaient des lectures, et il possédait une bibliothèque entière des notes prises dans tous les volumes qu'il avait fouillés. Sa mémoire, d'ailleurs, était merveilleuse, et il se rappelait le chapitre, la page, l'alinéa où il avait trouvé, cinq ou dix ans plus tôt, un petit détail dans un ouvrage presque inconnu. Il savait ainsi un nombre incalculable de faits.

Il passa la plus grande partie de son existence dans sa propriété de Croisset, près Rouen. C'était une jolie maison blanche, de style ancien, plantée tout au bord de la Seine, au milieu d'un jardin magnifique qui s'étendait par derrière et escaladait, par des chemins rapides, la grande côte de Cauteleu. Des fenêtres de son vaste cabinet de travail on voyait passer, tout près, comme s'ils allaient toucher les murs avec leurs vergues, les grands navires qui montaient vers Rouen ou descendaient vers la mer. Il aimait à regarder ce mouvement muet des bâtiments glissant sur le large fleuve et partant pour tous les pays dont on rêve.

Souvent, quittant sa table, il allait encadrer dans la fenêtre sa large poitrine de géant et sa tête de vieux Gaulois. A gauche, les mille clochers de Rouen dessinaient dans l'espace leurs silhouettes de pierre, leurs profils travaillés; un peu plus à droite, les mille cheminées des usines de Saint-Sever vomissaient sur le ciel leurs festons de fumée. La pompe à feu de la Foudre, aussi haute que la plus haute des pyramides d'Égypte, regardait de l'autre côté de l'eau la flèche de la cathédrale, le plus haut clocher du monde.

En face s'étendaient des herbages pleins de vaches rousses et de vaches blanches couchées ou pâturant debout, et là-bas, à droite, une forêt sur une grande côte fermait l'horizon que parcourait la calme rivière large, pleine d'îles plantées d'arbres, descendant vers la mer et disparaissant au loin dans une courbe de l'immense vallée.

Il aimait ce superbe et tranquille paysage que ses yeux avaient vu depuis son enfance. Presque jamais il ne descendait dans le jardin, ayant horreur du mouvement. Parfois pourtant, quand un ami venait le voir, il se promenait avec

lui le long d'une grande allée de tilleuls plantée en terrasse et qui semblait faite pour les graves et douces causeries. Il prétendait que Pascal était venu jadis dans cette maison et qu'il avait dû aussi marcher, rêver et parler sous ces arbres.

Son cabinet ouvrait trois fenêtres sur le jardin et deux sur la rivière. Il était très vaste, n'ayant pour ornement que des livres, quelques portraits d'amis et quelques souvenirs de voyages : des corps de jeunes caïmans séchés, un pied de momie qu'un domestique naïf avait ciré comme une botte et demeuré noir, des chapelets d'ambre d'Orient, un bouddha doré, dominant la grande table de travail et regardant de ses yeux longs, dans son immobilité divine et séculaire, un admirable buste de Pradier représentant la sœur de Gustave Flaubert morte toute jeune femme, et, par terre, d'un côté un immense divan turc couvert de coussins, de l'autre une magnifique peau d'ours blanc.

Il se mettait à la besogne dès neuf ou dix heures du matin, se levait pour déjeuner, puis reprenait aussitôt son labeur. Il dormait souvent une heure ou deux dans l'après-midi; mais il veillait jusqu'à trois ou quatre heures du matin, accomplissant alors le meilleur de sa besogne, dans le silence calme de la nuit, dans le recueillement du grand appartement tranquille à peine éclairé par les deux lampes couvertes d'un abat-jour vert. Les mariniers, sur la rivière, se servaient, comme d'un phare, des fenêtres de « Monsieur Gustave ».

Il s'était fait dans le pays une sorte de légende autour de lui. On le regardait comme un brave homme un peu toqué dont les costumes singuliers effaraient les yeux et les esprits.

Il était toujours vêtu, pour travailler, d'un large pantalon noué par une corde à la ceinture et aux chevilles et d'une immense robe de chambre tombant jusqu'à terre. Ce vêtement, qu'il avait adopté non par pose, mais à cause de son ampleur commode, était en drap brun l'hiver, et, l'été, en étoffe légère, à fond blanc et à dessins clairs. Les bourgeois de Rouen allant déjeuner à la Bouille, le dimanche, rentraient déçus dans leur espoir quand ils n'avaient pu voir, du pont du bateau à vapeur, cet original de M. Flaubert debout dans sa haute fenêtre.

Lui aussi prenait plaisir à regarder passer ce bateau chargé de monde. Il portait à ses yeux une jumelle de théâtre qui traînait toujours au bord de sa table ou sur le coin de sa cheminée et contemplait curieusement tous ces visages tournés vers lui. Leur laideur l'amusait, leur étonnement le dilatait; il lisait sur les figures les caractères, le tempérament, la bêtise de chacun.

On a beaucoup parlé de sa haine contre le bourgeois. Il faisait de ce mot *bourgeois* le synonyme de *bêtise* et le définissait ainsi : « J'appelle bourgeois quiconque pense bassement. » Ce n'est donc nullement à la classe bourgeoise qu'il en voulait, mais à une sorte particulière de bêtise qu'on rencontre le plus souvent dans cette classe. Il avait, du reste, pour le « bon peuple », un mépris aussi complet. Mais, se trouvant moins souvent en contact avec l'ouvrier qu'avec les gens du monde, il souffrait moins de la sottise populaire que de la sottise mondaine. L'ignorance, d'où viennent les croyances absolues, les principes dits immortels, toutes les conventions, tous les préjugés, tout l'arsenal des opinions communes ou élégantes l'exaspérait. Au lieu de sourire, comme beaucoup d'autres, de l'universelle niaiserie, de l'infériorité intellectuelle du plus grand nombre, il en souffrait horriblement. Sa sensibilité cérébrale excessive lui faisait sentir comme des blessures les banalités stupides que chacun répète chaque jour. Quand il sortait d'un salon où la médiocrité des propos avait duré tout un soir, il était affaissé, accablé, comme si on l'eût roué de coups, devenu lui-même idiot, affirmait-il, tant il possédait la faculté de pénétrer dans la pensée des autres.

Vibrant toujours, impressionnable ainsi, il se comparait à un écorché que le moindre contact fait tressaillir de douleur, et la bêtise humaine, assurément, le blessa durant toute sa vie comme blessent les grands malheurs intimes et secrets. Il la considérait un peu comme une ennemie personnelle acharnée à le martyriser; et il la poursuivit avec fureur ainsi qu'un chasseur poursuit sa proie, l'atteignant jusqu'au fond des plus grands cerveaux. Il avait pour la découvrir des subtilités de limier, et son œil rapide tombait dessus, qu'elle se cachât dans les colonnes d'un journal ou même entre les lignes d'un beau livre. Il en arrivait parfois à un tel degré d'exaspération, qu'il aurait voulu détruire la race humaine.

La misanthropie de ses œuvres ne vient pas d'autre chose. La saveur amère qui s'en dégage n'est que cette constante constatation de la médiocrité, de la banalité, de la sottise sous toutes ses formes. Il la note à toutes les pages, presque à tous les paragraphes, par un mot, par une simple intention, par l'accent d'une scène ou d'un dialogue. Il emplit le lecteur intelligent d'une mélancolie désolée devant la vie. Le malaise inexpliqué qu'ont éprouvé beaucoup de gens en ouvrant *l'Éducation sentimentale* n'était que la sensation irraisonnée de cette éternelle misère des pensées montrée à nu dans les crânes.

Il disait quelquefois qu'il aurait pu appeler ce livre « les Fruits secs » pour en faire mieux comprendre l'intention. Chaque homme, en le lisant, se demande avec inquiétude s'il n'est pas lui-même un des tristes personnages de ce morne roman, tant on retrouve en chacun des choses personnelles, intimes et navrantes!

Après l'énumération de ses lectures effrayantes, il écrivait un jour : « Et tout cela dans l'unique but de cracher sur mes contemporains le dégoût qu'ils m'inspirent! Je vais enfin dire ma manière de penser, exhaler mon ressentiment, vomir ma haine, expectorer mon fiel, déterger mon indignation! »

Ce mépris d'idéaliste exalté pour la bêtise courante et la banalité commune était accompagné d'une admiration véhémente pour les gens supérieurs, quel que fût le genre de leur talent ou la nature de leur érudition. N'ayant jamais aimé que la pensée, il en respectait toutes les manifestations; et ses lectures s'étendaient aux livres qui semblent ordinairement le plus étrangers à l'art littéraire. Il se fâcha avec un journal ami où on avait maladroitement critiqué M. Renan;

le nom seul de Victor Hugo l'emplissait d'enthousiasme; il avait pour amis des hommes comme MM. Georges Pouchet et Berthelot. Son salon de Paris était des plus curieux.

Il recevait le dimanche, depuis une heure jusqu'à sept, dans un appartement de garçon, très simple, au cinquième étage. Les murs étaient nus et le mobilier modeste, car il avait en horreur le bibelot d'art.

Dès qu'un coup de timbre annonçait le premier visiteur, il jetait sur sa table de travail, couverte de feuilles de papier éparpillées et noires d'écriture, un léger tapis de soie rouge qui enveloppait et cachait tous les outils de son travail, sacrés pour lui comme les objets du culte pour un prêtre. Puis, son domestique sortant presque toujours le dimanche, il allait ouvrir lui-même.

Le premier venu était souvent Ivan Tourguénef, qu'il embrassait comme un frère. Plus grand encore que Flaubert, le romancier russe aimait le romancier français d'une affection profonde et rare. Des affinités de talent, de philosophie et d'esprit, des similitudes de goûts, de vie et de rêves, une conformité de tendances littéraires, d'idéalisme exalté, d'admiration et d'érudition, mettaient entre eux tant de points de contact incessants qu'ils éprouvaient l'un et l'autre, en se revoyant, une joie du cœur plus encore peut-être qu'une joie de l'intelligence.

Tourguénef s'enfonçait dans un fauteuil et parlait lentement, d'une voix douce, un peu faible et hésitante, mais qui donnait aux choses dites un charme et un intérêt extrêmes. Flaubert l'écoutait avec religion, fixant sur la grande figure blanche de son ami son large œil bleu aux pupilles mouvantes; et il répondait de sa voix sonore, qui sortait comme un chant de clairon sous sa moustache de vieux guerrier gaulois. Leur conversation touchait rarement aux choses de la vie courante et ne s'éloignait guère des choses et de l'histoire littéraires. Souvent Tourguénef était chargé de livres étrangers et traduisait couramment des poèmes de Gœthe, de Pouchkine ou de Swinburne.

D'autres personnes arrivaient peu à peu : M. Taine, le regard caché derrière ses lunettes, l'allure timide, apportait des documents historiques, des faits inconnus, toute une odeur et une saveur d'archives remuées, toute une vision de vie ancienne aperçue de son œil perçant de philosophe.

Voici MM. Frédéric Baudry, membre de l'Institut, administrateur de la bibliothèque Mazarine; Georges Pouchet, professeur d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle; Claudius Popelin, le maître émailleur; Philippe Burty, écrivain, collectionneur, critique d'art, esprit subtil et charmant.

Puis c'est Alphonse Daudet, qui apporte l'air de Paris, du Paris vivant, viveur, remuant et gai. Il trace en quelques mots des silhouettes infiniment drôles, promène sur tout et sur tous son ironie charmante, méridionale et personnelle, accentuant les finesses de son esprit verveux par la séduction de sa figure et de son geste et la science de ses récits toujours composés comme des contes écrits. Sa tête, jolie, très fine, est couverte d'un flot de cheveux d'ébène qui descendent sur les épaules, se mêlant à la barbe frisée dont il roule souvent les pointes aiguës. L'œil, longuement fendu, mais peu ouvert, laisse passer un regard noir comme de l'encre, vague quelquefois par suite d'une myopie excessive. Sa voix chante un peu; il a le geste vif, l'allure mobile, tous les signes d'un fils du Midi.

Émile Zola entre à son tour, essoufflé par les cinq étages et toujours suivi de son fidèle Paul Alexis. Il se jette dans un fauteuil et cherche d'un coup d'œil sur les figures l'état des esprits, le ton et l'allure de la causerie. Assis un peu de côté, une jambe sous lui, tenant sa cheville dans sa main et parlant peu, il écoute attentivement. Quelquefois, quand un enthousiasme littéraire, une griserie d'artistes emporte les causeurs et les lance en ces théories excessives et paradoxales chères aux hommes d'imagination vive, il devient inquiet, remue la jambe, place de temps en temps un « Mais... » étouffé dans les grands éclats; puis, quand la poussée lyrique de Flaubert s'est calmée, il reprend la discussion tranquillement, d'une voix calme, avec des mots paisibles.

Il est de taille moyenne, un peu gros, d'aspect bonhomme et obstiné. Sa tête, très semblable à celles qu'on retrouve dans beaucoup de vieux tableaux italiens, sans être belle, présente un grand caractère de puissance et d'intelligence. Les cheveux courts se redressent sur un front très développé, et le nez droit s'arrête, coupé net, comme par un coup de ciseau trop brusque, au-dessus de la lèvre ombragée d'une moustache noire assez épaisse. Tout le bas de cette figure grasse, mais énergique, est couvert de barbe taillée près de la peau. Le regard, noir, myope, pénétrant, fouille, sourit, souvent ironique, tandis qu'un pli très particulier retrousse la lèvre supérieure d'une façon drôle et moqueuse.

D'autres arrivent encore. Voici l'éditeur Charpentier. Sans quelques cheveux blancs mêlés à ses longs cheveux noirs, on le prendrait pour un adolescent. Il est mince et joli garçon, avec un menton légèrement pointu, nuancé de bleu par une barbe drue soigneusement rasée. Il porte la moustache seule. Il rit volontiers d'un rire jeune et sceptique et il écoute et promet tout ce que lui demande chaque écrivain qui s'empare de lui et le pousse en un coin pour lui recommander mille choses. Voici le charmant poète Catulle Mendès avec sa figure de Christ sensuel et séduisant, dont la barbe soyeuse et les cheveux légers entourent d'un nuage blond une face pâle et fine. Causeur incomparable, artiste raffiné, subtil, saisissant toutes les plus fugitives sensations littéraires, il plaît tout particulièrement à Flaubert par le charme de sa parole et la délicatesse de son esprit. Voici Émile Bergerat, son beau-frère, qui épousa la seconde fille de Théophile Gautier. Voici José Maria de Hérédia, le merveilleux faiseur de sonnets qui restera un des poètes les plus parfaits de ce temps. Voici Huysmans, Hennique, Céard, d'autres encore, Léon Cladel, le styliste difficile et raffiné, Gustave Toudouze.

Alors entre, le dernier presque toujours, un homme de taille élevée et mince, dont la figure sérieuse, bien que souvent souriante, porte un grand caractère de hauteur et de noblesse. Il a de longs cheveux grisâtres, comme décolorés, une moustache un peu plus blanche et des yeux singuliers,

envahis par une pupille étrangement dilatée. Il a l'aspect gentilhomme, l'air fin et nerveux des gens de race. Il est (on le sent) du monde, et du meilleur. C'est Edmond de Goncourt. Il s'avance, tenant à la main un paquet de tabac spécial qu'il garde partout avec lui, tandis qu'il tend à ses amis son autre main restée libre.

Le petit salon déborde. Des groupes passent dans la salle à manger.

C'est alors qu'il fallait voir Gustave Flaubert.

Avec des gestes larges où il paraissait s'envoler, allant de l'un à l'autre d'un seul pas qui traversait l'appartement, sa longue robe de chambre gonflée derrière lui dans ses brusques élans comme la voile brune d'une barque de pêche, plein d'exaltations, d'indignations, de flamme véhémente, d'éloquence retentissante, il amusait par ses emportements, charmait par sa bonhomie, stupéfiait souvent par son érudition prodigieuse que servait une surprenante mémoire, terminait une discussion d'un mot clair et profond, parcourait les siècles d'un bond de sa pensée pour rapprocher deux faits de même ordre, deux hommes de même race, deux enseignements de même nature, d'où il faisait jaillir une lumière comme lorsqu'on heurte deux pierres pareilles.

Puis ses amis partaient l'un après l'autre. Il les accompagnait dans l'antichambre, où il causait un moment seul avec chacun, serrant les mains vigoureusement, tapant sur les épaules avec un bon rire affectueux. Et quand Zola était sorti le dernier, toujours suivi de Paul Alexis, il dormait une heure sur son large canapé avant de passer son habit pour aller chez son amie Mme la princesse Mathilde, qui recevait tous les dimanches.

Il aimait le monde, bien qu'il s'indignât des conversations qu'il y entendait; il avait pour les femmes une amitié attendrie et paternelle, bien qu'il les jugeât sévèrement de loin et qu'il répétât souvent la phrase de Proudhon : « La femme est la désolation du juste »; il aimait le grand luxe, l'élégance somptueuse, l'apparat, bien qu'il vécût on ne peut plus simplement.

Dans l'intimité, il était gai et bon. Sa gaieté puissante semblait descendre directement de la gaieté de Rabelais. Il aimait les farces, les plaisanteries continuées pendant des années. Il riait souvent, d'un rire content, franc, profond; et ce rire semblait même plus naturel chez lui, plus normal, que ses exaspérations contre l'humanité. Il aimait recevoir ses amis, dîner avec eux. Quand on allait le voir à Croisset, c'était un bonheur pour lui, et il préparait la réception de loin, avec un plaisir cordial et visible. Il était grand mangeur, aimant la table fine et les choses délicates.

Cette misanthropie attristée dont on a tant parlé n'était pas innée chez lui, mais venue peu à peu de la constatation permanente de la bêtise; car son âme était naturellement joyeuse, et son cœur plein d'élans généreux. Il aimait vivre, enfin, et il vivait pleinement, sincèrement, comme on vit avec le tempérament français, chez qui la mélancolie ne prend jamais l'allure désolée qu'elle a chez certains Allemands et chez certains Anglais.

Et puis ne suffit-il pas, pour aimer la vie, d'une longue et puissante passion? Il l'eut, cette passion, jusqu'à sa mort. Il avait donné, dès sa jeunesse, tout son cœur aux lettres, et il ne le reprit jamais. Il usa son existence dans cette tendresse immodérée, exaltée, passant des nuits fiévreuses, comme les amants, frémissant d'ardeur, défaillant de fatigue après ces heures d'amour épuisant et violent, et repris, chaque matin, dès le réveil, par le besoin de la bien-aimée.

Un jour, enfin, il tomba, foudroyé, contre le pied de sa table de travail, tué par elle, la Littérature — tué comme tous les grands passionnés que dévore toujours leur passion.

GUY DE MAUPASSANT.

FIN.

CHRONIQUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique (1)

S'il y avait un sujet propre à être traité par un certain compositeur plutôt que par un autre, c'était bien, d'une part, Manon Lescaut, et M. Massenet de l'autre. Les ressources variées, l'ingéniosité, la chaleur du style musical de M. Massenet offraient toutes les nuances nécessaires pour retracer l'amour ardent, fiévreux, de Desgrieux et toutes les coquetteries de la séduisante Manon. On pouvait prévoir d'abondantes observations à faire pendant tout le cours de l'ouvrage. Mais il faut convenir que ce n'est pas chose aisée d'en faire part à des lecteurs. M. Massenet, comme compositeur de musique, est une individualité toujours intéressante, mais compliquée; avec un sentiment très vif de la situation dramatique, il a aussi, surtout dans ce dernier ouvrage, une recherche intellectuelle très raffinée qui s'exprime d'une façon musicale difficile à définir. Cependant rien n'est plus clair que la musique de M. Massenet; il n'y a jamais de doute sur ce qu'il a voulu faire; les procédés qu'il emploie pour rendre sa pensée sont toujours d'une précision parfaite et d'une adaptation exacte. Si on voulait essayer de donner de la musique de *Manon* autre chose que l'impression sommaire d'un ouvrage aussi finement travaillé, il faudrait pénétrer un peu plus avant que l'épiderme musicale du sujet : nous devons donc nous contenter de quelques observations générales.

Il nous semble que M. Massenet a été très préoccupé de la nature de son sujet, qui est très réaliste, et qu'il a cherché à donner à sa musique une forme aussi vivante que le comporte la convention musicale au théâtre. Cette préoccupation nous paraît s'être fait sentir particulièrement par deux manières d'être assez nouvelles de la musique de scène. D'abord, dans la transition de la parole au chant. On sait qu'à l'Opéra-Comique il y a toujours du dialogue parlé. La nuance qui

(1) *Manon*, opéra-comique en cinq actes; paroles de MM. Meilhac et Ph. Gille, musique de M. Massenet.

sépare ces deux façons de s'exprimer est si habilement fondue dans la musique de *Manon* que le plus souvent il arrive qu'on n'a pas entendu le moment précis où le chant a commencé. Ce passage de la parole au chant, que l'on considère comme une défectuosité dans le genre de l'opéra-comique, est, au contraire, d'un excellent effet, employé comme le fait M. Massenet. Il nous a semblé, autant qu'on peut l'observer dans une première audition, que cet effet était obtenu par l'orchestre, qui commence en sourdine avant la fin de la phrase parlée et sert ainsi de transition à la reprise de la voix chantée. Ce procédé est infiniment plus intelligent et plus rapide que celui du *parlante* sur un dessin instrumental de l'orchestre.

Ce qui n'est pas moins intéressant dans la musique de *Manon,* c'est l'art infini avec lequel sont traités les morceaux où se trouvent deux ou plusieurs personnages en scène, la façon dont les voix se mêlent, se dégagent et mettent en saillie les phrases principales du dialogue. Le premier exemple à en citer se trouve dans le premier duo entre Manon et Desgrieux, au moment où ils vont s'enfuir vers Paris. Un autre exemple du même genre, non moins remarquable, est la scène du deuxième acte, qui met aux prises le soldat Lescaut avec Manon et son chevalier. On ne peut mieux traduire une scène de comédie avec le secours de la musique; on n'a jamais rien écrit de plus divers et de plus vivant.

Citons encore un autre passage très nouveau : c'est le rêve que Desgrieux raconte à Manon, dans lequel il se voit seul avec elle, dans quelque campagne éloignée. Ce chant, parfaitement dit par M. Talazac, a beaucoup de succès. Ici cependant le « chant » ne correspond pas à ce qu'on entend par ce mot : c'est plutôt une sorte de mélopée, comme celles qu'on se chante à soi-même quand on pense à autre chose qu'à ce qu'on fait ou qu'on est occupé à quelque travail machinal qui laisse la pensée libre. Il n'y a, à proprement parler, aucune forme mélodique précise. Ce serait le retour pur et simple à l'état de nature de la musique, si l'orchestre ne faisait entendre en sourdine une sorte de musique douce, lointaine, qui simule un fond de paysage dans une vieille tapisserie, comme un village effacé dans des arbres; c'est un morceau bien singulier, qui, dans sa simplicité, est le produit de l'esprit le plus raffiné. Malgré le manque de la mélodie habituelle à l'opéra-comique, ce passage a été très applaudi.

Au quatrième acte se trouve la scène musicale qui est le point culminant de l'œuvre, celle où Manon, ayant appris que Desgrieux se prépare à l'ordination, vient le chercher jusque dans le parloir du séminaire et ruiner en quelques instants l'édifice d'un recueillement de deux années. C'est une scène d'amour chaleureuse, passionnée, à laquelle se mêlent dans le lointain les accents impassibles des chants sacrés et de l'orgue. La musique reprend ici une plus grande allure et touche presque au style de l'opéra.

Les autres actes, sauf quelques passages du second, sont plutôt des tableaux empruntés à la narration de l'abbé Prévost que des divisions d'une action dramatique. Le premier représente la rencontre de Manon et de Desgrieux, à l'arrivée du coche d'Arras; le second, le petit logement où ils vivent à Paris et l'enlèvement de Desgrieux par ordre de son père. Au troisième acte, fête populaire au Cours-la-Reine; Manon y vient seulement pour apprendre la conversion de Desgrieux. Au quatrième acte, le parloir du séminaire. Le premier tableau du cinquième acte montre la maison de jeu où Desgrieux, entraîné par Manon, vient tenter la fortune. Lescaut, dont on a fait un cousin de Manon, triche au profit de Desgrieux sans que celui-ci s'en doute; la police intervient, on arrête Manon et Desgrieux. Le dernier tableau représente la route du Havre, où doit passer Manon enchaînée sur la charrette qui l'emmène avec d'autres filles; Desgrieux, qui l'a suivie, obtient des archers qui escortent la voiture de la revoir une fois encore : elle meurt entre ses bras.

Les auteurs de la pièce ont fait quelques changements au roman de l'abbé Prévost; ils ont voilé l'indignité dans laquelle tombe le chevalier Desgrieux poussé par son amour pour Manon. L'intérêt de la pièce en est affaibli. Peut-être les auteurs ont-ils eu raison, car le spectateur d'une comédie fait aussi partie de la représentation : il manifeste sa façon de sentir. Un lecteur, au contraire, qui lit un ouvrage dont l'immoralité le choque, continue sa lecture sans protester, si le livre l'amuse; il est seul. Au théâtre, le même individu se croit obligé de manifester sa répulsion; il faut donc ménager sa surface morale.

Par contre, M. Massenet a peut-être un peu trop accentué le caractère de Manon en la faisant trop passionnee. Certainement elle aime son chevalier par-dessus tout; mais ce qui est le trait dominant de sa nature, c'est une aimable inconscience, un effacement moral qui est presque son excuse et celle de Desgrieux. Mais ici encore M. Massenet a eu peut-être raison, car au théâtre les demi-teintes ne réussissent pas toujours.

Nous espérons avoir fait comprendre au moins une partie de l'intérêt de cet ouvrage et nous renvoyons pour le surplus à l'audition, car l'œuvre nouvelle de M. Massenet est très abondante en musique de choix, ingénieuse, tendre et d'une invention dramatique et musicale très neuve. Évidemment, M. Massenet a fait faire un pas considérable à la musique du côté du réalisme en la rapprochant autant que possible du langage parlé, et aussi par l'allure et la construction de ses phrases chantées. Ainsi que nous l'avons dit, c'est un art compliqué, mais si habile, si plein de recherches et cependant si clair, qu'il ne laisse jamais l'intérêt en défaut. J'avoue que le plaisir très grand que j'ai eu à cette représentation est un plaisir plus intellectuel que musical; c'est celui de voir un problème résolu avec une adresse toujours nouvelle. Le problème était ici d'écrire une partition intéressante sur un sujet très psychologique. C'est ce qui nous fait regretter qu'on ait atténué le caractère de Desgrieux, que M. Massenet eût fouillé avec cette finesse de touche et cette intelligence aiguisée qui caractérisent une partie de son talent. Cependant les sensations musicales ne manquent pas dans son ouvrage; on en trouvera dans le *trio* railleur et mordant des trois

femmes au premier acte, dans le *solo* chanté par Manon, dans la maison de jeu, au cinquième acte, accompagné d'un chœur brillant de soupeuses dont la cadence mélodique est une trouvaille en fait de réalisme.

Mme Heilbronn interprète avec un véritable talent le rôle de Manon; elle le modernise peut-être un peu trop : le XVIIIe siècle avait, dans ses excès mêmes, quelque chose de moins âpre et de plus léger; mais enfin c'est une Manon pour le théâtre et non pas celle du livre. M. Talazac est un chanteur exquis, mais un Desgrieux trop tendre. M. Taskin, au contraire, a donné au soldat Lescaut sa véritable physionomie, et il chante fort bien quelques couplets d'excellente musique comique.

LÉON PILLAUT.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Le Sénat a commencé, le 18, la discussion du budget extraordinaire. Deux orateurs de la droite, MM. Chesnelong et Fresneau, ont attaqué la politique financière du gouvernement et proposé la suppression du budget extraordinaire, que M. Dauphin, rapporteur, a défendu contre leurs critiques. — La séance du 19 a été remplie par les discours de M. Buffet et du ministre des finances, et celle du 21 par les discours de MM. Bocher, de Freycinet et Pouyer-Quertier. — Le 22, on a adopté les chapitres afférents au ministère des postes et télégraphes, au ministère de la guerre, au ministère de la marine, au ministère des travaux publics, ainsi que les huit premiers articles du ministère des finances. — Dans la séance suivante, M. Léon Say a proposé l'ajournement de l'article 9, ce qui a été repoussé sur la demande de M. Tirard. Les divers articles ont été adoptés jusqu'à l'article 15, portant ouverture d'un crédit de 30 millions affecté à la Caisse des écoles. Cet article, combattu par MM. de Fourtou et Fresneau et défendu par le ministre de l'instruction publique, a passé à une majorité de 177 voix contre 94.

Chambre des députés. — Dans la séance du 18, la Chambre a voté le rattachement à l'État des services de la préfecture de police, conformément aux propositions du gouvernement, défendues par M. de Marcère, président de la commission, et M. Léon Renault. Le renvoi à la commission, demandé par M. de Hérédia, a été repoussé par 265 voix contre 233, et, par 269 voix contre 219, la Chambre a décidé de passer à la discussion des articles, discussion qui a rempli les séances du 19 et du 21. Après adoption de deux amendements, l'un de M. Léon Renault, rattachant le service des halles et marchés au ministère de l'intérieur, l'autre de M. Drumel, demandant que la situation de retraite des employés et des agents actuellement en fonction ne fût pas modifiée, l'ensemble du projet a été voté par 272 voix contre 211. Par 279 voix contre 186, la Chambre a écarté un amendement de M. Delattre, tendant à interdire au ministre de l'intérieur d'élever le conflit de juridiction lorsque les agents se sont rendus coupables d'un crime ou d'un délit. — Le 22, la Chambre a rejeté par 270 voix contre 180 la demande en autorisation de poursuites introduite par le parquet contre M. Talandier, à raison d'articles publiés dans le journal la *République démocratique et sociale,* dont le député de Charenton est le gérant. — Le 24 est venue l'interpellation de M. Langlois sur la politique économique du gouvernement : après des discours de MM. Baudry d'Asson et Lechevallier, la discussion a été renvoyée au lendemain.

Élections législatives. — M. Arnous, bonapartiste, a été élu dans l'arrondissement de Barbezieux (Charente), contre M. Trarieux, républicain. — Dans l'arrondissement de Sartène (Corse), M. Bartoli, républicain, a été élu par 3738 voix contre 2534 données à deux candidats monarchistes. — Dans la première circonscription de l'arrondissement de Dieppe (Seine-Inférieure), les voix se sont partagées entre M. Grout, monarchiste, et MM. Mulot et Manchon, républicains : M. Grout aurait eu 18 voix de majorité.

Élections académiques. — M. Edmond About a été élu à l'Académie française en remplacement de M. Jules Sandeau par 19 voix contre 14 données à M. Coppée et 1 à M. Montégut.

Espagne. — La majorité des Cortès s'étant prononcée contre le ministère, dans la discussion de l'Adresse au roi, M. Posada Herrera a donné sa démission ainsi que ses collègues. Les conservateurs sont rentrés au pouvoir avec M. Canovas del Castillo, qui a été chargé de constituer un nouveau cabinet de réaction. Un décret royal a suspendu les séances des Cortès.

La crise espagnole

L'issue de la crise espagnole, avec formation du ministère Canovas, a étonné et ému la presse française; rien n'est arrivé cependant qui ne fût dans l'ordre logique des événements.

Lorsque M. Sagasta vint, il y a deux ans, remplacer M. Canovas à la présidence du conseil, il annonçait des innovations et prodiguait les promesses. Une expérience assez longue montra qu'il n'avait renversé Canovas que pour continuer à peu près sa politique. Les vrais libéraux de son parti se lassèrent d'attendre des réformes qu'on annonçait sans cesse, mais qu'on n'exécutait pas; ils dressèrent un programme politique dont les points principaux étaient le retour à la constitution de 1869 et le suffrage universel : c'est ainsi que prit naissance la gauche dynastique, avec le duc de la Torre comme chef militaire, et M. Martos comme chef civil. Alphonse XII, voulant rester dans son rôle de roi constitutionnel, songea alors à appeler au pouvoir les libéraux; mais, au dernier moment, il y a trois mois, il craignit sans doute d'aller trop vite et chargea M. Posada-Herrera, un ancien membre de l'Union libérale d'O'Donnel, de constituer une sorte de ministère mixte. On espérait pour ce ministère l'adhésion de M. Sagasta et de la majorité; quand on en est venu, la semaine dernière, à discuter l'Adresse au roi, cette adhésion a fait brusquement défaut. Le cabinet Posada a dû offrir au roi de choisir entre sa démission ou la dissolution des Cortès. Le roi ne s'est pas décidé à cette dernière mesure, et le ministère s'est retiré. Que fallait-il faire? Devant la division des libéraux, la royauté s'est vue obligée d'en revenir aux conservateurs.

M. Canovas est doué d'une capacité politique supérieure, que ses adversaires sont les premiers à reconnaître. Le but suprême de ses efforts sera, nous l'espérons, d'assurer à son pays l'organisation régulière qui lui a toujours manqué. Il a développé, dans une belle *Histoire de la décadence en*

Espagne, cette idée remarquable que le défaut d'organisation a été la seule et la vraie cause de l'abaissement de son pays.

« Les soldats que le grand capitaine entraîna à la conquête de Naples, dit-il dans un ouvrage plus récent (1), n'avaient ni vivres ni souliers; on marche ainsi à des aventures parfois glorieuses, on ne fonde pas d'empires durables. On a tort de chercher dans l'Inquisition, dans l'exagération du principe monarchique, dans les fautes de nos rois, la raison unique de nos malheurs. Nos anciennes institutions ont été imparfaites, comme celles des autres pays. La faute, la vraie faute de notre histoire n'est pas individuelle, mais nationale. Disons-le une bonne fois : notre pauvreté naturelle, notre manque d'esprit d'économie, notre prodigalité folle, la disproportion enfin qui existe toujours entre nos moyens et nos entreprises, ont fait tout le mal. »

Pour ce qui touche à la politique extérieure, M. Canovas se maintiendra dans la réserve la plus absolue : il est d'avis que l'Espagne a bien assez à faire chez elle pour n'avoir pas à se mêler aux affaires des autres puissances. On a semblé craindre qu'il ne prît l'initiative d'un rapprochement entre l'Espagne et l'Allemagne : rien ne semble autoriser cette appréhension.

M. Canovas n'a pas encore fait connaître son programme; on le trouve peut-être résumé dans une belle page du livre cité plus haut :

« Si j'avais assez d'autorité pour donner des conseils à mes concitoyens, voici ce que je leur dirais : Travaillez, inventez, économisez, amassez sans trêve; ne contractez plus de dettes; prétendez plutôt conserver qu'acquérir; ne vous fiez plus qu'à vous-mêmes, sans espérer en la fortune; ne demandez pas à ceux qui vous gouvernent des miracles, mais ne souffrez pas non plus qu'ils exagèrent et flattent vos défauts; ne vous en prenez pas aux institutions ni aux individus des fautes qui sont l'œuvre de tous; que votre patriotisme enfin soit silencieux, mélancolique, patient, bien qu'avisé, constant et acharné. De cette manière vous ne recouvrerez pas sans doute votre ancienne puissance, qui est morte pour toujours; mais vous trouverez encore assez à faire en ce monde, vous pourrez vous montrer dignes de ceux dont vous descendez et porter avec orgueil le glorieux nom d'Espagnols. »

Assurément le ministère Canovas est un ministère de réaction cléricale. Il nous a paru juste cependant de reconnaître dans son chef des qualités d'administrateur.

B. de Tannenberg.

(1) *El solitario.* — 2 vol. Madrid, 1883.

Association des anciens élèves de l'École normale

L'assemblée annuelle des anciens élèves de l'École normale groupés en association pour venir en aide aux camarades malheureux est une réunion de famille. On pourvoit aux vacances du bureau; on adresse un souvenir et un regret à ceux des membres que l'Association a perdus. Cette année, on comptait parmi ceux-ci Thuillier, mort victime du choléra qu'il était allé étudier en Égypte comme membre de la commission Pasteur. D'autre part, M. Havet se retirant après sept années de présidence, c'est M. Gaston Boissier, de l'Académie française, qui a été élu à sa place; et devant cet auditoire d'amis dans lequel on remarquait MM. Georges Perrot, directeur actuel de l'École, Fustel de Coulanges, ancien directeur, Pasteur, Paul Janet, Francisque Bouillier, Vacherot, Émile Beaussire, Debray, Vacquant, etc., il est entré en fonctions par l'allocution suivante :

« Messieurs et chers camarades,

« Notre conseil d'administration a subi, cette année, une révolution véritable. De tous ceux qui, l'an dernier, composaient le bureau, il ne reste plus que notre excellent secrétaire, M. Van Tieghem; et il est bien heureux qu'il nous soit resté pour conserver les traditions anciennes parmi ses nouveaux collègues. Notre vice-président, M. Hébert, a remplacé M. Briot dans la liste des administrateurs honoraires; M. Lorquet, notre trésorier, se sentant à bout de forces, a donné sa démission, et, quelques mois après, nous l'avons perdu. Enfin, M. Havet, notre cher président, a demandé avec instance à se reposer. Vous pensez bien, messieurs, que nous avons résisté à sa demande tant que nous avons pu. Nous ne manquions pas de bonnes raisons à lui opposer. Il alléguait son âge; nous lui répondions que précisément ce que nous admirions le plus chez lui, c'était une jeunesse de zèle que personne de nous ne pourrait se flatter d'égaler. Il prétendait que ses forces ne suffisaient plus à sa tâche; nous lui rappelions qu'à nos assemblées il était toujours le premier arrivé, le dernier parti, et qu'aucun ne portait plus allègrement que lui le poids de tous les devoirs. Nous aurions voulu le garder jusqu'à la fin à notre tête, et nous abriter sous ce nom que tant de générations de l'École ont appris à respecter. Nous ne pouvions pas nous résigner à ne plus l'entendre tous les ans, à cette place où je parle, nous entretenir, avec ce charme pénétrant qu'il met à toute chose, de nos succès et de nos pertes. Mais sa résolution était prise; nous n'avons pas pu l'ébranler. Heureusement, nous ne le perdons pas tout entier : s'il n'est plus notre président, il a désiré rester membre de notre conseil d'administration. Il assistera toujours à nos réunions, il nous donnera l'appui de son expérience et l'exemple de son dévouement. Remercions-le, messieurs, de ce dernier service qu'il veut bien rendre à l'École, après tant d'autres.

« Nous avons donc été réduits à remplacer d'un seul coup tant d'hommes distingués qui nous quittaient à la fois; il nous a fallu recomposer presque entièrement notre bureau. Pour la vice-présidence, le choix était facile : nous avions M. Debray, qui déjà représentait l'École au conseil supérieur de l'instruction publique; il était tout désigné pour prendre la succession de son maître, M. Hébert. Mais comment trouver un trésorier? La difficulté était grande et nous a quelque temps arrêté. Il n'y a pas beaucoup de financiers parmi les élèves de l'École, et, s'il s'en trouve à qui la nature ait départi ce talent, ils n'ont guère, dans la vie, l'occasion de l'exercer. Faire des livres est un métier qui leur convient, et ils en font quelquefois de fort bons; tenir les livres, c'est autre chose. Nous étions donc fort embarrassés quand l'un de nous — c'est M. Van Tieghem, les bonnes idées viennent toujours de lui — eut la pensée de s'adresser à l'un de nos camarades sorti de l'École depuis trois ans, docteur de l'an dernier. M. Guillaume Bréton, malgré son âge, est l'un des chefs de cette grande et intelligente maison de librairie (1) qui a ses origines chez nous et qui a tenu, après plus de cinquante ans, à se retremper dans l'École d'où elle sortait. Nous avons fait appel au dévouement de notre jeune cama-

(1) La maison Hachette.

rade, et il a très volontiers accepté d'être notre trésorier. Voilà donc notre modeste caisse en sûreté auprès d'une caisse puissante dont le voisinage, je l'espère, lui portera bonheur.

« Il ne restait plus que le président à élire; et c'est moi, messieurs, que votre conseil d'administration a nommé. Ai je besoin de vous dire que j'ai très vivement ressenti l'honneur qu'on voulait me faire? Il faut pourtant que j'ajoute que j'ai quelque temps hésité à l'accepter. Je songeais avec regret à des travaux commencés, qui me réclament tout entier et que je ne pourrai peut-être pas finir; je me remettais devant les yeux cette multitude de conseils, de comités, de commissions, où je me trouve engagé presque malgré moi, et qui dispersent ma vie à l'âge où l'on a le plus besoin de n'en rien laisser perdre. Il me semblait enfin que je ne pouvais pas me flatter d'avoir parmi vous l'autorité nécessaire pour occuper une place où vous avez vu successivement Cousin et Dubois, M. Patin et M. Havet. Mais, le conseil ayant insisté, je ne me suis pas cru le droit de résister plus longtemps. Je me suis souvenu que, de tous ceux qui sont sortis de l'École, il n'y en a pas qui lui doive plus que moi. Élève obscur de province, je n'y suis entré qu'après plusieurs échecs et sans posséder cette culture générale qu'on ne prenait alors que dans les lycées de Paris. Je n'y apportais qu'une grande passion pour l'etude et le désir ardent de combler les vides que je sentais plus que personne. C'est là que j'ai tout appris; mon esprit s'y est formé par les leçons de mes maîtres et les conversations de mes camarades. Je dois donc à l'Ecole tout ce que je sais, tout ce que je suis. Elle peut réclamer de moi mon temps et ma peine; je ne lui rendrai jamais autant qu'elle m'a donné.

« Après ces explications, que je vous devais, il me reste, suivant l'usage qu'ont établi mes prédécesseurs, à vous faire en quelques mots l'histoire de notre Association pendant cette année. Cette histoire se compose, comme toutes les choses humaines, de douleurs et de joies. Nous avons fait des pertes nombreuses et cruelles, et la mort a frappé dans nos rangs un peu partout; mais je remarque avec tristesse que, sauf une ou deux exceptions, les victimes qu'elle a faites occupaient toutes des fonctions actives et que l'heure du repos ne semblait pas encore arrivée pour elles. Puiseux travaillait toujours, et nous pouvions encore attendre de lui quelques-uns de ces mémoires dont la trace restera dans l'histoire des sciences mathématiques, lorsqu'un mal implacable est venu l'arracher à ses études et en quelques mois nous l'enlever. Privat-Deschanel était tout occupé à diriger son beau lycée de Vanves quand la mort l'a frappé debout. Reynald, Valade, Valson, Loiret, Bastard, Geley étaient dans la force de l'âge et la plénitude de la vie. Que dire de Géraulx, de Vallier, et surtout de ce noble Thuillier, dont la mort est pour nous à la fois une douleur et une gloire?

« Parmi ceux que nous avons perdus, il en est un dont je dois particulièrement vous entretenir. C'est Lorquet, qui a donné généreusement à notre Association dix-huit ans de sa vie. Je n'avais pas l'honneur de faire partie du conseil à l'époque où il était en possession de toutes ses forces; mais on m'a dit souvent quel zèle il apportait à ses fonctions délicates. C'était un de ces trésoriers modèles qui non seulement mettent tous leurs soins à bien garder la caisse qui leur est confiée, mais qui se donnent aussi beaucoup de peine pour la remplir. Il courait après les souscripteurs retardataires; il s'attachait au normalien oublieux qui avait négligé de se faire inscrire sur nos listes; il se faisait effrontément solliciteur et plaidait de si bonne grâce la cause de ses pauvres qu'il finissait toujours par emporter quelque chose. Quand je l'ai vu à l'œuvre, le mal l'avait atteint sans l'abattre, et il lui résistait avec vaillance. C'était merveille de voir cette activité d'âme qui survivait à la ruine du corps et la vivacité de cet esprit qui parvenait à vaincre les lenteurs de la parole. Nous avons assisté pendant quatre ans à cette lutte touchante et triste; il lui a fallu enfin se reconnaître vaincu; mais il ne l'a fait qu'au dernier moment et ne nous a quittés que pour mourir. Nous devons un souvenir pieux à cet honnête homme qui s'était dévoué à la cause que nous servons, et nous envoyons vers sa tombe lointaine ce dernier adieu qu'il ne nous a pas été permis de lui adresser devant son cercueil.

« J'arrive, messieurs, à une partie plus douce de ma tâche : il s'agit de rappeler les succès que nos camarades ont obtenus dans les diverses Académies pendant l'année qui vient de finir.

« Deux des nôtres sont entrés à l'Institut : M. Wolf à l'Académie des sciences, M. Maspero à celle des inscriptions. M. Jules Simon a été élu secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales; et dans la même Académie, MM. Belot et Louis Ferri sont devenus correspondants. Ce dernier ne fait plus partie de l'enseignement français; il est retourné dans son pays et professe la philosophie à l'Université de Rome; mais il n'a pas oublié qu'il est sorti de l'École, et les Français que l'étude ou la curiosité amène à Rome s'en aperçoivent bien.

« Parmi les prix que décerne l'Académie française, l'École, selon l'usage, a sa part, et une bonne part. Le grand prix Gobert qu'un des nôtres, Augustin Thierry, garda toute sa vie, a été attribué pour la quatrième fois à M. Chéruel pour son *Histoire de France sous la minorité de Louis XIV*. M. Gazier a obtenu l'un des prix Archon-Despérouse pour son édition d'un *Choix de sermons de Bossuet*. Dans le nombre des ouvrages couronnés comme utiles aux mœurs, nous trouvons l'*Essai sur l'esthétique de Descartes* de M. Krantz et le *Lucien* de M. Maurice Croiset. L'*Archéologie grecque* de M. Collignon est citée avec honneur parmi les traités qui composent la *Bibliothèque des beaux-arts* et qui ont fait décerner une récompense à cette belle collection. Enfin M. Ch. Bigot a reçu un prix pour son *Petit Français*, « petit livre, a dit le secrétaire perpétuel, rempli d'un bout à l'autre d'une émotion saisissante, qui remue les âmes et les rend meilleures ». Me blâmerez-vous de ne pas séparer le nom de M. Ch. Bigot de celui de Mme Jeanne Mairet, l'auteur de *Marca*, qui a été couronnée aussi par l'Académie française? Mme Jeanne Mairet n'est pas tout à fait étrangère à l'École : elle lui appartient par alliance.

« A l'Académie des sciences, le prix Francœur a été décerné à M. Émile Barbier, « également digne par ses talents, par « son caractère et par les difficultés de sa situation, de « l'estime et de la sympathie de l'Académie », a dit le rapporteur, M. J. Bertrand. On a donné le prix Lalande à M. Souillard, pour ses mémoires sur la théorie des satellites de Jupiter, où il a su compléter les résultats de Laplace. M. Dastre, maître de conférences de zoologie à l'École, a obtenu le prix de physiologie expérimentale de la fondation Montyon, pour ses recherches sur le *Rôle physiologique du sucre de lait*.

« L'Académie des sciences morales et politiques avait mis au concours une étude sur la *Casuistique des Stoïciens*. Elle a couronné le mémoire de M. Thamin. Le prix Jean Reynaud, de 10000 francs, « destiné à une œuvre originale, élevée et « ayant un caractère d'invention et de nouveauté », a été décerné par la même Académie à M. Perrens, pour son *Histoire de Florence*.

« J'aurais fini, messieurs, si je ne voulais vous dire un mot d'un incident qui nous fait honneur. Vous savez que M. Havet a eu l'heureuse idée de mettre en tête de nos souscripteurs ordinaires une liste de donateurs étrangers. Cette liste s'enrichit cette année d'un nom que nous sommes fiers d'y placer. M. J. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, a voulu nous donner sa souscription comme

s'il était élève de l'École. Il n'en est pas sorti, sans doute, mais il nous appartient par les vingt années qu'il a passées chez nous comme maître de conférences, par les élèves brillants qu'il a formés et dont il est resté le protecteur et l'ami, par cette haute impartialité qui le pousse à soutenir les gens de talent sans leur demander d'où ils viennent. Le nom de M. Bertrand honore notre liste, et je suis sûr que vous vous unirez à moi pour lui adresser tous les remerciements de l'École. »

Mémoires de Henri Heine

La question des *Mémoires* de Henri Heine est entrée dans une nouvelle phase. Il était prouvé que les *Mémoires* avaient été écrits et que le baron Heine, frère du poète, en possédait un manuscrit. Il restait à prouver l'authenticité du second manuscrit, celui qui est aux mains de M. Henri Julia, qui l'aurait trouvé dans la succession de Mme Henri Heine. D'après la *Gegenwart,* cette dernière preuve aurait été faite. On lit en effet dans le numéro du 12 janvier, sous la signature de M. Karl Emil Franzos, le romancier bien connu : « M. Wilhelm Singer, correspondant de la *Neue Freie Presse* à Paris, homme digne de la confiance la plus absolue, qui a eu, de plus, l'occasion de connaître l'écriture de Heine, a pu examiner le manuscrit de M. Julia d'assez près pour affirmer qu'il est bien de la main de Heine et inédit. »

Les deux manuscrits sont-ils semblables? On le saura peut-être si M. Julia, comme il l'a annoncé, publie le sien, malgré l'opposition du baron Heine, car celui-ci pourra alors avoir intérêt à relever les différences, si elles existent. Le cas de similitude est toutefois peu probable. Henri Heine, à l'époque où il écrivit ses *Mémoires,* était gravement malade et ne tenait la plume qu'avec beaucoup de peine : il ne se sera guère recopié.

M. K.-E. Franzos s'arrête à une autre hypothèse, d'après laquelle Heine aurait écrit deux fois ses *Mémoires,* à deux époques différentes de sa vie. La première version, la plus ancienne, serait celle du baron Heine; M. Julia posséderait la seconde version, celle qui date des derniers temps de la vie du poète.

Le manuscrit du baron Heine lui avait été vendu par l'auteur en personne, vers la fin de 1850 ou le commencement de 1851, moyennant une somme dont on a évalué le chiffre, mais sans preuve, à 5000 francs. L'objet de ce marché, de la part de l'acheteur, était de rester maître de la publication. On sait que le baron Heine a déclaré que jamais cette publication n'aurait lieu.

Qu'on remarque bien les dates : le baron Heine a reçu vers la fin de 1850 ou le commencement de 1851 les trois volumes manuscrits contenant les *Mémoires* de son frère. Or nous savons par plusieurs témoignages qu'en 1854 et 1855 Henri Heine travaillait avec acharnement à des *Mémoires*. En 1854, à plusieurs reprises, M. Alfred Messner a vu et touché les feuillets, tracés au crayon et formant déjà l'équivalent de trois volumes. Mme Camille Selden a vu continuer, en 1855, l'œuvre commencée. Heine lui-même, dans la lettre que nous avons reproduite (*Revue* du 12 janvier), datée du 5 octobre 1854, parlait des *Mémoires* qu'il était en train d'écrire. Il en a aussi parlé dans plusieurs autres lettres de la même époque, c'est-à-dire postérieures à l'achat par le baron Heine du manuscrit livré vers 1851.

De tout ce qui précède il est difficile de ne pas conclure que Heine a récrit une seconde fois ses *Mémoires*. L'authenticité du manuscrit de M. Henri Julia n'est donc plus qu'une question d'écriture, et, puisque M. Singer a déclaré reconnaître la main du poète, le seul point à discuter est la compétence de M. Singer.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Antoine Thomas, ancien membre de l'École de Rome : — *De Joannis Monsterolio vitâ et operibus, sive de romanarum litterarum studio apud Gallos instaurato, Carolo VI regnante.* — *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie au moyen âge.*

Avant la grande, la vraie Renaissance française, celle du XVIe siècle, il y eut par trois fois des essais de renouveau; mais par trois fois aussi l'aube mentit en annonçant le jour prochain : la nuit seule succéda à l'aurore. C'est la dernière de ces tentatives de renaissance des lettres latines classiques que M. Thomas a choisie pour sa thèse, dont Jean de Montreuil est le héros. Ce personnage opulent et influent, homme politique autant qu'humaniste, ancien prévôt, chaud partisan des Armagnacs, fut tué par les Bourguignons à leur entrée dans Paris en 1418. Ce point est à noter; il est établi pour la première fois, croyons-nous, par M. Thomas.

Si la Renaissance, au XIVe siècle, nous vint d'au delà des monts, il n'est pas douteux que « l'étude et le culte de la littérature provençale n'aient précédé en Espagne et en Italie la naissance des littératures nationales », et que, « des dernières années du XIIe siècle au milieu du XIIIe, le nord de l'Italie n'ait été pour les troubadours une seconde patrie », ainsi que l'affirme M. Thomas, avec preuves à l'appui. Mais c'est en France même que le Florentin Francesco da Barberino est venu s'imprégner de notre littérature; c'est à la cour du roi Philippe le Bel et de celle de son fils, Louis le Hutin, alors roi de Navarre, que ce parfait notaire apostolique a fait provision, durant plus de quatre ans, des sages observations qu'on voit s'épanouir en ses poèmes didactiques : *Il Reggimento di donna,* et les *Documenti d'Amore.*

La thèse de M. Thomas renferme plus d'une révélation intéressante. Qu'étaient-ce que ces auteurs provençaux aujourd'hui inconnus, cités par « messer Francesco *della casa Barberina* », comme dit le comte Ubaldini? Nommerai-je un Raimon d'Anjou, un Hugolin de Forcalquier, et surtout sa femme Blanchemain? Cette dernière est-elle une fiction ou une réalité? M. Thomas croit qu'elle a réellement existé; cependant le doute subsiste.

Mais ce sont les pages 26 et 27 de la thèse qui piqueront le plus la curiosité des historiens. Messer Barberino a vu à la cour de Louis le Hutin le vieux sire de Joinville, et il a eu de fréquents entretiens avec l'auteur de la *Vie de saint Louis,* « le dernier survivant d'une génération éteinte, l'ar-

bitre suprême du bon goût et du bon usage ». Citons un trait de leur conversation. C'est Barberino qui parle : « Je demandai un jour à Mgr Jean de Joinville quelle plus grande preuve de discernement on pouvait trouver chez celui qui honore. Il me répondit : « C'est d'honorer tout le monde. »

J. Durandeau.

Henri Martin et « la Révolution française »

La Révolution française, recueil qui en est à sa deuxième année d'existence, contient dans sa dernière livraison une chronique sur Henri Martin, due à M. Auguste Dide, l'éloquent ministre protestant qu'Henri Martin lui-même avait désigné pour parler sur son tombeau.

Henri Martin avait secondé les fondateurs de cette Revue par ses encouragements et ses conseils. « Gardez-vous, écrivait-il à l'un d'eux, de tomber dans l'esprit de secte et d'élever une chapelle à Mirabeau, Danton, Robespierre ou tel autre, au lieu de construire un monument national. » Dans une autre lettre, il reproche à la Revue de n'avoir pas accueilli assez chaudement le projet d'une statue de l'évêque Grégoire : « Vous aviez pourtant une belle thèse à soutenir, écrivait-il à M. Dide : l'alliance de l'esprit républicain et du spiritualisme. Il vous appartient de faire justice de cette sottise que la Révolution a été matérialiste et athée. »

Histoire militaire

M. Tamizey de Larroque vient d'éditer, pour la Société bibliographique, les *Mémoires* de Puységur (1). Ces *Mémoires* n'avaient pas été réimprimés depuis 1747. On dira peut-être que, si notre époque de réimpressions et d'exhumations les a négligés, il fallait qu'ils fussent bien négligeables. Ils ne présentent, en effet, pas grand intérêt. Puységur est un soldat; il a pris part à beaucoup de campagnes et de sièges et ses états de service sont, sans contredit, excellents. Quant à ses *Mémoires,* ils n'ont pas l'allure vive et dégagée qui fait parfois le charme des Mémoires militaires. Ceux-ci sont secs. C'est surtout une nomenclature aride de sièges et de mouvements de troupes. Les souvenirs personnels, les impressions particulières sont à peu près absentes et le peu qui s'en rencontre a peu de valeur. Les historiens militaires seuls pourront peut-être tirer parti de ces *Mémoires* et y trouver quelques renseignements techniques.

Histoire

Coligny avant les guerres de religion, par M. E. Bersier (Fischbacher). — M. Bersier est un des meilleurs orateurs du protestantisme français, et son éloquence s'est déjà maintes fois déployée à l'occasion de Coligny, dans la campagne entreprise par lui pour réunir les fonds nécessaires à l'érection d'un momument en l'honneur du grand amiral, rue de Rivoli. On retrouve souvent l'orateur chez M. Bersier écrivain; mais cela ne choque guère dans un livre qui se propose surtout de reprendre, sous une forme élégante et brillante, les recherches érudites faites par MM. Tessier et J. Delaborde. On sent néanmoins que M. Bersier a vu les textes et qu'il a l'impression vive des documents originaux. Il est d'ailleurs un homme de trop de valeur pour n'avoir pas réétudié et repensé tout ce dont il parle. Avec beaucoup de tact, voulant consacrer un livre à la gloire de Coligny, il n'a traité que son rôle avant les guerres de religion, et pour cette période tout Français non prévenu rendra hommage avec lui au patriotisme, aux vertus et aux talents de celui que Michelet a nommé « le héros du devoir ».

— M. E. Engelhardt vient d'achever son intéressante étude sur *la Turquie et le Tanzimat,* histoire des réformes dans l'empire ottoman depuis 1825 jusqu'à nos jours; deuxième volume (F. Pichon). Cette seconde partie, écrite avec la compétence d'un homme qui a vu les choses de près et qui a pu se servir des documents diplomatiques, confirme les conclusions de la première : les Turcs ont mis plus de bonne volonté qu'on ne le croit souvent à opérer les réformes que l'Europe exigeait d'eux; mais les habitudes séculaires de leur gouvernement et de leur race rendent l'application de ces réformes impossible; aussi les jours de leur domination en Europe sont-ils comptés. On lira avec un intérêt particulier et avec une certaine fierté patriotique les premiers chapitres, qui traitent des années 1868 à 1870. C'est l'époque où la France a eu la haute main dans les affaires turques; c'est la seule où les progrès de la Turquie aient été réels.

(*Revue historique.*)

La question des sourds-muets

M. Émile Beaussire a présenté à l'Académie des sciences morales et politiques une brochure de M. La Rochelle intitulée : *le Ministère de l'intérieur et l'éducation des sourds-muets.* Ce n'est autre chose que le dossier d'un amendement présenté naguère par M. Émile Beaussire à la Chambre des députés et tendant à transférer du ministère de l'intérieur au ministère de l'instruction publique la direction des institutions nationales de sourds-muets et d'aveugles. L'auteur y fait preuve d'une compétence indiscutable, affirmée d'ailleurs par tous ses travaux antérieurs.

Bibliographie

Pensées pour chaque jour. — Paris. Fischbacher.

Ce petit volume, d'une exécution typographique très soignée, est un choix de maximes empruntées aux écrivains les plus divers et classées méthodiquement jour par jour; il y en a une pour le matin et une pour le soir. L'idée d'un recueil de ce genre ne peut être venue qu'à une femme et à une femme appartenant à la religion protestante : on retrouve là, semble-t-il, une trace de cette ancienne pratique, chère aux protestants d'autrefois, qui consistait à chercher dans un verset de la Bible, pris au hasard, une inspiration et un con-

(1) *Les Guerres du règne de Louis XIII et de la minorité de Louis XIV,* mémoires de Jacques de Chastenet, seigneur de Puységur, publiés et annotés par Ph. Tamizey de Larroque. — 2 vol. in-16. Librairie de la Société bibliographique, 1883.

seil dans les moments difficiles de la vie. Ce petit livre est dédié aux institutrices, qui tiennent entre leurs mains, dit l'auteur, l'avenir de notre pays.

Machiavel en France, par M. Waille. — Paris. Ghio.

Depuis La Fontaine, qui lui a pris la *Mondragore,* on a beaucoup imité Machiavel en France; M. Waille a voulu nous faire connaître d'une manière précise l'influence qu'a exercée parmi nous le grand écrivain florentin. Il rapproche avec beaucoup de bonheur ses théories politiques de celles de Bossuet et de Montesquieu.

Essai sur la condition des femmes en Amérique et en Europe. — Paris. Ghio.

Ceci est moins un livre qu'une collection de documents. Telle qu'elle est, cette collection est intéressante : on y trouve de nombreux extraits de journaux et de livres français et américains : les pièces du dossier une fois réunies, on est en mesure de se former une opinion personnelle.

Matin et soir, poésies, par C. Gay. — Paris. Fischbacher.

Ce petit volume de vers ne manque ni de grâce ni d'émotion; l'inspiration y est toujours élevée et sincère; on croit y reconnaître parfois une délicatesse toute féminine.

Faits divers

Les Russes viennent de célébrer le troisième centenaire de la mort de leur premier imprimeur, Ivan Fedorof. Il y avait déjà un siècle que les principaux centres de civilisation du reste de l'Europe possédaient des presses, lorsque Fedorof résolut de doter son pays de la nouvelle invention, afin de répandre la Bible et quelques livres de choix. L'opposition et les persécutions qu'il rencontra sont instructives pour l'histoire de la Russie au XVIe siècle. Accusé d'hérésie, il dut fuir d'asile en asile, de ville en ville, et ce fut au milieu de difficultés inouïes qu'il réussit à faire paraître le premier volume imprimé qu'ait possédé son pays. Ce volume contenait une partie du *Nouveau Testament.* Fedorof mit trente ans, trente ans de luttes et de dangers, à imprimer la Bible entière et quelques livres de liturgie.

Ses successeurs ne trouvèrent guère plus de facilités que lui. Pendant deux cents ans, l'imprimerie demeura en Russie un monopole d'État et ne servit presque qu'aux publications officielles ou religieuses. La première presse libre fut établie à Saint-Pétersbourg en 1771, sous réserve de n'imprimer qu'en langues étrangères. Plus de vingt ans s'écoulèrent encore avant que le gouvernement autorisât la fondation d'imprimeries en province et renonçât à son monopole sur les publications en russe.

— Il va paraître à Londres un volume d'*Essais* de George Eliot. Ce volume, préparé par l'auteur quelque temps avant sa mort, contiendra un certain nombre de réimpressions et quelques petits articles inédits.

— Le comte Léon Tolstoï, le premier des romanciers russes vivants, auteur de *la Guerre et la Paix,* va, dit-on, après une longue interruption due à des travaux d'une autre nature, revenir à la littérature d'imagination. Son nouveau roman peindra la vie populaire en Russie.

— Les journaux russes annoncent la publication d'une réponse, par un écrivain oriental nommé Imam Atanla Bayazet, à la conférence de M. Renan sur *l'Islam et la science.* Imam Atanla Bayazet, qui passe en Orient pour être aussi éclairé que nos écrivains occidentaux et pour avoir autant de talent qu'eux, fait paraître sa réplique en russe.

— M. Herbert Spencer se propose de donner une série d'articles sur la politique courante. Le premier paraît dans la *Contemporary Review* de février et a pour titre : *Le nouveau torysme.*

— L'*Academy* croit savoir que les *Mémoires* de F. de Sanctis étaient terminés au moment de la mort de l'auteur et qu'ils seront prochainement publiés.

Le même recueil fait espérer pour 1884 l'apparition d'un nouveau volume de Victor Hugo intitulé *les Justes colères* et écrit il y a une douzaine d'années pour faire suite à *l'Année terrible.*

— D'après *le Livre,* M. Guy de Maupassant prépare la publication de la correspondance de Flaubert avec une grande dame.

— Le gouvernement espagnol s'est décidé à acheter la précieuse bibliothèque du duc d'Ossuna, y compris les 2770 volumes de manuscrits. Le tout sera payé aux héritiers 900 000 francs.

— Les derniers événements du Soudan ont eu leur contrecoup pour les explorateurs africains. Un voyageur hollandais, le docteur Schuver, qui était parti de Karthoum pour l'intérieur au mois d'août dernier, a été massacré. Un second voyageur, M. Lupton, était vivant aux dernières nouvelles, mais très menacé. Deux autres n'ont pas donné signe de vie depuis longtemps.

— Il existe dans l'Amérique du Nord cent vingt journaux administrés, édités et, en très grande partie, rédigés par des nègres. Le plus ancien de tous est l'*Elevator,* qui paraît à San-Francisco et qui compte dix-huit ans d'existence. Le tirage de ces journaux est assez faible; il ne dépasse pas en moyenne le chiffre de mille exemplaires.

— L'élection de M. About porte à huit le nombre des anciens élèves de l'École normale qui sont actuellement membres de l'Académie française. Les sept autres sont : MM. Jules Simon, Caro, Mézières, Gaston Boissier, Taine, Pasteur, Perraud, évêque d'Autun. On sait que c'est ce dernier qui recevra son ancien camarade.

A l'Académie des sciences morales et politiques, on compte actuellement quatorze anciens élèves de l'École normale : MM. Vacherot, Ch. Lévêque, Paul Janet, Jules Simon, Caro, Fr. Bouillier, Martha, Gréard, Havet, Ém. Beaussire, Ém. Levasseur, Geffroy, Fustel de Coulanges, Duruy.

On en compte dix à l'Académie des inscriptions et belles-lettres : MM. Wallon, Jules Girard, Quicherat, Heuzey, Jourdain, Georges Perrot, Bréal, Duruy, Foucart, Albert Dumont.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2388]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNEE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 5. 2 FÉVRIER 1884.

Paris, 2 février 1884.

Tous les journaux ont parlé, avec commentaires, de notre dissentiment avec M. Maxime du Camp. Le *Journal des Débats* du 28 janvier a examiné la question au point de vue juridique :

« Il n'y a jamais, sous tous ces mots pompeux de grande « littérature, de matériaux d'histoire, d'intérêt du public, « d'intérêt de l'auteur, qu'une question d'argent. » Ainsi s'exprimait M. de Cormenin dans le *Droit* du 19 février 1851, à propos du mémorable procès auquel venait de donner lieu, devant la Cour d'appel de Paris, la publication des lettres adressées par Benjamin Constant à Mme Récamier. M. de Cormenin exagérait un peu, suivant son habitude, et cédait au penchant qui lui faisait voir partout des questions de portefeuille ou de porte-monnaie. S'il était encore de ce monde, il aurait peine à découvrir un intérêt d'argent dans le débat judiciaire qui menace de s'engager entre M. Maxime du Camp d'une part, et de l'autre, M. Guy de Maupassant, la *Revue politique et littéraire* et les héritiers de Gustave Flaubert. Nous avons déjà publié les pièces de ce futur procès qui, nous l'espérons bien, n'ira pas plus loin. L'auteur de *Madame Bovary*, qui n'aimait pas les gens de loi, et pour cause, eût été désolé si quelque devin avait pu lui prédire que du papier timbré s'échangerait sur sa tombe, et que l'on se disputerait à la barre le droit de dépouiller sa correspondance.

« On sait en quoi consiste la querelle. M. Guy de Maupassant a publié, il y a environ huit jours, une curieuse lettre adressée en 1856 à Gustave Flaubert par M. Maxime du Camp. Celui-ci, tant en son nom qu'au nom de M. Laurent Pichat, directeur de la *Revue de Paris*, offrait gracieusement à son ami de faire émonder par une personne compétente, moyennant la somme modique de cent francs, le manuscrit trop touffu de *Madame Bovary*. M. Maxime du Camp a jugé indiscrète la publication de cette lettre et a mis immédiatement en campagne M. Cobus, huissier, pour protester contre un pareil abus de confiance. Voilà toute l'affaire. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle aboutit à un procès en bonne forme, la question de droit ne sera guère douteuse. Il a été jugé à maintes reprises, et notamment par l'arrêt auquel nous faisions allusion tout à l'heure, qu'une lettre particulière devient la propriété de celui qui l'a reçue, et de ses héritiers après lui, mais que ce droit de propriété est limité, qu'il n'implique pas la faculté de publier la lettre sans l'autorisation de l'auteur. Et M. Troplong, le rédacteur de l'arrêt, en donnait très clairement les motifs. « Il peut, disait-il, il peut y avoir dans « la vie privée des hommes publics des sentiments, des affec- « tions, des épanchements que le respect de soi-même et des « autres leur fait ensevelir dans le mystère. L'intérêt des « familles a le droit de veiller sur ce domaine inaccessible « et de le défendre contre les empiétements d'une indiscrète « publicité. » Cela n'est pas trop mal tourné, on en conviendra, pour une décision de justice.

« — Oui, répondra le défenseur de M. Guy de Maupassant; mais ces grands mots ne sont ici guère à leur place. Il ne s'agit pas d'épanchements intimes; il ne s'agit pas de ces « sentiments » d'une nature particulière que révélait au public, avec une indiscrète franchise, la publication de la correspondance de Benjamin Constant. En écrivant à Flaubert comme il l'a fait, M. Maxime du Camp traitait presque une question d'affaires; il parlait moins en son nom personnel que comme coadjuteur de M. Laurent Pichat; il tenait le langage d'un rédacteur en chef qui entreprend la tâche, toujours difficile, de réconcilier un collaborateur avec de douloureuses mutilations. Il n'y a rien là de bien confidentiel. Au reste, l'autorisation de publier la lettre pouvait être considérée comme acquise. En reproduisant lui-même, dans une Revue illustre d'abord, puis dans de gros volumes, certaines correspondances de Flaubert datées de 1846, et bien intimes celles-là, l'auteur des *Souvenirs littéraires* avait donné l'exemple, bon ou mauvais, des plus larges et des plus généreuses confidences. On pouvait croire qu'il attachait beaucoup d'importance à initier le public, dans le plus minutieux détail, à l'histoire entière de l'étroite amitié qui l'avait uni à Flaubert, et qu'on lui ferait plaisir en ajoutant à cette histoire une page inédite. Admirable thème à développer par un avocat malicieux! On ne s'en fera pas faute. Nous supposons que les parties aimeront mieux, après réflexion, priver de ce régal la curiosité publique, que la foudre recélée dans les plis de l'exploit de M. Cobus n'éclatera pas, et que le nom de Gustave Flaubert ne fera point retentir, une fois de plus, les voûtes du Palais de Justice de Paris. »

« JULES DIETZ. »

Ainsi M. Jules Dietz pense, comme nous, que « l'autorisation de publier la lettre pouvait être considérée comme acquise », et qu'en cas de procès le tribunal jugerait d'après les *faits de la cause*. Nous sommes heureux de nous être trouvés d'accord avec un jurisconsulte aussi distingué.

Conférences de M. Léon Say

M. Léon Say a fait, au cercle Saint-Simon, les 15 et 29 janvier, deux conférences sur *le Socialisme d'État* en Angleterre, en Allemagne et en Italie. Rien de plus intéressant; cette étude venant d'un homme si compétent, et qui a paru en supplément dans le *Journal des Débats* des 16 et 30 janvier, forme le plus utile complément aux deux discours prononcés par le président du conseil à la Chambre des députés.

Un Anglais disait récemment à l'un de nos collaborateurs : « Vous êtes plus heureux que nous, vous autres Français; vous avez fait votre Révolution, et la nôtre est à la veille de se faire. » L'exposé tracé par M. Léon Say ne semble pas démentir cette prediction. Il nous montre le mouvement très marqué qui depuis trente ans s'est produit en Angleterre dans le sens de la centralisation et du développement des attributions de l'État. Chose étrange, c'est l'École de Manchester qui en est, en partie, responsable. En réalité, elle est plus démocratique qu'économique. La démocratie entend à sa façon la question des limites des attributions de l'État; elle les recule beaucoup au delà du point où l'école liberale et économique voudrait les arrêter. L'école économique procède d'Adam Smith, et l'École de Manchester s'en sert, mais sans se croire obligée de la suivre. Elle n'a jamais eu de conviction profonde au sujet du laissez-faire et du laissez-passer. La loi sur les sociétés de secours mutuels et les sociétés d'assurances, soutenue par M. Gladstone, en est la preuve. Cette loi n'a pas eu les résultats qu'on en attendait; le but poursuivi n'a pas été atteint, par la raison que l'État avait voulu faire le commerce sans être suffisamment commerçant. Cependant le mouvement dans le sens de l'intervention de l'État a été s'accentuant. La loi sur les pauvres, les lois sur l'Irlande sont evidemment du socialisme. Au commencement, on croyait n'avoir à résoudre que des difficultés isolées; aujourd'hui on est emporté par un courant puissant. On voit des théoriciens ardents s'emparer petit à petit de l'esprit des masses. L'effort de M. Gladstone paraît être de limiter les nouvelles fonctions du gouvernement à ce qui peut être entrepris par les organes existants de l'administration sans imposer aux contribuables des charges nouvelles. Mais, quand M. Gladstone aura disparu, on se demande qui arrêtera le parti radical sur la pente où il est entraîné.

Si d'Angleterre on passe en Allemagne, on se trouve sur le véritable champ de bataille du socialisme. Les théories les plus diverses se disputent le terrain et demandent à être mises à l'epreuve. La lutte est engagée avec violence. D'un côté, le socialisme révolutionnaire affiche les exigences les plus extrêmes. C'est l'organisation de la société qu'il faut refaire; c'est la loi de fer du salariat qu'il faut abolir; c'est le capital dont il faut briser le joug; c'est une nouvelle distribution des profits qu'il faut inaugurer, et on déclare qu'on ne peut y arriver que par la révolution. D'un autre côté, le socialisme soi-disant conservateur se déclare capable de résoudre la question sociale en dominant l'antagonisme des intérêts par la contrainte. La violence gouvernementale a la prétention de refaire la société aussi radicalement que la violence révolutionnaire. Les uns et les autres suppriment la liberté, ici au profit de la révolution, là au profit des gouvernements. L'ancienne école économique est débordée.

Le socialisme d'État est representé en Allemagne par le prince de Bismarck, qui résout la question sociale au moyen de l'assurance obligatoire par l'État. Les differentes lois qu'il cherche à faire voter avec une imperturbable ténacité sont les anneaux de la chaîne formée pour detruire dans une mesure fort large la liberté industrielle. Il est probable que ces lois rendraient bien plus facile la concurrence que l'industrie française, anglaise ou italienne fait sur les marchés du monde à l'industrie allemande; des publicistes pessimistes croient que la civilisation allemande court les plus graves périls, qu'elle est en danger de succomber sous l'invasion du socialisme, auquel le chancelier fournit des armes nouvelles sous pretexte de lui enlever celles qu'il puise dans l'état agité des masses populaires. A ce propos, on a rappelé la terrible prophétie de Henri Heine : « Il se passera en Allemagne un drame auprès duquel la Révolution française n'aura été qu'une simple idylle. »

Le ciel de l'Italie est plus pur que celui de l'Allemagne. Le socialisme n'y amasse pas autant de nuages, et l'atmosphère économique y est plus semblable à celle de l'Angleterre et de la France. L'initiative individuelle y a plus d'action qu'en Allemagne : elle fait partie de l'héritage historique que les Italiens unis ont reçu de leurs pères. Le socialisme d'État y est combattu avec beaucoup d'avantage par une école qui a pour chef et pour apôtre M. Luzatti, et qui cherche à éveiller partout le sentiment d'initiative, ne voulant se servir de l'État, dans des circonstances déterminées, que pour développer l'initiative individuelle et pour accroître dans les classes populaires le sentiment de la responsabilité. En Italie, la situation est certainement meilleure qu'en Angleterre. Comme on s'y inquiète plus que de l'autre côté de la Manche des doctrines allemandes, on est mieux préparé pour les combattre et on a plus de chances de faire triompher les principes libéraux sur les principes autoritaires. Non seulement l'Italie ne modèle pas ses lois sur celles de M. de Bismarck; mais elle paraît rester en deçà du système de M. Gladstone.

Si nous rentrons en France après avoir regardé ce qui se passe autour de nous, et si nous faisons notre examen de conscience après avoir jugé les autres, nous sommes obligés de reconnaître que dans les questions qu'on appelle sociales nous nous laissons aller plus que tout le monde à la derive et que nous sommes conduits par les faits sans essayer de nous en rendre maîtres. Ne semble-t-il pas à beaucoup de personnes qu'un projet dont le but est honnête et favorable à l'amélioration du sort des classes laborieuses doit être, par cette seule raison, pris en considération? Le côté pratique des choses nous échappe, et le côté théorique ne nous préoccupe pas, ce qui paraît contradictoire. On ne s'inquiète pas des doctrines, on ne fait pas même à celles qui nous viennent d'Allemagne l'honneur de les refuter; on ne se donne pas la peine de chercher pour les combattre les raisons scientifiques et les raisons politiques; les économistes s'endorment sur l'oreiller facile du « laissez-faire ».

L'État ne peut pas faire la fortune de tout le monde: c'est une vérité qui heureusement n'a pas besoin d'être démontrée dans nos Chambres françaises. Ce qu'il faut espérer, c'est que le plus grand nombre possible de personnes arrivent peu à peu à se former un petit capital. Le souci des gouvernants doit être d'encourager l'epargne; c'est le seul moyen pratique d'elever la condition des masses populaires. L'État doit avoir la préoccupation constante des Caisses d'epargne et des Sociétés de secours mutuels; il peut au besoin leur prêter le secours de son organisation administrative, il n'y a là rien qui doive effrayer un économiste, mais c'est à la condition de respecter la liberté individuelle et de ne rien faire pour diminuer la confiance des citoyens dans la puissance de leur action personnelle; car nous serons toujours prêts à répéter ce que disait M. Goschen a Édimbourg :

« Si nous avons appris quelque chose de l'histoire, nous « pouvons dire que la confiance de l'individu en lui-même et « le respect par l'État de la liberté naturelle sont les condi- « tions nécessaires de la force des États, de la prospérite des « sociétés et de la grandeur des peuples. »

PAPIERS POSTHUMES

Ma jeunesse (1)

MES TROIS MOUVEMENTS RELIGIEUX. — MON BAPTÊME.

L'heure est venue de parler des trois mouvements religieux qui se firent en moi au sortir du collège et qu'on a systématiquement exagérés dans le but de me mettre en contradiction avec moi-même et de me nuire. Je n'ai jamais rien eu à cacher, encore bien moins ce que fut cet entraînement tout solitaire d'un enfant qui écouta en ceci les voix du cœur bien plus que celles de la raison. On saura de moi toute la vérité sur les differentes phases de cette évolution intérieure où la part de Dieu fut plus grande que celle des dogmes. Aussi n'ai-je eu, en aucun temps, à la renier. Il suffit qu'elle soit expliquée et qu'on sache dans quelle limite ce dernier mouvement religieux de ma jeunesse s'est produit.

L'isolement m'ayant fait tout cérébral, il n'était pas besoin d'exciter en moi l'éveil de la pensée; mais il était nécessaire qu'un bon guide vînt la diriger. J'avais dix-huit ans en 1816; je touchais à ce moment critique où le jeune homme se demande quelle route il choisira parmi les voies multiples qui s'ouvrent devant lui. Une fois ma vocation trouvée, elle devait être d'autant plus fixe que j'avais été discipliné de bonne heure par mes études et tenu très haut par la société de mes auteurs anciens. L'antiquité et ses langues, ses littératures, son histoire — chaque fois que j'allais faiblir — me refaisaient le cœur haut pour mépriser la mort, dernière, misérable ressource, et dominer la vie par l'action.

La Grèce s'entendait à former les hommes; Rousseau l'a très bien définie « une éducation ». Sa gloire, en effet, a été d'avoir eu, pour soutenir sa grandeur, non des individus, mais des sociétés héroïsantes qui faisaient des foules héroïques, en sorte que l'héroïsme devint tout naturellement une seconde nature.

Jusqu'à quinze ans, je n'ai guère eu d'autre éducatrice, d'autre culture que la pure antiquité. Mais, si la Grèce tendit en moi le nerf de la volonté et me fit fort dans l'adversité, par certains côtés elle me sécha. La dureté des lois de Sparte qui tue l'enfant débile, fait la femme *homme* par les plus rudes travaux, ce terrible idéal grec m'alla moins, lorsque ma vraie nature, faite de compassion pour les faibles, s'émut en moi et que je sentis peser davantage sur la France le poids des malheurs du temps.

C'est alors surtout qu'une âme tendre vint s'emparer de la mienne, la nourrir et fondre son aridité. Virgile, qui tant de fois, depuis, est rentré en moi à mes heures d'épreuves, qui m'a donné, historien, ma propre plainte sur nos deuils et nos proscriptions, Virgile eut mes préférences aux moments de nos plus fortes calamités, lorsque nous mourions partout, sur les champs de bataille, à Iéna, Eylau, Friedland, Moscou, et que l'Europe entière était blanche de nos ossements. Son livre plein de la voix des morts, où l'on sent venir la fin d'un monde, n'était que trop en rapport avec les misères du temps et sa faiblesse morale.

La tristesse que m'avait fait éprouver, tout enfant, rue des Saints-Pères, la lecture de l'*Imitation*, je la retrouvais ici, sous une autre forme. Il y a partout, dans Virgile comme dans le christianisme, une impression du couchant. Toutes ses églogues finissent par la peinture du soir, de sa mélancolie. Je ne pouvais m'en séparer. N'ayant pas encore assez de substance pour prendre de moi-même un libre essor, je le fis mon guide et mon prophète; je l'emportais dans mes promenades solitaires et m'en récitais des chants entiers. Le soir, pour le mieux comprendre et me l'assimiler, j'en faisais de longs commentaires.

La gravité du latin, son ampleur, me donnaient la nausée du mesquin et du bas. Même en ce qui pourrait troubler un jeune cœur, aux chants passionnés, certaine noblesse relève tout, et je trouvais parfois dans Virgile et Catulle l'homéopathie de la passion. La leur est puissante, mais forte. Elle aide à tromper la jeunesse, à éluder la tyrannie de l'âge. La brûlante Ariane de Catulle, à certains jours de fête, ferme l'oreille aux bruits, aux séduisants appels des réalités inférieures. On a lu; le soir vient, la fête est passée. Un peu triste peut-être, mais fière, heureuse, au fond, de se sentir entière au travail de demain, la jeune âme s'endort en quelque chant sacré de l'héroïsme ou de la muse.

Au point de vue religieux, Virgile fut sur moi tout-puissant. C'est par cette sibylle féminine, à moitié chemin des deux mondes, que je fus entraîné — après avoir cheminé d'abord dans le lumineux Orient — à descendre au clair-obscur des temps chrétiens. Son action fut d'autant plus pénétrante, qu'il me parlait de sa voix douce et basse, contenue, presque sans parole. Il m'arrivait souvent d'oublier l'invisible ami qui me parlait et de croire que cette voix était la mienne, qu'elle montait comme une faible plainte de mon propre cœur.

Doux et maternel enveloppement, mais qui n'était pas sans péril. Ces mélancolies du soir sont un peu maladives, énervantes souvent. Elles me mettaient sur la pente des résignations molles, m'enfonçaient doucement dans un marais profond.

Et toute vie qui commence doit regarder du côté d'où vient l'aurore, ignorer le rêve, ce mal des âmes et des mondes qui

(1) Mme Michelet fera paraître le 9 février, jour anniversaire de la mort du grand historien, le premier volume des *Mémoires* de son mari (in-12, Calmann Lévy). Ce premier volume s'appellera : *Ma Jeunesse*. Dans une préface pleine d'intérêt et de charme, Mme Michelet nous explique que son mari avait songé plusieurs fois à résumer les principaux événements de sa vie : c'est ce que révèlent les papiers intimes et les papiers d'étude qu'il a laissés. En trois ans d'un travail patient et minutieux, Mme Michelet a renouvelé ce tour de force (qu'elle avait déjà exécuté pour le *Précis* tiré de la grande *Histoire de France*), de souder les phrases sans y rien modifier, sans mélange d'aucun alliage, et sans qu'on puisse cependant apercevoir les soudures. Tout, dans ce premier volume et dans les suivants, sera de Michelet, et nul ne pourra infirmer en rien la stricte exactitude de ce qu'ils contiendront. C'est dire assez l'importance de cette publication.

finissent. Elle a le désir de l'action inséparable du développement. Pardonne-moi, grande âme qui as si longtemps nourri la mienne, qui m'as affiné et souvent tenu très haut! — Je dus pourtant te quitter afin de n'être pas, à la longue, par toi affaibli, énervé!

Oui, il devenait indispensable qu'un éducateur plus mâle me vînt, qui me nourrît à son tour, moins de rêveries que de fortes pensées.

Mais, avant de parler de l'action que Rousseau eut sur moi, il faut noter les deux parts bien distinctes du travail qui se fait en nous pendant que nous sommes assis sur nos bancs d'écoliers.

La première, pour ainsi dire originelle, tient au passé, au sang de nos pères, à la tradition qui les a formés eux-mêmes. Cette part est tellement *nôtre*, qu'elle est en nous presque inconsciente et semble appartenir surtout à la toute-puissante magicienne qui se sert des éléments natifs que nous lui apportons pour les travailler à sa manière et nous pétrir, nous façonner, nous faire, si le fond est riche, une individualité très spéciale qui ne ressemblera à aucune autre. Que nos maîtres en aient seulement le respect; qu'ils ne fassent rien pour déformer l'œuvre de la nature.

L'autre part de notre éducation tient, au contraire, au travail éveillé, conscient, de notre esprit sur lui-même. Ici viennent les livres : ils marqueront d'autant plus profondément en nous leur empreinte, qu'ils répondront à un besoin de notre conscience ou de notre cœur. Si notre personnalité est encore faible, ils seront d'autant plus puissants à nous donner une direction. En pareil cas, selon le guide, on est augmenté ou affaibli. Lorsqu'on n'a rien en soi, on devient facilement imitateur, à cette première heure d'éclosion... Notre désir est bien moins alors d'*être* par nous mêmes que de nous faire les fervents adeptes du maître qui résume nos juvéniles admirations. Le rêve de l'écolier est presque toujours de ressembler à tel grand homme ou tel héros dont il apprend l'histoire. Pour mieux exprimer ma pensée, quel est celui d'entre nous, en ce siècle, qui n'a commencé par être le fils de Voltaire ou de Rousseau? Noble émulation, mais qui peut avoir ses dangers.

A dix-huit ans, ce viril enchanteur, Rousseau, prit en moi la place de Virgile. Était-ce une complète désertion du passé? Certainement non. Rousseau, en un sens, n'est pas si loin de Virgile. Il a comme lui ce qu'ont les hommes très timides. Les passions longtemps contenues fermentent bien plus et sont bien plus douloureuses, plus pénétrantes, plus contagieuses aussi pour ceux qui les approchent. Au moment où j'ouvris Rousseau pour la première fois, en 1816, j'étais, comme lui, dans ces dispositions d'incertitude et de doute que Descartes exige pour la recherche de la vérité. D'autant plus il devait avoir prise. Sa sauvagerie allait à la mienne. A part la distance que mettaient entre nous son génie et mon indigence intellectuelle, ses commencements avaient ressemblé aux miens; nous avions eu la même jeunesse nécessiteuse. De lui, j'appris ce que j'avais senti confusément, à certains jours de mouvements stoïques : que la pauvreté peut être un aiguillon.

La vie facile de Voltaire, jusqu'à ses exils, n'a pas le même intérêt dramatique. Ce qui empêcha aussi qu'il fût mon initiateur au monde nouveau où j'entrais, c'est qu'à seize ans j'avais lu ses *Contes* et ses œuvres légères, y cherchant autre chose qu'un guide dans mes incertitudes. Voltaire devait être l'ami de ma seconde jeunesse.

Rousseau, par ses trois livres successifs, trois coups de foudre, me subjugua tout entier. Virgile s'était adressé à mon cœur, à ma rêverie; Rousseau éveilla en moi, à un très haut degré, le besoin de l'action. Je me souviens encore des heures matinales que j'ai passées à le lire ou plutôt à le dévorer dans les longues allées du Jardin des plantes et, mieux encore, aux recoins les plus reculés, les plus solitaires, où personne ne venait troubler nos tête-à-tête passionnés.

Ah! de bons maîtres, de bonnes lectures dans la jeunesse! mais surtout de bonnes lectures qui nous ouvrent la voie, en nous laissant l'illusion de croire que nous l'avons trouvée nous-mêmes!...

Qu'on ne nous reproche pas ces enthousiasmes de la première heure! C'est cette flamme ardente qui m'a soutenu aux rudes sentiers de l'histoire, qui a fait ma force pour pénétrer toujours plus loin, creuser toujours davantage et surprendre, mieux qu'un autre peut-être, les secrets de la vie et de la mort.

Quand je lus l'*Émile*, le *Contrat social* — je n'ai lu la *Nouvelle Héloïse* et les *Confessions* que plus tard, après ma sortie du lycée, — j'étais encore l'enfant de la nature, sans préventions ni préjugés. Je n'avais pas été baptisé à ma naissance. Les églises étaient alors fermées. Lorsqu'on les rouvrit, ma famille n'y pensait plus. Mon père était plus qu'indifférent aux questions religieuses; ma mère lisait habituellement, le dimanche, dans un vieux livre d'heures, mais ne suivait pas les offices. On en avait perdu l'habitude. Mon grand-père et ma grand'mère parlaient fort mal des prêtres, dont ils avaient eu à souffrir dans leur ville épiscopale de Laon. C'était tout. Ils n'attaquaient jamais ni la religion ni les dogmes. Ainsi personne, parmi les miens, n'avait réveillé en moi l'esprit de controverse. Ayant renoncé de très bonne heure à entrer dans les églises pour entendre les offices, dont le sens m'échappait, j'étais tout à fait étranger au catholicisme; je ne savais rien de la Révélation sur laquelle il s'appuie, et rien non plus de la liturgie, de la valeur des sacrements.

Cette ignorance complète me mettait, en religion comme en politique, dans la meilleure disposition pour écouter en moi les voix intérieures et mieux entendre aussi le maître aimé qui ne me refusait pas d'écarter de son enseignement religieux tout ce que ma raison n'en pouvait admettre. L'esprit critique que je tiens de ma race ardennaise, déjà s'éveillait. Ma ferveur pour Rousseau n'empêcha pas, dès cette époque, mes réserves. Il m'était, par exemple, impossible de le suivre dans ses doutes sur l'immortalité de l'âme. La durée de la vie au delà de ce monde était déjà nécessaire à mes instincts de justice. Si vous n'affirmez l'immortalité, la justice périt. Alors que devient Dieu?...

La notion du droit est également très faible chez Rous-

seau. Pour lui, la justice est plutôt un effet de la « bonté divine », ce qui équivaut à la théorie de la grâce et au règne de l'arbitraire.

Dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard,* où le philosophe de Genève nous donne, par moments, la sienne, on trouve encore cette inconséquence : après avoir reconnu devant son élève — Émile — que l'Évangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent à la raison, qu'il est impossible à un homme sensé de concevoir ou d'admettre, il ne veut pas moins qu'il le respecte en entier et, pour ainsi dire, sans examen. L'Église n'en demande pas davantage.

Mais, à côté de ce respect douteux pour la Révélation, qui sera plus tard démenti dans les *Lettres de la Montagne* (1); à côté de ces contradictions, de ces paradoxes, que de conceptions heureuses, d'un bon sens éternel, dont l'humanité pourra toujours faire son *credo!*

L'*Émile* est, au total, concordant avec la donnée d'un siècle essentiellement actif et créateur. Les mollesses qui pourront revenir seront des parenthèses tout à fait isolées, discordantes avec l'ensemble de la doctrine, sans pouvoir s'y harmoniser jamais.

Pour revenir au point de vue religieux, quel est le jeune homme sans vains préjugés qui n'acceptera pour sa conduite cette parole où — en dehors du dogme — toute morale et toute religion se trouve contenue : « Mon fils, tenez-vous toujours en état de désirer qu'il y ait un Dieu. »

Je pouvais d'autant plus m'abandonner à la séduction de ce conseil qu'en réalité je ne quittais pas mes voies habituelles.

Il ne m'était pas imposé, ici, de croire à aucun dogme.

Protestant de naissance et de première éducation, Rousseau avait été nourri, comme moi, de l'antiquité grecque. C'est dans Plutarque qu'il a appris à lire; c'est en le ressassant qu'il a fini par trouver l'*Inégalité* et le *Contrat social* (2).

Si, à quinze ans, sous la direction d'une femme nouvellement convertie, il abjura le protestantisme et se fit catholique, bientôt l'influence invincible des premiers enseignements reparut. Il s'accuse, il se repent de sa conversion : « Reprenez, dit-il à Émile, la religion de vos pères et ne la quittez plus. » Ce qui veut dire que si, à cinquante ans, Rousseau n'eût pas été philosophe, il se fût refait protestant.

Et moi, si, comme tant d'autres avec lui, j'ai cru en Dieu; si, à dix-huit ans, je me suis laissé entraîné à me dire aussi : « Reviens à la religion de tes pères »; si j'ai désiré être marqué du même signe que ceux que j'aimais; si, dans un mouvement où le cœur a eu plus de part que la raison, j'ai accompli un acte auquel je n'avais jamais songé jusque-là; si, un matin, je me suis présenté au seuil de l'église de Saint-Médard pour y recevoir le baptême, je n'ai pas été au delà. J'ai été baptisé sans avoir reçu, alors ni depuis, aucun enseignement clérical.

Le baptême, à ce moment, m'a fait protestant de conviction, je veux dire chrétien. En réalité, je n'ai jamais été catholique. Il eût fallu pour cela l'étroite direction que l'Église donne de très bonne heure à l'enfant et qui ne s'efface jamais entièrement.

Je dois, sans aucun doute, à cette indépendance de tout enseignement méthodique, d'avoir conservé solide et durable, comme chose tout à fait mienne, le sentiment religieux. Je vois, au contraire, que bon nombre de mes condisciples, en gardant quelques-unes des pratiques du culte, sont, au fond, séchés, stérilisés par le scepticisme (1).

MICHELET.

---

1) C'est dans la deuxième et la troisième *Lettre écrite de la Montagne* que Rousseau, ayant à se défendre devant le consistoire de Genève d'avoir attaqué les miracles dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard,* s'en explique par la même occasion. Il les croit inutiles pour étayer la Révélation et les juge inadmissibles en ce qu'ils porteraient atteinte à des lois immuables dont l'ordre ne peut être dérangé. Il s'applique en même temps à démontrer que la puissance du Christ fut dans la parole et non dans les miracles; qu'il refusa même, *expressément,* d'en accomplir, lorsque les Juifs lui en demandèrent pour prouver qu'il était réellement le Messie. Il faut préférer à toute cette controverse la très belle note jetée, au courant de la discussion, sur ce que doit être la prière : un acte d'*acquiescement* et non une éternelle *pétition.* De là l'excellence du *Pater :* « Seigneur, que ta volonté soit faite ! » M. Michelet partageait l'admiration de Rousseau pour l'*Oraison dominicale*; mais il s'indignait qu'on détournât de son vrai sens la phrase touchante où l'âme, dans sa faiblesse, cherche son appui en Dieu : « Ne nous *laisse* pas tomber en tentation. » Avoir substitué : « Ne nous *induis* pas en tentation », lui semblait un blasphème. Comment Dieu peut-il être à la fois tentateur et juge de la faute qu'il a fait commettre?

(*Note de Mme J. M.*)

(2) Rousseau l'a raconté lui-même à Bernardin de Saint-Pierre dans une promenade qu'ils faisaient ensemble au mont Valérien.

(*Note de Mme J. M.*)

---

(1) Mme Michelet a extrait l'acte de baptême des registres de la paroisse Saint-Médard, à Paris. On y trouve deux erreurs de date : celle du jour de la naissance et celle de l'année : Michelet est né le 21 août 1798.

Mme Michelet ajoute :

« Ce n'est qu'à l'époque où des attaques violentes furent dirigées contre M. Michelet qu'il songea à parler de son baptême volontaire et à s'en expliquer. Il l'a fait en deux mots devant le public; mais dans les papiers intimes et dans ses cours j'ai trouvé les documents qui m'ont permis d'écrire ce chapitre. Si M. Michelet les eût recueillis lui-même, il n'eût peut être pas rapporté à Rousseau tout seul la responsabilité de son baptême. Vraisemblablement, il eût tenu compte aussi du grand mouvement religieux qui se produisit à cette même époque. N'eut-il sur lui aucune influence? Le réveil de la propagande religieuse se fit précisément en 1816. Ce fut cette année même que l'abbé de Rauzan fonda les *missions de France* et qu'il fit planter partout, sur les routes et sur les places publiques — avec l'aide de ses missionnaires, — les croix que l'on voit encore aujourd'hui aux lieux appelés *Calvaires.*

« La vive imagination de Michelet put être frappée de ce grand élan pacifique en apparence, à son début. Il ne prit un caractère agressif que l'année suivante (1817). C'est alors que les œuvres de Voltaire et de Rousseau furent brûlées publiquement à Bourges et dans un grand nombre de villes.

« Cet anathème jeté contre le maître qui venait de l'initier à la foi nouvelle dut, certainement, refroidir le zèle du jeune néophyte. Dès 1820, il pensait et parlait de ses sentiments religieux avec l'indépendance qu'il a toujours conservée depuis. »

ÉTUDES MORALES

Les « compensations »

D'APRÈS LE PEUPLE ET LES MORALISTES

Est-ce le bien ou le mal qui l'emporte ici-bas? Sans doute il y a quelques plaisirs et quelques joies dans la vie; mais les peines et les douleurs n'y sont-elles pas plus nombreuses et plus vives? Y a-t-il du moins entre les unes et les autres une sorte d'équilibre et de compensation? La question agitée, depuis si longtemps sous tant de formes scientifiques ou populaires, offre-t-elle encore aujourd'hui quelque intérêt? Les « compensations » n'ont-elles pas été plus ou moins justement délaissées ou même tournées en ridicule?

Il est vrai qu'à diverses époques elles ont été fort discréditées par l'abus qu'en ont fait certains philosophes ou moralistes trop optimistes, trop enclins à voir partout le bien plutôt que le mal, dans leur désir d'apaiser les plaintes et les murmures soit contre la Providence, soit contre la société. Nous ne voulons pas les absoudre du reproche d'avoir exagéré le bien, d'avoir imaginé quelques compensations qui sont forcées, puériles ou même tout à fait illusoires. Est-ce à dire qu'il faille toutes les rejeter et qu'ils n'aient rien avancé qui soit réellement fondé dans la nature humaine et digne d'attirer encore l'attention des philosophes et des moralistes? N'y a-t-il pas, en effet, des compensations bien réelles qui diminuent, si elles n'effacent pas, les souffrances de chacun, l'inégalité entre les conditions, entre le riche et le pauvre, les grands et le peuple? Il semble même que la question reprenne un nouvel intérêt en face de ces philosophes d'aujourd'hui, à l'humeur sombre, qui se plaisent à dépeindre la vie sous des couleurs si noires, qui mettent en doute si la vie telle qu'elle est mérite qu'on vive, et qui même convient à un suicide en masse le genre humain désespéré.

I.

Les compensations peuvent être entendues de diverses façons et considérées à différents points de vue; il importe de bien déterminer d'abord celui auquel nous nous plaçons et dans lequel nous comptons exclusivement nous renfermer. Les compensations sont en quelque sorte l'essence même de tout optimisme. Comme il n'est pas possible de nier qu'il y ait du mal et du désordre dans le monde, un système optimiste quelconque ne peut se soutenir qu'à l'aide des compensations. Mais il y en a de diverses sortes, comme il y a diverses sortes d'optimisme. Il y a un optimisme métaphysique qui part d'une idée de la raison, de l'idée de la perfection infinie de Dieu, et plane en quelque sorte au-dessus de l'univers entier, au-dessus de tous les mondes, avec un médiocre souci de ce petit monde qui est notre demeure. L'autre, au contraire, partant de l'homme, s'enferme dans l'expérience du train ordinaire des choses de cette terre et dans l'analyse du cœur humain. Le premier, plus ou moins dédaigneux de l'expérience, prend son principal point d'appui dans des compensations *à priori* ou tout à fait hypothétiques, tirées soit des attributs de Dieu, soit de l'harmonie universelle des choses, ou de quelque série échelonnée d'existences après celle-ci; le second ne fait entrer en ligne que des compensations empruntées à l'expérience et tout entières enfermées dans notre nature. Nous comptons ne nous occuper que de ces compensations expérimentales, terrestres et humaines, et non de celles qui échappent à tout contrôle et dépassent la sphère de l'humanité. C'est une question de psychologie et de morale, et non de métaphysique ou de théodicée, que nous voulons traiter ici.

Nous n'avons pas d'ailleurs la prétention d'y introduire quelque élément nouveau ou d'apporter, après tant d'autres, quelque solution originale; nous ne ferons que reproduire les arguments des partisans et des adversaires des compensations, en signalant les exagérations des uns et des autres et en indiquant, pour conclusion, de quel côté la balance nous semble devoir pencher.

Nous écarterons donc d'abord toute compensation qui n'en est pas une pour nous, ou qui ne l'est que par un abus de langage. Un mal et un bien, un bien en regard d'un mal, tels sont les deux termes nécessaires de toute vraie compensation. Un bien qui m'est étranger, qui ne me touche absolument en aucune façon, ne saurait compenser en rien un mal ou une imperfection qui est en moi. Non seulement il ne saurait y avoir pour nous que des compensations humaines, mais, en outre, il faut qu'elles soient individuelles. Leibniz, pour ne pas parler de quelques contemporains, a semblé parfois s'y méprendre. On ne peut faire plus équitablement que lui, et avec plus de sagesse, la part des biens et des maux dans cette vie; mais, pour donner de nouvelles preuves à l'appui de son optimisme universel, il lui arrive de quitter la terre et de prendre son vol dans l'empyrée. Là il rêve des régions bienheureuses dont le bonheur et la perfection feraient amplement contrepoids à toutes les misères de notre monde; il imagine même dans ce monde enchanté je ne sais quelle espèce d'animaux ressemblants à l'homme, mais plus parfaits que lui.

Quand même ces beaux rêves poétiques seraient une réalité, comment nous les faire accepter comme une compensation? Quels rapports avons-nous avec ces régions privilégiées de l'empyrée, et quels moyens d'échanger avec ces élus de la création les mauvais lots qui nous sont échus en partage?

Je suis persuadé que l'humanité n'est pas mieux disposée à se payer, comme d'une compensation à ses misères, de l'harmonie générale de l'univers, de la beauté du tout, ou de la généralité et de la simplicité des voies qui sont le principal fondement de l'optimisme de Malebranche et par lequel il croit justifier la Providence de tout ce qu'il y a de fléaux, de monstres, d'imperfections et de maux de toutes sortes en ce monde. Quel est le dédommagement pour ceux qui sont broyés par une si belle machine?

Il est d'autres compensations tirées des progrès, plus ou

moins probables, des âges futurs, qui ne sont pas, à notre avis, moins illusoires, bien qu'elles aient la terre pour théâtre et l'humanité pour objet. De quelque faveur dont elles semblent jouir aujourd'hui dans certaines écoles, comment les prendre au sérieux à l'égard de la génération présente et à l'égard de toutes celles qui l'ont précédée depuis le commencement du monde? Assurément l'esprit d'un philosophe et d'un sage peut s'enchanter de cette idée du progrès, c'est-à-dire de la diminution progressive du mal au profit des générations qui viendront après nous; mais quelle compensation font aux maux du temps présent tous ces biens dont l'échéance n'arrivera que lorsque nous serons en poussière et dont nous ne sommes pas moins séparés par l'intervalle des temps que de l'empyrée par l'immensité de l'espace? J'oserai même dire qu'à bien réfléchir sur cette inégalité profonde des lots entre le présent et l'avenir, il y aurait plutôt de quoi aigrir qu'adoucir le sentiment et le ressentiment de nos souffrances. Pourquoi avons-nous été condamnés à respirer, à la mauvaise heure, l'air de la vie, et exclus à tout jamais de ce banquet joyeux où on nous dit que s'assoiront sur nos dépouilles les générations de l'avenir?

Le but des philosophes qui ont rêvé ces compensations si au-dessus de nous, ou si loin de nous, a été d'atténuer l'objection du mal contre la Providence en même temps que de nous faire prendre notre sort en patience. N'est-ce donc pas une objection tout aussi grave que l'inégale et mauvaise répartition des biens et des maux entre les diverses parties et les divers habitants de cet univers? « Le mieux futur, a bien dit M. Secretan, délivre-t-il l'ordre actuel de son injustice? L'état satisfaisant d'aujourd'hui supprime-t-il les misères qui ont accablé les générations précédentes? »

Je ne veux pas dire que le bien ou le mal d'autrui soient pour nous chose indifférente et ne doivent compter pour rien dans notre bonheur ou notre malheur. N'ont-ils pas en nous un retentissement et un écho, en vertu des seules lois de la sympathie, qui leur donne place dans la trame des sentiments tristes ou joyeux dont notre vie se compose?

J'ai soutenu ailleurs la thèse de l'égalité de tous les hommes anciens ou modernes, barbares ou civilisés, ignorants ou savants, riches ou pauvres, à l'égard de l'accomplissement de la loi morale, de ce qui véritablement justifie l'homme, ou des conditions essentielles de la moralité entendue d'une façon absolue. C'est au même prix, celui de la bonne volonté, avec une somme équivalente d'obstacles et d'efforts, que chacun, en toute condition, en tout temps et en tout lieu, peut réaliser la loi au dedans de lui, mériter ou démériter, quel que soit d'ailleurs le degré des lumières de son intelligence.

Si tous sont égaux, à ce point de vue des conditions de la moralité, qui importe bien plus pour la justice suprême que la répartition plus ou moins égale des biens et des maux, je n'ose affirmer qu'il en soit de même à l'égard du bonheur. Soutenir avec quelques partisans des compensations qu'à chaque homme venant en ce monde échoit un même lot de jouissance et de peine, me semble un paradoxe bien hardi et dont je ne prends pas la responsabilité. Mais, sans pousser l'optimisme jusqu'à prétendre que, partout et pour tous, existe cette égalité absolue des parts du bien et du mal, il ne nous semble pas, disons-le d'avance, déraisonnable de penser qu'il y a un certain nombre de compensations bien réelles qui rendent plus ou moins supportables à tous, ou à presque tous, les maux de cette vie. Sans admettre un équilibre absolu entre les diverses conditions des hommes, il est permis de conjecturer que l'inégalité des lots n'est peut-être pas aussi grande qu'il pourrait sembler d'abord d'après une observation superficielle, bien que dans la liste des compensations d'optimistes anciens et modernes il nous faille faire plus d'un retranchement. Fût-il un bien pour l'ensemble, le mal que je ressens reste un mal pour moi; il ne peut être compensé que par un bien en moi, et non par un bien hors de moi.

Ainsi, pour donner tout d'abord quelques exemples de ces fausses compensations, le grand philosophe d'Alexandrie, Plotin, veut nous faire voir dans les guerres et les épidémies des biens et non des maux pour l'espèce humaine. Grâce aux guerres, nous sommes préservés des dangers et des maux d'un excès de population. Les épidémies ne sont pas moins salutaires aux individus qu'à l'espèce : elles les sauvent par une prompte mort des maux et des infirmités de la vieillesse. On trouve chez les modernes plus d'un raisonnement semblable à ceux de Plotin en faveur de prétendus biens du même genre. De là les sarcasmes de Voltaire dans *Candide* et ses éloquentes invectives dans son poème du *Tremblement de terre de Lisbonne;* de là le discrédit déjà ancien des compensations dans la plupart des esprits.

Partout discutée et le plus souvent raillée par les philosophes et dans le monde, la maxime que tout est au mieux, en laquelle, malgré leurs diverses nuances, se résument tous les systèmes optimistes, a acquis une sorte de popularité qui n'est encore échue à aucune autre formule de métaphysique. Mais on aurait tort de lui faire honneur de cette popularité. Dans la plupart des bouches, elle n'est qu'une dérision, une ironie, une plainte amère contre la divine Providence. Si nous en prenons la défense, ce ne sera pas sans bien des restrictions et des réserves. Les optimistes à outrance, comme les pessimistes, ont besoin d'être soumis au contrôle de l'expérience et de la raison. Il y aurait donc à remettre dans la balance tous les faits dont les uns et les autres ont cru devoir conclure soit à la prépondérance des biens, soit à celle des maux, sans d'ailleurs nullement prétendre, comme Maupertuis ou Bentham, à des évaluations mathématiques en une matière qui ne la comporte pas.

La question des compensations, ou de la distribution des biens et des maux, n'est pas exclusivement du domaine des philosophes. Sous une forme ou sous une autre, elle est du domaine commun, elle se présente et s'impose à tous, surtout dans l'adversité, à l'homme du vulgaire comme au sage et au philosophe. Aussi n'a-t-elle pas seulement donné lieu à des systèmes philosophiques, mais à des locutions, à des dictons et images populaires, à des proverbes dans lesquels se résument les observations et les réflexions de la foule sur les

alternatives et les vicissitudes des biens et des maux dans le cours ordinaire des choses de la vie. Rendons d'abord cette justice à l'opinion du vulgaire, qu'au-dessus de toutes les autres compensations elle a toujours placé le témoignage d'une bonne conscience. Il suffit d'un coup d'œil sur les autres, comme sur soi, pour voir le mal, par une sorte de jeu de bascule, suivre de près le bien, et, du petit au grand, l'infortune, la prospérité! De là ce vieux proverbe : *Tel qui rit aujourd'hui dimanche pleurera* (1). D'autres dictons populaires, comme : *Les extrêmes se touchent,* ou *Tout fait la navette,* expriment non moins vivement cette alternance, ces *corsi* et *ricorsi* de la changeante fortune. La roue de la Fortune est une image non moins populaire.

Au-dessus des biens de la fortune, de la richesse et des grandeurs, qui ont leurs soucis, leurs misères, et que trop souvent le remords accompagne, le bon sens et la morale populaire élèvent, avons-nous dit, la bonne conscience comme balançant à elle seule les maux de la pauvreté et de la misère. De là ce proverbe d'une si haute moralité : *Contentement passe richesse.* En voici encore un autre, également recueilli dans la bouche du peuple, en faveur de cette même grande compensation morale : *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée.* La bonne renommée, c'est toujours la bonne conscience, le contentement de l'âme, qui l'emporte sur tout ce qui brille et reluit d'un faux éclat aux yeux de la multitude, sur tout avantage ou gain, quelque grand qu'il soit, s'il est injuste et honteux.

II.

Après avoir mis hors ligne, d'accord avec le sentiment populaire, cette compensation sans laquelle toutes les autres ne sont rien, passons du peuple aux moralistes, où nous trouverons non pas des systèmes, mais des réflexions, des maximes qui nous feront pénétrer plus avant dans le compte et la comparaison de nos biens et de nos maux.

Les quatre âges de la vie ont été bien souvent décrits par les moralistes et les poètes avec leurs avantages et leurs inconvénients. Après Aristote et Horace, Boileau a bien dit :

Chaque âge a ses plaisirs.

Non seulement chaque âge a ses plaisirs, mais ses avantages propres, qui sont autant de compensations de l'un à l'autre. La vieillesse elle-même, selon Cicéron, dans le beau traité qu'il lui a consacré, ne fait pas exception. La sagesse, la prudence, le calme des passions, la conscience d'une vie bien remplie, voilà les compensations en faveur de cette dernière période de la vie. Un autre moraliste de l'antiquité, Sénèque, a dit : « Il n'y a pas de mal sans quelque avantage qui lui soit attaché. » *Nullum sine auctoramento malum est* (2).

A prendre la vie elle-même, non plus dans ses divers âges, mais dans son ensemble, en regard du terme fatal; à mettre en parallèle la vie et la mort des heureux et des malheureux du siècle, nous voyons se produire une grande et inévitable compensation. La mort, plus dure ou plus douce selon que l'on a plus ou moins à perdre ou à regretter, ne vient-elle pas, jusqu'à un certain point, atténuer cette inégalité des lots, si grande en apparence, entre les diverses conditions et les diverses fortunes des hommes? Aux approches et en face de la mort, il se fait une sorte de compensation suprême. La mort est d'autant plus amère que la vie a été plus douce, d'autant plus douce ou moins cruelle que la vie a été plus amère. Avec quelle force ce contraste n'est-il pas exprimé dans la Bible? « O mort! s'écrie l'auteur de l'*Ecclésiastique,* que ta pensée est amère pour celui dont la vie est abondante et tranquille, pour celui qui est riche et valide! O mort! que tu es bonne pour l'indigent qui est à bout de forces et accablé de soucis (1)! »

Les modernes, comme les anciens, ont senti et signalé ce contraste ou plutôt cette compensation en faveur des misérables, même indépendamment de la perspective d'une autre vie. Parmi eux, nous citerons surtout La Bruyère, auquel il faudrait joindre tous les principaux orateurs de la chaire s'ils n'ajoutaient toujours les considérations religieuses d'une autre vie aux considérations purement humaines dans lesquelles nous voulons nous renfermer.

La Bruyère est un des moralistes qui semblent avoir le plus médité sur l'inégalité des lots humains et sur les compensations qui peuvent plus ou moins les atténuer. La vie et la mort, la mort au regard de toute la vie, voilà bien les deux termes extrêmes de compensation entre lesquels toute existence est comprise. La Bruyère a raison de n'en pas tenir moins de compte que l'auteur de l'*Ecclésiastique,* dont on dirait qu'il résume les versets dans ces deux lignes d'une si forte concision : « Si la vie est misérable, elle est pénible à supporter, et, si elle est heureuse, il est horrible de la perdre (2). » Mme de Sévigné n'a pas dit moins bien : « La vie est courte; c'est la consolation des misérables et la douleur des gens heureux (3). »

La remarque est vraie non seulement au regard des individus, mais des peuples et des diverses races d'hommes, selon leur niveau de misère ou de bien-être, de barbarie ou de civilisation. Les barbares et les sauvages redoutent moins la mort que les hommes civilisés. Pour eux, la mort, à ce qu'il semble, n'est pas une grosse affaire comme pour nous, et, si mourir n'est pas un bien, ce n'est pas non plus un objet d'aussi grande épouvante, tant leur vie est dure, pleine de privations et de dangers! Dans son *Éloge de Pierre le Grand,* Fontenelle fait une remarque de ce genre à propos des Moscovites encore barbares : « Le czar avait affaire à un peuple

(1) Il est dit dans les proverbes de Salomon : *Risus dolore miscebitur et extrema gaudii luctus occupat.*

(2) *Epist.* 70.

(1) *O mors, quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis, — viro quieto et cujus viæ directæ sunt et adhuc valenti accipere cibum! — O mors, bonum est judicium tuum homini indigenti et qui minorabitur viribus, — defecto ætate et cui de omnibus cura est!* (cap. 41).

(2) Chap. *de l'Homme.*

(3) Lettre du 15 octobre 1685, édit. Hachette.

détache de la vie par une affreuse misère. » Les preuves à l'appui abondent dans les récits des voyageurs.

Mais cette tardive compensation des derniers moments suffit-elle, quelque grande qu'elle soit, pour rétablir l'équilibre entre les conditions humaines? Cet équilibre même est-il possible? Là-dessus les avis des meilleurs moralistes, pour ne pas parler encore des philosophes, sont partagés.

Montaigne croit à cet équilibre; du moins, en comparant la condition du pauvre et du riche, il fait, sans hésiter, pencher la balance en faveur du premier : « L'indigence, dit-il, se voit autant ordinairement logée chez ceux qui ont des biens que chez ceux qui n'en ont point, et à l'aventure est-elle aucunement moins incommode quand elle est seule que quand elle est accompagnée des richesses... Et me semble plus misérable un riche malaisé, nécessiteux, affaireux, que celui qui est simplement pauvre (1). »

La Rochefoucauld affirme que, tout considéré et compensé, cet équilibre existe entre les diverses conditions humaines, les plus basses comme les plus hautes : « Quelque différence qui paraisse entre les fortunes, il y a une certaine compensation de biens et de maux qui les rend égales. »

La Bruyère, malgré toute l'importance qu'il donne à cette grande compensation finale de la mort, est moins affirmatif que La Rochefoucauld. Plus d'une fois il revient sur cette question des compensations entre les pauvres et les riches, le peuple et les grands; mais il s'abstient de conclure et laisse la question indécise. Qu'il est triste et vrai, ce court tableau des vicissitudes, des épreuves, des retards que subissent ceux qui arrivent à la fortune et à une position dans le monde!

« Quand on est jeune, souvent on est pauvre, ou on n'a pas encore fait d'acquisitions, ou les successions ne sont pas venues; l'on devient riche et vieux en même temps, tant il est rare que les hommes puissent réunir tous les avantages, et, si cela arrive à quelques-uns, il n'y a pas de quoi leur porter envie : ils ont assez à perdre par la mort pour mériter d'être plaints (2). »

Non seulement ils ne sont pas à envier, ces heureux du monde; mais il veut qu'on les plaigne à cause de cette prompte et terrible compensation de la fin.

D'ailleurs, combien encore d'autres misères ne relève-t-il pas au sein même de la grandeur! Qu'il est dur pour les grands dans ce parallèle avec le peuple dont je rappelle quelques traits!

« Si je compare, dit-il, ensemble les deux conditions des hommes les plus opposées, je veux dire les grands avec le peuple, ce dernier me paraît content du nécessaire, et les autres sont inquiets et pauvres avec le superflu... Le peuple n'a guère d'esprit, et les grands n'ont point d'âme. Celui-là a un bon fond et n'a point de dehors; ceux-ci n'ont que des dehors et une simple superficie. »

Pour conclusion, il n'hésite pas à préférer le lot des seconds à celui des premiers : « Faut-il opter? je ne balance pas; je veux être peuple (1). »

Malgré la vivacité de ce dernier trait, il ne faut pas se hâter de conclure que La Bruyère, comme La Rochefoucauld, admette l'équivalence de toutes les fortunes, ni qu'il soit optimiste à l'égard de la condition du grand nombre. Il a des réflexions bien mélancoliques sur la proportion des biens et des maux dans la vie humaine, il trace de bien sombres tableaux de certaines conditions et de certaines misères, comme celles, par exemple, du paysan. Aussi, à l'en croire, bien rares et bien courts seraient les moments de bonheur dans cette vie : « La vie est courte si elle ne mérite ce nom que lorsqu'elle est agréable, puisque, si l'on cousait ensemble toutes les heures qu'on passe avec ce qui plaît, on ferait à peine d'un grand nombre d'années une vie de quelques mois. »

Nous croyons qu'ici La Bruyère charge un peu les couleurs. Nous pouvons d'ailleurs l'appeler en témoignage contre lui-même. Est-il, en effet, possible de concilier avec cet excessif pessimisme ce qu'il dit ailleurs, d'une façon si vive et si piquante, d'accord avec les optimistes :

« A quoi passez-vous le temps? vous demandent les sots et les gens d'esprit. Si je réplique que c'est à ouvrir les yeux et à voir, à prêter l'oreille et à entendre, et à avoir la santé, le repos, la liberté, ce n'est rien dire. Les solides biens, les grands biens ne sont pas comptés parce qu'ils ne sont pas sentis (2). »

Ces grands et solides biens, suivant la juste qualification qu'il leur donne, n'augmentent-ils donc pas considérablement le nombre des heures passées avec ce qui plaît et ne font-ils pas compensation à bien des maux passagers? Ne les compte-t-il donc, lui aussi, pour rien?

D'ailleurs on ne peut mieux poser cette question des compensations : « On demande, dit-il, si, en comparant les diverses conditions des hommes, on n'y remarquerait pas un mélange, une espèce de compensation entre le bien et le mal qui établirait l'égalité ou qui du moins ferait que l'une ne serait guère plus désirable que l'autre (3). » Quelle réponse fait-il? Il cherche en quelque sorte à l'esquiver; il évite de se prononcer, par crainte sans doute de ne pas faire assez de compte, avec une apparence d'égoïsme et de dureté de cœur, de ces misères qu'il a si bien peintes, mais qu'il n'a pas lui-même éprouvées et dont il ne se croit pas permis de se faire le juge. C'est à quelqu'un qui ait eu plus

(1) Liv. Ier, chap. XL : « Que le goût des biens et des maux dépend en grande partie de l'opinion que nous en avons. » On trouve dans le livre de la *Sagesse*, de Pierre Charron, des pensées analogues sur les compensations entre les diverses conditions.

(2) Chapitre *des Biens de la fortune*.

(1) Chapitre sur *les Grands*. Au parallèle de La Bruyère on peut, d'après Rivarol, ajouter ces autres compensations entre la pauvreté et la richesse : « La pauvreté fait gémir l'homme, et l'homme bâille dans l'opulence. Quand la fortune nous exempte du travail, elle nous accable du temps. » *OEuvres de Rivarol*, 5 vol. Paris, 1808. Ier vol., *Récapitulation*.

(2) Chapitre *des Jugements*.

(3) *Ibid.*

que lui à se plaindre de la fortune et qui ait éprouvé lui-même la pauvreté qu'il remet le soin de prononcer en dernier ressort. « Celui, ajoute-t-il, qui est puissant et riche peut former la question; mais il faut que ce soit un homme pauvre qui la décide. » Toutefois il est loin de méconnaître ce qu'il y a de force et de ressources dans les âmes pour supporter les plus effroyables misères, pour s'y faire en quelque sorte :

« Il y a, dit-il, des malheurs qu'on n'ose pas penser et dont la seule vue fait frémir; s'il arrive qu'on y tombe, on se trouve des ressources qu'on ne se connaissait pas; on se roidit contre l'infortune, et l'on fait mieux qu'on ne l'espérait (1). »

Tout en admettant certaines compensations au mal et à l'inégalité des conditions, La Bruyère, comme on le voit, nous représente la vie sous d'assez tristes couleurs. Aussi estime-t-il que le rire ne convient guère à l'homme : « Il faut rire, dit-il, avant d'être heureux, de peur de mourir sans avoir ri (2). » Il dit encore ailleurs : « Je doute que le ris excessif convienne aux hommes, qui sont mortels (3). »

Vauvenargues semble avoir plus de foi que La Bruyère à l'efficacité des compensations et se rapprocher davantage du sentiment de Montaigne et de La Rochefoucauld. Tout son *Discours sur l'inégalité des richesses,* pour le prix d'éloquence de l'Académie française, est comme un développement du parallèle de La Bruyère entre les grands et le peuple, les riches et les pauvres. Selon Vauvenargues, l'inégalité des fortunes ne fait pas l'inégalité du bonheur. « Les grands, dit-il, n'ont pas moins de désirs que les hommes les plus abjects; ils ont donc autant de besoins. »

Il dit de même dans l'*Introduction à la connaissance de l'esprit humain* : « On suppose avec quelque raison que le cœur des hommes se forme sur leur condition. Le laboureur a souvent dans le travail de ses mains la paix et la satiété qui fuient l'orgueil des grands. » Ayant autant de désirs, ils ont, répète-t-il, autant de besoins que les plus humbles et les plus pauvres. « Voilà donc dans l'inégalité une sorte d'égalité. » Voici encore, par rapport à la durée, une autre sorte de compensation, d'après Vauvenargues, entre nos joies et nos afflictions : « S'il est vrai que nos joies soient courtes, la plupart de nos afflictions ne sont pas longues (4). »

Rousseau, l'auteur de la *Lettre à Voltaire* sur *le Tremblement de terre de Lisbonne,* a été, on le sait, un des plus éloquents défenseurs de l'optimisme. Il pense non pas que tout est bien, mais que le bien l'emporte dans l'espèce humaine en particulier, comme au regard de l'ensemble des êtres. Non seulement, dit-il dans la *Nouvelle Héloïse,* il n'y a pas de mal absolu et général par rapport à l'ensemble; « mais tous les maux particuliers sont beaucoup moindres qu'au premier coup d'œil, et ils sont surpassés de beaucoup par les biens particuliers et individuels ».

Sans sortir de l'histoire naturelle, par la seule considération de la nature du mal dans les êtres vivants et des conditions essentielles de leur existence, et sans entrer dans l'examen d'aucun mal en particulier ni dans l'analyse du cœur humain, Buffon est optimiste. La prépondérance du bien lui apparaît comme la condition essentielle hors laquelle toute la nature vivante et sentante aurait bientôt cessé d'exister : « On ne peut guère douter, dit-il, que tout être sentant n'ait en général plus de plaisir que de douleur; car tout ce qui est convenable à sa nature, tout ce qui peut contribuer à sa conservation, tout ce qui soutient son existence est plaisir. Tout ce qui tend, au contraire, à sa destruction est douleur. Ce n'est donc que par le plaisir qu'un être sentant peut continuer d'exister, et, si la somme des sensations flatteuses, c'est-à-dire des sensations convenables à sa nature, ne surpassait pas celles des sensations douloureuses ou des effets qui lui sont contraires, privé de plaisir, il languirait d'abord; puis, chargé de douleur, il périrait ensuite par l'abondance du mal (1). »

Cet argument général qui embrasse toute la nature vivante semble dominer toute la question et suffire à la résoudre. Mais il a besoin d'être confirmé et complété par l'analyse des maux particuliers, surtout de ceux de l'ordre moral. L'argument, en effet, vaut moins à l'égard de la douleur morale qu'à l'égard de la douleur physique. S'il est vrai que l'être vivant ne puisse supporter qu'une certaine somme de douleur physique, combien de douleurs morales, même les plus profondes, les plus cruelles, l'homme ne peut-il pas supporter sans que ses jours en soient abrégés?

III.

Après les moralistes et les naturalistes, interrogeons maintenant les philosophes qui ont fait une étude plus complète des compensations et les ont érigées en système. Avant d'arriver à ceux dont nous nous proposons de faire une étude plus particulière, nous en passerons rapidement en revue qui nous paraissent mériter au moins une citation. A leur tête je place d'abord, comme pour les protéger, les deux plus grandes autorités philosophiques des temps modernes, Descartes et Leibniz.

« J'oserais, dit Leibniz, soutenir que même en cette vie les biens surpassent les maux, que les commodités surpassent nos incommodités, et que M. Descartes a eu raison d'écrire que la raison naturelle nous apprend que nous avons plus de biens que de maux dans cette vie (2). »

Dans tous les pays, même en Allemagne, qui semble, aujourd'hui du moins, la terre promise du pessimisme, il y a eu des optimistes; mais en Angleterre surtout on rencontre

(1) *De l'homme.*
(2) *Du cœur.*
(3) *De l'homme.*
(4) *Maximes et pensées.*

(1) *Discours sur la nature des animaux.*
(2) *Essais de théodicée,* liv. III, § 241.

en grand nombre des philosophes qui se sont attachés à voir partout le bien plutôt que le mal et à nous montrer la vie plutôt par les bons que par les mauvais côtés. Je me borne à nommer Shaftesbury et Bolingbroke, pour commencer par Pope. Pope, il est vrai, est un poète plutôt qu'un métaphysicien; mais dans son *Essai sur l'homme* il a mis en vers toute une philosophie où il a poussé à l'excès le système des compensations.

Pour lui, tout est au mieux, ou même tout est bien, non pas seulement au regard de l'ensemble des êtres ou de l'humanité en général, mais au regard de chaque individu en particulier. Il n'est pas un être si misérable dans lequel il n'estime que le mal soit plus que compensé et racheté par le bien. Il chante le pauvre heureux malgré sa pauvreté, et le mendiant qui dans l'ivresse du vin s'imagine être un roi. L'aveugle danse, et il oublie en dansant que ses yeux sont fermés à la lumière. Quant au boiteux, il ne danse pas, mais il chante. Il n'y a pas jusqu'aux vices mêmes des hommes qui, selon Pope, n'aient leur bon côté et ne tournent au profit de la société. Ne serait-il donc pas préférable qu'il y eût plus d'hommes de bien et moins de méchants? Pope ne se laisse pas déconcerter par cette objection; il répond hardiment que le monde n'en irait pas mieux et que ces gens de bien ne pourraient s'entendre les uns avec les autres. S'entendent-ils donc mieux avec les méchants? Aux prétendus bienfaits des guerres et des épidémies voilà des exemples à ajouter de compensations forcées, fausses ou puériles.

L'auteur de la *Théorie des sentiments moraux* et de la *Richesse des nations,* Adam Smith, le philosophe de la sympathie et de la bienveillance, incline à croire à une égalité de bonheur entre tous les hommes dans les plus diverses conditions. A côté de lui citons Hartley, le célèbre philosophe associationniste. Selon Hartley, non seulement les plaisirs excèdent les peines, mais ils tendront de plus en plus à les effacer d'après les lois mêmes de l'association. Le propre de l'association est, en effet, selon lui, d'enfanter des états mentaux dont les plus faibles disparaissent (1). — Le philosophe utilitaire, Abraham Tucker, cité par J. Sully dans son ouvrage sur le pessimisme, n'est pas moins qu'Hartley partisan des compensations. Il les rattache tout d'abord à l'idée même de Dieu. Dieu lui-même ayant distribué toutes choses, il a dû donner une part égale à chacun, même dans cette vie. La valeur de l'existence de chacun, calculée d'après l'étendue tout entière de son être, doit être partout la même. A l'appui de cette déduction de l'idée de la perfection divine, il invoque l'expérience et particulièrement la force de la coutume et de l'habitude, qui, au bout d'un certain temps, peuvent nous attacher à tout genre de vie, même au plus misérable.

Les compensations tiennent naturellement une grande place dans l'arithmétique morale d'un autre philosophe utilitaire plus célèbre, de Bentham. Entre beaucoup d'autres plaisirs il fait justement place dans son bilan à ceux qui sont fondés sur les peines elles-mêmes, qui en sortent pour ainsi dire. Il les nomme plaisirs de soulagement ou de la délivrance. Ces plaisirs sont susceptibles de la même variété que les peines elles-mêmes. Il y a même plusieurs circonstances, remarque très bien Bentham, où la simple cessation de la douleur peut être un plaisir très vif.

Nous avons encore à signaler en Angleterre, comme animés du même esprit optimiste, la plupart des nombreux traités Bridgewater (1). Ces traités, relatifs à l'histoire naturelle, ont tous pour principal but de démontrer ou de justifier la divine Providence. Il y est fait une grande place aux compensations, comme aux causes finales. Le tort des auteurs, c'est d'en découvrir partout, même où il n'y en a pas, et de renchérir les uns sur les autres dans leur optimisme naïf. Nous en donnerons un exemple tiré du traité du docteur Buckland sur *la Géologie et la Minéralogie dans leurs rapports avec la théologie naturelle.* Voici le titre d'un de ses chapitres : « La somme du bien-être s'est accrue pour tous les animaux et en même temps celle du mal a diminué par la création des races carnivores. » Voyez en effet, selon ce bon docteur, quel serait le sort de ces malheureux herbivores sans l'intervention des carnivores. Exposés à toutes les douleurs de la maladie et à la décrépitude d'une vieillesse dont aucune consolation, aucun secours n'adouciraient les souffrances, leur sort serait bien digne de pitié. Heureusement les carnivores ont été mis au monde pour les préserver de tant de maux par le bienfait d'une prompte mort. Otez les carnivores, les herbivores augmenteraient en nombre indéfiniment; on ne verrait plus parmi eux que des êtres affamés qu'enlèverait tous les jours par milliers la mort lente et cruelle de la faim. La Providence n'a pas voulu qu'il en fût ainsi; les malades, les estropiés, ceux qui dépassent le nombre fixé par les prévisions providentielles, sont immédiatement voués à la mort, et, en même temps qu'ils sont délivrés des maux qui les affligeaient, leurs corps deviennent la pâture des carnivores, tandis que la place qu'ils laissent vide augmente le bien-être de ceux de leur espèce, qui leur survivent pleins de force et de santé.

En France, Rivarol, qui est un optimiste, a fait valoir quelques compensations semblables en faveur de cette loi de destruction réciproque : « Par cette anthropophagie universelle s'accomplit la grande loi des compensations, qui, balançant l'exubérance des reproductions par la fréquence des destructions et la vie par la mort, retient dans de justes limites la population de l'univers (2). » De même, dans les *Harmonies* de Bernardin de Saint-Pierre, on pourrait relever plus d'une trace de cet optimisme candide et de ces prétendues compensations. L'auteur des *Harmonies* a abusé des compensations comme des causes finales.

(1) *Observations sur la nature de l'homme.*

(1) C'est le nom du fondateur d'un certain nombre de prix pour des traités scientifiques destinés à démontrer la divine Providence.

(2) 1er vol. des *Œuvres; de la Nature des animaux.*

IV.

Nous n'aurions fait encore qu'effleurer le sujet si nous nous en tenions à cette énumération de proverbes, de pensées, de maximes chez le peuple ou les moralistes, et à cette rapide revue d'un certain nombre de philosophes partisans des compensations. Nous y ajouterons l'analyse plus détaillée de deux ou trois systèmes de compensations. Pour objet de ce nouvel examen, j'ai choisi trois philosophes français, d'abord Robinet et Antoine de la Salle, tous deux fort peu connus, le second surtout, qui n'a pas même son nom dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques,* bien qu'aucun moraliste ou philosophe en France n'ait exposé d'une manière plus complète, plus ingénieuse et plus sage, la doctrine des compensations. Nous ne pourrons pas ne rien dire d'Azaïs, qui n'a ni la même originalité ni la même sagesse, mais qui passe généralement chez nous, quoique à tort, pour le philosophe par excellence des compensations, et qui, après les avoir mises quelque temps à la mode au commencement du siècle, les a discréditées par un optimisme trop subtil ou trop naïf.

Ce n'est pas d'ailleurs au hasard que je choisis et rapproche ces trois philosophes : non seulement ils se suivent chronologiquement; mais chacun semble s'être plus ou moins inspiré de son prédécesseur, La Salle de Robinet, et Azaïs de La Salle. Toutefois la principale raison qui nous les a fait préférer, c'est qu'à eux trois ils représentent les trois principales solutions dont est susceptible la question du rapport des biens et des maux dans ce monde. Ou il y a entre les biens et les maux un équilibre, une égalité nécessaire, de telle sorte que le mal ne puisse l'emporter, même d'un atome, sur le bien, ni le bien d'un atome sur le mal; c'est le système de Robinet. Ou si le bien a la prépondérance sur le mal, cette prépondérance elle-même peut être entendue de deux façons différentes, soit, comme La Salle, au regard de l'humanité en général, soit, comme Azaïs, au regard de chaque individu sans exception.

Tels sont les trois systèmes divers de compensation que nous comptons brièvement exposer et entre lesquels nous aurons à nous prononcer.

FRANCISQUE BOUILLIER.

(*La fin prochainement.*)

LE COMTE XAVIER

Nouvelle russe (1)

II.

Le jeune homme resta confondu lorsque le départ de ses deux amies fut chose avérée.

— Pourquoi? pourquoi? demanda-t-il à Sava d'un air menaçant.

Le vieux domestique, toujours debout, impassible et les bras ballants devant son maître, cligna singulièrement de l'œil droit, sans que les autres traits de son visage eussent l'air de s'en apercevoir.

— La mère est une personne très sage, dit-il.

Xavier, furieux, fit un geste violent; mais Sava ne s'en inquiéta point.

— Elle a très bien fait, continua-t-il; vous devriez en être content, au lieu d'avoir l'air d'un chat en colère.

— Content? de quoi? Malheureux imbécile, de quoi?

— De ce qu'elle vous épargne une grosse bêtise, conclut le serviteur, toujours sur le même ton.

Au lieu de se fâcher, Xavier tomba dans une méditation profonde, qui ne fut pas de longue durée.

— De quelle bêtise veux-tu parler? dit-il en tournant vers son vieux serviteur un visage plus chagrin qu'irrité.

— Voilà! je ne sais pas laquelle. Il y en avait deux à faire, et vous auriez aussi bien pu choisir la première que la seconde. La première, c'eût été de l'épouser. La seconde... Mais ce sont des choses peu convenables dont il ne sied pas à un vieux grison comme moi d'entretenir un jeune seigneur comme vous. En dehors de ça, il n'y avait rien à faire.

Là-dessus, Sava tourna sur ses talons d'un air extrêmement prude, et Xavier le laissa sortir.

Au moment où la vie vous tend la coupe pleine jusqu'aux bords d'un vin généreux, dont le parfum seul enivre, pourquoi faut-il qu'une main importune vienne vous en défendre l'approche? Pendant les séances de musique, si douces à tout son être transfiguré, le jeune comte n'avait formé aucun plan d'avenir. Il avait vécu, voilà tout! Que demandait-il à présent? Vivre! N'était-ce pas son droit? Quel mal y a-t-il à vivre, vivre heureux, absorbant par toute sa personne épanouie les joies de l'heure présente : rayon de soleil, parfums de fleurs, vibrations harmoniques, ivresse de l'amour naissant, qui réunit et combine toutes les autres sensations et qui est le parfum des parfums, la musique des musiques, la chaleur lumineuse de tous les astres, jusqu'aux plus reculés!

Voilà que d'un seul coup on avait ôté à Xavier tout cela : il retombait sur la terre après avoir plané, et même il retombait, non sur le chemin battu où, si les pieds se heurtent rudement, on sent au moins la solidité du terrain, mais dans une sorte de marécage où il n'était pas sûr de ne point enfoncer jusqu'aux oreilles.

Quel besoin cette vieille bête de Sava avait-il eu de parler à son maître des deux inévitables bêtises auxquelles ce doctrinaire inconscient bornait la solution du problème? Xavier n'avait jamais songé à cela; il aimait : n'était-ce pas assez? Est-il donc nécessaire que tous les romans se dénouent? Faut-il regarder au fond du verre, quand on a bien soif, avant d'en approcher ses lèvres?

Et voici que maintenant cette solution à laquelle il n'avait point songé se dressait devant lui avec la persistance d'un mauvais rêve. Pour changer d'idée, il quitta la longue enfilade de salons, où il s'était mis à marcher comme le faisait la mère de Thécla pendant les heures de musique, et il descendit dans le parterre.

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

Le parterre s'épanouissait dans la gloire royale des lis. Des lis partout, qui dressaient leurs quenouilles virginales fleuronnées d'or. Autour, les abeilles foisonnaient avec un bourdonnement affairé; les coccinelles marbraient les feuilles de leurs petites taches rouges; un tapis de fleurs largement ouvertes couvrait le sol des plates-bandes bordées de buis, à l'ancienne mode française. Les rosiers, grands arbustes massifs, disparaissaient sous une pluie de roses qui arboraient toute la gamme des rouges, depuis le ton pâle et distingué des roses-thé jusqu'au pourpre presque noir de certaines espèces perdues qu'on retrouve à grand'peine maintenant.

Cette orgie de fleurs, de parfums et de bruissements n'était pas faite pour rasseoir les esprits troublés du jeune comte; il s'enfonça sous les bouleaux grêles qui reliaient le parterre au parc, et, tout en suivant du regard les ombres capricieuses des branches sur le sentier, il essaya de savoir ce qu'il pensait.

Il ne pensait pas; il sentait. Il sentait que, Thécla partie, sa vie à lui perdait son goût et son prix. Tout ce qu'il avait aimé dans ce vaste domaine lui était apparu comme le cadre de la svelte figure aujourd'hui disparue : à quoi bon le cadre, si le tableau n'y était plus?

Sa colère était tombée; il marchait de plus en plus lentement, remontant dans son esprit l'histoire des jours passés, si récente encore, et chaque heure de ces jours était marquée pour lui par quelque souvenir, un de ces riens adorables dans lesquels tient l'histoire de l'amour. Il allait devant lui, s'enfonçant dans le bois, où la fraîcheur protégeait les humbles fleurettes qui vivent les pieds dans la mousse humide; arrivé au fond du ravin, où un ruisseau s'égosillait sur quelques pierres verdies, il s'arrêta, surpris de sentir ses doigts mouillés... Il pleurait.

— Ah! s'écria-t-il, impitoyable Thécla, qu'importe que je sois riche, à présent, si je t'ai perdue! C'est toi qui étais ma richesse! C'est toi qui étais la maîtresse de ce château, la fée qui m'y avait retenu et transformé! Toi partie, ce domaine n'est plus rien; tout y devient sable et néant!

Il se jeta sur le gazon, au risque de s'y enrhumer, et pleura tant qu'il eut des larmes. Il ne faudrait pas trop l'accuser de manquer de dignité... Le comte Xavier n'avait pas encore vingt ans.

Quand ses yeux rougis lui firent grand mal, il s'avisa tardivement qu'avec un peu d'adresse et de promptitude il eût peut-être retrouvé la trace des fugitives. Elles n'avaient pas pu aller bien loin en quelques heures, et, de plus, leur départ ne s'était point effectué sans quelque connivence. Or, si bien que les gens soient payés pour se taire, on peut les faire parler en payant mieux; la valetaille avait juré ne rien savoir de cette fuite mystérieuse : c'est qu'on s'était mal adressé; en cherchant ailleurs, on trouverait sans doute.

On trouverait, parbleu! Quand même elles auraient eu pour chevaux les coursiers ailés de Phébus lui-même, elles n'avaient pas franchi en un jour une distance à ne pouvoir les rejoindre. Le tout était de savoir vers quel point de l'horizon elles s'étaient envolées, car envoyer des émissaires sûrs et fidèles sur la demi-douzaine de routes qui de Béla rayonnaient dans tous les sens, il n'y fallait point songer. Donc le comte Xavier reprit le chemin du château, où l'attendait son déjeuner, fort compromis par un retard qui avait plus d'une fois inspiré au chef la pensée d'imiter l'infortuné Vatel.

Sur le perron, le jeune seigneur rencontra son majordome, qui le regarda d'un air extrêmement sage et entendu. Cette sagesse extraordinaire attira l'attention du maître, qui crut y démêler une dose de suffisance plus forte que de raison.

Avec l'étourderie de son âge, doublée de celle de son tempérament, le comte Xavier se crut fort habile en attaquant le premier.

— Vous avez appris quelque chose? dit-il d'un ton qu'il feignait de faire dégagé et où vibrait la plus intense inquiétude.

— A quel propos, monseigneur? Si monseigneur veut bien prendre la peine de me le dire...

Battu sur son propre terrain, Xavier se mordit les lèvres et faillit ordonner au drôle de quitter le château sur l'heure. Mais il se contint, car le majordome était sûrement en possession du secret qu'il voulait découvrir.

— Je veux dire, reprit le jeune homme d'un air hautain, que Mme Menzel a oublié de réclamer ici des valeurs qui lui appartiennent, et que, désirant les lui faire tenir le plus tôt possible, je voudrais connaître sans retard l'endroit actuel de sa résidence.

Xavier s'était assis à table tout en parlant, et d'un air négligent il avait commencé son repas. Tout à coup il leva les yeux et aperçut en face de lui Sava, qui, correct en sa tenue comme toujours, le foudroyait d'un regard plein de reproches.

— Je pense, répondit le majordome en s'inclinant avec déférence pour présenter à son maître un plat nouveau, je crois pouvoir affirmer que ces dames sont parties par la route de Varsovie. Un paysan du village qui vient de rentrer, il n'y a pas plus d'une heure, les a conduites jusqu'à la ville voisine, où elles devaient, avaient-elles dit, prendre la poste qui passe à sept heures du matin.

— Pour Varsovie? demanda Xavier surpris.

— Non, monseigneur, pour Kief. La poste pour Varsovie passe à quatre heures de l'après-midi.

— Eh bien alors, pourquoi dis-tu qu'elles sont allées à Varsovie?

Le majordome prit cet air d'extrême modestie qui ressemble, à s'y méprendre, à l'extrême suffisance.

— Il m'a semblé, monseigneur, dit-il, que si ces dames voulaient faire un voyage incognito, elles indiqueraient vraisemblablement le point opposé à celui qu'elles voulaient atteindre.

Au mot : « voyage incognito », Sava avait jeté au majordome un de ces regards furieux où se révèle pourtant l'admiration pour un génie supérieur. Voyage incognito signifiant fuite éperdue, c'était la trouvaille d'un homme vraiment fort.

De son côté, Xavier se sentait humilié de recevoir une leçon de diplomatie aussi élémentaire; il mangea en silence

pendant quelques instants, quoi qu'il n'eût pas la moindre notion des plats qu'on lui servait.

— Eh! mais, dit-il enfin, si Mme Menzel, d'après toi, ne doit prendre la diligence qu'à quatre heures, on pourrait la retrouver et lui remettre avant son départ les effets qu'elle a oubliés ici.

— Le temps est court, fit le majordome en regardant la grande horloge, qui marquait une heure passée; cependant, avec de bons chevaux...

— Dis qu'on me selle Létoune, fit Xavier en jetant sa serviette. Ce sont des choses trop importantes pour que je m'en remette à personne. Et en même temps fais atteler à la britchka les trois meilleurs chevaux de trait; je reviendrai en voiture.

« Je le pense bien, se dit le majordome. Quand tu auras fait à cheval trente-cinq kilomètres d'une traite, mon jeune maître, tu seras bien aise de t'étendre sur de bons coussins. »

— J'accompagnerai monseigneur dans la britchka? dit-il tout haut.

— Certainement, répondit Xavier.

— Et moi? proféra Sava de sa voix étrange, rendue encore plus rauque par l'émotion.

— Non! dit sèchement le jeune comte; un seul serviteur me suffit.

Le majordome disparut d'une allure triomphale, et Sava continua de jeter sur son maître ses yeux furibonds.

— Vous savez, monsieur le comte, dit-il quand ils furent seuls, vous savez que c'est mal, ce que vous allez faire.

— Va-t'en au diable! s'écria Xavier; je n'ai pas besoin de tes conseils.

— Je le vois bien, puisque vous prenez ceux de cet imbécile! riposta le vieux serviteur.

Xavier haussa les épaules. « A quoi bon se fâcher? » pensa-t-il.

— C'est mal, reprit l'entêté; vous savez bien que les dames, en s'en allant, ont fait la chose la plus sage qui fût en leur pouvoir, et voilà que vous voulez la défaire?

— Veux-tu me laisser en repos? répliqua Xavier. Prépare-moi mon habit de cheval.

— J'obéis, monseigneur: daignez passer dans votre chambre pour que je l'ajuste sur vous.

Machinalement le jeune homme suivit Sava, qui continua son discours sans se troubler ni se presser.

— C'est mal d'ôter aux gens ce qu'on ne peut leur rendre. Ces dames sont bien tranquilles et bien honnêtes; vous allez leur faire du chagrin, à coup sûr!

— Du chagrin? pourquoi donc? Où prends-tu que je veuille leur faire du chagrin? On vivait de bonne amitié; on va continuer...

— J'entends, reprit l'imperturbable raisonneur; seulement le vieux comte avait probablement d'autres idées sur la jeune demoiselle...

— De quelles idées parles-tu? Pourquoi t'exprimes-tu en énigmes, aujourd'hui? Tu es insupportable!

— Je pense que le vieux comte aurait bien aimé que la jeune demoiselle épousât un honnête homme des environs, un propriétaire de moyenne fortune, quelque intendant, ou quelque officier de l'armée, enfin un homme présentable... Il aurait aimé la voir bien mariée, et convenablement, par rapport à sa situation. Voilà ce qu'il aurait voulu, s'il avait vécu, le vieux comte!

— Tu m'assommes! murmura Xavier.

Il était prêt; botté, éperonné, sa cravache à la main, il se présenta sur le perron, où son cheval arabe, Létoune, piaffait sur place, retenu par deux palefreniers suspendus à la gourmette. Sava l'avait suivi avec une rapidité surprenante, et, au moment de mettre le pied à l'étrier, Xavier ne put s'empêcher de rire en voyant d'un côté le majordome, bouffi de sa supériorité momentanée, et de l'autre Sava, grommelant et boudeur.

« On dirait le bon et le mauvais ange, comme dans *Robert le Diable!* lui souffla l'esprit de raillerie comique dont héritaient tous ceux de sa race. Si ce sont des anges, bons ou mauvais, ce sont, à coup sûr, des anges fort ridicules! »

Xavier s'enleva et retomba en selle avec une grâce juvénile qui gonfla d'orgueil le vieux cœur de Sava, tout fâché qu'il fût en ce moment contre son élève.

« C'est pourtant moi qui lui ai appris à monter à cheval! » se dit-il en s'inclinant jusqu'à mi-corps, pour répondre au salut que faisait Xavier, avec sa cravache, à ses serviteurs groupés dans la cour d'honneur.

Létoune s'enleva et disparut dans un tourbillon de poussière.

— Eh bien, vieux corbeau, fit le majordome, tu as eu beau lui croasser aux oreilles: voilà notre faucon doré parti pour chasser la blanche colombe!

— Que l'esprit du mal, ton parrain, te confonde et t'enlève! riposta Sava en montrant toutes ses dents, comme un bouledogue prêt à l'attaque. S'il y a du mal de fait, tu en répondras devant l'Éternel.

— Du mal? quel mal? Est-ce que la jeunesse, la fortune et la beauté n'ont pas été données aux seigneurs pour qu'ils s'amusent? Tu ne seras jamais qu'un vieux hibou!

— Et toi, gronda Sava, tu n'es...

Il garda pour lui la fin de son apostrophe. La britchka, superbement attelée de trois chevaux bais, parfaitement assortis de taille et de robe, décrivait un arc de cercle gracieux pour venir se ranger au perron. L'équipage s'arrêta, le majordome se carra sur les coussins, et la troïka s'envola sur la route, où retombait lentement la poussière soulevée, l'instant d'auparavant, par les quatre pieds légers du cheval qui emportait le comte Xavier.

« Je voudrais bien savoir, grommela Sava en rentrant au château, ce qu'il va lui dire quand il va la voir! »

Ce qu'il dirait à Thécla? Mais Xavier n'en avait pas la moindre idée! Il volait vers elle, poussé par l'ardeur de sa jeunesse et de son amour, et ne songeait qu'à la revoir, bien sûr de trouver des paroles, n'importe lesquelles, pour la persuader de revenir à Béla.

Il n'envisageait aucune espèce d'avenir. Ce qu'il voulait, c'était que Thécla revînt; qu'il pût la voir, l'entendre encore,

l'emmener avec lui dans ce bois tranquille où il avait pleuré le matin même; il voulait lui dire : « Regarde, c'est ici que j'ai versé les larmes les plus cuisantes de ma vie, et je les ai versées pour toi! Que vas-tu me donner en échange de ces belles larmes d'amour jeune et brûlant? Est-ce que nous pouvons vivre séparés maintenant? Est-ce que nous n'allons pas errer éternellement sous ces feuillages qui tamisent la douce clarté du jour? Est-ce que nous aurons le temps d'être heureux? La vie sera-t-elle assez longue pour tout ce que nous avons à nous dire de doux et d'enivrant? »

Il galopait sur la route unie, où les sabots de Létoune soulevaient régulièrement de petits nuages de poussière. Des deux côtés, les moissons s'étendaient à perte de vue, sous la chaleur accablante du jour; puis des bois, qu'il traversait comme en rêve, bercé par la fraîcheur délicieuse; puis des ravins, une rivière, des villages prospères et des moissons encore... Tout cela à peine entrevu, dans la rapidité de la course régulière.

Enfin les toits de la ville se dessinèrent devant lui, avec les clochers des églises, semblables à de gros navets verts renversés; les croix dorées brillèrent au soleil; puis les maisons devinrent plus distinctes; il franchit encore un pont et entra dans le faubourg. Létoune s'était mis au pas de lui-même, épuisé par sa longue course.

Un grand fracas de sonnettes et de grelots se fit entendre, et la malle-poste apparut, venant à sa rencontre.

— Arrête, cria Xavier au postillon; les dames que tu emmènes ont oublié quelque chose!

La poste ne doit jamais s'arrêter, sauf les cas de force majeure; mais ce beau cavalier qui montait un si magnifique cheval n'était certainement pas un homme à dédaigner. Le postillon ralentit donc le mouvement de ses bêtes, sans pour cela s'arrêter tout à fait.

— Que désire Votre Excellence? demanda-t-il poliment.

— Parler aux deux dames que tu viens de prendre ici.

— Je n'emmène pas de dames, répondit le postillon; je n'ai dans la voiture qu'un colonel en retraite que j'ai pris à Kief et qui dort depuis qu'il est monté.

Xavier poussa son cheval et regarda dans la voiture : en effet, elle était vide, sauf la place qu'occupait un vieux bonhomme à moustaches grises, profondément endormi.

— Tiens, dit-il en présentant un billet d'un rouble au postillon, qui le prit sans demander pourquoi.

La malle-poste reprit son allure triomphale. Les deux ou trois servantes seules spectatrices de cette scène retournèrent à leur ouvrage et Xavier se trouva seul sur la route, très embarrassé de lui-même.

Une idée lui vint cependant, et il poursuivit sa route vers la station, où il mit pied à terre, pour interroger le maître de poste.

« — Deux dames arrivées au petit jour? — Certainement. — Si elles avaient pris la diligence pour Kief? Oh non! Elles avaient demandé du thé; puis, comme la malle-poste n'avait qu'une place vacante, elles l'avaient laissé partir, et c'est un paysan venu à la ville pour vendre un veau qui les avait emmenées dans sa télègue. — Où? Le maître de poste n'en savait rien. Sur la route de Kief, c'était sûr. — Jusqu'à quel endroit? — Impossible de savoir. — Connaissait-on ce paysan? — Pas le moins du monde! Il en vient tant, avec des veaux! »

Fort gêné par son cheval dont il tenait la bride, Xavier se tenait sur le perron de la station, tordant sa moustache de sa main libre. Le maître de poste eut pitié de son embarras; il appela un garçon d'écurie qui reçut l'ordre de bouchonner soigneusement la pauvre bête fumante, et Xavier put entrer dans la maison pour y méditer sur son aventure.

Perdue, Thécla! bien perdue, cette fois. Le fil conducteur était rompu; un hasard seul pouvait le renouer, et comment compter sur le hasard? A dix verstes de là, quatre routes se dirigeaient dans quatre sens différents, desservant de gros bourgs et des villages florissants. Chercher les deux femmes dans ce dédale, c'était, comme le dit respectueusement le maître de poste, chercher une aiguille dans une botte de foin. A demi couché sur le large et revêche canapé de cuir qui meuble uniformément toutes les stations de poste en Russie, Xavier s'abandonna à ses réflexions mélancoliques pendant une heure environ. Au bout de ce temps, la britchka s'arrêta à son tour devant la porte, et le majordome apparut, plein de confiance, comme un homme dont les prévisions sont infaillibles.

— Eh bien? semblait dire son regard au moment où il s'arrêtait sur le seuil. J'avais bien deviné, mon jeune maître?

— Imbécile! s'écria Xavier, heureux de trouver enfin à dépenser sa fureur; triple animal, menteur effronté! Nourri que tu es dans la ruse et le mensonge, tu n'as point eu l'idée que des êtres honnêtes ne songeraient pas à mentir!

— Eh quoi! balbutia l'infortuné, les dames ne sont pas ici?

— Sur la route de Kief, misérable! sur la route de Kief! hurla Xavier en le prenant au collet.

Il le secoua comme s'il eût voulu le faire passer à travers un crible, et le lâcha enfin avec une bonne poussée qui envoya le coupable jusqu'au mur.

— Excusez-moi, Excellence, murmura le majordome en essayant de reprendre haleine; c'était si naturel de penser le contraire! Et puis si Votre Seigneurie veut bien réfléchir, ce n'est pas ma faute si les dames ont réellement pris la route de Kief!

A cela, Xavier ne put rien répondre. Rongeant sa mauvaise humeur, il fit atteler des chevaux de poste à sa britchka et repartit sur-le-champ pour le château, laissant le majordome se débrouiller comme il l'entendrait avec les quatre chevaux et point d'équipage — ce qui n'empêcha point le digne personnage de rentrer avec son escorte à Béla le lendemain de grand matin.

Sava n'attendait pas son maître de si bonne heure. En entendant tinter les clochettes des harnais, il se précipita sur le perron avec une émotion qu'il voulait en vain comprimer. Depuis le départ du jeune comte, il était hanté par une vision navrante : il voyait arriver dans la britchka son maître et la jeune fille, tout seuls; Marthe Menzel, restée n'importe où,

pleurait sa seule joie dans un irrémédiable abandon. Lorsqu'il vit au fond de la voiture le visage rembruni de son maître, Sava ne put contenir sa satisfaction.

— Tout seul? dit-il en lui présentant pour descendre son bras qui tremblait violemment. Tout seul? Dieu n'a donc pas permis que le péché restât sur votre tête?

Xavier n'était point d'humeur à entendre des sermons. Il entra brusquement dans le château ; mais Sava le suivit dans sa chambre.

— Elles sont parties? demanda-t-il tout en s'empressant de déshabiller le jeune homme.

— Le diable sait où! répondit celui-ci d'un air sombre.

Sava s'arrêta dans sa besogne et regarda dans la glace le beau visage irrité de l'enfant qu'il aimait.

— Vois-tu, lui dit-il, lui parlant avec tendresse comme au temps où le jeune maître était tout petit, vois-tu, mon petit cœur, c'est le doigt de la Providence qui t'a marqué pour que tu restes pur de tout forfait. Ton vieux serviteur se réjouit dans son âme de ce qui te cause aujourd'hui quelque peine, et, s'il s'en réjouit, c'est que la douleur te sera bonne. J'aurais eu du chagrin, mon maître, et mon vieil âge aurait été troublé par le remords, si tu avais causé du souci à la mère et détruit le bonheur de la jeune fille.

Xavier fondit soudain en larmes.

— Mais, s'écria-t-il en tombant sur l'épaule de son vieil ami, tu ne comprends donc pas que je ne puis pas vivre sans elle; je l'aime, entends-tu? je l'aime!

— Oui, je sais bien, grogna Sava; ça fait très mal, mais avec le temps... Et puis si c'est ton destin, tu la retrouveras.

— Tu crois? s'écria Xavier en relevant la tête.

— Oui, je le crois..., si c'est ton destin... Et j'espère que ce ne sera pas ton destin, acheva-t-il pour lui tout seul.

« Je les retrouverai bien, pensa Xavier; dès demain, je me mets en campagne. » Mais il avait le frisson, et il alla se coucher, sans vouloir rien prendre.

Marthe Menzel et sa fille n'avaient eu d'autre pensée que de fuir vite et loin; le but du voyage leur importait peu. En voyant partir la diligence sur laquelle elles avaient compté pour s'éloigner promptement, elles avaient éprouvé un grand découragement. Rien n'est mieux fait pour éteindre les belles flambées d'héroïsme que ces aigres vents coulis des petites déceptions matérielles.

On part en guerre, armé de toutes pièces, faisant flamboyer son épée : rien n'est trop beau, rien n'est assez difficile; on a immolé son âme au devoir; ivre de l'amer breuvage, on se figure avoir trouvé au sacrifice un goût délicieux; et l'on s'en va la tête haute, bravant les destins contraires... Mais au bout du jardin, quand on veut sortir, la serrure est mêlée; il faut appeler un serrurier, ce qui prend du temps et laisse l'enthousiasme se refroidir. On monte à cheval : le cheval boite; on le presse : il perd un fer; on s'arrête chez le maréchal ferrant : celui-ci blesse la bête en voulant la ferrer. Alors, chargé de son armure, qui paraît lourde, on s'en revient sous la chaleur du jour, traînant le pied, essoufflé du poids, maussade de l'aventure,..

Et voilà ce que pensait Thécla en regardant fuir la diligence, où le conducteur avait absolument refusé de les prendre toutes les deux, sous le prétexte spécieux d'un règlement toujours transgressé, par lequel il est interdit de faire monter dans une voiture plus de voyageurs qu'il n'y a de places. Mais c'est que Marthe n'avait pas pensé à lui offrir un rouble, ce qui eût levé la difficulté.

Alors le paysan, un de ceux qui avaient amené des veaux, offrit aux deux dames de les transporter à quelque distance de là, jusqu'à un gros village situé sur la route.

— Vous y seriez aussi bien qu'ici pour achever la journée et passer la nuit, dit l'homme; nous avons une chambre très propre chez ma sœur qui tient auberge, et demain vous pourriez continuer votre voyage...

Marthe avait accepté. Tout valait mieux que de rester dans cette ville où on les connaissait pour les avoir vues quelquefois et où Xavier pouvait avoir l'idée de venir les chercher. Les deux femmes s'assirent donc sur les bottes de foin qui jonchaient la télègue; la petite malle qu'elles avaient emportée dans leur hâte leur servit de dossier, et elles partirent pour un pays inconnu au trot rapide d'un jeune cheval encore peu accoutumé au harnais et dont les bonds capricieux les faisaient frémir.

Le village leur apparut bientôt; dévalant d'un coteau qui dominait une petite rivière, il comptait autant de jardins que de maisons. Une oseraie épaisse le bornait au nord; un petit bois de bouleaux l'ombrageait au midi. L'auberge était neuve et sentait le sapin fraîchement abattu; dans la chambre où le thé fut servi aux voyageuses, de grosses larmes de résine perlaient aux solives du plafond. Le lichen, d'un gris verdâtre, qui bourrait l'intervalle des troncs à peine équarris dont se composaient les murailles, gardait encore l'âpre senteur de la forêt, et par la petite fenêtre on voyait le soleil jouer gaiement sur la rivière, basse en cette saison et bizarrement marbrée de bancs de sable doré...

— Maman, dit Thécla, restons un peu ici, veux-tu? quelques jours seulement? Il doit faire si chaud dans les villes!... Et puis ici, ajouta-t-elle à voix basse, c'est moins loin...

Ses yeux bleus s'emplirent de larmes; elle ensevelit son visage dans son petit mouchoir et pleura jusqu'à ce que la source des pleurs fût tarie.

Celui qui souffre est à plaindre, mais bien plus encore celui qui voit souffrir, lorsqu'il ne peut alléger une douleur dont il est en partie et, malgré lui, la cause. La conscience de Marthe l'approuvait sans réserve, et son cœur saignait à la vue du chagrin toujours nouveau, toujours vivant, du jeune cœur de Thécla.

Chez quelques-uns, l'amour est une floraison spontanée, comme celle de ces grandes belles fleurs d'hibiscus qui se déplient dès le matin, sont dans toute leur splendeur à midi, et tombent fanées au coucher du soleil, ayant donné dans une courte journée tout ce qu'elles avaient en elles de couleur éclatante et de vie intense. Chez d'autres, la passion s'infiltre peu à peu, comme ces liquides colorants dans lesquels les joailliers trempent le cristal de roche pour lui donner une belle nuance carminée. C'est par chaque fente,

chaque filon de la pierre, que s'insinue la riche couleur de sang; elle atteint jusqu'au cœur du cristal vierge, et rien ne peut plus l'en retirer; à peine les longues années parviennent-elles à la pâlir. Pour ces âmes-là, il n'est de remède ni d'oubli : tant qu'elles ne sont pas saturées d'amour et de douleur, tant qu'il reste un coin que la passion n'ait pas envahi, elles absorbent encore et toujours le fluide qui les pénètre et les transfigure. Thécla était de celles que l'amour a trempées dans sa rouge liqueur, et elle lui appartenait pour la vie.

Les jours s'écoulèrent sans que Thécla parlât de quitter la petite chambre parfumée de sapin; les goûts simples des deux femmes leur faisaient accepter sans difficulté la nourriture élémentaire que leur préparait l'hôtesse, et cette vie convenait assez à des cœurs blessés que le contact de la civilisation eût trop brusquement ramenés à la sensation de leur souffrance. Marthe ne disait pas grand'chose; en revanche, elle embrassait souvent Thécla, qui posait alors son joli visage amaigri sur l'épaule de sa mère et pleurait silencieusement dans ce refuge, sans une plainte, sans un mot de révolte.

Elle avait accepté la destinée et ne maudissait rien ni personne. Seulement, les yeux fixés sur l'eau courante, pendant les après-midi qu'elle passait dans l'oseraie, elle se disait qu'elle aimerait bien à mourir, et elle espérait que ce ne serait pas trop long. La rivière était celle qui arrosait le parc de Béla : aux flots insensibles elle confiait ses pensées et ses chagrins. Peut-être Xavier en devinerait-il quelque chose en regardant un jour l'eau transparente et rapide...

Marthe se reprochait son imprévoyance avec une amertume qui déchaînait en elle de muettes et terribles colères contre le sort. Elle avait accepté de souffrir; mais pourquoi sa fille? Qu'avait-elle fait, la pauvre et candide enfant? Par quel crime avait-elle pu mériter qu'une pareille affliction brisât sa jeunesse? Était-ce donc vrai que les fautes des parents retombent sur les enfants? Mais, dans ce cas, pourquoi le vieux comte Stanitsky était-il mort plein de jours et sans postérité? Serait-ce alors que Thécla, innocente victime, payait pour les deux êtres qui lui avaient donné la vie? A cette pensée, Marthe enfonçait ses ongles dans la paume de sa main avec un furieux désir d'anéantir le monde entier, plein de cruautés inutiles et d'injustes persécutions.

Un mois s'était écoulé, et les feuilles, si tardives à paraître quand vient le printemps, jaunissaient déjà sur les tilleuls d'un vieux jardin abandonné où les deux femmes allaient parfois s'asseoir. Les jours s'étaient abrégés; l'automne, si précoce, viendrait bientôt, et le séjour dans l'humble maisonnette ne leur serait plus possible. En vain Thécla suppliait sa mère de consentir à passer l'hiver en ce lieu : Marthe n'y voulait point consentir. Elle se reprochait, plus que tout le reste peut-être, de n'avoir pas eu le courage d'entraîner sa fille plus loin de la rivière messagère, de la silhouette dangereuse du paysage où se dessinait une vague ressemblance avec des bouleaux de Béla, de toute cette langueur automnale où il semblait que Thécla dût se fondre et s'évanouir avec les légers brouillards du matin, avec les dernières feuilles qu'emporterait la bise d'octobre.

— Nous partirons demain, dit un jour Marthe d'un air ferme.

Thécla ne fit point d'objection. C'est à force de supplications qu'elle avait obtenu de gagner encore quelques jours; son temps était venu, elle se résignait à perdre sa dernière joie : celle des larmes que rien ne trouble, dans un lieu que la mélancolie vous a rendu cher.

— Je vais à la ville, reprit Marthe, afin de retenir nos places dans la diligence. Tu peux bien rester seule ici cette après-midi?

— Oh oui! répondit la jeune fille.

Elle aurait donc la liberté de revoir seule tous les endroits où elle avait pleuré! C'était une bonne fortune inattendue. Elle pourrait se livrer sans contrainte à la douceur mortelle des larmes qu'il n'est point besoin de tarir. Marthe fut surprise de l'expression presque joyeuse du regard de la jeune fille.

— Eh bien! dit-elle, je partirai tantôt, avec le paysan et son petit cheval, afin d'être de retour avant le coucher du soleil.

Ce qu'elle fit en effet.

Les six ou sept semaines qui venaient de s'écouler n'avaient pas été joyeuses non plus pour le comte Xavier. Le désappointement qu'il avait ressenti, et probablement aussi sa longue course à cheval sous un soleil brûlant, lui avaient donné dès le même soir un bel accès de fièvre, qui revint plusieurs jours de suite à la même heure, de façon à ennuyer fort le médecin de l'endroit.

— Ce n'est pas que ce soit dangereux, disait-il à Sava; mais ça menace de traîner en longueur, et la fièvre, quand ça traîne en longueur, ça devient facilement *les* fièvres : alors, va te promener, on n'en sort plus!

Ce langage à la fois simple et éloquent avait terrifié Sava, qui voyait son jeune maître malade pour la première fois depuis que celui-ci avait accompli sa dentition de sept ans.

Tous les saints de l'Église s'étaient vu offrir des cierges; mais leur intervention n'avait produit que peu d'effet. Sava, réduit au désespoir, n'enterrait plus que l'ombre d'un menton dans sa prodigieuse cravate, et ses sourcils embroussaillés semblaient ne plus former entre son front plissé et ses yeux assombris qu'une seule ligne grise et menaçante.

Plus que jamais il donnait au diable Marthe Menzel et sa fille; son irritation était si grande contre le destin lui-même, qu'il alla jusqu'à déplorer le changement de fortune qui avait amené à Béla, possesseur de tant de richesses, le jeune comte jadis pauvre et heureux dans sa bicoque patrimoniale.

Encore si Xavier avait eu le délire, si dans son délire il eût nommé Thécla, le vieux serviteur eût eu quelque excuse pour se mettre à la recherche de l'oiseau envolé, le trouver et le ramener... Foin des scrupules! Sava était prêt à fermer les yeux sur tout, bien mieux, à prêter son concours à tout, pourvu que la joie et la santé revinssent dans les yeux du jeune comte. Si celui-ci avait fait quelque sottise, Sava, la face contre terre, eût expié le péché par d'interminables prières et de rigoureuses macérations, en répétant nuit et

jour : « Seigneur, mettez sur moi, pécheur, le péché que j'ai fait commettre! »

Mais Xavier ne délirait pas. Assoupi par la fièvre, il était des heures entières les yeux à demi clos, regardant parfois un endroit sur le mur; après quoi, réveillé, il restait faible et silencieux, sans paraître rien souhaiter ni regretter. L'existence ne lui offrait plus de charmes : il ne s'en plaignait pas. Il ne souffrait guère; seulement il ne désirait plus vivre, et ne savons-nous pas tous que le désir de vivre est la seule chose qui réellement nous fasse nous accommoder de la vie?

Un soir, la chaleur des journées précédentes ayant fait place à la délicieuse fraîcheur des soirées de ce pays, qui n'ont pas encore l'âpreté des nuits d'automne, Sava ouvrit largement la fenêtre de la chambre de Xavier et roula le fauteuil où gisait celui-ci, jusqu'à la baie, qui laissait entrer un torrent d'air parfumé. Le jeune homme leva sa tête engourdie et sembla écouter un instant quelque chose : peut-être la musique mystérieuse de ses pensées mélancoliques.

— Que veux-tu, mon petit enfant d'or? demanda Sava en penchant vers lui son vieux visage parcheminé.

Xavier détourna la tête et se mit à pleurer.

— C'est elle qu'il te faut, ta petite fée? dis? Tu voudrais la revoir?

— Elle ne veut pas! murmura le jeune homme. Elle aurait écrit, elle aurait envoyé quelqu'un... Elle ne m'aime pas...

— N'aie pas de chagrin, reprit le vieux serviteur; elle t'aime peut-être; mais c'est une fille honnête, vois-tu, et elle aime encore mieux son honnêteté...

Xavier se souleva; le rouge de l'indignation envahit son beau visage pâle.

— Qui a dit que je lui voulais du mal? Quelqu'un s'est-il permis de l'insulter? Qui donc sait lire mieux que moi dans mes propres pensées?

Sava resta interdit : dans son cerveau de domestique fidèle, attaché au dernier rejeton d'une grande famille, il n'avait point fait tant de réflexions.

— On lui a donc dit que je prétendais l'offenser? c'est pour cela qu'elle est partie? Je comprends maintenant le complot tramé contre moi! C'est toi, vieux scélérat, c'est toi qui l'as blessée au cœur, pauvre petit oiseau sans défense! Tu lui auras dit... Tiens, je n'ose pas penser seulement à ce que tu auras osé lui dire!

Sava leva la main droite vers le ciel.

— Que le Seigneur m'entende et me confonde si j'ai soufflé un mot de ce que je craignais en moi-même! dit-il. Si la demoiselle a été offensée, ce n'est pas par moi. Au risque même de votre colère, comte Xavier, je vous dirai la vérité : J'aurais peut-être dû le lui dire, et je ne l'ai pas fait! Quand je vous ai vu malade ensuite, je me suis laissé toucher par l'esprit du mal, et, si j'avais su où prendre celle qui vous donne tant de chagrins, j'aurais été la chercher et je vous l'aurais amenée, encourant ainsi la damnation éternelle! Mais cela même m'eût paru peu de chose auprès de ta précieuse existence, mon petit enfant béni!

Sava laissa retomber sa main droite, et de sa manche gauche il essuya les larmes qui inondaient son vieux visage fidèle.

— Tu aurais fait cela? s'écria le jeune homme en s'accoudant avec vivacité sur le bras de son fauteuil. Tu aurais été la chercher! Vas-y donc, mon cher Sava, mon vieil ami! Tu sais bien, quand j'étais petit, je t'appelais « ma bonne » parce que tu étais si tendre pour moi! Vas-y maintenant, et je t'aimerai encore plus!

Sava resta muet.

— Tu ne veux pas? murmura Xavier d'une voix suppliante en se laissant retomber sur ses coussins.

— Quand vous étiez malade, j'aurais pu faire une chose blâmable, répondit le vieillard en reprenant son air grimaud; maintenant que vous vous portez assez bien pour me gronder, vous êtes en état de faire vos commissions vous-même!

Xavier le considérait d'un air de colère; tout à coup l'expression de son visage changea : il venait seulement alors de comprendre les scrupules de son vieil ami.

— Tu as donc bien peur de voir ici une jeune comtesse? lui demanda-t-il en souriant.

— Une jeune comtesse? répéta Sava.

Plus que jamais son visage était redevenu de bois.

— Eh oui! Est-ce qu'il ne faut pas que je me marie, une fois ou l'autre?

Sava ne bougeait point. Pris à son propre piège, il était mécontent de tout sur la terre et regrettait presque l'instant d'avant, où son maître triste et affaissé gardait un silence qui au moins ne compromettait rien.

— Sava, mon ami, reprit Xavier d'une voix faible, va me chercher ma petite comtesse, ou, sans cela, je crois bien que je ne vivrai plus longtemps.

Moitié ruse, moitié bonne foi, il paraissait près de s'évanouir. Son fidèle serviteur l'inonda d'eau de Cologne, lui frappa dans les mains, et finalement, en voyant s'ouvrir les beaux yeux noirs qui lui étaient si chers :

— Où voulez-vous que je la trouve, moi? dit-il. Est-ce que je sais où elle est allée?

Xavier reprit soudain ses forces.

— Prends de l'argent, dit-il : c'est toi qui as la clef de la cassette; prends des chevaux, prends tout ce que tu voudras, et va-t'en jusqu'à Kief, s'il le faut. Mon oncle défunt était un gros bonnet : mets la police en mouvement, dis que je fais rechercher Thécla pour lui rendre la fortune du vieux comte; promets une récompense à qui la trouvera...

— Ah! soupira Sava, si vous promettez de l'argent, on la trouvera bien!

Il ne pouvait plus s'en dédire. Le lendemain, il partit, ne comprenant rien, s'avouait-il en lui-même, à la façon dont Xavier l'avait retourné.

— Je crois bien, grommelait-il pendant que les chevaux trottaient, que ce gaillard-là tournera la tête aux femmes! N'a-t-il pas mis ma pauvre vieille cervelle à l'envers?

Toujours raide et compassé, Sava fit son entrée dans la ville et atteignit le perron de la station de poste, où il voulait prendre des informations avant de se commander des chevaux pour poursuivre son voyage. « Dans la direction de Kief » était tout ce qu'il savait en fait de renseignements;

aussi voulait-il d'abord aller à Kief, quitte à revenir sur ses pas en explorant les villes intermédiaires, s'il n'avait encore rien trouvé.

Le maître de poste se rappelait fort bien l'apparition subite du comte Xavier sur un cheval merveilleux qui avait occupé l'imagination de tous ceux dans la ville qui avaient la moindre idée du cheval. Il se rappelait aussi que le jeune seigneur était à la recherche de deux dames; mais il n'en savait pas davantage.

Tout à coup un des postillons, qui écoutait près du perron, pour s'instruire, souleva son bonnet et dit poliment :

— C'est un paysan qui avait emmené les dames; il est venu en ville aujourd'hui ; je le connais.

— Où demeure-t-il? fit Sava d'un air revêche.

— Au premier rivage, sur la rivière.

— Qu'est-il venu faire?

— Je n'en sais rien. Il est reparti il y a une heure; mais je ne l'ai pas vu avant son départ.

— Qu'on attelle, et vite! fit Sava d'un ton impérieux. Si je puis le rattraper..., à quoi le reconnaître?

— Il s'appelle Kouzma.

Ainsi renseigné, Sava remonta dans la fameuse britchka et se vit bientôt sur le chemin de Kief. Les poteaux des verstes se succédaient, bariolés de blanc, de rouge et de noir, sans qu'aucun des rares paysans rencontrés sur la route eût répondu au nom de Kouzma. Enfin, à l'orée d'un bois, Sava aperçut une télègue qui roulait d'une allure rapide, et dans la télègue, derrière le paysan, une dame maigre dont il reconnut aussitôt la silhouette.

— Presse tes bêtes! dit-il laconiquement au postillon, qui comprit.

Trois minutes après, la britchka dépassait la télègue et Sava dévisageait sans la moindre cérémonie la pauvre Marthe, effrayée de cette sorte d'agression.

— Arrête! cria Sava d'une voix tonnante.

Le petit cheval du paysan rua si fort qu'il faillit défoncer l'équipage; mais il ne s'en arrêta que plus net, et Sava sauta sur la route avec une agilité que personne ne lui eût jamais soupçonnée.

— Bonjour, madame, dit-il à Marthe, qui était devenue toute pâle en le reconnaissant. Prenez la peine de monter dans la britchka et d'indiquer l'endroit où vous allez; je vais vous y conduire.

— Jamais! s'écria Marthe, jamais! Nous avons assez souffert! Ma fille en mourra de chagrin ; laissez-la en paix!

— Elle est malade? demanda Sava avec une satisfaction qui donna à sa figure une expression tout à fait macabre.

— Ah! la pauvre enfant! Oui, elle est malade!

— Cela me plaît! répliqua le vieux domestique en manifestant toute la joie que pouvaient exprimer ses traits bizarres.

Marthe, indignée, allait lui lancer quelque verte apostrophe, lorsque le petit cheval fit une ruade qui compromit l'équilibre de la télègue. L'ordre rétabli, Sava reprit sans se troubler :

— Veuillez monter dans la britchka, madame. Sur l'ordre de mon maître, je suis venu chercher la jeune demoiselle, pour être comtesse.

Les yeux de Marthe s'ouvrirent tout grands et elle fit un geste indécis comme quelqu'un qui rêve.

— Venez donc ; nous perdons du temps, grommela Sava; la nuit va nous surprendre dans le bois : c'est ça qui nous avancera! Et le comte qui attend, malade, à la maison! Je vous expliquerai tout en route. Avez-vous peur que je ne vous enlève?

Sans bien comprendre, Marthe passa d'un équipage dans l'autre avec une sorte de terreur, comme si elle jouait au naturel un roman d'Anne Redcliffe où les cavernes, les voleurs et les rapts à main armée semblaient les événements ordinaires d'une vie normale; puis la britchka reprit son trot régulier pendant que la carriole du paysan se rangeait modestement derrière, de façon à ne pas perdre un atôme de la poussière soulevée par les trois chevaux et les quatre roues; mais les paysans ne s'occupent point de cette chose infime, la poussière!

Quand la britchka entra dans le village, Marthe avait compris, et des larmes, larmes heureuses, coulaient sur son visage. A son honneur, elle ne mit pas en doute un seul instant la sincérité des paroles du messager. Si c'eût été le majordome, elle se fût montrée moins confiante.

Le soleil avait disparu derrière la forêt lorsque Marthe, ne trouvant point sa fille à la maison, se rendit à l'oseraie. Assise sur le tronc d'un vieux saule, Thécla regardait couler les vagues assombries de la rivière et, pour la dernière fois, les chargeait de porter ses adieux au bien-aimé. Le brouillard s'élevait lentement autour d'elle sans qu'elle s'en aperçût ; brisée par les longues larmes, elle ne sentait ni le crépuscule envahissant ni l'humidité pénétrante. Elle aimait, au contraire, le frisson qui la parcourait de temps en temps et qui la faisait songer avec délices à une mort possible et prochaine.

— Thécla! fit sa mère avec reproche en l'apercevant du plus loin.

— Mère, me voici, répondit la jeune fille en se levant avec promptitude.

Elle s'approcha, moins vite qu'elle ne l'eût voulu; son corps souple, lassé par la tristesse, avait des attitudes de roseau penché.

— Eh bien, fit Thécla d'une gaieté forcée pour empêcher sa mère de remarquer son visage, tu as retenu nos places?

— C'est vrai! fit Marthe stupéfaite. Je les ai retenues!

Le passé le plus récent lui paraissait si loin, depuis l'événement inouï qu'elle venait d'apprendre, qu'elle croyait avoir vécu un siècle depuis une heure.

Thécla regarda sa mère avec étonnement et se rangea près d'elle pour regagner la maison. Soudain elle vit à la porte la britchka encore attelée et Sava, qui l'attendait, debout sur le seuil.

— Ah! mon Dieu! s'écria-t-elle, il est mort!

Elle essaya de se retenir au bras de sa mère, mais sans y parvenir. Tournoyant sur elle-même comme un épi fauché, elle tomba aux pieds du vieux serviteur, qui la prit dans ses

bras et l'emporta dans la maison avec une douceur infinie, en grommelant : « Est-ce bête, les jeunes gens! »

L'instant d'après, elle rouvrit les yeux et chercha Sava du regard. Il était en face d'elle et n'avait nullement l'air d'un messager de funèbres nouvelles.

— Le comte Xavier m'a chargé de vous prier de revenir au château, dit le vieux serviteur. Il a été malade; mais il va mieux, et, pour achever sa convalescence, il voudrait vous revoir, vous et votre maman.

Thécla tourna son regard navré vers Marthe et s'aperçut que celle-ci souriait.

— Nous allons retourner au château, ma fille, dit la mère en la caressant de la voix et du geste. Le comte Xavier nous fait une proposition qui nous honore... Il me fait demander ta main...

— Moi? murmura Thécla.

Elle resta silencieuse un moment. Les grandes joies ont au premier choc quelque chose de profondément triste. C'est sans doute la douleur du passé qui se fait sentir en prenant congé de l'âme.

— Est-ce qu'il a pensé que je l'aimais pour sa fortune? demanda la jeune fille fière en redressant la tête.

— Personne ne pense à cela, gronda Sava. On vous dit qu'il est malade; et vous, mademoiselle, sans vous offenser, vous n'avez pas l'air florissant. Partons vite, retournons là-bas; ne le faisons pas attendre!

Aux premiers rayons du soleil, la britchka entra dans la cour du château. Xavier, réveillé par les clochettes, s'était traîné à sa fenêtre, qu'il ouvrit toute grande; le joli visage de Thécla, levé vers lui, fut le premier objet qu'il aperçut, et il lui tendit les bras pendant que, honteuse, elle détournait la tête.

Les formalités sont courtes en Podolie, quand on est riche et qu'on vit sur ses terres; trois jours après, ils furent mariés dans l'église où ils s'étaient vus pour la première fois.

HENRY GRÉVILLE.

FIN.

ESPAGNE ET PORTUGAL (1)

Grenade

XII.

LE GÉNÉRALIFE. — LE CYPRÈS DES SULTANES.

J'ai donné jusqu'ici assez de preuves de ma facilité et de mon goût d'admiration pour n'être pas suspect quand j'avoue que le Généralife, si vanté par les poètes, aurait plutôt diminué qu'augmenté le lyrisme de mes impressions.

On sort de l'Alhambra comme d'une étreinte qui vous a mis le feu dans toutes les veines et qui donne à la bouche, après la fièvre des baisers terrestres, l'appétit des baisers de la Muse. Il semble qu'on n'ait plus à faire qu'un pas en avant, au sommet, pour prendre son vol, et qu'un dernier cri sublime va jaillir de l'âme, comme un chef-d'œuvre de sentiment, afin de glorifier tant de chefs-d'œuvre de l'art.

Nous nous remîmes en route pour le Généralife après ce relais trempé de bière et de *Marseillaise* qui semblait le picotin de nos Pégases. La matinée s'avançait; elle était radieuse; nos cœurs chantaient; le chemin, de quelques centaines de pas, orné de lauriers-roses, de grenadiers, de vignes, descend brusquement, comme pour faire prendre un bain d'ombre à la rêverie, et remonte, en épanouissant la curiosité au grand air, au soleil des hauteurs.

Oserai-je dire qu'il avait un peu essoufflé ma piété et que, quand on nous ouvrit la porte de l'ancienne maison de plaisance des rois maures, je sentis tout à coup la défaillance de mon enthousiasme?

La vision était fraîche, mais mesquine; la perspective était engageante; mais les ifs taillés, liés et formant des arcades souffreteuses au-dessus d'un petit canal de marbre où coule l'eau; mais l'étroitesse de cette première partie des jardins me causèrent une surprise qui n'était pas un *crescendo*.

Devant la porte de cette sorte de presbytère, je m'étais déjà demandé pourquoi les rois de Grenade, qui avaient les jardins de l'Alhambra et le même horizon, à peu près, à contempler, avaient imaginé cette petite résidence.

Après avoir parcouru dans sa longueur ce jardin singulier, pavé de marbre, où le buis foisonne en dessinant toutes sortes de carrés, je me dis que c'était là le musée de tous les jardins de curé qu'on peut rêver. On m'eût assuré que le clergé de Mahomet faisait ses délices de ce joli endroit que je n'eusse pas été surpris. Le nom du palais, en arabe, indique, paraît-il, que ce fut originairement le *Jardin de l'architecte*. A la bonne heure! Même s'il avait construit quelques-unes des merveilles de l'Alhambra et prouvé par là son génie, cet architecte était, après tout, dans son rôle de fonctionnaire modeste et de courtisan en se bâtissant ce palais simple qui n'offensait pas l'autre et en se contentant de ces jardins compliqués comme des ébauches de plans arabes.

Mais non, la légende nous reprend et nous oblige à reconnaître qu'un roi de Grenade, envieux du jardin de l'architecte, le lui acheta en 1320, comme Frédéric acheta le moulin de Sans-Souci, et que décidément le Généralife a été le vide-bouteille des souverains fatigués de leur grandeur.

Fut-ce pour remplacer par les *glouglous* de l'eau pure ceux qui leur étaient interdits au nom de Mahomet, que les rois de Grenade imaginèrent ce système hydraulique poussé jusqu'au paroxysme? On construisit des aqueducs, on perça la montagne, on tira des sources de la rivière lointaine amenée par filets, pour faire ruisseler des rigoles larges d'une main, pour faire jaillir des lances d'eau de la longueur du coude à la main.

C'est là, au surplus, le premier charme de ce domaine. Je dis le premier, car, malgré tout, on finit par se réconcilier

(1) Voy. la *Revue* des 16 juin, 14 et 28 juillet, 29 septembre, 8 et 29 décembre 1883.

avec lui, une fois que l'image grandiose apportée de l'Alhambra s'est diminuée. Il en est du Généralife comme de bien des choses en Espagne : je l'ai déjà dit et je le répète, le côté ridicule vous choque et vous arrête, et finit par vous séduire par son exagération même.

Est-ce donc la première fois que des souverains ont déserté les splendeurs de leurs palais pour se reposer dans de simples maisons, pour substituer le murmure cristallin des petites rivières au flot assourdissant de leurs flatteurs? Les grands ont besoin d'affranchissement, comme les petits. Ils cèdent à des tentations d'humilité qui sont les stimulants de leur orgueil; de temps en temps, ils sortent de chez eux pour aller admirer de loin, en perspective, la grande ombre que fait leur grandeur terrestre, quand le soleil couchant étale leur palais sur les chaumières.

Le Généralife était le Trianon des rois maures; s'il plaît, c'est par réflexion, et non, comme l'Alhambra, par une séduction instantanée de toutes les facultés.

Au rez-de-chaussée, sous une galerie qui rappelle celle du *Patio des myrthes,* dans une salle assez médiocre d'aspect et meublée surtout d'une table avec un album pour écrire ses sensations, sont pendus, comme des criminels, bien qu'ils ne soient que des crimes, des portraits ridicules de rois de Grenade et de grands personnages. Boabdil est là, en costume de Turc de carnaval.

Quel besoin ironique tourmente l'humanité et l'oblige à collectionner des caricatures en face de chefs-d'œuvre? A Florence, dans les galeries qui joignent les Offices au palais Pitti, on passe de même devant un défilé de croûtes légendaires. C'est le gargarisme amer, renouvelé des anciens, qui prépare à une dégustation nouvelle après une première ivresse violemment combattue.

Ce qui est vraiment et largement beau dans le Généralife, c'est le panorama, plus complet encore que celui qu'on embrasse des tours de l'Alhambra; c'est cet horizon varié, multiple, à toutes les hauteurs; et, quand on l'a contemplé, la petite chanson des eaux, qui gazouille le même refrain que du temps des sultanes, devient plus expressive.

On montre avec dévotion, comme un autel qui ferait des miracles, les *Cypreses de la Sultana.* Ce sont deux arbres formidables, qui étaient déjà centenaires, s'il faut en croire la chronique, quand certaine sultane fut surprise, par un beau soir, sous l'un des deux, en conversation ultra-poétique avec un bel Abencérage.

L'ombre grasse que l'arbre complaisant a prêtée lui a profité à lui-même. On pourrait creuser un cabinet particulier dans ses flancs pour les sultanes modernes, si elles avaient des goûts champêtres. Je ne sais pas si les racines de cet arbre de l'amour touchent à l'*empire des morts,* comme le chêne du bon La Fontaine, et font trébucher les ombres qui se promènent dans un Élysée souterrain; mais je sais bien que sa tête est *voisine des cieux.* Des ruisselets qui roulent du haut de la colline versent une fraîcheur incessante, des torrents de larmes de Madeleines non repenties, sur les pieds de ce patriarche et entretiennent son immortalité immorale.

Nous gravîmes jusqu'aux derniers étages des jardins, nous heurtant partout à des jets d'eau, à des fontaines, et nous emportâmes, avec des fleurs et des oranges, des impressions confuses, moins éclatantes, plus troublantes que celles de l'Alhambra.

Quand on visite des lieux célèbres sans y ressentir le foudroiement de l'admiration, on éprouve toujours une inquiétude, presque un remords. On se demande si l'on est coupable de n'avoir pas joui de ce qui a fait se pâmer tant de voyageurs. C'est un débat entre la conscience et la tradition.

Il est vrai de dire que depuis mes courses à travers l'Europe je m'aperçois que beaucoup de voyageurs, s'en rapportant à un devancier, se dispensent de visiter par eux-mêmes ce qu'ils trouvent bien décrit dans un livre et, pour ne pas paraître oublieux, négligents ou sacrilèges, renchérissent sur les éloges qu'ils ont lus, ajoutant un trépignement factice à l'enthousiasme transmis. C'est ce qui fait la concordance de bien des narrations modernes; mais c'est ce qui expose à beaucoup de mécomptes les voyageurs consciencieux.

Peut-être bien que si les arbres avaient été plus couverts de feuilles; peut-être que si le mystère de ces jardinets, étagés comme dans une cascade, avait été plus grand; peut-être que si j'avais visité en septembre ce que je visitais à la fin de mars, le Généralife m'eût séduit autrement que par la réflexion et par le respect de l'histoire. Mais je ne crois pas être profane en déclarant qu'on peut se passer de le voir de près sans manquer le gain d'une émotion nouvelle, tandis qu'on est certain d'avoir doublé quelque chose de son imagination, et j'oserai dire de son âme, en visitant plusieurs fois l'Alhambra.

XIII.

LE QUARTIER MORESQUE. — LA CATHÉDRALE. ALONZO CANO.

Les amateurs de grandes avenues et ceux qui glorifient Vienne de ce que cette capitale, voulant humilier M. Haussmann, a créé des boulevards d'une largeur double des nôtres, ne comprendront jamais rien au plaisir de se promener dans des ruelles de trois à quatre pieds de large, de s'arrêter à des lanternes, à des piliers, à des balcons, à des pierres, à des riens, à des entailles dans le mur qui évoquent un ciseau moresque, à toutes les taches, à toutes les verrues d'une ville qui se défend contre le goût moderne.

Dans le Zacatin, le quartier moresque, on fait un saut brusque en arrière et on se retrouve, vivant, au temps de Boabdil ressuscité. Les maisons se rejoignent presque par le toit; les boutiques sombres, entre des piliers arabes, sont grandes ouvertes, comme des comptoirs dans un bazar d'Orient. Souvent, pour rappeler la conversion des Mores à la religion d'Isabelle la Catholique, une madone devant laquelle brûle une mèche, dans une huile qui sert indifféremment à

l'éclairage et à la cuisine, met un peu de lumière sur les étoffes déployées.

Une guitare que le marchand égratigne en attendant la pratique vous arrête au passage. On voudrait avoir des babouches aux pieds et une pelisse de soie pour se promener dans ce quartier sans en offenser le décor. Les Espagnols, drapés dans leur *capa*, sont moins disgracieux que les voyageurs en jaquette.

On vend des photographies du Zacatin : aucune n'est fidèle. Cette fois, le soleil a échappé au vasselage; il entre en rechignant ou il n'entre pas dans le quartier; et, quand on veut voir celui-ci, il faut prendre la peine de le regarder par soi-même.

La cathédrale de Grenade n'est ni une ancienne mosquée ni un bâtiment gothique; ce qui étonne doublement. Elle a une façade qui date de la dernière moitié du XVIe siècle; l'intérieur a des ornements de tous les âges et de tous les goûts; mais elle vaste, large (elle a cinq nefs); elle est haute, et, encore une fois, les dimensions de ce qui devrait paraître médiocre lui donnent des allures grandioses.

Les sacristains vous font beaucoup admirer les peintures et les sculptures du célèbre Alonzo Cano, un enfant de Grenade qui a de beaux tableaux au musée de Madrid, et des statues, ainsi que des bustes en bois, très remarquables, dans la cathédrale. Par malheur, quand les sculptures sont en bois, les Espagnols résistent difficilement, pour ne pas dire jamais, à la manie de les enluminer afin de leur donner une apparence de vie. Les roueries bêtes du naturalisme sont de tous les temps et de tous les pays.

Cet Alonzo Cano avait des feux follets de génie, mais un bien mauvais caractère. Il eût pu léguer des mémoires aussi variés d'aventures, aussi amusants que ceux de ce sacripant de Benvenuto Cellini.

On l'accusa, un jour, d'avoir assassiné sa femme, et, pour lui faire avouer son crime, qu'il n'avoua pas, on le mit à la torture; mais, par une délicatesse exquise, le bourreau chargé de lui broyer les membres épargna son bras droit, pour ne pas priver le pays d'un grand artiste.

On ne m'a pas dit si le tribunal était ecclésiastique et si le bourreau était un casuiste de l'Inquisition.

Cette grâce du tortionnaire toucha-t-elle Alonzo Cano de la grâce divine? Le torturé jugea-t-il plus adroit de se mettre, à l'avenir, résolument du côté du manche plutôt que du côté des coups? Je l'ignore; ce qui est certain, c'est que le veuf, accusé d'avoir sacrifié sa femme à sa passion du célibat, se fit prêtre, devint chanoine, en dépit de tous les chanoines de la cathédrale, batailla contre ceux-ci, prit sa revanche de la torture sur le prince royal, dont il était le professeur de dessin et à qui il enseignait la bosse d'une façon... contondante, et se signala jusqu'à la mort par des violences inouïes, surtout contre les juifs. Jamais il n'en toucha un seul. Quand, par hasard, dans la rue, il en frôlait un, il arrachait de son costume la partie qui avait effleuré l'être impur, au risque de rentrer bras nu, jambe nue. D'ailleurs, il eut des vertus et fit la charité. On n'a pas encore songé à le canoniser. Les chanoines ont fait son dossier, implacable. Ce fut, par-dessus tout, un véritable et grand artiste. Malgré leur teinte verdâtre qui tient à la chimie de ses couleurs, ses tableaux de Madrid sont d'un maître, comme les bustes et les statues de Grenade attestent une individualité puissante.

XIV.

LA CAPILLA REAL. — L'ALCAICERIA.

La grande attraction de la cathédrale, c'est la *Capilla real*, la chapelle où sont enterrés Ferdinand et Isabelle, Jeanne la Folle et Philippe le Beau, et, par compassion, une petite princesse, fille de Jeanne, doña Maria, morte à neuf ans.

Cette chapelle se rattache à l'église sur le côté, comme une boucle ouvragée, finement ciselée, à un ceinturon. Elle a son entrée particulière sur une petite place. Sa façade, d'un gothique fleuri du XVIe siècle, avec un aigle qui soutient les armes de Castille, a une originalité saisissante, et l'intérieur, rempli de toutes sortes d'ornements et de monuments, émeut le penseur autant que l'antiquaire.

Les tombeaux, en marbre de Carrare, sont d'un très grand style et d'une merveilleuse exécution. Isabelle la Catholique est couchée à côté de son mari. Ils tiennent chacun un sceptre, et ils ont la même couronne royale; leur union s'idéalise dans ces emblèmes. Isabelle a une majesté douce; on dirait qu'elle rêve à Christophe Colomb. Ferdinand pense aux Mores, et l'inscription funéraire dit simplement, fièrement : « Les vainqueurs de la secte de Mahomet et destructeurs de la méchanceté hérétique, don Fernando, roi d'Aragon, et doña Isabelle, reine de Castille, appelés les Càtholiques, sont enterrés dans ce tombeau de marbre. »

On ne dit rien, sur cette pierre dure, de celui qui partit, encouragé par Isabelle, pour découvrir un monde.

Seulement, dans l'armoire qui fait face aux tombeaux superbes, au delà de la grille de fer ciselée qui est une des plus belles qu'on ait fabriquées en Espagne, le musée des ouvrages en fer, on vous montre, à côté de l'épée victorieuse de Ferdinand et de la couronne triomphale d'Isabelle, un petit coffret vide dans lequel la reine enferma un jour ses bijoux pour les mettre en gage et payer la première expédition de Christophe Colomb.

J'avoue que j'ai la naïveté d'aimer ces reliques. Je voudrais pouvoir leur demander des miracles, et je les contemple avec dévotion.

Une des dernières reines expulsées d'Espagne, la reine Christine, avait, m'a-t-on dit, la superstition de croire que si elle laissait perdre une seule rognure de ses ongles, les plus grands malheurs pouvaient lui arriver. Elle ne se séparait jamais d'un coffret dans lequel les esquilles détachées de ses augustes mains par des ciseaux d'or étaient accumulées.

Cette amulette ne lui porta pas bonheur. Elle fut chassée du trône, comme si elle avait manqué d'ongles pour s'y retenir. A-t-on brûlé ces rognures, qui n'ont pu donner qu'une odeur de corne au brasier? Les a-t-on déposées dans un Musée des souverains? A-t-on mis le coffret au chevet ou

aux pieds de la reine, dans le sarcophage de l'Escurial (car je vois bien qu'elle est restaurée là)? Je n'en sais rien; mais si le coffret vide d'Isabelle la Catholique émeut jusqu'aux larmes, le coffret plein de la reine Christine donne envie de rire.

Les mausolées de Jeanne et de Philippe rivalisent de splendeur avec ceux de Ferdinand et d'Isabelle. On nous offrit de descendre dans un petit caveau, au-dessous des apothéoses de marbre, pour que nous pussions voir et toucher les cinq cercueils de plomb qui renferment authentiquement ce qui peut rester de ces rois et de ces reines. N'ayant pas de monologue à dire, n'ayant pas besoin de cette visite pour croire à la vanité des majestés, je déclinai cette offre. On m'eût proposé d'ouvrir les cercueils et de remuer du doigt les augustes poussières, que je n'aurais pas été tenté davantage. Je refusai donc de voir le plomb et les ferrures qui maintiennent les boîtes dans lesquelles il n'y a peut-être plus rien du néant qu'on y a mis. Je restai devant ces tombeaux splendides qui transfigurent la mort, et je me bornai à échanger quelques pensées muettes avec les beaux lions accroupis aux pieds de Ferdinand et d'Isabelle.

Cette *Capilla real,* stupidement badigeonnée, a toutes sortes de curiosités. Au-dessus du maître autel est placé un gigantesque bas-relief en bois peint, si intéressant à étudier qu'on finit par le trouver beau. Il est contemporain de la prise de Grenade et reproduit naïvement les épisodes de la conquête. Il est en quatre parties. On voit les murs de l'Alhambra. Boabdil est sorti par la tour des Sept étages et s'avance à pied pour saluer les vainqueurs. Deux Mores tiennent son cheval; un des écuyers porte le bouclier aux armes de Grenade. Dans un autre morceau, Ferdinand et Isabelle, à cheval, vont au-devant du vaincu. Dans un troisième groupe, on assiste au baptême des soldats de Boabdil. Les grands *Catholiques* ne pouvaient se dispenser de faire des chrétiens à la façon de Charlemagne christianisant les Saxons. Des femmes moresques, voilées et regardant ce qui se passe par les petits trous ouverts devant leurs yeux, attendent-elles leur tour de baptême? Regrettent-elles les cyprès du Généralife devant ces moines qui brandissent leurs crucifix? Pensent-elles qu'il se faisait au jardin de là-haut un emploi de l'eau moins inutile? Cette dernière portion du bas-relief, qui donne les modes de la cour de Grenade, est la plus difficile à interpréter; mais, avec leurs peintures naïves et exactes, les quatre morceaux forment, sinon un ornement, du moins un monument rare et émouvant aussi dans cette magnifique chapelle.

La femme du sacristain se crut obligée de nous faire voir, sur des chapes, des chasubles, des ornements de toute dignité sacerdotale, des broderies d'or et de soie d'une antiquité authentique et d'un travail prodigieux. L'antiquité était si réelle que les fils de soie et d'or manquaient bien souvent; mais le travail restait visible. Ces merveilles resplendiraient dans une exposition d'art rétrospectif. Je confesse qu'elles me laissèrent assez froid, malgré leur mérite et leur âge. En fait de bibelots, je m'en tenais au petit coffret vide de la reine Isabelle, d'où le génie de Colomb était sorti.

De la cathédrale nous allâmes au marché de l'*Alcaiceria.* C'est une sorte de petit passage arabe, de la dimension, en largeur, du passage des Panoramas, qui paraît d'une conservation magique quand on ne sait pas qu'il est une restauration fort intelligente. C'était, au temps des Mores, un des plus riches marchés de l'Espagne. On y vendait surtout de la soie. En 1843, un incendie détruisit ce marché. La municipalité de Grenade eut la bonne pensée, très artistique, très patriotique, de faire reconstruire ce souvenir des dominateurs musulmans dans son état primitif, grâce à des surmoulages appliqués aux fragments que le feu avait respectés : c'est ainsi que l'architecture légère, qui rappelle l'Alhambra, et ces griffonnages de l'ornementation étonnent, ravissent, sans qu'on ait à redouter un pastiche frauduleux.

XV.

LE SACRO-MONTE.

Depuis mon arrivée à Grenade, je voulais voir de près des gitanos. Il ne me suffisait pas d'avoir payé mon tribut au roi Mariano Fernandez, qui n'est peut-être qu'un usurpateur, et je n'étais pas rassasié par quelques rencontres.

A plusieurs reprises, du haut de l'Alhambra et surtout du haut d'une terrasse du Généralife, j'avais regardé le faubourg de l'Albayzin, que l'on voyait parfaitement, et le *Sacro-Monte,* que l'on distinguait. Ce sont les quartiers pittoresques par excellence : le premier à cause de sa misère, de ses ruines moresques, de cet émiettement du passé sur lequel grouille une population qui se soucie peu de l'avenir et qui mendie le présent; le second, à cause de ses habitants troglodytes, qui sont tous des gitanos, vivant dans des grottes, dans des trous de la montagne.

C'est là la tanière, la fourmilière des danseurs, des danseuses, des diseuses de bonne aventure, des forgerons, des serruriers, de tous ceux qui travaillent les métaux et qui travaillent aussi dans les poches.

Je voulais comparer les gitanos sédentaires de Grenade aux zingaris nomades que j'avais rencontrés en Roumanie, aux environs de Bucharest. J'avais aussi le souvenir des yeux noirs, perçant des masques de pain d'épice, qui nous avaient salués, quelques jours auparavant, à Séville, dans notre excursion au faubourg de Triana. J'avouerai d'ailleurs que depuis nombre d'années je suis initié aux discussions sur l'origine et les migrations des bohémiens. Mon vieil et excellent ami Paul Bataillard, qui connaît mieux que personne cette question, a amassé tant de matériaux sur ce sujet et m'a si souvent entretenu de ses recherches, de ses découvertes; il m'a raconté de si singulières histoires, il m'a fait voir tant de photographies de bohémiens, que j'ai fini par m'imaginer savoir assez de choses sur eux pour avoir le désir violent et le droit d'en apprendre davantage.

Je me souviens d'une visite ethnographique, faite à Paris en compagnie de savants, à l'extrémité des Batignolles, à une

famille de bohémiens venue dans Paris en villégiature. Ces Indiens, qui se sont faits des parias errants par une vocation mystérieuse, m'étaient restés dans l'esprit.

Je pourrais me vanter d'avoir, il y a quelques années, fait des démarches auprès du gouvernement français pour qu'un vieux bohémien d'Alsace qui ne voulait pas être Allemand et qui avait opté en faveur de la France ne fût pas obligé de payer la rançon de sa sympathie en acquittant une vieille dette au service militaire, contractée depuis fort longtemps. Je réussis, et j'augmentai la France d'un citoyen fortement pigmenté.

Toutes ces raisons, beaucoup d'autres encore qui s'éveillèrent en moi, activaient ma curiosité. Pendant une demi-heure, dans la matinée, j'avais, avec une lorgnette, vu des enfants des deux sexes, dans une nudité parfaite, se rouler fraternellement au milieu de chiens, de porcs, sur le sol blanc de la route du Sacro-Monte; j'avais remarqué des vieilles édentées sortant de leur trou pour manger quelque chose de si imperceptible dans leurs mains décharnées, qu'elles avaient l'air de se manger les doigts ou d'avaler leurs puces. J'étais avide de savoir si la montagne n'accouchait que de vieilles femmes. Il m'avait même semblé entendre un bruit lointain de castagnettes, de guitares et de tambourins.

Aussi, quand nous eûmes achevé nos visites à la cathédrale, à quelques autres monuments, et après une promenade charmante en voiture pour exhaler le trop-plein de nos impressions sentimentales, je proposai d'aller au Sacro-Monte.

Le baron P... me dit en riant :

— Si c'est pour vous faire dire la bonne aventure ou pour voir danser les gitanas, je vous avertis qu'il est inutile de vous déranger.

— Quoi! ne savent-elles plus lire dans les mains et dans les étoiles? Ont-elles oublié la danse?

— Non; mais vous me gâteriez la surprise que je vous ai préparée. Vous dînez tous chez moi, et j'ai commandé pour ce soir, avec l'orchestre, un triple quadrille de gitanos et de gitanas!

Comment insister? J'aurais eu l'air de tenir à la vermine recueillie sur place. Il valait évidemment mieux courir les risques dans le palais du baron.

Nous acceptâmes avec enthousiasme la double invitation.

— A quelle heure dîne-t-on? demandai-je avec un appétit féroce qui allait au delà de la cuisine espagnole.

Mon estomac s'était subitement tendu comme un tambour de basque et je sentais un pouce intérieur qui le faisait vibrer pour un air de danse.

LOUIS ULBACH.

(*La suite prochainement.*)

LES GRANDS MUSICIENS (1)

Hændel

Une nouvelle vie de Hændel n'était peut-être pas nécessaire. On avait l'ouvrage de Schœlcher, construit sur celui de Chrysander; et, tant que les vastes collections de manuscrits conservés à Cambridge et à Buckingham-Palace n'ont point été éditées dans leur entier, on n'a réellement rien de nouveau à dire sur le grand compositeur. Cependant une biographie réduite et bien faite ne laisse pas d'offrir un certain avantage : les petits livres ont plus de lecteurs que les gros volumes, et faire connaître, aimer, goûter au grand public les hommes de génie et leurs ouvrages est toujours un service à lui rendre.

Ce service, M. Francis Hueffer le lui a rendu depuis quelques années par sa collection des *Grands musiciens*. La vie de Hændel, publiée récemment (2), n'est pas la plus brillante; mais elle est la plus solide de la série. Mistress Marshall ne s'est pas contentée d'emprunter à ses devanciers : elle a étudié elle-même les *Hændelian manuscripts*, sous les belles reliures à dos de maroquin rouge que Smith, le secrétaire et l'ami de Hændel, y avait fait mettre pour les offrir au roi George III comme un témoignage de sa reconnaissance. Elle connaît l'œuvre dans son ensemble et dans ses détails; elle s'est soigneusement enquise de l'histoire et de la date de chaque pièce; elle raconte en historien et juge en musicienne. Le petit volume sorti de ses mains est une source condensée de renseignements utiles, s'il n'est ni un tableau ni une œuvre d'art.

I.

Hændel offre un exemple que pourraient invoquer les adversaires de l'hérédité. Avant lui, il n'y avait point eu, que l'on sache, de musiciens dans sa famille. Du moins, point de musiciens remarquables, car il est très probable que ses parents avaient, comme tous les Allemands, l'amour et l'habitude de la musique. Son grand-père était chaudronnier. Son père, barbier et chirurgien dans la petite ville savante de Halle, duché de Magdebourg, se trouvait déjà un peu plus élevé dans l'échelle sociale. Il avait épousé en secondes noces la fille d'un pasteur; et, son ambition croissant avec sa fortune, il avait décidé que son fils serait docteur en droit.

Cet enfant, qui lui était né en 1685 et qui avait reçu les noms de Georges Frédéric, annonçait dès le bas âge des

---

(1) Voy. pour cette série : *Beethoven, Mendelssohn, Richard Wagner, Boieldieu, Bellini, Mozart, Chopin, Schumann, Sébastien Bach, Weber, Schubert, Wagner, Rossini,* dans la *Revue* des 6 et 27 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878, 25 octobre, 15 et 22 novembre 1879, 5 novembre et 3 décembre 1881, 22 juillet 1882 et 23 septembre 1882, 23 mai 1883.

(2) *Hændel*, by mistress Julian Marshall. — 1 vol. in-12. Londres, 1883. Sampson Low et C°.

ispositions extraordinaires pour la musique. Tous les grands usiciens sont précoces. Un philosophe, un écrivain peut se évelopper tardivement; mais un artiste est un enfant primeutier de la nature. A six ans, le petit Hændel créait déjà es mélodies; son père, despote comme l'étaient alors tous s pères, lui interdit l'étude de la musique. Chanter lui était éfendu. Si on le surprenait les doigts sur un clavier chez les oisins, cela équivalait à la découverte d'une faute grave. ais aucune menace ne put imposer silence au démon qui antait en lui. Une personne qui prit en pitié sa souffrance i apporta, cachée sous les plis de son manteau, une petite inette sourde, instrument dont les cordes sont garnies étoffe, ce qui fait qu'on l'entend à peine. Les religieux et s nonnes avaient coutume en ce temps-là, par une charité en entendue qu'on voudrait voir imitée dans le nôtre, de exercer dans leurs cellules sur ce très petit et très discret avier. L'épinette sourde fut secrètement transportée dans n grenier où la famille n'allait jamais; là, l'enfant s'introuisait furtivement la nuit, et, dans l'obscurité, pieds nus, à eine vêtu, se livrait à la composition. Nous ne croyons pas u'il y ait un exemple plus étonnant de décision à cet âge. A sept ans, il en donna un autre. Son père devait aller à Weissenfels, où demeurait un fils ou un petit-fils de sa preière femme. Comment ce fils ou ce petit-fils de barbier ouvait-il être, dans un temps et dans un pays aristocraques, chambellan du duc régnant, c'est là un des traits de mplicité de ces parodies de cours. L'enfant pria vainement on père de l'emmener avec lui : celui-ci fut inexorable et it seul la diligence. Quelle ne fut pas sa surprise quand, à ne lieue de la ville, il s'aperçut que le petit Frédéric courait pied sous la voiture! Le laisser sur la route n'était pas ns danger; il le prit donc, malgré lui, et de ce jour-là on eut dire que Hændel avait conquis sa destinée.

L'enfant ne fut pas plus tôt à Weissenfels, qu'il s'introduisit ns la chapelle et monta dans la tribune de l'orgue. C'était eure de l'office divin; le service achevé, il témoigna aux usiciens le désir de poser ses doigts sur le clavier du puisnt instrument. Ils l'assirent sur le tabouret, que ses petites mbes n'eussent pu atteindre, et aussitôt les orgues résonrent comme si un ange les eût touchées. Le duc n'était s encore sorti de la chapelle. Il demanda qui avait joué. On i dit que c'était un enfant de sept ans, parent de son chamllan. Le père et le fils furent mandés. Le duc, qui était un det de la maison de Saxe, presque un maître aux yeux de eorges Hændel, lui déclara qu'il fallait donner au petit Fréric un professeur de musique et qu'il s'en chargeait. En ême temps, il remplit les poches de l'enfant de pièces d'or le renvoya en désignant l'organiste Zachau pour son aître. Ces princes allemands n'étaient pas de grands gournants; mais il faut leur rendre cette justice qu'ils étaient esque tous de bons appréciateurs et de généreux patrons la musique.

Nous ne suivrons pas Frédéric Hændel dans les premières nées de sa studieuse jeunesse. A dix ans, il composait des nates qui sont encore estimées; à dix-huit, il était premier ganiste de la cathédrale dans sa ville natale; à dix-neuf, il disait adieu à sa famille et partait pour Hambourg, où devait s'accomplir la seconde phase de sa carrière.

A cette époque (1704), l'opéra, ou drame lyrique, venait de naître. En Italie Scarlatti, en France Lulli, en Allemagne Keiser, en Angleterre Purcell l'avaient solidement et brillamment constitué. C'était le genre à la mode, le genre nouveau et d'avenir. Hambourg avait alors l'honneur de posséder le premier théâtre lyrique du monde; un certain Matheson y régnait comme directeur et comme compositeur d'opéras : Hændel se rapprocha de Matheson et se mit à créer des opéras avec lui. Pendant plusieurs années, leurs rapports furent ce qu'ils devaient être. D'abord Matheson, charmé d'avoir un collaborateur d'un si grand mérite, lui enseigna tous les secrets de la mise en scène et de la partie dramatique de l'opéra; mais bientôt il devint jaloux de la supériorité de son élève. Matheson a laissé des mémoires, et il est très curieux de voir la vie que menait à cette époque le futur maître de l'oratorio. En voiture, en voyage, partout, il composait. Hændel a été à la musique un peu ce qu'ont été à la poésie Lope et Calderon : un géant de force, un prodige de fécondité. Mais Matheson avait la prétention de rester maître. En ce temps-là le professeur agissait avec ses élèves comme le père avec son fils, comme le patron avec son apprenti; et Matheson, parce qu'il révélait à Hændel quelques secrets vulgaires du métier, se croyait son professeur. Un jour donc qu'il n'était point de son avis, il lui donna un grand soufflet sur l'oreille. Hændel se dressa de toute sa taille et, comme il était doué d'une taille herculéenne, fut sur le point d'écraser l'agresseur. Mais il se contenta de lui envoyer un cartel : un duel eut lieu sur la place du marché, publicité qu'autorisaient les mœurs et les lois d'alors. Voit-on d'ici les deux musiciens croisant le fer au milieu du peuple attroupé? La scène tient du comique.

A quelque temps de là, Hændel partit pour Rome, comme le faisaient et comme le firent longtemps encore après lui tous les musiciens allemands. Le marquis Ruspoli, un Mécène mélomane, lui offrit l'hospitalité dans son palais. Là, le rude Teuton se trouva traité avec toute la courtoisie et toute la magnificence romaines. C'était un milieu nouveau pour lui, et il se laissa admettre dans la Société arcadienne, un peu comme un ours se fût laissé mettre en cage. Cependant il ne tarda point à se trouver heureux, et son génie prit un nouvel essor.

Les ouvrages que Hændel écrivit à cette époque sont principalement de deux sortes : les uns, comme, par exemple, *Il Trionfo del Tempo e del Disinganno* (le Triomphe du Temps et de la Vérité), sont inspirés par le goût dominant, qui dictait aux artistes ces sujets semi-philosophiques; les autres, comme l'opéra de *Rinaldo,* laissent apercevoir au milieu des mélodies italiennes le génie naissant de la musique allemande moderne. Il est très intéressant de reconnaître, en un temps si éloigné de nous, les premiers pas du géant polyphonique. Jusque-là l'opéra était entièrement composé de solos, avec accompagnement d'un maigre orchestre. Hændel, sans développer encore sensiblement l'orchestration, commence à introduire du moins dans la partie vocale

des chants d'ensemble — duos, trios, quatuors, — et surtout des chœurs d'un effet puissant. Les chœurs avaient toujours existé, mais ils n'étaient pas chantés en parties; on les chantait à l'unisson, comme chez les Grecs, c'est-à-dire qu'ils n'étaient toujours, eux aussi, que des solos monstres. Dans *Rinaldo*, le nouvel esprit musical ne fait que poindre; on n'y trouve pas encore de grands morceaux d'ensemble : seulement trois duos et, à la fin de l'opéra, un petit chœur pour sept voix chanté par les principaux sujets. Ce n'en était pas moins une grande innovation, et le public ne s'y trompa point. Quand plus tard l'opéra de *Rinaldo* fut joué à Londres, on dit que l'éditeur de musique Walsh, qui fut chargé de la publication, y gagna quelque chose comme 40 000 francs, somme énorme pour le temps. Une autre nouveauté introduite par Hændel dans cet ouvrage est l'importance donnée à la voix de basse, qu'on avait toujours traitée comme un accessoire de peu d'effet. Enfin le plus curieux est la tentative faite pour introduire dans la représentation de l'ouvrage une espèce de réalisme dont la puérilité ne le cède point au réalisme de nos jours. Le jardin d'Armide était rempli de petits oiseaux bien vivants, qui voletaient sur la scène, quand ils ne s'échappaient point dans la salle. Au moment de la cavatine *Augelletti che cantate* (petits oiseaux qui chantez), l'orchestre s'évertuait à imiter le chant de ces pauvres oiseaux que la terreur rendait malheureusement silencieux. Il paraît que ces jeux de scène furent un moment à la mode et qu'à Venise il n'y avait point d'imitations réalistes auxquelles on n'eût recours pour augmenter le succès populaire des opéras de Freschi : tant il est vrai que rien n'est nouveau sous le soleil!

Après quatre ans de séjour en Italie, Hændel fut s'établir en Angleterre. Il avait alors vingt-cinq ans et devait vivre dans sa nouvelle patrie jusqu'à l'âge de soixante-quinze. Le *Caro Sassone* (le cher Saxon), comme l'avaient surnommé les Italiens, devait devenir l'*Englishman* Hændel, comme l'ont appelé depuis les Anglais. Jamais Hændel n'a acquis l'usage parfait de la langue anglaise; il est resté Allemand de caractère et de manières, Allemand surtout par la forme de son génie et par la nature de son œuvre; sa gloire appartient tout entière à l'Allemagne : cependant c'est à l'Angleterre que revient l'honneur de l'avoir adopté, revêtu de la qualité de citoyen anglais par acte du parlement, mis en lumière et enrichi.

C'est aussi en Angleterre que le grand Hændel, le Hændel des chorals et des oratorios, s'est élevé au faîte de l'art et du génie. Il commença par y donner ceux de ses opéras qui avaient obtenu le plus de succès en Italie : *Rinaldo, Agrippina;* puis il en écrivit deux nouveaux : *Pastor Fido* et *Theseus*. Mais bientôt une occasion se présenta de se montrer sous son meilleur jour : la paix d'Utrecht fut signée et un *Te Deum* commandé pour la circonstance. Le *Te Deum* et le *Jubilate* d'Utrecht sont restés au nombre des plus belles œuvres du maître. Puis survinrent, deux ans après, la mort de la reine Anne et le couronnement de George Ier. Avec l'avènement de la maison de Hanovre la musique allemande conquérait droit de cité en Angleterre : Hændel fut choisi pour composer l'antienne du couronnement, et il le fit avec tant de bonheur que depuis lors on n'en a jamais joué d'autres au couronnement des rois d'Angleterre. La nouvelle famille royale était tout entière musicienne; cependant quelque temps s'écoula, pour des raisons particulières, avant que le roi George accordât sa faveur au compositeur allemand. Mais ce temps ne fut perdu ni pour les travaux ni pour le bonheur de Hændel. Le duc de Chandos, le *grand duc*, comme le peuple appelait ce grand seigneur à cause de sa magnificence, le *moderne Timon*, comme l'avait surnommé Pope, voulut, ainsi que l'avait fait à Rome le marquis Ruspoli, que Hændel habitât sa maison.

Dans cette maison, située près d'Edgware, on vivait avec un luxe royal. Le duc ne marchait point sans une escorte de cent Suisses, et la musique de sa chapelle était montée comme celle d'un grand prince. Là Hændel fut laissé absolument maître de l'emploi de ses heures. Il en profita pour écrire une masse de musique connue sous le nom de *musique de Chandos*, particulièrement composée d'antiennes qui sont encore appréciées de tous les musiciens instruits. Il est curieux de penser que le magnifique duc de Chandos, qui éblouissait la société de son temps non seulement par sa grande fortune, mais par sa hautaine originalité, serait aujourd'hui complètement oublié sans un musicien de sa chapelle.

De retour à Londres, commença pour Hændel ce que nous appelons la quatrième phase de sa vie. La première est sa jeunesse, passée en Allemagne; la seconde, son séjour de quatre ans en Italie; la troisième, les années qu'il employa en Angleterre à composer pour lui-même, pour les grands ou pour la cour, comme musicien libre et indépendant, à fonder sa gloire et sa fortune. Le voici maintenant qui s'élève à la situation d'homme public et de fondateur des institutions musicales dans sa patrie d'adoption. La plus importante de ces institutions fut la création d'un nouvel Opéra sous le titre d'Académie royale de musique. Le roi y contribua pour une somme annuelle de 24 000 francs; la noblesse anglaise fit le reste. L'administrateur en était un Suisse nommé Heidegger; mais Hændel en fut le directeur et l'âme. Ce fut lui qui forma la troupe de chanteurs; lui, qui écrivit les partitions; lui, qui conduisit et instruisit l'orchestre. Il partit pour l'Italie et ramena les acteurs les plus célèbres du temps. Pendant vingt ans Hændel initia la société anglaise aux beautés de la grande musique. Le théâtre de Haymarket devint une école publique de science et de goût; les premiers artistes de l'Europe y étaient réunis, et Hændel conduisait cette armée indocile à la manière d'un Frédéric le Grand. Ce furent des années d'activité extraordinaire pour le maître que celles qui s'écoulèrent de 1729 à 1740. Ce furent aussi des années de luttes homériques.

La noblesse jacobite, le parti tory, détestait Hændel. On le détestait pour son origine allemande, pour l'appui qu'il trouvait auprès des Hanovriens; on le détestait aussi pour la rudesse de ses manières, pour l'inflexibilité de son caractère. Les jours de représentation à l'Opéra étaient toujours choisis par les grandes dames jacobites pour donner bals et soi

ées. Il était de bon ton dans le parti de n'aller point au héâtre; et, si on y allait, la présence de la famille royale 'empêchait pas toujours les sifflets. La société d'alors, en ngleterre comme en France, était si frivole que tout y était faire de mode, de passion, de parti. Jamais directeur de héâtre n'eut tant de peine à remplir ses fonctions que n'en ut Hændel à l'Académie royale de musique de Londres. On peine à comprendre aujourd'hui que, dans une salle entièement composée de bourgeoisie et de noblesse, des cris imint le miaulement du chat accompagnassent souvent le nant des acteurs. Les projectiles pleuvaient habituellement r la scène. Hændel, debout au milieu de l'orchestre, meaçant, furieux, se tournait vers le parterre, et le tumulte en doublait.

Pour comble de malheur, il avait à subir les effets des valités entre ses cantatrices. La Cuzzoni, qui était laide, ais qui possédait la voix la plus puissante et la plus étendue ont on ait jamais entendu parler; la Faustina, qui était lie, avec un petit gosier de rossignol, avaient chacune leurs rtisans; et quand l'une des deux ouvrait la bouche, les is poussés par la cabale de l'autre couvraient aussitôt sa oix. Hændel, indigné, et d'ailleurs bourru par caractère, doyait le public, et le public le lui rendait sous toutes les rmes. On l'injuriait dans les journaux; on le caricaturait us la figure d'un sanglier devorant des monceaux de choux de jambons, allusion à l'appétit robuste de ce vigoureux lemand. Ce qui fut plus grave, la société tory subventionna n nouveau théâtre pour faire concurrence à l'Académie yale de musique et pour lui enlever ses cantatrices. Celles-ci aient le pire tourment du directeur. A cette époque, les anteurs faisaient absolument la loi aux compositeurs, rce que l'art du chant et le goût des vocalises s'était développé plus rapidement que la science de la composition chez s maîtres et l'intelligence de la musique chez le public. es artistes furent les souverains du théâtre jusqu'à Rossini même encore après lui; c'était l'usage; et à cela se joinait le caprice des chanteuses. La Cuzzoni, sur laquelle posait le succès des opéras nouveaux, vint un jour nnoncer à Hændel qu'elle ne chanterait point un certain air u'il avait composé pour elle. Cette femme passait, non sans ison, pour une mégère. « Oh! madame, s'écria le maître, sais bien que vous êtes une vraie diablesse; mais je vous rai savoir, moi, que je suis Belzébuth, le chef des diables. » t, la saisissant par la taille de ses deux mains d'Hercule, il suspendit sur le vide par la fenêtre. Dans cette position, cantatrice promit de chanter tout ce qu'il voulut. Il s'agissait de l'*aria d'entrata* de l'opéra d'*Ottone*, et jamais sa manifique voix de trois octaves et son grand style pathétique s produisirent tant d'effet. Mais ces discussions se renouvelèrent tous les jours pendant les vingt et un ans que ændel régna à l'Académie royale de musique. Artistes et ublic voulaient faire la loi, et « l'ours teuton », comme on ppelait, n'était pas d'humeur à la recevoir de personne. n l'entendit même quelquefois crier : « Silence! » quand es dames de la cour affectaient de causer pendant que les cteurs chantaient; et l'aimable princesse de Galles, pour couvrir son inconvenance, prenait la parole elle-même en disant à demi-voix : « Chut! chut! Hændel se fâche! »

Si cette existence se fût prolongée, il est probable que son tempérament sanguin ne lui eût pas permis de survivre à tant d'accès de colère. Mais, heureusement, le théâtre italien de Haymarket, qui avait subi beaucoup de pertes d'argent, dut, en 1740, fermer pour un temps. Cet événement marque la cinquième phase de la vie de Hændel, celle qui est incomparablement la plus grande.

L'oratorio est de sa nature le succédané de l'opéra; ou, pour mieux dire, l'opéra n'est que le succédané de l'oratorio. L'un et l'autre sont le drame lyrique, le dialogue chanté, le premier plus simple, le second plus compliqué. Hændel n'avait donc qu'un pas à faire pour revenir à cette première forme de la musique dramatique. Elle était d'autant mieux adaptée à son génie que personnellement il était hautement religieux. Il avait une dévotion profonde et large, digne des grands siècles de foi. La Bible était sa lecture habituelle et là il était certain de trouver les vraies inspirations de l'hiérodrame. Déjà, en Italie, Hændel s'était essayé dans ce genre : le *Triomphe du Temps et de la Vérité*, quoique construit sur un sujet bizarre et trop métaphysique, était en réalité un oratorio; *la Resurrezione* en était un aussi, et cette fois un véritable. Le besoin du succès, qui est le premier qui se fasse sentir chez un artiste débutant, avait forcé Hændel de consacrer son talent à l'opéra, c'est-à-dire au drame lyrique profane; mais sa vocation était pour le drame lyrique religieux, et c'est par là, c'est par ses oratorios qu'il a conquis dans le monde de la musique une place immense.

Au commencement, le public anglais ne parut pas s'apercevoir de l'importance et de la beauté que prenait sous la plume de Hændel ce genre de composition. L'oratorio de *Saül*, joué en 1739, un an avant qu'il quittât le théâtre, ne causa point chez les premiers auditeurs l'émotion profonde que n'ont cessé de produire chez les générations suivantes ses magnifiques chœurs et son incomparable *Marche des morts*. L'éducation musicale des Anglais n'était pas encore faite, malgré la grande école de musique que Hændel tenait ouverte depuis vingt ans. Dégoûté de tant de luttes, mais non las de travail, car le travail n'était que du repos pour cette vigoureuse et féconde organisation, il partit pour Dublin, où un peuple accablé par les revers politiques lui offrirait peut-être une matière plus malléable. Il ne se trompait point. Les Irlandais sont les Français du Nord; leurs sympathies sont vives, leurs conceptions promptes; et tout d'abord ils entrèrent dans le nouveau courant musical que le maître venait ouvrir.

Chose prodigieuse, *le Messie*, cette œuvre splendide et puissante dont le titre est devenu comme le second nom de Hændel, fut écrit en vingt et un jours! C'est la ville de Dublin qui a eu l'honneur de l'entendre la première. Dès le début, le produit en fut affecté par l'auteur à des institutions charitables; et toujours, depuis, quand il a voulu faire une aumône, c'est *le Messie* qu'il a donné. On eût dit qu'il considérait ce chef-d'œuvre comme sorti d'une inspiration trop divine pour qu'on dût l'appliquer à des objets profanes, le

faire servir à des intérêts personnels. Son noble exemple a été suivi; et jusqu'ici, quand on veut en Angleterre donner un concert au bénéfice des pauvres, c'est toujours *le Messie* de Hændel que l'on choisit. Le temps n'était pas alors aux exagérations de l'enthousiasme musical; on n'avait pas encore inventé le style usité depuis pour célébrer Listz et Wagner; mais le ravissement de l'auditoire, composé de sept cents personnes, se fit jour d'un seul mot. On raconte que Delany, l'ami de Swift, un des oracles de la critique, lorsqu'il eût entendu la partie d'Ève, se leva debout au milieu de la salle et, d'une voix forte, s'écria : « Oh femme! que pour cela tous tes péchés te soient pardonnés! » Quand plus tard le même oratorio du *Messie* fut joué à Londres en présence de George Ier, on vit, au moment où le premier sujet du chœur de l'*Alleluia* entonne les paroles : « Car le Dieu tout-puissant règne », etc., le roi se lever avec toute sa cour par un mouvement spontané d'émotion et de respect. C'est là l'origine de l'usage qui existe encore en Angleterre d'entendre toujours debout le chœur de l'*Alleluia,* que *le Messie* soit ou non exécuté dans un lieu consacré au culte. Assurément ce sont là des marques d'admiration qu'aucun dithyrambe de critique musicale ne saurait égaler. On ne faisait pas alors de théories sur la musique; de phrases, moins encore : on en sentait les beautés quand ces beautés étaient vraiment irrésistibles, et on le témoignait presque sans le savoir.

L'oratorio du *Messie* marque le point culminant de la carrière du grand maître. Il est touchant de penser qu'il en marque aussi le terme. Le 6 avril 1759, il dirigea lui-même, toujours pour un objet charitable, l'exécution de son chef-d'œuvre. Ce devait être pour la dernière fois. Le 7 avril, les journaux annoncèrent que l'on donnerait de nouveau le *Messie,* le 13, au bénéfice des Enfants abandonnés, et que Hændel conduirait l'orchestre. Mais, le matin de ce jour, une nouvelle annonce était faite à laquelle étaient joints ces mots : *Aujourd'hui est mort M. Hændel, esquire.* Le concert fut donné sous la direction d'un autre, et l'on peut juger du sentiment qui régna dans l'auditoire. Le lendemain, ses funérailles eurent lieu à l'abbaye de Westminster. Il y avait plus de trois mille personnes présentes. Comme pour tous les vrais grands hommes, la popularité venait à lui en même temps que la mort. On peut voir aujourd'hui dans le *Poet's Corner,* c'est-à-dire dans la partie de ce Panthéon de la gloire qui est réservée au génie littéraire ou artistique, une statue de Hændel élevée sur sa tombe, qui le représente écrivant sous la dictée d'un ange ces mots, si bien conformes à sa foi : « Je sais que mon Rédempteur est vivant. »

Depuis qu'il avait quitté le théâtre, Hændel vivait dans une paix relative. Il était libre de suivre l'impulsion de sa nature en écrivant le genre d'ouvrages pour lequel il avait été plus particulièrement doué. Sa fortune, formée par les pensions que lui accordait la famille royale, les recettes de ses concerts, la vente de ses œuvres, et augmentée par son économie, s'était graduellement élevée au chiffre, extraordinaire pour ce temps-là, d'un demi-million de francs. Il n'en faisait usage que pour les bonnes œuvres; car ses besoins à lui se réduisaient aux exigences de son estomac, lesquelles étaient celles d'un géant. Il ne s'était point marié : la musique était son épouse. Malgré son âge, sa santé était restée splendide. Il eût donc été heureux, s'il n'était écrit que l'homme ne le sera jamais sur la terre : Hændel était devenu aveugle! En 1751, pendant qu'il écrivait l'oratorio de *Jephté,* une attaque de goutte sereine lui avait subitement enlevé la vue. C'est à ce moment que Georges Smith, son ami et son élève, quitta tout pour s'attacher à lui, devint son secrétaire et conduisit ses concerts à sa place. Quelque temps après ce triste événement, on donnait l'oratorio de *Samson.* Au moment du chant : « Éclipse totale! je ne vois plus le soleil ni la lune; tout est ténèbres pour moi », etc., l'auditoire se tourna comme un seul homme vers l'aveugle assis à l'orgue, et plusieurs personnes fondirent en larmes. Hændel ne put jouir de ce témoignage de sympathie. Plus que jamais il était, depuis son malheur, devenu l'aigle solitaire qui plane dans les cieux.

II.

S'il fallait attribuer à l'influence de tel ou tel homme les diverses évolutions artistiques que produit l'activité humaine, on ne saurait s'exagérer la part qu'a eue Hændel dans le développement de la musique moderne. La peinture, la sculpture ont une longue histoire, et les Grecs n'y ont pas encore été égalés; la musique, au contraire, est un art tout nouveau. Née presque en même temps que la démocratie vraie, fondée sur l'égalité politique et civile, elle semble destinée à être la compagne d'un état social dont elle serait elle-même l'image. Il est certain du moins, laissant de côté ce point de vue, que la musique a depuis deux siècles apporté dans le monde un nouvel élément de bonheur, a ouvert aux hommes une source de jouissances jusque-là presque inconnue. Comme stimulant de la pensée, du sentiment et de la force collective chez les masses, la musique polyphonique était particulièrement appropriée aux besoins de la société moderne. C'est donc dans cette direction que l'art a pris son essor. Sans comprendre encore la symphonie comme l'a comprise et l'a créée plus tard Beethoven, Hændel a donné, plus qu'aucun autre maître de son temps, l'habitude aux chanteurs et au public du chant en parties, et il a fait pour la musique vocale ce que Beethoven est venu faire ensuite pour la musique instrumentale. Il a fait autre chose encore. Quoique demeuré, comme tous ses contemporains, fidèle aux traditions italiennes, il a commencé à en élargir les voies et à substituer aux simples mélodies, liées entre elles par des récitatifs qui rappellent les déclamations grecques, de grands et complexes effets d'harmonie.

L'oratorio, dont Hændel est le dieu, est de l'essence de la grande musique. Les chœurs, cette partie de l'art musical qui intéresse avec raison les contemporains et sur laquelle on a tant écrit de nos jours, ont été infiniment plus travaillés et perfectionnés par Hændel que par les maîtres italiens, même par Palestrini. Il n'existe rien de plus beau,

ar exemple, que les chœurs, simples ou doubles, de *Samson* : « O lumière créée ! — Entends, Dieu de Jacob ! — Autour du trône étoilé. — Pleure, Israël, pleure ! — Que les ieux unissent leurs voix », etc., etc. Que peut-il, comme le emarque très bien mistress Marshall, y avoir de plus dramaique, dans un opéra profane, que cette prière dans *Samson* : Reviens, ô Dieu des holocaustes ! », à laquelle le chœur ragique répond : « Ils fouleraient aux pieds ta gloire », etc. u'y a-t-il de plus grand que le morceau : « Assis sur son rône éternel », etc.? Ce n'est pas encore la musique du IXe siècle; ce n'est déjà plus celle du XVIIIe. Surtout ce n'est lus la musique sensuelle de l'Italie, mais la voix déjà forte e la musique métaphysique allemande. Il y a la même différence entre le style des maîtres de chapelle romains et la nanière de Hændel, qu'entre la dévotion italienne et la piété le l'Allemagne... au temps où l'Allemagne était le pays de la oi.

L'œuvre de Hændel n'est pas moins prodigieuse au point de ue de l'abondance qu'à celui de la force. La liste de ses ouvrages remplirait plusieurs colonnes. Ses seuls opéras sont au nombre de 50; ses partitions forment 32 volumes de la collection des manuscrits; ses oratorios se divisent en 2 italiens, 1 allemand, 19 anglais; en somme, 22. Ses *Te Deum*, ses psaumes et ses antiennes forment ensemble 26 grandes compositions. Ce sont-là surtout ses œuvres écrites en Angleterre, ses grandes œuvres destinées aux concerts publics. Quant à sa musique de chambre, ses cantates, sérénades, motets, odes, concertos, sonates, intermèdes écrits pour la plupart en Italie, la masse en est si énorme que les cantates seules forment 11 volumes et les sérénades 7. Si les contemporains de Hændel avaient raison de le comparer à l'ours à cause de sa force physique et de sa rudesse de manières, la postérité peut s'approprier cette comparaison en songeant à sa puissance de travail.

La position occupée par Georges-Frédéric Hændel dans l'histoire de l'art a été parfaitement résumée par son ami Burney, quand il disait après la création des oratorios : « C'est un colosse qui est à cheval sur le monde de la musique. » Burney n'entendait parler que de son temps ; mais il s'est trouvé que son mot devait rester vrai dans le nôtre. Hændel n'est pas demeuré, après Beethoven et d'autres, le plus savant des compositeurs ; mais, grâce au temps où il a paru, et aussi à sa nature, il nous apparaît toujours comme un colosse à cheval, ayant une jambe du côté de l'Italie, l'autre du côté de l'Allemagne, et réunissant en sa personne le génie de la mélodie arrivé à son plein développement et celui de l'harmonie, qui commençait à grandir. S'il est vrai que l'Italie ait été le paradis de la musique et que l'Allemagne en soit la terre promise, on peut dire de Hændel qu'il a contribué plus qu'aucun autre à conduire les générations modernes des jardins de l'Éden au riche pays de Chanaan.

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Il y a six ans, M. Gustave Merlet nous offrait le tableau du mouvement religieux, philosophique et poétique en France de 1800 à 1815. Nous l'engagions alors à compléter son œuvre par d'autres toiles où il nous représenterait le roman et l'histoire, la critique et l'éloquence durant cette même période. L'Académie française lui a fait entendre des exhortations bien autrement éloquentes en honorant ce premier volume d'une de ses récompenses les plus enviées. M. Merlet n'a pas résisté à une si flatteuse invitation, et les voici aujourd'hui, ces toiles souhaitées. Nous avons ainsi sous les yeux tout le mouvement de l'esprit français depuis le Directoire jusqu'à la Restauration.

Ces deux derniers cadres ont été sans doute plus agréables à remplir que le premier. En effet, la poésie de l'Empire était personnifiée par des bardes rhumatisants et des troubadours perclus. Cette fois, le peintre a fait poser devant lui des modèles vivants et très vivants, tels que Benjamin Constant, Xavier de Maistre, Joubert, Mme de Staël, Chateaubriand, Napoléon Ier. En même temps qu'il les faisait poser, il s'entourait de leurs portraits déjà tracés par des maîtres, notamment par Sainte-Beuve. Et pourquoi? Afin que, si quelque détail caractéristique, quelque expression particulière de ces visages lui échappait, il en fût averti par ces portraits antérieurs. Excès de modestie sans doute : M. Merlet pouvait se fier davantage en son ingénieuse clairvoyance; mais on ne peut que rendre hommage à ces scrupules, même excessifs, d'une conscience toujours sur le qui-vive. En même temps, il entendait bien réserver sa complète liberté. Ainsi, tenez! Si par exemple Sainte-Beuve, volontiers méchant, avait changé un petit bouton sur le nez de Chateaubriand en une verrue hérissée et broussailleuse, lui, il indiquera à peine ce détail malencontreux. Plus de verrue; à peine un bouton, un petit bouton, un tout petit bouton, un soupçon, une indication de bouton! Ah! s'il n'y avait pas là le portrait peint par Sainte-Beuve, qui avertit le public, ah! alors plus de bouton du tout! Et M. Merlet l'aimerait bien mieux ainsi, car sa devise est : Respect aux grands nez! Il est essentiellement révérencieux, bienveillant, obligeant, bienséant, désireux d'embellir et d'idéaliser. Oui, idéaliste de naissance, idéaliste par vocation, tempérament, éducation et habitudes professionnelles.

Il le sait bien, et c'est surtout peut-être pour se tenir en garde contre cette tendance à l'embellissement qu'il s'est entouré de portraits tracés par des pinceaux moins bienveillants. Il est ramené ainsi vers la réalité. Précaution excellente, mais qui a aussi quelques inconvénients. Le plus grave, c'est de voir avec les yeux des autres en même temps qu'avec

(1) *Tableau de la littérature française de* 1800 *à* 1815, 2e et 3e parties, par Gustave Merlet. — 2 vol. Paris, 1884. Hachette et Cie; Didier et Cie.

les siens. Et, en effet, qu'arrive-t-il alors? Que, l'impression n'étant pas assez spontanée, l'expression est un peu hésitante, la note un peu timide, l'accent pas assez personnel. Il semblerait qu'entre ses propres jugements et les jugements variés de ses devanciers l'arbitre cherche une sorte de cote mal taillée et comme un équitable juste milieu. Le plus souvent, en effet, il me paraît très équitable; mais je préférerais parfois un peu d'injustice ou de paradoxe avec un peu plus de mouvement et de passion. Ce que je vais dire n'est qu'une simple hypothèse et je puis fort bien me tromper : mais enfin j'ai dans l'idée que, pour écrire ces deux volumes, M. Merlet a relu d'abord tous les auteurs dont il avait à parler, puis tous les jugements portés sur eux par les historiens littéraires et les critiques. Eh bien, c'est dans l'ordre inverse qu'il valait mieux procéder. Les jugements d'abord; puis les œuvres elles-mêmes. Ainsi l'impression personnelle eût été plus fraîche et les portraits plus vivants, étant pris immédiatement sur le vif. Mais, encore une fois, ce n'est là qu'une hypothèse.

Je ne saurais caractériser plus nettement la manière de M. Merlet qu'en disant ceci : C'est absolument l'antipode de la manière de M. Taine. M. Taine, lui, examine les écrivains et leurs œuvres en les plaçant sous le jour où il lui plaît de les considérer; il concentre toute sa force d'attention sur le trait dominant qui lui paraît caractéristique, néglige les petits détails, met en lumière un seul côté quelquefois de la figure, mais en quelle vive lumière et avec quel relief! Il ne s'inquiète pas de ce qu'ont vu les autres et nous dit: Voilà ce que je vois! La méthode de M. Merlet est plus modeste et a moins grand air; peut-être est-elle plus sûre. L'un trace sur la pierre des figures à fresques; l'autre, sur la toile, d'un pinceau curieux et scrupuleux, détaille curieusement, lèche complaisamment des portraits aimables et coquets, d'un trait délicat, d'un coloris riant. Et le vernissage donc! Beaucoup de vernis, trop de vernis peut-être. Il y a un miroitement qui vous éblouit d'abord; mais bientôt les yeux s'y font et l'on est charmé. J'ai eu grand plaisir, pour ma part, à parcourir les deux galeries ornées par M. Merlet. Il n'est pas douteux que l'Académie ne récompense ces deux derniers volumes comme le premier, et ce sera justice.

II.

Plus de privilèges! Certaines provinces ont affiché trop longtemps la prétention d'avoir ou au moins d'avoir eu des mythes, des légendes, des traditions, des symboles, des chants et une poésie à elles : la Provence, par exemple, fière du cri-cri de ses cigales, la Bretagne soufflant dans son biniou, et la Savoie faisant miauler sa vielle. Et avec quel dédain elles regardaient les provinces moins favorisées qui n'avaient pas ou n'avaient jamais eu de chansons ni d'instruments personnels, mais seulement les refrains qui avaient résonné partout et le violon ou le clavecin de tout le monde! Pauvre Beauce, infortuné Hurepoix, Brie déshéritée! Ces airs de dédain ont fini par froisser la Brie. Voilà que, relevant sa tête couronnée d'épis et agitant une pique au sommet de laquelle sont implantés trois fromages, l'un de Meaux, l'autre de Melun, le troisième de Coulommiers, elle s'écrie fièrement : Et moi aussi j'ai eu mes traditions et mes symboles, et moi aussi j'ai eu mes chansons et ma poésie! *Et ego in Arcadia!* Vous faites bien la fière, Provence qui sentez l'ail, avec votre Méditerranée azurée, et vous, Bretagne qui sentez l'eau-de-vie, avec votre océan mugissant; moi j'ai le Morin! J'ai même deux Morins, le grand et le petit! — Et sur cela, la Brie, qui n'a pas de temps à perdre, bien plus occupée et affairée que la Provence indolente ou la Bretagne rêveuse, a choisi pour soutenir ses prétentions M. Jules Grenier (1). C'est lui qui est son champion, son chevalier. Donc, à l'instar des preux chevaliers d'autrefois, il vous invite à proclamer avec lui que c'est une bien charmante dame et de physionomie originale et ayant au front son auréole de poésie, la Brie de ses pensées. Si cette originalité s'efface, si l'éclat de cette auréole pâlit un peu tous les jours, n'est-ce pas le sort commun aux auréoles de toutes les provinces? Les chemins de fer, le *Petit Journal* et la Belle-Jardinière détruisent peu à peu toute poésie et toute couleur locale. Il faut s'y résigner, et, après tout, en faisant revivre le passé on se console. M. Jules Grenier s'est donc consolé et m'a consolé aussi — car je suis Briard et je m'en honore — en retraçant les vieilles mœurs, les coutumes disparues, les traditions du temps jadis. Eh bien, oui, il est vrai, la Brie, elle aussi, a eu sa poésie, une poésie gaie et même volontiers gaillarde et égrillarde, sans grande sonorité, il est vrai, et sans lointains vaporeux, avouons-le, monsieur Jules Grenier, quoique Briards l'un et l'autre. C'est bien là la physionomie de notre contrée.

III.

Un Anglais, ancien membre de la Chambre des communes, sir J.-D. Lewis, raconte en français et à notre intention les crimes célèbres de l'Angleterre (2). Il veut que nous sachions bien que la Grande-Bretagne n'a rien à envier à la France et que l'assassinat a là-bas ses grands premiers rôles comme chez nous. Nous marchons de pair jusqu'à présent; mais dans quelque temps nous allons arriver bons premiers, ce qui l'inquiète. On a son amour-propre national, *by God!* Et à quoi devrons-nous cette supériorité? A la suppression presque complète de la peine capitale. Maintenant que nos assassins ne jouent plus leur tête et, avec la perspective unique d'aller s'établir colons sous un ciel riant, n'ont plus guère à redouter que le mal de mer, nous allons évidemment distancer l'Angleterre, ce dont s'alarme sir J.-D. Lewis. Du moins jusqu'ici il peut opposer à nos Tropmann une collection d'assassins de choix. Il raconte leurs exploits avec une certaine complaisance; quand par hasard il parle de criminels de moindre importance, c'est avec quelque ennui et comme humilié.

(1) *La Brie d'autrefois*, par Jules Grenier. — 1 vol. illustré. Coulommiers, 1884. Abel Berthier.

(2) *Les Causes célèbres de l'Angleterre*, par J.-D. Lewis. — 1 vol. Paris, 1884. Charavay frères.

etit criminel, chourineur de deuxième catégorie! semble-t-il ire. Et il passe vite à quelque sujet plus distingué. Ses ré-ts sont d'ailleurs instructifs, et il y a là d'utiles enseigne-ents, de précieuses recettes pour qui songerait à embrasser carrière du crime. C'est comme un traité didactique de utes les variétés du vol et un manuel du parfait assassin.

IV.

La Veuve (1), le dernier récit de M. Octave Feuillet, a con-uis d'abord tous les suffrages; les éditions se succèdent et enlèvent avec une vertigineuse rapidité. Assisterions-nous une heureuse réaction du goût public? Se détournerait-on s photographies du naturalisme pour s'empresser autour s œuvres délicates qui pénètrent dans les replis cachés du eur ou de la conscience et analysent ce qu'il y a de plus time et de plus distingué dans la nature humaine? Le scal-el de M. Octave Feuillet atteint les fibres les plus subtiles. 'est plaisir de le voir manœuvrer, et, pour ma part, je suis ous le charme. Tout au plus pourrait-on s'inquiéter un ins-nt en se disant que les sujets disséqués par M. Feuillet sont s êtres rares et exceptionnels; mais il n'est pas interdit romancier, n'est-ce pas, de dédaigner le banal pour cher-her le rare. Et même le cherche-t-il? espère-t-il que le ha-rd lui fera rencontrer de si délicats sujets d'étude? Je n'en rerais pas. Il est plus à croire que ce n'est pas une œuvre observation directe. Le romancier, le poète pour mieux re, car il est créateur, imagine tels sentiments et telles ssions venant à se heurter, se demande ce qui résulterait choc, et déduit *à priori* les conséquences. Il combine ors l'action et dispose le cadre de façon que ces phé-omènes psychologiques se produisent dans le milieu le plus vorable. Rien n'en contrarie l'éclosion; rien n'en arrête épanouissement. Dans le monde réel, les choses ne vont as si aisément, sans accidents imprévus et sans résistance, faut bien l'avouer, et c'est ce qui indigne l'école réaliste. - Êtres de raison, personnages de convention, s'écrie-t-elle; onde imaginaire, milieu factice et artificiel, théâtre ma-iné comme pour une féerie! — Eh bien oui, un peu sans oute. Reconnaissons qu'il y a là un arrangement savant, n enchaînement des phénomènes méthodique et calculé. ela est si vrai que les prémisses annoncent — et même un eu trop — les conclusions au lecteur intelligent. Quand ous voyez la jeune veuve et le jeune officier prévenus l'un ontre l'autre et plus près de la haine que de l'amitié, vous ressentez aussitôt qu'ils finiront par s'aimer, démontrant nsi la vérité du mot de La Bruyère que de la haine on asse plus facilement à l'amour que de l'amitié. Vous n'aurez onc pas ensuite le plaisir de l'imprévu, mais, en revanche, satisfaction d'avoir pressenti juste : c'est un petit pro-ème dont vous êtes fier d'avoir vu d'avance la solution. atisfaction de délicats. De même pour les problèmes et jeux esprit proposés à la quatrième page des journaux. Pro-blème de l'échiquier : les blancs ne sont plus que trois; les noirs, encore huit, se croient vainqueurs; en deux coups les noirs seront en déroute. Échec et mat! Vous trouvez la marche stratégique du cavalier blanc qui va décider la victoire, et vous voilà enchanté comme si vous étiez vous-même le vainqueur. Naturellement, cette marche est la seule possible : le cavalier blanc doit suivre cet itinéraire comme un tramway ses deux rails parallèles. Ainsi font les personnages de M. Feuillet, qui ne déraillent jamais. Est-ce un éloge ou une critique? demandez-vous. Mon Dieu, l'un et l'autre. Je les félicite de ne pas dérailler, et cependant ils dérailleraient une fois par hasard que je leur en saurais presque gré.

V.

La *Smilis* de M. Jean Aicard a reçu du public un accueil assez froid. C'est une œuvre délicate, originale même par la donnée première et le développement des caractères, mais qui étonne plus qu'elle n'émeut. Si les personnages de *la Veuve* réalisent avec une vigueur trop mathématique nos prévisions, ceux de Smilis les déconcertent par trop. La solution du problème est vraiment trop inattendue. Étant donné un amiral de cinquante-deux ans qui épouse une jeune Grecque de dix-sept ans recueillie par lui, il y a quinze ans, sur des ruines fumantes, puis élevée par lui paternellement, qu'arrivera-t-il? Ne cherchez point, vous ne trouveriez pas. Ce qui arrive? La jeune Grecque, n'ayant jamais soupçonné à quoi elle s'exposait en se mariant, dit à l'amiral au moment où il va la conduire à la chambre nuptiale : « Bonsoir, mon père! » L'amiral, atterré, se dit qu'il est un père en effet, et l'idée de pénétrer dans cette chambre lui fait horreur. Ce serait un inceste : donc il continuera à être un père. Mais alors, par cette union insensée il a donc enchaîné Smilis au célibat; il lui a donc ravi la part de bonheur qui lui était due? Parce qu'il a cédé à un amour insensé et monstrueux, lui vieillard, lui père, Smilis est donc condamnée à n'être ni épouse ni mère? Et le voilà en proie à d'horribles remords, et cependant de son amour, tout monstrueux qu'il lui semble, il sent encore les tressaillements et les déchirements au fond de son cœur! Vous êtes tenté de lui crier : Mais, amiral, voilà des scrupules exagérés! Mais le mot d'inceste, qui vous fait dresser les cheveux, n'est, après tout, qu'une métaphore! Oui; mais l'amiral ne vous écouterait pas. Alors, quelle issue? quelle solution au problème? L'amiral va chercher un honnête jeune homme qui devienne amoureux de Smilis, et, s'il a la certitude que Smilis aime ce jeune homme honnête, eh bien! il se suicidera en prenant toutes ses précautions pour qu'on ne croie pas à un suicide; et dans son testament, parlant en père, il enjoindra à Smilis d'épouser l'honnête jeune homme. En effet les choses se passent ainsi. Un brillant sous-lieutenant de marine, attiré par lui, vient lui dire : Amiral, envoyez-moi au Sénégal, car j'aime votre femme! — Il n'y a que les marins pour vous dire ces choses-là en face. — Voilà donc l'un des termes de la solution dégagé. L'autre maintenant? L'amiral éloigne quelque temps Smilis du jeune homme pour voir l'effet de

(1) *La Veuve*, par Octave Feuillet. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann vy.

cette séparation. Smilis pâlit, Smilis maigrit, Smilis dépérit : donc Smilis aime en effet, et, dans une scène charmante d'ailleurs, elle en laisse échapper l'aveu. Voici enfin le second terme dégagé : $A = B$; Smilis aime l'officier; donc Smilis épousera l'officier; quant à l'amiral, qui est un obstacle, il s'empoisonnera.

Il me semble qu'on n'a pas été assez touché de cette longue immolation de l'amiral, qui, aimant toujours Smilis, se cherche un remplaçant lui-même et est à la fois heureux et désolé de le trouver. Il attend avec impatience le double aveu des jeunes gens, aveu qui le délivrera de son remords en lui permettant de réparer sa faute, et, en même temps, il le redoute. Il va donc lui-même au-devant du sacrifice, et chaque pas qui l'en rapproche est une torture. Tel est, ce me semble, l'analyse morale qui a tenté M. Jean Aicard. Cet héroïsme surhumain a paru extra-humain; on est demeuré insensible au spectacle d'une vertu dépassant à tel point le niveau ordinaire. Smilis trop ingénue, le jeune officier trop franc, l'amiral trop ange, toutes ces étrangetés ont déconcerté. C'est donc un demi-succès, rien qu'un demi-succès; mais l'œuvre exhale un parfum de vertu et de haute littérature qui fait ce demi-succès plus honorable que bien des victoires.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — La discussion du budget extraordinaire est terminée. Dans la séance du 25 janvier, le Sénat a adopté, à une grande majorité, l'article 8 de la loi des finances, qu'il avait réservé et qui élève provisoirement de 3 milliards 300 millions à 3 milliards 800 millions le chiffre maximum des billets de banque. Le Sénat partage l'avis de M. Léon Say, qui, tout en se prononçant comme M. Denormandie pour la liberté illimitée de l'émission, s'en rapporte au ministre des finances du soin de choisir le moment le plus opportun pour la mettre en pratique. Le 26, discussion de l'article 25, ajouté après coup par la Chambre des députés sur la proposition de M. Bisseuil, dans le but de hâter la péréquation de l'impôt; il a été rejeté par 191 voix contre 56. L'article 26 a été également rejeté, et l'ensemble du budget extraordinaire voté à l'unanimité de 199 voix. — Le Sénat a repris l'examen du projet de loi sur les syndicats professionnels. Suite du débat précédemment ouvert sur l'article 416 du code pénal, qui punit les atteintes portées à la liberté de l'industrie ou du travail par des « amendes, défenses, proscriptions, interdictions prononcées à l'aide d'un plan concerté ». MM. Lalanne, Jouin, Marcel Barthe ont demandé le maintien de cet article supprimé par la Chambre. MM. Dupuy de Lôme, Tolain, rapporteur de la loi, et le ministre de l'intérieur ont fait valoir les arguments contraires et ont convaincu l'Assemblée : le premier paragraphe de l'article 1er, impliquant l'abrogation de la loi de 1791 et de l'article 416, a été adopté par 144 voix contre 117. La fin de l'article 1er, l'article 2 et l'article 3 ont passé sans peine. L'article 4, attaqué dans ses différents paragraphes par M. Marcel Barthe, a été voté avec modification. MM. Lenoël et Dupuy de Lôme ont combattu l'article 5, qui permet la fédération des syndicats. — Dans la séance du 31 janvier, le président du Sénat a rendu un dernier hommage à la mémoire de M. Gaulthier de Rumilly, doyen d'âge, décédé la veille. La séance a été levée en signe de deuil.

Chambre des députés. — La suite de la discussion de l'interpellation de M. Langlois a fait surgir autant de solutions qu'elle a amené d'orateurs à la tribune. MM. Haëntjens et de Mun préconisent un changement de régime; M. de Roys demande une plus grande protection commerciale; MM. Martin Nadaud et Brousse voudraient que la Chambre accélérât l'examen des lois économiques et sociales dont elle est saisie; M. Gustave Rivet croit qu'il faut avant tout poursuivre la réforme de l'impôt indirect et établir l'impôt sur le revenu; M. Brialou, dans un discours plein de modération et fort applaudi, se prononce aussi pour la réforme de l'impôt; M. Laroche-Joubert voit dans les grèves la vraie cause du mal; M. Frédéric Passy attribue la crise actuelle au tort qu'on a eu de ne pas conclure un traité de commerce avec l'Angleterre et de ne pas ouvrir le marché américain; M. Lalande s'attache aussi à défendre la liberté commerciale; M. Henry Maret demande l'institution d'une grande commission libre; M. Tony Révillon réclame l'ouverture de chantiers et la distribution de secours à la population parisienne. Dans les séances du 28 et du 31, M. Jules Ferry a prononcé un long discours, où il a défini les vraies causes de la crise actuelle. Les réformes ne peuvent être immédiates : elles sont dans la liberté et l'initiative individuelle, que l'État doit favoriser, mais auxquelles il ne saurait se substituer. L'État donnera à la classe laborieuse toutes les libertés, celle de discuter son salaire, de se réunir, de se syndiquer sous toutes les formes; il lui assurera un enseignement primaire complet et démocratique. Quant à la question de l'impôt, elle sera poursuivie sans faiblesse, mais sans tapage. M. Clémenceau a répondu par un long discours à M. le président du conseil. — Dans la séance du 29 janvier, la Chambre s'est occupée du budget extraordinaire, qui lui était revenu modifié du Sénat. Le chapitre relatif au chemin de fer du Sénégal, rétabli par le Sénat, n'a pas été adopté; il sera transformé en projet de loi. L'ensemble du budget extraordinaire a été adopté par 418 voix contre 8.

Égypte. — Le khédive a nommé le général Gordon gouverneur général du Soudan avec pleins pouvoirs. Le général Gordon et le colonel Stewart sont partis pour Khartoum.

Collège de France. — Le conseil des professeurs propose en première ligne M. Dareste, membre de l'Institut, en seconde ligne M. Flach, suppléant actuel, pour la chaire de législations étrangères comparées, vacante par le décès de M. Laboulaye.

Nécrologie. — Mort de M. Frédéric Thomas (1), député du Tarn; — de M. Augustin Dumont, le doyen de l'Académie des beaux-arts; — de l'aquarelliste Louis Leloir; — de M. Richard Cortambert, géographe; — de M. Gaulthier de Rumilly, doyen d'âge du Sénat.

Erratum — C'est M. Rousse, et non l'évêque d'Autun comme nous l'avons dit par erreur, qui répondra à M. About lors de sa réception à l'Académie.

---

(1) Nous comptions M. Frédéric Thomas parmi nos collaborateurs. Nos lecteurs n'ont pas oublié ses articles sur *le Serment judiciaire* dans la *Revue* du 26 août 1882, sur *la Question des récidivistes, la Ligue du mal public, la Carte d'identité*, dans la *Revue* des 11, 18, 25 novembre 1882 et 24 novembre 1883.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2389]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 6. 7 FÉVRIER 1884.

LA DÉPOSITION DE JOEL CLAUS JERKINS

Nouvelle

Le lundi 26 novembre 1883 (je note la date parce qu'elle est et restera mémorable pour les météorologistes), à cinq heures du soir, je me trouvais sur la Terrasse du château de Versailles, admirateur solitaire — car deux vétérans qui causaient entre eux un peu plus loin, au même endroit, tournaient obstinément le dos au Parc, — solitaire admirateur, plein d'enthousiasme, du coucher de soleil, qui, ce soir-là, et le lendemain aussi du reste, fut d'une splendeur étrange, incomparable.

Comme je fermais un instant les yeux, ébloui que j'étais par l'incessante éruption du volcan d'ors et de pourpres éclaté à travers les noires futaies du jardin, j'entendis derrière moi le sable crier sous un pied jeune et précipité.

Je me retournai.

Et je vis un monsieur tout étincelant de reflets rouges, qui arrivait à pas rapides sur la terrasse, venant de la ville, essoufflé. Il alla jusqu'au bord extrême de l'escalier qui descend au bassin de Latone et, là, s'arrêta, puis dit :

— Splendide! prodigieux! inoubliable!

Soudain, m'apercevant et, à mon attitude, croyant deviner un compagnon d'émotions, il vint à moi et me salua.

Je m'inclinai poliment, le chapeau soulevé.

— Tiens, c'est toi! s'écria-t-il; pas possible! Et par quel hasard ici? Ah! bien, je ne m'y attendais guère.

Je ripostai :

— Quelle rencontre! Mais par quel hasard toi-même? Je te croyais à Cherbourg ou à Saint-Lô, en train d'expédier des criminels. Tu n'es donc plus magistrat? Sombre révocation, hein?

— Point! Je suis toujours magistrat. Mais j'ai obtenu Versailles. Tout à l'heure, à la vue de l'embrasement général du ciel au-dessus de nos toits, j'ai conçu l'idée d'en venir examiner la cause ici, c'est-à-dire des premières loges.

— Eh bien, moi, cher ami, après quelques visites et avant de reprendre le train, je me suis offert un petit tour au Parc. Ma foi, je n'ai pas pu m'en arracher... quand j'ai vu que Phébus faisait quelques frais pour moi.

— C'est splendide, n'est-ce pas?

— Tout à fait étonnant.

— Oui, et digne du Roi Soleil en personne, car ce n'est point un simple astre qui décline, ce soir : c'est véritablement un dieu qui s'en va dans la somptuosité de ses flammes suprêmes.

— J'y consens.

— Alors, reprit le monsieur, lequel est un ancien *copain* de collège (le collège de Versailles, parbleu!), alors tu vas reprendre le train?

— Mais oui. A moins que tu n'aies rien de projeté pour ce soir; dans ce cas, dînons ensemble. Ah! mais j'y songe! tu es peut-être marié?

— Point. Et c'est moi qui te prie d'accepter mon dîner de célibataire. Car, puisque l'occasion s'offre, je voudrais... Il y a longtemps que...

— Oh! pas de tragédie en sept actes à me lire, je suppose?

— Oh! non, non! Mais, bizarre coïncidence, figure-toi que je voulais justement t'écrire à propos de... Tu fais toujours des romans, n'est-ce pas?

— Tu l'as dit. Oui, je raconte toujours, çà et là, quelques historiettes à des contemporains... dont tu ne sembles pas faire partie active, à ma grande honte.

— Je ne lis guère, mon ami. Je te demande pardon. Mais j'ai une petite histoire curieuse, curieuse surtout par son dénouement, à te faire connaître. Tu pourrais en tirer parti peut-être.!

— Je l'essayerai. Mais, maintenant que le soleil a tiré ses dernières fusées, partons.

— Voilà qui est entendu, alors. Tu viens à la maison. Nous dînerons seuls. Au dessert, entre la poire et le cigare, je te donnerai lecture d'une déposition écrite (l'affaire a eu lieu il y a quelques années) par un des acteurs du drame en question, car c'est d'un drame de famille qu'il s'agit.

— Allons, marchons. Je te suis.

Et je lui pris le bras. Il serra affectueusement le mien en s'écriant :

— Ah ! quel plaisir de t'avoir rencontré ! Nous allons passer une bonne soirée !

Je me flattais également de cet espoir.

La soirée ne fut pas mauvaise, en effet. Et, contrairement à ma naïve attente, chez ce magistrat, nous ne fûmes pas servis par des gendarmes me surveillant du coin de l'œil tout en m'offrant le bordeaux retour de Bercy.

Une bonne jouait leur rôle, coin d'œil à part.

La bonne partie, l'eau-de-vie du Cap et les cigares apportés dans le cabinet de mon ami, il tira d'un cartonnier un manuscrit très mince (je respirai !), et, avant d'en entamer la lecture, il me décocha ce préambule :

— Cette histoire, mon cher, est tellement un drame qu'elle commence par un cadavre : le cadavre d'un homme assassiné, trouvé sur une route déserte, au bord de la mer. Attaché alors au parquet qui s'occupa de l'affaire, j'étais chargé de découvrir le meurtrier, et je m'égarais depuis trois jours sur plusieurs pistes, émettant des suppositions et des conjectures également fâcheuses les unes et les autres pour diverses personnes que me signalaient forcément les premiers éléments de l'instruction, lorsque je reçus ce petit manuscrit.

— Lis. Je t'écoute.

*
* *

« Je soussigné, Joël Claus Jerkins, âgé de quarante-deux ans, célibataire, propriétaire, né à Trondjhem (Norvège), demeurant habituellement dans cette ville, déclare être venu en France par Dunkerque, à la fin du mois dernier, dans le but de revoir une dernière fois les falaises de Jobourg (cap de la Hague, Manche). Ne pouvant supporter plus longtemps l'horrible vie sans espoir où m'avait condamné à végéter une infâme déception de cœur (dont je ne crois pas nécessaire de révéler ici les détails), j'avais résolu de parcourir encore une fois le pays sauvage où jadis il m'avait été donné de goûter quelques semaines de la plus enivrante félicité — une félicité à jamais perdue ! — et d'y obéir virilement enfin à une résolution suprême, mûrement examinée et irrévocablement prise par moi.

« Une après-midi que j'errais dans la baie déserte d'Escalgrain, suivant les sombres couloirs que laissent entre eux, à mer basse, les rocs amoncelés parmi les sables, et comme la nécessité de mettre un terme à d'intolérables pensées s'imposait à mon esprit avec une force persuasive plus pressante que jamais, j'aperçus soudain devant moi, assise sur une roche, dans une attitude navrée, une jeune femme très jolie et jeune, à en juger par ce que je distinguais de son profil. Elle était en habits de deuil.

« Le hasard voulut que je fusse précisément conduit, à cet instant, par les sinuosités des passages restés libres entre les monceaux de rochers, tout près de cette jeune femme.

« Elle était si absorbée, si perdue dans ses réflexions, qu'elle ne m'avait pas entendu errer derrière elle.

« D'ailleurs le sable mou étouffait tout bruit de pas.

« J'allais rebrousser chemin avec précaution, car j'aurais été désolé de lui causer la moindre frayeur en apparaissant subitement devant elle, dans ce lieu sauvage où elle se croyait évidemment seule, quand, à mon profond étonnement, je vis s'allonger sur le sable, au pied d'un bloc près duquel se tenait la jeune dame, une ombre qu'un corps suivit bientôt.

« Ce corps et cette ombre appartenaient à un élégant garçon de trente ans, beau, grand.

« La jeune dame, la main sur les yeux, restait immobile : une vraie statue de la Désolation.

« Le jeune homme m'apercut tout à coup, à l'angle du rocher où j'étais resté debout, incertain si je devais rester ou fuir. Il fit un geste de désespoir muet. Puis, joignant les mains, il me supplia de ne pas bouger de l'endroit où il me voyait, mit un doigt sur ses lèvres et montra le ciel.

« Ce dernier geste me parut superflu.

« Je devinai (mais sans qu'il m'apparût clairement qu'il y eût dans cette rencontre rien de providentiel) que ce jeune homme trouvait enfin une occasion longtemps et vainement cherchée, arrivait à une entrevue qu'on lui aurait sans doute refusée, et qu'il me conjurait de ne pas la lui faire manquer en décelant ma présence. Son visage était beau et franc. Il n'avait pas besoin de prendre, comme il l'avait fait, le ciel à témoin, pour que je fusse immédiatement persuadé qu'il était honnête et ne visait qu'un but louable et respectable.

« Je me blottis dans une anfractuosité, contrarié par cet incident, et j'attendis, invisible pour la jeune dame, que ce garçon, absolument inconnu pour moi, profitât de ma bonne volonté et de la rencontre qui semblait pour lui la récompense inattendue et délicieuse de recherches longtemps infructueuses.

« — Ce sont deux amoureux brouillés, pensai-je. Avalons la réconciliation.

« L'ombre du jeune homme, qui l'avait tout d'abord annoncé à mes yeux, le trahit également bientôt aux yeux de la dame étrangère.

« Je dis étrangère, car, à son élégant vêtement, on devinait sans peine qu'elle ne pouvait être comptée au nombre des habitantes ordinaires du hameau de Jobourg, où je m'étais fixé depuis la veille, mais que je connaissais parfaitement bien, hélas !

« A l'apparition, presque à ses pieds, de l'ombre du jeune homme, la jeune femme tressaillit, leva la tête, devint blanche comme un duvet de mouette et cria, défaillante de surprise et de chagrin :

« — Henri ! vous ! oh ! laissez-moi ! laissez-moi !

« — Lucile ! s'écria lamentablement le jeune homme en tombant comme prosterné sur le sable. Lucile ! au nom du ciel, écoutez-moi !

« Pourquoi toujours mêler le ciel à nos misérables soucis d'atomes éphémères ?

« — Non, Lucile, reprit Henri (je les appellerai désormais par les noms qu'ils se donnèrent), non, Lucile, je ne partirai pas. Vous étiez perdue; je vous ai cherchée depuis un mois; je vous retrouve. Vous m'aimez. Ne dites pas non! Votre père me l'a avoué. Je vous aime de tout mon être, et vous le savez. Je reste! Pourquoi me fuyez-vous? Pourquoi m'en irais-je?

« Henri avait prononcé ces mots avec chaleur, avec tendresse, mais aussi avec une fermeté qui prouvait qu'il avait recouvré tout son sang-froid.

« La jeune dame s'était levée, agitée comme une branche de bouleau à l'automne, et ses mains tremblantes pressaient convulsivement une ombrelle de toile. Elle semblait affolée.

« Elle parla. Des paroles saccadées, dites à voix basse et que je compris pourtant, sortirent de ses lèvres.

« — Henri, je ne mentirai pas. Oui, je vous aime.

« — Lucile!

« — C'est pour cela qu'il faut nous dire ici un adieu... qui sera sans doute éternel.

« — Non. Jamais!

« — Henri, mon père ne vous a-t-il point tout dit? Je l'avais laissé libre de le faire, quand je vins me réfugier à..., quelque part..., dans ce pays perdu, il y a un mois...

« — Oui, depuis un mois de nuits sans sommeil, un mois de jours de fièvre, un mois que je vous cherche!... que je vous cherche..., dans tout ce pays aussi, car... j'ai eu cette pensée, dans mon désespoir, en apprenant votre... fuite..., j'ai eu cette pensée que peut-être vous reviendriez, un jour, avec vos souvenirs, ô amie, dans ce coin béni de la Hague... où je vous ai connue il y a un an! où s'est noué le lien que vous voulez rompre...

« — J'ai eu tort, et vous le voyez, Henri, de céder aux suggestions... de mon cœur. Mais cela ne m'arrivera plus. Non! un amer devoir m'impose le souci de votre repos, Henri! Il le faut. Il le faut; il faut nous séparer. Il le faut, hélas! mon ami... Vous ne m'avez pas répondu tout à l'heure. Mon père vous a-t-il tout dit?

« — Tout. Mais je sais aussi que je vous aime! Et cela efface tout!

« Lucile reprit sourdement :

« — Mais, cruel, vous savez alors, vous savez qu'il est impossible à la prétendue veuve que vous avez rencontrée sur cette même plage, il y a un an, de répondre à l'honneur que vous lui faites de demander sa main. Mon pauvre ami! Mon mari existe.

« Lucile pleurait.

« Henri se tordait les mains. Il s'écria :

« — Oh! ce misérable!

« — Silence, ami. Du courage! Sachons souffrir dignement.

« Mais Henri reprit avec fureur :

« — Ainsi, ce monstre méprisable, ce rebut de la plus vile espèce, cet homme dont l'histoire soulève le cœur, qui n'a pas craint de vous entraîner dans sa honte infâme, vous la pure créature, vous la femme au grand cœur; ainsi ce bandit méprisable qui a volé votre bonheur, il vous interdit encore, seul, de par la loi, et pour toujours, après dix ans, d'essayer même d'oublier l'affreux passé dans une heureuse vie nouvelle!

« Lucile, pâle et froide, répondit, les dents serrées :

« — Henri, par pitié! taisez-vous. Oui, cet être méprisable... dont je m'efforce de ne plus savoir le nom, cet être qui, sorti de prison, a disparu..., eh bien, il existe! Il existe, et il me le fait soigneusement savoir, dans sa haine, afin de détruire sans cesse l'espoir (bien excusable et bien légitime, ô mon Dieu, qui m'entendez!), l'espoir qui naît parfois en moi, frêle et doux, de sortir enfin de cet enfer de douleurs. Je ne peux me remarier, lui vivant!

« Henri, d'un air sombre, murmura :

« — Lucile! oh! ma Lucile, il faut que cet homme disparaisse..., vois-tu!

« — Oh! tais-toi, Henri, tais-toi! C'est affreux, cette pensée de meurtre! Par notre amour, oh! repousse-la, bravement, loin de toi! Jure-le!

« Lucile avait poussé ce cri de tendresse affolée en tombant à genoux devant Henri.

« Il la releva avec douceur, plein de respect, ne pouvant parler, n'osant effleurer le front de cette femme d'un baiser qui, on le voyait bien, aurait été le premier de ses lèvres.

« Ils m'avaient oublié.

« Lucile, debout, s'essuyant rapidement les yeux, prit la main du malheureux jeune homme et lui dit avec fermeté :

« — Jurez!

« — Lucile! c'est impossible!

« — Jurez!

« — Demandez-moi de mourir ici, mais ne me demandez pas de ne pas haïr jusqu'à la mort l'homme qui a trompé votre famille et dont vous êtes la victime!

« — Henri, dit alors avec solennité la jeune femme, Henri, je ne veux pas, non! je ne veux pas consentir à être la maîtresse adorée de l'homme que j'aime; oui, que j'aime, et de toute mon âme. Mais tout m'interdirait à jamais d'épouser le meurtrier de mon mari!

« — Alors, fit le jeune homme avec un rire amer, que ce Dieu qui se plaît à nous crucifier prenne donc enfin en main votre juste cause, Lucile!

« — Henri, courbons-nous sous sa volonté. Souffrons. Attendons.

« — Non! Vous me disiez de partir : eh bien, pourquoi ne me suivriez-vous pas? Fuyons tous les deux. Tenez-vous à ce pays? à ce pays dont la loi est inexorable? où le divorce est interdit aux victimes? Venez à l'étranger, dans l'ombre, si vous le voulez; à la pleine lumière, si vous croyez à mon amour. Le monde? Mais il serait plein d'une tendre indulgence cette fois pour notre infraction à ses règles. Il n'est pas un homme, entendez-vous, il n'est pas une femme, Lucile, qui ne vous plaigne sincèrement depuis dix ans. Et si l'on apprend qu'après dix ans de solitude affreuse, alors qu'il vous est défendu par une loi implacable de reconquérir légalement le foyer qu'un mari vous a volé après l'avoir souillé, si l'on apprend tout à coup que vous avez retrouvé en dehors des conventions sociales ce bonheur perdu, il n'y

aura autour de vous qu'un immense murmure de pitié attendrie, partout où vous serez.

« — Oh! Henri, cela ne se peut!

« — Vous êtes libre! Et, suprême et terrible consolation dans cette effroyable catastrophe, autour de vous il n'y a pas d'enfants pour plaider près de la mère odieusement offensée la cause de votre infâme mari.

« — Cela ne se peut. Ces pauvres vieillards, ces bien-aimés vieillards, mon père et ma mère, ont conscience du mal qu'ils m'ont fait. C'est pour leur obéir que je me suis mariée. La terrible aventure..., le crime... qui m'a rendue pour jamais à eux... a certainement, je le vois, abrégé déjà de bien des années ce qu'il leur reste à vivre. Voulez-vous donc que je les tue en les abandonnant?

« — O pauvre ange dévoué! Égoïste que je suis! Mais je vous aime, moi!

« — Le devoir a plusieurs faces. Le martyre est celle qui est tournée le plus souvent vers l'homme. Partez!

« Henri sanglotait :

« — Mais je ne puis pourtant vous dire adieu! Laissez-moi errer dans votre ombre, loin de vous, Lucile! Personne ne le saura. Parfois je vous apercevrai une minute, et ce sera du bonheur pour toute une année. Et j'attendrai ainsi... que justice soit faite là-haut. Par pitié, Lucile!

« — Non, Henri, non, je dois être sans pitié. Laissez-moi m'en aller! Je vous défends de me suivre. J'ai déjà tant souffert, ami! Il faut partir. Il vous faut voyager au loin. Il faut user le temps chacun de notre côté, sans que la vue de nos larmes puisse un seul instant faire plier nos courages. Henri, mon bien-aimé, comprenez-vous cela?

« — Je ne sais plus rien, sinon que la mort vaut cent fois mieux que cette torture qui peut-être ne s'apaisera jamais, gémissait le lamentable jeune homme.

« — Ceci n'est pas la parole d'un homme et d'un chrétien, Henri. Et les vôtres? Vous les oubliez, mon ami. Vous n'êtes pas inutile, rappelez-vous-le. Songez à vos sœurs, ces pauvres petites;... songez à votre douce mère!... Et puis, Henri, pourquoi désespérez-vous de la miséricorde de Dieu? Pourquoi ne pas espérer encore?

« En écoutant le lugubre duo de ces damnés vivants, je trouvais que si la jeune femme (imbue des idées éducatives de sa classe, noble et loyal écho de croyances antiques) pouvait, malgré son visible amour et ses justes droits (que lui deniait la loi) a un bonheur reparateur, s'exprimer de la sorte, en revanche le jeune homme avait raison de préférer la mort volontaire à une souffrance imméritée, aiguë, sans arrêt pendant de longues années encore.

« Pendant que je faisais ces réflexions et d'autres que je passe, les deux amants, dont je n'entendais plus distinctement les paroles, s'étaient éloignés vers la côte, Henri suppliant du geste sa Lucile, qui marchait d'un pas ferme dans son implacable vertu.

« Un nouveau et rapide colloque eut lieu entre eux quand ils furent arrivés au bas du chemin qui descend en zigzag à travers le gazon ras des pentes de la falaise, et qu'on remonte pour aller à Jobourg.

« Ils échangèrent alors un baiser innocent, furtif, dont la douceur exquise, hélas! se noya dans l'amertume de leurs larmes confondues. Puis la jeune femme s'arracha des bras du jeune homme et elle s'élança dans le sentier, qu'elle se mit à gravir avec vitesse, sans tourner la tête.

« Héroïque fille!

« Henri, qu'elle avait tendrement repoussé de sa belle main, chancela, s'affaissa sur le sable. On eût dit qu'il venait d'être frappé d'une balle en plein cœur.

« La jeune femme ne retourna pas une seule fois la tête. Elle allait toujours du même pas. Sa silhouette charmante se dessina un moment sur le ciel, à l'arête de la falaise; puis elle disparut.

« Elle ne vit pas son amant écroulé, inerte, sur le sable que maintenant la tête de la marée mouillait de ses lames gémissantes.

« Mais je le voyais. Je courus à lui. Il y avait des flaques d'eau de mer dans les rochers; je lui en baignai le visage. Il reprit connaissance. Il ouvrit les yeux d'un air égaré, et tout de suite il s'écria :

« — Lucile!

« — Elle est partie, monsieur, dis-je en lui serrant la main fraternellement; ce dont il parut s'apercevoir; mais il s'écria encore d'une façon navrante :

« — Lucile!

« — Inutile, monsieur. Elle n'est plus là. Elle ne peut vous entendre. C'est fini.

« — Qui êtes-vous, vous?

« — Je suis le témoin involontaire, mais par votre ordre, de la roche là-bas.

« — Vous! oui! c'est vrai. Je ne pensais plus guère à vous, monsieur! Hélas! Oh! mais alors vous avez entendu...

« — Tout. Soyez en paix. Ce secret mourra avec moi, monsieur.

« — Laissez-moi, monsieur, maintenant. Je suis bien. Je vous remercie.

« — Non; j'ai à vous parler.

« — De grâce!...

« — Je ne vous abandonnerai pas ici. Oh! je vous devine. Je ne vous abandonnerai pas, seul, ici, après ce qui vient de se passer, quand la mer monte avec furie sur cette côte terrible.

« — Monsieur, je suis libre! Laissez-moi!

« — Certes! et je ne prétends pas substituer ma volonté à la vôtre. Mais le hasard et votre ordre muet m'ont fait plus votre intime que si j'étais votre ami depuis vingt ans. J'approuve, en principe, le dessein qui a germé et qui croît sous votre crâne depuis un instant, et que je sais parfaitement, quoique vous vous taisiez. Mais je n'admets pas qu'on prenne, sans y réfléchir profondément et pendant de longues heures, le plus grave des partis que puisse adopter un homme en lutte avec le sort. Le rejet d'un être dans le néant ne doit pas être la conséquence immédiate d'un instant de paroxysme. Revenez avec moi au village. Nous causerons. Vous songerez. Accordez-moi quelques jours, et, ces jours de crise écoulés, je ne serai pas celui qui mettra un obstacle à l'accomplisse-

ment d'une résolution prise de sang-froid, tout bien pesé, sans précipitation, tout bien constaté, et lorsque vous aurez revu en pensée ce que votre douleur vous voile en ce moment : la famille, l'avenir, votre amour lui-même et la pauvre créature que votre départ éternel laisserait dans une solitude aggravée par le plus effrayant des désespoirs!...

« — Elle ! Vous avez dit là un mot qui me décide, monsieur..., monsieur...?

« — Joël Jerkins, sujet norvégien, touriste.

« — Moi, je m'appelle Henri de Mohesque.

« — Eh bien, monsieur de Mohesque, ou plutôt Henri, car mon âge m'autorise à vous nommer paternellement ainsi, venez. Venez à mon auberge. Nous y serons seuls. Le genièvre, de pure contrebande, je suppose, y est excellent. Venez!

« Il m'obéit et nous remontâmes, côte à côte, la falaise, tous deux silencieux et tous deux ayant encore au fond de notre... mettons le mot banal d'*âme,* à défaut d'un autre.. l'espoir réconfortant que tout cela pourrait s'apaiser définitivement, à notre volonté, bientôt s'il le fallait, par le repos parfait dans l'éternité de la matière.

« A l'auberge, il complèta ce que je savais déjà de leur triste histoire par quelques détails nouveaux. Il n'eut pas à m'apprendre à la suite de quel attentat ignoble, publiquement commis, avec des circonstances odieuses, le mari de la pauvre jeune femme avait été condamné en dépit de son nom, de ses titres et de sa fortune. Inutile de fouiller cette ordure. Mais j'entendis avec surprise les détails de l'entrevue de Henri avec le vieux père de Lucile. Ce digne vieillard, un gentilhomme de la plus haute éducation morale, avait laissé entrevoir à Henri, dans son émotion, la sympathie profonde, l'estime attendrie où il était tenu par tous les siens et le chagrin cruel qu'il éprouvait, lui, le père, coupable d'avoir eu de trop hautes visées et pas assez de clairvoyance, à déchirer le cœur dévoué et sans tache de l'homme qu'il eût été heureux d'appeler son fils. Le vieillard lui révélait alors l'histoire de sa fille et le conjurait de fuir, en emportant ce sinistre secret, la victime, plus à plaindre que jamais, d'un mari infâme. Henri, en l'écoutant, devinait que sa pure et loyale passion était payée de retour. Il devinait dans les adjurations suppliantes du vieillard, lui demandant de partir immédiatement, ce qu'il était interdit au père de dire, de laisser même soupçonner. Il comprit que ce que ce père le priait d'épargner à la fille sacrifiée, devenue une femme martyre, c'étaient maintenant les angoisses des réflexions et les révoltes de la douleur imméritée, quand la tentation de ce qui peut la pallier est permanente. L'estime que Lucile avait pour Henri, de l'aveu du père accablé de regrets, s'offrait sous un autre nom et sans voile à l'esprit du jeune homme.

« Cruelle et délicieuse constatation!

« — Mais, avait ajouté le vieillard, quelque honnête et bon que soit le sentiment qu'elle vous ait inspiré, Lucile a résolu, je le sais, de le combattre avec énergie. Elle le doit à sa famille, au monde, à sa conscience. Il était naturel que, la croyant veuve, ignorant que sous le nom qui la dérobe actuellement à l'horrible curiosité publique elle cache le nom scandaleusement célèbre de son mari, vous ayiez tenté, dans votre loyale pitié, de lui faire oublier la tristesse visible qui la dévore en lui parlant d'un avenir plus doux, d'une reprise de la vie brisée. Mais, à présent que vous savez tout, vous savez qu'il faut tout oublier aussi. Elle veut vous y aider. C'est pourquoi vous ne la verrez plus. C'est pourquoi elle est partie le jour où elle a pensé que votre amitié fraternelle se transformait... en ce sentiment qui vous la rend plus chère encore, mais qu'il faut vaincre, si vous nous aimez, si vous avez souci de son repos surtout..., si vous tenez à sa lointaine amitié.

« C'est alors que Henri, certain d'être aimé, n'avait plus eu qu'une pensée, qu'un but : retrouver Lucile et essayer de l'arracher au sépulcre de solitude où elle prétendait s'enfermer et s'éteindre.

« Il l'avait retrouvée; mais, comme j'en avais été l'involontaire témoin, il avait été de nouveau convaincu, et par elle, de la nécessité de la perdre encore. Alors que faire? mourir?

« — Car, ajoutait le pauvre garçon, qui sait à quelles extrémités peut se porter le monstre qui se plaît à la torturer du fond de son ombre? Dans quelques jours (affreux détail que je sais encore), se refusant absolument à traiter une certaine affaire d'intérêt de famille par la voie des hommes de loi, ce condamné impudent a l'intention de venir dans la maison où se sont réfugiés, cet été, les parents de Lucile et Lucile elle-même, dans un village voisin du hameau où nous sommes, retraite qu'il a su découvrir, hélas! comme je l'ai bien découverte, moi! Il sait ne rencontrer là qu'un vieillard et deux femmes qu'épouvante la seule pensée d'un nouveau scandale s'ils hésitent à le recevoir ou s'ils le font jeter à la porte par les domestiques. Pour les domestiques, d'ailleurs, si l'on cède à sa volonté, il daignera consentir à n'être qu'un voyageur, qu'un passant. Mais sa rage et sa haine sont telles qu'une fois en présence de sa femme et des siens, il peut se livrer à tous les excès. Oh! c'est abominable!... Tandis que moi, loin de là... et me rongeant le cœur!... Oh! tenez, je ne puis supporter cette idée! Non! non! Cela ne sera pas!

« — Voyons, Henri, dis-je à mon tour. Ce vil impudent est un lâche. Ne vous exaltez pas ainsi. Il n'osera rien. Laissez faire au père de Lucile ce que, seul peut-être, il a le droit et le devoir de faire pour protéger les siens en cette circonstance exceptionnelle.

« — Oh! chère petite ferme des Caches, la venue de ce misérable va te souiller! gémit Henri.

« — Les Caches? Mais c'est à trois kilomètres d'ici. Ce nom m'est familier, dis-je.

« — Helas! c'est le paradis, d'après ce que m'en a dit jadis Lucile, car je n'y ai jamais été; mais je connais ce doux nid. Elle m'en parla souvent. Ce sont même les souvenirs de ses récits qui m'ont inspiré l'idée de venir la chercher à la Hague... Oh! cet homme! il vivra dans son abjection, et nous, nous périrons! La loi nous assassine!

« — Jeune homme, écoutez un vieillard, car je suis vieux de mes années intérieures, lui dis-je. Vous partirez demain. Voyagez et espérez. Je vous dis comme Lucile : Il le faut!

Vous ne pourriez résister, si près de Caches, à la pensée respectable, mais dangereuse, que je lis dans vos yeux, d'aller attendre cet homme et de le provoquer. Il ne faut pas que cela soit. Partez dès demain. Si vous pouviez partir ce soir, cela vaudrait mieux. Mais nul moyen de transport ici, à part la petite voiture d'Auderville, qui, demain matin, vous emmènera à Cherbourg. Partez. Je ne vous demande pas de serment. Je sais que vous partirez.

« Henri, après un muet et violent combat contre lui-même, murmura :

« — Je partirai, monsieur.

« — Vous partirez et vous réfléchirez avant... de perdre tout espoir. Après quoi (mais songez à la douleur effrayante de votre Lucile!) vous serez libre d'agir... selon votre volonté.

« — J'essayerai.

« — Écoutez-moi. Nous n'avons guère envie de dormir l'un et l'autre. Les heures sont pesantes le jour. La nuit, dans la fièvre de l'insomnie, elles durent des siècles. Restons debout. Et laissez-moi détourner quelque temps votre esprit, blessé des rêves qui enveniment ses plaies, en le forçant à enregistrer dans sa mémoire les faits qui m'ont amené ici.

« Et je lui lis le récit de ma propre histoire. Inutile, comme je l'ai dit en commençant cette déposition, d'en donner les détails douloureux... »

⁂

— Cette histoire, dit mon ami le magistrat en interrompant sa lecture pour allumer un nouveau cigare et boire un léger coup de son eau-de-vie du Cap véritablement excellente, cette histoire, mon cher ami, je pourrais, au besoin, vous la communiquer cependant, bien que Joël Jerkins ne l'ait pas intercalée dans sa déposition...

— Et de qui la tenez-vous?

— Du comte Henri de Mohesque lui-même, que les pénibles nécessités de mon ministère me mirent dans l'obligation d'interroger... peu après...

— Quoi! il fut arrêté? Ah! le malheureux!

— Oui, ce fut dans une cellule de la maison d'arrêt de... (le nom ne fait rien à l'affaire) qu'il dicta à mon secrétaire l'histoire de la vie de ce Joël... Mais il se fait tard ; le chemin de fer n'a pas d'oreilles... Je vous communiquerai cela un autre jour. Ce soir, achevons la lecture de la déposition de Joël Jerkins; nous avons le temps avant le dernier train.

Et le magistrat, ayant pris un léger viatique buccal, reprit sa lecture :

⁂

« Quand j'achevai ma confession lamentable, le jour s'était déjà levé.

« Je tins Henri éveillé et berçai sa douleur jusqu'au moment du passage de la petite patache venant d'Auderville. Je l'y installai. Nous nous dîmes adieu. Il partit. Je ne l'ai pas revu.

« Le surlendemain matin de ce départ, un homme fut trouvé mort, la poitrine trouée d'un couteau, sur une route, à un kilomètre de la ferme des Caches.

« Il fut reconnu avec terreur par les habitants de cette maison isolée.

« Ce mort, c'était le mari de Lucile.

« Je ne vous apprends là rien de neuf, monsieur le magistrat. Je vous demande pardon de vous parler de faits que vous savez aussi bien que moi.

« Quelques heures après la découverte des restes inutiles de cet individu, vous receviez la visite du père de Lucile et vous appreniez avec dégoût ce qu'était et ce que valait le... le supprimé de la vie. Vous appreniez en même temps, du moins vos déductions et vos inductions habilement combinées vous apprenaient ce que le vieillard n'avait pas su et, à certains moments, n'avait pas pu dérober à vos intelligentes questions. Vous saviez que sur les trois habitants des Caches, deux au moins, le père et la fille, avaient eu intérêt capital, de l'ordre moral le plus élevé, avouez-le, à voir disparaître le triste défunt, et vous faisiez demander poliment à la jeune femme quelques explications. Mais, je le devine, elle a dû rester muette. Elle était persuadée au fond de sa pensée, évidemment, que le meurtre avait dû avoir pour auteur son malheureux amant.

« Quant à celui-ci, il apprit tout de suite à Cherbourg — où il passa la nuit, c'est évident encore, car il n'avait pas dormi la nuit précédente — la nouvelle apportée toute fraîche par les paysans venus au marché le matin, et qui devait avoir couru instantanément dans toute la ville.

« Le soir même, vous receviez la visite de ce jeune homme. Et alors, en votre présence, sans rien vouloir ajouter de plus probant, ce noble cœur a spontanément déclaré (j'en suis sûr également) être l'assassin de l'homme trouvé près des Caches. Il espérait ainsi détourner vos soupçons, qui naturellement devaient tomber tout d'abord sur la jeune femme. Le dévoué garçon songeait, avec un horrible serrement de cœur, qu'il était plus que probable que Lucile, se retrouvant soudain en présence de son infâme et abhorré mari, du vil criminel dont l'existence empêchait seule son union avec lui Henri, avait dû être saisie d'un aveugle transport de fureur à la suite de quelque insulte provocante, intolérable, et qu'elle l'avait frappé. »

⁂

— Ma foi, dit le magistrat interrompant encore sa lecture, ce Joël ne se trompait pas d'une supposition. Je devinai comme lui d'abord ce qui amenait la généreuse et fausse déclaration du comte de Mohesque (déclaration mensongère pour moi, puisque son séjour à l'hôtel de Cherbourg où il avait passé la nuit établissait à son bénéfice, malgré lui, un alibi prouvé, inattaquable), et ensuite je devinai aussi ce qui était la cause du silence absolu gardé par Lucile au sujet du comte, qu'elle devait pourtant avoir vu, lui disais-je, car son séjour à l'auberge de Jobourg m'avait été signalé par la gendarmerie, comme je le lui fis connaître. D'autre part, les dépositions des domestiques des Caches établissaient la parfaite innocence de Lucile. Restait le père... Et c'est justement comme je ne songeais plus qu'à lui... avant de descendre jusqu'aux routiers et vagabonds qu'on ne perdait pas de vue

partout où ils s'arrêtaient (car l'un d'eux pouvait avoir été l'agent salarié des résolutions du père, de la fille ou de l'amant), que me parvint la déposition de Joël Jerkins. En voici la fin; écoutez, mon cher romancier.

∴

« Le meurtrier du mari de Lucile, c'est moi. N'en doutez pas un instant; ne supposez pas que j'aie l'intention, hors de vos atteintes comme je le suis en ce moment, de dérober quelque coupable aux lois françaises en prenant pour moi l'acte excusable d'autrui.

« Non, je dis la vérité. J'étais venu, je vous l'ai dit, à la Hague pour y savourer jusqu'à sa lie affreuse le poison de mon amour ressuscité par les souvenirs confiés à ces falaises et qu'allait réveiller une dernière fois le bruit de mes pas désespérés. Après quoi, j'étais dans l'intention de me détruire. Le jour où je rencontrai Lucile et Henri, j'avais passé ma sombre revue et j'allais en finir. Leur arrivée, leur lamentable récit, leur entrevue désolée me firent remettre à plus tard l'accomplissement de mon œuvre. Lucile parla de mort inutile, de sacrifice stérile : ce mot fut une lumière soudaine, un sûr guide pour moi. Je songeai qu'en effet, décidé à me retrancher de la vie, il aurait été préférable que je m'en allasse soit pour la défense de mon pays, soit après avoir servi à la réussite des travaux de quelque grand expérimentateur, soit en rendant simplement heureux quelque infortuné.

« Mais que de délais nouveaux me forçait d'accepter la recherche de l'homme pour qui ma mort pourrait être utile et bienfaisante!

« Utiliser le sacrifice de ma vie, soit, dans une intention louable, oui. Mais sans tarder davantage! — Cela m'est devenu impossible, me disais-je.

« Et alors, en suivant la pente naturellement fournie à mes angoisses par l'aventure d'Henri et de Lucile, j'en vins à regarder la suppression subite du monstre qui les séparait uniquement comme le plus grand service que je pusse rendre à deux cœurs vertueux martyrisés et à la société elle-même, infestée par la présence de ce forçat libéré et pouvant être un jour ou l'autre offensée de nouveau par lui.

« Car la condamnation dont elle l'a frappé n'a pas détruit ses vices évidemment, et il reste toujours, bourreau de deux êtres innocents, un danger permanent et une honte vivante pour elle, c'est certain.

« Sans doute, pensais-je encore, dans cette même société l'acte de salubrité et de protection que je prémédite est qualifié de crime. Mais quoi! est-ce un crime que de paralyser les microbes de la peste ou de détruire un chien enragé?

« Je ne plaide pas les circonstances atténuantes. J'expose les motifs déterminants de mon action et du repos de ma conscience.

« Si c'est un crime, il est commis pour la défense de la société et pour son édification. En outre, il n'apporte aucun trouble avec lui. Je suis seul, sans famille, sans enfants. Mon départ ne lèse aucun intérêt, ne fait couler aucune larme.

« La mort de cet homme dégradé ne change pas un *iota* a ce qui est bon et juste. Elle supprime, au contraire, un élément mauvais, et elle est un soulagement et une sécurité pour tous.

« Si l'on invoque l'offense faite par moi aux lois divines, je répondrai que, s'il est un Dieu, il m'absoudra sans doute de m'être mis à sa place et de l'avoir devancé dans sa justice.

« Enfin, si l'on ne voit en moi qu'un vulgaire criminel, eh bien! ce criminel n'aura pas échappé au châtiment. Il se juge, se condamne, s'exécute.

« Réparation sera faite, et pour la foule il n'y aura pas eu l'exemple délétère d'un crime resté impuni, quelque excusable qu'en ait été le mobile.

« La société ne peut réclamer rien de plus, et je lui épargne en outre la douleur d'assister à l'une des lentes agonies que causent ses lois vieillies, car je rends la liberté à deux innocents qui les maudissent et qui en mourraient.

« Monsieur le magistrat, quand vous lirez ces lignes, Joël Claus Jerkins n'existera plus.

« Sans doute, en votre esprit, vous reviserez le jugement que prononce sur lui-même l'homme qui vous écrit, et peut-être ne conclurez-vous pas, qui sait? à la pénalité qu'il s'infligé lui-même.

« Mais il vous demande en grâce de ne pas invoquer à son bénéfice la terrible excuse de la folie.

« Il est désespéré, mais sain et froid de pensée, cet homme qui meurt avec la conviction d'avoir utilement et honnêtement employé les derniers jours d'une vie désormais inutile et insupportable.

« Faites rechercher son corps. Vous le trouverez (à moins que le flot ne l'ait déjà arraché à la terre) dans une des grottes de la petite anse dite le Qûleron.

« C'est en présence de cette vaste mer qu'elle aimait, c'est dans notre chère et cruelle baie d'Escalgrain, où je suis de retour depuis hier, après avoir supprimé l'homme des Caches; c'est dans ce désert béni où je me suis glissé inaperçu (sauf de l'enfant qui portera cette déposition au maire de Jobourg, lequel vous la fera tenir), que je déclare avoir dit l'exacte vérité en toute chose, dans ces pages.

« Adieu, monsieur. Les hommes de mon pays savent mourir volontairement, car le suicide est dans notre sang, autour de la grise Trondhjem.

« Que ces jeunes gens charmants que j'ai réunis pour toujours, je l'espère, m'oublient dans leur bonheur futur en même temps que leur passé un moment si noir. Tel est mon dernier vœu. Je ne demande pas leurs prières.

« *God Aften!*

« JOEL CLAUS JERKINS. »

∴

Le magistrat se tut et remit silencieusement le manuscrit de Joël dans le cartonnier.

— Était-ce un fou? Qu'en pensez-vous? dit-il enfin.

— C'était un sage et un héros d'un genre inconnu : voilà ma pensée.

— Et les principes?

— Je ne suis pas leur gardien, comme disait Caïn à Jéhovah. Mais retrouva-t-on le corps de ce brave?

— Oui. On le retrouva, comme il l'avait dit, à l'endroit désigné, dans une des grottes du Qûleron. Il semblait endormi sur une litière de varech. Il y avait à ses pieds un petit flacon qui avait contenu sans doute un poison subtil, probablement de l'acide cyanhydrique...

— *Vulgo* prussique?

— Mais l'odeur s'était évaporée. Je fis enterrer décemment ce cadavre, mon ami, très décemment.

— Parbleu! Et que devint Lucile?

— Joël ne commit pas son action sanglante inutilement, et il y eut dans une famille redevenue heureuse dans l'obscurité où elle continua de vivre, loin du monde, quatre cœurs qui demandèrent chaque jour au ciel d'absoudre et d'oublier le forfait de Joël.

— Enfin, ils furent reconnaissants à leur manière. Soit. Mais moi, je ne suis qu'un homme de lettres. La poignée de main d'un romancier et son estime n'ont peut-être qu'une valeur relative à vos yeux, mon cher camarade des classes condamnantes; mais j'accorde ma sympathie et... je voudrais bien offrir une poignée de main... à Joël Claus Jerkins.

ERNEST D'HERVILLY.

ÉTUDES MORALES

Les « Compensations » (1)

D'APRÈS LES PHILOSOPHES

Robinet, de la Salle, Azaïs sont les trois philosophes dans lesquels nous nous proposons d'étudier le système des compensations.

I.

Robinet, dans son ouvrage *De la Nature,* soutient la thèse de l'équilibre nécessaire des biens et des maux (2). Fort peu connu ou bientôt oublié en France, Robinet a été particulièrement loué par Hegel, entre tous les philosophes français du XVIIIe siècle, à cause de certaines vues hardies sur l'animalité de la nature entière, sur la suite et la progression de tous les êtres vivants, dans lesquels il comprend les plantes et même les minéraux. Tous, selon Robinet, sont également sortis d'une même origine; tous se reproduisent et reçoivent la vie d'une manière uniforme, c'est-à-dire d'après les lois de la génération. Avec les mêmes conditions d'origine et de vie, tous doivent être dans les mêmes conditions à l'égard du bien et du mal. Il fait d'ailleurs découler cette égalité d'une nécessité métaphysique qui, dans tout ce qui est fini, lie le mal au bien. Un alliage de l'existence et de la non-existence, du bien et du mal, voilà le fini. La bonté pure ou l'existence absolue n'appartiennent qu'à l'infini. Quant au mal absolu, il ne peut avoir place que dans le néant. Non seulement le mal entre dans toutes les essences, mais Robinet prétend prouver qu'il y entre en égalité parfaite avec le bien. Le bien et le mal découlent naturellement du fond même des essences finies et s'engendrent avec une égale fécondité. Si aux biens actuellement existant dans l'univers s'en ajoutait un nouveau, la somme du bien ne serait pas augmentée, parce qu'il entraînerait avec lui une part de mal exactement semblable. Un monde meilleur, comme un monde plus mauvais, sont tout aussi impossibles l'un que l'autre.

Après avoir posé ce principe métaphysique, Robinet en fait l'application à la nature vivante tout entière, aux animaux, à l'homme, à la société. A première vue, les biens et les maux semblent distribués au hasard dans le monde; mais un examen plus attentif nous montre l'ordre dans leur répartition. En effet, il n'est condition si misérable d'être vivant où cet équilibre de bien et de mal ne se découvre. La lutte, il est vrai, existe entre tous les êtres animés, qui se dévorent entre eux. Mais de cette loi même de destruction réciproque Robinet se fait un argument en faveur de son système. La conservation des animaux est liée à leur destruction; toutes deux, conservation et destruction, se font nécessairement équilibre. Chaque animal a droit à la portion de matière analogue qui lui est nécessaire pour le soutien de son être. Que certains insectes sucent notre sang, Robinet n'y trouve rien à redire : une partie de notre sang leur appartient, comme à nous l'eau des fontaines.

Dans la société, l'égalité des biens et des maux résulte de l'inégalité des conditions. « L'égalité des rangs ne consiste pas, dit-il, dans un surcroît de bien pour les plus élevés et dans un surcroît de mal pour les plus bas, mais en ce que ceux-ci, ayant moins de bien et aussi moins de mal, leur sont inférieurs en tout. »

Dans la guerre même il ne peut s'empêcher d'admirer la nature, toujours inépuisable en ressources quand il s'agit de tirer le bien de la méchanceté des hommes. La guerre débarrasse les villes des mauvais sujets, elle fait des héros, elle prévient l'excès de la population. Même équilibre du bien et du mal dans l'ensemble de la république. Autant il y a de gens intéressés à la prospérité de l'État, autant il y en a intéressés à sa perte. L'intérêt, qui fait tout pour tous et aussi contre tous, y mettra tout juste autant de désordre que d'harmonie. De là suit encore que nous ne valons pas mieux, mais aussi que nous ne sommes pas pires que nos pères, et qu'il y a toujours dans l'humanité un fond de malice égal à sa bonté.

Vainement d'ailleurs, pour augmenter dans l'homme la somme du bien, supposerait-on ses facultés perfectionnées. Si une sensibilité plus exquise est plus capable de plaisir, plus aussi elle donne de prise à la douleur; l'entendement plus développé apercevrait plus de vérités, il enfanterait plus

---

(1) Voy. le numéro précédent.

(2) *De la nature*, in-8°, Amsterdam, 1761. L'ouvrage, d'abord publié sans nom d'auteur, a été attribué à Helvétius, puis à Diderot, puis à Voltaire lui-même. Robinet est né à Rennes en 1735 et mort dans la même ville en 1820.

d'erreurs; des volontés plus actives offriraient plus de ressources pour le bien, mais aussi pour le mal.

Non seulement nulle condition humaine n'est inférieure à une autre, mais nulle espèce d'êtres vivants n'est absolument meilleure qu'une autre. Robinet admire dans la nature une gradation des êtres; mais ce qui lui semble encore plus merveilleux, c'est qu'au sein de cette subordination des êtres inférieurs aux êtres supérieurs, il existe entre eux une égalité parfaite, un équilibre précis du bien et du mal. Si l'homme a cent fois plus de perfections qu'une mouche, il a cent fois plus de défauts.

En voilà assez pour faire connaître en gros le système métaphysique et moral des compensations de Robinet. Tout n'y est pas faux sans doute; il est vrai que le fini et la perfection s'excluent et que souvent le mal se rencontre à côté du bien comme le bien à côté du mal. Mais il y a loin de là à une égalité mathématique et nécessaire entre l'un et l'autre en tout et partout. Qu'il y ait, comme nous le croyons, certaines compensations entre les diverses conditions des hommes, ce n'est pas dire que les lots soient absolument égaux. Enfin, sans croire, avec certains utopistes, que le mal disparaîtra de cette terre, il est permis du moins d'espérer qu'il n'y demeurera pas en une quantité invariable et qu'une moindre imperfection peut succéder à une imperfection plus grande.

II.

Antoine de la Salle (1), qui n'est plus guère connu que comme le traducteur peu exact de Bacon, est un philosophe de la fin du dernier siècle encore plus oublié que Robinet, et qui, lui aussi, mérite d'être remis en lumière (2). Sa vie, qui serait trop longue à raconter ici, est un véritable roman. Issu du sang des Montmorency et mort, dans la dernière des misères, à l'Hôtel-Dieu de Paris, il semble que La Salle soit précisément cet homme malheureux et pauvre auquel, comme le veut La Bruyère, il appartient de décider s'il y a, ou s'il n'y a pas, compensation entre les diverses conditions de la vie humaine. Quelle n'a pas dû être la force de ses convictions optimistes pour persévérer jusqu'à la fin, dans son grenier, sur son grabat et à l'hôpital, dans sa foi à la prépondérance ici-bas du bien sur le mal!

Dès l'âge de dix-sept ans, dans une traversée à l'île de Terre-Neuve, il avait lu et médité, avec le *Tellamied*, l'ouvrage de Robinet sur la nature. Le *Désordre régulier*, la *Balance universelle*, la *Mécanique morale* (3), tels sont ses trois principaux ouvrages, tous écrits sans soin et sans méthode, mais non sans verve et sans originalité. Ces titres sont significatifs, surtout avec les devises qui les accompagnent. Ils nous révèlent tout d'abord la pensée fondamentale du système de La Salle, c'est-à-dire la loi suprême d'équilibre et de balancement de toutes choses.

(1) Né à Paris en 1754, mort en 1829.
(2) In-12, 1786, Auxerre.
(3) 2 vol. in-8, 1788.

Deux grandes forces opposées d'expansion et de contraction sont en lutte dans la nature. Entre ces deux forces, Dieu, dont l'existence, selon La Salle, est la première vérité de la physique et de la morale, maintient l'équilibre par son intervention et fait sortir des balancements et des alternations de toutes choses l'ordre et l'harmonie dans l'univers et dans l'homme. Quand cette grande loi lui apparut pour la première fois dans son unité et son universalité, ce fut, raconte-t-il dans une page émouvante, comme si le voile qui recouvre toutes choses était déchiré à ses yeux (1).

Ce qu'il y a de plus remarquable dans son système cosmologique, c'est le rôle qu'il fait jouer au soleil. Un grand corps en mouvement, selon lui, peut seul donner naissance aux deux forces opposées; ce corps est le soleil : « Oui, s'écrie-t-il, le soleil, ce dieu de notre tourbillon, notre dieu après Dieu! » C'est par lui que tout croît, par lui que tout s'anime, que se font et défont nos humeurs et nos idées. Il s'en faut de bien peu que La Salle ait dit, avant Huxley : Nous sommes les enfants du soleil. A cette force expansive qui est dans le soleil il ajoute, pour expliquer le flux et le reflux des choses, une force attractive inhérente à toutes les parties de la matière.

Tout vibre, tout oscille, tout balance, tout combat : voilà la grande loi de tous les êtres sans exception. Cette terre n'est qu'un champ de bataille où tous sont alternativement vainqueurs ou vaincus. Même guerre au sein de l'homme lui-même, au physique et au moral. Le cœur humain se partage en deux moitiés : l'une bonne; l'autre mauvaise. D'un côté est l'espérance avec le désir, l'admiration, l'amour, la générosité, le patriotisme : c'est la bande de droite. De l'autre est la bande de gauche, la noire bande de la crainte et de la haine, toutes deux constamment aux prises l'une avec l'autre. De ce pessimisme apparent, La Salle nous fait bientôt passer à une vue moins sombre des choses et de la vie. Toutes ces guerres sans doute sont trop réelles; mais aucun de nous, dit-il, n'est obligé de les soutenir toutes à la fois. Tel même de ces combats n'est pas sans plaisir : certaines défaites font aimer l'existence. D'ailleurs il croit pouvoir enseigner aux hommes les moyens « de prendre le dessus du vent et d'extraire le bonheur de nos défaites mêmes ». Les contraires sont les remèdes des contraires : cette grande loi de la médecine, donnée par Hippocrate, est aussi la loi de toutes choses.

Ces deux mouvements par lesquels toutes les parties de la matière tendent à s'éloigner ou à se rapprocher, il les sent au dedans de lui; mais il y sent aussi une volonté intelligente, l'âme, puissance moyenne, qui les maintient en équilibre. Cette puissance moyenne n'est pas particulière à l'homme; une âme préside à toutes les combinaisons d'êtres vivants.

Voyons maintenant en jeu ces deux forces contraires dans la constitution physique et morale de l'homme. La Salle étend à la nature humaine en particulier, et non pas seulement à la nature en général, la bienfaisante influence du soleil. Pensée, volonté, sentiment sont proportionnels à la chaleur que nous éprouvons. « A mesure que le soleil monte sur l'horizon, l'espérance et sa bande montent avec lui, chassant peu à peu

(1) 2 vol. in-8°, Genève, 1789.

les sentiments opposés, et, à mesure que cet astre descend, l'espérance avec son cortège s'enfuit à son tour, faisant place par degré à la noire troupe de la crainte (1). »

La Salle nous montre cette influence dans un grand nombre de phénomènes physico-moraux, suivant son expression. La chaleur ou l'extension sont pour lui le bon génie d'où dépendent les meilleurs états de l'âme et du corps; le mauvais génie, c'est l'humidité et le froid.

Tout est en mouvement, en changement dans l'univers; mais rien n'avance ni ne recule, si ce n'est par degré. Rien ne se fait ou ne se défait que par des variations bien ménagées, en un sens ou en un autre. La nature, qu'il s'agisse de la perfection ou de la destruction d'un de ses ouvrages, avance insensiblement. Pour développer son œuvre, elle ajoute grain à grain; mais à peine l'œuvre est-elle portée à sa perfection qu'elle commence à la détruire en repassant par les traces qu'elle a déjà parcourues; elle use, mine, dégrade, pulvérise, liquéfie, décompose, jusqu'à ce que, l'ensemble et la forme ayant péri, elle reprenne ses matériaux pour composer d'après le même mode de nouveaux ouvrages.

Ces gradations dans la nature sont un modèle que l'homme doit suivre. Rien de stable, de beau et de bon dans l'homme, dans la société, dans les arts, que ce qui vient et grandit par gradations. « Pour être sain au physique et au moral, pour être à la fois aimant, éclairé, beau, bon, aimable, constamment aidé et solidement heureux, il faut passer avec lenteur d'un état à son état opposé, rapprocher ses extrêmes, graduer tout, idées, sensations, sentiments, exercices, aliments (2). » Pour bien établir sa fortune, il faut, comme les plantes, enfoncer lentement ses racines.

Bien ménager les gradations est aussi une condition de la force des sociétés. Le cours naturel des choses amène des changements dans les coutumes, les lois et les institutions; mais ce progrès, pour être solide, doit être lent et gradué. C'était une bonne leçon à donner, et fort à propos, à la veille de la Révolution.

De ces oscillations et balancements quelles compensations résulte-t-il pour notre bonheur ou notre malheur, pour la prépondérance du bien ou du mal, dans les êtres animés en général, dans l'homme en particulier? La recherche et l'analyse de ces compensations est la partie la plus intéressante de la philosophie de La Salle pour le psychologue et le moraliste. Déjà dans le *Désordre régulier*, son premier ouvrage, on trouve un excellent chapitre consacré à démontrer que dans la vie humaine les biens l'emportent sur les maux, contrairement à l'opinion commune. Dans ses autres ouvrages, il reprend et développe ce même paradoxe, comme il l'appelle, contre Maupertuis et Mérian, avec une foule d'arguments empruntés à une observation fine et pénétrante du cœur humain. Son but est de prouver « qu'il y a une compensation de biens et de maux qui rend le lot physique de tout être vivant égal à celui des autres (3) ».

(1) *Balance naturelle*, Ier vol. p. 543.
(2) *Balance naturelle*, Ier vol., p. 289.
(3) *Balance naturelle*, Ier vol., p. 289.

Pour arriver à l'homme, je passe l'application qu'il en fait aux animaux avec des arguments trop semblables à ceux de Robinet ou du docteur Buckland.

Quoique l'homme soit, dit-il, le plus composé, le plus vacillant des animaux, il retrouve en lui cette même prépondérance du bien : s'il a une part plus grande de douleur, il a aussi une part plus grande de plaisir, quoi qu'en pensent le vulgaire et certains philosophes comme Maupertuis et Mérian. Dans son *Essai de philosophie morale*, Maupertuis avait cherché à démontrer, par des évaluations mathématiques, que la somme des maux dépasse de beaucoup la somme des biens. Si Dieu, dit-il, supprimait pour nous tout le temps que nous voudrions supprimer, peut-être la durée de la vie la plus longue serait-elle de quelques heures. Selon Mérian, la peine l'emporte doublement sur le plaisir, par la durée et l'intensité. Quel est celui qui voudrait ici-bas recommencer la même vie dans les mêmes conditions?

Voilà, dit très bien La Salle, une question beaucoup trop légèrement décidée. Celui qui répond de la sorte est-il toujours bien sincère et bien convaincu? N'est-ce pas parce qu'il la croit bien éloignée qu'il affecte de mépriser la mort, comme le bûcheron de La Fontaine? Il faudrait faire cette question à des hommes de diverses conditions, la répéter à divers âges de la vie et même à différentes heures du jour. Vous verrez le même homme dire oui ou non, selon la situation où il se trouve, suivant qu'il est malade ou bien portant, qu'il a échoué ou réussi dans tel ou tel dessein. Toutes ces réponses diverses ne sont que l'expression de l'état d'humeur et d'esprit de chacun. Tous les hommes s'accorderaient-ils à donner la prépondérance au mal et à préférer la mort, cela même, selon La Salle, ne prouverait encore rien. Combien peu, en effet, sont capables de comprendre et de résoudre la question?

D'ailleurs, selon La Salle, il ne s'agit pas d'entreprendre cette évaluation sur tel ou tel individu, mais sur l'ensemble; il ne s'agit pas de savoir si la somme des biens l'emporte pour tout homme, mais seulement pour un homme sage. « Que la somme des maux fût prépondérante pour un méchant, il n'y aurait pas grand mal à cela. »

La Salle fait d'abord valoir la nécessité même de la douleur pour notre conservation. Si quelque chose se dérange dans notre machine, il était indispensable que nous en eussions soudain la preuve incontestable, l'avis prompt et énergique : il y allait de notre salut. Or cet avis, la nature nous le donne par la douleur qu'elle a attachée aux excès nuisibles à notre organisation. Tandis que le plaisir, non pas porté à l'excès, mais doux et durable, nous invite à continuer, la douleur nous crie : Arrête, tourne bride! Comment d'ailleurs séparer la douleur du plaisir? Toute douleur qui cesse est un plaisir, tout plaisir qui finit est une peine. Combien de plaisirs ne sont qu'à la condition de la douleur? Le plaisir s'extrait de la douleur même, et les maux font partie de notre bonheur en nous le faisant sentir. « Plaisir et douleur, ces choses sont opposées et réciproques; elles se relayent et naissent l'une de l'autre; elles sont armes et prix, routes et buts, fin

et moyen, l'une par rapport à l'autre. Par où veux-tu finir? par le plaisir? Commence donc par la douleur (1). »

Il dit encore, et non moins bien : « Qui n'a pas senti la douleur n'a pas senti la douceur de vivre; sans le mal, il n'est pas de bien senti, et on ne sent jamais si vivement le bien que dans le passage du mal au bien (2). »

Le malade et le convalescent vous diront que la santé est le plus grand des biens, tandis que pour l'homme en pleine santé c'est un bien inaperçu. « Sans le mal, dit encore La Salle, le bien n'existe pas, car la durée de celui-ci le tue. »

Mais si le mal et le bien ne se séparent pas, il reste encore à savoir si le premier ne l'emporte pas sur le second. Selon Maupertuis et Mérian, nul plaisir ne saurait faire compensation à certaines douleurs. La Salle le concède de quelques grandes et exceptionnelles douleurs. Mais ces douleurs-là sont rares et nullement à comparer avec la quantité des plaisirs qu'on peut leur opposer. Quant aux peines plus petites, il y a mille dédommagements moraux qui engloutissent, dit-il, le mal, quoiqu'il se fasse sentir par intervalles. Il nous fait un agréable tableau de ces dédommagements, d'après ce qu'il a lui-même éprouvé dans une maladie. « J'ai la fièvre, je cause avec mes amis; je sens bien la fièvre, mais le plaisir de babiller me fait passer par-dessus. De plus, on vient me voir et on me choie; tout le monde a plus d'égards pour moi qu'à l'ordinaire. Mon incommodité me fournit une raison ou un prétexte pour me donner du bon temps; et si on considère la paresse naturelle à l'homme, cela peut faire un motif. Je deviens convalescent, je vois qu'on n'est plus occupé de moi; moins de visites, moins d'égards; me voilà resté presque seul : il me prend presque envie de redevenir malade (3). »

A une grande jouissance succède toujours une douleur vive, tout au moins un dégoût très marqué, un affaissement, un ennui. D'où La Salle conclut en bon moraliste qu'il y a folie à chercher à jouir vivement et longtemps, puisqu'il faut prendre la mauvaise moitié qui succède au plaisir excessif et se résoudre à ne presque plus jouir par la suite. Au contraire, un sentiment modérément agréable n'est jamais suivi que d'un sentiment modérément désagréable auquel il est facile de faire diversion. Ainsi l'homme tempérant ne saurait être malheureux que par accident, par les coups de la fortune qui le privent de personnes chéries ou de choses nécessaires à la vie. Et même alors l'est-il moins que les hommes passionnés à l'excès. Lorsque ceux-ci en sont encore à se désoler, il est déjà occupé du remède, ce qui a au moins l'avantage de le distraire.

La pauvreté elle-même, dont La Salle a pu si savamment parler, est un mal auquel il découvre plus d'une compensation. D'abord elle n'est un mal sensible que pour celui qui y est tombé par sa faute; puis, à l'égard du grand nombre, combien l'habitude ne l'adoucit-elle pas? Mais elle est douce surtout à celui qui l'a embrassée par choix. Sans doute il est dur pour qui aime le bien avec passion, et qui sait les moyens de l'opérer, de se sentir impuissant; il est humiliant, quand on se sent supérieur aux autres hommes, de se voir confondu avec eux par l'extérieur, car c'est seulement par l'enveloppe que l'homme civilisé apprécie son semblable. Mais, d'un autre côté, la pauvreté rehausse le mérite par le contraste. La science n'a que faire du luxe; la simplicité est la coquetterie du génie. Au moins le savant pauvre a-t-il l'avantage d'être bien certain qu'il ne doit les éloges ni à son nom, ni à son habit, ni à son coffre-fort. La crainte même de la faim semble un ressort qui n'est pas sans utilité pour les gens de lettres. « Où est celui qui se sent une volonté assez ferme pour marcher constamment vers son but, sans y être jamais poussé par la nécessité? L'homme naturellement paresseux ne s'éveille qu'au cri du besoin : heureux celui que la nature a rapproché de l'état primitif et dont l'activité est entretenue par un motif de plus (1) ! »

Pour ôter à l'homme tout sentiment du bien, dit Mérian, il ne faut qu'un désir, qu'une crainte. Mais il ne lui faut aussi, répond La Salle, qu'une légère espérance, une bagatelle, une niaiserie pour le rendre heureux. La douleur, toujours selon Mérian, ne l'emporte-t-elle pas par la durée et l'intensité? Les maux ne touchent-ils pas plus l'âme que les biens? Mérian compare ingénieusement la douleur à une sorte de micromètre qui subdivise le temps et tient compte de ses moindres parties, tandis que le propre du plaisir est de l'anéantir. Cette observation est juste; mais l'illusion produite par la peine ne va pas cependant, comme le remarque La Salle, au delà de certaines limites. A-t-on jamais vu quelqu'un s'imaginer, après une maladie d'un mois, qu'il a passé dix ans au lit? D'ailleurs, si l'image des maux se grave plus profondément dans notre esprit que celle des biens, ce n'est pas un mal, c'est un bien pour nous, c'est même la garantie de notre bonheur. Combien pour notre conservation n'importerait-il pas que nous nous ressouvinssions plus longtemps de nos maux que de nos plaisirs? Cette image tenace gravée dans la mémoire à côté des excès qui les ont causés est un épouvantail, un avis terrible, continuel, d'être plus modéré à l'avenir. Ajoutez que, de même que le souvenir d'un plaisir est encore un plaisir, de même il y a une douceur dans le souvenir des maux que nous avons éprouvés, pourvu toutefois que nous n'ayons plus à en craindre le retour. Beaucoup n'aiment à voyager et à faire la guerre que pour avoir le plaisir de se rappeler au retour et de raconter les dangers courus et les fatigues essuyées.

En outre, comme l'habitude diminue la force du sentiment, la douleur, celle du moins qui ne va pas jusqu'à tuer le corps et qui ne croît pas actuellement en intensité, suit naturellement une progression décroissante qui n'est renversée que par l'attention, l'impatience et la crainte. Malheur donc à l'oisif et au méchant qui souffrent! L'habitude de méditer, l'attention à un travail quelconque distrait des plus grands

(1) *Balance naturelle*, vol. Ier, p. 279.
(2) *Désordre régulier*, p. 149.
(3) *Désordre régulier*, p. 149.

(1) *Balance*, Ier vol., p. 229.

maux. Dans les maux, ayez toujours la tête ailleurs : voilà, dit La Salle, un des plus grands secrets du bonheur (1).

Mais, bien au-dessus de tous ces secrets, il en place un autre, celui de la modération en toutes choses, du balancement de nos facultés et de nos désirs. Voulez-vous vivre longtemps et heureux? Il faut mêler et balancer en soi les qualités diverses par le nombre et la quantité, et empêcher qu'aucune d'elles ne prédomine trop sur les autres. Le bonheur se compose d'espérance, d'amour, de toutes les passions douces et expansives. Le malheur est fait de tous les sentiments contraires, de la haine, de la crainte, passions concentrantes et pénibles. Le bonheur est donc dans la morale, et le malheur dans le vice, malgré quelques jouissances passagères qu'il peut procurer. La Salle ne dit pas moins bien : Celui qui hait n'est pas loin de nuire, et celui qui aime est bien près de faire du bien et de réparer ses fautes.

Enfin il ne faut pas négliger, selon La Salle, pour aboutir à un résultat exact, de mettre dans le plateau de droite une foule de plaisirs, sans cesse renaissants ou même continus, qui sont attachés à la vie même, à la santé de l'âme et du corps. Que dans l'autre plateau on ne mette que les maux réels, c'est-à-dire dégagés de craintes chimériques, nul doute que le premier ne l'emporte sur le second. C'est pour n'avoir tenu compte que des plaisirs vivement sentis, c'est pour avoir omis le plaisir de vivre, la santé, le repos, la liberté, que certains moralistes, calculateurs inexacts, ont abouti à un résultat contraire. Le plaisir de vivre, de respirer, de se mouvoir, de penser ne subsistent-ils pas même au sein des plus grands maux?

A côté de ces grands et solides biens, comme dit La Bruyère, La Salle ne veut pas qu'on omette ce qu'il appelle les petits plaisirs, la table, le sommeil, le jeu modéré, la conversation, auxquels d'ordinaire on ne songe pas parce qu'on est maître d'en jouir quand on veut, parce qu'ils échappent par leur nombre, et qu'une physionomie trop uniforme les distingue mal les uns des autres. Ils sont cependant en quelque sorte le fonds même de la vie. On a dit : Heureux le peuple dont l'histoire n'est pas amusante; « pour moi, je dis : Heureux l'homme qui ne se rappelle pas un mot de son histoire! C'est une preuve qu'il n'a pas eu trop à se plaindre du sort (2). » De tout ce qui précède, La Salle aboutit à cette conclusion optimiste : « Si l'Être suprême a daigné semer de quelques épines cette vallée qu'il dépend de nous de couvrir de fleurs et de fruits, c'est afin de nous éveiller par la pointe du mal et de rouvrir nos yeux imbéciles sur les biens de toute espèce dont il nous a entourés. »

Quand La Salle écrivait ces lignes, il venait d'échapper à une cruelle maladie, il avait déjà couru bien des dangers et supporté bien des misères, il était en face de l'avenir le plus incertain, il avait fait l'expérience des plus mauvais côtés de la vie. Son témoignage mérite d'être pris d'autant plus en considération qu'il ne parle pas seulement d'après un système, mais d'après la comparaison des biens et des maux qu'il a lui-même éprouvés et comparés. Ce n'est pas par ouï dire, mais par le sentiment qu'il en a dans sa propre vie, qu'il enseigne l'équilibre des compensations avec l'autorité qu'un autre n'aurait pas.

Prêtons donc une sérieuse attention à ces nobles et touchantes paroles, qui semblent la réponse à la question de La Bruyère qu'un homme pauvre peut seul décider. « Ne croyez pas, ô mes amis, que je soutienne ici un vain paradoxe; je ne fais que rapporter mes expériences et montrer avec sincérité ce que j'ai senti... Combien de fois la fortune m'a-t-elle ballotté de la maladie à la pauvreté, des dangers aux fatigues dans un métier pour lequel je n'étais pas fait, des insultes de mes inférieurs aux mépris de l'ignorance puissante, des malheurs de mes amis aux miens! Cependant j'ai beau chercher et regarder sur la terre : je n'ai point encore trouvé d'homme plus heureux que moi... Au moment même, le plus horrible de ma vie, où je compose ce livre, moment où le gouffre de l'indigence s'ouvre devant moi, sans presque d'espoir de m'en tirer, parce que j'ai déjà fait pour cela tout ce que je savais faire; sans crédit, sans argent, méprisé comme pauvre, oublié comme tel, environné d'amis dont les maux doublent les miens, pourquoi ne suis-je pas malheureux? C'est que je ne suis pas coupable; ma conscience me reste, et cette conscience est tout (1). » C'est le méchant seul, on le voit, que La Salle abandonne aux pessimistes. Il écrivait ces lignes en 1788. Que de dures épreuves ne lui restait-il pas à subir jusqu'à sa mort à l'Hôtel-Dieu, en 1829! Mais jamais il ne s'est laissé vaincre par la misère et la douleur; jamais il n'a renié ses nobles et consolantes doctrines.

III.

Nous ne dirons que peu de chose d'Azaïs (2). Son système, quoiqu'il ait fait plus de bruit que celui de La Salle, n'a ni la même valeur ni la même originalité. Obligé, pendant la Terreur, de se cacher deux ans, pour sauver sa tête, dans une cellule de l'hôpital de Tarbes, il eut, comme il le raconte, tout le loisir d'y méditer sur la succession équitable des biens et des maux dans les diverses conditions et les événements de la vie humaine. Il est à croire qu'avant comme après, il fut aidé dans cette méditation, quoiqu'il n'en dise rien, par les ouvrages de La Salle. C'est à tort que le sys-

(1) *Balance*, Ier vol., p. 245.
(2) *Désordre régulier*, p. 145.

(1) *Balance*, Ier vol., p. 245.

(2) Azaïs est né à Sorrèze, en 1766. Ses premiers ouvrages, postérieurs de plus de dix ans à la *Balance naturelle*, n'ont paru qu'en 1800. La première édition en 3 vol. in-8° de son *Système des compensations* dans les destinées humaines est de 1808. Il est, en outre, l'auteur d'un grand nombre d'autres ouvrages où il développe toujours la même idée, sans s'inquiéter de la monotonie et des répétitions. Il est mort déjà fort oublié en 1845, après quelques années d'une vogue de peu de durée entre 1820 et 1830. Il dut cette vogue beaucoup moins à ses ouvrages qu'à ses cours publics de l'*Athenée*, où il exposait ses idées avec une parole facile et brillante. Pendant plusieurs années les compensations d'Azaïs ont été un sujet de plaisanterie à la mode dans la conversation des gens du monde.

tème des compensations est demeuré attaché en France au nom d'Azaïs, tandis que celui de La Salle est à peu près complètement ignoré. Gence, le biographe de La Salle, s'en indigne et accuse même Azaïs de plagiat. « Tout vibre, tout oscille, tout balance, tout est alternativement vainqueur et vaincu : ces mots, dit-il, ont été, vingt ans après, prononcés à l'Athénée de Paris comme la base nouvelle d'un système de compensations, sans que le professeur ait cité l'auteur primitif. Rien sans doute n'est plus simple qu'une semblable découverte ; mais c'est par sa portée et son étendue qu'elle appartient à l'homme de génie qui la féconde. » Il nous semble en effet difficile de ne pas reconnaître l'influence de La Salle dans bon nombre d'idées développées par Azaïs.

Comme Robinet et La Salle, il donne pour fondement aux compensations le système de l'univers. La force d'expansion est le grand principe et la clef du monde entier. Tout être est expansif; mais l'expansion de l'un contient l'expansion de l'autre. Équilibre constamment invariable dans un mouvement constamment varié, voilà la définition de l'univers. Partout il y a action et réaction, et c'est ainsi que s'établit la loi des compensations. Cette loi de balancement embrasse toutes les destinées, sans nulle exception. Le mal et le bien, la douleur et le plaisir ne sont que destruction et réparation : si la réparation n'égalait la destruction, si toutes deux ne faisaient deux sommes équivalentes, l'univers ne pourrait se soutenir. Les êtres sensibles, soumis à cette loi, ressentent du plaisir pendant toute la durée des opérations qui les forment, et de la peine dans tout le cours de celles qui tendent à les détruire. Plus un être a reçu et plus il aura à perdre et, par conséquent, à souffrir. Telle est la loi des sociétés comme des individus, la grande loi de l'histoire qui égalise toutes les destinées. Nulle peine qui ne soit dans la dépendance de quelque bien naturel ou acquis. Mais que de biens reçus gratuitement, comme l'esprit ou la sensibilité, dont on ne tient nul compte!

Tous les hommes, selon Azaïs, sont donc égaux au point de vue du malheur et du bonheur. Arrivé au terme, chacun, tout compte fait, se trouve avoir autant joui que souffert, ou bien autant descendu que monté; tous sont égaux par les résultats. La dissimilitude n'est que dans les détails; l'égalité est dans l'ensemble. Par voie de balancement et de compensation, toutes les données particulières travaillent à se mettre en une équation finale qui résulte d'une équation semblable dans la constitution de l'univers. Cette égale distribution se fait tantôt par des gradations ménagées, tantôt par des sauts et de brusques secousses qui mettent plus ou moins en saillie, dans tel ou tel individu, les biens ou les maux, sans nul détriment de l'équilibre, qui s'établit toujours au terme, infailliblement.

La Salle, nous l'avons vu, n'admet pas cette compensation au regard de tous les individus, mais au regard de la collection; il excepte les pervers, les méchants, ceux en qui dominent les passions mauvaises de la bande de gauche; il ne fait pencher la balance du côté du bien qu'autant qu'il y ait dans le plateau le poids d'une bonne conscience. Il n'en est pas de même d'Azaïs, qui n'admet aucune exception à sa grande règle du bonheur pour tous. Partout il voit des compensations; il les voit non pas seulement au regard de l'ensemble, mais de chaque individu, quels que soient son âge, sa condition, son sexe, sa fortune, et même quelle que soit la bonté ou la noirceur de son âme. Il n'excepte pas le brigand qui meurt sur l'échafaud (1). Cette mort cruelle a pour compensation, suivant lui, plusieurs années d'activité ardente et de pleine indépendance. Dans la vie de ce scélérat il trouve le même équilibre que dans l'âme d'un Fénelon ou d'un saint Vincent de Paul. La destruction étant nécessaire dans les hommes comme dans les animaux, il faut qu'il y ait des destructeurs; il faut même, pour que la loi des compensations ne soit pas en défaut, que ces destructeurs éprouvent du plaisir à détruire.

Nous consentons à admettre, objectait le critique Hoffmann, que, pour l'équilibre universel, l'espèce humaine en masse ait reçu mathématiquement la même somme de bien et de mal; mais que tous soient égaux sous le rapport du bonheur et du malheur, voilà ce que nous ne croirons jamais. Azaïs répond en faisant intervenir l'idée de la Providence et de sa justice. — Combien affreuse serait la Providence si, parmi les êtres de ce monde, il y avait des privilégiés et des disgraciés par rapport au bonheur et au malheur! Cette doctrine des parts égales faites à chacun peut seule assurer la paix sociale. Faire du bonheur le partage de quelques-uns, c'est déchaîner partout la haine et l'envie, c'est donner des armes au fanatisme révolutionnaire.

On voit, sans qu'il soit besoin de plus de développement, comment Azaïs, tout en s'inspirant de La Salle, a exagéré et faussé son système. Ce sont de prétendues compensations, du genre de celles dont nous avons donné quelques exemples, qui ont promptement jeté le ridicule sur la philosophie d'Azaïs, malgré la part de vérité morale qu'elle contient. Les répétitions continuelles, la diffusion, le ton déclamatoire, le mauvais goût, la forme platement romanesques de ses ouvrages ont sans doute aussi contribué à ce discrédit.

IV.

Après toutes ces citations, expositions et analyses, après tous ces témoignages divers puisés à différentes sources, il nous reste à résumer et à conclure. Qu'il y ait certaines compensations dans toute vie, même dans la vie des plus misérables, le pessimiste le plus outré ne saurait lui-même le nier. La question est de savoir si ces compensations sont suffisantes au regard, sinon de chaque individu en particulier, au moins de l'ensemble, pour faire pencher la balance du côté du bien. On pourrait la croire résolue à l'avance par la définition même généralement acceptée de la nature du mal et de la douleur, et sur laquelle tous les partisans de l'optimisme et des compensations n'ont pas manqué de s'appuyer comme Buffon et Azaïs.

(1) Voy., dans le *Dictionnaire de la conversation*, l'article *Compensation*, qui est de lui.

Jouffroy, qui est un optimiste, a ainsi résumé cet argument : « Le bonheur est l'état sensible, naturel et selon l'ordre; le malheur est l'accident sensible; il ne fait que limiter le bonheur, comme le mal limite le bien (1). » Si le mal, en effet, n'est que l'empêchement, la limite, la destruction, comment l'emporterait-il au sein de l'humanité sans que toute vie vînt à s'éteindre, suivant le vœu de Schopenhauer et d'Hartmann? Mais cet argument est peut-être trop abstrait et trop métaphysique pour faire beaucoup d'impression sur un certain nombre d'esprits. D'ailleurs, comme nous l'avons remarqué, il semble s'appliquer plutôt à la douleur physique qu'à la douleur morale : il est donc bon de ne pas s'en tenir là et de recourir aussi à l'expérience, à la psychologie et à la morale.

Dans ce compte à faire en partie double entre les biens et les maux, la première de toutes les conditions est l'exactitude. Cette première condition manque, si d'un côté on exagère les pertes, si, de l'autre on omet ou diminue les bénéfices, comme font tous les pessimistes. Il n'est pas un mal, pas une douleur, pas une incommodité, si faibles qu'ils soient, qu'ils ne fassent entrer dans leurs calculs. Quant aux biens et aux plaisirs, ils ne tiennent compte que de ceux en saillie et qui tranchent sur le cours ordinaire de l'existence. Faut-il donc, comme eux, laisser de côté les grands et solides biens, parce qu'ils sont durables et habituels, ce qui augmente infiniment leur valeur au lieu de la diminuer, tels que le doux sentiment de l'existence, comme dit Rousseau, la santé, le libre exercice des fonctions du corps et des facultés de l'esprit, le plaisir de respirer, de se mouvoir, d'agir, de penser, qui, comme le remarque Jouffroy, peut subsister au sein même de la douleur? La Salle, de son côté, n'a-t-il pas raison de réclamer en faveur de tous ces petits plaisirs de la table, de la conversation, du jeu, de la promenade, du repos, du sommeil, qui reviennent tous les jours, même dans la vie des plus humbles et des plus pauvres (1)? Le plaisir, enfin, n'est-il pas inhérent à l'activité, qui est l'essence de notre nature, qui est la vie elle-même? L'effort n'est douloureux qu'autant qu'il est contrarié ou excessif. Jamais peut-être psychologue n'a commis une erreur plus grave sur la nature humaine que celle de Schopenhauer, lorsqu'il fait synonymes l'effort et la douleur.

La part des biens équitablement faite, il faut mettre les maux en regard. Loin de nous la pensée d'insulter en quelque sorte aux misérables en parlant légèrement des maux qu'ils souffrent, et de fermer plus ou moins, même sans le vouloir, un seul cœur à la pitié! Nous avons présentes à l'esprit ces paroles de La Bruyère : « Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur; il manque à quelques-uns jusqu'aux aliments; ils redoutent l'hiver, ils appréhendent de vivre (2). »

(1) « C'est une chose remarquable, dit Rivarol, que la tranquille inattention, l'ingratitude habituelle avec laquelle on jouit des dons essentiels de la nature, comme de la vue, par exemple; et, de l'autre, le désespoir qui nous saisit si quelque accident nous en prive. » Ier volume des *Œuvres*, récapitulation.

(2) *Des Biens de la fortune.*

Cette prépondérance du bien sans laquelle le monde, croyons-nous, ne pourrait continuer d'exister, est une règle au regard de l'ensemble, mais une règle qui souffre des exceptions à l'égard des individus. Ces exceptions, contrairement au système de Robinet, peuvent bien aller en diminuant, mais jamais, quoi qu'il arrive, entièrement disparaître.

Une fois cette réserve faite, nous pouvons relever plus à l'aise les exagérations des pessimistes, sans courir le risque de paraître soutenir la chimère de l'égalité des lots de chacun et de nous faire accuser d'insensibilité à l'égard des misérables.

Notre intention n'est pas de faire un traité des maux, pas plus que nous n'avons fait un traité des biens. La liste en est sans doute bien longue, non pas plus cependant que la liste des biens qu'on pourrait mettre en regard. Sans entrer dans aucun détail, nous nous bornerons à rappeler quelques-unes des principales causes qui les adoucissent et qui nous rendent supportables les maux de cette vie.

D'abord il est à considérer qu'à part quelques grandes douleurs physiques ou morales, le mal, comme le plaisir, est quelque chose d'essentiellement relatif; il ne faut pas en juger d'une manière absolue, mais suivant les personnes, les conditions, les tempéraments, les humeurs, le niveau général de gêne ou de bien-être. Cette relativité est surtout à l'avantage de ceux qui sont les moins bien favorisés de la fortune. Ce qui fait durement pâtir un riche délicat, un sybarite, ne sera pas senti par l'ouvrier et le laboureur. C'est là une vérité d'observation vulgaire qu'il ne faut jamais perdre de vue dans la comparaison des biens et des maux, soit entre les divers âges du monde, soit entre les diverses classes de la société.

Si nos plaies sont nombreuses et profondes, il est juste de considérer aussi quel baume bienfaisant ne cessent de verser sur elles le temps et l'habitude. Poètes et moralistes l'ont dit bien souvent : le temps est celui qui console. Grâce à l'habitude, combien d'états, combien même de souffrances qui, à la longue, deviennent tolérables et auxquelles même on finit par s'attacher! Pour les plus malheureux, il y a, comme on le dit, des grâces d'état.

« Il est des douleurs, a bien dit Marmontel, plus attachantes que le plaisir même. Jamais, dans les plus heureux temps, lorsque la maison paternelle était si douce et si riante, je n'avais eu autant de peine à la quitter que lorsqu'elle fut dans le deuil (1). » On s'attache même à son malheur, a dit Chateaubriand dans *Atala* (2).

Enfin, non seulement la douleur, par le contraste, donne plus de prix au plaisir et le fait ressortir, comme la maladie la santé; mais, selon l'expression de La Salle, le plaisir s'extrait de la douleur elle-même. Toute douleur qui cesse

(1) *Mémoires*, fin de la 1re partie. Ce deuil était causé par la mort de son père.

(2) Il dit dans le même ouvrage : « C'est une de nos grandes misères. Nous ne sommes pas même capables d'être longtemps malheureux. » Cette misère n'est-elle pas une compensation?

ne devient-elle pas un plaisir, et la mémoire ne transforme-t-elle pas les maux passés en d'agréables souvenirs?

Pour conclure, il n'est pas vrai, comme l'a dit La Bruyère et après lui Mérian, que si, de toutes les heures de la vie humaine cousues ensemble on retranchait les mauvaises, une vie d'un grand nombre d'années se réduirait à quelques heures. J'estime, au contraire, que, dans la plupart des vies humaines, ce sont les bonnes heures qui l'emportent en nombre sur les mauvaises. Quoi que disent Wollaston ou Mérian, si bien réfutés par La Salle, combien peu qui ne recommenceraient pas la vie, même dans des conditions semblables, s'il leur était donné de revivre une seconde fois!

FRANÇOIS BOUILLIER.

UN PÈRE DE FAMILLE MÉCONNU

Lettres de Philippe II à ses filles

On lit dans la remarquable *Histoire de Philippe II* de M. Forneron, tome II, page 120 :

« En prenant la détermination d'enfermer son fils, Philippe II accomplissait un devoir envers les habitants de ses immenses États, le devoir de les soustraire aux chances de la toute-puissance d'un monstre... Mais, le fléau écarté, le devoir accompli, le père n'était-il pas obligé d'éprouver de la douleur? On frappe, mais on pleure. Philippe reste impassible. »

Quelques pages plus loin, à propos de la prison de don Carlos, de sa mort et des bruits de poison qui coururent, M. Forneron reconnaît que, s'il n'est pas absolument prouvé que le roi ait fait tuer son fils, le roi l'a du moins aidé avec beaucoup de zèle à tomber malade et à mourir et a encouragé par ses mots sauvages les mauvaises langues à aller leur train. Les derniers travaux historiques n'avaient donc pas altéré la physionomie traditionnelle de Philippe II père de famille.

Ils ne lui ont pas non plus enlevé son aspect de Barbe-Bleue. Ses quatre femmes ne paraissent décidément pas avoir eu la vie riante. Sans parler de la première, la mère de don Carlos, morte à dix-huit ans, ni de Marie Tudor, si vieille et délabrée quand Philippe l'épousa que ses airs d'Ariane abandonnée ne nous touchent point, les deux dernières ont terminé des existences lugubres par des fins équivoques. Élisabeth de Valois expire après une agonie d'un an, empoisonnée, ont dit les uns, tuée par les médecins, dit M. Forneron. Quoi qu'il en soit, son époux prend l'événement avec un calme merveilleux. La quatrième, l'Allemande Anne, meurt des suites d'un accès de colère qu'elle a causé à son mari. En admettant que ces suites aient été toutes morales, il n'en reste pas moins une impression assez sombre de l'intérieur domestique de ce monarque taciturne et tatillon, auprès de qui l'ennui, le manque d'air, l'étiquette malsaine et les offices interminables transformaient promptement une princesse de vingt ans en une valétudinaire, bonne à envoyer au Ciel et qui ne manquait jamais d'y monter.

Il était nécessaire de remettre ce tableau sous les yeux du lecteur et de constater que rien n'y a été changé depuis trois siècles, avant de parler de la nouvelle publication de M. Gachard.

I.

M. Gachard est un érudit belge auquel on devait déjà de nombreuses publications sur Philippe II et son temps (1). Le nouveau volume qu'il vient de nous donner contient en texte double, traduction française à côté de l'original espagnol, les *Lettres de Philippe II à ses filles les infantes Isabelle et Catherine* (2). Cette correspondance, tout entière autographe, avait été conservée par l'infante Catherine, devenue la femme du duc de Savoie Charles-Emmanuel. M. Gachard l'a trouvée dans les archives royales de Turin et il l'a imprimée en y joignant une introduction et des notes.

Les lettres vont du 3 avril 1581 à la fin de mars 1583. Elles ont été écrites pendant le voyage et le séjour que Philippe II fit en Portugal immédiatement après la conquête de ce royaume par le duc d'Albe, c'est-à-dire pendant une des périodes de sa vie où Philippe II a le plus pendu, brûlé, torturé, massacré.

Les deux princesses auxquelles le roi s'adresse conjointement étaient filles de sa troisième femme Élisabeth de Valois. L'aînée, Isabelle, ne comptait pas encore quinze ans au moment où commence la correspondance; la seconde, Catherine, n'en avait guère que treize et demi. La belle-mère des infantes, la reine Anne, venait de mourir dans les circonstances que l'on a vues plus haut, laissant plusieurs enfants en bas âge dont un seul, celui qui fut Philippe III, devait vivre. Deux personnages de confiance étaient restés chargés du soin des jeunes princes et princesses. Ces personnages adressaient au roi absent des rapports détaillés, et les infantes complétaient les rapports officiels par des lettres que nous n'avons pas, mais que nous savons avoir été fréquentes, longues et familières. Les réponses de Philippe II nous montrent le fils de Charles-Quint dans toute la nouveauté de son rôle de papa. C'est une des surprises les plus vives que l'histoire pût nous tenir en réserve.

Figurez-vous un brave bonnetier de la rue Saint-Denis partant pour placer ses chaussettes et ses bonnets de coton. Le voyage sera long; le bonhomme est veuf et il laisse derrière lui, dans son logis sombre de rue commerçante, toute une nichée de marmots qu'il a bien recommandés, avant de partir, à deux vieux serviteurs. Il a beau faire, il se tourmente. A-t-on bien suivi ses ordres? A-t-on mis l'avant-dernier en culottes? N'oublie-t-on point la tisane de la grande? Pensera-t-on, aux

---

(1) *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas; Correspondance de Marguerite d'Autriche, duchesse de Parme, avec Philippe II; Correspondance de Guillaume-le-Taciturne*, etc., etc.

(2) Paris, un vol. in-8°. Plon.

premières chaleurs, à transporter ce petit monde à leur campagne d'Asnières, pour que la maisonnée respire un peu d'air frais? On le tranquillise, et alors d'autres soucis le prennent. Il voudrait savoir si le petit dernier a percé une dent, quels chapeaux portent ses filles, comment vont les leçons de lecture de l'aîné des garçons. En même temps qu'il questionne, il donne des nouvelles de lui. Il a eu l'estomac dérangé après avoir mangé du melon; il croit cependant que ce n'était pas la faute du melon, qui, du reste, était très bon. Il a été obligé de faire une petite traversée sur mer et cela lui a très mal réussi: sur le bateau, il a mis le pied dans un trou et s'est écorché la jambe; après quoi, il a eu le mal de mer. Il est en train d'user son costume noir. Il envoie une boîte de fil à ses filles et il promet un encrier à leur frère dès qu'il saura former ses lettres. Son voyage, en somme, serait agréable, bien que les enfants lui manquent terriblement, s'il n'avait pas eu la funeste idée d'emmener sa vieille bonne, Madeleine, pour lui faire voir l'exposition d'Amsterdam. Mais Madeleine est insupportable en voyage: elle ne cesse de grogner; elle lui fait scène sur scène, bien qu'il l'emmène partout et lui passe tout. Ne s'est-elle pas avisée de se mettre en robe de soie! Et, comme la robe de soie n'est pas neuve, elle le tracasse pour qu'il lui en donne une autre. Mais il fait la sourde oreille. A propos, où en sont les ouvriers? Les maçons ont-ils fini? Et les poissons du bassin, dans le jardin d'Asnières, ne les a-t-on point volés?

Changez le lieu de la scène, mettez que votre bonnetier est un monarque puissant, et vous avez, en propres termes, la correspondance de Philippe II avec les infantes ses filles. Nous allons le montrer par des citations.

II.

Dès les premières lignes de la première lettre, nous savons combien Philippe II attachait de prix à sa correspondance avec ses enfants. Il est onze heures du soir et le roi, accablé d'affaires, n'a pas encore eu le temps de souper; mais il laisse tout là pour écrire à ses filles. Ce n'est pas qu'il ait rien d'important à leur dire. Sa lettre ne contient que des bagatelles :

« Comme j'ai vu que vous n'avez point de cachet, je vous envoie celui qui est ci-joint, afin que vous vous en serviez pour cacheter vos lettres à ma sœur, à la reine mère (1) et à moi. Je crois que c'est sur de la cire qu'il fera le meilleur effet; sur le papier il me paraît qu'il ne marque pas très bien. Mais, pour moi, n'employez pas de la cire, qui déchire les lettres, à moins que ce ne soit sur le pli qui se doit couper. C'est le premier cachet où l'on ait mis les armes de Portugal. »

Il est ensuite question d'une robe de brocart qui déplaît à Philippe II et qu'il portera tout de même. C'est pour ces grandes et importantes nouvelles que le roi néglige de manger; et il recevra la réponse des jeunes princesses, autre tissu de bagatelles, avec autant de joie et d'intérêt qu'il a eu d'impatience d'écrire. « Vos lettres me font beaucoup de plaisir », répète-t-il sans cesse.

Sans cesse aussi il leur répète combien leur présence lui manque et combien il a envie de les revoir. Son besoin d'affections de famille s'étend jusqu'à un neveu qu'il a emmené avec lui et dont une absence de quelques jours le laisse « bien seul ». Quand sa sœur, l'impératrice Marie, veuve de Maximilien, lui annonce sa visite en Portugal, il devient sentimental dans son impatience de la voir, dans la « grande envie » qu'il porte à ses filles de l'avoir vue avant lui, et dans les questions dont il presse les infantes :

« Mandez-moi, leur écrit-il, beaucoup de bonnes nouvelles d'elle (car j'espère qu'elles le seront), et si elle vient avec de l'embonpoint ou de la maigreur, et si nous nous ressemblons encore un peu, comme je crois que cela était autrefois; je suis bien persuadé qu'elle n'aura pas autant vieilli que moi. Parlez-moi aussi de votre cousine (1), et dites-moi si vous vous comprenez bien ensemble : don Antonio de Castro m'a dit qu'il ne s'est pas entendu avec elle, car elle parle peu l'espagnol. Enfin écrivez-moi beaucoup de choses de tout. » (19 février 1582.)

Quelques jours plus tard, Philippe II s'abandonne à un innocent accès d'orgueil paternel que comprendront tous les parents. En arrivant à Madrid, sa sœur l'impératrice s'était empressée, ainsi que cela se passe dans toutes les familles bien ordonnées, de lui écrire merveilles de tous ses enfants. Les grands étaient si aimables, les petits si gentils! etc. Philippe II ne peut se tenir de renvoyer cette eau bénite de cour à ses filles et de leur répéter les compliments de leur tante. Un point l'a particulièrement charmé. Il avait recommandé aux infantes de se mesurer avec leur cousine d'Allemagne, pour savoir quelle était la plus grande des trois. Les infantes se sont mesurées avec leur cousine et avec leur tante, et il s'est trouvé qu'Isabelle était plus grande que l'impératrice et que Catherine était plus grande que Marguerite. Philippe II est fier, comme le premier bourgeois venu, de ce succès :

« D'après sa lettre (2), écrit-il à ses filles, vous devez avoir assez grandi, puisqu'elle me dit que vous, l'aînée, vous êtes plus grande qu'elle avec ses sandales, et vous aussi, la cadette, puisque vous êtes plus grande que votre cousine, qui est plus âgée que vous. Mais il ne faut pas vous enorgueillir de cela... » (5 mars 1582.)

Qu'il se cache d'admiration dans cette recommandation de ne pas s'enorgueillir d'un demi-pouce de taille de plus! Deux semaines après, le roi y revient; il veut se rendre compte des progrès accomplis en son absence :

« De vous autres tout le monde me donne de très bonnes nouvelles, et l'on me dit que vous êtes très grandes; il faut, d'après cela, que vous ayez grandi beaucoup, au moins vous, la cadette. Si vous avez des mesures, faites-moi savoir de combien vous avez grandi depuis que je ne vous ai vues, et

(1) Catherine de Médicis, mère d'Élisabeth de Valois et grand'mère des infantes.

(1) Marguerite, fille de Marie et de Maximilien.

(2) La lettre de l'impératrice.

envoyez-moi vos mesures prises exactement avec des rubans de soie ou de fil; joignez-y celle de votre frère : je serai charmé de les voir, quoique je le fusse davantage de vous voir tous. J'espère en Dieu que ce sera bientôt demandez-le-lui, vous autres; suppliez-le d'ordonner tout de manière que cela se puisse. Et qu'il vous garde comme je le désire! » (19 mars.)

Les infantes se hâtèrent d'envoyer les mesures souhaitées. Philippe II les en remercie sur le-champ, et, en même temps, il leur conte l'agréable spectacle d'un autodafé auquel il vient d'assister et dont il leur envoie le programme :

« On nous donna à chacun un papier où étaient inscrits les noms de ceux qui allaient y figurer; je vous envoie le mien pour que vous voyiez quels ils ont été. Il y eut d'abord un sermon, comme de coutume. Nous restâmes jusqu'après la prononciation des sentences. Nous nous retirâmes alors, parce que, dans la maison où nous étions (il assistait d'une fenêtre), la justice séculière devait condamner au feu ceux que les inquisiteurs venaient de remettre entre ses mains. Il était huit heures quand nous arrivâmes, et nous revînmes dîner vers une heure. » (2 avril 1582.)

Signé : Votre bon Père.

Cette lettre émut les infantes. Elles craignirent que l'autodafé n'eût fatigué leur bon père. Celui-ci se hâte de les rassurer :

« Je ne suis pas revenu très fatigué de l'autodafé : ces cérémonies ne sont pas aussi longues ici qu'en Castille, du moins celles que j'y ai vues; cette dernière n'a pas duré quatre heures. » (16 avril 1582.)

Quel bonheur qu'il n'ait pas été trop fatigué! Le pauvre homme!

La lettre du 4 juin 1582 est encore d'un bien bon papa, disposé à admirer ses enfants. L'impératrice Marie lui avait montré une petite image de cheval coloriée par un des infants : Philippe II trouve que c'est vraiment bien peint. Il charge ses filles de ses compliments pour le jeune artiste, promet à celui-ci de lui rapporter des livres d'images et lui envoie, dans un des paquets suivants, des modèles d'écriture à colorier.

« Je crois, dit la lettre qui accompagne les modèles, qu'il aura achevé de remplir les lettres coloriées : c'est pourquoi je vous en envoie d'autres avec lesquelles il en aura pour assez longtemps, et il m'en reste encore davantage. Faites qu'il s'occupe de les remplir, mais petit à petit, de manière à ne pas se fatiguer, et que quelquefois il les imite : il apprendra ainsi mieux, et j'espère que par là il acquerra une bonne écriture. Jusqu'à ce qu'il l'ait, il vaut mieux qu'il n'écrive pas (1), parce qu'il apprendra mieux à assembler les lettres quand il y aura quelqu'un qui le lui montre bien. »

Ailleurs il promet à son fils un encrier, s'il travaille bien.

Les infantes recevaient les instructions paternelles avec docilité. En leur qualité d'aînées, elles faisaient les petites mamans avec les petits frères et la petite sœur. C'est un tableau de famille digne de Greuze.

(1) L'enfant avait écrit une petite lettre à sa tante Marie.

III.

Une mère séparée des siens ne suit pas avec plus de sollicitude que ne le fait Philippe II les nouvelles des santés et tous ces menus détails matériels auxquels il est convenu qu'un homme n'entend rien. Il ne se perce pas une dent sans que le roi en soit informé, et le roi sait aussi pertinemment qu'une nourrice si la dent est venue de bonne heure ou si elle est en retard.

« Il me paraît que les dents canines viennent vite à votre petite sœur : ce doit être à la place de deux que je suis à la veille de perdre, et je crois que je ne les aurai plus quand je retournerai là-bas. »

Il se rappelle même, ce que toutes les nourrices ne sont pas en état de faire, l'historique des dents de toute la bande :

« Il est très bien que les dents percent à votre frère, et je souhaite qu'elles percent mieux que celles qu'il avait. Il me paraît qu'elles viennent bien tôt; mais il vaut mieux que ce soit maintenant que quand je retournerai, bien que j'en doive toujours voir une partie, au moins si elles tardent à venir autant qu'à vous, ma fille puînée, car je crus un instant qu'elles ne vous viendraient pas. »

Il pense à tout, au sirop de l'un, au bouillon de l'autre, à la purgation d'un troisième, à la chambre trop chaude pour l'été et qu'il faut changer. Quand il apprend que ses enfants sont malades, ce qui arrive fréquemment, il est bouleversé :

« Vous pouvez bien vous figurer, écrit-il après une de ces alertes, la joie que m'a causée votre lettre, lorsque j'y ai vu que vous aviez recouvré la santé comme je le désirais : aussi j'ai rendu beaucoup de grâces à Dieu. »

Le tableau serait incomplet si nous n'ajoutions que, lorsque l'enfant malade mourait, le roi ordonnait des prières publiques d'actions de grâces pour la faveur que Dieu avait faite à l'infant ou à l'infante en l'admettant au Paradis. Aussi bon chrétien que bon père.

On sait à quel point il était méticuleux et les lenteurs qui en résultaient pour la conduite de son royaume. Il réglait lui-même, de sa royale main, le nombre de tours de corde à donner à chaque torturé. Un jour que la flotte anglaise venait d'enlever le galion des Indes, on demande un ordre du roi pour la poursuivre. Philippe discute, rédige, corrige; l'ordre fut prêt au bout de deux mois et demi, longtemps après que les Anglais et le galion étaient rentrés dans la Tamise. Pour les affaires domestiques comme pour les affaires d'État, sa nature le pousse à descendre dans les infiniment petits. Tantôt il s'occupe des chausses qu'il serait temps de mettre à l'aîné des garçons, tantôt de la robe que les filles se font faire pour une noce et où il permet une garniture d'or, à condition qu'il n'y ait pas trop d'or. Il approuve les infantes de ne pas porter de toques. Pour lui, il met un bonnet et un costume de velours et il n'a pas encore pu se décider à porter des souliers, bien que tout le monde en porte. Il envoie souvent

de petits cadeaux à ses fillettes : une boîte de fil, des porcelaines, des chapelets, des fruits rares venus d'outre-mer, des gants; et, à propos de ces paquets, il entre dans des minuties. En expédiant les chapelets, il écrit : « Mettez-y un autre cordon qui soit meilleur; celui qu'ils ont et qui y était quand je les achetai est mauvais. » Les gants demandent encore plus d'explications, car Philippe s'est trompé de grandeur en les achetant : « Si les gants sont aussi grands que vous le dites, ils vous iront mieux à vous, ma fille puînée, pour qui ils ne le seront pas trop; pour votre cousine, je crois qu'ils le seraient. »

Confidence pour confidence : Philippe II n'est pas moins abondant quand il raconte aux infantes ce qui concerne sa propre personne :

« J'ai été un peu dérangé ces jours-ci, je ne sais si c'est pour avoir, quelques jours auparavant, mangé trop de melon, qui était fort bon, mais je ne le crois pas; et, quoique j'en aie ressenti quelque fatigue, je pense que cela m'aura fait du bien, car maintenant je me porte parfaitement. J'ai gardé le lit deux demi-jours, non à la suite l'un de l'autre, mais à trois jours d'intervalle, de sorte que c'était comme une fièvre tierce; mais déjà hier soir c'était fini, et, l'après-midi, je m'étais levé. Vous n'avez donc pas à vous inquiéter, car je vais maintenant très bien, et j'espère même que ce qui m'est arrivé m'aura évité quelque autre maladie plus grande. »

S'il a le mal de mer, nous le savons. De même s'il fait un faux pas. Après une promenade sur l'eau, il écrit :

« Je mis un pied dans l'ouverture pratiquée pour le mât, et je tombai presque; mais je me tins bien, et ce fut, non dans l'eau, mais dans la barque que je faillis tomber. J'aurais pu me faire assez de mal à la jambe et je me donnai un coup au tibia qui me fit assez souffrir un moment; même j'en fus assez écorché; mais ce ne fut rien, et maintenant je ne m'en ressens plus. »

Dans la même promenade, il a eu un peu de mal de mer; pourtant il a pu dîner.

Il avait au suprême degré l'esprit de propriétaire. Une partie de la correspondance est consacrée à questionner les infantes sur ses ouvriers et à commenter les nouvelles de ses arbres, de ses constructions, de son gibier. On rencontre continuellement des passages en ce genre :

« Je ne sais pas si la fontaine donne de l'eau; dites-le-moi. Faites-moi aussi savoir si la chapelle est terminée et le retable placé, car je l'ignore, et si l'horloge marche bien. Je crains qu'on n'ait volé les poissons de l'étang de Hontigola, puisqu'on n'en a pêché aucun. »

Il s'inquiète de savoir si ses bois étaient à un joli moment quand sa sœur les a visités. En général, il est très sensible aux beautés naturelles. Il est touché d'une jolie vue, d'un temps gai, du chant des oiseaux. Un des grands regrets de son séjour en Portugal, c'est qu'il n'y entend pas de rossignols, son palais étant éloigné de la campagne. Philippe revient deux fois sur ce chagrin. Il y avait positivement des coins de soleil dans cette vilaine âme.

IV.

Le plus curieux, c'est de le voir tyrannisé et grogné par ses domestiques. Il avait emmené dans son voyage de Portugal une certaine vieille nommée Madeleine, qui a l'air d'avoir été sa bonne ou quelque chose d'approchant (1) et qui le fait enrager de la belle manière. Elle est sourde, caduque; elle boit, elle a un caractère de chien, elle chante pouille à tout le monde, y compris le roi; et le roi se résigne, le roi supporte tout; il est le roi soliveau. Cette Madeleine, criailleries à part, est absolument insupportable. Elle est toujours où elle n'a que faire. Quand le roi va visiter sa flotte, il trouve Madeleine installée sur sa galère, où elle a le mal de mer. Elle se dispute perpétuellement avec les autres domestiques, et, si le roi ne prend pas son parti, elle lui fait des scènes, le menace de s'en aller. Dans un de ses accès de colère, elle menace de tuer son camarade Luis Tristan, une autre puissance, qui ment, querelle, donne ses commissions au roi. On ne vit jamais serviteurs plus impertinents, maître plus débonnaire.

Si encore ils gardaient les apparences! S'ils se contentaient d'être exigeants et insolents dans le particulier! Mais point. Ils affichent leur empire et leur indiscipline. A son arrivée en Portugal, l'impératrice Marie est étonnée de trouver Madeleine vêtue de soie et parée de bijoux comme une noble dame, et elle manifeste son étonnement; mais Madeleine n'admet pas les observations, Madeleine réplique vertement qu'elle est comme elle avait « l'habitude d'être » et tracasse Philippe pour se faire donner une robe neuve, la sienne étant, de fait, « fort usée ». Les indispositions de Madeleine, ses purgations, ses démêlés avec sa négresse sont autant de grandes affaires pour le roi, qui en subit les contrecoups. Il s'épanche dans ses lettres à ses filles; il s'y plaint des misères que lui fait Madeleine et il ajoute, en homme qui a peur de sa gouvernante : « Si elle savait que je vous écris cela, elle m'en ferait de belles! »

Le voilà donc, ce sombre roi, dans son intérieur, houspillé par ses domestiques, qui le savent faible avec eux et en abusent, rempli de tendresse et d'attentions pour ses enfants, s'amusant innocemment de ses maçons, de ses lapins et de ses plantations. Il n'en avait pas moins tué don Carlos, directement ou indirectement, et il n'aurait pas balancé davantage à envoyer au Ciel le cher petit qui peignait si bien, pourvu que la raison d'État l'y eût engagé. Mais quoi? Les voyageurs nous racontent que le premier mouvement du tigre, à la naissance de ses petits, est de les manger, par raison d'État de tigre, pour ne pas avoir à les nourrir. Le premier mouvement sauvé, si les petits ne sont pas croqués, leur père s'y attache et se ferait mettre en pièces pour les défendre. Certains sauvages d'Australie agissent de même. Ils discutent

(1) M. Gachard s'est donné inutilement beaucoup de peine pour savoir quels emplois remplissaient dans la maison royale les serviteurs dont les lettres de Philippe II fait mention. Le champ reste ouvert aux conjectures sur les fonctions exactes de Madeleine.

avec leur femme s'ils vont faire cuire le nouveau-né; s'il est décidé que non, ils se mettent à l'instant même, sans transition, à adorer passionnément le nourrisson. Philippe II était comme les tigres et les Australiens. Il se débarrassait sans fausse sensibilité de l'enfant reconnu gênant; pour ceux qu'il gardait, il ne pouvait souffrir de leur voir mal aux dents.

Sa débonnaireté envers Madeleine, Luis et les autres, s'explique aussi par des sentiments empruntés à l'histoire naturelle. Nous avons tous connu, au moins de réputation, la lionne du Jardin des Plantes à qui l'on avait donné à manger un petit chien vivant et qui, n'ayant pas faim ce jour-là, l'avait adopté et lui passait toutes ses impertinences de roquet. La situation des familiers de Philippe II ressemblait à celle de ce petit chien. Ils étaient dans une sûreté parfaite jusqu'au jour où Sa Majesté daignait les avaler : témoin Antonio Perez, qui, après un long règne de favori, fut envoyé à la torture.

Dans tout homme il y a de la bête. La remarque est vieille. Ce qui lui redonne ici un air de nouveauté, c'est que, dans l'opinion commune, le côté de la bête est notre mauvais côté, celui des instincts féroces. Chez Philippe II, au contraire, c'est la bête qui est bonne, l'homme qui est féroce. La bête dicte les lettres aux infantes; l'homme rédige les instructions au geôlier de don Carlos. La bête souffre avec mansuétude les persécutions de Madeleine; l'homme réjouit l'odorat de Dieu avec des odeurs de chair brûlée. La bête est bonasse; l'homme est un monstre qu'angoisse, à son lit de mort, le remords d'avoir été trop clément (1). Il en est souvent ainsi. Chez beaucoup d'entre nous, le mouvement irréfléchi et instinctif vaut mieux que la pensée raisonnée; c'est pour cela qu'on a dit : Défiez-vous du premier mouvement, c'est le bon.

Le Philippe II révélé (2) par les *Lettres aux infantes* est un exemple bien intéressant de ces contradictions dont se compose l'unité de notre être. Le nouveau personnage que nous présente la correspondance ne s'ajuste pas du tout avec l'ancien; et, pourtant, tous les deux sont vrais, tous les deux ont existé. Il y a là un curieux problème de psychologie. La publication de M. Gachard n'est pas seulement précieuse historiquement; c'est, encore et surtout, un trésor pour le moraliste.

ARVÈDE BARINE.

(1) Forneron, IV, 292.

(2) Le mot *révéler* n'est pas tout à fait juste. M. Henry Trianon avait publié un article sur les lettres aux infantes dans le *Constitutionnel* du 13 octobre 1882, un an avant l'impression.

PHILOLOGUES FRANÇAIS

Charles Thurot (1)

Charles Thurot naquit à Paris le 13 février 1823. Il était fils d'Alexandre Thurot, qui commença par être graveur et qui traduisit ensuite le *Manuel de l'histoire ancienne* de Heeren et les *Discours* d'Épictète recueillis par Arrien. Son oncle, François Thurot, helléniste, grammairien, philosophe, fut membre de l'Institut et professeur au Collège de France. Il mourut du choléra en 1832, et Ch. Thurot eut à peine le temps de le connaître. Cependant l'oncle et le neveu présentent les plus étranges ressemblances : ce sont les mêmes aptitudes, et c'est le même tour d'esprit. Rien n'est plus curieux que de lire les *Mélanges* de François Thurot, que son neveu recueillit et publia pieusement en 1880. Je crois que ceux qui ont connu et aimé Ch. Thurot n'auront pas de peine à l'y retrouver : cette lucidité d'esprit, cette fermeté de bon sens, cette haine de la déclamation et du charlatanisme, ce besoin de voir au fond des choses et de ne jamais prendre des mots pour des raisons, que nous admirions chez lui, étaient des qualités de famille.

Après avoir fait d'excellentes études au collège Saint-Louis, il entra à l'École normale en 1841. Il s'y fit remarquer par l'étendue et la solidité de son savoir, et, quatre ans après qu'il en était sorti, M. Dubois l'y rappela pour inaugurer l'enseignement de la pédagogie. C'était une expérience qu'on tentait : elle ne parut pas réussir; mais le professeur au moins en tira un grand profit. Les études profondes qu'il avait faites pour son cours l'amenèrent à écrire sa thèse sur *l'Organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris pendant le moyen âge*. Cette thèse est, en son genre, un petit chef-d'œuvre. Jamais on n'a réuni en si peu de pages tant de faits précis, tant d'appréciations curieuses. Ce petit livre, tiré directement des sources, dispense d'en lire beaucoup de gros : ne trouvez-vous pas que c'est un très grand éloge ?

Ch. Thurot connaissait à fond l'histoire de l'enseignement. Tous ses amis ont regretté qu'il n'ait pas trouvé le temps de conduire un peu plus loin son travail sur l'Université de Paris et de nous parler de la Renaissance : qui aurait mieux raconté que lui le retour dans nos écoles des écrivains classiques que le moyen âge en avait exilés? Qui aurait jugé avec plus de compétence ces grands érudits français, les Scaliger, les Lambin, les Casaubon, dont il ne prononçait jamais le nom qu'avec respect et qui l'auraient reconnu pour un de leurs héritiers?

Après avoir traversé quelques lycées, Thurot fut nommé professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Clermont. L'enseignement des Facultés, tel qu'il était alors, ne lui convenait guère, et il racontait d'une manière plaisante l'effroi qu'il causa un jour à ses auditeurs en leur annon-

(1) Cette notice a été lue dans l'assemblée annuelle des anciens élèves de l'École normale.

çant qu'il allait expliquer Aristote. Aussi fut-il fort heureux lorsqu'en 1861 il revint à l'École pour diriger la conférence de grammaire.

Ce qu'il fut, pendant vingt et un ans, dans sa conférence, je n'aurais, pour le faire apprécier, qu'à citer les lettres que j'ai reçues de ses anciens élèves. « Nous admirions, m'écrit M. Ligneau, la précision lumineuse qu'il apportait à tous nos exercices. C'était partout la même pénétration, la même finesse, la même profondeur, sans subtilité ni emphase; car jamais chez M. Thurot l'expression ne dépassait la pensée. Il portait à un degré très rare la droiture et la sincérité du jugement; c'était là sa marque distinctive et ce qui rendait son enseignement si sympathique. » — « Avec lui, nous dit M. Clairin, pas de faux fuyants : toute expression vague était vivement relevée et poursuivie sans pitié. Cette précision qu'il exigeait de ses élèves se retrouvait dans son enseignement. Dès qu'on s'était familiarisé avec sa méthode rigoureuse, on arrivait tout naturellement à se rendre un compte exact de bien des passages dont on n'avait jusque-là qu'entrevu ou deviné le sens. » Quoique son cours l'occupât beaucoup, il trouva le temps d'écrire de nombreux articles pour les Revues savantes de la France et de l'étranger, de publier ses *Études sur Aristote*, ses *Recherches historiques sur le problème d'Archimède*, et surtout ses *Extraits pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales au moyen âge*, travail immense, effrayant, pour lequel il dut compulser plus de cent manuscrits latins et déterrer une cinquantaine d'auteurs dont on savait à peine le nom. Ces publications l'amenèrent à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il fut reçu, en 1871, à la place de Villemain.

Quelque admiration que nous causent ces savants ouvrages, les amis de Thurot ne l'y retrouvent pas tout entier. Ses écrits sobres, condensés, sévères, nous donnent une grande idée du savant; mais l'homme y paraît peu. Non seulement il ne cherche pas à plaire au lecteur, mais on dirait que, dans sa crainte de passer pour un charlatan, il se fait volontairement sec et aride. Il me semble qu'on le reconnaît davantage dans les articles qu'il a donnés pendant quinze ans à la *Revue critique*. Là, il cause plus familièrement et se met à l'aise; d'autant plus qu'il ne signe pas toujours ses articles (1). Quand il est sûr que son nom ne sera pas connu, il ose un peu plus se livrer. Vous pensez bien que ce n'était pas pour mal faire qu'il se dérobait ainsi au public : en général, c'était pour juger des ouvrages de philosophie. Comme il ne portait pas le titre officiel de philosophe, il craignait qu'on ne le trouvât téméraire de traiter ces questions difficiles. Il les connaissait bien pourtant et en avait fait une longue étude. Son ami Aristote l'avait conduit comme par la main à travers tous les systèmes de l'antiquité; puis il était descendu avec lui dans le moyen âge et n'avait pas hésité à se plonger au milieu des subtilités arides de la scolastique. Il avait parcouru l'un après l'autre, avec un courage admirable, tous ces sentiers desséchés. De la scolastique à Bacon, à Descartes, à Locke, le chemin devenait plus facile; il s'était laissé aller à le suivre; et, comme on ne s'arrête pas sur une route où l'on se plaît, il avait peu à peu poussé jusqu'à Kant et à Hegel. Ses articles philosophiques, qui sont tous d'une merveilleuse clarté, nous montrent la souplesse de son talent et l'étendue de ses connaissances. La langue en est excellente, l'esprit n'y manque pas, cet esprit qui consiste en un mot malin et se fait deviner plus qu'il ne se montre. Un de ses articles, où il rend compte d'un ouvrage sur un ministre d'État du royaume d'Italie, se termine par ces mots : « L'auteur traite de politique, et il a le sens commun. » Ne croyez pas qu'il s'en tienne, dans ses études, à la dialectique et à la logique, sciences auxquelles sa longue intimité avec Aristote l'avait rendu familier. Il aborde la métaphysique elle-même et entretient ses lecteurs des systèmes de Schopenhauer et de Hartmann. Il est vrai qu'il éprouve moins d'attrait pour les problèmes de ce genre, « qui lui paraissent, dit-il, avoir cette analogie avec celui de la quadrature du cercle qu'on ne peut démontrer qu'ils sont insolubles et que pourtant les tentatives faites pour les résoudre échouent impitoyablement ». Il n'en expose pas moins toutes ces tentatives avec le plus grand soin et finit par conclure que « chaque génération recommence, avec des variantes appropriées à ses goûts et à son esprit, ce noble roman de la métaphysique ».

Thurot, on le voit, avait touché à tout; mais c'était principalement un grammairien et un philologue. Il l'était par goût et par devoir : voyant qu'on négligeait ces études importantes, il avait voulu donner l'exemple de les cultiver. Comme philologue, il était de ceux qui se rangent volontiers du côté des opinions établies. Sans doute il ne pensait pas qu'il fallût les accepter aveuglément et sans contrôle. « La science, disait-il, ne vit que de doute, d'examen, de discussion; quand elle s'endort sur l'oreiller de la tradition, elle risque de ne plus se réveiller. » Cependant la tradition lui plaisait, et il aimait à s'y rattacher. Ce n'est pas qu'il fût du nombre de ces obstinés qui, pour être sûrs de résister aux nouveautés, ne veulent pas les connaître : il les avait étudiées soigneusement et les connaissait à fond; mais il restait fidèle aux anciennes méthodes. Il préférait la philologie à la linguistique, et la grammaire ordinaire à la grammaire comparée. Il comprenait qu'on s'occupât de la phonétique; mais avant tout il exigeait qu'on sût la syntaxe (1). Il ne voulait pas que, dans

(1) M. Chatelain, qui a consacré une excellente notice à Ch. Thurot dans la *Revue de philologie* (1882, p. 161), a dressé la liste de tous les articles que Thurot a donnés à la *Revue critique*.

(1) « Il ne faudrait pas croire, m'écrit M. Clairin, que M. Thurot fût l'ennemi de la linguistique. Fort au courant de tous les travaux français et étrangers, il savait en profiter; mais il redoutait que la linguistique n'usurpât la place de la syntaxe, surtout dans l'enseignement. L'étude des formes grammaticales considérées en elles-mêmes, isolément et en dehors des textes où elles sont employées, risque, disait-il, d'égarer les meilleurs esprits. Les auteurs se servent de ces formes suivant l'usage de leur temps, usage dont les raisons leur échappent bien souvent, et, en voulant expliquer l'emploi de toutes ces formes avec une exactitude mathématique, on suppose chez les orateurs et les poètes un travail que ceux-ci n'ont pas fait, on s'éloigne de la vérité. Cette idée se trouve développée dans un article très solide de M. Thurot sur *la Signification des radicaux temporels en grec* (*Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, 1869, p. 111-125). »

l'explication des auteurs anciens, on séparât jamais « l'esprit de finesse de l'esprit de géométrie ». Il lui semblait que la philologie, cultivée d'une manière exclusivement scientifique, peut rendre insensible aux beautés des écrivains classiques et devenir « l'art de ne pas comprendre les textes (1) ». Quand il parlait des érudits contemporains, son admiration n'allait pas de préférence du côté de Bopp et de son école; le plus grand pour lui, celui qu'il appelait le premier latiniste de notre temps et auquel, malgré sa réserve ordinaire, il n'a jamais marchandé la louange, c'était Madvig. De son côté, Madvig était fort sensible à des éloges qui lui venaient d'un juge si compétent. J'ai dû, moi-même, à l'amitié de Thurot et à sa recommandation de recevoir un accueil paternel de celui qui est aujourd'hui le maître incontesté de tous les érudits de l'Europe. Dans un banquet que l'Université de Copenhague donna, en 1877, aux représentants du Collège de France et de l'Institut qui revenaient d'assister aux fêtes d'Upsal, le nom de Thurot fut souvent répété, et toujours avec un grand honneur. Il n'était guère vaniteux; cependant je me souviens que, quand nous lui dîmes au retour combien ses travaux étaient estimés par des gens dignes de les comprendre, la joie brilla dans ses yeux.

Thurot se livrait avec plus d'ardeur que jamais à ses études préférées : outre ses conférences de l'École normale et de l'École des hautes études, il s'était chargé de la direction de la *Revue de philologie,* lorsqu'il fut frappé, au mois d'avril 1877, d'une attaque de paralysie. Je me rappelle l'émotion de M. Bersot, déjà gravement malade, à cette nouvelle. Nous allâmes aussitôt le voir ensemble. Il ne pouvait plus remuer et parlait à peine. Nous le trouvâmes pourtant ferme, presque souriant. La seule préoccupation qu'il manifestait, dans ses paroles entrecoupées, était pour sa conférence et pour ses élèves. Quelques mois plus tard, il reprit ses travaux; mais il ne retrouva plus la santé. Il lui fallut désormais se traîner au bras d'un ami ou d'un domestique. Il renonça successivement à tout ce qui donne du prix à la vie; il lui devint impossible d'assister à ces réunions de savants et de lettrés qui se tenaient tous les dimanches chez son ami M. Gaston Paris, et qu'il animait de son bon sens malin. Ces privations durent lui être très sensibles; mais il sembla s'appliquer à lui-même les règles de ces sages du Portique dont il avait édité les œuvres : jamais ses amis ne l'entendirent exprimer une plainte sur sa solitude et ses souffrances. Il n'y avait qu'une inquiétude qu'il ne leur cachait pas. Son grand ouvrage sur *la Prononciation française depuis le commencement du* XVIe *siècle d'après le témoignage des grammairiens* n'était pas achevé, et il se demandait avec anxiété s'il lui serait donné d'en voir la fin. Le premier volume parut en 1881, et il eut le plaisir d'apprendre qu'en peu de temps, malgré l'aridité du sujet, l'édition en était presque épuisée. Ce succès, sur lequel il ne comptait pas, lui donna plus de force et plus d'ardeur pour le travail. Le samedi 14 janvier 1882, je le vis un moment chez lui : il me raconta avec bonheur que son livre était enfin tout à fait achevé et qu'il corrigeait les épreuves du second volume. Il me parut ce jour-là plus content et plus fatigué qu'à l'ordinaire. Le lundi, il reçut chez lui ses élèves de l'École et leur fit sa conférence; le mardi, à neuf heures du soir, comme il venait de se mettre au lit, il fut atteint d'une nouvelle attaque et mourut en quelques secondes.

Noble vie, vie d'honneur et de travail, toute pleine d'études austères et d'œuvres profondes! Sans doute l'École normale a, dans ses listes, des noms plus glorieux que le sien. Elle a produit des écrivains, des journalistes, des orateurs dont la renommée est retentissante. Elle en est très fière assurément, et son orgueil est légitime : elle sait qu'en servant les lettres françaises dans toutes leurs manifestations, elle sert le pays. Mais, s'il est vrai qu'elle soit faite avant tout pour former des professeurs, c'est-à-dire des gens capables de donner à la jeunesse le goût des lettres et la connaissance des langues, on peut affirmer qu'elle n'a jamais mieux atteint son but qu'en préparant Thurot pour l'enseignement et pour la science.

GASTON BOISSIER.

(1) Voy. un excellent article de Thurot sur *Léonard de Spengel* dans la *Revue de philologie*, 1881, p. 181.

AMÉRIQUE PRÉHISTORIQUE

Origine des Indiens du Nouveau Monde

Il y a deux hypothèses pour expliquer le peuplement du nouveau monde : l'une, qu'une race autochtone s'est développée en Amérique par voie d'évolution; l'autre, que des habitants de l'Asie ont envahi, dans des temps reculés, le continent américain. La première n'a pour elle, là comme ailleurs, que des inductions plus ou moins logiques; la seconde a été jusqu'ici également dénuée de preuves : or il semble que M. Dabry de Thiersant vienne d'en apporter (1). S'il n'a rien découvert d'absolument nouveau, du moins a-t-il groupé les découvertes faites, condensé les probabilités obtenues, de telle sorte qu'il en ressort comme une démonstration.

Sa thèse est celle-ci : il est admis par la science que les deux continents — le continent asiatique, le continent américain — étaient autrefois reliés entre eux par un isthme qui a été détruit, à la fin du pliocène, par des bouleversements de la nature et par l'envahissement de la mer. D'après la disposition géologique des lieux, on peut juger que l'isthme s'est rompu à l'endroit où se trouve aujourd'hui le détroit de Behring. L'aspect des côtés parallèles, surtout depuis la pointe des Kouriles jusqu'au cap Tchou-Katska, indique un récent travail de la nature, travail que l'on peut suivre en-

(1) *De l'origine des Indiens du Nouveau Monde et de leur civilisation,* par M. Dabry de Thiersant, consul général et chargé d'affaires de la République française au Centre-Amérique. — 1 vol. in-4°. Paris, 1883. Ernest Leroux.

core aujourd'hui. On voit que, lentement, le détroit s'élargit. Au temps du capitaine Cook, il n'avait que 8 lieues marines : de nos jours, il en a beaucoup plus. La profondeur de la mer n'y dépasse pas soixante mètres, et, en été, les naturels le traversent en canots. Il est donc certain qu'autrefois les communications entre l'Amérique et l'Asie étaient on ne peut plus faciles; et de là à conclure que la race touranienne a débordé par cette voie sur le continent américain, il n'y a qu'un pas.

Mais qu'est-ce au juste que la race touranienne? Ce sont ces nations nombreuses que les Grecs et les Romains connaissaient sous le nom de Scythes et qui occupaient tout le Nord de l'Europe orientale et de l'Asie. Comme ils étaient nomades, les Scythes se répandaient un peu partout : de là l'impossibilité de leur assigner aujourd'hui des limites. Il y avait des Scythes en Thrace; il y en avait sur les confins de l'Inde et sur les bords de la Baltique, dans l'Asie mineure et jusqu'en Égypte. Originairement, ils ont dû multiplier sur les hauts plateaux d'Asie et dans ces larges vallées d'entre l'Obi et l'Iénisséi, d'entre l'Iénisséi et la Léna, où le professeur Nordenskiöld signale 60 000 milles géographiques carrés de plaines herbeuses, peu boisées et fertiles, admirablement adaptées aux besoins de peuples pasteurs (1). Ces plaines sont aujourd'hui presque désertes, parce que les hommes sont, comme les oiseaux, poussés à émigrer vers les climats chauds. Elles ont jadis été plus populeuses. C'était, pour ainsi dire, les pépinières des nations. A mesure que les hordes qui en sortaient se fixaient dans quelque pays béni du soleil, elles changeaient de nom, de mœurs, et méprisaient les ancêtres. Les Mongols fixés en Chine et devenus Chinois méprisent aujourd'hui les Mongols nomades; les Égyptiens d'avant Mahomet méprisaient les Arabes; les Grecs méprisaient tous les Asiatiques, et les Iraniens, qui n'étaient peut-être, eux aussi, à l'origine, que des Touraniens, opposaient avec orgueil l'Iran au Touran et regardaient ce dernier pays comme hanté par le génie du mal. En définitive, la dénomination de Scythes répond moins à une contrée et à un peuple qu'à un stage de l'humanité : ce sont tous les peuples pasteurs du vieux monde, et les Pharaons, qui ont régné sur l'Égypte, étaient des Scythes comme les autres.

Or M. Dabry de Thiersant établit d'une façon presque évidente, par les caractères physiques de la race, par les mœurs, par les institutions religieuses, par l'architecture, la céramique, les arts décoratifs, enfin et surtout par la philologie, que les habitants des deux Amériques sont également des Scythes. Sortis du fameux plateau central de l'Asie et venus par le détroit de Behring, ils se seraient successivement répandus depuis les bords de la baie d'Hudson jusqu'aux confins de la Terre de Feu. Le premier État qu'ils auraient formé serait le Mexique. Mec-Scythi est l'ancien nom des Mexicains; or le mot *mec* indique, en nahualt, le pluriel, et, en maya, la filiation. Le nom de Toltèques a dû être donné au groupe des Mexicas, ou Mec-Scythi, après la fondation de Tula leur capitale. Comme *teca*, en nahualt, marque également le pluriel, de *Tula* et de *teca* on a fait Toltèques. Il en a été de même des Aztèques, groupe sorti des provinces dont Azatlan était la ville principale. Plus au midi, c'est-à-dire dans la mer des Antilles, les Scythes ont pris le nom de Caraïbes — Karas ou Karis, hommes forts — dont le nom rappelle celui des vaillants guerriers du Kharism, leur patrie. Le Nicaragua, pays des Nicarans ou Karans, fut encore peuplé par les Caraïbes. C'est par le Darien (isthme de Panama) qu'ils se répandirent dans le Venezuela et dans l'Amérique du Sud. Ils étaient maîtres de tout le versant oriental de la Cordillère jusqu'à l'Atlantique et entretenaient un commerce de cabotage avec leurs compatriotes des côtes du Honduras et de la péninsule Yucatèque.

Ces Caraïbes que nous nous figurons comme étant des sauvages parce qu'ils étaient cannibales avaient, au contraire, apporté d'Asie un assez haut degré de civilisation. Ils avaient des livres en papier fabriqué avec des fibres de végétaux, ou bien en peau, sur lesquels ils écrivaient en caractères hiéroglyphiques leurs lois, leurs rites et leur histoire. Leurs connaissances astronomiques étaient avancées; ils savaient travailler les métaux et la pierre, cultivaient le cacao et le maïs, adoraient le Soleil et désignaient l'Être suprême par les noms de Père du ciel, grand'mère, deux fois grand-père, deux fois grand'mère du Soleil et de la Lune. De plus, ils avaient un culte spécial pour le serpent. « Tout cela, dit M. Dabry de Thiersant, indique aussi clairement que possible que ces Caraïbes n'étaient autres que des Touraniens du groupe maya, et nous les suivons depuis le détroit de Behring jusqu'au cap Horn, semant partout sur leur passage les éléments de leur civilisation. »

Nous ne pouvons les suivre nous-mêmes en compagnie de notre auteur. L'exode serait parti de Panama et de l'embouchure du rio Magdelena, aurait couvert le haut plateau de Bogota et se serait séparé en un double courant, l'un dirigé vers le Brésil, l'autre vers le Pérou. Dans ce dernier pays, les Caraïbes auraient porté le nom d'Aymaras, ce qui veut dire serpents, ou adorateurs du serpent. Plus tard, d'autres ondes auraient poussé les premières un peu plus au Sud, et ces nouveaux Caraïbes seraient ceux qu'on connaît dans l'ethnographie de l'Amérique sous le nom de Quitchuas, mot qui signifie dans leur langue hommes qui savent, hommes qui parlent bien. Il est probable, en effet, que ces peuples, qui avaient formé dans l'Amérique du Nord un empire civilisé, avaient pris quelque avance sur leurs anciens compatriotes, au double point de vue des connaissances et du langage. Ce sont ces Quitchuas qui, sous la conduite de Manco-Capac, ont fondé l'empire des Incas. Aujourd'hui encore, leur langue est parlée dans l'Équateur et dans le haut Pérou, comme l'est celle des Aymaras dans les montagnes de la Bolivie. A proprement parler, ces deux langues ne sont pas des langues, mais des dialectes très rapprochés l'un de l'autre et dérivés tous deux de la langue agglutinative parlée par les Touraniens.

Quant aux sauvages ou demi-sauvages qui habitent aujourd'hui l'intérieur de l'Amérique du Sud, ils étaient également

(1) Voy. sur les voyages de Nordenskiöld dans les mers polaires la *Revue* du 18 août 1883.

d'origine caraïbe. De même, tous les Indiens de l'Amérique du Nord, Iroquois, Peaux-Rouges, Esquimaux, Algonquins, étaient des Scythes d'Asie, avec cette différence qu'au lieu d'être partis du Kharizm, ou Turkestan occidental, ils étaient sortis d'autres contrées de l'Asie et s'étaient massés dans les montagnes Rocheuses du continent nord-américain, où ils ont longtemps gardé le nom de *Hue-Hue* — anciens-anciens — autrement dit, de premiers immigrants.

Cette thèse, M. Dabry de Thiersant ne se contente pas de la poser sous la forme d'un système; il l'appuie d'une masse respectable de preuves scientifiques, de façon que, lorsqu'on a lu son livre, on est convaincu. Son ouvrage est très bien et très méthodiquement divisé. Les différents ordres de preuves, preuves tirées de la religion, de la philologie, des arts, etc., sont réunies sous des têtes de chapitres qui donnent à l'exposé beaucoup de clarté. Celles qui sont empruntées à la similitude des noms de choses sont, cela va sans dire, les plus frappantes. C'est ainsi que les Aymaras du Pérou appelaient leurs rois *Pirrhuas,* mot formé de *pir,* chaleur du soleil, et de *hua,* race. La racine *pir* exprime l'idée de lumière et de feu dans toutes les langues aryennes. De là le nom de Perse (pays de lumière, terre de feu, lieu où l'on adore le soleil); de là aussi le nom de Pérou, justement appliqué à la région des Andes puisqu'une partie du Pérou était située sous l'Équateur. *Pars,* en zend, signifie pur, brillant, lumineux, ce qui convient au Pars proprement dit, c'est-à-dire à la Perse, tant à cause de son ciel pur que comme siège de la religion de Zoroastre. Chez un grand nombre de tribus de la Turquie d'Asie, de la Tartarie et de l'Iran, les Khans se donnaient et se donnent encore le nom de *pyr.* Porus, ce célèbre roi de l'Inde qui lutta contre Alexandre, n'était autre qu'un pyr de l'Iran oriental, désigné par son titre au lieu de l'être par son nom. Le titre de Pirrhua, que prit le souverain des Aymaras fixés sur les bords du lac Titicaca dans les Cordillères, était donc traditionnel et indique clairement leur origine.

Une autre similitude non moins frappante existe dans le nom de certains objets usuels, dans leurs formes, dans leur destination. Les Péruviens mettaient la chicha dans des vases qu'ils appelaient ac-ka-hua (*azcalm-azcas*); or, chez les Pélasges, on trouve le vase *ascos.* Les Péruviens connaissaient l'amphore, si célèbre dans la littérature grecque. Dans toute l'Amérique du Sud, on se sert d'un vase appelé cantaro qui est précisément le même que le *cantharos* de l'Achaïe. Eh bien, le même vase existait chez les Quitchnas et s'appelait chez eux *hank kara :* cantharos, hank kara, deux noms qui ont pour racine le thème primitif *han,* vase ou calebasse.

En matière d'institutions religieuses et guerrières, les rapprochements sont bien autrement significatifs. Nous sommes accoutumés à croire qu'il n'y a et n'y a eu de mangeurs de chair humaine que chez les sauvages : la vérité est que le cannibalisme a existé en Asie dans toute son horreur chez des nations savantes et civilisées. C'est de là que les Caraïbes l'ont importé dans le Nouveau Monde. Si les Hue-Hue (anciens-anciens), qui ont peuplé le Mexique et qui venaient d'Asie, mangeaient les prisonniers de guerre et les victimes sacrifiées sur l'autel, c'est que les Scythes et les Perses agissaient de même. Les rites qui accompagnaient, chez les uns et chez les autres, ces actes barbares sont absolument semblables. A certain mois de l'année, l'horrible mois de *Tlacaxi pehualitzli,* (écorchement des hommes), on sacrifiait à Mexico un grand nombre de prisonniers, et les prêtres, après avoir écorché les victimes, se revêtaient de leur peau et couraient ainsi dans les rues demandant l'aumône, jusqu'à ce que ce vêtement sanglant tombât en putréfaction. Or, en Perse, la même coutume a existé. L'exposition des crânes fixés par des clous à crochet sur l'autel est un rite à la fois persan et mexicain. Quant à l'habitude de boire dans le crâne des ennemis morts, elle a régné chez les Mexicains et chez toutes les nations sorties d'eux, aussi bien que chez les Finnois et les sectateurs d'Odin, c'est-à-dire chez les Scythes de tout l'hémisphère septentrionnal. On n'en finirait pas si l'on voulait rapprocher tous les rites qui se pratiquaient de la même manière en Amérique et en Asie : tous étaient également empreints de la plus abominable cruauté; tous s'attachaient à multiplier les souffrances des victimes dans la pensée sans doute que l'on multipliait ainsi les mérites des sacrificateurs et la valeur de l'expiation. Les Scythes d'Europe, qui se contentaient, comme les Grecs, d'immoler des victimes innocentes d'un coup rapide et qui s'abstenaient d'en manger la chair, étaient, au point de vue de l'humanité et de la civilisation, grandement en avance sur leurs ancêtres.

Nous n'insisterons pas sur tous les indices de communauté d'origine qui se rencontrent à la fois chez les Indiens du Nouveau Monde et chez les Scythes d'Europe et d'Asie. Il suffit d'avoir visité le musée ethnographique que le gouvernement français a récemment créé, et dont les antiquités péruviennes ont fourni le premier noyau, pour reconnaître que l'architecture et la statuaire de l'Amérique étaient à très peu de chose près les mêmes que celles de l'Égypte et de l'Éthiopie (1). Il suffit surtout d'avoir vu et connu les différentes nations indigènes de l'Amérique et les peuples du Nord de l'Asie, pour se former à leur égard une conviction inébranlable. Leur ressemblance physique et morale est telle qu'aucun raisonnement ne pourrait prévaloir contre l'évidence de leur parenté; et certainement c'est une évidence de cette nature qui s'était imposée *à priori* à M. de Thiersant et qui a déterminé la direction de ses études. Sa connaissance approfondie des langues et des mœurs de l'Asie lui a seulement permis de démontrer aux autres ce qu'il savait d'avance lui même.

Sans doute on peut répondre que de la similitude des climats naît la similitude des produits; que l'évolution des différentes espèces d'hommes — s'il y a eu différence d'espèces — a dû se faire d'une façon parallèle; qu'à la même période de développement les mœurs ont pris la même forme; que le fœtus passe par tous les degrés de l'échelle animale, depuis le mollusque jusqu'au singe, avant de devenir l'être humain, et que l'humanité a passé par une série d'états qui ont été

(1) Voy. sur *le Musée ethnographique* la *Revue* du 9 février 1878.

partout les mêmes; que toujours les mêmes idées ont hanté son cerveau parce que les sensations qui les font naître se sont toujours reproduites dans des conditions identiques; en un mot, que l'homme, par cela seul qu'il est homme, fait exactement tout ce qu'un autre homme fait. Au point de vue du raisonnement, tout cela semble vrai; mais, au point de vue de l'expérience, rien n'est plus faux; et telle est, au contraire, l'infinie variété de la nature, que, lorsqu'on voit, non pas peut-être deux hommes, mais deux groupes d'hommes d'une ressemblance frappante, on est certain qu'ils sont parents.

L'impression que laisse la lecture du bel ouvrage de M. Dabry de Thiersant est celle de l'admiration et de la tristesse. Admiration pour ces migrations mystérieuses qui ont tant de fois renouvelé la face de la terre; tristesse pour les inénarrables souffrances au milieu desquelles l'humanité accomplit son progrès. Toutes les pages du livre sont, pour ainsi dire, trempées de sang. En portant avec elles l'idée ascétique d'expiation, les races cruelles de l'Asie ont semé la douleur sur les deux continents américains et fondé des religions qui ont déchiré l'espèce humaine. Nulle part les rites religieux n'ont été aussi féconds en tortures; nulle part l'homme n'a été aussi impitoyable pour lui-même. Et il l'est encore! Presque tous les Américains sont cruels : témoin leurs révolutions et les actes qui s'y commettent. Les États-Unis font exception parce que là un autre sang domine; mais au Mexique et dans l'Amérique du Sud tout entière, non seulement les indigènes, mais les Européens dont les indigènes ont infecté le sang sont enclins à la cruauté. Quant aux Indiens eux-mêmes, l'état d'abjection où l'ignorance les retient fait illusion au voyageur : quelques-uns lui semblent doux, comme, par exemple, les Indiens du Pérou; et quand il les entend répondre aux mauvais traitements par d'humbles supplications et crier *Tataï! Tataï!* — Père! Père! — au maître grossier qui les frappe, il les plaint et les aime. Mais qu'on les voie sur un champ de carnage, massacrant les vaincus, ou bien dans une arène de courses, déchirant par lambeaux et brûlant à petit feu des animaux vivants, ou, mieux encore, dans une émeute populaire, retournant promptement aux instincts de cannibalisme, et l'on reconnaîtra, à d'autres traits que les traits du visage, que ce sont là de vrais Asiatiques. Nous ignorons les transformations réservées à l'Amérique du Sud, où domine l'élément indigène; mais si elles ramènent la suprématie des Indiens de toutes dénominations qui la peuplent, depuis les Caraïbes du Venezuela et de la Nouvelle-Grenade jusqu'aux Araucaniens du Chili, nous augurons tristement de ses destinées.

Léo Quesnel.

LES ÉDUCATRICES

Mme de Sévigné (1)

On a défini Mme de Sévigné une mère, une commère et une grand'mère. La commère est charmante, tout le monde en convient; la mère et la grand'mère nous révèlent l'éducatrice.

D'après un poète, il faut, pour être heureux dans ce bas monde, aimer beaucoup de choses. Mme de Sévigné, qui ne connaissait pas cet axiome d'Alfred de Musset, l'a cependant mis en pratique. Ses délicieuses lettres nous la montrent attentive à tout ce qui, au XVIIe siècle, intéressait l'esprit humain. Prenons-en notre parti : la marquise est un bas-bleu. Elle apprend l'italien et le latin; elle lit les philosophes et les moralistes; les longs romans de Mlle de Scudéry ne l'effrayent pas, et ceux, plus longs encore, de la Calprenède n'intimident pas sa vaillance. Elle suit tous les prédicateurs célèbres, sans négliger pour cela le théâtre; elle admire Corneille; elle connaît Racine, tout en le méconnaissant; elle sait par cœur les fables de La Fontaine. Si vous insistiez un peu, elle réciterait volontiers les plus belles pages des *Petites Lettres* de Pascal et quelques épîtres de Boileau. L'histoire de son temps n'a point de secrets pour elle : toutes les anecdotes, même les plus risquées, lui sont connues. Elle les écrit à ses correspondants, et sous sa plume alerte tout s'anime, tout s'embellit, tout devient attrayant.

Et pourtant, qui jamais songerait à dire que cette marquise qui sait tant de choses et qui parle de tout ce qu'elle sait soit, à un degré quelconque, une pédante ou une précieuse? Elle est si naturelle qu'on oublie de remarquer qu'elle est éloquente; elle est si aimable qu'on néglige de se mettre en garde contre son esprit incisif et redoutable.

Cet esprit, toujours fécond, jaillit sous sa plume en phrases pittoresques. Veut-elle raconter qu'elle a lu le matin quelques pages des *Essais de morale* de Nicole, « du bon Nicole », elle écrira : « J'ai pris plusieurs assiettées de ce bon potage. » Veut-elle mettre en garde une jeune fille contre les lectures trop sérieuses, elle dira gentiment : « Ne fourrez pas votre petit nez dans ces volumes. » Ces expressions ingénieuses, cette belle santé de l'esprit, nous montrent que la science n'est pas incompatible avec la grâce féminine. Il en est du savoir comme de la toilette : il faut être capable de le porter. Mettez une belle robe sur de vulgaires épaules, et la robe paraîtra ridicule. Donnez la science à Bélise, et l'on rira de la science. Donnez le savoir à Mme de Sévigné, et le savoir paraîtra ce qu'il est véritablement : quelque chose de sérieux et de charmant à la fois.

Mme de Sévigné, qui avait si bien profité de la lecture, voulut en faire profiter ses enfants. On s'explique aisément, quand on connaît sa vie, le culte qu'elle eut pour les belles-lettres et l'intelligence en général. Orpheline de bonne heure,

(1) Voy. sur *Mlle de Scudery* la *Revue* du 5 août 1882.

mariée trop tôt et mal mariée, veuve avant l'âge, Mme de Sévigné trouva des consolations dans la vertu, dans l'étude et dans l'éducation de ses enfants. Le plus grand médisant du XVIIe siècle, Bussy-Rabutin, a été forcé de rendre hommage à l'honnêteté de sa cousine Sévigné : un tel hommage vaut tous les panégyriques. Mme de Sévigné donna à ses enfants tout ce qu'elle avait de puissance affective. Dans ce rôle de mère, elle est incomparable. Elle aimait ses enfants jusqu'à la passion, et cette passion l'a élevée jusqu'à l'éloquence. Ce n'est pas à elle qu'il aurait fallu parler de l'infériorité intellectuelle de la femme! Le culte qu'elle avait pour sa fille la lui montrait parée de toutes les qualités de l'esprit et du cœur. Mme de Grignan, froide, raisonnable et raisonneuse, aimait à se laisser aimer, et sa mère lui faisait trop bonne mesure. Ne nous en plaignons pas. Dans son désir d'amuser sa fille et de la distraire, Mme de Sévigné a fini par amuser cette personne difficile qui s'appelle la postérité. Sa correspondance avec Mme de Grignan est un journal de tous les événements capables d'intéresser un être aimé et à qui on ne veut rien laisser ignorer de ce qui se passe dans le monde. A côté du récit des incidents quotidiens figurent les conseils inspirés par la sollicitude maternelle ; plus tard lorsque la mère est devenue grand'mère, les idées d'éducation se formulent plus abondantes et plus précises. Nous perdrions notre temps à chercher dans les idées de Mme de Sévigné sur l'éducation ces théories générales qui nous préoccupent aujourd'hui à si juste titre. L'humanité pour elle, c'est sa famille. Riche, marquise, spirituelle et fort jolie, elle aimait à regarder autour d'elle, parce qu'elle n'y rencontrait que des admirations pour elle et ceux qui devaient perpétuer sa race. S'agissait-il de ce qui ne tenait ni à sa famille ni à la cour, elle devenait indifférente, railleuse, cruelle même. Elle persiflait les hobereaux et les petites gens de la province; elle se moquait des bourgeois et des paysans qu'on pendait à la douzaine. Avec de telles dispositions, on ne peut pas s'attendre à la voir inventer ou défendre des systèmes d'universelle philanthropie. La marquise de Sévigné ne prophétisait pas le mouvement de 89 et ne prévoyait ni Lakanal ni Condorcet. Et cependant, en matière d'éducation féminine, elle est un partisan déterminé de la liberté. Elle dit, elle répète sur tous les tons, en termes ingénieux et charmants : « Laissez la bride sur le cou; ne gênez point, n'amoindrissez pas l'intelligence sous prétexte de la diriger. » La qualité maîtresse de cette éducatrice est le bon sens, un bon sens enjoué, souriant et plein de perspicacité.

Cette marquise ne croit pas déroger en s'inquiétant d'hygiène, de cuisine, de pharmacie, de ménage. Il faut voir comme elle parle de la nécessité de bien choisir les nourrices, comme elle gronde sa fille de ne pas s'inquiéter assez de la question si importante de l'allaitement du nourrisson. Rien n'échappe à son œil d'aïeule. Elle devine, en voyant la physionomie dépitée de sa petite-fille, que la jolie nourrice de Pauline n'est pas ce qui convient. L'élégance, quand il s'agit d'une nourrice, c'est d'avoir beaucoup de lait. Elle risque le mot : « C'est d'en avoir comme une vache! » L'enfant grandit. Comment faudra-t-il l'élever? Mme de Sévigné n'a aucun goût pour la rudesse. Elle écrit à sa fille (4 septembre 1689) :

« Je veux vous dire un mot de Pauline. Ne vous avais-je pas bien dit que l'envie de vous plaire achèverait de la rendre parfaite? Il ne fallait point la mener rudement et vous voyez ce que la douceur a fait sur son esprit. J'en ai une sensible joie et pour elle et pour vous qui aimerez cette petite personne dont vous ferez une compagnie fort aimable. »

Dans ces quelques lignes, Mme de Sévigné indique le meilleur système d'éducation qui puisse être mis en pratique pour les jeunes filles. Elle veut qu'on essaye de les rendre parfaites et d'en faire une aimable compagnie par l'affection, qui leur inspire le désir de plaire. Nous pouvons être rassurés sur le sens de ces derniers mots quand nous les trouvons sous la plume de Mme de Sévigné. L'art de plaire n'est pas pour elle l'art de danser, de dire des riens et de porter agréablement de jolis colifichets. Non certes qu'elle dédaignât la beauté et la danse : elle se souvenait trop pour cela du quadrille royal à Versailles; mais parce qu'elle plaçait avant tout l'art de s'instruire, d'améliorer son cœur, de perfectionner son intelligence et de donner à son esprit plus d'agréments et d'attraits. Cet art-là, on le trouve dans la famille beaucoup plus qu'au couvent.

« Ah! ma fille, écrit-elle, gardez Pauline auprès de vous; ne croyez point qu'un couvent puisse redresser une éducation, ni sur le sujet de la religion, que nos Sœurs ne savent guère, ni sur les autres choses. Vous ferez bien mieux à Grignan, quand vous aurez le temps de vous appliquer. Vous lui ferez lire de bons livres, l'*Abbadie* même, puisqu'elle a de l'esprit; vous causerez avec elle : je suis persuadée que cela vaudra mieux qu'un couvent. »

Quelle hardiesse d'esprit au milieu d'une société aussi mesquinement dévote! Très éclectique. Mme de Sévigné ne dédaigne pas les lectures pieuses ; elle en dit même du bien quelquefois; mais elle n'a pas peur des livres hérétiques : elle ne craint pas de conseiller à une fille qui a de l'esprit de lire les traités de morale d'un huguenot, d'un proscrit de la révocation de l'édit de Nantes, d'Abbadie. Elle va plus loin encore dans sa tolérance, la charmante marquise : elle conseille la lecture des romans. Certaines gens s'effrayent de ces sortes de lectures; la marquise n'est pas de ces gens-là. Elle compte sur la bonne nature de l'enfant pour faire le partage entre ce qui est profitable ou pernicieux dans les livres d'imagination. « Tout est sain aux sains », écrit-elle. Si l'on craint l'exaltation d'esprit que peuvent donner ces libertés intellectuelles, Mme de Sévigné réplique : « Laissez faire; la réalité en rabattra toujours trop; il faut avoir commencé par être chevaleresque à l'excès, si on veut le demeurer suffisamment pendant toute sa vie. » D'ailleurs, elle a fait l'expérience de la lecture des romans sur sa propre personne, et elle n'est pas effrayée.

« Il y a, dit-elle avec sa bonne grâce ordinaire, des exemples des bons et des mauvais effets de ces sortes de lectures. Vous ne les aimez pas, ma fille : vous avez fort bien réussi. Je les

aimais : je n'ai pas trop mal couru ma carrière. Pour moi qui voulais m'appuyer dans mon goût, je trouvais qu'un jeune homme devenait généreux et brave en voyant mes héros et qu'une fille devenait honnête et sage en lisant *Cleopâtre*. Quelquefois il y en a qui prennent les choses un peu de travers; mais elles ne feraient peut-être guère mieux quand elles ne sauraient pas lire. Quand on a l'esprit bien fait, on n'est pas aisé à gâter. Mme de La Fayette en est encore un exemple. »

Mme de Sévigné ne voulait pas qu'on s'abstînt de lire, par crainte que l'esprit sans nourriture ne *prît les pâles couleurs;* mais elle n'aurait pas recommandé les livres qui peuvent donner de trop fortes couleurs. « Je ne voudrais point, écrit-elle, que Pauline mît son petit nez dans Montaigne ni dans Charron; il est bien matin pour elle. » Cette ingénieuse expression nous fait pressentir qu'elle ne verra nul inconvénient à permettre cette lecture quand la journée sera plus avancée. En toutes circonstances, elle préfère le danger de certaines lectures aux dangers de l'ignorance.

L'ennemi qu'elle combat avec une verve admirable, c'est, selon la pittoresque expression de Montaigne, « l'incuriosité et le non scavoir ».

« On est malheureux, écrit-elle à sa fille, parce qu'on est ignorant; car, même sans s'être trompé, il arrive que l'on perd toujours. La jolie, l'heureuse disposition que d'aimer à savoir et à connaître! On est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes. Les romans sont bientôt lus; je voudrais que Pauline ait quelque ordre dans le choix des lectures, qu'elle commençât par un bout et finît par l'autre, pour lui donner une teinture légère, mais générale, de toutes choses. Ne lui dites-vous rien de la géographie? Nous reprendrons une autre fois cette conversation. Davila est admirable; mais on l'aime mieux quand on connaît un peu ce qui conduit à ce temps-là, comme François Ier, Louis XII et d'autres. Ma fille, c'est à vous à gouverner et à rectifier; c'est votre devoir, vous le savez. Pour le reste, je me doutais bien que dans très peu de temps vous la rendriez très aimable et très jolie; de l'esprit et une grande envie de vous plaire : il n'en faut pas davantage. »

A cette époque où la morale est tout entière dans le dogme, Mme de Sévigné s'en fait une idée plus nette et recommande pour Pauline l'étude d'une morale indépendante de toute idée religieuse, « qu'on apprend, écrit-elle, dans de bonnes conversations, dans les fables, dans les histoires, par les exemples ». Elle va même, l'audacieuse, jusqu'à permettre à sa petite-fille de lire les poètes, les comédies, les livres de controverses religieuses. « Si on a besoin de lui pincer le nez pour lui faire avaler ces choses, je la plains. »

On le voit, Mme de Sévigné demandait qu'une femme ait « des clartés de tout »; mais elle n'aurait pas voulu qu'on fît de Plutarque un livre « à mettre des rabats ». Pour elle, la femme n'est jamais assez ornée des richesses de l'esprit et du savoir; elle eût certes approuvé les programmes du lycée Fénelon, tout en regrettant peut-être que la philosophie n'y ait pas trouvé une plus large place. Il semble que cette amie de Nicole et de Descartes n'aurait pas été fâchée de voir l'éducation préparer les femmes à entrer à l'Académie française. Elle dut se contenter d'un tabouret à la cour et de sa place à l'hôtel de Rambouillet. Mme de Sévigné n'aurait pu occuper à l'Académie française que ce quarante et unième fauteuil où se sont tour à tour assis Molière, J.-J. Rousseau et Michelet.

En demeurant au foyer de la famille, dans la grâce souveraine du bon sens, Mme de Sévigné a dit, en se jouant, des vérités qui sont de tous les temps. On n'a pas besoin de dire ce que serait une femme élevée selon ses principes : on n'a qu'à la regarder elle-même. Rieuse et sage, élégante et simple, elle est l'idéal de la femme instruite; malheureusement, cette éducation seigneuriale, libre et large, dans la famille, qui était sous Louis XIV à la portée des marquises bien rentées, n'est pas applicable à l'enseignement collectif. Mais ce qu'il importe de retenir, c'est la généreuse confiance qu'inspire à Mme de Sévigné l'étude des lettres et des sciences. Cette femme d'élite a réalisé le type par excellence de l'éducatrice : la mère.

MARIE CHATEAUMINOIS DE LA FORGE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Après l'étude magistrale faite ici même (1) sur Flaubert par M. Guy de Maupassant, je dois me borner à quelques mots sur les lettres de l'auteur de *Madame Bovary* à l'auteur de *Lélia* (2). Il ne me déplaît pas d'être dispensé d'exprimer mon sentiment sur le romancier chercheur, érudit, archéologue, et sur l'ensemble de son œuvre, car j'aurais peine à monter au niveau de l'enthousiasme général dont Flaubert est l'objet depuis qu'il est mort. Dieu sait qu'on n'avait ménagé autrefois les dures critiques ni à *Salammbô*, ni à *la Tentation de saint Antoine*, ni à *l'Éducation sentimentale*, ni au lugubre essai de comédie qui avait nom *le Candidat*. Aujourd'hui on ne veut plus voir les ombres du tableau; non, tout en pleine lumière! Avec les années, les œuvres d'une inspiration moins heureuse tomberont peu à peu dans l'oubli; le chef-d'œuvre, *Madame Bovary*, survivra, et, grâce à *Madame Bovary*, le nom de Flaubert ne périra point. On admirera donc, sans restriction. Et qui sait même? Peut-être quelque difficile fera-t-il encore quelques réserves. Il dira, par exemple, que dans ce chef-d'œuvre même il y a trace de trop de recherches, de trop de notes prises, de trop de documents accumulés, qu'il y a là beaucoup d'éléments recueillis au dehors par le poète, pas assez qu'il ait puisés en lui-même en son cœur, en son âme, en son *moi;* et, si le langage des philosophes devient de plus en plus à la mode : Pas assez de subjectivité, con-

(1) Voy. la *Revue* des 19 et 26 janvier.

(2) *Lettres de Gustave Flaubert à George Sand.* — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier.

clura-t-il ; trop d'objectivité. — Et ce difficile n'aura pas tout à fait tort.

Un grand succès donc, un triomphe: puis des victoires contestées : le grand jour n'eut pas de lendemain. Ainsi s'explique le ton d'amertume qui donne à ces confidences versées par le poète en une âme amie une teinte de tristesse. On sent presque partout l'ennui, la fatigue, parfois même le découragement. J'y vois sans doute le désespoir de l'artiste très épris de la forme, qui veut réaliser l'idéal entrevu et qui manie un instrument rebelle. Il a des impatiences, des colères; il s'épuise en cette lutte de tous les instants. Il a ce qu'il appelle « les affres du style »; il passe des journées entières à ciseler une phrase, à faire de chaque période une harmonie qui satisfasse son oreille délicate; une assonance, un mot qui sonne médiocrement, c'est assez pour l'arrêter. C'est ainsi qu'il écrit une page en quelques semaines et laisse des mois entiers un chapitre sur l'enclume sans toucher au marteau, dont il n'est pas content. Oui, je sais tout cela, ces scrupules regrettables, ces craintes que n'éprouve jamais l'artiste vulgaire. Je suis touché, tout en me disant que l'écrivain de race ne trouve pas dans l'instrument de si longues révoltes, de si opiniâtres résistances, et en me demandant si ces luttes, ces fatigues, ces intervalles de longs repos n'expliqueraient pas comment ce qui manque à ce style très travaillé, c'est précisément le jet, le mouvement et en quelque sorte le courant. Je sens tout cela, mais en même temps la mauvaise humeur envers le public presque autant que le mécontentement de soi-même. De là ces malédictions un peu puériles contre les philistins, cette haine persistante de l'épicier et du bourgeois. Au lendemain de *Madame Bovary*, il n'était pas sans doute irrité à ce point contre la niaiserie de ses contemporains. Au lendemain de *l'Éducation sentimentale*, il n'a pas assez d'anathèmes à leur lancer. Et ces anathèmes deviennent de plus en plus virulents. L'humanité, qui, après avoir passé par le paganisme et le cléricalisme, était arrivée au « *muflisme* », est enfin tombée dans le « *panmuflisme* ».

Et quelle hauteur de dédain pour les œuvres faciles qui valent à leurs auteurs, moins épris du grand art, du succès d'amour-propre et d'argent! Voilà ce qu'ils applaudissent, les épiciers ! Voilà ce qui enrichit les écrivailleurs ! Et il voudrait que du moins ceux qui ont quelque influence sur l'opinion publique protestassent hautement contre ces honteux succès; il voudrait surtout qu'ils rompissent des lances en sa faveur, qu'ils le défendissent contre les attaques bêtes du *panmuflisme*. Mais non! indifférence et apathie! Qui ose se constituer le champion des grandes causes? Nous périssons par la « *vacherie* » ! C'est ainsi qu'il broyait du noir dans sa retraite du Croisset, et c'est ainsi que la teinte générale de ces lettres est sombre et triste. Ces colères pourraient être amusantes, si ce n'étaient que des boutades de fantaisiste ; mais elles causent, au contraire, une impression pénible, car on y trouve l'écho de rancunes, de griefs personnels et de souffrances cuisantes d'amour-propre. Certaines misanthropies, comme celles d'Alceste, trahissent un amour sincère de l'humanité; la misanthropie de Flaubert révèle surtout une préoccupation égoïste et un vif amour de soi-même. Le spectacle de cette maladie morale est douloureux ; mais il est curieux en même temps. Là surtout est l'intérêt principal de cette correspondance, qui nous apprend peu, en somme, sur les hommes et les choses du temps.

II.

M. de Blowitz nous raconte ses impressions de voyage à Constantinople (1) en des pages rapides, animées et d'un style tout à fait attrayant, bien que le voyageur ait laissé courir sa plume bride abattue. Il n'a pas la prétention, dit-il, d'avoir découvert la Turquie. Assurément; mais il nous l'esquisse sous ses plus intéressants aspects et nous fait même pénétrer plus avant en certains recoins peu accessibles aux voyageurs ordinaires. Vous savez qu'il n'y a pas de portes qui ne s'ouvrent devant M. de Blowitz. Il irait au fin fond des Indes que le dieu Vishnou, qui depuis des milliers d'années n'a pas eu de communications avec les mortels, le ferait prier de passer de trois à cinq à son sanctuaire pour causer un peu. Vous concevez donc que visirs déplacés ou en place, ministres en exercice ou à la retraite, et le sultan lui-même, le très haut et très puissant et très endetté Abdul-Hamid-Khan II, ont été heureux de s'entretenir avec lui. C'est une façon de s'entretenir avec le monde entier, comme l'on sait, car M. de Blowitz a plus de trompettes à lui seul que l'antique Renommée. Et voyez quelle commodité pour les souverains! S'ils se repentent d'avoir trop parlé, ils en sont quittes pour envoyer au *Times* une rectification et un désaveu. M. de Blowitz fait enregistrer la rectification en souriant, et tout le monde est content.

Savez-vous qu'il a été tout simplement parfait, Abdul-Hamid-Khan II? M. de Blowitz, qui avait l'air d'être venu là comme par hasard et uniquement pour répondre à l'invitation de la Compagnie des wagons-lits qui inaugurait son matériel définitif pour les trains express qu'elle a créés entre Londres, Paris et Constantinople, avait son plan. C'était d'exposer au sultan les plaies de la Turquie, lesquelles plaies sont au nombre de plus de sept. Il les a donc exposées avec une mâle franchise, tout en n'étant pas sans quelque inquiétude. Le sultan lui a promis de faire quelque chose, car c'est un esprit supérieur qui, lorsqu'il est frappé par une raison vraie, s'en irrite peut-être, mais la subit. La Turquie peut donc espérer des réformes. Si elle a un peu plus de liberté dans quelque temps, une justice plus équitable, une instruction publique plus présentable, des routes et des finances en meilleur état, elle devra tout cela à M. de Blowitz. Nous lui devons, nous, dès maintenant, un volume très agréable et où abondent, avec les détails pittoresques, les aperçus saisissants sur la politique intérieure et extérieure de la Turquie.

(1) *Une course à Constantinople*, par M. de Blowitz. — 1 vol. Paris, 1884. E. Plon, Nourrit et Cie.

III.

Kerkadec garde-barrière (1) est un nouveau roman socialiste de M. Léon Cladel, et socialiste dans le bon sens du mot. M. Cladel, en effet, ne fait pas un cours de barricades à ceux qui souffrent. Il sait très bien que son très élégant volume, très littéraire malgré l'emploi trop fréquent de certains termes de la langue populaire comme le *prolo* pour le prolétaire, n'ira pas aux mains des déshérités de ce monde. Non, il essaye de toucher le cœur des patrons, simples particuliers ou compagnies, en leur peignant les souffrances de l'ouvrier. S'il ne les touche pas, et à vrai dire il n'y compte qu'à moitié, du moins il fera appel à l'opinion publique. Il y a tel fait, telle injustice, tel abus de la force, qu'il suffit parfois de dénoncer pour prononcer un *tolle* chez les honnêtes gens. Espérons donc que les réclamations de Kerkadec seront entendues. Les œuvres de ce genre, à la fois plaidoyers et réquisitoires, sont rarement des œuvres d'art parfaites. Tout, en effet, action, péripéties, dénouement, est arrangé pour les besoins de la cause. On sent que l'on écoute un avocat plutôt qu'un romancier. Sachons donc gré à M. Cladel d'avoir fait passer les préoccupations artistiques après les préoccupations humanitaires.

IV.

L'intrépide voyageur Victor Tissot flânait dans le magasin de son aimable éditeur M. Dentu, quand un étranger à physionomie germanique, l'ayant aperçu à travers le vitrage, malgré les carrés d'annonces multicolores dont ces vitres sont tapissées, entra brusquement. « Monsieur, lui dit-il, vous avez dit bien du mal du pays des milliards ; vous nous avez fait voir sous nos dehors tudesques et grossiers : pourquoi ne nous présenteriez-vous pas sous nos côtés aimables, gracieux et galants? » Naturellement M. Tissot sourit à ces mots. « Mais oui, reprit l'étranger ; vous n'avez vu l'amour allemand que dans sa bestialité à Berlin : venez donc, je vous prie, le voir dans sa poésie et sa grâce à Dresde. Une ville charmante, monsieur, une marquise du siècle dernier demeurée fraîche et pimpante. » Et, le soir même, M. Tissot prenait le train express pour Dresde, curieux de voir cette jeune vieille marquise et de peindre la poésie après la bestialité. L'Allemagne n'est-elle pas, en effet, la terre classique des contrastes? On y mange beaucoup de porc, mais assaisonné avec de la gelée de groseille. Il ne nous avait montré que le porc : c'était justice de nous montrer la groseille. Et voilà comment, retour de Dresde, M. Tissot raconte et peint *l'Allemagne amoureuse* (2).

Le sujet étant croustillant, pour ne pas dire scabreux, car, quoi qu'en ait dit l'étranger, dans cet amour-poésie il entre encore pas mal de prose, M. Tissot a taillé très fin, très fin son crayon, qui s'était un peu émoussé à tracer tant de notes au galop dans le tangage et le roulis des chemins de fer. Avec cette pointe très aiguisée, il a pu dessiner d'aimables croquis, indiquant d'un trait léger ce qu'il eût été malséant de trop marquer en appuyant. Je ne recommanderai pas néanmoins cet album aux jeunes filles ; mais les mamans les plus honnêtes peuvent l'ouvrir. A peine deux ou trois feuillets sur lesquels elles passeront rapidement. M. Tissot est, en somme, content de son voyage, et il retournera volontiers à Dresde. Elle lui a plu infiniment, cette aimable ville, avec sa bonhomie indulgente et ses « intrigues anodines ». Là, tout lui a souri, indépendamment des Dresdoises ; il lui a semblé voir un décor d'opéra italien resté debout au fond d'un théâtre où l'on ne joue plus que le mélodrame. Heureux M. Tissot, qui retournera à Dresde, car il va au pôle nord comme, nous, nous irions à Bois-Colombes ! Et nous regretterons de ne pouvoir le suivre et nous nous consolerons en feuilletant de nouveau son album, qui est tout à fait charmant.

V.

Quand Villon, sur le point d'être pendu, songeait à ce qu'on appelle en style académique l'au delà et le par delà, que demandait-il au Dieu de miséricorde? De l'admettre en son paradis, en ce beau paradis qu'il se figurait tel qu'il l'avait vu en peinture à l'intérieur de l'église où il entrait parfois, l'église la plus proche du cabaret de *la Pomme de pin* :

Beau paradis avec harpes et luths.

Cette musique exécutée par un orchestre d'anges et de séraphins, ce concert instrumental à perpétuité, c'était pour lui une suffisante récompense, non seulement à ses vertus, qui n'en méritaient certes pas tant, mais aux vertus même des saints et des élus. Ce paradis de Villon semblerait, j'imagine, à M. Paul Marrot un enfer ou tout au moins un purgatoire. L'imagination humaine, si féconde quand il s'agit d'inventer des douleurs et des tortures, devient misérablement stérile quand elle entreprend de tracer un idéal de félicité suprême. Tous les paradis créés par les poètes sont piteux ; et l'on comprend que M. Marrot ne soit pas tenté. Quand il nous en annonce un, le sien apparemment, *le Paradis moderne* (1), nous espérons des perspectives plus séduisantes pour l'au delà. Déception, hélas ! Le paradis moderne, c'est la négation de tout paradis. M. Paul Marrot a vainement allumé sa lanterne pour chercher des dieux ou un dieu : il n'en a pas trouvé. Ne lui parlez pas de ceux auxquels l'humanité a élevé des autels : il les a disséqués ou pour mieux dire découpés avec les ciseaux de sa trousse de voyage, et de ces poupées s'est échappé de la poussière ou du son. Un culte était encore possible, celui de Bacchus;

(1) *Kerkadec, garde-barrière*, par Léon Cladel. — 1 vol. Paris, 1884. Delille et Vigneron.

(2) *L'Allemagne amoureuse*, par Victor Tissot. — 1 vol. Paris, 1884. E. Dentu.

(1) *Le Paradis moderne*, poésies par Paul Marrot. — 1 vol. Paris, 1884. Alphonse Lemerre.

mais voilà que le seul dieu un peu présentable est atteint par le phylloxera. Pendant qu'il n'est pas encore mort, ce dieu, du moins buvons frais. Vous voyez que M. Marrot prend les choses allègrement. Il a le pessimisme badin et la négation gaie.

> Les [illegible] rabelaisiens
> N'emplissent pas pour des chiens
> Leur tonne ronde;
> Et la Lande à Barabbas
> Cherche dans le mêlé-cass
> L'oubli du monde.

Vous voyez : de l'Ackermann travestie, du Schopenhauer mis en musique par Hervé. Ce mêlé-cass, positivisme et opérette, gratte un peu, n'est-ce pas? Par bonheur, M. Paul Marrot n'est pas toujours en proie à ces accès de gaieté; il a aussi ses quarts d'heure de mélancolie, quand il s'apitoie, pour les besoins de sa thèse, sur les déshérités et les misérables. Alors son style reprend un peu de dignité. Par exemple, il appelle vêtement ce que tout à l'heure il appelait « pelure ». Je l'aime mieux sous cet aspect plus grave. Toutefois, dans les instants de mélancolie comme dans les instants d'humeur folâtre, il lui manque — peut-être le style, le trahissant, est-il là dedans le seul coupable — l'accent de la sincérité et la note convaincue. Rien de profond, rien qui vienne du cœur. Ces tristesses sont sans vraies larmes comme ces gaietés sont sans rire franc. L'ironie elle-même est pénible et laborieuse. On sent toujours l'effort; rien ne jaillit de source. Les contrastes violents, les oppositions criardes, les effets heurtés, les brutalités choquantes, et choquantes à tel point parfois que je n'ose citer, sont toujours aggravées de préméditation. Enfin, ce style tourmenté est trop souvent obscur. Le poète s'épuise à remuer son brasier; il l'attise, il y jette du combustible pour arriver à faire jaillir la flamme; mais, hélas! ce bois vert, humide et noueux, fume et éclate plus qu'il n'éclaire.

VI.

Signalons aux amis de l'antiquité une traduction de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* (1) par le docteur Froment, traduction en vers et cependant traduction exacte, fidèle, presque littérale. Le docteur Froment a la religion d'Homère. Habiller Homère à la mode du jour : sacrilège et profanation! C'est donc un devoir de piété de lui conserver son costume primitif, naïf, patriarcal et même biblique. Il le lui conserve, en effet. Nos étoffes modernes se prêtent-elles aisément à la confection d'une chlamyde homérique? C'est ce que je n'oserais affirmer, même en rendant un juste hommage à la pieuse tentative du nouveau traducteur. Notre langue, gênée d'ailleurs par les nécessités de la versification, peut-elle avoir la même souplesse, la même aisance d'allure? Ce qui était adorablement naïf n'a-t-il pas l'air gauche et emprunté? Telle image familière, toute naturelle et charmante dans la bouche d'Homère, ne nous surprend-elle pas dans celle du pieux docteur? Je pose la question et laisse au lecteur à la résoudre sur un passage que je prends absolument au hasard. C'est le porcher Eumée qui est en scène.

> Levant la main, d'un coup sur le porc il l'assène;
> Mort, on l'éventre, grille et coupe, et le porcher
> Place les morceaux crus, ayant soin de chercher
> Les prémices, qu'il jette au feu, sur double graisse.
> Le reste saupoudré de farine, il s'empresse
> D'embrocher et rôtir avec soin; on sert tout,
> Que le porcher partage en se tenant debout,
> Sachant mieux ce qui sied, et, de la bête entière
> Sept parts faites, lui-même adresse la prière,
> Offre à Mercure, fils de Maïa, sa part,
> Une aux nymphes, puis une à chacun; mais, à part,
> Du long dos du beau porc Eumée honore Ulysse,
> Qui, maître bienheureux, leur dit dans son délice...

Eh bien, qu'en pensez-vous? Pour moi, je trouve cela ravissant en grec.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Traduction en vers d'Homère*, par le docteur J.-B.-F. Froment. — 2 vol. Paris, 1884. E. Plon, Nourrit et Cie.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Le projet de loi sur les syndicats professionnels a été enfin adopté par le Sénat, à la majorité de 136 voix contre 117; mais le ministre de l'intérieur n'a pas réussi à faire passer l'article 5, relatif à la fédération des syndicats entre eux. — Le 5, a été commencée la discussion du projet de loi sur l'organisation municipale : les 40 premiers articles ont été rapidement votés.

Chambre des députés. — La discussion de l'interpellation Langlois s'est terminée par l'adoption d'un ordre du jour proposé par MM. Rouvier et Roger : « La Chambre, résolue à poursuivre l'œuvre de réforme qu'elle a entreprise et à continuer l'examen de toutes les propositions tendant à améliorer les conditions du travail en France, passe à l'ordre du jour. » Aussitôt après, par une sorte d'inconséquence, l'Assemblée, malgré les observations du président du conseil, s'est ralliée, par une majorité de 5 voix, à un projet de résolution présenté par M. Clémenceau, concluant à l'institution d'une commission d'enquête sur les conditions du travail en France. — La séance du 4 a été remplie par deux interpellations, l'une de M. Haëntjens sur l'exécution des conventions conclues avec les grandes compagnies de chemins de fer, l'autre de M. de Colbert-Laplace sur la caisse des chemins vicinaux. — La proposition Laisant sur le dégagement des objets de faible valeur déposés au mont-de-piété, déclarée d'urgence il y a quinze jours par une forte majorité, a été repoussée, même sous la forme nouvelle que lui donnait un contre-projet de M. Andrieux. Un excellent rapport de M. de Choiseul a éclairé la Chambre sur les difficultés pratiques qui rendent cette mesure irréalisable. — Le 7, la Chambre s'est réunie dans ses bureaux pour l'élection de la commission d'enquête sur les conditions du travail. La majorité ministérielle y est représentée par 35 voix sur 44; l'extrême gauche n'a que trois représentants, et la droite n'en a pas un seul.

Angleterre. — Ouverture du parlement. Dans le discours d'usage, la reine témoigne à l'égard de la politique de sacrifice, mise en avant par l'Angleterre au sujet de la haute

Égypte, une confiance qui a dû être ébranlée par les récents désastres.

Soudan égyptien. — Le 4 février, Baker pacha, parti de Trinkitat avec 3500 hommes pour aller dégager la garnison de Tokhar, a été surpris par les insurgés et a subi une défaite complète : ses pertes sont évaluées à 2000 hommes. Il a eu grand'peine à regagner Souakim. — Tewfik pacha aurait aussi péri avec tous ses soldats à une sortie de Sinkat; mais cette nouvelle n'est pas encore officiellement confirmée. — Une dépêche de Londres du *Daily News* annonce que le général Gordon serait prisonnier. — Le cabinet anglais prend des mesures pour envoyer immédiatement 8000 hommes en Égypte.

Nécrologie. — Mort de M. de Béhague, président de la Société des agriculteurs de France; — de M. Rouher, ancien ministre de Napoléon III; — de M. Watel, conseiller municipal de Paris (Madeleine); — de M. Lafargue, auteur dramatique. — Le 7, funérailles de M. Rouher.

Soudan

La *Revue britannique* publie sur la question du Soudan égyptien un excellent article qui donne à l'insurrection dirigée par le mahdi son véritable caractère.

On sait que la traite des noirs est la grande ressource des Arabes du Soudan et qu'ils se livrent à ce commerce lucratif sans le moindre scrupule de conscience, convaincus qu'ils ne transgressent en rien le Coran et que l'esclavage des idolâtres ne peut être qu'agréable à Dieu. Le gouvernement anglais, touché des lamentations des voyageurs qui ont visité le pays, ému des doléances d'une foule d'associations humanitaires, a essayé depuis longtemps d'arrêter le développement de cette exploitation de chair humaine. Ses efforts n'ont pas toujours été très fructueux. Il s'est adressé, sans grand succès, aux chefs indigènes qui faisaient ou protégeaient la traite; il a été plus heureux dans les démarches qu'il a tentées à maintes reprises auprès des khédives et a réussi à entraver, au moins dans une certaine mesure, les opérations des grandes compagnies montées pour la traite dans la vallée du haut Nil. Parmi les opulentes associations qui font trafic de chair humaine, celle des Baggara Selim, établie depuis douze siècles le long de la rive gauche du Nil blanc, est la plus importante. Les Baggara se sont promis de mettre fin aux tracasseries incessantes dont ils sont l'objet de la part de l'Angleterre; ils ont fait les fonds d'une entreprise qui n'a d'autre but que d'assurer la liberté de leur commerce.

Pour mettre le fanatisme au service de leur cause, il fallait un prophète : ils l'ont trouvé dans cet Arabe intelligent et déterminé qu'ils ont déclaré *sublime* (*mâdhîme*) et qui entraîne maintenant à sa suite toutes les peuplades du bassin du Nil. Le voilà, après les désastres des troupes égyptiennes, maître de la plus grande partie du Soudan, dont il menace la capitale.

La *Revue britannique* regrette la trop grande hâte de l'Angleterre à vouloir faire cesser un état de choses qui ne pouvait être modifié qu'avec beaucoup de lenteur et de ménagements.

Le lieutenant-colonel Stewart, qui accompagne le général Gordon dans l'expédition du Soudan, a publié dans la *Pall Mall Gazette* quelques renseignements sur le mahdi.

Mahomet Achmet « le mahdi » est né dans le Dongola, province située au nord du Kordofan. Son père exerçait la profession de charpentier. Tout jeune encore, il quitta la maison paternelle pour suivre les leçons d'un *faki* (chef d'une secte de derviches) qui se prétendait descendant de Mahomet et gardait le tombeau du sheikh Hoghali, patron de Khartoum et saint vénéré dans le Soudan tout entier.

Après quelque temps passé à l'école de ce sheikh, Mahomet Achmet se rendit à Berbère pour y compléter son instruction religieuse. En 1870, il fut ordonné sheikh ou faki et alla s'installer à Abba, près de Kana, sur le Nil blanc. Il y vécut en ermite, édifiant les populations par ses austérités. Il vivait dans une excavation souterraine qu'il avait creusée lui-même, passait des heures entières à répéter le saint nom d'Allah, jeûnait et priait.

Aussi eut-il bientôt la réputation d'un saint; les aumônes des pèlerins emplissaient sa bourse; des fidèles, touchés par sa piété, étaient venus se joindre à lui; il avait eu soin d'accroître son influence en s'alliant par quatre mariages aux sheikhs les plus influents des tribus Baggara (on donne le nom de Baggara aux tribus qui possèdent du bétail et des chevaux).

Vers la fin de mai 1881, Mahomet Achmet comprit que le moment d'agir était venu. La faiblesse du gouvernement égyptien, les exactions de toute nature des fonctionnaires permettaient d'espérer le succès d'une révolte.

Il écrivit donc à tous les sheikhs de la contrée, les appelant aux armes. Il s'annonçait comme le mahdi prédit par le Prophète pour réformer l'Islam, établir l'égalité, la loi, la religion universelles, et la communauté des biens. « Quiconque ne croira pas en moi, disait-il, devra périr, qu'il soit mahométan, chrétien ou païen. »

Mahomet Salek, faki de Dongola, homme estimé, paraît-il, pour sa science et son caractère, s'empressa d'avertir le gouvernement égyptien, qui prit aussitôt l'alarme. Une expédition fut envoyée, dans l'été de 1881, contre le mahdi par Réouf pacha. Vaincu dans une première rencontre aux environs de Senaar, au sud de Khartoum, le mahdi remonta le Nil bleu et alla reconstituer son armée à l'abri de toute poursuite. Lorsqu'il se crut assez fort pour reprendre l'offensive, il reparut. Les troupes envoyées contre lui se composaient de malheureux arrachés par la force à leurs familles et littéralement traînés, poings liés, sur le champ de bataille. Les soldats du mahdi combattaient sur leur propre terrain ; ils défendaient leur pays ; ils étaient d'ailleurs fanatisés par les prédications de leur chef. En juillet 1882, ils rencontraient et massacraient six mille hommes de troupes commandés par Yussuf pacha et marchaient sur Khartoum et El-Obeid. Au mois de septembre, le mahdi était à deux heures de marche d'El-Obeid, lorsqu'il fut arrêté et battu dans plusieurs rencontres sanglantes. Sa dernière attaque contre El-Obeid lui coûta plus de dix mille hommes.

Cet échec n'avait pas diminué l'influence du mahdi sur les populations du Soudan. D'autre part, les garnisons laissées dans les villes du Soudan se démoralisaient et les renforts envoyés à leur secours étaient successivement surpris et dé-

truits. Bientôt Bara, El-Obeid étaient obligées de capituler, et le mahdi transportait dans cette dernière ville son quartier général.

De plus en plus inquiet, le gouvernement égyptien organisa une nouvelle armée dont le commandement fut confié au général Hicks. Les débuts de la campagne furent heureux. Hicks parvint à dégager la province de Senaar et à repousser le mahdi dans le Kordofan. Encouragé par ces succès, il songea à reprendre El-Obeid. A ce moment (septembre 1883), l'armée du mahdi était estimée par M. O'Donovan, qui accompagnait l'armée égyptienne, à 30 000 hommes. C'est dans sa marche sur El-Obeid que l'armée du général Hicks fut surprise à Kashgate et anéantie. On connaît le reste, l'expédition du général Baker et la défaite de son corps d'armée à Tokar.

D'après M. le lieutenant-colonel Stewart, le mahdi est de grande taille; il porte une longue barbe noire; son teint est d'un brun clair. Son instruction est nulle; à peine sait-il lire et écrire; mais personne ne saurait méconnaître les rares qualités qu'il a su déployer dans cette lutte de deux ans contre une armée égyptienne commandée par des officiers anglais.

Si nous en croyons le *Pall Mall Gazette*, Arabi, consulté dernièrement sur l'issue de cette révolte, aurait déclaré que les soldats égyptiens étaient incapables de résister aux troupes fanatisées du mahdi.

Une tragédie de M. Anatole France

Qu'on attaque le christianisme ou qu'on l'exalte, on ne saurait s'empêcher de reconnaître qu'il a doté la race humaine d'une manière nouvelle de souffrir. L'horreur de la vie, le goût de la douleur et du sacrifice sont choses chrétiennes. « Des victimes tombent ici : ce ne sont ni agneaux, ni taureaux, mais des créatures humaines », dit Gœthe dans *la Fiancée de Corinthe*. Au milieu du trouble des consciences sous les premiers Césars, le zèle récent de quelques âmes, furieusement éprises de la mort, dut causer bien des crimes inconnus. Le martyrologe du polythéisme reste encore à écrire. C'est un humble épisode de cette histoire que nous raconte M. Anatole France, en sa tragédie des *Noces corinthiennes*.

Sur un chemin entre Corinthe et la mer, deux jeunes gens, Hippias de Théra et Daphnè, fille d'Hermas, échangent le baiser des fiançailles. Hippias est païen, Daphnè chrétienne. Mais qu'importe à ces deux cœurs candides? Hippias est un marin pieux et rêveur; ce nouveau dieu, le « jeune immortel » que Daphnè adore, lui apparaît comme un autre Adonis, également pleuré des femmes, une sorte d'Hermès aux cheveux roux qui conduit les ombres aux lieux du sommeil. Daphnè, qu'un prêtre galiléen baptisa dans une source consacrée aux nymphes, ne voit en Jésus de Nazareth qu'un adolescent divin qui marche sur les eaux et s'assied au bord des fontaines; à son âge d'ailleurs, c'est toujours, sous quelque nom qu'il se cache, *Erôs* seul qu'on adore. Ainsi ces deux êtres innocents ont marié leurs destins d'après les lois éternelles de la vie et de l'amour. Mais Kallista, la mère selon l'Église, ne l'entend pas ainsi. Sa fille ne sera pas l'épouse d'un mortel; l'épithalame impur ne souillera point ses oreilles; Jésus l'attend pour les noces divines. La chrétienne est comptable de l'âme de son enfant; elle la sauvera, fût-ce malgré elle, et lui donnera, au prix de quelques larmes humaines, un infini de félicité.

Un drame, le plus poignant de tous les drames, s'engage entre ces trois personnages symboliques : Hippias, Daphnè et Kallista. Ces grandes tragédies de la passion et de la foi ne peuvent que se dénouer dans la mort. Daphnè ne sera ni au Christ ni à son fiancé; elle convie Hippias à un repas dernier et s'empoisonne dans la coupe nuptiale. L'aube nouvelle s'est levée; la beauté est morte...

Est-ce donc là le sort réservé aux amants, maintenant qu'un démon jaloux prend les vierges pour les cacher à la terre? Non. Au moment où Daphnè expire, le poète, sous les traits de l'évêque Théognis, vient rectifier la doctrine implacable de Kallista. Le bon évêque condamne les vœux imprudents et proclame qu'il ne faut à son Maître que des épouses consentantes. Il arrive, dit-il, d'Alexandrie : cela se voit sans peine. Sous les portiques, dans les discussions avec les sophistes et les thaumaturges, l'honnête pasteur a laissé quelque chose de sa foi. Théognis n'est qu'un doux hérésiarque, qui ressemble fort à M. Anatole France, c'est-à-dire à un des esprits les plus indulgents et les plus éclairés d'un âge incrédule. Profond mélodiste d'ailleurs, à la façon de Racine et de Chénier, M. France, on le sait, a le don de la vie, l'émotion simple et sincère; il pense juste et voit grand.

Nous avons entendu cette touchante et noble tragédie au Cercle des arts intimes. Des amateurs y accueillent les poètes. Le président de ce jeune cénacle s'est fait impresario, metteur en scène, et, de plus, il a endossé la tunique d'Hippias. Kallista, c'était Mlle Lerou, qu'on a trop rarement l'occasion d'entendre à la Comédie-Française et dont la diction sûre et large et les tragiques attitudes donnent à la mère chrétienne une beauté farouche. Mlle Élise Petit jouait le rôle de Daphnè : on eût dit une vierge d'Hellas descendue de quelque stèle funéraire, le front ceint des trois bandelettes et voilant sa forme pure sous la tunique blanche.

Illustrations des œuvres de Musset

Le libraire bibliophile Damascène Morgand vient de terminer la publication des illustrations faites pour les œuvres d'Alfred de Musset d'après les aquarelles d'Eugène Lami. On se souvient du grand succès obtenu par ces aquarelles aux Salons de 1859 et de 1861. Dues à l'heureuse inspiration d'un artiste qui avait vécu dans l'intimité du maître, elles avaient gardé comme un reflet des œuvres qu'elles devaient traduire.

Ces aquarelles appartenaient alors à M. Henri Didier, ami personnel de M. Alexandre Dumas fils, qui avait pu ainsi les admirer mieux et plus que personne. M. Henri Didier étant mort et l'œuvre d'Eugène Lami étant passée en d'autres mains, l'éminent écrivain fut tourmenté du désir d'admirer encore ces belles compositions et du généreux besoin de

faire partager son admiration. Il pria donc le possesseur actuel de lui confier les aquarelles d'Eugène Lami pour les faire graver par un aqua-fortiste renommé, M. Adolphe Lalauze; M. Lalauze voulut se surpasser comme Eugène Lami s'était surpassé lui-même; il se mit au travail, et c'est le résultat de ce travail qui vient de paraître. Comme préface ou plutôt comme historique, on publie en tête la copie autographiée d'une lettre adressée à l'éditeur par M. Alexandre Dumas. C'est dire que ce document mérite d'être reproduit.

« Cher monsieur,

« Vous me remerciez d'avoir eu l'idée de la publication que vous venez de conduire à si bonne fin, après tant de soins et de dépenses. Ce n'est pas moi qu'il faut remercier. Rien n'est plus facile que d'avoir une bonne idée quand elle ne peut ruiner que les autres. Remerciez Mme Denain, qui a si généreusement, dès ma première demande, mis les belles aquarelles d'Eugène Lami à notre service; remerciez M. Lalauze qui a aussi bien gravé l'œuvre du peintre que le peintre avait bien interprété l'œuvre du poète; remerciez le public qui va se disputer ces belles épreuves, car le succès n'est pas douteux. Tout ce qui touche à de Musset nous est devenu doux et cher, comme il disait de la pâleur du saule à l'ombre duquel il dort. C'est qu'il a déjà pris en vingt-cinq ans la place qui lui était due dans la postérité, entre Horace et Pétrarque, entre Calderon et Beaumarchais. L'auteur de *Faust* l'appelle mon frère; l'auteur d'*Hamlet* l'appelle mon fils, et toutes les femmes de France méritant le nom de femmes ont un volume de lui sous les coussins où elles rêvent. Dans ce pays où nous sommes divisés sur tant de choses, nous sommes tous d'accord pour aimer cette âme si tendre et glorifier ce génie si pur. Au milieu de toutes les menaces du présent, c'est un bon signe qui permet de ne pas désespérer de l'avenir. Un pays produit toujours des grands hommes tant qu'il conserve le culte de ceux qu'il a perdus.

« Bonne chance et mille compliments affectueux,

« A. Dumas fils. »

Voici maintenant quelques détails sur cette publication.

Les eaux-fortes sont au nombre de 58; elles comprennent un portrait inédit de Musset, 4 grands frontispices pour les *Poésies*, les *Comédies*, les *Contes et nouvelles* et les *Œuvres posthumes*, et 53 vignettes exécutées dans les dimensions des aquarelles d'Eugène Lami. Elles sont tirées à mi-page et accompagnées du passage du texte qui s'applique à chacune. Ces 58 gravures forment ainsi un magnifique album, complément nécessaire de toutes les éditions publiées. Elles peuvent s'ajouter notamment aux exemplaires en grand papier de l'édition dite des *Amis du poète* publiée par M. Charpentier, et elles s'adapteront à merveille à la nouvelle édition que prépare M. Lemerre, dans le format petit in-4° adopté déjà pour le beau volume des *Œuvres de François Coppée* qui a paru l'année dernière.

Faits divers

Nous avons appris dernièrement la mort de M. Adelson Monteaux, avocat à la cour d'appel de Paris. Non moins distingué comme lettré que comme juriste, M. Adelson Monteaux avait publié, dans ces dernières années, des travaux remarqués sur la littérature contemporaine. Le mal cruel auquel il vient de succomber bien prématurément, à Menton, le retenait déjà depuis longtemps éloigné du Palais; mais il a pu du moins, dans les lettres, se faire apprécier à sa valeur par quelques juges d'élite et leur donner la mesure d'un talent plein de promesses en écrivant des articles de critique où il avait montré dès l'abord une délicatesse pénétrante, une élégance achevée, la plus rare distinction de pensée et de style. Il n'a manqué à M. Adelson Monteaux, pour qu'il marquât sa place dans les premiers rangs, que quelques années de plus d'une vie qui devait être, hélas! bien douloureuse et bien courte.

Bérard-Varagnac.

— Le rapport officiel sur l'*éducation* au Punjab pendant l'année 1882-83 ouvre des jours sur l'idée que les indigènes de l'Inde se font de l'instruction. Le rapport constate qu'il existe dans la province 13 109 écoles indigènes, fréquentées par 135 384 élèves; mais, sur les 13 109 maîtres d'école supposés par ces chiffres, plus d'un tiers ne savent ni lire ni écrire et les autres le savent si peu, qu'on peut dire que la grande masse est illettrée. Telle étant la situation, on se demande pourquoi les habitants du Punjab envoient leurs enfants en classe et quelle conception mystérieuse ils peuvent avoir d'un maître d'école.

— L'*Academy* annonce que le gouvernement prussien est en marché pour l'achat de la fameuse collection d'incunables et de miniatures de M. Klemm, de Dresde. Il s'agirait d'une somme de plusieurs millions de marcs.

— Une « Société des arts parisiens » est en voie de formation. Son but est la conservation des monuments parisiens ayant une valeur artistique et historique. Son intention est de classer d'abord les monuments menacés du vieux Paris et de chercher les moyens pratiques de les défendre et de les sauver. Elle se réunit au Cercle Saint-Simon.

— Nous avons donné récemment la liste des anciens élèves de l'École normale qui sont membres de l'Institut. Pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il y a une rectification à faire. Voici la liste exacte : MM. Wallon, Quicherat, J. Girard, Heuzey, Georges Perrot, Michel Bréal, Foucart, Bertrand, A. Dumont, Maspero, H. Martin (de Rennes), Germain, Duruy : 13 en tout.

Pour compléter, nous ajoutons que l'Académie des sciences compte neuf anciens élèves de l'École normale. Ce sont MM. Pasteur, Jamin, Bouquet, Tisserant, Wolff, Desains, Debray, Hébert et Fouqué.

AVIS.

On sait que nos abonnés ont la faculté d'acquérir les volumes semestriels de la troisième série (1881, 1882, 1883) *au prix de* cinq *francs au lieu de* douze. *Obligés de limiter cette faveur, qui a été plus recherchée que nous ne l'avions prévu, nous prévenons qu'il ne pourra plus être donné satisfaction qu'aux* cinquante *premières demandes.*

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2495]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 7. 16 FÉVRIER 1884.

GORDON PACHA

Notes de voyage

I.

J'ai passé dans la compagnie du général Gordon l'un de mes plus charmants *chapitres* de voyage.

C'était vers la fin de janvier 1880. Je venais de parcourir pendant trois mois la Syrie, depuis Baalbeck jusqu'à El-Kantara, sur le canal, et la basse Égypte, alors si prospère et si heureuse, un véritable jardin d'Éden. Je n'ai jamais quitté l'Orient sans tristesse, et, ce jour-là, comme je m'embarquais à Alexandrie pour Naples, mon regret était plus vif encore que d'ordinaire. Assis à l'arrière du navire, je ne pouvais détacher mes yeux de ce rivage égyptien où s'élevait au grand soleil, toute débordante de vie, la ville immense que le génie grec avait faite et qui est restée grecque depuis deux mille ans. Les belles maisons du quartier européen resplendissaient dans la chaude lumière, et des centaines de barques, légères et bruyantes, volaient sur les eaux bleues de la rade. Qui nous eût dit alors que, trois ans plus tard, la furie d'une soldatesque et d'une populace également sauvages ferait de ce monument de gloire et de travail une effroyable ruine?

Au dernier moment, comme le *steamer* allait lever l'ancre, nous aperçûmes un caïq qui se dirigeait vers nous à force de rames et qui bientôt accosta. « Gordon pacha! » me crièrent mes voisins, et, l'instant d'après, le général sauta sur le pont. Je quittai le spectacle d'Alexandrie pour considérer le fameux vainqueur des Taï-Pings, qui s'était rapproché de notre groupe. C'était alors un homme d'une quarantaine d'années, de taille moyenne, très maigre, la démarche inquiète, les yeux très doux, vagues, comme perdus dans un monde lointain de pensées, le teint haut en couleur, de ce bronze rouge que donne la « complexion brique » des Anglais quand elle a été dorée par le soleil des Tropiques. Il semblait à la fois, ce qu'il était en effet, accablé de lassitude et dévoré de colère. Quelques personnes qui l'avaient rencontré au Caire l'abordèrent avec de grandes marques de déférence. Il les reçut froidement et leur tourna le dos pour se mettre à arpenter le pont en fumant des cigarettes. Pendant toute la journée il resta seul ainsi à marcher à grands pas, de la poupe à la proue, comme un lion en cage. Ce n'était pas une connaissance facile à commencer.

Cependant, vers le soir, à l'heure où la tranquillité des mers orientales se communique à tous les esprits avec une force invincible, Gordon parut se calmer. Il rejoignit le capitaine, avec qui je causais, et la conversation s'engagea. « D'où venez-vous? » Je lui résumai en anglais mon voyage de Syrie. « Quel a été votre itinéraire? » Je pris l'album qu'il me tendait et je lui dessinai un croquis assez exact de ma route. « Ah! c'est très bien; vous aimez la géographie! » Et de ce moment nous fûmes amis. La piété religieuse et les connaissances géographiques, Gordon n'estime guère autre chose. La sainte Bible et un bon atlas, il n'a pas d'autre bagage sur le dromadaire qui l'emporte à cette heure à travers les déserts de Nubie vers la victoire ou vers la mort.

Le trajet d'Alexandrie à Naples dure environ trois jours, et, depuis ce premier soir jusqu'à notre arrivée, Gordon et moi fûmes toujours ensemble. Il parlait des heures entières sans arrêter, en homme qui, ayant passé trois années entières au milieu des barbares, a des arriérés insupportables d'épanchement. L'ex-*roi sans couronne du Soudan* était alors un vaincu. Il s'était attaché avec une admirable passion à son entreprise du haut Nil — la chasse rude et sans merci aux marchands d'esclaves, aux trafiquants de chair humaine — lorsqu'il céda un jour à la fâcheuse inspiration de se mêler des affaires intérieures de l'Égypte, qui ne le regardaient pas.

Très attristé par la chute de son maître et ami Ismaïl, Gordon avait adressé toute une série de remontrances comminatoires au nouveau vice-roi, aux membres du cabinet Riaz, aux consuls de France et d'Angleterre, aux contrôleurs généraux; le scandale au Caire avait été violent, le cabinet de Londres s'était fâché et Gordon avait reçu une lettre de rappel. C'est à cet ordre qu'il obéissait quand je l'avais rencontré, encore tout ulcéré par « l'injustice » de son gouvernement et « l'ingratitude » du khédive. Non point que Gordon répugnât à revenir à Londres, où il comptait jouer un rôle important à l'avant-garde des partis libéraux. Mais avoir quitté le Soudan avant l'heure et abandonné son œuvre à peine ébauchée à des successeurs qui n'auraient point sa croyance ni son indomptable énergie, cette pensée était pour lui une torture, et naturellement il y revenait sans cesse. Il me raconta ainsi tous les épisodes de sa mission au Soudan, sans insister cependant sur sa captivité en Abyssinie, et tous les projets qu'il avait formés pour changer en un Eldorado le « pays des noirs sans limites (1) ».

D'ailleurs, il n'entendait point son œuvre en politique, mais en croyant; c'était pour l'Évangile, pour le Christ qu'il avait combattu, et la foi enthousiaste de ce héros illuminé se répandait en préceptes que je recevais comme il convient. Ce diable d'homme, parlant presque à la fois anglais et français, mêlant à des observations d'une expérience profonde les fantaisies les plus bizarres d'un esprit excité, inventant toutes les heures un nouveau partage du monde et surtout de l'empire ottoman, louant Dieu avec exaltation et accablant de sarcasmes le ministère tory, — les saltimbanques, *the mountebanks;* il ne désignait jamais lord Beaconsfield et ses amis sous un autre nom, — était bien le compagnon de voyage le plus amusant qu'il fût possible de rêver. « Il faut chasser les infidèles, disait-il, donner Constantinople aux Russes, la Syrie avec Jérusalem à la *belle* France, l'Egypte à la *perfide Albion.* » Et la nuit douce envahissait le ciel pendant que nous devisions de la sorte ; les étoiles s'illuminaient, la côte de Sicile se perdait dans le lointain, et le rouge volcan du Lipari illuminait la mer.

II.

Nous nous séparâmes en débarquant à Naples, Gordon pour se rendre au débotté chez Ismaïl pacha, moi pour me promener à la Chiaia. Le soir, en rentrant à l'hôtel, je trouvai une lettre de Gordon. L'ex-khédive l'avait prié de m'engager à déjeuner pour le lendemain, et mon nouvel ami ajoutait : « Je vous prie de tenir vos oreilles ouvertes, car Ismaïl est un homme extraordinaire. » Gordon d'ailleurs devait être de la partie.

C'était en effet un homme extraordinaire qu'Ismaïl pacha, et cette visite à la *Favorite* m'intéressa vivement. Le khédive détrôné promenant dans les grands jardins d'un autre roi découronné les mélancolies amères de la première année d'inaction forcée, cette cour réduite à sa plus simple expression, le voisinage mystérieux de plusieurs harems parqués dans une des ailes du château et où plusieurs évasions heureuses avaient fait naître un esprit général de révolte, la mer bleue semée d'îles s'étendant devant les terrasses, et derrière les grands murs le sommet du Vésuve blanc de neige, tout cet assemblage formait le plus étonnant spectacle. Ismaïl parlait d'ailleurs avec dignité de son exil et des fautes qui avaient amené son abdication. On avait été injuste à son égard ; mais lui-même avait été souvent mal inspiré, mal conseillé; s'il avait la conviction que l'histoire rendrait hommage aux grandes choses que son règne avait réalisées, il tenait à prendre les devants pour reconnaître lui-même ses erreurs; ce qu'il pouvait affirmer, c'est que ses intentions avaient toujours été d'un *patriote* et qu'il faisait des vœux pour la prospérité continue de *son* Égypte, pour son fils, pour *son* canal de Suez, *ceci et cela et tout cela.* Et à chaque instant il en appelait au témoignage de Gordon, qui disait *amen* à toutes ses paroles.

Le soir en revenant à Naples, et pendant toute la journée du lendemain en nous promenant ensemble à Pompéi, Gordon n'arrêta pas de ramener la conversation sur Ismaïl et les affaires du Soudan. Ni la gaieté charmante de la Chiaia, ni la douce majesté des ruines de Pompéi, ni la vue merveilleuse du Vésuve fumant sous la neige, ne pouvaient le distraire de sa pensée dominante. Dans la correspondance que nous avons plus tard entretenue pendant quelques mois comme dans nos conversations de voyage, la préoccupation de son cher Soudan ne le quittait jamais. « J'ai dit à ***, m'écrivait-il quelques jours plus tard, que je ne resterais point tranquille tant qu'on ne ferait rien pour mes troupeaux du Soudan (*I would not stay quiet unless something was done for my flocks in Soudan*) et que, si le gouvernement anglais n'agissait point, ce serait le gouvernement français qui prendrait en main la juste cause des pauvres esclaves. » En relisant aujourd'hui ces lettres de Gordon et en me rappelant nos causeries, je ne puis vraiment assez admirer la clairvoyance qui lui montrait dans la mauvaise administration du Soudan un danger redoutable pour l'Égypte et les intérêts européens dans la vallée du Nil.

« Ce serait dommage, disait-il, de perdre un pays comme la région du haut Nil, et il est aussi important de bien gouverner le Soudan que l'Égypte, l'un étant la tête et la poitrine, l'autre le ventre et les jambes (*sic,* en français). Dites bien à *** d'insister sur le contrôle, sur le Soudan... Ne pas perdre le Soudan, c'est ma prière. »

Et, récapitulant toutes les fautes qui avaient été commises par M. Disraëli, il s'indignait, menaçait, m'annonçait qu'il se préparait à faire dans les journaux de l'Opposition une âpre campagne (il la fit en effet vers le printemps de cette même année avec un retentissement énorme), qu'il voyait l'avenir en noir, qu'il finirait mal. (*I know I shall end in a Cayenne, ask Gambetta to get me out* (1) — « Il n'y a guère qu'une

(1) *Beled-es-Soudan.*

(1) « Je sais que je dois finir dans *un* Cayenne; demandez à Gambetta de m'en tirer. »

consolation, ajoutait-il avec belle humeur; la vie serait trop triste s'il n'y avait pas de saltimbanques! »

III.

C'est à Paris, au mois de mai ou de juin 1880, que j'ai vu Gordon pour la dernière fois. Le cabinet whig qui venait de se constituer sous la présidence de M. Gladstone l'avait désigné pour accompagner, en qualité de secrétaire général, le marquis de Ripon, vice-roi des Indes; et Gordon, en passant par Paris, était venu me voir. Je le trouvai, comme par le passé, plein d'activité et de mysticisme, très batailleur et très pieux, toujours enthousiaste pour la revision de la carte du monde. Il se proposait de réaliser aux Indes de très grandes choses. Il n'y est pas resté six mois. S'etant brouillé avec lord Ripon, il entreprit une nouvelle série de voyages, et le télégraphe, de semestre en semestre, signalait sa présence aux quatre points cardinaux, en Chine où il ne cacha point son mépris pour l'armée impériale qui avait remplacé celle qu'il avait formée en 1863, au Japon, au Cap, en Palestine, à Constantinople. Le mois dernier, il était à Bruxelles, à la veille de partir pour le Congo. C'est là qu'une dépêche de lord Granville est venue le rappeler à Londres, et, dès que le nom magique du Soudan a sonné de nouveau à son oreille, il n'a pas hésité : il est parti avec les pleins pouvoirs du gouvernement de la reine et un million en or.

Hélas! pauvre Gordon! qu'est-il allé faire tout seul, sans même une escorte de soldats anglais, dans les grandes plaines de sable de la haute Nubie où rôdent les tribus pillardes des Schillouks? Derrière lui, en Égypte, il laisse les rancunes sans nombre que son insolent orgueil avait soulevées il y a quatre ans et qui ne se sont pas calmées encore (1). Devant lui, au Soudan, il trouvera toute la haine des marchands d'esclaves qu'il avait pourchassés avec tant de courage pendant sa courte dictature et qui sont les véritables fauteurs de l'insurrection du continent inconnu, les anabaptistes du Prophète noir, du Jean de Leyde du Darfour. Que lui serviront et son or et sa Bible dans cette affreuse impasse où il ne peut plus ni avancer ni reculer sans péril de mort? Ah! s'il devait trouver à Khartoum et à Berber, au lieu de ces troupes égyptiennes qui n'ont jamais été que le limon du Nil, une douzaine de beaux régiments anglais, quelle superbe croisade il pourrait entreprendre, le fier et hardi soldat, contre la horde de nègres et de Bédouins qui tient le drapeau vert du mahdi! Mais il ne trouvera rien, et tous ceux d'entre nous qui avons connu, fût-ce seulement pendant quelques jours, cet Anglais de bonne race, nous tremblons pour lui. Hier, on annonçait, par erreur, qu'il avait été fait prisonnier; demain, on ne se trompera pas, peut-être, en annonçant qu'il a été massacré.

On en veut beaucoup au ministère Gladstone d'avoir perdu pour la civilisation cette terre immense du Soudan dont Gordon avait commencé la conquête contre la barbarie. Je lui en voudrais encore plus si Gordon devait rester là-bas, dans les sables brûlants du Bahr-el-Abiad, victime expiatoire de la faute des autres, lui, l'un des meilleurs fils, l'un des plus braves serviteurs de la vieille Angleterre...

JOSEPH REINACH.

(1) Voy. le fascicule publié par le *Foreign-Office* qui a été distribué la semaine dernière au parlement britannique; dépêches de lord Granville et de sir E. Baring.

FIÈVRE BLEUE

Nouvelle

I.

— M. Pol René?...

La bonne écarta davantage le battant de la porte et, s'effaçant :

— Si madame veut se donner la peine d'entrer? Je vais m'informer...

La personne à qui s'adressait cette engageante formule parut hésiter.

— Peut-être qu'il est occupé?... reprit-elle.

— Je ne pense pas, madame.

— Je... je pourrais revenir...

La chambrière ne jugea plus à propos de répondre; elle ouvrit toute grande la porte du salon et souleva une épaisse portière de moquette persane.

Cette mise en demeure eut l'effet prévu. La visiteuse parut prendre une grande résolution et entra.

— Qui devrai-je annoncer? demanda la bonne.

L'inconnue tressaillit légèrement. Cependant elle avait prévu la question, car, sans parler, d'un geste presque furtif, elle tendit à la femme de chambre, demeurée à l'entrée de la pièce, une carte toute préparée. La bonne y jeta un rapide coup d'œil et disparut.

Alors, avec la brusque décision des timides qui se coupent d'avance toute retraite, la visiteuse enleva le voile de gaze double qui cachait son visage; cela fait, anxieusement, elle se pencha vers une glace inclinée, qui, sans se faire prier, lui renvoya l'image d'une jeune, fraîche et très jolie femme, au teint délicat, nuancé de fugitives rougeurs, avec des cheveux châtain doré, à profusion, une petite bouche tentante et charnue, des fossettes aux joues et deux grands yeux bleus endiablés de vie, pétillants de questions et noyés en même temps d'une brume de tendresse qui, à la moindre émotion, devait déborder en une averse de larmes, ainsi que d'un calice de fleur la rosée au souffle du vent.

La glace, qui était heureusement large et haute, fut généreuse : elle ne se borna pas à reproduire ce joli visage, crânement coiffé d'un feutre retroussé de côté par une touffe légère de plumes; elle reproduisit encore avec une complaisante exactitude une taille rondelette et bien modelée, des épaules exquises, une poitrine discrètement épanouie, tout un ensemble enfin harmonieux et pimpant, qui eût ravi

Greuze, ce réaliste gourmet dont le pinceau se complaisait dans l'union, délicieusement apéritive, de la grâce alliée à la jeunesse et à la gloire de la forme en pleine éclosion. Cependant, bien loin de paraître rassurée par l'inspection rapide des perfections ci-dessus esquissées, le regard de la jolie visiteuse exprima clairement la plus violente incertitude :

— Mon Dieu, mon Dieu, semblait-elle dire, comme me voilà faite! J'ai l'air d'une folle avec mes cheveux à la débandade et mes grands nigauds d'yeux effarés... Ce chapeau me coiffe horriblement!... Quelle idée ai-je eue de m'en affubler!... Cette robe m'habille comme un sac... Très certainement celui que je viens voir va me trouver gauche, ridicule et laide!...

Laide!... Cette conviction, aussi désolante que peu justifiée, amena sur le visage de la jeune femme une expression tout à fait navrée.

— Laide! répéta-t-elle à demi-voix... Avoir fait plus de cent lieues pour qu'il me juge laide!...

Une telle perspective, à ce qu'il paraît, était intolérable, car la visiteuse se rapprocha de la porte donnant sur l'antichambre. Décidément, le mieux était de ne pas affronter, ce jour-là, une épreuve à ce point redoutable... Elle reviendrait un autre jour, quand elle se sentirait plus sûre d'elle, physiquement et moralement...

Déjà elle avait relevé le lourd rideau de tapisserie et s'apprêtait à tourner sans bruit le bouton de cristal, lorsqu'un craquement léger, accompagné d'un frôlement d'étoffe, glaça le sang dans les veines de la fuyarde, qui, plus morte que vive, se retourna.

Une dame venait d'entrer.

Le cœur de la visiteuse se serra...

Vêtue d'un long peignoir de peluche d'un rouge sombre, coiffée en cheveux et chaussée de mignonnes pantoufles, cette femme avait l'aspect tranquille et froid d'une personne qui se sent chez elle et que l'importunité de toute démarche inattendue met vaguement en défiance. Elle était d'ailleurs fort belle : un teint mat de juive d'Orient; des traits réguliers et sérieux, éclairés par des yeux orangés qu'on eût jurés noirs au premier abord, à cause, probablement, de l'épaisse frange de cils qui en amortissait la clarté. La bouche un peu grande, aux lèvres habituellement serrées, laissait apercevoir, en s'entr'ouvrant, deux rangées de dents merveilleuses.

Embarrassée, muette, la visiteuse était demeurée immobile, tout étourdie par la brusque révélation de ce fait si simple, auquel jusqu'alors elle n'avait point songé : une femme habitait auprès du poète!... une femme aimée, sans doute?... Et cette pensée, sans qu'elle pût très bien s'expliquer pourquoi, lui fut singulièrement pénible...

La dame au long peignoir, de son côté, examinait, avec une grande attention, la jeune inconnue.

Un silence lourd plana ainsi, pendant quelques secondes, au-dessus des deux femmes; puis un sourire mince glissa, imperceptiblement moqueur, sur les lèvres de la dame aux yeux sombres et, d'un ton poli :

— C'est à Mme Brigitte Peuhoël que j'ai l'honneur?...

Un nuage de pourpre envahit le blanc et délicat visage de la visiteuse, qui leva sur l'interrogatrice un regard éperdu.

— C'est moi, en effet, madame... Mais...

Avec affabilité, celle qui avait parlé la première reprit :

— Je vous demande pardon de vous avoir fait attendre, madame. J'achevais une lettre pressée lorsque ma femme de chambre m'a avertie de votre visite... Et j'ai dû la terminer...

Pour la seconde fois, celle qui avait accepté le nom de Brigitte Peuhoël rougit et, devinant une ironie sous la politesse affectée de son interlocutrice :

— C'est à moi de m'excuser, madame, dit-elle en relevant la tête; mais votre femme de chambre s'est méprise : n'ayant pas l'honneur de vous connaître, je ne me serais pas permis de vous demander... C'est M. Pol René que j'avais nommé et c'était lui que je désirais voir.

A cette déclaration catégorique, l'autre dame répondit par un nouveau sourire, plus accentué que le premier, et, d'un air affable :

— Asseyez-vous donc, chère madame, et causons de ce qui vous amène.

Pour le coup, la petite Mme Brigitte trouva que la plaisanterie passait la mesure. Sous le fouet de l'affront, une audace qu'elle ne se connaissait pas s'éveilla en elle.

— Je vous répète, madame, dit-elle fièrement, que c'est au poète lui-même que j'avais affaire. Il a bien voulu répondre à plusieurs lettres que je lui ai écrites, et j'espérais qu'il me ferait l'honneur de me recevoir... Puisqu'il n'en a pas le loisir, je me retire, en vous priant d'excuser une démarche uniquement dictée par l'admiration sans bornes qu'il m'inspire.

Ayant dit, et la gorge étranglée par une émotion à grand'peine refoulée, Mme Brigitte esquissa vers la porte une nouvelle conversion; mais, avant qu'elle eût fait un pas, une main, dont l'étreinte était de fer sous le velours de l'enveloppe, saisit le bras de la jeune femme et la ramena vers une causeuse placée à la droite de la cheminée. Là, cette même main, à la fois douce et étrangement forte, fit asseoir bon gré mal gré la captive; cela fait, et sans quitter sa prisonnière, la dame au peignoir grenat s'assit elle-même auprès d'elle.

— Oh! la petite mauvaise tête! fit-elle en souriant toujours de son même sourire ambigü; est-ce qu'on part ainsi sans rien entendre et sans s'expliquer?

— Je vous ai dit, madame..., gronda la prisonnière.

Sans la laisser achever, son interlocutrice reprit :

— Que vous avez écrit des lettres au poète?... Je le sais! de fort jolies lettres même, et qui, adressées à tout autre qu'à lui, auraient pu être très dangereuses... pour votre correspondant!

— Madame! fit sourdement la pauvre Brigitte devenue plus rouge qu'un coquelicot... Madame! Ce que vous faites est indigne... Et je m'étonne que M. Pol René ait eu l'indélicatesse...

Elle n'en put dire davantage, couvrit son visage de ses mains et éclata en sanglots.

La dame au peignoir couleur de feu demeura une seconde

interdite par cette explosion inattendue de désespoir; puis elle fit de l'épaule un léger mouvement d'impatience; mais, se contenant :

— Voyons, voyons, grande enfant, dit-elle avec douceur, écoutez-moi donc au lieu de vous désoler : ce poète tant admiré de vous..., Pol René enfin...

Brigitte releva sur sa cruelle interlocutrice un regard plein d'angoisse. Celle-ci ajouta :

— Vous ne devinez pas?... Eh bien..., c'est moi-même!

— Vous!... Comment, vous?... exclama la petite Mme Peuhoël, aussi ahurie que si le plafond se fût entr'ouvert et lui eût déversé sur la tête le contenu de plusieurs seaux d'eau.

— Qu'y a-t-il là de si étonnant? reprit en pinçant les lèvres la femme étrange et complexe qui venait d'émettre un aveu si peu attendu. Suis-je la première qui ait pris un pseudonyme d'homme?... George Sand, Daniel Stern, pour ne citer que les plus illustres, n'étaient-elles pas aussi des femmes? Et pensez-vous donc, avec beaucoup de nigauds et quelques malins égoïstes, que la femme est incapable de talent, incapable d'application, incapable de comprendre et de créer?...

— Je ne dis pas cela, balbutia vaguement Brigitte. Je suis même bien loin de le penser... Seulement, les personnes que vous dites..., tout le monde le savait...

— Nullement! Un petit groupe d'initiés était seul dans la confidence. Le public n'y voyait que du feu. C'est plus tard que la vérité a été connue. Il en sera de même pour moi.

— Mais enfin, dit Brigitte, j'ai vu à Morlaix, où je demeure, des portraits du poète!...

Elle ajouta plus bas :

— J'en possède un!...

La femme qui disait être Pol René reprit aussitôt :

— Je sais, en effet, qu'on vend sous mon nom des portraits de pure fantaisie... J'ai eu moi-même l'occasion d'en voir quelques spécimens : il y en a un où je suis représenté gros et gras, la face lisse comme celle d'un curé...

— Ce n'est pas le mien! fit vivement Mme Brigitte.

— Dans un autre, continua la dame au peignoir sombre, le soi-disant Pol René est, au contraire, maigre et blême, l'œil enfoncé, la bouche socratique, l'aspect général d'un ascète en redingote.

Mme Peuhoët secoua la tête :

— Celui-là non plus!

La femme de lettres, ou qui se disait telle, reprit :

— J'en connais un troisième... où il louche...

— Oh! fit Brigitte indignée.

— Et aussi un où le soi-disant poète est représenté sous les traits rêveurs d'un Hamlet... L'artiste a bien voulu, cette fois, lui concéder une assez jolie tête qui ressemble à celle du baryton Maurel : de très grands yeux, une barbe légère de Christ italien...

— Dites une tête admirable! s'écria Brigitte avec un soupir de regret... Une tête qui complétait si bien son œuvre!

— Pur trafic de marchand d'images, chère madame, reprit négligemment la belle brune. Un moment, j'ai songé à m'y opposer; cela m'eût été facile; puis la réflexion m'a conseillé, au contraire, de ne rien entraver du tout. Ces portraits complètent mon pseudonyme et assurent mon incognito, dont je suis fort jalouse!... Vous n'avez pas idée combien cela me divertit d'attraper ainsi journellement mes contemporains! A peine quatre ou cinq de mes meilleurs amis sont-ils dans le secret. Aussi ai-je fait, en vous le révélant, une exception dont vous me saurez gré, je l'espère...

Abîmée dans ses réflexions, la petite Mme Brigitte répondit par un vague signe de tête à la notification de la haute faveur dont elle paraissait médiocrement flattée d'être l'objet.

La femme au peignoir sombre crut devoir insister :

— Cette confidence restera d'ailleurs entre nous, je vous en prie, et je compte sur votre discrétion?...

Mais Brigitte, qui suivait sa propre pensée beaucoup plus que la recommandation de la poétesse, reprit d'un ton plein de reproches :

— Pourquoi ne pas m'avoir dit tout de suite ce que vous m'apprenez seulement aujourd'hui?...

La dame au pseudonyme devint grave.

— Pouvais-je deviner que cette découverte vous impressionnerait fâcheusement?... Savais-je même que je vous verrais un jour?... Vous disiez admirer mes vers et souhaiter de m'inspirer un peu de sympathie. Je ne vois pas ce que mon identité matérielle avait à faire là dedans, et peut-être eût-il été de mauvais goût à moi d'y faire allusion...

Brigitte, embarrassée, baissa la tête. Elle n'aurait pu bien dire, en effet, pourquoi la révélation de cette identité inattendue la troublait comme une déception...

Après une petite pause et voyant qu'elle n'osait s'expliquer, la femme de lettres reprit :

— Faut-il être tout à fait franche?... J'ai eu encore un autre motif pour ne pas essayer de vous éclairer.

Brigitte, lentement, releva sur son interlocutrice un regard inquiet; celle-ci, avec un amer sourire, poursuivit :

— Je m'étais toujours doutée qu'il en était des engouements littéraires de maintes jolies lectrices comme du culte de la plupart des dévotes, où l'amour du prêtre se confond volontiers avec celui de la Divinité... Vos lettres m'offraient une occasion de m'assurer du fait. Voilà, madame, pourquoi, en vous répondant, j'ai laissé se prolonger une erreur dont j'étais bien aise de mesurer la marche ainsi que les conséquences... logiques!

— Et vous n'avez pas songé, s'écria vivement la jeune femme, à ce que ce jeu pouvait avoir de cruel?...

— Les choses, encore une fois, n'en étaient pas au point de me causer de ces scrupules... Mais, quand elles y eussent été, j'aurais cru, au contraire, agir dans votre intérêt en vous démontrant le danger de ces admirations idolâtres que la solitude exalte et qui ne sont, au fond, qu'un mirage de l'amour...

Brigitte fit un mouvement pour protester; sa compagne l'interrompit :

— Laissez-moi m'expliquer, dit-elle avec autorité. Je crois, je veux croire à la pureté de vos intentions; mais vous êtes travaillée par ce besoin d'émotions, d'imprévu, de faux idéal, qui ravage la vie des femmes et qui perd la plupart

d'entre elles sans que leurs complices aient à se donner la moindre peine pour les mettre à mal... Il suffit qu'ils ouvrent les bras : les insensées y tombent comme des fruits mûrs. Leur imagination a été « le vrai *Gallehaut* », comme dit Dante. Voyez ce qui vous arrive à vous-même. D'abord il ne vous fallait qu'un simple quatrain autographe de « votre poète »... Le quatrain obtenu, ce fut une lettre, quelques mots de sympathie personnelle; puis, glissant aux confidences, vous avez laissé entrevoir à celui que vous appeliez déjà « votre ami » le vide désolé de votre âme, l'ennui, le désenchantement de votre entourage, le désir brûlant d'une vie autre, la soif d'aimer, l'impatience enfin de vous jeter, âme et corps, dans une de ces romanesques aventures d'autant plus admirées de vous dans les romans qu'elles répondent à l'état de votre cœur... A cette dernière lettre, ma réponse devait être et fut très prudente, très mesurée... J'essayai de ne pas comprendre ce qui sautait aux yeux... Je jouai, sans peine, hélas! au poète désabusé, sceptique, incapable de croire à un sentiment durable, partant, de le partager... Je pensais avoir ainsi, à tout jamais et d'un seul coup, tranché vos périlleuses illusions; mais déjà le mal était plus grave que je ne l'avais pensé... Ma diatribe, au lieu de vous guérir, provoqua sans doute un rêve plus dangereux, si bien que vous accouriez, pauvre petite, prête à sacrifier, au premier signe de l'idole, votre passé sans tache, votre situation de femme respectée et honnête, l'estime de vos proches, la vôtre même... Tout cela, pour qui?... pour un fantôme créé par votre imagination malade, pour une photographie anonyme et ridicule, dont l'original prétendu n'existe pas.

Honteuse, comme si elle se fût brusquement trouvée en cornette de nuit, sur la place de sa petite ville, la pauvre Brigitte avait caché dans ses mains son visage empourpré.

Sans colère, avec une autorité douce de chirurgien qui débride et cautérise la plaie qu'il entend promptement cicatriser, la femme de lettres reprit :

— Voyez-vous bien maintenant où vous alliez?... Dites, le voyez-vous?...

— Je ne sais, balbutia la petite Mme Peuhoël dont les yeux se mouillèrent de nouveau... Je ne me suis pas demandé tant de choses... Je l'admirais, et j'ai souhaité de le voir, de l'entendre; puis j'ai cru deviner qu'il était malheureux, et, n'ayant par devers moi aucun lien, j'ai osé faire ce rêve de me dévouer à lui, d'être son amie!... une amie pas exigeante, qui se fût tenue humblement dans le petit coin d'ombre qu'il lui aurait assigné... Voilà tout, madame..., je vous l'assure!...

— Eh! mais, fit l'autre en se mordant les lèvres, ce n'était pas mal comme cela, et je ne vois pas trop ce que vous eussiez pu ajouter à un programme si complet!...

Mais, s'apercevant qu'elle s'emportait, l'austère moraliste adoucit, par un effort de volonté, son accent et l'expression de son visage.

— Remerciez le Ciel, chère enfant, reprit-elle maternellement, d'avoir trouvé ici, à la place de l'être égoïste et menteur que vous eussiez pu rencontrer, une femme sensée et loyale... La déception que vous ressentez n'est qu'une peine légère, dont votre cœur ne peut être atteint et qui promptement s'effacera; mais combien plus profonde eût été celle qui vous eût été réservée si la vision évoquée par votre imagination fût devenue réalité!... Ne me dites pas que vous eussiez été épargnée!... La chose était inéluctable, fatale! Allez!... je les connais tous, ces hommes que naïvement vous vous représentez plus grands et meilleurs que le commun des mortels!... Hors les chimères de leur cerveau et les triomphes de leur vanité, rien ne les touche et ils ne tiennent à rien!... Ils sont inconstants, cruels et pervers... Ils accepteraient avec une apparente ivresse le trésor de votre jeunesse et de votre dévouement; mais ils ne vous offriraient en échange que l'abandon et le mépris... C'est parce que je sais..., c'est parce que j'ai vu, c'est parce que je connais cent exemples, lamentables ou terribles, de pareilles aventures, que j'essaye de dessiller vos yeux pleins de ciel, de vous faire mesurer l'abîme et de vous crier : Ne mettez pas les pieds dans cet enfer, pauvre innocente!... Vite! vite! reprenez le chemin du foyer..., le chemin de l'honneur et du repos!... Sauvez-vous sans regarder en arrière, et, dans l'avenir, lorsqu'une belle œuvre vous aura émue, gardez intact votre enchantement et ne cherchez pas, ne cherchez jamais à en connaître l'auteur, car une sorte de compensation inéluctable veut que celui qui marche la tête dans les soleils ait le plus souvent dans la boue tout le reste de son corps!...

La femme de lettres avait prononcé avec un emportement de prophétesse cette péroraison. Ses sourcils sévèrement arqués s'étaient rejoints, barrant son front, avec une dureté soudaine et inquiétante... Ses grands yeux, aux prunelles métalliques, lançaient, entre leur noire frange de cils, des éclairs fauves pareils à ceux des lourdes nuits d'été... Et il y avait aux coins étirés de sa bouche deux plis qui donnaient à son visage une expression d'amertume et de désenchantement. La tendre Brigitte fut effrayée. Elle se leva.

Aussitôt l'étrange poétesse s'apaisa. Les sourcils se détendirent, ses prunelles redevinrent limpides, presque caressantes; le pli cruel disparut de ses lèvres, félinement souriantes, et, tendant à la jeune femme sa main souple à l'étreinte nerveuse :

— Au fond, n'est-il pas vrai, il n'y a eu en tout ceci qu'un enfantillage dont vous rirez un jour, et qui restera entre nous?

— Un enfantillage! exclama Brigitte.

Puis, très docile, car cette femme, positivement, lui faisait peur, elle répéta :

— Un enfantillage... Certainement, madame..., un enfantillage...

— Sans rancune alors, ma chère admiratrice?...

Et le cruel bas-bleu reconduisit sa victime jusqu'à la porte du salon.

— Je ne saurais en vouloir qu'à moi de ma folie, dit avec tristesse Mlle Brigitte Peuhoël. Veuillez m'excuser, madame!

Sur ce dernier mot, elle sortit sans retourner la tête, car son cœur défaillait; et, par orgueil, elle ne voulait pas que la dame au peignoir rouge fût témoin encore une fois de sa faiblesse.

Elle ne vit pas l'expression triomphante qui, tandis qu'elle s'éloignait, illumina le visage, ordinairement songeur, de l'étrange poétesse...

II.

— Hola! ho! Gare donc!... Sacr...

La fin du juron se perdit dans un effroyable tumulte; des chevaux, brusquement retenus, se cabrèrent; des voitures, des charrettes refluèrent les unes sur les autres. On entendit craquer des brancards et hurler un chien, tandis que de vingt côtés à la fois jaillissaient des exclamations et des cris d'angoisse.

Effarée au milieu de cette houle qui, de toutes parts, menaçait de l'engloutir, une femme qui s'était imprudemment engagée au travers de la chaussée perdit la tête. Elle se jeta follement en avant, vit accourir sur elle, en sens inverse, trois ou quatre machines roulantes, traînées par des chevaux qui lui parurent monstrueux; pour les éviter, elle sauta en arrière... Mais là, comme en un cauchemar grandissant, ce fut une épouvante nouvelle... Une voiture énorme, chargée de monde, accourait... Un cheval se dressa de toute sa hauteur, et si près d'elle, qu'elle sentit sur sa face la chaleur du corps de l'animal...

Et, avec cette acuité singulière du cerveau en de certaines crises extrêmes, elle eut nettement la vision et, pour ainsi dire, la sensation de ce qui allait arriver : la bête géante qui la broierait en retombant, et sur son cadavre écrasé, défiguré, le roulement de cette épouvantable avalanche qu'on ne pourrait arrêter que trop tard, quand il ne resterait plus d'elle que des lambeaux épars de chairs rouges et de vêtements souillés.

Instinctivement, elle avait fermé les yeux, clouée au sol... Elle sentit un choc rude, cru que c'était fini, fut jetée de côté, bousculée, emportée, et tout à coup se retrouva, où? Elle n'eût pu le dire, les jambes fléchissantes, les yeux pleins d'ombre, à demi morte, mais ayant comme une vague idée qu'elle était maintenant en dehors de la trombe de bruit et de mouvement qui continuait de gronder et de rouler là-bas... plus loin... Comment donc avait-elle pu sortir de ce chaos?... échapper à cette bête dressée?...

Une faiblesse la reprit... Elle vacilla, presque évanouie; un sourd bourdonnement emplissait ses oreilles.

— Vous avez eu bien peur, madame, dit avec sollicitude une voix masculine. Mais remettez-vous. Tout danger est passé. Vous êtes en sûreté maintenant.

Il sembla à la jeune femme que cette voix, venue de très loin, la tirait de sa torpeur. Aux derniers mots, elle souleva ses paupières lourdes et fut surprise de voir tout près d'elle, un monsieur inconnu, qui la regardait avec bonté. Dans le *flou* de sa demi-lucidité, il lui parut très grand et puissamment musclé... Point beau; mieux: une tête ardente, rudement modelée, éclairée par le flamboiement de deux yeux bleus inoubliables. Des cheveux drus, qui déjà grisonnaient. La barbe, un peu longue, s'argentait aussi de reflets blancs; mais, sous le poudroiement léger de cette neige précoce, la sève de l'été, visiblement, courait encore.

— Pouvez-vous à présent vous tenir debout? demanda-t-il.

Elle s'aperçut alors qu'elle était entre ses bras et, toute confuse, tenta de s'affermir sur ses jambes...

— Je... je crois que oui, monsieur.

Avec précaution, le compatissant inconnu dégagea la taille de la jeune femme; et, comme elle ne semblait pas tout à fait solide encore, il reprit :

— Appuyez-vous sur moi.

Elle accepta. L'air poli et obligeant de son interlocuteur excluait tout arrière-pensée inquiétante... La jeune femme, d'ailleurs, était trop émue et trop parfaitement naïve pour se demander s'il était bien convenable d'accepter ainsi l'appui du premier venu. La secousse qu'elle venait de subir l'avait comme étourdie, et, se sentant seule, perdue dans le tohubohu de la ville géante, à cette heure grise du crépuscule où les choses et les êtres prennent une apparence inquiétante, presque fantastique, elle se rattachait avec empressement à la protection passagère et bienveillante qui s'offrait. Cette impression, du reste, fut inconsciente. Elle la subit sans même se la formuler. L'idée qui, pour le moment, la dominait, c'était de savoir par quel miracle elle avait pu échapper au danger imminent dont elle s'était vue menacée. Pour s'en éclaircir, elle se tourna vers son compagnon.

— Comment n'ai-je pas été tuée, tout à l'heure, par ce cheval? demanda-t-elle. Le savez-vous, monsieur?

— J'ai pu heureusement vous jeter de côté, puis vous saisir et vous emporter, répondit simplement l'inconnu; mais il était temps...

— Vous m'avez sauvée!... C'est vous alors?... reprit la jeune femme avec un élan de gratitude. Oh! monsieur, que de remerciements!...

De nouveau, et pour la seconde fois, elle avait relevé sur lui ses beaux yeux où l'intelligence rallumée brillait maintenant de tout son éclat... Mais presque aussitôt son regard se mouilla et, laissant retomber sa tête :

— Peut-être eût-il mieux valu pour moi rester où j'étais... Tout serait fini maintenant!

Ce fut dit avec une telle sincérité de désespérance, que le compatissant sauveteur en fut remué jusqu'au fond de l'âme.

— Eh quoi! s'écria-t-il, si jolie et si jeune, vous dites de pareilles choses!

— Oh! fit-elle, vous ne savez pas!...

Puis elle se tut; et lui, par discrétion, n'osa insister; mais, voyant qu'elle rattachait son manteau un peu dérangé dans la bousculade :

— Vous sentez-vous assez forte pour marcher, demanda-t-il, ou désirez-vous que je vous fasse avancer une voiture?

Elle parut se consulter et reprit :

— Suis-je loin de la gare Montparnasse?

— A vingt minutes environ.

Elle réfléchit encore une seconde.

— Et ici, où sommes-nous?...

— Boulevard Saint-Germain.

— Et cet autre boulevard, où passent tant de voitures et où j'ai failli me faire écraser?...

— C'est le boulevard Saint-Michel.

— Est-ce par celui-là qu'on arrive à la gare Montparnasse?

— Non, pas précisément; ou du moins ce serait beaucoup plus long que par la rue de Rennes.

La jeune femme fit un geste découragé.

— Quand on ne connaît rien, fit-elle, voilà ce qui arrive : j'ai tourné à droite tout à l'heure, tandis que j'aurais dû prendre à gauche...

— Vous ne connaissez pas Paris du tout? fit-il avec curiosité?

La jeune femme secoua la tête :

— J'y suis venue seulement deux fois : la première au moment de l'Exposition de 1878, et la seconde il y a trois ans, au début de la maladie de mon mari, pour consulter les médecins... Je connais un peu la rue de Rivoli, les Champs-Élysées et les environs du Grand-Hôtel; mais par ici je suis tout à fait perdue!

— Voulez-vous, reprit obligeamment l'inconnu, que je vous mette dans votre chemin?... Le temps est superbe, et marcher vous fera du bien après la secousse de tout à l'heure.

— C'est que..., répondit-elle timidement, je crains d'abuser...

— J'ai précisément affaire par là, reprit-il afin de lever par ce bénin mensonge les scrupules discrets de sa jolie obligée, qui, décidément, l'intéressait.

Peut-être aussi, comme M. Perrichon, cédait-il à l'entraînement de son propre bienfait?

Quoi qu'il en fût, l'argument réussit. Sans autre objection, la gentille provinciale se laissa guider par son compagnon, qui n'eut pas le mauvais goût de serrer le bras appuyé sans défiance sur le sien, et qui marcha très doucement, par égard pour la récente émotion de sa protégée.

— Alors, fit-il d'un air détaché, vous êtes mariée?

Elle soupira.

— Hélas! murmura-t-elle.

— Voilà un soupir qui est pour votre mari une terrible condamnation!

— Oh! reprit-elle vivement, ce n'est pas qu'il me rende malheureuse par sa faute...

Elle baissa la voix et dit avec une sorte d'effroi :

— Le pauvre être est fou, monsieur!... une folie épouvantable... Il est dans une maison où je ne puis pas même le voir.

L'intérêt inspiré à l'inconnu par sa compagne s'augmenta encore de la connaissance d'une situation si pénible. Me préserve le ciel cependant de voir, entre cette confidence et la question qui y succéda spontanément, une corrélation coupable; mais il est certain qu'il ajouta :

— Demeurez-vous loin de Paris?...

— Oh! oui, répliqua-t-elle en soupirant de nouveau. J'habite un pays perdu, au fin fond de la Bretagne..., près de Morlaix...

— Ah! mon Dieu! fit-il avec un effroi sincère... Et vous vivez là, toute l'année?...

Elle inclina la tête d'un air navré.

— Pauvre petite femme!... Cela doit manquer absolument de gaieté?...

Un troisième soupir, plus éloquent, si possible, que les deux premiers, répondit à cette brusque explosion. Il reprit, très curieux :

— Pas la moindre distraction, alors?...

— Pas l'ombre!

— Ni voisinage, ni amis, ni... Aucune ressource enfin?...

— Rien, monsieur!...

— Et vous retournez là sans y être forcée?...

La jeune femme, la tête baissée, fit de l'épaule un mouvement malaisé à définir. Cela pouvait également signifier : Où irais-je? ou bien : Là ou ailleurs, qu'importe!... ou encore : Vous en parlez à votre aise, monsieur!...

— Et, reprit-il, vous partez comme cela, si loin, les mains et l'estomac vide?...

— Je n'ai pas faim, dit-elle du même ton triste; d'ailleurs il y a en route ce qu'il faut pour manger...

— Mais le froid? Vous n'avez pas même un châle, et les nuits, en chemin de fer, sont glaciales.

— J'ai laissé une valise à la consigne, en arrivant ce matin... J'étais si pressée de courir au but de mon voyage, que j'avais remis à plus tard la recherche d'un logement... Je comptais aussi sur... la personne que j'étais venue voir pour... guider mon choix.

Elle se tut de nouveau pendant une seconde; puis elle sourit amèrement et, se parlant à elle-même, ajouta :

— Si j'avais su ce qui m'attendait!...

Elle n'acheva point et retomba dans un mutisme plein de mélancolie.

Cela ne fit point l'affaire du confident, mis en goût par ces lambeaux de renseignements sous lesquels il pressentait une histoire peut-être touchante; l'héroïne, à coup sûr, l'était infiniment.

Aussi, après avoir un moment respecté le silence de sa compagne, il renoua insidieusement l'entretien.

— Une grosse déception, alors?...

La gentille provinciale fit de la tête un *oui* excessivement expressif, et même ses yeux bleus s'élevèrent tout en haut, comme pour prendre le ciel à témoin de l'injustice du sort... Puis, brusquement, se tournant vers son compagnon, qu'elle regarda bien en face :

— Vous êtes Parisien, vous, monsieur?

— Je crois l'être devenu un peu, répondit-il en souriant.

— Enfin vous y connaissez du monde, n'est-ce pas?

— Mais..., fit-il un peu étonné de l'interrogatoire, je connais en effet pas mal des gens qu'on connaît, c'est-à-dire deux ou trois centaines d'individualités environ, sur deux millions d'êtres...

Toute à son idée, la jeune femme ne prit pas garde à ce que ses questions pouvaient avoir d'extraordinaire.

— Qu'est-ce que vous faites? demanda-t-elle nettement.

Il hésita une seconde.

— Votre état, enfin?... reprit-elle un peu agacée et croyant qu'il n'avait pas compris.

Il répondit en l'observant attentivement :

— Je suis architecte.

— Architecte, répéta-t-elle contrariée; architecte... C'est ennuyeux.

— Pourquoi? reprit-il, amusé par cette singulière conclusion.

— Parce qu'un architecte fréquente plutôt des entrepreneurs, des peintres et des sculpteurs, que des écrivains.

— On peut cumuler, madame..., et c'est précisément ce que je fais.

— Alors, fit la jeune femme, vous connaissez tous les poètes?...

— Tous, oh! non! s'écria-t-il avec un légitime effroi. Mais je pense compter au nombre de mes amis, quelques-uns des plus grands.

Tout en répondant, il continuait d'observer l'énigmatique petite provinciale; il vit clairement qu'elle hésitait à lui poser une question nouvelle, plus indiscrète, probablement, que les précédentes; et il cherchait un biais diplomatique pour l'amener à s'expliquer, lorsqu'elle le prévint :

— Vous avez lu les ouvrages de Pol René, n'est-ce pas?...

Le compagnon de la jolie questionneuse parut surpris :

— J'en ai lu plusieurs, dit-il... C'est un garçon qui ne manque pas de talent.

— Un garçon!... répéta-t-elle. Alors, vous aussi, vous ignorez que Pol René est une femme!

— Comment, une femme? exclama l'inconnu avec un tel éclat, que plusieurs passants se retournèrent... Qui vous a conté une pareille bourde?...

La petite provinciale s'arrêta et, voulant d'un seul coup convaincre son interlocuteur :

— Qui?... Elle-même, monsieur... Tout à l'heure... Je la quittais lorsque...

— Voilà qui est fort... Et cette personne vous a dit être l'auteur?...

— Des *Heures perdues,* des *Désespérés,* de *la Grande coupable,* des *Poèmes scandinaves,* de tout enfin!

— Eh bien, madame, ladite personne a menti impudemment. Pol René est mon ami d'enfance et je vous certifie qu'il n'a jamais porté d'autre robe que celle de son baptême.

— Y aurait-il deux Pol René? fit Brigitte.

— Je ne le pense pas, reprit en souriant l'ami du poète; seulement le monde est plein de geais prétentieux et peu délicats qui volontiers s'affublent de la dépouille des oiseaux un peu mieux vêtus qu'eux. Ils escamotent par ce procédé l'admiration de quelques âmes naïves et jouissent, en voleurs qu'ils sont, de cette apparence de célébrité. Avantage passager qu'il leur faut payer, de temps à autre, de la perte d'une de leurs oreilles ou de quelques coups de pied reçus au bas de leur dos... Mais des gens de cette sorte n'en sont pas à s'émouvoir pour si peu... A présent, si les femmes se mettent aussi à exercer le même genre d'escroquerie, il faudra trouver à leur usage d'autres procédés... En attendant, et dans l'intérêt du véritable Pol René indignement dépouillé de son identité, je vous serai obligé, madame, de me donner quelques détails sur l'intrigante qui lui fait l'honneur de lui emprunter son nom et la paternité de ses œuvres... Mais d'abord, où l'avez-vous rencontrée?

— Chez elle, monsieur... rue de Tournon, 63...

— Rue de Tourn... Voilà qui est particulier, murmura l'inconnu.

A son tour, il demeura pensif quelques secondes; puis, regardant attentivement sa compagne :

— A quel étage vous a-t-on fait monter?

— Au deuxième.

— Comment est la dame qui vous a reçue?

— Assez grande...; des cheveux très noirs; un visage régulier et pâle; de grands yeux sévères qu'elle adoucit parfois, mais dont le regard me causait, malgré tout, une sorte de frayeur...

A chaque indication nouvelle, l'homme qui avait sauvé Brigitte approuvait d'un signe de tête.

— Mais enfin, reprit-il, à quel propos alliez-vous chez Pol René, et comment vous étiez-vous procuré cette adresse?...

— Si je vous contais cela, dit Brigitte, vous vous moqueriez de moi...

Avec une chaleur singulière, l'ami de Pol René protesta contre une telle supposition. Il affirma que la chose, au contraire, l'intéressait très vivement, et, comme il ne manquait pas d'éloquence, il persuada bientôt la pauvre Brigitte, qui, à son insu peut-être, éprouvait un besoin vague de se confier, car enfin..., si cette femme l'avait abusée, sa situation à elle se trouvait du coup modifiée... En toute hypothèse, il importait de voir clair, d'examiner et de s'orienter.

— Puisque vous y tenez, fit résolument la jeune femme, voici l'histoire :

« Ma vie, là-bas, est, je vous l'ai dit, bien triste; pour toute compagnie, je n'ai qu'un beau-père grognon et une belle-mère à moitié folle de dévotion. La seule, l'unique distraction que je puisse me donner, c'est la lecture. Encore ne puis-je pas, à mon gré, satisfaire même cette passion, et suis-je souvent obligée de recourir à des subterfuges de pensionnaire pour me procurer les livres de certains auteurs mal vus dans mon entourage. Pol René y fut d'abord toléré, parce qu'il écrit en vers et que la poésie passe, à Morlaix, pour moins dangereuse que la prose. La première œuvre que je lus de lui me passionna. C'était le poème des *Heures perdues.* Je l'appris entièrement par cœur. Je le récitais à tout propos; la nuit, j'en rêvais! On s'avisa alors de vouloir le proscrire de ma bibliothèque; mais je me procurai successivement toutes ses autres œuvres, et mon admiration devint un culte. Peut-être que je suis trop romanesque, et sans doute je dois vous sembler bien ridicule, monsieur?... »

L'inconnu affirma chaleureusement qu'il n'en était rien, et Brigitte, un peu rassurée, poursuivit :

— Il faut faire la part de l'isolement... Seule toujours, la tête se monte... Enfin, que vous dirai-je? Pol René était devenu pour moi un confident, un ami, un dieu!... A force de le relire et de commenter chacune de ses pensées, je me mis en tête que lui aussi était isolé et malheureux... Et, en effet, sa poésie, vous le savez, est souvent noyée de larmes et pétrie de douleurs... Dans ma folie (car c'en était vraiment une, je l'ai bien compris tantôt, en entendant cette dame), dans ma folie, monsieur, je fis le rêve d'offrir ma vie, mon

dévouement, mon âme tout entière à cet homme sublime..., de consacrer à le rendre heureux mon existence inutile et sans but..., tout cela sans lui demander rien en retour, que de se laisser adorer... Après tout, mon idée, si insensée qu'elle me paraisse à présent, n'était pas sans précédents... Gœthe, Byron, Beethoven, Listz, Mérimée, d'autres encore, ont rencontré des dévouements pareils...

— Soyez sûre, reprit avec vivacité l'ami de l'heureux Pol René, que, de tous leurs triomphes c'est ceux-là qui les ont touchés le plus!

Brigitte poursuivit :

— Je brûlais du désir d'écrire au poète; mais je ne savais où lui adresser ma lettre, et je craignais, si je l'envoyais à un journal, qu'elle ne fût égarée ou, peut-être, lue par d'autres... Un jour cependant, à propos d'une souscription, le renseignement que je désirais tant connaître fut publié... Le lendemain, le courrier de Bretagne emportait ma pauvre petite missive, et mon cœur en émoi galopait à sa suite... Ah! monsieur — fit la jolie Brigitte toute vibrante encore au souvenir de cette première audace, — ne vous moquez pas, je vous en prie... C'était fou! je le sais, je le comprends, je vous l'ai dit, et en vérité je ne m'explique plus, à présent, comment j'ai pu commettre de pareilles imprudences... Mais je vous ai promis d'être franche et, vous le voyez..., j'avoue tout!

Elle était charmante ainsi, la petite solitaire de Morlaix, toute rouge de confusion, baissant parfois les yeux et les relevant tout à coup plus brillants, naïve, émue, sincère, et si instinctive qu'elle en était chaste. Son confident, visiblement enthousiasmé, l'assura qu'il l'approuvait de tout au tout et la pressa de continuer son récit.

— Votre lettre, demanda-t-il, que devint-elle?

— Voilà, dit Brigitte, où la chose s'obscurcit pour moi; ma lettre parvint à destination, et l'auteur des *Heures perdues* daigna y répondre par quelques lignes bienveillantes qui noyèrent mon âme de joie!... A dater de ce jour, l'ennui cessa de me dévorer... Je ne fus plus seule. Il me semblait marcher au-dessus de la terre, en plein ciel! Si chétive, si sotte, si ignorée, j'existais pour lui!... Dans le rayonnement de sa gloire, ce dieu voulait bien songer au petit grain de sable que j'étais et me le dire!... Je vivais comme en extase...

« Le réveil n'en fut que plus cruel, lorsqu'au lieu du poète rêvé je trouvai devant moi cette dame au regard froid, à la raison implacable, qui me traita en petite fille, arracha les ailes à mes doux papillons bleus et me poussa dehors, stupéfiée et meurtrie... Quelque chose en moi, cependant, protestait et ne voulait pas, en dépit des apparences, reconnaître en elle l'auteur des vers sublimes qui m'avaient tant et si intimement émue!... »

L'enthousiaste Bretonne fit une courte pause et, avec élan :

— Mon cœur ne s'y trompait pas, lui! Il ne pouvait se méprendre.

Elle s'interrompit de nouveau :

— Croyez-vous à la double vue, monsieur?

— Euh! fit l'interpellé avec doute.

— Moi, monsieur, j'y crois!... Et, tenez, si celui dont nous parlons passait en ce moment, je suis sûre que je ressentirais au cœur une secousse qui me le ferait immédiatement reconnaître.

— Tout est possible, répondit avec un beau flegme le sauveteur de la jolie *voyante*.

— Je dois vous dire aussi, fit-elle mystérieusement, que j'ai acheté là-bas un portrait de lui...

— S'il en est ainsi, dit en souriant l'inconnu, vous êtes deux fois sûre de ne pas vous méprendre...

Mais, sans l'écouter :

— Il a une tête admirable, n'est-ce pas, monsieur?...

— D'homme à homme, vous savez..., il est difficile de se prononcer...

Brigitte cependant était redevenue songeuse.

— Il faut convenir, dit-elle, qu'il y a en tout ceci d'étranges coïncidences; car enfin... comment cette dame a-t-elle pu recevoir mes lettres et y répondre si elle n'est pas ce qu'elle dit être?... L'adresse était bien la même que celle qu'avait donnée le journal; le nom de Pol René était écrit sur les enveloppes. Comment est-ce à elle qu'elles sont parvenues?... C'est inexplicable.

La jeune femme s'arrêta et reprit :

— A moins qu'elle ne soit?...

— Parbleu! fit l'inconnu; c'est limpide! Elle a intercepté votre correspondance, et, afin de couper court à une aventure qui l'inquiétait, elle n'a rien trouvé de mieux que de se faire passer auprès de vous pour son mari...

— Son mari! répéta Brigitte foudroyée. Cette dame serait?...

— Sa femme, tout simplement. Comment ne l'avez-vous pas deviné?

Oui, en effet, comment cette idée ne lui était-elle jamais venue?... Marié! Pol René, marié!... Elle se redisait cela machinalement, sans bien l'admettre encore... Il lui paraissait inouï qu'une femme ait eu cette audace, de prétendre s'élever jusqu'à l'idole et de l'accaparer, comme on fait d'un monsieur quelconque... Marié!... lui!...

L'ami de Pol René haussa les épaules :

— Eh! fit-il, que voulez-vous? C'est une mode à présent, et l'on n'en voit guère qui y échappent... Jadis c'était autre chose : les artistes vivaient libres, sous le ciel étoilé, qui de temps à autre s'émiettait sur leur tête et leur illuminait la cervelle... Ils chevauchaient la Chimère, désespéraient leur tailleur, aimaient avec beaucoup de rimes et sans aucune raison, adoptaient des enfants perdus, ignoraient les leurs, tenaient tête à des rois, couchaient au violon, se moquaient des sots, jetaient enfin aux quatre vents du ciel leur cœur, leur inspiration et leur vie... Aujourd'hui ce sont de raisonnables négociants en papier noirci, qui épousent des demoiselles bien sages, élevées dans des couvents... Ils ont pignon sur rue et principes à l'avenant. Leur signature resplendit au Grand-Livre; ils connaissent par le menu la langue des chiffres... Ils sont ventripotents et patentés, bourrés de vertus et embastionnés de préjugés! Adieu les théories abracadabrantes, d'où les idées jaillissaient, intarissables

omme l'eau des fontaines! Adieu les folles nuitées, d'où arfois naissait un chef-d'œuvre! Adieu la liberté, l'imprévu t la divine fantaisie aux ailes diaprées!... Adieu surtout 'amour!... l'amour inattendu, subit, endiablé, qui saisissait l'artiste, le roulait dans un tourbillon de soleil et le ejetait pantelant et meurtri, mais ivre d'inspiration!... Apollon, maintenant, trône derrière un comptoir. Il chausse les bésicles d'or et ne poursuit plus aux carrefours des forêts es nymphes pudiques ou coquettes. C'est un bonnetier méthodique et béat, qui tient ses livres tout en les écrivant, rend, comme il convient, ses devoirs à Mme la bonnetière son épouse et débite à d'autres bourgeois, épanouis comme lui, les gilets de prose irrétrécissable et des ceintures d'alexandrins garantis... Non! ce que la Lune doit rire de nous!...

Brigitte, toute saisie, avait laissé passer, sans essayer de l'interrompre, cette giboulée d'ironies qui tombait, drue et crépitante, des lèvres irritées de son compagnon. En voilà un, par exemple, qu'on enrôlerait difficilement sous la bannière conjugale!... Saints du paradis!... quelle rébellion contre toute servitude! Si celui-là, pensait-elle, ne meurt pas célibataire, il faudra ne plus croire à quoi que ce soit...

Et dans son âme la petite provinciale, grisée de lyrisme, foncièrement ignorante de la différence qui existe entre le paradoxe et la vie réelle, n'était pas éloignée d'approuver les théories subversives du révolté. Peu à peu cependant elle l'écouta moins attentivement. Sa pensée, machinalement, la ramenait vers la désolante certitude qui, pour la seconde fois en l'espace de quelques heures, éparpillait autour d'elle son fragile édifice d'espérances. Le vide de son inutile existence, de nouveau, s'étendait à ses regards désolés, immense, comme un désert... L'angoisse de l'ennui, cette mort cérébrale, l'étreignait...

Sans trop s'expliquer ce qu'elle en pourrait faire, la pauvrette essaya d'extraire de son rêve écroulé un débris, si fragile qu'il fût, où elle pût accrocher la flamme légère d'un nouvel espoir... La jeunesse a de ces persistances quasi animales : instinct du vivre qui se refuse énergiquement à l'inexorable et qui s'embarrasse moins des moyens que du résultat.

— Croyez-vous, reprit-elle lorsque l'apôtre de la liberté de bohème se tut, que Pol René aime sa femme?...

Cette question, dénuée de périphrases, interloqua fortement celui à qui elle fut adressée.

— Vous m'avez dit être son ami d'enfance, reprit la jeune femme étonnée de son mutisme (sans doute, elle avait espéré une réponse aussi spontanée que catégorique); vous ne pouvez ignorer cela...

L'avocat des liaisons imprévues comprit qu'il fallait répondre et tenta de mettre à peu près d'accord la vérité, la loyauté et l'adresse :

— Je crois, dit-il, que celui dont nous parlons fait ce qu'on appelle « bon ménage » avec sa femme, qui est pour lui une compagne irréprochable et dévouée...

— Que d'ambages! fit Brigitte, impatiente. Je vous demande s'il l'aime?

— Il a pour elle, évidemment, beaucoup d'estime et une sérieuse affection, reprit du même ton jésuitique l'ami du poète. Mais... (et ici notre homme devint plus affirmatif) je sais aussi que si Pol René soupçonnait le quart de ce que je viens d'apprendre, il répondrait ardemment, discrètement, avec passion, au sentiment adorable qu'il a eu le bonheur de vous inspirer... Je sais encore et je puis vous assurer que cet amour serait la plus grande joie de sa vie!... Fiez-vous à ma parole. Je le connais, vous dis-je, et je réponds de lui... Laissez là Morlaix, votre Bretagne au ciel gris et les vieilles gens à étroites cervelles, qui ne peuvent rien entendre à une âme telle que la vôtre... Restez ici, heureuse et ignorée, dans quelque petit coin où nous vous cacherons à tous les yeux...

Brigitte voulut parler; son interlocuteur, *emballé* dans son rôle de soupirant... par procuration, ne lui en laissa pas le temps :

— Ne dites pas non!... Dès demain, dès ce soir, je vous promets la présence de celui que vous étiez venue chercher..., votre ami, votre poète, comme vous disiez si joliment!... Qui sait? Peut-être, sans vous connaître, rêvait-il aussi de vous?...

L'ami de Pol René (un chaleureux ami, en vérité!) avait parlé avec une animation croissante, plongeant dans les regards émus de la jeune femme des regards singulièrement entraînants, trouvant, pour essayer de la convaincre, des inflexions tendres comme des caresses, et, sans trop s'en rendre compte, emporté qu'il était par son sujet, séduit par la grâce à la fois provocante et chaste de cette femme-enfant, agissant auprès d'elle comme s'il eût parlé pour lui-même, priant, la troublant, l'enveloppant de toute la fascination qui était en lui...

— Dites oui! dites oui! ajouta-t-il ardemment. C'est convenu, n'est-ce pas? Vous restez? Vous voulez bien?...

Elle porta la main à son front comme grisée... Et brusquement, s'arrachant à l'émotion qui l'envahissait :

— Oh! mais..., fit-elle interdite..., laissez-moi partir, monsieur!... Je ne sais plus où j'en suis... Je veux partir tout de suite!... tout de suite...

Et, en répétant ce « tout de suite », elle le regardait effarée, comme si l'idée d'une infidélité à *son poète* eût éclaté tout à coup dans sa pensée et lui eût fait horreur.

Lui, devina quelque chose de ce qui se passait dans l'âme de la chère petite. Il reprit d'un ton plus posé :

— C'est décidé alors?... Pol René ne vous connaîtra jamais?...

Elle reprit avec douceur, en détournant les yeux :

— La place que j'ambitionnais auprès de lui est prise et plus dignement occupée que par moi : que viendrais-je faire?...

— Mais puisque je vous affirme...

— Non! fit-elle résolument. Je ne dois ni ne veux troubler la vie de cette autre femme qui est pour lui, dites-vous, une compagne aimante et fidèle.

— Elle ignorera tout!

— Oh! fit Brigitte; quand on aime, on devine...

Il sourit.

— Toujours la double vue?

Elle ne répondit pas.

— Eh bien! s'écria-t-il, écoutez-moi. Je vous ai menti tout à l'heure : je suis, moi aussi, un écrivain, un poète, et l'on m'accorde un peu de talent... Or vous m'avez ensorcelé et je vous adore!...

— Monsieur, oh! monsieur!... fit Brigitte, endolorie par ce brutal aveu qui achevait de bouleverser toutes les pudeurs de son âme en détresse.

Il osa retenir étroitement le bras captif qui cherchait à se dégager du sien.

— Je vous en supplie, reprit-il à demi-voix, ne vous fâchez pas et laissez-moi m'expliquer. Ne croyez point à un manque de respect bien éloigné de ma pensée... Je crois, au contraire, vous avoir jugée comme vous méritez de l'être : vous ne ressemblez à aucune des femmes dites « honnêtes » que je coudoie à chaque heure du jour, et c'est ce qui fait votre charme incomparable... Vous restez ingénue où d'autres seraient perverses... Vous êtes Ève elle-même, avec ses candeurs et ses curiosités, ses aspirations confuses et son besoin inné de sacrifice... Votre hardiesse résulte de votre ignorance de la vie, et je vous ai trouvée plus chaste cent fois; rêvant d'offrir votre existence tout entière à celui dont vous aviez fait un dieu, que d'autres ne le sont en se faisant vertueusement épouser!... Vous voyez bien que je vous sais, que je vous ai comprise et que vous pouvez me regarder sans honte... Ne me repoussez donc pas! La rencontre d'aujourd'hui a quelque chose de providentiel: pourquoi résisterions-nous à la destinée?... Laissez-moi, humblement et peu à peu, conquérir ma place dans ce petit cœur gonflé de richesses et qui ne demande qu'à se donner!... Je vous jure que, pour être aimé de vous, je serais capable de n'importe quelle folie!...

A présent il était à l'aise, plaidant pour sa propre cause; et telle était la chaleur de sa conviction, qu'il n'eut aucun besoin de chercher à être éloquent.

Brigitte cependant perdait la tête. Tour à tour rougissante ou très pâle, confuse et ravie, inquiète et reconnaissante, elle avait laissé parler son compagnon sans même tenter de l'interrompre, heureuse surtout de penser qu'il ne la méprisait pas.

Pourtant l'idée d'accueillir un autre amour que celui auquel, mentalement, elle avait voué sa vie, lui apparaissait comme une sorte d'adultère mystique, impossible et dégradant.

— Laissez-moi me retrouver et réfléchir, balbutia-t-elle... Ce qui m'arrive est si extraordinaire, si profondément troublant, que je ne suis plus en état de prendre une résolution... Vous ne voudriez pas abuser de l'état de désarroi où je me trouve... Prouvez-moi la sympathie dont vous parlez en m'aidant à voir clair en moi-même... Je vous jure que si je cédais à un entraînement que ma conscience dût ensuite réprouver, je serais si malheureuse que je ne pourrais plus vivre!

Il fut ému par la sincérité touchante de cette prière.

— Soit, fit-il; au prix de mon propre bonheur, je ne voudrais pas vous causer une peine... Mais, à votre tour..., ne me désespérez pas!... Demeurez à Paris au moins quelques jours. Permettez que je vous revoie..., que j'essaye de vous attendrir!...

Au moment où il prononçait d'un ton suppliant ces derniers mots, Brigitte, tout éperdue, pressa le pas, ne voulant pas dire oui et ne trouvant plus la force de dire absolument non...

La rue où ils marchaient était silencieuse et pleine d'ombre, en dépit des becs de gaz qui, de loin en loin, commençaient à s'y allumer. Tout à coup ils tournèrent l'angle d'une maison et se trouvèrent dans une large voie, bruyante et claire, au bout de laquelle se profilait une silhouette massive de monument.

— Ah! fit Brigitte en tressaillant; voici la gare!

Son compagnon ne put réprimer une exclamation de mécontentement.

— Maladroit que je suis, pensa-t-il!... Au moment où j'allais la décider!

On ne s'avise jamais de tout : depuis plus d'une heure, en effet, notre don Juan s'ingéniait à promener la confiante provinciale dans le dédale des rues qui s'étendent de l'Odéon à l'embarcadère de l'Ouest, à seule fin de prolonger ainsi un entretien auquel il prenait, de minute en minute, un intérêt plus capiteux. Absorbée par la causerie et d'ailleurs ignorante de la vraie route à suivre, la jeune femme s'était laissée guider, sans même s'apercevoir de la longueur du chemin; à un certain moment, elle remarqua que son compagnon lui faisait traverser un très grand jardin, propice à l'échange des intimes confidences; puis ce furent des rues interminables et tranquilles, où vaguement, des écriteaux passaient devant ses yeux. Elle y lut une fois : Rue d'Assas; une autre fois : Rue Cassette, et encore : Rue de Vaugirard...

A la fin, son cavalier, beaucoup plus préoccupé de la conversation que du but de cette étrange promenade, allait devant lui au hasard, tournant à droite, tournant à gauche, sans aucune idée arrêtée, et ne s'apercevant même pas qu'il retrouvait les même rues et repassait aux mêmes endroits.

Ce fut ainsi que, sans savoir comment, et à son grand déplaisir, il se trouva inopinément en face de cette gare maudite, évitée jusqu'alors avec tant d'habileté.

— De grâce, murmura-t-il avec agitation, attendez à demain?...

Mais, au lieu de répondre, Brigitte s'arrêta devant la vitrine d'une grande librairie où flamboyait, dans une apothéose de lumière, toute une mosaïque de volumes à couvertures multicolores, bigarrées de titres divers.

— Alors, fit-elle, vous êtes parmi ceux-là?

— J'y suis en effet.

— Dites-moi votre nom?

Il sourit.

— Ah! Psyché!... éternelle et chère curieuse!...

Elle reprit, un peu confuse :

— Si ma demande vous semble indiscrète, excusez-moi.

Mais, pour vous répondre..., ne faut-il pas que je vous connaisse?...

— Qu'à cela ne tienne! fit-il. Mon dernier volume a paru cette semaine. Je vais, si vous le permettez, vous l'offrir.

Elle acquiesça d'un signe; et ils franchirent ensemble la porte du magasin: seulement, par une sorte de timidité, Brigitte laissa son compagnon s'aventurer seul entre les montagnes profondes de livres, tandis qu'elle demeurait auprès de l'entrée, perdue dans une intense rêverie...

Cependant un monsieur à barbe grisâtre venait de s'élancer de son comptoir et se précipitait vers le compagnon de Brigitte.

— Ah! cher maître! quelle bonne fortune vous amène?... Eh bien, vous êtes content, j'espère? Votre *Xavérine* fait fureur... Nous ne suffisons pas aux demandes... Dites donc à Lemerre de se presser. Nous sommes à sec! Ce lambin-là n'en fait jamais d'autres!...

— Bon! et moi qui venais justement vous demander un exemplaire dont j'ai immédiatement besoin...

— Je vous donnerai le seul qui me reste, reprit le libraire; mais c'est bien parce que c'est vous! J'attendais le départ du paquebot pour l'envoyer à mon neveu, qui est là-bas, à Panama, où il n'a pas tous les jours pareil festin à se mettre sous la dent; n'importe! Il attendra.

— Vous êtes un homme charmant, monsieur Mathieu. A présent, une plumée d'encre, je vous prie? Je voudrais signer le volume.

— Léon! cria le monsieur grisonnant. Vite! un encrier et une plume à M. Pol René!

— Bavard! fit à demi-voix le poète. Vous venez d'escompter mon effet!...

Quand l'auteur de *Xavérine*, dépouillé de son incognito, rejoignit Brigitte Peuhoël, il la trouva immobile à la place où il l'avait laissée.

Dès qu'elle l'aperçut, elle fit un pas vers lui et, l'enveloppant d'un regard d'adoration :

— Vous, fit-elle, c'était vous?...

Il souriait, heureux de cet éblouissement qui flattait également en lui la vanité de l'homme et celle du poète. Et il la trouvait plus adorable encore, sous la lumière éclatante qui frappait en plein ce joli visage ferme et rose, qui faisait étinceler les yeux pleins de lueurs mouillées, les dents brillantes et l'or crépitant de la chevelure...

Elle reprit, sans souci du libraire, discrètement arrêté à quelques pas, non plus que du jeune commis gouailleur, qui rôdait derrière une pile de livres :

— Un doute m'a effleurée au moment où vous m'avez dit que vous connaissiez celui que j'admirais, et encore lorsque vous m'avez avoué que vous étiez, vous aussi, un écrivain... Puis... j'ai craint de m'abuser... Je me suis traitée tout bas de visionnaire... Je me rappelais votre portrait, qui vous ressemble si peu...

Il se prit à rire :

— Parions qu'il me flattait et que vous êtes déçue?

Elle secoua la tête, sérieuse et le regardant toujours. Elle avait une folle envie de s'agenouiller devant lui... En même temps, elle se rappelait avec une orgueilleuse ivresse leur longue causerie si émouvante... A présent l'attrait qui l'avait attirée vers l'inconnu lui paraissait naturel et logique. C'était la confirmation de sa théorie sur la double vue du cœur...

Il lui tendit, tout ouvert, le livre sur lequel il n'avait tracé qu'une ligne :

« En souvenir du 27 octobre 188...

« Pol René. »

Avec une gravité de prêtresse qui reçoit les textes sacrés, la jeune Bretonne baisa la signature du poète; puis elle ferma le livre et s'élança dans la rue.

Il l'eut bientôt rejointe et, d'une voix altérée :

— A présent, n'est-ce pas, il n'y a plus entre nous ni équivoque ni refus possible? Je vous aime..., je vous veux!...

Les yeux baissés, la jeune femme fit de la tête un signe vague.

— Où vous voudrez, fit-il plus bas..., demain, tout le jour, n'est-ce pas? Je me ferai libre...

Elle releva les yeux :

— Ni demain ni jamais!

Il voulut protester; à son tour, elle l'interrompit :

— Chut! fit-elle; rien! plus un mot!... Ne gâtons pas une heure inoubliable qui, pour moi du moins, rayonnera sur toute ma vie... J'ai eu de vous et vous avez eu de moi ce que nous pouvions, l'un et l'autre, nous donner de meilleur. Retournez à votre femme. Moi, je retourne dans mon lointain village, d'où je ne sortirai plus.

Elle lui tendit la main :

— Adieu!

Quelle puissance, quel magnétisme étrange et irrésistible y eut-il dans la voix, dans le sourire, dans le regard de l'ingénue charmeuse?... Pol René ne se l'est jamais bien expliqué. Mais il est indéniable que pendant cette minute la petite provinciale ignorante et fanatisée tint en son pouvoir l'homme expérimenté, le poète facile aux folles fièvres des sens, et qu'elle le domina si complètement qu'il voulut ce qu'elle ordonna, approuva la résolution ardemment combattue tout à l'heure et n'essaya pas même un mot de prière ou de protestation...

Docilement, avec un regret tendre et plein de douceur, il baisa la main qu'elle lui tendait et répéta comme elle :

— Adieu!

Et, sans faire un effort pour la retenir, il laissa s'effacer dans l'ombre épaissie cette radieuse vision de l'idéal amour!

Daniel Darc.

LA « CITÉ FRATERNELLE »

Étude

I.

Je vous ai raconté mes déceptions philanthropiques avec l'excellent M. Dupont (1).

Cette leçon ne m'avait pas découragé : elle ne devait pas me décourager. Parce que je me suis trompé de chemin, me disais-je, le but n'en reste pas moins là devant mes yeux. La misère est un mal, et quiconque se sent un cœur doit travailler sans relâche à guérir ce mal. Si l'assistance charitable, même organisée en œuvres de bienfaisance, est sans vertu pour fermer la plaie du paupérisme, est-ce à dire que cette plaie n'ait point de remède? Puisque les sauvages ne la connaissent pas, l'état social n'est-il pas la principale cause de la misère, et a-t-on le droit de condamner sans les entendre tant de théories dont l'objet est de répartir plus également le bonheur entre tous les hommes?

Une conversation que j'eus avec deux de mes amis, Robert et Daniel, acheva de me décider à tourner de ce côté-là l'espérance incorrigible qui, malgré tant d'expériences contraires, me fait toujours rêver le bonheur et la paix pour tous les pauvres humains.

Nous avions dîné ensemble, et la conversation tomba sur le socialisme, sur les associations plus ou moins humanitaires, sur les « problèmes » sociaux, comme on dit. Je venais de raconter à Robert mes déconvenues et ma rupture avec M. Dupont.

— Il y a longtemps que je suis fixé sur tout cela, me dit-il. En tout cas, n'aie aucun regret : ce que tu as vu est ce que tu retrouverais partout, sauf quelques variantes. M. Dupont est le plus honnête, le plus convaincu et le plus désintéressé de tous les philanthropes, et tu vois à quoi il arrive : juge des autres! Tu n'as rien de mieux à faire que de laisser là cette illusion. Si tu ne veux ou ne peux pas prendre ton parti de faire une large part au mal dans le bien que tu cherches, la charité est en effet la forme la plus imparfaite et la plus douteuse de la vertu. Maintenant — dit-il après un soupir accompagné d'un vague regard — trouveras-tu ailleurs la perfection et la certitude? Je n'ose l'espérer, mais essaye... Au temps où nous vivons, le monde moral est dans un drôle d'état : les philosophes voient des problèmes partout; les savants mettent chaque jour une vérité nouvelle à la place d'une ancienne erreur; les politiques font une révolution tous les vingt ans; on proclame le progrès sur toute la ligne : et rien ne change. Moi je vois passer tout cela sans m'en émouvoir plus que de raison. Ces problèmes, ces vérités, ces erreurs, ces révolutions et ce progrès, qui nous surprennent toujours et qui passent sans que nous en soyons plus avancés, ne sont, j'en ai bien peur, autre chose que le cours même de ce fleuve de la vie qui nous emporte; et parce que nous voyons fuir le long des rives des aspects de plus en plus étendus à mesure que nous approchons de la mer, chacun de nous s'imagine être patron de la barque, tandis qu'il n'en est qu'un des passagers. Mais enfin, puisque tu es encore de ceux qui ont le bonheur de s'intéresser et de croire à l'utilité des spéculations morales, persévère : je serai toujours là pour recueillir la confidence de tes déceptions et pour soutenir ton courage jusqu'à la fin.

Daniel avait écouté tout cela en hochant la tête. Quand Robert eut fini, il se renversa dans son fauteuil, le nez en l'air et les yeux au ciel, comme quelqu'un qui désire qu'on s'attende à un discours long et digne de la plus religieuse attention.

— Ce n'est pas d'aujourd'hui, dit-il, que j'ai commencé à entrevoir les problèmes sociaux qui surgissent de plus en plus multiples à mesure qu'un nouveau progrès vient apporter dans les relations des individus et des classes des facteurs inconnus et même, la plupart du temps, nouveaux. Malheureusement tout le monde ne voit pas cela aussi vite que moi, et, toutes les fois qu'un de ces facteurs nouveaux soulève l'humus des vieilles théories pour monter à la surface et prendre sa place dans le milieu ambiant où il doit désormais exercer son influence, on commence par méconnaître ce facteur, par le nier, par le contester; puis on l'examine, on finit par le reconnaître, et on consent à en tenir compte. Mais, quand on se décide à le faire fonctionner, il s'est passé des années; de nouveaux facteurs sont intervenus, et toutes les conclusions dans lesquelles on consent enfin à faire entrer ce facteur sont déjà viciées dans une certaine mesure par les facteurs nouveaux qu'on n'admet pas encore. Et ainsi de suite.

— Diable! dit Robert, à ce compte-là je ne vois pas qu'on puisse jamais s'en tirer, et le progrès n'est pas grand'chose si les vérités qu'on découvre ne servent qu'à brouiller la cervelle de l'humanité, comme il appert de la profondeur de votre raisonnement. Je vous avouerai d'ailleurs que c'est un peu mon humble avis.

— Vous, répondit Daniel, vous êtes un sceptique.

— Sceptique, moi! Je le suis si peu, voyez donc, que je regrette amèrement que le monde n'en soit pas resté, comme le déplorent les cléricaux, au XIIe siècle. Au moins on avait la foi et on se battait comme des lions : on ne se battait pas pour des idées, qui ne sont la plupart du temps que des billevesées; on se battait pour des besoins : pour manger, pour croire, pour aimer. A la bonne heure, c'est vivre, ça.

Malgré son assurance, Daniel fut un instant démonté par cette boutade; mais il se remit et, tout en baissant un peu de ton malgré lui, il reprit :

— Les recherches des économistes et les découvertes de la physiologie expérimentale ont introduit dans le monde intellectuel des principes nouveaux avec lesquels il faut désormais compter. Les utopies socialistes ont fait leur temps et ne séduisent plus personne.

— Joliment! dit Robert entre ses dents.

— La politique et les sciences morales sont entrées dans une voie nouvelle où les faits et l'expérience ont remplacé

(1) Voy. *Un philanthrope* dans la *Revue* du 26 mai dernier.

les hypothèses et les systèmes. Eh bien, ce qui se passe en politique et en philosophie se passe aussi pour cette grande question du paupérisme, plaie toujours saignante qui ronge nos sociétés modernes, problème désespérant, et qui le sera toujours tant qu'on n'aura pas trouvé quelque chose en dehors de ce procédé curatif qui se réduit en définitive à prendre des sous, à les poser comme des emplâtres sur chaque blessure, et à ne pas aller plus loin.

— Hum! murmura Robert, un sou, donné tout simplement au premier pauvre qui tend la main, contient peut-être plus de raison et de vérité que toutes les phrases de tous les livres de tous les philanthropes anciens et modernes!

— On ne peut pas raisonner avec vous : vous ne procédez que par paradoxes, mon cher, répliqua Daniel. Quoi que vous en disiez, en attendant, on ne peut pas contester le progrès : comme ce philosophe devant qui on niait le mouvement...

— Miséricorde! s'écria Robert, encore un philosophe! J'aime mieux Monsieur Le Franc de Pompignan :

> Le dieu, poursuivant sa carrière,
> Versait des torrents de lumière
> Sur ses obscurs blasphémateurs...

— Riez, riez tant que vous voudrez; il marche et, si vous ne le voyez pas, je vous plains, car vous êtes privé de ce que les hommes ont encore trouvé de mieux pour...

— ... Se faire illusion sur leur vanité?

— Pour se persuader que c'est la peine de vivre.

— Ah! un joujou? Ça, c'est différent, et je ne voudrais pas pour tout au monde vous le casser.

— Mais enfin causons-nous sérieusement ou plaisantons-nous?

— Vous causez sérieusement et je plaisante : est-ce que vous trouvez que la discussion va de travers pour cela? Je serre le sujet tant que je peux. Mais je n'interromprai plus.

— J'arrive où je voulais en venir. En dépit des paradoxes de Robert, tout le monde est d'accord que, sur la question du paupérisme comme sur tant d'autres, « il y a quelque chose à faire »; que les associations charitables, pas plus que l'aumône pure et simple, n'ont encore fait avancer la question d'un pas. Et alors quoi de plus naturel et de plus légitime que de demander aux principes de l'économie politique, aux préceptes des moralistes, aux enseignements de l'histoire et de la physiologie expérimentale, des lumières pour éclairer des recherches et des expériences nouvelles? C'est dans cet ordre d'idées que l'école humanitaire poursuit actuellement la réalisation, par l'hygiène, par la sobriété, par l'épargne, par la prévoyance, par l'association, par la famille, par les mœurs, par le patronage et surtout par l'instruction, de ces mille œuvres populaires dont le ressort et le point de départ sont l'union et le dévouement mutuels entre riches et pauvres, entre ignorants et lettrés. C'est là, et là seulement, que la question sociale est posée dans ses véritables termes, et c'est là, croyez-moi — me dit-il en se retournant vers moi, — que vous en trouverez la solution... s'il en existe une.

— Voilà! ne put s'empêcher de dire Robert; quand nous tiendrons la solution, on ne viendra pas nous dire qu'il n'y a pas de question, j'espère?

Sur ce, il nous serra les mains et nous quitta.

Après son départ, Daniel resta encore plus d'une heure à causer avec moi sur le même sujet. Il en parlait vraiment avec beaucoup de bon sens, et les faits qu'il me cita me parurent assez concluants pour que je me crusse obligé de les observer moi-même.

Au reste ce n'était pas la première fois que j'en entendais parler. Quelque dissipée qu'eût été ma vie, je lisais bien de temps à autre quelques journaux, et ils étaient pleins d'études sur l'instruction primaire, sur les sociétés coopératives, sur les réformes pénitentiaires. Il y avait à cette époque un grand mouvement des esprits vers toutes les questions de cet ordre, et le gouvernement lui-même, en propageant les conférences, en favorisant l'idée coopérative, en préparant les lois sur les coalitions et sur les réunions publiques, en laissant à la presse une liberté presque complète, poussait l'opinion publique dans cette voie. Tout le monde s'accordant à déclarer que le socialisme était un torrent, il espérait par là canaliser le « torrent du socialisme ». Plusieurs de ses hommes d'État, et son chef lui-même, sans être précisément imbus de cette doctrine, y croyaient dans une certaine mesure et s'en servaient d'ailleurs à tout hasard comme d'un moyen d'amadouer les classes ouvrières et de tenir en respect la bourgeoisie.

II.

Resté seul, je réfléchis beaucoup à tout ce que venait de me dire Daniel et, plus je considérais les principes et la portée possible de ces idées nouvelles, plus j'en constatais la différence d'avec l'idée si élémentaire et si insuffisante de l'assistance privée ou publique, plus je me sentais désireux de les voir à l'œuvre. Quelle que fût là-dessus mon impression personnelle, je savais que les meilleurs esprits y étaient divisés d'opinion, les uns soutenant que tout cela n'était que du socialisme déguisé, les autres affirmant que c'était au contraire l'absorption du socialisme; mais en tout cas je ne pouvais pas trouver un champ d'expériences plus approprié aux recherches que je poursuivais, et j'avoue que si mes déceptions récentes ne m'avaient pas eu mis en garde contre tout enthousiasme prématuré, les faits cités par Daniel auraient presque suffi à eux seuls pour me persuader que là enfin, en m'associant de tout mon cœur à ces entreprises, j'allais trouver le bien sans mélange et le devoir sans remords.

Un inconnu, qui s'était procuré mon adresse je ne sais comment, m'envoyait depuis plus d'une année, avec une persévérance digne d'un meilleur sort, le *Bulletin* d'une Société populaire d'instruction, de coopération, et même de récréation, dont il était sans doute un des promoteurs. De temps en temps même je trouvais des billets pour des séances publiques : c'était une conférence, une lecture, un concert, une représentation théâtrale, une séance d'escamotage; un

jour même on annonçait un chien savant. Je n'ai pas besoin de dire que je ne m'étais jamais rendu à ses petites fêtes et que je n'avais jamais lu le *Bulletin*.

Je retrouvai quelques *Bulletins* et, ayant lu les statuts de la Société, qui étaient publiés in extenso dans chacun des numéros, je vis que j'étais, sans m'en douter, membre honoraire de l'œuvre et que mon nom figurait non seulement sur la liste générale, mais encore dans ce qu'on appelait le « conseil général de contentieux et censure ». J'étais tout présenté, donc, et dès le lendemain matin j'allai frapper à la porte du directeur « général » de l'œuvre.

Celui-là ne fit pas comme M. Dupont : il me reçut sans me faire attendre. Il vint à moi les deux mains tendues, avec un air ouvert et radieux qui me prévint tout de suite en sa faveur. Bien que je ne l'eusse jamais vu, il me dit qu'il me connaissait, qu'un de nos amis communs lui avait fait mon éloge, qu'il estimait mon caractère et qu'il avait voulu me donner un témoignage de son estime et de sa sympathie en me faisant nommer membre du conseil général.

— Monsieur, commença-t-il alors, si vous avez bien voulu, comme je l'espère, prendre connaissance de nos statuts et suivre dans le *Bulletin* l'exposé de mes doctrines et de mes projets, vous avez pu reconnaître que mon œuvre diffère profondément, à la fois par son principe et par ses proportions, de toutes celles qui, sous des appellations diverses, sont présentées comme tendant au même but. Je dis : au même but, parce qu'en somme ce que nous cherchons tous, c'est le bonheur du plus grand nombre par la solidarité du cœur et la moralisation de la famille. Dieu me garde de dédaigner ou de rabaisser les hommes de cœur et d'énergie qui, animés d'autres idées, marchent par d'autres voies au même but! Je les salue, je les acclame, je fais des vœux pour qu'ils réussissent, et ils n'ont pas de sympathies plus ardentes et plus sincères que les miennes; mais je suis profondément convaincu, et c'est là que je puise tout mon courage, qu'ils ne pourront jamais arriver à quoi que ce soit, parce que, malgré leur bonne volonté, leur dévouement, leur intelligence, toutes leurs théories sont incomplètes : leurs œuvres sont bonnes, leurs idées sont justes, mais ils ne voient qu'un côté de la question. Aussi à quoi arrivent-ils? A rien : c'est triste à dire, mais il faut avoir le courage d'en convenir, car il ne faut pas qu'on gaspille sans profit des ressources qui seraient employées ailleurs bien plus utilement. Et le temps presse : ce n'est plus une question d'années ni de mois, mais de jours! Si les classes dirigeantes prétendent conserver leurs positions, il faut qu'elles les méritent, c'est-à-dire qu'elles les défendent...

Je ne pus m'empêcher de faire un signe énergique d'assentiment.

— Vous ne vous méprenez pas, j'espère, sur ce que je veux dire? Je suis loin de penser que les classes dirigeantes ne méritent pas de conserver leurs positions; j'en fais partie moi-même et nul mieux que moi ne peut les apprécier : mais quand je dis qu'il faut qu'elles « défendent leurs positions » et que c'est le seul moyen de les mériter, j'entends, non pas qu'elles doivent tirer des coups de fusil aux masses qui se ruent contre elles, mais qu'elles doivent, en désarmant ces masses et en se désarmant elles-mêmes, ôter tout prétexte à la bataille et faire de la guerre... un non-sens! Or il n'y a qu'un moyen de désarmer ces masses mécontentes, c'est de les satisfaire. Elles comparent leur situation à la nôtre, elles la trouvent inférieure : il faut, ou nous abaisser jusqu'à elles, ou les élever jusqu'à nous. Pour moi, si j'étais bien convaincu que l'intérêt général et ma conscience m'ordonnent de m'abaisser, je le ferais : je mettrais bas mon habit noir et je prendrais, le cœur léger, la blouse du travailleur! Mais je sens trop vivement les maux d'autrui pour partager le paisible optimisme de ces soi-disant hommes d'ordre qui trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles; et, ne pouvant m'empêcher de reconnaître que notre position à nous est incontestablement la meilleure, je dis que notre devoir est de la garder. De la garder, non pas pour en jouir seuls, mais pour en partager les avantages avec ceux qui n'ont pu jusqu'ici, faute d'instruction et d'aisance, apporter leur pierre à l'édifice dont ils convoitent la possession. En un mot, notre rôle n'est pas de nous retrancher et de nous défendre derrière les vieux remparts de la citadelle sociale : il est, au contraire, de tendre la main à ceux qui nous assiègent, d'arborer leur drapeau à côté du nôtre et de leur ouvrir à la fois nos portes et nos bras.

J'ai oublié de dire que ce « directeur général », qui me parlait ainsi, s'appelait de son nom le baron de Trévignac, qu'il appartenait à une très noble et très ancienne famille de Gascogne.

— Voilà qui ressemble fort à une capitulation, ne pus-je m'empêcher de lui dire.

— Ah! monsieur, me dit-il en me prenant les mains d'un air pénétré, comment pouvez-vous dire de ces mots-là? C'est ainsi qu'on perpétue et qu'on envenime l'hostilité qui divise des classes faites pour s'unir et vivre en paix. Non, ce n'est pas capituler, cela; c'est fraterniser, c'est chasser l'idée païenne du privilège pour y substituer la grande conception chrétienne de l'égalité!

En disant cela, son regard prit un éclat et une tendresse dont je fus vraiment ému; une larme tremblait à sa paupière; l'ardeur et la générosité se peignaient sur son noble visage; je voyais enfin vivre et palpiter devant mes yeux cette foi qui soulève les montagnes.

— Il n'est pas possible, me disais-je en moi-même, que l'erreur puisse faire une conviction pareille!

Il sut lire dans ma pensée, et à l'instant il se calma, prit le ton d'un homme d'affaires et me développa toute l'ordonnance des institutions par lesquelles il mettait ses idées en pratique. Il parla longtemps, avec beaucoup de feu et d'éloquence; il avait un art admirable pour toucher, pour persuader, pour entraîner. Il excellait surtout à pourchasser jusqu'au fond du cœur humain, dans les replis où elles se cachent, ces objections secrètes que l'égoïsme se garde bien de livrer au grand jour de la discussion, et qui dans le for intérieur ont déjà résolu le cas de conscience lorsque les lèvres semblent le discuter encore. Sans demander à son adversaire même un mot pour s'en faire un avantage, il savait

si bien le cerner par sa dialectique, qu'il finissait par le réduire ou à s'avouer mauvais chrétien et homme sans cœur, ou à confesser ses doctrines. Et à l'instant même où on venait de se rendre, il vous mettait au pied du mur en vous disant :

— Alors, si vous êtes convaincu, mettez-vous tout de suite à l'œuvre avec moi : quelle excuse auriez-vous pour vous abstenir?

Ainsi fit-il avec moi, et, après m'avoir remis plusieurs brochures où je trouverais l'exposé détaillé de ses entreprises, il me donna rendez-vous au lendemain matin pour aller avec lui visiter les « établissements », réunis dans un seul et même local.

Toutes les théories du baron de Trévignac avaient un point de départ commun et se résumaient en ceci :

La vie a des besoins multiples, besoins moraux, besoins intellectuels, besoins physiques. Tous sont également impérieux, tous réclament également et au même moment une satisfaction immédiate; sinon, l'homme souffre. Isoler un, deux, trois de ces besoins pour y satisfaire, et laisser les autres à l'aventure, c'est au fond tout refuser à l'être souffrant, puisqu'on ne meurt pas moins bien de froid que de faim, d'ignorance que de maladie. La solidarité fraternelle devait donc prendre l'homme à son berceau et l'accompagner jusqu'à sa tombe, sous peine d'être stérile. En conséquence l'ensemble de ses œuvres embrassait nécessairement, ainsi que le faisait voir un tableau annexe à l'une des brochures :

Le mariage	DE L'HOMME ET DE LA FEMME;
La naissance *L'allaitement* *L'éducation* *L'instruction* *L'hygiène* *La nourriture*	DE L'ENFANT;
Le développement *L'apprentissage* *Le patronage*	DE L'ADOLESCENT;
Le logement *L'hygiène* *L'instruction* *Le travail professionnel* *La moralisation* *L'épargne* *La prévoyance* *Les plaisirs permis*	DE L'ADULTE;
La retraite	DU VIEILLARD;
Les obsèques *La sépulture*	DU MORT.

La « Cité fraternelle », ainsi que l'appelait le baron, consistait en quatre grandes maisons de brique entre une longue cour commune et une rangée de petits jardinets. La cour était plantée d'arbres et sablée, avec des bancs et deux fontaines.

J'étais loin de me faire une idée de l'importance de cette entreprise. Une population de trois cents âmes vivait là, et dans une aisance qui touchait presque à la richesse. Chaque famille avait un appartement de trois ou quatre pièces selon le nombre de ses membres, vaste, aéré, plein de soleil, et d'une propreté exquise. L'eau et le gaz circulaient à tous les les étages. Un mobilier presque élégant garnissait toutes les pièces. Chaque famille vivait et faisait sa cuisine à part. Il y avait une salle de réunion et de jeux d'adresse au rez-de-chaussée, une petite bibliothèque, un cabinet de lecture pour les journaux, une buanderie, un lavoir, une salle de bains, une salle de gymnastique pour les enfants. Ces établissements occupaient tout le pavillon nord de l'édifice. Le corps de logis du midi était réservé à une crèche où quatre mères de famille assistées d'une Sœur soignaient une vingtaine d'enfants au berceau. Ensuite venait une salle d'asile pour les enfants de deux à cinq ans; puis après une école primaire. L'infirmerie des enfants malades était au troisième étage du pavillon opposé; celle des adultes était à l'autre extrémité. Enfin, un bureau d'administration occupait un petit pavillon situé au milieu de la cour.

— Nous avons ici, me dit le baron, trois cent deux sociétaires. Vous voyez tout ce que l'association leur procure de bien-être et même de luxe? Combien croyez-vous que cela nous coûte?

J'essayai d'évaluer le plus modérément possible la dépense; mais, à chaque chiffre que je proposais, il me répondait toujours :

— Pas tant que cela.

— Mais enfin, lui dis-je, combien?

— Rien. Moins que rien, car il nous reste chaque année un petit boni. Oui, tout ce que vous voyez là ne coûte pas un centime, et rapporte au contraire. Tout le mystère est dans la puissance incalculable de l'association et de la coopération fécondées par la solidarité fraternelle. Les maisons ont été construites par un entrepreneur à nous, à qui nous avons promis et donné un huitième pour cent de bénéfice en plus par chaque huitième d'économie qu'il nous ferait faire sur nos devis : nous sommes ainsi arrivés à nous loger pour cent soixante mille francs. Pour l'eau et le gaz nous avons obtenu des concessions de faveur avec réduction d'un dixième. Pour tout ce qui est ameublement, vêtement, chauffage, nourriture, nous nous sommes constitués en société de consommation sur le modèle de celles de Rochdale : nous achetons directement aux producteurs tous les objets de consommation. Nous avons même peu à peu étendu nos affaires à l'extérieur, et nous associons à nos bénéfices le premier acheteur qui se présente. Nous ne suffisons pas, comme bien vous pensez, car nous pouvons tout donner à un douzième de rabais sur les prix du commerce de détail et, de plus, faire crédit, car nous avons formé un fonds d'amortissement pour parer au déficit possible des mauvaises payes. Avec notre crèche, notre salle d'asile et notre école, nous faisons faire par douze ou treize mères de famille ce qui en aurait occupé trente ou quarante, et les femmes mariées, ainsi déchargées d'une partie des soins de la maternité, utilisent leur temps au profit de leur famille. Nous avons un instituteur à l'année

que nous payons modérément et qui élève les enfants comme nous l'entendons, sous la direction d'un aumônier de notre choix, qui est un saint homme. Les garçons en état de travailler sont en apprentissage et nous ne nous occupons d'eux que pour les surveiller et les patronner. Quant aux filles, nous les gardons jusqu'à ce qu'elles soient capables d'entrer dans un atelier : en attendant, nous leur faisons apprendre ici les métiers propres à leur sexe, et le produit de leur travail est réparti proportionnellement entre leurs familles.

— Mais, en fin de compte, lui dis-je, avec quoi payez-vous toutes ces dépenses?

— Avec les salaires, me dit-il, avec les bénéfices de la société de consommation et avec le produit du travail de nos jeunes filles. Chaque sociétaire nous abandonne trente pour cent de ses salaires et de ses petits revenus s'il en a. Avec ces trente pour cent, nous lui faisons la vie que vous voyez : vous jugez si nous avons besoin d'efforts pour les retenir. Nous n'avons qu'un embarras, mais il est grand : c'est à nous défendre contre les demandes d'admission. Il y a plus de cinquante familles qui attendent : nous les avons inscrites. Lorsqu'il y en aura soixante, nous construirons deux autres maisons.

Il s'arrêta et, considérant d'un air pensif l'édifice où il avait réalisé ces rêves de toute une vie :

— Voyez-vous, monsieur, l'avenir est là, car le problème social, là, est résolu. D'ailleurs ce que je viens de vous faire voir n'est que la partie matérielle de l'œuvre : ce qu'il vous faudra apprendre à connaître, c'en est la partie morale et chrétienne. Je vous mettrai en relations de tous les jours avec ces braves gens ; vous causerez avec eux, vous les instruirez, vous les aimerez comme nous les aimons nous-mêmes. Vous verrez tout ce qu'on peut tirer de l'homme quand on sait le prendre par ce qu'il y a de noble et d'élevé dans sa nature, et qu'on trouve chez tous, oui, chez tous, lorsqu'on le cherche à la lumière de la fraternité vraie ; non pas la fraternité des rues, mais la fraternité du cœur ! Vous prendrez part à nos réunions, à nos conférences, à nos promenades, à nos fêtes de famille, à nos banquets véritablement patriotiques, car c'est là que nous parlons du pays, c'est là que vous entendrez battre ces vaillants cœurs aux récits de notre gloire ou de nos infortunes !

Devant des résultats aussi palpables je n'hésitai pas à offrir à M. de Trévignac mon concours et mon dévouement tout entiers. Il accepta avec effusion.

— Ce que je vous demanderai d'abord, me dit-il, c'est de nous aider dans les relations de société que nous entretenons avec nos amis.

— Vos amis ?

— C'est ainsi que nous appelons les sociétaires, et ce n'est pas un vain mot : nous les traitons et nous les aimons comme de véritables amis. Nous leur faisons des visites, nous passons la soirée chez eux, nous ne refusons pas de nous asseoir à leur table modeste ; et parmi ces femmes d'ouvriers que vous avez vues il y en a quelques-unes, les plus intelligentes et les plus gracieuses, qui ont un *jour*, comme des dames. Vous rencontrerez chez elles, ces jours-là, des personnes du plus grand monde, associées à notre œuvre, et qui se font un plaisir, je vous assure, autant qu'un devoir, d'aller leur rendre visite ; les femmes sont en grande toilette et les hommes en tenue irréprochable !

— Et... de quoi cause-t-on?

— On parle de l'éducation des enfants, on se raconte leurs progrès, leurs gentillesses ; on se confie ses espérances. « Moi, dit la grande dame, je dirige mon fils vers la diplomatie ; j'espère lui faire épouser sa cousine, qui aura un jour six millions de fortune. — C'est tout comme nous, répond la modeste mère de famille : si mon fils peut avoir un jour assez d'instruction pour entrer dans la quincaillerie, mon mari a un frère qui est dans cette partie et qui a une fille... Vous comprenez, alors... Voilà qui ferait joliment son affaire ! » Les hommes parlent un peu de religion, un peu de politique, tout doucement ; ce qu'on dit est écouté, redit au mari et aux enfants, et c'est ainsi que nous arrivons à avoir une certaine influence sur le mari par la femme. Nous leur donnons des soirées, on y fait des lectures, des jeux instructifs. Nous leur rendons tous les services que nous pouvons. C'est nous qui les plaçons dans des ateliers un peu à nous où on les surveille. Nous dirigeons leurs petites affaires, nous leur donnons des conseils utiles pour le placement de leurs économies. S'ils sont malades, nous les soignons. Nous exerçons donc sur tout ce monde une influence absolument irrésistible, et cela par deux raisons : l'une, que tout ce que nous faisons pour eux n'a d'autre mobile que l'affection ; l'autre, que nous les rendons parfaitement heureux.

— Et, dites-moi, est-ce que vous les recevez chez vous?

— Si vous entendez le mot « recevoir » dans le sens étroit et purement mondain, non, car inviter à nos dîners et à nos soirées de braves, d'excellentes gens, qui n'ont pas la toilette que nos usages ont le tort d'exiger, ce serait une dérision ; mais si vous prenez « recevoir » dans son sens chrétien et fraternel, oui, nous les associons à toutes nos joies et à toutes nos douleurs. S'il nous naît un enfant, nous leur envoyons des dragées ; lorsque nous marions nos filles, nous les invitons à la cérémonie nuptiale ; si quelqu'un vient à mourir parmi nous, on les convoque aux obsèques du mort, et, rangés sur deux lignes, ils remplissent dans le cortège funèbre un véritable service d'honneur dont ils sont très fiers. Voilà ce que nous faisons pour eux. Ils savent qu'ils peuvent compter sur nous, et de notre côté nous savons que si un jour nous avions besoin d'eux nous les trouverions : ils nous le répètent assez souvent !

En sortant de la « Cité fraternelle » nous fîmes route ensemble quelque temps et il fut convenu qu'il m'écrirait dès qu'il aurait besoin de moi, ce qui arriverait sous peu de jours.

III.

J'emportais de tout ce que je venais de voir une impression bien profonde, puisque j'avais touché du doigt des résultats pratiques à l'abri de toute discussion, et pourtant il y avait dans tout cela quelque chose, je ne sais quoi, qui me lais-

sait un malaise étrange. C'était beau, mais c'était trop beau; je cherchais des objections et je n'en trouvais pas; mais malgré tout je me demandais jusqu'à quel point, dans cette union presque paradoxale de deux classes si éloignées par la loi même de la vie, on pouvait être sincère des deux côtés. Je ne songeais pas à douter un instant de la conviction et du désintéressement de M. de Trévignac, et d'un autre côté je cherchais vainement quel autre mobile aurait pu déterminer ses coopérateurs à mettre au service de l'œuvre un pareil dévouement.

J'eus occasion, le soir même, d'en causer avec Robert.

— Je connais, me dit-il, M. de Trévignac. Je l'ai entendu dans des conférences. Il parle bien, admirablement bien. C'est un apôtre, il en a toute la foi et toute la puissance persuasive. C'est un honnête homme, personne ne dira le contraire. Pris en eux-mêmes, les résultats qu'il t'a fait voir sont bons; on ne peut nier que trois cents personnes ne vivent dans l'ordre, dans le travail et dans l'aisance, et que c'est grâce à lui. Mais...

— Quoi, mais?

— Mais le bien n'est pas une chose si simple que cela. Il ne suffit pas de dire : Voilà un honnête homme qui est satisfait de sa conscience, et trois cents braves gens qui boivent et mangent bien : nous pouvons dormir avec eux sur les deux oreilles. Non pas! Si vous ne me faites pas juge, je ne dirai rien; mais si vous me mettez en demeure d'unir ma voix à ceux qui les admirent, j'examine. Eh bien, s'il faut te dire franchement mon avis, je trouve que ces relations entre gens du monde et gens de travail peuvent difficilement être sincères dans ces rapprochements où le luxe du riche, quelle qu'en soit la modestie, fait sentir plus clairement au pauvre ses propres privations. D'une manière plus générale je te dirai que je me défie de tout ce qui est artificiel et que, quand on me fait voir unies des choses que la société et la nature me montrent partout ailleurs séparées, j'affirme à priori qu'il y a une erreur. Je ne vais pas plus loin, je n'ai pas besoin d'aller plus loin, parce que, dès que je vois pointer l'erreur, je sais que le mal est derrière.

« J'applique ceci à la partie économique et financière des établissements de M. de Trévignac. Voilà un groupe de trois cents personnes qui vivent d'emblée avec le tiers du salaire de quelque cinquante d'entre eux, puisque femmes ni enfants ne travaillent, dans des conditions que ne pourra jamais atteindre, même de loin, la plus honnête, la plus laborieuse et la plus prévoyante des familles après trente ans de travail et d'économie. Est-ce moral cela? Je vais te démontrer que non.

« Il ne faut pas se laisser abuser par des apparences : les chiffres eux-mêmes, dont on vante à tout propos la prétendue brutalité, savent mentir tout aussi bien que les hommes si on ne les force pas à dire la vérité. Ce que ces gens-là dépensent de leur avoir, peu m'importe, car, si ce qu'ils consomment représente en réalité beaucoup plus, il faudra bien que ce surplus soit pris ailleurs. Et sais-tu où c'est pris? Dans la poche du voisin. Comme à la Bourse! Regarde donc. Ils sont quatre fois mieux logés que les autres ouvriers; ils ont l'eau, le gaz, à discrétion, pour rien; ils prennent un bain pour deux sous; leur blanchissage leur coûte le cinquième de ce qu'il coûte partout; il n'y a pour eux ni chômage ni maladie, puisque leur famille n'en souffre pas; les mères n'ont pas besoin de soigner leurs enfants, qu'on garde et qu'on instruit gratis; ils sont dispensés de toute prévoyance pour l'avenir; leur vieillesse est assurée contre la misère; il n'est pas jusqu'à leurs funérailles et à leur tombe qui ne soient préparées dans les conditions les plus honorables et les plus consolantes. C'est magnifique; mais qui est-ce qui paye tout cela? L'entrepreneur qui a bâti la maison, et qui a subi une réduction inusitée sur le prix de ses travaux; la Ville et la Compagnie du gaz, qui donnent le gaz et l'eau à meilleur marché; le médecin et le pharmacien, qui se contentent, pour soigner ces trois cents personnes, du dixième de ce qu'ils auraient demandé isolément pour chaque malade; les Sœurs qui consacrent leur vie à soigner les enfants d'autrui au lieu de s'être mariées, d'avoir eu des enfants et d'avoir été heureuses; les instituteurs qui auraient eu la chance de gagner beaucoup au dehors, mais que la crainte de la misère a amenés à se contenter d'un maigre salaire et d'un logement gratuit; les hommes d'affaires qui passent leur temps à administrer leurs intérêts et à les éclairer de leur prévoyance.

« Maintenant, pour tout ce qui est consommation journalière comme nourriture, vêtement, chauffage, la diminution qu'ils obtiennent sur les fournitures retombe, d'un côté ou d'autre, sur quelqu'un. Les intermédiaires qui auraient fait là-dessus un bénéfice ne l'ont plus : les associés bénéficient d'autant, mais aux dépens des familles de ces intermédiaires. D'un autre côté, autant ils vendront aux consommateurs du dehors, autant perdront les marchands chez qui ces consommateurs se fournissaient jusque-là. De sorte que, si nous comptons bien, nous arriverons à reconnaître que ces gens, grâce à la bienfaisance de leurs patrons, ne se privent de rien, ne font aucune économie, se dispensent de tout ce que les devoirs de la nature ont de vraiment difficile, ne payent en réalité qu'un tiers de leurs dépenses, et font payer les deux autres tiers à Pierre, à Paul, à toi, à moi, car nous sommes contribuables, et tu es, de plus, un de leurs serviteurs.

« En somme, suppose la moitié de Paris occupée par des établissements de ce genre : l'autre moitié mourrait de faim. On n'aurait pas seulement déplacé la misère en ruinant une foule de petites industries qui font vivre tant de gens : on l'aurait répandue, et avec une démoralisation affreuse, sur la ville entière. Car on ferait voir au monde, d'un côté, un million d'hommes vivant à l'aise à l'abri de toutes les charges et de tous les devoirs de la communauté humaine, et, en face d'eux, un autre million d'hommes mourant de faim et de misère pour être restés résignés au sort commun et fidèles aux devoirs de la liberté. Que M. de Trévignac démolisse de fond en comble toutes les sociétés humaines pour les faire jouir de ses bienfaits, j'y consens; mais, tant qu'il n'aura pas fait cela, ne restât-il en dehors de son utopie qu'une seule famille, cette seule famille, vivant au nom de la loi divine

et de la loi sociale, serait à elle seule une protestation vivante contre l'égoïsme humanitaire de cet univers nouveau, et elle aurait encore assez de force et de vie pour repeupler le monde quand cette utopie aurait fini de le dévaster! »

J'ouvrais la bouche pour répondre à Robert, lorsque mon domestique entra, m'apportant un journal du soir. La première nouvelle que j'y lus était celle-ci :

« M. Dalbaud, député de la Seine, vient de mourir d'une apoplexie foudroyante. M. le baron de Trévignac pose sa candidature pour lui succéder. Les immenses services qu'il rend depuis plusieurs années à la classe ouvrière sont des titres tellement éclatants que le succès de cette élection ne peut faire l'objet d'aucun doute. »

Je n'ai plus revu M. de Trévignac. Quelques jours après l'élection eut lieu. Les ouvriers patronnés par lui ne votèrent même pas pour lui, car il eut en tout et pour tout quarante-cinq voix, contre six mille données à son concurrent.

EUGÈNE MOUTON.

POÈTES AMÉRICAINS

Walt Whitman

Tout fait, en ce monde, a sa raison d'être, et il faut bien qu'il y ait chez Whitman quelque chose de contraire au génie français pour que la renommée du plus hardi des poètes de la démocratie n'ait pas encore fait son chemin chez nous. Plusieurs de nos Revues ont parlé de lui : l'une a embouché la trompette en son honneur; l'autre l'a critiqué avec une amertume qui est un des meilleurs moyens de rendre un écrivain populaire; et cependant il est encore presque inconnu en France, où son nom seul a frappé les oreilles.

Nous dirons tout à l'heure quelle est, à notre avis, la barrière qui a fermé jusqu'à présent et qui pourrait bien fermer toujours à Whitman la terre de Victor Hugo. Nous expliquerons pourquoi ceux qui admirent, jusque dans ses écarts, le poète national de la France ne tolèrent point les mêmes défauts chez le poète national des États-Unis; pourquoi, lorsqu'un critique français a tout dit à la louange de Whitman, ou contre lui, il suffit qu'il cite une page de ses œuvres pour voir aussitôt l'indifférence succéder à l'intérêt. Disons d'abord quelques mots de l'homme, et racontons sa simple histoire.

I.

L'antiquité a confondu les poètes tour à tour avec les sages et avec les fous : Walt Whitman est un fou, un sage et un poète.

Sa simplicité, sa raison, son extravagance sont étonnantes. Est-ce un sauvage des solitudes américaines? Est-ce le vrai précurseur de cet état social que nous appelons la vie civilisée? Est-ce un hardi et rusé Yankee? Est-ce un saint qui regarde le monde et ses petites passions du haut de la montagne? Est-ce le Satan moderne infatué d'orgueil humain ou le philanthrope de l'avenir tout dévoué à ses frères? Whitman est à la fois tout cela. C'est la nature la plus une et la plus multiple, la plus forte et la plus tendre, la plus fière et la plus modeste, la plus égoïste et la plus désintéressée qu'on ait jamais rencontrée sur la terre. C'est l'être synthétique et complet : par conséquent, c'est l'homme puissant, le grand charmeur.

M. William Michael Rossetti, frère du poète Dante Gabriel Rossetti et l'un de ceux qui ont le mieux jugé Whitman, a fait précéder l'édition des œuvres choisies du poète américain d'une excellente notice qui nous fournit plus d'un renseignement (1). M. John Burroughs a écrit sur lui tout un mémoire (2); le docteur Bucke vient de publier à son sujet un volume (3); la *Scottish Review* lui consacrait dernièrement une étude (4), et, malgré tant de sources d'informations, il reste encore dans l'histoire littéraire de Whitman plus d'un point non éclairci. L'un de ses biographes (M. Rossetti) prétend, par exemple, que, quand les *Feuilles d'herbe* (*Leaves of Grass*) parurent pour la première fois en 1856, l'édition, tirée à deux mille exemplaires, fut enlevée en peu temps; l'autre (M. Bucke) assure, au contraire, qu'elle fut presque entièrement dispersée et détruite, faute de trouver des acheteurs. M. Burroughs, lui, fait à ce propos un récit véritablement lamentable.

Whitman, qui était compositeur dans une imprimerie, avait imprimé lui-même son petit volume de cent pages. Soixante exemplaires avaient été déposés chez un libraire de Brooklyn, et soixante chez un libraire de New-York. Les semaines, les mois s'écoulaient, et l'on n'en vendait pas un seul. Enfin les libraires écrivirent à l'auteur pour le prier de les débarrasser de cette marchandise incommode. Les pauvres petits livres trouvèrent un refuge chez un éditeur d'ouvrages phrénologiques de Broadway, qui (il avait vu peut-être le crâne extraordinaire de Whitman) prit la peine de faire des annonces et d'envoyer le volume aux Revues, aux journaux et à certaines personnes influentes. La plupart de ces dernières le renvoyèrent avec des notes marginales ou des lettres qui n'étaient rien moins que flatteuses. Quant aux Revues, elles restèrent obstinément muettes; les journaux firent de même. Un samedi soir, les employés d'une feuille quotidienne, attendant la paye, se mirent à lire tout haut les vers de Whitman au milieu d'une bruyante hilarité, et ce fut tout.

Un peu plus tard pourtant, le *Daily Times* de Brooklyn, le *London Critic*, et le *Criterion* de New-York, influencés par le profit des annonces, se décidèrent à en dire quelques mots.

---

(1) *Poems of Walt Whitman*, edited by W. M. Rossetti. — Londres, 1868.

(2) *Notes on Whitman as a poet and person*, by John Burroughs. — New-York, 1871.

(3) *Walt Whitman*, by R. M. Bucke. — Glasgow, 1883.

(4) *Scottish Review*, numéro 4.

A leur suite vint le *Putnam's Magazine*, qui, le premier, aura eu l'honneur d'être bienveillant. Aujourd'hui les exemplaires de cette première édition sont recherchés par les bibliophiles américains, non seulement comme des raretés littéraires, mais comme des reliques vénérées; et il est probable que, fort chers déjà, ils atteindront un jour un prix énorme.

Mais ceux qui connaissent Walt Whitman savent qu'avec lui l'élégie n'est jamais de saison. Il est probable qu'il a été, en ce temps-là comme aujourd'hui, indifférent au dédain et à l'oubli. Sa joie, sa plénitude de vie est en lui, et nul ne peut la lui ravir. Sa confiance en l'avenir de son œuvre est imperturbable; elle tient du délire de l'orgueil, si ce n'est pas le transport du prophète.

Walter Whitman, qu'on appelle toujours Walt Whitman, est né dans le village de West Hills, Long Island, État de New-York, le 31 mai 1819. Sa famille paternelle, d'origine anglo-saxonne, était établie là depuis cinq générations; sa mère, Louise van Velsor, appartenait à un village voisin et était d'extraction hollandaise. Le père de Whitman exerçait la double profession de fermier et de charpentier. Mari et femme appartenaient à la religion des quakers, section iconoclaste d'Elias Hicks. Ils avaient de nombreux enfants, et les élevaient bien. Walt fut envoyé à l'école dans un faubourg de New-York et, à l'âge de treize ans, mis en apprentissage dans une imprimerie. Ce fut là son début dans la vie. Il travailla comme ouvrier typographe jusqu'à dix-huit ans; puis il se fit maître d'école de village, puis homme de lettres attaché à la presse quotidienne, puis imprimeur encore une fois, puis charpentier comme son père. Les mœurs de la démocratie américaine comportent ces métamorphoses, et en cela Whitman n'offre rien de particulier.

En 1856, il publia les *Feuilles d'herbe*, dont l'obligeant éditeur d'ouvrages sur la phrénologie entreprit, comme nous l'avons vu, de distribuer des exemplaires. Un de ces exemplaires tomba dans les mains d'Emerson, le plus bienveillant, le plus généreux et le plus libéral des hommes. Quoique Whitman n'eût jamais lu les œuvres du chef de l'école transcendantale américaine, il semblait qu'il eût deviné sa philosophie. Un courant intellectuel s'établit aussitôt entre les deux hommes et, pendant que la risée publique accueillait le nouveau poète, le noble Emerson s'arrêtait gravement devant lui.

C'est au crédit d'Emerson, alors le plus puissant citoyen de l'Amérique, que Whitman dut d'être, selon son vœu, attaché à l'armée du Nord en qualité d'infirmier pendant la guerre de Sécession. Unioniste et abolitionniste passionné, il ne voyait pourtant dans cette grande guerre que des souffrances à soulager. Le premier blessé qu'il eut à soigner fut précisément son frère, le lieutenant-colonel Georges Whitman, atteint au visage par un éclat d'obus. Pendant près de deux ans il mit toute sa force musculaire, toute sa puissance magnétique, tout son génie même au service de la bonne œuvre. Sur les champs de bataille, dans les hôpitaux, il a soigné, dit-on, de ses propres mains, plus de cent mille blessés ou malades. Il ne s'est pas couché la nuit, il n'a point pris de repos le jour, jusqu'au moment où une espèce d'empoisonnement causé par les miasmes de la gangrène le jeta à son tour sur le carreau. C'était la première fois que ce corps robuste, chargé de force électrique, subissait les atteintes de la maladie. Cela dura six mois; puis, au commencement de 1865, il se releva plus fort que jamais et retourna dans les hôpitaux. C'est là qu'il a reçu les impressions vivantes d'où est sorti le poème palpitant de *l'Infirmier*. Tous ceux qui l'ont vu à cette époque sont d'accord pour dire que son dévouement, sa bonté, sa puissance de fascination sans bornes, son visage ému d'une mâle tendresse, ses yeux gris lançant des flammes, avaient une si heureuse influence sur les malades que des hommes guérissaient qui, sans lui, n'auraient jamais guéri.

Le bruit en vint aux oreilles du ministre de l'intérieur, M. Harlan, qui crut devoir lui offrir un emploi dans ses bureaux. Mais tout à coup ce ministre vint à apprendre que Whitman était l'auteur des *Feuilles d'herbe;* horrifié de cette découverte, car les *Feuilles d'herbe* passaient pour immorales, il se hâta de le destituer. Le poète s'en consola avec ses chers malades : pendant des années après la guerre finie, il a continué de visiter assidûment les hôpitaux; il les visite peut-être encore.

De toutes les personnes qui ont été admises auprès de Walt Whitman, aucune n'a tracé de son entrevue avec lui un tableau plus parlant et qui ait été plus souvent reproduit que M. Couway, dans la *Fortnightly Review* du 15 octobre 1866. Il semble qu'on n'ait pu écrire depuis sur le grand poète démocrate sans rappeler cette scène véritablement caractéristique. M. Couway n'est à son égard ni un détracteur, ni un enthousiaste; c'est un simple témoin.

« J'allais quitter New-York quand on m'engagea à ne point le faire sans avoir vu Walt Whitman. Je me rendis donc à sa demeure. Le jour était un des plus chauds de l'année et le soleil dardait ses rayons sur le sable brûlant de Long Island.

« ... En approchant, je rencontrai, étendu sur le dos et regardant fixement au zénith le soleil terrible, l'homme que je cherchais. Vêtu de gris, avec une chemise gris bleu, une barbe et des cheveux gris de fer, le visage hâlé, le cou nu, il était là, étendu sur l'herbe brune et blanche, car le soleil n'avait pas laissé subsister un brin de verdure, et il se confondait tellement avec la terre qu'on aurait pu le heurter du pied sans le voir.

« Je m'approchai, déclinai mon nom, dis les raisons pour lesquelles j'étais venu et lui demandai s'il ne trouvait pas le soleil trop chaud. « Pas trop chaud du tout », répondit-il. Il ajouta que c'était dans cette attitude et dans cet endroit qu'il avait coutume de composer ses poèmes. Ensuite il me fit entrer dans sa maison et me conduisit à sa chambre à coucher à travers un étroit et long corridor.

« C'était une petite chambre à une seule fenêtre, donnant sur des champs stériles et pierreux. Le mobilier consistait en un hamac, un lavabo, un petit miroir suspendu à un clou, deux méchantes gravures représentant Bacchus et Silène, une table en bois blanc avec ce qu'il faut pour écrire, et quelques chaises. Pas un livre. Je sus pourtant qu'il en possédait quelques-uns et que ses lectures favorites étaient la Bible, Homère et Shakespeare. Il avait deux endroits préférés qui lui servaient habituellement de cabinets de lecture : l'impériale de l'omnibus, et un petit banc de sable entière-

ment désert au milieu de l'Océan. La conversation que j'eus avec lui me prouva qu'il ne connaissait à peu près personne dans le monde des lettres et que c'était un parfait solitaire. »

II.

Il est très curieux de voir comment ce solitaire conçoit la poésie. Selon lui, l'Amérique, contrairement à l'opinion courante, en est la patrie prédestinée. Le vieux monde, au contraire, n'a fait entendre à cet égard que les bégayements de l'enfance. Rien n'égale son dédain pour les poètes américains qui ont emprunté à l'Europe leurs modèles ou leurs inspirations. Les États-Unis sont en eux-mêmes, écrit-il, le plus grand poème qui soit né dans le monde. Qu'est-ce, en comparaison de leur vivante et puissante histoire, que les récits d'un Homère ou d'un Virgile? Voici enfin un ouvrage fait de main d'homme qui correspond à la grandeur des ouvrages de la nature : c'est le développement de la société américaine. Voici enfin un milieu dans lequel l'activité humaine se déploie sans entraves et se meut comme une grande masse, indifférente à ce qu'elle rencontre et à ce qu'elle écrase sur sa route. Voici un pays d'hospitalité, ce qui veut dire une terre de héros. Voici des hommes rudes, simples, à barbe longue, nonchalants, négligés, comme la nature les aime. Voici des multitudes libres dans leurs vêtements, libres dans leurs manières, libres dans leurs discours, terribles dans leurs colères, sublimes dans leurs sympathies, ne doutant de rien ni surtout de l'avenir, passionnées pour la musique, signe certain de sensibilité mâle et de noblesse d'âme; des multitudes qu'on ne saurait offenser impunément et devant lesquelles le Président se découvre, qui n'ont jamais su ce que c'était que se trouver en présence d'un supérieur, mais qui s'éloignent d'instinct de tout ce qui est indécent, bas ou efféminé. C'est là de la poésie vraie, ou il n'y en a point sur la terre. A ces grandes choses, à ces grands cœurs c'est la voix d'un poète géant qu'il faudrait.

On dit que, plein de ces pensées, Whitman prit un jour une grande feuille de papier et traça ces mots en gros caractères : *Make the work;* « fais l'œuvre ». A partir de ce moment, il se donna mission de créer la poésie des États-Unis, d'exprimer en vers ou en prose tout ce qu'il voit de grand et de poétique dans la vie du nouveau monde et de tous les mondes, et cela sous une forme aussi nouvelle que le sujet. Le poète américain doit, selon lui, embrasser tous les siècles, car l'Amérique est le point de jonction du passé et de l'avenir; il doit comprendre tous les peuples et leurs génies divers, car la nation américaine est la fille et la mère de toutes les nations. Il ne connaîtra rien de petit ni d'exclusif; il ne s'arrêtera pas à faire une œuvre inutile; il ira droit à la nature et à la vérité. Là, le sol attend toujours la charrue; la moisson est toujours prête pour l'ouvrier. L'univers connu possède un parfait amant, et celui-là est le poète parfait.

Mais ce n'est pas assez. La terre et la mer, les mondes et les soleils, les animaux et les forêts ne sont point de petits thèmes; et cependant le poète a quelque chose de plus à faire que de dire la beauté et la dignité de ces créations muettes : il faut qu'il montre ou plutôt qu'il devienne lui-même le lien entre elles et notre âme. Hommes et femmes (Whitman ne désigne jamais les deux sexes sous un nom générique et semble vouloir indiquer ainsi l'égalité de tous deux en excellence et en droits), hommes et femmes voient tous, aussi bien que lui, cette dignité et cette beauté. La ténacité passionnée que met le chasseur, le bûcheron, le jardinier, le dresseur de chevaux à son œuvre; la persévérance de certaines personnes à se lever en même temps que l'aurore; le goût de la mer, celui de la promenade, l'amour d'un sexe pour l'élégance des formes chez l'autre, tout cela montre assez que le sens poétique existe en eux. Ces gens-là vivent d'air pur et de poésie; ils n'ont point besoin qu'un autre poète sente pour eux et les fasse sentir; car le beau, c'est un bon sang et un cerveau sain qui le créent. Quant à ceux qui, malingres, malades, privés d'air, vivent loin de la vie de nature, le poète est pour eux un intermédiaire utile, le poète que consume une passion éternelle, indifférent à tout ce qui arrive et nourri tous les jours d'une manne délicieuse! Son amour, supérieur à tous les amours, se répand dans le temps et l'espace; il a l'empyrée sur sa tête, l'infini devant lui, et, marchant toujours, il laisse encore de la place aux autres. Ce n'est point un amant irrésolu ou soupçonneux : la certitude est sa compagne. Pour lui, la plainte, la jalousie, la douleur et la crainte sont des corps morts et pourris dans la terre; il les a vu ensevelir. L'Océan n'est pas plus sûr de l'existence du rivage, ni le rivage de l'existence de l'Océan, qu'il ne l'est que son amour produira des fruits de toute perfection et de toute beauté.

Voilà, en substance, une des pages entre cent que Whitman a écrites sur la nature du poète et sur l'essence de la poésie. Sa conception de l'art n'est pas moins universelle.

Le *summum* de l'art, la gloire du discours, le soleil du monde des lettres, c'est la simplicité. Rien n'est au-dessus de la simplicité; rien ne peut compenser le défaut de dire trop ou pas assez. Suivre par la parole les vagues montantes du sentiment, percer les profondeurs de l'intellect, trouver la formule de toute idée, c'est en cela que consiste le talent ordinaire de l'écrivain. Mais écrire comme l'animal se meut, avec une rectitude et une insouciance parfaites, comme l'arbre et l'herbe croissent, avec une entière innocence, c'est là le pur triomphe de l'art. Si vous connaissez un homme qui écrive ainsi, vous connaissez le maître des artistes de toutes les nations et de tous les temps. Vous n'aurez pas plus de joie à contempler le goëland qui effleure les eaux de la baie, les mouvements fougueux du cheval pur sang, la fleur qui se balance sur sa tige, le soleil qui traverse les cieux et la lune qui arrive discrètement à sa suite, que vous n'en éprouverez à regarder un pareil homme. Ce grand poète n'a pas besoin d'avoir du style; moins il en a, plus il est propre à remplir l'office de portevoix des choses créées et incréées, et de porte-voix aussi de sa propre nature.

Telle est l'idée transcendantale que Whitman se fait de l'art. Emerson n'eût pas été jusque-là, malgré le tour absolu de son esprit. C'est qu'Emerson était un artiste, dans le sens

ordinaire et consacré du mot, et que Whitman n'en est pas un.

Au sujet de l'art poétique en particulier, du talent de la versification, sa doctrine, qui se rapproche davantage de la doctrine courante, est en elle-même beaucoup plus acceptable. Il est très vrai, comme il le dit, que le mètre et la rime n'ont en poésie qu'une importance secondaire; il est très vrai que, lorsque l'on en fait le grand souci de la composition, on est perdu; que, dans un poème parfait, la rime et la mesure servent à montrer que les lois métriques sont choses spontanées, inhérentes au langage humain, et que l'harmonie qui en résulte éclôt sur les lèvres du poète aussi naturellement que les roses sur le rosier, le lilas sur sa tige, en répandant, comme les fleurs, des parfums qui échappent à l'analyse. Mais là où Whitman tombe, sans y songer, du général dans le particulier et se fait l'illusion de croire que tous les hommes sont des Whitman et que les Whitman réalisent la perfection poétique, c'est dans les conseils qu'il donne aux poètes pour parvenir à s'élever dans leur art : « Aimez, leur dit-il, aimez la terre, le soleil et les animaux; méprisez les richesses; faites l'aumône à tous ceux qui la demandent; soyez l'intelligence des idiots et la raison des fous; consacrez à vos frères votre fortune et votre travail; haïssez les tyrans; ne raisonnez pas sur l'existence et la nature de Dieu; soyez patient et indulgent envers le peuple; n'ôtez votre chapeau devant rien ni devant personne; conversez familièrement avec les hommes simples au bras puissant, les enfants et les jeunes mères de famille; lisez ces feuilles en plein air — ces conseils se trouvent dans la préface des *Feuilles d'herbe,* — en toute saison et chaque année de votre vie; examinez de nouveau tout ce qu'on vous a appris à l'église, à l'école, dans les livres; rejetez tout ce qui offense votre âme; et votre chair même deviendra un grand poème, et vous parlerez la langue des dieux, et vous serez éloquent non seulement en paroles, mais jusque dans les lignes silencieuses de vos lèvres et de votre visage, jusque dans vos sourcils et vos paupières, jusque dans les mouvements de vos membres et de votre corps. »

Assurément, les sources sacrées de l'enthousiasme sont ici bien indiquées. Mais, nous en appelons à tous les hommes qui ont écrit en vers : en est-il un seul, même parmi les plus inspirés, les mieux doués, les plus véhéments, qui ait pu se soustraire, pour exprimer sa pensée, au travail pour ainsi dire matériel de la versification? N'est-ce pas une naïveté que de croire que parce qu'un poète aura le cœur plein de beaux sentiments, l'esprit rempli de hautes pensées, la rime et la césure viendront d'elles-mêmes se ranger sous sa plume? L'exiguïté de l'œuvre poétique des maîtres, comparée à la hauteur de ces incessantes marées d'émotions et d'idées que la vie a versées sur eux, n'est-elle pas la preuve des laborieuses condensations qu'ils ont dû faire de leurs impressions et de leurs pensées avant de parvenir à en dégager la formule? L'exercice de la charité, de la bonté, du dévouement, l'acceptation simple et tranquille de la loi, l'estime raisonnable de soi-même, la fréquentation « des hommes au bras puissant », autrement dit du peuple, celle des jeunes mères et des enfants, peuvent bien nourrir la veine poétique chez un écrivain et le rendre plus éloquent en prose qu'il ne l'eût été sans ces excitations de la sensibilité; mais dire que cela lui fera faire de bons vers, c'est comme de prétendre que cela le rendra musicien!

III.

Aussi Walt Whitman ne sait-il pas ce que c'est que de bons vers. S'il y a une chose qui nous étonne, c'est d'entendre des critiques anglais le louer d'avoir trouvé les secrets de l'harmonie et rester indifférents à sa prose. La *Scottish Review,* dans son excellent article sur Walt Whitman, déclare sa prose très inférieure à ses vers et ajoute que le maniérisme, les effets cherchés la déparent. Nous nous doutons bien qu'il y a du maniérisme dans ce style, que ces grands effets ne sont pas obtenus sans travail; car il en est, quoique à un moindre degré, du prosateur comme du poète : il ne peut être neutre sans effort; il faut qu'il se juge et se contemple lui-même, qu'il lutte avec les difficultés de l'expression. Mais nous ne croyons pas que l'on puisse parvenir à creuser mieux que Whitman de nouveaux canaux à la pensée, à lancer plus vigoureusement le lecteur sur de nouvelles pistes. Il est vrai qu'il torture la langue et qu'il fait quelquefois violence à la syntaxe; mais cette torture et cette violence les forcent à se plier à tous les besoins de l'esprit, à suivre les grands coups d'aile et les grands gestes de l'écrivain. A ce point de vue, doctrines littéraires mises à part, la préface en quarante pages dont Whitman a fait précéder les *Feuilles d'herbe* est, à notre sens, un prodige de force, d'originalité, d'abondance. Il y a plus de richesses de formes et d'idées dans ce petit morceau que l'on n'en trouve souvent dans vingt volumes ordinaires. Il y en a même trop, car cela devient fatigant à lire. Le commun des lecteurs n'est pas accoutumé à une nourriture aussi substantielle, et son estomac la rejette faute de forces digestives. Mais, si l'on suit le conseil de l'auteur, si on lit sa préface « en toute saison et chaque année de sa vie », on s'aperçoit qu'on s'est assimilé par cette lecture une masse d'idées qu'on n'eût jamais conçues soi-même avec cette vigueur et cette spontanéité. Les *Chants d'adieux* (*Songs of Parting*), qui sont, si nous ne nous trompons, la dernière œuvre en vers de Whitman, semblent, par leur titre aussi bien que par le ton qui y domine, indiquer que le poète entend renoncer désormais à écrire en vers. Peut-être a-t-il eu raison; peut-être le temps en était-il venu pour lui. Mais il a donné, depuis, des petits écrits en prose qui se trouvent réunis à d'autres écrits antérieurs dans le volume de *Specimen Days and collect,* où se montrent avec persistance les plus éclatantes qualités du prosateur. Ce volume, qui a paru d'abord aux États-Unis, vient d'être édité en Écosse cette année même (1). C'est la première fois que la prose de Whitman acquiert droit de cité en Europe, et pour beaucoup

(1) *Specimen Days and Collect,* by Walt Whitman. — Glascow. 1883.

de personnes c'est la première nouvelle que Whitman ait jamais écrite en prose. Nous pensons que lorsqu'elles auront lu ce volume, elles trouveront Walt Whitman bien plus aisément acceptable sous ce vêtement nouveau que sous le grand manteau du versificateur; nous croyons aussi que, puisqu'il est certain que le nom de Whitman restera dans l'histoire de la littérature sinon comme celui de l'Homère américain, du moins à titre de premier pionnier d'une poésie nouvelle, les fragments d'autobiographie et les autres morceaux qu'il contient intéresseront la postérité.

Car, outre les souvenirs d'enfance et de famille du poète, ce volume, très varié, renferme encore une suite de pages vivantes, feuillets détachés de la grande histoire de cette guerre de Sécession qui deviendra légendaire. Ces pages ont été transcrites, littéralement, « d'une quantité de chiffons de papier pliés petits pour entrer dans les poches », chiffonnés, souillés, tachés de sang, tracés précipitamment dans les ambulances, au milieu de l'excitation de la victoire ou de la défaite, ou bien pendant une marche, dans l'angoisse de l'attente et de l'incertitude. Elles sont écrites d'un style rapide, vigoureux, avec un réalisme intense, et les scènes terribles qu'elles dépeignent restent à jamais gravées dans la mémoire. Le volume contient, en outre, sous le titre de *Specimen Days,* des essais minuscules qui, la plupart, ont pour sujets des descriptions de la nature ou des scènes tirées de la vie humaine, pleins de vie, d'émotion, de pensée. Un essai plus important et très remarquable intitulé *Democratic vistas* est contenu dans les *Collect,* ainsi qu'une reproduction des différentes préfaces dont Whitman a fait précéder les diverses éditions de ses poèmes. C'est dans ces préfaces écrites à plusieurs époques, et dont chacune est une poétique entière, que l'on peut apprécier l'unité de sa nature et de ses doctrines. Il y a aussi un article intitulé *American Poetry,* qui est, comme tout ce qu'il écrit, plein de hardiesse et gros d'idées.

Nous nous félicitons donc que l'on imprime en Europe et qu'on lise Whitman le prosateur. Viendra-t-il un jour où il pourra y être également goûté comme poète? A cette question nous répondons timidement. En Angleterre, il a déjà conquis des suffrages d'un grand poids. Quelle plus grande gloire, quel plus grand titre à l'attention publique que d'avoir pour admirateurs MM. Algernon Charles Swinburne, Robert Buchanan, William Michaël Rossetti, Bell Symonds, Dowden, sans compter une foule d'écrivains distingués de Revues? En Angleterre, il peut d'ailleurs se montrer avec tous ses avantages.

Mais, en France, comment parviendrait-on à le naturaliser? Whitman traduit n'est plus Whitman; la langue riche et libre qu'il a pu se créer, grâce aux larges tolérances des idiomes anglo-saxons, ne saurait être coulée dans le moule étroit et pur des langues latines. D'ailleurs, nous l'avons dit en commençant, il existe quelque chose d'antipathique entre le génie de Whitman et le génie français; ce quelque chose, c'est l'éloignement de l'un et l'attachement de l'autre pour les modèles antiques. Si réalistes que nous soyons devenus, nous sommes toujours les enfants de la Grèce; nous avons des délicatesses et des élégances qui se reflètent dans la langue et qui ne font qu'un avec elle. En matière de versification surtout, notre oreille a des exigences qui veulent être satisfaites et nous sommes, en véritable peuple méditerranéen, particulièrement sensibles à la partie sensuelle de l'art. Whitman, au contraire, a pour cette partie de la littérature et de la versification qui s'adresse à l'oreille, aux yeux, à l'imagination, une parfaite indifférence. Ses vers, pour nous, ne sont pas des vers : pensée à part (la pensée y est presque toujours belle), ils nous semblent plutôt, à première vue, des bouts-rimés grotesques. Nous avons dit qu'une citation de Whitman avait presque toujours pour effet de refroidir à son égard l'intérêt du lecteur français; aussi n'avons-nous pas encore osé en faire. Il faut bien cependant donner un échantillon de ce grand poète : oui, grand par la chaleur du cœur et par l'ampleur de la pensée. Nous choisissons dans les *Chants d'adieux* la pièce à la fois la plus courte et la plus touchante, celle qui est intitulée *Love of Comrades.*

*
* *

Come, I will make the continent indissoluble;
I will make the most splendid race the sun ever yet shone upon you!
I will make divine magnetic lands,
With the love of comrades
With the long-life love of comrades.

*
* *

I will plant companionship thick as trees all along the rivers of America, and along the shores of the great lakes, and all over the prairies;
I will make inseparable cities, with their arms about each other's neck;
By the love of comrades,
By the manly love of comrades.

*
* *

For you these from me, o Democracy, to serve you, ma femme!
For you, for you, I am trilling these songs,
In the love of comrades
In the high towering love of comrades (1).

La première chose qui frappe les yeux et l'oreille, à la lecture de ces strophes, c'est, comme dans tous les poèmes de Whitman, l'irrégularité des vers, sauf dans les deux du

(1) « Venez, je rendrai ce continent indissoluble. — Je ferai naître la plus splendide race sur laquelle ait jamais lui le soleil. — Je créerai des terres divines, des terres magnétiques — Par l'amitié des camarades — par l'éternelle amitié des camarades.

« Je sèmerai l'esprit de camaraderie, épais et pressé comme les arbres le long des rivières de l'Amérique, sur le bord des grands lacs, et partout dans les prairies. — Je ferai surgir des villes inséparables qui se tiendront enlacées par le cou — Par l'amitié des camarades — par la mâle amitié des camarades.

« Et cela sortira de moi pour vous, ô démocratie, pour vous servir, ma femme! — C'est pour vous, c'est pour vous que j'aligne ces chants — Dans l'amitié des camarades — dans la haute et sublime amitié des camarades. »

refrain : *With the love of comrades,* etc. Nous avons ici des vers non seulement sans rime et sans césure, ce qui serait peu de chose, mais étrangers à toute loi métrique, les uns de seize, les autres de vingt-deux, les autres de quarante-trois syllabes, c'est-à-dire tout simplement des phrases, pleines de sens et d'enthousiasme, imprimées d'une façon originale sur plusieurs lignes et coupées par des majuscules. Ce sont de hautes pensées; mais cela n'a rien de commun avec l'art de la versificatian.

Et il en est de même de tous les vers de Whitman. Pour les admirer comme ils le méritent à certains égards, il faut les accepter pour ce qu'ils sont : de la prose poétique. C'est ce que nous ferons sans difficulté. Nous croyons que l'avenir sera, en matière de poésie, plus exigeant sur la pensée que sur la forme; que l'abandon, commencé en Angleterre, de la rime, et en France de la césure, est le premier pas vers l'habitude d'une harmonie plus large et plus mâle. S'il en est ainsi, Whitman sera un des hommes qui auront, non pas atteint, mais marqué le but, et il a eu raison de dire en parlant à l'avenir et à l'inconnu :

« Je n'ai fait que planter des jalons, — Avançant quelque pas, puis tout à coup — Reculant dans les ténèbres. — Je suis un homme qui va et vient et ne se fixe pas, — Vous regarde un moment et détourne son visage, — Un homme qui compte sur vous pour l'expliquer à lui-même, — Et qui attend de vous seuls l'accomplissement des grandes choses. »

Il a eu, en ce cas, non moins raison de se croire l'initiateur d'une poétique nouvelle, faite à la taille des destinées incommensurables de l'Amérique, un Christophe Colomb de la littérature.

Quoi qu'il en soit, il y a chez lui une originalité qui ne peut manquer d'être féconde, une ivresse de bacchante qui nous entraîne, une tendresse et un amour qui nous subjuguent et qui nous font d'emblée ses amis. Comme homme, il est de toute évidence que Whitman a toute la puissance, tout le magnétisme des grandes natures; comme poète et comme écrivain, on ne peut lui contester le mérite d'être parfaitement Américain, de n'avoir rien emprunté à l'Europe. Ainsi que le remarque judicieusement la *Scottish Review,* les œuvres de Longfellow et de ses émules eussent pu voir le jour sur les bords de la Tamise aussi bien que sur ceux de l'Hudson; il n'en est pas de même de celles de Whitman : *Starting from Paumanok* (le Départ de Paumanok), *Song of the broad axe* (le Chant de la large hache), *Pioneers! O Pioneers!* (Pionniers! ô pionniers!), *By blue Ontario's shore* (Sur les rives de l'Ontario bleu), etc., n'eussent pu être écrits ailleurs qu'en Amérique et par un autre homme qu'un citoyen des États-Unis.

Un grand trait domine toute la poésie de Whitman : ce trait, c'est le mysticisme, c'est le transcendantalisme américains. Et quand nous voyons un poète aussi décidément national que celui-ci et un philosophe aussi largement populaire qu'Emerson être tous deux si profondément pénétrés d'idéalisme, nous ne pouvons nous empêcher de croire que ce sera dans ce sens et dans cette direction que s'opérera, envers et contre tous, l'évolution de l'esprit humain. Quiconque est jaloux de la grandeur de l'homme ne peut que puiser dans cette conviction un motif d'espoir, et c'est avec plaisir que nous citons en terminant ces lignes écrites par Walt Whitman, c'est-à-dire par le poète de la confiance et de la joie, dans la préface à l'édition de 1876 :

« En acceptant joyeusement de marcher sous la conduite de la science moderne, je n'en reconnais pas moins un fait supérieur à tous les faits qu'elle peut mettre en lumière. Ce fait, c'est l'âme de l'homme et de toutes les créatures, l'âme universelle, le lien spirituel et religieux de tout ce qui existe. Le plus grand des services que rendra la science, ce sera de dégager ce lien des fables, des superstitions qui le recouvrent, et de centupler notre foi. Pour moi, le monde religieux, divin, idéal, quoique latent uniquement dans l'humanité, a une existence aussi réelle que la chimie ou tout autre ordre de phénomènes; et la gloire des savants consiste en cela qu'ils ouvrent les voies à une théologie plus splendide, à des chants plus divins que la théologie et les chants du passé. »

Walt Whitman, lui, s'est ouvert et a ouvert aux poètes de l'Amérique un vaste champ plein d'air et de soleil, de chaleur et de vie. Qu'il ne soit pas un véritable poète, au sens d'artiste et de versificateur, c'est un faible sujet de regrets. Le grand poète, a dit, je crois, Sainte-Beuve, est celui qui stimule puissamment la pensée et la réflexion chez ceux qui l'écoutent; or, s'il en est ainsi, Walt Whitman a droit à ce nom glorieux.

LÉO QUESNEL.

UN LIBÉRAL

P. Lanfrey (1)

Au moment où celui qu'on appelait le vice-empereur vient de disparaître, comblé des éloges de son parti, les *Chroniques* de Lanfrey offrent un intérêt tout particulier et retrouvent une sorte de rajeunissement. Elles n'en avaient pas besoin, selon nous : les questions y sont traitées de si haut, avec tant d'ampleur et de méthode, qu'elles ne ressemblent en rien à ces feuilles éphémères de la publicité courante que le vent emporte si vite et qui ont besoin, pour nous captiver, de la passion du jour. De 1861 à 1865, ces chroniques caractérisaient la situation de quinzaine en quinzaine « avec une souplesse de talent, une variété de ressources, un mélange de logique vigoureuse et de vive ironie qu'on ne saurait trop admirer », pour employer les expressions de M. L. de Ronchaud dans sa belle préface.

Déjà, en publiant les *Discours* de Lamartine, M. de Ronchaud avait soustrait à la fuite des choses contemporaines

(1) *Œuvres complètes de Lanfrey. — Chroniques politiques* (1861-1865), avec une préface de M. L. de Ronchaud. — Paris, Charpentier, 1883.

une œuvre magistrale qu'on ne saurait trop méditer, tant il s'en dégage une philosophie politique de haut vol qui s'élève jusqu'à la prophétie par la puissance de prévision, sans parler de l'éclat incomparable de la forme. Personne ne cherchera un éclat pareil dans les *Chroniques* de Lanfrey, bien que sa langue soit excellente. Ce qu'on y trouvera, c'est le modèle d'une opposition à la fois libérale et loyale, qui reste toujours fidèle aux principes, même dans l'ardeur de la polémique, et se refuse à faire flèche de tout bois contre l'ennemi commun; assez soucieuse de l'avenir à long terme, qui est l'avenir non d'un parti, mais du pays, pour savoir résister aux erreurs d'un allié et suivre sa ligne sans fléchir.

C'est pourquoi, bien que ces pages, écrites rapidement, dans le feu de la controverse, nous reportent de trente ans en arrière, la république triomphante a beaucoup à y apprendre. Nous y recueillons une double leçon : une leçon de libéralisme théorique, et une leçon de morale politique. La première découle de la conception fondamentale de Lanfrey, qui est à la fois si haute et si vraie. La seconde résulte de l'exemple même qu'il nous donne en déployant le rare courage qui consiste à résister à son propre parti, à lui rompre en visière sur les points où l'on croit qu'il se trompe.

Le courage qui s'attaque à l'adversaire déclaré est facile, comparé à celui qu'il faut déployer contre ses frères d'armes dans l'intérêt supérieur de la vérité et de la liberté, intérêt qui semble parfois en désaccord avec les exigences de la lutte présente. En politique, la lâcheté fait autant et plus de mal que l'erreur, parce qu'elle donne à celle-ci des alliances qui la fortifient.

I.

Rappelons l'origine de ces belles chroniques.

Quand, en 1860, l'empire rendit la tribune au parlement, avec le compte rendu complet, et accorda à la presse une latitude très relative et pleine de périls, le parti libéral crut le moment venu de parler plus haut et de faire écho dans le journalisme aux revendications des *Cinq*. C'est alors que M. Charpentier, avec un désintéressement qu'on ne saurait trop louer, transforma son *Magasin de librairie*, recueil purement littéraire, en une Revue politique plus à l'aise dans ses mouvements que ce vaisseau de haut bord qu'on appelle la *Revue des Deux Mondes*. L'originalité de la *Revue nationale* fut de professer et de défendre les principes les plus larges de l'école libérale tels que Benjamin Constant les avait pressentis et que Tocqueville les avait formulés. Il ne s'agissait pas simplement de reconquérir le régime parlementaire, mais de modifier profondément la conception de l'État à l'ancienne façon romaine et française, qui revenait, selon l'image expressive de Tocqueville, à mettre la tête de la liberté sur le corps de la servitude par le système fatal de la centralisation à outrance. Laboulaye, qui, depuis la mort de Tocqueville, était le chef véritable de cette école et qui la représentait avec un grand éclat dans son enseignement du Collège de France, fut l'âme de la *Revue nationale*. Il y publia de vastes études politiques et son admirable pamphlet de *Paris en Amérique*. Des écrivains plus jeunes se groupèrent autour de lui. C'est un honneur pour eux d'avoir fait cette belle campagne libérale à ses côtés, dans ces années difficiles. L'un de nos meilleurs souvenirs est d'y avoir pris part. Lanfrey, chargé de la chronique, y combattit au premier rang.

L'impression produite par cette polémique qui, sans se priver des ressources de la verve et de l'ironie, était d'un genre si élevé, fut considérable surtout sur la jeunesse. Celle-ci commençait à secouer la torpeur où elle avait été retenue pendant la première période de l'empire, sous les glaces d'un silence mortel qui faisait croire qu'il n'y avait plus d'opinion publique. On eût dit que la froide et obscure nuit de décembre pendant laquelle la liberté française avait été lâchement étouffée continuait à envelopper et à engourdir l'esprit public. Avec Lanfrey et Prévost-Paradol, ces jeunes et ces vaillants, c'était comme le jour qui se levait de nouveau. Bientôt Gambetta allait en sonner la diane éclatante avec le tonnerre de sa parole.

Rappelons brièvement ce que fut le second empire pendant cette période de 1860 à 1866 et surtout ce qu'était en réalité l'Opposition, qui commençait à s'organiser. A distance, on s'imagine volontiers qu'elle était compacte, unanime. Il n'en était rien, et déjà l'on pouvait prévoir les divisions qui se produiraient au lendemain de la victoire. Il est vrai qu'on se préoccupait faiblement de cette éventualité, qui paraissait bien lointaine. Un mot caractérise à cette époque la politique impériale au dedans et au dehors : c'est l'équivoque, la ruse mise au service d'un despotisme qui se déguise quelque peu pour durer, sans se renier lui-même sur aucun point essentiel. Il est remarquable de constater que, de nos jours, rien ne s'use comme la force, et qu'un régime qui la possède sans réserve sent bientôt, par une sorte d'avertissement intérieur, avant même que les résistances se soient manifestées, qu'elle est insuffisante. On dirait qu'il éprouve je ne sais quelle anémie, un commencement de paralysie. C'est pour se rendre quelque vitalité qu'il prend l'initiative de la détente. — Il est vrai qu'incapable de marcher franchement dans cette voie, il ne parvient par ses hypocrites concessions qu'à provoquer un mouvement d'opinion destiné à l'emporter tôt ou tard. — Le décret du 28 novembre 1860 inaugurait le régime bâtard qui avait pour devise : *Donner et reprendre*. On ne lâchait quelque peu les rênes à la presse que pour la frapper plus impitoyablement dès qu'elle dépassait le point précis de tolérance que lui assignait le pouvoir.

Rien ne peint mieux cette situation, qui embarrassait les hommes de gouvernement tout les premiers, que le dialogue qui eut lieu à cette époque dans le cabinet du directeur de la presse, M. de la Guéronnière, un ancien disciple de Lamartine. M. de la Guéronnière était un de ces hommes souples, aimables, qui ont gardé le ton du libéralisme après l'avoir renié dans une longue carrière féconde en évolutions, ce qui faisait dire de lui à Louis Veuillot qu'il avait « été de lieu en lieu en se faisant du bien ». Comme il tâchait d'enguirlander de phrases aimables et presque caressantes son refus d'autorisation pour un nouveau journal, qui lui était demandée par

un des représentants les plus éminents de l'opinion libérale, il termina l'entretien par cette excuse toute gracieuse : « Mettez-vous dans ma position, et vous me comprendrez. — Monsieur, pas de supposition semblable », lui répondit son interlocuteur avec cette verve d'à-propos du véritable esprit français.

La liberté parlementaire avait été traitée d'une façon tout aussi insidieuse que celle de la presse. Le parlement avait retrouvé la parole sonore, mais cette parole mourait dans l'impuissance, faute de pouvoir aboutir en face d'un ministère irresponsable dont l'organe allait être bientôt l'habile procureur qui vient de disparaître, aussi inépuisable dans son parlage incorrect et boursouflé qu'il était prompt aux volte-face pour exécuter les ordres de son souverain. C'était là le fameux ministre que Laboulaye mettait en scène dans un de ses contes humoristiques, disant à son prince : « Pensez une loi, et je la devinerai ; pensez la loi contraire, et je devinerai encore. » Sauf les questions d'affaires et de liberté de conscience, où il était vraiment supérieur, il n'avait de remarquable que la fécondité de ses ressources pour fausser les questions.

Au dehors, nous retrouvons les mêmes équivoques. Les Italiens, à peine affranchis grâce au concours de la France, se voyaient constamment arrêtés par la politique impériale, qui suivait à leur égard, selon sa coutume, une ligne courbe. On la voyait tour à tour encourager ou gêner la papauté dans ses résistances, pour aboutir à la convention de septembre, qui renfermait toutes les contradictions à la fois. On la retrouvait aussi ambiguë dans l'affaire polonaise, dans l'affaire danoise. Le Mexique était le couronnement de cette misérable politique qui devait avoir pour premiers résultats les inepties diplomatiques de 1866, si bien dénoncées par M. Rothan, et pour dernières conséquences les catastrophes de 1870. Sans vouloir troubler la paix des morts, il nous sera pourtant permis, en face des pompeuses obsèques du funeste conseiller du second empire, commentées par l'étrange oraison funèbre de M. Émile Ollivier, d'appliquer à ces funérailles l'interruption par laquelle Gambetta coupait la parole à M. Rouher, à l'Assemblée nationale, quand celui-ci citait tous les hommes de marque qui avaient escorté le cercueil de Napoléon III : « Où étaient les Allemands ? »

II.

Tous ces graves sujets de la politique intérieure et étrangère sont traités dans les chroniques de Lanfrey avec une clarté et une vigueur admirables. La loyauté, qui est son trait dominant, le rendait merveilleusement apte à transpercer ces équivoques, à châtier ces mensonges et à flétrir ces folies enveloppées non pas de beau langage, mais de métaphores sonores et surtout prud'hommesques. Lanfrey eut le bonheur d'enregistrer la première victoire signalée du parti libéral, dans ces mémorables élections de juin 1863 où tous les députés élus par la grande cité étaient de l'Opposition.

« Ceux qui ont vu Paris dans la soirée du 2 juin dernier, écrit-il dans sa chronique du 7 juin, garderont longtemps le souvenir de cette aurore boréale de la liberté, messagère d'un jour meilleur. Ce rayonnement des physionomies, ces regards brillants de joie, ces voix altérées par l'émotion, ces mains serrées avec une énergie passionnée, ces exclamations, ce frémissement, nous reportaient à des époques bien éloignées de la nôtre et n'avaient rien de nos airs de fêtes commandées. Cette fois, c'étaient les visages qui avaient illuminé ; on entendait dans l'air comme des bruits d'armes. C'est par de telles nuits qu'ils devraient parcourir Paris, ces politiques irrésolus qui désirent savoir ce que veut aujourd'hui la France intelligente. A la lueur de cet éclair rapide, ils auraient pu lire jusqu'au fond de son cœur, et ils cesseraient de se demander avec inquiétude de quel côté est l'avenir.

« Paris veut aujourd'hui que la France soit libre. Sous un système de centralisation semblable à celui qui nous régit, Paris est littéralement une sorte de résumé, de delegation de la France entière ; et ce n'est pas à ceux qui ont porté ce système au point excessif où nous le voyons, qu'il appartient de rabaisser la valeur d'une telle manifestation. Leur amertume a dû être extrême. Se voir ainsi maltraités dans la ville unique, la ville par excellence, par cette population spirituelle dont chaque boutade est une blessure, par ces ouvriers si bien payés, si bien disciplinés, à qui on fait bâtir tant de palais ! C'est là une surprise mediocrement agréable et digne, pour tout dire, de cette cité perfide et charmante. Mais quoi ! les destins sont changeants, les peuples sont ingrats. Aujourd'hui on donne des avertissements ; demain on en reçoit (1). »

D'après Lanfrey, les avertissements de cette belle journée n'étaient pas seulement pour les gouvernants, mais aussi pour l'Opposition, ou du moins pour cette partie fière et dédaigneuse qui n'avait rien compris aux nécessités de la démocratie et s'imaginait que le pouvoir lui appartenait du droit de sa distinction. C'est ce fameux parti des classes dirigeantes qui, à l'Assemblée nationale, a essayé tant de fois de petits escamotages du suffrage universel en jetant au travers de ses grandes vagues d'élégantes et frêles balustrades faites pour les parcs de ses châteaux.

« Jacques Bonhomme, leur dit Lanfrey avec autant d'esprit que de raison, est plus avisé qu'il n'en a l'air ; mais il n'aime pas les délicats, et, pour peu qu'il soupçonne qu'on croit lui faire honneur en cherchant ses suffrages, il met son bonnet de travers et ne veut plus rien entendre. Espérons que les hommes distingués qui ont commis cette méprise en cédant à la malheureuse inspiration de déclarer dans leurs circulaires que, malgré leurs répugnances, ils ne croyaient pas devoir se refuser plus longtemps aux sollicitations de leurs concitoyens, comprendront qu'ils ont fait ce qu'ils ont pu pour faire échouer leurs candidatures. Vis-à-vis des individus, un sentiment de dignité, même exagéré, est toujours de bon aloi ; mais vis-à-vis d'une nation il est presque un ridicule. En supposant même que cette nation soit déchue, quel homme politique peut se flatter de n'y avoir pas contribué par ses propres fautes ? »

Lanfrey se montre ici fidèle aux principes de politique générale qu'il a si admirablement développés dans ses *Portraits*, en particulier dans celui qu'il a consacré à M. Guizot,

(1) *Chroniques*, t. II, p. 183-184.

alors qu'il insistait sur l'absolue nécessité pour le libéralisme actuel de faire une large part à la démocratie et de se préoccuper de ses intérêts et de ses besoins. C'est pour avoir méconnu cette nécessité que l'orléanisme de 1830 a péri. Ses héritiers actuels ont, en trop grand nombre, oublié la sévérité de cette leçon.

Sur la question italienne, Lanfrey se séparait avec autant de netteté de cette fraction de l'Opposition si brillante et si distinguée à tous égards. C'était là un brandon de discorde habilement jeté par l'empire dans les rangs de ses adversaires. Il est vrai que la politique napoléonienne, si hésitante d'abord pour finir par le *Jamais* de M. Rouher et les merveilles des fusils du général de Failly à Mentana, permettait à Lanfrey de tirer sur ses alliés sans être agréable à l'ennemi commun. Il ne s'arrête devant aucun prestige oratoire et libéral. Il maintient avec sa fermeté habituelle le droit sacré de tout peuple à disposer de lui-même, et il n'admet pas qu'une religion réclame des ilotes pour faire cortège à son chef spirituel. Il oppose ces raisons de droit aussi bien à M. Thiers qu'à Montalembert. Reconnaissons, du reste, qu'il traite l'illustre homme d'État avec une sévérité juvénile qui passe tout à fait la mesure et qu'il a dû regretter plus tard, quand il entra dans l'étroite amitié du libérateur du territoire, lequel était incapable de garder un ressentiment purement personnel. Lanfrey a un mot bien profond sur le catholicisme libéral d'alors, qui, la question romaine exceptée, faisait en faveur de la liberté une brillante campagne dont il faudra lui être toujours reconnaissant. En réalité, ce mot gravait d'avance l'épitaphe du catholicisme libéral. On s'en est aperçu après le concile de 1870.

« Nous n'avons jamais humilié nos principes, disait Lanfrey. Ils ne relèvent que de notre conscience, et nous ne permettons pas plus à la puissance du nombre qu'à une soi-disant autorité spirituelle de les atteindre dans ce refuge. Là est leur force et leur honneur. Nous ne les abaisserons jamais devant une infaillibilité d'origine mortelle. M. de Montalembert a aussi des principes; il les aime, il y croit, il se dévouerait pour eux; mais, que demain ces principes soient condamnés à Rome, et ce qui était pour lui vérité devient tout à coup mensonge. »

Hélas! ce lendemain s'est levé pour les amis de M. de Montalembert.

Lanfrey dégageait de ce grand débat sur la question romaine la conséquence logique de la chute du pouvoir temporel. Ce n'était rien moins que la séparation de l'Église et de l'État qu'il réclamait dans la *Revue nationale* avec Laboulaye et nous-même. Il ne l'eût admise, comme nous, qu'avec les transitions et les compensations qui seules peuvent la rendre équitable et en y mettant le temps. Jamais il n'en eût fait un moyen de détruire la religion par l'injustice. Il voulait simplement que la politique libérale mît le cap, en quelque sorte, sur cette grande réforme, qui lui semblait amenée par toute la logique de notre histoire.

« Pourquoi ne pas reconnaître, disait-il à ce sujet, que ce qu'il y a au fond de cette révolution, la chute du temporel papal, c'est une tendance à décentraliser l'élément religieux, c'est en un mot la séparation de l'Église et de l'État (1). »

Il rattachait cette réforme à la décentralisation, qui était alors inscrite en première ligne sur le programme de tout le parti libéral et qu'il ne réclamait que dans des conditions raisonnables, compatibles avec l'unité du gouvernement et de la patrie.

C'est dire à quelle distance il se plaçait de la démocratie autoritaire : celle-ci occupait une place considérable dans le parti de la résistance à l'empire; mais elle savait, à l'occasion, adoucir singulièrement son opposition parce que pour elle l'égalité l'emportait sur la liberté. Lanfrey ne se contentait pas de flétrir la doctrine et les pratiques de salut public dans nos traditions révolutionnaires; il luttait encore, sans trêve, contre tout ce qui pouvait y ramener dans le présent.

« Cette démocratie, dit-il, aura toujours, et pour cause, des objections contre tout appel aux principes de 1789. Que nous parlez-vous de ces principes? Il s'agit bien vraiment de la liberté de la France! N'entravons pas la liberté du gouvernement par des tracasseries inopportunes et laissons-le se livrer à son aise à l'apostolat d'un affranchissement universel. »

On voit à quel point Lanfrey gardait son indépendance vis-à-vis de cette Opposition si bigarrée. Elle l'était plus qu'on ne peut le dire, réunie seulement ou plutôt réconciliée par ce que Mme Switchine appelle une haine tierce. On en avait parfois des preuves singulières. Nous nous rappelons une grande réception dans un des salons d'opposition du temps, où l'on voyait à la fois un jeune légitimiste partant pour rejoindre l'armée papale de Lamoricière, et l'excellent Henri Martin recrutant des souscriptions pour les libéraux des Romagnes. Entre ces deux extrêmes on pouvait suivre toute la gamme des opinions. C'était chose difficile de conserver fermement ses convictions propres dans une mêlée aussi confuse, qu'il fallait bien rallier aux jours décisifs contre le despotisme triomphant.

Lanfrey croyait que la république était la forme logique et nécessaire du gouvernement de la démocratie; mais la question de fond l'emportait pour lui sur la question de forme.

« Il y a dans les esprits éclairés, disait-il, une tendance de plus en plus visible à se rattacher au fonds commun des idées libérales considérées en elles-mêmes, et abstraction faite des idées de parti. Si ce fait se généralisait, il serait le signal d'une véritable renaissance politique. »

C'est de cette rénovation que nous avons encore besoin aujourd'hui. Que de fois n'avons-nous pas vu ce fonds commun renié soit par des intérêts de parti, soit par une préoccupation excessive de la forme gouvernementale! Celle-ci est aujourd'hui hors de question. Les partis monarchiques ont beau s'étourdir par leurs cris de colère ou de triomphe anticipé, c'est fini pour eux, d'autant plus que parmi ces cris on

(1) *Chroniques*, t. II, p. 162.

distingue facilement les paroles de colère qu'ils échangent entre eux. Quel gain ce serait pour les intérêts supérieurs du pays s'ils en finissaient avec cette inutile question de forme pour s'attacher désormais à la question de fond, à la défense de la cause libérale! Quant aux républicains, un certain nombre d'entre eux courent le danger d'en méconnaître l'importance sous prétexte que qui a la république a toutes les autres choses par-dessus, comme si elle était le royaume des cieux. La démocratie autoritaire reste son plus grave péril. « La liberté, disait Lanfrey dans un mot profond, a en ce moment la seconde voix de tout le monde; chacun la veut pour soi, sinon pour ses adversaires. Elle est le complément obligé de tous les programmes. » C'est la première voix, celle qui réclame la liberté de l'adversaire comme la sienne propre, qui seule garantit la liberté véritable. Nous ne devons reculer devant aucun sacrifice pour maintenir ce vrai libéralisme, et, pour le défendre, il faut savoir, comme Lanfrey, résister, à l'occasion, aux entraînements de son propre parti.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Emprunt national de 350 millions. — D'après le *Journal officiel,* le montant des rentes souscrites s'est élevé à 4 175 000 francs de rentes, et il a été versé au Trésor la somme totale de 624 200 000 francs, dont 565 380 000 en souscriptions entièrement libérées. Soit plus de trois fois (3 1/4) le montant de l'emprunt mis en souscription publique.

Sénat. — Le Sénat a poursuivi la discussion de la loi municipale. L'article 54 du projet voté par la Chambre a été remplacé par un amendement de M. Faye, déclarant que les séances des conseils municipaux ne sont pas publiques. L'article 88, qui admet que les agents communaux ne peuvent être révoqués sans la sanction préfectorale, a été remanié. L'ensemble du chapitre III a été adopté à une majorité de 238 voix contre 121. Dans la séance du 11, a été voté l'amendement de M. Munier, qui élève de douze à dix-sept le nombre des adjoints au maire de Lyon. Deux autres amendements, l'un de M. Chesnelong, l'autre de M. de Saint-Vallier, réservant au curé l'usage exclusif des cloches, ont été repoussés. L'article 99, relatif au pouvoir des maires en matière de police municipale, a été supprimé sur la proposition de M. Ouvrier; mais son amendement à l'article 102, demandant la nomination et la révocation des gardes champêtres par le maire, a été repoussé par 163 voix contre 87. Ce n'est qu'après un débat prolongé entre M. Batbie et le ministre de l'intérieur qu'ont été adoptés les articles 105 et 109, rendant les communes civilement responsables des dégâts et dommages causés à des particuliers sur leur territoire par des attroupements. Tous les articles ont été adoptés jusqu'à l'article 142. Dans la séance du 14, M. de Pressensé n'a pas réussi à faire établir à titre obligatoire les secours aux fabriques des églises et aux consistoires. Son amendement a été rejeté par 134 voix contre 129.

Chambre des députés. — Dans la séance du 9, la Chambre a commencé la discussion du projet de loi relatif aux manifestations sur la voie publique; M. Camille Pelletan a prononcé contre le projet un discours important. Le 11, après avoir entendu le ministre de l'intérieur, l'Assemblée, à la majorité de 268 voix contre 190, a décidé de passer à la discussion des articles, M. René Goblet a ensuite défendu le contre-projet qu'il a présenté et qui consiste, en substance, à déférer les délits visés par la loi à la cour d'assises et non au tribunal correctionnel. Le 12, un article 1er qui définit le délit d'attroupement, rédigé séance tenante d'après un amendement de M. Dubost, mais accepté par le gouvernement et par la commission, a été adopté par 300 voix contre 63. Le 14, l'article 2 a été adopté dans son ensemble par 259 voix contre 240. Un amendement de M. Gatineau, relatif à l'immunité des circulaires et affiches électorales, a été adopté par 277 voix contre 163.

Journaux. — M. Clémenceau ayant dit à la Chambre des députés qu'au 16 Mai le parti républicain modéré s'était caché derrière l'extrême gauche, une polémique s'est engagée entre la *Justice* et plusieurs autres journaux, le *Journal des Debats,* la *République française,* le *Temps,* le *National,* etc., chacun revendiquant la part qu'a prise la fraction du parti républicain qu'il représente à la résistance contre la réaction d'alors.

Rome. — Le *Moniteur de Rome* publie une encyclique du pape à l'épiscopat français. Le ton de ce document est très modéré.

Égypte. — La maison Rothschild a consenti au khédive un prêt de 25 millions, mais sur une déclaration formelle du gouvernement anglais lui en exprimant le désir.

Soudan. — La nouvelle de l'arrestation de Gordon pacha était inexacte; il est arrivé à Berber et télégraphie qu'il a pleine confiance en sa mission. — Sinkat est tombé au pouvoir des insurgés : Tewfick pacha, qui défendait cette place, a préféré mourir avec ses soldats plutôt que de se rendre.

Cochinchine. — La pose du câble sous-marin a complètement réussi, malgré l'état de la mer et les difficultés éprouvées à Thuan-An et à Doson.

Tonkin. — Une dépêche de M. Puginier, évêque de Hanoï, en date de Hong-Kong, 9 février, annonce qu'un prêtre, 22 catéchistes et 215 chrétiens ont été massacrés, et 108 chrétientés détruites.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Mondry-Beaudoin, ancien membre de l'École française d'Athènes : *Quid Koraïs de neohellenicâ linguâ senserit? — Étude du dialecte chypriote moderne et médiéval.*

Assemblage de sons, une langue vit sur les lèvres des hommes; c'est là qu'il faut la saisir et non sur le papier, où elle n'apparaît plus que rigide et glacée. Voilà pourquoi M. Beaudoin est allé à Chypre s'initier aux moindres flexions et inflexions du dialecte si original qu'on parle dans cette île. Rendez-vous, jadis, des Asiatiques et des Grecs, Chypre le devint aussi des croisés. Du moyen âge, elle a conservé un livre curieux, les *Assises de Jérusalem,* traduction du texte franc en langue chypriote; de l'antiquité, elle possède des restes de la belle langue grecque et une écriture en caractères asiatiques où un signe représente souvent une syllabe entière. C'est sur les *Assises de Jérusalem* que s'appuie M. Beaudoin : il croit avoir saisi là, en formation, le dialecte actuel de l'île. Le savant Roth incline, au contraire, pour la filiation entre le parler moderne des Chypriotes et l'ancien grec.

Nous ne quittons point tout à fait les îles avec la thèse latine. Koraïs, en effet, est-il bien né à Smyrne? Certaine épitaphe où on lit : « Koraïs chiote », semblerait témoigner du contraire. Quoi qu'il en soit, on sait qu'issu d'une famille de Chio (1748-1833), Koraïs vint à Montpellier étudier la médecine. Au bout de six ans, il l'abandonna pour se livrer, à Paris, aux études littéraires. Bientôt il francisa son nom, signant ses traductions grecques *Coray* (prononcez *Coraï*), et se lança dans une vive polémique contre ses compatriotes les linguistes. Il s'agissait alors de la rénovation des Hellènes. Question brûlante.

Liée aux destinées du peuple qui la parle, la langue est l'âme même de ce peuple. Par elle il vit, fût-il exhérédé de la terre natale, comme les Juifs. Aussi les patriotes grecs comprirent-ils, bien avant Navarin, qu'il fallait ramener à une langue autonome les soixante-dix dialectes de leur pays, si l'on voulait former une unité nationale, un peuple. Pour atteindre ce but, deux conditions parurent nécessaires à Koraïs : une grammaire et un dictionnaire; en conséquence il travailla à l'une et à l'autre. Entre temps paraissaient ses traductions, sa *Bibliothèque grecque* et ses pamphlets. Il n'épargnait point ses compatriotes, qui compromettaient l'avenir de la langue hellénique : les uns, en voulant rétablir l'ancien et savant parler grec, le classique pur; les autres, en admettant tous les mots étrangers. Le résultat de ces deux systèmes a été celui-ci : une langue macaronique. Les affiches d'Athènes en témoignent assez. Exemple. Les biscuits anglais y sont annoncés ainsi : *Dipyra-anglica!* Koraïs eût désiré qu'on suivît une méthode mixte : aussi combattait-il les partisans des deux camps opposés, tous les deux extrêmes. Il acceptait la création de mots nouveaux, tirés du fond même de l'ancienne langue, quand l'harmonie, le goût et le bon sens ne s'y opposaient pas. Lui-même donna l'exemple. Il traduisit notre mot *girouette* par « anémodoulon », c'est-à-dire l'*esclave des vents*. C'était heureux; mais les imitateurs maladroits n'ont pas manqué. Qu'on se souvienne du débat retentissant à propos du mot *torpille*, dont on proposa vingt-huit traductions différentes sans trouver la bonne.

J. Durandeau.

Philosophie

La *Logique* (1) que M. Liard vient de publier est une partie d'un cours de philosophie, à l'usage des classes, qu'il prépare en collaboration avec M. Victor Egger; les trois autres parties paraîtront un peu plus tard.

L'auteur de la thèse sur *les Définitions géométriques et les Définitions empiriques* et du remarquable ouvrage sur les *Logiciens anglais contemporains* était tout naturellement designé pour une pareille tâche : son œuvre est telle qu'on pouvait l'attendre d'un tel philosophe. On y retrouve ses qualités ordinaires, un savoir étendu et une parfaite clarté, qui, dans la foule des détails, sait négliger l'accessoire et mettre en vive lumière les points importants. De l'ancienne logique, M. Liard a conservé tout ce qui mérite encore d'être enseigné. De la nouvelle, il a pris tout ce qui est assez incontestable pour passer dans l'enseignement élémentaire. Il faut louer la belle ordonnance de l'ouvrage et l'ordre rigoureux auquel l'auteur s'est assujetti : il enseigne la logique comme il faut l'enseigner, par l'exemple autant que par les préceptes.

Écrivant un livre à l'usage des classes, M. Liard s'est souvenu que le savoir ne suffit pas : il faut encore le mettre à la portée du public particulier auquel le livre s'adresse. On sent la main du professeur habile et expérimenté dans ces expositions aisées et précises où tout est calculé pour saisir l'attention et pour la fixer. Rien de plus essentiel dans les ouvrages de ce genre, mais rien de plus rare que cette sorte de mise au point qui présente les choses sous le jour le plus favorable et trouve accès auprès des jeunes esprits. L'auteur de la nouvelle *Logique* s'est moins préoccupé d'approfondir toutes les questions et de résoudre toutes les difficultés que de bien dire sur chaque point tout ce qui est important. Son livre s'adresse également à tous les élèves : les moins bons, comme les meilleurs, en feront leur profit. S'il convient parfois de pousser plus loin l'étude de certains sujets, lorsque l'auditoire, variable d'année en année, comporte de plus amples développements, c'est une question dont le professeur doit rester seul juge : le livre, qui est entre les mains de tous, marque le niveau moyen de l'enseignement et se borne au strict nécessaire.

Il est intéressant de constater les modifications qu'a subies depuis quelques années, dans notre pays, l'enseignement de la logique. Il y a loin du livre de M. Liard, ou de la partie consacrée à la logique dans le *Traité élémentaire de philosophie* de M. Paul Janet, à la *Logique* de Port-Royal. Nous sommes fort éloigné de vouloir dire du mal de cet excellent livre, et même ce n'est pas sans regret que nous l'avons vu disparaître du programme des classes. Il faut bien convenir pourtant qu'il était devenu insuffisant. Il n'y est qu'une seule fois question de l'induction, et c'est sous le chapitre des *Sophismes*. Comment se contenter d'une telle mention en présence du développement des sciences et des succès de la méthode expérimentale, après les travaux de Stuart Mill et de Bain? Les livres modernes ont une tout autre allure : grâce aux nombreux exemples qu'elle emprunte aux sciences positives, à l'esprit tout moderne dont elle est comme imprégnée, la logique y devient vraiment intéressante; du moins elle n'a plus rien de la sécheresse scolastique. Ce n'est pas que les programmes aient beaucoup changé; mais on sait de reste que les programmes sont des cadres où l'on peut, sans les faire éclater, placer bien des choses. La lettre demeure, mais l'esprit se modifie. Hâtons-nous d'ajouter qu'on ne méconnaît pas ce qu'il peut y avoir d'utile dans la logique formelle. Il y aurait une égale puérilité et une égale légèreté à la railler ou à la proscrire et à s'y enfermer exclusivement. Il faut lui faire sa place, mais ne pas lui donner toute la place. Au fond, c'est bien ainsi que l'entendaient les auteurs de Port-Royal. Leur œuvre, comme l'atteste leur préface, est, à vrai dire, une œuvre de réaction contre l'ancien enseignement : ils ont réduit la logique formelle pour la rendre inoffensive; ils la traitent un peu comme un jeu

(1) Paris, Masson, 1884.

et ne se font aucune illusion sur l'utilité pratique de ses procédés. Personne n'a eu moins que ces logiciens l'idolâtrie de la logique. De nos jours, il faut la reduire encore davantage : les savants solitaires de Port-Royal se seraient peut-être assez aisément résignés à ces conditions nouvelles. En depit de l'apparence, les *Logiques* modernes destinées à la remplacer sont animées du même esprit que leur *Logique*. Il faut refaire de temps en temps de tels livres pour les approprier à des exigences nouvelles. C'est à quoi M. Liard a complètement réussi.

Victor Brochard.

L'idée moderne du droit, par M. Alfred Fouillée. — 2e édition. Hachette et Cie.

Cette nouvelle édition contient des changements et des additions de grande importance. Le plan a été modifié. Le livre premier est maintenant intitulé : *La psychologie des peuples et la philosophie du droit*. L'auteur y a groupé, en les completant et en les confirmant, ses observations sur l'histoire des théories du droit, soit en Allemagne, soit en Angleterre, soit en France. De cette manière, la partie purement historique est plus distincte de la partie théorique, avec laquelle il importait de ne pas la confondre. Le côté philosophique du problème est aussi mieux dégagé des considérations nationales ou internationales : toute confusion des points de vue devient désormais impossible pour le lecteur.

Les autres livres renferment, d'abord la critique des principales conceptions du droit, puis l'exposition de la théorie propre à l'auteur. Dans cette théorie il a essayé de réunir, en une synthèse plus complète que celle de la première édition, les résultats légitimes de la philosophie *évolutionniste* et de la philosophie *critique*.

Son point de départ expérimental, qu'aucune doctrine ne peut nier, est ce fait que nous avons *conscience*. Ce fait, bien interprété, est, selon lui, le premier fondement du droit.

Quel est en effet l'objet de la conscience, au sens le plus large de ce mot, et quelle en est la limite? — Elle se pense, pense les autres consciences, pense le monde entier; conséquemment elle a tout ensemble « un caractère individuel et une portée universelle ». Elle ne se pose qu'en posant devant soi d'autres consciences semblables à elle-même; elle ne se saisit qu'en société avec autrui.

(*Revue philosophique.*)

Nouvelles littéraires

Sous ce titre : *l'Ame nue*, un jeune poète, M. Edmond Haraucourt, prépare un volume que publiera la librairie Charpentier. Parmi les pièces qui y prendront place, nous citerons celles-ci :

LE CHEVAL DE FIACRE.

Le jour, la nuit, partout, glissant sur le verglas,
Suant sous le soleil, ruisselant dans l'averse,
Tendant avec effort son nez que le vent gerce,
Trottant sa vie, il souffle, éternellement las.

Sa crinière aux poils durs, qui tombe en rideaux plats,
Tape son long cou sec que la fatigue berce;
Sa peau, sous le harnais battant, s'use et se perce;
Son mors tinte, et le suit comme son propre glas.

Ouvrant ses grands yeux ronds, doux comme sa pensée,
Il court en ruminant dans sa tête baissée
L'oubli de la douleur et le pardon du mal.

Et la foule, devant ce héros qu'on assomme,
Passe sans regarder le sublime animal
Dont nous ferions un saint si Dieu l'avait fait homme !

CLAIR DE LUNE.

Jadis, aux jours du Feu, quand la Terre en hurlant
Roulait son bloc fluïde à travers le ciel blanc,
Elle enfla par degrés sa courbe originelle,
Puis dans un vaste effort creva ses flancs ignés
Et lança, vers le flux des mondes déjà nés,
La Lune, qui germait en elle.

Alors, dans la splendeur des siècles éclatants,
Sans relâche, sans fin, à toute heure du temps,
La mère, ivre d'amour, contemplait dans sa force
L'astre enfant qui courait comme un jeune soleil.
Il flambait. — Un froid vint l'engourdir de sommeil
Et pétrifia son écorce.

Puis ce fut l'âge blond des tiédeurs et des vents;
La Lune se peupla de murmures vivants;
Elle eut des mers sans fond et des fleuves sans nombre,
Des troupeaux, des cités, des pleurs, des cris joyeux;
Elle eut l'amour; elle eut ses arts, ses lois, ses dieux...
Et lentement rentra dans l'ombre.

Depuis, rien ne sent plus son baiser jeune et chaud;
La Terre, qui vieillit, la cherche encor là-haut;
Tout est nu. Mais, le soir, passe un globe éphémère,
Et l'on dirait, à voir sa forme errer sans bruit,
L'âme d'un enfant mort qui reviendrait la nuit
Pour regarder dormir sa mère.

LE VIEUX CHRIST.

Très loin, sous la falaise aux murs profonds et droits,
Le vent berce le cri vespéral des macreuses;
La lande rousse endort ses ornières ocreuses
Que le soleil couchant fait saigner par endroits.

Seul, vers le ciel morbide où des nuages froids
Traînent avec ennui leurs masses douloureuses,
Debout dans l'herbe rare et les roches lépreuses,
Un Christ exténué tend ses deux bras en croix.

Son socle crevassé sort d'une fondrière;
Et lui, penchant son front lassé de la prière,
Comme pour être deux se regarde dans l'eau.

Mais l'onde, dont son œil scrute en vain les mystères,
Ne lui montre au miroir que son propre tableau
Et l'immense douleur des âmes solitaires.

Ces trois pièces peuvent donner une idée du talent très personnel de M. Haraucourt.

Malherbe

Dans le dernier cahier du *Journal des Savants,* M. Egger commence une étude sur la nouvelle édition de *Malherbe,* dans la *Collection des Grands Écrivains de la France* (Hachette), due aux soins et à l'habile érudition de M. Ludovic Lalanne. L'annotation de M. Lalanne suggère bien des remarques piquantes. M. Egger n'en cite qu'un exemple, qui met sous un nouveau jour les commentaires dont a été l'objet la célèbre stance de Du Périer sur la mort de sa fille :

Mais elle étoit du monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin;
Et, rose, elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

Il existe là-dessus une tradition, presque une légende, d'après laquelle Malherbe aurait écrit

Et Rosette a vécu.....

au lieu de

Et, rose, elle a vécu.....

M. G. Brunet, dans le *Bulletin du bibliophile,* et M. Édouard Fournier, dans son recueil d'anecdotes littéraires intitulé *l'Esprit des autres,* ont discuté la question de savoir si l'heureuse leçon à laquelle nous sommes habitués n'est pas due à une *coquille* de l'imprimeur, dont Malherbe aurait fait son profit. Mais voici que la seule variante relevée dans les anciennes éditions par M. Lalanne porte :

Mais elle étoit du monde, où les plus belles choses
Font le moins de séjour,
Et ne pouvoit, rosette, être mieux que les roses,
Qui ne vivent qu'un jour.

Cela semble prouver que le poète a complètement et fort heureusement changé sa première rédaction, et, du même coup, tombe l'autorité de l'agréable anecdote qui a fait tant de bruit parmi les bibliophiles.

Faits divers

— La Bibliothèque nationale possédait, lors du dernier inventaire, en chiffres ronds, 2 500 000 volumes imprimés et 92 000 manuscrits, sans compter les pièces détachées, etc. Le nombre des lecteurs, pour l'année 1883, a été de 70 000. Il y a quinze ans, il avait été de 24 000 seulement pour un an.

— Le congrès littéraire international qui s'est tenu à Berne, au mois de septembre, a eu pour résultat une circulaire du président de la Confédération suisse, invitant les gouvernements européens à se faire représenter à une conférence où l'on discutera l'établissement d'un code international réglant la propriété littéraire. Le gouvernement anglais a désigné pour le représenter son ministre à Berne, M. Adams, mais en ne lui attribuant qu'une voix consultative, sans pouvoir d'engager le cabinet britannique.

— L'*Athenæum* croit savoir que les *Mémoires* de Heine, dont la publication est annoncée, seront une déception pour le public. Ces Mémoires ne traiteraient que de l'enfance et de la première jeunesse du poète.

— D'après *le Livre,* la correspondance du duc de Morny et de Napoléon III, qui était restée aux mains d'un des hommes d'État du second empire, aurait été soustraite à la succession du dépositaire et livrée à l'impression. La publication serait imminente.

— L'impératrice d'Autriche, qui écrit à ses heures, a acheté une petite imprimerie afin d'imprimer elle-même ses œuvres.

— Le volume d'essais de George Eliot, dont nous avons annoncé la prochaine apparition, contiendra parmi les réimpressions les articles sur *l'Esprit allemand, l'Enseignement évangélique* et l'*Influence du rationalisme.*

— M. Cross vient de terminer la biographie de sa femme, George Eliot.

— Un nouveau volume de Tennyson paraîtra prochainement à Londres. Il aura pour titre *Early spring.*

— Il est question pour un journal de Londres d'adopter la méthode continentale du feuilleton et de donner des romans à son rez-de-chaussée.

— *Le Livre* rapporte que le journal le *New-York-Times* est assigné en payement de 2 millions et demi de dommages-intérêts pour avoir critiqué un ouvrage intitulé *Philosophie,* par M. Gerald Massey. L'article du *New-York-Times* accusait l'auteur de *Philosophie* de prêcher l'ivrognerie ou, tout au moins, de pousser les gens à boire des liqueurs fermentées.

M. Gerald Massey est Anglais, ce qui explique ses prétentions. Les tribunaux britanniques ont admis plusieurs fois les réclamations des auteurs malmenés par la critique. L'*Athenæum,* entre autres, a dû payer un jour une forte somme pour avoir dit qu'un certain atlas de géographie n'était pas la perfection. Le romancier américain Fenimore Cooper avait essayé d'introduire l'usage des dommages-intérêts dans les mœurs littéraires de son pays, et il y avait réussi pour lui-même; il fit condamner plusieurs fois ses critiques; mais ses succès en ce genre restèrent isolés, et, en somme, les procès aux critiques ont été rares et peu fructueux aux États-Unis. Il semble donc très douteux que M. Massey obtienne les deux millions et demi auxquels, d'après *le Livre,* se monte sa demande.

— Le goût des éditions de luxe se répand de plus en plus aux États-Unis. Les journaux américains nous annoncent continuellement de nouvelles publications à haut prix. Parmi les dernières figure un *Carlyle* illustré, tiré à 350 exemplaires et coûtant 500 francs aux souscripteurs.

On sait que les États-Unis, d'autre part, sont célèbres pour les éditions à bon marché. Les principales Revues anglaises ont des arrangements avec des libraires de là-bas, qui les réimpriment, et peuvent ainsi les servir à moitié prix aux abonnés américains.

— Un imprimeur de New-York a fait paraître la traduction anglaise d'un ouvrage français en un volume quarante-huit heures après l'arrivée de l'original en Amérique.

Le gerant : HENRY FERRARI.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2496]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 8. 23 FÉVRIER 1884.

CRITIQUE CONTEMPORAINE

M. Paul Bourget

Essais de psychologie contemporaine (Baudelaire, M. Renan, Flaubert, M. Taine, Stendhal), par Paul Bourget. — 1 vol. in-12. Lemerre.

Le principal mérite de ce livre, très original et très médité, est d'explorer un des filons les plus nouveaux de la critique. La science moderne a tenté de refaire la littérature après la philosophie. Stendhal, dans ses nombreux essais, a, le premier, appliqué les procédés de la physiologie aux études morales en s'inspirant de Cabanis; Sainte-Beuve a pratiqué d'une façon relative, sans parti pris systématique, et M. Taine a érigé en code la théorie de la *race*, du *milieu* et du *moment*. M. Paul Bourget, lui, repart du point où s'est arrêté l'auteur de la *Philosophie de l'art* : il n'étudie pas la formation de l'écrivain; il le prend tout formé et observe son action particulière sur l'esprit de la société contemporaine; il analyse, non les causes, mais les caractères et les effets de l'œuvre; il examine les idées et les sensations de l'artiste sans en rechercher l'origine et tâche de saisir les fils mystérieux et magnétiques par où elles agitent le siècle.

En un mot, tandis que M. Taine va de la vie à l'œuvre, M. Bourget va de l'œuvre à la société. L'un, botaniste des intelligences, étudiant les lois de la végétation humaine, démontre comment telle ou telle température morale détermine l'apparition de telle ou telle espèce d'art; il suit la plante depuis le germe jusqu'à la floraison. L'autre en décompose les propriétés, poisons et vertus, et, en sens inverse, essaye de noter les variations qu'elle fait subir à l'atmosphère ambiante. Aussi, tandis que M. Taine s'efforce de réduire l'artiste à une faculté maîtresse, de s'élever à ce point qui domine dans l'homme tous les contraires, d'atteindre enfin la source de l'être moral, M. Bourget, redescendant la pente, s'ingénie à suivre les courants divers par où l'âme de l'écrivain s'infiltre et se répand entre les hommes. Tel est le dessein du jeune auteur, dessein dont on pourrait assurément trouver des ébauches dans la critique contemporaine, mais qui n'avait pas encore été mis en œuvre d'une façon spéciale, ni développé avec tant de suite, de finesse et d'éclat.

Pour être réalisé d'une façon rigoureuse, un tel dessein exigerait tout à la fois une somme d'expériences multiples et une complexion intellectuelle très particulière. Au psychologue tel que le rêve M. Bourget, il ne suffirait pas de connaître à fond la littérature, qui n'est, après tout, qu'une traduction de la vie, un vaste répertoire d'images (1); il ne suffirait pas d'avoir beaucoup vécu dans les livres (2), qui ne peuvent donner qu'une expérience de seconde main : il faudrait aussi, pour calculer la portée morale des écrits et vérifier les documents qu'ils fournissent, avoir pratiqué et étudié l'humanité en ses aspects les plus divers, à tous les degrés de l'échelle, et surtout dans les passions, dans les affaires, dans les crises où l'âme paraît à nu. Ainsi ont fait tous les grands moralistes; ainsi a fait l'un des maîtres préférés de M. Bourget, Stendhal. Autrement vos observations, au lieu d'embrasser l'ensemble d'une société et d'une époque, ne portent que sur certains points particuliers, sur telle ou telle fraction de la société, sur un groupe, ou sur vous-même : elles sont partielles, ou individuelles.

Il est donc indispensable que le psychologue (puisque psychologue il y a) unisse la science de l'homme à celle des

(1) « Il faut beaucoup rabattre des écrits, et, lorsqu'on dit que la littérature est l'expression de la société, il convient de ne l'entendre qu'avec bien des précautions et des réserves. » (Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, VIII, 86)

(2) « D'habitude, les curieux de psychologie mènent une existence de cabinet. » (Bourget, *Essais*, etc.; *Stendhal*.)

lettres : à cette condition seulement, son âme deviendra en quelque sorte le miroir de l'âme contemporaine. Mais ce n'est pas tout : si le miroir est infléchi dans tel ou tel sens, coloré de telle ou telle façon ; si le psychologue apporte dans ses observations un tempérament artiste très accusé, une sensibilité et une imagination intenses, une philosophie et une poétique personnelles, n'est-il pas à craindre que ses études ne perdent en exactitude scientifique ce qu'elles pourront gagner en mouvement et en originalité? Un tel défaut est évidemment plus difficile à éviter en ce genre de critique abstraite, qui ne s'appuie ni sur l'histoire, ni sur la physiologie, ni sur la philologie : art de divination, d'intuition délicate, par lequel le moraliste doit entrer dans l'âme de ses semblables pour y saisir les traces de l'action littéraire, comme le chimiste, par ses réactifs, fait ressortir les poisons d'un corps. Si une sensibilité très aiguisée l'aide à pénétrer plus avant dans le milieu et dans l'âme des écrivains, à mieux sentir toutes les nuances de leur pensée; si une imagination fertile lui permet d'exprimer ces nuances avec plus de vivacité (et c'est là que M. Bourget excelle), ne risquent-elles pas aussi d'égarer parfois son jugement, d'exagérer à ses yeux l'influence de l'art en général et de tel artiste en particulier? N'ira-t-il pas rechercher dans la littérature ses propres impressions, prêter ses idées aux autres, ériger des faits particuliers en théories générales, en un mot subordonner sa critique à ses sympathies et à ses affinités de poète?

M. Bourget a-t-il toujours évité ces écueils du genre séduisant et périlleux où il vient de faire une si brillante reconnaissance? L'a-t-il même essayé? Est-ce nous, ou est-ce lui, qu'il poursuit à travers les œuvres contemporaines? Est-ce l'âme du siècle qu'il dépeint, ou bien son âme, réfléchie dans les écrits du siècle? Il étudie chez les autres les impressions et les émotions qu'il a ressenties; il ramène tout à ses perceptions internes; il se regarde dans notre littérature comme dans un miroir qui double les maux dont il souffre ou dont il croit souffrir. On pourrait écrire toute l'histoire de sa vie avec des extraits de son livre. C'est lui-même qui apparaît dans le pessimisme de Baudelaire, dans le cosmopolitisme de Beyle, dans le dilettantisme de M. Renan; ce sont ses propres passions intellectuelles qui brillent dans ses paradoxes féconds sur la décadence, sur la démocratie, sur le rêve aristocratique de M. Renan, sur les théories politiques de M. Taine. Sa critique (comme ses autres écrits, poésies, romans, impressions de voyage) est essentiellement subjective, et dès lors elle ne saurait prétendre à une extrême rigueur scientifique; mais par là même elle est peut-être plus vivante, plus attachante, parce que sous l'écrivain on sent l'homme, et sous le jeu des idées la lutte des sentiments. Ce n'est plus tout à fait le dessein primitif; mais l'auteur s'est dit sans doute que, ne pouvant se flatter, à trente et un ans, de connaître la France contemporaine aussi bien que sa littérature, il serait déjà très intéressant, au point de vue de la science de l'homme, de nous montrer l'action de cette littérature sur lui-même et sur son groupe. Et cela est en effet d'un puissant intérêt lorsque l'auteur est un esprit d'une rare distinction et d'un très haut titre, l'un des patriciens et des princes de notre génération — ou, pour parler plus justement, de la génération qui nous précède.

C'est donc lui qu'il faut connaître d'abord, c'est sa complexion intellectuelle et sa philosophie qu'il faut essayer de définir, pour comprendre sous quel angle particulier il envisage la vie et l'art et pour saisir le lien qui l'unit aux écrivains dont il est à la fois l'historien moral et la résultante, et qui les unit entre eux.

I.

La faculté maîtresse de ce jeune et fier esprit est l'analyse; par là il est bien de la famille française : le génie de l'analyse morale n'est-il pas, sous les formes les plus diverses, le trait essentiel et permanent de notre race? Mais, à côté du philosophe, il y a en M. Bourget un poète, un poète romantique qui, par ses aspirations idéalistes, son goût de la profondeur et de l'abstraction, un sens particulier du pittoresque et un invincible spleen, se rattache évidemment aux races du Nord : il a la nostalgie de la littérature, des cités et des campagnes anglaises (1); il a peu de goût pour l'esprit français classique, dont il trouve la logique superficielle, l'imagination indigente, et aussi, je le crains, pour le style clair, vif et simple des vrais maîtres de notre langue (2). Or cette dualité de sa nature, tantôt favorable, tantôt nuisible à sa critique, et qui, au point de vue purement esthétique, crée des harmonies savantes et exquises, est aussi une cause de souffrances et de déchirements intimes. Le jeune poète, dominé à la fois par son imagination et par certaines idées philosophiques, s'est formé, au début de la vie, un idéal de bonheur; il a ambitionné une grande puissance d'artiste, un grand amour (3); et, comme le bonheur qu'on fait dépendre des passions répond rarement à l'idéal rêvé, comme d'ailleurs les amours de poètes viennent de la tête plus que du cœur, et comme le philosophe le reconnaît avec amertume en même temps qu'il découvre souvent dans la femme qu'il s'imagine aimer une âme moins belle que le visage, il se produit un choc, un douloureux conflit entre l'espoir et la réalité : de là des blessures intimes que l'analyse, en les sondant, irrite et aigrit.

Nous étonnerons-nous dès lors que M. Bourget, qui recherche avidement dans la littérature des cas analogues au sien, s'attache aux êtres doués à la fois de la faculté d'imagination et du pouvoir d'analyse, et souffrant de cette dualité? La partie de la littérature réaliste qui confine au romantisme, la famille des *René* et des *Adolphe*, de tous les inquiets qui tentent un douloureux effort pour changer leur destinée, devait naturellement lui offrir maint exemple de ce

(1) Voy. *les Lacs anglais* et *Sensations d'Oxford*. (*Nouvelle Revue.*)

(2) M. Bourget a publié récemment, dans la *Nouvelle Revue*, un roman intitulé *Deuxième amour*, dont le style est déjà beaucoup plus clair, plus dépouillé : le jeune écrivain est toujours en progrès. Qu'il vise décidément à la simplicité : il aura toujours assez de subtilité et de finesse!

(3) Voy. ses poèmes : *la Vie inquiète*, *Edel*, *les Aveux*, Lemerre.

désaccord entre les aspirations de l'homme et les réalités de l'existence : c'est Baudelaire, ce « catholique désabusé, devenu un libertin analyseur et mystique », qui, ne croyant plus à un paradis vrai, cherche des paradis *artificiels* et, dévoré par le spleen, se traîne dans la débauche et appelle la mort; c'est Flaubert, ce poète aux prises avec l'esprit critique, ce romantique aux prises avec la platitude de la bourgeoisie provinciale, cet athlète aux prises avec la maladie, « en contradiction avec son milieu, avec son temps et avec lui-même »; c'est, dans la fiction, Mme Bovary « avec sa maison trop étroite et ses rêves trop hauts » et qui voit ses rêves « tomber dans la boue comme des hirondelles blessées »; c'est Julien Sorel, cet aîné de Ruy-Blas et de Rolla, avec la poésie en moins et l'analyse en plus, cette démonstration vivante du théorème de l'*Éthique*, de Spinoza : « La force par laquelle l'homme persévère dans l'existence est limitée, et la puissance des causes extérieures la surpasse infiniment (1). »

Et, comme ces natures compliquées qui ont reçu les influences multiples, non seulement de leur race, mais des races étrangères, viennent généralement sur le tard, dans les civilisations avancées; comme, d'autre part, s'il faut en croire notre auteur, plus une intelligence est complexe, plus elle est réfractaire à la réalité et partant inhabile au bonheur, M. Bourget est devenu, en littérature, ce qu'il appelle un « décadent », et il s'en fait gloire, et, en philosophie, s'il n'est pas pessimiste, il s'en faut de bien peu, quoiqu'il s'en défende encore.

Et comment ne s'en défendrait-il pas, puisqu'il se proclame disciple de Spinoza? C'est ici que M. Bourget, qui diffère de M. Taine par le sujet, s'en rapproche par l'esprit. La loi qui domine sa psychologie et son esthétique est le fatalisme. La distinction entre le bien et le mal, ou entre le beau et le laid, n'étant qu'illusion, l'autorité du goût, libre arbitre de l'esprit, s'écroule avec celle de la conscience. Dès lors la fonction du critique n'est point d'apprécier les talents ni de discuter les doctrines, mais seulement de constater et de comprendre les phénomènes nécessaires de la pensée. Le style n'étant que la notation littéraire des sensations, peu importe qu'il soit incorrect, excessif, bizarre, pourvu qu'il soit *significatif*, qu'il rende avec exactitude et intensité les impressions de l'âme.

« Arrivé à ce degré de l'analyse, dit M. Bourget, je suis tout voisin de m'intéresser à l'avortement aussi bien qu'à la réussite... Je suis tout près d'aimer passionnément les défauts nécessaires et, par suite, précieux... Les vertus d'arrangement, l'harmonie régulière, la parfaite délicatesse, la mesure souveraine auront pour moi un attrait moindre que l'outrance et les heurts violents. Les œuvres très équilibrées sont des signes aussi, mais des signes moins apparents, et de puissances moins déchaînées. »

Ainsi ce n'est plus seulement l'idée de moralité, c'est l'idée de beauté elle-même qui est supprimée dans les œuvres d'art. Ce qui était défaut, tache aux yeux de l'artiste, devient pour le psychologue un objet d'intérêt. Le mot *admiration* n'a plus de sens et est remplacé par une curiosité universelle. On est moins sensible à l'élévation qu'à la complication de l'esprit. Que s'il y a contradiction, c'est le triomphe du genre. Il suffit qu'une œuvre soit complexe pour être attrayante : peu importe la valeur des éléments qui la composent, peu importe que le roman n'ait pas d'unité, que la pièce de théâtre soit mal construite, pourvu que le psychologue y reconnaisse la valeur d'un document; peu importe que la littérature fatigue et blesse l'homme de goût, si elle intéresse le savant. Dès lors on comprend pourquoi l'historien de la littérature anglaise, négligeant tous les points capitaux de l'histoire littéraire lorsqu'il n'y trouve pas l'expression d'un état moral de la société, étrangle Johnson, Young, Hume, Gibbon, toute l'école romantique, et donne une place démesurée à Byron, l'écrivain *significatif* du génie de l'Angleterre; et l'on ne s'étonnera plus que M. Bourget, poussant jusqu'au bout le système, place Molière, comme moraliste, au-dessous de Balzac (1), et Gustave Flaubert, comme écrivain, sur le même plan que Bossuet et Pascal (2), mette Baudelaire et Flaubert à côté de MM. Renan et Taine, les étudie au même titre, appelle le poète des *Fleurs du mal* « un homme supérieur, un des éducateurs féconds de la génération qui vient », emprunte en effet à cet étrange éducateur et à ses congénères des expressions barbares, forcées, indignes de son noble talent et qui jurent avec des pages vraiment admirables, et confonde volontiers l'idéal trompeur que les mangeurs d'opium cherchent dans l'ivresse des sens avec l'idéal durable que les intelligences d'élite trouvent sur les sommets de l'art et dans les plus hautes spéculations de la raison. Tels sont, au point de vue littéraire, les résultats du fatalisme.

Il y aurait ici deux questions à examiner : — l'une, si la condition essentielle d'une bonne critique n'est pas l'absence de tout système; si le premier devoir du psychologue n'est pas de faire table rase dans son esprit, de se dépouiller autant que possible de sa philosophie et de sa nature propres pour mieux entrer dans celle d'autrui; — l'autre, si la doctrine de Spinoza, adoptée par M. Taine et par M. Bourget, ne contient pas en germe une esthétique toute différente de la leur.

En effet, l'auteur de l'*Éthique* ne reconnaît pas les idées de bien et de mal, de perfection et d'imperfection, prises au sens moral que leur donne la conscience du genre humain; mais il les admet dans l'ordre métaphysique, abstraction faite du libre arbitre. Dès lors son fatalisme, dont il a déroulé les extrêmes conséquences avec une effrayante logique, ce fatalisme par lequel il a d'abord légitimé toutes les passions, se retourne contre elles : « L'âme, dit-il, comprend que toutes choses sont nécessaires et qu'elles sont déterminées à l'existence et à l'action par l'enchaînement infini des causes; et en conséquence les passions que les objets lui font éprouver sont moins fortes, et elle en est moins affectée. Nous voyons en effet que la tristesse qu'un bien perdu nous fait éprouver s'adoucit aussitôt que l'on vient à considérer

(1) *Éthique, De l'Esclavage*, propos. III.

(1) Page [illegible].
(2) Page 169.

qu'il n'y avait aucun moyen de conserver ce qui nous a été ravi (1). » Ainsi il indique comme remède contre les passions la connaissance des passions, en d'autres termes le développement de la raison, qui seul donne la liberté et la paix de l'âme, le souverain bonheur (2).

« Les choses ne sont bonnes, dit-il, qu'en tant qu'elles aident l'homme à vivre de cette vie de l'âme; au contraire, les choses qui empêchent l'homme de perfectionner sa raison et de jouir de la vie raisonnable, ce sont les seules que j'appelle mauvaises (3). »

Et, appliquant ces principes aux produits de l'esprit humain, il ajoute :

« Je veux ramener toutes les sciences à une seule fin, à un but unique, qui est de nous conduire à cette souveraine perfection de la nature humaine dont nous avons parlé, en sorte que tout ce qui, dans les sciences, n'est pas capable de nous faire avancer vers notre but doit être rejeté comme inutile (4). »

Si vous étudiez la littérature à la lumière de ces maximes, ne ferez-vous nulle différence entre le penseur qui vit dans le culte du vrai et l'artiste qui ne cherche que la beauté de la forme? entre le philosophe qui travaille au progrès de la sagesse et le poète qui chante ses passions? Pour demeurer fidèle à votre maître, il faudrait maintenir partout ses distinctions capitales entre les *idées adéquates* (conscience, raison, activité) et les *idées inadéquates* (passions, appétits, images), et entre les idées, les sentiments et les sensations, distinction confirmée par les découvertes scientifiques de notre siècle et surtout par les belles expériences de M. Flourens; il faudrait répéter avec lui que l'imagination est la partie la plus humble de l'intelligence humaine; et dès lors, tout en reconnaissant qu'une œuvre inspirée par la sensation ou par l'imagination est nécessaire au même titre qu'une œuvre inspirée par la raison, vous ne pourrez lui accorder un égal intérêt.

Comment expliquer que M. Taine et M. Bourget aient rejeté cette conséquence féconde de la doctrine de leur maître? C'est apparemment qu'ils ont reconnu, eux aussi, la difficulté de concilier le commencement et la fin de l'*Éthique;* mais pourquoi ont-ils choisi pour s'y établir la partie la plus aride, la plus désolée du système? C'est ici qu'on aperçoit l'influence considérable de la philosophie sensualiste sur leur esprit : on peut dire que M. Taine a édifié ses théories littéraires sur les parties qui sont communes à la philosophie de Spinoza et à celle d'Helvétius et de Cabanis; et l'on trouve partout dans les écrits de M. Bourget les traces de cette doctrine qui réduit la vie à l'art d'être heureux. Mais, tandis qu'Helvétius mettait le bonheur d'abord dans l'indépendance intellectuelle (comme M. Taine), ensuite dans l'amour, et repoussait l'ambition comme une cause de troubles et de misères, notre poète paraît s'être plutôt inspiré d'abord de Stendhal, lequel mettait l'idéal de la vie dans le bonheur, l'idéal du bonheur dans l'amour et l'idéal de l'amour en Italie; il y a ajouté la gloire, ce qui n'était guère plus prudent; et, comme le rêve de bonheur construit sur des bases si fragiles n'a pas tardé à s'écrouler, le poète désenchanté a tourné peu à peu au pessimisme.

Ainsi sa complexion intellectuelle et sa philosophie l'ont amené au même point. Le logicien, il est vrai, essaye de retenir le poète sur cette pente dangereuse; car il sait bien que Spinoza et Schopenhauer ne se peuvent concilier : pourquoi se plaindre de notre condition, pourquoi mépriser l'homme, si la cause de notre impuissance et de notre inconstance est, non dans je ne sais quel vice de la nature humaine, mais dans la puissance de la nature universelle (1)? Aussi essaye-t-il de se raidir contre l'inquiétude et la tristesse qui l'envahissent; il fait tout ce qu'il peut pour rester impassible, il proclame que l'optimisme et le pessimisme sont deux manières également fausses, incomplètes et inexactes de concevoir les choses, que les mots *maladie* et *santé* n'ont point de sens; mais cependant le poète blessé et meurtri souffre, et la vie lui arrache de sourds gémissements. Il est probable qu'un jour l'analyse finira, suivant une loi assez générale, par se rendre maîtresse de ses facultés poétiques (comme chez Sainte-Beuve ou chez M. Sully Prud'homme); mais, pour le moment, le savant, qui veut vaincre, et le poète, qui ne veut pas mourir, se livrent d'étranges combats dans cette jeune tête.

N'est-ce pas un spectacle curieux et piquant de voir la littérature contemporaine à travers l'esprit d'un jeune Parisien, spinoziste à la Taine, sensualiste à la Stendhal, pessimiste à la Schopenhauer? C'est un *cas* unique et bizarre, produit par cette littérature même, et qui nous permet d'en définir l'esprit général et d'en mesurer l'influence. Non certes que nous prétendions réduire à une unité factice des intelligences aussi dissemblables et aussi inégales (alors que nous ne croyons pas pouvoir réduire à l'unité les facultés diverses d'un seul esprit, même avec les puissants instruments d'approximation de M. Taine); mais tous ces écrivains ont respiré le même air, subi le climat d'une même saison historique; c'est cette atmosphère morale dont on peut dès maintenant apprécier la nature et les principaux éléments.

II.

Pour comprendre qu'une même disposition d'esprit s'est manifestée par les œuvres en apparence les plus diverses, et pour saisir le lien de parenté qui les unit, il faut se représenter d'abord les grandes découvertes scientifiques de la première moitié de ce siècle, qui ont développé nos moyens d'action sur les forces de la nature, et la série des phénomènes sociaux qui en est sortie : l'essor considérable de l'industrie et du commerce, partant, de la fortune publique et du bien-être, les privilèges politiques concédés pendant trente ans à la seule richesse, enfin le culte des intérêts po-

(1) *Éthique*, V, 6.
(2) *Éthique*, IV, 52, et *Appendice*, 4, etc.
(3) *Éthique*, IV, *App.*, 5.
(4) *Traité de la réforme de l'entendement*, exp.

(1) Voy. *Éthique*, III, exp.

sitifs. La France, depuis la monarchie de Juillet, a la passion de la richesse, comme elle a eu celle de l'égalité civile au moment de la Révolution, et celle de la gloire militaire sous le premier empire. A partir du milieu du siècle, la méthode expérimentale règne partout en maîtresse absolue. Les vrais grands hommes de cette période sont des hommes de science, un Claude Bernard, un Pasteur, un Littré, un Lesseps. C'est le *fait* qui triomphe, dans la politique avec M. de Morny, au théâtre avec M. Dumas fils, dans le roman avec M. Flaubert, dans la philosophie avec M. Taine : le fatalisme, par où Spinoza, Helvétius et Schopenhauer se rejoignent, est le pivot, l'axe central du système. Tous les écrivains de cette période, quelles que soient la diversité de leur génie et l'inégalité de leur mérite, tous, qu'ils le veuillent ou non, qu'ils le sachent ou non, sont profondément imbus de cet esprit, qui, depuis trente ans, souffle sur les plus hauts sommets de notre littérature. Ceux-là mêmes qui paraissent s'en éloigner le plus en sont profondément atteints; voyez le coryphée, l'artiste souverain de cette génération, M. Renan : à travers les métamorphoses infinies de sa pensée, nous cherchons l'idée du droit, de la justice, une direction morale de l'homme et de la société, et nous ne les trouvons pas. Son idéal est tout intellectuel; ce sont des motifs intellectuels, des raisonnements, des analyses de textes, non des considérations morales, qui l'ont détaché de l'Église catholique; l'art est, à ses yeux, le dernier mot de la sagesse. Sa conception du devoir, qui se réduit à la règle des mœurs, à l'amour du travail ou aux actes généreux inspirés par d'heureuses passions, n'a aucun rapport avec l'*impératif catégorique* de Kant, indissolublement uni à l'autonomie de la raison; nous ne trouvons ce principe de l'autonomie ni dans sa morale ni dans sa politique. En métaphysique, s'il adopte la théorie hégélienne du *devenir,* et s'il reconnaît que « le but du monde est le développement de l'esprit », il n'y assigne point à l'homme une mission, ni des devoirs dictés par la conscience. La suprématie de l'intelligence comme moyen, le bonheur pour but, tel est le fond de sa philosophie, que voilent, sans le cacher, les fantaisies et les grâces ailées d'une poésie incomparable; et c'est ainsi qu'il arrive enfin, par l'éclectisme esthétique, à répéter le mot de l'*Ecclésiaste* et à considérer la vie comme un spectacle.

Le triomphe du *fait* par l'action de la science s'est manifesté aussi en littérature par une réaction violente contre le faux idéalisme et la fausse sentimentalité du romantisme, tels qu'on les voit s'épanouir dans la première manière de George Sand. On a éprouvé le besoin de se retremper, à tout prix, dans la réalité. Aussi M. Bourget, pareil en cela à toute l'école (y compris M. Renan), a-t-il une tendance visible à restreindre outre mesure la portée de la révolution romantique qui, en rompant les digues vermoulues, a accompli, au théâtre et dans le roman, une œuvre parallèle à celle de la critique et de l'histoire; et, s'il est vrai que dans l'exécution des œuvres le romantisme dramatique est demeuré inférieur, il n'en faut pas moins reconnaître l'analogie des principes au nom desquels cette double révolution a eu lieu. Mais ce qui est évident, c'est que le réalisme, pour s'être retourné violemment contre le romantisme et pour renier ses origines, n'est pas moins sorti de lui. Le romantisme avait glorifié la passion; le réalisme a étalé le vice. Le romantisme avait remplacé les idées par les images; le réalisme a remplacé les images par les faits. Les classiques ayant épuisé le beau, les romantiques ont peint tour à tour le beau et le laid; les réalistes peignent le laid seul.

C'est dans Stendhal qu'on voit poindre cette évolution de l'art français. On sait que M. Taine, dans l'introduction à l'*Histoire de la littérature anglaise,* l'appelle « le plus grand psychologue du siècle et des siècles précédents », et certes M. Bourget (outre qu'il a dû trouver dans la jeunesse de Beyle plus d'un trait de ressemblance avec sa propre vie) ne s'est point trompé en mettant l'auteur de *l'Amour* au nombre de nos écrivains les plus récents, pas plus que Beyle lui-même ne se trompait en disant : « J'aurai peut-être quelque succès vers 1860 ou 80. » M. Bourget aurait pu le placer à l'entrée de sa galerie; car Stendhal est le lien entre la philosophie sensualiste du XVIIIe siècle et la philosophie fataliste de nos jours, et il est en même temps, si je puis dire, le pivot sur lequel la littérature française a tourné du romantisme au réalisme. Ce radical du romantisme est en hostilité ouverte avec la renaissance chrétienne de Chateaubriand et avec l'effort spiritualiste de Mme de Staël; ce hardi cavalier d'avant-garde se retourne pour tirer sur ses troupes : ainsi il a encore un pied dans le camp romantique, et il en a déjà un dans le camp réaliste. Disciple du XVIIIe siècle, il est le précurseur de la littérature actuelle, et c'est là peut-être qu'on voit le mieux comment le réalisme, en même temps qu'il a été une réaction contre le romantisme, a été amené et préparé par lui. On retrouve partout les traces de l'influence de Stendhal dans les écrits postérieurs : est-il besoin de rappeler l'action profonde qu'il a eue sur Balzac (voyez l'étude placée en tête de *la Chartreuse de Parme,* où l'auteur de Vautrin et de Rastignac appelle le comte de Mosca « un caractère immense, sublime ») et sur Mérimée, dont le *Théâtre de Clara-Gazul* a servi de type et de modèle à M. Alexandre Dumas fils? Baudelaire, tout en le critiquant, s'est beaucoup inspiré de lui, l'a même copié sans le dire (1) et lui a pris sa définition du romantisme. On aperçoit dans le cosmopolitisme de Stendhal le germe du dilettantisme de M. Renan : pour l'auteur de l'*Histoire de la peinture en Italie* comme pour l'auteur des *Souvenirs d'enfance et de jeunesse,* la vie est « une charmante promenade à travers la réalité ». Tout le procédé de MM. Erckmann-Chatrian sort du récit de la bataille de Waterloo dans *la Chartreuse.* Il n'est pas jusqu'à la facture de Beyle, jusqu'à ses secrets de métier, qu'on n'ait imités de cent façons : on retrouve sa manière dans les têtes de chapitres des études de M. Bourget, dans ces titres courts, énigmatiques, si alléchants et si piquants pour la curiosité du lecteur.

Il serait plus étonnant de constater que M. Bourget a pris *le Rouge et le Noir* pour type du roman moderne et semble même

(1) Voy. *les Curiosités esthetiques,* ch. VI, et le dernier chapitre du *Salon* de 1846 : *de l'Heroisme de la vie moderne.*

avoir écrit l'*Irréparable* (1) selon la méthode de Stendhal, si nous ne connaissions leur philosophie commune. Le libre arbitre étant supprimé, l'homme est, suivant le mot de Spinoza, « un automate spirituel », un problème de mécanique ou, comme dit M. Taine, « un théorème qui marche » : dès lors le roman devient une psychologie en récit, une biographie allégorique; les personnages ne sont point des hommes; ce sont des abstractions, des formules qui ont des bras et des jambes, ou, pour mieux dire, des assemblages et des rencontres de formules; car, par une complication qui réjouit le cœur de M. Bourget, mais qui n'était guère du goût de Sainte-Beuve, Beyle ne se contente pas, comme les romantiques et comme Flaubert, Théophile Gautier, etc., de montrer une disproportion entre le personnage et sa destinée : c'est dans le même individu, comme Julien Sorel, qu'il imagine la disproportion, la discordance initiale; il lui prête les instincts les plus contradictoires et il met ces instincts aux prises. De là des phénomènes hybrides, des chimères, des monstres, qui s'agitent et ne vivent pas; de là un genre faux, paradoxal et arbitraire, qui ne ressemble en rien à la nature.

La révolution réaliste, préparée sous la monarchie de Juillet, principalement par Stendhal et par Balzac, triomphe décidément avec l'avènement du second empire. Alors les fictions romanesques ou dramatiques n'offrent plus des analyses de passions, des peintures de caractères. Le romancier montre la croissance d'une plante, qui se développe suivant les lois de l'histoire naturelle : ce n'est plus une héroïne, c'est un sujet; et Charles Bovary résume ainsi la philosophie du chef-d'œuvre de Flaubert : « C'est la faute de la fatalité. »

L'homme de théâtre nous présente le choc de thèses juridiques personnifiées : il met aux prises des formules ou des articles de loi; on supprime les transitions et les nuances, on ne garde que les faits; et c'est ainsi qu'on arrivera peu à peu à l'allégorie pure. Quoi d'étonnant si, dans un tel mouvement, la poésie a été écrasée, et si le seul poète dramatique de cette période, M. Émile Augier, l'a bientôt délaissée, lui aussi, pour la prose?

On pourrait, presque à chaque page des œuvres réalistes, mettre en note une maxime de M. Taine pour expliquer, soit le fond, soit la forme. « L'imagination de l'homme, dit le législateur de l'école, est toute corporelle : pour comprendre le déploiement des sentiments, il faut suivre la diversité des gestes et des attitudes (2) »; et, en effet, la plastique, chez tous les néo-rhétoriciens de cette décadence byzantine, tient souvent lieu de pensée : l'auteur de *Salammbô*, admirateur passionné de Chateaubriand, a besoin de réciter à haute voix chacune des phrases qu'il a longuement élaborées; chez Baudelaire et chez tous nos ciseleurs de rimes, la curiosité de la forme, du son, de la couleur l'emporte sur le souci de l'idée : au lieu d'écrivains, on a des stylistes; au lieu de penseurs, des virtuoses.

La passion du fait se traduit encore par l'abus des descriptions, par l'encombrement des détails matériels et, ce qui est plus grave, par un sang-froid brutal dans la peinture du vice. Le fatalisme, nous l'avons vu, supprime à la fois le sens moral et le goût : l'artiste reproduit donc indifféremment tous les phénomènes moraux ou matériels; la science a-t-elle souci de l'harmonie et de la beauté? Y a-t-il quelque chose de laid, d'inutile, d'insipide, au regard du savant? Tout, dans la nature et dans l'humanité, n'a-t-il pas droit à son attention égale? Pour le physiologiste, la plus horrible maladie n'est-elle pas la plus belle?

M. Paul Bourget fera-t-il un jour la synthèse de ses belles études? Pourra-t-il et osera-t-il la faire? Non que nous le croyions homme à reculer devant les effrayantes conséquences de sa philosophie au point de vue politique et au point de vue moral; nous ne doutons pas que, s'il vient à traiter de questions sociales en étudiant un homme tel que Proudhon, par exemple, il ne se rencontre avec Hobbes; car, comme on l'a dit éloquemment, « le monde, pour qui n'y voit que le jeu de la force, appartient à la force »; mais c'est aux conclusions littéraires et esthétiques de sa doctrine que nous l'attendons, et nous serions bien surpris si l'artiste, amoureux du beau, ne se révoltait pas là contre!

A étaler en plein jour ou aux feux de la rampe les trous et les taches de la guenille humaine, on perd le respect de ses semblables; on s'endurcit le cœur : dureté, froideur, sécheresse, tels sont les caractères communs à tous ces écrivains; il leur manque le don de sympathie, *the milk of human kindness*. Excepté M. Renan, que sa belle humeur maintient en joie, ils sont tristes. L'orgueil est un des traits saillants de l'école; et ce serait une étude piquante pour le psychologue de comparer les diverses formes du mépris chez Stendhal, chez Flaubert, chez M. Renan etc. On cherche surtout à étonner; si l'on peut effrayer, c'est le triomphe de l'art (voy. Stendhal, Baudelaire, Henri Heine, Proudhon); on prend des airs machiavéliques ou sataniques; on veut avant tout paraître fort; ici comme dans le style, on se préoccupe moins de la vérité que de l'effet à produire : or, tant qu'on y pense, on n'y atteint qu'à demi. J'en veux un peu, je l'avoue, à M. Bourget de n'avoir pas laissé entendre ce que cette rouerie littéraire, ce désir d'étonner renferme d'ingénuité puérile.

Et maintenant regardez au fond de leur âme, et voyez les contradictions où ils s'usent : les grands, les puissants, un Taine, un Renan, essayent de demeurer d'accord avec eux-mêmes et atteignent à une impassibilité relative; mais quelle tristesse profonde dans la résignation apparente du premier; et, à travers toutes les incertitudes du second, quelle soif d'affirmation quand même, quel besoin de croire à tout prix! D'autres, qui se proclament spinozistes, tombent dans le pessimisme et, ruinant leur système par cette inconséquence, affirment inconsciemment leur liberté en substituant une vue personnelle et subjective de l'univers à l'ordre universel des choses (c'est le cas de M. Bourget); d'autres enfin, moins forts et qui sans doute n'ont jamais eu de philosophie, se réfugient, comme des enfants, dans le mysticisme — ou dans l'opium. Pas un seul n'est tout à fait conséquent avec lui-même; chacun se débat, à sa manière, contre les étreintes

(1) Dans la *Nouvelle Revue*.
(2) *Essais sur les fables de La Fontaine*, III, 1.

du fatalisme; leur conscience crie contre la doctrine qui voudrait l'étouffer, et le philosophe la réfute par cela seul qu'il prend la peine de la défendre : luttes émouvantes et pathétiques qui sont le fond même de la France contemporaine; admirables sujets d'observations et d'expériences pour le moraliste ou pour le politique!

III.

Si le penseur accepte ces antinomies comme une nécessité, et non seulement les accepte, mais s'en amuse; s'il assiste au conflit de ses propres idées comme à un jeu, à un divertissement, il est un dilettante. On conçoit que le penseur imbu de la philosophie sensualiste se trouve porté, plus que tout autre, au dilettantisme : il essaye de tout pour trouver le bonheur. Le cerveau n'est plus le siège de la volonté et de la raison, un outil pour la conquête du vrai et du juste; c'est un instrument de jouissance : on pense pour être heureux. « En somme, dit M. Taine, le sens le plus sensible, le plus capable de plaisirs nouveaux et divers, c'est le cerveau (1). » — « La riche et prodigieuse variété des phénomènes, dit M. Bourget, se résume en quelques lois qui sont comme les fioles d'opium, mères du songe grandiose... » Il lit Baudelaire et M. Renan « en leur demandant une même sorte d'excitation » : la littérature, pour lui, est un haschisch. Décrivant les voluptés de la méditation : « Le philosophe, dit-il, en poursuivant cette extase souveraine de son cerveau, est le frère du joueur et du débauché, comme du héros et du martyr. » Ainsi la pensée elle-même devient une sorte d'ivresse sensuelle. D'autre part, le Prospero de M. Renan dit, à propos des Sociétés de tempérance : « C'est là une véritable indignité : priver les simples gens de la seule joie qu'ils ont en leur promettant un paradis qu'ils n'auront pas!... Allons donc! pauvres vies déflorées!... Pourquoi voulez-vous empêcher ces malheureux de *se plonger un moment dans l'idéal?*... Ce sont peut-être les seules heures où ils valent quelque chose... »

Prospero, l'homme supérieur, le fils de la science moderne, rejoignant dans sa fantaisie Thomas Quincey, Edgar Poë et Baudelaire, et mettant, comme eux, l'idéal dans le sommeil de la raison et le désordre de la volonté, n'est-ce pas un effet étrange et inquiétant du dilettantisme, qui, ayant reconnu la vanité de nos rêves et notre impuissance à atteindre le vrai, admet que l'homme se soustraie à la douleur et à l'ennui par tous les moyens?

Si M. Renan apparaît comme le type accompli du dilettante philosophique, M. Bourget pourrait être pris comme un échantillon curieux du dilettantisme littéraire : ce jeune Parisien, à la fois poète, psychologue, *essayist,* romancier, a reçu de l'hérédité et de ses nombreuses lectures l'influence de plusieurs races; son talent est un composé rare des éléments les plus variés et les plus disparates, qui tantôt se fondent harmonieusement, et tantôt jurent de se trouver ensemble dans sa riche complexion artistique. La philosophie de Spinoza et le dandysme de M. Barbey d'Aurevilly, les théories de Gœthe et les caprices de MM. de Goncourt, les visions lucides de Michelet et les rêves fantastiques d'Edgar Poë, Rivarol à côté de Proudhon, et Stendhal avec Dante Rossetti et les *esthétiques* anglais, les plus sublimes conceptions de la sagesse amalgamées avec les excentricités de l'*impressionnisme* littéraire, tels sont quelques-uns des éléments qui se choquent sous cette plume savante. M. Bourget n'écrit que pour les délicats, et d'abord pour lui-même. A ceux qui lui reprocheraient quelque subtilité et un peu de recherche, il répondrait sans doute, avec Marivaux : « Il y a un certain degré d'esprit et de lumière au delà duquel vous n'êtes plus senti; c'est même un désavantage qu'une si grande finesse de vues, car ce que vous en avez de plus que les autres se répand toujours sur tout ce que vous faites, embarrasse leur intelligence; on vous accuse d'être obscur par trop de subtilité. » Il a un genre, une méthode, un style à lui; et nous aimons trop ce qui a un caractère personnel pour ne pas applaudir à son succès.

Outre le dilettantisme philosophique et le dilettantisme littéraire, il y en a d'autres encore, tel que celui qui résulte des voyages et de l'habituelle fréquentation des pays étrangers, et dont le prince de Ligne, Stendhal, Henri Heine, etc., ont fourni des modèles divers. « J'ai cinq ou six patries », disait le prince de Ligne. Il y a enfin celui de l'amour : à ce dilettante d'un genre nouveau le don Juan classique de Molière, sensuel et galant, qui ne cherchait que le plaisir, paraît bien primitif, superficiel et vulgaire; le don Juan romantique de Byron et de Musset, qui cherchait le bonheur dans la passion, paraît quelque peu naïf. Le don Juan moderne, qui est aussi un Faust et qui porte partout son besoin d'analyse et d'observation, est autrement complexe et redoutable : ce n'est pas seulement le plaisir et l'émotion, c'est le fruit amer de l'expérience, c'est la science de la vie qu'il cueille aux lèvres des femmes. Mais la multiplicité même de ces expériences ruine peu à peu la puissance de sentir et de croire. La *cristallisation* dont parle Stendhal, « cette opération de l'esprit qui tire de tout ce qui se présente la découverte que l'objet aimé a de nouvelles perfections », s'opère en sens inverse : le rameau, au lieu de se revêtir de diamants, se couvre de boue. L'amour n'apparaît plus que comme un duel à mort entre les deux sexes.

Ainsi le dilettantisme des idées, en détruisant tout principe de certitude, affaiblit la volonté et la puissance d'agir, et le dilettantisme des sentiments et des sensations détruit peu à peu la faculté de croire et la puissance d'aimer. L'âme se déconcerte sous l'effort du doute; la foi patriotique et l'amour disparaissent avec la loi morale. En goûtant la décadence, on y travaille, et l'on hâte (inconsciemment) la décomposition de son pays; on ne se contente pas d'assister, en spectateur impassible, à l'affaiblissement de sa race; la curiosité y trouve plaisir, s'enivre des senteurs de la corruption et y contribue. La « théorie de la décadence », telle que M. Bourget l'expose (1), est la conclusion logique de ce livre fataliste.

(1) *Voyage aux Pyrénées.*

(1) Pages 23 à 32.

Les déterministes ont-ils au moins fait avancer la science de l'homme? Sans doute ils nous ont fourni des instruments de précision qui permettent de serrer de plus près l'analyse des esprits; mais sont-ils parvenus à expliquer la personnalité propre de chacun, le don individuel du génie, à atteindre ce qu'Horace appelait l'étincelle divine, et Sainte-Beuve la monade inexprimable? Toute cette prétendue rigueur scientifique, appliquée aux études morales, n'est-elle pas plus apparente que réelle? Elle écrase la littérature, elle tue le goût, et elle est impuissante à saisir la pensée humaine en sa mobilité fuyante, à lui assigner des lois fixes, à supprimer le duel entre l'esprit et la matière. Nous admirons la vigueur de la tentative; mais nous sommes obligés d'en constater l'avortement.

M. Bourget, sentant le péril et voyant venir la catastrophe, a déployé toutes les ressources de son ingénieux et fertile esprit pour prouver que les théories historiques de M. Taine, exposées dans les *Origines de la France contemporaine*, sont la conséquence nécessaire, l'application rigoureuse à la politique de sa conception scientifique de l'univers et de l'homme. Pour M. Taine, dit M. Bourget, un État est un organisme : la force et la santé s'obtiennent par l'obéissance aux lois de l'organisme; or la Révolution de 89 « dérive d'un idéal rationnel tout différent du principe historique et positiviste sur lequel M. Taine s'est appuyé », et par conséquent M. Taine doit être hostile à cette Révolution. — Mais alors que devient votre fatalisme? 89 aurait donc pu ne pas avoir lieu, ou avoir lieu autrement? Si vous êtes hostile à la Révolution parce que vous estimez qu'elle est en contradiction avec le génie de la France, vous faites intervenir votre conception particulière, personnelle, de ce génie, et toute notre histoire n'est plus qu'une série d'infractions à votre système; au lieu de vous plier aux faits, vous prétendez plier les faits à vos théories; cet *idéal rationnel*, dont vous nous parlez, qu'est-il autre chose que l'aveu de la liberté humaine? Votre philosophie croule par la base! Ce livre, au lieu d'être la conséquence de votre système, en est la réfutation; il est une démonstration inconsciente de l'existence du libre arbitre! Ainsi, dans les sciences historiques comme dans les sciences morales, dans la politique comme dans l'art, le fatalisme finit par se condamner lui-même.

Que d'autres sophismes analogues, que d'idées aventureuses, paradoxales ou contestables, n'aurions-nous pas plaisir et profit à démêler, à discuter avec M. Bourget, si nous en avions ici la place! (Par exemple, la thèse, si fort à la mode aujourd'hui, de l'antagonisme entre la supériorité intellectuelle et la démocratie, que nous pourrons traiter quelque jour.) Mais, que nous partagions ou non ses idées, n'est-ce pas l'honneur de son livre d'exciter la controverse sur quelques-uns des problèmes qui saisissent et qui occupent les plus hautes intelligences de ce temps, et d'où dépendent nos destinées?

On peut dire, d'une manière générale, que, dans tous ses jugements sur l'état moral de ce pays, on sent en M. Paul Bourget un homme jeune, dont les idées se sont formées surtout au contact des livres, qui a vécu longtemps enfermé dans sa pensée et qui a vu le monde principalement à travers les ouvrages de l'esprit. Lui qui, littérairement, marche à l'avant-garde, il nous expose les idées et les sentiments d'hommes qui ont le double de son âge ou qui ont déjà disparu : de sorte que c'est la vivacité même de sa sensibilité et de son imagination d'artiste qui le fait paraître vieux de cœur. Dans cette étude sur l'âme contemporaine, on ne trouve pas la moindre trace de l'année terrible; le livre aurait pu être écrit en 1869. L'auteur nous parle de l'influence que *le Rouge et le Noir* et *les Fleurs du Mal* ont eue sur son esprit; mais il ne paraît pas soupçonner la révolution profonde que la formidable crise a pu produire dans l'âme de ses jeunes concitoyens. Il est naturel qu'il ignore une génération qui n'a pas encore eu le temps de créer une littérature, et qui pourtant est la sienne, et à qui appartient l'avenir. La question, pour le psychologue, est de savoir si la génération qui s'élève aura la même conception de la vie, le même idéal philosophique, politique et littéraire, que ses aînées. Il faudrait peu connaître la nature humaine et les lois de l'histoire pour ne pas prévoir une réaction dont on peut déjà noter les signes avant-coureurs, et qui sans doute, comme toutes les réactions, aura ses excès.

Ne le voyez-vous pas, ce jeune Français de la génération nouvelle, qui en 1870 entrait dans l'adolescence et qui a aperçu d'abord le monde aux lueurs sinistres de l'invasion et de la guerre civile? Ce n'est ni Julien Sorel ni Mme Bovary, ce ne sont point de vaines images qui occupent son âme et qui lui apparaissent dans ses méditations solitaires : c'est la pointe des casques prussiens sur la flamme des incendies, c'est la patrie mutilée et sanglante, ce sont nos provinces perdues, perdues par nos fautes, par notre abdication, par l'affaiblissement de notre volonté et de notre sens moral. Il n'est ni enthousiaste ni désespéré; il se défie des chimères et des illusions, ses pires ennemies; il ne met certes pas la vie dans le bonheur, ni le bonheur dans les passions, mais au-dessus et en dehors des passions, au-dessus même des jeux sublimes de l'art, dans le développement de la raison, dans la pratique du devoir, dans le culte de la justice. Il se demande si la disproportion dont gémissaient tous les grands ennuyés du romantisme n'était pas tout simplement entre leur raison et leur imagination; il trouve qu'il y avait bien de l'enfantillage dans ces colères contre les choses, bien de la faiblesse chez tous ces prétendus hommes forts, si peu patriotes, si peu citoyens, si peu soldats, si peu fermes sur les principes essentiels de la vie. Il pense que la véritable sagesse et la véritable force consistent à ne compter que sur soi-même, à ne pas demander à la vie et aux hommes plus qu'ils ne peuvent donner. Il voudrait qu'au moins cet esprit positif du siècle, cette passion du fait, cette débauche d'analyse servissent à quelque chose : à mettre, par exemple, ses désirs d'accord avec ses forces, ses forces d'accord avec les circonstances, à prévoir que, même avec des qualités supérieures, on pourra être condamné à une existence inférieure, à en prendre son parti et à s'en consoler d'avance. A chaque coup sanglant qu'il reçoit, il se dit, en se rappelant le mot de Gœthe sur ses douleurs : « Bon, cela! c'est de l'expérience qui me pousse! » Il ne considère la vie ni comme un rêve,

ni comme une promenade, ni comme un châtiment, ni comme une fête, mais comme un combat — combat pour le pain, pour la patrie ou pour la vérité; — il sait que l'égoïsme est la loi inévitable de ce combat; heureux s'il rencontre çà et là de hautes et nobles exceptions, et s'efforçant lui-même d'en être une. Il croit prudent de compter *à priori* sur l'envie, l'ingratitude, l'iniquité ou la haine : par là il évite certaines déceptions, et il se prépare d'agréables surprises au cas où il rencontrerait la générosité, la reconnaissance et la bonté. Il ne fait pas fi de la force, bien convaincu qu'elle est, pour les nations comme pour les individus, une condition de santé et de bonheur et une garantie de dignité; il ne se dissimule pas le rôle considérable qu'elle jouera encore pendant de longs siècles dans les destinées du monde; mais il désire pouvoir la mettre toujours, autant que possible, au service du droit. Il puise dans la science même la foi au progrès. Il ne croit pas que le dernier mot de la sagesse humaine soit la négation du progrès, de la justice, de l'amour, la ruine de la famille et de la patrie. Il a fait, lui aussi, le tour de bien des idées, il a examiné et comparé bien des doctrines; il a été ou il est dilettante en théorie, intellectuellement — et comment ne le serait-il pas, puisqu'il vient si tard dans une civilisation déjà mûre? — Mais il constate que l'abondance des points de vue ne mène à l'impuissance, que la complexité de l'intelligence ne mène au pessimisme (et cela par une contradiction monstrueuse) que dans le cas où l'on nie la liberté humaine : car autrement, si compliqué que soit un esprit, si diverses, si opposées que soient les vérités qu'il envisage et qu'il embrasse, le libre arbitre lui permet toujours de choisir entre ces vérités et de ressaisir énergiquement la direction de soi-même. Ce n'est donc, à ses yeux, ni la largeur ni la complexité de l'intelligence qui mènent à l'impuissance et à la tristesse : c'est le fatalisme; c'est cette doctrine seule qui ôte à l'homme la force de fermer le poing, selon l'image stoïcienne, sur les vérités saisies. L'impuissance n'est pas, comme vous le dites, la rançon de la supériorité intellectuelle : c'est le châtiment du fatalisme.

Ainsi les générations nouvelles présenteront sans nul doute au psychologue des types tout différents de ceux que M. Bourget a étudiés et qui ont contribué à former sa jeune et brillante intelligence. Puissent-elles donner à la France et au monde des hommes qui ne seront pas seulement une parure, un ornement, une couronne, mais une arme! Puissent-elles, en repoussant des doctrines stérilisantes, réaliser l'alliance féconde de ces qualités qui ne sont inconciliables qu'en apparence : la finesse d'analyse et la puissance d'action! Puissent-elles se ressaisir elles-mêmes et arrêter notre race glorieuse sur une pente funeste en raffermissant la foi dans la responsabilité et dans la dignité de l'homme, la volonté et le sens moral, pour la grandeur de la patrie et le progrès de la conscience humaine! Et puissent-elles enfin avoir pour historien moral M. Paul Bourget, car elles ne sauraient en trouver un plus sagace, plus pénétrant ni plus fin.

PAUL DESCHANEL.

LA DISCUSSION DU BUDGET

Scènes d'intérieur

I.

Ludovic venait d'épouser Marguerite. Ce mariage réunissait toutes les convenances, même l'amour.

Marguerite était une belle jeune fille, saine, gaie, instruite et de bonne famille; elle avait reçu en dot un capital honorable, et si, comme il était permis de le supposer, ses parents venaient jamais à mourir, on savait qu'elle aurait à réaliser, en même temps que ces craintes, une fortune suffisante pour assurer l'avenir des enfants.

Ludovic était, comme tous les jeunes gens qui se respectent, sorti un des premiers de l'École polytechnique. Il n'avait eu par conséquent qu'à choisir sa place au banquet de la vie : il lui avait plu d'être inspecteur des finances. Comme, de son côté, il n'était ni sans patrimoine ni sans espérances, le jeune couple entrait en ménage par un chemin tapissé de fleurs.

Tout s'était passé dans les règles : les jeunes gens, peu de temps après s'être rencontrés, s'étaient plu, avaient voulu se marier, et les parents s'y étaient opposés parce que le père de la jeune fille avait battu le père du jeune homme aux dernières élections pour le conseil général. Il avait fallu souffrir, lutter, attendre, et le consentement n'était arrivé qu'au moment où une plus longue contrariété serait devenue fatigante.

Enfin, la cérémonie accomplie, les nouveaux époux étaient partis en voyage, avaient goûté toutes les délices inhérentes à ce genre d'excursions et revenaient s'installer à Paris dans le coquet appartement que des tapissiers chers avaient conçu, dessiné et exécuté à leur intention.

De ce jour-là commençait véritablement l'entrée en ménage. Jusqu'alors Ludovic avait été une sorte de séducteur : c'était légitimement qu'il avait ravi Marguerite à des parents désolés; mais cet acte n'en réunissait pas moins presque toutes les circonstances d'un enlèvement : le départ furtif, le voyage en tête-à-tête, la descente à l'hôtel, les joies de l'amour impatient et les terreurs de l'innocence inquiète. Maintenant on était plus tranquille et il s'agissait d'aborder la vie sérieuse.

Pendant le voyage, c'était naturellement Ludovic qui avait pris les billets, réglé les notes d'auberge, pourvu à toutes les nécessités de la vie : Marguerite n'avait autre chose à faire que d'admirer les cathédrales et les paysages, avoir bon appétit, se laisser aimer, rire et se reposer. Cela ne pouvait toujours durer : il fallait bien prendre la gestion des affaires domestiques. A Paris, ce n'était pas Ludovic qui pouvait compter avec les fournisseurs. Il y avait un système à organiser.

Ludovic était un peu gêné pour aborder ce sujet délicat. Ce n'était pas qu'il n'eût des idées nettement arrêtées : il

entendait tenir la bourse. Le jour du contrat, il avait été mis en possession des titres et valeurs; il avait inscrit les numéros sur un petit registre avec les dates d'échéance des coupons et il savait exactement ce qu'il aurait à toucher mois par mois. Le recouvrement des revenus, c'était son affaire.

Pour ses dépenses personnelles, il n'avait de comptes à rendre à personne, et, comme c'était lui qui avait loué l'appartement, il était tout naturel qu'on lui présentât les quittances de loyer.

Mais pour les dépenses du ménage il était bien obligé de donner de l'argent à sa femme. Combien fallait-il lui donner, et valait-il mieux compter par an, par trimestre, par mois ou par semaine? Par an, c'eût été une bien grosse somme à la fois; par semaine, c'eût été bien fréquent. Le règlement par trimestre eût été le plus commode : il aurait concordé avec les grosses recettes. Seulement il y avait à craindre qu'une nouvelle mariée, inexpérimentée et peut-être capricieuse, ne dépensât trop au commencement du trimestre et ne se trouvât à court vers la fin. Le règlement par mois semblait donc préférable, comme permettant de suivre de plus près les fluctuations de la dépense.

Quant au chiffre, quelques tâtonnements devaient être nécessaires : il valait mieux commencer par un chiffre modeste, qu'on augmenterait si c'était nécessaire, que de lâcher tout de suite un chiffre élevé qu'il serait ensuite très difficile de réduire.

Il y avait aussi la question des dépenses personnelles de Marguerite. Ludovic était trop amoureux de sa femme pour songer à lui refuser, non seulement le nécessaire, mais les fantaisies les plus superflues. Elle n'eût eu qu'à laisser paraître le plus fugitif désir d'une toilette, d'un meuble ou d'un bijou, pour qu'il se précipitât chez le marchand. Encore était-il bien aise de savoir à quoi s'en tenir, de ne pas ouvrir un crédit illimité et de conserver, pour le principe, un certain droit de contrôle.

Tout cela était difficile à dire. C'était dans l'intérêt commun et par conséquent dans l'intérêt de Marguerite elle-même que Ludovic se préoccupait de sauvegarder les règles d'une sage économie. Mais il était possible qu'une femme très jeune, peu familière avec les questions d'argent, encore dans le premier épanouissement d'une tendresse aveugle et d'une confiance sans bornes, prît mal des mesures suggérées cependant par la prudence et les interprétât dans un sens fâcheux. Elle s'attendait peut-être à ce qu'on lui donnât tout simplement une clef du tiroir où était l'argent, en lui disant de prendre ce dont elle aurait besoin. Y aurait-il eu une comptabilité possible dans de pareilles conditions?

En fin de compte, Ludovic, reculant devant une explication catégorique, porta de l'argent à sa femme et lui dit gentiment que, lorsqu'elle n'en aurait plus, elle n'aurait qu'à le dire.

Marguerite, qui ne s'attendait à rien, prit l'argent d'une main distraite et embrassa étourdiment son mari, de sorte qu'il pût croire le pas franchi. Aussitôt qu'il fut parti, elle se mit à réfléchir sérieusement et ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle n'était pas du tout contente.

— Comment! se disait-elle, est-ce qu'il a la prétention de me mettre à la portion congrue? Voilà donc la somme à laquelle il chiffre sa confiance en moi! Jusque-là, je peux aller. Si je gaspille, la perte ne sera pas lourde et il sera toujours temps de me faire des observations. Et quand j'aurai fini l'argent, il faudra que j'aille lui en redemander chaque fois que j'en aurai besoin. Ah! mais non! Et puis je n'aurais jamais la libre disposition d'une somme de quelque importance. Je ne pourrais pas faire une bonne œuvre sans le dire, obliger une amie sans la permission de mon mari, lui faire un cadeau à lui-même sans lui avoir préalablement demandé des ressources. Non. Ce n'est pas possible.

Elle voulait lui reporter l'argent et lui expliquer tout de suite que les choses ne pouvaient s'arranger de la sorte et qu'elle prétendait n'être pas ainsi tenue en bride. Comme il était sorti, elle dut attendre; elle eut le loisir de retourner la question sous toutes les faces et d'apaiser sa première émotion. Quand il rentra, elle ne lui parla de rien et fut aussi souriante que jamais.

A quelques jours de là, on avait eu quelques personnes à déjeuner et l'on venait de rentrer au salon. Marguerite disparut un instant pour aviser à des détails intérieurs, puis elle revint et, s'adressant à son mari, tout haut au milieu du silence général, elle lui dit d'une voix douce :

— Mon ami, voulez-vous me donner de l'argent pour payer le charbonnier?

Ludovic fut horriblement vexé; ses hôtes de ce jour-là étaient précisément des personnes notables auprès desquelles il tenait à avoir un certain prestige. On eût dit que Marguerite avait fait exprès d'agir à contre-temps en venant jeter dans une réunion de cérémonie cet incident vulgaire qui était à lui seul toute une révélation sur le mécanisme du ménage.

Quand les époux se retrouvèrent seuls, Ludovic fit des représentations à sa femme; celle-ci, ouvrant de grands yeux, répondit qu'elle n'avait rien fait dont on pût s'étonner : on devait bien penser qu'il y avait un charbonnier et que, par conséquent, il fallait le payer. Sa demande avait pu donner à croire qu'elle n'avait pas d'argent; mais, en effet, elle n'en avait plus.

Une autre fois, Ludovic était dans son cabinet avec des camarades de promotion quand Marguerite, habillée pour sortir, entra en s'excusant de déranger les fumeurs : elle n'avait pas d'argent pour prendre une voiture.

Pour le coup, il n'y avait plus à douter : Ludovic était en présence d'une machination méchamment ourdie. Et il eut beau dire : le cas se reproduisit encore. En vain, pour en prévenir le retour, augmentait-il chaque fois la somme qu'il remettait à sa femme : celle-ci trouvait toujours le moyen d'être à court au moment le plus inopportun. Elle achetait plusieurs pièces de vin à la fois, faisait des provisions de sucre pour toute sa vie, provoquait des mémoires de toutes sortes et payait toujours comptant de façon à rester sans un sou.

Quand Ludovic eût reconnu que c'était un parti pris, il se dit qu'il fallait jouer serré. Il était de la plus haute impor-

tance pour l'avenir de ne pas être battu dans ce premier engagement : s'il avait cédé, sa femme aurait vu qu'il suffisait de lui tenir tête pour avoir raison de sa volonté et il n'aurait plus été le maître. En tenant bon, au contraire, il devait montrer que, lorsqu'il avait pris une résolution, il n'y avait plus à y revenir. Il fallait seulement apporter dans les formes tous les ménagements nécessaires pour ne pas laisser dégénérer ce dissentiment en conflit aigu. Marguerite apportait dans son hostilité toute la bonne grâce imaginable : elle ne boudait ni ne criait, elle était toujours gaie et affectueuse, mais elle dépensait tout ce qu'elle pouvait et affectait de ne pas connaître la valeur de l'argent. Ludovic, dans l'idée que c'était un moment à passer, ne faisait plus aucune observation et donnait tout ce qu'on lui demandait, en écrivant ostensiblement chaque remise de fonds.

Il ne tarda pas à se féliciter de cette belle résistance et put bientôt constater que Marguerite était devenue plus raisonnable, si raisonnable même qu'il commença à n'y plus rien comprendre. Il y avait très longtemps qu'elle ne lui avait demandé d'argent, et elle continuait à s'en passer. Comme la maison continuait son train, il fallait que Marguerite laissât s'accumuler les notes sans les payer, ce qui devait être d'un effet déplorable sur l'esprit des fournisseurs. Même avec ce système on ne s'expliquait pas qu'elle pût faire face à toutes les nécessités : il y a des dépenses qui se payent tous les jours et il n'était pas probable qu'elle allât jusqu'à demander aux domestiques de lui faire crédit de leurs gages.

A la fin Ludovic n'y tint plus et lui demanda comment elle s'y prenait pour vivre avec tant d'économie. Elle répondit qu'elle était lasse de toujours demander de l'argent et que, depuis quelque temps, elle prenait pour les besoins du ménage sur les trois mille francs que son oncle lui avait donnés, le jour des noces, pour s'acheter un bibelot à sa fantaisie.

Ludovic se récria contre un procédé qui ne tendait à rien moins qu'à le faire passer pour un mari avare, et voulut rétablir immédiatement les trois mille francs qui avaient été détournés de leur destination. Il ajouta qu'il ne comprenait pas ces scrupules, qu'il n'avait jamais donné lieu de lui attribuer des dispositions à la lésinerie et qu'on ne pouvait lui reprocher de prendre note des versements qu'il faisait à la caisse commune : c'est la première règle de l'économie domestique.

Il ne put la convaincre. Elle soutenait que, n'ayant pas de budget régulier, elle ne pouvait se rendre compte de la proportion à conserver dans les dépenses; pour avoir une base d'opérations, il lui aurait fallu savoir combien elle avait à dépenser par an, toucher régulièrement ses trimestres ou ses mois et avoir une certaine latitude dans les mouvements. Alors elle aurait pu tenir des comptes, mettre la maison sur le pied convenable et marcher tranquillement en sachant où elle allait. Puisque Ludovic préférait garder la direction des fonds, il était préférable qu'il assumât toute la responsabilité et qu'il comptât lui-même avec la cuisinière et les marchands. Elle aimait mieux se désintéresser complètement d'une gestion sur laquelle elle était sans influence.

Ludovic tint bon. Il prétendait que son système réunissait tous les avantages : Marguerite n'avait qu'à lui dire de combien elle avait besoin et il ne faisait jamais d'observations sur le chiffre; seulement il pouvait ainsi centraliser les notes, avoir une comptabilité et tenir la dépense en main.

Il vit bien qu'il n'avait pas fait entrer la persuasion dans l'esprit de sa femme, mais il pensa qu'elle serait bien obligée de finir par accepter cette organisation. A supposer qu'elle employât une seconde fois les trois mille francs de l'oncle, elle en verrait la fin et serait réduite à capituler. Une fois le principe admis, tout marcherait à souhait et il n'y aurait plus qu'à être heureux, le mari se faisant un plaisir d'aller au-devant des désirs de la femme, et la femme, subordonnée, ne pouvant engager aucune dépense importante sans l'aveu du mari.

Cependant Marguerite continuait à ne rien demander. On pouvait croire que c'était parce qu'elle n'avait pas de grands besoins : le ménage ayant été monté très complètement au début, il était naturel qu'il y eût une période d'accalmie dans les achats. Ludovic ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'en était rien; bien qu'il ne payât pas, il entrait continuellement de nouveaux objets dans la maison. Il voyait arriver de gros paquets des magasins de nouveautés, des ustensiles de toutes sortes, des envois de modistes ou de couturières. En somme, son contrôle était absolument nul et il prévoyait qu'au premier jour il allait se présenter une formidable liasse de factures qu'il faudrait acquitter en bloc.

Les factures n'arrivaient toujours pas et, un jour, en voyant un nouveau chapeau, il se hasarda à demander à sa femme avec quoi elle l'avait payé. Elle n'avait pas eu à le payer : c'était sa mère qui lui en avait fait cadeau. Et la dernière robe? C'était sa marraine qui la lui avait donnée. Et cette ombrelle? Cela venait de sa belle-sœur.

— Mais vous êtes à la mendicité! s'écria Ludovic. Est-ce que vos moyens ne vous permettent pas de vous habiller vous-même, sans recourir à la générosité de vos parents?

Elle répondit sans se fâcher, comme une personne qui ne veut pas donner d'explications et qui est décidée à continuer. Le conflit prenait des proportions alarmantes. Il était évident que, pour accepter tous ces cadeaux, Marguerite avait dû faire connaître à sa famille les raisons de son apparente détresse. Et tout le monde devait croire que Ludovic était un tyran domestique qui laissait sa pauvre femme manquer de tout.

Il résolut d'avoir avec elle une explication sérieuse et lui demanda où elle voulait en venir.

Ce qu'elle voulait, c'était savoir exactement le chiffre de leur revenu annuel, en faire trois parts dont la proportion serait à débattre amiablement : une pour Ludovic, dans laquelle elle n'aurait rien à voir; une pour elle, dont elle ferait ce qu'elle voudrait; et une pour la maison, dont elle aurait la gestion, mais pour laquelle elle consentait à rendre des comptes.

Quant à demander de l'argent au jour le jour, à mesure que les besoins se présenteraient, elle ne voulait pas y consentir. Que Ludovic s'arrangeât, s'il le voulait, avec le bou-

cher et le boulanger, qu'il payât les domestiques et réglât tous les comptes : elle n'y faisait aucune opposition; mais elle ne s'occuperait pas plus longtemps du ménage dans les conditions qu'on voulait lui imposer.

Ludovic essaya de plaisanter sur les suites que pouvait avoir cette rébellion ouverte; elle répondit sans rire que, dès le lendemain, elle ne commanderait plus le déjeuner, qu'elle allait user les robes qu'elle avait et qu'ensuite elle sortirait avec des manches trouées au coude et des manteaux sans boutons.

Il voulut alors argumenter sérieusement et lui expliquer les raisons qui autorisent un mari à conserver la haute main sur la direction des affaires communes; elle se fâcha, éleva la voix, frappa sur la table, trépigna des pieds et finalement se trouva mal.

Ludovic fut d'abord stupéfait de voir sa femme, dont il connaissait toute la délicatesse, recourir à un moyen aussi grossier que l'évanouissement, et il eut un instant l'idée de lui donner une bonne leçon en se mettant à lire le journal jusqu'à ce qu'elle eût daigné reprendre ses sens. Mais ce procédé lui sembla trop dur et il ne crut pouvoir se dispenser, par politesse, de lui faire respirer des sels, de lui jeter quelques gouttes d'eau sur la figure et de lui taper dans les mains.

Il s'aperçut que les mains étaient froides, que la figure était livide et qu'en somme Marguerite était réellement évanouie. Il fut aussitôt pris de la plus vive inquiétude, et en un instant toute la maison fut sens dessus dessous.

Le médecin, mandé en toute hâte, examina avec le plus grand soin l'intéressante malade qui venait à peine de rouvrir les yeux; il l'interrogea et l'ausculta, rédigea une longue ordonnance qui prescrivait dans le plus grand détail des précautions minutieuses pour les différentes circonstances de la vie, et annonça qu'il reviendrait. Ludovic le reconduisit, alarmé par ce déploiement de forces médicales, et lui demanda avec un regard anxieux :

— Docteur, est-ce que c'est sérieux?

— Très sérieux, répondit le savant praticien.

Et, se penchant vers Ludovic, il ajouta quelques mots à voix basse.

Le domestique, qui tenait la porte ouverte à ce moment, fut stupéfait de voir le visage de son maître s'éclairer, à cette communication, d'une expression radieuse. Naïf comme doit l'être un bon domestique, il ne comprit que longtemps après comment l'état d'une jeune femme peut à la fois être très sérieux et ne causer à son mari que de l'allégresse.

En effet, Ludovic avait peine à contenir sa joie : la première fois, on est toujours content. Mais il savait aussi que cette situation commande les plus grands ménagements et qu'une simple contrariété peut compromettre l'avenir de la famille. Il retourna auprès de sa femme, éloigna tout le monde, lui révéla la gravité de son état et, tout en la câlinant et la dorlotant, reconnut qu'au fond elle avait raison. Dès le lendemain, ils discuteraient ensemble les bases de leur budget.

Il avait perdu la première manche.

II.

Marguerite n'abusa pas des avantages que lui donnait sa situation : elle avait tenu à faire triompher dans sa maison les grands principes qui s'appellent ailleurs le consentement de l'impôt, le droit de discuter le budget, la représentation de la minorité et la publicité des comptes; mais, comme toutes les oppositions qui arrivent au pouvoir, elle eut à cœur d'établir que, dans la pratique, on pouvait très facilement s'entendre avec elle.

On commença, suivant la règle, par établir les prévisions de recettes pour le prochain exercice. Ce budget se présentait dans les conditions les plus favorables, les ressources étant aussi certaines qu'elles peuvent l'être et assez variées pour qu'on ne fût jamais exposé à tout perdre en même temps. Il y avait le traitement de Ludovic, traitement payé par l'État et sujet à retenue, ce qui, sans assurer l'inamovibilité, offrait cependant des garanties sérieuses; puis une petite maison de rapport qui constituait la dot de Ludovic et dont le revenu n'aurait pu être atteint que par l'éventualité peu vraisemblable de la baisse des loyers; enfin les titres, nominatifs ou au porteur, des valeurs qu'avait apportées Marguerite.

Comme cette explication avait lieu dans le cabinet de Ludovic, il n'eut qu'à étendre la main pour ouvrir les tiroirs où se trouvaient les papiers, et Marguerite, doucement appuyée sur l'épaule de son mari, vit défiler devant ses yeux les quittances de loyer de l'année courante, les bonnes vieilles actions dont le papier jauni était usé sur les plis, et les belles obligations toutes neuves, bleues, vertes et roses, en papier fort et lustré. Elle passait la revue de l'effectif financier.

Quand on fit l'addition, elle se trouva plus riche qu'elle n'avait pensé. Ludovic crut devoir lui faire remarquer que c'était elle qui avait fourni la plus grosse part de ce total; elle le gronda de cette distinction : est-ce qu'il y avait quelque chose à lui et quelque chose à elle? Tout était ensemble, confondu dans un sort commun, aussi bien que leurs vies, leurs cœurs et leurs espérances.

Après cette reconnaissance de l'actif et avant d'aborder l'examen plus délicat des dépenses, Ludovic prit une voix grave pour expliquer à sa femme qu'il y a un principe dont on ne doit jamais se départir dans l'administration d'une fortune : c'est qu'il ne faut pas dépenser la totalité de son revenu. Quand on est riche, c'est plus facile; quand on est pauvre, c'est plus nécessaire. Si l'on s'écarte de cette règle, on est sûr d'avance qu'on aboutira à la ruine, parce qu'il arrive toujours un moment où l'on fait des pertes. Si l'on n'a pas de réserve pour y pourvoir, on se trouve dans l'embarras.

Même sans pertes et par la force naturelle des choses, la fortune tend toujours à se détruire; l'intérêt de l'argent a une tendance irrésistible à la baisse, de sorte qu'avec le même capital on voit insensiblement diminuer son revenu. D'autre part et par un mouvement corrélatif, le prix de toutes les marchandises tend continuellement à monter et on ne peut

jamais se procurer les mêmes objets pour le même prix que l'année précédente, de sorte que, même avec un revenu constant, on s'appauvrit sans cesse.

Pour lutter contre cette double cause de décadence, il n'y a que deux moyens : augmenter tous les ans ses bénéfices, ce qui n'est possible que dans le commerce, ou économiser sur ses revenus annuels une somme suffisante pour augmenter son capital dans la proportion où il se déprécie.

— Tout le monde sait cela, répondit Marguerite : ce n'est que de l'économie politique.

Les observations de Ludovic avaient un objet plus immédiat : c'était de réserver pour lui seul la libre disposition de toutes les sommes qui, affectées à l'avenir, n'entreraient pas dans la dépense annuelle. Marguerite pressentit le coup et insinua que, pour le placement des économies, elle n'était pas si étrangère aux choses de la vie qu'elle ne pût à l'occasion être de bon conseil. Mais l'explication ne fut pas poussée à fond et la question resta en suspens.

Sur le chiffre du crédit à consacrer aux dépenses du ménage, la jeune femme se montra si réservée que ce fut lui qui dut insister pour faire voter une somme suffisante : il ne voulait pas que sa femme connût cette gêne quotidienne qui est à la fois le plus affreux des tourments et le dissolvant des unions les plus cordiales, et puis il ne voulait pas non plus s'exposer à être mal nourri.

Le débat qui s'engagea sur les détails constitua plutôt un échange d'observations amicales qu'une véritable discussion; c'est ainsi que les choses se passent entre le gouvernement et la commission du budget, quand le parlement a confiance dans le cabinet et que le cabinet ne cache rien au parlement.

L'assimilation est d'ailleurs facile à suivre entre le budget d'un État et celui d'un particulier.

Affaires étrangères. — Frais de représentation pour recevoir convenablement les puissances étrangères. Frais de voyages et de courriers. Présents diplomatiques aux personnes qui peuvent être utiles. Dépenses secrètes pour surveillance des menées hostiles.

Marine et guerre. — Distribution d'eau et mesures contre l'incendie. Fortification des portes et fenêtres. Chasse et pêche. Cartes et plans. Panoplies.

Justice et cultes. — Procès civils pour la sauvegarde des revenus. Amendes pour contraventions de simple police. Secours aux églises et presbytères. Denier de Saint-Pierre. Quêtes à domicile. Pain bénit.

Intérieur. — Loyer. Entretien du mobilier. Chauffage, éclairage et blanchissage. Frais de protection des enfants du premier âge. Médecine non gratuite à la ville et à la campagne. Célébration de la fête nationale et des fêtes de famille. Surveillance des domestiques, concierges et libérés. Fleurs. Pas de fonds secrets.

Instruction et beaux-arts. — Livres, Revues et journaux. Éducation des enfants. Accord du piano. Encouragements aux artistes. Spectacles et concerts. Achats d'objets d'art.

Agriculture, industrie et commerce. — Encouragements par voie de consommation à la culture du blé et de la vigne, à l'élève du bétail et à la production naturelle de toutes les denrées de table. Mesures sanitaires contre l'invasion des épidémies.

Travaux publics. — Routes et ponts. Frais de parcours en chemin de fer, voiture, omnibus et bateau.

Postes et télégraphes. — Correspondances de toute nature.

Finances. — Service de la dette (mémoire). Frais de régie, de perception et d'exploitation des revenus privés.

L'accord se fit aisément sur tous ces points. Il s'agissait de dépenses d'intérêt commun que les deux parties en présence avaient un égal avantage à effectuer dans des conditions satisfaisantes. Il y eut un peu plus de tiraillements pour les dépenses personnelles de chacun.

Ludovic avait habilement proposé d'attribuer le même chiffre à sa femme et à lui-même, à défaut de base plus équitable. Mais Marguerite ne comprenait pas bien quelles dépenses personnelles pouvait avoir son mari; elle lui accordait volontiers de quoi payer son tailleur, ses cigares et ses voitures. Qu'avait-il besoin de plus? De quoi inviter ses amis à dîner au restaurant? C'était un chapitre obscur, mal défini, sans contrôle, sous le titre duquel pouvaient se glisser des abus, non seulement au point de vue de la dépense, mais dans l'usage de la liberté qu'elle comportait. Où commencent et où finissent les amis? S'il y en a de mariés, est-ce qu'on invite aussi leurs femmes? Sont-ils toujours mariés à l'église? Et quand ils sont garçons, ont-ils le droit d'amener d'autres personnes? On ne sait jusqu'où cela peut aller.

Lui, de son côté, s'étonnait des choses les plus simples. Il ouvrait de grands yeux au prix d'une robe tout unie, ne comprenait pas que la laine coûtât plus cher que la soie et se récriait sur l'exagération des façons.

Marguerite apporta beaucoup de bonne grâce dans ce léger débat; elle n'insista pas sur le chapitre des amis, s'en remettant à la bonne foi de son mari, sauf à y avoir l'œil, et sur le chapitre de sa toilette elle fit toutes les concessions qu'on voulut : elle savait bien qu'il lui suffirait de n'être pas très élégante pour provoquer les réclamations de Ludovic et amener une augmentation spontanée de ce crédit.

— Et le budget extraordinaire? demanda-t-elle. Nous n'avons pas de budget extraordinaire!

— Mais nous n'en avons pas besoin.

— Tout le monde a un budget extraordinaire : l'État, les départements et les communes.

— C'est un tort. Avec les budgets extraordinaires, on grève l'avenir. Dans un budget bien réglé, tout est prévu.

— Enfin! fit-elle en se résignant; s'il survenait par hasard des besoins exceptionnels, nous aurions heureusement le moyen d'y pourvoir avec les excédents de recettes que nous avons eu la sagesse de mettre en réserve.

Ludovic insista sur une dernière recommandation, relative à la spécialité des crédits; il fit comprendre à sa femme toute l'importance qu'il y avait à ne pas s'écarter en cours d'exercice des bases de prévision réglées à l'avance. Lorsqu'un chapitre est sur le point d'être épuisé, il faut ralentir la dépense, attendre l'exercice suivant pour engager de nouveaux achats et ne pas prendre sur un autre chapitre qui

peut, à un moment, paraître largement pourvu, mais qui ne l'est pas trop puisqu'il a été arrêté à ce chiffre dans une délibération prise en commun et à tête reposée.

Ce fut entendu et Ludovic se retira satisfait d'un entretien dont il avait appréhendé l'issue; il avait affaire à une femme raisonnable, et, s'il avait dû transiger sur son droit d'être le maître absolu de la dépense, du moins pouvait-il espérer qu'il ne serait fait de ses concessions qu'un usage modéré et salutaire. A ce prix, il avait conjuré bien des orages.

La politique n'est autre chose qu'une transaction entre les principes et les circonstances.

III.

A partir de ce jour, en effet, la plus franche cordialité présida aux rapports de ces jeunes gens. Ludovic travaillait; au milieu de ses travaux même les plus ardus, le souvenir de Marguerite, surgissant à travers les chiffres, amenait le sourire sur ses lèvres et remplissait son cœur : il aimait, se sentait aimé, n'avait ni regrets du passé, ni souffrances présentes, ni souci de l'avenir, et, peu à peu, il commença à engraisser. Marguerite, comme on sait, avait besoin de ménagements : elle ne dansa pas cet hiver-là; Ludovic la faisait sortir à pied tous les jours pour qu'elle prît l'exercice nécessaire, et, quand il y avait une course à faire en voiture, on recommandait au cocher de passer par les rues pavées de bois.

L'intimité devenait charmante; on était bien obligé de recevoir la famille, on invitait aussi quelques amis, même des garçons, pour ne pas avoir l'air ridicule, mais on attendait avec impatience l'heure du départ et, quand on se retrouvait en tête-à-tête, c'étaient de douces causeries, jamais très longues parce qu'on se couchait de bonne heure.

Marguerite s'appliquait à prendre intérêt aux occupations de son mari; elle se mit au courant de tout ce qui concernait le personnel de l'administration, donna son avis sur la marche à suivre, sur les jalons à planter en vue de l'avancement, sur l'attitude à observer à l'égard des chefs actuels, de ceux qui pouvaient le devenir et même, par délicatesse, de ceux qui l'avaient été. Elle coupait les pages des livres qui paraissaient, pour rester au niveau intellectuel des hommes et pour tuer le temps, sans rien négliger cependant de ce qui pouvait contribuer à entretenir et à faire valoir sa beauté, naturellement menacée par la conjoncture.

Tant de sagesse ne fut pas inutile. Un troisième personnage, très petit, mais très bruyant, vint donner un démenti éclatant aux gens qui s'alarment de la dépopulation en France : il était, suivant l'usage, d'une rare beauté et donna dès le premier jour les signes d'une intelligence extraordinaire.

Désormais le groupe était complet et, pendant les mois qui suivirent, le ménage fut si heureux, il donna tant de satisfaction aux vœux de la nature et de la société, qu'il n'y a plus rien à en dire.

IV.

Vers la fin de l'exercice, Marguerite, au cours d'un des entretiens cordiaux qu'elle avait souvent avec son mari, lui exposa que c'était tout juste, et en faisant des prodiges d'ordre et d'économie, qu'elle était arrivée à pourvoir aux besoins de l'année avec les ressources correspondantes. Enfin elle y était arrivée, ou, s'il s'en fallait de quelque peu, l'écart n'était pas considérable : il n'y avait guère que la modiste et la couturière qui pussent avoir encore quelque petite note à présenter.

Mais il ne fallait pas espérer qu'il en fût de même pour l'exercice qui allait s'ouvrir, parce qu'il y avait une grosse dépense qui s'imposait d'une façon absolue : le cher petit enfant qui était la joie de la maison avait joui jusqu'alors d'une excellente santé; pour conserver ce précieux avantage, il était indispensable de lui faire respirer l'air pur de la campagne pendant les mois d'été. Il n'était pas malade, mais il ne fallait pas attendre qu'il le fût pour prendre les précautions que recommande une sage hygiène de l'enfance, et le médecin, consulté à cet effet, avait reconnu que la verdure des arbres est bien préférable à la réverbération des murs blancs pour la formation et l'entretien des organes visuels; il n'y a d'ailleurs rien de tel qu'une pelouse pour coucher les enfants et leur permettre d'agiter les bras et les jambes sans danger de se faire mal.

Or la location d'une petite maison avec un grand jardin aux environs de Paris n'avait pas été prévue dans l'établissement du budget, et il était bien évident qu'on ne pouvait y faire face sans un crédit supplémentaire. Ludovic ne saisit pas du premier coup d'œil toute la nécessité de cette villégiature : il prétendait que beaucoup d'enfants sont élevés à Paris et parviennent cependant à l'âge d'homme sans que leur santé semble compromise; mais il dut finir par reconnaître qu'il n'avait pas de compétence spéciale en cette matière. Il objecta que cette installation rurale le mettrait dans l'obligation de faire presque quotidiennement en chemin de fer un voyage fastidieux, aller et retour; mais il n'avait pas assez mauvais cœur pour sacrifier l'intérêt de l'enfant à des préoccupations égoïstes, et il se résigna.

Quant à la dépense, cette nouvelle charge devait évidemment jeter la perturbation dans l'équilibre budgétaire. Marguerite, qui avait réponse à tout, insinua qu'on pourrait, pour cette année-là seulement, ne pas faire d'économies. Mais il se récria hautement : si, dès la seconde année, on touchait au fonds de réserve, on créait un déplorable précédent sur lequel il serait très difficile de revenir. On prendrait l'habitude de dépenser tous les revenus et l'on se trouverait au dépourvu le jour où il surviendrait quelque circonstance inattendue qui exigeât un effort. Une fois dans cette voie, on ne s'arrête plus et l'on aboutit à la banqueroute.

Marguerite saisit cette occasion de rappeler qu'elle avait insisté pour la création d'un budget extraordinaire. Si on l'avait écoutée, on ne se serait pas mis dans l'embarras. Mais en vain exposa-t-elle que la naissance d'un enfant est une

circonstance relativement exceptionnelle, qu'il est tout au moins permis de n'en pas prévoir le retour tous les ans, que d'ailleurs, une fois qu'on aurait la maison de campagne, elle ne coûterait rien de plus pour deux et, en mettant les choses au pis, pour trois enfants que pour un seul; en vain ajouta-t-elle qu'il s'agissait d'une dépense reproductive puisque l'enfant retrouverait en force, en agilité et en bonne humeur pendant toute sa vie, les quelques billets de mille francs dont ne s'augmenterait pas son patrimoine, et qu'une économie était mal entendue quand elle avait pour contre-partie un sacrifice sur les conditions de la santé, surtout à un âge où les moindres influences climatériques peuvent exercer une action décisive : il soutint d'une main ferme le principe des excédents de recette.

La jeune mère n'insista pas sur ce point : la seule chose qui lui importât, c'était d'assurer au pauvre petit la salubrité du grand air, et elle ne serait pas embarrassée pour lui procurer ce bienfait sans que la maison s'en ressentît. Il lui suffirait pour cela de renoncer à des toilettes coûteuses dont elle n'avait aucun besoin : en s'habillant plus simplement et en ne sortant pas le soir, l'hiver suivant, elle retrouverait facilement l'équivalent de la nouvelle dépense.

Il y eut alors un combat de générosité. Ludovic n'entendait pas que sa femme fût vêtue comme une pauvresse et rompît toutes relations avec le monde; c'était lui qui payerait la petite maison de campagne sur ses ressources personnelles, dont il n'avait pas l'emploi, sans que Marguerite eût rien à changer à son train de vie.

Seulement il se trouva qu'au lieu d'une petite maison on fut amené à en louer une assez grande pour recevoir au besoin quelques personnes, et, à la fin de l'année, tout l'argent de poche de Ludovic y avait passé, et les économies aussi, bien que Marguerite eût fait faire une robe de moins et eût porté tout l'été un chapeau de trois francs.

En présence d'un résultat aussi désastreux, Ludovic n'hésita pas à proclamer qu'il était urgent de faire des réformes. Puisqu'on avait jugé utile d'avoir une maison de campagne, et il reconnaissait maintenant qu'on ne pouvait plus s'en passer, il fallait réduire d'autres chapitres et reviser les bases d'évaluation. Pour faire ce travail, il était nécessaire de se reporter aux comptes de l'année qui venait de finir.

Marguerite apporta ses registres; il y en avait de toutes les formes et de toutes les couleurs : d'abord une série de quatre, reliés en veau, avec des dos rouges, des filets d'or, des tranches chinées et des fers appliqués très finement, contenus dans un étui qui fermait à clef, avec secret; puis un gros livre à dos de drap vert et à coins de cuivre; un registre très long et très étroit, un autre très bas, mais très large, un carnet de poche et une couverture de carton recouvert de toile où il y avait beaucoup de ficelles pour classer les factures; mais les factures étaient à part. Elle apporta aussi la caisse, qui se composait d'un tiroir de cabinet du Japon, dans lequel il y avait des billets de banque, des sous, des photographies, de l'or, des fleurs sèches, des cheveux de Bébé, un flacon d'éther et des lettres de Ludovic. On s'installa commodément et on procéda à l'examen de la comptabilité.

C'était affreux.

Les registres étaient parfaitement combinés : il y avait des colonnes spéciales pour tous les usages de la vie avec des en-tête imprimés où étaient prévues toutes les dépenses qu'on peut faire; il y avait même des titres qui donnaient l'idée de dépenses auxquelles on n'aurait jamais songé tout seul, et des pages de récapitulation à l'aide desquelles on aurait pu se rendre compte, si on les avait remplies, de tout ce qu'on avait dépensé dans l'année en mercerie, en papeterie, en confiserie, en parfumerie, en produits de toutes les industries. On avait cependant craint d'oublier encore quelque chose et il y avait une colonne pour les dépenses diverses. C'était, malheureusement, la plus chargée. A première vue, il semblait que tout eût passé aux dépenses diverses.

De loin en loin il y avait un article qui figurait dans sa colonne, quelquefois avec des annotations bizarres comme :

Lingerie. — Douze bonnets pour cet amour de Bébé.

Voitures. — Visite à Charlotte. En voilà pour longtemps!

Total. — Ludovic, je t'adore!

Il fallut élaguer beaucoup de détails, refaire les additions, reporter les totaux pour arriver à une récapitulation d'ensemble, et, en rapprochant le chiffre des recettes de celui des dépenses, on put constater qu'il devait rester en caisse 560 francs. Il en restait 2800.

Au premier abord, on est toujours tenté de se féliciter quand on se trouve de l'argent de trop; mais cette satisfaction dure peu. En effet, il ne fut pas besoin de longues recherches pour s'apercevoir qu'on venait de toucher des coupons afférents à l'exercice suivant. Il ne fallait donc pas les faire entrer en compte et, si on les déduisait, ce n'était plus un excédent, c'était un déficit qu'il y avait dans la caisse, le hideux déficit qui ne montre sa face contorsionnée qu'aux veilles de crises.

Marguerite ne comprenait pas d'abord qu'il pût lui manquer tant d'argent; mais elle se rappela qu'elle avait mis cinq cents francs dans sa boîte à gants pour les cadeaux qu'elle aurait à faire au jour de l'an, cent cinquante francs entre ses mouchoirs pour une bonne œuvre à laquelle elle s'intéressait, et huit cents francs dans le bureau de Ludovic, comme première mise pour l'achat éventuel d'un lustre reconnu de première nécessité.

C'est-à-dire qu'elle avait une foule de petites caisses spéciales qui étaient chargées de pourvoir à une dépense déterminée et qui s'alimentaient avec des ressources non classées. Ainsi les cinq cents francs du jour de l'an étaient un cadeau de sa marraine; sur les cent cinquante francs qui attendaient entre les mouchoirs, il y avait quarante francs gagnés au jeu, soixante francs représentant le prix d'une loge de théâtre qu'elle avait dû prendre et qu'elle n'avait pas prise, et cinquante francs qu'elle avait économisés au jour le jour sur le pâtissier. Les huit cents francs du lustre représentaient la prime de quelques obligations qui étaient sorties; elle attendait qu'il en sortît d'autres pour compléter la somme.

Tout cela était, au fond, très honorable, mais d'une irrégularité manifeste : les caisses spéciales font le désespoir de

tous les hommes qui s'occupent sérieusement de finances, parce qu'elles ont pour premier effet de masquer le véritable total de la dépense en donnant lieu à des comptes particuliers en dehors du budget normal, qui est seul apparent, et parce qu'elles peuvent prêter aux plus graves abus par les reports d'un exercice sur l'autre. On y verse les sommes disponibles, à titre provisoire et avec l'intention de les y retrouver plus tard, et, quand on veut les reprendre, on ne les trouve plus : elles ont été absorbées par des besoins impérieux.

Mais ce n'était pas tout. Marguerite se livrait, au milieu de ces différentes caisses, à toutes sortes d'opérations qui, sans avoir rien de répréhensible en elles-mêmes, étaient cependant condamnables au point de vue d'une comptabilité sévère, comme constituant de dangereux expédients de trésorerie. C'est ainsi qu'elle empruntait au lustre pour payer des dépenses courantes et qu'elle prenait sur les étrennes pour faire face à une note inattendue, sans compter qu'il y avait çà et là de petites sommes enveloppées dans du papier avec affectation spéciale et des papiers sur lesquels figurait seulement le chiffre de la somme absente.

Il était impossible de s'y reconnaître. Ce n'était que virements et annulations de crédits, ouverture de nouveaux chapitres sans autorisation préalable, violations audacieuses de la spécialité des exercices, tout ce qui se peut imaginer d'infractions et d'abus dans une gestion financière.

Et le pis était que Marguerite prétendait encore avoir raison : elle soutenait que la façon dont elle procédait était la meilleure, qu'il ne saurait même y en avoir d'autre, qu'elle se conformait aux règles du sens commun en prenant sur les chapitres qui avaient trop pour donner à ceux qui n'avaient pas assez, qu'il n'y avait aucun inconvénient à appliquer des recettes de l'exercice courant aux dépenses de l'exercice écoulé, puisqu'on pouvait opérer de même les années suivantes, qu'il était très commode d'avoir des sommes séparées dans de petits morceaux de papier parce qu'on était plus tranquille lorsqu'on se connaissait des ressources avec affectation spéciale, et qu'il faudrait être bien sot pour aller chercher de l'argent au loin quand on en a sous la main; qu'elle savait très bien, sans avoir besoin de l'écrire, ce qu'elle avait emprunté d'un côté, ce qu'elle pouvait attendre de l'autre, à quelle date elle aurait besoin de réaliser. Elle avait tout cela dans la tête et pouvait, au fur et à mesure des circonstances, corriger ce qu'il y avait eu de défectueux dans les prévisions, aviser aux nécessités de la trésorerie, employer les excédents, boucher les trous, rétablir continuellement un équilibre sans cesse menacé et préparer des réformes pour l'avenir.

Ludovic refusa de s'engager avec elle dans la voie d'une administration empirique; il savait, pour avoir occasion de le constater tous les jours dans l'accomplissement de ses fonctions, de quels dangers est hérissée une gestion qui, n'offrant pas la garantie d'une comptabilité régulière et complète, échappe à tout contrôle; et il déclara sentencieusement que cela ne pouvait continuer ainsi.

Il fallait avoir un seul livre, y écrire tout, non pas sous la mention : « Dépenses diverses », qui devait être réservée aux menus détails, mais sous un certain nombre de rubriques correspondant aux divisions budgétaires précédemment adoptées, se renfermer dans la limite des crédits ouverts et n'avoir qu'une seule caisse dont l'inventaire pût se faire d'un coup d'œil. Et, comme elle semblait ne pas apprécier l'importance de ce mécanisme, il ajouta en forme de conclusion :

— C'est pourtant bien simple.

— Oh! il ne faut pas me brutaliser.

— Mais je ne vous ai pas brutalisée; j'ai dit : « C'est pourtant bien simple. »

— Oui. Vous avez l'air de dire que je ne suis pas assez intelligente pour comprendre les choses les plus élémentaires. On ne dit pas à sa femme : « C'est pourtant bien simple.

— Alors embrasse-moi.

— A la bonne heure!

Mais ce n'était pas une solution. Il fallut en revenir à l'organisation des comptes, et, à la suite d'un débat dans lequel il fut apporté de part et d'autre un peu d'aigreur tempérée par le désir de s'entendre, Marguerite rendit à son mari tout l'argent qu'elle avait en caisse, avec la collection de ses registres, en déclarant qu'elle aimait mieux recevoir à intervalles réguliers ce qui serait affecté aux diverses branches de la consommation et se désintéresser de la direction générale.

Ludovic riait sous cape : il se félicitait en dedans d'avoir tout doucement amené sa femme à commettre des fautes, à ne les pouvoir nier, et il avait la satisfaction de rentrer dans la possession, désormais incontestable, de ses droits financiers et de sa suprématie conjugale. Marguerite avait voulu diriger le navire; elle l'avait conduit au voisinage des abîmes : il reprenait la barre d'une main ferme, et c'était lui, maintenant, qui allait tout remettre en bon point. Tant il est vrai qu'avec une volonté patiente on triomphe de toutes les résistances!

V.

Ce qu'il y avait de merveilleux dans la manœuvre de Ludovic, c'était d'être arrivé au but sans se fâcher. Il n'y avait pas eu de scènes, pas d'éclat, à peine quelques mots à double entente : Marguerite se soumettait de son plein gré, de sa propre initiative et sans récriminer. Une attitude aussi conciliante commandait, en retour, le plus confiant abandon. Tout alla bien pour commencer. Marguerite n'engageait plus aucune dépense sérieuse sans consulter le chef de la communauté; lui, il autorisait tout et payait. Aucun conflit d'attributions ne s'éleva; son autorité ne subit plus aucune atteinte. Mais au bout de peu de temps il s'aperçut que, si sa comptabilité lui permettait de se rendre compte des moindres dépenses dans le plus grand détail, le chiffre n'en éprouvait aucune amélioration. Non seulement il ne dépensait pas moins, il dépensait même plus qu'au temps où les comptes de Marguerite étaient si mal tenus.

Il essaya, tout seul, dans le silence du cabinet, d'intro-

duire des réformes nécessaires dans le train de la maison; mais tout était indispensable. On ne pouvait toucher à ce qui intéressait l'enfant, espoir de la famille; il ne fallait pas, en déménageant pour prendre un appartement plus petit, afficher aux yeux du monde une sorte de décadence; faire payer à Marguerite les frais du nouveau régime en restreignant sa toilette ou ses fantaisies, c'eût été du plus noir égoïsme, et, quant à lui, il avait déjà tellement réduit son argent de poche qu'il ne restait plus rien à faire.

Les atteintes de la gêne commençaient à se faire sentir et il ne pouvait pas se plaindre : puisqu'il avait le pouvoir, il était bien juste qu'il eût la responsabilité. Le seul exposé d'une situation difficile eût été un aveu d'impuissance. Cependant, la première fois qu'il se trouva à court d'argent, il jugea qu'il n'était pas convenable de recourir à une avance sur titres sans en informer Marguerite. Elle se récria vivement. Comment s'était-il laissé amener à cette nécessité? Où allait-on si l'on était déjà réduit à l'emprunt? Il ne fallait pas compromettre l'avenir. Une avance sur titres n'est autre chose, en réalité, qu'un prêt sur gages. On allait donc se trouver dans les mains des usuriers! Ce n'était qu'un premier pas : après avoir emprunté, il faudrait vendre, et tout ce qui diminuait le capital devait diminuer aussi les revenus. La situation s'aggraverait tous les ans et on s'enfoncerait peu à peu dans la misère.

Il y avait dans ces perspectives une exagération manifeste, et, bien que Marguerite parlât avec le plus grand sérieux, Ludovic sentait qu'au fond elle devait se moquer de lui. Il voulut ramener les choses à une appréciation plus exacte et plus modérée : il ne s'agissait que d'un moment à passer et les mêmes circonstances ne se reproduiraient pas. On pouvait espérer que l'année suivante les actions donneraient un plus fort dividende, et il n'était pas impossible de faire supporter aux locataires de la maison une nouvelle augmentation.

Mais Marguerite, qui commençait à se familiariser avec le jargon des finances, répliqua que ce procédé était connu et donnait lieu aux plus justes critiques : c'était tout simplement l'escompte des plus-values. Or il est de règle qu'on ne doit disposer des plus-values que lorsqu'elles sont réalisées, d'abord parce que jusque-là on n'est pas certain de les avoir et aussi parce qu'elles ont pour contre-partie naturelle l'augmentation normale des dépenses.

Il n'y avait rien à répondre à cela. Mais alors que faire?

Marguerite s'en tenait aux grands principes : elle disait avec une haute sagesse que, lorsqu'un budget n'est pas en équilibre, il n'y a que deux moyens de l'y mettre : augmenter les recettes ou diminuer les dépenses.

Pour augmenter les recettes, elle ne pouvait rien; car elle n'allait pas encore jusqu'à proposer de travailler pour soutenir le ménage. Ce n'était que Ludovic qui pouvait gagner plus d'argent; et en effet il n'avançait pas assez vite. D'ailleurs ne pouvait-il gagner de l'argent en dehors de sa place? Écrire des livres, faire des cours, diriger quelque chose, monter une affaire? Pour se lancer dans une entreprise industrielle, il aurait fallu donner sa démission; mais on ne l'aurait donnée, bien entendu, qu'une fois l'affaire engagée; il fallait seulement que ce fût une affaire en même temps fructueuse et sûre : de gros bénéfices, mais pas de risques.

Ludovic ne se souciait pas d'entrer dans ces vues : il ne s'était pas marié pour se tuer de travail en vue de profits très aléatoires. Et puis quel temps lui serait-il resté pour être près de sa femme?

Alors, puisqu'il n'était capable de rien, le seul moyen qui restât, c'était de faire des économies.

— Sur quoi?

— Sur tout.

Et elle se mit à restreindre la table. Les mets les plus grossiers entrèrent dans le menu de chaque jour; la quantité même des aliments fut réduite et il arriva à Ludovic de connaître, en sortant de table, les horreurs de la faim. Quand il voulut avoir du monde à dîner, Marguerite fit des observations; elle ne consentait plus à aller au spectacle; elle lui soufflait ses bougies quand il en allumait plus de deux; elle essaya de le chauffer avec du coke. Voulant participer elle-même aux privations devenues nécessaires, elle s'acheta un vilain manteau qui lui allait très mal. Il fallait faire des économies.

Grâce à cette habile série de mortifications, la vie devint tellement insupportable que Ludovic, voulant en finir à tout prix avec les souffrances de la pauvreté, conçut un vaste projet d'ensemble qui consistait à acheter une maison où l'on se réserverait un appartement, pour n'avoir plus de loyer à payer. Le revenu serait augmenté d'autant et, quant à la maison, on la payerait plus tard, puisqu'il devait venir un temps où, par le jeu naturel des héritages, on serait dans une situation moins précaire.

Ce fut alors que Marguerite eut beau jeu pour critiquer les spéculations insensées par lesquelles on grève l'avenir dans d'énormes proportions pour n'apporter au présent que de médiocres facilités. C'est ainsi que se détruisent les plus belles fortunes. Elle ne consentirait jamais à une combinaison qui devait avoir pour effet de ruiner leur enfant. Chaque année doit suffire à ses charges avec ses ressources propres. Et elle en revenait toujours à son alternative : gagner de l'argent ou faire des économies.

Ludovic, ne pouvant se résigner à chercher de l'ouvrage et déjà abreuvé de privations, s'habitua insensiblement à ne plus rien dire; il donnait à sa femme tout l'argent qui lui arrivait dans les mains et se serait estimé heureux d'être quitte à ce prix. Mais elle ne le lâchait pas à si bon compte : elle lui faisait une sourde opposition de tous les jours, rappelait sans cesse son attention sur le gouffre qui se creusait devant eux, critiquait toutes les dépenses, se refusait à tous les expédients, exagérait ses alarmes au delà de toute raison et se plaisait à découvrir les plus sombres perspectives.

Il essaya d'obtenir une capitulation honorable en abandonnant tout ce qui concernait la dépense et se réservant seulement l'administration des revenus; mais cette combinaison, qui aurait passé toute seule au début, n'était déjà plus acceptable au point où en étaient venus les deux adversaires. Marguerite donnait clairement à entendre qu'il lui fallait maintenant tout ou rien.

Elle aurait peut-être consenti à reprendre la direction de la maison, mais à condition qu'on la laissât faire et qu'elle eût seule le droit et le devoir de gérer les intérêts communs, de percevoir les ressources, d'administrer le trésor, d'établir le budget et d'en suivre l'application en lui faisant subir toutes les modifications que comporteraient les circonstances. Elle exigeait, en un mot, le pouvoir dictatorial le plus étendu, tel que l'ont à peine exercé les gouvernements les plus absolus, avec la faculté d'ouvrir tous crédits, opérer tous virements qu'il lui plairait, et le droit de prendre telles mesures qu'il appartiendrait, négocier des emprunts, aliéner le domaine, et tenir telle comptabilité qu'elle aviserait, sauf le droit nominal de contrôle, dont elle voulait bien autoriser l'exercice annuel, pour ménager l'opinion publique.

Ou bien elle continuerait à ne s'occuper de rien en réservant son droit de critique par voie d'interpellations incessantes.

Ludovic défendit tant qu'il put les prérogatives de son sexe; mais il arriva un jour où, las, impatienté, ahuri, il prit tous les titres de propriété, toutes les valeurs, tout l'argent en caisse et tous les comptes, les porta chez sa femme et les déposa sur une table en disant :

— Tenez. Faites ce que vous voudrez. Mais, je vous en supplie, ne m'en parlez plus!

Dès le lendemain, l'aisance avait reparu dans le ménage : la table redevint saine et abondante; des amis invités gracieusement venaient l'égayer à propos; on put y voir clair et se chauffer, et Marguerite, rentrée en jouissance de sa belle humeur, mit tant de soins à prévenir les moindres désirs de son mari qu'il dut lui-même demander grâce, tant il était comblé et encombré de commodités dont il ne savait que faire.

Il se laissait aller à cette douce vie, les yeux fermés, pensant bien que cela finirait par une catastrophe, mais voulant du moins en avoir eu le plaisir. Contrairement à toutes ses prévisions, il fut mis à même de constater, à la fin de l'année, que Marguerite n'avait pas dépensé tous les revenus. On avait vécu largement, Bébé n'avait manqué de rien, et il y avait des économies.

Marguerite, avec une louable modération, s'était contentée d'avoir obtenu tout ce qu'elle voulait : une fois maîtresse incontestée de la situation, elle avait mis son amour-propre à ce que rien ne laissât à désirer; à force d'ordre et d'habileté elle avait pourvu à tout sans recourir à l'emprunt, sans toucher au capital, sans épuiser le contribuable, et elle se présentait devant son juge, en fin d'exercice, avec un excédent, symbole des jours prospères.

Comme un bonheur n'arrive jamais seul, Ludovic fut presque en même temps élevé à la première classe de son grade. C'était la juste récompense de la haute capacité qu'il ne cessait de déployer dans l'examen de toutes les questions qui se rattachent à l'administration financière.

Quant à comprendre quelque chose aux comptes de Marguerite, il y a renoncé.

GASTON BERGERET.

ESPAGNE ET PORTUGAL (1)

Grenade

XVI.

LES GITANOS.

Il est aussi rare, en Espagne, d'être invité à dîner en famille par les hôtes les plus accueillants, qu'il est rare, en France, de n'être pas invité, dès la première rencontre, par l'hôte le plus banal et le moins obligé à cette politesse.

Est-ce au sentiment qu'ils ont de leur mauvaise cuisine qu'on doit attribuer cette réserve des Espagnols? Non, car ils estiment leur cuisine, comme ils estiment toute chose nationale.

Est-ce à leur sobriété, qui se sentirait mal à l'aise devant le gros appétit des étrangers? Peut-être. Mais je crois que cela tient surtout à une certaine pudeur du foyer et à des habitudes de vie en plein air. Pour fumer, pour boire de l'eau claire, ils n'ont pas besoin de rentrer chez eux ni d'y entraîner les autres; et, pour jouir de leur beau ciel, le soir ou le jour, il faut être dehors.

Ce qui étonne les Français, les Parisiens surtout, dont les premiers mots sont pour inviter à dîner celui qui vient les voir, ne doit donc pas aboutir à un blâme. J'ai dit comment ces aimables gens se mettaient très réellement à votre disposition, et leur hospitalité, qui ne donne ni à boire ni à manger dans leur domicile, est fastueuse au dehors. Les Espagnols, pour vous faire honneur dans les théâtres, dans les cafés, dans les courses de taureaux, dans les promenades, dépensent trois fois plus qu'il ne leur en coûterait de donner à déjeuner et à dîner selon la mode française, dont nous tirons tant de vanité; mais l'idée ne leur vient pas de nous traiter chez eux. Il nous est arrivé, plusieurs fois pendant le voyage, d'être très exactement reconduits à notre hôtel, pour l'heure du repas, par des landaus loués pour nous, qui nous attendaient ou venaient nous reprendre pour nous conduire à des surprises très coûteuses.

Notre expérience était déjà faite en arrivant à Grenade : aussi je puis certifier que je fus très surpris, très intrigué et très touché de l'invitation du baron P.... Était-il affranchi, je n'ose dire des préjugés, mais des habitudes de son pays, ou bien la cordialité de son accueil lui faisait-elle, pour une fois, transgresser une loi nationale?

Le dîner, dans ce beau palais remis à neuf, présidé par une jolie baronne d'un peu plus de vingt ans, d'un menu... un peu menu, plus délicat que surabondant, rappelait la sobriété espagnole par le petit nombre des plats, mais épanouissait la grâce et le luxe de l'hospitalité par la vieille argenterie, par les cristaux de choix et par des vins inesti-

(1) Voy. la *Revue* des 16 juin, 14 et 28 juillet, 29 septembre, 8 et 29 décembre 1883, 2 février 1884.

mables. J'aurais voulu un dîner exclusivement espagnol; mais on avait redouté les préventions de nos estomacs, et l'art français le plus exquis s'y mêlait par portions égales.

Je dois dire qu'il n'y eut pas de discordance et que, pour cette fois, l'huile ne me parut pas odieuse au gosier; ce qui tendrait à démontrer que, si nous trouvons la cuisine espagnole exécrable, c'est surtout parce que nous y goûtons le plus souvent dans les hôtels et que les hôteliers, vendant très cher leurs poulets étiques, leur huile rance et leurs gâteaux à la pommade, se contentent du prix et ne tiennent pas à notre reconnaissance.

Il eût été vraiment dommage d'être empoisonné en si bonne compagnie et de ne pas trouver de délicatesse dans ces plats que la baronne offrait si délicatement, en y mêlant le philtre d'un sourire français parfumé par des lèvres andalouses.

Si je savais quel gouvernement l'Espagne aura dans quelques mois, ou, plutôt, si j'étais sûr que celui qu'elle aura sera conforme aux toasts portés au dessert, je raconterais la charmante et instructive conversation qui anima le dîner et qui fit trinquer, du même mouvement, un républicain comme moi, des libéraux comme mes amis d'Espagne, avec un jeune preux de la vieille Andalousie comme le baron, avec une descendante des vainqueurs de Boabdil comme la baronne, et avec un jeune colonel de l'armée de don Carlos comme mon voisin de droite. Il se trouva que tout le monde fut d'accord et que chacun but à l'avènement de la même liberté. Ai-je fait des concessions ou des avances? A-t-on poussé l'hospitalité jusqu'à souhaiter qu'il n'y eût plus de Pyrénées pour garantir l'Espagne de l'infiltration des idées françaises? Je ne saurais le dire et je ne veux pas m'en souvenir, de peur de dénoncer quelqu'un.

Les gitanos demandés par le baron P.... nous attendaient dans une salle basse du palais, qui n'avait pas encore sa décoration définitive, car j'ai dit que le palais était en restauration.

Il fallut apporter des sièges pour les spectateurs et placer des lampes, des candélabres, dans les embrasures des fenêtres et sur des consoles improvisées pour éclairer les danses. La salle, vaste, haute et nue, était pavée en marbre blanc. Sa nudité sévère était un décor et l'on pouvait supposer que nous assistions à une évocation dans une pièce secrète de l'Alhambra.

La troupe se composait de six hommes et de six femmes, sans compter l'impresario, le joueur de guitare, un véritable Indien aux traits réguliers, au teint de bistre, aux grands yeux doux et *musicaux,* aux cheveux grisonnants.

C'était peut-être, pour ne pas dire probablement, un sacripant; mais on lui eût parlé comme à un ami qui a des secrets de mélancolie à confier, et, dans l'intervalle d'une danse à une autre, il grattait sa guitare avec une *maestria* superbe, dédaigneuse, qui faisait rêver. On pouvait supposer un prince exilé, songeant à une patrie lointaine en amusant machinalement nos oreilles pour donner tout leur essor à ses pensées.

Les autres gitanos, tous assez jeunes, n'étaient ni laids ni beaux, toutefois plutôt beaux que laids, mais nullement communs. Dans la vie privée, auraient-ils mérité de porter la casquette *à soufflets* qui est un insigne dans nos bals de barrière? Je n'en sais rien. Quant aux femmes, voici comment je les divisai. Deux offraient des types remarquables de la race de Bohême et eussent passé pour fort jolies dans le monde ordinaire. Deux autres, aux yeux brillants dans des orbites creusées, étaient maigries et alourdies par des commencements de maternité, mais étaient dignes de tenter un peintre. Deux enfin, qui n'étaient plus jeunes, sans être vieilles, avaient une désinvolture expérimentée, moins émouvante et plus académique que celle des jeunes. Toutes coiffées avec soin, les cheveux noirs, lissés et collés aux tempes, avec une fleur piquée dans le peigne, habillées de robes claires, quelques-unes en mousseline blanche ou imprimée, avaient une exagération factice des hanches, de la tournure entière, qui devait servir dans certains passages de la danse. Elles avaient toutes devant elles un petit tablier de soubrette qui jouait un rôle expressif à certains moments de la pantomime cadencée. Très bien chaussées de bottines à talons hauts pour frapper du pied, ces danseuses, hélas! même celles qui étaient vêtues d'indienne, n'avaient rien du costume indien.

Jamais ballet d'opéra ne fut attendu avec autant de curiosité.

Il débuta par une sorte de mêlée des douze artistes, par un chassé-croisé des hommes et des femmes. Je ne sais pas quel nom spécial il faut donner à cette danse, et ne m'en inquiétai pas. L'homme à la guitare jouait l'air, et les femmes, tout en exécutant le pas, poussaient de temps en temps des *Olé! olé!* stridents qui les animaient. La danse fut d'abord une série d'attitudes avec un tortillement des reins, un *serpentement* des bras, une gesticulation lente et molle qui est évidemment une tradition d'Asie. Puis, peu à peu, le mouvement se précipita; les cris augmentèrent d'éclat; les talons, au lieu de glisser sur le marbre, le frappaient de trépidations sèches. La mimique devint d'une singulière hardiesse; les tabliers, je dois l'avouer, jouèrent le rôle de voiles peu pudiques, qu'on soulevait, qu'on abattait, qu'on agitait; et la danse au rythme précipité se termina par un rapprochement brusque des vis-à-vis, difficile à décrire même par ce temps de naturalisme effréné.

Cette première figure me jeta dans une grande stupeur. J'étais gêné pour les jeunes spectatrices; mais la baronne P.... me dit avec une simplicité d'honnête femme :

— Ah! si nous n'étions pas là, vous en verriez bien d'autres!

Elle était fière d'imposer de la retenue à ces prêtresses du Bacchus indien. Je regardai les jeunes filles, les jeunes gens de la domesticité du palais, qui derrière nous contemplaient le spectacle : pas une rougeur, pas un sourire, pas un trouble, pas un embarras ne révélait un scrupule. Ces Andalous et ces Andalouses semblaient assister à des mystères convenus, consacrés par la tradition, et n'y voyaient rien de mal.

Je dois ajouter, sans garantir aucune des vestales qui tour-

noyaient sur le pavé de marbre en attisant un feu uniquement visible aux sceptiques, que les gitanas n'ont pas, en général, les mœurs de leur art. Elles se livrent à cette mimique, faite pour effaroucher un sergent de ville français, sans intention spéciale et maligne. L'inconvenance du geste est, en quelque sorte, diminuée par le rythme.

Au surplus, quand ensuite elles dansent seules, une à une, les gitanas n'ont plus de ces évocations hardies. On peut interpréter selon son imagination ces torsions du corps, ces enlacements des bras; mais le sens de la gymnastique devient vague, mystérieux, et ne choque plus.

Les femmes et les hommes qui ne dansent pas font l'orchestre de la danseuse. Ils frappent dans leurs mains, à contre-mesure, en poussant des cris, les femmes en chantant à gosier crevé une chanson, une ballade. Je fus émerveillé des poumons de ces chanteuses. Par instants, on voyait leurs visages s'empourprer, les cordes du cou se tendre à se rompre. J'avais peur de congestions. Mais, la chanson finie, la danse interrompue, le sang redescendait comme l'esprit-de-vin qui retomberait violemment du haut d'un thermomètre; les veines se dégonflaient, et un verre de ce joli vin blanc qu'on récolte à Montilla retrempait et distendait les cordes du gosier.

Une de celles qui venaient de hurler l'accompagnement se levait, secouait ses jupes, c'est-à-dire les faisait bouffer, et allait danser à son tour.

Ces cris ont leur prestige à la longue. On se grise de tout, de mauvaise musique comme de mauvais vin, et, quand pendant plusieurs heures on a vu danser, tournoyer, piétiner ces femmes et ces hommes; quand on a entendu pendant plusieurs heures la même chanson soutenue et percée par les mêmes cris; quand on a eu déjà dans la journée l'ivresse de l'Alhambra; quand on a rêvé de danses pareilles avec des costumes de bayadères ou d'almées sous ces voûtes sublimes, on perd vite la notion du spectacle réel et plus grossier, et l'on souhaite que cette incantation bruyante ne finisse pas.

Les gitanos exercent sur certains Espagnols la même fascination d'entraînement que leurs frères musiciens, les tziganes, sur les Hongrois. Je voyais une émotion vertigineuse gagner les spectateurs. A un moment, un porteur de plateaux, étourdi, ébloui, laissa tomber le grand plateau sur lequel étaient les verres de montilla; le pavé de marbre fut inondé, et les cristaux en miettes.

Quand le baron, qui s'était échappé de la salle sans que nous nous fussions aperçus de son absence, revint dans un beau costume de velours, un riche costume andalou, offrit la main à la baronne et l'entraîna au milieu de la salle pour une danse du pays différente de celle des gitanos, plus élégante et plus chaste, personne ne s'étonna. Les bohémiens frappèrent dans leurs mains, reprirent leurs vociférations, et le joueur de guitare, impassible, joua avec plus de force.

Cet intermède était délicieux; il ajoutait un trait de mœurs locales à l'originalité des gitanos.

N'avons-nous pas des tableaux de l'école française, au XVIIIe siècle, où l'on voit les seigneurs du pays, dans un bal champêtre, dansant en beaux habits brodés, avec leurs femmes pour vis-à-vis, qui du bout de deux doigts mignons soulèvent leur robe et soutiennent leur panier, tandis que de l'autre main elles forment un berceau avec la main de leur danseur? Il eût fallu, non pas Watteau ou Lancret, mais Fortuny, pour peindre cette sorte de menuet espagnol exécuté vivement, dans ce beau palais, par ces jeunes seigneurs.

Les danses des gitanos recommencèrent, peu variées, mais ne lassant pas les yeux. Elles finirent par lasser les jambes. La nuit était avancée quand elles cessèrent.

A la grille du palais, un *sereno* armé de sa lanterne nous attendait pour nous reconduire.

Je ne me souviens pas d'avoir eu une autre fois dans ma vie une journée aussi remplie de ces émotions extraordinaires. L'Alhambra, le Généralife, les vieux quartiers de Grenade, la cathédrale, les tombeaux des rois, le dîner nouveau dans un palais de grande allure, les gitanos, ce sereno qui nous ramenait avec sa grande lanterne comme s'il eût guidé la garde qui va surprendre Almaviva chez Rosine, et, quand nous arrivions devant l'hôtel de la Victoria, la lune qui mettait au loin sur les hanches de la sierra Nevada le voile blanc des bayadères comme pour une danse de la terre avec les astres : quelle féerie à faire déborder la raison!

XVII.

LA CHARTREUSE. — LES ÉGLISES. — LES PROMENADES.

Nous avions pris avec nos hôtes un nouveau rendez-vous pour toute la journée du lendemain.

Pendant que les voitures découvertes attendaient les retardataires devant la porte de l'hôtel et que je tenais compagnie à la baronne P..., une gitana, grande, jeune, belle, avec un enfant sur les bras, vint me proposer ma bonne aventure. Elle passa l'enfant à une vieille, me prit la main et, avant tout examen prétendu, me fit comprendre que je devais poser deux pièces de monnaie sur les éminences principales de la paume. Je feignis de croire que plus les pièces seraient grosses, plus leur influence sur la destinée serait considérable. Je faillis être puni de mon ambition. J'ignorais qu'après l'oracle l'augure se payait avec les pièces. Cette erreur m'exposa à un acte de générosité fantasque, exorbitant. Heureusement, la baronne intervint; la gitana se laissa payer raisonnablement, pour les belles choses qu'elle m'avait prédites. Elle m'annonça que j'étais né sous une heureuse étoile, que je voyageais, qu'il m'arriverait toutes sortes d'événements heureux, et elle termina ses prédictions par un baiser de sa belle bouche de Grenadine, rouge comme une grenade, déposé dans le creux de ma main.

C'est le seul agrément de cette bonne aventure, fort vulgaire. Nos tireuses de cartes et nos somnambules en débitent autant. Si j'avais eu foi dans la devineresse, j'aurais été cruellement désappointé. La veille au soir, un présage plus sérieux m'avait mis en garde. En fumant une cigarette sous les étoiles, sous la mienne, dans le patio du baron, j'avais

failli me tuer en tombant dans un trou d'un mètre et demi, creusé pour ajouter un jardin au palais. Le colonel de don Carlos m'avait hissé de ce trou, en devenant aussi pâle de peur que son ancien drapeau blanc. J'avais caché cet incident. Trois jours après, de Cordoue à Almorchon, j'eus un pouce quasi écrasé dans une portière de wagon.

Peut-être que si les affaires ne vont pas toujours bien en Espagne, c'est que le pays a trop de gens pour lui dire la bonne aventure en lui prenant deux piécettes à chaque prédiction!

En rentrant dans l'Alhambra, il me semblait que je le connaissais depuis dix ans. Certaines impressions, les impressions artistiques surtout, s'incrustent si vite qu'on ne peut plus les effacer, et elles ont si bien pris leur place qu'on semble toujours les avoir eues.

Nous déjeunâmes gaiement en plein air, sous les murs de Boabdil, à l'hôtel des Sept-Étages, et, après, je dis adieu à toute cette féerie que je n'irai plus revoir, mais qui me suivra partout.

Ces enchantements-là, radieux comme ceux de la jeunesse, ont cependant une gravité ou une sérénité haute qui grandit avec l'âge. Visiter l'Alhambra à vingt ans, seul, aimant l'amour, ou à deux, aimant une femme, c'est le poème lyrique. Le visiter à soixante ans, en deuil, père, grand-père, avec sa fille, c'est l'élégie mélancolique. Quel dommage de n'y pas revenir avec ses petits-fils! Mais, du moins, on emporte un récit magique, une histoire vraie qui ressemble à un conte de fées, à raconter soi-même, et que l'on répétera quand le grand-père n'y sera plus. On emporte de belles images à montrer et, dans l'âme, un rayon de plus de ce soleil des souvenirs qui colore le printemps de la mort des feux d'une vie immortelle.

J'étais triste en redescendant de ce sommet. Je n'entendis plus de fanfares sous les arbres de la montée.

Fort heureusement, la Chartreuse, la *Cartuja,* que tout voyageur bien appris doit aller visiter, est ridicule dans sa magnificence. S'il fallait voir une contrefaçon, un diminutif de l'Alhambra, ce serait odieux.

Mais dans ce couvent vide, dans ce chœur meublé de toutes sortes de statues, dans cette sacristie immense, peut-être unique au monde, dont les portes, les boiseries sont en ébène avec des incrustations d'écaille et de nacre, dont les lambris sont d'un marbre précieux et dont tous les ornements sont dus, dit-on, à un chartreux, on ne recommence pas les émotions d'une visite à l'art arabe. C'est plus facile à digérer. C'est un dessert monté, sans conséquence. On vous y sert toutes sortes de gourmandises pour les yeux, on vous fait remarquer dans les veines du marbre une tête de Christ parfaitement dessinée, puis je ne sais plus quelles autres choses aussi miraculeuses. On ne débite d'ailleurs aucune liqueur dans cette chartreuse; cependant un petit verre de quelque chose de doux ne déplairait pas après toutes les douceurs qu'on a avalées.

La situation de ce couvent est superbe. Est-il besoin de le dire? La plus universelle vocation des moines sur la surface du globe a été toujours de bien choisir le lieu de leurs retraites. Aucun ne s'est jamais trompé, et il a fallu que Philippe II s'en mêlât pour bâtir l'Escurial dans une vallée effroyable qu'aucun abbé abandonné à lui-même n'eût choisie.

Au retour, nous entrâmes dans plusieurs églises et notamment dans celle de l'hôpital de Saint-Jean-de-Dieu.

Je ne dirai rien de l'hôpital. Il m'a semblé un peu arriéré, au point de vue hygiénique; quant à l'église, c'est, à l'intérieur, le chef-d'œuvre du style rocaille, rococo et comique.

On dressait et on parait un autel pour je ne sais plus quelle fête, et un jeune Frère, monté sur une échelle gigantesque, plaçait avec conviction des petits moutons, comme on en donne aux étrennes, dans des paysages en relief comme on en fait sur les reposoirs de campagne. D'en bas un ordonnateur sérieux admirait en souriant.

Dans le chœur, derrière et au-dessus du maître autel, se trouve un musée de bibelots enfermant des reliques. On y monte par un escalier spécial. Je le dis sans vouloir froisser aucune dévotion; mais j'ai vu des collections de tabatières, d'objets en porcelaine de Saxe, qui ressemblaient tout à fait à ce pieux trésor. Là, les tabatières contenaient toutes une relique de haut prix. C'était d'une profusion inouïe et d'un ridicule effrayant.

En Espagne, quand les monuments religieux n'ont pas une grande valeur architecturale comme les cathédrales de Séville, de Burgos, de Tolède, ils se maintiennent sur la ligne des grandes curiosités à visiter par leur mobilier. L'Espagne, qui conserve tout ce qui est vieux, est par excellence le pays du bric-à-brac.

Après l'église de Saint-Jean-de-Dieu, nous visitâmes ce qui reste du couvent de San-Geronimo, où fut enterré Gonzalve de Cordoue. La chapelle seule persiste. Les autres bâtiments servent de caserne à la cavalerie. Le culte du grand capitaine n'en est pas en meilleures mains pour cela. Si la chapelle n'est ni un dortoir, ni un réfectoire, ni une écurie, elle est une sacristie morne, pauvre, mesquine, fanée comme le roman de Florian. Le tombeau du grand capitaine se lézarde. Sur la façade extérieure de la chapelle, on lit : « A Gonzalve de Cordoue, le grand capitaine espagnol, la terreur des Français et des Turcs. »

Les Turcs n'y pensent plus guère; les Français ne lui gardent pas rancune et voudraient sentir plus de respect et d'émotion encore devant le tombeau de celui qui fut leur *terreur* et qui n'est plus que leur pitié.

Nous allâmes dans d'autres églises plus ou moins insignifiantes. Nous jetâmes un regard sur un musée de peinture qui ne vaut pas la peine d'un regard; mais nous finîmes la journée à travers de belles promenades, dans cette causerie ambulatoire qui s'imprègne de tristesse à mesure qu'on sent venir l'heure de la séparation.

Je ne rentrai à l'hôtel que pour y trouver des cadeaux, des terres cuites reproduisant des gitanos et des gitanas, et ces moulages réduits des parties les plus belles de l'Alhambra qui sont eux-mêmes des chefs-d'œuvre en miniature.

La soirée se passa encore au palais du baron P...; un concert fut organisé, mais sans gitanos et gitanas. Les opéras

français, entremêlés de chansons espagnoles, firent les frais du programme, et des voix jeunes, fraîches, mélodieuses, se firent applaudir pour un autre mérite que celui d'un pittoresque à outrance.

Après minuit, le sereno fidèle nous reconduisit une dernière fois. Si nous étions restés davantage à Grenade, ses services eussent été superflus.

Le lendemain matin à neuf heures, nous partions pour Cordoue dans la même compagnie de nos quatre amis espagnols, qui avaient juré de ne pas nous quitter et qui ne nous quittèrent, ainsi que je l'ai dit, qu'à notre départ pour la France.

LOUIS ULBACH.

(*La suite prochainement.*)

LE JEU

A propos d'un scandale récent

I.

Depuis que le cri : « Aux voleurs ! » a retenti dans le beau monde, tous les mondes sont en l'air. Ce cri qui éclata comme l'appel d'une trompette d'alarme, il y a déjà près d'une quinzaine, a conservé toute sa malsaine fraîcheur. L'émotion « profonde » qu'il a soulevée est encore assez profonde ; et, après les débuts du ténor Gayarré, je ne vois rien dont les Parisiens se soient autant occupés, en ces derniers jours, que de l'aventure de la rue Royale.

Chacun en jase et veut en dire son mot.

Les petites gens, qui sembleraient être naturellement désintéressés de l'affaire, la jugent au contraire avec passion. Ils en paraissent très indignés et n'hésitent pas à montrer leur indignation.

Tout est légitime dans cette indignation, y compris ce qu'elle a d'un peu factice. Nous pouvons bien, en effet, crier au scandale à tue-tête, user et abuser des épithètes flétrissantes ; au fond, il se mêle à notre honnête courroux une assez forte dose de satisfaction secrète. Nous gémissons sur l'indignité de certains gentilshommes ; mais nous ne sommes pas fâchés de nous trouver en mesure d'affirmer qu'il se rencontre parmi les gentilshommes des filous tout à fait authentiques.

Le sentiment auquel nous obéissons alors n'est certes pas un sentiment généreux ; mais il n'est peut-être pas non plus — bien que nous répugnions à l'avouer — un sentiment inavouable.

La démocratie, en effet, n'a pas remis toutes choses et toutes gens à leur rang, et il s'en faut que le mérite et la vertu fassent dans le monde la figure où ils ont droit. Nous n'avons plus d'aristocratie, mais nous avons encore une société aristocratique, qui, sans aucune raison appréciable d'être fière, a cependant conservé quelque fierté. Ce n'est pas la blesser de dire qu'elle n'est pas bonne à grand'chose, puisqu'à l'ordinaire elle met sa gloire à ne rien faire de ce que fait le commun des mortels. Or ce dédain de la société aristocratique pour des tâches dont nous nous honorons n'est pas pour nous rendre indulgents à ses peccadilles. Nous la jugeons, sans colère parce que nous n'avons rien à en craindre ; mais nous la jugeons sans bienveillance, parce que nous la savons vaniteuse et frivole.

Dans l'affaire d'aujourd'hui, nous ne jurerions pas que quelques-uns n'aient apporté une vivacité plus âpre qu'il ne fallait. Aussi bien cette affaire a-t-elle naturellement provoqué des débats de toutes sortes.

Le plus souvent, ces débats ont été très enflammés et menés sur un mode extrêmement lyrique. A côté de la sévérité parfois brutale du vulgaire, il convient de signaler les excès d'éloquence où se sont laissés entraîner les organes des classes les plus élégantes. Il s'en est trouvé parmi ceux-ci pour demander l'exécution des coupables avec une insistance exaltée et sauvage.

Ils avaient hâte de voir les grands noms de ces coupables voués à l'infamie avec tout l'éclat possible. Ils donnaient pour raison de leur impatience, « qu'une suprême distinction fleurit dans la maison » où nos filous ont opéré, et encore que lesdits filous avaient travaillé de compte à demi avec les laquais. Ce que c'est que l'indignation ! Elle ennoblit tout quand la source d'où elle jaillit est noble. Ainsi, pour désigner le complice de nos chevaliers, il n'est pour ainsi dire pas un seul journal qui se soit servi du vocable « domestique » ou « garçon ». Tous, à l'envi, lui ont donné du laquais et du valet par le nez, et encore en mettant le pluriel.

Il n'y a pas à défendre ce ou ces valets, ni leurs somptueux amis. Mais, depuis que l'on parle tant d'eux et de leurs méfaits, je me suis demandé plus d'une fois quelle place il convient de leur assigner dans la hiérarchie des voleurs.

On dit : « Le vol au jeu est le plus abominable de tous les vols. » Plusieurs sont même allés jusqu'à risquer cette opinion, que le voleur qui casse la tête au volé est moins répugnant que le monsieur qui fait filer ou sauter la carte au baccara. C'est peut-être aller un peu loin ; et, si le volé était consulté, il ne serait sans doute pas, en ce point, de l'avis de nos philosophes. Il n'en demeure pas moins que la tricherie au jeu est une des plus laides formes de l'improbité, laquelle, à vrai dire, ne peut guère avoir une figure présentable.

Tout le monde sait cependant qu'au siècle dernier il était du meilleur air de voler au jeu. Cela faisait partie des mystifications permises ; et il est plus d'un homme d'esprit qui s'est vanté d'avoir fait merveille de cette manière au pharaon. Les défenseurs du passé, qui ont couvert de leur légitime mépris les filous de la rue Royale et leur suite, auraient bien pu se souvenir un peu de cela et, par respect pour les bonnes traditions, se montrer moins impitoyables.

D'ailleurs, la question du vol au jeu touche de près à celle du jeu même, qui est une question bien plus vieille que les rues. On a tout dit sur la passion du jeu, et il y aurait de la témérité à soutenir qu'elle est une noble passion ou simplement une passion innocente. Il y a pourtant des hommes excellents qui sont joueurs. Soit. Mais, quand ils jouent tout de bon, on ne m'ôtera pas de la tête qu'ils donnent un fort accroc à cette excellence.

L'amour, l'ambition nous font faire des sottises et quelquefois des vilenies; mais l'amoureux et l'ambitieux peuvent n'être sots et vils que par intermittences. Quant au joueur, dès l'instant où son cœur bat à l'idée de perdre ou de gagner, il vaut sensiblement moins, c'est clair, qu'il ne valait l'instant d'auparavant. Sa déchéance est certaine, parce que ses vues sont nécessairement intéressées, et intéressées dans le sens le plus étroit et le plus mauvais du mot. Espérer que l'on va s'emparer de l'argent d'autrui, ou craindre qu'autrui ne s'empare de votre argent : voilà vraiment une touchante préoccupation, et bien faite pour vous rafraîchir le cœur ou le préparer aux grands devoirs!

L'amour du jeu, toutefois, ne peut être confondu avec l'amour de l'argent; et il est assez rare, dit-on, de voir un avare qui soit joueur. Il est même naturel de supposer de la prodigalité à l'homme qui aura gagné de l'argent au jeu, c'est-à-dire sans avoir eu à faire le moindre effort. D'accord; mais il est difficilement admissible que ce soit dans le seul dessein de « tenter » ou de « taquiner » la fortune, que ce prodigue s'installe pendant des heures à une table de jeu. Il fera de son gain ce qu'il lui plaira; mais le certain, c'est qu'il poursuit un gain.

Oh! la poursuite d'un gain, même de cette façon, n'est pour déshonorer personne. Nous voulons seulement rappeler que l'état d'âme où est le joueur n'est pas un de ces états par où nous nous sentons plus dignes, meilleurs, et qui nous donne envie de relever la tête avec fierté ou même avec coquetterie.

Mais il est permis de rester un honnête homme sans se complaire aux tressaillements de sa dignité, sans relever la tête ni se regarder avec complaisance dans les glaces. Il y a même des cas où le démon du jeu peut ne plus être un démon du tout et se laisser conduire à la baguette. Je suis, par exemple, un très grand seigneur ou un très riche quincaillier, et je prends plaisir à voir les billets de banque entrer dans ma poche ou en sortir de par le caprice de la dame de trèfle ou du valet de cœur. Ce n'est pas un plaisir très élevé; mais enfin si, en le goûtant, je suis sûr qu'il ne m'entraînera pas à faire ce que je ne veux pas faire, ce n'est pas non plus un plaisir très coupable.

Donc je fais mon bilan. Je me dis : Tant pour mes chevaux, tant pour mon jardin, tant pour le baccara. Et, quoi qu'il arrive, je ne mettrai jamais au compte du baccara 50 centimes dont la place serait au compte de mes chevaux ou de mon jardinier. Enfermée dans ces limites, la passion du jeu devient un passe-temps comme un autre, un peu plus bête que beaucoup d'autres, mais non dangereux. A vrai dire, elle n'est plus une passion, et, à cause de cela, il n'est plus très intéressant de s'inquiéter de son origine ou de ses conséquences.

Ce cas, je le crains, n'est pas celui des beaux messieurs de la rue Royale, et je ne demande qu'à croire qu'en s'appropriant le bien d'autrui avec l'adresse que l'on sait ils ont obéi à une passion irrésistible. Seulement, cette passion n'est pas la passion du jeu; et on aurait tort de soutenir que c'est parce qu'ils avaient perdu la tête qu'ils ont volé. Bien au contraire, et l'on peut dire d'eux en toute sécurité ce que nous disons de certains morts : qu'ils ont gardé leur tête jusqu'au bout.

Il n'y a eu ni fièvre ni délire dans leur affaire; ils l'ont menée avec une prudence et une sagesse que l'on est tenté de qualifier d'exemplaires. Cette sagesse et cette prudence ont bien fini par être en défaut; mais la façon dont ces messieurs ont reçu le mauvais coup de la fortune qui, momentanément tout au moins, les prive d'une belle partie de leurs revenus, est une nouvelle preuve de leur sang-froid. Le flegme du parfait gentleman, convenez-en, ne saurait guère aller au delà.

L'indignation qui a éclaté dans le monde et dans le bon public se comprend de reste; mais, comme il arrive aux sentiments violents, elle a plus d'une fois fait fausse route.

C'est ainsi qu'on a pris occasion de la chose pour demander le rétablissement officiel des maisons de jeux en s'efforçant de les représenter comme moins dangereuses et moins immorales que les cercles. C'est là une thèse connue, et les arguments par où on la défend ne le sont pas moins. Ils n'en sont pas meilleurs.

Avec les jeux rétablis, il y aura moins de gens qui se risqueront à voler sous le nez de la police; mais il y aura beaucoup plus de joueurs. Or augmenter le nombre des joueurs, c'est forcément augmenter le nombre des voleurs. On volera peu dans la salle publique de jeux, où l'on serait presque sûr d'être pincé; mais on ira voler ailleurs.

J'ai entendu deux vieilles dames proposer un remède plus radical encore. Elles se sont écriées, presque à l'unisson : « Si le gouvernement se respectait, après un malheur pareil, il ferait fermer tous les cercles sans exception! »

C'est ce qu'on appelle, je crois, être dupe de son cœur.

III.

Des démocrates naïfs ont aussi profité de la circonstance pour remarquer que « ces choses-là n'arrivent que dans les classes dirigeantes ».

J'aime le peuple et me méfie particulièrement des gaillards qui prétendent le diriger entre une partie de quinze et une banque de baccara; mais, si le peuple est plus intéressant que ces gaillards-là, il me paraît excessif de dire qu'il demeure à l'abri de tous les vices. Il en a, des vices, et beaucoup, comme vous, comme moi, comme tout le monde.

Mais où la laideur du vice apparaît-elle avec le plus de netteté? chez le prolétaire, le bourgeois ou l'aristocrate? C'est

un point sur lequel je ne suis pas bien sûr d'avoir une opinion. N'est-ce pas un lieu commun de dire que le vice est partout le même et que ce sont seulement les formes qu'il revêt qui varient selon les milieux où il se produit?

Vous avez vu la belle histoire arrivée sur la coquette plage de Brighton.

L'autre matin, un bateau à vapeur fut jeté sur cette plage par un coup de mer, avec tout son chargement. Il y avait des pianos, des commodes, des étagères. Tout cela fut bousculé par l'Océan et arriva en pièces sur le galet ou le sable — je ne sais pas. Mais il y avait aussi, paraît-il, un grand nombre de tonneaux d'eau-de-vie, envers lesquels l'Océan crut devoir user des plus grands ménagements. Ces tonneaux, eux, restèrent intacts. En quelques instants, la côte en fut jonchée.

La chose ne tarda pas à se savoir à Brighton et aux environs. Dès qu'elle fut sue, des ribambelles d'hommes, de femmes, d'enfants, accoururent et, sur l'heure, attaquèrent les tonneaux.

Il y en avait qui avaient apporté des verres, des tasses. D'autres, qui n'avaient ni verres ni tasses, prirent leur chapeau, leurs bottes, leurs souliers. Et tous, les petits, les grands, les vieux, les jeunes se mirent à boire follement, frénétiquement. Combien de temps cela dura-t-il? Je ne sais; mais l'ivresse, la noire et farouche ivresse tomba sur ces malheureux, les jeta sur les rochers, dans les flaques d'eau de mer, le cerveau brûlé par l'alcool, les jambes raidies, la bouche béante ou tordue. Une jeune femme de vingt ans roula comme foudroyée jusqu'à la mer, et, si on ne l'eût emportée, elle y fût restée. Un homme qui trouvait sans doute qu'il « en avait assez » et voulait un peu se reposer, fit mine de s'asseoir sur un bloc de pierre qui était là : il y tomba raide mort. Quand la nuit vint, de la mer à Brighton, la plage, les champs, les chemins étaient couverts d'êtres humains couchés sur le ventre, immobiles, la face contre terre, et qu'on eût pris, eux aussi, pour des cadavres si un râle de bête geignante ne s'était échappé de leurs poitrines d'ivrognes.

Il est bien évident que, dans l'espèce, ces pauvres brutes auraient pu faire un emploi plus noble de leur temps et de leurs facultés. Mais cette aimable débauche n'a causé du moins de préjudice qu'à eux seuls. On peut même dire qu'ils auront plutôt donné un exemple dont les Sociétés de tempérance, si nombreuses en Angleterre, ne manqueront pas de s'emparer.

C'est égal! voilà qui n'est pas non plus pour nous donner une haute idée de l'homme.

Léon Bernard-Derosne.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Quand vous passerez par la petite ville de Dôle, descendez du côté du quai, dans la petite rue des Tanneurs. Sur une très modeste maison vous verrez une plaque portant en lettres d'or cette inscription : « Ici est né Louis Pasteur, le 27 décembre 1822. » C'est un pèlerinage à faire; vous ne l'accomplirez pas sans émotion en songeant à ce que cette belle existence représente de généreux efforts, de labeurs patients — cette longue patience qui est le génie, selon le mot célèbre, — de dévouement désintéressé à la science, enfin de services rendus à l'humanité. Le nom de M. Pasteur appartient dès maintenant à l'histoire, où il figurera parmi ceux qui ont droit à la reconnaissance des siècles. Fallait-il attendre cependant cette consécration de la postérité? Un ami dont l'impatience ne se résignait point à attendre a voulu devancer l'histoire; il s'est dit que si le grand public connaît d'une façon générale les travaux et les découvertes du maître, il n'en sait guère ni les détails ni l'enchaînement. Il lui faudrait lire les comptes rendus de l'Académie des sciences; mais cette lecture demande une certaine somme de science acquise et comme une initiation préalable. Au grand public il faut parler une langue plus accessible, ce à quoi un savant se résigne malaisément. Il n'y a qu'un ignorant qui puisse se faire entendre d'elle. Et alors l'ami s'est écrié : Je serai cet ignorant; c'est moi qui parlerai à la foule (1)!

Et l'ignorant a parlé. Il avait, il est vrai, avant de commencer, prié M. Pasteur de le tirer par la manche s'il commettait, chemin faisant, quelque erreur. M. Pasteur s'y était engagé par écrit. Nous sommes donc, grâce à cette précaution, assurés de n'avoir été induits en aucune hérésie. M. Pasteur a tout approuvé. Ce n'est pas que par instants il n'ait eu quelques velléités de protester quand l'ignorant lui prodiguait des épithètes qui faisaient rougir sa modestie. Il murmurait : Mais non, pas ainsi en public! A la bonne heure dans le tête-à-tête! On se dit ces choses-là en famille! — Pour un peu, il aurait déchiré la convention signée en s'écriant : Tout est rompu! — Mais il ne l'a pas fait, en somme, parce qu'il est bon et obligeant. A certains moments, il feignait de ne pas écouter et de surveiller une cornue indocile. Le public a bien un peu souri, mais respectueusement. On sentait bien que là comme partout et toujours le grand savant était désintéressé. Et, en effet, en quoi sa renommée avait-elle besoin de ce panégyrique? Pour qui les bénéfices de la séance? Était-ce l'ignorant qui allait ajouter à la gloire du savant, ou le savant qui allait accroître la notoriété de l'ignorant? Quand un grand homme consent à se laisser photographier, l'obligé ce n'est pas le grand homme, c'est le photographe. M. Pasteur ne doit donc pas de reconnaissance

(1) *M. Pasteur*, histoire d'un savant par un ignorant. — 1 vol. Paris, 1874. J. Hetzel et Cie.

à cet ignorant; mais nous en devons, nous, à celui-ci, pour nous avoir initiés, par des expositions très claires que comprendront les esprits les moins familiarisés avec ce genre d'études, aux travaux, à la méthode, aux découvertes si importantes dont nous n'avions qu'une idée confuse. Un pur savant ne se fût pas ainsi rabaissé jusqu'à nous, se proportionnant à notre faiblesse, nous soutenant par la main, s'arrêtant pour attendre les retardataires et amenant enfin jusqu'au terme du voyage son bataillon complet et enchanté.

Ignorant, l'est-il autant qu'il veut bien le dire? Du moins, il s'est métamorphosé en ignorant pour la circonstance. On ne saurait mieux se grimer et se faire une tête, comme on dit au théâtre. De quel air naïf il nous dit à certains moments : Je me suis fait exposer ceci, qui est difficile, par le maître, un soir, en revenant avec lui du Panthéon au bout de la rue d'Ulm; et je me borne à répéter ma leçon. — Ah! ignorant, mon ami, il faudrait alors que vous eussiez la mémoire de certains ambassadeurs d'Homère à qui l'on donne de vive voix un message en soixante-quinze vers et qui ensuite redisent les soixante-quinze vers sans en changer une syllabe. Pour répéter ainsi une leçon, il ne faut pas être un écolier, mais déjà presque un maître. Non, un écolier ne m'aurait pas ainsi fait pénétrer dans les mystères des tartrates et des paratartrates, de la fermentation acétique et de la septicémie et de l'étiologie du charbon. Cet ignorant n'est donc pas un ignorant; mais ce n'est pas non plus un pur savant. Qu'est-ce donc? Un demi-savant doublé d'un complet lettré. Oui, complet, très complet, et avec cela peintre, poète et orateur. Sans le talent de peindre, de faire vivre, sans le don d'émouvoir, est-ce qu'il nous passionnerait ainsi contre les microbes, contre les vers de terre, les affreux vers de terre qui promènent les germes mortels du charbon dans les drainages naturels des terrains humides et poreux? Est-ce qu'il nous ferait verser des larmes sur les vers à soie malades — de bons vers, ceux-là — et sur les poules atteintes du choléra? Non, les purs savants n'ont pas ce don des larmes. Ils instruisent, voilà tout; ici l'orateur-poète instruit, plaît et touche, comme le recommandent toutes les rhétoriques de tous les pays et de tous les temps.

Mais aussi qu'arrive-t-il? C'est que les savants purs ont souri parfois en écoutant le demi-savant, complet orateur et poète complet. Oui, c'est ainsi : ils ont souri, il faut bien que je le dise en *reporteur* fidèle de la séance. A quel moment? demandez-vous. Eh bien, par exemple, quand le prétendu ignorant nous montrait le grand savant aux prises avec un bouledogue hydrophobe. Quel tableau, et dans un drame quelle scène à sensation! Ce bouledogue est là, hurlant, écumant dans une cage de fer. M. Pasteur, qui veut inoculer le virus rabique à un lapin, est venu avec son ami l'ignorant, qui apporte six lapins dans un panier. Vous les voyez, n'est-ce pas, tous les deux, et vous voyez les lapins aussi, et vous voyez également l'écume baveuse du monstre dans sa cage? C'est à faire frémir. M. Pasteur prend un des six petits Jeannots et l'insinue à travers les barreaux. Quel drame! quel duel! Je ferme les yeux de terreur, et, un moment après, je demande : Qui a succombé? — Personne. Le lapin, selon son habitude, n'a pas commencé; le bouledogue est demeuré sans bouger au fond de sa cage. Alors M. Pasteur donne un ordre d'une voix mâle. Deux garçons jettent au cou du chien une corde à nœud coulant et le ramènent au bord de la cage. Il lui lient la mâchoire, puis l'étendent sur une table et le maintiennent immobile. C'est alors seulement que le savant s'approche. Il plonge un tube dans la bave qui découle et en aspire quelques gouttes qui vont être inoculées au malheureux lapin. Et l'ignorant de s'écrier : « C'est à la vue de ce tête à tête formidable que M. Pasteur m'est apparu le plus grand. » Tête à tête, si l'on veut; tête à tête à quatre en tout cas, et la tête des deux garçons est plus près de la tête du chien que celle de M. Pasteur. Et alors, en entendant le cri d'enthousiasme de l'ignorant, les savants qui sont là sourient et murmurent : Comment? il n'y a rien pour les garçons! L'effet oratoire est donc manqué, du moins pour ces savants, et la foule seule a été impressionnée. Non, M. Pasteur n'a pas été spécialement grand ce jour-là; il l'a été également tous les jours de sa vie, de cette vie consacrée tout entière et avec un absolu désintéressement à des découvertes scientifiques qui, presque toutes, se sont tournées en un service et un bienfait pour l'humanité.

II.

M. Joseph Reinach, qui a publié déjà neuf volumes de *Discours et plaidoyers politiques* de Gambetta, nous offre un portrait en pied du grand orateur (1); trois portraits même, celui de l'avocat-tribun, celui de l'orateur politique, celui enfin du missionnaire allant porter la bonne parole par les villes et par les campagnes, prêcher les saines doctrines de la liberté dans l'ordre et de l'ordre dans la liberté.

M. Reinach pense que cette éloquence forte et vibrante, à la fois don de nature et fruit de l'étude, animée toujours d'une ardente passion : l'amour profond et sincère de la patrie, devrait réunir tous les Français dans une admiration commune. On peut discuter sur tel ou tel acte politique de Gambetta, même sur l'ensemble de sa politique; mais sur cette éloquence serait-il possible que toutes les voix et tous les enthousiasmes ne formassent pas un unanime concert? — C'est peut-être présumer un peu trop. Non, le temps n'est pas encore venu où les colères, les rancunes et les haines apaisées permettront à tous les esprits la clairvoyance impartiale et la sereine justice. Il faut s'attendre aujourd'hui à des résistances si l'on entreprend de faire acclamer par tous cette éloquence très militante qui a porté à plus d'un des coups terribles et fait à certains des blessures qui saignent encore. Du moins, pour ceux qui, ayant été atteints, se refuseront à admirer, ce sera une intéressante étude d'anatomie littéraire que d'écouter M. Reinach décomposer le génie oratoire de Gambetta, en montrer les éléments constitutifs et en expliquer le mécanisme. S'ils ne veulent plus s'associer à son

(1) *Gambetta orateur*, par M. Joseph Reinach. — 1 vol. Paris, 1884, G. Charpentier.

admiration lorsqu'il en vient à reconstituer ces éléments divers et à les montrer s'animant tous à la fois au souffle puissant d'un ardent patriotisme, eh bien, qu'ils résistent. Ce ne sera pas du moins sans quelque inquiétude de conscience. Malgré eux, ils s'avoueront à moitié que, libres de toute préoccupation, ils se seraient sans doute laissé persuader par M. Joseph Reinach.

Trois portraits, disions-nous. D'abord l'avocat-tribun. Il est tel que l'a fait la nature, véhément, passionné, vibrant. Un flot sonore jaillit de ses lèvres, et parfois même ce flot est un torrent. La raison et l'étude y mettront bientôt une digue. Et puis ce n'est pas assez que le ton, les gestes, le fracas des paroles, le tempérament en un mot. Il faut à l'orateur des choses et des pensées et un fonds de connaissances. Donc Gambetta commencera par assouplir les qualités qu'il a reçues de la nature, les contenir et les discipliner; il étudiera les maîtres de son art, qui lui seront des modèles, Berryer entre tous et au-dessus de tous; mais surtout il s'instruira dans toutes les matières de l'État, il pénétrera toutes les affaires du gouvernement, et il ne reculera devant aucune étude, si aride ou compliquée qu'elle soit, des questions politiques et des questions sociales. C'est ainsi qu'il arrivera à se dégager des théories absolues et des conceptions nébuleuses qui, depuis un demi-siècle, arrêtaient la marche de son parti. Il dépouillera l'éloquence républicaine des lambeaux de pourpre flottante qui lui venaient de Jean-Jacques, pour donner une forme décidée et rigoureuse à des idées pratiques et saines. Déjà on pressent en lui, même au banc le plus élevé de l'Opposition irréconciliable, l'homme de gouvernement. Quelques concessions à la rhétorique, et parfois même de la déclamation, de la déclamation voulue, parce que, ce jour-là, les coups de tam-tam sont nécessaires, par exemple dans le procès de Delescluze; mais c'est par exception. A la sonorité un peu creuse des premiers débuts a succédé une langue large et pleine, empruntant ses tours et ses mots au lexique populaire, puissante par le bon sens, entraînante par la verve et la belle humeur. Ce n'est plus de l'éloquence à la romaine, mais de l'éloquence à la gauloise, avec sa familiarité, son pittoresque, et aussi ses images un peu vulgaires. Il lui faut le geste, l'intonation, l'accent passionné d'une voix chaude et vibrante; en un mot il lui faut l'action. Si vous la retrouvez figée sur le papier, quel étonnement! Ces périodes qui vous avaient semblé très consistantes s'affaissent. L'ossature manque, c'est-à-dire la construction régulière : vingt lambeaux de phrase, et pas une phrase. Comment donc étaient-elles tout à l'heure en équilibre, ces périodes? C'est à croire qu'elles ont été portées par le geste et soutenues par le souffle puissant de l'orateur. Cependant, si la correction de la phrase fait défaut, il en est autrement de la propriété des mots et des termes. Pas au début du discours, il est vrai, qui est presque toujours obscur et hésitant; mais attendez que l'orateur se soit emparé de la tribune et ait étreint son sujet. Alors il n'abandonnera une idée qu'après lui avoir donné la forme saisissante et définitive, dût-il s'y reprendre à plusieurs fois jusqu'à ce qu'il ait fait à sa pensée comme une auréole de lumière. Irrité par les interrupteurs, la colère fait jaillir tout d'un coup ces traits éblouissants, et alors il met souvent dans un mot autant de choses que dans un discours.

J'ai plaisir à suivre M. Reinach dans cette analyse délicate où il décompose avec tant de finesse les éléments de cette éloquence qui arrachait les applaudissements aux plus hostiles et parfois le vote aux plus rebelles : il faut nous hâter cependant. Bornons-nous donc à indiquer les quelques pages, éloquentes elles aussi, où M. Reinach nous montre Gambetta à la tribune et l'Assemblée frémissante et subjuguée. Vous trouverez là un portrait à la Cormenin, mais d'une touche plus large et où l'on ne sent pas la manière. Puis, changement à vue, et voici un nouveau portrait du puissant orateur sous une autre face et sous un jour nouveau. Ce n'est plus l'avocat-tribun au barreau ni non plus l'orateur politique à la Chambre, mais le missionnaire portant la bonne parole dans les faubourgs, les chefs-lieux de canton et les campagnes. Ce n'est plus Mirabeau ni Berryer, mais le Père Bridaine. Son éloquence, qui n'était jamais académique, se fait plus plébéienne encore. Elle a le geste plus violent, la voix plus âpre et retentissante. Il s'agit bien, en effet, de caresser les oreilles quand on s'adresse aux ouvriers de Belleville, aux tisserands de Lyon, aux montagnards du Dauphiné, aux paysans de l'Yonne ou de la Nièvre courbés sur la glèbe! Qu'importe que le discours perde quelque chose en sobriété et convenance s'il gagne autant et plus en sincérité, en énergie et en puissance de persuasion? Et, dans chacune de ces harangues, toujours quelque mot qui se détache en grand relief, quelque formule décisive et lumineuse qui résume la pensée dominante et en laisse dans les âmes le durable souvenir.

S'il y a eu trois orateurs dans Gambetta, un trait commun donne à ces trois figures l'unité de physionomie : c'est la passion généreuse qui l'a toujours et partout animé, l'amour ardent de la France. Non seulement aux heures douloureuses de l'année terrible, mais quand il fallait réveiller dans les cœurs l'esprit de liberté, puis le diriger ou, au besoin, le contenir, la voix de Gambetta a été la voix même de la patrie.

III.

L'*Histoire anecdotique du siècle* (1), par M. Auguste Marcade, nous présente un faisceau de documents intéressants réunis un peu pêle-mêle. C'est moins une histoire, à vrai dire, qu'un recueil de matériaux qui pourront servir à l'histoire. M. Marcade veut-il, par exemple, retracer les phases différentes du régime parlementaire? Il se promène dans toutes les résidences des législateurs, à la salle des Menus-Plaisirs, au Jeu de paume, à la salle du Manège, aux Tuileries quand la Convention y tient ses séances, et enfin au palais Bourbon. A sa voix, tous ces monuments ressuscitent et les pierres parlent. Écoutons-les donc. Elles nous racon-

(1) Auguste Marcade, *Histoire anecdotique du siècle*. — 1 vol. Paris, 1884. Rouveyre et Blond.

tent surtout les incidents et les accidents, les petits détails pittoresques. Pour les grandes scènes, voyez le *Moniteur*, ajoutent-elles. Elles ont retenu spécialement les bons mots, notamment ceux de M. Dupin. M. Marcade, sur la famille du maréchal Ney et celle de Lucien Bonaparte, a réuni des portraits tracés par les contemporains et des anecdotes presque toutes inédites et piquantes. Il nous conduit ensuite au ministère de l'instruction publique et fait asseoir tour à tour sur le fauteuil vert du cabinet les ministres qui se sont succédé depuis Fontanes. De là nous allons dans les bureaux, uniquement pour adresser des choses désagréables à MM. les chefs de division, parce qu'ils ne sont ni agrégés ni docteurs en général et disposent de la destinée des agrégés et des docteurs. Quand je dis que nous adressons, c'est manière de parler, entendez bien. Moi, je vous assure que je n'ouvre pas la bouche. Voulez-vous suivre encore M. Marcade? Il vous mènera à Saint-Cyr, où nous assisterons aux manœuvres militaires, puis à la représentation d'*Esther* devant Louis XIV et Mme de Maintenon. C'est ainsi que ses souvenirs s'éveillent et se réveillent un peu au hasard et sans souci de la chronologie. Il suffit que ces souvenirs soient intéressants et que nous prenions plaisir à voir ressusciter les hommes et les choses.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

Je veux parler comme un bourgeois, comme un vil et misérable bourgeois; mais ce ne serait pas la peine de tenir une plume si on n'était résolu à parler franc. D'abord je demande pardon à ceux de mes concitoyens qui aiment la langue française, la plus noble, la plus pure des langues modernes — un instrument de précision tel qu'il suffit de se laisser guider par lui pour bien penser, — je demande, dis-je, pardon aux hommes de goût qui me feront l'honneur de me lire de leur parler encore de feu M. Flaubert, dont on a parlé ci, dont on parle dans toutes les feuilles, dans toutes les Revues, dont on cite les faits, les dits notables, les habitudes, l'ameublement, le costume, dont on recueille toutes les lettres littéraires, comme font les fanatiques du Thibet pour leur grand Lama; qui a son oratoire, ses dévots, son culte, son encens; qui devient une autorité et qui est en train de passer dieu. Je prie donc mes lecteurs de me dire s'il fut jamais chez nous écrivain plus prétentieux, plus ennuyeux, plus triste, plus digne de l'éternel oubli que ce personnage de lettres. Car ôtez de son œuvre l'accident heureux de *Madame Bovary* (et encore cette malade a déjà des rides), tout le reste est médiocre. Sa *carthaginoiserie* de *Salammbô* est insupportable de pédantisme; son Bouvard et son Pécuchet sont deux purs imbéciles; sa correspondance avec George Sand est pleine de grossièretés qui soulèvent le cœur. Pauvre grande artiste, vous qui étiez si éprise d'idéal, qui nous avez laissé des pages si tendres, d'une langue si éloquente, bien qu'un peu trop imitée de Rousseau, comment pouviez-vous supporter de telles accointances, et qu'aurait dit Musset s'il avait lu les *engueulades* de votre correspondant de Normandie? Il est vrai que vous étiez bonne, bonne jusqu'à ne savoir ni choisir vos amis, ni en répudier aucun. C'est pourquoi il vous sera beaucoup pardonné.

⁂

Je le répète, je n'aurais pas réveillé le souvenir de Flaubert, un homme quasiment enterré, lequel, d'ailleurs, ne m'a rien fait que de m'ennuyer un peu, si je n'enrageais de voir comment, en un tour de main, la camaraderie littéraire vous bâtit des réputations. Oh! qu'on ne me parle plus des coteries parlementaires, ni de la fameuse coterie académique! Car tous les groupes de la Chambre, fermés ou non fermés, toutes les petites Églises de l'Institut sont des places publiques, ouvertes à tout venant, si on les compare aux cénacles jaloux des boulevardiers, petits-pressiers, chroniqueurs, reporteurs, coulissiers de théâtre, lesquels sont en possession de fabriquer des grands hommes à la douzaine. Tous bons camarades, d'ailleurs, et joyeux garçons, tous vivant dans le même monde, ne dirigeant leur lorgnette que sur l'espace qui s'étend de la Madeleine au faubourg Montmartre, tous ennemis du bourgeois, comme ce pauvre Flaubert, qui fut, au fond, le bourgeois le plus bourgeoisant de tous les mortels, tous avides du bizarre, de l'extravagant, du stupéfiant en vers ou en prose, et tous pleinement convaincus que non seulement la France, mais le monde entier tient dans leur petit cercle malsain d'observation, dans leur café ou dans leur brasserie.

⁂

J'en connais, de ces délirants, qui se sont rangés; j'en sais un qui chantait l'amour libre, qui était l'ennemi du divorce parce que le divorce suppose le mariage, et qui est aujourd'hui marié et sous-préfet. Que ses administrés lui soient cléments! J'en connais d'autres qui ont outragé la langue française et le bon sens et qui sont, en leur province, d'assez bons médecins et des notaires posés. Vive l'air de la province pour assainir les gens! Ayant été jeune en mon temps, j'admets toutes ces audaces, toutes ces exubérances de la jeunesse; mais ce que je n'admets pas, c'est la sénilité précoce de ces jeunes gaillards qui n'ont d'autre passion que celle de la rime riche et qui donneraient pour une description naturaliste, bien colorée et bien résonnante, la patrie, la liberté et leur famille.

⁂

Il résulte du long débat sur la question sociale qu'il n'y a pas de question sociale, mais un certain nombre de questions à étudier que le temps et la liberté résoudront. Il est admis maintenant (tous les médecins consultants de l'extrême gauche l'ont reconnu) qu'il n'y a pas de recette, pas de remède universel, pas d'empirisme, et que le socialisme d'État de 1848 a cassé sa fiole. C'est ce que disait Gambetta, c'est ce qu'on lui reprochait d'avoir dit, et c'est ce qu'aujour-

d'hui tout le monde avoue. Aussi allons-nous dire une autre énormité bourgeoise que l'école de Flaubert ne nous pardonnera pas : Les grands hommes d'État n'ont souvent raison qu'après leur mort.

*
* *

M. Clémenceau a passé le détroit. Il est allé en Angleterre à la recherche de la question sociale. Nous la rapportera-t-il dans sa valise? Et, à ce propos, que n'est-il allé consulter M. Rochefort, lequel, si nous avons mémoire, s'engagea jadis publiquement à résoudre le problème en dix minutes, montre en main? L'oracle était à deux pas, et c'était l'affaire d'une heure de fiacre. Nous savons M. Clémenceau fort intelligent; mais nous avons quelques doutes sur l'efficacité de son déplacement. Il nous souvient, en effet, que les délégués anglais qui ont assisté récemment au congrès ouvrier de notre pays de France n'ont remporté de leur voyage qu'un scepticisme profond pour les revendications de nos classes laborieuses. Ils ont laissé entendre très poliment, dans leur rapport, que les ouvriers français n'ont aucun esprit d'association, qu'ils manquent de sens pratique, qu'ils vont, il est vrai, volontiers dans les réunions publiques; qu'ils applaudissent à toutes les motions, surtout à celles qui sont les plus violentes; qu'ils sont partisans de tous ceux qui veulent ruiner la vieille société par le fer, par le feu, par la dynamite; mais que, quand il faut mettre la main à la poche, payer régulièrement la cotisation, on ne trouve plus personne. Voilà l'appréciation des ouvriers d'Angleterre qui ont fondé la formidable association des *Trades-Unions* et qui ont amené, à force de patience et de bon sens, les puissances industrielles et commerciales d'Angleterre à composition. M. Clémenceau reviendra sans doute de son voyage mieux éclairé; il nous dira comment les associations ouvrières de l'Angleterre en sont venues à ne compter que sur elles-mêmes et à ne rien attendre de l'État. Il exposera toutes ces choses à la commission des 44, une bonne commission qui écoute patiemment les délégués des syndicats et qui attend, avec non moins de patience, les révélations d'outre-Manche de M. Clémenceau.

*
* *

J'avoue, à ce propos, que M. Clémenceau me touche peu comme socialiste. Ce n'est pas sa vocation. Je l'aime mieux comme révolutionnaire, et mieux encore comme orateur. Oui, j'aime la manière de M. Clémenceau, parce qu'elle est franche, sincère et toujours intéressante, même dans ce qu'elle a de heurté et quelquefois d'incohérent. J'aime, dis-je, son langage jusqu'en ses incorrections, parce qu'on y sent l'homme, et jamais le rhéteur. Il me plaît de le voir se promener à la tribune comme s'il était chez lui, causant plutôt que discourant, ne cherchant pas sa phrase, happant l'expression juste au vol, quand elle se présente, et s'en passant quand elle ne vient pas. Il est merveilleux surtout dans la riposte: c'est là qu'il excelle et fait luire la pointe de l'épée. O le redoutable adversaire! Dans les discours de longue haleine, il réussit moins. La préparation lui nuit. Sa fougue l'entraîne, et, si ses idées ne s'enchaînent pas, il s'emporte contre son auditoire, contre le silence de la Chambre et parfois contre lui-même, il devient impatient, fiévreux, colère, et perd la possession de son sujet. Il attend les interruptions, les provoque au besoin, et, si elles se produisent, et si elles viennent du centre, oh! gare alors aux députés du centre! C'est sur eux qu'il fait pleuvoir sa mitraille. Il est vrai que, même dans ses mauvais moments, il a de bonnes trouvailles, des mots ingénieux, vifs, acérés, et qui portent; mais ces éclairs ne rachètent pas l'effet irrésistible d'une belle et savante ordonnance.

Je préfère toutefois cette éloquence inégale à l'art solennel et apprêté de certains députés de Paris qui, après avoir fatigué le parlement de leur sonorité creuse, sont réduits à aller se faire une popularité en province.

*
* *

Dites, quel genre de courage préférez-vous? Celui des croyants ou celui des incroyants? De deux hommes morts pour leur pays et couchés côte à côte sur le champ de bataille, l'un confessé, l'autre impénitent, lequel vous semble avoir le mieux fait son devoir?

Telle est la question grave qu'ont agitée à la tribune de la Chambre, en l'an 1884, M. Ballue et le doux prince de Léon. Le doux prince affirme que les croyants seuls ont du courage. Proposition excessive et téméraire. On ne peut nier, en effet, que Mahomet n'ait enrégimenté des fanatiques qui furent vaillants; il est même à supposer que les hordes du mahdi ne sont pas uniquement composées de marchands d'esclaves et qu'il se trouve dans cette cohue des gens de bonne foi qui croient pieusement gagner le ciel en exterminant des femmes et des enfants. Les circoncis de Josué et de David, pour remonter plus haut, furent des brigands et des scélérats très pieux; on peut encore admettre que les chouans de la Vendée n'égorgèrent et ne se firent égorger que pour la Vierge et les saints. Mais, d'un autre côté, M. Ballue, l'avocat des incroyants, peut invoquer à son aide de grandes autorités. Celle des Grecs, d'abord, car dans les harangues guerrières de Tyrtée et d'Homère on ne trouve pas un vers où il soit question d'une autre vie. Les héros du siège de Troie et ceux de la guerre du Péloponnèse mouraient laïquement. De même, si on relit les discours des généraux romains à leurs soldats, on y trouve bien des exhortations comme celles-ci : « Soldats, avant d'aller au combat, songez à vos ancêtres et à vos descendants. » *Majores et posteros recogitate.* Mais des joies de l'autre monde, de l'espoir du bonheur futur, pas un mot. Ces Romains mouraient tout simplement pour leur pays. Condé fut le plus sceptique de tous les hommes jusqu'au jour où, les rhumatismes aidant, Bossuet le convertit, et il fut un des rares Bourbons qui se montrèrent braves de leur personne. Nos Hoche, nos Marceau, nos Kléber, ces admirables soldats, n'avaient au camp d'autre Bible que Voltaire, Rousseau et Montesquieu, et tous les héroïques va-nu-pieds de notre grande Révolution conquirent l'Europe sans aumôniers. D'où nous concluons que si nous avons encore un jour de grandes luttes à soute-

nir, la patrie ne demandera pas à ceux qui se seront sacrifiés pour elle ce qu'ils ont pensé du *Syllabus,* s'ils ont été pratiquants ou incrédules; elle les recueillera tous indistinctement, comme une mère, dans un embrassement tendre et pieux.

∴

Nous remarquons, hélas! qu'il vient de nous échapper encore un lieu commun. Mais quoi! tout est lieu commun dans ce monde. Il n'y a que de vieilles idées qu'on rajeunit par la forme, et tous les faiseurs de paradoxes, même ceux de l'école de Flaubert, ne sont que des *rapetasseurs de vieux*. Ainsi, encore une vieille idée!

Appartient-il à un particulier de détruire une œuvre de talent? Ce n'est pas assez dire. Lui appartient-il de détruire une œuvre intéressante, portant la marque de son siècle et tombant ainsi, des mains de l'ouvrier, dans le domaine public? Un propriétaire n'a pas le droit de mettre le feu à sa maison : Pourquoi? parce qu'elle fait partie de la richesse générale. Les héritiers légaux du cardinal de Retz, qui ont supprimé plusieurs pages de ses mémoires, nous ont frustrés de notre bien. Les vrais héritiers de ce merveilleux écrivain, ce n'étaient pas eux, c'est nous. Le frère de Henri Heine veut, paraît-il, supprimer la première version, la version originale des *Mémoires* de son illustre parent. Il l'a même, dit-on, achetée dans cette intention. L'Allemagne s'en réjouira peut-être; mais la France, dont Henri Heine était l'ami, ne s'en consolera pas. Cette suppression, si elle a lieu, sera un vol fait à l'histoire.

Continuons.

Voici une dame archi-millionnaire, Mme Macquay, qui demande son portrait à Meissonier, un millionnaire de talent. L'œuvre lui paraît trop hâtive, selon les uns, trop peu flattée, selon les autres. Et qui pourra se promettre de flatter jamais assez une jolie femme? De dépit, elle met en pièces le portrait.

En avait-elle le droit? Rien ne nous déplairait plus que de passer pour pédant. Nous avons déjà un peu abusé des anciens dans cette causerie; mais notre excuse est qu'il en faut toujours revenir aux anciens. Or cette question éternelle, non encore résolue par nos tribunaux, de la limite de la propriété individuelle et de la propriété publique, l'empereur Auguste la trancha d'un mot. Quand on lui apporta le testament de Virgile et quand il lut la clause où le poète demandait que son *Énéide* fût brûlée comme imparfaite et indigne de lui, il dit : « Le poème n'appartient pas à Virgile, mais au peuple romain. »

Je sais bien qu'il est dangereux, en ce temps de libéralisme ou de libertarisme, de citer un autoritaire comme Auguste. C'est pourquoi je n'insiste pas.

N.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Le Sénat a poursuivi l'examen du projet d'organisation municipale. Un amendement proposé à l'article 146 par M. Ravignan, qui demandait de nouvelles garanties contre les velléités de dépenses des conseils municipaux, a été repoussé par 153 contre 102. L'article 165, établissant que « les conseils municipaux pourront prononcer la désaffectation totale ou partielle d'immeubles consacrés, en dehors des prescriptions de la loi organique des cultes du 13 germinal an X, soit aux cultes, soit à des services religieux, ou à des établissements quelconques militaires et civils », attaqué par M. Batbie et renvoyé d'abord à la commission, a été adopté par 164 voix contre 122. Un article additionnel de M. Barne, appliquant aux élections du 4 mai prochain les sectionnements votés par les conseils généraux dans leur session d'août 1883, en conformité du régime établi par la loi de 1871, a été voté malgré les arguments contraires de M. Baragnon, dont l'amendement a été rejeté par 161 voix contre 91. — La candidature de M. de Marcère, comme sénateur inamovible en remplacement de M. Gaultier de Rumilly, posée par le centre gauche, a été adoptée à l'unanimité par les trois groupes républicains.

Chambre des députés. — La Chambre a décidé par 323 voix contre 202 qu'elle passerait à une seconde lecture du projet de loi sur les manifestations publiques. Elle avait adopté auparavant un amendement de M. Goblet à l'article 5, déférant à la cour d'assises les délits que le projet renvoyait à la police correctionnelle; cet amendement avait été combattu par le ministre de la justice. — Le 18, a passé en première délibération le projet de loi ayant pour objet la suppression des enfants de troupe dans les régiments et la création de six écoles militaires préparatoires. Un amendement de M. Freppel proposant d'introduire des aumôniers dans ces écoles a été repoussé par 368 voix contre 97. L'ensemble du projet a été adopté. — Le 19, a commencé la discussion de la proposition de loi de M. Paul Bert sur l'organisation de l'enseignement primaire. L'examen du projet a été repris au point où on l'avait laissé l'an dernier pour s'occuper du budget de 1884, c'est-à-dire au titre II, qui traite de l'enseignement public. Le chapitre Ier, relatif à l'établissement des écoles publiques, qui détermine les devoirs des communes relativement à l'enseignement des enfants et qui institue dans chaque canton une école primaire supérieure de chaque sexe, n'a donné lieu qu'à un échange d'observations. Dans le chapitre II, qui concerne l'entretien des écoles primaires, l'article 14, qui énumère les ressources destinées à pourvoir aux dépenses de l'enseignement élémentaire, a été renvoyé à la commission. Une discussion s'est élevée sur l'article 16 du chapitre III, qui traite du personnel enseignant et en stipule l'absolue laïcité : malgré les efforts de MM. Freppel et Ferdinand Royer, cet article a été voté par 370 voix contre 133. — L'élection de M. Galtier dans l'arrondissement de Lodève, contre M. Paul Leroy-Beaulieu, a été validée par 247 voix contre 144, après discussion entre MM. Frédéric Passy, Viette et Ribot.

Académie française. — M. François Coppée a été élu au fauteuil de M. de Laprade par 24 suffrages contre 9 donnés à M. Montégut, et M. Ferdinand de Lesseps au fauteuil de Henri Martin par 22 suffrages contre 1 accordé à l'abbé Petit et 10 bulletins blancs. M. Cherbuliez recevra les deux nouveaux immortels.

Tonkin. — Le général Millot a pris, le 12, le commandement du corps expéditionnaire, et l'amiral Courbet a repris celui de sa division navale.

Soudan. — Gordon pacha est arrivé à Khartoum le 18. Il s'était fait précéder par une proclamation singulière, reconnaissant le mahdi comme sultan du Kordofan et autorisant le trafic des esclaves. Il a délivré les prisonniers, brûlé tous les titres d'impôts et de dettes et déclaré les provinces rendues à leurs princes légitimes.

Italie. — Une lutte entre un carabinier et quatre hommes armés a fait croire à un attentat contre le roi d'Italie, dont le train passait en ce moment sur la voie ferrée de Corneto.

Divers. — L'ambassadeur d'Espagne, M. Manuel Silvela, a présenté le 16 ses lettres de créance au Président de la république. — Le dimanche 17, réunion des jérômistes au Cirque d'été.

Nécrologie. — Mort de M. du Moncel, membre libre de l'Académie des sciences; — de M. Datas, député.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. G. Bloch, ancien membre de l'École française de Rome et d'Athènes : — *De decretis functorum magistratuum ornamentis.* — *Les Origines du Sénat romain.*

Thèses de M. G. Lafaye, ancien membre de l'École française de Rome : — *De poetarum et oratorum certaminibus apud veteres.* — *Histoire du culte des divinités d'Alexandrie* (Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis) *hors de l'Égypte, depuis les origines jusqu'à la naissance de l'École néo-platonicienne.*

L'âme humaine ne serait-elle, en dernière analyse, qu'un son, comme Platon l'a avancé? On serait porté à le croire, quand on voit l'homme s'exercer au rythme, à la cadence et à la musique, dès les premiers âges, et vouloir faire montre de ce don divin dans des luttes pastorales, joutes amébéennes ou autres, dont les poètes nous ont conservé un écho lointain. Ce sont ces concours, devenus officiels en Grèce, puis en Italie, que nous raconte M. Lafaye dans sa thèse latine. Ce côté de l'histoire, trop négligé, met en relief un fait psychologique universel, car chez tous les peuples, même sauvages, chez les nègres du XIVe siècle, chez les Aztèques du Mexique comme chez les hommes du moyen âge, il y eut des tournois littéraires dont l'éclat fut grand et dont des têtes furent quelquefois l'enjeu, comme à Wartbourg, en 1207.

L'homme chante, et les dieux naissent à sa voix au milieu des hymnes. Voici Sérapis, Isis, Horus, triade mâle des Égyptiens, correspondant à la trinité delphique : Apollon, Déméter et Dionysos. Après l'époque pharaonique, les Grecs paraissent avoir subi l'influence égyptienne et s'être assimilé les dieux du Delta. Il y a là un travail de syncrétisme fort curieux à noter sous son double aspect : les divinités ramenées à des triades en chaque pays, avec tendance au monothéisme; puis, plus tard, les triades étrangères réunies à telle ou telle triade nationale. Ainsi Isis devient une sorte de Déméter, et Sérapis un Bacchus. Mais comment les Grecs ont-ils pu trouver quelques similitudes entre leur bel Apollon et Horus, ce petit nain accroupi, difforme? C'est que les dieux se sont transformés avec les siècles : de laids qu'ils étaient d'abord, l'art a su les rendre beaux. Avant le VIe siècle, Apollon n'est encore qu'un affreux *Xoanon.* La mythologie figurée vient ici à notre secours, et, grâce à elle, nous saisissons sur le fait la transformation des types divins (1). Pour M. Lafaye, la religion alexandrine semble être une première tentative d'union entre la religion proprement dite et la philosophie, qui depuis des siècles s'en était séparée. Que si l'osirisme, l'anubisme, etc., furent si répandus dans le monde grec, puis dans l'empire romain, il faut moins attribuer ce fait à l'originalité de la doctrine qu'à la nouveauté de ces cultes et de leurs rites orientaux, si bien combinés pour frapper l'imagination. M. Lafaye a peut-être trop suivi la tradition dont Bossuet est chez nous le plus haut représentant, tradition qui accorde beaucoup trop de supériorité aux Égyptiens. Leur monothéisme est plus que douteux. Et puis n'oublions pas que les religions anciennes étaient, en général, des religions sans dogme.

On ne peut lire les thèses de M. Bloch sans penser à l'ouvrage de M. Belot sur *les Chevaliers romains;* elles en sont l'heureux complément. Avec M. Belot on pénétrait dans la constitution et l'histoire des chevaliers romains et des tribuns du peuple; en suivant M. Bloch on connaît les origines du Sénat. D'où est issu ce grand corps politique? Problème ardu. D'abord il faut déblayer le terrain, obstrué par tant de constructions, je veux dire de théories modernes sur ce point. Niebuhr et tous les autres sont jetés par-dessus bord. Cela fait, M. Bloch va bâtir sur le roc, et ici le roc c'est Cicéron, Tite-Live, Denys d'Halicarnasse. Rechercher dans ces auteurs les passages qui ont trait aux origines du Sénat; tâcher, avec ces bribes ingénieusement ajustées bout à bout, de créer un nouvel et définitif édifice, telle a été l'ambition du savant docteur. A-t-il réussi? Peut-être. On sait de quelles obscurités sont entourées les origines de toutes choses. M. Bloch fait table rase des trois races, des trois périodes, etc.; c'est bien. Mais pourquoi vouloir que tout d'abord le Sénat ne se soit recruté que dans la tribu des Ramnès? Quelle impossibilité y a-t-il, tout en n'admettant à l'origine qu'une seule race en trois tribus, à ne pas concéder que toutes simultanément fournirent leur contingent de sénateurs?

Bien d'autres objections pourraient être faites, même à la thèse latine, dont le Sénat est l'objet, bien que son nom ne paraisse pas dans le titre. Comment obtenait-on le droit de cité complet, celui qui permettait d'être non seulement, comme nous dirions aujourd'hui, électeur, mais encore éligible? Arminius, par exemple, tout chevalier romain qu'il était, avait-il pour cela tous les droits du citoyen? Le *jus honorum,* le droit de briguer les honneurs, donnait-il au sénateur un droit effectif? Non, sans doute. A côté des véritables sénateurs il y eut donc, du fait des empereurs, un ordre sénatorial constitué dont les membres n'avaient guère qu'un titre illusoire. Que de *res imaginariæ,* que d'insignes inventés pour flatter la vanité et dont nous n'avons pas le secret : témoin l'anneau d'or des chevaliers! Quoi qu'il en soit, la thèse latine mérite d'être louée pour sa clarté et aussi

(1) Voy. notamment *la Mythologie figurée de la Grèce,* par M. Max Collignon (Quantin).

pour l'emploi de la méthode scientifique, qui y règne d'un bout à l'autre. Ajoutons que le nouveau docteur a la parole abondante et facile, en sorte que la Faculté a été unanime pour le déclarer digne du grade qu'il sollicitait.

J. Durandeau.

Amérique du Sud

Le docteur Crevaux a donné sa vie pour chercher le long du fleuve Pilcomayo une nouvelle voie commerciale entre l'Europe et la Bolivie (1) : M. Juan Pujol Vedoya (2) consacre ses veilles à nous démontrer qu'il en existe une meilleure encore que celle où s'engageait l'illustre voyageur français. C'est le rio Vermejo, qui est, comme le Pilcomayo, un des grands affluents du Parana et qui descend également des hauts plateaux des Andes boliviennes.

Jusqu'ici la route la plus communément suivie entre Buenos-Ayres, Montevideo et la frontière de Bolivie, était une route de terre, passant entre Tucuman, Salta, Jujuy, et traversant ainsi toute la partie du territoire argentin qui se compose de provinces peu peuplées, mais civilisées, habitées soit par des blancs, soit par des Indiens mansos. Réduit à une semblable voie, laquelle n'est guère praticable que pour les bêtes de somme, le commerce d'échange se borne naturellement à peu de chose. Les produits de la Bolivie surtout, qui sont des métaux, c'est-à-dire des matières lourdes et encombrantes, ne sauraient la suivre. Ils sont donc dirigés sur le port de Cobija, et de là vers le cap Horn.

Il est évident qu'il y aurait économie de temps et de frais à pouvoir les embarquer sur un des grands fleuves qui traversent de l'ouest à l'est le continent sud-américain. La question est de savoir si ces fleuves sont parfaitement navigables. L'exploration du docteur Crevaux a eu pour résultat d'établir que le Pilcomayo l'est jusqu'à une fort petite distance de Chuquisaca, capitale de la Bolivie. Nous avons souvenir, pour notre compte, d'en avoir visité les sources à quelques lieues seulement de cette ville; et, après un parcours peu considérable — cinquante lieues à peine, — nous l'avons trouvé navigable pour des embarcations d'un médiocre tirant d'eau. M. Juan Pujol Vedoya assure que le rio Vermejo l'est au même degré, et qu'il offre de plus cet avantage de couler plus au sud que le Pilcomayo et de ne point traverser cette partie du grand Chaco où vivent des Indiens encore sauvages, excessivement féroces, ceux-là même qui ont assassiné le grand voyageur français.

Nous ne contredirons point M. Pujol Vedoya. Il est sur son terrain, étant Argentin, et, puisqu'il déclare que la navigation du Vermejo est facile et sûre, c'est qu'elle est telle en effet. Seulement nous remarquons que la distance entre la capitale bolivienne et les sources du Vermejo est beaucoup plus grande qu'entre cette même ville et celles du Pilcomayo. Nous n'en inférons rien. Il faudrait être sur les lieux; il faudrait étudier les fleuves en hydrographe et les routes en ingénieur, pour pouvoir prendre parti dans un pareil différend; mais nous nous rappelons, d'une part, que le gouvernement bolivien, le premier intéressé dans la question, s'est associé aux efforts du docteur Crevaux avec l'espoir d'en tirer avantages; d'autre part, que M. Pujol est *Correntino* et que la ville de Corrientes, sa patrie, a un intérêt direct à ce que la voie du Vermejo soit suivie de préférence.

A ce sujet, qu'il me soit permis de rendre hommage au sentiment patriotique qui a inspiré l'auteur de la *Province de Corrientes*. M. Juan Pujol de Vedoya est-il le fils du docteur Juan Pujol, ancien gouverneur de cette province? Nous le croirions volontiers, à voir le zèle passionné qui l'anime pour la prospérité de son pays. La province de Corrientes semble être véritablement sa chose. Nous ne pouvons que l'en féliciter : d'abord, parce que le patriotisme est toujours honorable; ensuite, parce que cette belle province de la république Argentine pourrait, en effet, comme l'Arabie du Sud, recevoir le nom d'*heureuse*.

Nous avons vu de trop près les pays sud-américains pour nous faire l'illusion de croire qu'il est aisé de tirer parti des richesses naturelles qu'ils renferment. Cependant nous engageons les amateurs des contrées à grandes promesses à lire le volume de M. Vedoya. Ils y verront, non par des descriptions, mais par des statistiques, ce qu'est la province centrale de la république Argentine. La ville de Corrientes est petite, mais quelle belle situation elle occupe au confluent des deux grands fleuves, le Parana et le Vermejo! Quelle heureuse fortune ce sera un jour pour la portion à laquelle San-Juan-de-los-Siete-Corrientes a donné son nom, que d'être enclavée entre ce même Parana et l'Uruguay, les deux grands déversoirs de ses produits dans l'océan Atlantique! Et quels produits! quel sol fertile! Le coton, le tabac, le blé, le maïs, la canne à sucre, la garance, l'oranger, tout y croît avec cette fougue qui fait qu'en Amérique la végétation devient presque l'ennemie de l'homme. L'élève du bétail surtout est la grande industrie du pays : industrie facile et rémunératrice, dont les produits s'écoulent avec tant de facilité vers l'Europe par Buenos-Ayres et Montevideo!

Et quel charme dans cette vie de liberté, d'abondance! Nous n'avons jamais été surpris que M. Bonpland, après avoir été là comme voyageur, ait voulu y mourir comme résident. Les pays nouveaux captivent l'homme : il semble que ce soit pour lui l'air vital, l'air natal; que tout soit malsain, artificiel dans la vie civilisée, et qu'en retrouvant les grands bois, les grandes solitudes herbeuses, il retrouve son antique patrie, son Eden!

On aurait mauvaise grâce à demander à un étranger d'écrire en bon français; c'est déjà de sa part un effort méritoire de s'exprimer dans une langue qui n'est pas la sienne. Aussi ne citerons-nous rien de ce petit volume, pour ne pas mériter, en transcrivant, le nom que d'autres méritent en traduisant, le vilain nom de *traditore*. Mais nous louerons l'auteur pour la diligence avec laquelle il a rassemblé chiffres, rensei-

(1) Voy. sur les voyages du docteur Crevaux, la *Revue* du 6 octobre 1883.

(2) *Province de Corrientes, son passé, son présent et son avenir*, par M. Juan N. Pujol Vedoya. — 1 vol. in-12. Paris, 1883. Marpon et Flammarion.

gnements, documents, et pour le souffle chaleureux que sa jeunesse y répand. L. Q.

Archéologie

La Gaule avant les Gaulois, d'après les monuments et les textes, par M. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut, conservateur du Musée des antiquités nationales. — E. Leroux, 1 vol. in-8°, 1884.

Personne n'était aussi bien placé que l'est M. Al. Bertrand pour remplir le cadre de cette histoire primitive du sol et des habitants de la contrée qui fut la Gaule au temps des Romains et qui s'appelle aujourd'hui la France. En conduisant de nombreuses fouilles, en maniant des milliers d'objets trouvés sur notre sol, en classant le musée de Saint-Germain, dont il est le vrai fondateur, M. Bertrand a recueilli les matériaux du cours qu'au premier appel du ministre de l'instruction publique il a été en mesure de professer à l'École du Louvre. C'est la première partie de ce cours qu'il publie aujourd'hui, sous la forme même que lui ont donnée les nécessités de l'enseignement oral. Le volume comprend huit leçons, dont voici les titres : I, discours d'ouverture; II, l'homme tertiaire et l'homme quaternaire; III, les troglodytes; IV, les monuments mégalithiques; V, les cités lacustres, les animaux domestiques; VI, fin de l'âge de pierre, introduction des métaux en Occident; VII, les premières migrations vers la Gaule à l'époque historique et les premières voies de commerce; VIII, apparition des Gaulois sur la rive droite du Rhin.

Nous n'avons pas besoin de dire qu'on trouve partout la sage critique dont M. Bertrand a donné tant de preuves. Dans un pareil domaine, pour des temps dont la fin seule a laissé quelques souvenirs dans la mémoire des hommes, certaines hypothèses sont de mise; mais l'auteur ne les donne jamais que pour ce qu'elles sont, pour des conjectures plus ou moins vraisemblables.

(*Journal des Savants.*)

Bibliographie

La Révolution française, par M. Dhombres, professeur au lycée Henri IV. Paris, Léopold Cerf, éditeur.

La *Nouvelle Collection illustrée,* dont M. Léopold Cerf a entrepris la publication, vient de s'enrichir d'un nouveau volume qui vaut les précédents. M. Dhombres n'avait pas à présenter d'une manière originale l'histoire de la Révolution française; il a su faire un récit animé et patriotique, qui se lit avec intérêt.

L'Année politique 1883, par M. A. Daniel. — Paris, 1884, Charpentier.

Cette publication est pour la politique ce que sont pour le théâtre les annales de MM. Noël et Stoullig; elle ne compte aujourd'hui pas moins de dix années de succès. Le présent volume offre un vrai répertoire de tous les événements politiques de l'année écoulée, mais non sous la forme aride d'une pure énumération; les faits sont habilement groupés et l'exposition est claire.

Les Salles d'asile en France, par M. Émile Gossot, professeur au lycée Louis-le-Grand. — Paris, 1884, Didier.

M. Émile Gossot, l'auteur d'une étude sur Marivaux couronnée, il y a deux ans, par l'Académie française, fait dans ce nouveau volume l'histoire des salles d'asile en s'attachant surtout à la vie de leur éminent fondateur Denys Cochin. La plus grande partie du travail est consacrée aux différentes méthodes d'enseignement en usage dans les salles d'asile.

De la Croyance philosophique en Dieu, par M. Vidal. — Paris, 1883. Germer Baillière. 2e édition.

L'auteur de cet opuscule — où il y a plutôt recherche d'originalité qu'originalité véritable — essaye de démontrer l'inanité de toute négation ou de toute affirmation scientifique de l'existence de Dieu; selon lui, l'existence de Dieu n'est solidement établie que par la morale. Voilà une idée qui, depuis Kant, a été développée un peu partout.

Faits divers

— Le catalogue des manuscrits grecs et latins du Vatican est en bonne voie. Deux volumes sont entièrement imprimés; plusieurs autres seront probablement terminés avant la fin de l'année.

— On a trouvé dans un paquet de manuscrits apporté de Thessalie à Athènes une grammaire du xve siècle contenant un grand nombre de nouvelles et précieuses scholies sur Pindare.

Erratum. — Une faute typographique s'est glissée, samedi dernier, dans l'article de M. de Pressensé sur *P. Lanfrey.* Elle a fait dire à l'auteur que M. Rouher s'était montré supérieur dans les questions d'affaires et de liberté *de conscience.* On aura compris qu'il fallait lire : liberté *du commerce.*

AVIS.

Il y a quinze jours, nous avons prévenu nos nouveaux abonnés qu'il ne nous restait que cinquante *exemplaires à la disposition de ceux d'entre eux qui désireraient user de la faculté d'acquérir les volumes semestriels de la troisième série de notre collection* (années 1881, 1882 et 1883), *au prix exceptionnel de* cinq *francs au lieu de* douze. *Cet avis, loin de ralentir les demandes, en a accru le nombre, de sorte que, du premier volume notamment* (premier semestre 1881), *il nous reste, à l'heure qu'il est, si peu d'exemplaires, que nous devons les réserver aux* vingt *premiers abonnés qui prendront d'un seul coup, au prix de faveur de* trente *francs, tous les volumes parus de la troisième série, c'est-à-dire les* six *volumes semestriels de* 1881, 1882 et 1883.

Pour les volumes semestriels de 1882 *et de* 1883, *nous pouvons encore en céder quelques-uns isolément, au prix de* cinq *francs.*

Les demandes seront admises par ordre de date.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2577]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 9. 1er MARS 1884.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Origine des malentendus entre l'Italie et la France

Les rares survivants de la génération de 1830 n'ont pas oublié quels étaient, du temps de Louis-Philippe, les sentiments de la France envers l'Italie. Il y avait, pour les Italiens comme pour les Polonais, une véritable légende : ils étaient les martyrs d'une politique impitoyable. On parlait avec indignation des canons braqués sur les places publiques de Venise et de Milan, avec horreur des prisons de Spilberg, et un des principaux griefs de l'opinion contre le gouvernement de Louis-Philippe était l'indifférence qu'on lui reprochait pour l'Italie et les Italiens. Il est même permis de supposer que cette indifférence fut une des causes des nombreux attentats dirigés contre la vie d'un monarque trop sage et trop prévoyant.

De l'autre côté des Alpes, il y avait réciprocité de sentiments : le parti libéral vivait de la vie française; il était, on peut le dire, le parti français. C'était vrai à ce point que, lorsque ce parti a pu faire prévaloir ses idées, il a purement et simplement traduit en italien la Charte de 1830 et il a fait le Statut, qui régit, à l'heure actuelle, le royaume d'Italie. Il n'y fut apporté de modifications que celles qu'exigea Charles-Albert dans un intérêt religieux, et elles sont tombées en complète désuétude. Le drapeau adopté par les libéraux italiens, et qui est aujourd'hui le drapeau national, est aussi d'importation française : c'est celui que le Directoire donna à la république Cisalpine; c'était bien l'enseigne d'une république sœur, puisque ce drapeau est celui de la France, légèrement modifié.

On peut dire qu'avant 1848 les libéraux italiens et les libéraux français étaient deux branches d'une même famille, dont la seule aspiration était de se réunir.

L'expédition de Rome de 1849 ne troubla que momentanément cette situation : on savait qu'elle était l'œuvre d'un parti réactionnaire qui dominait alors sur toute l'Europe.

Lorsqu'en 1859, Napoléon III se décida à mettre en pratique la politique de l'ancienne Opposition, il fut acclamé, il faut bien le reconnaître, par le parti libéral tout entier; il obtint le concours passionné de toute la presse libérale de Paris et de province, et il arriva au faîte d'une popularité qui ne devait plus que décroître. Je me souviens encore avoir vu les soldats français franchir la frontière au cri de *Vive l'Italie!* Les populations les couvraient de fleurs au cri de *Vive la France!* Et un Français ne pouvait rencontrer un Italien sans que celui-ci lui sautât au cou en s'écriant : « Désormais nous sommes frères! »

Comment se fait-il qu'à l'heure où j'écris ces lignes cette fraternité soit presque transformée en haine et que l'Italie, devenue nation, n'ait d'autre souci que de chercher des alliés contre la France?

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

Je vais essayer d'expliquer ce phénomène à l'aide de quelques souvenirs historiques.

I.

Une des causes principales, la principale peut-être, de la mésintelligence entre la France et l'Italie, a été la politique en partie double, toujours équivoque, toujours obscure, qu'a constamment pratiquée Napoléon III depuis le jour où il entreprit la guerre d'Italie jusqu'à celui de sa chute. Cette politique a longtemps trouvé des admirateurs; la foule la considérait comme un chef-d'œuvre de finesse et était fière d'avoir pour guide un homme d'État aussi consommé. Quelques esprits supérieurs prévoyaient seuls l'infaillible résultat.

Ce résultat est aujourd'hui connu. L'empereur est mort en exil, le nom de sa dynastie ne peut se séparer de l'idée de l'invasion et du désastre ; quant à la France, elle a créé à ses côtés un peuple qu'il serait exagéré d'appeler ennemi, mais qui a contracté une alliance qui peut l'obliger à nous faire la guerre et qui ne lui permet, en aucun cas, d'être notre allié.

Dès le jour de son entrée en Italie, l'empereur prit publiquement un engagement double : celui de donner aux Italiens une indépendance complète, et celui de maintenir aussi l'indépendance et, par conséquent, la souveraineté temporelle du Pape. Napoléon III savait pourtant mieux que personne comment et pourquoi ce double engagement ne pouvait être tenu, puisqu'il avait appartenu aux sectes italiennes, où il avait un grade élevé, et qu'il y appartenait encore, car il n'est pas plus possible de se débarrasser des engagements pris envers les associations de ce genre que de dépouiller la chemise de Nessus. Telle est l'origine d'une politique tellement étrange qu'il est fort douteux que l'histoire veuille admettre qu'elle a été réellement pratiquée et n'est pas l'invention des ennemis de la dynastie napoléonienne.

Quelle était, au fond, la pensée réelle de l'empereur? Voulait-il maintenir indéfiniment le pouvoir du Saint-Siège, comme le déclara un jour M. Rouher et comme le croient très sincèrement tous les Italiens du parti de la gauche? Était-il, au contraire, l'ennemi le plus résolu et le plus acharné du pouvoir temporel, comme le disait Pie IX et comme on en est parfaitement convaincu au Vatican? Le problème n'est pas résolu et ne le sera jamais : Napoléon III a emporté dans la tombe le secret de sa conscience, si tant est qu'il eût un secret et qu'il eût une conscience.

II.

Le premier malentendu entre la France et l'Italie se produisit à la paix de Villafranca. L'empereur avait solennellement promis de rendre l'Italie libre des Alpes à l'Adriatique. Après deux victoires retentissantes, il s'arrête tout à coup et conclut un traité qui, s'il eût été exécuté, aurait anéanti toutes les espérances des Italiens ou au moins du parti qui a dirigé et dirige encore la révolution italienne.

Il ne faut pas blâmer la paix de Villafranca : elle fut imposée par la nécessité. La Prusse allait entrer en campagne; tous les cadres de l'armée française étaient en Italie, et les événements de 1870 seraient arrivés probablement dix ans plus tôt si la guerre eût continué. Mais l'empereur eut un double tort : le premier fut de traiter avec une précipitation qui n'était point nécessaire et de ne pas consulter un allié qui était le principal intéressé. Il y avait là un manque d'égard qui blessa avec quelque raison l'amour-propre des Italiens et qui fut un principe permanent d'irritation et de défiance. Le second tort fut de conclure un traité avec l'arrière-pensée de ne pas l'exécuter. Ce fut là peut-être un chef-d'œuvre de diplomatie, mais ce fut le point de départ et une des causes principales de la ruine de la France.

III.

La période qui a suivi le traité de Villafranca est une des plus curieuses de l'histoire d'Italie. Elle s'est terminée, huit mois après, en mars 1860, par l'annexion à l'Italie de la Toscane, de la Romagne et des Duchés, et par l'annexion à la France de Nice et de la Savoie.

Il s'agissait de faire sortir l'unité italienne d'un traité qui, étant une transaction avec l'Autriche, excluait, par cela même, cette unité. L'œuvre n'était pas facile, et le succès qui l'a couronnée peut être considéré comme un véritable tour de force.

M. de Cavour, découragé, s'était retiré après la paix de Villafranca, qu'il avait prise au sérieux. M. Rattazzi lui avait succédé comme ministre de Victor-Emmanuel : c'est à lui que revient le mérite d'avoir fait sortir du traité conclu avec l'Autriche, et subi par le Piémont, précisément le contraire de ce qui était dans l'esprit comme dans la lettre de cette convention et d'avoir changé en triomphe un désastre diplomatique. Les Italiens ont été ingrats envers M. Rattazzi et n'ont jamais reconnu que c'était à lui surtout qu'ils devaient le succès de leur idée favorite. C'est grâce au principe de non-intervention appliqué d'après celui des nationalités que fut opéré le miracle diplomatique dont nous voulons parler; et le grand thaumaturge fut Napoléon III.

On a beaucoup accusé les Italiens de mauvaise foi pour n'avoir pas exécuté un traité qu'ils avaient signé et pour avoir tout fait, au contraire, pour arriver à se soustraire aux obligations qu'il leur imposait. Ce reproche, adressé aux Italiens, est injuste. La paix de Villafranca fut conclue sans que Victor-Emmanuel fût même consulté. Il la subit plus qu'il ne l'accepta et il est permis à un honnête homme de refuser le payement du billet qu'il a signé le pistolet sur la gorge.

Mais, il faut le reconnaître avec quelque tristesse, ce reproche pèse de tout son poids sur l'empereur des Français, qui non seulement avait conclu le traité de sa volonté propre, mais avait pris l'initiative des négociations. Et, malheureusement, une nation est toujours quelque peu solidaire de ceux qui la gouvernent.

D'après les accords de Plombières, l'empereur devait conquérir la Lombardie et la Vénétie pour le compte du Piémont et recevoir en échange Nice et la Savoie. N'ayant pris que la Lombardie, il trouva plus généreux de ne rien demander, et plus habile de prendre tout au moyen d'un subterfuge. La France reçut les deux provinces qu'elle désirait et donna en échange au Piémont la Toscane et les Duchés, qui ne lui appartenaient en aucune façon et qu'elle s'était même engagée à faire rendre à la maison d'Autriche. Entre particuliers, le procédé serait peu louable; mais, en diplomatie, c'est ce qu'on appelle le droit moderne, et nous voyons chaque jour M. de Bismarck promettre ou distribuer le bien des autres avec une générosité qui ne fut jamais égalée.

Un volume serait nécessaire pour raconter, même sommairement, l'histoire de ces huit mois; je dois me borner à indiquer un fait caractéristique.

Pendant que l'empereur traitait avec le Piémont pour échanger la Toscane contre les versants des Alpes, il envoyait à Florence des agents chargés d'empêcher l'annexion de la même Toscane au même Piémont. Tout le monde savait que cette mission n'avait rien de sérieux, excepté ces agents eux-mêmes, qui jouaient avec talent et avec un vrai zèle consciencieux le rôle le plus ridicule du monde. Nous retrouverons cette diplomatie en partie double, fort ignorée du vulgaire, dans toutes les périodes successives jusqu'en 1870. On a commencé à voir alors les beaux fruits qu'elle donnait.

IV.

Après l'annexion de la Toscane et des Duchés vint celle des Deux-Siciles et de la majeure partie des États pontificaux. Jamais peut-être, en aucun temps et en aucun pays, la comédie politique ne fut élevée à pareille hauteur.

L'expédition de Garibaldi en Sicile fut préparée à Gênes au vu et su de quiconque ne voulait pas fermer les yeux. Je ne veux en aucune façon amoindrir les mérites de Garibaldi et de la troupe héroïque dont il fut le chef. En dépit de manœuvres secrètes qui avaient préparé ses succès, il était possible et presque probable qu'il serait fait prisonnier ; s'il eût été pris, il aurait été pendu ou pour le moins fusillé, lui et les siens; et la diplomatie avait pris ses mesures pour se laver les mains, en présence de cette catastrophe éventuelle, absolument comme fit Pilate.

On sait que M. de Cavour avait envoyé l'amiral Persano avec la mission apparente d'empêcher Garibaldi de débarquer en Sicile, mais, en réalité, pour protéger son débarquement. C'est ce que l'empereur n'ignorait certainement pas, et, s'il eût envoyé un seul aviso français escorter l'amiral Persano, celui-ci aurait dû, bon gré mal gré, accomplir *bona fide* sa mission officielle. Mais l'empereur voulait, comme son oncle, exclure de tous les trônes la maison de Bourbon. Seulement, fidèle à son déplorable système, il espérait se donner l'apparence de protéger ceux qu'en réalité il entendait détruire. C'est pour cela qu'il fit durer six mois le siège de Gaëte en envoyant une escadre pour empêcher l'attaque de la place du côté de la mer. Ici la comédie politique devint une tragédie abominable. Le siège de Gaëte ne fut pas, peut-être, très meurtrier; mais il y eut des hommes tués d'un côté comme de l'autre : faire tuer de braves soldats lorsque le résultat était convenu d'avance, dans le seul but d'égarer l'opinion et de se donner des airs de générosité vis-à-vis d'une famille abhorrée, est un crime qui ne saurait être trop sévèrement flétri. Relativement aux États pontificaux, même comédie. « Allez, mais faites vite », dit Napoléon III au général Cialdini. Le lendemain de cette autorisation secrète, mais formelle, l'empereur rappelait de Turin son ambassadeur et déclarait rompre toute relation avec un gouvernement qui avait violé toutes les règles du droit des gens.

On laissait cependant à Turin un représentant avec le titre singulier, non de chargé d'affaires, mais de chargé des affaires de France. Ce représentant était M. de Rayneval, fort galant homme et diplomate distingué, dont le seul tort était de prendre au sérieux ce que lui écrivait de Paris le ministère des affaires étrangères.

M. de Cavour, qui était dans le secret, devait écouter avec un sérieux apparent les incessantes remontrances de M. de Rayneval. Il y aurait là pour un Aristophane moderne le sujet d'une scène comique des mieux réussies. Encore ici il faudrait un volume pour tout raconter; je ne puis qu'esquisser les traits saillants. Seulement, une réflexion trouve ici sa place.

Cette politique tortueuse a eu pour la France des conséquences lamentables. La masse des Italiens l'a prise au sérieux. Il y a dans les peuples un instinct de droiture qui ne leur permet ni de comprendre ni surtout d'apprécier les roueries des gens trop habiles. Les hommes du parti avancé, ceux qui ont les âmes les plus ardentes et les cœurs les plus généreux, ont toujours vu dans Napoléon III un allié des plus équivoques et même un ennemi. Quant aux habiles, aux chefs du parti modéré, qui étaient dans le secret des affaires, ils ont cru ou feint de croire que si l'empereur usait de tant de ménagements et de subterfuges, c'était uniquement pour complaire à l'opinion publique française. Ils réservaient donc toute leur reconnaissance pour Napoléon III et estimaient ne rien devoir à la France. C'est encore le sentiment exprimé tous les jours par leurs journaux.

En résumé final, nous avions tout le monde contre nous. Je n'ai parlé jusqu'ici et je ne parlerai encore que des libéraux italiens, parce que, seuls, ils jouent un rôle actif dans la politique de leur pays. Le parti clérical est vaincu et s'abstient, au moins en apparence, ce qui ne l'empêche pas d'exister et de constituer peut-être le fond de la nation. Ce parti aime la France moins que les autres : il considère, et en cela il ne se trompe pas, le libéralisme italien comme une émanation du libéralisme français; et la politique équivoque pratiquée vis-à-vis du Saint-Siège n'a pas été de nature à rallier des gens qui, depuis un siècle, regardent comme suspect tout ce qui vient de la France.

V.

Je glisse rapidement sur les événements de 1862, dont le dénouement fut la captivité de Garibaldi, blessé et fait prisonnier à Aspromonte par les troupes italiennes. Cet épisode fut l'épilogue et la conséquence de la conquête des Deux-Siciles.

Garibaldi crut très sérieusement et de très bonne foi s'être emparé des Deux-Siciles malgré la volonté et en dépit de l'opposition formelle de l'empereur des Français. Il s'imagina avoir triomphé de la France en même temps que de François II; il crut qu'il pourrait s'emparer de Rome comme il s'était emparé de Naples et avec la même impunité.

Victor-Emmanuel et M. Rattazzi, qui était alors son ministre, ne pouvaient partager une pareille illusion. La marche de Garibaldi sur Rome aurait obligé Napoléon III à une guerre qu'à cette époque l'Italie n'était pas en mesure

d'affronter. Il fallut arrêter Garibaldi, ce qui, à ce moment où le héros national était au faîte de la popularité, n'était point une entreprise aisée. M. Rattazzi eut le courage d'accomplir cet acte héroïque, et il sauva la dynastie et le royaume en faisant un sacrifice plus pénible que celui de la vie pour un homme politique : celui de sa popularité.

Je dois dire que M. Depretis, qui était alors son collègue, n'hésita pas, comme d'autres, à partager la responsabilité du chef de cabinet. M. Rattazzi eut pour récompense de sa noble conduite l'ingratitude la plus noire, non précisément de la part du roi, mais du parti qui se prétendait et se prétend encore monarchique par excellence.

Cet épisode d'Aspromonte contribua à augmenter la défiance du parti avancé envers la France : on ne manqua pas de dire que Victor-Emmanuel et ses ministres n'avaient agi comme ils l'avaient fait que pour obéir aux ordres du gouvernement français.

VI.

En 1864 vint la convention du 20 septembre, en vertu de laquelle Rome fut évacuée par la garnison française et la capitale du royaume transférée de Turin à Florence. Cette convention exaspéra les Piémontais, à ce point que le sang coula dans les rues de Turin, la ville essentiellement monarchique et dévouée à la maison de Savoie. Ce changement de capitale fut aussi représenté comme ayant été imposé au roi par la volonté de l'empereur; depuis lors, les Piémontais, qui, par l'origine, les mœurs et le langage, sont à moitié Français, furent transformés en adversaires de la France et sont, aujourd'hui encore peut-être, ceux qui se montrent les plus hostiles.

Jamais un acte diplomatique n'eut une destinée pareille à celle de cette convention, qui fut, on peut le dire, le chef-d'œuvre de l'équivoque.

A la tribune française, les ministres affirmèrent résolument que la portée réelle de cet acte était une renonciation définitive de l'Italie à toute prétention sur Rome. Interrogés par les députés de la gauche, qui demandaient à quelle époque l'Italie pourrait compléter son unité, M. Rouher n'hésita pas à répondre : « Jamais! » Si on ne s'en souvient guère en France, où l'on a la mémoire courte, les Italiens ne l'ont pas oublié. Mais la tribune italienne répondait à la tribune française que le sens vrai de la convention n'était pas ce qu'il paraissait être et qu'en réalité Florence n'était qu'une étape entre Turin et Rome. Le Vatican, dans un esprit opposé, partageait le sentiment du gouvernement italien. L'empereur considérait cette équivoque comme une habileté suprême et se plaisait à la prolonger. Il faut bien le dire encore, il trouvait des admirateurs.

VII.

Arrivons à 1866, l'année fatale qui fut la préface ou, pour mieux dire, la préparation de l'année terrible.

L'alliance entre l'Italie et la Prusse fut l'œuvre personnelle et directe de Napoléon III, qui employa, pour former cette ligue qui devait le perdre, plus de génie que les diplomates les plus célèbres n'en mirent jamais à former les alliances les plus fructueuses.

Le général La Marmora, qui était alors en Italie président du conseil et ministre des affaires étrangères, n'était pas homme à faire une démarche et même à écrire une dépêche sans l'autorisation formelle de l'empereur, qu'il considérait comme son chef de file.

Le vrai chef-d'œuvre diplomatique de M. de Bismark fut de décider Napoléon III à entrer dans ses vues et à donner son concours en échange de promesses vagues et illusoires, mais qui plaisaient à son interlocuteur précisément parce qu'elles étaient vagues et indéterminées. On sait comment elles ont été tenues. L'alliance entre la Prusse et l'Italie était, au point de vue français, un danger évident qu'il fallait écarter à tout prix et que, par la plus inconcevable des aberrations, la France, ou du moins son gouvernement, a favorisé ou, pour mieux dire, créé de ses propres mains. C'est grâce à cette alliance et à partir de 1866 que l'Allemagne s'est établie politiquement en Italie, qu'elle y a formé tout un réseau aux mailles serrées et que son action discrète, mais constante, s'exerce tous les jours. C'est ainsi qu'en 1870 on a pu provoquer un mouvement d'opinion pour empêcher l'Italie d'aller au secours de la France et que, récemment encore, on a pu envenimer des questions qui n'étaient pas de nature à amener l'agitation qui s'est produite. Il n'y a pas de reproche à faire à l'Allemagne : elle fait son métier; elle veut dominer et elle domine, en effet, l'Europe; elle doit donc appliquer l'éternelle maxime : *Divide ut imperes*. Son rôle, je dirais presque son devoir, est de créer des causes de division et d'exaspérer celles qui se produisent d'elles-mêmes, afin de pouvoir rendre impossible toute entente entre les nations qui ne lui sont pas directement soumises et, spécialement, entre la France et l'Italie.

Ce qui est incroyable, c'est qu'en France même il y ait encore des panégyristes de la politique à laquelle nous devons ces beaux résultats.

VIII.

L'histoire vraie et complète de la guerre de 1866 et des négociations qui l'ont précédée et qui l'ont terminée ne sera jamais écrite. Les communications verbales ont joué un grand rôle, et, très probablement, toutes les pièces ne sont pas dans les archives.

Il y a un fait indiscutable, on peut même dire incontesté, qui éclaire, sans l'expliquer, toute cette période.

La cession de la Vénétie à l'Italie était convenue, décidée, certaine, avant la déclaration de guerre. Le cabinet de Florence commença la campagne avec la certitude du résultat, quel que fût le sort des opérations militaires. Cela peut paraître étrange, et pourtant c'est vrai. La Prusse, à plusieurs reprises, a fait comprendre que dans sa pensée l'Italie ne lui

avait pas donné un concours complet et absolument loyal. Telle est l'origine des soupçons et de la mauvaise humeur des Prussiens, qui se sont bien gardés de la manifester trop haut pour ne pas perdre le fruit de leur alliance, mais auxquels pourtant les souvenirs de 1866 ne paraissent pas inspirer une confiance sans réserve. On n'a pas oublié que le général La Marmora, qui n'aimait pas l'Allemagne et que l'Allemagne n'aimait pas, a voulu jeter un peu de lumière sur cette période historique dont, seul peut-être, il avait le secret. Sa publication, bien que pleine de réticences, a fait du bruit; mais le second volume, qui eût été le plus curieux, n'a pas paru et ne paraîtra jamais... Il y a deux ans, un journal annonça avec grand fracas la publication d'une série de télégrammes échangés entre le quartier général et le baron Ricasoli, ministre des affaires étrangères, dans les papiers duquel on paraissait en avoir trouvé la copie. Cette publication n'a pas été faite, et il est fort probable que ces télégrammes ne verront jamais le jour.

On sait quelle fut pour l'Italie la conclusion de la guerre : après une campagne assez malheureuse, elle reçut la Vénétie des mains de la France, à laquelle l'Autriche l'avait cédée, pour la forme, bien entendu. Cette procédure bizarre fut une des inventions les plus malheureuses de la diplomatie impériale : elle fut considérée par les Italiens comme une humiliation, sans donner à la France la moindre compensation. Le maréchal Lebœuf, qui fut chargé de recevoir la Vénétie des mains de l'Autriche et de la consigner à l'Italie, devint l'objet de toutes les caricatures. On le représentait avec des attributs ridicules que son nom explique ; aujourd'hui encore, après dix-huit ans, on prononce ce nom de Lebœuf avec aigreur et dépit. Rien ne s'efface aussi malaisément que le souvenir d'une humiliation vraie ou supposée. On aurait compris que la France, en échange de la Vénétie, eût exigé une compensation quelconque, ne fût-ce qu'un traité d'alliance offensive et défensive, bien que de nos jours un traité ne soit pas grand'chose. Les Italiens auraient été moins froissés s'ils avaient compris que la France avait en vue un intérêt positif. Ils ont cru et ils croient encore qu'ils ont subi une avanie pure et simple. Or on peut pardonner à celui qui a pris notre bourse, jamais à celui dont on a reçu un soufflet. C'est ainsi que la campagne politique de 1866, dans laquelle l'Italie a tout gagné et la France tout perdu, est devenue une des causes principales des sentiments d'aigreur qui font explosion de temps à autre et qui sont, il faut en convenir et bien que très mal fondés au fond, justifiés par les apparences.

IX.

En 1867, M. Rattazzi était de nouveau ministre. Cet homme d'État a eu vraiment une destinée malheureuse. Il a préparé tous les événements et il a été un des facteurs de l'unité italienne autant peut-être que M. de Cavour, dont la carrière brillante n'a commencé que le jour où, s'alliant à M. Rattazzi par un *connubio* resté fameux, il adopta la politique de son collègue; mais la fortune a voulu que M. Rattazzi ne recueillît jamais ce qu'il avait semé et ne présidât directement à aucun triomphe.

En 1867, il voulait compléter l'Italie, à laquelle Rome manquait encore, en appliquant dans son esprit la convention de septembre. Cette convention disait que l'Italie n'importerait pas la révolution à Rome; mais elle sous-entendait que si la révolution éclatait spontanément, l'Italie pourrait rétablir l'ordre. C'est précisément ce que voulait faire M. Rattazzi, au moyen d'un mouvement spontané comme le sont la plupart des mouvements révolutionnaires. Il croyait avoir l'assentiment de l'empereur et il avait pour le croire d'excellentes raisons. L'équivoque fut portée à ce point que Garibaldi combattit contre les Français sans s'en douter et qu'il y eut en Italie une vraie stupéfaction lorsqu'on apprit qu'à Mentana il y avait une brigade française à côté des troupes pontificales.

Il est aisé de comprendre qu'une politique de ce genre n'est pas de nature à créer des sentiments de confiance et de sympathie. Une conduite franche et ouverte, même contraire aux idées des Italiens, aurait causé moins d'irritation.

CONCLUSION.

Je m'arrête à 1870. Plus tard peut-être, je reviendrai sur un sujet qui est à peine esquissé. J'ai voulu seulement faire comprendre quelle était l'origine des malentendus. L'indifférence, pour ne rien dire de plus, de l'Italie en présence des désastres que subissait son alliée de 1859 a causé en France un sentiment de tristesse plutôt que l'irritation : c'est ce que les Italiens ne paraissent ne pas bien comprendre. — Pour être absolument juste, il faut dire que l'opinion publique française n'a pas été équitable pour la petite troupe italienne qui est allée combattre en Bourgogne. Ce secours avait une valeur matérielle médiocre en présence des masses allemandes; mais il avait une valeur morale dont il faut tenir compte et qui n'est pas épuisée à l'heure actuelle. — La France estime avoir rendu à l'Italie un de ces services pour lesquels il ne peut pas y avoir de compensation : elle a peut-être raison de le penser; mais elle a peut-être aussi le tort de le dire trop souvent. — Les Italiens, de leur côté, croient que de toute façon ils seraient arrivés tôt ou tard à conquérir leur indépendance : ils ont raison et ma conviction est, à cet égard, complète. Ils auraient réussi; mais Dieu sait au prix de quels efforts et dans quel temps! En tout cas, il est incontestable que, sans le concours de la France, la génération actuelle n'aurait pas joui de ce bonheur suprême qui est d'avoir une patrie.

H. G. MONTFERRIER.

LE ROMANTISME FRANÇAIS

Caractères généraux de la poésie au XIXe siècle
Victor Hugo

Le romantisme français a essayé à maintes reprises de se définir, et il n'y a jamais réussi; ou plutôt il n'y a que trop réussi, car il a donné de lui-même un nombre prodigieux de définitions, mais qui sont toutes différentes et souvent même contradictoires.

De ces définitions accumulées, les unes sont restées célèbres comme celles de Mme de Staël, de Stendhal, de Victor Hugo; elles ont cours encore aujourd'hui; même celle de Stendhal, peu sérieuse et peu digne d'être prise au sérieux, vient d'obtenir dans ces derniers temps, par la faveur de M. Émile Deschanel, une vogue de citation et un rajeunissement de compétence qui surprendraient sans doute Stendhal lui-même et feraient la joie de son scepticisme littéraire. Les autres définitions, presque toujours anonymes, dorment dans les préfaces et les manifestes du temps, qu'on ne lit plus aujourd'hui et où il faut pourtant les aller réveiller afin de ne rien omettre des pièces de ce grand débat.

Pour se faire une idée de cette abondance des définitions du romantisme par lui-même et de l'amour-propre qu'il mettait à être quelque chose et à savoir ce qu'il était pour le dire, il suffit de parcourir quelques numéros du journal *le Globe*, qui se fonda, comme on sait, le 15 septembre 1824, pour être, jusqu'à sa transformation en feuille saint-simonienne, le moniteur officiel de la nouvelle école littéraire. Il n'est guère de semaine où quelque collaborateur ingénieux ne propose sa formule, après s'être plaint de la nuit compromettante qui enveloppe le romantisme et en se piquant de la dissiper. Bien plus : il y a des collectionneurs de définitions. Ainsi, dans le numéro du samedi 8 octobre 1825, un correspondant bénévole, qui signe *un Allemand*, envoie au rédacteur en chef une demi-douzaine de définitions recueillies par lui en Allemagne et en Angleterre, et il en promet d'autres pour bientôt.

I.

Le romantisme — et c'est là une caractéristique incontestable — est donc un esprit nouveau, ou du moins se croyant et se prétendant tel, qui cherche avant tout à prendre conscience de lui-même. Il en éprouve le besoin à cause de la défiance ironique que provoquent ses allures mystérieuses et son attitude de noble aventurier; il pressent que dans ce pays de France où l'on aime tant la clarté, les situations nettes, légitimes et régulières, la première chose qu'on lui demandera, à lui nouveau venu, c'est un programme, une profession de foi, son acte de naissance; et il se met en mesure, avec une précaution prématurée, de trouver réponse à toutes les questions, à toutes les sommations du vieux monde classique. De là cette hâte imprudente à se chercher une formule, formule qui le gênera bientôt, qui démentira même cette liberté indéfinie dont il a fait son principe, mais formule qui lui donnera, pense-t-il, en attendant, l'illusion de la consistance, de la possession de soi-même et de l'existence légale. Alors, dans cette ambition empressée de se reconnaître pour se faire reconnaître, il appelle de toutes parts les éclaircissements et les explications; il se voue éperdûment à l'Allemagne, à l'Angleterre, au christianisme, à l'histoire, à la philosophie, à l'archéologie; il leur demande en même temps sa justification, le fondement de ses droits à la vie, l'éclaircissement de son caractère ténébreux, enfin cet appui de la tradition et ce lien avec une antiquité quelconque dont aucune école littéraire, si novatrice et si détachée qu'elle soit, ne s'est jamais passée. Mais cet effort excessif de conscience n'aboutit qu'à la confusion, aux divergences bruyantes, à l'impuissance définitive de se saisir et de s'exprimer : c'était fatal, et le romantisme n'a pas pu dire alors ce qu'il était, pour l'avoir voulu dire trop tôt, et avant même d'être quelque chose.

Est-ce donc nous qui penserions réussir là où il a lui-même échoué? Certes il ne faut pas hésiter à convenir que la plupart du temps la critique connaît mieux les tempéraments littéraires qu'ils ne se sont eux-mêmes connus. La distance dans le temps et dans l'espace, le détachement, le désintéressement, le refroidissement de la passion lui donnent une impartialité et une clairvoyance rétrospective que les chefs d'école, qui sont le plus souvent inconscients, et les disciples, qui sont toujours fanatiques, ne peuvent pas avoir. Il serait donc très légitime et très raisonnable de persister à chercher la définition du romantisme après même qu'il s'est épuisé en vain à la trouver, si cette définition ne devait être que très difficile; mais l'obstacle insurmontable, c'est qu'elle est impossible. L'étonnant en effet, ce n'est pas que le romantisme n'ait pas réussi à se définir, c'est qu'il l'ait essayé; car cette tentative est absolument contradictoire avec ce que nous savons de ses principes et de son caractère. En effet, la définition n'est pas autre chose qu'une classification, c'est-à-dire qu'elle a pour objet de faire rentrer dans une catégorie déterminée tous les êtres qui ont entre eux plus de ressemblances que de différences et qui, par le nombre des caractères qu'ils ont en commun, sont susceptibles d'être groupés en espèces et en genres. La définition n'est que la formule de langage qui exprime, avec concision et sous forme synthétique, la somme de ces ressemblances qu'une analyse préalable a constatées.

Or, si vous consultez les soi-disant définitions que les romantiques ont données de leur doctrine avec profusion, sous la variété déconcertante des interprétations les plus contraires vous trouverez du moins et invariablement, au fond de toutes, les affirmations suivantes : « L'écrivain romantique est celui qui ne relève que de lui-même; rien ne l'influence, rien ne le détermine, ni les maîtres, ni les règles, ni les traditions; il est par essence une *personne* et une *liberté* qui tirent d'elles-mêmes la raison d'être et la forme de leurs œuvres : développement individuel sans impulsion extérieure et sans limites et, par suite, originalité absolue,

telle est la maxime fondamentale du romantisme. La marque de l'écrivain romantique est donc de ne ressembler à aucun autre, cet autre fût-il romantique lui-même, en un mot de se distinguer du reste des artistes par un maximum de différences tel, que celui en qui elles résident ne puisse pas être classé et qu'il constitue en lui-même et à lui seul son unique espèce. » Mais alors, dirons-nous, si le romantique ne doit pas être classé, il s'ensuit qu'il ne peut pas être défini, puisque c'est la même chose; ou plutôt si, par une inconséquence qui est comme obligatoire et contagieuse dans l'école, il prétend se définir, la définition qu'il donnera de lui ne conviendra qu'à lui, et il y aura nécessairement autant de *romantismes* qu'il y a de *romantiques*, ce qui, en fin de compte, exclut la possibilité d'une commune définition.

Cette conclusion, qui est rigoureusement logique malgré son aspect paradoxal, se confirme et s'éclaire encore par un rapprochement avec les classiques. Un classique, comme le nom l'indique, est celui qui peut et qui veut être classé. Pour lui, l'idéal n'est pas la singularité dans l'isolement : c'est, au contraire, la ressemblance, et une ressemblance voulue, avec tous les bons esprits qui ont bien pensé; c'est la foi dans la raison universelle, dans cette « chose du monde la mieux partagée » que Descartes appelle le bon sens, et qui s'appelle aussi, d'un nom plus significatif encore, le sens commun; c'est, de plus, l'ambition d'atteindre à la perfection en suivant la grande voie où des prédécesseurs, réputés les maîtres, ont déjà et toujours marché. Quand l'écrivain classique écrit dans un style achevé, il pense écrire comme écrirait tout le monde, si tout le monde écrivait bien; quand il compose un ouvrage grand ou petit, épopée ou sonnet, fable ou tragédie, il se soumet spontanément à des règles fixes, reconnues comme nécessaires par tous ses confrères aussi bien que par lui, et dont la valeur vient justement de leur antique et universel usage et de cette adhésion égale qu'y ont donnée tant de générations d'artistes.

Ainsi, tandis qu'un classique doit ressembler par les traits essentiels aux autres classiques et y vise toujours, si personnel que soit son génie, un romantique doit ne pas ressembler à un autre romantique, parce que ressembler à autrui c'est cesser d'être romantique. Aussi la littérature classique compte-t-elle des genres, qui sont de véritables classes ayant chacune sa définition : on en connaît la liste, qui est elle-même classique.

Par exemple, une tragédie sera bonne ou mauvaise; elle sera la *Phèdre* de Racine ou celle de Pradon; mais, qu'elle soit de Pradon ou de Racine, elle sera en vers alexandrins et elle aura cinq actes; elle sera tirée d'une fable antique; ses personnages seront des héros grecs ou romains qui auront leur confident, et des héroïnes qui auront symétriquement leur confidente; on y parlera continûment la langue noble : le ton oratoire y dominera; le trivial, le vulgaire, le comique, en seront bannis; on ne s'y tuera jamais, ou que le moins possible, devant le spectateur; comme ressort, l'amour; comme effet, la terreur et la pitié; comme moyens, un songe, de beaux monologues, le récit d'un événement qu'on ne doit point voir, un dialogue sans cesse équilibré; enfin, tout cela contenu dans les vingt-quatre heures et enfermé dans la salle identique d'un même palais : voilà les conditions, voilà les éléments, voilà le type parfaitement définissable de la tragédie classique, même en tenant compte de quelques exceptions comme *Esther*, qui est en trois actes, et comme *Bajazet*, qui est un sujet turc.

Prenez maintenant le pendant romantique de la tragédie, le drame, et essayez, comme nous venons de le faire pour la tragédie, d'en déterminer les caractères communs.

Sera-t-il en vers ou en prose? — C'est au choix de l'auteur : il peut être en vers comme *Marion de Lorme* ou en prose comme *Antony;* il peut même être alternativement en prose et en vers, comme *Othello* et comme *Hamlet*. Combien aura-t-il d'actes? Autant que l'auteur lui en voudra donner, sans compter les tableaux; et il lui en donnera bien souvent plus et de plus longs que le spectateur n'en peut supporter, témoin *Cromwell*, qui remplit à lui seul un volume de ses sept mille vers et dont la représentation, si elle était tentée, ferait veiller le public au théâtre jusqu'au petit jour.

Où le drame prendra-t-il ses sujets? — Partout, et où il lui plaira. L'histoire entière, depuis la Création jusqu'à ce soir, lui appartient; et si le domaine immense de l'histoire ne lui suffit pas, il n'a qu'à s'ouvrir, par delà le réel, le champ infini de la fantaisie. Ses personnages, il les tirera à son gré de toutes les catégories sociales, et seul il sera l'arbitre de ses choix : héros, rois, gentilshommes, prêtres et magistrats, et aussi bourgeois et paysans, ouvriers et bandits, forçats et bourreaux, tout est bon, tout peut servir; certains ajoutent même : tout doit servir. Et s'il se trouve encore à l'étroit dans l'humanité, qu'il appelle à lui tout un monde d'êtres imaginaires, surnaturels ou fabuleux, les anges et les chérubins, les fantômes, les spectres, les gnomes, les houris, les sorcières et les fées. Le temps sans limites est à lui, à lui aussi l'espace sans bornes; si les siècles lui semblent trop courts, il a l'éternité; si la mappemonde terrestre, avec ses déserts et ses océans instantanément parcourus, est un théâtre trop petit pour son personnel errant et son action cosmopolite, il a le reste de l'univers, les planètes, les soleils, l'empyrée!

Le romantique est donc un maître absolu qui subordonne à lui tout ce qui n'est pas lui, et qui ne se subordonne lui-même à rien; comme ce sage idéal des stoïciens qui était roi et plus que Jupiter, l'artiste romantique est en quelque sorte Dieu. Sa caractéristique est donc la toute-puissance, et par suite l'indétermination; et si l'on veut donner à tout prix une définition du romantisme, il faut que cette définition soit négative, et il faut dire que le romantisme, c'est l'indétermination dans l'art, ou encore : la liberté d'indifférence appliquée à la poursuite du beau.

Nous voici amenés à ce premier résultat, qui est comme le déblayement indispensable d'un sujet si embrouillé : c'est que, s'il est possible, non pas de définir le romantisme, mais de trouver au moins un caractère commun à ceux qui se prétendent romantiques, ce caractère réside justement dans une ambition égale à l'originalité; leur point de ressem-

blance consiste à ne vouloir pas se ressembler entre eux, et leur trait générique à n'appartenir à aucun genre et à demeurer chacun une individualité, descriptible sans doute, mais indéfinissable.

II.

Mais c'est là une théorie, un programme; les romantiques se voient et s'annoncent ainsi. Faut-il les croire sur parole et accepter comme de la psychologie réelle cette espèce de psychologie virtuelle et arbitraire qu'ils font d'eux-mêmes? Évidemment non, car ce serait s'exposer à être dupes de leurs affirmations, comme ils ont pu l'être les premiers des illusions de leur propre conscience. Et ici il faut faire intervenir deux notions qui tiennent une grande place dans la philosophie contemporaine et qui, malgré les noms un peu barbares encore qui les désignent, peuvent être transportées avec avantage à la critique littéraire, je veux parler de ce qu'on appelle le *conscient* et l'*inconscient*. Il semble que ces deux éléments se rencontrent et se combinent partout pour composer par leur résultante les hommes, les facultés humaines, et les œuvres des hommes et de leurs facultés, c'est-à-dire les régimes, les systèmes, les arts, en un mot toutes les formes et toutes les expressions de la vie intellectuelle et morale. Le conscient, c'est ce que de bonne foi on croit être, sans l'être nécessairement pour cela; l'inconscient, c'est ce qu'on est réellement sans le savoir et en croyant, de bonne foi aussi, qu'on ne l'est pas. Faire la part de ces deux éléments dans les hommes et dans les doctrines, et, en se plaçant en dehors des hommes et des doctrines, les voir plus exactement qu'ils ne se sont vus eux-mêmes, tel est le sens dans lequel se développe plus volontiers l'analyse moderne.

C'est la philosophie qui a ouvert cette voie et, parmi les philosophes, c'est peut-être Spinoza qui y a le premier marché, avec une autorité magistrale, quand il a tenté de démontrer que cette liberté morale dont nous avons une si claire et si immédiate conscience n'est pourtant pas autre chose, devant la raison raisonnante, que l'inconscience totale du déterminisme nécessaire qui règle les mouvements de notre volonté aussi bien que le reste de cet univers dans lequel nous ne sommes pas un « empire ». Or ce dualisme du conscient et de l'inconscient, qui est une loi incontestable de la psychologie générale, se retrouve nécessairement dans la psychologie littéraire; les esthéticiens, les théoriciens de l'art n'en sont pas exempts; et c'est surtout chez les révolutionnaires et chez les novateurs qu'il est le plus sensible et aussi le plus curieux à étudier. C'est assez dire que chez les romantiques, qui se donnent avant tout comme des novateurs et des révolutionnaires, ce dualisme offrira un intérêt capital que nous n'aurons garde de négliger.

Quelle est en effet la prétention ordinaire et conséquente de ceux qui cherchent des nouveautés et suscitent des révolutions? C'est de rompre complètement avec le passé, de n'en rien garder, de faire table rase et de substituer aux vieilles choses condamnées et détruites des choses neuves de toutes pièces et dont jusqu'alors on est censé n'avoir pas eu même l'idée. Voyez-les en philosophie, en politique, en littérature, en musique, en peinture : ils sont tous les mêmes, et leur première ambition, leur premier effort, leur plus cher orgueil, c'est de se différencier radicalement de leurs devanciers. Socrate, le sage, le divin Socrate prétend ne plus rien avoir de commun avec les sophistes, ses maîtres; et le changement qu'il opère dans la philosophie, il le donne lui-même pour si grand, qu'il s'en est appelé la révolution socratique. Descartes veut tirer toute sa philosophie de lui seul et ne pas même savoir si d'autres hommes ont pensé avant lui. Les Français de 89 et surtout ceux de 92 arrêtent l'histoire du vieux monde à l'an Ier et font commencer là, avec une admirable, mais naïve bonne foi, une ère nouvelle où rien ne survivra, pas même un écho, pas même un souvenir du passé mort.

Mais vienne la critique historique avec sa patience d'analyse, avec son microscope et ses balances; et voilà Socrate qui nous apparaît tout pénétré des méthodes et des coutumes de la sophistique : c'est à elle qu'il a emprunté la division, l'ironie, et cet usage caractéristique du dialogue dont il a fait, en le purifiant, la dialectique. Notre Descartes, quoi qu'il fasse et quoi qu'il dise, se ressouvient si bien des leçons des vieux maîtres grecs et latins et des formules de Saint-Anselme et de Duns Scott, qu'il s'en sert et nous les sert dans maint endroit de ses ouvrages, tellement qu'on a pu, sans inexactitude, en le prenant d'un certain côté, voir en lui non pas le premier des modernes, mais le dernier des scolastiques. Quant aux nouveautés mises en œuvre par la Révolution française, on les retrouve une à une, en remontant d'âge en âge, chez les philosophes du XVIIIe siècle, chez les grands penseurs du XVIe, chez certains Pères de l'Église et jusque dans la République de Platon.

Eh bien, en présence de cette belle continuité de l'histoire, qui ne fait pas plus de sauts que la nature, devant cette solidarité nécessaire des révolutions avec le passé qu'elles brisent, mais dont certains morceaux sont bons et resservent, à l'insu des maçons et des architectes, dans le nouvel édifice construit sur les ruines, mais aussi avec les ruines de l'ancien, comment n'être pas tout d'abord en garde contre la prétention du romantisme à l'indépendance absolue et comment admettre que sa révolution littéraire ait échappé à cette solidarité inconsciente avec le passé qui semble la loi universelle des révolutions?

Cette défiance, toute *à priori*, se confirme et se justifie quand on serre d'un peu près cette liberté littéraire dont le romantisme a fait sa conquête et son principe. En effet, l'indétermination est un état qu'on peut bien concevoir virtuellement, en puissance, sous sa forme idéale, mais qui cesse nécessairement dès qu'on passe à l'acte, c'est-à-dire dès qu'on produit une œuvre. La liberté, en somme, reste indéterminée tant qu'elle n'agit pas; mais, en littérature comme dans le reste, aussitôt qu'elle commence à agir, elle se détermine par son action même. Par conséquent, ou la liberté n'est rien si elle n'est qu'une pure possibilité d'agir; ou elle est le moyen de réaliser une action conçue et voulue. On ne peut pas vouloir, en général et à vide; il faut, bon gré mal

gré, vouloir quelque chose. Or ce quelque chose est une *idée*, ou se ramène toujours à une *idée*. Mais cette idée à son tour est-elle le produit de notre liberté? Nullement : ou elle est entrée toute faite dans notre esprit, ou elle s'y est élaborée le plus souvent à notre insu, à la faveur de circonstances soit intérieures, soit extérieures, dont le nombre, l'influence, l'origine et le concours nous échappent. Si donc, sous cette explosion de liberté qui est tout ce que nous voyons d'abord du romantisme et qui nous en saute aux yeux, nous découvrons une idée, c'est-à-dire un point de départ, une cause déterminée et déterminante, nous pourrons dire que nous tenons le romantisme par où il peut être saisi et que, si fuyant, si affranchi de tout, si arbitraire qu'il soit et qu'il ait voulu être, nous aurons prise sur lui à l'endroit même par lequel il s'attache au passé.

Or cette idée existe; elle nous apparaît claire et positive à l'origine du romantisme; elle se dégage de son histoire; elle dirige et elle explique tous ses efforts. Cette idée, c'est que le genre classique a fait son temps, qu'il est fini, qu'il ne répond plus aux aspirations actuelles, et qu'à ce régime reconnu désormais impossible il faut substituer, quoi? un autre régime, cela va sans dire; mais sera-ce un autre régime quelconque, créé par la liberté ou né de la fantaisie?

Non : ce devra être un régime dirigé contre le précédent, c'est-à-dire qui sera de tous points son contraire : il aura pour consigne d'adorer ce que l'autre aura brûlé et de brûler ce qu'il aura adoré; si bien que la révolution littéraire, tout en s'accomplissant au nom de la liberté absolue de l'art, n'en sera pas moins très déterminée dans son action, dans ses manifestations, dans ses résultats : elle sera l'esclave de son esprit d'antithèse. En effet, être le contraire d'un classique, ce n'est pas être n'importe quoi; c'est se contraindre à être noir s'il est blanc, c'est-à-dire obscur s'il est clair, déréglé s'il est régulier, fantastique s'il est raisonnable, compliqué s'il est simple, pittoresque s'il est abstrait. Prendre, même volontairement, le contrepied de quelqu'un, c'est suivre sa trace, à rebours sans doute; mais enfin c'est suivre sa trace, c'est dépendre de lui en une certaine mesure. Contredire de parti pris Racine et Boileau, c'est tirer d'eux sa raison d'être, c'est exister par l'opposition qu'on leur fait. Or les romantiques français ont été d'abord ce que sont volontiers les Français, des hommes d'opposition et d'opposition sans réserve et sans mesure; car les Français sont logiciens, et rien n'est extrême comme la logique.

Ayant donc condamné en gros la doctrine classique, ils ont eu la logique de la condamner aussi en détail et dans toutes ses applications particulières. Ils ont donc pris un à un tous les caractères, tous les éléments, tous les procédés du classicisme, et ils ont posé en face de chacun une nouveauté rigoureusement inverse, une négation correspondante; si bien que, s'il était permis de se servir ici d'une comparaison empruntée à l'algèbre, on dirait que les romantiques n'ont eu qu'à mettre le signe — partout où les classiques avaient mis le signe +; de telle sorte qu'en fin de compte ce sont les classiques qui ont rendu l'opération possible en en faisant les frais et que la première mise de fonds vient d'eux.

Or c'est justement cet esprit d'opposition systématique qui fait, comme l'histoire le prouve, que le romantisme français, au lieu d'être individuel dans ses tentatives ainsi que son principe le voudrait, et indéfiniment original comme le promettaient ses professions de foi, constitue pourtant une classe d'écrivains où les ressemblances sont relativement nombreuses, où les airs de famille sont saisissables et descriptibles, où enfin l'idée fixe de supplanter et d'anéantir un ennemi commun, le genre classique, fait qu'on suit la même discipline, qu'on emploie les mêmes armes, qu'on adopte une tactique commune.

III.

Placés maintenant, comme nous le sommes, au point de vue où nous ont conduits ces considérations générales, et qui semble le plus favorable à la clarté de cette étude, nous renoncerons bien facilement et sans regret à cette formule unique où l'on ne saurait, sans le fausser, emprisonner le romantisme, et nous remplacerons la définition impossible par une série d'analyses et par l'histoire.

Déjà même nous tenons le romantisme français par deux de ses caractères : l'un, c'est cette indépendance personnelle, cet *individualisme* dont l'idée lui est venue de l'Allemagne par l'intermédiaire de Mme de Staël et qui se développe de plus en plus sous l'influence de la philosophie de Kant, de Fichte et de Hegel, qui sont les théoriciens de la liberté morale et du « moi » absolu; l'autre, c'est une *opposition* systématique au genre classique, provoquée par la dégénérescence du genre lui-même, par la pauvreté de ses représentants à la fin du XVIIIe siècle et aussi par l'arrogance autoritaire avec laquelle les héritiers indignes de Racine et de Boileau prétendent perpétuer des traditions qui les écrasent et dont le goût public ne veut plus. Ce second caractère est, non plus allemand, comme le premier, mais éminemment français, on pourrait même dire gaulois : car, dans cette guerre aux classiques, il s'est dépensé beaucoup de verve, beaucoup d'esprit et parfois beaucoup de gaieté.

Nous allons voir maintenant comment ces deux caractères pour ainsi dire générateurs du romantisme français ont engendré par leurs diverses combinaisons diverses catégories de romantiques, et dans chacune une assez riche variété de types, si bien que ces innombrables formules dont nous parlions tout à l'heure et dans chacune desquelles chaque romantique a prétendu trouver une définition exacte et complète de l'école s'expliqueront à leur tour : elles nous apparaîtront, si l'on peut dire, comme des définitions partielles qui, prises individuellement, sont insuffisantes puisqu'elles ne nous montrent qu'un des aspects de la chose définie, mais dont la somme les contient tous.

Il y a bien des manières de prendre le contrepied du classicisme; car, quelles que soient sa simplicité, son unité, la belle cohésion de sa doctrine, il renferme cependant un ensemble de caractères dont chacun est susceptible d'être détaché des autres, mis en relief, et de servir pour ainsi dire

d'enseigne voyante au tout. On peut choisir dans le classicisme bien des points de vue : on peut considérer de préférence ou bien la philosophie dont il s'est inspiré, ou bien les sources historiques où il a puisé le plus volontiers, ou bien les sujets qu'il a préférés, ou bien les lois esthétiques qu'il a adoptées et auxquelles il a fidèlement obéi, ou bien les formes littéraires pour lesquelles il a marqué sa prédilection et qu'il a exclusivement employées comme étant les plus parfaites et les plus capables d'exprimer son idéal. Donc, suivant qu'on s'attachera à l'un de ces différents points de vue, on tendra, par une généralisation fatale, à faire résider le classicisme tout entier dans celui de ses caractères qu'on aura envisagé comme le plus significatif. Donc, pour un romantique, c'est-à-dire pour un adversaire décidé qui entreprend la critique du genre classique, le genre lui-même se réfugiera et se concentrera dans cet unique caractère « dominateur », comme dirait M. Taine; suivant le goût, l'humeur, la manière de voir personnelle de notre novateur, ce caractère particulièrement visé le frappera plus que tous les autres et l'offensera davantage; il deviendra comme la citadelle de la doctrine; c'est contre celui-là de préférence que le romantique ramassera ses coups. Le choix d'une cible et du point de mire dans la surface classique, voilà pour les romantiques un élément de liberté et une cause de différence.

Passons en revue quelques-unes de ces citadelles classiques, et nous nous convaincrons que c'est leur forme particulière, leur système de défense et leur acharnement ou leur mollesse à résister qui ont introduit la variété dans les assauts de leurs ennemis et l'inégalité dans la valeur de la prise et la durée de la conquête.

Pour ne pas nous perdre dans le détail, considérons dans le classicisme trois éléments sur lesquels il est facile de se mettre d'accord : sa philosophie, son esthétique, sa matière. Par philosophie, nous entendons les procédés psychologiques qui sont familiers aux classiques et les idées métaphysiques qu'on retrouve au fond de la littérature de tout le XVIIe siècle. Par esthétique, nous comprenons l'idéal de beauté que les classiques ont conçu et les genres poétiques, les procédés littéraires par lesquels ils se sont efforcés de réaliser cet idéal. Enfin nous désignons par matière le fond, soit historique, soit légendaire, soit fabuleux, où ils ont choisi leurs sujets et leurs héros. En remplaçant cette philosophie, cette esthétique et cette matière par leurs contraires, on obtient pour le moins trois grandes formes de romantisme : le romantisme philosophe, qui est panthéiste; le romantisme littérateur et dramaturge, qui s'insurge contre les règles; et le romantisme historien, qui oppose le gothique à l'antique et les chevaliers aux héros.

La métaphysique des classiques, c'est celle même de Descartes, c'est-à-dire le spiritualisme chrétien rationalisé par les « lumières naturelles » d'un génie libre. Le trait saillant de cette philosophie, celui du moins qu'il nous importe de remarquer ici, c'est qu'elle sépare l'esprit et la matière, comme deux éléments incompatibles, dans l'homme d'abord, où elle distingue l'âme et le corps, et dans l'univers, où elle oppose l'un à l'autre le Dieu créateur et l'ensemble des choses et des êtres qui sont ses créatures. Pour le XVIIe siècle chrétien et cartésien, Dieu est donc distinct du monde autant qu'un ouvrier l'est de son ouvrage ou plutôt autant qu'un artiste l'est de son œuvre. Cette conception des rapports de Dieu et du monde, quand elle se dépouille de sa forme purement philosophique pour revêtir les couleurs de la poésie, n'en garde pas moins la marque de son origine, et nous retrouvons cette marque dans les figures mêmes et dans les images par lesquelles elle s'exprime. Qui ne se rappelle ces beaux vers significatifs de Racine :

> L'Éternel est son nom; le monde est son ouvrage,

et ceux-ci encore :

> Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture
> Et sa bonté s'étend sur toute la nature;
> Il donne aux fleurs leur aimable peinture;
> Il fait naître et mûrir les fruits;
> Il leur dispense avec mesure
> Et la chaleur des jours et la fraîcheur des nuits.

Ce Dieu personnel, distinct de l'univers, ce jardinier céleste, extérieur et supérieur au grand jardin de la nature où sa toute-puissance anthropomorphique se joue comme ferait un sculpteur avec l'argile ou un peintre avec la couleur, vous le retrouvez partout au XVIIe siècle; c'est lui que dépeint Bossuet en traits terribles dans ses oraisons funèbres, lui encore dont Fénelon, dans le *Traité de l'existence de Dieu*, chante avec une grâce si abondante les merveilleux ouvrages.

A cette conception du Dieu artiste, créateur, organisateur et gouverneur du monde, une autre philosophie, le panthéisme, oppose une conception toute contraire, celle d'un Dieu qui n'est pas distinct de l'univers, dont l'essence infinie est répandue comme une âme immanente à travers toutes les choses, tous les êtres, tous les éléments. Ce Dieu-là, c'est le grand Pan du polythéisme ancien, mais systématisé par les métaphysiciens modernes et surtout par les Allemands. Il est tout, et tout est lui; par conséquent, les moindres parties de la matière, les plus vils animaux, les plus humbles plantes, les minéraux les plus grossiers, entre lesquels le jugement vulgaire met des différences de valeur, de beauté et de noblesse, sont également nobles, également beaux, également bons puisqu'ils sont également divins. Quand ce système s'exprime par la poésie, il inspire des vers comme ceux-ci, qui sont tirés d'une pièce intitulée *Sagesse*, dans *les Rayons et les Ombres* de Victor Hugo :

> Respecte la fourmi autant que le lion,
> Rêveur! Rien n'est petit dans la création :
> De l'être universel l'atome se compose;
> Dieu vit un peu dans tout, et rien n'est peu de chose.

L'œuvre entière de Victor Hugo est remplie de vers pareils, et l'embarrassant n'est pas de les trouver, mais de les choisir.

De cette opposition entre deux philosophies dont l'une, le spiritualisme cartésien, a été professée par les classiques, que prévoir? C'est que l'autre, le panthéisme, va devenir la

doctrine des romantiques; non pas de tous sans doute, mais de ceux qui tourneront leur esprit novateur du côté de la philosophie et qui par là seront amenés à puiser leur inspiration poétique à une source philosophique où les classiques n'auront pas su ou n'auront pas voulu puiser. Si maintenant l'on développe les conséquences littéraires que renferme le panthéisme adopté comme système métaphysique par le poète, on peut en composer toute une esthétique nouvelle dont les préceptes sont symétriquement contraires aux vieilles lois de l'esthétique classique : c'est la nature réhabilitée et reprenant sa place à côté de l'homme, objet jusque-là privilégié de la curiosité des psychologues classiques; c'est le monde pittoresque déclaré l'égal pour le moins du monde moral : témoin ces lignes d'une préface de Victor Hugo :

« Nul ne se dérobe dans ce monde au ciel bleu, aux arbres verts, à la nuit sombre, au bruit du vent, au chant des oiseaux; aucune créature ne peut s'abstraire de la création... Tout se tient, tout est complet, tout s'accouple et se féconde par l'accouplement. La société se meut dans la nature; la nature enveloppe la société. »

C'est encore une nouvelle et étrange conception de la beauté; car, tandis que le Dieu classique, artiste à la manière humaine, a établi une hiérarchie entre les êtres sortis de ses mains et semble par là autoriser et inviter l'homme à faire un choix parmi ces êtres et à déclarer les uns beaux et les autres laids, le Dieu du panthéisme, qui réside au fond de tout, dont chaque chose est une forme et une forme également divine, ne peut pas admettre que l'homme fasse cette distinction entre le beau et le laid qu'il n'a pas faite lui-même : tout est beau dans l'univers, puisque tout y est divin; l'araignée vaut le soleil, suivant la magnifique démonstration figurative qu'en donne Victor Hugo dans les *Contemplations;* un crapaud blessé et un âne compatissant peuvent devenir sublimes; et la rencontre de ces deux misérables, si pathétiques dans leur humilité, peut inspirer d'aussi beaux vers que la colère d'Achille ou les malheurs d'Œdipe; enfin, pour arriver tout de suite à la devise fameuse qui a tant scandalisé par son allure provocante, « le beau, c'est le laid », ou plutôt, en allant au fond du sens véritable, car elle n'est pas qu'un vain défi à la raison et à l'usage, « avec du laid on peut toujours faire du beau, quand on n'est pas seulement un théoricien paradoxal, mais quand on est en même temps un prodigieux génie poétique ».

Sans avoir épuisé, loin de là, les termes de l'antithèse qui peut se développer entre le *dualisme* classique et le *monisme* romantique, il faut indiquer une autre opposition philosophique entre les deux écoles, qui vient non plus de la façon dont elles conçoivent l'essence des choses, mais de l'idée qu'elles se font de leur qualité et de leur valeur. Le cartésianisme est optimiste, c'est-à-dire qu'il estime que la raison et la nature sont bonnes, que l'univers a un sens, que la vie n'est pas, suivant l'expression douloureuse de Macbeth, « un conte absurde débité par un idiot », mais qu'au contraire la vie a du prix et que le but très raisonnable de l'homme ici-bas est de se porter bien, de bien penser, de bien se conduire et, par suite, d'être heureux. Quel est le contraire de cette doctrine, si consolante et si fortifiante quand elle n'est pas poussée jusqu'à cette niaiserie odieuse de l'égoïsme béat qui a provoqué dans *Candide* la riposte endiablée de Voltaire? — C'est le pessimisme, c'est-à-dire le mépris et le dégoût de la vie, un incurable ennui qui envahit l'âme dès la jeunesse et qui fait qu'on craint l'immortalité dont on a douté d'abord et qu'on ne trouve de sens et de valeur qu'au néant. Voilà encore une veine pour le romantisme : on sait avec quelle fièvre il l'a exploitée. Cette désespérance qui vient du tempérament quand elle ne vient pas du système, on la voit poindre dans Jean-Jacques Rousseau; elle s'accuse dans le René de Chateaubriand; Musset et Vigny en sont tout pénétrés; on l'a appelée la maladie du siècle; mais le plus malade de tous, c'est encore le poète de Recanati, Giacomo Leopardi, dont la vie n'est qu'un sanglot et qui a chanté en pleurant ce qu'il a nommé « le charme de la mort ».

Rien d'étonnant alors à ce qu'une des nombreuses définitions du romantisme mette en relief ce caractère maladif et y fasse même tenir le romantisme tout entier. C'est celle de Gœthe, qui dit : « J'appelle le classique le *sain,* et le romantique le *malade.* Les ouvrages du jour ne sont pas romantiques parce qu'ils sont nouveaux, mais parce qu'ils sont faibles, maladifs ou malades. Les ouvrages anciens ne sont pas classiques parce qu'ils sont vieux, mais parce qu'ils sont énergiques, frais et dispos. Si nous considérions le romantique et le classique sous ces deux points de vue, nous serions bientôt tous d'accord. »

Mais Gœthe se trompait, à notre sens : ce seul point de vue qu'il nous ouvre est trop étroit, et dans bien des cas particuliers il est faux, car il y a un romantisme sain, frais et dispos : c'est d'abord et le plus souvent celui de Gœthe lui-même; c'est surtout celui de Victor Hugo, qui, préservé de cette langueur contagieuse par la sérénité robuste de son tempérament, a chanté au contraire et chante encore le progrès, la foi dans l'avenir, le prix de la vie, la beauté de la nature et la bonté de Dieu.

Si nous passons aux doctrines purement littéraires du genre classique, ici encore nous aurons à constater que c'est la négation de ces doctrines par les romantiques qui inspire à ces derniers une profession de foi assez déterminée et commune, en somme, à tous les adeptes militants de la nouvelle Église littéraire. « Il n'y a qu'un idéal de beauté, disent les classiques : c'est le nôtre; il est fait de simplicité, d'ordre, de proportion, de pureté et de noblesse; il est, de plus, consacré par le temps; il est immortel comme la raison et comme la nature même et communique seul aux seules œuvres qu'il inspire son immortalité. » Et les romantiques, contrecarrant point par point ces maximes, répondent : « Il y a autant de beautés idéales qu'il y a de races, de nations, de siècles, d'individus; le désordre de l'inspiration, la complexité des formes, la richesse et l'abondance des couleurs, le mélange des contraires, l'accouplement violent des contradictoires peuvent enfanter un genre de beauté que vous n'avez pas connu et que nous préférons au vôtre parce qu'il

est plus pittoresque et plus troublant. Vous dites que vos règles sont nécessaires au génie et qu'elles sont éternelles : elles ne sont pas nécessaires, puisque nous allons nous en passer; elles ne sont pas non plus éternelles, puisqu'au nom de la liberté nous prétendons les anéantir. Quant aux œuvres qui ne survivent, dites-vous, que par la force de vos préceptes, nous attestons qu'elles sont mortes : morte la tragédie, morte l'épopée, morte aussi votre ode artificielle; vive le drame! vive le lyrisme profond et véritable que l'âme libre fait jaillir d'elle-même quand elle est sincèrement remuée par le spectacle de la nature ou des horizons profonds de l'histoire, ou par l'émotion de l'infini!

A un autre point de vue, le classicisme est aristocratique : d'abord il ne touche guère qu'aux sujets nobles; et puis sa littérature est une littérature de cour; les modèles sont à la cour; de la cour viennent le langage et le ton; de là aussi la protection et l'encouragement. L'incomparable psychologie du théâtre classique est inaccessible au peuple : c'est le régal des délicats; devant le poète comme devant le roi, il y a des privilégiés. Certains romantiques seront particulièrement indignés contre cette aristocratie littéraire du XVIIe siècle, et ils voudront être surtout, par réaction, la « démocratie dans l'art ». D'où ce programme dont Diderot déjà, en précurseur qu'il était, a indiqué les principaux articles : rendre la littérature populaire; mettre sur le théâtre des scènes de la vie bourgeoise et intime; chasser pour toujours les rois et les héros et prendre ses personnages dans le peuple; enfin, laisser là le vocabulaire noble et parler la bonne langue, si intelligible et si riche, de tout le monde. Cette réforme ainsi comprise est particulièrement curieuse parce que c'est elle qui a rendu à la longue le romantisme raisonnable et possible au théâtre, en introduisant en lui un élément de réalisme qui s'est heureusement développé depuis pour être un contrepoids sauveur à ses extravagantes fantaisies dramatiques.

Venons enfin à la matière du classicisme. Elle est trop connue pour qu'il soit besoin d'y insister. Les classiques du XVIIe siècle sont les disciples de la Renaissance, dont l'éclat leur masque le moyen âge; ils ne puisent qu'aux sources antiques; leur patrie, c'est Rome et Athènes; c'est l'inamovible personnel de la guerre de Troie qui peuple leurs épopées et leurs tragédies; ce sont les dieux païens, les figures mythologiques qui embellissent leurs vers du seul merveilleux autorisé. Mais au milieu du XVIIIe siècle il s'élève un vent de nouveauté qui souffle sur toutes ces conventions, sur tous ces artifices, et qui prétend les faner et les flétrir pour toujours : on entend retentir ce cri de lassitude et cet appel au changement :

> Qui nous délivrera des Grecs et des Romains (1)?
> ... Il nous faut du nouveau n'en fût-il plus au monde (2)!

(1) Vers d'une épître de Clément, l'ennemi de Voltaire. Berchoux le reprit textuellement et le fit suivre, dans son *Élégie*, de cet autre également proverbial dans le même sens :

> Race d'Agamemnon qui ne finit jamais!...

(2) Ce vers, si souvent cité au XVIIIe siècle, est tiré du rôle d'Apollon dans *Clymène*, comédie de La Fontaine.

Et les novateurs qui répondent à cet appel, on les nomme aussi des romantiques. Ceux-ci, parmi lesquels les plus illustres seront Mme de Staël et Chateaubriand, combattront surtout dans le classicisme son esprit païen et antique, et ils définiront le romantisme : l'école chargée de donner enfin à la France une littérature nationale et chrétienne. Ce romantisme-là, qui remonte, par-dessus la Renaissance, aux origines religieuses de la France, est une sorte de *protestantisme littéraire;* il suscite surtout des historiens et des archéologues qui à leur tour provoquent un sorte de seconde Renaissance, celle du gothique et de la chevalerie. Le roman de *Notre-Dame de Paris* n'est pas autre chose qu'un monument poétique élevé, avec une intention manifestement archéologique et chrétienne au passé chevaleresque et gothique de la patrie.

Enfin l'esprit d'imitation, qui au XVIIe siècle s'était appliqué exclusivement à l'antiquité, se transforme-t-il, avec le romantisme, en esprit créateur? Nullement : il demeure aussi intense; seulement il se fait illusion en changeant d'objet. Au lieu d'imiter les anciens, on imite les étrangers; on remplace les modèles du Midi, de race hellénique ou latine, par les modèles du Nord, de race germanique ou saxonne; on quitte Sophocle pour Shakspeare, et Virgile pour lord Byron. Au culte du passé classique succède la passion et presque la rage de l'exotisme. Et cela encore, surtout chez Mme de Staël, par l'entraînement de l'opposition. L'originalité française y gagne-t-elle quelque chose? On ne voit pas ce que ce pourrait être. Quant à cette littérature plus nationale qu'on prétend nous donner, nous la donne-t-on vraiment? Sans toucher à cette grosse question, remarquons en passant qu'il serait pour le moins étrange qu'une littérature inspirée par l'esprit saxon et par l'esprit germain convînt mieux à nos goûts que la littérature latine, puisque nous ne sommes ni Germains ni Saxons, mais Latins.

IV.

Après cette rapide revue, disons, pour résumer et pour conclure, que le principe du romantisme, c'est la liberté dans l'art et l'indépendance absolue de l'artiste. Mais cette liberté se détermine par son action, et cette indépendance s'aliène en partie en raison des conditions qui lui sont faites par les prédécesseurs et par le milieu. Le chef de l'École l'a reconnu lui-même, quand il a écrit en avant de son *Hernani* ces lignes où un peu de chimère se mêle à beaucoup de raison : « La liberté a une sagesse qui lui est propre, et sans laquelle elle n'est pas complète. Que les vieilles règles d'Aubignac meurent avec les vieilles coutumes de Cujas, cela est bien; qu'à une littérature de cour succède une littérature de peuple, cela est mieux encore; mais surtout qu'une raison intérieure se rencontre au fond de toutes ces nouveautés; que le principe de liberté fasse son affaire, mais qu'il la fasse bien. Dans les lettres comme dans la société, point d'étiquette, point d'anarchie, des lois. » Et dernier trait qui est à lui seul une signature : « Ni talons rouges, ni bonnets rouges. »

Cette raison intérieure des nouveautés que réclame judicieusement Victor Hugo, nous l'avons trouvée dans le sentiment de la décadence du classicisme; et la raison des formes diverses que ces nouveautés ont revêtues, elle est dans la diversité même des points de vue auxquels a pu se placer l'opposition romantique pour combattre l'école classique. De là les déterminations suivantes qui conviennent également au romantisme : littérature panthéistique — pessimiste — démocratique — chrétienne — nationale — gothique — chevaleresque — libérale.

V.

Voilà les principales incarnations de la liberté romantique : on peut même dire que son idéal serait d'être tout cela en même temps. Car, puisque la liberté absolue est impossible, ce qui s'en rapproche le plus, c'est une liberté prenant toutes les formes possibles et passant par tous les états théologiques, philosophiques et scientifiques par où l'esprit humain lui-même a passé. Avoir une âme assez large pour embrasser toutes les manifestations historiques ou idéales de la pensée et de la vie humaine; avoir un cœur assez libre pour les aimer toutes par ce qu'elles ont de bon et de beau, et pousser même cet éclectisme généreux jusqu'à excuser et transfigurer par l'art leur laideur et leur malice; avoir une imagination assez puissante pour les faire revivre soit par leurs couleurs naturelles et véritables, soit par celles d'une étincelante fantaisie; avoir une lyre si richement montée, si sensible, si retentissante, qu'elle vibre également à tous les échos humains et rende en vers également émus ce qu'il y a de noble dans les malheurs des rois, ce qu'il y a de grand dans la gloire des conquérants, ce qu'il y a de fier, de touchant et de juste dans la délivrance des peuples; être enfin un génie assez compréhensif pour accumuler en soi toutes ces contradictoires et, comme le Dieu de Hegel, en vouloir tirer l'harmonie et la beauté sans se préoccuper de les mettre logiquement d'accord pour les critiques méthodiques et étroits qui prétendent à tort raisonner avec les poètes et qui ne comprennent pas que la vraie poésie n'est peut-être qu'une sorte de chaos splendide : voilà l'idéal romantique. Et si, pour finir, nous rassemblons tous ces traits abstraits, et si nous en cherchons la réalisation dans une personnalité concrète et vivante, sans doute nous ne trouverons nulle part cette réalisation parfaite, puisque la perfection n'est pas de ce monde; mais nous pouvons dire que celui des poètes romantiques qui s'est le plus rapproché de cet idéal et qui en donne le mieux la notion et la mesure aux Français, c'est notre grand poète national — Victor Hugo.

ÉMILE KRANTZ.

EN PROVINCE

Étude

I.

Depuis près d'un siècle, les triomphes et les défaites, les vicissitudes des partis politiques ont jalonné le passé de tant de dates mémorables, qu'il n'est pas inutile peut-être de rappeler qu'au mois de mai 1877, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon, le ministère fut changé, la Chambre dissoute, et que, suivant la coutume, le massacre des fonctionnaires soupçonnés de n'être pas complètement acquis aux idées du nouveau gouvernement commença.

De la sorte fut atteint le malheureux secrétaire général que le vicomte de Froidevaux devait remplacer.

En lisant son nom à l'*Officiel*, Valentin de Froidevaux s'empressa d'aller remercier le ministre.

— Eh quoi! vous n'êtes pas encore parti? Eh bien! oui, c'est votre oncle, mon vieil ami, qui vous a désigné à ma signature. Mais vous devriez déjà être à votre poste... Ah! un mot : aux prochaines élections, c'est Castelvieujars qui passera. Nous avons là-dessus des données certaines, les meilleures assurances. Dites-le bien à votre préfet, et qu'il l'appuie ferme!

Le soir même, Valentin roulait en train rapide vers son chef-lieu. Seul dans son compartiment, il s'était allongé sur les coussins, sa couverture de voyage sur les pieds, un foulard autour du cou. Et il dormait. Le petit rideau, soigneusement tiré sur la veilleuse, ne laissait filtrer qu'un mince rayon qui venait s'étaler sur l'extrémité de son nez. Le nez de Valentin était remarquable. C'était, au-dessus d'une moustache noire et frisée, un nez long et fort, un de ces nez qui semblent jeter sur la figure d'un homme un vague et perpétuel reflet de carnaval. La coupe élégante du veston, ses manchettes s'évasant avec grâce, ses mains à l'attache fine se dessinant en lignes pures, avec l'ovale allongé des ongles, sous le suède qui les gantait, tout trahissait l'homme soigneux de sa personne. Et il reposait dans une attitude abandonnée, les bras mollement jetés autour de lui, le visage souriant, comme enfoncé dans cette délicieuse sensation de bien-être et d'amour-propre satisfait que lui avait procurée sa nomination, et poursuivant sans doute en rêve ces mille réflexions agréables qui, de l'une à l'autre, depuis le moment où il s'était installé et avait pris sa position horizontale, l'avaient bercé dans une ivresse enchantée et doucement acheminé vers le sommeil.

Il ne s'éveilla qu'au matin, quand il faisait déjà grand jour. En reprenant possession de lui-même, à la pensée subite qui lui remit en mémoire l'occasion de son déplacement, le sourire de ses lèvres s'agrandit et s'épanouit, illuminant sa bonne figure, fraîche et pleine, où la trentaine n'avait encore laissé la trace d'aucun souci. Il retira vivement son foulard, bâilla avec satisfaction, se passa la main sur les yeux, dans

les touffes courtes et drues de ses cheveux qui se hérissaient au-dessus de l'oreille en petites vagues irritées, puis regarda par la portière.

Le train filait toujours avec le même emportement. Il avait fait du chemin durant la nuit, laissé Paris bien loin derrière lui. Le paysage qui s'étalait sous les yeux de Valentin était là pour en témoigner. Un large fleuve coulait à sa droite, parsemé d'îlots qui s'allongeaient dans le courant; de grands monts bleuâtres se dressaient vers la gauche. A mesure qu'on descendait vers le Midi, les toits s'aplatissaient; les fermes, construites sans grand art, belles pourtant sous le beau soleil, laissaient entrevoir au passage le désordre de leur cour intérieure. Valentin, qui était né à Paris, considérait curieusement ce pays où il allait déployer ses talents administratifs; il s'intéressait aux moindres détails, sentait une sorte de tendresse pour ces lieux qui seraient le théâtre de sa gloire de fonctionnaire.

Il consulta sa montre : on devait approcher du chef-lieu. Et, avec un contentement redoublé qui mit une étincelle de plaisir dans ses yeux noirs au regard fin et expressif, il se replongea dans son coin.

Vraiment, c'était un homme heureux! Juste à l'heure où sa vie inoccupée commençait à lui peser, son oncle, M. de Tilly, effrayé sans doute du désœuvrement de ce neveu qu'il chérissait, lui avait trouvé une position. Il avait fait son droit, on peut même dire qu'il avait pris son temps pour le faire. Après quoi, en possession de son diplôme, il n'avait plus eu qu'à choisir : le barreau, la magistrature, les ambassades mêmes, des précédents dans sa famille semblant devoir lui permettre un facile accès dans la carrière. Mais un peu de paresse et beaucoup d'indécision dans le caractère, des difficultés aussi qui tenaient aux incertitudes de l'avenir politique en France, avaient retardé indéfiniment son choix. En attendant, apte à tout faire, il ne faisait rien, flânant au cercle, y jouant peu, passant la soirée dans quelque petit théâtre. On pouvait le voir encore, dans les après-midi, hanter les ateliers des peintres à la mode. Il fumait là, assis sur le large divan à dessins d'Orient, badinant en camarade avec le modèle, communiquant au maître du logis ses impressions du dernier Salon. Il se tenait au courant du mouvement des arts et de la littérature. Il avait même eu des démangeaisons d'écrire; mais, seul, devant sa table, une feuille de papier sous les yeux, les idées ne lui venaient pas. Et ainsi, l'hiver à Paris, l'été sur quelque plage, il avait atteint la trentaine, allant toujours tout droit et sans beaucoup de scrupule à tout ce qui, pour le quart d'heure, sollicitait sa curiosité et ses goûts de distraction, et, en somme, avec sa nature facile et impressionnable qui le mettait à la merci de tous les événements, ayant vécu fort insoucieux jusqu'à l'heure où M. de Tilly...

En ce moment, le train eut un arrêt; Valentin était arrivé à destination. Il descendit de wagon et marcha vers la sortie d'un air grave et d'importance, en seigneur châtelain posant le pied sur les frontières de son domaine. La première impression que lui fit ce domaine fut celle d'un calme plat et d'une profonde indifférence à son égard. Il est vrai que rien ne le désignait particulièrement au respect de la foule et que cette foule ne se composait que de quelques désœuvrés assis devant les tables des cafés, de rares passants qui suivaient lentement les trottoirs. N'importe! quand on est plein d'une seule pensée, il est toujours singulier de constater qu'aucune des personnes qui vous entourent ne partage vos préoccupations.

Pendant ces réflexions, l'omnibus de la gare, longeant une avenue et traversant la place principale, le déposait à l'hôtel de la Poste.

Il n'eut pas trop du reste de la matinée pour déjeuner et faire sa toilette. Et, vers deux heures, il se dirigea vers la préfecture, dont les bâtiments s'élèvent sur une sorte de plateau, à l'extrémité d'un boulevard bordé de maisons neuves où la richesse bourgeoise s'est portée et où le commerce est venu étaler le luxe moderne de ses étalages.

Le préfet, M. Lecoutelier, le reçut très cordialement. Il se leva, lui serra les mains avec un geste spontané des deux bras jetés en avant de toute leur longueur. La tête nue, coiffé de courtes mèches à la militaire, avec une moustache et une impériale qui complétaient cette mine guerrière, il était vêtu d'un veston gris de travail; mais il avait gardé son pantalon d'uniforme; un chapeau galonné traînait sur son bureau, et l'on sentait près de là, accroché quelque part, l'habit officiel, qu'au premier signe l'huissier devait l'aider à revêtir. Ainsi prêt à tout événement, il travaillait, compulsait des paperasses, un crayon bleu à la main. Homme très rond d'ailleurs et d'allures et de langage.

— Ah! c'est vous! Je vous attendais. Donnez-vous la peine de vous asseoir. Vous avez déjà été dans l'administration?

— Jamais, monsieur le préfet.

M. Lecoutelier réprima un mouvement de surprise.

— Et je compte même sur vous, monsieur le préfet, pour m'aider de vos bons conseils, en réclamant toute votre indulgence pour les fautes que mon inexpérience...

— Bon, bon, laissons cela! Ce n'était pas ainsi de mon temps; il fallait suivre la filière... Enfin! mes compliments! Vous débutez dans un bon moment. Ah! si cela avait duré, je vous donne ma parole d'honneur... Non, ce n'était pas tenable! Plus d'autorité! Tous les ressorts se détendaient, les commissaires mollissaient, les maires se dérobaient, le garde champêtre... Enfin le département m'échappait. Tandis que maintenant... Ah! maintenant, tout marche! Chacun a l'œil sur moi, n'écoute que moi! Je les tiens là, dans mes mains.

Et, tout en parlant les bras tendus, il faisait manœuvrer ses doigts ainsi que des marionnettes, en même temps qu'il se levait sur la pointe des pieds et tapait le parquet de ses deux talons comme pour s'affermir dans une position solide.

— Voilà où nous en sommes et je compte bien qu'aux prochaines élections...

— A propos, dit Valentin, j'ai vu le ministre. Il m'a parlé de M. de Castelvieujars...

— Castelvieujars?... Jamais! Il se désistera. C'est le baron Champeaux qui passera. Champeaux aura toutes les voix. Le ministre ne connaît pas ce département... Complètement

bonapartiste, mon cher monsieur! Tablez là-dessus. Du reste, Ladreyt vous le dira comme moi, et il s'y entend. Je vais vous le présenter.

Le préfet s'approcha de son bureau, auquel était adapté un système de sonnerie électrique, et, choisissant un des boutons, il appuya le doigt dessus.

— Vous restez à dîner ce soir, dit-il à Valentin en se redressant. Mme Lecoutelier sera charmée de vous recevoir.

Puis, se tournant vers un angle de son cabinet :

— Florent, ajouta-t-il, vous serez des nôtres.

Le secrétaire général aperçut alors un jeune homme d'une vingtaine d'années, assis dans un coin, devant une petite table où il se tenait sans bouger, maniant silencieusement entre ses doigts une lime à ongles.

— Je vous remercie, monsieur le préfet, dit ce dernier en s'inclinant.

Et il continua à se polir les ongles. Sur ce, M. Ladreyt, chef de la première division, entra.

— M. de Froidevaux, dit le préfet.

Le chef de division plia en deux sa taille haute et souple, se releva avec un sourire de bon accueil et adressa au nouveau secrétaire général un compliment de bienvenue tourné avec beaucoup d'aisance.

— Veuillez conduire monsieur dans son cabinet et lui communiquer les affaires les plus urgentes. M. de Froidevaux nous vient avec les meilleures dispositions...

Et comme, en parlant ainsi, le préfet regardait Valentin :

— Mais sans doute, monsieur le préfet! s'écria ce dernier avec ardeur.

— Eh bien, allez! Il faut travailler, faire sentir à tous la bonne influence du gouvernement. Voyez moi-même : toujours sous les armes!

Et il indiquait d'un geste de la main la bande bleuâtre qui tranchait sur son pantalon.

— J'ai visité ce matin trois couvents; je verrai ce soir quatre usines et deux écoles. C'est en entrant dans les ateliers, en parlant aux patrons, en questionnant l'ouvrier et les enfants de l'ouvrier, que tous ces braves gens comprennent qu'on s'occupe d'eux... Mais allez, mon cher monsieur, allez! Il faut que j'écrive au ministre. Votre Castelvieujars me trotte par la tête.

Et brusquement il tira à lui son fauteuil de cuir et se rassit devant son bureau, pendant que Valentin et le chef de division s'éloignaient.

Quand le secrétaire général fut installé dans son cabinet, M. Ladreyt, sans se presser, en homme vieilli dans le métier et qui savait bien, en dépit de tout ce beau zèle, que l'antique et lourde machine administrative n'allait pas se piquer de vitesse pour un servant de plus qui lui arrivait, M. Ladreyt, avec son éternel sourire et d'un air de docile nonchalance, vint déposer sur la table le volumineux dossier des affaires pendantes en conseil de préfecture. Et la conversation s'engagea, d'abord sur lesdits dossiers, mais tournant très vite et entrant dans mille détails sur le chef-lieu, ses distractions, son théâtre, ses réunions mondaines et autres sujets parfaitement étrangers à l'administration.

Pendant que M. Ladreyt parlait, Valentin feuilletait distraitement les liasses entassées devant lui.

— Tiens! s'écria-t-il tout à coup, frappé par un nom inscrit sur la garde d'un dossier. Affaire Planard! Qu'est-ce que ce M. Planard?

— Un entêté qui plaide depuis dix ans pour trois pouces de terrain qu'on lui a pris... Charmant homme du reste, un des plus riches propriétaires de Blatigny.

— Et son âge?

— Trente à trente-cinq ans.

— C'est bien cela, dit Valentin.

— Il a épousé une fort jolie femme.

Puis on en vint à la politique et aux futures élections.

— M. le préfet fonde beaucoup d'espoir sur la candidature Champeaux, dit Valentin. C'est lui qui passera?

— Non, dit M. Ladreyt. C'est Martin-Rousseau.

— Martin-Rousseau!... Qui est cela?

Le chef de division le lui expliqua : un représentant du peuple en 48, jeune alors et plein d'avenir, proscrit par l'empire et qui n'était rentré qu'à sa chute, dévoré de haine et de rancune pour ses belles années de jeunesse perdues à l'étranger à se débattre dans la misère.

— Et ses opinions?

— Radical.

— Mais le département est foncièrement bonapartiste! Du moins, c'est l'avis de M. le préfet.

M. Ladreyt ne répondit rien; mais son sourire, qui s'accentua, voulait dire poliment :

— M. le préfet se trompe.

Vers cinq heures, Valentin sortit pour aller s'habiller. Quand il entra dans le salon de la préfecture, Mme Lecoutelier s'y trouvait, assise sur un canapé. C'était une beauté imposante, un peu mûre, fort brune, en robe de satin noir à demi-décolletage, les bras superbes et nus jusqu'au coude. On sentait dans son assurance et son aisance la femme rompue aux usages du monde, avec ce ton de décision en plus et cette aptitude à tout juger que l'on prend dans le voisinage de l'autorité.

En attendant le préfet, qui s'attardait dans sa tournée administrative, l'entretien prit tout de suite un tour de confiante intimité, comme il arrive entre personnes que les mêmes fonctions, à des degrés divers, semblent réunir en une seule famille et qui sont appelées à se voir souvent. Valentin interrogeait la préfète. Se plaisait-elle dans sa nouvelle résidence? Mon Dieu! oui. Les relations étaient charmantes, les environs remarquables...

— Mais, tenez! d'ici-même vous pouvez vous faire une idée.

Et elle s'était levée, marchait vers une des fenêtres. En ce moment, d'un angle obscur de la salle, Florent, inaperçu jusque-là, se précipita, fit jouer l'espagnolette et entr'ouvrit les deux grands battants. Valentin et Mme Lecoutelier s'avancèrent sur le balcon.

Le salon de la préfecture, où ils se trouvaient, tourne le dos à la ville. La vue s'étend de là, embrassant un immense horizon, une plaine sans fin courant vers le couchant et se

déroulant en une succession de petites collines arrondies et moutonnantes. Au pied de ces coteaux, le clocher d'un village pointait çà et là. La préfète en nomma quelques-uns : Calpruy, Villepont; puis, au midi, Saint-Sauveur, le chef-lieu de canton dont le baron Champeaux était maire.

— C'est là qu'il habite. La propriété est magnifique. Nous y avons passé une journée charmante avec mon mari. Voyez-vous cette petite tache blanche sur un fond sombre, juste à la pointe de cet arbre?... Ce doit être le château et le parc.

— Parfaitement! parfaitement! disait Valentin en suivant des yeux les points indiqués.

Le soleil, en se couchant, soulevait un léger brouillard, comme il s'en exhale de la terre encore humide sous les premières chaleurs printanières. Ce voile de vapeur rose estompait le fond du tableau, noyait tous les objets lointains dans une demi-teinte harmonieuse. Mais, au premier plan, baigné par la douceur des derniers rayons, dans la netteté d'une atmosphère claire et diaphane, tout riait, tout s'égayait, tout prenait un air de fête : les arbres aux jeunes verdures luisantes, les jardins tout blancs de cerisiers et de poiriers en fleurs, les prés lavés, les rubans de route, les tronçons de ruisseaux miroitant au soleil. De la beauté des lieux, de l'immensité du paysage se dégageait une impression à la fois imposante et délicieuse. Et ils restaient là, tous les deux, sous le charme, côte à côte et silencieux, les regards perdus au loin.

— Et Blatigny? demanda tout à coup Valentin.

Elle ne se pressa pas de répondre. En présence d'un inconnu, la femme la plus honnête aime toujours à se rendre compte de son pouvoir, et peut-être, pendant le silence qui avait précédé, Mme Lecoutelier se demandait-elle l'effet qu'avait produit sa beauté.

— Ah! Blatigny?... s'écria-t-elle au bout d'un instant; on ne peut le voir. Tenez, là-bas, bien en face, en suivant le talus du chemin de fer...

Et, comme elle désignait l'endroit du bout de son éventail, elle frôla par mégarde l'épaule du jeune homme, lui mit son bras nu sous les yeux. Mais Valentin n'était plus un écolier; il ne broncha pas, ne sourcilla pas, regarda imperturbablement droit devant lui.

— Si le temps était plus clair, poursuivit-elle, vous apercevriez les débris d'une tour... C'est au pied. Vous connaissez quelqu'un à Blatigny? M. de Castelvieujars peut-être...

— Non, madame; M. Planard, un ami de collège.

On rentra au salon. Le préfet se faisait toujours attendre. Enfin il revint, radieux : il avait visité six fabriques, deux ouvroirs et un asile. On annonça que madame était servie. La préfète fit un pas vers M. de Froidevaux, qui lui offrit son bras; le préfet et son secrétaire particulier suivirent, et l'on passa dans la salle à manger.

II.

Le surlendemain, Valentin, profitant des bonnes dispositions de M. Lecoutelier à son égard, se fit octroyer un jour de congé. Il se dirigea, dans l'après-midi, vers la gare qui sert de tête de ligne au chemin de fer traversant de l'est au couchant tout le département.

Le train, au sortir d'un tunnel, se détache de la grande ligne et s'avance en pleine campagne. Il allait d'une allure tranquille et modérée, peu pressé d'arriver, laissant aux quelques voyageurs disséminés dans ses wagons le loisir d'admirer les deux côtés de la voie. Parfois, il s'arrêtait. Calpruy! C'était quelques masures entourant une vieille église. Et le chef de gare était là, seul sur la voie, venant d'un air d'ennui échanger quelques mots avec une connaissance de passage. Puis, La Fresnay! Villepont! Il n'y avait qu'une gare plantée au milieu des terres. On cherchait le village : il était là-bas, à quatre ou cinq kilomètres, perdu dans les coteaux. Un voyageur, deux voyageurs descendaient, jamais plus. Et pendant l'arrêt, dans le silence subit, sous le soleil qui chauffait, on entendait chanter les cigales; on pouvait suivre à travers les cloisons les conversations engagées dans les compartiments voisins. Quelques paquets tombaient à l'arrière, un coup de sonnette retentissait, et le train reprenait sa marche, posément, sans se hâter, sans jamais en croiser d'autres, sans rien de cette fièvre et de cette turbulence que ceux de la ligne principale emportent des grands centres qu'ils traversent, mais accomplissant modestement sa tâche journalière, en vrai train de famille qu'il était.

Cependant, au voisinage de Blatigny, l'allure changea, s'accéléra. Un haut clocher, des cheminées d'usine pointaient à l'horizon ; de petites maisonnettes, entourées d'un jardinet, se groupaient près de la voie ; puis, voici les faubourgs, l'œil plongeant au passage dans le prolongement des rues ; la ville enfin, avec ses constructions neuves s'alignant près de la gare, la masse confuse et lointaine de ses vieux toits. Et l'on eût dit qu'à son approche, en face de juges plus nombreux, quelque envie lui prenait de rivaliser avec ses confrères de la grande ligne et d'avoir l'air d'un train sérieux. Il lâcha sa vapeur, s'enveloppa d'un tourbillon de fumée blanche, lança un long sifflement d'alarme, souffla, fit mine de s'emporter, puis, après quelques secondes de cette fantasia et de ce beau tapage, s'arrêta court et se tut. Valentin descendit seul.

L'omnibus du Grand-Cerf stationnait près de la sortie, sur la place absolument solitaire.

— Monsieur descend-il à l'hôtel? demanda le conducteur assis sur son siège.

Sur un signe négatif de Valentin, il fouetta ses chevaux, et, pendant que le train s'éloignait dans la direction de Châtillon, l'omnibus, avec un bruit retentissant de grelots, s'enfonçait dans la longue place qui s'étend devant la gare.

Valentin, à sa suite, cherchait quelqu'un qui pût lui indiquer son chemin, quand, de la tonnelle d'un café borgne, un homme en guenilles accourut vers lui en boitant.

— Monsieur n'a rien à faire porter?

— Non, mon ami, vous le voyez, dit Valentin étendant sa main armée d'un stick. Mais vous pourrez peut-être me renseigner. M. Planard?...

— Parfaitement. Je vais vous conduire.

— C'est donc loin?

L'homme sourit ; sa large face où flambait un nez de rubis s'alluma et, sans répondre directement :

— Mon Dieu ! il faut connaître..., dit-il.

Et, tout en boitant, il se mit à marcher à côté de Valentin.

Ils dépassèrent la vieille église Saint-Gervais, entrevue à gauche au fond d'une rue, laissèrent l'hôtel du Grand-Cerf, aperçurent au loin la mairie et longèrent bientôt une vieille maison à porte ogivale qui tranchait sur les façades voisines par son aspect sévère et son air de vétusté vénérable.

— Qui habite là? demanda Valentin.

— M. de Castelvieujars.

— Ah !...

Et notre voyageur, en s'éloignant, donna un dernier coup d'œil à l'aristocratique demeure.

Ils continuèrent leur chemin par la rue de Châtillon. Cependant Valentin s'étonnait : il savait que Blatigny, bien que simple chef-lieu de canton, était un centre populeux et industriel, et il ne voyait que de rares passants, quelques boutiquiers sur leur porte. Le calme, la torpeur provinciale qui l'avaient saisi à son arrivée au chef-lieu, il les retrouvait là, agrandis en quelque sorte. Son guide dut lui expliquer qu'à cette heure tous les ouvriers étaient à l'atelier.

— Et toi, que fais-tu?

— J'ai le malheur d'être estropié, répondit notre homme en exagérant sa claudication. Je gagne ma vie comme je peux, je fais des commissions...

— En dépit de ta jambe? dit Valentin, admirant que de tous les métiers il eût choisi juste celui qui semblait le moins lui convenir.

Ils étaient arrivés près de la Vérance et remontaient les bords du canal. Dans la rue étroite et tortueuse, les maisons, ventrues et noirâtres, se penchaient en désordre, avec leurs galeries de bois où de grandes peaux séchaient au soleil. Tanneries, cordonneries, corroiries et chapelleries se succédaient à la file, emplissant la basse ville, toutes grouillantes et enfiévrées, avec leur vacarme d'usine en pleine activité, leurs portes et leurs fenêtres ouvertes où mille regards se levaient sur le passage de Valentin et d'où s'échappait de temps à autre quelque quolibet.

— Eh! Tournasol!... C'est donc dimanche?... Nous nous reposons aujourd'hui!...

— Si Tournasol se repose, c'est la fin du monde!

— Tournasol?... interrogea Valentin.

— C'est moi, dit le commissionnaire. Oh! je suis bien connu.

Cependant cette promenade interminable, dans ce quartier peu habitué aux flâneurs, et les regards étonnés soulevés par Valentin finissaient par ennuyer ce dernier.

— Nous n'arrivons donc pas?... Où diable Planard va-t-il se loger!

— Nous approchons, dit Tournasol.

Ils avaient rejoint la grande rue et, par un nouveau coude à travers un fouillis de ruelles, ils atteignirent enfin la place de l'église. Tournasol s'approcha d'une maison de belle apparence qui en joignait une autre plus ancienne et décorée d'une galerie à balustrade de pierre. Pendant que Valentin lui glissait dans la main un pourboire proportionné à la longueur de la course, Tournasol sonnait. Le voyageur regardait l'église avec étonnement; il fit quelques pas et, par une échappée de la place, aperçut à peu de distance la voie ferrée.

— Ah çà ! mais nous sommes à trois pas de la gare! s'écria-t-il en revenant vers son guide. Tu m'as fait faire le tour de la ville !

— J'ai pensé que monsieur serait bien aise...

Valentin leva sa canne sur le mystificateur; mais Tournasol, boitant et riant, avait pris la fuite.

En ce moment, la porte s'ouvrait.

— M. Planard, s'il vous plaît?

La vieille domestique, au lieu de répondre, regardait Valentin avec attention, semblant toute surprise de cette figure qu'elle ne connaissait pas.

— Monsieur est sorti, finit-elle par dire. Il n'y a que madame...

— Veuillez faire passer ma carte.

La domestique le précéda dans le corridor, le fit entrer au salon et disparut.

Debout au milieu de la salle, Valentin, après un coup d'œil jeté par les portes-fenêtres qui s'ouvraient sur un jardin, examinait curieusement la pièce où il se trouvait. Sur la boiserie grise, quelques portraits enfumés se détachaient. Ces physionomies d'oncle, de tante, de père ou d'aïeule lui rappelaient toutes quelques traits de son ami. Et il se dégageait de l'ensemble une sorte d'austérité, de rigidité vertueuse, d'honnête et provinciale médiocrité, qui enveloppait toutes choses et pesait dans l'air. Le Socrate de bronze accoudé sur le marbre de la pendule semblait s'attrister du poids des heures qui battaient au-dessous de lui et regardait mélancoliquement le parquet ciré, les sièges de forme empire, symétriquement rangés le long des murs, tous revêtus de housses. Seule, près d'une fenêtre, une table à ouvrage, égarée dans la solennité de la pièce, l'égayait un peu et laissait déborder de ses tiroirs un flot multicolore d'écheveaux de soie à broder.

Le temps passait, Mme Planard ne paraissait pas, et Valentin regrettait déjà son insistance, se demandant jusqu'à quel point il était convenable qu'il fît lui-même sa présentation à une femme qui ne l'avait jamais vu, quand la porte s'ouvrit.

Et elle entra, souriante et un peu rougissante, les joues très fraîches, les cheveux mal rattachés, encore fiévreuse d'une toilette faite à la hâte et tenant par la main une petite fille de cinq à six ans. Elle s'inclina, très troublée, devant le salut silencieux et profondément respectueux de M. de Froidevaux et, tout d'une haleine :

— Mon Dieu! monsieur, mon mari regrettera... Il est à Chante-Caille; ses vignes l'occupent beaucoup. Il regrettera infiniment... Veuillez vous asseoir.

Elle s'asseyait elle-même sur une chaise basse, gardant sa petite fille avec elle, un bras passé autour de la taille de l'enfant.

— Mon nom, madame, vous est sans doute inconnu? demanda Valentin qui avait pris place dans un fauteuil.

Et, le buste droit et raide, son chapeau d'une main, son stick de l'autre, dont il caressait négligemment l'extrémité de sa bottine, de son regard tranquille, de sa politesse dégagée d'homme du monde et de Parisien, de la précision élégante de toutes ses manières, il dominait la jeune femme, qui, elle, peu sûre d'elle-même et gênée de tant de sang-froid et de correction, semblait chercher un refuge dans l'humilité de sa pose, implorer l'indulgence avec son sourire tremblant, ses regards indécis et vagues.

— Il me semble bien que mon mari...

— Permettez-moi, madame, de rafraîchir vos souvenirs. C'est à Paris que M. Planard est venu achever ses études...

— Aux Jésuites.

— Parfaitement. Et c'est là que je l'ai connu. Ses parents n'avaient aucune relation dans la ville et n'avaient pu faire choix d'un correspondant. Aussi était-ce mon oncle...

— M. de Tilly, dit-elle vivement.

— Qui lui en servait, précisément. Je vois, madame, que vous êtes au courant.

— Oh! je me souviens très bien maintenant. Ferdinand n'a pas oublié son ami Valentin.

— C'était moi.

— Il sera charmé de vous revoir; il ne s'attend pas à cette surprise. Si vous voulez bien patienter, il ne tardera pas, je pense, à rentrer. Je puis même l'envoyer chercher.

— Ne dérangez personne, je vous en prie. J'attendrai... avec plaisir, ajouta-t-il en s'inclinant. L'endroit dont vous parliez, madame, Chante-Caille, n'est donc pas très éloigné? Je ne connais pas cette localité.

— Ce n'est pas une localité, c'est sa propriété, sur la route de la Fresnay...

— Ah! très bien... Aussi m'étonnais-je, toutes les communes du département, en qualité de fonctionnaire, m'ayant déjà passé sous les yeux...

Et comme, sans oser l'interroger, Mme Planard levait la tête, il vit bien que ce titre de fonctionnaire l'étonnait.

— Ma nomination de secrétaire général est toute récente et je ne suis que d'avant-hier au chef-lieu.

— Vous venez alors habiter le département... pour longtemps?

— Je l'espère, madame.

Il y eut un silence. Ils ne savaient plus que se dire. La jeune femme caressait les cheveux de sa petite fille, qui, renversée sur ses genoux et faisant bâiller devant elle son court jupon, avec son front baissé et ses regards en dessous, considérait le voyageur d'un air plus hostile que bienveillant.

— Allons! Jeanne, tenez-vous bien.

— Voici une charmante petite fille... Mlle Planard sans doute?

— Oui, monsieur.

— Voulez-vous me toucher la main, mademoiselle?

Mme Planard abandonna la taille de son enfant et la poussa en avant, vers la main tendue de Valentin; mais Jeanne eut un brusque mouvement de recul, elle dit : « Non! », puis se tourna et enfouit sa tête dans les jupes de sa mère.

— Pardonnez-lui, monsieur; elle est très timide. Elle n'ose pas...

Et, s'adressant à l'enfant :

— Tu n'oses pas, n'est-ce pas, Jeanne? C'est parce que tu n'oses pas?...

Et elle se remit à lisser ses cheveux. Le silence se rétablit. Valentin, un peu déconcerté de l'échec de ses galanteries à l'égard de Mlle Jeanne, se creusait visiblement l'esprit pour renouer la conversation. Il regardait la jeune femme, étudiait la belle teinte cendrée de ses cheveux, la fine raie qui les coupait en deux bandeaux opulents, l'incroyable petitesse de l'oreille toute rouge encore d'un lavage récent, et la jolie ligne du cou duveté et blanc qui se penchait d'un mouvement gracieux, la main souple, molle et pâle dont les doigts effilés s'enroulaient aux boucles de l'enfant : de toutes ces découvertes il ne tirait néanmoins aucune réflexion qu'il pût convenablement émettre. Le Socrate de bronze de la cheminée et les portraits enfumés ne l'inspiraient pas davantage. Mais il avisa le jardin.

— Vous avez là un fort joli jardin.

— Commode surtout, monsieur. La petite peut y jouer en bon air, sous mes yeux... Nous n'avons pas beaucoup de fleurs en ce moment. C'est mon mari qui le cultive, et, comme sa vigne réclame tous ses soins...

La vigne de M. Planard offrit plus de ressources et de surface. On s'y étendit complaisamment. C'était la plus belle de la contrée et son propriétaire en était fier à juste titre.

— Il vous la montrera, monsieur, dit la jeune femme. Il vous la montrera certainement.

Valentin s'inclina en souriant, comme prenant acte de cette promesse séduisante. Mais, en lui-même, un peu fatigué de la lourdeur de l'entretien, il songeait à s'éloigner.

— Mon Dieu! madame, je craindrais d'être indiscret en prolongeant...

— Vous voulez partir, monsieur?... Mais c'est impossible! Vous êtes venu par le chemin de fer?

— Oui, madame.

— Il n'y a pas de départ avant six heures.

Valentin dut se résigner et revenir à la vigne de M. Planard. C'était donc décidément un agronome que son ami Ferdinand? Il comprenait ça. Déjà, à Paris...

— Car, madame, il faut vous dire qu'une fois bacheliers l'un et l'autre, nous avons commencé ensemble notre droit. Mais Ferdinand avait la nostalgie du pays; il ne parlait que de Blatigny; les champs, les bois, les belles montagnes, les parties de chasse... Et, tenez! Je crois me souvenir à présent... Eh! oui... Chante-Caille... Évidemment... Je connaissais ce nom. Enfin, bref, un jour, il planta là le Code et me dit adieu. Je n'entendis plus parler de lui. J'ignorais même l'agréable changement qui était survenu dans sa position de garçon, et ce n'est qu'avant-hier, à la préfecture, en feuilletant un dossier... Vous habitiez vous-même Blatigny, madame?

— Non, monsieur, Saint-Sauveur.

— Ah! le pays du baron Champeaux.

— C'est mon oncle.

Là-dessus l'entretien sembla devoir rouler avec quelque abondance sur la division des partis, les élections, etc. Mais, par malheur, Mme Planard n'entendait rien à la politique. Son mari non plus ne s'en occupait guère. Il lisait peu les journaux, *l'Impartial blatignois* tout au plus, que l'on recevait.

Pour la troisième fois la conversation menaçait de s'éteindre faute d'aliment, et Valentin, effrayé, jetait pêle-mêle en avant tous les personnages marquants de la région. Le préfet intervint, et Mme Lecoutelier, une charmante femme. Mais Mme Planard ne l'avait jamais vue : elle restait froide, sans écho, se contentant de l'écouter, sans lui venir en aide, redressant de temps à autre la tenue de sa petite fille :

— Jeanne, voyons! tenons-nous mieux!

— Une femme charmante, je le répète, et qui doit faire à ravir les honneurs de chez elle. Mais elle reçoit peu; la saison est trop avancée. On parle pourtant de quelques bals où l'on inviterait toutes les personnes distinguées des environs. L'on s'occupe même de dresser la liste. S'il vous était agréable, madame, je me ferais un plaisir...

— Oh! monsieur..., nous ne sortons guère, M. Planard et moi. Nous ne voyons que quelques personnes intimes. Je vous suis fort obligée...

Mais, bien qu'elle refusât, Valentin crut voir un éclair de désir glisser dans les yeux bleus de Mme Planard.

— Je n'insisterais pas, madame, si je ne savais tout le plaisir qu'en acceptant vous feriez à M. Lecoutelier. Il a pour votre oncle une estime toute particulière. Puis, je ne sais si je dois l'avouer..., si je ne trahis pas un secret d'État, dit-il en suspendant ses paroles avec un air de mystère. Dans tous les cas, je ne le confie qu'à vous : sous les fleurs, sous la danse, il se cache... comment dirais-je?... une petite manœuvre électorale, le dessein de grouper toute la partie bien pensante du département, et vous feriez œuvre de bonne parente à l'égard de M. Champeaux, un des candidats...

— Eh bien! j'en parlerai à mon mari; mais je doute qu'il consente.

— Ferdinand consentira, je n'en puis douter.

— Vous ne le connaissez pas, monsieur; il a horreur du monde.

— Mais, en ces matières, c'est d'elle-même et d'elle seule qu'une femme doit s'inspirer!

— Ne comptez pas sur nous, monsieur. Cela me semble tout à fait impossible.

— Impossible, quand il s'agit d'un bal, n'est pas français pour une femme.

— Je ne suis donc pas Française.

— Vous l'êtes au contraire, et c'est pourquoi j'espère...

Ce sujet prêtait, et la conversation, lancée sur cette pente, ne semblait plus devoir s'arrêter, quand tout à coup un bruit se fit entendre au fond du jardin. Dans le vieux mur chargé de lierre une porte venait de s'ouvrir. Une vieille dame parut, franchit les allées avec une telle rapidité que ses anglaises volaient de chaque côté de sa tête; puis, arrivée sur le perron, elle poussa vivement la porte et, faisant irruption dans le salon :

— Il viendra, ma chère! il viendra, s'écria-t-elle.

Mais là, en apercevant Valentin, elle s'arrêta court.

— M. de Froidevaux, un ami de mon mari, dit Mme Planard en présentant le jeune homme qui s'était levé et saluait.

Et, nommant à son tour la dame :

— Mme de l'Hormoise, ajouta-t-elle.

Jeanne avait profité de cette diversion pour s'enfuir au jardin. Maintenant les deux femmes causaient, assises côte à côte sur le canapé.

— De qui parliez-vous donc? demanda Mme Planard.

— Le Père Laridel, tu sais bien?... Le curé de Saint-Gervais sort de chez moi. Le Père lui a écrit; il prêchera une retraite. Le carême l'effrayait; il souffre toujours; mais le repos lui a fait du bien... Il viendra! Tu n'es pas heureuse?

— Mais si! mais si! dit Mme Planard, qui, des enivrements d'une fête mondaine, se trouvait ramenée un peu brusquement à des exercices de piété.

Et, par politesse, voulant que Valentin prît part à la conversation :

— Nous parlons, monsieur, d'un Père rédemptoriste...

— Oh! le Père Laridel est bien connu, dit Mme de l'Hormoise intervenant. Il a prêché à Notre-Dame, il a fait courir tout Paris.

— Parfaitement, dit Valentin.

— Vous l'avez entendu, monsieur?

— Non, madame. Excusez-moi.

— Il est venu ici il y a cinq ans, continua la vieille dame. Tu te souviens, Valérie? Quel succès!... Nous l'attendions le mois dernier; mais le Père Laridel eut une angine. Le carême passa. Point de Père Laridel...

Et, Laridel par ci, Laridel par là, elle poursuivit. Ce nom bizarre et un peu grotesque prenait sur ses lèvres une douceur mystique, une onction tout évangélique. Pendant ce temps, Jeanne courait dans le jardin, venait appliquer son front contre la vitre, puis, dès que Valentin tournait les yeux de son côté, s'enfuyait à toutes jambes. Personne ne contredisant Mme de l'Hormoise, les mérites du prédicateur finirent par s'épuiser.

— Il était question, quand vous êtes entrée, du bal que donnera la préfecture.

— Vraiment! un bal? dit Mme de l'Hormoise.

— Oui, madame, dit Valentin, et si vous consentez à vous joindre à Mme Planard...

— C'est qu'à mon âge..., seule..., murmura la dame en souriant. Pourtant, je ne dis pas non.

— Par malheur, nous n'irons pas, dit Valérie.

— Et pourquoi?

— Je ne sais si Ferdinand...

Puis tout à coup, s'interrompant :

— C'est lui! s'écria-t-elle tendant l'oreille et levant un doigt.

Un bruit de souliers fortement secoués sur les carreaux du corridor pour en détacher la boue des champs, quelques toussements et raclements de gorge puissants et graves, et sentant leur maître : « Hum! hum! », que répercuta la

voûte en gamme sourde et descendante, puis les coups d'une canne sonnant à temps égaux et se rapprochant, tout ce remue-ménage annonçait l'arrivée de M. Planard. La porte s'ouvrit.

— Valentin?... Ah! c'est trop fort!

Ferdinand l'avait reconnu tout de suite. Il fit un pas, la main tendue; puis, instinctivement, les deux hommes se jetèrent dans les bras l'un de l'autre et s'embrassèrent comme deux frères.

— Si je m'attendais à te voir... Non! c'est trop fort!... Mais par quel hasard? Comment te trouves-tu là?

Valentin dut lui expliquer ses nouvelles fonctions.

— Secrétaire général... Tu es secrétaire général!... Ce n'est pas possible... Où est le journal?

Et il se mit à chercher dans le salon, allant à la cheminée, furetant sur la table tout en continuant de parler :

— Valentin secrétaire général... Non, ce n'est pas croyable!... Mais où est donc le journal?

— Je t'assure, mon ami, dit Valentin en souriant...

Mais Planard voulait voir le journal. Il se trouva devant Mme de l'Hormoise, s'arrêta, s'inclina gracieusement : « Madame... », puis continua plus loin ses recherches.

— Non! c'est une fatalité! Les journaux ici disparaissent... A propos, M. de Tilly va bien? poursuivit-il en bouleversant les partitions du piano.

— Fort bien. Je te remercie pour lui.

Et Valentin, tout en répondant, debout, souriant, son chapeau et son stick croisés devant lui, suivait des yeux son ancien condisciple. Lui, avait eu quelque peine à le reconnaître. Le provincial lui semblait vieilli. Sa barbe, envahissant un visage d'un rouge de brique, une de ces figures de paysan cuites au grand air et où les coups de soleil se sont accumulés par masses successives, sa barbe touffue compensait mal les ravages d'une calvitie à peu près complète : seules, quelques mèches de cheveux, derrière la tête, se relevaient en queues de canard et marquaient d'un pli indélébile l'empreinte du chapeau. Il affichait du reste sur toute sa personne le plus absolu mépris de la mode : vêtu d'un costume complet, de cette étoffe commune et inusable vulgairement appelée « peau de diable » ; coiffé d'un feutre gris, chaussé de gros souliers, la main rude au toucher et bossuée d'ampoules, et, en dépit d'une politesse et d'une bonne éducation natives, reprenant vite, dès qu'il s'oubliait, la rudesse de ton et les brusques façons dont il usait à Chante-Caille en commandant à ses manœuvres.

— Enfin, me dira-t-on ce qu'est devenu ce journal?

Et M. Planard regardait sa femme. Valentin, en reportant les yeux sur cette dernière, ne pouvait s'empêcher d'établir entre les deux époux une comparaison qui ne tournait pas à l'avantage de son ami. Il souffrait même intérieurement d'avoir à constater tant de disparate entre le charme naturel et la grâce délicate qu'avait conservés cette femme, et la tournure agreste, la voix et les manières campagnardes qu'avait pris, depuis leur séparation, l'ancien élève des jésuites.

M. Planard trouva enfin le journal, enfoui sous des écheveaux, au fond de la table à ouvrage. Il l'en tira d'un air triomphant :

— Quand je le disais!

— Pourtant, mon ami...

Mais, sous le regard de son mari, Mme Planard s'arrêta. Son sourire hésitant alla mourir du côté de Valentin, et, finalement, elle revint à Mme de l'Hormoise et se remit à causer avec elle.

Planard s'était assis, avait déplié *l'Impartial blatignois*.

— Voyons! voyons un peu!... Mouvement administratif...

Et, glissant sur la longue liste avec un murmure inarticulé :

— Te, te, te, te, te... Ah! nous y voilà!...

Puis, détachant chaque mot, il se mit à lire :

— M. Valentin de Froidevaux, secrétaire général en remplacement de M. X..., appelé à d'autres fonctions... Parfaitement... Ça y est, mon cher!... Ça y est tout au long!... Mes compliments! tous mes compliments!

— Tu aurais pu m'en croire, dit Valentin d'un ton de reproche comique.

Mais cette plaisanterie fut perdue pour M. Planard, qui s'était levé, remettait avec un soin sérieux la feuille dans ses plis et la déposait à l'angle de la cheminée au-dessus d'une pile d'autres journaux conservés.

— Mes bien sincères compliments, mon cher ami. Assieds-toi donc... Ou plutôt, non. Tu vas me suivre. Il faut que je te fasse visiter mon installation.

Et, laissant là les deux femmes, le propriétaire de Blatigny, suivi de Valentin, commença la tournée de rigueur avec commentaires obligés :

— Ici la salle à manger, l'office à côté... Elle est vaste, comme tu vois; on peut tenir trente à table... Là-haut, les chambres à coucher; tu verras ça un autre jour...

On passa au jardin. Jeanne accourut et vint se jeter dans les bras de son père, qui la souleva, l'embrassa, puis, la tenant toujours au bout des poignets, voulut approcher les lèvres de l'enfant de la joue de Valentin.

— Embrasse ce monsieur, lui dit-il.

Aussitôt la petite fille se débattit, se secoua avec des mouvements si brusques, de si violentes contorsions, qu'il fallut lâcher prise. Et elle s'enfuit, courant d'arbre en arbre et se cachant à mesure que les promeneurs s'approchaient.

Son père l'appelait :

— Jeanne, viens ici!... Voyons! Jeanne, c'est assez... Je veux que tu embrasses...

Mais elle courait de plus belle, se dissimulant dans les bosquets, filant le long de la charmille.

— Laisse-la! laisse-la donc! disait Valentin, riant par contenance.

— Non, elle viendra, je le veux! s'écria Planard avec colère.

Et il se mit à sa poursuite. Mais elle disparut tout à fait. Il ne put la trouver. Et il revint de mauvaise humeur :

— Quelle enfant insupportable! mal élevée!

Valentin, pendant ce temps, avait jeté les yeux autour de lui. Une ceinture de toits voisins à bords inégaux et à char-

pentes fatiguées, avec leurs fenêtres de galetas où pendaient de vieilles loques, s'alignait en perspective, enclavant la maison proprette de M. Planard et bornant la vue de tous côtés. La misère qui suintait, l'ennui qui bâillait de toutes ces ouvertures, l'incommodité de ces yeux plongeant sur vous et l'universelle laideur de l'entourage déteignaient lamentablement sur le jardin, qui, bien que ratissé soigneusement, avec ses compartiments à dessins géométriques, ses groupes de fleurs variées, n'en respirait pas moins, si mal encadré, un air de tristesse mélancolique. On plaignait les fleurs qui s'épanouissaient là, étalant leurs grâces et la richesse de leur parure dans ce milieu déplaisant et morne, comme si leur beauté dût y être incomprise et s'y faner sans hommage. Un mur s'élevait à côté, et Valentin reconnut, dans la partie opposée à la place, la maison à balustrade de pierre qu'il avait déjà remarquée.

— Eh bien, comment trouves-tu mon jardin? demanda Planard.

Valentin fit attendre sa réponse et interrogea les yeux de son ami : il y lut une satisfaction enthousiaste.

— Superbe! finit-il par dire.

Puis, désignant la maison voisine :

— Voici une bâtisse qui a du caractère.

— La demeure de Mme de l'Hormoise... C'est bien vieux, bien délabré. Et l'intérieur... Ah! mon Dieu... Enfin, peu de fortune, mais une personne très honorable... A propos, tu restes à dîner?

— Impossible; je prends le train de six heures. Une autre fois.

— Tu partiras demain.

— Non. Demain, il y a séance du conseil de préfecture; j'ai des dossiers à préparer... D'ailleurs, ajouta-t-il en tirant sa montre, l'heure approche, je vais te quitter.

— Tu as le temps. Je t'accompagnerai à la gare... Viens voir ma nouvelle voiture. Tu me diras ton avis.

Et il l'entraîna dans un passage qui s'enfonçait à la suite de la maison, pénétra dans la remise, lui fit admirer sa calèche, puis la jument et son jeune poulain. Celui-ci, quand la porte s'ouvrit, bondit dans l'écurie et voulut s'échapper au dehors, ce qui provoqua une lutte dans laquelle Valentin dut intervenir pour que force demeurât à M. Planard.

Quelques instants après, Valentin rentrait au salon et prenait congé de Mme Planard et de son amie.

— Et Jeanne? dit tout à coup M. Planard. Elle dira bien adieu à Valentin. Jeanne! Jeanne!...

Depuis que son père et Valentin avaient quitté le jardin, Jeanne y était revenue. Elle montra le bout de son nez à l'angle du pigeonnier, puis le retira, disparut. On eut beau crier, ce fut peine perdue.

— Je crains de manquer le train, dit Valentin.

— Allons! ce sera pour une autre fois, dit Planard. Reviens bientôt... Quel jour? Fixe toi-même le jour.

— Je ne puis pas... Mes fonctions... Je verrai, j'écrirai...

Et l'on sortit. Ils marchaient vers la gare. Au bout de quelques pas, Planard s'arrêta :

— J'aurais bien voulu, avant ton départ, te montrer Chante-Caille.

— Bon, bon, dit Valentin courant toujours. Une vigne magnifique, la plus belle de la contrée... Je connais ça.

— Qui te l'a dit? demanda le viticulteur flatté visiblement.

— Ah! voilà... Allons! ne cherche pas; c'est Mme Planard.

— Mais il ne s'agit pas de ma vigne. Je tiens à ce que tu constates par toi-même le dégât causé par l'élargissement de la voie.

— Ce sera pour une tournée du fonctionnaire; aujourd'hui l'ami n'a pas le temps. Dépêchons.

La place de la gare était moins dépeuplée qu'à l'arrivée de Valentin. L'omnibus déchargeait quelques malles; des voyageurs se hâtaient vers le guichet. Çà et là erraient quelques promeneurs. Des dames causaient, assises sur un banc, leur ombrelle à la main. Et tout ce monde attendait le passage du train, se promettant la surprise de quelque visage nouveau comme la seule distraction qu'il pût s'offrir dans la monotonie et le désœuvrement de sa vie journalière.

Au moment où Planard et Valentin débouchaient sur la place, un groupe de trois personnes s'en éloignait à l'autre extrémité. C'était un jeune couple escorté d'un vieux monsieur. Ce dernier, à cheveux blancs et bouclés autour du cou, marchait d'une allure cadencée, cambrant sa taille, jetant sans détourner la tête des regards circonspects autour de lui et secouant à petits coups de sa main libre le gant de soie qu'il avait ôté. Et, tout en causant avec les jeunes gens, à mesure qu'il s'éloignait, son dos qu'on voyait seul, sa grêle et aristocratique silhouette diminuait et semblait se perdre comme dans un brouillard.

— Ah! s'écria Planard, qui l'avisa tout à coup. M. de Castelvieujars,.. avec sa fille et son gendre.

Et, saisissant le bras de Valentin :

— Je vais te présenter...

Mais Valentin résista :

— Non, merci.

— Viens donc... Nous avons le temps...

Un coup de sifflet trancha la discussion. Le train arrivait de Châtillon; Valentin se précipita. Il heurta au passage Tournasol, qui se trouvait là, faisant ses offres aux voyageurs, et qui lui sourit sans s'effarer de sa présence. Planard, bien connu des employés de la gare, accompagna son ami sur la voie. Il ne le lâchait pas, et la conversation se poursuivait pendant que le voyageur prenait place dans son compartiment.

— Ainsi, c'est entendu, tu m'écriras... Et tu sais, ce sera sans façon; je te traite en ami.

— J'y compte bien.

— D'ailleurs, je te verrai peut-être d'ici-là. Il faut que j'aille causer de mon affaire avec ton préfet...

Lentement, posément, le train reprit sa marche. Valentin, avec un soulagement profond, vit s'effacer les faubourgs de la ville, les hautes cheminées d'usine décroître et rentrer sous l'horizon. Villepont! Un voyageur, deux voyageurs descendirent.

Il emportait de cette visite une impression navrée, et, certes, à moins d'y être forcé, il ne retournerait pas de si tôt à Blatigny. Quelle existence! A quels soins puérils, à quels

soucis et minuties ridicules en venait à s'attacher l'intérêt d'un homme condamné à vivre là!

La Fresnay! Les premières ombres du soir commençaient à s'épandre sur la campagne. Tout se taisait. Les cigales ne chantaient plus. Et le triste chef de gare était encore là, seul sur la voie, sondant la profondeur des wagons. Personne ne descendit. C'était donc vrai! on ne pouvait vivre qu'à Paris, on ne pensait, on n'aimait que là...

Calpruy! Quelques paquets tombèrent à l'arrière du train, qui, avec un effort lassé, se détendit, s'ébranla, poursuivit sa marche, et qui, un instant après, d'une allure délibérée, s'engouffrait sous le tunnel.

LÉON BARBACAND.

(La suite au prochain numéro.)

DOCUMENTS INÉDITS

Guerre de 1870

Dans sa livraison de demain, la *Revue historique* publiera des dépêches inédites de Gambetta adressées de Tours et de Bordeaux au gouvernement de la Défense nationale de Paris. Ces pièces entreront dans un ouvrage spécial contenant les « proclamations, circulaires, lettres et dépêches principales qui sont émanées du ministère de la guerre et de l'intérieur, sous la direction de M. Gambetta, depuis le 4 septembre 1870 jusqu'au 6 février 1871 ».

De ces dépêches inédites, les deux suivantes nous ont paru offrir un vif intérêt.

La première a été adressée par la Délégation de Tours au gouvernement de Paris, le 9 novembre 1870. On est au lendemain de la capitulation de Metz, de la journée du 31 octobre à Paris et de la rupture du projet d'armistice. La Délégation de Tours répond à un mémoire du gouvernement de Paris que M. Thiers vient de lui apporter, et se justifie sur un ton assez vif contre des allégations empreintes « d'ingratitude et d'ignorance », que devait réfuter d'ailleurs, trois jours après, la victoire de Coulmiers. On remarquera que Gambetta propose au gouvernement de la Défense nationale de se transporter tout entier en province.

La seconde dépêche a été adressée de Lille, le 22 janvier 1871, par Gambetta à Jules Favre. Gambetta sait que la bataille de Montretout a dû être livrée le 19; mais il n'en connaît pas encore l'issue; il a peu d'espoir qu'elle ait été favorable. Il donne ses arguments pour la guerre à outrance, même après la capitulation de Paris, qu'il pressent sans vouloir y croire. Il insiste sur le moyen diplomatique qu'offre la conférence projetée à Londres. Enfin il annonce la Commune.

Ces deux dépêches marquent les deux moments les plus critiques de la défense nationale : le lendemain de la capitulation de Metz, et la veille de la capitulation de Paris.

I.

Gambetta à Jules Favre, à Paris.

Tours, le 9 novembre 1870.

Messieurs et chers collègues,

Nous avons lu avec un profond sentiment de tristesse, causé par l'injustice qui y éclate à chaque ligne, le mémoire du 6 novembre apporté par M. Thiers, de la part du gouvernement de Paris, à la Délégation de Tours. Il est difficile de se montrer à la fois plus ingrat et plus ignorant de la vérité des choses; et, pour mettre en évidence cette ingratitude et cette ignorance, nous allons répondre point pour point à chacune de vos allégations, je devrais dire à chacune de vos accusations.

I. — Vous nous reprochez de ne pas nous mettre en communication avec vous et de vous cacher nos résolutions. Sans relever ce qu'il y a de blessant dans la forme de cette imputation, il nous est facile de prouver que c'est là une assertion dénuée de tout fondement. En effet, depuis un mois, il vous a été renvoyé tous les pigeons que vous nous avez expédiés, chaque fois chargés de nos dépêches. Tous les jours, deux émissaires munis de la collection de nos dépêches ont été envoyés pour passer à travers les lignes prussiennes, et les dépêches contenaient minutieusement la nomenclature de nos faits et gestes. Nous ne pouvons en dire autant de vous-mêmes, dont les ballons ne nous apportent jamais que quelques rares exemplaires du *Journal officiel*. Sauf quelques lettres évasives, nous en sommes encore à attendre une dépêche politique. Nous continuerons, malgré vos reproches, à remplir scrupuleusement nos devoirs, convaincus d'ailleurs que nous n'avons rien négligé pour rester en communication avec vous.

II. — Vous nous accusez de nous être érigés en pouvoir indépendant, légiférant sur des points étrangers à la défense nationale. Rien n'est plus inexact. Toutes les mesures que nous avons prises par voie de décret ou autrement étaient commandées par les nécessités de cette défense. La seule mesure législative, importante d'ailleurs, qu'on ait prise, relative à l'Algérie, ne l'a été que pour assurer le maintien de l'ordre dans la colonie et a été modelée du reste sur les règles tracées par vous-mêmes. Du moment où l'on faisait appel aux ressources militaires de l'Algérie, il importait de donner à l'élément civil des satisfactions légitimes et depuis trop longtemps différées. Grâce à cette innovation, de grands désordres ont pu être prévenus ou dissipés. L'avenir, au surplus, vous édifiera pleinement à ce sujet. Le gouverneur général civil que nous avons choisi est M. Henry Didier, et, en attendant son arrivée, c'est le général Lallemand qui est à la tête de la colonie.

III. — Vous blâmez, dans des termes inacceptables, et qui, s'ils étaient connus, compromettraient le crédit même de la France, l'emprunt auquel l'imprévoyance de votre ministre des finances nous a réduits (1), et sans la souscription duquel cependant il eût été impossible de soutenir et de continuer la guerre. Une note officielle vous fera connaître l'énormité de cette accusation.

(1) L'emprunt Morgan.

IV. — Vous nous adressez en outre, au sujet de nos forces militaires, de leur état et de leur emploi, des reproches dont il est facile de faire justice, sans cependant pouvoir en excuser l'acrimonieuse légèreté. Vous commencez par dire que « les armes et les hommes ne manquent pas », en dépit de mes dépêches antérieures au 26 octobre et que vous avez reçues, dans lesquelles je vous dis que les hommes ne manquent pas, en effet, mais que les cadres manquent et que ceux que l'on improvise sont insuffisants. Quant aux armes, j'ai dit et je répète que, malgré les efforts les plus multipliés, les plus opiniâtres, la difficulté de leur acquisition et de leur expédition est le sujet de nos plus cruelles angoisses. Depuis une semaine elles arrivent, mais en nombre fort au-dessous des nécessités de la crise actuelle.

J'ignore qui a pu vous dire que « nos forces sont éparpillées, qu'il n'y a ni cohésion ni ensemble », alors que, depuis un mois, tout a été fait pour réunir en trois groupes toutes les troupes jusque-là éparpillées et en formation. C'est dans ces trois groupes qu'on verse, au fur et à mesure de leur organisation, les hommes des dépôts. C'est ainsi que nous avons pu avoir sur la Loire une armée de 120 000 hommes, que nous augmentons de semaine à semaine et qui constitue la plus sérieuse de nos ressources. Derrière elle nous formons un 17e, un 18e, un 19e et même un 20e corps, grâce aux officiers évadés de Metz, qui nous arrivent tout enfiévrés de la colère causée par l'abominable trahison de Bazaine.

L'Ouest forme sur place une armée régionale compacte, déjà exercée à la discipline dans un camp improvisé, dont le siège d'opérations est au Mans, qu'elle a réussi à protéger depuis trois semaines. La droite est en communications intimes avec l'armée de la Loire; la gauche touche le camp retranché de Conlie, où il y a déjà 30 000 hommes. Kératry (1) affirme qu'il y en aura 70 000 avant la fin du mois.

Je vous ai fait connaître la situation de la région et des places du Nord, parfaitement munies et placées sous le commandement du général Bourbaki, qu'une impopularité terrible, même dans l'armée, à cause de son voyage à Londres, tient toujours en échec. A ce propos je vous ferai remarquer que vous nous l'indiquez comme général en chef : la proposition lui en a été faite plusieurs fois; il manque évidemment de confiance dans les troupes et en lui-même, et ce n'est qu'à la suite du concours le plus énergique que je lui ai prêté, qu'il n'a pas donné sa démission. Les forces qui étaient dans l'Est, et dont je vous ai peint l'état de désorganisation, sont obligées, devant l'avalanche qui descend de Metz, de se retirer sur Lyon, en laissant Garibaldi, à la tête de 12 000 hommes, faire la guerre de partisans dans la vallée de la Saône, appuyé sur le Morvan et le Charolais. Les forces du général Michel (35 000 hommes) rendront Lyon inexpugnable, car ses fortifications, armées de canons de marine sous la direction d'un éminent officier de génie, le général Séré de Rivière, et du général Bressolles, en feront un second Paris. La ville est largement approvisionnée; les désordres des premiers jours ont disparu, bien qu'ils soient dans les souvenirs de la presse réactionnaire, qui les exploite; notre préfet y est maître incontesté, et tous les citoyens rivalisent d'ardeur et de concorde pour le salut commun.

Telle est la situation de l'armée dans le présent. Je ne vous entretiens pas de la masse de mobilisés qu'il a fallu créer, équiper, habiller, armer, rassembler et qu'on instruit, ni des gardes sédentaires, auxquels il faut assurer également des munitions et des armes. Outre les forces, dont la disponibilité ne pouvait être immédiate, nous avons, sous le coup de l'émotion publique et des nécessités d'une guerre d'extermination, organisé l'appel et la mobilisation, en trois bans successifs, de tous les hommes valides de vingt et un à quarante ans sans autres causes d'exemption que celles résultant des infirmités constatées. Quand les armes ne manqueront plus, ce sera un réservoir de près de deux millions d'hommes, dans lequel on pourra puiser des soldats pendant un laps de temps bien supérieur à celui pendant lequel la Prusse espère prolonger la guerre d'invasion.

La fabrication des armes de guerre de toutes sortes a reçu une impulsion jusqu'ici inconnue. De l'aveu de tous nos officiers, la Prusse doit ses succès au nombre et à la puissance de ses canons, il faut lui en opposer un nombre égal, sinon supérieur. Tous les ateliers de l'État, y compris ceux de la marine, sont en pleine activité; toute l'industrie privée s'est offerte ou a été mise en réquisition pour la production des canons et des mitrailleuses, ce qui n'empêche pas l'acquisition au dehors. Chaque département fournit par cent mille âmes de population une batterie destinée aux gardes nationaux mobilisés, et fabriquée sous la direction de l'État, suivant les types réglementaires. Il en est de même pour les harnais et les affûts. Au 1er janvier, nous aurons un matériel formidable. Le rejet de l'armistice légitime et commande un pareil ensemble de mesures et d'efforts.

V. — Enfin vous tracez le tableau de l'anarchie déchaînée sur la France. J'ignore si le témoin oculaire ou prétendu tel, qui vient de parcourir la France et de vous renseigner, a des droits sérieux à votre confiance. Je n'ai qu'une réponse à faire : cette confiance a été surprise.

Vous parlez d'actes arbitraires, violents, que commettent nos agents; vous parlez de dissolution sociale. Ce sont là de pures exagérations de langage, bonnes tout au plus à satisfaire la rancune des partis hostiles. Rien de vrai au fond. L'ordre le plus complet règne à Lyon, à Marseille, à Toulouse, à Limoges, à Bordeaux (1). Les effervescences qui se produisent à la suite du désastre de Metz ne sont et n'ont jamais été que la protestation véhémente de conscience française contre un crime odieux. Quand il a été pris des mesures excessives par nos agents, sous la pression des populations, il m'a suffi de rappeler la règle et la loi, l'intérêt de la république, pour être obéi, même des plus ardents. Tout le monde peut-il aujourd'hui en dire autant?

Cessez donc de prêter l'oreille aux discours de personnes étrangères au parti républicain, et reconnaissez au contraire avec moi la prodigieuse magnanimité de ce parti qui, après avoir subi vingt ans de proscription et de misère, ne se laisse aller à aucun mouvement de colère, à aucune velléité de représailles contre ceux qui cependant jouissent encore des positions créées par l'empire; de ce parti qui n'a, pour le moment, d'autre passion que de prouver au monde que la patrie est incarnée dans la république. C'est à ce dernier point de vue qu'il s'est placé pour juger la journée du 31 octobre et la trouver détestable et coupable au dernier chef. C'est de ce point de vue qu'il part pour refuser la paix, qu'il sent devoir être déshonorante aujourd'hui, et pour rejeter des élections qui ne pourraient donner qu'une Chambre réactionnaire. Il résume actuellement ses aspirations vers le gouvernement de la Défense nationale, qui doit devenir le gouvernement de la Revanche nationale.

(1) Le comte de Kératry avait été nommé commandant en chef des forces mobilisées des cinq départements de Bretagne.

(1) A la date du 9 novembre 1870, la tranquillité avait été en effet rétablie dans les départements du Midi. A Lyon, les trente-deux membres du comité fédéraliste avaient été arrêtés par ordre de M. Challemel-Lacour, préfet du Rhône, et l'ordre ne fut plus troublé à partir de cet acte de vigueur jusqu'à la bataille de Nuits et l'assassinat du commandant Arnaud (20 décembre).

Je ne veux pas clore cette dépêche sans m'expliquer définitivement sur le caractère de nos rapports et sur les moyens de faire cesser, sans péril pour la chose publique, des dissentiments politiques que chaque jour de séparation ne fait qu'aggraver.

Vous trouvez que la Délégation de Tours ne représente point fidèlement votre pensée et votre méthode gouvernementale. C'est à merveille. Mais il est impossible que nous attendions, pour résoudre les difficultés incessantes qui s'offrent à nous, vos avis ou même vos autorisations. Les contradictions et les divergences sont fatales dans nos situations respectives; vous sentez maintenant que l'on commit une faute en isolant et en divisant le pouvoir (1). Il n'est qu'un remède : transporter la majorité du gouvernement, c'est-à-dire le pouvoir même, hors des murs de Paris. Cela est d'ailleurs réclamé de toutes parts.

Les trois services principaux, condamnés à l'immobilité par votre blocus, exigent la présence des trois ministres placés à leur tête. Ce n'est pas de Paris que l'on peut diriger les finances, l'instruction publique, la diplomatie. Adjoignez-vous un quatrième de nos collègues et venez en province. La direction des affaires recouvrera toute son unité, et la méthode politique que vous voulez faire prévaloir sera d'autant mieux suivie que vous l'appliquerez vous-même. M. Thiers, à qui j'en ai parlé, goûte parfaitement cette solution de tout conflit. Il va même jusqu'à dire qu'il obtiendrait de M. de Bismarck, au cas où le ballon vous répugnerait, les facilités nécessaires pour la sortie de Paris des membres du gouvernement.

Après le plébiscite qui vous a consacrés, vous apprécierez si cette solution est compatible avec l'état de Paris, dont la garde suprême resterait aux mains du général Trochu.

J'aurais beaucoup à vous dire sur la mission de M. Thiers et les conséquences du rejet de l'armistice, mais je remets ces développements à une dépêche ultérieure.

LÉON GAMBETTA.

Sauf quelques expressions un peu trop vives de notre ami Gambetta, et que pourtant le ton de votre dépêche fait comprendre; sauf aussi quelques appréciations politiques relatives à la paix et aux élections, je ne puis qu'approuver cette lettre, qui résume si bien nos travaux de tous les jours, et, je puis dire, les pensées et les préoccupations de nos nuits. Je m'arrête en vous envoyant néanmoins mes plus affectueux souvenirs, et en vous disant que le plus vif de mes vœux est de vous voir avec nous poursuivre cette œuvre immense et patriotique. En attendant, admiration aux Parisiens!

A. CRÉMIEUX.

Je me joins à mes collègues, avec le sentiment d'un homme qui a toujours été uni et qui est résolu à l'être inébranlablement, de pensées et d'intentions, avec le gouvernement de Paris.

GLAIS-BIZOIN.

II.

Gambetta à Jules Favre, à Paris.

Lille, le 22 janvier 1871.

Mon cher ami,

Depuis ma dernière dépêche, qui contenait tous les documents relatifs aux opérations des généraux Chanzy et Bourbaki, la situation militaire du pays s'est aggravée par suite de l'effort considérable qu'ont tenté, dans les trois directions du Nord, de l'Est et de l'Ouest, nos implacables ennemis; et, malgré les plus héroïques résistances sur les divers points, les troupes prussiennes étaient tellement nombreuses qu'elles nous ont forcés à plier. Mais ces échecs même vous ont été profitables, car les Allemands n'ont pu frapper les divers coups qu'en dégarnissant leurs lignes d'investissement autour de Paris. Nous constatons que vous en avez eu connaissance ou pressentiment, puisque, depuis le 19, vous êtes vous-mêmes engagés.

Nous sommes encore sans nouvelles sur les résultats de votre tentative, car vos ballons sont tous allés tomber en Belgique ou en Hollande, notamment celui de M. Cléray, que j'ai vu ici.

Dans l'Est, le général Bourbaki, dont la neige avait quelque peu retardé la marche, a poussé vivement l'ennemi jusqu'à Héricourt; mais, après une bataille acharnée qui a duré deux jours pleins, il s'est trouvé aux prises avec des forces trop supérieures et des positions couvertes d'une artillerie formidable qu'il n'a pu enlever. Il s'est vu contraint à reporter un peu en arrière sa ligne d'opérations, ayant causé à l'ennemi assez de mal pour n'être nullement inquiété dans ce mouvement de retraite. Il repose ses troupes, dont il loue la constance et la valeur et auxquelles il imprimera prochainement une nouvelle direction. De ce côté, on peut dire qu'après de grands résultats rapidement obtenus, nous avons été obligés d'arrêter le mouvement pour ne rien compromettre et conserver intacte cette armée de l'Est, qui est si bien commandée et qui cause à l'ennemi de si vives inquiétudes. C'est certainement une déception cruelle de ne point recueillir les résultats mérités d'une opération si bien conçue et si bien conduite, surtout quand le temps nous presse et quand nous mesurons avec anxiété ce qui vous reste d'existence. Mais nous avons la conviction de vous avoir dégagés en partie et de posséder dans cette région des forces qui, après les brillantes journées de Villersexel, d'Arcey et de Montbéliard, sont à la hauteur de toutes les nécessités militaires.

Dans l'Ouest, la position de Chanzy est plus critique. La perte de la ligne du Mans est en effet très grave, et le moral de l'armée en a été vivement affecté. Il a fallu se livrer à un travail de réorganisation, et, comme je vous l'ai écrit, je suis allé à Laval pour prêter tout mon concours aux efforts du général. Je l'ai retrouvé le même qu'à Josne et à Marchenoir, plein de calme et de résolution, inspirant à tous, par sa force morale, le respect et l'obéissance, en un mot, supérieur à la situation et répondant de la dominer après quelques jours de repos. Il couvre la ligne de Mayenne et se rallie par Flers aux forces de Carentan, où se trouve l'approvisionnement de Paris. Après avoir redonné à ses troupes des habits, des armes, des munitions et surtout des officiers, il sera en mesure de reprendre ses opérations du 25 au 30 janvier.

Dans le Nord, où je me trouve actuellement et où je suis venu pour me mettre en communication avec l'esprit public, qu'une trop longue séparation du reste de la France avait attiédi, j'ai trouvé l'armée du général Faidherbe fatiguée par six semaines de marches et de combats ininterrompus. Elle a, en moins de six semaines, livré trois batailles et elle en a gagné deux, Pont-Noyelle et Bapaume. Faidherbe, qui est l'âme de cette armée et dont le zèle et l'infatigable énergie sont l'objet de la reconnaissance universelle, avait entrepris une pointe audacieuse sur Paris. Il avait enlevé Saint-Quentin dans un brillant coup de main et marchait en avant, ayant pour objectif Laon et Reims. Les Prussiens se sont hâtés d'accourir, en chemin de fer, de Rouen et de Paris, et lui ont offert la bataille en avant de Saint-Quentin, à Saint-Mamertin. On s'est battu un jour. Le général a maintenu toutes ses positions, ayant la ville de Saint-Quentin à dos, ce qui fait

(1) M. Gambetta avait été partisan, dès le premier jour, du transfert de tout le gouvernement en province.

(1) 15 et 16 janvier.

qu'à la nuit pour ne pas rester dans la ville, le général a donné l'ordre aux troupes de se replier vers Douai et Arras. Il avait causé des pertes cruelles à l'ennemi, mais en avait éprouvé de graves. Je suis arrivé au moment où la population apprenait cet échec, et, après avoir reçu des députations de toutes les classes, j'ai la conviction d'avoir remonté les courages. Le général n'a rien perdu de son entrain ni de sa confiance. Il demande huit jours pour reprendre l'offensive. Cet échec, comme celui de Chanzy, a été causé par le dégarnissement des lignes d'investissement de la capitale. En résumé, mes amis, la guerre, à mesure que les Prussiens approchent de leurs suprêmes efforts, prend un caractère de violence et de furie de part et d'autre. Nous pouvons plier sous le nombre, mais nous nous reformons à distance et nous reprenons la campagne. Il en sera ainsi jusqu'au dernier soldat. Mais cette vaillante terre de France est inépuisable. Les hommes, elle les prodigue, et aussitôt que les cent cinquante mille fusils se chargeant par la culasse, qu'on nous livre chaque mois, sont arrivés, on arme cent cinquante mille hommes. Paris vînt-il à tomber, la France peut et doit continuer cette guerre peut-être sans éclat, mais libératrice, qui assurera, outre sa grandeur et sa suprématie morales, ses véritables intérêts materiels, car il est impossible de calculer ce que coûterait de tributs et de dommages matériels, indépendamment de la cession du territoire, une paix qui aujourd'hui ne pourrait être qu'une paix honteuse et fatale. Cette conviction gagne de proche en proche les esprits. Les Prussiens ne redoutent que de la voir s'étendre et se généraliser, et devenir la politique inflexible de notre gouvernement.

Ils sentent bien qu'avec une France résolue à ne jamais traiter, à ne jamais céder, ils perdront le plus clair de leur sang et de leurs conquêtes. Quel que soit l'effet de stupeur et de douleur qui suivrait la chute de cette héroïque capitale, je crois pouvoir répondre que, appuyé sur le sentiment public, et avec quelque décision dans les mesures politiques qui s'imposeraient, on franchirait cette redoutable éventualité, comme nous avons franchi les difficultés qui ont suivi l'abominable trahison de Bazaine et la capitulation de Metz. Mais, je ne cesserai de vous le répéter, il dépend encore de vous de prévenir une aussi honteuse catastrophe. Il faut faire un suprême appel à l'armée et à la population militante de Paris, secouer les courages endormis, faire des exemples, promouvoir de jeunes chefs et pousser hors des murs, par delà les lignes prussiennes, les deux cent cinquante mille combattants que vous ne pouvez faire prisonniers de guerre et que vous devez à la France et à la République.

Je ne veux pas terminer cette dépêche sans vous adjurer encore une fois de vous rendre à la conférence de Londres pour y faire reconnaître la république comme gouvernement de droit, et pour y trouver, soyez-en sûr, une occasion unique de mettre la Prusse au ban de l'Europe, d'y rencontrer peut-être une alliance, de porter hors de Paris à notre gouvernement le concours de votre autorité morale et un supplément de force nécessaire pour imposer au pays le devoir de prolonger la lutte, enfin de venger Paris et de poursuivre jusqu'au bout la tâche que vous avez assumée, de ne jamais laisser capituler la république. Donc foulez aux pieds toutes résistances, brisez tous les obstacles, dites bien haut à Paris républicain que c'est un républicain qui vous adjure, qui ne fait que vous transmettre l'avis unanime de la province, et qui est convaincu que son devoir d'ami et de coreligionnaire va jusqu'à lui permettre de vous donner l'ordre de sortir. J'ai en effet le droit d'exiger que le ministre des affaires étrangères de notre république accomplisse sa mission jusqu'au bout (1).

Au moment de clore ma dépêche, je reçois, par un pigeon tombé à Lizi-sur-Ourq, une dépêche chiffrée du général Trochu, datée du 17 janvier, qui annonce pour le jeudi 19 l'effort du désespoir (1). Je ne peux m'empêcher de relever avec un sentiment d'amère douleur les lignes qui la terminent et qui annoncent clairement que le gouvernement n'a aucune confiance dans sa tentative; qu'il la présente comme la dernière et qu'il accepte avec une résignation trop philosophique qu'elle doit clore la longue série de vos efforts, oubliant sans doute qu'on n'a jamais fini de faire des efforts pour sauver sa patrie, et que la résignation en pareille matière a, dans tous les temps, reçu un nom plus dégradant. J'ai les plus tristes pressentiments, et, habitué comme je le suis à ressentir toujours fidèlement les émotions du peuple de Paris, même à distance, j'ai la conviction que ce peuple ne supportera pas une telle fin, et je redoute pour vous tous une issue tragique, pour Paris un déshonneur et pour la république une ineffaçable honte. Quoi qu'il advienne, je suis déterminé à rester dans notre programme primitif et à ne jamais déposer les armes tant qu'un Prussien souillera le sol. Montrez-vous tous à la hauteur de cette crise effroyable et n'acceptez de succomber qu'en défiant l'histoire de pouvoir vous reprocher une seule faiblesse.

Salut.

Léon Gambetta.

(1) M. de Chaudordy insista dans le même sens auprès de M. Jules Favre (dépêche du 10 décembre et dépêches suivantes, très nombreuses). « La France ne pouvait plus désormais conserver d'espoir que dans la conférence. » (Sorel, *Histoire diplomatique*, t. II, p. 115.)

(1) La bataille de Montretout.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Nous allons bientôt connaître l'Allemagne mieux que nous ne nous connaissons nous-mêmes. De tous côtés nous arrivent impressions de voyages, études sur le vif, indiscrétions, commérages, tableaux et portraits. Voici d'abord le comte Paul Vasili (2) qui nous invite à faire en sa compagnie le tour des salons de Berlin, salons officiels, salons bourgeois, boudoirs même et parloirs. Et nous pénétrons dans les intérieurs modestes après avoir assisté aux grandes fêtes officielles. Le comte Vasili a pénétré depuis longtemps une foule de petits mystères que nous ne soupçonnerions même pas, nous qui venons là pour la première fois; il rectifie nos premières impressions, qui auraient grande chance d'être trompeuses. Vous souriez, par exemple, en voyant les airs provinciaux, les mines embarrassées de ces femmes de petits rentiers ou de modestes officiers. — Ne souriez pas, nous dit M. le comte Vasili : ce sont des anges de vertu, des modèles d'abnégation, se condamnant à la vie étroite, se faisant les servantes non payées de leur mari afin d'économiser le prix de l'éducation des enfants. — Voici maintenant de brillantes comtesses et des baronnes épanouies; nous admirons. — N'admirez pas, nous avertit M. Vasili, qui, comme le diable boi-

(2) Comte Paul Vasili, *la Société de Berlin*, — 1 vol. Paris, 1884. Bureaux de la *Nouvelle Revue*.

teux, a soulevé le toit de bien des maisons : plus d'une de ces grandes dames si brillantes est une lionne pauvre. — Ah ! l'indiscret ! ah ! le terrible diseur de vérités et l'observateur à qui rien n'échappe ! Il est Asmodée et il est aussi La Bruyère. Et encore La Bruyère disait leur fait aux grands, à ceux qui paradaient dans les salons de Marly ou de Versailles ; mais de diriger sa lorgnette sur les ministres et jusque sur le roi lui-même, il ne l'eût pas osé. Le comte Vasili, plus audacieux, a braqué ses verres grossissants sur tous les membres de la famille impériale, sur l'impératrice, sur l'empereur en personne et, ce qui est plus grave encore, sur le chancelier lui-même. Et alors, des vérités à bride abattue. Des vérités ou du moins des appréciations personnelles ; car il nous avertit lui-même qu'il est très susceptible de préjugés et de préventions. Voilà ce que j'ai vu, dit-il ; mais il n'affirme pas avoir bien vu. Prenez-en et laissez-en ! Pour ma part, j'en prends beaucoup et surtout je m'amuse fort — un peu en dedans cependant, pour ne pas créer de complications internationales.

Le P. Didon, lui aussi, nous rapporte ses impressions sur l'Allemagne (1), avec approbation de ses supérieurs hiérarchiques : le Prédicateur général et le R. Provincial Thomas Faucillon. Le P. Didon n'a pas cherché, lui, à s'assurer de la vertu des grandes dames et des petites bourgeoises ; il n'est pas non plus allé à la cour pour compter les verrues qui pouvaient déparer les visages augustes : il a fréquenté seulement les universités. Que voulait-il, en effet ? Étudier les origines du christianisme ; or c'est en Allemagne surtout que la critique a creusé ces difficiles questions. Il s'est donc assis sur les bancs des étudiants et a assisté même à certaines de leurs fêtes universitaires. En quel costume ? A-t-il fraternisé le verre en main et la pipe de porcelaine à la bouche ? Non sans doute. Il a trop souffert dans son patriotisme de voir éclater partout et à tout propos l'hostilité implacable contre la France. Mais il voulait voir et observer, et le moyen en ne se mêlant pas au monde scolaire ? Il a donc regardé vivre l'Allemagne dans ses universités ; les leçons qu'il a tirées de ce spectacle, il veut que nous en profitions ; et c'est pour cela qu'il considère comme un devoir de nous faire part de ses impressions. Je me récuse pour juger des réformes qu'il voudrait nous voir introduire en France à l'exemple de l'Allemagne. La plus importante serait la diffusion de l'enseignement théologique. La théologie est, chez nous, isolée, cantonnée : il faudrait que ces barrières disparussent et que cette branche des connaissances humaines se mêlât à toutes celles qui forment l'arbre de la science. En Allemagne, des écoles rivales de théologie enseignent librement les doctrines les plus opposées. Cette liberté n'est pas pour déconcerter le P. Didon. Il lui semble apparemment que nos modestes curés de campagne écouteraient, sans que leur foi fût ébranlée, les théories les plus audacieuses, et qu'au sortir de cette tour de Babel ils iraient paisiblement enseigner le catéchisme. Il voit aussi dans ces luttes des Facultés ennemies, luthériennes, calvinistes, catholiques, une promesse et un gage de pacification religieuse. Telle est la confiance du P. Didon dans l'expansion de la liberté sous toutes ses formes, que rien ne l'effraye. Tant de libéralisme chez un homme d'Église me charme ; mais je suis plus timide. Enfin j'ai peur qu'il n'y ait là quelques vues chimériques ; mais, je le répète, ce sont des questions qui dépassent de beaucoup le cadre modeste où se renferme prudemment cette *Causerie littéraire*. A ne considérer que comme œuvre d'art et de style le volume du P. Didon, nous rendrons justice à ce qu'il y a d'ampleur dans ce style sonore et oratoire. On reconnaît la voix qui remplissait avec des prolongements et des échos les arceaux des cathédrales. Peut-être cette ampleur est-elle parfois un peu flottante et cette sonorité un peu creuse. Ce sont les qualités du genre.

(1) *Les Allemands*, par le Père Didon. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

II.

Nous rentrons dans notre cadre avec *la Régina* (1), second début, dans le roman, de l'auteur de *Jean d'Acier*, M. Ch. Lomon. Ce nouvel essai est des plus heureux ; cette œuvre, de conception très dramatique et distinguée de style, sort absolument de l'ordinaire. En voici, en quelques mots, la donnée. Une jeune fille douée d'une voix de rossignol a cru épouser régulièrement, bien que malgré la famille, un jeune gentilhomme. Certaines formalités manquaient ; le mariage est donc nul de fait. Elle perd celui qu'elle croyait son mari et qui n'était que son amant, après quelques mois de bonheur. Un fils est né : pour assurer son éducation et son avenir, le rossignol s'expatrie. Au retour, après avoir charmé pendant plusieurs années le Brésil comme prima donna, et s'être enrichie, elle ne trouve que la tombe de son enfant. Cette tombe est vide : le grand-père paternel a enlevé le jeune homme, qui, dans le pays où l'avait laissé sa mère, passe pour mort. Il lui a donné une éducation brillante et veut le marier richement. La mère, rencontrant son fils dans le monde des artistes, car il est compositeur, le reconnaît. Ira-t-elle lui dire : Je suis ta mère ; tu n'es qu'un bâtard ; viens avec moi et renonce à ta fortune, à la fiancée que tu adores ? Viens avec moi qui serai peut-être sifflée demain sur les planches où je jouerai ton opéra ? Non, elle se dévoue et se tait. Dévouement de tous les instants qui va jusqu'aux dernières limites de l'héroïsme. C'est ainsi que la mère infortunée se livrera à un seigneur très fort à l'escrime pour qu'il renonce au duel qui doit le mettre en face du jeune homme. Et pourquoi ce duel ? Parce qu'un médaillon — le médaillon de mon père — a jeté dans de faux soupçons, grâce à une fatale ressemblance, ce gentilhomme violemment épris de la Régina et jaloux sans en avoir le droit. Quand la vérité se fait jour, quand le jeune homme sait que la Régina est sa mère et à quel prix elle lui a sauvé la vie, la pauvre femme n'a plus qu'à mourir. Elle vide, en effet, un flacon

(1) *La Régina*, par Charles Lomon. — 1 vol. Paris, 1884. Plon, Nourrit et Cie.

mystérieux et revient expirer, après avoir joué et chanté la dernière scène de l'opéra de son fils, Dieu sait avec quel triomphe. Le chant du cygne. Elle meurt donc, au moment où le gentilhomme, ayant connu son erreur, venait lui offrir sa main, où le vieil aïeul terrible se métamorphosait en bon vieillard, où son fils, devant qui elle n'allait plus avoir à rougir, venait lui présenter sa fiancée. Horreur et damnation!

Tout cela n'est-il pas fécond en péripéties? Il semble même que le roman ait été tiré d'un drame. Ainsi s'expliqueraient le tombeau à surprises, le médaillon de mon père, le flacon mystérieux, moyens de théâtre s'il en fut, et de même aussi les conversions instantanées de la fin. A la scène, le temps et l'espace étant limités, les métamorphoses subites sont en quelque sorte obligatoires. Voilà ma seule critique à une œuvre très distinguée de style, où le caractère principal est fortement étudié et où les autres se maintiennent jusqu'à l'avant-dernière minute.

III.

Avez-vous à meubler un appartement? Avez-vous à décorer un immeuble? A cet instant solennel de l'existence, vous vous sentez tout à coup hésitant, et vous constatez avec douleur que votre éducation, si complète sur tous les autres points, présente sur celui-ci de regrettables lacunes. Vous avez eu entre les mains bien des grammaires, mais jamais la *Grammaire de l'ameublement* (1). M. Henry Havard vous l'offre : prenez-la avec reconnaissance et vous aurez, grâce à lui, un intérieur artistique. Vous vous rappelez *la Cigale* de M. Legouvé pénétrant chez *les Fourmis* de M. Labiche. Qu'est ceci, mes pauvres bonnes femmes de fourmis? Quel atroce mélange de tous les styles! Des tentures du premier empire, des fauteuils et des canapés Louis XV, des pendules Louis XIII! La tour de Babel, quoi! Et la cigale, prenant un carnet, y trace en quelques minutes un plan et un devis d'ameublement harmonieux et homogène. Eh bien, ainsi fait pour nous M. Henry Havard, et il nous fait un cours si complet, un historique si exact de l'ameublement dans la suite des siècles, en outre il nous instruit si bien par les yeux, grâce à des gravures et à des photographies dues à nos meilleurs artistes, que, si nous commettons ensuite quelque hérésie, nous serons inexcusables. Et remarquez les conséquences morales. Quand nous aurons un intérieur si attrayant, nous n'en voudrons plus sortir. Adieu le cercle avec son mobilier confortable, mais banal! Les maris à la maison, le bonheur des femmes, la joie des familles, voilà à quoi travaille M. Havard. En créant l'harmonie des mobiliers, il aura créé celle des ménages.

Comme les fourmis de M. Labiche, vous demandez à M. Havard, d'un ton un peu inquiet : Mais tout cela ne va-t-il pas coûter les yeux de la tête? — Eh qu'importe? vous répond M. Havard. — Il importe pourtant, ce me semble, du moins à beaucoup d'entre nous. Mais n'ayons l'air de rien; visitons avec lui ses musées et ses garde-meubles : entrée libre, comme il est affiché à la porte de certains bazars; nous n'achèterons que si nous voulons. Moi, par exemple, je garderai mon vieux meuble de salon en velours d'Utrecht, meuble de famille qui me rappelle de chers souvenirs. Question de sentiment et d'économie. Je ne changerai même pas mon antique pendule rococo qui ferait frémir d'horreur M. Havard. Pauvre vieille, jadis elle sonnait gaiement les heures d'une petite voix argentine; puis l'âge du catarrhe et de l'asthme est venu : les heures, elle les a toussées, et voici maintenant qu'elle les crache. Non, je ne te remplacerai pas, pauvre asthmatique; mais je n'en dis rien à M. Havard et je n'en visite pas moins sa belle exposition. Faites comme moi, fourmis mes sœurs. Je vous assure que cela est très curieux. A chaque époque une salle différente. Et notre cicerone vous fait l'historique complet. Par exemple, nous assistons à un dîner du roi Henri II, et M. Havard nous fait remarquer que Sa Majesté et les courtisans, faute de serviettes, s'essuient la bouche et les mains en tirant à soi un coin de la nappe. Absence de fourchettes. Il y en avait à deux pointes; mais on s'en servait uniquement pour faire des rôties et piquer des fraises. Louis XIV lui-même, que nous verrons dîner tout à l'heure, se servira le plus souvent de ses doigts. Et alors M. Havard, d'une voix sévère : Ah! sire! ah! Roi Soleil! un peu plus de propreté, de grâce! Car M. Havard fait volontiers de la morale et même il philosophe. Il va créer ainsi une science nouvelle : la philosophie de l'ameublement. Écoutez-le : voici qu'il tance l'économe du lycée Louis-le-Grand qui est venu se joindre à nous pour visiter son musée. Ah! monsieur l'économe! Se peut-il? des murs tout nus et des bancs de bois dans vos réfectoires! C'est ainsi que vous inspirez à la jeunesse le goût du beau et l'amour de l'art! L'économe balbutie qu'au prix où sont les farineux, les moyens lui manquent pour mettre sur les murs des tapisseries des Gobelins. M. Havard ne veut rien entendre et le toise avec dédain. Mais d'où vient sa colère? C'est qu'en s'approchant de la fenêtre il vient de voir passer une voiture-réclame où de gigantesques panaches annoncent des salles à manger complètes pour 55 francs. Horreur! s'écrie-t-il. Ah! la confection, la confection! Autrefois on dessinait soi-même chaque pièce de l'ameublement, on discutait ces croquis avec des artistes et c'étaient des artistes qui les exécutaient! Et aujourd'hui on va à *la Ménagère!* — N'entreprenons point de réconcilier M. Havard avec la société moderne et les mœurs démocratiques : nous y perdrions presque tout notre latin et Dieu sait que nous n'en avons pas de trop, comme vient de le faire si bien remarquer M. Albert Duruy dans la *Revue des deux mondes*. Laissons gémir M. Havard sur la confection; ne réclamons pas davantage quand il s'en prend à la science moderne qui recommande les lits sans draperies et sans tentures sous prétexte que ces tentures sont des nids à microbes. Il faut lui passer sa philosophie et ses colères en faveur des belles choses qu'il nous fait voir et du vif intérêt que présente l'histoire du mobilier, qu'il retrace avec une netteté d'expression et une sûreté de science dont personne

(1) *L'Art dans la maison (grammaire de l'ameublement)*, par Henry Havard. — 1 vol. illustré. Paris, 1884. Éd. Rouveyre et G. Blond.

autre ne serait capable. Prenons congé en le remerciant. Mille grâces, monsieur Havard ; soyez notre interprète auprès des artistes qui vous ont prêté le concours de leur crayon. Et me voici rentré chez moi; mais mon canapé et ma pendule m'ont semblé faire une bien triste figure. Des souvenirs, soit! mais, mon Dieu, que cela n'est pas beau!

IV.

M. Louis Desprez, étudiant ce qu'il appelle l'*évolution naturaliste* (1), commence par nous dire qu'il a, comme critique, une originalité : il lit les livres dont il veut parler. Merci, monsieur, au nom de tous mes confrères et au mien! Il faut le féliciter d'autant plus qu'il parle surtout de M. Zola, le gros pontife de l'école naturaliste. Eh bien, j'ai voulu, moi aussi, pour une fois, me donner l'originalité de M. Desprez, et j'ai lu d'un bout à l'autre son volume militant. Il m'a intéressé par un ton de conviction sincère et par la verve des développements. Ces développements sont-ils bien neufs, apportent-ils des arguments inédits? Autre question. M. Desprez a ramassé la vieille lance avec laquelle on s'est escrimé si souvent contre l'idéalisme dans l'art, le romantisme, la convention, le lyrisme, enfin les vieux dieux : seulement, cette lance, il la manie d'un bras énergique. Quand on part ainsi en guerre, c'est après s'être monté l'imagination; puis, dans l'ardeur du combat, on frappe quelquefois plus violemment qu'il ne faudrait. C'est ainsi que je m'explique comment ce Roland du naturalisme est injuste envers ses adversaires et brutal. Il voit rouge. Quand il sera calmé, il regrettera ces brutalités, par exemple envers *l'Abbé Constantin* et *le Maître de forges*. Évidemment il y a dans ces grosses colères du parti pris. Peut-être aussi certaines œuvres délicates ne sont-elles pas pour être comprises de cet esprit violent — ou de ce tempérament, pour mieux dire. Ce n'est pas tout de lire, monsieur Desprez.

V.

Un mot en finissant pour signaler la saynète de M. Abraham Dreyfus qui vient de paraître en librairie, *Un crâne sous une tempête* (2). Je n'ai pas une vive tendresse de cœur pour les saynètes; mais celle-ci contient une idée de comédie, et elle est amusante et de bon ton.

MAXIME GAUCHER.

(1) *L'Évolution naturaliste*, par Louis Desprez. — 1 vol. Paris, 1884. Tresse.

(2) Paris, 1884. — Paul Ollendorff.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Élections législatives. — Corrèze, 2e circonscription de Brive : M. Labrousse, républicain, élu; — Côtes-du-Nord, 2e circonscription de Dinan : M. de Largentaye fils, monarchiste, élu; ni l'un ni l'autre n'avait de concurrents.

Sénat. — Le projet de loi sur les syndicats professionnels a été adopté, en seconde lecture, par 152 voix contre 90. L'article 5, relatif aux unions entre syndicats, a été voté par 134 voix contre 127; mais sa rédaction avait été légèrement modifiée par la commission : les syndicats pourront se concerter; toutefois ces unions ne pourront posséder aucun immeuble ni ester en justice. Deux articles additionnels, introduits par la commission et destinés à donner des sanctions pénales aux prescriptions de la loi, ont obtenu l'adhésion de l'assemblée qui a écarté, par 133 voix contre 103, un amendement de M. Marcel Barthe aggravant les pénalités proposées. — Dans la séance du 28, M. de Marcère a été élu sénateur inamovible par 130 voix sur 167 votants, en remplacement de M. Gaulthier de Rumilly. L'ordre du jour a appelé la seconde délibération sur le projet de loi relatif à l'organisation municipale. Les dix premiers articles ont passé sans discussion. L'article 11, qui règle le mode d'élection des conseils municipaux a soulevé quelque débat; il a été augmenté, par 156 voix contre 105, d'un article additionnel, proposé par M. Baragnon et stipulait que, dans les cas où le sectionnement est autorisé, chaque section doit être composée de territoires contigus.

Chambre des députés. — Une demande de crédit de 165 000 francs pour l'expédition de Madagascar, dont la commission proposait d'ailleurs l'ajournement, a provoqué une discussion assez vive entre le président du conseil et plusieurs membres de l'extrême gauche. M. de Lanessan a déposé séance tenante une interpellation, dont la discussion a été renvoyée à quinzaine; le crédit qui l'avait motivée a été réservé. — La discussion du projet de loi sur l'enseignement primaire a été reprise. Un assez long débat a porté sur l'article 17, qui maintient provisoirement les instituteurs congréganistes en fonctions, jusqu'à la formation d'un personnel enseignant laïque porportionné aux exigences de la nouvelle organisation. M. Freppel a développé un amendement autorisant de nouvelles nominations d'instituteurs congréganistes, ne fût-ce que pour éviter le mélange des laïques et des congréganistes dans les écoles qui n'auront pas encore pu être laïcisées. Cet amendement a été repoussé par 377 voix contre 95; mais de l'avis du ministre de l'instruction publique, qui estime que quelques tempéraments sont nécessaires, l'article 17 a été renvoyé à la commission. — Dans la séance du 28, M. Tirard a déposé le projet de budget ordinaire et extraordinaire pour 1885. — La convention commerciale entre la France et l'Autriche-Hongrie a été adoptée après un débat auquel ont pris part MM. Guichard, des Rotours, Lebaudy, de Marçay, Villain et Méline. Dans la même séance, M. Georges Perin a développé son interpellation à propos de fournitures militaires, dont la discussion semble devoir prendre un certain développement.

Tonkin. — D'après une dépêche du général Millot datée d'Hanoï 23 février, la concentration des troupes est terminée et celle du matériel continue.

Égypte. — La ville de Tokar est tombée au pouvoir des insurgés. Le corps expéditionnaire anglais réuni sous Souakim s'est mis en campagne; le général Graham, qui le commande, paraît avoir pour mission de rechercher l'ennemi et de le

battre où il le trouvera, pour restaurer le prestige militaire de la Grande-Bretagne.

Nécrologie. — Mort de M. Durfort de Civrac, député de Maine-et-Loire; de M. Gaudin, député de la Loire-Inferieure; des peintres Auguste Bonheur et Benjamin Ulmann; du général Borel, ancien ministre de la guerre; du général Schramm, doyen des généraux français; du général de Wimpffen, qui commandait l'armée française, à Sedan; de M. Janvier de la Motte, député de l'Eure.

Un roman du xve siècle retrouvé (1)

Un artiste vraiment lettré — il y en a peu de ce genre, mais enfin il y en a — s'est longtemps demandé ce que pouvait être *le Songe de Poliphile,* d'où, selon la notice des tableaux exposés au musée du Louvre, Eustache Le Sueur a tiré huit compositions qui ont été reproduites en tapisserie aux Gobelins. Il a rencontré parfois une ou deux gravures d'après ces inventions disparues du peintre de *Saint Bruno* sans parvenir à deviner quel était le caractère, le sens réel, véritable, de l'œuvre de Francesco Colonna. Le mot d'*hypnerotomachie,* qui sert de sous-titre à celle-ci, ne l'aidait nullement à sortir d'embarras, et le combat de l'Amour et du Sommeil lui semblait un mystère de plus. Il avait consulté la *Biographie universelle,* à l'article *Fr. Colonna;* il y avait appris que le livre de ce dominicain du xve siècle, écrit en italien et plusieurs fois traduit en français sans en être plus intelligible dans l'une ni dans l'autre langue, était un mélange confus de fables, d'histoire, d'architecture, d'antiquité, de mathématiques et de mille autres choses, avec le plus étrange entassement de mots grecs, latins, hébreux, arabes, chaldéens, lombards, et qu'il avait été inspiré à l'auteur par son amour pour une jeune fille appelée *Ippolita,* abréviativement *Polita,* ensuite *Polia* — d'où *Poliphile.* Il s'était contenté de ces renseignements sommaires, bien qu'il eût en leur exactitude une assez médiocre confiance, et n'avait pas poussé plus loin ses recherches. Il continuait néanmoins à désirer savoir ce qu'était *le Songe de Poliphile,* et il pensait qu'un jour ou l'autre un esprit érudit et curieux lui révèlerait le mot de cette énigme. Son espoir n'a point été déçu. La traduction que M. Claudius Popelin vient de publier et surtout l'introduction qui la précède ne laissent rien d'obscur ou d'indécis relativement à cet ouvrage dont la bizarrerie a dérouté la perspicacité de Bayle lui-même.

Le sujet de ce roman — car le *Songe* affecte la forme du roman — n'offre pas en lui-même grand intérêt.

Poliphile, durant son sommeil, se voit dans une vallée fermée par une superbe clôture; puis il aperçoit un dragon monstrueux et, pour l'éviter, il pénètre dans un souterrain qui le mène à un lieu du plus agréable aspect, où cinq gentilles demoiselles se livrent à de joyeux ébats qu'elles l'invitent bientôt à partager. Celles-ci, après avoir folâtré quelques instants au bain avec lui, le conduisent à leur reine. Accueilli par cette dernière avec beaucoup de bienveillance et d'affabilité, Poliphile est émerveillé des splendeurs décoratives qui l'environnent. A la suite d'un festin magnifique et d'un ballet plein de charme, il part avec deux belles jeunes filles qui, en route, lui font admirer « des choses délicieuses autant que grandes », arrive à trois portes métalliques et, derrière celle du milieu, se trouve entouré de nymphes amoureuses qui, en en voyant une d'une rare élégance s'approcher de lui, ne tardent pas à le quitter et à les laisser tous deux seuls. La belle nymphe entraîne Poliphile vers des chars de triomphe autour desquels une foule de jeunes gens célèbrent la gloire du grand Jupiter. Ils traversent ensemble des lieux enchanteurs peuplés de groupes juvéniles et amoureux, de jeunes filles glorifiant Vertumne et Pomone, et parviennent enfin à un temple merveilleux où Poliphile apprend que son guide n'est autre que Polia.

Les deux amants, secondés par la grande prêtresse, invoquent la protection de Vénus; ils visitent des temples en ruine, ils y contemplent d'admirables choses et y lisent des épitaphes antiques, fécondes en enseignements. Ils voient ensuite apparaître la nacelle de Cupidon, qui les engage à y venir près de lui, et passent au milieu des divinités marines, qui témoignent de leur profond respect pour le dieu d'Amour. Au terme de la navigation, ils sont mis en présence de la mère divine par Cupidon, qui les perce d'un de ses traits; après quoi, ils sont congédiés ainsi que les nymphes qui ont assisté aux saintes cérémonies.

Arrêtés non loin d'une fontaine sacrée, ils cèdent aux désirs des nymphes et racontent comment ils se sont pris de passion l'un pour l'autre. Le récit des péripéties qu'a traversées leur mutuel amour à peine terminé, les nymphes s'éloignent; Polia « embrasse très étroitement Poliphile, et le songe disparaît avec elle ». Poliphile n'a désormais qu'à déplorer que son sommeil n'ait pas duré plus longtemps et que « le soleil envieux ait fait le jour ».

Si *le Songe de Poliphile* n'était que le développement de ce thème passablement monotone, il n'aurait guère mérité d'être réédité. La langue sonore et colorée dans laquelle il vient d'être traduit, parfois un peu raffinée, quoique toujours saine et forte, n'aurait peut-être pas suffi à le rendre tout à fait digne d'attention. Mais il est plus et mieux que cela : il est une manifestation significative de l'état d'esprit où se trouvaient, au xve siècle, les hommes voués à la culture des arts et des lettres.

Dans l'excellente introduction placée en tête de sa traduction, M. Claudius Popelin a exposé d'une façon aussi rapide que claire et précise comment les idées se sont peu à peu dégagées des ténèbres qui les avaient enveloppées à la chute de l'empire romain et pendant la plus grande partie du moyen âge, et par quelles voies leur filiation s'est établie du monde ancien au monde nouveau. Il a expliqué brièvement les origines, les causes du mouvement intellectuel qui s'est produit dès les premières années du xve siècle, qui a eu son plein épanouissement au xvie, et par là il a déterminé au vrai le caractère particulier du *Songe de Poliphile.* Il a montré avec

---

(1) *Le Songe de Poliphile ou Hypnerotomachie de Frère Francesco Colonna,* littéralement traduit pour la première fois, avec une introduction et des notes, par Claudius Popelin. Figures sur bois gravées à nouveau par A. Prunaire. — 2 vol. in-8°. Paris, Isidore Liseux, 1883.

une parfaite évidence qu'à cette époque les penseurs italiens de tout ordre, éloignés plus que jamais, à la suite d'innombrables révolutions, des subtilités de la philosophie théologique, devaient nécessairement s'adonner à l'étude des lettres humaines et se passionner pour elles, qu'ils y étaient sollicités par leurs mœurs actuelles aussi bien que par le souvenir encore présent de celles de leurs ancêtres, et qu'ils rencontraient souvent parmi les chefs d' « États indépendants établis sur les ruines des petites républiques municipales » des protecteurs éclairés quoique despotes, plus admirateurs des poètes et des historiens qu'entichés d'orgueil féodal ou militaire. Le tableau qu'il a tracé en quelques pages des travaux multiples et nombreux des humanistes, de leurs progrès incessants, est vivant, animé, lumineux, d'une singulière exactitude historique. Il en ressort que l'Italie des xve et xvie siècles a été la principale éducatrice de l'Europe occidentale et que rien de ce qui émane d'elle ne saurait nous être indifférent.

Le Songe de Poliphile est avant tout l'œuvre d'un lecteur assidu, d'un fervent disciple de Vitruve et de Pline le naturaliste, dont les livres avaient été récemment imprimés. Les scènes d'amour, les incidents romanesques, assez écourtés, y aboutissent tous à des descriptions de monuments — temples en ruine, palais superbes, pyramides, obélisques, colonnes ornementées avec une richesse et un goût infinis, — ou de minéraux, de végétaux auxquels la mythologie et même la science des anciens attribuaient des propriétés particulières.

Que Francesco Colonna ait aimé la nièce de Theodoro Lelio, évêque de Trévise, ainsi qu'on l'a prétendu, M. Claudius Popelin ne le nie pas d'une manière absolue. Seulement cet amour lui semble n'avoir jamais été que platonique, à l'exemple de tant d'autres amours de ce temps. De plus, celle qui en était l'objet ne s'appelait pas Ippolita, mais Lucrèce : elle le dit elle-même dans la deuxième partie du livre. Le savant traducteur en conclut que Polia est simplement le vocable grec qui, pareil au mot latin *canities,* veut dire au sens figuré *vieillesse,* et que Poliphile signifie en réalité *amant de l'antiquité.* Cette interprétation est vraisemblablement beaucoup plus exacte que celles qu'ont jadis imaginées les commentateurs et critiques italiens, français ou anglais, et, d'ailleurs, elle est pleinement confirmée par les théories architectoniques qui abondent dans le livre et y sont de première importance. Les conceptions architecturales de Colonna sont souvent fort étranges; mais, « si la proportion de ses monuments, la richesse des matériaux dont ils sont construits ou revêtus, tiennent plus du fabuleux que de la réalité possible, les inventions de son génie, le rapport des parties au tout, l'eurythmie, les détails de son architecture demeurent constamment soumis aux strictes lois de l'architectonique romaine ».

Tiré à petit nombre, orné de gravures exécutées avec infiniment de talent, de tact, de justesse de caractère, par M. Prunaire, d'après celles de la traduction française publiée en 1546, la nouvelle édition du *Songe de Poliphile* a sa place marquée parmi les livres des bibliophiles éclairés, de ceux qui, non contents d'admirer la correction de la typographie et l'agrément des images, lisent et réfléchissent. Grâce à elle, *le Songe de Poliphile* est classé définitivement au rang qui lui convient, ni trop haut ni trop bas. L'auteur, Francesco Colonna, ne saurait être mis à côté des artistes éminents de son temps; il n'a jamais, c'est probable, pratiqué l'architecture; mais il a pris une part effective, quoique secondaire, à ce grand concert intellectuel qui s'appelle la Renaissance; il a parlé de l'art avec enthousiasme; si, comme le dit très bien M. Popelin, il n'a pas été un initiateur, il a été un initié convaincu, et, ne fût-ce qu'à ce titre, il a mérité de ne pas tomber dans un complet oubli.

P.-P.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Ch. Normand, agrégé d'histoire : *De Benjamini Prioli vita et scriptis. — Étude sur les relations de l'État et des communautés aux* xviie *et* xviiie *siècles; Saint-Quentin et la royauté.*

Figaro ci, Figaro là... Saluez! C'est lui, Priolo, le pauvre Benjamin Priolo. Homme d'esprit, de courage; mais de fortune, point. On le trouve mêlé (voilà par où il est intéressant) à des événements considérables et à de grands personnages. Il fait merveille chez les Grisons; il joue un petit rôlet occulte au début du congrès de Munster (1646). Espion, dites-vous? Le mot est gros. On fait un crime de tout aux misérables. Mettons : diplomate *in partibus Mazarini.* En réalité, c'est un domestique. Tel était le sort des plus fiers à cette époque. Priolo sert Rohan; il sert, et dessert peut-être, à l'occasion, Longueville; Mazarin fait cas de lui et se l'attache en secret. Mais on ne le paye pas, ou guère; il quémande sans cesse : c'est qu'il sent à ses trousses boulangers et bouchers, toute une meute aboyante! Et puis, il a sept ou huit enfants sur les bras. Les mettre à terre, selon le mot plaisant de Molière, ce n'est pas une solution. Vers ces temps-là, on chansonnait *le* Mazarin; lui le *fit chanter.* M. Normand s'en indigne; il trouve que son client se brouille trop facilement avec la morale.

M. Normand écrit en latiniste élégant; le latin de Priolo est un latin *de famille,* pour ne pas dire de cuisine : de là l'irritation de M. Normand et, jusqu'à un certain point, l'excuse de la rigueur qu'il déploie envers son héros, aventurier politique et littéraire, sans doute, mais dont les écrits méritent d'être consultés et dont la vie n'est pas si noire qu'on le pense, eu égard au temps où il vécut.

Priolo, ce Figaro du xviie siècle, se croyait *né;* il rattachait ses origines aux nobles *Prioli* de Venise, qui donnèrent deux doges à la république. Rivarol aussi prétendait descendre des comtes de Rivarol; et les Scaliger, de la grande maison Della Scala, et les Jouvenel des Ursins, des Orsini. Même après les recherches de M. Normand, la naissance de Priolo reste obscure. Le certain, c'est qu'il est né en 1602 à Saint-Jean-d'Angely et que le Sénat de Venise lui décerna le titre d'*eques venetus.* Protestant, il se fit catholique; mais c'est vers 1649, et non pas en 1645, comme le croit M. Normand.

Un mot de la thèse sur Saint-Quentin. Elle est solide ; malheureusement tout ou presque tout l'intérêt se trouve rejeté dans l'appendice. On dirait que M. Normand a craint de trop captiver ses lecteurs. Il avait les mains pleines de faits; il ne les a ouvertes qu'à demi. On aime à l'entendre parler de la fière et colérique Picardie, du tempérament à la fois méridional et froid de ses habitants, des vieux proverbes tels que : « Tête et fête de Picard ! » — « Enfants d'une ville frontière..., nous ne reculons jamais ! » Ils l'ont bien fait voir en 1871. Saint-Quentin et Châteaudun, noms glorieux, qui vivront dans nos cœurs et chanteront éternellement la gloire des vaincus.

J. Durandeau.

Géographie

Le 22e fascicule du *Nouveau dictionnaire de géographie universelle* que publie M. Vivien de Saint-Martin vient de paraître à la librairie Hachette. Il va du mot « Imperatriz » au mot « Isère ». Parmi les articles les plus développés, se placent ceux qui concernent l'Inde et l'Indo-Chine. Ce dernier touche d'une façon un peu incidente à l'Annam et au Tonkin. Malheureusement les renseignements y sont un peu superficiels; mais la bibliographie, très développée, des ouvrages concernant l'Inde, l'Indo-Chine, le Cambodge, le Tonkin et autres pays, qui est jointe aux articles, permet aux érudits de remonter aux sources, c'est-à-dire à tout ce qui a été écrit par les explorateurs. Les résumés historiques qui accompagnent les descriptions géographiques ne sont pas moins utiles, permettant d'embrasser d'un coup d'œil la longue suite des efforts faits par les Européens pour s'assurer des stations et s'ouvrir des débouchés dans l'extrême Orient.

— Parmi les atlas géographiques qui se publient à intervalles rapprochés, et qui se recommandent pour la plupart par de sérieuses qualités, il en est un qui mérite particulièrement d'arrêter l'attention : c'est l'*Atlas de géographie militaire* de l'École de Saint-Cyr. Cet atlas est soumis à une revision incessante et l'on peut dire qu'il représente toujours l'état actuel de nos connaissances géographiques. La nouvelle édition qui a été publiée pour la présente année scolaire ne contient pas moins de dix-sept cartes pour la France seulement. Les unes nous font connaître le développement de notre agriculture, de notre industrie, de notre commerce, de nos chemins de fer. D'autres nous retracent la formation historique de la France ou indiquent avec détail les fortifications de nos frontières.

Mais ce qui est peut-être le plus intéressant au point de vue de la science géographique, c'est de comparer, d'une édition à l'autre, les modifications introduites dans les cartes des pays sauvages. Il n'est pas besoin d'être bien vieux pour avoir vu des atlas où tout l'intérieur de l'Afrique était désigné d'une manière générale par ces mots : *Terra incognita.* L'année dernière encore, la carte de l'Afrique offrait de vastes lacunes. Cette année, bon nombre de ces lacunes sont comblées. Il n'y a plus, de chaque côté de l'Équateur, qu'une zone d'une dizaine de degrés qui soit encore à peu près inexplorée. Ce sera l'honneur de notre époque d'avoir fait plus en un demi-siècle pour l'avancement des connaissances géographiques que les générations précédentes en plusieurs siècles. Les explorations se poursuivent sans relâche et même simultanément avec des garanties de sûreté et de précision précédemment inconnues. Nos voyageurs modernes n'ont plus la robuste confiance dans le merveilleux qui faisait accepter sans hésitation par leurs devanciers les légendes les plus extraordinaires, les circonstances les plus invraisemblables. Le proverbe : « A beau mentir qui vient de loin », a fait son temps, et il est moins permis aujourd'hui de rapporter des récits merveilleux du cœur de l'Afrique que d'un voyage à Saint-Cloud.

Ajoutons que la gravure et l'impression de cet atlas ne fait moins honneur aux cartographes du ministère de la guerre, qui le rédigent et le corrigent, qu'à l'éditeur Jouvet, qui le publie.

G. de N.

M. Th.-Henri Martin (de Rennes)

Le président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Georges Perrot, a fait en ces termes, dans la séance du 15 février, l'éloge funèbre de M. Thomas-Henri Martin, qui appartenait à l'Académie, comme membre libre, depuis le 7 juillet 1871.

« Messieurs,

« Né à Bellesme (Orne) en 1813, M. Henri Martin était entré en 1831 à l'École normale; docteur ès lettres dès 1836, il devint aussitôt après professeur de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Rennes et, plus tard, doyen de cette même Faculté. Depuis lors, il n'a plus quitté cette ville de Rennes, dont le nom avait fini par s'ajouter au sien comme une sorte de titre de noblesse, titre d'ailleurs bien gagné. C'est de là, c'est du cabinet de travail où il avait réuni une riche bibliothèque que sont sortis tous ces livres et ces mémoires qui ont valu à M. Martin l'honneur de devenir, dès 1850, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques, puis, vingt et un ans après, celui d'être appelé à entrer dans notre compagnie. Malgré la rare puissance de travail que possédait notre confrère, il n'aurait certainement pas pu produire autant qu'il l'a fait s'il avait vécu à Paris ; les loisirs que la province assure à l'homme d'étude et la tranquillité profonde qu'elle lui garantit expliquent seuls la richesse d'une œuvre dont je ne puis rappeler ici que le caractère général.

« Ce qui a, de très bonne heure, attiré l'attention de notre confrère et ce qui l'a surtout occupé pendant le cours d'une vie qu'il a si bien remplie, c'est l'histoire des doctrines philosophiques et particulièrement des théories scientifiques chez les anciens. Il avait préludé à ces recherches, dès 1841, par ses *Études sur le Timée de Platon;* il s'engagea bientôt, plus franchement encore, dans la voie où il devait dès lors marcher jusqu'au dernier jour, par la publication du *Livre sur l'astronomie* de Théon de Smyrne et par ses deux volumes intitulés : *Philosophie spiritualiste de la nature; Introduction à l'histoire des sciences physiques dans l'antiquité* (2 vol. in-8°,

1849). L'ouvrage annoncé dans cette préface en deux tomes ne fut jamais publié, sous la forme du moins d'un ensemble unique; mais si l'édifice est resté inachevé, bien des pierres du moins en ont été préparées et taillées par la main laborieuse de notre confrère. La liste des dissertations qu'il a écrites sur des sujets qui se rattachent plus ou moins étroitement à cette pensée première, cette liste bibliographique que dressera peut-être quelqu'un de ses collègues et amis, remplirait à elle seule plusieurs pages de nos comptes rendus: je ne pouvais prétendre vous la mettre sous les yeux. Quelques-uns des plus importants de ces mémoires ont été imprimés dans les recueils que publie l'Académie; d'autres se trouvent soit dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences morales,* soit dans la *Revue archéologique,* dont il a été l'un des collaborateurs les plus zélés et les plus précieux. Un grand nombre des travaux les plus estimés de M. Henri Martin ont paru dans le *Bulletin de bibliographie et d'histoire des sciences mathématiques et physiques,* que dirige le prince Buoncompagni. Il y a aussi là nombre de courtes notes qui presque toutes corrigent une erreur ou signalent quelques faits curieux.

« M. Henri Martin avait une foi catholique très sincère et très ardente dont témoignent tous ses écrits et particulièrement son livre intitulé *la Vie future* (1855). Les religieuses espérances dont il s'entretenait avec lui-même et avec le public ont dû contribuer à adoucir les souffrances de la longue maladie qui l'avait forcé, en 1880, à renoncer au décanat. Depuis ce temps, il avait cessé de fréquenter nos séances, auxquelles, dans les premières années qui ont suivi sa nomination, il s'empressait de venir assister, pendant les vacances. Quelques-uns d'entre nous ont donc pu ne pas le voir à l'Académie; mais tous les confrères de M. Martin savaient et ils n'oublieront pas combien cet érudit honorait la compagnie par la dignité de sa vie et par le caractère élevé et sérieux de ses travaux. »

Bibliographie

J. Jacotot et sa méthode d'émancipation intellectuelle, par Bernard Perez. — Paris, Germer Baillière.

Il y a dans ce livre beaucoup d'observations très curieuses et parfois très justes sur la méthode dans l'enseignement. La théorie repose sur ce fait, posé en axiome, que toutes les intelligences sont égales : beaucoup de philosophes, Descartes entre autres et, plus près de nous, Stuart Mill, ont été de cet avis.

Les Pays libres, par Joseph Ferrand. Ouvrage couronné par l'Institut. — Paris, Pichon, 1884.

Ce mémoire, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques au concours Odilon Barrot, se divise en trois parties : un historique des institutions administratives de la France depuis 1789; une étude des institutions administratives à l'étranger; des conclusions personnelles sur la décentralisation administrative et les conditions dans lesquelles elle doit se réaliser. D'après l'auteur, la décentralisation pourra seule fonder solidement la république, en permettant au grand nombre de participer aux affaires, de s'élever au civisme et au patriotisme.

Faits divers

La dernière livraison (10 février) du *Livre* contenait une lettre inédite de Rousseau, du 28 mars 1770, adressée à une jeune Anglaise, lady Cécile Hobart. M. Chantelauze, qui avait découvert la lettre et qui la publiait, y joignait quelques explications sur les circonstances de la liaison entre Rousseau et lady Cécile, et il intitulait son article : *le Dernier amour de J.-J. Rousseau.*

L'Athenæum déclare aujourd'hui qu'il n'existait pas en 1770 de lady Cécile Hobart. La lettre de Rousseau s'adressait-elle à une personne fictive? ou à une personne réelle, mais désignée par un nom supposé? Les conjectures sont libres.

— La première livraison de la *Civilisation des Arabes,* par M. le Dr Gustave Le Bon, contient une carte coloriée de l'Égypte et du Soudan. Le livre étudie ces deux pays comme tout l'ancien territoire du vaste empire des Arabes. En nous initiant aux mœurs et au caractère de ses habitants, il nous fait saisir l'esprit de l'islamisme et nous offre le lien des événements d'Orient, si actuels et pour nous, en général, si peu expliqués.

Prix de la livraison : 50 centimes.

— On travaille en Allemagne à un mémoire qui sera adressé au prince de Bismarck et pour lequel on pense recueillir de nombreuses signatures. Le but des pétitionnaires est d'obtenir une convention littéraire avec la Russie, afin de sauvegarder les droits des écrivains et des éditeurs allemands.

— Dans le volume qu'il vient de publier sous ce titre : *Histoire de l'année* 1883 (1), M. Castelar revient sur le voyage du roi Alphonse XII en Italie et blâme cette démarche aussi sévèrement qu'il l'avait fait à la tribune. Il insiste sur le grade de colonel de uhlans conféré à Alphonse XII et si inconsidérément accepté par celui-ci. Il rappelle à ce sujet qu'il n'est pas d'usage que les rois d'Espagne revêtent ainsi l'uniforme étranger; il cite l'exemple de Victor-Emmanuel, qui, dans un cas analogue, refusa le commandement d'un régiment autrichien. Il va plus loin et affirme qu'Alphonse XII, en acceptant cette nomination, a outrepassé ses pouvoirs de roi constitutionnel.

M. Castelar n'approuve pas cependant l'accueil outrageant fait à Alphonse XII à son passage à Paris : cette manifestation n'a eu, dit-il, d'autre résultat que de produire en Espagne une réaction très vive en faveur de la monarchie. Il rend d'ailleurs justice au gouvernement français, qui s'est comporté dans toute cette affaire avec la plus parfaite correction.

(1) *Historia del año 1883,* par Emilio Castelar. Madrid, 1883. — Paris, Denné.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2578]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 10. 8 MARS 1884.

LE CONFLIT FRANCO-CHINOIS

Les opérations contre Bac-Ninh sont commencées. Dans quelques heures peut-être on apprendra que cette place est tombée entre nos mains. De ce jour, l'accès des riches plaines du Delta sera interdit aux Chinois de toutes couleurs et de toutes provenances. La lutte, si elle se continue, prendra un autre caractère. Il nous semble utile, à ce moment intéressant de la question du Tonkin, d'étudier à grands traits le véritable caractère de l'intervention chinoise et les conséquences qu'elle peut avoir.

I.

L'attitude de la Chine a été, pour beaucoup de gens, une énigme inexplicable. On s'est souvent demandé la raison de l'acharnement avec lequel cette nation, peu coureuse d'aventures, nous a combattus au Tonkin, c'est-à-dire dans un pays qui, ainsi que le faisait remarquer dernièrement M. Mori Arinori, ministre du Japon en Angleterre, est tout à fait en dehors du système chinois. Si on s'était rendu compte du trouble que notre présence sur ses frontières de terre doit apporter dans les relations séculaires de la Chine avec le monde extérieur, la réponse eût été facile.

Ce qui a fait la force de la société chinoise et ce qui en a perpétué la durée pendant plusieurs centaines de siècles, malgré toutes les secousses intérieures et la domination étrangère, c'est qu'elle a pu se développer en toute sécurité et arriver, grâce à l'isolement où le hasard l'a placée, à un degré de force et de perfection incomparablement supérieures à celles des rares unités ethniques qu'elle a rencontrées. Elle s'est fait des nations voisines une ceinture, une sorte de *haie* (1) derrière laquelle elle s'abrite orgueilleusement, s'imaginant former elle-même le centre et le pivot du monde.

Protégée contre le dehors par sa supériorité tant au point de vue de l'homogénéité de la population que de la communauté d'intérêts, elle a pu, même conquise, rejeter au bout de quelque temps hors de son sein l'étranger qui s'y était introduit en maître. Celui-ci, habitant des steppes et des déserts, sans point d'appui fixe, nomade de mœurs et d'idées, s'est laissé facilement absorber par ce peuple patient et tranquille qui avait des coutumes et des traditions.

La géographie ayant tracé l'histoire de la race chinoise, c'est à la géographie qu'elle en demande encore la durée. Mais la géographie a changé. L'Occident est entré aujourd'hui en ligne, obéissant à cette sorte de mission, tantôt pacifique, tantôt armée, mais toujours triomphante, qui nous pousse hors des rivages européens vers les autres continents. Aussi la Chine traverse-t-elle, en ce moment, une crise décisive, quoique à longue échéance encore. Elle se sent visée au cœur par l'intrusion de plus en plus accentuée et de plus en plus inévitable de l'élément étranger; elle est obligée de la subir, mais elle se prépare à la lutte avec une activité rare.

Il ne saurait y avoir place, en effet, pour une sorte de fusion des deux civilisations rivales qui tournerait, même au prix de quelques secousses passagères, à leur avantage commun. Il faut, au contraire, que là où ils sont en présence, l'Européen ou le Chinois soit le maître. Ils ne peuvent vivre à côté l'un de l'autre sans que l'un ou l'autre ne devienne l'inférieur. L'égalité entre eux n'est pas possible. Comment s'établirait-elle? Tout en eux est si différent!

(1) Telle est, en effet, la signification littérale du mot *fan*, dont se servent les Chinois pour désigner les nations vassales.

Il y a plus de quarante ans que nous sommes fixés en Chine, que nous y avons bâti des villes telles que Shang-haï, que nous vivons dans ses ports en contact immédiat avec la population indigène, sans que notre présence ait amené le moindre changement dans sa vie morale et intellectuelle : elle n'a jusqu'ici abdiqué aucune de ses qualités ni aucun de ses défauts. Malgré le frottement journalier des intérêts, ce sont deux courants qui se rencontrent sans se mêler. Ils s'attirent irrésistiblement, mais d'une attraction brutale et en quelque sorte aggressive.

Quant aux relations avec le monde officiel, nous tenons une bien petite place aux yeux des orgueilleux dignitaires chinois. On nous mesure parcimonieusement les égards qu'on nous doit, on limite autant que possible nos droits, on nous oppose les plus misérables entraves, on exerce sur tous nos actes la plus étroite surveillance. Aucune relation n'est possible en dehors des rapports strictement officiels. Nous sommes des bannis, des parias.

Les Chinois se rendent bien compte que cet état de choses ne peut durer. C'est précisément en vue de ces exigences qu'ils pressentent, que, s'inclinant pour la première fois devant une supériorité étrangère, ils nous empruntent hâtivement nos sciences et nos armes. Sir Thomas Wade, l'ancien ministre de la reine à Pékin, dans un mémorandum peu connu rédigé en chinois à l'usage des Chinois, leur recommandait de devenir forts. La recommandation était superflue. Elle était aussi un peu naïve. Mais cette réorganisation imitée de l'Europe n'est pas près d'être achevée. Aussi est-ce pour la poursuivre en toute sécurité et à l'abri de son isolement traditionnel, que la Chine s'est trouvée amenée dernièrement à prendre position d'un air d'autorité en Corée et au Tonkin, dans l'espoir de maintenir fermées pendant longtemps encore les portes qui donnent accès au cœur même de l'empire. Cette attitude hautaine, qui n'est, au fond, qu'une inspiration de la peur, a été soutenue en Corée avec un succès momentané ; elle a failli réussir aussi contre nous au Tonkin. Mais, grâce à la patriotique fermeté de notre gouvernement, nous considérons aujourd'hui comme gagnée une partie dont l'issue avait pu donner quelque inquiétude.

Il était autrefois dans les habitudes militaires chinoises de se couvrir, en allant à l'ennemi, de masques d'animaux féroces et de le défier en agitant sous ses yeux des drapeaux à inscriptions belliqueuses. Le marquis Tseng est resté fidèle à ces souvenirs classiques. Il doit s'en repentir aujourd'hui; car il a contribué, par ses inoffensives fanfaronnades, à rallier autour de M. Jules Ferry l'opinion de la Chambre et du pays, un moment alarmée par une presse ignorante ou malveillante. Encouragé par le retentissement qu'avaient auprès d'un public mal renseigné ses peu courtoises déclarations, il a quitté trop tôt le terrain sur lequel il avait jusqu'alors marché d'un pas sûr. Dédaignant de se retrancher derrière la suzeraineté traditionnelle de la Chine, il nous a fièrement sommés de nous retirer du Tonkin ou de partager avec le gouvernement chinois la succession des rois d'Annam, réservant tout naturellement à son pays la part du lion. De ce jour il n'était plus permis à la cour de Pékin de parler de ses droits méconnus. Elle avait laissé voir trop manifestement le véritable motif de son intervention au Tonkin.

En effet, en prenant tout haut la défense de l'Annam, c'est elle-même et elle seulement qu'elle entendait défendre. Le sort de l'Annam lui importait peu, après tout, pourvu qu'elle n'eût pas sur ses frontières du sud le contact d'une grande puissance européenne. Li-Hong-Tchang a laissé spirituellement dans l'ombre la question théorique de suzeraineté dès que M. Bourée, abordant le terrain des discussions pratiques, lui a donné satisfaction sur le seul point qui lui tînt à cœur. La zone neutre, si vaguement délimitée dans le projet de traité qu'il avait élaboré avec notre ministre, serait devenue, le jour où la discussion des détails aurait été abordée sérieusement, à peu de chose près, ce que le marquis Tseng, abusant audacieusement de notre longanimité, qu'il a prise pour de la faiblesse, a fini par en faire dans la dernière phase des négociations, c'est-à-dire l'abandon du Tonkin par la France.

La cour de Pékin a joué ainsi pendant plusieurs mois une comédie dont le gouvernement annamite, trompé par ses promesses, a payé tous les frais. En réalité, effrayée de notre voisinage, dont elle se sent condamnée à souffrir dans l'avenir, elle n'a eu qu'un but : le reculer le plus possible. Nous n'avons tenu compte de ses protestations que dans la mesure déjà trop large des convenances diplomatiques. La prise de Bac-Ninh, aujourd'hui imminente, mettra la Chine en demeure de se prononcer définitivement.

La chute de cette place termine, en effet, la campagne du Tonkin proprement dite. Jusqu'ici il nous était permis de nous contenter des déclarations équivoques du marquis Tseng; désormais, ayant tous les Annamites derrière nous, nous ne pouvons plus avoir que des Chinois devant nous. Le voile est déchiré, que nous nous obstinions, par esprit de conciliation, à garder sur nos yeux.

II.

La cour de Pékin comprendra-t-elle bien que maintenant commence la phase décisive du conflit soulevé par elle? Il ne lui sera plus possible de se retrancher derrière quelque cas de casuistique même chinoise. Nous ne pourrions pas davantage nous en contenter. Ou la guerre ou la paix.

Nous avons expliqué pourquoi la Chine est intervenue si violemment au Tonkin. Ses hommes d'État voudront-ils courir les risques d'une guerre véritable? N'aimeront-ils pas mieux, au contraire, faire la part du feu et tirer le meilleur parti possible d'une situation qu'ils sont obligés de subir?

Ces deux avis trouvent des partisans à la cour de Pékin et auprès des hautes autorités provinciales. L'impératrice régente a une autorité morale trop faible pour imposer une opinion dont le caprice serait la seule loi. Le septième prince, père de l'empereur mineur, passe pour un partisan de la guerre. Quant au conseil des affaires étrangères, présidé par le prince Kong, « collection de vieilles femmes qui vivent

dans la lune », comme l'appelle irrévérencieusement l'un des plus puissants dignitaires chinois, il est actuellement animé de dispositions peu conciliantes tant à notre égard qu'à l'égard de l'Angleterre (affaire de l'émeute de Canton). Ignorants, vaniteux et entêtés, ses membres suivent volontiers les inspirations du marquis Tseng. Celui-ci, ayant échoué dans sa campagne d'intimidation, hésitera vraisemblablement à pousser son pays dans une voie qu'il sait pleine de dangers. Les fonctionnaires qui siègent dans les grands conseils du Neï-Ko, du Tciun-Tci-Tchou et du Touch'a-Yuann, sont en général trop mal renseignés sur les véritables conditions d'une lutte avec une puissance européenne pour qu'il y ait à faire quelque fonds sur leur sagesse. Leur avis se ressentira de leurs préjugés et trahira la préoccupation constante des Chinois de tenir l'étranger à distance. Mais il y aura des nuances dans les solutions qu'ils présenteront. Des considérations ou des rivalités de personnes et de situations décideront de l'opinion du plus grand nombre. Quant aux hautes autorités provinciales, dont le pouvoir est presque absolu dans les limites de leurs commandements respectifs, leurs conseils ne peuvent manquer d'avoir un grand poids. Les personnages les plus en vue sont Li-Hong-Tchang, vice-roi du Tcheli (Tien-Tsin), surintendant du commerce et chargé de la défense des côtes du nord ; Tso-Tsong-T'ang, vice-roi des deux Kiang (Nankin), investi des mêmes attributions dans la Chine centrale et sur le Yang-Tsê ; et Tchang-Chou-Cheng, vice-roi des deux Kouang (Canton).

Les forces navales chinoises sont inégalement réparties entre ces trois dignitaires. La division la plus forte est celle du Nord, *Peï yang*. La flottille qui stationne à Shang-haï et dans les ports du Yang-Tsê n'est pas bien terrible, non plus que celle qui est aux ordres du vice-roi de Canton. Li-Hong-Tchang est un homme prudent et éclairé, peu disposé à s'aventurer dans une guerre qui reculerait de plusieurs années la réorganisation à laquelle, secondé par son état-major de secrétaires et d'officiers élevés dans les écoles d'Europe, il a consacré tant d'efforts et tant de millions. Il a, lui aussi, recouru aux ruses ordinaires de la dissimulation chinoise tant qu'il a pu espérer nous arrêter par des menaces mêlées de caresses. Il prêchera la modération dès que les baïonnettes de nos douze mille soldats auront crevé le fragile rideau qui cachait la faiblesse réelle de la Chine. Tso-Tsong-T'ang est un partisan aveugle de la guerre. Quant à Tchang-Chou-Cheng, il se traînera à la remorque de Li-Hong-Tchang, dont il est un peu la créature : sa prudence contraste singulièrement avec la fougue de l'amiral Peng-Yülin, qui commandait la flottille du Yang-Toêu, et qu'on vient d'envoyer à Canton pour organiser la défense de cette ville, au grand ennui du vice-roi, qu'effraye tout ce bruit d'armes. Le gouverneur du Kouang-Toung, Yu-Kouann, est un homme calme et juste, dont il ne faut attendre que de sages conseils. Le gouverneur du Kouang-Si, Ni, directement placé sous les ordres de Tchang-Chou-Cheng, est assez mal disposé pour les Européens, dont les missionnaires sont les seuls représentants dans la province qu'il administre. — N'oublions pas enfin le vice-roi du Yun-Koueï (Yunnan et Koueï-Tchéou), le fameux Tsen-Yu-Yng, qui a joué autrefois un rôle terrible dans la répression de l'insurrection musulmane. C'est un homme astucieux, lâche et cruel, d'une volonté de fer. Il est très hostile à l'influence européenne. On vient d'annoncer son arrivée à Hung-Hoa, à la tête de forces régulières chinoises. Nous n'y croyons pas. On l'aura peut-être confondu avec le gouverneur du Yunnan, T'ang-Tsiong.

Tels sont les personnages directement intéressés au conflit franco-chinois. Que sortira-t-il de cet amalgame d'ambitions et de rivalités aux prises avec l'ignorance et l'orgueil ?

III.

Il est pour nous hors de doute que le gouvernement chinois n'a jamais songé sérieusement à pousser les choses à l'extrême. Tout le bruit qu'il a fait n'avait d'autre but que celui de nous intimider. Aujourd'hui que les deux deltas du Tonkin sont entre nos mains, que notre corps expéditionnaire a été sérieusement renforcé, que notre escadre, la plus forte qui ait paru dans ces mers, se tient prête à tout événement, la cour de Pékin, nous en sommes convaincu, ne choisira pas ce moment pour nous déclarer la guerre.

Nous ne referons pas après tant d'autres l'énumération des forces que la Chine pourrait nous opposer. Nous savons, pour les avoir étudiées sur les lieux mêmes et aux meilleures sources, que, si elles ne sont pas absolument négligeables, elles n'ont rien dont on doive s'effrayer. Leur résistance ne tiendrait pas longtemps contre des opérations qui se poursuivraient à la fois sur terre et sur mer. On oublie trop facilement que si les Chinois ont fait quelques progrès dans l'art militaire et naval, s'ils disposent maintenant d'un corps de quelques milliers d'hommes organisés à l'européenne et d'une nombreuse flottille de canonnières, s'ils possèdent trois grands arsenaux et cinq ports militaires, tout cela, n'étant évidemment pas encore arrivé au degré de perfection qu'ont atteint chez nous les institutions similaires, présente à notre action une surface bien autrement tangible et vitale que les moyens de défense qu'ils nous ont opposés en 1868 et 1860. Nous voulons dire que le gouvernement chinois se sentira bien plus atteint dans sa force et dans son orgueil par la prise ou la destruction de tous les engins, de tous les approvisionnements et de tous les travaux auxquels il a consacré, depuis plusieurs années, tant de soins et tant d'argent, qu'il ne l'était lors de la campagne de 1860, quand on lui annonçait le bombardement ou l'occupation des principaux ports de la côte. De plus, par l'installation de son service de douanes maritimes, par la création d'une marine marchande à vapeur, par l'établissement de lignes télégraphiques, par l'exploitation des mines du Tché-Li, par son action en Corée, etc., il offre d'autres buts précis, définis, où nous porterions des coups infaillibles.

Il faut tenir compte aussi de l'émotion que produirait à la cour la nouvelle des opérations militaires ou navales qui seraient tentées sur tel ou tel point : grâce au télégraphe et à la vapeur, grâce aussi aux relations plus fréquentes avec l'élément européen, les événements seraient plus rapidement

et plus exactement connus; l'espoir ou la crainte seraient plus grands qu'en 1860, alors que l'empereur et les ministres confiants dans la distance, peu ou mal renseignés, et à de longs intervalles, n'ont ouvert les yeux à la réalité qu'à l'approche des armées alliées.

Avons-nous besoin d'ajouter que les relations commerciales de l'Europe et de l'Amérique avec le « marché chinois » sont devenues aujourd'hui si étroites et à quelques égards si nécessaires, que ces puissances se trouveraient dès le premier coup de canon solidaires de celle qui représenterait l'intérêt européen? Pour elles, la Chine n'est qu'un marché qu'elles cherchent à ouvrir de plus en plus, et ce qu'on a vu de ses ressources et de ses richesses par l'étroite ouverture qu'y ont faite les deux guerres précédentes est un appât qui tente également tout le monde. On sait, d'ailleurs, qu'étant données les mœurs et la politique de la cour de Pékin, tout échec moral ou matériel subi par une puissance civilisée quelconque va directement à l'encontre des intérêts de toutes les autres. Il ne saurait y avoir place ici pour ces haines et ces jalousies nationales non plus que pour ces considérations d'équilibre et de pondération qui permettent en Europe de souhaiter l'écrasement d'un peuple voisin, malgré le trouble et le malaise qu'on en ressentira soi-même. L'indifférence même n'est pas possible : la voix de l'intérêt est plus forte. Ainsi donc, à défaut d'appui effectif, la France serait certaine du concours de tous les intérêts commerciaux menacés. Ceux de l'Angleterre, par exemple, quoiqu'à certains égards différents des nôtres, ne réclament pas moins, à bref délai, une action décisive contre la Chine. L'exposé serait long des griefs du commerce anglais dans l'extrême Orient.

En dehors de ces raisons, il en est d'autres, plutôt politiques, qui feraient à l'Angleterre presque une nécessité de ne pas nous laisser le champ libre à Pékin. Appuyés sur un grand port militaire et un arsenal de premier ordre à Saïgon (créations dont la nécessité s'impose tous les jours davantage), établis au Tonkin, aux portes même de la Chine, nous pourrions, grâce au succès de nos armes, jouer à Pékin un rôle politique prépondérant. Aussi croyons-nous que les hommes d'État de la Grande-Bretagne ne commettraient pas en Chine la faute irréparable que nous avons commise en Égypte : en cas de guerre, ils ne s'abstiendraient pas, alors surtout que la France est en possession de la base d'action qui lui manquait en 1860 et qu'elle peut poursuivre une politique de résultats, les uns immédiats, les autres à lointaine échéance. Ils ne perdraient pas si facilement le fruit de quarante ans d'efforts, sans compter qu'ils auraient, de plus, l'appât de nouveaux débouchés, de nouvelles sources de fortune, la certitude aussi de régler du même coup la question de l'ouverture des frontières sud-ouest du Yunnan. L'Angleterre ne pourrait rester neutre; elle nous apporterait, bon gré, mal gré, son appui.

Il nous paraît impossible que le gouvernement chinois n'ait pas mûrement pesé les raisons que nous venons d'exposer. Aussi ne croyons-nous pas à une déclaration de guerre de sa part.

IV.

A défaut de déclaration de guerre, la Chine se réservera-t-elle de nous harceler à la faveur de l'équivoque dont elle couvrait son intervention? Elle en aura peut-être l'intention; mais, sans parler des représailles qu'elle s'attirerait inévitablement, nous ne voyons pas comment elle y réussirait. Chassés de Bac-Ninh, les Chinois seront obligés de se réfugier sur les hauts plateaux qui s'étendent au nord du delta, entre la plaine du Tonkin et la frontière chinoise. C'est une région relativement très pauvre, où la population est clairsemée et les moyens de ravitaillement difficiles. Les Chinois se lasseraient bien vite de vivre misérablement aux portes de la terre promise d'où ils auront été expulsés; des désertions se produiront et les bandes se disperseront insensiblement pour aller vivre sous un ciel plus clément.

Quelle sera donc la situation respective?

Maîtres des deux deltas, forts des résultats acquis et de l'humiliation de la Chine, nous pourrons attendre les propositions que celle-ci a tout intérêt à nous faire pour tirer le meilleur parti possible d'une situation qu'elle a tant contribué à rendre aiguë. Ce n'est pas à nous de courir après un arrangement qui détermine tant bien que mal l'étendue de nos droits réciproques. Pourquoi ne pas attendre, en nous tenant sur nos gardes, le développement logique des faits qu'amènera notre présence au Tonkin? C'est la cour de Pékin que ce développement peut gêner; c'est donc elle qui est particulièrement intéressée à le limiter. Nous ignorons complètement dans quelles dispositions elle viendra à nous; ce que nous savons de son orgueil et de sa suffisance nous autorise à penser qu'elle ne capitulera pas sans difficultés. Quant à nous, il nous semblerait sage de ne pas conclure, sans grande connaissance des lieux, un arrangement hâtif qui pourrait gêner plus tard notre influence.

A quoi bon, en effet, s'embarrasser maintenant d'obligations quelconques envers cette puissance, quand nous savons pertinemment que nous ferions un marché de dupes? Aujourd'hui que la cour de Hué est à notre merci et que nous nous sommes substitués à elle dans tous ses droits de souveraineté territoriale, nous ne pouvons plus décemment faire abandon à la Chine d'une part, si minime soit-elle, de cette souveraineté. Qu'y gagnerions-nous? La plus extrême concession à laquelle nous puissions amener diplomatiquement la cour de Pékin, en compensation de cette reculade, serait la reconnaissance officielle de notre présence au Tonkin et l'ouverture, soit à Laokai, soit à tel autre endroit, d'une porte unique sur la Chine. Encore cette dernière clause serait-elle entourée de restrictions telles que le bénéfice en serait tout à fait illusoire. Ce n'est pas dans un pays tel que la Chine qu'il est politique d'entrer par la porte basse et en ergotant sur les termes et les définitions. Mieux vaut se tenir sur la réserve et attendre ou provoquer l'occasion d'imposer entièrement sa volonté.

Mais, dira-t-on, si nous traitons, la Chine désarmera, cessera toutes relations avec les Pavillons noirs et rappellera du

Tonkin les nombreux soldats qu'elle y a introduits sous divers prétextes.

Nous répondons : Par la prise de Bac-Ninh, par la construction d'ouvrages avancés, par une croisière incessante au moyen de bateaux d'un modèle spécial dans les fleuves et les arroyos du haut Tonkin, la situation des Chinois dans la région montagneuse sera telle qu'ils seront bien forcés de désarmer sans que nous ayons à payer notre tranquillité de la moindre concession.

Un compromis ne changerait rien d'ailleurs à notre situation après la prise de Sontay et de Bac-Ninh. Qu'on achète sa neutralité ou qu'on la dédaigne, l'attitude de la Chine restera hostile. N'espérons pas la gagner ou la neutraliser en lui fournissant de nouvelles armes. Mieux vaut, puisque nous ne voulons pas lui déclarer la guerre, rester dans le *statu quo* et nous réserver l'avenir, sans nous forger de nos propres mains des entraves quelconques.

On objectera sans doute que le Yunnan nous restera fermé et que la voie fluviale du Songkoï — dont on a, du reste, beaucoup exagéré l'importance, — en admettant que nous réussissions à en assurer la sécurité depuis Laokai jusqu'à la mer, ne nous sera d'aucune utilité, puisqu'il suffira à la Chine d'installer un poste de soldats sur sa frontière pour y arrêter toutes les jonques remontant ou descendant le fleuve Rouge. Nous avons peine à croire que le jour — qu'il dépend de nos efforts d'avancer — où nous serons solidement établis dans les deux deltas et où nous pourrons non seulement arrêter toute tentative d'invasion, mais encore constituer pour ses provinces du sud une menace permanente, la Chine s'obstine à nous fermer bien longtemps sa frontière.

Il faut remarquer, d'ailleurs, que la question de l'ouverture du Yunnan ne présentera pour nous un intérêt réellement pratique qu'au jour où nous serons les maîtres de tout le cours supérieur du fleuve Rouge, depuis Hanoï jusqu'à Laokai inclusivement. En attendant, et tant que tous les postes de Léou-Vinh-Phuoc n'auront pas été détruits, que des détachements français n'auront pas été installés aux endroits propices, que nos petites chaloupes ne pourront pas monter et remonter incessamment à Laokai (et ceci ne sera possible qu'après l'exécution de certains travaux), nous ne pouvons espérer que notre commerce avec le Yunnan, même autorisé et réglementé d'un commun accord entre les deux puissances, réponde, si même il est praticable, aux grandes espérances qu'on a fait reluire et mérite qu'on s'en assure la concession au prix d'un arrangement qui, dans les circonstances actuelles, ne peut être conclu qu'à notre désavantage.

Mais, au contraire, lorsque plus tard le drapeau français flottera sur les murs de Laokai, que derrière lui, sur tout le parcours du fleuve, la navigation sera libre et sûre, que les négociants chinois établis au Tonkin enverront à la frontière, sous notre protection, leurs jonques chargées de sel, de tabac, de cotonnades et de produits médicinaux, qu'à leur suite des marchands européens frapperont, eux aussi, à la porte du Yunnan et demanderont à entrer en relation avec lui, soit directement, soit par l'intermédiaire de courtiers chinois, lorsqu'enfin les habitants du Yunnan verront tout grand ouvert ce chemin vers la mer et qu'ils ne s'en trouveront plus séparés que par la mauvaise humeur des ministres du Tsong-Ly-Yamên, pense-t-on que le gouvernement central et les autorités provinciales, dont le pouvoir n'est pas des plus respectés dans ces régions qu'habitent des races différentes et de tempérament fier et indocile, puissent longtemps maintenir infranchissable la barrière qui sera battue en brèche de chaque côté de la frontière? Il est bien évident que la cour de Pékin, acculée à cette extrémité ou de capituler devant toutes ces exigences ou de voir ses ordres enfreints et des désordres se produire, s'empressera de prendre le parti le moins dangereux pour elle. Nous serons alors, de notre côté, plus à même de dicter les conditions de l'ouverture du Yunnan, tandis qu'aujourd'hui, traitant, pour ainsi dire, sous les menaces et les impertinences de Tsêng-Héou, nous n'obtiendrions que des conditions tout à fait léonines, sans parler des concessions que nous serions amenés à faire sur les autres frontières.

Donc, à ce point de vue là encore, nous ne perdrons rien à laisser les choses en l'état. Ce qui est urgent, c'est de réorganiser les malheureuses provinces tonkinoises, d'y développer le commerce et l'industrie, d'asseoir solidement notre domination dans les deux deltas du Songkoï et du Thaibinh et de la mettre, par un système raisonné de forteresses échelonnées au nord de la grande plaine du Tonkin et commandant les routes de Chine, à l'abri d'une attaque sérieuse.

Ces travaux de défense, l'emplacement nous en paraît tout indiqué sur la route de Kai-Hoa-Fou (Yunnan), qui longe la rivière Claire, sur celle de Bac-Ninh à Lang-Son et à Long-Tchéou (Kouang-Si), et, enfin, sur celle qui, partant de Pakhoï (Kouang-Tong), se déroule sur les bords du golfe du Tonkin en passant par Kin-Tchéou, Tchouk-San, Hakoï, Tien-Yen et Kouang-Yen. Il ne semble pas qu'il y ait, dans la partie voisine de la frontière, des voies transversales pouvant échapper à notre surveillance, à l'exception de celle qui relie la route de Kai-Hoa-Fou à Caobang, Lang-Son et Tien-Yên, le long de la vallée qui paraît creusée dans un bassin indépendant de celui du Thai-Binh et du fleuve Rouge. C'est une route dont il faudra s'assurer. On n'en trouve d'autres qu'en approchant du delta et dans le nord et le nord-est des provinces de Bac-Ninh et de Haïdzuong. Elles ne pourraient, d'ailleurs, livrer passage qu'à des bandes mal organisées et sans artillerie.

L'histoire des invasions du Tonkin nous donne, au reste, sur le chemin suivi de tout temps par les armées chinoises des indications qui seraient facilement contrôlées et complétées par des études faites sur les lieux.

Nous aurons ensuite à faire pénétrer peu à peu dans les provinces méridionales du Céleste Empire nos produits et notre influence. Cette œuvre de longue haleine comporte une série de mesures que, faute d'espace, nous ne pouvons exposer ici en détail. Il faudra habituer les Annamites à avoir confiance en nous et en eux-mêmes, les relever aux yeux des Chinois, qui les méprisent, les pousser vers la frontière comme colons ou soldats, réclamer pour eux en Chine les

droits dont jouissent les Chinois dans tout l'Annam, établir des communications avec les négociants de l'autre côté de la frontière, annoncer dans le Yunnan et les autres provinces limitrophes l'ouverture du fleuve Rouge au commerce, entrer en relations avec les musulmans chinois, en incorporer un certain nombre dans une sorte de légion étrangère, procéder à l'occupation des marchés chinois établis sur les côtes du Tonkin, créer un poste consulaire d'observation à Pakhoï, etc.

Il sera surtout nécessaire de nous faire représenter à Pékin par un homme qui ait, pour l'avoir étudié spécialement, la claire vision de l'avenir de la France dans l'extrême Orient, et qui prenne à cœur de poursuivre en Chine avec une intelligente ténacité le développement logique des événements, dût-il se résigner à y rester longtemps.

En résumé, notre situation au Tonkin est excellente. Sachons attendre l'arme au bras, dans la conscience de notre force, et nous nous assurerons, dans toute l'Indo-Chine et au seuil du vaste empire dont l'évolution économique et sociale remplira le xxe siècle, une position incomparable — celle qu'ont rêvée pour la France, dans ces mers lointaines, les Dupleix, les Bussi, les Francis Garnier, les Harmand.

***

EN PROVINCE

Étude (1)

III.

Mme Planard ne put assister qu'au second bal de la préfecture. Elle n'avait pas de toilette : grave problème. Le choix de l'étoffe, la confection de la robe, c'était autant de difficultés qui ne pouvaient se résoudre à Blatigny, dans les magasins pauvrement fournis, chez les couturières peu habiles de la localité. Il lui fallut se pourvoir ailleurs, perdre beaucoup de temps en allées et venues, faire un voyage au chef-lieu. Et là, dans l'atelier plein du babillage des ouvrières, pendant les laborieux essayages, à propos d'une ruche ou d'un volant : « Mme une telle était ainsi... », l'écho des splendeurs de la première fête lui venait par lambeaux aux oreilles, irritant son impatience et sa curiosité.

Enfin, la robe arriva. Planard, qui déclouait la caisse, sentit, en soulevant le couvercle, un papier lui glisser dans la main. Entre les ais de bois blanc, sous l'enveloppe de linges qui la préservait de leur contact rugueux, la merveille reposait, épanouissant l'azur de son brocart, ses grands ramages d'un bleu plus tendre qui se glaçaient par endroits de reflets d'argent, et ses flots de dentelle bouillonnant autour du corsage et retombant en cascades sur le prolongement de la traîne.

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.

Mme de l'Hormoise, Mme du Fayel, fille de M. de Castelvieujars toutes les personnes présentes poussèrent des cris d'admiration. Il fallut l'essayer tout de suite. Valérie sortit du salon; puis, quelques instants après, rouge de plaisir, les yeux brillants, les épaules nues, elle rentra dans un tapage soyeux et les lourdes ondulations de la riche étoffe. Les exclamations redoublèrent. On loua le bon goût de Valérie, l'art consommé de la faiseuse. Seul, M. Planard ne jeta qu'un coup d'œil distrait au chef-d'œuvre et ne donna pas son avis, complètement médusé qu'il était par le total de la note.

La question de la robe une fois tranchée, restait celle du transport au chef-lieu. Irait-on en voiture ou par le chemin de fer? Jusqu'au jour du bal, rien ne fut résolu à cet égard par les invités de Blatigny. Mais, au moment du départ, le temps parut menaçant à M. Planard, qui, ne se souciant pas d'inaugurer sa calèche dans de telles conditions, décida qu'on prendrait le train. M. de Castelvieujars était déjà parti, avec sa fille et son gendre, dans son grand landau de famille, offrant la quatrième place dont il pouvait disposer à Mme de l'Hormoise.

Vers six heures, M. et Mme Planard se dirigèrent vers la gare, accompagnés de Germaine, la vieille femme de chambre, qui marchait derrière eux, les mains embarrassées de cartons et de paquets. Une foule énorme encombrait la place. Planard, étonné, se demanda si tout ce monde allait prendre le train, se porter spontanément au chef-lieu à l'occasion du bal préfectoral, s'il y avait là un mouvement populaire favorable au gouvernement. Il fut détrompé en reconnaissant dans les groupes quelques fortes têtes de l'endroit, les membres du comité radical. Il se ressouvint alors d'une conférence que Martin-Rousseau devait donner le soir même à Blatigny. La grande remise d'un des cabarets du faubourg avait été louée à cette intention. Le candidat avait parlé la veille à Saint-Genix, il devait parler le lendemain à Saint-Sauveur. On l'attendait. Pendant qu'à la préfecture, en d'aimables causeries, entre un sorbet et une valse, M. Lecoutelier se proposait de concilier les partis, lui poursuivait de commune en commune son œuvre de propagande.

M. et Mme Planard atteignaient le péristyle quand un brusque recul se produisit dans la foule. Et il parut, pâle et maigre, portant dans la cavité de ses yeux noirs, dans sa barbe inculte et ses longs cheveux gris, toutes les tristesses et les misères de l'exil. Il n'y eut pas d'acclamations, mais de muettes, d'énergiques poignées de main. Planard l'avait croisé, frôlé presque, et, en se retournant, il le vit qui s'éloignait, le dos voûté, avec ses cheveux pleurant sur l'épaule et son chapeau à larges bords, au milieu d'un groupe d'ouvriers marchant fièrement à ses côtés et jetant des regards farouches, à la ronde, dans les rangs de la foule qui s'entr'ouvrait sur leur passage.

Le train, en emportant nos deux voyageurs, les arracha à l'impression pénible de cette vision, qui, à l'heure où ils allaient s'étourdir dans une fête, conspirer peut-être, faisait se dresser devant eux, comme un vivant reproche, le spectre des revendications sociales. Au surplus, Planard n'avait rien à se reprocher, n'ayant jamais joué de rôle politique et n'en-

visageant, dans la démarche qu'il accomplissait en ce moment, que la possibilité de se rapprocher du préfet et de lui parler de son affaire. C'est en y rêvant et en préparant ses arguments qu'il arriva à la nuit close au chef-lieu et descendit avec sa femme à l'hôtel de la Poste.

Le dîner fut tôt expédié; la toilette de Valérie demanda plus de temps et de soins. La chose était d'importance pour elle : c'était la première fois en effet qu'elle allait paraître dans le grand monde officiel. Et elle avait peur, se défiait d'elle. Enfin, harcelée par son mari qui, prêt en un tour de main, depuis de longues heures arpentait rageusement la chambre, engoncé dans son vieil habit, les doigts gonflés dans ses gants blancs, Mme Planard piqua sa dernière épingle. Et, vers dix heures, l'omnibus de l'hôtel les conduisit à la préfecture.

Après un instant d'arrêt dans le vestibule transformé en vestiaire, ils suivirent la file des invités et pénétrèrent dans le premier salon.

Là se tenaient le préfet et Mme Lecoutelier, debout côte à côte à l'entrée. M. Lecoutelier, à son ordinaire, jetant ses deux bras en avant de toute leur longueur, prodiguait ces poignées de main généreuses où il y avait comme des envies d'embrassade et le besoin d'emporter d'assaut la sympathie des gens. Sa femme, en robe écarlate, étalant les rondeurs éblouissantes de ses épaules et de ses bras nus, souriait, s'inclinait, disait trois mots de bienvenue, laissait retomber dans sa main gauche les lames de son grand éventail, le dépliait de nouveau pour s'éventer, et souriait, s'inclinait, recommençait. L'aréopage des dames du chef-lieu, la générale avec son entourage de femmes de militaires, la présidente avec sa cour de femmes de magistrats, toutes un peu marquées par l'âge et dédaigneuses de la danse dont le bruit confus arrivait de la pièce voisine, se trouvaient dans ce premier salon, rangées en un immense demi-cercle derrière lequel se dressaient quelques hommes à tête grisonnante qui se penchaient vers elles d'un air aimable et échangeaient de menus propos. C'était le tribunal redoutable devant lequel il fallait passer et des jugements de qui il n'y avait pas à en appeler.

Valérie fit son entrée avec toutes les grâces paralysées et les terreurs d'une débutante. Éblouie par la lumière, par le papillotage des toilettes, par tous ces regards braqués sur elle, elle sentait ses yeux vaciller, ses lèvres et ses joues trembler légèrement, ses genoux se dérober sous elle. Tout son sang se portait au cœur : elle devait être très pâle. Mais elle était à l'âge heureux où l'épanouissement de la femme garde encore quelque chose des charmes de la jeune fille. Dès que ses regards purent se poser, au premier coup d'œil fixé sur ses terribles juges, elle eut de quoi se rassurer complètement. Les têtes s'agitaient; on s'informait; son nom, murmuré à l'oreille, courait de bouche en bouche; et les messieurs, avec des sourires et des clignements d'yeux de connaisseurs, en se dandinant derrière le fauteuil des dames, fournissaient les renseignements désirés :

— Mme Planard... de Blatigny... Pas trop mal... Un peu fagotée...

— Mais non... Très bien au contraire..., du meilleur goût...

Dès le moment que les femmes elles-mêmes approuvaient, c'était un succès, une indiscutable victoire. Valérie, sans rien entendre, devinant tout au mouvement des lèvres, à la bienveillance encourageante des regards, se redressa dans sa belle robe. Le frémissement de sa bouche se calma, s'épanouit en sourire; les couleurs revinrent à ses joues. Et, après avoir salué le préfet et la préfète, elle fit quelques pas avec son mari.

Tout à coup Valentin se trouva devant elle. Ce dernier, la reconnaissant à peine dans sa métamorphose, venait d'être témoin de l'unanime suffrage accordé à sa beauté. On eût dit qu'il en éprouvait quelque orgueil. Il lui offrit son bras et, serrant la main à Ferdinand, se penchant à son oreille :

— Tu sais, mon cher ami, ici Mme Planard ne t'appartient plus.

— C'est bon, c'est bon. Je te la confie.

Et le secrétaire général, son claque à la main, fier et souriant, entraîna Valérie dans le second salon, parmi la foule des danseurs, où ils disparurent tous les deux.

C'était ce que demandait Planard. Il se posta non loin de l'entrée, l'œil sur le préfet, attendant qu'il fût libre pour l'aborder. Les réceptions continuaient. Le flot des arrivants ne tarissait pas, le salon s'encombrait. Des groupes se formaient dans les coins, se tassant de plus en plus à mesure que la foule grossissait. Tout à coup M. de Castelvieujars parut. Le préfet eut alors son plus beau, son plus large déploiement des bras, auquel le marquis répondit par une poignée de main courte et discrète, le coude au corps, saluant avec une politesse parfaite et de haut goût, mais qui ne se livrait pas, ne sacrifiait rien de ses avantages. Puis, suivi de son gendre, de Mme du Fayel et de Mme de l'Hormoise, en cambrant son buste, la tête raide, avec des regards circonspects jetés de gauche et de droite, il cingla droit vers un des groupes qui remplissaient les angles du salon.

Dans ce groupe trônait la vieille duchesse douairière de Gerberoy-Néry. On se la montrait avec étonnement, avec admiration et reconnaissance. Depuis bien des années elle n'avait pas paru aux bals de la préfecture, depuis les fêtes de la Restauration, où elle avait brillé toute jeune femme. Louis-Philippe avait régné, 48 avait éclaté, l'empire s'était imposé, la troisième république était née, près de cinquante ans s'étaient écoulés, et elle revoyait là les mêmes tentures, reconnaissait le mobilier, la soie légèrement défraîchie, mais chatoyante encore au feu des lustres, le même luxe administratif avec un monde un peu changé, un peu plus mélangé. Elle était très cassée, très maigre, échouée en quelque sorte sur son fauteuil, dans une robe flasque et sans forme, avec un petit bonnet de dentelle planté sur la broussaille de ses cheveux blancs; mais le nom de Gerberoy-Néry rayonnait sur elle et lui conservait tout son prestige. Toute la noblesse du pays lui faisait une garde d'honneur, les Pierrepont, les d'Hardencourt et le comte de Bagrassand, large d'épaules, hautain de mine, qui, tel qu'un baron féodal, dominait la foule de sa haute taille.

Le cercle s'entr'ouvrit devant le marquis de Castelvieujars. La noble dame échangea avec lui un sourire où il y avait, comme sous-entendu, l'étonnement de se retrouver là tous les deux. Puis, d'un air de protection qui lui était naturel, elle tendit la main à MMmes de l'Hormoise et du Fayel, et le cercle se referma.

De ce groupe, par une sorte de dégradation insensible qui allait de l'ancienne noblesse à la plus récente, et de celle-ci à la toute nouvelle, avec un mélange çà et là de bonne et riche bourgeoisie, les invités, disséminés dans le salon et se touchant coude à coude, se rattachaient par une chaîne invisible à un autre groupe plus compact et plus nombreux encore, massé à l'angle opposé du salon. Là, les maires de gros villages, les anciens conseillers généraux, tous les représentants du dernier pouvoir déchu, subitement rentrés en fonctions ou se croyant près d'y rentrer, dominaient, causaient plus librement, laissaient éclater leurs espérances, étalaient des sourires de triomphe. Mais leur chef manquait; le parti semblait décapité : le baron Champeaux, qui avait assisté au premier bal, n'avait pas jugé à propos de venir au second. Le préfet en était fort contrarié. Et les deux groupes s'observaient, se faisant bonne mine, se souriant même, mais sans se rapprocher ni se confondre. M. Ladreyt, courbant sa taille flexible, louvoyait de l'un à l'autre, s'arrêtait en chemin, serrait la main au maire de la Balme, plaisantait avec l'adjoint de la Fresnay, reconnaissait tout le monde, avait des compliments et des flatteries pour chacun.

Cependant les réceptions avaient pris fin. Il n'arrivait plus, à longs intervalles, que quelques retardataires. Mme Lecoutelier, délivrée, prit le bras de Florent et passa dans la salle de danse.

C'était le moment attendu : le préfet se trouvait seul. Planard vola à lui et l'accapara. Mais il ne pouvait entrer tout de suite en matière; il fallait user de circonlocutions. M. Lecoutelier, distrait, préoccupé, répondant à côté, portait ses regards d'un groupe à l'autre, suivait les manœuvres de Ladreyt. Enfin Planard aborda la question :

— Je suis heureux, monsieur le préfet, de cette circonstance...

Au même instant, le préfet le planta là.

— Pardon... Un mot... Je suis à vous.

Et il courut à Ladreyt, l'entraîna dans un coin où ils causèrent. Quelques personnes les rejoignirent. Le préfet disparut dans la foule.

Planard le retrouva quelques instants après :

— Je vous disais, monsieur le préfet, que j'étais heureux de cette occasion...

Mais le général passait; Lecoutelier lui tendit la main. Le vieux militaire, se penchant à l'oreille du préfet, eut un mot drôle. Et tous deux, riant et de bonne humeur, s'éloignèrent.

Une demi-heure après :

— Permettez-moi, monsieur le préfet, d'appeler votre attention...

— Eh quoi! déjà?... Vous partez, madame la présidente?...

M. Lecoutelier s'adressait à une dame qui se dirigeait vers la porte de sortie.

— Mon Dieu! oui. Il fait trop chaud... Le bal est charmant; un monde fou... Tous mes compliments!...

— Souffrez...

Et le préfet lui offrit son bras, sortit avec elle.

En ce moment, l'orchestre préludait bruyamment. Des jeunes gens en quête de danseuses avaient envahi le salon. Planard vit ainsi Mme du Fayel, arrachée à son mari, disparaître au bras d'un cavalier. De guerre lasse, il les suivit.

Il plongea dans la foule, dans cette mêlée mouvante qui battait les murs de l'immense salle et tournoyait sur elle-même dans un remous ininterrompu. Les curieux, en rangs pressés, s'aplatissaient contre les lambris, tandis qu'au centre de la pièce les quadrilles se croisaient et se confondaient dans l'espace trop étroit. Là, dans un fouillis joyeux de bras se frôlant, de mains tendues l'une vers l'autre, de pas glissant sur le parquet, sous le regard des observateurs debout aux murailles, nul ne songeait à la politique : c'était la jeunesse insouciante, saisissant l'occasion de s'amuser, heureuse de dépenser sa surabondance de vie et d'entrain. Les figures se succédaient avec toutes les ardeurs de l'orchestre, toute l'allégresse du bal à son début. Les officiers, la taille bien prise dans leur dolman, marquaient militairement la mesure et manœuvraient comme à la parade, avec une précision qui faisait plaisir à voir. Un substitut, d'un geste arrondi qu'une bousculade venait fausser, offrait la main à sa danseuse. Au point d'orgue des lanciers, un sous-lieutenant, d'un seul petit mouvement de tête coquet et sec, saluait, le menton rabattu sur son hausse-col. Et conseillers de préfecture, jeunes avocats, jeunes membres du club aristocratique de la ville, tous, rasés de près, les joues poudrées, souriaient, heureux, contents d'eux, portaient hardiment leur fine tête, avec des poses onduleuses du cou se dégageant des cassures du col et du pli élégant de la cravate, bombaient leur plastron de chemise dans la large échancrure du gilet et faisaient valoir leur taille dans les grâces souples et abandonnées de l'habit. Parmi eux, un avoué, pas trop beau, âgé, déjà chauve, mais furieux de danse, était la terreur des danseuses. Le premier en place, au premier coup d'archet, il partait à contre-temps, allait donner contre un couple, rebondissait sur un autre, s'embrouillait, recommençait, semait le désordre sur son passage et, en dépit de tout, s'obstinait. On finissait par en rire et par s'en amuser.

Mme du Fayel dansait fort peu. Valérie, assise à côté de Valentin, n'avait encore dansé qu'avec lui. Ils causaient, quand un bel officier vint les interrompre et inviter Mme Planard. Celle-ci hésita une seconde, puis finit par accepter. Valentin les suivit quelque temps des yeux, emportés dans une valse.

Avec une perfection rare, une régularité automatique, un art enfin qui, poussé à ces limites, tempérait et faisait oublier tout ce qu'avait d'étrange l'étroitesse de l'enlacement, l'officier dansait la valse allemande, à trois temps, tournant presque sur place. Au bercement de l'orchestre, Valérie s'abandonnait, la taille cambrée sur le bras de son cavalier, la tête penchée de côté, l'esprit comme flottant dans un rêve

Parfois, dans l'oubli de la main chargée de les retenir, les longs plis de la robe s'entortillaient autour d'eux, les enveloppant, les emprisonnant dans une sorte de fourreau soyeux qui s'amincissait et se resserrait de minute en minute, amenant jusque sous leurs talons les bouillons de dentelle qui bordaient la traîne. Ils semblaient deux figures sculpturales jaillissant de la même gaine. Mais, d'un brusque mouvement en sens inverse, sans rompre la mesure, l'habile valseur se dégageait. Et les grands plis se déroulaient sur eux-mêmes, se gonflaient solennellement, avec une ampleur majestueuse et lente, semant çà et là, dans le glissement de la queue sur le parquet, quelques menus débris de dentelle piétinée. Puis, la robe se tordait encore, montait en serpentant et recommençait ses enlacements de couleuvre.

Ce manège, souvent renouvelé, finissait par agacer Valentin, qui, en dépit de lui, en ressentait au cœur de petites égratignures. Tout à coup, au premier rang des curieux, il aperçut Planard. Le mari était là, debout, le sourcil froncé, suivant d'un œil attentif et qu'on eût dit sévère les évolutions de sa femme et du cavalier. Que se passait-il en lui? Ces jeux bizarres et familiers, ces isolements derrière le rempart satiné des jupes, produisaient-ils sur son ami les mêmes sensations désagréables dont il ne pouvait se défendre? Sa curiosité fut éveillée. Il se leva et, à travers le bondissement des couples, se dirigea vers Planard.

— Ah! je t'y prends, vieux jaloux! s'écria-t-il, arrivé près de lui.

— Moi?... dit Ferdinand étonné.

— Sans doute.

Et, d'un clignement d'yeux, Valentin lui désignait le groupe tourbillonnant de l'officier et de sa femme.

Planard, tranquille et souriant, eut un haussement d'épaules, un balancement de la tête où se peignait au vrai une confiance maritale absolue. Il se remit à considérer sa femme. Mais alors son sourire disparut.

— Maladroit! s'écria-t-il tout à coup.

L'officier, dans un de ses déroulements savants, n'avait pas montré son adresse accoutumée. Tout un pan de dentelles, accroché à ses talons, s'était séparé de la traîne. Valérie se baissa, arracha le lambeau d'un seul geste, le fourra dans sa poche, et la valse reprit. Valentin dut constater que les périls que courait au bras de l'officier la belle robe de brocart provoquaient seuls les froncements de sourcil du mari.

— Viens-tu au buffet? lui demanda-t-il.

— Ma foi, oui! Je prendrais bien quelque chose... Nous avons dîné à la vapeur.

Ils passèrent dans la salle à manger, où se dressait le buffet. L'encombrement y était énorme. Valentin eut toutes les peines du monde à trouver un coin de table pour Planard. Et il l'y laissa en compagnie d'une tranche de foie gras.

Il revint s'asseoir à côté de Valérie, et leur conversation se poursuivit. Déjà mis au fait, par un premier bal, de tous les secrets du petit monde qui s'agitait devant eux, il lui faisait part de sa science, lui contait les aventures. Une petite brune, en robe cerise, très maigre, les yeux très noirs, se faisait remarquer dans un groupe par sa gaieté turbulente et ses vives allures : c'était la femme du juge, qui avait fait parler d'elle avec l'ingénieur civil. Ce capitaine blond à longues moustaches, depuis cinq ans en garnison dans la ville, était très bien avec la femme du trésorier général. Ils montaient à cheval ensemble, et l'on disait même que dans une de ces promenades...

— Madame, voulez-vous me faire l'honneur...?

Un nouveau danseur venait s'offrir à Valérie.

— Merci, monsieur.

Et elle écoutait Valentin, se laissait renseigner, étonnée, intéressée, ne sachant pas si elle n'aurait pas dû le faire taire. Mais il continuait, interrompu encore de temps à autre par quelque cavalier qui se présentait et qu'elle refusait. Elle avait un grand succès. Sa beauté, sa grâce naturelle, sa jeunesse épanouie et mûre où restaient des verdeurs d'adolescence attiraient tous les danseurs. Le regard sérieux des femmes qui, de loin, détaillaient ses traits et les ajustements de sa toilette confirmait le jugement favorable porté sur elle dans le premier salon. Ce que le coup d'œil exercé des vieilles dames, leur longue expérience leur avaient fait deviner de charme en elle, un secret instinct de jalousie le révélait aux jeunes. Enfin, l'empressement irréfléchi des jeunes gens, leur sympathie démonstrative proclamaient encore plus haut tous ces avantages.

Et, pendant que valses, polkas, quadrilles et mazurkas se succédaient, Valérie, avec la finesse naturelle de la femme, sans en rien faire paraître, se rendait compte de son triomphe, en savourait secrètement la joie. Elle n'avait l'air occupé que des autres, qu'à regarder la danse, mais ne perdait rien des hommages muets qui lui étaient adressés. Et, dans cette jouissance intime, le temps passait, s'envolait légèrement sur les ailes mélodieuses de l'orchestre, aux sonorités étouffées des cuivres, aux vibrations chantantes des violons. Il fuyait avec le tourbillon des valses s'enroulant sur elles-mêmes, dans le rapide passage des toilettes, des gazes légères, des mousselines diaphanes, des soies éclatantes glissant comme des nuages que le couchant colore, dans une vision de bras nus pendant languissamment sur l'épaule des cavaliers, de blanches poitrines constellées de bijoux, de cheveux flottant en grappes, de longues traînes, lourdes de guirlandes de fleurs, vous jetant au visage, comme un soufflet, le vent frais de leur envolement. Avec des fougues soudaines, l'orchestre grondait, soufflant au cœur des danseurs une intrépidité nouvelle, une énergie renaissante; puis il éparpillait ses airs, les apaisait, les laissait mourir dans un accompagnement qui seul marquait encore le rythme. Les valseuses tournaient, enivrées, avec des attitudes diverses, des airs de tête, des raideurs de buste, des alanguissements de corps qui révélaient tout un caractère, toute une complexion, chacune ayant ces timidités ou ces audaces, cette réserve ou cet abandon qui la trahissaient à son insu.

Valérie n'écoutait plus Valentin que d'une oreille distraite; elle se laissait aller à la fascination ambiante. Sa pensée flottait, indécise et vague. Tout un monde surgissait, qu'elle ne connaissait pas, qu'elle n'avait jamais soupçonné. Et l'air de valse qui évoquait devant elle ce paradis radieux, avec sa

mélodie langoureuse et molle, ses accords fondus, ses caresses, venait murmurer d'étranges conseils à son oreille, lui inspirer de brusques désirs de tout donner, de tout sacrifier à une heure d'enivrement. Elle avait des engourdissements profonds de volonté; l'éclat des cuivres la réveillait, la secouait soudain. Puis, la mélodie reprenait en mineur, et la phrase plaintive, fouillant douloureusement son âme, y creusait des abîmes de regrets, des tristesses de jeunesse perdue, d'existence manquée. Vraiment, elle n'avait pas vécu jusqu'ici, n'avait pas connu le bonheur. La petite femme du juge qui riait là-bas de si bon cœur et qui était si entourée savait la philosophie de la vie, l'avait mise en pratique et était heureuse.

Et, par une intuition secrète, Valentin, en considérant la physionomie de la jeune femme, à son air rêveur devinait à peu près ce qui se passait en elle, suivait sur son visage le passage de tous les sentiments qui l'agitaient. Elle n'était vraiment pas trop mal : il l'avait mal vue à sa première visite à Blatigny. Et, plus il la considérait, plus il se sentait captivé, séduit. Il y avait décidément dans cette petite provinciale un attrait indéfinissable, un charme singulier : ses yeux naïfs et curieux s'ouvrant pour la première fois aux étonnements de la vie mondaine, ses grâces incomprises de petite bourgeoise honnête éclatant en un développement subit dans l'atmosphère attiédie du bal comme une fleur de pleine terre transportée dans une serre, c'étaient là des indices, c'étaient autant d'aveux manifestes que la vie avait encore des surprises pour elle, qu'il ne lui avait manqué jusque-là qu'un initiateur. Et toutes ces découvertes charmaient le Parisien, faisaient qu'il ne se lassait pas de la contempler.

Le cotillon était commencé. Florent le conduisait. Pâle, mince, le front un peu plissé de fatigue sous les boucles de ses cheveux défrisés, s'épongeant vivement les tempes entre deux figures, mais d'ailleurs tout à son affaire, n'émettant que les paroles nécessaires, il allait cueillir les danseuses, les entraînait dans un tour de valse, les groupait au centre du salon, puis, d'un geste, d'un signe, invitait çà et là les cavaliers, puis frappait des mains, et aussitôt les couples tourbillonnaient. Mme Lecoutelier l'observait, lui passait les accessoires. Elle se mêlait parfois à la danse, faisait quelques tours, s'arrêtait brusquement, remerciait son cavalier et s'éloignait en s'éventant. Tous les invités avaient reflué des pièces voisines et obstruaient les portes, s'écrasaient le long des murs. M. Planard, dans un coin, avait conquis un fauteuil, et il demeurait immobile, très intéressé, semblait-il, mais l'œil fixe et la paupière somnolente, pour s'être un peu trop attardé peut-être aux délices du foie gras et du bordeaux.

— Êtes-vous engagée pour le cotillon? avait demandé M. de Froidevaux à Valérie.

— Non, monsieur.

— Alors, si vous le permettez, nous continuerons à causer, sans nous fatiguer.

Mme Lecoutelier était venue s'asseoir un moment auprès de Mme Planard, pour lui donner aux yeux de tous une marque particulière de sa considération. Et elle l'interrogeait d'un air d'intérêt : « Vraiment, elle ne connaissait pas le vicomte de Froidevaux avant son arrivée au chef-lieu?... » Et son regard allait de l'un à l'autre comme pour les unir et les fondre dans la même sympathie. « C'était pourtant un vieil ami de M. Planard! Elle n'avait donc jamais quitté Blatigny?... » Mais Florent avait fait un signe : Mme Lecoutelier avait dû les abandonner pour fournir quelque accessoire.

C'était la figure de la glace. Une dame s'asseyait au milieu du salon, un petit miroir à la main. Chaque danseur venait à tour de rôle se pencher sur son épaule, et, après un coup d'œil dans la glace où se reflétait le visage du cavalier, elle accordait ou refusait un tour de valse, essuyant, dans le second cas, du coin de son mouchoir, la surface du miroir. Cette sorte de nettoyage se faisait de beaucoup de manières et tenait les spectateurs attentifs. Les danseuses y mettaient de la malice, quelques-unes de la naïveté, le plus grand nombre de la coquetterie. Il y en avait qui souriaient et qui avaient une façon comique d'effacer à petits coups rapides la figure du monsieur; d'autres, sérieuses, d'un geste lassé, avec les apparences d'un cœur vide et détaché de tout, daignaient à peine effleurer la vitre; d'autres, qui n'osaient mécontenter personne, s'accommodaient du premier venu; d'autres forçaient tous les danseurs à défiler derrière elles, et l'on riait! D'autres voulaient dérouter les yeux trop clairvoyants; d'autres enfin, hardies et graves, bravaient l'opinion, se levaient dès que se présentait le cavalier habituel que tout le monde leur connaissait. Et il fallait beaucoup d'esprit, de ruse féminine et de science mondaine, pour ne pas laisser percer en de tels jeux ses goûts, ses penchants, ses préférences secrètes.

La même chose avait lieu pour la figure du coussin. La dame, un pied sur le carreau, le retirait vivement à elle ou l'abandonnait au genou du danseur. Quand ce fut le tour de Valérie, sur l'appel de Florent, le premier cavalier qui se présenta fut M. de Froidevaux. Mme Planard parut hésiter, embarrassée, craignant sans doute de se compromettre, de se trahir, ne voulant pas tromper peut-être des espérances, en donner de fausses non plus. Pendant que le jeune homme s'agenouillait lentement devant elle, son pied, perplexe et nerveux, tourmentait le carreau, qu'elle finit pourtant par retirer, juste à temps pour que le genou de Valentin, glissant sur les bords, vînt heurter le parquet. Il se releva philosophiquement, alla reprendre sa place. Un autre lui succéda; mais l'hésitation de Valérie augmentait. Pourquoi celui-là plutôt qu'un autre? Un troisième, un quatrième suivit. Le coussin ne faisait que glisser sur le parquet, s'avançant, battant en retraite. Elle souriait sous son embarras, pour se donner une contenance, pour s'associer à la gaieté qui peu à peu s'éveillait, montait autour d'elle. Et les danseurs arrivaient toujours à la file, et toujours s'éloignaient sans plus de succès. La rangée circulaire des fauteuils allait être épuisée; on commençait à être fortement intrigué, quand, avec des grâces surannées, le vieil avoué se présenta. Et comme, de plus belle, chacun s'attendait à un refus, tout à coup le pied de Valérie demeura immobile. L'avoué, triomphant, d'une vigoureuse étreinte s'empara de la jeune femme et, valsant à contre-

temps, s'embarrassant les pieds dans sa traîne, avec des soubresauts grotesques, des gambades saccadées, la secoua rudement tout autour de la pièce.

Ce fut une ovation pour Mme Planard. Un rire général s'éleva; on applaudit presque. Il fallait bien de l'esprit, une grande assurance de soi-même et l'insouciance absolue du ridicule, pour affronter, ainsi qu'elle le faisait, le danger et le supplice d'un tour de valse avec un pareil homme.

A mesure que les figures du cotillon se succédaient, le plaisir, l'intérêt des spectateurs, l'enivrement des danseurs grandissaient, surexcités, prolongés sans fin, portés jusqu'à la fatigue et l'énervement par le déroulement interminable des airs de valse, qui, d'un jet implacable, jamais las, avec des langueurs, des demi-teintes rêveuses, des mineurs mélancoliques et voilés, des majeurs éclatants et sonores, des jaillissements de gaietés brusques et des emportements farouches, continuaient à s'épancher de l'orchestre. Les autres salons étaient désertés. On ne pensait plus à la politique. Le buffet même était abandonné. Toutes les têtes, toutes les attentions se pressaient, se tenaient suspendues en quelque sorte aux mille incidents futiles et aux riens raffinés du bal. Le feu convergent de tous les regards plongeait dans cette fournaise ardente, où, comme dans un bouillonnement de laves, s'agitaient, se tordaient danseurs et danseuses. Et le spectacle était digne d'une telle intensité de curiosité, car il y avait là, entre les quatre murs du grand salon préfectoral, tout ce qu'en femmes jeunes et belles, en mondaines attitrées, reconnues pour suivre le train fastueux de la mode, en partis brillants et convoités, en vertus compromises que leur haute position sauvait, en jeunes filles distinguées et pures, d'éducation soignée, de grande famille et de grand nom, tout ce que pouvait offrir le chef-lieu et ses alentours. Et il y avait aussi tout ce qu'il offrait d'intrigues galantes, d'histoires murmurées à l'oreille, d'extravagances regrettables, de coups de tête fâcheux, de romans incarnés et vivants, connus ou secrets, en plein cours ou à leur début, dont la suite était attendue, qui se traînaient sans intérêt, qui étaient achevés depuis longtemps, dont on ne s'occupait plus, qu'on avait oubliés. Et tout ce monde élégant, insouciant, sérieux sous des apparences frivoles, vide et creux sous des dehors gourmés, jeunes désœuvrés du club, officiers pensant à leur avenir, conseillers et avocats songeant à leur ambition, mêlés au troupeau débandé des jolies femmes, dans le croisement des valses, dans l'échange des mains s'enlaçant, des sourires, des regards se poursuivant, dans l'éclair des diamants et des yeux, nouaient, dénouaient, brouillaient et débrouillaient le fil compliqué de leurs intrigues. Sous les lustres qui flambaient, dans les parfums subtils qui montaient, se dilataient et grisaient, une ardeur fébrile courait des uns aux autres, noyait dans la même complicité les cotillonneurs, les danseuses et leur entourage. La joie de vivre, de s'amuser, d'user et d'abuser de tous les plaisirs de l'existence, de profiter de tous les avantages de la fortune, du rang, du nom, triomphait dans les cœurs, allumait les yeux, enflammait les visages. Et, jeunes et vieux, hommes et femmes, tous étaient de connivence, s'entendaient, se comprenaient d'un regard, se sentaient heureux et ravis au sein de cet épanouissement de la vie facile.

En ce moment, un domestique s'approcha discrètement du préfet et lui tendit une dépêche. Le fonctionnaire se retira dans le premier salon pour l'ouvrir. Elle venait de Blatigny, elle était chiffrée. Il dut gagner son cabinet pour la lire.

Là-bas, sous la vieille remise où les toiles d'araignée pendaient en loques de la voûte, à la lueur des suifs qui fondaient, dans le parfum des rudes haleines, Martin-Rousseau, frappant du poing la table boiteuse qui lui servait de tribune, de sa voix caverneuse, en faisant de grands bras et avec une éloquence d'un autre âge, disait les malheurs de l'exil. Il dénonçait les coups d'État, les conspirations misérables, ces fêtes de l'Élysée où, pendant que la folie agitait ses grelots, les prétoriens s'armaient dans l'ombre. Et contre le retour de tels crimes, aux applaudissements des mains noires, il en appelait au bulletin de vote, à la toute-puissance du peuple, le seul souverain et le seul maître devant lequel lui, Martin-Rousseau, se fût jamais incliné...

Maintenant, sous un mât pavoisé que Florent élevait au milieu du salon et d'où rayonnaient de longs rubans multicolores, les couples tournaient en valsant. Les groupes commençaient à s'éclaircir. La duchesse de Gerberoy-Néry s'était retirée depuis longtemps; le comte et la comtesse de Bagrassand l'avaient suivie, et, après eux, tout l'escadron volant de la noblesse peu à peu s'était fondu et évaporé. M. de Castelvieujars, qui avait résolu de retourner la nuit même à Blatigny, se tenait avec Mme de l'Hormoise dans le premier salon, où il attendait M. du Fayel, qui s'était mis en quête de sa femme.

Le cotillon se poursuivait. Des corbeilles remplies de bouquets circulaient. Chaque danseur en prenait un, l'allait offrir à une dame qui, en retour du cadeau, accordait un tour de valse. La corbeille passa devant Valentin, qui y plongea la main. Son choix se porta sans hésiter sur les plus belles fleurs. Il les tint un moment devant lui, les regardant, semblant chercher, puis les présenta à Mme Planard en les accompagnant d'un madrigal :

— Celles du jardin de Blatigny vous voient tous les jours; en voici qui les envient.

Elle remercia d'un sourire, mit le bouquet à son corsage et se leva. Le jeune homme lui entoura la taille, et ils tournèrent enlacés.

Le préfet n'était pas revenu. Mme Lecoutelier elle-même s'en était allée, abandonnant le salon à ses invités. Il ne restait plus que quelques curieux disséminés dans le vide des fauteuils et les danseurs les plus jeunes. C'était comme un champ de bataille où, seuls et de plus en plus clairsemés, les plus intrépides continuaient à lutter. Et, dans le saccagement des toilettes, parmi les débris de bouquets roulant sur le parquet, le désordre des sièges, les coiffures défaites pendant sur des teints animés, avec une frénésie qui sent que le terme de la fête approche et qui n'en veut rien perdre, qui veut épuiser toutes les jouissances, toucher le fond de toutes les voluptés du bal, de rares couples tournoyaient encore.

L'orchestre languissait; la mélodie faiblissait, lasse d'efforts, fatiguée de revenir sur elle-même, perdant des notes.

Brusquement un des jeunes gens tira les grands rideaux du salon. Un jour gris entra. C'était l'aurore. Ce fut une panique générale. Toutes les dames s'enfuirent, jetant des cris, se cachant le visage. Valérie, qui se dirigeait vers son mari, demeura seule au milieu du salon.

Valentin vint lui offrir le bras et tous deux allèrent se planter devant M. Planard.

— Eh bien! Ferdinand, quand tu voudras? dit M. de Froivaux.

Planard eut un brusque haut-le-corps et ouvrit les yeux.

— Quelle heure est-il?... Est-ce que je dormais?...

Puis, se dressant et se secouant :

— Allons! venons vite... Je tombe de sommeil.

Dans le vestibule, pendant que Valérie passait son grand manteau fourré, Valentin allait chercher une voiture. Il n'en restait plus. Il revint les prier d'attendre pendant qu'il donnerait des ordres. Mais Planard refusa :

— Bah! l'hôtel est à deux pas... Nous irons à pied.

Il voulut absolument partir. Valentin, dont le propre logement se trouvait sur le chemin qu'ils allaient suivre, demanda à les accompagner, et de nouveau il offrit son bras à Mme Planard.

Dans l'air vif du matin, en suivant le trottoir, le long des boutiques encore fermées, tous trois descendirent le boulevard qui menait à l'hôtel de la Poste. Leurs pas sonnaient dans le silence. Ils ne rencontrèrent aucun passant. Valérie, avec une lassitude qui n'était pas exempte de douceur, pesait légèrement sur le bras du jeune homme, et elle marchait sans rien dire, le front baissé sous sa capeline rose. A l'angle d'une petite rue qui coupait l'avenue, Ferdinand s'arrêta :

— Te voilà chez toi, dit-il à Valentin. Allons! au revoir.

Valentin insista pour les accompagner jusqu'à l'hôtel; mais Planard ne voulut rien entendre :

— Non, non... Tu as dansé, tu es fatigué... Laisse-nous; à bientôt!

Mme Planard remerciait M. de Froidevaux de l'invitation qu'il leur avait adressée, et, avant de le quitter, levant ses yeux bleus, lui souriant comme avec l'arrière-pensée d'un mystère qui eût déjà existé entre eux, dans un mouvement de reconnaissance elle lui tendit la main. Sans doute il y avait encore en elle un peu de la fièvre et de l'excitation du bal, car, à travers le gant, Valentin crut sentir une petite pression nerveuse et rapide qui, comme une secousse électrique, lui alla droit au cœur. Et, brusquement, elle s'était emparée du bras de son mari, s'éloignait sur le boulevard.

Immobile sur le trottoir, Valentin les suivit des yeux pendant qu'ils s'en allaient serrés aux bras l'un de l'autre, Ferdinand balançant ses épaules et la tête ballante, Valérie courbée et encapuchonnée, pelotonnée dans son manteau sous lequel bouffait sa robe retroussée, offrant le coquet spectacle d'une fine cheville entrevue, de mignons souliers de bal foulant prudemment le dur asphalte.

Il demeurait là tout songeur. Décidément, cette petite provinciale... Mais ils disparurent tous les deux. Il sentit un grand vide autour de lui. Et, avec le vague ennui du célibataire, un regret au cœur indéfinissable, il regagna la solitude de sa chambre.

LÉON BARRACAND.

(La suite au prochain numéro.)

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE SOUS LOUIS XVI, LA RÉVOLUTION ET LE CONSULAT

Pauline de Montmorin, comtesse de Beaumont. Sa famille et ses amis (1).

Nous ne connaissions guère jusqu'ici Mme de Beaumont que par les *Pensées* de Joubert : on savait peu de chose de sa première jeunesse; son mariage, bientôt rompu, n'a laissé aucune trace dans sa vie, et ses tragiques aventures sous la Terreur disparaissaient dans les malheurs publics. Son nom, lié à la renaissance mondaine, littéraire et religieuse de 1800, nous rappelait surtout le petit cercle célèbre de la rue Neuve-du-Luxembourg; sa poétique image, à la fois illustrée et pâlie par l'astre de Chateaubriand, ne brillait pour nous qu'au déclin : de cette histoire si courte et si romanesque nous ne tenions que le dernier chapitre, puisque Mme de Beaumont est morte le 3 novembre 1803, à trente-trois ans.

Les péripéties dramatiques de son existence, l'élévation de sa nature, étaient bien faites pour tenter un libre et généreux esprit auquel les lettres et la politique sont également chères. M. Bardoux a trouvé là un heureux cadre pour peindre quelques épisodes de l'histoire de la société française d'abord sous Louis XVI, puis sous la Révolution et le Consulat. Dans cette étude approfondie, il reconstitue, année par année, plusieurs groupes de ce monde disparu et marque exactement les nuances, les *temps* — ce qu'on ne fait pas toujours assez : on s'habitue à considérer les événements et les hommes en bloc, au total, si je puis dire; nous voyons trop, par exemple, les ministres de Louis XVI à travers les passions de 89, qui sont encore plus ou moins les nôtres, et Mme de Beaumont se perd dans l'auréole de son glorieux ami. Cela n'est pas exact et manque de perspective : la réalité a autrement d'intérêt, de variété, de vie.

I.

La société du temps de Louis XVI est, en général, moins connue que celle du règne de Louis XV, et elle présente déjà un caractère très différent. La conversation des salons

(1) *La comtesse Pauline de Beaumont*, par A. Bardoux. — 1 vol. in-8°. Calmann Lévy.

n'est plus seulement littéraire, comme elle l'a été pendant la première moitié du siècle : on se livre maintenant avec passion aux discussions philosophiques, politiques et économiques. Sans doute, le culte des lettres n'en est point affaibli, et, en 1787 encore, Mme de Vintimille prend le deuil à l'anniversaire de la mort de Mme de Sévigné; mais la politique est encore plus à la mode : toutes les femmes, la duchesse de Bourbon, Mme de Tessé, ont dans les plis de leur jupe une constitution qui doit faire le bonheur de l'humanité.

Les jeunes hommes qui entourent Mme de Beaumont aux environs de ses vingt ans (elle a été mariée à seize, et séparée quelques mois après) ne ressemblent guère aux courtisans de l'Œil-de-Bœuf : nourris de la philosophie du siècle, pleins d'ardentes espérances, ils croient à la bonté des hommes; génération enthousiaste — pas longtemps! — comme le seront un jour celle des dernières années de la Restauration et celle de 1848. La Rochefoucauld, s'il eût assisté à la Révolution, eût sans doute observé que les meilleurs, les plus croyants parmi ces jeunes hommes, étaient justement ceux qu'elle devait stériliser ou broyer, un François de Pange, un André Chénier, les frères Trudaine; au lieu que les sceptiques, un Louis, un Talleyrand (c'est l'abbé de Talleyrand qui avait présenté l'abbé Louis à M. de Montmorin), devaient en profiter, y survivre et servir de modèles et de maîtres à d'autres hommes d'État non moins utiles à la France.

Lorsque M. Necker devint le collègue de M. de Montmorin au ministère, Mme de Beaumont fut naturellement présentée chez Mme de Staël, qui commençait à avoir un salon à elle, à côté de celui de sa mère, et où brillaient alors M. de Guibert, puis le comte Louis de Narbonne. Elle se lia vers le même temps avec M. Suard, avec Mme de Krudner et la comtesse d'Albany; elle allait souvent aussi à Luciennes, chez Mme Pourrat, femme du riche banquier qui dirigeait la Compagnie des eaux et dont les deux filles, la baronne Hocquart et la baronne de Canteleu, inspirèrent de si vives passions, l'une à André Chénier, l'autre au jeune Calixte de Montmorin.

M. Bardoux fait revivre devant nous cette société aimable et brillante à la veille du jour où elle va être dispersée par la tourmente; il nous mène à ces réunions de Paris, de Montigny, de Luciennes, où Mlle Clairon vient déclamer le songe d'*Athalie* et le rôle de Viriate dans *Sertorius*, où Beaumarchais lit son drame de *la Mère coupable*, où Abel et François de Pange, André et Joseph Chénier, Riouffe (le futur auteur des *Mémoires d'un détenu*), l'abbé Morellet, Suard, les Trudaine, Alfieri, la comtesse d'Albany, Mme Pourrat et ses filles, Condorcet, Mme de Staël, Mme de Beaumont, confiants, heureux encore, discutent spirituellement, en amateurs, le rôle des états généraux et les progrès du tiers état. Il retrace ensuite le rôle de M. de Montmorin pendant la Constituante et la Législative; il le fait avec la haute impartialité d'un esprit libéral et sage, se gardant d'exagérer la valeur politique d'un honnête homme trop longtemps méconnu et haï, mais remettant dans son vrai jour la pureté de son caractère et de ses intentions.

Aucun nom n'a été plus attaqué, plus flétri, et cependant M. de Montmorin n'était en rien un homme d'ancien régime. Dès le début des états généraux, dans une séance du cabinet, il répondit au comte d'Artois, qui réclamait pour les nobles le monopole des grades militaires : « Les emplois ne sont pas des charges; on les mérite en s'acquittant bien de ses devoirs, et ils doivent être confiés aux plus capables, sans distinction de naissance. » C'est bien le fond de sa pensée qu'il exprima, le 23 avril 1791, dans son *Manifeste* célèbre à nos représentants auprès des cours étrangères, quelques jours avant cette fuite de Varennes qui lui fut tant reprochée, et qu'il n'apprit qu'après le départ du roi :

« Ce qu'on appelle la Révolution n'est que l'anéantissement d'une foule d'abus accumulés depuis des siècles. Ces abus n'étaient pas moins funestes à la nation qu'au monarque : ils n'existent plus. La nation souveraine n'a plus que des citoyens égaux en droits, plus de despote que la loi, plus d'organes que les fonctionnaires publics, et le roi est le premier de ces fonctionnaires. Telle est la Révolution française. Elle est faite, elle est complète, elle est sans retour. Espérer le contraire serait une erreur dangereuse, et toute entreprise fondée sur cet espoir nous plongerait dans un abîme dont il est impossible de sonder la profondeur et dans lequel toute l'Europe serait entraînée avec nous. »

Associé d'abord à la politique de Necker, Montmorin, comme toute la vieille aristocratie française, les Montmorency, les Gramont, les Crillon, etc., et à l'inverse de la petite noblesse de province, rêvait une monarchie constitutionnelle avec le système anglais des deux Chambres (1). Ensuite, lorsque la Révolution, changeant décidément de voie, délaissa la liberté pour l'égalité et parut marcher vers une sorte de démocratie monarchique, il tenta, d'abord avec Lafayette, puis avec Mirabeau, de s'opposer aux passions extrêmes et de créer un parti modéré au milieu des orages populaires. Enfin, après la mort de Mirabeau, lorsque la royauté démantelée eut vu tomber les unes après les autres toutes ses défenses, retenu au pouvoir malgré lui, il n'eut plus qu'une pensée — pensée qui le perdit, mais qui reste son honneur devant la postérité : — sauver son maître, ce pauvre roi qui le trompait, qui fuyait sans le prévenir et qui envoyait sous main des contre-lettres pendant que son ministre lançait le manifeste du 23 avril.

M. Bardoux a accompli une véritable réparation historique en disséquant le discours prononcé par Brissot, le 20 mai 1792, contre le *Comité autrichien*. L'orateur de la Gironde, citant la correspondance diplomatique de M. de Montmorin avec M. de Noailles, ambassadeur à Vienne, tronque les phrases, isole les mots, rapproche avec un art perfide les fragments détachés d'une même lettre ou de lettres différentes, altère la signification des termes et la réalité des faits : on a là un bel exemple de la mauvaise foi et de la malhonnêteté où peut entraîner la passion de parti.

(1) Un mois avant la séance royale du 23 juin, Necker avait préparé une déclaration presque mot pour mot semblable à celle qui fut donnée par Louis XVIII à Saint-Ouen vingt-cinq ans plus tard.

Si, d'un côté, il est vrai qu'on ne saurait approuver Montmorin d'avoir poursuivi ses relations avec le comte de La Marck après que la reine eut adressé à Mercy le billet du 26 mars 1792 qui contenait le plan de campagne de nos armées, de l'autre, on doit reconnaître avec M. Bardoux qu'il n'y eut de sa part aucune connivence avec les généraux autrichiens et qu'il demeura jusqu'au bout hostile à l'émigration.

Arrêté le 21 août 1792, il fut envoyé à l'Abbaye. Au moment où, sur l'ordre de Maillard, il allait être emmené à la Force, il tomba au milieu d'une meute de forcenés. M. Ignace de Barante, dans ses notes inédites, raconte qu'au moment où on l'égorgeait, il mordit la main d'un de ses bourreaux; un autre septembriseur lui abattit les doigts à coups de hache et les mit dans sa poche pour les montrer dans les cafés du voisinage. Percé de coups en plein corps, tailladé et labouré de plaies, Montmorin respirait encore : les assassins alors l'empalèrent et le portèrent ainsi, comme un trophée, jusqu'aux portes de l'Assemblée.

Mme de Montmorin fut arrêtée avec sa famille à Passy-sur-Yonne, où elle s'était réfugiée chez le comte Mégret de Sérilly. « Lorsque les recruteurs de la guillotine voulurent transporter à Paris tous les hôtes du château, Mme de Beaumont se présenta : on ne voulut pas d'elle. Elle insista et monta dans la voiture. Sa pâleur, sa maigreur frappaient les regards. Les agents de la Convention, après une demi-heure de marche, jugèrent que cette ombre serait un embarras : ils l'abandonnèrent sur la route, à peu de distance de Passy. »

Sa mère, sa sœur, son frère, furent impliqués dans l'affaire de Madame Élisabeth et exécutés le 21 floréal. Dans la dernière des six charrettes étaient Mme de Montmorin et son fils. Calixte tenait dans sa main un objet qu'il portait fréquemment à ses lèvres : sa sœur Pauline, confidente de ses amours, lui avait vu emporter, au moment de l'arrestation à Passy, un petit ruban bleu que Mme Hocquart avait mis un soir à Luciennes. Il avait à peine vingt-deux ans! Ainsi Aubiac allait à la potence en baisant un petit manchon de velours de Marguerite de Valois (1). Quand les charrettes s'arrêtèrent, Calixte s'inclina devant Madame Élisabeth. A chaque fois que le couperet de la guillotine descendait, il criait : « Vive le roi! » Dix-neuf fois il poussa ce cri. Lorsque la vingtième victime monta les marches, il essaya bien de crier; mais, cette fois, le cri s'arrêta dans sa poitrine : c'était sa mère! Il fut exécuté après elle.

Cependant Mme de Beaumont, presque mourante, avait trouvé un asile dans la chaumière délabrée d'un pauvre vigneron, près de Villeneuve-sur-Yonne. C'est là qu'elle apprit peu à peu tous ses malheurs, l'exécution de ses parents, de ses amis, des frères Trudaine, si admirables devant le tribunal révolutionnaire, d'André Chénier, de M. de Malesherbes. Un homme d'une quarantaine d'années, marié depuis quelques mois et qui habitait la plus grande partie de l'année à Villeneuve, ému par le récit des événements du château de Passy et de la détresse où se trouvait la fille de Montmorin, alla frapper à la porte de l'humble demeure : c'était M. Joubert. De là naquit entre ces deux nobles âmes une affection impérissable.

(1) Chateaubriand, *Mémoires...*

Pendant plusieurs années, Mme de Beaumont vécut dans une profonde retraite, à la campagne, auprès de ses nouveaux amis; lorsqu'elle venait à Paris, elle descendait rue Saint-Honoré, dans un modeste hôtel garni, à côté d'eux. Mais, en 1800, ses affaires étant réglées et son divorce prononcé, elle quitta définitivement la campagne, et M. Pasquier lui céda l'appartement qu'il occupait rue Neuve-du-Luxembourg (les fenêtres donnaient sur les jardins du ministère de la justice). C'est là, dans un petit salon, que pendant deux ans se réunit presque tous les soirs, à la lueur d'une lampe, cette compagnie célèbre formée des débris de la noblesse : Mmes de Duras, de Pastoret, de Lévis, de Vintimille; et des esprits les plus éminents de la génération du Consulat : Joubert, Fontanes, Molé, Guéneau de Mussy, Chênedollé, Bonald, et le dieu, Chateaubriand (1). Les relations affectueuses d'autrefois avec Mme Hocquart, avec Mme de Krudner, s'étaient aussi renouées. Mme de Staël et sa cousine, Mme Necker de Saussure, apparaissaient entre deux voyages en Suisse, à de trop rares intervalles (l'intimité de Mme de Staël avec Benjamin Constant, que ni Mme de Beaumont ni Joubert ne pouvaient souffrir, avait refroidi l'amitié des deux femmes).

Essayons de nous replacer au point et de saisir en quelques traits la physionomie du salon et des principaux personnages.

II.

Ce fut M. Joubert qui présenta son meilleur ami, le poète Fontanes, à Mme de Beaumont; et Fontanes, à son tour, lui amena un jeune officier breton encore inconnu, le vicomte de Chateaubriand, qu'il avait rencontré à Paris en 89, puis retrouvé à Londres en 97, pauvre et luttant contre la misère. Nous saisissons là, au moment où le salon de Mme de Beaumont commence à se former, un Fontanes et un Chateaubriand au naturel, dans la liberté des causeries familières, avant le rôle officiel, à la veille du jour où ils vont entrer tout d'un coup dans la célébrité, l'un par l'*Éloge de Washington*, l'autre par *le Génie du christianisme*. Jusqu'ici Fontanes, âgé alors de quarante-trois ans, a vécu un peu en bohème, à la pointe de la plume, écrivant d'agréables poèmes, *la Chartreuse, le Jour des morts*, semant çà et là des articles politiques (au *Modérateur* en 89, au *Mémorial* en 97). Il lui faudra rencontrer Chateaubriand pour devenir éminent cri-

(1) Chacun avait un surnom : Chateaubriand était *le Chat*, soit par abréviation de son nom, soit à cause de son écriture illisible; Mme de Chateaubriand était *la Chatte;* Chênedollé, *le grand Corbeau*, et Guéneau, *le petit Corbeau*, sans doute à cause de leur humeur mélancolique. Quelquefois aussi on appelait Chateaubriaud *l'illustre Corbeau des Cordillères*, par allusion à son voyage en Amérique. Fontanes était *le Sanglier;* Mme de Beaumont, *l'Hirondelle;* Joubert, grand promeneur et amoureux des sommets, *le Cerf;* sa femme, un peu sauvage, *le Loup*.

tique (1), et Napoléon pour devenir l'orateur, accompli en son genre, que nous connaissons; au moment où nous sommes, il n'a encore rencontré que la charmante Mlle des Garcins, à qui il a fait de bien jolis vers :

Oui, l'amour veut que je te chante;
Le premier j'ai senti le charme de tes pleurs.

Il s'est amusé, il a battu les buissons. « Ne soyez pas aussi paresseux que moi, écrit-il à M. Guéneau de Mussy; j'ai perdu quinze ans de ma vie à des niaiseries et à pis encore. Le passé m'offre des regrets, l'avenir de faibles espérances. » Mais il est né heureux et bon; il a le flair des hommes et le nez tourné à la fortune. Il a deviné Bonaparte, il a deviné Chateaubriand, il pressentira ainsi jusqu'à la fin tous les hommes d'avenir et se plaira à les mettre en lumière (2) (sauf Lamartine : Fontanes n'a jamais prévu le romantisme *poétique :* « Tous les vers sont faits », disait-il). Il finissait l'ancienne école; Chateaubriand en commençait une nouvelle; mais tous deux étaient, suivant la piquante expression de Sainte-Beuve, « des épicuriens qui avaient l'imagination catholique ». C'est peut-être pour cela que Fontanes, « timide comme poète, se montra hardi comme critique l'amitié chez lui aida le goût et lui prêta main-forte, et son goût osa être d'une autre école que son talent (3) ».

Rien ne ressemble moins au Fontanes écrivain et orateur officiel que le Fontanes causeur, intime. Très naturel, bienveillant, gai, volontiers sensuel, aimant les beaux vers, les bons dîners et le ballet, ce petit homme trapu, carré, qui est le plus poli, le plus régulier, le plus mesuré des écrivains classiques, est dans la conversation un esprit libre, plein de verve, de saillies, franc, cru, hasardeux. L'orateur noble et grave a « des airs vauriens », comme le lui dit Mme du Fresnoy; il est brusque, impétueux, athlétique : ses amis l'appellent *le Sanglier d'Érymanthe.*

Chênedollé, qui revient de Coppet et de Hambourg, l'esprit encore ébloui de la conversation de Mme de Staël et de Rivarol, n'est pas moins frappé de celle de Fontanes. « Je n'ai point connu, dit-il, de conversation littéraire plus abondante, plus vive, plus animée, plus pittoresque... et où il y eût plus de *soudaineté*... Celle de Rivarol était plus étincelante, mais non pas plus pleine, plus fertile, et bien inférieure pour le goût. »

M. Molé, arrière-petit-fils du célèbre garde des sceaux, n'avait que vingt-trois ans et était marié depuis deux ans seulement à Mlle de la Briche quand Mme de Vintimille le présenta à Mme de Beaumont. Mais la Révolution l'avait singulièrement mûri : il avait vu, à douze ans, son père mourir sur l'échafaud, sa famille dépouillée de tout, et il était devenu l'unique soutien des siens. Très passionné et très ambitieux sous son air froid, « il ne se donnait guère la peine de plaire hors d'un cercle d'élite — aux hommes du moins; car aux femmes, il y pensa et y réussit toujours (1) ». M. Joubert le tenait en haute estime et l'appelait son « Caton de vingt ans »; il écrivait à Mme de la Briche, belle-mère de M. Molé : « Ce jeune homme est pour moi un beau spectacle... Son caractère réunit en lui deux saisons : on aperçoit dans son être l'homme fait et l'adolescent. » Chateaubriand, lui aussi, le prit en amitié, bien qu'il le trouvât parfois un peu sérieux. Molé, de son côté, reprochait au jeune Breton l'excès contraire : « Je trouve toujours Chateaubriand fort loin d'être aussi raisonnable qu'il est aimable et bon enfant. Il y a dans cet homme un fond de vanité singulièrement frivole, que j'aurais cru inconciliable avec un mérite comme le sien. » (Lettre à Joubert.)

M. Molé était trop de la race des hommes d'État pour prendre Chateaubriand très au sérieux; on sait le terrible jugement que Sainte-Beuve a rapporté dans son chef-d'œuvre : « Un des hommes qui ont le plus connu M. de Chateaubriand jeune et avant qu'il eût pris sa double et triple écorce, M. Molé, me faisait remarquer avec beaucoup de justesse que cette destinée de Chateaubriand offre l'exemple peut-être unique de tout un temps qui se fait le complice et presque le *compère* d'un écrivain, qui se prête au rôle emprunté que cet homme joue durant près de cinquante ans, et cela sans le démentir un seul instant et sans lui tirer le masque par aucun côté (2). »

M. Molé dut penser plus d'une fois, à propos de Chateaubriand, ce que Napoléon écrivait à son frère Joseph : « Vous vivez trop avec des lettrés et des savants. Ce sont des coquettes avec lesquelles il faut entretenir un commerce de galanterie et dont il ne faut jamais songer à faire ni sa femme ni son ministre. »

Joubert et Chênedollé nous ont transmis les échos des exquises causeries dont Mme de Beaumont était l'âme. Jamais la littérature de la fin du XVIIIe siècle n'a été jugée avec plus de finesse et d'équité. Tous ces jeunes et brillants esprits s'appréciaient, se critiquaient les uns les autres, sans envie, avec franchise, avec mesure; tous avaient été mûris et calmés par les excès de la Révolution; il est remarquable de voir à quel point ils savaient la vie. En temps de guerre et d'émotions civiles, une année en vaut plusieurs, on vieillit vite : nous en savons quelque chose; mais ce n'est pas nous qui nous en plaindrons, estimant qu'on ne saurait payer trop cher l'expérience ni perdre assez vite ses illusions.

III.

M. de Chateaubriand rentra en France au printemps de 1800. « Le naufragé aborda au rivage en tenant son manuscrit à la main, comme Camoëns »; ou plutôt, pour parler en prose, il avait déjà fait imprimer à Londres le commencement de son ouvrage; il rapportait les *bonnes feuilles* tirées et se proposait d'achever le reste à Paris; mais Fontanes le

(1) Au *Mercure.*

(2) Villemain, Molé, Guizot.

(3) Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'Empire.* T. II, p. 119.

(1) Ceci est tiré d'un *Portrait* de M. Molé en sa jeunesse, que Sainte-Beuve avait trouvé dans des papiers inédits.

(2) *Chateaubriand et son groupe*, I, 168.

détermina à une refonte complète. Voulant le présenter à Mme de Beaumont, il alla le chercher au fond d'une petite chambre que lui avaient retenue dans une auberge, aux Ternes, Auguste de Lamoignon et Mme Lindsay (le modèle de l'Ellénore d'*Adolphe*). Mme de Beaumont était déjà atteinte de la maladie de poitrine qui devait l'enlever trois ans et demi plus tard; les chagrins avaient détruit sa fraîcheur, mais affiné encore sa distinction naturelle et ses grâces délicates. Chateaubriand lui-même l'a peinte dans ses *Mémoires* « plutôt mal que bien de figure, avec un visage pâle et amaigri, mais des yeux coupés en amande qui auraient peut-être jeté trop d'éclat si une suavité extraordinaire n'eût éteint à demi ses regards en les faisant briller languissamment, comme un rayon de lumière s'adoucit en traversant le cristal de l'eau (1) ». M. Joubert la comparait à « une de ces figures d'Herculanum qui coulent sans bruit dans les airs, à peine enveloppées d'un corps ». Elle fuyait le monde. « J'y éprouve, disait-elle, une sécheresse de cœur qui est un état pénible. »

Ne semble-t-il pas qu'il y ait quelque analogie entre cette frêle et exquise créature, cette âme tendre et douloureuse, et la sensibilité maladive, le génie mélancolique de Lucile? « Amélie, dit Chateaubriand (c'est le nom littéraire qu'il donne à sa sœur), avait reçu de la nature quelque chose de divin; son âme avait les mêmes grâces innocentes que son corps; la douceur de ses sentiments était infinie. » Il la présenta à Mme de Beaumont: leur adoration pour *René* les unit, plus encore que la ressemblance de leur caractère et de leurs goûts.

M. de Chateaubriand se laissa aimer et aima autant que le permettait sa nature, comme en beaucoup d'autres lieux : au fond, il n'aima jamais vraiment que lui-même. Il était déjà très blasé; il avait couru le monde, les deux mondes; il avait vécu plusieurs vies; il s'était marié et n'avait pas revu sa femme depuis dix ans; il avait eu en Angleterre son roman d'amour, un roman à la Saint-Preux, avec Charlotte (2); il a dit en ses *Mémoires,* dans un accès de franchise : « Quand je peignis René, j'aurais dû demander à ses plaisirs le secret de ses ennuis. » C'est le mot de Vauvenargues : « Quand les plaisirs nous ont épuisés, nous croyons avoir épuisé les plaisirs, et nous disons que rien ne peut remplir le cœur de l'homme. » Au moment de sa liaison avec Mme de Beaumont, il eût pu dire déjà ce qu'il devait écrire beaucoup plus tard et ce que nous avons tous ressenti avec une cruelle amertume : « L'indigence de notre nature est si profonde que, dans nos infirmités volages, pour exprimer nos affections récentes, nous ne pouvons employer que des mots déjà usés par nous dans nos anciens attachements. Il est cependant des paroles qui ne devraient servir qu'une fois : on les profane en les répétant. » Il a vécu trop tôt et trop vite; il n'y a plus pour lui ni passions ni plaisirs; il les a épuisés par de nombreuses expériences et par l'imagination, et il est arrivé à la satiété.

Mais de cet ennui même le poète sait faire une séduction; il enchante les autres de son désenchantement, dit avec éclat les choses sombres et colore de poésie son dégoût. Ces phrases prestigieuses, cette idée même de la mort, qu'il se plaît, comme tous les poètes de décadence, à mêler avec celle de la volupté pour les aiguiser l'une par l'autre, Pauline les entend avant tout le monde, en France du moins. Qui sait si, aux yeux de René, la pâleur même de ce visage, qui semble déjà touché par la mort, ne mêle pas le charme à l'effroi? La noblesse, la poésie, l'idéal, tout ce qu'elle aime le plus, tout ce qui lui a manqué jusqu'ici, elle croit le trouver enfin dans ce jeune homme fantasque, inégal, indompté, si séduisant quand il veut, au front duquel brillent les premiers feux de la gloire.

L'ambition politique ni les adulations des femmes ne l'ont encore gâté; l'éclat de l'imagination fait illusion sur la sensibilité absente. Il faut, pour le bien comprendre dans toute sa grâce, dans ce premier éclair de poésie et de jeunesse, oublier l'homme officiel, l'attitude, la pose. Rappelez-vous ce livre curieux qui fit tant de bruit il y a quelque dix ans, *les Enchantements de Prudence,* où Mme de S... nous a conté sa liaison avec Chateaubriand alors âgé de soixante ans passés, les rendez-vous au pont d'Austerlitz et les petits dîners près du Jardin des plantes : qu'il était charmant, élégant et aimable encore! Le prétendu homme d'État redevenait un étudiant, et Prudence enchantée pouvait comprendre à quel point il avait été séduisant jadis. Une autre femme, qui l'a bien connu aussi, disait : « S'il lui arrive de causer à l'aise, dans le tête-à-tête, en s'abandonnant, il exprimera sa rêverie et ses mille accidents imaginaires avec une verve, une audace, une fantaisie, j'allais dire une licence, qui font de lui, en ces moments, le plus étrange *vis-à-vis* du Chateaubriand solennel, le seul que le public et les salons aient connu. » M. Molé, qui le jugeait si sévèrement, ne connaissait pas de sourire plus aimable, ou du moins plus distingué, plus fin, que celui de Chateaubriand et de Napoléon.

Et puis, dans la jeunesse, les défauts mêmes ont je ne sais quelle grâce : on vous pardonne vos puérilités et vos faiblesses; la bizarrerie s'appelle originalité; le libertinage prend les airs de la passion, et la fatuité paraît moins déplaisante aux femmes parce qu'elles prêtent volontiers à qui les flatte et à qui n'a pas eu le temps de donner sa mesure.

Les qualités de Chateaubriand étaient peut-être de celles qui prennent les femmes plus que les hommes, au lieu que ses défauts étaient de ceux qui agacent les hommes plus que les femmes. Les femmes prisent plus l'imagination que la raison; elles sont plus sensibles à l'honneur qu'à la vérité, à la générosité qu'à la justice; elles préfèrent une image vive à une idée juste. Elles ne haïssent pas toujours ce qui est sonore et creux; elles confondent volontiers le bruit avec la célébrité, et celle-ci avec la gloire. L'équilibre moral, la sérénité n'est point leur fait; il leur faut l'orage, l'éclair, la foudre. Canning disait, en parlant de Chateaubriand homme politique : « Il aime les crises »; et cela était vrai de ses amours comme du reste : partout il portait l'esprit d'aventure; partout « il entrait avec ravissement dans les mois des tempêtes ». Tan-

(1) Quel phraseur, même dans l'affection!

(2) Miss Yves, fille d'un ministre protestant.

dis qu'il faut quelquefois savoir convaincre ou persuader les hommes pour les conduire, peut-être qu'il suffit d'agiter, de troubler les femmes. La sincérité a moins de prix pour elles que la séduction. Elles se soucient peu qu'on les aime, qu'on se sacrifie, qu'on se ruine, qu'on se tue pour elles : elles veulent être éblouies, fascinées. A leurs yeux, Chateaubriand entrait dans la carrière comme l'Apollon d'Homère, au carquois d'argent plein de flèches d'or. Toutes ses petitesses, tous ses enfantillages de poète et d'artiste, qui empêchaient les hommes de le prendre au sérieux, tout ce qu'il y avait de faux dans sa nature était justement ce qui charmait les femmes. Il savait les flatter, et elles sont toujours sensibles à la flatterie, lors même qu'elles n'y croient point, parce qu'elles y voient le désir qu'on a de leur plaire et aussi parce qu'une comédie bien jouée est agréable. Il était orgueilleux, et les femmes ne détestent pas l'orgueil, pourvu qu'il s'incline devant elles. Il était coquet, et elles aiment à se retrouver, à se mirer dans notre sexe. Il était volage, et elles aiment le plus ceux qui les aiment le moins, sans doute parce que les libertins sont connaisseurs et ont plus de points de comparaison. Notre égoïsme, dont elles se plaignent, est auprès d'elles un moyen de succès, parce qu'elles sont surtout sensibles aux personnalités très accusées, à l'autorité du *moi*. Le dévouement les laisse indifférentes ; le sacrifice leur semble ridicule ; elles sont les premières à encourager et à cultiver notre égoïsme. Ce sont elles qui nous font ce que nous sommes ; mais la réciproque n'est pas moins vraie.

Chose charmante que la société des femmes : on s'y polit, on s'y affine, on s'y aiguise ; mais de cela non plus n'abusons pas : à force d'affiner la lame, on l'amincit et on l'use. A un homme de sens qui aurait trop de succès auprès d'elles, je conseillerais de s'examiner avec soin : il doit commencer à se gâter par quelque endroit ; dans tout homme à bonnes fortunes il y a du comédien et du charlatan.

Cette inquiétude aventureuse, ce besoin d'émotions nouvelles, cette mobilité que René portait en toutes choses, ce qui faisait souffrir les femmes, était aussi ce qui les ravissait en renouvelant sans cesse leur trouble. « C'est en voyage, a dit Sainte-Beuve, qu'il devait faire bon de rencontrer M. de Chateaubriand : il se livre d'autant plus alors qu'il sait qu'il passe et ne reviendra pas. » Ainsi devait-il être, j'imagine, en ses ardents caprices : menant l'amour comme les voyages et brûlant le pays. Touriste, ambassadeur, ministre ou amant, à peine arrivé, il s'ennuie. Dans sa vie comme dans ses écrits, il prépare peu, ne prolonge pas et fait des pages, des chapitres, plutôt que des livres. Parlant du *Génie du christianisme*, Sainte-Beuve a dit : « M. de Chateaubriand a cru un moment » ; oui, peut-être a-t-il cru un moment qu'il croyait. Ainsi était-il en amour ; mais, à ce moment-là, il était inspiré et improvisait une belle sonate.

IV.

Mme de Beaumont eut, si j'ose ainsi parler, la virginité de cette gloire. En ces heures propices qui devaient être si courtes, elle s'enivre des parfums et des promesses de ce génie qui éclôt ; elle voit s'épanouir sous ses yeux tout un monde de sensations, d'images, de rêves. La Bretagne, le vieux manoir de Combourg, le siège de Namur, l'armée de Condé, la beauté antique unie au sentiment moderne, les reflets d'Ionie à travers les forêts vierges du nouveau monde, l'étendue illimitée des savanes, l'infini des déserts canadiens et l'infini de l'Océan : que d'impressions diverses et originales, que de souvenirs, quelle aurore pour les lettres françaises et pour l'âme de cette jeune femme qui se sentait naître au bonheur et à l'amour au moment même où elle se sentait mourir ! C'était pour elle un Rousseau d'un nouveau genre, un Rousseau breton, gentilhomme, soldat et chrétien, un Rousseau noble, chevaleresque et galant, qui avait connu, lui aussi, l'exil, la pauvreté, le malheur, mais à qui la tourmente sociale avait donné le temps de s'écarter de son modèle, de faire oublier l'*Essai sur les révolutions* et de tourner au camp opposé. Déjà le rôle commençait ; déjà il s'attachait ce masque qu'il devait garder jusqu'à la fin de sa vie et outre-tombe ; mais tout le monde alors était emporté par le même mouvement, dans la même orbite ; on ne connaissait pas cet *Essai* qui avait paru à Londres ; on était trop près pour bien juger l'homme ; on n'avait pas la perspective, la reculée nécessaire pour voir les manœuvres, les va-et-vient de cet esprit ; les contradictions n'avaient pas encore eu le temps de paraître. Ce christianisme superficiel et pittoresque, de salon et de littérature, ce christianisme romantique était une religion d'imagination et de sens plus que de cœur ; mais la vogue, la mode entraînaient tout. C'était bien moins le génie du christianisme qu'il voulait faire voir, que son génie à lui ; mais il se montait la tête, à lui et aux autres. Comment cette imagination puissante, qui allait exercer une action si vive sur l'esprit contemporain, n'eût-elle pas troublé l'âme d'une femme initiée, elle la première et en secret, par ce grand initiateur ? Elle choyait, elle caressait dans l'ombre cette jeune renommée qui demain allait remplir la France et l'Europe ; elle se réchauffait à ces flammes d'amour qui illuminaient les pages d'*Atala*. Elle était transportée, ravie par cette langue éblouissante, par ces expressions harmonieuses et colorées, par toutes ces nuances que ni Jean-Jacques, ni Buffon, ni Bernardin de Saint-Pierre n'avaient atteintes. « Le style de M. de Chateaubriand, disait-elle, me fait éprouver une espèce de frémissement d'amour ; il joue du clavecin sur toutes mes fibres. » Pareillement, Mme de Staël comparait l'effet de ce style à celui de l'*harmonica*, qui a une action directe sur les nerfs. « Chateaubriand, écrivait Ducis, a le secret des mots puissants. » Oui, mais une grande partie de sa puissance était dans les mots (1). Nous qui possédons à fond notre Chateaubriand et qui le voyons à sa place dans l'arrière-saison littéraire de notre pays, entouré de disciples qui ont exagéré ses défauts comme il avait fait ceux de Jean-Jacques, nous sommes blasés sur les phrases ; nous avons soif d'idées,

(1) Il semble que Rivarol ait prévu et défini d'avance Chateaubriand lorsque, cinq ans avant, à Ham, dans une de ses brillantes causeries, il développait ce thème : « Le poète n'est qu'un sauvage très ingénieux et très animé, chez lequel toutes les idées se présentent en images. »

de réalités, de choses positives; mais cette harmonie des syllabes était une surprise alors; le pastiche même semblait nouveauté. Tout ce qu'il y a de voulu, de cherché, de forcé dans cette manière, on le sentait peu (sauf la critique avisée, mais un peu sèche, de l'abbé Morellet, ou parfois le goût sûr et l'amitié éclairée de Fontanes). « Ce style, dit Sainte-Beuve, est tout rempli de panaches blancs et de fanfares d'honneur qui, pour tout bon esprit, en gâtent les vérités. » Mais le Français et surtout la Française aiment ces choses-là, de sorte que Chateaubriand réussit par ses défauts mêmes. Mme de Beaumont, qui était philosophe pourtant et pénétrée de l'esprit du XVIIIe siècle, aimant Condillac, lisant avec enthousiasme Kant encore inconnu chez nous, et qui avait même « douté quelque temps, suivant ses expressions, de la Justice divine et de la Providence », Mme de Beaumont fut captivée comme presque tous ses contemporains par la mise en scène du *Génie du Christianisme*, par les décors et les pompes de cette grand'messe, de ce Salut solennel.

Pour mettre la dernière main à l'ouvrage, il fallait un coin paisible, près de la ville, loin des importuns : Pauline loua une petite maison de campagne à Savigny (1). « J'entendrai le son de sa voix chaque matin, dit-elle à Mme de Vintimille, et je le verrai travailler! » Ces quelques mois d'amoureuse retraite, de mai à décembre 1801, furent pour la pauvre femme les plus heureux, les seuls vraiment heureux de sa vie, et ce devaient être les derniers! Le poète et son amie travaillaient ensemble, sur la même table; ils faisaient les extraits d'érudition ecclésiastique, quelque peu indigeste, dont M. Joubert se méfiait. On imagine aisément les entr'actes de cette pieuse collaboration, et l'on saisit dès lors le contraste, qui durera jusqu'à la fin, entre l'œuvre sacrée et la vie profane; mais quoi? Don Juan n'avait que trente-deux ans! la jeunesse, la poésie mettaient leurs rayons sur tout cela; Mme de Beaumont se figurait sans doute qu'elle était la première chapelle où s'agenouillait le poète; elle pouvait se croire son inspiratrice. En réalité, il n'était inspiré que par l'ambition: on le vit bientôt.

L'année suivante, au mois d'octobre, il partit pour Avignon, où il allait faire saisir une contrefaçon de son livre. Il pria Chênedollé d'écrire rue du Luxembourg pendant son absence. « Ne parlez pas de mon retour par la Bretagne : je suis à Avignon et je reviens en droite ligne à Paris. »

Il allait en Bretagne pour y rencontrer sa femme, qu'il n'avait pas vue depuis dix ans. « On lui avait fait comprendre, non sans quelque peine, que, devenu avocat de la religion et de la bonne cause (2), il ne pouvait cependant oublier tout à fait qu'il était marié; on n'en avait rien dit à l'avance à Mme de Beaumont, de peur d'alarmer son affection (3). » Mme de Chateaubriand était dévote et ironique; on a voulu, en ces derniers temps, lui donner de l'esprit. « Moyennant toutes ses vertus, disait une de ses amies, elle se passe tous ses défauts (1). »

Le Génie du christianisme, y compris *Atala* et *René*, avait paru en avril 1802; les éditions, les traductions s'étaient multipliées; l'auteur, du premier coup, avait enlevé la renommée. Il fut aussitôt attaché à la diplomatie et envoyé à Rome, comme secrétaire d'ambassade, auprès du cardinal Fesch. On sait comment, à peine arrivé, il se brouilla avec son chef; Fontanes, son grand appui auprès du Premier Consul, écrit à M. Guéneau de Mussy, le 5 octobre 1803 : « Je crains bien que notre pauvre ami n'ait choisi la carrière qui lui convient le moins... Pour comble de ridicule, Mme de Beaumont est en Italie et se rend à Rome. Je suis désolé... » Ce voyage de Mme de Beaumont fut violemment exploité contre Chateaubriand. Mais ce qui aurait pu le perdre le releva dans l'opinion : la pauvre femme ne tarda pas à succomber entre ses bras, et il retourna tous les cœurs par la manière dont il remplit envers elle les devoirs de la religion et de l'amitié. On connaît la *Relation* qu'il envoya à Joubert et à Mme de Vintimille sur ce triste sujet. Sainte-Beuve la trouve « longue, officielle de ton, et non sans apprêt ». Elle est bien éloquente sans doute, cette *Relation;* mais pourquoi faut-il que Chateaubriand lui-même ait donné d'avance raison à son critique par des mots comme celui-ci : « Je n'ai jamais pleuré que d'admiration »? Et pourquoi faut-il que Mme de Beaumont ait été si vite remplacée? « Ma douleur, disait Joubert, sera éternelle : quelle place cette femme aimable occupait pour moi dans le monde! Chateaubriand la regrette sûrement autant que moi; mais elle lui manquera moins, ou moins longtemps (2). » Joubert ne disait que trop vrai! Trop tôt Mme de Custine va succéder à Mme de Beaumont, et le château de Fervaques (août 1804) fera oublier Savigny; puis le grand infidèle quittera cette nouvelle amie pour la Grèce comme il a quitté Pauline pour l'Italie. Et enfin, dans ses *Mémoires*, racontant son premier roman, l'épisode de Charlotte, il osera dire : « Depuis cette époque, je n'ai

(1) Savigny-sur-Orge, Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil, à vingt-quatre kilomètres de Versailles.

(2) « On me cite en chaire comme un Père de l'Église, et, si cela continue, je serai canonisé avant ma mort. » (Lettre à Chênedollé. Lyon, 19 prairial, an XI (1803).

(3) Sainte-Beuve, *Chateaubriand et son groupe*.

(1) C'est au commencement de 1792, à son retour d'Amérique et à la veille de l'émigration, que M. de Chateaubriand avait épousé Mlle Céleste de la Vigne-Buisson, petite-fille du gouverneur de la Compagnie des Indes à Pondichéry. Il a raconté dans ses *Mémoires* qu'il avait été marié malgré lui et presque à son insu par sa sœur Lucile, amie de Mlle de la Vigne; qu'un oncle maternel de celle-ci, grand démocrate, M. de Vauvert, s'était opposé à cette union, bénie par un prêtre non assermenté, et avait fait enlever sa nièce dans un couvent de Saint-Malo; qu'enfin, la cause ayant été plaidée devant les tribunaux, le mariage avait été reconnu valide au civil Or, s'il faut en croire M. Viennet et M. de Pongerville, les choses se seraient passées de tout autre sorte : M. de Chateaubriand aurait imaginé d'épouser Mlle de la Vigne comme dans les comédies, d'une façon postiche, en se servant d'un de ses gens comme prêtre et d'un autre comme témoin. Ce qu'ayant appris, l'oncle (pas le même, un oncle paternel, M. de la Vigne-Buisson) serait parti, muni d'une paire de pistolets et accompagné d'un vrai prêtre, et, surprenant les époux de grand matin, il aurait dit à son beau-neveu : « Vous allez maintenant, monsieur, épouser tout de bon ma nièce, et sur l'heure. » Ce qui fut fait.

(2) Lettre à Chênedollé, 2 janvier 1804.

rencontré qu'un attachement assez élevé pour m'inspirer la même confiance. » Cet attachement unique, pour lequel il fait exception, est celui de Mme Récamier, à qui il lit ses *Mémoires* (1). « Une telle parole, dit Sainte-Beuve, est ingrate et fausse. Eh quoi! il supprime d'un trait tant de femmes tendres, dévouées, qui lui ont donné les plus chers et les plus irrécusables gages! Il supprime, il oublie tout d'abord Mme de Beaumont. O vous toutes qui l'avez aimé et dont quelques-unes sont mortes en le nommant, ombres adorables, Lucile, dont la raison s'est d'abord troublée pour lui seul peut-être, et vous, Pauline, qui mourûtes à Rome..., et tant de nobles amies qui auraient voulu, au prix de leur vie, lui faire la sienne plus consolée et plus légère; vous, la dame de Fervaques; vous, celle des jardins de Méréville; vous, celle du château d'Ussé; levez-vous, ombres d'élite, et venez dire à l'ingrat qu'en vous rayant toutes d'un trait de plume il ment à ses propres souvenirs et à son cœur! (2) »

Mentait-il en effet? Ou bien ne faut-il pas voir en Chateaubriand un immortel exemple de ce que Bossuet appelle magnifiquement « l'illusion des amitiés de la terre, qui s'en vont avec les années et les intérêts, et la profonde obscurité du cœur de l'homme, qui ne sait jamais ce qu'il voudra, qui souvent ne sait pas bien ce qu'il veut, et qui n'est pas moins caché ni moins trompeur à lui-même qu'aux autres »?

Remercions M. Bardoux d'avoir remis en lumière toute cette partie d'une époque si émouvante. Après Chateaubriand, après Sainte-Beuve, il y avait peut-être quelque hardiesse à recommencer le portrait de cette charmante Mme de Beaumont. M. Bardoux s'est dit qu'on avait chance de renouveler le sujet en étudiant d'abord la famille de Montmorin, puis Mlle Pauline de Montmorin elle-même, et en reprenant dès ses origines toute cette histoire qui semble un roman. L'auteur des *Légistes* et de *M. de Montlosier* vient de prouver une fois de plus qu'en lui l'homme politique est doublé d'un historien.

PAUL DESCHANEL.

UNE MORT PRÉMATURÉE

Oliver Madox Brown (3)

Le nom de Madox Brown, illustré par un peintre de génie, chef d'école, qui a renouvelé l'atmosphère artistique de son pays, sembla destiné un instant à revivre, sous les yeux mêmes du maître, avec une auréole double. Le fils de Madox Brown, Oliver, peintre par hérédité, poète par vocation, promettait à l'Angleterre un grand artiste et un grand écrivain. Ce ne fut qu'un instant : tout cet avenir de gloire s'éteignait à dix-neuf ans. Mais cet enfant avait pourtant assez vécu pour laisser parmi ceux qui l'avaient connu, même les plus grands, une impression ineffaçable de force et de puissance. Neuf ans après sa mort, il trouve encore des poètes pour le pleurer et le biographe d'Edgar Poe pour raconter sa vie.

Ce n'est pas un simple hasard de sympathie qui a dû attirer M. Ingram vers son jeune héros. Le nom d'Edgar Poe est le premier mot qui vient aux lèvres quand on lit les *Relliquiæ* d'Oliver. L'esprit d'Edgar Poe avait d'ailleurs déjà paru dans la famille : l'arrière-grand-père d'Oliver était le fameux médecin d'Édimbourg, John Brown, le précurseur de Broussais, qui avait cru découvrir le secret des forces vitales et trouver dans l'*excitabilité* le dernier mot de leurs luttes et de leurs harmonies, comme elle fut le premier et le dernier mot de sa destinée désordonnée et ardente. Le père d'Oliver, Madox Brown, le grand peintre idéaliste et épique, est le petit-fils du médecin mystique. Cette hérédité de l'imagination et de la force nerveuse est importante à noter dans le cas présent : elle explique comment Oliver a pu être à la fois précoce et original, tandis que la précocité, chez la plupart des enfants prodiges, tient avant tout à une puissance d'imitation et d'assimilation.

Oliver naquit à Londres en janvier 1855. La légende s'empare aisément de l'enfance des enfants précoces, surtout quand elle est dite par la douleur des parents. On raconte que le premier mot qu'Oliver essaya de prononcer, à neuf mois, était le mot *beautiful* (beau), à la vue de belles gravures qu'on lui montrait. A deux ans, ayant perdu un petit frère, sa sœur le trouva seul dans la *nursery*, pleurant et criant : « Arthur, ne te verrai-je plus? » Cette première rencontre de la mort le frappa pour toujours, et vers la fin de sa courte carrière il racontait que c'était le premier souvenir qui lui restât de son enfance. A quatre ans, un jour qu'un ami de la maison le faisait causer, il se mit à lui décrire un paysage de son père avec une fidélité si minutieuse et si claire que l'autre resta bouche béante, « aussi stupéfait que si le chat s'était mis à parler ». On a de lui un portrait fait par son père, qui le représente à l'âge de cinq ans (*the English Boy*) : les jouets qu'il a en main font ressortir d'une façon étonnante le sérieux et la profondeur de pensée qui déborde de ces grands yeux d'enfant.

Au collège, il se distingua par sa paresse, son intelligence et sa promptitude à trouver des reparties pour se tirer des mauvais pas. A douze ans, en 1867, il fit sa première aquarelle : *la Rencontre de Marguerite d'Anjou et des voleurs*. Le sujet avait été donné par son père; la composition était enfantine, mais les physionomies étaient vivantes. A quatorze ans, il exposait à la Dudley Gallery un *Chiron recevant l'enfant Jason*, étudié d'après nature; les connaisseurs étaient frappés de la vie et de la fougue qui rachetaient les défauts d'expérience et de science. Le cheval et la mer l'attiraient par leur

---

(1) « Le passé était ainsi sacrifié ou subordonné au présent. Le maître-autel seul restait en vue : on déroba et on condamna toutes les petites chapelles particulières. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, II, 140.)

(2) *Causeries du lundi*, II, 145.

(3) *OEuvres d'Oliver Madox Brown*, publiées par William Rossetti et F. Huefer; 2 vol. Londres, Tinsley, 1876. — *Biographie d'Oliver Madox Brown*, par John H. Ingram; Londres, Elliot Stock. 1883.

éclat de mouvement et de force; l'année qui suivit, il exposa deux tableaux dont ils étaient les deux héros : *Obstination,* un cheval qui résiste à son cavalier qui veut le pousser dans la mer; *Exercice,* un Arabe qui dompte son cheval au pied des vagues qui se brisent. Il collaborait avec son père à l'illustration de Byron, dont il faisait le *Mazeppa,* une tempête vivante. Enfant, sa mère l'avait une fois ramené de Tynemouth à Londres par une tempête épouvantable : restant sur le pont balayé par les vagues, sous des torrents de pluie et d'éclairs, Oliver était demeuré à l'abri dans un rouleau de câbles, trop absorbé dans l'admiration pour ressentir de la frayeur. En 1871, il s'attaqua à la tempête même, à celle de Shakespeare : *Prospero et l'enfant Miranda, abandonnés sur le vaisseau pourri où ils doivent périr.* Il n'était peut-être pas encore pénétré de tout l'esprit de Shakespeare, car il jette sur les traits de Miranda une expression de terreur enfantine, au lieu du sourire céleste que le poète dépose sur les lèvres de l'enfant. En 1872, après avoir étudié sous un artiste français, M. Barthe, il exposait à la Société des artistes français de Bond Street son œuvre la plus parfaite : *Silas Marner* (1), *la petite Eppie dans ses bras, découvrant sur la neige le cadavre de la mère.* Les critiques reconnurent dans cette œuvre toute la puissance d'invention et de vérité dramatique du père, sans aucune imitation des procédés de style et de couleur. A dix-sept ans, il était déjà lui-même sur le domaine même de son père.

Bien qu'il dût vivre deux années encore, *Silas Marner* fut sa dernière œuvre artistique. Sa vocation littéraire s'était décidée et était devenue absorbante. Elle datait de loin. Il avait commencé à écrire des sonnets à treize ans, au grand étonnement de ses parents, qui ne se doutaient pas qu'il pût même savoir ce que c'était qu'un sonnet : il les détruisit, ennuyé de ce qu'on les montrait à des étrangers; mais il en reste deux d'une originalité d'expression et de pensée étonnante. Tennyson n'a rien écrit de plus harmonieusement rêveur que ces vers adressés à une rêveuse :

Or art thou listening to the gondolier,
Whose song is dying o'er the waters wide,
Trying the faintly-sounding tune to hear
Before it mixes with the rippling tide?

« Ou bien écoutez-vous le gondolier, dont la chanson se meurt sur les larges eaux, essayant de saisir le son qui expire avant qu'il se mêle au remous des vagues? »

Le héros de l'autre sonnet — un sonnet darwiniste — est le Caméléon, survivant sinistre des âges passés, avec ses yeux tristes et fatigués, semblable à quelque malheureux vieillard que Dieu éternise et qui a survécu à tous ses amis et à toutes les joies de sa vie. L'enfant qui, à treize ans, pouvait écrire ces vers et penser ces choses, était poète et penseur de race.

Ses études littéraires, à partir de 1870, étaient dirigées par un Français établi à Londres, M. Jules Andrieu, à présent consul à Jersey, lettré et homme de goût qui semble avoir exercé sur son élève une influence décisive. Dans le dur hiver de 1871-1872, Oliver s'enferma sans feu dans sa chambre et composa son premier roman, *le Cygne noir* (*the Black Swan*). Il y a un roman français intitulé *Une haine à bord: le Cygne noir,* c'est une haine et un amour à bord. Un Anglais d'Australie, Gabriel Denver, a épousé, par raison plus que par amour, une femme riche, Dorothée, qui l'aime et qui lui est devenue indifférente. Ils reviennent en Europe sur *le Cygne noir.* Il aperçoit un instant, appuyée au seuil d'une cabine, les bras nus et les épaules légèrement couvertes, une jeune fille qui revient par le même vaisseau, et son sort est décidé. Il aime : sa femme est morte pour lui. Laura répond à son amour, et, un soir qu'elle le lui avoue, ils voient « une figure de femme émerger de la masse noire que le vaisseau projette sur le ciel lumineux et se détacher sur le clair de lune qui ruisselait des deux côtés ». C'est l'épouse outragée, dont le nom ne monte jamais à leurs lèvres, mais dont ils sentent à chaque instant la haine et la vengeance proche. Un soir qu'ils se sont donné rendez-vous, Dorothée vient avant l'heure à la place de Laura. Denver approche ses lèvres, la reconnaît et recule comme s'il avait mis le pied sur un serpent. Elle éclate, l'insulte, le défie de la jeter à la mer : il est près de répondre au défi par l'acte, quand une chanson d'amour qui s'approche, chantée par Laura, vient l'arrêter au bord du crime. Il songe avec horreur à ce qu'il a été près de faire quand éclatent les cris : *Au feu!* Le vaisseau est en flammes, à cinq journées du Cap. Tout périt, sauf un canot où trois êtres seulement ont trouvé place, le trio fatal. Dorothée, folle, boit l'eau de mer pour apaiser sa soif et meurt dans le délire, en avouant que c'est elle qui a mis le feu au vaisseau. Les deux amants sont donc délivrés, et l'un à l'autre, sur le gouffre. Quatre jours plus tard, un vaisseau recueille les survivants. Laura meurt d'épuisement et de fatigue. Le soir, pendant que les marins préparent les funérailles de la jeune fille, on voit au gouvernail se dresser « une silhouette noire, un homme portant une femme morte dans les bras. La tête et le cou de celle-ci retombent inertes en arrière; ses longs cheveux, brillant au clair de lune, flottent au vent; ses mains retombent, pendantes. Cette vision se détacha un instant sur le ciel; l'instant d'après, tout était fini. »

L'éditeur auquel Oliver présenta son roman fut frappé de la puissance dramatique, mais choqué de l'horreur et de l'immoralité de l'œuvre. Il fallut atténuer et moraliser. Dorothée n'est plus une épouse outragée, c'est une cousine jalouse; tout finit bien : les deux amants se marient, vivent heureux et ont beaucoup d'enfants. Toute cette logique de la fatalité, qui voile l'horreur en la nécessitant, cet enchaînement et cette justice poétique, qui rappellent un drame d'Eschyle, disparaissent pour faire place à un vulgaire mélodrame. *Le Cygne noir,* aussi blanchi que possible, parut sous le titre de *Gabriel Denver* et obtint un succès d'estime : l'idée centrale, d'où rayonnaient la vérité et la vie, était éteinte; mais toute l'habileté de l'éditeur n'avait pu supprimer ce qu'il y avait de passion et de verve et de psychologie

(1) George Eliot.

précoce, ni effacer le décor grandiose de l'Océan, au sein duquel le jeune poète avait jeté les tempêtes de ses héros, et qu'il maniait encore d'une main de peintre. Les éditeurs des œuvres d'Oliver, MM. Rossetti et Huefer, ses beaux-frères, ont rétabli ce roman dans sa forme première : c'était œuvre de goût autant que de piété.

Gabriel Denver est la seule œuvre littéraire qui ait paru du vivant d'Oliver, et c'est la seule qui soit terminée. Avant même qu'elle fût publiée, déjà plusieurs autres histoires, toutes restées inachevées, entremêlaient leur trame dans le métier toujours en mouvement de son imagination. La plupart sont inspirées par les souvenirs d'un séjour au Devonshire, où il avait passé quelques semaines en 1871, écoutant tout oreilles les légendes du pays, étudiant le dialecte de la campagne, aspirant l'âme mystérieuse du paysage et du peuple. De là sortit le roman inachevé de *Dwale Bluth* (Fleur de folie), qui, dans un cadre autre et dans une atmosphère moitié légendaire, moitié réelle, reproduit les orages de *Gabriel Denver*. L'héroïne, Helen Serpleton, appartient à la race des Tracy, dont l'ancêtre, le meurtrier de Thomas Becket, a transmis à ses descendants la malédiction dont le martyr mourant l'a frappé. Elle aime un poète aveugle, et ici le rôle de Dorothée est rempli par le mari, cru mort, qui reparaît pour les séparer et les briser; elle meurt, et son amant aveugle vient sur sa tombe cueillir la belladone mystique dont les plants ont grandi avec Helen. Un intérêt douloureux s'attache, parmi les intimes, à ce récit étrange, car ils savent que ce poète aveugle n'est pas tout entier une imagination d'Oliver. Oliver l'avait connu et aimé, et il vit, encore jeune. Frappé dans l'enfance du malheur de Milton, plus tard frappé au cœur plus cruellement encore, il avait trouvé un refuge dans la poésie et dans un idéalisme pessimiste : Oliver, fasciné par sa destinée, avait fait de lui le héros de sa légende, et, après neuf ans, il y a quelques semaines à peine, le poète lui-même reprenait le roman inachevé de son ami et le complétait d'après son cœur (1).

La poésie traversait la prose. On trouva dans les papiers d'Oliver un fragment de poème dont voici quelques extraits :

« Dieu! quelle âme cette femme avait!... Il n'est point d'idéal au ciel, là-haut, ni dans l'enfer, en bas, qu'une âme de femme ne puisse dépasser, auquel elle ne puisse s'élever ou se dégrader...

« Ses yeux étincelaient — deux étoiles sœurs, cueillies dans l'abîme de l'âme de Dieu la plus insondable... Ils s'allumaient et brillaient comme une flamme soufflée au vent, le jour où nous nous rencontrâmes. Ils illuminèrent l'âme de l'enfant, comme à présent ils brûlent, à en mourir, l'âme de l'homme.

« Oh! amour, amour, dont les impulsions incompréhensibles charment en esclavage les nerfs les plus puissants de la terre, dont la main fait le ciel de celui-ci avec l'enfer de celui-là, dont les aspirations prennent d'assaut le ciel avec leurs hautes ambitions, jusqu'à ce que Dieu en pave les plus sauvages profondeurs de l'enfer! Oh! amour, amour! comme mon âme et la tienne battaient avec la sienne la première fois que ce regard rencontra le mien!...

« Le silence devint si profond qu'à la fin je pouvais entendre mon cœur palpiter comme l'écho d'un pas. Une fois, une grive s'élança à travers les broussailles avec des cris amoureux, et, comme je remarquais son vol effaré, les arbres vacillaient dans ma vue, tant qu'enfin tout leur feuillage semblait tournoyer dans un rêve.

« Combien de temps j'errai ainsi, perdant l'âme en rêve, je ne sais. Un frémissement soudain sous mes pieds brisa enfin ma rêverie et je reculai sur l'instant. Allongée à travers mon chemin, avec ses taches agiles et son dard sifflant, une vipère rampait d'une pierre à l'autre et disparut comme je l'observais. Oh! mon Dieu! si j'avais seulement su ce que signifiait ce signe (1)! »

La date de ces vers est inconnue. Est-ce une fantaisie de poète enfant traitant un sujet de poésie, ou un premier cri de la vie du cœur qui commence à saigner? Peu importe. Qu'ils viennent de l'imagination ou du cœur, ces vers ne ressemblent à rien de la muse ordinaire de la jeunesse. L'invocation à l'amour rappelle les premiers vers de Musset; mais l'on sent un abîme entre les deux enfants, comblé par toute la mélancolie du Nord et le solennel de sa vision intérieure : c'est un Musset qui a passé par devant le spectre d' « Ulalumé » et « la rive plutonienne de la Nuit ».

Le génie visionnaire allait gagnant. Des bizarreries qui avaient étonné ses parents et ses amis commencèrent à les inquiéter. Les déceptions littéraires avaient déjà commencé. L'éditeur du *Cornhill Magazine*, qui lui avait demandé son *Dwale Bluth* pour le publier et lui avait imposé un certain nombre de corrections auxquelles il s'était soumis, lui avait enfin retourné le manuscrit sans un mot d'excuse. Son caractère s'assombrit. Il continua cependant à travailler avec rage. Sa famille était partie à Margate, où il devait la rejoindre, quand il tomba malade, en septembre 1874. De sa chambre solitaire à Londres, il écrivait à son ami, le poète Marston : « Je suis au lit et lourdement frappé par le Seigneur, à qui... etc., etc. Pour l'instant, je dois me contenter du plaisir d'examiner en détail le plafond nouvellement blanchi sous lequel j'ai l'honneur de passer les nuits, et de dire mes prières, étant tout seul. Je ne suis pas blasphémateur au fond du cœur, bien au contraire; mais je voudrais bien pouvoir disposer de la création pendant quelques instants. »

Il se rétablit et put rejoindre ses parents aux bords de la mer. Au retour, il s'alita de nouveau, cette fois pour toujours. Au bout d'une quinzaine, on reconnut qu'il était perdu : il se mourait d'un empoisonnement du sang. Il travaillait encore dictant à sa mère et à son beau-frère, l'éminent critique William Rossetti. Il avait rêvé de faire pour Londres ce que Balzac a fait pour Paris; car « il n'était point de ceux que la foule oppresse plus que la solitude; son oreille délicate pouvait y saisir une musique lointaine (2) ». Il dictait l'autobiographie d'un gamin des rues et revivait la misère de l'enfant des basses classes avec une puissance de sympathie digne de Dickens :

« Comment nous autres enfants arrivions à vivre dans

(1) *Nightshade*, dans *Windvones*. — Londres, 1887.

(1) *To all Eternity*.

(2) Marston, *A Lament*.

notre allée, grouillant comme nous faisions, Dieu seul le sait. Ce n'est pas chose fréquente que l'un de nous survive pour arriver à autre chose qu'à une imbécillité d'ivrogne rabougri. Mais les facultés s'aiguisent comme celles du rat : il n'y a pas la moindre chose capable de se manger, enfoncée dans les fentes du pavé ou écrasée sur le mur, pas un morceau de carotte, pas un bout de feuille de chou, qui puisse échapper à notre attention. Je me souviens que je m'asseyais souvent à regarder les pierrots sur le parapet, me demandant s'ils étaient aussi affamés que moi : je me convainquais que non et me sentais jaloux d'eux (1). »

A mesure que la maladie ravageait le corps, le cerveau s'enflammait. Il avait jadis rêvé d'écrire l'histoire d'un malade dont la vie réelle, chassée par la fièvre, ferait place à une vie imaginaire dont les incidents se développent sous la logique de la folie et deviennent toute sa réalité. « Oh! dit-il quelque part, si nous devions vivre nos rêves, quelles gens étranges nous ferions (2)! » Oliver était destiné à devenir le héros même du drame qu'il avait rêvé. Toutes les puissances d'imagination et de poésie qui allaient s'éteindre se rassemblant en une lumière merveilleuse et funèbre, son agonie fut un poème effrayant et sublime. Tous les incidents de sa maladie devenaient les phases d'un roman sinistre, investi de terreur et de poésie, et les roulements prolongés du vers blanc couraient sur ses lèvres agonisantes. La mort qu'il voyait certaine se transforma en condamnation judiciaire. La *Révolution* de Carlyle, qu'il avait lue au commencement de sa maladie, réveillant le souvenir de la Commune de Paris, dont il avait suivi l'histoire autrefois avec un intérêt passionné, il devenait une des victimes de « l'année terrible ». — Il était accusé d'avoir mis le feu à une église ; Carlyle, pour se sauver, l'avait accusé, disait le *Times*. C'était une calomnie de la presse; car un cœur aussi haut que Carlyle n'avait pu faire une chose si basse. Il avait été mis en jugement, et, faute de preuves, le gouvernement le condamnait d'autorité. Si jeune, il allait être fusillé, et pourtant, si on le laissait vivre, il allait être grand parmi les plus grands. Mais il ne tremblerait pas devant le peloton. Il serrait la main de son père, disant : « Courage, mon père! Vous en aurez besoin demain. » Le médecin lui assura qu'il ne serait pas fusillé; quand il se retira, Oliver dit : « Je sais, il est allé demander ma grâce à la reine. » Mais comment faire parvenir à la reine l'anneau sauveur, l'anneau d'Essex? — La mort vint enfin fermer le drame funèbre et le délivrer.

Dans les limbes du paradis poétique, les ombres d'enfants qui flottent dans l'aurore de la gloire ont rarement une physionomie nette et tranchée. Leur auréole est faite de vagues rayons d'avenir, et il est difficile de voir ce qu'il y avait dans leur génie précoce d'assimilation rapide et d'originalité vraie. Oliver Madox Brown est un de ceux où la personne éclate le plus. Chatterton fut un prodige, mais d'habileté plus que d'invention : il était destiné à être un écho plutôt qu'une voix. Oliver devait être une voix; ses regrets d'agonie disaient vrai : il devait être grand parmi les grands, car il avait les choses qui ne s'empruntent pas et ne s'imitent pas : la puissance d'émotion dramatique et l'intensité de la vision.

Enfant, à quatorze ans, hanté du rêve de Clarence, il avait esquissé un tableau qui représente deux hommes traversant un fleuve et rencontrant un long défilé de spectres, les spectres de ceux qui s'y sont noyés avant eux. Lui non plus ne devait point toucher à l'autre rive, la rive heureuse et glorieuse des grandes œuvres réalisées; mais son ombre resta du moins au bord du fleuve, dans la mémoire des hommes. Des chœurs de poètes pleurèrent sur sa tombe et l'appelèrent maître, bien qu'il fût si jeune. « Oh! ami et frère, s'il se pouvait que les âmes vivent après la mort, les grands élus assiégeraient les portails pour te saluer et dirigeraient tes pas errants (1)... »

JAMES DARMESTETER.

(1) *The Last Story.*

(2) *Oh if we had to live out our dreams, a strange lot we'd be for certain* (*The Yeth Hounds;* légende de la chasse sauvage. L'héroïne, lady Barbara, essaye, en dormant, d'étrangler sa sœur, dont elle est jalouse).

(1) *Calling him master, though he was so young...*
Oh friend and brother, if this thing might be,
That souls live after death, the great elect
Should throng the portals to give hail to thee;
And they thy wandering footsteps would direct...

MARSION, *A Lament.*

PEUPLES LATINS

Une Revue récemment fondée, *le Monde latin,* publie une lettre de M. Egger à son directeur, où l'on trouve, comme dans tout ce que dicte M. Egger, cette érudition sûre et ce bon sens agréable qu'on ne saurait trop goûter.

Nous en reproduisons la plus grande partie.

Le principe des nationalités et les questions qu'il soulève dans son application aux affaires de ce monde sont plus que jamais à l'ordre du jour; les derniers événements dont l'Europe a été le théâtre en renouvellent sans cesse l'intérêt. Il est des discussions inépuisables et qui, par leur importance même, échappent au reproche de banalité... Dans une conférence faite il y a deux ans, en Sorbonne, M. Renan a jeté sur ce sujet les vives lumières de son grand savoir et de son pénétrant esprit (2). Vous n'avez pu, cher directeur, éviter de vous poser vous-même cette question, toujours présente à la conscience des publicistes comme des penseurs : « Qu'est-ce qu'une nation? » Et vous l'avez résolument abordée.

Combien vous avez eu raison, dès le premier numéro de votre Revue, de déclarer que, pour vous, le monde latin n'est pas caractérisé par les traits d'une race, mais par la commu-

(2) Voyez cette conférence dans notre numéro du 18 mars 1882.

nauté séculaire des mœurs, des institutions politiques et religieuses! Je voudrais, à l'appui d'un si judicieux programme, vous soumettre quelques réflexions d'un vieux philologue, habitué à chercher dans les langues et dans les littératures une des expressions vivantes du génie des nations.

Et, d'abord, comment se fait-il que, pour les peuples latins, manque le mot qui répondrait à l'unité que représentent le germanisme, le slavisme, l'hellénisme? C'est que chacune de ces trois grandes unités est plus simple que celle des peuples latins. On ne dit pas le *latinisme,* parce que, depuis plus de deux mille ans, il n'y a plus de peuple latin. La petite peuplade qui, sous ce nom, constitua jadis le premier noyau de la puissance romaine s'est depuis longtemps fondue dans la grande république et le grand empire auxquels Rome a donné son nom :

> ..... *genus unde Latinum,*
> *Albanique patres, atque altæ mœnia Romæ.*

L'hellénisme, au contraire, est à la fois le nom d'un peuple parfaitement distinct et d'une civilisation originale. Dès le premier âge de leur histoire, les Grecs ont eu le sentiment d'un génie privilégié et d'une langue destinée à en rester l'expression. Pour eux, tout ce qui n'était pas grec était barbare, non pas au sens brutal de ce mot, mais au titre d'une infériorité et presque d'une incapacité politique et morale. Un de leurs orateurs s'écriait, au IVe siècle avant Jésus-Christ : « Nous avons vécu, nous autres Hellènes, une « vie plus qu'humaine, et nous sommes nés pour faire « l'éternel étonnement des générations à venir! » Il y a un fond de vérité sous cette ambitieuse hyperbole du patriotisme athénien. Héritiers réels, mais inconscients, des civilisations de l'Asie antérieure et de l'Égypte, les Hellènes avaient de bonne heure rompu avec leurs ancêtres et renié une filiation dont notre critique moderne retrouve lentement les preuves. Ils ne se doutaient guère qu'ils parlaient une langue apparentée à celle des Perses et des Indous; et, comme ils se tenaient pour des autochtones sur le sol qu'ils occupaient, ils tenaient volontiers leur langue pour une œuvre créée par eux; quelques-uns allaient jusqu'à croire qu'elle était la langue même de leurs dieux sur les hauteurs de l'Olympe... Bien des conquérants ont traversé le sol grec, y ont même fondé de petits États. L'islamisme a pesé, pendant quatre siècles, sur tout ce qui parlait cette langue, et il domine encore sur une partie de ces populations. Toutes ces invasions, toutes ces conquêtes et cette longue oppression n'ont point effacé ce qui caractérisait l'unité du vieil hellénisme durant les siècles où il représentait seul le génie même de la civilisation.

« Aucun des peuples que nous appelons aujourd'hui *latins* ne partage avec lui ce privilège. Rome se vantait d'avoir imposé sa langue aux nations que ses armes avaient vaincues; mais la langue de Rome, outre qu'elle avait reculé en Orient devant l'hellénisme, n'avait pas impunément vécu au sein des autres nations conquises : en Espagne, en Gaule, sur les bords du Danube, elle avait plus ou moins subi l'influence des langues indigènes, et, dès le Xe siècle de notre ère, on la voit transformée en autant de langues modernes qu'il y avait eu de nations sous le joug uniforme de la conquête et de l'administration romaines. Les invasions barbares, tant de fois déchaînées sur l'Europe occidentale, secondaient ce mouvement de transformation et, après bien des déchirements, fondaient dans notre Europe dix nationalités où la race romaine proprement dite se trouve mêlée et confondue avec bien d'autres éléments. Vous avez donc raison de dire qu'il n'y a plus de *race latine :* il y a seulement une grande famille de peuples unis par la communauté des idées religieuses, des traditions littéraires, des tendances politiques; en un mot, de l'éducation. Et par éducation je n'entends pas seulement celle qu'on reçoit dans les écoles, mais celle que nous donne la suite même de nos destinées à travers les siècles.

A ces signes, on peut connaître un Latin; on le reconnaîtra difficilement à sa généalogie et à son état civil.

Je suis citoyen français, et, comme Français, voilà déjà que ce mot rappelle les *Francs,* qui ont jadis envahi la Gaule romaine et qui lui ont donné son nom. Je suis né à Paris, d'un père né à Orléans, et dont le père était natif de Carinthie. Ma mère était Bourguignonne d'origine. Les Burgundes sont un peuple germanique; les Carinthiens le sont aussi. Mais il y a de ce côté quelques complications dans ma généalogie, car j'ai sous les yeux un lexique du dialecte allemand que l'on parle à Klagenfurt et l'on y trouve bien des mots slaves. Il n'est que trop certain que les Slaves ont envahi toute cette contrée et qu'ils s'y sont bien établis, que Klagenfurt et sa banlieue forment comme une espèce d'îlot en pays slave. Ce n'est pas tout. Si j'avais à cet égard des velléités d'ambition aventureuse, je retrouverais dans mes souvenirs classiques certains vers de Virgile dont mon orgueil s'autoriserait peut-être pour remonter jusqu'aux Troyens :

> *Antenor potuit, mediis elapsus Achivis,*
> *Illyricos penetrare sinus atque intima, tutus,*
> *Regna Liburnorum,* etc.

Or l'Illyrie et le pays des Liburnes sont très voisins du berceau de mes ancêtres paternels. Nos anciens rois ont cru longtemps que l'auteur de leur race était un certain Francus, fils d'Hector : pourquoi le petit-fils d'un bourgeois de Klagenfurt n'aurait-il pas eu quelque ancêtre dans cette poignée de Troyens fugitifs qui abordèrent, il y a trois mille ans, sur les rivages de l'Adriatique et se fixèrent sur un versant des Alpes? Rapprochons-nous de l'histoire sérieuse. Je trouve deux *Eggius* dans les fastes consulaires de Rome : l'un, sous le règne de Trajan; l'autre, sous le règne de Commode. Voilà que l'étymologie nous ramène en plein monde latin et en compagnie d'assez grands personnages. Mais, laissant là ces rêves ethnologiques, j'écarte tout ce qui compliquerait le réseau de mes modestes origines et je me borne à demander quelle part on fera, dans le sang que j'ai transmis à mes enfants, à chacun des éléments que je retrouve avec certitude dans les origines de ma famille.

Laissez-moi citer encore un exemple. Tout récemment naissait, à Paris, le fils d'un jeune couple dont voici les ascendants : du côté paternel, des Grecs et des Italiens; de l'autre

côté, par le grand-père, la Bretagne entée sur le Languedoc; par la grand'mère, la Flandre et la Hollande. Notre jeune Parisien apprendra bientôt le français comme langue maternelle, puis trois ou quatre autres langues de l'Europe; il traversera nos lycées et nos casernes et, finalement, deviendra un de nos parfaits compatriotes...

Ouvrez notre *Almanach des* 500 000 *adresses* ou *Almanach Bottin,* et voyez comment s'y coudoient les personnages de toute origine : Celtes, Romains, Italiens, Espagnols, Portugais, Israélites, etc. Souvent, sans doute, les noms y sont un indice d'émigrations récentes et de séjours passagers; mais souvent aussi, sous leur étrangeté apparente, ils cachent la plus parfaite nationalité française. Dans cette confusion, comment distinguer la perpétuité de l'esprit français à travers les siècles?

Les familles nobles ont seules des archives et s'occupent seules avec quelque soin de leur généalogie. Or elles sont peu nombreuses, et leurs titres anciens constatent bien souvent des alliances de toute sorte avec des familles étrangères. La bourgeoisie, à défaut d'archives proprement dites, a eu longtemps l'usage de ces *livres de raison* dont notre ami Charles de Ribes s'est fait le zélé collecteur et l'historien. On a récemment retrouvé beaucoup de ces modestes annales domestiques. Mais c'est là encore un bien faible secours pour ceux qui veulent pénétrer les origines complexes de la population française. Eût-on même, pour toutes les communes, des registres complets de l'état civil durant plusieurs siècles, on ne trouverait là encore qu'une histoire pour ainsi dire extérieure de nos familles. Ce qui fait le fond de notre génie national, c'est un ensemble de traditions qu'expriment les mœurs, les lois, la religion et, par-dessus tout, la langue et la littérature : voilà ce qui fait de nous un peuple latin; voilà les signes auxquels peuvent se reconnaître les autres peuples de noms latins, depuis la Roumanie jusqu'au Brésil et au Chili...

E. Egger.

CHRONIQUE MUSICALE

Nouveaux concerts : *Tristan et Yseult.*
La Concordia : *Velléda.*

I.

M. Lamoureux a fort bien fait de donner tout un acte de l'opéra de Wagner, *Tristan et Yseult.* C'est la seule façon d'apprécier la musique du maître allemand, que d'en entendre autre chose que de courts fragments détachés. Même pour les personnes habituées à entendre toute espèce de musique, il est toujours difficile de saisir au passage le sens d'une composition un peu nouvelle si on ne fait qu'en apercevoir un fragment; à plus forte raison quand il s'agit d'œuvres aussi étrangères aux habitudes musicales du public parisien que le sont celles de Wagner. La timidité des directeurs de concerts les a peut-être mal servis jusqu'à présent en augmentant les difficultés du problème par le peu qu'ils laissaient voir de sa donnée.

La contexture de la musique de Wagner est, par système, ininterrompue; le commencement et la fin de ses périodes sont toujours soudés aux périodes précédentes ou suivantes; il faut, si on veut écouter sa musique sans parti pris, se confier au courant musical et se laisser dériver avec lui. La première fois qu'on s'y embarque, on est un peu troublé par les mouvements violents et inattendus des sons; mais peu à peu on finit par en sentir l'ordre, qui est plus régulier qu'on ne le croit d'abord. L'oreille se rassure, la compréhension s'accroît et le malaise se dissipe. Il eût été difficile, d'ailleurs, de scinder quoi que ce soit de ce premier acte de *Tristan et Yseult,* qui est presque tout entier consacré à l'exposition savamment graduée d'une passion amoureuse arrivant, à la fin de l'acte, à un paroxysme violent.

La situation n'est pas neuve : c'est le combat de l'amour et de l'honneur. Cette légende de Tristan et Yseult, qui est d'origine celtique, a une saveur moyen âge tout à fait remarquable. Les sentiments exaltés et la sauvagerie s'y côtoient incessamment; Wagner en a fort heureusement écarté la couleur locale et autres accessoires de théâtre pour consacrer toute sa force à l'expression détaillée des différentes phases par lesquelles peut passer le délire amoureux.

La scène se passe sur le navire qui ramène au vieux Mark, roi de Cornouailles, la belle Yseult, qu'il doit épouser. Tristan, qui a été envoyé en ambassadeur, est chargé de veiller sur la fiancée de son roi. C'est alors que se manifeste la passion farouche d'Yseult, excitée par la froideur de Tristan, qui lui-même dissimule son amour et affecte un respect indifférent. Cette conduite exaspère la passion et la vanité d'Yseult. Après avoir confié à sa suivante Brangäne le secret de son amour ardent, elle lui enjoint de mander Tristan près d'elle. L'idée d'épouser le vieux roi et de ne pouvoir faire sortir Tristan de sa feinte tranquillité l'amène à désirer mourir avec lui : elle ordonne à Brangäne de choisir, dans les philtres magiques que lui a laissés sa mère, celui qui doit leur donner la mort. Après une querelle futile et sous prétexte de réconciliation, elle invite Tristan à boire le breuvage funeste, dont elle achève le contenu. Mais la suivante s'est trompée; elle a versé le philtre de l'amour. L'effet du breuvage est foudroyant : Tristan et Yseult tombent dans les bras l'un de l'autre, oubliant et le roi Mark et le but du voyage. Leur extase est interrompue par les cris des matelots qui saluent la terre en vue du navire.

On peut détester l'art musical de Wagner, on peut blâmer sa conception dramatique et les violences qu'il a souvent fait subir à la musique; mais il faut convenir que cette situation n'a jamais été exprimée par aucun art, même la musique, avec une pareille intensité. Je dis aucun art, parce qu'un état passionnel aussi véhément ne peut être traduit que par des sons; eux seuls peuvent imiter ces mouvements intérieurs, ce désordre de l'esprit et des sens que des paroles proférées ne traduisent plus. C'est la fonction spéciale de l'orchestre de rendre sensible l'état moral qui précède l'explosion de la

parole et dont la conscience ne devient claire qu'au moment de l'explication parlée : aussi, dans l'opéra de *Tristan et Yseult* comme dans tous les autres ouvrages de Wagner, le chant des acteurs n'est-il qu'une déclamation très musicale, une explication dramatique aidée par l'expression et la hauteur variée des sons de la voix.

Dans un sujet comme celui-là, ce système a certainement une puissance très grande. Elle est très sensible dans la scène III, où Yseult avoue à Brangäne ses souffrances et le trouble dans lequel la jette son amour pour Tristan : les mouvements de l'orchestre, avec ses harmonies haletantes, sans repos, la diversité des timbres, les heurts des accords altérés, l'enchaînement des mordantes dissonances, sont une représentation de cet état pathologique que Racine a dépeint, lui aussi, dans *Phèdre*. Comme la princesse antique, Yseult est la proie de Vénus; et plus d'un passage de la musique de Wagner pourrait servir d'accompagnement au célèbre monologue de Phèdre. On pourrait même trouver quelques autres points de comparaison entre les deux situations. Ænone et Brangäne ont deux fonctions de confidentes qui offrent aussi quelque analogie. Nous n'insisterons pas davantage sur ce rapprochement, qui pourrait offenser le germanisme moderne : comme chacun sait, il ne doit rien qu'à lui-même, et avant lui tout était barbarie dans le monde. M. Wilder, qui a si habilement traduit le poème de Wagner, le doit savoir mieux que personne.

Voilà ce que décrivent les sons : c'est l'état nerveux, violent, d'une passion amoureuse contrariée, chez une personne d'un caractère sauvage. Les sons n'ayant pas de sens déterminé et n'étant en réalité que du mouvement, ils se prêtent donc mieux que tout autre art à cette représentation de l'état subjectif des mouvements de la passion.

Ce rôle de l'orchestre, ce n'est pas Wagner qui l'a inventé; il y a déjà bien longtemps que les instruments de musique ont délaissé leurs simples fonctions d'accompagnateurs. Rameau et surtout Gluck ont commencé à leur faire renforcer, par leur signification conventionnelle, l'action dramatique chantée sur le théâtre. Ce système s'est toujours poursuivi depuis avec une importance de plus en plus grande. Dans le système de Wagner, le rôle des instruments s'est encore modifié; il est devenu le plus intime interprète du drame; c'est lui qui révèle incessamment l'état interne, irréfléchi, du personnage.

Wagner a donc divisé ce qui se trouvait autrefois rassemblé dans le seul chant de la voix, c'est-à-dire la partie musicale représentée par une mélodie, et la partie dramatique s'ajustant par les paroles sur cette mélodie. Aussi peut-on dire que dans ses œuvres la puissance musicale se trouve tout entière à l'orchestre. Il semblerait, d'après cela, que l'appréciation de ses opéras doive être plus facile dans un concert que sur le théâtre; mais, en réalité, il n'en est rien : le spectacle, l'action, la récitation de l'acteur remettent les éléments de la représentation à leur valeur respective. Dans le concert, l'attention est trop attirée sur l'orchestre; au théâtre, on n'entend plus que ce flot vivant, toujours en mouvement, de sons qui se pressent sous les paroles et qui sont comme la matière organique à qui celles-ci donnent un sens déterminé. C'est donc une représentation assez exacte de la nature même. Ainsi, au théâtre, la plus grande partie des difficultés, des surprises et de la fatigue qui résultent d'une audition purement musicale, disparaissent complètement.

Bien que le premier acte de *Tristan et Yseult* n'ait été exécuté que musicalement dans un concert, il a obtenu un très grand succès, et M. Lamoureux a été récompensé de sa tentative par les chaleureux applaudissements de son auditoire. Son orchestre et les artistes chanteurs : Mme Montalba (Yseult), Mme Bordin-Puisais (Brangäne), M. Van-Dyck (Tristan), M. Blauwaert (Kouwenal), ont assuré, par une parfaite exécution, la réussite de cette entreprise téméraire.

Il se pourrait même que, de tous les ouvrages de Wagner, *Tristan et Yseult* fût celui qui réussît le mieux auprès du public français. Si on met à part la forme musicale, qui est tout à fait nouvelle quant aux harmonies et à l'instrumentation, il se trouve qu'on est en face d'une action qui ressemble assez à une tragédie de l'ancien répertoire. La mise en scène y est sans importance; l'action par elle-même a peu d'incidents; tout l'intérêt réside dans les péripéties des sentiments opposés, dans les transports les plus marqués de l'amour. Ce n'est pas un spectacle de poésie grandiose et barbare comme les *Niebelungen*, mais un ardent développement de toutes les expressions musicales comprimées dans l'étroit espace d'une action tragique.

Il y a au deuxième acte un duo extraordinaire qui le remplit presque tout entier. Au troisième, la mort d'Yseult, dont nous avons rendu compte autrefois ici même, est aussi un morceau dont l'intensité expressive et mystique est peut-être le plus haut point ou l'on ait porté l'incandescence du son.

Plusieurs amateurs peu wagnériens, avec qui j'ai causé à la sortie du concert, m'ont avoué avoir été fortement impressionnés par cette audition. Leur réserve portait surtout sur la crainte de voir le système musical de Wagner se répandre et qu'il ne trouvât des imitateurs trop nombreux. Il serait possible, en effet, que le succès maintenant vraisemblable des ouvrages de Wagner dans un temps assez rapproché ne nous amenât une déplorable inondation de sous-wagnérisme; mais qu'y faire? Aujourd'hui les imitateurs de Mozart, et ils ont été nombreux, sont heureusement oubliés. Wagner, malgré son puissant génie, n'est pas non plus toute la musique; à peine son triomphe sera-t-il assuré qu'on verra des gens se réunir en secret pour chanter des duos italiens à la tierce et à la sixte, où l'on n'entendra que des accords parfaits, car c'est une jouissance musicale délicieuse que d'entendre les claires et souriantes tierces majeures chantées par des voix justes, et aussi les mélancoliques tierces mineures, et les sixtes qui se meuvent gracieusement en se tenant de loin par la main. Il est certain que le style musical aujourd'hui en vogue provoquera une réaction en sens contraire. La langue musicale moderne, surchauffée, démesurément compliquée, ne convient pas à tous les tempéraments : il ne serait pas étonnant que d'ici à quelque temps un monsieur en habit noir vînt jouer avec un seul doigt, sur un

piano, quelque air bien simple qui paraîtra alors le suprême degré du beau musical. Ainsi les craintes des amateurs dont je viens de parler peuvent se dissiper. Je suis moins rassuré sur le sort des jeunes compositeurs de l'avenir : il est évident que le succès de Berlioz et de Wagner va leur jouer le même mauvais tour que précédemment Beethowen, Mozart et Meyerbeer et les autres ont joué à leurs prédécesseurs : ils vont boucher la voie; car il ne faut pas se dissimuler que Berlioz et Wagner font maintenant de grandes recettes dans les concerts.

II.

Heureusement qu'il s'est formé en France, et surtout à Paris, de nombreuses sociétés musicales qui mettent leurs efforts et leur talent au service des œuvres nouvelles, sans distinction d'école. C'est ainsi que nous avons pu entendre des fragments considérables de la *Velléda* de M. Lenepveu, qui fut représentée à Londres l'année derrière. Le style musical de M. Lenepveu est tout à fait classique par le côté technique de son art et aussi par son expression. La phrase chantée, la mélodie dramatique y est au premier plan; très expressive et savamment construite, la fermeté et la netteté en sont les principales qualités. Ce sont celles qu'on peut attribuer à l'école française, dans la musique comme dans tous les autres arts.

Un charmant duo, un air de Velléda chanté par Mme Fuchs avec l'autorité de son rare talent, un finale dans le style fugué plein de chaleur et d'éclat, tels sont les principaux fragments par lesquels il nous a été donné d'apprécier l'œuvre de M. Lenepveu et qui nous font regretter la partie qui est restée de l'autre côté du détroit. C'est la Société *la Concordia* qui a exécuté cet ouvrage : on n'en est plus à compter les services qu'elle rend à l'art musical.

Léon Pillaut.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Mme de Staël a-t-elle été le Christophe Colomb de l'Allemagne? Est-ce par elle que la littérature d'outre-Rhin a été révélée à la France? On l'a dit, en effet; mais l'histoire mieux étudiée du XVIIIe siècle proteste. Si jusqu'au milieu du siècle dernier nous étions demeurés indifférents au mouvement de l'esprit germanique, à ce moment nous avons été pris d'une passion soudaine et nous avons admiré, et nous avons même imité (1). Pourquoi une si longue indifférence, puis ce subit engouement, telle est la question que s'est posée et a résolue M. Charles Joret (1). Reprenant les choses de loin, il revit par la pensée au XIIIe et au XIVe siècle. Il se poste en douanier à la frontière des deux royaumes. Que voit-il? Pas la moindre circulation de poésie en destination pour la France, tandis que dans l'autre direction passent à chaque instant les fictions de nos trouvères. L'Allemagne a cependant alors d'admirables épopées. Oui, sans doute; mais elle leur préfère nos chansons de geste. Quant à nous, nous ne soupçonnons même pas les chants des *Minnesinger*. Le peu d'importation qui nous arrive se compose d'œuvres écrites en latin, et à destination des hommes de science. Au XVe et au XVIe siècle, l'Allemagne en décadence pourra-t-elle exercer sur la France une influence qu'elle n'a pas eue aux temps les plus brillants de son histoire? Non évidemment, et pas même avec le grand mouvement de la Réforme. Les polémistes allemands ne sont connus alors chez nous qu'autant qu'ils ont écrit en latin. Luther y est presque sans action, tandis que Calvin pénètre dans les provinces occidentales, jusqu'à la cour de Brandebourg.

Les guerres de religion, qui remplissent le règne des derniers Valois, attirent des mercenaires d'Allemagne, appelés à la fois par les catholiques et les protestants. Cependant que résultera-t-il de ce contact? l'introduction de quelques mots qui s'incorporent dans notre idiome national, rien de plus. Tout au contraire, notre civilisation, notre langue, notre littérature vont pénétrer profondément l'Allemagne. Au XVIIe siècle, nous demeurons encore indifférents à la littérature et à la civilisation germaniques. C'est l'heure où notre influence se fait sentir partout à l'étranger, où le français devient presque la langue universelle, langue de la diplomatie, langue de la haute société dans tous les pays, où toutes les cours de l'Europe essayent de se modeler sur Versailles; mais c'est au delà du Rhin surtout que cette imitation devient un besoin et comme une seconde nature. Les fautes mêmes de Louis XIV aident à cette expansion. Après la révocation de l'édit de Nantes, les exilés, allant chercher un refuge dans les pays protestants, y portent notre industrie, nos arts, nos livres et nos modes mêmes. Les Revues françaises qu'ils fondent vont faire de notre langue l'organe partout accepté de la pensée européenne. De là notre peu de souci d'étudier l'allemand. Aussi, quand Voltaire ira à la cour de Prusse, il n'apprendra « de la langue tudesque que ce qu'il en faut pour parler à ses gens et à ses chevaux ». Il est à la cour de Berlin depuis quelques mois et il écrit à Mme Denis qu'il n'y a pas encore entendu prononcer un mot d'allemand, et il ajoute : « Notre langue et nos belles-lettres ont fait plus de conquêtes que Charlemagne. » A vrai dire, la gloire de cette influence est alors partagée par l'Angleterre. C'est, en effet, de la philosophie anglaise que s'inspirent nos grands écrivains du XVIIIe siècle; mais c'est par eux que cette philosophie même se répand dans le reste de l'Europe.

(1) Voy. sur ce point *la Littérature allemande en France de* 1750 *à* 1800, par M. Raoul Rosières, dans la *Revue* du 15 septembre 1883.

(1) *Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant* 1789, par Charles Joret. — 1 vol. Paris 1884. Hachette et Cie.

Cependant les temps sont proches où la littérature allemande va jouer un rôle dans le concert. Son avènement date de Gottsched, qui essaye de créer un théâtre national. Il a ouvert un sillon; Lessing l'élargira. Winckelmann, Klopstock, Wieland ont, de leur côté, frayé les routes où Herder, Gœthe et Schiller vont marcher triomphants. En même temps les victoires de Frédéric II, attirant sur la Prusse l'attention de l'Europe entière, donneront à la littérature allemande cet intérêt national et humain qui lui manquait encore. « Toute poésie est vaine, dit Gœthe, si elle ne repose sur les destinées des peuples et de leurs chefs. » Voilà comment l'ami de Voltaire, malgré son dédain pour la langue et les écrivains de son pays, a porté, sans s'en douter peut-être, la littérature allemande vers des destinées meilleures. C'est grâce à lui en partie que cette littérature, dédaignée jusque-là, a été accueillie en France avec la même faveur que, vingt années auparavant, la littérature anglaise.

En 1750 — la date est mémorable — une lettre de Grimm paraît dans le *Mercure* qui retrace à grands traits l'histoire de la littérature allemande et est comme une révélation. Quelques années auparavant, Riccoboni avait bien appelé l'attention sur « le théâtre germanique »; mais cet appel n'avait pas vivement secoué notre indifférence. Cette fois, nous voici remués et réveillés. Fréron va continuer l'œuvre de révélation. Il est temps, dit-il, de faire cesser cet état « d'orgueilleuse ignorance ». Pendant vingt ans son *Année littéraire* ne cessera de faire une large part à l'étude de la littérature allemande, dont des traducteurs zélés popularisent les chefs-d'œuvre. L'impulsion est donnée et désormais le mouvement ne s'arrêtera plus.

Vous en trouverez l'histoire détaillée dans la très intéressante étude de M. Joret, dont je n'ai pu qu'indiquer les lignes principales. Elle a porté la lumière sur un point de l'histoire littéraire demeuré dans l'ombre, elle s'est attaquée à un petit problème négligé jusqu'ici et en a donné ce que les mathématiciens appellent une solution élégante. La lecture en est à la fois attrayante et instructive : *Utile dulci.*

II.

Voici la cinquième année que M. Jules Claretie tient le journal exact de tous les événements de la vie parisienne, et dans sa deux cent soixante-dixième chronique, pas plus que dans la première, on ne sent la lassitude. C'est le chroniqueur infatigable. Ce dur métier qui épuise et vide tant de cerveaux a laissé le sien frais et dispos, comme vous pourrez le constater en lisant son dernier volume, qui réunit toutes les chroniques de 1883 (1). C'est toujours la même grâce facile, la même abondance, le même air aisé. Comment expliquer ce miracle? C'est que M. Claretie ne vise jamais à étonner par l'imprévu et le paradoxe, exercice sur la corde roide qui brise bientôt les plus vigoureux. C'est qu'il ne se torture pas à trouver des aperçus tout à fait nouveaux ou des effets inattendus de style. « Pauvre homme, dit Elsbeth à Fantasio, il serait moins fatigant pour toi de gratter la terre que de te gratter ainsi la cervelle! » M. Claretie ne se gratte point la cervelle. Il ne se met pas non plus devant son bureau sans savoir d'avance ce qu'il va écrire, ce que faisait pourtant — et avec quel succès! — le roi des chroniqueurs, Villemot. « Je suis, disait-il, comme l'omnibus des boulevards : je pars à vide et je charge en route. » Non, M. Claretie part complet. Il a dans sa mémoire, ou dans ses cartons peut-être, tout un grenier d'abondance, anecdotes, documents, souvenirs, rapprochements, sur toutes les questions et sur tous les personnages du domaine de la chronique. Un nom se présente, aussitôt la mémoire ou le carton lui fournit plus de matériaux qu'il n'en aurait besoin. C'est à croire que choses et hommes ont chez lui un casier, non pas judiciaire, mais anecdotique. Et alors le travail du chroniqueur devient facile. Il n'a qu'à étendre ce qu'il trouve condensé en ces notes. C'est un jeu pour la plume facile et fertile de M. Claretie. Pour nous, c'est un plaisir d'écouter un chroniqueur si abondamment renseigné. Voilà comment s'explique un long succès qui n'est pas encore à son terme et se prolongera bien des années encore, car pourquoi s'arrêterait-il? Les vues originales, les paradoxes, les artifices de style s'épuisent à la longue, mais jamais des dossiers si remplis. Bien plutôt ils s'enrichissent chaque jour, car M. Claretie, j'en suis sûr, emmagasine sans cesse des documents nouveaux, et il aurait même des pourvoyeurs l'aidant à remplir son grenier que je n'en serais étonné qu'à moitié.

III.

Un joli roman d'Henry Gréville, *Folle avoine* (1), développe cette thèse que les jeunes gens trop sages jusqu'au jour de l'hyménée font des maris volages. Si le vent n'a pas emporté cette avoine folle avant, il l'emportera après. Cette vérité n'est ni neuve ni consolante; mais le roman, lui, est neuf du moins par certains côtés. Une figure très délicate se détache entre toutes : c'est celle de la jeune femme victime. Elle souffre avec dignité, pardonne avec une générosité héroïque; elle est toute abnégation, sacrifice et immolation; mais elle a été atteinte au cœur et son amour est mort à tout jamais. Elle n'en aura pas moins de nombreux enfants, par une résignation sublime et pour que le don Juan repenti se croie absolument pardonné.

IV.

Je parlerais longuement du volume de M. Gaston Bergeret : *Dans le monde officiel* (2), si les Nouvelles qui le composent n'avaient toutes paru dans nos colonnes. C'est cela seul qui m'empêche de louer toutes les qualités de finesse, d'origina-

(1) *La Vie à Paris en* 1883, par Jules Claretie. — 1 vol. Paris, 1884. Victor Havard.

(1) *Folle Avoine*, par Henry Gréville. — 1 vol. Paris, 1884. Plon, Nourrit et Cie.

(2) Gaston Bergeret : *Dans le monde officiel*. — 1 vol. Paris, 1884. Paul Ollendorff.

lité, d'ironie délicate et légère, enfin le style alerte et brillant qui ont conquis, dès les premiers jours, au charmant conteur une place distinguée dans le monde des lettres.

V.

Nous sommes en retard avec les poètes : exécutons-nous. Voici d'abord M. Charles Grandmougin qui nous propose ses *Poèmes d'amour* (1). Ces poèmes sont au nombre de deux, pas plus. L'un a la note toute moderne et même contemporaine; le second est pur moyen âge avec créneaux, mâchicoulis, palefrois, heaumes, hauberts et cimiers.

Commençons par le second, qui nous a moins charmé. C'est une fantaisie du poète. A la vue d'un vieux château qui se dresse près de Vesoul, il a imaginé de faire surgir les antiques légendes des brumes du passé. Ressuscitez, nobles chevaliers, preux croisés, belles châtelaines! Ainsi il a dit en tendant vers les puisarts et les oubliettes sa baguette magique, et il en est sorti des gentilshommes campagnards du XIXe siècle. L'un d'eux — le traître, un vieillard sans pudeur qui a des desseins pervers sur la femme de son frère — a même lu les poètes de l'école romantique et leur emprunte des métaphores. L'autre est un peu plus moyen âge, par exemple, quand, retrouvant sa fidèle épouse,

> Il la serre en ses bras nerveux, s'épanouit
> Et lui dit, pénétré d'une chaleur nouvelle,
> Avec une voix tendre où le sanglot se mêle :
> « Ah! comme nous allons nous aimer cette nuit! »

Oui, ceci est un peu féodal, — à la fois féodal et auvergnat, car, pour que la consonance existe avec *épanouit*, le héros doit absolument prononcer : « cette *nouit* ». — Mais ce féodal-là est trop intermittent. Quant à la fidèle épouse qui se plaint que l'on *piétine* son honneur, elle parle le beau langage de nos jours, tout comme le traître qui rugit gracieusement que la beauté de cette femme « l'enveloppe et l'irrite ».

Mais laissons ce poème résurrectionniste où M. Grandmougin n'a mis que de sa fantaisie, pour venir à l'autre où il a mis de son cœur. Sans doute ce n'est pas sa propre histoire qu'il y raconte : j'aime à croire qu'il n'a pas été abandonné par une première femme qu'il aurait trahie, puis par une seconde femme qui aurait vengé la première en le trahissant à son tour. Non, ce n'est pas lui qui vit isolé, fuyant toute expérience nouvelle après avoir tenté vainement de rencontrer l'idéal rêvé, après avoir vainement cherché la satisfaction complète du cœur et des sens. Ce n'est pas lui, ce mélancolique aiguillonné par la chair, désespérant, après tant de déceptions, de se délivrer de ce supplice, se bornant à endormir sa souffrance dans la rêverie et surtout dans les illusions des premiers souvenirs. Non, ce n'est pas lui qui est cet intéressant cas pathologique; mais, si ce n'est lui, c'est donc son frère ou quelqu'un des siens, car ce n'est qu'en famille que l'on se fait de si sincères confidences. Je vous assure qu'il vaut la peine de les entendre. Il y a des accents de douleur, des cris de désespoir, des colères contre soi-même de dire par politesse : « Je t'aime et je suis au septième ciel », en sentant qu'on n'aime pas et qu'on n'a pas quitté la terre; oui, des colères et des sanglots d'une singulière éloquence. Tout cela est vrai, profond et sincère, et il faudrait être insensible pour n'être pas touché de cette désespérance d'aimer. Vous vous rappelez, dans Angelo : « Rodolfo, tu es heureux; cette femme t'aime! — Anafesto, je ne suis pas heureux; je ne l'aime pas ». Ce qui est un accident pour le héros du drame, c'est l'histoire de tous les jours pour le héros de ce poème, fils de Rousseau si nous l'en croyons, mais plutôt fils d'Obermann, ce me semble. Il souffre de la même douleur, c'est-à-dire du contraste cruel entre nos aspirations et notre destinée.

Quand finiront ces tortures? Au tombeau seulement! Eh bien, non; avant peut-être. Il me semble constater vers la fin du poème une sorte d'apaisement. La victime du cœur et des sens toujours déçus parce qu'ils ont toujours trop demandé paraît chercher un adoucissement dans l'admiration sereine de la beauté. Le sens esthétique le console un peu du désenchantement des autres sens. Ce dernier apaisement final nous laisse donc sur une impression moins pénible. Le poète obéit ainsi à une des grandes lois de l'art grec; mais ce n'est pas pour y obéir qu'il s'est à moitié apaisé. Non, il est alors, comme il était tout à l'heure, absolument sincère.

Après avoir été sévère pour la fantaisie moyen âge, je ne crains pas que mes éloges pour le poème plus ou moins autobiographique semblent suspects. Afin de les confirmer cependant et pour engager le lecteur, je détache quelques vers. En voici, par exemple, que je tire de la partie sereine et apaisée. C'est un hymne de la nature à la beauté, et les bois à ce moment-là ont la parole :

> Que nos arbres touffus gardent un beau silence
> Ou que leur dôme au vent orageux se balance
> Avec l'impétueux frémissement des mers,
> Viens rêver à l'abri des hêtres et des chênes,
> Éteindre auprès de nous tes amours et tes haines
> Et rajeunir ton cœur dans nos sentiers déserts.

Vous ai-je mis en goût? Alors lisez le poème. Si vous le commencez, vous irez jusqu'au bout. On n'est pas forcé de lire l'autre, le féodal.

Et voici maintenant deux poètes qui ont plusieurs traits de ressemblance : M. Louis de Courmont et M. Médéric Charot, le premier jetant ses feuilles au vent (1), le second croquant et rêvant (2). L'un et l'autre sont poètes par un don de nature plutôt que par l'éducation; chez l'un et l'autre un jaillissement de sève, une certaine originalité native, plus que l'art savant et la culture raffinée. Il semble que pour tous les deux le vernis littéraire ait été une acquisition tardive. L'un

(1) Charles Grandmougin : *Poèmes d'amour*. — 1 vol. Paris, 1884. Alcan Lévy.

(1) Louis de Courmont : *Feuilles au vent*. — 1 vol. Paris, 1884. Fresse.

(2) *Croqueries et rêveries*, par Médéric Charot. — 1 vol. Paris, 1884. E. Dentu.

et l'autre, enfin, ont conservé l'accent du pays, comme la saveur du cru et un goût de terroir. M. de Courmont est devenu Parisien, mais il est resté Nivernais; M. Charot est un pur Briard. Le premier n'est jamais mieux inspiré que lorsqu'il chante son Morvan et les Morvandiaux; le second a la démarche quelque peu alourdie par la couche de terre grasse qu'on emporte invariablement à ses bottes en traversant labours et luzernes. En somme, le poète nivernais, rencontrant plus souvent d'imposantes collines, qu'il appelle des montagnes, s'est habitué à monter plus haut. Le poète briard se trouve bien dans la plaine et cherche moins à s'élever. C'est une honnête et sage poésie, une poésie bourgeoise, mais qui a son agrément.

Mme la baronne de Goya-Borras a pris l'habitude de célébrer en vers les fêtes de famille, naissances, baptêmes, mariages, anniversaires. En vers également elle a conté des histoires édifiantes à l'usage de ses enfants, de ses neveux et de ses nièces. La famille a été charmée, et elle a voulu réunir tous ces souvenirs poétiques. Elle en a fait un volume qui a pour titre *le Livre de ma fille* (1). L'apparition de ce volume abondant en sages conseils ne révolutionnera pas le monde littéraire.

C'est une fête
Pour les parents, pour les amis,

comme on chante dans *la Dame blanche*.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Le Livre de ma fille*, par la baronne de Goya-Borras. — 1 vol. Paris, 1884. A. Ghio.

NOTES ET IMPRESSIONS

On ne parle aujourd'hui que des maîtres d'école; il n'est question dans les journaux et à la tribune que de leur situation précaire. Sans doute il faut faire quelque chose pour eux; mais tout le monde aujourd'hui frappe à la caisse, et, hélas! la caisse en ce moment sonne creux. On sait donc qu'ils sont à plaindre; mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est que dans l'enseignement secondaire il y a d'autres situations plus dignes encore, si cela est possible, d'intérêt et de pitié. Nos lecteurs savent-ils que les régents des collèges communaux ne touchent guère encore que les traitements qui leur ont été alloués à l'époque très lointaine où les collèges ont été fondés? Savent-ils seulement ce qu'est un régent de collège?

***

Un jeune homme a fait neuf ans d'études classiques; il a obtenu son diplôme de bachelier, quelquefois même son diplôme de licencié. Il devient régent de collège. Neuf ans d'études, d'épreuves, de privations lui valent en moyenne un traitement de 2000 à 2200 francs. Ses parents, qui se sont saignés des quatre membres pour l'élever à cette haute position, sont si loin de pouvoir l'aider qu'il est obligé de les aider lui-même. Il s'habitue à son collège, à sa petite ville; il s'y fait des amis, il s'y établit le plus souvent. Le voilà marié, père de famille. Que disons-nous là? Le voilà marié avec la misère décente, avec la misère en habit noir, la pire des misères.

***

L'opinion cruelle, le préjugé tyrannique, la convenance, ce que les Anglais appellent le *cant*, ce que nous appelons le *comme il faut*, lui imposent la plus dure des servitudes. Il est misérable, cela est vrai; mais il est fonctionnaire : donc il doit tenir son rang; donc il doit être décemment logé, décemment vêtu; donc il doit élever décemment ses garçons et ses filles; donc il doit paraître dans les réceptions administratives; donc il doit sacrifier à la vanité de ce qu'on nomme le monde le plus clair de son petit revenu, le meilleur de sa substance. Ainsi le veut l'horrible préjugé de la distinction des classes.

***

J'ai connu, moi qui écris ces lignes, toutes ces misères. J'ai vu des hommes de cœur, de talent, d'avenir, regarder d'un œil d'envie l'ouvrier allant à sa tâche. « Si je pouvais porter une blouse, si je pouvais habiller de blouses mes enfants! Si je pouvais les envoyer à l'école communale! Si je pouvais vivre comme le dernier des manouvriers! D'abord j'aurais du pain au logis; ensuite j'aurais la joie de mes dimanches, les éclats de rire sous la tonnelle, et je reviendrais à la maison tranquille, heureux, sans souci du lendemain! » Regrets touchants, mais regrets superflus! Ses deux mille et quelques cents francs tiennent le régent de collège rivé à sa misère et à sa dignité. Tu vivras et tu mourras pauvre; mais tu tiendras ton rang!

***

Nous ne voulons pas, nous le répétons, attrister les maîtres d'école, ni diminuer l'intérêt qu'ils inspirent à M. Paul Bert. Nous les estimons, nous les aimons, nous les plaignons même — moins que les régents de collège, — mais enfin nous les plaignons. Seulement nous les prions de considérer que le robinet des malédictions célestes n'est pas ouvert pour eux seuls, qu'ils ont des frères souffrants dans la famille universitaire, que la manne de l'État n'est pas inépuisable, que la république a mis en eux toutes ses complaisances, qu'elle les a affranchis, élevés en bien-être, en dignité, en indépendance, et que, patriotes comme ils le sont, ils doivent lui faire crédit d'un peu de patience.

***

J'adore la race des reporteurs. Hardis, aventureux, le pied leste, l'oreille fine, le nez tourné au vent, ils sont partout, voient tout, entendent tout, et, ce qu'ils n'entendent ni ne voient, ils le devinent. Que me parlez-vous des ruses de la police? Il y a dans un reporteur seul l'étoffe de dix policiers. Un bon reporteur, lancé par un bon *impresario*, stationnera patiemment cinq heures, six heures d'horloge en face d'un

mur derrière lequel il s'est passé, se passe ou se passera quelque chose. Les chiffonniers n'auront pas terminé leur besogne qu'il aura interrogé déjà le boucher, la buraliste et le marchand de vin. Voilà son dossier commencé, et il guette, et, la porte entre-bâillée, le voilà chez la portière, le voilà dans l'escalier. Oh! son pas dans l'escalier! Discret, léger, suspendu, assourdi. Ce n'est pas une ascension, c'est le vol de la chauve-souris. Dépeindrai-je son coup de sonnette? Timide quelquefois, à peine sensible, pareil au tintement d'un solliciteur, et, s'il le faut, en d'autres moments, précipité, violent, impératif. Qu'il se glisse ou qu'il bouscule, il entre, il est entré. Il est maître de la place. Vous avez beau protester, dire que vous ne le connaissez pas, que vous refusez de le recevoir. Je dis, moi, que vous le recevrez. Et je dis qu'avant que vous ayez pris le temps de lui donner audience, il aura interrogé vos domestiques, inventorié vos meubles, vos tableaux de famille, inspecté vos appartements, pénétré dans l'office, soulevé le couvercle des marmites et répandu l'odeur de votre cuisine dans la maison.

*
* *

Que si vous avez l'imprudence de le recevoir, vous pouvez lui faire bon ou mauvais accueil, lui parler ou le congédier d'un geste : peu lui importe. Il vous a vu, c'est tout. Vous êtes, vous et les vôtres, couchés sur son carnet. Le lendemain, l'univers entier saura à quelle heure vous vous levez, si vous digérez bien, et quelle est la couleur de votre robe de chambre. O la belle, ô la noble corporation, inutile à l'État, il est vrai, et désagréable aux particuliers, mais chère à la malignité publique et providentielle pour la caisse des journaux à informations! Pour moi, si j'avais le choix de ma destinée, je ne voudrais être ni un homme d'État, ni un orateur, ni un grand écrivain, ni surtout, hélas! un ministre; je voudrais disposer des réputations, du secret des familles, louer ou calomnier à mon aise et faire trembler mes concitoyens. Je voudrais être reporteur.

*
* *

Regardez cependant combien l'homme est imparfait, immodéré dans ses désirs, et combien celui-là avait raison qui disait, il y a dix-neuf cents ans environ, que personne n'est content de son sort. Les reporteurs, si puissants qu'ils soient, si redoutés des gens paisibles, si choyés des hommes politiques; les reporteurs, qui ont constitué en France un cinquième pouvoir, veulent se hausser encore en considération. Ils veulent faire de leur métier une profession. Oui, une profession, et nous allons le démontrer le plus brièvement que nous pourrons. Un vol s'est commis à l'hôtel des postes. Plusieurs de ces messieurs déclarent qu'ils connaissent le coupable, que son nom est au bout de leur plume, qu'il ne tient qu'à eux de le dénoncer. La justice intervient et leur dit : « Parlez, je vous écoute. Dites le nom du voleur. » A quoi ils répondent : « Nous ne pouvons pas : le secret professionnel nous ferme la bouche. »

*
* *

Le secret professionnel! Tudieu, messieurs, comme vous y allez! Vous voulez du premier coup vous mettre au rang des médecins, des avocats, des juges, des prêtres et des sages-femmes! Le reportage, si on vous écoutait, deviendrait un cabinet de consultations ou un confessionnal! En allant aux nouvelles, vous feriez œuvre de sacerdoce! En accusant vos compatriotes, au hasard, sans preuves, vous joueriez le rôle du ministère public! Allons, allons, faites modestement vos petites affaires; amusez votre public; rapportez de la copie; faites provision de petites nouvelles; courez les théâtres, les cafés, les boulevards; faites la chasse aux scandales; guidez même la police sur la piste des criminels; mais mettez-vous bien dans l'esprit que votre seule raison d'être dans ce monde, c'est le bavardage, que vous n'existez que parce que vous êtes nouvellistes, que votre secret professionnel, c'est l'indiscrétion, et que vous n'avez qu'un seul moyen d'y manquer, c'est de vous taire.

*
* *

J'ai lu avec intérêt, samedi dernier, l'étude de M. Émile Krantz sur le romantisme. Il a parlé de cette école en philosophe. J'en voudrais parler en littérateur, franchement et librement : si le lecteur le permet, ce sera pour la prochaine fois.

N...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — M. le comte de Saint-Vallier a adressé au ministre de l'agriculture une question relative à la crise agricole qui se fait actuellement sentir dans le département de l'Aisne : le ministre a répondu qu'une enquête allait être ouverte sur les souffrances de l'agriculture en général et qu'elle commencerait par le département de l'Aisne. — L'Assemblée a poursuivi la discussion du projet d'organisation municipale. Une addition à l'article 13, proposée par M. Baragnon et instituant un recours au conseil d'État contre les décisions prises par le conseil général en matière de sectionnement, a été adoptée. A l'article 32, relatif à l'éligibilité des domestiques, il a été décidé que seuls les domestiques « exclusivement attachés à la personne » ne pourront être élus. L'article 54, qui a trait à la publicité des séances des conseils municipaux, a été voté par 130 voix contre 128 sous la forme primitivement adoptée par la Chambre des députés : les séances seront publiques, sauf décision prise pour une séance déterminée. L'article 14, qui détermine les conditions de l'électorat, a été adopté avec une modification proposée par M. Delsol et favorable aux électeurs qui ont leur domicile dans une commune sans y avoir leur résidence effective. — L'article 99 du chapitre III, relatif aux droits de police que le préfet peut exercer à défaut du maire, a soulevé une discussion assez longue à laquelle ont pris part MM. Oudet, de Marcère, Lenoël et Waldeck-Rousseau : il a été adopté par 146 voix contre 122.

Chambre des députés. — Après avoir entendu les discours de MM. Brialou, Clovis Hugues et Clémenceau, ainsi que les explications données par le sous-secrétaire d'État et le ministre de la guerre, la Chambre a clos par un ordre du

jour pur et simple, vote à la majorité de 311 voix contre 117, l'interpellation de M. Georges Perin sur les marches de fournitures militaires. — La discussion sur la loi de l'enseignement primaire a été reprise. L'article 27, relatif aux délais fixés pour l'entière laïcisation du personnel, a été présenté par la commission sous une rédaction nouvelle, que la Chambre a adoptée à la majorité de 320 voix contre 97, en rejetant, par 239 voix contre 224, un amendement que le ministre de l'instruction publique, usant de son initiative de député, avait rédigé séance tenante. L'article 23, qui interdit aux instituteurs les fonctions auxiliaires de l'église, a, malgré les efforts de M. Freppel, été voté par 385 voix contre 88 : quant à l'emploi laïque de secrétaire de mairie, l'instituteur pourra l'exercer avec l'assentiment préalable de l'inspecteur d'académie. Sur l'article 24, qui maintient au préfet la nomination et la révocation des instituteurs et institutrices stagiaires, MM. Lenient et Maze ont proposé de les transférer au recteur d'academie. Leur amendement a été rejeté. — Dans la séance du 6 mars, l'ordre du jour a appelé l'interpellation de M. Giard sur les mesures que le gouvernement compte prendre relativement à la grève des mines d'Anzin. Après la réponse du ministre des travaux publics et une explication de M. Brousse, l'ordre du jour pur et simple a été voté, sur la proposition de M. Léon Renault, par 345 voix contre 139.

Tonkin. — Une dépêche du *Temps* annonce que le vice-roi du Yunnan serait descendu à Hong-Hoa dans le but de faire une diversion pendant l'attaque de Bac-Ninh. Bac-Ninh, ajoute-t-elle, est défendu par 2 enceintes, 24 forts détachés et des barrages et batteries sur le canal des Rapides. L'attaque est imminente.

Soudan. — Le 29 février, l'armée du général Graham a rencontré les insurgés à 3 milles environ du fort Baker et a remporté sur eux une victoire complète. Les troupes anglaises ont eu 24 tués et 142 blessés; les pertes de l'ennemi s'élèvent à 1000 tués environ. Les vainqueurs sont entrés à Tokar sans coup férir et sont en marche sur Trinkitat.

Dépôt des Affaires étrangères

Voici maintenant dix ans que M. le duc Decazes, alors ministre des affaires étrangères, eut l'heureuse inspiration d'entr'ouvrir aux érudits le précieux dépôt des archives de ce département. La série des documents pouvant être communiqués comprit d'abord les pièces antérieures au traité d'Utrecht, puis fut successivement prolongée à la mort de Louis XIV et à 1789. Elle s'étend même à la période impériale, les érudits pouvant, sous certaines conditions, prendre connaissance des documents antérieurs au 30 mai 1814. Cette limite extrême a encore été dépassée : c'est ainsi que M. Pallain a pu nous donner la correspondance de Talleyrand avec Louis XVIII pendant le congrès de Vienne. Mais ce n'est que depuis la réorganisation de la commission des archives diplomatiques par le décret du 7 février 1880 que les chercheurs ont réellement pu pénétrer dans le Dépôt et en mettre les richesses à contribution.

Si jadis quelques privilégiés avaient pu puiser à cette source, comme M. Mignet, qui en tira les éléments de son grand ouvrage sur *les Négociations relatives à la succession d'Espagne,* les Archives avaient été hermétiquement closes pendant tout l'empire, et le demi-libéralisme de M. le duc Decazes n'était pas allé jusqu'à nous restituer les *Papiers inédits* de Saint-Simon, parmi lesquels l'admirable *Parallèle entre les trois premiers rois Bourbons.*

Nous avons raconté jadis quel désordre régnait dans le Dépôt, quels classements inextricables avaient été imaginés, quelles difficultés la commission des Archives avait rencontrées dans l'accomplissement de son mandat. Elle est parvenue à les surmonter, et, si elle n'a pas pu réparer toutes les erreurs, elle les a du moins fortement atténuées. Dans ce but, elle a entrepris la publication d'un *Inventaire sommaire* donnant une table des matières de chaque volume. Cet inventaire lui-même est accompagné d'une table analytique très détaillée, de telle manière que les recherches sont désormais assez faciles.

Le premier volume de cet inventaire, qui vient d'être publié, comprend la série des *Mémoires et documents* (1). Ce fonds est très vaste; il ne compte pas moins de 1883 volumes et il embrasse des matières fort diverses que les rédacteurs de l'*Introduction* classent ainsi : 1° Mémoires rédigés dans les bureaux du ministère pour les besoins du service; 2° Mémoires et pièces envoyés par les représentants de la France à l'extérieur et ne faisant pas, à proprement parler, corps avec leur correspondance; 3° Documents relatifs à l'administration intérieure de la France; 4° Manuscrits et papiers entrés au Dépôt par toute autre voie que les versements réguliers effectués par les directions, quelle que soit d'ailleurs la nature de ces papiers.

Cette simple indication des documents appartenant à cette série suffit à en montrer l'importance historique. On y rencontre tantôt des ouvrages d'une portée générale, comme les *Tableaux historiques* de Prieur, et tantôt des mémoires rédigés en vue d'une négociation spéciale. On y trouve des informations sur la politique générale, le commerce, les institutions des puissances auprès desquelles nous entretenions des représentants. Les documents relatifs à l'administration générale du royaume, à laquelle les ministres ont toujours pris part, ne sont pas moins abondants. Enfin, par la voie des acquisitions il est entré au Dépôt une masse considérable de documents d'importance inégale et de nature très diverse. Parmi les principaux, on peut citer : les papiers du ministère du cardinal de Richelieu, qui des mains de sa nièce, Mme d'Aiguillon, et de M. de Chavigny passèrent au Dépôt en 1705 et en 1733; les manuscrits du président de Mesmes, au nombre de 229; les papiers de Mazarin, renfermés dans 462 volumes, registres ou portefeuilles, qui furent acquis en 1732; les papiers de la famille de Noailles; et enfin les papiers et manuscrits du cabinet du duc de Saint-Simon, qui entrèrent au Dépôt par l'ordre de Choiseul, en 1760. Le manuscrit des *Mémoires* fut rendu par Louis XVIII au général de Saint-Simon; quant aux autres papiers, dont M. Armand Baschet a raconté la curieuse histoire dans un intéressant volume (2), on sait assez qu'ils restèrent au Dépôt. Ce ne fut même pas chose commode que d'obliger l'archiviste qui

(1) Un volume in-8°. Imprimerie nationale.

(2) *Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits.* — 1 vol. Plon.

s'était fait autoriser à les publier, à user de son autorisation.

On voit ainsi que, pour pouvoir mettre à profit les documents historiques conservés au dépôt des affaires étrangères, il est indispensable de tenir en main un fil d'Ariane, et il faut remercier la commission des archives diplomatiques de nous le donner sous la forme de l'inventaire sommaire. Elle ne s'en tient pas là, du reste, et elle a décidé de publier elle-même une série de documents importants, tels que les *Mémoires pour servir d'instruction,* qui étaient remis aux ambassadeurs lorsqu'ils partaient en mission pour les guider dans leurs négociations. La politique de la France à l'égard des puissances, ses vues, ses intentions s'y trouvent exposées. Le premier volume, consacré à l'Autriche, a été publié récemment par M. Albert Sorel (1). Un second volume, relatif à l'Angleterre, sera publié prochainement par M. Armand Baschet. D'autres suivront et nous donneront la série complète des documents relatifs à notre histoire diplomatique depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution.

Enfin, un récent rapport sur les travaux de la commission des Archives pendant l'année 1883 nous apprend qu'un inventaire analytique de la correspondance politique va être dressé. Les premiers volumes de la correspondance d'Angleterre seront tout d'abord inventoriés. « Le choix de cette correspondance, dit le rapport, a été déterminé par ce fait que la collection des dépêches des ambassadeurs de France en Angleterre conservées au Dépôt commence à une date assez ancienne et qu'il y a là, entre les années 1537 et 1557, comme un fonds à part, fort intéressant puisqu'il contient les documents pour servir à l'histoire des relations diplomatiques entre François Ier et Henri II d'un côté, Henri VIII, Édouard VI et Marie Tudor de l'autre. »

L'histoire de notre diplomatie et de nos relations extérieures est un champ où il y a encore beaucoup à glaner, même à récolter. Grâce au zèle de la commission des Archives, les érudits pourront bientôt l'explorer en tous sens et y moissonner à l'aise.

G. de N.

Anthony Trollope

Le romancier anglais si populaire et si effroyablement fécond, Anthony Trollope, a laissé des mémoires destinés à être lus longtemps après que le silence se sera fait autour de maint roman sorti de sa plume. Comme beaucoup de portraitistes — et dans son art Trollope était un grand portraitiste, — le meilleur modèle qu'il ait fait poser, c'est encore lui-même. Il s'est regardé vivre; il s'est regardé travailler, surtout. Le spectacle devait être curieux : il y trouvait en tous les cas une vive satisfaction. En terminant l'historique de ses travaux, il dit, non sans une fierté un peu naïve peut-être :

« ... Je crois avoir produit plus qu'aucun de nos auteurs anglais contemporains... En faisant l'énumération des volumes signés de nos deux noms, il se trouve que j'ai publié deux fois plus d'ouvrages que Carlyle. J'ai écrit aussi beaucoup plus que Voltaire, même en comptant sa correspondance... »

Pour arriver à ce beau résultat, Trollope, c'est lui-même qui nous donne ces détails, travaillait avec une méthode et une régularité que rien ne dérangeait. Il était fort matinal et sa tâche quotidienne était terminée à l'heure du déjeuner : non pas, comme en France, le déjeuner de midi, mais le repas anglais, composé de thé et de *bacon,* qui a lieu entre huit et neuf heures. Même en voyage, il n'interrompait guère son roman commencé et trouvait moyen d'écrire en wagon ou dans sa cabine. La production était si bien réglée chez lui, que, chaque quart d'heure, deux cent cinquante mots tombaient de sa plume. Il serait difficile de pousser plus loin l'esprit de méthode et de régularité.

Mais si Trollope se regardait vivre et agir, il regardait aussi vivre et agir ses confrères et amis. Ces amusants Mémoires sont tout pleins d'anecdotes, de critiques vives et bien tournées, de portraits, de croquis, les uns faits d'un trait de plume, les autres très étudiés. C'est une lecture des plus attachantes et, en ce qui concerne le monde littéraire anglais, des plus instructives aussi.

Faits divers

D'après un vieux document publié par les *Archives historiques de la Gascogne,* on montrait encore en 1550, à Jérusalem, en chair et en os, ce Malchus, serviteur du souverain sacrificateur, qui suivait Judas le jour où Jésus fut arrêté et à qui saint Pierre coupa l'oreille. L'auteur du document, un moine nommé Frère Dominique, raconte que Malchus vivait dans une crypte située sous la maison de Pilate; qu'il était enterré jusqu'au nombril; qu'il paraissait âgé de trente à quarante ans; qu'il avait le visage allongé, les cheveux rouges, une grande barbe et qu'il était vêtu de blanc. Il accueillait invariablement les visiteurs par ces mots : *Sic respondes pontifici?* — Après quoi, il leur disait leur nom, leur lignage, leur pays, etc., et terminait en demandant à chacun quand viendrait le Jugement dernier. En même temps il se frappait la poitrine sans regarder les assistants. Frère Dominique ajoute que c'était une chose très effrayante à voir, et l'une des merveilles de Jérusalem.

Malchus était devenu polyglotte. En 1550, il parlait très bien l'allemand, le français, le latin et plusieurs autres langues.

— On écrit du Mexique que le Père Damato Soto vient de découvrir la clef du langage des Aztèques. « On pourra donc, dit à ce sujet la *Revue britannique,* déchiffrer non seulement toutes les inscriptions trouvées sur les monuments de pierre, mais les écrits nombreux tracés sur des peaux d'animaux et dans lesquels sont relatées l'histoire et les traditions du peuple de Montézuma et ses curieuses migrations avant son établissement au Mexique. »

(1) Félix Alcan, éditeur. Un extrait de l'*Introduction* de ce volume a été publié par la *Revue,* n° du 30 juin 1883.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2678]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 11. 15 MARS 1884.

ESTHÉTIQUE

L'expression dans les beaux-arts (1)

Homère était, suivant toute apparence, le plus savant homme de son temps. On ne sait si Empédocle et Lucrèce étaient plus philosophes que poètes, ou plus poètes que philosophes. Virgile fait expliquer par Silène l'origine du monde, par Anchise la survivance des âmes; et Horace, se donnant pour un épicurien, savait fort exactement ce qu'il disait. Dante et Milton étaient profondément versés dans la théologie. Shakespeare a creusé pour son compte le monologue d'Hamlet, et personne ne parle plus de Molière sans l'appeler « le contemplateur ». Il arrive au bon Corneille, disputaillant sur Aristote, d'émettre des idées fécondes. Ce « quelque chose » qu'André Chénier « avait là », c'était un poème *de Natura rerum*. Un grand poète n'est pas nécessairement une lyre en l'air. Cette chose légère et ailée peut avoir une cervelle, et qui pense. Il ne faut pas que les ingénieurs, ni les érudits, ni les hommes politiques méprisent en bloc ceux qui écrivent ces lignes inégales qui sont des vers. On en a vu qui étaient forts en mathématiques, car ce sont gens capables de tout.

Que le poète des *Épreuves* et des *Solitudes* ait écrit un livre de philosophie, cela n'étonnera personne. Que ce soit un ouvrage d'esthétique, cela ne surprendra point de la part de l'auteur des *Croquis italiens*. Qu'il y ait de la nouveauté dans la conception de cet essai, de la force et de la rigueur dans l'exécution, de remarquables analyses et des vues originales, c'était chose attendue. Et si certains points obscurs ne sont pas éclaircis, mais seulement délimités; si le résultat acquis ne paraît pas en proportion avec la grandeur et le mérite de l'effort, rien encore n'est plus normal, et c'est l'histoire des plus hautes et même des plus heureuses tentatives philosophiques.

« Le beau!... le beau!... Ah! le beau!... Qu'est-ce que le beau? » dit le noctambule Chassagnol dans *Manette Salomon*. Et c'est, pêle-mêle, une avalanche de définitions, ou trop étroites, ou trop larges, ou trop simples, ou trop sibyllines. Et un cerveau moins fumeux que celui de Chassagnol ne réussirait guère mieux, je crois, dans la tâche impossible de définir le beau. « Splendeur du vrai? » Tautologie et métaphore. « Unité dans la variété? » Trop de choses passeraient par cette formule grande ouverte. « L'agréable? » Ce n'en est qu'une espèce; et laquelle? — Après avoir repoussé les formules de Platon, de saint Augustin, du P. André, de Wolf, de Crousaz et d'Hutcheson, Diderot (1) appelle le beau « tout ce qui éveille dans notre entendement l'idée de rapports » et revient, sans l'avouer, à la définition de saint Augustin. On dit encore : C'est le fini dans l'infini; c'est l'idée dans la matière; c'est le général dans le particulier; c'est l'ordre dans la grandeur. « Il y a un certain modèle d'agrément et de beauté qui consiste en un certain rapport entre notre nature, faible ou forte, telle qu'elle est, et la chose qui nous plaît. Tout ce qui est formé sur ce modèle nous agrée, soit maison, chansons, discours, vers, prose, femmes, oiseaux, rivières, arbres, chambres, habits, etc. » Ainsi parle Pascal (2), et la définition n'est pas compromettante; mais je crois bien que vouloir mieux dire et dire plus, ce serait trop dire.

Au lieu de tenter directement la définition de la beauté, M. Sully Prudhomme, par une méthode assez nouvelle, se contente de déterminer les *conditions* de la production du

(1) *De l'expression dans les beaux-arts*, par M. Sully Prudhomme. — 1 vol. in-8°. Lemerre.

(1) Article *Beau* dans l'*Encyclopédie*.
(2) Édition Havet, art. VII, 24.

beau, et il les étudie seulement dans les arts plastiques, et dans la musique, la danse et l'art du comédien, réservant la poésie écrite, la littérature, où la question est encore plus complexe. Il considère l'œuvre d'art comme agréable, puis comme expressive, considère à son tour l'expression comme objective et comme subjective, cherche ce qu'elle peut et doit être dans chaque art et dans chaque genre, et, de toutes ces analyses, tire une définition de l'artiste par les aptitudes et les facultés qui lui sont indispensables.

Il serait long de recommencer ici, à la suite de l'auteur, tout son laborieux chemin. Je me bornerai à faire, dans chaque partie, mes réflexions sur quelques-unes des pages qui m'ont arrêté, inquiété parfois. Mon désir serait de montrer, par ces remarques un peu éparses, le grand intérêt du livre et de donner le goût de le lire et de le méditer.

I.

Il y a dans les premières pages des définitions recommandables par leur modestie et leur simplicité : par exemple, celle de l'*idéal,* mot superbe que beaucoup répugnent à définir humblement.

Avec les sensations, qui sont les matériaux de son art, l'artiste forme des composés qui lui sont particulièrement agréables. Ce choix est déterminé par son tempérament. « Le tempérament d'un artiste étant le principe de toutes ses préférences en art, c'est son tempérament qui lui fournit ce qu'on appelle son idéal; car un idéal n'est rien que le terme abstrait nécessaire à toute comparaison... Préférer une chose à une autre, c'est constater que l'une s'accorde mieux que l'autre avec notre aptitude à jouir de ces choses... Cette aptitude sollicite naturellement l'esprit à concevoir ce qui le satisfait le mieux, et c'est à ce type abstrait que nous rapportons les choses. »

Un point m'embarrasse pourtant. M. Sully Prudhomme semble dire que ce « type abstrait » préexiste à l'expérience, que l'artiste conçoit *à priori* l'idéal de jouissance approprié à son tempérament. Mais pouvons-nous savoir « ce qui satisfait le mieux notre goût » avant de l'avoir éprouvé ? On peut ensuite en imaginer une quantité plus grande; mais il me paraît que l'expérience seule en révèle la qualité.

Ainsi l'idéal, c'est tout uniment ce qui plaît à l'artiste, ce sont les composés de sensations qui le font le plus jouir.

Il y a pourtant une condition. Il faut, nous dit M. Sully Prudhomme, que les combinaisons préférées soient choisies dans chaque art parmi celles qui sont harmonieuses, c'est-à-dire « essentiellement agréables au sens affecté à cet art ». Mais qui fera le départ des composés harmonieux et de ceux qui ne le sont pas? Combien il y en a sur lesquels on peut contester ! Dira-t-on : Les artistes, les hommes du métier décideront? Cercle vicieux, puisque vous essayez justement de définir l'artiste. Dira-t-on : C'est affaire de mathématiques? Soit, pour les combinaisons de sons; mais pour les combinaisons de couleurs et de lignes? Un nègre, un paysan sera ravi de ce qui vous choque. Il faudrait donc dire : L'idéal est ce qui plaît à chacun, et les composés harmonieux sont ceux qu'a reconnus tels une aristocratie aux sens exercés. Quand on parle de l'art, on se heurte continuellement à des notions irréductibles. Nous devons savoir gré à l'auteur de ne l'avoir point dissimulé.

Sa définition de l'idéal, qui peut sembler d'abord incomplète et terre à terre, paraît bien juste à la réflexion. Mettez sous les yeux de Raphaël et de Rubens, ou d'Ingres et de Delacroix, le même modèle de femme : les deux tableaux différeront fort, donneront l'idée de deux génies très dissemblables, inspireront des rêves tout à fait divergents. Et cependant la différence entre les deux œuvres se réduira bien toute à la différence des composés, des harmonies « préférées par chaque artiste en vertu de son tempérament ».

Le *motif* est « une idée plastique, un système d'harmonies ». Le *sujet* est « ce qu'il s'agit de traduire par le motif ». C'est le motif, non le sujet, qui révèle l'artiste et qui donne sa mesure.

M. Sully Prudhomme insiste là-dessus, et avec raison. C'est une des parties les plus originales de son livre. « Chaque art a son verbe particulier, intelligible seulement à ses adeptes et à ses initiés. »

Mais ici encore on hésite, on voudrait un surcroît d'explication et des exemples. J'entends bien à peu près ce que c'est qu'un motif; mais je sens que je serais fort embarrassé pour dégager le motif de telle œuvre en particulier. Sans compter que je ne serais pas sûr d'y saisir le même motif que mon voisin... Et pourtant cela est vrai : pour ne parler que de la peinture, il y a dans tels composés de couleurs et de lignes, en dehors du sujet et de la composition littéraire du tableau, un je ne sais quoi (c'est le cas de le dire) qui révèle tel peintre infailliblement, car il y est tout entier. Sans doute il faut aux « composés de perceptions » un support et comme une trame, et l'on ne conçoit pas le motif sans le sujet. Mais dans la conception du sujet et dans sa disposition le peintre n'agit pas exclusivement comme peintre. Un poète, un homme de lettres peut dans sa tête *composer* un tableau aussi bien que Raphaël; mais ce n'est point de la peinture. Elle ne commence qu'à l'exécution. C'est bien vraiment dans les composés de couleurs et de lignes que consiste l'œuvre proprement picturale.

D'où cette définition hardie : « L'*invention* consiste à provoquer entre les sensations des rapprochements harmonieux qui ne sont pas tous donnés par la réalité perçue et qui, parfois aussi, comme dans la musique, n'ont aucun similaire dans le monde extérieur. » En d'autres termes, l'invention propre à chaque art ne sort pas des « caractères *affectifs* des perceptions sensibles ». Hors de ce domaine, il peut y avoir invention, mais simplement invention d'idées ou de sentiments, invention littéraire.

C'est ainsi que M. Sully Prudhomme arrive à ces premières conclusions :

« Pour être artiste un homme doit :
« Posséder un sens excellent;
« Être apte à choisir, composer et réaliser (ou noter) les

combinaisons harmonieuses les plus conformes à son idéal prescrit par son tempérament. »

L'auteur comprend dans les beaux-arts la danse et l'art du comédien. On se demande : Quel est le « sens excellent » que doivent posséder le comédien et le danseur? Et l'on hésite un peu.

II.

« Chaque art a donc son verbe particulier; mais, en outre, tous les arts ont un langage commun, intelligible à tout le monde... Ils ont une propriété commune qui est l'expression. » Autrement dit, « les perceptions sensibles (fixées ou notées), outre leur caractère affectif, ont un caractère représentatif et expressif ».

M. Sully Prudhomme consacre la seconde partie de son livre à l'étude de ce caractère. C'est que, comme nous avons dit, les combinaisons harmonieuses ne peuvent rester en l'air : il faut qu'elles s'appliquent à quelque chose. Une œuvre d'art exprime le tempérament de l'artiste; mais elle ne peut l'exprimer qu'en exprimant autre chose encore, soit un objet extérieur, soit une idée ou un sentiment. Et réciproquement l'artiste ne peut rien exprimer de ce qui est en dehors de lui ou de ce qui est en lui qu'il n'exprime en même temps son tempérament artistique.

Le caractère expressif des arts est, du reste, ce qui frappe le plus la foule et même une bonne partie des lettrés. Il faut dire aussi que ce caractère devient très important dans les œuvres du passé, car c'est par lui que se révèlent le tour d'imagination, le sentiment moral de l'artiste, et indirectement l'esprit de son temps — toutes choses qui nous intéressent presque aussi fort que les combinaisons harmonieuses nous peuvent délecter.

Il importe donc de savoir de quelle façon et dans quelle mesure les perceptions sensibles sont expressives.

On pourrait se plaindre ici que l'auteur commence un peu trop par le commencement. Il emploie six chapitres à analyser et définir l'attention, la réflexion, la conscience, les perceptions sensibles, l'objectif et le subjectif, etc. Il y a là quelque luxe, et on peut dire : Nous nous doutions de tout cela. Mais, outre qu'il n'était peut-être pas mauvais de le rappeler, on trouve, en y réfléchissant, que ce souci de penser et de redire à sa façon ce qui a été dit avant lui est une garantie de la bonne foi et de l'originalité de l'écrivain. Et même dans des parties plus essentielles de son ouvrage je lui sais gré de faire comme s'il n'avait lu ni Diderot, ni Schelling, ni Hegel, ni Jouffroy. Il est bon, en philosophie, de savoir où en sont les questions, mais pour l'oublier : autrement, ou l'on accepte ce qui a été dit déjà, ou l'on y contredit; et des deux façons on est influencé, et la candeur, l'intégrité du jugement risque d'être au moins altérée.

L'expression est le tout de l'art, puisque même dans ce qu'il a de purement affectif il exprime encore le tempérament de l'artiste. L'art considère l'univers physique comme un ensemble de signes naturels déjà représentatifs du monde spirituel, mais qu'il rend plus clairs et plus forts en les choisissant et en les ordonnant. Mais deux cas se présentent :

« Une œuvre d'art est *objective,* quand elle exprime une essence latente avec laquelle l'auteur de cette œuvre a dû sympathiser, mais qui n'est pas la sienne propre. »

« Une œuvre d'art est *subjective,* quand elle n'exprime que l'essence latente de son auteur. »

Dans les deux cas, ce qui tombe sous les sens exprime ce qui n'y tombe pas. Comment cela peut-il se faire? M. Sully Prudhomme est trop philosophe pour prétendre expliquer ce problème. A tenter cette explication, on se perd dans la métaphysique et l'on arrive à des inventions telles que l'harmonie préétablie de Leibniz. Tout ce qu'on peut faire, c'est de simplifier le problème, de le ramener à quelque élément irréductible.

Peut-être M. Sully Prudhomme ne s'y efforce-t-il pas toujours assez. « Il existe, dit-il, des caractères *communs* aux perceptions sensibles et aux états moraux, et ce sont précisément ces caractères que nous appelons expressifs. » J'aurai peut-être l'air d'un cartésien fort attardé; mais je demande : Que peut-il y avoir de « commun » entre une perception sensible et un état moral? Il peut y avoir entre les deux un rapport constant, ce qui n'est pas la même chose. Le problème est alors celui-ci : Comment un rapport constant peut-il s'établir entre une perception et un état moral? Je répondrais volontiers : Par l'expérience, qui, répétée, crée l'habitude, laquelle se transmet par l'hérédité.

Mais M. Sully Prudhomme écarte cette façon de réduire le problème. « Le lien entre la perception sensible et l'objet (l'objet est, dans la phrase que je cite, l'état moral de l'auteur d'une mélodie) n'est ici ni la convention, ni l'habitude naturelle et héréditaire : c'est l'*identité de caractère* chez l'une et chez l'autre. » Encore une fois, ceci ne me paraît pas une explication. Dire que la mélodie et le sentiment du musicien ont le même caractère, c'est dire, par exemple, que l'une et l'autre est triste, ce n'est pas expliquer comment telle série de sons suivant tel rythme, c'est-à-dire un système de perceptions, nous révèle la tristesse du musicien, c'est-à-dire un état moral. Et je ne vois pas pourquoi ce rapport et tous ceux du même genre ne seraient pas, en dernière analyse, le produit de l'habitude et de l'hérédité. (Au reste, dans cet exemple particulier, le rapport s'explique plus simplement par l'expérience personnelle : nous sentons que nous adopterions le même rythme si nous avions à traduire en musique notre propre tristesse, et cela parce que la tristesse amène d'ordinaire un abattement du corps qui répugne alors à l'effort qu'exigerait un mouvement précipité, tandis que la joie a coutume de s'accompagner d'une excitation physique, d'un désir de mouvement. Il y a donc ici un lien physiologique entre les perceptions sensibles et l'état moral qu'elles manifestent.)

Ce grand mystère de l'expression, cette subtile analogie entre les perceptions sensibles et les affections morales, M. Sully Prudhomme en trouve les marques antiques dans le langage. Ne pouvant les rassembler toutes, il s'est au moins

donné la peine de dresser un tableau des qualificatifs communs aux perceptions des sens et aux états moraux. On y voit que la création du langage a été, en bien des points, quelque chose de fort ressemblant à une œuvre d'art. Je ne puis même résumer toutes les remarques ingénieuses que ce tableau suggère à l'auteur. Mais il me paraît qu'ici encore il parle trop de « caractères communs », et que cette explication purement spécieuse lui donne un peu trop de sécurité et ne lui permet peut-être pas de réduire, autant qu'il l'aurait pu faire, la part de l'inexpliqué.

Il nous dit : « Pour désigner un état moral, il n'était possible d'emprunter un signe à la nomenclature des perceptions physiques qu'à la condition qu'il y eût quelque chose de commun entre ces perceptions et ces états. » Mais il ne saurait être question de ressemblances spécifiques. Les seuls rapports saisissables sont ici des rapports de temps et de quantité (c'est-à-dire des rapports mathématiques) et des rapports de cause à effet (ou, si l'on veut, des rapports physiologiques). L'unique « caractère commun » que présentent, dans un certain nombre de cas, les perceptions sensibles et les états moraux, c'est d'être agréables ou désagréables.

Par cette unique ressemblance et par les rapports que j'ai dits, on expliquerait, ce semble, une partie des expressions rassemblées par M. Sully Prudhomme. — Il faut d'abord faire attention qu'à toute impression morale correspond une impression physique; qu'il n'y a ni de plaisir moral sans un certain degré de bien-être ou de soulagement physique, ni de douleur morale sans une certaine souffrance du corps (le coup au cœur, le cœur qui grossit, l'étouffement). Si donc on applique le même mot à l'impression morale et à l'impression physique, c'est que souvent le même mot convient bien réellement aux deux, désigne les deux à la fois sans les distinguer. « Émouvoir » convient au physique et au moral. L'amour « brûlant » élève en effet la température du corps. « Glacé » d'épouvante n'est point une figure. De plus, les mots qui correspondent à certains degrés de souffrance ou de plaisir physique s'appliquent aux mêmes degrés de douleur ou de joie morale. A la vérité, on n'a considéré que le degré, la quantité de souffrance ou de plaisir physique, non l'espèce : c'est que l'espèce est déterminée par le sens particulier qui est affecté et par l'objet qui l'affecte. Mais, par exemple, la sensation d'amertume, en soi, est simplement une certaine sensation assez douloureuse, mais moins douloureuse que celle qui est produite par une pointe enfoncée dans la chair. Et c'est pourquoi on a appelé « amère », au moral, en ne tenant compte que du degré, une douleur moindre que celle qu'on a nommée aiguë ou poignante (*pungere*). — Et, pour laisser de côté les perceptions qui se compliquent de plaisir et de douleur, on pourrait dire que les mots « sentir », « voir », « entendre », appliqués à la connaissance, sont très justes, puisque toute notion nous vient surtout par l'ouïe, la vue et le toucher. — Il faut d'ailleurs se souvenir que le langage a été formé à une époque où, les hommes étant moins raffinés, leurs états moraux s'accompagnaient plus constamment d'impressions physiques beaucoup plus fortes, et où leurs connaissances ne dépassaient guère encore les données immédiates des sens. Ainsi certaines impressions morales ont pu prendre le nom de certaines impressions physiques parce que les unes provoquaient les autres et, s'il s'agit d'impressions agréables ou désagréables, parce que leurs degrés se correspondaient. D'autres métaphores s'expliquent par l'expérience, qui a saisi des rapports de temps et de quantité entre les impressions. Une douleur « aiguë », c'est une douleur comparable à celle que produit une *pointe* enfoncée dans la chair; car toutes deux sont vives (rapport de quantité) et soudaines (rapport de temps).

M. Sully Prudhomme veut en venir à ceci, qu'un artiste doit être éminemment capable de ce travail dont les langues offrent des traces si nombreuses, c'est-à-dire capable de découvrir des correspondances entre le monde physique et le monde moral, et, dans le premier, des signes du second. Et l'on pourrait ajouter qu'un homme est d'autant plus artiste que les « signes » qu'il découvre sont à la fois plus clairs et moins prévus et que leur rapport avec ce qu'ils expriment est plus certain et plus inexplicable.

Un chapitre irréprochable, c'est celui où M. Sully Prudhomme détermine les éléments expressifs propres à chaque catégorie de perceptions sensibles (sons, perceptions tactiles, couleurs, figures, odeurs, saveurs) et ce que chacune de ces catégories exprime le mieux. Il remarque que les perceptions visuelles et auditives sont surtout expressives par la composition des sensations, et les mélodies par le mouvement; que, « parmi les sensations de tout genre, celles-là seulement peuvent constituer les matériaux d'un art qui sont susceptibles d'une composition où elles se perçoivent à la fois distinctes les unes des autres et modifiées les unes par les autres dans le temps ou dans l'espace. Il faut, de plus, que leurs composés puissent être fixés ou notés... Et c'est pourquoi la cuisine et la parfumerie ne sont pas des beaux-arts, et pourquoi les sensations du toucher, quoique capables de former des composés, ne constituent cependant pas des œuvres d'art ». (Est-ce la seule raison?)

A propos des qualités affectives par lesquelles les perceptions peuvent être expressives. M. Sully Prudhomme remarque que « dans les arts toutes les perceptions sensibles créées par l'artiste doivent être agréables, quand même les sentiments exprimés sont douloureux ». Ce qui le conduit à cette constatation : « Les arts dramatiques ont ce problème singulier à résoudre : exprimer la douleur morale sans cesser de flatter les sens. » L'explication qu'il donne de la façon dont les arts résolvent ce problème pourrait passer, sans qu'il y ait songé, pour un commentaire en partie nouveau de la phrase célèbre et énigmatique d'Aristote : « La tragédie, par la pitié et la terreur, opère en nous la purification des passions de ce genre. » Phrase mal faite, qui, pour être claire, doit sans doute être entendue ainsi : la tragédie, en nous inspirant la pitié ou la terreur, épure en nous ces passions et toutes celles du même genre qu'elle nous fait ressentir. Il ne s'agit point ici de purification en vue du perfectionnement moral, mais en vue du plaisir esthétique. Cela signifie que le poème dramatique nous fait éprouver la pitié, la crainte et autres passions telles, mais « purifiées », ,

exemptes de la douleur et du trouble profond qu'elles nous apporteraient si elles étaient excitées en nous par des événements réels. Car d'abord, « au théâtre, si grande que soit l'illusion, elle ne nous fait jamais oublier que les souffrances auxquelles on assiste sont fictives ». Nous éprouvons seulement ce qu'il y a d'agréable dans la sympathie, « le sentiment d'une vie différente de la nôtre ». Nous goûtons ce qu'il y a d'allégement dans la sécurité du *Suave mari magno*, non ce que cette sécurité a d'inhumain. Nous ne sentons dans l'émotion que le plaisir de la vie multipliée, tout le reste étant éliminé (*katharsis*), à savoir l'élément douloureux et l'élément immoral, la souffrance et l'égoïsme. Ajoutez qu'ainsi épurées, les passions que l'œuvre d'art nous fait ressentir sont encore accompagnées d'une émotion purement esthétique, qui les contient, les empêche de nous maîtriser et de nous accabler; car, dans le même temps que nous sommes remués par la pitié ou l'attente anxieuse, nous avons le sentiment de la beauté de l'œuvre, de l'harmonie de la forme, et, n'étant jamais tout entiers à la passion provoquée, jamais nous n'en pouvons souffrir réellement.

Suit une analyse de l'expression subjective (entendez l'expression d'un état moral de l'artiste) et de l'expression objective (entendez l'expression d'un objet extérieur à l'artiste, d'une « essence latente » qui se révèle à lui par une forme). Cela conduit M. Sully Prudhomme à étudier l'expression du corps humain — d'abord de chaque organe, qui n'a qu'une propriété de représentation analogue à celle d'une machine industrielle, puis de leur assemblage, d'où naît une forme unique expressive.

Qu'exprime donc la forme humaine, soit par le visage, soit par le corps entier? Qu'exprime la physionomie mobile? Qu'exprime la physionomie stable? L'auteur nous le dit merveilleusement. Mais le comment reste encore ici un mystère. M. Sully Prudhomme admet que l'intelligence de la physionomie mobile puisse s'expliquer par l'expérience; mais il ne veut pas qu'on explique de la même façon l'intelligence de la physionomie stable. Il objecte qu'on voit souvent « un enfant en bas âge s'effrayer ou se rassurer à l'aspect d'un visage, bien avant qu'on puisse attribuer cette appréhension ou cette confiance à l'expérience des rapports qui existent chez l'homme entre sa physionomie et ses desseins ». Soit; mais le fruit de l'expérience ne peut-il être transmis par l'hérédité? Il s'appelle alors instinct. Au reste, le cas allégué s'expliquerait encore plus simplement : un visage malveillant offre des lignes que l'œil suit plus difficilement et qui lui causent une gêne (comme M. Sully Prudhomme l'explique ailleurs en définissant la grâce dans les lignes); au contraire, un visage bienveillant où les contours et les traits principaux sont arrondis par le sourire. Mais le mieux serait encore de contester l'exactitude de l'observation : un enfant, même « en bas âge », a déjà fait des expériences, et de toutes sortes.

III.

Dire que les perceptions sensibles ont une expression objective, c'est dire que l'on comprend par elles les états de conscience, les idées et les sentiments qu'elles recouvrent et traduisent; et dire que l'on comprend ces choses, c'est dire qu'on les reproduit en soi et que, pour un instant au moins, « on devient autrui ». Sans la « sympathie », il n'y a point d'intelligence des formes. L'aptitude à la sympathie est, avec l'aptitude physiologique, une faculté essentielle à l'artiste.

« Notre analyse de l'expression, appliquée à l'étude de l'artiste, nous permet maintenant de mieux définir l'influence de son tempérament sur ses compositions. Par la sympathie, en effet, la perception sensible détermine un état intérieur ayant quelque caractère commun avec elle; or cet état intérieur participe du tempérament du sujet, dont il n'est qu'une modification; on peut comparer le sujet sympathiquement excité à un miroir métallique qui, tout en réfléchissant l'objet, en altère l'image par sa propre couleur et sa courbure. Cette altération de l'objet par le tempérament qui le réfléchit constitue tout l'intérêt de l'œuvre d'art, car c'est cette interprétation qui lui donne sa raison d'être (1) », etc.

Il peut y avoir conflit chez l'artiste entre l'aptitude à la sympathie et l'aptitude à sentir le beau de son art. S'il faut que l'équilibre soit rompu, encore vaut-il mieux que l'œuvre d'art soit trop purement picturale, musicale ou sculpturale, que spirituelle, morale, littéraire. Et, en effet, si la perception sensible et l'expression sont essentielles l'une et l'autre à tous les arts, c'est cependant la nature de la perception sensible qui seule les différencie. Encore que les deux soient inséparables, un tableau est d'abord une combinaison harmonieuse de couleurs et de lignes imitant quelque objet (ce que n'est point une statue ni une mélodie); et c'est ensuite la révélation par ces lignes et ces couleurs de l'essence latente qu'elles recouvrent, c'est-à-dire de quelque chose qui pourrait être exprimé dans une autre langue par la sculpture ou même par la musique. Plus simplement, un tableau est de la peinture avant d'être l'image de ceci ou de cela. On comprend dès lors que l'élément le plus indispensable de chaque art, aux yeux des connaisseurs, soit celui sans lequel cet art ne serait point. — Une autre raison qui s'oppose à ce que les arts plastiques recherchent une trop grande intensité d'expression, c'est sans doute la fixité de leurs combinaisons. L'expression la plus intense est toujours, dans la réalité, la plus fugitive : or il ne faut peut-être pas que l'écart soit trop fort entre la fugacité de l'état moral ou physique exprimé et l'immobilité des signes.

Bon pour la musique et pour la parole, qui voltigent et qui passent. Mais on n'aime pas voir figés sur la toile ou dans le marbre certains accidents trop rapides de la physionomie humaine. Les chefs-d'œuvre de la statuaire et même, je crois, de la peinture n'offrent guère que des expressions de physionomie relativement durables et, par suite, d'une intensité moyenne. Joignez que la plupart des expressions violentes et fugitives ne sont pas agréables à voir. Elles sont enfin, si j'ose dire, trop précises, trop déterminées, et limitent trop, pour le spectateur, le champ du rêve, du souvenir, de l'expression subjective, qui est la plus charmante. Mais la

(1) Page 231.

raison qu'apporte M. Sully Prudhomme me dispensait de donner les miennes : « Il y a quelque chose de si impérieux, de si envahissant dans la puissance de l'expression, qu'elle éclipse la perception purement sensible; l'esprit y supplante la matière. » Et l'esprit tout seul, ce n'est plus œuvre d'art.

Le troisième livre tout entier est une réponse à cette délicate question : Dans quelle mesure, jusqu'à quel point les différents arts peuvent-ils exprimer des idées et des sentiments sans empiéter l'un sur l'autre et sans sacrifier le genre de beau qui est propre à chacun d'eux? — M. Sully Prudhomme examine tour à tour, à ce point de vue, les arts décoratifs, l'architecture, la musique, la sculpture, la danse, la peinture et l'art du comédien. Tous ces chapitres sont fort intéressants. Il serait difficile de les résumer, car les analyses et les développements sont ici une condition de la clarté; et je ne songe point à contester les conclusions, car elles ressortent directement de toutes ces analyses. Je ne puis donc que hasarder des remarques sur des points de détail. C'est le propre de certains livres excellents, de ne pouvoir être repris que pour ce qui y surabonde et de ne donner prise qu'à des critiques autour et à côté de l'essentiel et du fond inattaquable.

Par exemple, il y a dans le chapitre de l'architecture une page où l'on ne retrouve point, ce semble, l'habituelle rigueur de notre écrivain. Il définit la beauté : « l'expression du bonheur idéal par une perception éminemment agréable », ajoutant, il est vrai, que « l'idéal que chacun se fait du bonheur est conforme à son tempérament ». C'est égal; je n'entends pas bien ce que c'est que « le bonheur idéal ». M. Sully Prudhomme paraît croire que nous sommes capables de concevoir une vie parfaitement heureuse et que ce rêve devance et dépasse l'expérience que nous pouvons avoir du bonheur. Mais, à mon avis, tout ce qu'il nous est possible de rêver, c'est la continuité des meilleurs plaisirs éprouvés par chacun de nous et l'absence de douleur; et c'est à cela que se réduit le « bonheur idéal ». — En outre, ce mot de « bonheur » est ici trop compréhensif; car l'œuvre d'art ne fait naître et ne réalise (en partie) que le rêve d'un bonheur tout spécial, le rêve d'une vie qui serait toute composée d'impressions esthétiques pareilles à l'impression présente. (Et même, pour certaines œuvres, natures mortes, tableaux de Téniers, on se demande de quel bonheur idéal elles peuvent être la traduction partielle.) — Que si parfois, devant les monuments de l'art, la mélancolie se mêle à l'admiration, peut-être vient-elle, non pas du sentiment de l'inaccessible, de la distance entre l'impression actuelle et le rêve de vie heureuse qu'elle provoque, mais plutôt du sentiment de la distance entre la vie ordinaire et cette impression même, fugitive par sa nature, et qu'on voudrait retenir. — Dans tous les cas, le beau n'est l'expression que d'un certain bonheur; et il me paraît bien que M. Sully Prudhomme a trop amplifié ici ses modestes définitions de la première partie.

Ce qu'il dit du sublime me laisse également des inquiétudes.

« Le sublime diffère du beau. Le beau fait naître l'extase, sentiment d'une distance infranchissable entre la vie terrestre et la vie pleine et supérieure à laquelle l'âme aspire. Le sublime soulève l'enthousiasme, c'est-à-dire la surprise admirative qu'on éprouve en voyant que cette distance, dans un cas extraordinaire, est franchie contre toute attente... On comprend pourquoi c'est surtout la volonté qui fournit à l'expression le trait sublime... L'héroïsme est sublime parce qu'il réalise absolument l'idéal de la dignité humaine. Or la dignité est, de tous les éléments qui composent l'essence idéale de l'homme, le seul réalisable dans la condition terrestre (1). »

La conséquence, c'est donc que le sublime ne se rencontre que dans la vie morale, et dans la littérature, qui seule exprime la vie morale avec précision; jamais dans la peinture, par exemple, ou dans la statuaire. L'expression du sublime y annulerait la beauté plastique; mais, du reste, on ne voit pas trop comment ces arts pourraient exprimer clairement « l'idéal de la dignité humaine ». Tout ce qu'ils peuvent, c'est de rendre les circonstances extérieures de l'acte héroïque, non l'héroïsme même. *Qu'il mourût* est un mot sublime, de l'aveu de tout le monde. Peignez la scène où il est prononcé : Sabine, Camille, Julie et le vieil Horace dans un vestibule romain. Ce sera un tableau bon ou mauvais, non un tableau sublime.

M. Sully Prudhomme croit pourtant que le sublime, ou « l'idéal exceptionnellement réalisé », peut être exprimé dans l'architecture « par tout ce qui semble montrer la volonté et l'industrie humaine annulant l'action de la pesanteur. Ainsi une tour élevée, la flèche d'une cathédrale. Ainsi même un ballon qui monte ». Je ne pense pas que cette impression soit certaine ni universelle.

« Toute étendue, dit-il encore, dont les dimensions (ou l'une des dimensions) nous semblent illimitées est par cela même très propre à exprimer le caractère essentiel du sublime. » Là encore on ne voit pas bien en quoi l'infinité des lignes soit si propre à traduire soit la plus grande félicité, soit la dignité la plus haute.

« Le sublime, lisons-nous plus loin, trouve dans le mouvement ascensionnel son expression *absolument indépendante de toute beauté.* » Mais, si « la beauté est l'expression du bonheur idéal par une perception éminemment agréable », et si, d'autre part, « le sublime est l'idéal exceptionnellement réalisé », on ne comprend pas comment l'expression du sublime pourrait être absolument indépendante de la beauté, puisque, d'après ces définitions mêmes, il n'en paraît qu'un degré supérieur ou un cas peu ordinaire. — Cette légère contradiction vient, je crois, de ce que M. Sully Prudhomme entend tour à tour par « sublime » ce qui exprime l'idéal de la dignité humaine et ce qui exprime l'idéal du bonheur, « la félicité accomplie ». Il ne s'aperçoit pas que ce sont là *deux* définitions, et qui ne rentrent point entièrement l'une dans l'autre, car la première distingue nettement le sublime du beau; l'autre, non.

Ailleurs, à propos du paysage et à la fin d'une analyse d'ailleurs merveilleuse, il revient à cette question du sublime.

(1) Pages 255-257.

« Sublime, le ciel du matin... Le ciel et la mer expriment toute sorte de sublime, car ils n'inspirent pas seulement une pensée de félicité accomplie, ils suscitent aussi, par l'orage et la tempête, des mouvements de volonté héroïque... » N'y a-t-il pas là quelque inadvertance? Oui, dans la nature ces spectacles sont sublimes et on les appelle ainsi. Sur la toile, c'est autre chose, et l'on peut bien dire que les tableaux qui représentent uniquement le ciel et la mer — ou une tempête — sont le plus souvent froids et ennuyeux; beaux quelquefois, mais non assurément sublimes. C'est sans doute que le puissant effet de pareils spectacles est dans l'immensité réelle ou la mobilité des lignes plus que dans leur rapport, dans la lumière plus que dans la couleur, et que, par suite, la palette est matériellement incapable d'en faire une représentation suffisante.

C'est au sujet du Parthénon que M. Sully Prudhomme se livre à toutes ces considérations un peu vagues sur le beau et sur le sublime. Il écrit sur le Parthénon même une page d'une grande beauté. Or il y a longtemps que le Parthénon est démoli et que les ruines mêmes en sont fort incomplètes. Où donc a-t-il pu le voir, sinon sur le papier et dans son imagination? Et se représente-t-il le Parthénon polychrome que les anciens Grecs avaient sous les yeux, avec ses colonnes blanches et ses hauts-reliefs se détachant sur le mur rouge de la *cella* et sur le fond rouge des métopes, et ses triglyphes coupant la frise de leurs carrés bleus, et ses acrotères aux vives couleurs se profilant sur le ciel? — On est, du reste, charmé de voir le poète intervenir dans le livre, en dépit du philosophe et peut-être à son insu.

De l'esthéticien souvent, par maint endroit,
Le haut front du rêveur perce le masque étroit.

Les formules poétiques se glissent parmi les définitions exactes. « Le gracieux est tout terrestre; *le beau a encore un pied sur la terre; le sublime, avec ses ailes terrestres, atteint le ciel* (1). » Mais, ô vanité amusante de l'esprit humain! voici que j'ouvre par curiosité l'*Esthétique* de Jouffroy, et j'y lis presque tout le contraire :

« Le sublime, qui nous rappelle la force se développant par la lutte, nous rappelle la condition humaine. Le beau, qui nous présente le développement facile de la force, nous rappelle moins l'existence humaine que l'existence divine. *Le beau est divin; le sublime est humain* (2). »

Je sais bien que la contradiction n'est peut-être ici que dans les mots. Mais les mots sont donc de grands pipeurs? Malgré tout, voilà qui n'encourage guère à tenter ces définitions impossibles.

Revenons à l'expression dans les arts. Je crains que M. Sully Prudhomme ne soit souvent tenté d'exagérer la part de l'expression objective. Cela est sensible dans ce qu'il dit de la musique. Il commence par reconnaître que l'expression en est « éminemment subjective »; mais ensuite il nous la montre « objectivée » dans l'opéra et dans la symphonie ou la sonate, surtout de nos jours. Cela m'est difficile à concevoir. La musique, en effet, n'exprime jamais rien de parfaitement déterminé, mais seulement la joie et la tristesse, et leurs nuances, et de telle façon que la nuance exprimée ne sera point la même pour tous les auditeurs. Et même, dire que la musique exprime au moins pour tout le monde un sentiment de tristesse ou de joie, c'est encore trop dire : tel air qui, dans la pensée du musicien, traduit un sentiment gai et est ainsi compris de la plupart des écoutants, peut à un moment donné me paraître fort triste. Et je ne suis pas loin de croire qu'au fond toute musique est triste si on la joue lentement et qu'elle n'a pour simuler un sentiment joyeux que la rapidité du rythme. La musique est triste parce qu'elle ébranle trop fortement les nerfs. « L'élément des perceptions sonores, dit fort bien M. Sully Prudhomme, est de beaucoup le plus sensuel. » Il l'est jusqu'à faire mal. La musique remue jusqu'au fond notre machine; et voilà pourquoi c'est le seul des beaux-arts qui émeuve les animaux.

Elle est triste aussi, justement parce que l'expression en est toujours plus ou moins indéterminée et que ce vague est presque une peine. Les arts plastiques sont une imitation de la nature (quoiqu'ils soient encore autre chose) : il en résulte que le rapport de la perception sensible à l'idée exprimée est très suffisamment clair, étant fondé sur l'expérience. De même, un édifice a un but d'utilité qui donne un sens à son architecture. Mais le rapport des sons et de leurs combinaisons à ce que le musicien a voulu exprimer (quand toutefois il a voulu exprimer quelque chose de précis) n'est point imposé par l'expérience ni contrôlable par elle, puisque la musique, au rebours des autres arts, est un langage entièrement inventé, n'est pas une imitation de la nature. La conséquence, c'est d'abord qu'il manque à la musique, encore plus qu'aux autres arts, un criterium par lequel on puisse, en dehors de la technique, juger de sa valeur expressive. Si tel air de musique, jugé banal par les compositeurs, me prend aux entrailles, on ne pourra point me prouver que j'ai tort et qu'il n'exprime point ce que je sens. Mais si je me laisse prendre de la même façon par un méchant tableau, on pourra me faire comprendre que j'y mets du mien, ou tout au moins que le tableau, considéré à ce point de vue d'ailleurs incomplet de l'imitation de la nature, est un tableau mal peint. La musique est donc tout à fait à part, l'expression n'en étant objective presque à aucun degré. Ce qui est objectivement expressif dans un opéra, même de Wagner, ce sont les paroles quand on les entend, c'est le jeu des acteurs, ce n'est point la musique elle-même. Je suppose qu'un homme bien doué pour la musique ne connaisse point *les Huguenots* et qu'il les entende chanter dans une langue qui lui soit étrangère par des artistes dont il ne verra pas le jeu. Notez que ce qu'il entendra, ce ne sera déjà plus la partition toute pure : il y a dans la voix humaine un élément d'expression qui s'ajoutera à la musique proprement dite, et d'ailleurs les voix lui révèleront au moins le sexe des acteurs. Croyez-vous cependant que cet auditeur pourra reconstituer, je ne dis pas le livret tout entier, mais le scenario? Il aura entendu des

(1) Page 256.
(2) Jouffroy, *Cours d'esthétique*, 40e leçon.

morceaux tristes, gais, graves, tendres, passionnés, une série de soli, de duos, de trios, etc., qui, l'orchestre aidant, lui donneront peut-être l'idée d'une lutte avec des péripéties et un dénouement tragique, mais qui assurément ne lui feront point imaginer le drame de Scribe. Maintenant il est certain que, lorsqu'on connaît le drame, on trouve que la musique en traduit puissamment les passions : c'est que son expression subjective est alors délimitée par l'expression objective des paroles et, en retour, la renforce merveilleusement. Mais voyez ce qui arrive : elle renforce si bien le drame écrit qu'elle le déborde. Quand nous entendons un opéra, que de choses nous chante la musique qui ne sont point dans le livret et qui parfois nous le font entièrement oublier ! Bref, le sens de la musique prise en soi me paraît *toujours* indéterminé dans une très large mesure et qui est elle-même indéterminable. Je livre ici ces impressions, dirait Montaigne, non comme justes, mais comme miennes. Et il se peut aussi que j'aie enfoncé une porte ouverte.

Peut-être que M. Sully Prudhomme, dans ce qu'il dit de l'art du comédien, n'a point tenu assez de compte de l'élément considérable, tantôt heureux, tantôt fâcheux, qu'apporte à l'expression la personne même de l'acteur. Cet élément est pour nous, en dehors du rôle joué par l'artiste, expressif objectivement (car la personne physique du comédien nous révèle quelque chose de son caractère, de son esprit) et subjectivement (car cette personne nous plaît ou nous déplaît, provoque chez nous des associations d'idées et des souvenirs). C'est donc une double expression que, malgré elle, la personne de l'artiste mêle à l'expression du personnage dramatique; et c'est là, pour le spectateur qui réfléchit, tantôt une cause de gêne, tantôt la source d'une jouissance qui n'est plus purement esthétique. Tel acteur joue bien, paraît comprendre; mais il me déplaît, lui; telle actrice joue tous ses rôles de la même façon et les comprend médiocrement; mais elle est charmante, elle me plaît. Le comédien est une personne qui, se superposant à un personnage, me le gâte ou me le trahit; et, dans les grandes œuvres dramatiques, c'est le plus souvent un inconvénient grave. Aussi trouve-t on des gens qui aiment mieux lire un drame de Shakespeare, une tragédie de Racine, et se les jouer à eux-mêmes, que de les voir sur le théâtre. L'art du comédien n'a tout son prix que dans les pièces où la superposition ou même la substitution partielle de la personne du comédien au personnage qu'il représente ne fait aucun tort à ce dernier. Et c'est, il faut l'avouer, le cas le plus fréquent.

IV.

Conclusions : « Pour être artiste, un homme doit posséder un sens excellent; être apte à choisir, composer et réaliser les combinaisons harmonieuses les plus conformes à son idéal prescrit par son tempérament; être doué, à un degré éminent, de l'aptitude à la sympathie; être apte à concevoir les types des formes qui expriment les essences latentes; sentir la proportion d'expression subjective et d'expression objective qui assigne à chaque art et à chaque genre sa beauté propre. »

En somme, un artiste est d'autant plus grand qu'il est plus apte à sentir, comprendre, interpréter les formes de la nature par les moyens propres à son art, et qu'il révèle par cette traduction un tempérament plus personnel et plus original.

Ces conclusions ne sont guère contestables; mais on voit tout de suite combien l'application en est restreinte. Quand nous nous serons bien pénétrés de leur justesse, en serons-nous beaucoup plus capables de juger les œuvres d'art?

M. Sully Prudhomme nous dit : « L'artiste doit être apte à interpréter *avec sagacité* l'expression objective des essences latentes..., à éliminer *avec discernement,* des formes qui expriment ces essences, ce qui n'y est qu'accidentel. » Mais qui sera juge de cette sagacité, de ce discernement? Sera-ce tout le monde? J'entends tous les esprits délicats et cultivés. Et encore, quels seront le degré et le genre de la culture et de la délicatesse exigées? Ou bien les artistes seuls seront-ils juges? Et, dans les deux cas, qui peut croire que les juges s'accorderont toujours?

M. Sully Prudhomme nous dit encore fort bien : « Le plus équitable, le meilleur critique est l'homme à qui il ne manque, pour être un artiste producteur, que la correspondance de la main avec le cerveau, l'homme qui voit avec l'œil et l'âme de l'artiste sans être doué du don manuel de l'exécution. » Mais qui dira quel est l'homme à qui il ne manque vraiment que cela?

Ailleurs, M. Sully Prudhomme avoue de bonne grâce que « l'esthétique est encore bien loin d'être une science exacte ». Il espère pourtant qu'elle le sera un jour. Mais les raisons qui font que l'esthétique n'est pas encore une science donnent à craindre qu'elle ne puisse jamais en être une.

La grande raison, c'est peut-être que l'œuvre d'art est faite pour être vue et entendue par d'autres que son auteur, et que, par suite, la somme de l'expression subjective, incertaine, variable avec les personnes, y dépasse presque toujours la somme de l'expression objective. Soumise aux sens de l'auditeur ou du spectateur, jamais pour lui l'œuvre d'art n'exprimera uniquement ce qu'elle a voulu traduire; mais encore elle provoquera chez lui et exprimera par là même d'autres états de conscience, d'autres sentiments, et des idées et des souvenirs qui en appelleront d'autres. M. Sully Prudhomme a écrit un chapitre précieux entre tous (1), et dont il aurait pu se souvenir plus souvent, sur cette intervention fatale de la réminiscence et du rêve dans l'impression produite par l'œuvre d'art. « La jouissance expressive des perceptions, dit-il avec son exactitude un peu laborieuse, est toute relative à l'individu qu'elle affecte, parce qu'elle prend des déterminations différentes pour chacun selon les dispositions de chacun. »

La danse, par exemple, est peut-être, avec toute sa séduction sensuelle, celui de tous les arts dont l'expression est la

(1) Pages 108 et suiv.

plus limitée. « La danse est une mimique de sentiments qui excluent la douleur : c'est à la fois le principe de son charme et la cause de son infériorité morale. Elle n'exprime guère que la grâce et ses divers modes. » Et pourtant... Un Parisien arrive à Czar-Boghari (Algérie), une petite ville toute blanche sur un monticule roux. Les yeux pleins de soleil, ivre déjà de cette lumière, de ce désert « couleur peau de lion » que Fromentin a mieux fait sentir dans sa prose que dans ses tableaux, il voit danser une Ouled-Naïl, qui par hasard est jolie. Son nez légèrement aquilin, dont l'arête est longue et la base petite, ses yeux très fendus, ses lèvres saillantes et son menton court rappellent les élégantes figures gravées sur les monuments égyptiens. Son costume la fait ressembler à une Salammbô, à une reine de Saba, à une vision des temps fabuleux et lointains. D'épaisses nattes de cheveux noirs mêlées de laines voyantes font un large encadrement à son visage couleur de brique un peu brune et tatoué de croix et d'étoiles bleues. Elle a une robe d'un rouge éclatant, brodée d'or sur la poitrine; aux oreilles, de grands cercles d'argent; à ses bras nus et à ses jambes, des bracelets d'argent très lourds; sous le ventre, une grosse serrure d'argent qui pend au bout d'une longue chaîne. L'imagination de mon Parisien, qui est lettré, voyage déjà. Il rêve de civilisations reculées, et il se demande de quelle hypogée sort cette Nicotris. Elle se met à danser.

C'est la danse de Judith devant Holopherne ou de Salomé devant Hérode, la comédie et le drame de l'amour mimés par des pas et des attitudes harmonieuses. Les bras de la danseuse se plient et se déroulent; ses mains, élevant et laissant retomber tour à tour un voile de couleur éclatante, cachent ou découvrent ses yeux doux comme des étoiles. Elle semble appeler et fuir l'amour et peu à peu se laisser vaincre et, furieusement, s'abandonner. Elle avance ou recule à petits pas, d'un mouvement insensible, avec une claudication légère et rythmée; mais sur ses jambes presque immobiles son ventre roule, et la serrure d'argent oscille comme un pendule. Tout son torse, pris entre ses hanches comme dans une gaine, ondoie et se balance au-dessus. Et cependant sa tête, un peu renversée, reste impassible et chaste, les lèvres entr'ouvertes par un clair sourire. Le contraste du ventre tumultueux et du visage paisible frappe mon Parisien à la façon d'un symbole grandiose et vivant. Ainsi, pense-t-il, la face de la terre demeure innocente et sereine tandis qu'un rut éternel émeut ses flancs. Cette danse est profonde comme une métaphysique. Et cette danse n'est plus sensuelle; elle est triste, presque effrayante, car elle exprime quelque chose de fatal, d'universel et de mystérieux... — On dira : Votre Parisien divague; l'impression qu'il ressent ne lui vient pas uniquement de la danse, mais du milieu où elle se déploie et des heures qui ont précédé le spectacle. — Hé! n'en est-il pas toujours ainsi, plus ou moins? Ce que nous éprouvons devant une œuvre d'art vient-il jamais de l'œuvre seule? Au moment où elle nous est soumise, ne portons-nous pas en nous des rêves et des sentiments ou, si nous voulons les chasser pour ne plus considérer l'œuvre qu'avec l'œil d'un artiste, des souvenirs, des notions, des doctrines qui entrent fatalement dans la composition de l'impression totale et dont il est impossible de faire exactement la part?

Un passant, non le premier venu, mais qui a vu beaucoup de tableaux, qui les aime, qui sait un peu l'histoire de l'art, qui a vu travailler des peintres et qui n'ignore pas absolument ce que c'est que de bien peindre, s'arrête, dans un musée de province, devant un portrait. Il n'a point de catalogue, et le cadre ne porte aucune indication. Le portrait est bien dessiné et bien peint, un peu gris, dans la manière de Philippe de Champagne ou peut-être de Sébastien Bourdon. Le personnage est un prêtre, car il porte un surplis. Il doit être de la première moitié du XVIIe siècle. Serait-ce saint Vincent de Paule? Fort embelli en tout cas, et les lèvres amincies. Pourtant le regard, très fin, est très doux; il y a beaucoup de bonté dans cette figure. Oui, ce doit être lui; et mon flâneur finit par retrouver dans ces traits « Monsieur Vincent » tout entier. — Il revient le lendemain, muni d'un catalogue. Le portrait est en effet de Ph. de Champagne; mais ce n'est point Vincent de Paule, c'est l'abbé de Saint-Cyran! Et en effet, c'est bien lui... Ces lèvres minces, ce nez, ce front de sectaire, cet œil profond où reluit la flamme intérieure... « A quoi pensais-je hier? Ce n'est pas la bonté que respire cette figure, mais l'énergie, la volonté, le fanatisme religieux. Cette tête raconte le jansénisme, et tout Port-Royal est dans ces yeux-là. »

Il serait facile d'accumuler les exemples. Eh! oui, les artistes ont raison de récuser les lettrés qui, lorsqu'ils font de la critique d'art, font encore de la littérature. Mais nous avons beau faire, nous ne pouvons, en face de leurs ouvrages, nous débarrasser de toute notre littérature, et forcément l'œuvre d'art traverse, pour arriver jusqu'à nous, une atmosphère de pensées et de réminiscences qu'elle soulève ou que nous apportons avec nous, et qui la modifie.

On pourrait essayer de fixer au moins ce qui constitue les « combinaisons harmonieuses » propres à chaque art, ce qui fait, par exemple, que pour tout le monde un tableau est « bien peint ». Ce point fixé, on accorderait aisément que ce tableau peut être plus ou moins expressif, et autrement, et produire des impressions fort diverses et fort inégales suivant les personnes. Mais on aurait une base d'appréciation solide, bien qu'étroite. Malheureusement, ce fondement si modeste ne se peut encore établir; car le même objet ne sera pas « bien peint » de la même façon par deux artistes différents, et les couleurs ni le dessin ne seront les mêmes. Bref, il est impossible de concevoir la bonne peinture comme quelque chose d'impersonnel, ni de la définir et de la montrer en soi, et en dehors des œuvres particulières.

Il est certain néanmoins qu'en dépit de la diversité des impressions il y a des tableaux bien peints et d'autres mal, et qu'on en peut donner des raisons où les profanes sont capables d'entrer avec de l'application. Il s'agira donc de savoir quels sont les juges qui, en vertu de leur culture spéciale (leur culture générale n'étant, du reste, pas trop inférieure à celle des plus habiles parmi les profanes), ont le droit d'imposer au moins ceux de leurs jugements sur lesquels ils s'accordent. Il faudrait alors instituer une vaste

série de recherches expérimentales, voir à quelle catégorie de regardants plaît le plus telle catégorie d'œuvres d'art, à quel degré d'expérience artistique telle préférence correspond. On partirait de l'enfant, du paysan le plus borné, que charment les enluminures grossières et crues et à qui la laideur échappe comme la beauté, et on ne tiendrait presque aucun compte de ses impressions, tout simplement parce qu'*il ne sait pas voir*, parce qu'il ne sait pas comparer, parce qu'il n'a pas exercé ses yeux à regarder les formes et les couleurs pour en retirer du plaisir. De ceux qui ne distinguent pas encore le beau du laid, on passerait à ceux que séduisent la grâce non vivante des contours trop géométriques et la douceur inerte des couleurs fausses et molles, par exemple les *chromos* populaires, les figures qui enveloppent les sucres de pomme. Et l'on se demanderait en quoi ces amateurs naïfs sont déjà supérieurs aux premiers. On chercherait ce qui doit s'ajouter à ce second degré d'aptitude pour qu'on puisse goûter les œuvres gracieuses et soignées de tel membre de l'Institut... Je saute des étapes. L'admiration pour Raphaël supposerait un nouveau surcroît d'expérience, un nouveau progrès dans l'exercice de l'œil. Et il faudrait encore quelque chose de plus pour aimer Titien, Véronèse, Rubens, Vélasquez, Vinci, Rembrandt. On verrait peut-être que Raphaël réunirait le plus grand nombre d'admirateurs, ayant à la fois pour lui tous les artistes et presque tout le public, parce qu'il est celui qui joint à une puissance picturale qui n'a guère été surpassée la plus grande clarté de composition et d'expression et, dans les types choisis, la beauté la plus accessible. Chez les maîtres que j'ai cités après lui, les facultés picturales sont plus décidément dominantes, et autour d'eux le groupe des admirateurs s'éclaircirait. Et l'on pourrait chercher enfin par quelle hypertrophie ou par quelle perversion du « sens artiste » des raffinés mettent au-dessus de tous les maîtres tel peintre notoirement incomplet et, sous prétexte d'art intransigeant, refont de la littérature. — Et de même pour les autres arts. Ceci n'est qu'un cadre, et plus facile à dessiner qu'à remplir. Le mieux serait encore peut-être que des artistes lettrés et philosophes comme Fromentin fissent pour quelques-unes des œuvres qui leur agréeraient le plus ce qu'il a si bien fait pour certains tableaux de maîtres flamands et hollandais. Un nombre raisonnable d'études de ce genre et de cette valeur ferait faire le pas le plus décisif à la science de l'esthétique.

En résumé, le livre de M. Sully Prudhomme a des parties neuves et solides : plus que personne il a insisté sur l'importance de l'élément affectif et sensuel, du beau spécifique propre à chaque art; mieux que personne aussi il a montré de quoi, comment et dans quelles limites chaque forme de l'art est expressive. Mais il semble qu'il manque à son livre une introduction et un complément. On voudrait voir d'abord comment l'œuvre éclôt dans l'esprit de l'artiste (1), comment les sentiments enfantent les images, comment les images s'organisent, dans quelles conditions s'opère le passage de la conception à l'exécution. La psychologie de l'artiste, que M. Sully Prudhomme *déduit* de l'étude des œuvres, pourrait être prise sur le fait, saisie en pleine action et reconstituée en grande partie à l'aide de ce que nous découvrons en nous-mêmes. — Et il semble, en second lieu, que la science du beau gagnerait en précision et clarté si, après la psychologie de l'artiste, on faisait celle du public mis en contact avec l'œuvre d'art.

On aura trouvé que j'ai fait beaucoup de questions et peu de réponses; que je me suis embrouillé dans le subjectif et l'objectif; que je me suis peut-être mépris quelquefois sur la pensée de l'écrivain, si claire fût-elle (car il ne suffit pas d'être clair pour être compris); que j'ai élevé des objections que son livre réfute d'avance, qu'enfin j'ai eu, dans bien des endroits, des inquiétudes et des scrupules peu justifiés. L'étonnement, dit Aristote, est le commencement de la science : j'en suis donc encore au commencement. Mais les ignorances et les gaucheries d'un esprit peu familier avec les questions de la philosophie peuvent d'aventure avoir leur intérêt et, sur certains points, avertir les philosophes, tout en les faisant sourire.

JULES LEMAÎTRE.

(1) Voy., à cet égard, dans la *République française* du 26 février, un article de M. Gabriel Séailles sur le livre de M. Sully Prudhomme. M. G. Séailles soutiendra, en Sorbonne, le 28 mars, une thèse sur *le Génie dans l'art*.

EN PROVINCE

Étude (1)

IV.

Valentin s'habitua très vite à aller passer ses dimanches à Blatigny. Son zèle administratif, son ardeur pour les séances du conseil de préfecture n'avaient pas tardé à se refroidir. Un jeune avocat grincheux lui avait pertinemment démontré qu'il avait oublié son droit et que la loi de 1841 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique (il s'agissait de l'affaire Planard) ne devait pas être confondue avec celle de 1836 réglant le mode d'ouverture et de redressement des chemins vicinaux. Le secrétaire général se l'était tenu pour dit et se déchargeait à présent sur ses collègues du soin d'approfondir et de commenter les dossiers.

M. Lecoutelier voyait ces voyages avec satisfaction : il le chargeait par la même occasion d'une mission délicate. Il s'agissait, en faisant habilement comprendre à M. de Castelvieujars toutes ses chances probables d'insuccès, de l'amener adroitement à se désister en faveur du candidat préfectoral.

Quant à Mme Lecoutelier, c'était, à chaque départ, mille compliments affectueux pour Mme Planard, et, au retour, avec son fin sourire et son coup d'œil perspicace, toujours la même question :

(1) Voy. les deux numéros précédents.

— Eh bien! comment va la belle Mme Planard?

Puis, équivoquant sur la double commission :

— Avez-vous été plus heureux?

— Heureux?...

— Je parle de vos transactions avec le marquis.

Il prenait ordinairement le train le samedi, dans l'après-midi, en sortant de son cabinet, et arrivait à Blatigny vers six heures. Tournasol, planté devant la gare, s'emparait de sa valise et la portait à l'hôtel de la Poste, où sa chambre était retenue, pendant que lui-même se dirigeait vers la demeure de Planard.

La vieille Germaine, qui venait lui ouvrir, marquait toujours la même surprise, comme si elle le voyait pour la première fois et qu'il n'eût pas été attendu. Elle était longue à répondre. « Certainement monsieur n'y était pas; Chante-Caille l'occupait bien trop! Quant à madame... Enfin, si! Elle se trouvait au salon, il n'avait qu'à entrer. » Et, tandis qu'en longeant le corridor il s'acheminait vers la pièce, Germaine sortait, faisait quelques pas sur la place, jetait les yeux du côté de l'habitation de Mme de l'Hormoise.

Valentin entrait au salon. Il y avait alors pour lui une minute solennelle : c'était lorsqu'en saluant, il tendait amicalement la main à Mme Planard. Il attendait, chaque fois, le retour de cette pression qui avait signalé la sortie du bal de la préfecture. Mais c'était sans doute un incident oublié et sans conséquence, dont lui seul gardait le souvenir, car la main de la jeune femme tombait dans la sienne, molle, sans force, indifférente, et se retirait aussitôt.

— Asseyez-vous, je vous prie; Ferdinand va rentrer.

L'accueil n'en était pas moins cordial et empressé. Il ne restait rien à Valérie de la gêne de la première visite, et son sourire, ses regards brillants laissaient assez deviner qu'elle était heureuse de l'arrivée de Valentin, que ce voyage était une distraction espérée. Le jeune homme prenait place en bénissant le hasard, ravi de pouvoir causer seul un instant avec elle. Elle n'avait rien de nouveau à lui apprendre : l'existence à Blatigny était si monotone! Mais lui, qui venait du chef-lieu, était moins à court de nouvelles, et la petite femme du juge, le beau capitaine revenaient sur l'eau. Puis il parlait de lui-même et constatait avec plaisir qu'elle s'intéressait aux moindres détails de sa vie journalière, à ses rapports avec le préfet, avec ses collègues, et à ses chances d'avenir. Peu à peu la conversation prenait un tour plus familier, plus intime. Il entrevoyait le joint à lui avouer que cette sympathie était réciproque, qu'il s'intéressait beaucoup à elle, à son sort, à tous les bonheurs qui pouvaient lui arriver. Il manœuvrait habilement dans ce sens, vers des sujets plus délicats, allait aborder des rivages plus tendres.

Tout à coup la porte du jardin s'ouvrait, et, avec des bondissements fous, Jeanne venait se précipiter dans ses bras.

— Tu étais là! Tu ne me le disais pas?...

Et elle lui grimpait sur les genoux, lui passait les bras autour du cou, l'accaparait.

— Pourquoi tu ne me le disais pas?

— Jeanne, on t'a défendu de tutoyer M. de Froidevaux. Je vous demande pardon, monsieur... Voyons! Jeanne, viens t'asseoir.

— Laissez! laissez donc, disait Valentin. Elle est si gentille!... Puis, nous sommes une paire d'amis. Je la tutoie bien, moi! N'est-ce pas que nous sommes amis?

— Oui... Je vais te montrer « Marinette ». Elle a une robe neuve.

— C'est ça. Voyons Marinette.

Et elle sautait à terre, courait vers un coin du salon où elle avait installé son ménage de petite fille. Elle écartait les rideaux de la couchette et prenait dans ses bras Marinette, qui dormait là, en robe de bal, sous l'opulence désordonnée de ses boucles d'or fauve. C'était une jeune Parisienne aux dents de nacre, aux yeux d'émail, merveille d'élégance, chef-d'œuvre de mécanique, tout ce que l'art moderne avait inventé de plus perfectionné, un cadeau ridiculement fastueux de Valentin, qui faisait ce qu'il pouvait pour répondre à l'hospitalité de son ami.

Jeanne la lui présentait.

— Mais je reconnais cette robe!

— Eh! oui... C'est la robe de brocart de maman... Tu la trouves bien?

— Très bien... Allons! maintenant va jouer au jardin avec elle. J'ai à causer avec ta mère.

Mais la petite fille, installée sur un tabouret aux pieds de Valentin, ne bougeait pas.

— Tu ne veux pas aller au jardin?

Elle ne répondait pas, déshabillait, rhabillait sa poupée, semblait ne rien entendre. Et, comme Valentin revenait à la charge :

— Non, je suis bien là, je veux être avec toi... Cause, si tu veux.

Pendant ce temps, Mme Planard, sans rien dire, regardait sa fille avec un petit sourire réprimé, comme si elle s'amusait intérieurement de l'insistance de Valentin à vouloir l'éloigner et de l'obstination de Jeanne à n'en rien faire.

Ce sourire tombait tout à coup; elle redevenait grave quand Jeanne se levait subitement et courait chercher au premier étage quelque partie du trousseau de Marinette qu'elle y avait oubliée. Dans l'intervalle, l'entretien avait de la peine à se remettre au diapason où il avait été laissé. Et, pour surcroît, le plus souvent Mme de l'Hormoise arrivait par l'allée du jardin.

En apercevant le vicomte de Froidevaux, elle s'arrêtait soudain, comme craignant d'être indiscrète.

— Tu m'as fait demander? disait-elle à Valérie.

— Non, répondait celle-ci.

— Qu'est-ce que Germaine vient donc de me dire?

On la priait de s'asseoir. Mais Planard ne rentrait pas, et l'on proposait d'aller à sa rencontre à Chante-Caille, en suivant la route de la Fresnay, les bords de la Vérance. Jeanne était redescendue; Mme de l'Hormoise s'empressait d'aller mettre un chapeau, et l'on partait.

A vingt minutes des faubourgs, en marchant à l'ombre, ils arrivaient à Chante-Caille. Dès qu'il apercevait les visiteurs, M. Planard, debout au milieu des ceps et surveillant ses ma-

nœuvres, se dirigeait vers la barrière et rejoignait la route.

— Ah! te voilà, s'écriait-il en serrant la main de Valentin. Je ne suis pas fâché de te tenir là, une bonne fois!

A ces mots, Valérie et Mme de l'Hormoise se jetaient un coup d'œil. « Voilà sa marotte qui le reprend », avaient-elles l'air de se dire. Et elles continuaient vivement leur promenade. Valentin voulait les suivre; mais Planard le retenait par son habit.

— Non, disait-il, tu vas m'écouter...

Et, pendant que les deux dames, leur ombrelle penchée sur le front, laissant traîner leur robe sur l'herbe haute qui tapissait les talus du canal, abandonnaient la route et s'éloignaient à travers les peupliers et les saules, Planard, au bord de son champ, arpentant le chemin, gesticulant avec sa canne, plantant des limites imaginaires, se démenait comme un beau diable. Valentin, immobile et souriant, tourmentant nerveusement sa moustache, tantôt suivait d'un œil de regret la fuite des deux femmes, tantôt revenait à son ami.

— Enfin, où veux-tu en venir?

— A ce qu'on me paye ce qu'on me doit! s'écriait Planard.

— Mais on ne demande pas mieux.

C'était une dérision. On lui avait offert deux cents francs; il en voulait deux mille. Et cela se comprenait : en élargissant le chemin, on en avait en même temps abaissé le niveau, en sorte que le domaine de Chante-Caille se trouvait à présent suspendu en l'air. Il fallait de toute nécessité un mur de soutènement, et les murs ne se font pas pour rien.

— C'est trop juste! Mais, mon pauvre ami, il faut que ta cause soit bien mauvaise pour qu'en dépit de mon incapacité notoire j'aie gagné contre toi en conseil de préfecture.

— J'en appellerai! J'irai jusqu'au conseil d'État, s'il le faut!

Et il continuait à discuter jusqu'à ce que ces dames, de retour de leur promenade, vinssent délivrer Valentin. Les premières ombres de la nuit commençaient à tomber et l'on regagnait Blatigny en faisant un détour par la route de la Balme. On traversait la place de la Gare; on débouchait devant Saint-Gervais. Et là, Mme de l'Hormoise se séparait du groupe pour rentrer chez elle.

Elle revenait après souper, quand tout le monde était au salon, installé autour de la grande table. Planard dépliait l'*Impartial blatignois*, auquel les luttes électorales prochaines donnaient quelque intérêt momentané; mais, levé depuis l'aube, fatigué de sa journée en plein air, il ne tardait pas à baisser la tête, la relevait brusquement pour jeter au hasard un mot dans la conversation, lisait trois lignes et se rendormait. Les deux femmes, un grand carré de tapisserie à la main, croisaient la laine sur le même dessin. Chaque dame de Blatigny avait un carré pareil, et tous, raccordés bout à bout, devaient former un grand tapis qui ornerait l'autel à l'arrivée du Père Laridel. Valentin, assis entre elles deux, faisait sauter Jeanne sur ses genoux. On causait, on parlait de la prochaine visite qu'on ferait au baron Champeaux, ce dernier, à l'occasion de la fête de Saint-Sauveur, devant donner un grand dîner. Planard conduirait tout le monde dans sa voiture. On visiterait l'Hormoise, le domaine patrimonial de la vieille dame, qui se trouvait à mi-chemin. On se faisait une joie de cette excursion.

Ainsi la soirée se prolongeait, le temps passait. Il y avait des silences. Jeanne avait fini par s'endormir sur l'épaule de Valentin, les bras jetés autour de son cou. On entendait sa respiration paisible et égale. Au delà de la porte entr'ouverte, le jardin apparaissait comme une masse noire, tous ses bosquets noyés dans la nuit. Nul bruit, nul mouvement au dehors; la ville semblait morte. L'air frais entrait avec des bouffées de parfums de rose, des senteurs de feuillage humide. Des papillons venaient tournoyer autour de la lampe. Et Valentin, absorbé, suivait le travail de Valérie, le va-et-vient de ses doigts dans le canevas, regardait son front penché et sérieux qu'ombraient ses deux bandeaux cendrés et la fine raie blanche qui les coupait, attentif à se rendre utile aux deux femmes, heureux quand, en passant de l'une à l'autre les ciseaux ou les écheveaux, il parvenait à frôler la main de Mme Planard, qui n'y prenait pas garde. Tout à coup, réveillé par le silence, Planard ouvrait les yeux, jetait son mot :

— Parfaitement, parfaitement...

Et, sur les éclats de rire de l'assistance, en souriant lui-même, il se rendormait.

Vers onze heures, Germaine entrait pour coucher la petite, dont la veille, ces soirs-là, était exceptionnellement prolongée. C'était toute une scène. Jeanne ne voulait pas s'arracher des bras de Valentin. Elle pleurait, jetait les hauts cris.

— Mais puisque M. de Froidevaux va s'en aller...

— Je ne veux pas! Il ne s'en ira pas!

Le tapage finissait par réveiller complètement Planard, qui se dressait.

— Qu'est-ce que c'est? Que se passe-t-il?

— Jeanne ne veut pas se coucher, disait la mère.

— Allons! pas de grimace, s'écriait-il de sa voix rude devant laquelle toutes les volontés étaient habituées de fléchir. Va te coucher... Et nous allons en faire autant, si vous le permettez, ajoutait-il.

C'était le signal. On se séparait sur le seuil de la maison. Mme de l'Hormoise, en trois sauts, sous l'œil de M. et de Mme Planard, gagnait sa porte. Et Valentin, en coupant obliquement la place, se dirigeait vers l'hôtel du Grand-Cerf.

Il revoyait Valérie le lendemain, à la messe de dix heures. Il avait là sa place marquée à côté de Ferdinand, derrière la femme de celui-ci, près du banc d'œuvre où siégeait M. de Castelvieujars en sa double qualité de fabricien et de marguillier. M. et Mme du Fayel, Mme de l'Hormoise, Mme Delavoye et ses deux filles, tout ce qui composait l'aristocratie de la ville, se trouvait, par choix naturel et sélection inconsciente en quelque sorte, rapproché, groupé en cet endroit, en face de la chaire, à la même hauteur de la nef. Cette messe d'ailleurs, où l'on se saluait de loin d'une inclination de tête, où les dames, se penchant à l'oreille les unes des autres, se demandaient de leurs nouvelles, était, indépendamment de toute pratique religieuse, comme un usage consacré et héréditaire, rentrant dans le fonctionnement des

mœurs de la bonne compagnie. La position, les relations et, mieux encore, la déférence de l'homme bien élevé pour l'opinion, pour les préjugés mêmes du monde qu'il fréquente, la bienséance enfin vous faisaient un devoir de l'entendre. Y assister ou non vous classait immédiatement dans la hiérarchie locale. Valentin se retrouvait donc là dans son milieu : il y était comme porté par son nom, son éducation et son intimité avec la famille Planard. Aussi faisait-il l'admiration de tout le groupe pratiquant, heureux d'ouvrir ses rangs à un fonctionnaire de cet ordre, de se sentir appuyé par lui dans sa dévotion un peu mondaine.

Et, pendant que M. Delavoye, l'organiste amateur de Saint-Gervais, des hauteurs où trônait l'orgue au-dessus du portail, épanchait sur les fidèles ses flots d'harmonie sacrée, Valentin, debout et les bras croisés, s'absorbait dans la contemplation de Mme Planard agenouillée devant lui sur son prie-Dieu et lisant consciencieusement sa messe. A l'élévation, au moment où la sonnette tintait à l'autel et où tous les fronts se courbaient, elle posait son livre sur la tablette de sa chaise, et, la tête inclinée sur ses mains jointes, les yeux clos, le cou penché qui montrait les frisons de la nuque, dans un recueillement mystique, elle semblait s'anéantir, s'abîmer dans l'extase de la consécration divine. Ce n'était plus la femme du bal, s'abandonnant aux séductions de la valse, aux perfides conseils de la mélodie profane. L'orgue chantait dans un concert de notes claires qui s'envolaient vers la voûte et planaient comme un chœur de séraphins, emportant l'âme et la dégageant de toutes les misères et vilenies terrestres. Certes il fallait être bien fou pour s'imaginer qu'une telle femme, pieuse et calme, dont la vie était réglée, tracée d'avance, tout indiquée dans le chemin du devoir facile, heureuse entre son mari et sa petite fille, se laisserait jamais troubler par le délire des passions. Et cependant il n'avait pas rêvé! Cette poignée de main après le bal voulait bien dire quelque chose, prouvait bien que sa vertu avait eu son heure de tentation...

Les fronts se relevaient et, dans le heurtement des sièges, les bruits de toux et le remuement de la foule, la vision d'un bonheur un moment entrevu disparaissait aux yeux de Valentin. Le mirage était comme emporté par le grand souffle d'air qui, par la porte entr'ouverte où dardaient les rayons du soleil, glissait, rafraîchi, entre les hautes murailles. Ces mêmes effluves, chargés de vagues odeurs d'encens et de cire vierge, se mêlaient de parfums de poudre de riz, d'iris et de violette, qui peu à peu lui montaient à la tête et le plongeaient dans une nouvelle hallucination. Valérie, en robe claire, les bras nus dans l'entre-bâillement de la manche et des longs gants de soie, fraîche et reposée, avec son petit nez correct et rond, son oreille mignonne, ses yeux bleus humides, cette imperceptible vapeur perlée que la chaude atmosphère mettait comme un fin vernis sur ses traits, son joli visage épanoui sous sa capote à fleurs, irritante à son insu, provocante avec inconscience et ingénuité, tentante à la main comme une belle fleur qui s'étale au matin sous sa parure de rosée, se développait nonchalamment dans la cambrure de l'agenouillement sous les regards fascinés de Valentin, qui, parmi les plis collants, à travers les ajustements compliqués de sa toilette d'été, suivait d'un œil rêveur les sinuosités de l'étoffe, s'instruisait par divination, se perdait peu à peu dans un ravissement où les voiles s'amincissaient et s'effaçaient, et donnait enfin au clan aristocratique qui l'observait un bel exemple d'édification et d'attention sérieuse à l'office.

Dans l'après-midi, la même compagnie, un peu plus triée, se retrouvait chez Mme de l'Hormoise. Du haut de la galerie de son habitation, on venait entendre la Lyre blatignoise, qui, chaque quinzaine, en alternant d'un dimanche à l'autre avec la place de la mairie, donnait devant Saint-Gervais une de ses séances musicales en plein air. Toute la ville se portait en cet endroit, et la terrasse était placée le mieux du monde pour dominer et voir la foule.

Valentin, à qui toutes ces figures de Blatigny étaient inconnues, se tenait à l'écart. Il causait avec M. de Castelvieujars et Mme de l'Hormoise, haussant le ton, faisant des mots pour attirer l'attention de Mme Planard. Celle-ci, mêlée à d'autres dames, mais comme isolée dans leur groupe, était accoudée à l'autre extrémité de la terrasse. Et, pensive, les yeux vaguement fixés sur la foule qu'elle ne voyait pas, elle suivait un songe intérieur, semblait se consulter. A son mutisme, à sa pose méditative, à l'obstination de sa rêverie, on devinait bien qu'il y avait en elle un combat, quelque problème qui venait se poser dans son esprit et qu'elle essayait de résoudre. Jeanne sautillait çà et là, courant de sa mère à son ami, servant, l'innocente créature, de trait d'union, de fil électrique entre eux deux, mais ne parvenant pas à ménager un rapprochement, inutile d'ailleurs et sans agrément sous la surveillance de tant de regards. Cependant, sur une réflexion plus piquante de Valentin, Mme Planard tournait la tête de son côté, souriait, puis retombait dans ses méditations.

La séance finissait, la place se vidait, et les visiteurs de Mme de l'Hormoise prenaient congé. Il n'était guère encore que cinq heures, et, avant de se mettre à table, M. et Mme Planard faisaient une nouvelle promenade sur la route de la Balme ou de la Fresnay, le long des saules et des peupliers du canal, suivant, mais en sens inverse, le même itinéraire que la veille. Il n'y avait plus sur le chemin un coude, un fossé, une haie, pas un arbre ni un point de vue, ni un caillou ni un brin d'herbe, qui ne fussent maintenant de vieilles connaissances pour Valentin. Ou bien, si l'heure était plus tardive, on s'installait dans le jardin de M. Planard.

Les grands yeux sombres des masures voisines mitraillaient toujours le parterre. Il y avait pourtant quelque douceur pour le jeune homme à s'asseoir là en compagnie de Valérie. Jeanne s'ébattait autour d'eux, s'éloignant ou se rapprochant suivant le caprice de ses jeux. Ferdinand les laissait seuls un instant pour aller jeter un coup d'œil à sa jument et à son poulain, puis revenait, mettait bas son habit et saisissait ses arrosoirs. Mme Planard, silencieuse, allongée sur son siège, la tête basse et un sourire au bord des lèvres, poursuivait ses méditations secrètes, sa consultation intérieure. Et le soleil, qui se couchait, dorait la cime des toits prochains,

mettait au-dessus du jardin de grandes raies de lumière, une tenture soyeuse qui pâlissait, se teintait de gris et s'assombrissait par degrés. Les oiseaux se taisaient. Seuls, quelques vols inquiets, en quête d'un gîte de nuit, traversaient encore les branches dans un frôlement de feuillage. Tout se recueillait autour d'eux. La journée touchait à sa fin.

— Encore un dimanche de passé! observait Valentin d'un ton de vague tristesse.

— C'est vrai, disait-elle; le temps passe vite.

— Il est bien long, au contraire, il paraît bien lourd, quand on n'est pas heureux.

Il y avait une pause. Mme Planard cherchait, faisait attendre sa réponse; puis :

— Ce n'est pas votre cas, je suppose.

— Peut-être supposez-vous à tort.

— Et que manque-t-il à votre bonheur?

— Si vous ne le devinez pas, je n'oserai jamais vous le dire.

Nouvelle pause; enfin :

— Je l'ignorerai donc toujours, car je suis incapable de deviner.

La conversation tombait. Valentin se rapprochait insensiblement. Et, à voix basse et insinuante :

— Vrai! je vous jure que je suis très malheureux, reprenait-il d'un ton de confidence enjouée.

Mme Planard levait la tête, examinait avec attention sa physionomie, le pli railleur des lèvres, la courbe narquoise du nez, tout ce qui faisait grimacer le masque de mélancolie qu'il eût voulu appliquer sur ses traits.

— Eh bien, disait-elle en souriant, on ne s'en douterait pas à votre mine.

— Vous ne voyez que la surface! Si vous pouviez savoir...

Planard survenait avec ses arrosoirs et coupait le dialogue.

— Tu devrais bien aller arroser plus loin, s'écriait Valentin, cachant sa mauvaise humeur sous un ton de plaisanterie. Tu vas nous inonder, Mme Planard et moi.

— C'est bon... Tu ferais mieux de m'aider, paresseux!

Et Planard, en manches de chemise, secouant sur le sable des allées ses pommes qui égouttaient, retournait à la citerne, revenait aux corbeilles, faisait ruisseler autour de Valentin et de sa femme ses cataractes rafraîchissantes.

— Décidément, tu veux tout noyer, les fleurs et nous!

— Je m'y entends peut-être un peu mieux que toi.

Pendant ce temps, Valérie souriait de l'impatience de Valentin.

Non, il était dit qu'il n'arriverait pas à ses fins, qu'il ne trouverait jamais l'occasion d'une déclaration suivie. Le mari, la petite Jeanne qui accourait de temps à autre, les têtes qui apparaissaient par intervalles aux fenêtres voisines, tout semblait conspirer contre lui. Les semaines passaient; les rares minutes d'isolement qu'il rencontrait lui échappaient sans qu'il pût en profiter. Au dehors, au dedans, dans le salon, dans le jardin, sur la route de la Fresnay, sur la terrasse de Mme de l'Hormoise, il y avait toujours quelque obstacle, quelque empêchement : la présence importune d'un tiers, l'appréhension d'une visite, les irruptions inattendues et inexplicables de la vieille dame, la sourde et vertueuse hostilité de Germaine, les milliers d'yeux de l'honnête petite ville sans cesse ouverts sur eux; c'était une ligue universelle, inconsciente ou volontaire, des êtres ou des choses, pour l'obliger au respect, au culte inviolable et sacré de l'hospitalité. Sa cour n'avançait pas; l'intrigue traînait, ne se nouait point, se compliquait de difficultés sans faire un pas. Mais cette situation plaisait sans doute à Mme Planard, car elle ne faisait rien pour la changer. Il lui aurait été si facile, pensait-il, de venir à son secours, si elle eût voulu! Elle devait bien comprendre ce qui se passait en lui; elle avait beau dire, elle ne pouvait pas ne pas deviner le sens de ses assiduités, la raison de ses voyages hebdomadaires, de ses entrées en campagne périodiques, et tout ce qu'il mettait d'intentions cachées dans chaque mot, dans chaque regard qu'il lui adressait.

La vieille Germaine, qui servait à table, apparaissait sur le perron. En les apercevant tous deux seuls, Planard continuant à arroser au bout du jardin, Jeanne jouant à l'autre bout, elle restait pétrifiée. Et d'un ton de voix suffoqué :

— Madame est servie! criait-elle.

On se levait; Ferdinand remettait son habit, Valentin offrait son bras à Mme Planard, et l'on se dirigeait vers la salle à manger.

Dans la soirée, on se réunissait d'ordinaire chez M. de Castelvieujars. La compagnie, de plus en plus restreinte et choisie, offrait alors le dessus du panier. Parfois, rarement, le comte et la comtesse de Bagrassand, qui ne quittaient qu'en des occasions majeures leur château des environs de Calpruy, faisaient de courtes apparitions. Mais on était toujours sûr de rencontrer M. et Mme Delavoye et leurs filles, Mme de l'Hormoise, M. et Mme Planard, que Valentin accompagnait, et quatre ou cinq autres familles de la noblesse et de la haute bourgeoisie. Avec M. et Mme du Fayel, cela formait un groupe d'une vingtaine de personnes, hors desquelles la société de Blatigny n'existait pas pour le marquis. Il vivait fort retiré, recevant peu, visitant moins encore, retranché derrière les murs de son vieil hôtel, satisfait d'ailleurs de cet isolement qui le classait à part et sachant bien le prix qu'on mettait à être accueilli chez lui, traversant la ville dans ses promenades sans se mêler à ses habitants, jetant sur le mouvement de la cité ouvrière de rares regards du haut des fenêtres de son premier étage, et planant là, perché sur sa tour, comme Siméon le stylite sur sa colonne.

Ce salon, où l'étiquette régnait en maîtresse, où tout manquement aux usages se notait sévèrement, était, à Blatigny, comme le conservatoire du bon ton et de la politesse. On n'y dansait pas. On causait, les femmes assises en cercle, en compagnie de M. du Fayel et de quelques autres tout jeunes gens, les hommes séparés d'elles dans une pièce voisine et tout aux questions brûlantes de la politique. Quand la conversation féminine commençait à languir, Mme du Fayel se levait, et, avec sa pétulance de jeune femme, son besoin de bruit et de mouvement qui contrastait avec la rigidité paternelle, elle proposait toute sorte de jeux.

Et l'on jouait aux « charades », aux « portraits », etc. La

Post court » avait un grand succès. Chacun choisissait un nom de ville ou de village, et M. du Fayet appelait :

— La poste court entre Châtillon et la Fonfrède...

La Fonfrède et Châtillon se dressaient, devaient changer de place, en évitant d'être arrêtés par la personne qui, les yeux bandés et debout au milieu du salon, tendait les bras au passage.

— ... Entre Saint-Genix et Paris, entre Calpray et Villepont, entre Saint-Sauveur et Marseille...

C'était un remue-ménage général. On se penchait, on se coulait, on s'insinuait entre les sièges, on rampait sur le parquet ; et les rires de l'assistance, les cris nerveux des personnes surprises retentissaient dans le grand salon.

Pendant ce temps, Valentin, avec les personnes graves, discourait dans le cabinet du marquis sur les élections futures. Mais il était distrait par la joie turbulente qui venait de la salle voisine, par les éclats de rire de Mme Planard qui s'abandonnait de bon cœur à ces jeux renouvelés de ses plaisirs de pensionnaire et qui la rajeunissaient. Il lui en voulait presque d'être gaie et de rire alors qu'il s'ennuyait, qu'il enrageait de son rôle d'homme sérieux, de son titre de fonctionnaire qui l'obligeait à subir les conversations de ces messieurs, à s'associer à leurs espérances : Oui, certainement, si tous les conservateurs s'unissaient, s'il n'y avait pas d'abstentions, la victoire était assurée. Mais il fallait s'entendre, user de toute son influence...

— Croyez-moi, monsieur de Castelvieujars, ne vous désistez pas!

— Non, non, ne vous désistez pas!

A côté, dans le salon, on en était aux « mariages ». Mme du Fayel faisait le tour du cercle, se penchait à l'oreille de chacun. A l'un elle demandait le nom d'une dame; à l'autre, celui d'un monsieur; à un autre : « Où se sont-ils rencontrés? » puis, à un autre : « Qu'est-ce qu'ils se sont dit? », à un autre encore : « Q'est-ce que le monde en a pensé? », et enfin : « Qu'en est-il résulté? »

Puis, tous les noms et tous les avis ainsi recueillis à l'insu les uns des autres, elle faisait part du résultat :

— Il y a promesse de mariage entre « Mme de l'Hormoise et Tournasol ».

Un rire bruyant s'élevait.

— Ils se sont rencontrés « à Chante-Caille! »

Nouveau rire.

— Ils se sont dit : « Vive Henri V! »

On riait moins, comme par respect.

— Le monde a pensé qu' « il faut des époux assortis », et il en est résulté « une perturbation atmosphérique ».

Puis l'on recommençait :

— Il y a promesse de mariage entre « Mme la duchesse de Gerberoy-Néry et M. de Froidevaux... »

Peu à peu la gaieté se propageait hors du salon et attirait les hommes, qui avaient fini par couler à fond la question politique. La série des jeux s'épuisait. Alors on priait Mme du Fayel de chanter. Elle voulait bien, pour donner le bon exemple, à condition que d'autres l'imiteraient et pourvu que M. Delavoye consentît à l'accompagner. M. Delavoye se dévouait de bonne grâce.

C'était un musicien émérite et qui aurait fait grand plaisir, s'il n'avait eu la préoccupation de prouver qu'il connaissait toutes les finesses de son art. La nature l'avait doué d'une délicatesse d'oreilles excessive et qui le rendait fort difficile. A son avis, tous les bruits de la création étaient faux. Le gros bourdon de Saint-Gervais sonnait faux. Les cigales, les merles, la plupart des rossignols détonnaient. Ainsi des artistes qu'il lui avait été donné d'entendre. Il n'y avait d'exception que pour ses deux filles, qui chantaient juste, mais qui malheureusement n'avaient pas de voix.

Il s'asseyait devant le piano, exécutait quelques gammes rapides, puis s'arrêtait sur une note qu'il tapotait indéfiniment. Et, l'oreille tendue, se tournant vers l'assemblée :

— Faux! faux! faux! répétait-il en martelant le clavier. Faux! faux! vous entendez?...

Et il continuait de tapoter et de crier : « Faux! faux! faux! » jusqu'à ce que tout le monde convînt que la note était fausse. M. Delavoye était content. Il préludait, et Mme du Fayel partait :

Viens! suivons les sentiers ombreux
Où s'égarent les amoureux!
Le printemps nous appelle...

Valentin ne quittait pas des yeux Mme Planard. C'est avec elle qu'il s'égarait dans les méandres du bois; c'est pour elle que le printemps s'éveillait; pour eux, sous leurs pas qu'il effeuillait ses roses! Ils allaient côte à côte, bercés par la romance, fuyant, parmi les bruits d'ailes, loin, bien loin, au bout du monde...

Des applaudissements saluaient la fin du morceau. D'autres virtuoses suivaient. On apportait le thé. Il y avait un temps de repos, de causerie générale; puis, la soirée était terminée.

En bas, sur la place, au jour terne des réverbères, les divers groupes se séparaient avec échange de poignées de main et salutations répétées. M. et Mme Delavoye prenaient la grand'-rue. Mme de l'Hormoise, avec M. et Mme Planard, remontait l'avenue.

Et ici encore pour Valentin la minute était solennelle. Il allait partir le lendemain par le premier train : il ne devait pas revoir Valérie avant la semaine suivante. A l'entrée de la rue Saint-Gervais, il lui tendait la main. Et de nouveau, molle, indifférente et glacée, celle de la jeune femme tombait dans la sienne et se retirait aussitôt.

Il aurait mieux fait de renoncer à ses projets. Ç'aurait, du reste, été plus honnête. Par malheur, son cœur était pris maintenant et son amour-propre engagé. Non! ce que cette femme le faisait souffrir!... Et il la regardait s'éloigner au bras de son mari. Puis, quand elle avait disparu dans la nuit, il rentrait tristement à l'hôtel du Grand-Cerf.

Le lendemain, s'il rencontrait par hasard Mme Lecoutelier :

— Eh bien, qu'y a-t-il de nouveau à Blatigny? lui demandait-elle. Avez-vous été plus heureux?

V.

Ils partirent, un dimanche matin, par une belle journée de soleil. M. Planard conduisait. Jeanne, juchée près de lui sur le siège, n'avait pas voulu se séparer de Marinette, qu'elle serrait tendrement dans ses bras. Mme Planard et Mme de l'Hormoise remplissaient le fond de la voiture; M. de Froidevaux, assis sur le strapontin, leur faisait face. Et, ainsi commodément installés, ils roulaient sur la route de Saint-Sauveur.

Tantôt devant, tantôt derrière, le jeune poulain caracolait, faisant la joie de la petite Jeanne et de tous les voyageurs. L'allégresse flottait dans l'air, la gaieté rayonnait sur tous les visages; mais M. Planard en particulier était heureux. Il se retournait pour considérer la calèche, les beaux vernis reluisants, la réverbération tournoyante du soleil à l'entour des moyeux, puis revenait à sa jument, à laquelle il allongeait un coup de fouet, et regardait le poulain qui accourait à sa rencontre en cabriolant.

— Jolie bête! murmurait-il... Hein? qu'en dis-tu, Valentin? Une jolie bête, n'est-ce pas?

La route s'enfonçait toute droite, bordée d'un côté par de petits coteaux, tandis que, de l'autre, de grandes prairies glissaient en pente douce jusqu'à la Limonde. Le poulain, effrayé par les chiens qui se précipitaient des fermes en aboyant, quittait parfois la route pour vagabonder dans les prairies. Il se précipitait à fond de train sur leur déclivité herbue, longeait d'une course folle les bords du ruisseau, remontait de même sur le chemin pour redescendre encore. Et Planard le suivait d'un œil inquiet.

— Ta! ta! ta!... voilà qui ne va pas!... Un malheur est vite arrivé... J'ai bonne envie de l'attacher à la voiture.

Les voyageurs ne s'occupaient plus du poulain. Ils causaient. Depuis près de trois mois que Valentin venait passer ses dimanches à Blatigny, l'intimité qui s'était établie entre la famille Planard et lui s'était naturellement étendue à Mme de l'Hormoise. Ils formaient un groupe d'amis dont chaque visite resserrait les liens de sympathie. L'entente se doublait, ce jour-là, de cette vivacité de sensations, de cette expansion que toute partie de campagne favorisée par le beau temps, avec ses surprises, le charme de l'inconnu, ses incidents imprévus, met entre les divers membres de l'excursion.

Valérie, paresseusement renversée, avec un long voile enroulé à son chapeau et dont les bouts flottaient au vent, s'abandonnait, tranquille et souriante, au bercement de la calèche. Le frêle tissu, tendu sur l'arête du nez, lui cachait en partie le visage, et, à travers cette trame fine, on pouvait apercevoir les roses tendres que l'air vif faisait épanouir sur ses pommettes, l'éclat de ses yeux aux reflets rieurs et intermittents qui semblaient pleins d'attirances secrètes. Puis, dans la partie découverte, sa bouche bombée et savoureuse, son menton gracieux et rond, le contour velouté des joues, se fondaient dans l'ombre douce et tamisée que lui jetait l'abri de l'ombrelle. Et tant de beauté, à la fois demi-voilée et éclatante, s'harmonisant dans un charme mystérieux et irrésistible, sollicitait invinciblement les regards de Valentin, qui, songeant tout à coup à être poli pour Mme de l'Hormoise, s'arrachait à grand'peine à sa contemplation.

— Nous devons approcher, madame?

— Pas encore, monsieur. D'ailleurs, avant d'arriver, vous apercevrez les tours à mi-coteau. Quand je dis les tours..., il n'y en a qu'une. Le domaine est depuis trois cents ans dans la famille. On y a soutenu des assauts au moyen âge... Maintenant, s'agit-il de l'ancien château qui s'élevait sur la colline et dont il ne reste que des ruines? Je ne sais pas... Les Ripat vont être étonnés; je ne les ai pas avertis... Oh! des gens très bien, qui ont gardé le respect des maîtres... Je n'ai pas réglé avec eux depuis la Toussaint, et je profiterai de ce voyage...

Tandis qu'elle continuait de parler avec une chaleur d'imagination qui transformait les Ripat en humbles serfs oubliés dans les temps modernes, Valentin jetait les yeux sur Mme Planard et il la voyait réprimer des sourires.

— Non, décidément, ça ne peut pas durer ainsi! Tiens-moi les guides, Valentin.

C'était Planard qui parlait. Et il sautait à terre, se lançait à la poursuite du poulain. Tous les regards se portèrent vers la Limonde. Les prairies s'arrêtaient : à présent, c'était une rampe pierreuse et abrupte, sur laquelle l'animal dégringolait à bride abattue. Soudain un cri sortit de toutes les poitrines. Les pieds du poulain avaient butté : il s'abattit et, emporté par son élan, il glissait sur la roche nue, les deux genoux repliés sous lui. Planard, les bras levés au ciel, courait toujours dans sa direction. Mais l'animal se redressa de lui-même et du même train, avec ses caracoles et ses coups de tête accoutumés, regrimpa sur la route. C'est là que Planard, essoufflé, le rattrapa. Il l'empoigna par la crinière, puis se baissa et lui palpa longuement les jarrets.

La voiture, qui allait au pas, le rejoignit.

— Eh bien? demanda Valentin.

— Couronné, parbleu! couronné des deux jambes!

Les deux genoux portaient en effet des traces d'écorchures, le poil arraché, le sang suintant à travers les plaques poussiéreuses. Mais le poulain n'en avait cure : il gambadait et tirait sur sa crinière, prêt à recommencer.

Avec des gestes violents, Planard l'attacha derrière la voiture. Et, tout en nouant solidement la corde :

— C'est une bête perdue, murmurait-il... Au diable les parties!

Puis il remonta sur son siège et fouetta sa jument en répétant encore :

— Le diable emporte les parties!

Cet événement jeta quelque froideur sur l'entrain des voyageurs. Tout le monde se taisait. Mme Planard, impressionnée, levait des regards sérieux sur son mari, qui se retournait de temps à autre avec un coup d'œil farouche à l'adresse du poulain. Cependant peu à peu la conversation reprit; l'accident était oublié. Mais un malheur n'arrive jamais seul. La calèche, franchissant une gondole qui coupait la route, eut un brusque ressaut. Marinette, dans cette secousse, s'échappa des mains de Jeanne et fut vivement pro-

jetée en avant. Peu s'en fallut que l'enfant ne partît du même coup. Elle lança une clameur perçante, les deux bras tendus devant elle. Planard arrêta, Valentin se précipita; mais il était trop tard : la pauvre demoiselle gisait sous les roues de la voiture.

Son corps n'était plus qu'une masse informe. Valentin la releva, pantelante et disloquée, les vêtements fripés, la tête et le buste écrasés par le passage de la roue. Il la remit à Jeanne, qui, avec mille précautions pour ne pas endolorir les membres rompus, la reçut dans ses bras et la mouilla d'un torrent de larmes.

— Allons! ne pleure pas, dit Valentin. Tu en auras une autre, et plus belle!

Mais elle sanglotait toujours. Quant à Planard, qui avait remis le cheval au trot, il restait impassible, l'œil sec, sans donner d'attention à la douleur de Jeanne, tout occupé de son poulain. La petite fille finit par se consoler; ses larmes tarirent. Bientôt on la vit qui s'amusait avec les débris de Marinette, arrachant les dents une à une et les glissant dans la poche de sa robe, puis les yeux, puis les ressorts des bras.

— Ah! voilà l'Hormoise, s'écria tout à coup la vieille dame.

Valentin tourna vivement la tête, regarda de tous côtés et ne vit point de château. Il revint à la dame et, suivant la direction de ses regards, il aperçut alors, au penchant d'un coteau où grimpaient quelques vignes et que couronnait un bouquet de pins, une vieille ferme délabrée avec un avant-corps de logis carré qui bombait au centre de l'édifice et qui devait représenter la fameuse tour.

Quelques instants après, la calèche s'arrêtait dans la cour de la ferme.

— Ah! c'est vous, madame de l'Hormoise? dit un paysan qui se trouvait là, les mains dans ses poches, et qui souleva à peine son chapeau.

— Oui, c'est nous, père Ripat. Comment va votre femme?

— La voilà.

Et d'un hochement de tête, sans autre dépense plus grande de gestes, il indiquait une petite vieille qui venait de paraître sur le seuil du logis. Étonnée, effarée, elle regardait avec de grands yeux, la bouche béante.

— Dieu! que de monde!

— Ne vous effrayez pas, mère Ripat. Nous apportons tout ce qu'il faut, dit Mme de l'Hormoise. Des œufs à la poêle, rien de plus... Donnez-moi la clef du salon.

Et, suivie de Mme Planard et de Jeanne, elle se dirigea, à gauche, vers une pièce du rez-de-chaussée dont les volets étaient clos.

Cependant Planard dételait la voiture, détachait le poulain.

— Faut-il vous aider? demanda le paysan.

— Non, mon brave, je me charge de tout... Vous me donnerez une éponge et du vinaigre.

— Une éponge, nous n'en avons pas. Quant à du vinaigre, peut-être bien.

Et lentement, les mains dans ses poches, il s'éloigna pour aller chercher ce qu'on lui demandait.

Valentin contemplait la tour. Les seuls hommes d'armes qui l'eussent jamais défendue d'un siège semblaient être les innocents pigeons qui, des lucarnes s'ouvrant sous le toit plat, s'envolaient par intervalles, à moins que ce ne fût l'armée de lapins qu'à travers la porte à claire-voie du rez-de-chaussée on apercevait grignotant des feuilles de chou.

— C'est là l'Hormoise? demanda-t-il à Planard.

— Mon Dieu! oui. Ce n'est pas brillant, comme tu vois.

Et, comme Planard se dirigeait vers l'écurie, Valentin le quitta pour rejoindre les dames au salon. L'aspect de cette salle le glaça. La tapisserie, se détachant des murs humides, retombait en lambeaux décollés. Au plafond, auréolé de cercles jaunâtres, les toiles d'araignée pendaient. Une des fenêtres, aux châssis brisés, s'ouvrait sur la campagne, et les fourmis, grimpant sur l'appui, traversaient processionnellement la pièce, allaient ressortir dans la cour.

— Vite! un coup de balai! s'écria Mme de l'Hormoise.

La mère Ripat, de ses vieux bras secs qu'une sourde colère animait, nettoya en quatre coups les toiles d'araignée, chassa d'un seul raclement sur le plancher toute la fourmilière, bouleversant autour d'elle la vieille poussière, y mettant si peu de ménagement qu'elle semblait vouloir balayer par la même occasion les intrus qui venaient la déranger.

— Est-ce que ça suffit?

— Parfaitement, dit Mme de l'Hormoise. Le reste nous regarde.

Et, comme le fermier avait rejoint sa femme, elle ajouta :

— Après le déjeuner, nous réglerons nos comptes.

Les deux Ripat se lancèrent un coup d'œil muet et s'éloignèrent en baissant la tête.

Tout le monde s'aida. Mme Planard et Valentin, en riant, dressèrent la table. Jeanne approcha les chaises. Mme de l'Hormoise étendait la nappe, mettait le couvert. Enfin tout fut prêt. Planard entra et l'on s'assit.

Le repas fut très gai. Il ne s'agissait que de prendre un acompte : on dînerait mieux, le soir, à Saint-Sauveur. Les rondelles de saucisson, le poulet froid disparurent. Les œufs mêmes auraient été excellents; par malheur, le beurre était rance, et il fallut renoncer au plat. On était au dessert. Tout à coup, en soulevant son assiette, Jeanne eut un cri d'effroi :

— Oh! les fourmis!...

Elles étaient revenues, grimpaient par un pied de la table, redescendaient par l'autre, collectant des bribes çà et là qu'elles emportaient triomphalement. Il ne fallait pas songer à les deloger. Le repas d'ailleurs était terminé. Tout le monde sortit.

En ce moment, les deux vassaux revenaient vers le salon. Mme de l'Hormoise les fit entrer. Ripat s'assit, un coude sur la table, le menton dans sa main, son chapeau solidement fixé sur la tête, avec un air d'attendre son monde et de se tenir prêt à l'attaque. Tout près de lui, droite et raide, sa femme se disposait à le soutenir.

— Mes chers amis, commença Mme de l'Hormoise, l'année dernière a été mauvaise. A la Toussaint, vous me redeviez...

— Rien du tout, dit vivement le fermier.

— Comment, rien?

— Non, rien! confirma la fermière.

Et la discussion s'engagea.

Valentin et Valérie avaient suivi Planard. Ce dernier, ramenant le poulain dans la cour, défaisait les compresses, les trempait dans l'eau vinaigrée, les enroulait de nouveau autour des genoux de la bête.

— Si nous allions visiter les ruines? dit tout à coup Valentin à Mme Planard.

Elle rougit un peu, regarda le jeune homme avec effarement, mais ne dit ni oui ni non.

— Eh! oui, allez donc voir les ruines, s'écria Planard tout à son affaire et que la présence de sa femme, le désœuvrement de Valentin semblaient gêner.

Valérie hésitait toujours. Enfin elle se décida et tendit la main à sa fille :

— Viens avec nous, Jeanne! lui dit-elle.

Mais, pour la première fois, la petite fille refusa de les suivre. Le traitement du poulain l'intéressait; elle regardait curieusement son père. D'un brusque mouvement, elle échappa à sa mère et alla se poser de l'autre côté de l'animal.

— J'aime mieux rester, dit-elle.

Mme Planard était engagée, et elle dut suivre Valentin hors de la ferme.

Tous deux montaient le chemin encaissé qui se continuait derrière l'habitation. Pendant que leurs pieds mal assurés s'enfonçaient dans le sable, ils n'échangeaient que de rares paroles et, sous la banalité de ces propos, cherchaient à dissimuler l'émotion qui peu à peu les envahissait à se sentir tous les deux seuls. Le soleil chauffait la combe, les bourdons la traversaient d'un vol sonore, les pins y secouaient leur forte senteur. Dans le calme, dans la solitude de ce coin de campagne assoupi sous la chaleur, une sorte de vapeur capiteuse montait. Valérie, comme indécise, s'attardait derrière Valentin, s'arrêtant près des talus, arrachant les petites fleurs sauvages qui poussaient dans le sable du coteau.

— Venez donc! nous n'arriverons pas.

— Vous me laisserez bien faire un bouquet.

Elle se prit subitement d'un intérêt exclusif pour ce bouquet. Elle regardait d'un air absorbé autour d'elle, courait d'ici et de là, cueillait de petits œillets d'un bleu vif, des touffes de campanules penchant au bord du chemin leurs cloches violettes, et, tordant les tiges, assemblant les couleurs, ne s'occupait plus de Valentin, semblait l'avoir oublié. Ce bouquet était la seule chose importante.

— Je vais vous aider; ce sera plus vite fait.

Et, en moins de rien, il eut fait sa moisson, lui plaça dans les mains toute une brassée de fleurs champêtres.

— Vous en avez assez, j'espère? Maintenant, venons!

Elle se mit à rire, mais d'un air un peu contraint et déçu. Elle n'avait plus de prétexte à présent pour s'attarder.

La route ne tendait plus vers le sommet du coteau; mais de petits sentiers, grimpant dans les vignes, formaient des raccourcis qui permettaient de l'atteindre en quelques minutes.

— Tenez! par là, dit Valentin. Nous y serons tout de suite.

— Le sentier est bien raide.

— Je vous aiderai.

Et il passa le premier. Elle glissait parfois sur la pente sablonneuse, se retenait aux pampres et aux échalas, jetait des cris de frayeur qui se terminaient en éclats de rire. Parfois aussi Valentin se retournait pour lui tendre la main. Mais elle refusait.

— Non, je monterai seule.

Aussi les fleurs s'échappaient de ses doigts, s'éparpillaient derrière elle, et elle voulait les ramasser.

— Eh! non, laissez donc! Nous en trouverons d'autres.

Il ne restait plus rien du bouquet quand ils atteignirent le faîte de la colline.

Là, debout près des ruines qui n'étaient qu'un amas de pierres recouvert de ronces, à l'ombre des pins qui s'élevaient en barrière autour d'eux, n'ayant que le bleu du firmament sur leur tête, tous deux reprenaient haleine et se taisaient, se regardaient en souriant comme deux enfants heureux d'une escapade. La course avait empourpré les joues de Valérie; ses yeux se noyaient dans un brouillard transparent à travers lequel ils brillaient d'une fulgurance singulière; ses lèvres humides éclataient; quelques mèches, s'envolant sur son front ou s'y plaquant de moiteur, éveillaient des idées de défaite amoureuse; et Valentin, à ce spectacle, sentait monter en lui des pensées tumultueuses. Devant l'intensité de ses regards, elle recula, fit quelques pas sur la plate-forme; puis elle revint, nonchalamment, comme écrasée d'une douce lassitude, toujours son même sourire aux lèvres. Alors il n'y tint plus, il joignit les mains et, dans un élan soudain de passion :

— Que vous êtes belle! s'écria-t-il. Je vous aime...

Et tout de suite, comme pour excuser la promptitude de l'aveu :

— Oh! vous le saviez déjà! ajouta-t-il.

Elle s'arrêta, baissa la tête; mais elle ne sembla pas scandalisée, ne témoigna ni déplaisir ni colère, comme si cette déclaration ne la surprenait pas, qu'elle s'y fût même attendue. Seulement, elle ne répondait rien, regardait fixement le sol, le bout de son pied qui remuait le sable; et Valentin, qui la contemplait, encore effrayé de ce qu'il venait de dire, pouvait, aux mouvements précipités qui soulevaient la poitrine de la jeune femme, compter les pulsations de son cœur.

— Oui, je vous aime, reprit-il; je vous aime depuis longtemps...

Elle releva lentement les yeux, sourit tristement :

— A quoi bon?... C'est un malheur! Je ne puis rien...

— C'est un malheur si vous ne m'aimez pas! Ce sera un grand malheur pour moi, je le sais, si je dois vous être toujours indifférent; mais je veux espérer...

Elle l'interrompit :

— Pourquoi m'aimez-vous?... Je ne suis pas belle, quoi que vous en disiez.

Elle parlait, la tête de côté, l'œil interrogateur, avec une

humilité souriante, une modestie douce. Valentin crut qu'elle voulait être flattée; mais il se trompait. C'était bien l'ignorance de la femme qui n'a jamais été courtisée, qui doute de ses charmes et qui tient à se renseigner, à constater ce qu'elle est en droit de penser d'elle-même.

— Vous êtes adorable! s'écria-t-il. Il y a en vous tout ce qui est fait pour plaire, la grâce, la jeunesse, la beauté et l'esprit... Et puis, que sais-je? Je vous aime! Je vous ai aimée dès que je vous ai vue, à ma première visite, vous vous souvenez? Et, au bal, quand je vous ai donné ces fleurs, vous savez bien ce que je vous ai dit? Et, à la sortie, quand nous nous sommes quittés, vous rappelez-vous?... Alors, j'ai cru... Mon Dieu! oui, j'étais fou! Je ne vous connaissais pas. Mais, que voulez-vous? le mal était fait, irréparable. Et depuis lors je ne pense qu'à vous, je ne vis que pour vous! Je passe mon temps loin de vous à vous désirer, et près de vous à me désespérer!

Elle secouait la tête d'un air de doute; il continua, plus pressant :

— Tenez! vous êtes-vous aperçu seulement qu'une photographie a disparu de votre album?... C'est moi qui l'ai dérobée!

— Vous avez fait cela?

— Je la garde précieusement! Elle ne me quitte plus. Mes jours, mes nuits sont consacrés à la contempler, à l'admirer! Jugez, quand j'arrive, quand je vous revois, si ma joie est grande! Je vis toute une semaine avec cet espoir. Mais je vous retrouve toujours la même, toujours insensible, décidée à ne pas me comprendre. Vous devez bien vous apercevoir de la peine que vous me faites. Avouez que vous deviniez mon amour, que vous sentiez qu'il était impossible d'être aimée davantage... Avouez-le! avouez-le!

Elle fut sur le point de parler, ouvrit la bouche, puis parut se reprendre.

— De grâce, parlez!... Qu'alliez-vous dire? parlez!

Elle sourit et se décida :

— Ce que vous me dites, vous l'avez dit sans doute à bien d'autres! Vous êtes un Parisien : ce langage, ces protestations vous sont habituels; tandis que moi je ne suis... Non, je ne puis pas avoir confiance.

— Oh! vous croyez?...

Il montra une surprise indignée. Ce rôle de séducteur et de mauvais sujet qu'on lui prêtait n'aurait pas dû cependant lui déplaire. Peut-être même, s'il se fût donné le temps de la réflexion, eût-il pu s'imaginer que cette fausse opinion qu'on avait de lui était un de ces attraits bizarres où se prend quelquefois une honnête femme. Mais il n'y pensa pas, se défendit vivement.

— Comme vous vous trompez! Je n'ai jamais aimé que vous! Non, je n'ai jamais aimé comme je vous aime. Je vous le jure!

Et, revenant avec plus de force sur ce qu'il éprouvait pour elle, il se dépeignit tel qu'il était, ingénu et tendre, sans rien de cette duplicité et de cette fourberie galante que l'on redoutait en lui. Il dit comment son amour était né, avait grandi, entra dans les plus petits détails, fit le récit de ses voyages à Blatigny, les impressions pénibles ou douces qu'il en rapportait, leurs promenades sur la route de la Fresnay, leurs causeries au jardin, les moindres paroles échangées, ses stratagèmes pour lui parler seule, pour rencontrer sa main, avec mille épisodes circonstanciés où il en appelait à son propre témoignage et à ses souvenirs, et qui tous étaient faits pour emporter la persuasion. Et tout ce qu'il disait était vrai, ressenti; il parlait en toute sincérité et s'exaltait en parlant; et cependant sa franchise ne l'empêchait pas de s'écouter parler, d'admirer comme la passion le servait, comme ses phrases se cadençaient d'elles-mêmes. Il en suivait l'effet sur le visage de la jeune femme, qui, la tête basse, les yeux fixes, les buvait comme une musique suave et lointaine, avidement et curieusement écoutée. La caresse de ces propos d'amour, si nouveaux pour elle, le danger auquel elle s'exposait en y prêtant l'oreille, la tenaient palpitante et craintive en même temps que charmée. Elle s'attardait dans cette sensation délicieuse, pour le seul plaisir de l'entendre, tandis que lui, pensant qu'elle doutait encore, redoublait d'efforts pour la convaincre.

— Vous auriez pitié de moi si vous saviez comme je vous aime! Vous m'aimeriez pour tout l'amour que j'ai pour vous! Vous ne me laisseriez pas, chaque semaine, m'éloigner, le désespoir dans l'âme! Pour me rendre le plus heureux des hommes, il vous suffirait de bien peu de chose, de trois mots...

Elle l'écoutait en souriant toujours; elle devint subitement sérieuse et le regarda bien en face :

— Avez-vous un moyen de lever mes scrupules? Vous devez bien comprendre que j'en ai! Je ne suis pas libre, je suis mariée : pouvez-vous rien changer à cela?... Et vous-même, Ferdinand n'est-il pas votre ami?

— Si! dit-il avec force.

— Eh bien, alors?...

Il se tut un moment et ne put s'empêcher de sourire.

— Je vous attendais là, poursuivit-il. Oui, c'est mon ami. Je vous jure que je l'aime beaucoup et que je me dévouerais pour lui de grand cœur. Quant au moyen que vous me demandez, il est évident qu'il n'y en a pas d'autre que de faire comme moi.

— Et c'est?

— D'oublier..., d'oublier ce qu'il est pour vous, comme j'oublie ce qu'il est pour moi.

— Voilà ce qui ne m'est pas possible.

— Me pardonnerez-vous ce que je vais dire?... Essayez, vous verrez bien! D'ailleurs, pour être heureux, il faut un peu oublier les autres.

— Mais c'est monstrueux! c'est de l'égoïsme!

— Eh! l'amour n'est qu'égoïsme à deux, vous le savez bien!

— Il devient de la cruauté quand il en fait souffrir d'autres.

— Aimez-vous mieux souffrir vous-même?... D'ailleurs, les autres... ou plutôt l'autre ne souffre pas s'il ne se doute de rien, s'il ne doit jamais rien savoir.

— Vous croyez qu'il est possible qu'on ignore toujours?..

— Mais cela se voit tous les jours... avec de l'adresse et de la prudence, dit-il d'un ton bas et insinuant.

L'audace cynique des propos ne l'avait pas trop révoltée jusque-là.

— Pourtant s'il s'apercevait?...

— Pujsqu'il ne s'apercevra pas... Vous le connaissez bien vous-même!

Pour le coup, c'en était trop et, d'un ton d'autorité badine :

— Taisez-vous!... Je ne sais vraiment ce que je n'entendrais pas si je vous laissais dire... Il faut rentrer, ajouta-t-elle; on doit nous attendre. Vous savez que nous devons partir...

Ainsi elle allait s'éloigner; la première, la seule occasion qu'il eût eue de lui ouvrir son cœur lui échappait encore sans résultat. Elle ne s'était engagée en rien, n'avait rien dit. Elle savait maintenant qu'elle était aimée; mais cet aveu ne lui avait sans doute rien appris de nouveau, et leur situation vis-à-vis l'un de l'autre restait la même. Il en sentit en lui un redoublement d'amertume et de désespoir.

— Alors vous ne voulez pas me répondre? Vous ne m'aimez pas, vous ne m'aimerez jamais? Je vous quitterai demain aussi malheureux que les autres jours! Pendant huit jours je rêverai à vous, avec la fièvre, le cœur déchiré, et je vous reverrai, je vous retrouverai toujours implacable? Vous me verrez souffrir sans chagrin, sans un remords! Vous ne me direz jamais rien pour me faire espérer, pas plus demain qu'aujourd'hui, qu'en ce moment même, où je souffre bien cependant, vous devez vous en apercevoir!

Sa douleur n'était pas feinte. Un peu de vanité déçue aidait même à la rendre sincère. De ses gestes, de ses paroles, de toute son attitude se dégageaient une passion, une ardeur, une pitié communicatives. Valérie, très émue, le contemplait avec des regards attendris, un visage troublé. Elle hésitait. Puis, brusquement, cédant à un mouvement de compassion, de tendresse irréfléchie peut-être, sa main se tendit, se posa sur celle de Valentin et s'en empara.

— Vous m'aimez! Oui, vous m'aimez et vous souffrez, je le vois.

Il saisit cette main, la serra dans les siennes, et elle ne se retirait plus. Elle répondait à son étreinte. C'était donc vrai! elle se liait. Cette pression énergique et tendre, à commotion électrique, si longtemps, si vainement attendue, il la sentait enfin de nouveau! Son cœur fut noyé de reconnaissance. C'était le plus vif sentiment de bonheur et d'orgueil qu'il eût jamais éprouvé.

— Que vous êtes bonne!

Et il se pencha, voulant sceller d'un baiser cette heure impérissable. Mais elle détourna vivement la tête, plia son buste et se courba dans un effarouchement soudain.

— Non, non, jamais... Je ne veux pas... Vous me faites mal, je vais crier!

— Mais si... Pourquoi?... Vous êtes cruelle!

Et elle se débattait pendant qu'il la retenait. Plus il se penchait, plus elle se courbait pour lui échapper. Pourtant les lèvres de Valentin effleuraient déjà les mèches folles, les frisons dorés sous l'oreille. Cette résistance ne pouvait durer.

Tout à coup, du bas du coteau, des cris s'élevèrent :

— Valérie! Valérie!... Valentin!... Où êtes-vous? Nous partons...

C'était la voix de Planard, de Jeanne et de Mme de l'Hormoise.

Leurs mains se lâchèrent. Ils perdirent la tête, s'enfuirent comme deux coupables, chacun par un sentier différent. Valérie, descendant par le même endroit qu'ils avaient pris pour monter, ramassa vivement au passage les fleurs éparses, pendant que Valentin faisait un détour. Ils arrivèrent en même temps et en sens opposé devant la ferme, où la voiture était avancée, Mme de l'Hormoise et Jeanne à leur place.

— Tiens! je vous croyais ensemble, dit Planard.

— Je faisais un bouquet, répondit évasivement Valérie en agitant les fleurs devant elle.

On laissait à la ferme le poulain, que l'on reprendrait le soir, en passant. La voiture se mit en marche. Et, dès qu'on fut sur la route, l'indignation de Mme de l'Hormoise éclata :

— Comprend-on une pareille mauvaise foi? Soutenir qu'ils ne doivent rien, sous prétexte que la récolte a manqué!...

Mais Valentin n'était pas à la conversation. Il repassait dans sa mémoire tous les incidents de sa promenade avec Mme Planard, sentait encore dans ses mains la chaleur de la main de la jeune femme. Et, pour la forcer à le regarder et savourer dans ses yeux son triomphe, il l'interrogeait :

— Cette course ne vous a pas fatiguée?

— Pas du tout.

— Le sentier était un peu rude. Mais du plateau la vûe est bien belle. Quel endroit délicieux!... Délicieux, qu'en dites-vous?

Elle souriait en le regardant, sans rien répondre, puis détournait lentement les yeux et s'absorbait dans la contemplation du paysage.

Le soleil baissait. On approchait de Saint-Sauveur. Le bruit de la fête s'entendait déjà au loin. Une demi-heure après, la calèche traversait le village, franchissait une grille dorée et contournait un immense parterre étalant ses fleurs et ses pelouses vertes devant le château. Le parc écarte ses grands arbres pour livrer passage à la Limonde, qui s'attarde en cet endroit en une belle pièce d'eau. Des piquets, plantés au bord de la vasque, portaient les pièces du feu d'artifice qui serait tiré le soir.

La tolérance de M. Champeaux avait permis à la population de Saint-Sauveur de se répandre sous les ombrages. En haut du perron, c'était un va-et-vient sans fin et comme la continuation de la foire. Le baron lui-même était là, recevant ses invités, les maires de tout le canton, les électeurs influents, et leur prodiguait ses poignées de main.

Il avait encore perfectionné le système de M. Lecoutelier. Ses grands bras se multipliaient; ses doigts aux fortes phalanges embrassaient toutes les mains qui se tendaient vers lui, et il les serrait toutes ensemble, à larges poignées, sans y trop regarder, dans sa bonne envie de fondre toutes les nuances des partis les plus opposés dans la cordiale ampleur

de l'étreinte et de réconcilier en lui toutes les classes. Il fut particulièrement attentionné pour M. de Froidevaux, qui venait représenter chez lui l'autorité départementale. Le préfet n'était pas venu, de peur de trop marquer ses préférences. Il l'aurait pu pourtant, M. de Castelvieujars s'étant définitivement retiré devant M. Champeaux. Valentin, en se rendant chez le baron, ne trahissait donc pas, comme on l'aurait pu croire, la cause de son noble ami de Blatigny.

Vers sept heures, on passa dans la salle à manger. La table, entourée de soixante à quatre-vingts convives, se contournait en fer à cheval dans l'immense pièce. D'espace en espace, sur la large vaisselle plate, les truites de la Fonfrède s'allongeaient dans leur robe d'écailles argentées, les belles-vues de chapons se dressaient, les filets nageaient dans les sauces brunes, et, de tous les plats, comme des biscaïens entassés, les monceaux de truffes énormes croulaient.

Au haut bout de la table, le baron présidait. Il touchait à peine aux mets, et, sa large poitrine renversée sur sa chaise, jouant avec son couteau et souriant dans sa moustache en brosse, il regardait avec satisfaction manger ses convives. Il échangeait quelques mots de temps à autre avec M. de Froidevaux, placé à sa droite. Celui-ci cherchait des yeux Mme Planard; mais il ne pouvait l'apercevoir, placée qu'elle était à l'une des extrémités de la table, où elle présidait la partie jeune de la société, fonctions que lui avaient naturellement dévolues sa propre jeunesse et sa qualité de nièce de l'amphitryon.

La nuit vint; on apporta les candélabres et le repas se prolongea. Les plats se succédaient sans interruption. Les grands crus coulaient. Valentin sentait flamber son visage, des chaleurs lui monter à la nuque. Impatienté par la longueur du dîner, il aspirait à l'heure où il pourrait se rapprocher de Valérie, mangeait trop et buvait d'autant pour tuer le temps.

Enfin les convives se levèrent. Et il n'en était pas un, homme ou femme, qui ne se sentît en ce moment la tête un peu chaude, les idées brouillées, les ressorts de la volonté détendus, la cervelle hantée de fantaisies riantes. On passa au salon. Quelques-uns s'éparpillèrent au dehors et vinrent, en attendant le feu d'artifice, s'accouder à la balustrade qui ceignait le perron. La nuit était fort noire; on ne reconnaissait personne dans cette obscurité. Tout à coup, les flammes de Bengale s'allumant, un crépuscule rougeâtre envahit le perron, et, parmi les personnes penchées à la balustrade, deux têtes, plus rouges encore que les autres, rapprochées, se touchant, se détachèrent vivement. L'étrange vision, noyée dans la chaude vapeur, passa rapide comme un éclair et ne fut surprise par aucune personne intéressée. Puis les fusées s'élancèrent, les soleils tournoyèrent, les gerbes de feu ruisselèrent au bord des eaux embrasées, et, aux acclamations de la foule accourue, qui s'écrasait dans le parc, toute la pyrotechnie entra en branle et pendant une heure illumina fantastiquement le château.

Vers onze heures, la calèche de M. Planard repartit. Valentin, sur le siège, occupait l'ancienne place de Jeanne, assise dans l'intérieur en face de sa mère. L'air de la nuit devenait vif. On avait relevé la capote. Valentin, assez légèrement vêtu, s'était noué un foulard autour du cou. Il n'en toussait pas moins de temps à autre.

— Allons! rentre dedans! dit tout à coup Ferdinand à son ami. Il est inutile que tu t'enrhumes. Tu prendras Jeanne sur tes genoux.

Il ne se le fit pas redire. Il se coula à la place de Jeanne, qu'il prit sur lui et qui ne tarda pas à s'assoupir. Mme de l'Hormoise, dans son coin, dormait déjà. Mme Planard et Valentin, assis l'un devant l'autre, gardaient le silence. Le jeune homme tendait la main dans l'ombre, cherchait celle de Valérie, qui se dérobait, lui résistait. La lutte finit par cesser. Les deux mains se rencontrèrent, s'unirent et dès lors ne se quittèrent plus.

Pendant ce temps, au dehors, Planard grelottait sur le siège. Il fouettait sa bête en maugréant et, par moments, repensant sans doute au poulain, murmurait encore :

— Au diable les parties de plaisir!

LÉON BARRACAND.

(La fin au prochain numéro.)

UNE BROUILLE CÉLÈBRE

Lord Byron et lady Byron

Les anges et les monstres sont rarement aussi anges et aussi monstres qu'on les fait. Il ne faut pas être grand observateur pour en avoir fait la remarque. L'homme prudent ne se fie aux gens parfaits qu'après avoir découvert leurs défauts, et il y regarde à deux fois avant de traiter son prochain de Néron, de Caligula, d'Héliogabale, d'Henri VIII et de Satan.

Nous ne prenons pas ces noms au hasard : ce sont ceux que les journaux anglais de 1816 donnaient à Byron, accompagnés de plusieurs autres aussi agréables, et Byron est le monstre que nous allons un peu dénoircir aujourd'hui.

L'occasion nous en est offerte par une nouvelle biographie due à M. Jeaffreson (1), œuvre consciencieuse, modérée de ton, point définitive parce que l'auteur n'a pu avoir communication de tous les documents (2), attaquée vivement par quelques-uns à cause de sa modération même (3), approuvée par le grand nombre et, selon toute vraisemblance, sujette à revision pour quelques points de détail seulement, les grands traits devant rester vrais et les conclusions justes.

---

1. *The real Lord Byron*, 3 volumes. — Voy. aussi, dans l'*Athenæum* du 18 août 1883, la correspondance de lady Byron et de Mme Leigh.

2. La biographie définitive de Byron ne pourra être faite qu'après la publication des papiers Hobhouse, qui aura lieu, croyons-nous, vers la fin du siècle.

(3) Par M. Froude, dans le *Nineteenth Century* d'août 1883, par M. Abraham Hayward dans la *Quarterly* de la même époque, etc.

I.

Nous n'allons pas démontrer que Byron était un saint. Nous n'essayerons pas de transfigurer ses fautes au nom d'une morale spéciale à l'usage des poètes. Nous n'en voulons qu'à la légende qui a fait de lui un grand coupable, la conscience chargée de crimes inavouables, et travaillant, en traître de l'Ambigu, à ensevelir dans l'ombre des mystères horribles. — Sans insister sur cette légende peu ragoûtante, il suffira de rappeler l'accusation d'inceste recueillie, un demi-siècle après la mort de Byron, par Mme Beecher Stowe, l'auteur de *la Case de l'oncle Tom,* dans un livre qu'elle est sans doute inconsolable d'avoir écrit (1). — On n'a pas oublié que le résultat de ces gentillesses avait été de soulever en Angleterre contre Byron, jeune et en pleine gloire, un immense transport d'horreur et d'exécration; qu'il était presque hué dans les rues; qu'un homme qui se respectait n'aurait pas osé lui donner la main; que, le jour de son départ pour le continent, il s'en fallut de peu que la très vertueuse populace de Londres ne lui fît un mauvais parti, et qu'en Suisse, où il alla d'abord, une Anglaise femme de bien (au moins nous l'espérons pour elle), ayant aperçu par hasard le monstre, ne crut pouvoir faire moins pour la morale et la religion que de pousser un cri et de s'évanouir.

C'est à l'occasion de la séparation de Byron et de sa femme, en 1816, que l'imagination britannique avait pris le galop et inventé pour le poète acclamé la veille un tissu de noirceurs à rendre jaloux une Radcliffe ou un Wilkie Collins. Le martyre de lady Byron fut, si j'ose m'exprimer ainsi, la pierre d'angle sur laquelle s'échafaudèrent les accusations contre Byron. Dès l'instant qu'on tenait pour exact le récit qu'en faisait la voix publique, tout devenait vraisemblable. C'est donc là qu'il faut regarder si l'on est curieux de savoir comment les choses se sont passées en réalité. Les démêlés des deux époux donnent la clef de tous les autres événements de leur existence qui ont dépendu de leur volonté. L'histoire est intéressante par sa simplicité, qui la rend beaucoup plus humaine que la légende. Point d'événements étranges; point de secrets terribles. Des défauts de caractère dignes d'être mis en vaudeville amènent un drame domestique; lord et lady Byron se séparent prosaïquement pour incompatibilité d'humeur.

L'examen des deux caractères rend tout le reste intelligible.

II.

Byron — nous avons promis de ne pas en faire un saint — était égoïste, libertin, vaniteux, le tout comme il convient à un grand homme qui ne saurait faire les choses à demi. Il avait été très mal élevé par une mère à moitié folle, une *agitée,* méchante, criarde, pleine de lubies, sujette à des accès de furie pendant lesquels elle déchirait ses vêtements et rouait son fils de coups si elle pouvait l'attraper. Pour reposer ses nerfs de cette société excitante, le petit George avait une gouvernante versée dans la théologie, qui l'entretenait de damnés, de supplices, de bêtes mystérieuses; avant qu'il sût lire, elle lui avait appris par cœur et lui faisait réciter :

« Plusieurs taureaux m'ont environné; des taureaux puissants de Basçan m'ont enfermé. Ils ont ouvert leur gueule contre moi, comme un lion déchirant et rugissant. Je suis écoulé comme de l'eau, et tous mes os sont disjoints; mon cœur est comme de la cire et s'est fondu dans mes entrailles (1). »

Les effets de ce régime d'énigmes, de cauchemars et de coups sur un enfant nerveux, d'une sensibilité et d'une timidité morbides, furent ce qu'ils devaient être : Byron arriva à l'âge viril quelque peu déséquilibré quant à son être moral, et tout préparé à faire des sottises. Sa gloire précoce l'acheva. A vingt-quatre ans, il avait publié les deux premiers chants de *Childe-Harold* (1812); il était célèbre, adulé; il passait par l'épreuve d'où peu d'hommes, même les plus sages ou les plus spirituels, sortent victorieux : voir toutes les femmes se jeter à votre tête, et ne devenir ni libertin ni ridicule. Byron succomba. Il fit énormément de sottises, dont la moindre ne fut pas de se détériorer l'estomac en jeûnant et en avalant des drogues pour se faire maigrir, afin de se donner un air plus intéressant. En même temps que l'estomac, il se détraquait le système nerveux, ce qui le conduisit à devenir mangeur d'opium.

Au milieu de ses écarts, il s'était attaché sérieusement à une jeune fille nommée miss Milbanke. Refusé une première fois, il la redemanda deux ans après, bien que le parti fût assez médiocre. La seconde fois, il fut accepté. Les fiançailles eurent lieu au mois de septembre 1814; le mariage, en janvier 1815.

Miss Milbanke était une de ces personnes estimables, mais de peu de portée dans les vues et les sentiments, qui sont irréprochables tant que la vie ne leur présente pas de difficultés. Aussi longtemps que tout va bien, elles sont charmantes. Surviennent les ennuis, elles font comme les rats, qui abandonnent les navires avariés. Miss Milbanke avait de l'intelligence, de la vertu, de la culture. Elle était d'apparence un peu froide et un peu formaliste; dans le fond, elle était simple et sans prétentions. Il lui manqua d'être capable des grands mouvements de l'âme. Elle ne savait pas être généreuse. Elle ne savait pas pardonner. Mariée à un grand poète, elle fut uniquement et mesquinement occupée à tirer son épingle du jeu et à se mettre à l'abri des tracas. Ayant affaire à une nature irritable et violente, mais franche et prompte à revenir, non seulement elle ne tendit jamais la main à l'homme qui l'avait offensée, ce qui se conçoit à la rigueur, mais il lui tendit plusieurs fois la sienne et elle la repoussa. Au temps où la légende subsistait, la dureté infléchis-

(1) *The true story of lady Byron's life* (1869), ouvrage inspiré par la veuve de Byron et aggravé, l'année suivante, par l'apologie que Mme Beecher Stowe a intitulée : *Lady Byron vindicated.*

(1) Psaume XXII.

sable de lady Byron s'expliquait pour le public : il y a des choses qu'une femme ne doit pas pardonner. Aujourd'hui que l'on sait pour quels griefs elle a fait traîner son mari dans la boue, le forçant à s'exiler pour échapper aux insultes publiques et le poussant à se rejeter, de honte et de colère, dans la débauche abaissée et définitive, on trouve sa conduite misérable. On lui souhaiterait d'avoir eu plus de torts et plus d'indulgence, d'être moins impeccable et moins sèche de cœur.

III.

Avez-vous vu *la Boule?* C'est une jolie pièce de Meilhac et Halévy, donnée au Palais-Royal il y a une dizaine d'années, et qu'on joue encore. MM. Meilhac et Halévy, qui sont de profonds moralistes, y font voir comment les catastrophes domestiques peuvent sortir légitimement de rien du tout.

M. Paturel a trop chaud et ouvre la fenêtre; Mme Paturel a froid et la referme. M. Paturel aime l'exactitude; Mme Paturel est toujours en retard. A table, monsieur appuie son journal sur la bouteille; aussitôt madame a envie de vin et le journal tombe. Monsieur appuie son journal sur la carafe; madame veut de l'eau et le journal retombe. Ils ont besoin de sel en même temps, et leurs couteaux se battent au-dessus de la salière. Au bout de six semaines, la vie commune est devenue intolérable et l'on met les avoués en mouvement. Ce sont deux systèmes nerveux mal assortis.

Dans la même pièce, le baron de la Musardière est un grand coureur. Son vice à part, c'est un excellent mari, amoureux de sa femme et de son intérieur. « Je suis, dit-il, un homme de plaisir et un homme de famille. » Mme de la Musardière entre dans la situation. Le premier éclat passé, elle pardonne, parce que, malgré tout, ils vont très bien ensemble, et que d'aller bien ensemble, quand on est marié et philosophe, c'est le principal.

Byron et lady Byron n'avaient pas cet avantage. Ils auraient pu servir de modèle au ménage Paturel.

La lune de miel fut exquise. Byron, écrivant à un ami, comparait son nouvel état à de l'ambroisie. Plus tard, dans les mauvais jours, les deux époux ne surent pas respecter le bonheur passé; ils eurent le triste courage d'en calomnier la mémoire et de ternir le souvenir qui aurait dû leur être à jamais cher. Quoi qu'ils aient pu dire et écrire depuis, dans un mauvais sentiment d'orgueil blessé, les premiers mois de leur union furent délicieux. Ils étaient amoureux, lui peut-être encore plus qu'elle; ils étaient gais, s'entendaient à merveille et vivaient dans une tendre intimité avec la sœur de Byron, la laide et bonne Augusta Leigh, celle-là même qui, d'après Mme Beecher Stowe, aurait été l'Amélie de ce nouveau René. Ils auront beau nier dans la suite, se faire plus méchants qu'ils n'étaient : leur bonheur ne s'était pas assez caché pour qu'il fût possible de le supprimer par un mensonge. Nous possédons des témoignages accablants de la parfaite harmonie des commencements. Byron appelait sa femme « Reinette », à cause de sa bonne petite figure ronde comme une pomme. Lady Byron appelait son mari « Canard », et Augusta Leigh était pour tous deux « la chère Oie ». A qui lady Byron pourra-t-elle persuader qu'une femme martyrisée donne des noms d'oiseau à son mari? Où est le bourreau domestique qui s'entend nommer amoureusement *cher canard?*

L'état « d'ambroisie » dura sept mois; après quoi, le grand poète et la grande dame commencèrent à vivre le premier acte de *la Boule*. Les hostilités s'ouvrirent à table.

Lady Byron avait bon appétit et dînait avec plaisir. Byron, qui avait grand faim, mais qui n'osait manger de peur d'engraisser, trouvait irritant d'avoir en face de lui une personne dont l'assiette pleine et la mine satisfaite semblaient le narguer. Dans les premiers temps, il se contint; mais les nerfs ne tardèrent pas à prendre le dessus. Il eut des mouvements d'impatience; les repas devinrent pour lui des supplices qu'il s'efforça d'abréger en arrivant en retard et en partant avant la fin; un beau jour, il éclata et lança une tirade amère contre les femmes qui mangent. Placez vis-à-vis de cet homme excitable une femme résignée qui le regardera d'un air de victime tout en continuant de dévorer son rosbeef, et vous comprendrez comment la salle à manger, chez les Byron, fut vite un enfer.

IV.

Un deuxième ferment de discorde fut le désir, exprimé par Byron, de faire voir l'Italie à sa jeune femme. On aurait mauvaise grâce à prétendre que l'idée était d'un époux barbare. Lady Byron l'accueillit mal, et elle n'avait pas tout à fait tort : elle attendait un enfant et il lui répugnait d'abandonner le nouveau-né pour un voyage d'agrément. Ce ne fut point, par malheur, sa seule raison. Elle laissa entendre qu'il était au-dessus de ses forces de quitter son père et sa mère, ses habitudes et son pays, pour suivre un mari vagabond. Il lui aurait été difficile de commettre une plus grande maladresse. Le motif, en soi, est de ceux qui désobligent particulièrement les maris, quels qu'ils soient, et Byron était le dernier homme du monde à le prendre patiemment. Il était absolument incapable d'entrer dans les peines de la femme opprimée qu'un tyran veut contraindre à vivre quelques mois hors de Carpentras ou de Mont-de-Marsan. Il ne comprenait à la résistance qu'il rencontrait que deux choses, qui paraissaient exorbitantes à sa vanité et à son égoïsme : il n'était pas tout pour lady Byron, et lady Byron faisait passer son propre agrément avant celui de lord Byron. Il se monta la tête, fut sincèrement révolté de la dureté de sa femme, se persuada sincèrement qu'il n'existait entre eux aucune sympathie, regretta sincèrement de s'être marié, et, finalement, l'indignation gonflant toujours, il déclara à lady Byron que, puisqu'elle préférait ses parents à son mari, elle n'avait qu'à rester avec eux : il ne s'y opposait pas, au contraire! Mais il ne voulait pas plus être esclave que tyran, et il ferait son voyage tout seul! Ce fut au tour de lady Byron de se croire maltraitée. Elle n'était pas nécessaire au bonheur de son mari! Il aimait mieux voyager sans elle que de rester à la maison avec elle! Venise et Rome l'amusaient plus que sa femme!

De cruels ennuis d'argent ajoutaient aux causes de malaise. Byron avait une fortune assez belle, mais très embarrassée. En attendant qu'il eût réussi à faire une liquidation, ses créanciers ne lui laissaient ni trêve ni repos : ils le firent saisir neuf fois en quelques mois, spectacle peu propre à détendre les nerfs et qui, dans le cas présent, ne nuisit pas à les exaspérer. Le flot des griefs réciproques monta, le ton des récriminations s'aigrit, les relations les plus simples de la vie commune devinrent des opérations de guerre. Byron, agressif par nature, tenait l'offensive. Il trouvait les mots piquants, inventait les procédés irritants; sur la fin, il fut brutal : il ne tira pas des coups de pistolet dans la chambre de sa femme, comme le veut la légende, pour essayer de la tuer par une fausse couche; mais il fut grossier en paroles. De son côté, lady Byron, en attendant l'heure des représailles, amassait dans son cœur les trésors de rancune d'où sortiront plus tard, sous l'influence d'un esprit malade, les accusations monstrueuses. Elle introduisait un élément de bassesse dans cette triste affaire et lui donnait comme une odeur d'antichambre en prenant pour alliée une ancienne gouvernante, Mrs. Clermont, créature intrigante et potinière. On a discuté la date précise à laquelle lady Byron éleva définitivement Mrs. Clermont au rang de confidente en titre et d'espionne en chef, si ce fut avant ou pendant la crise. La date n'a pas une grande importance. Nous savons que lady Byron était capable de prendre une inférieure pour confidente et pour espionne : cela nous suffit. De même, il importe peu de connaître le jour précis où les lettres d'amour de la jeunesse de Byron furent volées, avec effraction, dans son secrétaire, par une personne que l'on croit avoir été Mrs. Clermont, et envoyées par lady Byron au mari de la dame. Il demeure acquis, et c'est assez, que lady Byron était capable d'actions viles. Quant à Byron, il était devenu insupportable au moment où naquit sa fille Ada (10 décembre 1815). Sans prétendre l'excuser, il est juste de reconnaître qu'il était à ce moment, à tous égards, dans une situation piteuse. Il était fourbu d'excès de travail, de maux de nerfs et de maux d'estomac; il avait la jaunisse et il était harcelé du matin au soir par la meute des créanciers et des recors. On serait de méchante humeur à moins.

V.

Les choses allaient donc tout de travers au mois de janvier 1816, lorsqu'il fut arrangé entre les époux que lady Byron irait faire un séjour chez ses parents, à la campagne, et que Byron la rejoindrait dès qu'il aurait mis un peu d'ordre dans ses affaires. Il faut noter qu'à cette époque ils n'avaient jamais eu, ni l'un ni l'autre, l'idée de se séparer. Lady Byron quitta Londres le 15, recommandant son mari à Mme Leigh, qui n'avait pas cessé d'être la *chère oie* et qui employait toute son influence à apaiser, consoler et concilier. Pour expliquer ce qui arriva ensuite, il faudrait avoir pénétré le mystère du cerveau féminin et connaître le mécanisme du phénomène bizarre qu'on appelle un raisonnement de femme.

Lady Byron part. De la route, elle adresse à son mari une gentille lettre commençant par *Cher canard* et signée *Reinette*. Elle arrive chez ses parents et leur confie ses peines. Ses parents, en personnes de sens, concluent de son récit que leur gendre a besoin de repos physique et moral, que le calme de la campagne lui serait salutaire, qu'il faut le presser d'arriver, le traiter par la douceur et lui épargner les contrariétés. Sa mère, lady Noël, écrit en ce sens à Byron, et lady Byron se réjouit de la prochaine venue de son mari, avec lequel elle s'était entendue sur une matière très intime : tous deux désiraient ardemment un fils.

Le lendemain, la poste apporte une lettre de Londres. A l'instigation de la famille, un médecin avait examiné discrètement Byron, afin de reconnaître si ses manies et ses colères ne viendraient point de quelque trouble mental causé par le dérangement de sa santé. Le médecin a rendu un verdict négatif : Byron est malade de corps, mais il a l'esprit sain. A cette nouvelle, lady Byron déclare que, si son mari n'est pas fou, elle ne veut plus vivre avec lui. Qu'on prouve qu'il est fou, et elle est prête à retourner avec lui, parce qu'un fou, quoi qu'il fasse, est tout excusé; sinon, non.

Là-dessus elle compose un mémoire pour prouver que son mari est fou. Lady Noël part pour Londres avec le mémoire et la tracassière Mrs. Clermont. Toutes deux font de si belle besogne, que Byron reçoit inopinément la visite d'un homme de loi et d'un aliéniste chargés de constater son cas. L'aliéniste, chose merveilleuse, ayant conclu au bon sens, lady Byron est prise de rage. Elle fait signifier à son époux, sur qui la nouvelle tombe comme une tuile, sa résolution de se séparer, et entame une procédure. Excitée par la bataille, elle grossit ses preuves, va des torts aux fautes, des fautes aux vices, des vices je ne sais où, tant et si bien que l'homme de loi de Byron, saisi d'une sainte horreur, refuse d'assister davantage un client aussi pervers et que le monde tourne le dos au criminel.

Le premier choc avait réveillé chez Byron les bons et grands côtés de sa nature. Il avait reconnu ses torts, donné bien haut raison à sa femme, et il traînait les choses en longueur, se refusant à croire que Reinette pût être implacable et ne pas lui revenir. Lorsqu'il vit que rien n'y faisait et comment on le traitait, il résolut de mériter au moins le traitement. Il vit mauvaise compagnie, eut des maîtresses, médit de lady Byron et composa une pièce immortelle pour persuader au monde qu'il ne l'avait jamais aimée.

Le public anglais n'attendait qu'une occasion pour tomber sur lui. Il est toujours agréable de vilipender l'idole de la veille. En outre, Byron s'était fait beaucoup d'ennemis par ses idées politiques libérales, ses opinions religieuses hétérodoxes, son esprit mordant, son mépris pour le code sacrosaint des convenances mondaines. La tempête éclata, une tempête telle que l'histoire n'en offre pas d'exemple. Toute l'Angleterre déraisonna avec lady Byron. Les journaux bavèrent sur le poète les calomnies les plus ignobles et les plus atroces. La société se détourna de lui avec horreur. L'auteur de *Childe-Harold* fut contraint de s'exiler pour purger la terre britannique du spectacle de son iniquité. En

quittant l'Angleterre, il put écrire en toute vérité à sa femme : « Je viens de dire adieu à Augusta, presque le seul être, grâce à vous, à qui j'eusse à dire adieu. »

Les caractères des héros de ce drame domestique ne se démentirent pas dans la suite. Byron resta jusqu'au bout l'homme impétueux et inégal du commencement, tantôt prenant à tâche, par une étrange perversion du sens moral, de justifier la calomnie par des débauches crapuleuses et en se vantant de méchancetés qu'il n'avait pas commises; tantôt faisant des tentatives de rapprochement dont l'inutilité, en l'humiliant, le rejetait dans les excès. Lady Byron ne changea pas non plus. Contente de s'être mise à l'abri, elle n'eut ni émotion ni regret en voyant combien le châtiment était disproportionné à l'offense. Les chagrins de l'homme qu'elle avait aimé la laissèrent insensible. Elle n'eut pas un élan du cœur, rejeta froidement toutes les ouvertures et ne se reprocha rien quand la honte, la colère et le sentiment de l'injustice poussèrent Byron à se dégrader par les filles et l'alcool.

Elle reçut aussi son châtiment. Quand Byron fut mort (avril 1824), l'opinion de son pays lui revint, par un revirement facile à prévoir. Le libertin compromettant n'était plus; il restait une gloire nationale à laquelle l'Angleterre entendait bien ne pas renoncer et qu'il eût été maladroit d'amoindrir. On découvrit que les torts du grand poète avaient été exagérés. On commença à murmurer que lady Byron avait été trop sévère. On opposa à l'épouse vindicative la sœur aimante et dévouée, qui, au lieu de repousser le coupable, s'était toujours efforcée de le soutenir et de le relever. Le nom d'Augusta Leigh devint aussi invariablement associé à la gloire de Byron que le nom de lady Byron en fut invariablement séparé. L'âme médiocre de la veuve ne put supporter cette juste rétribution de sa conduite. Elle se prit d'une haine féroce pour sa belle-sœur et s'acharna à la déchirer, jeta toutes les boues sur la mémoire de son mari et en vint, dans une vraie folie de méchanceté, à vomir les ignominies que Mme Beecher Stowe a précieusement conservées dans son livre. Elle est morte la dernière des trois, sans avoir connu la pitié, si ce n'est envers elle-même.

Conclurons-nous que, si elle avait agi autrement, nous aurions eu un Byron tout différent? Non. M. Filon a raison lorsqu'il écrit : « Il faut laisser aux bonnes âmes la consolation d'imaginer un Byron assidu à la Chambre des lords, heureux en ménage, régulier à son club, présidant des banquets agricoles, portant des toasts, assistant au service le dimanche dans son banc seigneurial, faisant tout haut la prière devant ses gens et composant le soir, au coin du feu, des chefs-d'œuvre d'une décence irréprochable. Si ce Byron-là eût existé, nous n'aurions eu ni *Childe-Harold,* ni *Don Juan,* ni surtout *Manfred* (1). » Les poètes sont les poètes et font presque toujours des maris incorrects et difficiles. La dernière femme qu'il faille leur donner est celle qui fait exacte justice, qui aime les gens selon qu'ils le méritent et rien de plus, qui n'a jamais les divines faiblesses du cœur et qui se figure aimer quand elle a pour devise : Œil pour œil, dent pour dent! — Lady Byron était de ces femmes-là. Il lui sera peu pardonné, car elle a peu aimé.

ARVÈDE BARINE.

(1) *Histoire de la littérature anglaise.* — Paris, 1883, 1 vol. Hachette.

GAULE ROMAINE

Rhéteurs gaulois du IVe siècle

LES PANÉGYRISTES (1)

M. Brandt (2) s'étonne que les savants français ne se soient pas plus occupés des rhéteurs gaulois du IVe siècle. Cette surprise est légitime. Il était de notre devoir d'étudier de près des œuvres qui intéressent à la fois notre histoire et notre littérature, de connaître à fond des auteurs qui sont les plus anciens écrivains de notre pays. Mais, puisque nous avons négligé de le faire et que nous nous sommes laissé prévenir, il faut au moins que nous nous tenions au courant des travaux qui ont été entrepris ailleurs, soit pour corriger le texte de ces écrivains quand il est corrompu, soit pour éclairer les diverses questions qui concernent leur vie et leurs ouvrages.

Tout ce qui nous reste d'eux est contenu dans ce recueil des *Panegyrici latini* dont M. Bæhrens a donné récemment une nouvelle édition, et à propos duquel M. Brandt a écrit une dissertation intéressante. Ce sont des discours d'apparat, prononcés devant des princes ou de grands personnages, dans quelque occasion solennelle, et remplis de leur éloge. Le nom de *panegyrici,* qu'ils portent, ne paraît pas avoir été d'un usage fréquent à l'époque classique. Cicéron ne s'en sert que pour désigner le fameux discours d'Isocrate qu'on appelait ainsi chez les Grecs. Mais, si le mot à Rome est nouveau, la chose était ancienne : même à l'époque de la république elle n'était pas inconnue, et les discours de Cicéron *Pro lege Manilia* et *Pro Marcello* sont de véritables panégyriques de César et de Pompée. Naturellement ce genre d'éloquence fleurit sous l'empire : il était approprié à la forme nouvelle du gouvernement. A une époque que nous ne connaissons pas, le sénat décida que les consuls, en entrant en charge, adresseraient un remerciement à l'empereur qui les avait nommés. Ce remerciement s'appelait *Gratiarum actio;* c'est sous ce nom que Pline le Jeune publia le sien...

On profite beaucoup des panégyristes pour la connaissance du IVe siècle; mais, en se servant d'eux, ordinairement on ne les ménage guère. On les traite de flatteurs et de

(1) Extrait du *Journal des Savants,* où M. Gaston Boissier étudie *les Rhéteurs gaulois.*

(2) *Eumenius von Augustodunum und die ihm zugeschriebenen Reden,* par Samuel Brandt. — In-18, 46 pages.

menteurs, on déclare qu'on ne peut les lire sans dégoût et qu'ils sont arrivés au dernier degré de « la dégradation littéraire et morale » (1). Voilà de bien grands mots, et des reproches qui me paraissent fort exagérés. Nous serons, je crois, un peu moins sévères si nous nous rappelons ce qu'était alors le panégyrique et dans quelles conditions il se produisait d'ordinaire. Souvenons-nous d'abord que les auteurs de ces discours n'étaient pas toujours libres de refuser de les faire. Nous avons vu qu'un décret du sénat obligeait les consuls à prononcer l'éloge de l'empereur quand ils entraient en charge ; c'était donc une nécessité pour eux, et ils ne pouvaient pas s'y soustraire. Par malheur, les consuls n'étaient pas toujours de grands orateurs ; comme il fallait que l'empereur fût loué selon ses mérites, on eut l'idée de s'adresser, pour le faire, à ceux qui enseignaient et pratiquaient l'art de la parole. Il y avait donc au IVe siècle, outre les remerciements des consuls qui se renouvelaient plusieurs fois par an, les discours des rhéteurs en renom qu'on désignait tout exprès dans les occasions solennelles, et qu'on faisait même venir de loin pour la circonstance. Quelquefois c'était l'empereur qui les choisissait lui-même, car il avait intérêt à être bien loué. Le rhéteur arrivait donc, apportant avec lui une harangue longuement travaillée : improviser en un sujet si grave aurait semblé une souveraine inconvenance. « Celui qui ose parler sans préparation devant un prince, disait l'un de ces orateurs, n'a pas le sentiment de la dignité de l'empire. » Le jour venu, la cour se rassemblait; le prince était entouré de ses amis, de ses conseillers, des officiers attachés à sa personne, de tout ce cortège de fonctionnaires devenu si nombreux depuis les réformes de Dioclétien, des députés des villes, des personnages d'importance qui se trouvaient en ce moment dans la résidence impériale, et tout ce monde, avec un murmure de satisfaction, écoutait l'éloge du maître.

Ces fêtes de l'éloquence jetaient souvent un grand éclat; elles mirent les panégyriques à la mode. De la capitale l'exemple passa aux provinces. Pour célébrer dignement la fête du prince ou l'anniversaire de son avènement, les grandes villes prennent alors l'habitude de commander un panégyrique à quelque professeur du pays ou même à un rhéteur étranger. L'empereur est absent, mais on lui parle comme s'il écoutait, et les assistants applaudissent avec fureur pour prouver leur fidélité. Ce n'est pas au prince seul ou à ses associés que le panégyrique est réservé. Quand l'empereur a eu sa part de louange, on loue les consuls, les gouverneurs de province, les magistrats importants, tous ceux qui exercent l'autorité publique. Dans l'Orient surtout, où les rhéteurs étaient si nombreux qu'ils se nuisaient les uns aux autres, il y en avait beaucoup qui n'avaient d'autre moyen de vivre que de flatter la vanité des grands personnages. Libanius, protecteur généreux de tous ces pauvres gens, expédia un jour l'un des plus misérables à son ami Andronicus, avec la lettre suivante : « Bassus vous apportera en mon nom un discours et une bourse; il souhaite débiter l'un et remplir l'autre. Faites ce qu'il désire : écoutez la harangue, remplissez la bourse, qui n'est pas grande; ce ne sera pas un grand dommage pour celui qui donnera; pour celui qui recevra, ce sera un grand plaisir. » Il ajoutait : « Rendez grâce à Dieu qui nous donne l'éloquence, vous souvenant que vous devez vous-même au talent de la parole d'avoir été mis à la tête d'une province. Renvoyez-moi Bassus avec un vêtement plus convenable et un visage plus gai, et songez qu'en le secourant vous encouragez les autres à étudier! » Ai-je besoin de dire que ces rhéteurs affamés ne se souciaient guère de la vérité? Ils avaient trop besoin de plaire pour hésiter beaucoup sur les moyens d'y parvenir. Mais il faut avouer que les grands personnages qui parlaient devant l'empereur n'étaient pas beaucoup plus scrupuleux. Ils avaient reçu du sénat ou du prince même la mission de le louer, tout le monde attendait d'eux un éloge. C'est donc un éloge qu'il leur fallait faire; il ne leur était pas possible de se soustraire à cette nécessité, et je crois qu'ils s'y soumettaient très volontiers. Ils savaient bien qu'on ne leur demandait pas de dire toute la vérité. Julien, qui a fait des panégyriques, quand il était César, dit en propres termes que, si les poètes ont le droit de mentir, les orateurs ont celui de flatter, qu'il n'y a pas de honte pour eux à donner des louanges à ceux qui n'en méritent pas, et que, lorsqu'ils ont su embellir et relever par leur parole ce qui est laid et médiocre, on trouve qu'ils ont tiré un bon parti de leur art. Ces exagérations de flatteries ne choquaient donc personne; c'étaient de ces mensonges convenus, comme le monde en impose tous les jours à ceux qui ne veulent pas rompre avec lui.

Alceste peut s'en indigner, mais les gens sages les supportent, parce qu'ils savent bien qu'ils ne trompent personne et que ni celui qui les dit ni ceux qui les écoutent ne les prennent à la lettre. Quand il n'y a pas de dupes, il est difficile qu'il y ait des trompeurs; d'où l'on voit qu'il serait fort injuste de se figurer les faiseurs de panégyriques comme de malhonnêtes gens et de profonds hypocrites, occupés à tendre des pièges à l'innocence des contemporains et à tromper la bonne foi de la postérité. Ils n'y mettaient pas tant de malice; quand ils prononçaient ces beaux discours qui leur valaient tant d'applaudissements, ils n'entendaient pas se poser en historiens ou en hommes d'État. C'étaient simplement des orateurs chargés de donner plus d'éclat à quelque fête, et qui se croyaient obligés d'accepter tout ce que le gouvernement voulait faire croire. Nazarius dit très nettement, dans le panégyrique de Constantin : *Existimare de principibus nemini fas est* (1). Voilà le principe de ce genre d'éloquence auquel on donne, dans les écoles, le nom de genre démonstratif et que j'appellerais volontiers une éloquence décorative. Tout y est officiel; on ne s'y hasarde pas à porter sur les hommes et sur les choses un jugement personnel; les événements y sont toujours présentés comme l'autorité le désire et sous le jour qui lui convient. Imaginez maintenant que ces cérémonies se renouvellent plusieurs fois par an et dans plusieurs

(1) C'est l'expression dont se sert Ampère dans son *Histoire de la littérature française*.

(1) Xe disc., v.

villes de l'empire : quel embarras pour l'orateur! Sur ce thème qui ne change pas, et qui a tant de fois été traité, il faut qu'il trouve toujours quelque chose à dire; comme le fond est le même et que les ornements seuls peuvent changer, c'est un travail de broderie et de ciselure où l'esprit se raffine et s'épuise. Chacun partant de ce qu'a dit son prédécesseur et voulant faire mieux, on arrive presque sans le vouloir aux exagérations les plus étranges.

On peut blâmer ces exagérations; il est sûr qu'elles sont souvent insupportables. Mais il ne faut pas qu'elles nous rendent trop injustes pour les auteurs de ces discours et qu'elles nous cachent entièrement leur mérite. Quoi qu'on prétende, tout n'est pas compliment et mensonge dans les panégyriques; on y trouve des sentiments sincères, qu'il est difficile de méconnaître. Ces rhéteurs, qu'on affecte de mépriser, n'en sont pas moins d'ardents patriotes, et, quand ils parlent de victoires remportées sur l'ennemi du dehors, on sent chez eux une émotion véritable. Ils sont reconnaissants à Dioclétien, à Maximien, à Constance Chlore, à Constantin, à Julien, à Théodose, d'arrêter les barbares. Après tout, les Césars du IVe siècle, avec beaucoup d'imperfections et de misères, eurent au moins la gloire de retarder la chute de l'empire. Ils ont battu plus d'une fois les Germains et les Perses; un Romain, qui se souvenait des humiliations et des désastres de la seconde moitié du IIIe siècle, avait bien le droit d'être fier de son temps, et il n'était pas trop coupable de mettre un peu d'excès dans les félicitations qu'il adressait aux princes victorieux. Je ne crois pas non plus qu'on doive être trop rigoureux pour ces abus de rhétorique qu'on leur a beaucoup reprochés. Assurément le style est peu de chose sans l'idée, et il faut bien reconnaître que ces rhéteurs avaient plus de souci de bien écrire que de bien penser. La forme chez eux a plus d'importance que le fond; c'est un grand défaut, mais il ne faut pas oublier qu'on était à la veille de l'invasion des barbares et qu'on éprouvait instinctivement le besoin de se rattacher à cette culture intellectuelle qui allait disparaître. S'obstiner à imiter Cicéron malgré la différence des temps, reproduire autant que possible ses belles phrases et ses larges périodes, chercher, pour s'exprimer, les expressions les plus fines et les tours les plus ingénieux, montrer qu'on connaissait tous les préceptes de l'école et qu'on savait les appliquer, c'était jouir pour la dernière fois d'un des plaisirs les plus délicats de la civilisation et protester de son goût pour les choses de l'esprit au moment où la force allait régner sans partage; c'était affirmer qu'on était Romain et qu'on voulait continuer à l'être. Quand je relis dans cette pensée les rhéteurs gaulois du IVe siècle, j'avoue que je suis tenté de leur pardonner leur rhétorique. Ces raffinements d'expression, ces excès de beau langage, tout cet effort trop visible pour bien écrire me paraissent un peu moins futiles, et il me semble que j'y vois encore un des aspects de leur patriotisme.

GASTON BOISSIER.

LA FRANCE AU DEHORS

I.

Les écoles françaises en Tunisie

D'heureux progrès ont été accomplis en Tunisie depuis deux ans. Le collège de Saint-Louis de Carthage, transféré à Tunis, sous le nom de collège Saint-Charles, par le cardinal Lavigerie, a aujourd'hui 240 élèves; il n'en avait que 58 en 1882. Les écoles des Frères ont gagné 40 élèves; celles des Sœurs, 140. Dans le reste de la Régence, la prospérité des écoles fondées par le cardinal est plus marquée encore. Des écoles de filles ont été fondées à la Goulette, à la Marsa, à Bizerte, à Monastir, à Mehdia, à Sfax, et même à Djerba dans l'extrême Sud, à Béjà dans l'intérieur. Celle de Sousse, dont la directrice est depuis longtemps le médecin, le pharmacien et la garde-malade de tous les indigènes pauvres de la ville, a traversé une crise fâcheuse; mais elle se relève rapidement. Les écoles de garçons sont moins nombreuses, mais en voie d'accroissement aussi. Celle de la Goulette a gagné 50 élèves; celle de Sousse, 120; celle de Sfax, création nouvelle, a 130 élèves. En résumé, on peut calculer que le cardinal a conquis pendant ces deux années près de 1300 enfants à l'influence française. Aussi, dans sa dernière séance, le comité central de l'Alliance française (1), sur la proposition de l'un de ses vice-présidents, M. Victor Duruy, de l'Institut, a-t-il voté de chaleureuses félicitations à Mgr Lavigerie.

Remarque importante. Les écoles sont congréganistes, mais les directeurs, les directrices surtout, ont le cœur français. J'ai vu une bonne Sœur parler les larmes aux yeux du drapeau tricolore. Ces écoles sont ouvertes à tous et la tolérance est telle en pays musulman, contrairement à un préjugé courant, que catholiques, grecs, israélites, musulmans et protestants, Français, Maltais, Tunisiens et Italiens s'assoient sans peine sur les mêmes bancs.

Il faut noter aussi que le développement des écoles de filles est très heureux, parce que, si les hommes savent presque tous, dans les villes au moins, un peu de français, les femmes, au contraire, jusqu'à ces derniers temps, même dans des familles réputées françaises, ne parlaient qu'italien.

La France a d'autres alliés très influents en Tunisie : les israélites. Leur école de garçons, qui compte plus de mille élèves et en compterait bien davantage si elle pouvait s'éten-

(1) Cette Alliance, qui a pour but de propager notre langue dans les pays non civilisés, s'est fondée, on le sait, au mois de décembre dernier. Elle compte déjà douze cents adhérents et sera constituée définitivement le 20 mars. Dernièrement, M. P. Foncin, secrétaire général, dans une séance au cercle Saint-Simon, a exposé le programme de l'Association et en a montré le caractère patriotique, l'utilité nationale. A ce propos, il a retracé les progrès que notre langue a faits depuis deux ans en Tunisie et recherché les moyens de la répandre davantage parmi les indigènes de l'Algérie. La conférence de M. P. Foncin sera publiée dans le *Bulletin de la Société historique (Cercle Saint-Simon)*.

dre, est une véritable école de civilisation. Les petits juifs qui arrivent à la salle d'asile timides, ignorants, maladifs et malpropres, ne parlant que l'arabe, sortent des hautes classes de l'école vêtus à l'européenne, sachant lire, écrire, calculer, parlant le français, prêts à entrer comme apprentis dans une industrie, comme employés dans une maison de commerce. L'Alliance israélite universelle a fondé depuis deux ans trois écoles nouvelles : une de filles à Tunis, qui a 232 élèves ; deux de garçons, l'une à Sousse, l'autre à Mehdia. Elle a grossi de près de 500 enfants le contingent scolaire acquis à la France.

Un des fondateurs de l'Alliance française, M. Paul Melon, qui depuis plusieurs années distribue à ses frais des livres et des subsides aux écoles françaises de Tunisie, a reçu du comité central une subvention de 600 francs et a été chargé de distribuer cette somme dans son prochain voyage. M. Paul Melon, qui est protestant, s'était occupé exclusivement jusqu'ici des écoles congréganistes : le comité a décidé, sur la proposition d'un autre de ses membres, M. l'abbé Charmetant, missionnaire apostolique, que les écoles israélites seraient comprises dans la distribution de livres et d'encouragements dont M. Melon a bien voulu se charger. Tel est l'esprit qui anime l'Alliance française. Telle est aussi l'estime qu'elle professe pour l'œuvre, très semblable à la sienne, que poursuit l'Alliance israélite universelle.

Les musulmans contribuent de leur côté, sous l'habile impulsion de la Résidence, à opérer par l'usage progressif d'une langue commune un rapprochement entre les races diverses qui se sont rencontrées et fixées en Tunisie. C'est en faisant un pas l'une vers l'autre qu'elles arriveront à vivre d'accord à l'abri de notre drapeau. Tous ceux qui sont allés à Tunis ont visité le collège Sadiki, fondé en 1873 par le général Khérédine. D'heureux changements y ont été introduits : le français y est devenu obligatoire pour tous les élèves; les méthodes d'enseignement ont été améliorées; le conseil d'administration, qui dilapidait les revenus de l'établissement, a été remplacé par un directeur musulman d'une probité irréprochable.

M. Paul Cambon est secondé en Tunisie, pour tout ce qui concerne l'enseignement, par un arabisant distingué, M. Machuel. Fils d'un instituteur français et naguère encore professeur d'arabe à Oran, M. Machuel a été délégué par l'Université en Tunisie avec le titre d'inspecteur d'académie; il a reçu du bey celui de directeur de l'enseignement public en Tunisie. Il est l'un des premiers promoteurs et l'un des fondateurs de l'Alliance française. Après avoir réformé le collège Sadiki, il se propose d'organiser progressivement un enseignement laïque musulman français en Tunisie. Il a déjà introduit là-bas les examens du certificat d'études primaires; il y joindra ceux du brevet de capacité. Il compte ouvrir bientôt à Tunis deux écoles laïques afin de satisfaire au vœu d'un certain nombre de familles et de faire naître une émulation salutaire entre les divers établissements. Il installera des cours d'adultes, ouvrira une bibliothèque commune « où les enfants de toutes les nationalités et de tous les cultes pourront se rencontrer, se mêler les uns aux autres et apprendre à s'estimer et à s'aimer ». Il voudrait enfin aborder le plus tôt possible l'instruction des deux millions d'indigènes qui peuplent la Tunisie et représentent un contingent approximatif de 100 000 petits garçons de six à treize ans, en âge d'être instruits. Mais il faut commencer par former des maîtres et, autant que possible, des maîtres indigènes. De là le projet d'une école normale. Déjà l'emplacement et les bâtiments sont trouvés. M. Cambon a obtenu du bey la concession d'une ancienne mosquée restée inachevée et non consacrée au culte, qui convient parfaitement. M. Cambon et son lieutenant M. Machuel ont reçu du comité de l'Alliance française le témoignage de la plus vive et de la plus sincère satisfaction.

L'Alliance française, qui compte un millier d'adhérents, a pu disposer de 600 francs en faveur de la Tunisie : le jour où elle comptera cent mille sociétaires, elle pourra donner 60 000 francs. C'est à peu près la somme que dépensent annuellement le gouvernement italien et la colonie italienne de Tunis pour les écoles italiennes de Tunisie. On sait que ces écoles, nationales et laïques, sont pourvues de maîtres brevetés, nommés par l'Université d'Italie, et que trois d'entre elles sont de véritables collèges, l'un pour les filles, l'autre pour les garçons, le troisième pour l'enseignement des arts et métiers.

P. Foncin.

II.

Nouvelle-Calédonie

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que nous ne partagions pas, en certaines choses, les opinions de M. Branda. Cela ne nous empêche nullement de rendre justice à ce qu'il y a de chaleureux dans ses idées et d'amusant dans ses livres.

Les ouvrages de M. Branda se multiplient rapidement. Il avait déjà, si nous ne nous trompons, fait paraître une trentaine de volumes et de brochures avant son dernier livre : *Autour du monde* (1). Le tour du monde pour lui, ce n'est qu'une promenade : marin de profession, il l'a fait bien des fois, et, dans chacune de ses expéditions, il a recueilli quelque observation nouvelle dont il nous a fait part au retour.

Aujourd'hui il suit la grande route ordinaire de l'Atlantique — Ténériffe, la Trinidad, le cap Horn ; c'est le chemin battu pour un navigateur — et il nous conduit à Nouméa. Comme, en dehors des fonctionnaires publics et des marins, les gens qui reviennent de Nouméa ne sont pas précisément les plus propres à décrire exactement la colonie, son récit est intéressant.

L'île de Nou, notre colonie pénitentiaire, est une petite île très accidentée, aux pentes rapides, partie boisée, partie couverte d'une herbe courte, jaune pendant la sécheresse. Avec la grande terre elle forme la rade et le magnifique port de Nouméa, port que la nature s'est complu à créer sûr et com-

(1) *Autour du monde*, par Paul Branda. — 1 vol. in-12. Paris, 1884, Fischbacher.

mode, laissant peu de chose à faire au travail humain. Les ateliers de Nou ne manquent pas d'importance : il y a une scierie, une fonderie, de belles forges; tout cela est dirigé par un conducteur de travaux fort intelligent. M. Branda raconte ainsi sa visite :

« C'est étrange comme le travail ennoblit l'homme! Aux forges, ces condamnés couverts de sueur, éclairés par les reflets rouges d'un feu ardent, frappant à coups redoublés de leurs lourds marteaux sur le fer rouge, sous l'auréole du travail, semblent n'avoir rien de commun avec les misérables que l'on voit errer dans le camp.

« Le camp, entouré d'un mur élevé, se compose de bâtiments rectangulaires contenant chacun cinquante transportés. Ces bâtiments, vastes et bien aérés, ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'hygiène. Un condamné de bonnes manières, d'une extrême propreté, très soigné dans sa tenue, dirigeait le nombreux personnel des cuisines, où d'immenses chaudières de cuivre reluisaient sur de vastes fourneaux. Au premier coup d'œil, je reconnus un ecclésiastique. En effet, c'est un ex-vicaire général condamné pour escroquerie. Les condamnés sont divisés en cinq classes. Dans la troisième on distribue les arrivants, qui peuvent par leur bonne conduite s'élever à la deuxième, puis à la première, ou descendre par de nouveaux méfaits à la quatrième et à la cinquième.

« L'inégalité dans la scélératesse a conduit à faire encore un choix, celui des internés : c'est le dessus du panier, la fine fleur du bagne. Les internés ne sont astreints à aucun travail; on ne leur ménage ni l'air ni la lumière; mais ils sont privés de hamacs et portent la double chaîne; la conversation à haute voix leur est interdite; leur porte, au lieu de donner sur le camp, qui est la cité animée du bagne, donne sur une petite cour entourée d'un mur élevé : seuls moyens, pense-t-on, de réduire ces natures indomptables.

« Quand on ouvrit la grille, il me sembla pénétrer dans une cage de fauves. Tous se dressèrent, tête nue, en faisant sonner leurs chaînes. Il y a là des cous de taureau, des mâchoires énormes, des visages où l'on cherche vainement quelque chose d'humain. Un de ces misérables, poursuivi par la crainte d'être assassiné la nuit par ses compagnons, cherche à se faire mettre en cellule. Ce tyran de l'île Nou porte les cicatrices de près de quarante coups de couteau. La haine qu'il inspire a pour cause sa fureur d'accaparer par la violence et la terreur les beautés du bagne. Les amours de l'île Nou sont des amours de tigre, et les jalousies y sont avides de sang. »

En parcourant les ateliers, M. Branda vit au milieu de grands troncs d'arbre renversés un homme qui fendait du bois. « Voilà Berezowski, lui dit son guide, l'auteur de la tentative d'assassinat à Paris sur l'empereur de Russie, qui était venu rendre visite à Napoléon III. » Berezowski, qui accomplissait très consciencieusement ses fonctions de fendeur de bois, se découvrit en apercevant le marin et son conducteur et se tint immobile, le chapeau à la main, dans la plus respectueuse attitude. Aucun signe d'énergie ou de résolution n'a frappé M. Branda dans cette physionomie placide et insignifiante, dont le trait saillant lui a semblé être la bonté. « Tous les ans, lui dit son compagnon, l'administration demande chaleureusement sa grâce, grâce qui ne lui sera probablement jamais accordée pour des motifs politiques que nous n'avons pas à apprécier ici. » Berezowski entendit ces paroles sans sourciller et se remit tranquillement à l'ouvrage en voyant les visiteurs s'éloigner.

Autrefois le gouverneur pouvait, après consultation du conseil privé, ordonner l'exécution de certains criminels. En lui enlevant ce droit, on a, très heureusement, supprimé de fait la peine de mort à Nouméa. Aussi les terribles mots écrits sur la porte de quelques cellules : *X..., condamné à mort,* sont-ils aujourd'hui sans signification. On ouvrit à M. Branda une cellule. Le condamné se leva, blanc, tant il était pâle, en chemise de toile et pantalon gris très propre. Une chaîne légère allait d'un pied à l'autre; une seconde chaîne pareille lui liait les mains à la ceinture. Il y avait cinq cellules ainsi occupées. Le fonctionnaire qui conduisait le visiteur demanda au condamné, avec beaucoup de douceur, s'il n'avait aucune réclamation à faire. Celui-ci exprima le désir de changer de cellule et on lui promit de tenir compte de sa demande. En général, M. Branda paraît avoir été satisfait du ton et des manières des employés vis-à-vis des condamnés. En supposant même qu'on ne lui ait montré que le côté souriant du masque, il y a loin de la façon dont sont traités les déportés français dans notre colonie pénitentiaire aux épouvantables et brutales rigueurs dont le romancier-historien d'Australie Marcus Clarke nous a retracé, dans son récit très historique des établissements anglais de ce genre à Phillip-Bay, le révoltant tableau. Il est vrai qu'un demi-siècle et plus s'est écoulé depuis ces scènes horribles, qu'un demi-siècle change bien les mœurs et les changera désormais plus encore. Dans un demi-siècle, on ne verra plus suspendue, même platoniquement, à la porte d'un être humain, cette monstrueuse étiquette : *Condamné à mort.*

A ce sujet, nous avons lu avec grand plaisir le court chapitre du livre de M. Branda sur les droits de la société et sur l'efficacité des peines. Il est bien vrai, comme le dit Beccaria, que « la société ne se venge pas », que prétendre venger Dieu « serait de sa part une outrecuidance ridicule », que « son droit se borne à se défendre » et que « ce n'est pas l'intensité de la peine, mais la certitude de la répression qui retient le criminel »; qu'avec des peines cruelles et une police mal faite il y a beaucoup de crimes; qu'avec une police bien faite et des peines douces la criminalité diminue, et que l'expérience ne permet pas l'ombre d'un doute à cet égard.

Au point de vue de la moralisation des criminels et de la sécurité de la société dans la mère-patrie, notre établissement pénitentiaire de l'île Nou peut donner les meilleurs résultats; mais, quant au dessein d'en faire une colonie florissante, cela semble à M. Branda tout à fait chimérique. Qui dit lieu de déportation dit contrée soumise au plus rigoureux despotisme, et qui dit colonie prospère dit pays de liberté. L'Australie n'a point prospéré par le fait de ses transportés émancipés, mais par celui de ses colons libres. Ce sont, au contraire, les premiers qui ont rendu ses commencements difficiles.

L. Q.

III.

Madagascar

La question de Madagascar fera prochainement l'objet d'une interpellation à la Chambre des députés. Fort à propos nous arrive un volume qui nous permet de suivre dans ses vicissitudes la politique traditionnelle de la France à l'égard de cette île. Il a pour titre : *Histoire et géographie de Madagascar* (1). L'auteur, M. Henry d'Escamps, attaché jadis au ministère de la marine à une époque où la question de Madagascar était déjà à l'ordre du jour — c'était en 1845, — fut chargé de rédiger un mémoire destiné à être lu en conseil des ministres. Pour ce travail, il eut à sa disposition toutes les informations, toutes les dépêches, tous les rapports, en un mot toutes les sources officielles, très abondantes et très variées, des Archives de la marine et des colonies. Ce mémoire a été le point de départ de l'*Histoire de Madagascar* que M. d'Escamps publia peu après. Il vient d'en donner une nouvelle édition qui n'est pas seulement une réimpression, mais bien une refonte de l'ancien ouvrage, mis au courant et continué jusqu'aux événements actuels.

Le volume de M. d'Escamps n'a pas la prétention d'être autre chose qu'un précis. Mais, à part le grand ouvrage que M. Grandidier a entrepris et qui est loin d'être terminé, nous sommes assez pauvres en livres sur Madagascar. Pour ma part, je n'ai trouvé, comme documents les plus récents, que quelques articles, fort intéressants du reste, de la *Revue scientifique* et de la *Revue de géographie*, et le *Voyage* de Mme Ida Pfeiffer (2), qui remonte à une vingtaine d'années au moins. L'ouvrage de M. d'Escamps comble donc une lacune.

Je laisse de côté, bien qu'avec regret, ce qui concerne la géographie de l'île et ne puis que noter en passant la fécondité du sol et la richesse comme la variété des mines, lesquelles renferment des diamants, de l'or, du cuivre, de l'argent, de la houille. C'est principalement l'histoire de nos relations avec Madagascar et de nos droits sur cette île qui nous intéresse aujourd'hui.

Madagascar a été découvert par une flotte portugaise qui, revenant des Indes sous le commandement de Fernan Suarez, fut jetée par la tempête sur ses côtes le 10 août 1506. Quelques années après, les Portugais tentèrent d'y fonder quelques établissements; mais ces tentatives échouèrent et aucune puissance européenne n'essaya de prendre possession de la grande île indienne pendant le XVIe siècle et le commencement du XVII.

Richelieu, toujours préoccupé de doter la France d'un empire d'outre-mer et « de dresser nos colonies en face des possessions de l'Angleterre dans la mer des Indes et de faire un contrepoids à sa toute-puissance maritime dans l'intérêt du monde entier et sans pour cela avoir l'intention de lui faire du mal », avait institué la Société de l'Orient par lettres patentes du 24 juin 1642, qui furent confirmées par Louis XIV le 20 septembre 1643. Ces lettres patentes accordaient à la Société la concession de l'île de Madagascar et des îles adjacentes, « pour y ériger colonies et commerce, dit Flacourt, et en prendre possession au nom de S. M. très chrétienne ». Cette concession octroyait en outre aux sociétaires le droit exclusif de commercer à Madagascar pendant dix années. Pronis et Fouquembourg, agents de la compagnie, prirent possession, en 1643, de Sainte-Marie et de la baie d'Antongil. L'année suivante, des postes furent établis à Fénériffe, à Manahar et dans la baie de Sainte-Luce. Un peu plus tard, le siège de la colonie fut transporté dans la presqu'île de Tholangare, où fut construit le fort Dauphin. Toute la côte orientale se trouvait ainsi occupée par la France. Étienne de Flacourt y arrive, en 1648, et en prend possession solennellement une seconde fois au nom de la France.

Quand la Compagnie orientale est fondée par Colbert, un édit de 1664 lui cède l'île de Madagascar avec ses forts et habitations et lui transporte à perpétuité les droits de seigneurie et justice. Un nouvel édit de 1665 donne à l'île le nom d'île Dauphine et déclare que le roi a le pouvoir de céder cette île à la Compagnie, « étant le seul souverain qui y ait présentement des forteresses et des habitations ». Cet édit autorise la Compagnie à bâtir des châteaux-forts avec ponts-levis et lui confère le droit de haute, moyenne et basse justice. Le roi se réserve toutefois le droit de justice souveraine. A ce moment, Madagascar prend le nom de *France orientale*. Un conseil souverain y est institué et ses actes sont revêtus d'un sceau représentant Louis XIV en manteau royal, la couronne en tête, le sceptre et la main de justice en mains, avec cette légende: *Ludovici XIV, Franciæ et Navarræ Regis, Sigillum ad usum Supremi Consilii Galliæ Orientalis.* La Compagnie prend possession de l'île avec apparat le 11 juillet 1665, au nom du roi. En juin 1668, Louis XIV réunit Madagascar au domaine de la Couronne. En 1670, il en nomme l'amiral de la Haye gouverneur général et vice-roi et lui délègue le pouvoir d'y exercer la justice souveraine, même sur les ecclésiastiques. Le 4 décembre, l'amiral prend, pour la troisième fois, possession de Madagascar au nom du roi de France. Une inscription lapidaire, conservée aujourd'hui à la Réunion, dans le palais du gouvernement, consacre le souvenir de cet événement.

Sous Louis XV, de nouveaux édits de 1719, 1720, 1725, confirment nos droits sur Madagascar. La dernière année du règne de Louis XV, en 1774, une nouvelle prise de possession de Madagascar a lieu pour la France par le comte polonais Benyowski, qui fonde dans la baie d'Antongil la ville de Louisbourg, perce des routes, construit des forts et crée de nouveaux établissements sur la côte orientale.

Ce n'est pas seulement l'ancien régime qui a élevé des prétentions sur Madagascar. En 1814, nos droits ont été reconnus par l'Angleterre, en interprétation du traité de Paris. Depuis lors, en 1840, l'amiral de Hell a accepté, au nom de la France, la cession des îles de Mayotte et de Nossi-

(1) 1 vol. in-8° avec une carte. — Firmin-Didot, 1884.
(2) 1 vol. in-18. Hachette.

Bé, ainsi que celle de la partie nord-ouest de l'île, la grande province de l'Ankara. Enfin, en 1859-1860, le commandant Fleuriot de Langle a conclu avec les rois et les chefs de la partie occidentale et méridionale de Madagascar des traités de cession qui ont consacré par surcroît nos droits de souveraineté sur l'île entière.

Mais en 1862, quand Radama II devint roi des Hovas, le gouvernement impérial eut l'imprudence de le reconnaître comme « roi de Madagascar », sous réserve des droits de la France. Ce titre, le gouvernement français l'avait toujours refusé jusque-là au roi des Hovas; quand l'Angleterre l'avait proposé, la Restauration l'avait formellement écarté. En le concédant à Radama II, l'empire a fait naître les difficultés qui ont suivi et qui sont aujourd'hui à l'état aigu. L'Angleterre, ne nous voyant pas sans regret possesseurs de Madagascar, a habilement tiré parti de cette faute, et elle a été secondée par ses missions protestantes et par M. Ellis.

Madagascar, en effet, a une indéniable importance au point de vue politique et militaire. Placée à l'entrée de la mer des Indes, elle domine le double passage d'Europe en Asie par le nord et par le sud. Sa possession assurerait à notre marine une grande autorité dans l'hémisphère oriental. Aden, Bombay, Port-Louis auraient un contrepoids. « Attaqués, nous pourrions nous défendre avec avantage, porter à l'ennemi des coups funestes et trouver, en cas de désastre, un refuge, tandis qu'aujourd'hui, depuis le Sénégal jusqu'à la Nouvelle-Calédonie, le pavillon français n'aurait pas un abri assuré. Avec Madagascar en nos mains, l'empire colonial de l'Angleterre est tenu en respect. Ralliées à un centre, nos petites colonies isolées de l'océan Indien ne risquent plus d'être affamées par la rupture de leurs communications avec la terre qui les alimente; les mers asiatiques deviennent libres de fait, comme elles le sont de droit. La France, encouragée à de nouveaux essors vers ces régions lointaines, remonte au premier rang des puissances maritimes comme sous Louis XIV et Louis XVI (1). »

Ce sont là de belles perspectives. Même en admettant qu'il faille faire la part de l'enthousiasme et rabattre quelque chose de ce tableau séduisant, la réalité est encore suffisante. Il nous paraît que nous n'avons pas le droit de laisser échapper une partie de notre héritage national et de perdre volontairement les bénéfices de la glorieuse politique de Colbert et de Richelieu. La France a dans ces parages un rôle historique, des intérêts politiques et commerciaux. Son devoir est de les défendre contre les oppositions du dedans et les oppositions du dehors.

Georges de Nouvion.

(1) *Les Colonies et la politique coloniale de la France*, par Jules Duval.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Le 7 mars, la convention commerciale conclue entre la France et l'Autriche a été ratifiée par 166 voix contre 87, après une discussion à laquelle ont pris part MM. de Saint-Vallier, Fresneau, Buffet, Jules Ferry et Méline. — La discussion de la loi municipale a été reprise et poursuivie sans désemparer. Un assez long débat s'est engagé au sujet d'un paragraphe additionnel à l'article 12 relatif à la procédure à suivre en matière de sectionnement électoral. Les articles 100 et 101, qui règlent la question des cloches et des clefs de l'église, ont offert une ample matière aux plaintes de MM. Chesnelong et Lucien Brun. Un amendement de M. de Saint-Vallier, tendant à laisser les clefs entre les mains du titulaire ecclésiastique, a été repoussé par 135 voix contre 128 : le maire et le curé auront donc chacun leur clef. Toute une suite d'articles, de 103 à 135, n'a guère donné lieu qu'à un échange d'observations. Un paragraphe additionnel à l'article 136, présenté par M. de Pressensé, appuyé par M. Bardoux, et relatif aux secours à accorder aux fabriques des églises, a été adopté par 131 voix contre 130. — La discussion d'une interpellation de M. de Gavardie sur les affaires d'Egypte a été renvoyée après les vacances de Pâques.

Chambre des députés. — La question de la nomination des instituteurs a été définitivement tranchée : ils seront nommés par le préfet, sous l'autorité du ministre et sur la proposition de l'inspecteur d'académie. — L'augmentation de traitement, proposée et énergiquement défendue par M. Paul Bert, a été vivement combattue par le gouvernement : les ministres de l'instruction publique et des finances ont montré tour à tour que cette innovation grèverait d'une manière excessive un budget déjà fort chargé. Le président du conseil a posé la question de cabinet. La Chambre, à 100 voix de majorité, a prononcé l'ajournement demandé par le ministère. — L'article 18, sur le transfert aux écoles communales laïques des dons et legs attribués à des écoles communales confessionnelles, a été adopté par 386 voix contre 98, sous une nouvelle rédaction : les donations resteront acquises aux communes, sauf indemnité en cas de réclamation du donateur ou de ses ayants droit dans le délai d'un an après le jour de l'arrêté de laïcisation. — L'article 27, établissant que le changement de résidence de l'instituteur sera prononcé par le préfet sans consultation du conseil municipal, a été adopté avec un amendement de M. Bontoux stipulant qu'une indemnité de déplacement pourra être accordée. — L'article 28, relatif aux peines disciplinaires, a été voté : l'interdiction à temps a été adoptée pour une durée de cinq ans au plus.

Tonkin. — La colonne Négrier est entrée dans Bac-Ninh le 12 mars à 6 heures du soir. Les Chinois ont abandonné toutes les positions et se sont enfuis par la route de Thaï-Nguyen. L'ennemi a subi des pertes nombreuses; les Français ont eu 70 hommes blessés.

Soudan. — La forteresse de Tamanieh, occupée par Osman-Digman et ses troupes, qui s'élevaient à 8000 hommes environ, a été enlevée par les Anglais après une lutte acharnée. D'après le *Daily Telegraph*, les ennemis ont perdu 2400 hommes. Le général Graham a établi son camp sur l'emplacement occupé par le camp d'Osman-Digman.

Faits divers

— Le parlement anglais est saisi d'une proposition de supprimer le banc des évêques à la Chambre des lords;

l'auteur, M. Willis, a, dit-on, simplement reproduit le texte d'une proposition présentée au Long-Parlement, le 20 mars 1641, et portant que « le pouvoir législatif exercé par les évêques à la Chambre des pairs nuit à leurs fonctions spirituelles, est contraire à l'intérêt général et peut être supprimé par une loi ».

— On sait que, les finances de l'Égypte étant épuisées par suite de l'intervention anglaise, M. Maspero fait appel aux souscriptions particulières pour avoir le moyen, sinon de continuer les fouilles, au moins de conserver et de protéger contre les déprédations les anciens monuments égyptiens. Une lettre éloquente de M. Renan a appuyé sa demande. Le *Journal des Débats* a déjà réuni une quinzaine de mille francs.

— Une nouvelle Revue, dont le comité de direction compte parmi ses membres MM. Edgar Zevort et Alfred Rambaud, a fait son apparition. Elle a pour titre : *Revue de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur*, et pour objet principal de combler une lacune en fournissant à l'enseignement secondaire un « organe spécial, soutenant ses efforts, signalant ce qui lui manque, faisant ressortir l'importance croissante qu'il a prise, le concours qu'il a libéralement fourni aux deux enseignements voisins ».

La *Revue de l'enseignement*, etc., s'adresse à tous ceux qui ont à cœur les progrès de l'enseignement. Sur toutes les questions se rattachant au programme indiqué par son titre, elle apportera les conseils de maîtres compétents et provoquera des discussions impartiales et désintéressées. Elle s'occupera aussi bien de l'éducation des filles que de celle des garçons.

La première livraison contient, entre autres, un bon article sur la nécessité, pour les professeurs, d'être clairs, afin, selon la méthode du père de Pascal, de « toujours tenir son enfant au-dessus de son ouvrage », et sur la nécessité non moins grande de ne pas surcharger les élèves de plus de choses qu'ils n'en peuvent apprendre. L'auteur de l'article a quelque idée que sur ces deux points essentiels on pourrait bien, depuis dix à quinze ans, avoir fait fausse route. C'est parler en homme de sens.

— On annonce pour le 5 avril prochain l'apparition du premier numéro du deuxième volume de *Mélusine*, Revue de mythologie, littérature populaire, traditions et usages, dirigée par MM. H. Gaidoz et E. Rolland. Cette Revue, dont le premier volume, qui a paru par livraisons en 1877, avait attiré l'attention du public lettré, paraîtra le 5 de chaque mois par livraisons de 12 pages in-4°. Abonnement pour 24 numéros : 20 francs. S'adresser à M. A.-F. Staude, administrateur, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris.

— L'*Athenæum* rapporte que la correspondance de Henri Heine avec ses amis, qui était passée, en même temps que les *Mémoires*, aux mains de M. Julia, a été achetée 16 000 francs par un parent du poète, qui s'occupe de la publier.

— M. Rouher laisse, paraît-il, un ouvrage volumineux sur les hommes et les faits du second empire.

— On annonce la prochaine apparition des *Souvenirs* de M. de Niewerkerke, directeur des beaux-arts sous le second empire, l'un des hommes qui ont été le mieux placés pour connaître l'entourage de Napoléon III.

— M. Wagner, le fondateur du célèbre journal allemand la *Gazette de la Croix*, va publier ses souvenirs. Entre autres détails curieux, il racontera qu'il y a une trentaine d'années son journal, dont on connaît les opinions réactionnaires, avait pour collaborateur assidu M. de Bismarck, et il reproduira la correspondance qu'il a échangée à cette occasion avec le futur chancelier.

— On va publier en son entier un manuscrit de Kant découvert récemment en Russie et dont une Revue allemande avait donné des fragments. Titre : *Vom Uebergang von den metaphysischen Anfangsgründen der Naturwissenschaft zur Physik*. Les marges du manuscrit portent des notes de la main de Kant, se rapportant à des conversations avec des visiteurs ou à des affaires domestiques.

— Un Anglais, M. Galton, se propose de faire des études physiologiques sur l'hérédité des qualités, bonnes ou mauvaises. Son ouvrage s'intitulera *Chronique des facultés héréditaires* et se composera de documents authentiques, fournis à l'auteur par les personnes qui auront consenti à lui révéler, sous le sceau du secret, l'histoire avérée des crimes et des vertus de leurs ancêtres.

— La statistique des publications anglaises pour l'année 1883 accuse une augmentation considérable pour les belles-lettres. Toutes les autres branches ont progressé en nombre, mais dans une moindre proportion (le roman venant en queue), à l'exception de la poésie et du théâtre, qui ont perdu du terrain. Le chiffre total des ouvrages nouveaux en tout genre a été de 4732.

— L'Athénée littéraire de Madrid a inauguré récemment ses conférences dans son nouveau local de la *calle del Prado*. M. Cánovas del Castillo, en sa qualité de président, a retracé l'historique de la Société dans un discours d'ouverture que vient de publier le journal *el Conservador*.

L'Athénée a été fondé en 1820; depuis lors il a compté parmi ses membres tout ce que l'Espagne a produit d'illustre dans les sciences, les lettres, les arts et la politique, et a mérité d'être appelé l'école libre de la pensée espagnole. La chaire des conférences y est ouverte à tous les talents et à toutes les doctrines. On se fait peu d'idée de la tolérance intellectuelle de nos voisins. « L'intolérance théorique des systèmes, dit M. Cánovas lui-même, ne saurait passer dans la pratique; à aucune autre époque il n'a été plus vrai de dire que l'adversaire doctrinal ne doit pas être ennemi personnel. » On sait que M. Cánovas est l'ami intime de M. Castelar et son adversaire politique acharné.

— Il est question de la très prochaine inauguration à Paris d'un culte nouveau, le culte bouddique. Une Anglaise très riche s'est dévouée à la propagation du bouddhisme en France, et c'est grâce à elle que va s'ouvrir la nouvelle Église.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2679]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 12. 22 MARS 1884.

Paris, 21 mars 1884.

Nous disions, il y a quinze jours : « Maîtres des deux deltas, forts des résultats acquis et de l'humiliation de la Chine, nous pourrons attendre les propositions que celle-ci a tout intérêt à nous faire... Ce n'est pas à nous de courir après un arrangement hâtif qui pourrait nous gêner plus tard. Nous ferions un marché de dupes, et le gouvernement chinois le représenterait à ses sujets comme une reculade. Pourquoi ne pas attendre, en nous tenant sur nos gardes, le développement logique des faits qu'amènera notre présence au Tonkin? » Le *Journal des Débats* est de notre avis : « La politique à suivre, disait-il, nous paraît être celle de l'*uti possidetis* : rester où nous sommes; ne pas aller au delà... Le temps, en consacrant, notre situation dans le Tonkin, amènera la Chine à en accepter définitivement les conséquences. »

Nous avons fait remarquer que les hauts plateaux qui s'étendent au nord, entre la plaine du Tonkin et la frontière chinoise, forment une région relativement très pauvre, où la population est clairsemée et les moyens de ravitaillement difficiles. Les bandes se disperseraient insensiblement pour aller vivre sous un ciel plus clément. Toutefois nous n'espérons pas la fin des agissements sournois dont la Chine a l'habitude, et il faut s'attendre à de nouvelles machinations de sa part. D'un autre côté, il nous importe au plus haut degré, pour conserver le prestige de la victoire aux yeux des Annamites et surtout des Pavillons noirs, d'arrêter les menées offensives des Chinois, si elles doivent continuer. Comment? En dépassant le point où le général Millot a établi son dernier poste, en remontant encore au nord, en allant jusqu'à Lang-Son? Non, Lang-Son appartient au bassin de la rivière de Canton; il est séparé de la plaine par une chaîne de montagnes; nous y serions en l'air, isolés de notre propre base d'opérations; ce serait un effort perdu. Mais, ayant les mains pleines des documents trouvés à Son-Tay et des drapeaux trouvés à Bac-Ninh, lesquels établissent à l'évidence la participation de la Chine à la révolte des Pavillons noirs, rien ne nous empêche de frapper la Chine, au nom du droit des gens, d'une belle indemnité de guerre, et il ne serait pas difficile de la toucher. Nous n'aurions pas besoin, pour cela, de faire une descente à l'île Haï-Nan, comme il en a été question. Le moyen serait plus simple : mettre la main sur le commerce indigène entre le Tonkin et la Chine en chargeant notre escadre, si forte en ce moment, d'occuper, d'une part, Tien-Yen, où passe, en longeant la mer, la route entre les places commerciales du Tonkin et celles de la province de Canton, et, d'autre part, sur le littoral chinois, le ou les ports qui sont les points d'arrivée du cabotage tonkinois. Un impôt sur le trafic fournirait l'indemnité ou obligerait la Chine à la payer.

Voilà une mesure qui non seulement compenserait nos pertes d'argent, mais montrerait bien aux Annamites que la Chine est vaincue, que son appui n'a été qu'un leurre, et qu'ils n'ont qu'à se soumettre. Une autre mesure nous paraît nécessaire. Les Pavillons noirs sont toujours à Hung-Hoa; il n'a pas été possible, paraît-il, à l'amiral Courbet de marcher sur cette place après la prise de Son-Tay. Elle est fortifiée; les Pavillons noirs se battent mieux que les Chinois. Cependant ils ont déjà montré à Son-Tay que, tout comme les Chinois, ils lâchent pied et disparaissent dès que leur ligne de retraite est menacée, et il semble que de Thaï-Nguyen, qu'occupe le général Brière de l'Isle, on pourrait opérer un mouvement tournant par Touyen-Kouang, qui donnerait à leurs jambes de fortes tentations. Cela aiderait bien les pourparlers que nous supposons entamés déjà avec la cour de Hué, pour faire aboutir, en y apportant d'opportunes modifications, le dernier traité passé avec elle.

Ce traité, qui établit notre protectorat, mais notre protectorat seulement, laisse à la cour de Hué le droit de nommer les fonctionnaires ou mandarins. Ceux-ci nous seront toujours hostiles au fond : ne serait-ce pas le moins que notre résident eût le droit de destituer ceux d'entre eux qui le seraient ouvertement? Il en résulterait, il est vrai, la nécessité d'étendre les pouvoirs de notre résident à Hué, et même ceux de nos dix-sept résidents répartis sur le territoire tonkinois; mais où serait le mal? Ils ont des pouvoirs insignifiants, et le ressort de chacun comprend deux ou trois millions d'âmes! Nous allons plus loin : on pourrait examiner s'il ne convient pas maintenant d'avoir à Hué, au lieu d'un résident, un ministre plénipotentiaire, et même d'établir un gouverneur général de l'Indo-Chine, qui serait en relations directes avec notre ministre à Pékin. Ce gouverneur général serait nommé par le ministère des affaires étrangères en attendant la création d'un ministère des colonies, qui nous semble devenue indispensable. On pourrait encore... Mais à chaque jour suffit sa peine.

E. Y.

ÉTUDES CRITIQUES

Le « moi » dans la littérature contemporaine

I.

Lorsqu'Horace s'écrie avec fierté : *Non omnis moriar,* il résume, dans ces trois mots, une aspiration commune aux écrivains de tous les siècles. Ne pas mourir tout entier, laisser après soi quelque chose de soi, c'est le fond des sentiments qui mettent la plume aux mains de quiconque voit dans les lettres autre chose qu'un métier. Sentiments bien naturels, d'ailleurs, et qui ne sont pas exclusivement réservés aux grands artistes et aux hommes de génie. L'auteur des *Voyages en zigzag,* rencontrant un jour un nom d'homme inscrit sur une roche des Alpes à demi inaccessible, n'a-t-il pas écrit une de ses pages les meilleures sur ce besoin que nous avons, petits ou grands, humbles ou illustres, de nous survivre quelque temps et de crier notre nom à ceux qui viendront après nous?

Faire parler de soi, laisser un nom qui retentisse avec éclat dans la bouche des hommes! — Vanité, dira l'austérité de certains penseurs; noble ambition, après tout, ressort utile des grands esprits, auquel nous devons nos artistes et nos écrivains. Il est rare, le poète désintéressé de toute gloire, qui ne chante que pour lui et ne songe qu'à exprimer, sans souci d'être entendu, les sentiments, les aspirations qui le travaillent et l'oppressent. Il est rare, celui qui s'écrie, dans sa modestie ou son découragement : *Flumina amen silvasque inglorius!* Est-il même sincère? Il est permis d'en douter. Est-on poète sans aimer la gloire; et ce bon sens égoïste qui nous pousserait à jouir des belles choses de la vie sans nulle ambition littéraire est-il conciliable avec l'ardeur des sentiments que nous devons prêter à un Virgile?

Mais la gloire et le tapage sont deux. Autre chose aussi est l'ambition de faire parler de soi, autre chose la démangeaison d'en parler soi-même. L'une est noble, et l'autre est mesquine. Aujourd'hui, malheureusement, c'est la seconde qui domine; et le désir de faire parler de soi après sa mort est bien distancé par le besoin d'en parler soi-même de son vivant. Passe pour les *mémoires, souvenirs, correspondances* et *autobiographies* de toute sorte : les achète qui veut; cette exploitation et ce *débit* du « moi » ne trompe personne; et le *débitant* est justifié de son audace par cela seul qu'il trouve des chalands. Mais une tendance curieuse, et qui vaut la peine d'être signalée, c'est celle d'introduire le plus qu'on peut de sa personnalité dans les œuvres qui sembleraient avoir, par elles-mêmes, un caractère impersonnel : tels sont, par exemple, le drame et le roman.

Cette tendance s'accuse chaque jour d'une façon plus sensible et plus digne de remarque. Autrefois l'écrivain n'était qu'un narrateur; et, loin d'envier à ses héros le plaisir de se mettre en scène, il s'effaçait derrière eux avec une modestie dont l'effort coûtait peut-être à quelques-uns, mais qui, sincère ou non, n'en était pas moins imposée par l'usage et par une sorte de décence littéraire. Était-il brun ou blond, grand ou petit, sanguin ou bilieux? Avait-il femme, enfants? Était-il partisan de l'existence libre ou de la vie de famille? C'est ce qu'il ne prenait pas souci de nous dire, n'estimant pas que, nous, nous eussions souci de le savoir. On faisait alors deux parts de sa vie : une pour le public, et une pour soi. Le paisible bourgeois qui, sous Louis XIII et Louis XIV, cachait sa vie honorable en un coin de la rue d'Argenteuil, songeait-il à nous conter, dans ses œuvres, cette existence modeste passée au milieu de ses enfants et de ceux de son frère? Non : l'honnête homme gardait pour lui ses joies de famille; et le poète, vivant fièrement avec ces Espagnols et ces Romains plus grands, a-t-on dit, dans ses œuvres que dans leur histoire, avait vraiment autre chose à faire que de nous initier aux détails de son ménage. En ce temps-là, on croyait faire assez pour le public en lui donnant la moelle de son esprit, et l'on jugeait inutile de se donner soi-même en pâture. Avait-on souvenir de cette parole de Confucius, importée, vers cette époque, par un missionnaire français : « Ne parlez de vous-même ni en bien ni en mal : en bien, parce qu'on ne vous croirait pas; en mal, parce qu'on vous croirait » ?

Comme tout cela est loin de nous, et quel changement depuis deux siècles! Aujourd'hui le moindre romancier, le plus petit conteur d'aventures manquerait à ce qu'il doit au public, surtout à ce qu'il se doit à lui-même, s'il négligeait de nous dire ce qu'il est, ce qu'il aime, ce qu'il pense et ce qu'il fait. Qu'il use, pour cela, du récit direct et franc ou de l'allusion ingénieuse, mais nullement voilée, il faut qu'il nous fasse entrer dans sa vie. Et que dis-je? dans sa vie! Dans sa maison, dans sa chambre, dans son lit! Par respect pour mes lecteurs, je m'arrête; mais lui, il ne s'arrête pas. Il n'y a plus de limite au déshabillé physique ou moral. Ah! cet homme calomnié, qui rêvait d'habiter une maison de verre, que n'a-t-il vécu de notre temps! Toutes les maisons sont de verre aujourd'hui. Un littérateur célèbre a pris plaisir à nous conter sa nuit de noces. Un grand sculpteur de ce siècle a représenté sa femme dans ce que nous nommerons, par euphémisme, un costume mythologique (aussi bien, ce costume était-il lui-même un mythe) : cette image s'étale sur la façade d'un de nos monuments publics. Qu'un artiste prenne sa femme pour modèle, je le veux bien : ce qui m'étonne, c'est de le savoir; c'est, enfin, qu'on ait tenu à initier tout le monde à ce détail de collaboration intime. Ce fait ne donne-t-il pas la note caractéristique de la société moderne? Société bien curieuse, et grâce à laquelle la vie privée n'est plus qu'un vain mot, et Paris un immense palais de cristal.

Ce mal nous vient, comme les tempêtes, de par delà l'Atlantique. Nous le devons à cette puissante nation qui, tour à tour, étonne le monde par sa grandeur et ses folies, sa civilisation raffinée et ses barbaries de Peaux-Rouges, son amour pour la liberté et son mépris pour les races inférieures, à cette nation des États-Unis enfin, qui fait mourir les Lincoln et vivre les Barnum. La rapidité avec laquelle nous tournons à l'américanisme a déjà, à bon droit, préoccupé plus d'un esprit. Depuis que nous sommes entrés dans

une période de transition, depuis que nous avons cessé d'être les Français de l'ancien régime sans savoir bien au juste lesquels nous devons être demain, nous sommes devenus une sorte de cire molle prompte à recevoir toutes les empreintes; et l'Amérique surtout est en train de nous marquer de la sienne, du droit que les esprits audacieux et résolus savent prendre sur les indécis.

Cette conquête morale de la France par les États-Unis est fâcheuse à bien des points de vue; mais elle est évidemment désastreuse dans le domaine artistique et littéraire. En Amérique, où l'écrivain est rare, très rare (et quelle place y a-t-il pour lui dans cette société toute vouée au progrès matériel?), c'est à la personne de l'auteur plus qu'à ses œuvres que va la curiosité. Explique qui pourra cette bizarrerie du courant social : il semble que, moins la littérature est digne d'intérêt, plus on en porte au littérateur. Mais cet intérêt est à peu près celui qu'exciterait toute sorte de phénomène : simple question d'exhibition. C'est d'Amérique que sont venues les conférences, les lectures, enfin tout ce qui tend à mettre l'homme de lettres en rapport direct avec le public. Les Yankees ont toujours été très friands de ces spectacles et ont toujours poussé très loin cette soif du contact avec la personnalité physique des hommes célèbres. Mais — qu'on me pardonne ce rapprochement irrespectueux! — il ne m'est pas démontré que l'Américain, grand chercheur de curiosités, établisse nettement la différence entre un poète justement illustre et un veau à deux têtes. Nous n'en sommes pas là, grâce à Dieu; prenons garde d'y venir.

C'est déjà une chose inquiétante que, chez nous, l'écrivain tende à tenir plus de place que l'écrit. Dans le succès des conférences et lectures — je ne parle que de celles qui servent de prétexte à exhibition, — il entre quelque chose de cette propension que nous avons aujourd'hui à suivre avec tant d'intérêt la *personne* des comédiens, et de ce qu'on pourrait appeler la curiosité des dessous et des coulisses. On se tromperait à croire que l'intérêt qui se porte sur l'art et celui qui suit l'artiste marchent d'un mouvement identique. Je crois, au contraire — et tout ce que je vois me porte à croire — qu'à mesure que l'art décroît, la personnalité de l'artiste s'élève. Il s'en faut de beaucoup que la personnalité de Rachel ait tenu, dans la société de son temps, la place que celle de Mme Sarah Bernhardt occupe dans la nôtre. Cela tient sans doute à l'extension excessive du journalisme et de cette autre importation américaine qu'on nomme le *reportage*. Tout ce qui touche à un personnage en vue a son reporteur : cet hiver le chien de Mme Théo a trouvé le sien, et un grand journal lui a fait les honneurs d'une biographie. Il est heureux, pour cette personnalité parisienne à quatre pattes, que les chiens ne sachent pas lire : la tête lui aurait tourné.

Ce mouvement de vanité d'une part, et de curiosité puérile de l'autre, ne vaudrait pas la peine de nous arrêter s'il se localisait dans les bas-fonds de l'art et de la littérature. Qu'un chroniqueur de petit journal, trouvant des badauds pour l'écouter, prenne plaisir à leur raconter sa vie privée et se fasse un cas de conscience de leur communiquer des documents si précieux pour l'histoire littéraire de son siècle; que, par occasion, il dispense sur ses parents et amis quelques rayons de cette gloire dont il est couvert et qu'il leur tende la main pour les aider à monter sur le piédestal que lui fournit, à si bon compte, l'admiration de ses lecteurs; qu'enfin tout ce monde remuant, qui fait beaucoup plus de bruit que de besogne, organise, en vue de la postérité, de véritables trains de plaisir où tous les amis de l'auteur montent gratuitement, mais qui arrivent rarement à destination : ce sont là choses dont il faut sourire et dont, volontiers, on dirait avec le poète : *Guarda e passa!*

Le malheur est que cette fièvre s'étend au point de gagner quelques hommes de réelle valeur et d'arriver souvent à les amoindrir. Il est vrai que cette exhibition de la personne est parfois subie bien plus que recherchée par tel grand écrivain ou tel éminent artiste; mais le résultat n'en est pas moins regrettable. Autrefois, en France, on condamnait les criminels à l'exposition publique; nous y condamnons, aujourd'hui, nos hommes célèbres. Curiosité malsaine et sans profit pour personne! C'est par leurs œuvres que les esprits créateurs, artistes ou écrivains, ont su nous prendre et nous charmer : ne cherchons rien au delà. Leur pensée est ici tout entière, et n'est-ce pas par la pensée qu'ils s'élèvent au-dessus du vulgaire? En vérité, qu'avons-nous à faire de l'homme privé là où le poète nous intéresse, et devons-nous imiter ces enfants qui brisent leurs jouets pour savoir ce qu'ils renferment? Le dedans, parfois, ne vaut pas le dehors, et l'illusion détruite est pareille au jouet brisé : les morceaux épars ne s'en rejoignent plus.

II.

Il est certain que cette tendance des auteurs à faire étalage de leur propre vie, à déverser leur personnalité dans leurs ouvrages, est particulièrement moderne et forme l'un des traits caractéristiques de ce temps; mais il ne serait pas difficile d'en trouver des exemples dans le passé.

Sans remonter même jusqu'à Virgile, qui nous fait savoir qu'il est né à Mantoue; à Horace, qui rappelle assez cyniquement les défaillances de sa carrière militaire, on rencontre, chez certains auteurs français, la tendance à se mentionner soi-même et à se mettre plus ou moins en vue.

Le premier nom qui tombe ici sous la plume ne peut être que celui de Montaigne. Montaigne, on le sait, passe pour l'homme qui a le plus parlé de lui. Il l'a fait avec un apparent détachement de vaine gloire, une humilité qui touchent parfois au cynisme d'Horace. Mais il est en cela, si l'on me passe ce mot moderne, moins un friand de *réclame* qu'un observateur et un philosophe. S'il s'étudie lui-même, ce n'est pas pour le seul plaisir de faire une puérile exhibition de son « moi ». Il a cru comprendre que chaque homme renferme en lui un résumé de la race humaine tout entière; et, comme il n'est pas d'homme qu'il connaisse mieux que lui-même (il le croit du moins, à tort ou à raison, Socrate dirait peut-être : à tort), il se cherche, il s'observe, il s'analyse, afin de cher-

cher, d'observer, d'analyser l'homme. Chaque fois qu'il se prend le poignet, c'est à l'humanité qu'il tâte le pouls. Et, puisque je me suis servi de cette comparaison, je dirai que Montaigne fait penser à un médecin qui suit sur lui-même les effets d'une maladie. Son propre individu n'est, pour le savant, que l'*anima vilis* d'une expérience; et cette étude, en apparence si spéciale, ne vise que l'intérêt commun et l'observation générale. Ainsi fait l'auteur des *Essais*, qui, dans l'individu, observe l'espèce.

De même Pascal, ce penseur qui déclare « le moi haïssable », fait constamment usage du « je »; mais il ne faut pas s'y tromper : c'est toujours pour arriver à la loi générale, comme Montaigne, et même avec plus de détachement encore que lui.

Le plus curieux exemple d'un « moi » très personnel nous est donné par Molière. On sait qu'il a pris un certain plaisir à se citer lui-même; que Philinte, par exemple, dit à Alceste :

> Je crois voir en nous deux, des mêmes soins nourris,
> Ces deux frères que peint *l'École des maris;*

que, dans *le Malade imaginaire,* Béralde conseille à Argan de remplacer tous les remèdes par l'audition de « quelqu'une des comédies de Molière »; sur quoi, Argan s'emporte et fulmine contre l'impertinence de l'irrévérencieux auteur comique; qu'enfin, dans l'*Impromptu de Versailles,* le poète se met lui-même en scène et, avec lui, tous les comédiens de sa troupe.

Ceci est de la personnalité à l'état aigu, on pourrait presque dire de la personnalité *criarde;* et cependant, il y a encore une nuance très marquée entre cet exemple et ceux que nous donnent journellement nos contemporains. Ce n'est pas seulement parce que cette réclame audacieuse trouve son excuse dans le grand nom de Molière et que nous, la postérité, nous ne voyons plus dans cette audace qu'une sorte de bonhomie piquante; mais il faut remarquer encore que Molière, en se mettant en scène lui-même, en plaçant son nom dans la bouche de ses acteurs, ne nous livre jamais de lui que l'homme public, écrivain, comédien ou directeur. Nous sommes encore loin de la brèche ouverte dans le mur de la vie privée.

On dit qu'à ce mur il a fait une fente le jour où Alceste a exhalé contre la coquette Célimène ses colères impuissantes. Est-ce bien sûr? D'excellents esprits ont, et ici même, élevé des doutes sérieux sur le fondement de cette tradition. Que Molière, qui avait souffert par l'amour et la jalousie, ait tiré du fond de son propre cœur quelques-uns des traits qu'il met dans la bouche du Misanthrope; qu'il ait, dans son travail de généralisation, profité de son observation et de son expérience personnelle, cela est très supposable; et il n'aurait fait en cela que ce que font et feront toujours les poètes de tous les temps. Qui sait même si ce beau travail d'idéalisation, qui fit passer en vers superbes et immortels la souffrance d'un jour, n'a pas été l'œuvre inconsciente de son puissant cerveau? De l'autobiographie inconsciente, nous en faisons tous plus ou moins; et celui-là ne serait ni un romancier ni un écrivain dramatique, qui voudrait peindre la vie sans avoir connu le monde et qui parlerait de l'amour sans avoir aimé. Ce qu'il est plus malaisé d'admettre, c'est que Molière ait pris plaisir à étaler devant tous les plaies de son foyer domestique. Ce n'est, au demeurant, que par une révélation posthume que nous avons connu l'analogie des sentiments d'Alceste avec les siens propres; et il paraît même démontré que le poète n'a pu, en créant Célimène, signaler la Béjart à un public complice lui-même de cette comédie.

Ainsi, à part cette hypothèse où, selon quelques-uns, le mari aurait ici percé sous l'auteur dramatique, Molière, quand il se met en scène, ne nous livre jamais que sa personnalité publique et littéraire. Encore ne sont-ce là que des exceptions, qui ont le piquant et la saveur de l'inattendu, mais qui ne portent nulle atteinte aux principes artistiques du maître. Comme tendance générale, le théâtre de Molière est absolument étranger à la personnalité mesquine et à l'exploitation du « moi ». Il est vrai que la marche ordinaire de ses comédies comporte un raisonneur où l'on veut le reconnaître lui-même, bien que le personnage prenne la parole moins encore à la place de l'auteur qu'au nom de la morale et du bon sens; mais comme, d'ailleurs, cette figure est modeste! comme elle s'efface derrière les grands types de l'éternelle comédie humaine! Nous sommes ici bien loin de Figaro, ce personnage fiévreux et remuant qui occupe la scène avec tant de bruit et par la bouche duquel le fils de l'horloger Caron exhale ses justes rancunes et ses gaietés amères, bien loin surtout du théâtre parisien contemporain, où tous les personnages ont les idées, le langage et l'esprit de l'auteur, sous quelques noms divers qu'il nous les présente.

III.

J'ai cité Figaro, où l'on peut bien voir un peu la propre incarnation de Beaumarchais. A Beaumarchais joignons Rousseau, un autre écrivain très personnel au sens qui nous occupe; et faisons halte un moment en face de ces deux noms. Quand on arrive à Beaumarchais dans le théâtre, à Rousseau dans le roman, on est comme en un point culminant, d'où l'on peut embrasser, derrière soi, la littérature ancienne, et la nouvelle devant soi. Dans ce prodigieux mouvement rénovateur qui marque la veille de la Révolution, il ne semble pas qu'aucun esprit, si grand qu'il soit, et fût-ce Voltaire même, puisse disputer à Rousseau et à Beaumarchais l'honneur d'avoir eu, chacun en son genre, le plus de part à l'enfantement intellectuel du XIXe siècle. Pour ne citer que deux noms illustres de notre temps, ce grand écrivain qui s'appelle George Sand ne procède-t-il pas directement de Rousseau? et Dumas fils, chez qui la préoccupation des problèmes sociaux peut faire reconnaître une même origine, n'emprunte-t-il pas, d'autre part, à l'auteur du *Mariage de Figaro* son genre d'esprit, son allure scénique et jusqu'à son réalisme en matière de mise en scène?

Que, d'ailleurs, des deux grands écrivains de la fin du dernier siècle, celui-ci ait prêté ou non ses traits au héros d'intrigues dont il nous présente la jeunesse et l'âge mûr dans

ses deux comédies, merveilles éternelles de verve et d'esprit; que l'autre, en dehors même de ses *Confessions,* ait eu une tendance persistante, et plus ou moins volontaire, à s'analyser et à se peindre lui-même : c'est ici une question presque secondaire. Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de la mesquine ambition des écrivains, grands ou petits — et plus généralement petits que grands, — de faire, pour la plus grande joie des badauds, exhibition et montre de leur *personne.* Mais ne courrait-on pas risque de se faire accuser de parti pris et taxer d'irrévérence envers nos gloires nationales, si l'on paraissait confondre les Rousseau et les Beaumarchais avec les Barnums de la foire aux vanités?

Ignorons donc, pour le moment, s'ils ont eu réellement l'*intention* d'inaugurer cette exploitation sans réserve du « moi » que quelques-uns pratiquent aujourd'hui avec une sorte d'impudeur. N'en fût-il pas ainsi, ils n'en auraient pas moins créé une école littéraire actuellement très florissante, et dans laquelle, à défaut de la *personne* même de l'écrivain, sa personnalité et son tempérament occupent une place considérable. Fût-ce chez eux, calcul, système? On peut en douter. Issus d'une société en travail, où les personnalités, très étouffées, aspiraient violemment à se faire jour, ils ont suivi leur pente et cédé très sincèrement à leurs instincts. Peut-on les imaginer autres qu'ils ne furent? Esprits ulcérés et inquiets, victimes de préjugés blessants — ajouterai-je : tourmentés de ce besoin de se justifier qui est la plus forte des accusations qu'un homme puisse porter contre lui-même? — ils n'ont guère vu dans la vie que la lutte et, dans cette lutte où ils prenaient une si grande part, que leurs propres rôles de combattants. De là est née avec eux cette littérature toute de nerfs et d'impressions, un peu maladive en somme, où chacun, ne voyant plus les choses qu'à travers sa propre fièvre, marque de cette fièvre tous ses jugements et toutes ses paroles, où le héros d'un récit ou d'une action dramatique arrive presque toujours, comme fatalement, à être l'auteur lui-même, fût-ce même à son insu et sans préméditation.

Il est aujourd'hui bien peu d'œuvres où la personnalité ne prenne la place de ces vues, plus hautes et plus sereines, qui seules permettent d'observer l'humanité dans ses grands traits et de créer de véritables types. Moins préoccupé de chercher la vérité que de défendre et de faire prévaloir les idées, plus ou moins préconçues, qui lui sont personnelles, homme de parti enfin, l'écrivain, auteur dramatique ou romancier, ne s'inquiète plus assez du soin de faire vivre ses personnages : ce qui le séduit, c'est de multiplier les occasions de se substituer à eux et de prendre la parole à leur place. De là les romans-thèses et les pièces-thèses, qui, œuvres d'exception au début, sont devenus aujourd'hui les types communs de nos livres et de nos compositions dramatiques.

La production d'un tel courant ne saurait être uniquement l'œuvre de quelques hommes, si puissant qu'ait pu être leur génie; et si les écrivains que j'ai cités, et ceux qui les entouraient alors, ont pu exercer une influence si durable et encore sensible à un siècle de distance, il faut nécessairement que les causes qui les ont fait ce qu'ils furent n'aient pas cessé d'exister. Il est certain que le grand remaniement social entrepris par la France en 89 n'a pas encore dit son dernier mot; et la Révolution, malgré l'œuvre immense accomplie par elle, comme par Napoléon, qui en fut, en dépit de ses visées personnelles et despotiques, le continuateur nécessaire, a soulevé encore plus de questions qu'il ne lui a été donné d'en résoudre. Les temps sont fiévreux, et la fin du XIXe siècle nous retrouve à peu près dans l'état d'agitation, de recherche et d'attente où la fin du XVIIIe avait laissé nos devanciers. Les problèmes sociaux abondent : ils se posent avec une violence impérieuse, dont les impatiences du tempérament français accentuent encore le caractère. Sur les points même où la Révolution a pleinement triomphé et fait cesser toutes les luttes, un état de choses nouveau a été créé, qui rend la vie plus laborieuse et plus militante. Tels sont les effets de l'égalité, cette conquête la plus précieuse et la plus assurée du monde moderne. Une placidité sereine était sans doute plus aisée à l'homme quand la société féodale, avec ses assises hiérarchiques puissamment édifiées, renfermait chacun dans la classe où il était né, sans presque aucun espoir d'en sortir. A quoi bon, alors, une agitation stérile? La résignation remplaçait l'ambition; car celui qui, en ce temps, osait se demander si tout était vraiment pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, celui-là courait grand risque de jouer le rôle de don Quichotte en lutte avec les moulins à vent.

Les temps sont changés. Chaque soldat, a-t-on dit, a désormais dans sa giberne le bâton de maréchal de France; mais il s'agit de l'en faire sortir, et l'extraction est d'autant plus difficile que le droit est le même pour tous. Plus que jamais le mot de Mahomet est vrai : La montagne ne venant pas à toi, va à la montagne! Depuis l'abolition des privilèges qui révoltaient à bon droit Figaro, on ne peut plus naître sur un sommet : il faut savoir y monter.

Ainsi les circonstances qui ont dicté aux inspirateurs de la Révolution leur littérature militante, passionnée et, par suite, très personnelle, ont pu faire place à d'autres; mais celles-ci comme celles-là nous obligent à une vie très active et où la personnalité se développe énergiquement. Nos pères ont lutté pour nous conquérir l'égalité : l'égalité conquise nous condamne à une lutte de tous les instants. La vie moderne est une mêlée. Le propre d'une mêlée est qu'on y reçoit des coups et qu'on éprouve le désir de les rendre. Le moyen d'oublier sa personnalité, quand le dos vous fait mal et que la main vous démange!

Toutes ces causes, inhérentes à un état social nouveau, ont grandement contribué à développer dans notre littérature le caractère qui nous occupe. Mais, quelles que soient les causes, les effets sont dangereux et doivent éveiller la préoccupation de ceux qui s'intéressent à notre avenir littéraire. L'art s'amoindrit dans cette voie. La tendance, plus ou moins préméditée, des auteurs à se raconter eux-mêmes donne à leurs œuvres une certaine âcreté de vie qui a sans doute sa saveur et sa séduction; et n'est-ce pas aujourd'hui le dernier mot de toute louange que de dire d'une produc-

tion littéraire qu'elle est *vécue?* Mais, faisons-y bien attention, l'œuvre la plus *vécue* n'est pas, pour cela, la mieux observée; et l'observation, qui est le fond de l'art, oblige l'artiste à parcourir un cercle moins restreint que celui de sa propre personnalité et de ses alentours. Pour bien voir les hommes, il faut savoir se placer parfois un peu au-dessus d'eux. Le meilleur moyen d'observer la foule qui anime une rue, ce n'est pas d'en faire partie — car on n'en voit qu'un tout petit coin, — c'est de la dominer de quelque balcon bien situé. Dans le moderne courant des entraînements réalistes, nos écrivains ne se pénètrent pas assez de cette vérité. A qui se pique d'être observateur, il est bon d'avoir coudoyé la foule et passé au milieu d'elle; mais la course à travers la rue n'est que la préparation, et c'est au balcon que l'œuvre doit s'écrire.

J'ai parlé du roman-thèse et de la pièce-thèse. Cet ordre de production littéraire, si fréquent aujourd'hui, est l'une des voies communes par où se donnent jour et trouvent issue le plus aisément les idées et les impressions personnelles de l'auteur. Est-il besoin de faire appel aux souvenirs et à la sagacité de nos lecteurs? Combien de fois le romancier laisse-t-il reposer ses personnages pour entamer une conférence sur l'objet qui lui tient au cœur! Combien de fois l'auteur dramatique, en véritable héritier de Beaumarchais, renvoie-t-il les siens dans la coulisse et nous donne-t-il à entendre que, sous le couvert de ses acteurs, c'est lui et lui seul qui parle! Il semble que l'écrivain ait peur qu'on ne l'oublie, qu'il soit jaloux des êtres fictifs créés par son imagination et qu'il craigne de leur voir prendre une trop grande place au soleil. Me permettra-t-on une comparaison familière? Devant ce besoin de se mettre en scène qui tourmente nos auteurs, je pense, malgré moi, à ces mères d'actrices, enivrées au jour du succès, et qui crient à tout venant : « C'est ma fille, monsieur; c'est ma propre fille! »

IV.

Nous voici revenus aux suggestions de la vanité et à cette fièvre d'exhibition, plus ou moins indirecte, du « moi », dont notre temps est si fort travaillé. C'est que, si justifiable que semble le développement de la personnalité dans l'état actuel de notre société, ce développement ne saurait aller sans une forte extension de la tendance à se mettre en vue plus que l'intérêt de l'art ne le comporte.

Au théâtre, un détail caractéristique accuse ce mouvement des esprits producteurs : c'est l'abus des *mots* dans la comédie. Il y a une grande différence entre le *trait* comique et le *mot*. Le premier, étranger à la recherche et à la prétention, découle tout naturellement de la situation ou des caractères; le second, qui semble un retour vers le vieux *concetto*, est issu de la personnalité de l'auteur, de son désir de briller et de faire de l'esprit. Molière et Regnard abondent en traits comiques; Beaumarchais, homme d'un esprit merveilleux, mais nullement inconscient, abuse des *mots*, où il excelle, et inaugure par là le théâtre de la décadence. Aujourd'hui c'est une fureur : la comédie pétillante de Dumas est presque toute en *mots;* Émile Augier lui-même, malgré sa supériorité dans l'observation, sacrifie aux *mots* plus souvent que ses admirateurs ne le voudraient. Labiche, qui malheureusement se tait aujourd'hui, Labiche, dont la gaieté est si franche et l'esprit si étranger à toute prétention, est presque le seul qui se préoccupe avant tout du trait comique : aussi ne faut-il pas s'étonner si, toute proportion gardée et toute irrévérence écartée, quand on prononce le nom de Labiche, un écho lointain répond : Molière. L'écrivain, on le sait, est le premier à s'indigner quand on établit quelque comparaison entre lui et le maître incomparable; mais il est de son école, et c'est déjà beaucoup.

Ainsi les thèses, les *mots*, tout cela provient du besoin de personnalité, de l'impatience qu'a un auteur de lancer au public ce cri qui pourrait être la devise de la littérature contemporaine : *Vergiss mein nicht*, « Ne m'oubliez pas! » Alexandre Dumas fils a une pièce qui se nomme *les Idées de Mme Aubray;* mais la plupart de ses pièces pourraient aussi bien s'appeler *les Idées de M. Dumas*. Va-t-on dire que c'est là chercher à nos contemporains une querelle d'Allemand, et ajoutera-t-on qu'après tout le théâtre de Molière exprime, comme un autre, les idées du grand poète? Entendons-nous : la moindre préoccupation de Molière est de se faire le champion de ce que nous nommons une thèse; et, s'il soutient des idées, ce sont celles du bon sens. Seulement, par une coïncidence heureuse et qui fait la moitié de son génie, il se trouve que les idées du bon sens se confondent avec les siennes. Et qui songera à jeter la pierre à aucun de nos modernes écrivains le jour où, partant d'une impartialité égale à celle du maître, ils arriveront à un égal résultat?

Mais, tandis que nous parlons de cette impartialité de Molière, il faut en bien préciser le caractère. Ce point n'est ni indifférent ni étranger, d'ailleurs, à l'objet de cette étude. Si l'homme en qui se résume une grande partie du génie de la France et à qui l'on eût pu dire plus justement qu'à un Bonaparte : « Vous êtes grand comme le monde »; si Molière porte en lui un trait typique et caractéristique, ce n'est pas seulement ce merveilleux bon sens, éblouissant comme la lumière du soleil, c'est aussi cette impartialité sereine, cette élévation de pensée, étrangère à tout désir de produire son « moi » et de faire étalage de ses visées personnelles. Ce système littéraire nous surprend aujourd'hui; et ainsi pourrait s'expliquer comment des doutes ont pu s'élever sur le but et la portée du *Misanthrope*. On se demande parfois si Molière est avec Alceste ou avec Philinte? N'est-il pas même Philinte ou Alceste, et, dans ce cas, lequel des deux? Points délicats qui divisent quelques bons esprits.

Ceux qui se posent ces questions ne se rendent pas assez compte de la hauteur inusitée où se place le grand penseur. Observateur de l'humanité dans ses traits généraux et impérissables, Molière plane en des régions sereines où toutes les personnalités le laissent indifférent, la sienne comprise. Est-il avec Alceste? Est-il avec Philinte? Questions oiseuses. Encore un coup, il est avec le bon sens; il est avec la vérité. Certes, dans ses fougueux échappements d'honnêteté, Alceste doit

avoir les sympathies du poète qui le fait parler, et peut-être alors pouvons-nous dire qu'il est le poète lui-même. Mais la profonde bonne foi qui dicte à Molière ses œuvres l'oblige à reconnaître les torts et les ridicules mêmes que cet admirable honnête homme peut se donner par certaines exagérations. Alceste a raison dans le fond, tort dans la forme; raison dans les principes, qui sont justes, tort dans la mesure, qui est excessive. Molière a le courage, très rare en littérature, de condamner son héros quand il doit être condamné. Ce héros fût-il lui-même, cette considération ne serait pas pour l'arrêter : s'il fut au nombre des maris malheureux, nous savons qu'il n'épargne pas à ceux-ci les plus dures vérités.

L'auteur du *Misanthrope* n'est jamais *entièrement* avec aucun de ses personnages, parce qu'il est avec la vérité, et que la vérité n'approuve jamais *entièrement* la conduite d'un homme. Citera-t-on le raisonneur? Mais le raisonneur ne compte pas comme type. C'est une figure sans consistance, à peine esquissée, entrevue de profil, personnage de convention, d'ailleurs, qui n'est qu'un porte-voix et non un caractère.

Que d'erreurs ne commet-on pas quand on se refuse à comprendre cette haute et fière impartialité du maître! N'est-il pas de tradition constante autant qu'absurde de voir Molière dans le Chrysale des *Femmes savantes* et de répéter que la femme idéale est, à ses yeux, celle

. . . . . Dont l'esprit se hausse
A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse?

La vérité est que Molière se sert souvent du gros bon sens de l'épais Chrysale pour battre en brèche les folles rêveries de Philaminte; mais de là à dire qu'il préconise un positivisme grossier et ne rêve pour la femme que l'abêtissement et l'ignorance, quel abîme! Et chez qui l'ose dire quelle profanation! L'auteur des *Femmes savantes* dit la vérité *à* tous *par* tous. Chrysale a parfois raison contre Philaminte, et parfois aussi Philaminte contre Chrysale. Il en est ici comme de Philinte et d'Alceste.

Cette équité de l'écrivain-créateur envers ses créatures, cette propension à voir plus juste que les autres parce qu'on voit de plus haut, n'appartiennent qu'à très peu de poètes et à ceux qui sont grands entre les plus grands. Et s'il semble utile d'insister sur ce point, c'est que cette tendance est précisément le lien commun qui unit, à travers les siècles, les esprits les plus puissants, ceux dont les productions s'imposent comme d'éternels modèles littéraires. On peut citer Homère, qui ne *flatte* pas les personnages mêmes qu'il présente avec le plus de sympathie. Shakespeare encore est de ceux qui ne se croient pas obligés de créer des héros impeccables, et peut-être est-ce pour cela que son *Hamlet* est si difficile à comprendre. Mais l'exemple le plus remarquable à cet égard nous est fourni par l'auteur de *Don Quichotte*. Dans cette lutte entre l'idéalisation de l'*hidalgo*, qui s'égare, et les aspirations pratiques du paysan, qui le conduiraient tout droit à l'égoïsme, lequel donc a raison, aux yeux de Cervantes? Est-ce don Quichotte? Est-ce Sancho Pança? Qui? Aucun et chacun tour à tour. Comme Molière, Cervantes n'est avec personne : il est avec la vérité. Certes, le généreux chevalier et l'honnête paysan sont ses amis, *sed magis amica veritas*.

Il y a un abîme entre la théorie de ces grands écrivains et celle de la littérature contemporaine. De là vient que nous avons aujourd'hui quelque peine à entrer dans la pensée qui a dicté à Molière son *Misanthrope*; de là vient que nous cherchons des obscurités dans l'œuvre la plus simple, la plus droite et la plus claire qui soit. Quoi! Alceste peut toucher à Molière par certains points, et Molière se permettrait de lui donner quelques légers ridicules! Comment comprendre cela, aujourd'hui que nous voyons nos romanciers et nos auteurs dramatiques placer leurs héros sur un piédestal, par cette excellente raison que leurs héros, c'est eux-mêmes?

De ces personnages précieux, nous admirons tout, « comme la brute ». Ont-ils des ridicules? Je ne sais; et honni soit qui mal y pense! — Des torts? Si l'on était tenté de leur en trouver, l'auteur est là pour les en justifier et les défendre envers et contre tous. — Quant aux vices, ils en ont parfois; mais ce sont leurs plus beaux titres de gloire. Ces vices, nous les idéalisons, nous les exaltons, nous en faisons, non pas des vertus, chose trop fade, mais les marques inestimables d'une précieuse originalité. Ont-ils tué, volé, pris la femme d'un autre? C'est la victime qui a tort; c'est le volé qui est coupable; et pour le mari....., c'est un mari! que dire de plus? Nous avons ainsi bien des confessions; mais, par un tour assez naturel de l'esprit humain, il se trouve que ces confessions arrivent toujours à être des apologies.

Voilà où nous conduit l'abus de la personnalité. Dans la moitié de nos drames et de nos romans, il y a, au fond, un plaidoyer *pro domo meâ*. Et si un tel souci n'a pas dicté l'œuvre, soyez sûrs, au moins, que la personnalité de l'auteur trouvera moyen de s'embusquer à tous les détours du chemin et qu'elle nous arrêtera aussi souvent et aussi longtemps qu'elle pourra le faire. L'écrivain n'est-il pas convaincu qu'en nous servant son « moi » sous toutes ses faces, il nous offre le meilleur régal que nous puissions attendre?

Le public, d'ailleurs, s'est tellement habitué à cette littérature personnelle qu'il la voit partout et la cherche même entre les lignes. Cette année, une femme fort en vue a publié un roman dont l'héroïne abritait ses amours sous une grotte mal close, poétique tableau inspiré de Longus et d'Anacréon, mais que la brutalité de nos codes qualifie d'un très vilain nom et renverrait sans égard devant les juges de la neuvième chambre. Eh bien! ce public, qui prend goût à lire entre les lignes, voulait absolument voir dans ce récit une autobiographie. Il n'en est rien assurément; mais le symptôme n'est-il pas curieux à noter et bien significatif?

V.

Il faut conclure. Et d'abord, évitons tout malentendu : il n'est pas ici question de battre en brèche, par des théories banales et poncives, cette qualité maîtresse de l'artiste qui s'appelle l'originalité, et qu'on désigne parfois sous le nom

de personnalité. Il y a tout un monde entre l'exhibition du « moi » et l'ambition légitime et nécessaire d'imprimer à ses œuvres la marque de son originalité artistique. Pas n'est besoin d'insister sur ce point. Le grand Corneille, que nous citions au début de cet article et chez qui le poète semble si insoucieux de son « moi », n'a-t-il pas une forme absolument originale et, si l'on tient à ce mot, toute *personnelle?* Et, pour prendre enfin, dans les arts du dessin, un exemple bien frappant encore, n'en est-il pas de même de Jacques Callot, ce créateur étrange et puissant à qui, par cette insouciance que nous montrons souvent pour nos gloires nationales, nous n'avons pas rendu tout l'honneur qui lui est dû? Et cependant les dessins et les gravures de ce maître admirable et si richement *personnel* ne nous apprennent rien de lui ni de sa vie.

Il n'y a donc pas d'équivoque possible sur ce point. Il faut admirer sans réserve cette personnalité littéraire et artistique qui se nomme l'originalité et qu'on a eue en vue quand on a dit si justement : « Le style est l'homme même »; mais il faut proscrire la personnalité tapageuse et vaniteuse, qui stérilise l'art au lieu de le féconder. Rien n'est beau, grand et sympathique, comme l'écrivain qui ne donne au public que le meilleur de sa pensée et garde fièrement le reste pour lui. Malheureusement, cet écrivain-là devient très rare, et c'est ce qu'il nous sera permis de regretter.

Il n'y a pas à se faire d'illusion : la littérature française, débordée par le journalisme et la vie à l'américaine, traverse une crise dont elle aura grand'peine à sortir vivante. Dernièrement, un très fin esprit ne disait-il pas, dans ces colonnes mêmes : « Rien ne reste aujourd'hui, et il ne s'écrit plus de livre définitif » ? Et ce qui est peut-être plus triste encore que cette constatation même, c'est de voir que, non seulement il ne s'écrit plus de livre définitif, mais que nul n'a plus souci d'en écrire. Et comment nier que le développement de la personnalité vaniteuse entre pour beaucoup dans ce dédain du grand art et de la production durable? Aujourd'hui les écrivains et les artistes — et même les plus grands — ont une hâte étrange de se faire payer comptant la célébrité qui leur semble due. On dirait, en vérité, que personne ne croit au lendemain. Il faut jouir, jouir tout de suite; et de la gloire, comme du reste, nous faisons des placements viagers. Mais qui dit placement viager, dit placement à fonds perdu. Actuellement toute production intellectuelle vise à l'effet immédiat. De là ce cachet d'actualité qui devient, en peu d'années, une marque visible de vieillesse. Le théâtre de Scribe est plus vieux que celui du XVIIe siècle.

Il y a peut-être un aveu modeste dans cette impatience à jouir de l'effet produit et à savourer sa *gloire* sans délai. Si nos devanciers ne déployaient pas cette fureur à courir au-devant de la notoriété, c'est peut-être parce qu'ils en étaient plus assurés que nous et qu'ils pouvaient plus aisément s'appliquer cette devise : « J'attends mon heure! » N'a-t-on pas dit de Dieu : *Patiens, quia æternus?* En attendant, on regarde avec effroi devant soi, et l'on se demande où nous allons ainsi. Les hommes d'hier ont travaillé et pensé pour nous; mais nous, que faisons-nous pour les hommes de demain?

Nous ne produirons des œuvres durables que si nous revenons franchement à une observation d'une portée plus générale et moins étroitement personnelle. On sait ce qu'a de séduisant et d'attachant, sous la plume d'un véritable écrivain, cette littérature *vécue* où l'auteur, tout chaud encore de la mêlée quotidienne, nous fait traverser la foule à ses côtés, disant ou laissant deviner à chaque pas : « J'étais là; telle chose m'advint. » Mais c'est là une littérature d'exception, bonne à ces heures de crise et de combat où l'impression est plus aiguë dans un horizon plus restreint. Il faut se méfier de la tendance qui de cette exception nous pousse à faire aujourd'hui la règle; et si la critique a quelque action sur le mouvement des esprits, si, au lieu de se mettre à la remorque des écrivains du jour pour les commenter avec plus ou moins d'atticisme, elle comprend que son rôle est de les guider et de les éclairer, elle devra entraver de toutes ses forces cette évolution qui deviendra mortelle à l'art littéraire, si elle ne l'a tué déjà. Elle dira à nos romanciers, à nos auteurs dramatiques, que, pour laisser œuvre viable, il faut voir les choses d'un peu plus haut que nous n'avons coutume de le faire. Pour cela, ils devront faire souvent abstraction de leur personnalité et savoir planer, au besoin, non seulement au-dessus des autres, mais aussi au-dessus d'eux-mêmes. Dans le domaine de l'art, celui qui apprend à s'oublier est dans la bonne voie pour que les hommes se souviennent de lui.

JULES GUILLEMOT.

EN PROVINCE

Étude (1)

VI.

Cependant Valentin n'était qu'à moitié heureux. S'il avait fait un grand pas, il était encore loin du but. Mais il espérait qu'avec de la bonne volonté des deux côtés, ses affaires marcheraient plus vite à présent.

Mme Planard, sans rien dire, sans rien promettre, lui avait montré par ses complaisances, lors du voyage de Saint-Sauveur, et par les faveurs déjà accordées, qu'elle était disposée à se laisser aimer. A défaut d'un aveu qui semblait ne pas pouvoir sortir de ses lèvres, c'étaient là des preuves assez certaines qu'elle aimait elle-même et que sa tendresse répondait à celle de Valentin. Un doute pourtant tourmentait l'esprit de ce dernier : elle n'avait pas parlé; il n'y avait peut-être dans toutes ses bontés que de la pitié, que ce sentiment de lassitude qui vous fait céder à la fin à l'obsession dont on est l'objet, et non ce mouvement de la passion qui se livre et s'abandonne, sans calculer aucun des risques auxquels l'expose son imprudence. Or c'étaient de tels transports qu'il eût voulu éveiller dans le cœur de Valérie.

(1) Fin. — Voy. les trois numéros précédents.

Deux semaines de suite, il était retourné à Blatigny. Mais le hasard ne l'avait pas favorisé; les moments d'isolement avaient été rares. A peine, entre deux portes, en passant du salon à la salle à manger, et de la salle à manger au salon, avec l'ennui de sentir toujours quelqu'un derrière lui, sur ses épaules, à trois pas de Germaine qui plus que jamais se tenait en vedette et entrait dans son rôle de garde du corps, avait-il pu adresser quelques paroles à Mme Planard.

— Vous m'aimez, n'est-ce pas?

Debout alors devant lui, le regardant, lui souriant, elle lui tendait la main sans rien répondre.

« Vous le voyez bien! semblait-elle dire. A quoi bon me le demander? »

Il fallait croire qu'elle était de ces femmes qui s'effrayent du mot plus que de la chose, pour qui rien de ce qui n'est pas absolument dénommé n'existe ou ne tire à conséquence, et qui attendent ingénument qu'il ne soit plus temps de revenir en arrière pour s'apercevoir du chemin qu'elles ont fait.

Dans ces rapides instants de solitude les lèvres altérées de Valentin cueillaient au vol quelques baisers qu'elle ne lui disputait que mollement. Il se serait oublié avec délice dans cette ivresse; mais, comme le braconnier poursuivi, il ne pouvait que boire en courant, dans le creux de sa main, l'eau ramassée au passage, sans que jamais le temps lui fût donné d'étancher complètement sa soif. Le moindre bruit, un pas dans l'escalier, le son d'une voix qui se rapprochait, les remettaient tous deux d'aplomb, glacés soudain, graves ou trop cérémonieux, avec ce masque de banale courtoisie, de galanterie sans importance et sans fond sérieux, cette attitude de bons camarades qu'ils avaient soin de prendre vis-à-vis l'un de l'autre dans le monde.

Il aurait fallu une occasion, quelque circonstance imprévue, ou bien un plan concerté d'avance, une entente qui les réunirait à l'abri des importuns. Valentin ne se faisait pas faute de solliciter un rendez-vous. Sous les yeux des étrangers, alors que leurs mains ne pouvaient s'unir et leurs baisers s'échanger — au jardin, pendant que Planard arrosait au loin; sur la galerie de Mme de l'Hormoise, penchés à la balustrade, quand il y avait peu de monde; dans un coin retiré du salon de M. de Castelvieujars, — il n'était plus question d'autre chose. Assis tranquillement à côté d'elle, avec l'air détaché et calme dont il eût discouru de sujets indifférents, il lui soumettait fiévreusement ses projets.

Elle le laissait aller, l'écoutait curieusement, s'amusait de l'inattendu et de la fertilité de ses inventions, puis secouait la tête en silence et souriait.

« Non, ce n'était pas possible! »

Et il sentait bien lui-même qu'il se heurtait contre des difficultés insurmontables, que tout ce qu'il lui proposait — de profiter d'une absence, d'éloigner ses gens ou de le rencontrer aux environs dans un hôtel, ou de louer une chambre à Blatigny dans quelque quartier perdu, — tout cela n'était pas pratique, avait un faux air d'aventure qui ne pouvait la séduire. Il comprenait bien que le souci qu'elle avait de ne pas se compromettre, de conserver tous les dehors et tous les avantages d'une honnête femme, l'empêcherait toujours d'avoir le moindre goût pour le rôle d'héroïne, l'éloignerait de toute démarche qui prendrait une allure de roman.

— Et cependant vous m'aimez? vous m'aimez, n'est-ce pas? lui répétait-il. Moi, je vous aime comme un fou! à en perdre la raison! Vous ne ferez donc rien pour moi?

— Que voulez-vous? puisque c'est impossible!

C'était sa réponse invariable. Et la tranquillité d'âme avec laquelle elle acceptait la fatalité qui pesait sur leur amour ajoutait encore à la douleur de Valentin.

Il s'en revenait au chef-lieu presque aussi désolé que quelques semaines auparavant, alors que sa passion encore latente et comme ignorée n'avait pas osé se découvrir. Après chaque séparation, il emportait pourtant une de ces bonnes poignées de main qu'on ne lui marchandait plus et où la vivacité des sentiments de la jeune femme semblait passer tout entière; puis, aussi, toute une gerbe de baisers moissonnés en cachette, qu'il pouvait délier et compter à l'aise, reconnaître et regoûter en esprit, chacun avec sa physionomie, sa saveur particulière et le piquant qu'y avait ajouté la circonstance fortuite où il avait été dérobé. En repensant combien elle était bonne, en se remémorant tout ce qu'elle avait déjà fait pour lui, son cœur, ses yeux se fondaient d'émotion et de gratitude. Peu à peu, par la magie du souvenir, des éblouissements lui montaient à la tête, des suffocations à la gorge qui semblaient près de le terrasser. Il lui jurait une fidélité, un dévouement éternels. Puis, tout à coup, venant à songer qu'il possédait tout ce à quoi il pouvait prétendre, que c'était une limite qu'il ne franchirait pas, que ces faveurs pourraient se renouveler, mais qu'elles n'augmenteraient ni ne changeraient point, il oubliait tout. Il s'insurgeait contre le sort, se trouvait le plus malheureux des hommes, n'avait plus que de la colère contre cette femme qui se contentait de l'amour qu'on lui portait, dont le propre amour n'agissait pas, et qui irritait ses désirs sans vouloir les satisfaire.

Sur ces entrefaites, le Père Laridel vint à Blatigny prêcher la retraite annoncée.

On ne voyait plus que lui sur la place Saint-Gervais, sortant de la cure où il logeait, montant les degrés de l'église à l'heure du sermon ou pour le ministère de la confession. C'était un homme superbe, de haute taille, aux traits distingués. Une légende courait sur lui. Sa vocation religieuse s'était révélée tard. On prétendait qu'il avait été marié et qu'il avait vu mourir sa femme toute jeune, en plein amour. Alors, frappé au cœur, pris du dégoût du monde, il s'était jeté dans le cloître, et il avait consacré à la défense de l'Église cette parole éloquente qu'il avait déjà illustrée dans le barreau, qui eût pu faire sa gloire dans les parlements; il s'était fait l'avocat de Dieu.

Il était beau surtout en chaire. Là, promenant sur le velours ses mains blanches et bien faites, les posant en croix sur sa poitrine, les élevant vers les voûtes de l'édifice dans un geste agrandi qui les détachait de ses larges manches, il parlait des joies périssables en homme qui en a sondé l'inanité, dépeignait les délices de l'âme qu'embrase l'amour

divin. Le feu de son cœur jeune encore, l'ardeur de son tempérament retranché des tendresses humaines doublaient la vivacité entraînante de son prosélytisme. Sa voix pleine et bien timbrée résonnait dans les fibres de l'auditoire; ses regards communiquaient à la foule la flamme céleste dont ils étaient remplis; ses belles mains cueillaient les âmes, les arrachaient aux chaînes misérables de la chair, et, dans des élans de passion, dans un flot d'images, il les jetait tout heureuses et palpitantes au sein de Jésus.

Tout le Blatigny religieux, électrisé et ravi, se pressait au pied de la chaire. Valentin lui-même, le dimanche, se trouvait à sa place accoutumée et écoutait gravement le sermon. Puis, la procession du saint sacrement commençait dans l'intérieur de l'église. Le long cortège sortait du chœur et descendait jusqu'au portail au son de l'orgue magistralement touché par M. Delavoye.

Les dames de la ville marchaient sur une double file; Mme Planard passait, le ruban violet et la médaille de l'Association des mères chrétiennes étalés sur la poitrine. Puis, précédant le dais, sous lequel le vénérable curé de Saint-Gervais, escorté de ses vicaires, soutenait l'ostensoir entre ses mains pieuses, venait la blanche théorie des choristes. Le groupe virginal aux voix séraphiques faisait le tour des deux contre-nefs, dont il réveillait les vieux échos, avec la douce cadence, les chants balancés des cantiques, parmi les poignées de roses effeuillées et de coquelicots jetés à pleines mains et jonchant les dalles, dans la fumée odorante des encensoirs. Sur le passage du saint sacrement, tout le monde s'agenouillait, Valentin s'inclinait. Un petit troupeau d'hommes suivait. M. de Castelvieujars, à petits pas, les regards discrètement baissés, la tête de côté, belle et distinguée sous la soie luisante de ses cheveux blancs, marchait à côté de son gendre. Et, par le même chemin qu'il avait suivi, le cortège, s'égrenant peu à peu dans la nef du milieu, remontait vers l'autel.

Mme Planard n'avait pas été des dernières à assiéger le confessionnal du Père Laridel, et elle y était retournée souvent. Il ne s'agissait pas là, en effet, d'un examen de conscience ordinaire, d'un de ces actes de contrition périodiques et en quelque sorte mécaniques que ramène le retour des grandes fêtes de l'année, mais d'une confession générale, d'une de ces vues d'ensemble embrassant toute la période de la vie écoulée. Il fallait revenir sur les anciennes fautes, rappeler les plus graves, renouveler les gros aveux. C'était ce que le Père Laridel, qui, une fois descendu de la chaire de vérité, dépouillait volontiers son ton solennel et ne reculait pas devant une trivialité plaisante, appelait dans son langage familier un « nettoyage complet ».

Autant qu'il est permis de soulever le voile qui pèse sur ces confidences sacrées, il est probable qu'au tribunal de la pénitence les aveux de Valérie lui avaient fait comprendre l'énormité de sa faute et l'imprévoyance de sa conduite. Toute une casuistique s'était éveillée en elle, qu'elle avait longuement discutée avec le Père. Jusqu'à quel point est-on coupable de s'abandonner à un sentiment qui prend naissance malgré vous et auquel on ne peut résister? Quel accommodement est possible entre le devoir rigide et la volonté impuissante? Et le Père Laridel avait doctoralement résolu le cas. Il avait nettoyé à fond, reblanchi et purifié l'âme de la jeune femme obscurcie et tachée par les fumées de la passion. Tout y était remis en ordre et brillait maintenant d'une propreté merveilleuse. Après quelques jours de tristesse et de préoccupation, Valérie était redevenue aussi gaie, aussi expansive qu'auparavant. Elle se sentait légère, pardonnée, plus sainte même que si elle n'eût jamais péché.

Il faut reconnaître qu'il n'est qu'un sacrement pour produire de tels effets, et que certaines fautes en particulier, sans un mélange de pratique religieuse, auraient quelque chose de hideux; tandis que, grâce au pardon obtenu, lavée de ses iniquités et relevée à ses propres yeux, la malheureuse pécheresse peut repenser sans honte à ses erreurs anciennes, se ressouvenir avec un sourire attendri de sa vertu contaminée. Dans ce retour vers le passé, tout est atténué; ce n'est plus elle qu'elle voit, mais cette autre femme qu'elle a dépouillée, dont elle recherche néanmoins les traces avec intérêt, suit les faux pas avec pitié; doublement touchée de reconnaissance et d'amour pour cette religion, lorsque, ainsi que l'événement l'avait voulu pour Mme Planard, l'intervention des sentiments pieux lui a fait éviter les dernières chutes et les extrémités dangereuses.

Valentin s'apercevait bien de la métamorphose qui s'opérait en elle. Il en était inquiet, et il en venait naturellement à souhaiter le prompt départ du Père Laridel. A l'heure où le cœur de Valérie semblait lui appartenir, où l'amour y flambait, cette retraite venait, comme à grands coups d'eau bénite, éteindre l'incendie qu'il y avait allumé; les mortifications qui avaient suivi détachaient peu à peu de lui la jeune femme, la jetaient dans des rêveries et des langueurs mystiques où s'évanouissait, avec ses conséquences pratiques, tout le positif qu'il eût désiré de plus en plus trouver dans cet amour disputé.

— Est-ce que vous m'aimez encore? lui disait-il.

Elle réfléchissait longuement; puis, adoucissant d'un sourire la rigueur de la réponse :

— Pensez ce que vous voudrez, disait-elle. Croyez ce qui vous semble la vérité : on n'est pas maîtresse de ses sentiments. Mais, je vous en conjure, ne m'interrogez pas!

Il fallait bien se contenter de ces demi-aveux, les accueillir avec une joie mitigée de regrets. Qu'exiger de plus d'une femme qui venait de se réconcilier avec Dieu et qui avait juré au pied des autels de repousser la tentation?

Enfin la retraite se termina; le Père Laridel dut s'éloigner de Blatigny. Le jour de son départ, un dimanche, il alla dans l'après-midi rendre visite à M. de Castelvieujars. Sa qualité de marguillier valait à ce dernier cette faveur exceptionnelle. La réunion était nombreuse. La Lyre blatignoise jouait ce jour-là sur la place de la mairie. M. et Mme Planard, ainsi que Valentin, étaient présents. Le Père Laridel revit là la plupart de ses pénitentes, qu'il put connaître nominalement pour la première fois. Au cours de la conversation, le marquis s'étant adressé à Valentin :

— Vous qui êtes l'ami de M. Planard, vous devez savoir comme lui...

A ce titre d'ami de M. Planard, le saint homme eut un mouvement de curiosité qu'il se reprocha sans doute. Ses yeux, vivement levés sur M. de Froidevaux, se détournèrent aussitôt.

Puis, après avoir fourni encore quelques mots à l'entretien général, qui roulait sur le bon effet que sa venue avait produit dans la localité et qui ne manquerait pas de se faire sentir jusque dans les choses qui ne touchaient que de loin à la religion, il prit congé. Le soir même, il quitta la ville, laissant fructifier derrière lui le bon grain qu'il avait semé, allant porter ailleurs sa parole éloquente, le charme de sa belle prestance, l'attrait mystérieux qui l'enveloppait, et poursuivre son œuvre de propitiation et de rédemption.

Après son départ, la lutte reprit plus vive, avec une recrudescence d'énergie dans l'attaque et dans la défense, entre Mme Planard et Valentin. Aux pressantes sollicitations de celui-ci, à ses supplications incessantes, Valérie opposait mille fins de non-recevoir, puis promettait tout à coup, usait de subterfuges pour ne pas tenir parole, et finalement, d'atermoiements en atermoiements, n'accordait rien. Tantôt la passion triomphait, elle s'oubliait : il se croyait au comble de ses vœux. Tantôt le devoir l'emportait chez elle, son honnêteté se révoltait; et il se désespérait. Un conflit terrible était engagé entre les penchants naturels de Valérie et les velléités vertueuses que les soins du Père Laridel avaient déposées en elle et qui, du fond de son cœur remontant à la surface, noyaient alors, détrempaient et calmaient les ardeurs folles, les désirs sans frein. Puis ceux-ci reprenaient le dessus, submergeant à leur tour les meilleures intentions, et, dans ce tourbillon de sentiments tour à tour engloutis et surnageant, sa raison s'en allait ballottée en tous sens.

Il y avait d'incroyables intermittences, des jours où elle se buttait dans ses refus, répondait durement et sèchement :

— Non, rien! Jamais!... C'est impossible.

Et d'autres fois :

— Eh bien! oui... Mais quand? Comment? Vous voyez bien que c'est impossible!

Toutes ces hésitations, les cruelles alternatives où elles jetaient Valentin plongeaient celui-ci en des doutes affreux où il ne savait plus s'il devait la bénir ou la maudire. Et ce qui l'irritait davantage encore, c'était d'être obligé de convenir qu'elle parlait et agissait avec une entière bonne foi, sous la seule inspiration de sa conscience et de l'impression du moment, qu'il n'y avait pas en elle l'ombre de coquetterie.

Cependant, à mesure que le temps s'écoulait et que son amour exaspéré s'emportait vers elle en transports de plus en plus brûlants, le résultat que Valentin poursuivait devenait peu à peu une affaire d'orgueil, un point d'honneur. Il s'était piqué au jeu, en arrivait à ne plus voir que le but. Il se sentait parfois si indisposé contre elle de ses lenteurs et de ses échappatoires, qu'il aurait voulu la punir. Il lui souhaitait mille catastrophes, la perte de sa fortune, de sa beauté ou de sa santé, qui l'auraient vengé et qui auraient peut-être enseigné à cette femme impitoyable la compassion aux souffrances des autres. Mais elle restait désespérément belle, calme et heureuse dans sa vie bourgeoise qui semblait à l'abri de tout revers. La colère et la démence de Valentin s'en accroissaient, et, en dépit de ses rancunes accumulées, s'il l'aimait moins, il la désirait plus que jamais.

Les mêmes obstacles subsistaient; seulement, dans son impatience, il n'en pouvait plus admettre tranquillement l'existence ni l'importance. Il rêvait, par quelque coup de tête hardi, de tout renverser, de passer par-dessus toutes les barrières. Le délire de sa passion l'aveuglait et le poussait à des imprudences.

Les samedis soir, à la veillée, à peine retenu par la présence de Ferdinand et de Mme de l'Hormoise, il avait des paroles amères, des mots à double entente qui donnaient des frissons de peur à Valérie. Il se penchait maladroitement sur la table comme pour atteindre un journal ou un livre, et lui enlaçait la taille de son bras libre. Elle se redressait soudain, le regard froid, le visage sérieux, se demandant s'il devenait fou. D'autres fois, il lui saisissait brusquement la main à la dérobée et la lui serrait à la faire crier. Puis, se levant pour faire quelques tours dans le salon, en passant près d'elle il effleurait d'un baiser ses cheveux. Il se croyait tout permis, en agissait comme il eût fait chez lui, seul, avec sa femme.

C'est à cette époque que la petite Jeanne tomba malade. Elle eut une fièvre qui la retint quinze jours au lit. Valérie crut y voir une punition du ciel; elle craignit de perdre sa fille et ne quitta plus son chevet. Le roman de ses amours, en cette conjoncture, s'effaça vite au dernier plan, n'eut plus de place dans ses préoccupations. Valentin le comprit, se tint sur la réserve. Deux dimanches de suite, il vint s'asseoir dans la chambre de Jeanne, consoler sa mère qui le questionnait comme un docteur.

— Qu'en pensez-vous? Ce ne sera rien?

— Mais sans doute! Elle va déjà mieux. Vous le voyez bien.

Elle le remerciait d'un sourire, lui pressait passionnément les mains au départ. Au troisième dimanche, quand Valentin revint, Jeanne, complètement rétablie, gambadait au jardin, plus joyeuse et plus florissante de mine que jamais. Tous deux seuls au salon, au souvenir des maux passés, des traverses essuyées en commun, ils se sentirent émus, s'attendrirent; et, dans ce retour à la joie, comme Valentin l'interrogeait :

— Oui, oui, s'écria-t-elle, je suis bien à vous... Vous êtes si bon! Je vous dois tant!

Et ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre. Germaine, qui survint, coupa court à ces épanchements. Valentin l'eût étranglée de bon cœur.

Cependant on était arrivé à la mi-septembre, aux derniers beaux jours de l'été, et il n'était pas plus avancé. De cette situation morale il résultait nécessairement que son travail était fort négligé. Il ne se rendait plus à son cabinet que dans l'après-midi et n'y passait que quelques heures. Encore employait-il le meilleur de ce temps à imaginer de nouvelles combinaisons pour le triomphe définitif de sa passion; mais, les plus simples ayant été repoussées, il n'en trouvait plus que d'extravagantes, qu'il abandonnait sans même songer à

les essayer. Il se rencontrait rarement avec M. Lecoutelier, qui d'ailleurs ne lui faisait pas de reproche, l'administration ayant cela pour elle que, quel que soit le plus ou moins de zèle du personnel, les affaires n'en vont ni mieux ni plus mal.

VII.

Une après-midi, l'air était lourd, le temps à l'orage. Après le déjeuner, ayant passé une nuit fort agitée où le sommeil était venu tardivement, Valentin s'était senti tellement accablé qu'il s'était jeté sur son lit. Il était bien près de trois heures quand il s'éveilla. Il fit rapidement sa toilette et sortit pour aller, suivant son habitude, à la préfecture. En levant la tête, il vit le ciel sombre, chargé de gros nuages qui couraient à la file, tandis qu'un vent chaud, mêlé de poussière tourbillonnante, le frappait au visage.

Il avait tourné l'angle de la rue où il logeait et remontait le boulevard, quand tout à coup, à vingt pas devant lui... Non! il n'en put croire ses yeux.

Mme Planard descendait le boulevard à sa rencontre. En apercevant Valentin, elle s'arrêta, eut un brusque mouvement de retraite, la tête baissée sous son ombrelle, le buste plié, effarouchée et ramassée sur elle-même comme une pauvre gazelle en face du chasseur. Puis aussitôt elle se redressa, et, avec un sourire qui cherchait à dissimuler son embarras, elle s'avança bravement. En quelques pas rapides, Valentin était près d'elle.

— Vous ici?... Vous ici?...

Il n'en revenait pas et sa surprise se mêlait d'une joie triomphante.

— Mais comment?... Comment vous trouvez-vous ici?

— Je suis venue pour ma couturière... Je sors de chez elle.

— Et vous ne me l'avez pas dit! Vous ne m'avez pas averti, dimanche dernier!

— Mon Dieu! si je ne vous l'ai pas dit, c'est que je ne savais pas que je dusse venir, et puis...

Elle s'arrêta.

— Et puis vous ne teniez pas à me l'apprendre, acheva-t-il lui-même. C'est bien cela, n'est-ce pas? Je vous reconnais là!

Elle sourit sans le contredire.

— Et maintenant vous allez?...

— A l'hôtel de la Poste, où mon mari doit m'attendre. Il faut même que je me presse. Vous voyez que le temps...

Quelques gouttes de pluie commençaient à tomber; elle se remit vivement en marche.

— Je vous accompagne, dit Valentin... Alors Ferdinand est ici avec vous?

— Oui.

— Est-ce bien sûr au moins?

— Comment! si c'est sûr?

— Et vous repartez pour Blatigny?...

— Tout à l'heure..., ce soir .., je ne sais pas. Par le prochain train probablement.

Ils avaient à peine échangé ces quelques paroles, que la pluie, arrivant de l'extrémité du boulevard et portée par un souffle d'orage, les avait rejoints et se changeait subitement en une bourrasque épouvantable. Rien ne servait plus de se presser : la trombe les enveloppait. Ils avaient atteint la petite rue, et là, dans l'intersection des deux voies, les coups de vent, saisissant la nuée, la tordaient et l'éparpillaient en tous sens.

— Mettons-nous à l'abri du moins, s'écria Valentin. Tenez! par ici.

Et il enfila la rue, fit quelques pas en courant et se glissa sous un passage. Mme Planard, perdue dans la tourmente, les pieds dans l'eau, le front sous l'ondée, tournait au hasard et ne savait où donner de la tête. Machinalement elle le suivit et se trouva sous la porte presque en même temps que lui.

— Là! maintenant vous ne craignez plus rien, dit-il en souriant. Vous êtes chez moi.

Elle leva des yeux effrayés.

— Chez vous!

— Oui, j'habite là-haut, au premier étage... Voici l'escalier; c'est la porte en face. Mais on ne peut voir d'ici.

Elle ne regardait pas, baissait la tête avec une vive rougeur aux joues, s'intéressait au spectacle des larges gouttes qui s'écrasaient bruyamment sur le trottoir, de l'eau qui fuyait en bouillonnant dans la rigole. La précipitation de la course avait animé son teint, amené une légère moiteur qui perlait à l'entour de sa bouche; et, dans la vapeur qui les noyait, l'azur de ses yeux, qu'elle tenait obstinément fixés à terre, brillait agrandi et délayé. Valentin, agité d'un monde de pensées qui se heurtaient follement dans sa tête, la contemplait sans savoir que lui dire. La tenir si près de chez lui! Il n'y avait que dix marches à monter. Mais, du rez-de-chaussée au palier du premier étage, par quel moyen, par quel artifice, par quel chef-d'œuvre de persuasion arriverait-il à la décider?... Et il cherchait. Le temps passait.

Cependant ils n'étaient plus seuls. D'autres passants avaient cherché un refuge sous la porte. Et tout ce monde, de basse condition pour la plupart, causait et riait, les regardait avec une familiarité choquante. Pour fuir ce contact, pour se garantir aussi des rafales qui chassaient une bruine glaciale à travers le corridor ouvert à ses deux bouts, ils avaient reculé tous les deux jusqu'au pied de l'escalier.

— Croyez-moi, ne restez pas là : vous avez chaud; vous allez prendre du mal... Montez! vous vous reposerez un moment.

Mais elle ne répondait rien.

— Vous verrez ma petite installation... Faites-moi ce plaisir.

Elle disait « non » de la tête. Pourtant il y avait dans ses yeux, dans le sourire qui tremblait au bord de ses lèvres, un mélange d'effroi et de curiosité.

En ce moment, un monsieur entra sous le passage, ferma son parapluie, le secoua sur les dalles et s'avança vers l'escalier. En passant devant Valentin, il le reconnut, le salua et instinctivement se retourna à moitié pour voir la dame avec qui il causait ; puis, d'un air discret, il fila.

— Vous voyez! vous vous compromettez.

— Qui est-ce?

— Un employé de l'enregistrement. Oh! vous en verrez d'autres! Des avoués, des notaires qui peuvent vous connaître. Le bureau est au second... De grâce, montez!

— Non, la pluie va cesser.

Mais, au même instant, comme pour lui donner un démenti, l'averse redoubla de violence, tombant avec un bruit de déluge, s'abattant en paquets plus serrés qui obscurcissaient le jour du passage.

— Décidément, moi, je monte... C'est stupide de vouloir prendre du mal!

Et résolument Valentin gravit l'escalier, sans tourner la tête, sans plus s'occuper de Mme Planard, l'abandonnant héroïquement derrière lui.

Atterrée, terrifiée, elle vit son dos disparaître, et, comme la pauvre femme jetait un regard de détresse vers la sortie, une dernière rafale plus forte que toutes les autres s'engouffra dans le corridor avec un nuage de pluie qui l'aveugla. On eût dit que la nature se liguait contre elle, prenait parti pour le jeune homme; que ce grand souffle orageux et brutal voulait la pousser par les épaules, la violenter, la forcer à monter. Elle demeurait pourtant immobile, debout sur la première marche, la main appuyée à la rampe, hésitante et perplexe, quand deux nouveaux venus, secouant encore leur parapluie et frappant du pied le carrelage, s'approchèrent de l'escalier en la dévisageant. Alors elle n'y tint plus, perdit la tête, s'élança, franchit toutes les marches d'une haleine. La porte, au premier, était grande ouverte. Elle entra.

— Mais c'est une trahison!

Valentin, d'un geste aisé et naturel, repoussa la porte derrière elle et, tendant la main vers un canapé, avec beaucoup de politesse et de gravité :

— Madame, donnez-vous la peine de vous asseoir.

Elle ne se dirigea pas vers le canapé; elle courut à la fenêtre, souleva le rideau et se mit à regarder dans la rue, cherchant machinalement une protection dans la clarté qui venait du dehors.

L'appartement de Valentin ne se composait que de deux pièces : le petit salon où ils se trouvaient, avec un vieux tapis, une table au milieu, quelques fauteuils le long des murs, le mobilier triste et suranné de tous les logements meublés; et, ensuite, communiquant par une petite porte avec le salon, la chambre à coucher.

Valentin s'était assis. Les coudes aux genoux, les doigts joints, se frottant les paumes de la main l'une dans l'autre, il regardait Valérie d'un air d'indécision.

— C'est cela! dit-il tout à coup. Compromettez-vous toujours... Vous ne voyez pas que tous les voisins ont les yeux sur vous?

Elle laissa vivement retomber le rideau et se retourna de son côté.

Valentin s'était levé; il se rapprocha.

— Mais mettez-vous donc à votre aise! Vous devez étouffer... Quittez au moins vos gants!

Il avait saisi une de ses mains, et, tout en badinant, pendant qu'elle se débattait, il faisait sauter les boutons, tirait vivement la peau au bout des doigts :

— Je vous dis que vous vous déganterez!

Si bien que le gant finit par venir; et il le jeta au loin, sur un coin du canapé.

— Voyons! asseyez-vous.

— Non, c'est inutile. La pluie diminue.

— Vous voyez bien que non.

La pluie continuait à battre les vitres. Dans la pièce obscurcie, une chaleur lourde pesait. Des bouffées brûlantes leur montaient au visage. Cependant Valérie avait fini par s'asseoir sur le canapé; et elle interrogeait Valentin, lui demandait des renseignements sur son logement, si tous ces meubles étaient à lui, tout cela simplement, comme si tous deux étaient en visite et n'avaient rien eu de plus important à se dire. Mais il ne s'y laissait pas prendre, répondait brièvement en ayant l'air de songer à autre chose. Debout devant elle, dans un court moment de silence, il se baissa doucement et mit un genou à terre.

— Qu'allez-vous faire? Relevez-vous! s'écria-t-elle.

— Écoutez-moi!... Écoutez-moi, je vous en supplie! Vous savez si jusqu'ici mon amour a été respectueux...

Il allait conclure sans doute que son amour ne demandait qu'à ne plus l'être; mais elle ne lui en laissa pas le temps; elle ne voulait rien entendre.

— Relevez-vous! Non! Relevez-vous ou je pars... Je pars à l'instant!

D'un air un peu maussade, il dut se relever et prendre place à côté d'elle.

— Vous êtes vraiment barbare!

— Barbare, moi?

— Sans doute. J'ai assez fait pour vous convaincre de mon amour. Quelles preuves vous donnerais-je, que vous n'ayez déjà, de la profondeur, de la sincérité de mes sentiments?

Alors commença une discussion, bien des fois déjà agitée entre eux, à savoir si l'on ne pouvait pas s'aimer saintement, candidement, platoniquement. Valentin ne le niait pas, mais il déclarait ce genre d'amour bien inférieur à l'autre. Le problème d'ailleurs lui semblait devenu oiseux, au point où ils en étaient, quand déjà elle lui avait permis de s'insinuer dans la voie de l'amour véritable, d'y faire les premiers pas. Et, se rapprochant, il cherchait le chemin de ses lèvres. Mais elle se recula vivement.

— Oh! non! Pas ici! Jamais!

— Pourquoi?

— Je ne sais pas... J'ai peur! Je vous en prie...

— Peur? Nous étions moins en sûreté, ce semble, quand vous me laissiez... Souvenez-vous! toujours sur le qui-vive, avec la crainte d'une surprise, tandis qu'ici...

— Ce n'est pas la même chose.

Et elle se reculait toujours. Il n'en put tirer d'autre raison. Puis, au bout d'un instant, comme il insistait :

— Vous me mépriseriez, lui dit-elle.

— Vous mépriser, moi? s'écria-t-il en protestant vivement. Je me mépriserais donc moi-même! A supposer que

nous eussions des reproches à nous faire, le plus coupable serait encore moi.

— Non, moi, dit-elle.

La discussion n'en finissait pas. Valentin ne se dissimulait pas qu'il perdait en paroles un temps précieux. Il sentait contre lui-même une sourde irritation. Il s'y était mal pris. Pendant que les minutes fuyaient, voilà qu'on en revenait à de vieilles questions qu'il croyait depuis longtemps enterrées, à d'anciens scrupules qu'il pensait avoir levés. Son amour rétrogradait, perdait de ses avantages. Sa mauvaise humeur le décida à brusquer les choses. Il saisit une main de Valérie, voulut glisser un de ses bras autour de la taille de la jeune femme. Mais elle se contracta soudain. C'étaient des raideurs, des crispations, des rigidités de tous les membres, comme si tout son corps n'était plus qu'une barre de fer. Ses coudes se dressaient en angles pointus, sa tête se dérobait dans sa poitrine, avec des regards rivés au parquet, au fond desquels on devinait une pensée opiniâtre et têtue de résistance.

Il y dut renoncer. Puis aussi ce débat finissait par le glacer. Il n'y avait vraiment pas de charme à aimer une femme qui ergotait sur toute chose, entrait en conteste sur la moindre faveur. Il se passait même en lui un bizarre phénomène : c'est que, parmi leurs doigts froissés, dans ce contact immédiat d'une matérialité sans illusion, il la désirait moins ardemment peut-être que lorsque sa passion s'exaltait dans les grossissements et les mirages de l'éloignement. Elle était pourtant bien belle. Le désarroi de ses pensées, le trouble de ses sentiments dans l'imprévu de la situation où le hasard venait de la jeter, faisaient passer sur ses traits, dans ses gestes, dans ses regards, une sorte d'égarement contagieux. Valentin sentait son délire le reprendre, sa raison l'abandonner. Il revint à la charge, mais sans plus de succès. Alors il se leva, se mit à arpenter le salon et lâcha la bride à son dépit :

— Décidément, je ne vous aime plus... Je vous déteste!

— Vous me détestez? dit-elle comme anéantie sous cette révélation.

— Certainement!

Et, d'un air boudeur et chagrin, il se laissa tomber lourdement sur un fauteuil, à l'autre bout de la pièce.

— Pourquoi me détestez-vous?

Il le lui expliqua d'un ton de reproche et d'amertume. On ne trompait pas ainsi la bonne foi d'un homme. Quand un brave cœur s'offrait, venait à vous plein de confiance, il fallait avoir la générosité de le repousser tout de suite, il ne fallait pas attendre qu'il vous aimât pour lui ôter toute espérance. Il ne lui cacha pas non plus qu'une femme qui s'était laissé prendre un seul baiser se trouvait par ce seul fait engagée d'honneur; que, lorsqu'elle était allée jusqu'à le rendre, c'était de sa part la plus noire des perfidies, la plus atroce trahison, que de ne pas tenir l'engagement qu'impliquaient de telles avances, et tous les sophismes et tous les raisonnements de la casuistique amoureuse.

Elle l'écoutait, sérieuse et grave, semblait touchée, persuadée de la force de tous ces arguments, ne les discutait pas, mais cherchait des excuses à sa conduite. Elle ne savait pas toutes ces choses, n'avait pas idée de telles exigences; elle avait cru bien faire. L'entraînement avait été irréfléchi. Elle n'aurait jamais supposé qu'une affection d'abord innocente changerait de nature, marcherait si rapidement, irait si loin. Maintenant qu'il lui ouvrait les yeux, elle se sentait bien coupable en effet.

Il l'interrompit.

— Mais enfin, vous m'aimez?... Répondez!

Elle eut son sourire triste, leva sur lui un regard alangui où semblait trembler une larme. Mais elle ne répondit pas à la question, et elle voyait tous les signes de la colère et de la déception se peindre et grandir sur le visage de Valentin.

— Je vous fais du mal, pardonnez-moi!... Oui, je vous fais du mal, je le vois.

Ç'aurait été à la broyer. La rage de Valentin éclata. Il se leva subitement, marcha furieux vers elle.

— Mais, malheureuse! c'est votre faute. Il est bien temps de me plaindre! Pourquoi m'avoir fait espérer? Après ce que vous m'avez accordé, pouvais-je croire...

Il continua. Elle baissait la tête. Maintenant, affaissée sur elle-même, douce et triste, comme une brebis résignée au couteau, levant de temps à autre des regards suppliants, elle avait l'air de demander grâce, d'implorer son vainqueur, de lui dire : « Vous le voyez! Je suis incapable de me défendre. Oui, accablez-moi! maudissez-moi! Vous avez raison. Vous pourriez abuser de ma faiblesse; mais vous ne le ferez pas, vous agirez plus noblement... » Ses bras pendaient, sa tête s'abandonnait. Elle faisait pitié. Il la contemplait ainsi, sans défense, considérait ses longs regards, la jolie moue ennuyée de ses lèvres, la contrariété enfantine qu'avait amenée sur ses traits le mauvais cas où elle s'était mise; il s'attardait à ses mains nues; mais il n'osait plus y toucher, se le serait reproché comme une violence.

Il osa pourtant. Il se rassit auprès d'elle. Mais aussitôt les crispations recommencèrent, avec un peu moins de tension peut-être, mais assez de vigueur encore pour le décourager. A cette heure, la force de la défense se mesurait exactement sur celle de l'attaque, prompte à repousser les assauts, parant aux points faibles, les bras tendus, les mains en éveil. C'était un jeu auquel elle était devenue habile et auquel, déjà aguerrie, elle semblait se livrer sans déplaisir ni fatigue. Pendant ce temps, des bruits par intervalles montaient dans l'escalier, passaient devant la porte, se perdaient à l'étage supérieur.

Elle se dégagea tout à coup et fit un bond au milieu du salon.

— Ah! voilà le beau temps!... Je puis m'en aller.

Il ne pleuvait plus, en effet. Un rayon de soleil frappait les carreaux, semblant chasser de sa vive clarté les tentations mauvaises qui planaient auparavant dans la pénombre de la pièce. Mais Valentin s'obstina.

— Ah! bien non, par exemple! ce serait trop fou... Je ne vous laisse pas partir.

Il avait couru à elle, lui avait pris les mains, s'était jeté à ses genoux.

Soudain on frappa à la porte. Ils restèrent immobiles, muets, comme paralysés.

— On se trompe sans doute, dit tout bas Valentin en se relevant pendant que ses mains abandonnaient celles de Valérie.

On frappa de nouveau. Puis une voix s'éleva à travers la porte, comme s'adressant à un second personnage :

— Il est chez lui... Restez! Je suis sûr qu'il y est.

Et, d'un ton singulier et qui parut sinistre, on ajouta :

— Il n'attendra pas sans doute que nous enfonçions la porte!

— Ferdinand! s'écria Valérie. Nous sommes perdus! Il me sait ici.

Elle avait reconnu la voix de son mari. Elle pâlit, chancela, fut près de se trouver mal. Valentin dut la soutenir dans ses bras.

— Ouvrez! il faut ouvrir! dit-elle pendant que les coups redoublaient.

— Cachez-vous d'abord... Tenez! par ici...

Et il l'entraîna vers la chambre à coucher, l'y poussa vivement, tira la porte à lui. Puis il se dirigea vers celle du palier, qu'il ouvrit.

M. de Castelvieujars entra, suivi de M. Planard.

— Je savais bien que tu y étais! s'écria ce dernier avec bonne humeur. Ah çà! que faisais-tu? tu dormais?

— Oui, répondit Valentin sans savoir ce qu'il disait.

— Mille pardons, monsieur, de vous déranger, commença le marquis en saluant. Je viens de la préfecture, où je n'ai pas trouvé M. le préfet; M. Planard, que j'ai rencontré, a bien voulu m'indiquer votre adresse et a eu l'amabilité de m'accompagner...

— Veuillez vous asseoir, monsieur.

Et Valentin indiquait le canapé à M. de Castelvieujars, qui s'y assit avec M. Planard. Lui-même, en face d'eux, prit place dans un fauteuil.

— A quoi dois-je l'honneur?...

— Voici. Vous connaissez les engagements intervenus entre M. le baron Champeaux et moi... Je proteste d'abord que j'ai une absolue confiance dans la parole de M. Champeaux. Mais ces garanties verbales, suffisantes pour moi, ne le sont pas pour mon parti...

En somme, et pour abréger, il s'agissait d'obtenir du baron un écrit par lequel il s'engageait, d'après des circonstances prévues, à suivre telle ou telle ligne de conduite, favorable à l'un ou l'autre parti. Le marquis fut long à développer sa pensée; Valentin, retombé des hauteurs brûlantes de l'empyrée sur le terrain froid de la politique, avait de la peine à le suivre. Il était distrait d'ailleurs par Planard.

Ce dernier avait avisé près de lui le gant de Valérie. Il l'avait pris au bout de ses doigts, et, de loin, à l'insu de M. de Castelvieujars, le laissant pendre à côté de sa jambe, il l'examinait avec attention, le retournait, regardait la marque. Valentin, les sourcils froncés, tout en ayant l'air de s'intéresser aux raisonnements du marquis, ne perdait pas Planard de vue. Tout à coup il le vit secouer le gant à petits coups dans sa direction, en lui adressant des sourires et des clignements d'yeux significatifs. Il fut soulagé. Par un léger mouvement de tête, avec un air de dépit mal contenu, il lui marqua l'inopportunité de cette comédie, puis revint à M. de Castelvieujars.

— Ce que vous demandez, monsieur, me paraît tout à fait juste. Il faudrait voir M. le préfet, et je vais vous conduire...

— Malheureusement M. Lecoutelier n'est pas chez lui.

— Mon Dieu! monsieur, voulez-vous me permettre d'être franc?... Lorsqu'on vous a annoncé, M. le préfet a dû penser que vous alliez revenir sur des concessions déjà faites. Il n'a pas voulu discuter. Mais je sais où le trouver...

— Nous vous suivons, dit M. de Castelvieujars en se levant.

Planard, rejetant le gant sur le canapé, s'était levé en même temps que lui. Valentin, errant dans le salon d'un air inquiet, cherchait sa canne, prenait son chapeau, le brossait longuement, s'arrêtait devant la glace, s'y regardait gravement et paraissait se consulter. Pendant que le marquis allait jeter un coup d'œil par la fenêtre, Ferdinand s'approcha de son ami et, lui poussant le coude, à voix basse :

— Ah! mon gaillard! Il paraît que tu gantes six et quart!

— Laisse-moi donc tranquille, tu es insupportable!... Allons! viens-tu?

Et il marcha vers la sortie. Mais Planard, après un court mouvement tournant et un coup d'œil scrutateur jeté vers la petite porte, était venu s'adosser à la cheminée, et, croisant les jambes, les mains dans ses poches, d'un ton simple :

— Ma foi! non, je reste. Je n'ai pas besoin de vous accompagner. Si tu le permets, je vais t'attendre ici, tranquillement.

Et il souriait malignement. Une sueur glacée montait au front de Valentin, qui comprenait bien que c'était pure taquinerie de la part de Ferdinand, mais qui, ne sachant pas jusqu'où il se proposait de pousser la plaisanterie, se trouvait dans des transes mortelles.

— Mais non! mais non!... Tu vas venir, cela te promènera.

Planard ne bougeait pas, semblait jouir de l'embarras de Valentin. Celui-ci dut aller vers lui, le tirer par le bras, le pousser par les épaules, avec une mauvaise humeur et une brusquerie fort bien jouées.

— Mais va donc!... Quel entêté!

Et il l'entraîna ainsi jusqu'au palier. M. de Castelvieujars avait déjà pris les devants.

— Eh bien! tu ne fermes pas à clef? dit Planard.

Valentin dut faire tourner la clef dans la serrure. Et Planard, continuant son rôle de fâcheux, s'assura par lui-même que la porte était bien fermée.

— Si tu ne prends pas plus de précautions, mon cher, on te volera. Tu as pourtant là des choses précieuses...

Et il riait.

— Allons! viens... Tu es assommant.

Et, l'un riant toujours, l'autre grondant sourdement, ils descendirent l'escalier.

VIII.

Mme Planard, de la chambre où elle se trouvait, les entendit s'éloigner. Elle courut à la fenêtre, écarta légèrement le rideau et put les voir, avec M. de Castelvieujars, tourner l'angle de la petite rue et disparaître. Alors elle se précipita vers la porte de sortie. En la trouvant fermée, elle se crut de nouveau perdue. Mais, en y réfléchissant, elle ne douta pas que Valentin ne trouvât moyen de se débarrasser de ses deux visiteurs et ne s'empressât de venir la délivrer.

Un peu plus calme, elle revint sur ses pas en jetant les yeux autour d'elle. La débandade des meubles dans le salon semblait lui retracer le combat qu'elle venait de soutenir, et elle demeura un instant absorbée, repassant sans doute dans sa mémoire toutes les phases de la lutte.

Puis elle alla reprendre son gant sur le canapé, tira l'autre de sa poche et, relevant la tête, le regard assuré, avec un air de résolution ferme, de décision bien arrêtée, les remit lentement, correctement, à grandes passes, enfonçant la peau profondément dans l'intervalle des doigts, les boutonnant jusqu'au coude, puis rajusta sa toilette, alla se planter devant la glace, passa la main sur ses bandeaux qu'elle lissa, assujettit son chapeau, se regarda de profil et de face, se sourit avec un grand contentement intérieur et se mit alors à marcher à petits pas. Elle allait d'une pièce à l'autre, parfois s'arrêtait, baissait la tête, regardait son pied allongé devant elle, qui battait impatiemment le tapis, prêtait l'oreille, écoutait les bruits qui montaient dans l'escalier, puis, quand ils avaient dépassé le palier, recommençait sa promenade et son inspection des lieux.

La chambre à coucher était dans le désordre où la sieste de Valentin l'avait laissée, l'oreiller encore aplati et chiffonné, la couverture grimaçante. Sur la toilette, la cuvette énorme s'arrondissait, pleine d'une eau savonneuse, au milieu de flacons, d'engins en ivoire qui révélaient leur bon fournisseur et qu'elle ne put s'empêcher d'admirer. Mais ce qui attira surtout son attention, c'était, à côté de la fenêtre, un vieux bureau dont la tablette était rabattue. Des papiers y étaient épars. Les tiroirs laissaient déborder toute une avalanche de lettres, entassées là avec cette insouciance et ce manque d'ordre qui caractérisent un garçon. Pourtant un petit paquet, noué d'un ruban, tranchait sur la masse. Après une minute d'hésitation, elle tendit la main, hésita encore, puis la retira vivement, toute honteuse de son indiscrétion. Et elle revint au salon.

Le temps passait. Valentin ne rentrait pas.

Au milieu de la table se dressait un album de photographies. Elle l'ouvrit. A la première page, dans l'encadrement du passe-partout, c'est elle qu'elle aperçut. Elle arracha le carton, le glissa dans sa poche, puis se mit à feuilleter l'album.

Il y avait là beaucoup de portraits de femmes, très jolies, toutes élégantes, et toutes trahissant par quelque détail de pose ou de coiffure ou de toilette leur position sociale. Valérie en passait la revue avec inquiétude. Elle les faisait glisser hors du cadre et regardait au dos le nom du photographe. La galerie entière était de provenance parisienne : elle fut rassurée. Alors elle exhuma de sa poche sa propre image, la compara successivement aux autres, et ces confrontations diverses parurent la satisfaire.

La promenade recommença, avec les temps d'arrêt, les impatiences du petit pied, l'oreille toujours aux écoutes. Enfin un pas rapide monta l'escalier. Aux battements de son cœur, à l'émotion qui la ressaisissait, elle comprit que c'était Valentin. En effet, la porte s'ouvrit; il se précipita le visage radieux.

— Je les ai laissés avec le préfet, dit-il. Ils en ont au moins pour une heure.

Mais, par l'entre-bâillement de la porte, elle se glissa lestement, fila comme une anguille.

— Vous partez! s'écria-t-il.

— Oui... Au revoir, monsieur de Froidevaux.

Et, sans tourner la tête, vive, légère, souriante, elle disparut dans l'escalier.

Valentin, écrasé de stupeur, resta longtemps debout sur le palier, les yeux fixés sur cette partie de la rampe où la petite main gantée de la jeune femme avait disparu la dernière. Puis il eut un geste de découragement et de résignation, rentra chez lui et ferma sa porte.

IX.

Les devoirs de son emploi semblèrent tout à coup absorb complètement Valentin. La lutte électorale approchait : il ne pouvait plus quitter son poste de combat.

Le baron Champeaux n'avait rien voulu signer, s'offusquant à juste titre de ces garanties autographiques qu'on lui demandait. Dans ces conditions, M. de Castelvieujars se voyait forcé de maintenir sa candidature. Et Martin-Rousseau posait toujours la sienne. M. Lecoutelier perdait la tête au milieu de ces complications; mais son ardeur pour la bonne cause n'en était pas diminuée, et, pour agir vigoureusement, ayant besoin de sentir dans sa main tous les aides dont il disposait, il n'accordait plus de congé aux jeunes conseillers qui travaillaient sous ses ordres, ne tolérait plus les absences de son secrétaire général : c'était du moins ce que prétendait ce dernier en se lavant du reproche d'avoir abandonné ses amis de Blatigny quand un écho de leurs plaintes arrivait jusqu'à lui.

Mme Planard, le dimanche qui suivit sa course au chef-lieu, avait été étonnée de ne pas recevoir la visite accoutumée de Valentin. Sa surprise, au second dimanche, se changea en déception. La veille de ce jour, Planard s'était présenté devant elle en costume de voyage, une sacoche en bandoulière, une valise à la main.

— Où allez-vous? lui avait-elle demandé, tout étonnée.

— A Paris.

— Pour votre affaire?

— Pour mon affaire, avait-il appuyé d'un mouvement têtu de tout le corps. J'ai perdu... Nous sommes à cette heure devant le conseil d'État. Ah! ce n'est pas fini!

— Et vous resterez longtemps?

— Peut-être trois jours, peut-être un mois, je ne sais pas. D'ailleurs, je t'écrirai.

Il l'avait embrassée et il était parti.

Mme Planard avait dû se préoccuper de la venue possible de Valentin le lendemain. Mais, si elle s'était demandé l'accueil qu'elle lui ferait, les ruses et les contre-temps qu'il faudrait peut-être inventer pour se dérober à des instances que l'occasion, l'exceptionnelle circonstance qui s'offrait, le triste état de son cœur affaibli par un long siège, allaient rendre plus périlleuses, voilà que ces craintes, ces préparatifs de défense, la nécessité de tant d'artifices, tout cela avait été inutile, n'avait eu aucune raison d'être.

Elle en conçut un amer dépit et une pauvre idée de l'homme qu'elle aimait. C'était donc là cet amour qui promettait d'être éternel, que rien ne devait entraver ni diminuer! « Les joies du monde sont fragiles : ne vous attachez pas à ces chimères... » Le Père Laridel avait bien raison! De la perte de ces chimères, il lui était impossible néanmoins de prendre tranquillement son parti. Ce qui la soutenait, c'était la pensée de savoir Valentin tout près d'elle, à quelques heures de Blatigny. Il n'aurait tenu qu'à elle d'aller chercher auprès de lui l'explication de sa conduite; mais, encore tremblante au souvenir des dangers courus dans la rencontre que le hasard lui avait ménagée, elle ne se souciait pas d'affronter de nouveau ces mêmes périls de gaieté de cœur.

Elle se résignait donc à souffrir en silence; mais cette résignation ne la calmait pas. Sa vie était bouleversée, toutes ses habitudes changées. Elle ne pouvait plus tenir en place. Depuis le départ de son mari surtout, sa maison lui semblait vide. Pour tromper son impatience, elle sortait beaucoup, cherchait à s'étourdir, faisait force visites. Et c'est dans l'une d'elles, chez M. de Castelvieujars, qu'une nouvelle inattendue lui rendit, avec un peu de repos d'esprit, toutes ses espérances.

Le nom de M. de Froidevaux, qu'on s'étonnait de ne plus voir, s'était trouvé tout naturellement mêlé à la conversation.

— Mais je l'ai vu, s'écria M. du Fayel; je l'ai vu hier dans son cabinet; il viendra dimanche prochain, le jour du vote; il me l'a promis. « M. Lecoutelier, m'a-t-il dit, n'aura sans doute plus besoin de moi, puisque tout ce qu'il y avait à faire aura été fait, que nous n'aurons plus qu'à recueillir le fruit de nos travaux. Je serai libre. Comptez sur moi. » Ce sont là ses propres paroles.

Et Mme Planard était rentrée chez elle tout heureuse. C'était donc vrai que les seules occupations de Valentin l'avaient empêché jusque-là de venir la voir.

Le scrutin s'ouvrit un dimanche d'octobre. M. de Castelvieujars réunit à cette occasion ses amis au repas de midi. Mme Planard, Mme de l'Hormoise, la famille Delavoye, tous les invités ordinaires des soirées du marquis s'y trouvaient.

La matinée s'était passée pour Valérie dans une attente fiévreuse, marquée de déceptions successives. L'anxiété qui la dévorait lui avait coupé l'appétit.

— Qu'avez-vous? vous ne mangez pas! lui avait dit M. du Fayel placé à table à côté d'elle. Est-ce la peur d'un échec? Soyez tranquille, nous triompherons. M. Champeaux n'est pas à craindre, il a beau eu semer l'argent... Pardon! j'oublie que je m'adresse à sa nièce... Mais nous connaissons vos sentiments, madame.

On ne s'occupait que du baron Champeaux. Lui seul inquiétait avec ses repas plantureux et ses largesses. Quant à Martin-Rousseau, le pauvre homme! on l'avait complètement oublié.

Puis, la conversation devenant générale, on avait parlé du curé de Saint-Gervais. Le respectable ecclésiastique était très lié avec M. de Castelvieujars; mais il avait été l'ami d'enfance du père du baron. Dans ce conflit de ses amitiés les plus chères, l'excellent homme était fort embarrassé et il avait franchement déclaré qu'il ne voterait pas. En général, on le blâmait et on se proposait d'aller le solliciter encore.

Au sortir de table, pendant qu'on se réunissait par groupes dans le grand salon, Mme Planard était venue s'installer sur le balcon. On apercevait de là l'hôtel de ville, avec les distributeurs de bulletins rangés sur les marches et les électeurs se dirigeant vers la salle du vote; mais, ce qui était plus important pour elle, on pouvait voir aussi, au bout de l'avenue, l'édifice de la gare et le mouvement de voyageurs qui s'y produisait à l'arrivée de chaque train.

Maintenant elle attendait celui de trois heures. Un grondement lointain de wagons finit par se faire entendre. Et, quelques minutes après, un flot de voyageurs se dégorgea des portes de la gare. Valérie les dévisageait un à un, pendant qu'ils s'approchaient, prise d'angoisse et de défaillance à mesure que leurs rangs s'éclaircissaient. Les derniers retardataires sortirent. Les portes restèrent béantes et désertes, et Valérie, les yeux fixés sur elles, sentit un vide affreux se creuser dans son cœur. C'était sur le train de six heures qu'elle devait à présent reporter ses espérances.

De temps à autre, quelques personnes s'approchaient du balcon pour surveiller ce qui se passait du côté de la mairie.

Il n'avait pas été facile de trouver un distributeur pour M. de Castelvieujars. Aucun de ceux qui dans Blatigny se chargeaient ordinairement de cet office n'ayant voulu accepter ce rôle, force avait été de se rabattre sur Tournasol, qui, assez dépourvu de convictions politiques, avait consenti à des conditions royales à se charger de la besogne. Mais il n'avait pas de succès. On passait devant lui sans s'arrêter, sans accepter aucun de ses bulletins. Quand le va-et-vient des électeurs s'interrompait, les distributeurs en profitaient pour se rendre dans un cabaret voisin. Tournasol, invité par eux, les suivait, et là, tout en trinquant, on fraternisait.

Le temps passait; mais les heures paraissaient longues à Valérie, qui, toujours sur le balcon, n'avait l'air de s'intéresser qu'au spectacle de la place au-dessous d'elle, mais qui, en réalité, repassait dans sa mémoire tous les incidents de sa dernière entrevue avec Valentin.

Elle ne se repentait de rien, était fière et heureuse de n'avoir aucun reproche à se faire. Mais lui, est-ce qu'il lui en

voulait? Avait-il été blessé et humilié de ses refus et s'en vengeait-il à présent en l'oubliant? Mais, en vérité, avait-il donc espéré qu'elle céderait? Sans doute le délire avait pu lui arracher des paroles imprudentes, quelques promesses, quelques mots inconsidérés; mais avait-il pu raisonnablement faire un fond sérieux là-dessus? Ne faisait-il donc nulle différence d'elle et des demoiselles de l'album?

Puis, en s'interrogeant scrupuleusement, elle se demandait si elle ne s'était pas laissée aller un peu trop complaisamment peut-être à entretenir son erreur. Elle descendait en elle-même, se cherchait, ne se reconnaissait plus, se trouvait pleine de contradictions, de luttes, de fantaisies confuses, de mouvements dans tous les sens : aimant, voulant être aimée, désirant ne pas trahir son devoir, cédant, se reprenant, s'effrayant de cet amour et n'ayant pas la force d'y renoncer. Que de folies! Elle, si tranquille autrefois, que les passions laissaient si calme, qui avait une telle horreur du désordre, comment avait-elle pu en arriver à s'exalter ainsi! D'où lui venait cette fièvre? Où l'avait-elle gagnée? Était-ce une griserie emportée de ce fameux bal de la préfecture? La contagion, le mauvais exemple avait-il déteint sur elle? La vie entrevue là d'une certaine façon, avec la gloriole, le prestige d'aventures galantes et le sourire indulgent du monde pour toutes les erreurs de l'amour, l'avait-elle donc séduite?... Oui, sans doute! et, depuis lors, elle avait marché en aveugle, courant, tête baissée, sans savoir où, à l'abîme...

Mais, avant tout, n'était-ce pas la faute de cet homme? Qu'était-il venu la troubler dans la paix de sa vie honnête et simple? Pourquoi avait-il éveillé en elle des sentiments qui y dormaient à son insu, qu'elle n'eût peut-être jamais connus sans lui, dont elle n'eût pas souffert? Et maintenant ce besoin d'une affection passionnée qu'il avait mis dans son âme, cette habitude déjà invétérée et douce où il l'avait peu à peu amenée, de sentir sans cesse autour d'elle un cœur, des yeux, une pensée, une tendresse qui l'enveloppaient, un être qui ne s'occupait que d'elle, ne songeait qu'à lui plaire, qu'à épier, à prévenir tous ses désirs, par une misérable rancune de vanité froissée est-ce qu'il allait la priver de tous ces bonheurs? Hélas! comment pourrait-elle vivre à présent sans le voir, sans l'entendre, sans rencontrer son regard, son sourire?...

Tout à coup Mme du Fayel accourut, joyeuse et battant des mains.

— Il est venu, ma chère! il est venu!... Vous l'avez vu?

— M. de Froidevaux? s'écria-t-elle.

— Mais où êtes-vous? A quoi rêvez-vous?... Je vous parle du curé de Saint-Gervais. Il vient d'entrer à la mairie.

Une sueur glacée inonda les mains de Valérie : elle venait de se trahir. Mais Mme du Fayel n'y fit pas attention; elle courait déjà à un autre groupe annoncer la bonne nouvelle.

— Mais s'il a mis un bulletin blanc? opina quelqu'un.

Cette perfidie parut inconciliable avec le caractère du saint homme, mais n'en calma pas moins un peu l'allégresse de Mme du Fayel.

Cependant le mari de cette dernière, ainsi que M. Delavoye, debout à côté de Valérie, observaient les agissements de Tournasol. Cinq heures avaient sonné depuis longtemps, le scrutin marchait vers sa fin, et les électeurs qui avaient attendu le dernier moment arrivaient plus compacts. Tournasol avait auprès d'eux un grand succès. Il tendait ses bulletins et on n'en refusait aucun. Décidément la cause du marquis prenait de plus en plus bonne tournure, et on s'en réjouissait. On se pressait sur le balcon, on conviait tout le monde à venir contempler l'intéressant spectacle.

La chose pourtant était trop belle, se poursuivait avec une précision trop méthodique, pour que la défiance ne finît pas par se glisser dans les esprits. MM. du Fayel et Delavoye descendirent sur la place.

Tournasol, vacillant légèrement sur ses jambes, les regarda venir en riant.

— Ça va bien, leur criait-il; ça va très bien!

M. du Fayel s'approcha de lui, jeta les yeux sur les bulletins qu'il distribuait et, brusquement, avec un geste de colère, les lui arracha des mains.

— Misérable! s'écria-t-il.

Tournasol, avec le regard trouble de l'ivresse, considéra un des papiers qui lui restaient au bout des doigts. Sa figure prit aussitôt un air de stupidité absolue. Il tourna sur lui-même, se laissa choir sur une marche et, la tête dans ses mains, se mit à sangloter.

— Misérable! bégayait-il; je suis un misérable!

Depuis une heure, c'étaient des bulletins de Martin-Rousseau qu'il offrait aux passants.

Cet événement alla jeter le trouble dans le salon de M. de Castelvieujars. On se pressait en rond dans la pièce, on discutait vivement le cas, et Valérie était abandonnée seule sur le balcon.

Les premières ombres de la nuit commençaient à descendre. La journée avait été sombre, pluvieuse dans la matinée; des nuages chargeaient encore le ciel, accélérant ainsi la venue de l'obscurité. Et, à mesure que le crépuscule approchait, ses pensées prenaient des teintes plus tristes et plus désolées, son assurance diminuait. Elle eut un sursaut d'espoir quand elle entendit de nouveau le sifflet de la locomotive. Et, à travers les gazes grises de la nuit tombante, elle chercha encore à distinguer les voyageurs qui débarquaient à Blatigny. Ils étaient rares à cette heure. Presque tous se dispersaient au loin. Quelques-uns venaient dans sa direction, s'arrêtaient à quelques pas de la porte du marquis, comme pour prolonger sa cruelle incertitude, puis poursuivaient leur chemin. L'avenue, la place se vidèrent. Il fallait renoncer à voir Valentin. Restait encore le train de neuf heures; mais, à cette heure tardive, que serait-il venu faire? Elle quitta le balcon et rentra au salon.

Bien que les candélabres fussent allumés, tout le monde était trop préoccupé pour qu'on s'aperçût de sa pâleur et de son état de souffrance. On attendait impatiemment le retour de MM. du Fayel et Delavoye, qui s'étaient rendus à la mairie pour connaître le résultat du vote.

Au coup de six heures, le scrutin avait été clos. Cordonniers, galochers, corroyeurs, ouvriers de tous états, installés

autour des tables de dépouillement, de leurs doigts gourds, peu habitués à tenir la plume, pointaient sur de grandes feuilles les noms des candidats au fur et à mesure qu'on les appelait. De loin en loin, un Champeaux, un Castelvieujars s'élevait dans la salle; puis aussitôt, continûment, indéfiniment, de tous côtés, comme des marteaux battant sur une enclume, on entendait retentir : Martin-Rousseau! Martin-Rousseau!

MM. du Fayel et Delavoye allaient d'une table à l'autre, jetant çà et là des regards vifs qu'ils avaient soin de dépouiller de tout soupçon de fraude. Ils faisaient bonne contenance; mais ces Martin-Rousseau! Martin-Rousseau! qui leur bourdonnaient aux oreilles, finissaient à la longue par les impatienter. D'ailleurs, dès leur entrée, ils avaient dû faire le sacrifice de leurs habitudes d'élégance : leur odorat avait été désagréablement chatouillé; leurs pieds foulaient un plancher boueux, jonché de toutes sortes d'immondices apportées par les gros souliers. Tous deux commencèrent à comprendre que ce n'était pas sur le tapis épousseté des salons, dans l'atmosphère embaumée des boudoirs, que se cueillent les mandats électoraux.

En très peu de temps, le dépouillement fut terminé. Mais, juste alors, M. Delavoye manqua s'attirer une mauvaise affaire. Au moment de proclamer le résultat, le président du bureau, pour obtenir le silence, agita sa sonnette et, avant même qu'il eût ouvert la bouche :

— C'est faux! s'écria M. Delavoye.

— Faux?

Et un groupe d'électeurs, à la mine farouche, se retourna vivement de son côté, pensant qu'il suspectait la loyauté du dépouillement.

On eut de la peine à leur faire comprendre que c'était la sonnette, dont le battant mal suspendu avait rendu un son faux.

Le président ne donnait à cette heure, bien entendu, que le résultat des votes de la commune. Martin-Rousseau n'en réunit pas moins sur son nom la presque totalité des votants de Blatigny. Quelques suffrages s'étaient égarés sur le baron Champeaux. M. de Castelvieujars eut dix-neuf voix. C'était à peu près le chiffre des invités qu'il recevait dans son salon. S'il avait voté lui-même, il serait allé jusqu'à vingt; mais il était candidat, et ce parfait galant homme s'était abstenu par discrétion.

N'importe! dans la propre ville qu'il habitait, c'était un affront pénible à digérer. Il accepta stoïquement le coup que MM. du Fayel et Delavoye se virent contraints de lui porter. Il ne dit pas un mot, n'eut qu'un geste qui pouvait signifier :

— J'ai fait mon devoir; peu m'importe le reste!

Et, un peu pâle, redressant son buste avec plus de noblesse que jamais, il s'isola dans un coin avec le comte de Bagrassand, que ces graves circonstances avaient appelé de Calpruy à Blatigny, et poursuivit avec lui l'entretien commencé.

Dans le salon, parmi les groupes, une grande agitation régnait.

— Nous protesterons! s'écriait l'un.

— Mais attendez donc le résultat complet, disait un autre. Il y aura des surprises, vous verrez!

Et on blâmait les abstentions, on s'enquérait de leur nombre, dont on s'attribuait, comme de raison, le bénéfice. On cherchait à percer les noms qui se cachaient sous les dix-neuf bulletins : il y avait M. du Fayel, M. Delavoye, etc. Mais décidément le curé de Saint-Gervais avait dû mettre un bulletin blanc.

Vers huit heures, on repassa dans la salle à manger. Le marquis, digne et grave, mangea peu et silencieusement. Son gendre cachait son dépit sous beaucoup de verve et de bavardage. M. Delavoye parla musique pendant tout le repas. On trouva qu'il manquait d'à propos. Puis on revint au salon.

De minute en minute, les mauvaises nouvelles se succédaient. Le baron Champeaux (la dépêche venait d'arriver) avait eu toutes les voix du canton de Saint-Sauveur. On n'en fut pas surpris. Saint-Sauveur au baron; Blatigny, centre ouvrier, à Martin-Rousseau, rien de plus naturel : il fallait s'y attendre. Mais le reste de la circonscription, mais la campagne, la Balme, la Fresnay, Saint-Genix, la Fonfrède... On verrait bien!

Cependant peu à peu le calme s'était rétabli, chacun, dans le premier feu de la discussion, ayant épuisé tous ses arguments. C'est dans ce grand silence que Valérie, assise à l'écart, au fond du salon, entendit le sifflement plaintif et lointain qui annonçait l'arrivée du train de neuf heures. La malheureuse se cramponnait à cette dernière espérance. Valentin pouvait avoir eu l'idée d'apporter lui-même à M. de Castelvieujars le résultat de l'élection. Il approchait, il allait entrer, les battements tumultueux de son cœur le lui disaient.

Soudain, un coup de sonnette... Eh! oui, elle avait deviné! Un coup de sonnette qui lui fit bondir le cœur retentit au rez-de-chaussée. Quelqu'un était là, qui demandait à entrer. Tout le monde se regarda; quelques-uns se précipitèrent sur le balcon; mais l'inconnu avait déjà franchi la porte, montait l'escalier. Il y eut une minute d'attente. Puis la porte du salon s'ouvrit.

C'est M. Planard qui entra, Planard, de retour de Paris.

Il alla droit à sa femme et très bourgeoisement, devant tous, l'embrassa. Tout le salon l'entourait, lui demandait des nouvelles du chef-lieu, d'où il arrivait.

Elles étaient mauvaises. Martin-Rousseau avait passé à une majorité écrasante. On n'en revenait pas. Ce fantoche!... cette ombre chinoise!... Le suffrage universel voulait rire?... Mais pour qui connaissait l'homme, l'ombre s'animait, prenait corps et vie, apparaissait avec ses yeux caves, sa face émaciée et ses longs cheveux pleurant sur l'épaule. Et c'était, dans ce salon aristocratique, comme si, le parquet s'entr'ouvrant, un spectre terrible, Lucifer en personne, s'était dressé tout à coup.

— Au surplus, continua Planard, il n'est pas le seul. Dans tout le reste du département les anciens députés sont réélus. Et je crains bien qu'il n'en soit ainsi dans toute la France.

Il ajouta en terminant :

— Nous voilà, messieurs, dans un beau gâchis!

Puis, tout à coup :

— A propos, j'oubliais. J'ai rencontré M. de Froidevaux. Il part pour Paris. Le gaillard a du flair : le ministère va craquer, il tient à prévenir sa destitution.

Et il conclut :

— Nous ne le reverrons probablement pas.

Pendant qu'il achevait de parler, un grand mouvement se produisait au fond de la pièce. Mme Planard était tombée raide sur le parquet. On s'empressa, on la releva, on l'emporta dans la chambre de Mme du Fayel, où on lui fit respirer des sels.

Jeanne, que l'on était allée chercher pour le retour de son père, se pressait en sanglotant sur le sein de Valérie.

— Maman, c'est moi! Reviens... C'est moi!

Mme Planard reprit enfin connaissance. En apercevant sa fille, elle l'étreignit follement dans ses bras, la couvrit de baisers. Puis sa douleur éclata et se fondit en une crise de larmes.

Autour de M. Planard, on discutait dans un groupe sur les causes de la syncope. Les avis étaient partagés.

— Ne cherchons plus! Vous avez trouvé, madame de l'Hormoise, dit tout à coup Ferdinand en s'adressant à l'excellente dame. Passer toute une journée assise sur un balcon, par le temps qu'il a fait, on prendrait du mal à moins... Les femmes ont le diable au corps!

LÉON BARRACAND.

FIN.

LA RÉFORME DES ÉTUDES CLASSIQUES

Réponse à M. Albert Duruy.

Les réformes décidées en 1880 par le conseil supérieur de l'instruction publique semblent avoir dépassé les désirs et les prévisions d'une partie du corps enseignant. On savait d'avance que les changements les plus prudents, les plus discrets, seraient mal accueillis de ceux qui ne croyaient pas qu'aucun changement fût nécessaire. Mais il y a eu d'autres mécontents que ceux-là : des maîtres qui avaient souhaité et réclamé des réformes n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'il n'est pas si facile de rompre avec d'anciennes habitudes. L'Université, invitée à sacrifier quelques-unes de ses plus vieilles traditions, n'a pas pris son parti de ce sacrifice. Aujourd'hui qu'elle s'apprête à renouveler le mandat de ses délégués au conseil et à juger l'œuvre accomplie il y a quatre ans, elle paraît tentée de revenir sur des concessions qu'elle avait un moment semblé faire de bonne grâce.

I.

On le dit du moins, et très haut. S'il fallait en croire la diatribe de M. Albert Duruy (1), les nouveaux programmes, élaborés par les bureaux, imposés au conseil par la pression administrative et votés les yeux fermés par une majorité complaisante, auraient tué les études classiques. Je doute que les professeurs de l'enseignement secondaire les moins satisfaits s'associent à une condamnation aussi radicale, et je suis convaincu qu'aucun d'entre eux n'approuvera l'accusation de servilité portée si légèrement contre leurs délégués au conseil.

M. Albert Duruy regrette probablement le temps où le conseil supérieur, nommé par le ministre, ne se composait guère que de hauts dignitaires hostiles à l'Université ou indifférents à ses plus chers intérêts. Qu'on l'ait affranchie de cette tutelle, qu'on l'ait appelée à choisir elle-même ses représentants et à donner son avis sur ses propres affaires, c'est un attentat aux plus saines traditions administratives, un renversement de toute hiérarchie, dont la seule pensée le fait frémir d'horreur. Il croit que ceux qu'il appelle les *jeunes*, c'est-à-dire sans doute les délégués des lycées et des collèges, se sont ligués avec les bureaux et ont consenti, pour obtenir des faveurs ou pour éviter des disgrâces, à se faire les complices de leurs méchants desseins. Il n'admet pas que d'aussi minces personnages aient pu avoir quelque probité, quelque respect d'eux-mêmes et de leur mandat.

Il y a dans cette grosse accusation une erreur de fait. Les programmes de 1880 ont été discutés et amendés par le conseil; le projet des bureaux n'a pas été adopté tel quel et sans corrections. Il y a de plus, il y a surtout, dans cette imputation toute gratuite, une offense à d'honnêtes gens, que tous leurs collègues doivent ressentir. Sans savoir par le détail ce qui s'est passé au conseil, l'Université croit que ceux de ses membres qu'elle y a envoyés ont fait leur devoir en conscience et n'ont pas trafiqué de leurs votes. Elle persiste d'ailleurs à penser qu'elle a qualité et compétence pour délibérer sur les programmes qu'elle est chargée d'appliquer.

II.

Je ne prétends pas relever toutes les erreurs et toutes les contradictions dont fourmille l'article de M. Albert Duruy. Il n'y a peut-être pas une de ses assertions qu'on ne puisse contester; les plus vraies ne le sont encore qu'à moitié. Il parle des nouveaux programmes et de leurs résultats avec un tel parti pris de tout critiquer, une conviction si passionnée de la décadence actuelle des études, qu'il gâte sans s'en apercevoir ses meilleurs arguments et qu'il est difficile de lui donner raison lors même qu'il n'a pas tout à fait tort. Il est choqué, par exemple, que l'on fasse apprendre l'histoire de l'Orient et l'histoire de l'Égypte à des élèves de sixième. Il croit qu'ils ne peuvent pas y prendre grand intérêt. Je ne serais pas loin d'être de son avis. Mais est-ce une nouveauté, et le programme de 1880 fait-il autre chose, en cela, que de reproduire les anciens programmes? — Il ne veut pas qu'on enseigne les éléments des sciences aux petits enfants; mais ce n'est pas seulement parce que leur intelligence est trop faible pour recevoir un enseignement scientifique sérieux et parce que la science élémentaire n'est le plus souvent qu'un

(1) *Revue des Deux Mondes du 15 février 1884.*

à peu près: c'est aussi parce que, à son avis, la science est essentiellement cosmopolite, parce qu'elle n'a pas de patrie, parce qu'Archimède a donné le plus déplorable exemple d'incivisme en poursuivant la solution d'un problème au milieu de Syracuse en flammes! Il devait courir à la chaîne. Si donc nous faisons des jeunes Français autant de petits Archimèdes, nous en ferons de mauvais citoyens.

III.

Les nouveaux programmes produiront et produisent déjà, d'après M. Duruy, d'autres résultats également déplorables. L'expérience est faite, elle est décisive : les élèves de l'Université, formés par les nouvelles méthodes, ont fait preuve aux examens de la plus fâcheuse ignorance.

Les documents sur lesquels M. Albert Duruy prétend s'appuyer ne me semblent pas si probants. Le plus important est le rapport adressé au recteur de l'Académie de Paris par le doyen de la Faculté des lettres (1). Ce rapport constate la faiblesse générale des épreuves du baccalauréat et de la licence ès lettres en 1883. Les candidats au baccalauréat ont paru mieux préparés pour les langues vivantes, l'histoire littéraire et la philosophie ; les compositions françaises ont été médiocres, et les versions latines insuffisantes. A la licence, peu ou point d'originalité et de distinction; un certain savoir banal, une absence presque complète de goût, de jugement personnel, de talent de composer et d'écrire.

Là-dessus M. Albert Duruy triomphe. Voilà où l'on en est, voilà les fruits de la réforme! — C'est triompher un peu vite. Je n'ai nulle envie de contester le dire de M. le doyen de la Faculté des lettres, qui connaît les choses dont il parle. Pour les commentaires malveillants que M. Duruy ajoute, de son chef, aux appréciations du doyen, c'est une autre affaire : ils ne supportent pas la discussion.

Si les candidats à la licence ès lettres en 1883 n'ont pas satisfait leurs juges, quel argument pouvez-vous tirer de leur insuffisance contre les programmes de 1880? Ces jeunes gens ont pour la plupart quitté le lycée en 1881. Ils entraient donc en philosophie au mois d'octobre 1880, lors de la première application du nouveau programme. Est-ce au lycée d'ailleurs que l'on se prépare à la licence, et tous les candidats sont-ils d'anciens élèves des lycées? Il ne faut pas oublier non plus que le programme de la licence a subi de profondes modifications, que l'on a institué des licences spéciales, qu'il s'est présenté, cette année, 175 candidats, et qu'il y en avait 40 il y a dix ans. Voilà qui peut expliquer la faiblesse relative des épreuves. Si cette explication ne contente pas M. A. Duruy, qu'il s'en prenne à la Faculté elle-même. C'est elle qui, dans ses cours et ses conférences, a préparé ces candidats qu'elle juge aujourd'hui si sévèrement; si ce n'est pas elle, ce sont encore bien moins les professeurs de l'enseignement secondaire. Dira-t-on qu'elle n'a pas pu tirer un meilleur parti d'esprits mal dégrossis et qu'il n'était pas en son pouvoir de leur donner la culture générale qui leur manquait? A la bonne heure! Mais si les jeunes gens sortis des lycées en 1880 et en 1881 sont arrivés à la Faculté dans des conditions si fâcheuses, cela prouve que les anciens programmes, ceux que M. A. Duruy regrette et qu'ils avaient suivis, n'étaient pas si parfaits; cela prouve que l'on n'a pas eu si grand tort d'essayer de les réformer en 1880.

J'en dirai à peu près autant pour le baccalauréat. Ces candidats si insuffisants ne sont pas tous des élèves de l'Université et ne peuvent pas être tous considérés comme des victimes des nouvelles méthodes universitaires. Il y a longtemps d'ailleurs que l'on se plaint de la faiblesse des épreuves; il y a longtemps que les doyens gémissent, et c'est en partie pour leur donner satisfaction que l'on a, de tant de côtés, réclamé avec tant d'insistance la réforme des programmes scolaires; il y a longtemps enfin que l'on sait combien l'examen, tel qu'il est institué, comporte de bonnes et de mauvaises chances, et combien il s'en faut que la plupart de ceux qui y réussissent ou qui y échouent donnent leur véritable mesure.

La moyenne des épreuves est médiocre? Cela va sans dire; les moyennes le sont toujours. La Faculté de Paris a examiné, cette année, près de cinq mille candidats. Elle les a, comme cela était inévitable, examinés très vite. Est-il surprenant qu'elle n'ait pas réussi à démêler les jeunes talents perdus dans cette cohue et qu'elle n'ait gardé de l'épreuve que l'impression désagréable d'une médiocrité universelle? Ces cinq mille aspirants au diplôme sont de piètres écrivains : voilà qui se comprend encore, surtout si l'on songe qu'ils ont eu, pour la plupart, à improviser un morceau d'histoire littéraire ou de critique, qu'il leur a fallu, en deux ou trois heures, sans secours d'aucune sorte, comparer le Britannicus de Racine à celui de Tacite ou disserter sur la poésie lyrique chez les anciens et chez les modernes. Je le donnerais bien en six heures à de plus exercés. — Les versions latines elles-mêmes, les versions latines surtout ont laissé à désirer? Cette fois, le cas est plus grave et plus inquiétant. Mais encore faut-il se rappeler que les doléances des Facultés ne datent pas d'hier et que l'Université n'est pas seule responsable de la décadence des études, s'il y a vraiment décadence, puisque les candidats ne sortent pas tous de ses mains. Peut-être les professeurs des Facultés, qui n'ont pas tous enseigné dans les lycées, ne se rendent-ils pas toujours un compte exact de ce que l'on peut légitimement attendre et exiger de ces adolescents dépaysés, troublés, et auxquels le temps est mesuré d'une façon si parcimonieuse.

Peu importe d'ailleurs, et là n'est pas la question. Les bacheliers de 1883 commençaient leur troisième au mois d'octobre 1880; ils ont, pendant leurs cinq premières années d'études, joui de tous les bienfaits de l'ancien régime; leur insuffisance en latin n'est donc pas imputable au seul programme de 1880, à moins que l'on ne prétende que ce programme est si foncièrement mauvais qu'il a suffi à ces enfants d'en tâter, si peu que ce fût, pour perdre du coup ce qu'ils pouvaient avoir d'intelligence et d'acquis.

(1) *Rapports sur la situation de l'enseignement supérieur pendant l'année scolaire* 1882-1883, présentés au Conseil académique. — Paris, typographie Delalain frères.

IV.

Je crois que M. A. Duruy ne reculerait pas devant cette conséquence. Le programme de 1880 est, à ses yeux, une invention absolument malfaisante et quelque peu scélérate. Non seulement il a tué les études, mais il n'a été créé et mis au monde que pour les tuer. Ce ne sont pas seulement ses résultats qui sont condamnables, c'est surtout l'esprit qui l'a inspiré. La démocratie n'aime pas les lettres; elle a exigé qu'on étranglât tout net ces aristocratiques bavardes, et on lui a donné satisfaction. Les bureaux du ministère ont préparé le lacet; les délégués de l'Université l'ont serré, moyennant pourboire, bien entendu. Le plus étonnant, c'est que M. A. Duruy n'a guère que des éloges pour M. Jules Simon, qui, de son autorité, sans prendre l'avis d'aucun conseil, pas même d'un conseil de gens à gages, comme on l'a fait en 1880, a tenté en 1872 une réforme qui ne peut pas passer pour timide; c'est enfin que M. A. Duruy est le fils d'un ministre qui n'a jamais fait profession d'un respect superstitieux pour les vieux programmes et les vieux règlements. Faut-il croire que tout est pur pour les purs, que M. Simon et M. Victor Duruy, étant ce qu'ils sont, n'ont pu toucher aux programmes qu'à bonne intention, et qu'un ministre à opinions plus avancées ne pouvait y porter la main à son tour que dans les vues les plus criminelles?

Peut-être bien. En tout cas, il me semble que si l'on veut juger le nouveau programme en lui-même, si l'on veut oublier un moment sa tache originelle, si l'on veut aussi ne pas donner à des résultats incomplets, mal connus, mal interprétés, une importance qu'ils n'ont pas, on trouvera qu'il n'est pas si déraisonnable.

Les élèves auxquels il a été intégralement appliqué sont à présent en cinquième. C'est donc aller un peu vite que de déclarer dès aujourd'hui que l'épreuve est achevée. Mais on peut juger un programme et une méthode *à priori*. C'est ce que font la plupart de ceux qui condamnent la réforme de 1880. Ils l'ont à l'avance déclarée inopportune et funeste; ils répètent aujourd'hui ce qu'ils ont dit il y a quatre ans. Rien de plus naturel et de plus logique. Ce qui l'est moins, c'est d'approuver la tentative de M. Jules Simon, et de condamner en termes si durs les réformateurs de 1880 qui n'ont guère fait que reprendre les idées de M. Jules Simon.

Voici, en résumé, en quoi consistent ces nouveautés : l'étude du latin commence en sixième; celle du grec, en quatrième; les devoirs écrits sont moins nombreux; nos élèves ne font plus de vers latins et font moins de prose latine que par le passé; en revanche, avant d'aborder l'étude des langues anciennes, ils reçoivent une sérieuse instruction primaire; dans la suite, l'enseignement du français, des langues vivantes et des sciences bénéficie d'une partie du temps employé naguère à aligner, vaille que vaille, des hexamètres ou à tourner des périodes cicéroniennes. Y a-t-il là de quoi pousser les hauts cris? M. A. Duruy se figure qu'on a mis les écoliers au régime malsain de l'érudition allemande, qu'on les bourre de grammaire comparée et qu'on en fait de petits pédants, c'est-à-dire de petits sots. Il est mal renseigné. Le programme de 1880 n'impose aucune méthode. Ce n'est pas d'hier seulement que l'Université travaille à renouveler les siennes et qu'elle met à profit, dans l'enseignement des langues mortes et du français, les résultats les plus sûrs et les plus clairs de la méthode comparative et historique. Elle le fait, cela va sans dire, avec discrétion; elle croit enseigner ainsi le latin, le grec et le français, d'une façon plus profitable; mais elle ne substitue pas à l'étude des langues et des littératures je ne sais quel fatras indigeste, comme paraît le croire M. Albert Duruy.

V.

A-t-on eu tort de fortifier l'enseignement du français, des sciences et des langues vivantes? — C'est vite fait de dire que les études classiques ont pour objet la culture générale de l'esprit; c'est vite fait d'ajouter que les programmes de l'enseignement secondaire ne doivent pas prendre un caractère encyclopédique; que l'important n'est pas que nos élèves emportent du lycée une pacotille plus ou moins riche de connaissances positives; que nous avons fait tout notre devoir si nous les avons seulement préparés à suivre avec goût et avec profit leurs études ultérieures.

Ce paradoxe a bon air; mais c'est un paradoxe. Je voudrais voir ce que l'on dirait si un seul de nos écoliers sortait du collège ainsi cultivé, prêt à tout apprendre, et ne sachant rien. On doit assurément développer le mieux possible leurs facultés naissantes; ce qu'ils apprennent avec leurs professeurs n'est rien, si l'on veut, au prix de ce que leur enseignera la vie : encore faut-il qu'on leur apprenne quelque chose, quand ce ne serait que l'orthographe. Et peut-on s'en tenir à l'orthographe? S'ils n'étudient pas l'histoire et la géographie au lycée, est-il sûr qu'ils trouveront le temps de les étudier plus tard, et faut-il que dans le monde l'on reconnaisse les élèves des lycées à leur ignorance des choses que n'ignorent pas les petits garçons et les petites filles des écoles primaires? N'est-il pas à propos encore, n'est-il pas indispensable qu'ils sachent une langue vivante, peut-être deux, et qu'ils possèdent quelques notions des sciences? Tout cela est pratique, positif, par conséquent vulgaire et méprisable; mais peut-on, avec un plus mince bagage, jouer un rôle, si modeste qu'il soit, dans la société contemporaine? Nos élèves sont-ils destinés pour la plupart à passer leur vie dans les amphithéâtres et les bibliothèques? N'est-il pas certain que les plus nombreux, une fois hors du collège, n'auront plus le temps d'étudier, qu'ils ne sauront jamais que ce qu'ils auront appris sur les bancs, et que c'est pour nous une obligation stricte de leur enseigner au moins le nécessaire? Je sais bien ce que l'on dit : en matière d'éducation, de culture intellectuelle, le nécessaire, c'est le superflu. Je n'y contredis pas, pourvu que l'on reconnaisse, en revanche, que le nécessaire est nécessaire aussi et qu'un programme d'études bien entendu doit faire sa part au nécessaire

aussi bien qu'au superflu. C'est ainsi, je crois, que l'ont compris les réformateurs de 1880. C'est ainsi que l'ont compris avant eux ceux qui ont eu mission de donner à l'Université des programmes et des plans d'études. Il y a longtemps que l'Université enseigne l'histoire et les sciences, et les langues vivantes, et je ne comprends pas comment elle pourrait se dispenser d'enseigner tout cela.

VI.

La part du superflu, de la culture désintéressée, est-elle trop réduite par les nouveaux programmes? M. A. Duruy a fait un calcul qui lui paraît à la fois très significatif et très affligeant. Selon lui, les élèves des lycées donnent, chaque semaine, cinquante et une heures au français et trente-neuf heures au latin. Il a fait entrer dans son compte les classes élémentaires, où l'on ne fait pas encore de latin, et la philosophie, où l'on n'en fait presque plus. Pourquoi pas le volontariat et les mois de nourrice, où l'on en fait encore moins? En réalité, dans les trois classes de grammaire et les trois classes de lettres, de la sixième à la rhétorique inclusivement, les langues anciennes prennent cinquante-neuf heures (trente-neuf pour le latin, vingt pour le grec), le français vingt-quatre heures, les sciences dix-neuf heures, les langues vivantes dix-sept, l'histoire et la géographie vingt et une.

N'est-ce pas ainsi qu'il faut compter? Sur les dix années que durent les études, il y a trois années, au début, employées à donner aux enfants une forte et substantielle instruction primaire, et une année, à la fin, qui appartient presque exclusivement à la philosophie et aux sciences. Pendant les six autres années, les langues anciennes et le français prennent quatre-vingt-trois heures; les langues vivantes, les sciences et l'histoire, ensemble cinquante-sept heures. Une prépondérance incontestable est donc assurée, pendant cette période, à l'étude désintéressée des langues anciennes et du français. Il est vrai que le français, la langue vulgaire et la maternelle, sur ces quatre-vingt-trois heures, en a pour sa part vingt-quatre. Aussi ne s'agit-il pas uniquement de préparer nos écoliers à tourner correctement une lettre de commerce ou d'affaires. On leur fait lire les grands écrivains français, on leur enseigne l'histoire de la langue française. Je respecte infiniment l'antiquité; mais je crois aussi que nous pouvons sans inconvénient être un peu de notre pays et que notre littérature et notre langue ne sont pas trop indignes d'être étudiées à côté de la langue et de la littérature de la Grèce et de Rome. Quand on pense que M. A. Duruy s'est trouvé dernièrement dans une réunion d'hommes fort distingués où personne ne savait ce que c'est qu'un doublet, où l'on s'est presque demandé si ce mot de *doublet* n'était pas un terme de chimie, on est bien obligé de reconnaître que cette ignorance, où nous sommes si longtemps restés, des faits les plus simples de l'histoire de notre langue, avait, si je puis le dire, quelque chose de scandaleux, et qu'il était grand temps que le nouveau programme vînt y mettre fin.

VII.

On commence trop tard l'étude des langues mortes, et ce n'est pas assez de donner six ans au latin, quatre ans au grec? — C'est pourtant quelque chose.

Pour le grec, on peut vraiment craindre que des élèves de quatrième, mis à l'étude de l'alphabet et des paradigmes, y prennent peu de goût et ne fassent jamais que de pauvres hellénistes. Mais le grec n'a jamais eu que la seconde place dans les programmes de l'Université, et l'on admet généralement que, s'il est impossible d'étudier à fond les deux langues anciennes, le latin a droit à la meilleure part du temps et du travail de nos écoliers. D'ailleurs on a toujours appris le grec comme on l'apprend à présent, surtout par la lecture des auteurs. On commence plus tard; mais, si l'on va plus vite, si l'on donne chaque semaine quelques heures de plus aux explications, ne pourra-t-on pas regagner le temps perdu?

Passons au latin.

Le *Ratio studiorum* des jésuites de 1599, qui est resté la règle universelle de la Société et qui n'a été modifié que dans les détails, ne donne que cinq années aux études littéraires : trois années de grammaire, une année d'humanités, une année de rhétorique (1). Il est vrai que pendant ces cinq années les élèves des jésuites ne faisaient que du latin, ne vivaient que du latin, et qu'ils absorbaient le latin par tous leurs pores. Mais ne faut-il pas tenir compte aussi de la différence des temps et du perfectionnement des méthodes?

Mais, dit-on, des élèves de sixième, des enfants de douze ans, ne sont plus capables des efforts de mémoire que demande l'étude des formes grammaticales. Ce travail va les rebuter; ils le feront de mauvaise grâce et n'arriveront pas à s'assimiler ces premiers éléments de la langue que, deux ans plus tôt, à l'âge où la mémoire est plus docile et l'intelligence moins exigeante, ils auraient emmagasinés sans y penser. — L'expérience le fera bien voir; elle est à peine commencée. D'ailleurs, cette question d'âge est secondaire. On peut donner satisfaction à ceux qui pensent qu'il en est de la conjugaison latine comme du catéchisme et qu'il faut se hâter d'en saturer les enfants avant qu'ils aient perdu leur candeur première. Que l'on enseigne, si l'on y tient, les paradigmes de *rosa* et d'*amo* aux enfants à la mamelle, le mal ne sera pas grand pourvu qu'on leur enseigne autre chose, pourvu que l'on ne néglige pas de leur apprendre leur langue et qu'après les avoir mis à l'étude des déclinaisons et des conjugaisons dans un âge si tendre, on ne les y retienne pas jusqu'à l'écœurement.

Ce n'est pas là une affaire. Ce qui est essentiel, ce qui caractérise la réforme de 1880, c'est la réduction des exercices de composition en latin, c'est l'importance donnée à la lecture et à l'explication approfondie des textes, c'est l'étude des chefs-d'œuvre des littératures grecque et latine substi-

(1) Compayré, *Histoire critique de l'éducation en France*, t. Ier, p. 169 et 187.

tuée aux travaux de pure forme et à l'imitation laborieuse et si souvent stérile des écrivains de second ordre, les seuls que l'on puisse imiter. L'Université n'avait pas à faire son *mea culpa* et ne l'a pas fait. Elle a le droit d'être fière de son passé et de rester attachée à ses traditions. Elle s'honore en gardant fidèlement le culte des lettres classiques, et on ne lui a pas fait l'injure de l'inviter à les renier. Mais n'est-ce pas aussi un devoir pour elle de tenir compte des besoins de notre époque? Ne peut-elle pas renoncer à la petite gloire de former chaque année quelques douzaines d'élégants latinistes? Ne fait-elle pas de son savoir et de son dévouement un meilleur emploi, ne rend-elle pas de plus grands et de plus incontestables services en faisant connaître et goûter les chefs-d'œuvre des anciennes littératures à cette foule d'écoliers de capacité moyenne qui jusqu'ici n'apprenaient ni à imiter les anciens, faute d'aptitude, ni à les comprendre, faute de temps?

VIII.

J'en suis, pour ma part, tout à fait convaincu. Je crois que la réforme de 1880 n'a pas tué les études classiques, parce que l'objet des études classiques n'est pas de former des virtuoses, habitués à donner aux mots, aux petits artifices du langage une valeur propre, à aimer la phrase pour la phrase, le style pour le style. Le talent d'écrire en latin, avec quelque agrément, des pauvretés que l'on hésiterait à dire en français a pu être apprécié autrefois comme une distraction élégante, un passe-temps inoffensif. Nous n'avons pas aujourd'hui de temps à perdre à des jeux si frivoles. Les jésuites ont pu trouver bon d'amuser ainsi de jeunes esprits pour les empêcher de penser à mal. L'Université a d'autres devoirs et doit chercher ailleurs des modèles.

Ai-je voulu dire que le nouveau programme fût parfait de tout point et ne donnât prise à aucune critique? Il s'en faut, et je pense qu'il doit être sérieusement revisé. On se plaignait avant 1880 que les écoliers fussent surchargés; le fardeau qui pèse sur leurs épaules est aujourd'hui aussi écrasant que jamais. L'enseignement universitaire, pour répondre au vœu des familles, doit être dans une certaine mesure un enseignement utilitaire et pratique. Le difficile est de trouver la vraie mesure et peut-être l'a-t-on dépassée. Je crois que l'on peut satisfaire les maîtres fort nombreux qui voudraient que l'on commençât l'étude du grec et celle du latin un an plus tôt; je crois aussi que l'enseignement de l'histoire pourrait être mieux distribué et que l'histoire de l'Égypte, par exemple, n'est pas bien placée en sixième; je crois une foule d'autres choses, sur lesquelles ce n'est pas le lieu de m'étendre. Je crois surtout, et c'est ce que j'ai voulu dire, que la réforme de 1880, réclamée depuis tant d'années, a été une réforme nécessaire et bienfaisante, et que l'Université, le bon bœuf de labour dont a parlé un jour M. J.-J. Weiss, a continué après la réforme, comme avant la réforme, à tirer consciencieusement sa charrue et à tracer son sillon.

E. R.

UN ANGLAIS EN FRANCE

(1830-1848)

Le « Journal » d'Henry Greville

Le spirituel et médisant Charles Greville, dont les *Mémoires* firent pousser des cris d'écorchés à ses compatriotes (1), avait un frère cadet, Henry Greville, qui fut attaché à l'ambassade anglaise à Paris pendant une partie du règne de Louis-Philippe. Henry Greville tenait aussi un *journal* (2), qui vient à son tour d'être imprimé. Les deux publications ne sauraient être comparées. Les *Mémoires* de Charles Greville ont une importance historique et une valeur littéraire auxquelles le volume de son frère ne peut prétendre. En revanche, le *Journal* de Henry Greville ne fera de peine à personne, et c'est bien quelque chose. La seule manière de rendre compte d'un livre de cette nature, simple recueil de notes, est de le piller. Nous pillerons les parties qui regardent la France; ce sont, au surplus, les meilleures.

Henry Greville était venu dans notre pays avant d'y occuper un poste officiel. Il y était venu, entre autres, en 1834, sur une invitation de Talleyrand, qu'il avait connu en Angleterre. Talleyrand était une des curiosités de la France d'alors et l'on ne regardait pas à faire quelques centaines de lieues (avant les chemins de fer) pour le voir et l'entendre. Les uns étaient attirés par le désir de vérifier s'il faisait ses *mots* lui-même, point déjà discuté pendant sa vie. D'autres voyaient surtout en lui le représentant, bien informé et de solide mémoire, de plusieurs mondes disparus. Pour les Anglais, il avait le mérite incomparable d'avoir été l'un des familiers de l'ogre de Sainte-Hélène.

Henry Greville arrivait à Valençay avec l'idée qu'il allait chez un vieux bonhomme. Leurs entrevues d'Angleterre lui avaient laissé cette impression, qui ne paraît pas s'être modifiée par la suite. C'est un jugement sur Talleyrand qu'on n'avait pas encore rencontré et qui mérite d'être retenu.

A défaut de malice, il lui accordait beaucoup d'esprit, n'étant pas de ceux qui le trouvaient « surfait », loin de là. Quelques-uns des mots qu'il rapporte sont jolis, quoiqu'un peu subtils : « Les ignorants, disait Talleyrand, n'approchent pas tout à fait de la vérité; les savants vont souvent au delà. » La proposition serait plus juste en la retournant : « Les savants n'approchent pas tout à fait de la vérité; les ignorants vont souvent au delà. »

Une définition de l'amour, dont le prince était très fier et qu'il défendait avec chaleur, prête également à controverse : « L'amour est une réalité dans le domaine de l'imagination. » J'ai soumis cette définition à un homme et à une femme,

(1) *The Greville memoirs.* — Londres, 3 vol. 1874.

(2) *Leaves from the diary of Henry Greville.* — Londres, 1 vol. Smith et Elder.

tous deux connaisseurs à ce qu'il semblait. La femme a déclaré qu'elle était juste; l'homme a affirmé qu'elle n'avait aucun sens. Entre les deux je suis resté embarrassé et n'ai su conclure.

Pendant tout le temps que son hôte demeura chez lui, Talleyrand fut en verve. Il n'y avait pas à dire, il faisait ses mots lui-même. C'était aussi lui-même qui contait ses anecdotes. Henry Greville commença à en réunir une gerbe sur Napoléon, qu'il compléta quelques mois plus tard, lorsqu'il fut nommé à Paris.

Talleyrand lui décrivait les adulations du parterre de rois, à Erfurt, l'ardeur incroyable à découvrir dans les pièces jouées des allusions à l'empereur, les applaudissements furieux éclatant à chaque prétexte. On vit bien, à cette occasion, que les princes ont le même respect que le peuple pour la force brutale. C'est un des points par où les Altesses touchent terre et ressemblent aux portefaix. Entre deux on trouve les bourgeois comme M. Renan, qui osent soutenir que l'idée prime la force; mais M. Renan n'était pas à Erfurt, et, s'il y avait été, je crois que par obligeance il aurait applaudi comme les autres, afin de ne pas troubler cette admirable et surprenante cordialité dont Talleyrand, vingt-cinq ans après, se souvenait encore avec amusement.

Gœthe était un peu comme M. Renan : poli pour les ogres sans en faire grand cas. Il pensait, de même, que lorsqu'on n'est ni prince ni portefaix et qu'on n'a pas pour métier de se colleter, il est inutile d'irriter ces animaux-là. Il fut donc aimable avec Napoléon et s'en vengea à son nez par un mot bien hardi. Napoléon lui parlait de *Werther,* qu'il avait, disait-il, lu avec beaucoup de plaisir, « bien qu'il n'en aimât pas la fin; que ce n'était pas une fin ». Pour toute réponse, Gœthe se mit à rire. « Mais non, reprit Napoléon en insistant, j'aurais voulu que vous fissiez une fin, une véritable fin. » Gœthe continuait de rire. « Mais de quoi riez-vous donc? s'écria l'empereur. — Ah! sire, j'aurais cru que vous surtout n'auriez pas voulu de fin à un roman! »

Quand vint la fin du roman impérial, une des surprises de Louis XVIII en rentrant aux Tuileries fut de trouver dans l'antichambre du cabinet de son prédécesseur une bibliothèque de théologie. Napoléon aimait passionnément les discussions théologiques, et il en avait perpétuellement, d'interminables, avec trois évêques de son choix, pour qui c'était devenu une fonction. Louis XVIII, à l'opposé, adorait les impiétés. C'était sa consolation du dimanche, après la messe, qu'il trouvait toujours trop longue. Il s'adressait aux courtisans dévots, qui n'osaient pas ne pas rire, et le spectacle de leurs efforts pour paraître ravis le vengeait de son ennui.

Henry Greville, fixé à Paris, était devenu de l'entourage assez proche de Talleyrand pour connaître son intérieur le plus intime. Il sut les détails de sa mort et il en a consigné dans son *Journal* de caractéristiques.

Talleyrand expira le 17 mai 1838. La veille, après qu'il eut signé le papier qui le réconciliait avec le ciel, on insista pour lui faire recevoir les sacrements. Il répliqua que ce serait pour le lendemain matin, à cinq heures, et ajouta : « Il a toujours été dans mes principes de ne jamais me presser, et je suis toujours arrivé à temps. » Il eut la chance d'arriver encore à temps cette dernière fois et fut administré le 17 au matin. Un peu après, Louis-Philippe et sa sœur, Madame Adélaïde, vinrent le voir. Il les reçut en grand seigneur de l'ancien régime. Louis XIV lui-même n'aurait rien trouvé à reprendre à l'étiquette de ces adieux suprêmes. En apercevant Louis-Philippe, le moribond dit : « C'est un grand honneur que le roi fait à ma maison. » Il lui présenta ses trois médecins, son valet de chambre et ajouta : « Les autres personnes ont l'honneur d'être connues de Votre Majesté. » Après le départ du roi, il donna une montre à une petite fille qui allait faire sa première communion et dit aux assistants en leur montrant l'enfant : « Voilà le commencement de la vie, et voici la fin : singulier rapprochement! » Bien singulier, en effet, s'il pensait à tout ce qui peut arriver à une âme entre la première communion et l'absolution finale.

Soit qu'il s'absorbât dans ces réflexions, soit plutôt qu'il jugeât qu'il en avait assez fait pour mourir correctement, il ne parla presque plus jusqu'à sa mort, survenue quelques heures plus tard. Avec lui, Henry Greville perdait le plus précieux de ses informateurs.

II.

Son *Journal* ne chôma pas pour cela. Il avait beaucoup d'occasions de voir choses et gens par lui-même et il n'était pas homme à les laisser perdre. Louis-Philippe ne lui plut jamais qu'à moitié. Il rendait hommage à son intelligence; mais il le trouvait trop poli. Il en était frappé chaque fois qu'il le voyait, frappé et choqué, ne pouvant se faire, lui Anglais, à l'embourgeoisement de la royauté.

Nos hommes politiques d'alors ne lui plaisaient aussi qu'à moitié. Il semble avoir vu l'école doctrinaire avec les yeux de Rémusat, qui, au temps où il en faisait partie, répandait dans le monde la définition suivante : « *Doctrinaire,* être abstrait et insolent. »

Henry Greville reconnaissait pourtant la valeur de Guizot; mais ici encore le manque de sympathie est sensible. Il accuse le premier ministre d'un excès de grâces mondaines et de porter trop assidûment, à l'Opéra, le tabouret des belles dames. Bien entendu, il ne l'en cultive pas moins, et nous trouvons dans le *Journal*, à la date du 5 mars 1848, le récit, fait par Guizot, des événements du 24 février. A ce moment, Henry Greville n'habitait plus la France. Il était retourné à Londres et c'était avec une curiosité point du tout attristée qu'il y rencontrait à l'état de fuyards les hommes qu'il avait connus, à Paris, au pouvoir.

Guizot y était arrivé aussi confiant dans l'excellence de sa politique que s'il ne s'était rien passé et que si Louis-Philippe avait encore été paisiblement installé aux Tuileries. Selon lui, tout le mal était venu de ce que le roi avait pris peur et n'avait pas laissé faire son ministre. Le 23 février, quand Louis-Philippe l'avait fait appeler, Guizot était sûr que « tout irait bien », et il avait essayé de le persuader au roi; mais celui-ci avait perdu la tête et parlait déjà d'abdiquer.

Tous les efforts pour rassurer Louis-Philippe demeurèrent vains et il finit par demander à Guizot sa démission. A partir de cet instant — c'est toujours Guizot qui raconte, — la débandade commença. Le 24, Thiers, rentrant aux Tuileries. trouva le roi entouré d'une foule bruyante qui lui criait d'abdiquer.

« Émile de Girardin et plusieurs autres de son parti étaient là, très pressants. Au milieu de ce tumulte, la reine seule avait conservé sa présence d'esprit et sa dignité, et on l'entendit dire : « Mon ami, ne quittez jamais votre poste; « mourez plutôt en roi! » Montpensier, au contraire, évidemment très alarmé, répétait : « Abdiquez, sire, abdiquez ! C'est « votre unique salut. » Après une scène de confusion et de tumulte indescriptible, le roi signa le papier et sortit du palais avec une précipitation honteuse... Si, au lieu de perdre complètement la tête, il avait montré la moindre fermeté, l'insurrection aurait pu être écrasée avec la plus grande facilité. A l'exception de la reine, qui montra beaucoup de dignité et de courage, la famille royale fit pauvre figure. »

Il faut être plus qu'humainement sûr de ne pas avoir commis de faute et de n'être pour rien dans la catastrophe pour s'exprimer avec cette liberté, au lendemain de la chute, sur le roi qu'on a servi et sa famille. Le roi, de son côté, racontait les mêmes événements à sa façon et, chose curieuse, il accusait son ministre d'avoir molli au moment décisif et de ne pas avoir osé aller jusqu'au bout. D'après sa version, il avait demandé à Guizot si, en cas de nécessité, il lui conseillerait d'ordonner à la troupe de tirer sur la garde nationale, et Guizot avait répondu : « Non, sire; je ne veux pas finir comme Polignac. » Sur la fuite des Tuileries, la relation de Louis-Philippe confirme celle de son ministre.

« Il raconta qu'au moment où il quittait le palais par la terrasse (1), il entendit des coups de feu dans la cour des Tuileries, et qu'il eut à attendre *des minutes bien longues, entouré d'une foule immense, pour sa voiture, par la triste raison qu'on la brûlait dans la cour du château* (2) » et qu'en conséquence il fut obligé *de se précipiter avec la reine dans un brougham* déjà rempli par les enfants de Nemours. *Quant à la France,* ajouta-t-il, *je m'en lave les mains. Ils ne veulent pas de Nemours, car ce serait dans l'ordre. Ils veulent le Sourd* (3). *Qu'ils le prennent donc; ce ne serait point un bonheur pour lui, mais peut-être pour la famille !* »

Tandis que les vaincus, selon l'éternelle coutume, se rejetaient mutuellement les torts, le monde parisien, légèrement renouvelé et toujours semblable, reprenait son train accoutumé. L'hiver de 1848-49 mérita une mention spéciale dans les annales de la danse. « On danse partout, avec tout, écrivait une Parisienne aux Greville. Les partis sont fort divisés, mais se réunissent dans la même polka. » Effectivement, qui est-ce qui ne dansait pas en 1849 ? Avec qui ne dansait-on pas? Un jour d'exécution capitale, le bourreau ne se trouva pas. La charrette était arrivée, le cortège formé; on fait attendre, on cherche partout, on ne trouve pas; il faut ajourner l'exécution : le bourreau s'était oublié au bal de l'Opéra.

Le *Journal* d'Henry Greville s'arrête en 1852. C'est plutôt, en somme, un recueil d'*anas* que de véritables Mémoires. L'auteur était un homme aimable, mais un observateur superficiel. Il ne faut pas attendre de lui des vues sur quoi que ce soit; s'il en a eu, il les a gardées pour lui et l'on n'en trouverait pas trace dans son journal. Tel qu'il est, le volume se parcourt avec plaisir et il ne lui manque guère, pour être tout à fait agréable, que d'avoir quelques notes explicatives. Henry Greville, qui savait de qui il parlait et à quoi il pensait en écrivant, ne se préoccupait pas d'éclairer sa lanterne, et son lecteur a souvent le droit de se plaindre de ne rien voir. Il n'aurait pas été mauvais non plus de faire revoir les épreuves par une personne au courant de la France: nos noms propres sont parfois estropiés d'une manière désagréable. Ce n'est qu'avec le soin des détails qu'on assure une courte vie à ces œuvres du genre paresseux, que leurs auteurs n'ont pas pris la peine de faire et qui sont restées à l'état de matériaux.

ARVÈDE BARINE.

(1) Du bord de l'eau.
(2) Les mots en italiques sont en français dans l'original.
(3) Le prince de Joinville.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Heureuses les jeunes filles ! On crée pour elles des lycées. M. Legouvé, leur ami de père en fils, les en félicite chaudement. Enfin les femmes vont avoir, elles aussi, leur enseignement secondaire ! Ces lycées et cet enseignement seront-ils de tout point semblables à ceux du sexe fort? Non, sans doute, et M. Legouvé félicite encore là-dessus ces demoiselles. Ce sera la même chose tout en étant autre chose. « L'égalité dans la différence et la difference dans l'égalité », telle est la formule de M. Legouvé, et elle est bonne. Mais quelle sera au juste cette différence ? Ici nous sommes encore dans l'incertain. Et, en effet, il faut faire la part des inévitables tâtonnements du début; c'est l'instant où chacun propose ses idées, présente ses méthodes : M. Legouvé, plus que tout autre, a droit à être écouté, et voilà pourquoi il prend la parole (1). Il n'a pas sans doute la pratique de l'enseignement; mais il a bien plus et bien mieux : l'intuition d'un cœur aimant. C'est une mère, et une mère éclairée. Qu'on l'écoute donc ! Moi, je suis tout oreilles.

S'il se trouvait dans la société quelque Chrysale ennemi des femmes instruites, ne voulant pour Armande ou Belise qu'un dé, du fil et des aiguilles, ou encore quelques partisans de la suprématie de la barbe craignant de voir la toute-puissance passer aux mentons unis comme l'ivoire, que ces messieurs ne s'éloignent pas avec mauvaise humeur. En s'intéressant aux jeunes filles, M. Legouvé prétend cher-

(1) *Une éducation de jeune fille*, par Ernest Legouvé. — 1 vol. Paris, 1884. J. Hetzel et Cie.

cher l'intérêt vrai des jeunes garçons. Et, remarquez bien, pas un intérêt lointain, pour l'avenir, mais un intérêt immédiat et pour l'instant présent. Ses idées sur l'instruction du sexe aimable doivent, il en est convaincu, s'appliquer utilement à l'instruction du sexe disgracieux. Ce qu'il demande pour le lycée Fénelon, il espère bien le voir adopter au lycée Louis-le-Grand. M. Legouvé aime, comme l'on sait, ces effets de répercussion et de choc en retour. C'est ainsi qu'il nous a déjà montré l'éducation des papas faite par leurs fils et les mamans moralisées par leurs filles : aujourd'hui, voici que l'instruction donnée aux cousines va réformer celle qui est donnée aux cousins. Cette vue détournée des choses est délicate, et ce renversement des termes ingénieux. Écoutez donc, jeunes lycéens, ce que M. Legouvé réclame pour les jeunes lycéennes: c'est peut-être votre salut à vous, l'ordonnance qu'il rédige pour elles.

Oui, votre salut, car voyez ce que porte cette ordonnance. D'abord, en gros caractères, comme devise : *Peu de chose très bien*. Vous voyez le contraire d'une autre formule que vous connaissez : *Un peu de tout plus ou moins mal*. Puis : Abstention complète de résumés, précis, sommaires et nomenclatures. Oh ! les nomenclatures ! Quelle haine leur a vouée M. Legouvé ! Mais poursuivons. Éveiller l'imagination, former le jugement, éclairer le goût, ne pas charger la mémoire. Faire de cette mémoire un salon où sont rangés harmonieusement quelques meubles élégants, et non une voiture de déménagement où le seau à charbon de terre et le coffre à bois sont empilés sur le piano. Extraire le suc et la sève des choses et rejeter l'écorce et les filaments. Nourrir, ne pas gaver. Inspirer le goût du beau, éveiller l'appétit pour les chefs-d'œuvre, et ne pas enseigner l'histoire et la littérature sans faire aimer ni l'histoire ni la littérature. Pardonner qu'on ignore la date exacte de *Polyeucte* si on l'admire et si l'on se sent pris du désir de devenir soi-même Pauline jusqu'au martyre exclusivement.

Telle est, en substance, l'ordonnance du docteur Legouvé. S'il n'a pas ajouté la formule consacrée depuis des siècles : « Former l'esprit et le cœur », c'est par respect humain, parce que les prospectus en ont abusé comme de « nourriture saine et abondante ». Moi qui n'ai pas de respect humain, je l'ajoute, et M. Legouvé, qui a l'air de sourire, m'approuve au fond, de même que je suis de cœur avec lui contre les tableaux synoptiques, les encyclopédies sous forme de *mementos* et les nomenclatures, les odieuses nomenclatures. Faisons donc des vœux pour qu'on l'applique, cette sage ordonnance, à l'alimentation des jeunes filles, et peut-être, en effet, on s'avisera que ce qui est sain à leur estomac serait également salutaire au vôtre, messieurs les lycéens. Vous voyez : comme le bon docteur le faisait pressentir, il vous aura guéris en tâtant le pouls et en faisant tirer la langue à ces demoiselles.

Après la théorie générale, l'exemple particulier. M. Legouvé sent trop bien quelle autorité ont les exemples pour négliger ce moyen de démonstration. Il se fait donc, de médecin consultant, professeur. En classe, mesdemoiselles ! Quelle est la leçon du jour? leçon de poésie, d'éloquence? Ces sujets-là sont bien tentants ; mais la démonstration serait moins concluante. Une leçon d'histoire bien plutôt. C'est justement à propos de l'enseignement des faits qu'il importe de prouver que là même les faits sont chose secondaire, l'idée et le sentiment chose essentielle. Voici donc M. Legouvé qui monte en chaire, mais de l'air souriant d'un homme qui sait bien que, quoique en robe, il sera écouté. Première leçon d'histoire de France, annonce-t-il; puis aussitôt, entrant en matière : « La France est gouvernée par M. Jules Grévy. » Quoi ! à la première leçon ! Pharamond sera donc pour la dernière? — Pourquoi non? C'est une façon de montrer qu'on n'a pas la superstition de la chronologie; puis, ne vous rappelais-je pas tout à l'heure que M. Legouvé aime à renverser les termes? Ne savons-nous pas en arriver aux pères par les enfants, aux cousins par les cousines? De même M. Legouvé arrivera à Pharamond par M. Grévy. Tout chemin mène à Pharamond. Enfin, le dirai-je? M. Legouvé, qui a beaucoup de diplomatie, n'est pas fâché de mettre d'abord dans ses intérêts, je veux dire dans ceux de ses clients, le Président de la république. Songez que ses colères contre les nomenclatures vont lui créer des inimitiés en haut lieu : il est donc politique de se faire un ami en lieu plus haut encore. Comment y mieux réussir qu'en traçant un riant tableau de la France actuelle? Jamais époque plus heureuse : c'est l'âge d'or. Ne parlez pas à M. Legouvé de la Bétique de Fénelon ni de l'Icarie de feu le père Cabet. Et il jette de tous les côtés un œil attendri. Partout bon sens, courage, patience, économie, *laboriosité*. Le mot est dans le dictionnaire de l'Académie, il faut le croire. N'y fût-il pas, gardons-nous, jeunes élèves des deux sexes, de réclamer contre M. Legouvé. C'est un ami, c'est un allié, c'est le médecin qui apporte le salut, si son ordonnance est suivie. Le sera-t-elle? Pour moi, je ne saurais dire à quel point je suis heureux d'entendre de si sages paroles. Je m'y associe de tout cœur, sauf pour ce qui est de l'histoire de France, que je commencerais plutôt par les Mérovingiens.

II.

Heureuse la mère dont la fille a entendu cette première leçon de M. Legouvé, surtout s'il consentait à lui en donner d'autres ! Je ne pourrais autant recommander comme professeur de jeunes filles M. Edgar Monteil armé de son *Manuel d'instruction laïque* (1). La commission municipale insistait pour que cette arme — une mitrailleuse — fût introduite dans les écoles; l'administration s'y oppose résolument et définitivement. A elle le dernier mot, et c'est le bon. Imaginez un instant la jeune fille qui vient d'écouter la bonne parole avec M. Legouvé, condamnée au manuel de M. Monteil. Tout à l'heure on éveillait son intelligence, on faisait appel à sa raison; elle jugeait elle-même et se décidait selon ses lumières. Avec le farouche manuel de M. Monteil, c'est autre chose. Il ne s'agit plus de chercher, ou de choisir; le questionnaire est là avec les réponses formulées, et ce sont ces

(1) Edgar Monteil, *Manuel d'instruction laïque*. — 1 vol. Paris, 1884, Marpon et Flammarion.

réponses qu'il faut répéter. Ne discutez pas, mademoiselle. Y a-t-il un Dieu? — Je ne m'en occupe pas. — Y a-t-il une âme? — Je ne m'en occupe pas. Et voilà! Pas de phrases. Que pensez-vous de l'avènement du christianisme? — La jeune fille voudrait insinuer que pour elle, en tant que femme, le christianisme lui a rendu quelques services et qu'alors... — Point, interrompt sévèrement le libéral intolérant. Le christianisme? Immense recul. — Cependant, essaye de protester la jeune fille, j'ai lu dans le beau livre de M. Boissier sur le second siècle de l'empire... — Silence! Un jésuite sans doute, ce M. Boissier! Immense recul, je vous dis, et répétez : Immense recul! — Oui, monsieur, immense recul.

Dans l'ordre civil, même procédé autoritaire. La jeune fille devra répéter également que nous devons respecter la loi à moins qu'elle ne nous semble injuste, c'est-à-dire faire comme le sabre de M. Prudhomme qui défendait les institutions sauf à les combattre. En histoire, toujours même méthode. — Pourquoi baissez-vous les yeux, mademoiselle? Allons et plus vite que cela! Répétez : l'Église a approuvé le concubinage. Voyons, articulez donc mieux : le concubinage! — Telle est la note.

Il y a encore un progrès à réaliser. Les réponses semblent parfois faites pour des bouches encore aristocratiques. Ainsi on leur fait dire de Dieu : Pur rêve, pure fiction! Il faudrait des variantes à l'usage des bouches plus énergiques, les bouches vraies des purs. Ainsi : « Dieu? n'en faut pas! » Et pour les plus purs encore : « Dieu? oh! maladie! » C'est une idée à creuser.

III.

Deux têtes sur une couverture : la tête de M. Coquelin aîné et celle de M. Coquelin cadet. Et le frère cadet ressemble tellement au frère aîné, sur cette couverture, que l'artiste a écrit le nom au-dessus de chacune d'elles de peur de méprise. Et que nous veulent donc Coquelin *major* et Coquelin *junior?* Ce qu'ils veulent? nous enseigner les procédés et recettes pour débiter des monologues (1). Ce sont les professeurs autorisés du grand art de dire de petites choses. Professeurs ou apôtres, car ils parlent de tout ceci avec une passion et un enthousiasme dignes de plus grands objets. Pour que leurs préceptes ne flottent pas dans le vague, ils prennent des exemples, soulignant les mots sur lesquels il faut appuyer, marquant les pauses, notant les intonations, indiquant les gestes. Quand ils nous croient suffisamment instruits, ils nous congédient d'un air satisfait en nous disant : Allez et monologuez! Leur ambition serait de convaincre M. Sarcey que leur art de monologueurs est un sacerdoce; mais ils n'y parviendront pas. C'est là le grand souci de leur existence, leur ver rongeur. Pour ceux d'entre nous qui ne tiendraient pas à monologuer, il y a des leçons utiles à recueillir dans ce traité spécial : on peut y apprendre à bien lire. Certains commentaires de M. Coquelin aîné sont même ingénieux et délicats. Ceux de M. Coquelin cadet sont plus fantaisistes. Dans ce volume comme à la scène, sa gaieté est quelque peu laborieuse; on sent l'effort. C'est un comique un peu triste.

(1) MM. Coquelin, *l'Art de dire le monologue.* — 1 vol. Paris. 1884. Paul Ollendorff.

IV.

Aux romanciers maintenant. Voici d'abord M. Mario Uchard qui nous raconte l'histoire de Mlle Blaisot (1). Elle n'est pas sans intérêt, l'histoire de Mlle Blaisot; mais, franchement, si l'on cherchait chicane aux réminiscences ou imitations avec la même âpreté qu'a montrée M. Uchard à propos de *Fédora,* on aurait assez beau jeu. Votre Fédora, criait M. Uchard, c'est ma Fiammina, c'est ma fille! Et il gémissait, comme une mère de mélodrame : Rendez-moi ma fille! A son exemple M. Octave Feuillet pourrait crier : Votre Daniel, c'est mon jeune homme pauvre, c'est mon Maxime Odiot; rendez-moi mon enfant! Votre jeune fille riche qui se croit courtisée pour sa fortune et cherche contre l'amour qu'elle ressent malgré elle une défense dans l'injure et le mépris qu'elle prodigue à cet étranger qui la trouble, c'est ma Marguerite Laroque, ma Marguerite, ma fille! Rendez-moi ma fille! Sur quoi, M. Uchard riposterait avec raison qu'il a modifié ces figures, qu'il a fait du jeune homme pauvre non seulement un jeune homme très pauvre, mais un enfant sans père; qu'il a fait de Marguerite, devenue Madeleine, une bossue, qu'en outre il en a fait une malade dont la formation tardive ne s'accomplira que grâce à une crise qui peut être mortelle. Cette lacune dans l'état civil pour l'un, cette bosse et cette névrose pour l'autre, voilà ce qui lui crée un double titre de propriété. Oui, il aura raison; mais si quelqu'un derrière lui prenait sa Madeleine et l'appelait Joséphine en la faisant bancale de bossue qu'elle était, qu'il soit moins prompt à traîner les gens devant Salomon! — Il devient inutile maintenant de vous raconter l'histoire de Mlle Blaisot : vous la savez. Le jeune homme pauvre ne se précipite pas de la tour de Pelven; il annonce qu'il part pour le Japon. C'est une preuve moins dramatique de désintéressement; mais le résultat est le même. La jeune fille riche dit : Il m'aime pour moi-même; et, ravie, elle fait publier les bans à l'église. Heureux contremaître! — Vous avais-je dit que Daniel était contremaître? C'est la mode maintenant, et M. Uchard ne demandera pas de brevet d'invention. Il y a là un vieux médecin qui n'est pas inédit non plus. En abuse-t-on, du médecin! Rien de bien neuf en somme; mais l'histoire n'en est pas moins intéressante, et puis tous ces gens-là, ou à peu près, sont des anges. Le public est en ce moment affamé de vertu : faut-il voir là un symptôme de réaction contre l'école naturaliste? Toujours est-il que les anges sont en hausse.

Encore un contremaître, encore un ange. C'est le fils d'un assassin (2), et il veut laver la tache originelle; mais avec

(1) *Mademoiselle Blaisot*, par M. Mario Uchard. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

(2) *Le Fils de l'assassin,* par Auguste Villiers. — 1 vol. Paris, 1884, Auguste Ghio.

quelle énergie il la lave! Ce récit, qui semble destiné à l'édification et à la glorification de la classe ouvrière, mérite qu'on le signale. Il faut louer M. Villiers de présenter aux travailleurs un héros de vertu, de dévouement, d'abnégation, dont ils peuvent être fiers parce qu'il est un des leurs et dont l'exemple peut les animer d'une généreuse émulation. Si l'exécution est parfois d'un art un peu naïf, ne sourions pas. Par exemple, le crime est puni par un chien providentiel qui joue le rôle de grand justicier : félicitons ce chien en gardant notre sérieux. Un vieillard aveugle avait prédit, le jour même de la naissance du chien, que, dans quelques années, ce boule-dogue épargnerait au bourreau la peine de faire tomber la tête du meurtrier : complimentons ce vieillard de ce don spécial et rare d'intuition, et pas la moindre intonation d'ironie, entendez-vous! Ce même aveugle assiste au dénouement et se proclame heureux de voir ce beau jour : remercions Dieu de lui avoir rendu la vue et ne laissons pas percer le moindre scepticisme. Cette naïveté est charmante et je la préfère aux raffinements des prétendus habiles.

Encore un récit moral et honnête : *la Faute de madame Bucières* (1). Une mère héroïque, cette madame Bucières. Elle n'a pas la moindre faute à se reprocher, pas même un malheur comme Lucrèce; mais elle s'accuse devant son fils afin que ce pieux mensonge le rassure contre la terreur d'une terrible maladie héréditaire. Joie du jeune homme. Si son père n'est plus son père, il n'a donc plus à craindre; et il ne craint plus en effet. Quand, bien rassuré et désormais à l'abri du mal, dont l'âge est passé, il insulte sa mère, ce petit misérable, on le force à tomber à genoux devant cette sainte et à lui demander pardon. Vous voyez, cela est doux et honnête.

V.

J'ai eu occasion de louer déjà certains essais poétiques de M. Henri Chantavoine. Voici, cette fois, non plus des essais, mais l'œuvre d'un poète mûr. Mûri par la douleur, hélas! C'est à la mémoire d'une compagne digne de lui, *in memoriam* (2), que sont consacrées ces pages où l'on sent l'émotion sincère et profonde. D'abord l'abattement, puis peu à peu les forces ranimées par le sentiment du devoir, car il y a des berceaux. Enfin une sorte d'apaisement recueilli, qui n'est pas l'oubli, tout au contraire. Ces accents, partis du cœur, vont au cœur. Dois-je parler en un pareil sujet du mérite littéraire? Eh bien, oui, puisqu'il y a dans ces vers un jet et un souffle dignes d'être remarqués.

MAXIME GAUCHER.

(1) *La Faute de madame Bucières*, par M. Georges Pradel. — 1 vol. Paris, 1884. Paul Ollendorff.

(2) Henri Chantavoine, *In Memoriam*. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

NOTES ET IMPRESSIONS

Je voulais, après M. Krantz, parler quelque peu longuement du romantisme; mais le sujet m'effraye, et je me sens peu de goût pour l'oraison funèbre. Je dis pour l'oraison funèbre, car l'école est morte, morte de ses excès, morte de ses emprunts à l'Allemagne, à l'Angleterre, de son sentimentalisme, de son abus de la couleur, de sa recherche du clinquant, du tapage des mots et des rimes, et de sa poétique qui se résume en un mot : la bride sur le cou. Elle est morte de sa rupture avec la tradition française... et aussi de quelques autres maladies. Mais taisez-vous, ma plume.

*
* *

Les novateurs ont eu cependant de beaux commencements : ils ont ragaillardi au début de notre siècle notre poésie mourante; ils l'ont enrichie d'images, de formes nouvelles; ils ont étendu son vocabulaire; ils ont remis en honneur des rythmes créés par Ronsard et par les siens, et tombés ensuite dans un injuste oubli. Voilà bien quelques services, mais effacés par des crimes que les hommes de bon jugement ne leur pardonneront guère.

*
* *

Ils ont cassé en morceaux notre alexandrin, cet instrument si souple cependant, et si docile entre les mains d'un Racine et d'un La Fontaine. Ils ont créé la prose poétique, plus insipide, plus mortelle encore que la poésie prosaïque. Nous avons vu, vers 1848, le moment où l'antithèse allait escalader la tribune française et où la langue des dieux allait remplacer la langue des affaires... Je voudrais courir, je voudrais avoir des ailes. Je sens bien que je m'attarde, que je manque à ma promesse d'être court; mais mon sujet m'arrête, et j'éprouve un plaisir amer à insister sur le tort que nous ont fait les novateurs dits romantiques.

*
* *

Cet art d'écrire en une langue comme la nôtre, si précise, si claire qu'elle n'est pas le vêtement de la pensée, mais la pensée elle-même, ils l'ont réduit en une sorte de métier dont l'apprentissage est devenu facile à tout écolier qui a la fantaisie de mettre du noir sur du blanc. Tu veux écrire en vers, mon garçon? Prends un bon dictionnaire de rimes; aie soin d'abord de rimer richement, et surtout évite l'hémistiche. Brise ton vers, tout est là. Cherche l'épithète (c'est le grand secret), l'épithète rare, inattendue, échevelée, extravagante, celle qui fait pâlir le bourgeois et dire à tes amis de ton petit cénacle : Étonnant! étonnant!

*
* *

Que si tu aimes mieux écrire en prose, sois descriptif. La description, vois-tu, mon ami, c'est tout. D'abord elle dispense d'avoir des idées; ensuite, c'est là qu'un bon fabricant de périodes et d'images peut déployer la dextérité de sa main. — Si vous croyez que j'exagère, lisez, ô mes concitoyens, lisez *les Martyrs* de Chateaubriand; vous les trouverez sur les quais; lisez la *Salammbô* de M. Flaubert, et, si votre curio-

sité n'est pas satisfaite, pour votre punition, lisez Zola. Vous riez? Eh bien! suivez un peu cette généalogie; vous verrez comme tout s'enchaîne dans ce monde, et vous ne rirez plus. De Fénelon, un des plus grands rêveurs de ce monde, est né, en ligne directe, Jean-Jacques Rousseau; de la cuisse de ce rhéteur sont sortis Bernardin de Saint-Pierre, Chateaubriand, auteur du *Génie du christianisme* et de nos ennuis de collège, puis George Sand, et puis qui? Ah! si j'étais juge d'instruction et si je voulais remonter des effets aux causes, comme je montrerais facilement que l'idéalisme engendre le naturalisme! Quelles conclusions je tirerais de la filiation des esprits! Zola fut l'ami de Flaubert, qui fut l'ami de George Sand, qui fut disciple de Rousseau. Donc Rousseau fut le grand-père ou l'arrière-grand-père de *l'Assommoir*.

*
* *

Je sens bien que le lecteur s'impatiente, qu'il me demande des nouvelles de la conspiration orléaniste et du projet financier de M. Ballue; mais j'ai l'esprit buté au romantisme, et, faut-il vous le dire, monsieur Krantz? c'est un peu votre faute. Les novateurs n'ont pas seulement attenté à notre langue; ils ont été en religion et en politique les plus réactionnaires de tous les hommes. Il est vrai qu'en haine de la mythologie du XVIIIe siècle ils ont escaladé l'Olympe, tiré irrévérencieusement le vieux Jupiter par la barbe et détrôné tous les dieux, les grands et les petits. Lucrèce avait fait cette besogne avant eux; il avait brisé la croûte céleste et livré à la science l'immensité du vide. Mais Lucrèce était un philosophe indifférent à la rime riche et à la couleur locale.

*
* *

Nos romantiques ne chassent une religion que pour la remplacer par une autre. Aux vivantes créations de la Grèce, à ces charmantes personnifications des forces naturelles, ils substituent quoi? Jéhovah, le dieu colère des Juifs. Et quoi encore? Des entités, des fantômes, des apparences d'être, des anges, des archanges, des diables cornus, des fées, des gnomes, des follets, des farfadets, toute la sorcellerie du moyen âge. Ce n'est pas tout. Ils rebâtissent les cathédrales, les châteaux et les moûtiers. Ils chantent les solennités de l'Église, les rogations, la sonnerie des cloches, les soupirs de l'orgue et jusqu'à la majesté du beau suisse. Et cela non par conviction, mais par fantaisie d'artistes; non pour l'amour de Dieu, mais pour l'amour du pittoresque. La phrase, toujours la phrase! Et pendant qu'ils se livrent à ces effusions mystiques, la Restauration inonde la France de ses missionnaires, et on égorge les protestants dans le Midi!

Un de mes amis me rappelle que, vers l'an 1830, les classiques étaient tombés en discrédit dans les séminaires: le romantisme y faisait rage. Parbleu! je le crois bien. Le romantisme était l'expression même de la réaction cléricale et monarchique. Il pleurait sur les vierges de Verdun, et sur ces pauvres chouans de la Vendée, si méchamment mis à mort par les bleus. Oh! pour ceux-là, il ouvrait le trésor des rimes riches et des métaphores retentissantes. Mais les hommes de la Révolution, mais ceux du XVIIIe siècle, mais Voltaire, Voltaire surtout... Seigneur, mon Dieu, quels torrents d'adjectifs ils versaient sur la tête de cet impie! Une fille venait-elle à tourner mal, un fils de famille, nommé Rolla, ruiné au jeu, s'avisait-il de se brûler chez une courtisane le peu de cervelle qui lui restait, c'était la faute à Voltaire.

Dors-tu content, Voltaire?...

*
* *

Après tous ces attentats contre notre Révolution, il ne restait plus aux romantiques qu'une faute à commettre, et ils l'ont commise. Ils ont créé la légende de l'Empire... Mais pourquoi insister? L'école est morte, je le répète. Elle est tombée de l'idéalisme dans le réalisme, du réalisme dans l'impassivisme, dans le naturalisme, dans je ne sais quelles autres monstruosités en *isme*, et puis, par une pente rapide, dans l'indifférence du public et enfin dans la privation de la vie. De cette ruine littéraire ou, pour mieux dire, de cet émiettement d'un monument fastueux qui ne reposait sur rien, il ne reste aujourd'hui qu'un homme de génie, doué d'une imagination prodigieuse, un arbre immense qui a tout couvert de son ombre, mais qui peut-être aussi a tout stérilisé sous son ombre.

Je ne pense jamais à lui sans penser à Ronsard. Celui-ci fut aussi un rénovateur, un chef d'école, qui remua tout, changea tout, brouilla tout. Il eut, lui aussi, une pléiade et des disciples ardents autour de lui rangés. Il suscita, lui aussi, de grandes haines et de grands dévouements. Il s'exerça, lui aussi, dans tous les genres, et avec quel succès! Il était le maître de la lyre, le prince des poètes, l'Apollon du XVIe siècle. On le comparait à Homère, avec cette seule différence qu'il était sourd et qu'Homère était aveugle. L'Europe le lisait; les princes correspondaient avec lui et Charles IX (oh! ne me parlez pas des rois poètes!) lui adressait des vers. Il vécut près d'un siècle et mourut en pleine gloire. La France le pleura; on lui fit de grandes funérailles. Il laissa quelques élèves qui se traînèrent cahin-caha sur ses traces, exagérant ses défauts, atténuant ses qualités. Puis arriva de Caen à Paris, par le coche, un cadet de Normandie, de sens rassis, ayant passé la quarantaine, un homme rangé, exact, sans génie, sans imagination, un peseur de syllabes, un grammairien pour tout dire, lequel biffa à grands traits de plume toute l'œuvre des *ronsardisants*. Or ce Normand fut le père d'une autre Renaissance, mais d'une Renaissance immortelle, celle de la grande poésie du XVIIe siècle, et c'est de lui que quelqu'un a dit:

Enfin Malherbe vint!...

*
* *

On nous a fait une jolie petite religion, à l'usage des classes dirigeantes, une religion de luxe, capitonnée de soie et de velours, brochée d'or comme un missel, ouatée de pardon facile et d'indulgente paternité. On a aplani, ratissé le chemin du Calvaire et créé des trains de plaisir pour toutes les stations de la Croix. O mes sœurs, qu'il est devenu doux et fleuri, le sentier de la dévotion aisée! Plus d'austérités, plus de pénitences sévères, plus de renoncement à ses péchés mignons; mais des sermons aimables comme les conférences du *Monde où l'on s'ennuie*; mais des

rendez-vous dits religieux où des chœurs d'Opéra semblent préluder aux concerts de la Jérusalem céleste; mais des carêmes joyeux... que dis-je, des carêmes costumés, masqués et dansants; mais des églises qui sont des salons, des confessionnaux qui sont des boudoirs : « C'est bien, ma sœur, vous direz un *pater* et un *ave*, et vous ne pécherez plus. » C'est de ce pas que s'en va tout doucettement cette religion fondée par le Nazaréen, qui mourut il y a 1884 ans, moins quelques jours!

On la pratique dans les hautes classes, non du cœur, mais des lèvres, simplement parce qu'il est de bon ton de ne pas paraître penser comme la canaille. Les classes moyennes suivent cette mode. Que voulez-vous? Turcaret, au XVIIIe siècle, rigolait avec don Juan, qui lui tapait familièrement sur le ventre. Mais les mœurs ont changé. Don Juan joue à la Bourse, il est mêlé à des tripotages financiers, il craint la révolution sociale et dit gravement qu'il faut une religion pour le peuple. Turcaret, se guindant à la noblesse, tient le même langage et se parfume de dévotion pour effacer l'odeur du fumier paternel.

***

En voici bien d'une autre. Écoutez, lecteurs, cette bonne histoire de classe dirigeante.

Voilà donc que M. le comte et Mme la comtesse de Savignac des Roches, de Chef-Boutonne, traversent au grand galop la rue principale de la ville de Melle (Deux-Sèvres). Et patatras! voilà que le comte et la comtesse font des zigzags dangereux pour les piétons. Et voilà qu'ils montent (pas eux, mais leurs coursiers) sur le trottoir. Intervention du maire, gardien vigilant de la sécurité de ses concitoyens. Procès-verbal dressé pour contravention au règlement sur les voitures. Si vous me demandez maintenant pourquoi le noble équipage allait de travers, je vous confesse naïvement que je n'en sais rien. Car, d'un côté, le comte et la comtesse de Savignac des Roches, de Chef-Boutonne, affirment qu'un chien avait aboyé; de l'autre, les autorités de la ville et les témoins de la scène déclarent que M. le comte et Mme la comtesse de Savignac étaient un peu *éméchés*, si j'ose prendre la licence de parler ainsi.

Entre deux témoignages venus l'un de si haut et l'autre de si bas, nous ne pouvons hésiter. Le coupable, c'était le chien. Mais voici le malheur : c'est que la comtesse se mit, elle aussi, à aboyer; c'est qu'elle qualifia le maire de vieux fou, c'est qu'elle l'apostropha même d'une injure que la pudeur nous défend de reproduire, mais qui est fort usitée au Point-du-Jour entre joueurs de bonneteau. Le peuple s'assemble; un colloque s'engage comme à Poissy. On a la langue bien pendue, paraît-il, dans les Deux-Sèvres. La comtesse s'élance de voiture, calcule mal ses mouvements, s'embarrasse dans sa colère et dans ses jupes, et reste suspendue quelques instants *le ventre en l'air*. Quelle situation pour une grande dame, et combien il nous est pénible de reproduire cette expression! Mais c'est celle d'un déposant, d'un témoin oculaire. Cependant M. de Savignac agite ses biceps, ôte son paletot et défie les assistants. Un pugilat va s'engager entre les hautes et les basses classes. D'un côté, une dame qui répare le désordre de sa toilette et un gentilhomme fort à la boxe; de l'autre, une population irritée, mais retenue par un vague sentiment de respect pour le rang et le sexe. Qui sait ce qui serait résulté de cette lutte, et si elle n'aurait pas avancé le dénouement de la question sociale, que cherche M. Clémenceau? Mais la police intervint; elle mit au violon M. le comte et Mme la comtesse; elle les mit même au pain sec. Et puis la conséquence de cette histoire édifiante fut que les deux époux furent condamnés par le tribunal de Poitiers, l'un portant l'autre, à trois jours de prison.

Nous n'aurions pas régalé nos lecteurs de cette aventure si nous ne l'avions trouvée dans le *Figaro*, et nous nous serions empressés de l'oublier si le *Figaro* ne l'avait embellie de ce commentaire que nous citons textuellement :

« Les haines de caste grandissent chaque jour dans les campagnes. Maintenant que le pouvoir a passé aux anciens taillables et corvéables, malheur aux anciens châtelains qui tombent sous ces nouveaux seigneurs de village! »

Ne pouvant mieux finir, nous nous arrêtons là.

N...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Dans la séance du 15 mars, après adoption de quelques articles réservés et de trois articles nouveaux sur les biens et droits indivis entre les communes, l'ensemble de la loi municipale a été voté par 191 voix contre 72. Au début de la séance, sur la proposition de M. de Saint-Vallier, des félicitations ont été votées aux braves marins et soldats qui ont pris Bac-Ninh.

Chambre des députés. — Dans les séances du 15, du 17 et du 18 a été poursuivie la discussion de la loi sur l'enseignement primaire. M. Compayré a demandé que la révocation par le préfet ne puisse être prononcée que sur la proposition de l'inspecteur d'académie : l'article 29 a été modifié en ce sens. — L'article 42, relatif au conseil départemental, a soulevé une assez longue discussion. Un amendement, proposé par M. de Lacretelle et demandant que les conseillers généraux siégeant au conseil départemental soient nommés par le conseil général et non par le ministre, a été adopté par 262 voix contre 233, malgré l'opposition de M. Paul Bert et du ministre de l'instruction publique. Un autre amendement de M. Desmons, qui donne voix délibérative à deux inspecteurs primaires, accepté par la commission et le gouvernement, a été adopté. — M. Freppel a demandé la suppression de l'article 48, relatif au droit d'inspection sur les établissements privés : l'article a été voté par 411 voix contre 89. MM. Freppel et de Mun ont fait également une très vive opposition aux articles 53 et 55, sur les commissions scolaires, qui ont été votés. — L'article 99, concernant le comité cantonal, a été enrichi d'un amendement de M. de Remoiville demandant la nomination d'un délégué par deux communes. — L'ensemble du projet de loi a été adopté par 396 voix contre 109. — Dans la séance du 20, a été discutée la proposition de M. Lerois, demandant que la commission du budget soit dorénavant nommée au scrutin de liste en séance plenière, au lieu de l'être par les bureaux : la proposition a été repoussée. Dans la même séance la loi municipale, modifiée par le Sénat, est revenue en discussion : les 24 premiers articles ont été adoptés. Sur la proposition

de M. de Douville-Maillefeu, la Chambre a fixé à lundi la discussion de l'interpellation sur les affaires de Madagascar.

Italie. — Mort de M. Sella, ancien ministre. — A la suite de l'élection du président de la Chambre des députés, le ministère Depretis donne sa démission, qui n'a pas été acceptée par le roi.

Espagne. — Une conspiration militaire vient d'être découverte à Madrid : un grand nombre d'arrestations ont été opérées, entre autres celles des généraux Velarde et Villacampa. L'enquête continue.

Tonkin. — D'après une dépêche du général Millot, les prises de matériel faites à Bac-Ninh contiennent plus de 100 pièces de canon, une grande quantité de fusils, des drapeaux et des munitions. Nous avons eu, dans la journée du 12, 6 hommes tués et 25 blessés, dont 22 légèrement. — Les généraux Brière de l'Isle et Négrier ont poursuivi les rebelles dans les directions de Thaï-Nguyen et de Long-Son. Ils se sont arrêtés à Thaï-Nguyen et à Phu-Lang.

Sorbonne

Cours de M. H. Marion.

A peine savait-on jusqu'ici qu'il existât une *science* de l'éducation. L'éducation passait pour être un art, art difficile entre tous, fait de tact et d'expérience, mais dont il semblait impossible de fixer les règles. Dans des travaux fort remarqués, en particulier dans sa thèse sur *la Solidarité morale,* M. Marion avait essayé de montrer que cet art doit s'appuyer sur une science, que l'analyse psychologique, jointe à la physiologie, peut lui fournir des données précises. Admis d'abord à exposer ces idées dans une série de leçons aux institutrices de Fontenay, M. Marion a été appelé à les développer avec plus d'autorité devant le public nombreux et varié de la Faculté des lettres de Paris.

Dans la pensée du jeune professeur, la philosophie appliquée à l'éducation se propose un double objet : déterminer le but suprême de l'éducation; étudier les moyens de l'atteindre. Une des originalités de sa méthode, qui s'est inspirée d'une page célèbre de Stuart Mill, est de prétendre établir une classification des caractères qui permette de prescrire pour chaque type un régime moral approprié. A côté de la question des caractères, il ne faut pas négliger celle des tempéraments, car M. Marion estime que la physiologie et l'hygiène sont, en matière pédagogique, d'un secours précieux.

Le nouvel enseignement a pour caractère général d'être essentiellement pratique : jamais d'idée abstraite qui ne soit confirmée par l'exemple, de précepte théorique qui ne trouve son application immédiate.

Il faut, en pareille matière, on le comprendra sans peine, une faculté d'analyse merveilleuse, une grande légèreté de touche, une prudence toujours en éveil. M. Henri Marion n'est pas seulement un psychologue pénétrant; il est aussi un maître du bien dire, joignant à une clarté parfaite un tour soutenu et un art consommé des nuances. Il faut, pour en avoir une idée, l'avoir entendu parler sur le rôle de la religion dans l'éducation : jamais sujet plus brûlant ne fut traité de plus délicate façon.

Un cours professé avec tant de talent devait attirer les auditeurs. Il y a foule, les jeudis, à une heure et demie, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne : des élèves de l'École normale, qui prennent des notes; de jeunes institutrices, qui en prennent peut-être davantage, et, à côté, un public divers, que n'attire pas ici la frivolité du sujet, mais un intérêt sérieux et durable. A vrai dire, c'est autant à ce second public qu'au premier que s'adressent les leçons de M. Marion, car les familles joueront toujours un plus grand rôle dans l'éducation que les professeurs ou les maîtres : ce sont elles qu'il faut éclairer d'abord.

Italie

Plusieurs journaux italiens ont reproduit ou analysé l'article de M. Montferrier sur *l'Origine des malentendus entre l'Italie et la France,* que nous avons publié dans notre numéro du 1 e mars. La *Gazzetta d'Italia* ajoute :

« M. Montferrier, dont les sympathies pour notre pays ne peuvent être mises en doute, exagère évidemment quand il dit que les sentiments de fraternité entre les deux peuples se sont transformés en haine. En Italie, personne ne hait la France. Au moment des affaires de Tunisie, quelque âpreté s'est manifestée dans la presse et dans le public; mais l'Italie était sous l'impression de faits qui passaient pour être et étaient peut-être une provocation. La première émotion tombée, l'apaisement se produisit, et aux jugements sévères succédèrent des sentiments de parfaite courtoisie.

« D'ailleurs, le récent *modus vivendi* établi entre la France et l'Italie à propos de l'abolition des capitulations à Tunis est une preuve éloquente qu'entre nous et nos voisins d'au delà du mont Cenis il n'existe que de bons rapports.

« Avec un peu plus d'aménité de part et d'autre, nous sommes convaincus que ces rapports ne pourront que s'améliorer et rétablir cette absolue et mutuelle confiance qui devrait être la base de nos rapports avec la France.

« Nous devons relever une autre phrase de l'article de M. Montferrier. Pourquoi, dit-il, l'Italie s'en va-t-elle chercher des alliés contre la France?

« Nous ne cherchons pas d'alliés contre la France : notre adhésion à l'alliance austro-allemande n'a, ne peut avoir qu'une signification absolument pacifique. Si elle avait un sens belliqueux, spécialement contre la France, nous affirmons qu'elle serait répudiée par la grande majorité des Italiens.

« Maintenir la paix, prévenir une seconde édition des événements de 1870, est-ce faire la guerre à la France?

« Et, puisque nous sommes sur ce sujet, qu'on nous permette de dire franchement notre pensée. Nous ne nourrissons aucune antipathie contre la France, que nous considérons comme notre alliée naturelle. Race, traditions, ressemblances de tout genre, autant de raisons qui nous confirment dans cette conviction. Mais nous voudrions rencontrer en France des sentiments analogues. Une parfaite amitié ne peut s'établir que sur le pied d'une parfaite égalité.

« Si nos voisins étaient unanimes à le comprendre!... »

Unanimité, c'est beaucoup demander. En fait de bons sentiments réciproques, nous n'en demanderons pas tant aux Italiens. Mais nous croyons que la plupart d'entre eux nous sont moins hostiles que l'on ne se figure en France, et nous en avons trouvé avec grand plaisir l'assurance dans la *Gazzetta d'Italia.*

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2790]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 13. 29 MARS 1884.

ÉTUDES MORALES

Réflexions familières sur le temps

Chacun ne cesse de discourir à sa manière sur le temps, dans les acceptions diverses que vulgairement on lui donne, sur le temps qu'il fait ou qu'il ne fait pas, sur le temps qu'il a fait ou qu'il fera, sur le temps qui passe vite ou lentement, qui entraîne et détruit, sur le temps qui console, etc., ou sur les misères du temps présent. Quel sujet plus universel d'entretiens et de plaintes de la part de tous, lettrés ou ignorants, riches ou pauvres, grands ou petits! A force d'entendre toutes ces perpétuelles récriminations dont le temps est l'objet, l'idée m'est venue d'en examiner la valeur et de prendre en main la défense de ce grand coupable. Je voudrais redresser ici quelques erreurs ou locutions vulgaires relatives au temps, et faire voir qu'il ne saurait encourir toutes les responsabilités qu'on veut faire peser sur lui.

Nous laisserons de côté la métaphysique. Cette étude, qui n'a nulle prétention philosophique, n'exige pas heureusement que nous prenions parti entre les diverses opinions des métaphysiciens anciens et modernes, et que nous nous prononcions sur la nature du temps en soi. Si quelqu'un me pressait sur ce point, volontiers je répondrais avec saint Augustin ou avec Locke : « Quand personne ne me le demande, je le sais, mais je ne le sais plus quand il s'agit de l'expliquer. »

Nous n'allons donc pas disserter sur le temps en soi, sur le temps tel qu'on le conçoit, ou qu'on essaye de le concevoir dans les écoles de philosophie, mais sur le temps tel qu'il a cours dans le langage de la foule et parmi les gens du monde, avec la diversité merveilleuse des rôles qu'on lui fait jouer.

I.

La mythologie et l'imagination des anciens peuples ont personnifié le temps; c'est lui qui a la première place dans les généalogies divines et chez les dieux de l'Olympe. Parmi ses divers emblèmes il a une barbe blanche, qui signifie qu'il est l'ancien des anciens, leur père à tous; il a de grandes ailes et une faux pour marquer la rapidité de son cours, et qu'il moissonne tout sur son passage. Ce qu'il a fait naître, il le fait périr; c'est Saturne qui dévore ses enfants. Est-il vrai d'abord qu'il soit d'un si grand âge? Des doutes sont permis sur son extrait de naissance. Il est sans doute l'ancien des anciens, à remonter jusqu'à son origine et à le prendre dans la suite des siècles écoulés. Mais, au contraire, il est jeune, toujours jeune, à le considérer d'un autre point de vue, puisque à chaque instant il se renouvelle, comme sans cesse trempé dans la fontaine de Jouvence. Aussi le sculpteur Lysippe, rompant avec la tradition, avait-il eu l'idée de représenter le temps non comme un vieillard, mais comme un beau jeune homme. D'après Callimaque, Lysippe aurait eu raison, parce que tout ce qui est fait au temps qu'il faut est toujours beau et bien fait. Quant à nous, nous estimons que le temps n'est ni jeune ni vieux; jeunesse et vieillesse ne sont pas son lot, mais celui des choses qui passent.

Aujourd'hui, la science faisant place à la poésie, c'est plutôt à un cabinet de physique que seraient empruntés les emblèmes du temps, si nous avions à le représenter d'une manière allégorique. D'une main il tiendrait un baromètre, un thermomètre, un hygromètre; de l'autre, un pendule, un chronomètre ou une montre. Ces deux sortes d'emblèmes, les uns relatifs à la température, les autres à la durée, ne sont pas du même ordre; mais ils répondent aux deux acceptions les plus communes du temps dans l'usage ordinaire. Tantôt, en effet, le temps dont nous parlons est l'état de l'atmo-

sphère, la température, le froid, le chaud, le brouillard, la pluie, le vent, le soleil, c'est-à-dire le mauvais ou le beau temps; tantôt c'est notre propre durée et la durée des choses qui nous environnent, les jours, les années, les siècles et toutes les divisions par lesquelles nous mesurons cette durée.

D'où vient que nous donnions un même nom à deux choses aussi différentes que la durée et la pluie ou le soleil, ou le temps qu'il fait, comme disent les bulletins météorologiques? Je n'en vois pas d'autre raison que la coïncidence entre le temps qu'il fait et le temps qui passe, entre le jour, mesure de la durée, et le jour que le soleil éclaire ou que les nuages assombrissent. Quoi qu'il en soit, cette confusion et cette équivoque ne sont pas à l'avantage du temps au sens plus propre et plus exact de la durée. Il se trouve ainsi avoir la responsabilité tout à fait imméritée des désagréments et des maux de toute espèce auxquels sont exposées nos frêles machines de la part du froid et du chaud, de la pluie et du soleil.

Enfin dans une troisième acception, qui ne diffère pas moins de celles qui précèdent que celles-ci diffèrent entre elles, le temps est pris en un sens en quelque sorte social et politique, comme dans ces maximes : qu'il faut vivre selon le temps, être de son temps, s'accommoder au temps. Ici le temps n'est plus l'état de l'atmosphère, mais celui de la société, du gouvernement et des mœurs; ce sont les circonstances actuelles, le temps présent ; c'est la façon dont il faut agir « par le temps qui court ».

Voyons en premier lieu les conjectures, préjugés et plaintes qui circulent partout sur « le temps qu'il fait », sur le temps pour ainsi dire au point de vue météorologique; puis nous relèverons ce qu'il y a d'inexact et d'impropre, d'injuste dans la façon dont on a coutume de traiter cet autre temps qui signifie notre propre durée et celle des choses.

A parler rigoureusement, il n'y a pas plus de temps beau ou mauvais que de temps jeune ou vieux. Il n'y a de beau ou de mauvais que les variations et accidents atmosphériques qui se succèdent, agréables ou désagréables, salutaires ou nuisibles pour nos champs ou pour nos personnes. Ces variations sont l'objet d'une science nouvelle, la météorologie, qui n'en est encore qu'à ses débuts. Nous n'avons garde de la mettre en cause et de lui reprocher, à peine commencée, de ne pas être une science achevée. Elle a déjà d'ailleurs donné des gages en sa faveur. Grâce à elle, grâce au télégraphe et au baromètre, nous savons déjà bien des choses que nos pères ne savaient pas. Nous connaissons non seulement le temps qu'il fait aujourd'hui à Paris, mais au même jour dans une grande partie du monde. Les orages qui s'avancent sur nous à travers l'Océan, les perturbations qui nous menacent nous sont signalés à l'avance, quelle que soit leur vitesse. Les bulletins météorologiques ne nous disent pas seulement le temps qu'il fait en diverses parties du monde, mais ils prédisent, avec une certaine probabilité, le temps qu'il va faire demain ou après-demain. Par eux nous pouvons savoir quand il est prudent de ne pas sortir sans son parapluie et, ce qui importe plus, quand il n'est pas prudent de s'embarquer sur l'Océan ou la Méditerranée.

Mais où la science s'arrête sagement, le vulgaire ne s'arrête pas. Autant la science est timide et circonspecte dans ses assertions, autant il y a de gens ignorants hardis à nous annoncer le temps qu'il fera, la pluie ou le soleil, la chaleur ou le froid, non pas seulement du jour au lendemain, mais d'une saison, ou même d'une année, à une autre saison et à une autre année. A la ville et à la campagne, dans les rues et dans les champs, dans les salons comme dans les loges des concierges, cette matière du temps qu'il fait ou qu'il fera est inépuisable. Les journalistes s'en mêlent et se transforment en astrologues pour le plaisir de leurs lecteurs. Je pourrais citer un journal très répandu qui, à plusieurs reprises, dans des articles en montre et signés d'un nom connu, a annoncé avec aplomb une longue période de grand froid dans ce doux hiver de 1884. Il faut avouer qu'on n'est pas plus malheureux en fait de prophétie. La crédulité publique fait encore vivre ces almanachs qui annoncent sans rire le temps qu'il fera chaque jour de l'année. Mathieu de la Drôme a remplacé *Mathieu Lansberg* et le *Messager boiteux*. Ils ont beau se tromper à plaisir, quelques rencontres heureuses les soutiennent, comme s'il leur était impossible de se tromper toujours, pourvu qu'ils aient seulement la précaution de ne pas mettre de la neige en juillet et du tonnerre en janvier.

Le préjugé le plus répandu semble celui d'une sorte de compensation qui devrait se faire d'une saison ou d'une année à une autre dans la quantité de chaud et de froid, de la pluie et du soleil. L'hiver a été doux : nous devons l'expier par un printemps détestable; à une année de sécheresse doit succéder une année pluvieuse. On dirait qu'il y a quelque part dans l'atmosphère, au-dessus de notre tête, un grand réservoir de neige ou de pluie dont le trop-plein, un peu plus tôt, un peu plus tard, doit infailliblement se déverser sur nous, sans que jamais rien n'en soit perdu. Il est fâcheux que la physique ou la météorologie n'aient pas encore découvert ce réservoir et surtout ne l'aient pas jaugé. En attendant de plus amples découvertes scientifiques, il est sage de nous en tenir à prendre le temps comme il vient et de faire, suivant un vieux dicton, comme on fait à Paris, de laisser tomber la pluie quand il pleut.

Si « le temps qu'il fera » est ainsi en proie aux faux prophètes et aux charlatans, de combien de plaintes et de malédictions « le temps qu'il fait » n'est-il pas l'objet de la part de notre pauvre espèce! Les causes des maux, petits ou grands, dont nous souffrons, ne sont que trop nombreuses; mais il en est une, le temps qu'il fait ou qu'il a fait, que nous ne manquons jamais de mettre partout en première ligne et de faire intervenir à tout propos. Je ne dis pas qu'on se trompe toujours, et je ne prétends pas absoudre le mauvais ou même le beau temps d'une part plus ou moins grande dans nos misères. Il est le père, sans nul doute, de bon nombre de catarrhes et même de fluxions de poitrine, sans compter les rhumatismes; en plus d'un cas il a eu et il aura une influence pernicieuse, contre laquelle nous avons à nous mettre en garde, d'après l'expérience commune, l'hygiène la plus élémentaire et l'avis des médecins.

Mais est-il juste de s'en prendre toujours à lui de tous nos
ux, quels qu'ils soient, comme on a coutume de le faire?
mandez à quelqu'un comment il se porte, suivant la for-
ule banale de politesse qui s'adresse à tout venant. Pour
u qu'il se sente mal quelque part, que ce soit à la tête ou
'estomac, que ce soient les nerfs ou les muscles, un mal
pied ou un mal de dent, c'est le temps qu'invariablement
it d'abord il accuse. Une personne maladive, nerveuse,
jette aux migraines, cherche querelle à toutes les saisons et à
it état du ciel, au printemps et à l'été, comme à l'hiver, à
douceur de la température, comme à un froid extrême, à
sécheresse comme à l'humidité. Que de fois cependant,
ur dire le vrai, nous sommes de bonne moitié par nos im-
udences, par notre mépris de l'hygiène, ou par notre mau-
ise constitution, dans ces maux dont nous nous plaignons
que nous rejetons sur le temps, plutôt que de nous en
endre à nous-mêmes?

Il en est des médecins comme des malades : ils aiment à se
charger sur le temps de l'inefficacité de leurs prescriptions
de leurs remèdes. Si le régime ordonné n'a pas été d'un
n effet, si on est revenu de telles ou telles eaux plus mal
'au départ, ils s'en tirent en alléguant pour excuse le temps
'il a fait, la saison mauvaise, la température; ce n'est pas
eux, mais au temps qu'est toute la faute. Ne dirait-on pas
e les uns et les autres font du temps je ne sais quel dieu
génie malfaisant qui se plaît à jeter un sort sur leurs
ités ou leurs remèdes? Que risque-t-on d'ailleurs à l'ac-
ser? On est bien sûr qu'il ne se défendra pas; il a bon
s pour tout supporter.

II.

Passons maintenant du temps, avec lequel les météoro-
ues, les almanachs, les malades et les médecins sont aux
ses, à cet autre temps que nous faisons synonyme de la
rée, objet des spéculations et des analyses, non des mé-
rologues, mais des psychologues et des moralistes.

Tandis que l'idée d'étendue ou d'espace nous vient du
ors, celle de la durée nous vient du dedans. La première
rée que nous connaissions est la nôtre. La conscience nous
donne dans le sentiment de notre activité et de notre
ntité, sentiment qui persiste à travers nos sensations et
idées, et qui est la condition de la mémoire. Il suffit de
x instants de notre activité pour que nous sachions que,
s l'intervalle, nous avons duré de l'un à l'autre. Néan-
ins il n'est pas vrai, comme l'a dit Locke, que nous n'au-
is pas la notion de la durée, si notre esprit se fixait sur
seule idée? Comment pourrions-nous retenir notre
rit sur une même idée, en le détournant de tout le reste,
e n'est à la condition d'actes sans cesse renouvelés d'at-
ion, dont la succession ne peut avoir lieu sans nous sug-
er par là même notre identité et notre durée? Après avoir,
r ainsi dire, puisé la durée entre les mouvements de notre
, nous la transportons dans les mouvements et les suc-
ions du dehors. Mais nous n'en aurions qu'une notion
ue et indéterminée, en nous-mêmes, comme au dehors,
si nous ne la soumettions à des mouvements, à des divisions invariables. Ces divisions indispensables pour nous orienter dans le temps, nous les empruntons aux mouvements réguliers que présente la nature, au cours du soleil et des astres; de là les jours, les saisons et les années. Vainement nous les chercherions au dedans de nous, à cause de la mobilité de nos sensations, de nos idées, de nos volontés et de nos émotions.

Si la durée ne nous est donnée que par le mouvement ou la succession, cela ne veut pas dire que la succession constitue la durée, dont nous ne cherchons pas d'ailleurs, comme nous l'avons dit, à pénétrer la nature. Les successions d'idées et de mouvements sont plus ou moins lentes ou rapides, tandis que la durée est toujours la même. De même que le temps n'est ni jeune ni vieux, ni beau ni laid, de même n'est-il en réalité ni lent ni rapide, ni long ni court. Contrairement à l'opinion de certains philosophes empiriques ou sceptiques, nous croyons que la durée est indépendante des mesures par lesquelles nous l'apprécions, et qu'il y a une durée uniforme pour tout et pour tous. Locke et Condillac n'admettaient qu'une durée relative aux facultés des êtres qui durent. Locke semble vouloir restreindre en certaines limites cette variabilité de la durée; mais, avec une logique plus intrépide, Condillac soutient que, comme il n'y a pas de limites à la vitesse ou à la lenteur de nos idées, il n'y en a pas davantage à la durée, et que dans deux individus, un instant pourrait coexister avec des milliers de siècles.

Il a cherché à le démontrer par la supposition ingénieuse d'un monde qui ne serait pas plus gros qu'une noisette, et qui néanmoins aurait autant de parties que le nôtre. Les astres de ce petit monde se lèveraient et se coucheraient des milliers de fois pendant une seule de nos heures, et les organes des êtres intelligents qui l'habitent devraient être d'une finesse proportionnée à la rapidité de ces révolutions, sinon, ils ne pourraient subsister. Donc, pendant que cette petite terre tournera autour de son petit soleil, ils devront avoir autant de perceptions distinctes de ses révolutions que nous en avons de notre terre et de notre soleil. Mille fois plus petits, leurs jours et leurs années leur sembleront exactement de même durée que les nôtres. Mais cette seule comparaison suffit à le réfuter; le rapport d'un millième, ou quel qu'il soit, qu'il établit entre ces deux sortes de révolutions solaires, ne suppose-t-il pas en effet cette durée uniforme? Comment la nier alors même qu'on la prend pour commune mesure? Concluons avec Royer-Collard, qui a si bien défendu l'uniformité de la durée, qu'il n'est pas plus possible de mettre des siècles en un instant que Paris dans une bouteille.

Il y a de la variabilité sans doute dans les impressions que produit sur nous une même durée; mais cette variabilité n'est que dans les apparences et non dans la réalité. Les heures qui semblent trop courtes à celui-ci semblent bien longues à celui-là, selon la diversité des dispositions de l'esprit et des circonstances. Ici encore, quels que soient pour nous les ennuis, tantôt de cette brièveté, tantôt de cette lon-

gueur prétendues, il nous faudra mettre le temps hors de cause et proclamer son innocence. Nous trouverons la raison d'une illusion si commune, non pas dans le temps, mais en nous-mêmes, par une double analyse, à la fois psychologique et morale.

III.

Quelle mauvaise horloge que l'homme! Toujours plus ou moins en avance ou en retard, jamais au point, variant sans cesse, au gré de l'imagination et de la passion, sous l'influence du désœuvrement ou d'une activité plus ou moins fiévreuse, de l'ennui ou du divertissement, du plaisir ou de la douleur, de la santé ou de la maladie. Seules donc les choses inanimées pouvaient donner à nos mesures de la durée la fixité dont nous avions besoin. Non seulement la suite de nos idées y était impropre, mais même les battements de notre cœur ou les pulsations de notre pouls, toujours variables suivant l'état de notre esprit et de notre corps. Que nous le voulions ou ne le voulions pas, que nous dormions ou soyons éveillés, quand même la terre s'arrêterait dans son cours, le temps marche toujours d'un pas égal, sans que rien ralentisse ou accélère sa marche. Une première cause de la diversité de nos appréciations de notre durée est le rapport que nous faisons de ses diverses fractions avec le tout qui est la durée probable du temps qui nous reste à vivre. Mettons ce terme à quatre-vingts ans; l'année qui sera un vingtième pour le jeune homme de vingt ans, ne sera plus pour le vieillard qu'un soixantième ou moins encore. Voilà pourquoi les années lui paraîtront plus courtes (1). Mais en outre de cette cause générale, il y a des causes particulières à chacun qui font sans cesse varier ces trompeuses apparences.

Pourquoi donc y a-t-il des jours si longs et d'autres si courts? Puis par quel phénomène d'optique psychologique, les jours qui ont semblé les plus longs font-ils précisément les semaines et les années qui ont passé le plus vite, tandis que les jours qui, à notre gré, ont trop tôt fini, font paraître si long le temps écoulé, quand on jette un regard en arrière?

Tout état de l'esprit qui nous rend attentifs aux parties successives de la durée, qui fait qu'on y appuie au lieu de glisser, comme l'ennui, la monotonie, la souffrance, un travail qu'on rebute, a pour effet d'allonger le temps. C'est alors qu'on compte les heures et les minutes, que les jours sont d'une longueur insupportable et que le soleil semble s'endormir sur l'horizon. Quel supplice, quand on souffre, d'entendre sonner toutes les heures d'une nuit sans sommeil! Rappelons la comparaison ingénieuse que fait Mérian de la douleur à une sorte de micromètre qui permet de diviser le temps en ses plus petites parties, et nous les rend sensibles en fixant successivement sur chacune d'elles notre attention tenue sans cesse en éveil par la douleur.

A la place des jours désœuvrés et monotones ou des jours de maladie, mettez des jours remplis par des occupations variées, par des affaires grandes ou petites, mettez des événements, des incidents qui se succèdent du matin au soir; au lieu de la douleur, mettez les passions et les plaisirs; l'impression n'est plus la même. Le temps fuit alors sans qu'on s'en aperçoive; il n'a plus des semelles de plomb, il a des ailes; les jours rapides nous emportent comme dans un tourbillon. Mais qu'ensuite on revienne par la pensée sur ces mêmes jours qui, pris un à un, se sont si rapidement écoulés, un effet en sens inverse a lieu. La semaine pendant laquelle nous avons fait, vu ou éprouvé tant de choses, nous paraît avoir plus lentement coulé que les semaines ordinaires. Il en est des années comme des semaines. Ont-elles été remplies de vicissitudes, d'événements, d'affaires, de péripéties de la bonne et de la mauvaise fortune, on dirait qu'elles ont eu plus de trois cent soixante-cinq jours. Combien l'*Année terrible* a-t-elle paru plus longue à tous que les années de calme et de prospérité qui l'avaient précédée!

Les jours qui se ressemblent tous par leur monotonie, les jours si longs à passer, vus à distance, nous donnent une impression toute différente. Rien, en effet, dans notre mémoire qui les diversifie les uns des autres, nul point de repère qui s'intercale; on dirait que tous ensemble ils ne font qu'un seul et même jour. Chaque jour à part a paru long, mais la semaine si peu remplie paraîtra courte. Diderot nous rend bien compte de ces deux apparences en sens contraire. « Les journées sont longues et les années sont courtes pour l'homme oisif; il se traîne péniblement du moment de son lever jusqu'au moment de son coucher. L'ennui prolonge sans fin cet intervalle de douze à quinze heures dont il compte les minutes. De jours d'ennui en jours d'ennui est-il arrivé à la fin de l'année, il lui semble que le premier jour de janvier touche immédiatement au dernier de décembre, parce qu'il ne s'intercale dans cette durée aucune action qui la divise. Travaillons donc; le travail, entre autres avantages, a celui de raccourcir les années et d'étendre la vie (1). »

Il en est des routes parcourues dans l'espace comme des routes parcourues dans le temps, et des kilomètres comme des heures. Voici un voyageur qui chemine dans une vaste plaine, sur une longue route bien unie dont aucun accident de terrain, ni descente, ni montée, ni village et clocher, ne rompt la monotonie. Quand, fatigué, il arrive au terme et se retourne en arrière, il s'étonne de voir si courte cette distance qui lui a paru si longue à parcourir. La route, au contraire, est-elle pittoresque et accidentée; la diversité des points de vue, les villages traversés, les bois alternant avec les moissons, les vallées avec les collines ont distrait le voyageur pendant sa marche, et pour ainsi dire trompé ses jambes; plus d'un kilomètre a passé inaperçu. Mais, vue de loin, cette route lui paraîtra plus longue que quand il faisait l'étape.

Revenons au temps. Nous le tiraillons, pour ainsi dire, en tous les sens. Qu'il est long pour qui attend un plaisir; qu'il est court pour qui en jouit! Qu'il passe vite pour qui fait un

(1) Voir sur cette illusion un ingénieux article de M. Janet dans la *Revue philosophique* de mai 1877.

(1) Notes sur le *De brevitate vitæ* de Sénèque.

bon emploi de sa vie; qu'il se traîne lentement pour qui ne sait qu'en faire! Où sont ceux assez sages, calmes et de sang-froid, pour n'avoir jamais dans leurs désirs avancé ou retardé, en idée, l'aiguille de la pendule ou l'ombre du cadran?

Mais entre ces deux griefs, d'avancer ou de retarder, que l'espèce humaine ne cesse de faire au temps, le plus général, du moins quand il s'agit du détail de la vie, et non de son ensemble, ou du terme qui approche, c'est le dernier. Bien peu, si même il en est, peuvent se flatter de ne s'être jamais surpris à gourmander l'insupportable longueur du temps. Chose étrange, sur cette route si courte de la vie dont le terme redouté est la mort, il semble que chacun ait hâte d'arriver à la dernière heure, impatient de ne pas en être encore un peu plus près. Pardonnons à ce jeune écolier qui, dans son désir de ne plus être sur les bancs, d'avoir de la barbe et surtout d'être émancipé, voudrait bien jeter à la fois par-dessus le bord cinq ou six années de sa vie. Il peut s'imaginer que la perte est petite et qu'il lui reste encore assez de temps devant lui. Mais il ne s'arrêtera pas là dans ses souhaits ardents d'anticipation sur les années à venir; jeune homme, il serait prêt à en sacrifier encore tout autant pour une émancipation plus complète, pour arriver plus tôt à une position, un établissement dans le monde. Un jour vient cependant où chacun voudrait bien pouvoir reprendre ces années dont il a fait si bon marché, et dira dans le fond de son cœur :

O mihi præteritos referat si Juppiter annos!

Pour être moins disposé que l'enfant ou le jeune homme, à faire un sacrifice en bloc de plusieurs années à la fois, l'homme mûr, à le prendre au mot, doublerait les étapes vers la vieillesse. A mesure qu'on avance dans la vie, la seule différence, c'est qu'on anticipe sur le temps en détail, au lieu d'anticiper en gros. Ce ne sont plus les années, mais les heures et les jours qu'on a hâte de voir finir. On compte impatiemment les heures et les minutes; tel au matin voudrait déjà être à midi, ou au soir, ou au lendemain, ou à la semaine suivante, ou même à la saison prochaine, pour un rendez-vous, pour satisfaire un estomac impatient, pour une affaire ou un plaisir, pour en finir avec la pluie, le froid et la neige, ou tout simplement parce qu'il s'ennuie.

Les moins excusables à se plaindre de la lenteur du temps, à moins qu'ils ne veuillent en finir avec la vie, ce sont sans doute les vieillards déjà si près du terme. Cependant eux aussi pousseraient presque à chaque instant l'aiguille, s'ils le pouvaient, de leurs mains défaillantes. Ils sentent bien que les années ont passé vite et qu'ils n'en ont pas encore beaucoup à perdre; ils s'effrayent de plus en plus de la rapidité avec laquelle elles se succèdent; il leur semble même presque qu'elles durent moins que celles d'autrefois. « Je crois qu'on ne nous fait plus la bonne mesure », disait spirituellement Fontenelle à un vieillard comme lui. La mesure est la même pour tous, vieux ou jeunes; nul n'est fraudé sur la quantité; mais l'impatience n'est plus la même de les voir finir. Cependant les plus âgés se permettent encore quelques vœux de ce genre. De combien d'heures n'abrégeraient-ils pas le peu de jours qui leur restent, s'il leur était donné de commander au temps? Quelques-uns même iraient encore jusqu'à dévorer plusieurs mois pour arriver au printemps, pour voir de nouveau les feuilles et les fleurs, sans réfléchir que la nature rajeunie les trouvera plus vieux et plus débiles de la moitié d'une année. Ainsi le vieillard de Tarente, dans Virgile, gourmande le printemps lent à venir et les zéphirs qui tardent :

Estatem increpitat serum zephyrosque morantes.

Contre cette prétendue lenteur du temps, il y a comme un complot permanent et ridicule parmi les hommes de tous les âges et de toutes les conditions (1). C'est une sorte de fascination qui nous entraîne vers l'abîme. Si quelque fée maligne, comme je ne sais dans quel conte de Perrault, venait à exaucer leurs souhaits ridicules, s'il était à chaque fois retranché de notre existence tout juste autant que nous l'avons désiré, ou si nous avions quelque moyen de raccourcir le temps, comme l'espace par la vapeur, la vie de la plupart d'entre nous serait réduite de la moitié, des deux tiers ou même davantage. Les plus impatients ne vivraient guère plus que les insectes de l'Hypanis, nés le matin et déjà vieux à midi. Il est vrai, pour tout dire, que nous serions sans doute un peu plus circonspects à faire de pareils souhaits, si nous étions moins assurés qu'ils ne seront pas exaucés. Cependant, et presque à tout âge, il y a des instants de retour sur nous-mêmes où nous nous alarmons de cette rapidité du temps qui nous emporte. Que de fois n'entend-on pas autour de soi cette mélancolique exclamation : Comme le temps passe! Tuer le temps, telle est l'expression énergique et vulgaire qui résume ce que nous venons dire. Hélas! ce n'est pas nous qui tuons le temps; c'est plutôt lui qui nous tuerait, si toutefois il tuait quelque chose.

IV.

Mais, de même que le temps n'est ni long ni court, de même il ne tue rien, il ne fauche même rien malgré la faux qu'on lui met dans les mains. Pas plus que la douleur ne l'allonge, que le plaisir ne le raccourcit ou que le sommeil ne le ravit, pas plus, à proprement parler, il ne nous moissonne ou ne nous entraîne comme un fleuve dans son cours. C'est une injustice de le faire semblable à Saturne qui dévore ses enfants, car il ne détruit et ne dévore rien. Vieillesse et mort, décadence et ruine des hommes et des choses ne sont pas de son fait. Ni nous n'avons à subir les injures et les outrages du temps, ni nous n'avons raison de lui en adresser.

Il ne serait pas moins inique d'accuser de toutes ces corruptions et destructions de ce monde l'étendue, sa sœur jumelle, pour ainsi dire, que le temps lui-même. Le temps et l'espace sont également inoffensifs et inaltérables

(1) « Être bizarre, tu crains la fin de la vie, et, en une foule de circonstances, tu hâtes la célérité du temps! » Diderot, *ibid.*

dans leur permanence. Comme la durée, l'étendue est uniforme; elle ne s'étend ni ne se rétrécit, selon que nos jambes et nos forces sont plus ou moins bonnes, selon que nous sommes plus ou moins pressés d'arriver au but. L'étendue ne fait pas plus les ruines que le temps lui-même; elle n'est que le théâtre où elles s'accomplissent. Si la poésie personnifiait l'étendue, une faux ne serait pas moins déplacée dans ses mains que dans celles du temps. L'un et l'autre n'entrent également pour rien dans les événements célestes ou terrestres, dans les vicissitudes de la nature ou de l'humanité, pas plus que la toile de fond d'un théâtre, ou le plancher que foulent les acteurs, dans les drames qui s'y jouent. Sur ce singulier renversement des rôles, sur cette sorte de déplacement des responsabilités et des torts, il y a dans Rivarol quelques réflexions non moins justes que vives et originales. L'auteur du traité sur l'*Universalité de la langue française* et des *Actes des Apôtres* était bien connu comme homme d'esprit, comme un pamphlétaire mordant, plein de verve et d'audace, M. Caro a eu le mérite de nous le faire connaître comme un philosophe et même un métaphysicien (1). C'est surtout dans ses pensées sur le temps que Rivarol révèle une véritable originalité philosophique. « Tout, dit-il, passe devant lui et nous croyons que c'est lui qui passe. C'est la vie qui s'écoule et avec elle tous les mouvements dont elle est composée. L'idée que le temps va toujours, qu'il s'écoule, qu'il vole, nous est venue de ce que notre vie passe et de ce que nos pensées se succèdent, pendant que nous en parlons, que nous les comptons... On dira toujours que le temps console de tout, qu'il affaiblit l'amour et la haine, et qu'il n'est rien que sa main n'efface, tandis que c'est au mouvement, dont il n'est que la mesure, qu'il faut rapporter tous ces phénomènes (2). »

Les mouvements qui se succèdent en nous et hors de nous, voilà ce qui use et détruit notre propre machine et la machine du monde. Quant au temps, il ne nous sert qu'à les mesurer. « Un homme, dit encore Rivarol, qui a une montre, semble porter le temps dans sa poche; la vérité est qu'il n'y porte que le mouvement soumis à des divisions. Nous ne vivons pas tant de jours ou d'années, mais tant de battements de cœur, tant de tours de la terre, tant de mouvements. »

Si ce n'est pas le temps qui détruit, ce n'est pas lui non plus, à parler exactement, qui console; ce n'est pas lui non plus qui affaiblit l'amour ou la haine, quoi qu'aient dit les moralistes et les poètes de tous les temps. D'où vient donc qu'on se console, d'où vient que l'amour s'affaiblit, à mesure que le temps passe? La Bruyère nous le dit : « On n'a pas toujours dans le cœur de quoi pleurer et toujours aimer. » Sans doute on n'y a pas aussi de quoi toujours haïr.

Suivant un autre dicton populaire, le temps est un grand maître. Cela est vrai sans doute, mais de la vie elle-même, des enseignements de l'expérience, des progrès de la raison avec l'âge, et non pas du temps, sinon d'une façon tout à fait métaphorique. Le grand maître, c'est l'expérience, c'est la vie.

On voit que si nous avons absous le temps des maux dont on le fait l'auteur, nous lui ôtons également, dans notre impartialité philosophique, les biens et les vertus qu'on lui attribue. Ce n'est ni un dieu ni un génie bienfaisant ou malfaisant; s'il ressemble à quelque chose, c'est surtout au néant. Je ne m'exagère d'ailleurs nullement, je le dis en finissant comme je l'ai dit en commençant, la nature et la portée de cette étude un peu légère, quelque haute place que tienne son objet parmi les spéculations métaphysiques. Je n'ai voulu que redresser quelques locutions ou préjugés vulgaires, sans nulle prétention d'aller au fond des choses.

Peut-être, cependant, y aurait-il une certaine utilité morale à retirer de ces observations familières sur le temps. La Mothe Levayer dit dans un chapitre sur le temps de sa *Physique du prince* : « La morale n'a pas de précepte plus exprès que de s'accommoder à lui et le bien ménager. » Comment l'entendre? Remarquons d'abord que le temps est ici dans une acception toute différente de celle où nous l'avons pris jusqu'à présent. Il ne signifie plus le beau et le mauvais temps, ni la suite des siècles, mais la société où nous vivons, les mœurs, les coutumes, les lois de notre pays, les circonstances telles qu'elles sont. C'est le troisième sens, le sens social et politique, que nous avons signalé en commençant. Sans doute il faut être de son temps, si cela veut dire qu'on ne doit pas garder les préjugés d'un autre âge, et qu'il faut adopter ce qu'il y a de bon et libéral dans le temps présent. Il est d'un sage de s'accommoder jusqu'à un certain point avec lui, mais seulement quand le droit et la justice ne sont pas en jeu. Il est d'ailleurs si facile d'abuser de cette maxime de sagesse pratique et de prudence vulgaire, fort en honneur auprès de tous les sceptiques anciens et modernes, qu'il est mieux de prescrire de se mettre en garde contre elle que de la trop recommander. Combien n'a-t-elle pas autorisé et n'autorise-t-elle pas tous les jours d'hypocrisies, de lâches complaisances et de transactions plus ou moins honteuses! « Par le temps qui court », comme on dit, on ne pouvait agir autrement, on ne pouvait faire mieux : voilà une excuse dont il ne faut pas abuser.

S'il ne faut accepter qu'avec beaucoup de réserves le précepte de s'accommoder au temps, il n'en est pas de même de celui de ménager le temps; celui-là est vrai sans aucune restriction. Épargne le temps, *tempori parce*, a dit Cicéron dans les *Offices*. S'il arrive, comme nous l'avons expliqué, qu'il nous paraisse long, la vérité est qu'il est bref et que nos jours sont comptés. De là l'obligation pour quiconque prend la vie au sérieux de le ménager comme chose de prix. Combien, arrivés au terme, se plaignent à tort qu'il leur a manqué. Il ne leur a manqué que parce qu'il l'ont mal employé. Nous les renvoyons au beau traité de Sénèque sur *la Brièveté de la vie* et au commentaire si plein de verve qu'en a fait Diderot. Que de temps perdu même dans la vie la plus active! Que chacun fasse, comme Diderot, son examen de conscience: quel est celui qui se trouvera sans reproche?

(1) *Comptes rendus de l'Académie des sciences morales, février-mars* 1884.

(2) Voir le premier volume, p. 77, des *Œuvres de Rivarol* en 5 vol. in-8°. Paris, 1808.

Avec une plus sage économie du temps chacun vivrait davantage. Le temps, comme dit Sénèque, ne nous a pas fait défaut; mais c'est nous qui en avons été prodigue: *Nec inopes ejus, sed prodigi sumus.* Le temps ne nous a pas manqué; c'est nous qui avons manqué au temps.

De l'examen de tous ces lieux communs sur le temps, de quelque façon qu'on l'entende, il suit que les griefs qu'on lui impute sont fort exagérés ou purement imaginaires. A qui s'en prendre si nous n'avons pas su mettre le temps à profit, si nous avons fait les choses à contretemps, s'il a paru trop court à notre impatience, ou trop long à notre désœuvrement et à notre ennui, ou même si, par notre imprudence, nous avons gagné un bon rhume entre deux courants d'air? Encore une fois ce n'est pas au temps, mais à nous-mêmes. Le temps, qui n'en peut mais, est pour nous comme une sorte de bouc émissaire sur lequel nous rejetons des torts qui sont les nôtres ou l'effet fatal de ces lois du mouvement qui font tout naître et tout périr, tandis que le temps n'en est que la mesure abstraite imaginée pour notre usage. Plaignons-nous de nous-mêmes, plaignons-nous de ces lois, si cela pouvait servir à quelque chose, mais non de ce personnage imaginaire, tout aussi peu responsable, que l'espace lui-même, que le vide ou le néant.

FRANCISQUE BOUILLIER.

UNE JEUNE FILLE RICHE

Nouvelle

I.

— Ainsi, la chose est résolue. Tu repousses la demande de M. Ormille. Allons, il ne me reste plus qu'à ajouter son nom sur la liste déjà longue de tes refusés.

— Cher père, je suis désolée de vous causer ce nouveau désappointement; mais c'est comme un fait exprès : jusqu'à présent aucun de ceux qui ont voulu de moi n'a eu le don de me plaire.

— Ne rêves-tu pas l'impossible?

— Je ne rêve qu'une chose : aimer l'homme que j'épouserai et avoir confiance en son amour. Est-ce donc une chimère irréalisable? En ce cas, je renonce au mariage.

— Ma chérie, on dit cela lorsque, comme toi, on est encore fille mineure.

— Oh! papa, il me reste si peu de mois à l'être! Cela ne vaut guère la peine de me le reprocher.

— Te le reprocher, mon enfant! Ne comprends-tu pas que je voudrais arrêter ce temps qui t'apporte encore, à toi, les plus belles années de ton existence, tandis qu'il me rapproche du moment où il me faudra te quitter? Voilà pourquoi je voudrais te voir penser sérieusement au mariage.

— Mais, papa, c'est parce que j'y pense très sérieusement que j'ai tant de peine à me décider. Si j'étais homme, il suffirait, paraît-il, qu'une jeune personne avec qui j'aurais dansé une ou deux fois eût les yeux fendus en amande, ou le nez retroussé, ou le teint mat, ou la taille ronde (le tout accompagné, bien entendu, d'une dot non moins ronde), pour que, sans plus mûr examen, il devînt évident que le ciel l'a créée pour moi et que nous sommes appelés à passer ensemble une vie de délices. Au lieu de cela, je suis une jeune fille fort exigeante, qui désire connaître celui qu'elle épousera. Or vous avouerez qu'une valse, même accompagnée d'un quadrille, est insuffisante pour s'assurer des qualités morales d'un futur époux.

— Voyons, Marcelle, pourquoi plaisantes-tu toujours? N'as-tu pas pleine liberté d'examiner à loisir tout candidat assez favorisé pour n'avoir pas été repoussé d'emblée?

— Oui, je pourrais passer avec lui quelques soirées pendant lesquelles il s'appliquerait à cacher ses défauts, à ne pas dire un mot qui pût me déplaire et à trouver charmant tout ce qu'il me passerait par la tête de penser, de dire ou de faire. Je me suis déjà offert cette représentation, mais j'ai toujours fait baisser la toile avant que l'action ne fût engagée. Je me sentais devenir nerveuse, insupportable; je commençais même à prendre en grippe le personnage qui ne savait que me débiter force compliments au lieu d'avoir la franchise de me déclarer ce qu'il devait penser de moi. J'ai beau faire, voyez-vous, mon père, je suis persuadée que si vous retiriez seulement un zéro de la somme énorme que vous me donnez en dot, ma petite personne perdrait instantanément le plus grand de ses charmes et qu'elle passerait inaperçue, au lieu d'être recherchée et adulée.

— Tu es injuste pour toi-même. Amour-propre paternel à part, je vois peu de jeunes filles qui puissent t'être comparées. Tu es jolie, intelligente, bien élevée...

— Halte-là, monsieur! Je ne souffrirai pas que vous vous brisiez ainsi l'encensoir au visage.

— Comment?

— N'est-il pas reconnu que je suis tout votre portrait? Donc, si je suis jolie, c'est qu'apparemment le père dont je suis la fidèle image est fort bien de sa personne; si je suis parfaitement élevée, c'est que cet excellent père a pris grand soin de mon éducation. En conscience, ce sont des choses qu'on ne se dit pas à soi-même.

— Taisez-vous, vilaine enfant. Vous êtes détestable et je ne réussis jamais à vous gronder comme vous le méritez. Voyons, ma petite Marcelle, je t'en conjure, n'attends pas, pour me donner des petits-enfants, que je n'aie plus d'yeux pour les voir ou plus d'oreilles pour entendre leurs cris. J'ai eu le tort, dans l'excellente éducation dont nous venons de parler, de faire entrer une dose peut-être trop forte de libre arbitre, ne m'en fais pas repentir.

— Mon cher père, si vous me prenez par le sentiment, j'ai fini de plaisanter. Non, vous ne vous repentirez jamais de m'avoir traitée, dès que j'ai eu l'âge de raison, en amie à qui vous avez confié vos joies et vos soucis. Vous m'avez tant aimée que, depuis mon enfance, je n'ai jamais senti le vide laissé autour de moi par la mort de ma mère. Pour vous voir complètement heureux, il n'est pas de sacrifice que je ne

sois prête à faire. Dites-moi que vous êtes convaincu que M. Ormille sera un bon mari et surtout un excellent gendre, et je lui accorde ma main, sans enthousiasme, il est vrai, mais sans hésitation.

— Le ciel me préserve de te conseiller un mariage dans des conditions semblables! Je ne suis pas un vieil égoïste, et, pour te le prouver, je prends envers toi un engagement solennel : à partir d'aujourd'hui, je ne te propose plus aucun candidat, cherche toi-même l'oiseau rare. Seulement, promets-moi que, dès que tu croiras l'avoir trouvé, tu m'en avertiras et que tu me laisseras faire une enquête minutieuse dont tu accepteras les résultats.

— Je le jure.

— Je me souviendrai de cette promesse. Et maintenant il ne me reste plus qu'à écrire à ce pauvre Ormille.

— Ne vous tourmentez pas de lui, cher père. M'est avis que sa blessure n'est pas incurable; son amour-propre seul souffrira. Savez-vous que c'est une chose terrible de valoir un million dans le présent et plusieurs autres dans l'avenir?

— Terrible, en effet.

— Riez, riez; moquez-vous de moi. Sans doute, je reconnais qu'elle a beaucoup de bons côtés, cette fortune; mais, quand il s'agit de mon mariage, je voudrais être ruinée pour avoir la certitude que j'inspire un sentiment désintéressé. Y a-t-il une humiliation plus grande, une désillusion plus cruelle que de s'apercevoir,... alors qu'il est trop tard,... qu'on a pris pour soi les tendres protestations inspirées par les beaux yeux de la cassette? J'ai parfois des envies folles de me travestir comme une héroïne de l'ancien répertoire, de m'armer d'une houlette et d'aller vivre aux champs pour voir si, dans ce nouveau rôle, je serais aussi irrésistible.

— Je parie que tu tournerais la tête à tous les bergers et garçons de ferme. Serait-ce là que tu veux choisir le gendre que tu me destines? Grand merci; je préfère Ormille.

— Que vous êtes indulgent, papa, de ne jamais vous fâcher de toutes les sornettes que je vous débite! C'est que vous savez bien qu'au fond je suis très raisonnable.

— Trop, mon enfant. A ton âge, d'ordinaire, on n'analyse pas tant, on se laisse aller davantage à l'impression du moment...

— Quitte à se repentir pendant le reste de sa vie! Tenez, mon père, vous auriez dû me marier à seize ans, avant que je n'aie vu le mariage de ma pauvre cousine Georgette : voilà ce qui m'a rendue méfiante. Elle avait donné tout son cœur à son fiancé; elle était persuadée (nous l'avons tous cru comme elle) qu'il l'adorait, qu'elle allait voir se réaliser les rêves de bonheur qu'elle avait formés. Résultat au bout de trois années : la ruine et la séparation. N'est-ce pas horrible?

— Oui, c'est une histoire lamentable. Mais pourquoi t'attacher à celle-là, lorsque tu es entourée de jeunes ménages qui sont loin de se trouver à plaindre? Pour moi, les trop courtes années que j'ai passées avec ta mère ont été le Paradis sur terre; aussi mon ardent désir est-il de te voir heureuse comme nous l'avons été.

Marcelle vint s'asseoir sur les genoux de son père et, les larmes aux yeux, elle lui dit en l'embrassant :

— Présentez-moi quelqu'un qui vous vaille, et vous verrez si j'hésite à l'accepter!

— Tais-toi, petite enjôleuse; je suis insensible à tes flatteries. D'ailleurs, je l'ai juré, je ne te présente plus personne; c'est toi qui es chargée de découvrir le héros de l'avenir. En attendant, voici les chevaux sellés; viens faire une course à travers bois jusqu'au déjeuner.

II.

Marcelle Darlemont avait, il faut le reconnaître, le droit de se montrer difficile, et son père n'exagérait pas lorsqu'il disait que peu de jeunes filles pouvaient lui être comparées. Elle était grande et admirablement faite. Malgré des yeux, des sourcils et des cheveux d'un noir intense, sa physionomie était, au repos, d'une grande douceur due à la longueur des cils et à l'allongement oriental des paupières. Le nez était petit; la bouche, d'habitude un peu dédaigneuse, devenait adorable par le sourire; l'esprit se devinait dans les fins contours de la lèvre supérieure. Des flots de cheveux ondés, souples et bouffants, couronnaient cette tête originale, remarquablement belle. Un caractère ferme et droit, une nature franche ayant en horreur les détours et jusqu'aux mensonges de société, une intelligence très cultivée, un esprit primesautier, une bonne humeur constante et, pardessus tout, une grande bonté, tels étaient les dons qui retenaient auprès de Marcelle ceux que sa beauté avait attirés.

Il y avait bien de légères ombres au tableau : la franchise absolue dégénérait parfois en brusquerie; mais, dans ce cas, assez rare d'ailleurs, l'aimable fille réparait ses torts avec tant de gentillesse, elle était si sincèrement peinée et savait si bien le dire qu'il était impossible de lui garder rancune.

Peut-être aussi avait-elle un peu plus d'assurance qu'on n'en désirait jadis chez une jeune fille et avait-elle sur certains sujets des idées trop arrêtées; mais cela s'expliquait par l'éducation qu'elle avait reçue. M. Darlemont n'avait jamais quitté sa fille. Afin de ne pas remplacer l'influence maternelle par celle d'une étrangère, il avait arrangé sa vie de façon à consacrer à l'enfant tout le temps qu'il pouvait enlever aux affaires.

Dès que Marcelle devint grandelette, il tint à lui faire remplir d'une façon complète son rôle de maîtresse de maison : à douze ans, elle présidait un grand dîner avec la gravité d'une petite femme.

Chaque matin, à huit heures, elle entrait chez son père. Là, on causait; on décidait l'emploi de la journée; les observations nécessaires étaient faites par M. Darlemont avec une douceur quasi maternelle; puis, les domestiques défilaient devant Mademoiselle, qui leur donnait ses ordres. Après quelques écoles que son père n'avait pas voulu lui épargner, elle était devenue fort experte et s'acquittait à merveille de sa part de gouvernement.

Les bureaux de la maison de banque occupaient un corps de logis donnant sur la rue de Provence; l'hôtel habité par M. et Mlle Darlemont était situé au fond de la cour; il ouvrait

sur un beau jardin dans lequel s'élevait une serre qui était une des raretés de Paris.

A neuf heures, M. Darlemont allait à ses affaires et Marcelle travaillait avec son institutrice, miss Virginie Lumbey. Elle revoyait son père à l'heure du déjeuner; puis, tous les jours, à partir de quatre heures, elle lui appartenait. C'était pour elle le meilleur moment de la journée. Qu'on sortît à pied, à cheval ou en voiture, on était ensemble. Le père racontait tout ce qui, selon lui, pouvait intéresser sa fille, développer son intelligence; elle, de son côté, lui disait les petits événements intérieurs survenus depuis le déjeuner. Elle avait en lui une confiance absolue et ne craignait pas de lui faire connaître ses moindres pensées.

Adorée de son père et de son institutrice, qui depuis longtemps avait échangé ses fonctions de professeur contre celles de compagne et d'amie, entourée de toutes les jouissances que donne une immense fortune placée entre des mains intelligentes, Marcelle appréciait pleinement le bon lot qui lui était échu dans la vie. M. Darlemont avait acheté pour sa fille, à Ville-d'Avray, un charmant cottage où ils passaient l'été, parcourant à cheval, chaque matin, les bois des environs. Le banquier faisait là l'école buissonnière et ne partait pour Paris qu'après le déjeuner. Il était heureux de réaliser les moindres désirs de la jeune fille. Sur un mot d'elle, il décidait un voyage, il achetait un tableau de maître, tirait de la misère une famille à laquelle elle s'intéressait. Il fallait qu'elle eût une merveilleuse nature pour n'avoir pas été gâtée par ce trop grand bonheur : elle le savourait et craignait de le perdre. Jamais elle ne trouverait chez un mari le dévouement absolu, la tendresse indulgente et douce qu'elle était toujours assurée de rencontrer chez son père.

III.

— Papa, dit un matin Marcelle, vous rappelez-vous Mme d'Esclovelles, cette charmante femme d'une cinquantaine d'années que nous avons connue à Luchon?

— Je m'en souviens parfaitement, ma chérie. Ne l'avons-nous pas aussi revue l'hiver suivant à Paris?

— Oui; elle a quitté pour un mois son manoir de Bretagne et elle est venue nous voir. Depuis lors, j'ai reçu de temps en temps une lettre d'elle, toujours aimable et affectueuse. Je lui ai répondu très exactement, car elle m'avait charmée.

— Moi aussi. Peut-être était-ce parce qu'elle me disait toujours du bien de toi. A propos de quoi me parles-tu ce matin de Mme d'Esclovelles?

— C'est que je viens de recevoir d'elle une lettre qui m'a tout attristée. Elle m'écrit qu'un homme d'affaires en qui, depuis nombre d'années, elle avait une confiance absolue s'est enfui, il y a un mois, avec toutes ses valeurs, qu'il lui a dérobées. Jusqu'à présent on n'a pu mettre la main sur le voleur, et voilà la pauvre femme ruinée, obligée de mettre en vente la propriété qu'elle habite depuis qu'elle est au monde.

— Elle n'a pas d'enfant?

— Mais si, elle a un fils. Quand nous l'avons vue, à Luchon et à Paris, il faisait avec un ami un voyage autour du monde. Elle adore ce fils et c'est en pensant à lui, m'écrit-elle, qu'elle trouve encore plus dur le coup qui les frappe. Pour ne pas quitter sa mère, qui, veuve à vingt-cinq ans, s'est consacrée à lui, il a vécu jusqu'ici en gentilhomme campagnard, faisant valoir ses terres, chassant, pêchant, voyageant.

— Une vie de riche oisif, en un mot.

— Probablement. Il faut maintenant changer d'existence. Mme d'Esclovelles me demande si vous ne pourriez pas trouver pour son fils une situation dans votre maison; quelque modeste qu'elle fût, il l'accepterait avec joie. Il est, dit-elle, fort capable.

— Hum! Je n'ai pas grande confiance en ces beaux fils qui ont passé les meilleures années de leur jeunesse dans l'oisiveté et qui se découvrent tout à coup des aptitudes extraordinaires pour le commerce.

— Voyons, papa, ne faites pas le méchant. Pourquoi ce jeune homme ne pourrait-il pas vous être utile? D'après ce que m'écrit sa mère, il a beaucoup voyagé, il parle toutes les langues imaginables : l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol..., que sais-je? peut-être même le chinois. Tout ce qu'on vous demande d'ailleurs, c'est de le prendre à l'essai.

— Et puis, si l'essai ne me satisfait pas, que dirai-je à la mère, qui doit avoir la plus haute idée des capacités de son fils?

— J'ai souvent entendu dire à un sage de mes amis, qui s'appelle M. Darlemont, qu'on ne ferait jamais rien de bien en ce monde si on se laissait arrêter par toutes les difficultés de l'avenir. Sérieusement, petit père, je serais heureuse que vous pussiez faire quelque chose pour alléger la peine de cette pauvre femme. J'éprouve un vrai chagrin de la savoir malheureuse, elle que j'ai toujours vue gaie, aimable, ne s'occupant que du plaisir des autres, jeune de caractère et de visage malgré ses cheveux blancs.

— Ma chère enfant, il fallait commencer par là. Du moment où cela te tient au cœur, la chose est résolue en principe. Je ne sais ce que je ferai de ce monsieur; mais tu peux écrire à sa mère de me l'envoyer.

— Merci, cher père. J'étais si sûre de votre réponse que ma lettre est déjà commencée.

— Parbleu! la belle merveille! N'es-tu pas toujours certaine de me faire faire tes volontés? Est-ce tout ce que Mademoiselle a à me commander ce matin?

— Oh! Mademoiselle a bien encore une autre idée; seulement elle ne sait trop si cette idée est réalisable.

— Dis-la toujours.

— Eh bien, papa, voici ce que c'est. Je vous ai entendu dire plusieurs fois depuis ce printemps que vous alliez enfin commencer à pouvoir prendre du repos, que vos affaires étaient organisées de telle sorte que vous pourriez dorénavant vous absenter sans leur porter aucun préjudice et que vous aimeriez acheter une propriété loin de Paris, pour y passer de véritables vacances. Est-ce vrai?

— Parfaitement. Et tu en conclus?

— Que si nous allions faire un tour en Bretagne, nous

verrions le château de Mme d'Esclovelles et que si, par bonheur, il pouvait vous convenir...

— Voyez-vous ça! A quelles profondes combinaisons politiques en arrivent les jeunes filles de notre temps! Et où est situé ce fameux castel?

— Je ne puis vous donner beaucoup de détails. Tout ce que je sais, c'est que j'adresse mes lettres au manoir de Kermas, par Concarneau, Finistère.

— Par Concarneau, c'est exquis! Il se dégage de tes renseignements un vague parfum de sardines qui me décide. Quel jour partons-nous?

— Vous moquez-vous de moi, papa, ou parlez-vous sérieusement?

— Je suis tout à fait sérieux. Une promenade de quinze jours en Bretagne avec toi me plaira infiniment et me fera le plus grand bien. J'y mets cependant une condition : comme il est probable que cette propriété ne me conviendra en aucune façon, tu ne diras pas un mot de tes projets à Mme d'Esclovelles.

— C'est entendu.

— Écris-lui simplement que sa lettre est arrivée au moment où nous projetions une petite tournée en Bretagne et que nous irons la voir sous peu. Tu peux ajouter que je causerai avec son fils, que je suis tout disposé à l'accueillir. Et puis, une fois là-bas, *motus;* il ne faudrait pas donner des espérances qui seraient peut-être irréalisables.

— Savez-vous qu'il n'a jamais existé un père pareil à vous? Après cela, étonnez-vous que je ne me décide pas à me mettre sous la griffe d'un mari!

— S'il en est ainsi, je vais changer de manière.

— Essayez donc, papa, je vous en défie.

Et Marcelle, tout heureuse de son succès, monta dans sa chambre pour écrire à Mme d'Esclovelles.

Huit jours après, M. Darlemont et sa fille partaient pour Quimper. Un vrai voyage de touristes : chacun sa valise et point de femme de chambre; c'étaient les deux points auxquels tenait essentiellement M. Darlemont. Ils eurent l'heureuse chance d'arriver à Quimper un jour de marché, par un temps magnifique. Malgré une nuit passée en chemin de fer, Marcelle entraîna son père dans la ville. Elle fut ravie de la diversité des costumes et surtout des coiffures qui défilèrent devant elle. Les coiffes élevées et raides de Quimper, les grandes ailes relevées de Quimperlé, les petits bonnets plats des filles de Douarnenez — que celles de Quimper appellent avec dédain : têtes de sardines — et, par-dessus tout, les *bigoudaines* étranges de Pont-l'Abbé la jetèrent dans un véritable enchantement.

— Qui donc prétend qu'il n'y a plus de costumes en France? Quel bonheur d'être venus dans ce pays! Regardez donc, père, ces petites filles avec leur robe plissée autour de la taille qui tombe jusqu'aux pieds, le sarrau qui la recouvre, leur grande collerette, leur béguin fait avec des rubans brochés. Ce bizarre accoutrement ne les fait-il pas ressembler à des Velasquez ou à des Van Dyck! Les enfants de Charles Ier étaient habillés dans ce style-là. Je voudrais seulement savoir pourquoi les unes ont de petits nœuds sur le sommet de leur bonnet à trois pièces, tandis que les autres ont une grosse bouffette de laine rouge et jaune. Demandez-le donc à ce vieux qui a l'air si bon enfant.

M. Darlemont, toujours docile, s'approcha du bonhomme; mais, au grand désappointement de Marcelle, il lui fut impossible de se faire comprendre : le vieux parlait breton et n'entendait pas un mot de français.

— Comment? il y a encore en France des gens qui ne connaissent pas la langue de leur pays! Et les écoles, à quoi servent-elles donc?

— Aux jeunes sans doute, et encore grâce à la loi qui force les parents à y envoyer leurs enfants. Je ne serais pas surpris que, dans ce pays arriéré (ce qui, note-le en passant, nous permet d'y rencontrer ces costumes qui te charment), cette loi fût fort impopulaire et qu'on fît de nombreux efforts pour s'y soustraire.

— Je croyais que tous les Bretons portaient de longs cheveux tombant jusqu'aux épaules. Je les ai toujours vus représentés ainsi. Eh bien, regardez cette foule qui nous entoure : les costumes ne semblent pas avoir varié d'une ligne depuis plusieurs siècles, et cependant c'est à peine si je vois cinq ou six paysans portant la coiffure classique, et encore ceux-là sont-ils tous vieux.

— Il est probable que le service militaire est la cause de ce changement de mode. A la caserne, le Breton est tondu tout comme un autre.

— C'est grand dommage.

— Au point de vue pittoresque, je te l'accorde; mais au point de vue de la propreté, qui n'est pas la qualité dominante en ce pays, je crois que c'est préférable ainsi.

Après avoir passé une grande heure à admirer la splendide cathédrale dédiée à Saint-Corentin, ils allèrent au musée. Quelques bons tableaux, beaucoup d'ordinaires, telle fut leur impression; mais ce qui les intéressa fort, ce fut la grande salle du rez-de-chaussée où sont réunies, à côté d'antiques meubles sculptés dans le pays, les spécimens de la faïence de Quimper, genre mélangé de Rouen et de Nevers. Au milieu, dans une immense cage de verre, sont renfermés des personnages, mannequins de grandeur humaine, qu'on a habillés avec les brillants costumes qui ne se portent plus qu'aux jours de fêtes carillonnées, aux pèlerinages. Ce spectacle amusa beaucoup Marcelle, qui décida qu'au prochain bal costumé elle se montrerait en mariée de Ploaré. Elle alla de suite sur le quai de Quimper commander son costume. Elle apprit là pourquoi certains enfants portent un nœud sur leur bonnet et d'autres une bouffette : les nœuds sont réservés aux filles et les bouffettes aux garçons; les costumes étant absolument pareils, c'est à ce détail seul qu'on reconnaît leur sexe.

Marcelle rentra ensuite à l'hôtel, où elle prit un peu de repos, fort nécessaire, pendant que M. Darlemont allait s'entendre avec le patron d'une barque qui devait, le lendemain, leur faire descendre l'Odet.

Trois jours après, miss Virginie Lumbey recevait la lettre suivante :

« Quelle détestable idée vous avez eue, miss Virginie, de

refuser de nous accompagner! Au lieu d'être seule à Paris où vous devez vous ennuyer après nous (sans quoi je déclare que vous n'avez pas de cœur), vous feriez un délicieux voyage dans un des départements les plus pittoresques de France. Combien je vous ai regrettée dimanche pendant notre expédition navale!

« Avez-vous jamais été à la voile? C'est exquis et je ne rêve que de recommencer. Il faisait un temps des dieux, un soleil resplendissant tempéré par juste ce qu'il fallait de brise pour pousser notre petit bateau. Nous glissions comme une flèche, et si doucement que, sans les rives qui fuyaient devant nous, j'aurais cru la barque immobile. Elles sont ravissantes, ces rives, surtout à mesure qu'on s'éloigne de Quimper; elles sont pleines de surprises, de replis tortueux qui me faisaient penser au lac des Quatre-Cantons, et les collines boisées qui surplombent l'Odet sont dignes de la Suisse. Vous savez ce que vaut cet éloge dans ma bouche.

« L'Odet, n'est-ce pas un charmant nom pour cette charmante rivière?

« J'étais comme grisée par l'air, le soleil et l'eau; je m'engourdissais dans une douce mollesse : cette sensation ne peut avoir de rivale que la course en traîneau sur un épais tapis de neige. Je vous vois d'ici sourire de ma comparaison et dire : Voilà une idée bizarre digne de Marcelle! Quel rapport va-t-elle chercher entre un joli cours d'eau de Bretagne et une plaine russe, entre une journée d'été de la douce France et la température glaciale qu'évoquent la neige et le traîneau? Je n'en maintiens pas moins ma comparaison, qui est très profonde; creusez-la et vous la comprendrez.

« Chemin faisant, nous avons visité une propriété située en pente sur une colline merveilleusement boisée où se trouvent des vestiges de ruines romaines. La vue sur la rivière est très belle et je passerais volontiers deux ou trois mois ici tous les ans. Pourvu que la propriété de Mme d'Esclovelles soit aussi pittoresque! A propos, celle que nous avons visitée appartient à un chanoine de Quimper. Le pauvre homme! Sans mes projets, j'aurais tenté de le séduire. Qu'auriez-vous dit si vous aviez reçu une dépêche vous enjoignant d'accourir dans notre nouveau domaine en compagnie de plusieurs wagons de mobilier?

« Nous avons descendu l'Odet jusqu'à son embouchure. Au fait, cette jolie et modeste petite rivière a droit au nom de fleuve, dont elle n'a certes pas les allures tapageuses, et nous avons pris terre dans le petit port de Bénodet, pur village breton où nous avons dîné et couché. Nous y reviendrons peut-être, les naturels du pays, représentés par les propriétaires d'un hôtel fort convenable, nous affirmant qu'il y a de nombreuses et intéressantes promenades à faire dans les environs.

« Après une excellente nuit dans une chambre très propre, nous allons monter en carriole, et en route pour la Forest, qui est à une heure et demie d'ici, et de là au château de Kermas. Je vous embrasse bien fort; à bientôt le compte rendu de notre visite.

« MARCELLE. »

« Décidément, je raffole du costume breton pour les enfants; mais que les femmes sont donc laides! »

Cette course en carriole fut encore un grand plaisir pour Marcelle. Elle admira tout, surtout la descente de Fouesnant à la Forest, qui est vraiment superbe. La route serpente au milieu de grands bois de châtaigniers, de chênes et de pins, avec des échappées sur la mer, qui ferme l'horizon. Le village est en bas, au bord d'une jolie baie, et l'église mérite d'être visitée. Outre le vieux Calvaire de pierre qu'on retrouve en Bretagne à côté de presque toutes les églises, celle de la Forest renferme des fonts baptismaux Louis XV, en bois sculpté avec dorures, très curieux à rencontrer dans ce pays perdu. Un amateur payerait cher le magnifique cadre sculpté qui entoure un tableau dans lequel saint Louis et sa cour sont naïvement affublés de perruques et d'habits Louis XIV.

— Est-il croyable, papa, qu'on visite si peu la France, lorsqu'elle renferme tant de choses intéressantes? Si vous voulez, nous parcourrons tous les ans une nouvelle province jusqu'à ce que nous connaissions tout ce qu'il y a de beau chez nous; après quoi nous ferons honte à nos compatriotes qui s'en vont voyager à l'étranger, au lieu de visiter d'abord leur propre pays.

— Volontiers, ma chérie. Seulement, tu t'engageras à ne pas être difficile et à supporter les insectes et le manque de confort que tu pourras rencontrer en route. Les voyages ne sont pas organisés chez nous comme en Suisse et en Italie, et, en dehors des grandes villes, les auberges laissent souvent à désirer. Mais voici notre cocher qui a dû s'enquérir du chemin à suivre pour nous rendre au château de Kermas; il est temps de remonter dans notre carriole.

Une demi-heure après, nos voyageurs se trouvèrent devant une grande porte ouvrant sur une longue avenue bordée de hêtres. La voiture s'y engagea et bientôt on aperçut un lourd château de pierre dont la façade restaurée dénotait l'antique origine. Au bruit des roues, Mme d'Esclovelles accourut et reçut Marcelle dans ses bras.

IV.

— Que je suis heureuse de vous revoir, mon enfant! Mais pourquoi ne pas nous avoir prévenus du jour exact de votre arrivée? Mon fils a attendu l'heure du courrier avant de partir pour Concarneau, d'où il ne reviendra que ce soir; il va être désolé. J'espère, monsieur, que vous passerez quelques jours avec nous?

— Vingt-quatre heures, madame, si vous le voulez bien et si nous ne vous gênons pas trop.

— Me gêner, lorsque vous me causez une véritable joie! Vous excuserez seulement la simplicité de la réception et vous voudrez bien vous contenter de ce que peut offrir notre pauvre pays, peu habitué aux visites parisiennes.

— Il est ravissant, votre pays, chère madame, et nous n'avons fait qu'admirer tout le long de la route. C'est une vraie fête, lorsque depuis longtemps on n'a pas quitté Paris

ou la banlieue, d'aspirer à pleins poumons cet air pur et vivifiant.

— Papa, le cocher demande les ordres. Voulez-vous lui dire quand il doit revenir nous prendre?

— Je vous en prie, monsieur, accordez-nous plus d'un jour. Mon fils ne se consolerait pas d'avoir perdu la plus grande partie de votre séjour ici. Votre chère fille, à qui j'étais sûre de ne pas m'adresser en vain, m'a fait espérer votre protection pour Alain; je serais heureuse que vous vous assuriez par vous-même qu'il en est digne. Et puis, je suis si contente de posséder ici cette gentille Marcelle, laissez-moi en jouir à mon aise. Soyez convaincu, cher monsieur, que vous ne nous apportez aucune gêne et ne me privez pas du plaisir de faire, hélas! sans doute pour la dernière fois, les honneurs de mon cher Kermas à de bons amis. Renvoyez votre équipage et, quand vous aurez assez de nous, je m'engage à ne pas vous retenir et à vous procurer une voiture qui vous conduira où vous voudrez aller. Est-ce entendu?

— De grand cœur, madame. Je ne saurais résister à votre gracieuse insistance, ni aux regards que me lance Marcelle. Je me remets entre vos mains.

Après le déjeuner, Mme d'Esclovelles fit visiter le castel à ses hôtes. Partout des meubles anciens du plus pur breton : le vaisselier, chargé de brillantes assiettes de faïence; les grandes armoires, les coffres de bois sculpté. Dans la chambre de Mme d'Esclovelles, on voyait même un lit fermé avec ses portes à coulisses et le banc qui sert à s'y introduire. Marcelle le trouva si original et si joli avec ses sculptures naïves et ses rosaces de fuseaux à jour, qu'elle déclara à son père qu'elle voulait en rapporter un à Paris.

— Vous avez raison, ma mignonne, dit Mme d'Esclovelles; ce lit a beaucoup de caractère; mais il faut y avoir été habitué dès l'enfance pour n'y pas étouffer. Nos paysans, lorsqu'ils y sont nichés, ont grand soin de refermer les portes, et je vous laisse à penser l'air qu'ils respirent dans leurs chambres où barbotent, sur un tapis de fumier, les poules et les porcs pêle-mêle avec les marmots. Ajoutez que, pour éviter les impôts, on est ici très parcimonieux de fenêtres, et vous comprendrez la juste réputation de malpropreté que méritent nos braves Bretons. Quant à moi, j'ai tenu à avoir le mobilier complet, mais je ne couche pas dans ce lit que vous admirez tant.

— C'est égal, j'ai très envie d'en avoir un. Mais, papa, ne remarquez-vous pas une chose étrange? C'est que la façade de ce lit, avec ses rosaces découpées, rappelle les moucharabis orientaux.

— Tu as raison, mon enfant. J'avais déjà noté, au musée de Quimper, une sorte de suspension en bois pour mettre les cuillères, qu'on retrouve dans les gourbis arabes. J'ai fait aussi un rapprochement des plus ingénieux entre le Carnac breton et le Karnak de la haute Égypte. Nous soumettrons nos observations à de plus savants que nous et nous verrons s'ils peuvent nous expliquer ces bizarres coïncidences.

A ce moment, Mme d'Esclovelles ouvrit une fenêtre et ses hôtes poussèrent un cri d'admiration. Le château, construit sur la hauteur, avait une vue splendide sur la mer, que faisaient étinceler les rayons du soleil : à droite, la jolie baie de la Forest; au fond, les îles Glénan; à gauche, Concarneau; pour premier plan, de magnifiques futaies qui descendent jusqu'au rivage.

— Que c'est beau, chère madame! s'écria Marcelle, et que je vous plains d'être forcée de quitter.....

Elle s'interrompit en voyant les yeux de Mme d'Esclovelles se remplir de larmes; elle-même sentit son cœur se gonfler et elle se jeta dans les bras de sa vieille amie, qui l'embrassa tendrement.

— Je suis confuse, monsieur, de vous laisser voir ma faiblesse; mais, mon fils et moi, nous faisons tant d'efforts pour nous cacher notre chagrin que, de temps en temps, lorsqu'il n'est pas là, j'ai le tort de ne pas prendre assez d'empire sur moi.

— Puisqu'un mot étourdi de Marcelle nous a amenés sur ce triste sujet, madame, laissez-moi vous prier d'avoir confiance en moi et de me mettre au courant de votre situation. Vous savez que je suis un homme d'affaires; peut-être pourrai-je vous donner un bon conseil.

— Hélas! monsieur, la situation est des moins compliquées. J'ai eu pendant quinze ans à mon service un quasi-intendant qui faisait rentrer les fermages, surveillait les coupes de bois, faisait défricher les terrains incultes, en un mot dirigeait l'exploitation de la propriété d'accord avec mon fils, et seul pendant les fréquents voyages d'Alain. Nous étions tous deux pleins de confiance en lui. Il y a un mois, pendant que nous étions dans les Pyrénées, il a tout simplement forcé la caisse dans laquelle je renferme mes valeurs, il m'en a volé pour environ cinq cent mille francs; puis il s'est enfui. Nous n'avons pu suivre ses traces que jusqu'à Brest, où il a dû s'embarquer. Le retrouvera-t-on jamais et aura-t-il encore les valeurs en sa possession? Je n'y veux pas songer. Il ne nous reste donc plus que cette propriété : nous pourrions encore y vivre modestement, et Alain, qui aime l'agriculture, y serait assez disposé; mais j'ai plus d'ambition pour mon fils que lui-même et je ne me contente plus pour lui d'une existence que notre ruine change complètement. Après avoir vécu ici largement, faisant du bien à tout ce qui nous entoure, je me résignerais malaisément à voir Alain devenir un véritable fermier, obligé, pour joindre les deux bouts, de se refuser même le luxe d'une charité.

« Si je vous disais que mon fils est beau, qu'il est bon, qu'il est brave, qu'il est doué d'une intelligence remarquable, vous souririez avec raison de mon exagération maternelle; je préfère attendre que vous l'ayez vu, que vous ayez causé avec lui. Je crois en avoir fait un homme, et ce serait une triste fin aux rêves que je caresse presque depuis sa naissance, que de le voir végéter ici misérablement au lieu d'employer ses jeunes forces à relever la fortune qu'un coquin nous a volée. Il n'a que vingt-six ans, il n'est pas trop tard..., surtout avec un appui comme le vôtre..., pour commencer bravement une nouvelle vie. Je resterai ici jusqu'à ce que j'aie trouvé un acquéreur pour Kermas; après quoi, j'irai rejoindre mon fils.

— Ne serez-vous pas malheureuse dans un petit apparte-

ment parisien, s'écria Marcelle, après avoir si longtemps vécu dans ce beau pays?

— Avec Alain, ma mignonne, je me trouverai bien partout. Songez donc que depuis vingt-cinq ans ma vie n'a d'autre but que de le rendre heureux. Je suis sûre que M. Darlemont me comprend.

— Parfaitement, madame, et, en résumé, voyez-vous, tous nos beaux dévouements sont encore de l'égoïsme, puisque nous y trouvons le bonheur.

L'après-midi se passa à parcourir la propriété, vraiment belle. Marcelle fut ravie de tout et particulièrement des terrains incultes que le mélange des fleurs violettes de la bruyère et des fleurs jaunes de la lande transformait en un véritable parterre d'un coloris harmonieux. Mme d'Esclovelles rit de l'enthousiasme de la jeune fille et lui expliqua que, chaque année, on défrichait une partie de ces terrains, l'ambition du propriétaire étant de les conquérir tous.

— C'est indigne! s'écria Marcelle. En conscience, croyez-vous que vous aurez embelli la propriété quand vous aurez semé du blé à la place de ces adorables petites fleurs qui réjouissent les yeux?

— Ma petite amie, si vous étiez propriétaire, vous changeriez bientôt de manière de voir.

— Cela m'étonnerait fort. Figurez-vous qu'à Ville-d'Avray j'ai bouleversé le potager, je n'y tolère pas un légume : rien que des fruits et des fleurs. Le jardinier a été consterné d'arracher ce qu'il appelait ses belles bordures d'oseille, ses champs de choux, d'oignons, etc. J'ai remplacé tout cela par des bordures de violettes et de fraisiers, par des carrés d'œillets et de roses. C'est moins utile pour le pot-au-feu, j'en conviens, mais c'est si joli et cela sent si bon! Le plaisant de l'affaire est qu'après m'avoir cherché querelle on a été forcé de convenir que, sans m'en douter, je l'avoue, j'avais opéré une réforme économique, les légumes qu'on achète au marché coûtant infiniment moins cher que ceux qu'on cultive chez soi. Pensez quel triomphe inattendu pour mon système!

Tout en babillant ainsi, Marcelle avait cueilli une énorme botte de bruyères qu'elle joignit à des branches de feuillages pourpres et à de longues herbes qu'elle avait glanées le long du chemin. En rentrant, elle déposa sa moisson dans le vestibule; puis, après s'être débarrassée de son chapeau, avoir en un tour de main ramené quelques cheveux rebelles, elle demanda à Mme d'Esclovelles un tablier de cuisine et des grands ciseaux, et elle se mit à assembler deux immenses gerbes destinées à des vases qui étaient sur la cheminée du salon.

M. Darlemont monta dans sa chambre, Mme d'Esclovelles alla faire un tour de surveillance à l'office, et Marcelle était seule dans le vestibule, occupée à composer avec beaucoup d'art ses bouquets rustiques, lorsque la porte s'ouvrit brusquement : Alain d'Esclovelles rentrait. Il resta un moment interdit en présence de cette belle inconnue, ornée d'un tablier de cuisine; puis, la voyant sourire, il sourit à son tour et, s'inclinant devant elle :

— Mademoiselle Darlemont, je suppose?

— Elle-même, monsieur, en tenue de bouquetière.

V.

Une heure après, la cloche réunissait les quatre convives dans la salle à manger. Marcelle avait remplacé son costume de voyage par une robe de laine souple, d'un gris bleu très pâle, qui lui seyait à ravir. Une touffe de géranium piquée dans ses cheveux de jais relevait cette toilette effacée, qui, tout en paraissant faite dans une tonalité de blonde, s'harmonisait parfaitement avec le teint mat de la jeune fille. M. Darlemont et le fils de la maison avaient l'air de s'entendre à merveille, et Marcelle se disait qu'elle avait eu une heureuse inspiration d'amener son père en Bretagne.

La soirée se passa paisiblement. Marcelle fit de la musique, puis causa avec Mme d'Esclovelles pendant que M. Darlemont, tout en fumant et sans en avoir l'air, soumettait Alain à un véritable examen. A onze heures, chacun monta se coucher. Marcelle entra dans la chambre de son père sous prétexte de voir s'il avait près de lui tout ce qu'il lui fallait.

— Eh bien! papa?

— Eh bien! mon enfant, tu es évidemment protégée par une bonne fée; tu n'as qu'à former un souhait pour qu'il se réalise : le jeune homme me plaît tout à fait et la propriété semble pouvoir me convenir.

Marcelle frappa ses deux mains l'une dans l'autre en sautant comme une enfant.

— Je la connais, cette bonne fée : elle a une barbe et des cheveux grisonnants, et je l'aime de tout mon cœur. Ainsi, M. Alain?...

— M. Alain me paraît un garçon sérieux, fort intelligent, plein de nobles sentiments; un peu trop orgueilleux peut-être, mais cela ne me déplaît pas. S'il quitte ce pays, c'est pour ne pas désappointer sa mère dans ses rêves d'avenir. Il me restera à voir, à Paris, s'il a ce que nous appelons l'esprit des affaires; quant à la volonté de travailler, il l'a certainement et, de plus, grâce à ses nombreux voyages, il possède une dose variée de connaissances rare chez un débutant.

— Que je suis donc heureuse! Et pour la propriété, petit père, me permettez-vous d'en parler à Mme d'Esclovelles?

— Quant à cela, non. Je ne veux pas que dans sa reconnaissance elle se croie obligée de faire des concessions au protecteur de son fils. L'affaire sera traitée de notaire à notaire, sans mentionner d'abord le nom de l'acquéreur.

— Vous avez raison, papa, toujours raison, et j'aurai bouche close, quoi qu'il m'en coûte.

Marcelle alla se coucher toute joyeuse. Le lendemain, elle fut sur pied de bon matin et courut à la ferme, où, la veille, elle avait aperçu une nichée d'enfants. Elle eut grand'peine à se faire comprendre par ces petits Bretons bretonnants; heureusement l'aîné de la famille, jeune gars d'une dizaine d'années qui apprenait le français à l'école, put lui servir d'interprète. Lorsqu'il expliqua aux petits que la demoiselle voulait leur donner des sous, ils se hâtèrent d'accourir. Mar-

celle leur distribua des pièces de cinquante centimes dont elle avait toujours sa bourse pleine et rentra au moment où son père partait avec Alain pour une longue promenade.

— Alors, vous nous abandonnez, dit-elle d'un ton gentiment boudeur.

— Nous serons de retour pour le déjeuner, fillette, et nous venons de décider avec Mme d'Esclovelles, qui te cherche partout, que nous irons tantôt dans un village voisin où a lieu un pardon et où tu pourras te rassasier de costumes et de couleur locale.

Un pardon! Marcelle ne connaissait encore que celui de Ploermel, et encore était-ce à l'Opéra-Comique qu'elle y avait assisté. Tout enchantée de cette perspective, elle alla rejoindre Mme d'Esclovelles qui, désireuse de la distraire, lui proposa d'aller voir dans quelques fermes des environs si on ne trouverait pas un vieux lit à acheter.

A l'heure du déjeuner, on se retrouva réunis et Marcelle commença le récit de sa matinée.

— Papa, j'espère que vous n'allez pas me gronder. En votre absence j'ai fait des folies, j'ai acheté tout un mobilier.

— Comment, un mobilier!

— Telle que vous me voyez, je suis à la tête d'un superbe lit, d'une armoire et de trois coffres.

— Miséricorde! qu'allons-nous faire de tout cela?

— Les expédier à Paris par petite vitesse : une fois là, vous verrez ce que j'en saurai faire.

— Mais, imprudente enfant, si tu continues à te livrer à des acquisitions aussi extravagantes, c'est nous qui ne pourrons plus retourner à Paris.

— Oh! rassurez-vous, papa, on se meuble ici à peu de frais. La vieille armoire et un des coffres m'ont été cédés moyennant la promesse de faire faire chez le menuisier de Concarneau une armoire en beau châtaignier tout battant neuf. Mme d'Esclovelles s'en est chargée et m'a assuré que cela ne vous ruinerait pas. Quant au reste, c'est encore mieux. J'ai donné cent francs à un vieux paysan qui va m'apporter tantôt dans sa charrette un lit et deux coffres... Vous les verrez! J'étais honteuse de mon marché; il me semblait, en pensant à ce qu'on nous demande à Paris de la moindre vieillerie sculptée, que je volais ce pauvre diable. Ma conscience a été calmée par Mme d'Esclovelles, qui m'a affirmé que le brave homme était dans la joie, qu'il n'avait jamais rêvé d'avoir une somme pareille en sa possession et qu'il remplacerait à bon compte ce qu'il m'a vendu.

— Vous pouvez être tranquille, mademoiselle, dit Alain, le bonhomme ne se serait pas défait de son mobilier s'il n'y avait trouvé son avantage. Pour lui, la valeur artistique est nulle et un meuble neuf est plus solide et plus utile qu'un meuble qui a plus de deux siècles d'existence. Tous ces grands coffres, dans lesquels autrefois on renfermait l'argent et qui servent aujourd'hui à mettre l'avoine ou le son, portent leur date gravée par le sculpteur et vous pourrez vous assurer qu'ils remontent à seize cent et tant. Seulement, si vous vous arrêtez dans nos villes, méfiez-vous : on fabrique du vieux ici comme ailleurs, et, avec un couteau, une date est bientôt inscrite. Je connais un honnête industriel qui recouvre d'un certain enduit tous les vieux panneaux effrités; après quoi, il taille en pleine pâte des *sculpteries* qui émerveillent l'acquéreur naïf, mais qui ne résistent pas à un nettoyage.

— Bon! voilà que vous m'enlevez mes illusions sur les honnêtes Bretons.

— Ils ne sont pas plus malhonnêtes que d'autres, mais ils sont âpres au gain, et les riches amateurs étrangers, comme vous, mademoiselle, les pervertissent par la vue de l'or. Il y a deux ans, un de mes amis eut aussi le désir, après avoir admiré la chambre de ma mère, d'acheter un lit qu'il voulait, je crois, transformer en bahut. Je le conduisis dans une ferme assez lointaine, et là il commença à marchander un paysan qui n'entendait pas un traître mot de français. Je m'amusais de ce colloque aussi incompréhensible pour l'un que pour l'autre, et, après avoir tendu la perche à mon ami en lui expliquant que le propriétaire du lit — pures sculptures Louis XV — en demandait cinquante francs, je le laissai barboter sans pitié. Il trouva bientôt le vrai moyen de se faire comprendre : il tira de son porte-monnaie trois pièces d'or de dix francs, les fit briller au soleil, puis les posa sur la table en expliquant, par une mimique expressive, que, si le paysan n'acceptait pas, il remettrait l'argent dans sa poche et s'en irait. Au bout de cinq minutes, ils étaient d'accord. Je dus alors intervenir de nouveau pour expliquer au fermier que mon ami ne voulait que la façade sculptée du lit et qu'il lui laissait tout le reste. Notre homme s'en fut chercher une hache et se mit en demeure de commencer la démolition. Quelle fut notre surprise, aux premiers coups frappés, d'entendre des gémissements sortir du fond du lit!

— Ah! mon Dieu! quelle frayeur j'aurais eue! qu'était-ce donc?

— Tout simplement la ménagère, un peu souffrante, qui gardait le lit depuis deux jours. Dans son désir d'empocher trente francs, son tendre époux avait oublié ce détail : pour un peu, nous emportions la femme avec le lit! Mon ami était indigné; il se répandit en invectives contre l'insensibilité du bonhomme. Lui, cependant, ne comprenait rien à cette bordée d'injures et faisait tranquillement déménager la pauvre femme, qui, tout en larmes, alla se mettre dans un autre lit pendant que le sien tombait sous la hache conjugale. Voilà, mademoiselle, un trait de mœurs authentique dont j'ai été témoin.

— Il est barbare. Jamais je n'aurais emporté ce lit.

— Alors j'ai le regret de constater que vous n'êtes pas un véritable amateur.

— J'espère du moins n'en pas avoir la férocité, qui ne me semble pas indispensable. Mais, laissons de côté mes splendides acquisitions et parlez-moi du pardon. Qu'allons-nous voir de beau?

— Je vous en prie, ma mignonne, dit Mme d'Esclovelles, ne vous montez pas trop l'imagination à ce sujet, ou vous vous préparerez une désillusion. Vous allez voir une vieille petite église d'une jolie architecture, dont le clocher à jour vous plaira, mais dont l'intérieur, blanchi à la chaux, n'offre rien

de curieux. La procession, qui vous intéressera à cause des costumes de ceux qui la suivent, fera le tour de l'église et du village en chantant des cantiques. Tout autour sont établis des marchands ambulants qui vous offriront des chapelets, des médailles, de grandes épingles pour tenir les coiffes et autres brimborions sans aucune valeur. Puis de nombreuses buvettes, beaucoup trop nombreuses.

— Est-ce que, par hasard, demanda M. Darlemont, les Bretons seraient?...

— Horriblement ivrognes, mon cher monsieur. Le pardon n'est, pour les hommes, qu'un prétexte à boire toute la journée. Aussi, lorsque la commune est assez riche pour s'offrir les binious, ne danse-t-on jamais que le lendemain du pardon. Le premier soir, pas un homme ne se tient droit sur ses jambes; les femmes seraient réduites à danser entre elles.

Marcelle reconnut l'exactitude de ces observations; mais elle ne fut pas moins enchantée du coup d'œil de la procession. Elle trouva que les grandes coiffes aux ailes empesées donnaient aux femmes un faux air de religieuses, tandis que les chapeaux plats des hommes les faisaient ressembler à des curés. Elle fut seulement choquée de voir que l'homme choisi pour porter la première bannière titubait de telle façon que le curé dut lui donner une verte semonce pour qu'il ne la laissât pas choir. Quant aux enfants, c'était décidément ce qu'il y avait de mieux, et Marcelle leur distribua force gâteaux et sucres d'orge. Sauf le grand nœud sur la tête, qui fait défaut, leur costume ressemble beaucoup à celui des enfants alsaciens.

Les femmes de Pont-l'Abbé se faisaient remarquer entre toutes par la bizarrerie de leur coiffure. Elles portent le même bonnet broché à trois pièces que les enfants et le posent de façon à cacher tous leurs cheveux; on n'en voit pas un seul le long du visage. Elles les relèvent par derrière en racines droites et les remontent, par-dessus le bonnet, jusqu'au sommet de la tête, où elles posent un petit cône blanc empesé, attaché sous le menton par deux cordons. Rien de plus étrange et de plus disgracieux; la plus jolie femme n'y résisterait pas, et Dieu sait que le type du pays est loin d'être beau. Le reste du costume est très lourd : trois jupes de ratine superposées, la plus longue ornée d'une bande de drap jaune; le corsage est brodé de toutes les couleurs, le jaune dominant. Marcelle trouva qu'avec leurs manches démesurément larges et leur coiffure retroussée, ces femmes avaient un air de famille avec des poules cochinchinoises.

En rentrant à Kermas vers l'heure du dîner, nos promeneurs rencontrèrent de nombreux couples à qui le pardon ne semblait pas avoir réussi. L'homme était complètement gris et la femme avait toutes les peines du monde à le ramener au logis. Il lui fallait souvent l'aide d'une amie : on voyait alors l'ivrogne, accroché à deux bras de femme, se laisser remorquer par elle en maugréant; on prévoyait les querelles et les coups du lendemain.

Marcelle s'apitoya sur ces pauvres créatures; mais Mme d'Esclovelles la rassura en lui affirmant qu'en Bretagne elles ont la main dure et que, très souvent, ce n'est pas elles qui sont le plus battues.

Marcelle et son père auraient très volontiers prolongé leur séjour à Kermas; mais, malgré les instances de leurs hôtes, ils craignirent d'être indiscrets et le départ fut décidé pour le lendemain. Comme les voyageurs voulaient faire une tournée d'une semaine dans le Finistère avant de rentrer à Paris, l'arrivée d'Alain fut fixée à la quinzaine suivante. On se sépara charmés les uns des autres: M. Darlemont avait dit à Mme d'Esclovelles le cas qu'il faisait de son fils.

Marcelle rayonnait de satisfaction; elle obtint de son père qu'il n'attendît pas son retour pour s'occuper de l'acquisition : il envoya ses instructions à son notaire avec l'adresse du notaire de Concarneau chargé de la vente de la propriété.

VI.

Une semaine de beau temps favorisa l'excursion projetée. Dans les rochers gris de Penmarch d'abord, puis ensuite à la Pointe-du-Raz, Marcelle ressentit, en présence de cette désolation grandiose, un mélange d'admiration et de terreur. En voyant sauter les vagues dans ces roches déchirées, il lui sembla, bien qu'elle les dominât de quatre-vingt pieds, qu'elles allaient se briser dans sa poitrine. Elle n'avait encore rien vu d'aussi saisissant et qui donnât une plus grande idée de la puissance de cette mer terrible. A peu de distance du rivage s'étend l'île de Sein; là vit une petite population de marins séparés de la terre par un détroit presque toujours houleux. Ils vivent de leur pêche; mais la mer, leur grande nourrice, leur sert trop souvent de tombeau: il ne se passe guère d'années où quelque hardi pêcheur ne soit englouti dans ces régions semées d'écueils.

Marcelle ne pouvait se lasser de contempler cet admirable spectacle. Sans crainte du vertige, elle descendit jusqu'au rivage par un étroit sentier tracé dans les rochers. Elle venait de lire avec ravissement les légendes de la ville d'Ys, de la baie des Trépassés, et le charme de ces récits et de ces noms poétiques agissait sur elle. Son père dut user d'autorité pour la faire rentrer à Audierne avant la nuit. Tous deux revinrent a Ville-d'Avray fanatiques de la Bretagne.

M. Darlemont trouva sur son bureau la réponse du notaire de Concarneau à son confrère de Paris, et, le lendemain, Marcelle, de son côté, reçut une lettre de Mme d'Esclovelles.

« Ma chère petite amie, lui disait-elle, votre visite nous a porté bonheur de toutes façons. Croiriez-vous qu'il se présente un acquéreur pour Kermas? Quel est-il? Je n'en sais rien encore. Le notaire de Paris, qui a écrit au mien, lui dit qu'un de ses riches clients, actuellement en voyage, l'a chargé de placer en terres une somme assez importante. Il a appris que Kermas est à vendre et il en demande le prix. Mon notaire a répondu trois cent mille francs, prix auquel la propriété a été estimée; nous attendons la suite. Si l'affaire se fait, je sais d'avance que ce sera pour moi un gros déchirement de cœur; mais ce sera en même temps la possibilité de vivre à Paris près de mon fils: il n'y a donc pas d'hésita-

tion possible. Combien les sentiments changent avec les années et les événements! Me voici amenée à désirer cette vente qui, jadis, m'aurait semblé un véritable désastre.

« Mais assez parlé de moi. Qu'avez-vous fait en nous quittant, chère petite? Avez-vous suivi l'itinéraire que nous vous avions tracé? Après avoir vu le côté riant de notre beau pays, en avez-vous apprécié l'âpre et sauvage grandeur? J'attends le récit détaillé que vous m'avez promis.

« Mon fils, que vous verrez avant huit jours, me charge pour vous et M. Darlemont de ses plus respectueux souvenirs; moi, ma chère Marcelle, je vous embrasse tendrement. »

Marcelle ne fit qu'un bond jusque chez son père.

— Papa, lisez cette lettre; tout marche à souhait; Mme d'Esclovelles ne se doute de rien. Je vais être, dans ma réponse, encore plus étonnée qu'elle.

La semaine suivante, Alain d'Esclovelles débarqua à Paris. M. Darlemont l'emmena, au débotté, dîner à Ville-d'Avray, où il ne trouva, en fait de visage étranger, que l'institutrice.

Il raconta en riant que la vente de leur propriété était la chose la plus bizarre du monde.

— Les notaires sont d'accord, l'acte de vente doit être rédigé et nous ne savons pas encore qui va le signer.

— Comment cela? s'écria Marcelle.

— Le notaire de Paris agit au nom d'un sien client qui lui a donné pleins pouvoirs; le client accepte toutes nos conditions; le client signera, mais qui est le client? Le notaire n'a pas encore prononcé son nom.

— Et vous traitez comme cela avec un inconnu? vous êtes sans méfiance?

— De quoi voulez-vous que je me méfie, mademoiselle? Quand on a affaire à deux personnages aussi solennellement sérieux que deux notaires, il me semble qu'on peut dormir tranquille.

— Et si c'était un piège du *gentleman below!* Si les sacs d'écus se changeaient soudain en feuilles sèches!

— Vous me faites frémir, mademoiselle. Cependant il me semble qu'on a parlé, comme payement, d'un chèque sur la Banque de France. Croyez-vous que le gentleman en question ait un compte ouvert dans cet établissement?

— J'en doute fort et cela me rassure pour vous. Quels sont les projets de Mme d'Esclovelles?

— Ils sont subordonnés à la vente de Kermas. Si elle se conclut, comme je le crois, il faudra à ma mère un mois environ pour tout terminer là-bas. Il me faudra bien aussi ce temps-là pour lui trouver une installation à Paris.

— Je pense, monsieur Alain, que, comme vous allez être très occupé, vous aurez assez confiance en moi pour me charger de chercher l'appartement de votre mère. Nous ferons la chasse aux écriteaux, miss Virginie et moi, et vous n'aurez plus qu'à choisir. Mme d'Esclovelles conserve-t-elle son mobilier?

— Une partie seulement, mais qui suffira, je pense, à meubler un appartement dans les proportions modestes que désire ma mère. Je ne refuse pas votre offre aimable, mademoiselle; vous saurez beaucoup mieux que moi reconnaître le fort et le faible d'un logis parisien : nous vous devrons un peu plus de reconnaissance, voilà tout.

— Rayez ce mot de votre vocabulaire, monsieur Alain; on ne parle pas de reconnaissance entre amis. Savez-vous que parfois, lorsque je pense au chagrin qu'éprouvera votre chère mère en quittant sa Bretagne, je me reproche de trop me réjouir de son arrivée ici?

— C'est votre bonne amitié, mademoiselle, qui adoucira ses regrets. Quelle étrange puissance prennent sur nous les lieux que nous habitons depuis l'enfance, ce pays natal qui est comme le cœur de la patrie! Il me semble, à moi aussi qui ne me crois ni romanesque ni ultra-sentimental, que je laisse une petite partie de moi-même dans ce coin de Bretagne où j'ai passé de si douces années. La pensée que des mains étrangères vont profaner de leur indifférence tant de chers souvenirs m'est aussi pénible qu'à ma mère et j'ai senti, au moment du départ, que je n'aurais jamais le courage de retourner là-bas.

— Qui sait? répondit Marcelle tout émue; la vie est pleine de surprises, de revirements inattendus.

— Non, c'est un adieu définitif que j'ai dit à mon vieux Kermas. Comme je ne crains pas que vous vous moquiez de moi, je vous avouerai qu'une fois en chemin de fer, loin des yeux maternels, j'ai eu un moment de faiblesse.

— Alain, cria de la terrasse M. Darlemont, ne venez-vous pas fumer un cigare? Il fait un clair de lune admirable.

— Quelle bonne idée mon père a eue d'appeler M. Alain, dit Marcelle à miss Virginie. Je sentais que mon secret m'échappait; un mot de plus, et je me donnais la joie de lui apprendre que c'était à des mains amies qu'allait appartenir son cher Kermas. Il y reviendra et sans trop de chagrin, je l'espère. Mais, au fait, miss Virginie, comment le trouvez-vous?

— Le château de Kermas? Vous oubliez que je ne le connais pas.

— Mais non, taquine; M. Alain d'Esclovelles?

— Fort bien physiquement et des plus sympathiques.

— Mon idée d'acquisition n'a-t-elle pas été une inspiration merveilleuse? Je n'ai d'abord eu que le désir de venir en aide à Mme d'Esclovelles, et il se trouve que mon père y gagne un aide intelligent et dévoué et, par-dessus le marché, une magnifique propriété. C'est trop de chance et j'ai bonne envie, la première fois que je retournerai en Bretagne, de jeter ma bague dans l'Odet.

— Attendez pour cela, ma chérie, que vous ayez choisi un mari.

— Grand merci du conseil, miss Virginie! Il serait alors bien temps de conjurer le mauvais sort! Non, non, il faut tâcher de l'apaiser avant qu'il ait agi.

Le grand mystère touchait forcément à sa fin. Tout le monde d'accord, on prit jour pour signer l'acte de vente et Alain, qui ne se doutait de rien, se trouva tout ébahi en face de M. Darlemont représentant sa fille mineure. Son premier mouvement, il faut bien l'avouer, fut un sentiment d'humiliation; son orgueil se révoltait contre tant de bienfaits. Il sut heureusement lui imposer silence et il remercia M. Dar-

lement en homme qui comprenait le sentiment d'exquise délicatesse qui avait guidé le père et la fille.

Il alla, le soir même, à Ville-d'Avray pour remercier Marcelle; mais la jeune fille, comme si elle eût deviné l'état de son esprit, lui ferma la bouche dès les premiers mots.

— Monsieur Alain, je vous avertis que si vous voulez vous brouiller avec moi, vous prenez le bon moyen.

— Mais, mademoiselle, il faut pourtant que je vous dise.....

— Rien du tout, ou je me sauve.

— Taisez-vous, Alain, dit alors M. Darlemont en riant; vous ne savez pas à quel point Marcelle est entêtée : elle serait capable de se sauver pour de bon. Nous voyez-vous tous courant après elle dans les rues ou dans les bois? Quel scandale pour le pays! Rentrez vos remerciements, mon cher ami, ou je ne réponds de rien.

Force fut à Alain de se taire. A sa mère, qui de tout temps avait été sa confidente, il avoua le mauvais mouvement qui, pendant quelques secondes, avait dominé chez lui tout autre sentiment.

« Quand on a été habitué à donner, il semble dur de recevoir, chère maman, et j'ai été assez ingrat pour en vouloir à cette charmante enfant qui nous écrasait de sa générosité. N'ayez pas honte de votre fils; son erreur a été de courte durée et personne, Dieu merci, n'a pu la soupçonner. M. Darlemont est aussi parfait que sa fille ; on les croirait nos obligés. Vous, du moins, vous pouvez les remercier à votre aise: ils n'imposeront pas silence à votre lettre. »

Mme d'Esclovelles écrivit cette lettre d'un cœur si plein d'effusion et de tendre reconnaissance que Marcelle en fut tout attendrie. Elle la lut à miss Lumbey, qui s'écria :

— Ce sont décidément de braves gens que vos amis bretons et vous pouvez être heureuse d'avoir si rapidement réalisé vos beaux projets.

— De ma vie je n'ai été aussi contente! Maintenant, miss Virginie, il s'agit de nous mettre en campagne et de leur trouver un appartement joli, commode et très bon marché.

— Vous avez une si bonne chance dans tout ce que vous entreprenez, ma mignonne, que cette merveille va se rencontrer tout de suite, je le parierais.

Le fait est qu'au bout d'une semaine de recherches, Marcelle remit à M. d'Esclovelles trois adresses d'appartements à visiter. Le choix du jeune homme, d'accord avec le sien, se fixa sur un entresol du faubourg Poissonnière dont les fenêtres donnaient sur un joli jardin bien ensoleillé.

Un mois après, Alain reçut de Bretagne les envois de sa mère. Marcelle, rentrée à Paris, présida à l'arrangement des meubles, et, le jour où devait arriver Mme d'Esclovelles, après avoir rempli l'appartement de tout ce que Ville-d'Avray renfermait encore de fleurs, elle déclara que c'était un charmant petit nid dans lequel elle se réjouissait d'installer sa vieille amie.

PIERRE MERCIEUX

(La fin au prochain numéro.)

MICHELET

Sa jeunesse (1)

Les femmes ont le don des miracles. C'en est un que vient d'accomplir Mme Michelet en tirant de notes confuses ce volume qui nous rend d'une manière si vivante l'enfance et la jeunesse de Michelet. Cette œuvre de résurrection, si souvent opérée par Michelet sur le passé de notre histoire, sa veuve vient de l'opérer à son tour sur la vie même du grand historien; par un prodige de labeur et de divination, elle a remis en lumière, non pas seulement les faits de cette vie dans ses premières années obscures, mais les idées et les sentiments qui animaient alors l'esprit et le cœur de Michelet, et qu'il jetait çà et là, en préparation de ses mémoires, dans ces notes où se reconnaît partout la main du maître. Car c'est bien là du Michelet, on n'en saurait douter. Si, pour restituer ce premier volume (car Mme Michelet nous en promet d'autres), il a fallu beaucoup raccorder, et compléter sans doute quelquefois, même dans cette part de travail personnel, c'est encore du Michelet qu'on nous donne. C'en est moralement et littérairement. Celle qui fut pour son mari une collaboratrice assidue n'était pas seulement la confidente la plus intime de sa pensée; mais, vivant à côté à lui, de sa vie, elle était devenue un autre lui-même ; elle avait pris, dans un long travail commun, le pli de son esprit et de son style; et c'est ainsi qu'elle a pu recomposer en toute sincérité, avec un tact infaillible, l'œuvre solide et brillante qu'elle nous livre aujourd'hui avec un juste sentiment de confiance et de fierté.

Sainte-Beuve parle quelque part de ces réapparitions des grands morts dont la renommée se réveille et rajeunit de temps en temps par la publication d'ouvrages inédits. La publication, par Mme Michelet, de ce premier volume d'autobiographie posthume n'aura pas seulement pour effet d'ajouter à la gloire de Michelet en montrant son génie sous un nouveau jour ; elle n'apporte pas non plus seulement une contribution importante à l'histoire littéraire. Son grand mérite à nos yeux, c'est d'offrir à la jeunesse de notre temps un exemple et un enseignement. Mme Michelet en avait conscience lorsqu'elle écrivait sur la première page : « A ceux qui veulent devenir des hommes. » Puisse-t-il aller à son adresse, ce livre qui n'est pas beau seulement par le talent, ni même par la sincérité qu'on y sent partout, mais encore et surtout par la pureté du sentiment moral. Si la jeunesse contemporaine lit et aime ce livre, si elle s'inspire des impressions qu'elle y trouvera, la voix de Michelet ne sera pas sortie en vain de sa tombe, et ce ne sera pas en vain qu'un amour plus fort que la mort aura fait jaillir d'une tâche ardue, et de ses épines, ce buisson ardent tout éclatant de flammes et de fleurs.

« Souffre et sois grand » ; ainsi parle à son maître le confi-

(1) *Ma jeunesse*, par J. Michelet. — Un vol. in-18, Calmann Lévy.

dent d'Adelghis dans la tragédie de Manzoni. Notre Michelet a été grand par le génie, par le labeur, par le patriotisme, par l'amour du peuple, par l'immense et profonde pitié pour la souffrance humaine. Mais pour s'élever à la hauteur où nous l'avons vu dans l'admiration et la sympathie publiques, il avait passé par une rude école. Son enfance fut pauvre et solitaire, sa jeunesse laborieuse et triste; la destinée ne s'adoucit que tard pour lui, et il a gardé toute sa vie l'empreinte morale et même les marques physiques des souffrances qui ont accueilli ses débuts en ce monde. Ce sont elles qui, en donnant la trempe à son caractère et à son esprit, l'ont formé pour la lutte et pour la gloire. Les contrastes qui lui font une si vive originalité, l'intensité de vie dans un corps chétif, la puissance de l'imagination unie à celle du travail, cette âpreté et à la fois cette tendresse dans le sentiment, cette douceur et cette violence d'un cœur d'apôtre, la soif de justice, le besoin d'amour, tous ces traits, bien connus de nous, de la personne et du génie de Michelet, s'expliquent par les épreuves de son enfance et de sa jeunesse et par une compression contre laquelle a réagi son énergie naturelle. En voyant combien il a pâti et peiné dès son enfance, on comprend sa pitié passionnée pour les humbles, les faibles et les opprimés. Ce qu'on comprend moins, et ce qui prouve la richesse de sa nature, c'est que tant de privations et un si rude labeur, à l'âge où le corps a besoin de se fortifier, l'âme de se dilater, n'aient pas éteint en lui l'imagination. Chose singulière! Lui-même ignorait les dons qui lui avaient été faits si largement; aussi modeste que laborieux, il ne connaissait pas la puissance qui dormait en lui et qui déjà pourtant se trahissait dans ses compositions d'écolier; il se croyait né pour les travaux d'une patiente et sèche érudition. Cette imagination, l'une des plus brillantes parmi les imaginations contemporaines, ne devait jaillir et s'épanouir que plus tard, avec sa jeunesse refoulée, dans la riche éclosion de son esprit et de son talent.

Tout Michelet, on peut le dire, est déjà dans ce premier volume. Sa jeunesse éprouvée et laborieuse a été plus ou moins celle de tout homme qui, né avec de grands dons, a dû triompher, par une lutte obstinée, de la sévérité du sort. Mais ce qui semble caractériser particulièrement Michelet, c'est la patience et la douceur dans l'énergie. Il ne se plaint guère de ses maux, si ce n'est en passant et sans y insister; jamais il ne déclame à la façon de Jean-Jacques, qu'il admirait pourtant et dont il signale l'influence sur son esprit. Cette influence n'a pas atteint son cœur. Ni ses souffrances physiques, si dures pour un pauvre enfant, la faim, le froid; ni ses peines morales, l'isolement plus dur que la pauvreté, la timidité d'une âme sensible et fière, les railleries et les mauvais traitements des camarades qui devinaient peut-être sa supériorité et prenaient à tâche de la lui faire expier, rien n'a pu altérer sa bonté native, et de ses humiliations, de ses jeunes révoltes, de ses colères renfermées et dévorées, il n'est sorti en définitive qu'un grand pardon pour ses persécuteurs et une généreuse sympathie pour toute l'humanité. Sans doute il lui en est resté aussi cette mélancolie qui est un des traits de son imagination et de son sentiment, cette mélancolie qui lui faisait aimer Rousseau et Virgile, et qu'il a lui-même portée dans ses écrits; mais la mélancolie de Michelet, nourrie de science et de philosophie, n'a rien de faible ni de rêveur; elle ne se replie pas maladivement sur elle-même, elle réagit au dehors, rayonne et se répand dans une sympathie active; elle a fait de Michelet ce génie à la fois personnel et impersonnel que nous admirons et qui, parfois, nous fait souffrir tant son impression est vive sur nous : personnel par l'originalité et la profondeur des sentiments, impersonnel par le grand amour de l'humanité qui élève et attendrit en lui tous les sentiments et toutes les idées.

La jeunesse de Michelet a aussi son caractère typique; on y retrouve les traits communs de ces fortes jeunesses qui portent des hommes. *L'éternel féminin* y joue un rôle important, bien que réservé et voilé; il devait avoir sa grande part dans la formation d'un génie en qui tout devient sentiment, même la science et la philosophie, où l'homme tout entier vibre dans l'écrivain. Son premier amour fut pour sa mère; il trouva dans cette mère tendre et courageuse un cœur sur lequel il put former le sien. Thérèse, l'amour de sa chaste adolescence, fut pour lui cette première et fugitive apparition qui semble ne venir à nous que pour nous révéler, dans une heure d'exaltation, les puissances cachées de notre âme, et pour attendrir à jamais notre imagination d'un souvenir douloureux et poétique. C'est de ces amours de la première jeunesse que parlait sans doute le moraliste latin quand il disait : « L'amour est comme les larmes, il naît dans les yeux et tombe sur le cœur. » L'amour de Jules et de Thérèse naquit d'un rayon de soleil dans une promenade et s'éteignit dans les pleurs d'une séparation commandée par la prudence tardive de deux familles. Les scènes de cette idylle parisienne sont empreintes d'un sentiment touchant et d'un grand charme poétique. Comme les églogues de Virgile (c'est Michelet qui fait lui-même cette remarque sur son poète favori) elle finit par la peinture du soleil couchant, dans ce Jardin des Plantes où les jeunes gens avaient passé souvent de longues heures de chaste intimité et venaient de se révéler l'un à l'autre et à eux-mêmes leur sentiment dans un dernier entretien et dans un premier baiser.

Mais l'influence sérieuse fut celle de Mme Hortense. Michelet l'avait rencontrée dans la maison de santé du docteur Duchemin, où son père exerçait l'emploi de surveillant et où Mme Hortense surveillait de son côté le personnel féminin. C'était une veuve d'un âge mûr, éprouvée par une grande douleur, la mort de sa fille séduite et abandonnée, et qui reporta sur l'orphelin (Michelet venait alors de perdre sa mère) ce que son cœur brisé gardait encore de tendresse maternelle. Le portrait qu'il nous trace d'elle est d'une douceur exquise. On ne saurait parler avec plus de délicatesse de ces sentiments indéfinis entre l'amour et l'amitié, qui tiennent de l'un et de l'autre, et dont la pure influence est pour nous, à l'âge des passions, la meilleure sauvegarde. Michelet a parlé quelque part de cette première éducation maternelle qui, lorsqu'elle se prolonge, préserve l'originalité de l'enfant, et il l'a mise en opposition avec l'éducation pu-

blique, qui jette tout le monde dans le même moule. Il y a une seconde éducation, maternelle aussi, dont le rôle est de garder entière, dans le cœur du jeune homme, cette fleur de l'idéal qui s'effeuille dans les amours vulgaires. Il n'est guère de grand poète ou de noble écrivain qu'une femme n'ait sauvé et formé. Dans la vie de Michelet, cette œuvre de préservation et d'éducation féminine appartient à Mme Hortense.

Autre et plus grande encore fut, dans la formation de ce génie, la part de l'amitié virile. Michelet, c'est lui qui nous l'apprend, n'avait rien dû à Mme Hortense pour la marche de ses idées; son influence avait été purement morale. Il n'en fut pas de même avec Poinsot, qui représente dans sa vie l'intimité de cœur et d'esprit entre deux natures jeunes, ouvertes et généreuses. On a vu comment Michelet, dans son enfance, avait souffert de son isolement au milieu de camarades d'école hostiles et railleurs; la rencontre de Poinsot lui offrit l'occasion de répandre et de développer des idées et des sentiments longtemps contenus et refoulés. Il s'ensuivit une expansion salutaire et un accroissement de vie intellectuelle et morale. L'ami Poinsot était un élève pharmacien qui mêlait à l'étude des sciences naturelles le goût des lectures littéraires et à l'élévation de l'esprit un zèle généreux pour le soulagement de l'humanité souffrante. On voit quels points de contact existaient entre lui et Michelet, et quels échanges d'impressions et de réflexions ils ont dû faire dans leurs épanchements interminables. Qui ne sait par expérience ce que sont ces entretiens péripatétiques entre jeunes gens, à l'âge où tout est événement dans la vie, la lecture d'un livre, la rencontre d'une femme, la vue d'un paysage, et quels problèmes de philosophie, d'histoire, d'esthétique y sont soulevés à propos de tout et à propos de rien? On devine ce qu'étaient ces conversations entre Michelet, le Michelet que nous connaissons, et cet ami qui avait dans l'esprit la précocité des hommes destinés à mourir jeunes, à vivre vite leur part de vie. Parmi les questions plus ou moins délicates qui préoccupaient ces imaginations au réveil était celle de savoir si, dans le beau roman de Bernardin de Saint-Pierre, le sacrifice de Virginie est déterminé par le sentiment de la pudeur ou par celui de l'amour; question qui semble un peu subtile et d'où dépendait cependant l'idée que devaient se faire de l'amour ces jeunes hommes. La solution fut qu'amour et pudeur étaient une seule et même chose.

Michelet parle de Poinsot en termes émus. Il nous le montre grandissant en valeur intellectuelle et morale à mesure qu'il approchait de sa fin. Il insiste surtout sur sa bonté. « A cette bonté d'âme, que des esprits légers auraient trouvé un peu féminine, s'unissait une volonté très ferme et très virile, s'affirmant, dans les moments décisifs, par de vifs éclairs. C'était, chaque fois, une révélation inattendue. Il y avait surprise et ravissement. Il apparaissait toujours plus noble, plus haut, dans ses secrètes aspirations. Cela même aurait dû m'avertir, me faire craindre. On ne tient ainsi ses ailes libres des pesantes entraves d'ici-bas que pour céder sans résistance au premier appel qui nous vient des mondes supérieurs. »

Poinsot avait-il pressenti l'avenir de Michelet, cet avenir dont la famille du futur historien avait eu la vision obscure, qui faisait dire de lui par son père, au milieu de leurs malheurs : « Celui-là viendra tout réparer »? On ne sait. Que serait-il devenu lui-même, s'il eût vécu, celui qui fut le premier ami de Michelet, cet ami de jeunesse qu'on n'oublie jamais? Il revit du moins dans les pages qui nous donnent de lui une si haute idée; son ami, qui maintenant l'a rejoint, lui a fait, par ce souvenir, une part dans sa renommée.

Il y aurait à parler du sentiment de la nature dans Michelet et du réveil de ce sentiment pendant un voyage qu'il fit avec son père dans les Ardennes. La nature s'y révéla à lui comme l'amour s'était révélé à Poinsot dans le roman de Bernardin de Saint-Pierre. On sent, dans le récit qu'il nous donne de ce voyage, l'impression que firent sur son imagination les petits bois de chênes mouillés par les pluies d'automne. L'histoire de son séjour à Renwez, où vivait sa famille maternelle, est tout empreinte de grâce pittoresque et humoristique. Sous le toit rustique dont il nous dépeint les habitants, vivait une jolie cousine qui, après avoir accueilli avec un dédain affecté le jeune Parisien, finit par se repentir et n'obtint que froideur à son tour. Tout cela est très joliment raconté. Michelet, dans cette page, comme dans mainte autre du même volume, se montre à la fois poète et moraliste. Ses portraits d'hommes ou de femmes sont tracés en quelques lignes d'une touche vive et fine; ils vivent et s'impriment dans le souvenir. Dans les descriptions de la nature, on retrouve le même style net et sobre, vivant cependant et coloré; le trait caractéristique s'y voit toujours.

Comme on devait s'y attendre, ces mémoires ont aussi leur intérêt historique. Bien que, dans ce premier volume, Michelet ne soit pas encore mêlé aux événements et n'y joue aucun rôle, néanmoins l'esprit d'observation était déjà éveillé en lui, et il a su nous donner une vive impression des choses qui se passaient alors autour de lui. On peut y noter plusieurs traits curieux de la société française au sortir de l'empire, quand la France subissait encore l'occupation étrangère; par exemple dans la peinture qu'il nous fait de la maison de santé du docteur Duchemin. Cette maison, où Michelet a habité avec son père de 1815 à 1818, était située rue de Buffon et avait vue sur le Jardin des Plantes. Outre ses malades et ses internes relativement valides, elle avait aussi des pensionnaires qui venaient du dehors. Après l'hiver de 1815-1816, qui fut excessivement rigoureux, le pays se vit menacé de famine, les vivres devinrent hors de prix. Beaucoup de gens trouvaient alors économique de ne pas tenir un ménage. On prenait ses repas aux tables d'hôte. Celle de la maison de santé du docteur Duchemin se faisait remarquer par le nombre et la diversité des convives.

« Il fallait être, dit Michelet, au lendemain des grandes commotions politiques et sociales pour voir ainsi réunies volontairement des personnes si peu faites pour se rencontrer. Les deux places d'honneur, au milieu de la table, avaient été réservées à l'Église et à l'armée. D'un côté, le général Dorval, grand parleur, jasant tout haut avec sa voisine de

droite, une ex-nonne défroquée, fort gaie et vive à la réplique; — de l'autre côté, lui faisant face, l'abbé de Rouhault, mal déguisé en civil, fort grand seigneur d'allures, mais si laid! d'une laideur de satyre. Ancien abbé de cour, il continuait, par habitude, son galant badinage près de deux vieilles marquises, un peu faibles de tête, dont il était le dieu.

« A l'un des bouts du couvert, celui que nous avions choisi, s'étaient groupés tout naturellement les hôtes sérieux de la maison: des fonctionnaires non mariés, des savants, des professeurs du Jardin, entre autres les MM. Thouin et Brémontier, l'illustre créateur des Pinades. J'avais l'honneur d'être assis près de lui.

« La conversation roulait le plus souvent sur la politique. Il était rare qu'à la fin la passion ne s'en mêlât. On parlait beaucoup de l'*occupation,* de la pénible nécessité où l'on était d'admettre chez soi, et parfois même à sa table, l'étranger, l'ennemi. On tolérait les Anglais et les Russes décents et discrets, en revanche, on haïssait les Prussiens pour leur arrogance. Je croirais volontiers que plusieurs pensionnaires du docteur n'avaient fermé leur porte que pour s'éviter de les recevoir. J'ai conservé bon nombre d'anecdotes que j'écrirai peut-être un jour. L'une d'elles faillit coûter la vie à l'un de mes meilleurs camarades. Son père avait reçu l'ordre de loger chez lui, dans un appartement — déjà trop étroit pour lui et sa famille — un hussard prussien. Le soir même de son entrée, la domestique ayant tardé de quelques secondes à lui ouvrir la porte, il tira si violemment le cordon de la sonnette qu'il l'arracha. Le lendemain il exigea que le salon lui fût laissé à ses heures pour y recevoir ses amis. Ils se faisaient tous un malin plaisir de se coucher sur l'ottomane et d'en labourer l'étoffe avec leurs éperons. Mon ami avait une sœur aussi agréable que modeste. Voilà mon homme qui s'avise de la dévisager et de lui parler familièrement. M. N..... vieillard de soixante ans, sans dire un mot, se lève, prend un poignard et le plante au milieu de la table. L'avertissement fut compris. Mais le hussard s'y prit d'une autre manière pour continuer à blesser ses hôtes. Il affecta d'entrer dans la salle à manger à l'heure des repas et de la traverser sans saluer. D'abord on feignit de n'y prendre garde. Mais, un matin, mon jeune ami, emporté par le bouillonnement du sang et de la colère, s'élance, et, d'un vigoureux coup de poing, enfonce le bonnet à poil du mal appris jusqu'au menton, en lui criant: Apprends de moi à respecter les vaincus. »

De pareilles scènes sont caractéristiques. Quand Michelet les retraçait dans ses notes, il ne se doutait pas qu'un second empire amènerait une nouvelle invasion et que de pires outrages nous seraient faits, chez nous, par le même ennemi.

Il n'y a pas lieu d'insister sur les mérites littéraires de Michelet. On s'étonne de les retrouver à ce degré dans un livre, composé de pièces et de morceaux, où Mme Michelet n'a pas seulement fait entrer des notes prises à des époques diverses, mais, à l'occasion, des fragments tirés d'autres livres, qu'il a fallu raccorder, ainsi que les notes, pour en former un tout suivi et logique. Malgré des disparates inévitables, le livre se tient debout, dans une unité pleine d'intérêt, de mouvement, et on le lit avec autant d'entraînement que s'il était sorti tout vivant de la main vivante de l'auteur. Je l'ai dit, c'est le miracle de Mme Michelet. Ce n'est pas, il est vrai, le dernier style de Michelet, ce style si plein de faits, de pensées et d'images, qu'il a mis dans ses dernières œuvres, et qui est resté comme son signe caractéristique dans l'esprit des contemporains. A l'époque où il jetait sur le papier les notes d'où sortent maintenant ses mémoires, il n'avait pas encore adopté cette manière d'écrire un peu fiévreuse qui lui vint plus tard de l'intensité de la pensée et du sentiment, et du besoin d'exprimer beaucoup et vite. Le Michelet qui sort aujourd'hui du tombeau est plus jeune que celui que nous y avons vu descendre; il n'en est que plus propre à nous rendre, dans leur fraîcheur et leur grâce, surtout dans leur vérité, les souvenirs et les impressions de sa *jeunesse.*

Mme Michelet a fait précéder sa publication d'une préface charmante où elle se met elle-même en scène avec une délicate réserve et expose modestement ses titres à notre confiance. Elle s'y montre à nous dans ses rapports de confidence avec son mari, lorsque, après la suppression de son cours au Collège de France, elle remplaçait pour lui l'auditoire absent. Elle écoutait, l'aiguille à la main, la leçon qu'il faisait à domicile. « Les vraies femmes, dit-elle à ce sujet, n'écoutent bien ce qu'on leur dit qu'en travaillant à quelque ouvrage manuel. » La remarque est fine, nous ne demandons pas mieux que de la croire juste. On se rappelle ici Mme Roland assistant, son ouvrage de femme à la main, aux conversations politiques des Girondins, et jetant parfois, entre deux points de couture, un mot juste et profond dans l'entretien. Il plaît à l'esprit qu'une femme éminente, même en prenant part à des conseils virils, ne répudie pas les occupations de son sexe; et peut-être un travail, devenu par l'habitude inconscient et machinal, aide-t-il au recueillement et à l'attention de l'esprit pour de plus hautes matières. Quoi qu'il soit, Mme Michelet, et c'est là que nous en voulions venir, a bien fait de quitter l'aiguille pour la plume; elle tient très bien celle-ci, nous le savions déjà par la part qu'elle a prise à plusieurs des œuvres les plus célèbres de Michelet, part qui n'est ignorée de personne. Nous le savions par des œuvres qu'elle a signées et dans lesquelles nous avons appris à connaître son style personnel, différent de celui de Michelet, quoique formé à l'école domestique et intime du maître, et ayant son charme particulier. Nous l'avons retrouvé dans cette préface et dans l'étude sur *la Maison de Sedaine et de Michelet,* placée en appendice à la fin du volume. L'histoire de cette maison est curieuse et méritait d'être écrite. La piété de Mme Michelet, qui ne laisse rien perdre de ce qui se rapporte, de près ou de loin, à la vie de son mari, l'a tirée de l'oubli et l'a mise à sa place, comme un épisode charmant des mémoires de Michelet.

L. DE RONCHAUD.

UNE CONFRÉRIE MUSULMANE [1]

Le Mahdi sîdi Mohammed

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, au nom de la Société de géographie, une brochure qui porte pour titre : *la Confrérie musulmane de Sîdi Mohammed Ben'Ali Es-Senoûsi et son domaine géographique*. Les événements qui se passent aujourd'hui au Soudan donnent à cette étude un intérêt particulier et le nom de l'auteur est une garantie de l'exactitude des renseignements.

M. Henri Duveyrier a fait, il y a vingt ans, un voyage au pays des Touaregs qui a en quelque sorte déterminé sa vocation; la relation qu'il en a donnée a fait connaître à l'Europe une des régions les plus ignorées jusque-là du Sahara, quoiqu'elle soit loin d'être entièrement déserte, et, depuis ce temps, l'auteur, qui n'a cessé de concentrer ses études sur la géographie du Sahara et sur l'histoire des populations musulmanes de l'Afrique, est devenu un maître qui fait autorité sur la matière.

La confrérie est de création moderne. Son fondateur, Sîdi Mohammed Ben'Ali Es-Senoûsi, né en Algérie dans le voisinage de Mostaganem, était un jurisconsulte; il fut initié de bonne heure à la philosophie mystique des Châdheliya; adversaire des Français comme il l'avait été auparavant des Turcs, il partit pour l'Orient après notre conquête, et, sur sa route séjourna quelque temps à Laghouât, au Caire, enseignant le droit et la théologie. A la Mecque, il se fit le disciple de Ahmed Ben-Edris, le grand docteur du Chadhélisme, et celui-ci, en mourant, le désigna en quelque sorte comme son successeur.

La doctrine dont Sîdi Mohammed se fit l'apôtre consistait à ne rendre de culte qu'à Dieu seul, à honorer les saints pendant leur vie, mais sans continuer à les vénérer après leur mort, parce qu'ils ne sont que des mortels, sans excepter Mahomet, « la plus parfaite des créatures », à renoncer au monde, à ne permettre le luxe de la parure qu'aux femmes dont elle augmente la séduction, et à n'autoriser les hommes à avoir de recherche que pour leurs armes de guerre, à n'obéir qu'aux chefs qui suivent eux-mêmes scrupuleusement la loi religieuse dans l'exercice de leur double pouvoir spirituel et temporel, à n'entretenir aucune relation avec un chrétien ou avec un juif et même à considérer comme ennemis tous ceux qui ne sont pas *ra'aiya*, c'est-à-dire tributaires des fidèles. Pour propager plus sûrement cette doctrine, Sîdi Mohammed fonda, dès 1837, une confrérie.

Il existe beaucoup de confréries religieuses parmi les musulmans. Celle des Senoûsîya n'a pas tardé à devenir, dans le nord de l'Afrique, la plus importante; elle a même absorbé ou subordonné à son influence une partie de celles qui dérivaient, comme elle, de la doctrine mystique du Chadhélisme. Les Senoûsîya ont des couvents, des *zaouia* (écoles), et comptent un très grand nombre de *khouân*, c'est-à-dire de frères.

Ces frères vivent mêlés à d'autres musulmans dans les tribus ou dans les villes, ne se distinguant pas de la foule par un costume particulier, mais astreints à dire chaque jour certaines prières, qu'ils doivent répéter jusqu'à cent fois, soumis à une obéissance passive à l'égard du *moquaddem*, préfet apostolique de leur district, portant leurs différends devant les juges de la confrérie, qui prononcent leurs arrêts conformément aux traités de jurisprudence de Sîdi Mohammed, faisant à certaines époques des pèlerinages aux couvents et payant dans la caisse de la confrérie 2 1/2 pour 100 de leur capital ou venant cultiver les terres de la communauté quand ils sont trop pauvres pour faire une offrande en argent.

L'organisation est habilement conçue. Le chef des Senoûsîya a assuré sa propagande par ses écoles, son autorité morale par le rigorisme de sa doctrine qui surexcite le fanatisme musulman, son influence temporelle par ses tribunaux, par les biens de ses couvents, qui font de larges aumônes, sa propre autorité par la hiérarchie des *moquaddem* et par les synodes dans lesquels il les réunit pour leur communiquer l'inspiration de sa volonté souveraine. Il n'a pas dédaigné, malgré le renoncement dont la doctrine fait profession, de s'assurer pour lui-même une part des biens de ce monde et les dons des fidèles lui procurent les jouissances et la puissance que donne une grande richesse.

Le fondateur de la secte est mort. Son fils, Sîdi Mohammed el Mahdi, lui a succédé, et la confrérie a continué de prospérer et de grandir sous sa direction. Il est peut-être plus respecté encore que n'était son prédécesseur : les fidèles lui attribuent le don des miracles. Il réside à Yerhboûb où son père s'était établi et avait fondé un couvent en vertu d'un firman du sultan de Constantinople.

Avant lui, Yerhboûb, situé dans le désert de Libye, presque sur les confins de l'Égypte et de la Tripolitaine, était un lieu inhabité et inconnu des géographes. Sîdi Mohammed s'y fixa en 1861 et avait bâti son couvent sur le bord d'un plateau qui domine le lac de Farêdgha; douze ans après, le couvent ne comptait encore qu'un petit nombre de résidents, maîtres, élèves ou esclaves. C'est aujourd'hui une cité dans le désert; en 1880, le nombre des Algériens qui figuraient parmi les gardes du prophète était évalué à quatre mille et le couvent seul renfermait, en 1883, sept cent cinquante personnes. Ce couvent est la zaouia métropolitaine. C'est là que le Mahdi tient ses synodes annuels, qu'il a sa cour, ses nombreux esclaves qui cultivent les jardins de l'oasis et qu'il reçoit les hommages et les présents des fidèles.

A Yerhboûb, le Mahdi est à l'abri d'un coup de main : le désert lui fait un rempart. Autour de la capitale du Sénoûsisme, plusieurs autres couvents, dont la position n'est pas exactement connue, peuvent, au besoin, servir de refuges ou de postes avancés, et, plus loin, par delà le désert, le Ouddaï lui offre un asile où il serait en sûreté.

Aujourd'hui la confrérie des Senoûsîya compte, d'après l'opinion de M. Duveyrier, 1 500 000 à 3 000 000 d'adhérents et

1. Sur la confrérie de Sîdi-Es-Senousi, voyez la *Revue scientifique* du 14 avril 1883.

121 couvents ou centres d'action; un écrivain anglais, M. Broadley, porte même le nombre à 300; mais le savant géographe français regarde cette évaluation comme exagérée. La confrérie domine souverainement dans le Barka, l'ancienne Cyrénaïque; c'est elle qui y a fondé la plupart des écoles et qui les dirige toutes aujourd'hui, qui rend la justice par ses tribunaux; les autorités turques paraissent être sous sa dépendance. La Cyrénaïque, au sud-est de laquelle est située Yerhboûb, est aujourd'hui le centre de la domination senoûsienne.

Mais cette domination s'étend bien au delà.

La carte que M. Duveyrier a jointe à son mémoire nous fait voir que la confrérie domine dans le Fezzan, dans le Koufara, qu'elle a des écoles à Tripoli, à Ghadamès. Plus à l'ouest, quelques tribus du sud de la Tunisie, et un plus grand nombre de tribus algériennes, les Oulâd-Naïl, les Oulâd-sidi-ech-Cheikh, des Berbers de l'Aourâs, des Arabes du Dahra et des environs de Mostaganem lui appartiennent en grande partie et elle étend ses ramifications jusque vers l'extrémité occidentale de l'Atlas marocain. Dans le Sahara occidental, les Cha'anba-el-Mâdi, les habitants d'In-Çalah, les Touaregs et, jusque sur les bords du Sénégal, les Trarzas, nos voisins, sont affiliés à la grande confrérie.

Dans la partie orientale du Sahara, les Toubou (ou Tibbou) paraissent lui être entièrement dévoués et, de ce côté, son influence s'étend jusque chez les Somali, sur les rives de l'océan Indien.

Elle s'est avancée jusque dans le Soudan, au bord du lac Tchad, et le Ouadaï, que l'humeur guerrière de ses habitants a rendu redoutable et qui a été, jusqu'à l'époque du voyage de Nachtigal, si fermé aux Européens, lui est aujourd'hui tout dévoué, depuis que le Mahdi a renvoyé au sultan de ce pays une caravane enlevée par des maraudeurs et surtout depuis qu'il a assuré par son influence l'avènement du souverain actuel.

La confrérie des Senoûsîya, qui s'est propagée aussi en Arabie et en Mésopotamie, est donc devenue une puissance considérable, surtout dans le nord de l'Afrique. Comme elle s'inspire du fanatisme religieux et de la haine des infidèles, elle est un danger permanent pour les Européens qui voyagent dans ces contrées ou qui y ont des établissements. M. Duveyrier n'hésite pas à attribuer à son influence les assassinats d'Européens qui ont eu lieu dans le Sahara depuis vingt ans, particulièrement celui du colonel Flatters, et la plupart des difficultés que d'autres Européens ont éprouvées pour se faire admettre dans certaines oasis, et qui semblent avoir augmenté à mesure que s'accroissait l'influence du Sénoûsisme. La France qui, dans ses possessions africaines, compte un certain nombre de tribus affiliées à cette secte, ne doit pas ignorer ce danger.

L'Angleterre éprouve en ce moment ce que peut le fanatisme religieux sur la terre d'Afrique. Le Mahdi de Dongola, qui a soulevé contre elle le Soudan, est aussi un mystique relevant du Chadhélisme. Néanmoins, entre les deux Mahdis, animés d'un même sentiment de haine contre les chrétiens et jaloux de ramener les fidèles à la pureté de la vie musulmane, il paraît qu'il n'y a aucun concert pour l'action. M. Duveyrier incline même à penser qu'il y aurait une rivalité, secrète ou même déclarée, d'influence entre l'ancien et le nouveau prophète.

Quoi qu'il en soit, les événements des bords du Nil sont un avertissement pour la France qui règne sur une grande partie de l'Atlas; c'est pourquoi j'ai cru utile d'attirer l'attention de l'Académie sur l'existence de cette confrérie et sur le travail consciencieux du savant, qui s'est imposé de longues et patientes recherches pour en démêler l'histoire et en décrire l'état actuel.

E. Levasseur.

EXTRÊME ORIENT

Chine et Tonkin

De toute cette aimable pléiade de touristes français que les derniers temps ont vu naître, M. Edmond Cotteau nous paraît être le plus infatigable et le plus plein de bonne humeur. Aussi est-ce plaisir de voyager à sa suite. Il nous a successivement conduits dans l'Inde anglaise (1), dans le Far West, à San Francisco et dans l'Amérique du Sud (2). Il nous invite maintenant à l'accompagner en Sibérie, en Chine, au « délicieux Japon », dans l'Indo-Chine et au Tonkin (3). Nous n'avons garde de nous y refuser, car c'est vraiment amusant; et puis, avec lui, un voyage de quatre mille lieues est si vite fait, si vite raconté! Rien n'arrête sa course ni sa plume. En quelques mois il a fait, par terre, la moitié du tour du monde; en quelques heures, on a lu son livre.

Aujourd'hui que le moins voyageur des hommes peut en quatre-vingt jours traverser dans leur plus grande largeur les deux océans, tout le continent américain, et revenir à Marseille par les paquebots de la Méditerranée, cet exploit sans périls est aussi sans gloire. Ce n'est plus rien que d'aller au Japon et de suivre, avec bien plus de facilités que l'on n'en avait alors, l'itinéraire que le baron de Hübner a suivi dans sa *Promenade autour du monde*, en 1876. Aussi n'est-ce point un chemin si battu qui convient à M. Cotteau. C'est par la Sibérie qu'il se rend en Chine et de là dans l'empire du Soleil-Levant; ce sont les neuf cents lieues de routes de terre qui séparent Saint-Pétersbourg de la mer d'Okhotsk qu'il traverse. Il voyage en carriole, en traîneau, à cheval, à pied quelquefois, et, sans une heure de défaillance, il arrive à son but.

---

(1) *Promenade dans l'Inde et à Ceylan*. Voy. la *Revue* du 28 février 1880.

(2) *Promenade dans les deux Amériques*. Voy. la *Revue* du 11 septembre 1880.

(3) *De Paris au Japon à travers la Sibérie*. — 1 vol. in-12. Paris, 1883 (Hachette et Cie). — *Un touriste dans l'extrême Orient (Japon, Chine, Indo-Chine, Tonkin)*, par Edmond Cotteau, chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique en Sibérie et au Japon. Ouvrage contenant 38 gravures et 3 cartes. — 1 vol. in-12. Paris, 1884 (Hachette et Cie).

Nous le rejoindrons à Nagasaki, sur le point de s'embarquer pour le Tonkin. A l'heure où tant de préoccupations patriotiques fixent nos regards sur ces pays, on aime à voir comment et sous quel jour, en 1882, ils apparaissaient à un simple touriste.

I.

Sa première étape est Han-Keou, dans la province chinoise de Shang-haï. La densité de la population en Chine est quelque chose de prodigieux. Han-Keou n'est qu'une ville de troisième ordre, pas même une préfecture, et elle a 700 000 habitants. Trois fois détruite par les Taï-Pings, elle s'est repeuplée rapidement. C'est un des dix-neuf ports ouverts aux étrangers en vertu des traités, et le premier marché du monde pour le commerce du thé. « A la fin de mai, lorsque les feuilles nouvelles font leur apparition, plusieurs grands steamers anglais se hâtent de charger directement pour l'Angleterre la précieuse denrée. Il s'établit alors une lutte de vitesse entre eux : c'est à qui arrivera le premier à Londres. Un des derniers vainqueurs de ce singulier *steeple-chase* a franchi en trente-deux jours l'énorme distance qui sépare les rives du Han de celles de la Tamise. »

Nous qui payons en France 10 ou 12 francs pour une livre de thé, nous sommes surpris du bas prix auquel il est vendu sur le lieu de production. M. Cotteau — très à même d'obtenir tous les renseignements commerciaux, car il logeait au consulat de France — nous apprend qu'en 1880 on a exporté de Han-Keou près de quarante-cinq millions de kilogrammes de thé, d'une valeur totale de cent cinq millions de francs. Le thé ne se vend donc en moyenne, au port d'embarquement, que 1 fr. 15 c. la livre; or, quand il arrive à ce port, il est déjà grevé de frais considérables, car il a souvent fait par voies fluviales et lacustres un trajet de quatre ou cinq cents lieues. Tout le thé destiné à l'exportation est en feuilles, comme nous le voyons en France; mais il y en a une autre sorte qui demeure dans le pays ou s'en va en Russie pour la consommation des pauvres : c'est le thé en briques, autrement dit les résidus et poussières de thé conglomérés et comprimés dans un moule qui leur donne la forme voulue. M. Cotteau a rapporté une de ces briques. Leur dimension est d'environ 20 centimètres sur 14; leur poids, de 850 grammes; leur prix, de 50 centimes. En Mongolie, on se sert de briques de thé comme de monnaies courantes. C'est, comme on voit, une monnaie un peu encombrante; mais c'est du thé à bon marché.

Nous voudrions pouvoir nous arrêter avec notre guide à Shang-haï, à Hong-Kong, et le suivre tout le long de sa route de Nagasaki à Hanoï. Mais nous avons hâte d'arriver au Tonkin et de voir l'impression qu'en a reçue un promeneur.

Le port de Haï-phong est situé sur la branche septentrionale du delta du fleuve Rouge, à quarante lieues en avant de Hanoï. Un terrain concédé à la France par le traité de 1874 porte les édifices du consulat, les casernes de l'infanterie de marine, les habitations des officiers et la direction des postes. « J'éprouve une véritable joie, écrit M. Cotteau, après six mois passés hors de France, à me retrouver sur une terre française ou à peu près, à parler ma langue, à bavarder avec des compatriotes. Tous m'assurent que je suis le premier touriste français qui soit encore venu au Tonkin. »

Les Tonkinois, voisins des Annamites, leur ressemblent beaucoup; mais ils sont encore plus Chinois. Leur visage, large et plat, est taillé en losange. Hommes et femmes diffèrent peu d'apparence. Mêmes traits, même voix chez les deux sexes; même vêtement, composé d'une robe et d'un pantalon; même coiffure, faite d'un turban et d'un chapeau parasol; même manière de porter les cheveux longs et relevés en chignon derrière la tête; même habitude de mâcher le bétel, et nous ajouterons : même laideur. A première vue, on se demande comme le petit Paul : « Quels sont les hommes et quelles sont les femmes? »

Le pays aux environs de Haï-phong est parfaitement plat. A marée haute, l'eau forme de vastes étangs enclavés au milieu des rizières. Les routes ne sont que des sentiers étroits émergeant en chaussées au milieu des champs inondés, et tout transport se fait, comme en Chine, par « les chemins qui marchent ». Malgré tant d'humidité, le pays n'est point malsain. Là du moins nos soldats ne meurent pas de fièvres comme en Cochinchine. Il y a un hiver au Tonkin qui, bien que court et peu rigoureux, répare les effets de l'été chez les Européens non acclimatés. C'est au coin du feu, absolument comme à Paris, que M. Cotteau causait le soir, au consulat de France à Hanoï, avec M. et Mme de Kergaradec.

Pendant ses causeries avec les consuls français, le voyageur recueillait les fruits de leur longue expérience. En un moment il savait beaucoup de choses et n'avait plus, dans ses excursions rapides, qu'à en vérifier l'exactitude. Les lecteurs de la *Revue* ont pu voir dans son article : *Un séjour au Tonkin* (1), l'opinion qu'il s'est formée sur les dispositions favorables des Tonkinois à notre égard. Cette opinion, si généralement admise au début de notre entreprise et si contestée depuis que trois gouvernements — l'Angleterre, l'Annam et la Chine — ont su nous susciter de graves difficultés, mérite d'autant plus d'attention qu'elle était aussi celle de l'homme qui a eu la vision pour ainsi dire prophétique de tous les événements qui se sont déroulés au Tonkin, de Francis Garnier. Ce n'était pas seulement notre protectorat qu'il voyait accueilli comme un bienfait par les populations tonkinoises, c'était notre souveraineté.

« Aux yeux des populations, écrivait-il, le 20 septembre 1873, à un membre de l'Institut de France, nous deviendrons les bienfaiteurs d'un pays où nous aurons ramené le calme et créé la prospérité, et quand, grâce à la nouvelle organisation de notre administration en Cochinchine, nous disposerons d'un nombre suffisant de gens rompus à la langue et aux lois de l'Annam, nous pourrons choisir notre heure pour recueillir, sans une goutte de sang versé, l'héritage du gouvernement annamite, qui s'éteindra doucement entre nos bras (2). »

(1) Voy. la *Revue* du 5 mai 1883.

(2) *Les Français au Tonkin*, par M. Hippolyte Gautier, 1 vol. in-12. — Paris, 1884. Challamel aîné.

Sans doute il ne faudrait pas attacher aux premières sympathies dont nous avons été l'objet au Tonkin une valeur exagérée : l'événement l'a bien prouvé. Les Asiatiques, on le sait, sont des enfants qui ne respectent rien que la force ; mais, après le succès de nos armes, nous sommes assurés d'avoir pour nous : d'abord les populations tonkinoises; ensuite les commerçants chinois, qui (les explorateurs anglais dans le sud de la Chine, particulièrement le major Sladen, l'ont remarqué comme les nôtres) sont bien loin d'être inféodés à la politique de leur gouvernement et séparent nettement leurs intérêts des siens.

Cela arrive dans tous les pays despotiques. Ce qui est plus inattendu, c'est de voir le même sentiment animer les négociants anglais de Hong-Kong et de Singapour. Nous n'étions pas encore habitués à cela. Depuis le commencement des hostilités une espèce de vergogne avait modifié le langage de leurs journaux. Mais comme leur intérêt personnel les dominait au début de l'affaire du Tonkin et que cet intérêt est resté le même, il est permis de croire que leur secret désir est resté le même aussi.

La concession française à Hanoï occupe une bande de terrain longeant le fleuve à l'extrémité méridionale de la ville. M. Cotteau a remarqué la belle apparence des bâtiments construits par la France, faisant contraste avec les *paillotes* et les maisonnettes des indigènes. Malheureusement il n'y avait encore, au commencement de 1882, qu'une seule construction européenne qui fût une maison particulière, une maison de négociant, et ce négociant était un Allemand. Serait-ce là un accident de triste augure? Faut-il croire, comme le proclamait hautement, au mois d'avril dernier, la *Revue d'Édimbourg,* que « si la France fait la conquête du Tonkin, ce ne sera pas à son profit, mais à celui des seuls pays qui soient capables d'en tirer parti, l'Allemagne et l'Angleterre »? Il faut bien espérer que non. Si les Anglais étaient aussi sûrs de leur fait qu'ils le prétendent, ils n'auraient pas, depuis 1873 (Francis Garnier le voyait clairement déjà), poussé la Chine contre nous, au risque d'augmenter plus tard ses résistances contre eux-mêmes. Nous croyons, au contraire, avec M. Hippolyte Gautier, que le Yun-nan sera conquis au commerce et à la civilisation européenne par deux routes à la fois, l'une ouverte à l'ouest, au bénéfice de l'Angleterre, l'autre à l'est, pour l'honneur et l'avantage de la France, et qu'avant la fin du siècle on verra ceci : « un chemin de fer anglais de Tali à Bâmo, rejoignant les bateaux à vapeur de l'Iraouaddy et attirant sur la Birmanie le mouvement commercial du Yun-nan; puis le Tonkin sauvé de cette concurrence par un chemin de fer aussi, un télégraphe et un fleuve, canalisé jusqu'aux portes de ce même Yun-nan. »

Le séjour de M. Cotteau au Tonkin a été de courte durée; mais les relations qu'il y a eues et son rapide coup d'œil l'ont bien servi. Si nous en voulions une preuve, nous la trouverions dans les critiques que lui a réservées une de ces Revues anglaises qui, toutes et toujours, ont été d'accord pour nous représenter comme des perturbateurs de la paix dans l'extrême Orient, des étrangers détestés au Tonkin, des héritiers de la « politique brutale de Francis Garnier », des conquérants qui « après chaque bataille font massacrer de sang-froid les prisonniers ».

Nous négligeons à regret, faute d'espace, la partie pittoresque du nouveau voyage de M. Cotteau. Aucun voyageur ne nous a mieux peint le Japon. Un accent de vérité répandu partout dans son livre, une faculté d'observation toujours en éveil, une manière de raconter simple et sans prétention, aident si bien à l'illusion qu'il nous semble y être nous-mêmes. Les voyages au Japon abondent dans la littérature anglaise et même dans la littérature française ; mais nous n'en avons lu aucun d'aussi vivant. Le lecteur le plus blasé y trouverait du charme.

M. Edmond Cotteau n'a pas encore tout vu dans ce monde sublunaire : c'est dire qu'il voyage encore. Nous nous en réjouissons pour notre part, à titre de voyageur nous-même, devenu paresseux avec les années, et nous pensons avec plaisir qu'il rapportera de Java, des Moluques, des Indes néerlandaises, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande les matériaux de deux nouveaux volumes.

L. Q.

LA RÉFORME DES ÉTUDES CLASSIQUES

« Jeudi, 27 mars.

« M. A. Duruy me fait l'honneur de m'adresser à la *Revue politique* une lettre, qui m'est communiquée trop tard pour que j'y puisse faire une longue réponse. A quoi bon, d'ailleurs? M. Duruy ne m'a pas plus convaincu que je ne l'ai convaincu moi-même, et la discussion pourrait se prolonger sans profit pour personne. Le mieux est de la clore en mettant la lettre de M. Duruy sous les yeux des lecteurs de la *Revue politique* sans autre commentaire.

« E. R. »

Réponse de M. Albert Duruy.

« Monsieur,

« Je n'ai pas l'intention de reprendre dans le détail toute votre argumentation. J'ai dit mon opinion dans la *Revue des Deux Mondes* sur la réforme des études classiques; vous la combattez dans la *Revue politique;* c'est votre droit et je ne le conteste pas; vous appelez mon article une diatribe, c'est votre langage, et je vous le laisse.

« Gardant le mien, je viens simplement vous demander d'accueillir une rectification, qui, sur deux ou trois points, me paraît nécessaire.

« Vous dites, page 372, que mon article fourmille d'erreurs et vous en citez jusqu'à deux. D'une part, j'aurais prétendu que « les nouveaux programmes, élaborés par les bureaux, ont été votés les yeux fermés par le conseil supérieur ». D'autre part, je me serais montré « choqué que l'on fasse apprendre l'histoire de l'Orient et l'histoire de l'Égypte

à des élèves de sixième », et je parais ignorer « que le programme de 1880 n'a fait en cela que reproduire l'ancien ».

« Or, loin de prétendre que les nouveaux programmes ont été votés les yeux fermés, j'ai très nettement indiqué : 1°, page 846, que le projet des bureaux, beaucoup plus radical, avait été repoussé; 2°, page 847, que « la présence dans le conseil d'une minorité très petite par le nombre, considérable par le poids et l'autorité de ses membres, avait fait reculer sur plus d'un point les novateurs à outrance » ; 3° que la réforme n'avait été que partielle. Un peu plus loin, page 854, j'ai répété, m'emparant d'un mot de M. Boissier, que l'œuvre du conseil avait été une transaction, mauvaise à la vérité, mais enfin une transaction entre deux opinions extrêmes. Il faudrait citer, quand on accuse, ou tout au moins traduire avec quelque exactitude; vous ne me citez pas et vous dénaturez complètement mon texte.

« Passons à ma seconde erreur : là encore, monsieur, vous ne me reproduisez pas et vous donnez à ma pensée une extension tout à fait abusive. Je me suis plaint de la tendance des nouveaux programmes à sacrifier l'histoire générale à celle des institutions. Je me suis élevé contre les prétentions scientifiques de la nouvelle pédagogie, j'ai dit que nos enfants étaient bien plus heureux du temps qu'on leur racontait tout bonnement « l'histoire sainte d'après la Bible et l'Égypte d'après Hérodote ». Quant à m'être choqué de ce que l'on fasse apprendre l'histoire de l'Orient et l'histoire d'Égypte en sixième, c'est là, monsieur, de votre part, une pure invention, et je regrette d'être dans la nécessité de lui opposer la plus absolue dénégation.

« Mais laissons là, si vous le voulez bien, le chapitre de mes erreurs — aussi bien le public est déjà fixé, j'imagine, sur la valeur de vos allégations — et venons à la seule objection sérieuse ou du moins spécieuse que j'aie trouvée dans votre réponse.

« Vous me contestez le droit de m'emparer des pénibles révélations contenues dans le rapport de M. le doyen de la Faculté des lettres de Paris et de m'en autoriser contre la réforme de 1880. « Si, dites-vous, — car moi je cite — les candidats à la licence ès lettres en 1883 n'ont pas satisfait leurs juges, quel argument pouvez-vous tirer de leur insuffisance contre le programme de 1880? Ces jeunes gens ont pour la plupart quitté le collège en 1881. Ils entraient donc en philosophie au mois d'octobre 1880, lors de la première application du nouveau programme. Est-ce au lycée, d'ailleurs, que l'on se prépare à la licence, et tous les candidats sont-ils d'anciens élèves des lycées?... »

« Je pourrais, monsieur, vous objecter que vous portez le débat sur un terrain qui n'est pas précisément le mien. En effet, je n'ai parlé qu'incidemment de la licence, et vous en parlez principalement. Mais, soit, je vous suis et je vous réponds. D'abord il est inexact que la plupart des licenciés de 1883 aient quitté le lycée en 1881. La plupart y sont demeurés jusqu'à la fin de l'année scolaire 1882 et, par conséquent, ont fait leurs deux dernières années d'études, les plus importantes, sous l'empire des nouveaux programmes. Maintenant, consultez les maîtres de conférences de la Sorbonne et des Facultés des lettres de province (1), et vous verrez ce qu'ils vous diront. Vous verrez ce qu'ils pensent du degré de culture littéraire des étudiants et même des boursiers que leur envoient depuis deux ans nos lycées. Ils vous apprendront, comme plus d'un l'a fait dans l'enquête à laquelle je me suis livré avant d'écrire ma *diatribe*, qu'ils sont réduits à reprendre en sous-œuvre, avec les nouvelles souches scolaires qui leur arrivent, les principales matières de rhétorique et de seconde. La composition française, notamment, est devenue si faible, que la Faculté des lettres de Paris réclame instamment la création d'une nouvelle maîtrise de conférences dont le titulaire serait uniquement chargé de donner et de corriger des exercices de style aux étudiants. Voilà pour la licence.

« Passons maintenant, si vous le permettez, au baccalauréat. Vous voulez bien admettre ici que la faiblesse des candidats peut être imputée, dans une certaine mesure, à la réforme. Il serait difficile en effet de le contester sans cesser d'être sérieux. Mais vous n'êtes pas éloigné de penser que l'ancien régime a, lui aussi, sa bonne part de responsabilité dans cette faiblesse.

« A quoi j'objecte que, si les nouveaux programmes n'avaient pas eu déjà sur les études une très grande et mauvaise influence, il n'y aurait aucune raison pour que les bacheliers de 1883 ne fussent pas aussi forts que les bacheliers de 1879 et de 1880. La population scolaire est aujourd'hui ce qu'elle était il y a trois ans; le corps enseignant n'a pas changé que je sache, il est toujours plein de zèle et de bonne volonté ; il a mis tous ses efforts à tirer des nouveaux programmes le meilleur parti possible. Pourquoi, cependant, les candidats de nos lycées ont-ils perdu de leur qualité, tandis que ceux du collège Stanislas et des établissements ecclésiastiques se sont maintenus?

« Ce phénomène a une cause, apparemment. Et, cette cause, où la chercher si ce n'est dans les nouvelles méthodes, et dans la nouvelle distribution des études, dans la part excessive faite aux sciences et au français, dans la réduction ou la suppression des devoirs écrits, du thème et de la version d'une part, du vers latin et du discours de l'autre, dans le trouble où l'incohérence et l'énormité des nouveaux programmes ont jeté maîtres et élèves?

« Je n'en finirais pas, si je me laissais aller, sur ce chapitre ; mais je ne veux pas, monsieur, abuser de l'hospitalité de la *Revue politique* et je me bornerai, pour ne pas être indiscret, à relever en terminant, un mot qu'il est vraiment difficile que je laisse passer sans protestation. C'est le mot et c'est surtout l'accusation de servilité, que vous me reprochez — toujours sans me citer et par manière d'interprétation — d'avoir portée contre les délégués de l'enseignement secondaire au conseil supérieur. J'ai — c'est vrai, — des idées très arrêtées, et je les ai maintes fois exprimées, sur la com-

(1) Je trouve encore, au dernier moment, dans une circulaire que M. Couat, doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux, vient d'adresser à ses collègues, ce qui suit : « La plupart de nos candidats aux bourses de licence ne savent ni grec ni latin. »

position du conseil supérieur de l'instruction publique. Je pense qu'une assemblée qui ne compte, pour ainsi dire, que des fonctionnaires, lesquels appartiennent tous à l'Université, avec cette circonstance aggravante que plusieurs d'entre eux ne sont pas élus par leurs pairs, mais nommés par le ministre, ou l'enseignement libre n'a qu'une représentation dérisoire, ou les grands corps de l'État n'en ont aucune, je pense, dis-je, qu'une telle assemblée, dépourvue d'ailleurs de tout droit d'initiative, délibérant à huis clos, sans procès-verbaux rendus publics, n'offre aucune des garanties qu'on a coutume d'exiger des corps représentatifs dans tous les pays civilisés. Je crois cela, oui, je le crois fermement, et je le dis comme je le crois. En quoi je ne fais que répéter ce que l'Université elle-même m'a appris, ce que ses maîtres et ses publicistes les plus éminents m'ont enseigné, et ce que la pratique de la vie, bien plus encore que les leçons de ma jeunesse, m'a démontré. Mais, qu'y a-t-il de commun, je vous prie, entre l'expression de cette opinion, quelque vivacité que j'y ai mise, et l'injurieuse pensée que vous me prêtez ? Non, je n'ai pas dit que les délégués de l'enseignement secondaire s'étaient montrés « serviles » — ce mot n'est pas de mon vocabulaire. — Seulement, j'estime qu'ils sont hommes, un peu plus agrégés sans doute que le commun des mortels, mais faillibles comme lui, sensibles à l'intérêt comme nous le sommes tous, vous excepté si vous y tenez, susceptibles de se laisser influencer par des considérations de discipline et de hiérarchie. Voilà tout mon crime, et voilà toute mon audace. Je n'aurais jamais cru, je l'avoue, qu'elle pût émouvoir un homme d'esprit au point de lui faire perdre un peu de l'équité qu'on se doit toujours entre gens qui se respectent et plus encore entre anciens camarades.

« Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« Albert Duruy. »

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Un grand deuil vient de frapper l'Académie française, l'Académie des sciences morales et politiques et enfin le monde des lettres tout entier. Une des lumières de ce siècle s'est éteinte. A l'instant où M. Mignet descend dans la tombe, il a encore ce bonheur, lui dont la vie a été heureuse entre toutes, que tous les fronts s'inclinent avec tristesse et respect. Pas une voix ne s'élèvera pour jeter une note discordante dans le concert d'admirations et de regrets. C'est la récompense de cette sagesse, de cette modération, de ce désintéressement constant qui l'avaient toujours éloigné de la carrière politique pour le maintenir dans le domaine paisible des lettres et de l'art. Oui, c'était un sage, et ceux mêmes qui souriaient parfois devant lui et avec lui de cette prudence, où il leur semblait qu'il y eût un peu trop de calcul, d'indifférence à la chose publique ou même d'égoïsme, ceux-là même ont dû souvent lui envier le calme et la sérénité d'une si heureuse existence. Il y avait chez M. Mignet de l'Atticus. S'il a quelquefois inspiré et conseillé le pilote aux jours d'orage, car alors son patriotisme très vif s'alarmait malgré un air de froideur apparente, c'était toujours sans mettre la main à la barre et sans même donner ses conseils à voix haute pour se faire honneur aux yeux de l'équipage. Il n'aurait tenu qu'à lui cependant, à de certains moments, d'être appelé aux premiers rôles et de paraître en pleine lumière : il a toujours mieux aimé rester dans l'ombre des bibliothèques et des archives. C'est là qu'il amassait d'utiles matériaux pour construire les monuments qui ont rendu son nom illustre et le feront immortel.

Philosophe et artiste, M. Mignet l'a été partout et toujours; mais il est juste d'admirer plus encore ce double mérite dans ses éloges académiques, qu'il appelait si modestement des notices. Ici, en effet, il lui a fallu une souplesse d'esprit singulière et comme un don rare d'intuition. Songez donc! Étudier et apprécier tour à tour des jurisconsultes, des savants, des médecins, des économistes! Et il ne s'est pas borné à donner un aperçu de leurs théories, l'esquisse de leurs systèmes; non, il est allé jusqu'au fond des doctrines, il en a exprimé l'essence, et, toujours si bien, qu'avec l'air de modestie d'un étranger parlant de sujets un peu nouveaux, il a jugé et conclu. Ce n'est pas tout encore : il a rattaché chacun de ces esprits d'élite au mouvement scientifique de l'époque, puis le comparant à ceux qui l'avaient précédé dans la même voie il a comme mesuré pas à pas les progrès de l'esprit humain. Tel a été le rôle du philosophe; quant à l'artiste, il s'est encore surpassé lui-même. Nulle part ailleurs plus de souci de la forme, un soin plus diligent et plus raffiné et une plus délicate curiosité du style. L'art de tout dire, même quand on n'admire qu'à moitié, et de tout faire entendre si par hasard on n'admire pas du tout. Une urbanité de ton, une grâce de manières qui sent le gentilhomme; une aisance dégagée qui fait que le public ne croit pas entendre une œuvre académique, et en même temps la voix assez soutenue pour qu'on ne s'étonne pas si l'on vient à s'apercevoir que l'on est à l'Académie. Ce sont donc de petits chefs-d'œuvre ces notices et portraits, quelque chose de rare et d'exquis.

L'homme et, pour mieux dire, le gentilhomme, gagnait la sympathie, autant que le philosophe, l'historien et l'artiste forçaient à l'admiration. C'est donc un grand deuil pour tous ceux qui aiment les lettres, un deuil immense pour ceux qui ont été en rapports avec M. Mignet.

Cette renommée même, il a eu ce privilège qu'elle ne fût pas la popularité bruyante. Nature aristocratique, c'eût été pour lui sujet d'inquiétude d'entendre son nom acclamé par l'enthousiasme des foules. Il n'a pas eu la gloire en gros sous, mais la gloire en pièces d'or. Ses monuments, en effet, n'étaient pas pour frapper les yeux vulgaires; les délicats, les artistes, les experts distingués seuls s'arrêtaient en admirant. Et ceux-là s'arrêtaient longtemps et ils revenaient bien des fois encore pour mieux comprendre et sentir l'ordonnance harmonieuse, la disposition savante, la pureté des lignes et la netteté des contours. C'était toujours un étonnement nouveau

en présence de cette admirable histoire de la *Révolution française*. Quoi! tant de faits condensés en un si petit espace! Les idées, l'enseignement utile, la leçon féconde, enfin la philosophie des faits si bien en relief au contraire et en pleine lumière! Le matériel de l'histoire réduit aux plus étroites proportions, et l'esprit de l'histoire attirant surtout les yeux; sans cependant qu'il semble jamais ne pas reposer sur des fondements solides et comme flotter en l'air! Et c'était le même sujet d'admiration en présence des autres œuvres historiques, celles notamment qui ont pour objet l'Espagne.

Peut-être même ici dans ce que l'on pourrait appeler l'histoire diplomatique, une philosophie plus clairvoyante encore. La part est moins large faite au fatalisme des faits, et plus large au contraire à la libre activité de l'homme. Par suite, une psychologie plus délicate, une analyse plus active et pénétrante des passions, des sentiments, des mobiles cachés, enfin de tous les ressorts secrets mettant en mouvement des forces qui pourraient sembler à un examen moins attentif obéir à l'impulsion irrésistible des choses. Dirons-nous que c'était un progrès de l'historien? En aucune façon: seulement le sujet d'étude avait changé et avec lui la perspective. Dans l'histoire d'une révolution, l'individu vous apparaît entraîné par le torrent des faits et comme submergé; dans l'histoire des intrigues diplomatiques l'individu domine les faits, il les conduit ou même les crée.

II.

Avant d'en venir aux œuvres du jour, signalons une intéressante édition du *Discours de la méthode* (1) et d'un choix de lettres en français de Descartes, par M. Aubé. Le nouvel éditeur m'a charmé dans sa préface en avouant avec franchise que le français de Descartes est dur à lire. Et, en effet, c'est du latin, purement du latin. M. D. Nisard a dû pâlir s'il a eu connaissance de cet aveu sincère, lui qui voit dans le *Discours de la méthode* le premier ouvrage en prose où la langue ait atteint son point de maturité. Eh bien, non; et je ne vois pas bien d'ici M. Nisard, qui a toujours redouté l'ennui, lisant avec plaisir cette prose lente, enchevêtrée et empêtrée dans les longs replis de la toge latine. Les lettres choisies par M. Aubé ont un intérêt particulier: elles nous montrent sans doute le philosophe poussant ses observations avec une inaltérable sévérité, mais aussi et surtout l'homme même avec ses passions, ses indécisions, ses luttes. Je recommande une lettre jusqu'ici inédite, non pas de Descartes, mais de Chanut à Descartes au sujet de quelques objections de la reine Christine de Suède à certaines théories de Descartes sur l'amour. La princesse avoue ingénument qu'elle n'a aucune expérience personnelle pour parler de l'amour humain. Elle devait compléter son éducation; mais Descartes mourut dans l'intervalle.

(1) 1 vol. Paris, 1884. — Firmin-Didot et Cie.

III.

M. Dubut de Laforest, qui a conquis, dès ses débuts, une place distinguée dans le roman, a été enhardi par de si rapides succès. Trop enhardi peut-être, car voici que, comme Guzman, il ne connaît plus d'obstacles. En avant, en avant! Et il abandonne les chemins battus pour frayer une route nouvelle. Il tient à honneur d'être appelé défricheur et pionnier. Défrichez donc, monsieur de Laforest; mais permettez-moi de ne pas vous suivre à travers ces savanes et ces lianes, où grouillent trop de reptiles, scorpions, vipères et autres bêtes hideuses ou dangereuses. Votre demoiselle Tantale (1) me fait peur. C'est un monstre. Sujet curieux d'étude, dites-vous; oui, mais d'étude anatomique, pathologique, tératologique, médicale, chirurgicale, tout ce que vous voudrez enfin, sauf littéraire. Et la preuve, c'est qu'à l'instant où vous la disséquez, vous songez à appeler M. le professeur Charcot. Je ne doute pas qu'il ne suive avec intérêt l'évolution de votre scalpel se jouant dans les entrailles et les replis les plus cachés du monstre; mais moi, mon cœur se soulève. Quel est donc le cas de Mlle Tantale? C'est une affamée de sensualité, qui a constamment faim, même après ses repas. Et en effet, elle dévore, plus heureuse que le Tantale de la fable; seulement, c'est toujours sans goût et sans plaisir. Je mangeais mon pain comme de la cendre, dit Jérémie; elle, de même. Et non seulement le pain, les plats mêmes les plus savoureux. Elle se remet à table au sortir du repas, espérant chaque fois d'être plus heureuse; toujours même déception. Elle jeûne alors, car peut-être quelques jours d'abstinence lui feront trouver la cuisine meilleure, eh bien non! Changeons de cuisine, dit-elle; et elle remplace Adonis, qui lui offrait d'appétissantes friandises, par Hercule qui lui sert de gros ragoûts; pas plus de saveur aux ragoûts qu'aux friandises. Le substantiel comme le délicat est sans saveur pour ce palais insensible. M. Dubut de Laforest se tournant vers M. le professeur Charcot: « Vous la guérirez, n'est-ce pas, docteur? » Souhaitons-le, mais sans nous passionner autrement. Il y a des souffrances qui nous intéressent plus: celles des gens qui mangeraient avec plaisir et n'ont pas de quoi manger. Et puis, si la malade de M. Dubut de Laforest est guérie, ne va-t-il pas être tenté de faire de nouvelles excursions dans le domaine médical pathologique et thérapeutique? Ne va-t-il pas vouloir avoir sa clinique? Je l'aimais mieux ailleurs qu'à l'hôpital. Il s'est cru obligé, pour la circonstance, de prendre un langage un peu brutal et cru; se métamorphosant en carabin, car il n'est qu'apprenti docteur, médecin par occasion, médecin amateur, il s'est fait un point d'honneur de carabiner son style. Transformation regrettable; c'est un meurtre.

(1) *Mademoiselle Tantale*, par M. Dubut de Laforest. — 1 vol. Paris, 1884. E. Dentu.

IV.

Après le cas de Mlle Tantale, le cas de Mlle Lucy (1), cas rare. Vous vous rappelez ces mots de René : « Je ne trouvais l'aise et le contentement qu'auprès de ma sœur Amélie. » Mlle Lucy ne trouve l'aise et le contentement qu'auprès de son frère Lionel. Un rêveur, ce Lionel, un idéaliste, un mystique baignant son front pâle dans les nuages et aspirant à décrocher la lune. Une rêveuse, une mystique, Mlle Lucy, voyageant de même dans les espaces éthérés : vous concevez donc qu'ils n'ont qu'un désir, ce monsieur et cette mademoiselle de l'azur, planer ensemble loin de la fange terrestre. Chose étrange, Mlle Lucy a été élevée par des parents très positifs et tout entiers à la vie pratique. Son père a passé sa vie à présider des comices agricoles et à faire des conférences sur le drainage et les machines à battre le blé. Le brave curé qui est censé diriger sa conscience est un agronome passionné qui, le dimanche, à l'heure des offices, dit à ses paroissiens : « Pas de vêpres aujourd'hui, mes très chers frères, car j'aperçois à l'ouest un vilain nuage qui nous apporte de la grêle, et je vais vite rentrer mes avoines! » Il y a bien une tante bigote, mais d'une dévotion tatillonne, remuante, qui ne se plaît que dans les mille petites pratiques païennes dont la religion s'encombre depuis quelques années. Parmi ces bonnes gens très simples, tout terre à terre, ces deux âmes éprises d'idéal font l'effet de deux lis dans un carré de topinambours. Et les topinambours, ma foi, s'irritent du peu de sympathie que semblent leur témoigner les deux lis; et ils se disent : Séparons-les! Et ils espèrent qu'une fois isolés, chacun des deux lis se montrera moins dédaigneux pour les topinambours. Frivole espoir. Lucy devient un lis de plus en plus mélancolique. En vain on invite ce qu'il y a de mieux parmi les jeunes topinambours à tenter sa conquête, tous échouent. Il faut donc céder. Lionel et Lucy se retrouvent, s'embrassent et déclarent qu'ils vivront ensemble. Ensemble ils iront à Dieu immaculés, ayant passé sur terre sans y tacher leur cœur comme ces oiseaux de mer qui rasent le flot sans mouiller leurs ailes.

Telle est l'histoire mystique que M. Alfred Bataille nous raconte en un style distingué, brillant, parfumé de poésie et même un peu trop, quand Lionel et Lucy sont au premier plan de la scène. En l'honneur de ces rêveurs qui planent dans l'éther et se noient dans le bleu, M. Bataille a passé son style au bleu. Quand reviennent sur le théâtre les personnages sensés, tout aussitôt le style prend sa teinte azurée, fort heureusement. C'est alors un style bourgeois, çà et là même un peu gaulois, et vif, et net, et spirituel, et charmant. Toute cette partie de l'œuvre qui n'est pour M. Bataille que la partie accessoire, — et, de fait, il n'y a guère là qu'un décor, une sorte de galerie de figurants destinés à faire ressortir par le contraste les deux trésors, — toute cette partie est lestement et agréablement traitée. Oui, ces topinambours, qui devaient seulement servir de repoussoirs aux deux lis, me plaisent infiniment plus que les lis eux-mêmes. Eux, je les trouve faux, archifaux; que nous veulent ce précieux et cette précieuse de l'hôtel de Rambouillet conservés dans quelque bocal? Ils affectent de se donner des airs de René et d'Amélie; mais non, Lionel-éther et Lucy-vapeur, car René et Amélie n'étaient pas, eux, des âmes sans corps! Avec eux nous avions par instant le frisson; avec vous jamais. C'est ce que je vous reproche surtout, de ne jamais nous faire redouter quelque égarement terrible. Quand vous montez ensemble vers les espaces, nous sommes absolument certains que le soleil ne se voilera pas la face. Ni homme ni femme, comme disait l'Auvergnat.

(1) *La conquête de Lucy*, par Albert Bataille. — 1 vol. Paris, 1884. Rouveyre et Blond.

V.

M. Ferdinand Fabre s'amuse. L'école de Salerne recommandait une légère orgie de temps en temps pour la santé du corps; cela n'est pas non plus mauvais pour l'esprit. M. Fabre a donc fait une petite débauche. C'était justement vers les jours gras. L'heure était propice. Il s'est coiffé d'un feutre à plumes, a chaussé des bottes mousquetaire, et, faisant sonner ses éperons sur le bitume, s'est amusé à voir la tête effarée des bons bourgeois comme vous et moi. Oui, n'est-ce pas? son roi Ramire (1) est un roi de carnaval : et comme il est, ce roi Ramire, très gai, très fantasque, plein de bonne humeur et fécond en saillies, ma foi, le premier étonnement passé, nous rions volontiers. Ah! le roi folâtre. Ce roi pour rire!

Le bon petit roi que c'est là!
Là! là.

comme chantait Béranger. Une couronne de mardi gras, vous savez, en laiton et en chrysocale, avec des bouchons de carafe, car si c'était des diamants, Ramire mettrait sa couronne *au clou*. Mais il y a par delà les Pyrénées une vieille demoiselle, la señora de Castillet y Castilla, la tante, la véritable tante de Ramire, qui prend ce cristal pour du diamant et voit dans Ramire le descendant légitime des rois de Castille. Près d'elle un respectable hidalgo, qui s'est ruiné en tentant de restaurer la royauté et ne demande qu'à mourir pour la bonne cause. C'est dans ce milieu que tombe Ramire, arrivant de Paris qu'il quitte momentanément par *faute d'argent*, le malheur constant de Panurge. Et le voilà qui abuse de la crédulité de ces bonnes âmes pour soutirer à la tante le plus possible de billets de mille francs. Dieu sait les « charges » et les « fumisteries » qu'il invente et qui ont un succès inattendu. Il se réjouit, quand brusquement son cœur est pris par la fille du fanatique hidalgo. Alors il a honte. Il rend cet argent qui lui brûle les doigts, et ce n'est pas sans peine, car comment avouer à ces insensés vénérables qu'il les a mystifiés indigne-

(1) *Le roi Ramire*, par M. Ferdinand Fabre. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier.

ment? Il se tire d'affaire par une prétendue dépêche de *l'ayant droit*, et ainsi finit la comédie, ou la farce si vous aimez mieux, avec le mariage obligé. Elle est d'ailleurs gaie, cette farce, ce qui n'est pas à dédaigner. Voilà qui est bien; maintenant que M. Fabre se dise que l'école de Salerne ne recommande les petites débauches qu'à de rares intervalles.

VI.

Le théâtre du Vaudeville a donné mercredi et la librairie Ollendorff publie aujourd'hui même un drame en un acte et en vers de M. Armand d'Artois, *la Princesse Falconi* (1). Pauvre princesse! Elle a été enchaînée par un indissoluble mariage à un prince qui résume en lui tous les vices, et qui devrait même s'appeler le prince Alphonse. En effet, il a vendu et livré son honneur de mari. Victime, par la violence, de cet odieux marché — mais pourquoi raconter toutes ces lamentations à sa femme de chambre? — la princesse se console en aimant d'un amour honnête un beau jeune homme, Étienne d'Angelys. Le lâche qui lui a fait outrage tentant de récidiver, qui va la défendre? Le bel Étienne. Duel; coup fourré; deux cadavres! Mais non, le cadavre d'Étienne ressuscite. L'amour honnête va cesser de l'être; mais nous ne plaignons point le prince Alphonse, n'est-ce pas? Ce petit drame condensé, très condensé, vous oppresse plus qu'il ne vous émeut.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

Campi, vous savez bien le Campi qui a assassiné deux vieilles gens pour les voler, Campi est devenu un personnage. C'est ce qu'il voulait : aussi jugez s'il est fier et content de lui. Il occupe l'opinion, il intrigue les curieux, il est dans les feuilles publiques. Et ici il faut remarquer qu'il y a dans tout grand criminel l'étoffe de ce qu'on appelle aujourd'hui « un poseur », et de ce qu'on appelait « un Érostrate » au bon vieux temps où on aimait à citer les anciens. Si nous n'avions pas deux Chambres, une presse libre, une commission des quarante-quatre, une grève d'Anzin, un budget qui cherche son équilibre, une expédition du Tonkin, une interpellation sur Madagascar, vous verriez que Campi serait devenu « cause célèbre ». Ah! s'il avait fait son coup dans les beaux jours de l'empire, quand la tribune était muette et quand les journalistes manquaient de copie, peut-être eût-il devancé et balancé la réputation de Troppmann. Ce que c'est cependant que de faire les choses en leur temps et de savoir assassiner à propos!

***

On me dira que Campi n'est pas aussi malheureux qu'il nous plaît de le dire, qu'il est né au contraire dans un siècle où l'opinion est assez indulgente pour les assassins. Oui, je le confesse, dans le quart de siècle où nous vivons, on est plein d'égards et d'attentions pour ces messieurs. On vous met d'abord le prévenu entre les mains des médecins aliénistes, personnages graves, très savants qui le soumettent à ce que les journaux sont convenus d'appeler un examen approfondi. Quand les aliénistes vous ont bien palpé l'homme, quand ils vous ont bien tâté sa boîte osseuse pour savoir s'il était en possession de son sang-froid, le jour où il a eu l'indélicatesse de tuer une femme, un vieillard ou un sergent de ville, ils finissent généralement par déclarer qu'ils suspendent leur jugement. C'est alors qu'intervient l'avocat. L'avocat, qui n'est pas aliéniste, ne suspend pas son jugement. Il plaide bravement l'hérédité. Il prouve que l'accusé a eu le malheur d'avoir dans sa famille un arrière-grand-père qui buvait trop (germe d'alcoolisme), un grand-oncle qui tombait du haut mal, une tante hystérique, une cousine atteinte de la folie religieuse, un frère parnassien, et un bâtard anarchiste. Que si ces preuves ne suffisent pas, et s'il a le bonheur de trouver mieux, c'est alors qu'il se tourne triomphalement vers les jurés : « Remarquez, messieurs, leur dit-il avec orgueil, que nous avons été guillotinés de père en fils, dans notre famille, pendant trois générations. Tous voleurs et assassins. C'est dans le sang. Vous voyez donc bien que mon client est inconscient, qu'il n'est pas responsable. Vous l'acquitterez, messieurs, dites que vous l'acquitterez! »

***

Ici j'ouvre une parenthèse, comme on dit à la Chambre. Un tigre a eu aussi des ancêtres; il subit, lui aussi, l'influence de l'atavisme. De tout temps, dans sa famille, on a humé le sang tiède et dévoré la chair fraîche. Il est carnassier parce qu'il est tigre. Si pourtant vous en rencontrez un sur votre chemin, et si vous êtes armé d'un bon fusil, vous ne vous enquérez pas de ses antécédents ni de ceux de ses pères, vous n'allez pas consulter les aliénistes : vous lui envoyez directement une balle explosible.

***

L'humanité est une belle et noble chose. C'est la grande vertu de notre siècle, sa marque distinctive, son trait de caractère : mais encore ne faut-il pas que cette vertu dégénère en sentimentalité fausse. Méfions-nous, ô mes concitoyens, de notre imagination, et gardons pour les victimes un peu de la compassion que nous avons pour les coupables. J'ai vu, pour en revenir à Campi, le moment où ce gredin allait s'emparer de la sympathie publique. Pensez donc! un inconnu, un homme qui s'enveloppe de mystère, qui joue le rôle des traîtres de mélodrames, enveloppés dans des manteaux couleur de muraille! Un homme dont on ne saura le nom qu'après le cinquième acte, quand la grâce présidentielle aura fait tomber le rideau devant la guillotine! Mais ce n'est rien encore. Ce Campi est un malin qui connaît le fort

(1) *La princesse Falconi*, drame en un acte et en vers, par M. Armand d'Artois. — Paris, 1884. Paul Ollendorff.

et le faible de ce qu'on appelle le cœur humain. Comme il n'est rien aujourd'hui qui ne touche à la politique, il mêle habilement la politique à son cas. Il s'adresse à M. Clémenceau, déclare au chef de l'extrême gauche (ce qui a dû le flatter beaucoup) qu'il daigne approuver sa politique, le prie de lui choisir un avocat de sa main.

*
* *

Ici commence un roman où se trouvent mêlés et confondus une mère éplorée, baignée dans ses larmes, un jeune officier plein d'angoisses, toute une famille honorable suspendue entre la crainte et le déshonneur, un avocat qui se couvre du secret professionnel... Peuple, on se moque de toi, on abuse de ta crédulité. Ce Campi, sur lequel les feuilles intransigeantes commençaient à s'attendrir, ce Campi, fils dégénéré d'une lignée respectable, ce Campi parle l'argot des prisons; il sait les secrets des maisons cellulaires : il est ce que les policiers appellent « un cheval de retour ». Me Laguerre en sera pour ses frais d'éloquence; l'intransigeance pour ses larmes et les âmes naïves pour leur sensibilité. C'en est fait de la légende de Campi, c'en est fait de Campi lui-même. Assassin anonyme, il périra anonymement sur l'échafaud, si la clémence du chef de l'État n'intervient pas. Mais elle interviendra, car elle est sans limites.

*
* *

Il m'en coûte de passer de ce criminel vulgaire à des gentilshommes, à des marquis; mais ces notes légères se passent de transition, et c'est leur principal mérite. Qu'est donc devenu le temps où il était ridicule en France d'être marquis? O Molière, ô Regnard, ô Béranger, qu'il y a longtemps que vous êtes morts! Un marquis aujourd'hui n'est plus un talon rouge comme aux temps de la vieille cour, mais un bonnet rouge, comme en 93. Un marquis ne danse plus le menuet, mais la carmagnole. Un marquis n'assiste plus au petit lever, il fait la cour au peuple : il hante les réunions publiques, fraternise avec le possibilisme, l'anarchisme, et prêche, non sans succès, la révolution sociale.

*
* *

On ne manquera pas de me dire que cela n'est pas nouveau, qu'il y a des précédents, que Mirabeau, Lafayette et M. de Robespierre furent révolutionnaires, quoique sortis des classes dirigeantes. Mais on oublie que ces particuliers furent des parlementaires, des autoritaires, de faux démocrates, et qu'ils portaient des perruques. L'histoire s'est trompée sur leur compte, et si elle veut nous représenter l'image de deux vrais amis du peuple, il faudra qu'elle nous montre M. le marquis de Rochefort et M. le marquis de Talleyrand-Périgord s'en allant, bras dessus bras dessous, porter aux mineurs d'Anzin leur obole et encourager la grève. C'est là un beau spectacle. On en ferait un tableau qui attendrirait les races futures, s'il n'y avait une ombre.

*
* *

L'ombre, c'est la grande vie que mènent les deux amis du peuple. C'est la description que nous fait le *Figaro*, journal des hautes classes, de l'hôtel de M. de Talleyrand-Périgord; c'est la salle à manger Henri III, avec les armes de la famille sur tous les meubles. Elles sont, dit le *Figaro* (car il faut citer ses auteurs), brodées sur les rideaux, sculptées sur les buffets, peintes sur les panneaux des portes, gravées dans la bordure des admirables faïences que le marquis a fait faire spécialement pour lui, chez le marquis de Sinori, à Florence, et sur l'argenterie héréditaire. Nous passons sur les magnificences du petit salon japonais, sur les splendeurs du grand salon, sur les délicatesses de la chambre à coucher. Nous passons sur l'admirable plat, une merveille de l'art céramique, que M. le marquis de Talleyrand offrit un jour à M. le marquis de Rochefort. Les grands cadeaux entretiennent l'amitié. Mais tout en lisant ces choses, notre pensée se porte, non sans amertume, vers les pauvres ouvriers des mines, qui souffrent de la faim et du froid, et qui sont dupes des phrases et des protestations des marquis.

*
* *

Et puis nous nous rappelons que Camille Desmoulins vivait maigrement de sa plume, que Robespierre logeait chez un menuisier, que Marat écrivait dans une cave. Mais ces hommes étaient des bourgeois. C'est du moins ce que disent les marquis de nos jours.

N...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Élection législative. — Arrondissement de Castres, 1re circonscription : M. Abrial, conservateur, élu par 9203 voix sur 16 833 votants, en remplacement de M. Frédéric Thomas, décédé.

Sénat. — Le projet de loi portant concession de croix et de médailles à l'occasion des expéditions du Tonkin et de Madagascar, a été adopté à l'unanimité comme il l'avait été à la Chambre. — Dans les séances du 21 et du 22, la proposition de loi de M. Bérenger sur les moyens préventifs de combattre la récidive a été adoptée en première délibération. — Le 24 ont passé en discussion certaines modifications au tarif général des douanes adoptées par la Chambre des députés; M. de Carné a obtenu le renvoi du projet à la commission. — Sur un rapport de M. Marcel Barthe, le Sénat a adopté un projet de loi relatif aux ventes judiciaires d'immeubles de petites valeurs : le principe de la proportionnalité y sera appliqué dorénavant, de manière à réduire les droits de l'État et les émoluments des officiers ministériels. — Le 25 a été abordé l'examen de la proposition de loi relative à l'aliénation des diamants de la couronne. La majorité du Sénat, comme celle de la Chambre, est favorable à l'aliénation; mais les avis varient sur l'affectation du produit de cette vente. Faut-il le consacrer, comme le veut le rapporteur, M. Hébrard, à la création d'écoles professionnelles et de musées spéciaux, ou, comme le propose M. Bardoux, l'employer à doter une caisse des musées nationaux? Le ministre des beaux-arts a demandé le renvoi à la commission, avec l'assentiment de la commission elle-même.

Chambre des députés. — La discussion de l'organisation municipale a été enfin achevée : l'ensemble du projet est adopté. — Dans la séance du 26, le projet de loi sur l'avan-

cement dans l'armée a été adopté en première lecture; l'Assemblée a rejeté, par 296 voix contre 189, un amendement de M. Tézenas, proposant la suppression de la dignité de maréchal de France; puis elle a adopté, par 292 voix contre 157, un amendement de M. Casimir Perier qui détermine les conditions auxquelles cette dignité pourra être conférée. — Le 27, M. Barodet a déposé au nom de 114 de ses collègues un projet de résolution tendant à déclarer qu'il y a lieu à la revision de la Constitution Sur la demande du président du conseil, l'urgence a été rejetée par 339 voix contre 208. — La discussion de l'interpellation de M. de Lanessan sur les affaires de Madagascar est venue dans les séances du 24 et du 27. Après des discours de MM. de Mun, Alype, Dureau de Vaulcomte, Georges Perin et le président du conseil, la Chambre a adopté un ordre du jour proposé par M. Boissy d'Anglas et ainsi conçu : « La Chambre, résolue à maintenir tous les droits de la France sur Madagascar, renvoie à une commission spéciale l'examen de la demande de crédits et passe à l'ordre du jour. »

Italie. — M. Depretis a été chargé de composer un nouveau ministère.

Soudan. — Le général Graham s'est mis de nouveau en mouvement pour chercher son adversaire et lui livrer une troisième bataille.

Nécrologie. — Mort de M. de Veauce, sénateur de l'Allier; — de M. Mignet, de l'Institut; — du général Ranson; — de M. Lebey, père du directeur de l'*Agence Havas.*

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Henri Goelzer, agrégé de grammaire, chargé de conférences à la Faculté des lettres de Paris : — *Grammaticæ in Sulpicium Severum observationes potissimum ad vulgarem latinum sermonem pertinentes;* — *Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme.*

Rien de moins attrayant que les thèses dites de grammaire; et cependant que de réels services elles rendent à l'enseignement, surtout quand elles ont pour objet le bas latin et en particulier le *sermo vulgaris,* dont nous entretient M. Goelzer! Il s'agit là, en effet, des origines de notre langue. On sait qu'avant 1870 il n'existait dans nos Facultés aucune chaire où l'on enseignât le vieux français, tandis qu'en Allemagne les universités ont depuis un temps fort reculé un enseignement *ad hoc.* N'était-ce pas une honte pour nous? Il fallait au plus vite effacer cette honte, combler cette lacune; c'est ce qu'on s'est efforcé de faire dans ces dernières années. Nous avons enfin des chaires où l'on s'occupe des origines de notre langue. Bientôt nous ne serons plus tributaires de l'Allemagne sur le terrain de la philologie. Les progrès accomplis sont considérables sur ce point.

Loin de nous la pensée d'entrer dans le débat que peuvent susciter les thèses du nouveau docteur! Ce sont morceaux de rois... de l'érudition. On ne peut cependant s'empêcher de remarquer que les sujets en sont un peu trop identiques. Ce sont des frères siamois. Que cherche-t-on dans l'œuvre si peu volumineuse de Sulpice Sévère? Les expressions latines que cet auteur a empruntées au parler populaire. Et dans l'œuvre immense de saint Jérôme? Encore la même chose. Cependant le langage de ce dernier a un double caractère : outre la langue populaire, on y remarque une langue savante nouvelle, celle qui sera la langue de l'Église durant tout le moyen âge. C'est ce qu'on appelle d'ordinaire le bas latin.

Autre critique générale. Il semble que M. Goelzer n'ait pas nettement défini ce qu'il convient d'entendre par langue vulgaire, populaire. Plaute oppose la *lingua plebeia* à la *lingua nobilis,* comme d'autres la *rustica* à l'*urbana.* C'est une première distinction; mais elle ne nous dit pas ce qu'il faut entendre par « le latin vulgaire ». M. Goelzer poursuit en expliquant le sens de l'expression *lingua romana,* qui s'oppose à *barbaries.* C'est donc la langue parlée à peu près dans tout l'empire romain, et d'où, par une lente et inconsciente évolution, sont sorties les langues romanes. En un mot, la langue populaire est la langue vivante; celle des lettrés est morte à la fin de l'empire. Voilà ce qu'il eût été bon de dire pour éviter toute équivoque dans ces deux thèses jumelles dont on ne saurait trop louer le style, la méthode et l'érudition.

J. D.

Le répertoire des travaux historiques

Nous avons déjà signalé ici le *Répertoire des travaux historiques* dont le ministère de l'instruction publique a entrepris la publication (1). Ce *Répertoire,* comprenant le dépouillement des recueils des Sociétés savantes et des Revues et donnant l'analyse des ouvrages publiés en France ou à l'étranger sur l'histoire, les monuments et la langue de la France, ne peut manquer de devenir un moyen d'information très précieux pour les chercheurs, grâce surtout aux tables analytiques qui accompagnent chaque volume. Si nous parlons plutôt pour l'avenir que pour le présent, c'est que la durée est un mérite essentiel pour les travaux de cette nature. Un érudit a intérêt à pouvoir se rendre rapidement compte des travaux qui ont été publiés pendant un an ou deux sur le sujet qui l'occupe; mais cet intérêt devient infiniment plus considérable quand il peut, sans perdre de temps, se rendre le même compte pour une période de dix ou de vingt ans.

Le *Répertoire des travaux historiques,* dont la deuxième année, comprenant les publications de l'année 1882, est aujourd'hui à peu près terminé, est donc une œuvre utile, et le comité des travaux historiques a été fort bien inspiré en l'entreprenant. Il se trouve, en effet, mieux placé qu'un particulier pour ne rien omettre, et il n'est pas obligé, comme un particulier ou comme un libraire, de se préoccuper du débit du volume. Il est de ceux qui peuvent travailler pour la gloire sans mêler le grand-livre aux livres d'érudition et la comptabilité à la science.

Si l'idée même de la publication mérite des éloges et des encouragements, l'exécution appelle cependant quelques remarques. Le *Répertoire* paraît par livraisons trimestrielles. Pour maintenir la symétrie entre les diverses livraisons, on a placé dans chacune le dépouillement des travaux d'une

(1) Imprimerie nationale. En vente chez Hachette et Cie.

classe de l'Institut, de recueils d'un certain nombre de Sociétés savantes de Paris et de province, de périodiques parisiens, provinciaux et étrangers, et enfin des analyses des livres parus. Mais la symétrie des livraisons nuit un peu à la symétrie de l'année, quand elle est réunie en volumes, et, comme en définitive il s'agit moins du fascicule trimestriel que de l'année et de la suite des années, il serait plus normal de ne pas subordonner celles-ci à celui-là. Les recherches seraient plus commodes si en fin d'année les travaux de l'Institut étaient groupés ensemble, les Sociétés savantes ensemble, les périodiques ensemble, et les livres ensemble.

Quant aux analyses de livres, elles devraient être faites sur un tel plan que le chercheur trouvât dans le *Répertoire* l'indication du contenu du livre et sût s'il lui est utile pour ses travaux. Les appréciations sont superflues. C'est à chacun de voir si les idées de ses devanciers lui conviennent, si les faits tels qu'ils les ont présentés sont exacts, s'ils ont profité des sources historiques ou si, au contraire, les découvertes nouvelles modifient les notions antérieures. Mais les rédacteurs des notices n'ont pas une vue bien exacte de l'objet spécial de leur travail. Ils se laissent aller souvent à des critiques générales; au besoin, ils se donnent le plaisir d'écrire un petit article *Variétés*. Parfois même il leur échappe des appréciations qui seraient déjà fort discutables dans un journal, à plus forte raison dans le *Répertoire*. C'est ainsi que M. Siméon Luce, rendant compte de l'*Histoire de la société française au moyen âge* de M. Raoul Rosières, termine par cette critique: « Malheureusement, M. Rosières n'a puisé les éléments de son travail qu'à des sources imprimées. » Que voilà bien un reproche d'archiviste! C'est en vain qu'on s'efforce chaque jour d'imprimer tout ce que le moyen âge nous a laissé en manuscrit; en vain que, procédant par voie de sélection, chaque éditeur s'attache à publier ce qui lui paraît le plus important; en vain qu'à force de publier et de faire des sélections successives, même des choses qui n'en valaient pas la peine, on peut le dire, sont tirées de l'oubli. Il n'importe. Ce qui a été imprimé ne compte pas, n'existe pas. Seul, le manuscrit a une valeur historique. — La critique est singulière, surtout venant d'un membre du comité qui a pour fonctions de publier les *Documents inédits sur l'histoire de France*.

Une autre notice reproche à l'auteur d'un recueil où les planches sont en grand nombre et constituent même le plus grand mérite de l'ouvrage, d'avoir adopté le format in-folio, et le rédacteur de la notice fait observer à l'auteur du recueil que, ce format étant fort incommode, son travail aura peu de lecteurs, ce qui permettra à d'autres auteurs d'aller y puiser impunément et de le plagier. De telles remarques peuvent être bonnes dans un journal ou dans une Revue; mais dans le *Répertoire* elles n'ont aucune utilité, à moins que le *Répertoire* ne se propose — ce qui est peu probable — de servir de guide aux « démarqueurs » de l'avenir.

Ces fautes sont légères. Si nous les relevons, c'est uniquement pour faire remarquer aux rédacteurs du *Répertoire* la différence qui existe entre l'œuvre spéciale dont ils sont chargés et un article ordinaire. Celui-ci passe; l'autre doit rester et être consulté par les érudits pendant de longues années aussi bien que demain. C'est dans cette vue qu'il doit être fait; c'est pour cela que nous présentons au comité les observations qui précèdent et qui n'ont pour but que de faire du *Répertoire* l'instrument de travail excellent qu'il se propose d'être.

G. de N.

Alsace

Le 5 avril prochain, M. Édouard Schuré publiera à la librairie Charpentier un volume de poésies intitulé *la Légende de l'Alsace*. Persuadé que la légende révèle l'âme d'un peuple, tandis que l'histoire raconte ses actions, et que d'ailleurs toutes deux se donnent la main, il met en vers les cinq principales légendes de l'Alsace, qui correspondent à cinq grandes époques : le *Mur païen* (Sainte-Odile), époque où Celtes et Germains se disputaient la ligne des Vosges; fin de l'époque mérovingienne, victoire du christianisme; puis la légende carlovingienne de *Richardis;* puis Strasbourg et sa cathédrale, légende qui nous jette en pleine ville libre du moyen âge; puis la Réforme du XVIe siècle, et enfin la Révolution. « Le seul refuge inexpugnable, dit-il à ses compatriotes, est dans les âmes fortes où vit le culte du passé et la foi dans l'avenir. »

Le volume s'ouvrira par le morceau suivant :

Le mont de Sainte-Odile est le roi de l'Alsace.
Le sapin vêt ses flancs. De sa haute terrasse,
Plaine verte et monts bleus roulent comme une mer.
La sombre Forêt-Noire à l'horizon se perd;
Au loin, le Rhin dessine un sinueux sillage;
Au vaporeux Jura, parfois, comme un mirage,
Des pics aériens scintillent dans l'azur...
Autour du mont abrupt, gorges, forêts. Un mur
D'aspect cyclopéen cerne sa plate-forme;
Il court à travers bois, large, tranquille, énorme,
Indestructible, en blocs de granit et de grès.
Les Druides, dit-on, firent ces lieux sacrés
Et les sapins géants sur ces vieilles murailles
Ont planté leur armée et fouillent ses entrailles;
Mais sous l'antique effort du bois qui l'assaillit
Le mur ne bouge pas — et la forêt vieillit.

Or sur ces temps perdus a poussé la légende,
Comme une fleur sauvage et folle sur la lande.
J'en sais une du temps des Celtes, nos aïeux.
Que m'ont dite, là-haut, les Sources aux grands yeux
Et les Rochers debout sous la foudre et le givre,
Les Pierres, qui parfois parlent mieux que le livre
Et ne mentent jamais...

La rentrée de Pâques aura lieu à l'École alsacienne, 109, rue Notre-Dame-des-Champs, et 128, rue d'Assas, le mardi, 22 avril, à huit heures et demie du matin.

On se rappelle que l'École alsacienne, par le sage emploi qu'elle fait depuis dix ans des nouvelles méthodes d'enseignement, et par son régime intérieur, qui repose sur la suppression de l'internat remplacé par la vie de famille dans des maisons de professeurs, a conquis dans notre enseignement public une place des plus honorables.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2791]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 14. 5 AVRIL 1884.

Paris, 4 avril 1884.

En 1871, qui ne s'en souvient? personne ne doutait que le scrutin par petites circonscriptions ne fût favorable aux élections modérées, voire conservatrices : l'électeur connaissait le candidat, il était en dehors des courants, à l'abri des influences extérieures ; la chose se passait davantage en famille, etc. C'est cette conviction qui fit triompher l'élection par quartier pour le conseil municipal de Paris.

Ne devrait-on pas aujourd'hui jeter par-dessus bord de vieux raisonnements que les résultats ont démentis et démentent chaque jour? Nous voyons assez ce que donne l'élection par quartier : la moyenne des électeurs sera bientôt ce qu'il y a de moins représenté.

L'honorable M. de Marcère va jusqu'au scrutin de liste par arrondissement, et il a été suivi par le Sénat. Mais la division de Paris en quatre ou cinq circonscriptions ne lui paraîtrait pas assurer la « liberté » et la « sincérité » des élections. On reconnaît bien là le raisonnement de 1871; examinons.

Avec le vote par quartier, les deux tiers des Parisiens se trouvent maintenant dans cet embarras, que les candidats qui se disputent leurs suffrages sont des radicaux, des anarchistes, des possibilistes. Quand on n'est ni possibiliste, ni anarchiste, ni radical, quel choix peut-on faire? On ne peut que s'abstenir. Avec le vote par arrondissement, si c'est le système qui l'emporte, il y aura déjà plus de marge; et toutefois le même embarras subsistera encore pour la moitié des Parisiens. Avec le vote par grandes circonscriptions, il en serait autrement. De quelque façon que les listes fussent faites, elles porteraient chacune les noms de vingt candidats, et il y aurait bien deux ou trois listes par circonscription; total : 50 ou 60 noms mis sous les yeux de chaque électeur. Ce serait jouer de malheur si, avec les renseignements fournis de toutes parts, il n'arrivait pas à rédiger, en connaissance de cause suffisante, son bulletin de vote. A coup sûr, quelques noms au moins lui conviendraient; il effacerait les autres. Et ainsi il apporterait son grain de sable, et il voterait *librement* et *sincèrement*, tandis que maintenant, même avec la liste par arrondissement, combien de circonscriptions où nombre d'électeurs seront réduits soit à voter pour des candidats qui ne leur conviendront guère, soit à ne pas voter du tout! — C'est pour tous ceux-là que nous regrettons la décision du Sénat.

COMMENT SE FAIT UNE PIÈCE DE THÉATRE

Causerie (1)

Mesdames et messieurs,

En prenant la parole pour la première fois devant vous, je n'éprouve pas seulement le besoin de réclamer toute votre indulgence; il faut d'abord que je me justifie. Le titre de cette causerie, annoncée comme conférence, a dû vous paraître bien prétentieux. *Comment se fait une pièce de théâtre!...* De la part d'un critique dramatique la prétention n'aurait rien d'extraordinaire : un homme habitué par état à défaire les ouvrages des autres doit savoir évidemment comment on les fait. J'ignore ce que dirait en pareille occurrence le judicieux critique de l'*Indépendance belge;* mais je suis bien sûr que son confrère du *Temps* n'hésiterait pas; et j'ajoute tout de suite, pour ne pas me brouiller avec lui, qu'il aurait parfaitement raison.

Un auteur et, qui moins est, un petit auteur est tenu à plus de réserve. Je ne me serais donc jamais permis de traiter le sujet en question, si ce sujet ne m'avait été presque imposé. Voici comment :

Lorsque vous avez bien voulu m'inviter à venir causer avec vous, j'étais justement en train de faire une pièce de théâtre — j'y travaillais depuis longtemps, j'y travaille encore, je crois que j'y travaillerai toujours. Naturellement, je n'avais pas d'autre souci en tête : comment fait-on une pièce, une bonne pièce? Telle était la question que je me posais tous les jours à moi-même, que je comptais vous adresser ce soir, et que j'ai communiquée à votre aimable secrétaire, avec le point d'interrogation indispensable. M. de

(1) Nous donnons cette causerie telle qu'elle a été dite vendredi dernier au Cercle artistique et littéraire de Bruxelles.

Ryckman a oublié de marquer le point d'interrogation... Franchement, c'est sa faute et non la mienne!

Et voilà comment je me présente ici sous les apparences d'un conférencier sérieux, d'un homme qui devra parler tout le temps et qu'on ne voudra pas interrompre. C'est terrible.

Eh bien, va pour le conférencier, va pour l'homme sérieux! Au surplus, c'est souvent en instruisant les autres qu'on arrive à s'instruire soi-même. Un Parisien de mes amis a presque appris l'espagnol en donnant des leçons dans cette langue à un Valaque peu exigeant. Je crois même que, par-dessus le marché, son élève lui a appris le français.

Pour vous dire comment se fait une pièce de théâtre, j'aurais peut-être dû recourir aux traités spéciaux sur la matière. Il y en a un, très célèbre : *la Dramaturgie* de Lessing. Par malheur, je ne l'ai pas lu... — Je le lirai!... Oh! assurément, il faudra que je le lise!... Mais, enfin, je ne l'ai pas lu. — J'aurais pu aussi rassembler en un corps de doctrine les règles formulées par Corneille, Racine et Beaumarchais dans les préfaces de leurs œuvres; mais ce travail n'aurait pas eu d'intérêt pour le public lettré auquel je m'adresse et qui les a certainement lues. Et puis ce n'est pas de théâtre classique qu'il s'agit ici; vous n'attendez pas que je vous dévoile les procédés merveilleux auxquels nous devons *le Cid, Tartuffe* et *le Mariage de Figaro,* tandis que vous ne seriez peut-être pas fâchés de savoir comment on a fait *le Gendre de M. Poirier, le Demi-Monde, Patrie* et *la Cagnotte*...

Il y avait un bon moyen de le savoir : c'était de s'adresser aux auteurs de ces pièces.

C'est le moyen que j'employai.

J'écrivis d'abord à M. Sardou, l'auteur parisien qui demeure le plus loin de Paris. Il habite Nice une grande partie de l'année. Pour qu'il eût le temps de recevoir ma lettre et d'y répondre, je n'avais pas une minute à perdre.

Cette lettre écrite, j'allai tout droit chez M. Émile Augier.

— Bonjour, mon cher maître, comment faites-vous vos comédies?

(Ne vous étonnez pas de cette brusque entrée en matière : je vous ai dit que j'étais très pressé.)

— Comment je fais mes comédies? me répondit M. Augier; je n'en sais, ma foi, rien!

— Ce n'est pas donc vous qui les faites?

— Mais non!... Elles se font toutes seules.

— Je m'en étais toujours douté... Ne vous dérangez pas! Je m'adresserai à quelqu'un qui me renseignera, lui!

Et me voilà courant jusqu'à l'avenue de Villiers. J'arrive chez M. Alexandre Dumas fils :

— Comment faites-vous vos pièces de théâtre?

— Très facilement. Je les fais faire par M. de Corvin.

Et ceci était vrai, messieurs, rigoureusement vrai. Je l'avais déjà entendu dire à la première chambre du tribunal civil de la Seine en suivant le procès engagé au sujet des *Danicheff,* que le théâtre du Gymnase disputait au théâtre de l'Odéon.

Vous êtes certainement au courant de cette fameuse affaire; à Paris, pendant trois semaines, nous n'avons pas parlé d'autre chose. Eh bien, l'avocat de M. de Corvin a soutenu devant moi, avec l'accent de la plus sincère conviction, que M. Alexandre Dumas fils ne pouvait prétendre qu'à une très faible part dans le succès des *Danicheff* et — subsidiairement — qu'il ne serait jamais arrivé à la gloire et à la fortune si des hommes désintéressés et ignorés comme M. de Corvin ne l'y avaient aidé en lui fournissant des idées et en travaillant pour son compte.

Sur cette indication, je me proposais d'aller demander au gentilhomme russe comment on devait s'y prendre pour composer *la Dame aux Camélias, le Demi-Monde, la Visite de Noces* et les autres œuvres jouées sous le nom d'Alexandre Dumas fils. Mais ce dernier, voulant sans doute conserver pour lui seul les secrets que son généreux collaborateur n'aurait pas manqué de me communiquer, m'empêcha d'aller voir M. de Corvin en m'adressant la lettre suivante :

« Mon cher confrère et ami,

« Vous me demandez comment on fait une pièce. Vous me faites beaucoup d'honneur; mais vous m'embarrassez beaucoup.

« A force d'études, de travail, de patience, de mémoire, d'énergie, un homme pourra faire croire qu'il est un peintre, ou un sculpteur, ou un musicien. Il y a dans ces arts-là des procédés matériels et mécaniques que l'on peut s'approprier, grâce auxquels on peut acquérir du talent, de l'habileté surtout, parvenir au succès. Le public à qui ces œuvres sont soumises, n'ayant pas fait les études techniques, regarde déjà comme supérieurs à lui ceux qui les ont faites. Il sent qu'on peut toujours lui répondre, quand il émet un jugement : — Avez-vous appris la peinture, la sculpture, la musique? Non? Alors n'en parlez pas si légèrement. Vous n'êtes pas à même de juger. Il faut être du métier pour comprendre les beautés, etc., etc. — Et c'est ainsi que ce bon public se laisse souvent imposer, en peinture, en sculpture, en musique, certaines écoles et certaines renommées. Il n'ose pas protester. Mais, en matière de drame ou de comédie, ce n'est plus la même chose. Il est partie intéressée et se porte, pour ainsi dire, partie civile.

« La langue que nous parlons sur le théâtre, c'est celle qu'il parle tous les jours; les sentiments que nous peignons, ce sont les siens; les personnages que nous faisons agir, c'est lui-même dans des passions qui lui sont connues, dans des situations qui lui sont familières. Pas d'études préparatoires nécessaires; pas d'initiation indispensable dans un atelier ou dans une école; des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, voilà tout ce qu'il lui faut. Dès que nous nous écartons je ne dis pas de la vérité, mais de ce qui est la vérité pour lui, il ne nous écoute plus. Car, au théâtre comme dans le monde, dont le théâtre est la représentation, il y a deux vérités : l'absolue, celle qui finit toujours par s'imposer, et puis, sinon la fausse, du moins la conventionnelle, celle qui est dans les habitudes, dans les mœurs, dans les nécessités sociales; celle qui ne transige pas et se révolte, et celle qui s'accommode et se prête à la faiblesse humaine, enfin celle d'Alceste et celle de Philinte.

« Ce n'est qu'en faisant toutes sortes de concessions à la seconde que nous pouvons arriver à conclure par la première. Le public, comme tous les souverains, comme les rois, les peuples et les femmes, n'aime pas qu'on lui dise la vérité, toute la vérité. Ajoutons bien vite qu'il a une excuse, c'est que cette vérité, il ne la connaît pas; on la lui a rarement

apprise. Aussi veut-il qu'on le flatte, qu'on le plaigne, qu'on le console, qu'on l'enlève à ses préoccupations et à ses misères, presque toutes nées de son ignorance, mais qu'il n'en considère pas moins comme les plus grandes et les plus imméritées qui soient, parce que ce sont les siennes.

« Ce n'est pas tout : par un effet d'optique très curieux, les spectateurs se voient toujours dans le personnage bon, tendre, généreux, héroïque, que nous mettons en scène; et dans le personnage vicieux, ridicule, il ne voit jamais que ses voisins. Comment voulez-vous alors que la vérité que nous lui disons lui serve à quelque chose?

« Mais je m'aperçois que je ne réponds pas du tout à ce que vous me demandez.

« Vous voulez que je vous dise comment on fait une pièce, et je vous dis, ou plutôt j'essaye de vous dire ce qu'il faut mettre dedans.

« Eh bien, mon cher ami, si vous voulez que je sois très franc, je vous avouerai que je ne sais pas comment on fait une pièce. Un jour, il y a longtemps de cela, je sortais à peine du collège, j'adressai la même question à mon père; il me répondit : — C'est bien simple; le premier acte clair, le dernier acte court, et de l'intérêt partout.

« Le procédé est bien simple, en effet. Il ne reste plus qu'à savoir s'en servir; c'est là que la difficulté commence. Celui à qui on le communique ressemble assez à un chat qui a trouvé une noisette. Il la retourne dans tous les sens sous sa patte parce qu'il entend quelque chose qui remue dans la coque; mais il ne peut pas l'ouvrir. Autrement dit, il y a ceux qui savent faire une pièce de *naissance* (je ne dis pas que ce soit héréditaire), et puis il y a ceux qui ne le savent pas tout de suite, et ceux-là ne le sauront jamais. On est ou on n'est pas auteur dramatique; la volonté et le travail n'y peuvent rien. Il y faut la grâce. Je crois que tous ceux à qui vous demanderez comment ils font des pièces, s'ils savent vraiment en faire, vous répondront qu'ils ne savent pas comment ils les font. C'est un peu comme si vous demandiez à Roméo comment il a fait pour être amoureux de Juliette et pour se faire aimer d'elle : il vous répondrait qu'il ne le sait pas et que ça s'est fait tout seul.

« Tout à vous,

« A. Dumas fils. »

Elle est bien jolie, cette lettre, n'est-ce pas, mesdames et messieurs?

C'est à croire qu'elle est de M. de Corvin.

Une bonne fortune n'arrive jamais seule. Comme je me réjouissais d'avoir reçu la consultation que je viens de vous lire, on m'apporta une lettre de M. Émile Augier! Le maître se ravisait, lui aussi, et il consentait à me livrer son secret en ces termes :

« Mon cher Dreyfus,

« Vous me demandez la recette pour la fabrication des comédies : Je ne la connais pas; mais je suppose qu'elle doit un peu ressembler à celle que le sergent donne au conscrit pour la fabrication des canons :

« — Tu prends un trou et tu mets du cuivre autour.

« Si ce n'est pas la seule, c'est au moins la plus usitée. Peut-être y en aurait-il une autre qui consisterait à prendre du cuivre, à faire un trou au milieu et à pratiquer une lumière au bout. Dans les canons, ce trou s'appelle l'âme : comment s'appellerait-il dans une œuvre dramatique? Trouvez-lui un autre nom, si celui-là ne vous plaît pas.

« Voilà tous les renseignements que je peux vous donner. Ajoutez-y, si vous voulez, ce conseil d'un sage à un dramaturge dans l'embarras :

« — Imbibez votre cinquième acte de douces larmes et saupoudrez les quatre autres de traits d'esprit.

« Je ne crois pas que l'auteur ait suivi ce conseil.

« Cordialement à vous,

« E. Augier. »

Oserai-je vous l'avouer, messieurs? cette lettre me flatta d'abord plus qu'elle ne me satisfit. Je crus même que mon illustre confrère s'était un peu moqué de moi : « Tu prends un trou, tu mets du cuivre autour..., avec de douces larmes, saupoudrées de traits d'esprit... » La formule me paraissait insuffisante.

Mais Émile Augier n'est pas de ceux qui parlent pour ne rien dire. Il y a toujours un sens dans ce qu'il dit ou dans ce qu'il écrit. Je le compris bien en relisant sa lettre, et voici ce que j'y vis, ce que vous y auriez vu sans doute avant moi.

Il y a des pièces qui sont faites avec le vide, avec rien. On prend ce vide et l'on met tout autour une matière sonore et brillante, sinon résistante. Pour peu que les pièces ainsi construites soient placées dans un cadre pittoresque, rehaussées par une mise en scène ingénieuse, éclairées par de somptueuses toilettes, elles peuvent durer un certain temps et produire un grand effet.

C'est le système de fabrication le plus usité.

Puis, il y a le second système, qui consiste à prendre d'abord une matière solide, c'est-à-dire une idée forte, et à donner à cette idée la forme théâtrale, la lumière, la vie... — à mettre une âme dans ce cuivre. C'est ainsi qu'ont été faits *le Gendre de M. Poirier, l'Aventurière, le Mariage d'Olympe, les Lionnes pauvres, le Fils de Giboyer, Madame Caverlet :* c'est le meilleur système, c'est celui d'Augier.

A peine étais-je en possession de la lettre du maître, que la réponse de M. Victorien Sardou m'arriva. Il avait eu la bonté de m'envoyer sa consultation par le retour du courrier. La voici :

« Mon cher ami,

« Il n'est pas si facile de vous répondre que vous le pensez... Il n'y a pas qu'une façon de *faire une pièce de théâtre*. Et chacun a la sienne, suivant son tempérament, sa nature d'esprit et sa méthode de travail. Que si vous me demandez quelle est la mienne, c'est-à-dire mon procédé, je vous répondrai que cela ne se formule pas comme la recette du Canard à la rouennaise ou de la Poularde au gros sel. Ce n'est pas cinquante lignes qu'il y faudrait, mais deux, trois cents, et, cela fait, je ne vous aurais dit encore que ma façon de travailler, qui n'a rien de général et qui ne prétend pas à être la meilleure. C'est celle qui m'est naturelle, voilà tout. Vous la trouverez, du reste, indiquée en partie dans la préface de *la Haine* et dans une lettre que j'ai écrite à La Pommeraye à propos de *Fédora*... »

Cette lettre a été traduite sous la forme d'un curieux dialogue que l'excellent critique a publié dans un de ses

feuilletons du journal *Paris* (numéro du 15 janvier 1883). Je vous y renvoie, comme je vous renvoie à la préface de *la Haine*. Si j'entreprenais d'analyser ce dernier document, je serais entraîné à relire le superbe drame qui le suit : cela nous mènerait un peu loin.

Je reprends la lettre de M. Sardou :

« Bref, mon cher ami, s'il y a des règles et des règles invariables, précises, éternelles pour l'art dramatique, règles que les impuissants, les ignorants, les sots ou les fous sont les seuls à méconnaître et dont ils sont les seuls à vouloir s'affranchir, il n'y a pas d'autre méthode, pour la conception et l'enfantement d'une pièce, que de savoir très exactement où l'on va et de prendre le meilleur chemin qui y conduit. Seulement, les uns y vont à pied, les autres en voiture, ceux-ci en chemin de fer, X... en cul-de-jatte, Hugo en ballon. Les uns restent en route, les autres dépassent le but. Tel roule dans un fossé, tel autre s'égare dans un chemin de traverse. Et, en somme, celui-là va droit au but qui a le plus de bon sens.

« C'est la grâce que je vous souhaite et à moi aussi. »

A moi... bon! — Mais à lui!... Victorien Sardou n'a plus rien à souhaiter.

Me voilà donc pourvu de trois lettres signées Dumas, Augier, Sardou. Je ne pouvais pas m'arrêter en si beau chemin. J'allai chez M. Eugène Labiche.

Lorsque j'entrai dans le cabinet du grand auteur comique, je ne l'aperçus pas tout d'abord. Il était caché derrière un bastion de livres; sa table en était couverte; il y en avait deux ou trois ouverts devant lui et un autre sur ses genoux. M. Labiche les feuilletait de la main gauche, tandis qu'il écrivait de la main droite. Je fus consterné. « Hé quoi! pensai-je, l'auteur du *Chapeau de paille d'Italie* ne se laisse pas aller au libre développement de sa belle humeur! il prend des notes! il contrôle son dialogue! sa verve est documentaire! » Je me trompais, fort heureusement. M. Labiche n'écrivait pas un vaudeville, il faisait œuvre d'académicien. Il préparait son rapport comme membre de la commission chargée de juger les ouvrages envoyés au concours du prix Montyon; et ce travail n'avait pas l'air de l'amuser beaucoup.

— Ah! mon ami, me dit-il en poussant un gros soupir, ne soyez jamais de l'Académie française!

— N'ayez pas peur! répondis-je; je ne suis pas menacé.

J'expliquai l'objet de ma visite. M. Labiche me déclara qu'il lui était absolument impossible de m'écrire la lettre demandée. Il avait trop à faire; ses devoirs d'académicien absorbaient tout son temps. (Oh! s'il avait su!...) Et puis, que lui demandais-je? Le moyen de faire une pièce?... Il ne le connaissait pas. « Je veux être pendu si je le sais, me dit-il, et pourtant voilà quarante ans que je travaille pour le théâtre! » Mais j'étais préparé à cette réponse. Je ne me tins pas pour battu et j'insistai tant qu'il fut obligé de me donner sa recette écrite de sa propre main.

Écoutez bien, mesdames et messieurs : c'est du Labiche!

« Chacun fait selon son inspiration et son tempérament. Les uns chantent la note gaie, les autres éprouvent plus de plaisir à faire pleurer.

« Quant à moi, voici comment je procède :

« Quand je n'ai pas d'idée, je ronge mes ongles et j'invoque la Providence.

« Quand j'ai une idée, j'invoque encore la Providence, mais avec moins de ferveur, parce que je crois pouvoir me passer d'elle.

« C'est très humain, mais très ingrat.

« J'ai donc une idée, ou je pense en avoir une.

« Je prends une main de papier blanc, du papier de fil — je ne trouve rien sur un autre — et j'écris sur la première page :

« PLAN.

« J'entends par plan la succession développée, scène par scène, de toute la pièce, depuis son commencement jusqu'à sa fin.

« Tant qu'on n'a pas la fin de sa pièce, on n'en a ni le commencement ni le milieu. Ce travail est évidemment le plus laborieux; c'est la création, l'accouchement.

« Une fois mon plan fini, je le reprends et je demande à chaque scène à quoi elle sert, si elle prépare ou développe un caractère, une situation, enfin si elle fait marcher l'action. Une pièce est une bête à mille pattes qui doit toujours être en route. Si elle se ralentit, le public bâille; si elle s'arrête, il siffle.

« Pour faire une pièce gaie, il faut avoir un bon estomac.

« La gaieté est dans l'estomac. »

Vous entendez, vaudevillistes, mes frères? Ayez, ayons un bon estomac, et nous pourrons écrire *Célimare le bien-aimé, le Voyage de M. Perrichon, la Poudre aux yeux, les Petits oiseaux, la Grammaire*, etc.

Hélas! qui aura jamais l'estomac de Labiche!

En se refusant d'abord à me donner la consultation que je sollicitais, le consciencieux académicien m'avait engagé à aller voir son ami, confrère et collaborateur M. Ernest Legouvé. C'était bien mon intention. L'auteur de *Médée* et d'*Adrienne Lecouvreur* n'avait pas seulement qualité pour me donner les conseils les plus sages et les plus fins en matière de composition dramatique : je pensais bien qu'il m'écrirait, sous forme de lettre, une de ces narrations où il excelle. Vous allez voir que mon attente n'a pas été déçue :

« Vous me demandez, m'écrit M. Legouvé, comment se fait une pièce de théâtre.

« En commençant par la fin... »

(Je vous demande pardon d'ouvrir déjà une parenthèse; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que le spirituel écrivain paraît disposé à faire commencer tout ainsi. Dans une série d'articles qu'il vient de publier sur l'éducation des filles (1), il propose de choisir comme première leçon d'histoire de France l'histoire de l'année courante. Le Pharamond légendaire est remplacé par M. Grévy!)

Continuons :

« Tout autre est le roman.

« Je pourrais vous citer de bien illustres romanciers qui se sont mis souvent en campagne sans savoir où ils allaient.

(1) *Une éducation de jeune fille*. Voy. la *Causerie littéraire*, dans la *Revue* du 22 mars.

« Walter Scott, le grand Walter Scott, s'asseyait le matin à sa table de travail, prenait un cahier de papier et y écrivait : [illegible] ne connaissant autre chose de son roman que le premier chapitre. Il posait ses personnages, il indiquait la situation; puis situation et personnages se tiraient d'affaire comme ils pouvaient : c'était à eux à se créer eux-mêmes par la logique des faits et des caractères.

« Eugène Sue m'a souvent dit qu'il lui était impossible de faire un plan. Cela le glaçait; son imagination avait besoin de l'imprévu ; pour surprendre le public, il fallait qu'il fût surpris lui-même. Il lui est arrivé plus d'une fois de jeter, à la fin d'un feuilleton, les personnages dans une position inextricable dont lui-même ne savait pas l'issue.

« George Sand commençait souvent un roman sur la foi d'une phrase, d'une pensée, d'une page, d'un paysage. Ce n'était pas elle qui conduisait sa plume; c'était sa plume qui la conduisait. Elle débutait avec l'idée de faire un volume, elle en faisait dix. Elle voulait en faire dix, elle en faisait un. Elle rêvait un dénouement heureux et aboutissait à un suicide... »

Ce renseignement m'a été confirmé par un écrivain qui a beaucoup connu George Sand.

M. Édouard Cadol me racontait qu'étant en villégiature à Nohant, au moment où son illustre amie composait *Mademoiselle de la Quintinie,* et assistant ainsi à l'élaboration du nouveau roman qu'elle lisait tous les soirs à ses hôtes, il avait vu l'intrigue et les personnages disparaître tout à coup pour laisser la place à une longue dissertation sur J.-J. Rousseau ! « Pourquoi cette digression? me disait M. Cadol : tout simplement parce qu'elle était venue à l'esprit de George Sand et parce qu'elle y prenait plaisir. » Elle dut pourtant la publier à part.

Je reprends la lettre de M. Legouvé :

« Mais jamais ni Scribe, ni Dumas père, ni Dumas fils, ni Augier, ni Labiche, ni Sardou, n'ont écrit : *Scène première,* sans savoir ce qu'ils mettraient à la dernière. Un point de départ n'est pour eux qu'un point d'interrogation. Où nous mèneras-tu? lui disent-ils, et ils ne l'acceptent que s'il les conduit à un point final ou à un point central qui détermine toutes les étapes de la route, y compris la première.

« Le roman est un voyage en voiturin. On fait des haltes, on couche en route, on descend pour regarder un paysage, on se détourne pour déjeuner à un joli endroit. Qu'importe au voyageur? Il n'est pas pressé; l'affaire pour lui n'est pas d'arriver, mais de s'amuser en flânant; le vrai but, c'est le chemin.

« Une pièce de théâtre est un voyage en chemin de fer par le train rapide. Douze lieues à l'heure et, de temps en temps, dix minutes d'arrêt pour les entr'actes; et, si la locomotive cesse de siffler, il la siffle.

« Ce qui n'empêche pas qu'il y a des chefs-d'œuvre dramatiques qui ne vont pas si vite et qu'il y a eu un auteur qui avait vraiment du talent, Molière, qui a souvent fait des dénouements à la grâce de Dieu. Seulement, ajoutons que, pour se faire pardonner le cinquième acte de *Tartuffe,* il faut avoir fait les quatre premiers. »

Que M. Legouvé me permette de le lui dire : je le trouve encore bien exigeant. Il lui faut les quatre premiers actes de *Tartuffe!* On pourrait gracier Molière à meilleur compte.

C'est certainement l'avis de M. Camille Doucet, qui, s'il n'est pas autorisé à parler de Molière comme secrétaire perpétuel de l'Académie française, dont Molière n'a pas fait partie, a tous pouvoirs pour le défendre au nom de la Société des auteurs dramatiques.

Voici ce que m'écrit notre très honoré et très aimé président :

« Je ne suis plus de ce monde et je vous le prouverais trop si je m'avisais de vous répondre sérieusement par quelque vieille théorie que démentirait la pratique. Déjà vous vous êtes adressé aux plus compétents de nos confrères et trois au moins d'entre eux ont pu se borner à vous répondre : Pour faire une bonne comédie, faites comme moi!

« Faites comme eux !

« Employez ce remède pendant qu'il guérit », disait un savant docteur.

« La mode avant tout! Pour les lettres et pour les arts, il y a des courants irrésistibles : leur codex change tous les vingt ans.

« Aujourd'hui le *Misanthrope* risquerait fort d'être refusé. Le jouât-on par hasard pour la première fois, qu'il obtiendrait à peine un succès d'estime. »

C'est donc pour cela qu'on ne fait plus de *Misanthropes!*

« Le caissier aux abois demanderait bien vite qu'on en revînt à *l'Ami Fritz...* »

Aurait-il si grand tort, le caissier?

D'abord, un caissier n'a jamais tort.

Et puis, *l'Ami Fritz* ne mérite-il pas cette faveur? C'est une fort jolie comédie que *l'Ami Fritz !* Comédie... ou idylle, si vous voulez; je ne tiens pas au mot; je sais seulement que c'est une œuvre simple et vraie, qui met en scène les sentiments les plus naturels et les plus touchants; qui, à ce titre, nous plaît beaucoup aujourd'hui et qui plaira longtemps encore.

Car la mode change-t-elle aussi souvent que M. Camille Doucet le déclare? Je n'en crois rien. Pour m'en tenir à un seul exemple. je rappellerai à mon trop modeste correspondant qu'on a joué à l'Odéon, en 1850, une comédie intitulée *les Ennemis de la maison,* comédie reprise depuis au Théâtre-Français et restée au répertoire. Que l'auteur de cette pièce se rende au Théâtre-Français un soir où on la jouera, il constatera — bien qu'il « ne soit plus de ce monde » — qu'on l'y applaudit toujours.

Avec MM. Augier, Dumas, Sardou, Labiche, Legouvé, Doucet, nous sommes restés à l'Académie française. En serions-nous bien loin en parlant de M. Ludovic Halévy? La place de cet écrivain est marquée depuis longtemps dans la maison où siégèrent Prévost-Paradol et Mérimée. Vous connaissez et vous aimez ses œuvres. Je voulais vous apporter un nouvel échantillon de sa manière, de son style un peu grêle peut-être, mais serré, nerveux, clair, et assez ému parfois pour arriver à la véritable éloquence : témoin ce beau livre de *l'Invasion* que nous n'avons pas assez lu, nous autres Français, et que je voudrais voir entre les mains de tous nos écoliers comme un cours de patriotisme et de bon langage.

Mais, pour le sujet que je traite ici, ce n'est pas à l'auteur

de *l'Invasion* que je devais m'adresser; c'était au digne collaborateur de cet autre écrivain de talent qu'on a justement comparé à Marivaux, et que je louerai peut-être mieux encore en disant qu'il est lui-même et qu'il s'appelle Henri Meilhac.

Je tenais d'autant plus à avoir une lettre de M. Halévy que je comptais percer ainsi le secret de l'heureuse collaboration à laquelle nous devons tant d'œuvres charmantes. Il y a là un petit mystère qui intrigue quelques esprits curieux. Malheureusement M. Halévy ne s'est pas laissé prendre à mon piège; il ne m'a pas donné la lettre que j'attendais, qu'il m'avait promise..., et son collaborateur est resté muet comme lui.

J'en suis désolé; mais je ne puis m'empêcher de rendre hommage à ce rare exemple de délicatesse professionnelle. Voilà donc deux collaborateurs qui gardent fidèlement le secret juré! Quelle leçon pour ceux — le nombre en est grand — qui se dénigrent mutuellement, qui cherchent, chacun de son côté, à se faire attribuer l'honneur du succès commun, et qui, à les entendre, auraient plus de succès encore s'il leur était permis de travailler tout seuls!

C'est ce qu'ont souvent dit les collaborateurs de M. Edmond Gondinet, les gens qu'il avait obligés et aidés en consentant à remettre sur pied leurs comédies boiteuses, leurs drames informes, leurs vaudevilles malingres ou caducs. En a-t-il assez refait, de ces malheureuses pièces, le malheureux M. Gondinet! Aussi ne veut-il plus en refaire; il me le déclare formellement dans la lettre suivante :

« Mon cher ami,

« Quelle est ma façon de travailler? Elle est déplorable; ne la conseillez à personne. Quand il me vient une idée de pièce, je ne me demande jamais s'il serait possible d'en faire un chef-d'œuvre; je me demande si le sujet sera amusant à traiter. Un peu d'agrément dans cette vie me tente beaucoup plus qu'un buste, même en marbre, pour plus tard. On n'arrive à rien avec de pareils sentiments.

« J'ai, de plus, le défaut capital chez un homme de théâtre de ne pas pouvoir me fourrer dans la cervelle que le public s'intéressera au mariage d'Arthur et de Colombe — et cependant tout est là! Il est indispensable de supposer le public un peu naïf et de l'être soi-même.

« Je le serais volontiers ; mais je ne veux pas admettre que les autres le soient.

« Je me suis longtemps imaginé que les détails, s'ils sont ingénieux, doivent plaire au public autant qu'une intrigue dont on a généralement le mot à la première scène. Je me trompais absolument et j'en ai pâti plus d'une fois. Mais on ne se corrige pas à mon âge. Quand j'ai fait le plan, je n'ai plus envie de faire la pièce. *Vous voyez que je suis un collaborateur détestable.* Dites-le si vous parlez de moi; mais ne me donnez pas comme modèle. »

Dites que je suis un collaborateur détestable! Eh bien, oui, je le dirai partout; je l'ai dit en France, je le crie en Belgique... Mais on ne me croira pas; on continuera à envoyer des manuscrits à M. Gondinet, et M. Gondinet continuera à les lire, parce qu'il se sera attendri sur la situation de l'expéditeur — un pauvre homme chargé d'une nombreuse famille — ou un jeune auteur plein de talent qui a frappé vainement à la porte de tous les théâtres — ou un vieil auteur qu'on ne veut plus jouer et qu'on jouerait tout de suite s'il était assisté de l'auteur du *Panache*.

Il est si bon, ce spirituel Gondinet! — bon d'une bonté qui ne se manifeste pas seulement à l'égard des vaudevillistes, mais qui s'étend sur tous les animaux en général.

On a raconté que l'excellent auteur montait de préférence dans les plus horribles fiacres, de ces voitures fantastiques que traînent péniblement des chevaux plus fantastiques encore; il les prenait à l'heure et obligeait les cochers à stationner devant une porte pour laisser souffler un peu leurs pauvres et tristes bêtes.

Je sais de lui un trait nouveau non moins caractéristique. M. Gondinet a reçu dernièrement une volière de petits oiseaux venus d'un pays lointain, d'un pays où le soleil ne se couche presque jamais. Ces petits oiseaux, habitués à une vive lumière, souffrent d'être transplantés dans un appartement de la rue de Rivoli; lorsque la nuit vient, ils s'ennuient à mourir. M. Gondinet ne veut pas qu'ils meurent. Que fait-il alors? Il allume toutes ses lampes, toutes ses bougies; il fait de la nuit le jour; il illumine pour ses oiseaux!

Les noms que je viens de vous citer sont des noms d'auteurs dramatiques. Si je vous parlais d'un auteur qui n'en est pas un?.. Si je vous parlais de M. Théodore de Banville?

Le rimeur des *Odes funambulesques* et des *Exilés* ne se formalisera pas de cette façon de le présenter. Bien qu'il ait fait de jolies pièces qu'on a jouées avec succès — et d'autres plus jolies encore qu'on ne jouera peut-être jamais, — il tient surtout à son titre de poète. C'est donc au poète que j'ai écrit et c'est le poète qui m'a répondu :

« Mon cher ami,

« Comme toutes les questions, la question du théâtre est infiniment plus simple qu'on ne se l'imagine. Toute la poétique, toute la critique dramatique tient dans cette admirable parole d'Adolphe d'Ennery : — Il n'est pas très malaisé de réussir au théâtre ; mais il est extrêmement difficile d'y réussir avec une belle œuvre.

« Pour y voir clair, il faut poser deux questions, qui n'ont aucun rapport entre elles :

« 1° Comment faut-il s'y prendre pour composer un ouvrage dramatique qui réussisse et fasse de l'argent?

« 2° Comment faut-il s'y prendre pour composer une œuvre dramatique qui soit belle et qui ait des chances d'être durable?

« Réponse au premier point. — On n'en sait rien du tout ; car, si on le savait, tous les théâtres feraient six mille francs tous les soirs. Cependant une pièce de théâtre a des chances de réussir et de faire de l'argent si, lue à un être naïf, elle l'a ému, amusé, fait rire ou fait pleurer; si elle trouve des comédiens qui la jouent dans son véritable esprit, et si, à la répétition générale, le chef de claque n'y a rien vu qui accroche.

« Réponse au second point. — Pour composer une œuvre dramatique qui soit belle et durable, ayez du génie ! Il n'y a pas d'autre procédé. En art, le talent n'est rien; le génie seul existe. Un poète de génie a en lui tous les poètes passés et futurs, de même que le premier homme venu a en lui toute l'humanité passée et future. Un homme de génie créera pour son théâtre une forme qui n'ait pas existé avant lui et qui, après lui, ne pourra servir à personne.

« Voilà, mon ami, tout ce que je sais, et je crois que le reste est chimérique. Ceux qu'on appelle hommes de théâtre (c'est-à-dire, en bon français : hommes illettrés n'ayant pas étudié ailleurs que sur les planches) ont décrété qu'on sait le théâtre quand on compose des comédies selon la formule particulière trouvée par M. Scribe. Autant dire que l'humanité a commencé et fini avec M. Scribe, que c'est lui qui a mangé la pomme avec Ève et qui a écrit *la Légende des siècles*.

« Bonne chance et tout à vous,

« THÉODORE DE BANVILLE. »

Voilà donc l'avis du poète sur l'art de composer une pièce de théâtre.

Eh bien, j'en fais l'aveu devant vous et je me confesse à M. de Banville lui-même : je ne tenais pas du tout à avoir son avis dans la question qui m'intéresse. Je n'avais qu'un but : l'amener à exhaler une fois de plus sa profonde rancune contre Scribe... — Pardon ! contre *monsieur* Scribe ! Le spectacle de cette haine féroce, inextinguible, m'a toujours diverti et charmé ; elle nous a valu des pages délicieuses, notamment dans les *Souvenirs* et dans le *Petit Traité de poésie française*, où Scribe est traité comme le dernier des hommes parce qu'il a fait rimer *brûlant* avec *mouvant*. J'ai savouré ces pages sans en souffrir pour la mémoire de Scribe, attendu que l'heureux librettiste n'en eût pas souffert lui-même.

Ce qui atténue d'ailleurs, et beaucoup, la portée du trait que M. de Banville lance à son ennemi, c'est l'hommage rendu en même temps par lui à M. Adolphe d'Ennery, qui a été, comme Scribe, qui est encore aujourd'hui un maître charpentier et — ce qui ne gâte rien — un homme plein d'esprit.

Je lui ai écrit aussi, à cet homme d'esprit, pour lui demander sa formule dramatique, et il me l'a donnée en quatre lignes :

« Prenez un point de départ intéressant, un sujet ni trop neuf ni trop vieux, ni trop banal ni trop original — afin d'éviter de heurter ou les intelligences vulgaires ou bien les esprits délicats. »

C'est parfait. Seulement, on est toujours exposé à pencher d'un côté ou de l'autre ; il faudrait pouvoir se tenir à égale distance de ce qui est trop banal ou trop original.

Comment ?... M. d'Ennery ne nous le dit pas.

De M. d'Ennery, je passerai à M. Émile Zola. La transition est-elle aussi brusque qu'elle en a l'air ? A vous d'en juger.

Voici la lettre du célèbre romancier :

« Mon cher confrère,

« Vous me demandez comment je fais mes pièces. Hélas ! je vous dirai plutôt comment je ne les fais pas.

« Avez-vous remarqué le petit nombre d'écrivains nouveaux qui se risquent sur les planches ? C'est que, vraiment, pour notre génération de libres artistes, le théâtre est rebutant avec sa cuisine, ses entraves, son besoin de succès immédiat et brutal, l'armée de collaborateurs qu'on doit y subir, depuis le grand premier rôle jusqu'au souffleur. Combien nous sommes plus indépendants dans le roman ! Et voilà pourquoi, même lorsque la fièvre perverse de la rampe nous galope, nous préférons la tuer par l'abstinence et rester les maîtres absolus de nos œuvres. On nous demande trop de soumission.

« Ajoutez que, pour mon compte, je me suis attelé à un ensemble de romans qui prendra vingt-cinq années de ma vie. Le théâtre est une débauche que je ne pourrai sans doute me permettre que très vieux.

« Au demeurant, si le théâtre m'était permis, je tâcherais de *faire* les pièces moins qu'on ne les *fait*. Dans les lettres, la vérité est toujours en raison inverse de la construction. Je veux dire ceci : les comédies de Molière sont parfois d'une construction à peine suffisante, tandis que celles de Scribe sont le plus souvent des articles de Paris d'une fabrication merveilleuse.

« Bien cordialement à vous,

« ÉMILE ZOLA. »

Ce pauvre Scribe ! Il n'a vraiment pas de chance aujourd'hui !... Tout à l'heure Théodore de Banville l'appelait « monsieur » ; maintenant l'auteur de *l'Assommoir* le compare à Molière !

L'heure s'avance, mesdames et messieurs, et je n'ai pas fini !

J'avais encore demandé des lettres à MM. Octave Feuillet, Alphonse Daudet et Auguste Maquet. M. Feuillet est malheureusement souffrant en ce moment ; M. Alphonse Daudet travaille au nouveau roman si impatiemment attendu par ses nombreux admirateurs, et l'auteur de la *Belle Gabrielle*, le frère d'armes du grand Dumas, est en voyage et n'a pu m'écrire.

Ces écrivains ne sont pas les seuls que j'aurais pu consulter utilement. Elle est longue, la liste des auteurs français qui ont enrichi le répertoire dramatique.

Parmi ceux-ci j'ai plaisir à citer le nom d'un Belge, de votre gai compatriote, M. Alfred Hennequin, un ingénieur-vaudevilliste qui a résolu victorieusement les problèmes de la mécanique théâtrale la plus compliquée. Je veux nommer aussi M. Émile de Najac, qui fut le collaborateur de M. Hennequin pour *Bébé*, comme il a été le collaborateur de Sardou pour *Divorçons !* et son propre collaborateur pour bien d'autres pièces ; puis M. Henry Becque, l'auteur des *Corbeaux*, ce remarquable drame trop peu joué, suivant moi — et surtout suivant lui, — à la Comédie-Française ; puis, dans un autre genre, M. Georges Ohnet, le triomphateur du jour, l'homme qui s'est emparé en conquérant du théâtre du Gymnase et qui ne paraît pas disposé à le rendre.

Vous-mêmes, messieurs, vous auriez pu interroger les auteurs qui m'ont précédé à cette place. Vous avez applaudi mon ami Jacques Normand comme conférencier et comme poète ; vous l'auriez applaudi tout autant s'il avait analysé devant vous les œuvres pimpantes qu'il a données au théâtre. De même pour M. Albert Delpit ; de même pour M. Jean Aicard... Mais l'auteur de *Smilis* a prévenu vos questions en vous racontant l'histoire de cette malheureuse pièce ; bien malheureuse, en vérité, car elle méritait, m'a-t-on dit, un

sort sensiblement meilleur. M. Jean Aicard s'en est plaint devant vous; il a cédé à un sentiment de révolte très naturel, à un sentiment que nous avons tous éprouvé, plus ou moins, en voyant tomber nos pièces. J'estime toutefois que mon sympathique confrère eût mieux fait de ne rien dire : il eût bénéficié du silence qui recouvre toujours les œuvres mort-nées. Elles ne sont pas portées, en effet, sur notre état dramatique; on n'y inscrit que les pièces bien venues. Nous avons donc intérêt à n'en pas parler ou à n'en parler que le jour où elles ont pu renaître — ce que je souhaite bien sincèrement à *Smilis!*

Mais je m'attarde à des considérations qui n'ont guère de rapport avec le sujet ou le motif de ma causerie, et l'heure s'avance toujours, l'heure s'avance de plus en plus.

Terminons.

Voici une lettre de M. Édouard Pailleron, qui va résumer admirablement cette longue conférence :

« Vous me demandez comment on fait une pièce, mon cher Dreyfus. Je vais bien vous étonner peut-être; mais, en mon âme et conscience, devant Dieu et devant les hommes, je vous déclare que je n'en sais rien, que vous n'en savez rien, que personne n'en sait rien, et l'auteur d'une pièce moins encore que personne.

« Vous ne me croyez pas?

« Voyons.

« Voilà un monsieur très fort, un homme de théâtre, un dramaturge vingt fois acclamé, en plein talent, en plein succès. Il a écrit une comédie, il y a mis tous ses soins, tout son temps, toute sa science; il n'a rien laissé au hasard. Il vient de la terminer et il est content. Selon l'expression consacrée, l'effet est sûr! Mais, comme il est prudent, il ne s'en tient pas à son seul avis; il consulte des amis, des gens du métier comme lui, habiles comme lui, heureux comme lui; il leur lit sa pièce... Je ne dirai pas qu'ils sont contents... — il faudrait un autre mot — mais enfin, raison de plus : l'effet est sûr!

« Il va trouver un directeur, un vieux routier qui a toutes les chances d'être perspicace, vu son expérience, et toutes les raisons d'être difficile, vu son intérêt; il lui communique le manuscrit et, dès qu'il lui en a donné connaissance, ce Napoléon de la scène, ce stratégiste du succès est saisi d'une émotion profonde, mais facile à comprendre chez un homme persuadé qu'on vient de lui mettre 500 000 francs dans la main. Il exulte, il éclate, il presse l'auteur dans ses bras, il lui prodigue les adjectifs les plus flatteurs, qui commencent par « sublime » et qui vont en augmentant; il lui donne les noms les plus doux : Shakespeare, Duvert et Lauzanne, Rossini, Offenbach!.. selon la scène qu'il dirige; il n'est pas seulement content, lui; il est ravi, il est radieux... — l'effet est sûr!

« Attendez! ce n'est pas tout. On lit aux acteurs... Même enthousiasme! Tous sont contents, je ne dis pas de la pièce! — ils ne l'ont pas écoutée, — mais au moins de leur rôle... Tous contents! Leurs effets sont sûrs!

« Là-dessus, on répète deux mois devant les familiers du théâtre, qui se succèdent dans les profondeurs de la salle obscure et manifestent le même délire. Il n'est pas jusqu'aux soixante pompiers de service qui, pendant ces soixante répétitions, n'aient invariablement ri et pleuré aux mêmes passages. Or chacun sait que le pompier est le moderne Laforêt de nos Molières modernes, dirait M. Prud'homme, et que, quand le pompier est content... l'effet est sûr!

« Arrive la répétition générale... Un triomphe! Bravos! bis! cris! rappels! toutes les herbes du succès... Et notez que ce public de la veille, sauf un contingent minime et insignifiant, sera le public du lendemain, le même... — Effet sûr, je vous dis!.. sûr! sûr!

« Le lendemain, on joue la pièce... Elle tombe à plat! »

C'est ce qui est arrivé malheureusement pour *le Prix Martin,* d'Émile Augier et Eugène Labiche. Ces deux noms avaient-ils rendu le public plus exigeant? Peut-être. En tout cas, l'œuvre, fort vantée d'avance, échoua complètement le jour de la première représentation. Je me demande encore pourquoi. Je relisais cette pièce dernièrement dans le théâtre complet de Labiche : c'est une comédie charmante, originale, profonde, remplie de mots drôles et de situations comiques... Elle a été jouée, je crois, douze ou quinze fois!

Mais je présume qu'en décrivant ce phénomène, assez fréquent au théâtre, M. Pailleron a eu un autre exemple en vue. La seule de ses pièces qui n'ait pas réussi avait été acclamée aux répétitions; je veux parler d'*Hélène,* tragédie bourgeoise, jouée en 1872, à la Comédie-Française. J'aurais probablement oublié cette pièce comme tout le monde sans une circonstance particulière et assez curieuse, comme vous allez le voir :

Un jeune auteur de mes amis les plus chers, qui débutait dans la littérature en critiquant la littérature des autres — on débute toujours ainsi, — publia, dans *la Vie Parisienne,* une parodie de la nouvelle pièce qu'il intitula — par opposition au *Monde où l'on s'amuse,* joué avec succès au Gymnase — *le Monde où l'on s'ennuie.* Le parodiste ne se doutait pas alors que l'auteur d'*Hélène* s'emparerait un jour de cette appellation malicieuse pour en faire le titre de son plus grand succès.

Reprenons sa lettre. M. Pailleron constate donc que la pièce aux effets sûrs est tombée à plat :

« Eh bien alors?...

« Si l'auteur sait ce qu'il fait, s'il est maître de son procédé, expliquez-moi donc pourquoi, après avoir fait vingt bonnes pièces, il en fait une mauvaise?

« Et ne me dites pas que l'insuccès ne prouve rien — vous me feriez de la peine, mon ami.

« Mon Dieu, je n'entends nier, vous le comprenez bien, ni le talent, ni l'habileté, ni l'expérience; ce sont, pour parler comme les philosophes, des facteurs importants. Mais dans quelles proportions concourent-ils au résultat? C'est là, je le répète, ce que tout le monde ignore et l'auteur aussi bien que tout le monde.

« Le poète en mal de pièce est un être inconscient, quoi qu'il en pense, et son œuvre est une œuvre d'instinct plutôt que de volonté.

« Croyez-moi, mon cher Dreyfus, en cela comme en toute chose le plus malin fait ce qu'il peut, et, s'il réussit, il dit qu'il l'a fait exprès. Voilà la vérité. Au fond, un auteur sait quelquefois ce qu'il a voulu faire, rarement ce qu'il a fait; mais, quant à savoir comment il l'a fait... je l'en défie!

« Ou alors, si c'est bon, qu'il recommence! Je ne sors pas de là!

« Dans notre métier, voyez-vous, il y a quelque chose d'*inrecommençable,* qui en fait un art, quelque chose de génial qui l'ennoblit, quelque chose de fatalement aléatoire qui le rend charmant et redoutable. Vouloir démonter le

chef-d'œuvre, dévisser l'idéal, déboulonner le mystère, à l'instar du baby qui cherche la « petite bête » d'une montre, c'est faire, ainsi que lui, œuvre puérile et vaine.

« Ah! si j'avais le temps!... Mais je n'ai pas le temps. Aussi bien, mieux vaut que je m'arrête. Trop parler d'art n'est pas bon signe pour un artiste. C'est comme trop parler d'amour pour un amoureux: si j'étais femme, je me méfierais.

« Tenez, voulez-vous que nous dégagions la philosophie de ce bavardage? Elle est tout entière dans un apologue de mon fils — un philosophe sans le savoir, lui aussi, — alors âgé de sept ans. A force d'apprendre des fables, l'ambition lui vint d'en composer une, qu'il m'apporta un beau jour. Cela s'appelle : « L'âne et le serin. » Les vers sont peut-être un peu longs; mais il n'y en a que deux : c'est une compensation.

« Voici.

« Un jour, le serin chantait; l'âne lui dit : « Comment fais-tu?
« Et l'oiseau répondit : « J'ouvre le bec et je fais : Tu! tu! tu!

« Eh bien, l'âne, c'est vous — ne vous fâchez pas; — le serin, c'est moi. Quand je chante, j'ouvre le bec et je fais : Tu! tu! tu!

« Voilà tout ce que je puis vous dire. »

Et voilà, mesdames et messieurs, tout ce que j'avais à vous rapporter.

Mais, me direz-vous, vous deviez nous apprendre comment on fait une pièce?...

C'est vrai!... Je ne vous ai rien appris du tout!...

Si, pourtant! Je vous ai montré comment on fait une conférence!

Le moyen est bien simple :

On s'adresse aux écrivains les plus renommés; on tâche d'obtenir qu'ils vous écrivent des lettres; on lit ces lettres devant un public apte à les goûter; et, si l'on a le bonheur d'avoir affaire, comme moi ce soir, à un auditoire particulièrement bienveillant, cela suffit : la conférence est faite.

ABRAHAM DREYFUS.

DIDEROT CRITIQUE MUSICAL

« Le Neveu de Rameau (1) »

I.

Diderot, dans *le Neveu de Rameau*, a créé un type littéraire : le « raté », et passionné un genre : la critique musicale.

Le nouvel éditeur de ce merveilleux dialogue, porté par ses goûts et ses études vers le détail biographique, s'est senti surtout attiré par la figure du héros du livre, Chodruc Duclos du XVIIIe siècle, doublé d'un parasite digne du pinceau de Lucien. L'original que le génie de Diderot a remorqué dans l'immortalité était « un fou quelquefois amusant, mais le plus souvent fatigant et insupportable ». Tour à tour soldat, abbé vagabond, apprenti graveur (1), professeur de clavecin courant le cachet, *impresario* des fêtes du maréchal de Saxe, compositeur de musique, versificateur rocailleux, meilleur disciple de Mercure que d'Apollon, mari et père par boutade, flâneur par goût, proxénète par vocation et pique-assiettes par nécessité, Rameau le neveu, qui demanda un logement au Louvre et finit dans une maison de santé, est le type éternel de ces hommes nés avec un talent naturel de plus d'un genre, mais stérilisés par leur paresse et écrasés par l'héritage trop lourd d'un grand nom. C'est une physionomie curieuse que M. Isambert s'est plu à reconstituer à l'aide des traits épars fournis par Diderot, par Rameau lui-même dans sa *Raméide*, et de quelques lignes de Grimm, de Cazotte, de Piron et de Mercier. Ces témoignages, encore assez nombreux, prouvent que Jean-François eut son heure de célébrité, au moins dans le monde qui s'étend entre le café de la Régence et les Tuileries; quelques années après, un oubli si profond s'était fait autour de son nom que les premiers éditeurs de la satire ont révoqué en doute son existence même et substitué partout les mots de *maître* et de *disciple* à ceux d'*oncle* et de *neveu*. Remercions M. Isambert d'avoir définitivement montré que le « cher homme » n'est pas un mythe, de l'avoir fait revivre sous nos yeux, en chair et en os, avec ses aïeux, sa famille, son entourage et tout un coin de ce Paris des cafés, des antichambres et des coulisses, qui ressemblait d'une façon si inquiétante à celui que nous voyons aujourd'hui.

L'étude de M. Isambert n'a besoin ni d'être reprise en sous-œuvre ni d'être commentée; on peut regretter seulement qu'il ne lui ait pas donné un utile complément en insistant un peu plus qu'il ne l'a fait sur ce second côté du dialogue, aussi intéressant peut-être que la physionomie de notre bohème : je veux parler de la controverse musicale qui tient une si large place dans le livre et qui en relie si ingénieusement les diverses parties. Si les *Salons* nous révèlent en Diderot un juge personnel, entendu, enthousiaste des choses de la peinture, il est impossible de lire *le Neveu de Rameau* sans reconnaître, non certes un technicien consommé, mais du moins un amateur passionné de musique, qui sent plus vivement et s'exprime plus finement que la grande majorité des dilettantes. Ne valait-il pas la peine de rechercher dans ces pages étincelantes les grandes lignes de l'esthétique de Diderot? de préciser un peu plus les principes et les tendances en présence dans cette fameuse « guerre des bouffons » dont l'influence a été si décisive sur les destinées de la musique française et de retracer brièvement le rôle qu'y a joué notre philosophe?

---

(1) *Le Neveu de Rameau*, texte revu d'après les manuscrits, notices, notes, bibliographie, par Gustave Isambert; portrait et deux eaux-fortes par Saint-Elme Gauthier. — Paris, Quantin, 1883 (*Petite Bibliothèque de luxe des romans célèbres*).

(1) Ceci est une ingénieuse hypothèse de M. Isambert qui a déterré dans la collection Mahérault un portrait d'homme signé Wille (célèbre graveur allemand du dernier siècle) avec cette mention autographe: « Rameau, mon élève, en 1746; il est de Paris. » J'avoue que cette figure singulière, reproduite en tête de l'édition Isambert, ne donne pas tout à fait l'idée du « géant contrefait » de Piron.

M. Isambert n'a pas méconnu l'intérêt de ces questions; mais un scrupule semble l'avoir arrêté : il s'est demandé si ce sont bien ses propres idées sur la musique que Diderot exprime, ou bien celles du pauvre hère qu'il a rencontré sur son chemin « un jour qu'il pleuvait ». Et, amené par le ton de vérité, de couleur locale qui est répandu sur tout le dialogue, à penser que Diderot a fixé tout chaud sur le papier un entretien réel, il se décide pour la seconde hypothèse, n'attribuant au philosophe que le rôle de rapporteur, tout au plus de traducteur prestigieux du « diable de ramage saugrenu » de son interlocuteur. Ceci posé, l'examen détaillé des opinions esthétiques du livre n'avait plus qu'une importance tout à fait secondaire, car quel lecteur du XIXe siècle se soucie de savoir au juste ce que pensait de l'opéra français et italien un croque-notes du XVIIIe?

Ainsi a raisonné M. Isambert, sans s'apercevoir que son raisonnement, s'il était irréprochable, entraînerait des conséquences bien plus générales, auxquelles il aurait garde de souscrire. A ce compte, en effet, quel écrit esthétique de Diderot mérite une analyse approfondie au point de vue des principes? Ce n'est pas seulement dans *le Neveu de Rameau,* c'est dans ses *Salons,* dans le *Paradoxe sur le comédien,* dans les articles de l'*Encyclopédie,* dans tout ce qu'il a écrit, enfin, sur les beaux-arts, les sciences ou les arts mécaniques, que Diderot est dans l'étroite dépendance des hommes du métier qu'il a consultés. Comment en serait-il autrement et quel écrivain, si universel que soit son génie, peut échapper à cette nécessité? L'écrivain de profession met son éloquence et ses idées générales au service du savoir des spécialistes; il est l'intermédiaire obligé, indispensable, entre ceux-ci et le public; et, quand il aura vulgarisé des notions utiles, épuré et réformé le goût de son siècle, fait entrer quelques vérités esthétiques nouvelles dans le grand courant de la circulation intellectuelle, il n'aura été, le plus souvent, pour le détail technique, que l'interprète plus ou moins fidèle des artistes ou des artisans qu'il a choisis pour guides, Jean-François Rameau est là pour nous apprendre « qu'un garçon charbonnier parlera toujours mieux de son métier que toute une académie et que tous les Duhamel du monde (1) ».

Parfois, il est vrai, dans le domaine des beaux-arts on rencontre des esprits assez cultivés, assez souples, pour se transformer tour à tour en parties et en juges et donner le précepte à côté de l'exemple. Fromentin maniait la plume aussi habilement que le pinceau; Gluck, Grétry, Berlioz, Wagner ont laissé des pages d'esthétique remarquables. Mais, d'abord, de pareils Janus sont bien rares; puis, même chez ces hommes privilégiés, presque toujours le critique nuit à l'artiste, ou l'artiste au critique : bientôt l'artiste ne travaille plus que pour prouver une théorie, et le critique, dominé par ses propres aptitudes, les érige en principes. Adieu alors les qualités maîtresses d'une critique solide : largeur d'esprit, absence de parti pris, facilité à découvrir, à comprendre et à faire sentir le beau sous les aspects les plus divers. La séparation de l'art et de la critique est une conséquence de cette grande loi de la division du travail qu'on ne méconnaît jamais impunément.

La critique d'art est donc presque forcément l'apanage de simples dilettantes, hommes de goût et enthousiastes; ce n'est toutefois qu'à la condition qu'ils se retrempent incessamment aux sources vives : par là j'entends non seulement la contemplation et l'étude assidue des œuvres d'art, mais la fréquentation prolongée des artistes. Le critique qui ne réduit pas son ambition à faire de l'esprit à propos de tableaux ou de partitions musicales doit voir le plus d'artistes distingués possible; il les choisira dans toutes les écoles, afin de n'être pas engagé involontairement dans une coterie; il les fera sortir des généralités où ils aiment à se tenir quand ils parlent à un non initié; il s'efforcera de pénétrer, sous leur conduite, jusque dans les mystères les plus intimes de la technique de leur art, de surprendre au passage les perfectionnements qui s'opèrent dans les procédés d'expression, dans la façon de voir la nature ou de combiner les harmonies du son, de deviner enfin les révolutions qui se préparent afin de crier en connaissance de cause, après un examen approfondi : Bravo! ou : Casse-cou!

Personne n'a plus admirablement compris que Diderot ce secret si rare de feuilleter les hommes. C'est là et non dans les livres que « Pantophile » puisait son vaste savoir; mal lui en a pris le peu de fois qu'il a voulu changer de méthode et s'improviser compilateur de seconde main!... Toujours prêt à renseigner les autres, Diderot, qui, suivant le mot d'un de ses amis, avait de l'onction pour dix, était aussi toujours prêt à les interroger. Le même homme qui, avec un désintéressement voisin de la coquetterie ou de la naïveté, écrivait, sans même réclamer l'honneur d'être nommé, la moitié de la correspondance de Grimm, fournissait à Raynal plusieurs chapitres de son *Histoire des Indes,* à l'abbé Galiani la substance de ses *Dialogues sur le commerce des blés,* à J.-J. Rousseau l'idée de son *Discours sur l'utilité des sciences et des arts,* lequel a déterminé toute la direction de sa philosophie — le même homme savait se faire pendant de longues heures le disciple, l'auditeur docile d'un Houdon ou d'un Saint-Quentin pour préparer ses *Salons,* d'un Duni ou d'un Grétry avant de parler musique, du tourneur du coin ou du mécanicien d'en face quand il s'agissait d'élaborer un article technique pour l'*Encyclopédie.* Dans *le Neveu de Rameau,* nous surprenons en flagrant délit ce grand détrousseur d'idées; nous voyons sa méthode pour piquer au jeu ses interlocuteurs, les tenir en haleine et les rendre éloquents. C'est une véritable tournée dans le laboratoire du grand écrivain, et peut-être l'intérêt le plus vif de ce dialogue est-il là.

II.

Mais Rameau, dira-t-on, mais Jean-François Rameau, Rameau le neveu, « Rameau le fou », le rangera-t-on dans la catégorie de ces artistes de premier ordre qu'un critique a le devoir de consulter? Non, sans doute, pas plus que Saint-

(1) *Le Neveu de Rameau,* édition Isambert, p. 204.

Quentin, l'élève oublié de Boucher, pas plus que tel obscur rapin ou tel comédien anonyme à qui le philosophe est allé demander un renseignement sur la pratique du dessin ou sur la routine des planches. Mais qu'importe que le filon soit riche ou pauvre si le coup d'œil exercé du mineur sait y découvrir une pépite d'or pur? C'est surtout en musique que l'homme de lettres, le curieux, est forcé de se rabattre sur les demi-grands hommes, sur le menu fretin des petits compositeurs, des exécutants, chanteurs, professeurs, sur toute cette tourbe enfin que notre Rameau comparait tout à l'heure aux « garçons charbonniers ». Qui ne sait en effet que le génie musical, à l'inverse du génie plastique, recherche le plus souvent la solitude, le silence, se communique peu et s'accompagne souvent d'une forte dose de timidité ou de puérilité? J'accorde volontiers que la musique soit le plus civilisateur de tous les beaux-arts; mais elle civilise ceux qui l'écoutent et non ceux qui la font. Beethoven, Wagner n'ont jamais passé pour des hommes d'un commerce bien séduisant, et, quant au vrai Rameau, Rameau l'oncle, écoutez le portrait qu'en trace notre « raté » :

« C'est un philosophe dans son espèce; il ne pense qu'à lui; le reste de l'univers lui est comme d'un clou à soufflet. Sa fille et sa femme n'ont qu'à mourir quand elles voudront: pourvu que les cloches de la paroisse qui sonneront pour elles continuent de résonner la *douzième* et la *dix-septième*, tout sera bien. Cela est heureux pour lui, et c'est ce que je prise particulièrement dans les gens de génie. Ils ne sont bons qu'à une chose; passé cela, rien; ils ne savent ce que c'est d'être citoyens, pères, mères, parents, amis. Entre nous, il faut leur ressembler de tout point, mais ne pas désirer que la graine en soit commune (1). »

Maintenant Jean-François Rameau, tout raté qu'il est, n'est pas le premier raté venu. Je ne parle pas de ses talents de parasite, qui font de lui, suivant le mot de l'auteur des *Brigands*, « un héros parmi les gens de son espèce (2) ». C'est du musicien seulement que je veux m'occuper, car je dirai volontiers avec Diderot : « Je vous aime mieux musicien que moraliste. » Nous ne pouvons plus juger les aptitudes musicales du jeune Rameau sur ses œuvres, « sauteuses » et pièces caractéristiques pour le clavecin, qui, gravées autrefois et exécutées avec quelque succès, se sont perdues; il y a d'ailleurs de bonnes raisons pour croire, d'après la longue analyse de Fréron dans *l'Année littéraire*, reproduite par M. Isambert (1), que Jean-François avait donné dans le travers commun à beaucoup de compositeurs de son temps : l'imitation musicale puérile et outrée; mais, quant à un sentiment très vif et très personnel de tous les éléments de la musique dramatique, rythme, mélodie, expression, orchestration, on ne saurait le refuser au personnage : c'est par là qu'il rentre, bon gré mal gré, dans un coin de notre estime. Il faudrait citer tout entière la page étonnante où, entraîné par son sujet, il se met, en plein café de la Régence, à chanter à tue-tête toute une kyrielle d'airs français et italiens « avec une vérité et une chaleur incroyables », prenant tour à tour toutes les voix et tous les caractères, imitant, à force de contorsions, cors, bassons, hautbois, violons et jusqu'aux traversières, faisant à lui seul les danseurs, les danseuses, les chanteurs, les chanteuses, tout un orchestre, tout un théâtre lyrique, et se divisant en vingt rôles divers; courant, s'arrêtant avec l'air d'un énergumène, étincelant des yeux, écumant de la bouche, et tout cela même sans s'apercevoir que les habitués du café, les « pousse-bois », sont tous debout autour de lui et que les bons badauds se sont ameutés aux fenêtres (2). C'est une scène unique, inimitable, qui a été prise sur le vif et non imaginée à tête reposée, car un curieux passage d'une lettre inédite de Piron prouve que Jean-François Rameau était coutumier de ces accès d'homme-orchestre. Cela seul suffirait à établir qu'il était né musicien, encore qu'impuissant par nature, et surtout par paresse, à produire un chef-d'œuvre. Que de fois un pareil homme dut, au sortir de l'Opéra, se frapper le front et la poitrine et s'écrier : « Moi aussi, j'ai quelque chose là dedans! » pour ajouter un moment après : « Tais-toi, mon ami; tu sais bien que tu ne feras jamais rien qui vaille! »

Jean-François est mort fou, et « la musique et la folie sont sœurs »; c'est du moins l'avis de son père, l'organiste Claude, qui, à vingt ans, avait été pendu et avait un métier (3). Le fils n'eût-il jamais fourni au philosophe que le spectacle gratuit auquel on vient d'assister, sa connaissance valait la peine d'être faite. Toutefois, ne nous y trompons pas : si Diderot a cru devoir reproduire avec tant de détail non seulement la pantomime excentrique de son interlocuteur, mais ses échappées bizarres dans le domaine de la

(1) *Le Neveu de Rameau*, p. 104. Dans la *Raméide*, poème de Jean-François Rameau, il y a aussi un portrait assez amusant des manières de l'oncle de Rameau; voici quelques vers, les moins mal écrits du morceau :

Lui, tout à son talent, voyant fort peu les siens.
Très souvent toutefois approuvant sa doctrine (*),
Aux jardins on le vit me faire bonne mine.
Des heures se passaient tous deux à discourir;
Mon art à l'écouter savait le retenir,
Surtout à ce grand mot : « Basse fondamentale ». (**)
. . . . . .
Mais d'humeur d'en parler il n'était pas toujours;
Trêve alors de musique; on parlait des beaux jours. (***)

J'imagine que cet échantillon de la poésie de J. Rameau suffira aux curieux qui auraient été tentés de chercher l' « introuvable » *Raméide* à la Bibliothèque nationale, où d'ailleurs, je les en préviens, ils ne la découvriront pas facilement. M. Isambert a bien voulu me communiquer son exemplaire, qui est plus correct que celui de la Bibliothèque.

(2) Lettre de Schiller à Kœrner, le 25 avril 1805 (reproduite dans la notice de l'édition Assézat).

(*) C'est-à-dire lorsque j'approuvais sa théorie harmonique.
(**) La principale découverte théorique de Rameau.
(***) C'est-à-dire de la pluie et du beau temps.

(1) Notice p. 34. L'article de Fréron est un modèle de la critique musicale diffuse, puérile et insipide, telle qu'on la concevait au moment où Diderot vint y apporter l'étincelle. En voici un court échantillon : « Le plus piquant de tous ces morceaux, c'est le menuet intitulé l'Encyclopédique... L'Encyclopédique est assez bizarre de caractère; il finit par une chute grotesque et qui fait du fracas. »

(2) *Le Neveu de Rameau*, édition Isambert, p. 204 et suiv.

(3) *Ibid.*, notice, p. 14.

haute critique musicale, ses railleries à l'adresse de l'opéra français, son panégyrique enthousiaste de Pergolèse et de Duni, c'est que le philosophe était charmé de retrouver chez un homme du métier, aux nuances près, le reflet et la confirmation de son propre sentiment sur ces matières. Nous n'aurons pas de peine à nous en assurer en parcourant quelques autres écrits de Diderot moins connus que *le Neveu de Rameau* et moins dignes de l'être, mais qui en sont comme le commentaire naturel.

III.

Diderot n'était pas absolument un profane en musique. Parmi ses écrits scientifiques, on trouve plusieurs notes sur l'acoustique et même un projet d'orgue hydraulique d'un nouveau modèle. Il prit des leçons d'harmonie et de clavecin — « sans trop en profiter », dit-il — du grand Rameau, de Philidor, de Blainville; plus tard, il assista à celles que le Suisse Bemetzrieder donnait à sa fille, et il y trouva tant d'intérêt qu'il les rédigea dans un ouvrage sous forme de dialogue, inséré par Assézat dans son édition complète des œuvres de Diderot.

De tous les genres de musique, la musique dramatique était celui qui l'intéressait le plus et dont il pouvait traiter avec le plus de compétence. L'opéra appartient à la fois à la musique et à la littérature, et les deux arts y sont si étroitement liés qu'on ne peut écrire ni juger une partition sans avoir tant soit peu le sentiment dramatique, ou un poème d'opéra sans avoir le sentiment musical. Diderot, dramaturge original, sinon supérieur, Diderot dont les idées sur le théâtre ont fait fortune en Allemagne dès le XVIIIe siècle, en France dans le nôtre, comprenait mieux que personne les conditions de l'expression musicale, et ses conseils en cette matière méritaient d'être écoutés même des hommes du métier.

Grétry nous a laissé à cet égard une anecdote caractéristique. Travaillant à la partition de *Zémire et Azor*, il cherchait un chant approprié à la situation de l'héroïne, qui voit sa famille en pleurs dans la glace magique et entend les plaintes de son père désespéré de l'avoir perdue. « Le modèle du musicien, lui dit Diderot, c'est le cri de l'homme passionné. Entrez dans le sentiment de votre personnage, cherchez quel doit être l'accent de ses paroles dans une situation déchirante, et vous aurez votre air. »

« J'avais fait ce morceau deux fois, continue Grétry. Diderot n'en fut pas content sans doute, car, sans approuver ni blâmer, il se mit à déclamer : *Ah! lais-sez-moi, lais-sez-moi la pleu-rer!* Je substituai des sons au bruit déclamé de ce début et le reste alla de suite. Il ne fallait pas toujours écouter Diderot lorsqu'il donnait carrière à son imagination; mais le premier élan de cet homme brûlant était d'inspiration divine (1). »

On a reconnu dans les quelques paroles jetées comme négligemment par Diderot le germe de la théorie esthétique que M. Herbert Spencer a si brillamment développée dans son *Essai sur l'origine et la fonction de la musique*. « La musique vocale, dit le philosophe anglais, et, par suite, toute musique est une idéalisation du langage naturel de la passion (1). »

C'est encore une belle page d'esthétique musicale, qui est comme le commentaire de l'anecdote de Grétry, que Diderot a écrite dans son troisième entretien sur *le Fils naturel* (2). Il y esquisse à grands traits toute une théorie du genre lyrique, « le plus mauvais de tous les genres s'il est mauvais, le meilleur s'il est bon ». Il veut qu'on ramène le drame lyrique du ciel sur terre, qu'on abandonne les sujets empruntés à la fable, les « absurdités », pour la tragédie purement humaine; car le drame bourgeois, dont il a donné les premiers modèles, devant être écrit en prose, ne lui paraît pas propre à la musique. Il fait voir que, sans sortir du répertoire classique, de Corneille et de Racine, un musicien trouverait sans peine des morceaux où il pourrait déployer à son choix « toute l'énergie du style simple ou toute la richesse du style figuré ». Prenant pour exemple la tirade de Clytemnestre au cinquième acte d'*Iphigénie :*

. . . . . O mère infortunée!
De festons odieux ma fille couronnée
Tend la gorge aux couteaux par son père apprêtés...,

il la dissèque, il la scande, il marque l'accent, le caractère des divers membres de phrase; il évoque le récitatif, la ritournelle, la symphonie tour à tour plaintive et terrible de l'orchestre. On reconnaît le développement de la leçon qu'il a donnée à Grétry; un peu plus, je dirais le « concert sans instruments » de Jean-François Rameau : seulement c'est un philosophe, et non plus un fou, qui occupe la scène.

On le voit : la musique qui ne cherche que l'agrément sensible n'est pas faite pour plaire à Diderot. « Quand je dis le musicien, j'entends l'homme qui a le génie de son art; c'est un autre que celui qui ne sait qu'enfiler des modulations et combiner des notes. » Il voit dans la musique, avec tout le XVIIIe siècle, avec le Père André (3) comme avec J.-J. Rousseau, un art d'imitation, imitation de l'expression naturelle des passions humaines, imitation des bruits de la nature et des hommes : « la foudre qui gronde, la terre qui tremble, l'air qui retentit de bruits effrayants ». Si sa préférence avouée est pour la première espèce d'imitation, l'imi-

(1) Grétry, *Essais sur la musique*, t. Ier, p. 225 (cité par la plupart des éditeurs et biographes de Diderot).

(1) Herbert Spencer, *Essais de morale, de science et d'esthétique*, t. Ier, p. 397. (Trad. Burdeau.) M. Lévêque a récemment repris cette théorie, avec de grands développements, dans la *Revue philosophique*.

(2) Édit. Assézat, t. VII, p. 157-162. Ces trois entretiens ont été traduits par Lessing; ils contiennent toute la substance de la poétique allemande moderne.

(3) Le Père André a consacré tout un discours de son remarquable *Essai sur le beau* à l'esthétique musicale. Il est grand amateur de Lulli et de la musique française, sans oser se prononcer pour ni contre les innovations de Rameau.

tation pathétique, il n'en reconnaît pas moins la légitimité de la seconde; c'est leur mélange seulement qu'il condamne, « parce que, quelque prodigieux génie que puisse avoir l'artiste, il n'atteindra point un des deux buts sans s'écarter de l'autre (1) ».

IV.

L'esthétique musicale de Diderot ne s'éloigne pas sensiblement de celle qu'avaient suivie instinctivement tous les compositeurs dramatiques de l'école française, depuis Lulli jusqu'à Rameau. Chez ces deux grands maîtres et chez leurs imitateurs le plaisir purement sensuel du rythme et de la mélodie est constamment subordonné à la vérité de l'expression dramatique; sous le vêtement musical qui l'habille, le dessin poétique, la forme et les contours de la pensée apparaissent toujours aussi nettement que possible.

Ce respect scrupuleux du poème est le caractère immuable de l'opéra dès le lendemain de son introduction en France. Lulli, quoique Florentin de naissance et formé à l'école de maîtres italiens, se naturalisa complètement à cet égard; il comprit bien vite qu'avec les aptitudes musicales assez bornées du public français et son goût aussi vif qu'éclairé pour la poésie dramatique, la tragédie lyrique française devait être tragédie encore plus que lyrique. « Il a, dit un de nos plus judicieux critiques, la puissance et l'élévation, la justesse absolue dans la traduction du mot; il possède à un haut degré le sentiment dramatique, et par là, s'inspirant de notre génie, il est absolument Français (2). »

Le même jugement peut s'appliquer à Rameau. Le mot qu'on lui attribue : « Je mettrais en musique la *Gazette de Hollande* », n'est qu'une boutade que la lecture attentive d'une seule de ses partitions suffit à réfuter. Les innovations musicales de Rameau, qui rencontrèrent pendant quelque temps une si vive résistance du public, provoquèrent les railleries des lullistes orthodoxes, mais finirent par triompher sur toute la ligne : ces innovations ne portaient, en réalité, que sur des détails et laissaient intact le caractère fondamental de notre style lyrique. Rameau remplace le prologue en forme de cantate par une ouverture purement instrumentale; il multiplie les dissonances, accentue les airs, varie les rythmes, accélère les mouvements, augmente le rôle de l'orchestre, sans l'enrichir toutefois de nouvelles ressources matérielles; il a plus de vigueur, plus d'étoffe que Lulli et surtout que ses pâles imitateurs, les Colasse, les Destouches, les Campra même; mais à cela se bornent ses réformes; si son récitatif est moins simple et moins noble que celui de son grand devancier, il n'en reste pas moins le fond de la trame lyrique, intimement uni aux airs, qui ne s'en distinguent guère que par un peu plus d'unité rythmique. L'expression est si peu sacrifiée au plaisir sensuel que souvent Rameau n'hésite pas à introduire dans son harmonie les combinaisons les plus dures, les plus bizarres, dès qu'il peut en espérer un effet. Il y a telle page d'*Hippolyte* qui, en mettant à part les progrès immenses de l'art orchestral, fait déjà songer à Wagner. En un mot, Rameau, auquel il n'a guère manqué qu'un bon librettiste (1) et quelques mois passés en Italie, Rameau tend au même but que Lulli, par des voies un peu différentes.

Est-il besoin maintenant de rappeler à quel point l'opéra italien, de l'avis même de ses plus chaleureux partisans, s'écartait de l'idéal dramatique poursuivi par les maîtres français? Les compositeurs italiens du XVIIIe siècle, tyrannisés par les chanteurs (les célèbres *castrati*), talonnés par les entrepreneurs de spectacles, qui leur demandaient souvent une pièce en un mois ou six semaines, sacrifiaient tout aux airs de bravoure, qu'on transportait d'ailleurs d'une partition à l'autre sans se soucier des contresens inévitables qui en résultaient. Comment en eût-il été autrement, d'ailleurs, puisque tout le reste de l'opéra n'était ni écouté, ni gravé, ni retenu?

« Passé les premières représentations — dit le président de Brosses, — où le silence est assez modeste, même au parterre, il n'est pas de bon air d'écouter, sinon dans les endroits intéressants. Les loges principales sont proprement meublées et illuminées de girandoles. Quelquefois on y joue; le plus souvent on cause, assis en cercle tout autour de la loge... Je me suis avisé de jouer aux échecs; les échecs sont inventés à merveille pour remplir le vide de ces longs récitatifs... « Faut-il s'étonner, me disait un jour Tartini, si « la plupart du temps le récitatif de nos opéras ne vaut rien, « lorsque le musicien donne tout son soin à la composition « des airs et broche à la hâte tout ce qui est de déclama- « tion? » Pour moi, je les excuse, aujourd'hui que les spectateurs ont si bien pris l'habitude de ne pas écouter le récitatif (2). »

Mettez d'un côté l'esthétique de Diderot et de son siècle, de l'autre la pratique des théâtres italien et français : il semble qu'entre l'opéra-tragédie de Paris et l'opéra-concert de Naples les philosophes n'auraient pas dû hésiter et que leurs préférences devaient être conquises d'avance à l'art sévère de Lulli et de Rameau opposé à l'art sensuel des Vinci et des Pergolèse. Eh bien, c'est tout le contraire qui se produit. Dès que la troupe de Bambini est arrivée à Paris et a

(1) Sous le titre de *Diderot musicien*, M. Adolphe Jullien a réuni déjà, dans la *Revue et Gazette musicale* des 22 et 29 décembre 1878, la plupart des passages que je viens de citer.

(2) Henri Lavoix fils, *Revue et Gazette musicale*, 1878, p. 349 et suiv. Je saisis cette occasion de remercier M. H. Lavoix des précieux renseignements bibliographiques que je dois à son érudition aussi sûre qu'obligeante.

(1) « Je voudrais que Rameau prît tout uniment des poèmes de Quinault ou de Lamotte : il ferait des opéras différents de ceux de Lulli ou de Campra, son génie étant différent du leur; il ne les égalerait pas dans la partie du récitatif, mais il serait supérieur à d'autres égards. Je le lui ai conseillé plus d'une fois; il m'a dit en avoir eu lui-même la pensée, mais avoir été toujours retenu par la crainte d'être taxé de vanité et de vouloir surpasser les anciens maîtres... » (Président de Brosses, *Lettres d'Italie*, lettre 4; éd. Didier, II, 316). Gluck n'aura pas ces scrupules; sa qualité d'étranger lui a probablement servi ici comme dans tant d'autres circonstances.

(2) De Brosses, *loc. cit.*, p. 315 et suiv., *passim*.

donné ses premiers intermèdes sur la scène même de l'Opéra, où Rebel et Francœur ont commis l'imprudence de lui offrir l'hospitalité, tout le cénacle des philosophes, fidèle tous les soirs à son poste de combat autour de la loge de la reine, n'a plus d'oreilles que pour *la Serva padrona*. Les bouffons encore, les bouffons toujours, rien que les bouffons, voilà le mot d'ordre. Non seulement Mondonville et Destouches, mais Campra, mais Lulli, mais le grand Rameau lui-même sont relégués dédaigneusement au musée des antiques. Grimm, après sa *Lettre sur Omphale*, lance son *Petit prophète de Boehmischbroda*, mordant pastiche du style des prophètes hébreux qui fit dire à Voltaire : « De quoi s'avise cet Allemand d'avoir plus d'esprit que nous? » D'Holbach, l'autre Allemand du groupe, écrit dans le même sens sa *Lettre à une dame d'un certain âge*. Jean-Jacques médite sa *Lettre sur la musique française*, brillant et paradoxal morceau de bravoure sur les rapports entre la langue d'un peuple et sa musique, où il conclura que les Français n'ont point de musique, qu'ils n'en peuvent avoir et que, si jamais ils en ont, ce sera tant pis pour eux. Bientôt le patriotisme et l'esprit frondeur se mêlent au débat et l'aigrissent davantage : le roi, qui avait la voix la plus fausse de son royaume, a daigné prendre fait et cause pour la musique nationale contre les « ultramontains », et le Coin du Roi lance sur le Coin de la Reine une volée de pamphlets. Les philosophes ne sont pas lents à la riposte; des deux côtés les personnalités, les épigrammes prennent la place des raisons; l'Opéra devient une arène où sifflets et bravos s'entre-croisent et dominent le bruit de l'orchestre, où les lazzis tombent drus comme grêle, où l'on s'injurie et où l'on se bat tous les soirs. Voltaire, tout abasourdi, se sauve en décochant sa flèche de bon épicurien :

Je vais chercher la paix au temple des chansons :
J'entends crier : « Lulli, Campra, Rameau, Bouffons !
Êtes-vous pour la France ou bien pour l'Italie?
— Je suis pour mon plaisir, messieurs; quelle folie
Vous tient ici debout sans vouloir écouter?
Ne suis-je à l'Opéra que pour y disputer (1)? »

Quelle fut l'attitude de Diderot dans cette lutte acharnée qui se poursuivit pendant près de deux ans, jusqu'au renvoi des bouffons « par ordre supérieur »? Trois pamphlets recueillis dans ses œuvres complètes vont nous l'apprendre. Ce sont, par ordre chronologique :

1° L'*Arrêt rendu à l'amphithéâtre de l'Opéra sur la plainte du milieu du parterre, intervenant dans la querelle des deux coins;*
2° La *Lettre au petit prophète de Boehmischbroda, au grand prophète Monet*, etc.;
3° *Les trois chapitres* ou *la Vision de la nuit du mardi gras au mercredi des cendres.*

De ces trois écrits, le dernier n'est guère qu'un compte rendu du *Devin du Village* de J.-J. Rousseau; le second, court, plein d'esprit, se tient dans un certain vague et frappe impartialement sur les exaltés des deux camps; mais l'*Arrêt* indique très nettement que Diderot ne se sépara pas de ses amis Grimm et d'Holbach dans la controverse soulevée par le *Petit Prophète* et prit ouvertement fait et cause pour les bouffons. On a comparé son attitude à celle de son ami d'Alembert, et l'on a eu tort : d'Alembert, que ses études théoriques fort approfondies sur les lois de l'harmonie avaient mis à l'école de Rameau, est un partisan résolu de la musique française (1); tout au plus consent-il à l'enrichir par quelques emprunts discrets faits aux Italiens. Diderot est bien moins conservateur : sous la robe du juge-commissaire perce l'avocat conquis par les séductions du divin Pergolèse et qui invite son adversaire masqué « à confesser que la voix qui a annoncé la mission du serviteur Manelli (2) comme un miracle fort étrange pourrait bien, par un miracle plus étrange encore, avoir fait trouver le goût de la musique par deux Allemands (3) ».

TH. R.

(*La fin au prochain numéro.*)

(1) Voltaire, *les Cabales*, satire. Les principaux écrits des philosophes sont étudiés dans la piquante brochure de M. Adolphe Jullien : *la Musique et les philosophes au* XVIII*e siècle* (Paris, Baur, 1873). M. de Villars, dans une série d'articles publiés dans *l'Art musical* (année 1862, p. 109, suiv.), sous le titre : *la Serva padrona à Paris*, s'est donné la peine d'analyser non seulement les pamphlets de Grimm et de J.-J. Rousseau, mais encore une foule d'écrits plus ou moins intéressants provoqués par la *Lettre sur la musique française;* encore son énumération est-elle loin d'être complète. On trouvera une bibliographie plus étendue dans le deuxième volume de l'*Histoire de l'académie royale de musique* (2 vol. in-8°, 1757, 2e édit.), dans le *Catalogue de la bibliothèque de l'Opéra* de M. de Lajarte, et dans l'appendice de l'*Histoire de la musique dramatique en France*, de M. Chouquet. (Le nombre des pamphlets dépasse la soixantaine !) En dehors des travaux de MM. Jullien et de Villars, qui se placent eux-mêmes à un point de vue assez restreint, nous ne connaissons aucun ouvrage sur l'ensemble de la « querelle des bouffons », car l'opuscule de M. Poulet-Malassis, qui porte ce titre et dont il sera question bientôt, n'est en réalité qu'une note bibliographique sur un point tout à fait spécial. En somme, le sujet reste à traiter; espérons que M. Desnoiresterres voudra bien s'en occuper un jour : il y trouverait la matière d'un volume qui serait le pendant de son savant et piquant ouvrage sur *Gluck et Piccinni*.

(1) Ceci résulte de la *Lettre à Rameau* écrite au fort de la querelle. Voyez l'ouvrage cité de M. Jullien.

(2) C'était le principal chanteur de la troupe des bouffons; la Tonelli était la prima-donna. La « voix » qui avait annoncé la mission de Manelli est celle que Grimm évoque dans le *Petit Prophète*.

(3) *Arrêt*, art. XVI (édit. Assézat, XII, 150). La paternité de l'*Arrêt*, autrefois attribuée à d'Holbach sur la foi de Naigeon et de Barbier, a été à juste titre rendue à Diderot à la suite d'une trouvaille de M. A. Poulet-Malassis racontée dans sa plaquette : *la Querelle des Bouffons* (Paris, Baur, 1875; in-8° de 24 pages tiré à 100 exemplaires). Il s'agit d'un recueil formé par J.-J. Rousseau des écrits de ses amis d'alors et de lui-même pendant la querelle des bouffons. L'*Arrêt* y figure avec la mention autographe de Rousseau : « Par M. Diderot. » Du reste, une phrase du second pamphlet de Diderot, à laquelle on n'avait pas fait assez attention : « Si du milieu du parterre d'où j'élève ma voix », etc., vient confirmer cette nouvelle attribution. Assézat suppose sans grand fondement que l'*Arrêt* a été composé « en soupant » par Grimm, Diderot, d'Holbach et d'Alembert, et que Diderot n'a fait que tenir la plume.

UNE JEUNE FILLE RICHE

Nouvelle (1)

VII.

— Miss Virginie, dit un soir de décembre M. Darlemont à Mlle Lumbey, venez donc demain matin à neuf heures et demie dans mon cabinet. Je voudrais causer avec vous en secret, c'est-à-dire loin des yeux et des oreilles de Marcelle.

« Vous voyez devant vous un homme bien embarrassé, commença le lendemain M. Darlemont. Voilà plusieurs mois, je vous l'avoue franchement, que je nourris le projet de marier Marcelle à M. d'Esclovelles. Ce jeune homme me convient complètement; il me semble fait pour ma fille, qui, par-dessus le marché, aurait une belle-mère idéale. Marcelle a de la fortune pour deux; il m'a paru, dès le début, qu'Alain lui plaisait beaucoup; je croyais donc que tout allait marcher sur des roulettes.

— Eh bien, monsieur?

— Eh bien! miss Virginie, il me paraît, au contraire, qu'à présent tout va de travers. Voilà plusieurs fois qu'Alain laisse sa mère dîner avec nous le dimanche sans l'accompagner, ainsi qu'il l'a toujours fait. La pauvre femme se creuse la tête pour lui trouver des excuses. D'un autre côté, chaque fois que je mets la conversation sur M. d'Esclovelles, Marcelle place une interruption et passe à un autre sujet. J'ai voulu savoir si vous êtes plus privilégiée que moi. Vous parle-t-elle quelquefois d'Alain? Croyez-vous qu'elle ait quelque raison de lui en vouloir?

— Monsieur, répondit Mlle Lumbey, Marcelle ne m'a nommé M. d'Esclovelles qu'une fois. C'était le soir de son arrivée; elle a voulu que je lui dise comment je le trouvais. Depuis lors, plus rien. Je vous avoue que ce silence, peu en rapport avec la nature en dehors de Marcelle, m'a inspiré des idées qui ressemblaient fort aux vôtres. Mais, depuis un mois environ, j'ai remarqué comme vous que M. Alain vient moins souvent, que sa mère semble soucieuse et que Marcelle affecte devant elle une gaieté un peu forcée qui tombe lorsque nous sommes en tête à tête.

— C'est bien ce que je pensais, et je ne sais vraiment que faire. Je ne crois pas qu'Alain s'abstienne de venir ici pour aller se divertir ailleurs. Je m'imagine plutôt que, dans sa fierté ombrageuse, il s'éloigne de nous par crainte d'aimer une riche héritière, lui qui n'a plus de fortune. Il serait cruel que ma pauvre Marcelle, qui a tant maudit sa dot à cause des hommages plus ou moins sincères qu'elle lui attirait, fût aujourd'hui la victime de scrupules contraires. Il faut, miss Virginie, que vous confessiez ma fille. Si elle n'aime pas Alain, nous laisserons le jeune homme se conduire à sa guise, sans nous en soucier. Si, au contraire, nous avons vu juste et qu'il lui plaise assez pour qu'elle songe à l'épouser, il faudra bien, morbleu! qu'il s'explique. Je lui parlerai, ou plutôt je parlerai à sa mère. Pour le moment il n'y a qu'une chose intéressante : c'est de savoir ce que pense Marcelle. Ce sera peut-être difficile, mais je compte sur vous.

Mlle Lumbey se mit à l'œuvre dès le jour même, mais sans succès. Marcelle était passée maîtresse dans l'art des diversions et, au moment où l'institutrice croyait toucher au but, survenait un : « A propos, miss Virginie... » Tout était à recommencer.

Un dimanche soir, Alain, après avoir manqué deux semaines de suite au dîner de famille, avait accompagné sa mère rue de Provence; Marcelle avait été très gaie jusqu'au moment où, son père parlant de l'ennui que lui causait la perspective d'un voyage d'affaires en Espagne, Alain s'écria :

— Si vous me trouviez capable de vous suppléer, cher monsieur, vous me combleriez de joie en m'envoyant à Madrid.

— Vous avez envie de voyager, jeune homme?

— Si ma mère ne s'effraye pas de rester seule...

— Ne parle donc pas de moi, interrompit Mme d'Esclovelles; les femmes ne comptent pas quand il s'agit d'affaires, n'est-ce pas, Marcelle? Traitez la question comme si nous n'existions pas.

— Nous la traiterons avec Alain dans mon cabinet, chère madame; n'attristons pas la fin de cette soirée par des idées de départ.

Ce sage conseil venait trop tard : le charme était rompu. Marcelle ne retrouva pas, malgré ses efforts, l'entrain que ces quelques mots avaient emporté; son père, qui le remarqua, devint morose, et, lorsque Mme d'Esclovelles, d'assez bonne heure, se leva pour partir, nul ne songea à la retenir.

Mlle Lumbey embrassa Marcelle et gagna sa chambre. Une demi-heure après, au moment de se mettre au lit, elle changea d'avis. Elle endossa sa robe de chambre et, un bougeoir à la main, elle se dirigea, à travers la maison silencieuse, vers l'appartement de la jeune fille. Elle y vit encore de la lumière : après avoir hésité un instant, elle frappa doucement à la porte et entra.

Marcelle n'était pas déshabillée. Elle était assise devant la cheminée, dans une attitude profondément découragée. Sa figure était cachée dans ses deux mains; au bruit que fit Mlle Lumbey, elle leva la tête et porta rapidement son mouchoir à ses yeux pour essuyer des larmes qui la trahissaient.

— Ma chérie, qu'avez-vous?

— Rien, miss Virginie, un peu trop de nerfs.

— Et pas assez de confiance pour soulager votre peine en me la racontant? C'est mal, mignonne; ma tendresse pour vous mérite mieux que cela!

— Ne me grondez pas, miss Virginie. Comment voulez-vous que je vous dise ce que j'éprouve, alors que je ne le sais pas moi-même?

— Peut-être qu'en cherchant ensemble nous finirions par trouver. Attention! Je suis le docteur et j'ordonne à ma malade de me décrire les symptômes de son mal. D'où souffrez-vous, mademoiselle? Un sourire? Allons, c'est de bon augure pour la guérison.

— Écoutez, miss Virginie; je vous ai menti tout à l'heure

(1) Suite et fin. — Voy. le numéro précédent.

en vous disant que je ne savais pas ce que j'éprouve. Je ne le sais que trop et j'en ressens une telle humiliation que je ne pourrai jamais vous l'avouer.

— Il faut donc que je fasse la moitié du chemin. Ma pauvre petite, vous aimez quelqu'un...

Marcelle cacha de nouveau sa figure dans ses mains et ajouta tout bas :

— ... Qui ne m'aime pas.

— Ne rougissez pas ainsi, ma chérie ; il n'y a pas de honte à cela. Mais êtes-vous certaine de ce que vous me dites?

— Trop certaine, hélas ! J'ai pu me faire quelques illusions et voir dans son empressement autre chose que de la reconnaissance. Depuis, j'ai compris mon erreur et savez-vous, miss Virginie, ce qui me désespère? C'est de me dire que, pour qu'il ait ainsi changé dans sa conduite vis-à-vis de nous, il faut que je lui ai laissé comprendre un sentiment que je croyais avoir enfermé au plus profond de mon cœur!

— Ma mignonne, vous vous créez des chagrins imaginaires; contentez-vous de ceux que la vie vous apporte. Vous avez été avec M. d'Esclovelles franche et naturelle comme vous l'êtes avec tous, rien de plus, vous pouvez m'en croire. Mille choses ont pu modifier sa manière d'être, quand ce ne serait que le désir de s'amuser, très naturel chez un homme de son âge qui n'a jamais habité Paris. Vous l'avez trop vu depuis quelques mois, il a tenu trop de place dans votre paisible existence de jeune fille, et votre petite tête a travaillé.

— Si ce n'était que ma tête!

— Le mal est-il donc si sérieux et le cœur est-il réellement touché?

— Si vous saviez quels efforts inutiles j'ai faits pour le chasser de ma pensée!

— Pourquoi n'avoir rien dit à votre père ou à moi? Mais j'en reviens à ma première question : êtes-vous certaine de l'indifférence de M. d'Esclovelles?

— Que voulez-vous que je vous dise, miss Virginie? Vous avez pu remarquer comme moi que, malgré le chagrin visible qu'il cause à sa mère, il évite les occasions de venir ici. Et, ce soir, avez-vous entendu avec quelle ardeur il a parlé d'aller en Espagne? Il faudrait, en vérité, que je fusse sourde et aveugle pour me faire encore la moindre illusion.

— Je ne voudrais pas vous y encourager, ma chérie; cependant ne se pourrait-il pas qu'il regardât comme impossible une alliance aussi brillante et que son éloignement fût de la prudence ou de la délicatesse? Notez que je ne fais qu'une supposition.

— Elle vient de votre affection pour moi. Vous vous êtes toujours figuré, mon père et vous, que j'inspirais des passions à tous les gens que ma fortune attirait. Aujourd'hui qu'arrive-t-il? Je me trouve en face d'un honnête homme qui ne s'occupe pas de cette question; aussi lui suis-je indifférente : voilà la vérité toute nue.

— Ou plutôt habillée par vous. Enfin, il faut la connaître, cette vérité, quelle qu'elle soit; c'est ce que je vais essayer de faire. Vous m'autorisez à parler à votre père?

— C'est surtout cela que je voulais éviter. A quoi bon le tourmenter de nouveau à mon sujet!

— C'est déjà fait, ma chérie. C'est sur sa prière que je suis venue forcer votre confidence; à moi seule je n'aurais pas osé être si indiscrète. Vous n'êtes pas fâchée contre moi?

Pour toute réponse, Marcelle embrassa Mlle Lumbey en lui disant :

— Surtout, tâchez que mon père n'en veuille pas à M. d'Esclovelles; je ne m'en consolerais pas!

— Calmez-vous, mauvaise tête; avez-vous jamais vu votre père faire autre chose que ce que vous désirez? Je lui parlerai demain et il jugera comment il doit agir pour ne compromettre en rien votre dignité de jeune fille. Là-dessus, embrassez-moi encore une fois et promettez-moi que vous n'allez pas passer la nuit à vous tourmenter.

VIII.

Pendant que Mlle Lumbey interrogeait ainsi Marcelle, Mme d'Esclovelles avait avec son fils une sérieuse conversation. Le moment lui paraissait venu de provoquer une explication devant laquelle, jusqu'alors, elle avait reculé. Lorsque Alain s'approcha d'elle pour l'embrasser, elle lui dit :

— As-tu sommeil, mon fils?

— Si peu, mère, que j'ai l'intention, au lieu de me coucher, d'aller faire un tour sur les boulevards.

— En ce cas, sacrifie-moi ta promenade; j'ai besoin de causer avec toi.

Mme d'Esclovelles ôta son manteau et s'installa dans un grand fauteuil. Alain s'assit près de sa mère sur un coussin et leva vers elle des yeux interrogateurs.

— Qu'y a-t-il, mère? Vous avez l'air tourmenté. Voyez, me voici assis à vos pieds, comme quand j'étais petit et que vous jugiez bon de m'adresser une mercuriale sur mes méfaits de la journée.

Mme d'Esclovelles sourit et dit :

— Tu me rendras la justice de reconnaître que je n'ai jamais été ni sévère ni exigeante.

— De grand cœur, mère; mais avouez à votre tour que j'ai été un véritable modèle, digne d'être cité pour son obéissance passive par le chevalier de Berquin.

— Tu as été et tu es le bonheur de ma vie, tout ce que j'aime au monde, mon enfant; seulement...

— Oh! mère, une restriction?...

— Laisse-moi parler, je te prie. Seulement, depuis que nous habitons Paris, ou plutôt depuis quelques semaines, il me semble que tu n'es plus le même. Tu me parais sous le coup d'une grosse préoccupation que tu me caches, et, comme nous avons une vieille habitude de penser tout haut quand nous sommes ensemble, tu espaces les tête-à-tête. Tu sais cependant que je ne fais jamais de questions indiscrètes et qu'il suffit, pour les arrêter net, de me dire : « Mère, ceci n'est pas de votre ressort. » Est-ce le cas cette fois, et dois-je me taire?

— Non, chère maman; je n'ai rien en tête qui doive vous être caché.

— Qu'as-tu alors?

— Je ne sais trop. Je crois que cette vie de bureau, si différente de mon existence campagnarde, m'éprouve un peu. J'ai parfois la nostalgie du grand air et des bois; mais je m'y ferai, soyez-en sûre.

— C'est bien tout? Il n'y a rien de plus?

— Rien de plus.

— Allons, tant mieux; me voilà rassurée. Mais en quoi cette disposition d'esprit te pousse-t-elle à t'éloigner de nos amis Darlemont? Tu ne peux pas leur en vouloir d'avoir été notre ancre de salut.

Alain se leva et se mit à marcher dans la chambre.

— Leur en vouloir, moi! Mais je serais un monstre d'ingratitude! Comment pouvez-vous en avoir la pensée?

— Je cherche simplement l'explication de ta conduite, puisque tu ne me la donnes pas. Je m'étais figuré que quelque entraînement passager était la cause de tes absences.

— Non, mille fois non.

— Alors, Alain, je ne te comprends pas. Tu n'es pas un de ces jeunes gens qu'une paisible réunion de famille met en fuite. Pourquoi, si tu n'as pas de motifs sérieux, nous fausser si souvent compagnie? Si tu nous voyais quand tu n'es pas là! On dirait que tu emportes avec toi notre gaieté. Marcelle elle-même manque d'entrain et ses grands yeux noirs semblent me reprocher ton absence.

— Que voilà bien les illusions maternelles! Vous vous figurez que votre fils est nécessaire au bonheur de tous comme au vôtre.

— Je t'assure que je n'exagère rien.

— Tenez, ma mère, je vais être franc et vous dire tout ce que j'ai sur le cœur.

— Je ne te demande que cela.

— Si je ne l'ai pas fait plus tôt, c'est que j'espérais éviter que, pour la première fois, il s'élevât entre nous un dissentiment sérieux. Répondez-moi avec votre franchise habituelle, mère. Me suis-je trompé en pensant que vous nourrissez certains projets matrimoniaux beaucoup trop ambitieux?

— Je ne nourris aucun projet, mon enfant, et surtout je ne fais rien pour diriger les événements. Tu sais, pour l'avoir déjà constaté, combien je suis fataliste à ce sujet. Je laisse aller les choses et je crois que personne, excepté toi, ne peut deviner mes désirs secrets.

— C'est parce que je les ai soupçonnés, mère, que j'ai agi de façon à m'attirer vos reproches. Comment, vous qui me connaissez si bien, n'avez-vous pas compris que pour rien au monde je ne jouerais le rôle du jeune homme pauvre?

— Même si Marcelle t'aimait?

— Même si Mlle Darlemont m'aimait, ce qui est, heureusement, une supposition en l'air. Pour moi, je ne peux pas, je ne veux pas l'aimer, et je crois avoir agi en galant homme en ne m'exposant pas plus longtemps à un charme que je reconnais et auquel je me trouverais méprisable de céder. Les millions de Mlle Darlemont ne redoreront pas le blason des d'Esclovelles.

— A mon tour, mon cher Alain, de te dire que tu me connais bien mal si tu crois que c'est la grande fortune de Marcelle qui m'attire.

— Ai-je dit cela?

— Presque; mais je ne te fais pas de reproches. Le sentiment qui t'anime est des plus honorables et j'en suis fière comme de tout ce qui me prouve que j'ai su faire de mon fils un homme qui ne transige pas avec le devoir. Mais, précisément parce que c'est moi qui t'ai mis au cœur cette fierté d'honneur, j'ai le droit de te dire que tu l'exagères. Autant c'est chose honteuse de feindre de l'amour pour une jeune fille dont on ne recherche que la dot, autant, lorsque ce sentiment est réel et réciproque, il serait insensé de condamner deux êtres qui s'aiment à ne pouvoir être heureux ensemble à cause d'une inégalité de fortune.

— Nous n'en sommes pas là, chère mère. Je trouve Mlle Darlemont adorable et peut-être que, si elle n'était pas si effroyablement riche, je l'adorerais. Mais, depuis le premier moment où je l'ai vue faisant des bouquets dans le vestibule de Kermas, je me suis répété qu'elle était pour moi le fruit défendu et je me suis cuirassé contre la séduction qu'exercent sa beauté et surtout sa charmante simplicité.

— Et si cette enfant, adorable en effet, et qui n'a, elle, aucune raison pour ne pas suivre l'impulsion de son cœur, croyait qu'elle peut t'aimer et se faire aimer de toi, serait-ce encore ton devoir de galant homme de la repousser?

— Quelle imagination ont les femmes! Vous, chère mère, qui d'ordinaire êtes la raison même, voilà que, pour soutenir vos arguments, vous bâtissez un roman auquel il ne manque que la vraisemblance. Ne me troublez pas, je vous en supplie, par des suppositions beaucoup trop flatteuses; dites-moi plutôt que j'ai bien agi et que j'agirai bien en allant faire un tour en Espagne. Ah! si pendant mon absence Mlle Marcelle pouvait se marier!

— Regarde-moi en face et affirme-moi que tu n'en serais pas très malheureux.

Alain se déroba au regard maternel et répondit :

— Quand nous en serons là, je vous promets de vous dire franchement mes impressions. Mais voilà minuit qui sonne; je crois que vous feriez bien de vous coucher, si vous voulez éviter une migraine pour demain. Bonsoir, mère; dites-moi que nous sommes d'accord.

— Pas complètement. Je vais réfléchir à ce que tu viens de me dire et, dans deux ou trois jours, si tu veux, nous en reparlerons.

— Oui, certes. En attendant, si M. Darlemont veut bien m'envoyer à Madrid, vous m'autorisez à accepter?

— Tu es d'âge, mon ami, à n'avoir plus besoin d'autorisation.

— J'espère, chère maman, n'être jamais d'âge à vous causer volontairement un chagrin. C'est pourquoi je ne partirai que si vous me signez ma feuille de route.

— Je la signe de grand cœur, je te l'assure, si ce voyage doit te faire du bien. Je tâcherai de ne pas trouver le temps trop long. Allons, bonsoir, mon enfant.

IX.

Lorsque Alain se présenta dans le cabinet de M. Darlemont, celui-ci avait déjà causé avec Mlle Lumbey. Il accueillit le

jeune homme avec sa cordialité habituelle : il avait décidé de ne lui rien laisser voir de ses préoccupations. C'est à Mme d'Esclovelles qu'il s'adresserait pour savoir ce que pensait son fils.

— Eh bien! mon jeune ami, la nuit a-t-elle porté conseil? Voulez-vous toujours voyager?

— Plus que jamais, monsieur, si vous ne me trouvez pas trop novice pour traiter cette affaire. Si j'ai osé me proposer, malgré mon peu d'expérience, c'est que j'ai pensé que ma connaissance de la langue espagnole et les relations que j'ai nouées à Madrid, lors du séjour que j'y ai fait il y a deux ans, pourraient être utiles à vos projets financiers.

— Et vous n'avez pas tort; vous êtes d'ailleurs, quoique débutant dans les affaires, un homme sérieux et le seul peut-être... n'en tirez pas trop vanité... par lequel je consentirais à me faire représenter. Mais ce voyage sera long; il y a des études à faire sur place : quitteriez-vous Paris sans regret pendant plusieurs mois?

— Je regretterai beaucoup d'abandonner ma mère à l'isolement parisien auquel elle n'est pas encore habituée. Nous nous sentons perdus au milieu de cette foule indifférente, nous autres, campagnards dans l'âme, qui nous plaisons à considérer comme des amis jusqu'aux objets inanimés qui nous entourent : là-bas, ils font partie de l'existence monotone de chaque jour et nous tiennent fidèle compagnie, ce que, en bonne conscience, on ne peut demander à un appartement loué pour trois, six, neuf. Mais ma mère elle-même m'engage à faire ce voyage, qui m'intéresse vivement; elle allait, il y a un quart d'heure, jusqu'à m'affirmer que, grâce à la bonne amitié de Mlle Darlemont, elle s'apercevrait à peine de mon absence.

— Et, en dehors de votre mère, aucun regret?

— Aucun, mon cher monsieur.

Il se reprit et ajouta :

— Si ce n'est pourtant de m'éloigner d'excellents amis comme vous.

— Quant à cela, maître Alain, dit M. Darlemont en riant à son tour, m'est avis que vous supporterez cette privation avec sérénité.

— D'où vous vient cette mauvaise pensée?

— De ce que (soit dit sans reproche), vous semblez plutôt éviter que rechercher les occasions de vous réunir à nous.

— J'ai été mal disposé depuis quelque temps, répondit Alain avec un certain embarras, et j'ai préféré garder ma maussaderie au logis. Je serais très malheureux si vous aviez pu supposer...

— J'arrête votre protestation au vol, mon cher enfant. Nous n'avons rien supposé; nous avons seulement regretté, Marcelle et moi, de vous voir moins souvent. D'ailleurs, liberté absolue doit être la devise de toute amitié intelligente; le plaisir de vous dire une malice me l'a fait oublier. Rentrez-vous déjeuner avec Mme votre mère?

— Oui, monsieur.

— Dites-lui, je vous prie, que j'irai la voir à deux heures. Je veux m'assurer par moi-même, avant de décider votre voyage, qu'elle ne m'en voudra pas de vous envoyer au loin.

X.

Trois mois se sont écoulés depuis le départ d'Alain. Mme d'Esclovelles est assise dans son petit salon; elle consulte d'un air anxieux la pendule qui marque l'heure du retour.

Une voiture s'arrête devant la porte : « C'est lui! » s'écrie-t-elle, et, leste comme à vingt ans, elle est déjà dans l'antichambre; deux minutes après, elle serre son fils dans ses bras.

— Chère maman, quelle joie d'être ici, de vous retrouver en bonne santé, telle que je vous voyais lorsque, lassé de ma solitude, je fermais les yeux pour vivre dans mes souvenirs!

— T'ai-je vraiment manqué, mon enfant chéri? Tes lettres te montraient si occupé que j'ai cru qu'en dehors du moment où tu m'écrivais, il devait à peine te rester le temps de penser à moi.

— Le fait est que j'ai pioché comme un nègre; je me suis donné beaucoup de mal; mais le succès m'a récompensé et je rentre au bercail très bien disposé. Savez-vous, petite mère, que nous ne sommes plus pauvres? Dans sa dernière lettre, M. Darlemont, très satisfait du résultat de mon voyage, me répète qu'il m'associe à lui pour l'affaire que j'ai brillamment traitée; je serai bien surpris si nos revenus ne se trouvent pas doublés cette année... Tout le monde va bien, rue de Provence?

— Parfaitement.

— Je ne sais pourquoi, dans ces derniers temps, je me suis figuré que Mlle Darlemont devait être souffrante.

— Elle se porte à merveille. A propos de quoi cette idée?

— Dans vos premières lettres, vous me parliez beaucoup d'elle; elle était votre fidèle compagne et vous quittait à peine. Petit à petit, son nom est revenu moins souvent sous votre plume et, depuis un mois, j'ai été surpris de ne plus le trouver. Que s'est-il passé?

— Rien que de très naturel. Avec les meilleures intentions du monde, on est fort occupé à Paris; je ne pouvais absorber toute la vie de Marcelle pendant trois mois.

— Vous ne me dites pas la vérité, mère. Marcelle, Mlle Darlemont, n'est pas de celles qui oublient ou même qui négligent leurs amis sans une raison grave.

— Eh bien! mon enfant, c'est vrai; il y a une raison grave. Si je ne te l'ai pas écrite, c'est que, craignant qu'elle ne te fût pénible, j'ai préféré te la dire moi-même.

— Pour l'amour de Dieu, mère, ne me faites pas languir ainsi! Qu'y a-t-il?

— Marcelle va se marier.

— Ah!

Alain se leva brusquement.

— Avec qui?

— Avec M. Martignon, riche propriétaire du Berri.

— Qu'elle aime?

— Tu m'en demandes trop long. J'ai à peine revu Marcelle depuis que son mariage est décidé. Elle est partie aujourd'hui pour Kermas avec Mlle Lumbey. Son père ira l'y rejoindre avec le fiancé. C'est là qu'elle veut se marier.

— A Kermas !

— Oui, c'est une fantaisie à laquelle on a dû céder. Elle va restaurer et remeubler le château.

Alain s'était rassis. Sa mère le regardait d'un œil attendri et respectait son silence. Au bout de quelques minutes, comme il restait immobile, absorbé dans ses pensées, elle l'appela doucement.

Il tressaillit et se leva de nouveau.

— Pardonnez-moi, chère mère, d'avoir attristé la joie du retour par un mouvement dont je n'ai pas été le maître. Je m'attendais si peu à la nouvelle que vous m'avez annoncée! Pourquoi ne me l'avoir pas écrite? Je vous serais revenu résigné, et ce moment pénible vous eût été épargné. Mais vous me connaissez, mère; vous savez que j'ai de l'énergie, et bientôt...

— Mon pauvre enfant, je ne m'étais donc pas trompée! Dire que, depuis un mois, je pense sans cesse à notre dernière conversation, que je me répète chaque jour tes paroles afin de me persuader que tu n'aimes pas Marcelle!

— Ne croyez pas que j'aie manqué de franchise ce soir-là, mère. Non, je me cachais la vérité à moi-même, tant j'étais honteux de ma faiblesse, et je suis parti sincèrement persuadé que l'absence me guérirait. Hélas! quelle erreur! C'est lorsque je n'ai plus vu Marcelle, lorsque j'ai tout ignoré de sa vie, que j'ai compris à quel point elle s'était emparée de ma pensée! Avec quelle ardeur je lisais et relisais dans vos lettres tout ce qui avait rapport à elle! Comme je torturais chaque mot pour y découvrir un sens caché! Il m'a fallu tout le désir que j'avais de justifier la confiance de M. Darlemont pour trouver le courage de m'occuper d'affaires. Quand j'ai entrevu le succès, j'étais fou de joie, non pas, pardonnez-le-moi, mère, à cause du bien-être que j'allais pouvoir vous rendre, mais parce qu'il me semblait que ce misérable argent gagné diminuait la distance qui me séparait de Marcelle. Je me disais : « Si cependant ce que j'ai refusé de croire était vrai, si elle me voyait d'un œil favorable! Ma fortune est bien peu de chose à côté de la sienne; mais enfin je ne suis plus un homme ruiné. Je viens de rendre à son père un service important : qui sait si de pareilles occasions ne se représenteront pas et si, aux yeux de M. Darlemont comme aux yeux du monde, je ne deviendrai pas un mari acceptable? » Bref, j'en étais arrivé à trouver parfaits tous vos arguments, que j'avais si dédaigneusement repoussés avant mon départ pour l'exil. Insensé que j'étais ! Mes illusions ont été de courte durée; vous les avez écrasées d'un mot. Oh ! mère, voulez-vous que nous quittions Paris, que nous nous en allions tous les deux bien loin, pour tâcher d'oublier?

— Mon pauvre enfant, je suis toute à toi, navrée de ta peine et prête à tout faire pour l'apaiser. Mais, je t'en conjure, pas de résolution hâtive, prise dans un premier moment de douleur. Souviens-toi que nul, excepté moi, ne doit soupçonner ton secret. M. Darlemont...

— Ne craignez rien, mère, je ne me trahirai pas devant lui. Mais il reconnaîtra lui-même que je puis lui rendre autant de services à Madrid qu'à Paris. Là, du moins, tout en faisant des vœux sincères pour le bonheur de Marcelle, je n'aurais pas sous les yeux un spectacle trop cruel à supporter.

Alain fit bonne contenance dans le cabinet du banquier. Après lui avoir rendu un compte, plus détaillé que n'avaient pu le faire ses lettres, de la mission dont il avait été chargé, il lui adressa sur le mariage de Marcelle un compliment affectueux sous lequel rien ne perça de ses sentiments véritables.

— Oui, oui, répondit le père ; elle se marie à sa tête et la vérité est que je ne sais au juste si je suis satisfait. Après avoir refusé force partis que je trouvais meilleurs, elle s'est décidée tout d'un coup, sans crier gare. Je n'avais pas d'objection sérieuse à faire ; j'ai donc dit amen. J'aurais aimé avoir votre opinion sur mon futur gendre ; malheureusement il est absent en ce moment (Alain respira). Il a dû aller passer quelques jours dans le Berri : c'est ce qui a décidé Marcelle à partir pour Kermas, où je lui ai donné carte blanche pour les préparatifs. Bien entendu, vous serez de la noce, n'est-ce pas, mon cher ami?

Alain marmotta une réponse inintelligible et sortit. Il étouffait. Avant de retourner près de sa mère, il fit une course forcée à travers Paris. Lorsqu'il rentra chez lui, Mme d'Esclovelles lui tendit la dépêche suivante :

« Désolée d'être partie sans vous embrasser, vous attends à Kermas dans huit jours avec M. Alain. Tendresses.

« MARCELLE. »

— C'est impossible, s'écria Alain. Retourner à Kermas et pour son mariage! Ce supplice est au-dessus de mes forces, et au-dessus des vôtres aussi, mère, je le suppose?

— Hélas! mon enfant, il faudra cependant que je le subisse.

— Et pourquoi?

— Lorsque Marcelle est venue m'annoncer sa résolution, son premier mot a été qu'elle comptait sur moi. Comme bien tu penses, j'ai commencé par dire non; mais elle a tellement insisté, elle m'a dit avec tant d'affection que je ne pouvais refuser de lui tenir lieu de mère, que je n'ai plus résisté. Me blâmes-tu, Alain? Ai-je eu tort de céder?

— Non, mère, vous avez bien fait; mais je regrette plus que jamais que vous ne m'ayez pas tenu au courant de ce qui se passait à Paris. Je pouvais si facilement prolonger mon séjour en Espagne ! Que faire maintenant?

— Je n'ai pris aucun engagement pour toi, mon fils; j'ignorais encore l'époque de ton retour. Cependant, je te le répète, réfléchis avant de prendre une résolution; ton refus de m'accompagner n'éveillera-t-il aucun soupçon et, en tout cas, ne semblera-t-il pas une ingratitude envers d'excellents amis à qui nous devons tant?

— Laissez-moi une heure pour réfléchir, mère; je vous apporterai ma réponse.

Cette heure, Alain la passa dans de cruelles angoisses. Il ne comprenait pas que sa mère n'eût pas agi de façon à lui épargner ce martyre; il ne reconnaissait pas là sa tendresse attentive. Il chercha quel prétexte prendre pour ne pas aller en Bretagne; il n'en trouva pas un seul plausible. Restait l'in-

disposition de la dernière heure. Y croirait-on? Ne laisserait-elle pas entrevoir un dépit mal dissimulé, une rancune? Et contre qui? Contre cette Marcelle à qui il ne peut adresser le plus léger reproche, qui n'a eu pour lui que les procédés les plus généreux, les plus affectueux, et qui a dû être blessée qu'il y répondît par une inexpliquable froideur. Le seul coupable, c'est lui; il est seul responsable de son malheur; il l'a voulu, il faut qu'il le subisse.

Soit. Il ira jusqu'au bout dans ce que, à tort ou à raison, il a considéré comme son devoir; il en épuisera toutes les tortures. Peut-être, après avoir ainsi brisé son cœur, ne souffrira-t-il plus. Quand il aura assisté au mariage de Marcelle, son amour sera bien mort; il sera temps alors de décider avec sa mère s'il restera à Paris ou s'il retournera en Espagne.

Lorsqu'il eut pris cette résolution virile, Alain se sentit plus calme. Il alla trouver sa mère et lui dit :

— J'irai avec vous à Kermas. Ne parlons plus de rien; prévenez-moi seulement la veille du départ.

Mme d'Esclovelles, les yeux humides, lui serra la main en silence.

XI.

Alain reprit son travail au bureau. M. Darlemont, affectueux comme de coutume, ne lui parla plus du mariage de Marcelle. Il vint dîner deux fois chez les d'Esclovelles, pour se distraire de sa solitude : il recevait, disait-il, d'excellentes nouvelles de sa fille, pour qui la Bretagne avait décidément un attrait particulier; puis on parla de mille sujets divers, et ces trois êtres, obsédés de la même pensée, évitèrent avec soin tout ce qui, de près ou de loin, pouvait s'y rapporter.

Après le second dîner, au moment de partir, M. Darlemont dit à ses hôtes :

— Merci de votre bonne hospitalité, mes chers amis; je n'en abuserai pas davantage quant à présent. Je pars demain soir; j'espère que vous me suivrez de près.

— Nous partirons quarante-huit heures après vous, répondit Mme d'Esclovelles.

Alain apprit ainsi que le moment fatal était fixé.

Il constata avec satisfaction que cette nouvelle ne lui avait causé qu'un léger battement de cœur. Il l'attendait chaque jour, et, depuis qu'il s'était résolu au voyage de Bretagne, son étude de tous les moments avait été de s'endurcir contre la série de secousses inévitables qu'il aurait à traverser. Afin d'émousser ses sensations, il les évoquait à l'avance. Son imagination le mettait en présence de Marcelle, de son futur mari; il se voyait arrivant à Kermas, reçu comme hôte dans ce domaine qui lui avait appartenu, obligé de sourire à sa déchéance, obligé surtout de contempler avec une sérénité apparente le bonheur des deux fiancés. A force d'avoir fixé sa pensée sur ces scènes pénibles, de s'être, en quelque sorte, imprégné de leur amertume, il se flattait d'être arrivé à un état d'insensibilité qui lui permettrait de tout supporter.

En chemin de fer, plongé pendant quelques heures dans un engourdissement aussi voisin de la veille que du sommeil, il eut une singulière vision : il lui sembla s'être dédoublé. C'était bien lui, Alain, qui était assis dans le wagon, à côté de sa mère, ou plutôt c'était sa machine, son enveloppe. Quant à l'âme, elle était absente. Où s'était-elle réfugiée, meurtrie et désolée? Il l'ignorait; mais il éprouvait un grand sentiment de bien-être à comprendre qu'il était devenu une sorte d'automate. O bonheur! ne plus sentir, ne plus souffrir! Sa seule crainte était de voir revenir cette âme fugitive, ramenant avec elle les déceptions de la vie.

Il se trouva tout à coup transporté dans une allée bien connue de Kermas, étendu sur un banc de mousse où, souvent, après de longues courses dans la campagne, il avait passé d'heureux moments de paresseuse rêverie. Il contemplait doucement ce petit coin favori et se disait : « Pourquoi craignais-je de souffrir en revenant ici? Dieu merci, j'ai dit adieu à cette âme chagrine qui, depuis qu'elle a cessé de m'appartenir pour devenir l'esclave d'une autre, n'a su que me créer des tourments. »

Soudain, il entendit une voix, faible comme un souffle, murmurer à son oreille :

« Ne te réjouis pas de mon absence, ingrat, à qui quelques chagrins ont si vite fait oublier toutes les jouissances que tu as goûtées par moi. Ne sens-tu pas que, depuis que je t'ai abandonné, tu as perdu la meilleure partie de ton être? Eh quoi! le bonheur serait l'apathique indifférence dans laquelle tu aspires à végéter, l'impuissance de sentir le bien ou le mal de la vie? Si, pour ne plus souffrir, il faut renoncer à aimer, la mort vaut mieux qu'une telle existence. Songe à Marcelle.

« — Non, tais-toi, je ne veux plus entendre son nom. »

Mais la voix se mit à le répéter, et, de tous côtés, les arbres, les oiseaux, les fleurs éparses dans l'herbe, le vent, le ciel et jusqu'à la grande voix lointaine de la mer, toutes les forces et toutes les grâces de la nature semblèrent se réunir dans un immense chuchotement d'où sortit encore le doux nom de Marcelle.

— Non, je ne veux pas; laissez-moi! cria le pauvre Alain en portant les mains à ses oreilles.

— Qu'as-tu, mon enfant? dit alors sa mère, qui, depuis quelques minutes, hésitait à interrompre ce sommeil agité.

— Rien, mère; un mauvais rêve. Où sommes-nous?

— Nous arrivons à Rennes.

Alain poussa un profond soupir. Ce maudit songe avait troublé le calme qu'il croyait avoir conquis. Ce n'était pourtant pas le moment de faiblir. Il se raidit contre l'émotion qui l'étreignait et se mit à conter à sa mère un épisode de son voyage en Espagne.

C'est sur la route de Concarneau à Kermas, dans la voiture que M. Darlemont avait envoyée à leur rencontre, que son cœur commença à battre d'une façon désordonnée et qu'il se demanda avec inquiétude s'il saurait sauvegarder les apparences. En tout temps, ce retour au pays eût été pour lui une épreuve; les circonstances le rendaient plus pénible encore.

Lorsqu'il approcha du but, il demanda à sa mère si elle ne voudrait pas descendre de voiture. Sa tête brûlait et il pensait qu'un peu d'exercice le remettrait d'aplomb et ferait circuler

le sang qui l'éblouissait. Dans l'avenue, ils rencontrèrent leurs anciens fermiers, leurs anciens domestiques : tous avaient été conservés. Ils avaient appris par Mlle Marcelle que Madame arrivait avec M. Alain : ils venaient leur souhaiter la bienvenue. Le souvenir que ces braves gens leur avaient gardé toucha profondément Alain; il sentit une émotion plus douce remplacer l'irritation nerveuse qui l'agitait, et lorsque, arrivé devant le château, il aperçut Marcelle, qui, appuyée sur le bras de son père, venait au-devant d'eux, il prit la main que lui tendait la jeune fille et la serra avec une tendresse infinie. Pendant quelques secondes il oublia tout pour se laisser aller à la joie de revoir celle qui, malgré tant de luttes, était devenue sa pensée de tous les instants.

Le réveil fut prompt et Alain chercha des yeux le troisième personnage qu'il s'était préparé à rencontrer sans faiblesse : il ne le vit pas. Marcelle était dans les bras de Mme d'Esclovelles; toutes deux étaient fort émues, à en juger par les larmes qui sillonnaient leurs joues.

M. Darlemont emmena Alain jusqu'à l'écurie, où il avait un ordre à donner. Lorsqu'ils rentrèrent dans le vestibule, Alain, dont les nerfs étaient fort ébranlés, ne put retenir un tressaillement. Marcelle était là, assemblant des fleurs, telle qu'il l'avait aperçue pour la première fois, telle que, trop souvent pour son repos, son souvenir la lui avait fidèlement retracée.

— Vous le voyez, monsieur Alain, je suis toujours bouquetière. Venez, messieurs, que je vous décore, et puis, vite à table : le lunch est servi.

Mlle Lumbey était seule dans la salle à manger. M. Martignon n'était-il donc pas encore arrivé à Kermas? Alain n'osa prononcer son nom; aucune allusion ne fut faite à son absence et la conversation fut presque gaie. On conduisit ensuite les hôtes dans leur appartement. C'était celui qu'ils avaient toujours habité; rien n'y paraissait changé. Les meubles emportés à Paris avaient été remplacés par d'autres presque semblables; on sentait qu'un soin respecteux de tous les souvenirs avait présidé à cette réorganisation.

Après être resté environ une heure à songer dans sa chambre, Alain descendit. Il se trouva sur la large terrasse qui entoure le château. L'air était vif, mais adouci par les rayons déjà puissants d'un soleil printanier; une légère teinte verte colorait les grands bois et formait un joyeux contraste avec le tapis de feuilles mortes, dernier vestige de l'hiver. Avec quel plaisir, chaque année, Alain voyait revenir ce doux mois d'avril! que d'heures il avait passées sur cette terrasse à épier le phénomène toujours nouveau de cette merveilleuse transformation!

Ces radieuses journées de printemps sont particulièrement mélancoliques pour ceux qui souffrent : ils en veulent à la nature de ne pas se mettre à l'unisson de leur tristesse. Ils reprochent au soleil de briller, aux fleurs de s'ouvrir, aux oiseaux de chanter, à la sève de circuler à grands flots, poursuivant son œuvre de vie sans se soucier des douleurs humaines. Alain éprouva cette sensation en se retrouvant aux lieux de son insouciante jeunesse. Il contempla la mer, animée par une petite flottille de pêche que la brise poussait vers les îles Glénan. Il se souvint que l'année précédente, à pareille époque, il était parti de Concarneau sur une de ces barques et que, pendant deux jours, il avait vécu en pleine mer, partageant les travaux et la nourriture des pêcheurs. Combien il avait admiré la sereine énergie de ces pauvres gens! Ils savent que leur bateau, construit expressément pour la pêche à la sardine, est trop léger pour résister au gros temps; si, par malheur, ils ne fuient pas assez vite devant les menaces d'un ciel orageux, s'ils sont atteints par une lame de fond, ils sont perdus : ils partent néanmoins. Confiants dans leur étoile, ils vont au loin chercher les petits poissons argentés qui sont la fortune du pays.

Rien n'est changé dans l'admirable tableau qui se déroule sous les yeux d'Alain. Que de chagrins pourtant depuis ce dernier printemps! Il revient presque en étranger dans cette Bretagne aimée qui lui a laissé au cœur un regret ineffaçable; ces beaux bois de chênes et de châtaigniers qu'il a parcourus tant de fois, dont il connaît les moindres détours, ce n'est plus à lui qu'ils offriront l'abri de leur feuillage renaissant; ce n'est plus pour lui que fleuriront, à l'ombre des grands pins, la lande et la bruyère. Tout appartient maintenant à celle qu'il aime, à son futur mari, à celle qui ne peut être à lui!

Il jeta un regard plein de tristesse sur le manoir massif où il avait cru passer sa vie; puis il poussa un profond soupir et, la tête baissée, il suivit lentement une allée qu'il avait tracée lui-même.

Au bout de quelques minutes, il se trouva, sans y avoir songé, près du banc de mousse que, pendant le voyage, il avait revu en songe. Il détourna la tête en approchant de sa retraite favorite et il allait poursuivre sa route lorsqu'il s'entendit appeler.

Marcelle était assise sur le banc; elle était très pâle. Elle lui fit signe d'approcher et, de sa voix douce :

— Vous souvenez-vous, lui dit-elle, qu'un soir, à Ville-d'Avray, vous avez affirmé que vous ne reviendriez jamais à Kermas? Vous y êtes cependant et me voilà toute tremblante de ce que j'ai osé faire. J'ai besoin que vous me rassuriez. Monsieur Alain, dites-moi que vous ne m'en voulez pas trop de vous avoir ramené ici?

— Je vous en suis très reconnaissant, mademoiselle, répondit Alain qui, refoulant son émotion, avait repris possession de lui-même. Vous avez su transformer en une satisfaction de cœur le retour pénible que j'appréhendais. L'accueil que nous ont fait nos paysans, avertis par vous, les souvenirs rassemblés dans la chambre de ma mère pour lui rappeler l'heureux temps qui n'est plus, toutes ces attentions touchantes nous ont causé une joie intime et profonde, bien différente de l'impression que nous redoutions. Je ne sais pas faire de phrases et j'exprime toujours mal ce que je sens le plus vivement; je veux pourtant vous dire, mademoiselle Marcelle, que, lorsque nous serons réunis dans la petite église de la Forest pour célébrer votre mariage, nul plus que moi ne formera des vœux ardents pour le bonheur de la nouvelle châtelaine de Kermas.

Alain avait fait un immense effort pour prononcer simple-

ment ces quelques paroles qu'il sentait indispensables; il n'avait pas osé regarder Marcelle et ne s'y décida que lorsqu'il eut fini de parler. Il fut frappé de son excessive pâleur. Elle tortillait dans ses doigts une fleur dont elle arrachait fiévreusement les pétales.

Elle resta un moment silencieuse; puis elle murmura :

— Merci... Mais... mon mariage..., je ne sais...; mon père ne vous a-t-il rien dit?

Ce fut au tour d'Alain de pâlir. Comme il ne répondait pas, Marcelle leva sur lui ses grands yeux alanguis; ils étaient humides et cependant une lueur de sourire se jouait sur ses lèvres fines lorsqu'elle reprit :

— Monsieur Alain, vous venez de m'exprimer une affection que je crois sincère; aussi vais-je de suite la mettre à l'épreuve en vous demandant un conseil fraternel au sujet de mon mariage.

— Un conseil, mademoiselle! Ce mariage n'est-il pas une chose résolue?

— Moins que vous ne le croyez. Je me trouve si heureuse comme je suis, qu'au moment de quitter ce bonheur pour les hasards d'une nouvelle vie je vous avoue que j'hésite. Mon père me laisse maîtresse de mon sort; mais, sans en avoir l'air, je suis d'une nature indécise; il me faudrait l'avis d'un ami sûr.

— Je regrette, mademoiselle, de ne pouvoir remplir ce rôle. Vous oubliez que je ne connais pas M. Martignon.

— C'est vrai, vous ne l'avez jamais vu. Quel malheur! Je suis sûre que vous sauriez découvrir s'il m'aime réellement.

— Vous en doutez, mademoiselle? Mais alors vous ne l'aimez pas!

— Peut-être bien. Je n'en sais trop rien.

Et le même sourire étrange continuait à errer sur les lèvres de Marcelle.

— Ne trouvez-vous pas que j'aurais tort de me marier sans être sûre de ce que j'éprouve pour mon fiancé?

Alain ne savait plus que répondre. Il avait une si haute idée de Marcelle que la légèreté témoignée par elle dans une circonstance aussi grave le surprenait au dernier point. Il ne pouvait s'empêcher, malgré qu'il en eût, d'être heureux qu'elle n'aimât pas M. Martignon; mais alors comment avait-elle agréé sa demande?

— Vous ne me dites rien, monsieur Alain; je suis sûre que vous n'êtes pas content de moi. Ayez le courage de l'avouer; c'est de la franchise que je réclame et non des compliments.

— Je me garderais bien, mademoiselle, de blâmer ce que je ne comprends pas. Vous venez de me dire, et tous ceux qui connaissent votre intérieur le savent comme moi, que M. Darlemont vous laisse maîtresse absolue de votre choix. Comment ce choix a-t-il pu se fixer sur une personne dont les sentiments vous inspirent aussi peu de confiance?

— Mon Dieu! sait-on jamais ce qui passe par le cœur ou par la tête des jeunes filles? Elles peuvent si rarement laisser paraître leurs véritables impressions! Il y en a qui disent oui par lassitude de dire non; il y en a d'autres encore qui se marient par dépit.

— Par dépit?

— Eh! oui. Elles ont tort, je l'avoue; mais les convenances du monde leur rendent le bonheur si difficile! Supposez une jeune fille à qui un jeune homme plaît... beaucoup, beaucoup. Que peut-elle faire? Si elle le laisse voir, que pensera-t-on d'elle? Qu'en pensera tout le premier celui qu'elle a remarqué? Il faut donc qu'elle cache avec soin ses plus chers sentiments, qu'elle s'applique à les laisser ignorer de celui qui les inspire.

— Mais, mademoiselle, il me semble qu'il devra les deviner.

— En êtes-vous bien sûr?

— S'il ne les devine pas, c'est qu'il n'est pas digne de les inspirer.

— Prenez garde, monsieur Alain; ne vous montrez pas si sévère. Il y a de par le monde, je vous l'affirme, de fort honnêtes gens qui ne devinent pas. Est-ce modestie ou bien excès d'orgueil? (La voix de Marcelle était devenue tremblante; son sourire avait disparu et l'on aurait pu, à travers son corsage, compter les battements de son cœur.) Je ne sais, mais j'en connais qui ne comprennent pas, qui ne veulent pas comprendre. Et voilà comment se font les mariages de dépit.

— Mademoiselle Marcelle..., par grâce!... expliquez-vous!

Marcelle, les yeux fixés à terre, resta immobile et silencieuse.

Alain s'approcha d'elle et, les mains jointes :

— Je vous en conjure, soyez miséricordieuse; ayez pitié de ceux qui *n'osent pas* comprendre!

Marcelle le regarda avec des yeux brillants, pleins d'une malicieuse tendresse; puis, toujours sans parler, elle se leva et se dirigea vers une petite cabane rustique construite à peu de distance du banc. Elle ouvrit la porte et, prenant par la main Mme d'Esclovelles, qu'elle ramena près d'Alain :

— Ma mère, lui dit-elle alors, venez à mon aide, car, en vérité, je crois que pour convaincre votre fils et le guérir de ses doutes éternels, il faudra que ce soit moi qui le demande en mariage!...

— Jamais je ne me pardonnerai les tourments que je vous ai causés, disait, une heure après, Alain, assis à côté de sa fiancée tandis que Mme d'Esclovelles et M. Darlemont contemplaient avec ravissement ce joli couple amoureux. Lorsque la vie est si courte, perdre six mois de bonheur est un crime; je me le reprocherai éternellement.

— Ne vous reprochez rien, mon ami; je crois fermement qu'ici-bas il faut acheter le bonheur; nous l'avons payé d'avance, voilà tout. D'ailleurs, moi aussi, je vous ai fait souffrir; je trouve même que j'ai été cruelle de prolonger cette épreuve. Si j'avais été à Paris, je n'aurais pas résisté aux instances de votre mère, dont le cœur saignait en pensant que, d'un mot, elle pouvait vous rendre heureux : je l'aurais déliée de sa promesse.

— Ainsi j'ai vécu au milieu d'un complot, et ma mère elle-même me trahissait!

— Oui, mon enfant, je t'ai trahi et, qui pis est, je ne m'en repens pas. J'étais si sûre de tes sentiments secrets

que je n'ai pas hésité à encourager ce vaillant petit cœur de jeune fille qui souffrait sans vouloir se plaindre. Lors de ton retour d'Espagne, Marcelle, convaincue à son tour, a quitté Paris, non sans m'avoir fait jurer de ne te rien révéler jusqu'au moment fixé par elle. Elle voulait absolument que vos fiançailles eussent lieu à Kermas. Lorsque j'ai protesté contre la semaine d'angoisses qu'elle t'infligeait, la méchante enfant m'a répondu que ton orgueil passé méritait une punition et qu'elle n'avait pas trop de huit jours pour se résigner à l'humiliation qui lui était réservée. Ne devait-elle pas, renversant les rôles et abdiquant sa dignité de femme, faire des avances à un incrédule qui fermait les yeux devant l'évidence?

Pour toute réponse, Alain se mit à genoux devant sa fiancée :

— O ma bien-aimée, lui dit-il, que serais-je devenu si vous n'aviez pris en pitié mon aveuglement? Bénies soyez-vous toutes deux pour votre douce trahison! Merci aussi d'avoir choisi, pour me révéler mon bonheur, ce Kermas qui m'était déjà si cher avant qu'il s'y rattachât ce radieux souvenir. O mes amis, je suis trop heureux!

Mlle Lumbey s'approcha de Marcelle et lui dit tout bas :

— Donnez-moi votre bague, ma mignonne.

— Pourquoi, miss Virginie?

— C'est que le moment est venu, ce me semble, d'aller la jeter dans l'Odet!

PIERRE MERCIEUX.

FIN.

ESPAGNE ET PORTUGAL (1)

Cordoue

ASPECT GÉNÉRAL.

On reprend, pour aller de Grenade à Cordoue, le chemin de fer qui nous avait amenés de Séville à Grenade, jusqu'à la station de la Roda, où la voie bifurque.

La première partie du voyage fut gaie. Nous emportions un reste d'ivresse, de la meilleure. Nous rêvions maintenant de la mosquée, après l'Alhambra, et il nous semblait qu'ayant reçu l'initiation si complète de l'art arabe, nous allions lire couramment l'épopée de Cordoue, bien qu'elle soit d'un style plus vieux de six cents ans, après avoir si bien senti le lyrisme de Grenade.

Nous traversions en plein jour une campagne que nous avions seulement entrevue au crépuscule. Elle nous semblait verte et mes amis espagnols triomphaient de ce phénomène de verdure. Peu à peu cette illusion hyperbolique se dissipa; notre gaieté se modéra sensiblement, et la faim, cet ennemi qui monte en croupe sur toutes les locomotives espagnoles, s'annonça par de légers tressaillements.

Bien que l'expérience eût dû nous avertir, nous n'emportions de Grenade que tout juste de quoi éperonner l'appétit, si le stimulant avait été nécessaire.

Je ne veux pas médire des excellents amis qui me donnèrent tant de preuves de bonté, de générosité, de sollicitude; mais je crois, et c'est une sorte d'éloge héroïque, que par amour-propre national et pour ne pas faire supposer qu'on puisse mourir de faim dans leur pittoresque patrie, ils avaient affecté de n'emporter aucune provision sérieuse, aucun élément de cuisine ambulatoire; ce qui est absolument contraire aux habitudes : dans ce pays de sobriété proverbiale on semble ne manger qu'en voyageant, et les tentures des wagons de première classe portent témoignage de l'embarras que peut causer une dînette à l'huile quand on n'a pas de serviette pour s'essuyer les doigts ou de nappe pour préserver les coussins.

Mais nos amis, de bonne éducation et de fierté supérieure à toutes les faiblesses de l'usage, n'emportèrent de Grenade que des oranges, des bonbons et des cigarettes, si bien que vers une heure de l'après-midi nos estomacs se creusaient autant que s'élève la tour de *los Siete suelos* : ils avaient plus de sept étages en profondeur, et il nous fallut attendre encore trois heures avant de déjeuner. Ce ne fut qu'à quatre heures, à Bobadilla, dans ce qu'on appelle, par une exagération digne de don Quichotte, un buffet, que nous pûmes empoisonner notre faim.

L'angoisse nouvelle qui suivit ce suicide momentané nous occupa un peu, et, comme nous digérions mal, nous nous imaginions que nous avions quelque chose à digérer.

Pendant ce faux assouvissement de notre faim, nos amis espagnols, qui avaient usé jusque-là d'un billet circulaire, mais qui y renonçaient pour nous suivre, oublièrent de faire enregistrer leurs bagages, et cet oubli, qui n'eût provoqué en France qu'un retard de quelques heures pour les satisfactions de la toilette, amena des complications formidables qui s'ajoutèrent à une pluie ridicule pour nous gâter le séjour de Cordoue.

Ce fut vainement qu'au moment même où le train s'ébranlait pour continuer sa route, mes amis firent une recommandation expresse à un employé de la gare; ce fut plus vainement encore qu'à la Roda ils envoyèrent une dépêche suppliante : les bagages errants, autant de fois arrêtés en route que la fiancée du roi de Garbes, et à peu près autant de fois profanés, ne rejoignirent mes compagnons (je le dis au risque d'anticiper sur les péripéties de mon récit) que huit jours après, en Portugal! Ce fut une odyssée toujours comique avec apparences dramatiques. Heureusement que dans tous les pays civilisés on trouve maintenant des habillements tout faits, ce qui permit à mes amis d'augmenter leur garde-robe en voyageant et de faire du mauvais sang dans du linge propre.

Nous arrivâmes à huit heures du soir à Cordoue par un temps exécrable.

Nous nous étions promis de saluer au passage la petite

---

(1) Voy. la *Revue* des 16 juin, 14 et 28 juillet, 29 septembre, 8 et 29 décembre 1883, 2 et 23 février 1884.

ville de Fernan-Nunez (qui est le fief d'une des plus anciennes familles de l'Espagne et qui produit des diplomates) et Montilla, la patrie de Gonzague — qu'on appelle de Cordoue pour lui donner le nom d'un vieux cuir, dur à cuire, plutôt que le nom d'un vin délicieux trop facile à boire.

Mais la pluie, faisant pleuvoir l'obscurité, nous déroba Fernan-Nunez et Montilla.

A Grenade, j'avais respectueusement visité la tombe du *grand capitaine* et j'avais souri à cette *terreur des Turcs et des Français;* à Cordoue, j'en eus un peu peur : on le rencontre partout, sur toutes les enseignes. Nous descendîmes à l'hôtel Suisse pour ne pas descendre à la *Fonda de Oriente,* sur le *paseo del gran Capitan.*

En bonne justice, il ne devrait pleuvoir dans toute l'Espagne qu'aux endroits où le Mançanarès affecte de vouloir couler. Mais le Guadalquivir n'avait pas besoin d'eau, et il a plu de façon à le faire déborder. Toutes nos excursions à Cordoue se sont faites en voiture, avec des parapluies quand il fallait quitter la voiture.

Ce fut ainsi que nous allâmes visiter le vieux pont, tout à la fois romain et arabe, avec son aspect hautain et barbare, ses murs crénelés à l'extrémité, sa porte-forteresse. Au delà du pont, on a un panorama saisissant dans sa gravité. Il eût flamboyé sous le soleil; mais avec cette pluie noire, ce ciel mystérieux, il prenait les allures fantastiques de certains dessins de Victor Hugo.

Notre grand poète a gardé de l'Espagne un reflet ineffaçable. Je ne crois pas qu'il y soit retourné depuis son enfance; mais à dix ans il a reçu l'empreinte et, depuis, il est hanté par cette vision. Quand, avec de l'encre, de l'eau, de la craie, du café, n'importe quoi comme couleur, avec une plume écrasée comme pinceau, il évoque sur un bout de papier les décors emmagasinés dans sa tête, c'est surtout les vieilles villes espagnoles qu'il fait renaître avec leurs forteresses, leurs châteaux chimériques, leurs cathédrales monstrueuses, leurs portes du Soleil, au bout de ponts arabes, dans une nuit traversée d'éclairs, dans des crépuscules gigantesques.

Quel beau livre manquera à notre génération : l'Espagne illustrée par Victor Hugo! Ce qu'il y aurait eu de particulièrement admirable dans ce livre, c'est que le poète n'aurait eu qu'à dessiner d'après ses souvenirs pour fixer l'impression vraie que les voyageurs sincères et contemplatifs veulent garder. Je puis affirmer, en tout cas, qu'il m'a été impossible, pendant tout ce voyage, de voir une cathédrale extravagante comme celle de Burgos, une ville poussée sur un roc comme Tolède, ou une vieille muraille jaune devant un pont crénelé, comme la muraille de Cordoue et son vieux pont, de chercher où j'avais déjà vu cela, où je l'avais rêvé, sans en venir bientôt aux dessins de Victor Hugo embrumés par la mélancolie, ou à ses vers comme ceux qui me tourmentèrent devant Antequerra et Grenade.

Cette visite au vieux pont, la contemplation de la porte qui lui doit son nom; un regard au Guadalquivir, fort imposant le long de cette rive sévère; un escalier tout à la fois grandiose et prodigieusement ridicule, avec ses statues et ses immenses armoiries, dans un palais où le télégraphe est installé; une demi-heure passée dans un musée fort médiocre; une demi-heure dans un cercle qui a une salle de concert vaste comme un tiers de la salle des pas perdus à la gare de l'Ouest de Paris (départ pour Versailles); çà et là des arrêts sous nos parapluies, devant des bouts de monuments arabes ou romains : voilà, en dehors de la mosquée, tout ce que nous vîmes, tout ce que nous fîmes, tout ce qu'il y a à voir et à faire dans Cordoue, la perle du Sud.

Pauvre perle! comme elle est déchue! Elle fut la capitale du monde civilisé. Sa gloire aujourd'hui se traîne, courbée et en guenilles, sous les arcades mauresques de sa cathédrale. Ce qui lui reste lui vient des Maures; les chrétiens l'ont appauvrie, restreinte, émiettée. Du IXe au XIIe siècle, elle fut le flambeau de l'Europe, la cité la plus peuplée, un million d'habitants, trois cents mosquées, quatre-vingts écoles! Elle possédait une bibliothèque de six cent mille volumes, dont le catalogue (chose rare) était rédigé et remplissait quarante-deux tomes. Elle rayonnait, superbe de tolérance. Si les chrétiens ont brutalement incrusté une église dans la mosquée, les Maures s'étaient auparavant entendus avec les chrétiens pour bâtir la mosquée. Sous le règne des khalifes, un concile d'évêques fut tenu dans la capitale musulmane. Les historiens ajoutent même ce détail piquant, que les chrétiens de ce temps-là furent si émerveillés de cette tolérance que trois mille d'entre eux invoquèrent aussitôt Mahomet. Les juifs ne se convertirent pas; mais ils étaient aussi libres que les chrétiens dans cette cité de lumière et de grâce.

Aujourd'hui Cordoue n'a plus que quarante-deux mille habitants. La mosquée reste seule des trois cents minarets. On cherche en vain les palais de marbre dont parlent les conteurs; les ruines mêmes disparaissent. La bibliothèque entière n'emplirait pas la salle du cercle dont j'ai parlé. Les rues étroites, et si sales par la pluie, n'ont d'arabe que leur étroitesse. Il y a encore des tanneries sur le Guadalquivir; mais on n'y fabrique plus de cuir pour rappeler le vieux cuir de Cordoue, qui fut d'ailleurs toujours fabriqué en Flandre.

Je suppose que par le soleil ces petites rues sont fraîches et agréables à parcourir. Je crois que, la nuit, quand la lune tombe d'aplomb sur ces fenêtres aux gros barreaux derrière lesquelles une señora écoute la sérénade, ces couloirs ont un charme particulier. J'admets que ces patios où je retrouvai les portes ouvragées en fer de Séville ont un attrait incomparable par les belles soirées d'Espagne; mais avec une pluie persistante et froide le décor se ternit, et, de même qu'un acteur enrhumé doit renoncer aux rôles pathétiques, une ville d'Espagne sans beau ciel ne peut rien révéler de sa poésie. Il faut l'inventer.

LA MOSQUÉE. — LA PLACE DE LA CONSTITUTION.

On comprend aisément que sous cette pluie fatale et avec l'irritation invincible que nous en éprouvions, notre visite à la mosquée, c'est-à-dire à la cathédrale, n'ait pas tout d'abord

éveillé en nous ce chant d'allégresse qui s'élançait dès le seuil de l'Alhambra. Peut-être aussi, pour ma part, même par un beau soleil, aurais-je éprouvé, non pas une déception, mais une modification sensible de l'extase préconçue que m'avait surtout suggérée Théophile Gautier.

Je fus tenté de l'accuser. Je me rappelai que ce grand artiste littéraire voyait toujours mieux les tableaux que la nature et, à travers les œuvres réelles, cherchait toujours le tableau à faire.

Je dois dire aussi que l'architecture de Cordoue, bien différente de celle de Grenade, antérieure, moins simplement légère, escaladant l'espace sans s'y élancer d'un trait, emporte plus difficilement l'émotion. Le premier effet est celui d'un *Hammam* gigantesque ; ce n'est qu'en pénétrant sous les voûtes que le sentiment de respect se dégage peu à peu, grandit, et qu'on trouve la mosquée, dans la mosquée l'église.

Aujourd'hui, en me souvenant des chicanes que la pluie fouettait en moi, en reconstruisant par la pensée l'incomparable édifice que j'ai parcouru dans de si vilaines conditions, en l'étudiant sur des gravures, je le revois comme j'aurais dû probablement le voir. Ma dévotion artistique, qui n'est plus transie, ne bougonne plus. J'imagine l'effet du soleil à l'extérieur, sur cette immense forteresse de la foi, aux créneaux moresques, et je comprends ce qu'on doit ressentir quand on passe de l'atmosphère brûlante et parfumée du patio dans l'épaisseur de cette forêt de colonnes.

Supposons donc qu'il faisait beau quand nous avons traversé le patio des Orangers. Il rappelle celui de la cathédrale de Séville. Je ne sais s'il est plus grand ; il m'a paru plus ombreux et plus grave. Les murs de la mosquée, avec leur longue perspective, lui conservent un air plus oriental. Il est pavé de marbre, planté d'orangers, de citronniers énormes, de palmiers et de cyprès. Il a des fontaines jaillissantes devant les larges bassins aux ablutions ; mais les grandes eaux qui tombaient écrasaient le flot gracieux des eaux pétillantes, et l'éclaboussement sur les dalles de marbre était si violent que l'on pouvait croire aux plaisanteries équivoques du jardin de l'Alcazar de Séville, tant on se sentait mouillé de partout.

Quel supplice d'admirer sous un parapluie inondé une cour qui ne comporte qu'un parasol et d'avoir son étonnement perpétuellement interrompu par un éternuement !

Nous luttâmes avec courage. Nous étions venus conquérir des émotions : il nous les fallait. Ce n'était pas dans la ville du *grand capitaine* que des Français mêlés à des Espagnols devaient reculer.

Si la cathédrale de Séville n'a pas d'aspect extérieur, la mosquée-cathédrale de Cordoue apparaît comme une immense caserne. Rien ne dépasse la ligne des créneaux. Mais les portes obstruées par la maçonnerie, et celles qui servent encore, ont des arcades finement ciselées, et les créneaux dentelés, quand ils se découpent sur le ciel bleu, font douter du casernement.

Théophile Gautier, qui demeure le cicerone de cet édifice unique au monde, et qui avait l'habitude de préciser son enthousiasme poétique par des comparaisons d'un réalisme singulier, dit que la mosquée peut donner l'idée d'une grande esplanade fermée de murs et plantée de colonnes en quinconce.

La comparaison semble ridicule ; elle est vraie, et précisément elle rend à l'imagination l'essor qu'elle paraît retenir ; car ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est, en entrant dans un temple, de se croire tout à coup dans des alignements merveilleux d'arbres de toutes les couleurs, pétrifiés.

La première impression, c'est la stupeur devant la multiplicité de ces arcades, basses, mais presque toujours doubles en hauteur, de toutes les formes, en fer à cheval et à plein cintre, la plupart dentelées et à jour. Les colonnes qui supportent ces arcades singulières sont au nombre de huit cent soixante. Le rouge et le vert antiques, le granit, le porphyre mêlent leurs couleurs. Autrefois les chapiteaux doriques, corinthiens, arabes de ces colonnes étaient dorés ; mais la dorure s'est envolée, on ne sait sous quel souffle.

La plupart de ces colonnes semblent enfoncées dans les dalles et n'ont pas de bases. On sent que le génie qui les a plantées les avait déracinées de Nîmes, de Narbonne, de Byzance, de Carthage, et, pour leur donner une longueur égale, les a nivelées en les enfouissant plus ou moins. Quelques-unes sont des restes d'un temple de Janus qui avait précédé l'église et la mosquée. La forêt entière a 400 pieds de large sur 600 pieds de long. En tout temps, même par un soleil arabe, la mosquée est mystérieuse : qu'on juge de ce qu'elle était par ce temps effroyable ! Je me persuadais par moments que je parcourais une crypte immense et que l'édifice véritable était au-dessus de nos têtes.

La mosquée, du nord au sud, a dix-neuf nefs ou allées, et trente-six, plus étroites, de l'ouest à l'est. Chaque nef a sa voûte spéciale et son toit en dehors.

En suivant une de ces allées, on arrive au *mihrab*, la partie sainte de la mosquée, le sanctuaire où l'Alcoran était renfermé, où les khalifes disaient la prière publique. Par un phénomène invraisemblable, même en Espagne où tant de choses ont survécu, le mihrab a conservé sa précieuse décoration, une mosaïque à rendre jaloux les Vénitiens, au-dessus d'un arc en fer à cheval. Elle n'a pas de rivale au monde. Elle fut envoyée de Constantinople, en présent, par un empereur à un khalife. D'élégantes colonnes de marbre blanc soutiennent la coupole, également en marbre blanc. On vous fait remarquer autour du mihrab les dalles usées par les pieds des pèlerins, qui devaient en faire sept fois le tour.

Ces richesses de décor font penser à toutes celles qui ont disparu, aux sept mille quatre cent vingt-cinq lampes qui éclairaient l'édifice. La lampe d'Aladin montrait moins de merveilles. Il faut ajouter à ces lampes des candélabres, des chandeliers. Les chroniqueurs donnent les chiffres fabuleux, mais historiques, de toute la cire brûlée et de toute l'huile dépensée. Quel malheur que ce luxe ait disparu ! On aurait besoin de tant d'huile pour l'éclairage qu'il n'en resterait plus autant pour la cuisine !

Quel spectacle ce devait être que cette forêt illuminée, pour les Maures qui regardaient du dehors, du patio, par dix-neuf arcades béantes ! Elles sont badigeonnées. On com-

mit aussi d'autres profanations: pour faire des chapelles, on ferma des nefs.

On osa davantage encore, et au milieu de ce chef-d'œuvre arabe le chapitre de la cathédrale, en 1523, commença la construction d'un chœur gothique.

La municipalité de Cordoue s'émut de cette entreprise. Elle en appela à Charles-Quint, et, en attendant la réponse, elle décréta provisoirement la peine de mort contre quiconque toucherait à l'œuvre arabe. Charles-Quint ne pouvait pas tolérer de la part de l'ayuntamiento de Cordoue une telle usurpation de l'autorité souveraine: il annula la délibération de ce conseil trop artiste, et les prêtres commencèrent leur construction.

Comme les tyrans sont capricieux et jaloux de tout, même des sottises qu'ils ne commettent pas eux-mêmes, quand Charles-Quint vint en Andalousie, trois ans après le commencement des travaux, lui qui éventrait l'Alhambra pour y planter son formidable écusson, il dit aux chanoines: « Si j'avais su ce que vous vouliez faire, vous ne l'auriez pas fait; car ce que vous voulez faire se trouve partout, tandis que ce que vous aviez ne se trouve nulle part. »

C'était très bien dit, mais dit trop tard. Charles-Quint n'en laissa pas moins consommer le sacrilège, et il faut avouer, comme à propos du palais de Grenade ruiné avant d'être bâti, que, partout ailleurs que dans la mosquée, le chœur de style gothique flamboyant serait curieux à voir et peut-être curieux à admirer. Mais là il étonne jusqu'à l'indignation, et les richesses dont on l'a comblé ne rendent que plus impitoyable le jugement porté par tous les spectres marmoréens qui l'enveloppent et qui semblent railler ces lourds piliers de l'architecture chrétienne. « Dieu seul est grand et Mahomet reste son prophète! » murmurent de leurs voix d'ombre ces colonnes rouges, noires comme les rois d'Orient partis pour aller adorer la crèche et qui ne la trouvent pas. On dirait une assemblée de pèlerins éternels qui ne se lassera jamais de réclamer son sanctuaire.

En effet, il y en a deux. Quel est celui du recueillement?

Les dames qui nous accompagnaient étaient tombées à genoux sous les arceaux de la mosquée et avaient dévotieusement prié. Il me sembla qu'elles étaient moins ferventes dans le chœur gothique, sous la voûte chrétienne. La foi s'émeut dans la mosquée, elle parade dans ce chœur mal placé et qui s'est implanté là malgré le peuple, malgré l'empereur et sans doute malgré Dieu, par la volonté de la sacristie.

Quel livre de critique à faire sur l'inconvénient des belles œuvres qui ne sont pas à leur place! Comme il eût été plus simple, plus victorieux pour l'Église, de ne rien changer à la mosquée et de mettre seulement l'Évangile à la place de l'Alcoran! L'art chrétien a cru triompher de l'art arabe, et il n'a fait qu'immortaliser sa propre défaite par un chef-d'œuvre emprisonné dans un autre.

En sortant de la mosquée, nous fîmes un tour dans la ville pour regarder pleuvoir. Nous n'avions pas autre chose à regarder. Puisque c'était notre supplice, nous voulions le défier jusqu'à l'exaspération.

Ce fut ainsi que nous visitâmes ce qu'on appelle la place de la Constitution. C'était autrefois la *Corredera*, l'endroit des courses de taureaux. Elle a des arcades comme les rues de Berne, et des maisons à balcons en bois de trois étages: voilà son originalité. Du reste, irrégulière et lamentable par la pluie, elle ne faisait guère songer aux joutes que le *grand capitaine* présidait d'un de ces balcons, accoudé sur des étoffes d'or.

Je remarquai à deux ou trois balcons des linges étalés, de différentes couleurs. Je demandai si la place de la Constitution était un musée d'étendards où l'on conservait les drapeaux en loques de tous les gouvernements, successivement déchirés par l'Espagne. On m'assura que ces linges étaient des ornements domestiques exposés à la pluie pour être lavés, comme on les expose aux mêmes balcons, par les jours de soleil, pour les faire sécher.

Je ne garantis pas la justesse de l'explication. Il est vrai qu'on a dit que le déluge avait été une *lessive universelle* pour l'humanité. Quelques ménagères de Cordoue, si on ne les calomnie pas, se souviennent de ce propos quand il pleut et font leur petite lessive intime à la grâce de Dieu.

LOUIS ULBACH.

(*La suite prochainement.*)

UN DERVICHE HONGROIS

M. Arminius Vambéry

Le voyage de M. Arminius Vambéry, le *faux derviche*, dans le Turkestan central, en 1862-1863, est un des chapitres romanesques de la littérature géographique du siècle. Infirme et sans ressources, il réussit où les plus forts et les mieux armés avaient échoué. « Pour voyager en Asie, dit-il, il ne faut ni jambes ni argent; il suffit d'une langue bien dressée: j'ai marché sur la langue, non sur les jambes. » Son triomphe fut en effet le triomphe de la philologie: il se fit Turc et parla si bien sa langue d'adoption qu'on le crut sur parole, et il entra là où plus tard les voyageurs russes n'ont pu pénétrer qu'avec une escorte de vingt mille hommes. Ses aventures sont bien connues par le récit de son voyage, traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Les sceptiques n'ont pas manqué: il y a dans ce récit tant de romanesque que beaucoup — les Russes surtout, qui lui en veulent pour bien des causes — ont crié au roman. Un journal hongrois répondait avec une admiration compromettante: « Vambéry est notre plus grand voyageur ou notre premier romancier. » Le calme de M. Vambéry devant le déchaînement d'attaques auquel il a été en butte est peut-être sa meilleure justification.

M. Vambéry, qui manie l'anglais avec une aisance et un pittoresque remarquables, vient de publier une autobiogra-

phie à Londres (1). Le nouveau volume contient beaucoup de choses que l'on connaît déjà : le récit de son voyage ne pouvait guère être renouvelé dans le fond. Mais ici nous suivons le voyageur dès son enfance, dès le jour où, à douze ans, ses parents l'envoient chercher fortune dans le monde. Après avoir couru de ville en ville, partout où il trouve une langue à apprendre, passant par tous les métiers, à quinze ans instituteur en titre des enfants d'un aubergiste avec la fonction accessoire de cirer les bottes, il part enfin, à vingt ans, pour Constantinople, grâce à la générosité du baron Eötvös qui lui procure le passage gratuit sur un steamer et lui donne quelques florins et quelques vieux habits. A Constantinople, il devient un Turc accompli et, après une dizaine d'années d'études, traverse la Perse en effendi et de là se rend en derviche dans les cités saintes du Turkestan.

Tout cela est conté avec une bonne humeur entraînante, et, bien que le *moi* joue là dedans nécessairement le rôle dominant, il ne fatigue pas trop. La contre-partie de son voyage asiatique, son voyage en Europe au retour de Khiva, est moins connue et forme la partie neuve du livre. Il fut naturellement le lion de la saison à Londres : Paris, moins enthousiaste pour la géographie, le traita surtout comme un « aventurier assez curieux ». Il eut une entrevue avec Napoléon III et remarqua que l'empereur connaissait assez bien Arrien et les géographes anciens, mais ne connaissait rien de la géographie moderne de l'Asie. « Il sembla prendre beaucoup de plaisir quand je lui dis que les Persans connaissaient beaucoup *Naplun*, comme ils appellent Napoléon Ier, le regardent comme un héros national descendu de Rustem et se moquent fort des Français qui le revendiquent pour eux. Je restai à peu près une heure avec l'empereur. J'ai le regret de dire qu'il ne fit pas sur moi l'impression du grand homme qu'il passait alors pour être dans le monde. » Le prince Napoléon le reçut au Palais-Royal, « assis sous un portrait grandeur nature de son grand oncle; il semblait observer si je remarquais la ressemblance que l'on trouve entre eux deux ».

De retour à Pesth et présenté à l'empereur d'Autriche, qui l'interroge sur ses projets, il exprime le désir de finir sa carrière dans l'enseignement. « Mais, dit l'empereur, des langues si exotiques trouvent à peine des étudiants à Vienne; comment en trouveraient-elles à Pesth? — Mon Dieu, si personne autre ne les apprend, je les apprendrai moi-même. » Cette modestie diplomatique fut comprise à demi-mot, et c'est ainsi que le faux derviche devint professeur de langues orientales à l'Université de Pesth.

De temps en temps il lance de là quelque livre de science, sur les origines des Magyars ou les langues de l'Asie centrale, qui soulève des tempêtes en Russie et en Allemagne et parfois en Hongrie même. Le hongrois est-il un dialecte tartare ou finnois? Qu'importe? direz-vous. Plus que vous n'imaginez : s'il est tartare, Hongrois et Turcs sont frères ou cousins au moins, et voilà pourquoi les étudiants hongrois et les *softas* fraternisaient au temps de Plewna. Par le temps qui court, les systèmes des philologues — découvertes ou bévues — deviennent un des éléments de l'imbroglio politique (1).

M. Vambéry termine en exposant ses vues sur l'avenir de l'Europe en Asie. L'Asie sera-t-elle russe ou anglaise? Ses vœux et ses prévisions sont pour l'Angleterre, mais pour l'Angleterre conservatrice, qui seule a assez de suite dans les idées et de décision dans l'action pour suivre une politique coloniale. Quant à la France, M. Vambéry ne croit pas qu'elle puisse intervenir comme troisième... colon : « Ni son passé, dit-il, ni son caractère national ne la préparent à cette tâche... Il faut bien le dire : avec toutes ses bonnes intentions, la France, jusqu'ici, n'a pas montré grande habileté à civiliser, et les Français ont peu d'inclination à s'établir dans les pays lointains comme les Anglo-Saxons. L'état des Arabes et des Berbères s'est peu amélioré en dépit de cinquante ans de domination française. On exhibe souvent dans les grandes villes des enfants musulmans devant le visiteur étranger pour montrer qu'ils savent lire sur l'ardoise de l'école les mots : *Aimez la France comme votre seconde patrie,* s'ils sont écrits en gros caractères; mais cette expression forcée de patriotisme ne s'étend pas aux villages, encore moins au désert, où la loi française n'est respectée que dans le voisinage immédiat des chasseurs d'Afrique. Les Français ne savent point concilier leur intérêt national avec le bien-être des peuples demi-civilisés qui leur sont confiés. » Il y a du vrai là dedans pour le passé; mais un peuple qui connaît ses faibles et ses fautes est-il incapable, s'il le veut, de les corriger et de les réparer?

J. D.

(1) *Arminius Vambéry, his Life and Adventures, written by himself.* — Londres, Fisher Unwin. 1 vol. in-8°, 1884.

(1) Un ami, vambériste, nous écrit de Hongrie : « Vous savez sans doute déjà que notre idiome est finnois ou mongol, que sais-je? Notre savant M. Budenz l'a prouvé dans une séance de l'Académie. Il est allé chercher dans une ménagerie quelques Lapons, auxquels il a fait prononcer en pleine séance les mots *haza, nagy,* etc., avec une correction remarquable. M. Budenz était très content... et fort admiré des Lapons. »

NOTES ET IMPRESSIONS

J'ai lu, comme tout le monde, une très longue lettre de M. Alexandre Dumas, que le *Temps* a publiée, et j'y ai trouvé les qualités et les défauts de l'auteur : de l'esprit et de l'exagération, de la justesse et du paradoxe, des étincelles et de la fumée. M. Dumas fait la leçon à un jeune naturaliste qui s'émancipe. Il lui démontre que l'anarchisme peut réussir quelquefois dans les réunions publiques, mais jamais au théâtre; que l'art dramatique, le plus noble peut-être et, à coup sûr le plus difficile de tous les arts, ne s'apprend pas tout d'un coup; qu'il a ses règles, anciennes comme le monde, qu'il repose sur l'observation, qu'il exige, par con-

séquent, de l'expérience, du travail et une longue étude. A la bonne heure! Voilà le langage d'un académicien et d'un homme rangé. M. Dumas explique ensuite comme quoi, lui aussi, en sa prime jeunesse, fut un peu révolutionnaire, comme quoi il aima le tapage de la réputation, et comme quoi, rentré aujourd'hui en lui-même, livré tout entier au travail, il a renoncé à cette vanité.

*
* *

Qu'il nous permette de lui dire que nous n'en croyons rien. La réputation est comme la coupe enchantée des vieux fabliaux : la plupart des hommes ne peuvent l'approcher de leurs lèvres sans la répandre ; mais les rares mortels à qui les grâces ont souri, et qui ont pu l'effleurer, ne la quittent que quand ils l'ont vidée jusqu'à la lie. Ce pauvre vieux Corneille, en sa décrépitude, écrivait *Attila,* et c'était pour la gloire. Voltaire, quasi octogénaire, rimaillait la tragédie d'*Irène,* et c'était pour la gloire. Je ne connais qu'un auteur dramatique qui, en pleine possession de son génie, ait renoncé volontairement à la gloire : c'est Racine. Et maudits soient ces cagots de jansénistes, maudit soit Port-Royal, de nous avoir volé une vingtaine de chefs-d'œuvre!

*
* *

M. Dumas, dans cette même lettre, ajoute qu'il a essayé de sauver son œuvre des caprices de la mode et des injures du temps en traitant les questions sociales, en défendant (ce sont ses propres termes) les intérêts éternels de l'humanité. Hélas! c'est bien là ce que nous lui reprochons. M. Dumas a un très grand talent dramatique, et personne, comme dit M. Sarcey, n'entend mieux que lui la pièce à faire ; mais de philosophie, si on entend par là la connaissance générale des hommes, il en a moins qu'il ne pense. Il a trop vécu, et n'a pas assez vécu. Il est né, pour ainsi dire, dans les coulisses des théâtres et n'a guère braqué ensuite sa lorgnette que sur Paris. Que dis-je? sur un coin de Paris. Il a pris pour le monde la petite taupinière de gens agités, sensibles, nerveux, déraisonnables, qui grouillent dans les ateliers, dans les coulisses, dans les jolis endroits où on s'amuse, et qui ressemblent au reste de la France comme un habitant de Mars, si Mars est habité, ressemble aux citoyens de notre globe terraqué.

*
* *

Il a surtout regardé la femme, et la femme s'est vengée. Elle l'a rendue misogyne. C'est ce qui arriva jadis à Chamfort, un autre moraliste qui se prit, sur le tard, à haïr horriblement les femmes, pour en avoir été trop aimé. La femme, l'obsession de la femme, l'indignité de la femme, la crainte, la haine, le mépris de la femme, voilà le fond du théâtre de M. Dumas. Toute sa philosophie, si philosophie il y a, est celle des faux ménages ou des mauvais ménages. De question sociale je n'en découvre guère qu'une dans son œuvre : celle de l'incompatibilité des époux, celle de la nécessité du divorce, par la voie des tribunaux, par le fer, par le feu ou le poison, par tous les moyens permis ou défendus. Ah! cher et excellent monsieur Naquet, si modeste que vous puissiez être, vous vous vantez trop, vous présumez trop de votre éloquence : le père du divorce, ce n'est pas vous, c'est M. Dumas.

*
* *

Toutes les fois qu'il est question du théâtre, il faut parler de Molière. Ce philosophe, ce vrai sage, ne s'enferma pas dans l'observation de la cour et de la ville. Il connut, comme on disait alors, tous les états de la vie. Voulez-vous remarquer qu'il sait sa province jusqu'au bout du doigt, qu'il en connaît tous les jargons, tous les patois, que personne n'a pénétré plus avant que lui dans les mœurs de la bourgeoisie, n'en a mieux dépeint que lui les vertus, les défauts, les adorables naïvetés? Voulez-vous remarquer encore que nous nous vantons d'avoir découvert la campagne, et qu'il n'y a pas et qu'il n'y aura peut-être jamais dans notre langue de paysanneries plus vraies, plus achevées que les deux ou trois scènes rustiques de son *Don Juan?*

*
* *

C'est cette largeur d'observation, c'est surtout ce désintéressement dans l'observation qui donne à ses pièces la bonne humeur, la santé morale, si j'ose ainsi dire, et le don d'immortelle jeunesse. Et notez qu'il ne peint pas pour le plaisir de peindre, que lui aussi veut instruire. On disait *instruire* de son temps ; on dit aujourd'hui *réformer:* le mot ne fait rien à l'affaire. Seulement il nous cache le précepte; il le déguise avec soin sous le masque dramatique; il nous en épargne l'amertume et le dégoût. Il aime la philosophie, l'ayant apprise à la bonne école d'Épicure et de Lucrèce; mais il a horreur de la philosophie qui se montre, qui s'étale. Disons le mot, il a horreur du pédantisme.

*
* *

M. Dumas est le premier auteur dramatique de notre temps : cela ne fait aucun doute. Mais il n'est pas au-dessus de la critique. Personne aujourd'hui, sauf peut-être le chef de l'État, n'est au-dessus de la critique. C'est pourquoi nous nous hasardons à lui dire qu'il n'est pas exempt du reproche de pédantisme. Oui, de pédantisme ; nous ne retirons pas le mot, l'ayant pesé dans des balances de précision. Nombre de ses pièces sentent la thèse. Mauvaise odeur, respirable en Sorbonne tout au plus. Or il n'y a pas de thèse au théâtre qui ne soit paradoxale. Couvrez le paradoxe de toutes les fleurs que vous voudrez, faites éclater autour de lui des fusées de bons mots, des éblouissements de tirades, le public, réflexion faite, ne s'en ira pas pleinement satisfait. Il s'en ira, au contraire, mécontent de lui-même, parce qu'il a été dupe, et plus mécontent encore de l'auteur, qui l'a dupé.

*
* *

Le théâtre de M. Dumas est triste, parce que toute thèse est triste, parce que toute pièce qui tend manifestement à prouver quelque chose est triste. M. Dumas croit imprimer à ses pièces une marque durable en défendant « les intérêts

éternels de l'humanité ». C'est une grande erreur. Il n'y a d'éternel au théâtre (si quelque chose est éternel en ce monde) que l'étude des hommes, qui n'ont guère changé que de costume depuis que le monde est monde. Et ce qu'il y a de passager et de contingent, ce sont les intérêts éternels de l'humanité, qui varient tous les siècles et quelquefois tous les demi-siècles. Qui est-ce qui nous dit que Voltaire ne vivrait pas sur notre scène s'il n'avait philosophé? Et qui est-ce qui nous dit que cet étonnant Diderot lui-même?...

*
* *

Mais je m'aperçois que je disserte moi-même, et il n'est que temps de conclure. Nos littérateurs ont pris, en notre temps, de mauvaises habitudes. Il n'est romancier, poète, faiseur de Nouvelles ou de pièces qui, pour peu qu'il ait obtenu un ou deux succès, n'ait la prétention de nous donner comme règle à suivre la théorie de ses procédés. La préface, au bon vieux temps de nos pères, mettait l'auteur à genoux devant le lecteur. Elle était pleine d'excuses et de précautions oratoires. Elle expliquait comment on avait suivi les règles d'Aristote et comment on pouvait être pardonnable de s'en être écarté quelquefois. Aujourd'hui toute préface est une copie de la préface de *Cromwell,* une généralisation littéraire, une poétique, un dogme, une thèse sociale. Eh! mes amis, laissez donc le socialisme à M. de Rochefort, et contentez-vous, si vous nous tenez deux heures assis à l'étroit devant une ligne de becs de gaz, de nous empêcher de bâiller.

*
* *

Pour ma part, toutes les fois que j'assiste à une des bonnes pièces de Dumas fils, j'oublie Dumas père; mais, en revanche, j'adore *les Trois Mousquetaires,* de Dumas père, toutes les fois que je lis une des prefaces de Dumas fils.

*
* *

Parlons encore du règlement sur les boîtes à ordures ménagères (lequel d'ailleurs n'est pas observé partout, et l'est assez mal où il l'est : c'est le sort de tous les règlements); parlons-en, dis-je, pour plaindre, non les chiffonniers, mais les pauvres chiens errants, auxquels personne n'a pensé, tant le monde a le cœur dur! J'en sais un dans mon quartier qui est bien étonné d'avoir perdu sa pitance. C'est un jaune blanc qui s'en va reniflant sous les portes cochères, vers l'heure matinale où les portiers se réveillent et où les balayeurs s'en vont. Il voit bien que quelque chose est changé dans le monde qui porte la hotte; mais, ne sachant pas lire, il ne s'explique pas bien les causes. Il s'en va rasant les murs, inquiet, la queue entre les jambes, pénétrant dans les clôtures des maisons en construction, dans les ruelles désertes, quêtant sa malheureuse vie aux lieux accoutumés, et ne la trouvant plus. Il m'interrogeait du regard l'autre jour, ce pauvre blanc jaune, et semblait me dire, tant il avait l'air désespéré : «Ah! c'est comme ça! Eh bien, c'est bon. Adieu, je m'en vais à Belleville.»

N...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Dans les séances du 28 et du 29 mars, l'ensemble de la loi municipale a été adopté en cinquième lecture par 182 voix contre 85. Les décisions de la Chambre ont été sanctionnées, sauf quelques points de détail. Pour mettre fin au dissentiment principal, le Sénat s'est résigné, malgré les efforts de M. Batbie et après un pressant discours de M. Waldeck-Rousseau, à rayer de la liste des dépenses municipales obligatoires les secours aux églises et fabriques nécessiteuses; ce vote a été rendu à la majorité de 155 voix contre 119. — Le 3 avril, a passé en discussion le projet de loi relatif aux élections municipales de Paris. Le système du grand sectionnement, adopté par la Chambre, a été repoussé; le scrutin de liste par arrondissement, défendu par M. de Marcère, a prévalu. Par 185 voix contre 90 ce contre-projet a été adopté avec un amendement de M. Labiche, fixant à quatre le nombre des conseillers pour chaque arrondissement.

Chambre des députés. — Dans la séance du 31 mars, M. F. Dreyfus a donné lecture du projet de loi sur l'organisation municipale adopté par le Sénat; la Chambre s'est déclarée satisfaite des concessions consenties en dernier lieu par la haute Assemblée. Le même jour et après un assez long débat auquel ont pris part MM. Georges Perin, Félix Faure et La Vieille, elle a accordé, par 367 voix contre 88, le crédit de 3 millions 300 000 francs pour le chemin de fer du Sénégal. — Le projet de loi relatif à l'organisation municipale de Paris et au mode des prochaines élections a été discuté dans les séances des 29 et 31 mars et 1er avril. La commission s'était déclarée pour le sectionnement de Paris en cinq collèges votant au scrutin de liste. M. Calla, appuyant un amendement de M. Andrieux, a demandé le *statu quo,* c'est-à-dire le scrutin uninominal par quartier; l'amendement a été rejeté par 365 voix contre 96. Le scrutin de liste par arrondissement, proportionnellement au nombre des électeurs, a été vivement défendu par MM. Ernest Lefèvre, Sigismond Lacroix et Clémenceau; leurs propositions ont été repoussées. Un amendement de M. Villain, portant que la ville de Paris nommera quatre-vingts conseillers au scrutin de liste, a subi le même sort (353 voix contre 116), bien qu'il eût été pris d'abord en considération. La Chambre s'est enfin ralliée, par 314 voix contre 181, à un amendement de M. Floquet, qui divise Paris en quatre circonscriptions élisant un conseiller par 5000 électeurs, plus un conseiller par fraction de 3000 électeurs, ce qui porterait à 83 ou 85 le nombre des conseillers. — Le 1er et le 3 avril, un assez long débat s'est engagé au sujet de la convention tunisienne, convention qui garantit une opération de conversion (142 millions) pour le compte du bey, en vue de lui rendre sa liberté vis-à-vis des créances étrangères et de permettre à la France de réorganiser le pays. L'ensemble du projet a été adopté avec deux articles additionnels de MM. Desson de Saint-Aignan et Floquet : quand la Régence aura des besoins d'argent elle devra s'adresser au gouvernement français, son banquier naturel, et, s'il y avait lieu d'autoriser un emprunt, l'approbation du parlement serait nécessaire. — La fin de la séance du 3 a été occupée par une première délibération sur le recrutement militaire. M. Margaine, président de la commission, a prononcé un discours énergique contre le projet.

Italie. — Le ministère italien est définitivement reconstitué sous la présidence de M. Depretis. MM. Mancini, Magliani, Ferrero et Genala conservent leurs portefeuilles. Les nouveaux ministres sont MM. Brin, à la marine; Coppino, à l'instruction; Grimaldi, à l'agriculture; Feracciu, à la justice.

Espagne. — La *Gaceta* a publié, le 1er avril, le décret de dissolution des Cortès ; les élections des députés sont fixées au 27 avril et la réunion des Cortès au 20 mai.

Soudan. — Le général Gordon, qui est toujours à Khartoum, a fait une sortie le 16 mars ; ses soldats ont été saisis d'une panique et ont lâché pied devant les insurgés, laissant deux cents hommes sur le champ de bataille et deux canons aux mains des ennemis.

Nécrologie. — Mort du duc d'Albany, fils de la reine Victoria, à Cannes.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Gabriel Séailles, professeur de philosophie au lycée Charlemagne : — *Quid de ethica Cartesius senserit?* — *Essai sur le génie dans l'art.*

De l'humble hysope au cèdre superbe du Liban, il y a une chaîne continue, visible : la sagesse de Salomon embrassait cette chaîne avec tous ses anneaux; et puis c'était tout. Avec M. Séailles nous allons bien au delà. Partis de la plante, nous aboutissons à l'homme de génie. Quel admirable *processus!* et c'est celui de la Nature! Poussé un peu vivement dans ses retranchements, M. Séailles l'a dit : « La Nature est dans mon livre! » Une lionne, défendant son lionceau, eût-elle eu plus beau rugissement? Mais il ne suffit pas de rugir; il est nécessaire de prouver, de convaincre et de persuader; M. Séailles a tout ce qu'il faut pour cela : dialecticien chaleureux, souple, subtil parfois et parfois aussi puissant; artiste habile, constructeur ingénieux et systématique de thèses, enfin écrivain brillant, mais d'un éclat de style si soutenu qu'il lasse un peu. Méfions-nous de la loi de continuité ainsi appliquée, car elle se transformerait vite en loi de monotonie.

Donc tout se tient; d'hiatus nulle part; nulle solution de continuité. Mais, si tout est lié, si, comme le disait l'école, *Natura non facit saltus,* il s'ensuit que le génie n'est pas un « monstre », une exception, une dérogation aux lois de l'être, mais une suite, un produit naturel des lois mécaniques de l'univers. C'est un but et, disons le mot, la fin même que se propose la Nature *dédalienne,* selon l'expression de Lucrèce. Ainsi de l'huître à l'homme de génie il n'y aurait de différence que dans les degrés et non pas dans l'essence, dans la nature même. Du reste, Lamartine, un génie, n'a-t-il pas entrevu cette loi fondamentale des choses quand il s'est écrié :

> O mon chien! Dieu seul sait la distance entre nous!
> Seul, il sait quels *degrés* de l'échelle de l'être
> Séparent ton instinct de l'âme de ton maître!

Et Buffon, que par malheur M. Séailles a oublié de citer, Buffon n'a-t-il pas une page admirable où se trouve comme condensée la thèse du jeune docteur? Écoutez : « Si les ouvrages de la Nature sont parfaits, c'est... qu'elle travaille sur un plan éternel dont elle ne s'écarte jamais... L'esprit humain..., s'il imite la Nature dans sa marche et dans son travail..., établira sur des fondements inébranlables des monuments immortels. » Bref, le génie n'est qu'une « longue patience ». M. Séailles modifie ainsi cette célèbre définition : « Le génie est une longue *passion.* » L'artiste, en effet, doit être avant tout passionné. Nous ne pouvons cependant partager quantité de vues du jeune docteur; sa théorie des images qui s'imposent paraît surtout excessive, et il restera toujours manifeste que les génies sont rares, malgré tous les efforts que fait la Nature pour les multiplier et pour atteindre en eux et par eux à son apogée.

La thèse latine fait songer à M. Krantz. Cet ingénieux littérateur n'a-t-il pas inventé de toutes pièces une *esthétique* de Descartes, œuvre dont l'éloge n'est plus à faire? Aujourd'hui M. Séailles nous parle d'une morale du même philosophe, et il est vrai que, si Descartes n'a rien dit des lois du beau, du moins il a touché de temps en temps à l'*éthique;* mais, comme s'il se fût brûlé dès qu'il touchait à cette matière, il retirait vite les doigts. En un tel état mental, que pouvait-il faire, sinon de la morale « par provision », comme dans le *Discours de la Méthode,* ou de la morale par accident, comme dans ses *Lettres à la princesse Élisabeth* ou encore dans son *Traité des passions?* Croire à une évolution qui aurait conduit Descartes d'une morale empirique, médicinale en quelque sorte (thérapeutique de l'âme par l'hygiène corporelle), à une éthique presque purement stoïcienne, parce qu'il aurait désespéré d'atteindre à ce résultat final de la science, à savoir la bonne santé du corps et de l'âme, *mens sana in corpore sano,* cela sent plus le roman que la réalité. Il est vrai que Descartes ne haïssait point le roman psychologique et qu'il eût peut-être souri d'une façon bienveillante à la thèse de M. Séailles, travail savant et très artistement construit. Observons toutefois que le père de la philosophie spiritualiste moderne n'a pas tiré de lui sa morale par provision, et que ce n'est ni aux stoïciens ni aux épicuriens qu'il l'a empruntée, mais aux sceptiques. Comme ceux-ci lui avaient suggéré son doute méthodique, ils lui offrirent aussi les éléments de sa morale, provisoire pour lui, mais définitive chez les sceptiques. Ainsi c'est dans Charron que l'on retrouve les préceptes qui font l'objet de la troisième partie du *Discours de la Méthode.* Sur les neuf maximes de Charron, Descartes s'est contenté d'en choisir trois ou quatre. On voit combien notre philosophe est peu original sur ce point. Là où il le fut pleinement, c'est dans la haute espérance qu'il eut de faire de l'homme le maître et comme le dieu de la Nature, un être exempt de tous les maux de la vieillesse et peut-être échappant à la mort même. Ses disciples étaient tellement imbus de cette pensée que, lorsqu'on annonça la mort de Descartes, un grand nombre d'entre eux refusèrent d'ajouter foi à cette nouvelle, et, quand il fut évident que le maître avait cessé de vivre, ils crurent qu'on l'avait empoisonné. Nous regrettons que M. Séailles n'ait pas insisté sur tous ces faits, lui qui tient pour le génie scientifique du maître, comme aussi pour sa grande espérance d'une vie dont les limites, grâce à la nouvelle médecine, devaient être reculées indéfiniment et confiner même à l'immortalité.

J. Durandeau.

Logements insalubres

M. le docteur du Mesnil, qui mène la campagne à la suite de M. le docteur Marjolin et de M. Laurent, a publié une *Étude sur l'habitation du pauvre à Paris* et une note sur *une rue du faubourg Saint-Antoine en 1883*. On se rappelle l'intéressante discussion à laquelle ces deux publications ont donné lieu au sein de l'Académie des sciences morales et politiques. Elles avaient été l'objet d'un rapport de M. Picot auquel nous empruntons ce qui suit.

L'Habitation du pauvre à Paris fait passer sous nos yeux le résumé de toutes les misères : terrains vagues, profondément imprégnés et comme saturés de matières animales, baraques en planches mal jointes, posées sur un sol humide ; mauvaises clôtures, fenêtres fermées avec des papiers huilés ; lits absents et remplacés par des litières de copeaux ou de chiffons fétides sur lesquels sont agglomérés sans distinction de sexe les habitants de ces huttes, où un fermier soucieux de la santé de ses bêtes à cornes ne les voudrait pas loger, voilà les constructions qui sont louées à des prix annuels variant entre 150 et 300 francs.

La note sur la rue Sainte-Marguerite-Saint-Antoine en 1883 est un exposé plus restreint et plus précis encore du même sujet. L'auteur va, non plus de baraque en baraque, mais de garni en garni : il nous montre l'existence des chiffonniers vivant au milieu des débris délétères ramassés pendant la nuit et respirant un air empoisonné dans des réduits dont le cube d'air n'atteint pas le tiers de la quantité reconnue nécessaire.

M. le docteur du Mesnil signale un fait nouveau qui se recommande à ceux qui hésiteraient encore à approuver l'obligation scolaire. Si on visite le même logement un jour de classe ou un jour de congé, on saisit très nettement l'influence heureuse de l'envoi à l'école. L'instruction a donné quelques heures d'air salubre à ces enfants que la nuit va rendre à la promiscuité d'une chambre infecte.

Assurément il faut souhaiter la réforme toujours retardée et fort insuffisante de la loi sur les logements insalubres. Mais cette mesure ne suffit pas. A Londres, nos voisins se sont trouvés en présence des mêmes difficultés. Ils ont commencé par mettre ordre à la police des garnis.

Il faut faire plus et entrer à Paris dans la voie ouverte à Mulhouse, à Anzin, au Creuzot, au Havre, partout où le développement rapide de l'industrie a entassé sur un petit espace des populations ouvrières qui se sont trouvées sans logement aéré, en dehors des conditions d'hygiène qui permettent à la famille de croître et de prospérer. Il n'est pas une des villes industrielles françaises où nous ne pourrions trouver des modèles et admirer de généreux efforts. A l'étranger, le mouvement est le même.

L'automne dernier, M. Léon Say, revenant d'un rapide voyage en Lombardie, racontait, dans la plus intéressante des études, les efforts faits à Milan par la société des logements à bon marché, et comment la caisse d'épargne de Bologne a pris sur ses bénéfices une somme de 20000 francs pour augmenter le capital de la Société des maisons ouvrières. En même temps, à Londres, l'auteur d'une brochure anonyme poussait un cri d'alarme tel que celui du docteur du Mesnil, et l'un des chefs du parti conservateur, lord Salisbury, y répondait en demandant que le gouvernement prît l'initiative de la construction des maisons ouvrières.

Or, à Londres, il existe déjà 1240 sociétés formées pour élever des logements d'ouvriers (*building societies*). Ce chiffre ne paraît pas encore suffisant, et telles sont les alarmes que, dans le pays de la libre initiative, un tory ne craint pas de réclamer l'aide de l'État. Si un Anglais défend cette doctrine, comment s'étonner qu'en France on demande au gouvernement des subventions, des garanties, en un mot une immixtion qui nous ferait entrer dans la voie fatale du socialisme d'État? C'est un remède qu'il faut répudier à tout prix, car les conséquences en seraient incalculables. Le meilleur moyen de combattre ces idées fausses est de montrer que les sociétés de logements à bon marché trouveraient la rémunération de leurs capitaux.

En construisant loin du périmètre habité, sur des terrains à bon marché, en reliant les nouveaux centres à la ville par des moyens de transports économiques, des maisons peuvent être louées à des prix égaux ou même inférieurs aux logements malsains que signalent nos commissions d'hygiène. Aux environs de Londres, une maison de trois chambres avec un petit jardin coûte 222 francs par an, auquel il faut ajouter 65 francs de chemin de fer, soit au total 287 francs de loyer. A Milan, l'ouvrier devient propriétaire en vingt-cinq ans moyennant un loyer de 170 francs, amortissement compris. La seule tentative que nous connaissions à Paris est celle d'Auteuil, dont les maisons sont louées au prix trop élevé de 400 francs parce que le champ d'expérience a été choisi en un quartier où le terrain est trop cher. Agir vite, voilà ce qu'il convient de faire. Nous ne sommes pas en présence de maux que le cours naturel des choses, le développement des faits, ce grand redresseur d'abus qu'on appelle le temps, puissent réparer. Le désordre est là, nous préparant pour un avenir prochain le germe d'épidémies meurtrières.

La presse périodique en Grèce

L'*Annuaire de l'Association des études grecques* publie une étude intéressante de M. Bikélas sur la presse périodique en Grèce, qui semble avoir pris dans ces dernières années un grand développement. Cela tient sans doute à ce qu'il n'est nulle part aussi facile de fonder un journal : avec quelques drachmes on peut se donner le plaisir de lancer un premier numéro. Si les abonnés n'arrivent pas, on suspend la publication ; mais l'essai a été tenté.

D'après le relevé de M. Bikélas, il y a à Athènes 30 journaux, dont 15 quotidiens ; en province, il y en a 22 qui sont presque tous hebdomadaires. La plupart sont rédigés sur le modèle des journaux français ; mais il importe de signaler la place qu'occupent, dans le nombre, les feuilles satiriques. La

satire privée ou politique n'est pas chose nouvelle au pays d'Aristophane : cependant les meilleures publications de ce genre évitent maintenant les violences excessives, les attaques trop personnelles, et sont écrites avec mesure et esprit.

La langue adoptée dans les journaux sérieux est en général le grec littéraire et épuré. Il n'est certainement pas absolument correct, exempt de toute infiltration étrangère; mais est-il possible qu'il en soit autrement? La plupart des jeunes savants grecs complètent leur éducation dans les universités de l'Occident et se nourrissent de la lecture de livres étrangers : comment ces études et ces lectures ne laisseraient-elles aucune empreinte sur leur façon de parler et d'écrire? M. Bikélas estime d'ailleurs qu'à force de vouloir corriger le grec en le ramenant aux formes de l'antiquité classique, on arrive à en faire un idiome artificiel, qui se prête plus que tout autre à l'imitation factice des langues étrangères.

Bibliographie

La Vérité catholique et la paix religieuse, par H.-L.-C. Maret, archevêque de Lépante, doyen de la Faculté de théologie de Paris. — Paris, Dentu.

Cet important ouvrage comprend deux parties : l'une critique, où l'auteur examine et réfute les principaux systèmes de la philosophie contemporaine; l'autre dogmatique, où il entreprend d'établir sur des fondements rationnels la croyance catholique. Les pages les plus intéressantes du livre sont les dernières, qui traitent de la situation de l'Église vis-à-vis de la société moderne et se terminent par une étude minutieuse du Concordat.

L'Armée romaine, par Léon Fontaine. — Paris, Lecerf.

La lecture des historiens anciens, en particulier de César, suppose une foule de connaissances stratégiques que ne fournissent pas toujours les manuels d'histoire. Le livre de M. Fontaine, écrit avec clarté et enrichi de plans et de gravures, comble cette lacune : on peut lui assurer le meilleur accueil de la part de nos écoliers.

Histoire de Philippe II, par H. Forneron. — 4 vol. Paris, Plon.

M. Forneron nous a-t-il donné un portrait définitif de Philippe II? La récente publication de M. Gachard en peut faire douter, et on doit s'attendre encore à d'autres surprises. Qui sait jusqu'à quel point toute cette histoire sera modifiée lorsque les précieux matériaux qui se trouvent à Valladolid seront mis au jour? On ne peut donc reprocher à M. Forneron d'avoir été incomplet : c'était une des nécessités de son sujet, et il faut rendre justice à un très louable effort pour faire mieux que ses devanciers. Son livre se recommande d'ailleurs par un plan lumineux, une allure dégagée, un style vif et piquant, qui en rendent la lecture fort attrayante.

Louis XIV et Strasbourg, par M. Legrelle. — 1 vol. in-8°, 796 pages; 3e édition. Paris, Hachette.

Ce volumineux travail comprend l'histoire de la capitale de l'Alsace depuis ses origines jusqu'en 1815 et met en lumière une foule de documents inconnus jusqu'à ce jour, qui présentent le plus haut intérêt. Il faut rappeler que cette publication a été fort appréciée en Allemagne, bien qu'elle soit faite à un point de vue tout français.

Histoire contemporaine de Strasbourg et de l'Alsace (1830-1852), par Charles Stæhling. — 1 vol. in-8°. Nice, 1884.

L'intérêt de ce livre est considérable et l'idée en est généreuse. « Les auteurs allemands, dit l'auteur dans son avant-propos, ne manqueront pas d'écrire un jour l'histoire de l'Alsace *à leur point de vue;* il me semble donc utile d'offrir au public un récit qui, émanant d'un contemporain, appuyé sur des documents publiés à mesure que les événements se déroulaient, sera comme une preuve vivante du *véritable* esprit des Alsaciens dans les années qui précédèrent la catastrophe de 1870. » Le plan de l'ouvrage est très simple : les faits y sont racontés année par année; c'est surtout, à vrai dire, une collection de documents, mais tous authentiques, réunis avec patience et amour, et dont l'importance ne sera contestée par personne.

Faits divers

Au mois de décembre dernier ont eu lieu en Angleterre, dans un grand nombre de centres, les examens qui portent le nom générique de *Cambridge local examinations* et auxquels sont admis filles et garçons. L'ensemble des résultats a été satisfaisant pour les études grecques et latines, qui ont fait de grands progrès en Angleterre depuis un quart de siècle et, par une conséquence naturelle, pour les compositions anglaises. Les langues vivantes, au contraire, sont restées stationnaires, et beaucoup de candidats échouent en arithmétique.

— Un journal illustré allemand, *Schorers Familienblatt,* annonce qu'il publiera prochainement les *Mémoires de la Mouche.* On sait que *la mouche,* c'est Mme Camille Selden, ainsi nommée dans toute l'Allemagne depuis son petit volume sur Henri Heine. Le récit s'ouvrira en Bohême et se terminera à Rouen, où Mme Selden est actuellement professeur au lycée de filles. Nous nous contenterons de rappeler ici qu'un des membres de la famille Heine joint à son nom celui de Selden. Si la coïncidence n'est pas l'effet du hasard, nous pouvons espérer de trouver dans les *Mémoires de la Mouche* des renseignements intéressants sur l'entourage du poète.

— Les journaux ont annoncé que la Bibliothèque nationale, de beaucoup la mieux dotée de nos bibliothèques, aurait, cette année, pour ses acquisitions, un crédit de 181 200 francs. La bibliothèque du British Museum, pour cette même année 1884, a un crédit de 382 375 francs, soit 200 000 francs de plus que notre Bibliothèque nationale et 60 000 francs de plus que *toutes* nos grandes bibliothèques réunies. Ne pourrait-on mettre un peu moins d'architecture aux écoles primaires et donner un peu plus à la Bibliothèque nationale et au Louvre?

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2867]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 15. 12 AVRIL 1884.

L'ÉVOLUTION RELIGIEUSE CONTEMPORAINE

Les cultes nouveaux (1)

Tandis que sur la scène brillante et bruyante de l'histoire extérieure le drame politique se joue à grand fracas, opposant partout la démocratie qui monte au monde du passé qui résiste, un autre drame se poursuit au fond des âmes : c'est le drame religieux, l'évolution de la pensée et de la conscience contemporaine.

Il a, lui aussi, ses péripéties, ses obscurités et ses douleurs. Jusqu'à notre époque les deux drames se mêlaient; les crises religieuses avaient leur contre-coup immédiat dans la politique; elles en suscitaient les agitations les plus périlleuses, les luttes les plus acharnées. Il ne pouvait en être autrement dans un ordre de choses où la religion était étroitement unie à l'État. Quand le christianisme niait les dieux de Rome, il commettait un crime de lèse-majesté vis-à-vis des Césars, qui étaient les ministres de ces dieux et même leurs émules grâce aux apothéoses qu'ils réclamaient déjà de leur vivant. Quand la Réformation jeta son grand cri d'affranchissement au XVIe siècle, ce ne pouvait être qu'un cri de révolte et de guerre, alors que partout l'Église et la royauté faisaient corps; le vieux monde était secoué jusqu'au fond par les évolutions religieuses, qui aboutissaient nécessairement à une révolution politique. Aujourd'hui, depuis que dans tous les pays d'Europe les liens sont au moins détendus entre l'Église et l'État, la lutte n'éclate plus entre les deux puissances pour des doctrines, mais simplement pour des droits ou pour des intérêts.

Voilà pourquoi l'évolution des idées a des effets sensibles beaucoup moins immédiats. Cela est surtout vrai dans les pays latins, où l'on répugne par-dessus tout à se singulariser en religion, où l'on trouve commode d'abriter la liberté de la pensée sous les formes respectées de ce qu'on appelle le culte national, les tenant pour d'autant plus sacrées qu'on n'y touche pas, comme pour les odes de Lefranc de Pompignan — quitte à tout rejeter en bloc et à se placer hardiment dans la négation absolue. On ne connaît guère en France les états intermédiaires entre cette négation totale et l'adhésion toute passive. Il n'en est pas de même dans les pays où l'individualisme s'est puissamment développé et a détruit le respect de l'unité extérieure et des beaux alignements, où le préjugé d'une *Mater Ecclesia* a depuis longtemps disparu. Chez les nations qui ont subi profondément l'influence de la Réforme, il y a, entre la révolte ouverte et l'attachement plus ou moins sincère à l'Église nationale si elle existe encore comme en Angleterre, un grand nombre de points intermédiaires, toute une échelle descendante ou montante dont les degrés sont occupés par des communautés qui se sont groupées autour d'une doctrine préférée et essayent de la mettre en pratique par le culte. L'évolution religieuse dans ces pays ne reste pas à l'état théorique et idéal; elle se manifeste par des associations ou des sectes dont quelques-unes ont une importance presque égale à celle de l'Église officielle, qu'on n'appelle plus nationale que par habitude. C'est là qu'il est le plus facile de mesurer l'importance de l'évolution religieuse contemporaine, comme nous le prouvera le livre si remarquable de M. le comte Goblet d'Alviella.

(1) *L'Évolution religieuse contemporaine chez les Anglais, les Américains et les Indous*, par le comte Goblet d'Alviella, membre de la Chambre des représentants de Belgique.

Histoire du christianisme depuis son origine jusqu'à nos jours, par Étienne Chastel, t. V, *Age moderne*. Paris, Fischbacher, 33, rue de Seine.

La Création et l'évolution, par E. Doumergue. Paris, Paul Monnerat, rue de Lille, 48.

I.

Cette évolution a beau ne pas amener des agitations publiques immédiates comme jadis : elle n'en aura pas moins une influence prépondérante sur la marche future de l'histoire. De l'issue de cette crise dépendra la direction de la démocratie. L'idée qu'une génération se fait de Dieu s'imprime en définitive sur ses actes comme sur ses institutions, sur ses mœurs comme sur son organisation sociale : c'est une loi de l'histoire que des faits constants, dans les milieux les plus divers, ont mise en évidence. Supposez la négation du divin venant à prédominer dans un peuple, ce ne sera pas seulement le moule de sa pensée qui sera transformé, ce sera encore sa législation, sa vie publique dans tous les sens. S'il ne croit plus qu'à la force, toute notion de droit disparaîtra. Si, par réaction, il revient à la religion du privilège, de l'autorité indiscutable, sa morale sociale comme sa pratique en seront toutes pénétrées. L'histoire dans tous les sens se prépare et s'élabore sur ces hauteurs de la pensée où se développe d'abord silencieusement l'évolution religieuse et philosophique. C'est là que se fait en quelque sorte le partage des eaux qui détermine les grands courants historiques emportant les hommes et les choses dans une direction déterminée.

Il y a donc un haut intérêt à saisir dans ses manifestations diverses le mouvement de la pensée contemporaine en religion et en philosophie. Il faut demeurer plongé dans une ignorance de parti pris pour soutenir que ce mouvement se soit ralenti de nos jours. Il a, au contraire, autant d'intensité qu'il en a jamais eu. Ceux qui s'imaginent que l'humanité peut se contenter de boire, de manger, de gagner de l'argent, de s'occuper d'affaires, de politique, et de s'arranger le mieux possible dans son passage sur la planète, en jugent d'après eux-mêmes.

MM. Chastel et Goblet d'Alviella nous fournissent des preuves décisives de l'ardeur et de l'étendue de cet ordre de préoccupations.

Le livre de M. Chastel est le couronnement d'un ouvrage considérable, la première histoire complète du christianisme faite en français au point de vue libéral, avec un grand savoir et un talent très réel d'exposition qui se distingue par la méthode et la clarté. On a surtout remarqué les volumes consacrés à la période qui s'étend du IVe siècle jusqu'à la Réforme. L'auteur a porté la lumière dans cet obscur dédale de la théologie des grands conciles byzantins et de la scolastique du moyen âge. Le premier volume, qui porte sur les trois premiers siècles de l'Église, a été écrit avant les précieuses et récentes découvertes des textes capitaux qui ont renouvelé l'histoire de cette période ; il est insuffisant aujourd'hui. Le dernier, sur l'âge moderne, ne peut être considéré que comme un résumé très rapide, mais bien incomplet, de la crise religieuse du XIXe siècle, qui, pour M. Chastel, gravite tout entière autour de son propre point de vue, que nous trouvons un peu maigre, car il ne dépasse guère un théisme assez pâle. Il y a certes autre chose au fond des luttes ardentes de la pensée religieuse contemporaine, dont il nous donne le bulletin très refroidi. La partie la plus considérable de ce dernier volume est consacrée à l'histoire des Églises soit catholiques, soit protestantes. L'auteur se borne à enregistrer le décès du catholicisme libéral au concile du Vatican, mais sans avoir suffisamment rendu justice à ses généreux efforts dans l'époque antérieure. Ce décès est-il définitif? Ne ressuscitera-t-il pas sous une forme nouvelle? Ses revendications ne sommeillent-elles pas au fond de bien des âmes? Il faut espérer cette résurrection : sinon, le catholicisme contemporain n'aurait rien à apporter à l'évolution religieuse de notre temps et se partagerait de plus en plus entre la soumission passive à la papauté infaillible et les spasmes d'une superstition frénétique.

Nous n'insisterons pas sur l'histoire intérieure et extérieure du protestantisme, dont M. Chastel nous donne un résumé au moins insuffisant. Il nous serait facile d'établir qu'il s'y poursuit une élaboration à la fois croyante et libérale qui rend possible, selon nous, la conciliation entre le spiritualisme chrétien et le développement scientifique de notre époque.

Ce qui nous paraît le plus digne d'intérêt dans la crise actuelle, c'est de constater les généreux efforts qui sont tentés, en dehors des anciennes Églises, pour donner satisfactions aux aspirations religieuses de l'âme humaine sans faire tort aux résultats que l'on croit décisifs de la science contemporaine. On ne peut nier que par ses magnifiques découvertes et la hardiesse de ses conclusions celle-ci n'ait paru tout d'abord porter atteinte aux croyances qui ont été jusqu'ici la base de toutes les formes du christianisme. En particulier le système de l'évolution, dans la période triomphale où il prétendait tout expliquer par le simple développement des forces naturelles se transformant et s'équilibrant, a exercé une sorte de fascination sur l'intelligence contemporaine. On a pu croire au premier abord qu'il impliquait la négation non seulement du surnaturel dans le sens ordinaire du mot, mais encore de toute vie supérieure qui ne s'expliquerait pas par le jeu des forces physiques. De là à un matérialisme absolu il n'y avait qu'un pas, et ce pas a été franchi par un grand nombre de nos contemporains, qui ont acclamé le *monisme* de Hæckel comme l'explication universelle, sans admettre même que l'évolution, sous cette forme excessive, pût être sujette à discussion. Ils ont prêché l'Évangile selon Hæckel en jurant sur la foi du maître comme lui-même jurait sur la sienne, car ce grand savant a le tempérament le plus apostolique qu'on puisse imaginer. Il ne sait pas s'arrêter là où la preuve s'arrête, et il comble la lacune, comme dans la question des générations spontanées, par des affirmations audacieuses qui lui ont valu les sévères remontrances de Virchow et de Dubois-Reymond.

On trouvera dans l'opuscule de M. Doumergue intitulé *la Création et l'évolution* une exposition claire et vigoureuse des arguments, selon nous décisifs, qu'on peut opposer à la gauche de l'école évolutionniste, qui ne veut admettre que la force mécanique dans le monde et lui attribue sans sourciller, mais aussi sans preuves, la production de l'esprit comme de

la vie. M. Doumergue établit très bien que la théorie de l'évolution, réduite à la transformation des espèces, peut être admise sans qu'aucune atteinte soit portée au spiritualisme chrétien, puisque l'intervention d'une cause première intelligente et libre n'est pas moins nécessaire pour organiser du premier coup la nature en vue d'un développement régulier que pour l'opérer par des actes successifs.

Pour notre part, nous ne voyons pas pourquoi il y aurait conflit entre la science et la religion, si l'une et l'autre se renferment dans leur limite, s'il est admis que la première n'a qu'à constater les conditions de l'être et de la vie sans s'occuper de la question des origines, qui échappe à ses moyens d'investigation, et que la seconde doit se renfermer dans son domaine propre, qui n'a rien à voir avec la constatation des phénomènes, mais seulement avec l'ordre moral et supérieur. Il faut que la religion reconnaisse hautement que son autorité est nulle en ce qui concerne la science, pourvu que celle-ci à son tour s'arrête aux limites qu'elle ne saurait franchir par ses procédés d'expérimentation. La séparation de la science et de la religion est, comme pour l'Église et l'État, la meilleure condition des relations pacifiques.

Il n'en demeure pas moins que, par la faute des représentants absolus, exclusifs, de l'une et de l'autre, le traité de paix n'est pas encore signé. C'est ce qui explique le trouble profond, douloureux, d'un grand nombre d'esprits sincères qui ne peuvent renoncer ni à leurs aspirations religieuses ni à leurs convictions scientifiques. Le livre de M. Goblet d'Alviella est tout entier consacré à cet état moral si fréquent aujourd'hui et si digne d'intérêt. Il nous en présente une étude complète, il en suit les manifestations en Angleterre, aux États-Unis et jusque dans les Indes, où a passé le souffle des temps nouveaux — et cela d'autant plus facilement que cette race de métaphysiciens subtils y était toute préparée. Il ne s'agit pas seulement de faits isolés, individuels. Les nobles chercheurs qu'évoque devant nous l'auteur, qui les connaît par lui-même, se sont groupés en associations, espèces d'Églises provisoires où il voit les pierres d'attente du grand temple de l'avenir, sous les voûtes duquel l'humanité adorera en esprit et en vérité. M. Goblet d'Alviella ne prend pas la position d'un simple curieux vis-à-vis des phénomènes religieux ; il ne les étudie pas en artiste ; des préoccupations plus hautes le dominent. On sent dans toutes les pages de son beau livre palpiter l'amour le plus pur, le plus ardent, de la vérité. Son plus vif désir est de voir s'opérer la conciliation entre la culture moderne, dont il accepte tous les progrès, avec cette essence de la religion sans laquelle il ne comprend ni la vie des peuples ni celle des individus. Personne mieux que lui ne s'est rendu compte de la gravité de la crise et de l'effet produit sur notre génération par les résultats acquis de l'immense mouvement scientifique de notre siècle. Le chapitre qu'il consacre aux grands initiateurs du système de l'évolution est des plus remarquables. Il décrit très exactement la première fascination qu'ils ont exercée. Il nous montre ensuite la réaction qui s'est produite chez tous ceux qui ne peuvent consentir à effacer le divin de l'âme humaine et qui ne s'imaginent pas, comme certains conseils municipaux, qu'il suffit de rayer le nom de Dieu des livres d'instruction populaire pour que leur rature ait raison du sentiment le plus impérieux et le plus universel de l'humanité.

Cette réaction, d'abord individuelle et isolée, aboutit promptement à des essais du culte souvent bien singuliers dans leur forme, mais toujours respectables dans leur inspiration. Donnons un rapide aperçu de ce mouvement qui n'est pas la moins significative des protestations de notre temps contre la suppression de la religion dans ce monde.

II.

Il est très intéressant de voir quelques-uns des chefs les plus illustres de l'école évolutionniste faire des réserves toujours plus nettes en faveur du sentiment religieux. A vrai dire, l'école positiviste leur offrait une ressource précieuse à cet effet. On sait que, dans son ferme dessein de concentrer les efforts de l'esprit humain sur le monde des phénomènes, elle lui interdisait toute solution sur les questions d'origine, sans en excepter les solutions matérialistes, par le motif que le matérialisme, étant une philosophie, fait, lui aussi, incursion dans le domaine défendu. C'est ce qui l'amenait à admettre une région de l'inconnaissable que la pensée ne devait jamais aborder. Il est certain que dans sa première évolution le positivisme, par cette affirmation de l'inconnaissable, ne cherchait qu'à mieux se garantir contre tout retour à l'état métaphysique, aussi bien dépassé par l'état positif que l'état religieux lui-même. Ceux de ses adhérents qui sont restés fidèles à la pensée première de l'école se sont toujours opposés énergiquement à toute tentative d'abandonner au sentiment religieux cette région de l'inconnaissable. Une polémique du plus haut intérêt s'est engagée sur ce point entre l'illustre Littré et Stuart Mill. Le positiviste anglais soutenait que le domaine de l'inconnaissable, interdit à la science, ne l'était pas au cœur, et que le cœur pouvait y placer l'objet de ses aspirations sans qu'on pût lui en démontrer l'inanité plus que la réalité. Littré a protesté avec force contre cet essai de combler le grand vide que la disparition du divin creuse dans l'âme humaine, et il a préféré supprimer en fait l'inconnaissable par des solutions toutes matérialistes plutôt que d'admettre ces échappées consolantes sur le domaine réservé. Herbert Spencer ne l'a pas suivi dans cette voie extrême qu'on pouvait accuser d'illogisme. Il a maintenu avec une grande netteté, non seulement l'inconnaissable, mais l'absolu, en le mettant seulement hors des prises de la connaissance. D'après lui, le relatif, auquel nous sommes condamnés en tant qu'êtres pensants, implique la notion de l'absolu comme son contraire. Il est vrai qu'Herbert Spencer à son tour a manqué à la logique lorsque, dans le développement si admirablement agencé de son système, il ramène l'universalité des choses à la force mécanique : d'où il résulte que, tout étant connu et expliqué, on ne sait plus où placer l'inconnaissable. Bien loin d'avoir supprimé cette inconséquence, l'éminent penseur vient d'insister plus que

jamais, dans un récent article, sur ce postulat de l'inconnaissable et de l'absolu. Nous sommes loin de nous plaindre de ce défaut de logique, qui est comme une revanche de l'âme humaine, qu'on ne parvient jamais à engrener tout à fait dans le mécanisme des forces, fût-il aussi habilement agencé que celui de l'auteur des *Premiers principes*. C'est naturellement dans cette région de l'inconnaissable, sur ces hauteurs couvertes de nuages éternels comme certaines cimes de l'Hymalaya, que se réfugient un grand nombre de nos contemporains pour unir la science la plus hardie à une certaine religiosité. Ils ont dit de ce nouveau Thabor : Il fait bon ici; dressons-y notre tente. Quelques-uns n'y ont élevé, en effet, qu'une tente solitaire; mais d'autres ont essayé d'y construire des temples où ils ont cherché à réunir des espèces d'Églises. Parlons d'abord des essais individuels.

Il est certain que Stuart Mill, en avançant dans la vie, sans rien abandonner de sa conception des choses, a toujours plus insisté sur la valeur morale et bienfaisante que la religion peut conserver. On n'a qu'à lire ses *Essais sur la religion*, traduits par M. Cazelles (1), pour reconnaître à quel point cette préoccupation le dominait à la fin de sa vie. Il va jusqu'à admettre la possibilité de l'immortalité de l'âme. « L'esprit, dit-il, est, au point de vue philosophique, la seule réalité dont nous ayons la preuve, et on ne saurait établir aucune analogie entre l'esprit et les autres réalités. » Il s'exprime en ces termes sur la religion en général et le christianisme en particulier : « Le sentiment de dépendre d'un Être parfait a une grande puissance sur la vie morale. Le christianisme a produit sur l'homme un effet précieux en lui présentant dans une personne divine un type d'excellence, un modèle à imiter. De quelque croyance que la critique nous dépouille, le Christ reste une figure unique qui s'élève autant au-dessus de ses précurseurs que de ses successeurs, si bien qu'il ne serait pas possible, même aujourd'hui, à un incrédule de trouver une meilleure façon de traduire la règle de la vertu dans sa conduite que de vivre de telle sorte que le Christ approuverait sa vie. »

Deux écrivains des plus distingués de l'Angleterre actuelle, M. Matheew Arnold et M. Seeley, l'auteur de cet *Ecce Homo* qui fut un événement, se rattachent tout à fait à ce genre d'idéalisme. M. Matheew Arnold, dans son livre *Literature and dogma*, écarte toute certitude dogmatique, fût-elle réduite à la personnalité de Dieu et à l'immortalité de l'âme; mais de ce naufrage il recueille, comme un débris sacré et impérissable, l'affirmation de la loi morale, de la règle de conduite vivifiée par l'émotion du cœur qui a vibré aux accents de la prophétie hébraïque et de la voix pénétrante du maître de Nazareth. M. Seeley, dans son livre intitulé *Natural religion* (2), où l'on retrouve l'originalité, la vigueur et l'éclat concentrés de son style, arrive à la même conclusion, sauf qu'il insiste davantage sur l'élévation et la distinction de l'esprit que sur l'impératif catégorique. Par là il se rapproche bien plus de la religion tout esthétique de M. Renan que de Kant. M. Seeley pas plus que M. Matheew Arnold ne songent à grouper des adhérents à leurs vues particulières. Ils prétendent rester dans la grande Église anglicane, abritant sous les voûtes de ses cathédrales leur religiosité vague, berçant leur âme en quelque sorte aux sons des hymnes qu'ont chantées leurs pères, sans qu'ils sacrifient rien de leur pensée. Comme laïques, cette position délicate ne leur cause pas trop de gêne. Elle deviendrait moralement impossible dès qu'il s'agirait de monter dans une chaire chrétienne et d'envelopper de textes bibliques la négation du Dieu personnel et de l'immortalité de l'âme.

Un docteur anglican des plus distingués me disait un jour que, grâce aux différences qu'on peut signaler entre le *Prayer Boock* et la confession de foi des 39 articles, bien des pensées libérales pouvaient passer impunément. Cela n'est possible que dans une certaine mesure, quelque élargissement qu'on suppose aux mailles du filet. Il n'en est pas de même ailleurs. Dans les Églises nationales comme celles de la Suisse allemande, où tout *credo* a été jeté à l'eau, où le suffrage universel règne dans l'Église comme sur la place publique, on peut, en robe et en rabat et devant la table de communion, prêcher la philosophie la plus avancée en se contentant de quelques précautions de langage. Cette situation n'en est pas moins fâcheuse et équivoque. Elle mérite les sarcasmes que lui lançait naguère Hartmann dans son fameux livre sur *l'Avenir de la religion*. « Ce protestantisme-là, disait-il, n'a plus qu'un simulacre de théologie; il ne veut pas y renoncer pour n'avoir pas l'air de briser la chaîne historique; mais ce simulacre de théologie qu'il laisse debout l'empêche à son tour de prendre au sérieux la vérité scientifique. Il s'assied sur la chaise dont il a scié les jambes; il se tient avec la main à la chaise voisine restée entière. Il a ainsi démérité tout ensemble de la science et de la religion, et le peuple s'éloigne de lui. »

III.

Venons-en aux manifestations collectives, aux essais d'Églises tentés par les hommes de cœur qui veulent à la fois philosopher à leur aise et maintenir les droits du sentiment religieux. La partie qui leur est consacrée dans le livre de M. Goblet d'Alviella est de tout point remarquable. On y trouve la richesse des informations de première main, éclairées par une sympathie intelligente.

Nous n'insisterons pas sur les Églises dès longtemps connues, comme l'unitarisme anglais et américain. Celui-ci a derrière lui toute une histoire ; il s'est, sinon accru, du moins maintenu dans ses positions, tout en élargissant singulièrement ses symboles, car il paraît aujourd'hui avoir de plus en plus abandonné ce qu'il avait conservé d'éléments surnaturels. Nous n'en sommes plus à Channing, qui a été au commencement du siècle sa plus noble et plus éclatante personnification. Avec Martineau en Angleterre et Parker en

(1) Paris, Germer Baillière, 1875.

(2) Traduit en français sous ce titre : *la Crise religieuse*. Paris, Germer Baillière, 1876.

Amérique, il s'est rapproché toujours davantage d'un humanitarisme généreux qui se réclame du nom et de l'exemple du Christ, sans rien maintenir de ce qui a proprement constitué le christianisme primitif. Reconnaissons, à son honneur, qu'il se fait toujours remarquer par sa générosité philanthropique.

L'évolution religieuse tout à fait nouvelle qui cherche, comme nous l'avons dit, à maintenir le sentiment de l'adoration en plein philosophisme radical se manifeste sous les formes les plus diverses sans arriver à fonder une association quelque peu importante par le nombre. Nous avons d'abord la religion *comtiste,* qui, à l'exemple du grand maître du positivisme, célèbre le culte de l'humanité par des rites bizarres, donnant tous les jours une réfutation par le fait du système qui prétendait s'en tenir aux réalités positives et tangibles, car on ne classera jamais dans cette catégorie ce grand Être-Humanité qui n'est qu'une abstraction à ce point de vue étroit. Cette religion, fondée par celui qui avait déclaré que l'état religieux est à jamais dépassé, a son catéchisme, son sacerdoce, sa liturgie. Son culte se célèbre régulièrement *Chapel Street,* à Londres. Elle s'est quelque peu modifiée en essayant de se réclamer de l'inconnaissable d'Herbert Spencer et a pris le nom de *sécularisme.* Rejetant tout élément supra-sensible, elle est franchement utilitaire en morale. Le sécularisme, qui a pour apôtre le fameux Bradlaugh, a fondé la *British secular Union,* et elle a pour organe le *National Reformer.* Dans son désir de substituer le sécularisme aux anciens cultes dans toutes les circonstances de la vie, elle a rédigé un rituel qui est une vraie liturgie laïque. On s'en sert pour de la dénomination des enfants, le mariage, les funérailles. La formule suivante est usitée dans la cérémonie de la dénomination des enfants : « Puissent les principes de la libre pensée te mettre en état d'affronter avec succès la bataille de la vie ! »

La philosophie française contemporaine a eu une seconde fois l'honneur de présider à la fondation d'un culte à Londres. Dans le *Musée Hall* de Pentonville, on célèbre, sous le nom d'humanitarisme, un service religieux qui gravite tout entier autour du système de Pierre Leroux. Cette association n'a pas eu grand succès, car elle peut réunir tous ses adhérents dans une maison de *Castle Street.* Elle fait penser à ce mot plaisant de Sainte-Beuve : « Avant 1830, Pierre Leroux et moi nous étions journalistes. Depuis lors nous avons changé de carrière. Il est devenu Dieu et je me suis fait bibliothécaire. »

Dans le *Lungham Hall,* le révérend Ch. Voysey, naguère ministre de l'Église d'Angleterre, a constitué un culte qui demeure fidèle aux principes généraux du théisme et se sert de la liturgie anglicane singulièrement allégée. La Société des *Réformateurs religieux indépendants* va bien plus loin dans les innovations : pour elle, les devoirs religieux consistent à travailler à la régénération de la société en coopérant aux efforts de toute association organisée pour abolir la superstition, l'ignorance, l'intempérance et l'inégalité politique. Elle a aussi son culte, qui ne consiste guère qu'en dissertations sociales agrémentées de quelques chants.

Dans la chapelle de South Place, M. Conway, Américain avantageusement connu par ses travaux littéraires, dirige une Église ouverte à tous ceux qui veulent satisfaire leurs aspirations religieuses sans distinction de croyances — sous cette seule condition qu'ils n'érigent pas en dogme la non-existence de Dieu. Cette congrégation se recrute dans le monde des savants et des professeurs. Son livre sacré est une anthologie où la Bible figure à côté du Koran et des *Védas.* Confucius y a place entre saint Paul et M. Renan. Au fond, pour M. Conway, Dieu se confond avec l'idéal humain. On a justement désigné sa tendance sous le nom d'agnosticisme idéaliste.

Le chapitre que M. Goblet d'Alviella consacre à l'Amérique nous fait assister à un mouvement analogue. A côté de l'unitarisme de l'ancienne observance, qui subsiste sans grandes modifications, une tendance beaucoup plus hardie a pris naissance dans son sein sous l'influence de Parker et d'Emerson, l'illustre *essayiste,* qui lui venait de l'Église orthodoxe. Ils avaient élaboré de concert une sorte de religion philosophique qui, sous le nom de transcendantalisme, recouvrait d'un langage chrétien le panthéisme idéaliste et anthropologique de Hegel, imitant, du reste, sur ce point le grand philosophe allemand. Une vaste association fut formée sous leurs auspices. Les excommunications des vieux unitaires n'ont pu avoir raison de la superbe éloquence du noble tribun de l'abolitionnisme, dont l'ascendant s'exerçait sur d'immenses auditoires. Quelques années plus tard, ce mouvement fut enveloppé dans la décadence de l'hégélianisme. Sous l'influence de la nouvelle philosophie scientifique qui avait supplanté le panthéisme idéaliste, l'Association de la *religion libre* s'est fondée en 1867 ; elle a ses congrégations et son culte. Elle compte dans son cadre indéfini des kantistes et des agnostiques du genre de M. Conway. Le spiritisme entre aussi pour sa part dans ce mouvement intellectuel. Il a favorisé l'éclosion d'une secte théosophique qui recrute ses adhérents aussi bien dans l'Inde qu'aux États-Unis et en Europe; tout en prétendant éliminer le surnaturel, elle a la prétention de découvrir les forces cachées de la nature pour en armer l'homme et de fonder, grâce à une vaste synthèse qui n'est guère que le vieux panthéisme oriental, la religion vraiment universelle.

M. Goblet d'Alviella nous transporte enfin dans l'Inde, qu'il a lui-même visitée. Il nous retrace l'évolution, si remarquable, du théisme à la fois rationaliste et mystique sorti du brahmanisme sous l'influence de deux hommes des plus distingués, Ram-Mohun-Roy et Keshub-Chunder-Sen, qui, après s'être divisés sur des points secondaires, viennent de mourir à quelques mois d'intervalle, laissant après eux deux importantes associations religieuses où la culture de l'esprit n'est pas plus négligée que la bienfaisance. Elles ont l'une et l'autre à leur base un théisme plein de ferveur, mais dépourvu de tout élément surnaturel, bien qu'elles reviennent parfois par un détour au mysticisme contemplatif de l'Orient. Il y a là un chapitre des plus curieux de l'histoire religieuse contemporaine traité de main de maître par M. Goblet d'Alviella.

IV.

Toutes ces tentatives pour concilier la libre pensée la plus extrême avec le sentiment religieux ou du moins avec ses équivalents méritent notre sérieuse attention, si nous les considérons dans leur ensemble. Prises isolément, elles sont souvent bien médiocres et bien éphémères. On peut appliquer à plusieurs de ces congrégations qui célèbrent un culte sans objet défini ce qu'on disait de l'une d'elles, dont on pouvait compter sur les doigts les prosélytes : « Il y avait trois personnes et pas de Dieu. » Aucune d'elles ne semble avoir une action quelconque sur le peuple. Leurs adhérents ne sont guère que des lettrés, des demi-savants. Comment en serait-il autrement d'un enseignement si compliqué, si abstrait, qui prêche le divin sans croire en un Dieu vivant, réel? Leur culte ne se compose guère que de conférences entremêlées de musique. Leurs cantiques ressemblent beaucoup à la *Morale en action* ou aux quatrains de Pibrac. Voici un fragment de la liturgie des sécularistes, cité par M. Goblet d'Alviella, qui n'est pas fait pour élever l'âme beaucoup au-dessus de la prose de la vie :

« Portez-vous bien, chers amis ; adieu, adieu.
Réjouissez-vous d'une manière sociable ;
Alors le bonheur résidera avec vous.
Portez-vous bien, chers amis ; adieu, adieu.

Portez-vous bien, chers amis ; adieu, adieu.
Jusqu'à ce que nous nous réunissions de nouveau,
Gardez en vous le système social.
Portez-vous bien, chers amis ; adieu, adieu. »

Après de telles platitudes on redemande le *Kyrie Eleison*. Ce qui manque en effet à toutes ces religiosités philosophiques, c'est ce grand cri de douleur qui est la voix même de l'humanité pliant sous le poids de ses peines et de ses remords, c'est ce psaume de pénitence qui s'élève des forêts de l'Inde avec les chants les plus pathétiques des *Védas* et que l'on vient de retrouver gravé en caractères bizarres sur les pierres dégagées de ce monceau de ruines qui fut Ninive. Ce cri douloureux, il monte du sein de la vieille Gaule et de la Germanie barbare pour retentir, avec toute la puissance d'une poésie incomparable, dans les grands chœurs de la tragédie grecque et devenir l'expression même de la conscience religieuse sur les lèvres du chantre inspiré de l'antique Judée. L'aspiration à la perfection, à l'infini, au divin, ne constituera jamais toute la religion. Si nous dégageons l'élément universel qui se retrouve au fond de toutes ses manifestations, elle nous apparaîtra avant tout comme inspirée par le besoin de réparation, de pardon, de consolation. « La religion, dit avec raison Hartmann, naît partout de l'étonnement dont l'esprit humain est saisi devant le mal et du désir qu'il éprouve d'en expliquer l'existence et, si possible, de le détruire. Là où n'existe pas la disposition pessimiste, la religion ne saurait croître (1). »

(1) *De l'Avenir de la religion.*

Rien de plus vrai, pourvu que cette disposition pessimiste n'aille pas jusqu'à rapporter le mal au principe même des choses, car il n'y aurait pas de plus sûr moyen de décourager l'homme de chercher son relèvement : cela équivaudrait à la destruction même de l'élément religieux. Il n'en demeure pas moins que, sans une part faite au pessimisme, il n'y a pas de religion véritable. L'optimisme philosophique ne fait qu'exaspérer nos douleurs. Une race travaillée de tant de souffrances et pliant sous un fardeau aussi lourd que la race humaine ne se soulèvera de terre que si elle entend une voix puissante qui lui dise : « Venez à moi, vous qui êtes travaillés et chargés. » C'est là le caractère par excellence du christianisme, comme l'a si bien fait ressortir M. Scherer dans un article sur le grand ouvrage de M. Havet.

Nous n'abordons pas ici la question de savoir si la religion du Christ a tenu sa promesse, si elle est vraie en elle-même, si l'élargissement de la pensée chrétienne de plus en plus respectueuse des droits absolus de la science permet d'espérer, comme nous le croyons, la conciliation entre la culture moderne et le sentiment religieux, sans qu'on la cherche vainement dans ces régions brumeuses qui sont comme le royaume du vide. Ce qui nous paraît en tout cas démontré, c'est que, pour que la conciliation soit sérieuse, il faut que l'élément religieux soit maintenu dans ses éléments essentiels et qu'on n'oublie pas qu'un de ces éléments est le sentiment tragique du mal, qui demande une consolation suffisante.

Voilà ce que l'éminent auteur de *l'Évolution religieuse* nous paraît avoir quelque peu négligé.

Qui de nous, qui de nous va devenir un dieu?

s'écriait Musset dans un de ces chants poignants où il décrivait la crise des esprits dans notre siècle tourmenté. Personne ne le deviendra ; personne n'en découvrira un vraiment nouveau. La plus haute manifestation du divin pour ceux qui l'admettent a paru il y a dix-huit siècles dans un coin perdu du monde et a suffi au relèvement de générations aussi vieillies, aussi subtiles que la nôtre. Il n'y aura pas d'autre solution à la question religieuse tant que celle-ci sera sérieusement posée. Le beau livre de M. Goblet d'Alviella prouve à quel point il est impossible d'écarter le grand problème, même au lendemain des victoires aussi bruyantes que passagères du positivisme. Puisse-t-il être toujours abordé avec le sérieux moral et la largeur d'esprit qu'y porte l'éminent écrivain !

E. DE PRESSENSÉ.

AMOUR DE GARNISON

Récit posthume

I.

Je fus blessé à la bataille d'Essling; mais, grâce au courage de mes dragons, je pus être enlevé du champ de bataille. Quoique ma blessure fût grave, je guéris et au bout de trois mois je pouvais revenir en France. Quand mon congé de convalescence fut terminé, j'étais nommé capitaine au 2e régiment de hussards, en garnison à Saragosse.

Le 15 mars 1811, à Saragosse, je me présentais à mon colonel. Il me donna l'accolade et me conduisit tout de suite à la caserne.

— Vous partez ce soir même, me dit-il, avec un détachement de cent cinquante cavaliers que vous commanderez. Le lieutenant Limayrac et le maréchal des logis Vandès vous accompagnent. Ce sont deux fameux gaillards et vous m'en direz des nouvelles.

« Maintenant voici pourquoi vous partez. A vingt-cinq lieues d'ici, dans les montagnes, la petite ville de Ségura n'a pas encore vu le drapeau français. Il paraît que là-bas ces matadors ne veulent pas payer les droits; mais je compte sur vous pour les mettre à la raison. Il est bon qu'ils fassent connaissance avec les hussards de l'Empereur. »

A huit heures du soir, au moment du départ, le colonel vint me donner ses dernières instructions. Je l'écoutais à peine : je commandais en chef pour la première fois et je me sentais pénétré de mon importance.

De Saragosse à Ségura il y a deux étapes. La première, jusqu'à Almonacid, est de douze lieues. La route est longue; mais, la nuit, au clair de lune, avec de bons chevaux et de bons soldats, c'est une vraie partie de plaisir.

Chemin faisant, je causais avec le lieutenant Limayrac. C'était un beau cavalier, charmant compagnon et de joyeuse humeur. Il montait un cheval superbe qu'il appelait *Bibi-mon-orgueil*.

— C'est le plus beau cheval de l'armée, me disait-il : quand je reviendrai en France, je le donnerai à l'Empereur.

Il me raconta ses campagnes. Il avait vu le feu pour la première fois à Austerlitz. A la bataille d'Iéna, dans une charge brillante, il avait transpercé d'un coup de pointe un colonel prussien : le soir, l'Empereur l'avait fait appeler et lui avait remis lui-même la croix d'honneur. Nous n'avions pas encore dépassé les faubourgs de Saragosse, que je connaissais déjà cette histoire.

Puis il me parla de son enfance, de sa jeunesse, de ses parents.

— Ce sont, me dit-il, des canards qui ont couvé un aigle. Mon père a vieilli dans la basoche; il voulait faire de moi un robin; mais Mars en a décidé autrement..... Ah! cela est dur quelquefois! Ma vieille maman est morte il y a deux ans, toute seule, pendant que nous faisions la guerre à Ulm. Pauvre chère bonne femme!

Nous abordâmes d'autres sujets. Limayrac m'exposait ses plans, ses vastes conceptions.

— Voyez-vous, me disait-il, je ne suis qu'un petit lieutenant; mais j'ai beaucoup réfléchi tout de même et je connais le principe de la guerre. Cela se résume en trois mots : frapper fort, sec et vite. Si les cent cinquante braves qui sont avec nous étaient résolus à me suivre sans jamais reculer, quoi qu'il arrive, nous irions jusqu'au bout du monde.

Parfois il s'interrompait pour s'élancer en avant. Prompt comme l'éclair, il détalait sur la longue route et revenait à nous au galop de chasse de son bel alezan.

— Vous allez fatiguer votre cheval, lui disais-je.

— Fatiguer Bibi-mon-orgueil! s'écriait-il avec indignation. Cap de Dious! autant dire qu'on ferait taire le lieutenant Limayrac!

Il passait d'un sujet à l'autre avec une promptitude étonnante.

— Si vous êtes embarrassé dans ce pays, mon capitaine, vous savez que je parle l'espagnol comme un vrai Castillan. Ce n'est pas pour rien que les Pyrénées m'ont vu naître.

Et il chantait à tue-tête :

Où sont-ils donc, ces Catalans?
Ran tan plan, tire lire lire...
On va leur percer le flanc...
Que nous allons rire!

A mi-route, nous fîmes halte. Limayrac s'étendit dans son manteau et, se couchant sur la terre nue, s'endormit d'un bon sommeil d'enfant.

Au bout de deux heures, je le réveillai. Il se secoua et soudain toute sa gaieté reparut.

— Un coup de schnaps, mon capitaine, pour chasser la brume du matin. Ce soir, nous boirons du porto à l'hôtel de ville d'Almonacid, et des señoras délirantes offriront leurs lèvres à nos baisers.

Malheureusement, Almonacid était une chétive bourgade. Les seules señoras étaient de robustes paysannes, hâlées et stupides, et, quant au porto, nous n'en pûmes trouver un quart de bouteille.

Le surlendemain, nous étions à Ségura. Grâce à mon lieutenant, la route m'avait paru courte. Je connaissais Limayrac depuis trois jours à peine et je le traitais déjà comme un vieux camarade. Nous étions du même âge, presque du même grade, et je sentais que ce brave garçon cachait une âme généreuse sous sa vantardise et sa hâblerie.

L'accueil qui nous attendait à Ségura fut peu flatteur. Des maisons fermées, des rues désertes, parfois un visage renfrogné apparaissant à une fenêtre pour s'évanouir aussitôt. Nous traversâmes au trot la grand'rue, sabre au poing; les sabres reluisaient au soleil, les étincelles jaillissaient sous les pieds des chevaux. C'était vraiment un beau spectacle.

Quand nous arrivâmes devant l'hôtel de ville, l'alcade major daigna paraître.

Je mis pied à terre et j'annonçai à ce brave homme que le 2e hussards de l'Empereur lui faisait l'honneur insigne de venir prendre garnison chez lui pendant six mois. En terminant, je criai : « Vive l'Empereur! » L'alcade cria aussi : « Vive l'Empereur! »; mais, au fond de l'âme, il nous envoyait à tous les diables.

On distribua les logements; ma résidence fut dans la mairie même; mes hussards furent disséminés un peu partout. Quant à Limayrac, je demandai pour lui une habitation convenable. L'alcade m'indiqua la maison du señor José Larmancho, le plus riche négociant de l'endroit.

Je rédigeai aussitôt une petite proclamation; je serrai la main de l'alcade et, pendant que Vandès et les brigadiers se chargeaient de caser nos hommes, je pris Limayrac par le bras, et tous deux nous allâmes faire une promenade, moitié sentimentale, moitié militaire, dans notre nouvelle garnison.

Les habitants, revenus de leur stupeur, commençaient à se montrer. Ils se tenaient sur le pas de leurs portes, silencieux, graves et malveillants.

— Hé, petit! cria Limayrac à un gamin couvert de loques qui traînait ses pieds nus dans la poussière, sais-tu où demeure le señor José Larmancho?

L'enfant se mit à rire et nous montra du doigt une grande maison toute blanche.

— Je vois que vous avez eu la main heureuse, me dit Limayrac. Laissez-moi maintenant m'arranger avec le seigneur José : je ne serai pas fâché, je vous l'avoue, après cette longue étape, de faire une petite sieste.

— Bon, lui dis-je, dors à ton aise. Je t'invite à dîner pour ce soir à l'auberge de *la Pomme d'or*.

A l'auberge de *la Pomme d'or*, le soir, Limayrac me raconta son entrevue avec Larmancho.

— Mon capitaine, me dit-il, tu ne te doutes pas de ma chance. C'est vraiment une veine extraordinaire : un mari grognon, laid, vieux, et une petite femme gracieuse, coquette, toute frémissante; ses yeux sont un vrai feu d'artifice et j'en suis déjà amoureux fou.

— Ah çà, lui dis-je, pas de sottises! Ne t'avise pas de nous mettre quelque mauvaise affaire sur les bras! Tu sais qu'on ne nous aime pas trop ici. Par conséquent, sois amoureux tant que tu voudras. C'est bête, mais c'est amusant. En tout cas, ne va pas plus loin : ton capitaine te le défend.

Il fit le salut militaire et sourit en frisant sa moustache.

On apporta du xérès, du porto, et d'autres crus du pays. Limayrac pouvait boire toute une nuit sans s'enivrer. Chez lui le vin ne troublait pas la raison, mais se transformait en fusées intarissables d'une exubérante gaieté. Ce soir-là, il fut étincelant d'esprit et de verve; il porta une vingtaine de fois des toasts enflammés à Juanita Larmancho, sa belle hôtesse, et il s'attendrit en pensant aux infortunes de la pauvre jeune femme, nouvelle Vénus qui gémissait dans les fers d'un Vulcain castillan.

II.

Nous nous habituâmes bien vite à notre nouvelle existence. Après tout, la vie de garnison est toujours la même. En Espagne comme en France, ce sont mêmes soucis, mêmes divertissements. Le matin, l'exercice; dans la journée, la sieste; le soir, à l'auberge de *la Pomme d'or*, le souper et les longues causeries qui ne se terminent qu'à une heure avancée de la nuit.

C'était le moment où Limayrac me faisait ses confidences. Chaque soir, il me racontait par le menu les progrès qu'il avait faits dans l'amitié de Juanita. Ces progrès, s'il était sincère, étaient vraiment rapides. Le deuxième jour, il l'avait rencontrée dans l'escalier, et elle avait souri. Le mardi, deux jours après, comme elle était seule sous la tonnelle du jardin, il s'était assis à ses côtés. Le mercredi, il avait donné une fleur; Juanita avait souri et, en souriant, avait pris la fleur pour la mettre dans ses cheveux.

Chaque fois que Limayrac me racontait ces premières victoires, je lui faisais de la morale; mais, tout bas, j'enviais son bonheur. En même temps, pour conserver le prestige de mon grade, je lui recommandais une extrême prudence. Il se moquait de moi; cela va sans dire.

Le jeudi soir, il vint plus tard que d'habitude. Il était soucieux.

— Eh bien, lui dis-je, ô conquérant, il paraît que les lauriers ont des épines?

— Chut! me dit-il, ne ris pas; car la situation peut devenir grave.

— Explique-toi.

— José Larmancho est parti. Juanita et moi, nous voilà désormais tous les deux seuls dans la maison. Quand je dis seuls, il y a encore Vandès et trois hussards : n'oublions pas une vieille nourrice, qu'on appelle Pepita, je crois, une espèce de momie toute ridée, qui me déteste et me surveille. Enfin maintenant Juanita est seule dans sa chambre. C'est grave, n'est-ce pas?... Vraiment, tu ne peux t'imaginer la flamme étonnante qui luit dans les yeux de cette femme. Quand elle me regarde, je sens tout mon cœur qui se fond. Cap de Dious! Je tremble quand je lui donne la main, et je deviens timide comme un conscrit. Ça ne fait-il pas pitié? Un hussard de l'empereur! Qu'en dis-tu, mon capitaine?

— Je dis que je voudrais bien savoir où et pourquoi ton Larmancho est parti.

— Est-ce que je sais? Vandès prétend qu'ils ont un fils, un petit garçon de six ans qu'ils ont envoyé dans la montagne, à quelques lieues d'ici, pour qu'il ne voie pas les Français. Il paraîtrait que José est allé dire bonjour à l'enfant. Après tout, qu'il aille au diable, s'il veut; je n'irai pas courir après lui.

Et Limayrac se promenait dans la petite salle de *la Pomme d'or*, silencieux, préoccupé, tambourinant sur les vitres. Il y a quarante ans de cela : cependant je le vois encore, debout devant moi, agité, inquiet; et il me semble que c'était hier.

Il dîna mal. Il ne riait plus et, chose étrange, il laissa à demi-pleine la bouteille d'alicante qui était devant lui. A chaque instant il répétait : « Non, c'est trop bête d'être amoureux comme ça! » Nous avions appris le matin même la naissance du roi de Rome; mais cette grande nouvelle, qui en d'autres temps l'eût transporté de joie, ne lui avait donné aucune émotion.

Après le souper, qui fut court, nous nous promenâmes au clair de lune sur les bastions ébréchés de Ségura.

Je sentais que Limayrac me cachait quelque chose. Ses paroles étaient pleines de réticences mal dissimulées, et son silence même était embarrassé.

Tout d'un coup il s'arrêta, se planta devant moi et, me regardant en face :

— Je ne t'ai pas tout dit... Le Larmancho m'a parlé.

— Bon Dieu! et qu'a-t il pu te dire?

— Qu'il partait, qu'il laissait Juanita toute seule et qu'il la confiait à mon honneur.

— Et tu as accepté?

— Je n'ai ni accepté ni refusé. Je n'ai rien dit, voilà tout! Que pouvais-je répondre? A-t-on idée d'un imbécile pareil? Il s'en va confier sa femme précisément à l'homme qui est amoureux de sa femme. Quel vieux fou! Qu'en penses-tu?

— Et toi?

— Je pense, me dit Limayrac devenant subitement très sérieux, que je n'ai pas en moi l'étoffe d'un malhonnête homme. Nulle vilaine action ne pèse sur ma conscience et je n'ai pas envie de me charger d'un remords... Non, mille fois non, je ne veux plus penser à Juanita. Il ne sera pas dit qu'un soldat de Napoléon... Tiens, c'est fini! je n'y pense déjà plus! Vive le roi de Rome!

Et alors, avec cette vivacité et cette étourderie qui me charmaient et me surprenaient toujours, Limayrac se mit à me parler cavalerie, batailles, politique... Il reprit ses théories sur le principe de la guerre. Il me prophétisa la destinée du roi de Rome; il prit à témoin de la prodigieuse gloire réservée à ce futur maître du monde et les étoiles qui brillaient sur nos têtes, et la lune qui faisait vaciller sur nous ses reflets d'argent, et les hautes montagnes des Asturies, dont les pics neigeux se dessinaient sous le ciel. A côté de cette gloire du roi de Rome, il y avait place aussi pour sa gloire, à lui, Limayrac, qui venait d'être nommé capitaine.

— Pourvu seulement, ajouta-t-il, qu'on ne me laisse pas moisir en Espagne !

Nous étions encore à bavarder quand minuit sonna tour à tour aux diverses églises de la ville. Il fallut rentrer. La maison de Larmancho était obscure, sans lumière, sans trace de vie.

— Allons! dis-je à mon ami, à demain, et sois sage!

— Parbleu! me dit-il, tu vois bien que je ne pense pas à elle.

Il ouvrit la grille; ses pas firent craquer le sable de l'allée; puis la porte de la maison s'ouvrit, se referma. Je vis une lumière à une fenêtre.

— Bonsoir, capitaine! me cria Limayrac par la fenêtre ouverte.

Et je partis.

III.

Le lendemain matin, une vague rumeur me réveilla. On frappait à ma porte des coups précipités. J'ouvris. Vandès était devant moi, tout tremblant :

— Mon capitaine, me dit-il, le lieutenant est blessé.

— Gravement blessé?

— J'espère que non. Un coup de couteau à la main, deux autres au flanc droit, mais qui ne paraissent pas profonds.

Le jour commençait à poindre. En toute hâte, je partis avec Vandès.

Le brave maréchal des logis ne put guère me donner de détails sur l'événement.

— Au milieu de la nuit, mon capitaine, j'ai entendu dans la maison un vacarme épouvantable. Je me suis levé, j'ai couru, j'ai vu le lieutenant blessé, râlant par terre, sans connaissance, et le Larmancho, mort, à côté de lui. J'ai fait mettre le lieutenant sur un brancard ; puis j'ai été vous prévenir, mon capitaine, et voilà.

En arrivant, je vis sur le devant de la porte deux cadavres déjà raides. Je reconnus Juanita et Larmancho.

J'avais vu déjà bien des champs de bataille. A Marengo, où j'étais conscrit, il y avait dans un champ de blé autant de cadavres que d'épis. A Essling, les eaux du Danube étaient rouges comme du sang. Mais jamais la mort ne m'avait paru aussi horrible que devant ces deux formes blafardes rangées côte à côte et qui tout à l'heure étaient pleines de force et de vie.

Limayrac, étendu sur une civière, était d'une pâleur affreuse. Il avait perdu beaucoup de sang et son intelligence n'était pas très nette.

Il marmottait des paroles confuses : « Elle est morte, elle est morte », répétait-il.

Je ne pus obtenir d'autre réponse. Cependant il fallait faire une enquête sur les péripéties de ce tragique événement. La vieille nourrice aurait certainement pu me faire d'importantes révélations ; mais elle avait disparu comme par miracle, sans laisser la moindre trace de sa fuite. Pendant plusieurs jours je la fis chercher en vain : il me fut impossible d'obtenir le plus petit indice.

J'envoyai au colonel un rapport sur cette affaire. Je dis ce que je savais, c'est-à-dire peu de chose. Mais comme, après tout, il ne s'agissait que de la mort d'un Espagnol, on ne donna pas suite à l'instruction.

IV.

En ce temps-là, les événements marchaient vite. Limayrac était encore dans son lit, en proie à une fièvre violente, quand nous reçûmes l'ordre de quitter immédiatement Ségura. Je confiai mon malheureux ami aux soins du médecin de la ville, et avec le détachement je revins à Saragosse.

Quelques jours plus tard, le régiment tout entier quittait l'Espagne. De gros nuages s'amassaient dans le Nord; l'Empereur envoyait son armée sur les bords du Rhin. Nous

partîmes pour Mayence. A Mayence, à peine arrivés, nous dûmes continuer notre route. Nous traversâmes l'Allemagne.

Nous étions enfin à la frontière russe, ignorant la volonté du maître, devinant cependant quelque colossale entreprise. Sur les bords du Niémen, pendant deux mois, nous attendions, non sans quelque impatience, l'ordre de marcher en avant pour conquérir à l'Empire français les immenses steppes moscovites.

Un soir, au bivouac, pendant que je rêvais devant le vaste fleuve qui roulait ses eaux noires, quelqu'un me frappa à l'épaule.

C'était Limayrac. Nous nous embrassâmes fraternellement.

— Ma foi, oui, me dit-il, c'est bien moi. Je suis revenu de loin, n'est-ce pas ? D'abord le vieil hidalgo m'avait sérieusement touché. Et puis de Saragosse au Niémen, ce n'est pas tout près. Il n'y a pas trois mois je déjeunais à *la Pomme d'or*. Mais, comme on va se battre par ici, je n'ai pas pris le temps de m'amuser en route.

— Ah çà, lui dis-je, puisque tu me parles de l'Espagne, raconte-moi donc un peu ton histoire de là-bas. Je vois bien que tu es guéri, quoique tu aies reçu de fameuses blessures; mais j'ignore absolument comment tu as été blessé, comment Juanita et Larmancho sont morts.

— Pauvre Juanita ! soupira Limayrac. C'est une assez triste histoire !... Pauvre Juanita... Elle m'aimait tout de même...

— Eh bien, parle-moi d'elle... La diane ne sonnera pas de sitôt... et au bivouac, avant la bataille, rien n'est bon comme de raconter des histoires de femmes.

— Elles ne sont pas toujours gaies, cependant; mais, puisque tu le veux, voici ce qui s'est passé.

« Quand tu me quittas, le soir, j'avais pris la résolution d'être sage, d'oublier cette femme qui avait jeté un sort sur moi. Hélas ! on n'oublie pas comme on veut. Or je pensais à elle, et à elle seulement, et de toutes les forces de mon être. J'essayai de dormir : son image revenait sans cesse. Au bout de deux heures d'agitation et de fièvre, je me levai, je me glissai dans le corridor. Je collai l'oreille à la porte, essayant d'entendre. Mais je n'entendis rien. Je regardai par le trou de la serrure, et je vis que Juanita était seule. Alors je frappai tout doucement.

« — Qui est là? demanda-t-elle d'une voix tremblante.

« — Le lieutenant Limayrac, répondis-je très bas.

« — Que me voulez-vous?

« — Vous dire que je vous aime.

« — Et puis?

« — Et puis... C'est tout.

« — Eh bien ! vous me l'avez dit; bonsoir.

« — Juanita ! Juanita !

« — Bonsoir, bonsoir.

« En vain je suppliai, je menaçai; elle avait éteint la lumière et la porte restait close. Je devenais fou. Jamais je n'ai été bien maître de moi; mais à ce moment je ne me possédais plus. Les verrous n'étaient pas solides, la porte n'était pas bien épaisse.

« — Juanita, lui disais-je tout bas, Juanita, ayez pitié de moi ! Laissez-moi seulement vous baiser la main ; je vous jure que, si vous me permettez cela, je me retire.

« Et j'appuyais contre la porte, qui pliait et craquait sous mon poids. C'était au tour de Juanita d'implorer.

« Je l'entendais tout près de moi. Elle parlait à voix basse, en suppliante.

« — Par pitié, murmurait-elle, par pitié, seigneur lieutenant, laissez-moi, ne me tourmentez pas ainsi !

« — Juanita, je vous jure que je vous baiserai la main, et que je me retirerai aussitôt.

« — Pouvez-vous me le jurer sur votre honneur d'officier français et sur l'âme de votre mère ?

« Mon ami, je n'hésitai pas. Il me semblait que cette odieuse porte était le seul obstacle à mon amour. Je jurai sur ce qu'elle voulut, sur mon honneur, sur l'âme de ma mère, sur tout ce qu'il y a de plus sacré au monde, que je lui baiserais la main et qu'aussitôt après je rentrerais chez moi, et que je la laisserais, sans chercher à la voir ou à lui parler.

« Juanita alors ouvrit la porte hardiment.

« — Tenez, me dit-elle, voyez comme j'ai confiance en votre parole.

« Je pris sa main et la baisai avec une tendresse passionnée.

« Un combat terrible se livra en moi. Je sentais le vertige me gagner. Je me jetai aux genoux de Juanita. Je la conjurai de m'entendre, d'avoir pitié de moi. Je lui promis un amour éternel, infini... J'eus des trésors d'éloquence passionnée. Elle me repoussa avec indignation.

« Alors des pensées mauvaises m'envahirent. Je me dis qu'au lieu de supplier je pouvais parler en maître. J'essayai de prendre Juanita dans mes bras. Elle se défendait et luttait avec rage... — Misérable ! répétait-elle à voix basse, misérable, traître et parjure !

« Soudain j'entends un bruit sec aux vitres de la fenêtre. Je tourne la tête et je vois une figure effarée, menaçante. C'était Larmancho qui s'était hissé sur le balcon et qui nous regardait.

« Cette vue me stupéfia. Pourquoi était-il là? Par quel étrange hasard revenait-il ainsi, à l'improviste, au milieu de la nuit?

« Mais je n'eus pas le temps de réfléchir. Il avait brisé la fenêtre; et, sautant d'un bond dans la chambre, il s'était élancé sur moi.

« Il m'aurait tué si Juanita ne s'était jetée en avant, comme si elle avait voulu me protéger. Elle m'aimait, te dis-je ! Que l'enfer m'écrase, si je mens ! Elle m'aimait... et, pour me sauver, elle a reçu le coup mortel qui m'était destiné.

« J'entendis un bruit sourd, puis une plainte étouffée ; puis un flot de sang jaillit; puis Juanita tomba. J'avais tiré mon sabre. Larmancho avait son couteau. Lutte épouvantable, acharnée, éclairée par les pâles reflets de la lune, pendant que, sur le plancher, Juanita râlait avec des gémissements rauques.

« Chose étrange ! Larmancho parlait à haute voix, comme s'il s'adressait à quelqu'un : — Pepita, criait-il, tu diras cela à l'enfant ! L'enfant nous vengera... Si je meurs, si je meurs, mon petit José, tu me vengeras, n'est-ce pas?

« Je crus entendre en bas, dans la cour, l'enfant qui pleurait.

« Je frappais avec rage; je donnais de grands coups de sabre, et je ne sentais pas mes blessures.

« A un moment cependant, le couteau de Larmancho me pénétra au côté, et la douleur fut si aiguë que je perdis connaissance.

« Tu sais le reste... N'est-ce pas que c'est une triste histoire? Je me suis attendri en te la racontant... Pauvre Juanita!... Ce n'est pas très bien ce que j'ai fait là. Qu'en dis-tu, Crouzal?...

« Après tout, c'est la faute de Larmancho : pourquoi ce diable d'homme est-il revenu subitement, sans dire gare? »

Je ne sais trop ce que je répondis à Limayrac.

V.

A quelques jours de là l'armée française passa le Niémen.

J'étais attaché à l'état-major impérial, de sorte que j'entrai à Moscou avec l'Empereur. Je sortis avec lui de cette ville maudite. Je vis cette horrible retraite, ce désastre inouï, qui, maintenant encore, me fait frémir d'épouvante.

Nous marchions isolés, au hasard, sans nous soucier de ceux qui tombaient, aveuglés par la neige, paralysés par le froid.

Nous venions de passer la Bérésina; nous étions perdus dans l'immense plaine : tout d'un coup mon cheval s'abattit. Il ne fallait pas songer à le relever. J'essayai de marcher à pied; personne ne s'arrêtait pour me porter secours. Je marchais de plus en plus lentement et les forces m'abandonnaient, quand je me sentis prendre le bras par une main vigoureuse.

— Hé bien! hé bien, commandant!

Limayrac alors me tendit sa gourde, et, pendant que je buvais, il me regardait en souriant.

— Bon, dit-il, te voilà sauvé. Ah! tu regardes ce vieil ami, Bibi-mon-orgueil! Eh bien, c'est lui qui va te porter : pour moi, je puis marcher à pied; et ni les Cosaques ni les corbeaux n'entameront aujourd'hui encore mon vieux cuir.

Et, pendant que je me hissais sur la selle de Bibi, Limayrac faisait des réflexions philosophiques.

— En a-t-il fallu des malheurs pour que notre brave Bibi en soit arrivé là! Dire que demain peut-être nous serons forcés de le manger! Nous avons deux galons de plus; mais c'est égal, j'aimais mieux Ségura, l'auberge de *la Pomme d'or* et le xérès de l'alcade. Rappelle-toi le bon soleil de là-bas! Cela réchauffe rien que d'y penser. Tout de même, et malgré tout: Vive l'Empereur!

Je murmurai aussi : « Vive l'Empereur »; mais nous n'avions plus la foi.

Malheureux Bibi! il ne devait pas revoir la France. Le lendemain, il tomba; nous dûmes l'abandonner, le laisser agonisant sur la neige. Limayrac essayait de plaisanter; mais il avait des sanglots étouffés dans la voix et il n'osait pas regarder en arrière.

— Mon brave Bibi! mon brave Bibi! j'avais dit que je le donnerais à l'Empereur. Hein, mon vieux, c'est tout comme, n'est-il pas vrai?

A la frontière russe, l'armée se reforma : les conscrits arrivèrent. On refit les cadres tant bien que mal.

Limayrac et moi nous fûmes séparés : je le vis cependant un soir, la veille de la bataille de Leipzig, pendant un instant à peine. Nous venions l'un et l'autre d'être nommés colonels.

— Je crois qu'il va pleuvoir ferme, me dit-il; ce serait le moment d'appliquer les bons principes : frapper fort, vite et sec. Mais, avec les blancs-becs qu'on nous donne, ce n'est plus comme en Espagne avec nos vieux grognards.

Soudain à notre aile gauche un coup de canon retentit, puis un autre, puis un autre encore. Puis ce fut un grondement furieux... Les clairons sonnèrent...

— Au revoir, me cria Limayrac... Il va pleuvoir ferme tout à l'heure...

La prévision de Limayrac se réalisa : la bataille fut terrible; ce fut une victoire qui ressemblait à un désastre... La folie du maître nous avait jetés dans ces abîmes.

VI.

Je n'ai revu Limayrac qu'en 1828.

Un matin, à l'improviste, il arriva chez moi. Je ne le reconnus pas tout d'abord.

Il eut un sourire amer.

— Est-il possible, murmura-t-il, que je sois transformé à ce point que Crouzal ne me reconnaisse pas!

— Limayrac! m'écriai-je.

Et aussitôt tous les souvenirs du passé se déroulèrent devant mes yeux, comme des visions rapides. Je revis Saragosse, Ségura, Juanita, Vandès et Bibi.

— Limayrac! m'écriai-je encore.

Eh bien, non! ce n'était plus Limayrac. Ce n'était plus ce joyeux compagnon, ce brillant officier que j'avais connu naguère. Ses cheveux étaient tout blancs. Ses yeux, profondément enfoncés dans sa face amaigrie, brillaient d'un feu étrange. Ses mains étaient tremblantes, et sa parole saccadée. Il ne parlait d'ailleurs qu'à demi-voix, comme s'il eût craint d'éveiller quelque ombre.

L'idée me vint tout de suite qu'il buvait, et qu'il était ivre.

Sa perspicacité fut singulière.

— Bon! dit-il en me voyant hésiter, voilà Crouzal qui me prend pour un saoûlard!

J'eus honte de ma mauvaise pensée et j'embrassai tendrement mon vieux camarade.

— Ah çà! lui dis-je, que deviens-tu, mon brave?

— Je suis seul et je suis triste.

— Ah! je comprends; tu t'ennuies?

— Tonnerre de D...! Ce n'est pas cela. Je veux mourir, et j'ai peur de la mort... Et ne crois pas que je suis un fou : j'ai toute ma raison. Ma tête est solide, aussi solide que la tienne, général. Je ne bois que de l'eau, je vis comme un ermite

et je raisonne sur les choses et les hommes comme si j'étais un professeur.

— Et pourquoi veux-tu mourir alors?

Il haussa les épaules.

— Tu as de quoi vivre, j'espère?

— Parbleu! Je n'ai pas besoin de rouler carrosse; le père m'a laissé là-bas un petit bien et j'ai ma pension de retraite.

— Je parie que tu es amoureux.

Il eut un sourire de pitié.

— Regarde mes cheveux blancs et mes rides. Ne vois-tu pas que je suis un vieillard? Non, je ne suis pas amoureux.

Il soupira. Un combat se livrait en lui. Tout d'un coup, comme s'il prenait une résolution héroïque, domptant son émotion, il me prit la main et me regarda fixement.

— Tiens, Crouzal, à toi, mais à toi seul, je puis bien dire la vérité, et toute la vérité. Ensemble nous avons fait la guerre, en Espagne, en Russie, en Saxe. Je t'ai même un peu sauvé la vie près de Wilna; par conséquent, tu ne riras pas trop de moi...

Peut-être as-tu oublié (ce sont déjà de bien lointains souvenirs) Ségura et la mort de Larmancho? Tu sais ce qui s'est passé en cette nuit maudite, quand Larmancho m'a blessé.

— Oui! eh bien?

« Eh bien! je m'étais conduit comme un misérable... Comme un misérable! Je le sais, et tu ne me démentiras pas. J'avais commis un crime; j'avais été lâche et traître.

« Mais, si coupable que je fusse, l'expiation a dépassé la faute et le Ciel a été impitoyable.

« D'abord j'avais oublié. Oui! ces rudes souvenirs s'étaient à peu près effacés de ma mémoire. Par une illusion étrange, je me croyais encore un honnête homme. Tu m'as vu à Smolensk, à Leipzig. Dieu m'est témoin que je ne songeais qu'à faire mon devoir de soldat! Tout était fini, tout semblait anéanti dans le passé, quand, un soir, une nuit... Ah! on ne sait pas ce qu'un homme peut souffrir... Écoute!

« A la bataille de Leipzig, comme mon régiment, plus que décimé, était en retraite, je reçus un biscaïen dans le bras; mon cheval fut tué et je tombai. Je passai la nuit dans un fossé. Le lendemain matin, les Russes me ramassèrent. Les hôpitaux regorgeaient de blessés; je fus transporté dans la maison d'un brave bourgeois de Leipzig.

« Une nuit, comme je dormais paisiblement, un bruit soudain me réveilla en sursaut. On frappait aux vitres de la fenêtre. Je me retournai... Une tête pâle, effarée, était derrière les carreaux et me regardait.

« Je reconnus Larmancho. Il était livide comme un cadavre, mais c'était lui cependant.

« D'un bond il sauta dans la chambre, fit quelques pas en avant, fixant toujours ses yeux sur moi. Puis il s'assit près de mon lit et, la figure menaçante, me regarda.

« Pendant une heure — un siècle, — il resta là, immobile, silencieux... On ne meurt pas de terreur, puisque je vis... Je fermais les yeux pour ne point le voir. Mais je le sentais si près de moi que certes, en étendant la main, il aurait pu me toucher; et je me disais : « Pourvu qu'il ne me touche pas! » Toute la puissance de ma pensée était concentrée dans cette crainte.

« Au bout d'une heure, sans que j'aie ouvert les yeux, je sentis qu'il n'était plus là. Je me retrouvai seul, dans ma petite chambre de malade où pénétraient les premières lueurs de l'aube. J'étais tellement terrifié que je n'osais faire un mouvement, de peur de rappeler Larmancho.

« Maintenant la lumière arrivait à flots dans ma chambre. Ma terreur s'apaisa. Je constatai que rien n'était changé aux choses, que j'étais, comme hier, entouré d'hommes, de vivants; je me persuadai que j'avais fait un rêve, que les rêves sont parfois pleins d'épouvante, mais qu'il n'y a ni revenants, ni spectres, ni fantômes, qui se mêlent à nous; que, par conséquent, Larmancho, étant mort bel et bien, ne pouvait intervenir dans mon existence.

« Crouzal, je raisonnais comme un enfant. La nuit suivante, à la même heure, j'entendis frapper aux vitres. — C'est lui, m'écriai-je, — et une terreur invincible m'envahit.

« Je ne voulais pas le voir, le hideux spectre! Je me blottis dans ma ruelle, fermant les yeux, enfoncé sous mes draps.

« Je sentis cependant que Larmancho entrait dans la chambre, qu'il marchait, qu'il s'asseyait près de mon lit. Pendant longtemps je restai immobile. — Eh bien, soit, me dis-je enfin; dussé-je en mourir, je le verrai. — J'ouvris les yeux : c'était bien lui. Il était assis à mon chevet; sa figure était triste et grave et il fixait sur moi son regard vide.

« Mon ami, tu ne me croiras peut-être pas, mais, depuis quinze ans que ce cadavre revient toutes les nuits, je n'ai jamais osé regarder ses yeux en face. Il me semble que je mourrais si mon regard rencontrait le sien.

« Que te dirai-je encore? Toutes les nuits, à la même heure, Larmancho vient près de moi.

« Il ne me touche pas, il ne me parle pas. D'abord il apparaît à la fenêtre, puis d'un bond saute dans la chambre, puis, sans paraître s'occuper de moi, s'assoit sur une chaise ou reste debout à mon chevet. Parfois ses traits sont menaçants, et sa figure terrible. Voilà quinze ans (peux-tu compter ce qu'il y a de nuits de terreur en quinze ans?), voilà quinze ans qu'il revient chaque nuit. Il ne m'a pas fait grâce d'une seule fois.

« C'est lui, te dis-je, c'est lui-même! Ce n'est pas un rêve qui traverse mon imagination malade. C'est un mort qui revient dans le monde des vivants. C'est une âme humaine qui veut se venger et punir.

« Je quittai Leipzig, je revins à Paris; puis je demeurai à Tarbes. A Leipzig, à Paris, à Tarbes, vrai Dieu! que lui importe? Les ombres des morts sont toutes-puissantes et elles se rient des choses. Apprends cela, Crouzal, si tu l'ignorais. Nul obstacle ne les arrête, nulle force ne les empêche de venir. Larmancho revient chaque nuit, que je sois seul ou entouré d'une foule nombreuse, que j'erre sur la grande route ou que je me cache dans une cave.

« J'ai essayé (tu me railleras peut-être) des chapelets, des crucifix sacrés, de l'eau bénite. Dérision!

« Parfois, faisant un effort suprême pour surmonter ma frayeur, j'ai voulu parler à mon fantôme. A demi-voix, tremblant, je l'interpelle, et je lui demande pardon. Quelquefois je tombe à genoux (de loin, car je n'ose approcher) et j'invoque le nom de Juanita. Il ne semble pas m'entendre. Une seule fois j'ai osé marcher sur lui; j'ai pris mon sabre et j'ai couru, le fer en avant. L'ombre s'est détournée et mon sabre a été frapper le mur.

« Depuis longtemps j'ai renoncé à toutes ces sottises. Depuis longtemps je me suis résigné à être vaincu, je reconnais que Larmancho est plus fort que moi. Dans le jour, je vis, je mange, je marche, je parle comme les autres hommes. Il semble que je prenne part aux agitations humaines. De vrai, il n'en est rien. Je n'ai qu'une seule préoccupation dans ma vie : c'est celle du fantôme qui va venir. Je suis dans l'attente perpétuelle de mon spectre et je me demande si c'est cette nuit qu'il va m'infliger quelque terrible supplice, quelque châtiment inconnu, ou m'anéantir avec lui.

« Comprends-tu ce qu'il y a de hideux dans cette lutte silencieuse contre un fantôme, un être insaisissable, impalpable, invincible? Parfois je me prends à regretter que le fils de Larmancho ne revienne pas me demander compte du meurtre de son père. Au moins je pourrais me défendre. Je ne serais pas condamné à subir chaque nuit l'odieuse présence d'un spectre immortel. Mais le fils de Larmancho a disparu... Il aurait, s'il vivait, près de vingt ans aujourd'hui. Ce serait un homme. Hélas! il est mort ou il a oublié ; et l'âme de Larmancho, n'ayant plus de vengeur sur terre, se venge elle-même. Dieu lui a permis cela.

« Eh bien, Crouzal (et ici Limayrac baissa la voix), tout cela, ce n'est pas le plus affreux encore. Ceux dont la vie est empoisonnée ont une suprême ressource, dernier espoir du plus misérable des misérables. Ils ont la mort, la mort qui ne les trompe pas. C'est un refuge assuré dans lequel ils peuvent s'enfoncer.

« C'est l'oubli, la fin, le néant. Ils l'espèrent du moins. Moi, Crouzal, moi, je n'ai pas cette espérance. Je sais trop bien que la mort n'est pas la mort. Elle ne termine rien. Derrière ce que nous appelons la mort tout un monde de spectres est caché, qui m'attendent pour me déchirer, pour me torturer l'âme et le corps. Je sais que là-bas je retrouverai mon Larmancho, et ce ne sera pas pendant une heure de la nuit, mais ce sera pendant toujours et pour l'éternité. Non! je ne veux pas de cette éternité du malheur. Je ne veux pas mourir; je sais trop bien quelles sont les souffrances qui m'attendent. »

VII.

Limayrac avait fini de parler, et je l'écoutais encore. J'étais atterré, anéanti. « Est-il fou? me disais-je, ou est-ce moi qui rêve? »

Après un assez long silence, je pris la main de Limayrac.

— Ami, lui dis-je, que puis-je faire pour toi?

— Rien, répondit-il.

Et un sourire douloureux contracta sa figure.

— Il ne sera pas dit, m'écriai-je alors, que j'aurai laissé sans secours un camarade de la Grande Armée! Limayrac, tu m'as défendu jadis contre la neige et les Cosaques! Eh bien, je te défendrai aujourd'hui contre les fantômes. Nous passerons cette nuit ensemble. Si Larmancho vient, je lui parlerai, moi. Je le supplierai, je le menacerai. Ensemble nous avons fait la veillée des armes; ensemble nous ferons la veillée des spectres.

Limayrac haussa les épaules. « A quoi bon? » disait-il ; mais j'insistai tant, qu'il accepta. Il fut convenu que, la nuit prochaine, tous deux nous attendrions de pied ferme l'ombre de José Larmancho.

— Ce n'est pas tout, mon vieux camarade, dis-je; vois-tu, il faut te distraire; la solitude t'est mauvaise. Tu t'es nourri d'idées noires, il faut te secouer, t'amuser même. Je t'emmène à dîner. Nous irons au café d'Orsay; tu trouveras là quelques braves de la Grande Armée, des camarades du 2e hussards et du 1er dragons. Nous parlerons de nos campagnes, d'Iéna, de Wagram, de la Moskowa, et nous dirons du mal des cafards et des pékins.

Il résista d'abord à mes instances; puis il céda. Nous passâmes la journée ensemble. Nous rencontrâmes au café le colonel Debmann, le colonel Maillard et le général comte Laurinier, un des plus anciens amis de Limayrac.

Ces braves étaient pleins d'honneur et de bonhomie. Leur accueil chaleureux toucha beaucoup Limayrac, et leur bonne humeur le dérida quelque peu.

— Quoique tu ne sois pas un muscadin, mon brave Limayrac, lui dit Laurinier, je t'invite à dîner pour demain. La comtesse sera heureuse de faire connaissance avec le colonel qui a commandé la fameuse charge du 1er dragons à Leipzig. On n'a pas si souvent l'occasion de voir de près des héros.

Nous rentrâmes chez moi. Je ne me dissimulais pas qu'il serait difficile de guérir Limayrac de sa folie. J'étais résolu cependant à tenter l'épreuve. Enfin, à minuit, je me trouvai dans ma chambre, en tête-à-tête avec Limayrac. Nous étions prêts à lutter contre le fantôme. J'avais fait dresser deux lits de camp; mais notre intention était de ne pas nous coucher, et nos mesures étaient prises: deux bouteilles de champagne, avec quelques biscuits, des pipes, des cigares, des cartes.

Nous tâchions de raconter des histoires indifférentes, mais, pour nous entretenir d'un autre sujet que de Larmancho, notre effort était visible. Larmancho s'imposait à nous.

A deux heures du matin, comme le sommeil me gagnait un peu et que mes paupières devenaient lourdes.

— Vois-tu, dis-je à Limayrac, ton Espagnol a peur de moi. Le voilà qui retarde déjà et je gage qu'il ne viendra pas.

Tout d'un coup Limayrac me prit la main avec force.

— Tais-toi, Crouzal, il est là! Il frappe à la fenêtre; le voici dans la chambre; il approche : grand Dieu! que fait-il?... Il rit...

Un frisson me parcourut le corps depuis la plante des cheveux jusqu'aux talons. Je ne voyais rien. J'aurais voulu

marcher sur le spectre; mais, quoique je fusse bien certain qu'il n'y avait pas de spectre, je ne me sentais plus la force de remuer et mes pieds semblaient cloués au sol.

Quelques secondes passèrent. Alors, brusquement, Limayrac me lâcha la main; il recula de deux pas : puis il poussa un grand cri et tomba évanoui.

Je pris Limayrac dans mes bras; je le secouai. Bientôt il se releva. Il ouvrit les yeux, les promena lentement autour de lui.

— Bon! fit-il, Larmancho est parti!

Il passa la main sur son front.

— Je crois que je me suis évanoui. C'est que la terreur était trop forte. Il a fait aujourd'hui ce qu'il n'avait jamais fait encore: il est venu à moi, et, comme je reculais, il s'est avancé et m'a dit : *Je te pardonne, lieutenant.* Oh! Crouzal! cette voix! C'était la sienne quand il vivait.

— Eh bien, mon cher Limayrac, dis-je après un silence, il me semble que voilà une bonne nouvelle. Larmancho t'a pardonné; par conséquent, il ne reviendra plus.

Limayrac soupira.

— Il m'a pardonné. Qui sait si ce n'est pas pour se railler de moi? Qui sait si ce n'est pas un présage, et un présage funeste? Qu'importe d'ailleurs? En tout cas, il ne reviendra pas cette nuit. Voici le matin qui apparaît.

Et tous deux, épuisés par ces émotions, nous nous endormîmes profondément.

VIII.

Nous allâmes le lendemain chez la comtesse Laurinier. Le général avait, un peu sur le tard, épousé une créole spirituelle et élégante dont il s'était amouraché. Laurinier nous présenta à elle, et, grâce à l'amabilité de cette belle personne, la connaissance fut assez vite faite.

Le dîner se passa bien. Laurinier, Maillard et Debmann étaient de gais convives. Ils parlaient bruyamment, tous ensemble, essayant de s'éblouir mutuellement par le récit des grands coups qu'ils avaient donnés, des maux qu'ils avaient soufferts dans les sables de l'Égypte ou dans les neiges de la Russie. Limayrac, un peu silencieux d'abord, retrouva bientôt quelque animation à ces souvenirs devenus légendaires, et, quand il raconta un des plus glorieux épisodes de la bataille de Leipzig, je retrouvai mon Limayrac d'autrefois.

La sœur de la comtesse Laurinier, jeune fille pleine de grâce et d'enjouement, sembla prendre un vif intérêt à ce récit, et je crus remarquer que Limayrac, en parlant, s'adressait surtout à elle.

Mais, vers dix heures, il me fallut quitter mes camarades, car je devais me rendre à une grande soirée que donnait le ministre de la guerre.

Une foule nombreuse était dans les salons ministériels. Tout d'un coup le nom de José, prononcé tout près de moi, vint frapper mon oreille. Deux jeunes gens étaient à quelque distance, qui causaient entre eux en espagnol.

« José! » Et tout de suite je pensai au fantôme de Limayrac. Ma veillée de la nuit précédente m'avait évidemment irrité les nerfs. José! José! me disais-je, et je croyais reconnaître dans les traits de ce jeune homme une image du temps passé. Il devait avoir vingt-quatre ans environ; sa figure était énergique et charmante. Oui vraiment! il ressemblait à Juanita.

Et je me rappelais le mot de Limayrac : « un présage funeste. » Et des idées sombres tourbillonnaient dans ma tête. Voilà ce que c'est, me disais-je, que de rester toute une nuit sans dormir et de vouloir faire connaissance avec des spectres.

Qui sait pourtant? Si ce jeune homme était le fils de Larmancho, et s'il venait venger son père!

Au moment où, pour éclaircir mes doutes, j'allais lui adresser la parole, un fâcheux m'aborda, me retint quelques minutes, et l'énigmatique José disparut.

Le soir, chez moi, quand je revis Limayrac, je ne lui parlai pas de cette rencontre : nous avions assez à faire avec les morts pour ne pas nous inquiéter des vivants. Nous veillâmes encore ensemble, comme la nuit précédente; mais Larmancho, ainsi qu'il en avait fait la promesse, ne reparut point; l'aube vint sans que le spectre eût infligé sa présence à mon ami.

Décidément Larmancho avait pardonné. Une semaine, un mois, deux mois s'écoulèrent. Limayrac, maintenant, pouvait dormir tranquille. Nulle tête effarée, menaçante, n'apparaissait à sa fenêtre; nul fantôme effroyable ne se penchait sur son lit. C'était fini, bien fini : Larmancho avait pardonné.

Et Limayrac se reprenait à espérer. Il ne me parlait plus de mourir. Une jeunesse nouvelle l'animait. Il prenait plaisir à la vie qui s'ouvrait, pleine d'espoirs encore, devant lui, et je voyais avec une profonde satisfaction la vie et la gaieté renaître enfin, après tant de souffrances, dans l'âme de cet infortuné.

En somme, il avait eu l'esprit malade pendant quinze ans, et maintenant il était guéri. Telle fut l'explication que je crus devoir adopter.

Quant au José entrevu pendant quelques instants, je finis par me persuader que les hallucinations de Limayrac m'avaient, ce soir-là, par une sorte de contagion, troublé aussi l'esprit; et je ne pensai plus à ce personnage.

Six mois passèrent encore. Limayrac était resté à Paris. Je le voyais tous les jours, soit chez moi, soit chez Laurinier. Mais c'est surtout à Laurinier qu'il faisait de longues visites. Même un jour, comme je lui demandais quelques explications sur cette assiduité, il m'avoua en rougissant qu'il était épris éperdûment de la jeune Cécile, la charmante belle-sœur du général.

— C'est absurde, ajouta-t-il. Je le sais, mais qu'y faire? En tout cas, je ne révélerai ma sottise à personne. Ni Laurinier ni Cécile ne connaîtront le secret ridicule que tu as réussi à m'extorquer. Songe que c'est une enfant et que je dois passer à ses yeux au moins pour un octogénaire. Et cependant, en dépit de l'âge et des malheurs, mon cœur est resté jeune. Oui, ami, je sens en moi des trésors d'inépuisable tendresse, des ardeurs amoureuses, comme si j'avais dix-sept ans. Hélas!... Et pourtant, Crouzal, parfois je m'imagine qu'elle

peut m'aimer : j'oublie tout un passé mauvais et je me laisse emporter par cette douce passion, qui me donne toutes les joies de la jeunesse.

Et Limayrac m'embrassa tendrement. Il avait cette gaieté débordante et expansive que donne le vague espoir d'être aimé.

Il était aimé ; et, de fait, avec sa mâle figure et son passé héroïque, il était capable d'inspirer de l'amour à une jeune fille romanesque.

Il parla, il fut écouté. Les choses allèrent si bien et si vite que le mariage fut résolu, et fixé à une date prochaine.

Quelques jours avant qu'il fût célébré, nous étions tous à l'Opéra dans la loge de la comtesse Laurinier. Limayrac, derrière Cécile, lui parlait à demi-voix, enivré de bonheur.

Tout d'un coup il pâlit et une angoisse terrible parut sur son visage. Il me prit la main et, d'un mouvement de tête, m'indiqua un point de la salle.

J'aperçus alors le jeune étranger dont la ressemblance avec Juanita m'avait frappé jadis. Il était debout, appuyé à un pilier, et il nous regardait fixement.

— Tu connais ce jeune homme? dis-je à Limayrac.

— Je ne le connais pas, répondit-il; je le reconnais.

Pendant l'entr'acte on vint nous avertir que quelqu'un demandait le colonel Limayrac.

Limayrac devint plus pâle encore...

— Il va arriver un malheur, murmura-t-il à mon oreille... Viens avec moi.

Nous descendîmes au foyer. Le jeune homme nous attendait, debout, l'air résolu.

— Vous êtes le colonel Limayrac, n'est-ce pas? dit-il en s'adressant à mon ami.

— Oui, monsieur, dit Limayrac d'une voix à peu près ferme.

— Enfin! s'écria le jeune homme avec une joie presque sauvage. Enfin!..... Eh bien, monsieur, je m'appelle José Larmancho, comme mon père! Comprenez-vous?

Limayrac ne songea pas à répondre. Il semblait frappé de la foudre et il fixait dans le vide ses yeux hagards.

— Juanita! répétait-il tout bas.

La ressemblance était étrange en effet. Les traits, la voix, les gestes, l'attitude, toute la personne de José rappelaient Juanita.

— Monsieur Limayrac, dit José froidement, je pourrais vous tuer comme un chien. Je devrais le faire peut-être. Voilà quinze ans que je vis dans cet espoir. Voilà six mois que je suis en France à vous chercher partout. Enfin vous voici et je tiens ma vengeance, puisque vous êtes devant moi, et que je puis vous dire en face toute ma haine et mon mépris... D'abord je voulais vous frapper sans défense. C'était mon droit, n'est-ce pas? car je punis le meurtrier de mon père; mais je n'ai pu m'y résoudre. Je ne veux pas un assassinat, si juste qu'il soit. Je veux un combat à armes égales, où tout se passera dans les règles, comme si vraiment deux hommes d'honneur étaient en présence. D'ailleurs ce ne sera pas un duel : ce sera le jugement de Dieu.

— Je ne me battrai pas avec vous, dit Limayrac très bas.

— C'est ce que nous verrons, dit aussitôt José. Et, prompt comme l'éclair, d'un revers de main il souffleta la joue de Limayrac.

L'ami de José et moi nous nous interposâmes aussitôt; nous écartâmes quelques personnes que le bruit de cette scène avait attirées; mais, après cette offense publique, le duel était devenu inévitable : nous convînmes qu'il aurait lieu au bois de Vincennes, cette nuit même.

J'emmenai Limayrac. Il ne voulut pas, avant de partir, revoir Cécile.

— Pauvre enfant! disait-il. Après ma mort, tu lui parleras de moi!

— Après ta mort! disais-je en essayant de plaisanter. Voyons, ne sais-tu pas ce qu'est un duel?

— Je sais que ma mort est certaine. José me tuera : d'abord, parce que la cause de cet enfant est juste; ensuite parce que je ne me défendrai pas. J'ai tué Larmancho, le fils de Larmancho me tuera. Il n'y a rien à dire, et c'est dans l'ordre. Voilà pourquoi, l'autre nuit, Larmancho m'a pardonné. Il savait que son vengeur était venu. C'est dur pourtant de mourir quand on se sent tant d'amour au cœur, au moment où l'espérance ouvre une vie nouvelle... Pauvre Cécile! Pauvre Juanita! Je n'ai pas porté bonheur aux femmes qui m'ont aimé. Enfin, il le faut, et je saurai tomber en soldat!

« Vois-tu, Crouzal, il y a des fautes que les hommes ne punissent pas : ce sont celles-là que le Ciel se charge de punir. Ah! il n'a pas été clément pour moi! Une minute, une seconde de lâcheté : ç'a été assez pour empoisonner ma vie tout entière. Mais je n'ai plus peur du trépas, comme jadis; car, si je m'en vais chez les morts frappé par le fils de Larmancho, là-bas Larmancho ne me tourmentera plus. »

C'est ainsi que me parlait Limayrac pendant que nous allions au rendez-vous du combat, et je ne trouvais rien à lui dire, et j'étais pris d'un immense désespoir.

Enfin nous arrivâmes. L'ami de José et moi, nous chargeâmes les deux pistolets. José et Limayrac se placèrent à quinze mètres de distance.

Le jeune Espagnol ne prononçait pas un mot. Quant à Limayrac, en ce moment suprême, il avait retrouvé toute sa vaillance, et la sérénité des deux combattants faisait un étrange contraste avec l'anxiété des deux témoins, qui sentaient planer sur la tête d'un homme les ailes noires de la Mort.

Limayrac et José se regardaient bien en face. Ni l'un ni l'autre ne cherchaient à se dérober. Au commandement de *Feu!* un seul coup partit. Limayrac étendit les bras et tomba comme une masse, le front troué d'une balle.

CHARLES ÉPHEYRE.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Le second cénacle (1831-1837). L'école des Bousingots.

GÉRARD DE NERVAL. — PETRUS BOREL. — PHILOTHÉE O'NEDDY.

Par une destinée fatale, toute révolution politique, religieuse ou littéraire, a chance de produire une génération d'énergumènes ou de hâbleurs qui semblent prendre à tâche de compromettre, en l'exagérant ou en la parodiant, l'œuvre sérieuse de leurs devanciers. Le romantisme ne put échapper à ce péril : après les enthousiastes vinrent les enragés ; le second cénacle ouvre l'ère des *Bousingots*. Leur nom seul nous dit assez quelle part de désordre et de déraison cet élément nouveau apporte dans le grand mouvement littéraire de 1830. Un grain de politique échevelée et anarchiste s'y mêle bientôt.

L'école des bousingots est née d'une excroissance du romantisme politico-littéraire, au lendemain de la grande bataille d'*Hernani*, entre les émeutes républicaines de Saint-Merry, de la rue Transnonain, et les manifestes saint-simoniens partis de Ménilmontant. L'équilibre rompu dans les cerveaux, la fièvre intermittente passée à l'état chronique, l'extravagance érigée en système, la sauvagerie artificielle faite pour stupéfier ou *épater le bourgeois*, tels sont les traits distinctifs de cette petite Église dont Gérard de Nerval est un moment le chantre mystique, Pétrus Borel le grand pontife, et Philothée O'Neddy le sacristain. Théophile Gautier, qui plus tard en rira volontiers, illustré déjà par son fameux gilet rouge de la première représentation d'*Hernani*, entre aussi comme complice et compère dans cette belliqueuse cohorte qui déclare la guerre aux *philistins* du sens commun.

Sainte-Beuve, en parlant des *Jeune France* dans un appendice à son article sur Théophile Gautier, a parfaitement indiqué la différence notable qui existe entre le premier et le second cénacle. « Ce fut autre chose, dit-il, quand vinrent ce que j'appelle les recrues de 1831-1833, et quand la bohème de l'impasse du Doyenné apparut à l'horizon. Ulrich Guttinguer, un jour qu'il était allé chez Hugo, place Royale, fut très choqué de la distraction qu'il crut trouver à son égard chez le grand poète, et de l'attention marquée qu'on témoignait, au contraire, à ces nouveaux poètes barbus, à ces artistes à tous crins. Il avait même juré, en sortant, qu'il n'y retournerait plus, et il était reparti pour la Normandie. »

Le jour où Théophile Gautier était présenté à Victor Hugo comme un jeune néophyte conduit à l'autel, il avait pour garants et parrains Gérard de Nerval et Petrus Borel, deux frères d'armes qu'il devait éclipser plus tard, mais qui l'avaient précédé sur la route du romantisme ou tout au moins de la célébrité. Ce fut avec eux qu'il forma le noyau d'un nouveau conclave artistique et littéraire où venaient prendre place successivement Théophile Dondey, Auguste Maquet, Joseph Bouchardy, Jules Vabre et autres illustrations du jour plus ou moins rentrées, depuis, dans l'ombre ou dans l'oubli. Au XVIe siècle, les savants latinisaient leurs noms : Pierre de Longueil s'appelait Longolius ; Jacques Dubois, Silvius ; Pierre la Ramée, Ramus. Au XIXe, on s'affuble plus volontiers d'un vocable irlandais ou écossais : Théophile Dondey devient Philothée O'Neddy, Auguste Maquet, Augustus Mac-Keat : enfantillages dont on s'amuse en rejetant ce qui dans la mise, le costume ou le nom de famille même, peut avoir l'air trop bourgeois. Gérard lui-même, si modeste qu'il soit, change son nom de Labrunerie en celui de Nerval.

Ainsi se forme le second cénacle, bien plus bruyant et tapageur que le premier. Celui-ci avait eu déjà ses folles ardeurs, ses ivresses hyperboliques, ses visions merveilleuses d'une nouvelle Atlantide à conquérir. N'est-ce pas à ce prix, en somme, que se font les grandes choses ici-bas, que Jason conquiert la Toison d'or, que Christophe Colomb découvre l'Amérique? C'est de là aussi que naissent parfois les rêves insensés des Picrochole et des Pyrrhus. Mais, si vives que soient ces premières effervescences chez un Alfred de Vigny, un Sainte-Beuve, un Émile ou un Antony Deschamps, elles sont toujours tempérées par un grain de raison qui sert de lest et de contrepoids à l'imagination.

Il n'en est plus ainsi chez les débraillés et les enragés du second cénacle, véritable horde de mamelucks ou de truands du romantisme, qui parlent de scalper les perruques académiques pour en orner le fronton du nouveau temple. Le bon sens, ce vieux tyran bourgeois que Malherbe et Boileau ont imposé jadis à notre littérature, est l'ennemi capital auquel on déclare la guerre. Une sorte de délire sacré comme celui des bacchantes et des corybantes est le signe et la condition du génie. A défaut du rayon céleste, la flamme du punch, l'opium, le haschish et autres stimulants viennent, au besoin, le solliciter. C'est par là que s'ouvre, dans *les Jeune France*, le chapitre intitulé *Sous la table*. Nous sommes ici en pleine truanderie bachique, littéraire et philosophique : l'orgie, au sens païen du mot, se confond avec les rites sacrés de l'art nouveau.

La conversion de Daniel Jovart, telle que nous la raconte Gautier, est un burlesque échantillon de cette fièvre qui saisit les jeunes possédés du démon romantique. « Daniel fit comme les prudes : dès qu'elles ont failli une fois, elles lèvent le masque et deviennent les plus effrontées coquines qu'il soit permis de voir. Il se crut obligé d'être d'autant plus romantique qu'il avait été classique. En rentrant chez lui, il trouva son père qui lisait le *Constitutionnel*, et il l'appela *garde national* (1). Il donna un coup de poing dans son tuyau de poêle (son chapeau), jeta son habit à queue de morue et jura sur son âme qu'il ne le mettrait de sa vie ; il monta dans sa chambre, ouvrit sa commode, en tira toutes ses chemises et leur coupa le col impitoyablement : la guillotine était une paire de ciseaux de sa mère. Il alluma du feu, brûla son

(1) On sait que Th. Gautier protesta toute sa vie contre le service obligatoire de la garde nationale et fit de nombreuses visites à l'*Hôtel des haricots*, pension réservée aux récalcitrants. Il suivait en cela l'exemple d'Ant. de Baif, refusant de faire partie de la milice bourgeoise pendant la Ligue.

Boileau, son Voltaire et son Racine, tous les vers classiques qu'il avait faits, les siens comme les autres. » En même temps il se procurait un front olympien en se faisant raser sur le devant de la tête un ou deux pouces de cheveux. « Tous les moyens de détourner l'œil sur lui, il les emploie : son chapeau est plus pointu que tous les autres ; il a plus de barbe que trois sapeurs ; sa renommée croît en raison de sa barbe : vous avez aujourd'hui un gilet rouge ; demain il portera un habit écarlate (1). »

Le portrait est chargé sans doute, comme toute caricature ; mais il exprime bien ce mélange de naïveté et de charlatanisme, ce besoin de tapage, cet emploi des moyens extérieurs, du costume, de la mise en scène avec accompagnement de tambours et de cymbales, qui distingue la jeune école. A force d'aimer le son et la couleur, elle arrive à en faire le tout de l'art et de la littérature. Grâce à un système d'admiration mutuelle, les réputations soufflées et gonflées outre mesure atteignent des proportions colossales. Scribe y trouvera le sujet de la *Camaraderie,* que Latouche avait déjà traité avant lui.

I.

Parmi ces échevelés et ces débraillés de l'école romantique, on est tout étonné de rencontrer un talent sobre, fin, discret, délicat, tel que Gérard de Nerval. Son ancien compagnon d'études au collège Charlemagne et l'un de ses premiers admirateurs, Th. Gautier, nous a décrit avec amour cette nature légère, ailée, voltigeante, comme l'Euphorion fils d'Hélène et de Faust, dans Gœthe. Mais en même temps esprit mobile et vagabond, trop facile à entraîner, trop prompt à s'egarer, auquel une chose a manqué : la suite, la direction dans l'emploi de ses facultés et de sa vie. Plongé dans une sorte de somnambulisme littéraire, il finira par se perdre et se noyer dans les régions vaporeuses de l'illuminisme. Il se fourvoie avec les Allemands, qui l'enveloppent de leurs brumes et de leurs nuages, avec les dramaturges, dont il devient l'allié et le collaborateur sans grand profit, avec les bousingots, dont il partage l'emprisonnement après l'affaire de la rue des Prouvaires, toujours dévoué et toujours dupe.

Le gaspillage a été pour lui un grand écueil : avec un talent exquis et un cœur d'or, le bon Gérard, comme on l'appelait, aimé, connu, estimé de tous, mourra comme le dernier des obscurs et des abandonnés, à l'entrée d'un égout. Et pourtant, à part Victor Hugo, nul n'avait vu plus brillante aurore littéraire luire sur sa jeunesse. De bonne heure il avait rêvé cette douce chimère de la gloire :

> Suprême déité, reine de l'univers,
> Gloire, c'est ton nom seul qui m'inspire des vers.

Et cette déité capricieuse, que le génie lui-même attend parfois longtemps, était venue le trouver sur les bancs du collège, où ses poésies patriotiques avaient fait saluer dans le rhétoricien de Charlemagne un digne émule des Casimir Delavigne et des Béranger. A dix-sept ans, il avait l'honneur de voir déjà un volume de ses vers imprimé et livré à la publicité. Deux ans après, il donnait comme gage à l'école romantique sa première traduction de *Faust.* Le grand Olympien de Weimar laissait tomber sur lui une de ces paroles prophétiques qui exaltent une jeune imagination avide de gloire. Après avoir lu cette traduction, il déclarait ne s'être jamais si bien compris lui-même et, s'adressant à Eckermann : « Ce jeune homme, dit-il, deviendra un des plus purs écrivains de France. » D'un autre côté, Victor Hugo lui ouvrait sa porte comme à un jeune lévite privilégié admis avant l'âge dans le sanctuaire. Avec cette fièvre de mouvement et d'humeur serviable qu'il garda jusqu'au bout, Gérard devint le messager, le gentil page du romantisme chargé de distribuer aux fidèles les billets rouges pour la grande soirée d'*Hernani.*

Malgré les liens qui l'attachent au second cénacle, Gérard de Nerval, par la nature de son talent, se distingue du groupe commun où dominent les peintres, les graveurs, les architectes, les statuaires, comme Pétrus Borel, Joseph Bouchardy, Jules Vabre et Théophile Gautier. « Gérard, dit ce dernier, était parmi nous le seul lettré dans l'acception où se prenait ce mot au XVIIIe siècle. Il était plus subjectif qu'objectif, s'occupait plus de l'idée que de l'image, comprenait la nature un peu à la façon de J.-J. Rousseau, dans ses rapports avec l'homme ; n'avait qu'un goût médiocre aux tableaux et aux statues, et, malgré son commerce assidu avec l'Allemagne et sa familiarité avec Gœthe, restait beaucoup plus Français qu'aucun de nous, de race, de tempérament et d'esprit. »

Il est en effet de race gauloise, de la famille de Marot plus encore que de celle de Gœthe, de Schiller et de Byron, par la grâce et la légèreté. Il peut répéter avec lui :

> Je ressemblais l'arondelle qui vole
> Puis çà, puis là.....

Véritable hirondelle *apode,* comme on l'a dit, tout ailes et sans pieds, ne s'arrêtant, ne se fixant à rien, toujours en mouvement avec son petit cri aigu, demi-plaintif, demi-joyeux, traversant l'air libre, son élément. Autour de lui on aime le bruit, l'éclat, la pose ; lui s'en soucie peu : se dérobant volontiers sous le voile du pseudonyme (1), à demi effacé dans la pénombre de la collaboration avec Dumas ou Méry, laissant à d'autres les chapeaux à la Rubens et les manteaux à la Van Dyck, modeste dans sa personne comme dans son style, « il s'abstient de ces violentes colorations dont nous avons tous plus ou moins abusé, dit franchement Gautier ; il préfère les nuances nacrées, argentées, les tons doux et discrets. Le seul défaut peut-être qu'on aurait le droit de lui reprocher dans le camp des flamboyants, c'est trop de sagesse, au moins comme écrivain . » Il ne partage pas non plus la superbe indifférence des adorateurs de l'art pour l'art en dehors de toute idée. Son premier volume, publié en 1826, est un recueil de poésies patriotiques sur *Waterloo,*

(1) *Les Jeune France.*

(1) Il s'appelle tour à tour Fritz, Aloisius, Gustave Delorme, etc.

sur *l'Étranger à Paris*, sur *la Mort de Napoléon*. A l'heure où cette grande renommée est encore ballottée entre les rancunes des uns et les regrets des autres, le jeune poète, renvoyant le glorieux despote au tribunal de Dieu, s'écrie :

Il te pardonnera : qu'importe que sur terre
Il t'ait vu consumer un temps si précieux
A ramasser en tas quelque peu de poussière,
Que le souffle du Nord fit voler dans tes yeux!

Les vers des *Châtiments*, la belle pièce de l'*Expiation* ont depuis effacé et dépassé ces premières images. Mais il faut bien avouer que pour un rhétoricien c'était là un éclatant début.

L'année suivante, il donnait un nouveau volume d'*Élégies nationales* et de *Satires politiques* qu'il dédiait à Béranger (1827). C'est toujours la même ombre qui l'obsède comme elle obsédait alors l'imagination de Lamartine et de Victor Hugo. « Encore des vers sur Napoléon ! dira-t-on. — Oui, en voici encore; mais pourquoi s'en plaindre ? Cet homme-là a tant grandi de la comparaison avec ceux d'aujourd'hui que c'est vers son règne que le poète est obligé de remonter, s'il veut trouver de belles pensées et des inspirations généreuses : hors de là, tout est dégoût et désenchantement. » Nous retrouvons ici des fragments d'épopée lyrique rappelant les étapes de la gloire et de la fortune impériale depuis les brillantes campagnes d'Italie, d'Égypte, d'Allemagne jusqu'à la retraite de Moscou, Fontainebleau et Sainte-Hélène. Malgré son admiration pour le grand homme, il lui reproche

D'avoir répudié deux épouses sublimes,
Joséphine et la Liberté.

Au souffle de 1830, le républicain s'est formé en lui à côté du patriote. Dix ans plus tard, quand Victor Hugo, s'associant à l'ivresse générale, saluait le *Retour des cendres*, Gérard de Nerval, sous le pseudonyme de Gustave Delorme, osait écrire, au risque de se faire lapider par la foule enthousiaste de son Empereur :

Payez donc des bouffons pour pleurer sur sa tombe,
Pour qu'on y vienne en deuil et qu'une larme y tombe!
Il en a trop coulé sous ses pas triomphants.
Faites un mausolée et placez-y son urne;
Des mères sont encore à qui ce fier Saturne
Venait dévorer leurs enfants.

En somme, Gérard de Nerval a composé des élégies nationales qui ne valent pas les *Messéniennes* de Casimir Delavigne, des odes très inférieures à celles de Lamartine et de Victor Hugo, des chansons fort au-dessous de celles de Béranger, des satires politiques moins retentissantes que celles de Barthélemy, moins enflammées que les *Iambes* d'Auguste Barbier. Il a, comme Émile et Antony Deschamps, contribué à populariser chez nous les littératures étrangères, traduit *Faust* au point de contenter Gœthe, assez difficile de sa nature ; remanié jusqu'à trois fois, avec la patience d'un artiste et d'un lettré, la fameuse ballade de *Lénore* par Burger ; reproduit des mélodies venues d'Écosse et d'Irlande. Il a rêvé des drames fantastiques restés à l'état d'ébauche. A toutes ces œuvres nous préférons encore quelques-uns de ses contes, de ses Nouvelles et de ses poésies légères, où il se laisse aller aux charmantes fantaisies de son imagination vagabonde, telles que *le Papillon dans les bois*, *Une allée du Luxembourg*, petites étincelles poétiques qui jaillissent et brillent comme des feux follets à l'heure du crépuscule :

Papillon! fleur sans tige
Qui voltige,
Que l'on cueille en un réseau;
Dans la nature infinie
Harmonie
Entre la plante et l'oiseau!

Il a semé aussi dans ses opéras de *Piquillo* et des *Monténégrins* de petits couplets alertes et gazouillants comme des oiseaux sous la feuillée.

En vieillissant, sa poésie devient plus sombre, sa pensée plus vague et plus obscure, bien que la forme garde toujours la correction et la pureté. L'Allemagne et l'Orient ont été les deux sources capiteuses où sa raison s'est troublée : l'une lui a versé dans la coupe de Faust son panthéisme halluciné ; l'autre lui a dardé ses insolations et ses mirages éblouissants : tous deux l'ont entraîné dans ces cosmogonies et ces théogonies fantastiques auxquelles il a mêlé les mystères de la magie et de la cabale. Les chimères, les visions ont remplacé pour lui la vue naturelle des choses. Est-ce de lui-même ou de quelque personnage fabuleux qu'il parle dans cette pièce intitulée *El Desdichado?*

Je suis le ténébreux, le veuf, l'inconsolé,
Le prince d'Aquitaine à la tour abolie :
Ma seule étoile est morte — et mon luth constellé
Porte le soleil noir de la mélancolie.

Est-ce là un chagrin privé, la perte d'une personne aimée ?

Pauvre et charmant rêveur, victime de son imagination qui l'égare, le déçoit et le dévore. Il en mourra un jour, répétant peut-être tout bas :

Hélas! qu'elle doit être heureuse,
La mort de l'oiseau dans les bois!

Cette mort au sein de la mousse et de la verdure, il ne l'a point connue, lui l'aimable oiseau chantant.

II.

Si Gérard de Nerval a été l'esprit le plus sage, le plus doux, le plus modeste du second cénacle, Pétrus Borel en a été le plus extravagant, le plus présomptueux et le plus outré. Fils d'un émigré ruiné, Petrus Borel d'Hauterive, le *Lycanthrope* et le chef des bousingots, est, dans son genre, un intransigeant, un réfractaire en révolte permanente contre la société et l'Académie, la grammaire, la morale bourgeoise et le sens commun.

Il met sa gloire à les insulter et à les braver.

La première autorité contre laquelle il s'insurge est celle de son père, qui le tient enfermé pendant la révolution

de 1830 et lui ravit l'honneur de prendre part à ces immortelles journées. Placé d'abord chez l'architecte Garnaud, auquel il se plaint d'avoir été loué et vendu pour deux ans comme apprenti : « Si j'ai rêvé une existence, s'écrie-t-il, ce n'est pas celle-là, ô mon père ! Si j'ai rêvé une existence, c'est chamelier au désert, c'est muletier andalous, c'est Otaïtien. » Tout cela n'est pas, on le voit, d'un cerveau bien équilibré. Après un court noviciat d'architecte, il s'avise de bâtir des maisons si mal construites qu'elles lui attirent des procès et le dégoûtent du métier. Il entre alors dans l'atelier de Dévéria, où il ne fait pas meilleur ménage avec les couleurs. De guerre lasse, il se décide à se faire écrivain et se croit poète parce qu'il compose des satires contre le ministre de Villèle à la façon de Barthélemy. C'était l'heure où s'allumait la seconde fièvre du romantisme, plus intense encore que la première, associant les démonstrations bruyantes et l'extravagance du costume à celle des opinions et des systèmes. Pétrus Borel se fit chef de clan et vint poser sa tente rue de Rochechouart, où il fonda ce qu'il appelait le *camp des Tartares*. Le propriétaire, effrayé de pareils hôtes, lui signifia bientôt son congé : il dut émigrer rue d'Enfer. Ce fut là qu'il donna des fêtes splendides où Alexandre Dumas, enrôlé comme Tartare ou Caraïbe, mangeait de la crème dans un crâne. Pétrus Borel était le grand magicien, l'inspirateur et le héros de tous ces délires. Il venait un jour trouver Samson, le bourreau de Paris, pour lui demander, disait-il, un grand service : celui de le guillotiner. Facétie qui eut dans son temps un immense succès et qui nous semble aujourd'hui tout simplement une assez mauvaise plaisanterie.

Ces hauts faits et gestes de Pétrus Borel ont plus contribué à sa renommée que tous ses écrits. Tant qu'il reste à l'état d'espérance, il se voit une cour d'admirateurs attendant ses œuvres futures : le jour où elles ont paru, la désillusion est complète.

Hâbleur et poseur solennel, il apparaît à Théophile Gautier comme une de ces *individualités pivotales* autour desquelles gravite un système de planètes. « Son gilet à la Robespierre, sa tête à la Vélasquez avec des yeux brillants et tristes, des yeux d'Abencerage pensant à Grenade, sa barbe fine, soyeuse, touffue, parfumée au benjoin, soignée comme la barbe d'un sultan, une barbe unique alors, n'ayant d'égale que celle de Dévéria, produisait sur les jeunes adeptes groupés autour de lui une étrange fascination. — Nous le trouvions très fort, ajoute Gautier, un des fervents acolytes de la première heure ; et nous pensions qu'il serait le grand homme spécial de la bande. Les rapsodies s'élaboraient lentement et dans une ombre mystérieuse pour éclater en coup de foudre, pour aveugler ou tout au moins éblouir la bourgeoisie stupéfiée. En attendant le jour de la publication, Pétrus, qui était le plus parfait spécimen de l'art romantique et eût pu poser pour les héros de Byron, se promenait, sûr de sa troupe, admiré de tous, fier de son génie, de sa beauté, le coin de son manteau rejeté sur l'épaule, traînant derrière lui son ombre sur laquelle il n'aurait pas fallu marcher. »

Du grand homme à la caricature il n'y a qu'un pas, et Petrus l'eût bientôt franchi.

Il a pris rang dans l'histoire du romantisme comme un grotesque, moins amusant que Cyrano de Bergerac, aussi vaniteux que Scudéry, et très inférieur à l'un et à l'autre par le talent et par le style. Ses *Rapsodies poétiques* méritent bien le nom qu'il leur a donné. A lire la préface, on serait tenté de lui crier, tout ci-devant gentilhomme qu'il est :

> Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent.

Malheureusement il ne s'entend pas mieux à bâtir les poèmes que les maisons. On peut en juger par ce début naturaliste d'un goût plus que risqué : « Il faut qu'un enfant jette sa bave avant de parler franc ; il faut que le poète jette la sienne ; j'ai jeté la mienne : la voici. » Cette préface est une profession de foi littéraire et politique, un manifeste antibourgeois avant tout. L'auteur s'est fait représenter en tête du volume dans l'attitude d'un *bravo* républicain, coiffé du bonnet phrygien, en manches de chemise, un poignard à la main, pour le tourner au besoin contre les tyrans ou contre lui-même, à l'instar de Brutus. Pourtant il a soin de nous dire qu'il n'est pas républicain à jarretière rouge ou bleue, pérorateur de hangar ou planteur de peupliers : républicain, pour lui, veut dire sauvage, insurgé contre la société présente, ennemi de toute règle et de toute discipline, en un mot l'idéal de l'anarchiste. « Je suis républicain, dit-il, comme l'entendrait un loup cervier : mon républicanisme, c'est de la lycanthropie. Si je parle de la république, c'est parce que ce mot me représente la plus large indépendance que puissent laisser l'association et la civilisation. Je suis républicain parce que je ne puis pas être Caraïbe. »

Si sauvage qu'il soit, il n'en a pas moins une complaisance admirative singulière pour les camarades auxquels il dédie son œuvre : « A toi, Jehan du Seigneur, le statuaire bon et beau de cœur..... Courage, ta place serait belle : la France pour la première fois aurait un sculpteur français. » Les Puget, les Houdon, les Coustou seraient-ils par hasard des sculpteurs grecs ou romains? Petrus ne s'est pas donné la peine d'y songer.

« A toi, Napoléon Thom, le peintre, air, franchise, poignée de main soldatesque. Courage ! tu es dans une atmosphère de génie. » — Il adresse les mêmes apostrophes emphatiques et pontificales à Gérard de Nerval, dont les directeurs de théâtre, *gabelous de la littérature,* entravent les succès ; à Bouchardy, le graveur, *âme de salpêtre,* devenu bientôt le grand pourvoyeur dramatique des boulevards ; à Théophile Gautier, Augustus Mac Keat, Alphonse Bret, Jules Vabre, Philothée O'Neddy, tous grands hommes en herbe comme lui. « Je n'ai plus rien à dire, sinon que j'aurais bien pu faire pour préliminaire un *paranymphe,* ou mon *éthopée,* ou bien encore sur l'art un long traité *ex-professo;* mais il me répugne de vendre de la préface. » C'est à sa discrétion que nous devons sans doute de ne point avoir une seconde préface de *Cromwell.* Sa prose, rugueuse, heurtée, hérissée de termes impropres, atteste une main qui semblerait plus faite pour manier l'équerre ou la truelle que la plume. Ses vers ne valent guère mieux. Parmi ce fatras des *Rapsodies,* plus ennuyeux encore qu'étrange, nous citerons comme échantil-

lon la *Sanculottide* (*sic*), qui sert de commentaire à la gravure initiale du volume :

Dors, mon bon poignard, dors, vieux compagnon fidèle!
Dors bercé dans ma main, *patriote* trésor!
Tu dois être bien las! Sur toi le sang ruisselle
Et du choc de cent coups ta lame vibre encor!

Tiens, vois-tu ce bonnet penché sur ma crinière?
Dans le sang d'un espion trois fois je l'ai jeté;
Sa pourpre me sourit; qu'il soit notre bannière;
Qu'il soit le casque saint de notre déité!

Dors, mon bon poignard, dors, mon compagnon fidèle!

Ce poignard est devenu aussi risible dans son genre que le sabre de M. Prudhomme. L'auteur s'amuse à jouer au croquemitaine révolutionnaire pour effrayer la bourgeoisie. Dans ce pauvre cerveau d'homme de lettres, d'artiste et de républicain manqués, tout se heurte et se confond. Le prologue en vers placé en tête de son roman de *Madame Putiphar* (Mme de Pompadour) est une confidence à l'allure baroque et solennelle : c'est l'analyse ou l'exhibition de son *moi* passablement indéchiffrable :

Dans ma poitrine sombre, ainsi qu'en un champ clos,
Trois braves cavaliers se heurtent sans relâche.

Le premier est un brillant chevalier au corselet d'acier ; le second, un moine ; le troisième, un homme de pierre

Semblant le Commandeur horrible et ténébreux,
Un hyperboréen, un homme sans paupière,
Sans prunelle et sans front, qui résonne le creux.

C'est un peu le son que rend aussi la poésie de Pétrus.

Or ces trois personnages symboliques, quels sont-ils ?

Le premier combattant, le plus beau, c'est le *monde*,
Qui, pour m'attraire à lui, me couronne de fleurs.
. . . . . .
Le second combattant, celui dont l'attitude
Est grave, a l'air bénin, dont la componction
A rembruni la face : or c'est la solitude,
Le désert, c'est le cloître.
. . . . . .
Le dernier combattant, le cavalier sonore
Le spectre froid, le gnome aux filets de pêcheur,
Celui que je caresse et qu'en secret j'honore,
Niveleur éternel, implacable faucheur,
C'est la Mort, le Néant.....

Pétrus Borel est ou semble être ici un naïf précurseur des nihilistes. Il est vrai qu'il hésite entre ces trois cavaliers qui le tiraillent :

Mon pauvre cœur navré, qui s'effraye et se broie,
Douteur, religieux, fou, mondain, mécréant,
Quand finira la lutte, et qui m'aura pour proie
— Dieu le sait, — du désert, du monde ou du néant?

En lutte avec la société, Pétrus Borel finit par chercher noise à la Providence elle-même : son roman de *Madame Putiphar* est un acte de protestation contre cette vieille puissance du temps passé. Ailleurs, s'enveloppant de son immense orgueil et d'un superbe dédain pour tout ce qui l'entoure, dans une épître à Philothée O'Neddy, il trace ce portrait du poète tel qu'il l'entend :

C'est un oiseau, le barde! Il doit vieillir austère,
Sobre, pauvre, ignoré, farouche, soucieux,
Ne chanter pour aucun, et n'avoir rien sur terre
Qu'une cape trouée, un poignard et les cieux!

Cela ne suffit pas toujours pour vivre. Aussi, malgré son humeur intraitable, Pétrus Borel finit-il par s'apprivoiser. L'intransigeant transigea. A titre d'ami de la nature sauvage et primitive, il accepta du tyran d'alors, Louis-Philippe, une charge d'inspecteur des travaux dans la colonie de Mostaganem. La république, qu'il avait rêvée et chantée sous la monarchie, le destitua, en 1848, comme réactionnaire. Il faut avouer que ses rapports d'inspecteur, rédigés en vers, laissaient à désirer pour l'exactitude et la précision. Revenu en France, il tomba dans la misère la plus profonde : méconnu, oublié de ses anciens fidèles, le demi-dieu était devenu un pauvre hère sans gîte et sans pain. Selon M. Félix Normand, il mourut d'inanition ; selon M. Claretie, d'insolation. Quoi qu'il en soit, la misère et l'abandon présidèrent à sa dernière heure : triste dénouement d'une vie commencée par tant d'illusions, d'ivresses et d'espérances insensées! Pour les excuser et les justifier, il eût fallu à Pétrus Borel rien moins que du génie ; mais le génie lui manqua. N'ayant pu être un grand homme, comme il l'avait promis, il est resté le type de l'orgueil impuissant.

III.

Dans cette revue nécrologique des gloires éteintes et des grands hommes avortés qu'a produits le second cénacle, il nous faut citer encore le bon et naïf Philothée O'Neddy, alliant la candeur d'un néophyte à la fureur d'un énergumène. Lui-même, dans une pièce intitulée *la Fièvre de l'époque* (1), nous expose l'état psychologique et physiologique où il se trouvait alors :

Ce n'est rien qu'une vague et vaine anxiété,
Un trouble sans sujet, sans but, sans vérité,
Un de ces limbes noirs qui circonscrivent l'âme
Quand l'atmosphère est grise et le soleil sans flamme!
Névrose, maladie, hallucination.
Velléité de spleen et de consomption,
Travers byronien, fantaisie inquiète,
Langueur d'ange déchu, de femme et de poète.
Oh! je connais ce mal... Il énerve toujours
Dans ses vapeurs de plomb les plus forts de nos jours.
. . . . . .
Chez moi, par intervalle,
Succède à ce languir une ardeur triomphale,
Un orgueil éthéré dont l'essence de feu
Crée au sein de ma veine un sang de demi-dieu (2).

(1) Cette pièce, composée en 1837, fut présentée à la *Revue des Deux Mondes*, qui promit, puis refusa de l'insérer, et parut plus tard dans *le Voleur*, en 1842, à l'heure où la fièvre était déjà bien tombée.

(2) *Poésies posthumes*.

Il y a bien aussi du diable en lui. Son teint bistré, sa chevelure crepue, ses grosses lèvres sensuelles, son visage mauresque, qui lui avait valu le surnom d'Othello, lui donnent un certain air satanique. Au fond, O'Neddy est un bon diable; mais, par moments, il n'est pas fâché non plus de faire trembler les gens. Comme un démon, il lance par les soupiraux de l'enfer romantique ses jets fulgurants de *Feu et Flamme,* qui menacent de tout embraser et ne sont, en somme, que des feux de bengale inoffensifs.

Ennemi de l'ordre établi, Philothée O'Neddy appartient, comme Pétrus Borel, à cette franc-maçonnerie littéraire dont les phrases en prose et les strophes en vers semblent moins des bijoux artistement taillés que des blocs cyclopéens destinés à la construction d'une Babel future, qui croule avant d'être bâtie. Sa préface ne brille ni par la modestie, ni par le bon goût, ni par le bon sens. « Donc me voici : j'apporte aux gigantesques dalles une chétive poignée de ciment. Ouvriers musculeux et forts, gardez-vous de repousser ma faible coopération : jamais vous n'aurez assez de bras pour l'érection d'une si grande œuvre. Comme vous, je méprise de toute la hauteur de mon âme l'ordre social et surtout l'ordre politique, qui en est l'excrément. — Comme vous, je me moque des anciennistes et de l'Académie; — comme vous, je me pose incrédule et froid devant la magniloquence et les oripeaux des religions de la terre; — comme vous, je n'ai de pieux élancements que vers la poésie, cette sœur jumelle de Dieu, qui départ au monde physique la lumière, l'harmonie et les parfums; au monde moral, l'amour, l'intelligence et la volonté. »

Dans ses rêves d'ambition incommensurable, la jeune littérature lui semble appelée à parachever l'œuvre de la Révolution, assez puissante pour préluder glorieusement à une *croisade métaphysique* contre la société.

« Que si les brocanteurs de civilisation daignent me dire en colère qu'il n'est permis à personne de se mettre en dehors de la société, j'aurai l'irrévérence de leur faire observer que deux classes d'hommes possèdent ce droit d'une manière imprescriptible : ceux qui valent mieux que la société, et ceux qui valent moins. — Je me range dans l'une de ces catégories. »

Nous devinons laquelle : l'orgueil naïf de l'auteur ne nous permet pas d'hésiter.

Tout plein de la lecture des *Brigands* de Schiller, il se flatte d'être de ceux qu'il appelle les *brigands de la pensée* en révolte contre toutes les lois, règlements, interdits, barrières du goût et de la morale, de la grammaire et de la prosodie. La pièce capitale et maîtresse par laquelle s'ouvre le recueil de *Feu et Flamme* est intitulé *Pandœmonium* et placée sous la double invocation de Béranger et de Pétrus Borel. Nous avons là une grande scène de sabbat fantastique où l'auteur pousse à la couleur et, dans un style baroque, mêle le langage de l'étudiant limousin de Rabelais aux négligences, aux familiarités et aux crudités du parler moderne. La simplicité et le naturel sont les deux choses qui manquent le plus.

Au centre de la salle, autour d'une urne en fer,
Digne émule en largeur des coupes de l'enfer,
Dans laquelle un beau punch aux prismatiques flammes
Semble un lac sulfureux qui fait hurler ses lames,
Vingt jeunes hommes, tous artistes dans le cœur,
La pipe et le cigare aux lèvres, l'œil moqueur,
Le temporal orné du bonnet de Phrygie,
En barbe jeune France, en costume d'orgie,
Sont pachalesquement jetés sur un amas
De coussins dont maint siècle a troué le damas.

Puis vient la description des personnages, tels que Réblo (Borel), Don José (Joseph Bouchardy), etc. Le poète signale avec soin

Le développement capace de ces fronts,
Les rudes cavités de ces yeux de démons,
Ces lèvres où l'orgueil frémit, ces épidermes
Qu'un sang de lion revêt de tons riches et fermes.
Tout chez eux puissamment concourt à proclamer
Qu'ils portent dans leur sein des cœurs prêts à s'armer
De haine violente et de pitié morose
Contre la bourgeoisie, et le code, et la prose.

La conversation s'engage naturellement sur tous les problèmes sociaux et littéraires à l'ordre du jour. La première question traitée est celle de la femme, cet être intéressant qu'il s'agit d'émanciper, l'émancipation étant le premier article du *Pandœmonium.* On y proclame que

..... De la création
La femme est à la fois l'opale et le haillon.

Le mariage est une vieillerie, une immoralité dont il faut se défaire. L'art doit rester seul maître du monde :

Devant l'art-dieu que tout pouvoir s'anéantisse!
Le poète s'en vient : place pour sa justice!

Nous ne sommes encore qu'à la première *Nuit.* Toutes les bouffées et les folies de l'orgueil atteignent leur paroxysme dans cette strophe de la troisième *Nuit :*

Amour, enthousiasme, étude, poésie!
C'est là qu'en votre extase, océan d'ambroisie,
Se noieraient nos âmes de feu!
C'est là que je saurais, fort d'un génie étrange,
Dans la création d'un bonheur sans mélange,
Être plus artiste que Dieu!

Après cela, il ne reste qu'à tirer l'échelle.

Pour aider l'inspiration trop lente à venir et se procurer des rêves terribles ou charmants, l'auteur ne craint pas d'employer l'opium, comme un pacha qui s'enivre :

Désireux que j'étais d'un songe bien morose,
J'avais pris, l'autre soir, une assez forte dose
D'opium. — Et d'abord je vis un tournoiement
De grandes masses d'ombre..., un bizarre ondoiement
De nuages massés et fantasmagoriques,
De profils infernaux, de cadres phosphoriques;
Puis, tout ce vague essaim d'inertes visions
S'abîma dans le vide en muets tourbillons (1)

Ainsi en est-il de sa poésie, qui s'évapore en brouillard et en fumée. A ce triste régime on tue à la fois son corps et son

(1) *Feu et Flamme,* X^e nuit.

esprit. Un jour, Philothée O'Neddy se réveilla vieux, malade, usé, oublié de ceux qu'il émerveillait jadis. Le brillant et bruyant tribun du romantisme était devenu pis qu'un bourgeois, un cul-de-jatte impotent, moins gai que ne le fut Scarron. Et pourtant c'est à cette maladie qu'il devra, comme Antony Deschamps, la pièce la plus touchante qu'il ait écrite, celle où le pauvre infirme rêveur, aux prises avec la réalité, voyant l'idéal l'abandonner, s'écrie :

Meurs, misérable, allons; meurs en temps opportun,
Pendant que ton esprit garde encor quelque sève.
N'attends pas que tu sois destitué du rêve
Et que, par le réel moqueur, foulé sans trêve,
Cherchant tes anciens dieux, tu n'en trouves aucun!
Meurs! Laisse-toi glisser dans le fossé commun.

Isolé d'un monde qui ne le connaît plus, il compose encore des vers qu'il dédie, non pas aux vivants, mais aux morts, ses amis et confrères, car il se regarde lui-même déjà comme un trépassé. C'est le vieux Philothée O'Neddy, vidame de Thyanes, rédigeant son *Mystica Biblion* en style gothique. A titre de vidame, il en revient même parfois à la strophe monorime du XIIe siècle. Le nombre de ses poésies posthumes est bien supérieur à celui des œuvres publiées de son vivant.

Nous l'avons vu plus d'une fois, à la fin de sa vie, se traînant péniblement au Collège de France, où il retrouvait son ancien camarade M. Ernest Havet, un classique sans doute, mais en même temps un esprit libéral et généreux capable de le comprendre et de le consoler. Cette amitié fut pour lui sa dernière bonne fortune. L'ingénieux et savant éditeur des *Pensées* de Pascal, le critique exquis et délicat ne crut pas se compromettre en recueillant le nom et les œuvres du cul-de-jatte délaissé, de cet enfant perdu du romantisme que les romantiques eux-mêmes avaient oublié depuis longtemps.

Après cette revue du second cénacle, une pensée mélancolique nous saisit quand nous songeons à tous ces hommes jeunes, ardents, enthousiastes, affamés de gloire et de bruit, moqueurs et moqués à leur tour; quand nous réfléchissons au peu qui reste de leurs noms et de leurs œuvres. Sous ce rapport, la Pléiade du XIXe siècle nous semble peut-être moins heureuse et moins féconde que celle du XVIe siècle. Parmi ces *poetæ minores* de la première et de la seconde génération, combien en est-il dont on puisse citer une de ces pièces qui vivront et dureront autant que la langue française, comme l'*Avril* de Remy Belleau, *le Vanneur* de Joachim du Bellay, l'*Amour* de Baïf, *la Tourterelle* de Passerat? Pour étouffer tous ces tumultes, ces orgueils et ces ambitions immenses, ces renommées et ces illustrations d'un jour, qu'a-t-il fallu? Quelques grains de poussière tombés de la main du Temps.

..... *Certamina tanta*
Pulveris exigui jactu compressa quiescunt.

C. Lenient.

DIDEROT CRITIQUE MUSICAL

« Le Neveu de Rameau (1) »

V.

Nous l'avons vu : Diderot, que son esthétique générale et ses goûts dramatiques rattachent à la tradition des Lulli et des Rameau, fait volte-face à la première sommation et se range sous les drapeaux des bouffons! C'est lui qui lance l'inscription-épigramme pour la nouvelle toile du théâtre de l'Opéra : HIC MARSYAS APOLLINEM (ici Marsyas écorche Apollon); il applaudit à l'abbé Galiani répondant à un quidam qui se plaignait que la nouvelle salle de l'Opéra fût bien sourde : « Ah! monsieur, qu'elle est heureuse (2)! » Et que l'on ne prétende pas qu'il y a simplement dans ces bons mots l'expression de l'engouement d'un jour, une concession à la mode, l'humeur causée par quelque faible rapsodie d'un Mondonville ou d'un Destouches, ou enfin la camaraderie poussée jusqu'au sacrifice des convictions les plus intimes : *le Neveu de Rameau*, écrit en 1762, retouché dans plusieurs endroits vers 1776, c'est-à-dire après l'arrivée de Glück à Paris et le commencement d'une nouvelle guerre musicale, *le Neveu de Rameau* est là pour témoigner que, dix ans, vingt ans après le renvoi des bouffons, le sentiment de Diderot n'avait pas varié.

« Je ne demanderais pas mieux que de vous en croire, répond le philosophe à l'éloge passionné que Jean-François Rameau vient de décerner aux chants italiens, si je n'étais arrêté par un petit inconvénient. Et cet inconvénient, c'est que, si cette musique est sublime, il faut que celle du divin Lulli, de Campra, de Destouches, de Mouret et même, soit dit entre nous, celle du cher oncle, soit un peu plate. » Et Jean-François lui confesse dans le creux de l'oreille qu'elle l'est en effet (3).

M. Assézat s'est imaginé voir dans ce passage que « Diderot reste beaucoup en deçà de son interlocuteur dans son enthousiasme pour la musique italienne et dans le dénigrement de l'oncle Rameau ». Et la preuve, ajoute-t-il, c'est que dans *la Religieuse* il fait chanter à son héroïne, pour exprimer les passions qui l'agitent, des morceaux de Rameau, de Campra et de Lulli. Ce raisonnement donne la mesure du sens critique d'Assézat. Dans *la Religieuse*, Diderot fait œuvre, non de juge musical, mais de peintre de mœurs. S'il fait chanter *Tristes apprêts* à Suzanne, c'est parce que cet air, faible débris d'un répertoire qui s'enfonçait chaque jour davantage dans l'oubli, était resté à la mode; et enfin, avouons-le, Diderot eût été bien embarrassé de trouver dans la musique italienne alors connue à Paris, et qui appartenait

(1) Suite et fin. Voy. le numéro précédent.

(2) Ces anecdotes sont rapportées notamment par Grimm (*Corresp.*, 15 août 1753) et par le baron de Gleichen (*Souvenirs*, dernier chapitre).

(3) *Le Neveu de Rameau*, p. 199.

presque tout entière au genre bouffon, des motifs appropriés aux sentiments pathétiques qui agitent l'âme de sa religieuse.

Quant à disséquer le *Neveu de Rameau* pour voir quelle phrase, quelle idée appartient en propre à Diderot ou à son interlocuteur, c'est une entreprise aussi vaine que puérile, à la distance où nous sommes placés. Toutefois l'on peut affirmer hardiment qu'une bonne partie des théories et des opinions prêtées à notre bohème n'ont jamais pu être formulées ni même ébauchées par lui et portent la marque non seulement du style, mais de l'esprit de Diderot et peut-être de Grimm : ainsi l'éloge outré de Duni, dont on connaît l'étroite liaison avec le philosophe (1); ainsi le développement de l'aphorisme : « L'accent est la pépinière de la mélodie », qui reproduit exactement les idées du *Troisième entretien* sur *le Fils naturel* (2); ainsi les remarques aussi fines que profondes sur les défauts des poèmes d'opéras français : toutes choses qui sortaient soit de la compétence de Rameau « le fou », soit de sa façon de sentir, connue d'ailleurs (3). Que, dans l'ensemble, les deux interlocuteurs fussent d'accord; que Jean-François ait été, lui aussi, captivé par les charmes de la mélodie italienne, je n'en doute pas; mais je croirai volontiers que Diderot a eu la coquetterie de placer les plus fortes louanges des bouffons et de leurs imitateurs dans la bouche de l'homme dont sa parenté avec le chef de l'école opposée rendait le témoignage d'autant plus piquant. Ici encore, sous le rapporteur en apparence impartial, nous découvrons un plaideur ravi d'avoir mis la main sur un témoin favorable dans la famille même de la partie adverse.

Veut-on une preuve plus décisive encore? On n'a qu'à se reporter à la *Raméide :* cette rapsodie inepte de Jean-François Rameau, qui n'est guère qu'un long appel en cinq chants à la charité publique, renferme une profession de foi musicale. Même en faisant la part de la vanité du nom et de l'arrière-pensée intéressée du pauvre hère qui croit happer un rayon de la gloire dont il couvre son oncle et la musique française, on ne peut qu'être frappé de cette chaleureuse apologie de la musique française contre « les Allemands et les Allobroges » :

D'harmonie et de chants dépouillant notre langue,
Plus il (Rousseau) est maître en chaire et plus il nous harangue,
Et si l'on prenait bien le sens de ses écrits,
Il faudrait parler suisse à la cour de Louis !...
L'emploi de notre chant, qu'il censure à plaisir,
Est d'élever notre âme et non de l'affadir...

La langue d'un pays a son ton, sa musique :
Le peuple est sur ce point la plus saine critique.
Lulli, le grand Lulli, pour ne point s'égarer,
Ne chercha qu'à lui plaire; il s'en fit admirer;
Lui, sa secte et Rameau tiennent la même école...

Puis, après une fastidieuse énumération des chefs-d'œuvre de l'opéra français,

D'un peuple aimable et sage éternels monuments,

vient la conclusion :

Brille par ton emploi, française mélodie,
Toi qui fais de Quinault admirer le génie;
Quand le cœur vole à toi, l'esprit est enchanté;
Tu fais goûter alors la pure volupté!

Chaque ligne de cette méchante poésie contredit une phrase du *Neveu de Rameau,* où « les éternels monuments » deviennent « une féerie, une insipide mythologie, de petits madrigaux doucereux qui ne marquent pas moins le mauvais goût du poète que la misère de l'art qui s'en accommode » (1).

Un jour, blanc; un jour, noir : on voit que le plus éclectique des deux n'est pas celui qu'on pense. Maintenant jusqu'à quel point Diderot a-t-il vu ses souvenirs à travers ses tendances? Peu nous importe; tout ce que nous voulons retenir, c'est qu'on est en droit de citer *le Neveu de Rameau,* après l'*Arrêt de l'Amphithéâtre* et le mot recueilli par Grimm, comme une preuve de la tendresse du philosophe pour « les maudits bouffons », comme l'éclatant témoignage de cette antithèse que nous signalions tout à l'heure entre les principes du théoricien raisonnant à froid et l'instinct du dilettante se livrant sans calcul à son impression du moment.

Gœthe ne s'y est pas trompé : « Diderot, dit-il, prit dans le débat musical une position singulière. Ce que les bouffons apportaient d'Italie était plutôt agréable et flatteur pour l'oreille qu'expressif; et cependant Diderot, qui insiste si vivement sur l'expression, se range au parti des étrangers et croit ses vœux réalisés par l'art nouveau qu'ils révèlent. Sans doute, il ne faisait tellement leur éloge que parce que leurs nouveautés venaient crever une vieille charpente roidie et odieuse et faire de la place pour de nouvelles tentatives de reconstruction (2). »

Gœthe n'a pas seulement posé nettement le problème; il en a encore, avec sa sagacité ordinaire, entrevu, indiqué la solution; pour l'approfondir et dissiper tous les doutes, il ne lui a manqué qu'un peu plus de confiance dans son sentiment musical (3) et une connaissance un peu plus exacte de l'histoire de la musique dramatique au XVIIIe siècle. C'est là,

(1) Sur cette liaison, voy un passage significatif des *Mémoires de Goldoni* (reproduit dans l'édit. Assézat, VII, 176).

(2) *Le Neveu*, p. 198. « Quel est le modèle du musicien ou du chant? C'est la déclamation, si le modèle est vivant et pensant; c'est le bruit, si le modèle est inanimé. Il faut considérer la déclamation comme une ligne, et le chant comme une autre ligne qui serpenterait sur la première », etc.

(3) Au contraire, je crois reconnaître une phrase textuelle de Rameau le neveu dans cette réserve si naturelle : « Cependant, messieurs, il ne faut pas mépriser certains airs de Lulli, quelques endroits de Campra, les airs de violon de mon oncle, ses gavottes, ses entrées de soldats, de prêtres, de sacrificateurs. »

(1) *Le Neveu de Rameau*, p. 203.

(2) Gœthe, *Notes sur le Neveu de Rameau,* art. Musique (*OEuvres,* édit. Cotta, t. XXIX, p. 339).

(3) « Les notes sur *le Neveu de Rameau* m'ont poussé dans le domaine de la musique. Comme ce domaine ne m'est pas trop familier, je me bornerai à y tracer quelques lignes principales; puis j'en sortirai le plus tôt possible. » (Gœthe à Schiller, 20 avril 1805).

en effet, en replaçant *le Neveu de Rameau* dans le mouvement historique qu'il termine, qu'on s'aperçoit que sous une apparente contradiction Diderot cachait en réalité un sentiment très net des qualités et des défauts de l'opéra français, des réformes dont il était susceptible et de l'utilité dont pouvait lui être la comparaison de la musique italienne.

VI.

L'examen des parallèles entre la musique française et italienne antérieurs à l'épisode dit des bouffons, parallèles si nombreux que Grimm, dans sa *Lettre sur Omphale,* déclare déjà le sujet rebattu, serait une intéressante introduction à une histoire de la guerre musicale de 1752.

Cette littérature commence, avant même que Mazarin ait doté la France d'un Opéra, avec les curieuses lettres du violoniste André Maugars (1).

Au commencement du XVIIIe siècle, un bel esprit normand, l'abbé Raguenet, précepteur des princes de Bouillon et qui les avait accompagnés en cette qualité à Rome, écrivit à son tour un *Parallèle des Italiens et des Français en ce qui regarde la musique et les opéras* (2). Raguenet était le premier Français, depuis Montaigne, qui eût reçu le titre honorifique de citoyen romain : aussi sa reconnaissance se traduit-elle par les effusions les plus lyriques, où il entre beaucoup plus de pathos que de vrai sentiment musical. Un autre littérateur normand, La Viéville, seigneur de la Fréneuse, releva le gant jeté par Raguenet et s'improvisa le défenseur non moins verbeux de la musique nationale; cette réponse amena une réplique de l'abbé, la réplique une duplique, et je ne suis pas bien sûr que cette guerre de plume aux proportions homériques en soit demeurée là (3).

Quelques années après cette longue polémique, paraît le *Parallèle* de Bonnet, qui n'avait qu'une connaissance très superficielle de la musique italienne. Au contraire, le président de Brosses en avait fait sur les lieux mêmes une étude approfondie; sa lettre à M. de Maleteste « sur les spectacles et la musique », la cinquantième du recueil de ses *Lettres familières écrites d'Italie en* 1739 *et* 1740, est à coup sûr le travail le plus remarquable qui ait été fait sur la matière avant Grimm et Rousseau. Certes, de Brosses n'est pas un savant musicien; mais il a du goût, de l'oreille, de la curiosité, et a su profiter de ses nombreuses relations avec des artistes italiens. Il raffole de Pergolèse, dont la mort prématurée lui arrache des larmes; et il termine son compte rendu du théâtre lyrique italien par un passage remarquable et prophétique qui prouve, par parenthèse, que dès cette époque les prôneurs, même exagérés, de la musique italienne ne manquaient pas parmi les Français qui avaient fait le voyage d'outre-monts.

« Je vois, dit-il, des gens parmi nous qui voudraient que nos compatriotes *italianisassent* notre musique. Je ne puis être de leur avis, et par mille raisons, et entre autres parce que j'aime mieux qu'il y ait deux musiques que de n'en avoir qu'une. Je souhaiterais seulement voir établir à Paris un théâtre italien, en laissant subsister le nôtre tel qu'il est.

« J'avoue qu'il y aurait du danger que l'étranger ne portât coup au national, surtout dans une ville où les nouveautés prennent jusqu'à la frénésie. Les tournures et les beaux chants de l'un pourraient rendre insipide la simplicité monotone de l'autre : les gens blasés de vin de Champagne ne sont plus affectés par le vin de Nuits, quoiqu'ils soient tous deux bons dans leur genre. »

Sans pousser plus loin cette analyse, on voit que l'opinion unanime de tous les juges compétents qui avaient étudié sur place l'opéra italien lui accordait la supériorité sur le nôtre : ils ne différaient que dans la mesure et la nuance de l'expression. A quoi faut-il attribuer cette unanimité chez des esprits si divers par les tendances et tous également imbus du sentiment national? Ce n'est pas qu'ils s'aveuglent sur les mérites de l'opéra français et sur les graves défauts des Italiens : on a vu ce que de Brosses pense du récitatif italien, et Raguenet, l'enthousiaste Raguenet lui-même, écrit quelque part : « Les livrets des opéras italiens sont de pitoyables rapsodies, sans liaison, sans suite, sans intrigue, piqués de quelques beaux airs qui sont des selles à tous chevaux, des morceaux rapetassés et recousus. » Mais il y a une différence profonde, essentielle, qui assure la prééminence aux Italiens; la voici tout simplement : l'opéra français est ennuyeux; l'opéra italien, surtout l'opéra bouffe, est amusant.

Ennuyeux, voilà le grand mot lâché, et toutes les circonlocutions du monde n'y changeront rien. La musique d'opéra français, importation étrangère, factice, violemment imposée par un maître, était née ennuyeuse et le resta en dépit des moqueurs.

Mme de Motteville écrivait en 1646, au sortir d'une comédie en musique qu'Anne d'Autriche avait fait représenter dans la petite salle du Palais-Royal : « Nous n'étions que vingt à trente personnes dans ce lieu, et nous pensâmes y mourir de froid et d'ennui. » Cela était resté vrai, du moins en partie, cent ans plus tard, après les grandes œuvres de Lulli et de Rameau. Certes il y avait plus de vingt à trente personnes tous les soirs à l'Opéra et l'on n'y périssait point de froid;

(1) M. Thoinan a réimprimé les divers écrits de Maugars. Le plus important a pour titre : *Réponse faite à un curieux sur le sentiment de la musique d'Italie,* écrite à Rome le 1er octobre 1639. (Bibliothèque nationale, Réserve, V., 2672; provient de la collection Falconet.) L'opuscule, « imprimé, dit la notice, à l'insu de l'auteur », se termine par la conclusion éclectique : *Nec vero terræ ferre omnes omnia possunt.* L'accueil flatteur que l'artiste français avait trouvé auprès des gros personnages de l'Église romaine et des chanteuses en vogue, pendant son séjour de douze ou quinze mois en Italie, est pour quelque chose sans doute dans l'enthousiasme qu'il ressent pour la musique italienne.

(2) Paris, chez Moreau, 1702.

(3) L'ouvrage volumineux de La Viéville est intitulé *Comparaison de la musique italienne et de la musique française,* en trois parties (Bruxelles, 1705-6). Puis vinrent la *Défense du parallèle* (Paris, 1705), par Raguenet, et la *Réponse à la Défense du parallèle,* par La Viéville. Ces écrits, pour la plupart anonymes, sont recueillis en deux volumes à la Bibliothèque nationale; une notice manuscrite de l'époque donne la façon de s'en servir.

mais l'ennui était resté installé dans la célèbre « impasse ». Plusieurs causes entretenaient ce méchant hôte : l'abus d'une insipide mythologie, des poèmes plus spirituels que passionnés, le peu d'ampleur de la mélodie ; joignez-y un mélange peu intelligent de la danse et du récit, une méthode vicieuse de chant, une exécution lente et relâchée, des procédés stéréotypés et enfantins d'imitation : vous aurez le secret de l'insurmontable aversion qu'éprouvaient les étrangers pour l'opéra français et du peu de goût des Français eux-mêmes, dès qu'ils avaient pu comparer cette musique « classique » à celle d'un peuple voisin.

Sur tous ces points les témoignages sont si nombreux, si concordants, qu'on ne peut éprouver que l'embarras du choix. C'est La Fontaine qui raille doucement le déploiement excessif et monotone d'une pompe scénique, qui rappelle que l'opéra est né à une époque où les arts décoratifs avaient atteint leur plein épanouissement, tandis que la musique profane était encore dans l'enfance (1). C'est Grimm qui définit l'opéra français « l'épopée mise en action et en spectacle ; le merveilleux visible en est l'âme (2) ». C'est le neveu de Rameau qui déclare que « dans les charmants poèmes de Quinault, de La Motte, de Fontenelle, il n'y a pas six vers de suite qu'on puisse musiquer dans le nouveau style. Ce sont des sentences ingénieuses, des madrigaux légers, tendres et délicats... J'aimerais autant avoir à musiquer les *Maximes* de la Rochefoucauld ou les *Pensées* de Pascal (3) ». Quant à la mélodie, « les Français, dans leurs airs, cherchent partout le doux, le facile, ce qui coule, ce qui se lie ; tout y est sur le même ton, ou, si quelquefois on en change, on le fait avec des préparations et des adoucissements qui rendent l'air aussi suivi que si on n'en changeait rien du tout : il n'y a rien de fier ni de hasardé ; tout y est égal et tout uni (4) ».

La musique de danse française était charmante et s'était imposée même à nos voisins d'Italie, au dire du président de Brosses ; mais l'abus des ballets, intercalés mal à propos aux endroits les plus pathétiques de l'action, la refroidissait étrangement. Grimm disait que tout le bonheur et tout le malheur des personnages en scène se réduisait à voir danser autour d'eux.

Venons-en à l'exécution. *Le Petit Prophète* est là pour nous apprendre comment les chanteurs les plus en renom s'imaginaient atteindre le comble de l'art en substituant à un chant simple et pur une émission artificielle et étranglée de la voix qui dégénérait souvent en véritables cris (5). L'orchestre, malgré les efforts désespérés de son chef semblable à un bûcheron coupant du bois, n'était jamais ensemble et ignorait même ce que c'est que la mesure ; il jouait tour à tour *pianissimo* et *fortissimo*, mais sans se douter, non plus que les chanteurs, du *crescendo* et de l'art délicat des nuances. Mercier, dans son *Tableau de Paris*, le traite sans respect « de vieux coche traîné par des chevaux étiques, conduits par un sourd de naissance ». « Enfin, dit Laujon, au milieu de toute cette pompe, de toute cette dépense, c'était un sans-gêne, une anarchie, un désordre au delà de toute créance. Acteurs et actrices se produisaient hors des coulisses, les uns en culotte d'argent et bandeau sur le front, les autres en simple peignoir. Les chœurs venaient s'aligner en rangs d'oignons sur le théâtre, les deux sexes soigneusement triés, impassibles, sans un geste, comme des grenadiers en faction (1) ».

Les Italiens s'étaient privés d'un certain nombre de ressources que la pauvreté relative de leurs entrepreneurs de spectacles ne leur eût permis que d'utiliser à moitié. Ils n'amenèrent à Paris ni chœurs, ni machines nouvelles, ni ballets ; mais, en revanche, ils chantaient en mesure, disaient juste et jouaient avec entrain.

La Serva padrona peut être considérée comme le type des douze opéras légers représentés par la troupe de Bambini ; c'est celui qu'on cite le plus souvent dans les écrits polémiques de cette époque (2). La pièce, très courte, n'a que deux actes ; chacun d'eux ne renferme que trois ou quatre morceaux reliés par un récitatif sans prétention. La mise en scène est d'une simplicité élémentaire : deux chaises et un paravent. Il n'y a que deux personnages, plus un acteur muet : c'est dire que la partition ne se compose que d'airs et de duos. Mais que d'esprit dans le livret, dont beaucoup de vers sont restés proverbes en Italie ! Quelle grâce, quel brio et en même temps quelle passion naturelle dans les fraîches mélodies que Pergolèse a brodées comme en se jouant sur cette fine comédie de mœurs ! Rossini, dans *le Barbier de Séville*, a pu égaler son devancier ; il ne l'a pas surpassé, si ce n'est par des effets d'ensemble dont le sujet fourni à Pergolèse n'offrait pas l'occasion. A quoi bon insister ? La génération actuelle a pu juger par elle-même de la valeur durable de cette partition, dont la reprise à l'Opéra-Comique, sous la direction de M. Perrin, a fourni à Mme Galli-Marié son premier triomphe.

L'apparition de cet art nouveau a laissé dans l'esprit des musiciens français un souvenir ineffaçable. « Pergolèse parut, dit Grétry, et la vérité fut connue. » — « Les gens de lettres sont ensorcelés », dit Grimm. Et Rousseau de même : « L'accent vif et marqué de la musique italienne débaucha les oreilles françaises. » On était enfin en présence de quelque chose de frais, de jeune, de complet, d'une musique qui suffisait pour passer une soirée agréable sans le secours de prodigieuses machineries et de soixante paires de jambes. Le jour où l'on eut entendu *la Serva padrona, Castor et Pollux*

(1) La Fontaine, Épître à M. de Niert.

(2) Grimm, art. *Poème lyrique*, dans *l'Encyclopédie*.

(3) *Le Neveu de Rameau*, p. 209.

(4) Raguenet, *op. cit.*, p. 30.

(5) « Pousser avec effort les sons hors de son gosier et les fracasser sur les dents par un mouvement de menton convulsif, c'est ce qu'on appelle chez nous (Allemands) crier et qu'on n'entend jamais sur un théâtre, mais dans les marchés publics. » (Grimm, *Lettre sur Omphale*).

(1) Laujon (*Œuvres choisies*, Ier, 176), cité par Desnoiresterres (*Gluck et Piccinni*, p. 89).

(2) L'édition originale italienne a paru à Paris, in-folio, 1752. Cette édition est devenue très rare. La version française de Baurans (Paris, La Chevardière, 1754) est, au contraire, assez commune. Elle a été rééditée avec les changements apportés à la partition par M. Gevaert (réduction par Soumis), chez Girod, 1862.

parut ce qu'il était en effet : une pièce à la française, « c'est-à-dire noble, belle, triste et assez ennuyeuse (1) ». Imaginez *les Précieuses Ridicules* faisant leur irruption soudaine sur la scène française, qui n'aurait encore ni *le Cid*, ni *Polyeucte*, mais seulement Hardy, Garnier et les premiers essais de Corneille : vous aurez l'effet que durent produire les « maudits bouffons » sur tous les esprits non prévenus qui cherchaient le beau et le plaisir sans malice. Aussi la prédiction de M. de Brosses ne tarda-t-elle pas à s'accomplir. Si la cabale du « coin du roi » obtint, en fin de compte, le renvoi des intrus, auprès du public la victoire leur resta. L'Opéra, demeuré fidèle à son ancien répertoire en attendant du nouveau, qui ne se pressait pas de paraître, devint un désert dont les *Mémoires de Bachaumont* nous peignent l'affreuse solitude. Les reprises succédaient aux reprises, sans parvenir à fixer la foule; elle se ruait aux foires Saint-Laurent et Saint-Gervais, où les Italiens continuent à donner leurs représentations, puis au nouvel Opéra-Comique, ouvert par Monet. Là, des compositeurs français, dont le premier en date est d'Auvergne, l'auteur des *Troqueurs*, formés à l'école des Italiens, dont ils surent combiner le genre vif et gai avec la mesure et l'expression dramatique propres à notre génie national, créèrent ce genre « éminemment français » qui a produit, depuis, une si riche moisson de chefs-d'œuvre. *Le Neveu de Rameau* nous fait assister à la naissance et aux premiers succès de cette nouvelle école, où Diderot, guidé par l'amitié plutôt que par le goût, donne la première place à Duni, sans faire observer que ce compositeur modifia profondément sa manière depuis son arrivée en France et au contact de l'ancienne musique française : comme Lulli, Duni, Italien de naissance et par quelques côtés de son talent, est cependant un maître très français qui mérite d'être cité à côté, mais non au-dessus, de Monsigny et de Philidor (2).

VII.

On a maintenant le secret de l'apparente contradiction entre les goûts de Diderot et ses principes. La musique française poursuivait un idéal très élevé : le vrai drame lyrique; mais elle le poursuivait avec des moyens musicaux encore insuffisants, travaillant sur des poèmes trop froids et suppléant à l'insuffisance de sa mélodie par des embellissements factices, étrangers au véritable art. L'opéra-bouffe italien s'était proposé un idéal plus modeste, plus terre à terre; mais, en revanche, il l'avait réalisé. De là le sentiment d'ennui et de vide que produisait l'un, l'enthousiasme que provoqua l'autre chez les « vrais connaisseurs, les gens à talents », pour parler comme Jean-Jacques. Nous avons là-dessus un témoignage qui vaut plus que celui de tous les philosophes ensemble : c'est l'aveu de Rameau lui-même, du grand Rameau disant un peu mélancoliquement à l'abbé Arnaud : « Si j'avais trente ans de moins, j'irais en Italie; Pergolèse deviendrait mon modèle, et j'assujettirais mon harmonie à cette vérité de déclamation qui doit être le seul guide des musiciens. Mais, quand on a plus de soixante ans, on sent qu'il faut rester ce que l'on est. L'expérience indique assez ce qu'il conviendrait de faire; le génie refuse d'obéir. »

En vérité, n'en déplaise aux fanatiques d'archéologie musicale, on aurait mauvaise grâce à se montrer plus *ramiste* que Rameau lui-même.

Qu'on ne croie pas cependant que Diderot se soit laissé entraîner par le charme de la musique de Pergolèse aux exagérations des hommes qui, comme Rousseau, refusaient à la nation française le droit d'avoir une musique, ou de ces amateurs, mentionnés par M. de Brosses, qui voulaient que la France italianisât à outrance. Un sentiment très juste du génie français et des convenances dramatiques l'a préservé de cet excès. S'il exalte *la Serva padrona*, s'il approuve les créateurs de notre opéra-comique, il n'en conclut nullement qu'il n'y ait plus qu'à fermer le grand Opéra ou à y transplanter purement et simplement le genre italien. Il sent très bien l'insuffisance de la « petite » musique napolitaine pour notre première scène lyrique avec son cadre immense et ses puissantes ressources matérielles. S'il avait connu les chefs-d'œuvre de l'opéra *seria* italien, son jugement ne se serait pas, sans doute, beaucoup modifié à cet égard; car l'infériorité des tragédies lyriques italiennes sur les comédies, malgré la prodigieuse habileté de Métastase, frappait tous les juges éclairés.

Une phrase de l'*Arrêt rendu de l'Amphithéâtre* (1) nous donne la note juste de l'opinion de Diderot. S'adressant au pamphlétaire anonyme qui avait pris la parole au nom du « coin du roi », il s'exprime ainsi : « Louons publiquement l'ingénieux parallèle du jeune avocat entre *Armide* et *la Dona superba*, et lui enjoignons de faire (et ce dans l'espace de deux mois) le parallèle du *Médecin malgré lui* et de *Polyeucte*, et en outre celui de *Pourceaugnac* avec *Athalie*; le tout afin de prouver que les farces de Molière sont mauvaises parce que les tragédies de Corneille et de Racine sont bonnes. »

Cette phrase ironique veut-elle dire que Diderot trouve l'*Armide* de Lulli absolument « bonne », c'est-à-dire répondant aux exigences musicales du temps? En aucune façon. Signifie-t-elle que Diderot pousse l'éclectisme jusqu'à vouloir faire coexister sur la même scène la musique légère importée d'Italie et l'ancienne musique française avec ses formules usées, ses ritournelles banales, sa mélodie asthmatique, ses imitations puériles sur quelques mots con-

(1) Lettre du président de Brosses sur *Castor et Pollux* (écrite en 1754). Sainte-Beuve, *Lundis*, VII, 95. — La même lettre nous apprend que le passage des bouffons servit du moins à réveiller l'orchestre de l'Opéra de sa torpeur : « Ils ont commencé d'y apprendre ce que c'était que des coups d'archet, des nuances et de l'accompagnement, choses dont on n'avait même pas le soupçon. Il est étonnant combien ils ont perfectionné l'orchestre de l'Opéra, qui commence à être un bon écolier. »

(2) Monet nous apprend, dans ses curieux *Mémoires*, que, pour déjouer la cabale antifrançaise, il fit répandre le bruit que la musique des *Troqueurs* était d'un maestro italien de Vienne! *Aliena nobis, nostra plus aliis placent.*

(1) *Arrêt*, art. IV.

sacrés, toujours les mêmes (*vols, lances, triomphe, gloire*, etc.), son emploi incohérent et excessif de la féerie et de la danse? Encore moins. Rien de tout cela, il le sent bien, ne peut être conservé; mais il ne voit pas encore ce qui peut être mis à la place, et, comme le dit très bien Gœthe, il veut faire table rase en attendant le Descartes de l'opéra expressif.

« Qu'il se montre, s'écrie-t-il en 1757, dans le *Troisième entretien* sur *le Fils naturel;* qu'il se montre, cet homme de génie qui doit placer la véritable tragédie... sur le théâtre lyrique... Qu'il s'écrie, comme le prophète hébreu dans son enthousiasme : *Adducite mihi psaltem,* « Qu'on m'amène « un musicien! », et il le fera naître. »

L'homme de génie n'était pas à naître, puisque les tragédies de Racine étaient là et qu'il suffisait de les découper en opéras. C'est le musicien qui n'était pas encore venu. On l'attendit encore près de vingt ans. On sait qu'il s'appela Gluck.

Gluck est le véritable interprète musical de la tragédie classique; il est venu un siècle après Corneille et Racine parce que la musique retardait de cent ans sur la poésie; mais, dans la chronologie des arts, où les années ne comptent point, mais seulement les étapes, il est leur contemporain; l'âme de la tragédie antique a soufflé sur lui en passant par la leur. Allemand de naissance, Italien d'éducation, Gluck peut être cependant revendiqué avec raison par l'école française, au moins pour une partie de son art; car, sans nos grands poètes classiques, jamais son génie profondément tragique n'aurait pris son essor définitif; jamais il n'eût produit ces chefs-d'œuvre qui s'appellent *Alceste, Armide* et surtout les deux *Iphigénies*.

Mais ce ne sont pas seulement nos poètes à qui Gluck est redevable de ses plus belles inspirations : deux témoignages formels, que vient corroborer la lecture même des partitions du grand maître, établissent d'une façon irrécusable l'influence directe de la musique de Lulli et de Rameau sur Gluck : l'un est celui de son librettiste, le bailli du Rollet (1); l'autre, celui de Gluck lui-même, rapporté par d'Escherny : « Gluck louait dans Lulli une noble simplicité, un chant rapproché de la nature et des intentions dramatiques. Il avait étudié, nous dit-il, les partitions de Lulli, et cette étude avait été pour lui un coup de lumière. Il y avait aperçu le fruit d'une musique pathétique et théâtrale et le vrai génie de l'opéra, qui ne demandait qu'à être développé, perfectionné. Que s'il était appelé à travailler pour l'Opéra de Paris, il espérait, en conservant le génie de Lulli et la cantilène française, d'en tirer la véritable tragédie lyrique (1). »

Dans la querelle acharnée des gluckistes et des piccinnistes, alors que Grimm, La Harpe, Marmontel prenaient vivement parti pour le maître italien, musicien remarquable, mais bien inférieur cependant au vigoureux génie de Gluck, Diderot, trop dramaturge et trop musicien pour ne pas sentir de quel côté était la vérité, mais trop bon camarade pour rompre en visière avec ses meilleurs amis, même sur une question d'esthétique, Diderot garda un complet silence. Il suivait en cela l'exemple de Voltaire, qui, après avoir d'abord écrit « qu'à Ferney tout le monde était gluckiste », n'osa plus souffler mot le jour où Mme du Deffand lui eut fait savoir que Piccinni était son homme. Mais, si l'on peut croire que Voltaire sentait en effet trop peu « l'extrême mérite des doubles croches » pour avoir une opinion raisonnée en pareille matière, il n'en est pas de même de Diderot. Quiconque a lu, dans les pages qui précèdent, les théories musicales esquissées dans le *Troisième entretien* sur *le Fils naturel* et dans *le Neveu de Rameau* saura comment interpréter un silence dicté par l'amitié : il sentira que Diderot a dû reconnaître dans le novateur venu de Vienne le metteur en œuvre de ses plus chères idées et saluer en lui le chantre inspiré qu'il appelait de ses vœux quinze ans auparavant, quand il s'écriait : « Amenez-moi un musicien! »

TH. R.

(1) « Gluck s'est convaincu, par une lecture réfléchie des anciens et des modernes et par de profondes méditations sur son art, que les Italiens s'étaient écartés de la véritable route dans les compositions théâtrales; que le genre français était le véritable genre dramatique musical; que, s'il n'était point parvenu jusqu'ici à sa perfection, c'était moins aux talents des musiciens français vraiment estimables qu'il fallait s'en prendre qu'aux auteurs des poèmes, qui, ne connaissant point la portée de l'art musical, avaient, dans leurs compositions, préféré l'esprit au sentiment, la galanterie aux passions et la douceur et le coloris de la versification au pathétique de style et de situation. »

(1) *Mélanges d'Escherny* (II, 356), cité par Desnoiresterres, *Gluck et Piccinni*, p. 77.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Il paraît que M. Camille Rousset a à se plaindre de sa destinée. Il était fait pour être le contemporain de Fontenelle vieilli, de Rousseau, de Voltaire et de Montesquieu, et pour briller dans les salons de Mme Dupin, dame de Chenonceaux. Tel est du moins le sentiment de M. le comte Gaston de Villeneuve-Guibert, arrière-petit-neveu de Mme Dupin. Et pour consoler, s'il est possible, M. Camille Rousset, que j'aurais cru moins affligé, le comte de Villeneuve lui dédie *le Portefeuille de Madame Dupin* (2), c'est-à-dire des bribes de correspondance et des opuscules inédits de très brillante et charmante dame de Chenonceaux, avec des lettres adressées à elle par presque tous les beaux et même les grands esprits de son temps. Heureux M. Rousset de se voir ainsi sacré représentant de l'esprit du XVIIIe siècle! Mais je sais quelqu'un qui va être terriblement jaloux : M. Houssaye. On ne peut satisfaire tout le monde.

(2) *Le Portefeuille de madame Dupin* (lettres et œuvres inédites), publié par le comte de Villeneuve-Guibert. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

En même temps que le comte de Guibert fait un heureux, il se donne à lui-même une petite satisfaction en se faisant imprimer. Ce portefeuille lui en fournit l'occasion naturelle, bien qu'à la rigueur il eût pu le vider devant nous sans tant prodiguer sa propre prose. Apparemment il l'a crue nécessaire, car rien n'autorise à supposer qu'il ait des prétentions d'écrivain. Mais alors, s'il fallait absolument introduire et présenter Mme Dupin et ses correspondants, pourquoi ne pas charger de ce soin M. Rousset lui-même ou bien encore M. Houssaye?

Pourquoi? parce qu'il ne faut s'en fier qu'à soi-même, comme dit le proverbe. Par exemple, de méchantes langues ont fait courir le bruit que, sur le berceau de celle qui devait être Mme Dupin, la jeune Louise-Marie-Madeleine de Fontaine, on voyait moins souvent se pencher M. de Fontaine que le richissime Samuel Bernard. Oui, méchants bruits répandus par de méchantes langues; mais il vaut mieux ne pas les réveiller. Un étranger croirait devoir en parler; un descendant est autorisé à n'en pas souffler mot : il pourra et même il devra ne pas même prononcer le nom de Samuel Bernard. Voyez encore. Les témoignages des contemporains sont unanimes à célébrer les charmes et les vertus de Mme Dupin; une seule note discordante, partie de la bouche de Mme du Deffand. Le descendant l'étouffera aussitôt en criant avec aigreur : — Que chante cette atrabilaire, qui a un mauvais caractère parce qu'elle a un mauvais estomac! — Et voilà la question jugée. Ainsi s'explique l'intervention du descendant, qui, bien évidemment, n'a pas de prétentions d'écrivain. Était-elle indispensable, après tout? Les correspondants de Mme Dupin sont assez connus pour qu'il ne fût pas absolument nécessaire de nous les présenter; et, pour elle, la plus heureuse présentation est ce portrait ravissant gravé à la première page. Nous sommes conquis tout d'abord. Quand tout à l'heure le bon abbé de Saint-Pierre nous la dépeindra sous le nom de Plotine, ornée des plus charmantes vertus, justice, douceur, patience, générosité, qui de nous va contester? Elle était assez jolie pour avoir toutes ces vertus-là et bien d'autres encore. Ses opuscules confirmeront encore cette impression. Ce qu'elle dit des devoirs d'une femme sensée est souvent délicat, toujours sage. On y sent la décision d'une volonté ferme et arrêtée qui entend bien ne se laisser ni entamer par les caprices ni entraîner par la passion; on croit à la sincérité profonde du mot qu'elle écrivait à l'abbé de Saint-Pierre : « J'ai pris des engagements avec la raison. » Ces engagements, elle a dû les tenir en effet.

Délicats et sages, ces mots suffisent à caractériser ces opuscules de Mme Dupin, qu'on a bien fait de publier, mais qui ne sont, après tout, que d'agréables essais. Quant aux papiers trouvés dans son portefeuille et qui ne sont pas de sa main, ils ne présentent pas tous le même intérêt. Quelques petits billets de Montesquieu à propos d'un achat de vin sont assez insignifiants. On n'aurait pas imprimé deux lettres non moins insignifiantes du doux Bitaubé, la postérité n'eût rien perdu. Mais courons vite à ce qui est le plus saillant : les lettres de Jean-Jacques Rousseau et de l'abbé de Saint-Pierre.

Le jeune Genevois, lié avec le fils aîné de M. Dupin, fils d'un premier lit, Francueil — l'ami de Mme d'Épinay, le grand-père de George Sand, — avait été agréé par M. et Mme Dupin comme secrétaire et maître de musique, puis fut chargé quelque temps de l'éducation de leur jeune fils. Ils l'introduisirent dans une vie plus régulière et plus tranquille. Installé dans la maison, Rousseau se laissa entraîner à faire une déclaration d'amour à Mme Dupin au milieu d'une leçon de musique. Mme Dupin se leva et, lui disant : « Chantez-moi cela », sortit brusquement. Rousseau se crut perdu; mais il obtint son pardon et de Mme et de M. Dupin, et il lui suffit pour cela d'écrire une lettre d'excuses. Cette lettre est au dossier, et il faut bien reconnaître qu'elle n'est pas un titre glorieux. Il me semble y sentir moins le regret de la faute que la crainte de la misère où l'on va peut-être le laisser retomber. Il n'hésite pas à parler du « dégoût visible » qu'il inspire à Mme Dupin et il demande à demeurer à son service.

D'autres lettres encore nous causent une impression pénible. Tantôt un ton d'humilité qui fait peine, tantôt des accès de fierté sans motif. Ainsi, pour une provision de café qui lui a été envoyée, sa susceptibilité prend ombrage, et le voilà qui parle d'un ton de dignité blessée. Décidément, plus on a de révélations sur Rousseau, plus on se détourne de lui. Sans aller jusqu'à la sévérité de Grimm, on en vient à dire tout au moins : C'est un malade et un malade désagréable.

Comme tous les malades, il arrive à l'égoïsme, à la préoccupation de soi. Lisez, par exemple, ce plan d'éducation présenté à M. et Mme Dupin qui veulent lui confier leur fils — et j'avoue que ce choix m'étonne, — vous y trouverez en première ligne le *moi*. Il y est presque plus question du maître que de l'élève. Rousseau a une crainte, c'est qu'on se défie de son humeur noire. En effet, s'il est réellement un misanthrope, comme on le dit, eh bien, ne va-t-il pas assombrir l'âme de cet enfant? Ne lui fera-t-il pas perdre sa croyance native à la vertu, au dévouement, à la générosité? Est-il bon d'enseigner le mépris de l'humanité? Et alors il signale le premier les dangers de cette misanthropie chez le maître. Imprudence de sa part, dira-t-on, de mettre le doigt sur ses plaies. Qui sait? Calcul peut-être pour diminuer les préventions. Ce qui frappe encore dans le mémoire, c'est le ton, bien moins impérieux que dans l'*Émile*. Le précepteur d'Émile exige tout d'abord avec hauteur qu'on lui octroie pleins pouvoirs, sans contrôle et sans limites. Le père a donné l'être; la mère, le lait; leur rôle est fini. Le précepteur du fils de M. Dupin est plus accommodant : il demande qu'on lui vienne en aide. Là-bas, la théorie pure; ici, la pratique; or, dans la pratique, on entre dans la voie des concessions, on ne le prend pas sur le même ton avec celui qui tient la clef de la caisse.

Tel est le principal intérêt de ces documents inédits : ils nous montrent en déshabillé des personnes qu'on était accoutumé à voir en vêtement de cérémonie. C'est surtout pour l'abbé de Saint-Pierre, le bon abbé, le naïf abbé, le rêveur qui caressait doucement l'utopie de la paix universelle et perpétuelle, que cette transformation est curieuse à étudier.

Il était, dit J.-J. Rousseau dans ses *Confessions*, l'enfant gâté de trois ou quatre jolies femmes de Paris, Mme Dupin entre autres et plus que toutes les autres. Avec elle surtout il se montre en déshabillé. Il est tout cœur, cet excellent homme; son affection est sincère et l'expression en est souvent touchante. Je pourrais donc relever certains traits qui sont d'un sentiment délicat et profond; mais bornons-nous à considérer l'homme vrai à l'instant où il cesse de jouer son rôle ordinaire, quand il quitte la scène pour rentrer dans la coulisse. « C'eût été, a dit de lui Rousseau, un homme très sage, s'il n'eût eu la folie de la raison. » Cette folie se calme dans la coulisse. Écoutez-le, par exemple, cet apôtre de la paix, cet humanitaire exalté, recommandant alors la rigueur impitoyable contre les ennemis tant que la victoire n'est pas définitive. Oui, c'est bien lui qui engage à se montrer implacable : pas de quartier; autrement l'humanité serait une véritable cruauté pour nos soldats, qu'ils tueront demain.

Mais voici qui est bien plus étrange encore. Ce saint qui prêche la vertu, il faut l'entendre réhabiliter Sapho et Aspasie dans l'intimité. Mme Dupin avait entrepris, dans un ouvrage sur les femmes, de démontrer que son sexe était apte à occuper les emplois publics et à suivre les carrières que les hommes se réservent pour eux seuls. Alors le bon abbé d'applaudir des deux mains; mais ce n'est pas assez pour lui. Il veut l'égalité complète, absolue. Il réclame pour les femmes le droit d'aimer un grand nombre d'hommes, puisque les hommes se sont arrogé le droit d'aimer un grand nombre de femmes. « Que n'y gagnerait-on pas? » s'écrie-t-il naïvement. La perspective de cette communauté jette en extase ce nouveau Platon. Et il s'élève contre l'inconséquence de l'opinion. Pourquoi dire que nous ne travaillons qu'à rendre nos jours agréables, quand nous formulons des lois qui, si elles étaient observées à la rigueur, nous priveraient de ce qu'il peut y avoir de flatteur dans la vie? — Je résume à regret, car j'aurais plaisir à vous montrer le bon abbé canonisant Agnès Sorel, qui a, dit-il, sauvé la France à force d'aimer librement. Ah! l'excellent abbé que cet abbé galant, galant à un âge où il ne pouvait plus se passionner que pour les théories! Mais ne trouvez-vous pas curieuse cette apologie de l'amour libre et de la communauté des hommes adressée à une jolie femme dont le mari aurait pu être le père? Honni soit qui mal y pense! Cette lettre est la pierre précieuse de l'écrin ou du portefeuille de Mme Dupin. Mais cette sage et discrète personne a lu sans doute ces théories sans songer à rompre son pacte avec la raison, de même qu'elle a vécu dans l'intimité des philosophes les plus hardis sans laisser par trop ébranler ses croyances religieuses.

Quel heureux temps de tolérance universelle, où l'on ne lançait pas d'un côté l'anathème, de l'autre l'injure! C'est un plaisir de revivre, par l'imagination du moins, avec ces gens d'esprit; remercions M. le comte de Villeneuve-Guibert de nous avoir procuré cette joie. Regrettons aussi que le portefeuille qu'il ouvre pour nous ne soit pas plus rempli. Il l'était à déborder, paraît-il; mais, pendant la Révolution, un certain abbé Lecomte, curé de Chenonceaux, a supprimé par prudence nombre de papiers qui auraient pu être un danger pour Mme Dupin et ses amis. Si, par aventure, ce qu'on croit avoir été brûlé ne l'avait pas été et se retrouvait, prions M. le comte de Villeneuve-Guibert de nous le communiquer de même. Il pourrait le dédier à M. Arsène Houssaye, qui cesserait alors d'en vouloir à M. Camille Rousset.

II.

Après ces souvenirs lointains, les souvenirs plus récents. Voici Sylvanecte (1),

> .... Une femme inconnue,
> Qui ne dit point son nom et *que l'on n'a point vue*,

nous trace le tableau fidèle, à l'en croire (et il semble l'être en effet), de la cour impériale à Compiègne. Un vieux proverbe disait :

> Oncques ne sort de Compiègne,
> Que volontiers n'y revienne.

Ce vieux proverbe a cessé d'être vrai. Nombre de gens ont pris, il y a vingt ans, la route de Compiègne, invités par Napoléon III, qui évitent d'y retourner maintenant et regrettent même d'y être allés. Leur demander si le tableau de Sylvanecte est bien exact ne serait pas pour leur plaire. Sylvanecte le sait très bien. Elle leur fait donc un peu peur; puis, souriant avec malice : Eh bien, non, je serai bonne et ne nommerai personne. C'est bien à elle de ne pas chercher à faire de la peine au monde; c'est d'autant mieux que beaucoup de ces invités d'alors sont de très honnêtes gens qu'elle et moi nous estimons fort. Mais Sylvanecte n'a-t-elle pas été invitée elle-même? demanderez-vous; car enfin comment serait-elle si bien renseignée? — Non, monsieur, Sylvanecte n'a pas fait partie des *fournées*, car alors elle se fût fait conscience de tracer son tableau où le noir n'est pas ménagé. Elle s'est informée, voilà tout. Avec beaucoup d'art elle a groupé les documents; puis, en artiste, en vraie artiste, elle a donné la vie et le mouvement à tout cela. C'est un tableau, oui, sans doute; mais c'est aussi une comédie et, vers la fin, un drame.

En effet, d'abord la période gaie, l'enivrement, même la folie; puis les jours sombres, l'affaissement, l'ennui; enfin le dénouement lugubre. Tout cela en action, avec le mouvement et la vie — un mouvement qui forcément se ralentit quand vient l'heure des découragements et de l'affaiblissement sénile. C'est l'image même de la réalité. Sylvanecte n'a pas songé à l'embellir, comme bien vous pensez; mais en même temps elle n'a pas spéculé sur l'attrait malhonnête de certaines anecdotes plus ou moins authentiques, ni cherché un élément de succès dans la chronique scandaleuse. C'est presque un tableau d'histoire, ce tableau de genre.

(1) Sylvanecte, *la Cour impériale à Compiègne*. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier et Cie.

III.

Voici maintenant deux portraits de femme : l'un, par M. Édouard Rod (1) ; l'autre, par M. de Ricard (2). Effrayants tous les deux ; mais les deux peintres ont fait poser devant eux des figures exceptionnelles, mesdames. Le modèle de M. Rod est une bourgeoise ambitieuse mariée à un artiste naïf. Lui, l'artiste, compte sur son talent pour se faire avec le temps une large place au soleil ; elle, l'ambitieuse bourgeoise, qui veut le succès immédiat, compte sur les petits moyens, sur l'intrigue et, au besoin, sur ses intrigues. Il faut plaire aux journalistes, caresser ceux qui font l'opinion : elle plaira et caressera. Chacune de ses manœuvres, même celles qui ne sont pas absolument malhonnêtes, provoque chez le pauvre homme de talent des mouvements de colère ; mais on rit de cette colère même, on hausse les épaules et on l'accuse avec aigreur de n'avoir pas plus de savoir-faire que de génie. Dans cette lutte incessante, qui doit succomber? Vous le pressentez. C'est l'homme d'imagination, qui concentre toutes ses forces sur son œuvre d'artiste. Il meurt de guerre lasse : tous ces coups d'épingle ont fini par faire une large plaie qui devient mortelle. La conclusion de M. Rod semble être que les artistes sont faits pour le célibat ; cependant il ne la formule pas de façon décisive : aussi n'ai-je pas le droit de protester. Ce qui est certain, c'est que son étude est très curieusement fouillée, avec une singulière précision d'analyse. Un peu trop de rigueur scientifique peut-être, ce qui fait que l'imprévu manque. Après quelques moments nous connaissons assez les deux forces ennemies pour voir d'avance à qui sera la victoire. En somme, l'intérêt produit par l'inattendu et la surprise est un médiocre mérite ; l'œuvre de M. Rod en a d'autres, mérites d'observation et de style, qui lui permettent de négliger ce vulgaire élément de succès.

L'héroïne odieuse de M. Ricard, la femme à la voix d'or, est, au contraire, une artiste, ou au moins s'appelle ainsi. C'est, en réalité, un instrument. Pas d'âme ; simplement un gosier. Une seule passion, celle de l'or que rapporte cette voix d'or. L'amour, la maternité, autant de dangers pour les cordes précieuses de l'instrument. Supposez un honnête homme devenant le mari de cette reine de théâtre qui s'est juré de n'être ni amante ni mère ; supposez chez cette statue un instant d'oubli... Mais non, votre imagination ne saurait supposer de telles atrocités... Lisez donc, si vous voulez tout savoir, le cruel, l'implacable récit de M. Ricard. On raconte qu'il a peint d'après un modèle ; on cite des noms. Il est possible, après tout.

MAXIME GAUCHER.

(1) *La femme d'Henri Vanneau*, par Édouard Rod. — 1 vol. Paris, 1884. Plon, Nourrit et Cie.

(2) *La Voix d'or*, par J. Ricard. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Élections législatives. — Allier, arrondissement de Moulins : M. Bruel, républicain, élu contre M. Corne, monarchiste (5859 voix contre 4604) ; — Maine-et-Loire, arrondissement de Cholet : M. de la Bourdonnaye, monarchiste, élu par 8890 voix ; — Nord, arrondissement d'Avesnes : M. Maxime Lecomte, républicain, élu contre M. Walraud, républicain (4364 voix contre 4319).

Sénat. — Dans la séance du 4, le projet de loi relatif aux ventes judiciaires d'immeubles de peu de valeur, ainsi que le crédit de 3 300 000 fr. pour le chemin de fer du Sénégal, ont été adoptés sans observation. — Le 7, la loi sur les élections municipales de Paris est revenue devant la Chambre haute. Le scrutin d'arrondissement avait été rejeté au palais Bourbon, où le projet de sectionnement avait été rétabli. Par une majorité de 138 voix contre 125, le Sénat s'est d'abord prononcé de nouveau pour le scrutin de liste par arrondissement, défendu par MM. Labiche et Léon Say ; puis, la droite et l'Union républicaine se sont coalisées pour repousser l'ensemble de la loi par 170 voix contre 69. Ce vote a pour conséquence le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire du scrutin uninominal par quartier. — La séance du 8 a été consacrée à la discussion de la convention tunisienne. M. le duc de Broglie est monté à la tribune, non pour combattre la convention, mais pour protester au nom de la minorité, par acquit de conscience. Après une courte et ironique réponse du président du conseil, l'ensemble du projet a été adopté. — Le Sénat s'est ajourné au 20 mai.

Chambre des députés. — Dans la séance du 5 a été portée devant la Chambre la loi sur les élections municipales de Paris, modifiée par le Sénat. M. Floquet a défendu de nouveau le projet du grand sectionnement, primitivement adopté par la Chambre, et celle-ci l'a voté de nouveau par 334 voix contre 156. — La fin de la même séance et celles des 7 et du 8 ont été consacrées à la loi sur le recrutement. Jusqu'à présent la discussion n'a pas été conduite par des hommes du métier et les considérations militaires y ont tenu peu de place. M. Lockroy a demandé la constitution d'une « armée démocratique » ; M. Mézières, au contraire, appelle l'attention de l'Assemblée sur la nécessité de ne pas entraver les carrières libérales. Le général Campenon lui-même, ministre de la guerre, qui avait promis d'exposer la question au point de vue technique, s'est presque borné à quelques déclarations générales contre « les exemptions accordées aux carrières que l'on appelle libérales, comme si les autres étaient des carrières serviles » ; il a protesté contre ces « sophismes qui sont souvent l'opinion des peuples en décadence ». Le passage à la discussion des articles a été voté par 508 voix contre 2. — M. Clovis Hugues a interpellé le gouvernement sur l'emploi de la force armée dans la grève d'Anzin. M. le ministre de l'intérieur a répondu que le gouvernement remplissait son devoir en assurant la liberté du travail aux ouvriers qui ne font pas grève, et la Chambre a voté, à la majorité de 327 voix contre 66, un ordre du jour déposé par M. Alfred Girardet ainsi conçu : « La Chambre, confiante dans la volonté du gouvernement de faire respecter la liberté de tous les ouvriers, soit qu'ils cessent, soit qu'ils continuent le travail, passe à l'ordre du jour. » — La Chambre s'est ajournée au 20 mai.

Italie. — Dans ses déclarations devant la Chambre des députés de Rome, M. Mancini a constaté les dispositions conciliantes qui règnent entre l'Italie et la France. « Les nuages, a-t-il dit, qui avaient un moment existé entre les deux na-

tions sont aujourd'hui dissipés. » M. Blancheri a été élu président de la Chambre contre M. Cairoli, que lui opposaient les dissidents de la gauche.

Roumanie. — La Chambre des députés ayant refusé de mettre le projet de revision constitutionnelle à l'ordre du jour, comme le demandait le cabinet, M. Bratiano et ses collègues ont donné leur démission. Aussitôt le Sénat et la Chambre leur ont voté, l'un à l'unanimité, l'autre par 85 voix contre 25, une motion de confiance.

Egypte. — Nubar pacha, président du conseil, se sentant annihilé par M. Clifford Lloyd, sous-secrétaire d'État à l'intérieur, offre sa démission.

Soudan. — D'après une dépêche du général Gordon datée du 30 mars, le district du Nil blanc est tranquille. Gordon évaluerait la force des insurgés qui assiègent Kartoum à 1500 ou 2000 hommes, dont peut-être 150 seulement sont des combattants sérieux.

Tonkin. — La colonne Brière de l'Isle a quitté Son-Tay le 8 et a pris la route de Hong-Hoa. La colonne Négrier, ayant avec elle le général Millot, est partie le 9, en suivant la digue du fleuve Rouge. Les deux colonnes ont dû franchir la rivière Noire le 10 courant.

Banquet de l'Indépendance hellénique.

La colonie hellénique de Paris a célébré le soixantième anniversaire de l'indépendance de la Grèce par un banquet où plusieurs hellénistes et philhellènes français avaient été conviés. Les journaux en ont rendu compte. Ils ont reproduit assez exactement les discours de MM. Renan, Ferdinand de Lesseps et Mézières. On lira avec grand intérêt celui de M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire et ceux de MM. Damaschino et Vlasto, qui ont parlé de l'amour de leur patrie pour la nôtre en des termes dont tout Français voudra garder le souvenir.

M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, par une attention courtoise qui n'est pas à la portée de tout le monde, s'est exprimé en grec. Voici la traduction de ses paroles :

« Messieurs,

« Le président de l'Association pour l'encouragement des études grecques en France, de cette Société qui, fondée depuis dix-huit ans, a été le premier centre à Paris des philhellènes, des Hellènes et des hellénistes français, croit de son devoir de remercier, au nom de tous les philhellènes présents à ce banquet, la colonie hellénique de Paris, qui a eu la gracieuse pensée de rassembler dans une réunion fraternelle les Grecs qui célèbrent pour la première fois ici la fête de leur indépendance et les philhellènes qui n'ont jamais cessé de faire tous leurs efforts pour la grandeur de la Grèce, pour la diffusion de la langue grecque.

« Nous savons, et vous nous le prouvez tous les jours, que les Grecs d'aujourd'hui n'ont pas dégénéré, qu'ils sont les dignes descendants de leurs illustres aïeux de l'antiquité et des héroïques combattants de la guerre de l'Indépendance. Je puis vous assurer, de mon côté, que les philhellènes d'aujourd'hui sont, eux aussi, les dignes descendants de ceux qui dès 1821 et même avant n'ont cessé de donner à la Grèce l'appui de leur sympathie, laquelle n'a pas toujours été stérile. Dans ce banquet même, vous pouvez voir — à côté du vénérable fondateur de notre Association, M. G. d'Eichthal, et de notre éminent président honoraire, M. Egger, les doyens du philhellenisme et de l'hellénisme français, — des représentants de ces anciennes familles qui se sont illustrées par leur dévouement à la cause des Grecs. Ils vous assurent par ma voix que leurs cœurs n'ont pas cessé de battre à l'unisson des vôtres et qu'ils partagent toujours vos douleurs, vos luttes, comme aussi vos succès et vos triomphes... Vive la Grèce ! »

Voici le discours de M. le professeur Damaschino :

« Messieurs,

« Si j'ose prendre la parole après l'orateur éminent (M. Renan) qui vient de charmer nos oreilles et d'élever nos âmes, c'est qu'il me faut accomplir un devoir de reconnaissance.

« Nous tous, originaires des pays hellènes, qui avons trouvé en France une hospitalité si bienveillante et comme une patrie d'adoption, comment n'aurions-nous pas au plus profond de notre cœur des sentiments de gratitude et d'affection et non seulement des idées généreuses, comme l'a si excellemment dit M. Renan, mais encore des dévouements désintéressés pour cette grande nation toujours secourable aux nations affligées qui deux fois en ce siècle n'a pas hésité à verser son sang pour leur glorieuse libération?

« Mais je ne veux témoigner ici que de notre admiration pour les lettres et les sciences françaises, qui ont dans cette réunion d'illustres représentants. Combien merveilleux est leur développement et de quel éclat incomparable elles continuent à briller !

« Messieurs, nouvellement élu professeur à la Faculté de médecine et chargé, comme mon compatriote et ami M. Panas, d'instruire dans l'art de guérir une jeunesse avide de savoir, qu'il me soit permis d'exprimer au nom des étudiants grecs les sentiments de reconnaissance qu'ils éprouvent pour leurs maîtres et pour leurs camarades.

« Dans ces maîtres ès sciences, lettres ou arts, ils trouvent des professeurs éminents par le talent comme par le caractère, et aussi des conseillers bienveillants, paternels, qui deviennent facilement des protecteurs.

« Quant aux compagnons d'études, ils se changent bientôt en amis, en frères, et les plaisirs de cette confraternité nouvelle sont pour le jeune exilé un doux souvenir de la patrie absente. *Dulces reminiscitur Argos.*

« La Grèce fut la première institutrice du monde civilisé, première dans la pleine acception du mot : grâce à ses cinq Académies, la France d'aujourd'hui n'est-elle pas ce qu'était la Grèce antique?

« Voulez-vous, messieurs, porter avec moi un toast admiratif aux sciences et aux lettres françaises et à leurs glorieux représentants? »

M. Vlasto s'est exprimé ainsi :

« Je dois parler et j'écoute encore.

« Je veux dire cependant, en réponse aux éloquentes paroles qne vous venez d'entendre (le discours de M. Mézières), je veux dire combien nous sommes tous profondément reconnaissants à ce grand pays qui nous donne sa généreuse hospitalité, et à la presse française, dont les représentants ont bien voulu accepter de venir avec nous s'asseoir à ce banquet.

« Si nous pouvons aujourd'hui célébrer en hommes libres cet anniversaire glorieux de liberté, c'est, après Dieu et nos pères, c'est à la France, c'est à la presse française — à cette presse de 1823 dont faisaient partie les Thiers, les Didot, les Saint-Marc Girardin — j'en passe et des meilleurs, — c'est à elles que nous en sommes redevables : voilà ce que je tiens à dire et ce que pas un Grec ne saurait oublier.

« Il y a, messieurs, entre les deux peuples — et tout à l'heure M. Mézières vous le rappelait en des termes aussi affectueux qu'éloquents, — il y a la fraternité du sang versé

sur les mêmes champs de bataille — en Grèce par les soldats de la France, en France par nos volontaires de 1870.

« Mais il y a aussi — et cela, je tiens à le rappeler, — il y a la fraternité de l'esprit, de cet esprit fait de clarté, de simplicité, de bon sens surtout, que Molière, Fénelon et Voltaire ont hérité de Platon et d'Aristophane et dont nous avons aujourd'hui la rare fortune de voir à côté de nous les plus illustres représentants en France.

« C'est cette double fraternité qui me permet de répéter avec une légère variante la parole du poète ancien : « Rien de « ce qui est français ne nous est étranger. »

« Messieurs, je bois à la presse française, pensant boire du même coup à toutes les intelligences et à toutes les générosités de la France, notre seconde patrie ! »

Bibliographie

Monsieur Thiers. Cinquante années d'histoire contemporaine, par M. Charles de Mazade, de l'Académie française. — 1 vol. in-8°, Plon; 1884.

Il faut savoir gré au chroniqueur attitré de la *Revue des Deux Mondes* d'avoir consacré cette importante monographie à l'une des figures les plus marquantes de notre histoire contemporaine. Le sujet même du livre est une garantie de son intérêt. Peut-être aurait-on pu désirer dans le récit d'une vie aussi active et aussi agitée que celle de M. Thiers un peu plus de liberté d'allure, de relief et de couleur; mais par la profondeur des vues et la justesse des jugements cette nouvelle étude mérite de prendre une place distinguée à côté des précédents travaux du récent académicien.

Des grèves ouvrières, par M. Dauby. — 1 vol. in-12, Bruxelles; Mayolez, éditeur, 1884. Nouvelle édition.

Ce travail a obtenu en Belgique, il y a deux ans, le prix de dix mille francs au troisième concours Guinard, établi en faveur du meilleur ouvrage pour améliorer la position matérielle ou intellectuelle de la classe ouvrière en général. La question des grèves est trop débattue à l'heure présente pour qu'il soit nécessaire d'insister sur l'intérêt de ce mémoire.

Faits divers

— M. Max Nordau publie dans le *Magazin für die Litteratur,* etc., du 5 avril, un premier article sur *les Allemands* du Père Didon. M. Max Nordau, qui connaît très bien la France, consacre presque tout ce premier article à ce qu'il appelle « une petite homélie ». Il a remarqué, comme tout le monde, que les Allemands s'occupent infiniment plus de ce que les Français pensent et disent d'eux, que les Français ne s'occupent de ce que pensent et disent d'eux les Allemands. Qu'un Français inconnu publie un livre sur l'Allemagne, les éditeurs allemands n'attendent pas qu'il ait paru pour « demander par télégraphe le droit de traduction. Les journalistes allemands se précipitent chez l'auteur pour l'*interviewer*. Toute la presse allemande consacre au livre de longs articles. En un mot, l'Allemagne lui prépare un accueil tel qu'aucun ouvrage allemand n'en a reçu dans les dix dernières années. Supposons le cas contraire : un Allemand écrit un livre sur la France; est-il jamais arrivé qu'en France un coq ait seulement chanté? »

M. Max Nordau continue sur le même ton. Il est également indigné de l'empressement des Allemands et de l'indifférence des Français. L'un et l'autre pourtant pourraient s'expliquer, car l'un et l'autre tiennent à des raisons tirées de l'histoire d'une part, du génie des deux peuples de l'autre part, et qui n'ont rien de blessant pour personne. Le sujet est trop gros pour s'y aventurer dans une simple note; mais M. Max Nordau ne sera pas embarrassé, pour peu qu'il le veuille, de trouver les causes du fait qui l'a choqué.

— Le volume II de la *Correspondance* de Frédéric II a paru à Berlin. On sait que cette importante publication est confiée aux soins de M. Sybel, l'historien bien connu.

— Le *School Board* (comité scolaire) de Londres, depuis sa création, a fait construire, agrandir, aménager des écoles qui fournissent à la population de l'immense ville des places pour 300 000 élèves. Avant sa création, Londres ne comptait que 222 000 écoliers ; aujourd'hui 557 000 enfants vont à l'école, et cependant tous n'y vont pas, le nombre de places nécessaires n'étant pas encore atteint.

— On se prépare à célébrer le centenaire de Diderot. La meilleure manière d'honorer les écrivains de génie, c'est de vulgariser leurs idées et leurs œuvres. Un groupe de publicistes et de savants ont réuni, en un seul volume de prix modique, les écrits les plus étincelants et les pensées les plus profondes du grand encyclopédiste. Ce recueil, qui fait pendant au *Voltaire* publié en 1878, contient l'essence de ses œuvres complètes. Il paraît à la librairie Reinwald sous ce titre : *Œuvres choisies de Diderot,* édition du Centenaire.

— Le prochain roman de M. Zola, *Germinal,* traitera du socialisme. M. Zola y a fait entrer les études sur nature qu'il est allé faire récemment à Anzin. Le sujet du nouveau roman de M. Alphonse Daudet, qui commencera à paraître très prochainement, sera, dit-on, un amour malheureux.

— On met souvent des paroles en musique. Voici qui est plus nouveau : de la musique mise en paroles. La librairie Ollendorff publie le *Quadrille des Lanciers,* de M. Gaston Bergeret. C'est le quadrille parlé qui a défrayé les chroniques mondaines de cet hiver. On le danse et on le dit en même temps.

— La Société de topographie de France, fondée en 1876, et dont le siège social est 32, rue de Verneuil, à Paris, tiendra une assemblée générale sous la présidence d'honneur de M. Ferdinand de Lesseps, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, le mercredi 16 avril, à huit heures et demie très précises du soir.

Ordre du jour : M. le commandant Richard : *La Société de topographie en province.* — M. Drapeyron : *L'organisation de l'École nationale de géographie.* — M. le baron de Vautheleret : *La percée centrale des Alpes par le grand Saint-Bernard.* — M. Thouar : *Communication topographique sur la Bolivie et le Grand-Chaco* (avec projections à la lumière oxhydrique).

Le gerant : HENRY FERRARI.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2868]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 16. 19 AVRIL 1884.

UNE ESCAPADE

Nouvelle

I.

— La fumée ne vous gêne pas? demanda un voyageur à la jeune femme qui était assise en face de lui.

Elle le regarda du haut en bas, puis du bas en haut, et finit par répondre :

— Non, monsieur.

Le voyageur, qui avait déjà son cigare à la main, se disposait à frotter une allumette, quand un troisième personnage, jeune et distingué, assis près de l'autre portière, intervint en disant d'une voix sèche :

— Monsieur, la fumée me gêne.

Les deux hommes se regardèrent un instant, bien en face ; le voyageur ne fuma pas, il changea de wagon à la station suivante. Le jeune homme et la jeune femme restèrent seuls.

Elle était très mal habillée et l'on ne comprenait pas à première vue pourquoi elle était dans une voiture de première classe d'un train omnibus : d'énormes bottines à crochets ne permettaient de porter aucun jugement sur ses pieds ; elle avait les mains dans des gants de filoselle ; un pardessus jauni par de fréquentes expositions au soleil et à la pluie enveloppait tout son corps sans rien laisser deviner de sa taille, et un chapeau manifestement acheté chez une mercière était posé sur sa tête comme un panier sur un buste. Les yeux du jeune homme revenaient sans cesse sur cette bizarre personne qui avait tout l'attrait d'une énigme.

En dépit de son accoutrement, elle était agréable à regarder : la jeunesse du teint, la malice des yeux et la grâce de la bouche, jurant avec la pauvreté des vêtements, donnaient la sensation aiguë de la femme.

Quand le voyageur fut descendu, elle sembla s'installer plus commodément, comme si c'était un étranger qui fût parti et qu'on pût désormais être en confiance.

Ce mouvement n'échappa pas au jeune homme. Il la regarda en souriant ; elle lui répondit sur le même ton, et ils se mirent à causer.

Pour juger du tour que prit la conversation, il suffira de savoir que, peu d'instants avant d'arriver à Paris, la femme mal mise et le jeune homme élégant n'occupaient plus à eux deux qu'un seul des quatre compartiments de la voiture et, parlant à voix basse, disaient ce qui suit :

— C'est la première fois de ma vie que j'éprouve cette émotion!

— Elle cesserait bien vite si je vous disais qui je suis.

— Je le sais d'avance : vous êtes la seule femme qu'il y ait au monde. Mais, si vous voulez que j'en sache davantage, eh bien, dites-moi qui vous êtes.

— Non. Ce serait dommage. Nous allons nous quitter. Emportez le souvenir d'une vision fantastique. Vous vous rappellerez avec plaisir mes cheveux châtain d'Amérique, mes yeux célestes et mes dents de nacre. N'en demandez pas davantage.

— Pourquoi? Pensez-vous donc que je vous aimerais moins quand vous seriez la fille du bourreau?

— Je n'ai pas même ce prestige. Je suis tout simplement femme de chambre, et tout à l'heure, quand vous m'aurez galamment présenté la main pour m'aider à descendre, j'irai bien vite au-devant de ma maîtresse, qui est dans une autre voiture, pour prendre son sac et sa couverture.

Il y eut un court intervalle. Puis le jeune homme reprit :

— Ah! vous êtes femme de chambre. Je ne savais pas qu'il y eût des femmes de chambre aussi jolies, aussi spirituelles et aussi gracieuses. Mais qui est donc votre maîtresse, pour se permettre un pareil luxe?

— Je ne veux pas vous le dire : avec son nom, vous

sauriez son adresse, qui, naturellement, est aussi la mienne.

— Mais pour la savoir je n'ai qu'à vous suivre.

— Je vous le défends.

— Pardon. J'ai eu tort. Soyez tranquille : je ne vous suivrai pas malgré vous. Mais cependant il faut bien que je vous revoie.

— Nous arrivons. Vous allez descendre le premier et vous en aller sans retourner la tête. Jurez-le-moi.

— Et où vous reverrai-je?

— Jurez d'abord.

— Je jure. Et où vous reverrai-je?

— Jeudi prochain, à neuf heures du soir, derrière les Invalides.

Il la fit descendre, la salua respectueusement et lui dit en la quittant :

— Je tiens ma promesse. Souvenez-vous de la vôtre.

Elle le suivit quelque temps des yeux et, après l'avoir vu disparaître à droite de la gare, elle obliqua à gauche, prit un fiacre et se fit conduire rue de Varennes.

II.

Il y avait ce jour-là quelques personnes à dîner à l'hôtel de Lestrem ; il était sept heures et demie : on n'attendait plus que la marquise pour se mettre à table. Quand elle entra dans le salon, il y eut un cri de joyeux étonnement.

— Qu'est-ce que c'est que ce déguisement? Où avez-vous trouvé cette friperie? Qu'est-ce qui vous est arrivé? Comme ce costume vous va bien! On n'a jamais rien vu de plus drôle! s'écrièrent ensemble le marquis et les invités.

La marquise voulait aller changer de vêtements, mais on exigea qu'elle se mît à table comme elle était, tant c'était amusant de la voir ainsi fagotée au milieu des hommes en cravate blanche et des femmes décolletées, dans la grande salle à manger toute ruisselante de cristaux, de lumière et d'argenterie.

On lui fit raconter son histoire. Elle était allée au château de Lestrem, près d'Amiens, pour surveiller des plantations. On l'avait reconduite à la station voisine, elle avait renvoyé la voiture et, comme elle avait une demi-heure à passer en attendant le train, elle avait imaginé de faire un tour aux environs de la gare. Elle avait voulu traverser un cours d'eau sur une planche ; la planche avait basculé et elle était tombée dans le ruisseau. On avait immédiatement procédé à son sauvetage; mais, quelle qu'eût été la rapidité des secours, on n'avait pu l'empêcher d'être mouillée des pieds à la tête. Comme elle ne voulut pas manquer le train suivant, la fille du garde-barrière lui avait prêté son costume du dimanche, et voilà pourquoi elle était habillée à la dernière mode de Picquigny.

Quant aux incidents du retour, elle les passa sous silence.

III.

Pendant qu'à l'hôtel de Lestrem on s'ébattait joyeusement au récit de ces aventures, le vicomte Hugues Barthélemy était rentré chez lui, dans une rue du faubourg Saint-Honoré ; après avoir dîné sans appétit, il fumait des cigarettes russes sur un divan de Palestine en songeant à l'étrange événement qui venait de faire irruption dans sa vie de garçon. Il frappa deux fois dans ses mains. A cet appel, Bobino entra.

C'était un garçon de seize ans, paresseux et voleur, que le vicomte payait cependant très cher: il tenait à le garder parce que c'était un nègre. Pour porter les lettres, c'est plus élégant.

— Bobino, dit le vicomte d'une voix grave, connais-tu des femmes de chambre?

— Oh! oui, maître, répondit le négrillon en montrant stupidement ses dents blanches.

— Eh bien, dis-moi comment s'habille une femme de chambre qui voyage avec sa maîtresse.

Mais il n'y eut moyen de tirer aucun renseignement de cette jeune brute, qui ne comprenait rien aux nuances de la toilette et, voulant se donner l'air de connaître de jolies personnes, les représentait habillées de soie jaune et de dentelle blanche.

Hugues retomba dans sa rêverie : pouvait-ce bien être une femme de chambre, cette femme adorablement jolie à la voix si claire et au regard si pénétrant? Il le fallait bien cependant pour être attifée de la sorte. Mais alors quelle effroyable complication! Pouvait-il avouer au Cercle qu'il était amoureux d'une femme de chambre? Et cacher l'aventure, c'était y donner bien de l'importance. Il se résolut cependant à ne rien dire en attendant le rendez-vous. A ce moment-là, il serait fixé et verrait ce qu'il y aurait à faire. Mais viendrait-elle? Il passa la semaine dans une angoisse douloureuse et non sans charme.

IV.

La marquise de Lestrem, quand elle s'était retrouvée seule, avait pensé sans colère au bel inconnu qui, en wagon, lui avait parlé de si près et si tendrement. Elle n'eût souffert une pareille familiarité d'aucun homme de sa connaissance, mais elle ne pouvait savoir mauvais gré à un jeune et brillant cavalier de s'être subitement enflammé pour une compagne de voyage qu'il n'avait aucune raison de respecter puisqu'elle lui avait dit elle-même qu'elle était en condition. Elle aurait pu trouver mauvais qu'il eût du goût pour les femmes de chambre; mais ce goût paraissait exceptionnel, et, comme c'était elle-même qui en était l'objet, il y avait là une circonstance bien atténuante.

C'était même dommage de ne pas le revoir, car il paraissait du monde, il avait voyagé, il ne manquait ni d'esprit ni de sentiment et il avait bonne tournure. Mais il n'était pas probable que le hasard les fît rencontrer une seconde fois, et elle ne pouvait se le faire présenter, ne sachant qui il était.

Il y avait bien un moyen de le revoir : c'était d'aller au rendez-vous, à neuf heures du soir, derrière les Invalides. Elle éclata de rire à cette pensée. En effet, pouvait-on rien imaginer de plus étrange, de plus original et de plus imprévu que la marquise de Lestrem s'en allant, en caméristé, à

un rendez-vous dans la rue avec un monsieur quelconque?

Pour que ce fût complet, il aurait fallu y aller en vraie femme de chambre, non pas avec un manteau et un chapeau, mais en taille et en bonnet, comme devait faire Justine quand elle allait causer avec les garçons du quartier.

Et alors, s'il avait persisté, s'il n'avait pas craint de s'engager dans une liaison aussi disproportionnée, s'il avait foulé aux pieds les préjugés et les répugnances de leur caste, elle aurait pu se dire avec certitude qu'elle était aimée pour elle-même, que c'était sa personne toute seule qui avait inspiré une grande passion, sans le prestige du rang, du titre et de la fortune.

Ce n'était pas possible.

Elle essaya de ne plus y penser; mais les jours s'écoulaient rapidement et, à mesure que la date approchait, elle devenait plus inquiète. Ce jour-là, elle allait avoir une occasion unique d'expérimenter le pouvoir de son charme; ce jour passé, cela ne se retrouverait plus jamais. Et peu à peu, elle en vint à se demander si c'était réellement aussi difficile qu'elle l'avait cru d'abord.

Il était bien sûr que c'était une imprudence, mais ce ne pouvait jamais être bien grave. En pleine rue, sous la protection des réverbères et des passants, à proximité des voitures, qu'est-ce qui pouvait arriver? En mettant les choses au pis, il pourrait s'enhardir jusqu'à ne pas conserver dans son langage tout le respect désirable, mais elle saurait bien le remettre à sa place et le quitter à temps : il ne pouvait rien faire.

La grosse difficulté, c'était de trouver les moyens d'exécution. Comme on était en carnaval, elle songea d'abord à se confier à une de ses amies, chez qui elle serait allée s'habiller comme pour aller à un bal masqué; mais il lui déplut de mettre quelqu'un dans la confidence. Elle ne pouvait cependant sortir de chez elle en soubrette, seule, à pied. Elle renonça à son projet.

Mais elle en avait trop envie. Après tout, ne pouvait-elle, pour une fois, se passer cette innocente fantaisie? Ce serait si amusant de la raconter plus tard!

La veille du jour fixé pour le rendez-vous, étant allée faire une visite dans une des avenues qui aboutissent aux Invalides, elle revint à pied, passa par de petites rues, vit sur une maison de la rue Chevert l'écriteau : *Chambre à louer*, entra dans la loge du concierge et demanda à voir la chambre. Elle avait eu soin de s'habiller très simplement, comme pour aller visiter des pauvres; mais elle avait encore grand air et, bien qu'elle eût attendu le moment de la journée où il ne fait plus clair et où les becs de gaz ne sont pas encore allumés, le concierge lui répondit que c'était une chambre de bonne qui ne pouvait lui convenir.

Son cœur battait horriblement et une sueur froide perlait sur son visage; mais sa résolution était prise. Elle répondit que c'était ce qu'elle voulait. Blache, le portier, pensa qu'elle cherchait une chambre pour une ouvrière à qui elle s'intéressait et la conduisit dans l'escalier avec de grandes démonstrations de respect qui la gênaient. Elle jeta à peine un coup d'œil sur la chambre, demanda le prix en descendant, dit que cela lui convenait et voulut payer immédiatement trois mois d'avance. Blache prit l'argent et, lentement, tout à son aise, sans s'apercevoir qu'elle grillait de partir, se mit à rédiger la quittance.

Il lui demanda son nom.

Elle avait tout prévu, excepté cette question si simple.

— Justine, répondit-elle.

C'était le nom de sa femme de chambre, qui lui était venu à l'esprit le premier; puis elle réfléchit que cela ne suffirait pas et, pensant tout à coup à un épicier dont elle venait de voir l'enseigne, elle ajouta :

— Justine Rousseau.

Puis, sans laisser au portier le temps de lui faire d'autres questions, elle saisit la quittance, annonça qu'elle reviendrait le lendemain et disparut rapidement.

Quand elle eut tourné la rue, elle poussa un soupir de soulagement : l'exécution de son plan était assurée. Mais elle avait eu peur.

Son plan était à la fois simple et hardi. Elle voulait, le lendemain, sortir de chez elle à huit heures, dans sa voiture, se faire conduire chez une de ses amies et dire au cocher de venir la reprendre à onze heures, ce qui lui laissait trois heures de temps. Alors il était facile de dire à l'amie : J'ai oublié quelque chose, je vais revenir. A huit heures et demie, elle arrivait dans sa chambre de bonne, s'habillait pour la circonstance, était au rendez-vous à neuf heures, jusqu'à neuf heures un quart, allait reprendre son costume normal, revenait chez l'amie à dix heures et avait encore une heure à lui donner en attendant le retour de la voiture.

Le plus difficile était fait : elle avait la chambre et, le soir, en s'endormant tout doucement, elle prépara mentalement la toilette qui devait lui convenir. Il lui fallait des bas blancs et des souliers découverts; mais elle pouvait prendre les siens : Justine n'en avait pas d'autres. Le tablier blanc était de rigueur, ainsi que le bonnet de linge : c'étaient les insignes de la domesticité; ils constituaient à la fois toute l'anomalie et tout le charme de l'aventure. Ce qui était amusant, c'était de faire roucouler le monsieur devant un bonnet et un tablier. Autrement, où aurait été le plaisir?

Mais la marquise ne savait pas où était la lingerie de Justine et, l'eût-elle su, elle ne pouvait s'exposer à être surprise en train de fourrager dans les armoires. D'ailleurs elle n'avait pas la prétention de sortir de chez elle avec un paquet. Il y avait quelque chose de bien simple : c'était d'acheter dans un quartier éloigné tout ce dont elle aurait besoin.

Il fallait aussi une robe. On n'est jamais embarrassé pour trouver une jupe toute faite; mais un corsage bien ajusté, cela ne se trouve pas tous les jours, même chez les bons faiseurs, même en attendant plusieurs semaines. Sans doute il était facile d'y suppléer par un corsage flottant; ce costume avait même l'avantage d'être plus vraisemblable pour une fille qui travaille. Mais c'était déjà un gros sacrifice de revêtir le bonnet et le tablier : quand on renonce aux avantages de sa situation, c'est bien le moins qu'on ne perde pas le bénéfice de ses mérites personnels.

Ce qui était le plus gênant, c'étaient les mains. Elle ne pouvait vraiment pas se présenter avec des mains comme les siennes : ç'eût été du premier coup démasquer la supercherie. Il aurait fallu avoir le courage de se couper les ongles courts et irréguliers : ç'eût été d'abord un sacrifice trop pénible en lui-même, et puis comment expliquer cet acte de vandalisme aux amis qui avaient l'habitude de lui baiser les mains? Tout au moins eût-il convenu de les salir un peu, en les frottant de terre, par exemple. Elle trouva plus simple de mettre des gants, les plus vieux qu'elle put trouver. Il faisait assez froid pour qu'une femme de chambre pût, même en taille, sortir avec des gants.

Le lendemain, la marquise retrouva dans sa roberie un corsage de chasse en drap gros bleu qui lui allait à ravir. De plus, il était défraîchi, ce qui convenait à merveille. En le roulant avec soin, elle put le réduire à un petit volume et le faire entrer dans sa poche. Puis elle sortit et passa sa journée à faire des achats de toute sorte.

Outre les objets déjà prévus, elle s'aperçut successivement qu'il lui fallait un col et des manches tout unis, un mouchoir et un porte-monnaie pour les poches de son tablier, des épingles pour arranger les plis, une glace pour se rendre compte de l'effet, une chaise et une table, un flambeau, des bougies, des allumettes et une infinité d'autres menus accessoires sans lesquels la vie aurait été impossible, même pendant une heure. Elle fit envoyer le tout à Mlle Justine Rousseau, aux soins du concierge.

Le soir, à huit heures et demie, quand elle se présenta à la loge pour prendre sa clef, Blache n'était pas là. Elle dut décliner son faux nom et sa qualité de nouvelle locataire pour se faire agréer par la femme Blache.

Il sembla à la marquise que cette portière la dévisageait d'un air insolent; mais elle ajouta à ses explications un louis d'or qui opéra un changement à vue. Un instant après, elle était dans sa chambre où elle n'eut plus d'autre peine que celle d'éviter les services qui lui étaient offerts.

A neuf heures, elle sortit de sa chambre, rencontra dans l'escalier une femme qui montait de l'eau et un monsieur qui la salua en lui disant : Bonsoir, mademoiselle; passa devant la loge sans lever les yeux et se trouva dans la rue.

Elle était jolie à n'en pas croire ses yeux; la blancheur de son tablier attirait les regards; sa taille élégante, étroitement prise dans son corsage bleu, faisait retourner tous les hommes, et les petites barbes flottantes de son bonnet de mousseline formaient un si gracieux cadre à sa figure animée par l'émotion qu'il lui fut impossible de passer inaperçue malgré l'obscurité relative de la vue.

Un ouvrier qui passait jura horriblement en disant :

— ... La jolie fille!

— Où allez-vous comme ça? demanda d'un air gouailleur un gardien de la paix.

Une bande de jeunes gens feignit de lui barrer le passage en lui demandant si elle voulait entrer à leur service.

Elle devint toute rouge et sentit le courage lui manquer. Un instant, elle pensa retourner en arrière; mais elle aurait de nouveau rencontré les gens qu'elle venait de croiser. Elle pressa le pas.

Au moment où elle débouchait sur la place Vauban, un vieillard décoré se mit à marcher à côté d'elle en lui disant tout bas des choses qu'elle ne comprenait pas. Elle commençait à perdre la tête et sentait déjà que son cœur allait défaillir quand elle aperçut devant la grille des Invalides un grand jeune homme qui faisait les cent pas. Elle courut presque vers lui; elle l'avait reconnu : elle était sauvée.

Était-ce bien un sauveur?

V.

— Enfin! s'écria Hugues en s'avançant vers elle aussitôt qu'il la vit.

Et il lui prit les mains, qu'elle ne songea pas d'abord à retirer, tant elle était encore émue des dangers qu'elle venait de traverser.

— Il y a des gens qui me suivent, dit-elle.

— Où donc? fit-il en se retournant.

Mais les insolents avaient disparu.

Par un sentiment bizarre, la marquise retrouva toute sa tranquillité d'esprit quand elle se vit seule avec son amoureux. Car ce ne pouvaient être que des amoureux, un beau jeune homme et une femme de chambre jolie comme un cœur qui se promenaient ensemble à neuf heures du soir, derrière les Invalides.

Lui, il avait été un peu gêné en l'attendant : il n'aurait pas voulu qu'on le trouvât là, faisant le pied de grue, ni qu'on le rencontrât en conversation sentimentale, comme un troupier avec une payse. Mais, maintenant qu'il l'avait sous les yeux, tout près de son bras, il ne pensait plus à rien qu'à elle.

Elle, que lui importaient les passants? Elle ne pouvait rencontrer personne de sa connaissance, et, l'eût-on rencontrée, qui aurait jamais pu croire que ce fût elle? Il lui sembla même reconnaître un équipage qui passa tout près d'eux et elle sourit à la pensée que c'étaient de ses amis qui allaient prendre le thé en compagnie solennelle, pendant qu'elle était sur le pavé, à s'entendre parler d'amour.

Car le vicomte Hugues était la proie d'une folle passion. Ne sachant pas encore comment on fait la cour à une femme de chambre, il avait cru ne pouvoir mieux commencer qu'en essayant de lui prendre la taille : un coup d'œil sec lui ayant ôté l'envie de renouveler cette tentative, il s'était rejeté sur l'expression de ses sentiments.

— On doit vous dire bien souvent qu'on vous aime; mais je vous jure que jamais vous n'avez inspiré et jamais vous n'inspirerez un amour aussi violent, aussi profond et aussi durable.

— Cela vous est venu bien vite!

— Oui. J'ai été pris tout de suite. Tant de beauté, de charme et de distinction! Tout cela réuni dans une condition honorable, mais modeste. Et puis je ne sais quoi de personnel qui me va jusqu'aux fibres les plus intimes de l'âme! C'est

toute ma vie qui est dans vos mains et c'est de vous seule que dépend désormais mon bonheur ou mon malheur.

— Moi, je ne suis pas si prompte à la folie amoureuse et j'aurais besoin de vous connaître un peu plus...

— Tenez, voici ma carte. Écrivez-moi. Venez me voir...

— Vous voir! chez vous!

— Il faudra bien nous voir quelque part. Si vous avez mieux à me proposer?...

— Je n'ai rien à vous proposer, mais sachez bien d'avance que, si je consens jamais à vous écouter, ce ne sera que pour le bon motif.

— On ne peut arriver si vite aux derniers excès. Comme vous le dites vous-même, il faut d'abord nous connaître. Je ne sais pas encore seulement votre nom.

— Justine.

— Et votre adresse?

— Ne cherchez pas à la savoir. Je ne vous reverrais jamais.

— Au moins vous reviendrez ici?

— Peut-être.

— Mais enfin, même pour le bon motif, il faut bien nous entendre. Si je ne vais pas chez vous et si vous ne venez pas chez moi, comment cela finira-t-il?

Elle lutta longtemps, ne voulant pas prendre d'engagement; mais il y avait un tel accent de sincérité dans les protestations de Hugues, l'emportement de sa passion avait quelque chose de si communicatif, qu'elle n'échappait pas elle-même à un certain trouble; elle se sentait envahir par une dangereuse langueur et en même temps elle pensait que ce serait un triomphe bien flatteur que d'amener ce gentilhomme à demander la main d'une fille du peuple. Elle ne courait d'ailleurs pas le risque de la donner puisqu'elle était déjà mariée, et elle finit par promettre qu'elle reviendrait la semaine suivante.

Il était dans une situation bien incommode, n'ayant la ressource ni de se jeter à ses pieds ni de la serrer dans ses bras. Il ne se lassait pas de la contempler; il voulut la faire asseoir sur un banc, mais elle s'en défendit. Il ne pouvait se résigner à la laisser partir, mendiant toujours quelques pas de plus, et, quand enfin elle fut décidée à s'en aller, il essaya de la retenir, la supplia sans succès de se déganter et obtint seulement, moitié par ruse et moitié par force, l'insigne faveur de baiser son poignet. Quelques instants après, elle avait disparu.

VI.

Les époux Blache, entourés de leur petite famille, vaquaient paisiblement aux occupations du soir en attendant l'heure d'éteindre le gaz. Blache fumait sa pipe en lisant les journaux. Sa femme couchait la petite Maria à peine âgée de quatre ans. Fanny, qui entrait dans sa douzième année, écrivait avec application, à la lueur d'une lampe à essence, sur une petite table chargée de livres de classe, et Victor, un grand gars qui était apprenti chez un serrurier, ne faisait rien tout en songeant aux moyens de se procurer cent sous pour le lundi suivant.

A chaque coup de sonnette, il tirait le cordon avec insouciance; mais Blache, gardien sévère de la sécurité et de l'honorabilité de l'immeuble, interrompant chaque fois sa lecture, levait rapidement les yeux pour constater l'identité des personnes qui rentraient.

Quand il vit passer la marquise, il se leva, courut après elle et lui dit :

— Mademoiselle Justine, si vous avez besoin de quelque chose, il ne faut pas vous gêner avec nous. Nous sommes de braves gens, et, quand on n'est pas riche, on peut du moins s'aider les uns les autres.

— Merci, mon brave homme, répondit la marquise, ignorant que dans le peuple on s'appelle toujours monsieur, gros comme le bras.

Mais Blache ne se formalisa pas : cette familiarité lui sembla justifiée par la jeunesse et la beauté de la nouvelle locataire. Seulement il insista pour faire agréer ses bons procédés.

— Vous n'êtes pas encore installée, dit-il ; je n'ai pas vu arriver votre lit. Avez-vous une armoire ? Si vous voulez qu'on mette des patères dans votre chambre, voilà mon fils qui s'y entend très bien pour ce qui est de clouer; et on ne vous fera rien payer. Entre nous, on se retrouve toujours.

— Vous êtes trop aimable. A l'occasion j'aurai recours à votre obligeance; mais pour le moment...

— Entrez donc une minute. Il faut bien faire connaissance avec Mme Blache.

La femme Blache s'était avancée à son tour et insista gracieusement.

— Entrez, mademoiselle Justine. Nous ne sommes pas de ces concierges comme il y en a tant : nous n'avons que de bons rapports avec tous nos locataires.

En même temps Fanny avait quitté son travail pour se rapprocher, et la petite Maria tendait déjà ses bras, demandant à embrasser la nouvelle figure.

La marquise se trouva cernée, pressée, et ne put se défendre de faire un pas dans la loge.

— Nous allons boire un petit verre de quelque chose, ajouta Blache, pour fêter votre bienvenue.

En même temps il se disposait à ouvrir un carafon d'anisette, pendant que sa femme essuyait des verres.

La marquise fut d'abord interloquée par la cordialité de cet accueil inattendu; mais elle n'en fut pas choquée comme elle aurait pu l'être si elle n'avait pas été une grande dame. Il lui était souvent arrivé à la campagne d'entrer chez des paysans, d'y boire du lait et même de manger leur soupe. Le petit verre d'anisette était plus extraordinaire; mais il faut tenir compte des temps et des lieux. Elle prit gaiement son parti, et, puisqu'elle avait entrepris le rôle de femme de chambre, elle voulut le tenir et le bien jouer jusqu'au bout.

Elle n'alla pas cependant jusqu'à s'asseoir, disant qu'elle était pressée. Elle se dépêchait d'avaler sa ration d'anisette en touchant le moins possible les bords du verre, qui la

dégoûtait un peu; mais elle ne put aller si vite qu'il ne fallût échanger quelques propos.

— Vous êtes en service dans une grande maison? demanda la femme Blache d'un air moitié obligeant et moitié goguenard.

— Oh! fit-elle avec une moue dédaigneuse, chez des bourgeois riches. Mais la besogne n'est pas trop dure, et puis il y a des cadeaux.

— Est-ce que c'est loin? demanda Blache.

— Pas très loin. Comme elle est gentille, votre *petite dernière!* C'est un amour d'enfant.

— Et vous ne couchez donc pas chez vos maîtres?

— Si. J'y couche. J'ai loué cette chambre pour avoir un coin à moi.

— Ah! oui, reprit la femme Blache avec un sourire bienveillant; pour serrer vos affaires. C'est toujours ennuyeux de penser qu'on peut venir fouiller dans les malles.

La marquise eut un premier mouvement d'indignation en comprenant qu'on lui attribuait l'intention de dévaliser ses maîtres imaginaires; mais elle s'aperçut aussitôt que cela paraissait tout naturel à ses concierges, et, ne voulant pas se donner des airs de bégueule, elle essaya encore de rompre la conversation.

— Et cette grande fillette? Elle va à l'école?

On ne prit pas la peine de lui répondre; mais Blache ajouta obligeamment :

— S'il vient des lettres pour vous, on vous les gardera. Vous pouvez être tranquille.

Enfin la politesse était bue, et la marquise, trouvant une nouvelle diversion, s'adressa à Victor pour le prier de mettre des clous dans sa chambre. Ne sachant pas le prix des clous, elle lui donna vingt francs à cet effet, dans l'espoir fondé qu'il saurait réaliser un bénéfice illégitime sur cette fourniture et au risque d'éveiller des soupçons par sa munificence. Puis elle put enfin s'échapper et remonta dans sa chambre, où elle revêtit à la hâte son costume de visites charitables. Il était déjà plus de dix heures; elle arriva cependant chez son amie avant le retour de la voiture et put rentrer impunément chez elle. Son escapade avait réussi.

En somme, elle s'était beaucoup amusée; le plaisir du déguisement, l'émotion de se trouver seule dans la rue, exposée à tous les dangers, la satisfaction d'avoir tourné la tête à un beau jeune homme, les petites frayeurs que lui avait causées l'audace de ce soupirant et jusqu'aux mensonges qu'il lui avait fallu improviser coup sur coup pour échapper aux griffes curieuses de la famille Blache, tout avait contribué à lui tenir l'esprit en éveil et le cœur en émoi, et elle avait de quoi s'occuper pendant plusieurs jours à repasser dans sa mémoire tous les incidents et toutes les péripéties de cette palpitante aventure.

Le lendemain, encore sous les impressions de la veille, elle ne songea pas à se composer un visage, et le marquis lui dit à déjeuner :

— Que vous est-il donc arrivé ce matin, chère amie? Vous avez l'air joyeux comme si vous aviez fait quelque chose de mal.

VII.

La semaine suivante, au jour fixé, Hugues se livra après dîner à plusieurs actions inusitées qui éveillèrent au plus haut point la curiosité de Bobino. Il but coup sur coup plusieurs verres de rhum, s'habilla avec le plus grand soin, prit dans son secrétaire une forte somme, fourra dans ses poches plusieurs petits paquets que le bijoutier avait apportés dans la journée, annonça qu'il ne rentrerait peut-être pas de la nuit et partit d'un air froidement résolu en emportant un pistolet damasquiné et chargé.

— C'est trop fort! se disait-il. Voilà quinze jours que je ne peux plus penser à autre chose. Il est temps que cela finisse. Je ne suis plus un gamin pour me morfondre aux pieds d'une suivante. Plus j'attendrai, plus je gâterai mes affaires. On ne fait pas la cour à une fille de chambre comme à une princesse, et j'en ai déjà assez peu fait pour qu'elle me croie un imbécile. Il faut brusquer le dénouement. Qu'elle fasse ses conditions. Je suis décidé à y mettre le prix. On ne fait pas des folies tous les jours; mais, quand on trouve l'occasion d'en faire une très agréable, il ne faut pas la laisser échapper. On dira ce qu'on voudra : je l'enlève.

A neuf heures moins un quart, il était derrière les Invalides. Quand il entendit sonner neuf heures, il commença à s'inquiéter. A neuf heures un quart, il trépignait de rage. Est-ce qu'elle s'était jouée de lui? L'avoir tenu huit jours dans une violente alternance de tendresse et de fureur, l'avoir fait venir dans un quartier perdu à l'heure où les honnêtes gens fument tranquillement devant le feu, et le laisser là, dévoré d'impatience, en butte à l'observation goguenarde des promeneurs, c'était passer la permission, et il n'était pas d'humeur à jouer longtemps ce sot personnage. Après tout, cela valait mieux: il allait partir et ce serait fini. Encore une minute, mais c'est la dernière.

Il attendit jusqu'à neuf heures vingt minutes, et il attendrait encore si à ce moment elle n'avait paru. Sa colère tomba aussitôt, et il ne trouva pour l'accueillir que des paroles de remerciement.

Elle avait l'air soucieux. Tout n'avait pas marché aussi bien que la première fois. Il lui avait fallu trouver un prétexte assez compliqué pour sortir ce soir-là. Elle avait eu moins de plaisir à revêtir son travestissement, qui avait déjà servi une fois, et, pendant qu'elle procédait à cette opération à la lueur d'une seule bougie, dans une chambre mal installée bien qu'elle y eût envoyé quelques meubles, au cours de la semaine, pour donner un peu de vraisemblance à sa location, on avait frappé à sa porte. Après un instant d'hésitation, elle avait ouvert. C'était une vraie bonne, sa voisine, qui cherchait à entrer en relations sous prétexte d'emprunter des allumettes. Tout cela commençait à l'ennuyer. Et elle ne pouvait même pas raconter ses chagrins au vicomte.

Cependant elle se dérida quand elle le vit tirer de sa poche des bijoux qu'il voulait lui faire accepter. Il y avait un porte-bonheur en or, un collier de corail, des pendants d'oreilles

garnis de turquoises, une croix et un médaillon, toujours en or, et une bague avec un vrai diamant. Il avait vraiment très bien fait les choses. Et il présentait ses bijoux sans écrins, comme des objets de peu de valeur, pour ne pas effaroucher sa délicatesse. Elle se mit à rire de bon cœur et, comme elle repoussait ces présents, qui avaient d'ailleurs été choisis avec une habile recherche de mauvais goût, il finit par les glisser, sans qu'elle s'en aperçût, dans la poche béante de son tablier blanc.

Puis, changeant de ton, il osa lui parler de fuir avec lui : toutes ses dispositions étaient prises; il avait de l'argent. Il ne s'agissait de rien moins que de partir incontinent pour la Belgique. Il l'aurait habillée en route et c'eût été un voyage charmant. Elle lui répondit sèchement qu'il se trompait et qu'elle était une honnête fille. Il prit un air badin et fit mine de l'embrasser. Alors elle se fâcha tout à fait.

Tous deux ne savaient plus que faire. Il avait épuisé la supplication, la séduction, la hardiesse et la menace; il jurait de s'attacher à ses pas et de ne plus s'exposer à la perdre. Elle était ennuyée et fatiguée; mais comment se dépêtrer de cette sottise?

A la fin elle lui promit que, s'il consentait à la laisser, elle lui écrirait avant trois jours : elle avait besoin de réfléchir. Il se méfiait et, pour acheter son départ, elle dut lui permettre de l'embrasser, de bonne amitié.

Enfin elle était libre; elle rentra précipitamment dans sa chambre, remit à la hâte ses vêtements et descendit l'escalier à pas pressés.

Comme elle passait devant la loge, Blache l'arrêta.

— Mademoiselle Justine, le propriétaire demande à vous parler.

— Qu'est-ce qu'il veut?

— Je vais vous expliquer : il dit qu'on ne peut pas louer à une personne sans savoir d'où elle vient et il demande votre adresse. C'est censé pour des renseignements. Mais il ne faut pas que cela vous inquiète : c'est moi qui serai chargé de prendre les renseignements et vous pouvez être sûre que je ne vous ferai pas avoir d'ennuis. Je n'irai pas même voir vos bourgeois et je ne parlerai seulement pas à votre concierge pour ne pas lui donner des idées; mais je dirai que j'ai pris les renseignements et qu'ils sont bons. Ce sera tout. Le propriétaire sera content.

— Eh bien, j'irai le voir. Où demeure-t-il?

— Ici, au premier. Il est chez lui et il vous attend.

— Et puis, ajouta la femme Blache, il faut que je vous dise ce qui a paru drôle. Si vous étiez venue, en bonnet et en tablier, vous habiller pour sortir, cela aurait paru tout naturel; on aurait pensé : Elle va voir ses connaissances. Mais vous venez tout habillée, vous mettez un bonnet et un tablier pour aller faire une course, et vous revenez ensuite vous habiller. Alors on ne sait pas pourquoi.

— C'est pourtant bien facile à comprendre. Mais je n'ai pas beaucoup de temps ce soir. Je reviendrai demain voir le propriétaire et causer avec vous.

Elle ne revint ni le lendemain, ni les jours suivants. Mais Blache reçut par la poste une lettre ainsi conçue :

« Monsieur Blache, j'ai le regret de vous apprendre que Mlle Justine Rousseau est morte. Vous pouvez disposer de tous les objets qui sont restés dans sa chambre. Vous trouverez ci-joint de quoi payer le prochain terme et vous pourrez garder le reste. »

Signature illisible.

Le même jour, le vicomte Hugues Barthélemy recevait la lettre suivante :

« Adieu. Ne pensez plus à Justine. »

VIII.

Blache fut très content : le terme payé, il devait lui rester encore une jolie somme, et puis les meubles étaient tout neufs et les effets pouvaient servir à habiller, sinon Mme Blache qui était un peu forte, au moins Fanny qui commençait à avoir des exigences de toilette. D'autre part, Victor, qui avait acheté pour dix sous de clous, se trouvait en possession de 19 fr. 50 dont il n'avait plus à rendre compte. C'était donc pour tout le monde un heureux événement.

Cependant les époux Blache, qui avaient des sentiments, ne se livrèrent pas à des manifestations de joie qui auraient eu quelque chose d'indécent dans une pareille circonstance; ils donnèrent quelques paroles de regret à la mémoire de Mlle Justine, qu'ils avaient reconnue, dès le premier jour, pour une personne comme il faut, et ils déclarèrent que c'était pitié de voir mourir une pareille jeunesse, qui était si brave, bien qu'on ne sût pas trop qui elle était, mais qui, si elle avait quelque chose à se reprocher, savait si largement le faire oublier.

En portant au propriétaire l'argent du terme, Blache lui fit part de ce triste événement et de la bonne aubaine qui en était la suite. Mais ce propriétaire était un homme sérieux et au courant des choses de la vie : l'affaire ne lui parut pas aussi simple, et il expliqua à son concierge qu'on ne se met pas ainsi en possession d'un héritage.

Ce n'était pas Justine qui avait disposé par testament de ses meubles et effets, et elle devait avoir des héritiers légitimes. Même à supposer qu'elle n'en eût pas, c'était l'État et non la famille Blache qui devait hériter. Sans doute il était probable que la lettre venait des parents de Justine : il n'y avait que ses héritiers qui pussent avoir eu l'idée de disposer de sa défroque et de son mobilier; mais ce n'était pas là une disposition testamentaire, c'était une libéralité entre vifs, et il fallait d'abord savoir si l'auteur de cette libéralité avait le droit de la faire. Autrement on pouvait se trouver, d'un jour à l'autre, en présence de la revendication des héritiers, et l'on serait exposé, non seulement à payer au fisc des doubles et triples droits d'enregistrement, mais à restituer la succession et à rendre compte de toutes les valeurs qui auraient dû s'y trouver, alors même qu'on ne les aurait pas recueillies. Cela pouvait donner lieu à un grave procès civil, sans compter les responsabilités à encourir sous le chef de détournement.

En conséquence, le propriétaire recommanda à Blache de ne pas même ouvrir la porte de la chambre, et l'envoya prévenir le juge de paix.

Le juge de paix n'avait pas le temps d'aborder immédiatement l'examen d'une affaire qui se présentait dans des conditions assez compliquées. Il retint seulement qu'il y avait une personne décédée, qu'aucun héritier ne se présentait et que, pour le moment, la succession était vacante. Il vint apposer les scellés sur la porte, se proposant de faire ultérieurement l'inventaire des objets délaissés, et sous la réserve des droits que pourrait avoir à faire valoir, soit Blache, soit toute autre personne.

Blache fut constitué gardien des scellés et il n'y avait pas à craindre qu'il fût un gardien négligent. Il se disposa même à recevoir de la belle façon les gens qui s'aviseraient d'élever des prétentions sur un actif dont il se considérait dorénavant comme légitime propriétaire.

IX.

L'autre lettre de la marquise eut une bien autre portée. Hugues fut d'abord vexé d'avoir été joué : quand il s'était fait promettre par Justine qu'elle lui écrirait dans les trois jours, il avait entendu que ce serait pour lui donner un autre rendez-vous, et de bonne foi c'était bien le sens de la convention. S'il avait pu supposer qu'elle lui écrirait pour lui donner congé, il ne l'aurait pas laissée partir : elle avait donc abusé de sa candeur. Il se jura à lui-même qu'elle n'en aurait pas le dernier mot.

Peu à peu son dépit se calma, mais pour faire place à un sentiment plus tendre et plus profond : il se reprochait d'avoir été brutal avec elle et d'avoir tout perdu en voulant aller trop vite. Mais aussi qui aurait pu jamais imaginer qu'une chambrière fût à ce point susceptible sur le respect qu'elle se croyait dû? Et quelle pouvait être son idée? Se flattait-elle de rencontrer souvent, si jolie qu'elle fût, un homme jeune et beau, riche et noble, disposé à mettre à ses pieds son cœur et sa fortune?

Il se mit à la recherche de Justine. Mais quel pouvait être le résultat de ses investigations? Il eut beau retourner, par acquit de conscience, derrière les Invalides et dans les rues environnantes, à neuf heures du soir et à toutes les autres heures : il se rendait compte que c'était peine perdue.

Le jeudi suivant, au moment où il sortait, Bobino lui présenta son pistolet. Il le repoussa sans y faire attention.

— Maître pas prudent, fit Bobino.

Hugues comprit que ses rendez-vous n'avaient pas échappé au petit nègre; mais, comme il n'avait plus rien à cacher, il se laissa aller à penser tout haut.

— Je n'en ai plus besoin, dit-il; ton maître est un sot qui ne sait pas trouver ce qu'il cherche.

— Oh! c'est perdu?

— Oui, c'est perdu, imbéc le.

— Pas si imbécile, dit Bobino de son air le plus niais; moi, je saurais retrouver.

— Et comment ferais-tu?

— J'irais chez elle.

— Qu'est-ce que tu dis? Chez qui?

— Chez la femme de chambre.

— Gredin! s'écria Hugues en saisissant Bobino par le col, tu m'as suivi?

— Grâce, maître!

— Tu vas parler ou je t'étrangle. Tu m'as suivi?

— Oui, maître.

— Et puis?

— Et puis je l'ai suivie aussi.

— Abominable drôle! dit Hugues furieux.

Et, lâchant Bobino, il lui donna d'abord deux grands soufflets, puis deux grands coups de pied.

Ensuite il demanda :

— Où demeure-t-elle?

Mais Bobino s'était mis à hurler et à pleurer. Il prétendait que son maître lui avait fait mal et il se frottait au lieu de répondre. Il fallut se résigner à le prendre par la douceur et lui promettre de l'eau-de-vie pour le décider à parler.

Il raconta que, le jeudi précédent, il avait supposé à divers indices que son maître allait en aventure; il l'avait suivi dans la crainte qu'il ne lui arrivât des difficultés, avait assisté de loin à la promenade derrière les Invalides, puis s'était attaché aux pas de Justine, pour la protéger au besoin, et l'avait vue entrer au numéro 140 de la rue Chevert.

Ce qu'il avait fait était indigne et il méritait d'être chassé sur l'heure. Mais Hugues n'y pensa pas, tant il était joyeux d'avoir retrouvé sa piste.

Il se fit immédiatement conduire à l'adresse indiquée et, sans y mettre plus de façons, il demanda à la femme Blache, qui balayait devant la loge :

— Mademoiselle Justine?

La femme Blache n'eut pas le temps de répondre. Blache, qui avait entendu la demande, apparut d'un bond et répondit nettement :

— Elle est morte.

Hugues chancela sous le coup; un tumulte de pensées fit le tour de son cerveau et il eut le sentiment d'un tel désespoir à la suite d'une pareille catastrophe que, par un raisonnement dont il y a des exemples, il se dit aussitôt :

— Ce serait trop affreux; ce n'est pas possible.

Et il entreprit de faire causer Blache; mais celui-ci se tenait sur la défensive.

— Quand est-elle morte?

— La semaine dernière.

— Où?

— Je n'en sais rien. On me l'a écrit.

— Ce n'est pas possible!

— Quand je vous dis qu'elle est morte, je sais ce que je dis, à preuve que le juge de paix est venu mettre les scellés.

— Donnez-moi l'adresse de la personne qui vous a écrit.

— On ne m'a pas dit de la donner. Est-ce que vous êtes de la famille?

C'était Blache qui, à son tour, se posait en questionneur.

Le vicomte Hugues Barthélemy tira une carte de sa poche, y ajouta un double louis et présenta le tout. Il était dit que Justine ferait la fortune de cette famille. La femme

Blache, par un mouvement instinctif, étendait déjà la main, quand son mari, plus réfléchi, s'empara de la carte en déclinant les quarante francs. Il ne voulait pas pour un si maigre profit s'exposer à tout perdre; mais, sentant la nécessité d'expliquer un désintéressement qui devait paraître invraisemblable, il dit d'une voix émue :

— Ah! monsieur, c'était une bien honnête personne et on ne pouvait s'attendre à un pareil malheur. Mais qu'est-ce que vous voulez? Elle est morte!

Hugues essaya bien encore d'obtenir quelques renseignements; mais Blache ne savait rien et ne voulait même pas l'avouer : il flairait un adversaire dans cet inconnu qui n'admettait pas que Justine fût morte, car, à défaut de ce malheur, il n'aurait plus eu de titre à invoquer pour conserver les nippes.

Le lendemain, Hugues alla trouver le juge de paix et lui demanda des explications.

— Je ne sais rien, répondit le magistrat. J'ai mis les scellés sur la chambre parce que les meubles sont abandonnés de fait et que le concierge a reçu une lettre, dont la signature est illisible, dans laquelle on lui dit que la locataire est décédée. Il prétend avoir des droits sur le mobilier : ce sera une question à examiner. Je n'ai à intervenir que pour prendre des mesures conservatoires.

— Eh bien, monsieur le juge, j'ai lieu de croire que Mlle Justine est vivante; je me propose de la rechercher et je fais opposition à ce que sa succession soit ouverte.

— Vous pouvez être tranquille : tant que son acte de décès ne sera pas produit, tout ce qu'on pourra faire sera de mettre ses biens sous séquestre.

X.

A la suite de cet entretien, le juge de paix se transporta au domicile de la fille Justine Rousseau.

Il se fit représenter la lettre qu'avait reçue Blache et déclara que cette pièce n'avait aucune valeur puisqu'elle était sans date et sans signature et qu'on ne savait même pas de qui elle émanait. Il vit le propriétaire, qui ne put rien lui dire puisqu'il n'avait jamais vu sa locataire, mais lui signala les circonstances dans lesquelles elle avait disparu, c'est-à-dire aussitôt qu'elle avait été invitée à faire connaître son domicile réel. Il y avait là, en effet, une indication utile. Tout donnait à penser que la fille Rousseau avait quelque chose à cacher puisqu'elle avait reculé devant la production des renseignements les plus simples. Il fallait même qu'elle eût un sérieux intérêt à dissimuler sa personnalité, car elle n'avait pas hésité à abandonner ses meubles plutôt que de se faire connaître.

Le juge procéda au récolement des objets mis sous scellés; la nature de ces objets disait de reste que la chambre avait été louée en vue d'un travestissement. On n'y trouvait rien de ce qui constitue un mobilier sérieux : pas de lit, pas d'armoires, pas de linge; rien que des bibelots et des fanfreluches. Le costume de femme de chambre gisait par terre, en désordre.

En soulevant le tablier, on s'aperçut qu'il était plus lourd que de raison. On fouilla dans les poches et on y trouva le collier, le porte-bonheur, les pendants d'oreilles, la croix, le médaillon et la bague que le vicomte y avait fourrés. Cette collection de bijoux n'était-elle pas toute une révélation? Une femme de chambre n'a pas habituellement des joyaux plein ses poches. Ces objets devaient avoir été volés, et le déguisement laissé dans la chambre était évidemment celui sous lequel opérait l'aventurière.

Dès lors l'affaire entrait dans une nouvelle phase : ce n'était plus d'une succession qu'il s'agissait ni de simples mesures conservatoires, mais de la recherche d'un délit. Le juge de paix n'avait pas qualité pour ouvrir cette instruction; mais, avant de saisir des faits l'autorité compétente, il voulut se renseigner exactement sur l'identité de la personne disparue et chercha à dresser son signalement en interrogeant isolément tous ceux qui l'avaient vue : Blache et sa femme, Victor, le monsieur qui l'avait saluée dans l'escalier, la femme qui l'avait rencontrée en montant de l'eau et la bonne qui était entrée dans sa chambre.

Le signalement fut un peu confus : d'après Victor, elle était petite; le monsieur l'avait trouvée d'une taille au-dessus de la moyenne. La bonne lui avait vu des yeux noirs; Blache soutenait qu'elle avait les yeux bleus. La femme au seau d'eau lui avait trouvé l'air commun et Mme Blache disait qu'elle avait un grand nez. Fanny, qu'on n'interrogeait pas parce qu'elle était trop jeune, voulut aussi dire son mot : elle avait remarqué un signe à la nuque.

En rapprochant ces divers éléments, on arriva à faire un signalement qui, sans être exact, donnait cependant de la personne une idée agréable : front couvert, yeux gris, cheveux abondants et crêpés, nez droit, bouche petite, menton ovale, taille moyenne, teint blanc, démarche élégante.

Le juge ne s'en tint pas là : il eut l'idée de faire rechercher au casier judiciaire s'il n'y avait pas de bulletin au nom de Justine Rousseau. Il y en avait un : Justine Rousseau, née à Blois, fille d'un horloger et d'une corsetière, âgée de vingt-six ans, avait été condamnée une première fois pour vol domestique, une seconde fois pour escroquerie, et une troisième fois pour usurpation de titre et abus de confiance; elle avait subi ses deux premières peines, mais le troisième jugement avait été rendu par défaut. C'était une intrigante de la pire espèce, qui avait fait de nombreuses dupes et qui était activement recherchée par la police, dont elle savait dejouer l'habileté avec une rare audace et un bonheur constant.

XI.

Un matin, Hugues prit l'express de Calais pour aller à Londres au mariage d'un de ses amis. Au moment où le train passait devant la station de Picquigny, il aperçut près de la barrière fermée une femme qui avait un chapeau et un manteau exactement pareils à ceux que portait Justine la première fois qu'il l'avait vue. Comme le train filait à toute

vapeur, il n'eut pas le temps de voir la figure; mais c'était bien le manteau, et le chapeau surtout était inoubliable.

C'était la fille du garde-barrière, qui, naturellement, était rentrée en possession de ses vêtements du dimanche.

Il sembla bien à Hugues que la tournure de cette ouvrière endimanchée ne rappelait en rien celle de l'adorable Justine; mais la similitude du chapeau était incontestable. En y réfléchissant, il trouva qu'en effet, le jour où il était monté dans le wagon de Justine, à Chantilly, elle pouvait très bien venir de Picquigny. C'était peut-être dans les environs que se trouvait le château de sa maîtresse.

Il s'arrêta à Amiens, télégraphia à Londres qu'il venait de se démettre le pied et repartit, par le premier train omnibus, pour Picquigny, où il se mit à la recherche de la femme qu'il avait entrevue. La fille du garde-barrière s'était déshabillée en revenant de la messe et elle avait serré ses vêtements. Toutes les recherches furent donc vaines.

Alors il demanda quels étaient les châteaux des environs. Il n'y en avait qu'un : le château de Lestrem. Il y alla et demanda au portier :

— Mademoiselle Justine?

Le portier regarda avec ébahissement le beau visiteur et répondit sans comprendre :

— Mlle Justine? Elle ne vient ici qu'avec Mme la marquise. Elle est à Paris.

C'était tout ce que Hugues voulait savoir. Il rentra à Paris et n'eut pas de peine à trouver l'hôtel de Lestrem.

Alors il avisa un commissionnaire et lui dit :

— Je viendrai demain matin m'installer dans le café qui est au coin de la rue et j'y passerai toute la journée s'il le faut. Il y a cent francs pour vous si vous me faites parler à Mlle Justine, femme de chambre de la marquise de Lestrem.

— Vous lui parlerez, monsieur le baron, répondit le commissionnaire qui le prenait pour un banquier.

En effet, le lendemain matin, Hugues était à peine arrivé que le commissionnaire vint le chercher. Mlle Justine l'attendait dans une petite rue voisine. Il y courut, le cœur battant et l'esprit en désordre, en proie à une émotion délicieuse qui fit place à la stupeur quand il se trouva en présence d'une femme de chambre, bien tenue et pas trop laide ; mais ce n'était pas elle.

Elle eut beau lui soutenir qu'elle était Justine, qu'elle était femme de chambre de la marquise et qu'elle ne savait ce qu'il lui voulait ; il n'en crut rien et demeura persuadé que c'était encore un tour de Justine, qui, pour se moquer de lui, avait envoyé une camarade à sa place. Mais il était décidé à ne pas se laisser berner et il alla revoir le juge de paix.

— Je sais, lui dit-il, où est Mlle Justine. Elle est femme de chambre chez Mme la marquise de Lestrem.

— Merci, monsieur ; ce renseignement ne pouvait arriver plus à point.

XII.

La marquise de Lestrem feuilletait nonchalamment le dernier ouvrage d'un académicien qu'elle avait à dîner le soir même ; elle était étendue sur sa chaise longue, devant un grand feu, dans un peignoir de velours rouge d'où sortaient des flots de dentelle crème. Parfois de petits bâillements, entrecoupant sa lecture, lui fournissaient l'occasion de s'étirer en levant les yeux vers la fenêtre et de regarder avec somnolence le ciel bleu qui s'étendait au-dessus des arbres baignés de soleil. Elle fut tirée de cet état indécis entre la lecture et la rêverie par l'entrée de Justine.

— M. le juge de paix de l'arrondissement demande à parler à Mme la marquise.

Qu'est-ce que le juge de paix pouvait bien avoir à lui dire? Au fond, elle n'avait pas beaucoup de considération pour ce magistrat primaire qui était certainement dans le courant des idées actuelles. Cependant elle voulut bien le recevoir : les institutions sont ainsi faites qu'on peut toujours se trouver dans le cas d'être appelé en justice de paix par un domestique récalcitrant ou par un fournisseur trop malhonnête. Et puis on peut être en contravention ou avoir besoin d'occuper la voie publique, et ce n'est pas faire acte d'adhésion au gouvernement que d'entretenir des rapports courtois avec les autorités locales.

Le juge de paix, de son côté, bien qu'il fût imbu d'idées franchement libérales et démocratiques, n'échappait pas à certains sentiments de déférence pour les familles illustres qu'il avait l'honneur de posséder dans son arrondissement. Il était même bien aise de montrer que dans son parti on savait concilier les devoirs de la fonction avec les usages du monde.

Ce fut donc avec les signes du plus grand respect qu'il demanda à la marquise la permission de l'entretenir d'une affaire un peu désagréable à laquelle elle ne pouvait rester tout à fait indifférente.

— Vous avez, dit-il, une femme de chambre qui s'appelle Justine?

A ce nom de Justine, la marquise éprouva un sentiment de terreur. Elle avait cru que c'était une affaire finie et elle n'y pensait plus. Est-ce qu'on était sur ses traces? Elle répondit à peine d'un signe de tête, et le juge continua :

— J'ai quelques raisons de penser que c'est une coquine. Elle a loué dans le quartier une chambre où elle a fait porter quelques meubles et vêtements. Quand le propriétaire, suivant l'usage, lui a fait demander l'adresse de son domicile effectif pour prendre des renseignements, elle a disparu en abandonnant son mobilier. Il paraît même qu'elle avait les plus graves motifs de refuser toute explication ; car, dans le but évident d'arrêter les recherches, elle a écrit au portier de la maison une lettre invraisemblable qui tendait à faire croire qu'elle était morte. Cette fable ne tient pas debout.

— Mais, objecta la marquise, je ne vois dans tout cela rien de bien criminel. Quand elle aurait loué une chambre et quand elle y aurait laissé ses affaires, qu'est-ce qu'on peut lui réclamer si elle a payé son terme. A-t-elle payé son terme?

— Oh! non seulement elle l'a payé, mais elle a payé aussi le terme à venir. C'est précisément ce qu'il y a d'extraordinaire.

— Enfin ce n'est pas un délit de payer plus qu'on ne doit.

— Oh! attendez, madame la marquise. J'ai fait l'inventaire des objets qui étaient restés dans la chambre et j'ai trouvé dans la poche de son tablier toute une pacotille de bijoux neufs qui ne peuvent qu'avoir été volés.

— Ah! c'est trop fort!

— Il y a un porte-bonheur, un collier, des pendants d'oreilles, une croix, un médaillon et une bague. Ces objets n'auraient-ils pas disparu de chez vous?

La marquise faillit se trahir en répondant qu'elle ne portait pas de pareilles horreurs; mais, bien qu'elle ne comprît pas comment les bijoux du vicomte avaient pu se retrouver dans sa poche, elle répondit sans trouble apparent :

— Je connais ma femme de chambre ; elle est à mon service depuis deux ans : c'est une honnête fille et je la crois incapable de voler.

— Vous croyez la connaître ; mais vous venez de me dire qu'elle est à votre service depuis deux ans. Ce que vous ne savez pas, c'est qu'elle est sortie de prison il y a trois ans et qu'elle a déjà été condamnée plusieurs fois pour de graves méfaits.

— Ce n'est pas elle. Qu'est-ce qui vous fait supposer que c'est elle?

— C'est précisément ce que je voudrais savoir, et vous pourriez m'aider dans cette recherche, car vous avez intérêt à ne pas garder une voleuse à votre service, et vous ne voudriez en aucun cas la soustraire à la justice. Ainsi, ne pourriez-vous me dire si c'est elle qui a écrit cette lettre?

En même temps le juge présentait à la marquise la lettre qu'elle avait écrite à Blache.

— Non, répondit la marquise. Ce n'est pas son écriture. Mais laissez-moi la lettre tout de même.

— C'est inutile, puisque vous ne reconnaissez pas son écriture. Il faut que la lettre reste au dossier. Je pensais bien d'ailleurs qu'elle l'aurait fait écrire par une autre personne : c'est l'enfance de l'art. On n'est pas assez naïf pour écrire soi-même une pareille lettre.

La marquise avait bien envie de jeter la lettre au feu et de détruire ainsi la seule pièce compromettante qu'il y eût à produire contre elle; mais elle craignit que cela ne parût trop singulier et, bien à contre-cœur, elle rendit la lettre.

— Maintenant, ajouta le juge, si vous vouliez la faire venir, je pourrais l'interroger tout de suite et nous saurions bien vite à quoi nous en tenir.

Mais la marquise refusa absolument de faire comparaître Justine : elle pensait que le juge allait lui mettre la lettre sous les yeux et que Justine en reconnaîtrait aussitôt l'écriture. Alors, changeant de ton, elle combla de gracieusetés le magistrat de son arrondissement; elle le remercia de la bonne idée qu'il avait eue de l'informer des faits, loua son tact, sa prudence et son habileté, lui assura qu'elle avait déjà entendu parler de lui dans les termes les plus flatteurs, l'enjôla, le divertit et réussit enfin à l'éconduire satisfait, après lui avoir fait promettre que, provisoirement, il ne parlerait de rien à personne, jusqu'à ce qu'elle eût fait son enquête elle-même. Si Justine était coupable, elle n'hésiterait pas à la livrer; si elle était innocente, il fallait épargner à cette pauvre fille la honte et les ennuis d'une accusation imméritée.

Enfin le juge partit.

Mais ce n'était qu'un répit : la marquise comprenait bien que l'affaire ne pouvait en rester là, et les plus sombres perspectives s'ouvraient devant elle.

Laisser poursuivre Justine, c'eût été bien mal. Était-il possible de faire retomber sur une fille qui n'avait eu aucun tort les désastreuses conséquences de sa propre étourderie? Sans doute Justine arriverait sans peine à établir son innocence : il suffisait de la confronter avec les Blache pour reconnaître que ce n'était pas elle qui avait loué la chambre; mais c'est toujours une mauvaise note d'avoir eu quelque chose à démêler avec la justice, et d'ailleurs Justine pouvait avoir à se reprocher quelque peccadille que l'instruction mettrait au jour : quand on fouille dans la vie de quelqu'un, on est toujours exposé à y rencontrer quelque chose.

D'autre part, il ne suffisait pas que Justine fût tirée d'affaire. Battue de ce côté, la justice se retournerait d'un autre. Avec cette malencontreuse lettre qui était restée dans les mains du juge, on pouvait finir par tout découvrir. Et alors quel scandale! La marquise savait bien qu'elle n'avait rien de sérieux à se reprocher; mais être obligée d'avouer qu'elle s'était déguisée, qu'elle avait emprunté un personnage subalterne pour aller courir les aventures! Cette idée n'était pas supportable. D'ailleurs, serait-on obligé de la croire quand elle dirait qu'il n'y avait eu là qu'un jeu sans portée? Quel témoin y avait-il de la pureté de ses intentions et de la sévérité de sa tenue?

Et enfin était-il admissible qu'elle eût à se défendre d'avoir volé des bijoux et d'être une reprise de justice? Que lui importait de s'en disculper? Il ne fallait pas même que son nom fût prononcé dans une semblable occurrence.

Son premier mouvement fut de s'en ouvrir au marquis, de lui dire ce qu'il en était et de lui laisser le soin d'aviser. Mais comment aurait-il pris cette communication? S'il y avait attaché plus d'importance que cela ne valait et s'il s'était laissé aller à des soupçons injurieux, il n'en fallait pas davantage pour altérer la bonne harmonie qui avait jusqu'alors régné dans le ménage. N'y avait-il donc aucun moyen de tout arranger sans contrarier personne?

La marquise se rappela alors que, suivant les enseignements qu'elle avait reçus dès sa plus tendre enfance, il y a un recours qui ne fait jamais défaut dans les circonstances les plus troublées de la vie : c'est le tribunal de la pénitence.

Elle alla trouver son confesseur et, après avoir réglé son compte entre elle et Dieu, elle aborda avec le vénérable prêtre un ordre d'idées plus temporelles.

— Vous savez, mon père, que je suis innocente. Mais tout n'est pas fini. Il faut maintenant, monsieur l'abbé, que vous me tiriez de ce mauvais pas.

— Mais de quelle utilité puis-je vous être, mon enfant? Aller trouver le juge de paix? Je ne sais comment il m'ac-

cueillera, dans le temps où nous vivons, et mon intervention peut faire plus de mal que de bien. D'ailleurs que lui dirais-je? Il me demandera comment je suis au courant de cette histoire et à quel titre je veux empêcher la justice d'accomplir son œuvre.

— Cela ne me regarde pas. Faites ce qu'il faudra et ne ménagez pas l'argent. Je me remets entre vos mains.

Néanmoins elle passa une mauvaise nuit en se répétant :

— Il y a des difficultés à tout. On ne peut seulement pas louer une chambre en la payant et faire cadeau de son mobilier!

XIII.

Blache était seul dans sa loge quand il vit arriver le vicomte Hugues Barthélemy. Celui-ci n'était pas aussi fringant que la première fois; il n'avait plus les airs résolus du gentilhomme, mais l'attitude insinuante et obséquieuse des gens qui ont besoin d'autrui. Il avait réfléchi et la culture antérieure de son esprit l'avait aidé à comprendre que, si l'on n'est pas le plus fort, il faut être le plus malin : il se présentait dans des dispositions conciliantes.

— Bonjour, monsieur, dit-il poliment en saluant presque; depuis la dernière fois que je suis venu, j'ai vu M. le juge de paix; il est, comme moi, à la recherche de Mlle Justine. Je viens vous demander si vous ne pourriez nous fournir des indications pour retrouver ses traces. J'y attache quelque importance et vous devez bien penser que je ferai en sorte de reconnaître vos soins.

Blache examina son interlocuteur et, après une rapide inspection, lui fit l'honneur de croire qu'on pouvait causer.

— Monsieur, dit-il, voici tout ce que je sais : Mlle Justine avait loué une chambre dans la maison. On m'a écrit qu'elle était morte et que je pouvais disposer de ce qu'elle a laissé chez elle. Pourquoi m'aurait-on écrit cela si ce n'était pas vrai?

— Ah! très bien, dit Hugues. Et qu'est-ce que peut valoir son mobilier?

— Oh! il y a beaucoup de choses : des meubles, des vêtements, des bijoux, toute sorte d'objets. Cela vaut toujours bien un billet de douze cents francs.

— Je le crois sans peine et je ne voudrais dans aucun cas vous faire du tort. Si Mlle Justine venait à être retrouvée, vous perdriez ces douze cents francs; mais, comme je tiens beaucoup à la revoir, je serais encore votre obligé si vous vouliez bien accepter deux mille francs à titre d'indemnité.

— Donnez-vous donc la peine d'entrer, monsieur le vicomte; vous êtes dans un courant d'air.

Hugues entra et Blache lui donna sur le compte de Justine tous les renseignements qu'il avait. Il en résultait clairement que c'était une fausse femme de chambre; mais il n'y avait aucune indication qui permît de la retrouver. Cependant Hugues s'en alla satisfait : Blache lui était acquis puisque, si on retrouvait Justine, il devait avoir deux mille francs; la succession était bien loin d'en valoir douze cents.

Aussitôt que la femme Blache fut rentrée, Blache sortit pour chercher des informations dans le voisinage.

Pendant qu'il était absent, le confesseur de la marquise se présenta pour demander si ce n'était pas dans cette maison qu'avait demeuré Mlle Justine.

— Oui, monsieur l'abbé; mais elle est morte.

— Ah! très bien. Il y a toujours des méchants : on a fait courir de mauvais bruits sur elle; mais je l'ai connue : c'était une très honnête personne.

— Très honnête. Même qu'on nous a écrit que nous pouvions garder ses affaires.

— C'est trop juste. Elle m'avait remis mille francs en dépôt et, si elle ne se retrouve pas, c'est naturellement à vous que reviendront ces mille francs.

— Oh! elle ne se retrouvera pas, puisqu'elle est morte.

— Évidemment. C'est tout ce que vous avez à répondre aux personnes qui la demanderaient.

Les deux concierges se racontèrent le soir les événements de la journée. Ils auraient pu se borner à être satisfaits d'un concours de circonstances qui leur assurait un bénéfice important dans tous les cas; mais on n'est jamais content, et, à force de retourner sous toutes ses faces une affaire aussi embrouillée, ils finirent par concevoir un projet cupide : c'était de garder le mobilier et d'encaisser les mille francs de l'abbé et les deux mille francs du vicomte. Cette combinaison n'aurait pu se justifier au point de vue d'une probité rigoureuse; mais ils croyaient avoir deux raisons pour la faire prévaloir : la première, c'était qu'ils avaient grand besoin d'argent, et la seconde, que ni le vicomte ni l'abbé ne s'en porteraient plus mal.

Le lendemain, Blache se présenta chez le vicomte et lui dit qu'il était désolé : il n'y avait aucun espoir de retrouver Mlle Justine. Il était venu un curé qui la connaissait et qui disait qu'elle était bien morte.

— C'est fâcheux, répondit Hugues; si je l'avais retrouvée, je vous aurais offert de remplacer un concierge que je renvoie : c'est dans une grande maison du boulevard Poissonnière.

— Oh! tout n'est pas dit. Moi, je n'ai pas de confiance dans les curés. Je chercherai encore.

A la même heure, la femme Blache, accompagnée de Fanny, s'était rendue chez l'abbé.

— J'ai bien peur, lui dit-elle, que Mlle Justine ne reparaisse un de ces jours; il y a un beau monsieur qui soutient qu'elle n'est pas morte et qui met tout sens dessus dessous pour la retrouver.

— Ne prêtez pas les mains aux recherches de ce jeune homme, répondit l'abbé. Il agit évidemment dans de mauvaises intentions. Cette petite fille est à vous?

— Oui, monsieur l'abbé. Mlle Justine l'aimait beaucoup et la trouvait très intelligente.

— En effet, elle a l'air éveillé. J'en ai déjà entendu parler. Il y aurait peut-être moyen de lui faire donner de l'éducation.

— Ah! elle irait loin si elle était bien dirigée.

— J'y penserai. Mlle Justine s'y intéressait. Si on ne la retrouve pas, je me chargerai de cette enfant.

Les Blache furent très perplexes. Le mari avait envie de la loge du boulevard Poissonnière et voulait servir le vicomte; la femme rêvait de hautes destinées pour Fanny et favorisait l'abbé. Ils ne purent s'entendre et allèrent, chacun de leur côté et en secret, trouver le juge de paix.

Blache lui dit que Mlle Justine ne pouvait être bien loin et qu'avec un peu de temps il se faisait fort de la retrouver; la femme Blache, au contraire, aurait mis sa tête à couper que Mlle Justine était bien morte et qu'il ne fallait pas se donner la peine de la chercher.

Mais le juge de paix ne les écouta ni l'un ni l'autre. Il était survenu un autre élément dans l'affaire.

Dans l'idée où il était que Justine Rousseau était une dangereuse aventurière, il avait écrit à Blois pour avoir des renseignements. Les autorités de Blois s'étaient adressées à la famille, et celle-ci, apprenant que Justine Rousseau était morte et avait laissé quelques hardes, s'était empressée d'écrire au juge de paix pour s'opposer à la levée des scellés et faire valoir ses droits à la succession. Justine Rousseau avait, de son vivant, donné assez d'ennuis à ses parents pour qu'ils fussent en droit de réclamer au moins ce qu'elle avait pu laisser. Le signalement était d'ailleurs parfaitement exact, et à la première lecture ils avaient aussitôt reconnu leur fille.

Le juge de paix n'était pas convaincu et il croyait avoir un moyen bien simple de faire tomber cette revendication : c'était de produire une Justine vivante, celle qui était au service de la marquise de Lestrem. Du même coup il mettait la main sur une coutumace : cela fait toujours plaisir à un magistrat.

Il écrivit donc à la marquise pour lui demander quel avait été le résultat de son enquête et lui annoncer que, devant la réclamation des héritiers Rousseau, il était urgent de donner une solution à l'affaire.

La marquise, qui avait compté sur les manœuvres de l'abbé pour étouffer l'affaire, retomba aussitôt dans de mortelles angoisses. On allait venir arrêter Justine, ouvrir une instruction, produire la lettre, l'appeler elle-même en témoignage; elle se trouverait à l'audience en présence des Blache, qui la reconnaîtraient; elle deviendrait la pâture des chroniques judiciaires. C'était le trouble dans sa maison, la honte devant le tribunal, le ridicule dans le monde, tous les désastres à la fois.

Elle ne pouvait écrire au juge, qui aurait reconnu son écriture dont il avait un spécimen; elle courut chez l'abbé, qui lui dit :

— Il n'y a plus qu'une ressource : c'est de vous adresser au vicomte. C'est lui qui est l'instigateur de cette poursuite et il n'y a que lui qui puisse intervenir efficacement pour en arrêter l'effet. Tout porte à croire que c'est un galant homme; vous lui avouerez tout, et il vous gardera le secret.

La marquise hésitait. Elle s'était fait renseigner sur le vicomte; elle savait qu'il était du faubourg Saint-Honoré, avec lequel elle ne frayait guère, et elle ne se souciait pas de l'introduire chez elle. Mais l'abbé insista : tout valait mieux qu'un éclat.

— Vous n'y songez pas, monsieur l'abbé, c'est m'exposer moi-même à toutes ses entreprises. Et quand une fois je l'aurai reçu, comment pourrai-je me débarrasser de lui?

— On verra plus tard. Il faut courir au plus pressé.

Et séance tenante, sur le papier de l'abbé, la marquise écrivit au vicomte :

« Monsieur, je suis Justine. J'ai absolument besoin de vous parler tout de suite. Supposons que vous m'avez été présenté et venez me voir.

« Marquise de Lestrem. »

XIV.

Depuis qu'il n'avait plus revu Justine, le pauvre Hugues était tombé dans une amère mélancolie. Il ne s'intéressait plus à rien de ce qui, jusqu'alors, avait suffi à entretenir le train de sa vie. Il passait des heures entières à regarder le vide, dans lequel rayonnait pour lui seul le souvenir de la femme qu'il avait rencontrée par hasard, embrassée une fois et maladroitement perdue.

Bien qu'il l'eût à peine entrevue, puisque, tout compte fait, il n'avait guère passé avec elle plus d'une heure en trois jours, il lui avait trouvé des qualités incomparables et un charme dont jamais femme, dans son monde, ne lui avait donné la sensation; elle avait tant de noblesse dans le maintien, un esprit si mobile et l'âme si élevée, qu'il n'avait pu résister à la douceur pénétrante de cette séduction.

Ce n'était pas l'humble condition où l'avait placée un aveugle sort qui pouvait faire oublier tant d'attraits réunis. Au contraire, c'était une saveur de plus. Sa toilette ridicule en chemin de fer, son air pimpant sous les attributs de la domesticité, loin de diminuer son prestige, lui communiquaient une grâce piquante qui allait droit au cœur.

Il l'aimait femme de chambre, non par résignation, mais par goût, et ne souhaitait pas qu'elle fût autre.

Une idée surtout le tourmentait : il ne comprenait pas qu'elle restât en service sans des motifs exceptionnels, et il se demandait qui pouvaient être ses maîtres, son maître surtout. D'injurieuses suppositions lui étaient venues à l'esprit, et aux tourments de l'absence s'ajoutait la morsure de la jalousie.

Était-il croyable qu'une aussi parfaite créature ne fût pas l'objet des plus audacieuses tentatives, et comment pourrait-elle se défendre contre les embûches tendues sous ses pas, s'il n'était pas là pour la protéger, pour l'empêcher de tomber dans l'abîme ou au moins pour l'y accompagner?

Ce fut au cours de ces pensées qu'il reçut la lettre de la marquise.

Hugues avait une si violente envie de revoir Justine qu'il avait promis à Bobino de l'envoyer huit jours de suite au spectacle si jamais elle se retrouvait. La condition étant réalisée, Bobino avait droit à cette série de réjouissances, bien que, pour peu que Hugues eût voulu chicaner, il lui eût été facile de soutenir qu'en réalité ce n'était pas Justine qui était

retrouvée. Il se doutait bien, depuis les confidences de Blache, que Justine était un personnage fictif; mais il ignorait encore qui elle était : en apprenant qu'il était amoureux d'une marquise régulière, il eut une déconvenue. Avoir rêvé la conquête d'une fille de chambre comme il n'en avait jamais vu, et se trouver en présence d'une grande dame comme il en connaissait beaucoup, c'était une déception. Il avait déjà aimé en bon lieu, et, sans être encore blasé sur ce divertissement, il n'en attendait plus d'émotions poignantes.

Cependant il était trop honnête homme pour se laisser attendre, et il alla immédiatement faire sa visite.

XV.

La marquise tremblait comme une feuille lorsqu'il entra : elle avait un sentiment confus qu'il devait arriver en vainqueur dans une place dont il avait forcé les portes par sa patiente volonté et elle ne pouvait se défendre d'un certain trouble à la pensée de se retrouver en présence d'un homme à qui elle avait permis de l'embrasser derrière les Invalides.

Elle ne tarda pas à se rassurer devant l'attitude parfaitement correcte et respectueuse du vicomte; elle lui dit sans détours l'innocent plaisir qu'elle avait pris à une aventure extraordinaire, les conséquences inattendues de son étourderie, le trouble où la jetaient les étranges complications qui venaient de se produire et la confiance qu'elle croyait pouvoir placer en lui.

— Je n'ai fait que des sottises, dit-elle pour conclure. Je n'aurais pas dû vous mentir; mais le mal n'était pas grand. La grosse faute a été de louer cette chambre. Au moins eût-il fallu ne pas écrire; mais je croyais que cela mettrait fin à tout. Et puis j'ai eu le tort d'en faire un secret, et me voilà maintenant dans un embarras dont vous pouvez seul me tirer. Je suis vraiment confuse de vous donner cette peine; mais tout cela ne serait pas arrivé si vous n'aviez mis cette persistance à me retrouver.

— C'est moi qui suis coupable, madame, et je vais faire tout ce qui sera possible pour réparer ma bévue. Si vous voulez bien me le permettre, j'aurai l'honneur de venir vous rendre compte de mes démarches.

— J'aurai toujours, monsieur, beaucoup de plaisir à vous voir.

L'air sérieux du vicomte avait quelque chose d'alarmant. Pourvu qu'il n'allât pas être épris d'une grande passion! Il n'aurait plus manqué que d'avoir sur les bras un amour triste et profond! La marquise attendit, en proie à toutes sortes d'alarmes.

Hugues se donna beaucoup de mal. Il alla d'abord retrouver le juge de paix et lui dit qu'il était désolé de l'avoir engagé dans une fausse voie. La femme de chambre de Mme de Lestrem s'appelait bien Justine, mais elle ne s'appelait pas Rousseau : ce n'était donc pas de ce côté qu'il fallait chercher. D'ailleurs il l'avait vue et avait pu constater que ce n'était pas elle qui avait occupé la chambre de la rue Chevert. Et puis il n'y avait pas eu de vol puisque c'était lui qui avait donné les bijoux, et rien ne justifiait une poursuite.

Le juge de paix ne se rendit pas à ces raisons : sa curiosité était éveillée et, à son tour, il voulait absolument retrouver Justine. Mais Hugues alla revoir les Blache; il leur acheta les droits éventuels qu'ils pouvaient avoir à la succession et s'assura leur concours en leur donnant la loge de sa maison du boulevard Poissonnière; ensuite il se mit en rapports avec les héritiers Rousseau, qui étaient accourus à Paris pour surveiller leurs intérêts, et il les désintéressa de toute recherche en leur payant aussi la valeur du mobilier de Justine.

Grâce à cet ensemble d'opérations, le juge de paix se trouva complètement désarmé. Personne ne réclamait plus Justine; il n'y avait pas de plainte contre elle et il ne subsistait aucune prétention à la possession des valeurs qu'elle avait délaissées.

Il fallut bien en rester là.

Mais il n'y a pas de propriété sans maître. Il fut décidé que les meubles et effets de Justine seraient vendus par autorité de justice pour le prix en être versé à la Caisse des dépôts et consignations et tenu à la disposition de qui de droit. Ce fut encore Hugues qui les acheta : c'était la troisième fois qu'il les payait; mais il tenait à conserver ce qui avait appartenu à Justine, et ce ne fut pas sans attendrissement qu'il revit le corsage bleu, le tablier et le bonnet à barbes qui lui avaient causé de si doux tourments. Quant au prix de la vente, il ne sera jamais réclamé. C'est le Trésor qui en profitera.

Enfin l'abbé tint aussi ses promesses. Puisqu'il fallait renoncer à trouver Justine, il fit entrer Fanny dans une institution de jeunes demoiselles où elle reçut une excellente éducation dont les frais furent soldés avec l'argent de la marquise.

Le vicomte poussa la prévenance jusqu'à la dernière limite : il se lia avec le juge de paix et finit par obtenir la restitution de la lettre écrite par la marquise; mais ce magistrat persista à soutenir qu'il y avait dans cette affaire quelque chose qu'il ne comprenait pas bien.

Quand tout fut fini, Hugues alla reporter à la marquise cette lettre et les deux autres qu'elle lui avait écrites, afin qu'il ne restât dehors aucune trace matérielle d'une histoire qui aurait pu lui laisser quelque souci.

La délicatesse de tous ces procédés fut appréciée par la marquise, qui, rassurée désormais sur les suites de son escapade, envisagea avec plus de sérénité les difficultés d'un autre ordre que pouvait lui créer l'amour du vicomte.

Cependant celui-ci ne faisait aucune allusion aux sentiments qu'il avait naguère exprimés à Justine avec tant de chaleur; il était difficile d'attribuer cette réserve à la timidité, et, au bout de quelques instants, la marquise fut un peu agacée de voir que le passé était comme non avenu. Elle finit par prendre l'initiative d'une explication.

— J'espère, monsieur, que vous ne me gardez pas ran-

cune des ennuis que je vous ai causés. Vous avez trop d'esprit pour n'avoir pas oublié déjà des imprudences dont il ne doit rien rester; mais je serais heureuse que mon amitié pût vous consoler de la mort de Justine.

— C'est un malheur plus réel que vous ne croyez, madame : j'aimais une femme, et vous l'avez tuée.

GASTON BOISSIER.

VOYAGES

Contrées mystérieuses et peuples inconnus

Le titre du nouveau livre de MM. Victor Tissot et Constant Améro est peut-être un peu décevant. Il n'est plus ni contrées mysterieuses ni peuples inconnus (1). Du moins les deux auteurs ne nous en ont point fait connaître que nous ne connussions déjà par les récits des voyageurs. Un titre plus simple comme, par exemple, *les Pays peu connus,* aurait mieux résumé l'ouvrage. Cette critique mise à part, on ne peut qu'applaudir à l'idée d'où est sorti ce beau volume.

En effet, le goût des voyages se généralise en France. Notre littérature des voyages grossit tous les ans, et nous sommes loin du temps où un ministre des affaires étrangères, homme d'ailleurs fort instruit et membre de l'Académie française, demandait à son agent en Bolivie où était situé ce pays. Nous savons maintenant la géographie, quoi qu'en disent nos voisins d'outre-Rhin, la géographie et bien d'autres choses encore. Mais tout le monde ne peut pas voyager; et, si tout le monde aime les voyages, c'est un service à rendre que d'en publier des récits.

D'autre part, tout le monde ne peut pas entasser chez soi les volumes. La bourse, les loisirs, l'espace n'y suffisent point. C'est pour cela que l'idée de réunir en un seul ouvrage tout ce que nous ont appris les voyageurs modernes est venue à MM. Tissot et Amero. Dans un in-quarto, on a la substance d'une bibliothèque, les résultats acquis de vingt expéditions courageuses, le fruit d'une longue suite de dévouements, et de quoi satisfaire la curiosité la plus éveillée.

L'écueil était l'écueil commun des compilations: la diffusion, le manque d'accent personnel, de couleur et de vivacité. Les deux auteurs ont su l'éviter. La vue d'ensemble qu'ils jettent sur la carte du monde est si nette, ils le dépeignent avec une telle force de sentiment, qu'ils semblent avoir fait eux-mêmes tous ces périlleux voyages et que leurs impressions deviennent les nôtres. La lecture du livre est entraînante comme un récit de première main.

I.

MM. Tissot et Amero commencent par des tableaux magiques des beautés naturelles du pole Nord. C'est d'abord l'aurore boréale, accompagnée d'étranges phénomènes; puis, quand l'aurore s'evanouit, la lune radieuse qui demeure, « une lune infatigable, qui ignore son coucher; une lune victorieuse qui transforme en jours les longues nuits du solstice d'hiver » ; une lune « reine du jour et de la nuit », qui s'entoure de halos et de grandes couronnes d'or et qui se multiplie par le mirage de la *parasélène* « comme si elle se mirait coquettement dans plusieurs glaces à la fois ». C'est ensuite le phénomène du *parhélie,* qui se produit le plus souvent avec deux ou trois faux soleils, quelquefois avec quatre, avec huit et même seize spectres lumineux qui deviennent les centres d'autant de circonferences. Parfois horizontal au lieu d'être vertical, le parhelie entoure le spectateur d'une multitude d'images solaires et le transporte « comme sous un dôme dont le pourtour serait illuminé par des lanternes vénitiennes ».

Ce sont enfin les admirables édifices que présentent à l'œil ébloui les glaciers et les masses flottantes des *icebergs.* De ces montagnes glacées, il y en a qui ont jusqu'à cent mètres et même deux cents mètres d'élévation au-dessus du niveau des eaux, ce qui suppose une hauteur totale de six cents à mille mètres. Parmi ces icebergs, quelques-uns, datant de plusieurs saisons, sont crevassés par les dégels de l'été, minés par les attaques de la mer, « évidés et percés à jour comme des clochers de cathédrales gothiques»; le moindre choc, la détonation d'une arme à feu, même un cri d'effroi peuvent produire une commotion et un effondrement fatal.

« Ces énormes glaçons s'avancent au hasard des vents et des courants. L'un, au clair de lune surtout, prend la forme d'un être fantastique traînant après soi le linceul blanc d'un cercueil violé; un autre rappelle une de ces pyramides où les Pharaons dorment depuis des siècles leur dernier sommeil; un autre, un temple féerique avec des tours d'une architecture étrange, des flèches dentelées, des dômes audacieux édifiés pour un culte démoniaque, ou bien un vieux château aux murailles démantelées dans les efforts d'un siège. Tel bloc offre l'image d'une ville maudite qui s'écroule sous la foudre invisible d'un châtiment divin.

« Dans une autre direction, se présente un assemblage de cavernes mystérieuses, d'antres profonds, dont quelque esprit jaloux semble avoir interdit l'entrée par un entassement capricieux de stalactiques gigantesques. Il y a de vastes portiques béants qui paraissent s'ouvrir sur des gouffres noirs d'ombre, des arcs dont la hardiesse pourrait défier celle de l'arc-en-ciel; tel cône se tient renversé sur son sommet par une puissance occulte qui se rit de toute loi d'équilibre; une large table, pareille à un autel de sacrifices druidiques, est posée sur deux blocs qui lui servent de base; il y a des menhirs comme il y a des dolmens, et cette archéologie polaire, qui n'aura peut-être qu'une heure de durée, écrase par la comparaison toutes les pierres levées du Morbihan, toutes les hautes-bornes, toutes les Chaires-du-diable. »

---

(1) *Les contrées mysterieuses et les peuples inconnus*, par Victor Tissot et Constant Améro, ouvrage illustré de 6 grandes cartes et de 277 gravures. — 1 vol. in-4°. Paris. 1884. Firmin-Didot et Cie.

Comment se sont formées ces montagnes flottantes? Le voici. Le long des côtes, des glaciers immenses, véritables remparts de cristal, dominant de plus de cent mètres le niveau des eaux, miroitent aux dernières lueurs de l'été. Tout à coup, au sein du calme, « un bruit formidable, semblable à la détonation de cent pièces d'artillerie, annonce le travail de désagrégation qui s'accomplit dans le glacier. D'un sommet se détache une masse qui glisse avec des bruits étranges et se précipite dans la mer en faisant jaillir à une grande hauteur des flots d'écume. Le glacier a créé une île flottante de glace qui a peut-être huit cents pieds hors de l'eau et dont la base se trouve à deux mille pieds de profondeur. Des débris de toute forme et de toute dimension viennent flotter autour du navire qui assiste à cet enfantement bruyant de l'iceberg, tandis que les oiseaux des mers polaires, chassés de leur asile, montent dans une envolée blanche, en mêlant aux grincements des glaçons leurs cris de détresse et de terreur. »

Et maintenant de quelle manière se sont trouvés construits ces glaciers gigantesques? En voici l'explication. La nature a ceint le Groënland de falaises abruptes. Des fiords nombreux et profonds découpent ce rempart naturel, déchiré, dirait-on, par les secousses d'un violent cataclysme. Ces fiords deviennent, au milieu de l'hiver, lequel dure de novembre à mai, des lits pour les neiges qui descendent, en masses solidifiées, des hauts plateaux et des flancs des montagnes, comme descendent sur la pente des volcans les coulées de lave. « De ces fleuves glacés il y en a qui, ayant pris leur source dans les montagnes au puissant relief qui bornent l'horizon des fiords, suivent une pente de deux à trois mille pieds, roulant majestueusement leurs flots figés jusqu'au rivage. Là, ils s'arrêtent brusquement, formant une coupe verticale de quatre cents pieds et plus au-dessus du niveau de la mer. C'est de ces glaciers que l'été détache les montagnes de glace qui dérivent lentement vers le sud à travers les détroits. »

Et comme les courts étés ne détruisent jamais complètement le travail des longs hivers, l'année suivante le glacier s'élève plus haut, puis plus haut encore, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus qu'une différence de niveau relativement faible entre les falaises et les montagnes. C'est ainsi que la mer se trouve porter des blocs de glace de deux mille pieds d'épaisseur.

Dans l'hémisphère austral, on n'a point pénétré si loin : une formidable banquise de glace, une muraille infranchissable de cent à cent cinquante pieds de hauteur sur une étendue de deux cents lieues de long, a arrêté le capitaine sir James Clark Ross, celui de tous les navigateurs qui s'est avancé le plus près du pôle Sud. Là, vers le 78° de latitude, il vit s'élever devant lui, à plus de douze mille pieds de hauteur au-dessus du niveau de la mer, deux montagnes de neige dont l'une vomissait à son sommet d'épais tourbillons de flammes et de fumée. Il les nomma Erebus et Terror, deux noms appropriés à la sinistre horreur qui règne dans les mers polaires australes, ces mers où, selon Dumont d'Urville, il faut naviguer entre des murailles de glace, droites et même souvent creusées à la base, plus hautes que la mâture des navires et bornant la vue de tous côtés, comme si l'on était engagé dans les rues d'une ville de géants aux maisons ruinées et aux toits surplombants. Le jour où sir James Ross aperçut Erebus et Terror, la mer et le ciel — écrivait le naturaliste de l'expédition — étaient d'un bleu plus foncé que sous les tropiques; « toute la côte ne formait qu'une masse de pics de neige d'une blancheur éblouissante qui, au moment où le soleil approcha de l'horizon, prirent des teintes jaunes d'or et écarlate de l'éclat le plus brillant : alors s'éleva du cratère une épaisse colonne de fumée, au centre de laquelle étincelait un jet de flammes, la moitié noire comme la nuit la plus obscure, l'autre moitié éclairée par les rayons du soleil; et parfois, quand elle était parvenue en ligne droite à une certaine hauteur, un coup de vent la renversait à angle droit et l'éparpillait à une distance de plusieurs milles. Il est impossible de se faire une idée de la grandeur d'un pareil spectacle. »

Voilà comment les auteurs des *Contrées mystérieuses et peuples inconnus* savent, soit par des descriptions originales, soit par des citations heureuses, rendre visibles et, pour ainsi dire, palpables pour nous les splendides phénomènes que produit la nature. Il n'y a point, paraît-il, de féerie comparable à ces jeux de lumière auxquels on assiste vers le 80e parallèle au pôle Nord et le 78e au pôle Sud, quand le soleil fait étinceler de ses feux la cime des glaciers : « L'œil ébloui ne voit que rubis et diamants, comme si les mines de Golconde étalaient à la fois devant lui leurs trésors souterrains. »

II.

Les beautés des régions tropicales ne sont pas dépeintes d'une façon moins vive. On se croit au milieu des fougères arborescentes, avec une voûte de verdure sur la tête, voûte émaillée d'oiseaux étincelants. Il en est de même des pampas onduleuses de l'Amérique méridionale, des ravins des Cordillères, si bien nommés les *quebradas* (car ce sont bien des fêlures dans les montagnes), et de cet océan de verdure du Far-West qu'on appelle la Prairie par excellence, véritable océan en effet, aussi triste, aussi impitoyable que l'océan liquide, aussi monotone, aussi privé de dessin et beaucoup plus dénué de couleur, où l'horizon se courbe partout en un cercle parfait, où il semble que la vie n'ait point passé et où pourtant la mort a laissé partout des traces.

Cette prairie sans fin se partage en bons et en mauvais pâturages. Dans les premiers, verts comme l'émeraude, unis comme la surface d'un lac endormi, le vent couche l'herbe soyeuse, produisant des taches mouvantes d'ombre et de lumière; « on dirait des nuages rapides courant devant le soleil et cachant par intervalles son éclat ». Dans les seconds, l'herbe, maigre, amère, broutée de temps en temps par le bétail des caravanes qui passent, est aussitôt rejetée par lui comme un aliment malsain. Il y a aussi la prairie qui n'a point d'herbe. La description en est empruntée à Mayne-Reid; mais elle est revêtue par les traducteurs de tous les charmes de la langue française.

« Aussi loin que le regard peut atteindre, on ne voit que des fleurs, encore des fleurs, toujours des fleurs! Le sol en est comme jonché à profusion, et sous les fleurs disparaissent les feuilles, le pied des plantes, et — chose merveilleuse — ce n'est pas un fouillis où toutes les nuances, en se confondant, produiraient l'effet d'une palette brouillée : les couleurs sont plaquees largement, par bandes, par festons, par carrés, vives, tranchées, éblouissantes... Ici la nature s'est vraiment revêtue d'une parure de toute beauté, plus harmonieuse dans son coloris que les plus riches écharpes du Cachemyr... Et puis, tant de fleurs ne peuvent pas s'épanouir en vain sous le ciel. Des myriades d'insectes habitent leurs corolles; d'innombrables oiseaux-mouches voltigent autour d'elles. Brillants comme des rayons égarés du soleil, se tenant en équilibre par l'agitation rapide de leurs ailes, ils boivent le miel au fond des calices parfumés.

« Cette prairie-là, on l'appelle néanmoins la *mauvaise prairie,* car elle ne fournit aucun pâturage; elle est mal nommée : c'est le Jardin de Dieu. »

Les montagnes Rocheuses de la Sierra Nevada, les séquoias gigantesques dont le tronc mesure jusqu'à quarante pieds de tour; les lianes qui pendent des arbres élancés comme une multitude de cordages entremêlés, « semblables aux manœuvres en désordre d'un grand navire »; les vergers du Sacramento et le bosquet de Mariposa (nom charmant qui signifie papillon), où les pommes et les poires ont « jusqu'à un demi-mètre de tour »; les jardins sous-marins de corail du grand océan Pacifique, jardins qui se transforment en rochers, puis en îles habitables et qui viendront peut-être à former un vaste continent : tout cela est présenté sous des couleurs à la fois saisissantes et vraies. Les auteurs ont mis à contribution tous les voyageurs français et étrangers les plus dignes de foi : pour les régions arctiques, Élisée Reclus, Rae, Nordenskiold surtout; pour l'Amérique du Nord, Bancroft l'historien, Agassiz le naturaliste, Mayne-Reid et notre compatriote Edmond Cotteau, avec qui ils déclarent « avoir traversé tout le Far-West »; pour l'Amérique du Sud, le docteur Crevaux, Lucien-Napoléon Wyse, Squiers et une foule d'autres. Ils leur ont emprunté des esquisses, des croquis de détail, et en ont fait un immense tableau, tableau dont l'exactitude nous frappe dans toutes les parties où — voyageur nous-même — il nous est possible de la contrôler.

III.

Les descriptions de mœurs ne sont pas aussi séduisantes que les descriptions de paysages. Malgré tout l'aimable optimisme de MM. Tissot et Améro à l'endroit de la nature humaine, il est incontestable que la partie ethnologique d'un pareil ouvrage ne saurait être que profondément attristante. Plus d'un tiers de la surface du globe est couvert d'hommes que le despotisme antique a ravalés jusqu'à l'adoration de la force brutale; un autre tiers est occupé par des tribus sauvages dont beaucoup pratiquent encore l'anthropophagie. Sur le tiers dit civilisé, combien en est-il qui sont ignorants et misérables! Tout cela n'est pas gai; et, quand on parcourt un livre comme celui dont nous parlons, on sent que l'humanité, prise dans son ensemble, en est encore à ses premiers et douloureux vagissements.

Quoi de plus triste que les mœurs des peuples esclavagistes de l'Afrique et des tribus cannibales du nouveau monde, si ce n'est peut-être cette impitoyable loi de sélection naturelle qui les condamne à disparaître? M. de Hübner a raconté, dans sa *Promenade autour du monde,* qu'il avait vu, comme peuvent les voir au reste toutes les personnes qui voyagent par le chemin de fer transcontinental de Chicago à San Francisco de Californie, des Indiens Peaux-Rouges hâves et décharnés, s'avançant sur le bord de la voie ferrée en jetant à la locomotive victorieuse des regards de haine et de tristesse. Au commencement, il y en avait qui lançaient des flèches contre les trains, emblèmes pour eux de l'envahissement et de la mort. Leur instinct ne les trompait point. Il y a moins de quatre-vingts ans on évaluait à 600 000 le nombre des Indiens répartis sur la partie du sol américain dont les États-Unis ont depuis pris possession. Un demi-siècle après, ce chiffre était descendu à 300 000 environ. D'après les derniers recensements, la décroissance devient, pour certaines tribus, beaucoup plus rapide. Ainsi les Indiens de la Californie « diminuent de moitié par décades d'années, et dans vingt ans il n'y en aura plus. »

Le territoire que les Indiens, Osages, Sioux méridionaux, Comanches, etc., possèdent encore est situé au nord du Texas et grand comme le tiers de la France. La totalité de la population est évaluée à 65 000 âmes, dont 10 000 nègres et 5000 blancs entrés, soit par mariage, soit par rapt, dans les diverses nations indiennes. Outre le territoire indien, il y a les *réserves,* petits districts qui ont été assignés aux indigènes soit pour les maintenir, soit pour les récompenser de services rendus au gouvernement américain au milieu d'insurrections de Peaux-Rouges. Territoire et réserves sont sous la direction d'agents spéciaux qui constituent ce qu'on appelle le Service indien. Chaque année, on fait aux indigènes des distributions de vêtements et de vivres au nom du *big father* (le puissant père), c'est-à-dire le président des États-Unis. Il y a des Indiens, même des Indiens Peaux-Rouges ayant renoncé à la vie nomade, auxquels on a donné des écoles, des journaux écrits en leur langue, voire des constitutions politiques avec Chambres hautes et Chambres basses, Chambre des rois et Chambre des guerriers, comme ils disent. Il faut avoir une foi bien robuste dans la vertu des institutions représentatives pour en doter des Peaux-Rouges, et ces essais sont le sublime du pédantisme politique. Cette fantaisie mise à part, rien n'égale le mépris des Yankees pour les Indiens de toute dénomination, et plusieurs auteurs attribuent l'extinction des tribus nord-américaines, comme ailleurs celle des tribus de l'Océanie, au sentiment de tristesse que le dédain et la supériorité des races civilisées font peser sur ces sauvages.

Car, il faut le dire, l'orgueil est de tous les temps et de tous les lieux; c'est à l'orgueil plus encore qu'aux caractères physiques de l'espèce, que les hommes peuvent se reconnaître entre eux; et, quand l'orgueil est blessé, l'être tout entier dépérit et meurt.

Cette destruction de peuples qui semblaient être les possesseurs originaires du sol qu'ils habitaient, quoiqu'ils n'en fussent souvent que les conquerants et qu'ils en eussent exterminé d'une façon horrible les premiers propriétaires, a servi de texte aux lamentations des Chateaubriand, des Longfellow et de beaucoup d'autres poètes. La grandiloquence des Peaux-Rouges, fort amis de l'effet oratoire, leur a fourni de beaux vers et de magnifiques périodes; mais, si l'on étudie de près les choses, on ne trouve chez eux que des mœurs abominables, avec à peine quelques traces de la morale naturelle.

Chez toutes ces races, dont le berceau commun paraît être l'Asie, la prédominance des instincts cruels fait tristement réfléchir sur la constitution essentielle et native de l'homme. La vue du sang fait ses délices; et cela en dehors même de son penchant inné à la combativité. Les indigènes de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont des danses dans lesquelles le rythme est marqué par des coups de hachette, que danseurs et danseuses se portent les uns aux autres. Au bout d'un moment, ils piétinent tous dans le sang. On sait que les Peaux-Rouges teignent en vermillon le côté intérieur des cuirs chevelus, dont ils se font des jarretières et des ceintures, afin que ces hideux trophées conservent toujours une apparence sanguinolente. Qu'est-ce lorsqu'ils assouvissent sur le corps de leurs prisonniers de guerre un sentiment de haine ou de vengeance! Les monstruosités du poteau de la torture, chez les Peaux-Rouges, dépassent tout ce que peut inventer l'imagination la plus feroce. Les femmes font mourir lentement la victime en lui arrachant, le premier jour, un œil, le second jour, les ongles, en lui coupant, le troisième jour, un pied ou une main : lorsqu'elles sont lasses de ces passe-temps horribles, « elles lui allument un petit feu sur le ventre », et, tandis que le prisonnier expire dans d'atroces souffrances, elles se livrent autour du moribond à des danses effrénées.

Les Peaux-Rouges ne sont pas les seuls qui aient de pareils instincts. Des frontières du Transvaal au Niger, des Amazones jusqu'au Pilcomayo, sans parler des terres nouvellement découvertes, l'homme est encore anthropophage.

Et lorsqu'il passe à la seconde étape de l'humanité, quand de chasseur il devient pasteur, c'est à l'egard des animaux que sa férocité naturelle a coutume de se donner carrière. La moitié des indigènes de l'Australie, de l'Afrique, des deux Amériques, déchirent vivants et palpitants encore les animaux dont ils se nourrissent; les Samoyèdes appliquent leur bouche à la blessure mortelle faite au renne et boivent son sang tout chaud. Est-il bien sûr que même chez l'homme civilisé rien ne reste encore de ce hideux mépris pour la souffrance des créatures inferieures, mepris qui se montre surtout dans la manière dont il se procure sa nourriture? Pour l'affirmer, il faudrait n'être jamais entré dans un marché ni dans un abattoir.

IV.

Mais, comme si la loi générale de l'histoire était plus cruelle encore que le cœur de l'homme, la civilisation ne met fin aux horreurs de l'état barbare qu'au prix d'horreurs non moins grandes. Le bras puissant de la race anglo-saxonne s'étend d'un pôle à l'autre, de l'Orient à l'Occident, pour civiliser en détruisant. Le dernier des Tasmaniens est mort; le dernier des Australiens mourra, et les Maoris auront leur tour; les Indiens du Far-West disparaissent rapidement; les Hottentots ont disparu; les tribus ichtyophages qui errent dans l'Amerique anglaise sont réduites à un petit nombre; et combien d'autres encore!

Il n'y a rien de mélancolique comme le tableau que présentent les restes de ces tribus lorsqu'elles viennent errer autour des établissements anglais du Nord-Amérique pour vendre les pelleteries qui sont l'unique richesse du pays.

La Compagnie de la baie d'Hudson domine toute cette immense région, sauf le territoire de l'ancienne Amérique russe, acquis par les États-Unis en 1867; c'est une corporation riche et puissante qui possède des comptoirs fortifiés dans les régions perdues de la baie James et du Labrador, qui a une armée d'agents à sa solde, une cour régulière de justice dans sa colonie de la rivière Rouge, et une cour spéciale dans l'île de Vancouver, dont la possession a été octroyée à la Compagnie, en 1849, par la reine Victoria. Les sauvages de cette partie de l'Amérique se réunissent périodiquement autour des comptoirs-forteresses établis dans les principaux centres des tribus.

« Il faut les voir s'acheminant par groupes vers le fort. Leurs femmes, petites, mais fortes, les suivent péniblement, transportant sur leurs épaules les pelleteries, la tente et tout le matériel de la vie nomade. Ils viennent établir leur campement autour du fort Chippeway, par exemple, dont le commandant, désireux d'encourager le commerce, a annoncé qu'il distribuerait des carabines en prix à ceux des chasseurs et des trappeurs qui apporteraient les fourrures précieuses en plus grande quantité. Ils dressent leurs tentes de peau de buffle. Le printemps polaire fait sentir son influence ; mais les nuits sont encore très froides et les glaçons brillent au soleil. »

Quand les chasseurs sont rassemblés en nombre suffisant autour du poste, on évalue le rendement de la campagne d'hiver, et, par suite, on établit le prix des pelleteries pour le premier marché de l'année. Au jour fixé, les palissades sont franchies par une cohue tatouée, bariolee, empanachée, empressée de faire affaire dans de bonnes conditions. Les interprètes sont assaillis de toutes parts. Quelques femmes — les *squaws* — se glissent timidement derrière les guerriers. Tous ces sauvages ont la peau bistrée, les cheveux noirs, longs, avec une petite queue descendant par derrière « comme pour solliciter le couteau du scalpeur », l'œil noir et enfoncé, la barbe rare, le nez aquilin, les traits durs, anguleux et minces. Il y a les Chippeways, qui sont grands et braves; les Couteaux jaunes, d'humeur plus pacifique; les Sioux, couverts de peaux de buffle sur le revers desquelles sont écrites en caractères pictographiques ou hiéroglyphiques les victoires remportées sur leurs ennemis; des Loucheux « ornés de leur inséparable pipe et promenant autour d'eux des regards louches, à la fois timides et sinistres » ; des Esquimaux, des Algonquins, etc. Les chefs sont chargés de

plumes et de bijoux de cuivre et « répondent aux noms à effet de [illegible], du [illegible], du [illegible], du [illegible], du [illegible], etc. » Les soldats de la Compagnie se promènent lentement, le mousquet sur l'épaule, désœuvrés et méprisants, à travers ces hidalgos du désert qui ont toutes les passions de l'homme sans avoir ce qui distingue l'espèce humaine des autres espèces animales : la compassion et la sensibilité.

En effet, tous ces sauvages enterrent vivants leurs vieux parents, leurs malades, les infirmes, ou bien ils les abandonnent dans les solitudes où la mort par le froid et la faim vient les prendre. Un jour, un missionnaire, Mgr Faraud, trouva une vieille femme expirant sur le bord d'une rivière. Elle s'y était traînée sur les genoux pour boire. Ses enfants l'avaient portée dans une plaine aride et l'avaient abandonnée. Une autre fois, c'était une petite fille de huit ans, attachée à un arbre et livrée en proie aux animaux féroces parce que ses parents avaient trop d'enfants. Jusqu'à l'arrivée des Espagnols et même encore longtemps après, les Indiens du Pérou brisaient l'épine dorsale aux malades incurables. Aucune idée de réprobation ne s'attachait et ne s'attache à ces pratiques, même de la part de ceux qui en sont les victimes.

Toutefois il y a quelque chose de plus cruel encore que l'homme : c'est la nature. Partout la mort plane sur les espaces créés. Dans les fiords glacés de la Scandinavie, les débris d'animaux échoués ont formé des monticules énormes ; dans les prairies du Far-West, comme dans tous les déserts traversés par les caravanes, ce sont des ossements blanchis qui marquent la route. Dans les mauvaises terres américaines du Nebraska, une accumulation sans fin de ruines produit l'impression d'une ville grande comme une province, appartenant à quelque civilisation inconnue qui viendrait d'être ravagée par le feu du ciel. Sur un sol blanc comme un amas de cendres s'élèvent, pressées, encombrantes, avec d'étroites ruelles entre elles, des constructions bizarres, calcinées, croulantes, mêlées à des monceaux d'ossements appartenant à des mammifères qui n'existaient déjà plus à l'apparition sur la terre du mammouth et du mastodonte. Il y a là, comme partout, du reste, mais étalée d'une façon plus visible et plus saisissante, une somme de destruction incalculable.

Donc, pour peu qu'on soit enclin aux réflexions mélancoliques, le tableau du monde sublunaire, tel qu'il nous est présenté dans un vaste ouvrage comme celui de MM. Tissot et Améro, ne saurait réjouir l'esprit. Mais si l'on est, au contraire, porté à une heureuse insouciance, il n'est pas de lecture plus amusante. Les auteurs ont fait un de ces livres dont la place est marquée, non dans le fond des bibliothèques, mais sur les tables, un de ces livres que l'on tient toujours ouverts et où petits et grands trouvent à s'instruire sans peine : à s'instruire, c'est-à-dire à élargir le cercle de leurs connaissances et, avec leurs connaissances, le cercle de leurs idées.

LÉO QUESNEL.

SOCIÉTÉ POUR L'ÉTUDE DES QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

[illegible] ANNUELLE

M. MICHEL BRÉAL

(Président)

Messieurs,

Le vote de votre conseil m'a de nouveau appelé à l'honneur de vous présider. J'aurais voulu et j'ai fait tous mes efforts pour qu'un autre que moi vînt occuper cette place. Je crois, en effet, qu'une Société comme la nôtre ne peut que gagner à la succession de différents chefs qui apportent l'un après l'autre avec eux la variété de leurs qualités et de leurs aptitudes. Votre conseil n'a pas tenu compte de mes objections. Puisque vous ne vous êtes pas arrêtés à mes scrupules, je ne veux plus considérer que l'honneur que vous m'avez fait et je vous en remercie du fond de mon cœur. Être choisi librement par des hommes tels que vous, par des collègues, en des temps où les esprits sont aussi divisés, c'est un témoignage dont je sais apprécier la valeur ; mon désir est de justifier vos suffrages et de ne pas rester au-dessous de votre confiance.

Il m'est particulièrement agréable d'inaugurer mes fonctions en remerciant l'éminent confrère qui vient de terminer ses deux années de présidence. M. Beaussire a défini les deux ans qui viennent de s'écouler : « une période d'épreuve et de recueillement entre deux grandes crises ». Combien ces années ont été bien employées en discussions sérieuses et approfondies, combien elles ont servi à augmenter notre accord et à consolider notre union, vous le savez tous, et vous savez aussi quelle large part de ces heureux effets doit être rapportée à M. Beaussire, dont le caractère éprouvé, mûri par la vie publique, a été pour nous tous un soutien et un appui. Je le remercie en votre nom et j'exprime l'espoir que sa ferme raison continuera de nous éclairer et de nous guider.

J'en dis autant pour votre sage et infatigable secrétaire général, M. Pigeonneau, qui est pour notre Société le représentant de la tradition et le conseiller des moments difficiles. Tandis que nous tous prenons de temps à autre du repos, il est, lui, toujours sur la brèche, ne cherchant d'autre satisfaction que la conscience d'avoir travaillé à une œuvre utile. C'est en grande partie grâce à lui, et grâce à notre trésorier, M. Ventéjoux, que l'Association, malgré toute sorte de traverses, a conservé sa solidité et sa situation prospère.

Nous voici arrivés, messieurs, à un moment qui rappelle beaucoup les circonstances où la Société a été fondée. Les élections au conseil supérieur sont proches. Les esprits, pendant un temps absorbés par le labeur quotidien, sont appelés de nouveau à sortir du cercle habituel de leurs occupations pour juger les questions d'ensemble. Par un sentiment confus et général plutôt que par une mise en demeure directe, l'idée s'est répandue dans l'Université que les pro-

grammes de l'enseignement secondaire doivent être retouchés et remaniés. Sur ces programmes et sur les remaniements qu'ils doivent subir, des opinions contraires se font jour, quelquefois avec une grande vivacité. La presse nous renvoie l'écho de ces débats. Comme on pouvait s'y attendre, des vues étrangères à l'enseignement et des animosités qui n'ont rien de commun avec l'esprit et les habitudes de notre Société se mêlent à la discussion et font de leur mieux pour la compliquer et l'obscurcir. Il ne m'appartient pas d'exprimer en ce moment un avis sur l'enquête qui va s'ouvrir. Notre Association offre une tribune à toutes les opinions, et je dois ici chercher ce qui nous unit et non ce qui nous divise. J'essayerai cependant de vous soumettre quelques idées ou plutôt quelques vœux qui répondent, si je ne me trompe, à votre sentiment intime. Pour les trouver, je n'ai eu qu'à m'inspirer de la pensée qui a présidé, il y a quatre ans et demi, à la création de notre Société.

Un premier vœu, qui n'a rien de nouveau pour vous, car il a déjà fait l'objet de vos délibérations et plusieurs publications de notre *Bulletin* s'y rapportent, c'est que l'enseignement secondaire soit enfin tiré des voies de l'uniformité où le maintiennent des programmes trop rigides. La grande tentative de 1880 aura été, je l'espère, la dernière dans le sens de l'unitarisme. Un seul système d'instruction, conduisant à un examen où toutes les matières sont également obligatoires, voilà ce que les programmes de 1880 ont établi, reproduisant en cela, il faut le dire, une conception qui remonte à la fondation même de l'Université ; mais ce qui a été nouveau en 1880, c'est que les programmes, au lieu d'être l'œuvre d'un homme, ou d'un petit nombre d'hommes, ont été élaborés dans une grande assemblée où toutes les études, toutes les spécialités, toutes les directions d'esprit étaient représentées, de sorte que chacun, se croyant responsable envers ses électeurs ou envers lui-même de ne pas laisser en souffrance les connaissances qui lui étaient chères, demandait à en introduire quelque partie dans le plan d'études.

Aujourd'hui le résultat parle de lui-même : l'encombrement est visible, et chacun d'accuser son voisin. Ne m'a-t-on pas reproché d'avoir fait entrer au programme de la sixième les subtilités les plus raffinées et les problèmes les plus ardus de la grammaire comparée et de la linguistique? Je laisse à ceux d'entre vous qui enseignent la grammaire le soin de voir si l'accusation est justifiée. Ce qui est, je crois, plus fondé et plus grave, c'est que des manières très différentes de concevoir l'éducation ont dû s'accommoder sur le terrain étroit de ces programmes. Ceux qui veulent pour la jeunesse beaucoup de géographie, beaucoup de langues vivantes, beaucoup de sciences naturelles, beaucoup de connaissances usuelles et pratiques, ont dû transiger avec ceux qui sont convaincus que la France, sous peine de déchoir de son rang de nation lettrée, doit conserver précieusement l'étude des littératures anciennes.

Il y avait même dans le conseil quelques professeurs, et j'étais du nombre, qui pensaient que les études classiques avaient pris, depuis vingt ou trente ans, sous l'action de différentes causes, un tour trop superficiel et des allures qui sentaient trop la rhétorique : ils souhaitaient pour l'étude de l'antiquité quelque chose de plus sérieux et de plus nourri.

Vous pouvez deviner ce que devait être le moyen terme et la transaction entre ceux qui estimaient qu'on n'apprenait pas assez à fond le latin et le grec et ceux qui, regardant le grec et le latin comme un mal héréditaire difficile à extirper, s'appliquaient au moins à le pourchasser et à le contenir dans les plus étroites limites. Pendant que nous discutions, quelques collègues et moi, sur la meilleure façon d'enseigner les langues et de faire connaître les littératures anciennes, nous avons vu le moment où l'objet même de nos débats allait nous être enlevé des mains.

De là ce savoir encyclopédique, ces matières scientifiques si variées qui figurent aujourd'hui dans l'enseignement de nos classes. De là aussi les réclamations en sens divers qui n'ont pas tardé à se faire entendre, car, du moment qu'on veut satisfaire tout le monde, on peut s'attendre à bientôt avoir tout le monde contre soi. Il y a encore beaucoup de notions utiles que nos programmes, si large qu'ils aient fait la part aux connaissances pratiques, ont laissées de côté. L'agriculteur, le commerçant, l'industriel qui destine son fils aux mêmes occupations où il passe sa vie, peut signaler à bon droit le peu de correspondance entre les études du lycée et les exigences de ces diverses carrières. Ajoutez à cela le baccalauréat, où toutes les connaissances prescrites au programme sont également demandées, et où un zéro sur les mathématiques, sur l'histoire naturelle, sur l'allemand, peut vous faire refuser aussi bien qu'une version mal comprise ou une composition de philosophie manquée. Quand je lis la liste des épreuves du baccalauréat, je me félicite d'avoir franchi ce défilé dangereux : j'y connais plus d'une place où je crois que jamais je n'aurais passé. Sans compter que les représentants officiels des matières nouvelles croient parfois bien faire en apportant à leurs fonctions une sévérité qu'ils regardent comme un devoir envers ces études et comme une obligation envers les générations à venir.

Lorsqu'on examine une à une ces matières, on s'assure qu'il n'y en a pas une seule qui ne soit utile et même nécessaire. Mais faut-il que toutes ces connaissances soient réunies dans la même tête? et ne vaudrait-il pas mieux, au lieu de l'universelle médiocrité qu'un tel amas de savoir doit produire, quelques lacunes qui, vis-à-vis du pays, seront comblées par les connaissances du voisin? C'est l'idéal de ce qu'on appelait l'*éducation harmonique*, moitié littéraire, moitié scientifique, qui a séduit les rédacteurs des programmes; mais cette éducation harmonique n'est possible qu'avec quelques natures privilégiées. Nous sommes, pour la plupart, incomplètement doués, et il vaut mieux que nous nous appliquions à développer les aptitudes que la nature nous a départies. « Il ne faut point juger des hommes, a dit Vauvenargues, par ce qu'ils ignorent, mais par ce qu'ils savent et par la manière dont ils le savent. » Cette maxime, vraie pour les hommes, l'est aussi pour les étudiants, et elle devrait être l'article premier de tous les examens. Je me souviens qu'en ces jours de délibération du conseil supérieur, un des promoteurs de l'éducation harmonique a com-

paré l'esprit de nos collégiens, vers l'âge de dix-huit ans et arrivé au terme des études, à une machine à vapeur sous pression, qui doit être propre, selon les circonstances, à mouvoir l'hélice d'un vaisseau ou à pousser les rouages d'une usine. Je ne crois pas que la comparaison soit heureuse. Je préfère la vieille metaphore de la *culture*, qui me paraît plus conforme au rôle de l'éducateur, car une des tâches les plus importantes du maître, c'est d'étudier les facultés de l'enfant et de choisir, comme fait l'agriculteur, les semences qui germeront le mieux dans son intelligence.

Vous voyez, messieurs, que je ne crains point de faire la part de la critique. Permettez-moi maintenant de vous donner un conseil. Je n'aurai qu'à répéter les paroles que prononçait ici, il y a trois mois, M. Beaussire, lorsque d'avance il recommandait à vos élus la prudence et une sage lenteur : « Le plus grand reproche, disait-il, que je ferais aux programmes de 1880, c'est la précipitation avec laquelle ils ont tout bouleversé. Il ne faut pas que le conseil supérieur de 1884 imite cette précipitation. Mieux vaut le maintien pendant quelques mois, ou même pendant quelques années, de certains abus, qu'une réforme hâtive qui prend le caractère et qui présente tous les dangers d'une révolution. » Il est impossible de mieux parler : des secousses en sens contraire, imprimées à de si courts intervalles, ne pourraient que jeter partout le trouble et le désordre.

A ce conseil je vais, si vous le voulez bien, en joindre un autre. Ne répétons pas trop haut que l'étude des littératures anciennes est une éducation qui convient au petit nombre et qu'elle doit être le partage d'une élite. Quand vous parlez ainsi, vous voulez combattre le trop fort mélange de connaissances usuelles et travailler au maintien des études classiques ; mais ce qui pourrait être compris du public, reproduit par la presse, répété dans les assemblées, c'est tout uniment qu'il y a trop de collèges où l'on apprend le latin et le grec et qu'on peut sans scrupule en retrancher le plus grand nombre. Une expérience que nous avons payée assez cher doit nous rendre défiants. Prenons garde aux malentendus que peuvent provoquer dans une assemblée nombreuse, diversement composée, les idées en apparence les plus claires.

J'ai été souvent frappé du manque de préparation de l'opinion sur ce sujet. Ainsi il m'est arrivé quelquefois de demander que l'enseignement spécial ait ses maisons à part et de donner les motifs à l'appui; mais l'assentiment que rencontraient mes paroles m'a bien des fois humilié et effrayé, car on me répondait que j'avais évidemment raison et qu'il était clair qu'il fallait supprimer le latin et le grec dans les deux tiers de nos lycées et dans la totalité de nos collèges communaux. Faites donc des plans de réforme avec une opinion qui vous comprend de la sorte !

La difficulté d'être entendu n'est pas la seule. Il en est une seconde, encore plus grande, qui vient de l'agencement de nos lycées et collèges, où l'on a entassé et juxtaposé les études les plus diverses et les groupes d'élèves les plus disparates. C'est dans les grandes villes comme Paris, Lyon, Bordeaux, que devraient apparemment se trouver les lycées où l'éducation classique serait donnée sous sa forme la plus élevée; mais précisément dans ces villes les lycées ont la population la plus nombreuse. Est-ce au lycée Louis-le-Grand, qui compte 1600 élèves, ou au lycée Condorcet, qui en a 1700, ou à Bordeaux, dont l'unique lycée en a 1300, que vous donnerez l'instruction destinée à l'élite? Une fois les études classiques sorties des collèges communaux, elles ne tarderaient pas à sortir des lycées, sans en excepter les plus grands.

Prenons garde, si vous m'en croyez, d'être pris au mot en offrant des sacrifices qu'on ne nous demande pas et qui ne seraient ni compensés ni compris. Les études littéraires, déjà atteintes, recevraient un coup mortel. Je vous engage donc à être modestes et à donner à vos réclamations une forme qui soit en accord avec l'organisation générale de l'enseignement secondaire. Contentons-nous de demander que dans quelques lycées il y ait une série de classes où les études littéraires commenceront plus tôt, dureront plus longtemps et auront pour objectif réel ou pour but idéal l'École normale, comme les classes de mathématiques spéciales ont pour objectif l'École polytechnique.

Pour opérer ce changement, il faudrait, si je ne me trompe, qu'une liberté plus large fût laissée à nos proviseurs. Les chefs de nos lycées ont été trop réduits au rôle d'agents de transmission. Par un oubli difficile à concevoir, au conseil supérieur, où siègent les représentants de tant d'écoles et de tant de classes de fonctionnaires, aucune place n'a été réservée à ceux dont devrait partir, à l'intérieur de chaque maison, l'impulsion et l'idée première du progrès. C'est en vain qu'on espère remplacer par des inspecteurs, dont le nombre va toujours grossissant, l'action sur place du proviseur ou du principal. Par une combinaison bizarre, nous voyons des proviseurs qui dirigent deux maisons à la fois, l'une à la ville, l'autre à la campagne, tant il semble que leur mission doive se borner à l'exécution des règlements! Et, de fait, n'avons-nous pas la direction centrale, qui est censée prévoir, organiser, penser pour tout le monde? La vie universitaire, qui devrait être répandue dans tout le pays et avoir un organe dans chaque lycée, dans chaque collège, tend de plus en plus à se confiner dans les bureaux. Un sous-chef a plus d'autorité et sait mieux les choses que l'homme qui réside au milieu des élèves, assiste aux classes, voit les familles, entend les réclamations, est confident des espérances ou des déceptions et vit toute l'année de la vie du lycée.

Par une conséquence trop naturelle, on se détourne de fonctions où l'on a la responsabilité sans le pouvoir. Si pourtant on se risque à les briguer, la bonne volonté se trouve bientôt déçue : la nécessité de tout demander à Paris arrête à leur naissance les demandes les plus utiles et quelquefois finit par en ôter jusqu'à l'idée.

Je ne sais, messieurs, si les couleurs de ce tableau sont chargées; mais il me semble incontestable et il serait inutile de nier qu'un certain sentiment de malaise règne aujourd'hui dans l'enseignement secondaire. Les espérances et l'ardeur, en 1880, étaient grandes : on croyait à une ère de liberté! Tout semblait la promettre. On ne pouvait douter

des bonnes intentions du ministre; les pouvoirs publics se montraient favorables. Comment tout cela a-t-il pu être compromis? Déjà l'esprit de parti, prompt à profiter de l'occasion, présente comme un modèle l'Université telle qu'elle était en 1870! L'intention est trop manifeste et nos souvenirs sont trop récents pour que personne s'y laisse prendre. Ce n'est pas du côté d'un passé dont nous connaissons trop bien les imperfections que nous tournons les yeux.

Si des fautes ont été commises, l'Université possède en elle-même le moyen de les réparer. Gardons-nous donc du découragement. *Passi graviora.* Il est impossible qu'un corps qui renferme en lui-même tant d'abnégation et tant de dévouement ne trouve pas enfin son jour. C'est pour le préparer que notre Société a été fondée. Elle doit servir aujourd'hui à empêcher les défaillances, comme elle s'est efforcée naguère de mettre en garde contre les systèmes. En attendant et quoi qu'il arrive, vous restez fidèles à tous vos devoirs. Il viendra un temps où l'on vous rendra cette justice, que vous avez souvent prévu et que vous avez toujours obéi.

PUBLICATIONS HISTORIQUES

Lettres de Chapelain. — Lettres de Mazarin. Louis XIV et le quiétisme.

Trois nouveaux volumes de la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France* viennent d'être publiés par le ministère de l'instruction publique.

I.

L'un est le tome second et dernier des *Lettres de Jean Chapelain,* éditées par M. Tamizey de Larroque. Ces lettres ne sont pas, à vrai dire, des documents historiques. C'est une correspondance presque exclusivement littéraire. Elle s'écarte notablement du cercle ordinaire des travaux du Comité historique, et on pourrait s'étonner de cette dérogation exceptionnelle en faveur de Chapelain. Cette réserve faite, il est bon d'ajouter que sa correspondance, embrassant une période de quarante ans (1632-1673), est très précieuse pour l'histoire littéraire du XVIIe siècle. En relations régulières avec les principaux érudits de France et de l'étranger, Chapelain les entretient des travaux de ses confrères et leur communique les nouvelles littéraires, qui convergent vers lui comme vers un centre naturel. Cependant il y a dans cette correspondance, qui touche à tant de sujets dont beaucoup sont de médiocre importance, une lacune singulière. Dans le second volume, Molière n'est nommé que deux fois. Et pourtant la période qu'il comprend (1659-1673) est celle qui voit éclore les chefs-d'œuvre du grand comique. Chapelain ne parle ni du *Misanthrope* ni du *Tartuffe;* mais, à la date du 25 avril 1662, il écrit à François Bernier, « médecin du grand mogol, à Delhi » : « On dit que le comédien Molière, ami de Chapelle, a traduit la meilleure partie de Lucrèce, prose et vers, et que cela est fort bien. » L'autre mention se trouve dans une lettre du 4 juin 1673 « à M. Ottavio Ferrari, cavaliere et professore, etc., à Padoue ». Chapelain lui écrit :

« Vous m'avez tiré d'une grande peine par l'avis du parfait recouvrement de votre santé et la cessation de cette toux opiniâtre, si dangereuse à votre âge, et qui nous a emporté tant de gens par ce long hiver. Dieu soit loué et veuille vous en garder à longues années! L'exercice de la profession de parler en public, s'il n'est modéré par prudence, attire ordinairement les fluxions sur la poitrine et enfin échauffe plus les poumons qu'il n'est besoin pour le rafraîchissement de la vie. Notre Molière, le Térence et le Plaute de notre siècle, en est péri au milieu de sa dernière action. Ménagez-vous sur cet exercice », etc.

Molière était mort le 17 février : au mois de juin seulement Chapelain pense à noter cet événement, et encore d'une façon tout incidente. Ce n'est pas toutefois qu'il méconnaisse le génie de Molière, car il se rencontre avec La Fontaine pour le présenter comme l'égal de Térence et de Plaute réunis. On connaît, en effet, l'épitaphe de Molière par La Fontaine :

> Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
> Et cependant le seul Molière y gît.

Chapelain ne tient pas seulement ses correspondants au courant des travaux de leurs confrères; il les entretient aussi des siens ou plutôt du sien, car ce n'est guère que de *la Pucelle* qu'il s'agit. Mais il en est souvent question, et Chapelain en parle avec un mélange de modestie et d'admiration assez amusant. On n'en finirait pas si l'on voulait tout citer. Quelques extraits donneront une idée du reste :

« J'attends une rencontre favorable et sûre, dit-il dans la lettre déjà citée à Bernier, pour envoyer *la Pucelle* à M. de Merveille afin qu'il vous la fasse tenir, et je souhaite fort qu'elle arrive jusqu'à vous et qu'elle vous puisse divertir. Je travaille à sa deuxième partie, égale en nombre de livres à la première, et les trois quarts en sont déjà faits, de sorte que, si Dieu me prolonge la vie de deux ou trois ans, je pourrai dégager ma parole et offrir au monde l'ouvrage accompli. »

Le 30 mai 1669, il écrit à l'évêque de Vence :

« Pour *la Pucelle,* elle a tant fait par ces journées qu'au travers des obstacles qu'elle a trouvés en son chemin provenant de mes infirmités et de mes distractions forcées, elle n'est pas enfin si loin du bout de sa carrière qu'elle n'y touche, avec l'aide de Dieu, avant la fin de l'été, sauf le droit de la revision et de la correction, qui désirent bien une couple d'années pour la laisser échapper de mon cabinet en sûreté. »

J'avais noté, pour en faire quelques extraits, une lettre que Chapelain écrivait à Mme de Grignan le 29 mai 1669, où Mme de Grignan, son mari, Pétrarque, Laure, Chapelain, les

rimeurs, les galants, les maîtresses, les charmes et les douceurs sont confondus pêle-mêle dans le galimatias le plus précieux, le plus alambiqué qui se puisse imaginer. Mais cette lettre n'est qu'un accident au milieu de la *Correspondance*, et il n'y a pas d'intérêt à citer un modèle de mauvais goût. Les extraits qui précèdent suffisent à donner une idée du style ordinaire de Chapelain, et l'on en peut déjà conclure que l'excès de simplicité n'est pas son défaut dominant.

II.

Le second des volumes récemment publiés est le tome troisième des *Lettres du cardinal Mazarin pendant son ministère*, qu'édite M. Chéruel. Ce recueil est la suite naturelle des *Lettres de Catherine de Médicis*, que nous restitue M. de la Ferrière, des *Lettres de Henri IV*, publiées jadis par Berger de Xivrey, et des *Papiers de Richelieu*, publiés par M. Avenel. Ces diverses publications, ne laissant entre elles que d'assez courtes lacunes, nous fournissent les matériaux principaux pour l'histoire de la fin du XVIe siècle et de la plus longue partie du XVIIe.

Le nouveau volume des *Lettres de Mazarin* va de janvier 1648 à décembre 1650. Ces trois années sont des plus chargées. A l'extérieur, Mazarin est occupé par les négociations et la conclusion de la paix de Westphalie; à l'intérieur, par la lutte contre la Fronde. La correspondance du cardinal est tellement active pendant cette période que les onze cent cinquante pages dont se compose le volume n'ont pas suffi à M. Chéruel pour donner l'analyse de toutes les lettres qui ne méritaient pas d'être reproduites, ni la table des matières. Elles ont été renvoyées au prochain volume. Le recueil des lettres publiées n'est lui-même pas complet : M. Chéruel nous informe que le dressement de l'*Inventaire* des Archives des affaires étrangères a fait connaître plusieurs volumes de correspondance de Richelieu et de Mazarin qui rendront la publication d'un supplément nécessaire. M. Chéruel n'a pas placé d'*Introduction* en tête de ce volume si important : c'était cependant le cas, semble-t-il, pour l'éditeur, de mettre en relief la valeur des documents qu'il publiait. Mais il a préféré faire de son *Introduction* un ouvrage séparé, et il nous prévient avec une certaine candeur qu'elle forme les tomes II, III et IV de son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV*.

On peut s'étonner que M. Chéruel ait eu l'idée de scinder ainsi son travail et que le comité des travaux historiques, sous la direction duquel se fait la publication des documents inédits, y ait consenti. Il est fort légitime qu'un érudit cherche à tirer, comme on dit, deux moutures du même sac. Parce qu'il a une fois abordé un sujet, il ne doit pas s'interdire d'y revenir. Les travaux définitifs ne sont faits que de retouches successives et il aurait été non seulement naturel, mais désirable, que M. Chéruel, après avoir vécu de longues années dans l'intimité de Mazarin, ayant étudié sa carrière jour par jour, couronnât son œuvre par un livre qui aurait été le résumé de ces travaux préparatoires; mais placer les lettres d'un côté et l'Introduction de l'autre, ne donner à la publication officielle que la partie la plus facile du travail et livrer l'autre à un libraire est chose moins digne d'approbation.

Il ne saurait être question ici de donner une vue d'ensemble sur la période du ministère de Mazarin à laquelle s'applique ce volume. Pendant l'année 1648, les principales de ses lettres sont adressées aux plénipotentiaires français à Munster et surtout à Servien. Les premiers mouvements de la Fronde coïncident avec les négociations diplomatiques et rendent la conclusion de la paix nécessaire : c'est sur cette idée que Mazarin revient souvent; il flétrit les promoteurs des troubles intérieurs qui l'obligent à hâter la paix et l'empêchent de tirer du succès de nos armes le meilleur parti. Il se montre sincèrement épris de la grandeur de la France quand il écrit à Servien, le 14 août 1648 :

« Jamais l'union ne peut être plus affermie qu'elle l'est, grâce à Dieu, dans la maison royale. Jamais nos affaires ne furent dans un état plus riant et qui nous dût faire espérer de remporter plus d'avantages sur nos ennemis, s'ils s'opiniâtrent à vouloir continuer la guerre, ou de meilleures conditions pour cette couronne, s'ils se résolvent enfin à la paix. Mais certes je vois et je pleure avec des larmes de sang qu'en même temps que le dehors nous apparaît beau, le dedans est extraordinairement gâté et que, par une fatalité déplorable, nous sommes en train de nous faire nous-mêmes le mal dont nos ennemis n'ont su venir à bout. Il n'y a presque partie de notre corps qui ne se corrompe chaque jour. »

Ce ne sont pas seulement les intérêts de l'État qui préoccupent Mazarin, et insensiblement il en arrive à une plaidoirie personnelle. Il a la faiblesse d'être ému des propos de ses adversaires et d'en manifester son émotion :

« Pendant que je me tue à travailler sans cesse, nuit et jour, pour la grandeur de cette couronne et pour le bonheur particulier de chaque Français, tous ceux qui sont ennemis de l'État ou qui ont de la haine pour moi parce que je n'ai pas eu la bonté de me laisser accabler par eux, comme ils voient que je n'ai ni places, ni charges, ni gouvernements, ni duchés, ni établissements, ni terre dont j'aie profité, ni pas un parent enrichi depuis dix-huit ans que je sers la France et dix que je suis au poste de premier ministre, tous mes proches vivant à Rome comme ils faisaient il y a quarante ans, comme ils voient, dis-je, qu'ils ne peuvent me prendre par cet endroit, ils ont la malice de semer dans le peuple que j'ai amassé des trésors et les ai envoyés en Italie, pendant qu'en effet, et sans exagération, j'emprunte tous les jours pour avoir moyen de vivre et de faire subsister ma maison. Il n'est, d'ailleurs, méchanceté dont ils ne s'avisent pour me rendre odieux aux peuples, qui se laissent aisément abuser, ne pénétrant pas plus avant que l'écorce, et surtout ils m'attaquent principalement sur ma qualité d'étranger. Plût à Dieu que tous les Français eussent la même passion que moi pour le bien de l'État! »

Après ces plaintes véhémentes, on a quelque peine à croire que Mazarin soit bien sincère quand il ajoute que, pour ce qui le regarde, il a écrit avec une « parfaite tranquillité d'esprit » et qu'il « pardonne de tout son cœur à ceux qui lui

veulent du mal, n'ayant autre inquiétude et déplaisir que celui que lui cause l'extrême passion qu'il a pour le bien de l'État ».

Cependant il est à remarquer que, dans sa lettre à Turenne, du 6 novembre 1648, Mazarin donna à l'acceptation par la France de la paix de l'Empire des motifs plus élevés et plus politiques. Il redoutait une défection de la Suède, qui désirait la paix et à laquelle les Impériaux offraient de grands avantages si elle voulait se séparer de la France. Il considérait en second lieu « l'incertitude des événements des armes, et que la perte d'une bataille pouvait mettre en compromis tout le fruit des travaux d'une longue guerre, et faire reprendre le dessus à l'Empereur et à son parti, au lieu que par un traité fait à temps les couronnes alliées pouvaient s'assurer pour jamais des conquêtes très importantes et qui mettraient leur nom et leur puissance en éternelle considération dans l'Allemagne ». Il espérait enfin qu'en empêchant l'Empereur d'assister les Espagnols et le duc Charles, il pourrait continuer plus avantageusement la guerre contre l'Espagne et disposer à cet effet de l'armée de Turenne et des troupes mercenaires. Mais, sur ce dernier point, les contestations du parlement ont trompé ses espérances en faisant perdre au roi « plus de la moitié de son revenu ». Loin donc qu'on puisse songer à augmenter les dépenses, « la disette où sont les finances de Sa Majesté forcera à retrancher la plus grande partie de celles qu'on avait faites l'année précédente ».

Ce sont des vues larges et dignes d'un homme d'État. Mais la politique de Mazarin se rapetisse quand il se trouve aux prises avec la Fronde. Dans cette nouvelle période, il ne sait ni prévoir ni diriger les événements. Il n'a d'autre arme qu'une duplicité qui s'étale impudemment dans ses lettres. Il cajole ses adversaires en même temps qu'il cherche à les étrangler. Le moment le plus curieux est ce mois de janvier 1649 où, devant les menaces de la Fronde, Anne d'Autriche s'enfuit brusquement de Paris et va se réfugier avec son fils à Saint-Germain. Les premiers jours de janvier ne fournissent pas une seule lettre intéressante; c'est seulement le 10 janvier — la cour avait quitté Paris dans la nuit du 5 au 6 — que Mazarin recouvre un peu ses esprits. A cette date, il écrit au maréchal de l'Hospital pour lui exposer les raisons du départ de la reine et se plaindre de la rébellion du parlement, qui a ordonné des levées de gens de guerre dans Paris et donné des arrêts pour faire soulever le peuple contre le roi. « Il n'y a point de bon Français, poursuit-il, à qui le cœur ne saigne de voir un si grand attentat sur l'autorité royale, et que quatre ou cinq factieux aient pu, au milieu des prospérités de cet État, le porter sur le penchant de sa ruine. » Néanmoins l'issue de cet embarras n'est pas douteuse, « bien que quelques princes et autres aient pris part dans la rébellion du parlement pour des mécontentements qu'ils prétendent avoir en leur particulier : M. de Longueville, pour n'avoir pas eu le Havre; M. d'Elbœuf, pour n'avoir pas eu Montreuil; M. de Bouillon, pour rentrer dans Sedan; M. le coadjuteur de Paris, pour le refus qui lui fut fait d'agréer qu'il traitât avec M. de Montbazon du gouvernement de Paris ».

Donc, d'après cette lettre, le duc de Bouillon est un « factieux ». Il est engagé dans la Fronde et Mazarin connaît ses motifs. Cependant, le même jour, 10 janvier, Mazarin écrit au duc de Bouillon :

« Une heure avant que je partisse de Paris, je vous envoyai un gentilhomme pour vous en donner avis; et je suis très assuré que si votre indisposition ne vous en eût empêché, vous vous fussiez d'abord rendu auprès de la reine, qui témoigne avoir déplaisir de la cause qui vous arrête et une entière assurance de votre affection à son service... Je hasarde cette lettre pour vous conjurer, comme votre serviteur très assuré, à n'oublier rien pour vous rendre ici (à Saint-Germain) le plus tôt que vous pourrez. La reine m'a ordonné de vous l'écrire ainsi et de vous mander que ce désir naît de la seule estime qu'elle fait de vous, et non d'aucune appréhension qu'elle ait touchant votre affection pour ce qui regarde le service du roi et le sien particulier, quelque chose qu'on ait écrite de Paris et qu'on ait voulu dire ici là-dessus; car, sans exagération, je vous puis assurer que l'on a répondu de sorte que ceux qui en parlaient sont demeurés fort muets. »

Mais Turenne, sur lequel la cour avait compté, ayant fait défection, Mazarin commence en ces termes un mémoire « sur MM. de Bouillon et de Turenne » :

« La principale raison et peut-être la seule que l'on ait eue pour tâcher, par toutes sortes de moyens, à gagner M. de Bouillon a été pour s'assurer de M. le maréchal de Turenne, et pour cela on a cru que les grâces que l'on a offertes étaient bien employées. A présent que cette considération cesse, puisque ledit sieur maréchal a fait une infidélité, laquelle, considérée en ses circonstances, peut-être n'a pas d'exemple, il semble qu'il n'y a pas aussi lieu d'accorder les mêmes grâces, et, quand M. de Bouillon dirait qu'il ramènera son frère, ce sera moins par bonne volonté que parce qu'il croit qu'il a manqué son coup et qu'il n'est plus en état de nous faire le mal qu'il pouvait s'il n'eût été abandonné par la plus grande partie des troupes qu'il commandait. »

III.

Les volumes de *Mélanges* sont généralement, par leur nature même, moins importants que les publications spéciales. Celui qui vient de paraître — le quatrième de la deuxième série — est occupé en majeure partie par des documents d'archives. Ce sont les pouillés des diocèses de Clermont et de Saint-Flour publiés par M. Bruel, et l'obituaire de la commanderie du Temple de Reims édité par M. de Barthélemy. M. de Mas-Latrie a également donné une série considérable de documents pour servir à l'histoire de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan. M. L. Barthélemy a édité un procès-verbal de visite des fortifications des côtes de Provence et des munitions d'armes et de vivres en 1323. Ce document, emprunté aux archives départementales des Bouches-du-Rhône, est assez intéressant, car il est le seul qui permette d'apprécier la nature et l'état des fortifications en Provence au commencement du XIVe siècle, avant l'usage de la poudre, qui devait bientôt changer entièrement l'art de l'attaque et de la défense des places. Il définit les obligations qui incombent aux seigneurs, aux com-

munautés et aux habitants quant aux moyens de défense et aux approvisionnements de vivres.

La correspondance de Louis XIV avec le cardinal de Bouillon, que M. l'abbé Verlaque a découverte aux Archives des affaires étrangères, forme un chapitre nouveau et intéressant de l'histoire du quiétisme. L'*Explication des Maximes des Saints sur la vie intérieure*, de Fénelon, avait paru au mois de janvier 1697. Au mois de mai suivant, le cardinal de Bouillon allait remplacer, comme ambassadeur de France auprès du saint-siège, le cardinal de Janson, et Louis XIV lui confirmait les instructions données à son prédécesseur, à savoir de considérer comme non avenue la recommandation du Père de la Chaise en faveur du livre de Fénelon. « Il est nécessaire, disait le roi, que vous sachiez que je suis bien éloigné d'y avoir aucune part et que je ne veux jamais entrer dans ce qui peut avoir quelque apparence de nouveauté que pour en empêcher le progrès. »

Toutes les lettres de Louis XIV ne sont que pour presser le jugement — et la condamnation — par la cour de Rome. Il s'impatiente des lenteurs de la commission d'examen. Il accable de reproches son malheureux ambassadeur et s'irrite contre son entourage. « Ce n'est pas sans ressentir une vive colère, lui écrit-il, que j'apprends que le Père Charonnier, avec qui vous êtes très lié, tient des propos contre moi et fait tout ce qu'il peut pour arrêter la décision du pape concernant le livre des *Maximes des Saints*. Pourquoi agir ainsi lorsqu'il connaît mon vif ressentiment contre la doctrine de ce prélat? » Il se fait remettre par Bossuet une critique théologique du livre de Fénelon, et sa lettre du 26 juillet 1697 à Innocent XII est presque la copie textuelle du mémoire du Bossuet. Il y déclare le livre « très mauvais et très dangereux » et les explications de Fénelon « insoutenables ». Une autre fois, il écrit à son ambassadeur pour déjouer par avance une petite machination bien digne de la curie romaine. Celle-ci avait imaginé de donner satisfaction à Louis XIV en condamnant les *Maximes des Saints*, mais en même temps d'empêcher que le jugement pût avoir aucun effet en France. Elle se proposait, pour atteindre ce but, d'insérer dans la bulle des déclarations contraires aux maximes et aux libertés de l'Église de France.

« Je ne doute pas, écrit Louis XIV, que ceux qui veulent embarrasser l'affaire ne se servent des assurances que j'ai données moi-même au nonce de faire exécuter ce que le pape aura prononcé et qu'ils ne représentent à Sa Sainteté qu'elle ne peut avoir d'occasion plus favorable pour faire valoir les maximes de la cour de Rome sur l'infaillibilité du pape et sur les autres points que l'on n'admet pas dans mon royaume. Ainsi, sous prétexte de marquer leur zèle pour soutenir des prétentions de la cour de Rome où la religion n'a nul intérêt, ils causeraient en effet un sensible préjudice à l'Église en me mettant dans la nécessité de ne pas recevoir dans mon royaume le jugement que le pape aurait prononcé sur cette affaire. »

Malgré les désirs du roi, le jugement se faisait attendre; les cardinaux chargés d'examiner le livre étaient très partagés d'opinion. Fénelon et Bossuet ne se lassaient pas de publier des écrits pour défendre le livre ou pour le réfuter, et les examinateurs voulaient prendre connaissance de tous ces mémoires. L'affaire traînant en longueur, le bruit avait couru que Louis XIV avait fini par s'en désintéresser; mais aussitôt il proteste. Il estime que la décision du saint-siège est très nécessaire pour assurer le repos des consciences et il va jusqu'à dire : « Il est inutile de dire qu'on attend des réponses et de nouveaux éclaircissements de l'archevêque de Cambrai, puisqu'il n'est pas question de juger ni des éclaircissements du livre latin ni des versions qu'il pourra donner, mais seulement du livre français, qui fait la matière de la dispute. »

La condamnation définitive ne fut prononcée que le 12 mars 1699. La dernière lettre de Louis XIV au cardinal de Bouillon est du 24 décembre 1698 et elle est encore remplie des plus amers reproches.

Le volume se termine par quinze lettres du Père Jean le Vacher, consul de France à Alger, qui fut massacré par les Algériens lors du second bombardement de la ville par Duquesne. Ces lettres, allant de 1676 à 1683, ont été éditées par M. Octave Tessier. Elles présentent un certain intérêt pour l'histoire de nos relations avec Alger au XVIIe siècle.

GEORGES DE NOUVION.

CHRONIQUE MUSICALE

Opéra : *Sapho*. — Concerts

I.

La reprise de *Sapho* à l'Opéra est un fait intéressant, d'abord à cause de l'ouvrage lui-même, qui est rempli de très belle musique, et aussi parce que ce fut la première manifestation d'un génie musical qui a exercé sur l'école française une très grande influence. On y peut reconnaître quelques-uns des traits principaux qui caractérisent le style de M. Gounod ; on les découvre, pour ainsi dire, à la source et dans toute leur fraîcheur, premières affirmations du genre d'idéal que l'auteur apportait au théâtre et qui devait y tenir une place si considérable.

Cependant *Sapho* n'eut qu'un succès assez terne. Mais cet ouvrage attira plus que l'attention du monde musical; il excita, au dehors du théâtre, cette rumeur favorable qui annonce l'apparition des œuvres d'une haute valeur. Un idéal nouveau amène toujours avec lui des sensations musicales nouvelles qui étonnent le public et le déroutent; mais il se forme dans la foule un parti composé d'amis que l'auteur ne connaît pas et qui travaillent pour lui : c'est ce qui arriva à M. Gounod pour *Sapho*.

Il avait une trentaine d'années quand, renonçant à la

carrière ecclésiastique, il s'engagea dans la voie musicale et dramatique. On se demande comment un homme qui avait tant de formes musicales dans la tête aurait pu les empêcher de s'envoler. Les mélodies de *Sapho,* qui partirent les premières, prirent tout de suite un vol très haut au-dessus du métier ordinaire de la composition musicale : pour les gens avisés — il y en eut quelques-uns, — c'était vraiment l'annonce d'un règne.

La nature du sujet que M. Gounod avait à traiter était tout à fait favorable à cette première révélation de son tempérament artistique et de ses idées musicales : un poème mettant en scène des personnages grecs, le souvenir poétique de *Sapho,* une action sans emportements dramatiques, lui permettaient de déployer les harmonieuses périodes qui faisaient la supériorité de son talent. L'idéal nouveau qui se manifestait dans *Sapho* était surtout musical ; il venait prendre place sur la scène de l'Opéra au milieu d'ouvrages très fortement conçus au point de vue dramatique, d'une puissante valeur musicale aussi, mais ne s'attardant pas à chercher des beautés de style et ne concourant pas directement à l'objet du théâtre. Le plus grand dramaturge musical des temps modernes, Meyerbeer, venait de donner *le Prophète;* Halévy écrivait encore pour l'Opéra ; Auber composait *l'Enfant prodigue;* l'ingénieux et fertile compositeur-fabricant Adam fournissait les ballets. L'Opéra était encore dans une période très active; mais on n'y recherchait guère les sujets qui appellent la musique de haut style, et le grec n'y était pas goûté.

C'est une chance importante que la première rencontre d'un compositeur avec un poème d'opéra, surtout quand il est dans l'âge de la force inventive. Combien ont perdu leur temps à vouloir faire vivre un sujet contraire à leur tempérament ou à leur imagination ! Le poème de *Sapho* ne donnait pas, il est vrai, à M. Gounod l'occasion de montrer les qualités dramatiques et expressives qu'on remarque dans ses autres ouvrages; mais il avait peut-être mieux que cela : écrit en fort beaux vers par M. E. Augier, ce poème a servi merveilleusement M. Gounod : le jeune compositeur a pu séduire, charmer les connaisseurs qui venaient l'entendre pour la première fois.

Car c'est là ce qui, du premier coup, a caractérisé le succès de sa musique : la séduction d'un art très élevé, relativement simple, rempli de mélodies tendres ou passionnées et de savantes et poétiques harmonies. La musique de *Sapho* est ce qu'on pourrait appeler, si le mot ne faisait pas double emploi, du lyrisme musical le plus exquis : aussi a-t-on qualifié M. Gounod de *charmeur.* Ce mot explique le succès d'un homme et de ses ouvrages par quelque chose que l'on considère comme indéfinissable, comme inhérent à sa personne et indépendant de sa volonté. Le charme personnel est, en effet, difficile à définir parce qu'il résulte d'une harmonie intérieure qu'on ne peut pas analyser; mais ce même charme, répandu dans une œuvre d'art, se manifeste par des qualités très sensibles, qui ne sont pas toutes l'œuvre d'une inspiration inconsciente. Il y a cependant des gens pour qui l'épithète de charmeur ne va pas sans un peu de dédain : connaisseurs profonds autant que sévères, ils se servent de ce mot comme d'une excuse d'admirer. Ils feignent de se laisser entraîner à jouir des plus belles choses, si elles ont de la sérénité, de l'harmonie et de la clarté, comme si ces qualités étaient frivoles; or le charme est tout simplement ce qu'il y a de plus précieux dans les arts; c'est particulièrement ce qui distingue les œuvres grecques. Une nouveauté artistique qui se présente avec cet allié se fait, il est vrai, mieux accepter que les œuvres farouches, sombres et tristes : telle est peut-être la raison du dédain affecté que certaines personnes ont pour le *charme.*

Or dans *Sapho* il y avait beaucoup de nouveautés : nouveautés de sentiment et de forme. Aujourd'hui on les remarque moins parce que le style de Gounod a eu une telle influence sur la musique de son temps qu'une quantité de ces nouveautés sont devenues de la monnaie courante. Mais pour l'auditeur de 1851, date de la première représentation de *Sapho,* il n'en était pas de même : dès les premières pages de la partition il se trouvait devant une charmante mélodie, qui contient dans sa courbe élégante l'annonce de ce qu'on devait rencontrer dans tous les ouvrages du maître. C'est l'air de Phaon : *Puis-je oublier...* Ce souvenir amoureux d'un jeune Grec est d'une délicieuse consonance jusqu'à la fin de la phrase : *O Glycère, et ta voix mourante.* Ici l'étreinte passagère d'un accord dissonant employé d'une façon alors très neuve vient donner à la mélodie qui s'élève un élan tendre et passionné qu'on n'avait jamais entendu. C'est un accent tout à fait personnel, la première indication du style de M. Gounod en tant qu'expression des sentiments; on y peut dès l'abord remarquer que sa musique, très classique dans la forme, est très romantique par le sentiment; opposition qu'on verra plus tard se manifester avec beaucoup de force dans la scène de l'église de *Faust.*

Le même auditeur de la première représentation aurait pu aussi trouver du nouveau dans la façon dont la musique caractérisait le sujet, dans les chœurs et dans les sentiments exprimés. Ce n'est pas qu'il y ait la moindre recherche de la couleur locale, car, à l'exception d'une pièce dans le mode pseudo-lydien, au commencement du troisième acte, il n'y a aucune préoccupation de musique grecque : la beauté de la forme musicale, l'euphonie des sons de l'orchestre, la noblesse des périodes mélodiques sont les seuls moyens par lesquels la musique recherche l'analogie avec le caractère grec; dans ce genre, le second chœur du premier acte, chanté par les prêtres de Jupiter, est un morceau d'une majesté riche et sereine du plus haut style. La narration poétique chantée par Sapho : *Héro sur la tour solitaire...,* pouvait être aussi un sujet d'admiration pour le spectateur, qui n'avait pas eu l'occasion d'entendre depuis longtemps sur le théâtre des accents aussi poétiques. La cantilène : *Aimons, mes sœurs,* chantée par Sapho au deuxième acte, était aussi une nouveauté comme sentiment et comme musique, avec cette mélodie tendrement mélancolique sur un harmonieux accompagnement à dessin uniforme. La plus belle, la plus touchante de toutes ces créations musicales, c'est la scène finale de l'opéra, qui montre Sapho abandonnée

de Phaon, seule au bord de la mer. Avant de se précipiter, elle chante les stances : *O ma lyre immortelle...*, dont les vers, de la plus grande allure, ont inspiré au compositeur un de ses plus beaux chants. La mélodie, d'un rythme large et simple, s'élève soutenue du son ailé des harpes comme l'accent de la suprême tristesse d'une âme douloureuse et découragée; puis elle retombe dans le sombre des sons de la voix avec l'idée de la mort. Sous cette pathétique mélodie, l'orchestre, de temps en temps, fait entendre comme le murmure profond des vagues lointaines qui vont engloutir Sapho.

Nous ne citons ici que les principaux passages, ceux qui caractérisent l'ouvrage et sont le plus en conformité de style avec le sujet. La partie purement scénique a aussi beaucoup de qualités de chaleur et de force. Mais dans la pièce primitive en trois actes, les situations dramatiques du sujet étaient en moins grand nombre que dans la pièce nouvelle et surtout moins poussées au dramatique. En 1858, on avait déjà repris *Sapho;* l'ouvrage était réduit en deux actes. Aujourd'hui il a quatre actes; on a augmenté la mise en scène; M. Gounod a écrit le troisième acte tout entier ainsi que les ballets qui y sont intercalés : cette combinaison donne une base plus large à la pièce, dont le sujet n'est pas modifié. Alcée et Phaon conspirent contre Pittacus, tyran de Lesbos; ils sont trahis par le vieux Pythéas, qui, pour complaire à Glycère, amante de Phaon, lui livre le nom des conjurés. Glycère, jalouse du génie de Sapho et de l'amour qu'elle inspire à Phaon, la met dans la nécessité de repousser celui-ci; sinon, elle dénoncera le complot à Pittacus. Phaon, exilé par Pittacus, se croit dédaigné et trahi par Sapho; il part en la maudissant. De désespoir, Sapho se précipite, comme on sait, du haut du rocher des Leucades.

Ce rôle de Sapho avait été interprété à l'origine par Mme Viardot : on peut supposer ce qu'une aussi grande artiste avait dû en faire. Aujourd'hui c'est une des meilleures créations de Mlle Krauss; son interprétation, grande, simple et cependant chaleureuse, est tout à fait conforme au caractère du personnage. C'est avec l'art le plus élevé qu'elle dit les stances finales, avec un sentiment de mélancolie tragique et lyrique à la fois. Elle est très remarquable aussi dans le duo du troisième acte avec Phaon, qui a été ajouté par les auteurs dans le but évident de ranimer l'intérêt dramatique, qui était cependant très suffisant autrefois, étant donné le style général de l'œuvre; mais, depuis plus de trente ans que cet opéra a été composé, la musique dramatique a pris une acuité d'expression à laquelle le public est maintenant habitué et qu'il faut lui servir. C'est, en effet, une des parties qui ont le plus de succès. Cependant ce troisième acte ne se lie pas très bien avec le reste de l'ouvrage; le style en est différent et rentre dans les effets connus de la musique expressive. Ce n'est pas de la musique inspirée par les dieux, comme celle des trois actes anciens.

Celle-ci est assurée de survivre à tous les changements qui se produiront dans la convention musicale au théâtre, parce qu'avec l'harmonieuse beauté des sons elle caractérise admirablement les personnages poétiques qu'elle sert à représenter. Elle provient d'un mouvement de l'intelligence plus profond que des accents dramatiques, qui ne sont qu'un mouvement de surface aboutissant toujours à un même effet d'intensité.

L'expression des sentiments par la musique a certainement de l'intérêt; mais peut-être met-on trop de confiance dans la convention qui fait de cet art un langage dramatique. Sous ce rapport, il est très inférieur à la simple parole. A quoi servent les théâtres de musique, dira-t-on, si la musique qu'on y exécute n'est pas dramatique? Certainement on ne peut retirer à la musique la faculté d'exprimer des sentiments; mais elle a au théâtre un rôle très puissant aussi, dont on n'use pas assez : c'est de donner une réalité supérieure à ce qui est sous les yeux des spectateurs. Le pouvoir des sons fait oublier les costumes ridicules, les attitudes vulgaires; les sons donnent à la toile de fond le véritable aspect de la mer ou de la forêt et rendent le ciel réellement profond. La musique expressive est nécessaire à la réalité d'une action dramatique; mais son action s'étend rarement au delà de quelques générations. C'est ainsi qu'anciennement on a pu reprocher au style de l'opéra-comique, *jusqu'à je vous hais,* tout s'y disait tendrement. Aujourd'hui tout, jusqu'à *je vous aime,* s'y dit furieusement. Je préfère l'ancienne manière, car vraiment le hurlement dramatique est destructif de la beauté musicale, et le système de l'expression à outrance fera délaisser la musique dramatique pour un genre de spectacle où du moins l'imagination aura quelque agrément.

Si, comme il est assez probable, la convention musicale et dramatique connue sous le nom d'opéra vient à subir quelque changement et si les anciennes formes de ce genre de spectacle tendent à disparaître, M. Gounod y aura contribué pour une large part en introduisant des impressions nouvelles très poétiques qui s'écartent beaucoup de celles du temps où il commença à écrire. Lui aussi a ouvert la scène musicale aux puissances du dehors. Dans la scène du jardin de *Faust,* sa musique pleuvait sur les roses avec les rayons de la lune, et dans la magnifique scène du Rhône de *Mireille,* n'a-t-il pas fait aussi du théâtre descriptif?

Mais jamais il n'a désassocié les éléments de la musique; leur unité d'impression est toujours restée fixée dans la forme humaine représentée par la voix : la musique de *Sapho* appartient par là à l'art traditionnel, à l'art qui vient du pays de la lumière; elle fait partie de ce qu'on appelle les *humanités,* patrimoine le plus précieux de l'intelligence humaine. Au moment où un art musical différent, grandiose et puissant, mais barbare, commence à se répandre en France, elle apparaît comme une pure statue grecque aux harmonieux et nobles contours au milieu d'un gigantesque paysage, sauvage, rocheux et retentissant du bruit des eaux et des feuillages.

II.

M. Pasdeloup a consacré une de ses dernières séances à l'exécution de plusieurs ouvrages de compositeurs nouveaux dans la carrière. Toutes ces compositions sont fort bien

faites. Sauf une seule, elles appartiennent à la nouvelle école musicale, c'est-à-dire au style descriptif, recherchant les combinaisons harmoniques et orchestrales plus que l'idée musicale elle-même.

Citons le poème symphonique de M. Duparc, *Lénore,* bien fait, mais manquant de précision dans l'image. Un joli *Prélude* de M. Lambert, d'un caractère tendre et doux, est mieux conduit et avec plus d'unité. *Viviane,* de M. Chausson, est une œuvre d'une facture habile et recherchée ; le sujet, mystérieux et un peu fantastique, est bien rendu; mais il a entraîné l'auteur dans un style modulant à l'excès ; le vibrion chromatique fait par là des ravages.

La Société internationale qui s'est fondée en vue de donner plusieurs grands concerts dans la salle du Trocadéro a inauguré la série par l'exécution de *Rédemption* de M. Gounod, chantée avec beaucoup de succès par M. Faure et par Mme Albani, dont la voix, admirable de justesse et de puissance, a produit le plus grand effet. La seconde séance a eu lieu le 17; on y a entendu des œuvres de M. C. Franck, Bruneau, etc. Nous en rendrons compte prochainement.

Signalons aussi parmi les raretés de la musique l'exécution du *Kyrie,* de la *Messe du pape Marcel,* de Palestrina, par la Société la Concordia : musique extraordinaire, mais qu'il faut entendre résonner dans Saint-Pierre de Rome ou dans la chapelle Sixtine.

Le concert donné par l'excellent harpiste Hasselmans, un charmeur, lui aussi, aura lieu à la salle Érard le 28 de ce mois.

Léon Pillaut.

NOTES ET IMPRESSIONS

J'arrive de loin et je demande ce qu'il y a de nouveau.

On m'apprend tout d'abord qu'on a donné ma place à M. N..., et je suis obligé de reconnaître qu'on a eu bien raison. Il a beaucoup d'esprit, M. N..., beaucoup d'esprit et de verdeur. Il n'a qu'un tort à mes yeux : c'est de détester Flaubert et de ne pas assez aimer Dumas fils. « Faites des pièces, dit-il à celui-ci; mais n'écrivez plus de préfaces. » Et pourquoi pas? Elles sont on ne peut plus intéressantes, les préfaces de Dumas fils; elles font partie intégrante de son œuvre, elles la complètent et l'éclairent.

L'auteur s'y montre tel qu'il est ou tel qu'il croit être; il se confesse à nous, il nous dit ce qu'il pense de lui, en bien ou en mal — en bien surtout, mais ce penchant naturel est la preuve même de sa parfaite sincérité; il n'affecte pas une modestie qui ne tromperait personne, il a la conscience de sa valeur et ne s'en défend pas. Je préfère ce juste orgueil à l'extraordinaire humilité de Victor Hugo qui écrit au premier rimailleur venu : « Va, poète! Tu es plus grand que moi! »

M. Alexandre Dumas fils croit avoir un peu plus de talent que M. Paul Alexis et il le lui fait entendre. A-t-il tort? Non! car nous y gagnons, nous public, des pages vraiment curieuses, et M. Paul Alexis n'en garde pas moins ses consolantes illusions.

Ah! la sincérité!... Il n'y a décidément que cela de bon en littérature comme en toute chose.

Et c'est pour sa sincérité que j'adore ce grand et excellent Flaubert. J'ai savouré ses lettres à George Sand. On le voit là tout entier avec ses emballements et ses colères, avec ses effusions de tendresse, ses accès de fureur, ses admirations et ses partis pris. C'est vrai, il braille et il jure un peu trop. « Quel talent! crie-t-il et écrit-il en lisant un roman de George Sand; nom de D...! quel talent! » Je vous accorde que le « nom de D...! » était absolument inutile; mais Flaubert ne pensait pas blasphémer. C'était une façon de parler, une très mauvaise façon, voilà tout.

Ajoutons qu'il croyait parler dans l'intimité. Il ne se doutait certainement pas que ces lettres toutes familières seraient réunies en volume. S'il avait pu le prévoir, il aurait détruit sa correspondance ou il y aurait travaillé comme il travaillait — en passant huit jours sur une phrase. C'eût été dommage.

*
* *

Je ne cherche pas les transitions. S'il m'en fallait une cependant pour passer du livre posthume de Flaubert au dernier livre du Père Didon, je la trouverais dans le patriotisme de ces deux hommes.

Flaubert a ardemment aimé son pays. Cela se sent bien dans ses lettres de 1870 et de 1871 ; il ne jure plus, cette fois; il étouffe, il pleure, il écrit : « Je meurs de chagrin », et plus loin : « J'ai sérieusement, bêtement, animalement envie de me battre! »

Le Père Didon, lui aussi, est un bon Français. Il nous l'a prouvé en allant passer une année sur les bancs de l'université de Berlin et en rapportant de son séjour au milieu des Allemands un livre bien fait pour nous instruire.

Il y a certainement dans ce livre un peu d'optimisme à l'égard des gens et des doctrines qui y sont jugés. L'étudiant Henricus Didon — comme il est dit sur sa lettre d'immatriculation, — l'étudiant Didon a vu quelquefois ces bons Prussiens avec les lunettes qu'a dû lui prêter le *Herr Professor* ou le recteur auquel il avait juré obéissance et fidélité. Mais est-ce un mal ? Exagération pour exagération, je préfère celle qui n'a pas pour résultat de nous diminuer en voulant diminuer nos ennemis. Entre le Père Didon et M. Victor Tissot, je n'hésite pas : je suis pour celui qui ne nous flatte pas sottement. Les Tissot engendrent les Nordau, et voilà qui est bien glorieux pour les deux pays!

L'auteur du *Voyage au pays des milliards* a eu, après la guerre, un succès très justifié. Nous avions soif de sarcasmes contre nos vainqueurs. Mais cette littérature vengeresse est bientôt tombée dans le domaine des spéculations de librairie. M. Tissot a publié des romans, *la Comtesse de Montretout, les Mystères de Berlin,* qui, sous des couleurs patriotiques, sont simplement plats ou ridicules. Son dernier ouvrage, *l'Allemagne amoureuse,* complète la série. Il y a là un ramassis de petites histoires puisées dans Casanova, qui veulent être piquantes et qui ne sont que malpropres. Tout cela écrit

dans le style d'une cuisinière qui aurait lu Goncourt. Exemple :

« Çà et là, dans la chinure gris pâle de la foule, quelques ombrelles *piquaient* une note vibrante, bleue ou rouge... »

Eh bien, oui, c'est convenu : vous excellez dans les notes piquées...

Passez maintenant à d'autres sauces, je vous en prie ! Nous préférons vos récits de voyages.

***

Pendant mon absence, il s'est créé à Paris un journal d'aspect nouveau : c'est le *Matin* ou *Morning News* français, feuille d'informations et d'*interviews* conçue à la manière anglaise ou américaine. Les directeurs de cette entreprise ont voulu satisfaire aussi notre goût particulier en publiant des articles signés de noms connus et ils se sont attaché comme rédacteurs principaux, comme *leaders*, MM. Emmanuel Arène, Paul de Cassagnac, Cornély (du *Clairon*) et Jules Vallès. Naturellement chacun de ces prétendus *leaders* ou conducteurs tire de son côté, et l'équipage avance tout de même, grâce à son service de télégrammes et aux conversations de ses reporteurs avec Basly ou le marquis de Caux.

Sur cette nouvelle façon de comprendre le journalisme, on a dit tout ce qu'il y avait à dire, sauf un point qu'on n'a pas assez remarqué et qui me paraît significatif : c'est que les directeurs du *Matin* sont des étrangers. Que des Français se piquent d'éclectisme en matière politique et qu'ils se plaisent à entendre M. de Cassagnac après avoir entendu M. Vallès ou M. Cornély..., passe encore. Nous sommes entre nous. Mais que des Anglais railleurs se donnent la comédie à nos dépens et à leur profit en faisant jouer tantôt celui-ci, tantôt celui-là, aujourd'hui Fusier, demain Galipaux.., voilà ce qui me choque. Et je ne comprends guère que des écrivains soucieux de leur dignité se prêtent à cette exploitation.

***

Je ne comprends pas non plus — je passe à un tout autre ordre d'idées — le nouveau procédé qui consiste à introduire dans les romans, à côté des personnages créés par l'auteur, des personnes véritables ayant existé ou existant encore.

Voici un des maîtres de notre littérature, Alphonse Daudet, qui publie *Sapho* dans l'*Écho de Paris*. C'est un régal pour nous. Je me précipite sur le premier feuilleton ; j'y trouve la description très vivante d'une fête donnée chez le peintre Déchelette, un peintre inventé par Daudet — inventé ou copié, peu importe : c'est toujours une création de l'écrivain, — et je vois figurer parmi les invités Jadin, Isabey, Corot, Thomas Couture, Jundt et Cham.

C'est parfait. Mais alors quel est donc ce Déchelette chez qui tous ces artistes célèbres sont réunis ? A ma connaissance, il n'y a pas eu de peintre appelé Déchelette et je ne connais pas non plus le musicien Potter, ni le sculpteur Caoudal, quoique Alphonse Daudet me le présente comme faisant partie de l'Institut. Où sont les vrais noms ? Où sont les faux ? Est-ce un roman de Daudet que je lis ou un article de Madame Étincelle ?... Je m'y perds.

Je m'y perds et je suis troublé dans mon admiration. Le roman me semble moins vrai, moins vivant. Chose curieuse : ces personnages pris dans la réalité et jetés tels quels dans la fiction n'ont pas l'air d'être naturels ; ils nous font l'effet de vrais arbres qu'on voudrait placer au milieu d'un décor de théâtre.

Je soumets cette impression à M. Alphonse Daudet.

Que l'auteur de *Sapho* songe aussi à une chose : c'est qu'il consacre par son exemple un système déjà adopté par des écrivains avec lesquels il n'a rien de commun.

Je crois avoir déjà signalé ici l'œuvre bizarre d'un romancier-journaliste qui s'était plu à fourrer dans un roman de sa composition tous ses amis et connaissances. Toutes les « notabilités de la littérature et des arts » étaient là. J'y jouais moi-même un rôle — modeste, il est vrai, mais honorable. Je figurais tout simplement et ne disais rien, Dieu merci ! car l'auteur aurait pu avoir la fâcheuse idée de me prêter « un mot spirituel » comme il en a prêté par pure gentillesse à plusieurs de mes amis... Et c'est alors que j'aurais été gêné !

***

Un avocat très estimé de ses confrères, mais dont la réputation n'avait peut-être pas encore franchi l'enceinte du Palais, Me Eugène Carré, vient d'avoir son petit procès Baudin.

Un éditeur parisien avait été traduit devant le tribunal de police correctionnelle et condamné à six jours de prison et 500 francs d'amende pour s'être rendu coupable d'outrage aux bonnes mœurs en publiant un ouvrage intitulé *la Ceinture de chasteté*. L'éditeur interjeta appel de ce jugement et Me Carré présenta sa défense.

C'est cette plaidoirie que je viens de lire.

L'avocat commence par déclarer qu'il ne veut pas faire le procès à la loi du 2 août 1882 ; il la respecte, cette loi, et il entend qu'on la fasse respecter ; il demande qu'on mette un terme à ce débordement d'obscénités qui s'est produit en ces derniers temps ; il veut qu'on interdise

> Ces placards éhontés, débaucheurs de passants,
> Qui tuaient la pudeur dans les yeux des enfants.

Puis, ceci dit, Me Eugène Carré affirme que le livre saisi ne se rapproche en rien des écrits précédemment et justement condamnés ; c'est une œuvre purement littéraire, comme l'*Art d'aimer* d'Ovide, comme *Gargantua*, comme *Daphnis et Chloé*, comme la *Vie des dames galantes*, comme l'*Heptaméron*, comme les *Lettres persanes*, comme *Candide*, comme les *Confessions*. Me Carré cite ces ouvrages et bien d'autres ; il déniche une anecdote graveleuse dans les *Lettres* de Mme de Sévigné ; il extrait une histoire croustillante des *Mémoires sur les grands jours* de Fléchier — de l'évêque Fléchier, oui, messieurs ! — il cite un propos fort vif de Caumartin, président des Grands-Jours d'Auvergne, conseiller au parlement, maître des requêtes, conseiller d'État, etc. ; il rappelle un autre mot du premier président Lejay, un trait

dup sident de Brosses — tous présidents, tous magistrats! — il n'oublie pas enfin que le dernier président de la cour d'appel, M. Larombière, a publié une traduction de Lucrèce dont certains passages ont mis le Palais en joie...

Que pourrait-il dire encore? Rien; il n'a plus rien à dire; car la Cour, édifiée et charmée par la spirituelle argumentation de ce lettré en robe, infirme le jugement de première instance et renvoie l'appelant des fins de la poursuite, avec tous les honneurs y attachés.

Puissance de la parole humaine!

Je félicite l'éditeur qui a pris un si bon avocat. Mais, si j'avais été la Cour, après l'avoir félicité, je lui aurais bel et bien maintenu ses six jours de prison. Quoi qu'en dise Me Carré, une publication que son auteur n'a pas osé signer et qui paraît en livraisons à deux sous avec des dessins faits pour affrioler les passants, une publication de ce genre n'a aucun rapport avec les lettres de Mme de Sévigné ni même avec les *Lettres persanes*. Défendez votre client, maître Carré; c'est votre devoir; mais ménagez au moins le président Montesquieu!

*
* *

Le *Figaro*, racontant une anecdote sur M. Mignet, la fait précéder de ces deux lignes :

« Une anecdote sur M. Mignet, *pendant qu'il en est temps encore...* »

Ainsi, demain ou après-demain, il ne serait plus temps.

Et M. Mignet est mort il y a trois semaines!

Ce ne sont plus les morts, mais les vivants qui vont vite!

X...

BULLETIN

Chronique de la semaine

Divers. — Le 14 a eu lieu à Cahors l'inauguration de la statue élevée à Gambetta; des discours ont été prononcés par M. Jules Ferry et le général Campenon. — Le 15, un banquet a été offert au palais de justice de Périgueux à M. le président du conseil et aux ministres; M. Jules Ferry a prononcé un discours politique important.

Collège de France. — Le 13, inauguration du médaillon offert à la mémoire de Michelet, de Quinet et de Miekiewicz. Après une allocution de M. Léon Renier, de l'Académie des inscriptions, M. Renan a prononcé un discours.

Tonkin. — Une dépêche du général Millot, datée du 15, nous apprend que la citadelle de Hong-Hoa est tombée sous l'action combinée de la brigade Brière de l'Isle, qui a tourné les positions ennemies pendant que la brigade Négrier les bombardait de front avec la grosse artillerie. Des dépêches privées ajoutent qu'une brigade, très probablement la brigade Brière de l'Isle, s'est portée sur Dong-Vuong aussitôt après la chute de Hong-Hoa et a rasé la forteresse du prince annamite Hoang.

Égypte. — Le différend qui s'était élevé entre M. Clifford et Nubar pacha est arrangé; à l'avenir, M. Clifford Lloyd sera considéré comme fonctionnaire égyptien et non comme fonctionnaire anglais. Nubar pacha a obtenu de plus que dorénavant tous les décrets émanant du ministère de l'intérieur devront être signés par le ministre lui-même, et que la signature seule du sous-secrétaire d'État anglais ne suffira pas pour les rendre exécutoires.

Nécrologie. — Mort du grand chimiste J.-B. Dumas, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française; — de l'éditeur Dentu; — de M. Adolphe de Leuven, auteur dramatique; — de M. le docteur Clavel, ancien conseiller municipal de Paris, ancien adjoint au Xe arrondissement; — de Friedlander, savant numismate allemand, auteur d'un grand ouvrage sur l'empire romain.

Madagascar

On nous communique une lettre privée d'où nous extrayons le passage qui suit :

« Tamatave, 18 février 1884.

« En venant à Tamatave, on n'avait de ce pays qu'une idée vague. De qui attendre, d'ailleurs, des renseignements complets ou seulement utiles? Des voyageurs? Ils ont fait de la fantaisie et du pittoresque, racontant sans preuves, inventant sans conscience, dissertant sans raison. Des colons ou des traitants? Ils n'ont pas bougé de la côte, les yeux fixés du côté de la mer et n'ayant garde de s'engager dans l'intérieur du pays. De nos agents consulaires? On en a si souvent changé qu'ils n'ont jamais rien su ni rien pu voir.

« Quant à nos marins, ils ont accompli régulièrement et fréquemment le tour de l'île — à distance respectueuse.

« Donc les documents exacts et contrôlés nous manquent, et ce n'est pas avec quelques cartes incomplètes, remplies de bévues et contradictoires, avec quelques *on dit* en l'air, quelques racontars surannés, qu'il est commode d'y suppléer.

« Mais, si nous ignorons le pays, connaissons-nous au moins les habitants et en particulier le Hova?

« Nous dirons bien : Le Hova est un Malais émigré. Et nous ajouterons : Il y a une exacte ressemblance entre le *facies* hova et le *facies* malais : yeux bridés, cheveux lisses et raides, peau jaune brun, pommettes saillantes. La communauté d'origine entre la langue malaise et la langue hova est indéniable : beaucoup de mots sont les mêmes et les constructions grammaticales se ressemblent. Chez les Malais et chez les Hovas l'organisation sociale est identique et repose sur la distinction des castes. Les uns et les autres ont des procédés similaires de construction, et leurs usages et jusqu'à leurs légendes présentent des airs frappants de consanguinité.

« Tout cela est bel et bien; mais il nous faudrait des données certaines sur le caractère et la politique du Hova avant de vouloir le châtier et le contraindre à des concessions.

« Le Hova est un demi-sauvage qui joue au civilisé. Ses trois moyens d'action sont la cruauté, la ruse et le mensonge. Personne n'est plus réservé, plus méfiant, plus hypocrite, plus fourbe. Il n'a ni dignité ni bonté; il est insolent ou plat.

« Ce n'est pas lui qui entreprendrait quoi que ce soit sans se consulter longuement et sans consulter les autres; il tient colloque avec lui-même et ne laisse pas d'en tenir de nombreux avec ses parents, ses connaissances, ses voisins, en un mot avec ceux qui ont des intérêts semblables aux siens et qu'il sait d'excellent conseil; mais souvent il ne prend avis que pour la forme et ne suit que son idée. En tout cas, il s'entoure de garanties et cherche à se décider à bon escient.

« Le temps pour lui n'est rien. Trait caractéristique : il ne connaît même pas son âge et il ne se dit vieux que lorsqu'il se sent débile. Si donc la patience est une vertu, il la possède à un degré éminent — et par patience j'entends aussi bien celle qui fait qu'on souffre sans se plaindre que celle qui consiste à attendre. Ajoutez qu'il est fataliste et superstitieux tout ensemble, et qu'en dépit des missionnaires catholiques et protestants il respecte les idoles (*sampy*), croit aux sortilèges (*mosavy*) et a recours aux talismans (*fanafody* ou *odi-mahery*).

« La patience et le fatalisme ont mis en lui le goût de la temporisation, et la superstition lui donne l'espérance. Du mélange de cette espérance toujours nouvelle et de cette temporisation qui n'est jamais découragée il s'est composé une force qui défie toutes les autres : la force d'inertie.

« Chez lui, cette force n'a d'égal que son égoïsme. Tout ce qui est en dehors de son intérêt ne le touche guère. Il nie la générosité, et, si vous l'obligez, si vous le secourez, si vous lui sauvez la vie, il ne vous en saura aucun gré, car il soupçonnera dans votre acte une arrière-pensée, un mobile caché, et se méfiera de votre bienfait. La reconnaissance est à ses yeux un mot vide de sens, un bagage inutile.

« Son égoïsme seul peut combattre sa force d'inertie et, en cas de conflit, il me serait difficile de déterminer au juste qui des deux l'emporterait, de l'inertie ou de l'égoïsme.

« C'est un madré, ce sauvage, qui ne croit à rien ni à personne, qui ne connaît ni Dieu, ni la patrie, ni la famille, ni la haine, ni l'amour, croupit dans la paresse et trouve son bonheur dans une béate tranquillité.

« Cupidité, avarice, lâcheté, il étale tous ces vices au soleil sans la moindre vergogne.

« Sa puissance de dissimulation, sa profonde ironie, sa facilité à manquer à la foi jurée, à discuter son serment, à récuser ses promesses, déconcertent les plus habiles. Jamais je n'ai entendu un Hova prononcer franchement oui ou non; peut-être osera-t-il dire oui et non; mais selon toute probabilité il se contentera de ne dire ni oui ni non... »

Bibliographie

Les religions des peuples non civilisés, par M. A. Réville, professeur au Collège de France. — Paris, Fischbacher, 1883 (2 vol. in-8°, de VII-412 et 276 p.).

On a prétendu qu'il existait des peuples sans religion. Oui, sans doute, si l'on définit la religion comme exigeant la présence des éléments suivants : culte, dogmes, idées métaphysiques, croyances collectives ; — non, si l'on entend simplement par là la croyance à des agents surnaturels placés en dehors de l'homme et exerçant une action sur le cours des choses. M. Girard de Rialle, dans son traité de *Mythologie comparée,* le déclarait récemment; un écrivain allemand, M. Roskoff, a fait plus : il a pris par le menu les différents peuples auxquels on avait refusé la religiosité et a démontré par des témoignages précis que cette assertion était inexacte.

Parmi les résultats les plus curieux d'une étude d'ensemble comme celle qu'entreprend M. Réville, il faut noter « les étranges ressemblances, non plus seulement de notions ou de croyances générales, mais de rites, de coutumes particulières, de détails bizarres que présentent, en matière de mœurs et de religion, des peuples très éloignés les uns des autres, appartenant à différentes races et n'ayant jamais eu le moindre rapport ». Que l'on ne s'empresse pas de tirer des conclusions de ces constatations ! En éclairant le fait par les circonstances qui l'accompagnent dans tel ou tel endroit, on retrouve le lien qui le rattache à une idée plus générale, commune à de nombreux groupes. Ainsi la *couvade,* « cet usage, au premier abord si difficile à expliquer, en vertu duquel le père se couche et se fait traiter comme un malade dès que son enfant est né », se retrouve à maint endroit, et, par l'examen de différents détails, on est amené à y reconnaître l'effet d'une croyance très répandue, qui veut que la santé du nouveau-né soit dans un lien étroit avec celle de ses parents : de là des précautions extrêmes, l'abstention de certains aliments, etc.

Une autre précaution consiste à ne pas demander à des races d'esprit paresseux, parfois douées d'imagination, mais rarement d'un sens logique un peu prononcé, des théories coordonnées. Si logique il y a chez ces peuples, ce n'est qu'une « logique interne » et « irréfléchie ». Les impressions religieuses ressenties peuvent être égales à celles qu'éprouvent les nations les plus civilisées; elles n'ont nullement besoin pour cela de s'appuyer sur un dogme complet ou sur un culte savamment organisé.

Le but à atteindre étant défini d'une façon plus exacte dans les termes suivants : « Déterminer les formes essentielles, les conditions générales de la religion dans l'état d'esprit supposé par l'ignorance et la proximité grande encore de l'état primitif », M. Réville s'attaque à quatre groupes que la géographie et l'ethnographie lui font discerner dans la masse des populations que l'on appelle vulgairement sauvages.

Le premier groupe est celui des *noirs d'Afrique,* nègres ou simplement noirs, avec adjonction du groupe sud-africain, Cafres, Hottentots et Boschmans.

Le second est le groupe *américain,* avec la division entre Américains du Nord et du Sud; à ces derniers il faut adjoindre les Patagons, Araucaniens, Fuégiens, comme aux premiers les Esquimaux.

Le troisième groupe comprend l'*Océanie.*

Le quatrième est le groupe *tartare.*

(*Revue philosophique.*)

Théorie de l'éducation d'après les principes de Herbart, par M. Rœhrich. — 1 vol. in-12; Delagrave, 1884.

La meilleure partie du système philosophique de Herbart a passé depuis longtemps dans le domaine de la philosophie contemporaine; il n'en est pas de même de sa pédagogie, à laquelle il attachait cependant une grande importance et qu'il a exposée dans un grand ouvrage en 1806 sous ce titre : *Pédagogie universelle déduite des principes de l'éducation.* Au moment où les questions pédagogiques sont à l'ordre du jour, il était fort utile de faire connaître en France des théories qui sont déjà très répandues en Allemagne. Un fait curieux à constater, c'est qu'on retrouve dans les œuvres de Herbart plusieurs idées fondamentales de l'*Émile* de Rousseau, qui, débarrassées de leur enveloppe paradoxale, méritent aujourd'hui encore d'être prises en sérieuse considération. On sait que M. Gréard a constaté les mêmes analogies entre l'*Émile* et le système pédagogique de M. Herbert Spencer.

Faits divers

— D'après *le Livre*, voici en quels termes M. Herbert Spencer a refusé la candidature parlementaire qui lui a été offerte :

« Le soin de sa santé, écrit-il, lui impose de telles précautions, qu'il s'est interdit depuis plus d'un an de dîner hors de chez lui à cause de l'excitation que cette sortie lui causerait. Il ne peut écrire ou plutôt dicter que pendant trois heures par jour. En outre, il estime qu'il aurait tort, à son âge, de changer de carrière. Il croit aussi qu'aujourd'hui les lois sont, en réalité, faites en dehors du parlement, qui les enregistre seulement. Enfin, ses opinions politiques sont trop différentes de celles des partis existants. Il craindrait d'être en perpétuel dissentiment avec ses électeurs, attendu que sa conscience lui interdirait d'approuver bien des mesures qu'ils lui recommanderaient de voter, et il serait ainsi obligé de déposer son mandat aussitôt après avoir été élu. »

A signaler dans la même livraison du *Livre* (10 avril) un intéressant article de M. John Grand-Carteret sur *la Caricature allemande à Munich*. Le texte est orné de très jolies reproductions de caricatures munichoises.

— La nouvelle loi adoptée en Autriche pour l'instruction publique a maintenu le caractère confessionnel des écoles, et elle stipule que l'instituteur doit appartenir au culte qui fournit le plus d'élèves. S'il y a plusieurs maîtres dans l'école, le directeur doit appartenir au culte qui a la majorité parmi les élèves. En vertu de cette loi, un israélite, M. Nathan Straussler, vient d'être nommé directeur d'une école de garçons à Vienne : celle du deuxième cercle. Durant les cinq dernières années, cette école a reçu 41 élèves protestants, 1666 catholiques et 2327 israélites. Par suite, la loi exigeait un directeur israélite; mais c'est la première fois qu'on voit, à Vienne, un descendant d'Abraham placé à la tête d'une école publique.

— Il va paraître à Londres un choix de lettres du général Gordon écrites pendant son récent séjour en Palestine. Avant de partir pour le Soudan, Gordon avait laissé à un ami des instructions pour la publication de ce volume, qui aura pour titre : *Réflexions de Palestine*, et, même depuis qu'il est à Khartoum, il s'en est occupé par lettres.

— Tandis que Gordon pacha, à Karthoum, reconnaît la légitimité de l'esclavage; tandis que, à Souakim, l'amiral Hewett licencie ses auxiliaires abyssins, coupables d'avoir voulu mettre en liberté une de leurs compatriotes, une jeune fille de Kassola qui se trouve en esclavage à Souakim, ailleurs, heureusement, la cause de la liberté est mieux servie. Le consul de France à Tanger vient de publier un ordre interdisant non seulement aux nationaux français, mais à tous les musulmans protégés français, le commerce et la possession des esclaves. Les autres consuls, y compris celui d'Angleterre, ont imité cet exemple et publié des ordres semblables.

Au Brésil, l'esclavage disparaît plus rapidement qu'on ne pouvait l'espérer. On sait que des mesures légales ont été prises pour l'abolir entièrement dans un temps donné, et que, par exemple, il ne naît plus d'esclaves, la loi portant que tout enfant né au Brésil est libre, quand même son père et sa mère seraient esclaves. En outre, des Sociétés se sont formées pour hâter l'affranchissement des esclaves. Celle qui s'était fondée dans la province de Céara vient d'atteindre le but; cette province, qui comptait près de 20 000 esclaves, n'en a plus un seul aujourd'hui. (*Renaissance.*)

— On sait que la facilité avec laquelle les romans les plus médiocres trouvent éditeur en Angleterre tient au système des cabinets de lecture. Ceux-ci formant une clientèle fixe, qui assure l'écoulement d'un nombre minimum d'exemplaires de chaque nouveauté, le libraire est sûr de faire ses frais. Un exemple récent montre l'importance qu'a prise là-bas l'institution de la *Circulating Library*. Le principal cabinet de lecture de Londres, *Mudie*, a retenu pour son compte 1500 exemplaires de l'*Autobiographie* d'Antony Trollope. L'ouvrage coûte 26 fr. 25 c.

— Une traduction allemande de l'ouvrage du Père Didon, *les Allemands*, est à la veille de paraître à Bâle.

— On annonce la prochaine apparition d'un nouveau volume de vers de M. Browning. Titre: *Seriosa*.

— C'est le *onzième* volume de la *Correspondance de Frédéric II* qui vient de paraître à Berlin, et non le *deuxième*, comme nous l'a fait dire une faute d'impression. Nous avons d'ailleurs annoncé en leur temps les volumes précédents.

Nécrologie

Emmanuel von Geibel, le célèbre poète allemand qui vient de mourir dans sa soixante-neuvième année, était né à Lubeck et avait été destiné par son père au ministère évangélique. Les lettres l'attirèrent. A vingt-cinq ans, il publia le volume de *Poésies* qui a fondé sa réputation et qui a presque atteint aujourd'hui sa centième édition. L'année suivante (1841) parurent les *Voix du présent*, puis *Juniuslieder*, les *Nouvelles poésies*, etc. Geibel a aussi publié des traductions du français, du portugais et de l'espagnol, quelques tragédies, etc. En Allemagne, on le compare à Uhland; en Angleterre, on trouve qu'il rappelle Longfellow par la délicatesse et la grâce.

Viennent de paraître :

Le Christianisme et ses origines, le Nouveau Testament, par M. Ernest Havet, de l'Institut. Tome quatrième. — Un vol. in-8°. Calmann Lévy.

La fin du vieux temps, par M. Paul Bourde. — Un vol. in-12. Calmann Lévy.

Jeanne d'Arc libératrice de la France, par M. Joseph Fabre. — Un vol. in-12. Delagrave.

Les Contes d'à présent, par M. Paul Delair, avec une lettre de C. Coquelin aîné sur la poésie dite en public et l'art de la dire. Nouvelle édition. — Un vol. in-12. Ollendorff.

Un critique d'art au XIXe siècle (Th. Thoré), par M. Pierre Petroz. — Brochure, Félix Alcan.

Les patenôtres d'un surnuméraire, par M. Joseph Delaroa. — In-18, Ollendorff.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2869]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 17. 26 AVRIL 1884.

Paris, 25 avril 1884.

Dans notre numéro du 18 juillet 1882, nous avons publié un article de M. J.-J. Weiss sur la question égyptienne et *la Note du 7 janvier*. Cette Note, on s'en souvient, avait été rédigée par M. Gambetta alors qu'il était ministre des affaires étrangères. Notre collaborateur, bien placé, comme on sait, pour être bien informé, disait :

« L'Allemagne, la Russie, l'Italie et l'Autriche ne mettent en avant qu'une seule prétention : c'est qu'il ne doit être rien innové en Égypte « sans une entente préalable entre les « grandes puissances et la puissance suzeraine ».

Les finances de l'Égypte étant déjà ruinées, l'Angleterre demande à gager un emprunt de 200 millions sur les sommes qu'une entente internationale a attribuées à l'amortissement de la Dette, et elle propose de soumettre cette innovation à une conférence européenne. Mais elle ne dit pas quelle caution elle offrira aux créanciers en place du gage dont elle demande l'aliénation. Nous n'en voyons qu'une, pour notre part : c'est que l'Angleterre garantisse directement la Dette égyptienne comme la France garantit la Dette de la Tunisie. Autrement, comment la conférence pourrait-elle se dispenser, pour apprécier la proposition anglaise, d'examiner la situation de l'Égypte? Elle est assez claire, cette situation : d'une part, la haute Égypte est déjà menacée d'une invasion des tribus soudanaises; d'autre part, les Anglais sont des administrateurs déplorables. — On leur fait un mérite et un éloge de laisser leurs colonies s'administrer elles-mêmes; on a raison, mais on pourrait ajouter que la cause de cette abstention si louable est peut-être leur propre incapacité administrative.

Aussi bien la France, selon nous, peut aller à la conférence. Obtenir quelque chose de l'Angleterre directement, elle n'y saurait penser; regagner par ce moyen ce que l'Angleterre lui a pris, il y aurait candeur à l'espérer. En retrouver quelque chose pourrait être le résultat de la conférence, pour peu que celle-ci se préoccupât de soustraire l'Égypte à un immense effondrement. A un autre point de vue, ceux qui ont approuvé les paroles du président du conseil à Périgueux regretteraient que la France perdît cette occasion de sortir de son isolement.

LE CONGO

Explorations de M. Savorgnan de Brazza

L'œuvre patriotique accomplie dans l'Afrique centrale, de 1875 à 1882, par M. Savorgnan de Brazza, vient de trouver deux historiens (1). Jusqu'ici les détails des travaux du courageux explorateur n'étaient connus du public que par les récits fragmentaires qu'en avaient donnés les journaux : MM. Neuville et Bréard les ont rassemblés dans un volume qui, plein d'intérêt pour les contemporains, sera bien plus précieux encore pour la postérité. Quand les régions qu'arrosent le Congo, l'Ogooué et leurs nombreux affluents seront devenues aussi familières aux Européens que le sont aujourd'hui pour les Américains les plaines, autrefois mystérieuses, du Far-West, ils aimeront à relire l'histoire des premiers pas que leurs pères y auront faits. Il ne s'agit point dans le livre de MM. Neuville et Bréard d'un récit à sensation ni de descriptions pittoresques : à peine y rencontre-t-on quelques feuillets arrachés au journal du voyageur. Mais on y trouve la collection des premiers documents concernant nos premières découvertes et nos premiers établissements sur le haut des deux fleuves l'Ogooué et le Congo. Prenant l'œuvre *ab ovo*, les auteurs ont donné le texte du projet soumis en 1874, par M. de Brazza, au ministre de la marine; la réponse de celui-ci; la décision favorable prise; les instructions envoyées par suite aux autorités françaises du Sénégal et du Gabon; l'énumération des préparatifs matériels faits en vue de l'expédition. Ils y ont joint les rapports officiels

(1) *Les Voyages de Savorgnan de Brazza sur l'Ogooué et le Congo* (1875-1882), par D. Neuville et Ch. Bréard, avec un portrait et une carte de l'Ogooué et du Congo. — 1 vol. grand in-8°. Paris, 1884. Berger-Levrault et Cie.

adressés à son retour par M. de Brazza au département de la marine et des colonies sur les événements et sur les résultats de son voyage; puis, des documents sur la seconde mission donnée en 1879 à M. de Brazza; le traité signé en 1880 entre l'explorateur, agissant au nom de la France, et le roi Makoko, souverain des Batékés; la présentation du traité à la ratification des Chambres; le discours de M. Rouvier, rapporteur; l'ouverture d'un crédit de 1 million 275 000 francs pour subvenir aux dépenses d'une troisième mission de M. Savorgnan de Brazza dans l'Ouest africain; enfin, ils ont raconté le départ de la nouvelle expédition en 1883. C'est sérieux comme un *Livre jaune* et écrit d'un ton modeste et grave, ainsi que le comportent ces sujets héroïques; on croit lire les anciens historiens de la conquête du nouveau monde; comme les leurs, cet ouvrage restera une des sources originales de l'histoire d'une autre conquête (celle-là sans effusion de sang) d'un autre monde qui n'est pas moins nouveau. Il servira un jour de fondement et de base aux Prescott et aux Bancroft du continent africain.

I.

Le poste français du Gabon a été fondé en 1842 pour le ravitaillement de la station navale occupée sur la côte occidentale d'Afrique à la répression de la traite. Comme le fait très bien remarquer M. Bréard, « un singulier concours de circonstances en a fait le point de départ des expéditions civilisatrices de nos explorateurs à travers le continent noir, et ses destinées se trouvent liées désormais au succès de la cause généreuse de l'abolition de l'esclavage ». Il y a loin, en effet, de la suppression de la traite à la suppression de l'esclavage. Sans doute, la valeur vénale des esclaves achetés en Afrique a diminué depuis que les traitants n'ont plus le débit assuré de leur triste marchandise; mais le régime de la bûche au pied et de la fourche au cou existe toujours, aussi rigoureux, plus rigoureux même que par le passé, et il existera dans toute son horreur aussi longtemps que les nations civilisées ne se seront pas avancées en maîtresses dans l'intérieur du continent africain.

Faire disparaître de la face du monde l'esclavage et l'anthropophagie, tel est le généreux souci qui, dans notre siècle, est venu s'ajouter à la force des intérêts commerciaux pour pousser dans la voie des conquêtes les grandes nations civilisées. C'est ce souci qui prête aujourd'hui aux efforts de MM. de Brazza et Stanley une véritable grandeur. M. Stanley est soutenu dans son œuvre par la protection et les millions d'un roi : il est juste que M. de Brazza le soit dans la sienne par l'argent et par la sympathie d'un peuple. Déjà chacune de ses explorations a pris plus d'importance que l'exploration précédente; le temps est déjà loin où, continuant ce qu'avaient commencé nos compatriotes MM. de Compiègne et Marche et méditant l'exploration du haut Ogooué, il recevait avec reconnaissance du gouvernement français une subvention de 10 000 francs et demandait au ministre l'avance d'une année de solde dans le dessein de l'appliquer libéralement aux frais d'une expédition qu'il entreprenait pour l'avantage de sa patrie.

Les dispositions pour son premier voyage avaient été très bien prises. Le département de la marine mettait aux ordres de l'explorateur le steamer *le Marabout,* qui remonte habituellement l'Ogooué depuis son embouchure près du cap Lopez jusqu'au point où la rivière Ngoumié tombe dans le fleuve. Ce point, qu'on appelle simplement le confluent, est marqué par une station européenne au lieu nommé Lambaréné. Cette partie du cours de l'Ogooué avait peu d'intérêt pour M. de Brazza puisqu'elle était connue, et, en se transportant rapidement à l'endroit où devait commencer son exploration, il ménageait sagement ses forces ainsi que celles du docteur Ballay et de M. Marche ses compagnons. Douze laptots du Sénégal, quatre pirogues de taille à porter vingt ou vingt-cinq pagayeurs devaient l'attendre au Gabon; tout semblait prévu, arrangé; riche d'espérances, d'enthousiasme, de santé, de jeunesse, d'expérience acquise, M. de Brazza partait de Toulon, à la fin de l'année 1875, pour les régions inexplorées de l'Afrique centrale.

Dès son arrivée au cap Lopez, les difficultés commencèrent. Les pirogues n'étaient point construites comme il l'eût fallu; un explorateur allemand, le docteur Lenz, l'avait précédé; soit par une libéralité mal entendue, soit, comme le croit M. de Brazza, d'une manière intentionnelle, il avait doublé la solde de ses propres pagayeurs, accroissant ainsi mal à propos leurs exigences et mettant l'explorateur français dans le cas d'en faire autant ou, si les fonds lui manquaient, de suspendre son départ. Mais M. de Brazza n'entendait pas être arrêté par de simples bâtons dans les jambes : il acheta dix pirogues du pays, engagea cent pagayeurs indigènes au prix qu'ils exigèrent; pour payer ces dépenses, il fournit une traite sur sa famille, dépositaire de sa fortune personnelle, et la négocia au Gabon.

Ces pagayeurs noirs des bords de l'Ogooué étaient des Galois et des Inengas, ces derniers sujets du roi Renoqué, très grand ami des Français. M. de Brazza était d'autant plus aise de les employer qu'il ne doutait pas que Renoqué ne le fît conduire jusque chez les Okandas ses alliés et qu'arrivée là l'expédition aurait déjà fait plus de cent lieues dans l'intérieur, avec peu de danger relativement. Ses prévisions ne le trompèrent point: il parvint au village de Lopé, dans le pays des Okandas; là il trouva le docteur allemand Lenz, arrêté depuis un an et hors d'état de continuer son voyage.

Mais M. de Brazza avait, chemin faisant, gagné à la France de nouveaux amis. C'étaient les Ossyébas, peuple qui habite sur le fleuve, plus haut que les Inengas, et qui est par conséquent mieux disposé que ces derniers à s'avancer dans l'intérieur des terres. Ces Ossyébas se louèrent comme pagayeurs, moyennant une somme stipulée, payée en marchandises — couteaux, hameçons, tabac et autres objets à leur usage, — et s'engagèrent à conduire l'expédition française jusqu'au pays des Adumas, c'est-à-dire à une cinquantaine de lieues plus loin. C'était un succès considérable. Le pays des Adumas était vierge de toute espèce d'exploration. Aussitôt que M. de Brazza fut parti, le docteur Lenz, profitant de la voie

que le Français avait ouverte, se lança à sa suite en se servant des mêmes moyens que lui. Tous deux arrivèrent à peu près ensemble dans le pays des Adumas. Là, M. de Brazza, qui avait laissé chez les Okandas M. Ballay, M. Marche et le quartier-maître Hamon, tous trois malades, dut faire halte pour leur donner le temps de le rejoindre. Le docteur allemand, au contraire, continua sa route et reconnut le cours du fleuve jusqu'à la rivière Sébé, prenant ainsi environ quinze lieues d'avance sur l'explorateur français; mais, épuisé par la maladie, dénué de ressources, abandonné par ses pagayeurs, il ne put s'aventurer davantage, retourna sur ses pas et reprit le chemin de l'Europe.

Bien différent fut le succès de l'expédition française. Non seulement elle arriva jusqu'à la petite rivière Sébé, mais elle poussa à près de quarante lieues plus loin, c'est-à-dire jusqu'à l'endroit où les chutes de Poubara rendent toute navigation sur l'Ogooué impraticable ou du moins peu pratique : à Poubara, l'exploration du fleuve perd une partie de son intérêt, puisqu'on ne peut plus y naviguer sans des risques hors de proportion avec les avantages à espérer. Mais, un peu plus haut que les chutes, M. de Brazza pénétra dans un affluent parfaitement navigable. Cet affluent est la rivière Passa, presque aussi large que l'Ogooué et dont aucun géographe n'avait encore entendu parler. Jusqu'à cinq ou six lieues l'explorateur ne rencontra point d'obstacle; puis vint un rapide, et la question se posa ainsi: « Retournerons-nous sur nos pas après avoir reconnu déjà quatre cents kilomètres de pays inconnus ; ou bien essayerons-nous de continuer notre exploration par terre? »

Le dernier parti était évidemment le plus courageux : ce fut, par conséquent, celui que M. Savorgnan de Brazza adopta. Une reconnaissance fut faite en vue de s'assurer s'il ne serait pas possible de s'avancer par terre dans la direction de l'est et de quitter le bassin de l'Ogooué. « Le quartier général fut transporté par terre en employant comme porteurs les riverains de la Passa jusqu'à une demi-journée de marche. Ce trajet de quatre ou cinq lieues exigea quinze jours, pendant lesquels les porteurs volèrent beaucoup de marchandises. Les naturels de cette contrée sont de détestables porteurs, qui n'ont jamais fait ce métier. De plus, étant en guerre avec les gens de l'est, où voulait se diriger l'expédition, ils ne consentirent jamais à s'avancer davantage.

Arrêté par cette circonstance, M. de Brazza allait se voir forcé à l'immobilité, dans la saison des pluies. Mais il savait tourner les obstacles : il acheta des esclaves comme porteurs et leur rendit la liberté. Il est probable que le nouveau maître ne les informa pas tout d'abord du changement survenu dans leur condition et commença par tirer d'eux les services qu'il en attendait; mais ces services furent de courte durée et l'on peut être certain que les Français traitèrent ces noirs avec une extrême bonté : c'était dans leur caractère et c'était aussi dans leur politique. Ils voulaient que le nom de la France devînt partout sur leur passage synonyme de paix et de liberté.

Aux trente-cinq esclaves se joignirent quelques porteurs umbetés, qui ne manquèrent pas, du reste, de piller les caisses. Avec ces derniers porteurs seuls, les explorateurs effectuèrent le passage du pays des Umbetés à celui des Batékés, passage qui, d'après la carte annexée à l'ouvrage de MM. Neuville et Bréard, paraît être de vingt-cinq à trente lieues, et qui dura environ vingt jours. La tribu des Batékés est une des plus sauvages et en même temps des plus nombreuses du Congo. Leur marque distinctive est, au récit des missionnaires anglais, une série de cicatrices en forme de courbe au bas de la figure, et les cheveux, lorsqu'ils sont longs, sont réunis en touffe sur le sommet de la tête. « Nous leur avons demandé, écrit l'un de ces missionnaires, de nous renseigner sur la route; mais ils ont refusé de nous aider en aucune manière. Ils parlaient haut, mais d'une façon inintelligible, à nos Congoés. Un des Batékés que nous avons rencontrés portait un énorme fétiche, long de quatre pieds, auquel on avait cherché à donner une forme humaine. C'est un préservatif contre les voleurs. » On les a crus d'abord anthropophages ; mais il paraît qu'ils ne le sont pas. Les Batékés sont des courtiers d'ivoire. Les sauvages cannibales de l'intérieur le leur apportent, et ils le revendent aux Européens.

Chez les Batékés, nouvelle tentative d'emploi des naturels comme porteurs. C'est avec cinquante d'entre eux que M. de Brazza, accompagné du quartier-maître Hamon, se mit en route. A un moment donné, les cinquante indigènes batékés, ayant simultanément jeté leurs caisses à terre, entourent, en brandissant leurs zagaies, MM. de Brazza et Hamon, qu'ils espéraient intimider, afin de procéder à un pillage des marchandises. Cette tentative échoua devant l'attitude résolue des Européens et de leurs laptots sénégalais. Malgré le danger, ou plutôt à cause du danger, M. de Brazza, se préoccupant du sort du docteur Ballay qu'il avait laissé derrière lui, détacha le quartier-maître Hamon avec la plupart des laptots pour aller à sa rencontre et resta seul avec trois hommes pour garder les caisses. Nouvelles démonstrations hostiles de la part des indigènes. Alors il creusa des trous autour des bagages, y enterra des boîtes de poudre, disposa des mines et montra aux Batékés qu'il les ferait sauter s'ils osaient approcher.

Quelques jours après, le docteur Ballay ayant rejoint, on arrivait à la rivière Alima. Depuis le jour où l'expédition avait quitté la Passa, trois mois s'étaient écoulés pendant lesquels elle n'avait parcouru que cent vingt kilomètres, tant les difficultés de tout genre avaient entravé sa marche.

« L'Alima est une rivière fort importante ; sur le point où M. de Brazza a mesuré sa largeur, elle avait 140 mètres ; sa profondeur était à peu près partout de 5 mètres ; son courant, faible, et les plus grands vapeurs de rivière pourraient y naviguer.

« Les indigènes assurèrent à M. de Brazza qu'elle n'avait ni chutes ni rapides et qu'elle se dirigeait vers l'est pour aller se jeter dans un très grand fleuve où les Apfourous, établis au confluent, achetaient, disaient-ils, à des gens qui faisaient le commerce sur ce grand fleuve des fusils et de la poudre en échange de manioc. »

Sur la foi de ces renseignements, M. de Brazza résolut de tenter la descente de l'Alima en pirogues, car la marche par

terre chez les Batékés avait été on ne peut plus pénible. La faim, la soif, la fatigue, la fièvre, avaient assailli les voyageurs; M. Marche avait dû retourner en Europe; le docteur Ballay avait été souvent malade; seul, M. de Brazza, quoique malade aussi, était resté debout.

« Les Apfourous, les seuls noirs qui naviguent sur l'Alima, étaient pleins de défiance à l'égard des voyageurs, et il fallut leur faire des cadeaux trop considérables peut-être. Ce ne fut qu'à un prix exorbitant que l'on put se procurer des pirogues. Tandis que se faisaient les préparatifs de la descente, les Batékés informèrent M. de Brazza des manœuvres des Apfourous, qui se concentraient sur les points les plus favorables en vue d'attaques contre l'expédition. Le premier village devant lequel passèrent les embarcations ne tira pas sur elles; mais, aussitôt qu'elles furent passées, les pirogues des Apfourous se mirent à leur poursuite. Au second village, les voyageurs furent reçus à coups de fusil. A partir de ce moment, les attaques ne cessèrent plus et l'expédition dut, malgré elle, ouvrir le feu. »

M. de Brazza ne tarda point à être informé que la flottille devait passer vers le soir dans un étranglement du fleuve dominé par des villages sur les deux rives. C'était extrêmement périlleux. Il ne fallait pas se risquer à un combat de nuit qui eût été plein de surprises, ni à un combat sur eau dans une position aussi désavantageuse. Aussi l'expédition opéra-t-elle son débarquement. Sur terre, cette poignée d'hommes se sentait capable de tenir tête à des milliers d'Apfourous. Pendant toute la nuit les villages se préparèrent à l'attaque; on entendait le bruit des pirogues qui remontaient du bas du fleuve pour leur prêter main-forte. Le tam-tam qui retentissait au loin indiquait que les villages étaient nombreux.

Les événements ne se firent pas attendre : les pirogues commencèrent à déboucher d'un tournant de la rivière. A environ quarante mètres, les indigènes quittèrent leurs pagaies et engagèrent l'attaque par deux coups de fusil. Aussitôt l'expédition riposta par un feu bien nourri. Elle avait la supériorité du sang-froid, du tir et des armes : les traitants qui vendent des fusils aux indigènes ont la double prudence, commerciale et militaire, de les leur donner fort mauvais. En un moment la déroute fut dans les rangs des Apfourous.

Le premier mouvement de M. de Brazza fut de continuer sa marche en avant par l'Alima. Il n'avait encore exploré que vingt-cinq lieues de son cours. Mais il réfléchit qu'il n'était arrivé jusque-là qu'au prix de périls continuels; qu'en s'obstinant à suivre le cours de la rivière il risquerait de compromettre les résultats acquis de l'expédition; que le plus sage était de reprendre la route par terre, malgré les fatigues extraordinaires qu'elle entraînait. La décision était d'autant plus pressante que les Apfourous préparaient une attaque générale par terre et par eau contre la petite troupe : il n'y avait pas de temps à perdre.

A la nuit, éclairé par des torches de bambou, on traversa la forêt marécageuse, et il fallut trois heures pour parcourir cinq cents mètres. On avait jeté à l'eau tout ce qu'il était possible d'abandonner et jusqu'à la lunette astronomique. Au bout de vingt-quatre heures, on était hors de la portée des Apfourous.

Alors commencèrent pour les voyageurs des privations et des misères sans nom. Ils connurent la famine, la presque nudité; les porteurs, fatigués, avaient des plaies aux pieds. Péniblement, lentement, les jambes enflées, M. de Brazza continuait sa route, tantôt vers le nord-est et tantôt vers le nord. Le pays était bas et marécageux; la saison des pluies allait revenir; les marchandises d'échange touchaient à leur fin. Il fallut se résoudre à revenir en arrière. Le retour fut des plus pénibles. Cependant on retrouva l'Ogooué dans le pays des Batékés et même les pirogues qu'on y avait laissées. Là, M. de Brazza donna à ses porteurs esclaves le choix de rester dans leur pays ou de le suivre à la côte. Presque tous restèrent et retombèrent bientôt en esclavage; quelques-uns le suivirent. « Ils sont aujourd'hui au Gabon, non seulement libres et garantis de tout danger de redevenir esclaves, mais pourvus de moyens d'existence. »

De retour au Gabon après un voyage de trois ans, MM. de Brazza et Ballay, *qui avaient ignoré jusque-là le voyage de Stanley,* apprirent avec surprise que ce fleuve Alima dont ils avaient reconnu le cours supérieur et tenté la descente était un affluent du fleuve Congo; que les Apfourous qui les avaient si opiniâtrément attaqués étaient le même peuple qui avait attaqué le voyageur américain. S'ils l'eussent su, ils se fussent exposés à tous les périls pour achever la descente de l'Alima : il est donc heureux qu'ils l'aient ignoré; car ils n'étaient que quinze hommes, ils n'avaient plus que cinq cents cartouches, et leur perte eût amené celle de tous les précieux renseignements qu'ils rapportaient.

II.

Le second voyage d'exploration de M. de Brazza dans l'Afrique centrale a été fait de 1879 à 1882. Cette fois son départ, quoique prémédité, eut lieu en grande hâte. M. de Brazza partit du jour au lendemain, car « le Congo intérieur devenait l'objectif de toutes les nations commerçantes, et il s'agissait d'assurer à la France une priorité de droits et d'occupation sur le point le plus rapproché de l'Atlantique où les rivières commencent à être navigables ».

C'est sous les auspices et avec le concours de la section française de l'Association internationale africaine que partit, cette fois, M. de Brazza. Le président de la Société de géographie commerciale de Paris lui fit obtenir 10 000 francs du ministère des affaires étrangères; celui de la marine lui donna une canonnière; l'Association africaine française donna ce qu'elle avait de disponible, et enfin, plus tard, la Chambre des députés vota 100 000 francs.

Nous extrayons de deux rapports officiels, faits, l'un par un commandant de navire dans notre colonie du Gabon, l'autre par M. de Brazza lui-même, ce qui a trait aux résultats politiques de la deuxième expédition.

Comme la première fois, et quoique les moyens mis à la disposition de l'explorateur eussent bien plus d'importance,

des difficultés et des retards imprévus firent durer près de trois ans un voyage qui devait être terminé en huit mois; et, comme la première fois aussi, M. de Brazza consacra ses ressources personnelles aux dépenses inattendues. Toutefois le temps ne fut point perdu. Après avoir organisé les moyens de transport directs entre la station future et les établissements de la côte en amenant les peuplades riveraines à renoncer aux monopoles de navigation qu'elles s'attribuaient sur certaines parties du fleuve, il fonda, six mois après son départ, dans le pays des Ondoumbos, notre station du haut Ogooué, appelée aujourd'hui Franceville.

Située près du confluent de l'Ogooué et de la rivière Passa, dans un pays salubre, fertile, habité par une population pacifique et dévouée à nos intérêts, cette station se trouve en communication directe avec le Gabon, dont 815 kilomètres la séparent; elle est à 120 kilomètres du point où l'Alima commence à être navigable.

Bientôt l'enseigne de vaisseau M. Mizon fut désigné par le ministre pour prendre le commandement de notre premier établissement sur le haut Ogooué, et M. de Brazza, croyant que cet officier arrivait, l'envoya chercher à la côte par l'élève mécanicien Michaud, à la tête de 740 Adumas et Okandas, montés sur 44 pirogues qu'il avait acquises à la station. Ce déploiement de force en apparence superflu avait son importance pour l'avenir de la navigation de l'Ogooué : c'était la première fois que les indigènes riverains du haut Ogooué, brisant des monopoles séculaires, arrivaient en pirogues jusqu'à la côte; « par ce seul fait, le cours supérieur du fleuve se trouvait désormais ouvert au commerce européen ».

Comme un succès impressionne toujours les faibles, les libres procédés de M. de Brazza disposèrent en sa faveur les peuples qui occupent les territoires situés au delà de celui des Okandas. Avant même d'arriver à Ngampeï, il reçut la visite d'un chef envoyé par le roi Makoko, souverain des Batékés, pour lui servir de guide dans ses États, lesquels sont fort étendus et occupent la rive droite du Congo jusqu'à Ntamo. Voici ce qu'écrivait à ce sujet M. de Brazza au ministre :

« Vous vous rappelez sans doute, monsieur le ministre, que Stanley avait descendu le Congo, ne laissant d'autres souvenirs de son passage que celui des trente-deux combats qu'il avait livrés. Moi-même, subissant le contre-coup des hostilités qu'il avait semées, lors de ma première tentative pour descendre l'Alima en 1878, j'avais dû me battre contre les Apfourous qui sont les maîtres de la navigation du Congo, de l'Alima, de la Licona et de l'Ikélemba, entre Ntamo et le pays des Mangalas.

« Je n'oubliais pas que le premier voyage dans le Congo intérieur, après celui de Stanley, ne pouvait être qu'un voyage de pacification, et je n'étais pas très rassuré sur la manière dont seraient accueillies les propositions de paix que j'allais faire aux Oubandjis dans le but d'assurer la tranquillité de notre future station du Congo ainsi que la navigation du fleuve et de ses affluents.

« Mais, mes dispositions conciliantes une fois connues, je recueillis ici le bénéfice des procédés pacifiques que j'avais toujours employés, et ma situation fut d'autant plus facile que Stanley avait semé la terreur parmi ces populations. Non seulement le roi Makoko fut le premier à rechercher notre amitié, mais encore il appuya de toute son influence nos négociations avec les Oubandjis.

« Le 10 septembre 1880, Makoko demandait à notre pavillon une protection contre les hostilités qui pouvaient de nouveau surgir, dans le Congo intérieur, entre les indigènes et les Européens dont on annonçait la prochaine apparition; il signait un traité dont la copie est jointe à ce rapport et aux termes duquel il plaçait ses États sous la protection de la France et nous concédait, à notre choix, un territoire pour l'établissement d'un village qui ouvrirait aux blancs, Français, une nouvelle route d'accès dans la contrée.

« Quelques jours plus tard, la paix ayant été conclue entre nous et les Oubandjis, je descendis le Congo jusqu'à Ntamo, espèce de lac formé par un écartement des rives au moment où le fleuve va s'engager dans les rapides; et, après avoir choisi pour notre concession le territoire situé sur la rive droite, entre les rivières Impila et Djoué, je convoquai, pour assister à la prise de possession, tous les chefs voisins à Ntamo. Puis, je laissai sur le territoire désormais français le sergent Malamine avec trois hommes à la garde de notre pavillon, et je partis pour le Gabon à la rencontre du docteur Ballay. »

En lisant ce simple récit, nous ne pouvions nous empêcher de songer à la prise de possession du nouveau monde par les Fernand Cortez et les Balboa : l'un plante une croix sur le rivage et déclare cette terre désormais chrétienne; l'autre, apercevant des rivages de Panama l'océan Pacifique, entre dans l'eau jusqu'à la ceinture et proclame que ces mers appartiennent aux rois d'Espagne. M. de Brazza plante le drapeau tricolore, commet quatre Français sénégalais à sa garde, et le territoire qu'il couvre est acquis à la civilisation et à la liberté!

Pressé d'arriver au Gabon, M. de Brazza ne fit sur sa route qu'une très courte visite à M. Stanley. On était à la fin de novembre 1880, M. Stanley travaillait au chemin qu'il faisait faire entre Vivi et Issanghila, lorsque des noirs vinrent lui annoncer qu'un blanc, descendant le Congo, arrivait de l'intérieur. L'illustre voyageur haussa les épaules : il ne pouvait pas croire qu'un autre que lui fût capable de pénétrer dans l'intérieur de l'Afrique, et cependant, vingt-quatre heures après, il voyait arriver M. de Brazza sous sa tente.

Le roi des Belges avait, est-il dit dans le rapport du commandant que nous avons cité, recommandé à M. Stanley, à son départ d'Europe, de se rendre le plus tôt possible à Stanleypool et d'y conclure un traité avec les chefs du pays pour éviter qu'un représentant d'une puissance quelconque n'y vînt avant lui dans le même but. Convaincu que personne n'oserait affronter les périls et les difficultés d'un semblable voyage, Stanley avait négligé de se conformer aux sages recommandations du roi Léopold : aussi l'arrivée de M. de Brazza venant du Gabon par la voie de l'Ogooué fut-elle pour lui une déception, comme il en est convenu plus tard. L'entrevue des deux voyageurs fut pourtant pleine de courtoisie; M. Stanley s'empressa fort gracieusement de venir en aide à M. de Brazza, dont les modiques ressources étaient bien épuisées par son long voyage. Mais il ne put maîtriser un mouvement involontaire de dépit lorsque l'officier français

lui apprit qu'il avait laissé près du lac un poste composé d'un sergent et de trois Sénégalais français.

Quelques mois après, les travaux de sa route étant suffisamment avancés pour qu'il pût s'en remettre à d'autres du soin de les continuer, M. Stanley remonta le fleuve pour aller voir les chefs batékés, avec lesquels il n'avait eu que de bonnes relations lors de son premier voyage en 1877. A sa grande surprise, il aperçoit de loin le pavillon français flottant partout sur les villages (« Brazza manquait de tout, a-t-il dit plus tard; mais il ne s'était pas fait faute de bourrer ses bagages de son pavillon national »). Stanley s'avance et il se trouve arrêté par une immense barricade d'arbres abattus, derrière laquelle les indigènes se sont retranchés avec leurs fusils et leurs zagaies. Il parlemente; on lui envoie le sergent Malamine, qui lui présente une copie du traité que M. de Brazza a conclu avec le roi Makoko, et les chefs lui font savoir que, sans une autorisation spéciale du commandant de Brazza, il ne pourra passer outre.

Évidemment M. Stanley pouvait aisément forcer le passage, car il avait 70 hommes avec lui; mais le roi des Belges lui avait recommandé la modération et il se contint, prévoyant bien que la violence n'eût pas été du goût de son royal patron.

C'est ce point du territoire des Batékés, gardé pendant des mois par notre pavillon et par quatre hommes, qui est devenu la seconde station française dans le Congo intérieur. Par un sentiment de juste reconnaissance, la Société de géographie de Paris a voulu qu'elle s'appelât Brazzaville. Ainsi donc Libreville à l'entrée du Gabon sur la côte, Franceville sur l'Ogooué et Brazzaville sur le Congo marquent les trois grandes étapes de la France sur la terre de l'esclavage.

III.

Ce qui fait la valeur et l'importance de ces étapes, c'est que la route du fleuve Ogooué est, paraît-il, infiniment supérieure, comme voie d'accès dans l'Afrique centrale, à la route du fleuve Congo. M. Stanley a dépensé des sommes immenses pour ouvrir cette dernière; avec quelques milliers de francs, M. de Brazza a posé des jalons qui sont beaucoup meilleurs, si l'on en croit les personnes qui connaissent la côte d'Afrique. Dans un rapport sur le Congo daté de Saint-Paul-de-Loanda, 20 octobre 1881, et qui émane probablement d'un commandant de navire français, nous trouvons, en substance, ceci :

« Dans le Congo, on accorde une grande valeur aux découvertes de M. de Brazza parce que les difficultés très onéreuses à surmonter que rencontreront toujours les traitants pour franchir les trente cataractes du fleuve Congo et arriver jusqu'à Stanleypool absorberont et au-delà leurs bénéfices.

« Quant à l'expédition de Stanley, dont le roi des Belges solde personnellement les frais, elle ne coûtera pas moins de 10 à 12 millions. Stanley a sous ses ordres 20 blancs dont 7 officiers belges et 160 zanzibarites. Ces 160 noirs sont armés de fusils Winchester à quatorze coups. 60 au moins ont déjà traversé avec lui le continent africain, ont pris part aux trente-deux combats qu'il a soutenus et joignent à leur longue expérience du pays un dévouement à toute épreuve à leur chef. Stanley occupe, en outre, comme porteurs et travailleurs, environ 200 noirs. Il a déjà fondé sur le Congo, à Vivi, à Issanghila et à Manianga, trois stations qui doivent servir de postes de ravitaillement pour la station principale, qu'il compte établir à Stanleypool même. Il a des steamers de rivière de peu de tirant d'eau et entre autres *le Royal,* qui est un vapeur insubmersible atteignant 17 nœuds de vitesse. Les rapides sont fort nombreux entre Issanghila et Manianga et parfois *le Royal* est entraîné dans des tourbillons et tournoie sur lui-même; mais la puissance de sa machine lui permet d'en sortir. En somme, il est admirablement outillé. Et cependant, si son œuvre est utile à la civilisation, elle ne le sera pas au commerce dans la proportion de ce qu'elle aura coûté. »

Ces renseignements remontent à deux ans et demi; ils ont été confirmés et complétés depuis. (Voir le *Bulletin* de l'Association internationale à Bruxelles.)

Si l'œuvre de Stanley ne doit pas être « utile au commerce dans la proportion de ce qu'elle aura coûté », il n'en est pas de même de celle de M. de Brazza. Celle-ci, faite de rien, est éminemment rémunératrice. L'Ogooué a très peu de rapides jusqu'à Franceville; après quoi, une courte route de terre peut conduire à l'Alima, qui n'en a pas du tout, croit-on; or l'Alima tombe dans le Congo, au centre même du commerce de l'ivoire, à deux ou trois cents kilomètres au-dessus de la station de Stanleypool, c'est-à-dire sur un point où les commerçants seraient maîtres de couper une partie des vivres à ce marché. Stanleypool, dit le commandant, est incontestablement un des marchés d'ivoire les plus importants de l'intérieur, et il n'est pas étonnant qu'après le premier passage de Stanley ce point ait attiré l'attention de tout le commerce européen établi sur la côte; mais aujourd'hui les trafiquants ont fait leurs calculs : ils ont vu que la rareté et la cherté des vivres sur les bords du Pool, où il n'y a aucune espèce de ressources, rareté et cherté qu'augmente encore l'affluence des caravanes qui arrivent de tous côtés pour vendre ou pour acheter l'ivoire, les dépenses extraordinaires que nécessitera la route de Stanley si on veut l'entretenir (et il le faudra bien puisque le cours du fleuve est coupé de chutes), occasionneront de tels frais de transport que les marchandises d'échange leur reviendront fort cher. Aussi leurs meilleures espérances se tournent-elles vers la voie plus facile et plus sûre que M. de Brazza leur ouvre; « l'escalier de Stanley », comme M. de Brazza appelle cette route extraordinaire ouverte à coups de millions sur les bords du fleuve Congo, restera une œuvre surprenante; mais elle perdra probablement une grande partie de ses avantages pratiques quand notre route fluviale par l'Ogooué et l'Alima sera parfaitement connue.

Aussi l'Angleterre — qui par un instinct prophétique n'avait rien négligé, depuis notre établissement au Gabon, pour nous écarter de ces rivages, et qui soutient contre nous les prétentions exclusives du Portugal après les avoir repoussées quand elles étaient dirigées contre elle-même, — l'Angleterre a vu avec infiniment de déplaisir les découvertes pour ainsi dire providentielles faites par M. de Brazza. Quant

à M. Stanley, il n'a pas eu assez de sarcasmes pour évaporer son dépit. Le grand Stanley a trop de génie pour n'avoir pas vu tout de suite que l'enseigne de vaisseau français avait eu la main plus heureuse que lui, et trop d'esprit pour nier que la voie de l'Ogooué conduit mieux le commerce au but que la voie du Congo; mais, pour être... Stanley, *on n'en est pas moins homme;* et, tout en reconnaissant que « Brazza a fait un coup de maître », il s'en est vengé comme il a pu en se moquant agréablement de son uniforme en loques, de son grand chapeau déformé, de ses pieds sans chaussures, et en appelant le brave sergent Malamine, qui gardait notre drapeau avec trois hommes et n'avait pas toujours du pain, le « gouverneur de Brazzaville ». Ces plaisanteries ont fort réjoui les Anglais; mais ce sont là choses légères que le vent emporte. La vérité est, comme le dit M. de Brazza dans son rapport au ministre daté de Paris, août 1882, « qu'il existe en Afrique une vaste mer intérieure, avec une étendue de côtes d'au moins 20 000 kilomètres et une population évaluée à 80 millions d'hommes; qu'en dehors des richesses qu'on peut tirer dans l'avenir du travail de cette population indigène et de la fertilité du sol, le temps a accumulé sur les rives de cette mer intérieure des trésors qui peuvent entrer en exploitation du jour au lendemain; que, pratiqué par une voie facile et peu dispendieuse, le commerce de l'ivoire et du caoutchouc rapporte aujourd'hui 1000 pour 100, et que cette mer intérieure de richesses a nom le Congo et ses affluents ».

Ce qui est non moins vrai et ce qui a un intérêt plus élevé, c'est que l'extension de nos établissements sur l'Ogooué et sur le Congo rendra nos efforts pour abolir l'esclavage dans l'intérieur du continent noir beaucoup plus efficaces qu'ils ne l'étaient quand nous nous trouvions cantonnés dans notre possession du Gabon. Les préoccupations de M. de Brazza ont été constamment dirigées de ce côté. Dès son premier voyage, il a voulu que toutes les tribus comprissent que le drapeau français affranchissait. Il achetait quand il le pouvait des esclaves, leur faisait toucher ce drapeau devant les populations assemblées et leur disait : « Va; maintenant tu es libre! » Une nuit, il fut réveillé par les cris d'un esclave fugitif qui implorait sa protection, et il l'accueillit. Le lendemain, le maître vint réclamer son bien. « Je n'ai pas le droit de te livrer ton ancien esclave, lui répondit-il; tu le vois, il a touché le drapeau français et il n'appartient plus à personne qu'à lui-même. Mais je ne veux pas que ma présence te cause aucun préjudice : voilà le prix que tu aurais pu le vendre! » D'autres fois, des chefs noirs venaient le prier d'intervenir auprès d'autres chefs noirs pour leur faire rendre des esclaves fugitifs : « La loi des blancs français me défend, répondait-il, de m'occuper d'esclaves autrement que pour les affranchir. »

Nous disions tout à l'heure que nous ne pouvions lire de pareils faits sans nous croire reportés aux temps héroïques de la conquête du nouveau monde. Il y a pourtant entre les deux époques une grande et heureuse différence : les Espagnols semaient devant eux la mort et l'esclavage; les Français répandent sur leurs pas le bien-être et la liberté.

Il faut donc souhaiter que la France fasse mentir l'horoscope des Anglais, qui proclament bien haut dans leurs journaux et dans leurs Revues que, quoi que fassent nos soldats et nos explorateurs, nous ne fonderons jamais de colonies avantageusement pour nous-mêmes. MM. Neuville et Bréard s'étonnent, au contraire, que l'on puisse mettre en doute les aptitudes colonisatrices du peuple qui « a dominé l'Inde avec Dupleix, fait un paradis terrestre de Saint-Domingue, découvert, colonisé (et nous ajouterons francisé à jamais) la moitié de l'Amérique du Nord ». Il est certain que depuis quelques années les besoins pressants de notre industrie nous démontrent qu'une grande nation ne peut pas se soustraire aux conditions économiques du monde moderne sans succomber dans la lutte pour l'existence; et les tendances morales, humanitaires de la civilisation française, d'accord avec la nécessité qu'il y a pour tout peuple de se développer, nous poussent, forcément et légitimement, dans les voies bienfaisantes de la politique coloniale.

LÉO QUESNEL.

SORBONNE

Le congrès des Sociétés savantes

I.

Le congrès des Sociétés savantes s'est tenu à la Sorbonne la semaine dernière, comme tous les ans à pareille époque. Ce n'est plus l'ancien congrès des Sociétés savantes de province. Depuis deux ans, de sérieuses modifications ont été introduites dans l'organisation et le fonctionnement de ces réunions. Sous sa forme précédente, l'institution était en train de périr. Nous n'avons été les derniers ni à le dire, ni à indiquer les mesures d'où nous en espérions le rajeunissement, ni à applaudir à l'initiative du ministre assez favorable aux nouveautés pour entreprendre l'œuvre de réforme. Sur ce dernier point, du reste, nous aurions eu mauvaise grâce à ne pas nous déclarer satisfaits, car M. Jules Ferry appliquait les idées que nous avions défendues.

La réforme annoncée par M. Jules Ferry en 1882, entrée dans la pratique pour la première fois l'année dernière, consistait dans le remaniement des sections déjà existantes et dans la formation d'une nouvelle section dite des sciences économiques et sociales. Frappé de l'éparpillement un peu stérile des labeurs individuels, le ministre décidait qu'un programme serait rédigé à l'avance et servirait de canevas aux travaux de la session. On pouvait espérer que les efforts, se trouvant ainsi orientés dans une direction déterminée, y convergeraient. A supposer qu'une des questions du programme eût trait à une institution de l'ancienne France ou à une coutume, l'ensemble des recherches opérées sur plusieurs points du territoire devait montrer comment cette institution fonctionnait, comment cette coutume s'était établie, si elle était générale ou particulière à une région plus ou moins étendue.

Ne voulant porter aucune atteinte à la liberté des Sociétés, le ministre décida en outre que ce programme serait élaboré par elles-mêmes. Chaque année, vers le mois de mai ou de juin, elles sont invitées à indiquer au Comité les questions qu'elles désirent proposer aux délibérations du congrès suivant. Sur ces données, le Comité rédige un programme qui est aussitôt communiqué aux diverses Sociétés.

Enfin M. Jules Ferry, estimant qu'il y a toujours intérêt pour l'érudition à ce que les érudits se connaissent entre eux et que les séances du congrès sont une excellente occasion de faire connaissance, admit les Sociétés savantes de Paris à participer au congrès, précédemment limité aux Sociétés des départements.

L'exécution a-t-elle fidèlement répondu aux espérances? la pratique a-t-elle exactement justifié la théorie? Là est la question intéressante. Tout d'abord peut-on, dès maintenant, porter un jugement définitif sur la réforme? Nous ne le pensons pas. La réforme a, naturellement, jeté un certain trouble dans de vieilles habitudes, et ce n'est pas chez nous que l'on peut sans inconvénient rompre avec la routine. Il faut qu'une routine nouvelle ait le temps de se substituer à l'ancienne, et ce n'est pas l'affaire d'un jour. On ne peut donc, à l'heure présente, porter un jugement véritablement éclairé sur la réforme. Mais on peut voir comment la nouvelle organisation a fonctionné, car il y a des défauts qui sont immédiatement apparents et que le temps, loin de les atténuer, ne fait qu'aggraver. Ces défauts sont, du reste, beaucoup plutôt du fait des Sociétés savantes et de leurs délégués que de l'organisation même du congrès.

Le premier tort des délégués, c'est de ne pas montrer une assiduité suffisante aux séances. La plupart ne font que de courtes et rares apparitions. Ils viennent à la séance d'ouverture. Ils prennent jour et heure avec le président de leur section pour faire leur communication et ils disparaissent. Bon nombre sont même inexacts au rendez-vous qu'ils ont donné. D'autres font mieux encore : on ne les voit pas du tout. Leurs noms figurent régulièrement chaque année sur le programme des lectures annoncées sans que personne puisse se flatter de les avoir jamais entendus ou seulement aperçus. Contre ceux-là faut-il prendre les mesures coercitives qu'un de nos confrères réclamait l'autre jour? C'est bien rigoureux et ce serait inutile. Qu'ils viennent tout simplement passer quelques jours à Paris, le mal n'est pas grand. Ce n'est même pas un mal du tout. Ils y retrouvent d'anciens camarades, des confrères avec lesquels ils échangent des idées; ils visitent les musées, travaillent aux bibliothèques, et finalement l'érudition doit toujours y trouver son compte. Ne feraient-ils que se promener et aller au théâtre, cela les délasserait, et, en rentrant chez eux, ils auraient l'esprit plus dispos pour le travail. Il ne faut donc pas leur couper les vivres comme à un fils de famille qui a fait trop de fredaines. Toutefois ces délégués devraient comprendre qu'il y a pour eux une obligation morale et n'en pas faire aussi bon marché. Profitant des avantages que le congrès leur offre, ils devraient aussi en accepter les charges, assez légères du reste, puisqu'on ne demande qu'à les applaudir et à faire ou à accroître leur réputation. Ce ne sont pas toujours ceux qui ont le moins de valeur qui font ainsi défection. Leur abstention n'est que plus regrettable. La cause de l'érudition réclame tous les concours, et tous devraient y être unis dans une étroite solidarité.

Ce manque de solidarité fait à lui seul à peu près tout le mal. Ce qui le prouve bien, c'est la façon dont les questions inscrites au programme sont traitées. Puisque ce sont les Sociétés elles-mêmes qui dressent ce programme, il semble évident qu'aucune question ne doit rester sans réponse. Si une Société appelle l'attention des autres sur un objet déterminé, c'est qu'elle a trouvé elle-même quelque chose d'intéressant sur cette matière. Mais quelle simplicité est celle des gens qui raisonnent ainsi! On fait dans les Sociétés savantes un raisonnement bien plus ingénieux. Un érudit ne connaît pas une question; il n'a pas à sa disposition les moyens de l'étudier; le temps lui manque, ou bien elle exigerait de sa part des recherches pénibles : quoi de plus facile que de sortir d'embarras? Quand arrive le moment de dresser le questionnaire, on demande aux autres de faire les recherches qu'on ne fait pas soi-même. Et, comme il n'y a pas besoin de ménager la peine des autres, on complique la question, on la hérisse, on ne fait grâce d'aucune difficulté. Si personne ne répond, ma foi, tant pis! Au petit bonheur! D'où ce résultat, étonnant au premier abord, que beaucoup de questions restent sans réponse.

Ici encore, le mal est plus facile à signaler que le remède. On ne peut évidemment pas obliger les gens à répondre; on pourrait peut-être les obliger un peu à ne pas interroger à tort et à travers en désignant sur le programme la Société qui a posé la question. Le Comité pourrait même n'accepter d'inscrire la question au programme que si la Société qui la propose s'engageait à apporter sur ce sujet une communication d'un de ses membres.

Ce n'est pas seulement une communication qui devrait être faite sur chaque question. Qu'un délégué quelconque d'une Société fasse une lecture sur un sujet ou sur un autre, ceci importe peu. Toutes les questions devraient être examinées par plusieurs érudits. La discussion que le président de la section s'évertue en vain à provoquer devrait naître d'elle-même, nourrie de faits, appuyée sur des documents sérieux dont le rapprochement permettrait de restituer avec certitude un point ignoré ou mal connu de notre histoire.

On perd trop de vue l'objet de ces réunions, l'organisation même du Comité et le motif de ses relations avec les Sociétés de province. On ne répétera jamais assez que tout cet ensemble d'institutions et de ramifications n'a qu'une cause : la recherche et la publication des documents inédits sur l'histoire de France. Lorsque Guizot, dans son célèbre rapport au roi du 27 novembre 1834, qui est l'acte de naissance du Comité des travaux historiques, esquissait à grands traits l'œuvre qu'il se proposait d'entreprendre, les documents gisaient, dédaignés, dans la poussière. Les rats et les vers en jouissaient sans partage. Il s'en était égaré, il s'en était vendu comme vieux papiers; le feu en avait aussi

détruit. Il n'y avait pas de temps à perdre pour sauver le reste. C'est pour cette œuvre d'exhumation et de conservation que Guizot constitua le Comité des travaux historiques et le corps des correspondants du ministère de l'instruction publique; c'est dans ce but qu'il s'adressa aux Sociétés savantes de province et sollicita leur concours. Comment l'entreprise réussit, nul ne l'ignore. L'admirable *Collection des documents inédits* est là pour attester la fécondité de l'idée de Guizot.

Mais cette collection ne peut pas tout embrasser. A côté des documents généraux qui lui appartiennent de droit, il y a les faits particuliers, les documents moins importants, qu'il est cependant utile de signaler; il y a aussi la préparation de certaines catégories de documents qui exigent une légion de collaborateurs, et sur cette préparation il est nécessaire de se concerter à l'avance. Pour ceci les correspondances, les instructions écrites ne suffisent pas : il faut qu'il y ait un centre où les travailleurs, disséminés toute l'année, se rencontrent à un moment. Tel est le but du congrès de la Sorbonne. Rappeler ses origines, c'est indiquer du même coup la nature des travaux auxquels il doit se consacrer.

II.

En invitant les Sociétés savantes de Paris à prendre part au congrès, le ministre avait espéré rehausser l'éclat de ces solennités et y attirer des érudits illustres dont la présence et les encouragements stimuleraient l'ardeur des érudits de province. Mais on pouvait craindre que les délégués provinciaux fussent intimidés par ce redoutable voisinage et, n'osant plus discuter, fissent un peu mine d'écoliers sur leurs bancs. Il y avait un second écueil. En enlevant au congrès son caractère provincial, on lui enlevait en même temps son originalité et sa raison d'être. On le provoquait à abandonner les études locales et à se jeter dans les études générales. Si cette crainte s'est trouvée en partie justifiée, il n'en a pas été de même de l'autre, car les érudits illustres ne sont venus, comme par le passé, que lorsqu'ils y ont été obligés par leurs fonctions de présidents ou de vice-présidents de sections. Mais il s'est produit un autre fait curieux. Des Sociétés parisiennes obscures ou inconnues se sont fait représenter au congrès; elles ont compté sur lui pour faire figure. Elles ont même pris part aux discussions et fait des communications dont l'érudition et la science n'ont pas, croyons-nous, tiré un profit appréciable. Ceci a besoin d'être réformé sans retard. Mieux vaut, croyons-nous, n'admettre, comme autrefois, que les Sociétés de province.

Arrivons enfin à la dernière des réformes de 1882, à la formation de la section des sciences économiques et sociales. On lui a reproché de ne pas rentrer dans le cadre des travaux du Comité historique. Ceci est bien évident; mais le reproche est-il justifié? Parce qu'il y a dans la Sorbonne une salle occupée pendant quelques jours par des économistes, les historiens ou les archéologues sont-ils gênés dans leurs travaux? Du reste, il y a une façon de faire de l'économie politique ou sociale qui, sans correspondre exactement aux méthodes des sections d'histoire ou d'archéologie, peut être plus ou moins utile. Je n'imagine pas la section économique comme une réduction de l'Académie des sciences morales. La morale de Platon, l'esthétique d'Aristote et autres études très rétrospectives y sont déplacées. La section peut aborder des sujets bien autrement utiles. Ce n'est pas d'hier, par exemple, que datent le malaise de notre industrie et la crise économique dont une commission parlementaire s'occupe avec tant de solennité : comment se fait-il que les économistes provinciaux n'aient pas eu l'idée d'étudier cette crise dans leur région, d'en rechercher les causes, d'en mesurer l'importance, de proposer des remèdes? Les questions de sociétés de prévoyance ou de secours mutuels, d'assistance publique, de coopération, de participation, sont à l'ordre du jour non seulement dans le parlement, mais dans l'opinion publique; des essais ont été faits, des méthodes diverses sont préconisées : ne serait-il pas intéressant d'étudier les résultats obtenus, de rechercher si telle méthode qui a réussi dans telle région ou dans telle industrie convient aussi à d'autres régions ou à d'autres industries? Voilà des questions qui appartiennent aux économistes. En les étudiant, ils feront œuvre de science et ils feront aussi œuvre de patriotisme.

Il reste encore, pour terminer ces considérations, à dire quelques mots de la répartition des lectures entre les diverses sections. Il semble, à en juger par leurs titres, qu'elles ont des frontières bien délimitées et qu'elles ne peuvent pas se faire concurrence. A quoi bon, du reste, une rivalité? Ne sont-elles pas les membres d'un même corps et, par des voies diverses, ne concourent-elles pas vers un but commun? Cependant, si l'on jette les yeux sur les programmes, on voit que la section d'histoire propose une question sur l'instruction publique avant 1789 et que des communications sont faites sur ce même sujet à la section économique. Si l'on rapproche le programme de la section d'archéologie de celui des beaux-arts, on tombe dans une confusion inextricable. Ici il y a une raison : c'est que les beaux-arts ont une organisation propre, complètement étrangère à celle du Comité des travaux historiques, et le Comité des beaux-arts, pour donner plus d'intérêt à son congrès particulier, tire autant qu'il peut la couverture à lui. Le public et la science n'ont pourtant pas à entrer dans ces compétitions de comités ou de sections. Une seule chose les intéresse : c'est que les sujets soient traités là où il convient, que les matières de même nature soient groupées ensemble et que les hommes compétents les examinent ensemble.

Les comités seraient amenés à faire un classement méthodique si un usage ancien était remis en vigueur : nous voulons dire l'examen préalable des travaux destinés au congrès. Nous ne réclamons pas pour la science l'estampille officielle; nous ne voulons pas faire des membres du Comité des professeurs corrigeant les devoirs de leurs élèves; mais nous croyons utile que certaines communications oiseuses ne prennent pas le temps du congrès, ou même que certaines Sociétés ou certaines gens ne profitent pas de ces réunions pour lire des boniments qui, à cette époque de l'année, ont leur place marquée à la foire aux pains d'épices.

III.

La section historique a été saisie par M. Jolibois, de la Société des sciences du Tarn, d'une question importante, celle de la conservation des archives notariales. C'est une source d'informations qui jusqu'ici a été assez peu explorée et qui n'est pas très accessible. Le sujet est, du reste, délicat, car les documents dont ces archives sont composées ne sont ni la propriété des notaires ni celle de l'État; ils touchent aux affaires les plus intimes des familles, et celles-ci peuvent avoir des raisons fort légitimes pour désirer que certains faits concernant leurs ancêtres même lointains ne soient pas divulgués. Cependant ces dossiers peuvent souvent révéler des particularités intéressantes soit sur la biographie de personnages célèbres, soit sur l'histoire d'un domaine, d'une œuvre d'art, et sur bien d'autres sujets encore. Il est donc à la fois désirable qu'on puisse les consulter et difficile de concilier les divers intérêts en présence.

Quelques membres du congrès inclinaient vers une solution radicale : le transfert des anciens registres antérieurs à 1790 aux Archives départementales. Cette proposition ne pouvait être acceptée. Aux raisons que je viens d'indiquer, j'en joindrais volontiers une autre : c'est que les archivistes sont parfois enclins à garder pour eux ce qui est intéressant. L'histoire des Archives des affaires étrangères le prouve. Si les archives des notaires de Paris y avaient été versées, M. Armand Baschet aurait-il pu décrire les manuscrits de Saint-Simon sans les voir, ainsi qu'il l'a fait? D'autre part, ces archives privées ne doivent pas être laissées à la merci des notaires. M. Jolibois révèle des faits regrettables. Il paraît que certains notaires relèguent les vieux registres de leur étude au grenier ou à la cave, les laissent ronger par les rats ou moisir, et même en vendent comme vieux papiers. Des mesures doivent être prises pour empêcher de pareils faits. Mais est-ce aux inspecteurs des archives qu'il appartient de surveiller et d'inventorier les registres des notaires? Il y a, croyons-nous, une autorité toute désignée pour cette mission : ce sont les Chambres des notaires mêmes. Elles ont toute compétence pour décider si un document peut être communiqué et elles peuvent posséder les locaux nécessaires pour le classement de ces collections évidemment volumineuses. Quelques Chambres de notaires ont déjà pris cette initiative et c'est à la généraliser que le gouvernement devra s'attacher pour donner satisfaction au vœu émis par le congrès.

Mais, en attendant que « des mesures soient prises pour assurer la conservation de ces archives » — ce qui peut demander quelque temps, — voilà une piste ouverte aux érudits. Pendant que l'attention de la section d'histoire était appelée de ce côté, M. Guiffrey signalait aux délégués des sociétés de beaux-arts l'importance de ces mêmes archives pour leurs études. Cette double indication sera-t-elle perdue, ou les érudits de province nous apporteront-ils, l'an prochain, quelques travaux dont les éléments seront puisés à cette source?

IV.

M. l'abbé J. Rance, professeur à la Faculté de théologie d'Aix, a trouvé dans la bibliothèque de cette ville un projet de réforme de l'Université de Paris de la fin du XVIe siècle. A cette époque, l'Université était encore soumise aux règlements que lui avait donnés le cardinal d'Estouteville sous le règne de Charles VII. Les troubles de la Ligue lui avaient été funestes : quand la guerre civile fut terminée, elle était en pleine décadence. Les établissements des jésuites, au contraire, étaient florissants malgré l'hostilité du Parlement. Si donc on ne voulait laisser les jésuites s'emparer de l'esprit de toute la jeunesse, il était indispensable que l'on remédiât sans retard au désordre de l'Université. Henri IV le comprit. Renaud de Beaune, archevêque de Bourges, grand aumônier de France, « aussi recommandable par sa science que par son expérience consommée », dit de Thou, fut chargé, avec quelques autres commissaires parmi lesquels de Thou lui-même, de préparer cette réforme. Les nouveaux statuts furent homologués au Parlement le 3 septembre 1598 et demeurèrent en vigueur jusqu'à la Révolution.

Un grand nombre de projets durent être préparés par les amis de l'Université : la réforme était trop nécessaire pour que chacun n'exposât pas ses idées et n'essayât pas de les faire triompher. Le projet que M. Rance a découvert n'a pas été appliqué; l'auteur en est resté inconnu; néanmoins il est intéressant par la *modernité* des idées et par le radicalisme des réformes qu'il propose. Suivant lui, il faut fermer les cinquante-huit collèges qui composent l'Université de Paris et, à leur place, constituer un petit nombre d'établissements répondant strictement aux besoins de l'enseignement. Il faut faire une masse des dotations particulières à chaque collège et en former le budget de l'instruction publique. Il faut assurer une retraite aux professeurs qui auront enseigné pendant trente ou quarante ans et, dans ce but, fonder un établissement où ils seraient nourris et entretenus. Cette création provoque chez l'inventeur un vif enthousiasme. Après avoir exposé le fonctionnement de son hôtel des Invalides, il s'écrie : « Oh! qu'une compagnie de six, huit ou douze, ou autant qu'il se trouveroit de tels vieillards, seroit honorable, et que plaisante et douce en seroit la visitation et que cette dernière récompense exciteroit de gens à travailler pour le public sans ambition et sans avarice, s'assurant que leur vieillesse ne seroit abandonnée! »

L'auteur évalue ensuite le traitement des divers professeurs et termine ainsi : « Vingt-cinq ou trente mille escus de rente peuvent fournir à tous les frais nécessaires pour cette constitution de l'Université. Qu'est-ce de cela auprès de ce qu'on dit que les jésuites possèdent pour ce jourd'hui cent mille escus de rente en France? »

V.

L'étude que M. Girard, professeur au lycée de Troyes, a consacrée à la *Satire Ménippée* ne manque pas d'intérêt au

double point de vue de l'histoire politique et de l'histoire littéraire. A la vérité, elle ne repose sur aucun document inédit, et, si vraisemblables que soient les conjectures de M. Girard, si plausibles que soient les rapprochements de textes sur lesquels il appuie sa thèse, ils ne suffisent pas pour transformer ses hypothèses en certitudes. On sait que le célèbre pamphlet est l'œuvre de plusieurs collaborateurs; mais on ne connaît pas exactement le nom de tous ceux qui y ont pris part. Encore moins peut-on établir dans quelle mesure chacun y a collaboré. Le travail de M. Girard a pour but de faire connaître l'auteur du dernier chapitre intitulé : *Discours de l'imprimeur sur l'explication du mot Higuiero d'Infierno et d'autres choses qu'il a apprises de l'auteur.*

D'après M. Girard, ce chapitre serait l'œuvre de Passerat. En rapprochant ce *Discours* des œuvres latines de Passerat, des leçons d'ouverture de ses cours au Collège de France, de ses *Harangues et préfaces,* des *Étrennes ou calendes de janvier* qu'il adressait chaque année à Henri de Mesmes, M. Girard trouve bon nombre de passages identiques pour la pensée et même pour la forme, autant que la diversité des langues le permet. De telles coïncidences ne sauraient être fortuites. Au moment où la *Satire Ménippée* fut publiée, les autres œuvres de Passerat étaient inédites, ce qui exclut l'idée de plagiat et rend l'opinion de M. Girard vraisemblable.

Au point de vue historique, le travail de M. Girard éclaircit une question. Des écrivains qui se sont occupés de la *Satire Ménippée,* les uns ont vu dans sa publication un événement politique important, une des causes du triomphe d'Henri IV ; les autres soutiennent qu'elle n'abattit pas la Ligue, qu'elle la trouva tout abattue et ne fit que l'ensevelir sous le ridicule. Ces jugements, bien que contradictoires, sont tous deux exacts. Il y a eu en réalité deux *Satire Ménippée.* L'une a été publiée par morceaux pendant la réunion des États de la Ligue. Il en courait des copies manuscrites — et c'est probablement une d'elles qui est conservée à la Bibliothèque nationale. Il y en eut aussi des éditions sorties des presses de l'imprimerie royaliste de Tours (Jamet Mettayer). Quand Henri IV fut le maître incontesté du royaume, en 1594, ces diverses parties furent reprises et modifiées de façon à former une composition suivie, d'un caractère plus régulier et plus littéraire. C'est Passerat qui se chargea de ce soin et qui ajouta à l'œuvre le chapitre dernier, le *Discours,* lequel n'est lui-même qu'un extrait de deux pièces plus anciennes, composées en vue des premières éditions de la satire sous le titre d'*Observations notables.*

VI.

Nous avons eu occasion de signaler, lors des précédents congrès, la découverte par M. Forestié d'un livre de comptes de marchands du XIVe siècle, conservé aux archives de Montauban. C'est encore ce livre de comptes qui a donné à M. Forestié les éléments d'une nouvelle communication sur les usages établis à Montauban pour les baptêmes, les mariages et les enterrements. Si l'on veut connaître la composition de la corbeille de noces offerte par un marchand à sa fiancée, en voici le détail : un coffret de Paris doré, un collier d'argent, un fermail d'argent avec perles, un épinglier de soie, quatre réseaux épais, une ceinture d'ambre, une pièce de voiles d'Allemagne, deux doublets de lin de Paris, un anneau d'or et une robe courte de soie.

Ce livre de comptes est une source très précieuse de renseignements sur mille sujets. La publication en serait désirable. La Société archéologique de Tarn-et-Garonne n'a pas les ressources suffisantes pour supporter seule cette dépense : le ministère de l'instruction publique serait bien inspiré en lui accordant la subvention nécessaire pour cette entreprise.

VII.

Il y a toujours eu des faussaires et ce n'est pas une des moindres besognes de la critique que de les démasquer. Elle en a déjà honteusement chassé bon nombre avec leurs fausses chartes, leurs fausses donations, leurs fausses chroniques. Mais il en reste encore. M. Greller-Balguerie, de la Société archéologique de l'Orléanais, en signale plusieurs exemples. C'est l'*Histoire de l'abbaye du mont Cassin* qui, entre autres documents falsifiés, contient une donation faite en 830 par un duc de Bénévent, mort en 690. C'est une *Chronique des ducs et des abbés de Bénévent,* qui n'est composée que de morceaux empruntés à l'*Histoire des Lombards* de Paul Diacre, soudés tant bien que mal par des paragraphes additionnels remplis d'erreurs. L'un d'eux fait faire par un duc de Bénévent de grandes donations au monastère du mont Cassin. Mais deux ducs ont porté le même nom. A l'époque du premier, le monastère n'existait plus depuis un siècle; il ne fut restauré que cinquante ans plus tard. A l'époque du second, le corps de saint Benoît, en l'honneur duquel les donations sont faites, était transféré en France depuis un demi-siècle. De même, la chronique allemande de Lorsch, éditée par Ussermann, copiant la chronique du monastère de Gorze, altère certains passages. La chronique de Gorze enregistre, en 703, la mort de saint Benoît, abbé. Il s'agit du saint anglais. Mais le copiste le confond avec son homonyme et, croyant à une erreur grossière, rectifie ainsi : Translation de saint Benoît, abbé du mont Cassin. C'est là, suivant M. Grellet-Balguerie, la cause de l'erreur où sont tombés certains érudits qui ont adopté la chronologie de la chronique de Lorsch pour la translation des reliques de saint Benoît, au lieu de s'en rapporter aux *Annales mosellanes.*

VIII.

A la section des beaux-arts, M. Castan, de la Société d'émulation du Doubs, a fait une intéressante communication sur le *Saint Ildefonse* de Rubens conservé au musée du Belvédère, à Vienne. Cet ouvrage en quatre tableaux formait primitivement un triptyque dont le panneau principal était

peint sur les deux faces. Il avait été exécuté pour servir de retable à une confrérie de saint Ildefonse, qui se composait des officiers du palais archiducal de Bruxelles et faisait ses exercices dans l'église de Saint-Jacques de Caudenberg. Les historiens assignent à cet ouvrage la date de 1610. Mais M. Castan, s'appuyant sur des lettres de Chiflet et sur le tableau lui-même, conteste cette assertion. En effet, le tableau représente, entre autres personnages, les deux femmes de Rubens : or il n'épousa Hélène Fourment qu'en décembre 1630. C'est à peu près de cette époque qu'il faudrait donc dater le *Saint Ildefonse*. M. Castan est coutumier de ces savantes discussions. Elles montrent quelles ressources l'étude des documents peut donner à l'histoire de l'art, c'est-à-dire, quand il s'agit d'artistes tels que Rubens, à l'histoire du genie dans une de ses plus nobles manifestations (1).

GEORGES DE NOUVION.

APRÈS LA BATAILLE

Impressions d'un blessé (2)

Je me souviens comme les balles sifflaient à nos oreilles durant nos courses à travers la forêt. Je me souviens, lorsque nous nous précipitions à travers les broussailles, de cette pluie de branches brisées qui tombaient sur nos têtes. Les coups de feu étaient incessants; de tous côtés, à travers le feuillage, se montraient des lueurs rougeâtres. Sidoroff, jeune soldat de la première compagnie, s'affaissa soudain, silencieux et l'air effaré ; un flot de sang s'échappait de sa bouche. Oh oui ! je m'en souviens bien ! Je me souviens aussi de l'avoir aperçu.., *lui !* C'était un Turc d'une taille colossale; et moi, quoique je fusse bien faible et petit auprès de lui, je me précipitai à sa rencontre. Un coup de feu retentit, un énorme tourbillon de fumée se dressa devant moi, et j'entendis le sifflement. « C'est lui qui me destinait ce coup », pensai-je. Poussant un cri d'effroi, il se recula vivement dans le taillis. Il aurait pu prendre sa direction ; mais, en proie à une vive terreur, il se jeta dans des broussailles remplies d'épines. Je lui arrachai brusquement son fusil, et de la baïonnette je lui traversai le corps. Un hurlement, plutôt un râle se fit entendre.

Je me lançai en avant; les nôtres poussaient des cris de triomphe, puis tombaient en combattant. Je me rappelle encore être sorti de la forêt et avoir tiré quelques coups de fusil en plaine. Puis un hurrah formidable retentit et nous marchâmes encore en avant. *Nous* n'est pas le vrai mot, mais les *nôtres ;* car, moi, je demeurai.

Cela me fit un effet étrange; et ce qui fut plus étrange encore, c'est que tout cessa subitement, cris et détonations. Je n'entendais plus rien, je ne voyais plus qu'une lueur bleue au-dessus de ma tête: c'était le ciel; bientôt cette lueur même disparut.

Étendu, paraît-il, à plat ventre, je n'eus bientôt devant mes yeux qu'un très petit espace de terre. De l'herbe, une fourmi qui entraînait un petit brin, un peu de poussière, tel était mon horizon. Je ne voyais que d'un œil, l'autre étant fermé par quelque chose de dur, par une branche d'arbre peut-être, sur laquelle ma tête était appuyée. J'étais fort mal à mon aise; je voulais changer de position ; cela m'était impossible et je ne concevais pas pourquoi. Le temps s'écoulait : j'entendais quelques grillons et le bourdonnement des abeilles, rien de plus. Enfin je fis un effort pour délivrer ma main droite; puis, m'appuyant sur les deux mains, je tâchai de m'agenouiller : soudain une douleur aiguë me traversa le corps des pieds à la tête avec la rapidité de l'éclair et je retombai dans une prostration complète. Les ténèbres et le silence régnaient autour de moi...

Je m'éveillai. Comment se fait-il que je voie le brillant scintillement des étoiles sous la voûte bleu sombre du ciel de la Bulgarie? Que ne suis-je sous ma tente? Pourquoi l'ai-je abandonnée? Je veux faire un mouvement et je ressens une douleur cruelle dans les jambes. Oui! j'ai été blessé dans la bataille; la blessure serait-elle dangereuse? Je portai la main à mes pieds, à l'endroit malade. Ils étaient couverts de sang coagulé ; cet attouchement rendit la souffrance encore plus intense, souffrance semblable à un mal de dents, incessante et énervante; j'avais des bourdonnements dans les oreilles et ma tête était lourde. Confusément, je sentis que j'étais blessé aux deux jambes. Qu'est-ce que cela pouvait être? Pourquoi ne m'a-t-on pas relevé? Est-il possible que les Turcs soient restés vainqueurs ?

M'efforçant de rappeler à ma mémoire tout ce qui s'était passé, confusément d'abord, plus nettement ensuite, je crus pouvoir conclure que nous n'avions pas été battus. Il est vrai que j'étais tombé ; je ne m'en souvenais pourtant pas ; je me rappelais seulement que, lorsque mes camarades s'élancèrent, il m'avait été impossible de les suivre, et qu'une lueur bleue était passée devant mes yeux. Je me trouvai alors étendu au milieu d'un plateau sur le haut d'une colline. Ce plateau,

---

(1) Parmi les lectures qui nous ont paru le plus intéressantes, nous signalerons à la section historique celle de M. Castonnet-Desfosses sur une correspondance inédite de Dupleix pendant son séjour dans l'Inde et celle de M. Denys d'Aussy où est discutée la question de savoir si Montesquiou est l'assassin du prince de Condé. La section archéologique a entendu une conférence de M. l'abbé Camille de la Croix sur un cimetière gallo-romain de Poitiers et une communication de M. Nicaise sur une sépulture gauloise et un cimetière gaulois qui ont été découverts dans le département de la Marne et qui ont fourni une collection d'objets intéressants. A la section des beaux-arts, M. Forestié a lu une notice biographique sur un peintre céramiste du XVIIIe siècle, Mathieu Rigal, dont les œuvres méritent d'attirer l'attention.

(2) Traduit du russe. — Dans l'original, le titre est : *Quatre jours, episode de la dernière guerre turco-russe*

M. Vsevolod Garchine est considéré par ses compatriotes comme un des meilleurs romanciers que possède actuellement la Russie. Tout jeune encore — il n'a pas trente ans, — il publie depuis six ou sept ans des romans et des Nouvelles. Ses œuvres sont d'un homme qui a beaucoup vu, beaucoup réfléchi, et qui possède à un haut degré le don d'analyse. Tourguénef faisait grand cas de lui et lui prédisait une brillante carrière.

notre petit caporal nous l'avait désigné en s'écriant d'une forte voix : Camarades, c'est là qu'il faut parvenir! — Or nous y étions ; nous n'avions donc pas été battus. Mais pourquoi ne m'a-t-on pas ramassé? Ce plateau est découvert et bien exposé à la lumière ; je ne suis certainement pas le seul qui soit resté sur place, car les coups de feu ont été nombreux. Il faut me retourner pour voir ce qui en est.

Je me soulevai alors, essayant de m'asseoir. Effort bien pénible lorsqu'on est blessé aux deux jambes. Le désespoir s'empara de moi à plusieurs reprises. Enfin, les yeux remplis de larmes provoquées par la douleur, je parvins à m'asseoir. La voûte bleu sombre du ciel, parsemée d'étoiles, s'étendait au-dessus de ma tête. De grandes ombres noires m'entouraient ; c'étaient des buissons. Comment donc me trouvais-je au milieu des broussailles, étant tombé en plaine? Je me serais donc traîné, à ce qu'il semblait, jusqu'ici, n'ayant plus conscience, tant la douleur était forte? C'est étrange qu'étant maintenant incapable de bouger, j'aie eu la force de me traîner si loin! Peut-être n'étais-je alors atteint que légèrement et qu'une seconde balle m'aura frappé plus tard. Des taches d'un rose pâle passèrent devant mes yeux; une grande étoile parut s'éteindre et plusieurs autres disparurent en même temps. Puis maintenant c'est la lune qui se lève... Comme en ce moment l'on serait bien chez soi!.. Des sons étranges parviennent à mes oreilles; je crois entendre quelqu'un gémir. Oui, c'est un gémissement... Ce doit être quelque blessé aux jambes fracassées, au ventre percé d'une balle, qu'on aura oublié comme moi. Sans doute; mais j'entends gémir de si près! Et pourtant il n'y a personne... Grand Dieu! c'est moi-même... Des gémissements si faibles et si plaintifs! Combien ma douleur doit être grande! Mais c'est à peine si je m'en rends compte, car ma tête est lourde comme du plomb et je me sens comme enveloppé d'un épais brouillard. Je préfère me recoucher et dormir. Dormir! Me réveillerai-je jamais?

En ce moment, un pâle rayon de lune, éclairant l'emplacement où j'étais étendu, me fait apercevoir, gisant à cinq pas de moi, un grand objet noir. Ces reflets de lune font briller ses armes; c'est un cadavre ou un blessé : que m'importe? je reste couché... Non! il est impossible que les nôtres soient partis. Ils doivent être ici; ils ont chassé les Turcs et sont restés maîtres de la position. Mais pourquoi n'entends-je pas le bruit des voix et ne vois-je point les lueurs des feux? C'est ma faiblesse qui m'empêche d'entendre. Ils ne sont pas loin, sûrement. « Au secours! au secours! » Des sanglots étouffés, sauvages, insensés, s'échappent de ma poitrine et restent sans réponse. Ils retentissent au loin dans la nuit; autour de moi, un profond silence que trouble seul, incessamment, le petit bruit monotone des grillons. La lune semble me considérer d'un air de pitié. S'il n'était que blessé, lui, il se serait éveillé à mes cris : ce n'est donc qu'un cadavre. Est-ce un des nôtres ou un Turc? Ah! cela m'est indifférent! Et le sommeil vient fermer mes paupières enflammées.

Je reste couché, les yeux fermés, quoique réveillé depuis longtemps. Je ne veux point ouvrir les yeux, car je sens, à travers mes paupières enflammées, la lumière du soleil. Cette lumière me ferait souffrir encore davantage. Oui..., il vaut mieux ne pas bouger. Hier (est-ce bien hier?) j'ai été blessé... Vingt-quatre heures se sont écoulées... Bien d'autres passeront encore, et enfin je mourrai. Peu m'importe! Il vaut mieux rester immobile... Il faudrait aussi arrêter le travail de mon cerveau, mais cela m'est impossible. Les idées, les souvenirs se pressent en foule dans ma tête. Il est vrai que je n'en ai pas pour longtemps, car tout va bientôt finir pour moi. Dans les journaux apparaîtront ces quelques lignes : « Hier, nos pertes ont été insignifiantes Il y a eu peu de blessés; un nommé Ivanoff, soldat volontaire, a été tué. »

On ne viendra pas en aide à la famille; on dira simplement : « Il n'y a qu'un soldat qui ait succombé. » Un soldat, comme ce petit chien, l'autre jour...

Tout un tableau se présenta à mon imagination. Il y a bien longtemps, dans ma vie d'autrefois... Cette vie, alors que je ne gisais pas, comme maintenant, les jambes fracassées, s'est passée il y a bien longtemps. Je traversais la rue lorsqu'une foule me barra le passage. Des gens rassemblés regardaient en silence un objet blanc, ensanglanté, qui poussait des lamentations. C'était un joli petit chien qu'une voiture venait d'écraser. Il était mourant, comme moi en ce moment. Un portier, traversant la foule, vint ramasser le petit chien et l'emporta; puis la foule se dispersa.

Me ramassera-t-on, moi? Non! Reste là et meurs! Ah! pourtant la vie était belle! Dans le passé (lors de l'accident arrivé au petit chien), j'étais bien heureux! J'étais content! Et il y avait bien de quoi. Oh! mes souvenirs, ne me tourmentez pas ainsi! Évanouissez-vous! La mémoire du bonheur passé est un véritable tourment. Que les souffrances seules me restent!

Pendant ce temps, la chaleur augmente de plus en plus; le soleil est brûlant. En ouvrant les yeux, je vois toujours les mêmes buissons, le même ciel; mais, cette fois, tout est éclairé par la lumière du soleil. Je vois maintenant mon voisin. Oui! c'est le Turc, c'est son cadavre. Quel géant! Oh! je le reconnais bien; c'est lui-même. L'homme que j'ai tué est là devant moi; mais pourquoi l'ai-je tué? Il est là, mort, gisant et tout couvert de sang. Pourquoi le sort l'a-t-il conduit ici? Qui est-il? Peut-être, lui aussi, a-t-il, comme moi, une vieille mère. Elle passera bien des soirées sur le seuil de son humble chaumière, dirigeant ses regards inquiets au loin, vers le Nord, attendant le retour de son fils bien-aimé, son seul appui, sa seule consolation. Et moi, n'en est-il pas de même pour moi? J'aurais même consenti à l'échange de notre sort! Qu'il est heureux! Il n'entend plus rien, ne ressent plus aucune souffrance et n'est plus en proie à l'isolement mortel, à la soif cruelle! Ma baïonnette l'a atteint au cœur. Un grand trou tout entouré de sang se voit à son uniforme; et c'est moi qui ai fait cela! Ce n'était pourtant pas ma volonté : lorsque je suis parti me battre, je ne voulais de mal à personne. L'idée que moi, un jour, je pourrais tuer mes semblables, ne m'était jamais entrée dans l'esprit; je ne savais qu'une chose, c'est que je devais aller offrir ma poitrine aux coups de l'ennemi; et j'étais allé l'offrir. Mais quoi,

insensé! Et ce malheureux fellah (car il portait le costume égyptien) n'est-il pas encore moins responsable? Avant qu'on les ait entassés, lui et ses compagnons, comme des harengs à bord d'un vaisseau pour les conduire à Constantinople, ils n'avaient jamais entendu parler de la Russie ni de la Bulgarie. On lui avait ordonné de marcher, il avait obéi. S'il n'avait pas obéi, on l'aurait roué de coups; peut-être même un pacha l'aurait-il tué d'un coup de revolver. Il a fait le long et pénible trajet de Stamboul à Roustchouk; nous avons attaqué, ils se sont défendus. Mais, nous voyant, terribles, inébranlables, avec nos fusils anglais, nos Pibody et Martiny, avancer toujours, la terreur s'est emparée de lui. Prêt à fuir, il vit un petit homme, qu'il pouvait assommer d'un coup de son formidable poing, se présenter soudainement à lui et lui planter sa baïonnette dans le cœur. En quoi est-il donc coupable? Et moi qui l'ai tué, suis-je davantage responsable?

Ah! pourquoi suis-je ainsi tourmenté par la soif? La soif! comprend-on toute la portée de ce mot? Lorsque nous traversions la Roumélie, faisant des trajets de trente lieues par 40 degrés de chaleur, je n'avais pas soif à ce point. Ah! si seulement quelqu'un venait! Mon Dieu! il doit pourtant y avoir de l'eau dans ce gros flacon; mais comment y atteindre? Que de peines cet effort va me coûter! Peu importe; il me faut ce flacon.

Je me mets alors à ramper. Je traîne mes pieds avec la plus grande difficulté, et mes mains affaiblies ont bien de la peine à soutenir mon corps. Il n'y a que quelques pas jusqu'au cadavre; mais pour moi, c'est plus terrible que de faire une dizaine de lieues; et cependant, il me faut ramper jusque-là.

Je traîne donc mes jambes avec peine et chaque mouvement redouble mes souffrances; je pousse des gémissements entrecoupés de sanglots, tout en continuant de ramper. Enfin le voici, ce flacon! Il contient de l'eau en quantité. Ah! cette eau! j'en aurai maintenant assez jusqu'à la mort. Oh! ma victime! C'est donc toi qui me sauves!

Je me mets alors à détacher le flacon, et, tout à coup, perdant l'équilibre, je tombe sur la poitrine de mon sauveur. Il exhalait déjà l'odeur de cadavre.

J'apaisai ma soif. L'eau était tiède, mais n'était pas corrompue, et surtout il y en avait assez. Je vivrai encore quelques jours. Je me souviens avoir lu dans un livre de physiologie que l'homme peut se passer de nourriture pendant toute une semaine, pourvu qu'il ait de l'eau. Dans le même livre, on raconte l'histoire d'un suicide. Mais quoi! Si je survis encore quelques jours, qu'en adviendra-t-il? Les nôtres sont partis, les Bulgares sont en fuite. Il n'y a aucune route de ce côté; mieux vaut mourir. Au lieu de supporter une agonie de trois jours, j'en supporterais une d'une semaine! N'est-il pas préférable d'en finir? Voilà le fusil de mon voisin; il est de fabrique anglaise. Il suffit de tendre la main; puis, une seconde après, tout sera fini. Les cartouches ne doivent pas manquer : il n'a pas eu le temps de les employer toutes.

Enfin, faut-il en finir ou vaut-il mieux attendre? La mort, c'est la délivrance! Attendre que les Turcs viennent arracher la peau de mes jambes blessées! Plutôt en finir de son propre gré! — Non! il ne faut pas s'abandonner; je souffrirai jusqu'au bout, tant que les forces ne me feront pas complètement défaut. Si on me retrouve, je serai sauvé. Peut-être pourrai-je encore guérir! Et alors je reverrai ma patrie, ma mère, et Marie!...

Oh! mon Dieu! ne leur faites pas connaître la vérité! Qu'elles pensent que j'ai été tué du premier coup! Que jamais elles n'apprennent que j'ai souffert deux, trois, quatre jours!...

La tête me tourne. Cet effort pour me rapprocher de mon voisin m'a épuisé. Et maintenant cette affreuse odeur me poursuit. Comme ce cadavre est noir! Que deviendra-t-il demain, après-demain? Et voilà que je n'ai plus la force de m'en éloigner! Je vais me reposer quelque temps avant d'essayer de regagner ma première place; le vent souffle du côté opposé, il emportera cette odeur infecte.

Mon épuisement est complet; le soleil me brûle la figure et les mains, et je ne puis me protéger. Ah! si la nuit pouvait venir vite! Ce sera, je crois, la seconde. Mes idées deviennent confuses, je retombe dans un état d'anéantissement.

Je dormis longtemps; car, lorsque je m'éveillai, il faisait déjà nuit. Aucun changement! Mes blessures me font souffrir et mon voisin est toujours là, comme un géant, étendu sans mouvement. Je ne puis m'empêcher de songer à lui. Est-il possible que j'aie quitté tout ce qui m'est cher, que j'aie fait un aussi long trajet, que j'aie supporté les angoisses de la faim, de la soif, de la chaleur; est-il possible que j'aie supporté tout cela, uniquement pour tuer ce malheureux? Tout ce que j'ai fait d'utile pour cette guerre, c'est ce meurtre! Meurtrier! meurtrier! Voilà ce que je suis!... Lorsque je me décidai à partir, ma mère et Marie ne me retinrent pas; et cependant elles pleuraient toutes deux. Tout entier à ma résolution, je ne voyais pas leurs larmes. Je ne comprenais pas (je le comprends maintenant) ce que je faisais souffrir à ces êtres si chers. A quoi bon ces souvenirs? Le passé ne revient plus. De quelle étrange façon nos voisins ont appris ma décision! « Ah! le sot! disait-on. Il se livre, Dieu seul sait à qui, sans même savoir pourquoi! » Comment pouvaient-ils tenir ce langage? Comment le concilier avec les idées d'héroïsme et d'amour de la patrie? C'est pour la patrie que je partais, et ils me traitaient d'imbécile!

Donc je me rendis à Kichineff. On me chargea d'un havresac et de munitions de guerre. Un millier d'autres soldats arrivèrent. Bien peu partaient, comme moi, volontairement. Les autres auraient préféré rester chez eux; cependant ils marchent comme nous autres, les « volontaires »; ils parcourent des centaines de lieues, et, comme nous, quelquefois mieux que nous, ils combattent. Ils font leur devoir, et cependant, si on le leur avait permis, ils auraient déguerpi bien vite.

Un vent matinal s'élève subitement; les buissons s'agitent, éveillant les petits oiseaux endormis. Les étoiles disparaissent peu à peu; une lueur pâle apparaît dans le ciel bleu sombre, qui se couvre de nuages argentés. Une teinte grisâtre enveloppe alors le plateau. Le troisième jour approche... Comment dirai-je?... Jour de vie ou d'agonie?... Le troi-

sième!... Combien m'en reste-t-il encore? Certainement, bien peu. Je me sens très faible. Je ne puis m'écarter de ce cadavre. Bientôt nous aurons le même sort et nous ne nous gênerons plus. Je vais boire... Je boirai trois fois par jour..., le matin, à midi et le soir.

Le soleil venait de se lever; son disque énorme, que me cachaient par endroits les branches sombres des buissons, était rouge comme le sang. Il fera bien chaud aujourd'hui. Que va devenir mon voisin? Déjà il est dans un état épouvantable. Oh oui! il était affreux! La peau de son visage, ordinairement noir, était devenue d'un jaune pâle. Elle s'était tellement tendue qu'elle était déchirée derrière l'oreille; les vers y fourmillaient. Ses pieds, chaussés de guêtres, étaient énormément grossis, et tout son corps était enflé. Qu'allait-il devenir aujourd'hui, ainsi exposé aux rayons du soleil?

Il m'était insupportable de rester couché si près de lui. A tout prix, il fallait m'éloigner. En aurai-je la force? Je puis encore soulever ma main, ouvrir le flacon et boire; mais comment ferai-je pour changer de place? Cependant je vais essayer de me mouvoir un peu, ne serait-ce que d'un demi-pas par heure. Toute ma matinée sera occupée à ce déplacement. La souffrance est atroce; mais je la braverai. Je ne me rappelle plus, je ne puis plus me figurer ce que c'est que de ne pas souffrir. Il me semble que je m'y habitue.

Ce matin enfin, j'ai réussi à m'éloigner de cinq ou six pas du cadavre; mais je n'ai pas longtemps à jouir de l'air pur: le vent change de direction et m'apporte de nouveau l'odeur cadavéreuse. Un violent mal de cœur me saisit; mon estomac vide se contracte violemment; mes intestins semblent se retourner. L'odeur nauséabonde me poursuivait toujours et je me mis à pleurer...

Brisé de douleur, je restai dans l'oubli de moi-même... Soudain... N'est-ce pas un rêve enfanté par mon imagination malade?.. Il me semble entendre... Mais non!.. Oui, pourtant! Un son de voix! Le trépignement des chevaux, des paroles humaines. J'allais crier; je me retins. Si c'étaient des Turcs! L'effroi remplace la souffrance... Je subirai des tourments qui nous font dresser les cheveux sur la tête rien qu'à les voir décrits dans les journaux. On vous scalpe, on vous brûle vos pieds malades! Et ce n'est pas tout; les Turcs sont inventifs. Vaut-il mieux, pour moi, mourir entre leurs mains qu'ici? — Mais si c'étaient les nôtres? O buissons maudits! pourquoi m'entourez-vous ainsi de vos ombres épaisses? Je ne vois rien à travers leurs branches. Pourtant il y a un espace libre qui permet d'apercevoir le renfoncement où coule le ruisseau, ce ruisseau où nous nous désaltérâmes avant le combat. Oui, voilà bien la grande pierre qui sert de pont pour traverser le ruisseau. Ils vont y passer sûrement.

Les voix semblaient se taire. Je ne pouvais distinguer les paroles, tant la faculté d'entendre s'était affaiblie chez moi. Dieu! si c'étaient les nôtres! Je crierais et ils pourraient m'entendre. Mais pourquoi sont-ils si longtemps sans se montrer? L'impatience s'empare de moi. Tout à coup, près du ruisseau apparaissent des Cosaques avec leurs uniformes bleus et leurs bandes rouges. Il y en avait une cinquantaine. Un officier à barbe noire, monté sur un cheval superbe, précédait la compagnie. A peine avait-il traversé le ruisseau, que, se retournant, il s'écria: « En avant! marche! au galop! »

— Arrêtez, arrêtez au nom du ciel! Au secours, mes frères! m'écriai-je.

Mais le trépignement des chevaux, le bruit des armes, le son de leurs voix couvraient tous mes cris. On ne m'entendit point!

Oh! malédiction! Je tombe épuisé, la face contre terre, et je me mets à sangloter. Je renverse mon flacon, l'eau s'en écoule, c'est-à-dire ma vie, mon espoir, la seule chose qui pouvait retarder ma mort. Lorsque je voulus le reprendre, il n'en restait plus qu'un demi-verre; la terre desséchée avait avidement absorbé tout le reste. Pourrai-je jamais représenter à mon souvenir l'état de stupeur qui s'empara de moi après ce terrible accident? Je restai immobile, les yeux à demi clos. Le vent changeait continuellement de direction, m'apportant, tantôt un air pur, tantôt une odeur insupportable. Mon voisin devenait de plus en plus effrayant; on ne voyait plus son visage; la chair en avait disparu. Les os étaient à découvert; un effroyable ricanement apparaissait sous ce crâne. Ce squelette en uniforme, avec ses boutons de métal, me remplissait d'horreur. « C'est la guerre, pensais-je en moi-même; voici bien son image! »

Le soleil dardait ses rayons ardents. Mes mains et ma figure étaient brûlées. J'avais avalé l'eau qui restait, et la soif me dévorait; je n'avais voulu boire qu'une goutte et j'avais tout avalé. Ah! pourquoi n'avais-je pas appelé tout de suite les Cosaques lorsqu'ils passaient si près de moi? C'étaient peut-être des Turcs? Même dans ce cas, j'aurais dû crier tout de suite. Après tout, ils m'auraient torturé deux ou trois heures tout au plus! Tandis que maintenant je ne sais combien de temps il me reste encore à souffrir. Mère chérie! tu arracheras tes cheveux gris, tu te frapperas le front, tu maudiras l'heure de ma naissance, tu maudiras le monde entier qui a inventé la guerre pour faire souffrir les humains. Mais ni toi ni Marie vous n'entendrez le récit de mes souffrances. Adieu, mère chérie, fiancée bien-aimée! Ah! quelle horrible douleur! Mon cœur se serre! Voici encore le petit chien qui me revient à l'esprit. Le portier ne l'a pas épargné; d'un coup de pierre il l'a assommé, puis l'a jeté dans un fossé. Mais il vivait encore; il a souffert une journée entière. Je suis plus malheureux que lui, car voilà trois jours que je souffre. Demain sera le quatrième; puis viendront le cinquième, le sixième. Mort, où donc es-tu? Viens! prends-moi! Mais la mort ne venait pas. Je restais là, exposé aux rayons brûlants du soleil, et je n'avais plus une goutte d'eau pour me rafraîchir. Le cadavre m'empestait; il était en pleine décomposition. Des milliers de vers fourmillaient sur lui. Lorsqu'il sera dévoré et qu'il ne restera plus que les os, mon tour sera venu, et je serai pareil à lui.

La journée et la nuit se passèrent. Aucun changement. Une autre journée allait se passer encore. Un frémissement

se faisait entendre dans les buissons; ils semblaient s'agiter en murmurant : « Tu vas mourir! mourir! Tu ne les reverras plus! »

— Tu ne les reverras plus ici, dit une voix sonore.

Je frémis et revins à moi subitement. J'aperçus à travers les broussailles notre sous-officier Iakovleff; je reconnus même son regard bienveillant.

— Des pelles! disait-il; en voilà encore deux, un des nôtres et un des leurs.

« Pas de pelles! Il ne faut pas m'ensevelir; je suis encore vivant », voulais-je m'écrier; mais il ne sortit de mes lèvres qu'un faible gémissement.

— Grand Dieu, il est encore vivant! C'est Boris Ivanoff! Avancez, compagnons! Notre camarade n'est pas mort. Faites venir le docteur.

En moins d'un instant on me versait de l'eau, du vin, d'autres médicaments. Le brancard s'avança en se balançant. Ce mouvement cadencé me berçait. Je m'éveillais et m'endormais tour à tour. Les plaies, pansées, ne me faisaient plus souffrir; une sensation inexprimable de bien-être s'emparait de moi.

— Arrêtez! descendez! soulevez la civière! En avant, marche!

C'est Pierre Ivanovitch, notre officier d'ambulance, qui commande; un brave homme, grand et maigre.

— Pierre Ivanovitch! balbutiai-je.

— Que veux-tu, mon ami? dit-il, se baissant vers moi.

— Que vous a dit le docteur? Dois-je bientôt mourir?

— Quelle idée! Vous n'allez pas mourir! Vos os ne sont pas atteints. C'est une fière chance! Les os et les artères sont sains et saufs. Mais comment avez-vous vécu pendant ces trois jours? Qu'avez-vous mangé?

— Rien du tout.

— Qu'avez-vous bu?

— Je me suis servi du flacon du Turc. Je vous raconterai plus tard...

— Dieu vous soutienne, mon ami! Dormez seulement un peu.

Je retombai alors dans les rêves et l'oubli de moi-même.

Je revins à moi à l'ambulance. Des médecins et des sœurs de charité m'entourent. Parmi eux j'aperçois un des célèbres professeurs de Saint-Pétersbourg occupé à examiner mes pieds. Ses mains sont couvertes de sang. Il vient de panser mes plaies et me dit :

— Vous êtes heureux, jeune homme! Vous avez la vie sauve. Nous avons fait l'amputation de la jambe. Vous en êtes quitte à bon marché.

VSEVOLOD GARCHINE.

ESPAGNE ET PORTUGAL (1)

De Cordoue à Lisbonne

LES ERMITAGES. — LES BRIGANDS DE LA SIERRA MORENA. — LES BAGAGES PERDUS.

Si le temps l'avait permis, nous serions allés visiter les ermitages, dans la montagne, en pleine sierra Morena. Mais rien ne nous faisait présager qu'en notre honneur un ermite serait sorti de sa maisonnette pour nous annoncer le beau temps, à l'instar d'un capucin de baromètre.

Les *Guides* imprimés assurent dans toutes les langues que cette promenade est des plus intéressantes. Les dames en sont exclues. L'archevêque de Cordoue ne leur permet pas de rappeler les illusions de ce monde aux solitaires qui lui ont dit adieu. La précaution est charitable, si ce sont de bons diables vieillis qui se sont faits ermites. Il paraît qu'on découvre de la hauteur de ces ermitages un panorama admirable de la plaine et du cours du Guadalquivir.

J'ai voulu, depuis, pour adoucir ou pour aiguiser mes regrets, m'en référer à des voyageurs qui n'aient pas, comme les *Guides*, un parti pris de guider quand même, et je suis devenu perplexe.

Certains d'entre eux assurent qu'on donnait le nom d'ermites de la Morena à des détrousseurs de grandes routes dont l'escopette rendait le paysage plus émouvant encore. Ces ermites qui dévalisaient les voyageurs des deux sexes sont-ils les ancêtres des ermites enrôlés par l'archevêque? Les solitaires actuels prient-ils et expient-ils pour les solitaires anciens, et, quand *Sa Grandeur* de Cordoue interdit la visite des ermitages au sexe faible, veut-il leur épargner le souvenir d'émotions violentes ou ménager les remords héréditaires des ermites devant les femmes?

Je n'ai pu éclaircir la question.

Ce qui est vraisemblable, c'est que les bons ermites vivaient parallèlement aux bandits, non pas positivement au même ermitage, mais de façon à porter secours aux âmes mises en détresse, sans intervenir pour les corps mis à mal. Les brigands et les pénitents choisissent par vocation les endroits sauvages; ils peuvent s'y coudoyer.

Aujourd'hui le goût du brigandage est devenu plus rare (j'entends le brigandage sur les grands chemins); le goût de l'ermitage est aussi bien diminué; et, ne pouvant apprendre comment on prie sur la montagne où l'on dévalisait autrefois, nous allâmes à la recherche des valises de mes compagnons, arrêtées par la bévue des employés du chemin de fer.

J'ai déjà dit comment cette recherche avait été provisoirement inutile et j'admirai une fois de plus la tranquillité de ce beau désordre administratif dont l'Espagne est le conservatoire.

---

(1) Voy. la *Revue* des 16 juin, 14 et 28 juillet, 29 septembre, 8 et 29 décembre 1883, 2 et 23 février et 5 avril 1884.

Je ne veux pas médire des Compagnies diverses, qui ont toutes des employés semblables. Les administrateurs qui résident à Paris et ceux qui résident à Madrid, courtois, hospitaliers, empressés, facilitent à la presse, aux artistes, toutes les explorations, tous les rêves; mais ils ne peuvent faire que les employés du service actif ne soient Espagnols; or le maintien de cette couleur locale en Espagne contrarie singulièrement les bonnes dispositions des administrateurs, et il est tout à la fois impossible d'être plus amicalement invité et d'être plus singulièrement traité.

Déjà, en allant de Valence à Séville, j'avais éprouvé à la gare de Cordoue un mécompte assez brutal. Mes bagages n'avaient été inscrits que jusqu'à cette station. Sachant qu'on s'y arrêtait vingt-cinq minutes, j'allai avec mon bulletin réclamer une inscription nouvelle pour Séville. Mais derrière le vitrage de son bureau, qu'il dédaignait d'ouvrir, l'employé spécial me fit signe qu'il ne se dérangerait pas pour inscrire mes malles. Je lui demandai pourquoi, et, comme je frappais un peu vivement à son carreau, il voulut bien entre-bâiller son guichet et, tout en préparant sa cigarette, m'expliquer que, le train ayant un retard de deux heures, le règlement interdisait d'enregistrer les marchandises.

— Mais ce retard n'est pas ma faute. J'en souffre; ne m'en faites pas souffrir davantage.

— Impossible d'enregistrer!

— Quand le train arrive à l'heure exacte, avez-vous le temps de faire cette inscription?

— Parfaitement; l'arrêt est de vingt-cinq minutes.

— Aujourd'hui, de combien sera-t-il?

— Toujours de vingt-cinq minutes.

— Pourquoi, ayant le même temps pour inscrire, n'inscrivez-vous pas?

— Parce que le train est en retard.

— Le retard ne sera pas augmenté.

Ici l'hidalgo préposé aux bagages estima qu'il m'avait fait trop longtemps l'honneur de me répondre : il referma son guichet et alluma sa cigarette.

Un interprète, qui se trouvait là, me conduisit au sous-chef de gare, puis au chef, puis à je ne sais qui; mais tous ces messieurs, plus ou moins gracieusement, m'assurèrent qu'il était impossible de m'accorder trois minutes sur les vingt-cinq minutes d'arrêt. Le train était en retard!

Je constatai que l'arrêt, ce jour-là, fut d'environ quarante minutes, qui n'abrégèrent pas le retard, et j'eus tout le temps de piétiner sur la voie, de maugréer contre cette belle insouciance espagnole qui prenait prétexte du règlement pour ne rien faire quand l'occasion d'un peu d'activité se présentait.

Je dus charger cet obligeant interprète de nous adresser nos bagages à Séville; ce qu'il fit, je dois le dire, avec une ponctualité plus que française.

Les ennuis que mes compagnons de voyage subirent à leur tour, pour être différents des miens, ne furent pas moindres et se compliquèrent pour eux d'une forte dose d'humiliation nationale.

Après un lent échange de dépêches qui me fit comprendre que dans ce beau pays l'électricité elle-même a sa nonchalance, il fallut renoncer à l'espoir d'emporter et même d'attendre les bagages égarés seulement depuis un jour. On les avait expédiés à Séville, sans qu'on pût expliquer pourquoi — à moins, ajoutait-on, qu'ils n'eussent pris la direction de Malaga. Mes amis attestaient les diverses dépêches envoyées par eux et les réponses reçues, qui auraient dû logiquement empêcher ces erreurs; mais je crois bien que le télégraphe est, la plupart du temps, un joujou particulier à l'usage d'un employé qui garde pour lui les dépêches, craint de les communiquer de peur de troubler le service intérieur de la gare, mais y répond selon son imagination.

La bévue était si formidable qu'elle nous mit en gaieté. De même que les merveilles du mauvais goût forcent l'admiration dans ce prodigieux pays, les merveilles de la maladresse désarment les colères.

Pourtant on commença par se fâcher. Mes amis s'adressèrent au commissaire du gouvernement. Le commissaire avait, ce jour-là, la migraine, ce qui diminuait beaucoup son autorité morale. Pendant qu'on lui exposait la plainte, je regardais avec quel art on allumait en plein air un immense brasero pour combattre l'humidité accidentelle de l'appartement. Ce commissaire parut bien contrarié; c'était peut-être uniquement d'être dérangé : la migraine a besoin d'être savourée dans la solitude. Il plaida pour les employés, faisant entendre qu'un procès-verbal ne le guérirait pas de ses douleurs. Il nous renvoya au registre ouvert à tous les plaignants dans toutes les gares; mes amis n'avaient qu'à exhaler leur plainte sur une des pages blanches du registre : il devait en rester.

Le conseil eût été suivi; mais, quand on demanda au chef de gare le cahier des doléances, il en confirma l'existence réelle, et, s'il déclara qu'il le mettrait à notre disposition, il dut faire observer que momentanément le registre était enfermé dans une armoire dont il n'avait pas la clef. Le gardien spécial de ce monument ne la confiait à personne, et, comme il était sorti, le chef de gare nous priait d'attendre ou de repasser dans trois heures.

Attendre par une pluie qui n'égayait pas plus l'horizon de la gare que le panorama de Cordoue; repasser, c'est-à-dire recommencer une course pénible, c'était une alternative également maussade.

J'insinuai qu'on pourrait formuler la plainte sur une feuille volante, paraphée par M. le commissaire; mais l'ombre de Brid'oison se dressa tout à coup pour protester, et mes amis eux-mêmes furent arrêtés par la crainte de manquer à la *foorme*. D'ailleurs on les avait attendris en leur assurant qu'une plainte émanant de personnages d'une si haute distinction aurait des effets terribles. Ils ne voulaient la ruine de personne et firent grâce à ceux qui les avaient dévalisés par mégarde.

Rentrés et séchés, nous rîmes de l'aventure, et mes compagnons, délivrés au moins du souci de faire enregistrer leurs bagages, déclarèrent avec plus d'énergie qu'ils nous suivraient en Portugal, dussent-ils n'avoir plus au bout de la route que leur *capa* pour s'y draper fièrement.

BELMEZ. — ACCIDENTS. — MÉRIDA. — MONTIJO. — BADAJOZ.

Nous quittâmes Cordoue à quatre heures du matin, le dimanche 1er avril, mouillés et mystifiés comme les poissons dont ce jour est la fête.

Nous ne devions plus nous arrêter qu'à Lisbonne, à moins que des bandits n'arrêtassent le train, ce qui eût procuré à mes amis une occasion de jouer un bon tour aux voleurs de bagages.

De Cordoue à Belmez la route a par instants des airs de Belgique : les mines de charbon noircissent les chemins, et les usines noircissent le ciel; la houille est à fleur de terre; on la ramasse à la pelle, sans avoir besoin jusqu'ici de creuser, et, quand on ne trouvera plus de charbon ou même pendant qu'on en trouve, il suffira de remuer le sol à côté pour récolter le fer, le cuivre.

J'ai pensé souvent, pendant mon voyage en Espagne, à une histoire de bohémiens qui m'a été racontée il y a fort longtemps et qui est absolument authentique.

C'était à l'heure la plus sombre de la Révolution française. Un gentilhomme du midi de la France, se croyant obligé d'émigrer et redoutant de confier à un intendant ce qu'il ne pouvait emporter, eut l'inspiration hardie et pittoresque de prendre pour confident un de ces zingaris, maquignons, étameurs, chaudronniers, qui campent au bas des Pyrénées.

Le bohémien reçut avec un sourire le dépôt précieux; il ne posa qu'une condition : c'est qu'il aurait le droit de fondre en lingots les bijoux qu'il lui serait trop difficile de faire voyager sous leur aspect artistique.

Les diamants furent cachés dans une miche de pain, qu'il renouvelait quand elle devenait d'un *rassis* invraisemblable. L'or fut fondu et le bohémien en fit des boutons qu'il portait à ses habits et qu'il fit porter à tous les gens de sa tribu, sachant bien que ceux-là étaient incapables de le trahir, de le dénoncer, de le voler. La bande alla ainsi, faisant son métier, mendiant, et vérifiant chaque soir la solidité du fil qui tenait les boutons cousus.

Cela dura longtemps. Quand les émigrés revinrent, le bohémien rendit intact le dépôt reçu, et, s'il y eut de l'usure dans l'affaire, ce fut celle de l'usage : quelques boutons s'étaient forcément amincis.

L'Espagne n'est-elle pas, sous bien des rapports, ce bohémien noble, honnête, sobre, traversant les révolutions,

Plus délabré que Job et plus fier que Bragance,

dormant à la belle étoile sur des trésors dont il semble avoir la garde, qu'il ne songe pas à exploiter, satisfait d'un oignon, de l'eau qu'il boit à la *régalade* et du peu de fumée que sa cigarette envoie vers le ciel bleu?

Entre Belmez et Almorchon la portière du wagon, sur laquelle je m'appuyais souvent, commença à s'ouvrir fréquemment d'elle-même. Une fois, entre autres, elle y mit tant de sorcellerie que, rabattue contre les parois extérieures et maintenue par un vent assez vif, elle résista pendant cinq minutes. J'eus la maladresse de vouloir la tirer par la patte qui double la charnière. Un de nos amis se précipitant, au risque de tomber, la ramena violemment par la poignée, et fit la chose si bien et si vite que mon pouce de la main droite fut pris.

Ce fut l'émotion la plus positivement forte de tout le voyage. Je crus que j'avais le pouce broyé, et la curiosité de m'en assurer m'empêcha seule de céder à la tentation de m'évanouir. Mais un de mes compagnons de voyage avait rapporté du Mexique un baume souverain, inconnu en Europe : il m'en mit quelques gouttes sur le doigt tuméfié, à l'endroit où l'ongle noirci menaçait de se détacher, et j'atteste que ce remède engourdit le mal. Au bout de dix minutes il me l'eût fait oublier, si je n'avais tenu à m'en souvenir pour prolonger ma reconnaissance.

Je ne connais ni la recette de ce baume ni le laboratoire qui l'a produit ; mais je jure que jamais chloroforme n'opéra si complètement et si rapidement. Il ferait la fortune d'un pharmacien de Paris.

Je songeais au remède mirifique du *Médecin malgré lui*. J'aurais pu aller jouer *à la fossette* une demi-heure après mon accident.

A une station, de village ou de petite ville, un chien qui me semblait au moins épileptique, s'il n'était enragé, titubant, écumant, se jetant sur les morceaux de bois, qu'il mordait avec force, aurait eu besoin de subir le charme de ce baume ; mais ma gratitude envers ce remède n'alla pas jusqu'à provoquer celle de ce chien. Je remarquai d'ailleurs l'indifférence, le calme superbe avec lequel les paysans, fort nombreux, laissaient passer ce chien bavant sur leurs guêtres ; personne ne s'en effrayait et personne ne le menaçait. En France, on l'eût assommé, et la gendarmerie s'en serait mêlée.

Ce chien et mon pouce furent les deux incidents sérieux de cette journée.

Depuis Almorchon jusqu'à la frontière du Portugal, je connaissais la route pour l'avoir déjà parcourue il y a trois ans. Je l'avais vue jaune, brûlée, n'ayant pour toute verdure que des aloès formant la haie ; je la revoyais abondamment verte avec des moissons. Sa monotonie était différente, plus douce, plus insidieuse, peut-être plus pénétrante.

La vision de Merida me ravit encore au passage. Les ruines de l'aqueduc à trois étages, garnies de cigognes qui nous saluaient d'un souvenir de Strasbourg, étaient singulièrement belles par un soleil redevenu radieux. Les nuées nous avaient quittés à Almorchon; désormais nous allions par la lumière à la chaleur, et l'aqueduc de Merida était illuminé en plein jour.

Pourquoi la vie est-elle si courte qu'on ne puisse s'arrêter partout?

Il paraît que Merida garde des restes romains à donner un peu de jalousie à Rome elle-même : un arc de triomphe, des aqueducs qui servent encore, un pont magnifique sur le Guadiana, un cirque, une naumachie, tous les vestiges d'une domination fastueuse.

Merida fut en Espagne, pour les Romains, ce que Cordoue

fut pour les Arabes. Ses murailles avaient six lieues de circuit. Elles enfermaient 3600 tours. On entrait par 80 portes. Aujourd'hui la ville a 800 maisons; la plupart n'ont qu'un étage, et, à moins d'un tempérament d'archéologue indomptable, le voyageur passe en jetant seulement un regard charmé sur les belles ruines qui se découpent sur la campagne et qui bordent la voie. Le rail remplace, pour la civilisation moderne, le coutre de charrue, qui dans l'antiquité passait sur les ruines condamnées.

A mon premier voyage, un Espagnol m'avait montré, aux environs de Merida, dans un endroit particulièrement sauvage, la place où le train qui conduisait le maréchal Serrano avait été arrêté par des bandits ; les journaux du temps ont mentionné le fait. Je croyais que ce récit avait pour but de glorifier les jolis et intrépides gendarmes et la sérénité du sérénissime maréchal Serrano : je me trompais.

Mon Espagnol me confia que les bandits étaient à la solde de la compagnie du chemin de fer.

— Ce n'est pas pour attirer les voyageurs et faire monter les actions, je suppose?

— Non; mais ces attaques n'ont lieu que contre les trains de nuit, les express. Or ces trains sont fort onéreux pour la Compagnie, et celle-ci, pour les supprimer, commence par en dégoûter les voyageurs.

Cette explication, servie avec un aplomb superbe, me parut uniquement destinée à sauvegarder l'amour-propre national, et je ne crois pas plus aux chemins de fer qui se donnent le luxe de bandits pour modifier le règlement de leurs trains qu'aux compagnies d'assurances qui provoquent des incendies pour pousser à l'abonnement, ou aux pompiers qui se donnent de l'ouvrage pour obtenir de l'avancement.

Je me souviens d'ailleurs que l'hidalgo auquel je dois ce récit me devint suspect quand il se mit par hasard à la portière. J'aperçus par une fissure postérieure de son costume, à un endroit où l'on ne met pas d'ordinaire de cocarde, un peu de drapeau blanc qui passait. Était-ce un carliste découragé et devenu jaloux des bandits? Je dois confesser cependant que, si son pantalon avait des blessures, il portait, lui, au doigt, un diamant d'une dimension respectable. Était-ce une épave du fameux collier de la Toison d'or?

Nous traversâmes une contrée de montagnes, la sierra de las Vivoras, célèbre par la quantité innombrable de reptiles qui la peuplent; mais ces bandits rampants n'alarment guère les habitants, et les porcs se chargent de la police. Il paraît, pour peu qu'on soit de la race porcine, qu'on vit très bien de vipères. Il suffit de savoir les prendre et les avaler.

Charles-Quint, lorsqu'il habitait le monastère de Saint-Just, où il se nourrissait copieusement, appréciait tout particulièrement les jambons provenant des porcs élevés dans ces montagnes et qui se nourrissaient exclusivement de reptiles. C'était un manger d'empereur.

Un nom nous fait tressaillir. Nous passons à Montijo. Cette petite ville, ancien domaine des comtes de ce nom, est laide, sale et triste; mais les habitants sont riches et avares. Les blés, les oliviers et les vignes leur servent à entasser. Lors de la campagne du Maroc en 1860 et déjà lors de la guerre de Crimée, la ville de Montijo, recommandée par son nom, expédia à l'armée française des blés de *huit* récoltes. Le produit de ces fournitures est peut-être encore enfoui dans les silos. Ah! si ce nom-là ne se trouvait associé qu'aux guerres heureuses de la France et qu'à la farine de son bon pain!

La dernière ville espagnole, la ville frontière, c'est Badajoz. Je l'ai visitée il y a trois ans, grâce à un retard du train de Portugal qui nous obligea à y stationner pendant cinq heures.

Je dirai, entre parenthèses, que les relations amicales des employés de chemins de fer espagnols et portugais sont telles que, pour se jouer réciproquement de bons tours, ils ne s'attendent pas si l'un d'eux est en retard, et le voyageur peut avoir une station d'une journée à subir, ce qui lui donne le temps de méditer sur les chances actuelles de l'Union ibérique.

Badajoz a de loin un aspect étrange, grandiose et presque formidable. C'est la place forte de vieux style, s'accommodant un peu au nouveau. Elle s'étale sur une colline, et au-dessus de ses robustes murailles on voit s'élever la cathédrale, qui est elle-même une forteresse à l'abri de la bombe : c'est l'asile offert aux femmes, aux enfants, quand la ville est exposée au feu de l'ennemi.

Le Guadiana coule majestueusement au pied de cette capitale de l'Estramadure; un pont gigantesque joint les deux rives.

C'était par un temps admirable que Badajoz nous apparut, et, malgré sa couleur orientale, elle formait comme la construction historique d'un paysage paisible de Claude le Lorrain.

Il y a trois ans, on reconstruisait le pont, que don Carlos avait fait couper; si bien que l'omnibus très pittoresque dans lequel nous montâmes fut obligé de traverser le Guadiana sur un bateau plat. Nous croisions des radeaux immenses chargés de branches de sapins, et le pont, vu d'en bas, semblait, par chacune de ses arches, découper un tableau différent sur l'horizon.

Je n'ai pas encore vu l'Afrique; mais il me semble que Badajoz doit avoir, dans certains quartiers, l'aspect d'une ville arabe. Les rues, à la hauteur des toits, étaient, à ce moment, absolument couvertes de nattes ou de vieilles tapisseries pour donner un peu d'ombre, et des marchands de figues d'Arabie, au coin des rues, ajoutaient à l'illusion.

Je respecte le cactus; mais je voulus goûter de son fruit. Il est médiocre, et je ne conseille de le manger qu'à la façon des Aissaouas, avec son enveloppe épineuse, pour se mortifier ou pour faire un tour de force.

Je visitai la cathédrale. Elle a sans doute été dévastée souvent, car il n'y reste pas grand'chose, et don Carlos n'y a pas restitué ce que les pillards de l'armée de Wellington lui ont enlevé en 1812.

Badajoz a encore les cicatrices des blessures que lui valut la résistance de l'armée française enfermée dans cette place. M. Thiers assure que rien n'est comparable, en fait de courage, à l'attitude de la garnison pendant les mois d'avril, mai 1811. Les assiégeants se retirèrent; mais, en 1812, le

16 mars, Wellington revint, prit sa revanche, et Badajoz fut éventré. M. Thiers ajoute au récit de cette lutte acharnée : « Ce n'était pas à nous à solliciter pour les Espagnols, ni aux Anglais à les punir de notre résistance. » C'est fort bien raisonner; mais le pillage, le meurtre, le viol, l'incendie eurent raison de la raison.

Don Carlos raviva à son profit les blessures, et à son détriment les rancunes.

Badajoz a donné, il y a quelques mois, un signal d'insurrection maladroit, ou inutile, qui n'est qu'un symptôme. Après les Français, les Anglais et les carlistes, la vieille ville se brouillerait-elle avec son gouvernement?

Je n'ai pas pu remarquer en passant si elle fronçait les sourcils; mais j'ai vu que le pont était rebâti; ce qui n'empêchait pas de grands bateaux chargés de verdure de traverser lentement le Guadiana, et les ruines du vieux château qui dominent les constructions nouvelles de se profiler mélancoliquement sur le ciel bleu qui sourit avec tant de grâce à tant de révolutions.

Badajoz est à sept kilomètres de la frontière et j'avais bientôt la prétention de faire les honneurs du Portugal à ceux qui m'avaient fait les honneurs de l'Espagne. Je n'étais plus chez eux, et, ayant sur eux la supériorité d'une première visite, j'affectais de me croire chez moi.

A cinq heures du matin, nous arrivions à Lisbonne.

LOUIS ULBACH.

(*La suite prochainement.*)

LE DINER DU 7

Petite scène d'intérieur

Mon bon ami Philippe Davril a épousé, il y a huit mois environ, une adorable jeune fille qui est devenue une jeune femme adorée. Il est aussi heureux qu'il est possible, mon bon ami Philippe : considération, amour, santé, fortune, gaieté..., rien ne lui manque, et cependant, l'autre jour, comme nous causions chez lui, dans son cabinet, les pieds sur les chenets :

— Non!... non!... dit-il, tu ne peux te figurer, célibataire que tu es, tous les tracas, tous les ennuis qui résultent de cette chose si simple en apparence, si élémentaire : recevoir quelques amis à dîner! Tu ouvres de grands yeux et tu souris avec pitié : écoute un peu et tu verras.

*
* *

« A la fin du mois dernier, nous venions, ma femme et moi, de dîner chez nous bien tranquillement, en tête-à-tête, comme cela nous arrive souvent, Dieu merci! Nous en sommes encore ét en serons toujours, je l'espère bien, à cette période heureuse où solitude à deux ne veut pas dire servitude à deux!

« Béatement étendu dans un fauteuil, je fumais une cigarette pendant que Geneviève me faisait la lecture. Très agréable, cette occupation-là, entre parenthèses : je te la recommande pour plus tard. Peu à peu le livre, complètement dénué d'intérêt, d'ailleurs, glissa sur les genoux de la lectrice; le silence s'établit entre nous; elle, rêveuse, tête basse, suivant d'un œil distrait les arabesques du tapis; moi, le nez en l'air, m'appliquant consciencieusement à faire des ronds de fumée qui montaient, montaient vers le plafond, ondulants et réguliers.

« Au bout d'un moment, ma femme releva la tête :

« — Et ce dîner, quand le donnerons-nous?... Il faudrait pourtant bien nous décider!

« J'interrompis mes graves occupations et fis oui de la tête.

« Assurément, c'est amusant tout juste de donner à dîner aux autres quand on se suffit si bien à soi-même. Mais depuis notre mariage nous avions reçu des politesses de tous côtés sans en rendre aucune... Il était temps d'en finir..., de commencer plutôt.

« — Quel jour choisir? dit Geneviève.

« Je me levai de mon fauteuil, où j'étais si bien, et pris sur mon bureau mon calendrier, mon grand calendrier. J'ai toujours été un peu maniaque, tu sais. Je ne me sers jamais que de ces longs calendriers dits, je ne sais pourquoi, calendriers administratifs, qui s'ouvrent comme un accordéon, calendriers par mois, avec notes pour chaque jour, pouvant être consultées sans découper les feuilles, etc., etc. Que veux-tu? il me faut tout ça pour être heureux, à moi!

« — D'abord le jour, dis-je à ma femme. Un dimanche?... Impossible. Dîners de famille. Nous n'aurions personne... Un mardi?... Les abonnements aux Français... Un jeudi?... Même spectacle!... je me trompe..., même obstacle... Un samedi?... Même difficulté, aux Italiens cette fois... Que d'abonnés, grands dieux!... Restent donc trois jours dans une semaine de sept : lundi, mercredi ou vendredi. Non, pas le vendredi! Il faut respecter toutes les opinions... Donc lundi ou mercredi, pas d'autre choix possible!... Regardons un peu le quantième.

« Et je consultai mon grand calendrier, par mois, avec notes pour chaque jour, etc., etc.

« — Mars..., mars... C'est cela!... Lundi, 5... Conversion saint Augustin... Mercredi, 7... Saint Stanislas. Lequel veux-tu?... Saint Stanislas ou saint Augustin?

« — Je trouve Stanislas plus gai.

« — Va pour Stanislas... Entendu, mercredi 7 mars... Voyons un peu qui nous aurons, maintenant!

« — Oh!... pas trop de monde, mon ami!... Tu sais, les grands dîners..., c'est assommant! La conversation ne peut se généraliser... On a l'air d'une noce... Non! quinze, au plus!

« — Va pour quinze!

« — Malheureusement, nous ne pouvons pas, à cause de la table carrée... Très joli, les tables carrées, mais bien gênant!

« — Seize, alors?

« — Oh! non!... Vois-tu cela? Sept personnes de chaque

côté..., toi à un bout de la table et moi à l'autre... comme si nous nous boudions... D'abord, je ne veux pas être aussi loin de toi, moi!

« — Chère petite!... Quatorze, alors?...

« — C'est cela... Oui!... quatorze... Ça s'arrange très bien. Passons aux convives. Autant que possible des gens qui se connaissent... Pas de gaieté sans cela!

« — Parfaitement exact!

« — Voyons... M. et Mme de Flamarande, d'abord... Ils ont été charmants pour nous.

« — Le mari est bien ennuyeux!

« — Mais la femme est si amusante!

« — J'inscris : deux Flamarande... Que dirais-tu des petits Marveyre?

« — La femme est bien ennuyeuse!

« — Mais le mari est si amusant! Ça fera deux personnes amusantes sur quatre : une jolie moyenne!... J'inscris : deux Marveyre.

« — Les Dupastrel?

« — Le père, la mère et les trois filles!... Une smala!

« — Nous sommes si en retard avec eux... Et puis il n'y a que les deux filles aînées qui aillent dans le monde.

« — Ça ferait toujours quatre!

« — On pourrait inviter le père et la mère sans les filles...

« — J'aimerais mieux le contraire... Les filles sont jeunes; le père et la mère... le sont moins!

« — Pas de Dupastrel, alors!... Mme de Louvenjoul?

« — Avec les Marveyre?... Tu n'y songes pas!... C'est elle qui a fait le mariage!

« — Brouillés, alors?

« — Naturellement!... Que penses-tu de Mme Dufrêne?... Elle chanterait quelque chose après le dîner... Elle a une belle voix...

« — Oui!... Mais elle ne dirait rien pendant... Elle est si bête!... Enfin, mets toujours!

« — Mme Dufrêne... Ça fait cinq..., et nous deux, sept... Encore sept à trouver.

« — Il faudrait quelques causeurs maintenant..., un homme connu... Si nous invitions Cherville?...

« — Un mercredi?... Il dîne tous les mercredis chez Mme Monchaux. Le dîner de la timbale!... Il n'y manquerait pour rien au monde!

« — Un peintre, alors?... Vernissel?

« — Il doit être bien pris par son exposition. Enfin, mettons-le toujours!... Ah! non!... Impossible!... Il est à couteaux tirés avec Mme de Flamarande depuis qu'il a refusé de faire son portrait parce qu'il la trouvait trop maigre.

« — Il nous faut un artiste, pourtant... Francœur, par exemple? Rien à craindre de la part de ses modèles, celui-là... Il ne fait que des animaux!

« — Mais sa femme?... On dit qu'elle a une réputation...

« — Sa femme?... On ne l'invite jamais..., et Francœur ne s'en plaint pas, paraît-il.. Mettons Francœur : ça fait huit!

« — Les Singleton... Ils sont gentils, les Singleton... Mme Singleton avait une si jolie robe à notre mariage!

« — Oui..., et Singleton joue de la flûte... Il en jouerait après dîner...

« — Pourvu qu'il l'apporte, mon Dieu!

« — Je le lui dirai. J'inscris : Singleton, sa femme et sa flûte... Ça fait trois.

« — Soyons sérieux, voyons!

« — Encore quatre à trouver. Pour panacher suffisamment, il nous faudrait un couple mâle et femelle... et deux célibataires.

« — Mme Desrenaudes et sa fille?

« — Comme mari et femme?...

« — Qu'est-ce que ça fait?... Elle est charmante, la petite Desrenaudes... Et puis il y aurait peut-être un mariage à faire avec un des deux célibataires...

« — Non! pas de jeunes filles!... C'est froid.

« — Pauvres jeunes filles!... Dès qu'il s'agit de s'amuser un peu, au panier!... Rayons les Desrenaudes!

« — Et les Tournesol?... Qu'en dirais-tu?

« — En même temps que les Flamarande?... Tu n'y songes pas!... Ils se mangeraient avec leur politique!

« — Tu as raison. Qui pourrions-nous bien trouver?... C'est étonnant..., il semble qu'on connaisse trop de monde..., et, quand on cherche, plus personne!

« — Nos cousins Bombigny!... Ils sont très mal avec tout le reste de la famille, surtout avec l'oncle et la tante Chopard. Comme ils seront les seuls invités, ils croiront que nous ne voyons qu'eux... Ils seront ravis!

« — Hurrah pour les Bombigny! Deux célibataires maintenant!

« — Oh ça! ce n'est pas difficile... Tu as assez d'amis, Dieu merci!

« — Oui..., mais presque tous mariés maintenant!

« — Ça ne fait rien... Il n'en manque pas... Tiens! au hasard!... Lorrain?...

« — Il ne dîne plus en ville... à cause de son estomac!

« — Des Evettes?

« — Même raison... A cause de sa goutte!

« — Monistrol?

« — Il est à Cannes!

« — Saint-Jauret?

« — Il est à Nice!

« — Gilaudin?

« — Encore en demi-deuil... Non!... en demi-joie de son oncle Olivier.

« — Vernillac?

« — Oui, Vernillac!... Bravo!... Ah! non! Impossible!... Un mercredi!

« — Eh bien?...

« — Le mercredi, c'est le jour où le gros Frankenthal dîne au cercle et où Mme Frankenthal... Je t'expliquerai ça dans quelques années...

« — Tu sais..., je crois que je comprends déjà.

« — Donc, pas de Vernillac... Tu vois comme c'est difficile... Nous voilà réduits à inviter Favernet. On peut compter sur lui, celui-là!...

« — Il est si dévoué!

« — Et si gourmand !

« — Treize, avec Favernet... Encore un... Quel travail !

« — Le petit Stock ?

« — Parfait !... Il nous dira des monologues dans la soirée... Il les dit horriblement... Mais ça tiendra toujours de la place... Et puis les auteurs ne seront pas là !... J'inscris donc : quatorzième, le petit Stock... Sauvés !... Nous étions sauvés !

*
* *

« Enfin ! nous avions notre liste !... Il nous avait fallu, montre en main, une heure et demie de travail, car, comme bien tu penses, je t'en ai passé au moins la moitié.

« Le lendemain matin, la poste emportait nos invitations sur joli papier Bristol, pour le mercredi 7 mars à sept heures un quart... Ma femme avait une longue conférence avec notre cordon bleu... Bref, tout se préparait pour le dîner du 7.

« Le lendemain pas une seule réponse... Nous commencions à pester contre les gens qui ne répondent pas à une invitation à dîner dans les vingt-quatre heures, au plus, quand m'arriva la lettre suivante :

« Cher ami,

« Tu es bien gentil et je suis très sensible à ton aimable invitation ; mais pour quel jour m'as-tu invité ?... Ta carte porte le mercredi 7 mars ; or le 7 mars est un vendredi, tandis que le mercredi qui précède est un 5. T'es-tu trompé de jour ou de date ?... Dois-je venir dîner chez toi le mercredi 5 ou le vendredi 7 ?... J'y viendrais dans l'un et l'autre cas... Mais au moins que je sache quand j'y dois venir !

« Excuse mon indiscrétion et crois à mon amitié,

« FAVERNET. »

« Comment ! je m'étais trompé !... C'est impossible !... Mon grand calendrier administratif par mois, avec notes pour chaque jour, etc., etc., est infaillible cependant ! Et si commode !... Je le saisis fièvreusement... Favernet a raison ! Et le calendrier aussi !... Dans ma précipitation, j'avais tourné deux mois d'avance et, au lieu de mars, j'avais consulté mai ! A l'œil, quand on est pressé, c'est presque la même chose... Le 7 mai est bien un vendredi... C'est bien saint Stanislas... Tandis que le 7 mars est un vendredi, sainte Perpétue !... Et le 5 un mercredi, Quatre-Temps !... Je m'explique tout, maintenant !... Heureusement que Favernet tenait à son dîner et ne s'est pas gêné pour m'écrire, lui !... Brave Favernet !

J'avouai la chose aussitôt à Geneviève. Je dois à la vérité de reconnaître qu'elle a été généreuse et ne s'est pas trop moquée de moi ni de mon grand calendrier administratif, qui d'ailleurs n'en pouvait mais. Il fallait prendre un parti. Nous nous décidons pour le vendredi 7. C'est ennuyeux un vendredi à cause du maigre : mais nous avons ainsi deux jours de plus et, par suite, plus de chance d'accrocher nos convives. Nouvel envoi de cartes, de rectification cette fois.

« Ce qui arriva était prévu. Les uns auraient pu venir le mercredi, mais ne pouvaient pas le vendredi ; d'autres qui auraient pu le vendredi s'étaient engagés pour ce jour-là, croyant notre invitation pour le mercredi ; d'autres, par principe, ne dînaient jamais en ville le vendredi ; d'autres enfin ne pouvaient ni pour le mercredi ni pour le vendredi.

« Tout compte fait, il ne nous restait plus que quatre convives : deux Singleton, une Dufrêne et un Favernet, et nous deux, six.

« Encore huit à trouver.

« Nouvelles combinaisons. Comme ce n'est plus un mercredi, mais un vendredi, il n'y aura plus de dîner chez Mme Monchaux ; le gros Frankenthal n'ira pas dîner au cercle : dès lors on peut inviter Cherville et Vernillac ; comme les Marveyre refusent, on peut inviter Mme de Louvenjoul ; comme les Flamarande ne viennent pas, on peut se lancer sur les Tournesol et sur Vernissel ; les cousins Bombigny s'étant excusés, on peut tâter de l'oncle et de la tante Chopard, qui se croiront à leur tour les seuls invités de la famille et en mourront de joie. Comme... Ah ! mon ami !.. c'était à devenir fou, archifou !..

« Je glisserai sur des détails qui deviendraient fastidieux : sache seulement que la veille du dîner j'avais écrit — je les ai comptées — quarante-quatre lettres et en avais reçu trente-sept !

« Tu me diras que j'aurais dû m'en réjouir, que c'étaient autant de politesses faites, que je me trouvais moralement réunir plus de cinquante personnes à ma table quand je n'en devais recevoir effectivement que douze ! — Ah ! bien oui ! Je me souciais peu de cela... Je me sentais incapable d'un raisonnement aussi subtil ! J'étais, ou plutôt nous étions, ma pauvre petite femme et moi, exaspérés, furieux, anéantis. Nous ne parlions plus que de ce maudit dîner du 7, toute la journée, le matin, l'après-midi, aux repas, à la promenade ; et, la nuit, nous en rêvions !

« Le jour fatal approcha. Depuis le 5 au soir, notre liste était complète, au prix de quel travail, mon Dieu ! Rien n'y subsistait de la liste primitive, excepté Favernet, le brave Favernet, fidèle au poste, toujours. Excellent ami ! — Les Singleton n'avaient pu venir, Singleton s'étant donné une dilatation anormale du larynx pour avoir abusé de la flûte ; et Mme Dufrêne avait la grippe.

« Voici comment se composait le dîner :

« Les Tournesol remplaçant les Flamarande (ou la légitimité remplacée par la république)..... 2
« Mme et Mlle Desrenaudes remplaçant l'oncle et la tante Chopard, qui avaient remplacé les cousins Bombigny..... 2
« M. et Mme Dupastrel et leurs deux filles (il avait bien fallu en arriver là !) remplaçant les Singleton..... 4
« Mme de Louvenjoul..... 1
« Vernissel remplaçant Francœur, qui lui-même avait remplacé Cherville, qui s'était donné une entorse..... 1
« Saint-Jauret, revenu de Nice, remplaçant Stock, parti pour Cannes..... 1
« L'immuable Favernet (excellent ami, va !)..... 1
« Nous deux..... 2

« Total... 14

« Enfin, nous pouvions respirer ! Tout était prêt, dîner, menus, fleurs, service, etc. Le vendredi 7 arrive. Un temps gris : rien du soleil d'Austerlitz !

« A deux heures et demie, on m'apporte une lettre. Je reconnais l'écriture de Favernet. Je l'ouvre en tremblant. Favernet, le bon Favernet, Favernet le pilier, la fondation, la planète-centre autour de laquelle avaient gravité toutes nos combinaisons, Favernet ne vient pas!!! Il avait dîné la veille chez les la Taupinière — une bonne table, — une trop bonne table, car il était au lit, disait-il, avec une forte migraine, en train de s'inonder de thé... Une indigestion, cette migraine, pas autre chose! — Il aurait bien pu attendre à demain et l'avoir après notre dîner, le misérable!

« Favernet manquant, nous étions treize. Et dans quatre heures, on allait se mettre à table... Que faire?... Le camp des célibataires amis est épuisé... D'ailleurs une invitation aussi tardive ne peut se faire qu'à des intimes très intimes... Mon Dieu!... mon Dieu!...

« — La troisième petite Dupastrel! s'écrie Geneviève, frappée d'une inspiration d'en haut.

« — Quatorze ans!... Elle ne va pas encore dans le monde, répondis-je, affolé.

« — On l'y mènera!

« Un quart d'heure après, j'étais chez les Dupastrel et leur exposais toute l'horreur de la situation. Mme Dupastrel, très digne, me dit que de vieux amis tels que nous méritaient tous les dévouements; mais je sentis bien qu'elle était blessée de cette invitation *in extremis*... Enfin, elle promit d'amener Lucile... Lucile viendrait... Nous étions sauvés.

« Mais quelle composition de dîner, mon bon ami! Des gens qui ne se connaissaient pas les uns les autres; des individualités noyées par l'avalanche Dupastrel; enfin, alors que nous ne voulions pas une seule jeune fille, nous en avions quatre, dont une jeune vierge de treize ans!

« Les Dupastrel arrivèrent les premiers, à sept heures un quart juste, les deux filles aînées en bleu, Lucile en rose. Elle était plate comme une planche... de salut (qu'elle était en effet), rougeaude, les cheveux nattés, les pieds longs dans des bottines trop courtes et les mains courtes dans des gants trop longs, jaunes et craqués aux deux pouces. Elle ne soufflait mot, plantée sur le rebord de sa chaise, pour ne pas se chiffonner. Enfin, elle était là : c'était l'essentiel.

« A sept heures et demie, tout le monde était arrivé. Personne ne manquait. Geneviève était radieuse. Les présentations faites, on se mit à causer à voix basse, les dames assises devant la cheminée, et les hommes graves, par petits ronds, dans les coins. Enfin, tu sais, un salon avant dîner, c'est-à-dire une manière de chambre mortuaire : au lieu du maître d'hôtel, on attendrait presque le maître de cérémonies.

« A sept heures trois quarts on annonçait le dîner; on passait dans la salle à manger toute gaie de lumières et de fleurs. On allait se mettre à table... Enfin!!!

« Tout à coup la petite Lucile pousse un cri et, s'élançant vers sa mère :

« — Maman!... maman!... ton mouchoir! J'ai pas le mien!

« Qu'était-ce, ô mon Dieu!... Enfer et damnation!... Un saignement de nez, un formidable saignement de nez!... Cette chose essentiellement bête qu'on appelle un saignement de nez! Geneviève et moi nous nous jetâmes un regard désespéré.

« — Ce n'est rien, dit Mme Dupastrel tout en tamponnant vigoureusement la pauvre enfant; va dans l'antichambre, tu reviendras quand ce sera fini.

« Puis, se retournant vers moi d'un air pincé, comme si j'étais coupable de la catastrophe :

« — L'émotion... J'en étais sûre!... Voilà ce que c'est de mener les jeunes filles trop tôt dans le monde!

« On se mit à table... Nous étions *treize!*... Et comme le maudit saignement de nez ne s'arrêta pas, quand nous sortîmes de table, *treize* toujours!!! »

*
* *

Ici, mon bon ami Philippe leva au ciel des bras désespérés et se mit à marcher de long en large dans son cabinet.

— Pauvre ami! murmurai-je.

— Ne me plains pas trop; dit-il en se calmant. Les gens superstitieux n'auront rien à craindre. Ma brave petite femme a sauvé la situation!

— Comment cela? lui dis-je.

Il sourit et, mystérieusement, me prenant la main :

— Nous étions quatorze..., et je compte sur toi pour payer les dragées!

JACQUES NORMAND.

UN PROPHÈTE POLITIQUE

Mallet du Pan

SON OPINION SUR BONAPARTE

En 1794, Mallet du Pan, rentré dans son pays et établi à Berne, accepta de fournir une correspondance politique sur les affaires de France à l'empereur d'Autriche François II, le père de Marie-Louise. Ses lettres, conservées aux archives de Vienne, en ont été tirées par M. André Michel (1), qui les publie avec une introduction et des notes de lui et une préface de M. Taine. La première lettre est datée du 28 décembre 1794; la dernière, du 26 février 1798. Par conséquent, la correspondance commence cinq mois après le 9 Thermidor et s'arrête deux mois avant le jour où Bonaparte quittait Paris pour aller prendre le commandement de l'expédition d'Égypte.

Les travaux antérieurs de Mallet du Pan, son long séjour dans notre pays et les nombreuses relations qu'il y avait conservées le rendaient très propre à la tâche qu'il entreprenait. La manière dont il la remplit est vivement louée par M. Taine. « Si l'on se reporte, dit-il, aux documents originaux, on découvre que ses analyses sont toujours exactes; si

(1) *Correspondance inédite de Mallet du Pan avec la cour de Vienne.* — Paris, 2 vol. in-8°. Plon et Nourrit.

l'on suit le cours des événements, on constate que ses prédictions sont presque toujours vraies : parmi tant de gens aveugles, aveuglés ou myopes, il reste clairvoyant et voit de très loin. En cela il est unique. » Plus loin, à propos des jugements de Mallet du Pan sur les choses et les hommes, M. Taine insiste sur la sûreté de ses appréciations, qu'il égale à la sûreté extraordinaire de ses informations. « Ses jugements, dit-il, sont aussi exacts que pénétrants... Je ne l'ai jamais trouvé en défaut. »

Il nous a semblé intéressant de rechercher ce qu'un observateur aussi au courant et aussi perspicace avait pensé de Bonaparte à ses premières apparitions sur la scène du monde. Nous aurons ainsi l'impression toute vive de nombreux contemporains, puisque Mallet du Pan faisait sa correspondance avec des renseignements venus de tous les points de la France et envoyés par des personnes qui occupaient les situations les plus diverses. Ces personnes, il est vrai, ne devaient guère être choisies parmi les amis de la première jeunesse de Bonaparte — Mallet du Pan n'avait aucune tendresse pour les jacobins et les thermidoriens; — il n'en est pas moins curieux de connaître leur sentiment sur le nouveau venu et leurs pronostics sur son avenir.

La première lettre où le nom de Bonaparte soit mentionné est du 17 mars 1796. « L'offensive, écrit Mallet du Pan, est également déterminée pour l'Italie; le commandant en chef de cette partie n'est pas encore connu : on a parlé de Beurnonville, puis d'un Corse terroriste nommé Buonaparte, le bras droit de Barras et commandant de la force armée dans Paris et ses environs (1). »

Le ton de ce passage est à noter. C'est bien ainsi qu'on présente à son lecteur un inconnu. Dans la longue lettre du 24 octobre précédent, où Mallet du Pan raconte en détail le 13 Vendémiaire, il n'est fait aucune allusion à Bonaparte : Mallet du Pan n'avait pas entendu parler de lui à cette occasion.

Le 7 mai, les victoires de Montenotte et de Mondovi ayant commencé d'attirer son attention sur le général corse, il informe l'empereur d'Autriche que c'est ce Buonaparte qui a mitraillé les Parisiens le 13 vendémiaire et que les Parisiens lui en gardent une vive rancune. Dans les lettres suivantes, les événements d'Italie l'ayant engagé à se renseigner sérieusement, son jugement sur Bonaparte s'est formé : c'est une espèce de cerveau brûlé et de hâbleur, qui ne sait rien de la guerre.

On n'ignore pas que l'opinion que Napoléon n'entendait rien à la guerre persista assez longtemps dans les armées ennemies. Il a raconté lui-même à Sainte-Hélène que les officiers autrichiens, lors de ses premières campagnes, le méprisaient parce qu'il les battait contre les règles. « — Tu me pousses en tierce avant que de pousser en quarte, criait M. Jourdain à Nicole en recevant ses bottes, et tu n'as pas la patience que je pare. » — Mallet du Pan était très excusable de ne pas estimer les talents militaires du nouveau venu plus haut que ne le faisaient les officiers de Beaulieu et de Wurmser, qui étaient payés pour savoir à quoi s'en tenir. Il sentait bien qu'il y avait quelque chose de gauche à démontrer à l'empereur d'Autriche que le général qui escarbouillait ses armées n'était qu'un étourneau entendant la réclame; mais il s'en tirait en admettant qu'il y a quelquefois des grâces d'état et des hasards heureux pour les aventuriers et les fous. Cela ne durerait pas, et le plus grand inconvénient de ce qui se passait en Italie était de tourner la cervelle au Directoire.

« Lorsqu'on voit un général qui n'a pas trente ans et nulle expérience de la guerre faire ce que ne firent ni le prince Eugène ni Catinat : le Piémont envahi en quinze jours, ses forteresses livrées, Gênes à la merci des vainqueurs et le Milanais en danger, l'Italie épouvantée près de revoir les jours d'Attila, il est aisé de comprendre quelle force incalculable de pareils événements donnent aux espérances, aux desseins, à l'exaltation de la République française. »

C'est là, dans cette griserie du parti révolutionnaire, qu'est le danger, car, pour le général de l'armée d'Italie, bien que par politique on fasse sonner ses succès, il est déjà coulé : « Ce Bonaparte, ce petit bamboche à cheveux éparpillés, ce bâtard de Mandrin, que les rhéteurs des conseils appellent *jeune héros* et *vainqueur d'Italie* expiera promptement sa gloire de tréteau, son inconduite, ses vols, ses fusillades, ses insolentes pasquinades. On se tromperait tout à fait, en lisant la dernière déclaration que le Directoire a fait imprimer (1) à l'éloge du général, de supposer ce langage sincère. Bonaparte a eu l'audace d'écrire au Directoire : *J'ai reçu votre traité de paix avec la Sardaigne; l'armée l'a approuvé*. Cette lettre a été pour lui ce que fut le canon de la Bastille pour Mlle de Montpensier sous la minorité de Louis XIV, si ce n'est pire encore. Il y a eu des voix pour envoyer le *jeune héros* à la place de la Révolution, et y recevoir vingt balles dans la cervelle; mais, ami de Barras, protégé par les jacobins de toute classe, il a échappé au châtiment de son incartade » (11 août 1796).

Mallet du Pan, lorsqu'il écrivait ce qu'on vient de lire, ne connaissait pas encore les victoires de Lonato (3 août) et de Castiglione (5 août). On s'explique ainsi qu'il ait cru, quelques lignes plus bas, devoir encourager François II en lui assurant que la retraite des Français allait « résulter inévitablement » des opérations de l'armée autrichienne. Ses prévisions ne s'étant pas réalisées, il console son royal correspondant, le 23 août, en lui répétant qu'il ne faut pas prendre Bonaparte au sérieux. « Bonaparte, écrit-il, a envoyé à l'armée d'Italie quelques sommes d'argent provenant de ses rapines ultramontaines : cela a un peu réconcilié avec le Directoire ce bamboche à cheveux éparpillés (décidément, il y tient), ce petit saltimbanque de cinq pieds trois pouces, qui n'a jamais fait la guerre que dans les tripots et les lieux de débauche. »

(1) Bonaparte avait été nommé général en chef de l'armée d'Italie le 23 février. Les communications étaient alors si lentes que, trois semaines après, on ne le savait pas encore à Berne. Nous faisons cette remarque une fois pour toutes, afin qu'on ne s'étonne point des dates.

(1) *Moniteur* du 2 août.

Il avertit d'ailleurs l'empereur d'Autriche qu'il ne faut pas croire tout ce qu'on raconte sur la campagne d'Italie; que les dépêches et les proclamations de Bonaparte sont des « turlupinades » et des « fables extravagantes » dignes d'un romancier et dont les gens sensés, en France, ne font que rire. Il aurait entendu Alexandre Dumas raconter ses campagnes et comment, en 1830, il prit une ville à lui tout seul, avec deux pistolets à deux coups, qu'il ne s'exprimerait pas autrement. On aimerait à savoir ce que pensait l'empereur d'Autriche, qui était renseigné d'autre part sur ce qui se passait à ses armées, quand il recevait ces bonnes paroles. Le consolaient-elles beaucoup?

Les opinions politiques du « bamboche », dans les années dont il s'agit, étaient pour beaucoup dans les préventions dont Mallet du Pan se faisait l'écho fidèle et un peu naïf. La *Correspondance* insiste à plusieurs reprises sur le jacobinisme de Bonaparte : il est l'instrument des jacobins, « leur chef et leur bouclier »; il est « absolument le général des jacobins et des révolutionnaires permanents ». Les gens sensés voient clairement que les jacobins se serviront de lui au besoin pour accabler et opprimer la France, et, « s'il y avait un grain de sagesse dans cette tête sulfureuse », il se tiendrait à l'écart; mais le jeune homme « veut du fracas, des honneurs et un rôle; il le payera cher tôt ou tard ». En attendant la chute, qui ne peut tarder, il est l'objet d'une exécration si générale qu'après la bataille de Rivoli Mallet du Pan écrit : « La France eût célébré sa défaite, sa captivité et sa mort avec une allégresse bien différente de la sensation morne qu'ont produite sur le public les derniers événements. » Quelques jours plus tard, Mallet du Pan fait cette remarque : « Paris... hait Buonaparte à peu près autant que Robespierre. »

Il y avait encore un autre point sur lequel la réputation du commandant de l'armée d'Italie laissait trop à désirer aux yeux des amis qui envoyaient leurs impressions à Berne. On aura remarqué que, dans la *Correspondance,* ses opérations financières sont traitées de brigandages et lui-même de bâtard de Mandrin. Ces gros mots n'étaient pas mis au hasard. Ils étaient l'expression d'une conviction arrêtée, et l'empereur d'Autriche recevait les rapports les plus fâcheux sur la moralité de son futur gendre. Mallet du Pan, qui se piquait d'appeler un chat un chat, parle sans ménagement des « vols » du général en chef et des coupe-jarrets de sa bande.

A l'en croire, le monde officiel lui-même, qui n'avait pas des scrupules exagérés, trouvait que Bonaparte gardait pour soi une trop grosse part du gâteau. Il joint à l'une de ses lettres (10 septembre 1796) un rapport d'un des commissaires à l'armée d'Italie où on lit : « Salicetti et Buonaparte ne cheminent point d'accord; ils empiètent mutuellement sur leurs prérogatives...; l'un vole avec impudence, l'autre avec adresse. »

Voleur, saltimbanque, bamboche et fou, l'horoscope est complet. Le petit Corse ne pouvait aller loin. Il était voué à se rompre les reins au premier casse-cou que la fortune mettrait sur son chemin. Là-dessus Mallet du Pan était sans inquiétude. Le 16 novembre 1797, il déclare que si Bonaparte rentre en France, il sera « trop heureux s'il n'est qu'oublié et annulé ». Le 22 décembre suivant, il commence par raconter d'un ton assez maussade la réception pompeuse que le Directoire a faite au général à son retour à Paris (décembre 1797). « On peut supposer, écrit-il, que ce même peuple de Paris, qui courait en foule chaque jour sur les pas de Ramponeau (1) et de Scaramouche, a honoré d'une pareille curiosité ce Buonaparte que les grimauds de la capitale et des antichambres directoriales comparent à Platon, à César et à Épaminondas. Cependant, dans ce parallèle d'empressement public, Ramponeau reste vainqueur. » Suivent quelques détails sur la physionomie de Paris le jour de la fête, sur les discours officiels et sur l'attitude des acteurs; puis Mallet du Pan, toujours heureux dans ses pronostics, clôt son récit par une allusion à « l'inévitable dénouement. »

Les événements qui succèdent le confirment dans son impression. Il observe avec satisfaction le rapide déclin de cette gloire éphémère, calcule les chances de durée qui lui restent encore et n'en trouve que bien peu. « Il est visible que l'étoile de Bonaparte a pâli de jour en jour. Objet d'indifférence pour le peuple et le public, de défiance pour les jacobins, de jalousie pour tous, les festins, les hymnes, les santés n'ont pu réchauffer une admiration vite lassée. » A moins qu'une nouvelle guerre et des succès éclatants « ne viennent soutenir son existence, c'est un homme décidément fini ».

Encore six semaines, et Mallet du Pan ne croira même plus qu'une guerre puisse sauver le vainqueur d'Arcole. Sa dernière lettre, du 26 février 1798, contient l'oraison funèbre du petit saltimbanque. Bamboche est décidément fini et bien fini. Il est comme s'il était mort et il n'en sera plus jamais question : « Merlin et Rewbell vont achever de l'enterrer dans l'expédition d'Angleterre. »

Voilà donc François II bien tranquille. Quand il dut, douze ans plus tard, accepter Napoléon pour gendre, j'imagine que les jugements et les prédictions de son correspondant de Berne lui revinrent plus d'une fois à la mémoire. Il pensa sans doute que les jugements étaient mélangés d'erreur et de vérité. Bonaparte avait plus de talents militaires que les officiers autrichiens et Mallet du Pan ne lui en accordaient en 1797. Il avait plus de suite dans les idées que n'en ont généralement les fous. Restait la moralité. Sur la moralité, Mallet du Pan ne s'était pas trompé : il y avait à dire.

Quant aux prédictions, elles n'avaient malheureusement pas été très justes. Au moment où l'on avait cru Bamboche mort et enterré, il avait fait le saut périlleux en Egypte et ça n'avait pas été fini du tout.

M. Taine a marqué, dans la préface de la *Correspondance,* qu'il existe une nuance, pour la justesse, entre les prédictions de Mallet du Pan et ses jugements. Il dit de ceux-ci, dans les passages que nous avons déjà cités : « Ses juge-

(1) On sait que Ramponeau était un cabaretier de la Courtille qui eut pendant quelque temps une vogue extraordinaire : le beau monde allait au cabaret Ramponeau boire du vin à trois sous et demi la pinte.

ments sont aussi exacts que pénétrants... ; je ne l'ai jamais trouvé en défaut. » Il dit des prédictions, avec une réserve : « Ses prédictions sont *presque* toujours vraies. » Le *presque* était ici bien nécessaire. Je ne sais s'il n'aurait pas fallu aussi un *presque* quelque part dans la phrase sur les jugements.

ARVÈDE BARINE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

La troisième république a fait beaucoup pour le progrès de l'enseignement à tous ses degrés; aucun sacrifice ne lui a coûté pour répandre partout la lumière. Elle a fait appel à tous les dévouements, interrogé les esprits les plus éclairés et provoqué, en de grandes assises, des débats contradictoires. L'Université a été invitée à provoquer des réformes; on lui a dit : Tu étais jusqu'ici le bras qui exécute; tu vas être la tête qui pense et le cœur qui se passionne; tu étais canal, sois source! Et l'Université est devenue tête, cœur et source. Quelle ne doit pas être sa joie et quel son orgueil! Cependant je sais un certain nombre d'universitaires dont la joie n'est pas sans mélange et dont l'orgueil n'est pas absolument épanoui. Esprits chagrins et moroses qui trouvent qu'en les déclarant maîtres de leurs destinées on leur a donné plutôt l'apparence de l'initiative et de la liberté que la réalité même. A les entendre, une ou deux volontés très arrêtées, très opiniâtres, auraient tout décidé en leur laissant le modeste honneur de dire : *Amen!* Cet *amen* prononcé, ils se sont regardés les uns les autres avec quelque étonnement. Quoi! c'est ceci que notre tête avait pensé, c'est pour cela que s'était passionné notre cœur! Et ils se sont fait l'effet de sources qui auraient jailli un peu malgré elles sous la baguette d'un nouveau Moïse, ou, plutôt, de deux nouveaux Moïse. Ainsi s'explique le mouvement d'ensemble par lequel bon nombre des universitaires qui avaient brigué l'honneur de représenter leurs collègues en ces grandes assises le déclinent aujourd'hui. — A d'autres, disent-ils d'une voix dolente; à de plus heureux!

Puissent-ils être plus heureux en effet! Puissent-ils ne jaillir que quand et comme ils le voudront! Nous verrons bien. Qu'ils me permettent, en prévision du jour de l'épreuve, de leur recommander le très intéressant, très substantiel et très libéral ouvrage de M. Émile Beaussire sur *la Liberté d'enseignement et l'Université* (1). Il arrive juste à temps pour les prémunir contre les séductions et les entraînements. M. Beaussire estime, en effet, que l'heure n'est pas passée, puisque de tant de questions soulevées et agitées il n'en est presque pas une qui ait reçu une solution définitive. En tout cas, il serait toujours possible de réformer certaines réformes qu'une courte pratique aurait suffi à condamner. Par exemple pour l'instruction secondaire classique, qui aurait été, à l'en croire, plutôt bouleversée qu'améliorée; et, si l'on ne veut pas l'en croire seul, il vous dit : Adressez-vous à côté, à M. Michel Bréal. M. Bréal n'était-il pas de ceux qui appelaient les plus larges innovations? Eh bien, écoutez-le maintenant jeter le cri d'alarme. Et sur combien d'autres questions n'y a-t-il pas de même à revenir! M. Beaussire les énumère toutes et signale tous les écueils où s'est déjà heurtée la coque du navire universitaire, non sans avaries. Vite aux pompes et bouchons les trous! C'est bien un peu le nautonier Tant-pis, M. Beaussire; mais, sans se laisser trop effrayer, encore est-il sage de ne pas fermer l'oreille à ses avertissements.

Vous concevez que je ne puis entrer dans le détail; ce serait à n'en pas finir, et puis ces questions ne passionnent absolument qu'un certain public spécial. Je veux marquer simplement ce qui est le trait caractéristique et l'esprit dominant de ce livre : un vif et profond amour de la liberté. M. Beaussire en a le culte, à tel point qu'il se fait le champion de la liberté de ses adversaires mêmes. Il dit aux universitaires : Combattez pour la défense des droits de ceux qui haïssent l'Université! Ils ont cherché, il y a quelque vingt ans, à vous écraser; faites-leur un rempart de votre corps aujourd'hui pour qu'ils ne soient point écrasés! Égalité pour tous! Vive la liberté! vive le mouvement qui en naît, et même la confusion et le désordre apparent! Arrière ces préoccupations et ces défiances *jacobines* contre toute liberté dont nous n'espérons pas pour nous-mêmes un profit immédiat ou prochain! Montrez que vous n'avez pas peur de la concurrence! Vous n'avez pas à la redouter, d'ailleurs. Ainsi, voyez pour les Facultés libres qui se sont élevées à côté de celles de l'État : en quoi vous ont-elles nui?

Et, en effet, il faut reconnaître que leur éclat modeste n'a nullement éteint le rayonnement des anciennes. Ainsi je sais plus d'un étudiant qui s'est fait inscrire à telle Faculté libre de droit, par genre, par esprit d'opposition, par désir de plaire à sa vieille tante la chanoinesse, et qui suit en réalité les cours des professeurs de l'État. Il s'arrête un instant rue de Vaugirard pour verser son argent, puis, pour connaître Justinien, monte vite vers le Panthéon.

Si, dans certaines villes, des Facultés de l'État ne sont pas très peuplées, c'est peut-être que trop de cours ont été institués, qui ne répondent pas à un besoin local. J'ajouterais même volontiers, si je ne craignais de passer pour un attardé qui n'est pas dans le mouvement, que les Facultés en sont venues à trop se préoccuper de la préparation aux grades qu'elles confèrent. Elles tiennent trop à avoir des élèves, pas assez à rassembler des auditeurs. Au temps de leur grand éclat, au temps des Guizot, des Villemain et des Cousin, les professeurs avaient en vue, non un public spécial et restreint d'aspirants-licenciés ou d'aspirants-agrégés, mais le grand public, le public désintéressé qui se passionnait pour la littérature, l'histoire, la philosophie, et non pour la conquête d'un

---

(1) *La Liberté d'enseignement et l'Université sous la troisième république*, par Émile Beaussire, membre de l'Institut. — 1 vol. Paris, 1884. Hachette et Cie.

parchemin. Aujourd'hui, quand ce public-là se presse autour d'une chaire — cela arrive encore, heureusement, — cette affluence est presque un scandale. Les professeurs voisins regardent avec un dédain affecté leur collègue qui fend des flots d'auditeurs et murmurent entre leurs dents : Professeur de gens du monde! Philosophe ou historien pour dames!

Donc, le soleil pour tous, pour tous la liberté, telle est la devise inscrite par M. Beaussire sur son drapeau. Et il vous conjure, universitaires réunis en assises plénières, et vous aussi, législateurs du palais Bourbon, de vous dégager de l'idéal antique et païen d'une société jetée tout entière dans un moule uniforme. Le danger, c'est que l'opposition des idées aille jusqu'au déchirement de la société et de la patrie; mais ce danger est-il conjuré par des lois restrictives de la liberté? Ne vont-elles pas multiplier au contraire les éléments de discorde, creuser plus profondément l'abîme qui sépare les deux camps hostiles de la jeunesse française? Tel serait le résultat, selon M. Beaussire. Et si l'on sort du droit commun, voyez les conséquences. On veut frapper telle ou telle maison, école de cléricalisme, dit-on : eh bien! ces maisons trouveront des biais, des accommodements, et vous ne les atteindrez pas. Qui sera frappé, au contraire? des maisons qui ont mérité le mieux de l'esprit de liberté et de progrès, comme l'École alsacienne ou l'École Monge. Et si vous tenez absolument à frapper d'un coup mortel l'enseignement clérical, il faudra aller jusqu'au bout dans la voie de la proscription, en revenir au fameux plan de Lepelletier Saint-Fargeau, abolir toute liberté d'enseignement et toute liberté d'éducation. Ce plan, la Convention n'avait même pas osé l'adopter complètement, et, avant même la chute de la Terreur, elle introduisit dans la loi des dispositions plus libérales. Songez à cela, membres du conseil, et vous aussi députés et sénateurs : *Intelligite, reges; erudimini, qui leges fertis!*

Oui, tout cela mérite qu'on y songe, en effet, et, sans accepter toutes les idées de M. Beaussire ni s'associer absolument à son optimisme quand il crie : Vive la liberté! vive le désordre qui en peut naître! il faut voir les conséquences fatales du système opposé. Si nous entrions dans l'examen des idées de détail, nous contesterions sur certains points. Par exemple, M. Beaussire redoute un peu plus que de raison la nécessité que quelques esprits modérés et cherchant une transaction songeraient à imposer aux établissements libres et qui consisterait à envoyer leurs élèves, pendant les trois dernières années, dans les établissements de l'État, comme externes. Hostilité, défiance, voilà, lui semble-t-il, les seuls sentiments qu'apporteraient ces lycéens malgré eux. Qui sait pourtant? Cette hostilité et cette défiance fondraient peut-être comme neige au soleil. J'imagine que ces jeunes gens, étonnés de trouver un enseignement moins noir, moins perfide et fatal qu'ils n'avaient supposé, se prendraient d'affection pour ces maîtres nouveaux vers qui ils seraient d'abord venus à regret. En séjournant dans ce qu'on leur aurait dépeint comme un foyer de pestilence et en constatant qu'ils n'ont pas la peste, qu'ils emportent au contraire, en même temps que de saines connaissances, des semences de vertus, ils dépouilleraient leurs préventions et contre l'Université et contre les idées modernes, qu'elle représente. Arrivés avec la haine de leur temps, ils sortiraient réconciliés.

M. Beaussire compte, pour opérer cette réconciliation, sur le contact et le frottement du service militaire obligatoire : j'ai bien peur, au contraire, que ce frottement entre jeunes gens de milieu, d'habitudes, d'éducation différents, soumis à une même contrainte nécessairement un peu brutale, rudement menés par des sous-officiers qui ne chercheront guère à gagner les cœurs, ne produise les résultats tout opposés.

Mais je m'attarde. Signalons brièvement quelques autres points où il y aurait à discuter. M. Beaussire, qui a une juste horreur de celles des épreuves du baccalauréat qui exigent moins d'intelligence, de goût, de développement moral que d'efforts de mémoire, me paraît trop disposé à sacrifier le baccalauréat lui-même. Des examens de passage à la fin de chaque année, examens où il ferait volontiers intervenir les professeurs de Faculté, ne me semblent point possibles dans la pratique. Et puis, de compte fait, nous arriverions ainsi à huit ou dix baccalauréats. C'est déjà beaucoup trop des deux qui existent : demandez à MM. les professeurs de rhétorique. Ah! comme ils seraient heureux de voir supprimer celui qui clôt l'année! Il me semble encore que M. Beaussire est un peu à côté du vrai quand il attribue aux surveillants une influence plus grande sur les esprits qu'aux maîtres. Il me semble encore... Mais ce sont là des questions de détail, et sur lesquelles sans doute on finirait par s'entendre avec M. Beaussire. Ce qui est l'important, l'essentiel, ce qui donne à son livre sa physionomie et comme un cachet de haute philosophie, c'est l'idée générale qui domine, la revendication de la liberté faite par un esprit essentiellement libéral, et nullement au nom du passé, mais dans l'intérêt même du présent et des idées modernes.

II.

M. Émile Raunié, qui a déjà donné une excellente édition des *Mémoires de Mme de Caylus*, vient de rééditer les *Mémoires et réflexions du marquis de La Fare* (1). C'est une lecture des plus intéressantes, moins peut-être encore à cause de ces Mémoires mêmes, que pour les rapprochements nombreux et la comparaison des témoignages contemporains dont M. Raunié a émaillé, sans la surcharger cependant, cette édition nouvelle. Il a mis à contribution les Mémoires du temps pour opposer à certains jugements de La Fare des jugements plus équitables, et, au besoin, il a discuté lui-même avec cet indolent épicurien qui n'avait pas toujours pris la peine de s'informer exactement ou avait cédé à certaines préventions. Ainsi, par exemple, à propos de Louvois. Vieux griefs, rancunes jamais apaisées. On sait qu'ils avaient été rivaux auprès de la maréchale de Rochefort, pour qui Louvois avait hérité de l'amour du chancelier Le Tellier, son père. La Fare avait même failli avoir le roi pour rival auprès

(1) *Mémoires et réflexions du marquis de La Fare*, par M. Émile Raunié. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier et Cie.

de Mme de Montespan; mais, pressentant que la lutte engagée tournerait de toutes façons contre lui, il s'était prudemment effacé avant de rien entreprendre. Après cette passion pour la maréchale, passion qui attira sur lui les foudres de Louvois et le força à renoncer à la carrière des armes, une longue liaison avec la charmante La Sablière, un caprice pour la Champmeslé; puis le jeu, le vin et les amours faciles, trop faciles. N'avait-il pas adopté lui-même, pour nom de guerre, celui de M. de la Cochonnière?

Ce pourceau du troupeau d'Épicure fut, malgré l'abandon des dernières années, un aimable homme plein d'esprit naturel, enjoué, charmant. Un peu d'aigreur cependant et de dénigrement dans ces Mémoires où il juge sévèrement hommes et choses. Peut-être, en quittant la bassette après avoir perdu, La Fare prenait-il la plume avec quelque mauvaise humeur. Peut-être avait-il au fond du cœur comme une secrète amertume d'avoir, en somme, manqué sa vie. Il faut donc lire ces pages qui sentent la satire en se tenant sur ses gardes; mais le contrôle perpétuel du commentaire de M. Raunié est un excellent correctif.

M. Raunié nous promet d'éditer d'autres Mémoires du grand siècle d'après la même méthode; enregistrons cette promesse.

III.

La vie privée de Camus d'Arras n'est pas plus édifiante que celle du marquis de La Fare. M. Antony Blondel nous la raconte ou, pour mieux dire, la brosse d'un poignet énergique (1), parfois même brutal; mais le tableau est saisissant. Çà et là on voudrait trouver quelques traits plus fins, plus délicats: non, cette brosse implacable se démène toujours.

IV.

On a calomnié les employés. Les plaisanteries qui courent sur eux depuis que le monde est monde ne prouvent pas plus que celles dont sont l'objet les avocats et les médecins. Un ancien employé, M. Harbelin (2), entreprend de réhabiliter les ronds de cuir. Il veut que l'on sache qu'il y a de l'esprit dans les bureaux. Pour moi, je n'en ai jamais douté. Voyez combien de journalistes brillants et de vaudevillistes folâtres ont écrit leurs premiers articles ou leurs premiers *scenarii* sur le papier de l'État dans un ministère ou à la Préfecture. M. Harbelin raconte donc ses souvenirs et nous montre la plupart de ses anciens collègues enjoués, féconds en bons mots, lançant des fusées. Bons camarades avec cela, tous membres d'une même famille. Quelques ombres au tableau cependant. Çà et là, un envieux, un Isidore Girodot.

Les scènes différentes où nous retrouvons groupés MM. les employés, qui se réunissent assez souvent pour sabler le champagne, ont la prétention de se lier et de constituer un roman. Vous pouvez néanmoins les détacher et les lire séparément, elles sont assez amusantes. Quant à l'apparence d'intrigue et à l'apparence de roman, elle n'ajoutera pas beaucoup au plaisir que vous fera cet aimable volume.

V.

Grande solennité à l'Odéon. M. de La Rounat a ressuscité *Antony*.

Les morts après vingt ans sortent-ils du tombeau?

dit le poète. Il y a cinquante ans qu'il était enterré, cet Antony, et il nous fait aujourd'hui l'effet d'un fossile, d'un antédiluvien. Que nous veut ce personnage préhistorique? Ah! qu'il a raison de mettre des bottes molles et de s'habiller à la mode de 1830; et, de même, Adèle Hervey, d'avoir des manches à gigot et des bandeaux plats! Ce costume seul permet aux Cuvier d'aujourd'hui de reconstituer ces débris d'un autre âge. Oui, nous te reconnaissons ainsi, bâtard sombre et grinçant, qui maudis la société et, sans motif aucun, perces les tables d'auberge avec un poignard de Châtellerault. « Elle est bonne, cette lame! » Tu es le jeune homme fatal de 1830, celui qui n'a qu'à se montrer et à dessiner un sourire amer pour que toute femme tombe devant lui éperdue, haletante, vaincue. Et tant pis pour le mari, le pauvre colonel Hervey! Et s'il parle de ses droits : — Vos droits, monsieur? mais il n'y a de droits que ceux de la passion, entendez-vous! — Es-tu content, mon colonel? Donc tout cela nous paraît bien étrange; et cependant cette œuvre est si enfiévrée, si palpitante, qu'il semble parfois que ces ressuscités vivent réellement.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

Nous sommes tous plus ou moins orfèvres, que nous nous en défendions ou non. Pour ma part, j'en conviens tout de suite, espérant qu'on me saura gré de cette franchise et qu'on m'en tiendra compte s'il m'arrive d'émettre ici des opinions erronées ou injustes. Je sens que cela m'arrivera souvent. Je voudrais bien être impartial, désintéressé, incorruptible... ; mais le moyen? Sur les hommes et sur les choses j'ai des idées préconçues; en littérature, en art, en musique, j'ai des goûts personnels; j'ai mes passions enfin! Peut-on se dégager de ses passions?.. Je ne l'essayerai même pas.

Voilà ce que je tenais à dire au début de ces notes rapides. Et, comme je ne veux pas que ma profession de foi puisse donner lieu à la moindre équivoque, j'engagerai les lecteurs de la *Revue* à se défier tout particulièrement de mes jugements en matière de théâtre. C'est là surtout que j'apparaîtrai avec des partis pris dont je ne me rendrai peut-être pas

(1) Antony Blondel, *la Vie privée de Camus d'Arras*. — 1 vol. Paris, 1884. Maurice Dreyfous.

(2) *Les Employés* (souvenirs), par Édouard Haberlin. — 1 vol. Paris, 1884. A. Lemerre.

compte moi-même, mais qui frapperont, sans aucun doute, le public dûment prévenu.

***

Je crois, par exemple, que les acteurs sont de déplorables lecteurs.

M. Parodi, l'auteur de *Rome vaincue,* peut malheureusement s'en convaincre. Un nouveau drame qu'il vient de présenter au Théâtre-Français a été refusé à l'unanimité. Ce fait se présente rarement, pour ne pas dire jamais. Les membres du comité de lecture, gens courtois s'il en fut, ont toujours quelques boules blanches de consolation pour les auteurs éconduits, et surtout pour ceux qui ont été déjà joués avec succès. Il y a une formule de politesse adoptée : on dit que la pièce est reçue *à correction.*

J'étais donc surpris comme tout le monde du rigoureux arrêt rendu contre M. Parodi, lorsque j'ai lu la lettre suivante adressée par cet auteur à un journal :

« Monsieur et cher confrère,

« Vous m'avez fait l'honneur d'annoncer, il y a une dizaine de jours, que je devais lire au Théâtre-Français un drame historique en cinq actes et en vers.

« Ce drame a été lu, et merveilleusement lu, par mon ami M. Mounet-Sully... »

N'allons pas plus loin! Voilà pourquoi la pièce de M. Parodi a été refusée. M. Mounet-Sully l'a trop bien lue.

« Merveilleusement! » dit l'auteur. C'est bien cela : merveilleusement. M. Mounet-Sully a dû la lire comme il l'aurait interprétée à la scène, en tragédien, en grand artiste; il aura souligné la pensée du poète dans tous ses détails et fait ressortir des beautés que celui-ci n'avait peut-être pas devinées lui-même; cette lecture n'aura pas été une lecture, mais la représentation d'un drame joué par plusieurs Mounet-Sully, tous uniformément excellents, tous sublimes. Les autres acteurs, effrayés, se sont précipités sur leurs boules noires. C'était fatal.

M. Parodi, comparaissant en personne devant le comité et lisant sa pièce tant bien que mal, aurait obtenu, j'en suis sûr, un tout autre résultat. Il n'aurait pas pu déclamer ses vers avec la voix chaude et colorée de M. Mounet-Sully; il les aurait dits tout simplement, et, en ne cherchant pas à captiver l'oreille de ses auditeurs, il se serait sans doute fait comprendre bien mieux. En tout cas, le comité ne l'aurait pas condamné sans appel, sur une première audition; on aurait tenu compte à l'auteur de son émotion; on se serait dit que la pièce pouvait trouver au théâtre les effets qu'elle ne produisait pas à la lecture. Mais allez donc supposer cela quand le lecteur s'appelle Mounet-Sully, quand aucun de ces effets n'a été négligé, quand l'œuvre est censée lue comme elle doit être jouée!... Il n'y a rien à espérer au delà, et l'auditeur ne rêve rien de plus. Désolante perfection.

Ainsi, auteurs dramatiques, et vous surtout poètes, lisez vos œuvres vous-mêmes! A moins qu'elles n'aient été composées spécialement en vue de la déclamation, ne les confiez pas à des artistes qui voudront les faire valoir. En s'évertuant de tout cœur à vous servir, ces interprètes vous trahiront trop souvent.

On connaît le beau sonnet de Soulary :

Deux cortèges se sont rencontrés à l'église.
L'un est morne : — il conduit le cercueil d'un enfant;
Une femme le suit, presque folle, étouffant
Dans sa poitrine en feu le sanglot qui la brise.

L'autre, c'est un baptême : — au bras qui le défend
Un nourrisson gazouille une note indécise;
Sa mère, lui tendant le doux sein qu'il épuise,
L'embrasse tout entier d'un regard triomphant!

On baptise, on absout, et le temple se vide.
Les deux femmes, alors, se croisant sous l'abside,
Échangent un coup d'œil aussitôt détourné,

Et — merveilleux retour qu'inspire la prière —
La jeune mère pleure en regardant la bière,
La femme qui pleurait sourit au nouveau-né!

C'est admirable. Je n'ai jamais lu ces vers sans émotion, et je viens de les écrire de mémoire.

Eh bien, c'est seulement en les entendant réciter par un artiste de grand talent que j'ai compris à quel point l'idée de cette pièce est fausse et théâtrale. L'acteur, avec la puissance de sa mimique, avait appelé mon attention sur le dernier vers :

La femme qui pleurait sourit au nouveau-né.

Pour mieux accentuer ce vers, il souriait lui-même, d'un air doux et mélancolique. Ç'a été une révélation pour moi. J'ai compris alors que la mère en deuil ne devait pas, ne pouvait pas sourire. L'autre mère peut pleurer; c'est tout naturel : elle tient son nouveau-né dans ses bras, elle rencontre le cercueil..., une pensée de pitié et de terreur la saisit. Mais la mère qui a perdu son enfant, la pauvre femme brisée et désolée, folle de désespoir... Vous admettez qu'elle puisse sourire en apercevant l'autre femme heureuse et triomphante? Allons donc! Sa douleur doit l'étreindre plus encore; elle ne peut avoir qu'une seule pensée, une pensée d'envie ou de révolte : « Pourquoi celle-là a-t-elle gardé son enfant? Pourquoi n'ai-je plus le mien?... Pourquoi tant de bonheur aux uns et tant de malheur aux autres? Pourquoi?... » Voilà ce qu'elle doit se dire, la pauvre mère en larmes, au lieu de sourire béatement par opposition aux pleurs de l'autre. Non! non! elle ne doit pas sourire.

***

Maintenant, comment diriez-vous : « Elle me résistait : je l'ai assassinée »?

M. Sarcey, qui, à ma connaissance, ne s'est pourtant jamais trouvé dans le cas d'assassiner personne, M. Sarcey prétend qu'il faut dire cela avec véhémence comme on le disait en 1831. Eh bien, l'éminent critique se trompe : en 1831, cela se disait froidement.

C'est Alexandre Dumas qui nous le déclare en propres termes dans la partie de ses *Mémoires* relative à *Antony :*

« ... On connaît le dénouement, dénouement si inattendu et qui se résume dans une seule phrase qui éclate en six mots. La porte est enfoncée par M. d'Hervey au moment où Adèle, poignardée par Antony, tombe sur un sofa. — Morte? s'écrie le baron d'Hervey. — Oui, morte! répond *froidement* Antony. Elle me résistait : je l'ai assassinée. — Et il jette son poignard aux pieds du mari. »

Avis au jeune comédien qui vient de se faire applaudir à l'Odéon dans le rôle créé par Bocage.

N'écoutez pas le critique du *Temps*, monsieur; soyez froid, soyez très froid.

***

Le théâtre du Vaudeville a joué cette semaine une pièce militaire, pas une pièce dans le genre de l'ancien Cirque avec défilés, canonnades, apothéoses et le reste; non! *Le 15e Hussards* est une comédie sentimentale, intéressante et simple, écrite sans emphase par un auteur pénétré de son sujet et jouée avec l'accent de la pure vérité par un admirable comédien.

Il faut aller voir Adolphe Dupuis dans le rôle du colonel de Comberoche. C'est la nature même. Je me trompe : c'est « une nature », pour employer l'expression d'un acteur qui me disait très sérieusement que l'excellent artiste du Vaudeville *n'avait pas de talent.*

Comme je restais stupéfait :

— Oui, oui, me répéta l'acteur avec vivacité, je dis bien : Pas de talent; « une nature », voilà tout; Dupuis n'est qu'une nature.

Une heureuse nature, alors!

Cette pièce du Vaudeville a été arrêtée quelque temps par la censure, qui craignait qu'on ne vît une offense à l'armée dans la façon dont est conçu un des personnages du *15e Hussards.* Le fait est que le personnage en question joue un rôle assez vilain.

Les directeurs se sont avisés d'un moyen ingénieux pour le faire accepter quand même. Toutes les fois que le commandant Champoreau — c'est son nom — se prépare à commettre une action louche ou indélicate, il sort et il revient habillé en bourgeois. Ainsi l'honneur de l'uniforme paraît sauf au premier abord : ce n'est pas le commandant qui se conduit mal, c'est l'homme privé. Les spectateurs n'ont pas de peine à remarquer ensuite que l'homme privé et le commandant ne font qu'un; mais, quand ils réfléchissent à cela, il est trop tard : la scène a passé. C'est tout ce qu'il faut.

Cette distinction subtile n'a pas satisfait un courriériste de théâtres qui a demandé à l'auteur du *15e Hussards* pourquoi il n'avait pas fait de son commandant Champoreau *un receveur des Domaines ou de l'Enregistrement!*

C'est vrai, au fait! pourquoi?... Il doit y avoir aussi des traîtres dans l'Enregistrement!

***

Dans le joli discours qu'il a prononcé l'année dernière à l'Académie française pour rendre hommage aux lauréats des prix de vertu, M. Rousse a risqué une épigramme à l'adresse du « tout Paris des premières ». Cette épigramme a été ramassée et mise de côté par M. Charles Garnier, l'architecte, qui s'est mis à bâtir là-dessus une préface dont on a beaucoup parlé.

Que vaut le public des premières représentations? La question n'est pas nouvelle; elle avait été déjà traitée avec une haute compétence par M. Alexandre Dumas fils dans un article resté célèbre; plusieurs chroniqueurs, M. J. Claretie notamment, l'ont reprise ces jours-ci après lui et y ont encore trouvé le sujet d'observations fort spirituelles et fort sensées. Mais le plus beau mot a été dit, sans conteste, par le rédacteur du *Cri du peuple* qui signe Trublot. Cet écrivain définit ainsi le public des premières représentations :

« Un tas de salopiots (je vous demande bien pardon, mais je cite), auquel il serait doux de jeter un chef-d'œuvre à la g...! »

***

M. Ohnet l'a mis en scène, ce public des premières, dans le nouveau roman que publie *le Figaro.* Tous les critiques sont là sous des noms à peine déguisés. On y voit M. Verney (ou Sarcey), « gros homme très myope, d'une franchise implacable, frappant sur ses amis aussi fort que sur ses ennemis, prompt au blâme et à l'éloge, adorant le théâtre et à cheval sur la scène à faire », qui est descendu de son cheval pour causer amicalement avec M. Angu ou Vitu, « très chauve, le regard fin, la moustache cirée, écrivain plein d'érudition, archéologue distingué, financier remarquable, traitant avec autant de talent une question dramatique qu'une question économique, mine inépuisable d'anecdotes et de souvenirs qu'il conte avec un esprit charmant ».

Plus loin, M. Henry Fauquet ou Fouquier parle à La Fourneraye ou La Pommeraye, « le fameux conférencier qui, avec ses longs cheveux et ses moustaches pendantes, semble un Vercingétorix en costume moderne », tandis que le célèbre chroniqueur Rolff ou Wolff « développe de sa voix aiguë un paradoxe étourdissant, auquel il donne avec une verve endiablée les apparences d'une vérité incontestable ». M. Rigot ou Bigot discute une question religieuse avec M. Farcaud ou Fourcaud, « écrivain d'une rare valeur, esprit philosophique qui, l'œil torve, la chevelure en désordre, prête l'oreille en suivant dans son souvenir une phrase wagnérienne ». Puis voici tour à tour, charmants et redoutables, MM. Henry de Senne ou de Pène, Adolphe Carot ou Racot, Ponselet ou Monselet, Poll ou Scholl, Léon Gendron ou Chapron, François Dobbée ou Coppée, Armand Silvain ou Silvestre, Bienpassant ou Maupassant, et enfin Jean Dax ou Ganderax, « élégant et mondain, qui se contente d'écrire des articles taillés à facette jusqu'au jour où il fera un livre ou une pièce qui le placera au premier rang ».

Ceci est fort bien dit. M. Ganderax est un critique des plus distingués, et l'auteur du *Maître de Forges* a eu parfaitement raison de lui donner place dans cette belle galerie de journalistes. Mais, en romancier justement soucieux de créer des types vrais, M. Ohnet a voulu peindre l'homme comme il avait peint l'écrivain, et il le représente « circulant de groupe en groupe, papillonnant autour des femmes, toujours prêt au mot piquant ou à la phrase galante ».

C'est trop, vraiment, c'est trop. Non que le critique de la *Revue des Deux Mondes* ne justifie pleinement l'aimable physionomie qu'on nous trace de sa personne : c'est un cavalier parfait. Mais j'imagine qu'il doit être quelque peu embarrassé du rôle brillant qu'on lui prête.

On le regardait beaucoup l'autre soir au Vaudeville.

— Ah! ah! disaient les nombreux lecteurs de M. Ohnet, voici Ganderax ou Jean Dax; il va lancer un mot piquant.

— Ou une phrase galante! ajoutaient les dames en rougissant.

M. Jean Dax, visiblement gêné, a fini par s'esquiver.

Où sera-t-il allé?...

Probablement à la *Revue des Deux Hémisphères.*

MONSIEUR JOSSE.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Diplomatie. — Le nouvel ambassadeur de Russie, le baron de Mohrenheim, a remis ses lettres de créance au Président de la république.

Conseils généraux. — La session ordinaire du mois d'avril s'est ouverte le 21 pour toute la France : elle semble devoir être exclusivement consacrée aux affaires locales.

Nécrologie. — Mort du colonel Perrier, qui s'était distingué par sa fermeté dans la lutte contre la Commune; — de M. Léonce Guyot-Montpayroux, ancien député, ancien directeur du *Courrier de France;* — de Mme Scribe, la veuve du célèbre vaudevilliste; — de M. Émile Legrand, collaborateur du *Journal des Débats.*

Tonkin. — Après la prise de Hong-Hoa, le prince Hang-ke-Viem s'était enfui vers Dong-Van, et le chef des Pavillons noirs vers Phu-lam-Tao : ces deux citadelles ont été rasées.

Soudan. — La situation au Soudan est très grave; une dépêche du consul de France à Kartoum la représente comme désespérée. Une lettre de Gordon, qui est parvenue à Samuel Baker au Caire, témoigne d'une amère déception devant l'abstention de l'Angleterre; d'après une dépêche Havas, il aurait déclaré n'agir dorénavant que sous sa propre responsabilité. Berber est en grand danger ; on s'attend à la reddition de cette ville d'un moment à l'autre. Le conseil des ministres au Caire a décidé l'envoi immédiat de troupes dans la haute Égypte comme étant absolument nécessaire : Nubar pacha a été chargé de soumettre cette décision au gouvernement anglais.

Ancienne Égypte

M. Maspéro a fait récemment, au cercle Saint-Simon, une conférence fort curieuse sur *la Vie populaire à Thèbes sous la* XXe *dynastie,* dont nous trouvons le texte dans le *Bulletin* de la Société historique.

Les documents que nous possédons sur la vie populaire dans l'ancienne Égypte sont rares; ce ne sont guère, pour la plupart, que des carnets de contremaîtres et d'entrepreneurs presque indéchiffrables. Tels qu'ils sont cependant, ils fournissent quelques renseignements précieux. Veut-on savoir comment était réglé le salaire des ouvriers ? Écoutez M. Maspéro :

« On les payait non en argent, mais en nature. Les distributions de vivres se faisaient mensuellement. Soit que la quantité allouée fût insuffisante, soit que l'ouvrier dépensât trop vite, vers le vingtième jour il criait misère. Mais la bureaucratie d'alors ne le cédait en rien à celle que l'Europe nous envie. La requête était d'abord apostillée, puis elle passait dans une autre main, puis dans une autre. C'était chaque fois une feuille ajoutée à la précédente, et, quand il y en avait seize, le dix-septième scribe renonçait à consulter un dossier aussi volumineux. Alors les ouvriers éconduits allaient s'asseoir en cercle sur les marches du temple voisin, attendant le prêtre pour lui demander du pain. Le prêtre se rendait à leur prière ou passait son chemin : il importait peu. On était arrivé à la fin du mois. »

Et, tous les mois, c'était la même filière. Il y eut bien quelques essais de grève; mais, après une distribution extraordinaire assaisonnée de belles promesses, les choses reprenaient leur train.

Nouvelles littéraires

M. Gabriel Vicaire, dont la *Revue* a publié une intéressante étude sur *la Poésie des paysans* (voyez les numéros des 18 novembre 1882, 13 janvier et 18 février 1883), fera paraître le 15 mai prochain, à la librairie Charpentier, un volume de vers intitulé *Émaux bressans.* Naturellement ils sont dédiés au pays qui les a vus naître; voici en quels termes :

O mon petit pays de Bresse si modeste,
Je t'aime d'un cœur franc; j'aime ce qui te reste
De l'esprit des aïeux et des mœurs d'autrefois;
J'aime les sons traînants de ton langage antique,
Et ton courage simple, et cette âme rustique
Qu'on sent frémir encore au fond de tes grands bois.

J'aime tes hommes forts et doux, tes belles filles,
Tes dimanches en fête avec leurs jeux de quilles
Et tes ménétriers assis sur un tonneau,
Tes carrés de blé d'or qu'une haie environne,
Tes vignes en hautains que jaunira l'automne,
Tes villages qu'on voit se regarder dans l'eau.

Tu n'as pas, il est vrai, ces allures hautaines
Qui frappent le vulgaire, et tes claires fontaines
Ne disent rien au cœur des foules, Dieu merci;
Sur la harpe ou la lyre on t'a peu célébrée;
Mais, telle que voilà, pauvre, simple, ignorée,
Sans atours ni façons, tu me plais mieux ainsi.

Pardonne, vieille mère à la face chenue,
Si dans tes yeux si doux lisant ma bienvenue
Et tout émerveillé du bruit de tes échos,
Rimeur improvisé, fol oiseau de passage,
Pour te ragaillardir, j'ai mis à ton corsage
Ce bouquet de bluets et de coquelicots.

Bibliographie

L'Armée française en 1884 et le général de Galliffet. — In-8°, 34 pages. Paris, Ghio.

Cette brochure est une apologie détaillée du général Galli-

fet, que l'auteur estime être actuellement en France l'homme le plus compétent en matière d'organisation de l'armée. Son opinion se trouve d'ailleurs corroborée par les rapports des attachés militaires et étrangers, notamment ceux d'Allemagne et d'Italie, qui ont assisté à nos dernières manœuvres. Par malheur, la politique s'empare de tout; on s'est méfié de l'éminent homme de guerre, craignant qu'il ne devînt un Monk ou un Pavia : « Il n'y a en lui, dit l'auteur, l'étoffe ni de l'un ni de l'autre. Servir son pays sur les champs de bataille, contribuer à son relèvement, donner pour elle son sang, sa vie, telle est l'unique ambition du général Gallifet. »

La Ville sous l'ancien régime, par M. Albert Babeau, ouvrage couronné par l'Académie française. — 2 vol. in-12. Didier, 1884. Deuxième édition.

Il n'y a plus à recommander cet ouvrage, qui a pour lui le très vif succès de sa première édition et l'honneur d'une haute distinction académique. M. Babeau nous fait connaître de la manière la plus exacte et la plus complète la vie administrative et publique des villes, surtout des villes de province, pendant les deux siècles qui ont précédé la Révolution. Sa grande qualité est l'impartialité; on juge trop souvent l'ancien régime avec la passion politique plutôt qu'avec le calme de l'histoire. Les uns nous le dépeignent sous les couleurs de l'âge d'or, d'autres sous les apparences les plus sombres; M. Babeau nous montre très justement que la vérité est entre les deux extrêmes. A côté de bien des maux, il y a eu, sous notre vieille monarchie, de longs intervalles de santé, de fécondité et de force.

La Démocratie et le régime parlementaire, par Adolphe Prins. — 1 vol. in-8°. Bruxelles, Muquardt, éditeur, 1884.

M. Prins ne partage pas plus que M. Babeau le mépris qu'affectent certains esprits pour les institutions de l'ancien régime. Selon lui, il y eut, dans les campagnes d'abord, dans les villes ensuite, des démocraties véritables, pleines de souffle et de grandeur; il en étudie l'organisation et l'essence, et, sans en dissimuler les vices, il en fait ressortir la prodigieuse fécondité. On peut, sans faire l'apologie du passé au détriment du présent, opposer ce que le passé avait de bon à ce que le présent a de défectueux. M. Prins recherche ensuite dans l'histoire la formation du régime représentatif; il décrit les anciens parlements d'Angleterre et de France et montre comment ce type spontané du parlementarisme a décliné peu à peu. L'ouvrage se termine par les conclusions personnelles de l'auteur. Ce livre, on le voit, touche à quelques-uns des problèmes les plus ardemment débattus de nos jours.

Essai sur l'influence française, par M. Lefebvre Saint-Ogan. — 1 vol. in-12 ; Léopold Cerf, 1884.

A toutes les époques de l'histoire, c'est la France qui a été à la tête du mouvement européen. Au moyen âge, elle a été l'éducatrice de la chrétienté par la théologie et la chevalerie; au XVIIe et au XVIIIe siècle, elle a fait régner en Europe les lettres, la politesse et la philosophie; avec la Révolution française elle a ouvert pour l'humanité une ère de justice et de liberté. M. Saint-Ogan s'est proposé d'étudier cette influence heureuse que la France n'a jamais cessé d'exercer dans le monde. Le sujet est beau et fécond; mais à le resserrer en deux cent cinquante pages pouvait-on en tirer tout ce qu'il contient? Nous croyons qu'en pareille matière il faudrait être très complet pour éviter d'être banal.

Nouvelles lettres d'Italie, par M. Émile de Laveleye. — 1 vol. in-8° ; Paris, Alcan, éditeur, 1884.

Le savant économiste étudie particulièrement les institutions de l'Italie et le développement considérable qu'y prennent les sciences qui touchent à l'économie politique et sociale. On y trouvera des impressions de voyages auxquelles l'attrait de ce pays et la haute personnalité de l'écrivain prêtent un vif intérêt.

Faits divers

La colonie française de Berlin fait préparer, pour le deuxième centenaire de la révocation de l'édit de Nantes, une histoire de la colonie, avec dessins, reproductions d'anciens journaux, etc., qui jettera un jour nouveau sur l'histoire de Berlin même. La colonie est en train de disparaître. Il y a une vingtaine d'années, elle comptait encore un millier de familles; il n'en reste plus maintenant que deux cent cinquante.

— Mme Angélique Arnaud, qui vient de mourir dans un âge avancé, est l'auteur d'une biographie de *François del Sarte,* suivie de l'exposé de la méthode de ce maître, qui a été plus discutée que connue ; des romans : *Une tendre dévote, la cousine Adèle.* Elle laisse une Nouvelle inédite qui sera bientôt publiée : *les Cruautés du sort.*

Dévouée aux idées libérales militantes, poussant l'analyse, a dit un critique, jusqu'à la cruauté, Mme Angélique Arnaud avait la passion d'apprendre, et jusqu'à son dernier jour elle s'est intéressée à l'art, à la philosophie, à la science, même à l'étude du droit. Elle joignait à un esprit primesautier un grand caractère. Mme Arnaud était officier d'académie.

— Le volume de notre collaborateur M. Joseph Reinach : *le Ministère Gambetta, histoire et doctrine,* paraît aujourd'hui à la librairie Charpentier. (1 vol. in-8° de 600 pages.)

L'ouvrage, dédié à M. Eugène Spuller, est divisé en quatre parties : *les Origines et la formation du ministère, le Programme et les Réformes, Affaires étrangères, la Chute du ministère.*

Les deux dernières parties sont complètement inédites.

M. Joseph Reinach a pris pour épigraphe cette phrase de Tacite, *Annales,* XI, 10 : *Non hoc præcipuum amicorum munus est, prosequi defunctum ignavo questu, sed quæ voluerit meminisse, quæ mandaverit exsequi.*

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [2869]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 18. 3 MAI 1884.

LES TORPILLEURS AUTONOMES
ET
L'AVENIR DE LA MARINE

Des expériences du plus haut intérêt, qui viennent d'être faites dans l'escadre d'évolutions, ont montré que, pour la troisième fois depuis trente ans, les conditions de la guerre maritime allaient être modifiées, et qu'une révolution était sur le point de s'accomplir dont les conséquences politiques et militaires ne sauraient être prévues trop tôt ni envisagées avec trop de sang-froid.

Il s'agit de savoir, en effet, si les centaines de millions que nous dépensons actuellement en constructions navales gigantesques serviront à quelque chose, ou si elles ne seront au contraire d'aucune utilité pour le maintien et le développement de notre puissance sur mer. La question est d'autant plus grave, d'autant plus urgente, que, dans l'état de nos finances, nous ne pouvons nous permettre aucune imprudence; l'économie est le premier de nos devoirs : jeter au vent de l'inconnu des sommes considérables est un luxe qui nous est désormais interdit. Or, depuis longtemps déjà, les hommes les plus compétents se demandaient si la construction de gros navires cuirassés n'était pas devenue, grâce aux progrès incessants de la torpille, une opération singulièrement aléatoire et qui aboutirait fatalement à une cruelle déception.

Qu'on lise un des nombreux traités écrits en ces dernières années sur la stratégie navale, quels qu'en soient l'esprit et les tendances, on y verra certainement que toutes les règles de la guerre sur mer seront changées le jour où l'on sera parvenu à se rendre maître de la torpille, à la manœuvrer aussi aisément que les autres engins de combat. Ce jour-là, tout le monde l'affirmait, les gros cuirassés seraient vaincus; ils ne pourraient plus tenir contre un ennemi irrésistible; condamnés à disparaître, ils devraient laisser la place à un type de navire nouveau qui remplacerait la force de résistance de la cuirasse par la souplesse et par l'agilité. Cependant ces prédictions des tacticiens n'ont point empêché les constructeurs de continuer à mettre sur le chantier d'immenses machines, véritables citadelles flottantes, où sont accumulées toutes les armes, éperon, canon, torpille, et tous les moyens de défense que comporte la marine d'aujourd'hui. La France, pour son compte, outre la flotte cuirassée qu'elle possède déjà, a dans ses arsenaux plus de cent millions de constructions neuves qui appartiennent toutes, ou peu s'en faut, à la catégorie des navires géants. Elle est à la veille de se trouver maîtresse d'un nombre de cuirassés supérieur même à celui de l'Angleterre.

Faut-il s'en réjouir? Faut-il, au contraire, regretter qu'un si grand effort soit fait à l'heure où il est devenu sans objet? C'est le problème qu'agitaient théoriquement les marins et les ingénieurs sans parvenir à le résoudre, mais dont les expériences faites dans l'escadre d'évolutions de la Méditerranée viennent de fournir une solution pratique qui s'impose avec évidence aux plus hésitants.

I.

Il n'est pas nécessaire d'être très versé dans les questions maritimes pour savoir que la grande lutte qui se poursuit en marine, depuis la disparition des navires en bois, est celle de la cuirasse contre le canon. A chaque progrès du canon la

cuirasse a répondu par un effort parallèle, et, bien que le moment parût prochain où le premier l'emporterait définitivement sur la seconde, il restait encore à cette dernière de grandes chances de résistance. C'est en vain que les plaques de blindage jonchaient de leurs débris les champs de tir de tous les polygones, c'est en vain que les plaies béantes des massifs cuirassés montraient le danger des voies d'eau auxquelles ne résisteraient probablement pas les dispositions incomplètes des cloisons étanches : les ingénieurs ne se laissaient point décourager; ils opposaient sans cesse de nouvelles combinaisons aux nouveaux projectiles de plus en plus puissants qui venaient détruire les énormes armures dont ils avaient enveloppé les navires de combat.

De part et d'autre, on n'était arrêté par aucun déboire, surpris par aucune difficulté. Il semblait que l'impossible n'existât plus. Le calibre des canons et l'épaisseur des cuirasses croissaient proportionnellement sans qu'il fût possible de prévoir le terme de cette folle ascension. Mais les efforts des artilleurs et ceux des constructeurs avaient, au point de vue purement maritime, le même résultat : soit pour loger sur leurs ponts ou dans leurs flancs des pièces monstrueuses, soit pour les défendre contre ces canons par des cuirasses non moins monstrueuses, il fallait donner aux navires des dimensions exagérées. C'est ainsi que la marine est entrée dans la voie périlleuse et dispendieuse des constructions gigantesques où toutes les nations se sont laissé entraîner les unes après les autres, au grand détriment de leurs budgets et, jusqu'ici, sans aucun avantage pour leur puissance réelle et pour leur domination sur la mer.

Mais, tandis que se poursuivait la lutte de la cuirasse contre le canon, apparaissait un nouvel engin de combat qui devait la terminer tôt ou tard en portant à la cuirasse un coup décisif. Le célèbre amiral américain Porter, qui a pris une part si importante à la guerre contre les sécessionnistes, écrivait en 1873 à son gouvernement : « Je me confirme dans l'opinion que la torpille, bien qu'elle soit encore dans l'enfance, est destinée à tenir une grande place dans les futures guerres maritimes. L'Angleterre fait de grands progrès dans l'emploi de cette arme qui peut détruire un bâtiment quelconque. » Peu de temps après, en 1875, l'instigateur des constructions de grands cuirassés en Italie, l'amiral de Saint-Bon, disait à la tribune de la Chambre des députés : « Mettre aujourd'hui sur le chantier un cuirassé, je ne l'oserais pas... Je soutiens qu'une escadre de cuirassés ne pourra résister à trois ou quatre porte-torpilles dans le genre de ceux que je voudrais construire. Dans les conditions actuelles de la marine, contre les cuirassés actuellement existants, qui sont tous vulnérables au-dessous de la ligne de flottaison, j'ose dire que le bateau torpilleur est l'arme par excellence. »

Il manquait cependant au bateau torpilleur, pour répondre à l'éloge que faisaient de lui ainsi qu'aux espérances qu'exprimaient sur son avenir les amiraux Porter et de Saint-Bon, une qualité essentielle : *l'autonomie*. Ne pouvant naviguer seul à de grandes distances, obligé de rester le long des côtes ou de ne s'avancer en pleine mer que sous la protection de bâtiments qui le portaient comme une chaloupe, qui ne le mettaient à flot qu'au moment du combat, qui lui fournissaient les vivres et le charbon dont il n'était jamais suffisamment muni, le bateau torpilleur était un auxiliaire précieux de la guerre maritime, il n'en était pas l'agent principal. Presque exclusivement réservé à la défense des ports et des rades, on croyait impossible qu'il allât poursuivre et atteindre au large les escadres cuirassées.

C'était, en effet, jusqu'en ces dernières années, un enseignement de la science officielle, qu'il était impossible d'obtenir, pour les petits bateaux à vapeur, une aussi grande vitesse que pour les gros, parce que les petits bateaux étaient incapables de loger des machines puissantes et le combustible nécessaire à ces machines. Tant que cet enseignement a été confirmé par les faits, le torpilleur n'a joué en marine qu'un rôle secondaire; la rivalité du canon et de la cuirasse s'est prolongée avec des chances diverses, sans qu'il la rendît définitivement inutile.

Mais les progrès réalisés simultanément dans l'art des constructions navales par l'adoption de l'acier, qui diminue de 25 pour 100, toutes choses égales d'ailleurs, le poids des coques comme celui des machines, et par la confection avec le même métal de chaudières capables de supporter les plus hautes pressions en consommant cependant moins de charbon que les chaudières ordinaires, ont donné aux doctrines officielles un éclatant démenti. C'est à un industriel anglais, M. Thornicroft, que revient, on le sait, l'honneur de cette révolution accomplie dans les conditions de l'architecture navale. Le premier il a construit des petits bateaux, d'un déplacement médiocre, munis de machines légères et délicates, pouvant fonctionner avec une très grande vitesse. L'exemple donné par lui a été bientôt suivi par tous les constructeurs. Un mouvement en sens inverse de celui qui avait poussé à la construction des navires géants a commencé à se produire. Les perfectionnements ont succédé aux perfectionnements.

Il serait trop long d'énumérer les phases diverses de cette nouvelle évolution maritime. Il nous suffira de dire que, d'essais en essais, on est arrivé à produire des bateaux torpilleurs de moins de 60 tonnes, capables de naviguer en haute mer aussi longuement et aussi sûrement qu'un cuirassé sans mâture de 10 000 tonnes, avec une supériorité de vitesse de plusieurs nœuds sur celui-ci et des approvisionnements suffisants pour conserver une indépendance complète, pour n'avoir besoin du secours d'aucun autre bâtiment.

Jusqu'ici toutefois, on pouvait douter de la parfaite certitude de ces résultats. Ils n'avaient pas été mis hors de contesta-

ion par une expérience décisive. L'administration de la marine, la plus routinière des administrations, refusait d'y croire et de laisser tenter l'épreuve qui devait faire éclater la vérité. On se bornait à faire manœuvrer les torpilleurs le long des côtes; on ne les aventurait point en pleine mer. Il a fallu l'énergie intelligente d'un petit nombre d'hommes, doués d'un esprit d'initiative trop rare, hélas! en marine, pour vaincre les résistances qui s'opposaient au progrès. Un de nos plus habiles constructeurs, M. Normand, avait livré à l'administration maritime deux torpilleurs particulièrement perfectionnés, les torpilleurs 63 et 64, qui avaient été conduits sans difficulté du Havre à Toulon. Ils avaient accompli cette première traversée seuls, sans escorte, et s'en étaient admirablement tirés. Arrivés à Toulon, on les avait envoyés aux îles d'Hyères pour y servir aux expériences de torpilles. Leur équipage était alors de dix-huit hommes, et ils portaient chacun six torpilles. Bien que beaucoup trop chargés, tout le monde avait été frappé de leurs qualités nautiques. Les officiers qui les commandaient étaient pleins de courage et d'espérance; mais on craignait qu'ils ne se laissassent emporter par l'enthousiasme qu'inspire naturellement toute découverte, que provoque tout progrès. L'épreuve n'était pas complète.

Heureusement le contre-amiral Aube, qui commandait l'escadre d'évolutions à la suite du départ de l'amiral Krantz et en attendant le nouveau commandant en chef, l'amira Jaurès, était capable de comprendre que sous l'enthousiasme des jeunes officiers se cachait une vue claire et profonde de l'avenir. Intelligence d'élite, caractère plein d'initiative et de générosité, nul n'était mieux préparé que lui à soutenir avec ardeur et à faire triompher la cause des torpilleurs. Il n'a pas eu de peine à convaincre l'amiral Jaurès. Placé à la tête de l'escadre d'évolutions, ce dernier a demandé au ministère et finalement a obtenu de lui l'autorisation de joindre à cette escadre, pour prendre part à toutes ses manœuvres, les torpilleurs 63 et 64, ainsi que deux garde-côtes cuirassés, le *Tonnerre* et le *Vengeur*, derniers produits de l'art de la construction navale tel qu'on le pratique aujourd'hui, qui allaient pouvoir se mesurer avec les torpilleurs et montrer à quel point ils leur étaient inférieurs.

L'épreuve des torpilleurs a immédiatement abouti au succès le plus complet, le plus inespéré. Partie de Toulon pour se rendre à Villefranche et assister aux régates de Nice, l'escadre d'évolutions a été assaillie pendant sa traversée par une violente bourrasque de l'est, une des plus terribles qu'on puisse subir sur la Méditerranée. Naturellement les grands cuirassés ont pleinement résisté à l'assaut de vagues furieuses; mais le *Vengeur* n'a même pas pu dépasser les îles d'Hyères : il a dû se réfugier, avec l'aviso le *Renard*, dans l'anse de Brigançon, à la sortie orientale de la rade d'Hyères, tandis que les autres bâtiments continuaient leur route contre une mer démontée qui venait à chaque instant balayer leurs ponts. A la hauteur du golfe Juan, le *Tonnerre* s'est vu forcé à son tour d'abandonner le gros de l'escadre pour continuer sa marche en route libre.

Les deux bateaux torpilleurs n'ont point souffert une minute; ils se sont comportés au milieu de la tempête avec une hardiesse et une sûreté réellement admirables, dont les plus incrédules ont été éblouis. Tantôt sur la cime des vagues, tantôt disparaissant dans les profonds sillons qu'elles formaient, tantôt complètement enveloppés par les tourbillons écumants, ils n'ont pas eu une minute d'hésitation et n'ont pas couru l'ombre d'un danger. Les hommes, vêtus de leurs vêtements huilés, ont été mouillés et ont souffert de la mer; mais il n'y a pas eu dans la manœuvre une seule défaillance. L'unique difficulté qu'aient éprouvée les torpilleurs a été de régler leur allure sur celle des cuirassés. Ceux-ci filent à peine huit nœuds lorsque la mer est mauvaise, tandis que la vitesse normale des torpilleurs, même durant la tempête, est de quatorze à seize nœuds. A la fin de la traversée, on leur a permis de quitter l'escadre et de prendre les devants : ils ont alors gagné Villefranche avec une rapidité vertigineuse. L'escadre, en arrivant, les a trouvés au port depuis longtemps et presque reposés.

Depuis lors, les torpilleurs 63 et 64 n'ont pas cessé d'accompagner l'escadre et de prendre part à ses évolutions. Il est donc clair qu'ils peuvent résister avec une sécurité parfaite à toutes les mers. Ils peuvent, de plus, entreprendre seuls et pour leur propre compte les plus longs voyages. Leur poids ne s'élève pas à 60 tonnes, et, dans leurs dimensions si strictement réduites, ils possèdent néanmoins d'une manière absolue ce qu'on appelle en termes techniques l'*autonomie*. Leur équipage n'est plus que de treize personnes, douze hommes et un officier, et l'on a réduit à quatre le nombre de leurs torpilles, ce qui suffit largement à un combat quelconque. Ils embarquent pour huit jours de vivres et un approvisionnement de charbon pour faire mille milles sans s'arrêter. Leur vitesse normale, qui ne fatigue en rien leurs machines, est, par le beau temps, de dix-huit nœuds; mais aux essais ils ont soutenu la vitesse de vingt-deux nœuds, qu'au besoin ils pourraient retrouver à l'heure de la lutte.

Dans de pareilles conditions, aucune traversée ne leur est impossible. Il leur serait aisé de faire le tour complet de la Méditerranée, et l'Océan ne les effraye pas. Ils sont prêts à partir, si l'on veut, pour le Tonkin, où nos gros cuirassés ne sauraient pas se rendre, car ils ne peuvent passer à travers le canal de Suez. On les verra bientôt porter sur toutes les mers les armes meurtrières de combat qu'ils recèlent dans leurs flancs rétrécis.

A la vitesse de douze nœuds et à cinq cents mètres de distance, jamais ils n'ont manqué le but qu'ils se proposaient

d'atteindre ; à la vitesse de dix-huit nœuds et toujours à cinq cents mètres de distance, les plus grandes déviations qu'aient subies leurs torpilles ont été de 6 à 8 mètres. Or la longueur des cuirassés actuels est de 70 mètres, et les torpilleurs qui les attaqueront ne lanceront leurs projectiles qu'après les avoir approchés à 200 ou 300 mètres au moins. Il est donc incontestable que la cuirasse est vaincue, définitivement vaincue, non par le canon, mais par la torpille. Les cuirassés géants ont fini de régner sur la mer, où ils vont être remplacés par des milliers de bateaux minuscules qui la parcourront dans toutes les directions, partout les maîtres, plus terribles dans leurs proportions infimes que les masses énormes, lourdes et lentes, pour lesquelles toutes les grandes nations maritimes, excepté les États-Unis, ont dépensé tant de millions.

II.

« Les torpilleurs — dit un écrivain maritime allemand dans une remarquable étude sur le développement de la flotte russe, traduite et publiée dans la livraison d'avril 1884 de la *Revue maritime et coloniale,* — les torpilleurs sont aujourd'hui beaucoup plus utiles en pleine mer que sur la côte. D'abord, on ne doit plus s'attendre à les voir attaquer des navires mouillés sur leurs ancres : la torpille n'est plus chose nouvelle, et l'on a pu prendre, depuis, des mesures de précaution. Ensuite, l'apparition de torpilleurs en pleine mer sera tout à fait inattendue, et le navire qu'il s'agira d'assaillir ne pourra échapper à l'attaque impétueuse de plusieurs torpilleurs doués d'une grande vitesse. Les torpilleurs doivent faire aujourd'hui en quelque sorte le service de partisans et pouvoir aller fouiller les points du champ d'opérations qu'on leur a assigné sans être obligés de renouveler leurs approvisionnements de charbon.

« Pour remplir cette mission, les torpilleurs doivent donc se suffire et se passer de l'accompagnement d'un navire, e même avoir l'espace suffisant pour abriter commodément l'équipage et les approvisionnements nécessaires. En un mot, on doit proposer pour torpilleurs de petits navires indépendants, gréés pour la haute mer, qui aient, comme le grands navires, leur équipage et leur commandant particuliers. On ne doit pas changer non plus à chaque campagne d'été l'équipage et les officiers, comme cela est arrivé jusqu'à présent au grand désavantage de l'instruction, de l'entretien des machines et du service général. Ces bateaux seraient toujours assez petits pour opérer au milieu des récifs, s'y cacher derrière les rochers et dans les petites baies que forment ceux-ci, jusqu'au moment venu pour faire irruption sur l'ennemi. »

Ne dirait-on pas que cette page remarquable d'un écrivain allemand a été écrite à la suite d'expériences du genre de celles auxquelles ont été soumis les torpilleurs 63 et 64? En Allemagne aussi bien qu'en France, on commence à comprendre que le torpilleur va jouer un rôle décisif, non plus sur les côtes, mais en pleine mer, et que, du coup, il y détrônera le cuirassé.

Cependant la conviction n'a point encore pénétré dans tous les esprits. Beaucoup de marins restent du moins partisans du système des torpilleurs portés sur les cuirassés et mis à flot pour le combat seulement. Ils ne s'aperçoivent pas que, dans ce système, il faudrait laisser les grues baissées durant la lutte, afin de pouvoir remonter à tout instant les torpilleurs, ce qui paralyserait une partie de l'artillerie. Et en supposant qu'on sacrifiât les torpilleurs, qu'après les avoir descendus du navire on les livrât à la fortune sans se préoccuper de les sauver s'ils se trouvaient compromis, combien serait long et dangereux le lancement en mer accompli en face de l'adversaire! Nos cuirassés sont déjà déplorablement encombrés d'embarcations et de gréements; le branle-bas de combat y dure des heures : ce serait une grande faute de les charger de nouveaux engins qui rendraient leurs mouvements plus incertains et plus lents. On les a couverts de mécaniques prodigieusement compliquées qui risquent fort de se détériorer et de devenir inutiles au milieu de la bataille; mais les machines les plus simples qu'on trouve sur tous les bateaux de commerce leur font défaut. Pour soulever une embarcation, on a besoin des bras de la moitié de l'équipage; on occupe des centaines d'hommes là où une grue à vapeur serait d'un usage si aisé et si rapide. Qu'on juge donc de ce qui arriverait si nos cuirassés recevaient encore des torpilleurs pontés qui les entraveraient de plus en plus, qui alourdiraient toutes leurs manœuvres!

L'avenir est au torpilleur indépendant, autonome, maître de ses mouvements, libre dans ses allures, fouillant, comme l'indique l'écrivain allemand que nous venons de citer, tous les points de la mer, s'attaquant sans hésiter aux escadres cuirassées, qui ne sauraient résister à ses assauts impétueux. Sur ce point aussi, il reste pourtant des doutes à bien des personnes. A mesure que les torpilles faisaient des progrès, les moyens de défense et de protection contre leurs attaques se multipliaient parallèlement. Le canon-revolver Hotchkiss et la mitrailleuse Nordenfeldt étaient installés sur le pont et dans les hunes des navires, de manière à pouvoir couvrir de leurs projectiles le cercle entier de l'horizon et couler sous leurs obus les torpilleurs qui se montreraient menaçants en face des escadres. En même temps, des projecteurs électriques étaient disposés sur les passerelles afin d'éclairer, la nuit, les abords des navires et de leur permettre de faire usage de leurs engins défensifs. L'apparition des torpilleurs en pleine mer ne sera donc pas inattendue; les précautions sont prises pour les recevoir : lorsqu'ils s'avanceront contre les cuirassés, ils resteront exposés durant quelques minutes

aux feux convergents de ces derniers, ce qui suffira pour les perdre. Nos artilleurs possèdent des qualités tout à fait supérieures, ainsi qu'ils l'ont montré et qu'ils le montrent sans cesse dans les expériences faites sur nos escadres. Ils abattent les buts avec une sûreté remarquable; ils traiteront de même les torpilleurs. D'ailleurs, les assaillants ne seront pas seuls à faire usage des nouveaux navires de combat : désormais une escadre ne s'aventurera plus en mer sans être escortée par une escadrille de torpilleurs qui lui serviront d'éclaireurs, qui engageront avant elle la lutte contre les torpilleurs ennemis. Tout combat maritime commencera par des escarmouches de torpilleurs durant lesquelles les cuirassés feront usage de leurs canons pour soutenir les leurs et pour écraser ceux de leurs adversaires.

Voilà l'objection dans toute son étendue. Résiste-t-elle à un examen sérieux? A coup sûr, non. Il est facile de dire que nos artilleurs ont une sûreté de coup d'œil merveilleuse; mais pense-t-on qu'ils seront dans le combat ce qu'ils sont dans les expériences qui se font avec calme en temps de paix? Lorsqu'ils se verront menacés de la plus épouvantable des catastrophes, lorsqu'ils sentiront que de toutes parts s'avancent vers eux des ennemis minuscules dont le moindre choc fera éclater le navire et projettera l'équipage au loin sur les mers, il est impossible que leurs mains ne tremblent pas, que leur vision ne soit pas obscurcie. Ils n'auront que quelques minutes pour se sauver, car, avec la rapidité de la course des torpilleurs et la lenteur de la marche des cuirassés, à peine les premiers seront-ils aperçus, qu'ils arriveront sur le flanc des seconds. Et rien ne leur sera plus facile que d'y arriver en nombre tel, qu'en supposant qu'une partie d'entre eux périsse, la plupart cependant atteindront le but. Le jour où l'on aura compris l'importance des torpilleurs, où l'on se mettra à en construire activement, ils se multiplieront, pour ainsi dire, à l'infini.

Ils ont, en effet, sur les cuirassés deux avantages énormes : le premier, c'est de coûter fort peu; le second, c'est de pouvoir être faits en quelques mois. Dans les conditions actuelles, le prix d'un cuirassé de combat s'élève de 15 à 18 millions; le prix d'un torpilleur du type des numéros 63 et 64 est de 183 000 francs. Ainsi, pour un cuirassé on pourrait avoir une soixantaine de torpilleurs. La construction d'un cuirassé dans nos arsenaux, étant données les lenteurs de nos ingénieurs et les inextricables complications de notre administration maritime, ne dure pas moins de sept à huit ans. En six mois, un torpilleur est construit et lancé à flot. Rien ne serait donc plus aisé que de constituer en un an ou deux des flottilles de torpilleurs assez nombreuses pour envelopper toutes les escadres cuirassées de nuées d'adversaires minuscules, mais en telle quantité qu'ils en deviendraient irrésistibles.

Il n'est même pas nécessaire d'imaginer qu'il soit assailli par une centaine de torpilleurs, pour prédire à un cuirassé quelconque une catastrophe à peu près certaine. Quatre ou cinq torpilleurs, ainsi que le disait l'amiral de Saint-Bon, suffiraient à l'écraser. Sans doute dans la journée et en pleine lumière, ses chances de salut seraient sérieuses. Tenant les torpilleurs sous son feu pendant quelques minutes, il pourrait espérer leur résister. Encore la chose n'est-elle pas très sûre. On ne saurait comparer des torpilleurs marchant à toute vitesse, évoluant avec agilité dans toutes les directions, s'avançant en zigzag, ne présentant jamais à l'adversaire qu'une très faible surface, aux buts immobiles sur lesquels s'exercent les artilleurs dans les expériences et les manœuvres ordinaires. Pour peu que la mer fût houleuse et agitée, les torpilleurs disparaîtraient presque dans les vagues; ils resteraient invisibles pendant une partie de leur course. Pour peu, au contraire, qu'elle fût trop calme et que la brise fît tout à fait défaut, dès les premiers coups de canon le cuirassé serait enveloppé d'une vapeur qui l'empêcherait de profiter des quelques minutes dont il dispose pour couler les torpilleurs. C'est, en effet, un des grands inconvénients de l'artillerie, qu'elle produit une fumée épaisse qui obscurcit parfois fort longtemps l'horizon, obligeant à suspendre le combat au moment même où il faudrait le pousser avec le plus d'activité. On en a vu un exemple frappant au bombardement d'Alexandrie.

« Je me demande — dit un écrivain anglais dans une étude publiée au mois de juillet 1883 par la *Revue maritime et coniale,* — je me demande ce que nous réserve l'emploi de la torpille dans des circonstances telles qu'à Alexandrie, alors que nos cuirassés étaient tellement enveloppés de fumée que le feu dut être suspendu jusqu'à ce qu'elle fût dissipée. Les *midshipmen* dans les hunes auraient sans doute pu voir les torpilleurs à 400 mètres et diriger sur eux le feu des canons-revolvers ; mais, à serrer la question de plus près, je voudrais savoir s'il serait plus facile aux commandants des torpilleurs de trouver une éclaircie pour porter une torpille ou diriger la course d'une *vitehead* dans la masse de fumée qui les envelopperait aussi bien que l'ennemi. »

La réponse ne saurait être douteuse. Il n'est pas vrai d'abord que les torpilleurs seraient aussi bien enveloppés de fumée que le cuirassé; à 400 mètres, ils y verraient parfaitement, et, dirigeant leur course sur une masse de 60 à 70 mètres de longueur, il faudrait des circonstances bien extraordinaires pour qu'ils ne l'atteignissent pas.

Mais on objecte qu'ils rencontreraient sur leur route d'autres torpilleurs, auxiliaires du cuirassé, qui chercheraient à les arrêter. Dans ce cas, l'artillerie du cuirassé se trouverait encore plus paralysée, car, ayant en face d'elle des torpilleurs ennemis et amis dont il lui serait impossible de distinguer le caractère, elle ne pourrait tirer sur les uns sans risquer d'écraser les autres.

Et il n'y aurait pas la moindre égalité entre les torpilleurs

assaillants et les torpilleurs défensifs. Les premiers, poursuivant un objectif unique, allant droit devant eux vers un but gigantesque, obéissant à une seule préoccupation, marchant avec une vitesse vertigineuse, échapperaient sans peine à toutes les prises; les seconds seraient dans des conditions bien différentes puisqu'ils devraient se mettre en chasse contre un adversaire non moins minuscule, non moins agile et beaucoup mieux entraîné qu'eux. Or une minute perdue, que disons-nous? une seconde même sera décisive dans de pareilles luttes. Est-il possible de continuer à exposer des cuirassés représentant une valeur de quinze à dix-huit millions et portant six à huit cents hommes d'équipage à une catastrophe qu'un instant d'hésitation ou de trouble suffirait à produire?

Tout ce que nous venons de dire s'applique d'ailleurs à une attaque de jour, chose assez improbable, qui n'adviendrait que dans les cas d'absolue nécessité. C'est la nuit que les torpilleurs agiront, et la nuit ils seront absolument irrésistibles. Une escadre cuirassée est signalée au large : aussitôt une flottille de torpilleurs, profitant de l'obscurité, part pour la surprendre et pour l'anéantir. C'est en vain que les cuirassés cherchent à s'éclairer au moyen de la lumière électrique : s'il y a de la brume, les rayons lumineux ne sauraient la traverser; si la transparence de l'atmosphère est complète, il n'en est pas moins prodigieusement difficile de suivre les mouvements des torpilleurs, dont la couleur grise se confond avec celle de la mer, qui voguent presque en silence, leurs machines faisant à peine de bruit, qui se perdent dans la vague, qui vont à droite, à gauche, dans toutes les directions, avec une rapidité d'évolutions que les lampes électriques n'égaleront jamais. Obligés de manœuvrer les machines les plus compliquées du monde, quel que soit leur mérite personnel, comment les commandants des cuirassés, sous l'émotion d'une lutte qui peut amener tant de désastres, conserveraient-ils une présence d'esprit suffisante pour parer à tous les dangers qui les environnent? Généralement ils sont à l'âge où le poids de la responsabilité devient lourd, où la crainte d'un échec, où l'appréhension d'une faute énervent les facultés. Supposons-leur une intelligence d'élite, un caractère exceptionnel, une âme d'acier, tous leurs subordonnés ne leur ressembleront pas. Or une erreur de transmission dans un ordre suffit à compromettre la sécurité du navire. Qu'un lieutenant se trompe au milieu des innombrables porte-voix et des non moins innombrables appareils électriques destinés à envoyer les commandements; qu'un chef de pièce, qu'un contremaître, troublé par le bruit du combat, par cette appréhension terrible qui étreint le cœur des plus braves en présence du plus affreux des périls, entende, comprenne mal ou simplement n'exécute pas à la seconde l'instruction qui lui est donnée, et tout est perdu!

Au contraire, les torpilleurs sont dirigés par de jeunes officiers auxquels l'âge a laissé toutes les hardiesses. Les bateaux qu'ils commandent sont d'une simplicité merveilleuse. Disposés pour une fin unique, n'ayant qu'un seul mécanisme des plus élémentaires à faire mouvoir, possédant des dimensions tellement restreintes que la voix humaine y suffit à tous les ordres, ils sont à peine sujets à l'erreur et ne sauraient manquer leur but que dans des circonstances exceptionnelles. Ils arrivent donc protégés par la nuit, couverts par son obscurité, précédés par la terreur qu'inspire leur approche. Ils filent droit vers une masse énorme qu'ils distinguent toujours, qu'ils ne peuvent confondre avec aucune autre chose. Si quatre d'entre eux s'attachent à un cuirassé, quelque mouvement que fasse celui-ci, il sera entraîné vers l'un d'eux au moins par sa propre vitesse aussi bien que par celle du torpilleur lui-même. Peut-être parviendra-t-il à distinguer et à couler un ou deux de ses adversaires; mais les autres, courant sur lui à toute vapeur, lui feront cruellement expier le succès d'un moment. Atteint d'un coup invisible et meurtrier, il sombrera au milieu de la lutte, frappé dans l'ombre comme par la foudre et couvrant la mer des débris de ce qui fut une légion d'hommes et l'un des produits les plus merveilleux du génie humain appliqué à l'art terrible et sublime de la destruction.

III.

Il est de toute évidence que les grandes nations maritimes ne sauraient plus continuer sans folie à engloutir des millions dans des constructions gigantesques. Déjà les esprits clairvoyants avaient remarqué depuis des années combien il était absurde de chercher à constituer une flotte avec quelques unités puissantes qui ne peuvent se trouver partout où l'on a besoin d'elles et dont la perte constitue un désastre irréparable. Mais, maintenant que cette perte est si aisée à produire, persévérer dans l'erreur dont on s'est bercé longtemps serait la plus lourde, la plus incompréhensible des fautes. L'apparition des torpilleurs de haute mer opérera fatalement une transformation non seulement de la tactique maritime, mais aussi de l'architecture navale. Nous avons dit en commençant qu'elle mettait un terme à la longue lutte du canon contre la cuirasse. La cuirasse est vaincue; frappée par la torpille, elle est condamnée à périr en dépit des efforts que les constructeurs feront certainement pour la conserver.

Si la cuirasse disparaît, le canon monstre devient inutile. Sa seule raison d'être était la nécessité de percer les énormes massifs cuirassés dont on enveloppait les navires. Comme arme de combat, le canon monstre n'est pas supérieur au canon ordinaire. Sans doute il fait des ravages plus grands; mais, par contre, son action est beaucoup plus lente. On peut tirer deux ou trois coups d'un canon ordinaire dans le temps nécessaire pour tirer un coup d'un canon monstre. Et

les coups multiplies des canons ordinaires suffisent amplement à détruire des fortifications et à allumer l'incendie dans une ville bombardée. Les conditions de l'attaque et de la défense des villes sont d'ailleurs sur le point d'être profondément modifiées : désormais c'est à l'aide de flottilles de torpilleurs manœuvrant en pleine mer qu'on protégera les ports et les rades. Un gros cuirassé croisant en face des côtes ne pourrait empêcher une escadre d'en approcher; il n'en serait pas de même d'une nuée de torpilleurs : ceux-ci en rendraient certainement l'abord impossible.

Nous sommes donc à la veille d'une révolution maritime qui remplacera les grandes masses actuelles par des quantités de bâtiments de dimensions diverses, mais toutes restreintes et modérées. Pour lutter contre le torpilleur, il faut trouver un navire-canon doué d'une vitesse au moins égale à la sienne, qui puisse le tenir toujours à plus de 500 mètres de distance et qui, le tenant ainsi éloigné, soit en mesure de l'écraser sous ses projectiles. A la lutte du canon contre la cuirasse succédera la lutte de la vitesse contre la vitesse. A l'avenir, le vaisseau le plus rapide, qu'il porte une torpille ou un canon, sera presque sûr de la victoire.

C'est ce qu'expliquait dès 1873, avec une rare perspicacité, l'amiral Porter. « Si l'on possède, disait-il, un bâtiment aussi rapide que les torpilleurs, toutes les torpilles peuvent être évitées. Un bâtiment torpilleur avec son pont en fer et tout son monde à l'abri, craignant peu de chose de la mitraille et offrant aux coups une cible très petite, tandis que souvent les projectiles pleins glisseraient sur sa surface, serait un adversaire formidable et il n'y aurait pas de probabilité de pouvoir s'en défendre, *sinon pour les bâtiments de vitesse supérieure.* » Or cette vitesse supérieure ou du moins égale est impossible avec les masses atteignant 10 000 tonneaux. Elle ne pourra être obtenue qu'à la condition de renoncer à l'artillerie monstrueuse et de construire pour une artillerie de calibre raisonnable de véritables bateaux-affûts sur le modèle des torpilleurs.

Puisque ces derniers, à peine élevés au-dessus de l'eau et dont la forme ressemble à celle d'un gros poisson, ont des qualités nautiques qui les rendent supérieurs aux cuirassés, il est clair qu'on arrivera à produire des bateaux-canons ayant les mêmes dispositions et les mêmes qualités qu'eux. La longueur des torpilleurs 63 et 64 est de 33 mètres; leur largeur, de 2 ou 3 mètres environ; rien n'empêche d'augmenter ces dimensions, de les doubler, voire même de les tripler, mais en conservant la forme de navires bas sur l'eau, offrant peu de prise aux projectiles, naviguant et évoluant avec la plus grande rapidité. Sur la plate-forme de ces nouveaux bateaux on placerait un ou deux canons ordinaires qui n'auraient pas besoin d'être couverts d'une tour blindée d'un poids excessif, puisque c'est par la vitesse qu'ils échapperaient à l'ennemi. On aurait ainsi d'admirables engins de combat, capables même de vaincre les torpilleurs.

L'exemple des garde-côtes le *Vengeur* et le *Tonnerre,* dont le type ressemble à celui que nous indiquons, et qui ont donné d'assez tristes résultats, ne saurait être invoqué. Ce qui rend si lourds, si instables, le *Vengeur* et le *Tonnerre,* c'est qu'ils sont revêtus d'une épaisse cuirasse et qu'ils portent sous leur écrasante tourelle des canons énormes. Mais supposez des navires en acier, incombustibles et insubmersibles, pareils à des torpilleurs agrandis, armés d'une artillerie légère qui ne compromettrait pas leur sécurité : ces navires répondraient à toutes les nécessités de la navigation et de la guerre. Avec un gréement suffisant, ils pourraient affronter toutes les traversées sans avoir à craindre aucun accident.

La nation qui construira la première le plus grand nombre possible de torpilleurs et de navires-canons dans le genre de ceux que nous venons de proposer sera, jusqu'au moment où ses rivales l'auront imitée, souveraine absolue des mers; elle pourra braver toutes les escadres cuirassées et porter partout la terreur et la dévastation. Quelle sera cette nation? Il n'est pas possible de le prévoir.

L'Angleterre, l'Italie, la France sont tellement engagées dans la voie néfaste des grandes constructions, qu'elles auront bien de la peine à revenir en arrière; l'Allemagne, qui les avait suivies, semble disposée à donner la première l'exemple d'une conduite plus sage. Cette année même, elle annonce l'intention de consacrer un crédit considérable à la construction d'une flotte de torpilleurs. De tous les peuples de l'Europe, le plus avisé est certainement le Danemark : c'est lui qui possède à l'heure actuelle le plus grand nombre de bateaux légers. Les colonies anglaises, mieux inspirées que la métropole, travaillent aussi avec une rare énergie à préparer la défense de leurs côtes au moyen de torpilleurs.

Elles n'ont aucune confiance dans les escadres anglaises, qui, disséminées aux quatre coins du monde, leur serait d'une utilité fort contestable le jour où éclaterait contre l'Angleterre une guerre maritime universelle. L'Australie et la Nouvelle-Zélande en particulier ne perdent pas une minute pour se procurer des flottilles de torpilleurs qui leur appartiendront en propre, dont elles disposeront à leur gré. Elles s'organisent pour résister à l'ennemi sans avoir besoin des secours de personne, montrant ainsi un esprit d'indépendance qui les conduira peut-être un jour à proclamer leur autonomie politique et militaire, à se constituer en États absolument maîtres d'eux-mêmes.

Il n'est pas étonnant de voir des colonies jeunes et pleines d'avenir se lancer résolument en avant et rejeter les routines maritimes qui paralysent en ce moment l'Europe. Les États-Unis n'ont point fait autrement. Tandis que les grandes nations européennes s'épuisaient en constructions de cui-

rassés, ils se bornaient à lancer sur les mers des croiseurs rapides, presque tous en bois, qui ne leur coûtaient que des sommes modérées et au moyen desquels, en cas de guerre, ils détruiraient le commerce de leurs adversaires et se protégeraient aisément contre tous les assauts.

Que n'avons-nous, au lendemain de nos désastres, imité cette sage et habile conduite! Que n'avons-nous laissé faire à d'autres les expériences aussi inutiles que dispendieuses auxquelles nous avons consacré le plus clair de nos budgets maritimes! Que ne nous sommes-nous bornés à entretenir le personnel de nos officiers et de nos matelots en le faisant naviguer sur notre vieux et excellent matériel! Nous aurions laissé passer sans y prendre part, à l'instar des États-Unis, la crise des gros cuirassés, et à l'heure actuelle nous aurions d'immenses ressources à consacrer à la création des nouveaux types de combat. Puissions-nous du moins nous aviser à temps de la nécessité d'arrêter les constructions qui nous ruinent en pure perte!

Il a été décidé, dans la discussion du budget de cette année, qu'aucun cuirassé nouveau ne serait mis sur le chantier; mais cette mesure est insuffisante. A quoi bon achever les énormes navires qui sont en ce moment dans nos ateliers? Le jour où ils en sortiront, ils ne seront plus d'aucune utilité; ils ne pourront même pas être transformés en transports, car leurs dimensions gigantesques les empêcheront de traverser le canal de Suez. La plupart d'entre eux ne seront pas terminés avant trois ou quatre ans. Si l'on s'obstine, pendant une durée aussi longue, à concentrer sur eux tous les crédits de la marine, avec quelles ressources constituerons-nous les flottes légères qui seules désormais peuvent régner sur les mers? Nous perdrons un temps précieux pendant lequel nos rivaux nous devanceront.

Déjà l'Italie, revenue de l'illusion qui lui a fait commettre de si lourdes fautes, désabusée du *Duilio*, du *Lepanto* et de l'*Italia*, concentre ses principaux efforts sur les torpilleurs et les croiseurs. Elle se réjouit d'une révolution qui détruira la supériorité que nous donnaient sur elle le nombre et l'importance de nos escadres. Elle regarde à bon droit les progrès de la torpille et le développement de la vitesse comme un événement qui vaut pour son avenir une victoire navale décisive. Prenons garde d'être bientôt tellement distancés par elle, qu'il nous sera impossible de la rattraper.

Nous avons eu l'honneur coûteux et brillant d'inaugurer le règne des cuirassés; mais, si nous nous obstinions par vanité nationale ou par aveuglement à vouloir le faire durer outre mesure, nous perdrions bientôt notre puissance maritime et commerciale. La politique coloniale, pour laquelle nous avons en ce moment tant d'enthousiasme, serait sous peu irrémédiablement compromise. Il n'y a plus en marine qu'une seule arme, qu'une seule force : la vitesse. Tout désormais doit lui être subordonné.

Mais, pour profiter de la vitesse, il ne suffit pas de construire des bâtiments légers, aux allures rapides, de dimensions diverses, munis des différents instruments de combat; il faut encore posséder dans toutes les parties du monde des ports de refuge et de ravitaillement pour recevoir ces bâtiments, les approvisionner, leur fournir les vivres et les munitions dont ils auront besoin. Or ces ports, qui doivent être à la fois très sûrs et munis de tout ce qui est nécessaire aux réparations, sont à créer presque partout. Les Anglais en ont quatorze sur les différents points du globe : combien en avons-nous? Et cependant, sans ces ports, notre marine sera perdue, et avec elle nos colonies, notre commerce, notre industrie, nos richesses, notre puissance matérielle. Naturellement, ils coûteront cher à organiser; mais, en revanche, on peut ou plutôt on doit supprimer un certain nombre de ceux qui sont en ce moment en usage sur nos côtes occidentales et qui, grâce aux progrès de la vapeur, ne servent plus qu'à consommer des sommes dont l'emploi serait ailleurs cent fois mieux placé.

Il est indispensable aussi de faire sur les constructions des économies considérables. C'est toute une réforme de notre administration maritime, toute une révolution dans nos ateliers qu'il est devenu urgent d'accomplir.

Les résistances locales seront nombreuses, la coalition des intérêts privés mettra au progrès un obstacle peut-être insurmontable. La marine trouvera-t-elle un chef d'un esprit assez clairvoyant, d'une main assez ferme, pour inaugurer et mener à bonne fin une pareille entreprise? Nul ne le sait; mais il s'agit de l'avenir du pays, et dès aujourd'hui toute heure perdue pour entamer cette œuvre nécessaire est, on peut le dire, un malheur public.

GABRIEL CHARMES.

EUROPE ORIENTALE

Les Slaves du Danube (1)

Sous couvert d'excursion de touriste, M. le vicomte de Caix de Saint-Aymour a donné sur les pays slaves un livre extrêmement sérieux. Parti en 1879 pour un voyage archéologique en Bosnie et en Herzégovine, il en a profité pour se livrer dans ces pays à des études politiques d'une grande portée. Nous n'oserions pas nous faire garant de la justesse de ses conclusions ; le rétablissement de l'équilibre européen est une

(1) *Les Pays sud-slaves de l'Austro-Hongrie, Croatie, Slavonie, Bosnie, Herzégovine, Dalmatie*, par le vicomte de Caix de Saint-Aymour. — 1 vol. in-12. Paris, 1883. E. Plon, Nourrit et Cie.

La Save, le Danube et le Balkan, par M. L. Leger. — 1 vol. in-12, Paris, 1884. E. Plon, Nourrit et Cie.

question d'une complexité si redoutable que le temps seul est appelé à la résoudre : quel est l'homme qui pourrait dire ce qui adviendra dans l'avenir de la mêlée des Russes et des Allemands sur le Danube? Mais nous avouons que, de tous les horoscopes politiques, aucun ne nous a jusqu'ici semblé plus conforme à la nature des choses et à la logique des événements que celui que vient de tirer M. de Caix de Saint-Aymour sur l'avenir de la monarchie autrichienne.

Avant de le suivre sur le terrain de la politique, promenons-nous un peu, avec ou sans lui, dans les pays qu'il a parcourus.

I.

Quand on jouit à Venise, sur le quai des Esclavons, de la vue de l'Adriatique et des rayons du soleil, on voit en imagination sur l'autre rive de la mer tout un monde presque inconnu. Ce monde, c'est la masse compacte des Jougo-Slaves ou Slaves du Sud, qui s'étend depuis les côtes de Dalmatie jusqu'aux frontières de l'empire ottoman. Il y a là trente siècles d'histoire presque ignorés, dix-huit millions d'hommes dont les mœurs et les idées nous sont restées à peu près étrangères; il y a là des terres cent fois abreuvées de sang et sur lesquelles renaissent toujours des populations courageuses.

Le quai des Esclavons! Combien de fois, demeurant à Venise, nous y avons rêvé de l'ancienne domination vénitienne! La sérénissime république possédait les côtes de la Dalmatie; elle avait jugé cette possession nécessaire à la sécurité de son commerce, à l'extinction de la piraterie, à l'appropriation de l'Adriatique à ses projets de suprématie maritime. Mais elle n'avait jamais voulu s'étendre au loin dans l'intérieur des terres et méprisait les Esclavons. A l'époque dont nous parlons, ces Esclavons, sous le nom de Croates, commençaient à tirer vengeance de ses mépris. C'était en 1850, et un régiment croate campait à Venise. La politique de l'Autriche de ce temps-là — si peu semblable à l'Autriche d'aujourd'hui — consistait à mettre dans chacune de ses provinces des garnisons composées d'hommes tirés des pays avec lesquels cette province était en hostilité séculaire : chez les Tchèques, elle mettait des Allemands; chez les Slaves, des Madgyars; chez les Italiens, des Slaves, et ainsi de suite. Donc des Croates, petits, trapus, à mines rébarbatives, fort laids à voir, montés sur leurs petits chevaux et commandés par des officiers autrichiens en uniformes blancs, étaient chargés de donner la schlague aux pauvres habitants de Venise. Et comme ils s'en acquittaient! La même chose avait lieu à Milan. C'étaient les Croates qui y tenaient garnison, et, pour un rien — un chapeau de forme défendue, un propos, moins encore, — l'autorité militaire livrait aux mains de ces demi-sauvages enivrés de l'esprit soldatesque les enfants de la sérénissime république et les descendants des Lombards. Ceux-ci, dont l'antique orgueil ne fléchissait point sous ces traitements barbares, regardaient les Jougo-Slaves à peu près du même œil que les Romains les premiers Gaulois. Mille histoires ridicules circulaient sur leur compte. On les considérait comme un peu plus que des brutes, comme un peu moins que des hommes. Nous avions, pour notre part, une cuisinière croate et pouvions remarquer qu'elle était traitée de haut par les autres domestiques. Les officiers autrichiens, qui avaient des Croates pour brosseurs, assuraient ne pouvoir conserver ni chandelles ni cirage parce que ces soldats en faisaient leur nourriture.

Il y a des races qui sont, on ne sait pourquoi et seulement par une sorte de fatalité historique, vouées au mépris des autres. De ce nombre a été la race des Jougo-Slaves. Ces peuples n'ont pourtant point d'infériorité naturelle sur les Slaves des bords de la Vistule ni sur ceux des bords de la Sprée : les Serbes, les Valaques, les Croates, les Bosniaques, les Polonais, etc., valent bien les Russes et les Prussiens; mais ils ont longtemps souffert; ils ont, en grande partie, subi le joug des Turcs : de là le sentiment qui s'est formé chez leurs voisins à leur égard. *Tot nem ember,* « Un Slave n'est pas un homme », disait un dicton madgyar; un *uscoque* n'est pas même un chien, pensaient les Turcs; et les uns et les autres faisaient de leur mieux pour justifier leur dire en déprimant les malheureux Serbes, Bosniaques, Croates, Valaques, Herzégoviniens soumis à leur domination. On ne se fait pas d'idée de ce que ces malheureux peuples ont eu à supporter de la part de leurs maîtres. Au IXe siècle, ils deviennent chrétiens, moitié par persuasion, moitié par force; pendant six cents ans, ils sont partagés en catholiques et en Grecs, déchirés par l'hérésie des bogomiles d'une part, par l'Inquisition romaine de l'autre; à la fin du XVe siècle, les Turcs viennent les convertir à l'islamisme à coups de bâton, et jusqu'à nos jours ceux (ce fut le plus grand nombre) qui sont restés chrétiens subissent tous les mauvais traitements imaginables. Nous avons oublié le nom d'un gouverneur turc qui déclarait ne pouvoir dîner avec appétit s'il n'avait pas, auparavant, vu pendre deux ou trois chrétiens. L'histoire d'Ali pacha, qui gouverna pendant vingt ans l'Herzégovine et qui essaya de se rendre indépendant de la Porte ottomane, est une histoire qui date d'hier, puisque Ali est mort en 1851; et cependant on se croit rejeté à dix siècles en arrière en lisant le récit de ses cruautés.

Tout était permis contre des raïas au fanatisme musulman. « Sous prétexte de se saisir de ceux qui s'étaient réfugiés au Montenegro et dont le retour dans leurs foyers était interdit, Ali expédiait des détachements de sicaires qui parcouraient les villages chrétiens et maltraitaient ou massacraient qui il leur plaisait. » Sous ce terrible vizir, quand les chasseurs chargés de pourvoir sa table ne parvenaient pas à mettre la main sur du vrai gibier, ils cherchaient à s'en procurer l'équivalent par d'autres moyens, afin de ne pas revenir les mains vides auprès de leur maître; et cet équivalent, c'était des têtes d'*uscoques,* autrement dit de chrétiens fugitifs.

Après la mort du tyran de Mostar, la féodalité militaire des provinces slaves de Turquie cesse, mais non les violences du régime turc. M. de Caix rapporte que, malgré le haut patronage de la maison d'Habsbourg, les catholiques bosniaques et herzégoviniens étaient soumis à toutes sortes de vexations;

qu'ils ne pouvaient aller par certains chemins traversant des villages habités par des musulmans sans s'exposer à des coups de fusil et à la bastonnade; qu'un Turc, s'il avait à traverser une rivière à gué, ne se gênait pas pour appeler un raïa qui passait, voire même une femme, et s'en servait comme monture pour éviter de se mouiller les jambes, les remerciant de leur service par quelques coups de bâton ou tout au moins par de grossières injures. Les chrétiens devaient porter le turban rouge, le turban blanc étant réservé aux hodjas et le turban vert aux autres mahométans; il leur était également interdit de porter la barbe, de sonner les cloches, etc.; enfin on n'en finirait pas si l'on voulait décrire tous les genres d'arbitraire auxquels étaient exposés les malheureux chrétiens catholiques ou grecs avant l'arrivée en Bosnie des troupes austro-hongroises. L'insurrection de 1875 éclata : on sait la suite.

La maxime que « les peuples ont le gouvernement qu'ils méritent » peut être vraie à certaines périodes de leur histoire, quand ils sont appelés à exercer le *self government:* elle est absolument fausse quand il s'agit de nations qui ont succombé sous le nombre et porté le joug des conquérants. Sans doute, à la longue, les caractères se corrompent et s'abaissent; mais, d'un autre côté, la souffrance les ennoblit, et, de même que la patience se développe chez les malades, le courage parfois grandit chez les opprimés.

Du courage, les Serbes, les Bosniaques et les Monténégrins en ont montré sur les champs de bataille. Ce qui leur manque, ce n'est ni l'énergie ni le dévouement, c'est l'homogénéité, ce sont aussi les traditions sociales et politiques. Sont-ils portés vers la Russie, ces Slaves méridionaux? Non, dit M. de Caix : le panslavisme est un mot vide de sens, et il n'y a pas plus de sympathie entre les Slaves du Nord et ceux du Midi, qu'il n'y en a entre les Hollandais et les Germains, quoiqu'ils soient originairement de même race. Sont-ils disposés à tendre les bras à l'Allemagne? Pas davantage : les Allemands et les Madgyars sont leurs ennemis presque autant que les Turcs. Qu'est-ce donc qu'ils voudraient? Ils voudraient, comme tous les peuples, une existence autonome, et ils sont certes assez nombreux pour y avoir droit. Malheureusement, ils sont divisés, divisés en grecs, en catholiques, en musulmans. Notre voyageur a été frappé surtout d'une chose dans la capitale de la Bosnie : c'est de la démarcation profonde qui continue de subsister entre eux sous le drapeau austro-hongrois. Serajewo n'est pas une ville; ce sont trois villes, quatre villes, cinq villes même, en y comprenant les Tziganes et les Juifs. Chacun porte son costume particulier conservé dans toute sa rigueur; la chaussure est également bien distincte : le Turc porte des souliers pointus; le Grec, des pantoufles à bouts ronds; le catholique, pauvre diable en général, l'*opanké* national des Jougo-Slaves. L'habitude de cantonner les diverses confessions religieuses dans des quartiers séparés est encore en vigueur à Serajewo. « Au centre de la ville et autour du bazar demeurent presque uniquement les chrétiens orientaux et les juifs; les mahométans habitent surtout dans les rues abruptes qui gravissent les hauteurs du mont Trebevitch; les Tziganes se sont établis à l'entrée ouest de la ville, dans un quartier bâti de pauvres huttes en bois entourées de jardinets palissadés. Ce quartier tzigane se reconnaît de loin au vacarme qui en sort. Accroupis sur de petits tapis fanés devant leurs portes étroites et basses, ils s'y livrent, sans pitié pour les oreilles du passant, aux divers métiers bruyants qui dans tous les pays du monde font de ces nomades mystérieux les parias de la ferraille. » Toutes ces populations se jalousent, se méprisent et se haïssent mutuellement : de là l'inévitable faiblesse du groupe slave méridional; de là l'impossibilité pour lui de se constituer en États indépendants, fussent-ils fédératifs, autrement que sous la main de quelque monarchie puissante.

II.

C'est par Agram, la capitale croate, que notre voyageur commence ses pérégrinations. La Croatie est presque entièrement catholique, fait qui, dans un groupement politique des Jougo-Slaves, aurait certainement son importance. Il est impossible, dit M. de Caix, quelles que soient les croyances personnelles de celui qui écrit, de ne pas rendre hommage au rôle éclatant qu'a joué le clergé catholique dans la renaissance croate. Là, les évêques sont des rois et des pères, des maîtres et des bienfaiteurs, comme aux plus beaux temps du gouvernement paternel. Ils sont aussi pour la plupart des patriotes, et l'on se souvient de la noble part que prit l'archevêque Haulik dans les luttes de 1845 à 1849. Ces prélats sont presque toujours choisis parmi les plus riches personnages du pays, et ils consacrent leur fortune personnelle à étendre l'influence de leur Ordre et de leur siège. Le cardinal Haulik a fondé de ses deniers à Agram une université, un orphelinat (auquel il a consacré 400 000 fr.), une maison de retraite pour les veuves. Il a créé et légué à ses ouailles une délicieuse promenade publique. A l'occasion de ses noces d'or, il a offert 80 000 florins aux paroisses pour être distribués entre les pauvres de tous les cultes sans distinction, exemple d'impartialité et de munificence toute royale. Mgr Haulik est mort; mais Mgr Strossmayer, évêque de Slavonie et de Bosnie, vit encore, et Mgr Strossmayer est le souverain pacifique de son évêché. Riche d'un demi-million de revenu, il est, de plus, le père commun des Jougo-Slaves et aussi dégagé des liens de Rome en ce qui ne touche pas au spirituel qu'indépendant du gouvernement autrichien en ce qui n'est pas les devoirs du citoyen. Tous les gens qu'il rencontre, dit M. Caix, se précipitent pour lui baiser la main, non pas seulement parce que c'est la main d'un évêque, mais parce que cet évêque est l'incarnation d'une population de huit millions d'âmes. « Que nous sommes loin, à Djakova, ajoute notre voyageur, de nos fonctionnaires ecclésiastiques, maigrement appointés, encore plus maigrement respectés, et qui bien souvent, en fait de patriotisme, regardent plus volontiers du côté du Vatican que de celui de l'Élysée! »

En Bosnie, la population n'est déjà plus exclusivement catholique; elle l'est moins encore en Serbie, cela va sans dire. A mesure que l'on se rapproche des frontières de

Turquie, la physionomie du peuple change. Ici la force numérique appartient aux orthodoxes grecs. D'après le recensement de 1874, la population de la Bosnie et de l'Herzégovine était d'un peu plus de 1 200 000 habitants, dont 440 000 musulmans, 185 000 catholiques, 577 000 Grecs; le reste était composé de Juifs et de Tziganes. Mais, si les catholiques bosniens sont peu nombreux, en revanche ils sont excessivement attachés à leur culte, ce qui est bien aussi une force. Cette ferveur, entretenue, comme toujours, par la rivalité des cultes, est souvent naïve et touchante. M. de Caix nous fait le tableau d'une messe célébrée dans un village de Bosnie : une pauvre église en bois, à laquelle la munificence de Mgr Strossmayer a suspendu des cloches (jusqu'à ces derniers temps l'intolérance turque les eût rendues inutiles); tout un peuple venu de loin, agenouillé jusqu'au milieu de la place; les charrettes et les chevaux entremêlés avec les fidèles; des chiens qui vont et viennent comme chez eux, des volées de pigeons, hôtes habituels de l'édifice, qui roucoulent; et, avec cela, un recueillement véritable, un grand cœur qui bat à l'unisson et dont toutes les fibres sont rattachées au prêtre qui est à l'autel : la foi primitive, en un mot, la foi qui fait des miracles... politiques!

La Bosnie est le pays du bois, comme l'Herzégovine est le pays de la pierre : tout y est en bois, parce que tout y est forêts. Sauf la belle et fertile plaine de Serajewo, enfermée dans un cercle de montagnes, le pays n'est encore qu'à moitié défriché. Par cette cause peut-être, les bonnes terres arables y ont plus de valeur qu'on ne pourrait s'y attendre dans des contrées médiocrement populeuses. M. de Caix nous dit qu'à Dervend, par exemple, l'hectare vaut environ 2000 francs. La raison pourrait en être aussi dans la constitution de la propriété territoriale. Tout le district de Dervend appartient à deux grands propriétaires, deux grands beys, dont l'un s'appelle Youssouf et l'autre Rustem Alibegowitch. Ils sont parents et possèdent à eux deux un territoire au moins égal à un département français. Youssouf est le plus riche; sa terre s'étend jusqu'à la Save. Ce sont gens bien élevés, paraît-il, et dont la vie privée est des plus honorables. Comme presque tous les Slaves musulmans de Bosnie et surtout ceux de l'aristocratie, ils n'ont chacun qu'une femme et mènent l'existence de grands propriétaires campagnards en mangeant discrètement leurs revenus. On comprend que, dans de semblables conditions, la terre peut à peine avoir un cours, car il n'y en a jamais à vendre. Tout ce que l'on peut faire, c'est d'en calculer la valeur sur le prix du fermage.

C'est ici le moment de suivre notre auteur sur un terrain dangereux: ce terrain, c'est ce que l'on appelle en Bosnie et en Herzégovine la question agraire. La question agraire est un grand mot sous lequel on abrite, là comme partout, et de nos jours comme dans l'antiquité, les revendications de celui qui cultive la terre à l'égard de celui qui la possède. Heureux les pays où, comme en France, la division de la propriété, le morcellement indéfini du sol, a donné pour sanction et pour appui aux droits du propriétaire l'intérêt du plus grand nombre! Partout ailleurs il y a des questions agraires; partout ailleurs, le paysan trouve dur de piocher pour un autre et se demande si cela est juste. Là surtout où l'acquisition de la propriété n'a pas été dans l'origine le fruit du travail, mais celui de la conquête, la question se pose dans son esprit avec plus de force; et, quand le maître est d'une autre religion que le fermier, l'antipathie entre les personnes s'ajoute aux rigueurs de la situation. Il y a donc une question agraire en Bosnie, comme il y en a une en Irlande, et voici comment elle est née.

Antérieurement à la conquête turque, la propriété, en Bosnie, en Herzégovine et même en Servie, était, comme dans l'Europe occidentale, constituée d'après le système féodal. Au moment de cette conquête, les possesseurs de fiefs, plus jaloux de garder leurs biens que de conserver leur religion, embrassèrent l'islamisme et reconnurent la suzeraineté de la Porte. Les paysans, moins avisés, plus nobles de cœur ou plus fanatiques, persistèrent à demeurer chrétiens; de façon que, pendant que les seigneurs passaient au rang de beys, eux passaient au rang de raïas. On voit d'ici le résultat. En fait, la suzeraineté de la Porte a toujours été purement nominale; sa protection était absente, et il ne restait en présence qu'une noblesse rénégate et un pauvre peuple taillable et corvéable à merci. Aujourd'hui encore tous les grands propriétaires slaves sont musulmans, et les classes inférieures sont presque entièrement grecques ou catholiques. Les propriétaires commencèrent donc par abuser vis-à-vis des pauvres raïas, et comme maîtres et comme musulmans; mais, dans le cours des temps, la Porte ayant essayé de soumettre les beys à son autorité en s'appuyant sur leurs serfs et en leur prêtant sa protection, les propriétaires se rapprochèrent des paysans en usant envers eux de traitements un peu plus doux. L'histoire des quatre siècles qui s'écoulèrent depuis la conquête turque jusqu'à l'insurrection de 1848 n'est que celle de ce jeu de bascule; on n'en finirait pas si l'on voulait raconter toutes les trahisons des Slaves musulmans envers les Slaves catholiques, des Slaves catholiques envers les Slaves musulmans, et de la Porte ottomane envers les uns et les autres.

Au milieu de ce conflit de passions et d'intérêts, il s'était pourtant établi entre propriétaires et paysans un usage qui rendait la vie à peu près possible aux deux parties: cet usage, c'était que le propriétaire, fournissant la terre au paysan, ne perçût que le neuvième des récoltes; cela s'appelait la *devetina*. Il est vrai qu'à ce neuvième s'ajoutaient des redevances en beurre, en laitage, en corvées, etc.; mais enfin le neuvième, ce n'est guère, au fond, que la dîme. Malheureusement, chez des populations pauvres et ignorantes, un pareil système exclut tout progrès. Le paysan, laissé ainsi à lui-même, n'a ni le moyen ni l'envie d'améliorer ses cultures, et cela perpétue la misère de tous, celle du serf aussi bien que celle du maître.

Après l'insurrection de 1848, on chercha autre chose; et en 1859 on convint que le propriétaire fournirait, outre la terre, les semences, les bestiaux, les instruments aratoires et en général tous les instruments de travail; qu'en échange il percevrait le tiers des récoltes, la *tretina*. Du même coup on abolit une foule de coutumes vexatoires anciennes, comme,

par exemple, le droit de gîte du propriétaire; jusque-là tout propriétaire était maître de s'héberger, lui et sa suite, indéfiniment chez ses fermiers. On supprima également un certain nombre de corvées: plus de jardins entretenus par les paysans; plus de récoltes transportées à leurs frais; plus de bois coupé par eux pour la provision de l'agha; plus de beurre, de lait et de fromage; plus d'eau-de-vie de prunes, cette boisson nationale des pays jougo-slaves, et, ce qui était plus important, interdiction aux propriétaires de céder à des tiers les revenus de leurs propriétés. « Les aghas endettés, ou désireux de s'affranchir des ennuis attachés à la direction des propriétés, en cédaient souvent la direction à leurs créanciers ou à des spéculateurs — la plupart juifs ou Grecs phanariotes, — qui, n'ayant pas les mêmes raisons que le maître du fonds de ménager le fermier, accablaient ce malheureux d'exactions et de mauvais traitements. Quand il tardait à payer, les zaptiés, c'est-à-dire les soldats de police, étaient appelés pour faire respecter la loi, et avec leur aide on soumettait à toutes sortes de tortures le raïa récalcitrant. » Quelquefois on l'enterrait jusqu'au cou à la porte de sa maisonnette, jusqu'à ce qu'il consentît à payer; on le torturait par le feu, par l'eau, etc. Enfin, le nouveau règlement mit à la charge des propriétaires la construction et l'entretien des bâtiments, ainsi que certains grands travaux d'amélioration, modification importante, car auparavant un pauvre fermier ne pouvait construire sur les terres de sa ferme sans s'exposer à être dépossédé le lendemain, comme il est arrivé si souvent en Irlande.

On voit par les termes de cet arrangement à quel point les griefs des paysans bosniens et herzégoviniens étaient les mêmes que ceux des paysans irlandais. La Porte intervint comme sanction et garantie, et tout semblait réglé d'une façon à peu près équitable. Mais, comme le dit M. de Caix, ce ne l'était que sur le papier. La Porte n'a jamais eu le pouvoir de se faire obéir par les beys, et ceux-ci perçurent la *tretina*, mais sans fournir à leurs raïas ni semences, ni bestiaux, ni instruments aratoires, sans leur faire construire ni bâtiments ni maisons, sans creuser ni fossés ni canaux; en un mot, sans remplir les conditions onéreuses du contrat. De là l'horreur des paysans bosniens et herzégoviniens pour la *tretina*. La *tretina*, pour eux, c'est la spoliation, c'est le marché de dupes; c'est la violation des usages séculaires, l'abus de la propriété, l'aggravation de leur condition.

Quand les troupes austro-hongroises en vertu du traité de Berlin, firent leur entrée en Bosnie et en Herzégovine, les paysans étaient convaincus que les deux premiers actes du nouveau maître seraient de leur rendre les cloches et d'abolir la *tretina*. L'Autriche-Hongrie a bien restitué aux paroisses catholiques le droit de sonner des volées à rompre toutes les têtes; mais elle n'a pu songer à abroger un règlement qui en soi-même est équitable. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de travailler à en assurer l'exécution de la part des deux parties. Si les aghas remplissaient les conditions de l'arrangement de 1859, les raïas ne seraient pas plus maltraités, en somme, que les fermiers de France; mais de longs siècles d'abus, d'oppression, ont affaibli chez eux le sens du juste; la *tretina* leur est en horreur et c'est de cette horreur qu'est née ce qu'on appelle, nous ne savons pourquoi, la question agraire. Au fond, il n'y a pas plus de véritable question agraire en Bosnie et en Herzégovine qu'ailleurs; il y a des propriétaires qui ne sont pas toujours équitables dans l'accomplissement de leurs devoirs, et des fermiers qui ne le sont pas davantage dans celui des leurs.

Ce qu'il y a surtout chez ces Jougo-Slaves, depuis que le traité de Berlin a attribué à l'Autriche-Hongrie le droit de protection sur eux, si longtemps désiré par elle, c'est cette espèce de mécontentement que font naître les illusions perdues. Quand les Chypriotes ont appris que l'Angleterre s'était attribué le protectorat de leur île, ils ont cru que Chypre allait, en un clin d'œil et sans aucun effort de la part de ses propres enfants, devenir un pays riche et prospère. Les raïas bosniens et herzégoviniens ont cru de même qu'en passant du protectorat de la Porte, puissance musulmane, sous celui de l'Autriche, puissance catholique, ils allaient être affranchis d'un seul coup de toute espèce de dépendance envers leurs aghas détestés. Et aujourd'hui on leur parle non seulement de payer plus régulièrement les propriétaires, mais encore de se soumettre à la loi jusqu'ici inconnue de la conscription! « Nous n'avons pas gagné grand'chose au changement de maîtres, disait à M. de Caix un paysan bosnien qui passait pour intelligent. Les beys prennent toujours le tiers; l'empereur prend l'autre tiers; tous les impôts sont restés les mêmes; seulement nous ne sommes plus battus par les beys. Nous avions cru, à l'arrivée des chrétiens, que nous n'allions plus rien avoir à payer aux beys; mais au contraire. Pendant l'insurrection nous ne payions pas; aujourd'hui il faut payer. Ah! nous ne sommes pas contents! Nous autres Slaves, nous ne sommes ni Autrichiens ni Turcs. Payer d'une façon ou de l'autre, cela nous est bien égal. Les Bulgares sont bien heureux! » Et, comme pour l'éprouver, M. de Caix lui disait: « Mais vous n'avez donc pas de cœur que vous supportez tous les jougs, chrétiens de Bosnie! » Le pauvre hère le regarda un instant; son œil lança un éclair et, posément, sans colère, bien à froid: « Tu ne crois pas ce que tu dis; donne-nous des armes, et tu verras ce que nous en saurons faire. »

En définitive, il ne faut pas attacher une importance exagérée à ce mécontentement du raïa; c'est le mécontentement éternel du paysan contre le propriétaire, aggravé ici par le souvenir de longues souffrances. Quant à la conscription militaire, odieuse aujourd'hui aux Bosniens et aux Herzégoviniens, elle finira par leur apparaître comme ce qu'elle est réellement: le prix de la liberté. M. de Caix a relevé dans le cours de son voyage des faits bien plus importants et plus significatifs à nos yeux : des transformations s'opèrent insensiblement dans ces pays, et elles réagiront avec le temps sur la situation politique de la monarchie austro-hongroise.

III.

Que les pays jougo-slaves, une fois délivrés du joug ottoman, abandonneront promptement l'islamisme, c'est ce que

prouve déjà, depuis l'entrée des troupes austro-hongroises, l'émigration des Bosniaques musulmans riches, qui se retirent tous les jours du côté de Constantinople, si ce n'est à Constantinople même. Que la population chrétienne y soit plus prolifique que la population musulmane, c'est ce qui résulte d'observations constantes, renouvelées encore par notre voyageur. Les chrétiens s'y multiplient rapidement pour plusieurs raisons, dont la première est qu'ils sont pauvres ; les musulmans y décroissent dans la même proportion par plusieurs raisons, dont la première est qu'ils sont riches. Il y en a une autre, c'est que l'avortement est chez eux largement pratiqué. Donc il faut dès à présent considérer ces pays comme chrétiens, et c'est pour cela que l'Autriche-Hongrie est appelée, malgré les doutes qui ont accueilli l'annexion déguisée de la Bosnie et de l'Herzégovine à la couronne des Habsbourg, à y prendre un pied solide.

Mais, pour que l'Autriche-Hongrie devienne le centre d'attraction de tous les Jougo-Slaves depuis l'Adriatique jusqu'au Bosphore, une chose est nécessaire, c'est qu'elle ne soit plus puissance germanique. Les Jougo-Slaves, M. de Caix l'assure, ne sont pas plus portés vers les Russes que vers les Germains ; surtout ils détestent les Madgyars. Leurs pères sont morts pour ne pas être germanisés ni madgyarisés, et ils se seraient fait tuer de même pour ne pas être russifiés. Mais, comme « on n'a pires ennemis que ses voisins », ils s'appuieraient volontiers aujourd'hui sur la Russie pour se débarrasser de l'Autriche ; cela sera ainsi tant que l'Autriche-Hongrie sera puissance germanique. La position faite par l'Allemagne à la monarchie des Habsbourg est des plus fausses, et le prince de Bismarck le sait bien : d'une part, des populations allemandes qui tendent les bras à l'empire germanique ; d'autre part, des populations slaves qui lèvent les yeux vers la Russie : que lui reste-t-il donc de sujets fidèles ? Rien, que les Madgyars.

En attendant, on lui donne la tâche de teutoniser les Slaves. Il est impossible, en effet, que Berlin ne voie pas avec inquiétude leur penchant à s'appuyer sur la Russie, et elle se sert de l'Autriche pour défricher moralement à son profit les provinces danubiennes. Au point de vue stratégique, la position de l'Autriche est maintenant absolument dominante en Orient. Mais les avantages stratégiques, en pareil cas, sont peu de chose. Tant qu'elle sera puissance madgyare, elle ne régnera dans ces provinces que par la force, et le jour où il plaira à l'Allemagne, après avoir absorbé ses populations germaniques, de lui ravir encore les Slaves du Danube (non en haine de l'Autriche elle-même, mais en haine de la Russie), elle pourra le faire avec toute la facilité que donne à de nouveaux conquérants la désaffection des peuples.

Aujourd'hui les Austro-Hongrois, très aidés en cela par les juifs allemands qui se répandent en foule dans la Bosnie et qui, toujours conservateurs, toujours disposés à se ranger du côté du pouvoir officiel, sont un grand agent de germanisation, les Austro-Hongrois travaillent à s'assimiler les Jougo-Slaves : ils n'y parviendront pas ; y parviendraient-ils, qu'ils n'en recueilleraient pas le profit : « Les Roumains, qui possèdent l'embouchure du Danube, ont déjà pour roi un Hohenzollern ; c'est une pierre d'attente qui a sa valeur, bien que Charles Ier semble avoir adopté cordialement le peuple qui l'a choisi. Mais le grand jeu se joue à Vienne. L'Allemagne pousse l'Autriche-Hongrie sur la route du Bosphore, et les deux étapes de cette route sont faciles à marquer. Première étape : l'Austro-Hongrie devient l'empire de l'Est et perd ses sept millions de Germains ; deuxième étape : l'Autriche, s'épuisant vainement à maintenir dans une cohésion factice des peuples ethniquement et linguistiquement séparés et rivaux, ne réussit dans cette tâche qu'avec l'appui de l'empire des Hohenzollern et sert, en échange, de véhicule et de champ de germanisation à la *culture* allemande. Puis, quand l'empereur d'Autriche est devenu à son tour *l'homme malade*, la presqu'île des Balkans tombe comme un fruit mûr aux mains du Gargantua de Berlin, qui peut tranquillement alors quitter les tristes bords de la Sprée et transporter sa capitale sur les rives plantureuses de la belle Donau ; sinon, sur les eaux bleues de la mer Égée. »

Telles sont les prévisions qui ont frappé notre voyageur, après étude faite sur les lieux des sentiments des Jougo-Slaves. Devant cette perspective, il en découvre une autre, celle d'un empire fédératif uniquement composé de Slaves méridionaux. Les Polonais sont des Slaves ; les Valaques, les Bohêmes, les Moraves, sont presque tous des Slaves. Le Mecklembourg, le Brandebourg, la Poméramie renferment aussi beaucoup de Slaves, et un empire slavo-danubien, qui serait fort parce qu'il serait homogène, deviendrait pour ces populations un nouveau centre d'attraction et serait en mesure de rendre au pangermanisme les coups que celui-ci lui aurait portés. La race qui vit sur les bords du Danube est singulièrement belliqueuse. Ce qui a fait jusqu'ici sa faiblesse, c'est son défaut d'organisation politique. Une fois groupée sous le drapeau fédératif par François-Joseph et par ses successeurs, une fois l'Autriche-Hongrie devenue la Slavonie, cette race formerait une des grandes, peut-être la plus grande puissance militaire de l'Europe. C'est alors que tous les vœux des Jougo-Slaves seraient comblés ; c'est alors que la maison de Habsbourg aurait retrouvé une nouvelle couronne en échange de celle qui serait tombée de sa tête ; c'est alors que le débordement des Slaves du Nord dans le midi de l'Europe serait arrêté, et c'est alors aussi que le germanisme pourrait être contenu dans ses véritables limites.

Voilà le rôle que M. de Caix entrevoit comme pouvant être donné dans l'histoire à ces huit millions de Jougo-Slaves qui ont compté pour peu jusqu'à présent dans la balance de l'Europe et qui, une fois constitués en un corps politique homogène, y ramèneraient l'équilibre : huit millions de Jougo-Slaves qui occupent les plus riches forêts, les plus belles vallées, les bords du plus beau fleuve du monde, et que leurs traditions religieuses, leurs vieilles mœurs guerrières, la latitude qu'ils habitent mettent en communion d'intérêts et de sentiments avec la première d'entre les races latines.

Hélas ! n'est-ce pas un beau rêve ?

IV.

M. Louis Leger ne paraît pas croire que ce soit là tout à fait un rêve, et sa haute compétence donne un grand poids aux vues de M. Caix de Saint-Aymour. Tout le monde sait que M. Leger n'est pas seulement un slavophile de cabinet ni un philologue versé dans l'étude des idiomes slavons, mais qu'il a souvent et longuement visité depuis quinze ans les pays qu'arrose le Danube. Voici un nouveau livre, *la Save, le Danube et le Balkan,* qui fait suite à ses nombreuses études littéraires slaves et qui, cette fois, contient des aperçus politiques importants.

Ces aperçus portent principalement sur les tendances et sur l'avenir des Serbes, des Bulgares et des Rouméliotes, c'est-à-dire que le livre de M. Leger continue l'exploration politique des rives du Danube à peu près à l'endroit où M. de Caix l'a laissée. Il parle peu des provinces autrichiennes des bords de la Save; mais il retrace la situation des autres États dont le sort a été provisoirement réglé par le traité de Berlin. Nous disons provisoirement, parce que M. Leger, d'accord en cela avec M. de Caix et avec une grande partie de la presse en Europe, est convaincu que l'organisation politique des pays jougo-slaves n'a été faite que pour un objet plus général et avec l'intention bien arrêtée qu'elle ne soit que provisoire.

Les faits que ses récents voyages et surtout ses relations nombreuses avec les Slaves du sud lui ont permis de constater sont, en résumé, ceux-ci :

1° Le peu de popularité que l'Autriche-Hongrie s'est acquise dans la Bosnie, l'Herzégovine, et même dans ses anciennes provinces de Slavonie et d'Illyrie, et cela malgré d'incontestables bienfaits;

2° Le ressentiment secret qui anime les Serbes contre la Russie;

3° La toute-puissance morale de cette dernière nation en Bulgarie;

4° L'attraction de la Roumélie vers le centre bulgare.

Pourquoi la Russie est-elle si peu populaire en Serbie? Il y a pour cela plus d'une raison.

« Quand les Turcs, arrivés devant Djunis, se furent ouvert la route de Belgrade, la médiation russe vint tout à coup arrêter leur marche triomphante et rétablir le *statu quo ante bellum.* La Russie ne faisait que son devoir le plus strict en tirant le petit État d'une aventure où elle avait puissamment contribué à l'engager. Un peu plus tard, vers la fin de la campagne de Bulgarie, la Russie eut à son tour besoin de la principauté. Elle lui fit reprendre les armes et cette intervention produisit une diversion utile sur l'aile gauche des Ottomans. Les Serbes prétendent donc que si la Russie leur a rendu quelques services, elle les leur a bien fait payer. Ils n'admettent point d'ailleurs que la reconnaissance ait un rôle quelconque à jouer dans la politique des nations. La Serbie, comme l'Autriche de Schwartzenberg, est prête à « étonner « le monde par son ingratitude ».

« Le traité de Berlin, en accordant à la Serbie les districts de Nich et de Pirot, a donné à l'Autriche la Bosnie et l'Herzégovine : par là il a fauché jusque dans leurs racines les espérances de la Serbie; il a réduit le royaume à l'état de vassal du dangereux voisin qui s'annonce dès maintenant comme l'héritier réservataire de la Turquie et dont l'ambition vise, dit-on, les rivages de l'Archipel. Depuis que la Serbie régénérée a recommencé son existence politique, jamais un coup plus rude n'avait été porté à son avenir. La Bosnie et l'Herzégovine avaient été l'objet des convoitises de tous les patriotes serbes. De tout temps, ils avaient rêvé de les affranchir et d'aller, par-dessus la Drina, donner la main aux frères du Montenegro. »

Et, comme si cette déception cruelle n'était pas assez, l'empereur Alexandre II a, paraît-il, gravement offensé l'amour-propre de ces mêmes patriotes en exaltant, dans un discours qui a eu quelque retentissement, la bravoure des Monténégrins et en ravalant la leur. De cette façon il a joué le jeu de la Prusse, qui entend bien que ce soit l'Autriche-Hongrie qui s'annexe un jour le royaume de Serbie.

Mais si la pensée de la Prusse est de mettre la monarchie austro-hongroise, qui lui sert de paravent sur le Danube, également en travers du chemin des Russes sur le Balkan, M. Leger estime qu'elle rencontrera là de sérieuses difficultés. Les Bulgares, les Rouméliotes sont tout à la Russie. Il n'y a plus aujourd'hui que 300 000 Turcs en Bulgarie, et ce sont les plus pauvres qui y sont restés. Les mosquées tombent en ruines; les bains — les hammam — qui constituent une portion si essentielle de la vie turque, sont abandonnés; en revanche, le *samovar* règne, et le commandement des troupes se fait en langue russe. M. Leger fait une remarque très fine sur l'influence du samovar — la bouillotte à thé russe — et sur le lien qui rattache les petites choses aux grandes. Ce qui a manqué jusqu'ici à la Bulgarie (et plus encore à la Roumélie), dit-il, c'est, comme partout en pays musulmans, la vie de société. Or le samovar représente ce petit banquet, si facilement hospitalier, qu'on appelle le thé. Là où prévaut la charmante habitude de prendre le thé en famille, on ne tarde point à le prendre avec ses amis, et à partir de ce moment la femme est émancipée du gynécée oriental. Cela a bien plus de conséquences qu'il ne semble. La femme crée la société; la société crée la vie civile, et la vie civile crée la nation. « Je ne serais pas étonné, ajoute M. Leger, de voir d'ici à quelques années la vie de salon plus développée chez les Bulgares, grâce au thé, que chez les Serbes, leurs aînés en liberté et en civilisation. »

Il est d'autant plus utile que ce côté de la vie sociale fasse de rapides progrès en Bulgarie que l'on y a mis la culture de la vie politique en serre chaude. Comme le remarque M. Leger, le droit de réunion, la liberté de la presse, la responsabilité ministérielle sont pour une nation de précieuses prérogatives; mais elles forment une espèce d'anachronisme chez un peuple « qui ne sait encore faire ni son pain ni son vin, qui laboure avec une charrue de bois et chez qui la moitié du sol est en jachère ». La Russie couvre — heureusement, au sentiment de notre auteur — la Bulgarie de son ombre protectrice et la préserve des premières convulsions de l'enfance; la culture russe s'y introduit sous toutes les formes (même celle du samovar), et c'est un bien, car elle fera ainsi obstacle à la culture allemande.

« Je ne suis pas de ceux, ajoute M. Leger, qui voient d'un œil inquiet la prépondérance de la Russie dans la partie orientale de la péninsule balkanique. Depuis que l'Autriche a mis la main sur la Bosnie et l'Herzégovine, ce n'est plus Saint-Pétersbourg qui menace dans ces régions l'avenir de la paix européenne. Consciente ou inconsciente, l'Autriche n'est en Orient que l'avant-garde de l'Allemagne. Elle continue, suivant une tradition inéluctable, à travailler « pour le roi de « Prusse ». Il n'est pas mauvais qu'une grande puissance lui fasse contrepoids et puisse au besoin la tenir en échec. »

M. Louis Leger insiste d'une façon moins marquée dans son livre que M. de Caix de Saint-Aymour dans le sien sur la troisième conjecture politique, celle qui nous montre sur les bords de la Save et du Danube et sur les pentes du Balkan, non des provinces allemandes, non des provinces russes, mais un grand État slave autonome, une nouvelle puissance européenne qui, par la nature des choses, serait l'alliée née des races latines. Toutefois il est évident que cette pensée est pour lui sous-entendue. Sa grande connaissance des pays slaves méridionaux lui fait sentir plus vivement sans doute qu'à M. de Caix combien cette hypothèse est encore loin de se changer en réalité. Malgré ses sympathies bien connues pour les peuples dont il a étudié la poésie et la langue, il est plus lent à prendre pour un gage assuré cette amitié que nous témoignent toujours les petites nations ambitieuses d'avenir. Mais déjà il indique les phases d'une évolution politique qui pourrait conduire au but. Ce n'est pas sans motifs, dit-il, que les patriotes bulgares ont choisi Sofia pour leur capitale et que le traité de Berlin la leur a accordée. Le centre que la géographie et l'histoire semblaient imposer à leur choix était la ville de Tyrnovo, l'ancienne résidence de leurs tzars, située presque à égale distance du Timok et du Pont-Euxin, du Danube et du Balkan. Sofia, au contraire, perdue dans un coin du sud-ouest, est aussi loin que possible du Danube et de la mer Noire. Oui, mais Sofia est sur la frontière de Roumélie et au centre même du groupe que cette principauté compose avec la Bulgarie et la Serbie. La Bulgarie actuelle ne comprend que deux millions de Bulgares sur quatre ou cinq qui peuplent la péninsule balkanique; « elle n'est donc que l'amorce, le noyau de l'État définitif qui réunira un jour les Bulgares à demi affranchis de la Roumélie orientale et les Bulgares restés sous le joug de la servitude ottomane ». A ce point de vue, Sofia capitale est une ville d'avenir. M. Leger ajoute que plus il y réfléchit, plus il est convaincu que ces trois États, la Roumélie, la Bulgarie, la Serbie, « sont en voie de former un groupe confédéré, de neuf millions d'hommes, appelé à peser d'un grand poids sur les destinées de l'Orient ». De là à penser que les Slaves catholiques de l'ouest — Croates, Slovènes, Bosniens, Herzégoviniens — pourront en former un autre, il n'y a pas loin. Ce n'est pas encore là le grand empire jougo-slave autonome rêvé par M. de Caix; mais ce pourrait en être les deux facteurs importants.

VILLAMUS.

MISS CHAGRIN

Nouvelle

Je dois l'avouer, je suis assez content de moi, et, à parler vrai, peut-il en être autrement quand on se sent jeune, riche, de bonne santé, de bonne mine, et qu'on ajoute à ces bases solides du bonheur le relief brillant que donnent les succès littéraires? Ces succès, je les mérite, je crois, car je les ai gagnés par mon travail; mais il est si rare de se voir rendre justice! Je me trouve donc fort satisfait de mon sort. J'ai les relations les plus étendues, les plus distinguées, et, bien que je sois fort aise de mon renom littéraire, je dissimule ma joie sous un air de parfaite indifférence.

Un jeune homme dont la modestie égale le talent et qui écrit de « si jolies études sur le grand monde » : voilà ce qu'on dit de moi, je le sais et je jouis de ma réputation.

Il y a un an, j'étais à Rome; le genre de vie que j'y menais me plaisait extrêmement. J'y avais rencontré beaucoup de personnes de connaissance, des Anglais, des Américains, et il ne se passait pas de jour que je ne reçusse quelque invitation, ce qui n'a rien de surprenant. Rencontrer un homme de lettres bien élevé, bien mis, doué d'une jolie fortune, respectant toutes les lois du monde, tous les devoirs de société, n'est pas chose si commune qu'on ne s'empresse de l'inviter.

En rentrant, un soir, j'appris de mon domestique Simpson qu'une personne était venue me demander dans l'après-midi. Elle n'avait pas laissé de carte, mais simplement donné son nom : « Miss Chagrin ». — Non, non, pas de chagrin ici! m'écriai-je. Et je m'assis sur mon petit balcon pour fumer un dernier cigare, et aussi pour penser à Ethelinde Abercrombie, charmante jeune fille. J'avais passé dans sa famille, ces jours derniers, plusieurs soirées fort agréables.

Le lendemain eut lieu une partie de plaisir, une excursion aux Ruines. Je ne rentrai chez moi que fort tard. Simpson me dit que miss Chagrin était revenue.

— Elle a donc l'intention de venir obstinément?

— Oui, monsieur. Elle reviendra demain.

— Quel air a-t-elle?

— Elle a l'air d'une personne comme il faut, monsieur, d'une dame, mais qui a dû être dans une situation meilleure autrefois.

— Jeune? demandai-je.

— Non, monsieur.

— Seule?

— Non, monsieur; elle a avec elle une servante.

Je retournai sur mon petit balcon et j'oubliai de nouveau miss Chagrin. Que n'oublierait-on pas au clair de lune en se représentant un doux visage comme celui d'Ethelinde!

L'étrangère vint une troisième fois, puis resta deux jours sans paraître, puis revint. De ces visites résultait, chaque fois que je rentrais, le dialogue suivant entre Simpson et moi :

— Chagrin est encore venue aujourd'hui?

— Oui, monsieur.

— A quelle heure?

— A quatre heures, monsieur.

— Mais c'est le comble de l'indiscrétion, pensais-je.

Si je prenais ce ton cavalier à l'égard de l'infatigable visiteuse, c'est que miss Chagrin, j'en étais convaincu, était une personne excentrique. Pourquoi ne laissait-elle jamais sa carte? Pourquoi ne demandait-elle jamais à quelle heure elle pourrait me trouver?

Elle avait sans doute quelques échantillons à m'offrir — fragments de sculpture, camées supposés antiques, etc. On me savait amateur de curiosités; miss Chagrin aura entendu parler de ma Nouvelle intitulée : *l'Or antique ou le Dieu enfoui,* et elle me prend pour un de ces ignorants qui s'en font accroire et n'en sont que plus faciles à duper. Son nom n'est rien moins qu'italien; ce doit être une de mes âpres compatriotes, qui se sert de l'archéologie pour agripper quelques sous, si possible.

Miss Chagrin vint sept fois en deux semaines sans me trouver. Un jour, je restai. Une pluie battante en était cause ainsi qu'un léger doute sur le caractère de miss Ethelinde. Jusqu'alors elle m'avait semblé répondre de tout point à l'idéal que je m'étais formé d'elle; mais, la veille au soir, une simple parole avait ébranlé tout l'échafaudage de qualités que je lui attribuais, et je restais sur la rive avec mon triste bagage de déceptions.

Je ne me sentais pas en état d'écrire; je pris un roman de Balzac, mon auteur favori; j'en avais déjà lu quelques pages quand Simpson frappa doucement à ma porte, entra et me dit avec l'ombre d'un sourire sur son visage fatigué :

— Miss Chagrin.

J'envoyai miss Chagrin à toutes les Furies de l'enfer. Simpson attendait mes ordres, ne sachant trop où demeurent les Furies.

— Où est-elle? demandai-je brusquement.

— Dans la galerie, monsieur. Je lui ai dit que j'allais voir si vous étiez chez vous.

— Elle doit être bien mouillée, repris-je, si elle n'est pas venue en voiture.

— Oh! elle n'est pas venue en voiture, monsieur. Elles viennent toujours à pied... et je crois qu'elles sont en effet un peu mouillées.

— Eh bien, faites-la entrer; mais ne m'amenez pas la personne qui l'accompagne. J'aime autant en finir cette fois-ci.

Je gardai mon livre à la main. Miss Chagrin aurait une audience, mais fort courte. On n'a pas droit à beaucoup d'égards quand on met une telle persistance à forcer une porte.

Miss Chagrin était (ceci se voyait tout de suite) une femme comme il faut, mais assez laide, mal mise, et d'un âge plus que mûr. Je me levai, m'inclinant légèrement; puis je me renfonçai dans mon fauteuil, tenant toujours mon livre.

— Miss Chagrin? demandai-je en indiquant du regard un siège.

— Oui, répondit-elle; mon nom est Chagrin.

Elle s'assit et je m'aperçus qu'elle avait à la main un petit carton. Il ne s'agissait donc pas de sculptures, mais sans doute de vieilles guipures ayant appartenu à Tullia ou à Lucrèce Borgia. Elle gardait le silence; je dus prendre la parole.

— Vous êtes venue, je crois, deux ou trois fois.

— Sept fois; c'est la huitième.

— Je suis souvent sorti; je puis même dire que je ne reste jamais chez moi, ajoutai-je négligemment.

— Oui, vous avez beaucoup d'amis...

« ... Qui achèteront peut-être de vieilles guipures », dis-je à part moi.

Et je me tus. Pourquoi me fatiguer à faire les frais de la conversation? Elle avait absolument voulu me voir : c'était à elle à expliquer le but de sa visite.

Mais elle ne paraissait pas disposée à expliquer quoi que ce fût. Sa robe noire, toute trempée de pluie, semblait se retirer de sa maigre personne, tandis que sa maigre personne elle-même se retirait le plus possible de moi, de sa chaise, de tout enfin. Ses yeux étaient baissés; un vieux voile de dentelle noire à l'ancienne mode ombrageait son visage. Elle regardait le plancher. Moi, je la regardais.

Je suppose que cinq minutes s'écoulèrent dans ce mutuel silence. Enfin, sans relever son voile, elle dit lentement :

— Vous êtes heureux... Vous avez des amis, de la santé, de la fortune, de la réputation.

Singulier préambule! La voix de miss Chagrin, basse et vibrante, avait une étrange douceur tandis qu'elle énumérait ainsi un à un tous mes avantages. Je me sentais attiré par cette voix et en même temps rebuté par ces paroles qui me semblaient tout à la fois flatteuses et déplacées.

— Il est vrai que j'ai des amis, lui dis-je; mais...

— Je suis de vos amies, répliqua miss Chagrin.

Et, un moment après, elle ajouta lentement :

— J'ai lu toutes vos œuvres... Pas une ligne ne m'en est inconnue.

Je froissai les pages de mon livre d'un air indifférent.

— Et même j'en sais beaucoup de passages par cœur; je vais vous le prouver.

Elle se mit à l'instant même à me réciter mot par mot quelques fragments de mes ouvrages.

J'écoutais, me promettant de l'interrompre au bout de quelques instants. Mais j'écoutais toujours. Elle récitait admirablement. Le passage qu'elle débitait était suivi d'un certain dialogue qui m'était particulièrement cher, peut-être parce que le public ne l'avait pas beaucoup goûté et m'avait paru n'en pas comprendre le caractère élevé. A mon sens, c'est ce que j'avais fait de mieux. Je me demandais comment miss Chagrin allait s'en tirer.

Arrivée là, elle parut se transformer. Elle dit avec calme et douceur quelques paroles prononcées d'abord par une femme gracieuse et paisible; quand elle en vint aux répliques amères, ardentes, d'un homme irrité, sa voix changea subitement; quoique le timbre en fût toujours harmonieux, elle prit les tons différents qu'exigeait la situation.

Pas une intonation qui ne fût juste; pas une délicatesse de pensée, pas une nuance de sentiment (que le livre imprimé est impuissant à rendre) qui lui échappât! Elle s'assimilait ma propre pensée à un degré extraordinaire. Elle m'avait compris!... mieux peut-être que je ne me comprenais moi-même! Cette sorte d'énigme psychologique que j'avais composée, miss Chagrin me semblait la déchiffrer mieux que moi, sans toutefois rien ajouter à mes idées et à mes sentiments.

La scène terminée, miss Chagrin baissa de nouveau les yeux et secoua d'un mouvement nerveux le carton qu'elle tenait à la main. Les gants étaient noirs; ses mains, petites. Malgré ma surprise et mon ravissement, ma mauvaise humeur persistait à la vue de ce carton qui devait contenir quelque objet à acheter.

— Vous déclamez parfaitement, dis-je avec une politesse un peu froide, et je suis très flatté d'une pareille interprétation de mes œuvres; mais ce n'est pas à cela seulement que je dois votre visite?

— Si, reprit-elle en baissant encore les yeux; c'est à cela, car, si vous n'aviez pas écrit la scène que je viens de dire, je n'eusse jamais cherché à vous voir. Vos autres ouvrages sont des tableaux de genre, minutieusement étudiés, délicatement peints et finis avec soin; mais il y a peu de fond... Cette scène-là est esquissée en traits hardis et de main de maître. C'est une *œuvre* enfin, et d'une toute autre valeur, d'un tout autre mérite que ce que vous aviez fait jusque-là.

Je me sentis quelque peu piqué.

— Vous m'avez montré trop de bienveillance pour que je ne me considère pas comme votre débiteur, dis-je d'un ton un peu protecteur. Je voudrais trouver une occasion de vous être utile. Peut-être avez-vous dans ce carton?...

C'était brusquer le dénouement. Je crus avoir deviné juste, car elle me répondit :

— Oui.

Je souris. Ses yeux étaient fixés à terre; elle ne vit pas ce sourire.

— Ce que j'ai dans ce carton est un manuscrit, dit-elle au bout d'un nouveau silence. C'est un drame. J'ai pensé que vous voudriez bien le lire.

Une femme auteur!!! Ah! c'est bien pis que de la vieille guipure! Je repris tout haut :

— Mon opinion ne vous sera d'aucune utilité.

— Comme argent, non, c'est vrai, répliqua miss Chagrin; mais comme appui, peut-être!...

Sa voix s'éteignit dans un faible murmure. Au dehors, la pluie tombait à torrents. Miss Chagrin avait l'aspect le plus lamentable avec son carton sur ses genoux.

— Je n'aurais pas le temps en ce moment, hasardai-je.

Elle leva les yeux sur moi, me regarda d'un air pénétrant; puis, se levant tout à coup, elle vint se placer près de mon fauteuil et, mettant sa main sur mon bras :

— Si, vous le lirez, dit-elle. Regardez ce salon, regardez-vous, regardez tout ce que vous possédez; puis regardez-moi, et ayez pitié.

Elle tenait toujours mon bras; sa robe mouillée frôlait mes genoux; ses grands yeux noirs me regardaient avec une étrange fixité.

— Je ne ressens aucune honte à vous prier de le lire. Pourquoi en ressentirais-je? C'est mon dernier effort, ma dernière tentative. Je la fais avec calme, après mûre réflexion. Si vous refusez, je m'en irai convaincue que c'est la volonté du Destin. Et je ne me plaindrai pas.

Elle est folle, pensais-je; et pourtant elle n'en avait pas l'air; elle parlait tranquillement et avec une grande distinction.

— Asseyez-vous, dis-je en m'éloignant de quelques pas.

Je me sentais comme magnétisé par ces yeux si profonds et si rapprochés de moi. Je lui avançai un fauteuil.

— Non, pas avant que vous ne m'ayez promis...

— Très bien, je promets. Asseyez-vous.

Je lui pris le bras et, en la conduisant à son fauteuil, je m'aperçus qu'elle tremblait, bien que son visage restât impassible.

— Vous ne demandez pas que je lise votre manuscrit tout de suite? repris-je en temporisant. Il vaut mieux me le laisser... Donnez-moi votre adresse et je vous le renverrai en vous exprimant mon opinion par écrit. Cependant, je vous le répète, cette opinion ne peut vous servir en rien. C'est l'opinion d'un éditeur qu'il vous faudrait.

— Comme il vous plaira. Je m'en irai dans un instant, reprit miss Chagrin serrant ses mains l'une contre l'autre pour essayer de maîtriser le tremblement nerveux qui s'était emparé de son pauvre corps si frêle.

Elle était si pâle que je pensai à lui offrir un peu de vieux vin; puis je me dis que trop d'avances l'engageraient à revenir avec d'autres manuscrits (ce que je voulais par-dessus tout éviter). Elle se leva tandis que ces pensées me traversaient l'esprit. Son carton gisait sur le fauteuil qu'elle venait d'occuper; elle le prit, écrivit une adresse sur la couverture, puis, s'inclinant avec un air un peu cérémonieux, elle ramena son châle noir sur ses épaules et se dirigea vers la porte. Je la suivis.

— Vous entendrez sous peu parler de moi; je vous écrirai, dis-je.

Simpson ouvrit la porte et j'aperçus la servante qui attendait dans l'antichambre. C'était une femme âgée, plus petite et plus maigre encore que sa maîtresse et, comme elle, habillée tout en noir. Ses yeux bleus fatigués tournèrent vers moi un regard craintif.

Simpson laissa retomber le velours de la portière et me repoussa presque dans le salon avec l'intention évidente de m'empêcher de reconduire plus loin la visiteuse. Mais je me plaçai dans une embrasure de fenêtre et je vis sortir les deux femmes marchant côte à côte, la maîtresse étant un peu plus grande, et sa compagne tenant le parapluie. Sans doute la différence de rang s'effaçait entre personnes si pauvres et si abandonnées.

Ce jour-là, j'étais invité à une soirée où j'étais sûr de rencontrer miss Abercrombie; je m'étais dit que je n'irais pas. Je me mis à mon bureau avec la résolution formelle de passer quelques heures seul avec moi-même; mais je ne

réussissais pas à trouver le calme que je cherchais. Si bien qu'en fin de compte je me rendis à cette réunion, et, comme châtiment de ma faiblesse, je suppose, j'y passai les heures les plus désagréables. En revenant, je me sentais aussi agacé, aussi maussade qu'on peut l'être avec du brouillard au dehors et du brouillard au dedans. Quelles étaient réellement les qualités d'Ethelinde, je n'avais plus la force de chercher à le savoir. Et puis, il faut bien l'avouer, il y avait là un certain jeune Anglais qui me donnait fort à réfléchir.

Trop agité pour songer à dormir, je me promenai de long en large dans mon appartement. Mes regards tombèrent sur le carton de miss Chagrin; je le pris. L'adresse écrite sur la couverture prouvait que ma visiteuse était venue de loin pour me voir. Son nom me frappa de nouveau. Oh! oui, me disais-je; elle représente bien le chagrin! Je crois que c'est elle qui est la cause de tous mes ennuis. Elle a le mauvais œil.

Le manuscrit avait la forme d'un petit livre. L'écriture était très lisible. Sur la première page, ce titre: *l'Armure,* et au-dessous un casque, un bouclier, une cuirasse dessinés à la plume.

L'*armure* est utile aux chagrins, me disais-je, assis devant mon bureau et tournant machinalement les pages. Allons! du courage! Autant le lire aujourd'hui qu'un autre jour. Je ne serai jamais de plus méchante humeur. Et je commençai la lecture.

Le lendemain, Simpson portait à miss Chagrin un billet de moi et revenait avec la réponse suivante: « Non, je préfère venir chez vous à quatre heures.» Ces mots, tracés au crayon sur un morceau de papier grossier, étaient d'une écriture aussi lisible, aussi élégante que celle du manuscrit.

— Quelle sorte de logement habite-t-elle, Simpson?

— Très pauvre, monsieur; mais je ne suis pas monté. La plus âgée des deux est descendue et, me prenant le billet des mains, m'a prié d'attendre en bas.

— Vous n'avez pas de bonheur dans vos découvertes, Simpson, repris-je, sachant fort bien, au contraire, qu'il devait avoir battu le voisinage pour recueillir des renseignements sur les deux pauvres locataires.

— Vous savez, monsieur, dit alors Simpson avec sa prudence ordinaire, que les gens ne parlent guère que s'ils voient qu'on tient à savoir les choses. Le peu que j'ai appris est que ces deux personnes ne sont ici que depuis quelques semaines. Elles vivent fort retirées et fort isolées. Elles sont très silencieuses, et les voisins les appellent les *madones* américaines, maigres et muettes.

A quatre heures précises, les madones américaines arrivèrent. Il pleuvait encore, et, comme toujours, elles vinrent à pied sous leur vieux parapluie. La servante attendit dans l'antichambre et miss Chagrin fut introduite dans le petit salon qui me servait de bibliothèque. Je me figurais depuis la veille que je l'aborderais avec grand respect; mais son air, plus lamentable que jamais, changea ma déférence en pitié. C'était la femme, la femme pauvre, si frêle, si isolée, qui m'impressionnait plus encore que l'écrivain de race.

Une partie de ma nuit s'était passée à lire son drame: il était plein de passion et de poésie. Je me sentais ému autant que troublé par l'originalité puissante qui s'y révélait. J'étais pris d'un enthousiasme dont je ne me croyais plus capable. Auteur moi-même et critique de profession, comment n'étais-je pas plus sensible aux défauts de cet ouvrage, presque aussi nombreux que ses beautés? Mais les éclairs de génie qui brillaient dans ce drame m'avaient ébloui. A la réflexion cependant, je reconnus la nécessité de quelques changements. Je souhaitai que l'auteur y consentît. Ce désir venait d'un bon sentiment, qui ne m'était pas habituel. Jusqu'alors, à l'égard des auteurs malheureux, ma devise avait été: *Væ victis!*

Miss Chagrin prit un siège et croisa les mains. Je crus voir, en dépit de son calme apparent, qu'elle pouvait à peine respirer. Il m'était vraiment pénible de voir ainsi trembler devant moi une femme, une femme plus âgée que moi, une femme qui avait ce don du ciel que malgré tous mes succès je n'étais pas bien sûr de posséder moi-même, une femme qui aurait dû prendre ma place dans la carrière du succès, tant à certains égards elle m'était supérieure par le talent, et devant qui j'aurais dû plier le genou. Mais on ne tombe pas aux genoux d'une femme de cinquante ans, laide, maigre, mal faite et mal habillée... Je me contentai de lui prendre les mains, couvertes de ses horribles vieux gants, et de lui dire cordialement:

— Miss Chagrin, votre drame est d'une puissante originalité. Il m'a enthousiasmé. J'ai passé la nuit à le lire.

Ses mains, que je tenais, tremblèrent; je les serrai de nouveau comme pour attester la sincérité de mes paroles, que j'appuyai d'un sourire encourageant. Miss Chagrin me regarda un instant; et tout à coup des larmes coulèrent le long de ses joues. Je ne me l'étais pas représentée versant des pleurs. Penchée sur le bras du fauteuil, la tête appuyée sur sa main, tout son corps était ébranlé par la force de l'émotion. J'appelai pour demander un peu de bon vin. Je la suppliai de le prendre... Je ne savais que faire... Enfin, me mettant à sa place, je me dis que les louanges seraient le meilleur réconfortant. Et je ne m'en fis pas faute; et jamais je ne déversai tant d'adjectifs qualificatifs!

Miss Chagrin leva la tête et s'essuya les yeux.

— Prenez un peu de ce vin, lui dis-je, interrompant le flot de mes éloges.

Grâce à l'action bienfaisante des paroles louangeuses, grâce aussi peut-être à celle de mon vieux vin, miss Chagrin parut reprendre ses forces. Ce n'est pas qu'elle eût l'air radieux; mais la chaleur vitale lui revenait. Après avoir reposé son verre à moitié vide, elle resta la main appuyée sur le bras capitonné du fauteuil avec un air de complète satisfaction.

— Excusez mes larmes, dit-elle en souriant; c'est la réaction de sentiments si longtemps contenus... Ma vie a été une longue lutte. Un jugement hostile de votre part m'eût donné le coup mortel.

— Oh! m'écriai-je saisi d'effroi...

— Peu importe d'ailleurs. Qu'est-ce que cette pauvre enveloppe de poussière, si fatiguée!... Mais vous ne pouvez com-

prendre cela, vous! Le point de vue des heureux de ce monde et celui des désespérés sont si différents!... Quittons ce sujet; parlons de mon drame...

En prononçant ce mot : *Drame,* l'éclat du triomphe brillait dans ses yeux. Je pris le manuscrit et, m'asseyant près d'elle :

— Je présume que vous n'ignorez pas qu'il s'y trouve quelques fautes à côté de ses grandes beautés.

J'attendais un signe d'assentiment.

— Je ne m'en doutais pas, répondit-elle simplement.

Comment! après tout l'intérêt que je lui avais témoigné, c'est ainsi qu'elle accueillait mon premier conseil! Heureusement, j'avais une foi trop sincère dans son génie pour m'arrêter à ses bizarreries. Je poursuivis :

— Voulez-vous que nous relisions votre drame ensemble? Voulez-vous le lire vous-même?

— Je ne veux pas le lire, mais le déclamer...

— Non, cela ne se peut : vous déclamez trop bien; nous ne verrions que les beautés, et ce qu'il faut que nous voyions, ce sont les côtés faibles.

— Je le déclamerai, reprit-elle.

— Voyons, miss Chagrin, quel était votre but en venant ici? Ne veniez-vous que pour me réciter des vers? Je ne suis pas un directeur de théâtre. En bon anglais, vous espériez que je vous aiderais à trouver un éditeur?...

— Oui, oui, répondit-elle avec le même air craintif qu'elle avait lors de notre première entrevue.

Je profitai de cet aveu pour commencer à lire. Ligne par ligne, je fis ressortir les fautes, les impropriétés de style, les invraisemblances dans les détails de l'action.

— Vous vous êtes trop absorbée dans l'idée générale pour vous apercevoir de ces taches, qu'il serait sans doute facile d'effacer, ajoutai-je pour adoucir l'effet de mes critiques.

Mais, à ma grande surprise, miss Chagrin ne semblait absolument rien comprendre, rien accepter de tout ce que je lui disais. Un tel aveuglement me poussait à bout; j'appuyai avec plus de précision encore sur le sens de mes remarques. Je luttai laborieusement contre son obstination. Était-ce bien de l'obstination? Ou tout simplement ne voyait-elle pas plus les défauts de son œuvre que l'aveugle ne voit la fumée qui obscurcit le ciel bleu? Quand j'eus fini ma pénible tâche, miss Chagrin resta aussi impassible que si je n'eusse rien dit du tout. Je retombai épuisé dans mon fauteuil.

Tout à coup elle sembla sortir d'un rêve et murmura :

— C'est le ciel qui s'entr'ouvre quand je vous entends dire que vous aimez mon drame! A présent je vais le réciter...

J'étais trop las pour m'y opposer. Elle jeta de côté son châle et son chapeau, et, se plaçant debout au milieu de la chambre, elle commença.

Et je fus entraîné. Tous les passages remarquables le devenaient plus encore en passant par cette voix douce et vibrante, et les défauts disparaissaient. Lorsqu'elle eut fini, elle me regarda avec un sourire triomphant.

— Oui, lui dis-je, j'aime votre œuvre, et vous le voyez bien. Mais je l'aime surtout parce qu'elle satisfait mon goût personnel. L'originalité, la puissance du talent, pour moi tout est là..., peut-être parce que je sens que je n'en suis pas doué à un très haut degré. Mais le public n'aura pas, en faveur de ces dons supérieurs, la même indulgence que moi pour certaines fautes de composition. Voulez-vous me confier votre manuscrit et me permettre d'y faire quelques retouches?

Jamais je n'avais proposé à personne chose semblable... Je m'étonnais moi-même.

— Non, dit-elle de sa voix charmante et en souriant, il ne doit pas y avoir un *iota* de changé.

Puis elle s'assit et tomba dans une rêverie profonde, tout comme si elle eût été seule.

— Avez-vous écrit autre chose? lui demandai-je au bout de quelques minutes.

— Oui.

— Pourrai-je en prendre connaissance?

— Tout ce que vous voudrez.

— J'irai chez vous chercher vos manuscrits.

— Non, ne venez pas, dit-elle, redevenant tout à coup nerveuse. Je préfère venir chez vous.

A ce moment, Simpson entra pour apporter de la lumière et sortit sans se hâter. Je m'aperçus que miss Chagrin était retombée dans sa tristesse habituelle : la présence d'un tiers semblait l'avoir glacée.

— Quand m'avez-vous dit de venir? repris-je comme si je n'avais pas entendu son refus.

— Je ne vous ai pas dit de venir. C'est impossible, répondit-elle.

— Eh bien, alors, quand reviendrez-vous?

Il y avait, je le crains, quelque trace de fatigue dans le son de ma voix.

— Quand il vous plaira, monsieur.

Miss Chagrin dit ces mots avec son humilité ordinaire. Mes sentiments chevaleresques se réveillèrent subitement. Cette humilité me touchait : après tout, c'était une femme!

— Venez demain, miss Chagrin. Mais pourquoi ne viendriez-vous pas dîner avec moi?

J'étais fort curieux d'entendre sa réponse.

— J'accepte. Pourquoi pas? J'ai quarante-trois ans... Je pourrais être votre mère.

Ceci était exagéré, car j'ai trente ans; mais j'ai l'air jeune, tandis que j'aurais donné à miss Chagrin plus de cinquante ans.

— Il me serait difficile de vous appeler mère; mais nous ferons un compromis, dis-je en riant; je vous appellerai tante. Tante comment?

— Mon nom de baptême est Aaronna, dit-elle gravement. Mon père, très désappointé à ma naissance de n'avoir pas un garçon, me donna le nom qu'il avait destiné à son fils; d'Aaron il a fait Aaronna.

— Eh bien, c'est convenu; vous viendrez demain dîner avec moi, et vous m'apporterez vos manuscrits, tante Aaronna, repris-je amusé par ce nom bizarre.

— Je viendrai.

Il faisait presque nuit; la pluie tombait toujours; cependant miss Grief refusa toute offre de la faire ramener en voiture, et elle partit avec sa petite servante, tout comme elle était venue, sous son vieux parapluie.

Le lendemain, Simpson parut très étonné, plus qu'étonné, affligé, en apprenant qu'il dînerait à l'office avec la vieille servante de miss Chagrin; mais il n'osa pas se plaindre tout haut, car ma convive n'était pas beaucoup plus séduisante que la sienne. Je ne pus m'empêcher de rire en voyant les deux petites tables placées l'une dans la salle à manger, l'autre dans l'office, et Simpson d'un air fort maussade allant de l'une à l'autre pour mettre le couvert.

J'accueillis mon invitée avec une gaieté cordiale. Par bonheur, elle n'avait pas l'air triste qui lui était habituel. J'avais pensé que pour la circonstance elle changerait quelque chose à son costume, n'ayant connu jusqu'alors aucune femme qui n'eût un petit brin de coquetterie en réserve pour quelque occasion inespérée. Mais non! Miss Chagrin portait sa même robe noire, sans le moindre ornement. Grâce au ciel, il n'avait pas plu ce jour-là; les bords de sa pauvre jupe noire n'étaient pas mouillés.

Elle mangea tranquillement, presque furtivement, mais de bon appétit, et elle ne refusa pas mon vieux vin. Quand nous sortîmes de table, je lui demandai ses nouveaux manuscrits. Elle me remit un vieux cahier vert contenant de courtes poésies et un roman en prose. Je me mis à mon bureau pour parcourir ces pages.

— Peut-être accepteriez-vous un cigare, dis-je plutôt par plaisanterie, car rien en miss Chagrin ne sentait la vie de bohème. Tout son extérieur avait, au contraire, quelque chose de puritain.

— Je n'ai jamais réussi à pouvoir fumer.

— Vous avez essayé? m'écriai-je en me tournant vers elle.

— Oui, Séréna et moi nous avons essayé; mais nous n'avons pas pu.

— Séréna, c'est votre servante?

— Elle demeure avec moi, répondit-elle simplement.

Je me plongeai dans la lecture du manuscrit en tournant le dos à miss Chagrin afin de dissimuler une envie de rire. Je me représentais ces deux pauvres solitaires s'exerçant à fumer dans leur chambre soigneusement fermée. Mais mon attention fut bientôt absorbée par ma lecture. Quel fantastique assemblage de mots étranges, d'épithètes outrées! Jamais je n'eusse imaginé, même en rêve, rien de pareil! Çà et là des lueurs étincelantes comme les feux des diamants; mais que de fautes, qu'un esprit malin semblait s'être donné le plaisir d'y mêler! On aurait dit un écrin plein d'anneaux brisés dont les cercles ne pouvaient se rejoindre, de bracelets trop larges ou trop étroits pour des poignets humains, de colliers de perles désenfilées. Je tournais les pages, tout à la fois émerveillé et désappointé.

En levant la tête pour allumer un cigare, je regardai miss Chagrin assise devant le feu sur un fauteuil à dossier renversé; elle était profondément endormie. Ce sommeil me permit d'examiner plus attentivement les détails de son pauvre costume; sa pose un peu abandonnée laissait à découvert des souliers terriblement usés qu'elle dissimulait d'ordinaire sous les plis de sa robe noire.

Après cet examen, je me mis à lire le roman en prose : ce devait être plus raisonnable. Voici quel en était le sujet. Un homme vulgaire et de mœurs dissolues est obligé par deux de ses amis à laisser croire à une jeune fille qui l'aime qu'il est digne de cet amour. Celle-ci, très romanesque et très délicate, mourrait si elle était détrompée. Ce triste héros a une belle figure, une voix séduisante, et il répète ce qu'on le force de dire. La mort lente et heureuse de la jeune fille, l'ennui profond que ressent cet homme vulgaire lassé du rôle qu'on lui fait jouer, forment l'intrigue. Tout ceci se développait fort bien; mais le défaut capital, c'était le rôle d'un docteur au cœur sensible qui devenait meurtrier par philanthropie. Ce personnage m'était odieux; je jetai le livre et j'attendis patiemment le réveil de miss Chagrin. Son mince profil se détachait sur le velours bleu du fauteuil.

Il semblait qu'elle sentît mon regard, car elle tressaillit, puis ouvrit les yeux.

— Je me suis endormie, dit-elle en se levant précipitamment.

— Il n'y a aucun mal à cela, tante Aaronna.

Mais elle avait l'air si embarrassé (plus embarrassé même que de raison) que je crus devoir remettre la conversation sur ses manuscrits, comme diversion à son trouble.

— Je ne puis souffrir votre docteur. Aucun éditeur ne l'acceptera. Il faut le supprimer.

Miss Chagrin reprit, comme par magie, pleine possession d'elle-même.

— Le supprimer! Certainement non, dit-elle d'un air hautain.

— Oh! si le sort de votre Nouvelle vous importe peu, c'est différent. J'avais supposé que vous désiriez trouver un éditeur.

— Oui, oui, je le désire beaucoup!

Et subitement son accent impérieux fit place à un air de profonde humilité. De telles variations de sentiment et de langage, qui ressemblaient aux remous des vagues, devaient l'user terriblement, et il n'était pas surprenant qu'elle fût vieillie avant le temps.

— Si vous voulez trouver un libraire, il faut supprimer ce docteur.

— Je le voudrais bien, mais je ne le puis, répliqua-t-elle en serrant ses mains l'une dans l'autre comme une personne désespérée. Dans mon idée, il fait tellement corps avec le roman qu'on ne peut l'en dist aire.

Simpson entra, m'apportant une lettre; c'étaient quelques lignes de miss Abercrombie m'invitant à une petite réunion improvisée et, par cette raison même, d'autant plus attrayante. Mon cœur bondit malgré moi. J'oubliai un instant miss Chagrin et ses manuscrits. Je fus rappelé brusquement à la réalité par cette phrase prononcée par elle :

— Ce sont de bonnes nouvelles qui vous arrivent?

— Oh! rien de particulier, tout simplement une invitation.

— Enfin, ce sont de bonnes nouvelles. Quant à moi, il faut que je parte...

Ne supposant pas qu'en tout cas elle dût rester plus longtemps, j'avais commandé une voiture pour cette heure-là à peu près. Je le lui dis; elle ne répliqua rien et prit immédiatement son châle et son chapeau.

— Vous entendrez bientôt parler de moi, dis-je. Je ferai tout mon possible pour vous être utile.

Avant d'ouvrir la porte, elle s'arrêta, se retourna et, me tendant la main :

— Vous êtes bon, dit-elle; je vous remercie. Ne me croyez ni ingrate ni envieuse. Ah! la différence entre nous est grande! Vous êtes jeune, et moi si vieille, si vieille!

Elle passa rapidement dans l'antichambre. Sa petite servante la suivit. Simpson les accompagnait. Elles parties, je m'habillai en toute hâte et allai continuer auprès de miss Abercrombie mes études psychologiques.

Ni ces études psychologiques, genre d'occupation qui a parfois bien des attraits, ni mes affaires et mes travaux personnels, ni le temps qui passait ne me firent oublier mes engagements envers miss Chagrin. J'envoyai d'abord son roman à un de mes amis, directeur d'une Revue littéraire, et j'accompagnai le manuscrit d'une chaude recommandation. Puis j'adressai le drame à un libraire que je savais bien disposé pour les œuvres d'imagination et capable de sacrifier au goût des choses élevées : ses coffres vides en témoignaient à ses dépens.

Ceci fait, j'eus la conscience tranquille.

Quatre semaines se passèrent. Durant cette période d'attente, je n'entendis pas parler de miss Chagrin.

Enfin, un matin, arriva une lettre du directeur. « Le roman a un vrai mérite; mais je ne puis souffrir ce docteur. Qu'elle le supprime, et j'accepte le manuscrit. » Il était du même avis que moi! Le pauvre cahier gisait de nouveau sur mon bureau, usé par ses voyages et tout chiffonné. Un manuscrit refusé est la chose du monde la plus mélancolique. Je pris le parti d'attendre, avant d'écrire à miss Chagrin, la réponse du libraire. Une semaine plus tard, le drame *l'Armure* était refusé.

Le libraire avait été frappé du talent déployé dans certaines parties; mais les invraisemblances rendaient cette œuvre impossible à faire accepter par le public. D'ailleurs ce bon public voulait, avant tout, être amusé. Amuser, c'était le principal! Bref, le libraire retournait le manuscrit.

Je suis un peu obstiné. Je m'étais mis dans la tête que l'œuvre de miss Chagrin serait publiée. « Eh bien, soit; les changements demandés, je les ferais moi-même. J'ai du tact, de la finesse, un goût sûr... » Je me mis à la besogne..., et j'échouai complètement.

Je commençai par *l'Armure*. Je retouchai, je retranchai, je rétablis, je raccordai, je raccourcis, je rallongeai; je fis de mon mieux et ce que je fis ne valut rien. Je n'arrivai à rien qui me satisfît ou qui approchât de l'œuvre de miss Chagrin, même avec ses défauts. Je me remis cent fois à ce manuscrit, je couvris de mes essais des rames de papier. Ce drame entêté résistait opiniâtrément. Tel qu'il était il devait être, ou n'être plus!...

Las, ennuyé, je le jetai de côté et je pris le roman. Ce sera plus aisé, pensais-je. Mais, à ma grande surprise, cet aimable docteur tint bon. Il ne se laissait pas éconduire. Il était si étroitement mêlé à la trame du récit qu'on ne pouvait pas plus l'en extraire qu'enlever d'un tapis les dessins tissés dans l'étoffe. Tout cela me prit du temps, et, d'autre part, mes propres travaux et mes devoirs de société m'en demandaient beaucoup. J'y dus renoncer. Ou bien mes capacités n'étaient pas à la hauteur de la tâche, ou bien les défauts de miss Chagrin étaient inséparables de ses qualités.

Je montrai quelques-unes de ses poésies à Ethelinde. « Elles sont d'une femme », lui dis-je sans autre éclaircissement.

— Pauvre femme! elle doit avoir l'esprit troublé, me dit Ethelinde en me rendant avec sa grâce accoutumée les poésies de miss Chagrin. C'est d'un talent très inégal et d'un vague!

Ah! ses pensées étaient encore plus vastes que vagues! Mais je sentis que jamais Ethelinde ne parviendrait à les comprendre, et je crois que je l'aimais mieux ainsi. Non que les poésies de ma pauvre protégée blessassent en rien la morale; mais elles étaient d'une exaltation sans limites, comme les cieux et la mer! Ethelinde, elle, ressemblait à une violette dans un jardin bien cultivé et bien abrité; et elle me charmait telle qu'elle était.

Dans une de mes promenades, je rencontrai la vieille petite servante. J'étais en voiture; elle se rangea pour laisser passer le cheval. Je la reconnus tout de suite à son air malheureux. Je fis signe au cocher d'arrêter.

— Comment se porte miss Chagrin? Je voulais lui écrire tous ces jours derniers...

— Votre lettre, si elle arrive, répondit la vieille d'un ton farouche, arrivera trop tard.

— Que voulez-vous dire?

— Je veux dire qu'elle ne lira plus votre lettre. Je vois bien à votre mine que vous n'avez pas de bonnes nouvelles à lui donner, et vous ne la torturerez plus, tant que j'aurai quelque autorité sur elle...

— Qui donc a torturé miss Chagrin? Dites-le, Séréna.

— Séréna? Ne m'appelez pas Séréna! Je ne suis pas Séréna pour vous; je suis la tante d'Aaronna. Quant à ceux qui l'ont torturée et qui la tueront, je vais vous le dire, c'est vous autres, hommes de lettres!

La vieille femme avança son visage ridé dans la voiture en me jetant ces mots comme une malédiction :

— Mais Aaronna mourra en paix, en dépit de vous tous, vampires qui sucez ses idées pour vous en engraisser en la laissant mourir de faim : vous ne direz pas non, vous qui avez gardé des mois et des mois ses pauvres manuscrits!

— Est-elle malade? dis-je avec une véritable inquiétude.

— Elle est mourante, reprit la vieille dont la voix baissa tout à coup tandis que des larmes jaillissaient de ses yeux fatigués.

— Oh! j'espère qu'on pourra la sauver! Dites-moi, dites-moi, puis-je vous aider en quelque chose?

— Oui, oui, vous pouvez nous aider de toutes les façons si vous le voulez, répondit la pauvre vieille éclatant en sanglots, la tête appuyée sur la portière de la voiture. Oh! que nous avons souffert toutes deux! J'ai tout vendu, pièce à pièce.

Voir cette femme âgée sanglotant à la portière de ma voi-

ture m'était trop pénible. Je l'engageai à monter près de moi et à me conduire à leur demeure. La vieille robe noire si usée prit place sur les coussins de ma calèche et je donnai ordre au cocher de nous mener à l'adresse indiquée, dans un des quartiers les plus populeux et les plus pauvres de la ville, véritable asile de la misère. Là, dans une triste chambre aux murs nus et située tout en haut d'un escalier interminable, je touvai miss Chagrin.

Je fus terrifié. Je la crus morte. Sur son visage on ne voyait plus une étincelle de vie. Enfin elle ouvrit les yeux et les laissa vaguement errer sur nous comme si elle ne reconnaissait rien; mais, lorsque je m'approchai, une lueur soudaine brilla dans son regard. La vie parut revenir dans ce miroir de l'âme. Jamais je n'éprouvai émotion plus forte.

— Vous avez de bonnes nouvelles du drame, murmura-t-elle tandis que je me penchais sur son lit. Je *sais* que vous avez de bonnes nouvelles.

Que devais-je répondre? Qu'auriez-vous répondu à ma place?

— Oui, j'ai de bonnes nouvelles, Aaronna. Le drame paraîtra.

Elle sourit; son regard reprit de l'éclat et resta fixé sur moi.

— Il sait que je suis votre tante; je le lui ai dit, murmura la vieille Séréna.

— Ah! vous le lui avez dit? répéta à voix basse miss Chagrin. Eh bien, je vous en prie, chère tante Séréna, donnez-moi quelque chose à manger.

La tante se précipita à travers la chambre; je la suivis.

— C'est la première fois depuis bien des jours qu'elle me demande à manger, dit-elle d'un ton saccadé.

Elle ouvrit un buffet : il était vide.

— Qu'avez-vous à lui donner? demandai-je tout bas.

— Hélas! rien! J'allais justement chercher quelque chose lorsque vous m'avez rencontrée.

Et la pauvre vieille cachait sa réponse et ses larmes derrière le battant de l'armoire.

— Est-ce de l'argent qu'il vous faut? Prenez, prenez ceci; envoyez au plus vite ou allez-y vous-même avec la voiture qui est en bas.

Elle se précipita dans l'escalier et je restai près du lit, fort secoué par tout ce que je venais de voir et d'entendre; mais les yeux de miss Chagrin étaient encore pleins de vie et, lorsque je m'assis près d'elle, elle me dit gravement :

— Maintenant, contez-moi ce qui s'est passé.

Et j'inventai tout un roman pour la circonstance. J'ose dire qu'aucun de ceux que j'ai écrits n'est aussi bien combiné que le fut celui-là. Quant au mensonge qui s'y trouvait enveloppé, il comptera, j'en suis sûr, parmi mes quelques bonnes actions au Jugement dernier.

Et que miss Chagrin était contente!

— Je n'avais jamais su jusqu'à présent, dit-elle à voix basse, ce que c'est que de se trouver complètement heureuse!

Elle ferma les yeux et, quand ses paupières s'abaissèrent, je crus qu'elle expirait. Mais non, une faible pulsation était encore perceptible à son mince poignet. Je lui tenais la main; elle s'en aperçut.

— Oui, je suis heureuse, dit-elle encore d'une voix à peine intelligible.

La vieille tante revint et prépara quelques aliments. Miss Chagrin y goûta. Moi-même je sortis pour aller chercher de vieux vin, le meilleur que je pusse trouver. A mon retour, miss Chagrin me parut un peu mieux; je n'osais pourtant la quitter pour rentrer chez moi: ses yeux, qui me regardaient fixement, m'engageaient à rester. Ma conscience m'y engageait aussi.

La nuit était froide; je fis faire du feu. Des flacons de vin, des fruits, des fleurs, des lumières donnaient à cette chambre désolée tout à l'heure un aspect presque riant.

La tante Séréna s'affaissa sur une chaise, brisée par ses longues veilles. Miss Grief restait éveillée, et moi je m'assis près d'elle.

— Je vous fais mon exécuteur testamentaire, dit-elle tout bas, pour tout ce qui concerne mon drame. Quant à mes autres manuscrits, placez-les, lorsque je ne serai plus, sous ma tête afin qu'ils soient enterrés avec moi sans être lus.

Plus tard elle murmura :

— Vous avez dû être bien étonné de me voir venir chez vous. C'était le contraste qui m'attirait. Vous, riche, jeune, adulé, aimé, célèbre..., tout ce que je n'étais pas! J'avais besoin de vous voir, de me rendre compte. Vous aviez le succès; moi, j'avais plus de génie que vous. Est-ce vrai? dites-le-moi.

— C'est vrai, Aaronna.

— Ah! tout cela, c'est du passé maintenant... Je suis contente.

Après un solennel silence, elle reprit avec une faible sourire :

— Vous souvenez-vous du jour où je me suis endormie dans votre salon? C'est la faute de notre dîner trop succulent, trop abondant. J'étais si peu habituée à de tels repas!

Je lui pris les mains, je les pressais. Ma conscience me faisait tant de reproches!

— Et le cigare! continua-t-elle. Vous rappelez-vous comme vous avez ri?... Je l'ai bien vu. Mais j'avais entendu dire que fumer trompe la faim, qu'on est parfois rassasié par un cigare.

Tout en laissant de temps à autre échapper quelques phrases entrecoupées par de longs silences, la pauvre miss Chagrin passa la nuit. Elle me dit encore, tandis que sa tante dormait :

— Aidez-la à retourner dans son pays, en Amérique. Je n'aurais jamais dû le lui faire quitter. Le drame payera le voyage.

Je le lui promis. Elle se tut; ses yeux brillaient toujours.

Ce furent, je crois, ses dernières paroles. Vers le matin, ses traits changèrent effroyablement, et au soleil levant, sa vieille tante agenouillée près d'elle, miss Chagrin s'éteignit.

Tout fut arrangé comme elle l'avait désiré. Ses manuscrits, couverts de violettes, lui servirent d'oreiller. Personne ne la suivit au cimetière, sauf sa tante et moi. Son nom, Aaronna

Chagrin, et son âge, quarante-trois ans, furent gravés sur la plaque de son cercueil. Ce fut tout.

Je n'ai jamais rien su de plus sur sa vie et ne cherchai jamais à rien en savoir.

Et le drame? Je le garde dans un tiroir fermé. J'aurais pu le publier à mes frais ; mais je pense que, dans le monde où elle est maintenant, Aaronna s'est rendu compte des défauts de son œuvre et ne souhaiterait plus de la voir paraître. Je la garde ; je la relis de temps en temps, non pas précisément comme un *Memento mori,* mais plutôt pour me rappeler par contraste mon heureuse destinée, dont je continue à remercier le ciel. Faute d'un seul grain (de bon sens peut-être), l'œuvre d'Aaronna est restée stérile ; ce grain m'a été accordé. Elle, avec un vrai génie, a échoué; moi, j'ai réussi. Mais si je m'en félicite, je ne m'en glorifie pas.

Quand je mourrai, le drame *l'Armure* mourra sans doute avec moi. Ethelinde elle-même ne le lira pas. Les femmes se comprennent rarement entre elles; et, quelque chère que me soit ma douce Ethelinde, il me serait triste de penser que ses critiques atteindraient la mémoire de ma pauvre miss Chagrin morte incomprise et *inacceptée.*

(Traduit de l'anglais par L. [illegible])

CONSTANCE FENIMORE WOOLSON.

L'INSTITUT ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Les nouveaux prix de vertu

A part les quatre séances trimestrielles prescrites par son règlement, il est rare que l'Institut tout entier se réunisse et délibère en commun. Il est rare surtout qu'il soit aussi nombreux que dans la réunion extraordinaire qui a eu lieu, la semaine dernière, pour l'élection de ses cinq représentants au conseil supérieur de l'instruction publique et pour l'acceptation d'un legs considérable destiné à des prix de vertu. Les candidats désignés par chacune des cinq Académies présentaient toutes les meilleures garanties de lumière, de sagesse, d'indépendance : aussi leur élection a-t-elle été ratifiée par l'assemblée générale sans débat et à l'unanimité. Les choses ne se sont pas passées tout à fait de la même manière à l'égard du legs sur lequel l'Institut avait à se prononcer. Les votes n'ont pas été unanimes; il y a eu une certaine agitation, une sorte de mouvement houleux dans une assemblée si calme d'ordinaire.

Voici quelle était la question.

Mlle Favre a légué par son testament une somme annuelle de 14 000 francs pour la fondation de vingt-huit prix de vertu de 500 francs chacun. Elle y a ajouté une somme annuelle de 500 francs pour l'achat d'une médaille qui sera jointe à chaque prix. Cette généreuse donation était faite, en termes exprès, à l'Institut, et non à une quelconque des cinq Académies, pas plus à l'Académie française qu'à celle des beaux-arts ou des sciences morales et politiques. — Faisons la remarque en passant qu'il eût appartenu surtout à cette dernière, et particulièrement à la section de morale, d'avoir dans ses attributions les prix de vertu. Montyon sans doute l'en eût chargée, de préférence à l'Académie française, si elle eût existé de son temps; mais, comme son nom n'est pas plus prononcé, dans le testament de Mlle Favre, que le nom de l'Académie française, nul ne s'est avisé de réclamer en sa faveur et de prétendre qu'il fallait l'y voir et l'y mettre à la place d'un autre. — Entre l'Institut et l'Académie française ou une autre quelconque des cinq Académies, nulle confusion n'est possible. L'Institut est le corps entier; une classe n'est qu'un des membres. Chaque classe représente un des départements de l'esprit humain; l'Institut les représente tous dans sa grande unité.

Cependant l'Académie française, persuadée d'après la coutume et la tradition que tous les prix de vertu, les nouveaux comme les anciens, lui appartenaient de droit et faisaient partie de son domaine propre et exclusif, s'était d'abord attribué, de la meilleure foi du monde et avec l'assentiment du ministre, le legs Favre tout entier, sans s'inquiéter de l'Institut et sans songer qu'il y eût lieu à quelque débat ou contestation. Si le conseil d'État n'était venu à la traverse, l'Institut n'eût pas été consulté, même pour la forme. Cependant, pour savoir à quoi s'en tenir, il ne s'agissait pas d'interpréter quelque texte obscur et ambigu, mais tout simplement de lire avec des yeux non prévenus : c'est ce qu'a fait le conseil d'État. Il a lu ce qui n'était caché par aucun pâté, comme dans le contrat du *Mariage de Figaro,* ce qui était clair et précis, à savoir que le legs était fait à l'Institut, non à l'Académie française : d'où il suivait très rigoureusement qu'à l'Institut seul il appartenait de l'accepter et d'en disposer.

Que l'Institut fût seul désigné, M. C. Doucet, secrétaire perpétuel de l'Académie française, l'habile et zélé défenseur de tous les droits et privilèges de sa compagnie, ne l'a nullement nié; mais il a cherché à opposer l'esprit à la lettre pour justifier cette interprétation, si manifestement contraire au texte même du legs, qui d'abord avait prévalu dans son esprit et celui de ses confrères. Il a parlé d'intentions qui auraient été manifestées par la testatrice, de confidences à l'oreille de celui-ci ou de celui-là, de renseignements qu'elle aurait pris auprès de lui et dans les bureaux de l'Académie sur la donation Montyon et sur la forme dans laquelle M. de Montyon l'avait faite. Il n'a pas pris garde que l'argument se retournait contre cette opposition prétendue de la lettre et de l'esprit. Si Mlle Favre connaissait si bien les coulisses de l'Académie française, et si elle eût eu réellement l'intention de faire pour l'Académie française seule un legs si considérable, comment son nom lui a-t-il échappé dans l'expression de ses dernières volontés? Comment l'a-t-elle remplacé, insciemment, par celui d'Institut, qui est bien loin d'être aussi populaire dans le monde et parmi les hommes d'affaires?

Dans le langage des avocats de l'Académie française, nous avons cru remarquer deux sentiments qui semblent un peu se contredire : d'abord un désir mal dissimulé de s'approprier les nouveaux prix de vertu; puis une sorte d'affectation

de répéter qu'on n'y tient pas, qu'on est accablé par cette liste déjà si longue de prix de vertu à distribuer tous les ans, par la fatigue et l'ennui des recherches, des enquêtes, des correspondances avec toutes les autorités du département, de l'arrondissement et du canton. Que quelqu'un voulût les en débarrasser, ils seraient bien heureux, disent-ils volontiers, avec plus ou moins de sincérité, puisqu'ils étaient au fond si empressés d'en déposséder l'Institut à leur profit. Ne se peut-il que Mlle Favre ait entendu quelques-unes de ces doléances, qu'elle les ait prises tout à fait au sérieux et qu'elle ait résolu de confier cette tâche nouvelle, non à l'Académie française, pour ne pas augmenter un fardeau déjà si lourd, de son propre aveu, mais à l'Institut, qui est beaucoup moins chargé? Voilà assurément une conjecture qui a bien pour elle autant de vraisemblance que la supposition ingénue d'un mot pour un autre, d'une sorte de *lapsus calami*. Quelle pièce, si bien et si clairement rédigée qu'elle soit, pourrait désormais résister à cette trop hardie méthode de substitution d'un nom à la place d'un autre? Quoi qu'on ait avancé sans nulle preuve suffisante, l'esprit et la lettre ne sont nullement en désaccord dans le legs de Mlle Favre; alors même qu'il eût pu y avoir un doute, c'est le sens littéral qui aurait dû prévaloir.

Devant l'Institut assemblé, il a bien fallu renoncer à soutenir qu'Institut signifiait Académie française. Il n'a plus été question de cette interprétation singulière que pour tâcher d'expliquer comment elle avait pu venir à l'esprit de personnes dont la bonne foi ne saurait être mise en doute. Tous, à l'unanimité, ont reconnu que ce qui avait été légué à l'Institut appartenait bien à l'Institut et que lui seul avait le droit d'en disposer.

Battue sur ce premier point, l'Académie française, grâce à l'habile plaidoirie de son secrétaire perpétuel, devait bientôt prendre sa revanche et se faire remettre en possession, mais cette fois d'une manière légitime, de ce qu'elle avait considéré à tort comme sa propriété avant la décision de l'Institut. La première question résolue, il restait en effet une seconde plus délicate, celle de savoir ce que l'Institut allait faire du bien qui lui était échu, grâce au conseil d'État.

Rendrait-il à l'Académie française les nouveaux prix de vertu? ou les partagerait-il également entre chacune de ses classes, l'Académie française y étant comprise pour sa part? ou bien les garderait-il pour les distribuer en son nom? Tels étaient les trois partis à prendre.

Le seul secrétaire perpétuel qui ait parlé dans cette discussion où les droits de l'Institut et de toutes les Académies étaient en jeu est M. Doucet. Comment se fait-il que les autres secrétaires perpétuels n'aient rien trouvé à dire dans l'intérêt de l'Institut, dans l'intérêt des classes qu'ils représentent et dont ils sont les défenseurs naturels? Pourquoi ont-ils paru n'avoir rien du zèle de M. Doucet pour leur compagnie? Pourquoi semblent-ils craindre d'ouvrir la bouche, malgré l'autorité que leur donnent leur savoir et leur renommée?

Il y a deux explications, diverses en apparence, mais qui en réalité n'en font qu'une, de leur réserve et de leur silence. Tel peut-être a été empêché parce qu'il a l'honneur d'un double fauteuil. Pour servir les uns il craindrait de paraître trahir la cause des autres. Tel autre, et ceci est plus grave, aspirant à devenir à son tour membre de l'Académie française, se garderait bien d'élever la voix contre les prétentions de ceux dont il sollicite les suffrages. Telles sont les ambitions du jour que quelques-uns semblent ne pouvoir se résigner à être d'une seule Académie. Tel est le prestige de l'Académie française que les autres classes ne sont plus pour eux que comme des degrés pour y arriver. A peine y sont-ils parvenus qu'avec une sorte d'ingratitude ils rejettent le titre, trop commun sans doute, de membre de l'Institut, ou de telle ou telle autre Académie, pour ne plus se parer sur leurs cartes de visite que du titre, plus flatteur pour leur amour-propre, de membre de l'Académie française!

A défaut des secrétaires perpétuels, l'Institut n'est cependant pas resté sans défenseurs. Une discussion s'est engagée sur les divers partis entre lesquels il avait à choisir.

Fallait-il ne reprendre ces vingt-huit prix que pour les repasser aussitôt à l'Académie française? — Sans doute ils seraient, comme l'expérience l'a déjà prouvé, en d'excellentes mains. Mais c'était agir contrairement, comme il avait bien fallu le reconnaître, à la volonté écrite de la testatrice. D'ailleurs la liste des prix Montyon est déjà bien longue, et, si l'Académie française en est accablée, si elle ne tient pas, comme l'a dit M. Doucet en séance, à ce surcroît de travail et de responsabilité, il pouvait paraître dur de l'accabler par la charge de ces nouveaux prix qui ne lui ont pas été légués. N'aurons-nous donc point de pitié de nos malheureux confrères et les obligerons-nous de mourir à la peine plutôt que de leur venir en aide?

Le second parti eût consisté à partager également tous ces prix entre les cinq classes de l'Institut. — C'eût été agir en conformité avec le vœu de Mlle Favre; mais ce partage offrait quelques difficultés et quelques inconvénients. D'abord il n'était pas possible de faire des parts égales; puis, isolés les uns des autres, ces prix, par deux ou par trois, étouffés, perdus à la suite et au milieu d'une foule d'autres, dans les séances publiques de chaque Académie, n'auraient eu ni le même éclat ni le même retentissement que réunis ensemble dans une même distribution solennelle. Peut-être aussi le choix des lauréats par cinq commissions différentes n'eût-il pas été fait dans le même esprit et avec la même communauté de vues.

Restait donc un troisième et dernier parti, préférable, selon nous, aux deux autres. L'Institut n'avait qu'à prendre ces prix et à les garder. Pourquoi s'en démettre en faveur d'une quelconque des cinq classes, au lieu de les délivrer lui-même en son propre nom? Quelques membres sans doute se sont effrayés de cette nouveauté et des légers embarras qui en résulteraient pour les uns ou pour les autres. Cependant l'Institut pouvait facilement s'acquitter de cette tâche nouvelle. Une commission mixte eût été formée d'un nombre égal de délégués de chacune des cinq classes pour rechercher et proposer, chaque année, les plus dignes des prix et des médailles de Mlle Favre. Il eût été facile de trouver dans

toutes les Académies, non moins qu'à l'Académie française, des membres qui se fussent chargés de cette mission honorable avec autant de lumière que de dévouement. C'est dans la séance annuelle des cinq Académies que ces prix auraient été proclamés par le président de l'Institut. D'un côté, ils y auraient gagné en publicité et en honneur; de l'autre, cette grande séance y eût gagné elle-même plus de vie et d'intérêt. Il semble, en effet, qu'elle ne réponde pas toujours à l'attente que pourrait exciter dans le public le concours, à ce seul jour donné, de toutes les forces et de tous les talents réunis de l'Institut de France.

Diverses objections ont été faites contre un plan si simple, mais ne sont pas demeurées sans réponse. On a dit que ces prix, donnés par l'Institut, soutiendraient mal la concurrence et qu'ils feraient double emploi avec les prix de l'Académie française. On a paru craindre que, comparés aux prix Montyon, ils ne subissent une sorte de dépréciation; cinq cents francs ne sont qu'une petite somme à côté des prix de deux, de trois mille francs et plus, que donne l'Académie française. Ne semblera-t-il pas aux yeux du public que ces prix de cinq cents francs sont d'ordre inférieur, bons seulement pour les moindres mérites et, pour ainsi dire, pour les petites vertus? Les plus dignes iront à l'Académie française ; les candidats de rebut seront le lot de l'Institut, qui couronnera la vertu au rabais. Nous ne sommes pas sûr que cet argument, quoiqu'il ne soit pas bien sérieux, n'ait pas fait quelque impression sur un certain nombre d'académiciens. Mais entre tous les prix, autres que les prix de vertu, que délivrent les cinq Académies, la différence de la valeur pécuniaire n'est-elle pas aussi grande, et voit-on cependant qu'elle soit considérée comme la mesure exacte du mérite récompensé? Il est des prix du budget qui, par la mesquinerie de l'État, ne sont que de deux mille ou même de quinze cents francs; il en est d'autres à côté qui, par la munificence des particuliers, s'élèvent à cinq, à six ou même à dix mille francs. L'histoire naturelle, la médecine sont mieux traitées que les mathématiques et l'astronomie, qui pourtant n'en souffrent aucune déchéance et ne sont pas de petites sciences. Voit-on que les prix de mathématiques fassent un moindre honneur aux lauréats que les prix d'histoire naturelle, et que les prix du budget soient moins estimés que les autres? Nul encore, du moins à notre connaissance, ne s'est avisé de dire qu'ils représentent la science au rabais.

L'erreur de ceux qui s'imaginent que la valeur d'un prix de vertu se mesure à la somme d'argent qui l'accompagne, c'est de prendre ces prix pour des secours et en quelque sorte pour des aumônes, tandis que ce sont des prix, c'est-à-dire une récompense, un honneur, l'argent n'étant qu'un accessoire variable qui dépend entièrement du donateur. D'ailleurs les prix de Mlle Favre, à la différence des prix Montyon, ont l'avantage d'être accompagnés d'une médaille qui en consacre le souvenir. Qui n'eût été fier de recevoir cette médaille de la main du président de l'Institut et en présence des cinq Académies rassemblées? Combien y a-t-il de médailles ou même de décorations qui l'eussent emporté sur celle-là dans la conscience de celui qui en aurait été jugé digne et dans l'estime publique?

Pas plus que la concurrence, le double emploi n'était à redouter. L'Institut et l'Académie française ne se fussent pas disputé et renvoyé les candidats; les moindres n'eussent pas été nécessairement le partage de l'Institut dans une lutte toute à son désavantage? Il semble que la commission de l'Institut et la commission de l'Académie française auraient pu ne pas se rencontrer sur le même terrain. Les prix de l'Académie française sont sans doute très bien donnés. Nul ne les mérite mieux que ces sauveteurs intrépides qui, à travers les flots ou les flammes, exposent leur vie pour sauver celle de leurs semblables. Combien aussi sont dignes de récompense ces dévouements moins brillants, mais de toute une vie, de servantes attachées à leurs vieux maîtres dans la misère, de femmes pieuses qui ont tout sacrifié pour les malades et les pauvres! On n'en lit pas le récit, dans les éloquents rapports de l'Académie française, sans en être profondément touché. Ce sont là assurément des prix à conserver et qu'il ne faudrait pas changer de destination.

Mais n'y a-t-il pas d'autres vertus à récompenser en dehors du cercle où l'Académie française a coutume de s'enfermer? Était-il impossible de donner aux prix de vertu décernés par l'Institut un caractère particulier qui les distinguât des autres? Le mot de vertu est susceptible d'un sens plus large, non pas seulement religieux et privé, mais philosophique, moral et politique. Il peut s'appliquer non seulement à la vie privée, mais à la vie publique, non seulement à la charité ou à la bienfaisance, mais à la science, à l'art lui-même. L'Institut aurait pu entendre la vertu au sens où la prend Montesquieu, quand il la donne pour fondement à la république : « Je parle ici, dit-il, de la vertu politique, qui est la vertu morale dans le sens qu'elle se dirige vers le bien moral. »

Les délégués de chaque classe auraient plus particulièrement dirigé leurs investigations dans le domaine plus familier de leurs études et de leurs travaux. Les délégués des beaux-arts eussent été chercher des vertus à couronner dans les ateliers de peinture et de sculpture, chez les musiciens, même chez les comédiens et dans les coulisses des théâtres; les délégués des sciences en auraient trouvé dans les laboratoires, dans les amphithéâtres et dans les missions scientifiques. Ainsi l'Institut eût compris particulièrement dans le programme de ses prix de vertu les artistes, les savants qui ont fait preuve de dévouement à l'art et à la science, les inventeurs de tout ce qui peut apporter quelque adoucissement aux misères humaines, les voyageurs intrépides, les missionnaires de la civilisation et de la patrie. La commission fût-elle entrée hardiment dans cette voie, j'imagine que ce ne sont pas les prix de l'Institut, mais ceux de l'Académie française qui, malgré l'avantage de quelques billets de banque, eussent souffert de la concurrence et de la comparaison.

Rien, à notre avis, de plus mal séant que de faire le bel esprit, de rire ou même de parler légèrement, comme quelquefois il arrive, des prix de vertu. De tous les prix que, dans leur haute mission, les Académies peuvent être appelées à

décerner, il n'en est pas qui soient plus dignes d'estime, de respect, de sympathie; il n'en est pas peut-être qui les élèvent plus haut dans la considération publique. C'eût été un honneur pour l'Institut, un accroissement d'influence et de popularité, que cette distribution solennelle en son nom de vingt-huit prix et de médailles dans les conditions que nous venons de dire.

Tel n'a pas été l'avis de la majorité. Autant, dans leurs études et leurs recherches individuelles, les membres de l'Institut sont hardis et féconds, autant en général ils semblent routiniers, amoureux du *statu quo*, craintifs de tout changement, de tout surcroît d'embarras et de besogne, dans leurs habitudes et dans l'organisation intérieure de leurs Académies. Chacun, absorbé par ses travaux, content de sa propre renommée, ne songe guère à étendre l'action, à augmenter l'influence du grand corps auquel il appartient. C'est un regret pour nous que l'Institut ait fait si bon marché, en faveur de l'Académie française, des vingt-huit prix de vertu de la fondation de Mlle Favre.

UN MEMBRE DE L'INSTITUT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Y a-t-il des causes premières et pouvons-nous arriver à les découvrir? Tel est le problème que pose M. Auguste Bertauld (1). Pour la philosophie que M. Fortoul appelait, il y a trente ans, la saine philosophie, la question se tranche aisément : oui, il y a des causes premières — une ou plusieurs — et la science les constate avec certitude. D'autre part, les positivistes admettent l'existence des causes premières; mais nous ne les atteindrons jamais, la science humaine étant étroitement limitée au monde phénoménal. Enfin, selon les disciples de Hume, un fait a toujours pour antécédent un simple fait; il n'y a dans l'univers que des faits, et l'idée de substance est une chimère. Donc, point de causes dans le sens absolu du mot; point de causes premières; par suite, pas de problème des causes premières, non parce qu'elles sont inabordables, mais parce qu'elles ne sont pas.

Telle est la situation, les uns disant oui, les autres disant non. M. Bertauld intervient et, comme le docteur de Molière : Et moi je dis que oui et que non. Oui, il y a des causes premières, car un phénomène ne saurait être autre chose que la manifestation d'une substance; la conception d'un phénomène existant en soi-même, sans aucun *substratum*, répugne à la raison; oui, il est légitime de rechercher ces causes, quoi qu'en dise Auguste Comte; non, il n'est pas possible de les déterminer avec certitude; non, la métaphysique ne nous conduira jamais, en ces questions, à l'évidence complète, absolue. Tout ce qu'elle peut, c'est, à l'exemple des sciences physiques, nous amener à un degré de probabilité tel qu'il y ait motif suffisant de croire, et encore lui faudra-t-il pour cela beaucoup de temps. Tout système qui se flatte de nous donner une solution décisive et instantanée se trompe et nous trompe. Quand ici Spinosa et Hegel, là Descartes et Leibniz, à côté Cabanis et Broussais, ont dit d'un ton d'autorité : Que la lumière soit! La lumière n'a pas été.

Ces différents systèmes, M. Bertauld les expose et les discute rigoureusement et vigoureusement.

Voici d'abord Spinosa sur la sellette. Que nous voulez-vous, Spinosa, avec votre intuition rationnelle associée à la déduction telle que la pratiquent les géomètres? Mais cette déduction absolument légitime dans les sciences mathématiques qui créent elles-mêmes leur objet et, par suite, en possèdent des définitions adéquates, est absolument illégitime dans la science des êtres, la science du concret. Que nous voulez-vous avec votre intuition rationnelle? Mais la raison, réduite à elle seule, est incapable de distinguer le simple possible d'avec le possible réalisé : ce qu'elle peut nous donner, ce n'est donc point le réel, mais simplement le possible.

Après Spinosa, Hegel. M. Bertauld n'est pas tendre pour Hegel. Il avait encore quelque indulgence pour l'*à priori* rationnel; mais pour l'*à priori* destructeur des lois de la raison, pas de pitié! Quand Hegel donne pour mère à l'univers le néant et pour père la contradiction, quand il nous montre le néant fécondé par le principe de *l'identité des contradictoires* et enfantant successivement le monde matériel, le monde de la pensée et enfin l'absolu lui-même, M. Bertauld éclate. Que voulez-vous? Cette généalogie le révolte. Mais c'est surtout lorsque Hegel proteste que son grand principe, repoussé par la raison à son degré inférieur, soumet à son évidence la raison transcendante; et lorsqu'il veut le montrer vérifié partout et toujours par les sciences physiques; c'est alors surtout que M. Bertauld tonne. Vérifié par l'expérience et constaté par la science de la nature, votre principe? Ah! justes dieux! Mais, tout au contraire, la science, bien loin de nous montrer la contradiction réalisée, ne nous en offre pas un seul exemple! Mais vous confondez à dessein et pour les besoins de votre cause, les contraires avec les contradictoires! Mais toute votre argumentation contre ce que vous appelez avec un profond dédain « l'ancienne logique » n'est qu'un monstrueux assemblage de sophismes, de tours de passe-passe! Et ainsi votre prétendue métaphysique transcendantale, loin de nous conduire au certain, à l'absolu, ne fait que nous promener, à travers les plus épais nuages, de l'absurde à l'absurde!

C'est avec cette véhémence que M. Bertauld va en guerre contre son grand ennemi le panthéiste. Volontiers les philosophes s'expliquent ainsi entre eux. *Philosophus philosopho lupus.* Et M. Bertauld est à la fois philosophe et mathématicien.

A l'égard du spiritualisme, il met plus de formes. Cependant, pas la moindre concession. Tous les arguments par

(1) *La Recherche des causes premières*, par J.-A. Bertauld. — 3 vol. Paris, 1884. Félix Alcan.

lesquels Descartes et Leibniz démontrent leur grande et unique cause première, il les renverse tour à tour. Et d'un! et de deux! et de trois! et de quatre! Et la grande cause première s'effondre. Pour consoler Leibniz et Descartes, M. Bertauld leur fait voir gracieusement que ce n'est pas à eux qu'il en a, mais à leur méthode de raisonnement en métaphysique. Employer la déduction pour démontrer l'existence de l'absolu et de l'infini, étrange système! C'est vouloir, soit que l'on procède par l'*à priori* seul, soit que l'on y adjoigne des faits donnés par l'expérience, tirer l'universel du particulier, faire sortir des principes une conclusion plus vaste que ces principes mêmes, d'un œuf un bœuf.

Restent Cabanis et Broussais. Il semblerait que M. Bertauld, qui vient de réfuter les deux méthodes qui tentent d'atteindre les causes premières, dût conclure avec eux que le problème est inabordable. Eh bien, non. Il ne croit pas sans doute à la possibilité d'une démonstration péremptoire; mais Socrate et Platon n'y croyaient pas non plus. Ils cherchaient non le certain, non l'absolu, mais le vraisemblable. Parmi les diverses hypothèses s'offrant à l'esprit, ils choisissaient celle qui rendait le mieux compte des faits, et s'y tenaient. A défaut de la vive lumière de la certitude, ils se contentaient du demi-jour de la vraisemblance. Ainsi fait M. Bertauld. Cette méthode socratique de l'hypothèse, les sciences de faits ne l'emploient-elles pas chaque jour? N'est-ce pas par l'hypothèse atomistique que la chimie se rend compte de tout l'ensemble des phénomènes qu'embrassent ses études? N'est-ce pas par l'hypothèse de l'éther que les physiciens s'expliquent les lois des phénomènes lumineux? Toute science de la nature qui veut aller au delà des faits n'a pour y parvenir qu'une seule voie : celle de l'hypothèse. Pourquoi cette voie, suivie par toutes les sciences naturelles, serait-elle interdite à la métaphysique?

Mais les métaphysiciens, qui ont beaucoup d'orgueil et ne veulent pas suivre les traces des physiciens, répugnent à s'y engager. Pour les décider, il fallait avant tout les convaincre que toute autre route leur est fermée. Voilà pourquoi M. Bertauld argumente avec tant d'énergie contre les méthodes ambitieuses qui, depuis vingt-cinq siècles, vont du paralogisme au sophisme et du sophisme à l'absurde. Il est le marteau de leurs raisonnements et la hache de leurs prétendues démonstrations. Rien ne reste debout. L'entrain qu'il apporte à cette entreprise de démolition donne à son long travail le mouvement et la vie. On se passionne et on s'échauffe avec lui. A première vue, ces trois gros volumes effrayaient quelque peu; et, point du tout, on les lit avec intérêt et même avec un certain plaisir.

II.

La *Chérie* (1) de M. Edmond de Goncourt — ce sera son dernier enfant, annonce-t-il — est une jeune fille nerveuse, maladive, fantasque, telle qu'étaient les jeunes filles écloses dans le milieu factice et surexcité de la richesse, du pouvoir et du tohu-bohu de la grande vie officielle sous le second empire. Son père aurait préféré qu'elle sentît le parfum du faubourg Saint-Germain, le parfum de 1827; mais ce parfum, il n'a pu l'en imprégner, car il est depuis longtemps éventé. Le faubourg Saint-Germain est mort, paraît-il. Du second empire, au contraire, il reste encore des flacons bien conservés. M. de Goncourt les a débouchés pour en arroser sa *Chérie*. Un autre regret encore, c'est que Chérie soit une fille. Non qu'il eût préféré un fils; mais quel succès s'il avait procréé un enfant insexuel! Il n'a pu s'y résoudre cependant, car, comme chacun sait, il tient à faire vrai. Un être insexuel aurait attiré la foule comme l'homme à la tête de veau; mais un père n'est pas un Barnum. Chérie est donc une fille, du moins à en croire M. de Goncourt. Moi, si je n'étais trop poli pour douter de sa parole, j'aurais pris Chérie pour une poupée mécanique. On croirait, en effet, qu'elle se meut avec de petits bruits secs, par des ressorts artificiels.

Que lui arrive-t-il, à cette Chérie? demandez-vous. Rien. En effet, n'était-ce pas là ce qui caractérise le roman à la mode? Pas d'aventures, pas d'incidents, pas de péripéties, pas d'intrigues, pas de drame; rien. Cette mode, M. de Goncourt réclame pour son frère et lui l'honneur de l'avoir introduite et imposée. Il se vante un peu en cela peut-être, et je ne sais si un jury spécial lui décernerait le brevet d'invention : laissons-lui cette douce pensée. Mais si, cependant! Il arrive quelque chose à Chérie : elle meurt. C'est uniquement, je pense, pour obéir à l'usage; déplorable, méprisable, indigne de la haute littérature, cet usage qui impose une apparence de dénouement au roman comme au drame. Ah! si M. Edmond de Goncourt était plus jeune, comme il lutterait contre ce préjugé! Il écrirait alors des romans qui n'auraient pas plus de fin qu'ils n'ont de milieu et de commencement; mais, pour combattre ce combat-là, il est trop tard, à soixante ans! Le jeune Horace pourrait le tenter; le vieil Horace, non.

« Si je pouvais être ce monsieur qui passe! » dit le Fantasio de Musset. Et il ne voudrait pas cependant l'être à perpétuité. Non, un jour seulement. Il vivrait un jour la vie d'autrui et saurait ce qui s'agite d'idées, de sentiments, de passions, de rêveries idéales ou de désirs bêtes dans ce cœur et ce cerveau. A la vingt-quatrième heure, Fantasio cesserait d'être ce monsieur et lui dirait en le rendant à lui-même : « Adieu et bon voyage! » De même le roman selon la formule actuelle : il arrête un passant, l'ausculte, l'interroge, enregistre ce qu'il a vu et ce qu'on lui a raconté; puis : « Bon voyage, monsieur! » M. de Goncourt n'a pas ausculté Chérie seule; il a arrêté un certain nombre de passantes, notamment une jeune mariée qui lui a raconté sa nuit de noces. Voilà ce que c'est d'avoir soixante ans : on récolte des confidences comme Théramène ou Arcas.

Toutes du grand monde, ces dames, et ainsi nous avons le tableau de ce que M. de Goncourt appelle « la réalité élégante » et « des types à la distinction profondément ancrée dans les

(1) Edmond de Goncourt, *Chérie*. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier.

veines ». Il y a une essayeuse de couturier à la mode qui leur dit des choses étranges, à ces types de distinction. *Shocking*, le couturier! Mais ces dames ne se choquent pas. Chérie aime les épices, et voilà pourquoi, quand elle a « mangé la soupe », elle se fait apporter une tartine de moutarde. Si telles étaient les mœurs de la haute société du second empire, je conçois que l'observateur regrette de n'avoir pu étudier le faubourg Saint-Germain de 1827.

Dans la préface, M. de Goncourt fait ses adieux à la vie littéraire et, avant d'entrer dans le repos et le silence, s'accorde, et aussi à son frère regretté, les honneurs du triomphe. Il aurait pu laisser à d'autres le soin de poser la couronne de lauriers sur sa tête et sur le buste de son frère; mais on n'est jamais mieux couronné que par soi-même. Quand il repasse par les étapes de la carrière parcourue, il se rend cette justice que son frère et lui ont toujours eu la passion des lettres et le culte de l'art : c'est un hommage auquel nous nous associons tous de grand cœur. Où nous cessons de mêler notre voix enthousiaste à la sienne, c'est lorsqu'il se vante d'avoir inauguré la poétique nouvelle dont nous parlions tout à l'heure, et aussi d'avoir introduit le japonisme en France. Si c'était uniquement dans nos mobiliers, soit; mais ne l'ont-ils pas fait pénétrer dans le style? Louons en eux le soin de la forme, la préoccupation du style, la haine de ce que l'auteur de *Chérie* appelle le *langage-omnibus;* mais la manière, mais la préciosité, mais l'inattendu, le surprenant, la rocaille, mais les petits morceaux de papier peint voltigeant au bout d'un fil de fer et se donnant des airs de papillons, voilà ce que nous ne saurions admirer autant qu'il l'admire lui-même. Si M. Taine a, en effet, recommandé d'écrire en vue du Suédois ou du Canadien qui sait aux trois quarts le français ou l'a oublié à moitié, M. de Goncourt n'a pas tort de protester. Oui, il faut écrire pour les Français qui savent bien le français; mais précisément c'est ce que les deux frères n'ont pas fait toujours. Je lis ceci, par exemple : qu'ils n'ont point voulu peindre « avec des couleurs refroidies par le temps et des épithètes éclectisées par l'éloignement et l'enfoncement de la rencontre ». Je m'arrête, ne comprenant qu'à moitié, et me demande : Est-ce parce que je ne sais pas assez le français ou que je suis peu familiarisé avec le japonais? — C'est mon plus grave reproche aux deux frères, à qui je ne refuse pas d'ailleurs une couronne — plus petite que celle que leur décerne la préface-testament : — que, ressuscitant le XVIIIe siècle, ils n'aient pas tout simplement employé la modeste langue de Voltaire.

III.

Nous voici attardés. Il faut donc mesurer l'espace à *la Tante Aurélie* (1), de M. André Theuriet. Une excellente femme, cette tante qui n'est pas tante, et chez qui la préoccupation d'un gros procès qu'elle soutient contre l'Administration laisse place aux sentiments affectueux. Elle a toutes nos sympathies, la bonne tante, et même mon regret : c'est qu'il y ait sur la toile trop de figures qui nous distraient de la sienne. M. Theuriet a voulu faire un tableau fidèle des rivalités, des ambitions, des haines de la vie provinciale. La peinture est exacte, en effet, minutieuse même. Les détails multiples, curieusement observés et reproduits, éparpillent peut-être notre attention.

(1) *Tante Aurélie*, par André Theuriet. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier.

IV.

Les *Contes héroïques* de M. de Banville (1) ne sont pas tous héroïques; mais presque tous charment par les grâces délicates d'un style qui est bien, çà et là, quelque peu maniéré. M. de Banville vous offre en même temps une comédie féerique, *Riquet à la houppe* (2). Le conte de Perrault est plus naïf que ce poème, vous vous en doutez d'avance; mais, si le Riquet du poète ne se distinguait pas du Riquet du conteur, il eût été inutile de faire revenir Riquet sous un autre costume. Le voici vêtu d'or et de pourpre, un Riquet d'Opéra, un grand fort ténor, vocalisant à outrance et prodiguant trilles et roulades. Et la princesse, elle aussi, est métamorphosée. Oui, elle aussi une grande chanteuse, une prima donna. Et, quand ils lancent l'un et l'autre des strophes ailées et vibrantes, qui donc se plaindrait? Écoutez:

Tout est beau : la nature immense que je vois
Jette de ses amphores
Un long bruissement de rires et de voix
Et de chansons sonores.

Ainsi chante la princesse, que son premier père ne reconnaîtrait pas. M. de Banville sait bien que ce n'est pas là Riquet et que ce n'est pas davantage la princesse Rose : il n'a vu dans le conte de Perrault qu'un prétexte à rimes étincelantes. Profitant de l'occasion, il a rendu à la comédie les monologues en strophes lyriques et les scènes dialoguées symétriquement dont Corneille a laissé de si admirables exemples. C'est ainsi qu'il avait déjà remis en honneur le triolet, la ballade, le rondel de Charles d'Orléans et le dizain de Marot. Quel artiste, quel ciseleur, quel sculpteur, quel Benvenuto Cellini!

V.

Le centenaire de Figaro a été fêté dimanche dernier à la Comédie-Française. M. Coquelin a dit à la fin du *Mariage* un à-propos en vers de M. Paul Delair qui a été fort applaudi. Ceux qui n'ont pas eu le plaisir de l'entendre peuvent se donner le plaisir de le lire (3). Il a l'entrain, la verve, le

(1) *Contes héroïques*, par Théodore de Banville. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier.

(2) *Riquet à la houppe*, comédie féerique par Théodore de Banville. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier.

(3) Paris, 1884. Paul Ollendorff.

mouvement un peu heurté et saccadé qui sont bien la note de Figaro, du moins du Figaro du *Mariage*, qui n'a plus la gaieté insouciante et bon enfant de Figaro le barbier.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

« La vie parisienne est décidément une chose bien curieuse, car, où que vous soyez, vous êtes sûr de rencontrer le pschutt, le v'lan et le tseng.

« Avant-hier, j'applaudissais Théo qui faisait sa rentrée dans *Madame Boniface;* en sortant de là, j'allais sabler quelques bouteilles de champagne en attendant l'exécution de Campi, et, l'après-midi, j'étais au vernissage. »

L'écrivain à qui j'emprunte ces lignes est chargé de la chronique mondaine dans un des journaux les plus lus de Paris; c'est lui, comme il le dit si bien, qui personnifie dans ce journal le *pschutt*, le *v'lan* et le *tseng*. Donc, aller applaudir Théo, assister ensuite à l'exécution de Campi — après avoir sablé quelques bouteilles de champagne — et se rendre de là au vernissage, voilà la haute vie, la vraie vie parisienne.

⁂

La position du Président de la république est réellement bien embarrassante.

Quand il gracie les condamnés à mort, on l'accable d'injures et de sarcasmes; quand il les laisse exécuter, on le traite tout simplement d'assassin.

C'est ce que dit en propres termes *le Cri du peuple*, dans un article où l'on oppose Campi à M. Grévy.

Naturellement, l'avantage est pour Campi :

« A côté de l'assassin de la rue du Regard, l'hôte de l'Élysée paraît bien petit, lui qui, d'un trait de plume, pouvait sauver la vie d'un homme, et qui a préféré se faire le complice du bourreau et l'instrument d'une basse vengeance sociale. »

Et pourquoi ne l'a-t-on pas épargné, cet homme?

« Parce que Campi a montré une énergie sans exemple, un caractère à toute épreuve; parce qu'il a roulé la police, raillé la magistrature, bafoué la société. Il faut avoir passé un mois à Mazas, au secret, pour connaître les horreurs de la prévention, pour se rendre compte du supplice affreux infligé à tout accusé. On a employé toutes les ruses et toutes les tortures pour arracher son secret à Campi — et ces ruses sont redoutables et ces tortures sont atroces : Campi n'a pas failli une seule minute, il a supporté toutes ces souffrances et enduré toutes ces épreuves. Seul contre une armée de mouchards, de geôliers, de magistrats, seul contre la société tout entière, il a résisté, lutté — triomphé. »

Ainsi Campi n'était pas, comme vous vous le figuriez peut-être, un vulgaire criminel; c'était un martyr politique, un frère de M. Jules Vallès, un apôtre des revendications socialistes, communistes et autres. Son crime, si crime il y a, n'a été qu'une manifestation anarchique. En somme, que lui reproche-t-on? D'avoir «*presque* assommé un ancien avocat». Je sais bien qu'en dépit de ce *presque*, l'assommé n'a plus donné signe de vie. Mais est-ce comme homme privé, comme simple citoyen, que M. Ducros de Sixt a été frappé? Non! On vous le dit clairement: c'est le bourgeois qu'on a voulu atteindre en lui.

« Ajoutons, dit le même journal, que le sieur Ducros était un vieillard n'ayant plus que quelques années à vivre *et appartenant à une secte de jésuites.* »

Voilà ce qui justifie tout à fait la conduite du brave Campi et ce qui rend plus monstrueux encore le « meurtre légal » commis par le chef de l'État avec l'assistance « des misérables qui représentaient la vindicte publique ».

Espérons maintenant que la réhabilitation de Campi ne se fera pas attendre et qu'à l'une des prochaines réunions organisées par ses amis politiques on désignera l'assassin de la rue du Regard comme président honoraire.

⁂

Le numéro du journal dans lequel je viens de puiser ces curieux extraits est presque entièrement consacré à la victime de M. Grévy.

Après l'article de tête intitulé *Assassinat*, on publie un portrait et un autographe de l'homme assassiné (c'est toujours de Campi qu'on parle); puis viennent deux articles purement littéraires sous le titre de *Sensations* et *Impressionnisme*.

Le premier reflète à peu de chose près la manière de M. Edmond de Goncourt. On y décrit la place de la Roquette « une grande raie noire et mouvante d'où monte un murmure étouffé. Des groupes qui chuchotent, s'écrasent dans l'ombre — sourde et sinistre. Autour des becs de gaz tombe un cercle étroit de lumière crue ». Le jour commence à poindre : « Le bleu du ciel s'estompe d'une blancheur douce un peu uniforme encore trouée d'étoiles. Soudain, fondu dans les clameurs de la foule, un gazouillis d'oiseaux éveillés qui se cherchent, qui s'appellent. Les deux arbres entre lesquels s'élève la guillotine sont pleins de pépiements : notes frêles, vives, irritées parfois. » Puis la porte de la prison s'ouvre à deux battants, formant « une trouée grise dans le mur ». On exécute Campi, et alors le spectateur aperçoit tout en haut, sur les buttes du Père-Lachaise, « un bouquet d'arbres dont la masse verte, piquée de taches d'un jaune tendre, est poudrée de vapeurs matinales. »

Que dites-vous de ce petit tableau?

Moi, j'en conclus que l'auteur de *Chérie* n'a pas assez pensé aux rhétoriciens du *Cri du peuple* lorsqu'il a écrit sa récente et retentissante préface. Voilà des gens qui ne se contentent pas, eux non plus, « du langage *omnibus* des faits-divers », qui recherchent « l'image peinte », qui courent après l'épithète « rare », qui s'ingénient à « combiner dans une expression le *trop* et l'*assez* », et finalement à mettre

dans leurs écrits « cet indéfinissable exquis et charmeur, que la plus intelligente traduction ne peut jamais faire passer dans une autre langue ».

Et ces gens ne sont pas les seuls! Ils sont nombreux, les journalistes, reporteurs et *interviewers,* qui se sont assimilé les procédés du maître et qui fabriquent leurs articles avec, par-dessus, dans leur sac et tout au fond, une provision considérable de gazouillis, de lumière crue, de blancheur douce, de trouées grises ou noires, de masses piquées, de notes irritées, d'envolements et d'envolées, de tout ce qui constitue en un mot « l'écriture artiste » chère à M. de Goncourt.

L'éminent romancier est donc trop modeste lorsqu'il se plaint de ne pas avoir été compris, et très injuste lorsqu'il parle des mépris et des insultes dont on l'accable. Quels mépris? quelles insultes?... Oui, il y a une lettre assez lourde de M. Champfleury adressée à un rédacteur de *l'Événement*... Mais quoi? M. de Goncourt s'est vanté d'avoir écrit avec son frère « le livre-type qui a servi de modèle à tout ce qui a été fabriqué depuis sous le nom de réalisme, naturalisme, etc. ». Naturellement ceci ne pouvait plaire à M. Champfleury, qui croyait, de bonne foi, avoir inventé le réalisme; il a protesté avec aigreur : affaire de boutique. M. Zola n'a rien dit, lui, parce qu'il est ami de M. de Goncourt; mais a-t-il été plus content?

A part cette protestation et les articles de quelques critiques auxquels on ne peut pourtant pas imposer silence, je n'ai guère lu que des éloges sur M. de Goncourt. On l'appelle illustre maître, grand maître, prodigieux maître; M. de Maupassant, qui s'y connaît, déclare que *Chérie* est un chef-d'œuvre... Un chef-d'œuvre! que peut-on dire de plus?

Et l'hommage si délicat rendu à M. de Goncourt par un autre écrivain de talent qui, pour comble d'honneur, est une femme! Mme Alphonse Daudet publie son joli livre, *l'Enfance d'une Parisienne,* avec ces trois dédicaces successives :

A mon cher mari,
A mon père et à ma mère,
A monsieur Edmond de Goncourt.

Ce n'est donc rien, cela?

L'auteur de *Chérie* s'en contente peut-être; mais il a des amis plus exigeants.

*
* *

Les hommes de lettres qui occupent, comme lui, une situation de chefs d'école sont entourés d'admirateurs trop zélés. La plus mince critique, la plus légère observation adressée à leur idole les blesse cruellement; ils ne se donnent même pas la peine d'examiner si cette observation peut avoir son excuse ou sa raison d'être, si vous n'avez pas voulu donner par là plus de poids ou plus de relief à vos éloges; ils oublient tout ce que vous avez pu dire ou faire précédemment pour servir ou défendre les mêmes dieux: vous tombez aussitôt au rang des ennemis et des confrères jaloux; vous n'êtes plus qu'un imbécile ou un traître.

Voilà comment on est arrivé à créer des partis en littérature comme en politique. Chaque groupe a ses doctrines et ses coryphées qu'il faut suivre aveuglément. Il n'y a pas d'opinions moyennes en de telles affaires. On vous demandera, par exemple, si vous êtes pour le roman idéaliste ou pour le roman naturaliste. Ne cherchez pas à savoir ce que veulent dire ces deux mots; n'insinuez pas que vous voudriez un peu de celui-ci avec beaucoup de celui-là ou un peu de celui-là avec beaucoup de celui-ci; c'est tout l'un ou tout l'autre.

J'ai été houspillé, cette semaine, dans un salon où trônaient des « idéalistes », pour avoir proclamé le talent de M. Edmond de Goncourt; le lendemain, dans un autre salon, j'ai été très mal jugé pour ne pas avoir mis assez d'empressement à reconnaître son génie.

Ah! on a bien de la peine à satisfaire tout le monde — et à se satisfaire soi-même!

MONSIEUR JOSSE.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Affaires égyptiennes. — A la proposition de l'Angleterre de réunir une conférence européenne en vue d'apporter des modifications à la situation financière de l'Égypte, le gouvernement français répond par une acceptation en principe, mais à condition d'un échange préalable de vues sur les questions nécessairement connexes à la situation financière.

Soudan. — Les rebelles sont entrés à Berber et ont été bien accueillis par la population musulmane de la ville. D'autre part, la situation de Souakim est fort inquiétante; Osman-Digma se prépare à l'attaquer.

Chine. — Li-Fong-Pao, ambassadeur de Chine à Berlin, est appelé à l'ambassade de Chine à Paris; le marquis Tseng, tout en restant ambassadeur à Londres, serait accrédité à Saint-Pétersbourg.

Tonkin. — Les troupes de la brigade Négrier vont partir pour aller occuper Thaï-Nguyen, située à 80 kilomètres environ au nord d'Hanoï et à 70 de Bac-Ninh.

Espagne. — Les élections des Cortès ont donné la majorité au ministère. Une insurrection a eu lieu dans la province de Navarre : une trentaine d'officiers et d'anciens sous-officiers ont désarmé un poste de douaniers.

Divers. — Ouverture du Salon de peinture à Paris. — Le 26, inauguration de l'exposition nationale de Turin. — Voyage du prince impérial d'Autriche à Constantinople, Varna, Bucharest et Belgrade. — Élections au conseil supérieur de l'instruction publique.

Nécrologie. — Mort de M. Démosthène Ollivier, représentant du peuple en 1848, proscrit de Décembre, père de M. Émile Ollivier; — de M. Lamorte, sénateur de la Drôme; — de M. Deroste, conseiller à la Cour d'appel de Paris; — de M. Lalanne, député de Libourne; — de M. Auguste Houdin, directeur-fondateur de l'institution des sourds-muets de Passy.

Deux écoles de haut enseignement

La *Revue internationale de l'enseignement* a publié la leçon d'ouverture de M. Paul Stapfer, nommé récemment professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Bordeaux. M. Stapfer avait pris pour sujet de sa leçon *la*

Réforme de l'enseignement supérieur et les chaires de littérature. Nous en extrayons le passage suivant :

« Comme autrefois la querelle des anciens et des modernes, des classiques et des romantiques, mais avec bien moins de retentissement et dans un cercle beaucoup plus étroit, qui ne dépasse guère l'Université, nous avons aujourd'hui la querelle des belles-lettres et de l'érudition. Il est à peine nécessaire de dire que les deux adversaires sont faits pour s'embrasser, qu'un simple malentendu est au fond de leur prétendu antagonisme, et qu'il faut l'attribuer à l'humeur batailleuse de la nature humaine plutôt qu'à une incompatibilité réelle; puisque, Dieu merci, les exemples ne manquent point de critiques et de professeurs qui ont su allier dans leurs écrits et dans leurs leçons les scrupules d'une érudition exacte et minutieuse avec le sentiment vif et libre des beautés littéraires...

« L'école de l'érudition pure reproche à ceux qu'elle appelle avec dédain les *littérateurs* de porter dans les chaires du haut enseignement de vagues généralités oratoires, d'être des déclamateurs creux ou des amuseurs superficiels, de s'abandonner sans travail à une improvisation facile ou de perdre à polir des phrases sonores un temps qui serait mieux employé à l'étude des choses; de substituer enfin à la tâche ardue d'instruire la jeunesse un frivole exercice de rhétorique dont tout le succès consiste dans l'affluence d'auditeurs désœuvrés, dans les applaudissements des hommes et dans les sourires des dames. De son côté, l'école de l'esthétique littéraire reproche aux érudits d'être occupés ennuyeusement, inutilement aussi presque toujours, par des infiniment petits; de se noyer dans l'insignifiant, de n'avoir point d'idées fécondes, point de talent ordonnateur, point de souci du style; de réduire enfin la critique à une besogne inférieure de constatation pure et simple, depuis qu'ils en ont éliminé l'imagination et la pensée, l'art et la philosophie, au grand contentement des instincts paresseux de l'esprit dispensé désormais du noble effort de la production.

« Tels sont, dans leur exagération injuste et passionnée, les griefs réciproques de l'école littéraire et de l'école érudite, qu'on peut appeler aussi l'ancienne et la nouvelle école, la première étant depuis de longues années en possession de l'enseignement littéraire dans l'Université de France, quand la seconde, composée surtout de jeunes gens, s'est élancée victorieusement de Paris, de Rome et d'Athènes à la conquête de la vieille maison. Aujourd'hui, comme toujours, le succès appartient à la nouveauté et à la jeunesse; l'histoire et la philologie, sciences récentes, ont supplanté dans la plupart des chaires de littérature l'esthétique discréditée. Est-ce une défaite définitive, ou seulement un revers momentané et réparable? Certes, si le portrait qu'on prétend nous faire de l'ancien professeur de Faculté était bien authentique, il faudrait se féliciter d'en voir le type à jamais disparu; mais si ce portrait n'est qu'une caricature, s'il y a dans l'enseignement littéraire tel que le comprenaient nos anciens quelque chose d'excellent, quelque chose d'essentiel, que l'érudition réduite à elle seule ne peut point suppléer, il est permis de croire que ce mode d'enseignement n'est pas vaincu tout à fait et qu'il se relèvera bientôt... »

Le français dans la langue allemande.

Plusieurs journaux allemands ont publié récemment des articles alarmistes sur l'invasion de la langue allemande par le français. Un petit livre de classe (1) publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique de Berlin et destiné aux écoles primaires les avait particulièrement inquiétés à cause du grand nombre de mots français qui y étaient admis. Nous avons ce livre sous les yeux. On trouve en effet dans le vocabulaire qui le termine des colonnes entières presque uniquement composées de termes tels que *charlatan, misanthrop, accompagnieren, acclimatisieren, veteran, system, tranchieren, transpirieren,* etc. Les articles auxquels nous faisons allusion s'élèvent avec force contre ces emprunts multiples et ils donnent deux arguments à l'appui de leurs réclamations.

La première de leurs raisons est excellente. Une langue se gâte si on la laisse se charger d'éléments étrangers. Il est donc du devoir de tout écrivain soucieux de la pureté de son idiome national de n'avoir recours à un mot étranger que lorsqu'il n'existe aucun équivalent dans la langue de son pays. *Acclimatisieren,* tout barbare et grotesque qu'il soit, pouvait être nécessaire. On ne voit pas de quelle utilité est *accompagnieren* puisqu'il y a déjà *begleiten,* ou *tranchieren* quand on possède *schneiden* et tous ses composés. En France, l'Académie s'efforce de défendre le français contre les innovations inutiles ou dangereuses. Les Allemands, qui commencent à réclamer une Académie, mais qui n'en ont pas encore, essayent d'arriver au même but par le moyen des journaux et des Revues. Rien de plus juste et de mieux.

La seconde raison pour laquelle ils protestent contre l'invasion de l'allemand par le français n'a rien de littéraire. Elle a été exposée l'autre jour dans la *Gegenwart* (Berlin) en des termes qu'il est utile, à plusieurs points de vue, de reproduire. — « Que ne donnerait-on pas en France, s'écriait M. Herman Riegel, pour connaître au juste cette situation! Comme ils tomberaient sur nous! comme ils se moqueraient de nous! Tous leurs journaux prendraient triomphalement la grosse caisse et railleraient ces Allemands qui veulent être une nation avec une langue nationale qui est à moitié française! Comme ils feraient ressortir, avec toute leur vanité, tout leur orgueil et toute leur suffisance, l'immense supériorité de leur culture! Et n'auraient-ils pas raison? Qu'aurions-nous à leur répondre? »

Traduit en langage poli, le paragraphe qu'on vient de lire signifie que nous serions immensément flattés si nous venions, par malheur, à apprendre que les Allemands daignent estropier quelques mots français. La tête achèverait de nous tourner. Nous serions si heureux et si fiers de cette nouvelle, qu'il est du devoir de tout bon patriote allemand de ne pas nous donner une joie semblable.

L'idée est adorable de naïveté. Il n'y a plus, sur la surface du globe, que les cerveaux germaniques pour avoir cette candeur. M. Riegel peut se rassurer. Nous savions la grande nouvelle et notre vanité ne s'est pas accrue. Quelques-uns d'entre nous, qui s'intéressent à la philologie, ont trouvé le fait curieux en ce qu'il permet de surprendre certains phénomènes de la vie des langues. Dans le cas dont il s'agit, une langue jeune, peu avancée encore dans son évolution, est l'instrument d'une civilisation jeune aussi, mais ayant marché si vite qu'elle a rattrapé ses aînées. La langue dont il

(1) *Kommentar zur preussischen Schulorthographie,* par W. Wilmanns. — Berlin, Buxenstein.

s'agit est moins leste, moins précise que ne l'exigeait l'époque actuelle. Elle tâche d'y remédier par des emprunts faits à un idiome voisin dont l'évolution est plus vieille de plusieurs siècles, et telle est la vigueur de la jeunesse que l'allemand digère, pour ainsi dire, les mots français et les force à se plier à sa syntaxe. Voilà à quoi se réduit cette grande affaire... Libre à M. Herman Riegel d'être honteux de sa patrie, comme il l'assure en plusieurs endroits, depuis qu'il a découvert l'horrible vérité; nous pouvons lui affirmer que pas un Français n'en deviendra plus présomptueux. C'est peut-être à notre honte, faute de comprendre l'honneur qui rejaillit sur nous quand une bouche germanique dit : *Transpirieren Sie?* Mais c'est ainsi.

Bibliographie

Le Christianisme et ses origines; le Nouveau Testament, par M. E. Havet. — Tome IV, in-8°. Calmann Lévy, 1884.

Voici le quatrième volume de la grande publication entreprise par M. Havet sur les antécédents, helléniques ou judaïques, du christianisme. Dans cette dernière partie, il s'attache aux débuts mêmes du christianisme. Il fait d'abord la critique des différents récits de la vie de Jésus; puis il passe à l'examen des Évangiles, de l'Apocalypse et des épîtres apocryphes. L'ouvrage se termine par un chapitre sur la propagation du christianisme. Pour juger un travail aussi vaste, il faudrait une compétence que peu de gens possèdent : toujours sera-t-on forcé d'y reconnaître une grande puissance de travail et une grande finesse d'esprit.

Athanase Coquerel fils, sa vie et ses œuvres, par M. Jules Devèze. — Fischbacher, 1884.

Athanase Coquerel fils a été de notre temps un des apôtres les plus éloquents du protestantisme libéral : à ce titre, sa mémoire mérite de n'être pas oubliée. M. Jules Devèze nous donne de lui un portrait vivant, où il met successivement en lumière chacun des côtés divers de cette physionomie très attrayante.

Manuel populaire du conseiller municipal, par M. Ferdinand Dreyfus, député. — Quantin, 1884.

Ce petit opuscule vient à son heure, au moment des élections municipales. Après une préface intéressante sur l'histoire de la commune en France, on y trouve le texte officiel de la loi municipale, tel qu'il a été voté d'abord par la Chambre, suivi lui-même d'un commentaire détaillé. On ne saurait mettre en doute la compétence de l'auteur, qui a été le rapporteur de la loi.

Choix de 400 sujets de discours suivis de 60 sujets développés. — 1 vol. in-32. 56, boulevard Saint-Michel.

Il en est de ce recueil comme des autres recueils du même genre, manuels, mémentos, etc. Il faut reconnaître qu'ils sont pratiques et utiles pour le candidat; mais il faut déplorer qu'il ait à s'en servir.

Faits divers

La *Nuova Antologia* publie dans sa livraison du 15 avril un article sur *les Écoles italiennes hors d'Italie.* L'auteur est M. Attilio Brunialti, connu par ses écrits politiques et ses travaux géographiques. L'objet de l'article est d'encourager l'Italie à favoriser l'étude de sa langue dans les pays étrangers, en un mot à faire pour l'italien ce que la nouvelle Société *l'Alliance française* se propose de faire pour le français.

D'après les renseignements que fournit M. Brunialti, i existe dans le midi de la France, de Marseille à Nice, divers établissements destinés à soutenir la langue et l'esprit italiens.

A Nice en particulier, une Société de bienfaisance italienne a fondé des écoles pour lesquelles elle reçoit une subvention du gouvernement italien. Dom Bosco, dont quelques journaux français soutiennent les œuvres, a également fondé en Provence, de Nice à Toulon, plusieurs établissements d'éducation destinés aux enfants de son pays et qu'il a été question de subventionner afin de leur assurer « le caractère et l'esprit italiens ». M. Attilio Brunialti estime qu'il y aurait encore beaucoup à faire en Provence et que l'Italie devrait aussi s'occuper de la Corse; mais il s'abstient, par des considérations politiques, de s'étendre sur ce sujet, qu'on a soin de passer sous silence, ajoute-t-il, dans les documents officiels italiens.

En Autriche et en Allemagne, il n'y a pas une seule école italienne.

A Alexandrie, les établissements italiens, largement subventionnés, prospèrent.

A Tunis, l'Italie fait à présent de grands efforts pour entretenir dans sa colonie « le sentiment de sa propre nationalité, l'amour de son pays et de sa culture ». Plusieurs établissements reçoivent de grosses subventions. On se propose d'en créer sur presque tout le littoral africain, jusqu'à Tanger.

M. Attilio Brunialti conclut en proposant la fondation d'une « Société pour la diffusion de la langue italienne ».

— D'après les dernières recherches, le nombre des manuscrits grecs conservés au Vatican est de 3576.

— La librairie Reinwald vient de publier le XI° volume de la Bibliothèque des Sciences contemporaines : *la Morale,* par M. Eugène Véron. L'auteur a appliqué la méthode scientifique à ce sujet trop souvent traité par la méthode oratoire. Le volume est divisé en quatre parties : 1° L'histoire de la morale. — 2° Les problèmes moraux. — 3° La théorie morale de l'évolution. — 4° La morale pratique, comprenant le mariage, la famille, l'éducation des enfants, la morale politique, la morale et la question sociale.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [3021]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 19. 10 MAI 1884.

LE TARTUFFE DE MOLIÈRE

A LA MÉMOIRE DE L. GAMBETTA

A la mémoire du grand et cher ami qui avait inspiré et approuvé cette étude.

Son très humble et reconnaissant

COQUELIN.

Je ne suis pas un érudit; on le sait de reste, sans doute, et les études que je hasarde ne révèlent, je le confesse, aucun document nouveau. Je me borne à chercher dans ceux connus déjà la justification des idées que m'a pu suggérer le texte même de Molière sur l'interprétation la plus vraie de ses personnages. Ces documents, par malheur, peuvent faire défaut : personne n'ignore que Molière n'a point laissé de manuscrits, ou, pour mieux dire, que des mains intéressées ont détruit soigneusement tout ce qui pouvait subsister de son écriture. Sans l'invention de Gutenberg, Molière nous serait moins connu qu'Aristophane. Si jamais donc érudits firent œuvre pie, c'est quand ils tentent de suppléer à la perte des papiers de Molière, à la disparition de ses malles, volées, on ne sait comment, mais on se doute bien par qui, à la consigne de la postérité. Malheureusement, malgré la sainte obstination des moliéristes, la récolte est pauvre et plus d'un point reste obscur encore : on ne saurait donc s'étonner si, dans la brève étude qui suit, moi qui n'ai pas l'honneur d'être un de ces laborieux chercheurs, je me vois contraint de risquer, çà et là, quelque hypothèse après tant d'autres qu'ils se sont permises.

On me demandera peut-être pourquoi je n'ai pas fait pareille confession quand je me suis occupé du *Misanthrope* et de *l'École des Femmes*. Il m'en fût revenu, m'assurera-t-on, un peu d'indulgence pour certaines assertions qui, faute de ce modeste aveu, m'ont valu d'assez vives critiques.

Je réponds que dans mon étude de ces deux chefs-d'œuvre je marchais sur le terrain le plus uni, le plus certain, le plus solide : l'œuvre même de Molière, pleine, entière et sortie d'un seul jet.

Ses intentions me semblaient si évidentes que j'étais dans l'admiration qu'il pût seulement y avoir doute. Nous avions là sa pensée, écrite toute à l'aise, accusée où il lui avait plu; il avait eu ses coudées franches; il avait ri *du bon de son cœur*. Pour *Tartuffe*, il n'en va pas tout à fait de même. La pièce a été refaite. Il y en a eu trois versions différentes. Celle qui subsiste est la troisième; les deux premières ont disparu. A chacune l'œuvre subissait, par ordre, des corrections, des adoucissements. La pensée de l'auteur se déguisait — le mot est de lui — pour s'évader jusqu'à nous. Il faudrait, pour la posséder avec certitude, l'avoir toute nue, comme elle naquit d'abord; et voilà ce qui nous manque. Ce premier trait, cette première copie de *Tartuffe*, sans retouches, sans altérations, nous ne l'avons pas, et il faut démêler l'idée originale entre les lignes d'une troisième édition reprise et amendée.

De là des incertitudes; de là, dans l'interprétation du personnage essentiel, des variations, des contradictions. A ce point que le rôle, avec tout ce qu'il a d'effets sûrs, n'en est pas moins un des plus difficiles du répertoire.

Il n'est plus tout d'une pièce : voilà la vérité; sans parler d'autres singularités très propres à tenir l'esprit en suspens, comme l'absence absolue d'*a-parte*. Tartuffe *n'en a pas un seul;* pas un vers, pas un mot qui révèle ce qu'il pense : on dirait qu'il évite de se parler de peur de se tromper soi-même. On comprend donc mes perplexités.

Cependant, tenu par métier de me former une idée nette du personnage, je me suis pris à lui comme j'ai pu, j'ai tâté sous son manteau, j'ai cherché, et je ne dirai pas que j'ai trouvé;

mais j'assurerai qu'en toute conscience *je crois* que le rôle a passé, lui aussi, par une transformation analogue à celle d'Alceste devenu, en dépit de Molière, un rôle tragique; que Tartuffe n'est rien moins que cela; qu'il était originairement et qu'il devrait être encore un... Ah! ah! — se récrient déjà tous ceux qui dans mes études sur Alceste et sur Arnolphe m'ont pris pour Monsieur Josse, — *un comique,* n'est-ce pas, monsieur Coquelin? Toujours!

Hé! sans doute. Je n'y puis rien. Je dis toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose; et si ce n'était pas toujours la même chose, je ne dirais pas toujours la même chose. Pierrot a raison. Molière, même dans *Don Juan,* n'a pas fait de drame, ni dans *Tartuffe.* Et Tartuffe est le personnage comique de la pièce, le *ridicule,* la *dupe.* Oui, il est dupe; et savez-vous pourquoi? Parce qu'il est *sincère;* parce que ce type éternel de l'hypocrisie n'est pas un hypocrite; qu'il est bien réellement ce qu'il se montre, gourmand, sensuel, convoiteux et dévot. Il doit faire rire, j'en suis convaincu — rire de lui, vous m'entendez bien. Et telle est l'intention de Molière, et c'est pourquoi la pièce s'appelle *Tartuffe,* comme il a intitulé les autres *l'Étourdi, les Précieuses Ridicules, le Misanthrope, l'Avare, George Dandin, le Bourgeois gentilhomme, le Malade imaginaire,* etc., désignant ainsi, dès l'abord, le personnage dont il entend qu'on rie.

On veut aujourd'hui que Tartuffe soit *terrible:* nous discuterons cela tout à l'heure; mais dès à présent j'affirme que de cet être terrible Molière n'a pas eu peur et qu'il ne veut pas que nous en ayons peur non plus.

I.

Rappelons l'histoire de la pièce.

Je ne veux d'abord que préciser les dates; nous discuterons après.

C'est en mai 1664, à Versailles. Le jeune roi Louis XIV offre, en apparence aux deux reines sa mère et sa femme, en réalité à La Vallière, ces fêtes de sept jours, les *Plaisirs de l'île enchantée,* demeurées illustres dans la légende dorée des fêtes. Le second jour, Molière donne *la Princesse d'Elide,* qu'il a composée exprès et qu'il n'a pas eu le temps d'achever en vers; la pièce néanmoins réussit; le sixième jour, il donne les trois premiers actes de *Tartuffe :* la pièce est interdite.

Ce n'est pas que le roi soit contre : il l'a jugée divertissante et croit que *les intentions de Molière sont bonnes* — tels sont les termes de la *Relation,* pièce officielle; — mais des personnages de marque se sont scandalisés; la reine mère, Espagnole et dévote, est du nombre; le roi n'est pas dévot, mais il approuve qu'on le soit, et l'on a brûlé les *Provinciales* il y a quatre ans.

Ne pourrait-on aussi brûler Molière? La chose est proposée, moins de trois mois après, par un certain Roullé, curé de Saint-Barthélemy, en son libelle, *le Roi glorieux du monde,* où il démontre que *Molière, ce démon vêtu de chair et habillé en homme, mérite le dernier supplice et le feu même, avant-coureur de celui de l'Enfer.* Remarquons en passant que ceci n'est pas une menace en l'air: on brûlait très bien encore; c'est en cette année même, 1664, ou en 1665, que périt ainsi en grève le poète Claude Petit pour des vers contre la sainte Vierge. C'est environ le même temps que le mystique Morin, livré par saint Sorlin, de libertin devenu cafard, endura le même supplice. Le livre de Roullé fut d'ailleurs le chant du cygne de son auteur, mort peu après, hélas! laissant, comme tant d'autres, son rêve inaccompli. Il avait été réprimandé pour son excès de zèle; mais la pièce restait interdite.

Molière suit le roi à Fontainebleau (21 juillet-13 août). Il lit *Tartuffe* au légat du Saint-Siège, qui n'y voit non plus rien à dire : l'approbation reste inutile.

Madame désire connaître la pièce; Molière la lui donne — toujours les trois premiers actes — à Villers-Cotterets, le 25 septembre. *Tartuffe* a d'ailleurs la vogue des choses défendues; et, comme une certaine liberté d'esprit subsiste encore, tout le monde veut avoir Molière pour le lui faire lire. Il le lit chez Montmor, un gassendiste; il le lit chez Ninon, qui lui raconte l'anecdote des deux cassettes (dont Voltaire fit une comédie plus tard) confiées par Gourville sur le point de s'expatrier par prudence, l'une à un ami, libertin comme lui et sentant le fagot, qui *rendit* le dépôt plus tard; l'autre, à un dévot, qui le *garda.* Condé enfin, qui, comme on sait, tenu à l'écart par le roi, s'occupait, et fort noblement, des choses de l'esprit et, selon la jolie expression de mon cher maître E. Thierry, « n'ayant plus de champ de bataille, gardait le théâtre pour y décider encore la victoire », Condé à son tour désire entendre *Tartuffe;* la Palatine, point convertie encore et qui, selon son aveu, avait grande peine à se tenir de rire aux choses de la religion, prête son château du Raincy, et Molière et sa troupe y jouent la pièce entière. Le fait est consigné sur le registre de Lagrange : il n'y a pas à en douter.

Donc, à la date du 29 novembre 1664, jour de cette représentation mémorable, la pièce est non pas seulement achevée, mais prête, je veux dire sue et répétée.

Le roi a-t-il connaissance des deux derniers actes? On ne sait; mais l'interdit persiste.

Molière écrit *Don Juan;* la pièce est jouée en février 1665, elle suscite de nouvelles colères, et *Tartuffe* reste sous le boisseau. Au mois de septembre suivant, Molière ayant accompli, sur un ordre du roi, ce tour de force de composer, de faire apprendre et jouer en cinq jours une pièce nouvelle, *l'Amour médecin,* Louis XIV l'attache décidément à son service et la troupe de Monsieur devient troupe royale avec six mille livres de pension. Haute faveur qui, toutefois, ne ressuscite pas la pièce condamnée. Justement vers cette époque, Condé en fait demander à Molière une seconde représentation. Et, chose curieuse! il le fait interroger *si son quatrième acte est fait* et s'il le pourra jouer. Molière ayant donné la pièce complète un an auparavant, il s'agit là, évidemment, d'un *nouveau* quatrième acte; le remaniement de la pièce est donc commencé.

La représentation a lieu, en cinq actes, le 8 novembre, et toujours au Raincy.

Puis le temps s'écoule; de nouveaux chefs-d'œuvre sortent

des mains de Molière : il donne *le Misanthrope*, *le Médecin malgré lui* (1666), *le Sicilien* (1667) ; il ne donne point *Tartuffe*.

Tout à coup, le roi étant à l'armée de Flandre, le 5 août 1667, la troupe du Palais-Royal joue en public *l'Imposteur*, comédie en cinq actes, dont le héros est un certain M. Panulphe, gentilhomme et homme du monde, fort vilain sire du reste et dans lequel la cabale reconnaît Tartuffe aussitôt. Et c'est Tartuffe en effet, sous un autre nom, sous un autre habit, Tartuffe corrigé, déguisé, Tartuffe puni au dénouement, de par le roi, dont l'éloge clôt la pièce et qui, paraît-il, l'a verbalement permise; car comment Molière, si bien en cour qu'on le croie, oserait-il jouer une pièce sur laquelle pèserait encore l'interdit royal? Il n'importe, c'est Tartuffe. Le lendemain même, un huissier de la cour, huissier à verge, je suppose, en dépit de l'envie, vient signifier à Molière, au nom du parlement, l'expresse interdiction de jouer l'œuvre proscrite; et, de peur qu'il ne passe outre, les affiches sont déchirées, la salle est fermée et gardée. Il y a évidemment danger public et M. le président ne barguigne pas avec l'ordre.

M. le président est ce Lamoignon que nous vénérons au collège dans les épîtres de Boileau et dont *le Lutrin* chante les louanges... Vertu sincère, universellement respectée; ce qui rend impossible, autant que bien d'autres causes, la prétendue annonce de Molière à l'occasion de *Tartuffe* : « M. le président ne veut pas qu'on le joue. » Molière cependant ne se rend pas.

Madame, bien disposée pour lui, sollicite et n'obtient rien. Il va lui-même chez Lamoignon, et Boileau l'accompagne. Le langage du président, il faut le dire, ne manqua pas d'élévation. Il rendit justice à Molière, avoua que la pièce pouvait être belle et instructive, mais ajouta que ce n'était pas le rôle des comédiens d'apprendre aux hommes la morale chrétienne et la religion. Il l'ajourna au retour du roi. Molière, nous dit Brossette, resta interdit..., et *Tartuffe* aussi.

La conclusion de l'entrevue eut pourtant de quoi lui plaire, car elle rappelle de près la comédie. Comme il bégayait sa défense, son défaut de prononciation le reprenant sans doute quand il était ému : « Monsieur, interrompit le président avec aménité, vous voyez qu'il est près de midi...; je manquerais la messe si je m'arrêtais plus longtemps. »

> .... Il est, monsieur, trois heures et demie;
> Certain devoir pieux me rappelle là-haut
> Et vous m'excuserez de vous quitter si tôt.

C'est ainsi que M. de Lamoignon, séant en son cabinet, joua lui-même à Molière une scène de *Tartuffe*... O puissance de la vérité!

L'ordonnance de l'archevêque de Paris, Hardouin de Péréfixe, portant défense absolue d'assister à la pièce et menaçant Molière d'excommunication majeure, suit de trois jours l'unique représentation. — La bataille s'acharne; l'Église fait donner ses canons.

Molière écrit son second placet, où se démêle, sous ses respects habituels, un très noble accent d'indignation; et il le fait porter au roi par Lagrange et La Thorillière. Le roi fait bon accueil aux comédiens, lit, mais laisse les choses en l'état : il fera examiner à son retour.

Molière est sept semaines sans jouer. Ce n'est que fin septembre enfin que,

> ... Reprenant courage,
> Malgré la bourrasque et l'orage
> Sur la scène il se fait revoir.

Un ami inconnu a plaidé sa cause dans la *Lettre sur l'Imposteur*, qui est un panégyrique de l'œuvre et une théorie de la comédie, très digne et très philosophique. Molière, lui, continue à plaider par d'autres pièces; l'année fuit, puis l'année suivante, sans que le roi donne suite à ses promesses; enfin, après *Amphytrion*, après *George Dandin*, après *l'Avare*, sans qu'on sache comment ni pourquoi, le roi autorise la reprise de l'œuvre, et sous son vrai nom, signe de victoire; et, le 5 février 1669, Molière joue *Tartuffe*, un *Tartuffe* peu différent du *Panulphe* de 1667, néanmoins retouché encore. La pièce va aux nues; on s'y écrase, le comédien l'emporte et l'Église ne le ressaisira que mort.

En somme donc, cinq ans de lutte et trois revisions successives, voilà l'histoire de notre chef-d'œuvre. Cela suffit pour faire apercevoir par quelles transformations la pièce a dû passer. Nous avons la dernière version. Nous connaissons la seconde, *Panulphe*, par l'analyse qu'en donne la *Lettre sur l'Imposteur*. De la première nous ne savons rien.

II.

Malheur irréparable, car ce Tartuffe original, c'était le vrai. C'était Minerve sortie d'un coup, et tout armée, du cerveau du maître. A-t-on du moins, faute d'un texte primitif, quelque donnée sur ce que pouvait être cette première pensée?

Une question se pose tout d'abord. Pourquoi, lors des fêtes de Versailles, Molière ne joua-t-il que trois actes? La pièce était-elle inachevée? Ou fut-ce par prudence qu'il laissa les deux derniers dans la coulisse? Beaucoup tiennent pour cette seconde hypothèse. Je ferai remarquer que la *Relation* des fêtes, qui, à ce qu'on croit, dans le passage relatif à *Tartuffe*, fut inspirée, peut-être rédigée par Molière lui-même, dit que le roi « défendit la pièce en public et se priva lui-même de ce plaisir jusqu'à ce qu'elle fût *achevée* et examinée ».

Et puis, si Molière avait eu en poche toute sa pièce telle qu'elle est aujourd'hui, comment croire qu'il n'eût pas fait avancer tout de suite son cinquième acte, si visiblement destiné par l'éloge du roi à sauver le reste? Molière, nous l'avons vu dans sa guerre de *l'École des femmes*, était, en stratégie, un partisan de Condé : il poussait hardiment; il eût brusqué son affaire pour l'enlever.

D'autre part, il est bien difficile de penser qu'on risque une œuvre comme *Tartuffe* sans l'avoir en main tout entière, et qu'on s'en remette, pour en écrire les parties les plus fortes, sur le plus ou moins de succès des premières.

Et qu'il eût pu entrer dans la pensée de Molière de laisser *Tartuffe* incomplet, c'est ce que personne ne croira aisément.

Michelet, dont le flair équivaut parfois à de la divination, conciliait les difficultés par une hypothèse singulière. Il croyait que les trois actes joués en mai 1664 formaient une comédie pleine et finie que l'auteur plus tard délaya en cinq actes. Ce n'est peut-être pas si impossible qu'on pense. Cela expliquerait, dans notre pièce actuelle, ces deux actes employés à préparer l'entrée en scène de Tartuffe (habileté que dans sa préface Molière semble présenter comme une « correction », en même temps que le changement d'habit de son héros). Cela justifierait Orgon du reproche qu'on lui a fait, à lui, si empressé de son Tartuffe et rentrant de voyage au premier acte, de ne pas l'avoir encore embrassé au troisième. Je n'insiste pas; il y aurait à dire encore; mais l'hypothèse que je propose me paraît plus vraisemblable. Cette hypothèse, c'est que Molière avait, sinon achevé, du moins ébauché ses deux derniers actes, mais que ces deux actes n'étaient pas ceux que nous possédons, que le dénouement était tout différent, que le roi n'intervenait pas; qu'en un mot, la comédie était beaucoup plus forte et que Molière, qui, moins hardie, l'eût risquée ébauchée peut-être (comme *la Princesse d'Elide*), en fut rendu plus prudent.

Il est en effet certain que les trois actes qui furent joués diffèrent des trois premiers actes définitifs. Nous avons là-dessus le témoignage de Molière lui-même, et cela suffit. Il y a gros à parier que ces différences s'aggravaient encore dans les derniers. Je l'ai dit plus haut, Molière était brave. En outre, quand il composa *Tartuffe*, c'est-à-dire ou vers la fin de 1663 ou dans les premiers mois de 1664, il était dans toute la chaleur de sa victoire de *l'École des femmes;* il avait, avec *la Critique*, avec *l'Impromptu*, battu les marquis, les pédants, les prudes, les comédiens. Il lui restait les dévots à vaincre; et, comptant sur Louis XIV, il est probable qu'il ne s'y était pas épargné. Il avait dû donner pleine carrière à sa verve encore dans sa fleur rabelaisienne (*l'École des femmes* le montre bien) et plantureuse comme Dorine; et sans doute elle avait fait bonne chère, comme Panurge en Papimanie.

Croira-t-on que dans la pièce qu'il lisait chez Ninon il n'y eût pas un grain d'audace de plus que dans le *Tartuffe* d'aujourd'hui? Il ne joua la comédie entière que chez la Palatine, incrédule, sur l'ordre de Condé, qui aimait les libertés d'esprit et qui prononça dans ce temps-là son mot fameux, si spirituel et si profond.

Cependant, que se produisit-il après cette représentation? Que la pièce resta interdite; qu'un an après, en 1665, Condé, la voulant revoir, demandait à Molière s'il avait fait le quatrième acte, c'est-à-dire le quatrième acte nouveau, le quatrième acte probablement de la version que Molière appela *l'Imposteur* ou *Panulphe*. Dès la fin de 1665 donc, Molière remaniait son ouvrage.

Il avait fait dans l'intervalle une tentative héroïque: il avait donné *Don Juan*.

C'était jouer quitte ou double. Prenant à corps, parmi les gens qui l'avaient attaqué, ceux qui touchaient de plus près au roi, les chefs laïques de la cabale, il avait hardiment fait voir que leur fait n'était qu'hypocrisie; il avait placé dans leur bouche même l'éloge du vice à la mode, du grand moyen de parvenir, caricaturé le prince de Conti peut-être, les raffinés, les corrompus, athées au fond, et mêlé cette satire à une étrange comédie où lui-même se permettait des libertés inconnues et lançait, dans la scène du Pauvre, ce mot d'*humanité* qui, sautant par-dessus le siècle, ne devait être relevé que dans le nôtre.

Qu'avait-il espéré? Qu'ayant joué le ciel, lui aussi, on lui permettrait après de jouer les dévots? Je ne sais; mais cette audace ne lui réussit pas. Il fallut mutiler *Don Juan*. Et même, symptôme grave, le roi ne l'alla point voir.

Ceci sans doute fit réfléchir Molière.

Il tenait à son *Tartuffe*. Il sentait là le nœud de son œuvre. Il le reprit et se mit à songer.

Il avait reçu des conseils de Condé; Ninon lui avait dit l'histoire de la cassette. Il utilisa tout cela. Il se dit qu'après tout, pour faire passer un chef-d'œuvre, on peut bien faire au temps des sacrifices; que l'avenir retrouverait son bien; que

Il est avec le ciel des accommodements.

Et il accommoda Tartuffe de façon que le XVIIe siècle pût l'avaler. Il en fit un laïque.

« *J'ai déguisé ce personnage sous l'ajustement d'un homme du monde; je lui ai donné un petit chapeau, de grands cheveux, un grand collet, une épée et des dentelles sur tout l'habit.* »

Donc il n'était pas d'abord un homme du monde; donc il avait d'abord un grand chapeau, ses cheveux à lui dessous, et point d'épée ni de dentelles, mais le petit collet. — En un mot il était d'Église.

De quoi en effet, au lendemain de la représentation des trois premiers actes, le curé Roullé accusait-il Molière? D'avoir commis ce crime de lèse-majesté divine qui va à renier la religion catholique « en blâmant et en jouant sa plus religieuse et sainte pratique, qui est la conduite et direction des âmes et des familles par de sages guides et conducteurs pieux ». C'était donc ce pieux personnage, *le directeur*, le directeur en soutane, qui, échappé aux *Provinciales* parce que tout le monde ne lit pas Pascal, était livré aux risées par Molière, que tout le monde lira! C'était lui que Molière montrait « par l'exemple d'une affaire domestique, passant à s'ingérer dans les affaires les plus secrètes et les plus familières des familles » et mettant en usage les adresses d'Escobar pour capter la fortune de son hôte et caresser, dévotement, sa femme. Molière avait fait de lui, comme il fait toujours, un type général, un caractère et non une exception. Il arrive rarement qu'un fourbe, introduit dans une famille, y occupe la situation de Tartuffe; il peut arriver tous les jours qu'un prêtre le fasse. Disons un jésuite et n'en parlons plus. Et c'est là ce qu'avait peint Molière: le prêtre, je veux dire le jésuite dans la famille. De là l'immense *tolle;* il dure encore, car l'Église ne s'y est jamais méprise.

Elle sait bien, elle, que Tartuffe n'est pas *homme du monde*, et le déguisement du personnage ne lui en impose pas.

Molière comprit d'ailleurs que ce travestissement ne suffirait pas à blanchir son homme ni ses intentions. Il fallait, pour que Tartuffe passât, le distinguer soigneusement des *célèbres originaux* dont il était la copie générale; protester que, bien loin d'avoir voulu peindre *le Père*, directeur et confesseur, le dévot, l'homme d'Église, c'était seulement la contrefaçon de tout cela qu'il avait prétendu exposer à nos rires; et il força le type dans le sens de l'exception : il en fit un aventurier sans le sou, un chevalier d'industrie exerçant sous masque de saint un fourbe, un scélérat; le *Tartuffe* devint l'*Imposteur*.

Ce changement si grave en amenait d'autres. Molière, selon sa coutume, avait opposé Ariste à Sganarelle. Son Sganarelle étant ici Tartuffe, Cléante en avait été le contraste parfait. Il n'en avait pas fait un *vrai dévot* — preuve de plus que Tartuffe n'en était pas un faux, — mais simplement un honnête homme, l'honnête homme qu'était Molière, un esprit philosophe et libre, opposant aux excès qui jettent l'homme hors de la raison l'autorité du bon sens, ami de nature et qui ne dédaignait point la raillerie. Molière retoucha son Cléante; il le fit plus grave, lui retira la raillerie, lui donna l'indignation; il lui mit dans la bouche la fameuse tirade inspirée par Condé et dont celui-ci a fourni peut-être le vers :

Il est de faux dévots ainsi que de faux braves.

Et, sans le faire un vrai dévot lui-même (Molière ne s'y résigna pas), il lui fit faire leur éloge en même temps que la satire des grimaciers.

Ensuite, très probablement, Molière remania son intrigue. Le mariage de Tartuffe avec Mariane n'était pas possible dans la première version, Tartuffe étant d'Église; il se bornait sans doute, en vue de la captation rêvée, à faire rompre par Orgon les fiançailles avec Valère. Molière donna à Orgon l'idée de ce mariage; un moliériste, M. Livet, va jusqu'à croire que ce n'est qu'alors qu'il reprit au *Dépit* cette délicieuse brouille des deux amoureux qui est un hors-d'œuvre sans doute et qui pourtant semble si utile, et pour nous intéresser à ces enfants, et pour jeter sur la situation l'éclat joyeux de Dorine et ses naturelles rondeurs.

Ce que je crois, plus volontiers encore, c'est que Molière refit son dénouement et que c'est dans cette seconde version qu'il eut l'idée de le confier au roi lui-même. L'intervention du roi, cette suprême adresse de l'auteur, n'est nécessaire, en effet, dans la pièce que si Tartuffe est un scélérat,

Un fourbe renommé
Dont, sous un autre nom, le prince est informé,

et si ce fourbe a la maladresse, en livrant la cassette d'Arcas, de s'aller lui-même exposer au regard *ennemi de la fraude*. Pour la donation, le fait seul d'ingratitude peut la rompre. Molière, fort au courant du droit, comme on sait, ne l'ignorait pas, et il subsiste un vers qui prouve qu'il y avait pensé et peut-être s'était servi de ce cas de nullité dans sa première copie : c'est le vers d'Elmire (acte V, scène v) :

Ce procédé détruit la vertu du contrat.

Au reste, on a remarqué les traces de hâte que décèle la tirade de l'Exempt; certains ont avancé que Molière n'en avait fourni que le canevas, chargeant quelque ami de la versifier. Je ne crois guère cela; la main de Molière est trop reconnaissable, même dans ses pages les plus rapidement écrites, et la tirade porte sa griffe; mais elle a été improvisée, tout d'un coup sans doute, et comme une mise en demeure respectueuse au roi d'avoir à donner quelque efficace à ses promesses de protection.

Qu'était donc l'ancien dénouement? demandera-t-on peut-être. Hélas! je n'en sais rien. La malle de Molière a disparu, je vous l'ai dit, comme celle de plus d'un autre, comme celle de ce fou de Cyrano, son condisciple en Gassendi, un vert et original penseur dont l'*Histoire comique* renferme des pages surprenantes de hardiesse. On ne peut donc former que des hypothèses. On sait, par exemple, que Boileau n'aimait pas le dénouement nouveau; il en a confié à Brossette un autre, qu'il préférait et qu'il disait de son cru, paraît-il. L'intervention royale était remplacée par une espèce de mise en jugement du traître, à huis clos, en famille, où chacun déposait et le raillait, et qui finissait par une volée de coups de bâton. Il se peut qu'il y ait là un souvenir du plan primitif de Molière. Congédier Tartuffe à coups de bâton, cela n'est pas déplaisant. Dans la liste des accessoires, qui est du temps de Molière, on voit figurer une *batte;* mais dans la pièce actuelle la batte n'a que faire : Orgon en menace bien Damis, mais la tradition ne veut pas qu'il s'en serve. Cette indication reste-t-elle de l'ancienne version? La batte y jouait-elle au dénouement? Par un *juste retour*, était-ce le fougueux Damis qui l'utilisait sur le drôle? Selon toute apparence nous ne le saurons jamais.

Il y a une imitation anglaise de *Tartuffe — le Puritain français* — dans laquelle Laurent paraît en scène et où ce valet, amplifiant sur son maître et amoureux de Dorine comme lui d'Elvire, chante au second acte quelques couplets épicés qu'il croit au goût de la suivante *forte en gueule*. Ce Laurent donc, au dernier acte, trahit Tartuffe et rapporte la cassette et les pièces volées par son patron : d'où le dénouement. Il y a là une idée, et la comédie est de 1670; elle n'a suivi que d'un an la nôtre, et elle est d'un comédien, Matthew Medbourne, et d'un comédien qui faisait figure à la cour, à cette cour de Charles II avec laquelle la cour de France était en relations étroites, nos esprits forts échangeant le salut avec ceux d'Angleterre : ne se pourrait-il pas que cette idée de dénouement fût venue de Paris avec la pièce? que ce confrère de Molière l'eût prise au premier *Tartuffe?* On ne hasarde ces suppositions, j'en conviens, qu'en désespoir de rien connaître. Mais il m'a paru intéressant aussi de constater en passant que, de son vivant même, Molière était adapté en Angleterre : il a passé le détroit avant Shakespeare; c'est flatteur.

Quoi qu'il en soit, son travail de revision achevé, Molière le fit-il connaître au roi? Je considère comme probable qu'il lui en lut au moins la fin; et cela expliquerait la permission

verbale que donna le maître, un jour de libéralité ou de dépit contre les dévots qui, à sa barbe et dans sa cour, faisaient poser des grilles aux fenêtres des filles d'honneur.

Molière se hâta de mettre l'autorisation à profit, et pour surcroît de précaution il changea encore le nom de son héros : Tartuffe devint Panulphe.

Je ne dirai pas que les deux noms se valent : il y a dans tous les deux, aussi bien que dans l'*Onuphre* de La Bruyère et dans le *Montufar* de Scarron, ce quelque chose de fourré et d'en dessous qu'a signalé Sainte-Beuve; mais Montufar sent trop sa cafardise; Onuphre est noir et souterrain; Panulphe, au contraire, est bonasse; Tartuffe est le produit de tout cela. Il s'ajuste à l'homme *comme de cire,* eût-on dit alors, et Molière a donné ce nom à l'espèce, comme Adam a nommé les bêtes dans le Paradis quand Dieu les lui amena, pour l'éternité.

Cependant, malgré son habit de gentilhomme, son petit chapeau et son grand collet, Panulphe ne fait illusion à personne, et M. de Lamoignon le remet sous clef. Le roi, invoqué, dit qu'il fera examiner. L'examen eut-il lieu? Quel en fut le résultat? Ici nous avons un guide : c'est la *Lettre sur l'Imposteur,* qui débute par un précieux compte rendu de l'unique représentation de 1667. En suivant pas à pas ce compte rendu on constate quelques différences avec notre *Tartuffe* définitif.

Dans l'exposition d'abord : c'est Cléante qui répliquait à Mme Pernelle et faisait la satire des voisins (Daphné et son petit époux). Molière a donné cette réplique à Dorine; ce qui fait que, trop railleuse pour Cléante, qu'il a fallu pousser au grave, elle est trop relevée pour Dorine. Il y avait une scène à la fin du deuxième acte entre Elmire, Cléante et Dorine, où était résolue l'entrevue de Tartuffe et d'Elmire au troisième. Au troisième acte, Molière a supprimé, après le mot de Tartuffe :

. . . Un homme est de chair,

un long couplet où le saint personnage s'étendait sur cette idée avec des élans si sincères « qu'il en faisait presque pitié ». Au quatrième acte, autre suppression; après le mot sublime :

Il est avec le ciel des accommodements,

Panulphe se livrait à « une longue déduction des adresses des directeurs modernes ». Démasqué, il appelait Orgon *son frère* et entrait en matière pour se justifier, ce qui explique le vers d'Orgon :

Ces discours ne sont plus de saison.

Enfin, au cinquième acte, peut-être y avait-il dans la tirade de l'Exempt quelques menues différences; et Orgon invectivait Panulphe; sur quoi Cléante le reprenait, souhaitant que le fourbe fît pénitence. Voilà, je crois, tout ce qu'on peut relever.

III.

Ces changements ont leur valeur, notamment ceux qui portent sur le rôle de Tartuffe; mais on pourrait soutenir qu'ils furent surtout œuvre d'art et de convenance : ils ne sont plus des *déguisements;* aussi Molière n'en a-t-il pas parlé; ils lui ont aussi peu coûté que les premiers lui avaient été sensibles.

Ce ne sont pas non plus des retouches de cette nature qui peuvent avoir touché l'esprit du roi : s'il a permis l'œuvre en 1669, après avoir maintenu la défense dix-huit mois encore, d'autres raisons évidemment se sont jointes à ces satisfactions telles quelles. On a cherché ces raisons, et ici encore on a fait des hypothèses.

On a dit qu'il permit *Tartuffe* (février 1669) *parce que* la paix venait d'être rétablie dans l'Église. La « paix de religion » est effectivement de la fin de 1668, et Port-Royal, après un semblant de soumission, avait reçu un semblant d'amnistie.

Parce que me semble hardi; *quoique* me paraîtrait plus juste. Singulière façon de célébrer sa paix avec l'Église que de lui offrir *Tartuffe* pour épingles du traité! Je crois bien qu'il faut l'entendre autrement, et que le roi rouvrit par *Tartuffe* la campagne contre les dévots, mais contre ceux qu'il y voyait, c'est-à-dire contre les jansénistes.

Non que je souscrive à toutes les assertions de M. Lacour dans son curieux livre : *le Tartuffe par ordre de Louis XIV.* Dans l'impartialité de son observation, Molière, sachant qu'au fond toutes les Églises se ressemblent, prit dans les deux camps pour former son homme. Il se trouva que chacun y vit son adversaire. Cela prouve la ressemblance. Les jansénistes y reconnurent un jésuite, les jésuites y démêlèrent un janséniste. On avait raison des deux parts. Louis XIV, qui à ce moment détestait les nouveaux hérétiques plus que les protestants mêmes, Louis XIV y fut pris. Ce *critique* zélé qui *contrôlait* tout sortait, pour lui, de Port-Royal. Il n'était pas pour cela besoin de le revêtir du « pourpoint prétentieusement sombre » des sectaires d'Arnauld. Et, sans tactique préconçue, entre les hommes sombres et les hommes noirs Molière passa.

On voulut même, comme pour *le Misanthrope,* trouver l'original de Tartuffe; et l'abbé Roquette, à ce qu'assure Mme de Sévigné, demeura toute sa vie affublé de ce nom. Il le méritait doublement, ayant été des deux partis. Molière, dit-on, eut des ennemis de l'abbé des mémoires où il puisa. On va jusqu'à préciser : la scène du quatrième acte se serait passée entre l'abbé et Mme de Longueville. Elle dut alors finir autrement qu'avec Elmire : toute convertie que fût alors la fringante duchesse, je doute fort qu'elle eût refusé ce qu'on lui demandait pour l'amour de Dieu. Mais ce sont là des balivernes.

L'école du *document humain,* c'est-à-dire du fait-divers, ne florissait pas alors. Molière puisait en pleine pâte et ne bornait pas son étude à l'homme, à l'individu. Et Tartuffe est légion, nous ne le savons que trop. Il est jésuite par sa doctrine, janséniste par ses emportements contre le monde, les femmes, la toilette, piège du diable. Comme Arnauld d'Andilly toutefois, « il a plus d'envie de sauver une âme qui est dans un beau corps qu'une autre ». Seulement, quand il aime, ce n'est pas comme Arnauld d'Andilly aimait la prin-

cesse de Guéménée, « purement spirituellement », dit Retz. (Ces deux adverbes joints font admirablement.) Tartuffe aime, lui aussi; mais son amour, comme son Dieu, se fait chair.

Si Molière passa, d'ailleurs, il se fit en compensation d'impitoyables ennemis dans les deux armées en présence. De *Tartuffe* date sa rupture avec les jésuites, qui jusqu'alors n'avaient pas eu le courage de le damner. Un des leurs, demeuré tendre à son égard, a écrit son panégyrique (1). Les bons Pères qui ont élevé Corneille et (bienfait inestimable) Voltaire, les bons Pères aimaient le théâtre, composaient des pièces qu'ils faisaient jouer chez eux et, entre temps, permettaient aux enfants, leurs disciples, d'aller voir certains spectacles honnêtes, comme le brûlement des hérétiques en Grève, mais des hérétiques seulement. A l'occasion de *Tartuffe* ils tonnèrent. Et leur orateur ne fut pas moins que Bourdaloue, qui renouvela en chaire les anathèmes du curé Roullé : la forme est meilleure; le fond n'en vaut pas mieux.

Quant aux jansénistes, ils étaient brouillés par principe avec les spectacles. Nicole ne fit que répéter le prince de Conti. Le livre du prince, paru après sa mort (1666), courait manuscrit auparavant; s'il ne s'attaque pas à *Tartuffe*, pas encore joué, il prend à partie *l'École des femmes* et surtout *le Festin de Pierre*, école d'athéisme où, « après avoir fait dire au maître, qui a beaucoup d'esprit, toutes les impiétés les plus horribles, l'auteur confie la cause de Dieu à un valet à qui il fait dire pour la soutenir toutes les impertinences du monde ». Le reproche n'est pas sans quelque fondement. On sent, d'ailleurs, que le prince les a fort aimés, ces spectacles qu'il condamne, et, pour tout dire, aimés sans grand discernement; car il affirme que l'amour, avec toutes ses langueurs, ses passions et ses délicatesses, est tout ce qu'on cherche dans les tragédies; qu'on n'écoute pas le reste; que dans *le Cid* le récit de la bataille est fort ennuyeux; que dans *Cinna* on n'admire pas la clémence d'Auguste, mais les tendres choses que Cinna dit à Émilie, etc., etc. Corrompre l'imagination, infecter les mœurs, ce sont les moindres crimes de la tragédie, s'écrie-t-il. Hélas! ce n'est plus guère cela qu'on reproche à la tragédie; c'est plutôt par esprit de pénitence qu'y vont les contemporains de l'opérette.

Il y a dans ce livre bizarre 240 pages de citations des « Pères », tous abominant les spectacles — « source de tous les crimes », déclare saint Charles Borromée, — « aussi coupables, certifie Tertullien, que les crimes mêmes qu'ils représentent ». Une chose surtout paraît exécrable à M. de Conti : c'est cette avarice des comédiens, cette concupiscence qui les porte à jouer la comédie le dimanche! — oubliant, les malheureux, cette parole de saint Augustin, que celui qui danse le dimanche fait encore un plus grand péché que celui qui laboure la terre. Hélas! ces comédiens qu'il excommunie tout comme s'il s'appelait Hardouin de Péréfixe, ces comédiens étaient alors pourtant de fort convenables chrétiens. Ils pratiquaient. Ils ne jouaient le dimanche qu'après avoir assisté aux offices et quand vêpres étaient dites. Ils fermaient quinze jours à la Passion, pour suivre assidûment les sermons et entendre Bourdaloue. Quant à la charité, qui est de la religion ce que les comédiens n'oublieront jamais, la leur était inépuisable : il n'était troupe de campagne, si gueuse qu'elle fût, qui ne jouât sa plus belle pièce pour donner sa recette entière aux hospices des villes où elle était de passage. Madeleine Béjart fondait des messes par testament; Molière avait un confesseur attitré, l'abbé Bernard, qui lui avait fait faire ses Pâques l'année même avant sa mort. Et tout cela n'empêcha pas Bossuet de s'écrier :

« La postérité saura *peut-être* la fin de ce comédien qui, en jouant *le Malade imaginaire*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre au tribunal de celui qui a dit : Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez! »

Quand Bossuet prononça ces paroles féroces, il y avait vingt ans que Molière était mort. Les haines d'Église ont la dent tenace. Il y avait vingt ans qu'un archevêque de Paris avait refusé à Molière « le doux, l'alme, le désiré baiser de la terre » (Rabelais). Et qui était cet archevêque? Ce Péréfixe qui l'avait excommunié en 1667, vieux et respecté? Point; mais Harlay de Champvallon, sur qui l'on avait fait, du temps qu'il administrait à Rouen, une chanson dont voici un couplet :

Le pasteur qui nous gouverne
Suit l'amour toute la nuit
Et traite de bativerne
La défense du déduit.
Jamais il ne s'en confesse...
Il n'en dit pas moins la messe...
Il fait tout ce qu'il défend,
L'archevêque de Rouen;

et sur qui l'on fit ensuite cet autre :

Notre archevêque de Paris,
Quoique tout jeune, a des faiblesses,
Et, crainte d'en être surpris,
S'est retranché sur ses maîtresses.
De quatre qu'il eut autrefois
Le prélat n'en a plus que trois.

Précaution inutile d'ailleurs, car ce prêtre qui avait deux raisons pour excommunier le grand comique, étant archevêque et académicien, ce chrétien qui, selon la forte parole de Sainte-Beuve, *mit en peine les os de Molière*, mourut d'apoplexie entre les bras d'une de ses belles. Il est vrai qu'il avait soixante-dix ans.

IV.

Revenons à l'autre *Tartuffe*.

Qui est Tartuffe? D'où sort-il? Comment et pourquoi s'est-il introduit chez le bonhomme Orgon? Sur ces points importants nous ne sommes renseignés que par le récit d'Orgon :

Ah! si vous aviez vu comme j'en fis rencontre...,

(1) Le P. Maury. *Moliériste*, n° 17.

récit délicieux, mais qui ne nous apprend guère que ce que Tartuffe a voulu que nous croyions. Toutefois, en le rapprochant de quelques vers de l'Exempt et d'autres traits épars dans la pièce, voici à peu près comment nous pourrons nous représenter le prologue de *Tartuffe*, du *Tartuffe* au moins de la troisième version.

Notre homme est récemment arrivé à Paris. Il est venu par le coche en assez piteux équipage, l'habit rapiécé, les souliers troués, marchant sur la *chrétienneté*, comme on dit populairement. Quel habit d'ailleurs? Celui sans doute des cadets de famille pauvres, qu'on destinait aux Ordres; la culotte et la soutane que portaient chez les grands, leurs patrons, les hommes de lettres domestiqués, Cureau de la Chambre chez le président Séguier, Sarazin chez le prince de Conti. Un valet le suivait, de mine truculente et béate, semi-sacristain, semi-truand, en souquenille, les cheveux gras, le crâne pointu. Sortaient-ils de quelque couvent? S'évadaient-ils de prison? Le bon Tartuffe avait-il eu, en quelque paroisse de Périgord, une première aventure avec une Elmire provinciale mariée à quelque butor, et avait-il dû s'éloigner par prudence? Nous ne savons; mais, à le voir débarquer, suivi de son Laurent, dans certaine hôtellerie borgne du voisinage, il nous semble voir les frères quêteurs de Le Sage cachant sous la bure Raphaël, le fils de la comédienne, et son fidèle Ambroise de Lamela.

A peine à Paris, Tartuffe s'informe. A son hôte? Peut-être. Plus probablement à quelqu'un de la confrérie; à ce benoît M. Loyal, je suppose, affilié comme lui, et par état au courant des affaires et des honnêtes maisons du voisinage. Près de là, justement, loge Orgon, dont M. Loyal servit honnêtement le père.

C'est un personnage considérable, de la haute bourgeoisie, je pense, ou noble de robe; il est du Parlement ou des conseils, ce dont fait foi sa large barbe; et, comme M. de Harlay, il a montré durant la Fronde un beau courage et rendu des services. Pour l'heure, encore que vieillissant, il vient de se remarier à une jeune fille de qualité, ce qui a amené dans la maison, fort sévère du temps de la première femme, un grand train de vie et un fracas de visites dont la rue est bruyante et cause. Jaloux de son autorité, mais bonhomme au fond et point difficile à mener, Orgon souffre à sa femme ces conversations à la mode et les collations et les bals qui s'ensuivent communément. La maison est riche et bien montée. On y vivait grassement. Tartuffe en sait bientôt les êtres. Il y a un fils, cela est fâcheux, mais un fils petit-maître, vif, éventé, qui donne dans le monde et la dépense : on en viendra à bout. La fille est discrète et parle doux; une fille suivante, bien en point, la gouverne. Un certain beau-frère qui tranche du prudhomme est peut-être à considérer; mais on aura contre lui, pour alliée fidèle, la grand'mère, une bourgeoise du bon temps, brusque et grouillante, dévote à souhait, parlant ferme et tout son soûl, reprenant, grondant, la tête près des coiffes et la main haute. Orgon, comme elle, pratique rigoureusement. Décidément, c'est le ciel qui a adressé là Tartuffe; et, rendant grâces au ciel, Tartuffe dresse ses batteries.

Où? A l'église, naturellement. Il y va, s'agenouille près d'Orgon, et ses soupirs, ses grands élancements l'ont bientôt signalé à l'admiration du bonhomme. Ces saintes exagérations n'offrent rien d'insolite; on est dans un moment d'outrance: est-il besoin de rappeler Pascal? Et M. de Rancé vient de fonder la Trappe. D'ailleurs, Tartuffe verse de vraies larmes, et Orgon, sans défiance, considère, attendri, ce vêtement misérable où brille un si parfait détachement des choses de ce monde. L'office achevé, Tartuffe, en grande promptitude, devance Orgon à la sortie et lui tend de l'eau bénite : délicat hommage à la qualité du bonhomme et à sa réputation de piété. Puis, de tirer sa révérence et de s'éloigner, son Laurent clochant dans son ombre. Orgon, touché, veut connaître ce dévot personnage. Il s'adresse au valet, qui a sa leçon faite : — Oh! monsieur, dit l'onctueux Laurent, un saint! un homme, ah!... un homme enfin! Et ne vous y trompez pas : il est de naissance; il avait au pays terre et château, fief de haubert, monsieur; mais, que voulez-vous? un homme qui ne pense qu'au ciel! qui ne s'occupe que de son salut! On l'a ruiné. On a abusé de sa simplicité d'âme. S'en est-il aperçu seulement? Il est si heureux de se mortifier! C'est moi qui ai soin de sa haire, monsieur, et, quand il se donne la discipline (tous les jours, à trois heures et demie), s'il est las, c'est moi qui le reprends. Je n'ai pas d'autres gages, mon bon monsieur! je le sers pour l'amour du bon Dieu. Il n'a pas un denier vaillant, et, comme le prophète Élie, il attend des corbeaux sa subsistance.

Orgon fouille aussitôt à sa poche; il met dans la main de Tartuffe, discrètement, un don qui le fait protester aussitôt; et, sans ouvrir les doigts pour voir : C'est trop, dit-il,

> . . . . . C'est trop de la moitié.
> Je ne mérite pas de vous faire pitié...

Et, comme Orgon refuse de reprendre rien, à ses yeux il le va répandre aux pauvres. Ah! cet homme-là n'aura jamais un sol... N'est-ce pas conscience aussi qu'une vertu si parfaite dépende de la merci d'un hôtelier qui peut bien ne pas se payer de prières et le faire coucher à la belle étoile? Orgon lui offre sa maison; Tartuffe lui fait la grâce de consentir.

Voilà comment, au lever du rideau, nous le trouvons dans la place, où le maître ne voit plus que par ses yeux.

> Il l'appelle son frère et l'aime dans son âme
> Cent fois plus qu'il ne fait mère, fils, fille et femme.
> C'est de tous ses secrets l'unique confident
> Et de ses actions le *directeur* prudent.

Il s'est mis au point depuis qu'il a le vivre et le couvert assurés; il a quitté son « habit de six deniers ». Comment à présent vous le figurez-vous dans cette maison où le voilà si triomphalement impatronisé?

Dans un joli morceau qui a fait fortune, Gautier nous le représente « agréable de sa personne, le teint frais, l'oreille rouge, les mains belles et grasses, avec un petit commencement d'embonpoint dévot... Il était, nous en sommes sûr, fort propre sur soi, vêtu d'étoffes fines et chaudes, mais de

nuances peu voyantes, noires probablement, pour rappeler la gravité du directeur; une calotte de maroquin sur le haut de la tête, comme en portent les personnages austères de son temps; l'air d'un homme du monde qui se retire du siècle et donne dans la dévotion... Son rôle — ajoute l'imaginatif critique — n'est pas du tout un rôle comique; il serait aisément terrible et il l'est un moment malgré les efforts de Molière pour modérer la situation... Tartuffe est l'athée en rabat noir. »

Il y a dans cette page, d'un si excellent style, presque autant d'erreurs que de mots. Ce n'est pas le Tartuffe de Molière que nous dépeint là l'exquis romancier; c'est bien plutôt l'Onuphre de La Bruyère; et l'on sait qu'en traçant le caractère d'Onuphre le moraliste eut la prétention grande de reprendre Molière et de critiquer son personnage.

« Onuphre, dit-il, est habillé d'une étoffe fort légère en été et d'une autre fort moelleuse en hiver. Il porte des chemises très déliées qu'il a très grand soin de cacher. Il ne dit point: Ma haire et ma discipline; au contraire. Il passerait pour ce qu'il est, pour un hypocrite, et il veut passer pour ce qu'il n'est pas, pour un homme dévot. Il est vrai qu'il fait en sorte que l'on croie, sans qu'il le dise, qu'il porte une haire et qu'il se donne la discipline... Il ne cajole point la femme de son hôte.., il n'emploie point surtout pour la séduire le jargon de la dévotion; ce n'est point par habitude qu'il le parle, mais avec dessein et selon qu'il lui est utile, et jamais quand il ne servirait qu'à le rendre très ridicule... Il ne pense point à s'attirer une donation générale de tous les biens de son ami, s'il s'agit surtout de les enlever à son fils... Un homme dévot n'est ni avare, ni violent, ni injuste, ni même intéressé. Onuphre n'est pas dévot; mais il veut être cru tel, » etc., etc.

Voilà, au sens de La Bruyère, l'hypocrite parfait, avisé, prudent, ne laissant jamais transpirer ses voies, marchant à pas calculés et toujours couvert de son voile, jamais comique, ne se trahissant jamais, aisément terrible par conséquent. C'est bien le personnage de Gautier; mais La Bruyère a raison: ce n'est pas celui de Molière. Et pour une bonne raison d'abord: c'est que ce ne serait pas un personnage de comédie, ni même de théâtre. Une telle conception vous fournira, à vous poète, une page charmante, à vous, philosophe, un portrait finement et curieusement écrit; mais une action, une situation, point. Il faut au théâtre des gens qui se laissent prendre; il en faut qui vivent, et votre homme, tout en dedans, ne vit pas.

Tartuffe vit, lui, et largement. Au physique, c'est Du Croisy qui le jouait. Les contemporains ont noté avec quel soin Molière confiait ses rôles aux comédiens extérieurement les plus propres à en rendre l'esprit. Il tirait un merveilleux parti de leur physionomie personnelle, de leurs habitudes de corps, de leurs infirmités même: il y a donc là un sûr indice des volontés du maître. Eh bien! Du Croisy était un gros homme, de belle taille, de bonne mine et très plaisant. C'était, des comédiens de la troupe, celui qui avait le jeu le plus en dehors.

Au reste, le texte est là. Dorine ne se lasse pas de nous peindre l'homme, et vous savez si elle a la touche grasse. Tartuffe a le *teint frais,* tirant sur la *fleur,* la *bouche vermeille,* et beaucoup plus qu'un petit commencement d'embonpoint; il est *gros* et *gras:* attendez un peu, Molière dirait entripaillé. Nullement sinistre, comme on voit. Bel homme? Il en faut rabattre quelque chose: Dorine le dit *bien fait;* mais c'est qu'elle raille: elle l'a assimilé plus haut à certains maris *faits d'un certain modèle,* et plus bas elle va dire:

> .... Il faut qu'une fille obéisse à son père,
> Voulût-il lui donner un singe pour époux.

S'il était si bien fait, du reste, elle ne lui lâcherait pas la fameuse apostrophe:

> Et je vous verrais nu du haut jusques en bas...

Tartuffe est donc un gaillard bien en chair et qui profite comme il faut des consolations de Dieu et de l'hospitalité d'Orgon. *Il mange autant que six.* On en peut juger par son souper:

> ... Fort dévotement il mangea deux perdrix
> Avec une moitié de gigot en hachis.

Ce substantiel repas, que l'aspect de la femme aimée (il soupa, lui tout seul, devant elle) n'a nullement dérangé, bien qu'elle fût fort souffrante, le prédispose à un benin sommeil qu'il goûte sans trouble jusqu'au lendemain — signe d'estomac et de bonne conscience. Au déjeuner suivant, *quatre grands coups de vin* lui refont le sang et les idées. Aux applaudissements d'Orgon, qui le fait asseoir au haut bout de la table, il s'empiffre généreusement des bons morceaux qu'on lui cède.

Le preniez-vous pour un abbé de cour, faiseur de petits vers, tenant la mouche au bout de son doigt mouillé et visant le sein d'Eglé? A d'autres! Tartuffe n'a point de ces délicatesses. Il voile le sein de Dorine: il n'est point bon, quand on cause, d'avoir de pareils objets à portée de la main. Quant aux mouches, vous savez ce qu'en fait Laurent, Laurent son garçon, reflet grossissant du maître!

Non, Tartuffe n'est point homme du monde, encore moins abbé de cour. Je le vois gras, rasé, lippu, de bonnes bajoues, le sourire béat et le sang un peu à la tête. Je crois bien qu'il prend du tabac, et pas à petites doses, en se becquetant le nez de l'index et du pouce, mais en homme qui n'est point honteux, comme il fait tout, pieusement, copieusement.

C'est qu'il n'est point du tout non plus l'*hypocrite parfait* que voudrait La Bruyère. Quoi? ni avare, ni violent, ni injuste, ni sensuel sans doute? Mais l'Oreste de Guimond Latouche dit dans *Iphigénie:*

> Pour être criminel, me crois-tu sans vertu?

Tartuffe aurait le droit de vous dire:

> Pour être un scélérat, me croyez-vous sans vice?

Relisez le texte, je vous prie; vous l'y verrez ce qu'il est: altier, dominateur, contrôlant, critiquant, tempêtant contre les

visites, jaloux ouvertement d'Elmire, fier avec tous, prudent avec Orgon seulement, car il y va des intérêts du ciel; lui, s'observer, prendre des tempéraments, faire des concessions!

Abîmons tout plutôt, c'est l'esprit de l'Église.

Oh! non, il n'est point sans vices, et il ne craint pas de donner carrière à ceux qu'il a, car il a Dieu dans sa manche (je dis dans sa manche, et non dans ses manchettes). Il s'est entendu avec le ciel pour s'en passer l'usage; ils ont fait un accommodement. Cela est de l'hypocrisie, direz-vous. Mais pas le moins du monde! Le voulez-vous, comme Gautier, athée en rabat noir? Vous faites confusion : l'athée, l'hypocrite, c'est don Juan. Molière ne se répète pas. Tartuffe athée! Non, non; il est mystique. Grattez-le : vous vous en apercevrez bien vite. Tartuffe croit. Il croit si bien, qu'il enverrait sans remords des hommes à l'autodafé, lui qui s'accuse d'avoir tué une puce avec trop de colère. Il aurait pu, en effet, la faire souffrir longuement, pourvu qu'il l'eût d'abord offerte à Dieu. Je le répète, il est sincère.

Mais sa doctrine? me direz-vous.

Selon divers besoins, il est une science
D'étendre les liens de notre conscience...

Eh bien, c'est la doctrine jésuitique. Croyez-vous que tous ces jésuites aient été de malhonnêtes gens? Ceux mêmes qui ont émis ces maximes, pensez-vous que de propos délibéré ils aient voulu fournir un code à la scélératesse? Erreur. Il y en a eu de convaincus. Escobar était honnête homme. Il avait la foi. Tartuffe aussi. Il croit réellement dans sa *science*. C'est sur lui-même qu'il a expérimenté l'art de lever les scrupules. Il n'en a plus, ayant pour but la plus grande gloire de Dieu. Il a commencé par se persuader lui-même. Éloquent, du reste; ce jargon dévot est une belle langue, et, si Tartuffe la parle à Elmire, c'est qu'il se la parle à lui-même, c'est qu'il n'en a plus d'autre. Sa conscience a subi une déviation particulière, et ce grand dupeur est sa première dupe.

Profondément humain en cela, mes frères! Qui de nous n'a ses capitulations de conscience? Qui de nous n'est Tartuffe à ses heures et ne cherche de ces accommodements... dont nous ne rougissons pas toujours ensuite? Tout l'art du jésuite a été de les réduire en un petit nombre de maximes propres à toutes les circonstances de la vie, faciles à suivre et dispensant l'homme de penser, ce qui est le grand but. Il y a marché passé : on se charge, moyennant quelques recettes très claires, de nous rendre heureux, dans l'autre vie, cela va de soi, mais dans celle-ci d'abord, par la satisfaction donnée à nos penchants; il n'y a qu'une condition, c'est que nous nous laissions faire : le conseil de l'Ordre pensera et gouvernera pour nous. N'est-ce pas une œuvre pie? La fin, c'est le règne des saints : cela justifie bien des moyens, je pense. Tartuffe s'est identifié avec Dieu : comment se refuserait-il quelque chose? Tous les mouvements qui s'élèvent en lui sont sanctifiés par cela même; il ira donc droit devant lui, souriant et béat, sur les ruines de la famille; il mangera en conscience, il dormira sans trouble; redoutez-le d'autant plus qu'il est sincère, et, comme le dit superbement la satire de Du Laurens :

Gardez-vous bien de lui, les jours qu'il communie.

On comprend ce que le personnage, vu ainsi — et je crois que c'est ainsi qu'il faut le voir, — offre de perspectives comiques. Mais ce n'est pas tout : c'est par cette sincérité même, qu'on lui a déniée si mal à propos, que Tartuffe offre prise et qu'il devient, comme ne le voudrait pas La Bruyère, *très ridicule*.

Comme il croit à sa science, il en tire vanité; il se flatte, le fat, et, comme il arrive à qui s'en croit, méprise trop le commun des hommes et s'expose à donner, par trop de confiance en lui, dans le piège le plus grossier. Et c'est ce qui lui arrive en effet; et c'est la revanche du paradis perdu : le serpent est trompé par la femme.

V.

Analysons cette histoire et voyons si quelque trait contredit mon interprétation. Cela commence par l'aveu du troisième acte. Tartuffe est seul avec Elmire; il ne se sent pas d'aise et, impatiemment, commence l'attaque et s'accorde sur les félicités qu'il espère certains acomptes de la façon de Panurge : « Et cet ouvrage est-il de Flandre ou de Hainaut? »

Mon Dieu! que de ce point l'ouvrage est merveilleux!
On travaille aujourd'hui d'un air miraculeux...

Le comédien aurait tort — c'était le tort d'Auger — de faire ici un satyre; il y a bien quelque hâte, mais plutôt de la curiosité. Curiosité de confesseur; Tartuffe confesse le fichu d'Elmire, voilà tout.

Il ne perd pas de temps, du reste, et, dès qu'on lui parle de ce mariage avec Mariane :

Ce n'est pas le bonheur après quoi je soupire...

Et, avec une suavité digne de sainte Thérèse, il fait sa déclaration d'amour à Dieu dans la personne d'Elmire, car

... Je n'ai pu vous voir, parfaite créature,
Sans admirer en vous l'auteur de la nature
Et d'une ardente amour sentir mon cœur atteint
Au plus beau des portraits où lui-même il s'est peint.

Il a craint d'abord qu'il n'y ait là surprise du Malin, et il a jeûné, prié, pleuré...; mais ses yeux sont dessillés. Qui serait condamnable d'adorer ces regards divins, cette ineffable douceur, cette splendeur plus qu'humaine? Il a eu une révélation : cet amour parfait peut *s'ajuster avecque la pudeur;* c'est une pure dévotion... qui ne demande qu'à passer à la célébration des mystères. Il sent toutefois que sa chère sœur a besoin d'être rassurée. Elle n'est pas instruite, comme lui, des ressources infinies qu'offre l'amour de Dieu. Il la mettra au fait plus tard; en attendant, avec douceur, il lui promet

le silence. Il n'est point de ces galants de cour dont la langue indiscrète

> Déshonore l'autel où leur cœur sacrifie.

Sacrilèges! Tartuffe, lui, n'aura garde; avec lui point de bruit; des faits : l'autel peut être tranquille; il ne dit que des messes basses. Et il se penche à l'oreille d'Elmire, plus onctueux que jamais, avec le regard de côté de ses yeux dévots, ses lèvres grasses troussées par un sourire d'intelligence, et il promet

> De l'amour sans scandale et du plaisir sans peur...

Dans tout cela l'intention comique est évidente; elle éclate dans le contraste entre cette langue angélique et le gaillard au teint de rubis qui la parle, dans l'inaltérable confiance avec laquelle il offre son cœur, dans cette naïveté de prêtre avec laquelle, promettant du plaisir, du plaisir sans crainte, il se croit dès lors irrésistible; dans l'admirable choix des mots et des rimes, car quoi de plus drôle que ces expressions : *les vains efforts de mon infirmité, les tribulations de votre esclave indigne,* et cette fin de déclaration :

> Et je vais être enfin, par votre seul arrêt,
> Heureux si vous voulez, malheureux s'il vous plait,

dont la dernière syllabe ne peut pas se dire autrement que la bouche *bée?* Enfin, comme si Molière avait voulu souligner ses intentions, n'a-t-il pas introduit là un vers de parodie pure, ce vers exquis :

> Ah! pour être dévot je n'en suis pas moins homme!

qui suffit à lui seul à donner la caractéristique du rôle.

Poursuivons :

Damis a entendu, et — que cela est bien jeune homme! — il ne réfléchit pas au ridicule que l'aventure va jeter sur son père; il n'y voit qu'une occasion de se débarrasser de Tartuffe; il ne veut pas écouter Elmire; il est au *comble de la joie;* il veut se satisfaire et *régale* son père de la nouvelle toute fraîche. La sage Elmire se retire ; voilà les trois hommes en présence :

> ORGON.
> Ce que je viens d'entendre, ô ciel! est-il croyable?

Que va alléguer Tartuffe pour sa défense? Rien. Il ne se défend pas. Il s'accuse, au contraire, non pas (notez-le bien) du crime qu'on lui reproche, mais de tous les crimes sans exception. Il ne dit pas : « Oui, j'ai tenté de séduire votre femme »; mais : « Doutez-vous que j'en sois capable? Je suis capable de tout! Je suis

> ... Un méchant, un coupable,
> Un malheureux pécheur.. »

Ce *malheureux pécheur,* quel trait de génie comique! Je garantis qu'à ce mot la larme vient à l'œil d'Orgon : lui aussi est un *malheureux pécheur;* nous sommes tous de *malheureux pécheurs* devant l'Éternel. Seulement nous n'avouons pas; ce bon Tartuffe avoue, lui : que de candeur! Il ajoute même qu'il est un scélérat... Ah! décidément c'est un saint!

> ... Traître! oses-tu bien par cette fausseté
> Vouloir de sa vertu ternir la pureté?...

Et Orgon menace son fils; et vivement Tartuffe prend la défense du jeune homme :

— Non, vous feriez mieux de le croire, je vous assure...

> Savez-vous, après tout, de quoi je suis capable?
> Vous fiez-vous, mon frère, à mon extérieur
> Et, pour tout ce qu'on voit, me croyez-vous meilleur?
> Non, non, vous vous laissez tromper par l'apparence
> Et je ne suis rien moins, hélas! que ce qu'on pense...
> Tout le monde me prend pour un homme de bien,
> Mais la *vérité pure* est que je ne vaux rien.

Plus vous direz cela d'un ton convaincu, pénétré, plus vous me ferez rire; et, si vous ne me faites pas rire dans ce passage, je dis que vous désobligerez Molière.

Car ce que fait ici Tartuffe en exposant la vérité pure avec tant de franchise, c'est la satire des confessions générales, c'est la charge de l'humilité chrétienne, c'est la caricature de l'Évangile.

Il tend l'autre joue, il tend tout ce qu'on voudra; il s'est dit : Je vais me mortifier; et il emploie les injures, l'ignominie, la discipline, puisque c'est à ce prix que le bon Dieu met ses indulgences.

Sincère en protestations — comme l'était Louis XI, qui fut bonhomme aussi, quand il se mettait à genoux devant la bonne Vierge de plomb attachée à son chapeau et qu'il lui demandait avec larmes la permission de commettre encore un petit crime, plus rien qu'un et tout petit, le meurtre de son frère, je suppose, promettant pour la peine un gros cierge de cire ou une chape neuve : que voulez-vous? on croit ou on ne croit pas, — Tartuffe a des convictions de ce genre. Il fait pénitence avant la faute pour que Dieu, touché, la lui permette comme une récompense.

Et peu s'en faut qu'Orgon ne la lui permette tout le premier; car, après avoir maudit, chassé, déshérité son fils, ne se repentant que de ne pas l'avoir assommé sur la place, le bonhomme, qui ne veut pas que son Tartuffe s'éloigne de peur d'en mourir, exige qu'il voie sa femme à toute heure, en tout lieu, au nez de tous; il irait volontiers jusqu'à les enfermer ensemble pour faire enrager le monde. Et il couronne le tout par la donation de ses biens; ce que Tartuffe accepte bénignement, rapportant à Dieu l'aubaine :

> La volonté du ciel soit faite en toutes choses!

mais ne se croyant pas plus obligé de faire la petite bouche qu'à table, quand il loue Dieu que le gigot soit excellent, si bien qu'Orgon croit l'y revoir et s'écrie encore : *Le pauvre homme!*

Tout ce troisième acte est incomparable; je le considère comme ce qui reste le plus entier de la première version. Le vrai Tartuffe y éclate de toutes parts. C'est l'Église tout entière à sa proie attachée.

De telles œuvres éclairent toute l'histoire de l'humanité.

Le quatrième acte, bien que remanié, n'est guère moins merveilleux. Après Tartuffe triomphant grâce à la sottise d'Orgon, c'est Tartuffe dupé, Tartuffe ridicule — maintenons le mot.

Je passe rapidement sur sa scène avec Cléante. Il s'y montre un parfait casuiste, très ferré sur les *distinguo;* mais c'est de bonne foi qu'il applique cette admirable science aux intérêts du ciel, et la bonne foi ici encore va jusqu'à la naïveté, comme dans ces vers sur Damis :

> Je lui pardonne tout ; de rien je ne le blâme
> Et voudrais le servir du meilleur de mon âme ;
> Mais l'intérêt du Ciel n'y saurait consentir
> Et, s'il rentre céans, c'est à moi d'en sortir,

qui doivent se dire comme on dirait en mauvaise prose : « Ah ! mon Dieu ! je ne lui en veux pas, moi, à ce pauvre jeune homme ; mais c'est le ciel : le ciel ne veut pas que nous vivions ensemble. Il faut qu'un de nous s'en aille : eh bien, ça ne peut pas être moi, n'est-ce pas ? Qu'est-ce que le ciel deviendrait ? » Et cette idée de céder la place, lui, Tartuffe, à ce Damis qui n'est que le fils de la maison, le légitime héritier, cette idée lui semble si anormale, si monstrueuse, que, quand Cléante la lui émet en pleine barbe, il ne répond pas ; il est suffoqué : c'est trop fort, et il tire sa montre...

> ... Il est, monsieur, trois heures et demie ;
> Certain devoir pieux me rappelle là-haut.

Du reste, quant à ce bien qu'on lui reproche d'usurper, il est probable qu'en effet Tartuffe ne l'accepte pas pour lui-même : avec Damis il tomberait en de méchantes mains ; avec Tartuffe il tombera en mainmorte.

Cependant la famille, unie contre l'ennemi commun, fait un suprême effort. Orgon résiste :

> Allons ferme, mon cœur ; point de faiblesse humaine !

Et il démontre à Mariane que plus elle déteste Tartuffe, plus elle doit l'épouser :

> Mortifiez vos sens avec ce mariage.

Oh ! le beau mot ! dirait Panurge encore ; mais le bonhomme, tout tartuffié qu'il est, qui a gardé pour sa femme un certain respect, consent à l'épreuve qu'elle propose. Et alors Elmire se résout au combat. — Faites-le-moi venir ! dit elle. — Son esprit est rusé, suggère Dorine, moins pénétrante qu'Elmire et qui se figure le monstre plus Tartuffe qu'il n'est. — Non, non, réplique la dame à qui n'a nullement échappé la vanité du drôle et la béate confiance en ce qu'il se croit de fascination.

> Non, l'on est aisément dupé par ce qu'on aime
> Et l'amour-propre engage à se tromper soi-même.

Elle seule a vu clair en effet. Certes, si jamais homme s'est vu repoussé, c'est Tartuffe. Dès avant qu'il se fût déclaré, ses yeux et ses soupirs n'avaient rencontré qu'indifférence polie, et pas même d'étonnement ; son aveu, chose pire, n'a pas eu l'honneur d'exciter de colère, ce qui eût indiqué au moins de l'émotion ; il a été méprisé.

> Une femme se rit de sottises pareilles.

Eh bien ! telle est l'infatuation de notre homme, qu'aux premiers mots d'Elmire il est pris. Qu'Elmire ajuste merveilleusement les faits avec ce qu'elle veut qu'il croie, d'accord ; mais les faits sont bien récents. Y a-t-il une heure ? Et cependant toute sa résistance se borne à deux vers :

> Ce langage à comprendre est assez difficile,
> Madame, et vous parliez tantôt d'un autre style.

Il n'est pas même mis en éveil par ces mots d'Elmire :

> Que le cœur d'une femme est mal connu de vous !

lui qui doit si bien savoir que, quand une femme vous dit : « Vous ne connaissez pas les femmes ! », c'est qu'elle se met en devoir de vous les faire connaître — en vous trompant. Et le voilà qui boit les explications d'Elmire :

> Leur miel dans tous mes sens fait couler à longs traits
> Une suavité qu'on ne goûta jamais.

Et, ne vous y trompez pas, s'il demande la liberté de douter de son bonheur, ce n'est pas défiance, c'est ruse d'amant. Tous disent à la femme qui se refuse : « Vous ne m'aimez pas. » Tous veulent des offres réelles. Tartuffe est convaincu ; mais il est pressé, si pressé, si enflammé, qu'il en oublie toute circonspection, qu'il livre sa science, la science dont la possession le fait supérieur à tous les autres hommes ; il l'expose, il s'en targue, il vend le secret de l'état, le tout afin de dire : Je réponds de tout, contentez-moi. Il va plus loin : il raille, tout bouffi d'orgueil ; juste à l'heure où on l'attrape, lui, il daube sur Orgon pour se faire valoir. — Bon, quand il nous surprendrait ! Il n'en sera que cela.

> ... Je l'ai mis au point de voir tout sans rien croire.

Et lui, y voit-il mieux ? L'embarras d'Elmire, sa toux subite, cette table qu'elle ne quitte pas, ces coups qu'elle y frappe, tout cela lui échappe ; il est aveugle et sourd, il est pipé, pipé à pleines pipes comme Arnolphe et comme Sganarelle ! Et, quand le naïf arrive les bras ouverts pour embrasser Elmire, il donne du nez dans la large barbe d'Orgon, et c'est sa victime qui le chasse et le niais dont il se moquait tout à l'heure qui l'invite à dénicher.

C'est là qu'il est ridicule parce qu'il est pris par sa faute ; et les explications qu'il essaye ne font qu'aggraver sa situation : « Quoi ! vous croyez ?... » Il disait d'abord : mon frère, « Quoi ! vous croyez, mon frère ? » Cela rappelle ce personnage en robe noire qui, pris il y a quelques années *flagrante delicto,* dans un compartiment de première classe, avec une pénitente à lui, crut s'en tirer en s'écriant : « C'est ma sœur. » Tout un état moral particulier se révèle dans un tel cri.

C'est cet état moral que Molière livre à nos risées.

La *Lettre sur l'Imposteur* a là-dessus quelques pages excellentes. « La disconvenance est l'essence du ridicule », dit-elle. Or il y a disconvenance absolue entre le but que poursuit Tartuffe — la séduction d'Elmire — et les moyens qu'il emploie pour réussir. « Il est aisé de voir par là, continue l'ami de Molière, pourquoi la galanterie de Panulphe est *ridicule...;* le mauvais effet qu'elle produit le fait paraître si fort et si pleinement *ridicule,* que le spectateur le moins intelligent en demeure pleinement convaincu. » Il est bon de se rappeler que cette appréciation du rôle date du moment où la pièce se jouait sous la direction de Molière, où ses intentions, scrupuleusement observées, éclataient dans tout leur jour. La lettre d'ailleurs ajoute plus loin cette très belle parole, digne de Molière même et qu'il a certainement inspirée : « La providence de la nature a voulu que tout ce qui est méchant eût quelque degré de ridicule. » Voilà le secret du Tartuffe. Molière veut qu'on en rie, parce qu'il est méchant. Le rire est son arme et vous savez comme il en joue : Tartuffe, après deux siècles, en est toujours incommodé ; je ne sais s'il en mourra : il a la vie si dure! mais la plaie durera autant que lui. On voit donc que les spectateurs de 1667 n'aperçurent point Tartuffe aussi terrible qu'on veut que nous le fassions à présent.

Certes, la situation est puissante, et quand, balayé par le geste d'Orgon, *le pauvre homme* remonte, *baissant le nez,* prendre son chapeau et son manteau (car je tiens que c'est ainsi qu'il faut jouer cet incomparable coup de théâtre, et non, comme on fait d'habitude, en capitan), quand, dis-je, au moment de quitter la place, il se retourne et, sans détonner, logiquement, pieusement, lance le fameux :

C'est à vous d'en sortir, vous qui parlez en maître,

nul doute qu'il y ait là un grand et saisissant effet dramatique.

Il faut néanmoins faire rire avec l'hémistiche :

Venger le Ciel qu'on blesse,

comme dans la scène de la confession générale, comme, plus loin, à la dernière scène du rôle, quand notre homme affirme avec une vertueuse conviction qu'il a

... Pour le ciel appris à tout souffrir.

Et je crois qu'en faisant rire on entre dans les vues de Molière. *Castigat ridendo.* Seulement — c'est une observation bonne à noter, parce qu'elle s'applique à toute son œuvre, — le rire qu'il convient de susciter est le rire propre à la pièce. Ce n'est pas le même que celui des *Précieuses,* ni que celui des *Femmes savantes;* il y en a toute une gamme depuis le *hé hé* de bonne compagnie qui salue au passage les fines railleries du *Sicilien* jusqu'au *hou hou* à ventre déboutonné que soulève le *Médecin malgré lui* s'enquérant si la matière est louable. Dans le clavier du rire, le *ha ha* que mérite Alceste lâchant ses apophtegmes rageurs n'est pas le *ho ho* qui convient pour Arnolphe, ce fou, ce fieffé brutal; ce n'est pas non plus l'espèce de *hu hu* qui doit poursuivre Tartuffe, mêlé de huées pour le drôle et d'un épanouissement de rate à le voir découvert. A l'artiste de toucher juste et de ne pas tirer du public cette dissonance cruelle, le rire de la farce se fourvoyant dans la comédie. Ce serait, à rebours, le même contresens que d'y introduire l'accent tragique.

Je ne pousserai pas plus loin l'analyse. Le cinquième acte, d'ailleurs, est l'acte fait après coup en vue de gagner Louis XIV et de rallier les *vrais dévots;* plein de choses admirables, mais d'altérations évidentes à la physionomie du héros, qui y devient on ne sait quel traître de mélodrame, fort différent, dans ces noirceurs, du Tartuffe à l'oreille fleurie que nous ont présenté les premiers actes.

Le faux dénouement, toutefois, garde encore une allure comique. Tartuffe est joué pour la seconde fois et par un revirement tout propre à désopiler le parterre : la prison qu'il a fait préparer pour Orgon, c'est lui qui s'en va y coucher.

Le vrai dénouement, ce n'en est pas moins le mot d'Orgon :

Dénichons de céans et sans cérémonie.

Tartuffe hors de la maison, voilà où en veut venir Molière, attendu que le sujet de sa pièce, c'est Tartuffe dans la maison, au foyer, dans la famille.

VI.

Dans *le Misanthrope,* Molière a peint la société; c'est la famille qu'il a mise en scène dans *Tartuffe.*

Et sous quelles couleurs charmantes! Il semble que le pauvre grand homme, qui n'en eut guère, ait voulu épancher dans sa pièce toutes ses tendresses restées sans emploi.

Tout le monde est bon dans la maison d'Orgon. Le père est plein de *faiblesses humaines;* le frère, sage sans égoïsme s'emploie pour les enfants, qu'il chérit. Le fils est la jeunesse même, généreuse et fougueuse, avec cette pointe de donquichottisme qui nous fait tous, à vingt ans, redresseurs de torts et grands abatteurs de méchants. L'amoureux Valère est le même cœur avec plus de discrétion. La fille est un mouton qui attendrirait le boucher. La belle-mère — car ce foyer est si uni, ces braves gens sont si affectionnés les uns aux autres, que la famille a résisté à ce dissolvant terrible : la belle-mère! que dis-je? à ce double dissolvant : une belle-mère jeune et une grand'mère dévote. C'est que cette belle-mère est Elmire — Henriette mariée, — le bon sens, le bon sens dans tous les sens du mot, le sens et la bonté, cette admirable tranquillité d'âme qui vient d'un tempérament sain. Elmire n'a pas d'amour sans doute (son mari pourrait être son père); mais elle a pour lui une amitié loyale, pleine de ménagements et de bonne grâce; point de passion, point de froideur non plus.

Enfin, dans cette maison où l'on est si bon, on est gai. Du grenier à la cave Dorine l'emplit de sa belle humeur; pas bégueule, comme on sait, la verve exubérante; mais ce défaut, qu'elle a aussi ailleurs, n'est point désagréable.

Voilà d'heureuses gens, certes, et bien assurés contre les coups du sort.

Quelqu'un pourtant entre dans la maison. Et voilà que la grand'mère rabroue et gronde, qu'on voudrait, si cela se pouvait, réduire Dorine au silence, que l'amoureux est évincé, que la fille se désespère, que le fils est déshérité, que la ruine et le déshonneur menacent.

Qui était donc ce quelqu'un?

C'était, j'allais dire encore le prêtre; je me reprends. Je ne voudrais pourtant pas dire seulement le jésuite, car il s'agit là d'un personnage beaucoup plus général qui est de toutes les confessions. Toutes ont leurs Tartuffes; à certains points de vue, toutes les Églises sont l'Église.

Molière n'a pas attaqué la religion : c'eût été s'en prendre à la conscience; il n'était pas homme à cela. Mais la religion est de ce monde où l'abus gâte les meilleures choses. Et Molière trouvait que de son temps on en avait trop mis. Tout ce qui sort de la *juste nature* est du domaine du poète comique : est-ce la faute de Molière si les excessifs ont poussé la religion sur ses terres?

Et par excessifs j'entends les dévots, non pas les faux, les vrais aussi. On a joué récemment *la Dévote*. Cela voulait-il dire l'hypocrite? Nullement. L'auteur avait prétendu jouer les défauts qui accompagnent assez souvent la dévotion chez nos femmes. Molière a joué dans Tartuffe et dans Orgon ceux qu'elle peut comporter chez l'homme.

Molière a vu que la dévotion, même sincère, lorsqu'elle va à l'excès, peut devenir un danger pour la famille — dans son esprit d'abord, dans l'homme qui la représente ensuite, directeur ou confesseur.

Quel est l'esprit de la dévotion? Quelle idée anime le dévot? L'idée du *salut*. Et comment fait-on son salut? En sacrifiant à Dieu la famille.

Orgon était le meilleur des pères : cependant que dit-il après que Tartuffe a passé?

> Il m'enseigne à n'avoir d'affection pour rien.
> De toutes amitiés il détache mon âme,
> Et je verrais mourir frère, enfants, mère et femme,
> Que je m'en soucierais autant que de cela.

Est-ce là une doctrine d'hypocrite? Point du tout; c'est la règle du détachement absolu, qui envoie les saints au désert et les filles au cloître; c'est la fin logique des pures croyances; c'est le langage du vrai dévot :

> Qui suit bien ses leçons goûte une paix profonde
> Et comme du fumier regarde tout le monde.

Les leçons de qui? de Tartuffe? Mais c'est l'*Imitation de Jésus-Christ* qui parle. Le suicide moins la mort : voilà le fond de la théorie. Où elle domine, encore une fois, que voulez-vous qu'il reste de la famille? Voilà l'excès dénoncé par Molière. Ne nous attardons pas aux petits côtés de la question : au guichet du confesseur, par exemple, ouvert sur l'alcôve même. Le plus grand mal que fasse Tartuffe, ce n'est pas qu'il séduise Elmire, c'est qu'il gâte Orgon. Le Révérend Père tue le père.

Notre poète ne le veut pas : que répond son honnête homme à la théorie?

> Les sentiments humains, mon frère, que voilà!

Molière plaide pour l'humanité. Je ne sais pas, le père Bernard n'ayant pas trahi le secret de la confession, s'il fut athée comme l'était son maître Lucrèce, le cher objet pourtant de ses études; je crois très volontiers, au contraire, qu'il rendait à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu; mais avant tout il est pour l'homme, pour l'homme d'ici-bas, s'entend, l'homme fait de terre. Et, comme il n'est pas bon que l'homme soit seul, Molière est aussi pour la femme, pour le foyer dont la femme pose la pierre, pour la famille qu'elle crée autour et que Molière ne veut pas qu'on sacrifie à l'égoïste et solitaire salut du dévot.

Mais ce n'est pas seulement dans son esprit que la dévotion peut être dangereuse; elle l'est aussi dans l'homme qui l'incarne, même si celui-ci a les meilleures intentions du monde.

Certes, il y a un côté ridicule dans le dévot prêchant une doctrine d'abstinence alors que lui ne se refuse rien; mais Molière ne s'est pas borné à mettre en scène cette éternelle antithèse, un des *mystères joyeux* de l'Église; il a montré aussi comment le même homme, restant homme après tout, peut confondre, à son insu peut-être, les intérêts de son Dieu et les siens propres; il a indiqué quels ravages peut faire dans une conscience cette conviction qu'on est le fondé d'affaires du ciel, revêtu de ses pouvoirs et par suite doué de privilèges particuliers; il a signalé la soif de domination, l'orgueil immense de l'homme qui se croit sacré.

Et c'est pourquoi — dans ce pays de France où, depuis Faux-Semblant et Renard jusqu'à Macette et jusqu'à Bazile, les caricatures du mauvais dévot ont abondé toujours et toujours réussi, — c'est pourquoi Molière, ayant tracé la plus amusante et la plus vraie, est devenu si populaire.

Malgré Alceste, malgré Chrysale, malgré cent types que les siècles ne se lasseront pas d'étudier et qui feront les délices des hommes tant qu'il y aura des hommes qui penseront, s'il n'eût pas fait *Tartuffe*, Molière ne serait pas ce Molière que lit chaque Français du moment qu'il sait lire.

C'est son œuvre caractéristique, sa gloire inséparable, sa victoire... et pas la sienne seulement.

Je suppose une espèce de jugement dernier des races où chacune, appelée à la barre, soit invitée, pour se voir adjuger là-haut une place selon ses mérites, à déposer l'ouvrage où son esprit se reflète le mieux — son chef-d'œuvre et la représentation de sa plus haute action sur le monde. L'Allemagne, je suppose, déposera *Faust;* l'Angleterre, *Hamlet;* l'Espagne, *Don Quichotte;* l'Italie, *la Divine Comédie*. La France, enfin, s'avançant modeste, avec la clarté de son beau rire sur les lèvres, présentera son œuvre à son tour. « Qu'est-ce que c'est? demandera le Très-Haut. — Seigneur, c'est *Tartuffe*. — C'est bien, dira le Seigneur... Asseyez-vous à ma droite. »

C. COQUELIN
(de la Comédie-Française).

LITTÉRATURE ANGLAISE

Shelley

LES CENCI (1)

I.

Shelley n'est guère connu chez nous que de nom. La critique s'y est cependant occupée de lui. M. Taine a raconté, dans de belles pages (2), la vie douloureuse et les opinions excentriques de celui qu'il appelle avec raison « un des plus grands poètes du siècle ». M. James Darmesteter, dans ses *Essais de littérature anglaise,* si intéressants et si nouveaux (3), nous a entretenus de sa correspondance (4). Tout récemment, un de nos jeunes critiques les mieux informés et les plus sensitifs, qui tente de renouveler la critique par la psychologie comme M. Taine l'a renouvelée par l'histoire, M. Paul Bourget, nous montrait, dans le feuilleton du *Journal des Débats,* Shelley en Italie, et jetait un regard pénétrant sur l'homme et sur le poète. J'ai souvenir d'avoir lu quelque part des traductions de quelques-unes de ses belles pièces lyriques, et, si je ne me trompe, Mme Ackermann s'est inspirée de lui dans sa belle poésie philosophique du *Nuage,* une des perles de son précieux écrin. Mais jusqu'à présent aucune grande œuvre du poète n'avait passé encore dans notre langue. Shelley n'était pour nous que le poète ami de lord Byron — quelques-uns seulement disaient son rival, — plus décrié encore que lui parmi ses compatriotes pour ses opinions religieuses et politiques et pour l'étrangeté de sa vie.

La traduction d'une œuvre capitale de Shelley va nous permettre d'apprécier le caractère et la force de son génie. Il s'agit de son œuvre la plus *humaine,* de celle où, suivant des critiques compétents, il s'est le mieux détaché de lui-même et a le mieux réussi à sortir de l'idéal et de la rêverie pour entrer dans la réalité et dans l'action. Sa *Béatrice Cenci* est sa création la plus vivante. Quant à la traduction, Mme Tola-Dorian y a fait preuve d'une véritable génialité. Étrangère par la naissance à la France comme à l'Angleterre, elle a triomphé avec un rare bonheur des difficultés qu'offraient à son travail deux langues étrangères et l'interprétation d'une poésie très pleine et très nuancée, riche en pensées et en images. Il n'y a qu'à la féliciter de son succès et à la remercier du présent qu'elle a fait à sa patrie adoptive. On nous fait espérer qu'elle ne s'arrêtera pas là et que d'autres traductions de la même main pourront nous faire connaître Shelley tout entier. Nous souhaitons vivement qu'il en soit ainsi : Mme Dorian a trop bien commencé pour ne pas continuer.

La traduction est précédée d'une préface de M. Swinburne, qui vaut qu'on s'y arrête, tant pour le nom de l'auteur que pour les appréciations qu'elle renferme. M. Swinburne est un admirateur passionné de Shelley et un détracteur non moins passionné de lord Byron. Suivant lui, on ne peut s'empêcher de *sourire* quand on voit comparer Byron à Shelley, à Keats, qui, dédaignés pour lui de leur vivant, ont repris enfin dans l'opinion leur véritable place. J'en demande pardon à M. Swinburne, le sourire est peut-être ici de trop, et les millions de lecteurs qui, dans toute l'Europe, se sont enthousiasmés depuis quarante ans pour les vers de Byron pourraient bien le trouver mauvais ; toute une école poétique, morte aujourd'hui, mais qui fut en son temps bien vivante, pourrait protester du fond des tombeaux, sur lesquels ne sont point encore fanées les fleurs que l'admiration publique y déposa ; les fils de *Childe Harold* et de *Don Juan* ont été nombreux en Europe, et il n'y a pas si longtemps que la race en est éteinte ; l'imagination contemporaine en a reçu et en garde encore l'empreinte profonde.

Nous savions bien, à la vérité, que Byron mort n'avait pas gardé en Angleterre la place qu'occupait Byron vivant. Cependant nous croyions qu'après l'avoir délaissé et renié on commençait à lui revenir ; M. Darmesteter nous l'avait dit :

« Le pauvre Shelley, qui de son temps n'avait pas cent lecteurs ; Wordsworth, qui fut pendant quarante ans la cible de tous les sarcasmes, ont éclipsé la gloire de Byron ; le pressentiment du poète a été réalisé : sa gloire a fleuri trop vite et s'est flétrie aussi vite. De nos jours un mouvement de réparation commence, qui ne le fait pourtant pas remonter à la hauteur où il avait trôné. Ce flux et ce reflux de la gloire se produit pour tout poète personnel : il faut que plusieurs générations s'écoulent pour que l'on arrive enfin au départ de ce qu'il y a de durable et de passager dans son œuvre. »

Nous avons confiance, pour notre part, dans l'avenir du grand nom de Byron. Si nous insistons sur ce point, c'est qu'il est de mode aujourd'hui, de ce côté-ci du détroit comme de l'autre, de rabaisser les grands poètes qui, au commencement du siècle, ont rempli l'Europe de leur nom. Il y a, selon nous, beaucoup d'ingratitude, même un peu de scandale, dans la façon dont l'école contemporaine, qui s'empare du présent avec un grand tapage, affecte parfois de traiter ses grands devanciers. Sur ce point la France ne le cède pas à l'Angleterre. Tantôt on y feint de croire, pour nos grandes renommées modernes, à une indifférence qui n'existe pas dans le public ; tantôt on s'attaque à elles directement ; on reproche à ces maîtres de la pensée, de l'imagination et du sentiment, de n'avoir pas été d'assez habiles ouvriers de la langue, d'assez fins ciseleurs de la joaillerie poétique. Je me garderai bien de contester le mérite de ceux qui aspirent à les remplacer ; mais, s'ils sont si convaincus de leur supériorité sur eux, ils ont un moyen bien simple de la prouver : c'est de produire des chefs-d'œuvre qui éclipsent les leurs. Tout le monde y gagnera, eux, le public et les grands devanciers eux-mêmes, car ils retrouveront du même coup tout le respect qui leur est dû.

(1) *Les Cenci,* traduction de Tola Dorian, avec une préface d'Algernon Charles Swinburne. — Lemerre.

(2) *Histoire de la littérature anglaise,* t. III, p. 510 et suivantes.

(3) Un volume, chez Delagrave.

(4) Voy. aussi un article sur *Shelley,* dans la *Revue* du 6 octobre 1877.

Ceux qui se sentiraient capables de les égaler seraient les premiers à leur rendre hommage.

Pour en revenir à Shelley, il offre une preuve de plus qu'une voix sincère peut être entendue de la postérité même après avoir été étouffée par les applaudissements accordés à des voix rivales : il suffit pour cela que le silence se fasse, et il se fait toujours sur les tombeaux. Ce que le poète Calderon a dit du bonheur avec une profondeur si grande, qu'*il ne serait pas le bonheur s'il ne venait lentement,* peut se dire aussi de la gloire. La plus vraie est celle qui commence en silence par l'émotion de quelques-uns et qui grandit peu à peu dans une propagande muette, jusqu'à ce qu'elle éclate en une acclamation générale. La statue de Shelley s'achevait à l'ombre, derrière le théâtre, pendant que passait sur la scène, en pleine lumière, le char de triomphe de ses grands rivaux. Aujourd'hui la statue est debout sur son piédestal, et le voile qui la couvrait est tombé. Saluons avec respect et sympathie cette gloire d'un génie longtemps méconnu et calomnié ; mais ne cessons pas pour cela de rendre justice à ceux dont la renommée a précédé la sienne et qui furent, eux aussi, de grands poètes selon l'esprit et le cœur de leurs contemporains.

II.

Ainsi que nous l'avons dit, le drame des *Cenci* est l'œuvre capitale de Shelley. Si nous en croyons M. Swinburne, c'est en même temps l'œuvre maîtresse de la poésie dramatique dans l'Angleterre contemporaine. Tous les grands poètes modernes de l'Angleterre, les Coleridge, les Byron, les Landor, se sont essayés dans le drame ; un seul y a réussi, le poète idéaliste et rêveur Shelley. Quand même il n'en serait pas ainsi, et quand ce poème dramatique, dont nul ne contestera la puissante originalité, ne serait que le chef-d'œuvre du maître, ce n'en serait pas moins un ouvrage d'un haut intérêt, et il n'en occuperait pas moins une place éminente dans l'histoire littéraire de notre siècle.

On connaît le sujet. Vers la fin du XVIe siècle vivait à Rome une famille illustre du nom de Cenci. Son chef, Francesco Cenci, était un vieillard corrompu et pervers, possesseur de grandes richesses, dont il se servait pour acheter du pouvoir ecclésiastique le pardon de ses vices et même l'absolution de ses crimes. Père de cinq enfants, on l'accusait tout bas d'avoir fait périr ses deux fils aînés ; tyran domestique, il maltraitait et torturait les siens et se porta contre sa fille Béatrice au dernier des outrages. Cet acte de brutalité fut la cause de sa perte et de celle de sa famille. Sa femme et ses enfants conspirèrent sa mort. Condamnés pour parricide, aucune supplication ne put obtenir leur grâce de Clément VIII ; tous quatre périrent sur l'échafaud ; mais le sentiment populaire se déclara pour eux. La touchante beauté de Béatrice, qui nous est connue par le portrait du Guide, lui gagna les imaginations et les cœurs ; la légende s'empara de cette chaste et douce figure ; elle en fit une martyre de la pudeur. L'Église avait condamné ; le peuple ne se contenta pas d'absoudre, il g'orifia.

Aucun sujet ne semblait pouvoir mieux convenir au génie de Shelley. Lui, le poète amoureux de la Grèce, il avait mis la main dans l'histoire moderne sur un sujet qui rappelait les fatalités et les crimes de la tragédie antique. Béatrice vengeant un crime contre nature par un crime contre nature n'était pas sans ressemblance avec Oreste parricide par amour filial ; son procès faisait penser à celui qu'Eschyle, au dénouement de sa terrible trilogie, fait plaider devant l'Aréopage : procès qui partage les juges humains et dans lequel le coupable est absous par la voix d'Athéné. Mais, dans le cas présent, c'était le ciel qui condamnait, et c'est dans le cœur humain que se trouvait le pardon. Il ne tenait qu'à Shelley de personnifier dans la sévère figure du souverain pontife l'inflexible dureté d'une justice sociale aveugle et sans entrailles et de lui opposer, dans quelque création poétique, une figure du génie populaire attendri et miséricordieux : il n'en a rien fait. Clément VIII ne paraît même pas dans le drame et la tragédie y perd en signification. Elle y perd aussi en pathétique toute l'émotion qu'aurait pu produire sur un public la scène où le plus jeune frère de Béatrice se jette vainement aux pieds du pape, scène restée dans la coulisse.

Un poète qui eût cherché les effets dramatiques n'eût peut-être pas refusé à la noble Béatrice l'amour partagé de quelque noble jeune homme, qui eût donné lieu à des scènes encore plus pathétiques, tandis que rien n'est plus froid et plus répugnant que le rôle du misérable Orsino, qui convoite Béatrice sans l'aimer et ne la sert que pour la trahir. Mais le but de Shelley n'était pas d'émouvoir les passions. Il est même douteux qu'il ait jamais pensé à faire représenter son drame. L'analyse sévère, profonde et poétique des caractères et des situations, tel a été, dans cette œuvre à part, le but du poète moraliste. Cette tâche à remplir lui a suffi ; il s'y est renfermé jalousement. Comme plan et comme construction, l'œuvre tient tout entière sur l'étroit piédestal de la tragédie classique. L'auteur y a disposé, non sans art, son groupe de personnages réduit au nécessaire, Cenci et sa fille, ses deux fils, sa femme Lucretia (dans le drame elle n'est pas la mère, mais seulement la belle-mère de ses enfants), auxquels viennent s'ajouter, comme acteur et comme comparses, le triste amant de Béatrice, un cardinal ami de la famille et témoin impuissant de ses malheurs, les assassins, les juges, etc. Sauf peut-être la poésie du style, l'œuvre n'a rien de shakespearien ; il y manque le large développement et la haute signification ; elle brille, en revanche, par la profondeur et la subtilité de l'analyse dans la peinture des caractères, et dans le style par l'éclat des pensées et des images. C'est l'œuvre, sinon d'un grand dramaturge, d'un puissant poète, moraliste et naturaliste. Shakespeare, qu'on doit laisser en paix dans sa gloire et qu'il faut bien se garder d'invoquer à propos des œuvres modernes, Shakespeare, comme l'a très bien fait remarquer Emerson, était le premier dramaturge du monde, bien qu'il ne le fût qu'en seconde ligne et qu'il fût poète et philosophe moraliste avant tout.

La lutte entre Francesco et sa fille, voilà tout le drame des

comme : la peinture de leurs deux caractères, en voilà tout l'intérêt.

La situation se dessine dans la scène du festin où le vieux Cenci a réuni ses parents et ses amis pour leur annoncer la mort de ses deux fils aînés. Il se réjouit de cette mort comme d'un bonheur et se vante de l'avoir demandée à Dieu dans ses prières. Chacun s'indigne tout bas; les convives vont s'éloigner les uns après les autres, consternés, mais silencieux; personne n'ose prendre contre Cenci le parti de sa famille; tous l'abandonnent à son sort, car tous craignent Cenci, dont on connaît le caractère vindificatif et l'habileté à perdre ses ennemis. Seule, Béatrice a osé braver son père et le frapper d'un blâme public. Cenci ne le lui pardonnera pas. Un instant le sombre génie du mal a pâli devant le génie irrité de l'innocence et de la vertu; mais il se relève plus insolent que jamais; il jure de punir, de dompter cette âme rebelle, aussi fière dans sa pureté qu'il est orgueilleux lui-même dans ses passions. Dès ce moment, la lutte commence entre le démon et l'ange de ce foyer, lutte continue, implacable, qui doit les perdre tous deux et l'un par l'autre; lutte impie et fatale qui doit se terminer par l'inceste et le parricide.

III.

Le caractère de Cenci a été la pierre d'achoppement de plus d'un critique : on l'a déclaré invraisemblable, impossible, dans sa froide perversité. Cet homme, en effet, est entier dans le mal; il y vit, il y respire comme dans son élément. Il dit de lui-même, dans un de ces moment d'expansion lyrique où il se complaît : « Je ne me reconnais plus rien d'humain. Je suis un démon chargé de châtier les offenses de quelque monde oublié. » En effet, on chercherait en vain des motifs humains à cette haine de sa famille qui est le trait dominant de son caractère, la passion ardente de sa vieillesse corrompue et blasée. En cherchera-t-on dans son avarice, qui lui aurait fait conspirer la mort de ses fils aînés afin de se soustraire à l'obligation de leur fournir des provisions? Dans le sentiment de l'aversion qu'il sent mériter et dans le désir de prévenir les complots qu'il craint de voir tramer contre lui par ses proches? Ces motifs, indiqués en passant par le poète, ne sauraient suffire à expliquer cette haine profonde, intense, dont il poursuit les siens avec une persévérance démoniaque, jusqu'à la ruine et jusqu'au déshonneur.

« Quand tout sera fini, dit-il (c'est-à-dire quand il aura tout brisé et souillé autour de lui), là-bas, dans la vaste Compania — j'empilerai mon argent et mon or, — mes vêtements précieux, tableaux, tapisseries, — mes parchemins et les titres de ma richesse, — et dans mon allégresse j'en ferai un feu de joie pour ne lui laisser (à Bernardo, son dernier fils), — de toutes mes possessions, que mon nom seul, — héritage à dépouiller de tout celui qui le portera et à le laisser nu comme l'infamie. »

C'est là, en vérité, de la pure démence; et, si l'on ne veut reconnaître en Cenci le démon qu'il prétend être, il faut le dire possédé d'une manie étrange, en proie à une de ces maladies spéciales dont l'observation par la médecine contemporaine a donné lieu à ces obscures questions de responsabilité qui se posent parfois devant nos tribunaux et devant lesquelles notre justice, troublée, hésite et s'arrête.

Là est peut-être la clef de ce caractère. Shelley a-t-il voulu peindre un état mental où des vices personnels, joints à d'autres transmis par l'hérédité, l'orgueil, la luxure, l'esprit de haine et de vengeance, l'abus de l'autorité sans contrôle et sans frein, auraient amené le descendant perdu d'une race violente et corrompue? Peut-être. Cette croyance à l'autorité paternelle comme à un dogme absolu placé sous la protection directe de la Divinité, et qu'on peut invoquer en toute tranquillité de conscience pour la perpétration des crimes les plus noirs; ce mélange de foi religieuse et de perversité impie qui ne craint pas d'implorer Dieu pour la ruine et le déshonneur des siens, ne sont-ce pas des traits d'une insanité morbide poussée à la limite extrême où le crime en sort fatalement? Les aliénistes nous apprennent qu'un pareil état mental ne se trahit pas toujours par un désordre extérieur et qu'il peut s'allier avec une apparence de raison et de calme.

Déchirons un moment le nuage de poésie sombre et éclatante à la fois dont Shelley a enveloppé sa création : la nudité qui va s'offrir à nos yeux nous paraîtra bien misérable. Cependant l'inconscience rend à Cenci une sorte de grandeur, et c'est d'elle, c'est de sa tranquillité superbe qu'aucun doute n'effleure, que le poète a tiré cette poésie qui nous séduit; c'est elle qu'il a donnée pour base à cette grandeur dont nous sommes étonnés et consternés. N'est pas Satan qui veut. Une telle perversité est l'œuvre de toute une vie; peut-être vient-elle de vies antérieures et d'une tradition vivante transmise avec le sang. Peut-être Cenci était-il venu au monde marqué du signe fatal par la main d'une mystérieuse hérédité. En suivant ses instincts, il n'avait fait qu'obéir à la loi et qu'accomplir la destinée qui l'avait placé, dès sa naissance, hors du droit commun et, pour ainsi dire, hors de l'humanité.

Ce caractère, ainsi traité par Shelley de main de maître, est-il un caractère dramatique? Quel intérêt pourrait s'attacher à un pareil monstre, qu'on le regarde comme au-dessus ou au-dessous de l'humanité, qu'on voie en lui un génie supérieur du mal ou un pauvre être humain marqué en naissant d'un sceau fatal de déchéance? Dans l'un et l'autre cas, il nous devient étranger; ses pensées et ses actions tournent dans une sphère qui n'est pas la nôtre; la communion est rompue entre nous et lui. C'est le vice de cette création au point de vue de la scène. On la regarde avec curiosité; mais elle n'émeut ni n'intéresse et, après l'avoir considérée quelque temps, on est tenté de lui dire: Passez, et laissez-nous tranquille!

IV.

Il n'en est pas ainsi de Béatrice. Son charme inquiétant trouble et attire à la fois, et, bien que la communication ne s'établisse jamais complètement entre elle et nous, bien qu'elle

nous repousse même parfois, néanmoins l'énigme qu'elle nous propose à deviner captive notre imagination et notre sentiment et nous retient rêveurs autour d'elle. Béatrice ne nous apparaît pas seulement dans des circonstances exceptionnelles formées par l'attentat dont elle est l'objet et par la vengeance qu'elle en tire : elle est elle-même un être d'exception. C'est une organisation fine, nerveuse, charmante et terrible. Shelley a mis à composer cette figure un art infini et une infinie complaisance. On voit qu'elle s'était emparée de son imagination et de son cœur. En l'étudiant dans l'histoire, il s'était penché avec amour sur le mystère; en la recréant en lui, il l'a dotée en amant des dons les plus rares, il l'a enchâssée comme une perle noire dans l'or le plus pur de sa riche poésie.

Pausanias raconte qu'on voyait sur le chemin qui conduisait de Mégalopolis en Messénie un temple élevé à des déesses mystérieuses qui étaient appelées *Manies* par les gens du pays. Oreste était venu jadis en ce lieu après le meurtre de sa mère. Dans un accès de démence, il s'y était coupé un doigt avec ses dents. Il était alors rentré en possession de lui-même. De noires qu'elles étaient auparavant, les Euménides lui étaient apparues toutes blanches. Il leur avait alors offert un sacrifice; et, depuis ce temps, l'usage s'était perpétué de sacrifier dans ce temple aux Euménides et aux Grâces en même temps.

Béatrice est à nos yeux une blanche Euménide, une Grâce dans le temple des Manies. Je la vois dans le drame de son poète traverser la scène comme une somnambule, en murmurant des paroles incohérentes; elle marche sans bruit, en s'enveloppant de ses pensées mystérieuses comme l'araignée de sa toile, et tisse en secret son projet de vengeance. Après le meurtre, dans la scène de confrontation avec l'assassin, elle le force à rétracter ses aveux par la puissance impérieuse de son regard; c'est une vraie scène de magnétisme. Elle pense et agit dans un nuage, comme une force vivante et secrète évoquée par un puissant magicien du fond des ténèbres où se dérobent à nos yeux les mystères de l'organisation et de la conscience humaines.

Pour nous faire comprendre la beauté physique et morale de sa Béatrice, Shelley a disposé autour d'elle les autres personnages du drame comme autant de miroirs qui la reflètent chacun sous un aspect. Écoutons Giacomo parler en termes émus de la *beauté* et de la *sagesse* de sa sœur, de sa *pureté*, de sa *douceur*, la représenter comme « n'osant écraser un ver ni meurtrir une fleur vivante ». Cenci vante la beauté de sa fille, qu'il appelle *lumineuse*, ses membres *délicats*, ses lèvres qui *inspirent l'amour*, ses yeux qui *dardent la vie*. Il dit à Dieu dans la prière impie où il demande sa perte : « Si, nourries par la rosée la plus choisie de ton amour, — de telles vertus devaient fleurir en elle qu'elles eussent fait — la paix de la vie... », etc. Ne dirait-on pas un ange de ténèbres contraint de rendre hommage à un ange de lumière? Tout, autour de Béatrice, parle d'elle avec respect et admiration. Tout, hormis son père, subit son ascendant, jusqu'à Marzio, l'assassin payé pour le meurtre, qui, après l'avoir accusée dans la torture, se rétracte devant elle et dit aux juges : « Je ne vous donnerai pas ce chef-d'œuvre de la nature à déchirer et à anéantir. » Elle est douce et chère à tous, sauf au seul Cenci, qui l'aime, lui, d'un amour infernal, et pour qui sa beauté fatale est un piège de mort.

Mais, en même temps qu'il l'entoure ainsi de respect et de sympathie, le poète l'isole dans une solitude morale où elle demeure jusqu'à la fin. Il semble qu'il ait voulu tracer autour d'elle comme un cercle enchanté que personne ne peut ni ne doit franchir et au centre duquel elle reste seule avec ses pensées. Ni aide ni consolation : l'un de ses frères, Giacomo, est un caractère faible, énervé par la compression à laquelle il a été soumis, qui d'ailleurs entre tard dans l'action et n'y prend qu'une part indirecte; l'autre frère, Bernardo, n'est qu'un enfant; la bonne Lucretia n'est qu'une femme babillarde et plaintive; le cardinal Camillo n'a qu'une bienveillance stérile et regarde, impuissant, périr ses amis. Quant au lâche et traître Orsino, qui avait voulu épouser Béatrice avant d'entrer dans les Ordres et qui n'a pas renoncé à la posséder, elle et sa fortune, il semble mis là tout exprès pour la mener pas à pas à sa perte par la trahison et les basses intrigues; si elle l'a aimé jamais, il est évident qu'elle ne l'aime plus et qu'elle le méprise même un peu; elle ne se confie à lui que faute de mieux et le cœur plein de doute.

J'ai dit que Shelley avait refusé l'amour au cœur de Béatrice. Sans doute il a voulu que la haine en fût seule maîtresse; il a voulu la placer seule en face de son père dans une lutte à mort; il a voulu qu'elle marchât seule dans son morne chemin jusqu'au fatal dénouement. Sans doute elle lui a semblé plus grande ainsi dans l'isolement, et ce martyre solitaire entrait dans sa conception : la résolution de Béatrice en devait sortir plus froide, plus absolue et plus irrévocable.

Béatrice n'a pas un moment de doute; elle ne délibère pas, elle ne s'entretient pas avec elle-même avant de prendre sa résolution; elle souffre, juge et condamne. Elle ne se demande pas si l'acte qu'elle veut commettre est contraire à la loi divine ou humaine; elle se fait à elle-même sa loi, ou plutôt elle est la loi. Un sentiment de honte insupportable, de sourde colère, la pénètre jusqu'aux profondeurs de sa nature; l'ébranlement subi par sa frêle organisation en a tendu toutes les fibres; sa passion est devenue comme la corde d'un arc sur laquelle est posée une flèche de mort. Au moment venu, la flèche partira; c'est simple et fatal. L'acte accompli, elle n'a pas plus de remords qu'elle n'avait eu d'hésitation avant de l'accomplir.

« La chose est faite, dit-elle; — ce qui suivra ne me regarde plus. — Je suis universelle comme la lumière, — libre comme l'air autour de la terre, ferme — comme le centre du monde : les conséquences pour moi — sont comme le vent qui frappe la roche solide et ne l'ébranle pas. »

Comme elle a tué, elle ment, avec le même calme et la même intrépidité : ce n'est pas pour sauver sa vie, mais pour sauver l'honneur de sa famille; c'est aussi parce qu'elle se croit et se sent irresponsable. Que lui veut-on? Et qu'est-ce

que ce fait qu'on lui impute? De quel poids peut-il peser dans la balance auprès de l'outrage impardonnable et de sa juste vengeance? Aussi le mensonge ne l'abaisse pas, pas plus que le meurtre ne l'a flétrie. Son âme libre et pure, blanche comme la colombe, s'élève et plane au-dessus du tissu d'horreurs où l'a mêlée un odieux destin.

Cependant elle s'attendrit vers la fin. On lui a reproché comme une défaillance ce regret de la vie qui, au moment où elle vient d'apprendre sa condamnation, s'échappe de ses lèvres en paroles impétueuses. Mais ce regret n'est pas seulement naturel, il est dans la logique de la situation et du caractère de Béatrice. C'est la détente sans larmes, et transformée par la poésie, de cette organisation surexcitée qui, arrivée au terme où tout espoir est perdu, se relâche et frémit dans une crise suprême. Cette émotion, d'ailleurs, dure peu. Béatrice rentre presque aussitôt dans son rôle impersonnel de force de la nature et de ministre de la justice éternelle. Elle va s'évanouir, au dénouement, dans le panthéisme shelleyen.

« Viens, s'écrie-t-elle, sombre Mort! — Entoure-moi de tes bras qui embrassent tout! — Comme une mère caressante, cache-moi dans ton sein — et berce-moi dans le sommeil dont nul jamais ne se réveille! »

V.

« Des pensées étranges enfantent d'étranges actions » : ces paroles mises par le poète dans la bouche d'un de ses personnages pourraient servir d'épigraphe à son drame. Tout est étrange dans ce drame : le sujet, les situations, les caractères, les pensées et les sentiments, jusqu'au style toujours élevé et tendu dans sa constante et riche poésie. L'intérêt dramatique y fait défaut; j'entends ce genre d'intérêt qui suspend le spectateur ou le lecteur entre la crainte et l'espérance, qui le porte haletant de scène en scène jusqu'au dénouement fatal; j'entends aussi l'intérêt passionné qui nous attache à un personnage, nous fait partager ses joies et ses douleurs et nous associe à sa destinée pendant tout le temps que dure la représentation ou la lecture. La lecture des *Cenci* ne fait rien éprouver de semblable. L'action (ce n'est pas que je m'en plaigne) n'offre aucune de ces péripéties qui tiennent la curiosité en haleine et nous précipitent d'émotion en émotion; elle se traîne à travers ses sinuosités, lente et froide, comme un reptile. Aucun des personnages de la pièce ne nous inspire cette vive sympathie qui nous ferait entrer dans ses idées et ses passions et nous en rendrait, pour ainsi dire, solidaires; non, pas même la belle et noble Béatrice, malgré l'admiration qu'elle nous fait souvent ressentir et l'absolution que nous lui donnons dans notre cœur! C'est qu'elle n'a pas ouvert le sien devant nous et que nous ne la connaissons réellement pas; sa vraie nature nous échappe; nous éprouvons devant elle le même malaise que nous ferait éprouver dans la réalité la rencontre d'un être pur et charmant qu'une commotion violente aurait jeté hors de la possession de soi-même et de la communion de ses semblables.

On comprend que la communication soit mieux rompue encore avec Francesco Cenci; nous en avons dit plus haut les raisons. Si sa nature n'est pas différente de la nôtre, alors c'est qu'un état mental particulier a mis entre lui et nous une barrière que notre intérêt ne peut franchir. Quant à Orsino, il ne nous inspire que dégoût. Les autres personnages sont des comparses. Tout ce monde agit, d'ailleurs, et se comporte par des motifs qui ne nous sont pas suffisamment clairs; autour de chacun des personnages du drame flotte une sorte de vapeur poétique qui le cache à demi. On a dit de Shakespeare qu'il animait d'une vie humaine jusqu'à ses créations fantastiques : c'est le contraire pour Shelley; il donne à ses figures humaines une apparence idéale. Cependant les problèmes de la vie, les mystères de l'organisation l'attirent; il y jette un regard d'infinie curiosité, s'en empare par une subtile analyse et en couvre la révélation des plus riches couleurs de sa merveilleuse poésie.

C'est là, suivant nous, le mérite particulier des *Cenci;* c'est la nouveauté et la beauté de ce drame étrange, de ce poème puissamment fascinateur. C'est sur une de ces obscures questions de responsabilité morale dont s'inquiète notre philosophie, et dont la justice contemporaine se préoccupe à bon droit, que Shelley semble avoir voulu construire son drame; c'est dans les rapports secrets de l'âme et du corps qu'il en a placé l'intérêt, sur la limite incertaine où la pensée tremble de se poser, de peur de sentir se troubler en nous la conscience du bien et du mal. Là est l'attrait périlleux de son œuvre. Une bonne fortune de poète, en le conduisant dans ses recherches historiques, l'avait amené en face de cas spéciaux et de sujets rares; sa philosophie de la nature lui a permis d'en faire une observation scientifique, et il a trouvé dans sa riche imagination les pensées brillantes et les images qu'il y a semées à pleines mains. C'est ainsi qu'il a composé une œuvre unique, tout imprégnée d'esprit moderne et qui, à un demi-siècle de distance, vient répondre à des préoccupations de notre temps. Cela valait mieux peut-être que d'écrire pour le théâtre un drame passionné et pathétique. Ce drame de Shelley a, d'ailleurs, son genre particulier d'intérêt et d'émotion : il captive la pensée; on y revient après l'avoir lu une première fois, et l'on arrive à s'en préoccuper au point d'en faire un sujet d'étude. C'est ce qui m'est arrivé.

L. DE RONCHAUD.

LA « PERCEPTION DE LA PENSÉE »

A PROPOS DES EXPÉRIENCES DE M. STUART CUMBERLAND.

Jeudi dernier, dans un salon de l'Hôtel continental, M. Stuart Cumberland, dont les séances de « perception de la pensée » occupent Paris depuis quinze jours, a proposé l'expérience suivante :

Une personne de l'assistance irait cacher une épingle dans le jardin des Tuileries; M. Stuart Cumberland, les yeux bandés et n'étant rattaché à cette personne que par un

simple fil, se faisait fort de découvrir l'épingle, à condition que la personne en question ne cessât de penser à l'endroit où l'objet avait été caché.

L'expérience a été accomplie dans les conditiens suivantes :

Mme de P... a remis une épingle d'or à M. Charles Garnier, membre de l'Institut, qui est allé aussitôt, accompagné de MM. de S... et de P..., cacher l'épingle dans le jardin des Tuileries.

M. Garnier étant revenu à l'Hôtel continental, on a bandé les yeux de M. Cumberland, qui a pris à la main un fil d'archal dont M. Garnier tenait l'autre bout. M. Cumberland, pendant le cours de sa recherche, devait marcher à un ou deux pas en avant de M. Garnier. Celui-ci devait penser tout le temps à l'endroit où il avait caché l'épingle et qui n'était connu que de lui et de MM. de P... et de S....

Une trentaine de personnes, dont MM. Camescasse, préfet de police, de Parville, J.-J. Weiss, J. Hébrard, Alfred Naquet, Campbell Clarke et moi-même, suivirent de près MM. Cumberland et Garnier.

Après avoir traversé la rue de Rivoli et descendu l'escalier des Tuileries, M. Cumberland, sans hésiter, se dirigea vers la droite, accélérant sa marche à chaque pas.

Ayant fait une trentaine de pas, il dit à M. Garnier : « Pensez, pensez. » M. Garnier a reconnu, après l'expérience, qu'à ce moment même il pensait avec moins de fixité à la cachette. Puis, M. Cumberland, accélérant encore sa marche, est allé droit vers un des grands marronniers du jardin et a mis la main sur une partie du tronc situé à environ 1m,50 du sol.

A cet endroit précis, dissimulée dans un petit trou, était piquée l'épingle d'or de Mme de P***.

Cette expérience, tout à fait remarquable par les conditions où elle a été exécutée, *sans contact physique*, est décisive en ce sens que toute idée de supercherie doit être exclue. M. Garnier n'était évidemment pas un compère.

Mais alors comment expliquer les « perceptions de la pensée » de M. Cumberland?

M. de Parville, dans un remarquable feuilleton du *Journal des Débats* (n° du 7 mai), incline à croire que ces expériences se rattachent à une variété particulière d'hypnotisme :

« Encore un peu, dit-il, et, si l'on se laissait entraîner sur cette pente par la fascination de l'extraordinaire, on finirait bientôt par trouver tout naturels certains faits qui sont pour nous incompréhensibles et qui tiennent du merveilleux, notamment, par exemple, les expériences stupéfiantes que répète, en ce moment, dans quelques salons privilégiés, l'Anglais Stuart Cumberland. Si les expériences de M. Cumberland étaient d'ordre magnétique, ne suffirait-il pas d'admettre, pour expliquer sa faculté de devin, qu'il est lui-même hypnotique et influencé par suggestion mentale? Il irait où on lui commande d'aller par la pensée. Véritable automate, il obéirait simplement aux suggestions que l'on provoquerait chez lui. Beaucoup d'hypnotiques en état de veille sont dans ce cas, mais obéissent, il est vrai, à des ordres *exprimés*. On en voit qui trouvent très bien les objets cachés, comme s'ils étaient guidés par un flair particulier, comme la somnambule de Bordeaux. »

Il ne nous appartient pas de discuter l'hypothèse, d'ailleurs fort vraisemblable, de M. de Parville. Nous nous proposons seulement, puisqu'une enquête scientifique doit être ouverte sur les expériences de M. Cumberland, d'apporter au dossier deux importants documents anglais sur « la perception de la pensée ». Que valent les conclusions de ces documents? M. le professeur Barrett a-t-il raison de suspecter M. Cumberland? M. le professeur Donkin a-t-il tort de négliger les récentes expériences scientifiques sur l'hypnotisme? C'est aux hommes de science, et à eux seuls, à M. Liégeois, à M. Charcot, à notre ingénieux et savant ami M. Charles Richet, qu'il appartient de se prononcer. Notre tâche, plus modeste, doit se borner à mettre en lumière des témoignages qui ont passé inaperçus de ce côté de la Manche, bien qu'ils aient produit en Angleterre une vive impression.

« Parmi les jeux innocents de nos salons contemporains — écrivent MM. le professeur Barrett, Edmond Gurney et Frédéric W.-H. Myers dans leur rapport du 1er juin 1882 à la *Société de recherches psychiques* de Londres (1), — un passe-temps connu sous le nom de *willing game* (le jeu voulant, le jeu de volonté) a bénéficié dernièrement d'une popularité considérable. Ce jeu, qui comporte de nombreuses variantes, est généralement joué comme suit :

« Une personne de la société, d'ordinaire une dame, quitte le salon, et les autres invités conviennent de quelque chose qu'elle devra faire à son retour, par exemple prendre une fleur dans un vase déterminé ou toucher une note déterminée sur le piano. On la rappelle alors, et un *willer* (voulant) ou deux posent légèrement la main sur ses épaules. Parfois, il ne se passe rien; parfois, elle erre au hasard; parfois, enfin, elle se dirige vers le bon endroit et fait, exactement ou à peu près, la chose qui avait été décidée par les *voulants*. »

Et les trois rapporteurs, après avoir cité les remarquables *performances* d'une jeune Péruvienne et de la fille d'un « éminent savant », s'expriment en ces termes sévères sur le cas de M. Stuart Cumberland.

« Même en faisant abstraction de toute possibilité de contact physique, il existe encore un très grand nombre d'autres moyens de supercherie consciente ou inconsciente. On peut donner des indications soit à l'aide d'un vocabulaire (2) établi à l'avance, soit par la direction donnée au regard, ne fût-ce que pendant un instant très court, ou par la plus faible nuance dans l'expression du visage. De même un murmure imperceptible, et, moins encore, le mouvement silencieux des lèvres. Le plus léger accent d'approbation ou de désapprobation dans la manière de poser la question ou de la commenter peut indiquer si le sujet se dirige dans le bon sens et le mener ainsi, par des approximations successives, au but cherché.

« On peut être assuré que toute représentation de « perception de la pensée » devant un public mélangé sera viciée par l'une ou l'autre de ces causes. M. Bishop et M. Stuart

(1) Des extraits de ce rapport ont été publiés dans le *Nineteenth Century*, numéro de juin 1882.

(2) Au sujet des vocabulaires de ce genre, voy. *Scribner's Magazine* (novembre 1880), et le livre de M. Irving Bishop : *la Seconde vue expliquée*.

Cumberland ont précisément acquis leur réputation dans les conditions les plus suspectes (1).

Ainsi, pour M. le professeur Barrett et ses amis, le doute, dans le cas de M. Cumberland, ne paraît pas possible. Les rapporteurs de la Société de recherches psychiques de Londres — et ces rapporteurs, nous allons le montrer, ne sont pas des sceptiques bien endurcis — estiment que ce *clairvoyant* opère dans des conditions sujettes à caution et que la *delusion* (supercherie consciente ou inconsciente) est certaine. De même, d'après ces auteurs, pour M. Bishop et la jeune Péruvienne qui composait avec des lettres d'ivoire les mots pensés par une personne de la société « se tenant derrière elle, les doigts légèrement appuyés sur ses épaules ». De même encore pour « la fille de l'éminent savant », qui exécutait ponctuellement toutes les volontés de son *willer;* par exemple, choisissait un petit bijou d'agate sur un plateau couvert de bijoux semblables, le déposait dans une boîte à l'autre extrémité du salon, rouvrait la boîte, reprenait l'ornement et le remettait à une personne désignée d'avance. Toutes ces expériences ont assurément amusé M. le professeur Barrett; elles ne l'ont point convaincu. Le « phénomène *sérieux* de perception de la pensée » ne s'est jamais présenté à lui, dans des conditions régulières, qu'*une seule fois.*

Ce cas sérieux, ces conditions régulières, nous verrons tout à l'heure ce qu'en pense un des plus spirituels et plus perspicaces savants d'outre-Manche, M. Donkin. Mais traduisons d'abord le récit qu'en ont fait MM. Barrett, Gurney et W.-H. Myers :

« Nous tenons nos renseignements de M. C..., qui est un pasteur d'un caractère sans tache et d'une intégrité sans reproche. Ce pasteur a six enfants, cinq filles et un garçon, âgés aujourd'hui de dix à dix-sept ans, tous les six très bien portants, tous aussi exempts que possible de symptômes morbides ou hystériques, tous très simples et très jeunes de caractère. Or le père a constaté que ses cinq aînés, ainsi qu'une jeune servante qui vit dans la famille depuis deux ans, sont *souvent* capables de désigner exactement, sans qu'il y ait eu ni contact ni signe, une carte ou tout autre objet choisi en leur absence.

« Pendant l'année qui s'est écoulée depuis le premier jour où nous avons entendu parler de cette famille, disent-ils, nous-mêmes et plusieurs savants de nos amis nous sommes rendus sept fois dans la ville qu'habite M. C...; nous y sommes restés plusieurs jours dans sa compagnie et nous y avons fait journellement des expériences (2).

« L'enquête a eu lieu en partie chez M. C... et en partie dans des logements particuliers ou dans une chambre d'hôtel occupée par un d'entre nous. Après avoir désigné au hasard un des cinq enfants, à qui nous commandions de quitter la chambre et d'attendre à quelque distance, nous choisissions une carte dans un paquet, ou bien nous écrivions sur une feuille de papier un chiffre ou un nom propre. *Généralement,* mais *pas toujours,* on montrait cette carte, ce chiffre ou ce nom aux membres de la famille qui étaient dans la chambre; mais aucun des membres de la famille n'était *continuellement* présent, et nous étions *quelquefois* tout à fait seuls. Nous rappelions alors l'enfant, et, bien que nous eussions fait notre choix en silence, l'un de nous s'assurait toujours qu'au moment où la porte était brusquement ouverte, le sujet se trouvait à une distance considérable (dans la maison de M. C..., à l'extrémité d'un corridor).

« Avant de quitter la chambre, l'enfant avait été avisé, d'une manière générale, de la nature de l'épreuve à laquelle nous avions l'intention de le soumettre. Nous lui disions : « Ce sera une carte », ou : « Ce sera un nom ». En rentrant, l'enfant gardait le silence pendant un laps de temps qui variait de deux secondes à une minute, tantôt le visage tourné vers le mur, tantôt les regards baissés vers le plancher, et d'ordinaire tout près de nous et loin de ses parents. L'enfant désignait ensuite un nombre, une carte ou un nom. Quand il se trompait, nous lui permettions de recommencer, une fois et même deux ou trois fois. Puis nous passions à un autre enfant.

« Voici maintenant, pour ne citer que l'exemple d'une seule série, les résultats qui ont été obtenus le 12 avril au soir, en présence de deux d'entre nous et des membres de la famille.

« La première épreuve consistait à indiquer (sans chercher) l'endroit où était caché un petit objet, l'endroit ayant été choisi par nous dans toute l'étendue de la maison et indiqué ensuite aux autres membres de la famille.

« L'endroit ne fut deviné qu'une fois sur quatre.

« L'épreuve suivante consistait à dire le nom de quelque objet d'un usage fréquent, choisi en l'absence de l'enfant, tel qu'une éponge, une poivrière, etc. L'objet fut nommé du premier coup six fois sur quatorze.

« Nous avons choisi alors une carte dans un jeu complet, toujours en l'absence de l'enfant, et l'enfant fut invité, en rentrant dans la chambre, à nommer la carte. L'enfant y réussit du premier coup six fois sur treize. Nous avons ensuite modifié l'expérience en cachant dans la paume de la main de petits objets, par exemple une clef, un demi-souverain, une bille, et l'enfant les désigna du premier coup cinq fois sur six.

« Nous avons passé à un exercice plus difficile. La jeune servante ayant quitté la chambre, l'un de nous écrivit le nom de *Michael Davitt,* le montra aux personnes présentes et mit ensuite le papier dans sa poche. On ouvrit alors la porte et on rappela la servante, qui s'était tenue au bout du corridor. Elle resta debout près de la porte, au milieu d'un silence absolu; elle regardait le plancher, tandis que chacun de nous songeait au nom indiqué. Au bout de quelques secondes, elle prononça le nom de *Michael* et, presque immédiatement après, celui de *Davitt.*

« Pour éviter toute association d'idées, nous choisîmes ensuite des noms imaginaires, composés par nous au moment même, tels que *Samuel Morris, John-Thomas Parker, Phœbe Wilson.* Les noms furent désignés du premier coup, exactement et complètement (*in toto*), cinq fois sur dix. Dans trois cas, il y eut échec complet; dans deux cas, des noms presque pareils à ceux qui avaient été choisis furent prononcés par la servante. Ainsi *Jacob Wied* pour *Jacob William,* et *Enry Walker* pour *Emily Walker.*

(1) Voy. dans *the Nature* du 23 juin 1881, le compte rendu d'une enquête scientifique sur les facultés de M. Bishop.

(2) « Deux des enfants ont passé quelques jours à Londres au mois de janvier dernier; mais cette visite, faite avec trop de hâte et susceptible de leur causer de l'émotion, était nécessairement préjudiciable à des expériences qui, pour être honnêtes, exigent une grande tranquillité d'esprit. » (Note de MM. Barrett, Gurney et Myers.) — Le professeur Donkin, dans sa réponse, a négligé de relever cette note, qui semble cependant décisive. Du moment que les enfants C... ne sont plus *clairvoyants* loin de leur respectable ville natale et de leur respectable père, l'honnête pasteur C..., ne faut-il pas infirmer *à priori* toutes les expériences faites en présence du père dans la ville de X...?

« Il se faisait tard et nous étions, les plus jeunes enfants et nous, très fatigués. Quatre dernières expériences pour deviner le nom d'une ville d'Angleterre échouèrent complètement, bien que l'un d'entre nous eût obtenu précédemment un remarquable succès dans cette même épreuve (1).

« Cette séance peut donner un exemple de celles qui eurent lieu en présence de la famille. D'autre part, il n'est pas inutile d'indiquer une série de résultats obtenus alors qu'aucun des membres de la famille ne connaissait l'objet choisi.

« Le 13 avril, deux dames étrangères, venant d'un endroit éloigné, visitèrent deux d'entre nous. Onze fois de suite, nous choisîmes une carte au hasard, et, six fois sur onze, les enfants désignèrent exactement, du premier coup, la carte choisie (en indiquant la couleur et les points, ou en désignant exactement la figure); la carte fut nommée deux fois au second coup; et trois fois, les enfants se trompèrent.

« Dans aucune de ces expériences, il ne fut possible aux enfants d'obtenir par des moyens ordinaires des indications sur la carte choisie. L'expression de nos visages était le seul indice qu'ils pussent consulter, et, alors même que nous ne nous serions pas efforcés d'avoir l'air aussi indifférent (*neutral*) que possible, il est difficile d'imaginer comment nous aurions pu avoir, par exemple, le deux de carreau écrit sur le front. »

MM. Barrett, Gurney et Myers, avant de procéder à l'examen d'une série d'hypothèses également bizarres, ajoutent au récit de leurs expériences les observations suivantes :

« Notre principale préoccupation était de nous tenir en garde contre toute supercherie. Il nous a paru que, dans cette phase préliminaire, le procédé le plus sûr était de modifier fréquemment et d'une façon inattendue les conditions dans lesquelles nous opérions. En même temps, nous nous sommes efforcés de recueillir toutes les indications possibles sur la façon dont les impressions se produisaient dans l'esprit de l'enfant.

« La première question concerne les rôles respectifs de *l'œil mental* et de *l'oreille mentale* dans le phénomène. Parmi les expériences que nous avons comptées comme des échecs (*failures;* ce mot est souligné dans le texte), nous avons noté plusieurs cas où la carte ou le nombre choisis ont été devinés, pour ainsi dire, en partie. Par exemple, le nombre 35 ayant été choisi, l'enfant, interrogé, répondit 45 et 43; et encore 47 et 45 pour 57. De même pour les cartes : le sept de carreau ayant été choisi, l'enfant répondit : six de carreau et sept de cœur; et, au lieu du trois de pique, l'enfant désigna la dame de pique et le trois de carreau.

« Ces expériences semblent des arguments pour la théorie de l'œil mental; car, si la similitude de *son* n'est pas très grande entre trois et trente (c'est-à-dire entre *three* et *thirty*), dans 43 (*fourty three*) et 35 (*thirty five*), ou entre *five* (cinq) et *fifty* (cinquante), dans 45 (*fourty five*) et 57 (*fifty seven*), il n'en est pas de même pour la *figuration* du *3* ou du *5*, qui est identique dans chaque couple de chiffres.

« Un argument encore plus concluant dans le même sens est que les enfants désignèrent souvent le roi au lieu du valet, et vice versa. D'autre part, des noms de ville ou de personne ayant un son similaire ont été souvent donnés en réponse : par exemple, *Chester* pour *Leicester* (on prononce en anglais *Lester*), *Biggis* pour *Billings, Freemore* pour *Frogmore*. Pour *Snelgrove*, l'enfant répondit *Singrove;* l'enfant avait dit facilement *Grover* (arbre, plante qui pousse) pour la seconde partie du mot, puis avait renoncé à deviner le reste en faisant remarquer qu'il avait songé à *Snail* (colimaçon) comme première syllabe, mais que cela lui avait paru trop ridicule.

« L'un de nous réussit, en outre, à faire deviner par la jeune servante un mot allemand, dont elle ne pouvait évidemment pas se représenter « l'image visuelle ». Les enfants disent généralement qu'il leur *semble voir* l'objet; mais cela ne prouve peut-être pas grand'chose, puisque tout objet, de quelque façon qu'on y songe, est toujours vu immédiatement par l'esprit. »

Que les expériences faites par les trois rapporteurs de la Société de recherches psychiques sur les enfants du pasteur C... soient au moins aussi surprenantes que celles de M. Cumberland, on ne saurait en disconvenir; le nombre des réussites, dans l'un et l'autre cas, est d'ailleurs à peu près le même. Voici cependant la réplique du professeur Donkin (1). Nous la traduisons *in extenso* :

« Un article sur la lecture de la pensée, publié dans la livraison du mois de juin 1882 du *Nineteenth Century*, aboutit à des conclusions si étranges (théories du *medium*, des *vagues de la pensée*, etc.), que quelques observations me paraissent nécessaires.

« La question dont il s'agit a acquis dans ces derniers temps une importance imméritée; mais, comme elle est très simple pour tous ceux qui, étant exempts de tendances mystiques, l'ont étudiée avec soin, nos efforts pour éteindre un véritable *ignis fatuus* de pseudo-science seront amplement justifiés.

« Les auteurs du rapport semblent admettre qu'il est possible à une personne de deviner la pensée d'une autre sans qu'il y ait entre elles aucun moyen *connu* de communication. Cette supposition repose seulement sur la constatation d'une série de cas où plusieurs enfants d'une certaine famille, ainsi qu'une jeune servante vivant avec eux, auraient été capables de désigner des mots et des objets auxquels on avait pensé en leur absence, sans qu'il y eût contact ni communication par signes avec les personnes qui connaissaient les mots ou les objets à deviner.

« On peut considérer comme un fait établi que l'explication fondée sur l'*indication musculaire* répond largement à tous les cas où, dans le jeu appelé *willing*, un contact réel se produit entre la personne qui conduit et celle qui est conduite. En effet, il est difficile que le guide, qui a intérêt à faire réussir l'épreuve, évite de donner par l'accélération ou par la modification de la vitesse, ou autrement, des indications à la personne conduite, laquelle n'est, en général, que trop disposée à en profiter immédiatement.

« La même explication pourrait s'appliquer aux cas où la personne qui doit trouver un objet caché pendant son absence, sans être en contact avec qui que ce soit, parvient à découvrir l'objet en étudiant les indications inconscientes que lui

(1) « Des noms moins ordinaires que ceux qui sont désignés ci-dessus, par exemple ceux d'Isaac Harding, Esther Ogle, Arthur Higgins, Alfred Handersen, furent devinés plus tard d'une façon tout à fait exacte par les enfants. Les noms commençant par une voyelle ou un *h* sont préférables à ceux qui commencent par une *consonne prononcée*, parce qu'ils diminuent les chances d'une indication par un murmure ou un mouvement de lèvres conscient ou inconscient. Il convient d'observer que les expériences consistant à désigner les noms des villes, les cachettes et les objets tenus à la main, ont été abandonnées presque entièrement après cette première soirée, parce qu'elles sont moins décisives ou moins frappantes que les autres. »

(*Note des auteurs.*)

(1) *Nineteenth Century*, n° 65, juillet 1882.

fournit le visage des personnes présentes. Tout cela est, en réalité, à peu près admis par MM. Barrett et Myers. Leurs remarques ne concerneront donc que les prétendus résultats obtenus dans les cas où il n'y avait pas contact.

« On admettra tout de suite, avec eux, qu'avant de passer à l'examen des explications par des moyens *inconnus*, le sens commun exige que l'on ait épuisé tous les moyens *connus*. C'est à la fois la méthode du sens commun et celle même de la science, toute explication rationnelle consistant à aller du connu à l'inconnu.

« Ceci posé, il est également manifeste que, dans toutes les recherches scientifiques, la bonne foi des personnes en cause ne doit pas entrer en ligne de compte. Elle ne peut servir d'argument qu'en proportion du soin avec lequel le témoin a évité d'être dupé. La moitié des preuves qui servent de base à la folie des spirites s'appuient sur les résultats obtenus par des médiums d'un caractère *sans tache*, dans des familles qui mettaient leur probité hors de question en ne prenant pas d'argent pour leur peine.

« Ces principes une fois posés, il est facile de se prononcer sur les expériences racontées par MM. Barrett et Myers. Elles ne diffèrent en rien des expériences ordinaires des petites *clairvoyantes* de foire, qui nous ont amusés de temps en temps par leur seconde vue ou, pour employer une expression plus modeste et plus juste, par leurs tours de passe-passe. Personne n'ignore qu'un système de signes très simple suffit pour produire des résultats beaucoup plus frappants que ceux dont il s'agit ici. Le premier mot ou la première lettre de la question posée au médium *sensible* peut, par exemple, indiquer la catégorie à laquelle appartient l'objet choisi. La seconde et la troisième, et ainsi de suite, servent à le spécifier davantage, et il est facile de comprendre qu'une série de questions et de remarques peut fournir un certain nombre d'indications.

« Quand la clairvoyante n'a pas les yeux bandés, il y a évidemment bien d'autres moyens de communiquer avec elle, et rien n'est plus facile, dans tous les cas sans exception, que d'employer des signes perceptibles à l'oreille, autres que la parole, sans que l'auditoire que l'on veut amuser ou tromper s'aperçoive de quoi que ce soit.

« Nous possédons par conséquent une explication intelligible et sérieuse, explication qui répond tout de suite à tous les faits en question. Ces *choses-là* se font toujours par *collusion;* la fraude est toujours la *vera causa.*

« Il serait illogique — et tout particulièrement dans le cas qui nous occupe — d'y substituer une hypothèse purement gratuite et une action inconnue. La possibilité de lire la pensée est tellement au delà de l'expérience universelle, ou plutôt tellement contraire à l'expérience universelle, que l'on est tenté d'abord, non sans motif, d'avoir recours purement et simplement à une objection préalable. En effet, une énorme objection préliminaire peut être rationnellement opposée à l'assertion de MM. Barrett et Myers : c'est que nous vivons tous dans la conviction, fondée sur l'expérience de tous les temps, que la divination est chose impossible.

« Nous ne nous attacherons pas cependant à ce seul argument. Les objections que l'on peut opposer à l'authenticité des phénomènes en question nous paraissent assez solides par elles-mêmes.

« 1° Les enfants n'avaient pas les yeux bandés.

« 2° Dans le compte rendu de la plupart des expériences, on ne dit pas que le silence ait été gardé. Bien au contraire, on a repris les enfants quand leurs réponses n'étaient pas correctes, ce qui est arrivé souvent ; et dès lors...

« 3° Dans l'hypothèse de la supercherie, il faut remarquer en outre que, pour réduire au minimum les difficultés du système de signes et pour simplifier l'expérience autant que possible, on informait d'avance l'enfant de la nature de l'objet choisi en lui disant s'il s'agissait d'une carte ou d'un nom. La première réponse pouvait dès lors fournir au compère l'occasion de donner une indication, peut-être même l'indication finale, à l'enfant qui n'avait pas encore deviné.

« 4° L'erreur commise par la jeune servante, qui répondit *Enry* au lieu de *Emily*, est évidemment significative et constitue un excellent exemple de *coïncidence fortuite*. Elle démontre, en effet, qu'un chuchotement ou un mouvement du visage mal compris a joué un rôle dans le phénomène.

« Cette remarque s'applique également aux erreurs commises par les enfants sur les mots de son analogue.

« 5° L'hypothèse de la *collusion* est fortement corroborée par le fait que les médiums étaient des enfants, c'est-à-dire des individus toujours heureux de prendre part à un jeu de supercherie, et par la présence de la jeune servante auprès des enfants, particularité très importante qui réduit à néant la supposition d'une faculté spéciale héréditaire, particulière à la famille.

« 6° On reconnaîtra encore, avec MM. Barrett et Myers, que les expériences faites en présence des membres de la famille ne sont pas, scientifiquement parlant, dignes de foi, et qu'il convient par suite de n'en tenir aucun compte.

« Nous observons d'ailleurs que la plupart des expériences ont été faites devant la famille, et nous rappelons que, d'après M. Barrett, la présence du père « paraissait augmenter d'une « façon marquée le nombre des réussites ».

« 7° — Bien que l'objet choisi fût généralement montré aux membres de la famille qui se trouvaient dans la chambre — disent les auteurs du rapport, — nous étions quelquefois tout à fait seuls.

« Au point de vue purement rationnel, c'est-à-dire au point de vue du scepticisme scientifique et, par conséquent, en ne tenant absolument aucun compte de la personnalité des auteurs, cette dernière remarque est insuffisante. On ne voit pas clairement à combien d'observateurs se rapporte, dans ce passage, le pronom *nous*, et l'on ne trouve d'ailleurs dans tout le récit aucune indication spéciale sur les résultats obtenus devant les observateurs *seuls*.

« 8° Mais, alors même qu'une preuve de ce genre eût été fournie, comment se contenter, en pareille matière, d'un simple : *Ipse dixit?* La raison nous obligerait en effet à considérer comme très probable l'existence d'une tendance mentale chez l'un ou l'autre des observateurs, ou à mettre en doute la fidélité de leur mémoire. Elle nous interdirait sévèrement d'admettre toute autre hypothèse... »

Ainsi s'exprime le professeur Horatio Donkin, et sa réplique est demeurée sans réponse. Ni les rapporteurs de la Société de recherches psychiques ni le pasteur C... n'ont relevé le gant. Et cependant M. Stuart Cumberland ne s'est point découragé. A la vérité, ce curieux personnage ne s'est présenté ni devant l'Académie des sciences ni devant l'Académie de médecine. Mais, si les « publics mélangés », pour parler comme M. Barrett, méritent partout d'être suspects au scepticisme scientifique, il est certain, d'autre part, que M. Charles Garnier n'était point un compère et que la plupart des personnes qui ont assisté à l'étonnante expérience de jeudi dernier, M. Naquet et M. de Parville, M. Weiss et M. Clarke, n'ont point coutume de prendre des vessies pour des lanternes. M. Stuart Cumberland (notre impression a été unanime à cet égard) n'est point un vulgaire prestidigitateur. Est-il, par conséquent, un hypnotique, comme le feraient croire et le caractère de ses expériences et la vague profon-

deur de ses yeux de somnambule? Voilà ce qu'il reste à démontrer.

« Le doute — dit M. de Parville dans son feuilleton sur e beau livre de M. Richet, *l'Homme et Intelligence* (1), — le doute est la règle recommandée avec raison en face de l'inconnu. Il faut douter jusqu'à l'évidence; mais, d'autre part, ne refusons pas de voir, d'examiner et d'étudier les phénomènes dont la clef nous échappe. Est-ce que nous nous connaissons nous-mêmes? Est-ce que nous savons bien jusqu'à quel degré d'étonnante impressionnabilité peuvent parvenir nos sens? Savons-nous même quels sont nos sens?... »

JOSEPH REINACH.

LES ALLUMETTES

Fantaisie

I.

Ce matin-là, c'était grande fête au château de la Roche-Praline.

Après une longue série de jours de pluie, le soleil se mettait à luire, un beau soleil d'automne dorant de ses rayons les arbres à demi dépouillés. Enfin! On allait pouvoir se rendre en pleine forêt, à la Butte-aux-Loups, et y faire ce fameux déjeuner sur l'herbe tant attendu et que l'inclémence du temps semblait devoir rendre à jamais impossible.

Dès neuf heures du matin, tous les hôtes du château étaient réunis dans la grande salle des gardes. Le comte et la comtesse de la Roche-Praline se prodiguaient pour leurs invités. C'étaient ceux de la deuxième série, la série privilégiée, la série gaie par excellence, celle qui arrivait toujours trop tard et partait toujours trop tôt.

Au premier rang, la petite baronne de la Croix-d'Angis, avec sa jolie frimousse de blonde évaporée, rose comme une pêche et bavarde comme une pie, traînant à sa suite l'escadron de ces messieurs : Préval, Faverolles, Lansac et surtout l'enflammable et irrésistible Prégilbert, le plus empressé, le plus éloquent et — disaient les mauvaises langues — le plus écouté de tous.

Les mauvaises langues mentaient. Certainement, Prégilbert faisait une cour assidue à la petite baronne; mais, jusqu'ici du moins, la petite baronne avait résisté à la cour assidue de Prégilbert. Elle avait conservé absolument intact le droit de le regarder sans rougir. Ah! elle s'en serait bien passée, de ce droit-là, la pauvrette, et le cœur lui battait furieusement dans la poitrine quand Prégilbert lui murmurait un tas de folies à l'oreille. Mais elle avait une peur terrible du baron son mari, fort comme un bœuf, jaloux comme un tigre et soupçonneux comme un jaloux.

A dix heures, on partit dans le grand *mail-coach*, conduit par le comte avec cette maestria qu'on lui connaît. La charmante promenade et la belle matinée!... La caisse jaune de la voiture filait rapidement à travers les hautes futaies; le soleil faisait étinceler les cuivres; un joli vent frais venait caresser les voilettes de ces dames et emporter la fumée des cigarettes de ces messieurs. Habilement sonnée par un piqueur, la longue trompe droite, étincelante, laissait derrière la bande joyeuse comme une traînée de gaieté. Quelque chevreuil effarouché ou quelque lapin folâtre traversait de temps en temps la route et, vivement, disparaissait dans le fourré opposé. Le ciel, d'un bleu pâle, avec des nuages roses, souriait.

La Butte-aux-Loups est peu éloignée de Roche-Praline. En trois quarts d'heure, on était arrivé.

Un endroit pittoresque, cette Butte-aux-Loups, au milieu d'un amphithéâtre de vieux chênes gigantesques, et partout une véritable mer de ronces, d'épines et de hauts genêts. Dans le pays, on raconte sur la Butte-aux-Loups les plus étranges histoires : revenants, sorcières, fantômes et apparitions. Une fois la nuit close, âme qui vive ne s'y hasarderait. La vérité est que l'endroit est très fréquenté par les loups, toujours nombreux dans cette partie de la forêt malgré les fréquentes battues organisées par le louvetier du département. Il y avait huit jours à peine, un bûcheron ivre, passant par là sur le tard, avait été dévoré.

La voiture arrêtée au bas de la butte, les valets de pied tirèrent des coffres les paniers de provisions et préparèrent le couvert sur l'herbe. On s'attabla... sans table, le plus gaiement du monde, et les bouchons de veuve Clicquot (un joyeux nom de veuve, entre parenthèses), les plaisanteries et les rires perlés des femmes, tout cela se mit à voltiger dans l'air.

Prégilbert n'avait pas quitté la baronne. Assis auprès d'elle — plus bas qu'elle, — il n'avait cessé de la servir, de lui verser à boire, malgré les regards défiants du baron parlant peu et mangeant ferme, avec le coup de fourchette d'un propriétaire peu disposé à ouvrir sa porte aux sous-locations.

Elle était tout à fait adorable en ce moment, la petite baronne. L'air du matin avait encore avivé la fraîcheur de ses joues; ses lèvres, tout humides de champagne, étaient aussi rouges que les fraises où elle mordait à pleines dents — des fraises merveilleuses, grosses comme des prunes, produits des serres du château. Un rayon clair papillotait dans les boucles de sa chevelure blonde. Elle avait une robe en drap vert, à brandebourgs, dessinant admirablement sa taille; sur la tête, un feutre gris avec plume de faisan; et, sous la jupe courte, deux petits pieds, deux pieds minuscules, à l'aise dans des souliers vernis à talons très plats, s'agitaient dans l'herbe comme deux roitelets.

Le pauvre Prégilbert ne cessait de les regarder, ces petits pieds, et il lui semblait — ô imagination des amoureux! — que les petits pieds le regardaient aussi et lui disaient doucement : « Oui... oui... c'est cela!... Partons!... allons!... Nous sommes prêts à vous suivre... n'importe où, au bout du monde... et même moins loin, si vous voulez! »

---

(1) Alcan, éditeur.

Le café servi dans des tasses de vermeil, on se leva, les têtes assurément moins solides que ne l'avaient été les estomacs. Le déjeuner avait duré fort longtemps; il était près de deux heures, et il fallait rentrer avant la nuit pour éviter les mauvais chemins. Rendez-vous général fut donné à la voiture pour quatre heures, et, par groupes, on se dispersa.

Le baron, malgré son peu d'enthousiasme évident, ayant été accaparé par le comte pour aller admirer une coupe de bois voisine, la petite baronne, toujours suivie de ses adorateurs, se dirigea résolument vers la forêt. Malgré les piqûres des ronces et les enlacements des genêts, ayant dans la tête un peu de champagne et beaucoup de trouble dans le cœur, elle s'amusait follement. Tout à coup une idée baroque lui passa par la cervelle:

— Un *rallye-paper*, s'écria-t-elle, un *rallye-paper!* Je serai la bête... Donnez-moi de l'avance... et celui qui m'attrapera, l'aura!

Et, disant cela, d'un geste coquet, elle agitait au-dessus de sa tête une rose arrachée à son corsage.

Cette proposition d'un steeple-chase dans cette forêt inextricable était éminemment insensée: aussi fut-elle adoptée à l'unanimité. On fit rapidement les petits papiers; la baronne s'en bourra les poches et partit en avant, pour remplir ses fonctions de « bête ». Un bon quart d'heure après, les jeunes gens s'élançaient dans le fourré en imitant l'aboiement furieux des chiens de meute.

Plus ardent et plus leste que les autres, Prégilbert eut bientôt pris la tête. Il suivit pendant quelque temps la trace des petits papiers épars... Brusquement, auprès d'une clairière, la piste cessa... D'un œil scrutateur il fouilla les taillis environnants... Au bord d'un grand fossé, émergeant d'un fouillis inextricable de branchages, il aperçut le bout, l'extrême bout d'un petit pied qu'il connaissait et reconnaissait bien... La bête était là!

Il bondit vers le fossé. Au même instant, les poursuivants arrivaient à la clairière...

— Le pied!... rentrez le pied!... souffla Prégilbert à la baronne.

Le petit pied disparut.

Les chasseurs, hors d'haleine, entouraient Prégilbert.

— Rien? demandèrent-ils.

— Rien!... Mais j'ai idée que par là...

Et il montra aux jeunes gens un coin de la forêt.

On se lança sur cette fausse piste avec de grands éclats de rire. Prégilbert suivit..., mais pas longtemps. Quelques minutes après, il revenait doucement sur ses pas, vers le fossé où la petite baronne s'était blottie, et dont elle commençait à sortir rouge et riante, avec tout plein d'épines et de feuilles dans les cheveux.

— Vous m'avez sauvée, dit-elle à Prégilbert; merci!

Elle s'assit, un peu lasse, sur le revers du fossé; Prégilbert s'assit près d'elle et les hurlements de la fausse meute s'éloignèrent et se perdirent dans les futaies splendidement dorées par le soleil couchant.

II.

A l'heure dite, tout le monde était réuni autour du mail-coach, tout le monde... sauf la baronne et Prégilbert. On les attendit un quart d'heure, une demi-heure...: personne! Le baron, rouge comme une pivoine, commençait à jurer furieusement dans sa moustache. On cria, on appela..., l'écho du grand bois seul répondit. On avait ri d'abord, on commença à s'inquiéter. Une battue fut organisée, sérieuse cette fois. Rien. La nuit venait. Il fallait rentrer, ou l'on risquerait fort d'être pris par l'obscurité dans des chemins peu commodes et tout détrempés par les dernières pluies.

— Ils se seront éloignés et auront regagné le château à pied, hasarda la comtesse.

— Oui..., partons et nous les y trouverons, appuya le comte.

Le baron trépignait.

On lança un dernier appel, à pleine voix et d'ensemble: un bruit lointain y répondit, un bruit long, étrange, lugubre, qui n'avait rien d'humain, un hurlement plutôt. On tressaillit.

— Un loup! murmura Lansac à l'oreille de Faverolles; ça se corse!

La nuit était tout à fait tombée. Plus qu'un parti à prendre: partir au plus vite, retourner au château et revenir en nombre avec des armes. C'est ce qu'on fit.

Moins gai que l'arrivée, ce retour dans l'ombre, le long des grands arbres aux profils fantastiques, au milieu des ornières! Les rires s'étaient envolés. On parlait peu. On se souvenait de l'aventure du bûcheron de la semaine passée, et une inquiétude qu'on cherchait en vain à dissimuler serrait le cœur de tout le monde.

On arriva enfin. Les valets, étonnés du retard, attendaient sur le perron.

— La baronne de la Croix-d'Angis?... M. de Prégilbert?... demanda le comte à la portière.

— Pas encore rentrés, monsieur le comte, fut-il répondu.

Le pauvre baron eut un soubresaut. A l'inquiétude de savoir sa femme seule dans les bois avec Prégilbert, s'en joignait une autre non moins vive: celle du danger réel qu'elle pouvait courir. Il n'avait pas oublié l'aventure du bûcheron, lui non plus; et tout à l'heure, bien qu'on eût essayé de lui persuader le contraire, il avait bien reconnu le hurlement du loup... Ah! ce Prégilbert! il le tuerait!

Tout le personnel du château fut aussitôt mis sur pied. Les gardes s'armèrent, les domestiques se munirent de torches, ces messieurs prirent leurs fusils. On se réunit à la salle à manger pour avaler une tasse de thé en hâte. Tout le monde était consterné. La nuit obscure au dehors, les torches allant de ci de là, comme des yeux sanglants, dans la grande cour, tout cela avait un air lugubre... Il fallait bien partir cependant. On partit.

Tout à coup la porte du salon s'ouvrit: Prégilbert et la baronne apparurent.

Un hurrah général les accueillit.

Ils paraissaient fort troublés tous les deux. Prégilbert était sans chapeau, et ce qui restait du feutre de la baronne n'aurait pas suffi à coiffer la petite reine Mab. Ils avaient les vêtements déchirés par les ronces, les cheveux au vent, les yeux brillants, comme sous le coup d'une émotion extraordinaire.

Le baron jeta son fusil sur un divan et bondit vers sa femme :

— Quoi?... balbutia-t-il, quoi donc?...

— Les loups! mon ami..., les loups... M. Prégilbert vous dira... Ah! mon Dieu! mon Dieu!

Et elle s'abattit dans un fauteuil.

Qu'y avait-il dans tout cela?... drame ou comédie?... On attendait. Prégilbert parla :

— Oui, dit-il très animé..., les loups... J'avais trouvé la bête..., la baronne, veux-je dire... Elle s'était cachée loin, bien loin. Il était déjà tard... Nous avons voulu vous rejoindre...; impossible de trouver notre chemin...

— Impossible! soupira la baronne.

— Vous avez dû entendre nos appels! exclama le baron.

— Les appels... oui! Mais il y avait un écho, un diable d'écho qui nous a trompés...

— Oui!... un écho!... gémit la baronne...

— Enfin, nous étions tout à fait perdus... La nuit était venue... Je tâchai de m'orienter avec les étoiles.

— La Grande-Ourse, balbutia la baronne. Nous avons cherché la Grande-Ourse!

— Et vous l'avez trouvée? demanda Faverolles.

— Oui..., et notre chemin avec... Aussi nous nous dirigions rapidement vers le château, quand soudain, devant nous, dans l'ombre..., deux grands yeux, deux grands yeux flamboyants...

— Accompagnés de deux autres!

— Et de deux autres encore!

— Les loups!... les loups! s'exclama-t-on de toutes parts.

— Oui, dit la baronne... Trois loups!... Ah! mon Dieu! mon Dieu!...

— Ces six yeux flamboyants se rapprochaient de plus en plus... Le danger était extrême... Que faire?... Fuir? C'était la perte certaine... Rester en place?... Ils avançaient de plus en plus... Une idée lumineuse me passa par la tête...

— Ah! oui! lumineuse!... exclama la baronne. La vie!... il m'a sauvé la vie!

— J'avais entendu parler de la peur qu'éprouvent les fauves à la vue de la lumière... Une boîte d'allumettes se trouvait dans ma poche. Je la pris..., j'en allumai une... Les six yeux disparurent..., les loups s'éloignèrent... Nous reprenons notre marche... Cinq minutes après, les animaux reviennent à la charge... Nouvelle allumette, nouvelle disparition.

— L'allumette de la Méduse, risqua Lansac.

— Petit à petit, d'allumette en allumette, nous avançions... Nous approchions du château... quand je m'aperçus avec effroi que la boîte, déjà entamée le matin, s'épuisait avec une rapidité effrayante... Et le chemin à faire était long encore... Au bout d'un instant, il ne reste plus que quatre ou cinq allumettes...

— Plus que trois, dit la baronne.

— Plus que deux!...

— Plus qu'une!

— Oui, plus qu'une, reprit Prégilbert... Notre dernière chance de salut!... Pour gagner du temps, nous marchions à grands pas... Je laisse les loups s'approcher le plus près possible... Puis tout à coup... *frrrrt!*... L'obscurité s'éclaire... Ils s'enfuient en hurlant... Nous prenons un élan fou... Voici l'avenue..., voici la grille..., voici le château..., nous sommes sauvés!

— Oui, sauvés, s'exclama la baronne. Merci, mon Dieu!

Tout le monde applaudit. Les femmes s'empressèrent autour de la baronne. « Ma chère..., ma pauvre chère... » Ces messieurs complimentèrent Prégilbert sur sa présence d'esprit... Seul, le baron se taisait.

Silencieusement, il s'approcha de la table où Prégilbert avait jeté la boîte d'allumettes vide, l'examina... Puis, soudain, comme frappé d'une idée subite, s'avançant vers le jeune homme :

— C'est bien cette boîte-là?

— Oui, baron.

— Et vous dites que les allumettes ont pris feu?

— Certainement... Sans cela...

Le baron lui mit la boîte sous le nez :

— Vous mentez! Elles étaient de la régie!

III.

Le lendemain matin, Prégilbert se battait avec le baron et recevait trois pouces de fer en pleine poitrine.

Au bout de quatre mois, il était presque guéri de sa blessure... et complètement oublié de la petite baronne.

JACQUES NORMAND.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Je suis deux fois reconnaissant à M. Ferdinand Brunetière : après m'avoir fourni l'occasion de lire dans la *Revue des Deux Mondes* d'excellents articles de critique littéraire et d'histoire, il réunit ces feuillets en un volume, ce qui m'est une occasion de les relire. C'est un double plaisir. Plaisir sérieux, un peu sévère même, car M. Brunetière se préoccupe avant tout de nous instruire. Il n'a aucun goût pour la fantaisie, à plus forte raison pour le paradoxe. Ce n'est pas lui qui chercherait le succès dans l'imprévu, le surprenant ou même le pittoresque. Il le cherche et il le trouve dans le judicieux et le vrai; ce qui ne l'empêche pas d'être, à ses heures, agréable et piquant. Une inébranlable solidité de bon sens, sans les inconvénients du bon sens. Oui, il a, ce sérieux, la grâce suffisante et parfois même plus que suffisante.

Je suis d'autant plus heureux quand je relis ces pages,

qu'elles me semblent répondre victorieusement aux doléances de quelques esprits chagrins qui portent le deuil de la critique littéraire, tués, disent-ils, par la camaraderie, l'esprit de coterie, l'indifférence en matière de littérature ou d'art, et, enfin, par l'improvisation hâtive du journal. Eh bien, messieurs les affligés, et M. Ferdinand Brunetière? Relisez, comme moi, ce dernier volume (1) et vous ôterez votre crêpe. J'aimerais à insister sur chacun des articles qui y sont réunis; mais décidément ce serait à n'en pas finir si, entre nous, nous nous mettions à faire la critique de la critique, ce qui pourrait enfanter la critique de la critique de la critique. Notons simplement quelques traits caractéristiques.

M. Brunetière est sévère en général, comme un garde littéraire qui représente la loi et rappelle au respect des règlements. A cheval sur les principes, il n'entend pas qu'on effarouche sa monture. Ce qui fait accepter cette sévérité, c'est qu'elle n'a pas pour principe le caprice ou l'humeur taquine, mais la foi, la conviction profonde. Elle repose en outre sur une science solide. Il n'est pas de question où M. Brunetière n'en sache un peu plus que l'auteur qu'il juge. Et alors, il ne se borne pas à blâmer d'un ton tranchant; il dit le comment et le pourquoi. Au besoin, il refait ce qui lui semble mal fait : ce n'est plus simplement une correction, c'est un corrigé.

Et il fait bien, puisqu'il a le loisir. Tous ne l'ont pas. Il y a des professeurs de dessin qui passent devant trente élèves en une heure; ils ne peuvent donc que dire en courant : « Ah! malheureux! quel nez! C'est un pied de marmite! Ah! jeune homme, vous appelez cela une oreille! Une écaille d'huître peut-être; mais une oreille jamais! » Chacun de ces jeunes gens se formalise : « Rapin impoli, va! » Tel autre maître, au contraire, consacre une heure à un seul élève. Alors il lui prend le crayon des mains, répare lui-même le nez, raccommode l'oreille, et l'on se sépare bons amis. Ainsi fait M. Brunetière. Il rencontre, par exemple, un traité sur le lieu commun, traité où l'auteur a voulu mettre trop d'esprit. Par suite il est tombé dans le bouffon et le coq-à-l'âne. Le critique prend la gomme et le crayon, efface cet esprit malheureux, y substitue des aperçus à la fois judicieux et agréables; et voyez, qu'est-il arrivé? L'auteur ainsi corrigé ne s'est pas plaint, d'autant moins qu'il était mort dans l'intervalle.

Si M. Brunetière a pu mécontenter quelques-uns de ses justiciables, ç'a été peut-être non pas en ayant trop raison contre eux, mais en combattant trop sérieusement leur goût pour la fantaisie, leur passion du rare ou du pittoresque. Il y a, par exemple, des amateurs de curiosités, des chercheurs de bibelots, des collectionneurs d'antiques faïences écaillées. Faut-il leur chercher querelle? Faut-il leur démontrer doctoralement que leurs vieux pots sont inférieurs, au point de vue de l'art, aux modernes pots sortis récemment de la manufacture de Sèvres? — Eh bien, oui, répondront-ils, nous le savons bien; vous avez raison, mais non contre nous, car nous sommes de votre avis au fond. Seulement, pourquoi ne pas nous laisser suivre notre fantaisie? C'est une passion innocente, et, après tout, nos trouvailles ont quelque prix. — De même en littérature. Tel collectionneur retrouve et exhume les chansons populaires de la Régence. Il y en a de curieuses et qui sont un symptôme intéressant de l'état de l'opinion. A ce chercheur content de ses découvertes démontrerons-nous que cette poésie est inférieure à celle même de Lefranc de Ponpignan? Lui démontrerons-nous encore que, comme documents historiques, ces ponts-neufs manquent des conditions essentielles que la critique sévère demande aux monuments de l'histoire?

De même, voici un autre collectionneur qui réunit en un volume les excentricités du langage populaire sous le titre de *Dictionnaire historique de l'argot*. Très curieux, ma foi, ce dictionnaire, très intéressant pour les amis du pittoresque et même pour le philosophe, qui trouve là des éléments pour étudier l'état moral et mental du peuple. Faut-il chercher querelle au collectionneur? Faut-il s'affliger sur la langue de Bossuet ainsi déformée peu à peu place Maubert? Faut-il s'indigner contre ces « vocables » nés dans le ruisseau et les flétrir des noms terriblement académiques de « métonymies saugrenues » et « synecdoches obscènes »? C'est, ce me semble, prendre les choses bien tragiquement et réquisitionner bien doctoralement. M. Ferdinand Brunetière, qui est encore dans son printemps, se croit obligé à beaucoup de tenue et à une grande rigidité, de même que les jeunes substituts, toujours plus graves que les procureurs généraux. Avec les années il se détendra, n'en doutons point, et desserrera un peu sa cravate. Son savoir, sa conscience, son bon sens s'imposeront, comme dès à présent, car il est déjà un maître, mais heureusement tempérés par un esprit de tolérance indulgente : il n'en sera pas moins un maître pour être moins docteur.

II.

M. Joseph Fabre a ouvert une école, qu'il appelle l'école de l'homme et du citoyen. Cette métaphore veut dire qu'il écrit et propage des livres destinés à la jeunesse, livres qui prêchent toutes les vertus civiques et inspirent le plus pur patriotisme. En voici un nouveau, *Jeanne d'Arc libératrice de la France* (1), dédié tout spécialement « aux femmes de France ». Et pourquoi aux femmes? Parce que les femmes aiment les cérémonies qui ont un caractère religieux, les pompes solennelles qui parlent à l'imagination. Or M. Fabre espère bien voir disparaître les fêtes en l'honneur de sainte Pulchérie et sainte Scholastique. Mais alors, comment les remplacer, ces fêtes, puisqu'il faut aux femmes absolument des saintes? Eh bien, on fêtera l'héroïque Pucelle d'Orléans, la vraie sainte de la France. Oui, M. Fabre lui-même l'appelle ainsi. C'est une sainte, elle qui a personnifié le culte de la patrie et la liberté de conscience; une sainte laïque, bien entendu, car elle a résisté à l'Église, et voilà pourquoi l'Église a toujours refusé de la canoniser. M. Fabre est un

(1) Ferdinand Brunetière, *Histoire et littérature*. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

(1) Joseph Fabre, *Jeanne d'Arc libératrice de la France*. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier.

peu trop, peut-être, préoccupé de la laïciser définitivement. On sait comme Michelet, qui très évidemment n'admettait pas le surnaturel, nous donne, dans les pages admirables qu'il a consacrées à Jeanne d'Arc, l'idée, presque la sensation du surnaturel, bien autrement que M. Wallon, qui veut y faire croire. M. Fabre s'est attaché constamment à prémunir contre cette illusion. Lorsque quelque révélation de la Pucelle a un air de merveilleux, vite il avertit qu'il y a une explication toute simple. Jeanne annonce qu'il y a une épée cachée dans l'église Sainte-Catherine de Fierbois; on la trouve en effet. Ne vous laissez pas abuser, mesdames, par l'apparence : six semaines auparavant, Jeanne était passée à Fierbois, où elle avait pris des renseignements. Et alors voilà l'idée d'une comédie bien jouée qui va poindre en notre esprit au lieu de l'idée du surnaturel. Assurément M. Fabre est dans le vrai quand il écarte le merveilleux; mais, si Jeanne procédait comme Mme Eugène, tireuse de cartes, les femmes, à qui est dédiée cette histoire, ne vont pas vouloir la fêter comme une sainte : il y aura encore de beaux jours pour Pulchérie et Scholastique.

III.

Le nouveau roman de M. Charles Lomon, *l'Amirale* (1), ravira les lecteurs qui aiment ce qui finit bien. Ceux qui ne détestent pas les dénouement lugubres admireront du moins l'habileté du romancier, qui a fait aboutir à une idylle le drame le plus sombre qui se puisse imaginer. C'est là, en somme, ce qui fait la principale originalité de ce récit. Une jeune fille pauvre immole un amour désintéressé, qui ne la tirerait jamais de la vie étroite, à la perspective d'un mariage opulent. Nous la voyons, après quelques mois de résignation à de sévères devoirs, près de succomber à l'ancienne passion, qu'elle avait crue éteinte et qui rallume les cendres de son cœur. Le duo d'amour est interrompu par l'apparition soudaine du mari, et le danger conjuré par ce mensonge : « Mon ami, monsieur me suppliait à genoux d'obtenir de vous pour lui la main de votre fille. » Le mariage qui s'ensuit, avec les froideurs étranges du jeune époux et les étonnements douloureux de la femme, ainsi que l'imminente péripétie du départ de la belle-mère et du gendre, ne nous surprennent point. Où nous nous étonnons, c'est lorsque, leur projet découvert, l'heure du poignard justicier ou du revolver vengeur ayant sonné, tout le monde s'embrasse. Et ce n'est pas assez de ces baisers de paix; non, on va vivre ensemble, tous les quatre, et vivre heureux et avoir beaucoup d'enfants. C'est pour amener cette idylle finale que M. Lomon a déployé de rares ressources d'invention. Comment opère-t-il ce miracle? Vous le verrez en lisant ce roman, qui vaut par l'observation et le style. Je vous laisse le plaisir de la surprise; vous m'en remercierez, j'en suis certain.

(1) *L'Amirale*, par Charles Lomon. — 1 vol. Paris, 1884. Plon, Nourrit et Cie.

IV.

M. Philippe Chaperon est un prodigue; il donne sans compter. Voilà l'insouciance de la jeunesse. Plus tard on tire d'une idée tout ce qu'elle contient et même parfois davantage. Quand on a la donnée d'un grand drame, on n'en fait pas un acte seul et encore moins une courte scène. M. Chaperon, lui, condense en de tout petit cadres les éléments de vastes tableaux. Chacun de ces cadres contient une histoire tragique ou un épisode plaisant (1). Dans tous je signale avec plaisir les promesses d'un réel talent, et c'est même déjà plus que des promesses. S'il fallait absolument indiquer mes préférences, j'avouerais au peintre que je suis plus frappé des scènes tragiques que des scènes de comédie ou de vaudeville. Il y a là une touche bien forte dans sa sobriété, des traits saisissants, dont certains vous font passer un frisson. L'effet est puissant. Retenons le nom de M. Philippe Chaperon; je serais bien étonné s'il ne se dégageait pas bientôt de l'ombre.

V.

M. Robert Caze a de la verve, de la bonne humeur et même de l'esprit; mais il manque absolument de respect. Son ironie n'épargne rien, pas même les bas violets (2). C'est une gaieté d'atelier, pas distinguée du tout, mais pas méchante non plus. Un gros rire sans fiel. Je regrette cependant certaines *fumisteries*, comme on dit dans les ateliers, bien qu'inoffensives en somme, à l'adresse d'œuvres et de poètes envers qui les charges de rapins ne sont pas de mise. Est-il de bien bon goût de dessiner au charbon sur les murs la caricature d'Hermann et de Dorothée, de Paul et de Virginie, de Calypso et de Télémaque, de faire la parodie de Graziella? Charmante et poétique Graziella, que devient-elle avec M. Robert Caze? Une chanteuse des rues logée rue Mouffetard au milieu des joueurs de cornemuse et des gamins pouilleux qui chantent l'Italie et la France à la barbe des concierges confiants dans l'union des races latines. Et il nous la montre qui hurle des refrains canailles en frappant sur son ventre rebondi. Passe encore pour Calypso; mais, au nom du ciel, respectez Graziella!

VI.

La jeunesse des grands hommes est un des thèmes favoris du théâtre. M. Pierre Robbe a cru trouver un sujet de comédie dans un épisode de la jeunesse de Rabelais (3); seulement, cet épisode ne serait-il pas de l'invention du poète? Il a tout au moins arrangé à sa fantaisie ce qu'il trouvait à

(1) *Histoires tragiques et contes gais*, par Philippe Chaperon. — 1 vol. Paris, 1884. Alphonse Lemerre.

(2) *Les Bas de Monseigneur*, par Robert Caze. — 1 vol. Paris, Marpon et Flammarion.

(3) *Rabelais novice*, comédie en un acte et en vers par Pierre Robbe. Paris, 1884. Paul Ollendorff.

peine indiqué. L'objet qu'il se proposait surtout était de faire pressentir l'homme dans l'adolescent. Il y a réussi suffisamment, un peu trop même à mon sens, car ces portraits, tracés à l'avance comme par intuition et pressentiment, ne sont à peu près fidèles qu'à la condition d'être artificiels et factices.

VII.

Les oies du Capitole vont pousser de grands cris, dit M. Jean Richepin dans la préface de son nouveau volume éclos d'hier et qui fait déjà scandale, *les Blasphèmes* (1). Eh bien, oui, je pousse un grand cri. Oui, ce Nana-Sahib m'effraye. Et qui donc le verra sans terreur rugir l'insulte et l'anathème, non seulement contre Dieu, mais contre la raison, mais contre la société, mais contre la morale? C'est un Prométhée déchaîné qui brise le rocher où il a été cloué et, d'une main furieuse, lance les débris — des blocs énormes — à toutes les croyances nécessaires à l'humanité aussi bien qu'aux illusions qui la consolent. Chacun de ces projectiles sacrilèges a-t-il atteint le but? Non, sans doute, grâce au ciel; mais M. Richepin se le persuade, et il exulte avec une joie farouche.

Tout est détruit, s'écrie-t-il, temples et autels, statues consacrées au Droit, à la Justice, à la Science, au Progrès! Une montagne de ruines! Tout cela gisant à terre, pêle-mêle, voilà mon œuvre! Et maintenant, hommes de foi ou de savoir, dupes ou charlatans, troupeau stupide d'illuminés, de naïfs et de niais, vomissez sur moi l'anathème si bon vous semble; je me ris de vos impuissantes colères. Ce que j'ai tué est bien mort, et tenez! voyez comme je piétine sur ces débris! — Et, en effet, le voilà qui danse, à lui tout seul, une pyrrhique insensée, vertigineuse.

Laissons danser Nana-Sahib. La colère l'a tellement enivré qu'il croit voir des monceaux de ruines là où il n'y a en réalité que les éclats des blocs qu'il lançait tout à l'heure et qui se sont brisés sur les statues en les entamant à peine. Son illusion lui est chère, ne la dissipons pas. Y réussirions-nous, d'ailleurs? Si l'on était allé dire à Ajax furieux que les chefs de l'armée grecque, qu'il s'imaginait voir saigner et mourir sous son fouet, soupaient tranquillement à cette heure-là, il n'eût pas voulu le croire et eût continué à rire avec des hoquets convulsifs. Cet accès de frénésie se calmera-t-il? Quelque jour sans doute; mais espérons qu'il ne se terminera pas pour M. Richepin comme pour Ajax : par un suicide.

C'est donc une œuvre de colère, une œuvre de fureur. Auprès de ces cris stridents les cris plaintifs de Mme Ackermann étaient des roucoulements. Une différence non moins sensible, c'est que Mme Ackermann blasphème avec tristesse; c'est une désolée : M. Richepin blasphème avec bonheur, avec transports; c'est un énergumène. Je ne me permettrais pas de douter de sa sincérité; peut-être cependant, au début, voulait-il seulement nous étonner et s'amuser de notre stupéfaction, car il est toujours doux d'ébahir le philistin et le bourgeois; puis il se sera échauffé à ce jeu. Parfois il arrive que ce qui n'était d'abord que fantaisie d'artiste se tourne en passion, et l'on devient tout à fait sincère après l'avoir été à moitié. A l'heure qu'il est, M. Richepin est absolument et naïvement convaincu que le feu de paille allumé par lui a bel et bien anéanti toutes les croyances dont vivait l'humanité, celles de la philosophie comme celles de la religion. Les artistes ont de ces candeurs-là; or M. Richepin est un grand artiste.

Oui, un grand, un très grand artiste! Les oies du Capitole le crient, car elles aussi tiennent à être sincères. Tout en protestant contre l'idée mère de cette œuvre attentatoire à tout ce qu'il y a de sacré au monde, elles admirent l'immense talent du poète. Quel feu! quelle verve! Quel inépuisable richesse de style! Quelle source abondante et quelle veine jamais tarie! Il faut admirer encore l'éclat du coloris et non moins la solidité de la trame où se jouent en arabesques originales d'étincelantes broderies. Je vois bien sans doute ce que l'on peut facilement critiquer : les violences de langage, les audaces excessives, les trivialités, les crudités et les brutalités; mais tout cela est voulu. M. Richepin a tenu absolument à être à la fois le Prométhée qui rugit, le fort de la halle qui sacre, et le gamin de Paris qui gouaille; à mêler à la langue que parleraient les dieux, s'il y avait des dieux, l'argot des faubourgs. Je ne demande pas à ce que l'on s'extasie devant cet amalgame; mais il ne faut voir là qu'un système. Ce n'en est pas moins un beau style, plein, ferme, sonore. N'est-ce pas chose merveilleuse que, malgré ce malheureux mélange, il ait conservé un grand air? On dirait un gentilhomme qui s'encanaille par fantaisie, mais qui n'en demeure pas moins gentilhomme. Le mot *rut* et le mot *zut* et bien d'autres encore que je n'oserais citer nous font faire des soubresauts; mais ces scories passent vite, emportées par un courant impétueux qui charrie de l'or comme le Pactole. Et, de même que j'oublie ces violences ou ces trivialités de langage, je me surprends parfois à oublier presque l'impiété de ces négations et de ces blasphèmes : je suis sous le charme. Les chansons me révoltent; mais les airs sont bien beaux.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Les Blasphèmes*, par M. Jean Richepin. — 1 vol. Paris, 1884. Maurice Dreyfous.

NOTES ET IMPRESSIONS

Comment peut-on être à la fois radical et libéral?

C'est une question que je me permettrai d'adresser à M. Frédéric Montargis, agrégé de l'Université, récemment ballotté aux élections municipales. M. Montargis s'est galamment désisté, après le premier tour, en faveur de son concurrent républicain; il n'est donc plus candidat; mais il est toujours agrégé et, à ce titre, il doit connaître le sens des mots.

Candidat radical libéral... Cela ne veut pas dire assurément oiseau et souris; mais on y gagne peut-être des suffrages panachés.

*
* *

Un candidat encore mieux avisé que M. Montargis a trouvé le moyen de couper court aux hésitations des électeurs.

Il a fait apposer dans sa circonscription des affiches ainsi conçues :

UN TEL
candidat acclamé à la réunion du...

Puis, comme ces mots : *à la réunion du...* faisaient longueur, il a trouvé plus simple de les supprimer et de remplacer les premières affiches par celles-ci :

UN TEL
candidat acclamé

Heureux homme! Comment lui refuser sa voix?

Toutefois il a été acclamé, mais pas nommé.

*
* *

Une bonne phrase :

« Tous les bulletins conservateurs fraternisent dans les urnes du VIIe arrondissement lorsqu'il s'agit de nommer M. Bartholoni conseiller municipal. »

Si ces bulletins sont tous conservateurs, ils n'ont vraiment aucun mérite à fraterniser.

Ce qui serait gentil, ce serait de les voir s'unir aux bulletins radicaux pour écraser les bulletins opportunistes.

Ça s'est vu!

*
* *

Dans une commune des environs de Paris :

Les politiciens de l'endroit ont arrêté le programme des réformes que leurs élus devront réclamer et ils montrent au secrétaire de la mairie une épreuve de l'affiche qui énumère ces réformes : séparation de l'Église et de l'État, rétablissement du divorce, élection de la magistrature, instruction gratuite et obligatoire...

Là-dessus le secrétaire de la mairie les arrête timidement :

— Pardon, fait-il; mais, quant à cela, c'est inutile.

Et, comme on le regarde déjà d'un air soupçonneux :

— Nous l'avons depuis dix-huit mois, ajoute-t-il. Depuis dix-huit mois l'instruction est obligatoire et gratuite.

— Tout à fait?

— Tout à fait.

— Ah!

Petit silence. Les politiciens étaient prêts à briser tous les obstacles pour obtenir les réformes en question; mais cet obstacle qui s'écarte de lui-même les déconcerte visiblement.

— Ça ne fait rien, dit tout à coup l'un d'eux. Notre programme ne doit pas être changé pour cela : ce n'est qu'un mot à ajouter sur l'affiche.

Et il écrit :

« *Continuation* de l'instruction gratuite et obligatoire. »

*
* *

Littérature.

Le *XIXe Siècle* raconte qu'au dernier banquet du comité de la Société des gens de lettres, M. Arsène Houssaye a porté un toast à Victor Hugo, « le Molière, le Shakespeare, le Dante, le Virgile et l'Homère français ».

Le Shakespeare, le Dante, le Virgile et l'Homère..., soit! Mais le Molière! Nous en avons déjà un qui est on ne peut plus Français. Il faudrait donc que Victor Hugo consentît à n'être que le second!

L'invraisemblance de cette supposition prouve assez que M. Arsène Houssaye n'a pas pu prononcer les paroles qu'on lui attribue si naïvement.

*
* *

Le chroniqueur d'une feuille radicale raconte que J.-B. Dumas, l'illustre chimiste, s'étant rencontré un jour chez M. Henry Berthoud avec un monsieur très distingué qui lui avait parlé de ses découvertes, avait été tout étonné d'apprendre que ce monsieur si instruit n'était autre que Médrano dit Boum-Boum, le clown du cirque Fernando.

L'anecdote est assez piquante; mais ce qui est plus curieux encore, c'est la réflexion du narrateur :

« Cela prouve, dit-il, que si J.-B. Dumas était fort en chimie proprement dite, il n'était pas fort en *chimie sociale!* »

*
* *

On annonce l'apparition d'une nouvelle *Revue* — « d'une vraie Revue, jeune, à la fois sérieuse et vivante, aux tendances larges, traitant à fond les questions passionnantes, pénétrée de l'esprit scientifique contemporain et portée par le courant du siècle ».

Cette vraie Revue s'intitule *la Revue indépendante.*

Vite, j'achète le premier numéro et j'y trouve le commencement d'une « série d'études sur la vie simple ».

Des études sur la vie simple!... Je suis déçu... Si c'est là ce qu'on appelle traiter à fond les questions passionnantes et se faire porter par le courant du siècle!..

Mais il y a une note au bas de la page :

« Malgré l'impassibilité de l'auteur, une sévère moralité émane de la hideur même de ces courts et intenses récits. »

A la bonne heure! La moralité qui émane de la hideur même... Nous voilà bien dans le courant du siècle!

Seulement, tout le monde ne remarquera pas cette petite note. A la place de l'auteur, je la supprimerais et je remplacerais mon titre général par celui-ci :

Études hideuses sur la vie simple.

*
* *

Il y a de bons dentistes et de mauvais dentistes.

Les bons dentistes sont ceux qui ont étudié leur art consciencieusement et qui le pratiquent avec honneur et

habileté. Les mauvais sont ceux qui se bornent à ouvrir un cabinet somptueusement meublé dans une maison de belle apparence et à y faire affluer la foule par les moyens indiqués dans *les Trente millions de Gladiator*. — « Quel génie! quel dentiste! » crie à chaque instant le secrétaire du praticien.

Si le projet adopté par la Faculté de médecine prend force de loi, il n'y aura bientôt plus en France que de bons dentistes ou du moins des dentistes munis d'un diplôme probant. Les aspirants à ce diplôme devront : 1° — se faire inscrire auprès d'une Faculté ou d'une École de médecine ; 2° — produire, en s'inscrivant, un certificat de grammaire ou un diplôme d'études de l'enseignement secondaire spécial; 3° — suivre pendant deux années les cours d'anatomie, de physiologie et de pathologie professés à l'École ou à la Faculté ; 4° — remplir pendant deux semestres les fonctions de stagiaire dans un service de chirurgie ; 5° — accomplir deux années de stage, soit chez un dentiste, soit dans une école d'odontologie; et enfin subir une série d'épreuves orales, cliniques et pratiques, l'une de ces épreuves consistant notamment dans « l'exécution *en loge* d'un appareil de prothèse entier ou partiel avec application de cet appareil ».

Que dites-vous de cette exécution en loge à l'instar des concours pour le prix de Rome?

Mais le beau projet de la Faculté de médecine n'est pas encore réalisé. Pour lui donner une sanction pratique en attendant la consécration officielle, plusieurs dentistes — des bons, des dentistes sérieux — ont eu l'heureuse idée de créer à Paris une pépinière d'élèves capables de subir les examens qui seront exigés plus tard pour l'obtention du diplôme conféré par l'État.

L'*Institut odontotechnique de France*, fondé ainsi sous le patronage des plus éminents professeurs de la Faculté, MM. Gosselin, Richet, Gavarret, Béclard, Bouchardat, Trélat, etc., comprend une école d'enseignement et une clinique qui, après avoir fait leurs preuves, seront très certainement reconnues par l'État et délivreront avec le concours de la Faculté le diplôme spécial de dentiste.

L'Institut est installé luxueusement rue de l'Abbaye, dans les mêmes bâtiments que la Société de chirurgie. Il peut recevoir plus de cent élèves; dix-huit professeurs y font régulièrement des cours théoriques et pratiques sur la technique dentaire et les sciences accessoires; en un mot, son organisation ne laisse rien à désirer.

On trouvera peut-être que je m'étends avec trop de complaisance sur cette matière et que les renseignements spéciaux dont j'ai fait provision seraient mieux à leur place dans la *Revue scientifique*. C'est que je voulais arriver à un détail qui n'est pas scientifique du tout et qui aurait probablement échappé, pour cette raison, à l'attention de nos savants voisins.

A côté de leur clinique dentaire, les fondateurs de l'Institut ont ouvert un cabinet où l'on donne des consultations et où l'on fait des opérations entièrement gratuites. Je parle des opérations simples. Quant aux opérations spéciales, particulièrement douloureuses et compliquées, elles sont faites gratuitement aussi *sur la présentation d'une carte signée par un bienfaiteur ou un souscripteur*.

Et voilà ce qui m'a touché : c'est la création de ces cartes avec lesquelles on peut soulager tant de malheureux. Vous vous les procurez moyennant une certaine somme, comme vous prendriez des bons de pain ou des bons de viande dans les établissements philanthropiques, et vous portez ainsi sur vous un remède dont on n'a que trop souvent l'emploi. Que de fois m'est-il arrivé de rencontrer un pauvre homme, une pauvre femme ou un pauvre enfant qui souffraient des dents! Je compatissais à cette cruelle souffrance pour l'avoir éprouvée moi-même. Mais que faire? Mener ou envoyer le malheureux chez un dentiste? — Chez quel dentiste? Si l'on tremble pour soi, on tremble bien plus pour les autres. Imaginez un praticien qui se trompe, qui arrache une bonne dent à votre protégé ou qui aggrave le mal de la mauvaise!

Avec les cartes de l'*Institut odontotechnique*, rien de pareil n'est à craindre. Vous remettez une de ces cartes au patient. Il ne peut pas en faire un mauvais usage ou la convertir frauduleusement, comme ces bons de pain qui deviennent, avec la complicité de certains boulangers, des bons de brioche ou même des bons pour aller chez le marchand de vin. Non! il est obligé de la porter à la clinique dentaire, et là on lui guérit sa dent ou bien on la lui extrait — sans douleur.

Quoique ce ne soit pas écrit sur la carte, les praticiens de l'Institut odontotechnique s'engagent formellement à supprimer la douleur!

« — Qu'ils suppriment plutôt la bourgeoisie! » ajouterait le *Cri du peuple*, pour nous ramener à la question ou à la chimie sociale.

*
* *

Encore un article sur la dernière préface du dernier des Goncourt!

M. Hepp, du *Voltaire*, réclame pour son illustre ami le *droit à l'orgueil*, « ce que nous appelons, dit-il, l'adoration du nombril ».

« L'adoration du nombril » me plaît mieux que le « droit à l'orgueil ». C'est moins solennel. Le spirituel chroniqueur aurait dû s'en tenir à cette expression.

Mais le droit à l'orgueil, puisque droit il y a, n'était pas menacé. Ceux qui y prétendent s'inquiètent assez peu de savoir si on le leur reconnaît ou non. Ils en jouissent tout naturellement et, quand on le conteste, loin d'être troublés, ils éprouvent une satisfaction d'autant plus vive en pensant que la postérité leur rendra au centuple les hommages qu'on leur refuse pour le moment. Ils jettent un regard de pitié sur leurs contempteurs et ils disent intérieurement : « Pauvres gens! quelle figure feriez-vous si vous soupçonniez ce qu'on pensera de moi plus tard, ce que vous ne voulez pas croire, ce que je suis seul à sentir et ce qui me réjouit incommensurablement! »

Il y a là, j'en suis sûr, pour les initiés, une joie intime et profonde, une sensation très subtile que l'auteur de *Chérie* analysera peut-être un jour — sans avoir besoin, cette fois, de demander des consultations aux uns et aux autres.

MONSIEUR JOSSE.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Travaux parlementaires. — Le 6 mai, la commission du budget s'est réunie sous la présidence de M. Rouvier pour reprendre ses travaux.

Élections municipales. — Le 4 mai ont eu lieu dans toute la France les élections municipales. Presque toutes sont républicaines. Il semble que leur caractère particulier ait été le grand nombre des ballottages. A Paris elles ont donné 15 républicains, 26 autonomistes, 7 réactionnaires, 32 ballottages; à Lyon, 4 ballottages; à Nantes, même nombre; à Marseille, 9 ballottages sur 18 circonscriptions; à Bordeaux et à Montpellier aucun résultat définitif.

Espagne. — L'ordre est complètement rétabli en Catalogne; il n'existe plus un seul insurgé sur le territoire espagnol.

Affaires d'Égypte. — Suivant une dépêche de Varna, la Turquie donnerait en principe son adhésion à la conférence projetée, sous certaines réserves. — Le gouvernement anglais vient de publier, dans un recueil de documents officiels, la correspondance de Gordon avec sir Evelyn Baring. Gordon manifeste l'intention de rester à Kartoum aussi longtemps qu'il conservera quelque espérance de mettre fin à la rébellion du Soudan. Dans le cas où il devrait y renoncer, il se retirerait vers l'Équateur. Il ne craint pas d'affirmer que si l'Angleterre veut maintenir la paix en Égypte, elle sera obligée d'écraser le mahdi. — A l'heure qu'il est Gordon est obligé de creuser des retranchements pour se mettre à l'abri des manifestations hostiles des habitants de Kartoum.

Nécrologie. — Mort du cardinal Sbarretti; — du Père Francesco Pellico, frère de Silvio Pellico; — de l'impératrice mère Marie-Anne d'Autriche; — de M. Joseph Jean, conseiller général du Tarn; — du capitaine de vaisseau Massian Jurien de la Gravière; — de M. Eugène Schérer, inspecteur de 1re classe des ponts et chaussées, frère de M. Edmond Schérer, sénateur; — du dessinateur Henri Scott; — de M. Bontemps, inspecteur-ingénieur des télégraphes.

Bibliographie

État précaire de la propriété littéraire au XVIe *siècle,* par M. Ch. Nisard. — Paris, Dupont, 1884, 44 pages in-8°.

Cet écrit contient le récit de deux larcins. Lucas Fruytiers (*Fruterius*) et Jean Wilhems (*Janus Gulielmus*) étant morts l'un et l'autre fort jeunes, avant d'avoir publié les notes qu'ils avaient recueillies sur Lucrèce et sur Cicéron, des gens peu scrupuleux les ravissent aux légitimes possesseurs pour en tirer gloire et profit. Les travaux de ce genre procuraient alors profit et gloire. M. Ch. Nisard raconte plaisamment l'une et l'autre aventure, décrivant avec soin, d'après des pièces authentiques, les caractères, les mœurs des personnages que ces pièces amènent successivement sur la scène. C'est une narration instructive et pleine d'agrément.

(*Journal des Savants.*)

A propos du Divorce, par M. Ernest Cartier. — In-12, 34 pages. Dentu.

M. E. Cartier n'est pas un des fanatiques du divorce; il estime qu'il faut le subir, sans en attendre les beaux résultats qu'on nous promet. Ce qui fait l'intérêt de sa brochure, c'est le point de vue tout pratique d'où il examine la question : il la traite en avocat, ce qui ne laisse pas d'être assez piquant en une matière où ne se sont guère exercés jusqu'ici que des gens qui n'étaient pas du métier. Il propose dans sa conclusion un amendement au Code civil. Après avoir énuméré les différents modes du divorce, il insiste sur ce fait que le divorce pour cause déterminée, c'est-à-dire pour excès, sévices et injures graves, prête à une interprétation trop élastique et offre au caprice une issue trop facile. Pour empêcher les abus, il faudrait établir une sanction : l'époux contre lequel le divorce aurait été prononcé verrait la moitié de ses biens attribuée immédiatement aux enfants issus du mariage.

Il faut lire cette étude, nouvelle à plus d'un égard et, à tous les points de vue, fort instructive.

Un Critique d'art au XIXe *siècle,* par M. Pierre Petroz. — In-12, 83 pages. Alcan.

Dans un précédent ouvrage, *l'Art et la Critique en France depuis 1822,* M. Pierre Petroz s'était proposé de faire un exposé précis et exact des tendances diverses de la critique d'art avant, pendant et après la grande querelle des classiques et des romantiques. Dans cette brochure, il se propose de définir les qualités qui constituent le vrai critique, l'historien de l'art; mais, au lieu de les concevoir d'une manière abstraite, il les montre pour ainsi dire en action chez un de ceux qui les ont possédées au plus haut point à notre époque, T. Thoré ou, si l'on veut, W. Bürger, nom adopté par Thoré en exil après le coup d'État du 2 Décembre.

Le Mouvement littéraire en France en 1882 *et* 1883 par M. Jules Lermina. — In-8°, 24 pages. Ghio.

Le directeur de l'Association internationale de professeurs fondée en 1860, M. Ch. Rudy, a eu l'heureuse idée d'organiser une série de conférences sur la littérature contemporaine en France et à l'étranger; les conférences sont faites en différentes langues et par des savants et des littérateurs nationaux : MM. François Coppée et Jules Lermina pour la France, de Blowitz pour l'Angleterre, Mistral pour la Provence, d'Ochoa pour l'Espagne, etc. Ces conférences seront publiées à mesure qu'elles auront été prononcées, les conférences étrangères accompagnées de la traduction française. Celle de M. Lermina est la première.

Sommaire du dernier cahier du *Journal des savants :*

De la philosophie d'Origène (Ad. Franck). — Publications sur Plutarque (E. Egger). — Œuvres de A. de Longpérie (Alfred Maury). — Calendrier de l'Orient (E. Miller). — Les Filles du diable (B.-H.).

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [3022]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 20. 17 MAI 1884.

Paris, 16 mai 1884.

Le traité de Tien-Tsin ne pouvait venir plus à propos.

On ne saurait trop insister sur ce fait, qu'après la période des difficultés politiques la France est entrée dans celle des difficultés économiques. Voilà pourquoi les élections municipales — à Paris en tout cas — n'ont pas révélé de mouvement politique bien marqué. Les électeurs ont presque tous voté de la même façon qu'il y a trois ans. Chaque parti a subi quelques pertes en même temps qu'il obtenait quelques gains, et les gains, comme les pertes, ont été peu décisifs. Dans le reste de la France, notamment dans quelques grandes villes, on remarque un penchant vers le maintien de l'état actuel. Ce qui ressort donc de cette vaste consultation, c'est l'absence de courant, une sorte de stagnation. Chacun reste où il était. Ah! si la nation voyait en perspective quelque panacée politique, il en serait autrement. Qu'on se rappelle, sous l'empire, la continuité, la rapidité du progrès entre les élections législatives de 1857, de 1863 et de 1869. Le spectacle était bien différent et montrait clairement la marche de l'opinion. Ce n'est pas qu'aujourd'hui elle soit indifférente : l'affluence des électeurs, le petit nombre des abstentions prouve que non, Dieu merci! La situation paraît sérieuse, on ne s'en désintéresse pas; mais, que voulez-vous? la crise n'est pas politique.

Elle est économique, et tout le monde en est atteint.

Dès le lendemain des élections, un nouvel avertissement nous arrivait : on constatait une nouvelle diminution de 6 millions dans le rendement des impôts indirects.

Tout à coup nous apprenons qu'un marché de 40 millions d'hommes va s'ouvrir, par privilège, au commerce français.

Le mouvement d'affaires qu'on en peut espérer ne sera peut-être pas aussi rapide qu'on le voudrait; mais l'effet moral est déjà chose considérable. Nous croyons, quant à nous, que le remède à la crise économique est surtout dans une sorte de réveil de l'esprit d'initiative industrielle et commerciale. Au lendemain de nos désastres, d'où est venu notre prompt relèvement? De ce que chacun a senti la nécessité d'un effort, collectif et individuel. Mais le succès même, comme de coutume, a endormi nos négociants, de même qu'avant 1870 nos militaires s'étaient engourdis dans la routine. Nous n'en sommes pas, loin de là, à essuyer un Sedan économique, comme disent quelques alarmistes; mais il n'y aurait pas grand mal qu'on le crût, si l'on devait en tirer cette conviction que le salut est dans l'énergie, devenue indispensable, des efforts individuels.

Le succès final de l'expédition du Tonkin est, en tout cas, un stimulant moral. A quelles conditions en résultera-t-il un effet pratique, un mouvement d'affaires régulier? Les Annamites sont de piètres consommateurs; leurs besoins ne s'accroîtront guère qu'avec les progrès de la colonisation; ils n'achètent aujourd'hui que des cotonnades, et sur cet article nous ne pouvons rivaliser avec les Anglais. Mais les Chinois sont déjà acheteurs d'étoffes, de métaux, d'autres objets, et d'ailleurs, habiles commerçants comme ils le sont, ne doutez pas qu'ils sauront trouver des débouchés pour les marchandises que nous apporterons, si, après informations précises, nous ne leur envoyons que celles dont ils peuvent tirer parti. On sait, d'autre part, quels sont les produits qu'ils peuvent nous vendre. La facilité de circulation est donc le point important. Pour cela il faut deux choses : un bon port commercial sur le golfe, une bonne route de ce port à Lao-Kaï, ville frontière du l'Yunnan. Or la route naturelle, c'est le fleuve Rouge, et au-dessus de Hanoï ce fleuve est parsemé de rochers, a des rapides dangereux; il est peu navigable dans les conditions normales d'un commerce un peu développé : il faudra doubler cette voie naturelle par une voie

faite de main d'homme. En outre, Haïphong, situé en terrain vaseux, ne vaut pas, semble-t-il, le port voisin Kouang-Yène, qui s'étend sur des mamelons, où l'on trouve de l'eau douce, du charbon, de la pierre à bâtir, et où l'on accède par le Coa-nam-trieu, plus profond que la rivière d'Haïphong. Le commerce saura bien découvrir quel est le port le meilleur et il faut souhaiter que l'administration ne cherche pas à lui imposer une préférence. Signalons également, plus au sud, Nam-Dinh et Ninh-Binh, situés aux bouches du fleuve Rouge, d'accès facile, et qui peuvent prendre de l'importance.

Canton, dont les abords manquent de profondeur, périclite depuis longtemps comme place commerciale : il y a là un héritage à recueillir pour nos ports du Tonkin. Telle doit être leur ambition. Ce qui les aidera dans cette entreprise, c'est que, de par le traité de Tien-Tsin, nous sommes maîtres de Lang-Son, que traverse un affluent de la rivière de Canton.

Pour les échanges avec le Yunnan, nous n'avons pas de temps à perdre si nous voulons n'être pas devancés par les Anglais, qui, on le sait, projettent la construction de chemins de fer pour pénétrer dans cette province chinoise par la haute Birmanie et vont sans doute redoubler d'efforts.

Mais tout d'abord nous demandons instamment au gouvernement de ne pas se hâter de rappeler une partie de nos troupes. Elles peuvent rendre encore de grands services en purgeant rapidement le pays des pirates et des brigands, surtout en installant notre autorité dans les provinces méridionales du Tonkin, qui échappent encore à notre action, et établir là une démarcation effective entre ces provinces et l'Annam, afin d'être tranquilles de ce côté. A faire revenir nos troupes trop tôt, on n'aurait même pas l'avantage de réaliser une économie. C'est leur transport qui coûte. Une fois là-bas, et la guerre finie, leur entretien ne sera guère plus cher qu'en France. Qu'elles achèvent l'œuvre tandis que leur effectif est nombreux.

Nous supposons qu'aussitôt le traité de commerce signé, notre gouvernement mettra des agents consulaires dans les places commerciales du midi de la Chine : puisse-t-il les bien choisir et ne pas les déplacer, suivant l'usage traditionnel, au moment où ils auront acquis la connaissance du pays! Il serait opportun d'augmenter à l'École des langues orientales vivantes le nombre des élèves apprenant le chinois. Il faut organiser immédiatement l'administration civile; mais, pardessus tout, ce qui importe pour nous tenir à la hauteur de nos nouvelles destinées coloniales, ce que les circonstances réclament de plus en plus comme sanction de nos succès d'outre-mer et comme caution des développements qui en seront les conséquences, c'est la création d'un ministère des colonies.

COLLÈGE DE FRANCE

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES

COURS DE M. JACQUES FLACH

Leçon d'ouverture. — La vie et les œuvres de M. Édouard Laboulaye

Mesdames et messieurs,

Il est des héritages lourds à recueillir. Jamais je n'en ai eu conscience plus profonde qu'au moment actuel, au moment de succéder dans cette chaire au professeur, au savant, qui l'a illustrée pendant plus de trente ans. Mais si je mesure toute la distance qui me sépare de lui, je sens d'autant plus vivement aussi toute la reconnaissance que je dois à l'assemblée des professeurs de cette auguste maison, à l'Institut, gardien vigilant du haut enseignement dans notre pays, au ministre qui dirige d'une main si ferme et si prudente l'instruction publique de la France républicaine, au chef de l'État. Je ne me croirai quitte envers eux que si, arrivé à la fin de ma vie, je puis me rendre le témoignage de l'avoir vouée tout entière à la recherche passionnée du vrai, au culte de la science.

Aujourd'hui et avant d'aborder nos études, je voudrais évoquer devant vous la douce et noble figure du professeur que vous avez tant aimé et applaudi. C'est sous ses auspices que je placerai mon enseignement, et je regarderai toujours comme mon meilleur titre à votre sympathie l'honneur d'avoir été son disciple fidèle. Dans cette courte biographie que nous allons lui consacrer — pour la faire complète, c'est l'histoire d'un demi-siècle qu'il faudrait redire — vous l'entendrez surtout parler lui-même et je suis certain que vous ne vous en plaindrez pas.

I.

M. Édouard-René Lefebvre de la Boulaye est né à Paris le 18 janvier 1811. Tant de noms offusquaient sa modestie : il s'appela tout court Édouard Laboulaye. Sa famille était originaire d'Auvergne, mais elle était établie de longue date à Paris. Elle tirait sa noblesse des offices. Le grand-père de M. Laboulaye fut pourvu de la charge de secrétaire du roi et notaire sous Louis XVI. Or l'office de secrétaire du roi conférait une noblesse équivalente à quatre quartiers, transmissible, sous certaines conditions, aux descendants du titulaire.

C'est son grand-père qui l'a introduit, semble-t-il, dans la société du XVIIIe siècle, cette société dans l'intimité de laquelle il a vécu si longtemps et vous a fait vivre vous-mêmes. M. Laboulaye raconta plus tard la vive impression qui lui était restée de ces conversations enfantines.

« Ainsi, moi qui vous parle, tout enfant j'aimais les vieillards. J'avais un grand-père qui était plein de bonté pour moi; c'était mon bonheur de causer avec lui, et, quand il me disait qu'il avait vu M. de Voltaire et le philosophe de Genève (c'est ainsi qu'on appelait Jean-Jacques Rousseau au XVIIIe siècle), quand il me parlait du roi de Prusse, c'est-à-dire de Frédéric II, je l'écoutais avec une attention religieuse. Tous ces grands personnages, contemporains de mon aïeul, étaient vivants pour moi (1). »

Sa grand'mère était une amie de Mme de Tourzel, qui devint, vous le savez, gouvernante des enfants de France après le départ de Mme de Polignac et qui au mois d'août 1792 partagea pendant plusieurs semaines, au Temple, la captivité de la famille royale.

Le père de M. Laboulaye, d'abord chef de l'administration des droits réunis, fut plus tard régisseur de l'octroi de Paris.

C'est dans le quartier du Marais que M. Laboulaye vint au monde et qu'il fut élevé, quartier si plein de souvenirs des deux siècles passés. Là aussi, au milieu de ces vieux hôtels et de ces rues étroites, sa jeune imagination put se complaire dans le chatoyant mirage du passé. Elle s'éveilla de bonne heure, en effet, cette imagination que nous avons connue si étincelante et si fraîche. Son intelligence et sa sensibilité furent également précoces. A trois ans et demi, nous dit-on, il savait lire, et, tout enfant encore, la lecture de l'*Iphigénie* de Racine le faisait fondre en larmes.

Son instruction première se fit dans une petite pension du Marais, rue Portefoin. Cinq ou six élèves composaient toute la classe. Cinquante ans plus tard, M. Laboulaye devait retrouver sur d'autres bancs l'un de ses compagnons de la première enfance : M. Bocher, député, puis sénateur du Calvados.

Le jeune pensionnaire devient lycéen. Il commence et poursuit ses études classiques aux lycées Charlemagne et Saint-Louis; il les achève au lycée Louis-le-Grand. Ses succès sont éclatants; les vers latins surtout lui valent des triomphes. Mais, si la lutte est vive, elle ne cesse d'être courtoise. N'est-ce pas que le charme pénétrant de sa nature aimable et aimante se manifeste déjà? Ses rivaux les plus redoutables deviennent ses meilleurs amis et, malgré des divergences politiques, le restent toute leur vie. C'était le comte Agénor de Gasparin, « homme d'un beau talent et d'un noble caractère » (2), ardent promoteur de l'abolition de l'esclavage; c'était M. Émile Segris, qui entra dans le cabinet du 2 janvier 1870 comme ministre de l'instruction publique.

Du lycée M. Laboulaye passa à l'École de droit. Il m'a raconté souvent la désillusion qui l'y attendait. Avec son esprit vif et ouvert, il espérait trouver dans les études juridiques une solution de tant de graves problèmes qui le préoccupaient déjà. La science de la politique et de la vie, l'histoire des institutions humaines depuis l'Orient et Rome jusqu'au temps actuel, sans doute c'était là le champ vaste et superbe qui allait s'ouvrir devant lui. Le désenchantement fut pénible quand, au lieu d'études larges et fécondes, il ne rencontra qu'une interprétation sèche et étroite, une interprétation *matérielle* des codes, ou une analyse non moins stérile des lois romaines. Bientôt il s'élèvera d'un coup d'aile au-dessus de ces petitesses et on le verra, maître à son tour, faire reprendre au droit la place qu'il n'aurait jamais dû perdre, en faire, au lieu d'un art en quelque sorte mécanique, une science véritable plongeant à la fois ses racines dans l'histoire et dans l'économie sociale.

Auparavant sa vie s'était infléchie dans un sens inattendu. M. Laboulaye avait quitté les codes et le Digeste pour l'outil du fondeur. S'associant avec son frère, M. Charles Laboulaye, ancien élève de l'École polytechnique, il avait pris la direction d'une fonderie en caractères. Mais l'étude du droit tel qu'il la comprenait lui restait chère, et il eut bientôt l'occasion de le montrer par un coup d'éclat.

En 1837, l'Académie des inscriptions et belles-lettres mettait au concours le sujet suivant : « Quels ont été, à partir du règne de l'empereur Constantin jusqu'à la fin du XVIe siècle, les caractères et les vicissitudes du droit de propriété foncière dans toutes les régions qui ont fait partie de l'empire romain en Europe. » Le cadre était beau; qui saurait le remplir? Au nombre des mémoires envoyés au concours s'en trouva un qui, par la profondeur de l'érudition, la hauteur des vues, l'élégance de l'exposition et du style, rallia de prime abord tous les suffrages. Mais quel ne fut pas l'étonnement des membres du jury quand, ouvrant le pli cacheté qui devait contenir le nom de l'auteur, ils lurent : « Édouard Laboulaye, fondeur en caractères, 33, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel » (une petite rue qu'a fait tomber le percement du boulevard Saint-Michel). Ici se place une piquante anecdote que M. Laboulaye aimait à conter comme un des meilleurs souvenirs de sa jeunesse.

Un des membres du jury était M. Pardessus, jurisconsulte doué d'un sens historique rare, érudit dont les vastes travaux sont l'honneur de la science française contemporaine. M. Pardessus ne se connut pas de joie de trouver enfin un véritable historien du droit, et il courut, autant que son âge et sa dignité le lui permettaient, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel. Là il demande M. Laboulaye et on lui montre dans le jardin un homme jeune, en habits de travail. M. Pardessus s'approche :

— Est-ce bien à M. Laboulaye que j'ai l'honneur de parler?

— Oui, monsieur.

— A M. Laboulaye, fondeur en caractères?

— Oui, monsieur.

— Alors, laissez-moi vous embrasser.

(1) Discours prononcé à Versailles, le 9 août 1868, à la distribution des prix de l'institution Bertrand.

(2) Discours prononcé à la salle Herz, le 3 novembre 1865, en faveur des nègres affranchis.

— Très volontiers, monsieur.

L'accolade donnée, M. Pardessus reprend :

— Maintenant, monsieur, je veux vous dire tout le plaisir que m'a procuré votre excellent ouvrage.

— Quel ouvrage, monsieur?

— Mais votre mémoire sur l'histoire de la propriété foncière.

— Ah! s'écrie en riant M. Charles Laboulaye, c'est de mon frère qu'il s'agit. Veuillez l'attendre, il va rentrer.

La méprise fut de courte durée; mais l'amitié entre les deux savants dura jusqu'à la mort de M. Pardessus.

Ouvrons maintenant le mémoire couronné, nous trouverons dans l'introduction qui le précède le germe des convictions qui ont dirigé M. Laboulaye pendant sa vie entière. Cela vous semble paradoxal. Regardez-y pourtant de près : l'homme politique, le littérateur, le publiciste, aussi bien que le jurisconsulte et l'historien, sont déjà là. — De quoi s'agit-il au fond? De rien moins que d'une conception nouvelle des lois qui président à la marche des sociétés humaines.

Jusqu'au XVIIIe siècle, on ne concevait guère le droit que comme une création arbitraire du législateur. Toute autorité émanant alors du roi, le roi pouvait, à son bon plaisir, établir, modifier et abroger la loi. *Si veut le roi, si veut la loi,* disait un vieux proverbe juridique, et les jurisconsultes avaient beau gloser et commenter, la royauté s'en tenait au texte. — Je me rappelle à ce sujet une autre anecdote que M. Laboulaye m'a dite. Il avait publié en 1846 une édition nouvelle des *Institutes coutumières* de Loisel, en collaboration avec M. Dupin. Quand M. Dupin, alors procureur général à la cour de cassation, présenta le livre au roi Louis-Philippe :

— Loisel? dit le roi ; je le connais. N'est-ce pas lui qui a écrit : *Si veût le roi, si veut la loi?*

— Oui, sire ; mais voyez le commentaire.

Le commentaire, en effet, contredisait la maxime; mais c'était M. Dupin qui l'avait fait. Sous la monarchie constitutionnelle de 1830 il avait raison; sous la monarchie absolue de Louis XIV c'était la maxime qui disait vrai. Suivant la pittoresque expression de Laurière, « le roi lui-même était une loi animée ».

Au XVIIIe siècle, on ne parle plus que de *droit naturel.* Rousseau et son école d'une part, Wolf et Thomasius de l'autre, firent croire à l'existence d'un code de la nature, le même pour tous les hommes et dont la législation positive de chaque peuple devait se borner à sanctionner les décrets. On entrait dans le domaine de la pure chimère. Montesquieu seul réagissait contre ces décevantes théories. Pour lui, la loi est le résultat de rapports nécessaires; elle varie suivant les temps, les pays et les races. Découvrir ces rapports est le devoir du théoricien; le devoir du législateur est de les respecter. Mais la conception de Montesquieu était incomplète en un point, en un point fondamental. Il ne s'était pas rendu compte que l'humanité obéit à un incessant progrès; qu'elle marche sans relâche et que, si les lois des peuples répondent à des rapports nécessaires, ces rapports sont loin d'être immuables et fixes. Ce qui était bon hier peut être mauvais demain, encore bien que le climat n'ait pas changé et que la race soit restée sans mélange.

Cette loi du progrès, c'est Turgot, vous le savez, qui le premier l'a formulée en 1750 (l'*Esprit des lois* avait paru en 1748) dans son discours sur les progrès successifs de l'esprit humain : M. Laboulaye, le premier en France, en a fait l'application à la science du droit.

S'inspirant de Montesquieu et du vieil Aristote, ce doyen des professeurs de législation comparée puisqu'il avait réuni et étudié, voici plus de deux mille ans, cent cinquante-huit constitutions de peuples étrangers; s'inspirant de Turgot et de Quesnay son maître, enfin de l'école historique allemande représentée par Savigny, M. Laboulaye en arrive à considérer le droit comme le résultat du développement antérieur de la société humaine, et il ne permet au législateur d'y toucher que dans la mesure où le développement futur le commande; il l'oblige à respecter la tradition des idées, des sentiments, des droits.

« Le monde, dit-il, marche providentiellement à un but donné; chaque siècle est une étape, chaque génération un pas dans cette marche immense. La suprême liberté, c'est de marcher volontairement vers ce but divin avec le monde, avec le siècle, avec la génération; l'abus de la liberté, c'est de vouloir contrarier ce mouvement de toutes les nations et de tous les âges. Le législateur qui veut remonter la pente est écrasé, et ses lois avec lui (1).

Donc plus d'arbitraire, que le législateur soit un monarque tout-puissant ou une majorité souveraine; mais un progrès continu, qui naisse non du cerveau de quelques théoriciens à outrance, mais des entrailles mêmes de la société; plus d'abstraction stérile qui serve d'occasion ou de prétexte à des transformations violentes sans racines dans le passé.

Cette même conception, M. Laboulaye l'applique plus directement encore à la politique dans la brillante étude sur Savigny qu'il publie en 1842, au retour d'une mission scientifique en Allemagne que M. Cousin lui avait confiée.

« Les idées politiques ont leur développement fatal comme les idées juridiques; et tout le corps social souffre et s'affaisse dès qu'une main maladroite contrarie leur pente naturelle : avis à ces grands hommes du jour qui s'imaginent créer des lois et fonder des institutions quand ils écrivent quelques lignes sur un papier oublié dès le lendemain, et qui désespèrent de la société parce qu'elle résiste par l'énergie de sa vitalité aux remèdes de l'ignorance et du charlatanisme (2). »

(1) *Histoire du droit de propriété foncière.* Introduction, p. 43.

(2) *Études contemporaines sur l'Allemagne et les pays slaves,* 2e édition, p. 269.

Vous voyez maintenant quels devaient être pour M. Laboulaye les principes dirigeants. Sa méthode scientifique, c'est l'étude dans le passé du développement du droit, non seulement en France, mais chez les peuples qui sont entraînés dans le même mouvement civilisateur. Sa foi politique, c'est la maxime de Quesnay : *Laissez faire, laissez passer ;* n'entravez pas, qui que vous soyez, roi ou majorité, n'entravez pas le libre épanouissement de l'individu; n'intervenez que dans les cas de besoin extrême, pour maintenir l'ordre ou pour faciliter un progrès. Nous ne sommes pas loin, vous le remarquez, de cette liberté individuelle, de cette liberté *américaine* qu'il n'a cessé de revendiquer jusqu'à son dernier souffle.

A son beau travail sur l'histoire de la propriété foncière en Occident succédèrent presque sans interruption *les Recherches sur la condition civile et politique des femmes* (1842) et l'*Essai sur les lois criminelles des Romains concernant la responsabilité des magistrats* (1843), nouveaux mémoires de concours, couronnés le premier par l'Académie des sciences morales et politiques, l'autre par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Par ces œuvres d'une si grande allure, d'un souffle si puissant, d'une forme si élégante et si pure, où l'érudition n'est jamais un but et toujours un moyen, où la pensée plane au-dessus des questions de détail qu'elle a résolues pour embrasser d'un coup d'œil un large horizon, où la résurrection du passé n'est pas seulement œuvre d'artiste et d'archéologue, mais de philosophe et de politique, où elle devient le miroir qui reflète l'avenir, par ces œuvres si personnelles et si vivantes M. Laboulaye a fondé en France l'école historique du droit. En 1842, il disait modestement que cette école ne comptait encore qu'un seul disciple et pas un maître (1) : le maître, c'était lui!

Chef d'école, il se séparait de Savigny en ramenant à de plus justes proportions l'influence de la coutume sur la formation du droit, lui déniant la toute-puissance fatale que le jurisconsulte allemand était bien près d'admettre, faisant une place légitime à l'intervention personnelle du législateur dans le développement progressif des institutions humaines. Son ambition, du reste, est de ne pas écrire seulement pour des « érudits », mais pour des « citoyens »; aussi cherche-t-il et sait-il trouver une conclusion pratique aux livres mêmes qui semblent s'y refuser le plus, à son *Essai sur les lois criminelles des Romains* (2), par exemple.

Ce dernier mémoire venait à peine d'être couronné, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres, la veille du jour où M. Laboulaye allait accomplir ses trente-trois ans (17 janvier 1844), lui ouvrait ses portes. — Que n'en a-t-il été de même plus tard de l'Académie française! Ce fut une des déceptions de la fin de sa vie. Déception imméritée peut-être, car l'Académie n'aurait pu s'adjoindre, en tout cas, un talent plus français et plus parisien.

(1) *Recherches sur la condition des femmes*, p. XII.
(2) Voy. *Essai*, p. 447.

II.

En 1848, nous voyons pour la première fois M. Laboulaye prendre une part à la politique. Il publie des *Considérations sur la Constitution*, précédées d'une lettre au général Cavaignac, qu'il convie à être le Washington de la France. Se fondant sur l'exemple de l'Amérique et sur l'expérience de nos révolutions successives, il ne craint pas de prédire la chute de la république :

« L'école historique croit avoir réduit la politique en science positive, et, si ses principes sont vrais, elle prédit hardiment qu'en rompant avec la tradition pour nous imposer une constitution révolutionnaire, antipathique aux idées et aux habitudes reçues, on nous pousse infailliblement à la dictature par la démagogie.

« Je ne puis me lasser de le répéter, et je voudrais que ce cri fût entendu de la France entière : ou la science est fausse (et j'en viens à le souhaiter), ou l'on nous mène à l'abîme (1). »

Pour M. Laboulaye, le vice principal de la constitution nouvelle était l'existence d'une Assemblée unique. Il citait, depuis, le mot d'un des chefs de la Gironde, Buzot, qui, proscrit par Robespierre, disait en mourant : « Ce n'est pas Robespierre qui me tue, c'est l'absence d'une seconde Chambre. » Peut-être avait-il dit lui-même, en exagérant sa pensée : « Ce n'est pas Bonaparte qui tue la république, c'est l'absence d'une seconde Chambre. »

Peu de temps après, en 1849, M. Laboulaye était nommé professeur titulaire de cette chaire en remplacement de Lerminier. Il choisit aussitôt comme sujet de son cours l'étude de cette même constitution américaine qu'il avait montrée en vain comme un exemple et un modèle à nos constituants de 1848. « L'auditoire, nous apprend-il, était peu nombreux, et le professeur novice »; mais une sympathie mutuelle ne tarda pas à les unir.

C'était, au début, un cruel tourment pour M. Laboulaye que de parler en public. Il lui fallait vaincre une timidité naturelle qui durant plusieurs heures le mettait au supplice. Cette raison même l'avait détourné du barreau.

« On est un Démosthène dans son cabinet, écrivait-il dans sa *Rhétorique populaire*, on trouve des phrases, des mots, des gestes admirables; mais le public, c'est la tête de Méduse. A l'aspect de tous ces yeux qui vous regardent, le cœur bat, la gorge se sèche, la voix ne peut sortir : adieu l'éloquence! tout est oublié. Je connais cette souffrance, j'ai passé par là; il m'a fallu dix ans pour surmonter cette émotion qui para-

(1) *Considérations sur la Constitution*, p. 79.

lyse... Le raisonnement n'y fait rien...; on ne rassure pas un homme qui se noie. »

A entendre dans la suite cette parole simple et alerte, d'une bonhomie si spirituelle et si légère, glissant à peine sans jamais s'alourdir, émue, mais d'une émotion contenue alors même et alors surtout qu'elle s'élève jusqu'à l'éloquence (1), qui aurait soupçonné de quel travail, de quels efforts tant d'aisance et de grâce, tant d'empire sur soi-même étaient les fruits?

Son cours sur l'Amérique ne dura que deux ans. A quoi pouvait servir désormais à la France l'exemple des États-Unis? La vie politique, la libre discussion, toutes les libertés publiques s'effondraient sous la dictature que M. Laboulaye avait prédite. Mais, si la politique lui était interdite, les études morales du moins ne l'étaient pas. C'est l'Amérique encore qui lui en offrira le sujet; et faut-il s'étonner alors si l'Amérique va devenir en quelque sorte son domaine, son bien, si sa pensée ne pourra plus s'en détacher, au risque d'entendre dire à ses auditeurs, comme il le leur suggérait plaisamment : « Voici M. Laboulaye qui se lève; il va nous parler de l'Amérique tout le temps. »

Vers 1852, longeant les quais et explorant — c'était un de ses faibles — les boîtes des libraires, ses yeux tombèrent sur un volume anglais; il l'ouvrit et fut comme fasciné. Voici en quels termes il nous raconte sa trouvaille et l'enthousiasme dont elle le transporta :

« Il y a dix-sept ans que, me promenant sur les quais, aux environs de l'Hôtel-Dieu, j'avisai à l'étalage d'un libraire un livre anglais que j'ouvris par hasard. C'étaient les œuvres de William Ellery Channing. Le nom de l'auteur m'était inconnu. Je feuilletais machinalement le volume, quand tout à coup une page m'arrêta. J'y trouvais des idées si nouvelles, des réflexions si grandes et si justes, que je me hâtai d'acheter le livre et que je me mis à descendre les quais jusqu'à la place de la Concorde sans pouvoir détacher mes yeux de ces lignes inspirées.

« Ce que je tenais dans les mains, ce que je lisais avec la ferveur et la joie d'un homme qui voit enfin la vérité, c'était le *Discours sur l'éducation personnelle ou la culture de soi-même*. Je ne crains pas de dire que ce discours a été, pour moi, une révélation. Il a résolu pour moi l'énigme qui trouble notre siècle; il m'a appris comment il était en notre pouvoir de fonder une démocratie sage, heureuse, riche, pacifique. Le problème de la démocratie n'est pas un problème politique au sens vulgaire du mot; toutes les combinaisons, toutes les inventions constitutionnelles, toutes les formes de gouvernement sont impuissantes à le résoudre; c'est un problème d'éducation (2)... »

(1) Il semble que M. Laboulaye se soit approprié cette définition de l'éloquence philosophique : « On n'y sent ni la colère ni l'envie. Point de violence, point de coups de théâtre, point d'astuce. C'est une vierge chaste, pudique, innocente. On dirait d'une causerie plutôt que d'un discours ». (Cicéron, *De Oratore*, 19.)

(2) Avant-propos de la traduction de *l'Éducation personnelle* de Channing (avril 1869).

L'affinité de leurs esprits et de leurs cœurs était trop grande pour que M. Laboulaye ne s'attachât pas invinciblement et de prime-saut à ce nouvel ami que l'Amérique lui envoyait. Channing et lui nourrissaient au fond la même pensée, poursuivaient le même but : le progrès par le libre épanouissement des facultés individuelles. C'est par là que tous deux espéraient résoudre les problèmes sociaux.

Graves problèmes en effet! Si tous les hommes revendiquent des droits égaux, leurs droits ne sont-ils pas par cela même limités? Et pourtant leurs désirs sont infinis. Augmentez le bien-être, multipliez les richesses, donnez à profusion à chacun non seulement le nécessaire, mais ce superflu qui est le but véritable de l'ambition des hommes : l'accroissement du désir sera plus rapide encore, il franchira sans cesse les bornes que vous lui aurez tracées. De sa nature il est insatiable. Supposez un instant une égalité parfaite établie entre les hommes, même une égalité proportionnelle aux besoins, si elle était possible : le désir du plus grand nombre sera aussitôt de la rompre. Comment ne pas rappeler cette parole profonde d'Aristote :

« Les révolutions naissent non seulement de l'inégalité des fortunes, mais encore de l'inégalité des honneurs. C'est en sens opposé de part et d'autre : le vulgaire ne peut supporter l'inégalité des fortunes, et les hommes supérieurs s'irritent de l'égale répartition des honneurs (1). »

Il n'est qu'une direction, une seule, où les satisfactions puissent être infinies à leur tour : c'est l'élévation morale. C'est par l'élévation morale des classes populaires qu'on assurera le bonheur du plus grand nombre; c'est dans la culture de l'esprit et du cœur, dans le sentiment du devoir accompli que l'homme trouvera les jouissances sans bornes que la richesse ne saurait lui donner, en même temps que l'accroissement de la puissance morale et intellectuelle de la société améliorera pour tous les conditions matérielles de la vie.

Voilà ce que M. Laboulaye sentait d'instinct quand Channing lui en donna une conscience plus nette, quand il lui apparut comme un initiateur et un maître. Désormais il sera un apôtre infatigable de l'éducation populaire, et, pour mieux y préparer son pays, il se réduira au rôle modeste de traducteur. Il vulgarisera les écrits de Channing; il vulgarisera dans le même but les œuvres de Franklin. Plus il approfondit, du reste, son lointain devancier Aristote, plus cette thèse de l'éducation nationale lui devient chère. Le philosophe grec n'avait-il pas écrit il y a deux mille ans déjà : « Égaliser les richesses, c'est ne rien faire; ce ne sont pas les fortunes, ce sont les passions qu'il faut égaliser, et cette

(1) Aristote, *Politique*, II, chap. IV, § 7.

égalité-là ne résulte que de l'éducation réglée par de bonnes lois (1) ? »

Un côté plus intime, si je puis dire, de la doctrine de Channing attirait M. Laboulaye. Ils avaient une foi commune dans l'influence sociale du christianisme :

« De nos jours, parmi les réformateurs et les amis de la cause populaire, il en est beaucoup qui tiennent à honneur de se séparer, non seulement de l'Église, mais du christianisme; il en est d'autres qui font profession de matérialisme et qui traitent de chimères Dieu et l'immortalité de l'âme. Je respecte toutes les convictions, et n'entends imposer ma foi à personne; mais je cherche encore en quoi la proscription du christianisme, en quoi le triomphe du matérialisme peuvent hâter les progrès de la civilisation et donner au peuple plus de liberté ou plus d'égalité. Il me semble que l'Évangile est le plus démocratique de tous les livres et qu'il y avait un fond de vérité dans l'expression bizarre de Camille Desmoulins, lorsqu'il se vantait d'avoir trente-trois ans, *l'âge du sans-culotte Jésus-Christ*.

« Si la fraternité n'est pas sortie de l'Évangile, pourquoi ne la trouve-t-on que chez les peuples chrétiens?... Il me semble qu'on confond deux choses fort différentes et qu'on rend l'Évangile responsable des fautes et des crimes que les hommes ont commis en son nom... Je demande donc à rester chrétien avec Channing, avec Horace Mann, avec cette société américaine qui fait de si grandes choses pour la cause populaire, et je repousse ces doctrines de désespoir qui chassent Dieu de l'âme humaine et font de l'homme un animal misérable pour qui tout finit avec la vie. Tous ces systèmes renouvelés de Zénon ou d'Épicure ont toujours été funestes à la liberté; ils ont enfanté l'orgueil stérile de quelques hommes, l'égoïsme du plus grand nombre, l'impuissance universelle et le despotisme; l'amour seul peut fonder la vraie liberté, et l'amour, c'est la vertu qui sort de l'Évangile (2).

M. Laboulaye se montre dans cette page tel qu'il fut sa vie entière : homme de progrès, mais attendant le progrès définitif de l'union des cœurs, de la véritable *charité* chrétienne. « Dieu, a-t-il écrit, a mis le principe d'union, non dans l'esprit, mais dans le cœur de l'homme... Aimer, c'est notre œuvre commune. Le seul bien, la seule religion universelle, c'est l'amour. »

III.

En 1860, l'empire autoritaire entre dans une phase nouvelle. Il rencontre devant lui un adversaire qui le prend corps à corps, qui l'étreint, qui le terrassera. Cet adversaire, l'ancienne monarchie ne l'a guère connu; le XVIIIe siècle l'avait deviné; il est doué aujourd'hui d'une puissance irrésistible et porte un nom glorieux : il s'appelle opinion publique. « Avec quelques soldats on finit tout, disait un courtisan de Louis XV; c'est la hallebarde qui mène les hommes. — Et qui mène la hallebarde? » demanda Quesnay. L'autre ne sachant que répondre : « C'est l'opinion, monsieur; c'est de l'opinion qu'il faut donc avant tout avoir souci. »

Nul peut-être ne comprit mieux que M. Laboulaye cette force toute moderne et ne sut mieux s'en servir. Au milieu de la torpeur dont un pouvoir sans frein accablait les esprits, il ressuscite l'opinion, il lui fait reprendre conscience d'elle-même, et puis il en bat, comme d'un bélier, le despotisme administratif. Il veut faire rentrer l'État dans ses justes limites. Avec une énergie croissante, il revendique la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse, la liberté municipale, la liberté d'association et, par-dessus tout, la liberté individuelle, qui est, pour lui, à la fois un principe et un but, qui est la source de toutes les libertés et qui les résume toutes. Cette liberté, il la veut, pacifique, paisible, progressive :

« Ce n'est pas, dit-il par une allusion transparente, ce n'est pas cette liberté en bonnet rouge et la pique à la main, le pied sur des cadavres, qui trouble et ensanglante la rue. Non, notre liberté est une mère de famille qui veille sur le berceau de ses enfants, qui protège les consciences, qui multiplie les écoles, une liberté enfin que l'on épouse et à laquelle on reste fidèle jusqu'au dernier jour. Voilà la liberté que nous voulons, et, grâce à notre sagesse, nous l'aurons (1). »

Chaque homme, paraît-il, a sa passion maîtresse : M. Laboulaye vient de vous confesser la sienne. Il ne s'en cachait pas et il avait raison; mais il craignait parfois d'en fatiguer les autres. Rappelez-vous ce plaisant dialogue qu'il a mis en tête d'un de ses plus spirituels écrits :

L'AMI CHOSE. — Mon cher, j'aime la musique. Je suis Français, c'est tout dire. Mais voilà vingt ans que vous nous jouez sur tous les tons le finale de *Don Juan : Viva la libertà!* Est-ce que vous ne pourriez pas essayer d'une autre chanson?

L'AUTEUR. — Pourquoi changer? Le public revient à ce vieil air que nos pères chantaient si volontiers.

L'AMI CHOSE. — Pour qui donc écrivez-vous?

L'AUTEUR. — Pour mes amis inconnus.

L'AMI CHOSE. — Quels sont-ils, ces illustres anonymes?

L'AUTEUR. — Tous ceux qui n'ont pas oublié le finale de *Don Juan* (2).

Ses premières attaques contre le pouvoir personnel, M. Laboulaye les plaça sous le couvert d'un publiciste et d'un homme d'État quelque peu oublié de sa génération et de la nôtre, Benjamin Constant. Je ne veux pas juger ici le rôle de cet homme politique. Il eut bien des défaillances dans sa vie

(1) Aristote, *Politique*, II, chap. IV, § 5.

(2) *Œuvres sociales de Channing*. Avant-propos, p. 5-6.

(1) Discours prononcé à Versailles, dans la salle du Jeu de Paume, en décembre 1865, sur les bibliothèques populaires.

(2) *Le Prince Caniche*, p. 2.

publique comme dans sa vie privée, et il en racheta quelques-unes par un véritable courage. Malade et éloigné de Paris, il reçoit en 1830 ce billet de Lafayette : « Il se joue ici un jeu terrible; nos têtes servent d'enjeu; apportez la vôtre. » Et aussitôt il se hâte d'accourir. Il fut sophiste parfois, sceptique presque toujours; mais sur un point il demeura inébranlable : c'était sur le principe même qui importait le plus à M. Laboulaye, la revendication de la liberté individuelle. Le testament politique de Benjamin Constant, le voici :

« J'ai défendu quarante ans le même principe : liberté en tout, en religion, en philosophie, en littérature, en industrie, en politique : et par liberté j'entends le triomphe de l'*individualité*, tant sur l'autorité qui voudrait gouverner par le despotisme, que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorité à la majorité. Le despotisme n'a aucun droit. La majorité a celui de contraindre la minorité à respecter l'ordre; mais tout ce qui ne trouble pas l'ordre, tout ce qui n'est qu'intérieur, comme l'opinion, tout ce qui, dans la manifestation de l'opinion, ne nuit pas à autrui soit en provoquant des violences matérielles, soit en s'opposant à une manifestation contraire, tout ce qui, en fait d'industrie, laisse l'industrie rivale s'exercer librement, est *individuel* et ne saurait être légitimement soumis au pouvoir social. »

Cette profession de foi, M. Laboulaye l'aurait signée, et, pour la faire pénétrer dans le public comme une antithèse du régime impérial, il réunit les principaux écrits de Benjamin Constant et les publia en 1861 sous le titre de *Cours de politique constitutionnelle.*

L'année suivante, il entra plus personnellement en ligne. Les élections générales approchaient et la lutte de l'Opposition devenait chaque jour plus ardente. Le moment était venu de reprendre sous une forme nouvelle, plus imagée, plus populaire, les enseignements que l'Amérique pouvait nous donner. La *Revue nationale* publia *Paris en Amérique.* L'ouvrage était signé :

Docteur René Lefebvre.
Parisien,
De la Société des contribuables de France
et des administrés de Paris,
Des Sociétés philadelphique et philharmonique
d'Alise et d'Alaise,
Mitglied des Gross-und-Klein-Deutschen
Narren Landtags, etc., etc.

Il portait en guise d'exergue : *Ægri somnia.*

M. Laboulaye était un des administrateurs de la *Revue nationale,* qu'il avait fondée avec l'éditeur Charpentier. Ses amis le félicitèrent sur la brillante recrue que sa feuille venait de faire, sur le talent nouveau qu'elle avait mis en lumière, et, comme il voulut modérer l'enthousiasme et se permit quelques réserves, on lui reprocha d'être jaloux du débutant inconnu. Il avait des raisons cependant pour ne pas l'être. — Je ne m'arrêterai pas davantage à ce livre d'une verve si gauloise, d'un esprit si fin. Vous l'avez tous lu. Tous, vous avez été transportés en Amérique par le médium Jonathan Dream, et vous vous êtes demandé peut-être, comme les Américains n'ont cessé de le faire, par quelle magie nouvelle le docteur René Lefebvre avait pu apercevoir tant de choses sans avoir passé l'Océan. Jamais, en tout cas, on n'avait éclairé d'un jour plus heureux les beaux côtés de la liberté américaine.

C'était la France surtout que M. Laboulaye avait en vue quand il écrivait *Paris en Amérique.* Presque en même temps l'Amérique sollicita pour son propre compte l'attention du monde. La guerre de sécession venait d'éclater. Le publiciste et le professeur se virent menacés dans leurs croyances les plus chères. Cette constitution modèle qu'ils avaient célébrée, n'allait-elle pas sombrer à son tour? M. Laboulaye ne perdit ni courage ni confiance. Sa conviction ne fut pas un instant ébranlée. Il prédit fermement que l'unité de l'Amérique sortirait triomphante de la lutte, et il se prononça avec une énergie non moindre en faveur du Nord, en faveur des antiesclavagistes. Pouvait-il hésiter? N'était-il pas un fervent apôtre de la liberté pour tous, pour les noirs comme pour les blancs!

Mais l'esprit public était indécis en France; il fallait le fixer. En Angleterre, il penchait vers le Sud; il fallait le combattre. M. Laboulaye reprit alors dans cette chaire ses cours sur l'histoire de la constitution des États-Unis et il les poursuivit pendant deux années, devant un public d'élite qui maintes fois le récompensa de ses efforts par des ovations enthousiastes. Comment ne pas rappeler ces fleurs et ces couronnes dont le couvrit, dans sa reconnaissance patriotique, la jeunesse américaine qui se pressait à ses leçons? Quelle joie profonde aussi quand l'issue heureuse de la lutte vint donner raison à toutes ses prédictions!

Il fallut alors se remettre à l'œuvre. Quatre millions de nègres affranchis attendaient de la France et du monde la possibilité de vivre et de s'élever. M. Laboulaye se multiplia; il fit conférence sur conférence; il intéressa Paris et la France au sort de ces malheureux dont il fallait faire, disait-il, « des hommes, des chrétiens, des citoyens ».

Depuis lors et en toute circonstance, l'Amérique — elle le savait — a pu compter sur son dévouement infatigable. Quand elle célébra ce glorieux centenaire qui cimenta l'alliance séculaire de la grande république américaine et de la république française, M. Laboulaye fut au premier rang de l'*Union franco-américaine.* Cette liberté qu'il avait tant aimée, il la voyait colosse éclairant les deux mondes et devenant le phare des civilisations futures!

L'Amérique, elle non plus, n'a jamais oublié ce qu'elle doit à M. Laboulaye. A ces funérailles qu'il a voulu si

modestes, où il demandait pour toute pompe — et elle suffit — l'affection de ceux qui l'avaient approché, l'Amérique du Nord se fit représenter, comme aux obsèques d'un souverain, par son ministre plénipotentiaire, M. Morton.

M. Laboulaye était parvenu à l'apogée de sa carrière professorale quand il fit paraître, de 1867 à 1868, le charmant conte philosophique, *le Prince Caniche,* une des satires les plus mordantes qui aient été dirigées contre le second empire.

De tout temps, il avait aimé les contes populaires. Contes et proverbes l'attiraient comme une manifestation spontanée de l'esprit humain, comme un résultat de sa libre évolution. Il fuyait, en littérature aussi bien qu'en politique et en histoire, les productions factices. Les contes populaires avaient pour lui le grand charme de faire rêver « à ces biens dont l'espérance seule vaut toutes les richesses du monde : la beauté, la justice, la liberté », et la grande vertu de développer l'imagination chez les enfants, de l'entretenir chez les hommes. A trop raisonner, estimait-il, le cœur se dessèche, et il l'exprimait, comme toujours, en termes exquis :

« Nulle part il n'est aussi aisé d'étudier sur le vif le jeu de la plus puissante de nos facultés, celle qui, en nous affranchissant de l'espace et du temps, nous tire de notre fange et nous ouvre l'infini. C'est dans les contes de fées que l'imagination règne sans partage, c'est là qu'elle établit son idéal de justice, et c'est par là que les contes, quoi qu'on dise, sont une lecture morale. Ils ne sont pas vrais, dit-on. Sans doute ; c'est pour cela qu'ils sont moraux... Rien ne me fait peur comme un enfant raisonnable et qui ne croit qu'à ce qu'il touche. Ces sages de dix ans sont à vingt ans des sots ou, ce qui est pis encore, des égoïstes. Laissez-les s'indigner contre Barbe-Bleue pour qu'un jour il leur reste un peu de haine contre l'injustice et la violence alors même qu'elle ne les atteint pas (1). »

Que de contes étrangers, italiens, espagnols, irlandais, M. Laboulaye a su acclimater chez nous en les revêtant d'une forme preste et gracieuse! Il passa maître ainsi en l'art des fictions. La censure impériale en fit l'épreuve. Elle laissa passer, comme œuvres inoffensives et de pure fantaisie, les critiques les plus vives et les plus piquantes, les vérités qu'il importait le plus aux uns de taire et aux autres d'entendre.

IV.

Je n'ai pas à m'étendre sur le rôle politique que M. Laboulaye a joué. C'est le professeur et le théoricien qu'il m'importait surtout de faire revivre à vos yeux. Je dirai pourtant que les inconséquences qu'on lui a si injustement reprochées ne sont que le résultat d'une apparence trompeuse. Ce qu'on lui reprocherait à meilleur droit, c'est d'avoir cru que la bonne foi des autres égalait la sienne. Quand, en 1870, il se prononça en faveur du plébiscite, il restait fidèle à la conviction de toute sa vie, que les nations doivent éviter les révolutions et procéder à une transformation graduelle de leurs institutions.

« Les révolutions, répétait-il dès 1863 avec Benjamin Constant, les révolutions me sont odieuses parce que la liberté m'est chère (1). »

C'était le même langage qu'il tenait en 1870 :

« Forcés d'accepter en bloc, prenons ce qu'on nous offre, et que ce progrès d'aujourd'hui nous serve à assurer le progrès de demain... N'oublions pas ce que disait le sage Daunou : La meilleure constitution est celle qu'on a, pourvu qu'on s'en serve (2). »

La seule erreur de M. Laboulaye fut une généreuse illusion. Il crut trop facilement à la sincérité des hommes qui promettaient alors le progrès et la liberté; il ne vit pas assez que le pouvoir personnel espérait reconquérir ainsi les positions que le parti libéral lui avait arrachées.

Dans une de ses leçons sur *les Approches de la Révolution française,* le professeur disait en 1868 : « Il n'est pas permis à tout le monde de parler de liberté. Pour en avoir le droit, il faut l'avoir défendue quand elle était persécutée et non pas la prôner quand elle est triomphante (3). » Ce droit, après la chute de l'empire, il appartenait à M. Laboulaye plus qu'à personne. Sa véritable carrière politique commence alors. Pendant plusieurs années elle fut d'un éclat incomparable. Élu député à l'Assemblée nationale par le département de la Seine, aux élections complémentaires du 2 juillet 1871, il devient le chef le plus brillant du centre gauche pendant que le centre gauche lui-même devient le pivot de la politique. On a pu dire, avec esprit, que si M. Laboulaye ne fut pas le père de la république, il en fut du moins le parrain. Le triomphe de l'amendement Wallon, n'est-ce pas lui, en effet, qui l'avait préparé, qui l'avait assuré d'avance par l'éloquent discours dont il appuyait la veille le dépôt d'un amendement semblable?

Jamais la popularité de M. Laboulaye n'avait été plus grande. Ce fut l'heure la plus lumineuse de sa vie. Il atteignait le terme que dès 1842 il avait posé à son ambition quand il disait : « De toutes les récompenses qui attendent une vie consacrée à la vertu, la plus belle est de voir réussir la cause qu'on a servie (4). »

Cette récompense lui était échue.

(1) *Nouveaux Contes bleus* (1868). Préface, p. 6-7.

(1) *Le Parti libéral* (1863).
(2) Lettre à un électeur (25 avril 1870).
(3) *Revue des cours littéraires,* 1868, n° 16, p. 736.
(4) *Études sur l'Allemagne,* p. 257.

Sénateur inamovible, M. Laboulaye persista à suivre la même ligne politique. Mais désormais il fut distancé par le mouvement progressif et rapide de notre société démocratique. Au lieu d'être à l'avant-garde comme en 1861, au centre de l'armée comme en 1875, il est de ceux maintenant qui voudraient ralentir la marche, commander une halte et bâtir sur le sol conquis avant de marcher à des conquêtes nouvelles. Il ne craint pas de revendiquer la liberté pour ses adversaires politiques, pour ceux-là mêmes qui la lui auraient refusée sans doute s'ils avaient été au pouvoir. Ainsi fait-il comme rapporteur de la loi sur l'enseignement supérieur. Il veut pouvoir dire avec Burke et il le pourra : « J'ai toujours défendu la liberté des autres. » Quel mérite plus grand que de défendre la liberté d'une caste ou d'un parti! A l'inverse de ces hommes politiques qui rompent avec leurs alliés de la veille pour servir mieux leur intérêt personnel, M. Laboulaye ne s'est jamais séparé des siens qu'en renonçant volontairement du même coup à la popularité la plus grande, aux succès les plus certains. Il a appliqué à la lettre cette belle parole de Franklin, « qu'il est bon d'avoir acquis une grande popularité pour la dépenser tout entière en un jour au service de la vérité et de la justice! »

Souffrant dans ces dernières années, il envisageait la mort avec calme, la conscience sereine, heureux d'avoir consacré sa vie à la poursuite du vrai et du bien, d'avoir pratiqué en son entier la devise qu'il avait choisie : *Aimons-nous, aidons-nous.* Une confiance inébranlable soutenait et exaltait son âme :

« Quand viendra le dernier moment, j'éprouverai ce que j'ai senti tant de fois dans ces belles nuits d'automne où le ciel est parsemé de mondes infinis. Non, la vie est partout, et il est impossible que Dieu, comme un ouvrier malhabile, laisse la raison de l'homme s'élever et se fortifier, pour la détruire au moment où elle arrive à toute sa grandeur. Non! j'ai la confiance qu'il y a, par delà ce monde, un progrès infini de liberté, de vérité et d'amour; non, je dirai, plein de foi : « Mon Dieu, je m'abandonne à tes mains paternelles; tu « ne m'as pas soutenu à travers tant d'orages, tu ne m'as « pas donné la soif de la vérité, l'amour de la lumière, pour « me tromper au moment suprême et me noyer au port. »

Si, jetant à notre tour un coup d'œil en arrière sur cette noble et grande existence, sur cette activité féconde dans tous les domaines, sciences, lettres, politique, morale, sur cette généreuse prodigalité des dons les plus rares par la parole, le journal, la Revue et le livre, nous voulons le comparer aux grands esprits, aux âmes d'élite dans le commerce desquels il a vécu, à Montesquieu, à Channing, à Franklin, nous ne le trouverons inférieur à aucun d'eux par la largeur des vues et la vivacité de la pensée, et supérieur peut-être par l'abondance du cœur. Se donner comme tâche pendant toute une longue vie l'émancipation de l'homme par la charité, par l'éducation, par la vraie liberté; sacrifier sans regrets, sans amertume, à ce but les satisfactions de l'amour-propre et les joies de l'ambition légitime, quelle mission, messieurs, et comme il a su la remplir! Dans le conte d'*Abdallah* (celui des enfants de sa plume qu'il chérissait le plus), son héros est à la recherche du trèfle à quatre feuilles : feuille de cuivre, travail; feuille d'argent, charité; feuille d'or, foi; feuille de diamant, dévouement jusqu'à la mort. Tel était l'idéal de notre ami, et cet idéal, ce n'est pas son Abdallah seul qui a su l'atteindre!

Pour nous, messieurs, qui voyons encore le chemin de la vie ouvert sous nos pas, écoutons sa parole quand il nous dit :

« Un jour peut-être, à la lueur de ma lanterne, tu verras toute la laideur des idoles que tu adores aujourd'hui; peut-être aussi, par delà l'ombre décroissante, apercevras-tu dans tout le charme de son immortel sourire la Liberté, fille de l'Évangile, sœur de la Justice et de la Pitié, mère de l'Égalité, de l'Abondance et de la Paix. Ce jour-là, ami, ne laisse pas éteindre la flamme que je te confie; éclaire, éclaire cette jeunesse qui déjà nous presse et nous pousse en nous demandant le chemin de l'avenir. »

Oui, le chemin de l'avenir, il nous le montre, il nous peut le montrer. Nous le trouverons sous sa direction, à sa voix, si nous savons, comme lui, consacrer toutes les forces de notre âme à l'amour de nos semblables et à la liberté!

JACQUES FLACH.

LA BANDE MICHELOU

Histoire de petite ville

I.

Le 1er décembre, au matin, la petite ville de Bougerolle était dans les transes et un frisson de peur secouait ses six mille habitants. Depuis trois jours une bande de voleurs l'exploitait effrontément. Elle avait commencé sa besogne le 28 novembre. Au milieu de la nuit, des malfaiteurs avaient pénétré dans un magasin de draps de la rue du Port et avaient forcé un tiroir où était la recette de la journée. Le lendemain, un nouveau vol avait été commis dans une maison bourgeoise, en plein jour, avec une audace inouïe. Enfin, le 30 novembre, vers onze heures du soir, les bandits s'étaient introduits rue du Commerce, chez M. Edmond Chapotin, propriétaire de la *Grande Épicerie coloniale*, un des plus gros marchands de Bougerolle. Dans une salle à manger, au rez-de-chaussée, ils avaient pris douze couverts d'argent, une pince à sucre et une cuiller à potage; puis, passant dans le magasin, qui était contigu, ils avaient ouvert une petite caisse

où étaient cent quatre-vingt-dix francs en monnaie et avaient fait main basse sur du sucre, du café, des boîtes de conserves, des denrées diverses. Ils auraient sans doute mis tout au pillage si M. Chapotin, qui couchait au premier, ne s'était levé au bruit.

Les voleurs, entendant marcher dans la pièce au-dessus, avaient déguerpi rapidement, et M. Chapotin, en ouvrant sa fenêtre, n'avait pu que les voir s'enfuir dans le brouillard : il avait alors tiré un coup de revolver qui avait cassé un bec de gaz et s'était mis à crier : « Au voleur! Au voleur! » Mais, comme personne ne passait par là et que Bougerolle tout entier dormait profondément, les malfaiteurs avaient disparu sans être inquiétés.

Le lendemain matin, toute la ville apprit la nouvelle. Sur la place du Marché-aux-Veaux, on voyait des groupes qui parlaient avec animation. On contait les faits de la nuit; les langues allaient leur train, exagérant la vérité, et une légende naissait déjà à côté de l'histoire. Des gens s'engageaient en des commentaires sans fin, donnaient des détails précis, prétendaient que les bandits étaient en fort grand nombre, tous masqués et armés jusqu'aux dents ; d'après eux, M. Chapotin avait fait lever ses garçons pour leur résister et la lutte avait été très chaude ; un commis avait été blessé et le propriétaire de la Grande Épicerie coloniale lui-même avait failli être tué; une balle était venue s'aplatir sur la barre d'appui d'une fenêtre, tout près de lui!

Les événements de la nuit prenaient ainsi peu à peu des proportions épiques et M. Chapotin était transformé en une sorte de héros qu'on représentait soutenant un siège, au milieu d'une volée de mitraille.

Ces trois vols consécutifs, accomplis avec tant d'audace, et surtout le dernier, si dramatique, semaient l'épouvante dans la ville. Bougerolle tout entier frémissait. Jamais pareille chose ne s'était vue : un vieillard de quatre-vingt-trois ans, qui était né dans le pays et ne l'avait jamais quitté, affirmait qu'il n'avait point souvenance de faits semblables. Jusqu'alors Bougerolle avait été une petite ville honnête, tranquille et laborieuse, dont l'existence, sans troubles et sans secousses, s'était toujours écoulée heureuse, au milieu de son train-train paisible.

Cependant la police s'était émue et, le 1er décembre, dans la matinée, le procureur, suivi du commissaire, fit une descente à la Grande Épicerie coloniale. Après avoir étudié les magasins, visité les sous-sols, dressé un plan des lieux, les deux magistrats interrogèrent longuement M. Chapotin et ses commis, se consultèrent plusieurs fois en hochant la tête, prirent des notes et, au bout de deux heures, se retirèrent sans avoir trouvé le moindre indice révélateur.

Ce jour-là, la Grande Épicerie coloniale ne désemplit pas et une partie de Bougerolle défila chez M. Chapotin. Certes il regrettait amèrement son argenterie volée; mais il était secrètement heureux d'attirer l'attention publique, de savoir que toute la ville s'occupait de lui et que son nom volait de bouche en bouche. Cela le flattait, et il se carrait dans son comptoir, étalant son ventre de magot, avec sa large face rougeaude, sa mine apoplectique, roulant ses gros yeux ronds comme des boules. Il racontait à tous ceux qui entraient les péripéties du vol, exagérant le danger qu'il avait couru, plein de fanfaronnade, vantant son courage et son sang-froid. Il criait très fort, avec sa grosse voix cuivrée, qu'il n'avait pas eu peur et que, sans le brouillard, il se serait lancé à la poursuite des bandits, seul, son revolver à la main.

— Ils ont bien fait de décamper *illico,* disait-il ; je ne les aurais pas manqués, je vous prie de le croire... Je ne crains pas tous ces gaillards-là. Qu'ils y reviennent un peu et ils verront de quel bois je me chauffe!

M. Chapotin éprouvait le besoin de s'étourdir lui-même, car, au fond, il n'était pas encore remis des alarmes de la nuit.

Au milieu de la journée il eut la visite de l'abbé Langlois, le curé de Saint-Donatien, une des deux paroisses de Bougerolle. C'était un petit homme gras, avec une figure bouffie et pâle, un air bon et paterne. L'abbé Langlois avait voulu venir lui-même exprimer à M. Chapotin toute sa sympathie et lui apporter ses condoléances. Le propriétaire de la Grande Épicerie coloniale en profita pour recommencer son récit d'un bout à l'autre.

— Prenez courage, mon bon monsieur Chapotin, conclut l'abbé Langlois d'une voix dolente. Dieu frappe quelquefois ses meilleurs serviteurs... Prenez courage. C'est une épreuve que la Providence vous envoie; acceptez-la sans murmurer; elle n'est que passagère... Espérons que le Ciel veillera sur nous et nous débarrassera de cette bande qui nous pille... Les hommes sont impuissants; remettons-nous-en à Dieu.

Après le curé de Saint-Donatien, ce fut le tour de M. Vaucanson, un ancien marchand de draps, qui venait souvent à la Grande Épicerie coloniale faire une partie de cartes avec M. Chapotin, pour tuer le temps. Ce M. Vaucanson était un homme d'une soixantaine d'années, portant haut sa tête à face aplatie et jaunâtre ; il avait de grands yeux bleus, doux et vides, une démarche imposante de confident tragique, un air de solennelle bêtise. C'était un silencieux : il restait des heures entières sans parler, écoutant avec une mine recueillie et hochant la tête de temps à autre.

Il entra à la Grande Épicerie coloniale au moment où l'abbé Langlois en sortait. Il s'avança vers M. Chapotin avec sa grande allure de beau négociant majestueux et lui serra gravement les mains.

— C'est affreux! c'est affreux! dit-il d'une voix pâteuse. Où allons-nous?... Où allons-nous?

Puis il retomba dans son mutisme ordinaire tandis que Chapotin ressassait pour la vingtième fois l'attaque de la nuit, brodant toujours et emplissant sa boutique du vacarme de ses fanfaronnades.

Tous les clients de la Grande Épicerie coloniale y défilèrent ce jour-là, attirés par la curiosité. Vers quatre heures, on vit même arriver Mlle Chagot, une petite vieille fille osseuse, parcheminée et rabougrie, avec un grand nez, crochu comme un bec d'oiseau de proie, qui rejoignait presque le bout de son menton pointu. Certes M. Chapotin ne s'attendait guère à sa visite, bien qu'elle fût sa voisine et demeurât juste en face. En effet, deux mois auparavant, il avait eu avec elle, en

pleine rue, une violente altercation. Par mégarde il avait marché sur la patte de sa chienne Ida, qui avait hurlé comme si on la tuait. Mlle Chagot s'était emportée, traitant M. Chapotin « d'imbécile et de butor ». Celui-ci avait riposté, l'appelant « vieille folle et fée Carabosse ». C'étaient là des choses qu'on ne pardonne pas aisément, et, à partir de ce jour, Mlle Chagot n'avait plus mis les pieds dans la Grande Épicerie coloniale : elle se fournissait ailleurs.

Quand elle apprit le vol de la nuit, elle éprouva une joie méchante. C'était une sorte de vengeance qu'elle savourait en ricanant. Aussi elle était venue avec un secret plaisir, « pour voir de près la figure que faisait ce gueux de Chapotin », et, tandis qu'un garçon lui pesait une once de chicorée, elle s'avança vers le patron avec un air doucereux et contrit.

— Je viens d'apprendre l'accident qui vous est arrivé... C'est bien malheureux pour vous... Dans des cas comme ceux-là, on oublie toutes les raisons qu'on a pu avoir ensemble et...

— Certainement, certainement, mademoiselle Chagot, balbutia Chapotin ; merci... C'est bien de votre part.

Il se faisait bon homme, l'air aimable, tout heureux de pouvoir recommencer son récit.

— C'est une vraie abomination, répétait Mlle Chagot. Dire que tous les jours il y a des vols comme ça... Vous n'êtes pas en sûreté, monsieur Chapotin ; il y a de quoi voler ici et... ils recommenceront, bien sûr. C'est moi qui ne voudrais pas être à votre place !

Elle insistait avec intention, une lueur mauvaise dans les yeux, pleine de rancune.

— S'ils reviennent, ils trouveront à qui parler, riposta Chapotin ; j'ai de quoi les mettre à la raison...

Et il sortit d'un tiroir son revolver, qu'il se mit à brandir.

Mlle Chagot poussa des cris.

— Certainement vous allez faire arriver un malheur avec ce pistolet ; c'est trop imprudent, disait-elle en se rapetissant, frissonnante, prête à se cacher sous un comptoir... D'ailleurs, tous les pistolets du monde n'empêchent pas d'être volé... Ces gens-là sont bien forts et personne n'en viendra à bout : ils pilleront tant qu'ils voudront... Vous verrez si ce n'est pas vrai... Et naturellement c'est aux riches qu'ils s'adresseront.

Là-dessus elle sortit de la Grande épicerie coloniale, recroquevillée dans son petit châle-tapis, heureuse d'avoir jeté l'inquiétude dans le cœur de M. Chapotin et mâchonnant contre lui de méchants souhaits, comme une vieille fée mauvaise.

II.

Le soir du 1er décembre, *la Vigie*, le journal de Bougerolle, consacra cinq colonnes entières au vol Chapotin. Le rédacteur en chef en racontait toutes les péripéties, donnait la description détaillée du magasin et de la salle à manger, traçait le portrait moral et physique du propriétaire de la Grande Épicerie coloniale et terminait son article par de virulentes imprécations contre la bande de voleurs qui exploitait la ville. Aux dernières nouvelles on annonçait que Mme Chapotin, profondément ébranlée par les émotions qu'elle avait éprouvées, s'était mise au lit, prise d'un accès de fièvre.

Ce soir-là, *la Vigie* fut littéralement enlevée et elle tira à cent cinquante exemplaires de plus.

Le lendemain, le rédacteur en chef reçut une lettre ainsi conçue :

« Monsieur le rédacteur,

« Vous avez publié dans le dernier numéro de votre estimable journal un article un peu vif sur la bande qui se trouve actuellement à Bougerolle et dont je suis le chef. Comme il importe avant tout qu'on ne nous assimile pas à des escrocs vulgaires, je prends la liberté de vous écrire qui je suis et quelles sont mes idées.

« Dans les sociétés déja vieilles les hommes sont nombreux, serrés les uns contre les autres. Il faut jouer des coudes pour arriver. Quand on a reçu une certaine éducation, on ne peut déchoir, et on ne veut pas étioler ses facultés, étouffer ses grandes aspirations dans un métier quelconque. Il importe donc, à un certain moment, de créer d'autres situations sociales qui servent de débouchés. A des temps nouveaux il faut des mœurs nouvelles.

« J'avais eu, étant plus jeune, le dessein d'entrer soit dans la magistrature, soit dans l'administration ; mais, outre que mes idées politiques ne me le permettaient pas, je n'ai pas eu l'argent nécessaire pour passer les examens exigés. Quant à la carrière des lettres et à celle des arts, elles sont encombrées !

« Or il est certains hommes qui ont la légitime ambition de se faire connaître et ne veulent pas végéter sans gloire, perdus dans la foule obscure. Je suis un de ces hommes !

« J'ai donc choisi une carrière spéciale, sans tenir compte de préjugés ridicules et surannés. Je suis chef de bande. Je le dis avec orgueil. C'est une noble profession, car elle a ses périls et ses dangers : il faut, reconnaissez-le, monsieur le rédacteur, de l'intelligence, de la ruse, du sang-froid, du courage, de l'héroïsme même, pour lutter avec les autorités constituées.

« Quant à l'*honnêteté*, n'abusons pas des grands mots. Il n'y a rien d'absolu en ce monde : la morale change suivant les latitudes et je me considère comme un parfait honnête homme.

« La lutte pour l'existence prend diverses formes, voilà la vérité !

« Dans la société telle qu'elle est organisée, assise sur sa base étroite, je ne pouvais devenir un personnage : j'ai voulu être une personnalité. Cartouche et Mandrin ont été des hommes remarquables, qui certes ont contribué à illustrer les règnes de Louis XIV et de Louis XV, et ils ont leur place marquée dans l'histoire à côté des grands généraux et des grands poètes.

« Nous attaquons la société ; à elle de se défendre ! C'est son droit.

« Voilà, monsieur le rédacteur, ce que je tenais à vous dire. C'est une sorte d'exposé de principes. Je vous serais reconnaissant si vous vouliez bien l'insérer dans votre estimable journal, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

« Le chef de bande,

« MICHELOU. »

Le soir même, *la Vigie* parut exceptionnellement et publia la lettre avec un long commentaire du rédacteur en chef. « Jamais on n'a vu une pareille audace, s'écriait-il; un aplomb aussi superbe déconcerte! Ce Michelou se pose en héros du vol!!! Voilà ce qu'il écrit tranquillement, avec une sérénité parfaite, comme si c'était la chose la plus naturelle du monde! » Puis venaient les réflexions philosophiques. « Triste époque que celle où le sens moral est si complètement perverti! Tout, aujourd'hui, est bouleversé. Le besoin de paraître renverse les idées, trouble les cerveaux. C'est la névrose ambitieuse qui nous envahit! Une sorte d'affolement général saisit la société tout entière. »

Le rédacteur en chef continuait ainsi, ressassant les mêmes idées, avec des interjections fréquentes : il y avait même une prosopopée. Puis, ne sachant comment conclure, il terminait par deux lignes de points qui en disaient beaucoup.

Le procureur demanda communication de la lettre autographe de Michelou et en fit faire trois copies qu'il mit dans des cartons.

Tout Bougerolle acheta le journal, se ruant sur les nouvelles. Ainsi c'était bien une bande qui exploitait la ville, le doute n'était plus permis, et une bande commandée par un chef audacieux, cynique, sans scrupules! On restait stupéfié. Jamais on n'avait vu un brigand pareil à ce Michelou, qui avouait hautement son ignoble métier, en parlait avec orgueil, était voleur comme on est notaire, avoué ou commerçant! Cela passait tout ce qu'on peut imaginer, et l'étonnement, la crainte, l'indignation se partageaient le cœur des habitants de Bougerolle.

Ce soir-là, M. Chapotin, après son dîner, parla d'aller à son cercle, le Cercle national : il avait besoin de causer des incidents qui se produisaient, de savoir ce qu'on pensait, d'échanger des idées. Il voulait aussi sortir par fanfaronnade, pour avoir l'air de ne rien redouter et d'être un brave à tous crins qu'aucun danger n'émeut. En vain sa femme, une petite boulotte, avec un visage blafard, rond comme une lune, lui demandait de rester.

— Ce n'est pas raisonnable, disait-elle de sa voix traînante..., par des temps pareils... C'est trop imprudent.

Et elle le voyait déjà attaqué, dépouillé, égorgé dans quelque coin désert.

— Laisse-moi donc tranquille, répétait M. Chapotin. Voilà bien les femmes!... D'abord je vais emporter mon revolver; puis, pour te faire plaisir, je te promets de revenir de bonne heure avec tous ces messieurs du Cercle... En troupe il n'y a pas de danger.

C'était surtout cela qui le rassurait, car au fond il ne partait pas sans crainte.

Mais il y avait fort peu de monde au Cercle national ce soir-là; la prudence en avait retenu chez eux la plupart des membres; quatre personnes seulement : le vétérinaire, un marchand de vin en gros de la rue aux Oies, M. Bourdonnet, chef de la fanfare *la Lyre de Bougerolle,* et le silencieux M. Vaucanson. Naturellement on parla des faits du jour et on commenta longuement la lettre que Michelou avait envoyée à *la Vigie*. Tous la trouvaient d'un cynisme révoltant, qui passait toute mesure. Évidemment, c'était un grave symptôme et il fallait s'attendre à de nouveaux événements.

M. Bourdonnet, le chef de la fanfare, un gros sanguin bavard, pérorait en gesticulant.

— Je ne comprends pas l'indolence de la police, disait-il; c'est inimaginable... Nous allons être volés tous les jours sans qu'elle arrive à mettre la main au collet d'un seul de ces brigands-là. Qu'on nous laisse agir au moins : nous ferons la police nous-mêmes, et je vous certifie qu'elle sera mieux faite.

— C'est vrai, clamèrent Chapotin, le vétérinaire et le marchand de vin.

— Qu'on me donne seulement dix agents, reprit Bourdonnet, et en trois jours je me fais fort de pincer tous les Michelous du monde, si malins qu'ils soient.

— Tâchez de leur reprendre mon argenterie, interrompit Chapotin.

— Soyez tranquille, vous l'aurez, repartit Bourdonnet. C'est impossible que cela dure longtemps ainsi.

— Où allons-nous? Où allons-nous? gémit doucement M. Vaucanson. Tout cela n'est pas rassurant.

Le marchand de vin insinua alors que c'était peut-être bien la police qui commettait elle-même tous ces vols. Mais on se récria très haut. Cela n'était pas admissible. Il ne fallait pas non plus aller trop loin. Le procureur et le commissaire étaient certes des gens estimables, dont l'honnêteté était connue et indiscutable.

— J'ai une idée, s'écria tout à coup Bourdonnet... Je vais réunir tous les jeunes gens de la Fanfare; je me mettrai à leur tête et nous ferons des rondes de nuit.

— Bravo! cria-t-on.

— Ce sera une *police civique,* reprit Bourdonnet, la police faite par les citoyens eux-mêmes.

— C'est une riche idée, clama Chapotin, une idée d'honnête homme et de brave citoyen!

Le vétérinaire et le marchand de vin approuvèrent hautement, sans réserve, et M. Vaucanson lui-même hocha sa noble tête en signe d'acquiescement. Voilà qui était trouvé! Cette idée de la police civique était bien simple; cependant personne ne l'avait eue. Il n'y avait que ce diable de Bourdonnet pour faire des trouvailles pareilles, avoir des conceptions aussi justes et aussi pratiques! Il méritait la reconnaissance publique. On ne tarissait pas d'éloges, et le chef de la Fanfare, triomphant, la figure épanouie, répétait en s'agitant :

— Hein, qu'en dites-vous?... N'est-ce pas que j'ai raison?

On causa encore quelque temps; puis, vers neuf heures, chacun parla de rentrer chez soi. On se sépara à la porte du Cercle national. M. Chapotin et M. Vaucanson partirent d'un côté, le vétérinaire, le marchand de vin et M. Bourdonnet d'un autre.

Le propriétaire de la Grande Épicerie coloniale n'était pas rassuré. Il avait espéré revenir chez lui accompagné de plusieurs membres du Cercle, ses voisins; mais justement on ne les avait pas vus ce soir-là, et il se trouvait dans les rues de Bougerolle seul avec M. Vaucanson. Prudemment il avait

pris son revolver à la main, le doigt à la gâchette, prêt à tirer, et il roulait de gros yeux méfiants à droite et à gauche, évitant les coins sombres, craignant toujours de voir surgir quelque bandit armé jusqu'aux dents. A mesure qu'on avançait, sa peur augmentait et son cœur faisait un violent tic-tac. Toute la ville dormait déjà, blottie sous ses couvertures, enfermée sous triple verrou. Les rues étaient silencieuses, éclairées par la lune, qui semblait regarder Bougerolle avec sa grosse face goguenarde. M. Chapotin parlait très haut pour s'étourdir; il pressait le pas et se trouvait ainsi toujours en avant de M. Vaucanson, qui gardait son allure de pachyderme grave et majestueux.

— Marchez donc plus vite, monsieur Vaucanson; il fait un froid de loup, cria Chapotin; nous allons nous enrhumer.

— Mais non, mais non, répondit Vaucanson; l'air est très doux... Quelle belle lune!...

— Nous nous sommes laissés attarder à ce diable de cercle... Savez-vous que ce n'est pas prudent d'être à cette heure-ci dans les rues? On pourrait bien nous attaquer...

Vaucanson hocha sa noble tête, sans répondre.

— Sapristi, parlez donc un peu, s'écria Chapotin; vous me faites peur avec votre silence... Vous avez l'air d'un conspirateur.

— Je réfléchis, répondit tranquillement Vaucanson.

Puis il retomba dans son mutisme.

Chapotin fut alors contraint de parler tout seul : le bruit de ses paroles l'empêchait d'entendre l'effrayant silence qui planait sur Bougerolle. Quelques minutes après, M. Vaucanson arrivait chez lui. M. Chapotin voulut l'entraîner plus loin : il prétendait que la marche était salutaire par ce temps superbe. Mais l'ancien marchand de draps, sans rien dire, tira sa clef de sa poche, ouvrit sa porte et rentra chez lui, toujours solennel.

M. Chapotin s'en alla en grommelant. Il pressa le pas et arriva sur une large place où était l'hôtel de ville. La lune en éclairait la façade toute blanche; de chaque côté de l'escalier principal, deux grands lions de bronze, assis et superbes, semblables à des sentinelles, regardaient gravement Chapotin frissonna, comme si ces bêtes géantes allaient se jeter sur lui pour le broyer sous leurs crocs puissants, et il se mit à courir, tout haletant. A ce moment, l'horloge de la mairie sonna un coup, lugubre comme un glas. Il sembla à Chapotin que les lions étaient descendus de leur piédestal en rugissant, pour le poursuivre, et il courut plus fort. Au bout de la place, essoufflé, n'en pouvant plus, il ralentit le pas et jeta un coup d'œil inquiet en arrière; mais les lions n'avaient pas bougé et ils étaient toujours sur leurs socles de pierre, immobiles et graves, regardant devant eux avec leurs prunelles de bronze. Deux minutes après, M. Chapotin arrivait devant la Grande Épicerie coloniale. Au moment où il mettait sa clef dans la serrure, il entendit derrière lui une sorte de ricanement moqueur; il se retourna et aperçut en face Mlle Chagot qui fermait sa fenêtre.

— Vieille gredine, murmura-t-il.

Et il rentra, essoufflé, tout en sueur, jurant qu'on ne le reprendrait plus à sortir ainsi le soir.

III.

Cette nuit-là même, la bande Michelou commit un nouveau vol. Elle pénétra avec effraction chez une vieille demoiselle et fit main basse sur des bijoux, de l'argenterie et des billets de banque. On avait trouvé le lendemain matin la pauvre femme, sa domestique et son jardinier, tous trois bâillonnés et ficelés de façon à ne pouvoir faire un mouvement. *La Vigie* raconta longuement le nouveau vol. « La bande Michelou, disait-elle, poursuit le cours de ses infamies. Elle a pénétré cette nuit même chez une des personnes les plus honorées et les plus honorables de cette ville. Elle ne respecte même pas les femmes seules. » Ici le rédacteur donnait la liste des objets volés; puis il ajoutait : « Heureusement que tout cela va finir! Nous tenons de source absolument certaine que la police va frapper un grand coup. Les plus habiles dispositions sont prises pour que les voleurs n'échappent pas à la justice. On est déjà sur une piste... Nous ne voulons pas trop en dire sur ce sujet, nos lecteurs comprendront pourquoi. Ajoutons seulement que dès demain soir une battue très sérieuse sera organisée dans les quartiers nord et ouest de la ville, depuis la gare jusqu'aux quais. Tous les garnis et hôtels borgnes seront fouillés... Nous ne voulons pas insister davantage, car la discrétion la plus grande nous est imposée afin de ne pas gêner l'action de la police. »

Bougerolle poussa un cri de joie. Enfin on allait donc agir énergiquement! Encore un peu de patience et on serait débarrassé de cette bande de pillards.

Le lendemain matin, *la Vigie* reçut une nouvelle lettre de Michelou, ainsi conçue :

« Monsieur le rédacteur en chef,

« Vos informations sur le vol commis par moi et mes hommes chez une vieille demoiselle ne sont pas exacts, et je me vois contraint de vous adresser cette communication. Nous n'avons pas pris de bijoux, mais du linge, dont nous avions un absolu besoin. Nous avons aussi emporté des couverts; mais nous avons été indignement trompés, car cette prétendue argenterie n'est que du ruolz! Heureusement que nous avons trouvé quelques billets de banque pour nous dédommager.

« Vous nous accusez de ne pas respecter les femmes seules. Je vous répondrai que j'ai eu l'honneur de me présenter chez cette vieille demoiselle parce que cela entrait dans mes plans. J'ajoute qu'elle n'était pas seule : elle avait avec elle une domestique et un jeune jardinier. Ce garçon a bien défendu sa maîtresse et il nous a fallu tout notre sang-froid pour éviter un malheur. Je n'emploie la violence qu'à la dernière extrémité et j'ai horreur du sang répandu. J'ai été forcé, à mon grand regret, de faire bâillonner les trois personnes en question, parce qu'elles criaient. Sur elles retombe donc toute la responsabilité de cet acte.

« Il y a encore, monsieur le rédacteur, un détail que vous n'avez pas donné et qui peut cependant intéresser vos lecteurs. Le voici. Lorsque nous avons eu empaqueté les différents objets dont nous avions besoin, nous nous sommes reposés une demi-heure environ dans la salle à manger et nous avons

bu une bouteille de madère et mangé un morceau de gigot que nous avons trouvé dans un placard.

« Je vois avec plaisir que mes faits et gestes préoccupent beaucoup l'opinion publique à Bougerolle. Si vous croyiez que mon portrait intéressât vos lecteurs, je me ferais un plaisir de vous l'envoyer : vous pourriez le faire reproduire et tirer pour votre journal.

« J'ai appris que M. Chapotin, de la Grande Épicerie coloniale, chez lequel j'ai eu l'honneur de me présenter il y a quelques jours, se vantait de m'avoir mis en fuite. Nous n'avons pas *fui lâchement,* comme il le dit; nous nous sommes retirés quand notre besogne a été terminée. J'engage M. Chapotin à surveiller ses paroles et à ne pas propager d'indignes calomnies. Il mérite une sévère correction : j'irai, une nuit ou l'autre, lui tirer les oreilles. Je n'entends pas raillerie sur ce chapitre.

« Recevez, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments distingués.

« Le chef de bande,
« MICHELOU.

« *P.-S.* — J'oubliais de vous remercier des renseignements que votre journal a publiés sur la battue projetée par la police dans les quartiers nord et ouest : ils m'ont été fort utiles. »

La Vigie publia la lettre avec trois colonnes de commentaires où revenaient sans cesse les mots : « Inouï... stupéfiant..., aplomb qui passe tout ce que peut rêver l'imagination. »

Quand M. Chapotin ouvrit le journal, il s'écria :

— Tiens ! encore une lettre de Michelou ! Ça devient amusant.

Et, à mesure qu'il lisait, il répétait : « Ce Michelou a un joli toupet ! Il écrit très correctement, l'animal, et met bien l'orthographe... C'est tout de même un homme extraordinaire. »

Un pareil aplomb l'amusait et il déclarait que « ça commençait à être drôle ». Lorsqu'il arriva au dernier paragraphe, où il était question de lui, sa figure changea subitement : il devint rouge pourpre; puis il pâlit, puis il rougit à nouveau. Il se leva de son comptoir, ne pouvant rester en place, et marcha à grands pas dans sa boutique, roulant ses gros yeux qui sortaient de leurs orbites : il fut même contraint de boire une pleine cuillerée d'eau de mélisse dans un verre d'eau, pour se remettre.

Le premier moment de stupeur passé, il entra dans une grande colère.

— Je me moque bien de ses menaces, cria-t-il. Qu'il y vienne un peu !.. Il ne faut pas qu'il me prenne pour un poltron... Je n'ai pas froid aux yeux et je lui montrerai comment je m'appelle.

— Calme-toi, mon bon ami, disait Mme Chapotin de sa voix geigneuse; tu te fais mal à crier comme ça.

— Laisse-moi tranquille... Me prends-tu donc pour un lâche et crois-tu que je vais accepter comme ça les injures de ce voleur d'argenterie ?... C'est moi qui irai lui tirer les oreilles.

— Je t'en prie, Edmond, sois raisonnable, calme-toi.

— Voilà bien les femmes !... Il faudrait tout supporter tranquillement... Je ne suis pas de cet acabit-là, moi.

Et il ne s'arrêtait plus, lancé à perdre haleine dans une grande colère d'homme sanguin. Mme Chapotin vit qu'il n'y avait rien à dire et elle s'assit, résignée, laissant passer la trombe.

Il commençait à se calmer lorsque Mlle Chagot entra. Elle venait de lire la lettre de Michelou et elle accourait, serrée dans son petit châle-tapis, pour jouir de la peur de M. Chapotin. Pendant qu'un garçon lui pesait un quart de cassonade, elle s'approcha du propriétaire de la Grande Épicerie coloniale avec un air de commisération indignée.

— Quelle lettre ce bandit a écrite ! dit-elle. Est-il Dieu possible !... Mais c'est une vraie abomination !

— C'est bon... Je n'en ai pas peur, répondit Chapotin d'un ton bourru.

— Oh ! monsieur Chapotin, que vous avez tort de ne pas avoir peur !... Ils vous ont déjà pris votre argenterie, ils vous voleront bien autre chose... Écoutez, c'est du mauvais monde, tout ça... Prenez bien vos précautions...

— Eh ! sapristi ! je les prends... Je ne suis pas assez sot pour ne pas les prendre.

— Ces gens-là sont si rusés ! Ils sont bien capables de tout déjouer. A votre place, je ne serais pas tranquille. Un malheur est si vite arrivé !... Ce monde-là ne respecte rien... Ça vous vole..., ça vous tuerait tout aussi bien... Un mauvais coup n'est pas long à attraper... Ils n'ont encore assassiné personne; mais, pour sûr, ça viendra... Quand Michelou dit qu'il n'aime pas répandre le sang, ça fait rire... C'est des mots, tout ça... Il vous tuerait pour avoir une pièce de cinq francs...

Elle décochait toutes ses phrases comme des flèches, regardant Chapotin avec ses petits yeux gris où luisait une flamme méchante. Le propriétaire de la Grande Épicerie coloniale ne répondait rien; mais un léger tremblement nerveux l'agitait et il ne pouvait rester en place; une sourde colère grondait en lui et il avait envie de jeter une boîte de conserve à la tête de Mlle Chagot; il avait peine à se contenir. Il finit par lui répondre brusquement qu'il savait bien ce qu'il avait à faire et qu'il n'avait besoin des conseils de personne.

Et il lui tourna le dos, mâchonnant entre ses dents :

— Vieille chouette ! Si je pouvais, comme je te clouerais à la porte de mon magasin !

Mlle Chagot sortit en trottinant, ses lèvres minces crispées par un ricanement moqueur et satisfait.

L'abbé Langlois et M. Vaucanson, qui arrivaient un quart d'heure après, trouvèrent M. Chapotin encore tout troublé. Le curé de Saint-Donatien essaya de le calmer. Quant à l'ancien marchand de draps, il n'en revenait pas de l'audace de Michelou, « qui poussait le cynisme jusqu'à offrir son portrait ». Cela le renversait.

— Où allons-nous ?... où allons-nous ? gémissait-il.

— Que diable fait donc Bourdonnet avec sa fanfare ? s'écria Chapotin. L'autre jour, au Cercle national, il nous

avait promis de réunir ses hommes et de créer une police civique...

— Je l'ai rencontré ce matin, interrompit Vaucanson; il mûrit son plan.

— Sapristi, clama l'épicier, s'il reste ainsi longtemps à mûrir son plan, il nous laissera tous égorger...

Et il expliqua l'idée de Bourdonnet à l'abbé Langlois, qui la trouva excellente.

— Elle peut produire les plus heureux effets; seulement, pour cela, il me semble important qu'il la mette à exécution, conclut-il.

Et il parla d'un sermon qu'il voulait faire le dimanche suivant pour relever le courage de ses paroissiens consternés : il était venu pour prier le propriétaire de la Grande Épicerie coloniale d'y assister. Celui-ci promit de n'y pas manquer.

On causa ainsi quelque temps; puis, comme M. Chapotin avait besoin d'avoir du monde autour de lui et d'entendre parler pour changer le cours de ses idées, il invita à dîner l'abbé Langlois et M. Vaucanson. Mais le curé de Saint-Donatien était contraint de rentrer au presbytère, et l'ancien marchand de draps, seul, accepta.

IV.

Le dîner fut abondant et copieux : on but, au rôti, deux bouteilles de vieux pomard qui rendirent le courage à M. Chapotin, et au dessert il était d'une ardeur belliqueuse. Il proposa de veiller toute la nuit « pour recevoir Michelou avec les honneurs dus à son rang, s'il s'avisait de venir pour lui tirer les oreilles ».

— Restez ici avec moi, monsieur Vaucanson; nous veillerons ensemble...

L'ancien marchand de draps secoua sa belle tête. Il ne voulait pas : il fallait qu'il rentrât chez lui.

— Laissez-moi donc tranquille! Vous n'avez pas besoin de rentrer chez vous; votre porte est fermée, votre maison est bien gardée, personne ne vous attend... Restez donc ici... Nous ferons un besigue et nous boirons du punch...

Une courte flamme passa dans les grands yeux vides de M. Vaucanson : le besigue et le punch le décidèrent et il resta, tout en déclarant « que cela n'était pas raisonnable ».

Chapotin fit alors ses préparatifs pour la nuit comme s'il allait soutenir un siège. Il passa dans son magasin, se remua, cria, donna des ordres comme un général au moment d'une bataille. Il fit d'abord fermer hermétiquement les volets de la rue et placer contre la porte d'entrée de grands sacs de haricots et de lentilles; sur le derrière, du côté de la salle à manger, on barricada soigneusement les fenêtres; puis il monta au premier et au second étage, visita son appartement et ses greniers et fit boucher toutes les issues avec des planches, des sacs et des matelas.

— Ils seront bien malins s'ils entrent, disait-il avec un gros rire satisfait; une souris ne passerait pas.

Il posta ensuite dans le magasin ses trois garçons, auxquels il distribua des armes — un fusil de chasse et deux pistolets d'arçon, — et il revint dans la salle à manger, où l'attendait le tranquille et majestueux M. Vaucansson.

— Et maintenant, jouons! cria-t-il.

Mme Chapotin essuya la table, la couvrit d'un tapis grenat et apporta un jeu de cartes : les deux hommes s'installèrent vis-à-vis l'un de l'autre et, en attendant les événements, commencèrent un besigue en quinze cents.

Dans un coin, le poêle en faïence ronflait; une atmosphère tiède les enveloppait et ils se sentaient bien ainsi, à l'abri du vent qu'on entendait siffler rageusement au dehors, heureux dans cette chaleur moite qui les pénétrait jusqu'aux os. Le propriétaire de la Grande Épicerie coloniale, avec sa face rouge et épanouie, étalait son gros ventre de magot, se renversant dans son large fauteuil, tandis que M. Vaucanson souriait doucement, la bouche fendue, dans une béatitude infinie. M. Chapotin avait placé son revolver sur la table, à sa droite, « pour être plutôt prêt en cas d'alerte », et il avait donné à l'ancien marchand de draps une grosse clef « à assommer un bœuf » pour se défendre au besoin. Il appelait cette soirée *la Veillée des armes*.

Tous deux s'amusaient, et cette veillée des armes avait quelque chose d'extraordinaire, une apparence mélodramatique qui tranchait avec leur petit train-train bourgeois de tous les jours et leur procurait un léger frisson de plaisir. Il leur semblait que c'était la mise en action d'un de ces romans d'aventures que publiait *la Vigie*, d'un de ces feuilletons passionnants qu'ils aimaient tant à lire le soir, avant de s'endormir, et qui parfois troublaient leur sommeil.

Mme Chapotin passa à la cuisine, où elle prépara du punch; après le punch, elle fit des crêpes, et après les crêpes du vin chaud avec de la cannelle, sur la demande expresse de son mari. C'était une vraie régalade. M. Chapotin chantonnait, et M. Vaucanson, perdant sa gravité ordinaire, devenait bavard et facétieux. Il manqua même un quatre-vingt de rois en racontant une anecdote qu'il tenait de son grand-père.

Vers minuit, on entendit tout à coup dans la rue un bruit de pas. Les deux joueurs s'arrêtèrent subitement et se levèrent en même temps. M. Chapotin, son revolver à la main, se précipita dans le magasin. Les trois garçons, qu'il avait placés en sentinelle, ronflaient.

— En voilà, des gardiens! cria-t-il. Voulez-vous bien vous lever! Voilà le moment du danger. Aux armes!

Les trois commis se réveillèrent aux cris, regardèrent leur patron, ahuris, sans comprendre, et refermèrent leurs yeux lourds de sommeil, prêts à se rendormir.

— Ah çà, vous moquez-vous de moi? hurla M. Chapotin. Voulez-vous bien vous lever, fainéants. Aux armes! Chacun à son poste de combat! Voilà l'ennemi!

En quelques instants les trois garçons furent debout. M. Chapotin écouta : les pas se rapprochèrent. Une petite troupe d'hommes passa devant la Grande Épicerie coloniale, puis sembla s'éloigner. Qu'était-ce donc? Les bandits tournaient-ils la position? Allaient-ils prendre une sorte d'élan pour mieux attaquer l'épicerie? Dans ce moment solennel, tous, oppressés, retenant leur souffle, tendaient l'oreille. Le

bruit de pas diminuait toujours. M. Chapotin, dans un élan de courage surhumain et malgré les représentations de sa femme, monta au premier. Il recula un peu un matelas qui bouchait une fenêtre et regarda à travers les lames des persiennes. La rue était vide ; les maisons, plongées dans l'ombre ; en face, la fenêtre de Mlle Chagot était seule éclairée, et il aperçut derrière un rideau le menton pointu de la vieille fille et son grand nez maigre, recourbé comme un bec de vautour. Au loin, on entendait un bruit très sourd, dans la direction de la place de l'Hôtel-de-Ville. Il avait envie de tirer un coup de revolver, à tout hasard, à travers le carreau et la persienne ; mais il réfléchit qu'au bruit de la détonation les bandits — car évidemment c'étaient eux — reviendraient peut-être sur leurs pas, et il fallait éviter cette complication inutile. Il replaça le matelas contre la fenêtre et redescendit en toute hâte.

— Ce sont eux, cria-t-il ; je les ai vus s'enfuir dans l'ombre dès qu'ils m'ont aperçu à la fenêtre, le revolver à la main, prêt à faire feu... Sans notre courageuse attitude ils seraient ici.

— Vous avez été admirable de sang-froid, hasarda M. Vaucanson qui était appuyé contre un comptoir, sa grosse clef à la main.

— Ah! je vous promets que s'il y en avait beaucoup comme moi dans Bougerolle, mon Michelou n'y resterait pas longtemps... Voyez, monsieur Vaucanson : si nous n'avions pas veillé, nous étions encore pincés... Les gredins n'ont pas assez de mon argenterie... J'ai eu joliment du flair!

— C'est certain, répliqua l'ancien marchand de draps.

— Ah! mes gaillards, vous êtes les premiers volés cette fois-ci... Vous ne vous attendiez pas à me trouver à mon poste... Venez donc un peu me tirer les oreilles! Si Bourdonnet était aussi énergique que moi, sa police civique serait déja organisée.

— Comme tu as chaud, mon pauvre ami! interrompit Mme Chapotin ; prends garde de te refroidir... Viens prendre un verre de punch.

— Oui, c'est cela, répondit l'épicier.

Puis, se retournant vers ses garçons :

— Et vous autres, veillez!

On rentra dans la salle à manger et les deux hommes reprirent la partie de besigue commencée. L'alerte avait fait manquer un deux cent cinquante à M. Vaucanson, qui en exprima un certain dépit.

Vers une heure, Mme Chapotin s'endormit, son gros chat roux sur les genoux. Les joueurs avaient moins d'entrain ; leurs paupières commençaient à s'alourdir ; ils oubliaient de marquer leurs points et la partie traînait en longueur. Ils éprouvèrent le besoin de changer de place, de bouger pour se dégourdir. Puis ils se remirent au jeu, luttèrent encore quelque temps et enfin s'endormirent. Lorsque deux heures sonnèrent, tout était tranquille dans la Grande Épicerie coloniale. Dans le magasin, les trois commis, morts de sommeil, étaient étendus sur des sacs, sous les comptoirs. Dans la salle à manger, M. Vaucanson, étalé dans son fauteuil, dormait doucement, la figure sereine et majestueuse, tenant encore dans sa main droite un valet de carreau et un as de trèfle. En face de lui, M. Chapotin ronflait comme un chantre, la bouche ouverte. Un certain air de fierté était répandu sur sa large face rougeaude : il rêvait sans doute à ses derniers exploits, et un rayonnement de gloire semblait illuminer son front. La lampe s'était éteinte ; le gros chat roux avait quitté les genoux de sa maîtresse et mangeait, les yeux mi-clos, avec un ronron gourmand, les crêpes qui étaient restées sur la table.

V.

Le lendemain, M. Chapotin, triomphant, contait à tous ses clients sa fameuse veillée des armes, criant bien haut que par son courage et son sang-froid il avait su déjouer le plan des bandits et faire échouer l'attaque qu'ils avaient tentée contre la Grande Épicerie coloniale, vers minuit.

Ce jour-là justement, une importante nouvelle circulait dans les rues de Bougerolle : une rencontre, disait-on, avait eu lieu pendant la nuit entre la police et la bande Michelou ; des coups de feu avaient été échangés et on avait procédé à des arrestations importantes. Le soir, *la Vigie* donna des détails. On y lisait : « La police vient d'agir énergiquement. Cette nuit même, M. le commissaire s'est mis en campagne à la tête de dix agents. A minuit moins cinq, la petite troupe est sortie du poste central ; à minuit précis, elle passait dans la rue du Commerce, devant la Grande Épicerie coloniale ; puis après avoir traversé la place de l'Hôtel-de-Ville, elle se dirigeait vers les quais par le boulevard Lemonnier ; à minuit un quart, elle arrivait à sa destination, non loin des grands chantiers de bois, où, d'après des rapports dignes de foi, des hommes qu'on supposait être Michelou et sa bande se réunissaient fréquemment. M. le commissaire de police a fort habilement disposé ses hommes dans les alentours, les dissimulant dans des coins, sur les berges et derrière les arbres. Vers une heure et demie, la bande Michelou a apparu. Sur un signe de M. le commissaire, les agents se sont jetés sur elle et des coups de feu ont été échangés ; une minute après, la bande Michelou prenait la fuite, laissant deux des siens aux mains de la police. » *La Vigie* vantait ensuite le courage du commissaire et de ses agents et commentait longuement ces faits importants.

En apprenant la nouvelle, Bougerolle poussa un soupir de satisfaction. Enfin, la police venait de remporter un succès! C'était un heureux présage, et on reprenait un peu de confiance. Quant à M. Chapotin, il fut très vexé lorsqu'il sut que la bande Michelou n'était pas venue rue du Commerce cette nuit-là et que la police seule était passée à minuit devant la Grande Épicerie coloniale. Il ne parla plus de sa veillée des armes.

Le lendemain, *la Vigie* parut exceptionnellement. Elle contenait la lettre de Michelou que voici :

« Monsieur le rédacteur en chef,

« Un mot de rectification, je vous prie, à propos de votre dernier récit.

« D'abord, les lieux où se sont passés les faits sont insuffisamment décrits par votre journal et vos lecteurs ne pourront se faire une idée exacte du combat qui s'est livré entre nous et la police. Je viens de donner ordre à mon secrétaire de dresser un plan et de faire un dessin à la plume retraçant la lutte et ses différentes phases: ils vous seront adressés dès demain. Vous pourriez consacrer la première page de votre numéro à leur reproduction.

« Ensuite, vous déclarez dans votre article qu'au bout d'une minute de combat nous avons pris la fuite. Je ne puis laisser passer cette assertion sans protester. Veuillez rendre justice à moi et à mes hommes : nous nous sommes conduits très bravement, et nous n'avons pas l'habitude de craindre le feu. La lutte a duré près de dix minutes. Un de mes hommes a été blessé, une balle est venue s'aplatir contre un bouton de mon gilet, et mon secrétaire a eu un pan de son manteau troué. Nous nous sommes repliés en bon ordre parce que nous n'étions pas en nombre. Voilà la vraie raison.

« Les deux hommes qui sont tombés entre les mains de la police étaient de nouvelles recrues : elles n'étaient entrées à mon service que dans la journée même; elles ne pourront donc fournir aucun renseignement aux autorités, car elles ne savent rien sur moi ni sur mes hommes.

« M. le commissaire de police a fait preuve du plus grand courage et je me sens flatté d'avoir eu affaire à un ennemi aussi brave. Je tiens à lui adresser publiquement mes plus chaleureuses félicitations. J'espère qu'en haut lieu on n'oubliera pas sa conduite. Si tous ses hommes avaient eu le même sang-froid et la même vaillance, nous n'aurions pu nous tirer de là que grâce à des prodiges de valeur.

« Agréez, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments de haute considération.

« MICHELOU.

« *P.-S.* — Je vous avais fait l'offre de mon portrait; vous ne m'avez pas répondu à ce sujet. Si vous n'en voulez pas, vous avez tort. Vous comprenez mal, permettez-moi de vous le dire, votre rôle de journaliste moderne. Il faut tout faire pour renseigner ses lecteurs. Quand l'occasion inespérée se présente à vous de publier le portrait d'un homme marquant, qui attire sur lui l'attention publique, vous ne devriez certes pas la laisser échapper.

« M. »

Le rédacteur en chef de *la Vigie* ne savait plus que dire et il se contenta de faire suivre la lettre de ces simples lignes : « Nous avouons que les bras nous en tombent... Une pareille audace nous déconcerte. Pauvre pays ! Ah! c'est une dure leçon pour nous!... Espérons qu'elle nous profitera. »

Bougerolle n'en revenait pas. On n'avait jamais vu un voleur se poser en héros avec cette infatuation superbe, adresser des félicitations aux autorités avec cette désinvolture chevaleresque, prendre ces grandes manières de général d'armée. Était-ce une mystification? Michelou voulait-il se moquer ou parlait-il sérieusement?

Les deux hommes qui étaient tombés entre les mains de la police avaient été longuement interrogés par le procureur et le commissaire; mais ils n'avaient donné aucun renseignement : ils prétendaient ne rien savoir, et on les avait remis sous les verrous sans qu'ils eussent fait avancer d'un pas l'instruction de l'affaire.

En quatre jours, six nouveaux vols furent commis, chez un boucher, chez un herboriste, dans une usine et dans trois maisons bourgeoises. La police redoublait de zèle; elle avait fouillé tous les hôtels borgnes de la ville et fait des perquisitions dans les garnis; mais elle n'avait rien trouvé. Le procureur et le commissaire étudiaient l'affaire, dressaient des plans, opéraient des descentes sur les lieux, compulsaient des rapports, emplissaient des cartons de notes et de paperasses. Tout cela ne servait à rien. C'était à en perdre la tête. Quant à Bourdonnet, le chef de la Fanfare, il ne mettait toujours pas à exécution son fameux projet, et la « police civique » n'était point organisée.

La bande Michelou se moquait du monde, faisait la nique à Bougerolle. Elle agissait tranquillement, avec une habileté surprenante, ne laissant jamais de traces, dépistant toutes les recherches, faisant courir la police de tous les côtés, à la mettre sur les dents. C'était une bande invisible, introuvable, qui semblait se fondre et disparaître dans l'air. De vieilles dévotes prétendaient que Michelou devait être un diable : elles se le figuraient avec des cornes, une barbe de bouc, un pied fourchu, sentant le soufre, et elles n'en parlaient qu'en se signant avec une terreur superstitieuse.

Maintenant on se demandait « à qui c'était le tour d'être volé ». On n'osait plus sortir le soir; les rues étaient désertes, les boutiques fermaient de bonne heure et la ville était éclairée seulement par les becs de gaz, qui clignotaient sous leurs verres. Dès la nuit, les portes étaient closes, les verrous tirés, et tout Bougerolle, rentré chez lui, ne bougeait plus, gîté comme un lapin dans son terrier. Seule, Mlle Chagot veillait fort tard; elle se tenait derrière les carreaux de sa fenêtre, l'oreille tendue, l'œil au guet, espérant toujours apercevoir la bande invisible et assister à quelque pillage de boutique, qu'elle souhaitait de toute son âme.

VI.

Le dimanche, l'abbé Langlois fit le sermon qu'il projetait depuis quelques jours et dont il avait parlé à M. Chapotin.

Le curé de Saint-Donatien parla d'abord des sept plaies d'Égypte. Dieu avait sans doute voulu frapper les habitants de Bougerolle, comme jadis les Égyptiens, parce qu'ils avaient péché et enfreint sa loi. A la place des sauterelles ravageuses, il avait envoyé une bande de voleurs et de pillards. Mais enfin le courroux céleste cesserait; Bougerolle racheterait ses fautes par les bonnes œuvres, la prière, la charité, et calmerait ainsi la colère divine. Il parla ensuite des nombreuses épreuves que la Providence avait envoyées aux Hébreux. Puis il compara Michelou à Nabuchodonosor. Pour confondre l'orgueil de ce monarque, Dieu l'avait frappé de démence, et le superbe roi d'Assyrie s'était cru pendant sept ans changé en bœuf. La Providence saurait aussi punir l'orgueil insensé de Michelou. Enfin, l'abbé Langlois termina en consolant ses ouailles et en leur affirmant que Dieu, dont la bonté était infinie, n'abandonnerait pas Bougerolle.

Le curé de Saint-Donatien avait été ému, touchant, pathétique. Les femmes avaient sangloté; M. Chapotin avait eu la

larme à l'œil, et M. Vaucanson avait, à plusieurs reprises, hoché sa belle tête majestueuse en signe d'approbation.

A peine son sermon était-il terminé que l'abbé Langlois pensa qu'il avait peut-être commis une imprudence. Si Michelou allait vouloir se venger d'avoir été comparé à Nabuchodonosor! S'il allait venir jusque dans l'église porter une main téméraire! A cette idée, le digne homme frémit. Il résolut de prendre immédiatement ses précautions et d'organiser pendant la nuit des veillées dans son église pour la défendre, au besoin, contre les entreprises de Michelou. Certes, l'abbé Langlois n'était pas très brave; mais, dans cette circonstance, il était soutenu par sa foi. Il saurait accomplir son devoir. Il établit son plan rapidement : ses deux vicaires resteraient au presbytère pour le garder, et lui, il passerait la nuit à Saint-Donatien avec le bedeau et le suisse. Il serait remplacé, la nuit suivante, par un des vicaires. M. Chapotin, auquel il communiqua son projet, le trouva imprudent; mais l'abbé Langlois ne voulut rien entendre : son devoir avant tout. Le propriétaire de la Grande Épicerie coloniale lui conseilla alors de prendre des armes; mais il rejeta loin de lui cette idée. Un ministre de l'Évangile ne pouvait s'en servir. Si la bande Michelou envahissait l'église, il lui représenterait la témérité de son entreprise, l'impiété inouïe et scandaleuse de son sacrilège, et il espérait ainsi toucher les cœurs.

— Si devant mes paroles et mes remontrances Michelou ne se retirait pas, ajoutait-il; s'il n'écoutait pas la voix du prêtre, alors que la volonté de Dieu soit faite! C'est que la Providence permettrait ce sacrilège, et ses desseins sont impénétrables.

Le soir même, le curé de Saint-Donatien entra dans son église vers huit heures. Il était suivi du bedeau, un petit homme rabougri, pâle comme une hostie, et du suisse, un grand maigre perché sur de longues jambes sèches. L'abbé Langlois alla droit à la sacristie et passa sur sa soutane un surplis tuyauté, d'une blancheur éclatante. Le bedeau mit autour de son cou sa belle chaîne d'acier poli, qui luisait sur sa poitrine, tandis que le suisse, serré dans sa longue redingote bleu foncé, se coiffait de son tricorne à galons d'or surmonté d'une plume rouge comme une crête. Puis tous trois rentrèrent dans l'église.

Au milieu du chœur, une veilleuse scintillait, comme une petite étoile tombée du ciel et restée suspendue dans la nef; des cierges qui brûlaient encore à l'autel de la Vierge et à celui de saint Joseph jetaient sous les voûtes sombres une lueur jaunâtre. L'abbé Langlois se recueillit un instant aux pieds du maître autel; puis il se releva, fit deux génuflexions, prit sa barrette et son bréviaire, et commença le tour de l'église. Le suisse le précédait, marchant avec lenteur, comme à la procession, sa hallebarde appuyée contre son épaule gauche, tenant dans sa main droite sa grande canne à pomme de cuivre, qu'il faisait par instants résonner sur les dalles. Le bedeau fermait la marche, trottinant d'un air confit, une petite calotte de velours noir toute râpée sur la tête, s'appuyant sur son bâton d'ébène à bout d'acier poli, une lanterne sourde à la main. On visita les coins, on inspecta les confessionnaux pour voir si personne n'y était caché, on examina si les fenêtres étaient bien fermées, si les verrous des portes étaient poussés; puis les trois hommes revinrent se placer dans le chœur, et la veillée commença.

L'abbé Langlois s'assit dans un fauteuil, près d'une table sur laquelle brûlait une petite lampe; il ouvrit son bréviaire et s'abîma dans la prière. Près de lui, le bedeau, sur un tabouret bas, commença à égrener son chapelet, et le suisse, debout comme un coq vigilant, s'adossa contre un pilier, fouillant tous les recoins de ses yeux ronds, tandis que son panache rouge, hérissé sur sa tête, balayait le cadre doré d'un Chemin de Croix.

Après son bréviaire, l'abbé Langlois lut les Psaumes de la pénitence et les litanies des saints; puis, comme il éprouvait des impatiences dans les jambes, il se leva et s'agenouilla devant le maître autel, offrant son cœur à Dieu; au bout de quelques minutes, il vint se rasseoir dans son fauteuil. Cependant il sentait le sommeil l'envahir peu à peu : il voulut résister et se leva de nouveau pour se secouer. Il se promena quelque temps, puis vint reprendre sa place. Enfin ses membres s'engourdirent, ses yeux se fermèrent, et, à minuit et demi, l'abbé Langlois dormait doucement, étendu dans son fauteuil.

Le bedeau avait lutté moins longtemps : il était assis sur son tabouret bas, recoquillé sur lui-même, le front sur les genoux, avec de petits ronflements timides. Le suisse restait toujours debout, appuyé contre son pilier, soutenu par sa canne et sa hallebarde. Ses yeux étaient fermés; il était immobile, comme figé, et sa tête seule bougeait : elle se balançait d'arrière en avant, et il avait l'air de saluer en secouant son panache rouge.

Ce fut l'heure où la bande Michelou pénétra dans Saint-Donatien. Un des voleurs démonta l'auvent qui fermait la fenêtre de la sacristie. Michelou lui-même coupa un carreau au moyen d'un diamant, s'introduisit par l'ouverture pratiquée et ouvrit à ses hommes. Ils commencèrent par fouiller les armoires de la sacristie, où ils prirent quatre burettes en argent, deux ciboires en vermeil et un petit vase d'or massif; puis ils entrèrent dans l'église. En voyant dans le chœur le curé, le suisse et le bedeau, ils s'arrêtèrent, se cachant, perplexes, derrière un pilier; mais ils s'aperçurent bien vite que tous trois dormaient profondément et ils coururent au tronc des pauvres, à celui de l'*Œuvre de la jeunesse pieuse,* et à celui des frais de l'église : ils les ouvrirent rapidement, au moyen de fausses clefs, et prirent l'argent qui s'y trouvait; puis ils revinrent sur leurs pas par les bas côtés et, en passant, firent main basse sur deux flambeaux en cuivre qu'ils trouvèrent sur l'autel de Saint-Isidore, tandis que le suisse, appuyé contre son pilier, juste en face, les saluait avec sa grande tête d'oiseau. Tout cela fut exécuté sans bruit, avec l'habileté prestigieuse que leur donnait une longue pratique.

On entendait la respiration cadencée et régulière des trois dormeurs, ponctuée par instants de quelques ronflements. Un rayon de lune filtrait à travers les vitraux et éclairait l'abbé Langlois. Son bréviaire était tombé et il tenait ses deux mains croisées sur son ventre rebondi; sa bouche

entr'ouverte souriait, et un contentement béat était répandu sur son visage gras et potelé, comme s'il avait en ce moment quelque heureux songe.

En effet, un doux rêve le hantait. M. Chapotin, de la Grande Épicerie coloniale, un des plus riches commerçants de Bougerolle, était mort, et on lui faisait à Saint-Donatien, sa paroisse, de splendides funérailles, dignes de lui. L'abbé Langlois voyait au milieu de son église un catafalque géant qui élevait jusqu'aux voûtes ses orgueilleux panaches; des flammes vertes brûlaient dans des torchères aux quatre coins, tandis que les cierges formaient tout autour comme un cordon d'étoiles. Le corps disparaissait sous les fleurs et les couronnes; de grandes draperies noires, avec des larmes d'argent, tendaient la nef et obscurcissaient le jour; les chantres entonnaient le *Dies iræ,* et l'orgue retentissait bruyamment, roulant sous les voûtes sa grosse voix comme un tonnerre. C'était lui, l'abbé Langlois, qui disait l'absoute, assisté de ses vicaires, et il se voyait, dans la pompe de ce magnifique spectacle, revêtu de la chasuble et de l'étole, symbole de la dignité et de la puissance, psalmodiant les prières autour de ce splendide catafalque, au milieu d'une foule prosternée.

Cependant la bande Michelou avait mis dans un sac les objets volés et elle sortait de Saint-Donatien. Un des hommes referma l'auvent de la sacristie trop brusquement. Au bruit, l'abbé Langlois bougea légèrement. Poursuivant son rêve, il crut l'office des morts terminé. Alors il étendit son bras droit et le secoua trois fois, comme s'il jetait de l'eau bénite; puis il psalmodia : *Requiescat in pace.* « Amen », répondit doucement le bedeau, dormant toujours, et le suisse, les yeux fermés, fit retentir les dalles d'un coup de sa hallebarde.

Puis les trois hommes retombèrent dans leur calme profond, tandis que Michelou et sa bande emportaient tranquillement leur butin.

Le lendemain matin, la nouvelle du vol commis à Saint-Donatien se répandit par la ville comme une traînée de poudre. La paroisse fut consternée et les fidèles défilèrent pendant toute la journée à l'église et au presbytère. L'abbé Langlois était calme et il répétait mélancoliquement en roulant sur ses épaules sa grosse tête blafarde :

— Que la volonté de Dieu soit faite!... N'essayons pas de scruter les desseins de la Providence... Prions... C'est tout ce que nous pouvons faire...

M. Chapotin était indigné. Il emplissait la Grande Épicerie coloniale d'un vacarme épouvantable, criant que « certes il n'était pas dévot, mais qu'il y avait des choses qu'on devait respecter et que les gens qui volaient dans les églises méritaient d'être pendus ». A quoi M. Vaucanson répondait avec sa majesté sereine de beau négociant :

— C'est évident... Vous avez bien raison... Où allons-nous? Où allons-nous?

Seule dans tout Bougerolle, Mlle Chagot se réjouit; elle frottait ses vieilles mains ridées, sèches comme du bois, en ricanant.

— C'est bien fait, répétait-elle se parlant à elle-même tout en préparant son déjeuner, c'est bien fait... Je voudrais qu'ils y passent tous. Avec leur idée de mettre dans les églises des troncs pour les pauvres..., pour ceci..., pour cela... Est-ce qu'ils en mettent pour moi? Est-ce qu'ils me donneraient seulement un sou?... C'est bien fait... Ça a des vases d'or et d'argent et ça laisserait bien mourir de faim une pauvre vieille comme moi...

Et, les yeux méchants, pareille à une sorcière qui prépare un philtre enchanté, elle secouait rageusement sa casserole sur le feu, dont la flamme éclairait sa figure crochue.

VII.

Cependant Bourdonnet, le chef de la fanfare la *Lyre de Bougerolle,* avait enfin réussi à organiser sa fameuse police civique. Son plan, mûrement étudié, était arrêté, et il était prêt à faire avec ses musiciens des rondes de nuit dans les différents quartiers de la ville. Le soir même, à dix heures précises, après avoir adressé à la Lyre de Bougerolle quelques mâles et éloquentes paroles sur la noble tâche qu'elle entreprenait, il fit sa première sortie suivi de onze hommes déterminés. La plupart étaient armés de gourdins; trois avaient des pistolets à un coup; Bourdonnet seul tenait à la main un revolver qu'on lui avait prêté.

La petite troupe se mit en marche sans bruit, avec des précautions infinies. La nuit était sombre, pleine d'un brouillard épais qui jetait un crêpe de deuil sur la ville. On n'y voyait point à dix pas. Comme on comptait sur la lune, on n'avait allumé que quelques becs de gaz, çà et là. Les onze hommes, Bourdonnet en tête, rasaient les murs de chaque côté de la rue, à trois pas l'un de l'autre, se dissimulant le mieux possible pour surprendre, comme des tigres dans les jungles. Au bout de trois quarts d'heure, la police civique fit une halte pour souffler; puis elle reprit sa marche à travers le dédale des rues étroites, tortueuses, hérissées de pavés pointus, qui lui écorchaient les pieds. Elle ne voyait rien d'anormal : tout était désert et silencieux. Cependant le brouillard s'épaississait de plus en plus : il entrait dans la gorge, dans les yeux, dans le nez des courageux citoyens. Mais aucun d'eux ne se plaignait; tous exécutaient leur consigne stoïquement, soutenus par la noble idée d'un devoir civique à accomplir, et suivaient, sans broncher, le téméraire Bourdonnet.

Tout à coup, au coin d'une ruelle, derrière le mur du cimetière, la Lyre de Bougerolle entendit un bruit de pas et elle aperçut dans l'ombre les silhouettes indécises d'une petite troupe d'hommes, tout près d'elle.

— La bande Michelou! s'écria Bourdonnet d'une voix de tonnerre. Halte! Garde à vous! Serrez vos rangs! Feu!

Et, joignant l'action à la parole, il pressa la détente de son revolver et tira sans viser. Mais le coup ne partit pas : l'intrépide Bourdonnet avait oublié de charger son arme. Au même instant, les hommes que la Fanfare avait aperçus sortaient de l'ombre, se ruaient sur elle comme des vautours sur une proie, et la cernaient de tous les côtés.

C'était la police. Voyant des hommes armés de gourdins

marcher dans le brouillard et raser les maisons avec des allures de bandits sinistres, elle s'était crue en présence de la bande Michelou et se jetait sur elle. Bourdonnet, d'un coup d'œil rapide, vit la méprise.

— Vous vous trompez ! s'écria-t-il... Arrêtez !... Nous sommes de braves citoyens... Je suis Bourdonnet... Vous me connaissez bien ?... Bourdonnet de la Fanfare... Nous faisions une ronde... Ce n'est pas la bande Michelou...

Et il se démenait au milieu de la bousculade, avec de grands gestes éperdus.

Mais les agents étaient lancés et ne voulaient rien entendre. En une minute, la Lyre de Bougerolle, cernée de toutes parts, fût prisonnière : toute résistance était impossible. La police s'empara des onze courageux citoyens et de leur chef ; elle leur mit les menottes et, malgré leurs protestations indignées, elle les emmena d'un pas rapide à travers les rues de Bougerolle endormi, jusqu'au poste, où ils passèrent la nuit sous les verrous en attendant l'arrivée des autorités.

Le lendemain matin, on reconnut l'erreur. M. Chapotin, M. Vaucanson et l'abbé Langlois, apprenant ce qui s'était passé, se rendirent immédiatement auprès du commissaire, qui relâcha les prisonniers tout penauds.

Ce fut pendant cette nuit fameuse que la bande Michelou, profitant du brouillard, quitta Bougerolle. Le soir, en effet, *la Vigie* donnait en tête de ses colonnes une dernière lettre de Michelou, qu'elle avait reçue dans la matinée et qui était ainsi conçue :

« Monsieur le rédacteur,

« A l'heure où vous lirez ces lignes, moi et mes hommes nous aurons quitté Bougerolle. Nous y sommes restés quinze jours : cela est suffisant et cette petite ville nous a payé un juste tribut. Nous allons plus loin courir les hasards et les aventures inséparables de notre noble profession. Pendant le temps que nous avons passé ici, nous avons gagné la valeur de neuf mille francs à peu près. Ce n'est pas une somme considérable, sans doute ; mais on ne peut demander plus à une petite ville de province.

« Vous trouverez sous ce pli un billet de cinq cents francs, que je vous adresse. Je vous serais très obligé de le faire déposer à la mairie. M. le maire voudra bien distribuer cette somme aux pauvres de la ville, en mon nom. Les malheureux ne doivent jamais être oubliés. Les forts, les puissants, les hommes d'action et de courage ont le devoir de prendre soin des faibles et des vaincus de la vie.

« Dans une de mes dernières lettres j'avais menacé M. Chapotin, de la Grande Épicerie coloniale, d'aller une nuit ou l'autre lui tirer les oreilles. J'aurais été bien aise de donner une leçon à ce gros fanfaron ; malheureusement mes occupations ne m'ont pas permis de mettre mon projet à exécution.

« J'espère que Bougerolle se souviendra de moi et que mon nom restera gravé dans ses annales, comme dans celles de toutes les villes où je passe.

« Je termine, monsieur le rédacteur en chef, en vous remerciant de l'hospitalité que vous m'avez toujours donnée dans vos colonnes. J'ai peut-être à me plaindre de la virulence de certaines de vos attaques. Toutefois vous avez écrit un jour en parlant de moi : « Cet homme est extraordinaire ; en son genre il a du génie. » Cette parole, si juste, en fait oublier d'autres : elle montre que vous m'avez compris.

« Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« MICHELOU. »

La Vigie, à la suite de cette lettre, publiait un long article intitulé *Sursum corda,* où elle se félicitait de la disparition de la bande Michelou. Elle terminait par ces lignes : « Ce bandit étonnant, inouï, invraisemblable, joue au grand seigneur et donne de l'argent aux pauvres : cela lui est fort aisé, car il a prélevé sur nous un lourd impôt. N'importe ! Travaillons pour réparer les brèches et ne nous laissons pas décourager. Que cela nous serve de leçon ! Il ne faut pas nous abandonner nous-mêmes. Soyons nos propres gardiens, actifs et vigilants ! La police a des réformes à faire : qu'elle les fasse au plus tôt ! Ceignons nos reins et au travail ! Pas de découragement ! Haut les cœurs ! *Sursum corda !* »

La nouvelle du départ de Michelou se répandit rapidement dans la ville : on se jeta sur le journal, qui publia une seconde édition vers sept heures. Ce fut tout un événement. Bougerolle, débarrassé du poids qui l'oppressait, poussa un long soupir de soulagement. La petite ville allait enfin reprendre sa physionomie habituelle, retrouver sa douce quiétude et sa bienheureuse tranquillité d'autrefois !

Le soir, M. Chapotin alla au Cercle national. Il n'y avait pas mis les pieds depuis le fameux jour où il avait eu une si belle peur en rentrant chez lui. Il y trouva M. Vaucanson et M. Bourdonnet ; on causa longuement de la lettre de Michelou et de l'article du rédacteur en chef. M. Chapotin le déclara « très bien ».

— Quant à Michelou, ajouta-t-il, le gredin emporte mon argenterie ; mais il y a une chose qui me console, c'est qu'il n'est tout de même pas venu une seconde fois se frotter à moi... Pour ses injures, je les méprise... « Fanfaron » est facile à dire quand on se cache toujours, comme un lâche, sans jamais donner son adresse.

M. Vaucanson approuva en secouant silencieusement sa belle tête majestueuse. Quant à Bourdonnet, il était persuadé que, sans cette fatale méprise de la nuit précédente, il aurait pu mettre la main sur les voleurs.

Ce soir-là, on causa fort tard au Cercle national, et à minuit et demi seulement M. Chapotin sortit pour rentrer chez lui. Il n'avait plus peur cette fois, et, lorsqu'il passa sur la place de l'Hôtel-de-Ville, il regarda bien en face les grands lions de bronze en ricanant d'un air de défi.

Le lendemain, l'abbé Langlois célébra à Saint-Donatien une messe d'actions de grâces à laquelle assista une foule considérable.

Seule, au milieu de l'allégresse générale, Mlle Chagot avait une sourde colère.

— Ce Michelou qui s'en va ! Le lâche ! disait-elle. Comme s'il n'y avait pas encore des riches à voler !... Il y en a un tas qu'il a épargnés... Il n'y a pas de justice... Dire qu'il n'a seulement pas été tirer les oreilles à ce gueux de Chapotin !..

Et elle racontait ainsi toutes ses rancunes de vieille fille

envieuse et aigrie à sa chienne Ida, qui la regardait avec ses gros yeux ronds.

La bande Michelou s'était évanouie, comme un météore dans le ciel, sans laisser de traces. Jamais on ne sut où avait été son repaire, ni si elle était nombreuse, ni ce qu'elle était devenue. Jamais M. Chapotin ne retrouva son argenterie.

Bougerolle rentra dans son calme accoutumé, dans sa torpeur de petite ville somnolente. Chacun reprit ses habitudes journalières, le petit train placide de son existence. Quinze jours après, la plupart des habitants regrettaient presque le temps où la bande Michelou ravageait Bougerolle. Au moins, à cette époque, un frisson avait secoué leurs nerfs : ils s'étaient sentis vivre et ils avaient assisté à des événements extraordinaires, passionnants comme des drames.

ALBERT LAURENT.

DEUX LÉGENDES

I.

PÉCAÏRÉ

« Pitié et Misère se marièrent ensemble; ils eurent un enfant qu'ils appelèrent Pécaïré. »

Cela se dit chez nous quand on parle d'un ménage pauvre; et jamais légende populaire ne m'émut autant que ce conte en deux lignes.

« Ils eurent un enfant qu'ils appelèrent Pécaïré. »

Et puis?

Et puis rien.

Cependant j'avais toujours eu envie de connaître la suite, de savoir ce qu'il advint de cet infortuné Pécaïré.

Mais où chercher?

Ni dans le *Bulletin archéologique du Quercy,* compulsé feuille à feuille, ni dans les recueils manuscrits de nos anciens chansonniers patois, ni dans les glossaires de la province, je n'avais vu figurer Pécaïré qu'à l'état d'adjectif.

« *Pécaïré;* infortuné, malheureux, etc. » — ce qui ne m'apprenait rien.

Mon ami Ginibre, heureusement, en savait plus long que ces gens-là.

Ginibre est un simple mendiant, un honnête aveugle, qui, deux fois l'an, à époque à peu près fixe, vient frapper à ma porte et me réciter la Passion de Notre-Seigneur en beaux sixains patois du XVIIe siècle; plus, diverses prières très anciennes et délicieusement naïves; en remerciement de quoi ledit Ginibre veut bien accepter un verre de mon vin et une piécette blanche qu'il glisse dans son gousset après avoir fait un grand signe de croix, ainsi qu'il convient.

Ce jour-là ce ne fut pas un verre, mais un litre, et du vieux encore, que Ginibre but à petits coups en me racontant l'histoire de Pécaïré. Et peut-être bien l'a-t-il allongée un peu pour se donner le temps d'arriver à la fin de la bouteille.

***

— On ne sait pas au juste, commença mon homme, en quelle année naquit Pécaïré. Seulement, il est à peu près certain que ce fut à Montauban, les uns disent rue Patiras, les autres rue Trotte-Caillou; mais cela n'importe guère, car ce sont deux rues également vilaines, habitées toutes les deux par des gens pauvres, avec des quantités de langes séchant au soleil, des carreaux en papier aux fenêtres et un vacarme continuel de marmots braillant très fort et d'ivrognes battant leur femme à tour de bras.

« Pitié et Misère logeaient dans la plus délabrée de ces masures. Et le taudis était encore trop beau pour eux.

« Pitié, qui était de complexion faible et geignante, avait été à ce point aplatie et renfoncée par la mauvaise chance, qu'elle se tenait à son habitude pliée en deux, la figure à la hauteur des genoux; une figure en ruines, ébréchée, grimaçante et, des yeux au menton, ravinée et blanchie, comme le lit d'un torrent, par le passage des larmes.

« Misère, lui, long comme un jour sans pain, avait le visage rêche et squameux, fendillé comme une écorce. Lamentable, il portait un emplâtre sur l'œil et des ulcères aux jambes, qu'il laissait à nu pour apitoyer les passants; de plus, le poids de la besace à pain l'avait rendu bossu d'une épaule.

« Pécaïré tenait un peu de l'un, un peu de l'autre. Jaune comme un cierge de paysan, autrement dit une chandelle de résine, il avait un air malheureux sur lui qui intéressait en sa faveur.

« Et le fait est qu'on pouvait le plaindre de confiance — ajouta Ginibre en se versant rasade, — car jamais être plus parfaitement enguignonné ne se vit sous la cape du ciel.

« C'était à croire que le gouvernant d'en haut essayait sur lui, avant de les distribuer, les mauvais coups qu'il destinait aux autres.

« On ne voyait que lui à l'hôpital.

« Il eut jusqu'à dix-sept grandes maladies et un nombre infini de petites.

« Mais l'infirmité dont il souffrit le plus et qu'il garda toute la vie fut une descente de gosier, un mal de pauvre qui fait que ce qu'on mange s'en va si vite aux talons qu'on n'a pas le temps de le sentir.

« Tel fut le cas de Pécaïré, qui mourut de faim; et devinez à quel moment?

« Une nuit de Noël, à l'heure du réveillon.

***

« Le voilà donc défunt, notre ami Pécaïré, et cette fois au bout de ses peines, prêt à entrer en Paradis.

« Il n'était pas trop tôt. Après avoir pâti et jeûné toute sa vie, c'était bien le moins qu'il pût boire à sa soif et manger à sa faim dans l'autre monde.

« Il y comptait bien.

« L'émotion de mourir, d'ailleurs, le changement d'air, la fatigue du voyage avaient encore aiguisé son appétit.

« Jamais âme plus affamée ne se présenta au céleste guichet.

« D'autres s'y trouvaient avant lui et faisaient queue devant la porte, attendant qu'il plût au saint de service aux entrées de faire l'appel. Car vous n'ignorez pas que l'ancien porte-clefs, le bon saint Pierre, est depuis quelque temps à la retraite. Il se faisait vieux. Et puis les affaires d'Italie, Rome capitale, toutes ces histoires lui avaient brouillé la cervelle. On lui a laissé de fausses clefs pour l'amuser et on n'a installé personne à sa place — ça lui aurait fait trop de peine; — mais, depuis, chaque saint à tour de rôle fait l'office de portier.

« Un son de cloche; le guichet s'ouvre; les âmes se bousculent; on fait l'appel des élus.

« Le saint de garde ce jour-là est un saint du Nord, un *franciman,* saint Rigobert ou saint Landry, un grand raide à barbe blanche, très flegmatique, avec un parler lent, à la mode de Lille en Flandre ou de Cambrai en Cambrésis.

« — Dupré..., Durand..., appelait-il par ordre alphabétique.

« Et les âmes de disparaître l'une après l'autre par le trou d'aiguille qui donne accès dans le Paradis.

« — Marteau..., Minard..., Pecaire..., continuait le saint.

« Il prononçait Pécaïré à la française sans tréma sur l'*i,* sans accent aigu sur les *e* : Pecaire.

« Ainsi débaptisé, le brave garçon n'osait pas se reconnaître, et déjà pour la troisième fois le saint proclamait son nom : « Pecaire ! »

« Après quoi, ne voyant venir personne, il fit une croix sur la liste et passa aux suivants :

« — Plessis..., Raimbaud..., Tourette... »

« Le Nord donnait ferme ce jour-là.

« Bientôt, la liste se trouvant épuisée, le guichet se referma brusquement, avant que Pécaïré eût pensé à réclamer.

« Cette injustice le navrait; mais qu'y faire? Il n'était pas le seul éliminé d'ailleurs; et ce fut en assez bonne compagnie qu'il se dirigea vers le Purgatoire.

« Il en flaira l'approche d'une lieue avec l'odeur bien connue des préparations maigres, telles que morue dessalée, sardines à la vinaigrette, haricots à l'étuvée, qui forment le menu habituel de ce séjour de pénitence.

« Triste réveillon pour un estomac aussi bien disposé que celui de Pécaïré ; et cependant, faute de mieux, il était tout prêt à lui faire honneur. Mais il eut à l'appel des âmes du Purgatoire la même déconvenue qu'à l'entrée du Paradis.

« La lettre P ne fut pas même nommée.

« Restait l'Enfer, une grande lueur rouge qui flambait dans l'épaisseur de la nuit comme une rôtisserie dans le brouillard. Une odeur de grillade en émanait, mais pas du tout mauvaise comme on aurait pu l'imaginer. Cela sentait tout simplement le boudin. Même notre ami crut y démêler un léger bouquet de truffes quercinoises.

« Évidemment les damnés faisaient la fête et réveillonnaient à leur façon.

« La perspective de mettre les dents à la ripaille consolait un peu Pécaïré de ses mésaventures. A tant faire que d'être en Enfer, il ne lui déplaisait pas d'y bien dîner.

« Hélas ! il en fut, le pauvre, pour sa mauvaise pensée. De l'Enfer il ne vit que le vestibule. Cela ressemblait à l'entrée du Lion-d'Or, à Montauban : des banquettes, des glaces, et de jolies bonnes en foulard rouge qui faisaient accueil aux damnés. Et toujours ce parfum de boudin...

« — Holà ! pauvre homme, où allez-vous? ricana au nez de Pécaïré une de ces pétulantes soubrettes. Sachez que nous ne recevons ici que des gens riches...

« Ce disant, elle ferma la porte.

*
* *

« Ni élu ni damné, déclassé pour toujours, vagabond à perpétuité, voué à d'éternelles promenades dans le pur éther ! Pécaïré n'en revenait pas de son guignon. Pour sûr, il était victime de quelque erreur. Mais à qui réclamer?

« D'instinct le pauvre diable s'était rapproché du Paradis ; et là, n'osant pas frapper ni sonner, curieux cependant, il avait collé l'oreille à la serrure.

« Oh ! bonheur ! Justement quelqu'un prononçait son nom ; on l'appelait sans doute.

« — Pécaïré, Pécaïré ! articulait très distinctement une voix de l'autre côté de la porte.

« — Me voilà, c'est moi ! ouvrez, bonnes gens !

« Et Pécaïré secouait fortement le marteau.

« Celui qui vint ouvrir — un autre que tout à l'heure — avait la serviette à la main et l'air contrarié d'un boutiquier qu'un client dérange à moitié repas.

« — Plaît-y? qué voulez-vous? interrogea le saint homme avec un accent du Midi des plus salés.

« Pécaïré aussitôt de conter sa petite affaire.

« — Et vous êtes de Montauban? dites-vous. Très bien; attendez un peu, *qué méou.* Je vais examiner la liste. Pardi ! ce saint Rigobert aura fait quelque bêtise. C'est si nigaud, ces *francimans !*

« Dès qu'il eut vérifié l'erreur, le tréma, les accents oubliés, la croix inscrite à côté du nom de Pécaïré, saint Papoul ouvrit à l'exclu.

« — Vite, entrez donc, mon cher pays. Par ici, mon garçon. Si vous n'êtes pas trop pressé de voir Dieu face à face, vous trouverez là de braves gens qui seront enchantés de faire votre connaissance.

« Pécaïré ne se fit pas prier.

« La table était mise dans l'arrière-loge; sur la nappe blanche, un estouffet à l'ail fumait dans un plat de faïence rouge d'Ardus ; et des crêpes rousses comme l'or s'empilaient à chaque bout.

« Carrément assis, leur nimbe accroché au portemanteau pour être plus à l'aise, une troupe de saints réveillonnaient.

« Des saints du Midi, ça se comprenait de reste à l'*assent.* Il y avait saint Honorat de Provence, saint Amans de Rouergue, saint Sernin de Toulouse, saint Alpinien du Quercy, tous félibres honoraires, patoisant et gasconnant à qui mieux mieux.

« Vous jugez si ce monde-là fit bon accueil à Pécaïré. Pécaïré avec un tréma sur l'*i* cette fois, et un bon !

« Quant au nouvel habitant du Paradis, il s'en donna tellement de manger et de boire, qu'il se trouva tout à coup

au septième ciel, ce qui est, comme on sait, le comble de félicité pour un Élu.

*
* *

« Et voilà mon conte fini », conclut Ginibre en essuyant ce qui restait du dernier coup de pur à sa moustache.

— Vous avez là du fameux vin, soupira-t-il encore en envoyant un regard mélancolique à la bouteille vide. Doux comme du velours et chaud comme de la braise. Ah! je sais bien quelqu'un qui ne l'aurait pas méprisé. Pauvre Ratounel! C'est lui qui m'apprit jadis l'histoire de Pécaïré. Et il en récitait bien d'autres. Vous l'avez connu, n'est-ce pas, ce Ratounel? Un si aimable ivrogne! gai, bon enfant, sans une mauvaise parole. Ah! quel ami j'ai perdu! Il disait avoir vu les père et mère de Pécaïré, Pitié et Misère. Il avait quêté son pain avec eux tout un jour sur la route de Cahors. Ils étaient si vieux tous les deux, si cassés, racontait-il, que le vent de l'aile d'une cigale les aurait couchés à terre. Et cependant ils avaient encore un bon bout de chemin à faire.

— Où allaient-ils donc?

— A Paris.

II.

LE MIRACLE DE SAINT IGNE.

Il était très vieux, ce saint Igne; un morceau de bois dédoré, déteint, d'autant plus vénérable d'ailleurs avec les trous noirs de la figure mangée des vers et les toiles d'araignée qui mettaient au bout des doigts raides des manchettes de dentelle.

Vénérable, oui; mais si peu vénéré!

Plus de pèlerins agenouillés dans la chapelle; plus d'*ex-voto* neufs pendus aux murs; le nez de saint Igne avait oublié l'odeur de l'encens.

Et pourtant ce dédaigné avait été jadis un grand personnage, un saint à la mode. Saint Igne avait opéré des miracles. Il avait fait parler les muets et se taire les dévotes, ce qui est plus difficile encore, paraît-il.

Le 27 juillet, jour de sa fête, c'était, autour de la chapelle, une ville improvisée de pèlerins campés sur la route et dans les prairies avoisinantes jusqu'au gave, qu'on entend chantonner au fond, sous les peupliers.

Les vêpres dites et la bénédiction administrée en plein air, du seuil de l'oratoire, les processions repartaient, tirant l'une à droite, l'autre à gauche, avec les bannières bleues ou rouges, bientôt disparues derrière les rochers, tandis que le saint, gorgé de présents, assourdi de prières, ébloui de cierges, se reposait enfin, rideaux tirés, et dormait son sommeil de juste dans sa niche, au fond du sanctuaire où pénétraient le calme et la fraîcheur du soir.

Maintenant, hélas! c'est toujours le silence.

La chapelle est encore là cependant, plantée en belle vue, au ras du chemin; la fontaine miraculeuse s'égoutte dans l'auge de pierre usée au bord par les lèvres des fidèles, et derrière la grille de fer qui le défend de l'insulte des passants le saint attend, les mains allongées, bénissantes! Personne ne vient.

La bâtisse déjà se fait ruine; la clef de voûte, qui porte en écusson les armes du saint — un bûcher de gueules avec la devise *Per ignes* sculptée en gothique, — penche de côté, descellée à moitié, prête à lâcher prise; sur le faîtage, entre les écailles des schistes mangés de mousse, des herbes ont poussé qui dessinent de fines découpures sur la pâleur des soirs; l'eau du ciel passe à travers, elle suinte le long des murs et creuse des mares sur le pavé... Doux sacrilège! un nid d'hirondelles logé entre deux nervures jette ses fientes sur l'autel, tandis que, du tabernacle vide, des chauves-souris prennent leur essor au crépuscule et glissent sans bruit entre les barreaux.

*
* *

Saint Igne s'ennuie.

Pas une visite en vingt ans!

Voudrait-on entrer d'ailleurs, on ne le pourrait plus. La porte s'est jetée, la serrure ne joue pas.

Par tradition, pendant des années, le sacristain de la paroisse est venu, la veille de la fête, mettre de l'ordre, nettoyer quelque peu. Mais à présent il aurait trop à faire; et, pour un pèlerinage abandonné, le conseil de fabrique ne se soucie pas de se mettre en frais.

C'est fini. Plus de secours à attendre; pas d'autre perspective que la mort, la désagrégation lente, la chute des pierres effritées, des poutres vermoulues écrasant le bienheureux sous leurs débris.

Encore si les confrères, les autres saints ou saintes des environs, avaient partagé sa disgrâce, saint Igne peut-être aurait pris patience.

Mais non. Des dévotions nouvelles avaient poussé, s'étaient développées on ne sait trop comment. Pas loin de là, parmi les pierres de la montagne, une source miraculeuse, jaillie au commandement de la Vierge sous les yeux d'une pastoure, attirait tout le pays.

Avec les beaux jours arrivaient les premiers pèlerinages, et jusqu'aux derniers soleils d'automne le défilé ne s'arrêtait pas.

C'était tantôt des processions de braves gens et de bonnes femmes avec des chapelets énormes pendus au cou et des images brodées, des cœurs rouges épinglés à la boutonnière; tantôt encore c'était, filant en poste au bruit des sonnailles, un carrosse d'évêque laissant voir à travers les vitres la figure reposée et solennelle du prélat endormi.

Tous ces chrétiens-là, fidèles et pasteurs, passaient devant l'oratoire de saint Igne sans lui faire l'aumône d'un regard. Et cette injustice navrait l'abandonné.

— Si le bon Dieu le savait! gémissait-il.

Poussé à bout, il finit par se résoudre à porter plainte, à donner, s'il le fallait, sa démission de saint au Père Éternel.

Et il partit.

*
* *

Dieu le Père mit tout d'abord un peu de temps à le reconnaître, sans doute à cause de sa mémoire qui se faisait courte, ou des sourcils et de la barbe du saint, tellement allongés qu'ils se rejoignaient presque et lui couvraient entièrement

le visage, ne laissant passer qu'un peu de lèvre bonasse et la lumière tremblante de deux gros yeux clignotants.

— Igne, saint Igne de Bigorre, répétait le pèlerin, pensant que le bon Dieu était devenu sourd.

— Igne de Bigorre? Très bien; qu'y a-t-il pour ton service, mon ami? Parle, ne crains rien.

Saint Igne parla. Tout ce qu'il avait sur le cœur, les humiliations, les rancunes, le fiel amassé depuis vingt ans, il laissa tout aller aux pieds du Père Éternel.

— Tu as raison, cent fois raison, mon pauvre Igne, répondit le bon Dieu. Mais que veux-tu que j'y fasse? Je ne peux pourtant pas violenter la dévotion de tes paroissiens. Fais comme moi, mon ami : prends patience. On nous reviendra tôt ou tard. Ou bien, si tu te languis trop là-bas, si ton oratoire menace ruine, viens avec moi. Il y aura toujours une place pour toi en Paradis.

Saint Igne demeura un moment sans répondre. Il ne tenait qu'à lui de se venger, en les quittant à jamais, de ses ingrats Bigorrains. Mais, à l'idée de changer ses vieilles habitudes, le cœur lui faillit tout à coup.

— Merci, Père, dit-il; je vous suis très reconnaissant de vos offres; c'est très beau ici et les sphères célestes font en tournant une très agréable musique; mais ne m'en veuillez pas si j'aime mieux entendre chanter mon ruisseau. On fauche les prés chez nous et ça sent très bon. Puis, il y a de jeunes hirondelles qui sont nées dans la chapelle, et c'est sur mon bras qu'elles se posent quand elles échappent du nid. Si je n'étais pas là, peut-être se blesseraient-elles en tombant...

— Tu veux retourner dans ton pays? Ainsi soit-il, reprit Dieu le Père. Mais il ne sera pas dit que tu aies fait le voyage du Paradis pour rien. Voyons, n'as-tu rien à me demander?

— Ma fête tombe dans huit jours; je voudrais bien, ce jour-là, faire un miracle...

— C'est entendu, mon ami; le premier souhait qui sera prononcé en ton nom, quel qu'il soit, je l'exaucerai. Seulement, j'ai bien peur... Tu te repentiras peut-être...

Et le bon Dieu, qui voyait l'avenir aussi clairement que je vous vois, ne put pas s'empêcher de sourire dans sa barbe.

***

« Comme ils vont être étonnés! songeait saint Igne. Les ingrats! Ils verront si je ne suis bon à rien! »

Et il imaginait je ne sais quel miracle à sensation, quel souhait compliqué, irréalisable, exécuté sur l'heure et manifestant sa puissance aux yeux des populations.

Le 27 juillet!

Le grand jour!

Faucheurs et faneuses quittaient les fermes et dévalaient vers les prés dans le gris du matin. Et, tout de suite, comme si ça n'avait pas été fête ce jour-là, ils se mettaient à la besogne.

On ouvrait les meules, on éparpillait le foin lourd de rosée, tandis qu'à côté les faux mordaient l'herbe, couchant à terre les fleurs endormies, fermées encore et comme rêvant sur leurs tiges.

Faneuses et faucheurs, tout ce monde parlait, riait... Et saint Igne soupirait, pensant qu'ils étaient trop heureux, ceux-là, pour implorer son secours.

Un cri partit tout à coup du fond du pré. Un faucheur maladroit avait blessé son camarade; le sang coulait, semait des gouttes écarlates comme une traînée de coquelicots dans l'herbe.

« S'il pensait à moi? » espérait le saint.

Mais non; l'homme, un peu pâle, sourcils froncés, résolu quand même, avait trempé le pied dans le ruisseau.

Il attendait le miracle de l'eau pure.

Première déception.

« Baste, j'ai le temps, se consolait saint Igne; en juillet, les journées sont longues. » Sur cette réflexion, comme l'angélus de midi avait déjà sonné et que l'air se faisait lourd, le bienheureux s'endormit.

***

Quand il rouvrit les yeux, le soleil avait baissé; l'ombre sortant de l'oratoire s'allongeait sur la poussière de la route.

Au frais sous un bouquet de frênes, les faucheurs, couchés à plat, faisaient la sieste, et dans le grand silence on n'entendait que le bruit d'eau de la source s'égouttant dans l'auge de pierre.

Un murmure de voix, des chuchotements étouffés se mêlèrent bientôt au chantonnement de l'eau vive.

C'était, derrière l'oratoire, une conversation d'amoureux, des reproches, des prières à voix basse.

— Vois-tu, Méniquette, vous êtes trop riches; voilà pourquoi ton père ne veut pas... Il me l'a dit d'ailleurs...

— Et toi, tu lui as mal répondu; vous êtes brouillés maintenant; et je ne sais plus à quel saint me vouer pour raccommoder nos affaires...

« A moi, à moi! » aurait voulu leur souffler le bon saint Igne, tout attendri, le cher homme, à l'idée de dépenser son miracle pour cette petite qui se lamentait de l'autre côté du mur.

— Laisse les saints où ils touchent, répliqua l'amoureux en secouant les épaules. Peut-être le régent, qui me veut du bien, consentira à parler à ton père; peut-être aussi mon oncle Saturnin se décidera à me mettre sur son testament. D'une façon ou d'une autre, puisque nous nous aimons, il faudra bien que ça s'arrange...

Un soupir, un baiser interrompirent la conversation.

***

Le bon saint Igne n'osa pas écouter davantage.

Les amoureux partis, vint une mendiante, une vieille pliée en deux, lamentable, avec des loques crevées, effilochées, qui remuaient au vent sur ses épaules. Elle s'était assise sur une borne, devant la grille de l'oratoire, et du haut de sa niche saint Igne l'entendait geindre et soupirer si fort que ça lui fendait le cœur.

Dire qu'il ne tenait qu'à elle de devenir, à la minute, la plus riche du pays!

Un nom à prononcer, un seul, et c'était fait.

Justement la vieille marmonnait quelque chose entre les dents; une prière sans doute.

Saint Igne tendit l'oreille.

— Notre-Dame de Lourdes, priez pour moi! suppliait-elle.

Du coup, le saint faillit tomber à la renverse.

Invoquer Notre-Dame devant son oratoire à lui, c'était trop fort!

***

Un grondement de tonnerre fit diversion à son chagrin.

Un orage éclatait. La grosse voix d'en haut roulait, multipliée par l'écho, dans la profondeur des vallées.

Et des prairies d'en bas, des cris de détresse, des jurons montaient à moitié étouffés dans la bourrasque.

C'était un bouvier qui menait une charretée de foin.

Péniblement, contre la rafale, sous la crépitation de l'averse, l'attelage avançait.

Encore un coup de collier, encore un autre, et la charrette, longeant le mur de l'oratoire, allait toucher le grand chemin.

Elle l'eût touché sans la borne, accrochant la roue au passage; la charrette penchait, le foin s'écroulait, éparpillé aussitôt, entraîné au fil de l'eau qui le roulait sur les pentes.

Adieu, mon foin!

Alors le bouvier, montrant le poing à l'oratoire, cause innocente du désastre :

— Que le tonnerre de Dieu t'écrase, toi et ta baraque, gueux de saint Igne!

Il parlait encore et déjà le souhait était exaucé.

L'oratoire et le saint — les hirondelles aussi, hélas! — tout avait disparu dans la flambée d'un éclair.

Dieu le Père avait tenu parole et sans doute il ne s'affligeait pas trop là-haut de la mésaventure de son serviteur; car le tonnerre maintenant, au lieu de gronder, s'échappait gaiement en cascades.

On aurait dit d'un énorme éclat de rire.

***

Et voilà, mot pour mot, l'histoire du grand saint Igne, telle que me la rapporta l'autre soir, à l'issue de la séance mensuelle de la *Société archéologique des Quatre-Vallées*, mon ami Fafur, hagiographe et voltairien, qui recueille pieusement les vieilles légendes — et au besoin les invente.

ÉMILE POUVILLON.

ESPAGNE ET PORTUGAL (1)

Lisbonne

ASPECT GÉNÉRAL. — LE PALAIS D'ABRANTÈS. — LES TREMBLEMENTS DE TERRE. — LA POLICE. — LA LIBERTÉ.

En côtoyant le Tage, on le cherche; car, en descendant vers la gare, on prend déjà pour la mer ce fleuve immense qui n'a pas moins de douze kilomètres à cet endroit.

(1) Voy. la *Revue* des 16 juin, 14 et 28 juillet, 29 septembre, 8 et 29 décembre 1883, 2 et 23 février, 5 et 26 avril 1884.

C'est une surprise, un enchantement. On oublie la fatigue de la veille et de la nuit; les illusions endolories et endormies se réveillent; une aurore naît dans l'âme aussi rapidement que dans le ciel. En Portugal, le soleil ne se fait pas désirer. Il est sûr de lui et sûr de ceux qui l'attendent; il n'a pas besoin de coquetterie. Il est matinal et brusque. Nous arrivons à Lisbonne sous un azur orangé qui se mire dans la plus belle baie du monde.

J'ai vu Naples et j'ai survécu à mon admiration. Lisbonne peut rivaliser glorieusement avec Naples, je l'affirme, et avec Constantinople, je l'espère.

Cette ville en amphithéâtre, étendue, étalée sur une série de collines dont quelques-unes ont cent mètres de hauteur, ayant une longueur de quatorze kilomètres, blanche d'aspect, avec ses maisons revêtues de faïence qui étincellent au soleil, ses toits relevés à la chinoise aux extrémités, ses balcons uniformément peints en vert, vous saisit tout d'abord par un aspect aimable, par un air grandiose sans orgueil.

Cette baie immense, animée de bateaux à vapeur, de bateaux à voiles latines, de navires de toutes nations, semble bien une extrémité de la terre. On sent qu'au delà va commencer l'infini des aventures, des découvertes. Lisbonne est comme l'adieu dernier, touchant, de l'Europe. Une vague tradition attribue sa fondation à Ulysse; j'aimerais mieux qu'on fît cet honneur à Calypso, désolée du départ d'Ulysse et tendant ses bras, ainsi que ceux de toutes ses nymphes, vers le voyageur inconstant.

Comme on rencontre des économistes partout pour attrister un beau paysage, j'en ai trouvé à Lisbonne qui ont tenu à me démontrer que si des compagnies anglaises ou françaises construisaient dans ce port des docks importants, on en ferait le lieu d'embarquement et de débarquement le plus facile, le plus riche du monde. On accuse l'indolence des Portugais, qui nuit à leur fortune industrielle, leur lenteur à exécuter les travaux, leur habitude de répondre à tout par ce mot : *A manhà!* (A demain). Je ne me sens pas le courage de blâmer un peuple heureux, libre, qui gâterait la tranquillité de cette baie magique en voulant l'animer davantage.

Ce n'est pas que l'industrie répugne aux Portugais. Cette patrie de Vasco de Gama a gardé la fierté des grandes entreprises d'autrefois, qui étaient des conquêtes du négoce. Mais les blasons qu'elle a gagnés alors lui suffisent. Sa noblesse a vécu *marchandement;* mais elle ne veut pas abandonner sa gloire acquise aux marchands de France ou d'Angleterre, qui ne sont pas nobles. De là cet accueil indifférent fait à l'offre de docks dont on a parlé souvent, dont on parlera souvent encore sans qu'on parvienne jamais ou du moins avant longtemps à les construire.

En attendant, les Portugais gardent leurs armoiries sur des factures de famille, et les voyageurs qui préfèrent la tour de Bélem à un dock sont ravis de cette éternelle remise *à manhà,* qui conserve la physionomie de Lisbonne.

A mon premier voyage j'étais descendu à l'Hôtel central. Ce fut là que j'entraînai mes amis. Ils s'y trouvèrent, comme moi, tout à fait à l'aise. Je ne fais aucune réclame; je satisfais simplement ma gratitude en affirmant que, malgré les

milliers de reis dont étincellent les notes de l'hôtel, comme ce fourmillement de parcelles de centimes n'arrive jamais au chiffre des additions françaises, j'ai trouvé pour moi et procuré à mes amis bonne table, bon gîte, belle vue, sans avoir eu à panser aucune écorchure en partant.

Je le dirai tout de suite : rien n'est cher en Portugal, et pourtant la moindre petite note vous donne des allures de nabab. Quand on a payé 400 reis une heure de voiture ordinaire et 1080 reis une heure de voiture de grande remise (c'est-à-dire environ 4 francs), on rêve ses dépenses par millions : ce qui flatte les petites bourses.

J'avais en 1880 laissé des amis à Lisbonne, dans la presse, dans le gouvernement, dans le monde; je les ai retrouvés fidèles, et c'est une mélancolie de ce dernier voyage que d'avoir ranimé des amitiés pour en garder plus vive la nostalgie désormais inguérissable.

Ma première visite était naturellement pour notre ministre de France, M. Paul de Laboulaye. Je souhaite qu'on récompense bientôt, en même temps qu'une hospitalité simplement ouverte aux Français, la réserve, l'esprit, le tact diplomatique de notre ministre plénipotentiaire, par une ambassade plus voisine de nous où je puisse le retrouver.

Voilà tout ce que je veux dire, sans indiscrétion, pour certifier ma gratitude et affirmer mon amitié. Je crois avoir encore assez d'amis dans le gouvernement français pour que ma recommandation ne compromette pas M. de Laboulaye.

Il habite un palais qui n'appartient pas à la France, bien que le nom soit une conquête ou une confiscation de la France : le palais d'Abrantès.

C'est une des maisons les plus curieuses, avec un des jardins les plus beaux de la ville.

Des salons immenses, voûtés, de dimension royale, avec des fresques qui font songer aux palais romains, une vue incomparable sur le Tage, des bosquets de poivriers, des géraniums extravagants qui sont des arbres, des héliotropes qui montent sur les toits pour embaumer l'atmosphère de plus haut, des plantes que nous appelons *grasses* en France, où elles sont chétives, et qui sont là-bas des merveilles d'éléphantiasis, que nous ombrageons à Paris et qui servent d'ombrage à Lisbonne; une flore inouïe, stupéfiante, qui commence à vous faire comprendre les décors de certaines féeries : telles sont les premières délices de ce palais où flotte le drapeau tricolore.

Pourtant quelque chose manque à ce beau jardin, ainsi qu'à tous ceux de Lisbonne : c'est l'herbe, simple ou raffinée, le gazon banal. Cette fougère au vert tendre qui s'accommode de toutes les températures, cette chevelure de Vénus le remplace et ne le fait pas oublier : les Français aimeraient mieux la tignasse d'une herbe normande.

Je m'imagine que M. de Laboulaye pense comme moi. Au retour de mon premier voyage en Espagne, quand je vis, à l'approche des Pyrénées, les premiers vallons verdoyants, j'aurais voulu descendre du train, arracher de l'herbe, et, pour un peu, j'en aurais mangé. Cela n'eût pas été, à tout prendre, plus mauvais que la cuisine ibérique, et je l'aurais mangée sans huile!

Le palais d'Abrantès touche à l'église où Christophe Colomb s'est marié.

Ai-je besoin de faire remarquer que les propriétaires de cette résidence n'appartiennent pas à la famille de Junot et qu'ils sont des d'Abrantès d'avant la conquête éphémère du Portugal par Napoléon? Ils doivent leur nom au même village d'Estramadure que le soldat victorieux; mais ils n'avaient pas demandé à le partager.

Une particularité artistique de ce palais, c'est un petit salon, un fumoir, dont le plafond en forme de dôme est absolument garni de porcelaines, de faïences du Japon, accrochées là depuis un siècle et demi, et qui feraient la fortune d'un antiquaire de profession autant que le bonheur d'un antiquaire amateur. Les marquis d'Abrantès laissent suspendue au-dessus de leurs locataires cette couronne splendide qui prouve bien en faveur de la probité de l'armée de Junot quand elle a passé par là. Il est vrai qu'on attachait à cette époque moins de prix qu'aujourd'hui aux produits du Japon.

Lisbonne a subi dix-huit tremblements de terre et huit incendies. On a rebâti les maisons écroulées, les palais incendiés, sans avoir jamais l'idée de porter ailleurs cette capitale explosible. Vivre là et y mourir est pour les habitants de cette ville charmante une ambition qui se perpétue.

Si j'ajoute à ces menaces volcaniques le souffle du Tage, qui n'est pas toujours embaumé, à marée basse, et qui donne parfois la fièvre, on aura une idée de la fascination qui s'attache à ce site superbe. L'amour et la mort y vivent enlacés. Il est vrai qu'on ne les voit pas distinctement, et c'est une vision de repos sans danger, de nonchaloir poétique, qui saisit tout d'abord le voyageur.

Depuis le marquis de Pombal, qui a fait reconstruire la ville après l'effroyable tremblement de terre de 1755, on bâtit les maisons d'après un système ingénieux qui permet au bâtiment, en cas de secousse, un mouvement de va-et-vient, sans catastrophe. Au lieu de souder, comme en France, les charpentes aux pierres, on commence par élever tout un édifice en bois, qu'on revêt ensuite d'une carapace en maçonnerie et surtout en faïence. Si un tremblement de terre se produit, la cage de bois se meut dans la cage de pierre, avec moins de risque d'être brisée et entraînée par ce revêtement rigide.

C'est là une précaution qui, fort heureusement, n'a pas été expérimentée depuis 1755. Espérons qu'elle restera une précaution inutile.

J'avouerai cependant que, sans souhaiter un désastre, même à la condition d'un nouveau poème comme celui de Voltaire, je n'aurais pas été fâché d'avoir à raconter une légère secousse. Je n'ai pas eu (je n'ose dire ce plaisir) cette émotion, et, par une mauvaise chance bizarre, précisément quelques jours après mon départ, lors de mon premier voyage en 1880, Lisbonne fut remuée par un tressaillement du sol.

Est-ce un effet de la lenteur du pays? Cette mise en scène locale avait-elle été commandée au *profit* des deux congrès qui se tenaient alors en Portugal, et n'a-t-elle été exécutée que trop tard?

Les maisons ne sont pas numérotées, d'après le système parisien, au-dessus de l'entrée. Elles ont des numéros différents à toutes les ouvertures, c'est-à-dire à chaque porte et à chaque fenêtre. Comme je demandais la raison de ce numérotage multiplié, on me répondit que c'était une précaution prise pour n'avoir pas à recommencer le numérotage de la rue dans le cas où un propriétaire s'aviserait de faire une porte avec une fenêtre. On n'aurait pas besoin ainsi d'ajouter des *bis*, des *ter*, au numéro d'entrée.

L'activité, je l'ai dit, est un peu lente à Lisbonne. On y pratique volontiers la sieste, et les gens du peuple, bons et patients, ont beaucoup de peine à se mettre en fureur quand ils sont en colère.

J'ai assisté à une querelle entre deux portefaix, qui se maintint pendant une demi-heure, sur le trottoir, dans des allures parlementaires sans aboutir à aucune des violences que les débats des parlements amènent quelquefois. Les interlocuteurs échangeaient, sans se lasser et sans hausser le ton, des injures comme des héros d'Homère. A Paris, les orateurs en seraient venus, au bout de cinq minutes, aux coups de poing; en Italie, et peut-être aussi en Espagne, aux coups de couteau; à Lisbonne, où les taureaux du cirque ont les cornes capitonnées pour ne pas blesser les combattants, les gens du peuple se capitonnent eux-mêmes.

On comprend, dès lors, qu'il n'y ait pas de police en Portugal.

Je ne veux pas fournir aux conseillers municipaux de Paris des arguments contre le maintien de la préfecture de police; au contraire, puisque je prétends établir des différences de caractères; mais je suis bien obligé d'avouer qu'à Lisbonne il n'y a pas l'ombre de police, ou plutôt que, si la police politique existe en fait, elle ne produit pas d'ombre et que les silhouettes des gardes de nuit sur les murs, le soir, se découpent très gaiement.

Toute la ville est gardée par d'excellents soldats qui font des rondes nocturnes dans des attitudes de gendarmes d'opérette; c'est-à-dire qu'ils vont deux à deux, l'un devant l'autre, se tenant par une main sur l'épaule, ou par leurs fusils portés comme des brancards de civière, et rien n'est plus étrange ni plus gai que cette marche au pas gymnastique de soldats ainsi accouplés.

Des postes de secours, des avertisseurs en cas d'incendie, d'excellentes compagnies de pompiers, voilà tout ce qui suffit à ce peuple tranquille. Ne faisant rien contre les tremblements de terre, il ne s'amuse pas à prévoir les petits tumultes de la rue.

Ainsi pas de commissaire de police, pas de préfet de police: pas de fonctionnaires spéciaux pour l'ordre et les mœurs. Quand un crime est commis, le premier magistrat de la commune nomme d'office un constable qui fait la première enquête.

Si la police est invisible, en revanche les prisonniers sont offerts incessamment à la pitié ou à l'enseignement du public. On ne les prive que du minimum de liberté indispensable, pour les empêcher de se livrer à de nouveaux attentats. Les prisons n'ont pas, comme chez nous, des hottes à toutes les fenêtres pour ne laisser que le ciel comme issue aux regards des détenus. Les fenêtres sont larges et, si elles sont fortement grillagées, elles n'ont ni volets ni persiennes; elles sont toujours ouvertes, et les prisonniers communiquent toute la journée avec les passants. Les sentinelles qui se promènent devant ce parloir n'empêchent aucune confidence, aucune interpellation; elles veillent seulement à tout ce bavardage, qui reste dans les limites de la bonhomie portugaise. Les détenus prennent l'air de la ville, reçoivent les nouvelles qui les intéressent et des provisions qui ne sont pas contrôlées au greffe. Il ne vient jamais à l'idée de personne d'envoyer à aucun de ces captifs une lime pour entamer ses barreaux ou ses chaînes. Ils sont si bien en prison que leurs familles et leurs amis les y laissent.

Les costumes n'ont plus rien de pittoresque, au moins à Lisbonne. Les femmes dédaignent la mantille, par haine de l'Espagne; l'artisan, le porteur d'eau est habillé d'une veste sans pans et coiffé d'un horrible bonnet de laine qui ressemble à un bonnet de galérien, qui n'a ni la crânerie ni la drôlerie du bonnet napolitain.

Les marchandes de poissons, les *varinas* — des femmes de la Galice — devraient figurer comme cariatides dans un monument élevé à la gloire de Lisbonne. Elles sont belles (quand on les voit à une assez grande distance), robustes et d'une allure superbe. Elles ont parfois un grand éventaire sous le ventre, comme nos femmes de la halle; mais le plus souvent elles portent sur un chapeau de feutre tout rond un grand panier plat où le poisson s'étale. Une large ceinture de laine fait plusieurs fois le tour des hanches. La poitrine tendue et très développée, les pieds nus sous des jupons volumineux et courts, elles vont vite, avec un balancement qui rythme leur marche et donne de la grâce à leur force.

Elles sont les véritables portefaix, et il n'y a plus rien à réclamer pour elles en fait de droit au travail: elles remplacent les hommes. Il faut les voir décharger un bateau de charbon tandis que, nonchalamment assis, leur père, leur frère, leur mari, ou leur ami, les encourage du regard sans songer à les aider et sans qu'elles leur reprochent cette fainéantise!

Je ne veux ni médire de la beauté des femmes en général ni la nier. Je pourrais avouer que je l'ignore. On ne rencontre guère de Portugaises dans la rue. Celles qui vont à leurs affaires appartiennent au petit commerce, à la classe des petits employés, et, si elles ont des figures honnêtes, leur toilette, leur coiffure à la mode de France n'ajoutent aucune grâce à leur aspect, qui conseille la vertu.

Sans rester aussi rigoureusement cloîtrées qu'autrefois, les femmes du monde sortent rarement seules, presque jamais à pied. On m'a assuré qu'il y a quelque quinze ans il était inconvenant de rendre visite à une dame. Il semblait que les coutumes de l'Orient se fussent acclimatées sur cette terre si voisine de l'Afrique et que l'atmosphère fraîche et calme de chaque intérieur aristocratique eût gardé des traditions mauresques, un air de harem.

Tout a beaucoup changé; mais j'ai entendu dire qu'il restait encore passablement d'indépendance à donner aux femmes dans ce pays si libre, si accoutumé à la liberté.

J'ai hâte de le dire, voici la plus grande originalité, la plus grande rareté du Portugal.

La presse, la parole, la caricature, le théâtre, tout est libre dans ce beau pays, et libre à un point inconcevable en France.

Quand je pensais, devant certaines images, que j'ai été condamné à six mois de prison, sous l'empire, pour avoir pris dans un dictionnaire historique autorisé par un ministre de l'empereur une définition du nom de Napoléon qui a paru irrévérencieuse et qui était un lieu commun; quand je me rappelais qu'un simple placard d'un prince sans partisans, du beau-frère précisément du roi de Portugal, avait mis en ébullition tous nos législateurs, et quand je me disais que toutes les fois qu'en France un sot, un fou ou un farceur se permettra une facétie sur un mur ou sur une feuille de papier blanc, on réformera tout exprès la loi pour bâillonner mieux ceux qui se contentent de bâiller, — je me demandais s'il y avait vraiment tant de différence entre la nature humaine des Portugais et celle des Français, s'il était absolument impossible de faire venir du Portugal un peu plus de sagesse constitutionnelle et moins d'huîtres biscornues.

J'ai vu, j'ai rapporté des caricatures du roi, de la reine, des princes, qui faisaient rire tout le monde sans scandaliser personne. Je crois que dans les albums royaux on trouverait quelques-uns de ces meilleurs dessins; en tout cas, j'affirme que je les ai vus sur des tables où les personnages officiels les feuilletaient et les laissaient feuilleter en les critiquant seulement au point de vue de la rectitude de la ligne et de la réussite de l'épigramme.

A la cérémonie du centenaire de Camoens, quelques étourneaux qui se prétendent républicains se mirent à crier *Vive la république!* en face du roi. Le roi n'eut pas peur, et, comme il n'y avait dans le cortège ni agent de police ni gendarme pour faire du zèle mal à propos, on n'arrêta, on ne bouscula personne.

Les procès de presse sont inconnus; j'ajoute que les scandales de la presse sont très rares. J'ai vu beaucoup de caricatures politiques; je n'ai pas vu de dessins obscènes, et il a fallu l'exportation de nos romans naturalistes pour compromettre un peu les vitrines des libraires.

Cette liberté absolue de parler et d'écrire ne multiplie pas les partis; elle les émiette, au contraire, et, si les journaux n'avaient pas développé extraordinairement la mode des correspondances, des rendez-vous acceptés ou donnés par les annonces, ils serviraient à peu de chose. Ils donnent des nouvelles; ils discutent la plupart du temps les questions avec une grande modération; il n'y a guère qu'aux époques d'agitation électorale que le ton se hausse, que la polémique s'aiguise et prend une allure d'animosité personnelle. Des duels signalent cette période; on vide entre soi le compte des diffamations et des calomnies; on ne le porte pas devant les tribunaux.

L'Opposition arrive fréquemment au pouvoir, le roi suivant avec fidélité les mouvements de l'opinion; mais l'Opposition est rarement radicale, et, comme l'on discute surtout sur des nuances, les journalistes de la veille, devenus ministres, se trouvent souvent à la même table que les ministres qu'ils ont renvoyés à leurs journaux. La presse est la pépinière des ministres : le parlement, ni le roi, ni les journaux, ni le pays ne s'en plaignent.

LOUIS ULBACH.

(La suite prochainement.)

VARIÉTÉS

Une lettre de M. de Warens

La *Bibliothèque universelle et Revue suisse,* de Lausanne, publie (mai) un document inédit extrêmement curieux, découvert par MM. de Montet et Ritter dans les papiers de la famille de M. de Warens, le mari de l'amie de Rousseau. C'est une très longue lettre où M. de Warens expose à son beau-frère comment et pourquoi sa femme l'a quitté, en 1726, après treize ans de mariage.

Mme de Warens avait alors vingt-sept ans; son mari, trente-sept; et il semble, d'après la lettre dont on va lire des fragments, qu'ils n'eussent pas vécu jusque-là en mauvaise intelligence. Ils habitaient sur les bords du lac de Genève, à Vevey, patrie de Mme de Warens, et où M. de Warens remplissait des fonctions publiques. La séparation des deux époux est ainsi racontée dans les *Confessions :*

« Mme de Warens, poussée par quelque chagrin domestique, prit le temps que le roi Victor-Amédée était à Évian pour passer le lac et venir se jeter aux pieds de ce prince, abandonnant ainsi son mari, sa famille et son pays... Le roi, qui aimait à faire le zélé catholique, la prit sous sa protection, lui donna une pension de quinze cents livres... »

On se rappelle que la protection royale et la pension étaient à la condition d'embrasser le catholicisme et de faire des prosélytes. Il est également nécessaire de rappeler que Mme de Warens, poussée par sa passion malheureuse pour les affaires, avait établi à Vevey une manufacture de bas de soie et de bas de laine. Nous arrivons maintenant à la lettre du mari. Elle commence par des détails d'affaires assez arides, d'où nous retenons seulement que, dès 1725, Mme de Warens préparait sa fuite.

« Sur la fin de juin 1726, continue M. de Warens, un débordement d'eaux fit un dégât très considérable à Vevey et aux environs. Les caves, jardins, pressoirs, en un mot tous les bas furent sous l'eau. A peine y eut-on mis ordre, qu'elle (Mme de W.) prit occasion d'une lessive générale pour mettre tout le plus fin et le meilleur linge à quartier.

« LL. EE. députèrent, en juillet, M. le trésorier de Watteville pour examiner sur les lieux mêmes les dégâts causés par les eaux. Elle choisit justement ce temps-là pour celuy de son départ. L'occupation que me donnait la réparation des dégâts faits par les eaux à notre maison et à notre campagne

m'empêchait d'être du voyage (1). Tout semblait concourir à faciliter son entreprise.

« Comme elle prenait toujours avec elle beaucoup de bagage pour le moindre petit voyage, et que celui-ci devait être de plusieurs semaines, les personnes qui n'étaient pas du complot ne s'avisèrent pas de faire attention qu'elle s'en chargeait plus qu'à l'ordinaire; outre que, pour luy aider à faire ses paquets, elle ne se servit que d'une prosélyte qui la suivit en Savoye quelques semaines après son évasion... Obligé d'accompagner Sa Grandeur (M. de Watteville) tant par mon respect pour Elle que comme député du conseil de Vevey, dont j'étais membre, il m'était impossible de m'apercevoir de cette intrigue, et un événement pareil à celuy de son évasion ne pouvait pas naturellement m'entrer dans l'esprit.

« Ma déserteuse disposa toutes choses pour partir pendant la nuit, sous prétexte d'éviter la chaleur du jour, trouvant apparemment que rien ne convenait mieux à une œuvre de ténèbres que les ténèbres mêmes. Ce fut celle du 13 au 14 juillet. Le jour qui précéda ce départ, je luy dis qu'il serait à propos de serrer la vaiselle d'argent qui ne m'était pas absolument nécessaire. Elle le fit et mit en ma présence tout ce que nous avions de meilleur en ce genre dans le buffet où nous avions accoutumé de la serrer lorsque nous sortions de ville, à la réserve de deux chandeliers, un bougeoir, deux cuilliers, autant de couteaux et de fourchètes, une caffetière et un pot à thé qu'elle prenait, disait-elle, pour son usage pendant son séjour à Evian. Et ayant mis la clef dudit buffet dans un armoire où il y en avait plusieurs autres, elle me donna la clef dudit armoire. Il resta donc justement pour mon usage quelques vieilles cuilliers et fourchètes et une salière à l'antique, en un mot uniquement ce que tu as trouvé parmi mes effets. Comme je sortais peu après, elle me dit qu'elle avait oublié quelque chose dans ledit armoire; je luy donnai la clef, qu'elle me rendit à son retour.

« Je soupai, ce soir-là, avec Sa Grandeur chez M. Couvreu. Ma déserteuse prit cet intervalle pour transporter les coffres et bagages au bateau, soit brigantin, car c'en était un. Elle n'oublia pas la vaiselle d'argent qu'elle avait enfermée ledit jour en ma présence et dont elle avait eu soin de s'emparer avant de me rendre la clef de l'armoire des clefs. Sous prétexte de tenir son ménage à Evian, elle prit la batterie de cuisine, la vaiselle d'étain, etc., tout le plus fin et le meilleur linge, couvertes, matelas, ses joyaux et ses nippes; en un mot tout ce que tu peux lire dans le détail que je produisis des effets qu'elle m'avait emportés lors de l'inventaire de 1726, et même au delà. Tu trouveras cette liste dans mes papiers.

« Outre cela, elle emporta une bonne partie de marchandises de sa manufacture...

« A mon retour, je trouvai qu'elle s'était enfermée dans sa chambre, sous prétexte de dormir, quoyque ce fût, suivant les apparences, le temps qu'elle prit pour achever ses paquets, c'est-à-dire serrer l'argent qu'elle emporta et ses joyaux. Comme je n'y entendis point de bruit, quoyqu'il y eût de la lumière, qu'elle tenait toujours dans sa chambre depuis sa dernière maladie, je fus me coucher, avec ordre aux domestiques de m'avertir dès qu'elle serait éveillée. Ce qu'elle empêcha qu'on ne fît jusqu'au moment du départ. Sur les deux heures du matin, elle vint me dire adieu. Elle ne voulait absolument point que je me levasse. Je le fis cependant, jettant seulement ma robe de chambre sur moy. Je la sentais tremblotter en la conduisant au bateau, tant elle craignait apparemment d'être découverte. Mais nous étions tous si aveuglés sur son compte, qu'à peine en aurions-nous cru nos propres yeux. Elle avait même poussé la dissimulation si loin que dans le tems même qu'elle tramait ce beau coup elle me témoignait une cordialité toute particulière... Ce fut en sortant de la maison pour aller s'embarquer qu'elle donna à porter au pauvre Pierre, sous le nom de toilette, une cassette qu'elle n'avait pas voulu envoyer au bateau avant elle. Il est vray qu'elle luy avait servi à cet usage. Mais pour cette fois-ci elle y avait mis l'argent qu'elle emportait et ses joyaux. Pierre l'accompagna jusqu'à Evian. Il m'a dit depuis qu'il avait trouvé cette cassette bien lourde. »

M. de Warens fut environ trois semaines avant de pouvoir aller voir sa femme à Evian; mais il ne s'inquiétait point, recevant assez souvent des lettres d'elle, « très cordiales ». Enfin, le 4 août, il traversa le lac.

« Quand je fus chés la ditte dame, elle me dit que, ne m'ayant pas vu de quelque temps, elle me priait de ne pas sortir ce jour-là. Je le fis d'autant plus volontiers que, des affaires indispensables m'appellant pour le lendemain à Vevey, il fallait m'en retourner avec ces messieurs qui partaient le même soir. Elle craignait que je ne découvrisse le coup et tout concourait à me boucher les yeux. »

Pendant toute cette journée à Évian, Mme de Warens garda son mari à vue, de peur qu'en causant avec les gens du pays il n'apprît quelque circonstance suspecte. Elle profita aussi de l'occasion pour compléter le déménagement. Elle demanda d'abord le *Dictionnaire* de Bayle, qui lui fut promis :

« J'avais une fort belle canne à pomme d'or, poursuit le mari, qu'elle me demanda aussi pour se promener en prenant les eaux, tant il luy fâchait de me laisser la moindre chose dont elle pût tirer parti. Comme je ne savais rien luy refuser, je remis l'un et l'autre à Saint-André..., qui les luy porta.

« ... Le reste du tems que je fus avec elle, elle soupirait et me disait de tems à autre : « Mon cher mari, que devien-« dras-tu? » C'était apparemment un reste de remords de conscience, mais qui furent bientôt étouffés, preuve en soit ce qui se passa le soir même de notre départ. Comme elle était sujette aux vapeurs je crus que ce n'était qu'un effet de cette maladie, et je tâchai de la tranquilliser.

« L'heure du départ arrive. L'on m'avertit. Je prends congé d'elle. Elle me témoigne autant d'amitié qu'elle ait fait de sa vie. Elle m'accompagne dehors de la maison, dont le derrière donne sur le lac, jusqu'au bord de ce dernier, les larmes aux yeux. »

Le lendemain, Saint-André alla porter le *Dictionnaire* de Bayle et la canne à pomme d'or à Évian. Il en revint le 6 août, ayant reçu l'ordre d'expédier le jour même à Mme de Warens un gros ballot de marchandises de la manufacture de bas. Le 7 août, le même Saint-André vint rapporter à M. de Warens le « bruit général de Lausanne ». On assurait que Mme sa femme avait quitté Évian pour suivre le roi de Sardaigne à Turin. La première pensée de l'époux abandonné fut de courir au buffet à argenterie. Le buffet était vide. Il

(1) Mme de Warens s'était fait ordonner les eaux d'Evian, en Savoie.

ouvrit les autres armoires de la maison. Elles étaient vides. Sûr de son malheur, il alla aux informations. Le bruit de Lausanne était vrai : Mme de Warens était partie. Elle écrivit quelques jours plus tard à son mari pour lui annoncer son changement de religion et l'engager « à suivre son exemple, ou du moins à luy donner la consolation de le voir ». Il finit par se décider à l'aller visiter à Annecy, où il arriva le 24 septembre au soir. Sa femme logeait au couvent de la Visitation. Elle le fit prier de venir le lendemain matin.

« J'y fus. Je la trouvai au lit, situation qu'elle avait apparemment choisie pour couvrir une partie de sa confusion. Elle me demanda pardon, toute en larmes. J'avais toujours été si aveuglé sur son compte et luy avais laissé un tel ascendant que j'avoue naturellement que cette scène m'attendrit. Elle abattit une bonne partie de mon ressentiment, et je fus même quelque tems sans pouvoir prononcer une parole. »

A la scène d'attendrissement succéda, de la part de M. de Warens, une exhortation religieuse que la nouvelle convertie écouta patiemment; après quoi, elle prit la parole.

« Elle n'excusa point son changement par des motifs de conscience; au contraire, elle laissa paraître tant d'indifférence à cet égard que j'en fus frappé. Elle me dit que le dérangement de nos affaires l'avait en partie portée à faire ce coup; qu'on l'avait flattée d'honneurs à la cour de Turin; que ce qu'elle m'avait emporté était pour avoir de quoy vivre en attendant qu'elle eût une place ou une pension fixe; que, d'ailleurs, m'ayant connu très tolérant en matière de religion, elle avait cru qu'elle pourrait me porter à suivre son exemple; qu'en ce cas-là, je pourrais compter de n'être pas oublié et que l'on me donnerait une place qui me dédommagerait grassement de ce que j'abandonnerais dans mon pays. »

M. de Warens refusant absolument de se convertir, sa femme se rabattit à lui faire signer un petit papier qui devait dans la suite contribuer à embrouiller les affaires d'argent. Elle l'amena à ses fins par des cajoleries poussées au point de lui attirer une censure de Mme la supérieure, fit semblant de s'évanouir lorsqu'il repartit et lui adressa, quelques semaines plus tard, une lettre qui se terminait ainsi : « Je vous prie de me regarder désormais comme morte et de ne plus penser à moy que si je l'étais réellement. » Ce fut la dernière fois qu'elle lui écrivit. Mme de Warens s'était décidément consacrée au salut des âmes. Deux ans après, elle avait Jean-Jacques pour prosélyte et ne pensait plus guère, de toutes les façons, au pauvre homme resté à Vevey sans argenterie, avec « une salière à l'antique » pour toute vaisselle plate.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Élections municipales. — Le scrutin de ballottage a eu lieu le dimanche 11 mai. Le conseil municipal de Paris est définitivement constitué comme suit : 34 autonomistes, 33 républicains, 2 socialistes, 11 réactionnaires. Les élections pour le conseil général de la Seine auront lieu le dimanche 18 mai. Les résultats des élections municipales dans les départements ne peuvent être encore complètement appréciés.

Diplomatie. — Le 11 mai, un traité a été signé à Tien-Tsin par le capitaine de vaisseau Fournier et Li-Hung-Chang, représentant la Chine. Celle-ci reconnaît le protectorat de la France sur le Tonkin et l'Annam, en y comprenant Cao-Bang et Lang-Son. Les provinces du Yunnan, du Kuang-Si et du Kuang-Tung seront ouvertes exclusivement au commerce de nos nationaux. La Chine prend l'engagement de retirer ses troupes du Tonkin.

Tonkin. — Le 10 mai, une colonne de zéphyrs, forte de 400 hommes, détachée il y a dix jours pour purger les montagnes à l'est de Kuanguyen, infestées par les pirates, a rencontré une bande. Nos troupes ont eu 1 tué et 5 blessés; le commandant Dugenne a reçu trois blessures.

Nécrologie. — Mort du prince Stourdza, ancien prince régnant de Moldavie; — de l'illustre chimiste, M. Würtz; — du marquis de Talhouët, ancien ministre de l'empire, ancien député, ancien sénateur; — de Midhat pacha, celui qui fut considéré un moment comme le futur régénérateur de la Turquie.

Les filles du diable.

Au temps — dit Gérald de Barri, l'auteur du *Speculum Ecclesiæ* — où Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion étaient aux prises, guerroyant sans trêve et dévastant l'un après l'autre, au pas de course, les plus riches provinces de la vieille France, un saint homme, Foulques de Neuilly, résolut de s'employer à réconcilier les deux rois. S'étant donc rendu, dans ce dessein, auprès de Richard, il lui fit, sur les avantages de la paix, le plus touchant sermon. Mais ce fut en vain; avec son arrogance et sa dureté naturelles, Richard déclara très nettement qu'on n'obtiendrait rien de lui. « Roi, dit alors sur le ton de la colère le négociateur offensé, vous avez trois filles qui ne vous permettront pas, tant qu'elles resteront près de vous, de recouvrer la grâce de Dieu : Orgueil, Luxure et Convoitise. — Ces trois filles, répliqua lestement le roi, depuis longtemps je les ai mariées : Orgueil aux templiers, Luxure aux moines noirs, Convoitise aux moines blancs ».

Que le récit de Gérald soit faux ou vrai, notre remarque est qu'il offre deux allusions successives, l'une continuant l'autre, à la légende des Filles du Diable. Foulques, faisant la première, est à l'égard d'un roi d'une familiarité fort irrévérencieuse; Richard, faisant la seconde, est, en la présence d'un prêtre, d'une impiété presque cynique.

Cette légende des filles du Diable a eu le sort de beaucoup d'autres : on l'a tout à fait oubliée. Mais elle était, au moyen âge, très populaire. Elle a fourni matière à deux petits poèmes français, dont l'un est conservé dans le n° 3142 de l'Arsenal, l'autre dans le n° 24 Fairfax, à la bibliothèque Bodléienne. M. Paul Meyer en signale, en outre, une version provençale dans le n° 17920 (addit.) du Musée britannique. Nous l'avons rencontrée en des sermons qu'on ne lit plus, qu'on est excusé de ne plus lire, quoique les auteurs de ceux que nous allons citer, Eudes de Shirton ou Sherrington, Jacques de Vitry, Guy d'Évreux, Adam de La Vacherie, aient été, de leur temps, réputés gens d'esprit.

Avant d'être chassé du ciel, l'ange déjà rebelle, le Diable, avait pris l'Iniquité pour femme, et d'elle il avait eu plus ou moins de filles : six, suivant les uns; suivant d'autres, sept, huit et même neuf, nommées Orgueil, Simonie, Hypocrisie, Rapine, Usure, Fraude, Faux-Service, Sacrilège et Luxure. On n'est pas, disons-nous, d'accord sur leur nombre. On ne l'est pas toujours non plus sur la condition des personnes auxquelles le Diable, en bon père, les a plus tard mariées. Comme il n'est mention de ces mariages sur aucun registre, aucun diplôme, il faut bien s'en rapporter, en ce qui les concerne, à des témoignages. Eh bien, ces témoignages ne sont pas tous conformes. Ainsi, lorsque Richard prétend que l'aînée, Orgueil, fut conjointe aux templiers, il émet une opinion toute particulière. Il avait eu sans doute à se plaindre des templiers, les ayant trouvés, dans leurs entreprises communes en Terre sainte, des alliés plus fiers que dociles; mais voici sur ce point de tout autres informations. Orgueil fut mariée, dit le Frère mineur Aubert, aux grands clercs, aux prélats de haut rang. C'est ce que dit aussi maître Adam de La Vacherie. Mais un Frère prêcheur de plus grande autorité, Guy d'Évreux, assure que le père d'Orgueil la maria simultanément aux princes de l'Église et aux princes du siècle. Quant à Simonie, ce double mariage ne pouvait avoir lieu; aux clercs seuls le Diable l'avait colloquée : *archiepiscopis, episcopis, abbatibus et ejusmodi,* dit Eudes de Shirton ; ce qui veut dire, comme le fait observer Jacques de Vitry, aux clercs de tout rang, *prælatis et clericis;* ce qu'il exprime encore plus énergiquement par ce terme collectif : *clero.* Au sujet d'Hypocrisie, de Rapine, d'Usure, de Fraude, de Faux-Service, de Sacrilège, il y a bien, à la vérité, quelques assertions diverses; mais il n'y en a pas de contradictoires. Eudes de Shirton, Jacques de Vitry, Adam de La Vacherie et d'autres rapportent qu'Hypocrisie fut livrée par son père aux moines blancs, aux moines noirs, aux religieux de toute robe. Mais Rapine, ajoutent-ils, fit un bien plus beau mariage, ayant épousé les chevaliers. Aux chevaliers — dit certain professeur d'éloquence — qu'on ne manque pas de joindre les prévôts et les baillis, qui, chargés de maintenir la paix, font la guerre à tout le monde; qui, protecteurs jurés des biens de chacun, les pillent à l'envi des uns des autres.

Les bourgeois eurent ensuite Usure en partage; les marchands, Fraude; les domestiques, Faux-Service, et les paysans, Sacrilège. Usure et bourgeois, Fraude et marchands, Faux-Service et domestiques, voilà sans doute, pense-t-on, des époux assortis; mais on ne comprend pas bien sur quels indices particuliers fut alors constatée l'alliance conjugale des paysans et de Sacrilège. Une explication est donc nécessaire. Eh bien, la voici telle qu'elle nous est donnée par Jacques de Vitry :

Le crime appelé sacrilège n'est-il pas de porter une main profane sur les choses sacrées? Or qui le commet plus fréquemment, ce crime, que ces paysans qu'on voit partout, avec la même audace ou la même astuce, disputer, dérober à l'Église son patrimoine incontestable, la dîme de tous les fruits de la terre?

Il ne restait à placer que Luxure. Richard l'assigne aux moines noirs. Soit! mais, dans tous les sermons cités, le trait est plus malin. Quand il s'agit, lisons-nous, de marier Luxure, on lui proposa des maris de toute sorte; mais elle n'en voulut aucun en propre, préférant avoir en commun tous les individus de l'espèce humaine; en effet, dit Adam de La Vacherie, *hæc est pestilentia omnibus communis, quæ intrat castra militum seu nobilium, subintrat muros monachorum, penetrat cameras clericorum, senes infestat, juvenes inquietat, ita ut non sit qui se abscondat ab squalore ejus.*

Voilà la légende des Filles du Diable. Ayant pris soin d'en abréger le récit, nous n'y voulons rien ajouter. Et pourtant n'y manque-t-il pas quelque chose? Ne croit-on pas entendre les princes, les évêques, les moines, les chevaliers, les marchands, les domestiques, les paysans et le reste, s'écrier d'une seule voix : Mais le Diable eut encore une fille appelée Calomnie, qu'il maria, dites-le donc, aux prédicateurs.

B. H.

(*Journal des Savants.*)

Bibliographie

Mes campagnes sous la République et l'Empire, 1791-1810, par Philippe-René Girault. — In-4°, la Rochelle.

On lira avec intérêt le récit des guerres de la République et de l'Empire fait par un témoin oculaire dont la sincérité ne peut être mise en doute. Ce qu'il met particulièrement en relief, ce sont les misères du soldat et du paysan d'alors. Il n'entend rien à la stratégie, encore moins à la politique; ce qu'il raconte avec émotion, ce sont les tribulations des armées en campagne, les difficultés de vivre en pays ennemi, les souffrances du paysan dans les pays envahis, les horreurs des hôpitaux militaires. Pourquoi faut-il que l'ouvrage n'ait été tiré qu'à cent exemplaires?

Faits divers

— D'après *le Livre,* le comte de Paris va publier chez Plon une *Histoire du règne de Louis-Philippe.* D'après la même Revue, l'auteur de *la Société à Berlin* serait un Allemand, ancien officier de la garde prussienne.

— M. Émile Guimet vient d'offrir au conseil municipal la cession gratuite, à la ville de Paris, du « Musée des religions ». Cette collection, que M. Guimet a réunie pendant ses nombreux voyages en Orient, comprend de onze à douze mille pièces relatives aux religions : dieux, déesses, fétiches, etc., provenant de tous les peuples connus; des céramiques japonaises et une bibliothèque orientale comprenant quatre mille volumes japonais et trois mille volumes chinois. On avait offert à M. Guimet trois millions de sa collection.

— Un éditeur de Hambourg a découvert un certain nombre d'articles inédits de Henri Heine. Ces articles vont être joints aux *Mémoires.*

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [3125]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 21. 24 MAI 1884.

Le Soudan éthiopien.

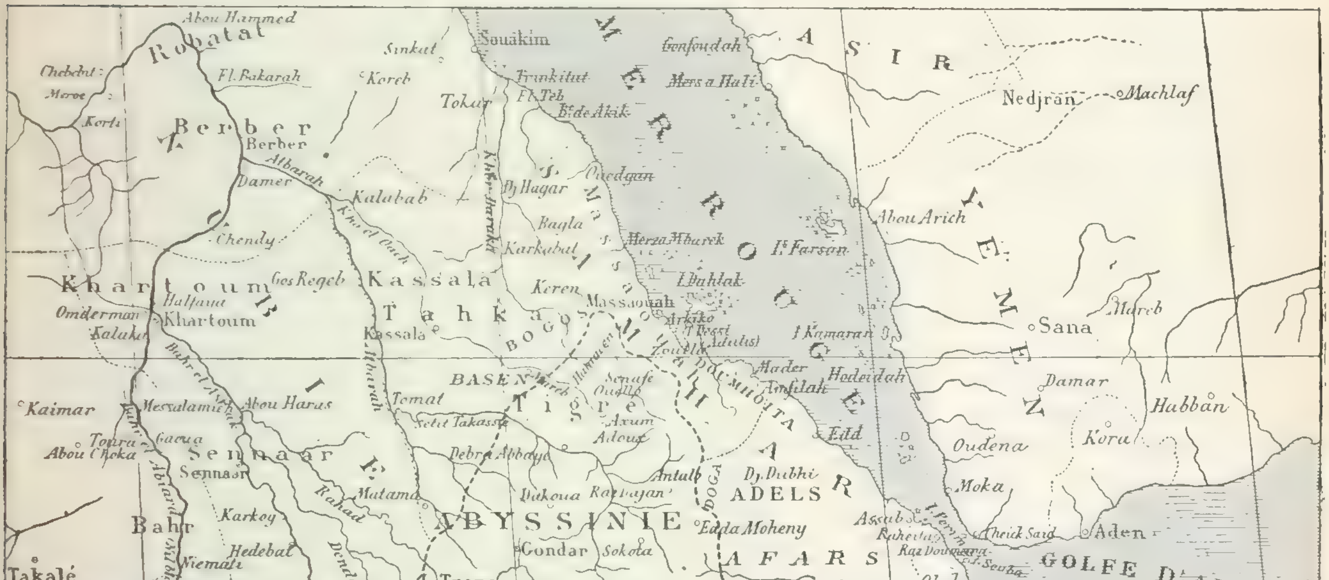

Voy. au verso les Intérêts français dans le Soudan égyptien.)

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

DANS

LE SOUDAN ÉTHIOPIEN

(Premier article)

Le littoral de la mer Rouge et le golfe d'Aden

I.

A la question égyptienne proprement dite, qui occupe tous les esprits, s'en rattachent d'autres, moins connues, mais dont l'importance est extrême pour notre avenir politique et commercial.

La lamentable défaillance qui, en laissant le champ libre dans la basse Égypte à l'ambition de l'Angleterre, nous a fait perdre une situation acquise au prix des efforts séculaires de nos nationaux, a compromis également les résultats de la politique française en Éthiopie et sur les côtes africaines de la mer Rouge et du détroit de Bab-el-Mandeb. L'Angleterre, toujours habile à profiter de nos fautes et peu scrupuleuse sur le choix des moyens, n'a pas négligé l'occasion qui lui était offerte d'installer tranquillement sa domination sur tout le littoral, depuis Souakim jusqu'au cap Guardafui. Cela lui paraît plus facile que d'aller au secours de Gordon.

S'emparer de tous les ports et de tous les débouchés commerciaux du Soudan oriental, c'est une besogne qui semble plus pratique aux Anglais, et ils se mettent en mesure de l'accomplir. Ils ont mis garnison à Souakim et à Massouah; bientôt Zeylah et Harrar auront le même sort; ils étendent peu à peu leur soi-disant protection sur tous les territoires qui excitent leur convoitise. L'amiral Hewett est allé demander au négous Johannès son concours armé et négocier un traité de commerce qui mettra le pays aux mains de l'Angleterre; en échange de quoi, il lui offre, dit-on, un port sur la mer Rouge; mais les journaux britanniques ont le cynisme de faire remarquer que leur marine sera toujours maîtresse de fermer ce port quand elle le voudra. Aujourd'hui on donne comme certain que le major Hunter, consul anglais sur la côte des Somâlis, va être nommé gouverneur de Berbera, débouché naturel de tout le commerce de ces peuples. Pendant ce temps, le gouverneur d'Aden est en coquetterie avec le cheick de l'île de Socotora, auquel l'Angleterre fait une pension. Bref, c'est une prise de possession à peine déguisée de toutes les côtes africaines depuis Suez jusqu'à Zanzibar. Si l'Europe n'y met bon ordre, la Grande-Bretagne sera complètement maîtresse de la route des Indes, et les nations qui ont des colonies en Orient, la France, l'Espagne, la Hollande notamment, ne passeront plus qu'avec son bon plaisir.

Il n'est donc pas inutile d'examiner quels sont les droits que l'Angleterre, héritière des Turco-Égyptiens, peut faire valoir sur toutes ces côtes, et de montrer en même temps que la France a dans ces parages autre chose que des intérêts sentimentaux.

II.

La plus grande partie de la région africaine située entre Souakim au nord et les pays gallas et somâlis au sud appartenait de toute antiquité à l'empire d'Éthiopie ou reconnaissait du moins sa suprématie et sa suzeraineté. En ce qui concerne l'Abyssinie actuelle, le pachalik de Massouah, le pays des Adels et des Danakils et la portion occidentale du pachalik de Harrar, cela ne peut faire aucun doute. Tout ce littoral — bien que gouverné par des princes de races et de religions diverses, semi-indépendants et souvent en révolte contre les négous — leur payait tribut de temps immémorial; le Samhar, province considérable, plus étendue que le gouvernement turc de Massouah, faisait même partie intégrante de l'empire éthiopien et était placé sous le commandement d'un officier spécial qui portait le titre de « baharuagach » ou « seigneur de la mer ».

Nous n'avons pas à faire le récit des événements qui mirent pour la première fois les puissances occidentales en contact avec le fabuleux Preste-Jean ou Prêtre-Jean, leur coreligionnaire éthiopien : il nous suffira de dire qu'ici, comme en tant d'autres contrées alors sauvages et ignorées, c'est aux Portugais que revient l'honneur d'avoir les premiers tenté d'ouvrir ce pays à la civilisation européenne. Mais le zèle intempestif et maladroit des missionnaires qu'ils avaient amenés avec eux, et en particulier des jésuites, les fit bientôt prendre en haine par le peuple d'Abyssinie, très attaché à l'ancienne hérésie d'Eutychès : au commencement du XVIIe siècle, le négous Facilidas rompit violemment toute relation avec les Portugais et, par suite, avec l'Europe.

Louis XIV essaya bien, à la fin du même siècle, de reprendre officiellement des rapports avec l'Éthiopie; mais le voyage du médecin Poncet à la cour de l'empereur Jasous et l'ambassade de M. du Roule, qui périt assassiné (1702) à Sennaar avant d'avoir pu accomplir sa mission auprès du même négous, creusèrent de plus en plus l'abîme qui séparait les Abyssins de leurs coreligionnaires européens.

Il faut arriver au voyage de l'Écossais Bruce, à la fin du XVIIIe siècle, pour renouer la chaîne des traditions et reprendre la trace, désormais continue, des relations entre l'Europe et l'Éthiopie.

Pendant que les puissances chrétiennes faisaient ainsi de vaines tentatives pour implanter leur influence en Abyssinie, les musulmans resserraient peu à peu l'empire des négous aux étroites limites du plateau éthiopien. Cette lutte éclairant d'une façon toute particulière la question actuelle du Soudan oriental, il importe de bien préciser la situation respective des chrétiens et des musulmans dans ces régions, tant au point de vue du fait qu'à celui du droit international.

Disons tout d'abord que les deux seuls points du littoral africain de la mer Rouge, au sud de Souakim et du golfe d'Aden, que puisse plus ou moins légitimement réclamer l'empire ottoman, sont l'île de Massouah et le port de Zeylah.

C'est en 1558 que Massouah tomba entre les mains des Turcs; mais l'autorité du gouverneur qu'ils firent résider dans cette île ne s'étendit jamais beaucoup sur la province de terre ferme appelée Samhar, c'est-à-dire sur la région située entre la mer et les montagnes, depuis la baie de Akik jusqu'au pays des Somâlis sur l'océan Indien. Cette région appartenait historiquement aux souverains d'Éthiopie; les chefs adels ou danakils qui, de fait, occupaient ce littoral avaient toujours, bien que musulmans et souvent en révolte, reconnu la suzeraineté du négous. Les Turcs avaient néanmoins des prétentions — purement platoniques — sur cette côte; le pacha de Djeddah se qualifiait vali de Souakim et du Habesch, c'est-à-dire de l'Abyssinie. Mais ce titre n'avait pas plus de valeur que celui de rois de France dont s'affublaient récemment encore, sur leur monnaie, les souverains de la Grande-Bretagne, ou celui de rois de Chypre et de Jérusalem par lequel les princes de Sardaigne flattaient la vanité de leurs sujets avant d'avoir mis sur leur tête la couronne d'Italie.

Après s'être emparés de Massouah en 1558, les Turcs y laissèrent une garnison de quatre cents Bosniaques qui épousèrent des femmes du pays et se fondirent dans la population indigène. Cette occupation était, du reste, tellement précaire, que la Porte retira, en l'année 1600, le pacha qu'elle avait jusque-là entretenu à Massouah et confia le gouvernement de cette place au chef d'une tribu bédouine du continent, les Habbabs, à qui elle conféra le titre de « naïb » ou délégué, à la seule condition de payer un petit tribut au pacha turc de Djeddah, sur la côte arabique (1).

Mais le naïb de Massouah et d'Arkiko ne tarda pas à se soustraire à l'obligation de payer tribut; et, comme il lui était plus avantageux et même presque indispensable d'être en bons termes avec ses voisins du Tigré, sur les frontières duquel il était obligé d'envoyer pâturer les troupeaux de ses sujets ou administrés, c'est au gouverneur de cette province éthiopienne qu'il paya pendant de longues années une redevance. Quelque singulier que puisse paraître ce fait d'un soi-disant gouverneur turc payant ainsi tribut au négous, et quelque contraire que cela fût à leurs revendications et à leurs prétentions, les Égyptiens ont été obligés d'en reconnaître l'exactitude dans le mémorandum présenté par leur gouvernement le 6 juillet 1881 (2).

Cela prouve, dans tous les cas, quelle était la faiblesse des liens qui unissaient le naïb d'Arkiko à la Porte ottomane et avec quelle désinvolture il comprenait ses devoirs en tant que pacha du sultan. On se l'expliquera facilement, du reste, si l'on se rappelle que le naïb n'était pas seulement le représentant de la Porte au gouvernement de l'île de Massouah, mais qu'il était en même temps chef de la tribu des Habbabs; or, en cette dernière qualité, il était prince absolument indépendant au point de vue temporel, et, bien que musulman, il ne reconnaissait au khalife qu'une suprématie purement spirituelle. C'est donc tout à fait à tort que les Turcs ou leurs représentants les Égyptiens ont élevé des prétentions à la possession légitime non seulement du pays d'Arkiko, mais encore des régions voisines du Samhar ou littoral éthiopien qui, en réalité, végétait sous la domination de petits potentats adels ou danakils complètement indépendants de la Porte ottomane.

Massouah était donc, de fait, à peu près abandonné par les Turcs depuis le commencement du XVIIe siècle, et ce n'est que dans les premières années du XIXe que, sentant leur domination menacée en Europe et poussés par l'ambition de Mehemet-Ali, ils tournèrent de nouveau les yeux vers la mer Rouge, dont, chassés par l'iman de Sana et les tribus arabes indépendantes, ils avaient successivement abandonné tous les points littoraux, sauf Djeddah. La première manifestation de cette nouvelle politique fut, en 1814, la réoccupation de l'île de Massouah par un gouverneur égyptien; mais, quelques années après, en 1826, à la suite d'une révolte qui expulsa ce gouverneur, cette île fut de nouveau placée sous la dépendance du pacha de Djeddah, et elle y resta jusqu'en 1866.

C'est seulement à cette époque si rapprochée de nous que, par un firman en date du 27 mai de cette année, le sultan céda au vice-roi d'Égypte tous les droits et pouvoirs qu'il possédait ou prétendait posséder sur la rive africaine de la mer Rouge, c'est-à-dire sur les pachaliks de Souakim et de Massouah, ce dernier s'étendant, au dire des Turcs, jusqu'au delà du détroit de Bab-el-Mandeb. Déjà, à une époque antérieure, le khalife avait abandonné à son vassal, par un autre firman en date du 13 février 1841, tout le littoral africain de la mer Rouge depuis Suez jusqu'au 21° 5′ de latitude nord.

Enfin, la Porte a mis le comble à ses libéralités plus ou moins spontanées (1) en cédant au khédive, par un acte du 1er juillet 1875 et moyennant un tribut quinze fois plus élevé que celui qui était auparavant payé, tous ses droits vrais ou prétendus sur la ville et le territoire de Zeylah (2).

On a vu qu'en dehors de l'île de Massouah toutes ces prétentions de la Turquie sur le littoral éthiopien n'ont pas une grande valeur au point de vue du droit des gens. En ce qui concerne la ville de Zeylah, il n'en est pas absolument de même, et elle peut être considérée, avec un peu de bonne volonté, comme faisant légitimement partie de l'empire ottoman. En effet, bien que cette petite principauté ait été

(1) Les Turcs possédaient Djeddah depuis la conquête du Hedjaz par Hussein le Kurde, au retour de son expédition dans l'Inde en 1511. Hussein avait alors reconnu la souveraineté de Sélim Ier, qui venait de conquérir l'Égypte (1517).

(2) Ce mémorandum fut remis à l'agent d'Italie en Égypte, à l'occasion de la prise de possession de la baie d'Assab par les Italiens.

(1) On a prétendu que c'est à l'instigation de l'ambassadeur anglais à Constantinople et par crainte de la France que la Turquie signa le firman de 1866.

(2) Un journal arabe de Constantinople, le *Mubachir*, parlant de l'envoi de troupes turques en Afrique, disait dernièrement que Zeylah appartenait toujours à la Turquie, le sultan Abdul-Aziz ayant seulement cédé en 1875 à l'Égypte l'administration de cette province; il en concluait que la Porte ottomane était en droit d'envoyer des troupes sur ce point sans avoir besoin de demander le consentement de l'Égypte ou celui de l'Angleterre. (Dépêche citée dans le *Journal des Débats* du 19 décembre 1883.)

fondée par les Arabes dès le premier siècle de l'hégire et, par conséquent, bien avant que la Turquie existât, le fameux Mohamed Gragné, ou le Gaucher, chef adel de Zeylah au XVIe siècle, ayant eu besoin, dans sa lutte contre les négous, des secours de Constantinople, se reconnut le serviteur du sultan. On peut conclure de ce fait que les Turcs ont, au moins, un droit de suzeraineté sur Zeylah; mais on ne saurait étendre ce droit sur les conquêtes éphémères de Mohamed Gragné et notamment sur le Samhar ou littoral éthiopien, qu'il n'occupa que d'une façon tout à fait précaire et momentanée.

D'ailleurs, les Turcs eux-mêmes ont toujours semblé faire bon marché de leur souveraineté prétendue sur Zeylah, quand cette souveraineté pouvait les entraîner à quelque responsabilité. Ainsi, lors de l'enquête sur l'assassinat de notre consul M. Lambert, assassinat dont nous parlerons plus loin, les autorités ottomanes reconnurent très facilement l'indépendance *ab antiquo* de Tadjourah et de Zeylah.

C'est donc absolument à tort que le gouvernement égyptien prétend s'appuyer sur le firman de 1866 pour réclamer toute la côte africaine jusqu'au delà du détroit de Bab-el-Mandeb. La Porte ne pouvait donner ce qui ne lui appartenait pas; et nous avons vu qu'en dehors de la ville de Zeylah, de l'île de Massouah et peut-être du petit territoire d'Arkiko, la Turquie n'avait, sur tout le littoral africain au sud de Souakim, que des prétentions ou, si l'on veut, des droits aussi contestés qu'ils étaient contestables. Dans le mémorandum déjà cité du 6 juillet 1881, le gouvernement khédivial s'appuie sur ce fait qu'aussitôt après le firman de 1866 un fonctionnaire égyptien aurait fait reconnaître l'autorité du vice-roi par tous les chefs du pays; que, depuis, Mountaz pacha, nommé en 1871 gouverneur général de tout le littoral jusqu'au cap Guardafui, en aurait pris effectivement possession au nom du khédive; enfin, il ajoute que, le 7 septembre 1875, l'Angleterre a reconnu sa juridiction sur toute la côte des Somâlis jusqu'au cap Raz-Hafoun, au sud du cap Guardafui. Toutes ces affirmations, d'ailleurs dénuées de preuves, sont plus ou moins contestables; mais, seraient-elles même matériellement exactes, cela ne suffirait pas pour infirmer les droits antérieurs des souverains d'Éthiopie et des chefs adels et danakils de la côte, dont plusieurs, à l'heure actuelle, n'ont jamais consenti à se reconnaître vassaux de l'Égypte ou de la Porte ottomane. Que deviendrait, en effet, le droit des gens, s'il suffisait au chef d'un peuple semi-civilisé de faire promener par quelque aviso de rencontre son pavillon sur un littoral jusque-là considéré comme indépendant pour y supprimer du même coup toute autre souveraineté que la sienne? Et à quel degré d'abaissement tomberaient le respect des traités et la dignité des nations européennes si une pareille prise de possession équivalait à la négation des droits légitimes qu'elles peuvent tenir d'actes antérieurs?

Nous allons montrer que le gouvernement français ne saurait s'incliner devant les prétentions du khédive d'Égypte, soutenues aujourd'hui par l'appui intéressé de ses protecteurs anglais.

III.

Dès 1839, notre gouvernement s'était préoccupé de la création d'un poste commercial sur les côtes éthiopiennes de la mer Rouge, et il avait chargé M. Edmond Combes d'une mission à ce sujet.

La même année, le ministère désignait un officier de marine, M. Lefèvre, pour une exploration scientifique en Abyssinie. Cet officier, ayant réussi à se faire bien venir d'Oubié, roi du Tigré, en obtint pour la France la promesse de la cession de la baie d'Amphilah et de ses dépendances, situées au nord de la côte des Danakils. Oubié s'engageait, si la France acceptait cette cession et entrait en relations commerciales avec lui, à soumettre les Taltals, tribu turbulente qui s'opposait au passage des caravanes de l'Éthiopie. Comme gage de sa bonne volonté, Oubié chargea M. Lefèvre de conduire en France une ambassade qui arriva en 1840. Mais on était alors au moment le plus grave de la crise européenne qui faillit amener une coalition contre la monarchie de Juillet; et le gouvernement du roi Louis-Philippe, au milieu de toutes ses préoccupations, accueillit assez froidement les ouvertures du roi de Tigré.

Cependant l'initiative privée essaya de faire ce que l'État se reconnaissait impuissant à réaliser. Cette même année 1840, une société financière, dite *Société nanto-bordelaise*, résolut d'établir un comptoir sur la côte d'Éthiopie, aux environs du détroit de Bab-el-Mandeb, et d'entrer en relations commerciales avec le Choa (Abyssinie méridionale). Tel était du moins le but primitif de l'expédition à la tête de laquelle était placé M. Combes; mais les circonstances modifièrent le plan qui avait été élaboré. Le bâtiment de l'expédition, l'*Ankober* (1), commandant Broquant, s'arrêta sur la côte des Danakils et acheta aux chefs indigènes le village et le petit territoire d'Edd, situés presque à égale distance du port turc de Massouah et du détroit de Bab-el-Mandeb. Le prix payé, MM. Combes et Broquant prirent possession du pays cédé, en firent le relevé topographique et en déterminèrent exactement les limites.

Pendant ce temps, M. Lefèvre était revenu au Tigré avec l'ambassade du roi Oubié; et, bien que cette ambassade eût été accueillie, par suite des événements de la politique générale, avec moins d'empressement qu'il n'eût souhaité, il se mit en mesure, au commencement de 1841, de prendre possession d'Amphilah avec le concours du commandant du croiseur *la Favorite*. Malheureusement, le ministère français qui avait pris l'initiative de ces utiles acquisitions était tombé dans l'intervalle; plus malheureusement encore, celui qui lui succédait avait nommé agent consulaire de France à Massouah un certain M. D... pour lequel l'histoire lamentable de nos colonies avortées ne sera jamais trop sévère, car il fut le mauvais génie de toutes nos tentatives d'établissement dans la mer Rouge, de 1840 à 1860, et il fit perdre à la France des occasions qu'elle ne retrouvera certainement jamais.

(1) Ankober est l'ancienne capitale du royaume de Choa.

M. D..., je me hâte de le dire, n'appartenait pas à cette carrière consulaire qui ne compte que d'honnêtes gens dévoués à leur pays. C'était un négociant que, faute de mieux sans doute, le ministère avait chargé de représenter à Massouah les intérêts du commerce français. Manquant à la fois de patriotisme et de moralité politique, D... voyait dans tout négociant français un concurrent, et dans toute expédition venant d'Europe une menace pour le monopole qu'il rêvait de se créer en Éthiopie. Peut-être aussi pourrait-on conclure de certains faits que, commerçant peu scrupuleux, il craignait de trouver, le cas échéant, dans ses compatriotes des témoins à charge qui pourraient déposer contre lui. Il cherchait, d'un autre côté, à se ménager une ressource en étant plus favorable aux Anglais qu'aux Français qu'il avait pour devoir de défendre.

Quoi qu'il en soit des visées de ce triste personnage, à peine installé en qualité d'agent consulaire il se hâta de jeter la déconsidération sur les résultats de l'acquisition d'Edd faite par MM. Combes et Broquant. Effectivement, il avait été convenu que le gouvernement français pourrait racheter à la *Société nanto-bordelaise* Edd et son territoire moyennant le remboursement des dépenses faites et la concession gratuite de terrains pour y établir ses comptoirs. Il était donc tout naturel que le ministère demandât à son agent de le renseigner sur la valeur de cette acquisition; et M. D..., par ses rapports au gouvernement, s'efforça d'empêcher une prise de possession officielle qu'il redoutait pardessus tout. Il n'eut malheureusement pas de peine à amener le ministre à son opinion.

Il devait lui paraître un peu plus difficile d'empêcher l'occupation d'Amphilah par M. Lefèvre et le commandant de la *Favorite*, cette occupation étant déjà décidée d'une manière officielle; il y parvint cependant en écrivant à Paris, le 20 février 1841, que ce territoire n'appartenait pas à Oubié, mais à une princesse indigène appelée Alia-Eïdoux, vassale de la Porte. C'était un mensonge flagrant, car, ainsi que nous l'avons vu plus haut, les chefs musulmans de la côte dankalie (1), qui avaient toujours reconnu la souveraineté au moins nominale de l'empire d'Éthiopie, n'avaient jamais dépendu de la Porte ottomane, à qui ils reconnaissaient tout au plus une suprématie purement religieuse. Le coup porta cependant, et, pour ne pas se créer des difficultés imaginaires, M. Guizot déclara qu'il n'y avait lieu de prendre possession ni d'Edd ni de la baie d'Amphilah.

Le sort en était jeté, et la France, trahie par un de ses agents, abandonnait une situation qui lui avait été préparée à grand'peine par des hommes de cœur et d'initiative. D..., révoqué en 1848 (2) malgré ses ardentes professions de foi républicaines, qui succédaient d'ailleurs impudemment à des protestations non moins ardentes de fidélité à la monarchie de Juillet, ne fut pas replacé par l'empire, à qui il promettait, bientôt après, son vénal dévouement. Il pensa alors que l'acquisition d'Edd, qu'il avait si vivement combattue quand elle devait profiter à son pays, pouvait être bonne à quelque chose quand elle lui fournissait une occasion de s'enrichir. Il se rendit donc propriétaire, moyennant 25 000 francs, de tous les droits de la Société nanto-bordelaise découragée par suite de ses manœuvres intéressées, et, après avoir vainement tenté de couronner sa trahison en revendant Edd et son territoire à l'Angleterre, il finit par les céder à la maison Pastré, de Marseille, en 1858, avec un bénéfice honnête, pour la somme de 50 000 francs.

Il est juste d'ajouter que, quatre ans auparavant, en 1854, un rapport peu favorable à l'acquisition du port d'Edd avait été adressé au ministre de la marine par le commandant du brick le *Caïman*. Mais il est permis de faire des réserves sur ce rapport, si l'on en juge par ceux qui ont été envoyés depuis, à son gouvernement, par le colonel anglais Merewether (*Routes to Abyssinia*, 26 nov. 1867, *Blue Book*).

Dans tous les cas, les droits de la France sur Edd et son territoire étaient si bien reconnus par les propriétaires primitifs qu'en 1862, lorsque des agents du pacha turc de Massouah se présentèrent dans cette localité pour y planter le drapeau ottoman, le chef indigène, nommé Oïdo, fit entendre de vaines protestations et déclara qu'Edd était territoire français.

Toute idée de revendication sur ce point avait été cependant abandonnée par le gouvernement impérial dès 1858, époque à laquelle, comme nous venons de le voir, la maison Pastré avait acquis Edd du sieur D.... En effet, reprenant les négociations qui avaient eu lieu dix-huit ans auparavant entre M. Combes et la monarchie de Juillet, MM. Pastré offraient encore à l'État de lui rétrocéder leurs droits aux mêmes conditions qui avaient été convenues alors. Le prince Napoléon, ministre de l'Algérie et des colonies, chargea le commandant de la corvette le *Duchayla*, qui stationnait dans la mer Rouge, de lui faire un rapport à ce sujet. Nous ne savons quelles furent les conclusions de ce rapport : toujours est-il que les négociations entamées n'eurent aucun résultat.

Néanmoins les offres de la maison Pastré avaient attiré de nouveau l'attention du gouvernement français sur la côte africaine de la mer Rouge; car, en 1859, le capitaine de frégate Russell fut chargé d'une mission officielle sur le littoral éthiopien. Il put bientôt constater que le prince qui avait succédé à Oubié dans le Tigré et dont le nom était Négoussié, pressé d'un côté par les Égyptiens et, de l'autre, par le négous usurpateur Théodoros, demandait, comme son prédécesseur, l'appui de la France et offrait, en échange, de nous

(1) Dankali est le singulier de Danakil.

(2) Il eut pour successeur au consulat de Massouah M. Rolland, qui écrivait, le 7 novembre 1849, au ministère des affaires étrangères : « Tôt ou tard, on doit l'espérer, il se construira un canal à Suez, et alors, sans contredit, la mer Rouge sera un des points du monde les plus importants. Dans cette prévision, vous voudrez à coup sûr, monsieur le ministre, y assurer à notre pays un établissement commercial et politique convenablement situé. Ne faut-il pas un port de relâche pour nos bâtiments, un endroit pour le charbon de nos bateaux à vapeur, un comptoir fixe d'où notre commerce et notre civilisation puissent se répandre dans ce vaste continent abyssin? » Cité par M. H. David dans sa conférence sur *Obock, port français*. (*Revue scientifique* du 26 janvier 1884.)

céder la baie d'Adulis, aujourd'hui Zoula (1), ainsi que l'île de Dessi, située à l'entrée de cette baie. M. Russell revint en France en 1860 avec la confirmation de cette promesse de Négoussié; et, la même année, le consul de France à Massouah insistait vivement sur l'utilité que l'on devait retirer de cette concession; et il assurait en même temps le ministre qu'il était absolument certain que toutes les peuplades de Danakils du littoral, depuis Adulis jusqu'au détroit de Bab-el-Mandeb, étaient, bien que musulmanes, vassales du roi de Tigré, auquel elles rendaient hommage et payaient un tribut annuel, et que, par conséquent, en acceptant l'offre de Négoussié, nous ne courions aucun risque de léser quelque droit antérieur ou de nous créer quelque difficulté internationale.

En même temps, Négoussié envoyait à Paris une ambassade composée d'un prince son parent, qui malheureusement mourut dans le voyage de retour, un prêtre indigène nommé Abba-Emnatu (2), et un interprète. Cette ambassade revint avec la promesse formelle de la part du gouvernement français de faire à son tour partir pour le Tigré une mission avec les pouvoirs nécessaires pour ratifier et modifier au besoin les conventions dont le principe avait été arrêté à Paris; et, en effet, à la fin de l'année 1860, le capitaine de vaisseau Russell revenait dans ce but à Massouah.

Malheureusement, la campagne avait été fatale à Négoussié, qui venait d'être complètement battu par Théodoros et qui, réfugié dans un canton écarté du Tigré, avait ses communications coupées du côté de la mer. Néanmoins M. Russell, accompagné d'un autre officier, d'un médecin et de douze matelots, essaya de rejoindre le roi; mais, fait prisonnier à Halaï, sa première station sur le plateau abyssin, il fut fort heureux d'échapper aux gens de Théodoros grâce au dévouement d'un évêque missionnaire, Mgr de Jacobis, qui paya de sa vie, quelque temps après, l'aide qu'il lui avait donnée, et de revenir à Massouah, où il se rembarqua pour la France. Entre temps, l'attention de la Porte ottomane avait été éveillée par toutes ces démarches, et le pacha de Massouah fit, au commencement de 1861, occuper militairement Adulis et Dessi.

Enfin, le cabinet des Tuileries, craignant, au moment où il venait d'annexer à la France Nice et la Savoie, d'augmenter la mauvaise humeur de l'Angleterre en occupant une échelle dans la mer Rouge, renonçait définitivement à donner suite à l'affaire d'Adulis (3).

Cette décision lamentable nous faisait perdre notre dernière et notre meilleure chance de posséder sur le littoral africain de la mer Rouge un établissement militaire et commercial d'une haute valeur. En effet, il est bon de se rappeler qu'Adulis — remplacée aujourd'hui par la misérable petite bourgade de Zoulla — avait été sous les Ptolémées le grand *emporium* de l'Éthiopie : le moine égyptien Cosmas Indico pleustes, visitant au VIe siècle cette ville qui servait alors de port à l'antique Axum, y copia deux inscriptions grecques.

Zoulla est située au pied du Djebel-Gueddam, tout au fond d'une longue baie dont le promontoire formé par cette montagne forme un des côtés; c'est le point le plus rapproché du plateau abyssinien, auquel on arrive après une seule journée de marche à travers un pays plat ou en pente douce où l'on trouve de l'eau, du bois et du gibier en abondance et qui est habité par des tribus relativement pacifiques. Ce havre est aussi à proximité de Massouah, et il eût été facile de détourner vers ce point une bonne partie des caravanes qui se rendent dans le port turco-égyptien. Ce qui, du reste, montre bien les avantages de la situation d'Adulis, c'est que les Anglais — gens pratiques, nous le savons à nos dépens — le choisirent comme point de débarquement lors de leur expédition contre Théodoros.

Quant à l'île de Dessi, elle est, s'il faut en croire un voyageur qui l'a visitée il y a quelques années (1), fertile, boisée, et possède un petit lac d'eau douce; elle devait être, par conséquent, un excellent point de relâche pour nous entre Suez et le détroit de Bab-el-Mandeb.

La timidité inconcevable montrée à cette époque par le cabinet impérial est donc profondément regrettable; mais il est bon de remarquer — pour nous en souvenir à l'occasion — que nous n'avons renoncé formellement, à aucune époque, aux droits que nous avons eus sur Adulis et Dessi, pas plus que sur Edd et Amphilah, et que, lorsque le gouverneur turc de Massouah fit arborer violemment, au mépris du droit des rois d'Éthiopie et des chefs indigènes, le drapeau du sultan sur ces localités, il s'empara indûment de territoires qui avaient été légitimement vendus ou concédés à des Français.

IV.

Pendant que la France perdait ainsi son temps et son crédit dans des tentatives abandonnées aussitôt que conçues, l'Angleterre, plus pratique et plus constante dans sa politique coloniale, s'efforçait d'ouvrir des débouchés à son commerce sur la côte des Danakils et sur celle des Somâlis. Les Gallas se montrant assez disposés à devenir d'importants consommateurs de produits européens, la Grande-Bretagne essayait d'entr'ouvrir la porte de leur immense et riche pays.

Dès 1838 ou 1839, M. Harris, capitaine de génie dans l'armée des Indes, avait été envoyé par l'Angleterre comme ambassadeur auprès de Sahlé-Salassi, roi du Choa, lui avait

(1) Désignée sur les cartes hydrographiques anglaises sous le nom d'Annesley-Bay.

(2) Voy. sur ce personnage et pour l'histoire de cette ambassade, Denys de Rivoire : *Mer Rouge et Abyssinie*, p. 110 et suiv.

(3) Un voyageur témoigne néanmoins de ce fait curieux qu'en 1865 la population de cette petite localité attendait encore l'arrivée des Français (*Bulletin de la Société de géographie de Paris*, février-mars 1868, p. 237).

En ce qui concerne l'île de Dessi, une demande de concession fut encore faite au ministère de la marine en 1872. Cette demande ne paraît pas avoir eu de suite.

(1) M. Denys de Rivoire : *Mer Rouge et Abyssinie* (Plon, 1880), p. 236.

porté de riches présents et avait obtenu de lui un traité de commerce (1). M. Harris était retourné à la côte par Tadjourah, où il avait eu six soldats anglais de son escorte assassinés par des fanatiques (Rochet d'Héricourt, t. II, p. 35).

Néanmoins il avait pu — sous les auspices du capitaine Haines, gouverneur d'Aden, et moyennant le versement d'une somme de 800 thalaris (4000 francs) — conclure avec Mohamed, sultan de Tadjourah, un traité par lequel celui-ci s'engageait à interdire le pays d'Adel à tout Européen qui voudrait aller à Efate (la première province du Choa en venant de la côte). Cette interdiction était surtout dirigée contre M. Rochet d'Héricourt, que l'on savait devoir bientôt revenir pour son second voyage, et qui, en effet, subit mille tracasseries et ne put enfin passer que grâce à l'intervention directe et menaçante du roi du Choa auprès du chef de Tadjourah.

C'est aussi à ce voyage du capitaine Harris que doit se rattacher l'acquisition par les Anglais, en 1840, des îles Moussa et de l'île Bab, stériles rochers madréporiques situés à l'entrée du golfe de Tadjourah, qui paraissait devoir être le point le plus favorable pour l'arrivée des caravanes de l'Éthiopie méridionale. Cette acquisition, ainsi que celle de l'île d'Eïbat, près de Zeylah, bien qu'elle n'ait jamais été suivie d'une prise de possession effective, n'en démontrait pas moins que l'attention de la Grande-Bretagne était éveillée sur ce point.

Tous ces faits étaient signalés dès le mois de mars 1856 au département des affaires étrangères par un négociant français établi à Aden, M. Henry Lambert (2), et le ministre fut assez frappé des renseignements qui lui étaient fournis par cet excellent patriote pour le nommer l'année suivante (1857) agent consulaire de France à Aden et le charger de se mettre en rapports officiels avec les chefs indépendants des Somâlis et des Danakils en vue de la fondation d'un poste français dans ces parages. Un événement survenu depuis peu permit à M. Lambert d'assurer immédiatement le succès de la mission qui lui était confiée. En effet, quatre ans auparavant, en 1854, le brick de l'État, le *Caïman,* s'était perdu dans le golfe de Tadjourah, dont le relevé hydrographique n'avait pas encore été fait. Dans cette circonstance fâcheuse, le cheick indépendant de Tadjourah, nommé Abou-Bekr Ibrahim, avait montré pour la France les meilleures dispositions et s'était occupé avec succès du sauvetage de l'équipage, du gréement et de la machine du bâtiment naufragé. M. Lambert demanda et obtint pour lui du ministère de la marine, à titre de témoignage de la reconnaissance du gouvernement français, la somme de 4000 thalaris (environ 20 000 francs), qu'il alla lui remettre en personne avec autant de cérémonial que pouvait le comporter l'humble résidence de ce petit potentat indigène.

Sous l'impression de la munificence française, Abou-Bekr prévint les désirs de son hôte, et il proposa à M. Lambert de céder à la France, moyennant une soixantaine de mille francs (12 000 thalaris), une partie de la côte qui relevait de lui comme sultan de Tadjourah; il eût, au besoin, vendu cette localité elle-même, si l'agent français avait insisté, tellement l'avaient fasciné les beaux thalaris à l'effigie de Marie-Thérèse (1). M. Lambert se hâta de transmettre ces offres avantageuses à son gouvernement, ajoutant que, d'un autre côté, le roi du Choa, Aïlon-Sahlassi, lui avait fait faire des propositions en vue de la mise en vigueur ou, au besoin, du renouvellement du traité qui avait été conclu en 1842 entre son père, Salé-Sahlassi, et le roi Louis-Philippe, par l'intermédiaire de M. Rochet d'Héricourt, chargé d'une mission au Choa (2).

Le ministre de l'Algérie et des colonies répondit à M. Lambert (25 août 1858) qu'il devait poursuivre les négociations engagées, et il fit en même temps donner l'ordre à M. le baron Darricau, gouverneur de la Réunion, d'envoyer le plus tôt possible un navire prendre possession du territoire cédé à la France. Dès le mois d'octobre suivant, les cadeaux destinés à Abou-Bekr étaient achetés, et le commandant Lagrange était désigné pour se rendre, à bord d'un navire de guerre, dans la baie de Tadjourah.

Le but poursuivi depuis vingt ans par la France semblait enfin sur le point d'être atteint; mais la politique de tergiversations perpétuelles du gouvernement impérial en matière coloniale devait encore retarder le moment où notre drapeau pourrait prendre possession d'un poste de ravitaillement militaire et commercial à l'entrée de la mer Rouge et de l'océan Indien. En effet, sous prétexte d'attendre de nouvelles informations, surtout au point de vue maritime, sur la valeur de la cession consentie par le sultan Abou-Bekr, M. Lambert reçut l'ordre, en janvier 1859, de traîner les choses en longueur, et le commandant du *Duchayla,* croisant dans la mer Rouge, fut chargé de se rendre dans le golfe de Tadjourah et d'étudier sur place la question du port à acquérir.

Sur ces entrefaites, notre ami et protégé Abou-Bekr, s'étant rendu à Hodeïda, fut traîtreusement emprisonné par Achmet, pacha turc de cette ville, dans les circonstances suivantes.

Le sultan de Tadjourah, parfaitement indépendant de la Porte

(1) M. Harris, qui était accompagné de 9 Européens, 15 soldats et 2 sergents anglais avec 7 hommes de service, fut cependant assez mal reçu au Choa, et, sans l'intervention de M. Rochet d'Héricourt, il aurait eu de la peine à quitter le pays. On va voir comment il reconnut le service que lui avait rendu notre compatriote. Devenu major, M. Harris a donné une relation de son voyage au Choa et au pays des Adels.

(2) Frère de M. Joseph Lambert, bien connu par ses entreprises à Madagascar et qui aurait donné de nouveau cette grande île à la France sans la déplorable politique coloniale suivie alors par le gouvernement impérial.

(1) Les indigènes de toutes ces contrées ne connaissent d'autre monnaie que le thaler à l'effigie de cette princesse, introduit dans le Levant par les Vénitiens et que l'on a continué de frapper à Trieste pour les besoins du commerce de cette région. Il a une valeur nominale de 5 fr. 35. On se sert aussi de morceaux de sel taillés en losange et de pièces de coton d'une dimension déterminée, de fabrication indigène. Quant au vieux coin frappé au sceau royal éthiopien, il a complètement disparu.

(2) M. Rochet d'Héricourt est mort consul de France à Djeddah.

en ce qui concernait le petit territoire dont il était souverain, n'en avait pas moins soumissionné auprès du pacha d'Hodéïda, pour arrondir son maigre revenu, la douane de Zeylah. Or il avait eu pour prédécesseur dans cette ferme d'impôts un nommé Scharmaket, qui, furieux de se voir évincé, jura de se venger. Il commença par acheter à beaux deniers comptants la faveur d'Achmet pacha, et Abou-Bekr, ayant commis l'imprudence de se rendre à Hodéïda pour quelque affaire, y fut emprisonné sans autre forme de procès. Il n'obtint sa liberté, au bout de huit mois de détention, qu'en payant à son tour au pacha une rançon de 20 000 francs.

M. Lambert comprit que cette arrestation arbitraire d'un ami et protégé de la France devait porter un coup sensible à notre prestige dans ces parages si elle demeurait impunie : aussi profita-t-il de la présence d'un navire de guerre pour obliger le pacha d'Hodéïda à restituer les 20 000 francs si impudemment extorqués à Abou-Bekr. Ceci se passait en février 1858, et dès lors notre courageux agent eut à veiller attentivement sur ses démarches, car il savait qu'Achmet pacha et Scharmaket étaient déterminés à se venger et qu'ils n'étaient pas hommes à s'arrêter devant l'idée de commettre un assassinat. En effet, le 4 janvier 1859, Scharmaket prépara à M. Lambert un guet-apens auquel celui-ci échappa, grâce à son courage et à son sang-froid; mais, dans ces contrées où la vengeance est patiente, les bandits de l'espèce de Scharmaket arrivent toujours à leurs fins. Le 4 juin suivant (1859), M. Lambert, qui avait entrepris une excursion sur la côte africaine, fut assassiné près des îles Moussa, à l'entrée de cette baie qu'il avait voulu donner à la France, par l'équipage de son boutre (1), que ses ennemis avaient soudoyé.

Bien que le commandant Russell ait visité Tadjourah au commencement de 1860 (2), ce n'est que longtemps après qu'on apprit les circonstances de ce lâche attentat, et cela par l'intermédiaire d'Abou-Bekr. M. Fleuriot de Langle, alors capitaine de vaisseau et plus tard amiral, fut chargé de faire une enquête sur la mort de M. Lambert : aussi bien, la conquête de la basse Cochinchine, survenue depuis peu, avait enfin décidé le gouvernement français à s'occuper de nouveau de la création d'une escale dans les parages du détroit de Bab-el-Mandeb. M. Fleuriot de Langle — tout en poursuivant son enquête, au cours de laquelle le misérable Scharmaket mourut, dit-on, de la peur du châtiment qu'il méritait — renoua les négociations interrompues par la mort de M. Lambert. Il étudia avec soin le mouillage d'Obock et, à son retour en France, il ramena avec lui, muni des pleins pouvoirs de tous les chefs adels ou danakils du littoral, Diny-Achmed-Abou-Bekr, cousin d'Abou-Bekr-Ibrahim, sultan de Tadjourah. M. Fleuriot de Langle assurait que ces chefs étaient parfaitement indépendants; il vantait en outre la situation d'Obock tant au point de vue commercial qu'au point de vue maritime, et il fit partager sa conviction aux ministres des affaires étrangères et de la marine, qui se mirent cette fois bien d'accord et donnèrent leur adhésion formelle, au commencement de l'année 1862, à l'acquisition des ports, rade et mouillage d'Obock, avec le territoire qui s'étend depuis le raz Ali jusqu'au raz Doumeirah (1).

Par suite de cet accord, une convention fut conclue, le 11 mars 1862, entre le ministre des affaires étrangères M. Thouvenel et le cheick Diny-Achmed-Abou-Bekr, délégué des divers princes adels ou danakils du voisinage, c'est-à-dire du sultan Mohamed-ben-Mohamed, du sultan Diny-Koullou-Osman, du sultan Loeita, chef des tribus des Danakils-Adalis de Beneh, et enfin d'Ali-Ibrahim-Abou-Bekr-Schahmet, sultan de Tadjourah. Par cette convention, ces princes s'engageaient solidairement (art. 5) à céder au gouvernement français les ports, rade et mouillage d'Obock, situés près du cap Raz-Bir, avec le pays qui s'étend depuis Raz-Doumeirah au nord, jusqu'au raz Ali au sud (art. 2). Cette cession était faite moyennant une somme de dix mille thalaris (50 500 francs), payables en deux parties, la première lors de la ratification du traité par les chefs indigènes, la seconde trois mois après la prise de possession par la France (art. 3 et 4). Les chefs indigènes promettaient en outre, par l'intermédiaire de leur fondé de pouvoirs, de favoriser par tous les moyens le commerce français avec l'intérieur du pays, et concédaient aux résidents de notre nation le droit d'user du bois des forêts, des eaux courantes et des aiguades (art. 6), des pâturages d'Ambabo et d'autres localités énumérées dans l'acte (art. 7), et de recueillir du sel au lac Assal et dans les autres localités où l'on en trouverait (art. 8). Enfin ils prenaient l'engagement de communiquer aux autorités françaises qui seraient établies à Obock toute demande de cession de territoire qui pourrait leur être adressée par un gouvernement étranger et à repousser toute proposition de ce genre qui n'aurait pas reçu l'agrément préalable du gouvernement français (art. 9). Une clause spéciale donnait, de plus, à la France le droit de choisir un autre point en échange d'Obock, dans le cas où les conditions hydrographiques et maritimes de ce port ne paraîtraient pas satisfaisantes après un examen ultérieur.

C'est le capitaine de frégate Buret, commandant l'aviso *le Curieux*, plus tard amiral, qui fut désigné pour ce dernier examen ; il fut en même temps chargé de conduire sur les lieux M. Schefer, premier interprète de l'empereur, qui avait pour mission d'accompagner à son retour le délégué des chefs adels et danakils et d'obtenir de ces chefs la ratification du traité.

Le 28 avril 1862, *le Curieux* mouilla à Raheïta et, le 30 du même mois, à Obock. Le 6 mai, le bâtiment et le commissaire français arrivaient à Zeylah, dont le gouvernement avait

(1) On appelle ainsi les petits bateaux non pontés dont se servent les indigènes de ces parages.

(2) M. de Chasseloup-Laubat, ministre de la marine en 1859, avait indiqué à M. Russell l'île Dessi et le cap Raz-Doumeïrah, comme les points qui lui paraissaient les plus avantageux à acquérir dans la mer Rouge; mais il est probable que cet officier, tout occupé de ses relations avec Négoussié, roi du Tigré, attacha peu d'importance aux promesses de cessions de territoires faites par Abou-Bekr-Ibrahim.

(1) *Raz* veut dire *cap* et *chef*.

passé, après la mort de Scharmaket, à Abou-Bekr-Ibrahim (1) — un des signataires de la convention avec la France, en sa qualité de sultan indépendant de Tadjourah, — et où s'étaient réunis presque tous les chefs adels et danakils. Le 9 mai eurent lieu la ratification du traité et le premier versement de 5000 thalaris. Le 12, *le Curieux,* ayant à son bord les chefs indigènes, paraissait devant Tadjourah, et, le 20 mai 1862, était réalisée à Obock la prise de possession solennelle de ce port et de son territoire par la France. Le procès-verbal de cette opération fut dressé en arabe et en français par M. Schefer et signé, d'une part, par l'état-major du *Curieux,* d'autre part par le sultan Diny de Raheïta, par son vizir, ses deux fils, Abou-Bekr-Ibrahim, sultan de Tadjourah et plusieurs autres chefs et témoins indigènes.

Le versement de la seconde moitié du prix stipulé fut fait par les mains du lieutenant de vaisseau Rousseau, commandant *le Curieux,* en août 1862, et par conséquent avant l'expiration des délais fixés par le traité du 11 mars précédent. Depuis ce moment, Obock et son territoire appartiennent légitimement à la France en pleine et entière propriété.

Cette acquisition ne manqua pas de soulever des protestations. D'une part, le gouvernement égyptien considéra comme une usurpation la prise de possession d'une portion de territoire sur laquelle cependant il n'avait aucun droit. D'autre part, l'Angleterre, dont l'égoïsme féroce regarde comme un vol commis à son détriment tout agrandissement de la France et qui a érigé contre nous la jalousie coloniale en système politique, soutint, cela va sans dire, les ridicules revendications du khédive. Nous ne ferons pas ici le récit des tentatives de nos adversaires pour essayer de nous priver des avantages que l'acquisition d'Obock pouvait nous procurer ; mais nous sommes heureux de constater, en terminant, que, malgré ces tentatives et grâce à l'énergie de quelques hommes courageux qui n'ont pas cessé d'appeler l'attention de la France sur sa petite possession du golfe d'Aden, le gouvernement de la république a enfin senti la nécessité de tirer parti des droits que lui avait légués le régime précédent. Depuis quelques mois, des mesures sont prises qui semblent indiquer qu'on a décidé de faire d'Obock ce qu'il doit être : un excellent point de ravitaillement entre Marseille et nos possessions de la mer des Indes et de l'extrême Orient. Espérons que cette volonté continuera à se manifester par des actes et que la France montrera enfin qu'après les douloureuses expériences du passé elle a compris qu'en politique, et surtout en politique coloniale, il y a une condition essentielle de succès : la persévérance.

Vte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.

(*La suite prochainement.*)

(1) Il ne faut pas s'étonner de voir ces deux mortels ennemis se succéder dans ce gouvernement qui appartenait, en somme, au plus offrant et dernier enchérisseur et qui s'obtenait, comme toujours, à coups de bakchichs.

PHILOSOPHIE

La Sociologie de M. Herbert Spencer

Le positivisme n'est pas une philosophie aussi nouvelle et aussi définitive que le public et surtout ses partisans l'avaient cru d'abord. Des travaux récents ont bien mis en lumière ses origines et ses incertitudes (1). Toutefois on s'expliquerait mal son succès si rapide et presque universel s'il ne répondait exactement, au moins par certains côtés, à l'esprit de notre siècle et s'il ne contenait point des parties neuves et originales. La plus remarquable peut-être de ces parties est un effort pour transformer les sciences morales et en particulier les sciences sociales. Le positivisme a inventé la *sociologie.* Ce mot barbare est dû à Auguste Comte. M. Herbert Spencer l'a adopté sans le trouver heureux ; mais il a pensé, avec raison, qu'il pouvait sans scrupule employer un terme commode et déjà accepté par l'usage. Les mots ont leur destin comme les livres, et ce n'est pas toujours ceux qui sont les mieux faits qui survivent.

La sociologie désigne l'ensemble des sciences sociales ou plutôt *la* science sociale. Elle se propose de grouper, de classer et d'expliquer tous les phénomènes sociaux. Science nouvelle par son objet d'abord, qui n'avait pas encore été aussi nettement défini ; nouvelle surtout par sa méthode, qui n'avait jamais été appliquée à cet objet. Sans doute on étudiait déjà nombre de sciences sociales : l'économie politique, l'histoire des religions, la science du langage, la philosophie de l'histoire ; mais toutes ces sciences, quoique parentes, étaient pourtant séparées les unes des autres : le lien manquait, qui aurait dû en faire l'unité. Cette unité, la sociologie va l'accomplir en appliquant à la science des phénomènes sociaux une méthode nouvelle.

On peut reconnaître ici une loi historique constante. Toutes les fois qu'un ordre de sciences vient à faire rapidement de très grands progrès, la méthode qu'elles emploient ne tarde pas à prendre, aux yeux des savants, une valeur extraordinaire. Les heureux résultats que cette méthode a procurés donnent à penser que, si on l'appliquait à d'autres sciences moins avancées, elle serait peut-être aussi féconde. Elle devient ainsi, tout naturellement, envahissante. Au XVIIe siècle, par exemple, Descartes, étudiant l'application de l'algèbre à la géométrie, découvre la géométrie analytique : émerveillé des résultats qu'il obtient, il en attribue l'honneur à sa méthode, il la généralise, il veut la transformer en une méthode universelle qui conduira à la science universelle. De même, dans notre siècle, les sciences de la nature ont avancé d'une façon que l'on n'eût pas osé espérer il y a cent ans, et ces grands progrès sont dus à la méthode inductive et expérimentale. D'autre part, les recherches historiques, poussées avec ardeur de tous côtés, nous ont ouvert des antiquités nouvelles, plus anciennes que l'antiquité classique. Celle-ci même nous est

(1) Voir M. Caro : *M. Littré et le Positivisme.*

mieux connue. Il était inévitable que l'on essayât d'appliquer à la masse de faits ainsi accumulés la méthode inductive, si heureusement employée dans les sciences naturelles : on avait les faits, la méthode trouverait les lois. Il était temps que l'étude des phénomènes sociaux se débarrassât des théories et des hypothèses pour entrer, elle aussi, dans sa période positive. En un mot, à la philosophie de l'histoire, qui tenait trop de la métaphysique, il s'agit de substituer la sociologie, qui sera une science. La tâche n'est rien moins que facile. Il faut montrer d'abord qu'une telle science est possible ; il faut ensuite en donner au moins une esquisse. M. Spencer n'a pas reculé devant les difficultés de ce travail. Admirablement préparé par ses travaux antérieurs, rompu à l'usage de sa méthode et considérant comme son triomphe d'expliquer par elle les lois qui régissent la formation, la croissance et la décadence des sociétés, il s'est mis résolument à l'œuvre.

I.

Une science sociale est-elle possible? Si les mathématiques sont les plus rigoureuses et les plus parfaites des sciences parce que leur objet est le plus simple et le mieux défini de tous, quoi de plus rebelle à la forme scientifique que les phénomènes sociaux? Le moindre d'entre eux suppose une multitude presque infinie de conditions, dont chacune se perd à son tour dans un réseau de causes inextricable. Des phénomènes si compliqués, qu'il paraît impossible de déterminer et d'isoler, peuvent-ils prêter à autre chose qu'à l'histoire et à la statistique? M. Spencer fait si bien toucher du doigt cette difficulté, qu'on est tout près de regarder, avec lui, l'entreprise comme désespérée. Ce n'est pas tout.

Aux obstacles inhérents à l'objet de la sociologie s'en joignent d'autres non moins redoutables et plus impossibles peut-être à surmonter : ils naissent de la nature même du *sociologiste,* de sa condition, de ses habitudes, de son caractère et de son esprit. Le mathématicien n'apporte pas de préjugés à l'étude de la géométrie. Les préventions ne viennent pas non plus, en général, fausser le jugement du chimiste ou du physicien : on est assez de sang-froid quand on observe la chute des corps ou les combinaisons des gaz. Mais, dès qu'il s'agit de phénomènes sociaux, c'est-à-dire dès que l'on touche à la politique, même rétrospective, même purement historique, la passion s'en mêle : rien de plus rare, rien de plus introuvable qu'une froide et saine raison. M. Spencer lui-même, au besoin, en serait un exemple. On n'aborde point cette étude sans quelque préjugé que l'on a sucé avec le lait ou respiré dans l'air. Malgré toute la bonne foi du monde, on est toujours conservateur, progressiste ou radical, soit par nature, soit par éducation, soit même par contagion. On appartient par sa naissance et par sa famille à une certaine classe de la société. On a été élevé dans une religion, fût-ce dans celle qui consiste à nier ou à ignorer les autres. Enfin on n'est guère patriote sans une pointe de chauvinisme. Aussi personne ne saurait-il être placé d'emblée au point de vue d'où l'on apercevrait les phénomènes sociaux tels qu'ils sont et d'où on les apprécierait équitablement.

On peut arriver pourtant à l'impartialité que la science exige, mais à une condition : il faut se soumettre à une discipline, à une sorte d'entraînement dont M. Spencer nous donne les règles et qui consiste, en somme, à étudier les différentes sciences dans l'ordre où A. Comte les a rangées.

On commencera par la logique et les mathématiques, qui donnent seules une « foi inébranlable » — remarquez le mot *foi,* qui est très juste — dans les nécessités de relation. Les vérités arithmétiques et géométriques impriment dans l'esprit le type de la vérité nécessaire. Viennent ensuite la physique et la chimie, qui fortifient et qui précisent l'idée de la cause et de l'effet. Tout le monde en a bien un sentiment plus ou moins vague ; mais, faute de culture scientifique, ce sentiment entraîne souvent aux erreurs les plus grossières : c'est pourquoi il faut prendre l'habitude de mesurer, d'expérimenter, de vérifier. On arrive alors aux sciences concrètes, aux sciences de la vie ou biologiques, qui familiarisent l'esprit avec les idées de continuité, de complexité et de contingence. Elles nous enseignent à comprendre l'action d'une cause se propageant pour ainsi dire à l'infini, comme on voit s'étendre les cercles formés dans l'eau par la chute d'un corps et qui n'ont d'autre limite que celle de la surface liquide elle-même. « Une quantité microscopique de matière peut servir de véhicule à une particularité constitutionnelle héréditaire ; cinquante ans après, il peut en résulter la folie ou la goutte. Au bout de cette longue durée, des actions et des produits lentement développés se manifestent par de grands dérangements dans les fonctions et dans la structure (1). » L'étude de ces phénomènes si complexes est, on le conçoit, d'une utilité extrême pour préparer à l'intelligence des phénomènes sociaux, beaucoup plus complexes encore. — Enfin, est-il besoin de mentionner la psychologie? Comment comprendre les phénomènes sociaux, si l'on n'a étudié auparavant les idées et les sentiments de l'âme humaine?

Cette discipline, dont l'esprit est rigoureusement positiviste, met le futur sociologiste en pleine possession de sa méthode. Il peut maintenant aborder sa science et en saisir le principe fondamental, que M. Spencer exprime ainsi : « Étant donnés des hommes possédant certaines propriétés, un *agrégat* (c'est-à-dire une société) de ces hommes possédera des propriétés dérivées de celles des individus et qui peuvent faire l'objet d'une science (2). » En d'autres termes, les faits sociaux de tout genre proviennent des relations des hommes entre eux ; or ces relations sont déterminées par la nature individuelle de chacun de ces hommes. Si donc nous connaissons les caractères communs à tous les hommes, nous pourrons en déduire les caractères communs à toute société humaine ; si nous connaissons les conditions particulières dans lesquelles une société se forme ou se développe, nous pourrons en déduire certains caractères particuliers à cette société. Le naturaliste qui coupe en deux un polype sait que chacun des tronçons donnera naissance à un

(1) Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale*, p. 348 de la traduction française. — Félix Alcan, éditeur.

(2) Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale,* p. 56-57.

polype et non à un mollusque. Le chimiste sait que le cristal qui se formera dans une solution de sel marin sera du système cubique. De même, le sociologiste, connaissant la nature des hommes qui forment une société, saura aussi quels seront les caractères de cette société. Le raisonnement a la même valeur dans les trois cas. Ce sont trois applications de cette loi générale, que « le caractère de l'agrégat est déterminé par les caractères des unités qui le composent (1) ». L'esprit positiviste consiste précisément à vouloir étendre cette loi aux sociétés humaines.

« Ceux qui ont été élevés, dit M. Spencer, dans la croyance qu'il existe une loi pour l'univers et une autre pour l'humanité éprouveront sans doute quelque surprise à la pensée de faire rentrer les agrégats d'hommes dans notre formule (2). » Il faut pourtant se bien accoutumer à cette pensée si l'on veut comprendre tant soit peu la sociologie, car tout y repose sur ce principe. Les sociétés d'hommes sont des agrégats naturels comme les cristaux, comme les plantes, comme les animaux. Ce que la molécule est au cristal, ce que la cellule est à l'être vivant, l'être humain l'est à la société.

II.

Ainsi la sociologie sera une science analogue à la biologie : elle déterminera les lois de l'évolution des sociétés comme la biologie détermine les lois de l'évolution des organismes. Mais ce n'est là que la forme de la science. Il reste à voir quelle en est la matière, quelles en sont, selon le mot de M. Spencer, les *données*.

L'état d'une société, à un moment quelconque, dépend du concours de deux ordres de causes que l'on peut appeler intérieures et extérieures.

Les principales causes intérieures sont l'état des esprits, la nature des sentiments, des règles générales de conduite qui dominent parmi les membres de cette société, leurs idées religieuses, leur système économique, la force de leur instinct social. Il est évident que toutes ces causes et beaucoup d'autres analogues agissent sur le développement de la société. Sa cohésion, sa structure, son organisation seront différentes selon que les hommes qui la composent auront des goûts belliqueux ou pacifiques ou selon que la polygamie ou la monogamie sera établie dans leurs mœurs.

Les causes externes ne sont pas moins importantes : le climat, le caractère général de la contrée, le voisinage ou l'éloignement de la mer, l'altitude, la facilité plus ou moins grande de trouver des aliments, la présence ou l'absence de bêtes féroces et d'ennemis redoutables, les communications plus ou moins aisées avec les pays voisins, et tant d'autres que nous ne pouvons énumérer ici.

De plus, il faudrait tenir compte des causes secondaires, dont l'action se fait sentir comme par un choc en retour. Les sociétés voisines se modifient les unes les autres. L'homme, en habitant une région, en transforme peu à peu le régime, et de nouvelles conditions d'existence agissent à leur tour sur son caractère. Les mœurs et les institutions d'un peuple pasteur changent à mesure qu'il devient agriculteur. Le citoyen d'une grande nation a des idées et des sentiments qu'ignorent les membres d'une petite peuplade.

La sociologie ne saurait expliquer les mille manières dont toutes ces influences se croisent, s'enchevêtrent, se multiplient à chaque instant. Elle doit s'en tenir aujourd'hui à l'étude des causes constantes, de ce que M. Herbert Spencer appelle les *facteurs* originels. Des facteurs originels externes il ne dit rien de bien nouveau. On ne peut en être surpris. Plus d'une fois déjà l'attention des savants et des philosophes s'est portée sur la façon dont les conditions géographiques, climatologiques, etc., influent sur le développement des sociétés. Il ne semble même pas que M. Spencer ait vu plus ou mieux sur ce point que Montesquieu. L'étude des facteurs *originels internes*, c'est-à-dire de la nature des sentiments et des idées de l'homme primitif, présente au contraire l'attrait d'une plus grande nouveauté. Cet homme primitif est, pour ainsi dire, la cellule de l'organisme social : c'est l'unité dont les propriétés déterminent celles de l'agrégat. Il faut en avoir une connaissance très complète et très exacte : l'existence même de la sociologie est à ce prix. Mais comment parvenir à cette connaissance? Ni l'expérience ni le témoignage ne nous renseignent sur l'homme primitif. M. Spencer a recours à deux sources indirectes d'information : l'induction fondée sur la psychologie, et ce que nous savons des sauvages actuels. Il n'ignore pas que la plupart du temps la nature des sauvages paraît être plutôt dégradée que primitive; mais il se flatte de discerner parmi leurs caractères ceux qui sont vraiment originels.

Dans sa constitution physique d'abord l'homme primitif trouvait de grands obstacles à ses premiers progrès. Il était, suivant toute apparence, plus petit et plus faible que l'homme civilisé; et, signe d'un développement cérébral moins grand, il arrivait plus vite à l'âge mûr. Moins vigoureux, il avait plus de peine à triompher des animaux féroces, ses ennemis, et à conjurer les dangers de toute espèce qui menaçaient sa vie. Plus dur à la douleur et plus apathique, il sentait moins vivement le besoin du progrès et le désir du mieux. En outre, l'homme primitif est ce que l'on appelle un « impulsif ». La passion du moment l'emporte toujours; il ne sait pas résister à un désir un peu violent : de là une légèreté, une mobilité extrêmes dans sa conduite. Il est imprévoyant et naïvement égoïste. En dépit de la finesse, extraordinaire parfois, de ses sens, il juge mal, quoiqu'il perçoive bien. Il ne généralise pas. Il n'a pas l'idée de la vérité. Rien ne lui paraît impossible. Les objets les plus nouveaux et les plus frappants ne piquent pas sa curiosité : en cela il diffère de l'enfant civilisé, dont il est si près par d'autres côtés.

Mais il ne suffit pas de connaître la nature de l'homme primitif. Il faudrait aussi pouvoir se rendre compte de ce qu'il pense. Quelle idée se fait-il de lui-même et de la nature?

(1) Herbert Spencer, *Introduction à la science sociale*, p. 51.
(2) *Ibid.*, p. 53-54.

Comment conçoit-il les êtres qui l'entourent? On est fort embarrassé de répondre à cette question. Nous avons tant de peine à nous représenter l'état de conscience d'un Grec ou d'un Romain après avoir passé une partie de notre vie à étudier leur littérature et leur civilisation : il n'y a guère d'apparence que nous puissions voir avec les yeux de l'homme primitif et juger avec son esprit. Comment retrouver les conceptions bizarres qui devaient être pour lui les plus naturelles? Comment nous défaire de nos idées les plus familières, imprimées en nous dès l'enfance par l'éducation, transmises peut-être par l'hérédité?

M. Spencer a bien vu cette difficulté; mais il ne s'en effraye point : sa méthode hardie lui fournit le moyen de la surmonter.

« Encore, dit-il, que nous ne soyons pas en état d'arriver à notre but par une méthode directe, nous pouvons nous en rapprocher par une méthode indirecte. Guidés par la théorie de l'évolution en général et par la doctrine plus spéciale de l'évolution mentale, nous pouvons arriver à tracer les linéaments principaux des idées primitives. Une fois que nous aurons remarqué *à priori* à quels signes on peut reconnaître ces idées, nous serons aussi bien préparés que possible à les *imaginer* et ensuite à les discerner dans leur existence actuelle (1). »

En d'autres termes, les idées de l'homme primitif nous sont inconnues; qu'à cela ne tienne : nous allons les reconstruire. Par exemple, quelle idée a-t-il pu se faire de phénomènes tels que l'ombre, l'écho, l'apparition et la disparition des nuages, etc.? Évidemment la véritable explication physique est hors de sa portée. Au début, il n'y a dans son esprit qu'une masse confuse de notions sans ordre. Plus tard, quand les expériences se sont multipliées, il commence à généraliser à tâtons.

Il se produit dans son esprit un premier essai d'explication, une sorte « d'hypothèse inconsciente » qui jette une lueur dans le chaos de ses idées et qui semble se confirmer à toute expérience nouvelle. — C'est l'idée que tout être a une double existence, avec l'aptitude à passer d'un mode de l'existence à l'autre.

D'où vient cette « hypothèse inconsciente », qui donne la clef de toutes les idées primitives? Elle est suggérée à l'homme par le fait quotidien du sommeil et du rêve, phénomènes si naturels pour nous, si étranges au contraire pour un esprit inculte. La faim, que l'homme primitif a dû éprouver plus d'une fois, est un état qui prédispose aux rêves : il s'endort, et dans son sommeil il chasse, il atteint sa proie, il la fait cuire; au moment où il porte à sa bouche le premier morceau, il s'éveille.

« Supposer qu'il se dit : *Tout cela n'est qu'un rêve,* c'est supposer qu'il possède déjà l'explication qu'il ne saurait connaître... Il accepte sans hésitation le témoignage de sa conscience. Son rêve est pour lui une réalité. Mais d'autres l'ont vu toujours couché au même endroit : qu'en faut-il conclure? qu'il est resté à la fois et qu'il est allé ailleurs, qu'il a deux individualités dont l'une quitte l'autre et ne tarde pas à revenir. Lui aussi, il a une double existence, comme tant d'autres choses (1). »

Et M. Spencer cite, comme preuves à l'appui, les croyances d'un grand nombre de peuples sauvages. C'est le rêve qui donne à l'homme la première idée de l'esprit; et l'esprit, à l'origine, n'est qu'un *autre soi,* ne différant du premier que parce qu'il s'absente et agit pendant la nuit, tandis que l'autre se repose. Telle est l'erreur fondamentale qui peut rendre raison des croyances les plus déraisonnables et des superstitions en apparence les plus absurdes, auxquelles l'homme est toujours arrivé logiquement. Tel est le germe d'où sortiront les idées de revenants, d'âmes, d'esprits, de démons, le culte des ancêtres et, par extension, toutes les religions, le fétichisme, l'idolâtrie, le culte des animaux et des plantes, enfin toute la théorie primitive des choses.

III.

Une société est un organisme analogue, sinon identique, aux êtres vivants. Vérité banale aujourd'hui, *truism,* comme disent les Anglais; vérité féconde cependant, et qui est restée trop longtemps ignorée ou tout au moins stérile. On n'y voyait qu'une métaphore, et elle exprime une analogie réelle. Les principes généraux de l'organisation sont les mêmes pour une société et pour un être vivant.

Que l'on compare un de ces êtres à peine organisés qui sont placés tout au bas de l'échelle des vivants, et un des animaux dont l'organisation est la plus parfaite, l'homme par exemple. La structure du premier est extrêmement simple : c'est une masse gélatineuse presque sans forme et semblable dans toutes ses parties. Les fonctions ne sont pas moins rudimentaires, et même, à proprement parler, il n'y en a qu'une. Cette matière vivante se répare continuellement aux dépens du milieu où elle vit, et dont elle subit du reste l'action d'une manière à peu près passive. Si on la divise, les tronçons forment aussitôt des êtres identiques au premier. Quel contraste avec l'animal d'une organisation supérieure! Ici, un nombre presque infini de parties distinctes, nettement différentes les unes des autres par leurs caractères; au lieu d'une masse homogène, des tissus bien déterminés par leurs propriétés physiologiques. De plus, un grand nombre d'appareils merveilleusement construits : appareils respiratoire, digestif, circulatoire, nerveux; appareils de sécrétion, de locomotion, etc. Chacun de ces appareils sert à une fonction spéciale, et l'intégrité de l'appareil et de la fonction est une condition essentielle de la vie de l'animal. Qu'un des appareils vienne à être lésé assez gravement pour ne plus fonctionner, tous les autres en souffrent et l'animal périt bientôt. Ainsi, tandis que dans l'être dont l'organisation est rudimentaire la dépendance mutuelle des parties est presque

(1) Herbert Spencer, *Principes de sociologie,* I, p. 145.

(1) Herbert Spencer, *Principes de sociologie,* I, p. 193-195.

nulle, dans l'animal d'une organisation très complexe cette dépendance est extrêmement étroite.

Elle s'accompagne, comme on sait, de la division du travail. A mesure que l'on s'élève dans la série des êtres, on voit en même temps les différentes fonctions se séparer et leur dépendance mutuelle se resserrer. Un organe est affecté spécialement à la fonction respiratoire : il faut alors qu'un autre lui apporte sa nourriture, qu'un autre le mette en communication avec les centres nerveux, qu'un troisième soit chargé de la locomotion, qu'un dernier recueille les excitations venues du dehors. A l'intérieur même d'un appareil, la division du travail se poursuit. L'appareil digestif, par exemple, comprend un grand nombre de parties : la bouche, les dents, l'estomac, l'intestin, etc. A leur tour, les dents n'ont pas toutes la même fonction ; les glandes salivaires ne sécrètent pas toutes le même liquide. Plus l'organisation est parfaite, plus loin est poussée la division du travail.

Ce grand principe, si fécond en conséquences et qui éclaire, pour ainsi dire, toute la biologie, est-ce la biologie qui l'a trouvé et proclamé elle-même? Non : elle l'a emprunté; elle le doit à l'économie politique. C'est Adam Smith qui l'a découvert en étudiant l'organisation sociale : Milne-Edwards a eu l'heureuse idée de l'appliquer aux organismes vivants. Quelle meilleure preuve d'une étroite analogie entre les objets des deux sciences?

Les tribus des sauvages les plus dégradés, celles des Boschimen, entre autres, dans l'Afrique australe, méritent à peine le nom de sociétés. Ils vivent par petits groupes de cinq ou six familles. Le lien qui les unit est lâche : ils se séparent pour la moindre raison; ils se rapprochent de même. L'activité de tous s'emploie de la même manière, leur constante et presque unique préoccupation étant de ne pas mourir de faim. Pas de chef, sinon en cas de guerre, et son autorité cesse quand la guerre finit. Point de distinction sociale : l'homme profite seulement de sa force pour imposer à la femme les plus rudes travaux. Voilà donc encore une petite masse peu cohérente, mal définie dans sa forme, sans structure intérieure. La dépendance mutuelle des parties y est juste ce qu'il faut pour que la société subsiste; la division du travail y est inconnue.

Si l'on jette maintenant les yeux sur une société d'organisation supérieure, sur une grande nation européenne comme la France, on voit un tout vivant, bien défini et bien un, dont les années se comptent par siècles. Plusieurs millions, plusieurs dizaines de millions d'hommes y sont unis par leur langue, leurs sentiments, leurs mœurs et leurs intérêts. La violence de la guerre peut seule trancher ces liens, et c'est une mutilation cruellement douloureuse. Il reste comme un moignon saignant à la patrie amputée d'une province. En même temps la division du travail est poussée, dans ce corps social, à son dernier degré. On y remarque de nombreux organes, un appareil de production, un appareil régulateur, un appareil de circulation. Le pays est sillonné, comme on dit, de grandes artères qui se subdivisent en artérioles et en capillaires; le mouvement et la vie sont ainsi constamment portés jusqu'aux extrémités du corps social. Il y a une armée dont l'unique fonction est d'assurer la sécurité de ce corps, lequel, en retour, entretient l'armée; il y a un pouvoir exécutif, une administration, une magistrature, des corps représentatifs. L'agriculture, le commerce, les industries sont, de même, spécialisées.

Laissons ce lieu commun de l'économie politique : il suffit d'avoir indiqué l'analogie des appareils et des fonctions dans l'être vivant et dans l'agrégat social. C'est une évolution semblable qui marque, dans tous les deux, le progrès de l'organisation. La vie sociale, comme la vie physiologique, est un échange perpétuel de services : plus elle est parfaite, et plus cet échange est actif.

M. Herbert Spencer a mis en pleine lumière cette analogie ; il a le mérite non moins grand de ne l'avoir pas forcée. « Le seul point commun, dit-il, que nous reconnaissions entre les deux genres d'organismes, c'est que les principes fondamentaux de l'organisation appartiennent à l'un comme à l'autre (1). » Les différences, en effet, ne sont pas moins frappantes que les ressemblances. Le corps social n'a pas de système nerveux, pas de cerveau, pas de conscience : ce sont les éléments de ce corps, je veux dire les hommes, qui sentent, qui pensent, qui veulent, et qui sont des personnes. Aussi, tandis que dans l'organisme vivant la fin dernière de chacune des parties est le bien-être du tout, dans la société, au contraire, c'est le bien-être de chacun qui doit être regardé comme la fin suprême.

M. Spencer sait tout cela. Au fond, toutes ces analogies entre la structure et les fonctions du corps vivant et celles du corps social étaient comme des échafaudages dont il s'est servi pour édifier ses inductions sociologiques. Il jette bas l'échafaudage, et les inductions tiennent debout. Elles constituent, suivant ses propres expressions « une ébauche grossière de sociologie empirique (2) ». Elles fournissent simplement à la science un fil conducteur; elles lui permettent de classer et d'interpréter les faits.

Mais, pourrait-on dire, de quelle société est-il question? Il y a loin, par exemple, de la société chinoise à nos sociétés occidentales et même, en Europe, de la société russe à la société anglaise. — Ces différences s'expliqueraient sans peine si l'on reconnaissait à quel point de son évolution est parvenue une société et si l'on tenait compte de tous les facteurs, externes et internes, originels et secondaires, qui agissent sans cesse sur son développement. On ne peut, quant à présent, descendre dans le détail de ces causes, qui est presque infini; mais on peut déjà distinguer, au moins d'une façon très générale, les différentes espèces de sociétés. Deux façons de les classer se présentent. Ou bien on considérera le degré de développement auquel une société s'est élevée. A ce point de vue, on distinguera : des sociétés simples, comme celles des Fuégiens, des Australiens, des Boschimen, — des sociétés composées (Malgaches, Zoulous), — des sociétés doublement composées (Tahitiens, ancienne

(1) Herbert Spencer, *Principes de sociologie*, II, p. 192.
(2) *Ibid.*, p. 198.

Égypte, Angleterre après le xe siècle), — enfin des sociétés triplement composées (France, Angleterre modernes, etc.). Ou bien la classification se fondera sur la prépondérance de l'un ou l'autre des grands appareils d'organes. Alors on reconnaîtra deux genres principaux de société, bien différents l'un de l'autre par leurs caractères essentiels. Dans le premier, tout est subordonné au développement de l'appareil des organes qui soutiennent la lutte contre d'autres sociétés : c'est le type militaire ou déprédateur. Dans le second, tout est subordonné aux organes de production qui servent au bien-être social : c'est le type industriel. « Le contraste qui sépare les caractères de ces deux types, ajoute M. Spencer, est le plus important des objets de la sociologie (1). » La société de type militaire repose sur le principe de la coopération obligatoire, ou de la contrainte; la société de type industriel repose sur le principe de la coopération volontaire, ou de la liberté.

IV.

Suivre M. H. Spencer dans la synthèse des phénomènes sociaux nous entraînerait trop loin. Nous ne pouvons résumer ici plus de mille pages bourrées de faits qu'il emprunte à l'histoire de tous les temps et de tous les pays. Il essaye de retrouver l'origine de la famille, des cérémonies de tout genre et des gouvernements; il en suit les progrès, en ayant soin de noter au passage les causes qui favorisent ou qui contrarient ces progrès; et enfin il indique quelle en sera, dans l'avenir, la forme plus parfaite, à laquelle conduit l'évolution naturelle. Nous ne pouvons non plus nous attacher à des critiques de détail, relever l'interprétation douteuse d'une coutume ou contester l'authenticité suspecte d'un témoignage. En présence d'une œuvre aussi considérable, mieux vaut embrasser l'ensemble et en saisir le caractère et la portée générale.

Il faut d'abord signaler encore une fois l'esprit fidèlement positiviste de toute la doctrine. La sociologie n'est pas une science morale : c'est la dernière des sciences naturelles. Elle ne considère l'homme que du dehors; elle ne voit en lui que l'unité sociale. Les sociétés humaines sont étudiées par la même méthode que les sociétés d'abeilles ou de fourmis. Sans doute il y a une différence : M. Spencer voit dans celles-ci une évolution organique; dans celles-là, une évolution *superorganique*. Mais l'identité fondamentale subsiste. Ici et là, aux yeux du savant, il n'y a à connaître que des faits de même nature et des relations nécessaires entre ces faits. En d'autres termes, on nie le règne humain. L'homme n'est que le plus élevé, c'est-à-dire le plus compliqué des animaux. Il n'est plus placé dans la nature comme un empire dans un empire, selon la belle expression de Spinoza; il est simplement le dernier anneau d'une longue chaîne. Par suite, on ne lui connaît pas d'autre destinée que celle qui lui est assignée par son organisation : vivre en société de façon à s'adapter le mieux possible aux conditions du monde qui l'entoure; chercher son bonheur en ne le séparant pas de celui des autres hommes. La morale évolutionniste consiste en effet à « régler sa conduite sur les conditions impliquées par la vie sociale harmonique ». Le bien-être de chacun réalisé dans le bien-être de tous, tel est l'idéal. C'est ce que des philosophes allemands avaient déjà exprimé par la fameuse formule : « Contente-toi du monde donné. » Morale qu'il ne faut accuser légèrement ni d'étroitesse ni d'impiété, puisqu'elle a pu séduire de grands esprits et inspirer des âmes très hautes comme George Eliot. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas ici le lieu de faire son procès à la morale positiviste, dont la formule peut d'ailleurs recevoir des interprétations fort diverses suivant la nature des esprits qui l'adoptent. Admettons cette conception de l'homme et voyons si, ces principes acceptés, la sociologie tient debout.

M. Spencer a écrit un volume presque entier pour exposer les difficultés de la science sociale, et il a bien discerné la principale de ces difficultés : c'est l'extrême complexité des phénomènes, qui rend à peu près impossible de prévoir quelles seront les conséquences d'une cause donnée. Or, quand il s'agit de phénomènes naturels, science est synonyme de prévision possible. M. Spencer, il est vrai, a bien soin de dire que sa sociologie n'est qu'un essai : il veut seulement déterminer les principes généraux qui régissent la vie des sociétés, leur formation et leur développement. C'est trop encore, selon nous, et l'entreprise avait bien peu de chances de succès.

L'analogie tant de fois invoquée de la science biologique et de la science sociale peut nous servir encore ici. Quand les principes généraux de la biologie ont-ils été constitués? Seulement après que les différentes sciences qui étudient les êtres vivants eurent fait des progrès suffisants pour permettre d'établir solidement ces principes. L'anatomie s'occupait spécialement de la structure des êtres, l'histologie de leurs tissus, la physiologie de leurs fonctions, la morphologie de leurs formes, l'embryologie de l'évolution de leurs germes. Cette division du travail a été féconde. Peu à peu, des résultats certains obtenus par ces sciences spéciales se sont dégagés les principes de la biologie générale. Encore faut-il y procéder avec beaucoup de précaution. Claude Bernard, notre illustre physiologiste, à qui nul ne refusera sans doute ni l'expérience de la méthode scientifique ni la largeur de l'esprit philosophique, Claude Bernard voulait mettre les savants en garde contre les dangers d'une généralisation hâtive. Dans l'état actuel de la science, selon lui, un seul fait bien observé est encore plus utile qu'une généralité biologique.

Que dire alors de la sociologie? Une semblable réserve n'y serait-elle pas mille fois plus nécessaire? Les phénomènes dont elle veut déterminer les lois générales sont, de l'aveu même de M. Spencer, infiniment plus complexes encore que les phénomènes biologiques. Est-il scientifique de la construire *à priori*, d'après les principes généraux de la théorie de l'évolution et la connaissance psychologique de l'homme, en s'appuyant d'ailleurs sur l'analogie des organismes et des

(1) *Principes de sociologie*, II, p. 167. — III, p. 757-851.

sociétés, sur l'observation des peuples sauvages et l'histoire des nations civilisées? C'est comme si on avait voulu construire *à priori* la biologie, étant donnés les principes généraux de la théorie de l'évolution, la nature des éléments physiologiques et anatomiques, et la description des êtres vivants. La forme déductive peut convenir à une science déjà faite, non à une science qui se fait, encore moins à une science qui est à faire. Il fallait, pour que la biologie pût se constituer, que les sciences particulières qui traitent des êtres vivants fussent parvenues à un certain degré de développement. De même, il faudrait à la sociologie des bases solides dans l'anatomie, la physiologie, la morphologie, l'embryologie sociales. L'analogie nous échappe : disons simplement que la psychologie, l'histoire, l'archéologie, l'ethnographie, l'économie politique, la statistique, la science des religions, la science du langage, en un mot tout ce que l'on appelle aujourd'hui les sciences morales et politiques devront d'abord, chacune dans son domaine propre, arriver à des résultats définitifs et certains. Par conséquent, de longtemps encore la sociologie ne pourra se constituer d'une façon scientifique. Des siècles s'écouleront peut-être avant que l'on possède les principes généraux d'une science qui serait pour les phénomènes sociaux ce que la biologie est pour les phénomènes de la vie.

On rapprocherait volontiers l'effort puissant de M. Spencer pour établir dès à présent une sociologie scientifique, de la tentative de Descartes pour construire *à priori* la physique et même la physiologie. Les points de comparaison sont nombreux. Même foi chez tous deux dans leurs principes généraux et dans leur méthode. Même simplicité dans leurs hypothèses : pour Descartes, quelques principes éclairent toute la physique; pour M. Spencer, la théorie animiste rend compte de toutes les religions et de toutes les croyances primitives (et cette simplicité même aurait dû le mettre en défiance). Chez tous deux enfin, même justesse de l'idée fondamentale; car, si la physique et la physiologie de Descartes sont depuis longtemps abandonnées, ces sciences tendent pourtant aujourd'hui à entrer dans le cadre que son génie leur avait préparé. De même, la science sociale, malgré la complexité presque infinie des phénomènes qu'elle étudie, prendra sans doute un jour la forme que M. Spencer lui prescrit après Auguste Comte; mais pourquoi cette tentative au moins prématurée? C'est que la sociologie elle-même n'est qu'une partie d'un système plus vaste. Par sa philosophie de l'évolution, M. Herbert Spencer tente d'expliquer l'ensemble de la nature, depuis la formation des nébuleuses jusqu'à la conduite morale de l'homme. Chez lui comme chez Descartes encore, le tempérament du philosophe l'emporte sur la prudence du savant.

LÉVY-BRUHL.

LE CARNET DE MARIAGE

Nouvelle

GERMAINE DE BOISNEMETZ A SUZANNE DE SEPTÈMES

« Boisnemetz, 11 avril.

« Ma Suzanette bleue,

« Te souviens-tu?... Il y a un an, à peu près, nous quittions le couvent. C'était dans le grand parloir. Nous pleurions..; nous allions nous séparer. Moi, je retournais à Boisnemetz pour bien longtemps peut-être, tandis que toi, tu restais à Paris. Quand nous reverrions-nous, nous les inséparables? nous qui depuis cinq ans avions vécu côte à côte et cœur à cœur?... Le bon Dieu seul le savait.

« Aussi, malgré la joie de devenir de vraies jeunes filles, malgré l'enivrement de notre prochaine entrée dans le monde, que de larmes, que de regrets! Comme nos pauvres petites poitrines se soulevaient, et que de fois ne nous sommes-nous pas dit adieu!

« C'est à ce moment — tu t'en souviens bien, n'est-ce pas, Suzette? — que nous avons fait notre grand serment :

« — Dès qu'une chose importante arrivera dans la vie de l'une d'entre nous, l'autre en sera immédiatement avertie, avant tout le monde. »

« L'heure est venue pour moi de tenir notre double serment. Avant tout le monde, à l'exception pourtant de papa, de maman, d'une certaine personne et de la mère de cette certaine personne, apprends que...

« *Je me marie!*

« Oui, Suzon, Suzette, Suzanette, la chose est décidée d'hier et se fera dans six semaines.

« Je suis très heureuse, mais toute déséquilibrée. Dans six semaines, être appelée madame!... Est-ce drôle?... Mais c'est amusant de penser à ça!

« Je t'embrasse, ma Suzanette bleue, et j'attends tes félicitations.

« Ta GERMAINE.

« P. S. — Je m'aperçois d'une chose... Je t'ai bien dit que je me mariais, mais pas avec qui... C'est avec... Non!... je te le dirai dans ma prochaine lettre, en réponse à celle que tu m'enverras.

« Si tu es aussi curieuse qu'au couvent, je suis sûre de ne pas avoir longtemps à attendre!

« Je t'embrasse encore,

« Ta *re*-GERMAINE. »

SUZANNE DE SEPTÈMES A GERMAINE DE BOISNEMETZ

« Paris, 12 avril.

« Non! vois-tu, ma Germaine, c'est trop fort!... On voit ça dans les féeries, dans les vaudevilles, dans les romans..., où tu voudras enfin!... Mais dans la vie, dans la vraie vie, dans

la vie que nous vivons, toi et moi, je ne l'aurais jamais cru!

« Hier, au moment où l'on m'apportait ta lettre, devine un peu ce que je faisais?

« Je t'écrivais!

« Et devine un peu ce que je t'écrivais?...

« Je t'écrivais :

« *Je me marie!*

« Oui, ma chérie!... En même temps! A un jour près!... Toi, me dis-tu, c'est décidé d'avant-hier, et moi d'hier!... L'avons-nous assez bien tenu, notre grand serment?

« Quant à moi, je suis ravie de cette coïncidence. Je trouve cela tout à fait gentil. Vrai, j'aurais été désolée de me marier avant ou après toi; mais en même temps!... Quel rêve!...

« Mon jour à moi n'est pas encore fixé; mais, comme pour toi, je pense que ce sera dans six semaines — fin mai apparemment. A Paris, c'est l'époque matrimoniale par excellence. Entre avril et juin, il y pleut littéralement des fleurs d'oranger. Cette année-ci, je passerai sous la douche!

« Oh! la rusée, la fûtée, la petite chatte blanche qui ne vous donne qu'une patte et garde l'autre! Pour piquer ma curiosité!... Voyez-vous ça!... Comme si vous n'étiez pas cent fois plus curieuse que moi, mademoiselle!

« Fi! que c'est laid!... Casser un morceau de sucre au lieu de le donner tout entier!

« Et vous vous figurez que je vais être plus généreuse que vous?... Vous croyez que je vais tout bonassement vous dire le nom de mon futur seigneur quand vous me cachez celui du vôtre?...

« Tirez les premiers, messieurs les Anglais!

« *Your's*

« SUZANNE.

« Ah! j'ai oublié de te dire que je suis très heureuse, aussi..., naturellement. »

GERMAINE DE BOISNEMETZ A SUZANNE DE SEPTÈMES

« Boisnemetz, 13 avril.

« Comment, toi aussi! Tu as raison!... C'est trop drôle!... Sais-tu que c'est charmant pour le moment, ces deux vies qui galopent l'une à côté de l'autre et franchissent en même temps les obstacles?... Mais plus tard, si ça continue, quand nous serons vieilles, vieilles, et que l'une de nous deux montera là-haut, l'autre devra commencer à avoir joliment peur!... Bah! nous avons le temps d'y penser!

« Tu veux que MM. les Anglais tirent les premiers? Eh bien, soit! Ils y consentent... pourvu qu'on réponde à leur *feu*, au singulier!... (Répondre aux *feux* de quelqu'un, au pluriel, veut dire tout autre chose et, d'ailleurs, n'est pas usité depuis Corneille ou Racine).

« Te fais-je assez languir?... Tu me prétends curieuse; ajoute taquine, s'il te plaît. Enfin, voici:

« Il s'appelle Julien de son prénom; de Montbard, de son nom de famille; il est très brun; c'est un de nos voisins de campagne; il a l'air de m'aimer beaucoup; il a un caractère gai. Age: vingt-huit ans. Famille: plus que sa mère, qui paraît très bonne. Et maintenant, à toi la pose!

« J'embrasse tes beaux yeux.

« GERMAINE.

« P. S. — Il est vicomte...; je serai donc vicomtesse. »

SUZANNE DE SEPTÈMES A GERMAINE DE BOISNEMETZ.

« Paris, 15 avril.

« Ah! Germaine!... Germaine!... Qui dirait, en lisant ta lettre, que tu avais toujours le premier prix d'*amplification française* au couvent!... Tu écris comme un télégraphe, ma chérie, et ta missive a l'air d'un vrai signalement de permis de chasse... Tu sais: front... moyen; bouche... moyenne; nez... moyen; cheveux... moyens..., etc., etc.

« Tu mériterais la même concision de ma part. Mais, moi, qui étais toujours dernière en amplification française, je veux me rattraper aujourd'hui.

« D'après le signalement que tu me donnes du *tien*, le *mien* ne lui ressemble guère. Il n'est pas très grand... Il est même peut-être un tantinet plus petit que moi... Oh! mais c'est insignifiant... Je n'aurai qu'à porter les talons un peu plus bas, et lui un peu plus hauts..., et l'on n'y verra rien!... Il est blond, blond, blond..., mais d'un joli blond, par exemple. Rien du blond pâle et bête de la petite de Kergolin, du couvent..., celle que nous appelions la Guimauve..., tu sais bien?...

Vrai, ça me trouble un peu d'avoir un mari blond..., étant blonde moi-même. Je m'étais toujours figurée qu'il serait brun, mon mari... Tiens! mais, au fait, le tien est brun et tu est brune comme le corbeau... Côté brun, côté blond. — Ce sera tout à fait gentil!... Et au moins, nous serons certains de ne pas être pris les uns pour les autres!

« Mais, à ce propos, viendras-tu habiter Paris? Cesseras-tu de t'enterrer dans ton affreux Boisnemetz?... Je dis affreux parce que c'est ce vilain pays-là qui me prive de ta société... Autrement, c'est peut-être très joli... Et puis j'aime tant la campagne, moi!... Vois-tu, j'étais née campagnarde... Oh! les grands bois, les grands horizons, les couchers de soleil dans les plaines et la chasse à courre, surtout!... Oh! la chasse à courre!... Viendras-tu habiter Paris... au moins pendant quelques mois?... Comme nous nous amuserons toutes les deux!... que dis-je?... tous les quatre! Nous ferons des parties carrées... Il paraît que c'est très amusant, les parties carrées... Chaque fois qu'on parle d'une partie carrée devant mon oncle Alfred — tu sais, le vieux célibataire qui ne s'est pas marié, — il prend un petit air drôle et pousse des *hum! hum!* significatifs...

« Oui! nous en ferons, des parties carrées!... Et nous irons au théâtre!... pas dans des loges de quatre, par exemple..., on y est trop mal...; dans celles de six... Et puis nous dînerons les uns chez les autres, aussi au restaurant..., et puis... et puis... Ah! ce sera charmant!...

« Ta Suzon, Suzanne, Suzanette, tout ce que tu voudras..., t'embrasse bien fort.

« Ah! j'oubliais... C'est la faute de maman qui m'a interrompue plus de dix fois... Je ne t'ai pas dit son nom : il a vingt-neuf ans; ni son âge : il s'appelle Gabriel de Segonnaux..., et on sera vicomtesse tout comme vous, madame.

« Je te salue,

« SUZANNE.

« C'est cette bonne Mme de Sainte-Égline qui a confectionné mon mariage... Et le tien?... Oh! toi, campagnarde, heureuse campagnarde!... tu as sans doute fait la connaissance de ton beau galant brun sous quelque haute futaie; les fleurs et les oiseaux du bon Dieu ont dû seuls travailler à ce mariage-là! »

GERMAINE DE BOISNEMETZ A SUZANNE DE SEPTÈMES

« Boisnemetz, 19 avril.

« Hélas! non, mam'zelle Suzon, ce n'est pas sous une haute futaie, comme vous dites, que j'ai rencontré mon futur époux, et les oiseaux et les fleurs n'ont été pour rien dans mon mariage. Je le regrette un peu, je l'avoue. Je n'ai pas cessé d'être romanesque, moi, bien que brune. C'est toi, blondinette, qui es la plus pratique et la plus active de nous deux.

« Non!... la chose s'est faite assez prosaïquement et sans le moindre coup de foudre, comme pour toi sans doute, n'est-ce pas?... Nous sommes à une époque où le hasard ne s'occupe guère de marier les gens.

« Ledit hasard s'est présenté pour moi aussi sous la forme de cette bonne Mme de Sainte-Égline. Oui, tu as bien lu, Mme de Sainte-Égline... Il paraît qu'elle opère en province aussi bien qu'à Paris.

« Est-ce drôle?... Elle s'occupait de nous deux en même temps..., et d'autres encore certainement. N'ayons pas la prétention de croire que nous l'avons monopolisée : une marieuse de son espèce ne chôme guère. Elle a toujours plusieurs affaires en train.

« Le grand jour n'est pas encore fixé pour moi. Et pour toi? Tiens-moi au courant comme je t'y tiendrai moi-même.

« Ce qui est certain, c'est que je me marierai ici, dans la chapelle du château. Maman le veut absolument. Moi, ça m'est égal; j'aurais pourtant mieux aimé que ce fût à Paris.

« Tu me demandes si nous nous y installerons, à Paris? J'y compte bien. Mon futur époux est, comme toi, un grand amant de la belle nature et, de plus, un chasseur féroce. Mais, si je lui accorde l'automne et une partie de l'hiver à la campagne, j'espère qu'il m'accordera aussi le printemps à Paris. Tu vois!... Déjà le chapitre des concessions!

« Puisque nous voilà en correspondance réglée, continuons, veux-tu?... Dis-moi ce que tu penses, tout ce que tu penses... Tu dois être cent fois plus occupée que moi, qui vis ici un peu en recluse. Tu vas sans doute courir les couturières et les lingères pour ton trousseau; moi, je recevrai directement le mien de Paris sans avoir l'amusement de le choisir. Mais je me rattraperai ensuite, sois tranquille!... car je suis, au fond, d'un romanesque... très parisien.

« Ne dis pas à Mme de Sainte-Égline que je t'ai appris sa participation à mon mariage. Elle est très charitable et aime faire le bien sans qu'on le sache.

« A bientôt une lettre de toi, ma Suzette? Je t'embrasse de tout mon cœur.

« GERMAINE.

« Pas de post-scriptum à ma lettre, cette fois-ci... C'est extraordinaire! »

SUZANNE DE SEPTÈMES A GERMAINE DE BOISNEMETZ

« Paris, 30 avril.

« Tu dois m'en vouloir un peu, ma belle chérie, d'avoir tant tardé à te répondre. Mais je n'ai littéralement pas eu une minute à moi. Tu as bien de la chance d'être à la campagne, toi! Tu évites un tas d'occupations que d'autres trouveraient agréables peut-être, mais que moi je déclare insipides : visites, présentations, génuflexions, compliments à faire et à recevoir...

« Et les dîners de famille!... Mon blond fiancé possède une famille incommensurable, très aimable, mais incommensurable. Il a tout un système solaire d'oncles et de tantes et une voie lactée de cousines et de cousins. Il faut voir tout ça, connaître tout ça, manger avec tout ça!... et se souvenir de tous les noms! et ne pas confondre!... et avoir l'esprit toujours ouvert!... et la repartie toujours prête! « Oh! mes enfants », comme disait notre vieux professeur de piano du couvent en levant les bras au ciel.

« Au fait, je ne t'ai pas dit comment nous avons fait connaissance? Au concours hippique, ma chère. Maintenant le concours hippique a remplacé l'Opéra-Comique de nos grand'mères. C'est là que les jeunes gens vont voir les jeunes filles et les jeunes filles se faire voir par les jeunes gens. Ce qui s'ébauche de mariages autour de cette piste est, paraît-il, quelque chose de fantastique.

« Moi, on ne m'avait rien dit. Nous étions, maman, papa et moi, dans la tribune réservée. C'était une course militaire, le prix de la Coupe, le grand jour!

« Je regardais sauter tous ces officiers, hussards, dragons, cuirassiers..., etc., etc. C'est très joli et très émotionnant, cet homme tout seul sur un cheval généralement fringant... — ma phrase est bête... Est-ce que je voudrais qu'ils soient deux, sur le cheval fringant? Tant pis; je continue... — qui franchit l'un après l'autre tous les obstacles : *hop! hop!*... la barre fixe!... *hop! hop!* la double haie!... *hop! hop!*... la rivière! Moi, ça me passionne... Tu sais que j'ai toujours adoré les chevaux?...

« J'étais donc en train de suivre de l'œil un hussard bleu sur un cheval bai cerise, quand soudain maman me dit :

« — Suzanne... salue!... Mme de Sainte-Égline...

« Je salue Mme de Sainte-Égline. Elle venait s'asseoir à quelques bancs derrière nous.

« Je me dis : Voilà qui n'est pas naturel. Pourquoi Mme de Sainte-Égline, liée comme elle l'est avec maman, vient-elle s'asseoir à quelques bancs de nous et pas à côté de nous?...

« Papa avait salué aussi et s'était remis à regarder le hussard bleu. Mais il le regardait comme ça..., distraitement..., du coin de l'œil...

« Oh! il y avait quelque chose!...

« J'avais raison. Quelques moments après, un jeune homme s'avance vers Mme de Sainte-Égline, la salue respectueusement et s'asseoit à son côté.

« Dam! à partir de ce moment-là, je l'avoue, je n'ai plus guère regardé les officiers ni les chevaux. Sans en avoir l'air, j'ai regardé le jeune homme assis à côté de Mme de Sainte-Égline.

« Mais il était derrière toi, vas-tu me dire?... La belle affaire! Est-ce que tu ne sais pas voir dans ton dos, toi, par hasard? Moi, c'est peut-être ce que j'ai appris de plus sérieux au couvent...

« L'examen ne lui fut pas défavorable. Il me sembla gentil.

« A la fin du concours, quand tout le monde s'est levé, Mme de Sainte-Égline et maman ont fini, grâce à une suite de mouvements savants, par se trouver auprès l'une de l'autre, dans la foule. Ce qui m'amusait, c'est qu'elles se figuraient que je ne les voyais pas, leurs mouvements savants!...

« Mme de Sainte-Égline nous présenta le jeune homme :

« — Un excellent valseur, ajouta-t-elle sans avoir l'air... Si vous avez besoin d'un renfort pour vos jeudis de quinzaine...

« — Comment donc, monsieur, balbutia maman à moitié emportée par le flot à ce moment-là..., je serai très heureuse..., nous serons très heureuses...

« Et l'on se sépara.

« Quand nous fûmes en voiture, je dis à maman :

« — Il est gentil.

« — Qui?... fit-elle, jouant l'étonnement.

« — Mais ton monsieur..., le monsieur de Mme de Sainte-Égline...

« — Comment!... tu as deviné?...

« — C'était bien difficile!...

« — Petite pièce! dit maman en m'embrassant. Ah! c'est bien pour toi, par exemple, car pour moi..., il me semble déjà que je le déteste, ce monsieur!

« — Attends au moins qu'il soit ton gendre!

« Et voilà comment ça a commencé!... Mais à quoi pense-je?... J'en suis à ma huitième page... Ce que c'est que d'avoir affaire par-dessus la tête!... Si je n'avais pas été si pressée, je suis sûre que je t'aurais écrit seulement dix lignes.

« Tendresses et encore tendresses, ma belle chérie.

« Ta Suzon.

« *P.-S.* — Ah! tu n'as pas de post-scriptum! Eh bien moi, j'en ai un, et un fameux encore!...

« La date du grand jour est fixée. C'est pour le 20 mai, à midi, à Sainte-Clotilde.

« Et toi? »

GERMAINE DE BOISNEMETZ A SUZANNE DE SEPTÈMES

« Boisnemetz, 2 mai.

« En effet, ma mignonne, tu étais restée bien longtemps sans m'écrire; mais me voilà amplement dédommagée.

« Moi aussi, mon jour est fixé. Ce sera le 25. Cinq jours après toi. Est-ce assez gentil?... Tu vois, inséparables toujours. Et ce sera ainsi tout le long de la vie, je l'espère bien.

« Oui, le 25, onze heures du matin, j'irai dans la chapelle... comme dans *Don Juan* :

« Allons! allons! ma belle,
« Jurer dans la chapelle
« Un éternel amour!

« Mon trousseau va m'arriver de Paris un jour ou l'autre. Dieu sait comment il sera fait! Félix a bien mon mannequin; mais c'est égal, je ne suis pas tranquille. J'aurais donné tout au monde pour aller passer huit jours à Paris. Toi et mon trousseau, vous auriez partagé ma vie. Maman n'a pas voulu. Elle prétend que la campagne vaut mieux pour une jeune fille au moment de cette « veillée d'armes qui précède le combat « du mariage ». Je cite mot pour mot. Tu sais qu'elle a toujours été un peu lyrique, maman?...

« Je plaisante; mais, au fond, tu sais, je n'ai pas trop envie de rire. C'est si grave, le mariage, pour nous autres femmes!... Le bonheur de toute la vie que l'on joue à pile ou face, tout simplement.

« Mais je suis folle de te dire tout cela!... On croirait presque que je regrette de me marier. Au contraire!... M. de Montbard est tout à fait charmant... Nous avons des natures un peu différentes, très différentes même, je crois; il est aussi actif que je le suis peu, aussi pratique que je suis rêveuse... Mais la sagesse des nations et des parents a décidé que les meilleures conditions du bonheur résidaient dans les différences profondes des caractères. Nous sommes sûrs alors d'être joliment heureux!

« Adieu, ma Suzannette rose; si tu trouves le temps, entre deux couturières, de m'écrire un mot, comme l'ami Pierrot, tu sais la joie que tu me feras!

« Ta Germaine. »

SUZANNE DE SEPTÈMES A GERMAINE DE BOISNEMETZ

« Paris, 15 mai.

« Plus que huit jours, ma belle chérie, et ta petite Suzanne sera vicomtesse de Ségonnaux!... C'est à n'y pas croire!... Comme les jours vont vite!...

« Je suis partagée entre deux sentiments contraires : une peur horrible, et un désir fou que ce soit fini.

« Je rêve toutes les nuits que je fais mon entrée dans l'église... Des deux côtés, une foule compacte qui me regarde... Et l'orgue, l'orgue qui fait un gros bruit et passe comme un grand vent chaud le long de mon voile!... Je me réveille le cœur serré.

« Cette nuit, le rêve est devenu cauchemar... Figure-toi qu'au moment d'entrer dans l'église, M. de Ségonnaux, qui venait derrière moi, au bras de maman, marche sur ma robe, qui avait une queue très longue... Je me retourne, furieuse; le pauvre garçon est si effrayé de mon regard qu'il reste sur

place, bouche béante, sans penser à lever tout simplement le pied..., ce qui eût été très simple... Moi, je perds la tête; je ne veux pas rester ainsi bêtement en place..., il me semble que je suis ridicule... Je fais un pas au risque de tout déchirer... O miracle! pas le moindre craquement... Ma queue s'allonge, s'allonge... Je continue à marcher..., elle s'allonge..., s'allonge encore... Arrivée aux premières marches de l'autel, je me retourne : ma queue tenait toute l'église..., moi à un bout, à l'autre M. de Ségonnaux, qui n'avait pas levé le pied... J'avais l'air d'être dévidée, tu comprends! Tout le monde riait... C'était horrible!...

« Je rêve aussi de la mairie, mais moins. On a beau dire que c'est le vrai mariage, c'est toujours moins impressionnant. Ça manque de musique.

« Tous les matins, pendant dix minutes, je m'exerce à dire « oui » convenablement. Je fais des progrès tous les jours.

« Pense bien à moi le 20, n'est-ce pas, chérie?... Le matin, à midi, et... le soir surtout!...

« Je te promets un mot le matin même du 20. Je te l'écrirai en mettant ma robe de mariée. Elle sera très jolie, je crois : velours frappé avec pampillages sur le devant. Mais pourvu qu'elle soit prête à temps, mon Dieu!

« A propos!... ne te tourmente pas des différences de caractère entre ton fiancé et toi. C'est absolument pareil de mon côté... M. de Ségonnaux est un rêveur comme..., comme toi!... tandis que moi, je suis la petite souris tout en poudre que tu sais. Ne crains rien; on s'arrangera avec quelques concessions... de leur part.

« Adieu, ma belle chérie, je prends un de mes derniers baisers de jeune fille et je te l'envoie.

« Ta Suzanne.

« Hier, j'ai vu notre marieuse. Elle paraissait un peu préoccupée... Pourquoi?... Je n'ai pas compris!... Elle devrait être rayonnante au contraire!... Coup double... dans la même semaine!... »

GERMAINE DE BOISNEMETZ A SUZANNE DE SEPTÈMES

« Boisnemetz, 18 mai.

« Ma chère, chère Suzanne,

« Deux mots seulement; tu dois être si affairée! Tu recevras demain, veille de ton mariage, un bouquet de roses que j'ai cueilli moi-même ce matin dans le parc... Tu en auras certainement beaucoup de plus beaux; mais aucun ne t'aura été offert par quelqu'un qui t'aime davantage.

« Il y a vingt-cinq roses (je les ai comptées). Sur chacune d'elles j'ai mis un gros baiser... et, par ci, par là, je le crois bien, quelques petites larmes.

« Courage, ma chérie!... Je penserai bien à toi, va..., depuis le matin... jusqu'au soir.

« Ne m'oublie pas non plus, toi, le 25! Mais auras-tu le temps de penser à moi? Tu vas sans doute voyager? Moi aussi... Qui sait?... Nous nous rencontrerons peut-être en chemin!

« Je t'embrasse de toute mon âme.

« Germaine.

« Je t'enverrai aussi un mot, moi, le matin du 25. Donne des ordres pour qu'on fasse suivre. »

SUZANNE DE SEPTÈMES A GERMAINE DE BOISNEMETZ

« 20 mai, neuf heures du matin.

« Les deux lignes promises, ma chérie! Tu vois, je ne t'oublie pas... Et pourtant, autour de moi, quel tohu-bohu!... Les dames de chez Félix apprêtent ma robe sur une chaise... Elle est ravissante... Ira-t-elle? Le coiffeur attend dans l'antichambre pour me mettre mon voile.

« Oui, beaucoup de fleurs... Mais les tiennes étaient les plus belles et les plus fêtées.

« J'ai pris tes vingt-cinq baisers et te les rends.

« Je vais mettre une de tes roses sur mon corsage, tout près de mon cœur.

« J'ai très bien dit « oui » à la mairie; bien plus fort que mon mari, paraît-il. Mon oncle Alfred, le célibataire qui ne s'est pas marié, prétend que c'est bon signe..., que c'est moi qui porterai les... pantalons. J'y compte bien!...

« Il pleut à verse. C'est bien ennuyeux! Je commence à avoir une peur bleue. Je vais prendre un petit verre de rhum pour me donner du cœur.

« Je t'embrasse, ma chérie, fort, fort, fort!

« Ta Suzette.

« *P.-S.* — Je viens d'essayer ma robe... Elle va très bien. »

GERMAINE DE BOISNEMETZ A SUZANNE DE SEPTÈMES

« Boisnemetz, 25 mai, dix heures du matin.

« A mon tour, ma chérie. Je tiens ma promesse et t'envoie un bon, bon baiser. Dans une heure, je serai dans la chapelle.

« Presque tous nos amis des alentours sont venus. Beaucoup de paysans attendent dans la cour en habits de fête. La fille de notre fermier m'a apporté tout à l'heure un gros bouquet. Je n'ai pas le même affolement que toi. Je suis bien émue cependant.

« J'ai rêvé toute cette nuit du couvent, de toi, de la Mère Supérieure... Comme tout cela est loin!

« Il fait un temps superbe, un soleil resplendissant.

« Maman vient me dire que l'on m'attend en bas... Pauvre maman! Comme elle pleure!

« Je t'embrasse de toute mon âme, madame!

« Ta Germaine.

« Nous tâcherons de nous voir bientôt, n'est-ce pas?... Je serai — ou plutôt — nous serons de retour ici dans un mois environ. Écris-moi, ma chérie! »

Extrait du carnet matrimonial de Mme de Sainte-Égline.

20 mai — 25 mai.

Bonne semaine. Deux mariages.

1° Septèmes-Ségonnaux;

2° Boisnemetz-Montbard.

Ce sont les cinquième et sixième de l'année, et les quarante-deuxième et quarante-troisième de la liste complète.

Ces deux derniers présentent un intérêt tout particulier. Jusqu'ici, soin extrême pour mélanger les couleurs : brun avec blonde et réciproquement.

Cette fois-ci, nouvel essai : brun avec brune, blond avec blonde.

Attendons résultat.

SUZANNE DE SÉGONNAUX A GERMAINE DE MONTBARD

« Bruxelles, 30 juin.

« Ma belle chérie,

« J'espérais toujours un mot de toi, mais rien! Après tout, c'est moi qui me suis mariée la première, c'est moi qui la première dois t'écrire.

« Nous sommes à Bruxelles. Nous avons fait un petit voyage sur les bords du Rhin, en Hollande et en Belgique. Nous serons de retour à Paris demain. Nous ne ferons qu'y passer pour aller ensuite chez nos beaux-parents qui ont une propriété en Normandie, près de Caen.

« Je vais admirablement bien, et toi?... Je suis très heureuse, et toi?... Dieu! que cette lettre est bête!... C'est drôle!... Quand il y a longtemps qu'on ne s'est écrit, on a tant de choses à se dire... qu'on ne se dit rien du tout.

« Et puis, en écrivant à *Madame* de Montbard, il me semble que ce n'est plus à toi que j'écris. Suis-je assez ridicule, n'est-ce pas?

« Notre voyage a été charmant. C'est très joli, les bords du Rhin. J'aime mieux la Hollande, cependant. C'est un pays qui, malgré sa platitude, est rempli de poésie.

« La Belgique aussi est intéressante, comme musées. Et puis les Belges sont de si braves gens! si hospitaliers! Ils ont une manière de parler si pittoresque!...

« Tout à l'heure, je sonne la femme de chambre de l'hôtel. Elle arrive. Je lui demande à quelle heure partent les lettres. Elle me répond avec un petit accent chantant et très doux :

« — Si madame elle veut me donner votre lettre, je la porterai à la poste, sais-tu? »

« Vois-tu cette phrase dans une composition française du couvent?

« Je termine ma lettre, car, vrai, je suis trop bête. Je ne trouve absolument rien à te dire... Et je t'aime tant, cependant!

« Tâchons de nous revoir bientôt à Paris, n'est-ce pas?... Je serai très heureuse de te présenter mon mari. Je lui ai naturellement beaucoup parlé de toi et il désire vivement faire ta connaissance. Je suis sûre que vous vous entendrez très bien tous les deux.

« Tendresses, ma belle chérie, et encore tendresses.

« Ta Suzette. »

GERMAINE DE MONTBARD A SUZANNE DE SÉGONNAUX

« Boisnemetz, 15 juillet.

« Ma Suzanne chérie,

« Ta lettre écrite de Bruxelles, le 30 juin, m'arrive seulement aujourd'hui. Elle a couru après moi en Bretagne et dans l'île de Wight, où nous avons fait notre petit voyage.

« Depuis hier, nous voici rentrés ici. Nous y passerons tout l'été et une partie de l'automne, jusqu'au 1er novembre. Pour cette année, mon mari m'a fait la concession de revenir à Paris à cette époque. Nous nous y installerons alors seulement. Nous y prendrons un pied-à-terre plutôt qu'un vrai appartement, car, à l'avenir, nous n'y passerons que trois mois, avril, mai et juin. Ainsi le veut mon seigneur et maître, qui est encore plus épris de chasse et de campagne que je ne l'avais supposé. En épouse soumise, je m'incline. Mais ces trois mois annuels, je tâcherai de bien les employer, je t'assure..., à te voir surtout!

« Le croiras-tu?... Je suis un peu comme toi!... Ça me fait un très drôle d'effet d'écrire à *Madame* de Ségonnaux et non à Mlle de Septèmes. Ah! ma Suzette, vois-tu bien, il est absolument nécessaire que nous nous voyions au lieu de correspondre tout simplement. Comme cela, nous nous assurerons que nous sommes bien restées nous-mêmes, c'est-à-dire deux bonnes amies qui s'aiment de tout leur cœur, aujourd'hui comme hier, jeunes femmes comme jeunes filles.

« Cette joie me sera donnée le 1er novembre. Tu seras à Paris alors, n'est-ce pas?...

« Sans en demander la permission à ton mari, je t'embrasse tout près de ton oreille, tu sais, dans ce joli petit coin blanc que j'aimais tant.

« Ta Germaine.

« As-tu revu Mme de Sainte-Égline? On vient de m'apprendre encore un nouveau mariage fait par elle... Elle est infatigable! »

SUZANNE DE SÉGONNAUX A GERMAINE DE MONTBARD

« Paris, 28 octobre.

« J'ai reçu ta bonne lettre d'hier, ma belle chérie. C'est donc vrai! Dans trois jours tu seras à Paris! Quelle joie de te revoir!... Comme nous allons être heureuses!... Comme nous allons nous amuser!

« D'abord, tu sais, tu dînes chez moi le jour de ton arrivée, je le veux absolument. Pas de cérémonie, en costume de voyage. Nous serons tous les quatre!

« Tu verras notre installation. C'est à mourir de rire... Trois pièces meublées seulement, et encore!... Enfin, tu prendras les choses comme elles seront, n'est-ce pas? Ce ne sont pas de vieux grenadiers comme nous qui s'occupent de pareilles vétilles!

« Tu ne m'as pas dit où tu allais t'installer? Dans mon quartier, tout près de moi, j'espère!... Il faut qu'il n'y ait qu'un saut à faire de ma branche à la tienne.

« J'espère que nos maris deviendront deux bons amis, comme leurs femmes, et qu'au bout de peu de temps ils se diront, comme nous nous le disions nous-mêmes, au couvent, en nous tapant dans les mains : — A la vie, à la mort!

« Donc, à lundi, sept heures. Quelle joie, mes petits poulets, quelle joie!

« Ta SUZETTE. »

Extrait du carnet matrimonial de Madame de Sainte-Égline.

Copie de la lettre envoyée à Mme de Montbard et à Mme de Ségonnaux

« Paris, 15 novembre.

« Ma chère enfant,

Ce que l'on m'apprend est-il donc vrai?... Quoi! vous seriez brouillée avec Mme de { Ségonnaux / Montbard, } votre meilleure, votre plus intime amie?... Quelle a pu être la cause d'un pareil changement?... Vous vous aimiez tant toutes les deux! Vous aviez conservé si intacte au fond de vos cœurs la pure et chaste fleur du souvenir! Que s'est-il donc passé?...

« M. de { Ségonnaux / Montbard } aurait-il déplu à M. de { Montbard? / Ségonnaux? }

Ou bien M. de { Montbard / Ségonnaux } à M. de { Ségonnaux? / Montbard? }

« La rupture vient-elle plutôt de votre fait à l'une ou à l'autre?... Quelque vanité de femme peut-être?... quelque querelle futile et que vous regrettez sans doute déjà?...

« Quoi qu'il en soit, cet état de choses ne saurait durer.

« Souvenez-vous des préceptes de notre saint Évangile. Oubliez les injures et tombez bien vite dans les bras l'une de l'autre, et vous rendrez heureuse votre vieille amie

« ADÉLAÏDE DE SAINTE-ÉGLINE
« Née DE LA HOUSPILLIÈRE.

« Meilleurs souvenirs à M. de { Montbard, / Ségonnaux, } s'il vous plaît. »

GERMAINE DE MONTBARD A Mme DE SAINTE-ÉGLINE.

« Boisnemetz, 17 novembre.

« Chère madame,

« On vous a dit vrai : je ne vois plus, je ne verrai plus jamais Mme de Ségonnaux. J'en ai le cœur déchiré; mais il le faut pour mon bonheur, pour mon repos.

« Le jour même de mon arrivée à Paris, je dînais chez Mme de Ségonnaux. Au bout de très peu de temps il s'est établi entre mon mari et elle une telle sympathie, un tel courant d'idées communes, que j'ai vite senti le danger d'une pareille situation. Je suis revenue aussitôt à Boisnemetz, où nous passerons tout l'hiver. Mon mari ne le regrettera pas. Il aime tant la campagne... comme Mme de Ségonnaux!... les chevaux... comme Mme de Ségonnaux!... la chasse à courre... comme Mme de Ségonnaux, toujours!...

« Ah! chère madame, je vous suis assurément bien reconnaissante de mon mariage, je me trouve on ne peut plus heureuse... N'avez-vous pas mis toutes les conditions de bonheur de notre côté en nous unissant tous deux, M. de Montbard et moi, dont les goûts sont totalement différents, pour ne pas dire opposés?

« Comme vous avez bien fait de ne pas le marier avec Suzanne! Ils voient tout de la même manière. Ce qu'ils auraient été malheureux!

« Recevez, je vous prie, chère madame, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

« Vicomtesse DE MONTBARD.

« *P.-S.* — Je ne suis pas folle de mon mari; mais j'y tiens tout de même. »

SUZANNE DE SEPTÈMES A Mme DE SAINTE-ÉGLINE

« 17 novembre.

« Chère madame,

« Merci de votre affectueuse lettre; mais elle ne changera rien à mes déterminations.

« Chez moi, à ma table, où je la recevais le cœur et les bras ouverts, Mme de Montbard a violé les règles les plus élémentaires de l'hospitalité.

« A peine était-elle assise à mon foyer depuis cinq minutes qu'un courant électrique et mal dissimulé, d'ailleurs, s'établissait entre mon mari et elle. Mêmes idées sur toutes choses..., mêmes goûts..., même manière d'envisager la vie... — « Oh! comme vous avez raison!... Oh! c'est comme « moi... encore comme moi!... toujours comme moi!... » — Et cela a continué pendant toute la soirée... Je n'ai rien dit; mais j'ai compris que deux caractères aussi semblables, malgré la théorie qui soutient le contraire, ne pourraient se trouver longtemps en présence sans danger pour moi.

« Je ne suis pas brouillée avec Germaine; je ne la reverrai plus jamais..., voilà tout.

« Recevez, chère madame, l'expression de mon affectueux respect.

« SUZANNE DE SÉGONNAUX.

« *P.-S.* — M. de Ségonnaux n'est peut-être pas tout à fait mon idéal; mais j'y tiens tout de même.

Extrait du carnet matrimonial de Mme de Sainte-Egline.

« 18 novembre.

Essai brun avec brune, blond avec blonde, pas heureux. (*Voir :* Affaire Montbard-Ségonnaux.)

A l'avenir, avoir soin de mêler les couleurs.

JACQUES NORMAND.

DEUX PETITS POÈMES SUR SAPHO

Leopardi (*le Dernier chant de Sapho*)
Carolina Coronado (*Sapho*)

I.

Peu de poètes lyriques ont ménagé à leurs lecteurs plus de surprises que Leopardi; aucune des dix odes, ou *cantiche*, publiées par lui en 1824 n'était conçue suivant les habitudes des littérateurs italiens d'alors; aucune (si ce n'est peut-être la première) ne faisait prévoir par son titre le vrai sujet que le jeune auteur allait traiter. Prenons pour exemple, entre les neuf autres, celle qu'il appelle *le Dernier chant de Sapho* (1).

On s'attendrait à y voir une sorte de prélude à l'opéra de M. Gounod, une peinture des désirs trompés, une explosion de reproches adressés à l'ingrat Phaon, un récit ingénieux, sensuel, pathétique des angoisses et du désespoir où une femme tendre, passionnée et pleine de génie peut être jetée par la froideur ou l'inconstance de celui qu'elle aime. — Rien de pareil dans le petit poème de Leopardi. Phaon n'y est nommé qu'à la fin et en passant; je me trompe : il n'est même point nommé; la Sapho italienne le désigne par une périphrase, et, loin de le maudire, elle lui souhaite le bonheur dont elle-même n'a jamais joui. Ce n'est ni à Phaon ni à aucun des mortels, c'est à la nature implacable qu'elle demande compte des perpétuelles rigueurs de son destin.

Ovide avait supposé, je ne sais sur quelle preuve, que Sapho était laide, petite, brune à l'excès (2).

Si mihi difficilis formam natura negavit...
Sum brevis. . . . . .
Candida si non sum...

Leopardi reprend cette pensée, la développe, la généralise et s'attache à peindre les souffrances de toute âme délicate, poétique et noble, enfermée dans un corps difforme et disgracieux malgré sa jeunesse (3).

Résolue à mourir et ne luttant point contre son désespoir, Sapho contemple avec tristesse le calme de la nuit, les timides rayons de la lune, le lever silencieux de l'étoile du matin, spectacles charmants pour elle tant qu'elle n'a point connu les lois cruelles de l'existence humaine. Aujourd'hui elle n'aime plus ces paisibles aspects, ces scènes douces et trompeuses qui semblent avoir pour but de voiler les menaces du sort. Toute beauté calme et harmonieuse l'afflige parce que c'est ce genre de beauté qui lui manque le plus.

« O ciel divin, dit-elle, tu es bien beau, et tu es belle aussi, terre humide de rosée. Hélas! de toute cette beauté infinie les dieux et le sort implacable n'ont pas donné la moindre parcelle à la malheureuse Sapho. Dans tes superbes royaumes, ô Nature, je ne suis entrée que comme un hôte vil, importun, méprisé; tu dédaignes mon amour, et vainement j'attache, suppliante, mon cœur et mes yeux à tes formes gracieuses. Ce n'est pas à moi que sourient la rive lumineuse ni l'aube matinale. Ce n'est pas moi que saluent le chant des oiseaux et le murmure des hêtres; et si, à l'ombre des saules inclinés, un ruisseau pur déploie son miroir sincère, dès que mon pied glissant s'approche de ses ondes il me les dérobe avec mépris; il se détourne, il fuit rapidement entre ses deux rives parfumées. »

Et ainsi que lord Byron ne pardonna jamais ni à sa mère ni à Dieu même de l'avoir fait naître boiteux, la Sapho de Leopardi accuse la nature de lui avoir refusé la beauté et de lui témoigner chaque jour une aversion nouvelle.

Ingénieuse à se tourmenter de ce qui lui manque, elle cherche avec une curiosité colère la raison suprême des maux qu'elle endure :

« Quelle faute ai-je commise, demande-t-elle, quel crime affreux m'a marquée d'une tache avant ma naissance, pour que le ciel et la fortune me montrent un visage si farouche? Toute petite fille, alors que la vie ignore tout méfait, en quoi ai-je péché, pour n'avoir point connu de jeunesse et pour que le fil décoloré de mon existence tournât toujours sombre autour du fuseau de la Parque inexorable?...

« Ah! ta lèvre laisse échapper d'imprudentes paroles; les événements qui nous sont destinés naissent d'un conseil mystérieux; tout est caché pour nous, hormis notre douleur. Enfants négligés par leurs parents, nous naissons pour les larmes, et la raison de tout repose dans le sein des êtres célestes! C'est aux dehors de l'homme, aux dehors agréables que le Père commun a donné une éternelle royauté parmi les nations, et, malgré les plus viriles entreprises, malgré la lyre et les chants les plus savants, aucun mérite ne brille sous un vêtement sans grâce. »

Point de drame, point de roman, pas un seul trait historique ou légendaire dans toutes ces paroles. Si, au commencement de la deuxième strophe, Sapho ne se nommait point, il n'y aurait aucune raison de les lui attribuer : tout jeune homme, toute jeune femme chez qui le courage et le talent valent mieux que la figure pourraient tenir le même langage, faire les mêmes questions; c'est une plainte plus philosophique que passionnée; c'est une série de réflexions provoquées par de longues douleurs que le poète indique, mais ne raconte pas. Les conclusions amères contre la tyrannie du destin, contre les rigueurs injustes de l'Inconnu, sont ici condensées en un petit nombre de phrases qui saisissent notre esprit et le mettent en révolte.

Arcano è tutto, fuor che il nostro dolor.

Tout ignorer, excepté que l'on souffre : quelle loi! quelle condition! Et c'est notre vie!

Notre crime est d'être homme et de vouloir connaître,

écrivait Lamartine quatre années plus tôt ; mais il l'écrivait

(1) C'est la neuvième dans les éditions complètes.

(2) Ovide, *Hér.*, 15, v. 31, 33, 34. Le poète latin avait peut-être emprunté ces détails aux œuvres de Sapho elle-même ou des poètes qui l'avaient connue.

(3) Il déclare lui-même cette intention dans son *Articolo critico*, publié en 1825.

en passant et ne tardait point à recouvrer la croyance en Dieu, l'espoir de l'immortalité. Chez Leopardi, le découragement est sans ressource; sa plainte contre la destinée humaine se renouvelle constamment et avec une amertume souvent calme et concentrée qui donne, comme ici, un air de grandeur et même de justice aux résolutions les plus violentes que l'homme pourra prendre pour abréger ou détruire sa propre vie.

« Nous mourrons, s'écrie la Sapho du poète italien; nous jetterons à terre ce voile indigne, et notre âme nue se réfugiera vers Pluton et corrigera la cruauté, le crime de l'aveugle dispensateur des destins. Et toi à qui m'ont unie un long amour, une longue fidélité, un désir furieux et non apaisé, vis heureux, si un être né mortel a jamais vécu heureux sur la terre... Voici que de tant de palmes espérées, de tant de rêves délicieux, il me reste le Tartare; et mon vaillant génie est la proie de la déesse infernale, de la Mort sombre, de la rive silencieuse. »

Ce n'est donc point dans un transport qu'elle se tuera, c'est en vertu d'une résolution longuement réfléchie et d'une rebellion déjà ancienne contre la loi qu'elle subissait en ce monde. Son amour dédaigné n'est que le dernier épisode d'une vie malheureuse; Phaon ne l'a traitée que comme tout le reste la traite; il n'est pas plus criminel à son égard que la société et la nature; le vrai coupable, c'est le destin, c'est le Créateur (quel qu'il soit); c'est l'être (ou la *loi*) qui a établi l'empire de la beauté et voué la laideur à l'humiliation.

L'âme de Sapho survivra-t-elle à son corps brisé? Elle paraît le croire, mais comme la plupart des païens le croyaient, sans espoir d'une réparation véritable et avec la certitude presque absolue de tomber dans la nuit, dans le froid, dans le silence, dans une sorte de néant qu'elle sentira, mais qui vaut mieux pour elle qu'une vie méprisée. Naître mortel et naître laid, c'est le malheur complet, sans compensation : Leopardi en demeura bien persuadé lorsque, dans son adolescence, il voulut aimer et ne fut point payé de retour. Devenu de bonne heure contrefait, et souffrant doublement de sa difformité qui tenait comprimés les organes de la vie et qui le rendait ridicule, on comprend que les brèves indications d'Ovide sur la laideur de Sapho l'aient vivement frappé. Sapho, pleine de génie, mais méprisée parce que la beauté lui manque, c'était lui-même, et il trouvait plus d'une consolation à interpréter en vers de pareilles souffrances.

D'ailleurs nul poète, en Italie ou chez les autres peuples, n'avait encore exprimé les misères de la laideur jointe au génie par un caprice de la nature. C'était une matière absolument neuve (1); et si, en l'abordant, on surprenait d'abord les lecteurs, on ne devait pas tarder à se les concilier par le charme même de la nouveauté et par un accord très réel avec les inquiétudes et les préoccupations du temps.

Partout en Europe la poésie agitait ce problème de la destinée; partout les lyres gémissaient sur les inexplicables douleurs de l'homme. Il fallait que l'Italie entrât dans ce concert où retentissaient de si tristes et de si belles notes. Leopardi se chargea de l'y amener, et, plus malheureux, plus mécontent, plus incrédule aussi et plus athée que Byron, il chanta, sous des noms et des prétextes variés, toutes ses souffrances, toutes ses amertumes, dont l'expression peut se résumer en un mot: « Ni moi ni personne nous n'aurions jamais dû naître. »

(1) Dans l'*Articolo critico*, que je viens de citer et qu'on peut retrouver à la page 265 de la petite édition in-32 des *Canti* di Leopardi (Pirenze, successori Le Monnier, 1869), le jeune auteur réclame pour lui la priorité.

II.

Mais, au moment où il achevait ses dix premières odes et se préparait à les recueillir (1), une femme destinée à jouer un certain rôle dans la régénération littéraire de l'Espagne voyait le jour à neuf lieues de Badajoz (2), en un village qui porte le nom poétique d'Almendralejo (petit bois d'amandier). Carolina Coronado, aujourd'hui mariée à un diplomate américain, est donc née dans l'Estramadure, en 1823.

Dès l'âge de quatre ans, elle connut le malheur. Son père fut arrêté sous Ferdinand VII, pour cause politique, et retenu quelque temps en prison. Bientôt elle dut aider sa mère à élever une nombreuse famille et à faire marcher un modeste ménage. Heureusement, elle apprenait tout sans peine : broderie, dessin, musique, soins de la maison; aucune de ses compagnes n'égalait son intelligence, aucune n'était si justement chère à sa famille. La nuit, quand tout reposait autour d'elle, elle veillait pour lire le peu de livres qui pouvaient tomber entre ses mains.

A quatorze ans, elle composa ses premiers vers; durant les six années suivantes, elle continua de se livrer à l'inspiration et d'insérer quelques-unes de ses œuvres dans des journaux de Madrid. Espronceda et Donoso Cortès, Estramadouriens comme elle, la recommandèrent au public lettré. A vingt ans, elle put former de ses poésies un petit volume qui parut en 1844, sous les auspices du célèbre Hartzenbusch, et où sont exprimés en vers gracieux et purs des sentiments sincères et naturels. On se plaît à écouter cette âme de jeune fille sensible aux beautés de la campagne, mais agitée par des rêves de gloire et gémissant avec douceur et, si je puis dire, à mots couverts, de vivre reléguée si loin des brillants séjours où se déploient et s'apprécient les talents.

Formait-elle encore d'autres vœux? Rêvait-elle de régner sur un cœur jeune comme le sien et captivé par l'éclat du génie? Craignait-elle que ce désir, cet espoir ne fût déçu, après un bonheur éphémère? Ce qui est sûr, c'est qu'elle avait lu l'histoire de Sapho et qu'elle peignit les joies et les souffrances de la poétesse un instant aimée et bientôt trahie.

Ces trente-quatre stances de quatre vers sont comme un monologue en plusieurs actes où le bonheur, l'inquiétude,

(1) Les deux premières avaient déjà paru en 1818; la troisième, en 1820.

(2) Tous ces détails biographiques sont empruntés à la notice et au prologue placés en tête de l'édition de ses poésies; Madrid, 1852. — Carolina a épousé M. Perry.

le désespoir se succèdent. Sauf vers la fin (où l'auteur prend la parole), nous n'entendons que la voix de Sapho; mais elle est toujours éloquente, et ses idées, ses émotions qui changent marquent les péripéties terribles de sa situation et l'approche d'un dénouement fatal.

Au commencement, elle nage dans la joie, elle chante avec effusion sa félicité, sa renommée éclatante, sa tendresse récompensée.

« Comme la brise la plus douce, dit-elle, ma vie facile glisse de plaisir en plaisir, partagée entre l'amour et la gloire. Quel bonheur égale le mien? A côté de Phaon, et chantant son amour, et fascinée par l'éclat de ses yeux, Sapho trouve une joie immense à laisser fondre ses heures dans une douce extase, à voir son bien-aimé boire, dans l'air qu'il respire, les accents de cette lyre si tendre qui ne résonne, amoureuse, que pour lui. Quelles larmes ineffables viennent à mes yeux! Mon cœur s'épanche ainsi goutte à goutte lorsque son doux et beau visage brille de joie, un moment, en écoutant mes accords, lorsque sa voix daigne célébrer ma lyre et me bercer au murmure de la louange.

« Je sens, ô Phaon, ton haleine délicate errer autour de mon front; je sens tes paroles harmonieuses frapper délicieusement mon cœur; et ce cœur aussitôt précipite ses battements; à un soupir, à un accent, à un regard, il s'agite comme le sein de la tourterelle. Je ne crains pas alors que, parjure, tu oublies pour aucune belle ton heureuse poétesse; je ne crains pas que d'autres attraits viennent, en une heure fatale, détruire mon paisible bonheur. Et qui donc oserait, d'une main perfide, flétrir la fleur de ma félicité? Qui oserait usurper ton cœur et régner là où Sapho régna un jour? »

Quelle humilité aux pieds de son amant! Quel orgueil en face de ses rivales! Mais les dernières paroles que nous venons d'entendre indiquent un commencement d'alarme. Elle redoute une surprise contre laquelle, peut-être, elle ne serait pas suffisamment armée. Car ici est maintenue la tradition d'Ovide sur la laideur de la malheureuse Sapho. Carolina Coronado n'avait pas cependant, pour l'adopter, les mêmes raisons personnelles que Leopardi : le témoignage des écrivains du temps et le portrait lithographié que l'on peut voir dans un recueil poétique un peu plus récent prouvent qu'aucun des attraits de la femme ne lui a manqué. Mais enfin elle n'a pas cru devoir se substituer elle-même à son héroïne; elle l'a conservée telle qu'on la lui avait transmise, et elle a peint les efforts de Sapho pour lutter contre une rivale à force de gloire et d'inspiration.

« Ah! je ne suis point belle — lui fait-elle dire; — les dieux n'ont pas laissé sur mon visage la précieuse empreinte de leur main; mais à mon âme ils ont généreusement donné le souffle souverain du génie. Les sœurs de Phébus ont placé dans mes mains une lyre merveilleuse; elles ont rempli mon cœur d'enthousiasme, d'amour et d'inspiration divine. La beauté jouit un seul jour de triomphes que l'impitoyable avenir anéantit, tandis qu'au milieu des applaudissements il guide au temple de l'immortalité le génie victorieux. La beauté n'obtient du monde qu'un lit de terre et un silencieux oubli; l'étroit sépulcre où elle se précipite éteint ses rayons comme s'ils n'avaient jamais brillé. Elle disparaîtra telle qu'un songe, si la puissante voix du génie ne l'éternise; les chants du génie passent dans tous les siècles et donnent une vie précieuse aux cendres de la beauté.

« Et moi aussi je chanterai — ajoute-t-elle (car elle ne perd pas son temps en vaines maximes; tout ce qu'elle vient de dire est un plaidoyer en sa faveur, une tentative pour retenir le cœur de Phaon); — et moi aussi je chanterai; ma voix répétera ton nom, fera survivre ton amour et le mien; ils s'étendront, rapides et sans fin, aux siècles à venir. A cette Grèce opulente, instruite et juste, j'arracherai, moi, un applaudissement durable; je ceindrai peut-être sur mon front auguste une couronne, comme le grand Homère. Et regarde-la, cette couronne, ô Phaon, et récompense l'effort de ta Sapho bien-aimée par ton sourire, plus charmant pour tout mon être que la brise matinale ne l'est pour les fleurs. »

Voilà bien l'amour tel que Platon l'a défini, fils de la richesse et de la pauvreté. Rien ne manque à Sapho, que les charmes extérieurs; elle les demande à ce beau jeune homme, elle se complète par lui, elle sera souverainement heureuse si elle peut dire : La beauté de Phaon m'appartient; c'est à moi seule qu'il sourit et pour jamais.

Cette joie suprême, hélas! lui est refusée; ce qu'elle redoutait au fond de l'âme, tout en affectant de dire qu'elle ne le craignait pas, est arrivé, et l'orgueil de Sapho a reçu la plus cruelle blessure.

« Muses divines — s'écrie-t-elle, — dieux du génie, que me sert de porter votre auréole? Une belle rivale, par sa beauté seule, a obtenu de me vaincre outrageusement. Chassez-la de devant moi, ô cieux! chassez-la; en la voyant, la haine qu'elle m'inspire s'accroît; sa vue obscurcit la mienne et mon cœur bouillonne d'envie et de jalousie. Chassez-la loin de lui, surtout; que ses yeux épris n'admirent plus la beauté de cette femme et que mes yeux sanglants ne soient plus condamnés à courir incessamment pour les surprendre! Divine Vénus, écoute ma prière; protège l'amour que tu as allumé; dans le cœur cruel du parjure ramène une étincelle des feux éteints. »

On connaissait les transports amoureux de Sapho, dépeints par elle-même; on les avait traduits et vantés dans toutes les langues; mais Sapho jalouse et malheureuse ne nous avait pas encore été révélée; la partie de ses œuvres où elle exprimait peut-être une telle douleur a péri, et ni l'esprit raffiné d'Ovide ni le chagrin universel et métaphysique de Leopardi n'avaient su combler cette lacune : Carolina Coronado y a réussi; peu de strophes plus passionnées et plus brillantes d'images ont été écrites pour peindre les fureurs de la jalousie. La dernière surtout est d'une vérité frappante et terrible :

« Donne-moi, dit Sapho à Vénus, ces formes qui séduisent et ces beautés empreintes de ta lumière, et que les dieux irrités m'enlèvent ma cithare, mes chants et ma gloire! »

Ainsi tout ce qui faisait son orgueil, tout ce qui la rendait unique au monde n'est plus rien. La beauté seule a de la valeur à ses yeux; elle sacrifierait tout pour devenir belle et gagner Phaon. L'amour qui l'entraîne vers cet homme l'emplit tout entière et a dévoré en elle toute autre passion.

Après des menaces impuissantes, des cris de colère, des demandes de vengeance adressées à Vénus, Sapho revient aux reproches attendris, aux souvenirs d'un beau rêve et d'un espoir trompé. Phaon est un ingrat qui doit tout à son amour.

« Ta jeunesse, lui dit-elle, s'écoulait silencieuse; tu restais confondu dans la foule obscure lorsqu'unissant sa renommée à ton nom, Sapho partagea sa gloire avec toi. La poetesse de la Grèce, descendant de sa hauteur jusqu'à toi, voulut, pleine d'amour, chanter ta vie et illuminer ton front des rayons de sa propre couronne. Et à ton côté, Phaon, lorsque ma voix s'élevait pour chanter nos délires, les filles de l'Olympe, empressées, versaient un miel divin sur mes lèvres. »

Combien elle ferait mieux d'oublier à jamais ce jeune homme volage qui sait si mal estimer les dons de la Muse et le royal éclat de la gloire poétique! Mais non : ce beau parjure est trop nécessaire à son bonheur. Tous deux cherchent la beauté physique et la cherchent en dehors d'eux-mêmes; et, comme Sapho n'est point belle, Phaon la fuit. Aussi interrompt-elle brusquement ses doux souvenirs pour retomber dans son jaloux accès; elle s'écrie, à la fois furieuse et désolée :

« Où est cette belle qui, simulant l'amour, m'arrache ton cœur déjà conquis? Hier mon sein palpitait de plaisir; il brûle aujourd'hui de dépit et de douleur. »

Là s'arrêtent les plaintes de Sapho; elle s'éloigne un instant de nos yeux et nous ne la reverrons plus qu'au dénouement :

« Le soleil, parvenu à la moitié de sa course, roule caché entre de rouges nuages; contre les rocs la mer de Leucade irritée vient briser ses vagues menaçantes. Sapho paraît sur la rive escarpée, le front ceint d'une couronne funèbre; un feu surhumain brille dans ses yeux; elle mesure hardiment l'effrayant espace. Elle étend les bras et murmure, dans un gémissement lugubre, de mystérieuses paroles; puis elle se détache des rochers : « Phaon ! » dit-elle en livrant son corps aux vents. Un instant elle tourne, vacillante, dans les airs; bientôt elle tombe et s'enfonce au sein des eaux; l'écho qui flotte entre les vagues répète au loin le son fatal. »

Ainsi se termine, par un récit saillant, mais sobre, ce monologue lyrique qui a formé presque un drame. Toutes les passions en lutte dans le cœur de Sapho viennent de trouver ici une expression gracieuse ou forte; le dialogue et les répliques ont manqué, mais non pas la progression, et une âme humaine nous est apparue, bouleversée dans ses profondeurs et entraînée rapidement vers le désespoir.

Le poème italien de Leopardi est exécuté avec plus de perfection et offre moins d'épithètes et de synonymes; malgré sa correction classique, il est mieux marqué au sceau du XIXe siècle; il surprend davantage le lecteur par sa nouveauté; il aborde, enfin, une question plus haute; mais il touche peu et ne parle guère qu'à l'esprit. La passion, au contraire, vit dans le poème espagnol de Carolina Coronado; sauf de légères nuances, il aurait pu naître, pareil, trois siècles plus tôt, et, à quelque époque qu'on le relise, on y retrouvera le même intérêt pathétique, on y sentira frémir la même émotion.

A. DE TRÉVERRET.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

J'ai presque envie de n'en pas parler, de ces *Mémoires de Henri Heine* (1), car c'est pour nous un grand mécompte. Déception des déceptions, tout y est déception. D'après ce qu'avait dit Mme Selden, on s'attendait à des vengeances posthumes, bien que Heine, deux années avant de mourir, eût adouci sa rédaction première, condamnée par lui-même au feu par considérations de famille et scrupules religieux. — Que dites-vous des scrupules religieux de Heine? — Enfin notre malignité était affriandée, notre curiosité en éveil. Et puis rien, ou presque rien. Vingt-cinq feuillets du manuscrit ont été arrachés évidemment par quelqu'un de la famille à qui on l'avait communiqué, ceux-là sans doute qui nous eussent intéressés. Que reste-t-il? une centaine de pages dédiées à une dame inconnue et où Heine raconte, et d'un ton léger, avec son ton habituel d'ironie, quelques épisodes de sa jeunesse. Il annonce à cette dame qu'il dira tout. Ah! le bon billet qu'a cette dame! Il n'est même pas question dans ces pages de « la petite tête d'ange sur un fond d'or de vin du Rhin », de cette passion sans espoir qui lui fut une torture et dont le souvenir l'a poursuivi toute sa vie. En revanche, il raconte son premier amour pour Josepha, la nièce de la sorcière et la petite-fille du bourreau. On trouvera cependant deux portraits joliment crayonnés, celui de son père, déterminé sceptique et celui de son oncle, liseur et écrivailleur acharné. Il y a aussi quelques détails curieux sur son éducation; et encore quelques-uns de ces détails nous étaient déjà connus.

C'est donc une déception; mais la faute n'en est pas au traducteur, M. J. Bourdeau. Le meilleur traducteur du monde ne peut traduire que ce qu'il a. Remercions-le, au contraire, de nous avoir fait connaître ces pages, car enfin, si notre attente est trompée, tout ce qui est sorti de la plume de Heine a pour nous de l'intérêt.

II.

M. Georges Kohn a mis plus de quatre-vingts jours à faire le tour du monde; mais il nous le fait faire en quatre cent cinquante pages (2). Il semblerait que ce soit le monde vu à vol d'oiseau; et pourtant non. Sans doute il ne faut pas s'attendre à faire des études profondes d'ethnographie, ou de sociologie, ou d'anthropologie, ou même de législations comparées. Pas tant d'ambition! En le suivant, nous voyagerons en simples touristes. Mais c'est déjà beaucoup si, comme lui, nous sommes des touristes consciencieux, clairvoyants,

(1) *Mémoires de Henri Heine*. Traduction de J. Bourdeau. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

(2) Georges Kohn, *Autour du monde* — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

cherchant le vrai, tirant des choses un enseignement et une utilité. Et c'est, d'ailleurs, un aimable compagnon que M. Kohn, toujours de bonne humeur, prenant gaiement son parti des mésaventures inévitables en un si long voyage. Il ne rit pas de tout, comme feraient un indifférent et un sceptique : par exemple, quand il voit quelque part notre ancienne influence restreinte, quand il constate l'envahissement progressif et l'exubérance colonisatrice de l'Angleterre, il s'attriste; mais il ne pleure pas non plus comme Jérémie et sa gaieté naturelle reprend bientôt le dessus. Il a de l'esprit, en outre, et sans y tâcher. Vous voyez donc que le voyage est tentant : pour ma part, j'ai succombé à la tentation et n'en ai aucun regret — tout au contraire.

III.

Les conteurs nous appellent; allons vers les conteurs. C'est d'abord M. Albert Delpit qui annonce *les Amours cruelles* (1). Oui, très cruelles en effet. Sauf un, tous ces récits sont terriblement tragiques, et vous pouvez vous attendre à avoir froid dans le dos. L'impression de terreur est d'autant plus forte que les éléments de chaque tragédie sont condensés en quelques pages toutes trempées de larmes et de sang. C'est de l'élixir de tragédie. Ah! monsieur Delpit, s'il n'y avait pas tant de talent dans toutes ces petites toiles sombres, on ne vous pardonnerait pas d'avoir transformé l'amour, le petit dieu de nos pères ailé et souriant, armé d'un trait aigu qui fait une piqûre vite cicatrisée, en un génie du mal brandissant un grand poignard toujours rouge. Mais voilà! vous avez tant de talent! Ajoutons encore que ce grand poignard toujours rouge est un avertissement moral. Terreur salutaire. Voilà, dit-on, les fruits de la passion! Quand on voit du sang couler sous toutes les portes des cabinets particuliers, on préfère aller s'attabler à la grande salle commune. Si le gai Pierrot de Toulmouche — vous avez remarqué au Salon le joli tableau de *Tête-à-tête* — avait lu le volume de M. Delpit, il n'eût pas invité à souper la sémillante Colombine pour oublier ensemble Arlequin. Il eût craint de le voir apparaître, cet Arlequin justement irrité. Et, en effet, qui sait? Il est peut-être là derrière la cloison. Peut-être aiguise-t-il sa batte pour en faire une épée vengeresse ou va-t-il mêler du poison au parfait qu'on a laissé dans le couloir au frais. M. Delpit veut donc effrayer les amours illicites. Il sait bien, au fond, que l'idylle se termine en tragédie; il l'avouerait volontiers si on l'en pressait; puis tout bas : Mais taisez-vous donc! vous voyez bien que c'est pour leur faire peur! — Très bien; et cependant je réclamerais pour deux de ses victimes, Ronald et Misette, un Daphnis et une Chloé du pays basque, qu'il n'épargne pas, bien que leur passion soit innocente, en somme. Mais c'est ainsi : il faut aujourd'hui à M. Delpit des dénouements tragiques. Pour éviter la monotonie, il lui arrive parfois d'intervertir les rôles. Tenez, voici une histoire où ce n'est plus Arlequin qui tue Mme Arlequin née Colombine; c'est Colombine qui tue Arlequin. Et sur cela vous criez à l'immoralité: Mais c'est encourager Pierrot! Non, bien au contraire, car un supplice plus cruel que la mort l'attend, ce Pierrot : le spectre de la victime le poursuivra dans son sommeil, et il répétera d'une voix caverneuse avec Buridan : « C'était une noble tête, calme et belle, que l'assassin a revue bien des fois dans ses rêves! » Non, je vous assure, le volume de M. Delpit est effrayant de moralité.

(1) Albert Delpit, *les Amours cruelles*. — 1 vol. Paris, 1884. Paul Ollendorff.

IV.

M. Guy de Maupassant nous donne sous ce titre: *Miss Harriett* (1), une suite de récits presque tous de teinte assez sombre, épisodes de la vie cruelle. Chacun de ces petits drames forme un tout complet, ayant un commencement, un milieu et une fin, contrairement à la poétique de l'école naturaliste. M. de Maupassant a divorcé. En quittant la fameuse école, il en a emporté ce qu'on y enseigne de bon : la vue exacte et précise des choses, le souci des détails pris sur le vif, qui font la vérité des tableaux. Cela même, il ne l'exagère pas et ne le pousse jamais à outrance. Il y ajoute aussi de son propre fonds l'art de composer, la sensibilité, l'émotion communicative. Un petit chef-d'œuvre, croyez-moi, cette courte histoire de miss Harriett, et aussi ce petit drame intime exécuté avec tant de sobriété, *le Baptême*, et encore *Mon oncle Jules;* mais je vais faire la table des matières!

V.

Encore des contes! C'est une avalanche; mais il ne faut pas nous plaindre, car c'est une série heureuse cette fois. Voici ceux de Jean Printemps (2), un humoriste qui s'égaye et nous égaye nous aussi. *Contes fantaisistes,* annonce-t-il. En effet il y a là beaucoup de fantaisie et de caprice, ce qui donne un certain air de distinction à une gaieté qui, sans cela, pourrait sembler un peu grosse. Jean Printemps nous donne son portrait à la première page. Un air martial, de grosses moustaches: c'est un soldat, un officier évidemment. On l'aurait deviné sans ce portrait, car la plupart de ces récits sont d'une crânerie toute militaire; on sent qu'ils ont dû, avant de paraître en volume, avoir du succès à la caserne, non pas à la chambrée des soldats, mais à la table de MM. les capitaines. Le *pékin* n'y a pas le beau rôle, et, quand il veut jouer au militaire, soit comme garde national, soit comme garde civique, soit comme garde mobile, ah! mes amis, comme Jean Printemps se tord! Voyez-le, il se tient les côtes. Jean Printemps n'est pas non plus charitable pour ce qui porte la robe: procureurs, conseillers ou juges. Le précepte de l'Évangile: Aimez-vous les uns les autres, n'est pas dans la *théorie;* voilà pourquoi Printemps l'a oublié. Pour moi, impartial, je proteste contre ces silhouettes malveillantes des *pékins*

(1) Guy de Maupassant, *Miss Harriett*. — 1 vol. Paris, 1884. Victor Havard.

(2) Jean Printemps, *Contes fantaisistes*. — 1 vol. Paris, 1884. H. Doucé.

tracées par les militaires, de même que je proteste contre les *pékins* qui font la charge du colonel Ramollot. Et puis, vous savez, je proteste pour le principe, car, au fond, tout cela n'est des deux parts qu'un badinage.

VI.

Et maintenant des contes qui viennent de loin, de l'île Maurice, et qui, venant de loin, ne mentent pas cependant, en dépit du proverbe. Il y a bien une petite part de fantaisie dans *les Récits créoles* (1) de M. Charles Baissac, mais sur un fonds de vérité. La couleur locale est également fidèle, les originaux pris sur nature. Ses nègres ne sont pas nés dans le département de la Seine; les types féminins qu'il dessine ne sont pas des ingénues de Batignolles ou des habituées du pavillon d'Armenonville. Joignez à cela de l'humour, une manière délicate de faire tout entendre sans jamais appuyer, une ironie fine et légère qui procède volontiers par sous-entendus, et vous aurez une idée de ces contes créoles par le fond et presque parisiens par la forme.

VII.

Place aux jeunes poètes! En voici un qui s'avance en titubant, les pommettes colorées, le nez empourpré, M. Omer Chevalier. Est-ce qu'il aurait abusé de la bouteille, ce jeune homme? Non, je ne le crois pas. Non, c'est un bon jeune homme. Tel que vous le voyez, ses jambes le porteraient à merveille s'il voulait, et, bien sûr, il a mis sur ses joues et son nez tout un pot de vermillon. Histoire de jouer les Silènes et de prendre l'emploi vacant des Basselins. Que voulez-vous? il chante le vin (2), et il faut bien qu'il ait l'air d'un fervent de Bacchus *humant le piot* et s'imbibant de la *purée septembrale.* C'est un fanfaron de la bouteille, un *potor gloriosus.* Que sa démarche avinée et son visage écarlate ne vous trompent point. Écoutez-le plutôt : sa voix et sa chanson ne sentent point le vin, mais l'eau rougie — un peu aussi le cidre, car le jeune Bordelais a vécu quelque temps en exil à Landerneau et à Concarneau. Non, monsieur Chevalier, vous n'êtes pas un Basselin. Assez fraîche d'ailleurs, cette voix, et pas désagréable, cette chanson. Le motif n'en est pas toujours palpitant d'actualité. M. Chevalier chaussera, par exemple, les cothurnes de Leconte de l'Isle — c'est peut-être ce qui le fait tituber — pour entonner des hymnes à *Héraklès* et à *Bakkhos,* deux grands buveurs devant *Zeus.* Ailleurs encore, il mettra en scène l'empereur Commode hébété par l'ivresse, riant à l'idée de livrer au bourreau les honnêtes gens, puis étranglé par sa maîtresse Marcia et l'affranchi Narcisse, qui sauvent ainsi les stoïciens. M. Chevalier a, par moments, le cidre tragique. Sans doute, il était alors à Concarneau. C'est à Bordeaux, par contre, qu'il a dû chanter les joyeux buveurs du moyen âge, malandrins et truands, hôtes fidèles de *la Pomme de Pin.* Il les fait revivre assez heureusement. C'était assez, sans s'évertuer à faire soi-même le truand. Pure débauche d'imagination.

VIII.

Un autre jeune poète, M. André Alexandre, a été, lui aussi, exilé en Bretagne. Les hasards du volontariat l'ont jeté un an dans le Morbihan, et là les ajoncs l'ont inspiré. Il chante donc la lande en fleurs (1), cette lande où il a retrouvé la trace de Brizeux. Et comme il a vu, au souvenir de Brizeux, des larmes dans tous les yeux, ou du moins qu'il les a cru voir, comme aux assemblées le biniou ne dissipait pas cette tristesse, mais que les fillettes soupiraient :

> Hélas! où se trouve-t-il donc,
> Qu'il ne vienne plus au Pardon
> Faire danser la sabotière?

M. Alexandre a consolé les fillettes en les faisant danser à son tour. Ce n'était plus Brizeux, mais enfin il le leur rappelait. Lui aussi il venait à elles couronné des fleurs de l'ajonc, ces petites fleurs modestes, timides, mélancoliques, sans éclat qui éblouisse et sans parfum qui entête. Elles sont bien le symbole de la poésie celtique, quelque peu attristée par la brume dont la baigne l'Océan voisin, et d'un teint souffreteux sous ce soleil toujours pâle. M. Alexandre est donc un sous-Brizeux. Cependant, en sa qualité de volontaire d'un an, il s'essaye parfois à ce qu'il appelle des « rimes de combat ». C'est alors un sous-Tyrtée. Je l'aime moins dans le second rôle. Vainement, afin de se donner l'air martial, il enfle la voix en tortillant sa moustache pour l'arrondir en crocs : ni la voix ni la moustache ne sont suffisamment belliqueuses. Otez votre casque, jeune poète pacifique, doux, tendre, aimable, et reprenez votre couronne d'ajoncs : elle vous sied.

IX.

M. Charles des Guerrois ne souffle pas, lui, dans un biniou; il pince une guitare. Ses doigts agiles courent sur les cordes, qui rendent un son clair, mais sec et pointu. L'oreille n'est pas blessée, mais ce n'est pas une ample et puissante harmonie. Non : une harmonie maigre. Chaque mélodie est courte : soit un sonnet, soit un petit, un tout petit poème (2). Si M. des Guerrois ne pince pas longtemps de suite, en revanche il pince souvent. Je ne m'en plains pas, remarquez-le bien. Cependant ses doigts risquent de se fatiguer à ne pas prendre plus de repos. Il nous semble parfois sentir

(1) *Récits créoles*, par Charles Baissac. — 1 vol. Paris, 1884. Oudin et Cie.

(2) Omer Chevalier, *la Chanson du vin.* — 1 vol. Paris, 1884. Paul Ollendorff.

(1) André Alexandre, *la Lande en fleurs.* — 1 vol. Paris, 1884. Paul Ollendorff.

(2) Charles des Guerrois, *Sonnets et petits poèmes.* — 1 vol. Paris, 1884. Alphonse Lemerre.

qu'ils grattent la corde comme machinalement et par habitude. Tout à l'heure on écoutait avec grand plaisir; puis, voici une défaillance, une note douteuse. Ainsi, voyez le poète prenant à partie Tacite parce qu'il a dit que quinze années sont un grand espace de la vie humaine. Il était d'abord si facile de ne pas chercher noise à Tacite, et alors, le temps que dure cette querelle, on se reposait; mais enfin, puisque l'on tient à le confondre, que ce soit autrement que par un flot de métaphores. Quinze ans, Tacite, c'est

. . . . . Une semaine,
Un jour et moins encore, un éclair envolé
Qu'on n'a pas vu courir dans un ciel étoilé,
Une jument sans frein qui, fulgurante, passe.

Voyez-vous d'ici l'étonnement de Tacite qui n'a jamais lu l'allégorie de Barbier :

O Corse à cheveux plats, que ta France était belle!

Et le voilà qui se demande comment un espace de quinze ans ressemble à une jument fulgurante et sans bride. Nous nous étonnons bien, nous-mêmes, qui avons lu Barbier. Cette jument symbolisant le temps, voilà ce que j'appelle la note douteuse. Il y en a comme cela un certain nombre. Quelques-unes même sont presque des notes fausses. Ainsi :

Enfants trop amusés que tout jouet *convie*.

La faute en est à l'exécution trop rapide, sans trêve ni relâche; les doigts se fatiguent et les cordes de la guitare se détendent. Mais de temps en temps M. des Guerrois raccorde son instrument et laisse reposer ses doigts : alors c'est tout plaisir de l'entendre.

X.

M. Emmanuel Ducros et sa cigale (1) sont des improvisateurs étonnants. Leur facilité et leur rapidité tiennent du prodige. Elles vous font croire au merveilleux comme autrefois l'armoire des frères Davenport et aujourd'hui la prodigieuse divination de M. Cumberland et de M. Charles Garnier. Songez donc! chaque année, le jour du vernissage, M. Ducros s'arrête devant toutes les toiles à sensation, et le lendemain il met en vente au dépôt des cannes et des parapluies une série de petits poèmes inspirés par ces toiles. Chacune d'elles lui a été comme une

Admirable matière à mettre en vers français.

En vingt-quatre heures il a pleuré sur *Ophélie*, gémi sur *l'Abandonnée*, félicité *la Convalescente*, lancé des pavés à *Matho*, l'amant de Salammbô, et des lazzis au sommelier du couvent qui montre ses mollets au bas de l'escalier; il a soupiré avec le *Pierrot* de Léon Comerre, blanc sur blanc; il a adressé des déclarations aux belles dames qui se sont fait exposer en grand habillé ou, si vous aimez mieux, en grand déshabillé; que sais-je encore? Quant à réconforter les trente-sept *Andromèdes* sur leurs trente-sept rochers, il ne l'a pas tenté : c'était à n'en jamais finir. Toujours est-il que ces vingt-quatre heures ont été bien remplies. Sa cigale n'a pas chanté tout l'été; mais en un jour elle a chanté autant que les autres en quatre mois. Pauvre cigale, quel exercice! Et vraiment son petit *cri-cri* hâté, précipité, à toute vitesse, se laisse écouter encore sans déplaisir. C'est tout ce qu'on peut lui donner de bravos, et je suis persuadé qu'elle n'en demande pas davantage, la pauvrette. Si nous nous pâmions d'admiration, elle serait la première à nous arrêter : — Mais non, mon bon monsieur, ce n'est pas de l'art, c'est du tour de force. Je songe moins à la gloire qu'à la recette. — Fais-donc une bonne recette, cigale ma mie, en vue de l'hiver et de la bise!

MAXIME GAUCHER.

(1) Emmanuel Ducros, *Une Cigale au Salon*. — 1 vol. Paris, 1884. L. Baschet.

NOTES ET IMPRESSIONS

Dans *la Duchesse Martin*, la nouvelle comédie en un acte qu'on vient de jouer au Théâtre-Français, Mlle Samary demande à M. Barré comment se nomme le pays où ils se trouvent.

Alors M. Barré s'avance vers le trou du souffleur et dit d'un air fin, d'un air très fin :

— Le pays où se passent de si belles choses n'a pas encore de nom sur la carte.

Et la toile tombe.

C'est le couplet final. L'auteur a dû être enchanté de le trouver, l'acteur le dit avec une joie visible, et M. Sarcey le cite comme un mot heureux, en regrettant de ne pouvoir en citer d'autres.

Eh bien, n'en déplaise au critique, à l'acteur et à l'auteur, c'est ce mot heureux qui m'a gâté la pièce.

J'y avais pris d'abord assez de plaisir et je suivais avec intérêt, du fond de mon fauteuil, les péripéties de ce petit drame adroitement mis en scène et joliment conté. J'étais aussi — je dois le dire — on ne peut mieux disposé à trouver tout parfait : un acte de Meilhac, interprété par les excellents artistes de la Comédie Française, cela ne devait pas être un mince régal! Je me régalais donc de confiance, en écartant les objections qui me venaient à l'esprit, en me disant qu'après tout la donnée de cette pièce n'était pas inadmissible, que les caractères n'avaient rien de trop invraisemblable, que le romanesque jouait souvent un grand rôle dans notre vie, etc., etc. J'étais content enfin! Et lorsque je m'apprête à applaudir, M. Meilhac intervient, pour ainsi dire, en personne et me fait savoir que je suis bien naïf de m'être intéressé à sa pièce, qu'elle ne repose sur rien, que c'est un simple jeu d'esprit, un conte bleu, une histoire pour les enfants!...

J'examine alors la pièce pour ce qu'elle vaut et je deviens plus sévère que M. Meilhac lui-même. Car, quoiqu'il paraisse s'en défendre, l'auteur de *la Duchesse Martin* a cru néan-

moins écrire une comédie, peindre des caractères, faire œuvre de moraliste et de psychologue. C'est sérieusement qu'il nous montre un viveur ruiné, s'éprenant tout à coup d'une petite provinciale de seize ans à peine entrevue et la préférant à la capiteuse duchesse qui lui offre son cœur et ses millions. Elle est bien séduisante, cette duchesse, et le viveur va pour tomber à ses pieds; mais elle a pris machinalement une rose que la petite provinciale a donnée au viveur et celui-ci aperçoit la rose... Aussitôt il change de ton. « Je ne vous aime pas, madame », dit-il à la duchesse.

Là-dessus, je reste froid.

Étonnement de M. Meilhac :

— Vous n'êtes pas ému?...

— Non!

— Mais je le suis, moi!... Tout le monde l'a été.

— Allons donc!

— Je vous affirme que cette scène a paru charmante. A la première représentation, l'effet a été énorme.

— C'est qu'on ne savait pas alors que vous plaisantiez...

— Comment?...

— Je vois bien que nous sommes en pleine fantaisie, que vos personnages sont de pure convention et, comme vous l'avouez si spirituellement, en terminant, que le monde où se passent de telles choses *n'a pas de nom sur la carte.*

***

On a dit que M. Meilhac avait voulu faire son *Abbé Constantin.* Il en était parfaitement capable; mais il aurait fallu qu'il le fît sans malice, sans chercher à nous rappeler en même temps qu'il était doué, lui aussi, du scepticisme qui enfante les *Madame Cardinal.*

C'est précisément cette absence de scepticisme qui nous a séduits dans l'aimable roman de Ludovic Halévy. Le subtil écrivain s'est bien gardé de nous dire à la fin de son livre que les Américaines richissimes n'épousent pas, d'ordinaire, de pauvres officiers d'artillerie; il a eu l'art de nous raconter cette charmante histoire comme si elle était arrivée, et nous avons été ravis de pouvoir le croire sans effort, entraînés que nous étions par la grâce et par la simplicité du récit.

Non, décidément, il ne faut pas être trop malin. Au théâtre comme dans la vie, on ne trompe guère les autres qu'en s'abusant soi-même. C'est ce qui fait la force de certains auteurs qui vivent de lieux communs avec la conviction d'émettre des pensées originales et profondes : le jour où cette foi leur manquerait, ils seraient pris d'hésitation, de scrupules..., et le public ne les suivrait plus.

Et puis il ne faut pas trop s'en défier, du public. Il ne demande qu'à ne pas voir les défauts des œuvres qu'on lui présente, et, lorsqu'il s'amuse, il passe condamnation sur bien des choses.

Au troisième acte du *Monde où l'on s'ennuie,* M. Pailleron fait dire à l'un de ses personnages : « C'est la scène des marronniers de *Figaro* que nous jouons là! »

L'auteur avait cru désarmer la critique en la devançant; mais en même temps il appelait l'attention des spectateurs sur une ressemblance qui ne les aurait peut-être pas bien vivement frappés.

Faute, grosse faute.

Est-ce que dans l'*Étrangère* le duc de Septmonts s'avise de dire qu'il a épousé une seconde fille de M. Poirier, et l'ex-esclave, miss Clarkson, raconte-t-elle qu'elle a lu *la Case de l'oncle Tom?*

Que deviendrait le théâtre si nos auteurs dramatiques s'ingéniaient à faire eux-mêmes la critique de leurs ouvrages et à signaler les analogies qui peuvent exister entre leurs pièces et celles de leurs devanciers?

***

Un mot encore sur *la Duchesse Martin.*

Comment M. Perrin, qui se montre si justement soucieux de la vérité dans le costume, a-t-il autorisé l'excellent Barré à mettre une redingote et une cravate blanche pour jouer son rôle de médecin de campagne?

Cette tenue doit être réservée aux notaires des comédies de Ponsard.

Les vrais médecins de campagne, ceux qui parcourent en carriole les villages de leur circonscription, ne portent ni redingote, ni cravate blanche, ni chapeau à haute forme. Ils s'habillent aussi rustiquement que possible : d'abord pour leur commodité personnelle, et ensuite pour ne pas effrayer les paysans, qui, par avarice, répugnent déjà à appeler le médecin, et qui croiraient payer ses soins plus chers s'il se présentait dans une tenue cérémonieuse.

On me dira que la cravate blanche se porte aussi quelquefois en signe de deuil. Mais un médecin n'a pas intérêt à rappeler qu'il a perdu des malades.

***

A l'occasion de l'anniversaire de la mort du commandant Rivière et comme préface au livre d'un de ses amis, M. Alexandre Dumas fils vient d'écrire une lettre qui se termine ainsi :

« Mais un jour viendra (qui le retarde encore?) où les restes retrouvés de ce héros seront rendus à sa terre natale. Ce jour-là, le cœur de la vraie France, de celle qu'on trouve toujours quand il le faut, battra si fort qu'on ne pourra plus jamais entendre, si haut qu'on les crie ensuite, *toutes les vilaines choses qu'on ne dit que tout bas aujourd'hui et dont je ne veux pas parler.* »

Quelles sont ces vilaines choses? A quoi M. Dumas veut-il faire allusion? Serait-ce, par hasard, à cette sotte histoire racontée par *le Figaro* et démentie par l'amiral Cloué?... Croit-il, comme des braves gens de ma connaissance, que le gouvernement ait vraiment voulu faire tuer Rivière?

M. Dumas a le devoir de s'expliquer.

Ces insinuations qui ne portent sur rien et qui se prêtent à tout sont indignes de lui. En les reproduisant et en les couvrant innocemment de son nom, l'illustre écrivain leur donne une autorité qui encourage les sots et qui protège les calomniateurs.

Qu'il parle donc tout haut, s'il a quelque chose à dire.
Un honnête homme comme lui ne doit pas parler autrement.

*
* *

M. Georges Ohnet est décidément un homme heureux. Il court de triomphe en triomphe; ses pièces et ses romans passionnent la foule; il est entré dans la célébrité ; son portrait est exposé à toutes les vitrines entre les photographies de M. Damala et de Mlle Hading; il ne lui manquait plus que d'être diffamé : il l'est. On l'accuse de plagiat ni plus ni moins que M. Sardou. Un reporteur, qui défend les intérêts sacrés de la littérature, lui reproche d'avoir pris *le Maître de Forges* dans un vieux roman suédois.

A l'appui de son dire, le reporteur a extrait laborieusement du roman suédois des passages qu'il a opposés au texte de M. Ohnet et il s'est écrié : « Voyez! c'est frappant! »

Ce n'était pas frappant du tout. Mais les gens n'y regardent pas de si près quand il s'agit de colporter une méchanceté ; et c'est ainsi que l'accusation du *Gil Blas* a trouvé de l'écho dans certains journaux.

M. Ohnet a cru devoir répondre. Dans une longue lettre adressée à M. Henri Rochefort qui l'avait mis en demeure de se défendre, il déclare d'abord qu'il n'a jamais lu le roman de Mme Carlen, et, ceci dit, il revendique pour l'écrivain le droit de puiser ses œuvres dans l'œuvre de tous : il invoque l'exemple de Corneille exploitant le théâtre espagnol, de Molière s'appuyant sur Plaute et Térence, de La Fontaine empruntant ses fables à Ésope et à Phèdre, etc.

C'est appeler beaucoup de monde pour bien peu de chose. J'estime que M. Ohnet aurait dû s'en tenir aux premiers mots de sa lettre : « Je ne connais pas le livre de Mme Carlen. » Cela répondait à tout.

C'eût été aussi un peu plus hautain. Je trouve que M. Ohnet a fait preuve d'une modestie et d'une gracieuseté excessives à l'égard des journalistes qui l'ont si aisément soupçonné. Il écrit au directeur de *l'Intransigeant :* « Monsieur et très distingué confrère... » *Monsieur* suffisait; j'aurais admis encore le « cher confrère », qui est banal, ou le « sympathique confrère », qui est devenu presque injurieux; mais « très distingué » marque vraiment une distinction trop particulière.

Je sais bien ce que pourrait me répondre M. Ohnet. « Il faut se faire pardonner son succès. » Oui ; mais M. Ohnet n'a pas seulement du succès : il a aussi du talent. Eh bien, quand on a du talent, il faut être fier... Soyez fier!

MONSIEUR JOSSE.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Assemblées parlementaires. — Le 20 mai, les Chambres ont fait leur rentrée. Au Sénat et à la Chambre des députés, M. Jules Ferry a donné lecture d'une déclaration ayant pour but d'expliquer les circonstances qui ont amené la conclusion du traité de Tien-Tsin, le 11 mai dernier, traité qui sera soumis ultérieurement à l'approbation du parlement. Le Sénat s'est ajourné au lundi 26, la Chambre des députés au vendredi 23.

Travaux parlementaires. — Le 21, la commission d'enquête a repris ses travaux.

Allemagne. — Le 19 mai, la cour de Leipzig a rendu son arrêt dans l'affaire Krazewski, ce publiciste accusé d'avoir livré à l'étranger certains plans de mobilisation de l'armée germanique. Hentsch a été condamné à neuf ans de travaux forcés, et Krazewski à trois ans et demi de détention dans une forteresse.

Angleterre. — D'après le *Times* et le *Standard,* aucune décision ne sera prise par le gouvernement anglais au sujet d'un envoi de troupes au Soudan avant qu'on ait appris le résultat de la mission de l'amiral Hewett auprès du roi d'Abyssinie.

Madagascar. — D'après une dépêche de Tamatave au *Standard,* datée du 9 mai, l'amiral Miot, commandant en chef de l'expédition, est arrivé. Il aurait notifié aux consuls que le blocus sera prochainement déclaré sur toute la côte.

Nécrologie. — Mort de M. de Bastard d'Estang, ancien sénateur; — de l'éditeur Chamerot; — de M. Michel Altaroche, publiciste; — du peintre Gustave Junot; — de la princesse Murat; — de M. Bayer, commissaire de la marine, directeur des contributions indirectes de la Cochinchine; — de M. Alphonse Picart, ancien député de la Marne; — de M. Hymans, un des littérateurs les plus distingués de la Belgique.

Une Française en Tunisie

Il n'appartient pas à la *Revue politique et littéraire* de louer un livre qui est, pour ainsi dire, né dans ses colonnes. Elle a publié la première, sous le titre d'*Une Française chez les Kroumirs* (1), une partie des récits qui viennent de paraître sous celui de *Promenades d'une Française dans l'intérieur de la régence de Tunis* (2).

Elles sont rares, les Françaises éprises des aventures de voyage; mais, quand il s'en rencontre une et que les circonstances favorisent ses goûts, il en résulte, par le mélange de l'imagination et de l'intrépidité, de la poésie de l'esprit et de la disposition à la sympathie qui est une des qualités nationales, une voyageuse accomplie. Mme de Voisins n'a pas eu besoin d'aller loin pour développer ces piquantes qualités. Son mari résidait à la Calle, et de là il lui suffisait de faire des excursions un peu longues dans la campagne pour se trouver au milieu des Kroumirs, des Touaregs, à mille lieues pour ainsi dire de l'Europe, et entourée de vrais périls.

(1) Voy. la *Revue* des 10 et 17 septembre 1881.

(2) *Promenades d'une Française dans l'intérieur de la Régence de Tunis avant l'annexion*, par Pierre Cœur (Mme de Voisins). — 1 vol. in-12. Paris, 1884. Dreyfous, éditeur.

L'axiome qu'elle inscrit en tête de son livre : « Quiconque se fie à un Arabe risque sa tête », est la note dominante de ses récits, et le sentiment de crainte qui s'éveille chez le lecteur ne le quitte qu'à la fin du volume. On voit une vaillante jeune femme de dix-huit ans se lancer, seule, escortée seulement de domestiques arabes dont pas un ne mérite confiance, au milieu de populations kroumires hostiles aux chrétiens, comme elles l'ont bien prouvé plus tard, et, sans approuver sa témérité, on la suit avec un intérêt anxieux. Soit qu'elle se rende à une ouadda, une foire indigène, où elle se trouve entourée de trois mille Kroumirs en armes; soit qu'elle aille faire visite à un chef de brigands dans sa tente sans autre protection que l'honneur présumé de ce Fra Diavolo africain, on tremble sans cesse pour elle, et l'on a raison de trembler.

A cette émotion se joint un éveil continuel de la curiosité. Il n'y a rien de plus intéressant pour nous que les mœurs arabes vues de près, et on ne les voit guère dans nos possessions déjà anciennes, du moins dans les grandes villes de l'Afrique française. Femme, Mme de Voisins a pu surtout étudier les femmes dans un pays où personne ne les connaît. Pour cela, elle avait l'avantage de parler l'arabe comme une sectatrice de Mahomet et d'être exempte de préjugés. Elle nous assure que c'est à tort que l'on suppose la femme arabe invisible et étrangère à la famille; que ce n'est que dans les villes que le séjour malsain du harem annihile son existence, et qu'ailleurs, même la femme noble, la *douadda*, ou femme de grande tente, est l'âme de tout et se mêle à tout. Elle lui rend justice sous le rapport de la beauté, du charme et de l'intelligence. Il est certain que c'est une race fine; quand on les compare aux Siciliennes, aux Andalouses, aux Maltaises, quand on voit leurs pieds d'enfants, leurs mains de Vénus noires et leurs yeux de gazelles, on est forcé de reconnaître que ce n'est point des « Barbares du Nord » qu'elles ont tiré ces perfections féminines.

Étrange nation que cette nation arabe à laquelle le Midi de l'Europe doit ses idées sur l'honneur et qui contient dans son sein tant de traîtres ! Mme de Voisins se confie à un chef de brigands et se méfie de ses domestiques ! En effet, tous la trompent, la volent, et sont prêts à la faire tomber dans des guets-apens afin d'avoir une part dans sa rançon. Qu'on lise le petit livre qu'elle nous donne : on y marche de découverte en découverte, de surprise en surprise, et l'on commence par s'amuser pour continuer par s'instruire.

L. Q.

Bibliographie

Monumenta Germaniæ historica. Poetarum latinorum medii ævi tomi II pars prior. — Berlin, 1883, 480 pages, grand in-folio.

Cette importante publication est vivement conduite. La série des poètes contemporains de Charlemagne à peine épuisée, voici les contemporains de Louis le Débonnaire, Ermoldus Nigellus, Candide, Raban-Maur, Walafrid Strabon, édités avec le même soin, le même luxe. Il y a lieu de féliciter les laborieux et savants éditeurs. (*J. des S.*)

Alexandre Calame, sa vie et son œuvre d'après les sources originales, par E. Rambert, avec un portrait gravé par L. Boisson. Un fort vol. in-12 de 568 pages. — Paris, Fischbacher, 1884.

Les Suisses ne peuvent se plaindre de la froideur du public à l'égard de leurs peintres. Il y a cinq ou six ans, M. Ch. Clément faisait paraître un fort volume sur Gleyre, avec trente photogravures. Aujourd'hui M. E. Rambert consacre un volume au moins aussi gros à Calame, mais malheureusement sans photogravures. Si le public était indifférent à ces noms, MM. Clément et Rambert se fussent bornés à une simple notice. Nous savons bien que les « connaisseurs » trouvent singulièrement exagérée l'importance accordée aux œuvres de ces artistes, et que, d'après eux, les bibliothèques crouleraient si l'on élevait pareils monuments à tous les peintres d'un mérite égal. Calame surtout est très contesté. Th. Gautier ne le jugeait même pas digne d'un éreintement et passait son nom sous silence, malgré les succès qu'il avait obtenus; et il est encore de mode, dans toute une classe de critiques, de déprécier et lui et son genre et son école. M. E. Rambert ne le cache certes pas; mais il sait aussi que Calame a été, et il est toujours, grandement estimé par des personnes dont le jugement n'est pas à dédaigner.

Il est de règle qu'on ne peut être jugé que par ses pairs. La règle est-elle absolue? Dans les questions d'art, les profanes n'ont-ils jamais le droit d'avoir voix au chapitre? Sans aucun doute, la liste serait longue des jugements faux ou saugrenus portés sur telle ou telle œuvre par des gens qui n'ont pas appris à manier le pinceau, pour ne parler ici que peinture. Mais ces « philistins » sont-ils nécessairement privés de l'instinct et du goût du beau et du vrai? Ont-ils fatalement des yeux pour ne point voir ou pour voir de travers? Et, en ce qui concerne le paysage, et surtout certains paysages, ne peuvent-ils pas, si d'ailleurs ils ont un peu de culture, émettre un avis qui, dans bien des cas, serait plus juste que celui des Aristarques de profession? Vous critiquez le choix du sujet du tableau : je trouve cette scène alpestre infiniment plus belle que ces légumes et ces œufs au plat devant lesquels vous vous pâmez; ils sont peints d'une façon adorable, soit; mais ils ne sont pas autrement poétiques. Qui est le profane? Qui est le bourgeois? Vous dites : Ces neiges sont trop étincelantes; ces rochers, ces lacs, ces ciels, d'un ton impossible; je prétends que tout est vrai, et j'ai sur vous cet avantage de pouvoir juger *de visu* et du point où le peintre s'est placé; tandis que vous, vous n'avez jamais gravi que Montmartre. Qui a voix au chapitre? Vous ne voulez pas en avoir le démenti, et vous déclarez que ces tons, fussent-ils vrais, l'art ne les admet pas. Sans doute le vrai n'est pas toujours beau, ou du moins ne nous le paraît pas toujours; mais il y a bien de la routine, bien des conventions aussi dans l'art; et peut-être, si vos yeux étaient habitués à ces tons qui vous choquent, vous finiriez vous-même par les trouver admirables. En tout cas, la question peut se poser, et vous n'avez pas le droit de la trancher net.

M. E. Rambert insinue que, si Calame a été contesté et

même dédaigné, cela vient en partie de ce qu'il était de sa personne très bourgeois. Bon époux, bon père, bon citoyen, bon chrétien; pas de dettes, cheveux non ébouriffés : comment peut-on être artiste quand on a un passe-port pareil? Il y a du vrai sans doute dans cette pointe. Mais, outre que certains artistes éminents sont estimés tels, même par leurs confrères, quoiqu'ils se comportent comme le commun des bourgeois, il faut bien avouer que la critique s'en prend surtout au genre de peinture de Calame et de son école, et, si on le juge faux, on le trouve aussi monotone. Un pic neigeux se dressant au-dessus d'un lac, « un pain de sucre assis sur le papier bleu qui l'enveloppait », ou un sapin se baignant les pieds dans un torrent — on feint de n'y voir que cela.

Qu'on lise l'ouvrage de M. Rambert, et l'on sera plus juste à l'égard de l'artiste, comme on s'intéressera à l'homme. On verra que Calame, qui a énormément produit, savait varier ses sujets, ses sites, ses points de vue, et que ses aquarelles, sépias, fusains, dessins, eaux-fortes et lithographies, dignes de ses tableaux, représentent la nature sous bien des aspects divers. Au reste, il nous semble impossible qu'un jour tous les artistes n'admirent pas au moins ses chefs-d'œuvre. Quoi qu'il en soit, pour nous qui en avons vu un certain nombre, et spécialement ceux qui sont au musée de Leipzig, l'*Éboulement*, les *Chênes battus par l'orage* et l'un des cinq *Mont-Rose* (ou *soi-disant Mont-Rose*), toutes les épithètes de *philistin*, de *bourgeois* et autres qu'on pourra nous lancer n'atteindront jamais à la hauteur du plaisir que nous avons éprouvé en contemplant ces toiles. Et nous remercions M. E. Rambert de nous avoir donné tant de détails sur la vie et les œuvres du peintre genevois — ou plutôt neuchâtelois. Qu'une seconde édition renferme quelques photogravures. Ce petit luxe est bien dû à la mémoire de Calame et est le complément naturel et nécessaire du bel ouvrage qui lui est consacré.

(*Renaissance.*) Élisée Bost.

Dictionnaire des sculpteurs de l'antiquité, par M. Stanislas Lami, statuaire. — 1 vol. in-12. Didier.

Ce n'est là que la première partie d'un grand recueil où M. Stanislas Lami se propose de réunir les biographies de tous les sculpteurs anciens et modernes. Un dictionnaire de ce genre n'existe pas encore, et il y a là une lacune à combler. Il faut espérer que M. Lami ne nous fera pas trop longtemps attendre la fin de son travail.

L'Allemagne, par M. Félix Narjoux. — 1 vol. in-12. Plon.

Nous sommes inondés de livres sur l'Allemagne. Le principal mérite de celui-ci réside dans une exécution typographique charmante et dans quelques jolis croquis de l'auteur. Le texte est plus faible. En somme, un joli ouvrage de bibliothèque qu'on ne descendra pas trop souvent du rayon.

La Morale, par M. Eugène Véron. — 1 vol. in-18. Reinwald.

Cet ouvrage fait partie de la *Bibliothèque des sciences contemporaines*, sorte d'encyclopédie matérialiste très militante, publiée — non sans succès — par l'éditeur Reinwald. M. Eugène Véron, qui a fait paraître dans la même collection un volume sur *l'Esthétique*, s'attaque dans celui-ci au problème le plus embarrassant peut-être qui se pose au matérialisme : le problème moral. C'est avec un art très ingénieux, une grande souplesse de dialectique, qu'il essaye de tourner la difficulté. Sa méthode consiste à suivre l'évolution des idées morales, à les expliquer par leur développement progressif. Sa théorie se ramène, en définitive, à celle de l'intérêt bien entendu; elle détruit l'idée morale en prétendant en rendre compte. Il entre, en effet, dans l'acte moral un élément que M. Véron a négligé et qui cependant en fait l'essence : le désintéressement. Une morale qui ne lui fait pas sa large part ne sera jamais une morale, quelque talent qu'on mette en œuvre pour lui en sauver l'apparence.

Faits divers

Il vient de paraître à Londres un petit livre intitulé *Lady Macbeth, étude*, dont l'auteur, M. Leigh Noel, s'est proposé de réhabiliter lady Macbeth. Selon lui, c'est le modèle des épouses. Elle n'a commis ses crimes que par amour pour son mari.

— *Le Gaulois* dément que le comte de Paris s'occupe d'une *Histoire du règne de Louis-Philippe*. D'autre part, l'*Academy*, de Londres, en général très bien informée, donne des détails sur l'ouvrage en question. Ce serait, d'après elle, « une espèce d'apologie politique » de Louis-Philippe, et le comte de Paris aurait interrompu ses autres travaux pour s'y consacrer.

— Le bibliophile Jacob prépare la publication de la correspondance de Paul de Saint-Victor.

— La municipalité de Bordeaux a acheté une collection de papiers ayant appartenu au dernier secrétaire de l'ancienne Académie de Bordeaux. Parmi ces papiers se trouvaient trente-deux lettres inédites de Montesquieu, se rapportant en grande partie à *l'Esprit des lois*, auquel Montesquieu travaillait à ce moment. Il raconte dans une d'entre elles qu'il donne huit heures par jour à son livre et que tout le temps employé autrement lui paraît du temps perdu. Les progrès de son œuvre le ravissent : « J'en suis enthousiasmé, écrit-il; je suis mon premier admirateur. Je ne sais si je serai le dernier. » Un des bibliothécaires de la ville de Bordeaux, M. Céleste, publie les trente-deux lettres en y joignant des détails biographiques et bibliographiques inédits, tirés de la même collection.

— L'Italie vient d'acheter la partie de la collection de lord Ashburnham qui comprenait les manuscrits de provenance italienne. D'après la *Nuova Antologia*, ces manuscrits, sortis presque tous de bibliothèques privées, avaient été classés dans le *fonds Libri*, tandis que les manuscrits de provenance française avaient été classés, pour la plupart, dans le *fonds Barrois*.

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [3126]

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNEE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 22. 31 MAI 1884.

L'ART FRANÇAIS EN 1884

(Premier article).

Les expositions particulières

Si Paris aujourd'hui n'aime pas l'art d'un amour sincère, il faut avouer du moins qu'il cache à merveille son jeu. Sitôt que, vers le mois de décembre, le froid et le mauvais temps aidant, la grande ville a rappelé à elle tous ses habitants dispersés, ce ne sont guère qu'expositions succédant aux expositions, jusqu'au jour où juin les dispersera de nouveau pour quelques mois. Des salles s'ouvrent de toutes parts. Une exhibition fait tort à l'autre. Pour qui veut suivre le mouvement, être, selon l'expression d'aujourd'hui, « dans le train »; pour qui consulte chaque matin son journal à informations afin d'avoir chaque soir, pour le dîner mondain, son mot à dire sur le sujet nouveau et de montrer qu'il est au courant, c'est une occupation qui ne laisse guère de loisirs. Ici, c'est une exposition après décès, que doit suivre tout aussitôt une vente. Là, c'est une galerie lentement formée et qu'en un jour, au feu des enchères, le marteau du commissaire-priseur va éparpiller aux quatre vents du ciel, d'où elle était venue. Ailleurs, c'est un marchand de tableaux qui a bien son arrière-pensée, et qui convoque la foule à venir regarder des œuvres dont il espère, par la réclame et le bruit, faire hausser la cote. Ailleurs encore, c'est quelque œuvre de charité qui se dit avec raison que les sentiments généreux de l'humanité ont besoin d'être aidés de quelques sentiments moins désintéressés, et qui fait appel à la curiosité pour que les pièces blanches du public tombent dans une bourse dont elle fera bon emploi.

Nous nous garderons de prendre plus au pied de la lettre qu'il ne convient le succès de toutes ces expositions. Il est certain que la mode y joue un grand rôle. Il suffit d'entendre les propos qu'échangent, dans la plupart des salles, les visiteurs; il suffit d'entendre, le soir, les jugements qu'ils ont rapportés de leur visite, pour se convaincre que la compétence n'est pas toujours leur principal mérite. Plusieurs étaient tout aussi occupés d'être vus que de voir; bon nombre tenaient à pouvoir dire : « J'y étais. » Et un plus grand nombre encore, s'ils étaient sincères, diraient tout simplement : « J'y étais; mais je ne m'amusais guère! » Les frères Goncourt ont formulé une de leurs observations les plus justes lorsqu'ils ont écrit dans leur volume *Idées et sensations* cette phrase : « Ce qui entend le plus de bêtises au monde, c'est un tableau. »

Ne médisons pas trop de la mode cependant. Elle est bien certainement un des plus utiles auxiliaires du progrès. Je n'irai pas jusqu'à dire, comme le faisait naguère certain auteur de catéchisme évolutionniste, qu'un beau jour le reptile, las de ramper dans la boue, s'est écrié bien longtemps avant le poète : « Des ailes, des ailes! » Par la force invincible de ce désir, sa tête s'est redressée; des plumes ont poussé sur ses membres antérieurs, et insensiblement de reptile il est devenu oiseau; il a quitté cette fange à laquelle il semblait attaché; un beau jour, il a fendu l'air triomphalement et plané dans l'espace. — Voilà, pour un lézard préhistorique, bien de l'imagination! Mais dans l'humanité, il faut bien le reconnaître, l'ambition est une belle chose. Elle nous fait peu à peu acquérir les vertus que nous rêvons. « On part pour le Kamtschatka, disait ici même un jour M. J.-J. Weiss dans une de ses plus jolies boutades, et l'on arrive aux Batignolles! » Oui, sans doute; mais, si l'on n'était parti pour le Kamtschatka, on ne serait même pas arrivé aux Batignolles, et, de Batignolles en Batignolles, l'humanité, qui, elle, ne s'arrête jamais, finira bien par atteindre le Kamtschatka.

Et c'est tout justement à cela que sert la mode. On est un bon bourgeois retiré des affaires où l'on a fait une jolie for-

tune; on est une femme du monde dont l'instruction a été fort négligée; on est un jeune homme qui désire faire dans le monde la meilleure figure possible : on ne connaît pas grand'chose à la peinture, pas plus qu'à la musique ou aux lettres; mais le bon ton est là qui veut que l'on s'intéresse à toutes ces choses ou du moins que l'on ait l'air de s'y intéresser : on craint de passer pour un nigaud, pour un rustre, pour un barbare, en ignorant ce dont tout le monde autour de nous a l'air informé. Et, bien qu'au fond cela n'amuse qu'à demi, on suit la foule, on va où les autres vont, on parle de ce dont tout le monde parle.

Les commencements sont austères; ils sont même durs quelquefois; on a fait des besognes qui semblaient moins rudes et moins arides que celles-ci; on se donne beaucoup de peine pour ne profiter guère. Tantôt on est d'humeur timide, et alors on écoute, on consulte, on se renseigne, on répète docilement ce que l'on entend dire, on lit les critiques de tout rang, on en cherche un que l'on investisse de sa confiance et sur la foi duquel on puisse jurer. Tantôt on a bonne opinion de soi et dès l'abord on tranche; on décerne à celui-ci du génie, on proclame la médiocrité de celui-là. On dit des sottises au début, oh oui! on en dit beaucoup : il y a même des gens qui trouvent moyen d'en dire toujours. Puis, peu à peu, à force de voir, de regarder, de comparer, si l'on est né avec quelque bon sens naturel, les écailles tombent des yeux, non pas subitement, comme dans le miracle de Damas, mais peu à peu. Après avoir dit beaucoup de sottises, on en dit moins; on peut finir par n'en dire presque plus. En forgeant on est devenu forgeron; on s'est affiné le goût; et voilà un amateur sérieux de plus acquis pour l'art. On a commencé par suivre les expositions uniquement pour en parler, pour les autres; un beau jour, on se surprend à les fréquenter pour soi-même. On y trouve un véritable plaisir; on s'est pris insensiblement au jeu que l'on jouait, et l'on ne se repent pas de cette duperie.

Tel est le grand service que rend la mode, et c'est pourquoi, bien loin de la maudire et de s'en moquer, il faut, au contraire, lui savoir gré de sa tyrannie. J'ai bien peur que nos pères au XVIe siècle, lorsque les guerres d'Italie les mirent pour la première fois en présence des œuvres de la Renaissance, ne fussent guère que des barbares qui n'en goûtaient que médiocrement les délicatesses; mais la mode se mit de la partie, et ce fut notre bonheur. On s'engouait d'abord de confiance, sur parole; on finit bientôt par s'y connaître.

Longtemps l'amour de l'art resta, chez nous, le privilège de quelques-uns; il était convenu que l'aristocratie seule était digne de s'y intéresser et capable de s'y connaître. La Révolution a fait ici, comme partout, son œuvre démocratique. C'est M. Tout-le-Monde aujourd'hui qui réclame son droit de comprendre et d'admirer. Il ne comprend pas toujours et n'admire pas toujours à bon escient; mais, qu'on se rassure, il fera petit à petit son éducation. Il veut arriver à s'y connaître et finira bien par y réussir, en dépit de ceux qui le raillent et qui ont parfois, je le veux, matière à le railler. Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!

I.

L'exposition des dessins du siècle à l'École des beaux-arts a ouvert le défilé de cette année. Elle a été fort belle et très justement admirée.

On y a revu des portraits à la mine de plomb de M. Ingres, qui avaient commencé la réputation de l'artiste et qui restent peut-être son titre de gloire le plus incontesté. Ingres n'avait pas la grande imagination, celle qui donne aux compositions le mouvement et la vie. Lorsqu'il réunissait des figures dans un cadre, il les y assemblait plutôt, par un effort de sa volonté, qu'elles ne s'y appelaient l'une l'autre. On sentait toujours, en regardant ses tableaux, le disciple patient et consciencieux des maîtres, instruit à la double école de l'antiquité et de la Renaissance, plus qu'on n'y sentait l'artiste inspiré, le créateur. Quant au peintre, il fut certainement médiocre. Mais ce qu'il y avait de véritablement supérieur chez Ingres, ce par où il demeurera grand, c'était l'amour sincère de la nature, le respect de l'art, la recherche de la beauté dans l'expression puissante de la réalité. Il saisissait le caractère d'un visage, d'une personnalité, et c'était cela d'abord qu'il s'appliquait à rendre. Personne ne sut mieux prendre un parti, sacrifier le détail, même pittoresque, à l'effet de l'ensemble; et pour lui une œuvre d'art était d'abord une œuvre d'intelligence. C'est par là qu'il est un maître et l'un des plus nobles représentants de ce génie français dont les deux qualités maîtresses sont la raison et la clarté.

Tout différents, les dessins d'Eugène Delacroix étonnent par des qualités non moins extraordinaires; on voyait, en les regardant, combien à côté de la fougue et du mouvement il y avait chez l'artiste romantique de science profonde et de patiente étude. Comme elles semblent loin de nous aujourd'hui, ces querelles passionnées d'il y a cinquante ans! La postérité s'est chargée de réconcilier les noms d'Ingres et de Delacroix, si longtemps opposés l'un à l'autre, comme elle avait réconcilié déjà ceux de Raphaël et de Michel-Ange.

Les dessins d'Hippolyte Flandrin n'ont point gagné à cette exposition. Flandrin, tant prôné il y a quelque vingt-cinq ans, fut un disciple honnête, un clair de lune consciencieux, le plus estimable des élèves; il ne fut, hélas! rien de plus. Et dans l'art une seule chose compte : la personnalité. Peu importe que le verre où l'on a bu soit petit ou grand; mais malheur à qui n'a pas bu dans son verre!

Là était, à cette même exposition, l'intérêt des dessins de M. Puvis de Chavannes; là aussi celui des jolis portraits au crayon de Henri Regnault. Il s'en est peu fallu que l'honneur de l'exposition ne fût pour ces derniers. Tout le monde connaissait — car ils ne s'oublient pas une fois qu'on les a vus — les tableaux brillants jusqu'à aveugler les yeux du jeune peintre qui, à vingt-sept ans, trouva la mort à la journée de Montretout. Fortuny, comme il le disait, l'avait empêché de dormir. En Italie, en Espagne, au Maroc plus encore, il s'était grisé de lumière; il cherchait les difficultés pour les vaincre; il exécutait des tours de force. Dans sa *Salomé*, dans son *Exécution sans jugement*, dans sa *Judith*,

dans ses tableaux de Tanger, dans ses dernières aquarelles, il se montrait le plus étourdissant des virtuoses de la palette. Et voici que, tout au contraire, dans ses portraits au crayon, nous le trouvons le plus simple en même temps que le plus délicat et le plus honnête des dessinateurs. Il ne cherche ni à éblouir ni à surprendre; il oublie le public; c'est lui seul qu'il veut satisfaire.

Ce n'est pas sans un douloureux sentiment que l'on regarde ces dessins. La main qui les a faits est celle d'un maître; un jour fût venu où le pinceau, lui aussi, eût mis son honneur à être sobre et vigoureux. Une balle stupide a détruit en une seconde toutes les belles œuvres que portait en elle cette jeune tête; et parmi les contemporains de Henri Regnault lequel sera capable de remplir la place qu'il a laissée vide?

II.

Deux expositions ont succédé, à l'École des beaux-arts, à celle des dessins du siècle : l'exposition de Henri Sellier et celle d'Édouard Manet.

Sellier, qui avait donné de grandes espérances, était un rêveur et un indolent. On peut dire de lui qu'il est parti sans avoir donné sa mesure. Il songeait en lui-même à de beaux tableaux; il essayait, effaçait, essayait encore et n'était jamais content. Il s'était laissé peu à peu oublier; on peut se demander même si le découragement n'était pas venu. Peut-être, comme il est arrivé à plus d'un prix de Rome, la longue fréquentation des maîtres avait-elle été pour lui plus fatale qu'heureuse. On avait quelque chose en soi, on s'était élancé vers la gloire plein d'espérances, d'ambitions et d'illusions; puis peu à peu, à mesure que l'on vit davantage dans l'intimité des plus grands, le sens critique se développe; on aperçoit ses défauts; on perd ses illusions; on prend sa mesure trop exacte; on se dit un jour à soi-même : « Je ne serai jamais ni Raphaël, ni Léonard, ni Titien, et alors à quoi bon? » L'admiration, qui exaltait hier l'énergie personnelle, est désormais ce qui la paralyse. Qui les comptera, dans tous les arts aussi bien que dans celui-ci, les artistes qu'a tués le sens critique trop développé, et que d'angoisses ignorées ils ont traversées avant que de mourir!

On eût bien surpris ce pauvre Édouard Manet si on lui eût dit qu'après sa mort son œuvre aurait l'honneur d'être exposée dans cette École des beaux-arts pour laquelle il n'avait pas assez de sarcasmes. La chose s'est vue pourtant, et elle a été tout près de faire scandale. Il est inutile de revenir aujourd'hui sur ce débat; tout ce que l'on peut dire, c'est qu'à cette exposition posthume où l'on avait cherché une apothéose le nom de Manet n'a pas grandi. Le public regardait étonné, inquiet, déconcerté. En dépit de tous ceux qui l'invitaient bruyamment à admirer, il n'a pu s'y décider, et le succès de la vente qui a suivi a été médiocre.

Il y avait certainement chez Manet un artiste fort bien doué, un œil très perçant et une main très habile. Il a eu plus d'une fois, surtout dans la gamme des blancs et des noirs, le sentiment des délicates harmonies; il a été audacieux et parfois avec bonheur. Il aura exercé, somme toute, autour de lui une influence utile à plus d'un. Il a aidé l'art français à sortir définitivement du faux jour de l'atelier et des conventions de l'école. Mais ce lutteur n'avait point été armé pour la lutte triomphante; il lui manquait cette première et forte éducation du métier, cette discipline, sans laquelle les plus heureux dons demeurent condamnés à l'impuissance. Il lui manquait aussi, et cela était plus grave encore, ce culte de la beauté qui sera toujours, quoi qu'en disent certains, la seule source féconde de l'art véritable. Il cherchait de préférence la laideur et la vulgarité. En se faisant le peintre de la réalité contemporaine, il calomniait cette réalité, il en dédaignait volontairement et de parti pris les côtés les plus intéressants et les plus dignes d'être représentés. Enfin, et ce fut son plus grand malheur, il s'était dès le premier jour posé non pas en réformateur, mais en révolutionnaire. Toute sa vie il fut un révolté. Il avait voulu être un porte-drapeau, un chef d'école; et il devint le prisonnier de sa formule révolutionnaire. Il s'était condamné lui-même à toujours étonner, à toujours scandaliser; il lui fallait jusqu'au bout persévérer, pousser à outrance sa doctrine, ne pas permettre que personne le dépassât. Il est mort à la peine, souffrant de cette situation qu'il avait choisie et ne pouvait plus quitter; mécontent de ses disciples et, on peut le croire, médiocrement satisfait de lui-même; las de se voir encore contesté à l'âge même où l'homme sent le besoin de recueillir le prix de ses efforts, d'obtenir enfin la récompense de toutes les batailles livrées. Il restera de lui quelques remarquables morceaux, et ceux-là précisément où il a été le moins chef d'école. Il demeurera un nom discuté jusqu'au jour où viendra le grand silence. Et alors quelques érudits seront seuls à connaître les services qu'il aura pu rendre; car ceux qui auront profité de lui auront fait mieux que lui et auront contribué à le faire oublier.

D'un tout autre caractère a été l'exposition du peintre Grenier. Celui-ci n'avait jamais songé à se poser en chef d'école; il ne prétendait accomplir aucune révolution; il n'était parti en guerre contre rien ni contre personne. C'est pour lui, pour lui seul, on peut le dire, qu'il avait travaillé toujours, et c'est à peine s'il avait cherché la réputation. C'est cette conscience et cette sincérité mêmes qui ont fait le charme principal de ses œuvres le jour où une main pieuse les a réunies. Il y eut chez le peintre Grenier bien des hésitations, bien des tâtonnements; il était resté en lui, jusqu'au dernier jour, un peu de l'amateur; mais cet amateur avait la passion de l'art, une personnalité à lui, une vision délicate de la nature et de l'humanité; il était poète au moins autant que peintre. Rien n'est plus touchant que ces vies qui se sont écoulées silencieuses et modestes, sans recherche du vain bruit, et qui pourtant ont été bien remplies, car elles ont été vouées à un noble culte.

III.

Au mois de février sont venues, suivant l'usage, les expositions des cercles artistiques : exposition de la rue Volney,

exposition de la place Vendôme. Elles n'ont été fort brillantes ni l'une ni l'autre.

A la rue Volney M. Baudry a montré un portrait de M. le sénateur Peyrat fait pour inquiéter ses amis. Il les a rassurés heureusement par un autre petit portrait d'homme exposé place Vendôme et qui mérite de compter parmi ses meilleurs ouvrages.

Les expositions des cercles ont le plus souvent un double inconvénient. Les artistes en renom s'y négligent, et les autres y tiennent trop de place. Pour les premiers ces expositions ne tirent pas à conséquence; ils s'y mettent à leur aise; ils croient avoir assez fait quand ils ont envoyé là quelque pochade, réservant pour une occasion plus importante les œuvres qu'ils croient vraiment dignes d'eux; et les seconds usent jusqu'à l'abus de l'occasion qui leur est donnée de s'offrir à l'admiration publique. Le jury du Salon, si indulgent qu'il soit, a pourtant quelquefois ses rigueurs; la porte n'est pas ouverte toute grande au premier venu; mais quel cercle refuse d'admettre un homme honorable qui demande à payer sa cotisation et dont le seul tort est de n'avoir pas de talent? Et quel jury de cercle ensuite pourra refuser un coin de muraille au camarade qui, après tout, l'a payé d'avance? Et la peinture d'amateur, cette peinture aussi redoutable que la musique d'amateur, abonde dans les cercles. La commission de placement fait de son mieux; elle a même quelquefois du courage : au risque de froisser un collègue, qui est un galant homme, on place le plus haut qu'on peut, pour éviter qu'il soit trop vu, son barbouillage entouré d'un riche cadre doré; on cherche des combinaisons savantes pour que le voisinage de l'un nuise le moins possible à l'autre; on s'ingénie à favoriser l'un d'une ombre propice et l'autre d'un grand coup de lumière violente. Hélas! on a beau faire : il y a toujours dans les cercles trop de peinture d'amateurs!

Un artiste jeune encore, et remarqué dès ses débuts, M. Raffaelli, a réuni vers la même époque et exposé au public son œuvre déjà considérable. Pendant quelques années M. Raffaelli avait marché de concert avec les intransigeants; il se contentait d'être l'un des lieutenants de ce régiment dont M. Degas est le colonel. Il paraît avoir aujourd'hui de plus hautes ambitions; on dirait qu'il a rêvé de prendre cette position de chef d'école laissée vacante par la mort de Manet. Il n'est point de bon prétendant sans un manifeste, et, en même temps qu'il produisait ses œuvres, M. Raffaelli a lancé sa *Préface de Cromwell*. A vrai dire, le style du manifeste a paru plus nouveau et est certainement plus étrange que le fond; mais peu importent les théories d'un artiste : nous n'avons à nous occuper que de la valeur de ses productions.

M. Raffaelli est certainement, en dépit de tous ses défauts, un peintre bien doué. Son exécution est souvent délicate et sa couleur heureuse, malgré des brutalités cherchées. Il est, de plus, un observateur ingénieux; il sait voir autre chose que ce que d'autres lui ont appris à voir. Il a le sentiment du pittoresque très développé, et plusieurs de ses tableaux sont d'intéressants documents de la vie parisienne de nos jours. Que lui manque-t-il donc jusqu'ici? Il lui manque, et la chose est grave, de regarder la vie avec une belle sérénité. Il recherche de préférence ce qui est laid, ce qui est vulgaire, ce qui est triste et douloureux. Comme si la vie n'avait pas ses joies comme elle a ses tristesses! Comme si la réalité n'était pas belle et noble aussi souvent au moins qu'elle est plate et vulgaire! Puisse le très réel artiste qu'il y a en M. Raffaeli ne pas être la victime de l'esthéticien qu'il s'est donné pour compagnon! Le naturalisme, si fort à la mode depuis quinze ou vingt ans, a joué déjà de bien méchants tours à plus d'un, autant parmi les peintres que parmi les romanciers; la mode passera bientôt; elle passe déjà, et je plains ceux qui s'y seront attardés quand le goût public aura changé!

IV.

Nous avons eu ensuite l'exposition et la vente du peintre Louis Leloir. Celui-ci n'avait guère plus de quarante ans. Il comptait depuis une dizaine d'années parmi les heureux et les enviés; tout le monde admirait l'élégance correcte de son dessin, l'harmonieuse distinction de son coloris. Les amateurs se disputaient à prix d'or ses tableaux coquets, ses aquarelles d'un fini si délicat. Les éditeurs venaient en foule lui demander des illustrations; il avait commencé les dessins d'un Molière qui eussent pris place parmi les plus spirituels et les plus vraiment français. Aucune vie ne semblait désormais plus facile et plus assurée du bonheur. Et tout à coup le voici qui est mort après quelques mois d'une horrible agonie!

On ne saura jamais de combien d'épreuves, de combien de privations, de combien de luttes quotidiennes est faite l'existence de la plupart de ces travailleurs acharnés que l'on nomme les artistes. Combien succombent en route durant les années d'âpre labeur avant qu'ils soient sortis de la nuit obscure et qu'un rayon de gloire ou seulement de renommée les ait illuminés! Le public ne sait même pas que ceux-là ont lutté et qu'ils ont souffert. D'autres ont plus de chance. Après avoir combattu, ils remportent enfin la victoire dans la mêlée de la vie; on parle d'eux, on les recherche, on les célèbre; ils gagnent aisément cet argent si nécessaire dans la vie de Paris; ils sont déjà des privilégiés. Mais cette heureuse fortune, ils n'en jouissent guère. Toute leur énergie s'est dépensée dans l'effort. Ils voulaient conquérir le premier rang, ils y ont réussi, mais à quel prix! Alors c'est la santé qui est ruinée; c'est l'estomac qui ne digère plus, ou la poitrine qui ne peut plus respirer. Le moment est venu de payer du prix suprême les fatigues accumulées et ce qu'on avait de plus noble en soi, son ambition: c'est la vie qui échappe; il faut mourir. Que de noms à citer à côté de celui-ci, si nous voulions dresser la liste du martyrologe: et Blanchard, et Ulysse Butin, et Jundt, et le dessinateur Scott, et tant d'autres! Un seul spectacle est plus triste encore : celui des artistes qui ont eu du talent, et qui n'en ont plus; des morts qui se survivent.

Louis Leloir était aimé de tous ses camarades et son

succès même n'avait pas rencontré de jaloux. Ce qu'a montré son exposition, c'est combien ses succès avaient été préparés par un travail patient et obstiné. On y a vu, non pas ses œuvres achevées, toutes vendues avant même d'être terminées, mais ses études d'atelier. Et ce qu'elles ont inspiré à tous, ç'a été le respect. Ces figures élégantes qui paraissaient sortir de son heureuse imagination, la réalité les avait toutes inspirées. Il n'était pas jusqu'à un bout de draperie, jusqu'à un bras de fauteuil, qui ne lui eussent demandé d'abord une étude consciencieuse. Et sa facilité même n'était que le résultat d'un travail persévérant. Il avait mis vingt ans à se rendre maître de l'outil qu'il maniait, et c'est le jour où il l'avait rendu docile entre ses mains que cet outil lui est échappé.

V.

J'ai déjà parlé de cette Association internationale qui depuis trois années fait, à chaque retour du mois d'avril, son exposition à la galerie Petit. Trois ou quatre artistes l'ont fondée, et chaque année ils invitent, avec quatre ou cinq peintres français, un certain nombre de peintres étrangers. C'est, à mon avis, une de nos expositions les plus vraiment artistiques. Elle n'est point une cohue; on la visite sans fatigue; elle a ce mérite encore que le nombre des tableaux admis n'est pas limité, et que l'on peut ainsi s'y faire une idée exacte de la manière d'un peintre. Nous avons retrouvé là M. Alfred Stevens, toujours délicat, élégant et fin, mais qui, je le crains bien, veut trop produire. A côté de M. Stevens, M. Wauters, avec un bon portrait, représentait la Belgique, et aussi M. Van Beers, dont je crains fort qu'il n'y ait plus beaucoup à attendre.

La France comptait à la fois M. Bastien-Lepage, M. Carolus Duran, M. Roll, M. Cazin et M. Duez. Nous les connaissons les uns et les autres. M. Carolus Duran avait là une couple de portraits les plus brillants qu'il ait jamais signés et quelques-uns aussi, il faut bien le dire, des plus lâchés. L'exposition la plus remarquée a été celle de M. Bastien-Lepage. Quand cet artiste se trompe, ce n'est pas à demi, et je n'en voudrais pour preuve que son *Bûcheron;* mais on pouvait voir tout à côté une demi-douzaine de morceaux découpés en pleine nature, et comme on regardait ceux-là avec intérêt! Et à côté de ces champs et de ces prairies on voyait aussi deux merveilleux petits portraits, comparables seulement à ceux que nous avons déjà vus ailleurs de M. Bastien-Lepage. Ce n'est pas trop, à propos de l'un d'eux surtout, celui de Mme D....., de prononcer le mot de chef-d'œuvre. La maladie et la mort se lisent déjà sur ce visage pâle. Et si, la première impression de l'ensemble ressentie, on regarde davantage, si l'on s'arrête aux détails, quelle puissance et quelle fermeté de tous les traits, quelle exécution consciencieuse de tous les accessoires sans que jamais pourtant le détail usurpe et prenne une importance qui ne lui appartient pas! Ah! la belle gravure que l'on pourrait faire d'une telle œuvre, et combien digne d'être tentée!

Il faut passer rapidement; mais je tiens à signaler le nom d'un artiste que cette exposition aura définitivement mis en lumière : c'est le peintre espagnol M. Egusquiza. Nous le connaissions déjà; mais il a fait depuis ces dernières années d'étonnants progrès. Personne aujourd'hui, parmi les peintres de genre, ne sait mieux rendre de jolis visages et caresser doucement les yeux avec les riches étoffes, le satin des robes ou les tentures d'un intérieur. Le défaut habituel du genre, c'est la sécheresse, on ne sait quoi de raide et de cassant. Le pinceau de M. Egusquiza a de la douceur et de la mollesse; sa lumière n'est pas fixée ici et là en quelques taches brillantes; elle est partout répandue, elle enveloppe heureusement les figures et les objets, elle donne à l'œuvre entière une harmonie pénétrante. M. Egusquiza est un coloriste au meilleur sens du mot.

VI.

Deux peintres illustres ont fait, chacun de leur côté, leur exposition particulière: M. Paul Baudry chez M. Petit, avec son tableau d'*Éros et Psyché;* M. Munkacsy, avec son *Calvaire,* chez M. Sedelmayer. Ici comme là, la toile est exposée dans une sorte de chapelle; elle reçoit le jour le plus favorable; elle est entourée des tentures les plus capables de la faire valoir; tout invite le spectateur à un recueillement comme religieux.

M. Baudry a demandé son inspiration à l'antiquité mythologique. Son sujet est tout aimable et souriant: il s'appelle *Éros et Psyché.* Il eût pu tout aussi bien s'appeler Daphnis et Chloé. C'est l'éternel sujet de l'amour et de la jeunesse. La figure de Psyché est fraîche et charmante, dans une pose d'un délicieux abandon. J'aime moins, je l'avouerai, la figure d'Éros, où il y a je ne sais quoi de contraint. On dirait un modèle qui a pris dans l'atelier une pose commandée par le peintre et qui ne la garde pas sans difficulté, plutôt qu'un personnage naturellement assis. La couleur, gracieuse et fraîche, est d'une tonalité un peu pâle. M. Baudry nous avait accoutumés à plus de franchise et à plus d'éclat.

Mais ce qui m'embarrasse le plus, je demande pardon de cette critique, c'est de savoir au juste quel moment de l'histoire de Psyché M. Baudry a voulu nous présenter. Sommes-nous dans ce palais féerique où les zéphirs ont transporté Psyché exposée sur un rocher? Alors j'ai peine à comprendre, car dans ce palais Psyché était condamnée à ne jamais voir son mystérieux amant; c'est même pour avoir cherché à le voir en dépit de cette défense qu'elle aura ensuite à subir les plus terribles épreuves. Nous ne sommes donc pas au début de l'histoire de Psyché; nous sommes, au contraire, tout à la fin, dans l'Olympe, après ce dernier tableau placé par Raphaël au plafond de la Farnésine et qui nous montre le banquet des dieux célébrant les noces d'Éros et de Psyché. Voici l'épilogue de l'histoire. Le banquet a pris fin, les deux époux sont désormais l'un à l'autre. Eh bien! si tel est en effet le moment choisi par M. Baudry, je voudrais ici quelque chose de plus que ce que nous donne le tableau. La Psyché de M. Baudry, dans sa chambre nuptiale, est enveloppée de plus de voiles qu'elle n'en avait une heure avant, dans la scène du banquet de Raphaël. Ils se connaissent tous deux

pourtant, et depuis longtemps, elle et lui; et, puisque nous sommes ici en pleine mythologie, comment oublier que l'enfant de leur amour doit s'appeler la Volupté?

Avec le *Calvaire* de M. Munkacsy, nous voici bien loin des souriantes images de la Grèce antique. Le sacrifice sanglant de la loi nouvelle s'accomplit. Jésus meurt sur la croix entre les deux larrons pour le rachat de l'humanité. Il y a trois années, M. Munkacsy nous montrait la première scène du drame : le Christ amené au prétoire de Pilate et condamné. Voici la fin du drame, et le Juste a péri de la mort des esclaves et des bandits. Que de fois ce grand mystère chrétien a été traité depuis l'aurore de la Renaissance jusqu'à nos jours, par tous les peintres! Le moment choisi par M. Munkacsy est celui où tout va être consommé; le Christ respire encore, mais il incline la tête sur sa poitrine : l'Homme-Dieu va rendre son âme à son Père. Au pied de la croix, Marie, sa mère, Madeleine et Marie, mère de Salomé, accablées dans leur douleur; debout, à côté d'elles, Jean, le disciple bien-aimé.

L'originalité du tableau de M. Munkacsy, c'est qu'il ne s'est pas borné à peindre le Calvaire. Ici comme dans son *Christ au prétoire,* c'est la scène historique tout entière qu'il a voulu restituer. A droite, au sommet de la colline, les trois croix et le groupe des amis de Jésus. A l'entour, des soldats romains montent la garde et empêchent la foule d'approcher. A gauche, le terrain s'incline; la pente descend vers Jérusalem, que sous un ciel sombre nous distinguons dans le lointain. La justice a suivi son cours; la vengeance des Pharisiens et des prêtres est satisfaite. On sait maintenant qu'il ne descendra pas de la croix où il vient d'être attaché, celui qui naguère se vantait de pouvoir détruire le temple et le rebâtir en trois jours. Ils s'écoulent lentement, tous ceux qui se pressaient sur la montée douloureuse, escortant la passion du condamné, ceux-ci attendris et émus de pitié, ceux-là, plus nombreux, insultants et féroces. Les piques des soldats se hérissent; l'un des bourreaux, sa besogne finie, sa longue échelle posée sur l'épaule gauche, son lourd marteau dans la main droite, va s'éloigner; hommes et femmes se pressent et s'entassent. On remarque dans la foule un superbe cheik drapé dans son burnous blanc, grave et magnifique sur son cheval richement caparaçonné. A l'extrême gauche, un homme s'enfuit comme épouvanté. Est-ce Judas, celui qui a reçu les trente pièces d'argent pour prix de sa trahison et de son baiser? Deux figures surtout attirent au premier plan, et celles-là, M. Munkacsy ne les a empruntées à personne. Deux Israélites, l'un vieillard, l'autre un homme de quarante ans, redescendent côte à côte, et l'on entend distinctement l'homme de quarante ans qui, gesticulant avec feu, dit à l'autre : « Eh bien, maintenant au moins c'est fini; l'Imposteur est confondu; il a reçu son châtiment; nous n'entendrons plus parler du Nazaréen. » Et le vieillard, au contraire, grave et pensif, la tête inclinée en avant, songe en lui-même et dit : « Non, peut-être tout n'est pas fini. Qui sait si ce n'est pas nous qui venons au contraire de commettre une grande faute? »

Je sais les critiques que l'on peut adresser au tableau nouveau de M. Munkacsy. Il y a dans toute l'œuvre quelque chose d'un peu théâtral, d'un peu « à l'effet », comme l'on dit aujourd'hui. Certaines parties sont volontairement trop sombres, et quelques-unes aussi, trop éclatantes. Je n'aime guère la robe rouge du saint Jean; je n'aime guère non plus certaine figure de jeune homme placé au centre de la toile et se retournant, si habilement exécutée qu'elle soit. Je ne comprends bien ni le mouvement par lequel il se retourne vers le Christ, ni le sentiment qui l'inspire. Mais, malgré ces réserves, il n'est pas beaucoup d'artistes parmi nos peintres contemporains qui auraient eu l'ambition d'entreprendre une pareille page ou la force de l'exécuter ainsi. M. Munkacsy est un véritable coloriste; ses blancs, en particulier, sont d'un éclat et d'une douceur incomparables. Comme il connaît bien aussi le type israélite; comme il en sait rendre le caractère énergique et superbe! Le temps se chargera d'adoucir certaines brutalités, comme il l'a déjà fait pour le *Christ au prétoire,* qui nous revient après avoir fait un long tour au travers de l'Europe. Je n'oserais dire que ce nouveau tableau de M. Munkacsy égale de tous points le précédent; j'y constate avec regret un peu de rhétorique et de déclamation. J'aurais aimé, en un sujet si grave, plus de simplicité, plus de recueillement, moins de pompe pour les yeux, disons le vrai mot, une émotion plus profonde. Mais il n'importe: celui-là est un maître qui a signé cette œuvre, et le pays dont il est l'enfant a le droit d'être fier de lui.

J'arrive enfin au Salon, à cette exposition que mai ramène chaque année dans le grand bâtiment des Champs-Élysées, au moment où fleurissent les marronniers, où le ciel de Paris, traversé de blancs nuages, est d'un bleu si léger et si exquis. Elle fera l'objet d'un second article.

Nous avons eu, il est vrai, presque en même temps, une autre exposition à laquelle sert de local un baraquement élevé sur un coin de l'ancien palais des Tuileries. Du temps où l'État organisait nos Salons annuels, les protestations et les plaintes ne manquaient pas; les refusés ont plus d'une fois fait appel du jury au public. Depuis que l'État a remis ses pouvoirs à l'Association des artistes, il y a toujours des refusés et toujours des mécontents. Les mécontents ont protesté selon leur habitude, et ils ont, cette fois encore, obtenu un local. On peut aller les voir et les juger si l'on veut. Il me sera permis de n'en pas parler et de ne conseiller à personne de les visiter. Autrefois le jury de l'Institut ou l'État avaient leurs doctrines esthétiques; un Rousseau ou un Millet se voyaient exclus par leur censure : rien de pareil cette fois. Le jury nommé par les artistes n'a point de doctrines, point de parti pris; il se montre plutôt indulgent jusqu'à l'extrême limite. Ce que nous montre le mieux l'exposition des Tuileries, c'est que partout où il a vu une ombre de talent, un effort vers l'art sérieux, il a largement ouvert la porte. On ne trouverait dans le Salon des opposants de cette année ni une doctrine ni une pensée commune, ni une œuvre vraiment originale, rien, en un mot, de ce qui peut justifier une protestation. C'est un salon de refusés, et rien de plus.

CHARLES BIGOT.

L'ATTELAGE DE LA MARQUISE

Nouvelle

I.

Durant l'automne de 1883, un escadron de chasseurs fut envoyé, pour les grandes manœuvres, dans la petite ville de G..., située au milieu d'une lande immense du Morbihan, entre Pontivy et la mer.

G... ne se pique point d'être la patrie du progrès. Elle est à vingt-huit kilomètres du chemin de fer, et le télégraphe ne s'y est établi qu'à l'encontre d'un vote unanime du conseil municipal refusant les cinq cents francs que l'État lui demandait pour sa quote-part dans la dépense.

— Nous ne tenons pas à ce que Paris espionne ce qui se passe chez nous, disaient ces braves Bretons.

Dieu sait pourtant que G... n'a rien à cacher. Tout au plus quelques paquets de tabac circulant en contrebande et quelques coups de *pen-bass* un peu trop vigoureux, les soirs de pardons, quand l'année s'est montrée bonne pour le cidre.

Bien entendu, cette cité méfiante a conservé ses vieux remparts, dont les talus, affermés à quelques bouchers propriétaires de moutons, constituent le principal revenu de la caisse municipale. L'éclairage est demeuré stationnaire et la police de la voirie quelque peu relâchée. Après huit heures du soir, les rares passants gardent soigneusement le milieu du pavé, car certains détails du service intérieur des maisons s'accomplissent par les fenêtres, inconvénient peu grave dans un pays où il pleut trois cents jours par an, l'un dans l'autre.

Au moment de la Révolution, sur ses deux mille âmes, G... comptait vingt-cinq maisons nobles dont les armoiries se voient encore dans le granit sombre des façades. La plupart de ces familles ont disparu, envolées vers le soleil d'une civilisation plus vivante, ou endormies pour toujours, soit sous les dalles de la vieille église, soit, à quelques lieues plus loin, dans le caveau de Quiberon.

Quatre ou cinq s'éteignent là, fièrement drapées dans l'orgueil du nom comme dans un manteau qui cache leur pauvreté et leur souffrance, réalisant ce tour de force de vivre, à la fin du XIXe siècle, avec ce qui était déjà la gêne quatre-vingts ans plus tôt.

On n'avait pas vu de cavalerie à G... depuis les soulèvements de 1832, à l'exception des quatre hommes et du brigadier de gendarmerie. Les chasseurs y furent accueillis avec des dispositions qui flottaient entre la curiosité et la résignation, sans revêtir aucunement la forme de l'enthousiasme. Eux-mêmes, d'ailleurs, les officiers surtout, entraient là comme on entre au Purgatoire, heureux de penser que les manœuvres les tiendraient du matin au soir en rase campagne, hors de cette bourgade toute noire de granit et d'ardoises, aux allures sévères d'abbaye, où tout parlait bas-breton, jusqu'aux enseignes des cabarets.

Le premier jour, en effet, l'escadron rentra à G... vers les sept heures du soir, à moitié mort de faim et de fatigue. Les sept ou huit officiers descendirent de cheval devant l'hôtel Le Goaziou, qui s'était chargé de leur mess. Puis, leur dîner fini, la plupart s'allèrent mettre au lit, dans les logements qui leur étaient assignés chez l'habitant. Il fallait avoir le temps de se reposer avant la « surprise » qui devait être tentée par l'ennemi sur les deux heures et demie du matin, d'après le programme.

— Chez qui logez-vous, d'Avricourt? demanda au lieutenant de ce nom un de ses camarades.

— Je n'en sais vraiment rien, répondit ce dernier, et j'avoue que je ne m'en inquiète guère.

Puis, tirant un papier de la poche de son dolman :

— Diable! fit-il; la marquise de la Méaugon! C'est un nom qui sonne bien. Je lui ferai remettre ma carte en entrant chez elle.

— Vous avez toujours de la chance pour vos logements, vous!

— Oh! de la chance! parce que ma bourgeoise est marquise? Vous pouvez croire que si elle était, par-dessus le marché, jeune et jolie, elle ne resterait pas dans un trou pareil. Allons, bonsoir! Notre enragé de général aurait bien dû mettre l'alerte nocturne à neuf heures du matin...

— Et surtout nous faire chasser de G... par l'ennemi, au lieu de nous y laisser vainqueurs durant une semaine.

II.

La marquise habitait, sur le Mail, une maison bâtie du temps de Louis XV, mais dont aucun ornement d'architecture ne pouvait indiquer l'époque, parce qu'il en coûte trop cher de fouiller le granit breton de moulures, de coquilles et de volutes. Le temps lui-même renonce à l'entamer.

Raoul d'Avricourt n'eut qu'à pousser, pour pénétrer chez sa noble hôtesse, les battants de la lourde porte de chêne, ouverte en dedans. Le spectacle qu'il aperçut dans la cour, à la lueur mourante du crépuscule, était si étrange qu'il se dissimula, pour mieux voir, derrière un massif de lauriers-thym qui flanquait l'entrée, à l'intérieur.

Devant le perron, une calèche de forme surannée stationnait, veuve de tout attelage, mais non pas de cocher, car un vieillard à cheveux blancs était assis sur le siège, aussi fier que s'il eût tenu sous son fouet une paire de carrossiers de cinq cents louis. Une vieille femme, appuyée sur deux formes plus jeunes, descendait les marches et s'apprêtait à monter dans le véhicule.

Avant d'y prendre place, elle interpella de sa voix cassée, encore grasseyante, l'automédon honoraire.

— Vous tenez bien vos chevaux, Thégonnec?

— Madame la marquise n'a rien à craindre, répondit l'homme très haut, en se découvrant.

— Bien, mon ami. Soyez prudent. Vous savez combien je suis poltronne en voiture.

Mme de la Méaugon s'installa dans le fond de sa calèche et

ses deux compagnes sur le siège du devant. Deux servantes en coiffes relevèrent le marche-pied monumental, et l'une d'elles fut ouvrir les battants de la porte cochère, tandis que le vieux cocher, descendu sans bruit, faisait de la main un geste d'autorité auquel deux gars vigoureux, dissimulés dans un coin du mur, répondirent en venant docilement se placer aux palonniers. Thégonnec avait pris la tête du timon; les deux servantes étaient derrière, prêtes à pousser.

Dans l'intérieur de la voiture, la voix de la marquise commanda :

— Chez Mme du Faoüet!

Aussitôt l'attelage humain raidit ses muscles, l'équipage s'ébranla, franchit le seuil et disparut dans la rue. Le lieutenant pouvait se croire le seul être humain resté dans la maison.

Mais, comme il se demandait de quelle façon il pourrait trouver sa chambre dans cette demeure déserte, un bruit de bottes ferrées se fit entendre dans l'ombre de la cour.

— C'est toi, Moreau ? appela l'officier.

— Oui, mon lieutenant; je vous attendais pour vous conduire chez vous.

Cinq minutes après, Raoul procédait à sa toilette de nuit dans une pièce tellement vaste que l'unique bougie de cire qui l'éclairait ne parvenait à y répandre qu'une lueur incertaine. Perdu dans cet espace immense, le maigre mobilier, qui eût tenu à l'aise dans une mansarde, à l'exception du lit colossal, paraissait plus insuffisant encore. Et, contraste saisissant, sur la table de châtaignier noircie par les années on voyait briller l'argent, le cristal et l'ivoire des pièces nombreuses d'un nécessaire élégant.

— Ah çà! dit le lieutenant, tandis que le fidèle Moreau lui tirait ses bottes, à quelle fantasmagorie viens-je d'assister? Ces gens-là sont-ils fous? Ou bien est-ce l'usage du pays de mettre le cocher à la place des chevaux? Tu n'es pas homme à vivre ici depuis deux heures sans être au courant des histoires de la maison.

— Pour ce qui est d'être au courant, répondit le soldat-valet de chambre, je crois y être à peu près, grâce à ce que le vieux Thégonnec parle français ou quelque chose d'approchant. Nous sommes chez la marquise de la Méaugon, retraitée ici, seule avec ses deux petites-filles.

— Cela ne me dit point pourquoi elle ménage tant ses chevaux.

— Ses chevaux, mon lieutenant? Il y a deux ans qu'ils traînent la diligence d'Auray. Mais la vieille dame, qui est aveugle et aux trois quarts sourde, ne s'en doute pas. Faut vous dire qu'elle avait un gendre, le comte de Pordic, qui avait mis toute sa fortune dans une grande banque. Seulement il y a eu un...

— Un krach.

— C'est ça, mon lieutenant. Alors tout a été nettoyé; le comte est mort de chagrin et ses deux demoiselles, pour empêcher leur grand'mère de faire de même, l'entortillent depuis deux ans, sauf le respect que je vous dois. Vous avez vu le coup de la voiture ; moi j'ai vu le coup du dîner.

— Qu'est-ce que tu veux dire?

— J'étais à la cuisine, ayant besoin de tiédir l'eau de Fanfreluche. J'ai eu l'œil sur le service, sans en avoir l'air, et j'ai compris le truc, bien simple d'ailleurs. Une aile de poulet pour l'ancienne et des crêpes de blé noir pour les jeunes. C'est la misère en quatre volumes.

— Mais avec quoi paye-t-on tout ce monde?

— Thégonnec et les deux bonnes sont seuls de la maison, et, dans ce pays-ci, un domestique ne coûte pas cher à nourrir. Quant à leurs gages..., pas de danger qu'ils les dépensent; vous me comprenez. Pour ce qui est des deux timonniers, ce sont deux neveux du cocher qui viennent donner un coup de main à leur oncle, leur journée finie.

— Ce qui m'étonne, c'est que la marquise n'ait pas été dispensée du logement militaire. C'était son droit.

— Elle n'a pas voulu. C'est une vieille dame qui a du cœur et de la fierté haut comme une montagne. Tout de même, un peu plus de rentes vaudrait mieux... Mon lieutenant n'a plus besoin de rien?

— Non, va te coucher. Tu m'éveilleras cette nuit, à deux heures. Aie soin qu'on prévienne ces dames, pour qu'elles ne soient pas effrayées si elles entendent quelque chose.

III.

Le vicomte d'Avricourt était fils d'un gentilhomme de vieille souche et d'une bourgeoise richissime. Mais, en garçon intelligent, il avait tiré de cette mésalliance le meilleur parti possible, prenant de son père le nom, le caractère et les sentiments, qui étaient d'un homme de race, tandis qu'il héritait de sa mère, morte jeune, deux yeux noirs très beaux et un ou deux millions fort liquides. Seulement, s'il se servait — et même très bien — des premiers, il n'avait encore que la nue propriété des seconds. En attendant que son père les lui laissât, il vivait de sa solde de 216 francs par mois, sans faire plus de dettes qu'il n'est convenable. Il est vrai qu'à ces appointements un peu maigres le comte d'Avricourt avait la bonne habitude d'ajouter un supplément mensuel de 3000 francs. C'est un système que devraient bien prendre les pères qui ont des enfants dans les grades subalternes.

Raoul avait le meilleur cœur du monde. Il se coucha tout gêné de dormir dans les draps d'une marquise dont les petites-filles n'avaient pas de quoi manger de la viande. Aussi y dormit-il fort mal. Il pensait au singulier équipage de Mme de la Méaugon, et ne se sentait plus aussi fier d'avoir fait accepter, au printemps, une paire de ponettes merveilleuses à une certaine dame qui n'était pas marquise, bien que ses draps fussent plus fins.

— Voilà ce que c'est que le monde! pensait-il. Celle-là a trouvé mon cadeau parfaitement correct et, si je m'avisais d'envoyer seulement un pot-au-feu à mon hôtesse actuelle, sa cuisinière me le jetterait à la tête. Et cependant je sens qu'il me sera impossible de dîner demain soir si je pense aux galettes de blé noir de Mlles de Pordic. Pourvu qu'elles soient laides, mon Dieu!

L'homme le plus généreux s'apitoie doublement sur les souffrances d'autrui, si cet autrui est une femme agréable. Saint Martin lui-même, trouvant sur sa route, au lieu d'un mendiant, une jolie pauvresse, n'eût pas gardé la moitié de son manteau pour lui. Mais peut-être qu'il n'eût point été canonisé pour son aumône.

Quand Moreau vint le réveiller, Raoul rêvait que la marquise, accompagnée de ses petites-filles — qui, malheureusement, étaient jolies, — se promenait au Bois dans une victoria que lui, d'Avricourt, avait payée.

IV.

A l'heure convenue, les ennemis, représentés par deux ou trois compagnies de ligne, tentèrent la surprise; mais ils furent accueillis de la bonne façon et chaudement poursuivis jusque dans leurs positions, avec des alternatives de revers et de succès. Un peloton opérait au galop un mouvement tournant dans un chemin creux.

— Halte! commanda d'Avricourt, qui le conduisait.

Les vingt-cinq chasseurs appuyèrent sur les rênes. Les chevaux fatigués s'arrêtèrent sur place, tout en chassant les mouches par des coups de pied qui faisaient sonner les fourreaux des sabres contre leurs flancs baignés de sueur.

— A gauche, en bataille! cria de nouveau l'officier.

La manœuvre s'accomplit; le peloton se mit en haie, laissant un espace assez étroit entre les têtes des chevaux et le talus de terre surmonté de châtaigniers qui bordait l'autre côté du chemin.

— Comment! grommela une vieille moustache: la journée n'est pas finie? En voilà une invention que leurs grandes manœuvres! Je parie que ces fainéants de pousse-cailloux vont encore nous canarder. Avec ça que c'est malin, dans des chemins comme ceux où nous sommes!

— Allons! dit un sous-officier; taisez-vous, les autres; faites pas tant d'embarras! Ce n'est rien. C'est simplement le bon Dieu qui va défiler par la droite.

En effet, on voyait approcher un cortège qui formait, avec le peloton immobile sous les armes, un contraste des plus saisissants.

Un jeune gars marchait d'abord, tenant d'une main une lanterne fixée au bout d'un bâton, et faisant, de l'autre, tinter sa sonnette de cuivre. Puis un Breton en veste courte, en *bragou-brass* retombant sur le mollet, portant sous le bras son large chapeau noir, ses cheveux gris flottant sur les épaules, conduisait par la bride un bidet à tous crins, pouvant avoir quatre pieds au garrot. Sur la paisible monture, un vieux prêtre en surplis s'en allait donner le viatique à quelque malade agonisant dans une chaumière voisine. Sept ou huit paysannes de tout âge suivaient, égrenant leurs rosaires, et faisant, avec leurs cierges allumés et leurs grandes coiffes du temps de la duchesse Anne, l'effet d'une de ces processions que les artistes du XVIe siècle aimaient à peindre sur les vitraux gothiques.

L'arrière-garde était formée par une servante au costume plus moderne, mais aussi peu luxueux, accompagnant sa maîtresse, une jeune fille à la taille élégante, au profil aristocratique, dont une mantille noire, jetée à la hâte, couvrait l'admirable chevelure d'or pâle. Ses yeux d'un azur clair, mais soutenu, avaient, à cause de la profondeur infinie du regard, cette attraction saisissante que des yeux plus foncés exercent d'ordinaire. On y lisait à la fois la pureté et la tendresse, le dévouement et la poésie, la mélancolie et le courage, mais surtout le rayonnement glorieux d'une âme loyale et fière. Certes, partout cette belle personne eût été remarquée. Mais, au fond de ce désert breton, dans le cadre mystique de ce paysage austère, au jour vague que l'ombrage épais répandait sur cette scène étrange, l'apparition éclatait avec le charme de l'inattendu et dans l'harmonie d'un décor qui semblait avoir été fait pour elle.

La petite procession défila devant le front des chasseurs qui présentaient le sabre, tandis que leurs chevaux, mâchant le mors, avaient l'air de sourire à la vue de l'étrange congénère dont les oreilles, le garrot et la croupe formaient une ligne horizontale, et dont la crinière lavée touchait presque le sol.

Au passage de l'hostie, le lieutenant avait salué de l'épée. Mais quand la belle jeune fille blonde arriva devant lui, la lame brillante était encore baissée vers la terre, comme si, à cette beauté inconnue, il adressait aussi son hommage.

Et, dans le silence à peine troublé par la clochette de l'enfant de chœur, ainsi que par le glas qui tintait au loin dans un clocher invisible, Raoul d'Avricourt, contemplant avec extase l'inconnue, s'oublia jusqu'à dire à demi-voix:

— Il doit faire bon de mourir sous le regard de deux yeux semblables.

La rougeur qui colora les joues de la jeune fille montra qu'elle avait entendu ces paroles. Bientôt le cortège sacré disparut à un angle du chemin, tandis que les cavaliers, le sabre remis au fourreau, continuaient leur marche dans la direction opposée.

Il n'y avait pas un de ces hommes qui ne fût devenu plus sérieux. Quant au lieutenant, la rencontre de ces deux consolatrices suprêmes: la religion et la femme, allant remplir leur mission sainte, l'avait jeté subitement dans une suite de pensées qui ne se logent pas, d'ordinaire, sous le képi d'un officier de vingt-huit ans.

Il revoyait un lit de mort, celui de sa mère; un prêtre bénissant l'agonisante. Il entendait la dernière parole de celle qu'il avait tendrement aimée :

« — Mon cher enfant, j'espère que Dieu te donnera une bonne femme! »

Puis, comme une réponse vivante au dernier vœu de la morte, l'apparition mystérieuse de tout à l'heure lui revenait à l'esprit, avec une insistance étrange. Qui était-elle, cette jeune fille inconnue que la charité conduisait près du lit funèbre d'un pauvre? Certes, celle-là était *une bonne femme*, et comme elle était belle!

— Oui, pensa encore une fois Raoul d'Avricourt, on serait heureux de mourir pleuré par ces yeux tendres et fidèles, en tenant cette main compatissante!

Bientôt le peloton arrivait en vue de la ferme isolée où un déjeuner formidable avait été commandé, la veille, pour les états-majors des deux armées. Personne n'ignore combien deux ou trois douzaines d'huîtres et quelques verres de chablis développent les dispositions d'une nature déjà bonne par elle-même. A peine rentré dans ses quartiers, d'Avricourt fit une toilette minutieuse, qui transforma le guerrier poudreux en un cavalier de bonne mine. Puis il envoya demander à la marquise s'il pouvait avoir l'honneur d'être reçu par elle. Nous voici loin de la simple carte que le lieutenant jugeait suffisante la veille au soir.

La réponse se fit attendre cinq minutes, que Raoul employa à se passer lui-même en revue dans une glace un peu ternie par l'humidité. Cependant il s'agissait de rendre visite à une aveugle pour qui tous ces frais devaient être perdus. Mais, qui sait? Mlles de Pordic seraient peut-être là, et tout permettait d'espérer qu'elles avaient de bons yeux.

Averti qu'il serait le bienvenu, Raoul fut introduit par Thégonnec, transformé en valet de chambre, dans un salon qui s'accordait déplorablement avec le carrosse sans chevaux et le dîner sans rôti. On eût dit que le commissaire-priseur et son marteau venaient de passer par là. Sur la tapisserie damassée des murs, pâlie par le temps, on voyait partout des carrés de nuance plus vive gardant la trace de tableaux de prix disparus depuis peu. Au-dessus de chaque porte, un carré de plâtre s'étalait comme une page blanche sinistrement éloquente : on avait fait argent de tout.

La marquise entra, conduite par ses petites-filles. Cette vieille femme avait l'air si noble, si souverainement calme, si parfaitement bon, que Raoul crut un instant que c'était lui le ruiné, et que cette grande dame allait lui dire :

— Pauvre jeune homme ! ne vous désolez point. A votre âge, tout s'arrange.

De chaque côté de cette belle figure, un visage frais et rose, distingué, charmant, remplaçait avec avantage les portraits envolés. Mlles de Pordic ne se ressemblaient pas, ou se ressemblaient comme la rose rouge à la rose blanche. L'une blonde, mélancolique, rêveuse ; l'autre brune, enjouée, sémillante, qui semblait l'aînée, mais pas de beaucoup. Les trois femmes étaient vêtues de noir, et l'on devinait que les couturières qui avaient taillé leurs robes n'étaient pas loin.

— Madame, fit d'Avricourt en s'inclinant un demi-mètre plus bas qu'on ne fait aujourd'hui pour les duchesses de la rive gauche, il est difficile que vous ne maudissiez pas votre envahisseur. J'ai voulu mettre à vos pieds, le plus tôt possible, mes excuses pour ce dérangement involontaire.

— Involontaire de votre côté, monsieur, mais non pas du mien. Je suis fille de soldat et j'ai tenu, malgré mes privilèges de vieille femme sans défense, à prendre ma part des charges de la guerre. On m'en a récompensé en m'envoyant un homme comme il faut. A propos, ajouta l'aveugle avec une gaieté surprenante pour qui savait son histoire, il paraît que nous l'avons échappé belle, cette nuit. Mais, grâce à vous, j'étais prévenue que la ville ne serait point prise.

— Elle ne sera prise que dans huit jours. Jusque-là vous êtes condamnée à l'ennui de notre présence.

— L'ennui ne sera pas grand, hélas! Je n'y vois plus et n'entends guère. Au moins, n'êtes-vous point trop mal chez moi? Vos chevaux s'entendent bien avec les miens, j'espère. Ceux-ci ne sont pas habitués à voir des étrangers ; mais ils sont vieux, et forcément paisibles.

Mlles de Pordic devinrent rouges comme des cerises en entendant ces paroles. Quant à Raoul, depuis le commencement de l'entretien, il n'avait guère cessé de regarder l'une des jeunes filles, la blonde, et celle-ci avait tenu obstinément les yeux baissés à terre, ce qui est quelquefois, pour des yeux de dix-huit ans, la meilleure manière d'y voir fort bien.

— Pardon, mademoiselle, dit-il enfin ; mais il me semble que nous nous sommes rencontrés ce matin.

— Oui, répondit-elle, tout heureuse de détourner une conversation tristement gênante. Vous savez, grand'mère? Ces soldats que nous avons trouvés dans le chemin de Kergrist, c'était monsieur qui les commandait. Comme c'était beau, tous ces cavaliers armés en guerre, abaissant leurs sabres devant un pauvre prêtre, qui semblait l'image de la paix !

— Et devant vous, qui sembliez l'ange de la charité, mademoiselle. Vous ne craignez pas la fatigue, à ce que je vois, quand il s'agit d'une œuvre pieuse.

— Hélas ! je ne me fatiguerai plus à retourner chez la pauvre Annic, qui laisse des petits enfants sans pain et sans asile.

— Vous daignerez accepter mon aumône pour vos protégés, dit Raoul en tirant son portefeuille.

— Oh ! s'écria la jeune fille, les yeux brillants de joie. Que vous êtes bon ! Comme les chers petits vont bénir notre rencontre ! Ils y ont gagné du pain pour tout l'hiver.

— Et moi, fit doucement Raoul, retrouvant son émotion de la veille, j'y ai gagné des souvenirs qui dureront plus que l'hiver.

Yvonne ne répondit pas et, durant une minute, le silence régna dans le salon de la marquise.

— Madame, dit enfin l'officier à son hôtesse qui, le cou tendu et l'oreille au guet, attendait la suite de l'entretien, je vois que, malheureusement, il ne vous est pas possible d'accompagner vos petites-filles dans leurs promenades.

— Ma santé s'y oppose. Tout ce que je peux faire, c'est de monter en voiture trois fois par semaine pour aller passer la soirée avec une vieille voisine encore plus à plaindre que moi, car elle est paralysée et ne quitte pas son fauteuil.

L'entretien continua quelque temps. La marquise parla au jeune homme de sa famille : il se trouva qu'ils avaient des alliances communes.

— Eh bien ! dit Mme de la Méaugon, puisque nous sommes parents ou à peu près, il faut dîner avec moi demain soir. J'avais un cordon bleu qui m'a quittée et dont la place est vacante depuis lors. Mais un militaire en campagne s'accommode de tout, et ces petites feront de leur mieux pour que vous ne mouriez pas de faim.

Cette fois, les « petites » devinrent pâles de terreur, et quatre grands yeux suppliants se levèrent sur l'officier comme pour dire :

— Nous espérons bien que vous n'aurez pas la cruauté d'accepter.

Mais lui semblait ne s'apercevoir de rien.

— Madame, répondit-il, un plus discret que moi se croirait tenu à refuser. Moi, j'accepte; seulement, puisque nous sommes en guerre, vous me permettrez de vous poser mes conditions. Mon ordonnance, qui rendrait des points à Vatel, s'emparera de vos fourneaux, et vous prendrez votre part de notre butin de tout à l'heure.

— Fi! monsieur l'officier. Du butin! Vous conduisez-vous, par hasard, comme des Prussiens ou des Cosaques?

— Nullement, bien que l'imitation soit à l'ordre du jour. Dans nos charges de cavalerie, nous faisons des hécatombes de gibier. J'en ai rapporté plein mes fontes.

Ce fut au tour du jeune homme à rougir de son mensonge, qui ne trompa point Mlles de Pordic. On le vit bien à la fierté blessée qui éclata dans leurs regards. Mais, en se levant, Raoul mit un doigt sur sa bouche et montra aux deux orphelines leur grand'mère qui souriait de plaisir dans son fauteuil. Elles comprirent le geste et chacune, d'un mouvement spontané, tendit la main au lieutenant. Celui-ci, en se retirant, eut une longue conférence avec Moreau, qui était précieux pour les combinaisons de tout genre.

Le soir, tandis qu'elles se déshabillaient dans leur chambre commune, Jeanne de Pordic, la brune, dit à sa sœur, continuant une conversation depuis longtemps commencée :

— Ce vicomte d'Avricourt est, en vérité, fort bien de sa personne. Tu l'avais reconnu tout de suite?

— Tout en le voyant entrer chez grand'mère. Mais si tu savais comme il était mieux à cheval, à la tête de ses hommes, moins verni, moins brossé, l'air plus guerrier, enfin! Et avec cela, une voix si douce!

— Comment! une voix si douce! pour commander son escadron?

Yvonne rougit; mais elle ne jugea pas plus à propos que le matin de raconter ce que Raoul avait dit de ses yeux.

— Comme il est bon! continua-t-elle sans répondre. Cent francs! Voilà ces pauvrets tout à fait riches. Plus riches que nous, ajouta-t-elle avec un sourire triste. Ah! malgré tout, cette rencontre, presque à côté d'un lit de mort, m'effraye un peu. Qui sait si nous ne la regretterons pas?

— Superstitieuse! Pourquoi la regretterions-nous? Je n'ai jamais vu d'homme inspirant aussi vite la confiance. Il a rendu le sourire à grand'mère; c'en est assez pour que je l'adore.

— Et lui t'aimera. Il te prendra, et je resterai seule. Tu verras si je me trompe; on a toujours dit que j'ai le don de seconde vue.

— Tu ne sais pas ton métier. S'il en aime une, ce sera toi. Tu es blonde, tu as le type gaëlique et tu t'appelles Yvonne : comment veux-tu qu'un Parisien y résiste?

— Tiens, tu as le don de rire de tout! Songe que, demain, nous allons dîner des largesses de cet homme.

— Il faudra bien que tu t'y habitues, quand tu seras sa femme. A vous deux, vous aurez cent mille cinq cents francs de rente, car son brosseur a dit à Thégonnec qu'il en aurait cent mille de son côté.

La discussion continua quelque temps encore. Puis, dans les lits blancs, tout se tut. Seulement un œil capable de percer les ténèbres eût pu voir que, sous l'aile mystérieuse du rêve, c'était le visage d'Yvonne, la belle attristée, qui, maintenant, souriait.

V.

Le lendemain, quand on fut au rôti, Mme de la Méaugon dit à son hôte, après avoir trempé ses lèvres dans un verre de vieux médoc :

— Monsieur, me voilà prête à confesser que votre ordonnance est un homme précieux pour la cuisine. Mais avouez que ma pauvre cave a de beaux restes.

Il y avait du temps que les restes du cellier de la marquise étaient devenus la possession de l'hôtelier Le Goaziou, qui avait consenti à en rétrocéder divers échantillons à Moreau, pour la circonstance. Aux paroles de son aïeule, la fière Yvonne rougit et baissa la tête dans son assiette. Elle ne faisait que cela depuis le commencement du repas, non pour manger, car elle avait à peine touché à ce qu'on lui servait. On eût dit qu'elle regrettait ses galettes de blé noir, et l'on ne se fût pas trompé, peut-être.

— Je ne m'y connais pas beaucoup, fit Jeanne, qui trouvait plus digne d'accepter la situation en face; mais je jurerais que ce vin-là a fait plus d'un voyage avant d'arriver ici.

— C'est pour cela qu'il est si bon, répondit Raoul. Je n'en ai jamais goûté qui me fasse autant de plaisir. Madame la marquise, je le bois à votre santé et à l'honneur que vous me faites en ce moment.

La conversation devint plus gaie. Raoul avait de l'esprit. Il en aurait eu davantage s'il eût moins regardé en face de lui, c'est-à-dire du côté d'Yvonne, qui était jolie à tourner une tête plus solide que celle d'un lieutenant de chasseurs. Quand on se leva de table, le pauvre d'Avricourt se sentait si déconfit qu'il lui semblait que Mme de la Méaugon devait s'en apercevoir, tout aveugle qu'elle était. Mais la chère femme était préoccupée d'une autre idée. Après qu'on eut passé au salon, elle dit à ses petites-filles :

— Mes enfants, voici l'heure où vous allez à l'église. M. d'Avricourt vous permettra de le laisser seul avec moi un quart d'heure.

Raoul s'inclina et Mlles de Pordic disparurent.

— Mon cher vicomte, commença la douairière quand ils furent seuls, ce n'est pas souvent qu'il m'arrive de causer avec un homme au courant des choses. Laissez-moi donc vous faire mes confidences. Mon gendre, je puis bien vous le dire, s'entendait aux affaires comme moi à commander l'exercice. Je n'en dirai point de mal puisqu'il n'est plus là; mais, somme toute, il a été fâcheusement inspiré le jour où il a mis toute notre fortune dans cette banque..., vous savez de quoi je veux parler.

— Je le sais, madame.

— Certaines gens prétendent qu'on nous a pris nos pauvres écus jusqu'au dernier. Moi, je n'en crois pas un mot, car il y a parmi les chefs de la compagnie des noms qui sont la meilleure des sûretés. Mais, quoi qu'il en soit, depuis deux

ans nous n'avons pas touché un sou, et, de vous à moi, je ne laisse pas que d'être fort gênée.

— C'est une difficulté passagère, fit Raoul. Peut-être n'avez-vous pas réclamé ?

— Si, assurément. Seulement on n'écoute guère une pauvre femme aveugle, reléguée au bout du monde. Ma petite-fille Jeanne, qui me sert de secrétaire, n'a jamais obtenu de réponse à ses lettres.

Hélas! elle en avait reçu, des réponses! Mais, au lieu d'envoyer de l'argent, on en demandait.

— Pour le moment, continua la marquise, quelques milliers de francs, à compte sur les intérêts, me feraient prendre patience et je laisserais mes débiteurs tranquilles, provisoirement. Peut-être, monsieur, pourriez-vous m'indiquer un homme consciencieux, qui se chargerait d'agir en mon nom?

— Prenez mon notaire, madame, fit d'Avricourt. C'est un habile homme, qui m'a rendu un service du même genre à moi-même, car je suis, comme vous, intéressé dans ces sottes affaires.

— Et l'on vous a donné de l'argent?

— Un peu, oui. Il ne s'agit que de savoir montrer les dents. J'écrirai demain à maître Fossier. Mais d'abord, madame, veuillez me donner quelques chiffres.

Quand Mlles de Pordic revinrent de l'église, elles trouvèrent Mme de la Méaugon rajeunie de vingt ans.

— Mes enfants, dit-elle, venez m'embrasser. Je suis bien heureuse, ce soir. Sans vous l'avouer, j'étais assez inquiète de votre avenir. Mais M. notre vieil ami que voilà m'a rassurée. Peut-être qu'après tout votre pauvre père n'a point été si mal inspiré dans le placement de sa fortune.

Les jeunes filles levèrent encore une fois sur Raoul leurs grands yeux, presque sévères. Encore une fois il mit un doigt sur sa bouche. Pendant ce temps-là on entendit la pauvre aveugle qui disait :

— Yvonne! qu'on fasse prévenir Mme du Faouët de ne point m'attendre ce soir, parce que j'ai du monde chez moi. Thégonnec peut dételer.

Chère noble femme, de qui le foyer visité par la ruine était privé maintenant d'autres visiteurs! Il fallait entendre sa voix cassée s'enfler joyeusement pour dire :

— J'ai du monde chez moi.

Si quelqu'un eût prophétisé, la veille, à Raoul, qu'il passerait une des charmantes soirées de sa vie en face d'une aveugle septuagénaire, et de deux jeunes filles en robe de mérinos noir, il eût haussé les épaules. Cela prouve qu'il ne faut jurer de rien, pas même de ne point aimer quelque jour une pauvre petite provinciale qui le mérite, quand on a feint, jusque-là, d'aimer beaucoup de brillantes Parisiennes qui ne le méritent guère.

La marquise voulut que d'Avricourt racontât son histoire. Il obéit sans se faire prier, en supprimant quelques détails... C'était à se demander pourquoi ce jeune homme n'était pas au séminaire au lieu d'être aux grandes manœuvres. Cependant, sur les trois femmes, il y en avait une au moins qui eût été bien fâchée que Raoul portât la soutane au lieu de ce bel uniforme qui lui allait si bien. Celle-là était Mlle Yvonne, la mélancolique, dont tout le monde disait à G*** :

— En voilà une qui mourra religieuse.

Quand cette bavarde de pendule commença à frapper ses onze coups, Raoul eût bien voulu la jeter par la fenêtre. La marquise, presque aussitôt, demanda l'heure.

— Grand Dieu! fit-elle; nous perçons la nuit. Ces enfants doivent tomber de sommeil.

Mais personne n'avait envie de dormir.

D'Avricourt baisa la main de la marquise et de Mlle Jeanne. Devant la seconde sœur il s'inclina profondément, sans chercher à prendre ses doigts. Et cependant ce fut Yvonne qui devint toute rouge.

Le lendemain, au jour, tandis que Raoul guerroyait dans les landes voisines, Moreau galopait vers la gare la plus proche pour mettre à la boîte de l'express un pli portant l'adresse suivante :

« Monsieur Fossier, notaire, rue de Lille. — Paris. »

VI.

La soirée du lendemain et celle du surlendemain ressemblèrent à celle qui vient d'être racontée, ce qui valut au lieutenant, devenu invisible pour ses camarades, une grêle de plaisanteries qu'il s'efforça de ne prendre ni trop bien ni trop mal.

Le matin du cinquième jour fut témoin d'un événement bien rare. Le courrier apportait une lettre chargée à l'adresse de la marquise de la Méaugon! Mlle Jeanne, mandée en toute hâte, retira de l'enveloppe trois billets de mille francs et une lettre de maître Fossier, notaire.

Pendant la lecture de la lettre, Mme de la Méaugon, radieuse, caressait de ses doigts amaigris les trois billets, qui, eux du moins, n'étaient pas faux.

— Vous voyez, ma fille! dit-elle à Jeanne de Pordic. Avais-je raison de vous blâmer de jeter trop facilement le manche après la cognée? Mais comme il est vrai de dire qu'il faut avoir des amis partout! Ce notaire me paraît être un bien brave homme, et M. d'Avricourt un conseiller précieux.

Jeanne s'enfuit, sous prétexte d'aller porter la bonne nouvelle à sa sœur.

— Yvonne, s'écria-t-elle, le voilà maintenant qui veut faire croire à grand'mère que nous sommes riches! Mais, pour le coup, c'est trop!

Quand elle eut raconté l'envoi du prétendu acompte :

— Il faut tout dire à grand'mère, fit Yvonne. Nous ne pouvons pas seulement toucher du doigt l'argent de cet homme.

— J'y ai déjà réfléchi, répondit Jeanne. Voici ce que je vais faire. Je préparerai un reçu que tu signeras avec moi. Nous rendrons cette somme un jour, quand nous serons toutes seules. Nous nous placerons comme institutrices, s'il le faut.

Mais je n'ai pas le courage de détromper grand'mère. D'ailleurs, pour la voir mourir tranquille, je me sens capable d'accepter l'aumône.

— Alors, dit lentement Yvonne, je partirai, moi.

— Pourquoi, ma sœur? tu n'as donc plus autant de courage que moi?

— Non, je n'ai plus de courage. J'aime mieux nous voir mourir toutes trois que de prendre *son* argent.

— Je comprends, soupira Jeanne. Tu l'aimes. Pauvre Yvonne!

Et l'aînée de Mlles de Pordic laissa tomber ses mains, tandis que ses lèvres murmuraient :

— Ah! tu n'es pas seule à l'aimer!...

Pendant ce temps-là d'Avricourt, tout en poussant à gauche et à droite ses reconnaissances, commençait à ne plus se reconnaître lui-même. Il en arrivait à trouver la Bretagne un charmant pays, les grandes manœuvres une institution des mieux conçues, les femmes de Paris des poupées sans esprit et sans cœur. Il allait plus loin. Son imagination n'avait pas besoin de bâtir des châteaux en Espagne puisqu'il en avait un tout fait en Lorraine, et fort beau; mais elle installait dans la demeure en question le plus amoureux des jeunes ménages, et même le plus rose des bébés, ce qui était aller un peu vite.

La jeune femme était blonde; une jolie nuance. Elle s'appelait Yvonne; un joli nom, que Raoul répétait à part lui, pour mieux s'en convaincre : « — Oui, ma chère Yvonne. — Non, ma petite Yvonne. — Yvonne, avez-vous dit à la nourrice d'aller promener votre fille? — Yvonne, m'aimes-tu? » A cette question, Yvonne ne répondait pas, et pour cause, et Raoul n'osait pas répondre pour elle.

— Au fait, pensait ce chasseur devenu subitement timide, qui me dit qu'elle m'aimera jamais? Et puis qu'importe! L'épouser? Allons donc! Est-ce qu'on se marie à mon âge, quand on a le monde devant soi et un uniforme sur le dos? D'ailleurs je m'exposerais à faire un sot marché. J'ai cent mille livres de rente et elle n'a rien. Comment saurai-je jamais si c'est moi qu'elle accepte, ou le fils de ma mère?

Le lieutenant d'Avricourt était né sous une heureuse étoile, car le hasard allait se charger d'éclairer ce doute, peu facile à résoudre d'ordinaire.

Comme il descendait de cheval, au milieu de l'après-midi, dans la cour de Mme de la Méaugon, les deux sœurs parurent. L'aînée tenait une lettre et un papier.

— Monsieur, dit-elle, le lieu n'est pas très bien choisi pour ce que nous avons à vous dire. Mais il est essentiel que grand'mère ignore cet entretien. En deux mots, vous nous avez prêté trois mille francs, un peu par force. Nous les acceptons et sommes sincèrement vos obligées. Voici notre reçu, signé de ma sœur et de moi.

Raoul aurait voulu être à cent pieds sous terre.

— Cela commence bien! pensa-t-il tout en prenant, fort penaud, le papier qu'on lui tendait, car le ton de Mlle Jeanne ne comportait aucune réplique.

Cela devait finir bien plus mal — ou bien mieux.

Par la porte de la rue restée ouverte, une belle dame venait d'entrer, vêtue d'un costume dit *de voyage,* mais bien plutôt combiné pour faire voyager les autres que pour voyager soi-même. Cette élégante personne semblait être là comme chez elle. C'était son opinion, d'ailleurs, puisqu'elle était chez son ami l'officier, à qui elle venait faire une surprise. Elle avait l'humeur vive et adorait les surprises — pour les autres.

On lui avait dit que la Bretagne était un pays à peu près sauvage, où il ne fallait pas se gêner. Elle s'avança vers d'Avricourt, la main tendue, ne s'embarrassant guère de la présence de ces deux jeunes filles, dont sa femme de chambre n'eût pas endossé le costume pour un empire.

— Ah! ah! fit-elle. Je crois, parole d'honneur, que je vous dérange!

Fiez-vous donc aux hommes! Au lieu de prendre la délicieuse menotte gantée de frais qui se présentait à lui, Raoul devint blême de colère. Mlle Yvonne, qui avait décidément le don de seconde vue, tant elle comprenait vite les choses, devint blême aussi; ses jambes plièrent sous elle, et le lieutenant la reçut dans ses bras. Il ne se fût jamais douté que le service des ambulances présentât des agréments semblables. Il tenait la réponse qu'il cherchait depuis le matin.

La pauvre Yvonne revint à elle, juste à temps pour entendre l'officier dire à Moreau, qui se trouvait toujours là quand on avait besoin de lui :

— Va-t'en chez un loueur, commande une voiture et fais-y monter madame. Tu la conduiras à la gare et, quand tu l'auras vue partir, tu reviendras m'en rendre compte.

La belle voyageuse vit dans les yeux du plus ingrat des vicomtes qu'il n'y avait pas à discuter. Elle suivit Moreau, emportant un papier qu'elle avait ramassé à terre : c'était le reçu des deux sœurs. D'Avricourt le racheta plus tard un bon prix et, certes, les pauvres orphelines ne se doutaient guère que leur signature valût tant d'argent.

Mlle de Pordic avait refermé les yeux, et Raoul en profitait pour la garder sur son cœur. C'était un plaisir qu'il comptait se donner souvent, car, dès ce moment, son parti était pris et il ne trouvait plus que le mariage fût chose si sotte.

VII.

Le soir, comme à l'ordinaire, le lieutenant se fit annoncer chez la marquise. Il avait l'oreille basse; mais il vit tout de suite que Mme de la Méaugon ne savait rien.

— Arrivez, mon hôte, fit la vieille dame du fond de son fauteuil. J'ai une mauvaise nouvelle à vous apprendre : la plus jeune de mes petites-filles est souffrante et sa sœur reste près d'elle. Vous voilà condamné au tête-à-tête.

— Eh bien, madame, j'en profiterai pour causer avec vous de choses sérieuses, car mes heures sont comptées. Ne songez-vous pas à marier vos petites-filles?

— Je ne songe qu'à cela. Mais vous êtes au courant de nos affaires, et vous savez où le bât nous blesse. Vous connaissez trop le monde pour qu'il soit besoin de vous dire

que les épouseurs ne font pas queue chez nous. Vous qui opérez des miracles, feriez-vous celui de trouver des maris à deux jeunes filles dont la dot est moins facile à prouver que la noblesse? Avez-vous des sujets en vue?

— J'en ai un; mais il y a deux difficultés. La première, c'est que mon homme songe à la cadette de ces demoiselles.

— Il les connaît donc?

— Il les connaît. Le second obstacle, c'est que Mlle Yvonne doit avoir de lui une assez fâcheuse idée, et qu'elle pourrait bien se défier du prétendant.

— Comment! Elle le connaît?

— Hélas! elle ne le connaît que trop...

— Mais, monsieur, interrompit la marquise toute tremblante, il n'est pas possible que vous vouliez parler?... Comment admettre qu'il puisse être question?... Vous devez prétendre aux plus grands partis de France... Vous pouvez choisir entre mille...

— C'est précisément pour cela que je choisis si bien. Malheureusement, je débute mal, et je soupçonne que si Mlle Yvonne est indisposée, c'est contre moi qu'elle l'est.

— Contre vous? mais, mon cher enfant, est-ce possible? Si j'avais quelque soixante ans de moins, je serais folle de vous, moi qui vous parle. Ah! sainte Vierge! indisposée contre vous, Yvonne! Il faudrait qu'elle fût plus aveugle et plus sourde que sa grand'mère.

— Eh! madame, qui sait! fit Raoul. Mais, puisque vous prenez mon parti, daignez le prendre tout à fait. Je n'ai plus qu'une soirée à passer ici. Demain, je vous ferai mes adieux. Si Mlle Yvonne n'est pas guérie, je comprendrai qu'il ne me reste rien à faire. Si elle se trouve assez bien pour se laisser voir, je reviendrai chez vous dans peu de semaines, après avoir reconduit mes hommes dans leur garnison. Alors, madame, vous m'apprendrez si vous avez réussi à gagner ma cause, que je vous confie.

— Ne vaut-il pas mieux pour vous que je la perde, et n'allez-vous point un peu vite en besogne? Il y a huit jours, vous ne soupçonniez pas notre existence!

— Ah! ne me parlez pas de ce que j'étais il y a huit jours. J'ai vu ici, en moins d'une semaine, plus de grandeur, de noblesse, de vraie beauté, que je n'en ai rencontré dans toute ma vie; et j'ai vingt-huit ans! Voilà ce qu'il faut dire à Mlle Yvonne, et, si cela ne suffit point, ajoutez, madame, qu'ayant perdu ma mère, moi aussi, je n'ai point eu le bonheur de la voir remplacée par une grand'mère comme j'en connais.

— Vous me flattez; c'est dans votre rôle. Mais, monsieur, vous avez un père. Et les pères, d'habitude, recherchent peu les belles-filles sans dot. Du moins c'était comme cela de mon temps.

— Oh! madame, c'est bien changé maintenant. Mon père m'a répété plus de cent fois qu'il n'avait épousé une femme riche que pour permettre à son fils de se marier à sa guise.

— Vous avez réponse à tout. Enfin, monsieur, revenez demain. Nous verrons si ma petite Yvonne veut quitter sa chambre.

Raoul se retira, assez content de sa soirée. Il n'était pas sorti par une porte que Mlles de Pordic entraient par l'autre.

— Mes enfants, dit la marquise, asseyez-vous là. J'ai de grosses nouvelles à vous apprendre.

— Peine inutile, grand'mère, répondit Jeanne. Nous écoutions par la serrure.

— Et, comme je suis sourde, M. d'Avricourt parlait très haut. Fi, mesdemoiselles! N'avez-vous point honte d'écouter aux portes, comme des femmes de chambre?

VIII.

Les manœuvres étaient finies. On avait passé la revue finale. Le lendemain, avant le jour, les chasseurs devaient abandonner G... à sa solitude.

Tandis que le punch municipal flambait à la mairie et que la fumée des cigares, déplorablement humides, luttait d'épaisseur avec l'éloquence des toasts, Raoul d'Avricourt, qui s'était excusé, pénétrait dans le salon de Mme de la Méaugon. Celle-ci l'attendait seule.

— Mlle Yvonne?... interrogea-t-il avec une émotion dont on lui sut bon gré dans la pièce voisine.

— Il faut croire que son malaise d'hier était plus grave que nous ne pensions. Elle jure qu'elle ne saurait quitter sa chaise longue, en ce moment, sans risquer sa vie.

— Alors elle ne veut pas de moi?

— A vous dire le vrai, je crois que vous lui faites un peu peur. Elle a sur le mariage des idées qui sentent la province d'une lieue, et prétend qu'elle mourrait de chagrin si, un jour, elle se voyait trompée.

— Eh! madame, je vous prie de croire que je suis tout aussi provincial sur ce point. Mais qui parle de tromper ou d'être trompé? Les vilaines paroles que voilà! Ne saurait-on point avoir confiance? J'aime votre petite-fille de tout mon cœur, et je vous jure que je la rendrai heureuse.

— La confiance? Entre nous, monsieur, c'est justement ce qui paraît manquer à Yvonne. Elle m'a raconté quelque chose qui me donne à croire que vous êtes ce qu'on nomme un charmant... mauvais sujet.

— Hélas! vous auriez raison à moitié. Écoutez ma confession. Vous verrez...

— Doucement, mon lieutenant, fit la marquise avec inquiétude. J'ai l'oreille trop dure pour un confesseur, et vous seriez obligé de dire vos péchés trop haut.

— Enfin, madame, en un mot comme en cent, j'ai fait à peu près ce que peut faire un jeune homme qui court le monde à vingt ans, avec un uniforme sur le dos et trop d'argent dans ses poches. Mais, à l'heure où je vous parle, j'ai rompu avec mes mauvaises habitudes....

— Peste! voilà des habitudes qui reçoivent facilement leur congé! Êtes-vous sûr qu'elles soient loin?

Raoul fut sur le point de répondre qu'elles devaient être bien près de Paris si le train n'avait pas eu de retard. Mais il dit sérieusement :

— Je ne garantis rien, puisque votre petite-fille me repousse. Peut-être que je vais devenir cent fois pire qu'avant, et ce sera sa faute. Vous lui direz que mon cœur était resté bon et que ce cœur était à elle. Vous pouvez ajouter qu'elle est la première à qui je l'ai donné.

En ce moment, une porte s'ouvrit et Jeanne parut, tirant par le bras sa sœur, qui était un peu bien rouge pour une personne malade.

— Monsieur, fit l'aînée avec un son de voix singulier, j'ai peut-être conseillé à ma sœur une imprudence; mais je l'ai engagée à ne point laisser partir, sans lui dire un mot d'adieu, l'hôte qui a été si plein d'attentions pour notre grand'mère.

— Bon cela! appuya la marquise à demi-voix.

Yvonne tendit la main à Raoul, qui la prit, se mit à genoux et la baisa lentement sans rien dire. Si c'était un adieu, il faut avouer qu'il ressemblait terriblement à un au revoir.

— Eh bien! personne ne parle plus? demanda l'aveugle, étonnée du silence qui régnait. Qu'est-ce qu'ils font?

— Ils ne font rien, grand'mère, répondit Jeanne qui remplissait, un peu pâle, le rôle de maîtresse des cérémonies. Ils sont là, à genoux près de votre fauteuil, attendant que vous les bénissiez. Étendez les mains. Vous toucherez leurs deux têtes.

Deux mois après, un soir, la marquise monta dans sa calèche pour aller, comme à l'ordinaire, chez son amie du Faoüet. Elle n'avait plus avec elle qu'une seule petite-fille. L'autre était partie, le matin, avec son mari, au sortir de la messe de son mariage. Mais, cette fois, la voiture de Mme de la Méaugon était traînée par de vrais chevaux.

— Jeanne, dit la vieille femme quand on fut en route, vous allez rire de moi. Je regrette le pauvre attelage que votre sœur m'a forcée de changer contre un neuf. L'autre me conduisait plus doucement.

Mlle de Pordic, sans répondre, pressa doucement la main de sa grand'mère. Elle songeait que, désormais, l'attelage blond et brun était dépareillé pour toujours.

A la fin de l'année, la marquise de la Méaugon mourut et Jeanne resta seule. Sa sœur Yvonne voulut la prendre avec elle.

— Viens, disait la vicomtesse d'Avricourt; je te trouverai un autre Raoul. En attendant, tu auras un frère.

Jeanne a voulu rester à G... et rester fille, sous prétexte que le nom de Pordic vivra ainsi quelques années de plus. Mais ceci n'est qu'un prétexte.

En vérité, il faut être Bretonne et fille de chouans pour dévouer sa vie à porter le deuil d'un amour ignoré.

LÉON DE TINSEAU.

LE MINISTÈRE GAMBETTA

La revision

Nous voilà donc revenus au point où les premiers jours de 1882 nous avaient trouvés. Jamais nous n'avons eu une idée aussi nette de la perte irréparable de temps, une vue aussi claire du cercle étroit dans lequel semblent tourner les plus grandes affaires humaines. Le voyageur qui s'est épuisé en vains circuits dans le dédale d'une forêt et qui retombe à l'endroit d'où il était parti doit éprouver une sensation assez semblable à la nôtre en ce moment. Quel chemin nous aurions pu faire en ces deux années de paix, avec un bon guide! Le mauvais génie de la défiance et des discordes nous a obligés de revenir au carrefour du départ : c'est la même physionomie des lieux, le même entrecroisement des routes, les mêmes broussailles, les mêmes points noirs. Voici la borne où vint se heurter une si brillante existence! Mais cet homme nous manque, et les choses de la politique sont telles, paraît-il, que ce grand homme de moins suffit à changer l'arrangement et les effets de toutes les autres circonstances.

M. Jules Ferry, dans la séance du 24 mai dernier, disait à la Chambre : « Nous estimons que la résolution votée le 26 janvier 1882 n'a pas, quoi qu'on en puisse dire, fixé la doctrine de la majorité républicaine; pour tous ceux qui n'ont pas oublié cette histoire d'hier, le vote du 26 janvier demeure avec le caractère et l'autorité d'un vote politique; il n'a jamais été considéré comme la solution juridique et sereine d'un point de droit constitutionnel; sa formule elle-même est incertaine, et le débat, compliqué d'une question de confiance, ne l'a pas suffisamment éclairé. » Le *Journal officiel* porte en cet endroit ces mots : « Exclamations en sens divers », et M. Clémenceau s'est écrié : « Comment? La Chambre se laisse dire cela! » La remarque du président du conseil n'était pourtant que la constatation la plus simple du fait le plus certain. Ce n'est point M. Jules Ferry qui dit « cela », c'est l'histoire. Il n'y a point dans ces paroles du ministre à la Chambre une accusation de légèreté ni une invitation perfide à se contredire elle-même, comme le chef de l'extrême gauche semblait le croire; il n'y a et nous n'y voyons que la mise en évidence d'un fait indéniable, le plus naturel et le plus humain : c'est que la présence ou la disparition des hommes, et des hommes tels que Gambetta surtout, changent les rapports des choses entre elles et transforment la physionomie des situations.

M. Joseph Reinach, dans son livre *le Ministère Gambetta* (1), nous paraît avoir été vivement préoccupé de ce point de vue très politique à la fois et très philosophique. *Le Ministère Gambetta* est bien certainement le livre le plus personnel, le plus passionné et le plus vivant du plus dévoué et du plus

(1) *Le Ministère Gambetta, histoire et doctrine*, 14 novembre 1881-26 janvier 1882. — Charpentier et Cie.

fidèle ami. Il a tout l'attrait des mémoires, écrit dans la fièvre par un homme qui a été mêlé à toutes les choses qu'il raconte, qui a connu et pratiqué la plupart des acteurs du drame, qui a suivi, de la coulisse la plus proche, où il était placé, chaque pas et chaque geste de son héros avec une sorte de tendresse jalouse, ardente et filiale. L'abondance des détails est étonnante. En tant que document historique, le livre demeurera. Il a une qualité plus rare : il est courageux jusqu'à la témérité, il est absolument brave, sans réserve ni retour. Je ne sais si l'on trouverait facilement un autre exemple d'un écrivain politique s'embarquant ainsi tout entier dans son livre, corps et âme, rompant tous les câbles, jetant tout son lest et s'élançant par le plus gros temps, en pleine mer, à la suite d'une étoile qui, dit-on, va s'éteindre. Il n'y a pas pour un livre un plus haut caractère de moralité. Nous ne nous serions point pardonné de laisser passer l'occasion, de le dire : elle ne reviendra point vraisemblablement de sitôt.

Mais ce n'est point de tout cela qu'il s'agit. Le politique philosophe aimera à voir dans le livre de M. Joseph Reinach combien Gambetta, l'homme le plus puissamment personnel que nous ayons eu depuis le commencement du siècle, a fait peu souvent sa propre volonté; combien il a été le jouet et la victime de la multitude infinie des détails de ce monde; comment ses actions, ses paroles, ses vues ont été tantôt démesurément grossies et enflées, tantôt misérablement abaissées et presque toujours dénaturées et détournées de leur vrai but; comment les choses où il touchait étaient aussitôt changées au regard des contemporains et comment lui-même était à ce point pressé et foulé par la lutte des partis qui s'agitaient autour de sa personne; par les mille voix discordantes de l'opinion, par toute la houle des circonstances ambiantes, qu'on finissait par ne plus le distinguer ni le comprendre et qu'on se demandait : Quel est cet homme? Où va-t-il? et que veut-il?

Ceci est certainement un des effets les plus curieux de la vie humaine. Cet effet a pris, dans notre société démocratique, au milieu des passions de nos assemblées populaires et de nos journaux, et à propos de Gambetta, un extraordinaire relief. On rencontre à chaque page, dans le livre de M. Joseph Reinach, l'expression spontanée de la surprise, de la mélancolie, de l'indignation qu'il ressent à voir ainsi la politique et la physionomie de son grand ami faussées.

Il se passe là un phénomène terrible. M. Gambetta se rend à Cahors; il y prononce un discours, puissant comme tous ceux qui sortaient de sa bouche, mais non davantage. L'homme d'État et de gouvernement n'a pas éclaté en cette occasion avec plus de vivacité que dans les précédentes. Une volonté maîtresse ne s'y est point accusée avec une énergie qu'on ne lui connaissait point la veille. Les amis clairvoyants « avaient même constaté à plusieurs reprises dans ce voyage de Cahors, dit M. Joseph Reinach, combien il est vrai que nul n'est prophète en son pays ». Que se passa-t-il cependant? Lorsque les voyageurs revinrent à Paris, ils crurent apercevoir que tout était changé autour d'eux et autour de Gambetta. C'était comme une nouvelle situation politique et morale qui s'était développée en une nuit.

« Les sénateurs qui assistaient au banquet de Cahors ne cachèrent pas leur vif contentement » du discours prononcé et de l'effet général de la journée. « Quand ils revinrent à Paris, le surlendemain matin, ils furent stupéfaits... Des journalistes avaient entendu des salves d'artillerie et des volées de cloches qui avaient échappé à tous les autres assistants. De même, ils avaient vu des populations immenses, rangées comme des troupeaux dociles sur les deux côtés de la voie ferrée... La légende de Cahors fit en quelques jours un chemin prodigieux. Beaucoup de braves gens s'alarmèrent et se fâchèrent sincèrement. Le vent tourna. Il y eut, dans une fraction de l'opinion, un remous très sensible. Les partisans du scrutin d'arrondissement s'en aperçurent du haut de leurs clochers... M. Jules Simon négocia avec le duc de Broglie. Le général Paul Grévy causa beaucoup. M. Wilson ne quitta plus le Luxembourg. On ne vit jamais tant de sénateurs à l'Élysée. » Tout ce tableau est on ne peut mieux analysé et dépeint; la « légende de Cahors » est surprise en flagrant délit d'éclosion par un témoin oculaire. Mais est-il bien vrai qu'elle soit née en une nuit, et tous les éléments politiques et moraux qui devaient concourir à sa formation ne se préparaient-ils point depuis longtemps, ne s'associaient-ils point entre eux, sans bruit, pour produire à Cahors ou ailleurs, sous une forme ou sous une autre, la légende inévitable et meurtrière?

Il y a une autre légende : c'est celle du « grand ministère ». On peut admirer comment dans une vie si claire, qui s'est toute passée au grand soleil, dans un temps de publicité sans bornes, les légendes succèdent aux légendes. La conception du « grand ministère » a-t-elle jamais pu sortir, nous ne disons pas seulement de la tête de Gambetta, mais de la tête de tout homme politique qui a réfléchi sur les conditions du gouvernement parlementaire? M. Joseph Reinach explique très bien que non. Il montre par des raisons, par des faits et par des dates que l'idée du « grand ministère » n'appartient pas à Gambetta. C'est *le Figaro* qui, vers le mois de janvier 1881, imagina de qualifier le futur ministère Gambetta du nom de « grand ministère ». La presse intransigeante s'empara du mot, l'exploita avec succès, et l'on fut bientôt convaincu que c'était la *République française* qui l'avait inventé.

« Le ministère Gambetta, disait-on, ne sera pas seulement grand à cause de son chef et de l'œuvre extraordinaire qu'il accomplira du jour au lendemain, sans être gêné un instant par le régime parlementaire : il sera grand encore et surtout parce que tous les anciens présidents du conseil, le président du Sénat et le président de la commission du budget, toutes les gloires de la république y tiendront un portefeuille sous la direction suprême du président de la Chambre. — Ainsi l'annonce, au carrefour de la rue Drouot, l'un des plus ingénieux parmi les politiques conservateurs. Et M. Magnard abandonne pour rien cette conception à M. Gambetta. »

Conception enfantine: le ministère des trois présidents ne pouvait présenter « aucune garantie sérieuse de force, de cohésion, de stabilité ». Ce cabinet « œcuménique » était

folie pure. « Une académie d'hommes d'État n'est pas un gouvernement. » Mais, comme l'idée s'était répandue que la conception du grand ministère était de Gambetta et comme l'opinion générale avait confiance dans le jugement politique de Gambetta, la folie parut bientôt sagesse, et la naïveté, profondeur. On ne discuta point l'hypothèse : on la trouva dès l'abord raisonnable, naturelle et tout à fait digne de la situation exceptionnelle que Gambetta occupait dans la république. Elle eût été absolument choquante et criante avec un autre; elle n'en aurait pas un seul moment imposé aux esprits les plus bornés s'il se fût trouvé, dans n'importe quelle presse, un bouffon pour la faire. Avec Gambetta, ces invraisemblances s'effacent; chacun prend au sérieux le grand ministère; chacun le trouve possible, harmonique, pleinement réalisable. Et voilà le premier enchaînement des choses, la première rencontre d'idées et de sentiments qui concourent à former la légende du grand ministère.

La suite est bien plus étonnante. « Le principal intéressé dans cette vaste combinaison avait commencé par en sourire. Recevoir des mains du *Figaro* son futur cabinet et lui voir décerner à l'avance, par la réaction et l'intransigeance unies, le même surnom qu'à Louis XIV et à Corneille, c'était fort plaisant. M. Gambetta, suivant son invariable habitude, laissa dire. Seulement, cette fois, dit M. Joseph Reinach, le silence fut une erreur. » Cette fois plutôt qu'une autre? Est-ce bien certain? N'eût-il point fallu, dès l'origine, à la première fois, se retourner vigoureusement contre cette conspiration étrange, la pourfendre et la mettre en pièces? Mais, d'autre part, était-ce possible? Pouvait-on chaque jour prendre corps à corps cette conjuration des hommes et des choses, irrésistible, universelle, sans cesse renaissante? La vie entière n'eût point suffi à cette tâche ingrate. Gambetta avait pris pour système de laisser dire; il s'y tint et sans doute il eut raison, puisqu'il lui était impossible de faire autrement. Mais voyez la fin de l'aventure.

La conception du grand ministère avait pris une telle consistance, elle était devenue à ce point une réalité vivante, elle avait revêtu un tel caractère d'objectivité, que Gambetta lui-même ne peut se dérober à son étreinte. Il est prisonnier de la chimère. Coûte que coûte, il se dévoue à la réalisation du ministère impossible, du ministère introuvable. S'il pouvait réussir pourtant? S'il pouvait rencontrer dans les hommes assez de générosité, de patriotisme, le détachement absolu d'eux-mêmes et l'absolu dévouement à la chose publique? Il ose un moment l'espérer. Sa bonne fortune, la fortune de la France feraient-elles ce miracle d'union? C'est, en tout cas, une de ces entreprises dont on dit qu'il est beau de les avoir tentées. Il échoua : le ministère pratique, le ministère faisable, quel qu'il pût être, devenait alors un témoignage de son impuissance. La conception du grand ministère demeurait debout dans les esprits pour écraser toutes les autres combinaisons. Le ministère réel était mort-né : la chimère était inattaquable. Elle survécut au ministère du 14 novembre; on la vit s'imposer, après la chute de Gambetta, à ceux qui essayaient de le remplacer; on se flatta enfin, dernière illusion! de l'avoir réalisée un moment, comme s'il était possible, Gambetta vivant, de faire un gouvernement sans Gambetta!

M. Joseph Reinach raconte les négociations de Gambetta avec M. Léon Say, avec M. de Freycinet, avec M. Jules Ferry; à quels moments divers il put croire qu'il avait réuni ceux-ci ou ceux-là dans une pensée commune, à quelle heure il dut reconnaître que son échec était définitif et complet. Il nous dit, en homme qui sait et qui a vu, comment Gambetta s'est efforcé d'exécuter un plan qu'il n'approuvait point, mais qui s'imposait, avec quelle générosité, quel oubli de soi. « On a fait un grief capital à M. Gambetta de n'avoir point réussi à former le grand ministère. On lui a reproché également d'avoir cherché à le former. Aucun de ces deux reproches n'est fondé. Car, d'une part, Gambetta était obligé par une opinion égarée de tenter l'aventure; il lui était impossible de ne point chercher à s'associer « les trois grands ministres » dans son futur cabinet. Et, d'autre part, il fit réellement, quoi qu'on en ait dit, tous les efforts possibles pour réussir dans cette entreprise. Si la combinaison du cabinet œcuménique échoua, la faute n'en fut pas à lui. »

Telle était la situation de ce grand homme vers la fin de sa vie si éclatante et si rapide : tout semblait le trahir et lui manquer à la fois. Il avait été porté par ses ennemis autant que par ses amis, par la haine, le dévouement, la colère, la crainte, la calomnie et l'enthousiasme, sur l'un de ces sommets aigus où, de quelque côté que l'on tourne les yeux, on ne découvre que des pentes abruptes. La « dictature de la persuasion » produisait les effets les plus inattendus et les plus contraires à tout ce qu'il pouvait légitimement se promettre de sa loyauté et de sa bonne foi. Plus Gambetta recommandait l'union et la discipline, plus les soupçons, les rivalités, l'anarchie se répandaient dans les rangs du parti républicain. Plus il demandait un gouvernement fort et énergique, plus un parti se formait pour dépouiller le gouvernement de son autorité nécessaire. On voulait une France désarmée, impuissante, un État désorganisé, de peur que l'organisation nationale ne fût une force dans sa main. On s'épuisait en inventions pour ruiner le gouvernement, pour avoir le moins de gouvernement possible, car, l'autorité se concentrant, disait-on, en Gambetta, constituer un gouvernement fort, c'était se donner un maître absolu. On eût laissé tomber la France pour faire tomber un homme.

Quand nous pensions aux sombres jours des guerres passées et aux menaces des guerres futures, nos regards se portaient instinctivement sur Gambetta. Nous revoyions les prodiges de la Défense nationale renouvelés et surpassés, à l'aide de tout ce que pourraient y ajouter une longue préparation et la possession préalable du pouvoir. Avions-nous cependant le droit de raisonner ainsi? Est-il trop cruel et trop outrageant pour l'humaine nature d'exprimer cette crainte, désormais sans objet, que peut-être la grande union patriotique qui s'était faite autour de Gambetta jeune et presque inconnu ne se fût pas renouvelée autour de Gambetta devenu dominant, et que la moitié des citoyens eussent redouté ses victoires à l'égal de la défaite?

Nous en étions arrivés à ce point qu'une fraction notable

du parti républicain aimait mieux faire le mal sans Gambetta que de faire le bien avec lui, aimait mieux risquer les destinées de la république que de les fixer avec lui et par lui. Il n'est plus, et tout change. La discipline se reforme, une majorité se constitue, chacun demande un gouvernement durable. Tout ce qu'on lui a refusé, on l'accorde à ses successeurs, qui se réclament de sa politique et de ses exemples. Ses leçons n'ont jamais paru plus fortes et plus persuasives que depuis qu'il a été mis hors d'état de les répéter. L'éternel silence de ses lèvres éloquentes a parlé plus fort que les exhortations impératives qui en jaillissaient avec une abondance inépuisable. Ce n'est point un caprice: c'est la logique des choses. Dès que celui qui prêchait si haut et souvent en vain la discipline et de qui le génie et l'influence en tenaient lieu eut été brisé, on s'empressa vers cette discipline jugée d'abord superflue et gênante, comme si elle était devenue tout d'un coup le suprême refuge. Il n'est pas jusqu'au scrutin de liste dont les adversaires de la veille ne proclamèrent la nécessité. On avait préféré renverser Gambetta plutôt que de voter cette réforme qu'il recommandait chaque matin comme l'instrument du salut de la république : quand il ne fut plus là pour discuter la liste, pour aider à la composer, pour l'illustrer et la soutenir de son irrésitible propagande; quand la liste fut privée de l'homme et du nom qui en eussent été la principale force et le prestige, on déclara tout naturellement qu'on était prêt à l'accorder.

Sans doute la disparition de Gambetta n'est pas la seule cause du changement qui s'est opéré dans la conduite de la majorité républicaine. Il faut toujours quelque temps aux leçons pour pénétrer dans l'esprit des hommes. La vérité politique ne s'établit pas en maîtresse et d'un seul coup, comme par un miracle de la grâce. Il faut qu'elle se présente successivement sous toutes ses faces et, vingt fois rebutée, revienne et revienne encore. Depuis deux ans la majorité parlementaire a beaucoup réfléchi. Elle s'est pénétrée pleinement de la justesse de certains principes dont l'énonciation avait d'abord révolté son amour-propre. Quand on dit à un grand et puissant parti, à une majorité parlementaire, dont tous les membres se regardent comme l'expression de la souveraineté nationale, quand on leur dit : « Il faut serrer les rangs ; il faut marcher au même but, sous un chef commun; il faut suivre un plan et une méthode; ce n'est pas tout que d'être les représentants de la souveraineté nationale, il faut savoir se régler et se mortifier pour conserver la souveraineté même » ; quand on émet pour la première fois ces vérités, on se fait accuser de tyrannie et d'ambition, on se perd sans corriger les autres. Cependant, peu à peu, les vérités les plus fâcheuses font comprendre aux esprits rebelles leur utilité. Le parti républicain a senti combien il avait perdu, dans l'espace d'une année, au dedans et au dehors, par ses divisions, ses querelles, par son abandon de tous les principes d'une véritable politique. La leçon, s'insinuant dans les intelligences, y a produit plus d'effet que toute l'éloquence de la terre, et, la mort de Gambetta y aidant comme le coup de foudre de la fin, alors que déjà beaucoup d'esprits se trouvaient dans l'état le plus propre à recevoir l'impression du vrai, on a vu clair et on a pris la résolution de changer de conduite.

Cette conversion des esprits vers l'étude et le respect des vrais principes se serait-elle opérée Gambetta vivant, alors que tant de haines, de colères, de jalousies, de soupçons avaient formé dans la république comme un amoncellement de nuages et de tempêtes et que le poids de cet homme incomparable semblait avoir dérangé tous les rapports des choses et des lois? Il est permis d'en douter; or ceci nous ramène directement à la juste observation de M. Jules Ferry dans la séance du 24 mai : « Pour tous ceux qui n'ont pas oublié cette histoire d'hier, le vote du 26 janvier 1882 demeure avec le caractère et l'autorité d'un vote politique; il n'a jamais été considéré comme la solution juridique et sereine d'un point de droit constitutionnel... »

Il faut relire cette dramatique journée du 26 janvier, racontée par M. Joseph Reinach. Comme on y voit clairement qu'il n'y a qu'une question : la question Gambetta! Revision intégrale ou limitée, scrutin de liste : qu'est-ce que tout cela? Des problèmes vagues, indécis, qui prêtent à toutes les contradictions de la parole oratoire. La vraie question d'État est ailleurs : elle est toute en un homme. Il s'agit de savoir si Gambetta sera encore ministre demain ou si les consciences troublées et défaillantes seront affranchies de ce fardeau. Il a été écarté; Gambetta n'est plus qu'un souvenir, *magni nominis umbra*. Maintenant on peut vouloir le vrai et le bien sans péril. On peut résoudre les questions constitutionnelles en elles-mêmes et pour elles-mêmes : il n'y a plus d'inconvénient à pratiquer le sens commun.

HECTOR DEPASSE.

LITTÉRATURE ITALIENNE CONTEMPORAINE

Mme Grazia Pierantoni Mancini

L'esprit et le talent sont donc parfois héréditaires! Nous en avons la preuve. Un des plus charmants romanciers-poètes de l'Italie moderne se trouve être la fille d'un de ses premiers hommes d'État.

Plusieurs ouvrages très appréciés dans son pays, trop peu connus dans le nôtre, ont été déjà publiés par Mme Pierantoni. Trois se trouvent sous nos yeux : deux romans et un recueil de poésies.

Sul Tevere (*sur le Tibre*) est une étude psychologique, un roman de mœurs de la société italienne qui se passe à Rome, dans la rue Ripetta, en face du fleuve. Le sujet est fort simple. Une femme jeune, belle et riche, se livre à l'art par ennui et finit par mourir; à ses côtés on voit un mari sot et vulgaire sans être méchant. Tout l'intérêt est dans le développement des caractères et dans les scènes de la vie du monde où excelle Mme Pierantoni.

Le *Journal des Débats* a annoncé déjà au public français

cette œuvre intéressante (1). Nous nous arrêterons de préférence sur le second de ces romans, tout humoristique : *Dalla finestra* (*A la fenêtre*).

I.

Un jeune homme riche, Alfred Marini, possédé de la passion des voyages, est parti tout jeune et a mis dix ans à parcourir les cinq parties du monde. Partout il a rencontré les mêmes hommes, les mêmes passions, les mêmes vanités, les mêmes folies; partout les mêmes problèmes insolubles de la vie se sont dressés devant lui. Blasé sur toute chose à trente-quatre ans et avide de repos, il donne sa démission de consul et revient à Rome, sa ville natale.

Là nous le trouvons accoudé à la fenêtre et découvrant aux croisées d'en face trois têtes de femmes. Aussitôt s'envole la sage philosophie qu'il a rapportée de ses pérégrinations lointaines; il est repris par la soif de l'inconnu.

L'ivresse des cimes inaccessibles lui remonte au cerveau, nous dit l'auteur, et son cœur retrouve le froid des abîmes. Gare à toi, hardi pèlerin! Dans ces nouveaux parages les tempêtes sont fréquentes et implacables; gare à toi; ferme tes croisées!...

Naturellement, il ne les ferme pas : il regarde, au contraire, avec une attention de plus en plus soutenue.

Au premier étage, c'est Madeleine, séduisante pécheresse. Quelle fut la cause de ta chute, Madeleine? Amour, orgueil ou misère? Tu regardes en arrière maintenant et sur ton front penché je vois peser l'opprobre. Ah! si bas que tu sois tombée, la douleur rachète. Honneur à qui t'aidera!

Au second étage, Diane, beauté royale, riche patricienne épouse d'un vieillard. Dévorée par l'ennui, Diane cherche à tout prix des émotions. Baisse tes regards hardis, Diane. Je dédaigne tes provocations. Et pourtant ces yeux me brûlent...

Au troisième étage, Marie, candide fille d'un professeur, adorablement belle, fière et sérieuse. A ta vue, Marie, les plus purs souvenirs de mon enfance se réveillent. Tu portes le nom de ma mère. Que ne puis-je baiser tes tresses d'or bruni!

Pour échapper à l'obsession de ces sentiments contradictoires, le trop impressionnable Marini va faire du paysage dans la campagne romaine. Chemin faisant, il rencontre le charbonnier Vincent qui lui raconte l'histoire de Madeleine; un peu plus tard, il apprend celle de Diane et de Marie.

Le roman, en se déroulant, nous montre le héros mêlé à la vie de ces trois femmes, qui l'entraînent chacune dans une société différente. Occasion pour l'auteur de tableaux de genre, de descriptions, de récits, d'analyses de caractères. Le héros, qui raconte lui-même ses aventures, trahit sous des sentiments nobles et bons une fatuité inconsciente qu'il mêle à tout. C'est l'œil féminin qui le transperce. Après s'être promené de l'une à l'autre de ces trois belles, sans négliger de recueillir sur la route des succès plus mondains, Marini écarte peu à peu Madeleine et Diane pour s'attacher à Marie. Mais le mariage lui fait peur; car Marie est une indépendante, un esprit fort. Épouser une jeune fille qui voyage seule, se protège elle-même et sait le grec et le latin, quel péril!

De nombreuses péripéties surviennent, dans lesquelles s'exalte son amour : entre autres, le départ de Marie, qui a quitté Rome sans dire où elle allait et qu'il cherche en vain. La croyant à jamais perdue, il se maudit pour avoir hésité à lui vouer sa vie, et, quand il la retrouve, il est engagé envers lui-même. La rencontre, d'ailleurs, est tout à fait romanesque. Elle se fait aux eaux d'Aix en Savoie, où Marini sauve la jeune fille d'un piège que des misérables lui avaient tendu. Le mariage a lieu d'enthousiasme et Marini fait amende honorable au beau sexe en reconnaissant que l'indépendance du caractère et la culture de l'esprit n'excluent pas la tendresse.

Dans ces pages qui nous montrent la vie italienne sous tous ses aspects, l'auteur soulève en passant les questions les plus sérieuses : la nature de la société, le progrès matériel et moral des classes travailleuses, les moyens de relever les femmes qui tombent, le caractère particulier des sentiments, l'amour, l'amitié, les devoirs et l'esprit du monde, etc. Toutes ces questions sont posées en se jouant, sans la moindre pédanterie. Pas de solution, d'ailleurs. Trouve-t-on la vérité absolue dans ce miroir fragile de la vie aux mille couleurs, aux mille reflets?

Cette nuance fugitive de scepticisme prête à la touche de Mme Pierantoni de la finesse et de la légèreté sans lui donner de la sécheresse parce que la sympathie lui reste au cœur. L'observation de la vie sociale est partout, dans le récit, juste et pénétrante. Partout où l'auteur nous promène : galerie de l'usurier, salon de la comtesse, casino mêlé des villes d'eaux, tout est pris sur le vif et raconté avec une pureté et une grâce d'expression qui poétisent le sujet. Les traits abondent, les portraits rapidement esquissés, les réflexions souvent profondes sous une forme enjouée, et à peine quelques longueurs tenant peut-être au monologue.

II.

Nous retrouvons Mme Pierantoni plus complètement encore dans ses poésies. Le fond en est mélancolique comme il arrive d'ordinaire aux âmes rêveuses qui reviennent beaucoup sur elles-mêmes et se nourrissent de leurs propres sentiments. Lisez *les Souvenirs*, *la Cheminée;* lisez surtout *la Pierre*.

« Que d'autres pleurent, en s'éloignant, les grandioses édifices, les vastes palais. A toi seule, pauvre pierre amie, fragment du torrent brisé, va mon adieu triste et ému.

« Douces les heures où, appuyée sur ton flanc rugueux, les regards errants dans la campagne, je te baignais de mes larmes, croyant sentir une âme vivante sous ta rude écorce.

« Le soir de son départ, alors que mon front altier s'efforçait de dissimuler ma douleur secrète et que mes lèvres frémissantes répétaient tout bas : « Je l'aime! », fuyant les

(1) N° du 5 avril, article de M. Montferrier.

gens heureux, je vins vers toi, affolée, délirante; je t'étreignis de mes bras et te couvris de baisers.

« Doux prodige, je trouvai, le matin suivant, deux fleurs écloses sur la pierre aride. La terre jetée par le vent, et la semence déposée par l'oiselet inconscient et fécondées par mes larmes leur avaient donné la vie.

« Je cueillis la première et la pressai sur mon cœur brûlant. Où était-il pour cueillir l'autre? Il était loin de moi, indigne de mon amour. J'arrachai les fleurs avec un rire amer et les jetai dans le torrent; puis, le front incliné, je rougis de ma colère.

« Aujourd'hui je vous quitte, collines bien aimées, château désert, verts vallons, douces journées de la champêtre vie, et toi aussi, pauvre pierre obscure et ignorée. Si jamais, enlevée à la terre et transformée par le ciseau, tu fais partie d'un triste mausolée ou d'un palais superbe, personne ne saura que tu gardes mes larmes et que tu m'es sacrée.

« Et moi, après un long chemin, pourrai-je, pensive et pieuse, revenir me reposer auprès de toi?... Revenir, vaine espérance du mortel que la destinée étreint et pousse! On ne revient pas. Poursuis donc ta route, ô mon âme inconsolée, et oublie le passé! »

Nous ne rendons ici que la pensée de Mme Pierantoni, développée plus longuement et avec un charme intraduisible dans la langue flexible, élevée et pure dont elle a le secret.

III.

Nous terminerons par une légende du Nord tout à fait originale et peut-être la perle de son écrin.

« La nuit est sombre, le vent mugit, et, pendant que s'approche la tempête, je vous conterai la légende d'une terre lointaine où la nature ne sourit pas. L'hiver y est glacial, le soleil fugitif, les ténèbres profondes; mais l'aurore boréale en fait un paradis aux mille couleurs.

« Quand l'épais brouillard assombrit ses lacs immenses, des formes étranges flottent en se jouant autour du voyageur sur leurs bords désolés : de longs fantômes blancs, légers, rapides, puis des palais, des tourelles, des esquifs enchantés qui voguent éternellement et sans voiles.

« La vie mortelle est âpre sur cette terre; la pensée s'y nourrit de terreur. L'esprit y est lent, le cœur hardi; la mélancolie seule gouverne l'âme. Mais, ô fantaisie! tu sais charmer même cette triste existence. L'illusion riante créant un monde à part à l'être abandonné, il oublie que vivre est un dur labeur et que la mort est son dernier rêve.

« Dans une contrée sauvage, près de Faluna, se trouvent des mines de cuivre et de soufre aux gigantesques galeries souterraines. Nul ne sait qui commença à les creuser. Elles comptent des siècles, et des milliers d'existences ont été ensevelies dans les abîmes de leurs rochers croulants. Les hommes du pays y vont chercher chaque jour le travail et la mort.

« A la Fête-Dieu, la petite église de Faluna est toute parée de fleurs. De temps immémorial, la coutume consacre ce jour à la bénédiction des mariages, et de toutes parts on voit accourir au loin dans la campagne les couples amoureux. Ebbo, vieille centenaire, les regarde passer accroupie. Elle est horrible à voir, édentée, tête branlante, les yeux sanguinolents et les cheveux épars. Les malveillants l'accusent d'être sorcière et de jeter des maléfices à ceux qui demandent à vivre, à aimer et à être heureux.

« Dans la chapelle, la cérémonie commençait, lorsque tout à coup entre un mineur portant dans ses bras une forme humaine ensevelie dans un linceuil. Tout le monde s'empresse. Est-ce une nouvelle victime? un mort, un blessé? Le mineur découvre son triste fardeau.

« On voit alors un beau jeune homme, aux longues boucles blondes, dont le visage semble illuminé.

« La veille, le mineur endormi au fond d'une galerie sous la mine fut réveillé par Ebbo criant : « L'entends-tu, le cour-« rier ailé? Il me rapporte mon amour perdu. »

« Soudain un bloc énorme se détache et tous deux s'enfuient. Mais, le lendemain, le mineur retourne sur les lieux et aperçoit à l'endroit découvert une forme humaine. C'est le corps de cet adolescent pétrifié.

« Tout le monde se presse autour du mort sans que nul reconnaisse ni ses traits ni son costume d'une autre époque. Alors le vieux pasteur ordonne que dans Faluna un messager annonce la nouvelle afin que viennent tous ceux à qui un des leurs pourrait manquer.

« Soudain un pas retentit sur les dalles et un cri d'angoisse. C'est Ebbo qui se précipite sur le corps, hurlant, désespérée : « Yriel, mon Yriel! »

« Le vieux pasteur approche.

« — Est-ce ton fils, Ebbo?

« — Non, c'est mon fiancé, perdu depuis cent ans, disparu la veille de notre mariage. Tu ne le reverras plus, me disait-on. Et moi, je jurais de vivre pour le revoir. J'ai enduré la faim, la soif, et le froid, et les morsures des fauves, et l'insulte et la haine des hommes, et toujours je le cherchais sans trêve ni repos. Aujourd'hui la nature vaincue le rend à mes baisers, au jour consacré à ceux qui s'aiment.

« Humblement inclinée sur la main du pasteur, Ebbo murmure une prière, et le vieillard, ému, reprend le rite interrompu du mariage. Il unit pour la vie du ciel ceux qui furent séparés sur la terre : Ebbo et Yriel.

« Se tournant alors vers Ebbo :

« — Viens avec moi au presbytère, lui dit-il; tu seras ma sœur.

« Mais, la tête penchée sur celle du mort, Ebbo ne l'entend plus. Ses cheveux blancs sont mêlés aux boucles dorées d'Yriel, et son visage éclairé par un divin sourire. Après le pasteur, c'est la Mort qui les a unis.

« Sur la plage déserte s'élève un phare majestueux qui indique le port au nautonier attardé. C'est la tombe d'Ebbo et d'Yriel. »

Nous espérons en avoir assez dit pour inspirer au lecteur français le désir de connaître plus intimement les œuvres de Mme Pierantoni. La traduction en serait une bonne fortune au milieu des livres de métier dont nous sommes accablés. Ici nul artifice. C'est l'esprit cultivé et naturel, l'âme profonde, délicate et fière qui s'expriment partout, et notre sympathie et notre admiration remontent, à chaque page, du livre à l'auteur.

C. Coignet.

BÉRANGER

On parle beaucoup maintenant de Béranger dans la presse; on a parlé de lui beaucoup, l'autre jour, au Trocadéro; des artistes ont déclamé ses vers, d'autres les ont chantés; le public a applaudi. Béranger a eu sa fête commémorative : il aura bientôt sa statue. Si ce n'est pas une apothéose, c'est au moins une résurrection.

Car il semblait que la réputation du chansonnier fût morte et enterrée. Au lendemain du deux Décembre, M. Pelletan, aujourd'hui sénateur, lui avait porté le premier coup; puis était venu Sainte-Beuve, qui, savamment, avec cette merveilleuse perfidie qui fut une part de son talent, acheva l'œuvre de destruction.

Il advint donc que, le lendemain de la mort du poète, il fut ridicule d'avoir retenu ses couplets, et de mauvaise compagnie d'en fredonner les airs.

On ne chante plus Béranger; c'est assez dire qu'on ne le lit plus. Et voyez cependant les singuliers retours de l'opinion et combien le sentiment de la foule est plus puissant que la critique des délicats : Béranger est resté populaire; son nom a survécu au naufrage de son bagage littéraire. Sa redingote bourgeoise, son dos voûté, sa bonne tête chauve et penchée, tout cet ensemble fait de bonhomie et de malice s'est fixé dans la mémoire du peuple, à ce point qu'il n'est image de cabaret si grossièrement peinte qui ne fasse dire à l'ouvrier qui passe : Voilà Béranger!

Il mérite cet amour, cette reconnaissance, et cela pour une raison, pour une seule : il aima son pays.

La France, quand il fit ses chansons les plus populaires, avait subi deux invasions; mais sa chute avait été glorieuse, et Waterloo ne ressemblait pas plus à Sedan que Napoléon Ier à Napoléon III.

Aussi rien dans le deuil du poète sur la patrie vaincue ne sent-il le découragement; tout, au contraire, respire la confiance, la joie du réveil prochain :

Gai, gai, serrons nos rangs,
Espérance
De la France!
Gai, gai, serrons nos rangs.
En avant, Gaulois et Francs!

Comparez, je vous prie, cette note joyeuse, ailée, pareille au chant de l'alouette, aux pleurnicheries de nos *revanchistes*, aux désolations lacrymatoires sur nos Alsaces, sur nos Lorraines qu'elles soient en images peintes, en bronze ou en marbre, et jugez de la différence des temps!

Mais l'ennemi, pour Béranger, n'est pas seulement à l'extérieur : il a dans le pays même des alliés et des complices. Ce sont d'abord les héritiers des Capets, les protégés de la Sainte-Alliance, les princes du droit divin, chargés par la coalition du soin de mettre des menottes à la Révolution.

Ils ont rapporté de leur exil la fleur de lis et le drapeau blanc, symboles exécrés de l'ancien régime. Mais le drapeau tricolore n'est pas oublié. Les soldats de nos grandes guerres, les officiers en demi-solde le gardent comme une pieuse relique :

Il est caché sous l'humble paille
Où je dors pauvre et mutilé,
Lui qui, sûr de vaincre, a volé,
Vingt ans, de bataille en bataille.
. . . . . .
Quand secouerai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs?

A la suite des Bourbons sont revenus les nobles émigrés, race famélique, enragée de rancune contre les acquéreurs des propriétés nationales :

Voyez ce vieux marquis
Nous traiter en peuple conquis.
Son coursier décharné
De loin chez nous l'a ramené.
Vers son vieux castel
Ce noble mortel
Marche en brandissant
Un sabre innocent.
Chapeau bas, chapeau bas;
Gloire au marquis de Carabas!

Derrière les émigrés, suivant dans les bagages l'arrière-garde de l'armée étrangère, sont arrivés tout doucement les jésuites et cette truandaille de moines chaux ou déchaux, noirs, gris, blancs, roux, dont la puanteur si longtemps nous infecta :

Hommes noirs, d'où sortez-vous?
— Nous sortons de dessous terre.

Ils sortent, en effet, de tous côtés, comme grenouilles après l'orage, et la France étonnée voit défiler dans les rues des mascarades dont elle avait, depuis plus de vingt ans, perdu le souvenir.

Les jésuites, d'abord, s'emparent de l'éducation de la jeunesse :

C'est nous qui fessons
Et qui refessons
Les jolis petits, les jolis garçons.

Viennent, à leur suite, les Ordres mendiants :

Bénis soient la Vierge et les saints!
On rétablit les capucins.

C'est, après eux, une inondation, un déluge de hordes cléricales de tout habit, de tout poil, qui rappelle l'invasion des barbares dans l'empire romain.

Car, pendant que le Midi devient une seconde Vendée, pendant qu'on y assassine le maréchal Brune, pendant que le Trestaillon poignarde impunément, en plein jour, les protestants et les libéraux, pendant que le Rhône charrie des cadavres, les missions prospèrent, et les plantations de croix, et les Sociétés du cœur de Marie et de Jésus :

Par brevet d'invention
J'ordonne une mission.
En vendant des prières,
Vite soufflons, soufflons, morbleu!
Éteignons les lumières,
Et rallumons le feu!

Il y a un demi-siècle que nos pères chantaient ces refrains et vous semble-t-il qu'ils aient beaucoup vieilli? N'avons-nous pas, nous aussi, connu les douleurs de l'invasion? N'avons-nous pas eu, comme eux, nos jésuites, nos capucins, nos missions, notre Sacré-Cœur? Gens de Montmartre, vous en savez quelque chose.

N'avons-nous pas même nos émigrés? Et la cérémonie des prières publiques de la messe officielle n'est-elle pas, comme au temps de Louis XVIII, inscrite encore dans notre Constitution?

Esprit-Saint, descends, descends jusqu'en bas.
— Non, dit l'Esprit-Saint, je ne descends pas.

O mes amis, croyez-moi : il nous faudrait aujourd'hui un autre Béranger qui popularisât en France, comme fit jadis Voltaire, l'esprit de la Révolution. Vous me direz que nous avons la presse? Oui, sans doute; mais la parole écrite ne vaut pas la parole chantée. Le papier fige l'idée. Il n'y a que le refrain ailé, aérien, pour faire couler la pensée de l'oreille dans le cœur. Croyez-le bien, la vieille chanson à la rime pauvre, à l'air facile, qui court et voltige de la ville à la campagne, est encore le meilleur instrument de propagande qu'on ait jamais inventé.

Et qui s'en est mieux servi chez nous que Béranger? Qui a excellé plus que lui dans la composition de ces petits tableaux qui rappellent les toiles de Meissonier et les fables de La Fontaine? Qui a connu mieux l'art d'amener le refrain? Qui est allé plus droit au cœur du peuple? Et direz-vous que ce n'est rien que de savoir parler au peuple?

Cet homme a été l'écho de son siècle; il a tout dit, et vous trouverez dans son recueil tout notre *credo* démocratique.

Il a prêché la liberté de conscience dans son *Dieu des bonnes gens* et dans son immortelle chanson du *Bon Dieu*. Il a glorifié la république dans ce refrain qui nous faisait jadis battre le cœur :

Qui nous rendra, dit cet homme héroïque,
Aux bords du Rhin, à Jemmape, à Fleurus,
Ces paysans, fils de la République,
Sur la frontière à sa voix accourus?

Ce n'est pas tout : il a compati aux misères du peuple. Il a dit ses douleurs, ses justes griefs dans *Jeanne la Rousse*, dans *les Bohémiens*, un chef-d'œuvre, dans *les Contrebandiers*, dans *Émile Debraux*. Il a opposé à l'idée cléricale de la résignation la consolante théorie du progrès indéfini, seul stimulant et seul espoir des générations modernes :

Qui découvrit un nouveau monde?
Un fou qu'on raillait en tout lieu.
Sur la croix que son sang inonde
Un fou qui meurt nous lègue un Dieu.
Si demain, oubliant d'éclore,
Le jour manquait, eh bien, demain
Quelque fou trouverait encore
Un flambeau pour le genre humain.

On reproche à Béranger d'avoir mêlé la gaudriole à la politique et au patriotisme; mais on oublie que notre peuple alors était gai et que l'éducation cléricale ne l'avait pas encore assombri.

On lui reproche d'avoir glorifié l'empire. Oui, certes, sa chanson des *Souvenirs du peuple* a contribué, autant que le retour des cendres, à la désastreuse résurrection de la légende napoléonienne. Mais trouvez-moi un écrivain de son temps, je dis un seul, Paul-Louis Courier excepté, qui n'ait pas *bonapartisé?*

On lui reproche ses faiblesses de style, ses imperfections de rythme. Très bien; mais d'abord la rime riche n'avait pas encore été inventée de son temps, et puis c'est à son genre que peut s'appliquer le mot de Musset:

Les vers sont enfants de la lyre :
Il faut les chanter, non les lire.

Pour conclure, Béranger a eu cette rare fortune d'être pendant près de cinquante ans l'éducateur du peuple et de la bourgeoisie libérale.

Cinquante ans de gloire, dites, jeunes gens, n'est-ce rien que cela, et savez-vous que cinquante ans de gloire, par le siècle qui court, c'est l'immortalité!

DIONYS ORDINAIRE.

Notes posthumes sur Béranger

Mme Paul Albert veut bien nous communiquer quelques notes sur Béranger qu'elle a trouvées dans les papiers de son mari. Ces notes ont servi à Paul Albert pour une leçon à la salle Saint-André. Dans ces indications brèves et tronquées on peut démêler des aperçus d'une précision rare, d'une élévation un peu sévère, et qui provoqueront les méditations du lecteur.

« 1° Béranger appartient à l'histoire. Il a fait la révolution de 1830. Pendant quinze ans, il a été l'écho sonore de tous les sentiments qui agitaient nos pères.

« 2° Il appartient à l'histoire de l'art. C'est un créateur et un écrivain; il restera à ce titre. La forme sauvera le fond.

« Quand il mourut, le gouvernement impérial intervint, le revendiqua, s'en empara. Déploiement de force armée. Il l'avait prévu. On sait qu'en ces temps-là les funérailles d'un républicain célèbre avaient été parfois le signal d'une insurrection. En 1854 il disait :

LE MORT ET LA POLICE.

Vous mort, il faut qu'on vous enterre.
Que de gens viendront au convoi!
Pleureurs de mauvais caractère,
Prêts à tout mettre en désarroi.
Nous savons comment tombe un roi :
Voudriez-vous que le char de l'empire
Sur votre fosse allât faire un faux pas?
Bien que ce mot vous arrache un sourire,
Obéissez, monsieur : ne mourez pas.

« C'est ce que Sainte-Beuve appela mourir *en communion parfaite* avec le gouvernement impérial (*Moniteur*, article non signé).

« Aussitôt articles de pleuvoir. Regain d'articles l'année suivante, lors de la publication des *Œuvres posthumes*. Bien des gens prirent alors leur revanche. Béranger fut assez faiblement défendu, et par des gens de peu d'autorité. On le jugea un peu comme il avait jugé les événements et les hommes jadis, c'est-à-dire au point de vue du parti. C'est le destin des hommes de lutte...

« Où est la véritable note?

« Il a prétendu nous l'indiquer dans sa *Biographie*, œuvre d'un art consommé, spirituelle, caressée, nuancée avec un soin infini.

« — Ne vous trompez pas sur moi, dit-il; mes contemporains se sont plus d'une fois trompés... Places offertes, Académie, croix, fortune, même des odes en mon honneur, rien de tout cela n'était fait pour moi. — Des médisants ont prétendu que je faisais de la vertu. Fi donc! je faisais de la paresse... Je ne suis et ne veux être qu'un *chansonnier*. »

« Par là il se réservait un petit coin bien à lui, à lui seul. Il maintenait l'unité de son rôle et de sa vie. Calcul permis, légitime et habile. Ses amis devenaient ministres; il n'était pas fâché qu'on remarquât qu'il n'était rien. Pas décoré; pas de l'Académie : malice de sa part. Sainte-Beuve aurait voulu que l'Académie le nommât. En résumé, il veut qu'on dise : Il ne fut rien que chansonnier, le premier de tous... Il vécut et mourut pauvre et indépendant.

« Indépendant!... Refuser places et croix, est-ce toute l'indépendance? Il y a d'autres jougs que ceux du pouvoir. L'homme de parti est-il indépendant? L'amant de popularité, l'est-il? Qu'ils sont rares, ceux qui ne subissent aucune tyrannie!

« Béranger, indépendant à l'égard de tous les pouvoirs, ne l'a jamais été à l'égard du premier de tous, du plus influent, de celui dont la force croissait tous les jours, qui chaque jour voyait croître le nombre de ses courtisans — le peuple. *Le peuple, c'est ma muse*, disait-il. C'était aussi son roi, son maître...

Je n'ai flatté que l'infortune.

« Il ne faut pas flatter même l'infortune; il faut la consoler. L'infortuné, d'ailleurs, c'était le souverain... au moins en expectative.

« Il naquit en 1780, à Paris, rue Montorgueil. Première éducation nulle; même mauvaise. Père et mère fort légers. Puis, à seize ans, il vit le Directoire, les mœurs du temps. Pas d'études classiques. Vie au jour le jour, dans le milieu littéraire de l'empire. Il débute par *Clovis*, poème épique; puis il fréquente le Caveau, société de buveurs. Il publie son premier chant vers 1813 : *le Roi d'Yvetot*. C'est le cri de la France : la paix. Telle est la première période.

« Deuxième période, de 1815 à 1830. C'est son beau temps. Il fut en pleine faveur auprès du maître, du peuple, s'entend. Il attaqua la Restauration et son gouvernement. Employé d'abord, il donna sa démission. Deux fois il fut condamné à la prison et à l'amende, en 1822 et en 1828. Trois mois et neuf mois de prison; 10 000 francs d'amende. Sa popularité est à son comble. Sous les verrous, il chante d'autant plus. Quand il sort de prison, la royauté est minée. Le vertige la prend. Polignac; mesures de rigueur. Chateaubriand attaque le gouvernement. Le flot populaire bat les premières marches du trône.

« Révolution de 1830. Les amis de Béranger sont maîtres du pays. Ils veulent la république. Lui, incline pour la monarchie. Elle se fait. Il refuse tout. Les hommes de 1830 sont usés bientôt; lui seul reste populaire. Il n'est ni éligible ni électeur. En 1833, il publie un recueil avec préface au peuple. Outre les chansons du temps de la Restauration, il y insère quelques chansons nouvelles et dans la note du jour : *Pologne, Italie, Nostradamus*. Mais surtout il y aborde les idées socialistes. C'est le moment où Saint-Simon, Fourier, Enfantin proposent des remèdes aux misères du prolétaire, où Lamennais écrit *l'Apôtre*. Béranger est de plus en plus populaire. Il est même la seule puissance qui reste debout. Il a une cour composée de Lamennais, de Chateaubriand, de Thiers, de Michelet, de Lamartine, etc., qui viennent le voir à Passy, où il s'est fixé.

« En 1848, la république est proclamée; il est électeur et éligible, et élu, ce qui l'embarrasse fort. Il donne sa démission. Il a toujours sa cour. Mais une certaine inquiétude se répand. L'insurrection de juin éclate; Louis-Napoléon Bonaparte est élu Président...

« En 1851, coup d'État du 2 Décembre. L'année suivante, l'empire est rétabli. Béranger reste encore à l'écart : il est vieux. Et que ferait-il? Il revient à Paris et y meurt en 1857.

« Voici ses derniers vers à la France :

Lorsque dix rois, dans leur triomphe impie,
Poussaient leurs chars sur ton corps mutilé,
De leurs bandeaux j'ai fait de la charpie
Pour ta blessure où mon baume a coulé.
Le Ciel rendit ta ruine féconde;
De te bénir les siècles auront lieu,
Car ta pensée ensemence le monde.
L'Égalité fera sa gerbe. — Adieu...

« C'est l'Égalité qu'il a chantée plutôt que la Liberté.

« Telles ont été les diverses phases de sa vie. Elle a de l'unité, chose rare en ce siècle, mais une unité pour ainsi dire extérieure.

« Le poète était un homme sage, raisonnable, froid. Il n'a suivi son élan qu'une fois, n'a joué son va-tout que sous la Restauration, avec chances de gagner...

« Charitable, serviable, il vient en aide à Rouget de l'Isle; les blessés de la politique sont pansés par lui.

« En quoi consista l'influence de Béranger? Comment put-elle s'exercer? Le voici : il fut un écho. Mais quel écho? Il y a des échos du ciel, de Dieu, du monde supérieur, de l'infini, de la nature,

Mélodieux échos semés dans l'univers
Pour comprendre sa langue et noter ses concerts.

« Ceux-là entendent des voix que nous n'entendons pas. Ainsi Corneille fut l'écho des hauts instincts de l'âme humaine; Homère, Pindare, Virgile, des antiques traditions nationales, héroïques et religieuses; Juvénal, d'Aubigné, des indignations généreuses, avec un idéal qui arrache l'œuvre aux vulgarités du moment et l'emporte là-haut. Béranger n'est dans aucune de ces régions.

« Il chante pour le peuple, dit-il. « Il fallait un homme « qui parlât au peuple le langage qu'il entend et qu'il aime. » Le peuple, depuis 1789, *a mis la main aux affaires du pays*. Qu'est-ce donc que *le peuple?* Mot élastique, équivoque, que bien des ambitieux sans cœur ont eu à la bouche. De 1815 à 1830, le peuple pour qui chante Béranger, c'est le *bellua multorum capitum* d'Horace. C'est, en politique : 1° le constitutionnel libéral qui aime la Charte et veut s'y tenir; 2° le républicain de 1792 et le républicain moderne; 3° le bonapartiste, l'officier en demi-solde; c'est l'ouvrier des guinguettes, le bourgeois voltairien, le paysan à qui on fait peur du retour de la dîme et de la corvée. Béranger est l'écho de toutes les passions, de toutes les rancunes, de toutes les colères, de tous les mépris qui grondent autour des Bourbons.

« On déblatère contre les émigrés : il lance *le Marquis de Carabas;* pour ceux qui aiment les choses plus salées, *la Marquise de Pretintaille;* pour ceux qui gardent le culte de

la Révolution, *la Déesse de la Liberté;* pour les bonapartistes, il chante la gloire impériale, *le Vieux drapeau, les Souvenirs du peuple, le Cinq Mai, le Vieux sergent.* Puis des attaques directes contre la personne des rois, des provocations à la défection dans l'armée : *Nouvel ordre du jour* (1823); puis surtout contre les jésuites. Et enfin la plaisanterie licencieuse, effrénée...

« Voilà les sentiments dont il est l'écho. Ils existaient; il s'en est pénétré. Il a été à la fois républicain, soldat, bourgeois, ouvrier, paysan, bonapartiste surtout. Il a mêlé l'empire et la liberté, *principatum ac libertatem.* Il a fait la légende.

« Voilà les causes premières de sa popularité. Tout n'était pas mauvais; mais il s'en fallait que tout fût bon. On ne se tient pas impunément au niveau de la foule. Le poète doit être au-dessus. Il s'inspire de ce qui est; mais il l'élève, le transforme, l'idéalise. Aussi le vrai poète ne sera-t-il jamais vraiment populaire.

« Mais on me dit : Vous méconnaissez tout un côté de l'œuvre. Béranger était religieux; il croyait en Dieu, au *Dieu des bonnes gens.* Il croyait même à la charité. Il y a un refrain :

Sauvons-nous par la charité...

Enfin il y a la chanson du *Chansonnier et du Cardinal,* qui est supérieure. Sa morale vaut sa politique et sa religion. C'est un épicurisme peu décent. C'est un Gaulois, dit-on, de la lignée des Rabelais et des La Fontaine. Les Gaulois, en tout cas, avaient le respect de la femme.

« Béranger n'a donc été qu'un interprète. C'est beaucoup.

« Après 1830, les questions politiques passèrent au second plan; les questions sociales se posèrent, bien plus graves. Les systèmes se succèdent. Lamennais jette ses cris de colère; l'horizon s'assombrit. Le prolétaire gronde, s'impatiente. On peut prévoir des explosions terribles. Béranger est avec le prolétaire révolté. Voyez *Jeanne la Rousse, le Braconnier, les Contrebandiers, Jacques, Nostradamus, le Déluge, Plus de Rois, les Fous.*

« Tel est le secret de sa popularité. Il a suivi tous les mouvements de la sensibilité populaire; il les a tous chantés, *flattés.* Lui modéré, prudent, calculateur, il s'est fait révolutionnaire.

« Voilà bien des réserves, plus que des réserves, des critiques, des accusations. Je me hâte de laisser ce terrain brûlant. J'arrive à la *forme* de l'œuvre.

« La forme est admirable. Béranger est le créateur d'un genre nouveau et essentiellement français. Avant lui on ne connaissait guère que la chanson bachique, licencieuse; couplets mal rimés, arrivant à un refrain connu, qui était tout. Il a gardé le cadre; mais il y a fait entrer toutes les idées, tous les sentiments, l'ode, l'élégie, la satire.

« Le refrain est une tyrannie; il faut que la pensée retombe d'aplomb sur lui. De plus, la rime est impérieuse; mais c'est une aide aussi; car le refrain la reprend condensée et, la ramenant sans cesse, la met en toute sa lumière.

« Il y a des obscurités parfois. Cela est trop serré. Tout mot porte; tout a une intention. C'est laborieux; mais l'art, le fini est merveilleux.

« La variété des cadres est inépuisable. Tantôt c'est un récit, un drame avec dénouement; tantôt c'est un personnage en scène qui se peint lui-même; tantôt le dialogue intervient.

« Mais à quoi bon essayer de décomposer les éléments de la chanson?... »

La leçon dont ces notes traçaient d'avance le canevas a été faite sous l'empire : de là quelque peu d'amertume. Nous croyons qu'après 1870 les appréciations de Paul Albert sur Béranger se seraient rapprochées davantage de celles de M. D. Ordinaire.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

M. Guizot s'est raconté lui-même dans ses mémoires. Il s'y est montré fidèle et affectueux à ses amis, modéré et équitable pour ses adversaires. Lorsqu'il rencontrait quelque difficulté, parfois il tournait l'écueil, le plus souvent il l'abordait avec une hardiesse dédaigneuse. C'est bien l'homme à qui M. Cousin disait dans un de ses accès de tendresse: « Vous avez un immense avantage; vous n'êtes jamais embarrassé. » Et en effet il avait cette imperturbable sévérité que donnent le contentement de soi, le mépris de la foule, la conscience surtout d'avoir agi d'après des principes arrêtés et conformément à la doctrine. Si le résultat n'avait pas été heureux, la faute en était au hasard, aux sottes résistances des choses ou des hommes, jamais à la doctrine ni au doctrinaire. Ces mémoires nous démontraient donc surtout l'infaillibilité de M. Guizot. C'était le ministre qu'ils mettaient sur un piédestal; quant à l'homme, c'est-à-dire le fils, l'époux, le père, l'ami, ils les laissaient dans l'ombre. Mme de Witt a voulu jeter de la lumière dans cette ombre, et elle a réuni les lettres de son père de 1811 à 1874 (1). Sans doute nous allons connaître ainsi l'homme même, pénétrer dans son intimité, recueillir quelques confidences, le voir non plus en froc de ministre, mais en déshabillé bourgeois. Eh bien oui, sans doute; cependant n'espérons pas trop le surprendre en négligé du matin : les doctrinaires ne sont jamais déshabillés qu'à moitié.

Et, en effet, ce qui caractérise ces lettres, c'est la correction constante de la tenue, la gravité et l'austérité. Rarement l'épanchement et l'abandon. Non pas que M. Guizot se déguisât, ni que cette dignité d'attitude fût le moins du monde affectée; il se montrait tel qu'il était en effet. Il semble même qu'il eût quelque regret d'avoir toujours ce profil de médaille et cette attitude de statue. Voyez, par exemple, dans les quelques lettres qu'il écrit à sa mère. Il se préoccupe de la fausse idée que peut donner de son affection filiale sa nature peu démonstrative. A voir cet air toujours froid, sa mère ne douterait-elle pas de la chaleur de ses sentiments? Voyez encore quand, par deux fois, son cœur est pris. L'amour, et un amour très sincère, n'éclate pas en élans lyriques; il se manifeste gravement par la note de l'estime bien fondée et de l'admiration réfléchie. Voyez encore telle lettre écrite peu de temps après le mariage. L'absence est alors le plus grand des maux, comme dit le pigeon de la

(1) *Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis* recueillies par Mme de Witt. — 1 vol. Paris, 1884. Hachette et Cie.

fable, et tout naturellement l'on s'écrira pour témoigner son chagrin de la séparation forcée. La seule consolation, c'est la perspective d'une réunion prochaine. M. Guizot ne se soustrait pas à cet inévitable lieu commun ; mais il en sort bientôt pour s'élever à des considérations distinguées sur l'imitation dans l'art, sur la pitié et la terreur purifiée au théâtre ou dans le roman par le sentiment confus qu'on est le jouet d'une illusion et qu'il n'y a dans ces malheurs des héros qu'une fiction. Voyez encore telle autre lettre adressée à un fils qui vient de perdre sa mère : d'abord les consolations d'usage, les lieux communs, les éternels lieux communs qui précisément sont éternels parce qu'ils sont la vérité même et répondent aux besoins des âmes affligées; puis, presque aussitôt, la dissertation distinguée. Sur quoi? sur la présence réelle dans l'eucharistie, que l'on accepte un peu mieux quand on vient de perdre un être bien-aimé. Longtemps on ne peut croire qu'il ne soit plus là, et même n'y est-il pas en effet? Est-ce qu'on ne lui parle pas toujours? Mais si! et on l'entend, et on le voit, et les âmes sont encore en communication directe. La séparation n'est donc pas une séparation; l'absence est donc la présence réelle; l'être aimé est donc là tout en n'y étant plus; et alors on comprend mieux le mystère de l'eucharistie. Ainsi consolait M. Guizot.

Car il était de ceux qui évitent les routes battues. Cette crainte du banal venait d'un sentiment très vif de sa supériorité et du dédain de la foule. Il se persuadait que les natures d'élite doivent monter aux sereines hauteurs dont parle le poète et regarder de là avec une indulgente pitié le troupeau humain qui piétine dans la poussière de la plaine. Cette aristocratique indulgence pour la foule lui permettait d'employer sur ces âmes vulgaires certaines séductions plus ou moins légitimes auxquelles il n'eût jamais consenti lui-même à céder. Pour lui, c'est à peine s'il tirait vanité d'y être toujours demeuré insensible. Il n'avait fait en cela que suivre la loi de sa nature d'élite; il avait simplement obéi à sa conscience, une conscience d'ordre supérieur. Resté pauvre tout en ayant été aux affaires, il ne condamnait pas ceux qui avaient profité de leur passage au pouvoir pour s'enrichir. Non, ceux-là n'avaient pas, en somme, manqué à la probité courante; mais, lui, cette petite probité selon le monde ne lui suffisait pas. Et voilà comment, tout en ne tirant pas vanité de sa vertu, il en avait le légitime orgueil. Ce contentement de soi est le meilleur soutien aux jours d'épreuve : les lettres postérieures à 1848 sont peut-être celles qui me touchent le plus, car elles montrent ce que les stoïciens appelaient une nature supérieure aux prises avec la mauvaise fortune.

La publication de cette correspondance ne vous donnera donc que peu de documents nouveaux pour l'histoire, et même ne vous en donnera point; elle ne vous révélera pas non plus un Guizot nouveau, surpris en déshabillé; vous n'aurez point le plaisir malin de trouver des défauts à la cuirasse ni des pieds d'argile à la statue. Non, ces lettres vous montrent, au contraire, l'homme privé de tous points semblable à l'homme public, un doctrinaire un peu roide, un peu métallique, hautain, dédaigneux, opiniâtre, mais aussi une âme supérieure, une conscience n'admettant pour elle aucun tempérament, aucun compromis, enfin un grand caractère. Il ne provoque pas tout d'abord votre sympathie; mais il vous force à l'estime et au respect.

II.

M. Georges Ohnet n'a pas à se plaindre du théâtre aujourd'hui, car il y règne en triomphateur; mais il ne m'étonnerait pas qu'il ait eu à s'en plaindre autrefois. On dirait qu'il a au fond du cœur quelque vieille rancune. Contre qui? Contre les directeurs peut-être qui ne reconnaissent pas du premier coup d'œil les chefs-d'œuvre; peut-être aussi contre les acteurs prétentieux qui regardent l'auteur débutant d'un air de dédain ou de protection; peut-être enfin seulement contre la vie même du théâtre, où tout est convention, trompe-l'œil, maquillage, fard et papier peint. Toujours est-il qu'il frappe sans pitié sur ce monde artificiel qui a ses mœurs, ses idées, ses lois et ses maximes à lui seul, indulgent à ce que nous condamnons, sévère à ce qui a notre estime. Il y a quelques années, une jeune actrice s'étonna qu'on lui imposât des frais de toilette de mille francs en moyenne par mois, quand on lui donnait 90 francs d'appointements. Nous autres, bons bourgeois, nous nous étonnions avec elle. Dans le monde du théâtre, Dieu sait ce qu'on en a ri! On en rit encore. Mais avec ces idées-là, mademoiselle Lucrèce, on se fait lectrice ou encore dame de compagnie pour douairières; on ne se fait pas actrice! C'est ce que démontre cruellement l'histoire de Lise Fleuron (1) racontée par M. Ohnet. Ce n'était pas cependant une Lucrèce, cette charmante enfant; mais elle prétendait n'aimer qu'un monsieur à la fois et, ce qui est le comble, un jeune homme. Eh bien, elle en est morte. Cela apprendra aux autres à se rendre compte de la situation. Des prétentions comme celles-là, dans la vie ordinaire, soit; mais au théâtre, point! Pauvre Lise Fleuron, qu'allait-elle faire dans la cité maudite? La vocation, un talent supérieur l'y appelait? Je le sais bien et c'est son excuse; mais le malheur, c'était sa vertu relative. Tel est l'enseignement qui découle du très intéressant roman de M. Ohnet. Quand je vous disais qu'il avait frappé sans pitié! Soyez-en d'ailleurs certains, il reconnaîtrait volontiers que la règle qu'il formule comporte quelques exceptions. J'aurais voulu qu'il l'indiquât quelque part; mais il aura craint d'affaiblir l'effet moral de son œuvre.

Je n'ai pas besoin de vous recommander ce volume, car il est déjà dans toutes les mains. De tous côtés même on discute, les uns préférant *le Maître de Forges*, les autres tenant pour *Lise Fleuron*. Mon avis, dites-vous? J'aime mieux l'un et l'autre.

---

(1) *Lise Fleuron*, par Georges Ohnet — 1 vol. Paris, 1884. Paul Ollendorff.

III.

Jules Janin est dieu et M. Piedagnel est son prophète. Sur les hauteurs de Passy le prophète avait construit une chapelle à son dieu. La foule y est accourue, car le prince de la critique a encore ses dévots et ses fanatiques. Telle a été même l'affluence, que le monument est bientôt devenu trop étroit. M. Piedagnel l'a donc agrandi d'abord une première fois dernièrement; puis, il vient d'y annexer des constructions latérales (1). Passy perce en ce moment une avenue qui s'appellera avenue Jules Janin; M. Piedagnel fait de la chapelle presque une église. Heureux *J. J.!* Moi, qui ne suis pas de ses dévots, je m'étonne un peu; mais enfin loin de moi la pensée de décourager les autres. Je ne brise pas les statues sur les autels, comme Polyeucte ou Richepin. Tout au contraire, à vous tous qui adorez le dieu de M. Piedagnel j'indique le chemin de la chapelle agrandie.

IV.

M. Jacques Normand a réuni en un élégant volume les légers croquis, les délicates esquisses, les gaies chansons de la vingtième année, les refrains plus attristés de la trentième, enfin tous les caprices, toutes les fantaisies de sa muse (2). Une aimable *jeunesse,* n'est-ce pas? cette muse qui n'est une inconnue pour personne. Elle a le mérite rare, cette petite Parisienne très éveillée, d'être toujours sincère. Elle ne prend pas de grands airs, ne surveille pas ses attitudes; non, voyez-la! Est-elle simple et bonne enfant! C'est une alouette qui sait très bien qu'elle n'est pas faite pour aller donner de la tête contre la voûte du ciel. Modestement, elle s'élève de la plaine à la hauteur des collines, lançant son gentil *tire-lire;* puis, quand ses ailes sont fatiguées, voici qu'elle redescend pour trouver dans la prairie l'ombre et le frais. L'alouette était le symbole des Gaulois nos ancêtres; elle a précédé sur nos étendards le coq, *chante clair;* elle, *chante doux.*

Et cependant M. Jacques Normand a plus que des gaietés et des chagrins d'oiseau. Comme un autre, et par accident, il s'enthousiasme, il maudit; mais, alors même, il n'arrive jamais aux notes retentissantes. Voyez la jolie pièce intitulée *Vendetta.* Le poète accuse une infidèle :

Hier au soir, laissant ma tête
Dormir sur ton sein doré,
J'ai cherché ton cœur, Laurette,
Et je n'ai rien rencontré.
Dans l'insaisissable flamme
De tes yeux au reflet vert
Longtemps j'ai cherché ton âme;
Et je n'ai rien découvert.

Sur le livre de ta vie,
Que tu m'ouvris l'an passé,
J'ai cherché mon nom, ma mie:
Mon nom était effacé.

Telle est la note, douce et aimable. On n'imagine pas de colères plus clémentes, de désespoirs plus résignés. Dans cette clémence et cette résignation ne voyez pas faiblesse ou impuissance, mais volontaire ironie d'une sagesse désabusée. On croit sentir comme la mélancolie du désenchantement. L'expérience de la vie semble avoir effeuillé les illusions et rendu impossibles les grandes joies comme les grandes douleurs. Ainsi s'explique cet apaisement : l'alouette est devenue sceptique.

V.

M. Paul Delair excelle dans les petits récits, comiques ou dramatiques, destinés à être débités par M. Coquelin adossé à un paravent, debout devant une cheminée (1). J'admire, pour ma part, les tours de force du poète qui donne une apparence de vie, un air de vérité à un genre absolument artificiel et essentiellement faux. Grâce à l'illusion qu'il parvient à produire, on ne dirait plus de la littérature de paravent. C'est qu'il y a, en effet, en M. Paul Delair l'étoffe d'un poète dramatique. Puisqu'il arrive à donner à des marionnettes l'apparence de personnages vivants, pourquoi donc ne pas aborder résolument le vrai théâtre? Il l'a tenté une fois, et son *Garin* a rallié les suffrages des esprits sérieux. C'était cependant une grosse entreprise, pour un début, qu'un drame en cinq actes et en vers. Entre une œuvre si considérable et ces petites saynètes sans dialogue, il y a un intervalle, j'imagine. C'est dans ce juste milieu que M. Delair trouverait place pour quelque petit drame, non de salon, mais de théâtre. Il est temps, car, à force de donner dans la sentimentalité qui touche le public des salons, à force de chercher les effets de société, on arriverait à diminuer son étoffe de poète dramatique. Alors, le jour où l'on voudrait s'y tailler un pourpoint moyen âge, on trouverait à peine de quoi couper un veston moderne. Mais enfin, rien n'est perdu, et, en somme, les petites épopées et les petits drames de M. Delair, qui ont fait grand plaisir dans la bouche de M. Coquelin, retrouveront un succès presque égal à la lecture.

VI.

La Librairie des bibliophiles a des rayons divers, un notamment pour les dames, un autre exclusivement réservé aux hommes. C'est dans celui-ci qu'elle place les *Brindilles rabelaisiennes* (2), par ***, un arrière-petit-fils de Rabelais qui veut garder l'anonyme. C'est de la gauloiserie pure; mais ce

(1) *J. Janin,* par Alexandre Piedagnel (3e édition). — 1 vol. Paris, 1884. Fischbacher.

(2) Jacques Normand. *A tire-d'aile.* — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

(1) *Les Contes d'à présent,* par Paul Delair, avec une lettre de M. Coquelin aîné. — 1 vol. Paris, 1884. Paul Ollendorff.

(2) *Brindilles rabelaisiennes,* par ***. — 1 vol. Paris, 1884. Librairie des bibliophiles.

qui eût fait rire au bon vieux temps nous semble, à nous, médiocrement gai. Il y a là du sel et des épices qui semblent uniquement destinés aux appétits usés qui ont besoin de piment pour se ragaillardir. Ne serait-ce pas le cas d'ouvrir un nouveau rayon, le rayon des estomacs fatigués? La Librairie des bibliophiles y placerait, par la même occasion, certain ouvrage qu'elle vient de rééditer avec luxe, les amours de certain chevalier dont le nom rime richement à Gil Blas. Il est vrai qu'elle affirme, dans une préface paradoxale, que le récit de ces amours est tout à fait moral. Cela me rend rêveur.

VII.

Signalons aux acteurs des théâtres de campagne — voici la saison — une petite comédie très honnête, très innocente, trop innocente peut-être, *Effet de neige* (1), par M. Remy d'Alta-Rocca. Une jeune veuve et un célibataire endurci, qui ne se sont jamais rencontrés, sont forcés de passer une heure en tête à tête, car la neige interdit tout moyen de transport. Ils se semblent réciproquement charmants; puis, quand ils ont suffisamment marivaudé, découverte soudaine. — C'est le second mari dont on me parlait! — C'est la veuve que me destinait mon oncle! — Gai! gai! marions-nous! — Effet de neige, comme vous voyez. Les bons jeunes gens élevés dans d'excellents principes et les jeunes filles réservées peuvent jouer cela sans péril.

MAXIME GAUCHER.

LETTRES A UNE HONNÊTE FEMME

*Madame Antoinette de X****
à la Hestrée (Oise).

Paris. Mai 1884.

Amie,

Il y a vingt-quatre heures que vous êtes partie, vingt-quatre heures moins dix minutes, et ma pensée se fatigue à chercher quelle raison pourrait vous ramener ici promptement. Il ne peut y en avoir aucune, je le sais..., et je cherche.

Décidément, vous êtes plus moi-même que moi-même, car tout en moi dérive de vous. Que de découvertes depuis hier!

Je croyais avoir fait un choix judicieux d'amis à toute épreuve et je m'aperçois que les qualités, le charme de ces élus venaient tout simplement de ce qu'ils habitaient dans votre voisinage. Vous partez, le faisceau se dénoue. Je n'ai plus d'amis depuis que d'aller chez eux ne me rapproche pas de vous.

Et il en est ainsi de toutes choses. Je n'achète pas une paire de gants que votre maison ne projette son ombre sur la boutique.

Que vais-je devenir ainsi dépareillé?

Plus que jamais j'en ai la preuve : l'amitié a les mêmes ardeurs que l'amour. On dirait deux villes desservies par une même station. Un bois épais en masque les approches. On pourrait aisément les prendre l'une pour l'autre et l'on en est bien près quand le chemin bifurque.

Si ces lettres devaient être communiquées à des indifférents, je ne vous les adresserais pas. On croit si rarement à la loyauté, à la pureté des sentiments qui lient l'homme et la femme! Ce sont de vrais païens, ceux qui en doutent.

Oui, cela est vrai : l'homme n'aime assez la femme que s'il l'aime un peu trop. Ce surplus de tendresse prête à tout ce qui les unit un charme indicible; il les préserve des rudesses de la camaraderie, des banalités mondaines. Tout ce qui les rapproche prend une allure, une forme exquises. C'est de l'amour sans trouble, sans remords, sans fièvre, sans menaces. Le fruit du Paradis a son duvet encore et réjouit la branche. On a bien quelquefois envie d'y mordre, mais on est heureux de le retrouver le lendemain aussi velouté, aussi parfumé que la veille.

L'amour, c'est l'été avec ses embrasements souvent mortels, ses ardeurs fécondantes qui présagent l'automne. L'amitié de la femme, c'est le printemps dans toute sa douceur.

J'ai cinquante ans; ces jours-ci vous en aurez quarante. Où en serais-je, bon Dieu! si vous m'aviez « aimé d'amour »? Il faudrait interrompre la pièce, de peur que son auteur révolté ne vînt en personne siffler son piteux interprète, ce Tityre essoufflé transformant sa houlette en bâton de vieillesse.

Nous pouvons sans danger continuer notre adorable poème. Le temps ne peut rien contre nous.

Comme les rats affamés rongent et détruisent peu à peu le navire, les années grignotent notre vie. Qu'importe! Tout aura été pour le mieux si nous sombrons de compagnie. Les rides tracent sur notre visage de glorieux chevrons qui n'ont pour effet que de nous rappeler la durée de notre tendresse.

Il y a dix-sept ans que vous avez mis votre main dans la mienne. Vous portiez depuis un an le deuil d'un époux entrevu six mois à peine. Ce deuil, vous le portiez encore le jour où Geneviève est venue au monde, si bien que votre meilleur ami a plus été le père de votre enfant que ne l'a été son père. Je n'ai pas connu ce compagnon de passage que le sort vous avait infligé. Ne l'ayant jamais vu, j'ai pu ne pas le haïr. Je l'ai presque aimé. Lui étais-je reconnaissant d'avoir si peu vécu? Cela se pourrait. Je ne voyais en lui qu'un être symbolique.

Toujours vous avez refusé de m'épouser, vous sentant assez forte, hélas! pour n'être pas à moi; rougissant à la pensée d'avoir à l'heure de la mort deux souvenirs semblables à celui que vous conserviez malgré vous des vingt-quatre premières heures de votre mariage; n'admettant pas que vous pussiez changer de nom avant votre fille; trouvant inutile d'en changer à l'heure des cheveux grisonnants.

Vous ne pouvez pas avoir tort. C'est convenu... je l'admets...

(1) *Effet de neige*, par Remy d'Alta-Rocca. Paris, 1884. Victor Lecoffre.

je le sais... mais je me sens bien seul. Dites-moi, amie, ne vous manque-t-il rien?

Après une épreuve de dix années, vous retournez à la Hestrée, décidée à ne la plus quitter. Paris vous révolte et vous espérez vous rapprocher de Dieu en vous éloignant des Parisiens. Le fait est qu'il paraît y avoir entre eux incompatibilité absolue d'humeur.

Depuis un an je pressentais ce départ. Depuis combien d'années était-il résolu? J'en ai douté de mon mieux, et voilà la chose faite. Nous sommes séparés. Les heures ont eu douze mois depuis hier. Vous projetiez sur moi de chauds rayons de jeunesse et, seul, je grelotte sous mes cheveux gris.

Enfin! qu'y faire? C'est comme cela. Je ne puis même pas crier alors qu'on me dévalise. Vous avez emporté tout ce qu'il y avait de bon en moi, et c'est justice : je le tenais de vous.

Si encore je pouvais vous suivre. Ah! bien oui! vous suivre! Et le monde?... Que dirait le monde? Mme de G*** elle-même en serait scandalisée.

Ce n'est pas assez de verser au gouvernement de soi-disant « centimes » plus lourds que l'or pour avoir des réverbères, des sergents de ville, des rues parquetées, des égouts et des conseillers municipaux... tout ce qui fait le bonheur et la sécurité des citoyens civilisés; il nous faut encore sacrifier au monde égoïste le meilleur de notre vie pour qu'il nous permette de circuler dans ses salons où l'on étouffe, de manger ses glaces qui vous font mal, d'écouter sa musique qui vous agace, d'échanger des visites banales pendant lesquelles on débite des lieux communs et des calomnies, trop heureux si ce monde auquel nous sacrifions tant de joies réelles et qui ne dispose que de plaisirs factices et frauduleux ne nous traite que d'idiots, de voleurs, de débauchés et de mal-appris. J'y vois clair maintenant. Tout me paraissait si beau lorsque vous étiez là!

Si encore, ces contributions payées, les honnêtes gens pouvaient vivre à leur guise, dédaigneux de la politique, humbles devant Dieu, dignes devant les puissants, doux aux pauvres, friands des choses élevées, qu'elles soient du domaine de l'esprit, de l'art ou de la science, à l'abri des violences, des grossièretés, des obscénités, protégés par la loi, les règlements et la gendarmerie... Ah! bien oui!

Je n'oublierai jamais les promenades que nous faisions en compagnie de Geneviève. A chaque instant vous perdiez contenance. Je vous voyais rougir, baisser les yeux, presser le pas, entraîner votre fillette à droite, revenir à gauche toujours courant, vous réfugier dans une église ou, brusquement, entrer dans une boutique où vous n'aviez rien à acheter.

Vous n'êtes pas seule à déserter. Aujourd'hui, tenez, j'ai été rendre visite à notre amie Mme de l'Escaut :

« Antoinette a eu mille fois raison de partir, m'a-t-elle dit. Il n'y a plus place à Paris pour les jeunes filles. Nous allons nous réfugier au fond des bois. Là, du moins, nous n'aurons affaire qu'aux loups, aux renards et aux sangliers. Avec ces brutes-là, il y a moyen de s'entendre. On leur loge du plomb dans la tête et tout est dit.

« On ne peut plus faire sortir ses enfants; c'est à la lettre. Les petiots, cela aime les images. On en colle de propres sur les maisons! Quelle exposition permanente d'immondices! Il faut toujours tenir une ombrelle ouverte entre sa fille et la muraille. Partout des prêtres ivres, des femmes outragées, des nonnes retroussées, des Jésus travestis, des drôlesses dans des tenues à vous faire croire qu'un nouveau renfort de phylloxeras récemment débarqué a dévoré, bien mal à propos, la dernière des feuilles de vigne. Que diraient ceux qui estampillent ces ordures, si on les accrochait dans la chambre de leurs enfants? Ma parole d'honneur, on ne peut plus circuler tranquille.

« Hier, tenez, pas plus tard qu'hier, je monte avec Lucy dans une voiture découverte. Il faut croire que nous avions plu au cheval, car il trottait en dépit du cocher qui essayait de lui faire comprendre qu'on l'avait pris à l'heure. La bête s'entêta..., l'autre bête aussi, et alors commença un discours épicé, un défilé d'épithètes grossières à scandaliser une assemblée électorale : « Je t'en f..trai, moi, du trot, espèce de ... et de ... et de ... ». Je bouchai de mon mieux les oreilles de Lucy ; mais, hélas! dans ces cas-là, de quelque façon que l'on s'y prenne, il passe toujours quelque chose.

« Je me fâchai; le cocher redoubla et me traita devant ma fille comme jamais prostituée ivre morte ne l'a été. Je perdais mon prestige à ce point que je décidai de mettre pied à terre. Je n'y parvins qu'après avoir remis au misérable qui m'avait insultée trois francs pour un trajet de trois minutes. J'ai cru en mourir de colère.

« Il était tard, le jour baissait.

« Je cours après un tramway. « Complet! » Nous pressons le pas. Il y a de la place dans le suivant, mais le conducteur ne veut pas arrêter. Il prétend nous faire monter en marche. Je refuse, et pour cause. Ces messieurs ont une façon familière de vous venir en aide qui vous meurtrit le bras... et le reste. Le troisième est trop près de la station pour prendre des voyageurs. Arrivées au bureau, nous demandons des numéros. Il y a foule. Je passe la première et joue des coudes.

« — Faut pas tant vous presser, me dit une commère, c'est pas le corbillard.

« — A va livrer sa demoiselle à quèque famille et craint qu'on ne la lui laisse pour compte. »

« Je vous fais grâce du reste. Nous finissons par monter. J'ai une place près de la portière; Lucy a une place dans le fond. « Roulez! complet! » Près de ma fille, deux amoureux... deux amoureux ou autre chose, sont enlacés. La... comment dire ça?... la femelle, enfin, appuie langoureusement sa tête sur l'épaule du mâle. Leurs regards se croisent, leurs mains sont jointes. De temps en temps leurs lèvres se rencontrent. Indignée, je demande au conducteur d'intervenir.

« — Est-ce que ça me regarde, ces machines-là?

« — C'est révoltant.

« — Fermez les yeux.

« — Et ma fille qui est auprès de ces malotrus!...

« — Laissez-la donc. Elle étudie.

« J'appelle Lucy; nous descendons.

« — Rentrons à pied, maman, Cela vaudra mieux,

« Dans un cabaret, un orphéon de basse-cour chante des

cantiques obscènes. Je presse le pas quoique essoufflée. Des filles perdues... perdues et toujours retrouvées, hélas! nous coudoient sur les trottoirs. Nous descendons sur la chaussée au risque de nous faire écraser. Aux fenêtres, des dames en peignoir font des avances aux passants. Où aller, bon Dieu! où aller?

Je rase la muraille. Certains étalages me font monter le rouge au visage. Des parfumeries frauduleuses, des librairies pornographiques m'obligent à baisser les yeux. Des photographes exhibent des portraits-viande, des marchands de couleurs exposent des tableaux refusés devant lesquels se coudoient les lycéens dépravés et les vieillards malsains. Écœurée, je tourne la tête à gauche jusqu'à ce qu'un kiosque tapissé de journaux à images me la fasse tourner à droite.

« Enfin! nous approchons de chez nous!

« C'est alors qu'un vieux monsieur, le chapeau sur l'oreille, la cravate bouffante à la Sarah Bernhardt, le col cassé ouvert jusqu'à l'attache des clavicules, vêtu d'un complet ajusté couleur moutarde anglaise, aborde Lucy et offre de la conduire au *Lion d'or*. Furieuse, j'interviens.

« — Vous viendrez la reprendre à onze heures, répond le butor.

« Nous rentrons au pas de course, écœurées, épuisées, consternées. Le récit de nos mésaventures met mon mari en fureur. Il fera dix procès; il tuera tout le monde. Hum! je les connais, ces beaux élans. Il se met à table et dîne de fort bon appétit. On parle d'aller au théâtre. Lucy prend le journal. Son père bondit :

« — Ne touche pas ça! Il y a des détails sur l'affaire de la rue Cadet, il y a le procès de cette jeune dame de Bayonne qui... Tes yeux ne doivent même pas frôler ces horreurs.

« — Je ne regarderai que la quatrième page pour y lire les programmes.

« — La quatrième page, malheureuse enfant! Et les annonces!.. et la petite correspondance!... C'est rempli d'infamies. »

« — Pas un spectacle convenable!

« — Il n'y a que le Palais-Royal où l'on puisse conduire une jeune fille; et encore faut-il que l'on joue *la Cagnotte*.

« — Et on ne la joue pas.

« — Et je l'ai vue dix fois.

« Voilà où nous en sommes, mon cher monsieur, ajouta la pauvre Mme de l'Escaut. Paris n'est plus habitable. Demain nous le fuyons. »

Le fait est que tout le monde se sauve. Est-ce bien pour éviter le scandale? J'en doute. Lorsque les feuilles aujourd'hui tendres et vertes auront jauni, lorsque les soirées seront longues et froides, tous ces oiseaux effarouchés reviendront, ennuyés et frileux, au perchoir. Seule vous ne reviendrez pas.

Dès que je pourrai aller vous voir, vous m'appellerez, n'est-ce pas? Embrassez Geneviève et donnez-moi trop de commissions. Je ne sais plus pourquoi je vis.

Que Dieu vous garde!

Jean.

Monsieur Jean Quatrelles,

36, rue des Linottes.

Paris.

La Hestrée. Mai 1884.

Mon ami Jean,

J'ai pris un grand plaisir à vous lire, et, cependant, je me suis demandé si vous aviez tout votre bon sens. Ce n'est pas que j'y tienne. Oh! non. J'ai lu et relu votre lettre et, chaque fois, ma surprise a augmenté. Vous vous grisez de souvenirs, mon ami Jean. Je sais par expérience à quel point ils sont capiteux. Bien m'en prend d'être à distance. A vingt-cinq lieues les rides s'effacent, les cheveux gris noircissent, les contours s'harmonisent, la voix devient plus douce. Je suis une vieille femme, mon ami Jean, mon bon ami Jean. Ne vous fâchez pas de ce que je vous dis là. Chacun des kilomètres qui nous séparent m'enlève généreusement une année, qu'au retour ces monstres me rendront, vous verrez cela.

Que je suis reconnaissante au passé d'avoir laissé dans votre cœur de si profondes racines! Nous en causerons au coin du feu... Peut-être avant. Qui sait.

Votre lettre m'a fait un réel plaisir, je vous l'écris comme cela est. On a beau se dire : « L'ami s'ennuie là-bas; le présent ne le satisfaisant pas, il se réfugie dans le passé, m'y trouve partout et me fait fête; mon plus grand mérite est de n'avoir pas été. . » On a beau se dire tout cela, on relit avec plaisir la bonne lettre de l'ami Jean. Et tandis qu'il se grise là-bas, dans sa grande bête de ville, on se grise de son côté, comme si l'on n'avait que vingt ans.

Vous souffrez et cela me tourmente. Il y a des passages de votre lettre qui ne me plaisent pas. Vous êtes mauvais... pour la première fois. Il est vrai que nous ne nous étions, pour ainsi dire, jamais quittés. Je ne veux pas que cela continue. Vous m'entendez, ami Jean? Vous devez, après tout, aimer ce monde que j'habite, ce pays où je suis née. Et puis, je vous appellerai le plus tôt possible. Trop tôt, peut-être.

Tout ici vous est connu. Votre pensée peut nous y suivre d'heure en heure. Soyez patient, puisque je suis impatiente de vous revoir.

Rien n'a changé depuis l'an passé. Le lierre a grimpé quelque peu sur le mur. Il a fallu le rogner pour ouvrir les persiennes. Je vous en envoie une feuille. Je l'ai cueillie sur le balcon de ma chambre; elle brillait au clair de lune plus que toutes les autres.

Geneviève parle de vous du matin au soir. Si je l'écoutais, vous seriez ici déjà. Elle est gentille, cette petite Geneviève..., gaie, attentive. Vous avez d'ailleurs tout fait pour qu'il en fût ainsi.

Mme de l'Escaut exagère, et vous aussi. Vous maudissez Paris parce que je n'y suis plus; elle le calomnie parce qu'elle a hâte d'en sortir. Il serait si simple de dire les choses comme elles sont! Et s'il faut vous donner l'exemple, je vais le faire, et de grand cœur. Voulez-vous que je vous apprenne comment s'est passée ma première soirée à la Hestrée?

Geneviève endormie, je me suis enfermée dans ma chambre. La fenêtre était ouverte. Je me suis accoudée sur le balcon. La lune, qui s'était cachée la veille, a voulu me dédommager. Voyant cela, vous eussiez battu des mains et nous nous serions mis en route. J'ai donc pris le bras de votre souvenir, et nous sommes partis pour le bois, doucement, lentement, pour mieux savourer cette belle nuit. Il était neuf heures. Tout dormait. On voyait autrement qu'en plein jour, mais tout autant. Les arbres, à peine feuillus encore, laissaient aux rayons le chemin libre.

Les houx étaient plus luisants, les mousses étaient plus veloutées, le tronc des hêtres était plus blanc. La nuit était silencieuse. A peine entendait-on respirer la forêt dans les menues branches. Puis, un craquement de temps en temps; un trot furtif dans les feuilles sèches. Le bruit de mes pas me gênait, et Dieu sait si je marchais doucement!

Nous nous sommes assis à cette place que vous préfériez aux heures semblables : au bord de la route tournante, au pied de ce hêtre dont les racines moussues forment un banc, et nous nous sommes égarés dans ces mondes imaginaires où notre chaste tendresse nous a conduits si souvent. J'ai été prise de tristesse et je suis revenue avec des larmes dans les yeux. Y a-t-il là de quoi vous décourager, dites, mon ami Jean?

Vous aviez sûrement pris les devants, cher souvenir, car je vous ai retrouvé sur le seuil.

Et puisque vous voulez me consacrer tous vos loisirs, écrivez-moi le plus possible. Tenez-moi au courant de tout ce qui se passe dans ce Paris que j'ai quitté à regret, je vous l'avoue. Il n'est pas si misérable que vous le prétendez. Je sais bien ce qui lui manque pour être parfait.

Adoucissez de votre mieux le sacrifice que j'ai fait à Geneviève, et, pour cela, ne vous faites de peine que tout juste ce qu'il en faut pour que je me sente regrettée.

Au revoir, mon ami Jean. Tant qu'il restera une goutte d'encre au bout de votre plume, réservez-la à votre vieille, sincère et toujours tendre amie

Antoinette.

QUATRELLES.

NOTES ET IMPRESSIONS

Au premier acte de *la Petite marquise,* M. de Kergazon, le vieux savant qui veut faire semblant d'être en partie fine, fait asseoir une femme de chambre sur ses genoux, boit un verre de vin de Champagne et crie : Ohé! ohé!

La Comédie-Française me fait penser à ce vieux savant. Elle veut être gaie, elle aussi; elle veut rire follement pour que nous riions de même et elle joue *le Député de Bombignac*... Ohé! ohé!

Malheureusement, nous entendons la gaieté d'une tout autre façon. Nous ne rions plus comme riaient nos pères. La drôlerie pure nous laisse froids. Nous ne sommes pas ennemis de la fantaisie; mais nous voulons que cette fantaisie s'appuie sur quelque chose, qu'il s'y mêle une pointe de vérité ou d'observation, que les personnages les plus cocasses aient des traits communs à notre humanité. Pour tout dire, nous avons vu jouer à l'autre bout du Palais-Royal *Célimare le bien-aimé, le Plus heureux des trois, la Boule, le Réveillon, le Panache, le Roi Candaule...*, et ces œuvres charmantes nous ont rendus exigeants. Labiche a nui à Scribe; Gondinet nous a fait oublier Bayard; Meilhac et Halévy ont tué Waflard et Fulgence.

Et voilà pourquoi *le Député de Bombignac* ne nous a pas pleinement divertis, en dépit de son allure comique, de quelques mots bien venus et d'une interprétation excellente. Cette œuvre d'un jeune auteur appartient au *vieux jeu.* C'est une réédition d'*Oscar ou le mari qui trompe sa femme,* qu'on donne encore de temps en temps à la Comédie-Française, sans remarquer qu'il n'y a pas de pièce plus grossière et plus inconvenante.

L'Oscar de M. Bisson s'appelle le comte de Chantelaur. Il habite un château en province, avec sa femme et sa belle-mère et il s'y ennuie à mourir. Comme tous les maris de vaudevilles, il veut aller faire ses frasques à Paris... Mais sous quel prétexte? Tout a été imaginé. Dans *le Mari à la campagne,* l'époux volage est censé partir en villégiature; dans *le Procès Veauradieux* et *les Dominos roses,* il allègue une affaire urgente; dans *la Flamboyante,* qu'on jouait récemment au Vaudeville, il fait croire à sa femme et à sa belle-mère — la belle-mère est dans toutes ces pièces — qu'il va prendre le commandement d'un navire.

Cette fois, le prétexte sera plus ingénieux : M. de Chantelaur dit qu'on lui offre un siège électoral dans le département de la Basse-Garonne, à Bombignac, et qu'il est obligé de s'y rendre pour soutenir sa candidature. Mais, au lieu d'aller à Bombignac, il part pour Paris et il charge son ami et secrétaire, le républicain Pinteau, d'aller prendre sa place et de jouer son rôle auprès des électeurs.

C'est ici que la pièce se corse et qu'elle se perd. Nous entrons dans la charge. J'acceptais le point de départ comique; j'y voyais poindre une idée originale : les embarras du mari pris dans son propre piège, tiraillé entre sa maîtresse et ses électeurs, et devenant député pour tout de bon, malgré lui. Mais comment admettre que le secrétaire Pinteau, qu'on nous présente comme un garçon honnête et sérieux, se fasse élire député — député radical! — sous le nom du comte de Chantelaur, candidat clérical et légitimiste? Que devient donc le comité qui a appelé M. de Chantelaur et patronné sa candidature? Et si ce comité a disparu, si Pinteau a pu accomplir facilement la série de faux que comporte une pareille substitution de personnes, comment se fait-il que le procureur de la république n'intervienne pas, quand la vérité se découvre comme elle doit forcément se découvrir?

Toutes ces questions que se pose le spectateur l'empêchent de s'amuser autant qu'il le souhaiterait.

— Mais ne vous posez pas de questions! crie l'auteur. Amusez-vous sans plus de façons... Je ne veux que vous faire rire... Riez!

Riez..., riez... Soit! Mais alors riez aussi! Riez tout le temps! Soyez extravagant sans restriction. Ne glissez pas dans cette folie-vaudeville deux ou trois petites scènes de comédie; n'y laissez pas tomber de larmes, si douces et si furtives qu'elles soient; n'y jetez pas, même d'une main légère, le plus petit mot patriotique, comme la phrase de Coquelin cadet sur le soldat tué à Coulmiers. Il est très sérieux, Coquelin, en disant cette petite phrase; il est même sérieux tout le long de son rôle, qu'il joue avec une mesure et un naturel remarquables, ce qui fait encore mieux ressortir l'invraisemblance du personnage.

Il aurait fallu donner ce rôle à Baron, celui de Coquelin aîné à Dupuis, et faire jouer la pièce aux Variétés. Nous aurions ri alors autant que vous l'auriez voulu et nous vous aurions pardonné vos plaisanteries sur les belles-mères — à la condition d'affubler votre victime d'un nom résolument tintamarresque.

Mais au Théâtre-Français la belle-mère s'appelle Mme la marquise de Cernois! — De Cernois! ce n'est pas un nom pour rire, cela! M. Ernest Legouvé, qui a créé tant de personnages distingués, n'en aurait pas trouvé un meilleur.

Toutefois, si le spirituel académicien avait fait une « marquise de Cernois », il ne lui aurait pas permis de décacheter les lettres adressées à M. de Chantelaur, ni surtout d'envoyer chercher la maîtresse de son gendre pour la confronter avec celui-ci dans la maison et en présence de la femme légitime.

C'est pourtant ce que veut faire la marquise de M. Bisson; et elle le ferait si l'on ne découvrait que la dame en question n'est que la maîtresse du comte de Morard, lequel vient de la quitter pour venir épouser la sœur du comte de Chantelaur! « Quelle famille, mon Dieu! quelle famille! » comme disait Hyacinthe dans je ne sais plus quelle pièce qui eût pu, tout aussi bien que *le Député de Bombignac,* être jouée au Théâtre Français.

***

Seulement les personnages de cette pièce n'étaient ni comtes, ni ducs, ni marquis..., et dès lors l'œuvre n'eût peut-être pas semblé assez *littéraire*.

J'ai l'air de plaisanter. Je n'émets, pourtant, qu'une vérité positive. Pour bien des gens toute la distinction d'une œuvre théâtrale réside dans la qualité que l'auteur attribue à ses personnages. Telle comédie sera considérée comme une œuvre commune, parce qu'elle ne mettra en scène que des bourgeois ou de petites gens. Mais transportez la même action dans le grand monde, c'est-à-dire dans ce qui passe au théâtre pour le grand monde; appelez vos personnages le duc de Valbreuse, le marquis de Rochefière, le vicomte d'Estival; on en conclura que vous avez abordé la haute comédie de mœurs — surtout si ces personnages se donnent leurs titres entre eux, comme dans les pièces de MM. X... et Z...

Et s'ils tutoient les domestiques comme dans *le Député de Bombignac!*

Je suis étonné d'entendre Pinteau dire à la femme de chambre : « Tu feras ceci; tu m'apporteras cela. » Cette familiarité ne s'expliquerait que si elle était réciproque; si la femme de chambre ne tutoie pas Pinteau, il n'y a aucune raison pour que Pinteau la tutoie.

Petit détail, dira-t-on. Mais ce petit détail me choque, comme tout ce qui blesse notre amour de la vérité, le besoin d'exactitude que nous apportons aujourd'hui dans la peinture des choses et des hommes.

Il y a eu, à cet égard, une révolution sensible dans le théâtre tel que l'ont compris les auteurs que je citais plus haut. Bien avant que M. Zola eût lancé son fameux manifeste, MM. Labiche, Meilhac, Halévy et Gondinet avaient *naturalisé* la comédie de genre. Le vieux vaudeville est mort, les quiproquos forcés n'amusent plus; la langue de Duvert et Lauzanne avec ses recherches de mots et ses bizarres associations d'idées ne serait plus goûtée ni comprise par personne. J'ai lu, l'autre jour, un vaudeville d'il y a vingt ans, écrit dans le style qu'on employait alors au théâtre : je suis resté stupéfait. Les gens ne disent pas : « Asseyez-vous », mais : « Veuillez vous incruster dans ce fauteuil ». Et le reste à l'avenant.

J'ai donc été un peu surpris et fâché, je l'avoue, en voyant que la pièce « gaie » du Théâtre-Français était une pièce gaie à l'ancienne manière; que l'auteur du *Voyage d'agrément* — cette comedie si pimpante et d'un tour si moderne — n'était pas resté dans la voie où il s'était engagé avec l'aide de M. Gondinet. Puisque la Comédie-Française allait à lui — tandis qu'il s'en allait tout simplement à l'Odéon, — je regrette que cette marque de haute bienveillance pour les « jeunes » n'ait pas tourné davantage au triomphe de la comédie contemporaine. M. Bisson a réussi quand même par les qualités qui lui sont propres; mais ce succès aurait eu plus de portée et il nous aurait bien autrement réjoui s'il avait été obtenu par des procédés plus nouveaux.

Il y a encore une place à prendre à la Comédie-Française. Il y en a même plusieurs. Que nos jeunes auteurs comiques s'en emparent, et — puisque M. Perrin demande des pièces gaies — qu'ils ne le mettent pas dans le cas de reprendre *le Voyage à Dieppe*.

MONSIEUR JOSSE.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Élections législatives. — Arrondissement de Bernay (Eure) : M. Raoul Duval, réactionnaire, élu en remplacement de M. Janvier de la Motte; — arrondissement du Mans (Sarthe) : M. Paillard-Ducléré, républicain, élu en remplacement de M. Haëntjens.

Sénat. — La discussion de la loi sur le divorce a été reprise le lundi 26 mai. M. Naquet a prononcé en faveur du projet un important discours, auquel M. Jules Simon a répondu dans la séance suivante. Dans la séance du 29 mai, M. Martin-Feuillée est venu exprimer la pensée du gouvernement sur la question; il croit nécessaire d'admettre le divorce pour les cas où la séparation de corps est actuellement prononcée. Après lui, M. Allou a pris la parole pour attaquer le projet.

Chambre des députés. — Dans sa séance du 23 mai la Chambre s'est occupée surtout de questions financières. M. de Soubeyran a critiqué la conversion de la rente tunisienne; après les explications du ministre des finances, la Chambre a voté l'ordre du jour pur et simple par 327 voix contre 144. — Dans les séances suivantes, a été discutée la loi sur le recrutement. M. Reille a développé un contre-projet qui supprime le volontariat pour le remplacer par la substitution en temps de paix, après la période d'instruction. Son amendement a été rejeté par 359 voix contre 117. La Chambre a abordé ensuite les articles du projet. L'article premier a été voté sans discussion. L'article 2 ainsi conçu : « Le service militaire est obligatoire, personnel et égal pour tous », a été combattu par MM. Margaine, Freppel et Ribot; mais il a été adopté. Les articles 3 à 15 ont été votés presque sans discussion. Les articles 15 et 16 ont été renvoyés à la commission.

Institut. — M. Cailletet a été élu, par 36 voix sur 65, membre de l'Académie des sciences en remplacement de M. du Moncel, décédé.

Salon de peinture. — Le jury a procédé au vote des récompenses : il n'y a eu de médaille d'honneur que dans la section de gravure; elle a été décernée à M. Bracquemont.

Soudan. — D'après le *Daily Telegraph,* Mgr Logary, évêque catholique du Soudan, vient d'arriver au Caire; il rapporte que l'insurrection est en voie de décroissance et croit que le mahdi ne pourra s'avancer vers le nord par suite du manque d'entente parmi les tribus insurgées.

Nécrologie. — Mort de M. d'Haussonville, de l'Académie française; — de M. Léon Chapron, journaliste; — de M. Alecsandri, qui fut, sous le règne du prince Couza, représentant de la Roumanie à Paris; — de M. Pierre Faujoux, secrétaire général de la Société des forges et chantiers de la Méditerranée; — de M. Debuchy, député de Tourcoing.

Question des femmes

— L'université d'Oxford a suivi l'exemple de Cambridge et admis les femmes au *Tripos* (grand concours) sur le même pied que les hommes. On se rappelle que Cambridge avait admis les femmes au *Tripos* dès 1881 et qu'Oxford, tout en leur permettant de subir les épreuves, leur refusait les grades qui en sont le prix et leur distribuait simplement des certificats d'aptitude. D'après la nouvelle réforme, les étudiants des deux sexes concourront sur le pied d'égalité.

Les femmes viennent de remporter une autre victoire aux États-Unis. Une ancienne élève en droit de l'université de Pensylvanie à Philadelphie, ayant passé ses examens avec succès et obtenu le diplôme de bachelier, avait résolu d'embrasser la carrière du barreau. Plusieurs tribunaux l'écartèrent successivement en alléguant que, si aucune loi n'interdisait aux femmes la profession d'avocat, il n'était cependant pas possible, en présence de l'usage constant de toutes les nations, de les admettre à plaider sans qu'une loi spéciale les y eût autorisées. Mme Carrie Kilgore ne s'est pas découragée. Elle a continué ses efforts et elle a enfin trouvé un juge qui a décidé en sa faveur parce que, a-t-il dit en substance, il n'est plus temps de contester les droits des femmes; il ne serait pas sage de vouloir « faire tourner la roue du Temps en arrière et de dire, à l'époque où nous sommes, qu'on ne permettra pas à la femme de suivre la profession qui conviendra à ses goûts et à laquelle ses études l'auront rendue apte ».

Bibliographie

Rinnovamento e Filosofia internazionale, discours prononcé par M. P. Siciliani dans la séance de rentrée de l'Université de Bologne. Brochure, 58 p.; Zanichelli, éditeur. — *La Scienza nell'educazione secondo i principi della sociologia moderna,* par le même. Troisième édition entièrement refondue et augmentée. Même éditeur.

M. Siciliani, dont nous avons déjà eu l'occasion de signaler les travaux, s'occupe à la fois de philosophie et de pédagogie et unit étroitement ces deux sciences l'une à l'autre. Dans son discours à l'Université de Bologne, il s'est attaché à montrer que l'évolution des écoles philosophiques italiennes du XIXe siècle les conduisait à la philosophie scientifique, et il s'est prononcé pour le positivisme critique, à l'encontre du positivisme matérialiste et du métapositivisme. Dans la troisième édition de sa *Science dans l'éducation,* il analyse les divers systèmes pédagogiques anciens et modernes, et, appliquant les principes de son positivisme critique, il discute le principe même sur lequel repose l'éducation.

Les îles des Princes, le Palais des Blachernes, la Grande Muraille de Byzance, par M. G. Schlumberger. — Paris, Calmann Lévy, 1884, 425 pages in-18.

Ce volume contient le récit d'un voyage fait à travers les ruines de l'antique Byzance par un archéologue qui a le goût d'un artiste et le savoir varié d'un historien. Dans la ville moderne M. Schlumberger n'a vu que les débris de l'ancienne, et il les a considérés avec une curiosité passionnée. Combien de souvenirs éveillent les restes de ces palais détruits, de ces églises souillées! Il n'y a pas un autre coin du monde qui ait été le théâtre de tant de révolutions, de tant de crimes. M. Schlumberger nous fait assister, en décrivant les lieux, à toutes ces tragédies. Ses narrations animées excitent le plus vif intérêt. (*J. des S.*)

Faits divers

— Une église évangélique chinoise a été récemment inaugurée à Honolulu, capitale des îles Sandwich. Ce bel édifice a été bâti en grande partie au moyen des contributions des Chinois convertis. Le président du comité de construction est un ancien coolie, aujourd'hui riche négociant et planteur de riz.

— L'*Osservatore romano* publie un *motu proprio* du pape au cardinal Hergenrœther, archiviste du Saint-Siège, instituant une chaire spéciale de paléographie et d'histoire comparée près les archives vaticanes.

— La *Germania,* organe officiel du parti catholique en Allemagne, publie une dépêche de Rome disant que le P. Anderledy, coadjuteur *cum jure succedendi* du général des jésuites, vient de remplacer définitivement le P. Beckx à la tête de la Compagnie de Jésus.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Imp. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [3186]

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 23. 7 JUIN 1884.

DROIT PUBLIC COMPARÉ

Des précautions à prendre dans l'étude des constitutions étrangères

(Premier article.)

TEXTES, COUTUMES ET USAGES (1).

I.

L'étude du droit constitutionnel a rencontré en France des conditions particulièrement défavorables. L'instabilité de nos institutions politiques a été une première cause de disgrâce. Les gouvernements issus d'une révolution ou d'un coup de force n'encouragent pas volontiers un enseignement dans lequel les circonstances de leur origine peuvent être rappelées, le principe de leur légitimité débattu. Une appréciation même bienveillante n'est pas sans péril : elle éveille la contradiction, provoque l'examen des titres; le silence est plus sûr. Une seule fois, pendant un temps très court, le droit constitutionnel a figuré sur le programme d'une de nos Facultés de droit. Une chaire de ce nom fut créée à Paris en 1835 pour l'illustre Rossi. Elle disparut au lendemain du coup d'État de décembre 1851, et la république elle-même ne l'a relevée qu'en 1879. Les jurisconsultes se sont naturellement détournés d'une étude sans débouchés; ils se sont portés vers les autres sujets que les encouragements de l'État désignaient à leur préférence. De là vient que la branche la plus élevée du droit public n'a pas en français de littérature classique. Des problèmes de cet ordre ont pu fournir la matière d'écrits importants, composés par des hommes d'État dans un intérêt de circonstance; mais le livre de Rossi est à peu près le seul ouvrage considérable de droit constitutionnel qui ait le caractère d'un *traité*.

Si l'étude des constitutions nationales a été délaissée, celle des constitutions étrangères l'a été bien davantage. Nous sommes d'ailleurs particulièrement mal préparés à les comprendre. Les Français ne peuvent pas oublier que leurs idées ont plus d'une fois régné sur le monde; ils s'attendent naïvement à les retrouver partout. Le rationalisme abstrait qui est leur esprit même et l'âme de leurs créations a quelque penchant à se croire d'une application universelle. L'élégance de leurs classifications est si raffinée, l'ordonnance de leurs plans est si savante qu'ils sont enclins à leur prêter une valeur absolue et à se figurer que tout doit entrer et trouver sa place dans ces cadres. Leur langue enfin, amoureuse de clarté, habile aux formules précises, les entraîne à négliger ce qu'elle ne peut pas rendre nettement ou à définir de force ce qui ne peut être que décrit ou indiqué. Ces préjugés et ces insuffisances suivent la plupart de nos auteurs dans l'étude des constitutions étrangères et notamment des deux grandes constitutions anglo-saxonnes.

Ils n'ont pas l'idée que c'est un autre monde où ils pénètrent et comme un milieu baigné d'une autre lumière, et que, s'ils y entraînent avec eux leur atmosphère, tout ce qu'ils essayeront de voir se trouvera déformé par une réfraction vicieuse. J'ai montré ailleurs, à propos de la constitution anglaise, les méprises que l'on est exposé à commettre et les précautions à prendre pour les éviter. Je voudrais faire voir par quelques exemples que la même circonspection est nécessaire dans l'étude de la constitution américaine. Là aussi il convient de nous dégager de nos habitudes intellectuelles, de renoncer à nos cadres tout faits, de nous laisser

(1) La première partie de cet article a paru il y a quelque temps dans la *Revue de l'enseignement supérieur*. Nous avons cru nécessaire de la reproduire pour l'intelligence du travail tout entier. La seconde partie est inédite, ainsi que les articles qui suivront (sur *le mécanisme et l'esprit de la constitution américaine*).

pénétrer lentement par les choses elles-mêmes et de démêler leur logique propre au lieu de les plier à une méthode qui n'a pas été faite pour elles.

Le premier soin à prendre est de se procurer le texte anglais de la constitution fédérale et de se mettre en état de le lire dans l'original. La recommandation n'est pas superflue. La connaissance des langues étrangères est chose toute récente en France et l'habitude de remonter aux sources, la préoccupation de serrer de près le sens des mots ne sont pas beaucoup plus anciennes (1). Les fautes de critique et les erreurs d'interprétation les plus singulières se rencontrent dans des ouvrages qui ont fait longtemps autorité au commencement du siècle, et le même reproche peut être adressé à des publications qui n'ont pas plus de quatorze ans de date.

Deux ou trois exemples permettront de mesurer la profondeur du mal.

Dans la première édition de leur *Recueil des chartes et constitutions de l'Europe et de l'Amérique,* des auteurs aussi graves que Duvergier, Dufour et Guadet donnent comme la constitution en vigueur aux États-Unis les articles de la Confédération, abrogés précisément en 1789 par cette même constitution, et ils ont reproduit la même confusion dans leur supplément, publié après 1830. Ainsi, pendant quarante ans au moins et à la veille du voyage de Tocqueville, on a pu croire, dans le monde même des jurisconsultes, qu'il n'y avait aux États-Unis ni un Sénat, ni une Chambre des représentants, ni un Président, ni une Cour suprême, et que la grande république était encore sous le régime de ce fédéralisme soupçonneux et impuissant auquel Washington, Jefferson, Franklin, Hamilton avaient si glorieusement mis fin avant l'ouverture du XIXe siècle (2).

M. Conseil, qui signale le fait dans un livre estimable sur Jefferson, prend la peine de traduire le texte authentique. Mais il laisse passer dans le premier article un non-sens qui le rend inintelligible.

Ce non-sens a rencontré une fortune si singulière que je ne puis me dispenser d'en donner la clef. L'article dit « qu'un Congrès formé du Sénat et de la Chambre des représentants sera investi de tous les pouvoirs déterminés par la présente constitution » (*herein granted*). Au lieu de : « par la présente constitution », le texte de M. Conseil donne : « par les Représentants ». Ainsi ce seraient les Représentants qui à eux seuls détermineraient non seulement leurs propres pouvoirs, mais ceux du Sénat, ceux du Congrès tout entier. D'où a pu sortir cette surprenante ineptie? Il est probable que le manuscrit du traducteur portait l'expression : « par les présentes », qu'une erreur du prote aura substitué à ces mots : « par les Représentants », et que M. Conseil aura donné le bon à tirer sans relire. Quoi qu'il en soit, Tocqueville, ayant besoin en 1834 d'une traduction de la constitution américaine, s'empare de celle de M. Conseil, ne relit pas et reproduit tranquillement le non-sens. Nous ne sommes pas au bout. Les deux auteurs éminents du recueil classique des constitutions de l'Europe et du nouveau monde, édité en 1869, ne croient pas pouvoir s'adresser mieux qu'à Tocqueville pour une version exacte. Comme lui, ils ne relisent pas et copient machinalement la même prodigieuse coquille. Voilà donc une leçon qui est aujourd'hui consacrée par une possession de près de trois quarts de siècle (1).

Dans la même constitution, à l'article où il est question de la nomination conjointe des hauts fonctionnaires par le Président et le Sénat, le mot *nominate,* qui signifie, comme le latin *nominare,* « présenter, proposer, donner des noms », est traduit invariablement par « nommer », et le mot *appoint,* qui signifie « nommer à une place, commissionner », est traduit invariablement par « désigner », en sorte que le sens est complètement dénaturé et qu'une opération unique, exprimée par un pléonasme banal, prend la place de cette procédure ingénieuse à deux phases que le législateur a si nettement décrite dans le texte original.

Voilà pour un seul texte, et j'en oublie sans doute. De pareilles énormités sont destinées à devenir de plus en plus rares, grâce à la part beaucoup plus large qui est faite aux langues vivantes dans l'éducation secondaire, au grand courant d'études déterminé par la Société de législation comparée et aux traductions modèles que le comité créé près de la chancellerie confie à de savants et patients jurisconsultes. Mais j'en ai dit assez pour démontrer une fois de plus aux personnes curieuses de connaître les constitutions étrangères la nécessité de ne se fier à aucune traduction — cette traduction eût-elle l'autorité d'un nom comme celui de Tocqueville — et de remonter aux originaux. Sans un texte authentique et correct dont on peut étudier et peser les expressions dans la langue même de ses auteurs, on n'est sûr d'aucun de ses pas.

---

(1) L'infidélité d'une traduction pourrait, à moins d'être découverte et signalée à temps, entraîner les plus graves conséquences. Un peu après 1830, des pourparlers étaient engagés entre la France et les États-Unis au sujet d'une indemnité. On se rappelle qu'à cette occasion les rapports des Chambres françaises et du ministère étaient empreints d'une grande aigreur; ils n'étaient pas moins aigres d'une nation à l'autre; le Président Jackson alla même jusqu'à proposer au congrès des mesures d'un caractère extrême. Sur ces entrefaites, une dépêche française parvint à la Maison-Blanche. Elle commençait par ces mots : « Le gouvernement français demande », qu'un secrétaire ignorant traduisit tout uniment par : *The French Government demands.* Le Président Jackson ne savait pas notre langue. A peine eût-il entendu cette phrase qu'il se récria : « Si le gouvernement français ose *demand* quoi que ce soit aux États-Unis, il n'obtiendra rien. » C'est seulement après qu'une personne mieux informée eût expliqué au Président que le verbe français *demander* répond, non pas au verbe anglais *demand,* qui signifie *exiger,* mais au verbe anglais *request,* que l'irritable général consentit à écouter les représentations de la France.

(2) Chose curieuse : les auteurs donnent à la suite des constitutions des États les règlements du Sénat et de la Chambre des représentants des États-Unis. Quel Sénat? Quelle Chambre? Ces noms ne figurent pas dans le texte principal; mais cela même n'a pas la vertu de troubler les savants auteurs et de leur donner le vague sentiment de l'erreur commise.

(1) L'excellent recueil de MM. Dareste, publié tout récemment, contient une traduction exacte du passage; les auteurs sont remontés au texte original.

Il ne faut à tout le monde qu'un peu d'attention et d'étude pour concevoir en gros ce que c'est qu'une constitution fédérale. Il en faut bien davantage, il faut une vigilance sans relâche à des esprits formés par le spectacle des institutions françaises pour fixer en eux-mêmes et pour garder à l'état de sensation précise, continue, résistante, un type si étranger à leurs habitudes. Pour peu que cette sensation soit faible ou légère, la constitution unitaire dont le souvenir les pénètre ne manquera pas de s'insinuer à tout propos dans leur étude, de tirer à elle et de presser dans son propre sens les analogies qu'ils découvrent, de retracer les lignes selon son propre plan et dessin aux endroits où une connaissance imparfaite aura laissé des lacunes, de fausser enfin la physionomie de tout l'ensemble. C'est comme un instinct cent fois réprimé, autant de fois renaissant, qui induit la plupart de nos publicistes à traiter la constitution des États-Unis comme si elle était comparable aux nôtres et sujette aux mêmes procédés d'analyse, la seule particularité qu'ils retiennent étant que l'administration locale est sensiblement plus décentralisée en Amérique qu'en France. Le plan général de la Constitution fédérale, avec ses deux Chambres, son Président, sa Cour suprême, sa Déclaration des droits, favorise cette méprise capitale. La symétrie banale qu'elle offre avec nos propres textes invite à des rapprochements d'où peuvent sortir des interprétations trompeuses.

Je prendrai pour exemple précisément cette Déclaration des droits que je viens de signaler.

Les dix premiers amendements votés après coup sur la proposition de Jefferson forment dans la constitution un chapitre à part, une annexe qui contient une sorte de rappel de toutes les libertés anglaises classiques : presse, association, réunion, cultes, jugement par jury, inviolabilité du domicile et de la propriété privée, etc. C'est donc très justement, à ce qu'il semble, que Story et la plupart des auteurs américains les intitulent : « Déclaration des droits. » Mais les Américains s'entendent et nous ne les entendons pas. La sonorité magique de ce mot si glorieusement français, « Déclaration des droits », fait que nous ne pourrons pas nous empêcher de nous croire en France et en présence de droits absolus de l'homme et du citoyen, comme ceux que nos constitutions consacrent au nom de la liberté et de l'égalité naturelle. Tout autre est la portée aussi bien que le véritable esprit du texte.

Les stipulations qui forment la substance des huit premiers amendements sont essentiellement des précautions prises par les États contre les empiétements d'une souveraineté extérieure dont les organes sont le Président et le Congrès. Ce que les États ne voulaient pas, à l'époque où les amendements ont été proposés, c'est qu'une loi fédérale ou une action des officiers fédéraux pût s'exercer sur leurs habitants en matière de culte, de presse, d'association, etc., contrairement aux principes de leur constitution particulière ou au détriment de leur propre autorité législative. C'est pour leur autonomie qu'ils ont stipulé, et non pas en faveur de droits abstraits. A propos de la disposition de l'article 1er, Story explique très bien qu'à cette époque les épiscopaliens avaient la prépondérance dans un État, les presbytériens dans un autre, les congréganistes dans un troisième. Il n'y aurait eu de sécurité pour aucune de ces sectes si le gouvernement fédéral avait été laissé libre d'accorder à l'une d'elles les faveurs et l'appui de l'État. « Tout le pouvoir au sujet de la religion, ajoute le savant auteur, fut donc laissé aux gouvernements d'États, pour être exercé selon leur sens de la justice, et aux constitutions d'États. »

Jefferson n'est pas moins net. « J'espère, dit-il, qu'une Déclaration des droits sera rédigée pour protéger le peuple *contre le gouvernement fédéral,* comme il est *déjà protégé* dans la plupart des cas contre le gouvernement des États. »

Ces exemples et ces citations marquent bien dans quel sens et pour quelle raison plusieurs États avaient réclamé une Déclaration des droits et mis à ce prix leur adhésion au pacte fédéral. Ils voulaient que le Congrès ne pût pas faire acte de souverain chez eux et contraindre leurs citoyens dans les matières où ils entendaient soit les laisser libres, soit se réserver la faculté de les contraindre eux-mêmes. Voilà ce qui n'est jamais entré ou plutôt ne s'est jamais fixé profondément dans l'esprit de nos auteurs. Ils voient, par exemple, que le 6e et le 7e amendement garantissent le jugement par jury; ils infèrent naturellement de là que cette garantie est assurée à tous les citoyens américains et qu'aucune loi ne peut y porter atteinte. Aucune loi du Congrès, assurément; mais une législature d'État pourrait très valablement sanctionner une organisation judiciaire où il n'y aurait de jury ni au civil ni au criminel.

Pour les amendements de 2 à 8, l'erreur est excusable. Ces amendements sont rédigés au passif et n'indiquent pas les autorités auxquelles s'adressent les prohibitions qu'ils édictent. Il faut se rappeler, pour déterminer leur portée, que les États particuliers sont réputés, en principe, conserver tous les droits qui ne leur sont pas refusés expressément. Il est plus singulier qu'une méprise identique ait pu se produire au sujet du 1er amendement, dont les termes sont clairement limitatifs : « Le *Congrès,* dit le texte, ne fera aucune loi établissant une religion d'État ou prohibant le libre exercice d'aucun culte, ou portant atteinte à la liberté de la parole et de la presse, etc. »

Le Congrès seul est visé, les États ne le sont pas; mais on n'a pas l'air de s'en apercevoir. Apparemment, nos auteurs supposent que ce qui oblige l'autorité centrale oblige à plus forte raison, comme en France, les autorités provinciales et locales. L'habitude de voir de tels droits conçus par le législateur comme des attributs inhérents à la personne des citoyens et susceptibles d'être invoqués contre tous les pouvoirs existants, quels qu'ils soient, est la plus forte et reprend le dessus même après l'évidente démonstration du contraire. Laboulaye lui-même, après avoir marqué avec sa lucidité ordinaire la portée restreinte des Amendements, retourne malgré lui au point de vue français et s'en pénètre si bien qu'il ne voit plus qu'il contredit, dans ses exemples, les principes qu'il a posés en commençant. Il se place dans l'hypothèse où une loi d'un État imposerait à la presse la cen-

sure ou l'obligation du cautionnement, et il décide que la cour suprême des États-Unis, gardienne de la constitution fédérale, devrait déclarer la loi inconstitutionnelle. La vérité est que la cour suprême devrait simplement se déclarer incompétente. Une pareille loi est inconstitutionnelle seulement si elle émane du Congrès. Elle est inattaquable devant la justice fédérale si elle émane d'une législature d'État.

Sans doute, la distinction méconnue n'a pas d'effet pratique bien sensible, d'abord parce que la *common law* anglaise consacrait d'avance, dans tous les États, la plupart des libertés spécifiées par les huit premiers Amendements, ensuite parce que les États, pour des raisons que je développerai plus loin, les avaient très généralement inscrites eux-mêmes, par surcroît, dans leurs propres constitutions. Néanmoins plusieurs événements de l'histoire des États-Unis resteraient inintelligibles si l'on perdait de vue que les Amendements ne confèrent pas aux citoyens des droits absolus, mais des garanties spéciales contre les seuls pouvoirs fédéraux.

On ne s'expliquerait pas, notamment, les restrictions qui ont pu être apportées autrefois par les États du Sud à la circulation des feuilles abolitionnistes, la persistance des pénalités ou des infériorités légales qui dans certains États de la Nouvelle-Angleterre sont restées quelque temps attachées à l'omission de toute pratique religieuse ou encore les subventions pécuniaires accordées par certains États à telle ou telle secte déterminée. La Convention républicaine de 1880, après avoir protesté contre ces subventions, concluait par le vœu qu'un amendement constitutionnel mît fin à ces abus : preuve évidente que le 1er Amendement ne vise en principe que le Congrès et ne touche pas, en matière religieuse, à la liberté des États.

Un caractère qui n'a guère été mieux compris, c'est que la constitution fédérale n'est qu'un fragment et n'a point à elle seule de sens défini : elle ressemble à ces figures que l'on replie aux deux tiers de la hauteur, de façon à ne laisser voir que le tiers supérieur, et qui ont l'air d'être un tout jusqu'au moment où la feuille dépliée de nouveau les montre complètes avec leur vraie physionomie. Ou, si l'on veut, c'est un corps dont on n'aperçoit que la tête, les pieds et les mains, tout ce qui sert à la vie de relation, tandis que le tronc tout entier reste caché avec les organes qui entretiennent la vie proprement dite, la vie végétative. Ce surplus essentiel, ce sont les constitutions des États.

Elles forment non pas une illustration ou une annexe utile, mais le complément indispensable de la constitution fédérale. Nos auteurs les plus graves, préoccupés de trouver en Amérique des preuves à l'appui d'une théorie favorite et le sujet d'une imitation à recommander de haut, se sont montrés particulièrement négligents de ce caractère capital. Ils n'avaient rien à en tirer, en effet, si ce n'est des raisons de se juger eux-mêmes bien téméraires dans leur proposition d'appliquer certaines parties de la constitution fédérale à un pays profondément unifié. Tocqueville marque bien qu'il faut commencer par l'étude des États; mais, dans cette étude, il cherche surtout une apologie de la décentralisation et du *self government;* il y analyse avec passion, il fait vivre devant nos yeux la commune et le comté. Il les propose à la France comme des modèles. Qui ne se rappelle ces beaux développements, pénétrés du sentiment que les forces morales sont les seules qui comptent! De là il passe à la constitution fédérale sans donner en passant plus d'un court chapitre — exactement cinq pages et demie sur trois volumes — aux constitutions des États.

Inversement, Laboulaye ne s'intéresse qu'au mécanisme du gouvernement national. Il ne refait pas après Tocqueville la monographie de la commune, cela est naturel; mais il n'en dit pas plus que son illustre devancier sur les constitutions des États. Celles-ci ne figurent dans son œuvre magistrale que par quelques allusions rapides, quelques détails jetés au courant de la plume.

Et cependant combien d'objets importants ne sont même pas mentionnés dans la constitution fédérale! Combien de grands problèmes restent non résolus pour qui ne connaît qu'elle! On sait, pour ne citer que deux ou trois traits, qu'elle laisse à la législation des États le soin de décider par qui les électeurs présidentiels seront choisis, s'ils le seront par les législatures ou par le peuple, si le collège de ces électeurs présidentiels sera nommé en bloc par chaque État ou individuellement par circonscription, si les représentants de chaque État au Congrès seront élus au suffrage universel ou au suffrage restreint, au suffrage direct ou indirect, si les citoyens américains seuls seront admis au vote ou si les émigrants non naturalisés jouiront du même privilège, etc. N'est-il pas évident qu'un pareil texte ne se suffit pas et qu'il a besoin d'être complété par les autres textes qui tranchent ces questions capitales?

Il faut même aller plus loin et dire, non que les constitutions des États sont le complément de la constitution fédérale, mais que la constitution fédérale est le complément des constitutions des États. Ces dernières sont la base de l'édifice ou plutôt l'édifice même, dont l'autre est seulement l'acrotère et le couronnement. Sans doute, nos publicistes n'ignorent pas que l'autorité du Congrès et du Président est restreinte à un petit nombre de grands objets; ils savent ce qu'il y a de vérité relative dans la maxime de Jefferson : « Le gouvernement fédéral n'est que notre département des affaires étrangères. » Ils ne contesteraient pas — quoiqu'aucun d'eux n'en fasse la remarque — qu'un citoyen américain peut, selon le mot de Williams, passer toute sa vie sans avoir une seule fois à invoquer les lois fédérales, à mettre en mouvement les pouvoirs de l'Union. Mais de tout cela ils n'ont pas, comme il le faudrait, le sentiment profond, enraciné, toujours présent. Ils y pensent un instant; l'instant d'après, ces considérations sont écartées, et les voilà qui versent dans les comparaisons les moins justifiées entre l'organisation de cette autorité centrale à province si restreinte et de rencontre si rare, de ce *gouvernement au minimum,* pour ainsi dire, et celle de nos pouvoirs à compétence illimitée, à ingérence universelle.

Je crois que la plupart de nos commentateurs seraient d'abord tout surpris, sauf à se défendre ensuite de l'avoir

été, s'ils s'entendaient dire que les vrais analogues de nos constitutions par l'essence et par le genre, ce sont les constitutions des États particuliers, les seules qui créent des pouvoirs généraux de gouvernement, les seules d'où émanent dans leur ensemble le droit civil, le droit criminel, le droit administratif, la législation industrielle, avec les fonctionnaires et les juges qui les font observer, les seules dont le citoyen sente à chaque pas, pour ainsi dire, l'opération tutélaire ou répressive. Là se trouve l'assiette profonde des institutions politiques en Amérique et aussi la clef de la constitution fédérale, l'explication de ses mystères et le mot de ses destinées.

Je n'ajouterai qu'une remarque décisive.

Depuis l'origine de l'Union jusqu'en 1860, la base du pouvoir, j'entends du pouvoir fédéral, s'est absolument déplacée en Amérique; elle est devenue de républicaine démocratique, de démocratique presque ochlocratique. Or de cette lente et graduelle évolution qui a duré près d'un siècle l'immuable Constitution fédérale ne témoigne rien. A ne consulter qu'elle, il semble que rien n'ait changé depuis 1789 et qu'entre l'Amérique de Washington, celle de Jackson, celle de Buchanan — je laisse de côté la période contemporaine, — il n'y ait pas de distinction politique à établir. Cette seule énormité doit suffire, je pense, pour rendre suspecte à nos futurs auteurs la méthode que leurs devanciers ont suivie, pour les engager à étudier profondément les constitutions des États et pour les empêcher de prendre à leur tour l'exception pour la règle, la moindre partie pour le tout.

II.

Mais ce n'est pas seulement dans les constitutions des États que se trouve le complément de la Constitution fédérale. Il y a lieu de puiser à d'autres sources moins importantes sans doute, mais cependant notables et encore plus ignorées ou négligées. Une machine qui fonctionne depuis longtemps ne doit pas être étudiée seulement dans l'album du constructeur et sur les planches très soignées où sont reproduits au lavis les différents organes. La reproduction n'y est pas complète; elle n'y est pas toujours fidèle. A force de tourner, les rouages ont plus ou moins changé de forme; les uns se sont adaptés et assouplis, les autres se sont désarticulés et ne marchent plus; les mécaniciens en ont ajouté de nouveaux. Ces modifications n'ont pas toujours été reportées sur l'épure originale; il faut les aller chercher un peu partout, quelquefois dans des cahiers de croquis, à l'angle d'une page; souvent même elles n'ont pas été du tout notées sur le papier et c'est dans la machine elle-même en mouvement qu'il faut les observer pour les connaître et les comprendre.

Quelque chose de pareil s'est produit pour la constitution américaine. A la longue, des interprétations qui s'accréditent, des pratiques accidentelles qui se répètent, des usurpations que l'opinion épouse, des abandons qu'elle prend au mot y ont formé, à côté du droit ancien et consacré, un droit complémentaire. Ces nouveautés n'ont été que rarement incorporées au droit constitutionnel et statutaire; elles se sont fixées, selon les circonstances, dans tel document collatéral et secondaire dont l'humilité n'avertit pas de leur importance et où l'on n'a pas de raison d'aller chercher des objets si considérables.

Parfois même elles n'ont pas été écrites du tout et sont restées à l'état de droit purement coutumier. De ce que la teneur de la Constitution et des lois organiques n'a pas changé sur un point depuis l'origine, on n'est donc pas fondé à conclure que sur ce point les choses elles-mêmes n'ont pas changé: on tomberait par là dans de graves erreurs. Sous cette identité et cette permanence trompeuse des textes peut se produire et s'est produit en effet, çà et là, un travail de désintégration et d'intégration que les jurisconsultes américains eux-mêmes n'ont pas toujours su démêler et reconnaître dans la littérature extra-constitutionnelle ou dans les coutumes non écrites où elle a laissé sa trace.

A plus forte raison aurions-nous peu de chances de l'apercevoir, si nous n'étions pas deux fois avertis. En France, en effet, il n'y a jamais eu d'évolution pareille; aucune de nos constitutions n'a duré assez longtemps pour se déformer ou se compléter lentement par l'usage. Toutes se présentent avec le caractère de mécanismes neufs et luisants, sortant de l'atelier du constructeur et conformes de tout point au modèle déposé. Nous avons eu de fréquents changements dans l'ordre constitutionnel; mais c'est alors la machine tout entière qui a été changée en bloc et tous les détails de la transformation ont pu et dû être enregistrés expressément dans des textes authentiques. Nous avons donc besoin de renoncer à une très puissante habitude d'esprit pour imaginer que ces textes ne disent pas tout et que beaucoup de traits essentiels se cachent dans des documents innommés ou dans une pratique connue des seuls hommes d'État.

Parmi ces évolutions, celle qu'a subies le mode d'élection du Président fournit un exemple plus d'une fois cité. Je ne le reprendrai pas. Un fait moins généralement connu fera mieux ressortir l'impossibilité de s'en tenir aux textes constitutionnels et statutaires. Je veux parler de l'évolution qui s'est produite sans bruit dans le caractère et les attributions de la plus haute branche du Congrès.

A toutes les époques, nos auteurs ont considéré essentiellement le Sénat fédéral comme une Chambre modératrice qui offre en même temps cette particularité de représenter l'intérêt municipal des différents États et qui exerce en outre un droit de contrôle préventif sur les actes les plus considérables du gouvernement : conclusion des traités, nomination des hauts fonctionnaires. Cette conception est aujourd'hui à peu près exacte et tend à le devenir davantage; elle a été longtemps très différente de la vérité. Le Sénat a commencé par être essentiellement une diète de plénipotentiaires, à l'imitation et par une sorte de prolongement du Congrès continental, et, en outre, un conseil exécutif selon le type des Assemblées qui, sous ce même nom, assistaient originairement le gouverneur dans la plupart des colonies de la Nouvelle-Angleterre.

Au commencement, le Sénat ne prenait pas lui-même très au

sérieux ses fonctions de Chambre législative. Tout ce qui a été recueilli de la correspondance des sénateurs avec les assemblées locales prouve que, dans les premiers temps, ils se considéraient comme de simples fondés de pouvoirs, en relation constante avec des commettants dont la volonté était leur loi. Les expressions usitées dans les communications de plusieurs États à leurs mandataires au Congrès sont : « priés, invités » (*requested*) pour les Représentants, « munis d'instructions » (*instructed*) pour les sénateurs. Au temps de Jackson, le sénateur Tyler, ne croyant pas pouvoir en conscience voter pour le rapport de la fameuse résolution relative à l'affaire de la Banque nationale, comme il en avait reçu le mandat de la législature de son État, donna sa démission. Un ambassadeur à scrupules n'agirait pas autrement. En 1828, le Sénat discuta un bill dont l'objet était d'établir des droits protecteurs sur le chanvre. La proposition était très favorable au Kentucky et la législature de cet État suivait de loin la discussion avec un vif intérêt. M. Rowan, sénateur du Kentucky, s'éleva avec force contre cette entreprise protectionniste. En terminant son discours, il ajouta : « On pourrait supposer, d'après ce que j'ai dit, que je voterai contre le bill; mais je n'ai pas le droit de substituer mon opinion individuelle à celle de mon État. » On rencontre des cas du même genre jusqu'à notre temps ; mais ils deviennent de plus en plus rares. La dépendance diplomatique cède graduellement la place à une quasi indépendance parlementaire, et les caractères, d'abord très effacés, d'une seconde Chambre prévalent d'année en année sur le type, d'abord très marqué, d'une conférence internationale.

Par une évolution correspondante, les mêmes caractères finissent par prévaloir aussi sur ceux que le Sénat emprunte à ses fonctions de conseil exécutif. En 1789, le Sénat se conçoit bien moins comme une branche de la législature que comme une sorte de conseil d'État associé à l'exercice du pouvoir présidentiel. Il ne compte alors que vingt-six membres : il est donc à la fois moins apte qu'aujourd'hui à fournir une ample délibération sur les lois, plus apte à diriger lui-même les affaires. Il fait son occupation principale de collaborer avec le chef de l'État pour la nomination des ministres, le choix des ambassadeurs et la rédaction des traités. Il laisse à la Chambre des représentants presque toute l'activité législative ou proprement parlementaire.

Un document négligé, on pourrait presque dire ignoré, les anciens *standing orders* du Sénat, fournissent la preuve irrécusable de cette réserve volontaire. On y voit que pendant cinq années la haute Assemblée s'abstint d'avoir des séances publiques. Quand elle délibérait dans sa capacité exécutive ou diplomatique, c'est-à-dire quand elle discutait des questions de personnes ou le texte d'un traité, le secret était de stricte convenance. Même aujourd'hui ces sortes de délibérations — on comprend aisément pourquoi — ne sont pas publiques. Au contraire, les délibérations d'ordre législatif et financier ne s'accommodent pas du huis clos; elles n'ont leur valeur qu'à la condition d'être entendues au dehors. Si pourtant on les tenait secrètes, c'est qu'elles étaient considérées comme une fonction accessoire du Sénat pour laquelle on jugeait superflu de faire les frais d'une règle spéciale. C'est le 20 février 1794 seulement, que le Sénat consentit à ouvrir ses portes au public. Encore y mit-il quelque hésitation; plus d'un membre de la haute Assemblée estimait qu'elle sortait ainsi de son rôle mystérieux de conseil et de confident du Pouvoir exécutif.

Aussi, même après ce premier pas, le Sénat resta plus de vingt-cinq ans sans se munir de ce que l'on pouvait justement appeler en Amérique les organes de la fonction législative, je veux dire les comités permanents. Dès 1799, la Chambre des représentants avait senti la nécessité de ces organes et elle en avait créé un certain nombre, cinq, je crois, rapidement portés à neuf, puis, par des additions successives, à quarante ou cinquante. Chaque bill considérable trouvait là une commission toute formée et compétente pour l'examiner, le rapporter, le discuter devant la Chambre. En outre, c'est par ces comités, on le verra tout à l'heure, que le législatif communique tant bien que mal avec l'exécutif et qu'une action plus ou moins régulière s'exerce de l'un sur l'autre. Le Sénat, bien après le commencement du siècle, jusqu'en 1816, resta sans comités permanents : c'est seulement pendant la seconde session du seizième congrès que, s'éveillant enfin à l'importance de sa fonction législative, il s'avisa d'imiter en ce point la Chambre des représentants. Ses délibérations pouvaient dès lors avoir plus d'ampleur et d'intérêt; il avait une quarantaine de membres; il en a aujourd'hui près du double. L'évolution qui a dégagé en lui la Chambre législative latente n'a donc pu que se poursuivre et se compléter.

On voit combien il est indispensable de faire acception du temps et à quelles insuffisances d'information est exposé l'observateur qui ne consulte que les textes officiels.

Pendant les premières années de l'Union, on s'accordait pour prédire à la Chambre des représentants les brillantes destinées de la Chambre des communes anglaise. On se réglait sur une analogie tout extérieure. Si l'on y avait regardé de plus près, on aurait discerné que, dans l'esprit et par les termes de la Constitution, c'est au Sénat que devait appartenir la prépondérance. Mais le Sénat lui-même cédait au préjugé; les *standing orders* que j'ai cités gardent la trace des hésitations et des scrupules qui ont longtemps retenu la haute Assemblée fort en deçà de sa compétence constitutionnelle.

On voit aussi comment le Sénat a peu à peu repris sur la Chambre le terrain délaissé que celle-ci avait d'abord occupé à son défaut. Ce n'est pas moins qu'une transformation profonde, un déplacement marqué de l'autorité et de l'influence, un changement décisif dans l'équilibre des pouvoirs, qui s'est accompli sans que la Constitution en porte la marque. Et, d'autre part, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, à la Chambre représentative des États et à l'esprit municipal qui s'y incorpore, que cette modification a surtout profité. Dans l'intervalle, le Sénat s'était rapproché de plus en plus du type d'une seconde Chambre législative et s'était imprégné très sensiblement d'esprit national. Toute cette évo-

lution si complexe et si nuancée resterait voilée à celui qui n'aurait eu que les textes constitutionnels et statutaires pour en déterminer la courbe et qui n'aurait pas su chercher des éclaircissements dans les documents collatéraux dont j'ai signalé l'importance.

Le droit de priorité de la Chambre en matière financière donne lieu à des remarques du même genre.

Le texte constitutionnel originairement proposé dans la Convention de Philadelphie établissait que les bills *for raising or appropriating money*, c'est-à-dire tant les bills de recettes que les bills de dépenses, passeraient d'abord par la Chambre. Le texte finalement adopté ne laissa subsister ce privilège que pour la première catégorie de bills (*for raising revenue*). Néanmoins l'usage, aussi ancien que la Constitution même, est de présenter en premier à la Chambre non seulement les bills de recettes, mais tous les bills généraux d'appropriation. La pratique a donc restauré dans son entier, au profit des Représentants, le droit de priorité qu'une disposition expresse et calculée ne leur avait accordé qu'en partie.

Mais, d'autre part, ce droit dont le législateur avait voulu faire un avantage pour la branche populaire du Congrès est devenu pour elle, qui le croirait? une cause d'infériorité et de moindre influence en matière financière. C'est l'effet du règlement que la Chambre elle-même s'est donné.

Voici ce qui se passe.

Les bills de finances votés par les Représentants sont renvoyés au Sénat, qui peut les amender. Le Sénat use très largement de ce droit d'amendement; il en a quelquefois abusé. Quand un bill de finances modifié par le Sénat revient à la Chambre, c'est ordinairement à une époque avancée de la session. Or il est de règle que la Chambre ne prenne même pas connaissance des amendements du Sénat; elle refuse en bloc d'y adhérer sans les entendre. Le Sénat les maintient et l'on renvoie le bill, d'un commun accord, à une conférence mixte formée de trois Représentants et de trois sénateurs. Cette commission examine, discute, élabore une transaction, et la soumet avec son rapport aux deux branches du Congrès. Croit-on qu'à ce moment une discussion sérieuse s'engage à la Chambre? Point du tout. Aux termes des règlements en vigueur dans les deux branches du Congrès, aucune motion tendant à *amender* les conclusions du rapport ne peut être reçue et mise aux voix par le président. La Chambre, comme le Sénat, doit accepter ou rejeter le tout, tel qu'il est sorti de la délibération de la conférence. Si, par exception, la Chambre rejette, une nouvelle conférence se réunit, fait un nouveau rapport, et, cette fois, il est bien difficile que la Chambre, pressée par le temps, ne cède pas, surtout dans les années où son existence prend fin le 4 mars.

On voit sans peine l'immense avantage que cette procédure ménage au Sénat. Tandis que toutes les clauses qui ont pris naissance à la Chambre sont amplement, sérieusement, efficacement discutées dans le Sénat, les amendements qui prennent naissance dans le Sénat ne sont presque jamais discutés dans la Chambre; cette Assemblée ne les connaît pour ainsi dire pas. Elle ne connaît que les conclusions d'une commission mixte où elle n'est représentée que par trois de ses membres et qui a délibéré hors de sa présence; elle se prononce en bloc sur ces conclusions, et non pas en détail sur chaque amendement. Il suffit que les trois sénateurs membres de la commission montrent un peu de ténacité pour que la majorité des modifications recommandées par le Sénat soient conservées dans le texte dit de conciliation que les Représentants seront, faute de temps, amenés à ratifier. En général, la haute Assemblée et ses délégués — il faut leur rendre cette justice — n'ont pas poussé leurs avantages à l'extrême.

La condition où se trouve très généralement la Chambre des représentants des États-Unis, en ce qui concerne le budget amendé par le Sénat, ressemble à celle qui est faite très généralement aussi à notre Sénat, saisi seulement dans les derniers jours de l'année de la loi de finances votée par la Chambre et obligé de la voter en hâte pour ne pas rendre inévitable l'expédient des douzièmes provisoires. Aussi un homme d'État distingué des États-Unis pouvait-il dire en 1880 que tous les efforts faits par la Chambre des représentants en 1832, en 1856 et en 1870 pour défendre son droit de priorité contre les entreprises du Sénat avaient été au détriment de son égalité législative. Elle aurait gagné à laisser tomber un privilège dont le bénéfice effectif appartient à l'autre Chambre. C'est ce dont on ne se douterait pas si l'on se contentait de lire le texte même de la Constitution.

E. Boutmy.

(*La suite prochainement.*)

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

DANS

LE SOUDAN ÉTHIOPIEN

(Deuxième article)

Le littoral de la mer Rouge et le golfe d'Aden

Obock

Nous avons, dans un précédent article (1), examiné quels étaient les droits de la Turquie et, par suite, ceux de l'Égypte, sur le littoral éthiopien de la mer Rouge et du golfe d'Aden, et nous avons parlé des tentatives de la France pour se créer dans cette région un port de refuge et un poste colonial. Nous avons été ainsi amenés à faire l'historique des négociations qui se terminèrent par l'acquisition du territoire d'Obock. Nous voudrions aujourd'hui — sans répéter ce qui a été dit, au point de vue purement commercial, dans la *Revue scientifique* du 26 janvier dernier — donner une idée des avantages politiques et stratégiques que

(1) Voy. la *Revue* du 24 mai.

peut avoir pour nous cette acquisition, raconter brièvement les difficultés diplomatiques qu'elle a fait naître et dire les efforts qui ont été faits jusqu'à ce jour pour en tirer parti.

I.

Lorsque, sortant de la mer Rouge, le navigateur a passé le détroit de Bab-el-Mandeb, le premier cap qu'il rencontre est le raz Bir, qui forme, au nord l'entrée du golfe de Tadjourah dont la limite sud est le raz Djibouti, non loin de Zeylah (1). En se dirigeant alors à l'ouest, on aperçoit au nord un premier gradin de falaises qui forment depuis la mer jusqu'aux montagnes, suivant une ligne N.-E. S.-O., un grand plateau coupé vers son milieu par une vallée courant à peu près du N.-O. au S.-E. Ce plateau constitue la partie littorale du territoire — d'environ soixante kilomètres de large sur quatre-vingts kilomètres de long — acheté aux chefs indigènes par le traité de 1862; et endroit où cette vallée aboutit à la mer est l'emplacement de la future colonie d'Obock (2).

Embouchure de la mer Rouge.

C'est à ce point, en effet, que convergent toutes les eaux qui, du plateau ou des montagnes plus éloignées encore que l'on aperçoit à l'horizon, viennent se rendre à la mer.

Si — comme Aden et ainsi que le prouveraient, à défaut d'autres indices, les sources d'eau chaude et sulfureuse que l'on rencontre sur son territoire — Obock appartient au soulèvement qui a formé les côtes volcaniques de la mer Rouge, cette localité, plus heureuse que la colonie anglaise sa voisine, est vraiment favorisée sous le rapport des eaux.

Elle n'a pas, il est vrai, de rivière permanente — la chaleur et la rareté des pluies ne le permettent pas; — mais une nappe considérable d'eau douce s'écoule vers la mer à une faible profondeur (1m,50 à 4 mètres) de la surface du sol, retenue par une couche de terre imperméable. De nombreux puits ont été creusés soit par les commandants des vaisseaux de l'État qui ont été, à différentes époques, visiter cette station, soit par les Français résidents ou seulement de passage, soit enfin par les indigènes.

A cette faible profondeur on trouve en quelques minutes, au moyen de l'instrument destiné à creuser des puits instantanés, de l'eau dont la température varie entre 27 et 29 degrés et qui est de bonne qualité et de bon goût, bien qu'on puisse lui reprocher de contenir une trop grande proportion de sels calcaires. Si l'on descend davantage, cette eau devient saumâtre, sans doute par suite des infiltrations de la mer, le niveau se trouvant alors inférieur à celui des hautes marées. Cette nappe souterraine d'eau douce venant des montagnes de l'intérieur existe sous toute la contrée, et c'est là un avantage considérable d'Obock sur Aden.

Aden, en effet, malgré ses 20 000 habitants, n'est qu'un « rocher volcanique, inculte, dont le séjour est surtout rendu peu agréable par l'absence d'eau potable, car les vastes citernes de la citadelle anglaise ne pourraient suffire que dans une contrée où le ciel laisserait tomber l'eau avec moins de parcimonie (1) ». Aussi Aden est-il obligé de compléter la provision dont il a besoin au moyen d'appareils à distiller l'eau de mer, et le produit de cette distillation se vend environ 22 fr. 50 le mètre cube. Il résulte de cette pénurie d'eau douce que la colonie anglaise est presque dépourvue de vie animale ou végétale — tandis qu'il n'en est pas de même à Obock.

(1) Voy. la carte que nous avons donnée de ces pays dans le numéro du 24 mai.

(2) Par le n° 58′ 54″ de latitude nord et 40° 59′ 54″ de longitude est.

(1) Docteur O. Hamon. *Premiers rapports sur Obock* (avril 1883)

Là, on trouve des lièvres, des écureuils de rochers, des marmottes, de petites gazelles, etc. On y rencontre aussi l'hyène, le chacal et l'onagre; les oiseaux de proie y sont nombreux, ainsi que la tourterelle, la perdrix d'Afrique, l'outarde et les oiseaux aquatiques. Les poissons y sont excellents et en grande quantité, et les amateurs de homards, d'huîtres et de crabes n'ont qu'à se baisser pour trouver le long de la côte leurs mets favoris.

Quant à la flore arborescente, elle est représentée par des palétuviers, des gommiers et des mimosas, qui fournissent aux habitants le combustible nécessaire à la cuisson des aliments.

Obock a aujourd'hui pour toute population quelques courageux Français, gardiens des deux factoreries qui y ont été établies, et une misérable tribu de Danakils, dont le chef est Mahomet Dinih, fils d'un des sultans qui nous ont vendu le territoire. De temps en temps, d'autres indigènes y viennent abreuver leurs troupeaux et on voit alors à Obock une soixantaine de familles.

Tout ce monde vit dans des huttes de branchages où l'on n'entre que courbé, et les mœurs y sont des plus primitives et des plus grossières. Pour en donner une idée, j'indiquerai ici comment se fait leur mariage d'après un témoin oculaire (1) qui a assisté en 1883 à une cérémonie de ce genre et qui a bien voulu me faire, avec une parfaite obligeance, le récit de ce qu'il avait vu.

Le mariage n'est, bien entendu, chez ces peuplades qu'une acquisition de la femme par le mari : celui-ci donne en échange au futur beau-père des chèvres, des moutons, des bœufs ou des chameaux, suivant sa situation de fortune et le désir qu'il a d'obtenir sa fille.

Les affaires d'intérêt conclues, on construit une hutte qui doit devenir la demeure du nouveau couple et dans laquelle se place la fiancée; puis on va chercher le fiancé, qui a mis ses plus beaux atours, c'est-à-dire s'est drapé majestueusement dans un lambeau d'étoffe blanche... ou qui le fut jadis. Il ne porte pas d'armes, mais il tient à la main un grand fouet. Tous les amis mâles des deux familles sont rangés autour de la hutte, et de temps à autre un ou deux d'entre eux sortent des rangs et se livrent à des danses échevelées. Pendant ce temps une sorte de prêtre ou plutôt un vieillard, dont l'unique science consiste à lire le Coran, marmotte ou fait semblant de marmotter des prières arabes à la porte de la hutte. Quand il a fini, commence l'égorgement du bétail qui doit être dévoré pendant les fêtes des épousailles. Des chèvres ou des brebis sont tuées au nombre de deux, trois, quatre ou cinq, suivant la fortune des deux familles; mais la première victime abattue doit toujours être blanche.

Pendant qu'elle saigne encore, on la place toute pantelante au seuil de la cabane, et le mari doit marcher par-dessus pour aller trouver sa femme. Au moment où il fait ce pas décisif, toute la bande se met à chanter, à hurler et à frapper sur la hutte avec des bâtons en faisant le plus de bruit possible. A cet infernal tapage répondent de l'intérieur les cris de la malheureuse créature, que son seigneur et maître doit, avant de lui déclarer sa flamme, *rosser* d'importance avec le fouet dont il est muni. Quand la femme a cessé de crier, ceux du dehors prennent la victime blanche et la jettent par trois fois au-dessus de la hutte. La cérémonie proprement dite est alors terminée, le mariage consommé, et il ne reste plus qu'à faire honneur aux festins préparés. Suivant la fortune des familles, l'orgie dure trois, quatre jours, quelquefois davantage; puis tous rentrent dans leur misère accoutumée et il n'y a qu'une bête de somme de plus dans la tribu qui s'est augmentée d'une femme.

Malgré la grossièreté de leurs mœurs, ces Danakils, qui s'appellent aussi Afars, sont assez intelligents, et, bien que peu énergiques, ils pourraient devenir d'utiles auxiliaires de la colonisation; mais, pour le moment, ils négligent complètement l'agriculture et ils s'occupent exclusivement de l'élevage du chameau et de l'âne; ils ont peu de chevaux, et leurs mulets leur viennent d'Abyssinie. Quant à leur industrie, elle consiste uniquement dans la fabrication de lances, de nattes et de lourds bracelets en cuivre.

Quoi qu'il en soit, il serait bien facile de créer à Obock une ville plus ou moins considérable, car on y a sous la main les principaux matériaux de construction. Le sous-sol y est composé d'une roche calcaire propre à bâtir; et une partie de cette roche, d'origine madréporique, fournirait, par la calcination, de la chaux suffisamment bonne. De plus, au-dessous de ce lit de calcaire, on trouve une couche d'argile qui pourrait être employée à la confection de briques, de mortiers hydrauliques et de ciment.

A cet avantage Obock ajoute celui d'un climat très sain. La chaleur, en effet, bien que variant de 25 à 50 degrés centigrades à l'ombre (1), est toujours supportable à cause de la persistance des brises de la mer, beaucoup plus fraîches sur cette côte que sur celle d'Aden. Les nuits y sont même relativement froides et la rosée assez abondante. Le kamsin, ou vent de terre, y dure peu (2). Il n'y a point de marécages ni d'eaux stagnantes aux environs; par suite, peu de fièvres; l'insolation y est un fait très rare. Les affections les plus fréquentes chez les indigènes sont les maladies d'estomac, la scrofule et la syphilis, résultat de la misère physique et morale. Il y a plus : les affections chirurgicales n'y amènent point de complications, ce qui est la meilleure preuve que le climat y est salubre, quoique brûlant.

Une autre condition d'existence qui peut rendre le séjour d'Obock relativement facile aux Européens, c'est qu'on n'y est pas réduit à se contenter pour toute alimentation de conserves, régime toujours nuisible aux colons. Au contraire, on y trouve en abondance la viande fraîche de bœuf, de mouton, de veau et de chèvre; on pourrait y avoir aisément

(1) M. de Pechy, agent d'une des factoreries d'Obock, qui a fait par deux fois de longs séjours dans cette localité.

(1) De 20 à 25 au lever du soleil, à six heures du matin.

(2) « A partir de cinq heures de l'après-midi, la température devient réellement fort agréable... Les soirées sont délicieuses, et je n'ai jamais observé ces brusques changements de température qui ont, dans les pays chauds, une influence si désastreuse sur la santé. » *Rapport du Dr Hamon, loc. cit.*)

du lait et des œufs (1), et rien ne serait plus facile que de créer dans la vallée, puisque l'eau ne manque pas, des jardins où pousseraient des légumes et des fruits. Le sol de cette vallée est fertile, car les dépôts d'humus amenés par les eaux pendant la saison des pluies peuvent s'y accumuler, arrêtés qu'ils sont par les dunes de sable qui bordent la mer. Il y aurait seulement à faire des digues pour éviter les inondations et à retenir par des barrages les eaux dans des citernes : moyennant quoi, on pourrait arroser sans aucun frais pendant la saison chaude.

Enfin, il faut ajouter à tous ces avantages offerts par la possession française du détroit de Bab-el-Mandeb celui d'avoir un mouillage excellent. Le port d'Obock est formé, en effet, par deux lignes de récifs de coraux qui partent, l'une du cap Raz Bir, l'autre du cap Obock; un autre banc divise ce havre en deux parties qui communiquent entre elles par un chenal profond et forment deux bassins à fond de vase parfaitement abrités. On pourrait, avec une très faible dépense, faire d'Obock un excellent port; mais dès à présent il peut servir de refuge à de grands navires et, à l'époque de la mousson d'hiver, quand le vent souffle du N.-E., il est même beaucoup plus abordable qu'Aden.

Sur cette question de l'heureux choix d'Obock comme point de relâche maritime, on peut dire que tous les avis des hommes compétents sont favorables : les amiraux Fleuriot de Langle, Buret et Salmon, les capitaines de vaisseau Dupré, de Vallon, de Lagrange et bien d'autres sont unanimes à cet égard. Avec quelques travaux d'art peu coûteux, le mouillage d'Obock, déjà bon, serait facilement amélioré; le principal avantage qu'y trouverait notre marine, tant celle de guerre que celle de commerce, serait de pouvoir, en tout temps et quelles que soient les circonstances, se ravitailler en vivres frais, en eau et surtout en charbon (2), et s'affranchir ainsi du tribut payé jusqu'ici par nos navires aux Anglais d'Aden (3).

Ce point est capital. En effet, tous ceux qu'intéressent les questions maritimes se rappellent que, pendant la dernière guerre de 1870-71, l'Angleterre, ayant déclaré sa neutralité, nous ferma ses ports de ravitaillement et notamment Aden. Fort heureusement pour nous, la pointe de Cheick-Saïd, qui fait face à Périm sur la côte arabique, avait été achetée en 1868, du cheick Ali-Tabatt, pour le compte d'une maison française de Marseille, et on put y installer un dépôt de charbon pour le ravitaillement de nos navires (4).

Il est donc inutile d'insister sur les inconvénients que présenterait une interdiction de ce genre dans une guerre européenne, aujourd'hui que toutes les puissances voisines ont une marine plus ou moins formidable. Mais, sans même nous arrêter à cette éventualité qui, nous pouvons l'espérer du moins, n'est pas prochaine, notre nouvelle politique coloniale doit nous faire comprendre la nécessité de créer immédiatement une station maritime sur le parcours de Marseille à la Réunion et à Saïgon; car entre ces localités, séparées les unes des autres par de si énormes distances, nous n'avons aucune rade où nos navires puissent se mettre à l'abri sous le pavillon national, aucun port où ils trouvent à se ravitailler en temps de guerre. Que demain nous soyions obligés d'entrer directement en lutte avec une puissance quelconque et que nos bons alliés d'outre-Manche nous ferment leurs ports — ce qu'ils ne manqueraient certainement pas de faire, — voilà nos transports obligés de s'approvisionner au départ de Marseille de tout le charbon qui doit leur être nécessaire jusqu'à leur arrivée dans l'Indo-Chine, au grand détriment de leur chargement réellement utile en hommes et en matériel. Quelle perte de temps et d'argent! et quel péril ne pourrait pas faire courir un tel état de choses aux opérations engagées!

Eh bien, ce danger, Obock nous le fera éviter, et la création d'un dépôt de charbon sur ce point en fera une escale d'un prix inestimable pour notre marine.

En dehors de ses avantages comme dépôt de charbon, Obock, ou plutôt une localité située sur son territoire, peut nous en présenter un autre, au point de vue stratégique : celui de nous donner un passage toujours libre de la mer Rouge à la mer des Indes. Le cap Raz-Doumeïra forme, comme on l'a vu plus haut, la limite nord de notre possession; or, à deux milles et demi de ce cap, c'est-à-dire dans notre mer territoriale, se trouve un petit archipel, celui des îles Souba, commandant toute la partie occidentale du détroit de Bab-el-Mandeb. Entre ces îles et la côte, et par conséquent dans les eaux françaises, est un chenal presque partout profond de 16 à 45 mètres. Qui ne voit l'importance qu'aurait dans certaines éventualités, ce chenal qui serait facilement défendu par quelques batteries et nous dispenserait de passer sous le feu des canons anglais de Périm ou d'installer des fortifications à Cheick-Saïd, ce qui pourrait susciter des difficultés internationales?

Au point de vue du commerce avec l'intérieur, c'est-à-dire avec le Choa, le Kaffa, le pays des Gallas et des Somâlis occidentaux, Obock présente aussi une importance très considérable. Les caravanes qui se rendent aujourd'hui à Zeylah et à Berberah sont soumises, dans ces deux villes, à toutes les exactions de la douane égyptienne; cette douane leur fait payer officiellement un droit de 11 0/0 *ad valorem;* mais,

(1) On assure que les Sômalis de Zeylah, qui ont des volailles, n'en mangent jamais les œufs.

(2) On a prétendu qu'il y avait des mines de charbon près de Tadjourah. M. Aubry, ingénieur des mines, qui a visité Obock en avril 1883 et auquel nous avons emprunté plusieurs des détails que nous donnons ici sur Obock, est persuadé que c'est là un espoir chimérique et qu'on a été trompé par le rapport de personnes incompétentes qui ont pris de l'obsidienne pour de l'anthracite.

(3) La tonne de charbon se paye à Aden de 60 à 65 francs.

(4) Ce territoire était complètement indépendant. « La preuve en est qu'en 1863, un navire anglais ayant fait naufrage au sud de Hodeïdah et ayant été pillé par les riverains, comme le gouvernement d'Aden adressait à ce sujet des réclamations au pacha de Hodeïdah, ce pacha répondit que le padischah n'exerçait aucune suzeraineté ou souveraineté sur ces parages. Or Cheich-Saïd est au sud du point où fit naufrage ce navire anglais. » Carrey, dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 12 février 1884, p. 123. — Voyez encore le même *Bulletin*, 18 janvier 1884, p. 66.

comme l'estimation des marchandises est faite par le pacha, on comprend à quels abus peut donner lieu la perception de ce droit déjà si considérable. Quoi qu'il en soit, les marchandises qui transitent par ces ports à destination d'Aden, et qui entrent dans le commerce général de cette ville pour un quart, soit près de vingt millions de francs, payent déjà de ce chef, sans parler de ce qui est extorqué par l'arbitraire avidité des fonctionnaires du khédive, une somme de 2 200 000 francs.

Cette somme payée, les négociants embarquent leurs marchandises sur des boutres, sorte de bateaux non pontés qui mettent, par la mousson contraire, jusqu'à quinze jours pour effectuer le petit trajet d'Aden; et quand elles sont déposées enfin dans ce port anglais, elles doivent de nouveau payer des droits et des frais de toute sorte.

Par la voie d'Obock, au contraire, ces caravanes n'auraient à subir aucun de ces vols, aucune de ces vexations; les commerçants abyssins, gallas et somâlis seraient certains de gagner, sur le prix de leurs marchandises à destination de l'Europe ou de l'Asie, 11 0/0 en empruntant notre port français, et ils trouveraient en outre, à l'abri du drapeau tricolore, la sécurité que leur refusent trop souvent les fonctionnaires turco-égyptiens.

Les marchandises exportées aujourd'hui de tous ces pays sont nombreuses, bien que le commerce y ait beaucoup diminué d'importance depuis que le gouvernement du Caire s'est, au mépris du droit des gens, emparé du littoral et a mis une garnison à Harrar.

L'ivoire, le café, la gomme, le musc, la myrrhe, l'écaille, les plumes d'autruche, les cuirs, les peaux, la cire, le miel, tels sont les produits qui alimentent principalement les caravanes. On pourrait développer en Abyssinie la culture du cotonnier et de la canne à sucre qui y viennent naturellement et qui fourniraient un élément très important de négoce.

Je ne parle pas ici du commerce maritime, quoique déjà, de toute la côte d'Arabie et même du golfe Persique, des navires arabes soient venus offrir aux Français résidant à Obock des perles et de la nacre pour des sommes considérables. Notre établissement doit, d'autre part, devenir un centre de trafic important pour nos colonies de la mer des Indes : Madagascar, la Réunion, Nossi-Bé, Mayotte. Déjà, depuis longtemps, l'île Maurice fait venir d'Abyssinie des convois de mules qui, achetées sur la côte 100 à 150 francs, sont revendues dans cette île 1000 à 1200 francs. En ne considérant, du reste, que la question des distances et des directions, le golfe de Tadjourah, à l'entrée duquel est situé notre port, est la sortie naturelle sur la mer, de l'Abyssinie centrale et méridionale, du Kaffa et du pays des Gallas. C'est donc là que devrait s'embarquer tout le bétail destiné à Aden et aux ports de l'Arabie, bétail qui vient presque exclusivement de l'Éthiopie.

Obock, pour tous ces motifs, doit devenir un centre important de trafic, et nos négociants l'ont bien compris si l'on en juge par les efforts qu'a déjà faits pour en tirer parti l'initiative individuelle.

II.

Dès 1863, MM. Goldhammer et Capitaine formaient le projet d'un établissement à Obock; malheureusement ce projet fut presque aussitôt abandonné que conçu, et les événements graves qui survinrent alors en Europe (1866), suivis bientôt de nos désastres de 1870-71, événements qui détournèrent des questions coloniales l'attention du gouvernement français, paralysèrent en même temps toute tentative de l'initiative privée: il faut arriver à l'année 1872 pour trouver trace de cette initiative.

Au mois d'août de cette année, en effet, M. Denis de Rivoyre, qui quelque temps auparavant avait parcouru une partie de l'Abyssinie, demanda une concession de terre à Obock. Mais il ne l'obtint, au mois d'octobre suivant, qu'à des conditions tellement précaires qu'il y renonça immédiatement.

En 1878, M. Pierre Arnoux, qui venait de passer plusieurs années dans l'Éthiopie méridionale, demandait également l'autorisation de fonder un comptoir à Obock.

M. Arnoux était revenu du Choa en 1876, porteur de lettres du roi Ménélick pour le Président de la république et chargé de soumettre au gouvernement français les bases d'un traité de commerce et d'alliance. Il avait, en outre, des lettres pour le pape, le roi d'Italie, la reine d'Angleterre et le vice-roi d'Égypte, à qui Ménélick offrait la paix et son amitié à la seule condition que Tadjourah serait déclaré port franc.

Malheureusement M. Arnoux, qui, parti en 1874 avec quatre Français, MM. Jaubert, Dissard, Béranger et Péquignot, avait vu deux de ses compagnons assassinés dans la traversée du pays des Adels, fut en butte pendant son voyage de retour à toutes les attaques des indigènes et à toutes les avanies d'Abou-Bekr (1), qui venait précisément d'être créé pacha par le khédive (1876) et qui, comme nous le verrons plus tard, était devenu l'adversaire le plus décidé des Français.

De plus, notre compatriote fut poursuivi jusque dans sa réputation par un membre de l'expédition du marquis Antinori, laquelle, mise au pillage par le même Abou-Bekr et perdue par ses ordres dans le désert, n'avait dû son salut qu'à la rencontre de la caravane française. C'est avec une désinvolture sans pareille que M. Martini, revenu à Zeylah avec M. Arnoux pour aller chercher de l'aide en Europe, refusa plus tard de donner son témoignage en faveur de l'homme à qui il devait la vie, sous prétexte que « cela pouvait nuire aux intérêts italiens ».

M. Arnoux ne rencontra pas plus de justice et de gratitude chez le Révérend Jacob, membre d'une piteuse mission protestante allemande établie au Choa, et qui avait été bien heureux de revenir à la côte sous la protection du voyageur français: ce missionnaire le quitta à Zeylah sans même le remercier, et il l'abreuva plus tard au Caire de calomnies et de déboires. Ce sont là gentillesses tudesques! Quoi qu'il en

1. Voy. sur cette lamentable odyssée la *Revue des Deux Mondes* des 15 décembre 1878 et 15 janvier 1879.

soit, notre courageux compatriote ne se rebuta pas et il fit, en 1878, la demande de s'installer à Obock, ce qu'il devait réaliser plus tard, comme nous le verrons tout à l'heure.

Presque en même temps que la démarche de M. Arnoux, deux demandes toutes semblables étaient adressées au ministère au commencement de 1879 : l'une par M. Rous, ancien officier d'artillerie; l'autre par M. Hesse, négociant au Caire et ancien premier député de la nation française dans cette ville. Mais le peu d'encouragement qu'ils rencontrèrent au ministère de la marine les fit renoncer à l'établissement qu'ils avaient projeté. On n'entendait, en effet, leur donner aucune protection efficace ; tout en leur accordant la concession de terrain qu'ils demandaient, on refusait de la délimiter; on leur imposait l'obligation de la rendre à la première réquisition pour un service public; enfin, chose plus incroyable encore au moment même où les Italiens s'établissaient à Assab, à quelques dizaines de kilomètres au-dessus d'Obock, on déclarait, comme on l'avait fait auparavant à M. Arnoux, qu'on ne considérait pas Obock comme une colonie française, mais seulement comme un point à occuper éventuellement dans la mer des Indes!

Néanmoins M. Rous réussit, en 1880, à fonder une Société dite « d'Obock », qui n'aboutit à aucun résultat pratique. Quant à M. Hesse, il obtint d'être chargé d'une mission auprès du roi de Choa, Ménélick II, auquel il devait porter une lettre de M. le Président de la république et des présents. Mais, par suite de circonstances que nous ignorons, il n'effectua pas ce voyage.

Cependant d'autres tentatives avaient lieu, toujours à la même époque. M. Denis de Rivoyre visitait Obock à bord du *Séverin*, paquebot appartenant à une compagnie qui avait pour but la création d'un service commercial régulier entre la France, le golfe d'Aden et le golfe Persique. D'autre part, M. Arnoux, reprenant ses projets, parvenait à grouper autour de lui un certain nombre de capitalistes, et, par suite de ces efforts réunis, deux établissements sérieux furent enfin réalisés.

Le premier de ces comptoirs — celui qui montre fièrement sa tour de pierre au-dessus de la vallée des Torrents — a été construit en 1881 par la Société franco-éthiopienne fondée à la suite des démarches de M. Pierre Arnoux. Au mois de juillet de cette année, celui-ci était installé à Obock avec une petite colonie française et y commençait quelques opérations commerciales.

Malheureusement M. Arnoux, malgré l'énergie qu'il avait précédemment montrée dans son voyage au Choa, ne jouissait pas, à tort ou à raison, dans ces parages, d'une grande sympathie ni de beaucoup de considération. Peut-être les calomnies italiennes ou allemandes en étaient-elles la cause unique. On lui reprochait de l'égoïsme, un caractère violent et de détestables habitudes contractées dans ses rapports avec les fellahs lors du creusement du canal de Suez. Pour tous ces motifs, la mésintelligence se mit bien vite entre le chef du comptoir et ses subordonnés. De plus, M. Arnoux avait eu la maladresse de s'aliéner le sultan d'Aoussa, Mohamed Amphalé, maître de la route du Choa, en corrompant ses courriers et en retenant des lettres que le roi Ménélick et Amphalé adressaient à leurs agents d'Aden et qui étaient destinés à un autre voyageur français, M. Brémond, lequel venait de quitter le Choa, chargé d'une mission de ces deux princes. Il s'efforçait en outre, par une jalousie déplorable entre compatriotes, de déconsidérer M. Brémond en affirmant qu'il ne tiendrait pas la promesse qu'il avait faite de revenir. Aussi le sultan Amphalé disait-il, en parlant d'Arnoux, dans une lettre que nous avons sous les yeux :

« Jamais un tel homme, si peu loyal, ne franchira mon territoire, et je lui écris par le courrier pour qu'il rende les lettres à qui de droit et ensuite pour lui dire que, sans ordre du roi Ménélick ou de son agent Brémond, il ne passera pas. Qu'il n'en fasse pas la tentative! Il lui en coûterait la vie, à lui et aux siens! »

Cette mauvaise volonté du souverain qui tenait les clefs d'Obock du côté de la terre était certainement grave au point de vue des transactions commerciales; mais elle ne menaçait pas la sécurité du comptoir lui-même, et il est probable que la malveillance des fonctionnaires égyptiens, encouragés secrètement par les autorités anglaises d'Aden, eut une influence plus directe sur la catastrophe qui suivit.

Tout se maintint cependant dans une situation à peu près normale jusqu'au départ du croiseur le *Forfait*, qui était venu en novembre 1881 passer quelques jours à Obock; mais alors la crise, qui jusque-là était restée à l'état latent, éclata par suite de l'attitude des indigènes.

En effet, ceux-ci, après le départ du *Forfait* (20 novembre 1881), profitant peut-être d'un petit séjour que M. Arnoux dut faire à Aden pour quelques affaires, se livrèrent fréquemment à des tentatives de vol dans la factorerie. C'était là, d'ailleurs, une éventualité à laquelle il fallait s'attendre; on plaça donc aux portes des sentinelles qui durent, à plusieurs reprises, tirer des coups de fusil en l'air pour effrayer les maraudeurs. La consigne était donnée de ne point les viser, attendu que chez ces peuplades la vengeance du sang versé est toujours rigoureusement poursuivie et qu'ils en sont encore à la maxime antique : « Dent pour dent, œil pour œil ! »

Malheureusement, après le retour de M. Arnoux et dans la nuit du 13 au 14 décembre, une tentative plus sérieuse ayant eu lieu et une décharge générale s'en étant suivie, les coups, cette fois, portèrent : un Dankali fut tué et deux autres grièvement blessés.

On comprend aisément quelle émotion ce déplorable incident causa aux indigènes : dès le lendemain, ils se présentèrent en armes à la porte de la factorerie pour réclamer la livraison du coupable. M. Arnoux ne se montra pas, dit-on, à la hauteur de ces circonstances critiques : ses compagnons prétendirent qu'il avait été sur le point de donner le nom du meurtrier du Dankali et qu'il ne s'était tu que sur leurs énergiques protestations. Quoi qu'il en soit, effrayés des conséquences possibles de ce fâcheux événement, nos compatriotes n'eurent plus qu'une pensée : évacuer Obock au plus tôt. Ne pouvant s'éloigner tous immédiatement, ils

nolisèrent un boutre qui se trouvait par hasard et par bonheur dans le port et firent partir leurs femmes pour Aden, où elles arrivèrent le 27 décembre et où elles remirent au vice-consul de France une pétition dans laquelle les Français d'Obock suppliaient qu'on vînt les chercher.

Le consul, ayant télégraphié à Paris pour recevoir des instructions, fut avisé, le 28 décembre, de « prendre les mesures pour éviter l'évacuation s'il restait une seule chance de maintenir l'occupation ». On lui annonçait en même temps l'envoi immédiat du *Forbin*, qui, quelques jours après, arrivait à Obock. La présence de ce bâtiment permit aux Français de rester à la factorerie; mais la vengeance des indigènes n'était que retardée, et, quelque temps après, M. Arnoux était assassiné à Obock même, pendant une promenade.

Il ne faudrait pas conclure de ce fait que la vie de nos compatriotes soit constamment menacée par les Danakils: ce serait une grave erreur. La mort de M. Arnoux est un fait absolument anormal, résultant, comme nous venons de le dire, d'une véritable *vendetta;* et la preuve, c'est qu'une fois leur point d'honneur satisfait, les indigènes ont repris leurs bonnes relations avec la factorerie qu'il dirigeait et qui n'a jamais cessé depuis de fonctionner avec la plus grande régularité.

Nous ne rappellerons ici que pour mémoire la demande de concession faite en août 1881 par M. de Vernejoul (de Marseille) et le voyage du vapeur *l'Obock,* amenant sur la côte orientale d'Afrique M. Paul Soleillet, chargé de diriger les affaires de la Société fondée par M. Godin.

Pendant que M. Arnoux était tué dans les circonstances que nous avons rapportées plus haut, un autre voyageur non moins hardi, M. Brémond, poursuivait en France la mission dont il avait été chargé par le roi Ménélick du Choa, auprès duquel il avait séjourné trois ans (1878-81) et dont il avait gagné la confiance. Cette mission était à la fois politique et commerciale; à ce dernier point de vue, elle consistait à rapporter au Choa une certaine quantité de marchandises demandées par le roi.

M. Brémond réussit à former, avec le concours de M. Denis de Rivoyre, qui revenait d'un voyage dans la mer Rouge et le golfe Persique, et de plusieurs négociants, la « Société des factoreries de l'Afrique orientale et du golfe Persique ». L'expédition fut organisée aussi rapidement que possible et M. Brémond partit au commencement de février 1883, porteur de marchandises et de présents pour Ménélick et pour Mehemed-Amphalé, et accompagné de MM. Aubry, ingénieur des mines ; Hamon, docteur médecin, honorés tous deux d'une mission scientifique par le gouvernement français; A. Hénon, ancien officier, chargé des levers topographiques, et J. Hénon.

Après un séjour de six semaines à Obock pour organiser la caravane et la factorerie, on se mit en marche vers le Choa sous la conduite d'un fils d'Abou-Bekr, du concours duquel il fut encore impossible de se passer. Les explorateurs sont arrivés à bon port auprès du roi Ménélick, qui les a reçus amicalement, et deux d'entre eux sont, à l'heure qu'il est, en route de retour, tandis que les autres restent provisoirement au service du souverain éthiopien.

En même temps que cette expédition, se trouvait au Choa celle du comte Antonelli, avec M. Paul Soleillet, qui revenait du Caffa et qui depuis a fait parvenir à la côte une caravane portant le solde des marchandises dues par Ménélick à la Société franco-éthiopienne. Comme on le voit, le roi du Choa est un prince loyal qui tient fidèlement ses promesses et qui paye ses dettes. Il pourrait être donné en exemple à plus d'un de ses confrères d'Europe!

Il nous faut maintenant faire un retour en arrière et examiner quelle a été l'attitude de nos voisins d'outre-Manche et de leurs instruments dociles, les Égyptiens, depuis l'acquisition d'Obock par la France.

III.

La Grande-Bretagne, qui suit toujours avec une vigilance jalouse les progrès coloniaux des autres peuples et en particulier les nôtres, n'avait pu voir sans émotion la prise de possession d'Obock et de son territoire. Les autorités d'Aden avaient immédiatement expédié le commodore Cruttenden, à bord d'un navire de la reine, pour se rendre compte de l'importance de notre nouvelle acquisition, et, à son retour, cet officier s'était empressé de faire à l'agent des Messageries impériales à Aden un tableau peu flatté d'Obock.

C'était, d'après lui, une terre désolée, inabordable; les indigènes avaient envers nous les plus mauvaises dispositions; dès le départ du *Curieux,* qui avait présidé à notre prise de possession, ces sauvages, disait l'officier britannique, s'étaient empressés d'arracher le mât de pavillon élevé par nos marins et de détruire une bouée que ceux-ci avaient laissée dans la rade. Au reste, ajoutait-il, notre achat était absolument nul, les chefs avec qui nous avions signé un traité nous ayant cédé ce qui appartenait non point à eux, mais bien à la Porte ottomane.

Cette dernière imputation était au moins singulière dans la bouche du représentant d'une nation qui avait, en 1840, acheté les îles Moussah absolument dans les mêmes conditions et aux mêmes individus; car parmi les vendeurs de ces îles se trouvait précisément le même sultan Diny de Raheïta qui figure parmi les signataires du traité qui nous cède Obock. D'autre part, l'histoire de la bouée et du mât de pavillon détruits était une fable inventée à plaisir, car il n'y a jamais eu ni bouée placée ni mât de pavillon dressé par le commandant du *Curieux*. Enfin, si l'on se souvient de ce que nous avons dit plus haut sur Obock comparé à Aden, on trouvera peut-être que le commodore anglais se montrait bien sévère pour la nouvelle possession française.

Quoi qu'il en soit, l'autorité turque, encouragée par la mauvaise humeur que semblait nous montrer notre fidèle alliée d'outre-Manche, tenta aussi de protester à sa manière contre le traité du 11 mars 1862. Elle envoya un détachement à Raheïta, résidence d'un des petits sultans signataires de ce traité, mais cependant en dehors du territoire

qui nous était cédé, et essaya d'y faire arborer le pavillon ottoman. Mais les Danakils prirent les armes et donnèrent une preuve évidente de leur respect pour l'autorité du sultan de Constantinople en obligeant ses envoyés à s'en retourner plus vite qu'ils n'étaient venus.

Toutefois M. Rousseau, lieutenant de vaisseau, alors commandant du *Curieux,* ayant été informé de ces faits, profita de l'occasion que lui fournissait le versement du solde du prix d'achat d'Obock pour montrer de nouveau dans cette localité le pavillon français, qu'il fit flotter, cette fois, au haut d'un mât planté sur le sol de notre possession, et cela en présence des fils du sultan Diny et d'un grand nombre d'indigènes.

Ceci se passait au commencement du mois d'août 1862. Depuis ce moment jusqu'aux graves complications européennes de 1866, le gouvernement impérial sembla se préoccuper un peu plus de notre nouvel établissement.

Dans le courant de l'année 1863, en effet, le capitaine de vaisseau Dupré venait, à bord de l'*Hermione,* faire le relevé hydrographique du port d'Obock, où il retrouvait le *Curieux* qui lui amenait Abou-Bekr. Celui-ci était encore, à cette époque, attaché à nos intérêts et désireux de bien marquer aux yeux de tous la protection dont il souhaitait être l'objet de la part de la France.

L'année suivante, Obock était encore visité par le navire la *Junon,* commandant Tricault, et par le *Surcouf,* commandant Salmon, qui étudia avec soin la localité pendant les vingt-cinq jours qu'il y séjourna.

Enfin, en 1865, M. Monge, notre agent vice-consul à Zeylah, se rendait aussi à Obock et obtenait d'Abou-Bekr la cession en toute propriété du fertile territoire d'Ambabo, des pâturages duquel, comme on l'a vu plus haut, le traité de 1862 nous donnait déjà la jouissance.

Malheureusement, les événements survenus en Europe de 1866 à 1871 détournèrent complètement l'attention du gouvernement français de notre colonie du détroit de Bab-el-Mandeb, et ce fut désormais à l'initiative privée que fut laissé le soin de tirer parti de cette station commerciale. Nous avons vu plus haut quels furent les essais tentés, et il n'est pas douteux que si les pouvoirs publics les avaient un peu encouragés, ils eussent été depuis longtemps couronnés de succès. Mais le ministère de la marine, fidèle jusqu'à ces derniers temps à son programme d'étouffement colonial (1), avait fait tout ce qu'il avait pu pour empêcher les tentatives d'établissement à Obock en leur témoignant toute la mauvaise volonté possible, et le point culminant de cette opposition de parti pris fut l'incroyable note qui suit, insérée dans le *Journal officiel* du 25 décembre 1880 :

« Des demandes de concession de territoire à Obock (*mer Rouge*) étant fréquemment adressées au département de la marine et des colonies, nous croyons utile de faire connaître au public le sens des réponses invariablement faites à toute ouverture de ce genre :

« Le traité du 11 mars 1862, portant cession de ce point à la France, ne contient aucune indication sur le périmètre de notre possession, et, de plus, nous n'avons rien fait jusqu'ici pour assurer notre souveraineté sur cette contrée.

« Il serait donc impossible d'indiquer le sol susceptible d'être cédé et moins encore de le délimiter. Dans ces conditions, le département de la marine ne saurait faire de concessions. Il ne peut que laisser aux personnes qui tenteraient de fonder un établissement à Obock toute la responsabilité du choix de l'emplacement à occuper par elles, sous la réserve que cette occupation, *essentiellement précaire et révocable,* devra cesser à la première réquisition. Il est bien entendu, d'ailleurs, qu'aucune indemnité ne serait due aux intéressés en cas de déplacement pour cause d'utilité publique ou d'intérêt militaire. »

Il faudrait posséder une dose de sang-froid que je n'ai pas la prétention d'avoir pour lire sans un étonnement voisin de l'indignation cette note émanée sans doute d'un employé du ministère de la marine et des colonies aussi fort en géographie (1) que patriote intelligent. Ainsi donc les Français assez courageux pour vouloir aller créer un coin de patrie à 1500 lieues de Marseille, au grand avantage du commerce et de l'influence française, étaient avertis qu'ils y allaient à titre absolument « précaire » ; de plus, on criait *urbi et orbi* que nous n'avions rien fait « pour assurer notre souveraineté sur cette contrée » d'Obock et que d'ailleurs on n'avait aucune espèce de données sur le « périmètre » qui nous avait été cédé!

Il y a lieu de croire que le ministre des affaires étrangères ne laissa pas passer sans observations l'étrange théorie endossée par son collègue de la marine. Ce qui me le fait penser, c'est la manière énergique dont il revendiqua peu après nos droits contre le gouvernement égyptien. Celui-ci, en effet, n'avait eu garde de négliger l'occasion qui lui était offerte par l'étrange pathos inséré à l'*Officiel* français du 25 décembre 1880 : il s'empressa d'envoyer à Obock un officier égyptien accompagné de quelques soldats et chargé d'y planter le drapeau du khédive. M. de Ring, notre agent et consul général au Caire, reçut l'ordre d'adresser des observations à ce sujet au ministre Mustapha-Fehmy pacha, et, celui-ci ayant voulu contester nos droits, l'agent français répondit fièrement « qu'aux yeux du gouvernement de la république ses titres de propriété sur Obock n'étaient pas sujets à contestation, et qu'en conséquence il ne permettrait certainement à qui que ce fût d'y porter atteinte ». Il y avait

(1) Pour être juste, il faut dire qu'en ce qui concerne au moins Obock un ministre de la marine se montra plus favorable. Voici, en effet, ce qu'écrivait M. le marquis de Chasseloup-Laubat, le 7 février 1862 :

« Il ne peut y avoir... qu'avantage pour nous à posséder dans le golfe d'Aden un point de ravitaillement et un dépôt de charbon pour nos bâtiments; à cette occasion, j'émettrai le vœu que la Compagnie des Messageries impériales pût y faire toucher ses paquebots. »

On est heureux de pouvoir constater ici que les bureaux de la rue Royale ont complètement modifié leur attitude au moment où nous écrivons, et que la nouvelle administration des colonies paraît vouloir s'inspirer désormais des grandes traditions qui, à une autre époque, ont fait la gloire et la richesse de la France.

(1) Il place Obock sur la mer Rouge!

loin, comme on le voit, de ce langage à celui que tenait, un mois auparavant, le ministère de la marine.

L'aviso le *Bisson* ayant reçu entre temps l'ordre de se rendre à Obock, le ministre égyptien mit fin à l'incident en déclarant que des ordres avaient été donnés de ne faire aucun acte de nature à porter atteinte au *statu quo*.

La tentative d'usurpation sur notre territoire qui s'était terminée par cette déclaration ambiguë ne devait pas être la dernière. Tout récemment encore et dans le courant de 1883, Ibrahim, un des fils de notre ancien protégé Abou-Bekr, pacha égyptien de Zeylah, qui continue à se livrer sans vergogne au commerce des esclaves, venait, à la tête d'une caravane de bétail humain, planter le drapeau du khédive à Latela, petite localité située sur la côte sud de notre territoire, à moins de dix kilomètres d'Obock. Ce négrier pouvait moins que personne ignorer ce qu'il faisait, puisque son père est un des signataires du traité qui nous a vendu ce territoire, et il doit certainement en connaître les limites; mais il voulait, avant tout, mettre sa marchandise humaine à l'abri des protestations françaises, et il pensait pour cela n'avoir rien de mieux à faire que de l'abriter sous le drapeau du gouvernement du Caire, dont son père est maintenant un zélé fonctionnaire, ce qui lui donne presque le droit de se dire officier de Sa Majesté britannique. Quoi qu'il en soit, le drapeau khédivial fut, immédiatement après l'embarquement du convoi d'Ibrahim, abattu par les ordres de deux agents des factoreries françaises d'Obock, MM. Barral et Deschamps.

Instruit de ce fait, le gouvernement du khédive, instrument docile des Anglais du Caire, ordonnait télégraphiquement au nouveau gouverneur de Harrar, Ali-Nadi pacha, au commencement de novembre 1883 et par l'intermédiaire de l'agent égyptien en résidence à Aden, de se rendre à Obock avec le navire de guerre égyptien en station sur cette côte et d'y replanter le drapeau qui avait été enlevé. En exécution des ordres reçus, Ali-Nadi pacha envoya donc à nos factoreries dix-sept hommes armés pour demander aux résidents français de lui livrer le Dankali qui avait abattu son mât de pavillon. On devine comment fut reçue cette demande impertinente.

C'est alors que, vers le 1er décembre 1883, les Anglo-Égyptiens sont revenus, mieux outillés, à Latela, y ont construit un mât de pavillon en fer et en maçonnerie et y ont laissé un poste de soldats.

De pareils agissements ne pouvaient être tolérés par le gouvernement français, qui avait été prévenu immédiatement de ce qui se passait par son consul à Aden: le commandant de l'*Infernet*, en croisière dans la mer Rouge, fut chargé d'obtenir satisfaction. Ce que voyant, les Égyptiens s'empressèrent de déménager leurs glorieuses couleurs.

Depuis ce moment, les événements se précipitent et le gouvernement français semble enfin décidé à rattraper le temps si malheureusement perdu.

En effet, au mois de janvier 1884, le capitaine de frégate Conneau, commandant l'*Infernet*, et M. Lagarde, commandant de cercle, recevaient l'ordre de se rendre à Obock avec la mission de délimiter les frontières du territoire cédé à la France par le traité de 1862 (1).

Le 20 mars dernier, une dépêche annonçait de Toulon que la canonnière l'*Étendard* était partie pour Obock, où elle allait stationner, et on apprenait au même moment qu'un dépôt permanent de charbon allait être établi sur ce point. « Il est à prévoir, ajoutait le journal le *Temps* auquel nous empruntons cette nouvelle, qu'un petit poste — quelques hommes seulement — sera préposé à la garde de ce dépôt. » Aujourd'hui, des mesures sont prises pour la prochaine nomination d'un résident français à Obock et le dépôt de charbon est réalisé. Une Compagnie a traité avec le ministère de la marine pour avoir en permanence à Obock 1000 tonnes de houille et tous les autres ravitaillements nécessaires à notre marine. Enfin, un petit phare va être établi à l'entrée du port, et l'*Infernet*, ayant terminé sa mission, est définitivement remplacé à Obock par le stationnaire l'*Étendard*.

La délimitation opérée par le premier de ces navires était d'autant plus nécessaire que les ennemis de notre expansion coloniale, encouragés par la longue inaction de notre gouvernement, prétendaient réduire le territoire d'Obock à une étendue dérisoire, tandis qu'il a été constaté qu'il allait de Tadjourah au sud jusqu'à Raheïta au nord. Il était d'ailleurs tout à fait nécessaire d'en finir avec les difficultés qui nous étaient créées et de montrer par une installation officielle et définitive que nous étions décidés à maintenir notre droit, même contre les Anglais maîtres de l'Égypte.

La délimitation du territoire d'Obock, l'établissement sur ce point d'un dépôt de charbon, d'une petite garnison et d'un stationnaire, auront pour résultat — il faut du moins l'espérer — de mettre un terme aux intrigues qui, menées par les marionnettes égyptiennes dont le gouvernement britannique tient les fils, poussent les indigènes de notre possession du golfe d'Aden à la révolte contre les *Frenguis* (Français). Elles feront taire en même temps les clabauderies mensongères de nos détracteurs et de nos rivaux, qui s'en vont disant, là comme partout où nous ne leur fermons pas la bouche par notre attitude énergique, que la France est, depuis ses désastres de 1870, impuissante et désarmée. Enfin, nous ranimerons ainsi les sympathies que notre patrie a depuis longtemps acquises chez les princes de l'Éthiopie méridionale et des tribus de la côte, et nous paralyserons le mauvais vouloir de ceux qui seraient tentés de s'opposer à l'ouverture de la route commerciale que nous avons à créer.

Nous parlerons prochainement de cette route commerciale.

Vte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.

(1) Déjà en 1882 le dépôt de la marine avait publié un plan du port et de la rade d'Obock d'après les levées des officiers de la *Clochetterie*.

LE PUPILLE

Roman

I.

Cette année-là, 1867, une vente de charité eut lieu au ministère de la guerre.

Les gens du bel air commencèrent à se montrer vers quatre heures et le nombre des acheteurs et des acheteuses croissait rapidement, quand deux jeunes hommes s'arrêtèrent au seuil d'un des salons, comme cherchant parmi les vendeuses des visages connus.

L'un, qui paraissait avoir vingt-trois ans, portait le bel uniforme de sous-lieutenant des tirailleurs algériens; l'autre, moins âgé encore, était en vêtements bourgeois. Ils attiraient les regards par leur bonne mine et par le contraste de leurs personnes, le lieutenant étant brun et pâle, son compagnon blond et rosé.

— Voici précisément Mme de Brénier, la sœur de mon colonel, une de celles à qui il convient que je présente mes devoirs, dit l'officier. Vois-tu, Bernard, là-bas entre les deux fenêtres, auprès d'elle, cette beauté resplendissante? Nous ne saurions nous dispenser d'offrir nos hommages à une si ravissante personne et de lui acheter quelques-uns de ces brimborions qui, s'ils ne valent rien, coûtent du moins fort cher.

Louvoyant avec précaution afin de ne heurter personne et de ne point être séparés par la foule, ils marchèrent au but, le lieutenant calme et sérieux, son ami timide, hésitant, saisi d'un brusque éblouissement et le cœur battant fort.

Tandis que le premier saluait Mme de Brénier, Bernard restait muet d'admiration, ne sachant plus pourquoi il était là, oubliant tout, fasciné.

Devina-t-elle son embarras? Pour l'en tirer sans doute, elle se pencha un peu en avant, le sourire aux lèvres, et, imitant par une gracieuse et aimable plaisanterie les marchandes de profession:

— Monsieur désire quelque chose?

Dans sa banalité voulue, cette phrase lui causa une impression inouïe. La voix qui la prononçait avait un accent d'une distinction suprême, un timbre d'une pureté de cristal.

Une boucle folle de cheveux noirs se jouait sur la blancheur du front. A diverses reprises la main, fine et aristocratique, l'avait repoussée; mais l'obstinée retombait toujours en une souple, vaporeuse et légère spirale entre deux sourcils d'un contour divin.

Sans réflexion, par une véritable témérité de poltron jouant le tout pour le tout, le jeune homme porta inconsciemment la main à sa poitrine et balbutia:

— Je désire acheter cette boucle de vos cheveux.

Une pâleur à peine perceptible décolora le visage de la jeune femme. Elle jeta un coup d'œil rapide, incisif, curieux, offensé, sur l'insolent : l'attitude humble et suppliante du jeune homme la désarma. Elle se prit à rire en lui demandant:

— Combien la payerez-vous?

— Cent cinquante louis, tout ce que je possède, madame, répondit-il.

Elle ne dut pas entendre la fin de la phrase; déjà elle avait saisi sur son comptoir une paire de ciseaux mignons et, se tournant vers Mme de Brénier, elle les lui présentait en disant avec enjouement:

— Coupez-moi bien vite cette boucle gênante, chère madame; monsieur me l'achète trois mille francs.

Mme de Brénier assujettit son lorgnon afin de mieux voir cet acheteur original; puis elle s'exécuta de sang-froid, sans sourciller, sans se permettre une réflexion, un sourire tant soit peu railleur errant sur ses lèvres.

Bernard entendit le cri des fines lames d'acier effleurant le front de déesse de la vendeuse et il baissa les yeux sous le regard de Mme de Brénier.

Christian s'était brusquement retourné vers Bernard; sa physionomie avait pris une expression sévère, mécontente et triste.

Bernard tira de son portefeuille trois billets de mille francs et les posa sur le comptoir en échange de la précieuse boucle qui vint les remplacer sur son cœur.

— Nos petites orphelines bénéficieront de votre courage, chère madame, dit Mme de Brénier à sa voisine; c'est bien ce que vous avez fait là; mais que va penser?..

Elle parlait plus bas; il fut impossible d'entendre davantage, et le mot « orage » arriva seul aux oreilles de Bernard.

Il était devenu l'objet d'une curiosité générale, qui, bien que discrète et de bonne compagnie, le mettait mal à l'aise. N'ayant pu encore livrer à la timidité du jeune âge ces grands combats qui finissent par l'abattre, il souffrait de servir de point de mire et rougissait de son effronterie couronnée de succès. Il restait là, gauche et honteux, partagé entre l'envie de fuir et le ridicule d'une fuite précipitée, quand son ami, lui prenant le bras, l'emmena vivement.

— Allons-nous-en; il n'est que temps!

Dans la rue ce fut une algarade en forme. Le lieutenant, entraînant Bernard à pas rapides, s'arrêtait de temps en temps, se plantant en face de lui, croisant les bras, le gourmandant de la belle façon.

— Quel est ce caprice étrange et fou? De quelle démence as-tu été tout à coup possédé? Ces trois mille francs que tu as reçus ce matin de ta famille, voilà ce que tu en fais? Ce projet de voyage en Suède, le voilà donc anéanti! M'en avais-tu assez rompu la tête! Tu ne rêvais que des pays scandinaves, de forêts immenses de sapins et de bouleaux, de fiords verdoyants, de nappes d'azur, de fleurs de neige, que sais-je? Et tu donnes le prix de ce voyage tant désiré pour une boucle de cheveux d'une inconnue!

Bernard se taisait, n'entendant la voix de Christian que comme un grondement lointain. L'image de l'inconnue planait au-dessus de tout; l'éclat de ses grands yeux noirs, leur profondeur idéale, le sourire de ses lèvres expressives, la noblesse de son front, la sveltesse de sa taille, ses épaules

tombantes, son maintien gracieux et fier, lui avaient pris le cœur; et il restait sous l'impression enivrante qu'elle avait éveillée en lui.

Non, il n'avait pas eu tort! Non, il n'était point en démence... Cette boucle de cheveux, à son gré, valait mieux que l'univers, et il la possédait!

Mais Christian continuait, reprenant sa marche et lui faisant remonter les quais :

— Que dira ton père? Bien qu'il ait une honnête aisance, comme on dit, c'était pour lui un sacrifice que de te donner trois mille francs. Et ta mère, que pensera-t-elle de ton équipée, que tu seras contraint de lui apprendre? Que répondras-tu quand on t'interrogera sur l'emploi de cet argent aussi sottement sacrifié que si tu l'avais lancé d'une fenêtre dans la rue? Et le ministre de l'instruction publique? Au sortir de l'École normale il t'accorde un congé pour ce voyage, pensant que tu en tireras bon profit pour tes travaux futurs. Et voilà que tu jettes tout par-dessus bord! Ma foi, il fera bien de t'expédier vivement dans quelque petit lycée de petite ville faire la classe à des enfants ignares et malpropres. Tu l'auras bien mérité!

Surpris du silence de Bernard, Christian s'interrompit pour lui dire :

— A quoi pensais-tu donc en commettant cette folie? Que prétends-tu en retirer? Cette femme, tu ne la reverras jamais, et vraiment cette boucle de cheveux ne te sera pas d'une grande utilité.

— Peut-être! répondit Bernard avec une assurance superbe.

— Explique-toi, reprit Christian plus doucement.

— D'abord, c'est toi qui m'as conduit vers cette dame que je ne voyais même pas.

— Alors c'est moi que tu rends responsable?....

— Pas tout à fait; mais tu connais Mme de Brénier, qui elle-même connaît cette dame : il ne dépendrait que de toi de me présenter.

Christian ne s'attendait guère à cette réplique.

— Tu comptes sur moi pour une telle complaisance? Et tu ne vois pas que, grâce à ta sottise, il m'est impossible de t'introduire chez Mme de Brénier. Si je m'avisais d'un pareil manque de tact, elle ne se méprendrait pas sur ton espoir de rencontrer chez elle ta marchande de cheveux. Ma démarche lui paraîtrait inconvenante. Non, non, entends-le bien, jamais, par mon fait, tu ne reverras la dame de tes pensées, et tu ne sauras rien d'elle.

— Pas même son nom, qu'il te serait si facile de connaître? demanda Bernard d'une voix suppliante.

— Pas même son nom.

— Soit! Je le chercherai seul.

Ils remontèrent lentement le boulevard Saint-Michel pour regagner l'hôtel qu'ils habitaient place du Panthéon. Bernard y trouva une lettre de sa mère.

Pendant qu'il la lisait, Christian le regardait sournoisement en roulant une cigarette, et, le voyant rougir et pâlir tour à tour, il murmura *sotto voce :*

— Ça, c'est le revers de la médaille!

En effet. On l'attendait dans sa famille, où chacun se faisait une fête de le posséder durant une quinzaine de jours avant son départ pour la Suède. On s'ingéniait à le pourvoir de tout pour un si grand voyage. Sa mère lui annonçait l'arrivée d'un beau chronomètre commandé spécialement à Genève, avec son chiffre en relief sur le boîtier.

Penaud, attristé, sans rancune néanmoins envers Christian, Bernard lui tendit la lettre. Christian la lut et la lui rendit sans dire un mot.

Après un dîner presque silencieux, le lieutenant sortit et refusa d'emmener son ami. Celui-ci gagna sa chambre, le cœur plein d'amertume.

— Il va s'amuser, se dit-il, et, comme ma tristesse l'ennuie, il ne veut pas de moi!

Seul, livré à lui-même, en proie aux idées les plus noires, il ne savait à quels projets s'arrêter; son esprit indécis flottait dans le vague, dans l'absurde; il se répétait dix fois, vingt fois, une même phrase de la lettre de sa mère sans pouvoir aller au delà. Puis il pensait qu'elle l'excuserait, elle! Mais son père? Et combien, après l'aveu fatal, ces quinze jours seraient tristes!

Le tic-tac de la pendule le fatiguait : les heures passaient si lentes! Cette maudite soirée ne finirait donc pas! Et ce Christian qui l'abandonnait!

Le sommeil s'obstinant à le fuir, il continuait à songer.

Christian rentra; Bernard l'entendit marcher dans sa chambre en fredonnant un gai refrain d'une chanson de son régiment, sans nul souci de son ami, sans même taper contre la cloison qui les séparait pour s'assurer, comme d'habitude, qu'il était là. Bernard maudit l'amitié, dont il doutait pour la première fois.

Il finit par s'endormir. Pourtant le supplice continua : il eut un cauchemar, se plaignit et sanglota si fort que Christian, alarmé, se révéla par de formidables coups de poing sur la cloison et par cet appel :

— Bernard, es-tu malade?

— Non, répondit Bernard en sautant de son lit.

Craignant les trahisons du sommeil, il se leva à petit bruit, alluma sa lampe et se mit à écrire à sa mère une véritable confession.

Le jour parut; il était encore devant sa table, harassé, à demi assoupi, les yeux rouges de larmes. Sa lampe, près de s'éteindre, crépitait sans qu'il eût la force de faire un mouvement pour relever ou baisser la mèche charbonneuse.

Il appuyait sa tête sur sa main dans une apathie douloureuse quand la clef, qu'il avait oubliée dans la serrure, grinça faiblement; tout à coup il vit Christian devant lui.

— En voilà assez, lui dit le lieutenant; tu as suffisamment souffert depuis hier. L'expiation a été courte et bonne. Je suis plus riche que toi et j'ai déjà le malheur de ne relever que de moi-même. Déchire ta lettre à ta mère; je présume que c'est à elle que tu écrivais. Voici les trois mille francs qu'il te faut; tu me les rendras plus tard, à loisir, quand tu le pourras, ne t'en inquiète pas... Mais je te demande une seule chose : jure-moi que tu ne tenteras pas de savoir qui est la dame à la boucle vendue et que tu ne chercheras point

à la revoir... Hier soir, je me suis livré à une enquête sur elle; j'ai vu Mme de Brénier : il résulte de notre entretien que tout ce que tu pourrais faire pour te rapprocher de ton idole tournerait à ta confusion... Il m'avait fallu courir aussi pour me procurer cet argent; c'est pourquoi je suis rentré si tard.

— Et moi qui t'accusais d'indifférence! s'écria Bernard en lui sautant au cou; je ne me le pardonnerai jamais!

— C'est bon, c'est bon! répondit en souriant Christian; mais jure, jure donc!

Il dicta lui-même la formule du serment.

— Jure-moi aussi de m'écrire souvent, dit Christian.

— Je le jure, répondit Bernard.

Le lieutenant attendait un ordre pour rejoindre son régiment à Alger. Le soir même, les deux amis se dirent adieu.

II.

Monsieur Christian Selvage, chef de bataillon au 2e régiment de tirailleurs algériens. Mostaganem (province d'Oran).

« Paris, 2 octobre 1872.

« C'est demain, mon cher ami, que je monte dans une nouvelle chaire. Je devrais être heureux et fier d'être, à mon âge, professeur dans un lycée de Paris. Cependant, je l'avoue, j'éprouve quelque inquiétude à la pensée que demain matin il me faudra affronter mes nouveaux élèves.

« Au moment où je sortais, hier, du cabinet du censeur, j'en ai croisé quelques-uns dans le préau : ils n'ont point l'air jeune que je leur voudrais; leur visage porte l'empreinte d'une virilité hâtive; les séductions de l'adolescence leur font généralement défaut. Le regard est sec, hardi, scrutateur... La précocité des enfants de Paris est un fait constaté : aussi ai-je la conviction que parmi mes « potaches » il en est de plus expérimentés et de plus blasés que moi sur les choses de la vie.

« Il me faudra demain conquérir d'emblée mon auditoire, lui inspirer la sympathie, le respect. Tâche ingrate et plus difficile que, devant l'ennemi, la bonne tenue au premier salut des balles. C'est aussi une bataille, un combat que je livre demain. A Coulmiers, où je reçus le baptême du feu, j'ai eu moins peur, si peu peur que j'y ai ramassé la croix de la Légion d'honneur.

« Comme l'on change! ou plutôt comme les circonstances nous modifient! Je peux déjà regarder en arrière avec des regrets. Quand, avant la guerre, je suis parti, ma nomination en poche, pour aller faire la classe de rhétorique à Besançon, j'étais gai, confiant, plein d'espoir, et j'avais raison, car j'ai passé dans la « vieille ville espagnole » deux belles années. J'y arrivais précédé et protégé par la petite notoriété de mon succès au concours d'agrégation et par le petit prestige de mon séjour à Paris : c'était quelque chose.

« J'allais avoir affaire à des enfants imbus encore de l'esprit de discipline, de déférence envers leurs supérieurs, du respect de la famille. Mes petits Bisontins ne lisaient point les journaux, ne connaissaient ni Thérésa ni la grande-duchesse de Gerolstein. Aux récréations, ils ne discutaient point les mérites de l'opérette en vogue ni les charmes et le talent des coryphées de ballets. Ils ne se préoccupaient guère des cours de la Bourse, dont la cote leur était indifférente; mais, en parlant de leur père, ils ne disaient ni « le vieux » ni « mon auteur ». Ah! les bons, les simples et braves cœurs! Comme ils m'ont rendu l'enseignement agréable et facile!

« Cher Christian, mon cœur te suit et mes vœux t'accompagnent dans tes pérégrinations à travers l'ancienne Tingitane. Pense un peu à moi.

« BERNARD VALEROY. »

Au même.

« Paris, 4 octobre 1872.

« Non, je n'ai point failli à mon serment; je n'ai jamais, depuis cinq ans, cherché à revoir la belle inconnue du ministère de la guerre; mais nul, vois-tu bien, Christian, ne peut échapper à sa destinée. Je l'ai revue!

« J'ai visité les pays scandinaves; j'ai vu les Suédoises aux cheveux blonds, aux yeux de pervenche, sans laisser entamer mon cœur, sur lequel une boucle noire, fixée comme un bouclier, me préservait des séductions des filles d'Oberon et de Titania. Tu sais quelles impressions enchantées m'ont laissées les contrées neigeuses où le ciel est d'un si pâle azur, et, malgré la fraîcheur des brises, le soleil si chaud. Les chastes mélancolies d'un amour plutôt rêvé et entrevu que naissant m'y accompagnaient, élevant mon esprit et m'enthousiasmant comme l'on s'enthousiasme à la vue lointaine des sommets inaccessibles que l'on ne doit jamais atteindre.

« L'apparition de l'inconnue dans ma vie ne m'avait laissé ni blessure ni cicatrice, mais un sentiment d'une douceur, d'une suavité infinies. Je ne songeais point à elle dans les tourmentes des tempêtes ni auprès des torrents à l'étourdissant fracas; mais le son argenté des cascatelles, leurs ondes perlées me rappelaient une voix fraîche entre des lèvres roses. Le scintillement des étoiles me faisait souvenir de l'éclat diamanté de deux yeux noirs, et quand j'allais, mon bâton de voyageur à la main, foulant les plages des fiords, gravissant le faîte du Doferefield, arpentant les rives du Miosen, à mes ravissements se mêlait l'idéale image dont je ne devais plus revoir l'original.

« Rêveries du premier amour, songes purs et charmants vers qui nous retournons encore après des années, le cœur ému, les yeux en pleurs, et qui nous remettent aux lèvres ces vers d'un poète chéri :

Un souvenir heureux est peut-être sur terre
Plus vrai que le bonheur!

« Mais c'est du présent qu'il s'agit.

« Ce matin, novembre anticipant sur octobre, un temps brumeux emplissait mon cabinet d'une mélancolie sœur de la tristesse et d'une teinte sombre et uniforme. A travers les vitres de la fenêtre, j'entrevoyais un ciel gris d'une opacité terne et les arbres du Luxembourg, déjà dénudés et noirs; le brouillard s'étendait partout comme une nappe d'ouate glacée; quelque chose de lugubre planait dans l'atmosphère.

« Un coup de sonnette, précis et net, me fit tressaillir.

« Habituellement, je ne reçois personne à onze heures du matin. Je me demandais avec ennui qui ce pouvait être : il m'est si désagréable d'être dérangé pendant les instants consacrés au travail, que j'en deviens nerveux et maussade pour toute la journée. J'attendais donc, déjà mécontent, quand d'un pas solennel, avec une physionomie de circonstance, ma vieille servante Ursule s'est approchée de mon bureau :

« — C'est une dame, monsieur, me dit-elle à demi-voix en jetant un regard déférent et furtif vers l'antichambre; une très belle dame, en deuil, qui désire parler à monsieur.

« — Je vous ai mille fois prescrit de ne recevoir personne dans la matinée.

« — Je l'ai bien « observé » à cette dame, et monsieur peut croire qu'il n'y a rien de ma faute; mais elle a tant insisté, elle est si comme il faut que je n'ai pas osé maintenir la consigne. Elle n'a, paraît-il, que deux mots à dire à monsieur.

« — Elle sait donc que je suis là?

« Ursule fit un signe de tête affirmatif.

« Le sentiment de l'autorité méconnue protestait encore en moi.

« — Si vous m'eussiez obéi en répondant, ainsi que je vous l'ai si souvent recommandé, que j'étais sorti...

« Ursule est la perle des servantes; je ne lui connais qu'un seul défaut : c'est une opiniâtreté invincible. Elle ne me laissa point achever et reprit vivement :

« — Si monsieur veut recevoir cette dame, il jugera s'il est aisé de lui en conter...

« Ursule, tu t'en souviens, a servi ma mère; elle m'a vu enfant, car la digne créature a depuis longtemps dépassé l'âge canonique. Elle doit toucher aux confins du demi-siècle; peut-être même les a-t-elle franchis; ce qui l'autorise à s'arroger sur ton serviteur certains droits tyranniques, persuadée d'ailleurs qu'elle n'en use que pour mon plus grand bien.

« L'accent de ces derniers mots avait éveillé ma curiosité.

« — Faites entrer cette dame, dis-je d'un ton boudeur.

« J'entendis bientôt le bruit discret et léger d'un froufrou. Dans l'ombre plus épaisse projetée par la portière qu'elle soulevait, Ursule s'effaçait respectueusement pour livrer passage à l'inconnue.

« Quel enchantement soudain et quelle surprise! Mon cabinet me sembla tout à coup, comme ces toiles de Rembrandt où la lumière émane d'un dieu ou d'un archange, s'emplir de clarté autour de cette femme qui apparaissait au seuil.

« Instinctivement je me levai et fis quelques pas au-devant d'elle.

« La splendeur de sa beauté, la pondération harmonieuse de sa démarche et de ses mouvements, la transparence de son teint, la délicatesse superbe de ses traits, ses yeux noirs comme ses cheveux ondulés, quelques boucles folles, pareilles à la mienne, estompant la pureté rayonnante de son front... Devais-je en croire mes yeux? C'était elle, bien elle, celle que tu qualifiais si durement de marchande de cheveux, et que moi je nommais tout bas mon étoile! »

« Elle ne m'a pas reconnu : mes moustaches, ma barbe, l'expression plus virile, plus assurée de ma physionomie, mes traits plus accentués sans doute ont métamorphosé le visage du jeune audacieux d'il y a cinq ans; et si mon trouble ne lui a point échappé, il ne lui a rien rappelé, rien révélé : elle a pu se méprendre et croire que sa beauté causait seule mon émotion.

« Que venait-elle faire chez moi? Cette question tourmentait ma pensée tandis que je lui désignais un fauteuil à droite de mon bureau, en pleine lumière, et que j'attendais qu'elle fût assise pour me rasseoir moi-même, dans une position légèrement oblique, tournant à demi le dos à la fenêtre, le visage par conséquent dans l'ombre.

« Avec une aisance et un naturel parfaits, entrant aussitôt en matière, elle me pria de donner des répétitions à son fils.

« Si mon amour-propre avait pu me jouer le méchant tour de me leurrer de quelque idée vaniteuse, comme j'en aurais été puni! Rien de tel, heureusement, ne m'avait effleuré; cependant je ne m'attendais point à cela, je l'avoue; aussi réprimai-je un sursaut.

« Je n'ai jamais eu le dessein de donner des répétitions; mes appointements et ma modeste fortune me suffisent largement. D'ailleurs mes travaux littéraires absorbent tout mon temps. Je le dis à l'inconnue, qui ne soupçonnait guère que là, dans un tiroir du bureau sur lequel sa main s'appuyait, il y avait une toute petite partie d'elle-même, cette boucle de cheveux dont je revoyais encore la place sur son front.

« Elle parut confuse, s'excusa de sa démarche, et tout s'expliqua.

« Un professeur de cinquième du lycée Louis-le-Grand habite un appartement à l'étage supérieur; son nom a quelque analogie avec le mien : il s'appelle Valerey et donne des leçons chez lui.

« La concierge avait-elle mal entendu le nom prononcé par l'inconnue? Je l'ignore; mais cette erreur me combla de joie.

« Cependant je m'étais formellement récusé au sujet des répétitions et la visite, dès lors sans objet, ne pouvait se prolonger. Je voyais déjà la jeune femme prête à se lever, quitter son fauteuil et se retirer. J'allais la perdre à jamais sans même savoir son nom. C'était impossible! Il fallait la retenir à tout prix. Je sentais renaître mon audace du jour de la vente de charité; j'avais une envie folle de me jeter à ses pieds et de lui crier :

« — C'est moi qui ai osé acheter une boucle de vos cheveux il y a cinq ans. Je vous aime éperdument! Ne me repoussez pas!

« Et tandis que, froid et impassible en apparence, je contenais mon agitation, elle se leva, un nuage au front, comme s'il lui en coûtait de renoncer à son dessein.

« Un mot me sauva :

« — Quel est l'âge de M. votre fils?

« — Dix ans.

« Une surprise qui n'était point feinte dut se peindre dans mes yeux; mais j'évitai de l'exprimer par quelque banalité de circonstance. Elle paraissait vraiment trop jeune pour être déjà mère d'un enfant aussi âgé. Quant à penser que ce n'était vraiment pas la peine d'être docteur ès lettres pour donner des répétitions à un gamin de dix ans, je n'y songeais plus.

« — On le dit intelligent, continua-t-elle.

« — Dans quelle classe est-il? demandai-je.

« — Il entre en huitième.

« — Il n'est pas très avancé.

« — En effet... Il a été un peu souffrant et très gâté; malgré sa pétulance, il est paresseux, et je n'ai pas sans doute l'énergie voulue pour le diriger. Les parents, dans l'éducation de leurs enfants, pèchent fatalement soit par trop d'indulgence soit par trop de sévérité.

« — Mais son père? demandai-je.

« — Je porte le deuil des veuves, monsieur, répondit-elle.

« Je me mordis les lèvres. Je venais de commettre une de ces balourdises qui habituellement jettent de la glace dans une conversation. Il n'en fut rien cependant; sans affecter une tristesse qu'elle ne paraisait point ressentir, sans se livrer à la petite comédie de s'essuyer les yeux, elle reprit :

« — D'ailleurs Roger (c'est le nom de mon fils) est d'un caractère difficile... Il échappe aux remontrances par des railleries, des taquineries et des boutades fort irrespectueuses.

« Roger, quel nom! pensai-je. Il sent son roman et son faux chevaleresque.

« Dominé peut-être à mon insu par la pensée que, cette courte entrevue finie, je ne reverrai plus jamais cette femme, je devenais maussade, malveillant, disposé aux méchantes suppositions afin de me consoler de ma disgrâce.

« Elle se leva de nouveau et je compris bien cette fois qu'elle ne se rassoirait plus. Comme je regrettais d'avoir, dès le début de l'entretien, opposé un refus catégorique à la demande de l'inconnue! Quelle sottise j'avais commise! Si je pouvais la racheter? Mais non, et ma douleur extrême se traduisait par un imperceptible tremblement de mes mains, que je serrais l'une contre l'autre afin de le dissimuler.

« Elle était debout, marchant déjà vers la porte... Navré, je l'accompagnais respectueusement et avec quelle émotion!

« Ce fut elle qui me jeta l'ancre de miséricorde par cette phrase d'une bienveillance polie dont l'accent n'avait rien de convenu :

« — Je regrette de vous avoir dérangé si longtemps et aussi inefficacement, monsieur; je regrette plus encore que vous ne puissiez vous rendre à mes sollicitations. Il me semble que vous auriez eu sur mon petit démon un ascendant salutaire et que vos leçons l'eussent rendu docile et studieux.

« Je la devançais de quelques pas afin de lui ouvrir la porte; je me retournai vers elle et en m'arrêtant je la contraignis à s'arrêter elle-même :

« — Comment cela, madame?

« — Ce n'est peut-être pas aisé à dire, répondit-elle hésitante et baissant les yeux : vous paraissez très jeune, monsieur; les enfants adorent la jeunesse chez leurs supérieurs. Vous n'avez, permettez-moi le mot, rien de l'austérité désagréable et chagrine du vieux professeur, et vous possédez cependant le calme et le sang-froid qui imposent.

« J'avais eu si peur de me trahir, de provoquer sur ses lèvres ce sourire discret et dédaigneux de la femme qui constate l'effet de sa beauté, que j'avais exagéré la froideur de mon maintien au point de lui donner le change. J'allais m'écrier : « Vous vous méprenez, je vous aime, je vous adore, je suis votre esclave! » En cet instant béni, je fus envahi soudain par le fatalisme du musulman : « Dieu le veut! C'était écrit! » me dis-je. Et, avec le même accent composé que j'avais gardé durant toute notre entrevue, je répliquai par une phrase assez sotte, mais qui eut du moins le mérite de renouer les choses :

« — Il est pénible de causer une déception à une mère, et, puisque vous croyez à mon heureuse influence sur votre fils, je me décide à essayer, madame.

« Un regard lumineux, tout imprégné de gratitude, fut ma première récompense.

« — Ainsi vous consentez, monsieur?

« — Oui, madame.

« — Quel jour et à quelle heure me permettrez-vous de vous présenter Roger?

« — Dimanche, dans l'après-midi.

« — Et pour les leçons, quand devrai-je vous l'amener?

« Cet empressement, ce désir de tout régler d'avance et de se prouver à elle-même que ma décision était irrévocable ne me donnèrent aucune vanité : je ne pouvais que les attribuer à l'amour maternel.

« — Vous ne me l'enverrez point, madame; j'irai chez vous. Je ne voudrais pas que mon confrère de là-haut pût m'accuser de marcher sur ses brisées ni qu'il s'inquiétât de ce qui est une exception unique.

« — Oh! monsieur, ma gratitude...

« Je m'empressai de l'interrompre; ce mot de gratitude me choquait venant d'elle. N'était-ce pas moi qui déjà me trouvais son obligé?

« — Je donnerai les leçons à votre fils les mardi, jeudi et samedi, après les classes du lycée, vers cinq heures, repris-je.

« — Permettez-moi de vous donner mon nom et mon adresse.

« — Je vais les écrire.

« — Voici ma carte.

« Elle la tira d'un calpin mignon et me la tendit; mais, au lieu de lire les mots qui m'ouvraient l'Éden, j'accompagnai la mère de mon futur élève jusque dans l'antichambre, à la porte de l'escalier qu'Ursule, à son poste, lui ouvrit et referma sur elle.

« Te souviens-tu qu'autrefois, lorsque je recevais une lettre impatiemment attendue, je la gardais toujours close un instant avant de la lire? J'ai conservé cette manie et ne puis

guère me l'expliquer. Peut-être est-elle le résultat d'une émotion trop vive à laquelle je veux laisser le temps de se calmer. Peut-être vient-elle d'une appréhension, d'un sentiment de lâcheté qui me fait reculer devant l'inéluctable.

« Je revins lentement dans mon cabinet, je m'assis à mon bureau, la carte de visite entre mes doigts. Je me recueillis encore une minute en fermant les yeux, puis je les rouvris et je lus :

Madame Edmée Roseray.

« Puis l'adresse, écrite à la main :

Rue Bonaparte.

« Si elle avait eu un nom ridicule, vulgaire, comme il en existe tant, j'en aurais souffert; ç'eût été une déception; mais point : les assonances mêmes étaient harmonieuses. Le nom me parut élégant; quant au prénom, il me rappelait une des vives jouissances de mon adolescence, la lecture des *Mauprat*, de George Sand, dont le héros s'appelle Bernard, et l'héroïne, une des plus pures, des plus nobles créations de l'illustre écrivain, Edmée.

« Une idée folle, insensée, me passant par l'esprit, je murmurai comme dans un songe : — Madame Edmée Valeroy, ce serait encore mieux.

« Ma rêverie continuait à me bercer d'illusions d'avenir et je bâtissais tout seul un roman intime, délicieux, quand tout à coup nos anciennes théories sur le mariage avec une veuve, et une veuve ayant un enfant, me réapparurent dans leur brutale sagesse. Le rêve s'envola et il me sembla que le terme final de mes entrevues avec la belle Mme Roseray serait toujours le mot terrible : *Jamais!*

« Et cependant j'étais si heureux de l'avoir retrouvée, de connaître son nom, de penser que je la verrais chez elle, dans l'espèce d'intimité forcée qu'établirait entre nous ma position envers son fils, que je trouvai le ciel moins gris, mon cabinet plus gai, Ursule moins grognon, et que, prenant mon chapeau, je m'en fus, malgré le brouillard, promener mon épanouissement dans les allées du Luxembourg.

« J'y ai fait une découverte que, sans m'en douter, instinctivement, je cherchais peut-être : le boulevard Saint-Michel, où je demeure, n° 75, est, sur une partie de son parcours, parallèle à la rue Bonaparte, qu'habite Mme Roseray, n° 106. Nous sommes ainsi presque en face l'un de l'autre, séparés seulement par les jardins du palais. Sans les grands arbres qui mettent entre nous leur rideau de verdure, de mes fenêtres je pourrais peut-être apercevoir les siennes. Ma pensée allait, trop souvent désormais, je le pressentais, franchir cet espace. Je ne me préoccupai ni de l'inconvénient de perdre mon temps avec un gamin de dix ans ni de la situation, bizarre et inférieure pour un professeur de rhétorique, de répétiteur d'un élève de huitième. Je ne voyais, je ne voulais voir que les beaux et utiles côtés de la chose : la culture sérieuse d'un esprit tout neuf, la noble mission d'élever une intelligence, de faire un homme de cet enfant un peu rétif et de le rendre plus tard, content de mon œuvre, à sa mère en osant lui dire : « Voilà ce que j'ai fait pour vous! » Et je m'exaltais dans ces pensées que tu traiterais d'agréables sophismes, modelant le cœur et le caractère du jeune Roger avec autant de soin et d'amour que le sculpteur enflammé de la passion du beau en apporte à pétrir la terre glaise pour tirer du marbre un chef-d'œuvre. Ma tâche m'apparaissait bien plus haute : j'allais former une âme. Je m'égalais aux dieux, oubliant Prométhée.

« Tout à toi,

« BERNARD. »

Au même.

6 octobre 1872.

« Ce dimanche, branle-bas général. Ursule, enchantée de revoir la « belle dame », avait préparé mon appartement avec un soin tout spécial. Il était rempli de fleurs, de fleurs de la saison automnale, tristes et sentant déjà la prochaine froidure; chrysanthèmes et cinéraires. Quelques roses tardives mêlaient leur note gaie et parfumée à cette mélancolie.

« Par un louable effort de volonté, dès le matin, en me levant, j'avais travaillé comme de coutume, avec un calme relatif, sans même me demander où pourrait me conduire la voie dans laquelle je m'aventurais si délibérément.

« Pourquoi est-il de mode de présenter le jour dominical sous un aspect décevant et monotone? Rien ne me paraît plus faux. Pour l'homme laborieux, pour les ouvriers, il est tout le contraire. Pas de classe, pas d'atelier; la libre possession de soi-même, le plaisir de suivre son caprice, d'agir à sa fantaisie, de donner à la pensée ailée son libre essor. Ce sont là de bien vives satisfactions.

« J'aime donc le dimanche, et, pour le rendre plus agréable, il avait été convenu, la semaine dernière, entre d'anciens condisciples, quelques collègues et moi, de nous réunir, ce jour-là, à l'issue du déjeuner de midi et de prendre le café ensemble, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. C'était chez moi justement que devait se tenir la première réunion du petit cénacle. Comment l'avais-je oublié? Ursule me le rappela.

« Quel ennui! Je ne pouvais décemment recevoir mon monde et risquer de le mettre en présence de Mme Roseray. La précision de mes ordres à Ursule parerait à ce danger; mais, si quelqu'un de mes camarades se rencontrait à ma porte avec ma belle visiteuse, s'il la voyait sonner, les commentaires, les suppositions gouailleuses iraient leur train. Quel ennui!

« A diverses reprises le retentissement de la sonnette me causa des tressaillements d'anxiété et d'espérance, réprimés au bruit un peu lourd du pas d'Ursule entr'ouvrant la porte de mon cabinet pour me dire :

« — Ce n'est rien, monsieur; c'est M. un tel. Je l'ai congédié.

« Ah! si mes invités savaient de quel air ma vieille bonne se vantait de les avoir laissés dehors! Son affection pour son jeune maître, ainsi qu'elle me nomme, lui fait pressentir dans la circonstance un événement extraordinaire, solennel, mystérieux, sans que je lui aie dit autre chose que : « Ursule, « j'attends la dame en noir de l'autre jour. Je désire que tout

« soit encore plus en ordre que d'habitude, si c'est possible, « et qu'il y ait beaucoup de fleurs dans le salon. »

« Trois heures! Je n'avais jamais ressenti avec une telle intensité les impatiences de l'attente. J'errais dans mon cabinet, marchant, m'arrêtant devant la fenêtre pour regarder la grille et la petite porte du Luxembourg, d'où, je le supposais, elle déboucherait sur le boulevard.

« Quatre heures! Je commencais à redouter qu'elle ne vînt pas. Avait-elle réfléchi? Me trouvait-elle trop jeune pour me recevoir plusieurs fois par semaine? Craignait-elle que sa dignité en souffrît? Mais la liberté dont jouissent les veuves mères de famille est très grande. D'ailleurs, après la première leçon, à laquelle elle jugerait peut-être à propos d'assister, elle pourrait s'abstenir. Au surplus, un maître répétiteur n'est point une relation.

« Une souffrance vague m'envahissait; je me remis au travail.

« Tout à coup Ursule parut :

« — Monsieur, cette dame est là, avec un joli petit garçon.

« Je n'avais rien entendu; une inexplicable lassitude morale m'ayant terrassé, je sommeillais, ô honte! la tête appuyée sur les mains, les coudes sur mon bureau.

« D'un bond je me lève; je jette vivement un coup d'œil sur la glace afin de m'assurer que mes cheveux ne sont pas trop en désordre. Je les accommode du bout des doigts et je passe dans le salon.

« Mme Roseray était assise sur un fauteuil entre les deux fenêtres, son fils debout auprès d'elle, ce qui me contraignit à me placer en face d'eux. La lumière des deux baies, à peine tamisée par les rideaux et intense à cette heure, tombait sur moi et permettait au jeune garçon de m'examiner à loisir. Il s'en acquitta consciencieusement, avec une certaine impertinence sournoise qui me surprit.

« Vêtu avec une recherche qui le faisait valoir et à laquelle il paraissait attacher du prix, ce garçon au teint pâle et mat, à la chevelure noire abondante et bouclée, était vraiment joli. Ses yeux gris à fleur de tête, ses lèvres minces, son menton sans courbure, son front peu élevé, fuyant, dépourvu de largeur vers les méplats temporaux, offraient un ensemble moins intelligent que distingué.

« La forme de sa tête m'inquiéta. Les progrès de la science ont démodé la phrénologie, si en vogue autrefois; mais il paraît constant que si une tête est mal conformée, c'est signe qu'elle ne renferme pas grand'chose de bon. Or je crus remarquer chez le jeune Roseray la prédominance positive des instincts et une dépression assez appréciable de la région des sentiments.

« — Nature ingrate! pensai-je.

« — Roger, lui dit sa mère, remercie monsieur de vouloir bien s'occuper de toi; c'est un grand honneur qu'il te fait.

« Il s'avança, me regarda attentivement, feignant de ne point voir la main que je lui tendais, et, avec une espèce de timidité hargneuse :

« — Vous ne me *pousserez* pas trop, fit-il; autrement, nous pourrions bien ne pas être camarades.

« — Roger! s'écria sévèrement la mère.

« — Mais enfin, répliqua-t-il, si vous ne voulez pas que je parle comme je pense!

« Le début n'était point engageant; mais j'ai vu assez d'enfants pour ne pas me laisser déconcerter par leur malice. Mme Roseray m'avait prévenu que celui-ci était très gâté. Dès l'abord il m'en donnait la preuve.

« Et l'idée de décliner ma tâche, de retirer ma promesse, me traversa l'esprit. L'impertinence de l'enfant pouvait, à la rigueur, m'être un prétexte; mais le regard inquiet, suppliant, de Mme Roseray me vainquit une fois encore. Je me résignai sans me faire illusion sur les difficultés probables, les mécomptes, me promettant de lutter pied à pied pour modifier, transformer le jeune Roger. Quelle plus grande preuve d'amour pouvais-je donner à sa mère?

« Il fallait cependant, afin de bien déterminer la situation, poser immédiatement mon autorité, mes droits sur mon futur élève, les lui faire reconnaître et admettre :

« — Je compte, au contraire, lui dis-je, vous « pousser » résolument. Il ne me conviendrait pas que mon élève ne fût point parmi les premiers de sa classe, et je ne veux pas perdre mon temps pour un « cancre ».

« Son front se plissa. Il baissa la tête et fit un mouvement d'épaules colère et bestial.

« En ce moment, mes yeux rencontrèrent ceux de Mme Roseray; dans leur transparence veloutée, je crus voir des larmes.

« — Allons! repris-je avec plus de rondeur, vous voulez vous faire plus mauvais que vous ne l'êtes, et vous nous causerez, j'en ai la conviction, à Mme votre mère et à moi, d'agréables surprises.

« Ma physionomie soucieuse, malgré ma volonté de dissimuler ma préoccupation pénible, démentait mes paroles; Mme Roseray était à la torture. Elle se leva et me dit en me tendant la main et en pressant la mienne d'une manière significative, avec un accent d'une pénétrante douceur :

« — Au revoir, monsieur; je suis impuissante à vous exprimer ma gratitude et à vous remercier de me permettre de compter sur vous. A demain.

« Après son départ, je me retrouvai ahuri, ennuyé, mécontent de moi. Tout enthousiasme pour la mission acceptée désormais, sans qu'il me fût possible de reculer, avait disparu; j'étais morose et attristé. Je prévoyais que je ne ferais rien de cet enfant; je désespérais avant l'épreuve. J'allais perdre, sans aucun résultat, beaucoup de mon temps pour ce petit garçon à qui j'étais antipathique et qu'il me serait difficile, sinon impossible d'aimer. Quelle sottise! Maintenant que Mme Roseray n'était plus là me tenant sous le charme, je demeurais stupidement anéanti.

« Le jeune Roger m'avait déçu. Avant de le voir, je l'imaginais tout autre; je l'embellissais des qualités qu'il devait tenir de sa mère. On prétend que les garçons bien doués tiennent toujours beaucoup de leur mère : il n'y avait aucune ressemblance entre Mme Roseray et son fils.

PIERRE CŒUR.

(La suite au prochain numéro.)

NÉCROLOGIE

M. d'Haussonville

Nous avons rarement vu autour du cercueil d'un contemporain éminent une unanimité aussi complète de regrets et de sympathie. Quoique mêlé — et souvent avec une ardeur passionnée — aux luttes politiques de son temps, M. d'Haussonville ne laisse aucun ennemi parce qu'il y a constamment porté une élévation généreuse et une grande largeur. A toutes les grâces de l'esprit français il unissait une parfaite bonté. S'il savait lancer de ces traits à la fois cruels et charmants qui atteignent mieux l'adversaire que les grands coups d'epee et surtout de massue, il ne les a jamais trempés dans le fiel. C'étaient, en réalité, des armes de combat destinées à servir les nobles causes qui lui étaient chères.

Patriote et libéral avant tout, il unissait les qualités du parfait gentilhomme aux préoccupations de l'homme moderne. On pouvait différer de lui sur telle question contingente de forme gouvernementale, jamais sur le fond des choses, pourvu qu'on aimât sincèrement la liberté pour les autres comme pour soi-même. Je dirais même qu'il y avait plaisir à différer d'opinion avec lui — bien entendu, dans ces limites, — tant la polemique était courtoise et la rencontre facile dès qu'on s'élevait aux principes. Il fallait avoir bien mauvaise chance pour se mettre en désaccord réel avec cette nature chevaleresque qui savait mettre à leur place les choses secondaires. Il avait des préferences, mais pas de prejugés; ce qu'il aimait par-dessus tout, c'étaient la France et la liberté. Il l'a bien montré dans les grands moments de sa carrière politique. Il réalisait pour nous l'unité vivante de l'esprit français, celui d'autrefois, si vif, si aimable, si pétillant, et celui d'aujourd'hui, si large, si moderne — du moins dans ses représentants authentiques, qui ne sont jamais des sectaires.

Ces nobles et charmantes qualités n'éclataient-elles pas en quelque sorte dans sa physionomie si mobile, si animée, si distinguée? Si sa surdité n'est jamais parvenue à l'isoler, c'est grâce surtout à sa nature expansive, grâce surtout à ce cœur si aimant, si généreux, dont les siens ont seuls connu tous les trésors, mais qui rendait son amitié à la fois si sûre et si charmante.

Il y a eu une phase dans sa vie sur laquelle on n'a peut-être pas assez insisté, où il a contribué plus que personne à la formation et à l'entente du parti libéral : c'est aux jours les plus sombres ou plutôt les plus ternes, les plus lourds de l'empire, avant qu'aucune concession lui eût été arrachée. Il était admirablement préparé à ce rôle par tout son passé.

Né en 1809, d'une famille appartenant à la plus haute noblesse de cette Lorraine dont il devait raconter la réunion à la France dans un livre du plus haut et du plus piquant intérêt, il semblait appartenir de droit divin à la légitimité pure. Son aïeul, qui avait été un des grands officiers de la Couronne, s'en était souvenu au 10 Août, quand il s'agissait de défendre son roi contre l'émeute triomphante. Il n'avait échappé au massacre que par sa présence d'esprit, en prenant dans ses bras, au milieu de la bagarre, le premier enfant venu, dans le jardin des Tuileries, et en s'écriant de sa puissante voix : « Sauvons l'enfant du peuple! »

Ce vaillant chevalier de la royauté expirante doit avoir possédé la bonne grâce dépourvue de morgue de son petit-fils; sinon, il n'aurait pas pu traverser les années les plus orageuses de la Révolution dans une des dépendances de son château, salué par les paysans, ses anciens vassaux, avec autant de respect qu'autrefois.

M. d'Haussonville a raconté dans ses *Souvenirs* les incidents si curieux qui marquèrent l'émigration pour son père. Il était encore bien jeune à la chute de l'empire; il eut pourtant ses vingt ans dans cette mémorable année 1829 où la bataille décisive fut livrée entre l'ancien régime et le nouveau. Il avait vingt et un ans lors des journées de juillet 1830 et n'était pas homme à guérir de ce coup de soleil. Il était tout rallié d'avance à la cause de la monarchie constitutionnelle.

A peine entré dans la diplomatie, il débuta à Turin, où il forma des relations d'amitié qui ne se sont jamais démenties avec Cavour, jeune et inconnu comme lui, mais qui possédait déjà ce rare mélange de patriotisme ardent et d'esprit politique fin et délié qui a été le secret de ses succès. Cavour, lui aussi, croyait avant tout à la liberté pour conduire les hommes. Il croyait bien un peu à l'habileté; mais cette qualité si italienne lui paraissait insuffisante à elle seule, et c'est par là qu'il complétait Machiavel. M. le comte d'Haussonville avait gardé le plus vif souvenir de ses relations avec le futur fondateur de l'unité italienne. Il y revenait avec bonheur devant nous, bien peu de temps avant sa mort.

Son libéralisme ne pouvait que se fortifier par son entrée dans l'illustre famille qui était alors l'honneur même du parti libéral français. C'était pour lui une rare bonne fortune — bien réciproque du reste, car nul n'était plus digne d'une telle alliance. Le duc Victor de Broglie, son beau-père, occupait le premier rang dans l'estime publique, non seulement par les services qu'il avait rendus à la cause constitutionnelle sous la Restauration et comme premier ministre de la nouvelle monarchie, mais encore par l'élévation de son caractère, qui ne lui avait jamais fait voir dans le pouvoir que les responsabilités, et par l'étendue d'un esprit vraiment supérieur. Cet homme d'État était un vrai philosophe chrétien pratiquant. La duchesse de Broglie, enlevée si prématurément aux siens, a laissé le souvenir d'un des types les plus nobles, les plus purs, de la distinction féminine, morale et intellectuelle.

Nous savons avec quelle réserve il faut toucher à ces souvenirs intimes, sacrés entre tous pour les familles; mais il nous sera bien permis de rendre l'hommage de la plus respectueuse admiration à Mme la comtesse d'Haussonville, qui a précédé son mari de deux ans dans la tombe. Tout ce qu'il y avait en elle de générosité, de cœur et d'esprit, de verve brillante dans la maniere de dire, se retrouve dans l'une des trop rares productions de sa plume, dans cette exquise bio-

graphie de *Robert Emmet*, à la fois héros et martyr des revendications de l'Irlande au commencement de ce siècle. La conversation de Mme la comtesse d'Haussonville était supérieure à ses meilleures pages, parce que la parole vivante révélait mieux sa nature si riche et si spontanée, tout en restant toujours féminine. Il y avait certainement en elle — surtout par l'intérêt passionné qu'elle prenait aux choses de l'esprit et par sa manière vive et originale de le manifester — quelque chose de son illustre aïeule Mme de Staël. Ce qui charmait surtout, c'était la liberté d'une intelligence qui pensait par elle-même et ce don de vivifier la conversation par ce qu'elle y mettait de son individualité, en gardant cette sensibilité facilement émue qui est l'un des meilleurs apanages de la femme.

C'est ainsi que Mme d'Haussonville a été, soit à Paris, soit dans son château de Gurcy, l'âme de ce cercle de causerie maintenant dispersé où les questions les plus importantes dans la politique, dans la littérature et même parfois dans la philosophie, étaient abordées avec tant de largeur par quelques-uns des esprits les plus éminents de l'époque. On y entendait les contemporains du duc de Broglie, les Guizot, les Barante, les Villemain, les Charles de Rémusat, sans oublier Ampère, le charmeur par excellence; les brillants représentants des jeunes générations tels que Prévost-Paradol et d'autres y recevaient le plus bienveillant accueil. Dans ce cercle dont Doudan était le virtuose inépuisable, nul causeur ne l'emportait sur le comte d'Haussonville. Il avait plus de spontanéité que Doudan, et ses mots étaient plus trouvés (sans que nous voulions diminuer le rare mérite de l'ami dont il a publié la merveilleuse correspondance). Il y a eu dans ce cercle incomparable comme un regain de la conversation française de la fin du dernier siècle, à cette veille de 1789 dont Talleyrand disait qu'elle seule avait pu faire connaître le charme de vivre.

C'est qu'au moment où le salon de M. le comte d'Haussonville jeta son plus vif éclat, dans les dernières années du second empire, on en était à cette phase qui est la lune de miel d'un grand parti d'opposition, la phase où les inimitiés et les aspirations communes s'unissent contre un adversaire également détesté, sans que l'on ait encore à exécuter un programme défini, boîte de Pandore d'où sortiront toutes les divisions. Nul salon ne fut, à cette date, plus largement hospitalier que celui-là et ne contribua davantage à fortifier cette fronde redoutable de l'opinion publique devant laquelle le second empire dut bientôt capituler.

Au reste, M. le comte d'Haussonville ne se contenta pas de ce genre d'opposition; il sut aussi organiser la guerre de plume et la rendre très efficace. Il la commença dès le lendemain du coup d'État. Chose étrange! c'est précisément à l'époque où il semble être rejeté hors de la vie publique par le renversement de la royauté constitutionnelle que son rôle politique prend de l'importance. Il avait été nécessairement un peu effacé à la Chambre des députés, où il siégea de 1842 à 1848. Ses relations de famille lui commandaient de grands ménagements vis-à-vis de l'illustre chef du dernier ministère de Louis-Philippe. Il ne se sépara guère de lui d'une manière ostensible que sur la question de la liberté religieuse, dont il voulait la plus large application, à l'exemple du duc de Broglie son beau-père. Après la révolution de 1848, il publia une histoire apologétique de la politique étrangère du gouvernement qu'il avait servi. C'est après le 2 Décembre qu'il se révéla comme un vaillant et redoutable polémiste.

Grâce aux quelques feuilles volantes écrites à la hâte, à Londres et à Bruxelles, avec la collaboration d'Alexandre Thomas, notre ancien professeur d'histoire au collège Bourbon, il éleva le pamphlet politique à la hauteur d'une protestation indignée de la conscience nationale. Dix ans plus tard, il organisait cette campagne de brochures libérales contre le second empire qui reste un de nos meilleurs souvenirs, pour nous tous qui y avons pris part. On se souvient du retentissement de la brochure de Prévost-Paradol intitulée *les Anciens partis*. La *Lettre au Sénat* de M. le comte d'Haussonville est un chef-d'œuvre de mordante ironie. Il prit une part prépondérante à la fondation du *Courrier du Dimanche* et du *Journal de Paris*. Nous avons dit déjà quelle fut l'influence de son salon sur l'opinion.

De plus vastes travaux occupaient en même temps son activité infatigable. Nous avons rappelé son *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*. Son œuvre la plus considérable est l'ouvrage intitulé : *l'Église romaine et le premier Empire* (1802-1814). Son élection à l'Académie française en fut la juste récompense. Ce livre, par la richesse et la sûreté des informations, en bon nombre inédites et dont les plus précieuses lui venaient des archives de la famille de Broglie, par l'indépendance des appréciations, le libéralisme élevé de l'inspiration et la bonne grâce d'un style sans apprêt, toujours facile et spirituel, occupe une place distinguée dans notre littérature historique. Ce que nous donne ce récit lumineux, c'est bien, pour employer les propres expressions de l'auteur, « la vérité détaillée, familière, animée et vivante, la vérité sur les grandes choses, sur les moyennes aussi et sur les petites ». — « Ce qui nous importe, disait M. d'Haussonville après Saint-Simon, c'est de connaître les gens *par la levée du rideau qui les couvre*, afin de ne pas être des hébétés, des dupes continuelles, au milieu d'un monde la plupart du temps si soigneusement masqué (1). »

Le livre de M. le comte d'Haussonville a plus qu'aucun autre fait tomber les masques de cette grande comédie-politico-religieuse qui s'appelle le Concordat, avec ce sous-titre: *Le rétablissement des autels par ce grand chrétien qui s'appelait Napoléon Ier*. Les roueries et les violences du nouveau Constantin sont dévoilées sans ménagements. L'auteur ne veut point la fin précipitée de ce beau régime. Il ne demande pas la prompte réalisation de la fameuse devise de son ancien ami Cavour: *L'Église libre dans l'État libre*. Il se contente d'être historien. A nous de tirer des faits les conclusions. Quand on a lu son récit, on comprend mieux qu'en 1802 les relations de l'Église et de l'État auraient pu, avec un autre homme, il est vrai, que le premier consul, recevoir une solution bien meilleure. Aujourd'hui les regrets

(1) Introduction, p. XVI-XVII.

sont inutiles. Ce qui importe du moins, c'est, en attendant l'avenir, de ne pas aggraver la solution du passé par une application du Concordat vraiment inique à force d'être draconienne.

Nous serons brefs sur la dernière partie de la vie de M. le comte d'Haussonville. Au siège de Paris il reprit le fusil de garde national malgré ses soixante ans. Il faisait bon alors, dans la dispersion de tant de chères amitiés, de réchauffer notre patriotisme à son foyer! Quand la vie politique put recommencer, à mon vif regret il ne crut pas devoir, dans la sincérité de sa conscience, se rattacher à la politique de M. Thiers, avec qui il avait été si lié avant 1870. S'il pensa, sans superstition monarchique, que la France pouvait se reconstituer avec d'autres institutions que la république, il fit mieux que de prendre part à nos orageux débats de l'Assemblée nationale. Il se donna tout entier à la Société de protection des Alsaciens-Lorrains. Il en devint le président, non pas à simple titre honorifique, mais pour accomplir sa tâche avec le dévouement le plus absolu, ne reculant pas devant plusieurs voyages en Algérie pour surveiller les débuts de la colonisation de ses chers protégés.

Les intérêts algériens furent sa plus grande préoccupation au Sénat, où il fut appelé en 1878. Il traita ce grave sujet plus d'une fois à la tribune avec sa parole si aisée, si limpide, sentant si peu le métier oratoire. Sa dernière préoccupation parlementaire a été la préparation d'un excellent projet de loi sur la propriété algérienne, pour lequel il avait recruté des adhérents sur tous les bancs de la haute Assemblée.

Invariablement fidèle à son propre parti, il était au Sénat, comme il l'avait toujours été, étranger à toute étroitesse sectaire, beaucoup plus préoccupé des questions de fond que de celles de forme, mettant au premier rang les droits de la conscience, ennemi juré de toute intolérance. Sa bonne humeur courtoise, son aimable bienveillance lui gagnaient tous les cœurs. Ce fut pour moi une vive satisfaction de renouer avec lui des relations quotidiennes qui étaient au nombre de mes meilleurs souvenirs.

Il paraissait si jeune, si plein de vie et d'entrain, qu'on oubliait complètement son âge. Aussi avons-nous éprouvé un cruel saisissement quand il nous a été enlevé dans la plénitude de ses belles facultés. Nous savons bien que tout ce que nous avons admiré et aimé en lui trouvera un plus riche développement dans cette haute patrie de l'âme humaine dont il n'a jamais douté. Nous n'avons pas moins perdu en lui un des meilleurs représentants de l'esprit français, type toujours plus rare et dont le moule semble brisé.

E. de Pressensé.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Qu'en dira le grave M. Brunetière, lui qui s'indigne contre l'histoire faite avec les anecdotes, les cancans, les *racontars* des nouvellistes, les pamphlets, les caricatures, les menus bruits recueillis dans les antichambres? Que dira-t-il? Voici le non moins grave M. Léouzon le Duc qui déclare que c'est grâce à ces commérages transmis par les *mémoires,* les *souvenirs,* les *correspondances,* les chroniques, même scandaleuses, que notre histoire reprend peu à peu un caractère digne d'elle. Je ne me chargerai pas de mettre ces messieurs d'accord. Mais d'où vient que M. Léouzon le Duc se passionne ainsi pour le papotage des nouvellistes qui ont écouté aux portes dans les antichambres ou consigné sur des petits papiers les mille bruits qui montaient de la rue? Ah! voici : c'est que M. Léouzon le Duc publie une correspondance de M. de Kageneck envoyée pendant quatre années au baron Alströmer (1).

Il n'est peut-être pas superflu de vous faire faire connaissance avec M. de Kageneck et le baron.

Je vous présente Jacques Bruno de Kageneck, fils de Jacques-Armand de Kageneck et de Françoise de la Morlière, né à Paris le 18 juin 1734. Page de la chambre, brigadier des gardes du corps, Jacques Bruno a été de service de 1779 à 1782 dans la maison du Roi. Il a donc été à même de beaucoup voir et de beaucoup entendre. Mis à la retraite en 1783, il n'a plus vu ni entendu grand'chose; et, en effet, à partir de cette date, nous ne trouvons plus de lui que quatre lettres assez insignifiantes. Je vous présente le baron suédois Clas Alströmer, auteur d'un ouvrage sur la question agricole, livre qui fut traduit dans toutes les langues, directeur d'une compagnie des Indes fondée par lui avec son beau-père, l'opulent Sahlgren de Gothembourg. Pendant son séjour en France, le baron s'était lié d'amitié avec la famille de Kageneck; comme il portait un vif intérêt à ce qui se passait en notre pays, Jacques Bruno s'était fait un devoir de l'en informer minutieusement. Ces lettres sont donc comme une gazette à la fois politique, littéraire et anecdotique, anecdotique surtout. Il semble que le baron ait été friand des petits scandales, des historiettes graveleuses dont Paris s'égayait, et que Jacques Bruno ait pris plaisir lui-même à s'en faire le chroniqueur. Il raconte tout cela en homme qui y prend plaisir et ne tente jamais de gazer, sans doute parce que le vice est moins indécent que le décolleté ou le demi-voilé. Ni réticences ni euphémismes. Le grave M. Léouzon le Duc, s'associant à cette théorie, ne s'est pas mis, lui non plus, en dépense de gaze. N'en paraissez point scandalisés, car il le prend alors de très haut. Ce sont des documents, vous dit-il, qui sont « comme un jet lumineux éclairant jusque dans ses

(1) *Lettres de M. de Kageneck au baron Alströmer* (1779-1784) publiées par L. Léouzon le Duc. — 1 vol. Paris. G. Charpentier et Cie.

arcanes les plus secrets toute une personnalité ou toute une situation ». Rien à répondre à cela, n'est-ce pas? Soyons-lui reconnaissants, au contraire, de faire pénétrer des jets lumineux dans les arcanes. Merci, monsieur!

M. Brunetière ne sera pas content; mais que voulez-vous? Sans adopter absolument la théorie des jets lumineux, il faut bien reconnaître que ces miettes de l'histoire ont parfois leur prix. Regardez celles, par exemple, que ramassait en 1782 Jacques Bruno de Kageneck dans les petites maisons du comte d'Artois, à la fin de ses nombreux soupers galants. C'est fait? Prenez ensuite, dans les infiniment petits de l'histoire, telle caricature de 1829. Vous y voyez le roi Charles X, le don Juan d'autrefois, coiffé d'un bonnet de soie noire, à demi couché sur un fauteuil-ganache et visant avec un fusil d'enfant un petit lièvre en carton et à roulettes que promène au bout d'une ficelle un gentilhomme de la chambre, qui n'est plus Jacques Bruno. Au-dessous, cette légende : « Sa Majesté a chassé hier dans ses appartements. » Rapprochez maintenant l'anecdote et la caricature : n'y a-t-il pas là, sinon documents précieux pour l'historien, du moins matière à réflexion pour le moraliste? Ce n'est pas seulement don Juan qui a vieilli, mais la royauté même.

L'avouerai-je? Les anecdotes croustillantes, les citations tirées des chansons ou des pamphlets du jour me semblent faire l'intérêt principal de cette correspondance. Et, en effet, sur les choses sérieuses elle ne nous révèle rien de nouveau. Tout au plus est-elle l'écho de l'opinion de la foule ou reflète-t-elle les préoccupations de quelques esprits plus graves. Ainsi, par exemple, sur l'insuffisance de notre marine : on voudrait être à même de venger les affronts de la guerre de Sept-Ans; on s'épuise en efforts et en dépenses, mais longtemps sans résultats satisfaisants. Ainsi encore sur le désenchantement qui suit l'intervention dans la guerre de l'Indépendance : la période d'entraînement et d'enthousiasme est passée; voici que l'on pèse comparativement les sacrifices faits et les avantages recueillis, et il semble que le plateau des sacrifices est de beaucoup le plus lourd. Ainsi encore sur les progrès de la maison d'Autriche, qui frappent d'autant plus les observateurs que Frédéric a soin de nettoyer de temps en temps leurs lunettes.

Quant à l'opinion publique, nous la voyons tourner peu à peu à l'hostilité contre le roi et surtout contre la reine, qui, de plus en plus, devient « l'étrangère ». On s'inquiète de la voir s'immiscer à la politique extérieure; on s'irrite de la voir prendre parti contre Necker; on lui reproche d'arrêter les élans généreux du roi et de paralyser les efforts qu'il tente pour alléger le fardeau qui pèse sur ses sujets. Et « l'étrangère » ne peut se faire illusion sur son impopularité croissante. Ainsi, quand elle paraît en public donnant la main au comte d'Artois, un silence glacé; puis des applaudissements sans fin à Monsieur, qui les suit, « conduisant bourgeoisement sa femme sous le bras ». Bientôt ce seront les pamphlets, les libelles infâmes, dont M. de Kageneck indique les traits principaux, que je ne saurais dire ici.

Mais lui-même, Jacques Bruno de Kageneck, n'est-il qu'un écho et qu'un reflet? N'a-t-il pas ses idées à lui, ses opinions personnelles? Si assurément, bien qu'il ne dogmatise guère et effleure toutes questions d'un air de scepticisme aimable. Il me fait l'effet d'un demi-philosophe, d'un demi-mécontent, d'un demi-libéral. Oui, tout à moitié. On dirait qu'il affecte de ne se passionner jamais vivement pour ou contre, de peur de paraître naïf ou dupe. A l'instant où vous croyez qu'il va se prononcer nettement dans un sens, il vous déconcerte par une intonation ironique. Ses tendances cependant sont dans le sens du progrès, des réformes, de la justice égale pour tous. Si les abus de la vieille société ne l'indignent pas, du moins ils le choquent. Il ne montre pas le poing à la Bastille, mais il la regarde de travers. Écoutez-le en notant bien les inflexions et l'accent : vous reconnaîtrez qu'il a un peu de mauvaise humeur contre les grands seigneurs qui peuvent tout faire impunément ou encore contre les petits abbés galants qui deviennent princes de l'Église par la grâce de Dieu et de quelque belle et honnête dame bien en cour. Attention encore! Il vient de lire une brochure qui fait grand bruit : *Supplique des fidèles au clergé de France,* et cette lecture l'a ému plus qu'il ne veut le laisser paraître. En effet, ne croyez pas qu'il s'emporte ou déclame. Non, deux mots seulement, après lesquels il plaisantera sur deux jeunes marquises qui viennent de se prendre aux cheveux en public au sujet du bel acteur Michu, qu'elles se disputent et se partagent — deux mots seulement, mais il me semble y sentir quelque amertume. « Nous nous amusons de tout cela, dit-il, plutôt que de nous occuper de réprimer tant de désordres et d'abus. »

Il faut noter d'ailleurs cette légèreté de touche, cette discrétion, cette sobriété dans l'ironie ou le blâme, comme traits caractéristiques de ce style remarquablement vif et preste et qui n'est pas sans analogie avec le style de Le Sage. Le trait plaisant n'est jamais qu'indiqué, en quelque sorte. A propos d'un directeur du Domaine à Paris qui s'est brûlé la cervelle dans son bureau : « On admire que cet homme ait pu déranger ses affaires; il n'avait qu'une maîtresse dans chaque quartier de la ville. » Et c'est toujours ainsi une plaisanterie aimable et légère. M. de Kageneck serait, de nos jours, un très piquant chroniqueur et dont l'ironie ferait prime. Soyons donc reconnaissants à M. Léouzon le Duc, moins au nom de très haute et très sérieuse dame Histoire, qui ne devra pas beaucoup à la publication de cette correspondance, qu'au nom de très sémillante demoiselle Chronique. Si ces lettres n'éclairent pas le règne de Louis XVI d'une lumière nouvelle, elles sont, par le tour et le style, une fort agréable lecture.

II.

Et voici que, par une heureuse coïncidence, paraît le neuvième volume du recueil Clairambault-Maurepas, le *Chansonnier historique du* XVIIIe *siècle* (1). Ce tome comprend précisément les chansons, satires et pamphlets qui ont égayé

(1) *Chansonnier historique du* XVIIIe *siècle,* t. IX. — Paris, 1884. A. Quantin.

Paris pendant que Jacques Bruno écrivait ses chroniques destinées au baron Alströmer. Encore les miettes de l'histoire! M. Emile Raunié, qui les a recueillies à notre usage et nous les sert avec heureux accompagnement de commentaires, vient d'être récompensé, comme vous savez, par l'Académie française. Toutes ces chansons ne sont pas pétillantes d'esprit ni étincelantes de verve, bien que quelques-unes aient leur prix; mais ce qui en fait l'intérêt, c'est qu'elles sont, elles aussi, l'écho et le reflet de l'opinion publique. Vous y trouverez, comme dans les lettres de Jacques Bruno, l'enthousiasme pour la jeune reine remplacé bien vite par la raillerie, puis l'injure. Et de même le désenchantement de la lutte lointaine pour l'indépendance des États-Unis. De même encore les petits scandales des comédiennes et des grandes dames. C'est la chronique rimée complétant la chronique en prose.

III.

Le drame sanscrit *Sacountala,* la seule œuvre peut-être de toute la littérature indienne qui soit accessible à nous simples mortels, vient d'être traduit par MM. Abel Bergaigne et Paul Lehugeur (1). Cette traduction diffère de celles de Chézy, de Fauche et de M. Foucaux, d'abord par l'interprétation de certains passages, puis par la suppression de certaines parties de scènes faisant longueur ou double emploi, enfin par le mélange de prose et de vers, conservant ainsi un des traits originaux de la physionomie fort originale du théâtre indien. Ce mélange, les traducteurs l'ont opéré exactement dans les proportions où il est dans le drame de Calisada. Il faut bien reconnaître que, en certains endroits, il n'y a guère de raisons bien impérieuses pour que les vers se substituent brusquement à la prose. Le caprice de l'auteur a été sa seule loi. Les quatrains ou les sixains font alors l'effet de certains couplets sur l'air : *J'en guette un petit de mon âge,* ou : *Femmes, voulez-vous éprouver,* dans le théâtre de Madame. Le plus souvent, il est vrai, cet accès de poésie est à peu près motivé par la situation ou les sentiments des personnages. On dirait, en effet, qu'à ce moment-là ils cèdent à quelque besoin soit d'effusion lyrique, soit de complainte élégiaque, soit d'idylle, soit de madrigal, ou bien encore qu'ils ne peuvent résister à la tentation de décrire quelque phénomène de la nature : vent bruissant dans le feuillage, murmure des eaux courantes, scintillement des étoiles.

Savante, précieuse et maniérée, telle est cette littérature indienne, et *Sacountala* est de toutes les œuvres de cette littérature, et de toutes les œuvres de Calisada lui-même, la moins savante, la moins précieuse et la moins maniérée. Gœthe, enthousiasmé, y trouvait les fleurs du printemps avec les fruits de l'automne, le charme qui enivre avec l'aliment qui rassasie, le ciel avec la terre. C'est beaucoup. Il y a du moins un acte, sur les sept, vraiment touchant, quelques scènes délicates, enfin surtout quelques mots bien humains et sortis du plus profond du cœur. On ne tirerait pas de ce drame du VIe siècle un drame pour notre scène; mais on en pourrait tirer un opéra. Théophile Gautier s'était même borné à en extraire un ballet. En effet, le merveilleux, le surnaturel, voilà quel en est le grand ressort, et ce merveilleux, en supprimant la liberté humaine, tue le drame dans son principe même. Vous savez l'histoire de Sacountala. C'est une femme oubliée par son mari, qui, la rencontrant, ne la reconnaît pas et la chasse comme une aventurière. Et d'où vient cette aberration mentale? de la malédiction d'un ascète. Dans l'Inde, tous les ascètes sont des Merlins plus ou moins enchanteurs, tous armés d'un pouvoir surnaturel. Ce n'est donc pas une situation douloureuse amenée par une passion et où la volonté ait quelque part : non, c'est le résultat d'une maladie. Quand l'enchantement n'opère plus, la guérison est immédiate; le mari et la femme s'embrassent. Avec un tel merveilleux qui, non seulement est inacceptable, mais supprime l'élément humain, n'est-ce pas un miracle de nous toucher? Ce miracle s'accomplit cependant. Vous verrez que vous pleurerez. MM. Bergaigne et Lehugeur seront pour quelque chose dans ce résultat. Ils pourraient bien se dire un peu les collaborateurs de Calisada. Ils l'ont été en supprimant certains traits, en adoucissant quelques autres, enfin en donnant un air aisé et un tour presque naturel au dialogue. Je ne veux pas dire que leur traduction soit une belle infidèle; mais elle est belle sans pousser la fidélité jusqu'au scrupule exagéré. Il faut des scrupules; pas trop n'en faut.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Sacountala.* Traduction de MM. Abel Bergaigne et Paul Lehugeur. — 1 vol. Paris, 1884. Librairie des bibliophiles.

LETTRES A UNE HONNÊTE FEMME

*Madame Antoinette de X****
à la Hestrée (Oise).

Paris. Mai 1884.

Amie,

Ce matin, dès l'aube, je me suis habillé. Surpris de me voir en tenue de visite à l'heure où les portes sont closes et les persiennes baissées :

« Monsieur va sortir? m'a dit Charley.

— Non. Tu me monteras le courrier dès qu'il sera arrivé. »

Et, comme j'insistais pour que tout chez moi fût en ordre dès huit heures, Charley a repris :

« Monsieur attend quelqu'un?

— Je n'attends personne. Je tiens même à être seul ce matin. Tu m'entends? »

Et je l'envoyai à deux pas acheter des fleurs : des bleuets et des roses. Ce sont vos préférées en cette saison.

A neuf heures seulement, debout, le front appuyé sur la vitre, je vis le facteur qui traversait lentement la rue. A neuf

heures! Comprenez-vous cela? Quand le courrier ne contient rien que de triste et d'indifférent, M. Cochery l'expédie avant le jour. Enfin! J'étais sur le seuil avant que Charley eût frappé. Je tendis la main :

« Donnez », lui dis-je, et je refermai la porte.

Ce fut comme une caresse que je recevais. Vous croyez peut-être que j'ai brusquement déchiré l'enveloppe pour en dévorer des yeux le contenu? Non. Je suis resté debout près de la grande table au tapis de velours rouge, vous savez? ému, tremblant, et j'ai fermé les yeux.

En prenant cette enveloppe que vous aviez touchée, qui avait frôlé vos lèvres peut-être, le vertige me saisit. Il m'a semblé que vous veniez d'entrer. J'ai senti la douce tiédeur de votre main; j'ai revu votre bon sourire; votre regard m'a caressé; j'ai cru entendre votre voix. Votre bras s'est appuyé sur le mien... Alors j'ai rouvert les yeux.

Quelles belles années je vous dois, amie! Je vis de les avoir vécues.

Vous avez raison : depuis que vous êtes partie, tout ici me révolte. Il faut que j'y prenne garde. Bien que M. Pasteur affirme qu'il a muselé la rage, je tiens peu à lui fournir l'occasion de se livrer sur moi à d'intéressantes expériences.

Vous ne vous doutiez guère, dimanche dernier, alors que vous traversiez votre parc au retour de la messe, accompagnée de Geneviève et suivie de vos gens, que le drapeau rouge flottait tant bien que mal, sous l'averse, au cimetière de l'Est et au cirque Fernando.

Jamais je n'oublierai l'aspect qu'avait Paris il y a treize ans, le dimanche 28 mai 1871. La Commune avait le pied sur la gorge. Le Père-Lachaise, où Jules Vallès et Lissagaray viennent de prêcher la revendication et la vengeance, était à peu près le seul point où l'on fît encore le coup de feu. Bien qu'ils fussent certains de l'inutilité de leurs efforts, les convaincus de l'arrière-garde, cernés dans le cimetière, se faisaient tuer en vrais dilettantes de l'émeute.

Et tandis que les premiers omnibus circulaient, le *complet* hissé à l'arrière, pleins de morts dont les membres meurtris et sanglants passaient par les châssis ouverts, suivis de mouches avides à défaut de parents et d'amis;

Tandis que le *Gloria* retentissait dans les églises reconquises; que l'encens remplissait le chœur de nuages parfumés, striés de pourpre, d'or et d'azur par les rayons qui traversaient la rosace; que du haut des verrières les anges et les bienheureux, mutilés par les balles, regardaient souriants les fidèles revenus, sans souci du soleil qui ruisselait de toutes leurs blessures; que la vieille aux cierges, surmenée, vendait deux ou trois fois le même lumignon aux soldats préservés, aux pompiers de province agenouillés dans les chapelles;

Tandis que l'on fusillait de ci de là des mégères en guenilles imbibées de pétrole; que les flammes à demi vaincues se tordaient au milieu des ruines inondées, à chaque instant maîtrisées, à chaque instant renaissantes;

Tandis que les gamins jouaient à jeter bas les barricades qu'ils avaient aidé à édifier, « histoire de rire et de s'amuser en société »; que des maisons l'on sortait des morts inconnus qui achevaient de saigner dans le ruisseau, au pied des arbres, attendant qu'on les inventoriât;

Les Parisiens, endimanchés, l'œil brillant, la chanson aux lèvres, avides de spectacles nouveaux, s'en allaient à la promenade, heureux de jouir des libertés que la répression leur avait rendues.

« Viens-tu voir les incendies, Polyte?

— Peux pas. J'ai promis à ma sœur de lui faire visiter les cadavres.

— Où ça?

— J'sais pas encore. On décidera en déjeunant. Y en a partout; mais les plus beaux sont à la Bastille.

— Viens voir au moins les prisonniers. Y en a quatre mille, qu'on dit, dans les Champs-Élysées. J'ai dénoncé mon propriétaire. Si j'pouvais l'voir là d'ans, mes enfants! qué veine! »

En effet, depuis la place de la Concorde jusqu'au rond-point, entre deux rangs de chasseurs d'Afrique, quatre mille malheureux ont stationné. Versailles sera leur première étape; quelle sera la seconde? Nouméa ou la terre sanglante? On tremblait devant eux hier, on les injurie pour cacher peut-être qu'on devrait faire partie du convoi. C'est un pêle-mêle à tenter le Dante : des professeurs d'incendie et de meurtre, des pilleurs assermentés, des blessés convaincus, des couards arrogants, des vieilles cyniques, des laquais en livrée, des filles éhontées qui chantent, en secouant les hanches, des chansons ordurières et font de l'œil aux soldats; des vivandières éméchées, des « messieurs » que leurs voisins bousculent..., il y a de tout, de tout, jusqu'à des jeunes filles, jusqu'à des innocents; puis, en tête, des soldats de l'armée régulière, des déserteurs, le front bas, honteux, la casaque retournée.

Ils sont trop près de la mort pour qu'on les injurie. Qui vous dit, après tout, que celui que vous insultez est coupable? Ceux-ci croyaient combattre pour la république; ceux-là mouraient de faim, et leur famille ne savait plus où ramasser des miettes. Les deux tiers ont eu peur; beaucoup sont devenus fous.

Que pensez-vous de ce misérable qui passe en riant, monté sur un vélocipède?

Je me suis arrêté rue Royale devant les ruines encore fumantes. La chaussée défoncée est inondée. Il faut faire bien des détours pour la traverser. Partout les fenêtres sont lisérées de noir comme des billets de mort. Les murs ont la lèpre et la petite vérole. Sur l'un d'eux, quelques objets sont demeurés intacts.

Au cinquième étage, des portraits sourient aux nuages. Une robe d'enfant est accrochée; le vent la balance et la respecte.

Sur le rebord d'une fenêtre, au quatrième, une cage est posée. Les oiseaux qu'elle renferme ont été préservés par miracle. Impossible de leur porter secours. Avec quelle anxiété la foule les suit des yeux! On vient tous les matins prendre de leurs nouvelles; on les compte et, le soir, on fait un long détour pour les compter encore. Pendant toute une semaine ces serins ont attendri Paris. Au bout de cinq jours,

on ne vit plus que deux victimes se poser languissantes sur les bâtons. Le sixième jour..., les chants avaient cessé!

Au troisième étage, une petite cheminée est encore soudée au mur, ornée d'une pendule, de deux lampes et de quelques menus objets. La glace qui la surmonte est intacte. Là était la chambre à coucher d'une jeune dame que vous avez connue, et dont je me garderai bien de vous rappeler le nom.

Mme de B... (appelons-la Mme de B..., bien que son nom commence par un... C'est adroit, ce que j'allais faire là!), Mme de B... passe et repasse sans cesse au pied de ce mur terrible, dévorant des yeux un billet fixé dans la rainure du cadre. Pourquoi le feu, qui a détruit si mal à propos les archives du ministère des finances et de la Cour des comptes, a-t-il épargné ce chiffon de papier destiné au feu? Le sort n'en fait jamais d'autres!

Dans l'espoir de rentrer en possession de ce billet brûlant... et non brûlé, Mme de B..., éplorée, a consulté les pompiers, a essayé d'attendrir la police, l'armée, MM. les architectes de la Ville, MM. les entrepreneurs de démolitions; elle a voulu acheter le terrain, les décombres... Toutes ses démarches ont échoué. Le maudit billet est demeuré là plus de deux mois. En quelles mains est-il tombé? J'ai quitté Paris trop tôt pour le savoir.

D'Haute***, que j'ai rencontré ce matin, m'a conté comment il s'y était pris pour quitter la ville en pleine terreur.

Il avait trente-six ans. Quel plus bel âge peut-on avoir pour figurer dans les rangs de la garde nationale? Il n'en existe pas : aussi notre ami reçut-il, le 18 avril, un billet de garde. Il n'y avait que deux partis à prendre : la fuite ou la résignation. Le premier était aussi difficile à mettre en pratique que le second était dur à adopter. D'Haute*** n'hésita pas. Il résolut de quitter Paris au plus vite.

Il adopta dans ce but un chien bien connu dans le quartier pour son détestable caractère, une bête sauvage, douillette, hargneuse, poltronne, voleuse et entêtée. Il la musela, l'enferma dans une cave et, l'ayant solidement attachée, descendit avec une ponctualité de chronomètre toutes les heures pour la martyriser. La pauvre bête reçut infiniment plus de coups de corde que de nourriture : aussi ne lui fallut-il que quelques heures pour prendre son maître en horreur. Dès qu'elle le voyait paraître à l'entrée de la cave, elle se mettait à hurler, montrait les dents, se collait contre le mur comme si elle eût voulu s'y incruster.

D'Haute**** était radieux. Il contemplait sa victime avec autant d'émotion qu'en peut ressentir un jockey le jour du Grand Prix, alors qu'il examine la bête qu'il doit monter et la trouve en parfait état d'entraînement.

Le lendemain matin, à huit heures, ses dispositions prises, il sortit de chez lui en manches de chemise, chaussé de pantoufles communes, tête nue, la barbe inculte, son chien en laisse. La bête se tenait à distance, préoccupée des coups de pied qui la menaçaient. Ils traversèrent Paris.

Arrivé barrière d'Italie, d'Haute**** fit si bien qu'il attira l'attention des gardes de service.

« Il n'a pas l'air doux, votre chien.

— Ne m'en parlez pas. Je n'ai jamais vu de carcan pareil. S'il était à moi, je le collerais au mur comme un otage. Ici, Bonaparte!

— Vous appelez votre chien?...

— Bonaparte. Ça vous offense?

— Pas pour un liard.

— A la bonne heure! Imaginez-vous que cette sale bête est le bien-aimé du patron : le citoyen Nonendeuil... Vous le connaissez bien?

— Moi?... Pas.

— Vous m'étonnez. Enfin, le patron est une rosse..., un bonapartiste à coffrer, quoi! N'avait-il pas appelé son chien Robespierre? On t'en f..... des noms de patriote! Alors, moi, quand je le promène, je l'appelle Bonaparte, je lui apprends à sauter pour la république. Voulez-vous voir ça?

— Tout d'même.

— Si on buvait un canon avant?

— Ça dépend. C'est-y vous qui paye?

— Ça devrait être vous, puisque je vais vous donner le spectacle gratis. Mais j'ai d'l'argent à recevoir pour mon *singe*. Allons-y. »

On but au triomphe de bien des choses qui n'ont pas encore triomphé et dont l'énumération vous donnerait la chair de poule; après quoi, on se rapprocha de la grille. Personne ne la franchissait qu'après avoir remis un laissez-passer au chef du poste : un gros sergent qui recevait son monde, une parente à lui sur les genoux.

« Ce que vous allez voir, messieurs, se mit à crier d'Haute****, va exciter au plus haut point votre surprise et votre admiration. Certes, vous ne vous y attendez pas. Ici, Bonaparte! »

Et notre ami tint quelques instants sa victime captive entre ses chevilles et ses mollets, la tête tournée du côté de la barrière. Il défit la laisse fixée jusque-là au collier de son chien et la fit tournoyer dans l'air. La pauvre bête plia l'échine, convaincue qu'une pluie abondante de coups de garcette allait lui déchirer la peau. D'Haute**** se courba, étendit la corde devant elle et, lui criant : « Saute, Bonaparte! Saute pour la Commune! », lui rendit la liberté.

Le chien fit un bond, franchit la grille et partit au galop. Les gardes, le commandant et sa parente, le factionnaire, la cantinière, les passants, tous les spectateurs enfin se mirent à rire aux éclats.

« La sale bête! s'écria d'Haute**** furieux; la voilà qui f... le camp! Elle me fera mettre à la porte. Si je la rattrape, je la cloue vivante au pied du lit du patron. »

Et il se mit à courir dans la direction de la barrière. Il s'arrêta sur le seuil et, se retournant :

« Eh! pas de bêtise! Vous me reconnaîtrez? Je ne tiens pas à rester dehors.

— Allez donc, allez donc », s'écrièrent les soldats du poste.

Notre ami s'en fut au galop. Il ne s'est arrêté qu'à Versailles.

J'ai fait toutes vos commissions : au Bon Marché, à la Ménagère, à la Librairie Nouvelle. Vite, amie, envoyez-m'en d'autres.

Il faut croire qu'il y a une mode pour la taille des arbres comme il y en a une pour la taille des cheveux. Cette année, le feuillage se porte ras. Partout on a taillé les arbres en brosse. C'est hideux. Saluez de ma part les arbres libres qui vous entourent. Quand les reverrai-je? Le temps, qui marchait si vite il y a peu de temps encore, est donc bien las?

Écrivez-moi souvent. Le nombre de vos lettres me sert à mesurer ma vie. Je me suis surpris à dire : « Il y a trois lettres que l'amie est partie », comme d'autres eussent dit : « Il y a trois semaines. »

Un bon baiser à Geneviève. A vous ma plus respectueuse tendresse.

Jean.

Monsieur Jean Quatrelles,

36, rue des Linottes.

Paris.

La Hestrée. Juin 1884.

Mon ami Jean,

Est-ce que vous ne pourriez pas faire défiler dans vos lettres du monde un peu plus propre? Je ne tiens pas à savoir comment parlent entre eux vos communards. Je fuis Paris qui contient mille bonnes choses... Ne prenez pas cela pour vous, au moins!... Et vous ne me parlez que de cochers ivres, de filles perdues, de pétroleuses! Grand merci. Ce n'est pas là l'inconnu qui me tente.

D'où vous est venu cet attendrissement subit pour les gens qui ont incendié notre chère ville? cette indulgence pour les âmes incomprises qui nous ont chassés de chez nous, qui nous ont pillés, canonnés, vilipendés, terrorisés à la plus grande joie et sous les yeux de nos ennemis triomphants? Après cette belle débauche de sensibilité, vous restera-t-il quelques larmes de rebut pour nos pauvres soldats victimes du devoir, pour les otages, pour tant de souvenirs détruits ou souillés, pour tant de hontes entassées? C'est à se le demander.

« Ils ont eu peur; ils se sont trompés. » Voilà de belles raisons! Tout est admissible quand ce sont les masses qui agissent. Si un passant me tuait et prétendait ensuite s'être trompé, admettriez-vous cette excuse? Et si mon assassin, passant près de votre mère, levait de nouveau son arme en disant : « C'est à recommencer », trouveriez-vous cela de votre goût? Ma parole d'honneur, vous m'avez mise en colère.

Je vous aime trop pour ne pas vous dire les choses comme je les pense. Le ton léger de votre lettre m'a déplu. Je ne vous reconnais pas. Je vous pardonne parce que la douleur que vous cause notre séparation est pour beaucoup dans cette transformation déplorable. Je suis vraiment par trop absente. Le plaisir de faire des phrases vous a perdu. Il y en a, par parenthèse, qui n'ont ni queue ni tête, vous savez! Je vous défierais bien de me les expliquer. Ne l'essayez pas, surtout! Je n'y tiens pas.

Encore faut-il que je vous sache gré de ne m'avoir rien dit d'une fille Colombier qui a fait jaser dans le temps..., à ce que m'a dit mon journal, et que l'on vient d'envoyer à Saint-Lazare. Il n'eût plus manqué que cela!

Comment! vous me parlez dix pages durant de la Commune, et vous ne me dites rien de ce qui se passe au Sénat! On y rétablit le divorce, à ce qu'il paraît. Mais c'est la plus grosse question de ce siècle, savez-vous bien, vieux garçon que vous êtes?

Qu'est-ce que la forme du gouvernement auprès de la forme nuptiale? Rien, moins que rien. Introduire dans le ménage une constitution sans cesse revisable (1), c'est démocratiser l'amour, ou je n'y comprends rien. Au lieu de l'époux de droit divin, seul souverain légitime, associer sa vie à celle d'un Président de république à temps, cela mérite qu'on y songe. Tenez-vous au courant des débats et écrivez-moi ce que vous en pensez. J'y tiens beaucoup.

Vous ne méritez pas que je vous parle de ce beau pays que j'habite..., et que vous habitez plus que je ne devrais vous le dire.

J'ai été rendre visite à Mme Anquetin. Je l'aime beaucoup. C'est chez elle que je vous ai rencontré pour la première fois. Elle a été affectueuse et simple, convenable en tous points. Elle m'a retenue, promenée, ramenée dix fois au jardin, conduite au chemin de fer; elle m'a, enfin, mise en retard de trois heures. Je crois que je lui en ai su gré. Fort heureusement, plusieurs personnes l'ayant fait appeler, j'ai pu nouer et renouer le fil de mes souvenirs.

Je me suis rappelé le jour où nous avons causé littérature, à droite de Mme Anquetin; celui où, si émus, nous nous sommes assis à sa gauche, côte à côte, après une incertitude poignante de quelques secondes. J'ai cru scandaliser l'Europe en prenant place à vos côtés.

Au retour, mon pied caressait doucement chaque grain de sable de l'allée, comme pour les remercier et leur rappeler une amie.

Le petit salon de campagne a fait battre mon cœur. J'y ai reconnu le coin où vous avez pris place, le canapé où, sans faire attention en apparence à vos paroles, aucune ne m'échappait. Je suis allée lentement du chemin de fer à la porte où frappa, ce jour-là, cette inconnue d'alors, votre amie à jamais.

Prenons la vie telle que Dieu nous la donne, mon ami Jean. Quand il daigne nous sourire, laissons aller nos cœurs au beau pays; quand les nuages se lèvent, rappelons-nous et espérons.

Mettons en commun tout ce qu'il y a de bon en nous pour le bonheur de ceux qui nous aiment; et, comme des prisonniers qui parent de fleurs leur cachot, embellissons le devoir de notre mieux.

Dieu vous garde, mon ami Jean.

Antoinette.

QUATRELLES.

---

(1) *Revisable* est-il français au point de vue grammatical? Je ne le crois pas. Il l'est tellement à tous les autres points de vue que je l'adopte. — Q.

NOTES ET IMPRESSIONS

Je reviens d'une petite excursion au mont Saint-Michel. J'ai visité la fameuse abbaye et, comme j'en sortais, on m'a présenté un registre en m'invitant à y consigner mes observations pour ou contre la digue. Lâchement, je me suis récusé. La question posée a soulevé de si violentes discussions et surexcité les passions à un tel point qu'on ne peut plus garder une opinion moyenne; il faut opter pour l'un ou l'autre des deux partis en présence et, dans les deux cas, on s'expose à être fort maltraité.

Voici, par exemple, ce qu'écrit le paysagiste Lansyer :

« Je proteste de toute la force de mon indignation contre le vandalisme en train d'enfouir le mont Saint-Michel, et cela sous prétexte de je ne sais quel industrialisme. »

Et, un peu plus loin, le général Boissonnet, ancien sénateur de la Marne, répond :

« Je m'associe complètement aux partisans de la digue et je proteste contre le vandalisme de ceux qui veulent la détruire. »

Ainsi, vandalisme si on la détruit; vandalisme si on ne la détruit pas : un homme impartial comme moi, et, de plus, incompétent, ne sait vraiment de quel côté se tourner.

Cependant la plupart des visiteurs ne mettent pas d'ordinaire tant d'hésitation à se prononcer. J'ai relevé sur ledit registre un grand nombre d'appréciations nettement exprimées par des inconnus qui avaient éprouvé une visible joie à écrire leurs noms en toutes lettres.

« La digue construite est une vraie infamie, dit l'un d'eux; c'est enlever au monument son charme primitif et son aspect grandiose; *c'est lui enlever tout droit à l'histoire!* »

Un autre exprime la même idée en une ligne :

« Le Mont est immolé!... — Quelle boucherie! »

Un troisième s'insurge contre « le crétinisme moderne et l'imbécillité phillistine » !

Un anonyme — ce doit être M. Richepin — se contente de cette mention significative : « Zut pour l'ingénieur! »

Voilà ce que disent les adversaires de la digue. Les déclarations de l'autre camp ne sont pas moins intéressantes à consulter. Exemple :

« La Merveille du mont n'a pas besoin de difficultés pour être appréciée; donc, vive la digue! »

Ce qui veut dire, si je ne me trompe : « Qu'on arrive facilement ou non au mont Saint-Michel, ce sera toujours une très belle chose. »

Opinion d'un monsieur qui a approfondi la question :

« S'il est vrai que la digue nuit au coup d'œil, elle a l'avantage incontestable de rendre l'accès plus facile et de permettre par là au touriste d'économiser un temps généralement précieux en voyage. »

D'un autre :

« La digue met le voyage à la portée des petits capitalistes. »

D'une dame :

« Je trouve que la digue est très utile, parce que la route est plus sûre. »

D'un philosophe :

« C'est à l'ambition humaine qu'on aurait dû mettre une digue! »

Ce qui appelle cet aphorisme d'un autre penseur :

« Les œuvres de la nature doivent être respectées par les hommes. »

Donc ne perçons pas les montagnes pour y faire des tunnels!

Il y a aussi les observations des hommes pratiques : l'un propose de couper la digue en deux, de façon à contenter tout le monde; un autre conseille de la remplacer par un viaduc « comme à Venise »! Un troisième se prononce pour le *statu quo* : « Puisque la digue est faite, qu'on la laisse! »

Enfin il y a les simples touristes qui se contentent d'exprimer leur admiration à la façon de M. Perrichon :

« Émerveillé de cette beauté, je ne puis que jeter un cri : Dieu! que c'est beau! »

Ma foi! tout compte fait, je ne trouve rien de mieux à dire pour ma part : Dieu! que c'est beau!

*
* *

Qu'est-ce que je vois en arrivant à Paris?

Un volume de vers de M. Guy de Maupassant, avec le portrait de l'auteur!

Lui aussi, cet homme d'un talent si original, il s'est abandonné aux mains des photographes, il a pris une pose, il a consenti à « populariser ses traits par la gravure ».

Que dirait son grand ami Flaubert?

Je n'ignore pas que les admirateurs d'un écrivain sont généralement curieux de connaître sa figure; mais il faut savoir résister à cette curiosité, à moins d'être l'émule de M. Richebourg et de s'adresser à des millions de lecteurs qui vous comprendraient moins s'ils ne vous voyaient point passer dans leurs rêves avec les héros de votre roman.

M. de Maupassant n'est heureusement pas dans ce cas, comme romancier; et, comme poète, il a intérêt à laisser vaguer un peu l'imagination de ses lectrices. Chacune le voit d'une certaine façon qui correspond à un idéal particulier. Le poète doit respecter ces illusions et ne pas apparaître comme un simple mortel, en chair, en os et en redingote.

M. Richepin s'est fait portraicturer pareillement en tête de ses retentissants *Blasphèmes*. Mais M. Richepin n'est pas seulement un poète; c'est aussi un comédien et, qui plus est, un Touranien. Tout est permis aux Touraniens.

Et puis, il a traduit Shakespeare, comme Shakespeare lui-même n'aurait pas été capable de le faire!

Ce n'est pas moi qui dis cela, mais la *Vie moderne*, qui assure que le *Macbeth* de la Porte-Saint-Martin est absolument conforme « au drame que nous entendrions si Shakespeare venait aujourd'hui l'écrire dans notre langue ».

Autrement dit, *Macbeth, Othello, Hamlet* et *le Roi Lear* ne

sont, dans l'original, que des adaptations anglaises des beaux drames que Shakespeare aurait pu écrire s'il avait eu à son service le génie et la langue de Richepin!

***

La Société protectrice des animaux a tenu lundi son assemblée générale annuelle. A ce propos, on n'a pas manqué de rééditer les plaisanteries dont on accable habituellement les amis des bêtes.

— Au lieu, leur dit-on, de vous apitoyer sur le sort du mouton détaillé en côtelettes, plaignez plutôt les malheureux auxquels le mouton restera toujours étranger.

Eh! mon Dieu! l'un n'empêche pas l'autre: on peut être bon et ne pas aimer les animaux; mais, quand on aime les animaux, il est rare qu'on n'aime pas les hommes — dût-on les aimer un peu moins.

La statistique le prouve et vous savez que la statistique a toujours raison. Tous les lauréats de la Société sont incapables, comme on dit, de faire du mal à une mouche. Ce sont généralement des personnes charitables, aimantes, tendres au prochain, et il ne faut rien de moins qu'un coup de force exercé contre leurs protégés pour les pousser aux dernières violences.

Dans ce dernier cas, par exemple, ils deviennent terribles et l'on ne peut s'empêcher de plaindre un peu les hommes brutaux qui ont eu le malheur d'encourir leur vengeance. Le mauvais cocher qu'on aura surpris en train de frapper son cheval à coups de manche, le charretier qui aura surchargé son attelage, l'affreux gredin qui se sera amusé à noyer un chien à coups de pierre, seront traînés devant le tribunal correctionnel et condamnés aux peines édictées par la loi Grammont.

Les membres de la Société sont munis, à cet effet, d'une carte qui leur donne le droit de requérir l'assistance des gardiens de la paix. Beaucoup d'entre eux n'attendent même pas que le hasard leur fournisse le droit d'intervenir; ils vont au-devant des occasions, ils sont à l'affût des embarras et des accidents de toute sorte au milieu desquels on les verra surgir, leur carton vert à la main. Je connais un ancien herboriste qui passe ainsi son temps à poursuivre les charretiers. Il se met en campagne, dès le matin, se dirigeant de préférence vers les chantiers de démolition, aux abords des décharges publiques, partout où il y a chance de rencontrer un cheval embourbé, c'est-à-dire maltraité. Mon herboriste ne rentre jamais chez lui sans avoir fait dresser cinq ou six procès-verbaux; c'est ce qu'il appelle bien remplir sa journée.

Mais l'accomplissement de ce devoir ne va pas sans dangers. Les membres de la Société protectrice n'osent pas toujours voler au secours d'un cheval battu et l'on en a vu qui étaient retenus sur le bord de la protection par la crainte d'un coup de fouet rageur.

Raison de plus pour honorer les hommes courageux que ces coups de fouet n'arrêtent pas et pour approuver les récompenses qu'on leur a décernées lundi dernier sous forme de médailles et de discours.

MONSIEUR JOSSE.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Élections législatives. — Arrondissement d'Espalion (Aveyron): M. Louis Denayrouse, Union républicaine, élu par 7125 voix contre 6295 obtenues par M. de Benoît, monarchiste.

Sénat. — Dans la séance du 30 mai, le Sénat a rétabli dans la législation française le principe du divorce. Le contre-projet de M. Griffe a été mis en discussion. L'abrogation de la loi de 1816, qui supprimait le divorce, a été votée et le Sénat a commencé l'examen des articles du titre VI du Code civil, que la loi de 1816 avait modifiés, en discutant un amendement détaillé proposé par M. Denormandie. L'article 229 a été adopté sans conteste. Sur l'article 230, M. de Pressensé a demandé la suppression de la seconde partie du paragraphe; l'article a été cependant adopté intégralement par 90 voix contre 60. L'article 233, établissant le divorce par consentement mutuel, a été rejeté sur la demande du gouvernement et de la commission.

Chambre des députés. — Dans la séance du 31 mai, la Chambre a discuté l'article 18 de la loi sur le recrutement, qui énumère les cas de dispense du service d'activité en temps de paix. Par 267 voix contre 144 a été adopté l'amendement de M. Margaine, qui stipule que les dispenses ne seront accordées que si les intéressés justifient être soutiens de famille. Un amendement de M. Freppel, demandant la dispense à titre conditionnel des élèves ecclésiastiques désignés par les archevêques et évêques, a été rejeté par 395 voix contre 92. — Les séances des 3 et 5 juin ont été consacrées tout entières à la discussion de l'interpellation de MM. Laguerre et Andrieux sur l'attitude des fonctionnaires et du gouvernement en Corse. Les ministres de la justice et de l'intérieur ont répondu et la suite du débat a été remise à samedi.

Conférence européenne. — Ordre a été donné par le chef du Foreign Office de tout préparer pour la réunion de la conférence. Dans le cas où lord Granville serait empêché par indisposition de présider la conférence, il serait remplacé par lord Tenterden et, si l'indisposition se prolongeait, par lord Hartington, ministre de la guerre. La conférence se réunira probablement le jeudi 23 juin; mais cette date n'est pas encore définitive.

Angleterre. — Dans la soirée du 30 mai, quatre explosions dues à la dynamite se sont produites sur autant de points de Londres. On attribue ces explosions aux agents de M. Patrick Ford, directeur de l'*Irish World* (Amérique).

Égypte. — Une attaque générale a eu lieu dans la nuit du 2 juin contre Souakim; elle a été repoussée par le feu des forts; une nouvelle attaque a été également repoussée. D'après un télégramme du gouverneur de Donjola, Gordon tient toujours tête, à Khartoum, aux troupes du mahdi.

Tonkin. — Le général Millot annonce, à la date du 2 juin, qu'il a attaqué et enlevé, après une faible résistance, la place de Tuyen-Quang, sur la rivière Claire.

Nécrologie. — Mort de M. Girardin, professeur de chimie, à Rouen; — du célèbre graveur Paolo Mercuri; — de M. B. de Lamothe, colonel d'artillerie en retraite, un des plus anciens membres de la Société géologique de France; — de M. Hacquard, évêque de Verdun; — du peintre Anatole de Beaulieu, l'un des plus brillants élèves de Delacroix; — de M. Chantrel, directeur des *Annales catholiques;* — de M. Anatole de Vivès, général de brigade en retraite.

Le gérant: HENRY FERRARI.

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [3187]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMERO 24. 14 JUIN 1884.

L'ART FRANÇAIS EN 1884 (1)

(Deuxièm article)

Le Salon

I.

Le Salon de cette année ne prête pas à beaucoup de réflexions générales. C'est la plus grosse critique qui puisse lui être adressée. Ce qu'il révèle, ainsi que l'avait déjà fait le Salon de l'an dernier, c'est l'état d'anarchie de l'art français contemporain; c'est l'absence, je ne dirai pas de direction — car où est aujourd'hui l'autorité capable de diriger? — mais de tout mouvement général, d'un grand courant d'opinion, d'une sorte d'entraînement auquel obéissent ceux-là mêmes qui s'en rendent le moins compte et qui donne aux œuvres diverses un caractère commun.

Lorsque nous regardons des tableaux, quels qu'ils soient, de la Renaissance italienne, de la Hollande du XVIIe siècle, de la France du XVIIIe, malgré la diversité des sujets et la différence des tempéraments d'artistes, nous apercevons vite le trait qui les relie. Mais où va aujourd'hui l'art français? De quel sentiment commun s'inspirent nos peintres? Que veulent-ils? Ou, à défaut de volonté, quel sentiment obscur et inconscient les conduit? Que nous est-il permis de conjecturer du lendemain? Bien habile qui pourrait le dire!

Durant plusieurs années il a semblé qu'une rénovation se préparait et que la vie contemporaine allait définitivement attirer à elle ceux qui se sentaient quelque noble ambition; mais ce mouvement s'est comme arrêté. Est-ce un simple temps d'arrêt qui se produit, ou bien la tentative est-elle condamnée à un avortement définitif? L'avenir seul répondra à cette grave question. Notre rôle à nous est celui d'un greffier. Nous ne pouvons que constater l'état présent; et ce n'est pas sans regret, pour ma part, que je viens m'acquitter de cette tâche.

Nous comptons en France un certain nombre de peintres d'un réel talent, des exécutants d'une grande habileté, cela est incontestable. L'art français, je n'ose plus dire l'école française, fait encore très honorable figure dans le monde. Il est avantageusement coté à la Bourse des marchands de tableaux et de leurs clients; mais où est aujourd'hui, pour parler net, l'influence exercée par l'art français? Quelles doctrines défend-il? Quelle interprétation de la nature ou de l'humanité s'efforce-t-il de faire prévaloir? Où sont ses croyances, où est sa foi? Quelle hégémonie ou, simplement, quelle action exerçons-nous sur le monde? Par quelle supériorité obligeons-nous ceux qui nous ont si longtemps enviés, et qui au fond ne nous aiment pas, à subir encore, fût-ce malgré eux, notre supériorité? C'est là ce qu'il nous faut sérieusement nous demander si nous ne voulons pas être vaincus dans la bataille de la vie.

Notre devoir à tous, maintenant plus que jamais, c'est d'être de bons Français chacun à notre manière. C'est à nos officiers, si la fortune veut que la France ait quelque jour de nouveaux combats à livrer, à préparer patiemment la revanche de nos armes; c'est à nos commerçants, à nos industriels, à nos agriculteurs, qu'il appartient de soutenir, sur nos marchés et les marchés de l'univers, la concurrence de l'étranger; c'est le rôle de nos savants, qu'ils soient des érudits enfermés dans leur cabinet ou des physiciens et des chimistes travaillant dans leur laboratoire, de forcer le monde à reconnaître que nous donnons à l'étranger plus que nous ne recevons de lui. Le rôle des artistes, la forme de leur patriotisme, c'est de glorifier par leurs œuvres le nom français. Voilà leur façon propre d'être de bons citoyens.

(1) Voy. la *Revue* du 31 mai.

Au XVIIIe siècle, la France a été vaincue presque dans toutes les guerres qu'elle a entreprises; elle a subi des défaites honteuses et des traités de paix humiliants. Mais, à ce même moment où ses hommes politiques et ses capitaines la servaient si mal, elle avait pour l'honorer ses peintres, ses sculpteurs, ses graveurs; elle avait ses écrivains et ses philosophes; et cela a suffi pour que le XVIIIe siècle soit resté un des siècles glorieux de son histoire. La suprématie que la France a toujours enviée, la vraie suprématie, c'est celle qu'exerce l'intelligence bien plus que la force, celle qui peut contraindre le vainqueur lui-même à s'incliner devant le vaincu. C'est celle-là surtout qu'il nous faut défendre; car, si nous perdions celle-là par notre faute, nous aurions signé notre propre déchéance.

Ce qui importe, ce n'est pas que nos artistes contemporains continuent à bénéficier de la situation acquise; qu'en dépit de la crise financière qui a serré les cordons de toutes les bourses, ils vendent encore mieux que d'autres leurs toiles et reçoivent des millionnaires plus de commandes : c'est qu'ils tiennent leur drapeau d'une main vaillante; c'est qu'ils soient les dignes héritiers des Français qui les ont précédés; c'est que de Saint-Pétersbourg à Boston, en passant par Berlin, quiconque est désireux de bien faire, quiconque est épris de l'art et cherche le beau, continue d'avoir les yeux tournés vers Paris et reconnaisse que là est le foyer lumineux qui éclaire les deux mondes.

C'est à quoi il faudrait penser surtout, et c'est à quoi, hélas! on ne pense pas assez. Quelques-uns de nos artistes, sans doute, font toujours vaillamment leur devoir, savent ce qu'ils veulent et le font de leur mieux; mais combien d'autres tâtonnent, s'élancent tour à tour dans les routes les plus diverses, se cherchant eux-mêmes ou plutôt, à vrai dire, ne cherchant que le succès! Au lieu de s'imposer à l'opinion par l'énergie de leur volonté, c'est cette opinion inquiète et hésitante qu'ils prennent pour guide. Ce qu'ils ont adoré la veille, ils sont prêts à le brûler le lendemain. Le plus triste à dire, c'est que ceux-là précisément sont d'ordinaire les jeunes, ceux que le redoutable scepticisme de la vie devrait avoir le moins touchés, ceux qui devraient avoir le plus d'enthousiasme et de passion. Ils sont sages, nos jeunes gens, sages effroyablement. Ils semblent revenus de tous les voyages avant même de les avoir faits. On dirait qu'ils connaissent d'avance la vanité de toutes les illusions, de toutes les espérances, de toutes les belles folies. Ils commencent par où finissait Candide, par cultiver leur petit jardin. Ils se désintéressent des grandes ambitions, comme si ce n'était pas eux qu'attend, dans peu d'années, la redoutable tâche de soutenir l'honneur du nom français.

II.

Il n'a pas été décerné de médaille d'honneur cette année. Les peintres hors concours qui composent le jury pour cette récompense n'ont pu se mettre d'accord et constituer une majorité, même après trois tours de scrutin. J'avouerai que, de ces trois tours, deux me semblent de trop. La médaille d'honneur n'a pas besoin d'être accordée tous les ans : tout au contraire. Si l'on veut que cette haute distinction garde son prix, il importe qu'elle n'aille jamais qu'à une œuvre véritablement supérieure. Chaque fois que cette œuvre se rencontrera, elle s'imposera toujours. Au-dessus de toutes les rivalités qui peuvent séparer les artistes, le culte de l'art les réunit. S'il y a doute ou hésitation, l'hésitation même est le plus sûr des jugements. Cette fois, on a hésité jusqu'au bout, et je crois qu'on avait raison.

M. Bouguereau est le peintre qui a réuni le plus de suffrages. Je ne ferai pas de difficultés pour reconnaître que son *Triomphe de Bacchus* est l'œuvre la plus complète qu'il nous ait donnée depuis bien des années, celle où se résume le plus complètement sa manière. Le dessin est savant et correct; la composition, bien ordonnée; l'exécution, poussée avec un soin minutieux. On citerait difficilement, même dans les rangs de l'Institut, un autre peintre plus maître de son dessin et de son pinceau et doué d'une plus merveilleuse facilité. Rien ne lui manque, si ce n'est ce peu de chose qui est tout : la personnalité et la passion. Que M. Bouguereau emprunte son sujet au christianisme ou à la mythologie, ce sont toujours les mêmes personnages, le même coloris, la même facture impeccable. Son Olympe et son Paradis ne se distinguent pas.

Il a choisi cette année une des légendes les plus violentes de la fable antique : les mystères de Bacchus, ce dieu terrible qui apporte avec lui l'ivresse, ses danses folles et bientôt ses fureurs. N'attendez ici ni folie ni fureur. Rien qui ressemble moins à une orgie. Des Centaures graves ouvrent la marche; ils mèneraient la théorie d'Éleusis ou celle des Panathénées qu'ils ne s'avanceraient guère d'un pas plus digne, plus majestueux, plus correct. Ces Centaures-là sont en train de pontifier. A l'arrière-garde, le bon Silène sur son âne a plus l'air du roi d'Yvetot que du joyeux ivrogne qu'il est. Un chœur des Bacchantes nues occupe le centre du tableau : elles dansent leur ronde, elles aussi, bien sagement, bien correctement; leurs chevelures s'agitent dans un savant désordre; toutes ont soin de bien tenir leur thyrse. Pourquoi l'une d'elles s'est-elle laissée choir? Elle a dû glisser maladroitement sur quelque grappe de raisin qui se trouvait à terre; car certainement aucune de ces aimables personnes n'a dans la tête seulement un doigt de champagne de trop!

Ce n'est pas l'excès de correction que l'on reprochera à M. Puvis de Chavannes. On aime ou on n'aime pas M. Bouguereau; il suffit de l'avoir regardé une fois pour savoir ce que l'on doit penser de lui. Chaque fois, au contraire, que l'on regarde M. Puvis de Chavannes, on se sent pris d'hésitation. Ce n'est pas seulement qu'il soit fort inégal; c'est aussi qu'il trouble toujours. On l'entend juger de la façon la plus contradictoire, et soi-même, selon les divers moments, on passe à son égard par les impressions les plus opposées. Tout son art repose sur une convention. Il ne voit rien, il n'interprète rien à la façon des autres peintres. Une œuvre de lui n'est pas un dessin, et ce n'est pas non plus une peinture au sens

où nous entendons ce mot. Ne cherchez pas dans ses tableaux d'où vient la lumière : vous chercheriez en vain. Ne lui demandez pas des arbres ressemblant aux arbres que vous connaissez, des gazons qui soient des gazons, un étang qui soit un étang, des montagnes qui soient des montagnes : il ne vous offrira jamais rien de pareil. Ses personnages ne sont pas, eux non plus, des personnages pareils à ceux que vous coudoyez. Ni les tons de leur chair, ni ceux de leur chevelure ne vous rappellent ceux que vous voyez avec vos yeux. Les figures sont semées comme au hasard dans le cadre. Et si vous regardez l'une d'elles attentivement, le dessin ou le modelé risquent fort de ne vous satisfaire qu'à demi.

Toutes ces remarques sont vraies, parfaitement vraies, et les critiques les plus sévères ne le seront jamais trop. Et pourtant, en dépit de tout cela, voici qui n'est pas moins incontestable : c'est que tout cet aspect qui n'est pas celui de la réalité a son harmonie; c'est que toutes ces figures, placées au hasard, se soutiennent et se complètent l'une l'autre; c'est que de l'ensemble se dégage une merveilleuse impression de paix, de sérénité et de grandeur. M. Puvis de Chavannes est un poète à sa manière. Si, au lieu de lui résister, on s'abandonne à lui sincèrement, il fait passer en nous la vision qui est en lui. Il nous transporte loin du monde réel, dans un monde idéal qui vaut qu'on le visite. Quelqu'un disait très justement : « Si l'on rencontrait dans le Campo-Santo de Pise, par exemple, quelque fresque de M. Puvis de Chavannes, on ne songerait guère à contester ni sa lumière, ni sa couleur, ni sa composition ; on le prendrait tel qu'il est, en mettant sur le compte du temps ce qui étonne en lui; on se bornerait à l'admirer. » Le malheur est qu'il est notre contemporain. C'est avec nos yeux que nous regardons *le Bois sacré des muses et des arts,* tout en souhaitant bien volontiers que la postérité voie seulement les qualités d'un artiste dont, en somme, l'ambition, dans sa carrière déjà longue, a toujours été haute.

M. Cormon est un jeune, et de tous les jeunes le seul qui paraisse sincèrement épris du grand art. On n'a pas oublié sa grande composition de *Caïn. La Chasse à l'ours* de cette année nous le montre aussi énergique, mais ayant beaucoup appris dans l'intervalle. La toile est destinée au musée de Saint-Germain et c'est une scène préhistorique qu'elle représente.

L'humanité est sortie des cavernes primitives; elle sait déjà construire des huttes. A gauche, un groupe de jeunes chasseurs revient rapportant un gros ours noir qu'ils ont tué. A côté des chasseurs, de grands chiens fauves qui ressemblent à des loups. Au centre, le chef de la famille, un robuste vieillard, la barbe et les cheveux blancs. A droite, le groupe des femmes et des enfants. Tout cela est d'une belle et fière tournure. L'un des chasseurs surtout est superbe, attachant une bande d'étoffe autour de son bras que la bête féroce a cruellement mordu. On sent bien en lui et en ses compagnons l'orgueil de la belle chasse qu'ils viennent de faire.

Ce que je voudrais dans l'ensemble du tableau, ce serait une couleur moins triste et moins sombre. J'imagine que le soleil brillait, il y a quelque trois ou quatre mille ans, aussi bien qu'aujourd'hui, et pourquoi ne pas nous le montrer? Pourquoi aussi les types sont-ils si divers? Les chasseurs de gauche appartiennent bien tous à la même race; avec des épaules plus larges, des muscles plus solides, il me semble retrouver en eux le type de nos Français du Midi. Mais d'où viennent les femmes de droite avec leurs superbes cheveux rouges et la blancheur de leur peau? Elles sont d'une autre race; elles viennent d'un autre pays. L'amour du pittoresque l'a certainement emporté sur le souci de la vraisemblance.

Et nous voici justement amenés à la grosse critique que je ne puis m'empêcher d'adresser à cette œuvre remarquable. M. Cormon semble attiré par la peinture des âges légendaires. Tel était déjà son *Caïn,* et telle est sa *Chasse à l'ours.* Ni lui ni nous n'avons vu les gens de l'âge de pierre, pas plus que nous n'avons vu le fils maudit d'Adam. Il lui faut demander pour des œuvres pareilles un trop grand effort à son imagination et à la nôtre. Les moyens de contrôle et d'information font complètement défaut. Il a beau jeu sans doute pour répondre à toutes nos critiques : « Qu'en savez-vous? » Mais c'est là un argument que nous pouvons lui retourner. Puisqu'il possède les grandes qualités du peintre d'histoire, ne consentira-t-il pas à choisir un de ces jours un sujet qui nous mette tous plus à l'aise? Il me semble aussi qu'après avoir peint un si grand nombre de nos vénérables ancêtres, dont le peigne n'a jamais touché les cheveux, ni l'eau effleuré le corps, il pourrait éprouver la tentation de peindre enfin une humanité un peu peignée et un peu lavée. Ce lui serait du même coup une occasion de débarbouiller ses pinceaux.

L'Été de M. Colin fait, par la composition, songer à M. Puvis de Chavannes. Il n'a pas la grandeur du *Bois sacré des muses et des arts;* nous n'y trouvons pas non plus une convention que nous ayons peine à accepter. C'est ici l'un des plus charmants tableaux du Salon, et dont l'image reste tout aimable dans les yeux. Une fraîche pelouse sur laquelle s'offrent à nous deux ou trois belles formes de femmes nues; plus loin, une rivière limpide; plus loin encore, un versant de colline plantée d'arbres verdoyants : un air léger, un ciel d'un bleu frais et sans nuages: tel est le tableau de M. Colin. A vrai dire, ce n'est pas l'été, c'est le printemps; ce n'est pas août qu'il nous montre, c'est le triomphant mois de juin. Mais qu'importe le titre? L'air est tiède, la nature est joyeuse, le ciel rit, les oiseaux gazouillent, la beauté rayonne partout, enchante les yeux et transporte les cœurs : il fait bon vivre! Voilà ce que célèbre la toile de M. Colin. Glorifie qui voudra la laideur, et répète qui voudra que ce monde est maudit : la vieille chanson païenne de la jeunesse et de la vie, que redit M. Colin, est encore la plus vraie comme elle est la plus belle.

L'art de M. Henner repose tout entier sur une convention, aussi bien que celui de M. Puvis de Chavannes. Regardez un peu attentivement sa peinture. La couleur de son ciel n'est pas la couleur du ciel; ni ses arbres, ni ses gazons n'ont la

couleur des arbres ou du gazon. La couleur de ses personnages n'est pas davantage la couleur vraie de la chair. Et pour le dessin il en est chez lui absolument de même que pour la couleur. Vous ne pourriez jamais dire l'essence d'aucun de ses arbres; dans la représentation de la figure humaine, il abrège ou supprime quantité de détails; il noie volontairement dans un vague contour les extrémités. Chez lui, la lumière vient toujours frapper un point unique, concentrer toute son action sur l'objet sur lequel l'artiste veut attirer l'œil du spectateur. Jamais dans le plein air rien de pareil ne s'est vu; ce n'est que dans l'atelier que l'on peut par des moyens factices obtenir ce clair-obscur. Mais ce qui distingue la convention de M. Henner de celle de M. Puvis de Chavannes, c'est que le spectateur y entre comme de lui-même et l'accepte sans effort, si bien que souvent il ne s'en doute même pas. Il y a chez M. Henner du procédé, disons le vrai mot, souvent de l'escamotage; mais nous nous faisons si bien ses complices, que nous ne nous apercevons même pas que nous sommes ses dupes.

Et le résultat auquel il arrive par ce procédé, le voici. C'est que ce qu'il veut mettre en relief et faire comprendre, il le fait comprendre à merveille; que ce qui l'a intéressé devient tout aussitôt ce qui nous intéresse. On peut, au nom de la réalité, faire cent critiques à M. Henner, toutes fondées, et il n'y a guère cependant de plus puissant réaliste que lui. Aucun autre de nos contemporains n'a eu, plus que lui, le sentiment antique, le culte de cette beauté de la forme humaine divinisée par la Grèce. Lui seul, depuis Prud'hon, serait digne d'illustrer certains chants de l'*Odyssée* ou les *Idylles* de Théocrite. Sitôt que l'on entre dans la salle où est exposée sa *Nymphe en pleurs*, digne sœur de tant d'autres nymphes, cette petite toile attire les yeux. On ne voit plus qu'elle; elle tue tout ce qui l'entoure; c'est comme une fenêtre ouverte sur un monde idéal et enchanteur. Le cadre est petit et l'œuvre est grande. Aucune statuette antique n'a plus de grâce, plus de délicatesse et n'est plus vivante. On ne s'étonne pas que bon nombre des juges de cette année aient donné à M. Henner leur voix pour la médaille d'honneur. C'est cette nymphe que j'aurais voulu voir acheter par l'État, et non pas l'autre tableau de M. Henner qui représente *le Christ au tombeau*. Mais l'État a rarement de chance dans ses achats; et peut-être, d'ailleurs, *la Nymphe en pleurs* n'était-elle plus à vendre.

Si l'on veut voir ce que c'est que l'art, on n'a qu'à regarder, après la petite toile de M. Henner, *le Massacre de Machecoul*, de M. François Flameng. Certes, ce n'est pas ici la grandeur matérielle qui fait défaut. Le cadre est l'un des plus vastes du Salon. On a bien voulu m'expliquer le sujet et je transmets telle quelle l'explication à mes lecteurs.

Nous sommes ici tout au début de la guerre de Vendée. Le curé de Machecoul avait accepté la constitution civile du clergé et lui avait prêté serment, et une partie de la population avait fait comme lui. Les insurgés des environs arrivent et, tandis que l'on allume les incendies, on attache le curé constitutionnel à un arbre; on le fusille; on fusille autour de lui ses partisans, hommes et femmes. L'exécution terminée, belles dames et seigneurs viennent se donner le plaisir de contempler le massacre. Ainsi s'explique que fusilleurs et fusillés portent les mêmes costumes, ce qui d'abord surprenait.

Je ne fais pas plus d'objections au choix de ce sujet qu'à celui de tout autre. L'esprit souffle où il veut; le peintre trouve son inspiration où bon lui semble. Ce sujet-ci a le défaut d'être obscur pour tous, un certain nombre d'érudits exceptés; mais c'est l'affaire de quelques lignes à inscrire sur un catalogue ou au bas du cadre. Ce que je reproche à M. Flameng, et ceci est plus grave, c'est que rien ne nous émeut dans cette vaste et tragique peinture. Il lui a suffi de s'adresser uniquement aux yeux. Il a peint de belles taches de sang; oui certes, de belles taches de sang avec des filets rouges qui serpentent à droite et à gauche comme des branches de corail! Il a peint surtout de belles robes rayées, des chapeaux extraordinaires. Son tableau est une des premières natures mortes du Salon. Et après? Ce qui nous intéresserait, nous, ce serait de voir les sentiments et les passions qui agitent tous ces personnages. Quand l'humanité est féroce, c'est, n'en doutez pas, qu'elle est passionnée. Les spectateurs et les spectatrices de M. Flameng ont l'air tout juste aussi émus que les grands chiens qui, eux aussi, prennent part à la fête. Et puis, en vérité, on voudrait bien aussi que tous ces personnages fussent mieux dessinés. Il y a surtout certaine femme, gisant à terre, dont les bras, les jambes et le torse forment l'ensemble le plus désagréable qu'ait jamais offert créature du bon Dieu. Et puis, on voudrait bien qu'il y eût plus d'air autour des figures, que toutes ces taches de couleurs, jetées les unes à côté des autres, fissent une salade moins panachée. Et puis... bien d'autres choses encore. Si M. Flameng, qui paraît avoir de l'ambition et qui n'est assurément pas sans talent, veut se faire une place parmi nos artistes, qu'il apprenne d'abord la simplicité. Qu'il se persuade aussi que ce n'est pas l'habileté de la main, si importante qu'elle soit, mais la vigueur de l'intelligence et la puissance de l'émotion qui sont les deux qualités maîtresses de la peinture, comme de tous les arts.

III.

C'est là ce qui m'effraye surtout et m'inquiète pour tant de nos jeunes peintres. Ils ne pensent pas assez; ils ne se donnent pas la peine de penser. Ils se sont donné cette peine de réfléchir pour leur premier tableau, ou bien un heureux hasard les a favorablement servis; et alors, un peu enivrés par leur succès, les voilà qui vont devant eux, prenant le premier thème qui s'offre à eux pourvu qu'ils y voient un prétexte à tels ou tels effets de blanc, de gris, de bleu ou de rose, qui les tentent.

Je n'en veux pas à M. Comerre de son *Pierrot*. Sa *Japonaise* parisienne de l'an dernier était une symphonie en rose; son *Pierrot* de cette année est une symphonie en blanc Il a réussi ce dernier tour de force mieux encore que le pre-

mier. Tous ces blancs se détachent les uns sur les autres dans une gamme qui caresse l'œil agréablement. Il faudra pourtant bien que M. Comerre essaye un de ces jours autre chose que de nous montrer une quatrième, une cinquième ou une sixième symphonie dans les couleurs de l'arc-en-ciel.

Je suis loin d'en vouloir à M. Escalier d'avoir mis sa signature au beau milieu de ce grand cadre qu'il a intitulé *la Bonne aventure*. Il est superbe, son escalier monumental au bas duquel se tient une Bohémienne et sur les marches duquel on voit descendre nombre d'élégants cavaliers menant par la main de belles dames. Le sujet ici n'est qu'un prétexte, et nous en faisons bon marché. Les toilettes sont très charmantes, les personnages ont fort bonne mine, la perspective s'arrange très heureusement; tout l'ensemble est d'une couleur fraîche et riante qui réjouit les yeux. Cette décoration fera une figure excellente dans le château qui, je suppose, l'attend. Nous applaudissons des deux mains, et nous aurions bien tort de ne pas applaudir. Mais supposons que demain il plût à M. Escalier de prendre quelque grand sujet de l'histoire politique ou de la légende sacrée et de le traiter comme il a fait celui-ci : alors nous crierions; et, cette fois encore, nous aurions raison.

Or c'est là ce que font malheureusement plusieurs de nos peintres, de ceux en qui nous espérions, et nous avons peine à nous résigner.

Voici, par exemple, l'historiographe du *Miracle des roses* de saint François d'Assise, M. Duez. Ce qui l'a attiré et séduit dans ce sujet, je le vois bien: un grand effet de blanc, avec la neige étendue sur le sol, les robes rousses des moines, le torse nu du saint, un gros bouquet de roses, voilà de quoi faire, pour un peintre délicat, de jolies antithèses de couleur. Mais, franchement, est-ce bien là comprendre et interpréter comme elle doit l'être la légende chrétienne du bon saint? Tout ascétique qu'elle pût être, la tête de saint François était, n'en doutons pas, dans la réalité, autrement modelée, autrement solide et plus véritablement en relief qu'elle ne nous apparaît dans le tableau de M. Duez. En dépit de ses qualités d'exécution remarquables, cette composition trouble et surprend plus qu'elle ne charme. C'est qu'elle ne satisfait pas l'esprit; c'est qu'en la regardant la raison fait mille objections, auxquelles on ne trouve rien à répondre.

J'engagerai volontiers M. Duez à regarder le petit tableau dans lequel M. Olivier Merson s'est, lui aussi, inspiré d'une légende, celui où il nous montre Fra Angelico endormi au pied de son échafaudage et, pendant ce temps, les anges achevant les figures qu'il a commencées. La légende est toute poétique et charmante; l'admiration populaire n'a adressé à aucun artiste chrétien un plus délicat hommage. La partie inférieure du tableau, je l'abandonne volontiers: des échafaudages, le long d'une muraille, ne sont jamais bien intéressants à regarder. Mais le haut est absolument exquis. La fresque ébauchée, les deux figures d'anges, dont l'un tient le pinceau, dont l'autre porte le baquet aux couleurs, sont de l'exécution la plus délicate. L'artiste a retrouvé pour les peindre quelque chose du sentiment de Fra Angelico lui-même. Il s'est laissé émouvoir et c'est pour cela qu'il nous émeut.

M. Benjamin Constant avait débuté, avec son *Entrée de Mahomet II à Constantinople*, de la façon la plus brillante. Il nous avait permis d'attendre de lui, autant qu'un coloriste, un véritable peintre d'histoire. Depuis, il s'est contenté d'être un peintre de genre et de chercher le pittoresque dans des scènes de la vie mauresque. Son tableau de cette année est intitulé *les Chérifas*. J'avoue mon ignorance: les Chérifas m'étaient et me sont encore totalement inconnus ou inconnues. L'auteur eût été bien aimable de nous renseigner, nous autres pauvres Parisiens, par quelques lignes d'explication ajoutées au catalogue. Il me semble bien deviner que nous sommes ici dans le harem de quelque roi maure. Ce monarque, couleur de cirage, possède d'ailleurs un intérieur fort bien meublé au point de vue des tapis. En fait de beautés d'ébène, son grand eunuque, celui-là même que nous voyons assis avec une indifférence qui s'explique, a dû lui rassembler tout ce que le marché offrait de plus présentable. Ni ce gardien du sérail ni les sultanes n'ont l'air de se divertir beaucoup. Il se peut fort bien, du reste, que le harem ne soit nulle part follement gai. Je ne contesterai pas le mérite de certains effets d'ombre et de lumière, la facilité du pinceau, sa trop grande facilité même; mais me demander de m'intéresser aux Chérifas, c'est aller bien loin: avec la meilleure volonté, je n'y puis parvenir.

Le jury avait accordé, l'an dernier, au risque d'étonner fort le public, une première médaille à M. Henri Martin. Pour récompenser le jury, M. Martin expose cette année une *Malédiction de Caïn* qui s'étale dans un cadre énorme. Le récit biblique nous dit qu'après le meurtre d'Abel Jéhovah marqua Caïn d'un signe au front. Caïn s'enfuit au pays de Nod et là prit femme. M. Martin a introduit dans la légende deux modifications : il a supposé que Caïn est déjà marié, ce qui lui a permis de nous montrer à côté du maudit une femme fort médiocrement belle d'ailleurs. Il a supposé également que Jéhovah n'avait pas mis lui-même le signe au front de Caïn, mais qu'il avait chargé de cette besogne un ange, exécuteur de ses hautes et basses œuvres. Mais cela n'est rien encore. Pour marquer Caïn du signe de la réprobation, savez-vous comment l'ange s'y prend? Au lieu de se placer devant Caïn, il se campe en l'air derrière lui, vêtu d'une robe bleue, ses grandes ailes éployées; puis, étendant le bras en avant, il enfonce son index dans le front du fratricide. Je vous promets, par exemple, qu'il l'y enfonce bien! Le doigt entre dans ce crâne absolument comme il ferait dans une motte de beurre. Caïn fait une triste figure, et l'on s'explique en effet que l'opération lui fasse grand mal. Est-ce là, je le demande, le sens du récit biblique? Qu'en devient la hauteur morale lorsque nous le voyons ainsi travesti? Quand même les figures de M. Henri Martin seraient vigoureusement dessinées et belles, quand même la couleur serait harmonieuse, il suffirait d'une semblable composition pour tout gâter.

IV.

M. Jean-Paul Laurens s'est constitué depuis longtemps déjà l'historiographe de la papauté — un historiographe sévère. Il nous montre, cette année, la *Vengeance du pape Urbain VI.* Le vicaire de Jésus-Christ a fait étrangler dans une prison basse quatre cardinaux convaincus d'avoir conspiré contre lui. On voit encore, passée dans un anneau du plafond, la corde qui a servi à les pendre. Urbain VI vient s'assurer en personne que sa vengeance est satisfaite et que ses victimes sont bien mortes. Le corps d'un ennemi mort, disait Vitellius, sent toujours bon. Tel paraît être l'avis du souverain pontife. La peinture a l'énergie sauvage, elle a aussi la dureté des œuvres habituelles de M. Jean-Paul Laurens.

Un autre peintre, M. Jules Garnier, avait, lui aussi, emprunté à l'histoire des papes le sujet de son tableau de cette année. *Borgia s'amuse,* tel était son titre. Il avait mis en action une page des chroniques de Burchardt. Le pape Alexandre VI, Mme Lucrèce, sa fille et César Borgia son fils, s'offrent comme distraction, à la fin d'un souper et tout à fait en famille, une fête de haut goût. Une demi-douzaine de jeunes personnes en costume de nymphes antiques exécutent devant eux une danse aimable. Un serviteur leur distribue des poignées de sequins; il ne leur manque guère que des poches où déposer ces présents.

Le jury d'admission s'est ému et n'a pas reçu le tableau. On a invoqué la décence publique, les femmes et les enfants étant reçus au Salon. La susceptibilité me paraît un peu exagérée. Il y a au Salon bien d'autres demoiselles aussi peu vêtues que celles-ci; et si les nymphes de M. Jules Garnier laissent un peu à désirer au point de vue de la beauté, je n'ai pu découvrir où est leur indécence. Je crois plutôt que c'est le sujet en lui-même qui a offensé la pudeur du jury. C'était prendre peut-être de la mémoire d'Alexandre VI plus de souci que n'en prend l'Église elle-même. Il y a beau temps que le catholicisme sait ce qu'il faut penser du pape Borgia et l'a sévèrement jugé. En excluant le tableau, on lui a donné plus d'importance qu'il n'en eût eu probablement; il a été exposé à part, avenue de l'Opéra; on lui avait fait une petite réclame de scandale dont il a bénéficié. Ce que je lui reprocherai le plus, quant à moi, c'est de ne justifier nullement son titre. Non, vraiment, Borgia ne s'amuse pas, et Mme Lucrèce ne s'amuse pas, et César Borgia ne s'amuse pas davantage! Ils ont l'air tous trois, avec leurs airs ahuris, de s'ennuyer parfaitement à ce spectacle qui leur est donné. Le seul vrai philosophe me paraît être ce respectable chien couché aux pieds du pape et qui sommeille paisiblement.

Le nom de M. Jules Garnier amène celui du peintre Ulmann, qui vient de mourir. Il y a trois ans, en effet, M. Jules Garnier avait mis en scène la mémorable séance de l'Assemblée nationale où la maladresse de M. de Fourtou valut à M. Thiers, renversé par la coalition du 24 Mai, une si magnifique ovation. Le ministre de l'ordre moral voulait faire honneur à ses amis de la libération anticipée de la France : « Le libérateur du territoire, s'écria Gambetta désignant M. Thiers, le voilà! » Et toutes les Gauches se levèrent dans un superbe élan. L'année même où M. Garnier exposait ce tableau, un grand dessin d'Ulmann représentait la même scène. Je ne ferai point la comparaison que tout le monde fit alors du tableau et du dessin. Ulmann, depuis trois ans, avait repris et développé sa composition. Il l'avait transportée sur la toile. Il avait mis à écrire cette noble page d'histoire tout son effort, toute sa conscience, tout ce qu'un long travail et une volonté obstinée lui avaient appris de son art. Il venait d'achever son œuvre lorsqu'une mort prématurée l'a enlevé; il ne lui a pas été donné de recevoir la récompense de son long travail.

Le tableau a été acheté par l'État; il figurera au musée de Versailles, où sa place était comme marquée. En même temps que les amis de la peinture le regarderont avec intérêt, les historiens qui voudront connaître la physionomie de l'Assemblée nationale, les figures des principaux hommes politiques français de tous les partis au mois de juin 1877, y trouveront de précieux documents.

Je n'ose espérer que le conseil municipal de la ville de Paris, qui aime à réunir les tableaux utiles à l'histoire de la grande ville, fasse l'acquisition de la toile que M. Jean Béraud a intitulée *A la salle Graffard.* Et pourtant c'est, à sa manière, un tableau d'histoire et des plus curieux, que cette peinture d'une réunion publique de notre temps. Cet extraordinaire président escorté de ses deux extraordinaires assesseurs; cet orateur, la bouche grande ouverte et le bras levé; ces hommes et ces femmes assis sur les gradins, applaudissant et criant; cette fumée des pipes et des cigarettes qui s'élève épaisse à couper au couteau; tout cela, ce sont bien des signes de notre temps qui méritaient d'être notés par un observateur. Ils sont bien intéressants aussi et bien curieux, MM. les journalistes, ou plutôt MM. les *reporters,* assis au pied du bureau, autour de la table carrée, et faisant leur métier. Celui-ci écrit et couvre des feuillets à la hâte; celui-là, dédaigneux, renversé légèrement en arrière, le pouce dans l'emmanchure du gilet, écoute indolemment les sottises que débite l'orateur. Le temps n'est plus des informateurs de journaux bohèmes et faméliques; M. le reporter est le roi du jour; son chapeau est tout neuf et luisant; il a le meilleur tailleur et ne porte que des pardessus de fourrure; sa canne est un jonc de prix; il va partout, c'est le devoir professionnel; il se moque de tout, car avant vingt ans il est revenu de toutes les utopies; il a la conscience de ce qu'il vaut et sait toute l'importance de son rôle social. S'il lui manque l'orthographe assez souvent, le prote la connaît pour lui; et, s'il sait le français médiocrement, et l'histoire et le reste, ce n'est pas la majorité de ses lecteurs qui s'en apercevront.

Quel amusant tableau que celui de M. Jean Béraud ! Que d'observation, que de malice, que d'esprit au meilleur sens du mot! Il y a bien ici sans doute une légère pointe d'ironie et de charge; mais elle s'arrête juste à ce moment où l'ironie verserait dans la caricature. La salle Graffard a bien inspiré M. Béraud. Sa peinture, souvent un peu dure et un

peu sèche, est cette fois grasse et moelleuse. Tout s'y fond dans une heureuse harmonie. On ne peut lui adresser que des compliments.

V.

Le temps presse; il me faut passer vite sur bon nombre de tableaux. Je mentionne en courant le joli tableau oriental que Brousse a inspiré à M. Albert Aublet et que le peintre a intitulé *Esqui-djamlidja,* et *l'Exorcisme arabe* de M. André Brouillet, et le *Boucher tunisien* de M. Maurice Bompard, d'une si étonnante exécution, une fois vaincue la première répugnance que le sujet nous inspire; et *la Tentation de saint Antoine,* bien étrange, si l'on veut, comme composition, mais spirituelle et toute jolie à regarder, de M. Daux. Je ne fais que mentionner la vive pochade que M. Deschamps a intitulée *la Recherche de la paternité;* la coquette *Léda,* que M. Mercié, je ne sais pourquoi — ou plutôt je sais trop bien pourquoi, car il a songé seulement à la tache de couleur, — nous a présentée en compagnie d'un cygne noir. Je passe plus rapidement qu'il ne faudrait sur l'agréable *Naïade* de M. Aimé Morot et sur sa *Course de taureaux* pleine de mouvement, de couleur et de vie. Je passe aussi sur *l'Aurore* svelte et gracieuse de M. Jules Lefebvre, tout enveloppée d'une blanche vapeur. A côté de ces peintres, j'en oublie bien d'autres qui mériteraient d'être mentionnés. Je veux, en finissant cette revue des tableaux, dire quelques mots de deux artistes encore, de M. Lhermitte et de M. Jules Breton.

J'ai dit plusieurs fois déjà tout le cas que je fais de M. Lhermitte. Il s'est fait le peintre, après Millet, de la vie de nos paysans, et, quand il nous les montre dans leur vie simple et leurs rudes travaux, ce n'est pas pour nous offrir de faciles caricatures. Il les aime, il est en communion d'âme avec eux, il sait voir leur grandeur. Ses figures sont des symboles et des types plus encore que des portraits. Tels étaient dernièrement ses *Moissonneurs,* telle était sa *Fileuse.* Les *Vendanges* de cette année continuent la série commencée. Il a comme personnifié la vendange sous les traits d'une belle et robuste créature qui remplit ses paniers des grappes mûres des ceps. Et pourtant il faut être assez l'ami de M. Lhermitte pour lui dire qu'il s'est trompé cette année. Sa couleur gâte un tableau dont le dessin serait probablement superbe. Rien n'est plus déplaisant aux yeux que la tonalité rougeâtre et violette de cette toile. Et, quand l'œil est offensé devant un tableau, il n'y a plus d'admiration qui tienne.

M. Jules Breton a deux tableaux. L'un est intitulé *Sur la route en hiver.* Beaumarchais a dit assez brutalement, par la bouche de l'ivrogne Antonio, que l'amour est de toutes les saisons. L'an dernier, dans une de ses œuvres les plus parfaites et les plus poétiques, par une belle matinée d'été, M. Breton nous montrait un jeune homme et une jeune fille des champs séparés par un ruisseau et échangeant d'une rive à l'autre de doux propos d'amour. *Sur la route en hiver* est le pendant de cette composition. Une neige épaisse couvre la campagne. Un jeune homme, une large pelle à la main, la relève en haut talus à droite et à gauche et déblaye la route. Une jeune paysanne passe, son panier au bras, frileusement enveloppée de son caraco. Ils se sont regardés, ils se sont souri, et c'est assez pour que tous deux ne sentent plus ni le vent qui souffle ni le froid qui tout à l'heure encore les faisait grelotter.

L'autre tableau est plus important. Il représente la *Première communion au village.* Vêtues de leurs robes blanches sur lesquelles retombent leurs longs voiles, le grand cierge à la main, les premières communiantes, deux à deux, se dirigent vers l'église, remontant la route que bordent à droite et à gauche les haies épaisses et les lilas en fleur. Derrière elles, les premiers communiants en vestes de drap, le large ruban blanc noué autour du bras gauche, le cierge à la main eux aussi. A mesure que le cortège avance, il grossit; la procession sera complète tout à l'heure. Le beau soleil des derniers jours de mai sourit à cette fête; il jette sur la procession et sur le sol les ombres tremblantes du feuillage mêlées à ses rayons dorés. Une fillette s'est détachée du groupe; elle vient au passage embrasser le grand-père et la grand'mère et recevoir en cet heureux jour leur bénédiction. La grand'mère est verte et vigoureuse encore; quant au grand-père, il est bien vieux et bien cassé déjà, car la vie du paysan est rude; les rhumatismes sont arrivés. Assis sur une chaise, à la porte de l'humble maison, il regarde, et bien des souvenirs lui reviennent à ce spectacle. Il se rappelle le temps lointain où c'était lui qui passait sur ce même chemin, le cierge à la main, tout joyeux de grandir, impatient d'être homme, le cœur plein de confiance et d'espérance. Maintenant il est vieux; sa journée est finie; il va bientôt aller s'endormir dans le cimetière, là-bas près de l'église, où dorment ses pères. C'est le tour de ses petits-enfants de grandir, d'espérer, d'être joyeux et forts, en attendant qu'eux aussi déclinent et vieillissent et soient remplacés par leurs petits-enfants. Il n'éprouve ni colère ni envie : à quoi bon d'ailleurs? Il accepte la loi et se résigne; tout ce qu'il souhaite, c'est que la vie soit douce à l'insouciante enfant qui vient l'embrasser; ce qu'il peut maintenant espérer de bonheur pour lui-même, c'est la vue du bonheur de ceux qu'il aime.

Je voudrais que nos peintres réalistes, M. Roll, par exemple, dont les deux grandes figures, son *Ouvrier cimentier* et sa *Crieuse de vert,* ne manquent ni de force ni de véritables qualités de peintre, voulussent bien regarder ces *Communiantes* de M. Jules Breton. Ils trouveraient ici, eux qui parlent tant d'humanité contemporaine et de réalité, un réaliste sincère, un observateur de son temps. Mais M. Jules Breton est, en outre, un poète; il met son âme dans ses ouvrages; il parle à l'intelligence des spectateurs et à leur cœur en même temps qu'à leurs yeux. Au delà de ce qu'il montre, il nous laisse à tous quelque chose à deviner et à rêver : c'est cet au delà qui s'appelle l'idéal. Je trouve bien un peu exagérée, pour ma part, certaine note violette qui revient un peu trop fréquente dans ce tableau et qui ne me semble pas agréable; mais c'est là une tache légère. M. Breton continue à occuper vaillamment la haute place qu'il a prise dans l'art français.

VI.

J'arrive maintenant aux portraits. Ils sont, comme à l'ordinaire, fort nombreux et, comme à l'ordinaire aussi, de qualité fort différente. Bon nombre de ces portraits ne sont, eux aussi, à proprement parler, que des natures mortes, un prétexte à montrer une couleur plus ou moins brillante, à prouver que l'artiste sait rendre l'éclat de la soie, la légèreté d'une dentelle, le reflet d'un velours ou la magnificence d'un rideau. Ce qui attire l'œil d'abord, c'est une robe, c'est un ruban, c'est un fauteuil, une tapisserie. La figure humaine vient là comme accessoire. En dépit de tout cela, le portrait est encore un des genres qui, à l'heure actuelle, font le plus d'honneur à l'école française. Et tant qu'il en sera de même, il faut se garder de désespérer.

Il y a au Salon de cette année tout près d'une douzaine de bons portraits. Je citerai volontiers, parmi les meilleurs, la jeune fille de M. Jules Lefebvre, qui est d'une harmonie un peu pâle, mais gracieuse et distinguée. Je citerai aussi le petit portrait où M. Pille a représenté le peintre Benjamin Constant, et le grand portrait où M. Brispot nous montre M. Cormon assis sur son échelle et travaillant justement à cette *Chasse à l'ours* qui est exposée dans le salon carré. M. Lehmann, dont les débuts nous avaient si vivement frappés l'an passé, est moins heureux cette fois : son portrait de femme en rose est bien loin de valoir, soit au point de vue de la couleur, soit au point de vue du modelé, l'aimable figure qu'il nous avait présentée au Salon dernier. Un joli portrait, en revanche, c'est celui de M. Capy. — Un Russe naturalisé Français, M. Merwart, a bien rendu la physionomie toute vive et intelligente de cette femme supérieure, Mme Louise Ackermann, qui comptera parmi les vrais poètes du XIXe siècle, bien qu'elle n'ait pas écrit les *Blasphèmes*. — Nous retrouvons, cette fois encore, M. Paul Dubois avec deux petits cadres achevés : une tête d'enfant et un portrait de femme.

Je n'arrive pas à goûter, quelque effort que j'y fasse, le grand portrait d'amazone de M. Élie Delaunay. Je reconnais qu'il se trouve de rares qualités de peintre dans cette robe grise qui l'enveloppe et dans ce haut chapeau gris qui la coiffe; mais tout le cadre alentour, je veux dire l'escalier, la muraille de la maison, les plantes en fleurs, est d'un aspect bien dur. M. Delaunay a pris heureusement sa revanche dans le portrait de M. Régnier, qui est à côté. Cette figure vive et fine, ces yeux clairs où pétille l'intelligence, tel est bien ce vieillard correct et distingué, resté si jeune, qui a été l'un des premiers comédiens de son temps, le professeur excellent et respecté qui a formé tant de bons élèves.

C'est un des bons portraits de M. Carolus Duran que son portrait d'homme. Nous l'avions vu déjà au cercle de la place Vendôme et nous le revoyons avec plaisir. Il a de l'éclat et n'est point tapageur. L'impression qui s'en dégage est une impression d'harmonie.

Et M. Cabanel, lui aussi, mérite cette fois de sincères éloges. Sa peinture est plus ferme et plus franche, moins enjolivée, moins affectée. Son portrait de Mme E. H. tout particulièrement lui sera compté par ceux-là mêmes qui goûtent le moins sa manière.

C'est presque un tableau que le portrait de M. Ibels, exposé par M. Renouf, mais un tableau où la figure humaine tient la grande place, où tous les accessoires sont intelligemment choisis pour nous faire connaître l'homme, ses goûts, ses habitudes, sa vie. Un portrait ainsi composé est un portrait complet. Et pourtant, je ne le cacherai pas, je serais fâché de voir M. Renouf abandonner, même pour des portraits de ce genre, la grande peinture. Son *Bateau de sauvetage* de l'an dernier avait d'autres ambitions et était d'une autre portée. Qu'il revienne bien vite à sa vocation véritable; il n'a qu'à y gagner, et nous aussi.

M. Chartran m'inquiète un peu. Son portrait de Mme Suzanne Reichemberg ne vaut pas ses petits portraits de l'an dernier. Quant au second, il est franchement médiocre.

Sous ce titre : *Au travail,* M. Paul Langlois a exposé le portrait de son père, le colonel Langlois, comme l'appellent, en souvenir de l'année terrible, tous ceux qui l'aiment, je veux dire tous ceux qui le connaissent. Ce portrait est parlant. Assis à sa table de travail, au reflet de la lampe, sa plume à la main droite, sa pipe dans la main gauche, le vaillant député de Seine-et-Oise écrit, ou plutôt il va écrire. Les yeux fixes, dirigés en avant, suivent la pensée et cherchent en quelque sorte à la saisir.

Ce portrait a donné lieu à un incident. Le jury avait décerné à l'auteur une mention honorable; l'artiste, qui me semble avoir hérité du sang vif de son père, a refusé la récompense par une lettre écrite d'une bonne encre. Je crois en principe qu'il a eu tort. Quand on se soumet à un jury, il faut accepter ses décisions, les trouvât-on injustes. Le pape seul est infaillible sur cette terre. Et pourtant, et pourtant!... Je m'explique la mauvaise humeur de M. Langlois. Le public, qui est le grand juge, après tout, lui avait décerné mieux qu'une mention honorable; c'est justement pour cela qu'il eût pu peut-être prendre l'accident avec plus de philosophie. Il ne tardera pas à trouver sa revanche auprès du jury lui-même.

Un autre portrait a fait plus de bruit encore, plus de bruit même, ou j'en serais bien surpris, que ne le souhaitait son auteur. C'est le portrait de Mme G., par M. John Sargent. Il est toujours délicat de parler d'un portrait, d'un portrait de femme surtout. Il est bien difficile, dans ces sortes d'ouvrages, de séparer l'artiste du modèle; et, quand un critique tient à ne pas manquer de discrétion, le meilleur et le plus piquant de ce qu'il aurait à dire reste le plus souvent dans sa plume. Le portrait de M. Sargent, dont on avait beaucoup parlé à l'avance, a été tout près de faire un scandale. Il a été tout à la fois un étonnement et une déception; si la chose était à refaire, je doute qu'il fût exposé. Tout ce que j'en dirai, c'est qu'il y a bien du talent dans cette œuvre manquée : les noirs de la robe, la table sur laquelle le modèle tient une main appuyée sont d'une couleur délicate et discrète. Ce bras aussi, qui appuie sur la table, est d'un dessin bien juste et bien élégant. Et maintenant la tête est à

la fois trop grosse et trop blanche; les tons des épaules et du cou ne sont pas ceux de la vie, cela est trop certain. L'œuvre entière est étrange, mal équilibrée, choquante même si l'on veut. C'est bien décidément une erreur.

Veut-on que je dise, en finissant, le plus beau portrait du Salon à mon gré? C'est un portrait de M. Wencker. Non pas son grand portrait de femme debout, vêtue d'une robe de velours, mais son petit portrait d'homme. M. Wencker a un grand mérite, un mérite rare : il ne cherche pas à embellir, à flatter. Ceux qui veulent poser pour les Adonis, qui désirent que le peintre supprime les rides de leur front et les fils blancs de leur chevelure, qu'il arrondisse leur menton ou donne à leur nez la proportion du type grec, feront bien de ne pas s'adresser à M. Wencker. Il est scrupuleux, il est même impitoyable. Mais, en revanche, ce qu'il voit, ce qu'il sait rendre, ce qu'il s'applique à saisir et à exprimer, c'est le caractère d'une physionomie. L'homme reçoit ses traits du hasard; mais ce qu'il fait par l'exercice de la volonté, par l'action de son intelligence, par les émotions qu'il a traversées dans les épreuves de la vie, c'est sa physionomie. Pour qui sait bien le regarder, tout visage d'homme révèle une âme et raconte une existence. Ce livre de la figure humaine, l'honneur de tous les grands peintres de portraits, de Raphaël à Velasquez, en passant par Titien, Rubens et Rembrandt, a été de savoir le lire et le comprendre. Il n'y a pas de bon peintre de portraits sans un psychologue et un moraliste. Je n'ai pas de rang à assigner à M. Wencker; mais, de tous nos peintres de portraits contemporains, aucun ne me semble doué de plus d'intelligence, de plus de perspicacité, ni se faire une plus haute idée de son rôle d'artiste.

VII.

C'est par un mot sur nos paysagistes que je terminerai cette revue. Ceux qui me font l'honneur de suivre ces comptes rendus annuels du Salon connaissent mon faible pour les paysagistes de notre temps. Tandis que, parmi leurs confrères, tant d'autres tâtonnent sans cesse et, ne sachant au juste où trouver la bonne voie; s'inquiètent des goûts du public, suivent la mode et vont, sans grande conviction, d'une tentative à une autre tentative, du profane au sacré, de l'antique au moderne, de l'histoire au genre, nos paysagistes, plus heureux, parcourent tranquillement la carrière où d'illustres maîtres les ont précédés. C'est à peine si le vieux paysage historique conserve encore deux ou trois fidèles attardés. Le long exode est fini; ils sont en possession de la terre promise, et cette terre promise, c'est notre belle terre de France avec son admirable variété de sites pittoresques : au midi, avec ses belles lignes de montagnes, sa franche lumière, déjà semblable à l'Italie, à l'Espagne, à la Grèce; au nord, avec ses ciels nuageux et variés, avec ses arbres touffus et verdoyants, ses grasses plaines, ses eaux vives. On pourra bien longtemps encore continuer par fragments ces portraits de la patrie avant de l'avoir peinte tout entière, d'en avoir célébré toutes les beautés, d'en avoir chanté toute la poésie. Il n'est guère de coin de la montagne, du vallon, de la plaine, de la lande même ou de la grève, qui ne puisse inspirer celui qui a pris la peine de le regarder. Des milliers de tableaux tout neufs restent à faire à côté de ceux qui sont faits déjà.

Mais, je l'ai dit plus d'une fois et il me faut le redire, il n'est guère aisé de rendre compte d'un paysage. Un paysage, c'est toujours de la verdure, du gazon, une rivière ou un étang, une colline ou une montagne, une route, un pan de ciel, un morceau de cet autre infini qui s'appelle la mer; ce sont des maisons, des hommes, des femmes, des enfants qui passent; c'est le soleil qui se lève ou se couche; c'est le printemps ou l'automne, l'hiver ou l'été; c'est la nuit qui s'en va ou le jour qui tombe. La description est vite faite, ou plutôt elle est condamnée à se répéter sans cesse, car de ces quelques éléments, toujours les mêmes pour ainsi dire, sort une infinie variété. Aucune description ne donnera jamais autre chose que l'idée vague d'un paysage; c'est l'œuvre même qu'il faut voir, c'est son impression qu'il faut ressentir.

Quand j'aurai cité une fois de plus les noms de M. Pointelin, de M. Casile, de M. Defaux, de M. Bernier, de M. Lefortier, de M. Lansyer, de M. Guillemet; quand j'aurai dit que l'*Étude de Champagne* de M. Émile Barau est une œuvre qui nous donne l'illusion même de la nature; quand j'aurai recommandé la *Gardeuse d'oies* de M. de Nittis et, dans un genre tout différent, les *Préparatifs de la pêche aux harengs,* où la *Rue de la Croix de bois à Mers-les-bains,* de M. Le Sénéchal; quand j'aurai dit que, cette année encore, le plus beau paysage du Salon est peut-être celui qu'a signé M. Pelouse, *les Bords du Loing;* quand j'aurai nommé encore, en oubliant bien des noms, et M. Eugène Bourgeois, et M. Émile Breton, et M. Yon, et M. Dardoize, et M. Segé, et M. Damoye; quand j'aurai dit que c'est un beau tableau que le *Lever du soleil en Normandie* de M. Karl Daubigny, qui nous fait entrevoir le disque du soleil au travers d'un arbre, mais qu'à le regarder longtemps, et précisément parce qu'on le regarde volontiers, on finit par s'impatienter de voir ce soleil qui n'avance pas et qui demeure toujours comme empêtré au travers de l'arbre; — quand j'aurai fait cette sèche énumération, j'aurai dit à peu près tout ce qui peut s'écrire sur les paysages de cette année.

Que mes amis les paysagistes, je veux dire les jeunes paysagistes, me permettent, en finissant, un conseil. Le grand péril du genre, c'est son apparente facilité. La figure humaine est malaisée à aborder; le moindre manque de proportion, la moindre faute de dessin y est visible aussitôt et choque les yeux. On n'aborde pas impunément la figure humaine sans de longues et sérieuses études de dessin. Mais dans le paysage l'escamotage semble plus facile; les yeux du spectateur sont moins exigeants; il n'a rapporté de ses promenades à la campagne que des souvenirs vagues, et d'ailleurs la nature est si libre, si riche, si variée! On se croit donc dispensé de dessiner un peu solidement. On fait ses arbres un peu au hasard : s'ils ne sont pas bien d'aplomb, c'est qu'un coup de vent les aura fait trembler. On n'apporte

pas plus de précision à dessiner les contours; un peu de vague et d'incertain ne fait pas mal dans les feuillages : on laisse la brosse aller un peu où elle veut. Et, de même qu'on n'établit pas très nettement le dessin, on ne pousse pas non plus fort avant l'exécution; on se contente d'une première impression sans pénétrer davantage. Pourvu que l'on ait reçu de la nature un certain sentiment de la couleur, on est à peu près assuré de plaire; on se dit que pour être paysagiste on en sait toujours assez. On se dispense des études longues et pénibles; on s'improvise peintre de paysages.

Eh bien, c'est là une grave erreur. On n'est pas plus à bon marché un grand paysagiste qu'un grand portraitiste ou un grand peintre d'histoire. Les maîtres de la première moitié de ce siècle, les Théodore Rousseau, les Huet, les Daubigny, les Millet, s'étaient longuement préparés avant de peindre les arbres, la terre ou le ciel. Corot lui-même, le vaporeux et flottant Corot, avait été d'abord un dessinateur précis et sévère. Son exposition nous l'a bien montré. Ces paysagistes-là n'étaient pas des fruits secs de l'école ou des indolents. Les jeunes peuvent encore aller se renseigner auprès du survivant de cette glorieuse pléiade, le vénérable M. Jules Dupré. Ce qu'il leur apprendra pour l'avoir toujours pratiqué lui-même, c'est qu'on ne fait rien en aucun genre sans un effort persévérant; c'est que le dessin est la base solide de la peinture, quelle qu'elle soit; c'est enfin que notre école française du paysage ne conservera son rang qu'en demeurant fidèle aux fortes traditions qui l'ont fondée.

VIII.

Terminons ici cette revue rapide. A part M. Cormon et M. Colin, je ne vois guère de peintres dont le nom ait grandi au Salon de cette année. Je n'y vois aucun début éclatant, comme l'avait été, par exemple, celui de M. Rochegrosse l'an dernier. Il me faut constater encore à la fin, comme je l'avais fait au commencement, et c'est là le plus inquiétant, l'espèce de désarroi, le trouble d'esprit de notre école française.

Il est, du reste, un fait avec lequel elle aura prochainement à compter. Je ne parle pas seulement de la concurrence étrangère, qui sans cesse grandit; mais une crise menace, ou, plutôt, elle est déjà venue. L'article peinture va mal sur le marché. Le krach financier a porté ici également ses conséquences. Le congrès américain, avec son impôt de 33 pour 100 sur l'admission des œuvres d'art aux États-Unis, a comme fermé à nos artistes le principal marché d'exportation. Il ne semble pas fort disposé, malgré qu'on l'en prie, à revenir sur cette décision. Les marchands de tableaux sont encombrés; ils ont resserré leur crédit; on en cite même qui ont exécuté certains peintres qui s'étaient trop mis entre leurs griffes. Déjà plus d'un artiste a dû diminuer son train, renoncer à son équipage ou mettre en vente son petit hôtel. La crise est douloureuse; peut-être sera-t-elle salutaire. Sans aller, comme M. Poirier, jusqu'à croire qu'il est bon que les artistes meurent de faim, peut-être penseront-ils davantage à l'art lorsqu'ils seront moins préoccupés de gagner beaucoup d'argent. L'amour de la gloire n'a jamais été une vertu de bon commerçant.

Je ne parlerai pas, cette année, du Salon de sculpture. Il est faible, décidément faible, plus faible encore que le Salon de peinture. Ici, non plus, il n'a pas été possible de décerner une médaille d'honneur. Beaucoup de nos éminents sculpteurs n'ont rien exposé. La *Nymphe chasseresse,* de M. Falguière, est une figure pleine de mouvement et d'un modelé délicat et spirituel; mais la jambe tendue sur laquelle elle repose n'est pas d'un effet agréable. J'ajouterai qu'une personne courant dans le mouvement choisi par M. Falguière n'arriverait jamais à reporter en avant la jambe dirigée en arrière; elle tomberait infailliblement sur le nez. Le *Pluton* et la *Proserpine* de M. Chapu sont deux bons morceaux, la *Proserpine* surtout. Les deux figures décoratives de M. Delaplanche, *l'Aurore* et *la Sécurité,* destinées l'une à l'Hôtel de Ville, l'autre à la Préfecture de police, sont également dignes de leur auteur. Il y a de grandes qualités dans l'*Œdipe et le Sphinx* de M. Lanson et dans les *Exilés* de M. Mathurin Moreau : on hésiterait pourtant sur le dernier sujet si l'artiste ne nous l'avait indiqué. M. Guillaume a modelé un buste bien fin et bien ressemblant du savant illustre que la France vient de perdre, M. Jean-Baptiste Dumas. M. Falguière, déjà nommé, expose également un fort joli buste de Mlle Kalb, de la Comédie française. Dans le buste d'enfant qui représente le jeune fils de notre confrère M. Jules Claretie, on retrouve les qualités habituelles de conscience et de délicatesse de M. Degeorges.

Le plus beau morceau de sculpture du Salon de 1884 appartient, à mon avis, à un animalier : c'est le groupe de bronze de M. Cain, qui représente un rhinocéros attaqué par des tigres. M. Cain est le digne héritier de Barye, et son œuvre fera grand honneur au jardin des Tuileries, auquel elle est destinée.

Cela dit, je n'ai pas grand goût à appuyer sur la critique facile de ceux-ci ou de ceux-là, qui peut-être ont fait de leur mieux, qui parfois se sont donné beaucoup de peine et qui sont assez punis par la médiocrité du succès. Il n'y a de discussion véritablement utile que celle qui porte sur des ouvrages de valeur. J'aime mieux consacrer un dernier article à parler d'une autre exposition qui nous permettra d'étudier un peu attentivement un grand artiste : je veux dire l'exposition qui vient de s'ouvrir rue de Sèze et où, pour fêter ses cinquante ans de travail et de gloire, M. Meissonier a réuni, au profit d'une bonne œuvre, ses tableaux, dispersés aujourd'hui dans tant de collections, et les principales études qu'il gardait dans son atelier.

CHARLES BIGOT.

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS

DANS

LE SOUDAN ÉTHIOPIEN

(Troisième article)

Les pays adels et danakils. — Les Italiens à Assab (1)

Nous avons vu combien la petite colonie d'Obock pouvait être utile à la France comme poste de ravitaillement; mais il ne suffit pas que notre domination y soit désormais définitivement assise pour que cette station nous procure tous les avantages dont elle est susceptible : il faut encore que nous puissions, de là, pénétrer avec facilité dans l'intérieur du pays et y établir un commerce régulier avec les peuples qui l'habitent. Il est donc nécessaire que nous soyons sûrs de l'amitié de ces peuples et que nous obtenions la protection de leurs chefs pour nos caravanes. Le moment est venu d'examiner quels sont les princes qui ont autorité dans le voisinage de notre possession, quels rapports nous avons eus avec eux dans le passé et quelles relations nous pouvons espérer entretenir avec eux dans l'avenir.

I.

Nous avons déjà parlé à plusieurs reprises d'Abou-Bekr, l'ancien sultan de Tadjourah. Nous avons expliqué comment ce personnage, après avoir été un des signataires du traité du 11 mars 1862, qui nous cédait Obock, après avoir demandé et obtenu la protection française et paru s'inféoder à notre politique par crainte des Égyptiens, avait fini, à la suite de l'abandon où nous le laissâmes à partir de 1866, par adorer ce qu'il avait jusque-là brûlé et par devenir pacha de Zeylah pour le compte du khédive au lieu et place de Scharmaket, l'assassin de M. Lambert. Depuis lors sa conduite envers nous a été des plus ambiguës. Nous ne rechercherons pas ici s'il doit être rendu responsable de la mort de notre compatriote Lucereau, assassiné dans le Harrar en 1880. M. Denis de Rivoire, qui paraît un peu suspect de sympathie envers Abou-Bekr (*Obock*, p. 18), et M. Brémond essayent de le disculper de toute participation à ce crime resté impuni. Au contraire, M. P. Soleillet (lettre adressée à la Société de géographie commerciale de Paris et citée dans le *Journal des Débats* du 9 août 1883) lui attribue non seulement le meurtre de M. Lucereau, mais encore celui de M. P. Arnoux et peut-être le massacre de la mission Giuletti (2). Ce qui paraît malheureusement certain aujourd'hui, c'est que l'ancien sultan de Tadjourah est devenu l'adversaire décidé de notre établissement à Obock. Il y a à cela une raison toute naturelle : c'est que son intérêt est d'éloigner toute surveillance européenne et d'empêcher que les caravanes de l'intérieur puissent trouver à Obock un débouché sur la mer.

Jusqu'ici, en effet, Abou-Bekr, soit par lui-même, soit par sa famille et par l'influence de l'importante tribu des Assoubas, à laquelle il appartient, est héréditairement (1) le maître incontesté de toutes les routes qui mènent de la mer à l'Éthiopie méridionale et aux pays des Danakils, des Gallas et des Sômalis occidentaux (2). Ses enfants sont nombreux, ses clients plus nombreux encore, et sept de ses fils, habilement dispersés sur les points les plus importants de ce vaste territoire, ont été jusqu'à ces derniers temps les conducteurs attitrés et obligatoires de toutes les caravanes auxquelles, s'ils ne les guident pas eux-mêmes, ils donnent des saufconduits presque partout respectés. Or la principale marchandise que conduisent ces caravanes est le bétail humain, qui, embarqué clandestinement à Ambabo ou dans quelque anse retirée de la côte, va de là directement à Constantinople par Hodeïdah, Moka ou Djeddah, ou bien encore sert à alimenter le marché clandestin qui n'a jamais cessé de se tenir à Massouah sous l'œil bienveillant des pachas égyptiens. Et comment le gouvernement khédivial arrêterait-il ce commerce de chair humaine dont il profite et qu'à défaut de mauvaise volonté son impuissance l'empêcherait de prohiber? Cette impuissance ne se marque-t-elle pas tout d'abord, pour le voyageur qui débarque à Zeylah, par la présence de la garde noire d'Abou-Bekr, composée de ses sujets particuliers et qui tient en respect la misérable garnison turque entretenue dans ce port par le pacha de Harrar? Ce dernier fonctionnaire a évidemment assez à faire avec ses deux mille soldats égyptiens pour se maintenir dans sa forteresse délabrée dont il lui est interdit de sortir, et il ne peut avoir aucune prétention de s'immiscer dans les affaires privées d'Abou-Bekr, le plus grand négrier de la côte d'Afrique, et de sa nombreuse clientèle.

Le drapeau français flottant d'une manière définitive et manifeste à Obock devenu port franc, c'est donc pour Abou-Bekr et les siens non seulement la suppression de la douane de Zeylah, dont ils tirent de si beaux bénéfices (3), mais encore celle de la traite des esclaves; en un mot, c'est la ruine de leur fortune, et l'on comprend qu'en dépit des protestations officielles que leur fourberie orientale ne nous refuse pas (4) ils s'opposent de toute leur énergie à une occupation sérieuse de ce point. Ils ont pu autrefois demander la protection française dans l'espoir de faciliter ainsi leur honnête négoce; mais aujourd'hui, mieux éclairés sur les principes que défend partout où il se montre le drapeau trico-

(1) Voy. la *Revue* des 24 mai et 7 juin.

(2) Cette mission italienne était, du reste, partie dans les plus mauvaises conditions, car elle avait aussi contre elle le sultan d'Aoussa, Mehemet-Amphalé.

(1) C'est déjà sa famille qui fit accompagner M. Rochet d'Héricourt au Choa, et c'est de là que datent ses relations avec la France.

(2) Voy. la carte que nous avons publiée dans notre numéro du 31 mai.

(3) Il faut lire à ce sujet, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre 1878, l'édifiant récit des pillages et des voleries commises en 1874 contre les caravanes Arnoux et Antinori.

(4) C'est sans doute ces protestations qui ont trompé M. Denis de Rivoire (*Obock, loc. cit.*) et d'autres voyageurs.

lore, ils ne veulent à aucun prix le voir flotter aussi près d'eux (1).

Leurs craintes à cet égard sont d'autant mieux justifiées que l'influence française, installée à Obock, trouvera à s'appuyer sur les sultans qui ont succédé à Abou-Bekr dans la possession du petit pays de Tadjourah et que l'occupation de cette localité elle-même par les Anglo-Égyptiens n'empêche pas d'être maîtres de l'intérieur. De plus, la route vers le Soudan, que les Abou-Bekr ont pu barrer jusqu'ici grâce à leurs intelligences avec les tribus de la côte, nous serait définitivement ouverte le jour où le sultan d'Aoussa donnerait la main aux Français d'Obock.

II.

Ce sultan d'Aoussa est l'ennemi personnel et acharné du pacha de Zeylah. Il a pour agent et ministre principal un nommé Abd-el-Rahman, qu'Abou-Bekr a persécuté autrefois de toute manière, l'empêchant non seulement de circuler lui-même dans les territoires soumis à son influence, mais encore de s'y faire représenter pour son commerce (2). En dehors de sa haine pour les Abou-Bekr, ce sultan a des intérêts tout opposés aux leurs, et il trouverait un immense avantage à ouvrir la grande route de l'intérieur à travers ses États, qu'il enrichirait ainsi et qu'il mettrait par là même à l'abri des convoitises égyptiennes.

Mohamed-Amphalé — c'est son nom — est le chef le plus puissant de toutes les tribus adels et danakiles, dont le pays est à cheval sur la meilleure route de caravanes, entre la mer des Indes et l'Éthiopie méridionale. Il possède directement le pays d'Aoussa, et sa suzeraineté est reconnue par tous les petits potentats du littoral. Ce prince a toujours su, seul ou avec l'aide de l'Abyssinie chrétienne, défendre énergiquement son indépendance contre les Égyptiens. C'est ainsi que lors du guet-apens ourdi en 1875 par Ismaïl pacha contre l'Éthiopie (3), une assez forte colonne (300 hommes), commandée par Münzinger pacha (1), avait été chargée de tourner le plateau abyssin par Aoussa. Mais l'expédition ne fut pas heureuse, et Mohamed-Amphalé surprit et anéantit complètement les envahisseurs, de sorte que depuis ce temps le gouvernement khédivial n'a plus osé tenter rien de sérieux contre lui.

Le sultan d'Aoussa est donc l'ennemi déterminé des Égyptiens et des Anglais, leurs successeurs actuels. A ce titre, il paraît on ne peut mieux disposé à entrer dans la clientèle de la France (2). Tous les voyageurs sont d'accord sur ce point, et nous en avons des preuves surabondantes.

Ainsi, en 1881, dans une lettre adressée à « sultan République française », lettre qui fut apportée à Paris par son ambassadeur Ab-el-Rahman-Cheick-Yousouf, qui accompagnait M. Brémond, Mohamed-Amphalé s'exprime en ces termes :

« Au nom de Dieu, juste et miséricordieux! Cette lettre est vraiment du sultan Mahomet-Amphalé, fils de sultan, à sultan République française.

« Que Dieu vous donne la paix et la santé! Quant à nous, nous sommes très bien portants. Et, après le salut, nous vous écrivons nos propositions. A ce que nous désirons de vous, veuillez faire bon accueil pour nous!

« Notre ami Menélick, le roi du Choa, nous a demandé que les caravanes abandonnent la route des Égyptiens et veut de nous une route pour le passage de ses marchandises venant d'Obock ou y allant. Il désire que cette route soit seulement dans nos possessions, et nous, s'il plaît à Dieu, pour l'amitié de Menélick, nous ferons pour lui tout ce qui lui plaira, tout

(1) Cela ne les empêche pas, à l'occasion et quand cette protection peut leur servir à quelque chose, de la réclamer audacieusement. C'est ainsi qu'un des fils d'Abou-Bekr, présent à Alexandrie, où il venait de faire des affaires (?) au moment du bombardement de cette ville par les Anglais, vint se réfugier à bord d'un vaisseau de guerre français où il fut très bien accueilli, sous prétexte que « lui et les siens sont tous protégés français »!

(2) En 1878 déjà, Abd-el-Rahman, arrêté par Abou-Bekr parce qu'il s'offrait à M. Brémond pour le faire pénétrer dans l'intérieur, n'avait dû d'avoir la vie sauve et d'être relâché qu'à l'intervention énergique de notre compatriote et à la menace de celle du vice-consul français d'Aden.

(3) Cette campagne, qui sera la honte éternelle du gouvernement khédivial, fut entreprise après que le pays des Bogos eût été, par la trahison de l'aventurier Münzinger, détaché du Tigré. Peut-être aussi fut-elle décidée à la suite de la nouvelle, apportée par un autre traître à Ismaïl, des réformes commencées par le roi de Choa sous l'inspiration de notre compatriote M. Arnoux, réformes dont la principale était la suppression de l'esclavage. Voulant cacher au monde civilisé sa honteuse détermination d'écraser un peuple chrétien dont il croyait avoir facilement raison par la supériorité de ses armes, Ismaïl supprima momentanément le poste de Massouah, seule issue par laquelle l'Abyssinie pût alors communiquer avec l'Occident, et les Européens résidant dans cette île furent consignés. Le khédive espérait ainsi faire le silence sur ce lâche attentat jusqu'au moment où il pourrait, vis-à-vis du fait accompli, demander le bénéfice des circonstances atténuantes. Malheureusement ses habiles calculs furent déjoués et l'anéantissement de Münzinger pacha ne fut qu'un épisode des désastres qui frappèrent l'armée envahissante. Le négous Johannès Kassa, suppléant par l'audace du bon droit à l'infériorité de ses armes, extermina les Égyptiens dans plusieurs batailles, et le prince Hassan, fils du khédive, épargné dans le massacre général, n'obtint la liberté que moyennant une rançon de 200 000 thalaris (un million de francs) et vint retrouver son père, le bras tatoué d'une croix et portant ainsi, suivant l'expression du négous, « la marque du roi chrétien ». Le souverain du Choa, Menélick, malgré les offres insidieuses du gouvernement du Caire, resta dans ces circonstances fidèle à la chrétienté et à la patrie éthiopienne, et, n'ayant pas eu le temps de rejoindre son allié pour prendre part à la victoire commune, il célébra pendant trois jours, avec son armée réunie au camp de Litché, l'anéantissement des infidèles. Ces événements ont été bien longtemps enveloppés de mystère, le khédive ayant essayé de dissimuler sa honteuse défaite; mais depuis lors les Égyptiens n'ont plus essayé d'attenter à l'indépendance des intrépides montagnards de l'Éthiopie chrétienne.

(1) Ce personnage, d'origine suisse, et ancien agent consulaire de France, avait cru de bon goût, après nos désastres de 1870, d'abandonner notre service et de passer à celui du khédive, par lequel il avait été nommé gouverneur de Massouah. C'est lui qui avait organisé la révolte et l'annexion du Bogos. (Voir notamment, sur cette étrange affaire, un intéressant article de M. G. Charmes dans le *Journal des Débats* du 26 février 1884.)

(2) Il ne faudrait pas tirer une conséquence contraire de ce fait qu'il a empêché M. Pierre Arnoux, son ennemi *personnel*, de pénétrer au Choa en 1881. Nous nous sommes expliqués à ce sujet dans un article précédent.

ce qui vous plaira, et nous sommes tout prêts pour votre service et tout ce que fera le roi Menélick.

« Quoique nous soyons loin de vous, nous avons pu entendre que votre nom est très grand, que votre gouvernement est le gouvernement de la sincérité (justice) et est puissant. Et nous, en entier, nous nous donnons aux Français, et j'attends de vous que vous me releviez et que vous me gardiez du côté de la mer. Nous, sur notre terre, nous commandons depuis quarante générations et nous ne demandons autre terre que celle de notre père et de nos aïeux.

« Maintenant, je désire que vous nous protégiez contre les Égyptiens, qui veulent prendre notre pays. Voilà ce que nous vous demandons et nous ne cherchons à faire aucun mal à personne.

« Notre frère! nous vous montrerons combien notre amitié et notre espoir en vous sont grands et pas en d'autres qu'en vous, et ce que sera notre nom lorsque nous serons sous votre protection et bienveillance.

« Que Dieu élève votre gouvernement dont vous êtes le Président le plus grand! Nous nous réjouissons beaucoup de vous savoir élevé!

« Salut pour fin. — Cachet de Mahomet Amphalé. — Date royale 1298. »

Dans une autre lettre adressée à M. Brémond et reçue par ce dernier à Marseille le 27 novembre 1881, Mahomed-Amphalé accentue encore sa demande de la protection française :

«.... Abd-el-Rahman (son agent) m'a fait savoir, ainsi que le roi Menélick, que vous seul étiez chargé des affaires du roi, qui me dit que vous pouvez m'être agréable du côté de votre gouvernement français, dont je voudrais la protection.

« De mon côté, je suis entièrement à votre disposition; vous pouvez sans crainte venir chez nous; traversez tout notre territoire en toute sécurité, et notre assistance ne vous fera pas défaut.

« Mon désir, je vous l'ai fait savoir par mes lettres et par mon agent Abd-el-Rahman : je tiens à la protection française. Depuis ma première lettre, vous en faisant part, je n'ai plus eu de vos nouvelles directes. Ce n'est que par mes agents que j'ai pu m'en procurer puisque vous correspondez avec eux par l'intermédiaire de votre ami d'Aden.

« Je vous ferai savoir que je suis bien éloigné de vous; mais il y a les chefs de Tadjourah, sultan Oumet et Oumet Leïtah, mes seconds moi-même, avec lesquels vous pouvez vous entendre, puisqu'ils sont chargés par moi de vous conduire et de vous assister pour toutes vos affaires commerciales ou autres.

« De votre côté, je vous prie de faire votre possible pour les protéger et leur être utile contre les Égyptiens, qui pourraient les tracasser à cause de vous. Le roi Menélick nous a fait savoir qu'il vous donnerait aide et protection et que vous aussi vous feriez de votre mieux pour nous être utiles et agréables, comme aussi vous pouvez compter sur nous de la côte jusqu'à Aossa et de Aossa jusqu'à Menélick. Nous sommes bien d'accord pour cela, étant tous parents et alliés. Notre concours vous sera donc assuré... »

Enfin, dans une lettre datée du 17 novembre 1881, Mohamed-Amphalé disait encore à M. Brémond : « Nous vous prions de nouveau pour que vous vous arrangiez avec le gouvernement français, afin que nous ne soyons pas tracassés par l'Égypte sur la côte. » Comme on le voit, c'est toujours là la grande préoccupation du sultan d'Aoussa.

Depuis qu'il écrivait ceci, Amphalé a prouvé que sa bonne volonté pour la France était réelle et qu'il savait mettre ses actes d'accord avec ses paroles, et on peut dire aujourd'hui que la route commerciale est ouverte à travers ses possessions. En effet, la caravane expédiée du Choa par M. Soleillet a passé par son territoire et y a été bien accueillie, et il est probable qu'au moment où nous écrivons l'expédition Brémond revient également du Choa par l'Aoussa en explorant les rives du fleuve Aouach. Ce fleuve sert de limite orientale à l'Éthiopie sur une partie de son parcours; puis il fait un coude vers l'est et vient se perdre dans le lac d'Aoussa, sur les rives duquel se trouve le siège principal de la puissance du sultan Amphalé. L'Aouach a donc une importance toute particulière pour l'avenir des relations entre la côte et l'intérieur, et sa vallée deviendra sans doute, par la construction d'une voie ferrée, le grand chemin de pénétration vers l'Éthiopie et le Soudan oriental. Il s'agit de savoir aujourd'hui qui profitera de cette route et quelle nation retirera le plus de bénéfices du commerce avec ces régions.

La haine qu'inspirent à tous ces peuples les Anglo-Égyptiens met ceux-ci, pour ainsi dire, hors de cause : dernièrement encore, ils ont violemment, au mépris de tous les droits, mis la main sur Tadjourah; mais ce point restera improductif entre leurs mains s'ils ne peuvent s'ouvrir un chemin vers l'intérieur, et cela leur sera bien difficile. Les seuls rivaux sérieux que nous ayons, pour l'instant, dans les pays adels et danakils nous paraissent donc les Italiens d'Assab.

III.

Les Italiens, en effet, ont depuis longtemps tourné leurs regards du côté de l'Ethiopie méridionale. Un de leurs pionniers, le marquis Antinori, mort récemment à la peine, a longtemps parcouru le pays, l'étudiant sous toutes ses faces et cherchant à y nouer des relations. On peut citer aussi les explorations de M. G. Bianchi. En 1883, le capitaine Cecchi rentrait en Italie après plusieurs années de voyages dans le Choa, le Limmou, le Guéra, le Kaffa et le pays des Orma et des Gouragué. Enfin, tout récemment (septembre 1883), le comte Antonelli revenait du Choa à Assab avec une caravane de vingt chameaux rapportant les présents du roi Menélick au roi Humbert et à la Société de géographie de Rome, et les journaux romains, annonçant cette bonne nouvelle, déclaraient qu'il paraissait « certain que la seule route de Choa qui présente quelque sécurité est celle d'Assab (1) ». Puis ils ajoutaient : « Cette caravane, allant à Assab, est chargée de porter à l'établissement français d'Obock des marchandises destinées à solder la dette du roi Menélick. » Et l'on apprenait quelque temps plus tard que la caravane française à laquelle on fait ici allusion — celle de M. Soleillet — était en effet arrivée à Obock (2).

Il peut ne pas paraître inutile de donner quelques explications au sujet de ces dépêches, dont la rédaction tendrait à faire croire qu'Obock serait réduit à n'être qu'une sorte de doublure d'Assab. La vérité est que, la caravane Soleillet

(1) Dépêche citée dans *le Temps* du 5 février 1884.
(2) Journal *le Temps* du 11 février 1884.

étant beaucoup moins considérable que la caravane italienne, le roi Menélick, pour plus de sécurité, exigea qu'elles partissent en même temps de Fareh (frontière du Choa), ce qu'elles firent le 7 juillet 1883, et qu'elles allassent ensemble jusqu'à Aoussa, capitale de Mohamed-Amphalé. Arrivée là, la caravane française attendit que le guide eût conduit l'italienne à Assab, et fut ensuite amenée à son tour à sa destination. Loin de voir dans ce petit fait un motif de croire à la supériorité d'Assab sur Obock, les esprits impartiaux y trouveront, au contraire, la preuve de la sollicitude toute particulière dont le roi Menélick entoure les intérêts français.

Cette prétention de trouver Assab supérieur à Obock est, du reste, absolument insoutenable. Assab, en effet, vaut encore moins qu'Aden : l'eau douce y fait aussi complètement défaut et on n'y voit pas les fameuses citernes dont la construction est attribuée à la reine de Saba; on a donc été obligé d'y installer à grands frais des appareils distillatoires. Le sol y est absolument aride et dénudé, de sorte qu'un aviso stationnaire séjourne dans sa rade — d'ailleurs détestable — pour ravitailler la colonie. La population européenne d'Assab se composait dernièrement d'un colonel en disponibilité, qui avait tenté vainement d'y installer des salines (1), et d'un aubergiste-négociant qui achète de la nacre et quelques peaux aux indigènes du voisinage. Quant au personnel officiel, il est beaucoup plus nombreux; mais — malgré les constructions coûteuses que nos voisins ont fait élever pour y loger le gouverneur civil, le secrétaire et les douze hommes commandés par un sous-officier qui composent la garnison — il est impossible qu'Assab soit jamais important par lui-même.

Aussi les Italiens ne négligent-ils rien pour attirer du côté de leur colonie le commerce de l'intérieur; nous avons déjà parlé des efforts faits par leurs voyageurs pour créer un monopole au profit de leur pays. Si nous n'y prenons garde, ces efforts pourraient bien être couronnés de succès, et nous nous verrions ainsi frustrés de nos légitimes espérances. Je demande la permission de citer à ce sujet un fait tout récent et qui me paraît grave.

IV.

J'ai donné plus haut plusieurs fragments des lettres par lesquelles le sultan d'Aoussa, Mohamed-Amphalé, demandait l'amitié et la protection de « sultan République française ». Or jusqu'ici ces lettres sont restées sans réponse. Il y a là un mystère de distraction ou d'indifférence qu'il ne m'appartient pas d'approfondir; mais le fait, en lui-même, est déplorable.

Le sultan d'Aoussa est trop intelligent pour ne pas comprendre qu'en présence de la supériorité de civilisation et d'armement des puissances européennes, son intérêt est de placer les États qui relèvent de lui soit directement, soit indirectement — c'est-à-dire tout le pays compris entre la côte et le plateau ethiopien depuis la province de Massouah jusqu'au Harrar, — sous le protectorat d'une nation civilisée; c'est là, pour lui et pour ses vassaux, la seule garantie qu'ils puissent avoir de conserver, à côté de l'Égypte, la tranquille possession du trône de leurs aïeux. Et voilà pourquoi il s'était adressé à la France, dont les vieilles relations amicales avec l'Éthiopie et l'antique renom de puissance et de loyauté lui faisaient, plus que toute autre, désirer l'alliance.

Mais, en présence du mutisme obstiné de notre gouvernement, Mahomed-Amphalé pourrait bien se tourner du côté de l'Italie, et certains indices me porteraient à croire qu'il a déjà commencé son évolution vers cette puissance.

Les journaux romains annonçaient, en effet, au mois d'avril dernier, qu'un envoyé d'Aoussa était en Italie, avait été accueilli à la cour du roi Humbert de la façon la plus flatteuse et allait visiter l'Exposition de Turin. Nous avons tout lieu de croire que cet envoyé n'est autre qu'Ab-del-Rahman, dont nous avons parlé plus haut, l'homme de confiance, l'agent favori de Mohamed-Amphalé.

Bien qu'Abd-el-Rahman ne doive, tout comme son maître, avoir que de bons sentiments pour la France, qu'il a visitée autrefois et qui l'a tiré des griffes d'Abou-Bekr (voir plus haut), n'est-il pas à craindre que le sultan d'Aoussa, lassé d'attendre les Français qui depuis si longtemps font la sourde oreille à ses propositions, n'ait envoyé son agent à Rome pour voir si les Italiens feraient moins les difficiles? Or la question n'est pas douteuse, et il est très certain que l'Italie, qui dès 1881 offrait son protectorat, ne laissera pas échapper cette occasion.

Cette solution serait désastreuse pour les intérêts français ; car non seulement elle nous priverait d'une possession qui nous est offerte depuis longtemps, mais encore elle supprimerait complètement pour nous la possibilité de commercer avec l'Éthiopie, d'où nos caravanes seraient écartées par des droits prohibitifs. Obock, isolé de l'intérieur, n'aurait plus aucun avenir et risquerait même de se voir couper les vivres, si l'importation du bétail des pays voisins y était interdite ou frappée de droits trop élevés.

Il y a donc une urgence absolue à reprendre de la manière la plus rapide les relations avec le sultan d'Aoussa, et nous conjurons le ministère des affaires étrangères et celui des colonies de prendre à cet égard les mesures que leur suggérera leur patriotisme. Le temps presse et la légitime influence de la France est menacée d'un grand échec. *Caveant consules !*

Vte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.

(*La fin prochainement.*)

(1) J'ai rappelé dans un précédent article que le sel servait, dans tout le Soudan éthiopien, de monnaie divisionnaire du thalari. Il est donc tout naturel que les Italiens essayent de s'en procurer. Cette préoccupation n'est, du reste, pas nouvelle chez eux; car, dans une lettre du 16 novembre 1881 dont j'ai la copie sous les yeux, un correspondant bien informé constate qu'à cette date déjà, non seulement l'Italie offrait son protectorat aux chefs adels et danakils, mais encore offrait d'acheter la fameuse plaine de sel, source principale dans ces régions de cette précieuse denrée.

LE PUPILLE

Roman

III.

Monsieur Christian Selvage (Mostaganem.)

« Paris, octobre 1871.

« C'est fini! Je suis à elle corps et âme. Qu'en adviendra-t-il? je ne veux même point y songer : à quoi bon? L'avenir d'ailleurs n'est à personne, et bien fou qui se plaît à l'emplir de projets, de rêves, d'espérances qu'un coup de vent peut briser! La saine philosophie n'est-elle pas de goûter le charme du présent sans jeter en arrière des regards de regret et sans se préoccuper du lendemain?

« Lundi, vers quatre heures, je sonnais à la porte de Mme Roseray. Un valet de chambre anglais, des plus corrects, m'a ouvert et m'a aussitôt introduit dans un boudoir meublé avec goût.

« Des fleurs, des plantes rares, des statuettes marbre et bronze; entre autres, deux irréprochables reproductions du *Mercure* et de l'*Enfant à la tortue,* de Rude, notre Michel-Ange. Des tableaux anciens, parmi lesquels dominait l'école vénitienne. Tentures, rideaux, portières en soie de Chine, d'un bleuté pâle, où s'enchevêtrent des astres, des animaux, des végétaux fantastiques, brodés en or et en argent mat. Rien de bourgeois ni de banal : un choix distingué, sûr, et la fantaisie affinée d'une femme du monde ayant des penchants d'artiste.

« Un piano demi-long occupait une large place. Je m'en approchai : sur le pupitre un cahier ouvert me permit de lire quelques mesures de la *Sonate pathétique,* et j'adore Beethoven... Dans un coin, j'aperçus un chevalet sur lequel une ébauche en grisaille, copie d'une des toiles de Rembrandt que je préfère, me jeta dans l'admiration : *le Christ à Emmaüs.* Avec quelle fidélité scrupuleuse, quel talent et quel tact d'observation étaient respectés, dans leurs détails les moins apparents, l'esprit et le sentiment du sublime maître! Je retrouvais, en contemplant cette esquisse de la tête du Christ, les impressions qui me saisissaient autrefois en présence de l'original.

« Rude, Beethoven, Rembrandt, puissants et nobles génies qui, entre tous, m'attirent, m'exaltent, font tout vibrer en moi, représentés chacun, chez Mme Roseray, par une de leurs manifestations les plus hautes! Elle vivait donc dans leur intimité, et il m'était permis de supposer qu'il devait exister entre elle et moi des affinités de sentiments, une communauté profonde d'idées et de pensées. Je le constatais avec une joie très vive, et cependant, émerveillé de tout ce que je voyais, il en ressortait pour moi la triste certitude de l'abîme que creusaient entre elle et moi sa grande fortune et mon aisance modeste.

« Tout en rêvant, je quittai l'*Emmaüs* pour examiner un adorable portrait d'adolescent où je croyais reconnaître la facture magistrale du Titien et son harmonieux coloris. Un léger bruit me fit tourner la tête; Mme Roseray venait à moi :

« — Vraiment, madame, on dirait que c'est un Titien que vous avez là!

« Elle sourit et ses joues se colorèrent.

« — Ce n'est pas un original, mais une copie faite à Florence, il y a deux ans.

« — Est-ce possible? C'est à s'y méprendre! Ces Italiens sont si merveilleusement doués, ils possèdent à un degré si éminent le sens artistique, qu'eux seuls peut-être sont capables de s'inspirer à ce point du génie des maîtres.

« — Prenez garde! répliqua en riant Mme Roseray; vous mettez ma modestie à une terrible épreuve... Cette copie est de moi.

« Sans me permettre d'exprimer ma surprise, elle continua :

« — Mais laissons les questions d'art, je vous prie; dans une demi-heure environ Roger sera de retour du lycée, et j'ai d'abord à vous parler de lui. Que pensez-vous de mon fils? Dites-moi en toute sincérité quelle a été votre première impression. J'attends de vous une entière franchise.

« Cette interrogation à brûle-pourpoint, si nettement posée, me troubla fort; ma physionomie dut trahir mon embarras.

« — Je l'ai si peu vu, balbutiai-je. Peut-on en un instant juger même un enfant?

« — Allons! reprit-elle, l'impression n'a point été favorable. Roger a fait ce qu'il fallait pour qu'il en fût ainsi, et je préfère qu'il se soit immédiatement montré sous son aspect le moins aimable; de la sorte, vous n'aurez pas de déceptions. Une grande sévérité est indispensable, à mon avis... On l'a tellement gâté!

« — Qui, *on,* madame?

« — Son père d'abord et peut-être moi ensuite.

« — Y a-t-il longtemps que vous le gâtez seule? demandai-je, remplaçant par une périphrase une question trop brutale qui eût peut-être réveillé de douloureux souvenirs.

« — Il y a quatorze mois.

« Nous restâmes silencieux.

« — Une question, monsieur, reprit-elle au bout d'un moment : Roger vous a-t-il paru intelligent?

« — S'il vous ressemble, madame...

« Je n'avais rien trouvé de mieux que cette fadaise stupide comme moyen dilatoire; c'est qu'aussi Mme Roseray avait une façon d'interroger qui mettait à la torture son interlocuteur.

« — Il ne me ressemble pas du tout; vous avez pu le constater, dit-elle; mais nous tournons dans un cercle vicieux. Par crainte de me froisser, vous éludez des réponses catégoriques; moi, par mes réticences, je laisserais sous le voile des choses que l'avenir ne peut manquer de vous révéler et qu'il importe que vous sachiez immédiatement. Il est des circonstances où le devoir d'une mère est de ne point sacrifier à de certaines pudeurs convenues ou plutôt à des préjugés.

(1) Suite. — Voy. le numéro précédent.

Puisque vous voulez bien vous occuper de Roger, il est juste que tous mes efforts tendent à rendre vos soins efficaces. Pour atteindre ce but, quelques confidences sont indispensables. Vous êtes homme d'honneur, monsieur; je me fie à votre tact et à votre discrétion.

« Ce début, d'une solennité douloureuse, cet appel à mes sentiments me jetaient, tout en me flattant, dans une perplexité cruelle. Qu'allait-elle m'apprendre?

« L'accent de Mme Roseray s'était altéré et ses traits avaient pris une expression de profonde mélancolie.

« Elle reprit sans hésitation :

« — Croyez-vous aux hérédités?

« Par quelle intuition mystérieuse avais-je prévu cette question? Mais je me serais jugé indigne de la confiance de Mme Roseray si je m'étais servi d'ambages.

« — Oui, madame, répondis-je.

« — Aux hérédités morales de même qu'aux hérédités physiques? répliqua-t-elle en accentuant les mots.

« — Il me paraîtrait peu conséquent d'admettre les unes et de repousser les autres.

« — Et à moi également.

« Sa voix devint plus grave et plus triste, et ses yeux s'emplirent de larmes tandis qu'elle continuait :

« — Roger a une ressemblance frappante avec son père, et, malheureusement, l'intelligence et la bonté faisaient défaut à M. Roseray. J'ai toujours supposé que s'il n'était pas complètement atteint de folie, il avait des instants de délire, que son cerveau manquait de pondération... Et mon pauvre Roger...

« Un sanglot l'empêcha d'achever.

« Je fus tenté de me jeter à ses pieds, de répondre à l'explosion de son chagrin par d'ardentes protestations de dévouement, d'amour même... Je me dominai et, essayant d'affermir mon accent près de trembler, je répliquai avec mesure :

« — Mais, madame, malgré la ressemblance de votre fils avec son père, il est impossible qu'il n'ait quelques affinités avec vous... Nous les chercherons, nous les fortifierons. Les germes de l'hérédité paternelle doivent être peu développés encore, et, avec une volonté sans défaillance, une grande patience, nous les étoufferons. Roger deviendra tout à fait votre fils.

« — Le pensez-vous sincèrement? Le croyez-vous possible? me demanda-t-elle avec animation, tandis qu'un éclair d'espérance illuminait ses yeux.

« — J'en suis presque certain.

« — Quelle reconnaissance je vous devrais!

« Dans l'élan du saint espoir de la rénovation de son enfant, elle se laissait emporter, elle si désirable, si belle, à des expressions excessives, dangereuses peut-être pour un jeune homme comme moi. Elle le comprit, l'instinct des pudeurs secrètes s'éveilla en elle, car elle rougit et éprouva un embarras très apparent, que la gravité de mon visage et mon maintien circonspect et respectueux dissipèrent bientôt.

« Afin de la rassurer complètement, je changeai le cours de l'entretien en lui demandant comment était mort M. Roseray. En lui parlant de son mari, je ne redoutais plus de provoquer la vibration de retentissements douloureux.

« — M. Roseray, dit-elle, offrait un mélange singulier des instincts les plus disparates, les plus incohérents. Pusillanime, il commettait, sous l'empire d'une surexcitation quelconque, des actes d'audace et devenait téméraire. Très vain, très fat, il s'imaginait être partout l'objet de l'attention générale, envié des hommes, admiré des femmes: c'est ce qui le perdit. Durant une saison au Tréport, un jour que la mer était forte et qu'en présence des menaces de tempête chacun s'était hâté de sortir de l'eau, M. Roseray, excellent nageur, il est vrai, s'obstina à y rester, en dépit des avertissements même des baigneurs de profession. Sur la terrasse du casino, des groupes où dominait l'élément féminin s'étaient formés pour le voir lutter contre la vague: il n'en fallut pas davantage pour que la joie de se donner en spectacle lui fît oublier toute prudence. Enlevé par une lame plus violente que les précédentes, il disparut sans que l'on pût même tenter de le secourir, et son corps ne fut retrouvé que trente-six heures après.

« — Quel âge avait-il alors?

« — Trente-neuf ans.

« Elle cessait à peine de parler quand nous entendîmes un bruit de portes ouvertes et refermées avec violence et la voix de Roger montée à un diapason furieux. Presque au même instant il fit irruption dans le boudoir, suivi du domestique, dont le visage calme, mais consterné, contrastait singulièrement avec celui de l'enfant.

« — Vous êtes une bête, un animal, un malotru! criait Roger, et nous allons voir à qui ma mère donnera raison, de moi ou de vous.

« — Qu'y a-t-il? demanda en pâlissant Mme Roseray.

« — Il y a qu'il faut chasser Williams, reprit Roger.

« — Je t'impose silence d'abord, répliqua la mère.

« Et, s'adressant au domestique, elle voulut savoir de lui ce qui s'était passé.

« — Après avoir introduit ici M. le professeur, répondit le domestique, je suis allé au lycée chercher M. Roger, qui a commencé par me commander d'un ton grossier de me tenir à distance parce qu'il craignait que, le voyant avec moi, on pût le prendre pour être de mon monde. Ensuite, dans le Luxembourg, Monsieur m'a lancé sa gibecière à la tête, et, pendant que je me baissais pour la ramasser, il s'est mis à gaminer dans le jardin en se sauvant dès que je l'approchais. Sans l'assistance d'un gardien qui a menacé Monsieur de le faire arrêter et conduire au poste, la poursuite durerait encore... Cependant j'avais informé Monsieur que M. le professeur l'attendait.

« — Vous êtes un menteur! Vous ne m'avez pas dit un mot de ça, répliqua le polisson en me regardant du coin de l'œil; et puis vous m'avez insulté...

« — Oh! monsieur! repartit le domestique.

« — Oui, oui, c'est vrai... Vous avez beau faire le bon apôtre à présent...

« — Roger! fit sévèrement Mme Roseray, taisez-vous, je vous l'ordonne.

« Elle me consulta :

« — Que dois-je faire?

« — Punir votre fils, madame, et exiger qu'il fasse des excuses à Williams.

« — Oh! non, monsieur, dit le domestique avec un effroi très réel; M. Roger ne me pardonnerait jamais une pareille humiliation; il me ferait la vie si dure que je serais obligé de quitter le service de Madame.

« — Il n'est point humiliant de reconnaître ses torts, répliquai-je.

« — Roger, repartit avec une douceur attristée Mme Roseray, tu vas faire des excuses à Williams.

« Avec des airs de mouton s'apprêtant à donner des coups de corne, le petit garçon baissa la tête en murmurant :

« — Non, non! je ne ferai pas ça.

« — Y es-tu bien décidé?

« — Oui, ma mère.

« — Puisqu'il en est ainsi, passe dans ta chambre, où tu dîneras de pain sec.

« — J'aime mieux ça.

« Il s'en alla en faisant à Williams un geste de défi et de menace, et du seuil de la porte il se retourna pour lancer à sa mère cette flèche de Parthe :

« — Si mon père vivait, on n'oserait pas me maltraiter pour un sale valet!

« — Voilà, me dit Mme Roseray dès que la porte se referma sur le domestique, des scènes comme il s'en produit fréquemment. Entre l'année dernière et celle-ci j'ai congédié trois domestiques à cause de lui.

« — C'est peut-être un tort.

« — Vous ne savez pas combien cet enfant est difficile à gouverner!... Demain il sera malade...

« — Indisposé tout au plus, non parce que vous l'aurez puni, mais par la surexcitation de la colère... Et, comme il a mesuré votre tendresse et votre faiblesse, il exagèrera son mal afin de vous dominer plus aisément.

« — Et il n'a pas pris ses leçons, et vous vous êtes dérangé inutilement! J'en suis confuse, désolée.

« — Inutilement? non. La scène à laquelle j'ai assisté est pour moi une indication qui ne sera point perdue.

« — Ainsi vous restez dans les mêmes dispositions? Vous n'abandonnerez pas ce malheureux Roger? Vous me seconderez?

« — Ne m'y suis-je pas engagé?

« — Vous ne vous lasserez point? Vous ne vous découragerez pas?

« — Avec le concours de votre fermeté, non.

« — S'il ne veut pas céder, s'il refuse de faire des excuses à Williams?

« — Menacez-le de l'internat du lycée. Avez-vous déjà employé ce moyen?

« — Jamais.

« — Il réussira probablement.

« — J'essayerai. Merci, et à jeudi, n'est-ce pas?

« Eh bien, oui! quelle que soit la difficulté de la tâche, malgré les déceptions à prévoir dans ce quasi préceptorat du fils d'un père fou, maniaque, imbécile, je l'accepte. Il ne sera pas dit que cette mère qui compte sur moi sera déçue dans son attente, elle que j'aime depuis si longtemps et qui, sans doute, ignorera toujours cet amour. Tant d'obstacles nous séparent! sa fortune avant tout, ma position à créer, son fils même. J'aurai du moins le bonheur de la voir, de l'entendre, d'être mêlé à son existence, et, comme je l'écrivais tout à l'heure, je suis à elle, je lui appartiens corps et âme! »

« Octobre, jeudi soir, 1872.

« La sévérité ou plutôt la fermeté de sa mère, la menace de l'internat ont produit un excellent effet. Le petit garçon s'est soumis et a fait des excuses à Williams. Je l'ai appris par celui-ci dès qu'il m'a ouvert la porte.

« C'est dans la chambre de Roger — beaucoup trop luxueuse à mon avis pour un enfant de son âge, qui n'est déjà que trop disposé à se croire un personnage — que se passent les leçons. Quand Williams m'a introduit, Roger s'amusait à dessiner; il s'est levé et m'a dit d'un air narquois et taquin :

« — Vous ne verrez pas ma mère ce soir. Elle est chez la tante Mathilde, qui est très malade, et où j'irai probablement la rejoindre. Ça ne m'amuse guère, je ne l'aime pas, cette tante Mathilde qui vient toujours faire la maîtresse ici. Je ne sais pas pourquoi maman la supporte... Si elle allait mourir, je n'en serais point fâché; d'abord elle est très riche et c'est nous qui hériterions.

« — Vous avez là des sentiments fort laids, lui répondis-je, et vous manquez de respect à Mme votre mère en parlant ainsi de sa sœur.

« — Ce n'est pas sa sœur, mais celle de ma grand'mère et ma grand'tante à moi.

« — En voilà assez. Travaillons.

« Il me déplaisait d'être mis au courant des affaires de famille de Mme Roseray par les indiscrétions de son fils, auxquelles je ne m'attendais pas. Il m'avait paru taciturne et peu ouvert, ce que j'attribuais à une espèce d'apathie égoïste. Dans le cas présent, j'hésitais à admettre la cupidité chez un enfant de cet âge. Peut-être n'était-il qu'un perroquet, répétant des propos tenus devant lui, des bavardages de la domesticité. Connaissait-il même la portée exacte du mot *héritage?* Je le savais déjà sournois, obstiné, indocile : c'était assez pour le moment.

« Cependant aujourd'hui il a été souple et un peu terrorisé; mais je me défie de ses envers et de ses retours : il pourrait bien me réserver quelque méchante surprise, contre laquelle je me tiens en garde.

« Il est complexe : je vais donc m'attacher à l'observer. Sous le rapport intellectuel, il n'est pas aussi nul que je l'avais pensé d'abord; néanmoins sa mère se berce d'illusions en le croyant très intelligent. Il ne sait rien, il est foncièrement paresseux; pour le mettre au niveau de la moyenne de ses condisciples, il me va falloir employer au

moins trois mois à lui faire repasser les premiers éléments.

« Vers la fin de la leçon, à diverses reprises, Roger se hasarda à murmurer à demi-voix qu'il serait bientôt temps qu'il allât rejoindre sa mère.

« Je le voyais s'impatienter, s'agiter; bien décidé à ne point lui faire grâce d'une minute, je le rappelai à l'ordre et il parut se résigner.

« J'étais triste en songeant que je m'en irais sans voir sa mère et que, si l'absence de Mme Roseray devait fréquemment se renouveler je ferais un métier de dupe, étant à la peine sans compensation. Mais la porte s'ouvrit brusquement et Mme Roseray parut, son chapeau sur la tête et gantée.

« Au même instant, Roger devint très rouge; il me regarda avec un embarras effaré qui fit naître dans mon esprit un soupçon que je voulus aussitôt éclaircir :

« — Je n'espérais point avoir l'honneur de vous voir aujourd'hui, dis-je à Mme Roseray.

« — Comment? répliqua-t-elle; j'avais bien recommandé à Roger, si j'étais un peu en retard, de vous prier de m'attendre. J'étais chez une parente malade.

« Mon regard lourd et irrité tomba malgré moi sur le petit menteur; mais je m'abstins de tout reproche devant sa mère, me réservant de le tancer quand nous serions seuls. La confusion de mon élève, lorsqu'il fut assuré que je me tairais sur son mensonge, me parut moindre que je l'eusse souhaité.

« Mme Roseray m'entraîna dans le boudoir; elle était radieuse : son fils, depuis le mardi, ne lui avait donné aucun sujet de mécontentement. Combien mon influence, me dit-elle, serait salutaire à Roger! Elle ne doutait plus; je ferais certainement quelque chose de son fils. La méprise qui l'avait amenée chez moi était un bonheur pour elle et certainement le salut de son enfant.

« Exaltée, attendrie, elle me remerciait avec effusion. Comment aurais-je pu avoir la cruauté d'éteindre son rayonnement par le récit de la malignité de son fils? Et comme elle me demanda si j'en étais moi-même satisfait, j'eus la lâcheté de mentir, en l'engageant toutefois à la persévérance dans le programme adopté.

« — Il est dur, répliqua-t-elle; mais, n'importe, je dois vous obéir, je le comprends.

« M'obéir? Elle! Et j'ai eu le courage, la force de ne point protester, de conserver mon masque de pédagogue! Pourrai-je pendant des années soutenir un tel rôle? »

« Octobre, mardi 1872.

« Quelle était la pensée du petit Roseray en me faisant à propos de sa mère un mensonge flagrant? Cet enfant a des dessous incompréhensibles, d'une profondeur ténébreuse. Il n'a rien de la simplicité, de la bonne foi naïve des garçons de dix ans.

« Je l'ai sévèrement grondé pour m'avoir menti; j'ai voulu le faire s'expliquer sur le mobile qui l'a poussé. Il s'est réfugié dans l'obstination du silence, et il m'a été impossible de rien obtenir.

« Vers le milieu de la leçon, Mme Roseray, un ouvrage d'aiguille à la main, est venue s'installer dans la chambre de son fils, sur un fauteuil, dans l'embrasure de la fenêtre. Elle est restée là, muette, recueillie, les yeux sur son travail. Si elle prend cette habitude, j'aurai à me méfier de mes distractions et à discipliner mes regards, qui la cherchent inconsciemment. »

« Octobre 1872.

« Ce soir, les rôles entre mon élève et moi ont été intervertis, et j'ai reçu de lui une leçon que, de longtemps, je ne serai tenté d'oublier.

« Moins rétif que d'habitude, il s'est conduit assez raisonnablement pendant la répétition et j'ai profité de ses bonnes dispositions pour l'interroger encore à propos de son mensonge de l'autre jour.

« Il s'est mis à rire et m'a dit :

« — Devinez.

« Je me récusai; il reprit :

« — Cependant, ce n'est pas malin... J'avais envie de ne pas prendre ma leçon. Si vous m'aviez laissé partir, elle n'aurait pas été si longue. C'était toujours ça de gagné.

« — Pourquoi, lorsque je vous ai questionné sur le motif de votre mensonge, avez-vous refusé de me répondre?

« — Parce que ça m'amusait de vous faire enrager, et puis c'est si drôle quand vous me regardez d'une certaine façon : on dirait que vous voulez fouiller dans un trou.

« La comparaison ne manque pas d'une justesse dont j'ai été frappé. Elle me fait comprendre la nécessité de m'observer davantage, de veiller sans cesse sur moi en présence de ce gamin. Serait-il plus intelligent que je le suppose? J'en doute encore; quelquefois les enfants les plus médiocres ont des mots profonds qui étonnent parce que l'on ne réfléchit point que, le cercle de leurs idées étant restreint, ils les exercent sur les mêmes objets, que l'observation tient chez eux une place énorme en raison de l'intérêt immédiat qu'ils ont à juger le fort et le faible de ceux qui les entourent afin d'en user à leur profit. »

« 1er novembre 1872.

« Il s'est passé entre Mme Roseray et moi un grand événement que j'aurais dû prévoir et par lequel, pris à l'improviste, je me suis vu fort empêché. La question d'argent n'avait pas été traitée jusqu'alors : d'elle à moi, elle me répugnait et il me plaisait de la laisser dans l'oubli sans regarder au delà.

« Elle n'a pas assisté à la dernière leçon et, au moment où, déjà dans l'antichambre, j'allais me retirer, Williams m'a arrêté pour me dire que Madame me priait de passer dans son atelier, où il m'a introduit.

« — Monsieur, me dit-elle dès que j'entrai et en rougissant un peu, nous avons oublié une chose de quelque importance qui ne peut qu'être traitée directement entre nous : celle des honoraires. Je me suis permis de les fixer moi-même, bien au-dessous de l'étendue de la dette morale que je contracte envers vous : elle est de celle que l'on n'acquitte jamais

que par la gratitude; la mienne envers vous est infinie...

« Elle me remit une enveloppe fermée que je glissai dans mon portefeuille.

« J'étais froissé, malheureux, en dépit de la délicatesse de son procédé; mais que pouvais-je? Je n'avais aucun droit à lui offrir gratuitement mes services.

« Elle eut l'à-propos de passer sans transition à d'autres sujets, causant, bonne et confiante, avec un abandon intime dont le charme enveloppant me pénétrait.

« Un cartel sonna bruyamment la demie. Je me levai, m'excusant d'être resté si longtemps. Je rentrai chez moi, où il me fallut bien ouvrir l'enveloppe, sous laquelle je trouvai un billet de cinq cents francs.

« Je fis rapidement ce calcul : cinq cents francs pour douze cachets, soit un peu plus de quarante francs par leçon. Ma probité se révolta.

« — Ursule, vite, vite! Mon chapeau, mes gants!

« Je m'élançai dans l'escalier, sans même refermer ma porte; en quelques enjambées, je traversai le Luxembourg et, avant de m'être donné le temps de réfléchir, je sonnais chez Mme Roseray :

— J'ai oublié une importante communication à faire à Madame, dis-je à Williams; introduisez-moi tout de suite auprès d'elle.

« Mon air effaré l'impressionna, car il obéit sans m'annoncer.

« Assise à la place où je l'avais laissée, un guéridon devant elle, Mme Roseray, sous une lampe — il commençait à faire sombre, — lisait un livre qu'elle ferma et dissimula sous son mouchoir dès qu'elle m'aperçut; puis elle me demanda avec surprise ce qui me ramenait.

« — Une méprise de votre part, répondis-je en donnant à ma voix une fermeté excessive et en m'asseyant. Je ne suis ni maître de conférences ni professeur en Sorbonne pour que mes leçons soient cotées un aussi haut prix... Je ne puis accepter cela.

« — Comment, répliqua-t-elle avec calme, pourrais-je être assez dépourvue de sens pour vous assimiler à un répétiteur ordinaire? Dois-je vous rappeler encore que je n'ai même point la prétention de vous rémunérer comme je le devrais?

« — Il ne s'agit pas de question d'ordre moral, mais d'une question pratique, positive, dis-je presque sèchement.

« — C'est bien ainsi que je l'entends, reprit-elle, et je ne m'expliquerais point vos scrupules si je ne vous savais follement généreux.

« — Mais vous me connaissez à peine, madame, murmurai-je stupéfait, et dans le cours du mois qui vient de s'écouler comment auriez-vous pu apprécier ce que je suis?

« Une pensée craintive et charmante m'envahissait. Avait-elle reconnu en moi l'acheteur du ministère de la guerre? Allait-elle me l'avouer? Je demeurais suspendu à ses lèvres, anxieux, attendant ce qu'elle répondrait; mais, avec un naturel qui n'avait rien d'étudié, elle me précipita de mon rêve en répliquant :

« — Est-il besoin de plus longtemps pour apprécier quelqu'un que l'on voit trois fois par semaine? Je vous crois donc très désintéressé et généreux ; mais il ne saurait me convenir d'abuser de ces qualités si peu communes, dont j'use déjà si largement. Vous avez dans l'enseignement une situation élevée, exceptionnelle pour un homme de votre âge. Vous travaillez beaucoup pour arriver plus haut; c'est votre droit et votre devoir. Vous consacrez vos loisirs à un labeur littéraire dont vous tirez honneur et profit, et quand, par pure bonté, vous voulez bien distraire une partie d'un temps si précieux en faveur d'une tâche ardue, sans attrait, au-dessous de vous, vous souffririez que l'on vous traitât comme un répétiteur de profession? Ce serait vous amoindrir et porter atteinte à votre dignité. A mon tour de vous dire, sans prendre, cependant, un ton aussi cassant que le vôtre tout à l'heure : — Je ne puis accepter cela; — et si vous persistez dans votre refus, j'y verrai la preuve que vous ne voulez point continuer à tenter, ainsi que vous me l'aviez promis, de faire de Roger le fils de sa mère.

« La mise en demeure était trop catégorique pour des essais de tempéraments quelconques. Il fallait accepter ou se retirer.

« L'idée de cette alternative me fit pâlir, et, comme mes yeux cherchaient ceux de Mme de Roseray, je vis qu'elle aussi était très pâle.

« — Vous souffrez? lui demandai-je involontairement.

« — Non. J'ai seulement et prosaïquement très faim.

« Je me levai.

« — Ainsi c'est entendu, continua-t-elle se levant à son tour.

« — Il faut bien vous obéir.

« En retournant chez moi par le chemin le plus long, les grilles du Luxembourg étant fermées à l'heure où j'ai quitté Mme Roseray, je n'ai cessé de penser à elle. Plus je la vois, plus elle me paraît d'une supériorité remarquable; son langage, choisi sans prétention, est simple et naturel. Elle sait tourner les difficultés, vaincre les résistances avec un art infini qui puise sa source dans la droiture et l'élévation des sentiments. Ah! l'adorable femme! »

« 5 novembre 1872.

« Comment ai-je pu supposer un seul instant qu'elle m'eût reconnu? C'est une idée dépourvue de sens. Aurait-elle confié son fils à un homme assez peu sérieux pour avoir commis la folie que tu sais? Il est vrai que le professorat m'a vite corrigé de ces extravagances juvéniles. Si tu étais ici, mon cher Christian, comme tu aurais, avec ta sagesse toujours égale et ton esprit si lucide, soufflé sur ce rêve qui m'a hanté pendant trois jours! »

« 7 novembre 1872.

« Le petit Roseray continue à être à peu près ce qu'il faut. Il semble vouloir s'appliquer davantage, et il me craint. C'est déjà un résultat; mais moi je ne travaille guère; je suis absorbé et je rêve trop. »

« 10 novembre 1872.

« Il fait triste aujourd'hui : à travers mes carreaux, je vois les arbres dénudés, dont les branches noires se lèvent vers le ciel comme des bras suppliants, avec un aspect désolé, lugubre. Dans la brume cotonneuse, les maisons de la rue Bonaparte se profilent à peine à travers les échancrures des toits inégaux et des cheminées. Paris est affreux en ce moment.

« Mme Roseray s'est abstenue d'assister aux trois dernières leçons de son fils. Une semaine sans la voir : c'est long! »

« 15 novembre 1872.

« J'ai fait connaissance hier avec la fameuse tante Mathilde : c'est une grande femme sèche, au moins sexagénaire, au nez en bec de corbin, aux lèvres minces, à l'œil noir, dur, impérieux. Son visage ovale est encadré de cheveux d'un blanc neigeux, qu'elle porte en tire-bouchons à la mode de 1830. Elle a dû être très belle et est encore fort distinguée.

« Sa politesse, nuancée de dédain à mon égard, a mis sa nièce au supplice... Sa hauteur protectrice m'a amusé : un jeune homme comme moi ne saurait s'en offenser. Elle a daigné me parler de mon élève en termes beaucoup trop élogieux pour celui-ci, qui nous examinait tour à tour, elle et moi, avec l'expression railleuse et sournoise que je lui vois quelquefois. Dans son for intérieur, il se réjouit peut-être à l'idée que la dame et moi ne sympathiserons point. Elle gâte son petit-neveu sans discernement, d'une manière déplorable; comme j'incline vers la sévérité, le combat latent commence, et Roger, qui ne m'aime guère, espère que la tante aux millions m'évincera. Pourquoi déteste-t-il cette aïeule dont l'indulgence devrait, sinon le toucher, au moins lui être agréable? Il a dû chercher à m'en imposer à ce sujet. Certains enfants s'imaginent se donner de l'importance et se rendre intéressants en accusant des sentiments violents contre telle ou telle personne, alors qu'ils ne les éprouvent point. Le petit Roseray appartient-il à cette catégorie? »

« 20 novembre 1872.

« Il m'est impossible maintenant de t'écrire aussi souvent que j'en avais l'habitude. Mon préceptorat n'est point une sinécure. Il faut, pour tenir ma promesse, que du fils de cet homme je fasse le fils de cette femme. Ce sera difficile... Il tient si peu de sa mère! Et, par une ironie étrange de la destinée, s'il lui ressemble, c'est en mal; ce qui chez elle est qualités s'est transformé chez lui en défauts. Elle a de l'ordre : il est avare, égoïste et cupide. Elle est discrète et circonspecte : il est rusé et sournois. Elle ne se livre point sans réflexion : il est menteur. Ah! que ma tâche est ardue! »

« Paris, 23 novembre 1872.

« Mme Roseray a repris sa broderie et sa place près de la fenêtre pendant les deux dernières leçons. Ce soir même, comme je venais d'expliquer à son fils certaines règles de grammaire, je tins à les lui faire appliquer sur-le-champ pour les lui mieux graver dans la mémoire. Je m'aperçus alors qu'il ne m'avait pas compris ou, ce qui lui arrive quand il est dans de méchantes dispositions, qu'il feignait ne point comprendre. Je répétai ma démonstration sans plus de résultat, et j'allais recommencer pour la troisième fois lorsque Mme Roseray, d'abord silencieuse et attentive, perdant patience, intervint en disant à Roger :

« — Il est impossible, à moins de mauvaise volonté ou d'idiotisme, de ne point saisir des explications aussi précises et aussi claires. Tu es indigne de ton professeur et tu mériterais qu'il t'abandonnât.

« — Ma foi! répondit avec une colère concentrée l'enfant, j'en serais bien aise, puisque je suis un idiot. Est-ce d'ailleurs ma faute si l'on m'a fait comme ça? Et puis vous n'avez pas besoin d'être là : c'est insupportable.

« Les larmes aux yeux, Mme Roseray s'est levée et a quitté la chambre.

« — Comment pouvez-vous manquer ainsi de respect à Mme votre mère? dis-je à Roger. Il est odieux de faire pleurer sa mère.

« — Mais, monsieur, c'est elle qui en est cause, répliqua-t-il; elle me tourmente toujours. Tenez, la tante Mathilde est plus raisonnable que maman, qui veut absolument me faire travailler quand je n'en ai pas besoin, puisque je serai riche.

« — Qui vous a dit cela?

« — On ne me l'a pas dit; mais j'ai entendu tante Mathilde en parler avec ma mère et la gronder parce qu'on me *pousse* trop. Maman ne voulait pas écouter et disait : — J'entends que Roger travaille! Je veux qu'il devienne un homme utile et distingué. Ma tante a fini par lui répondre : — Il est très distingué; quant à l'utilité, je ne vois pas qu'elle soit nécessaire : avec de la fortune et en dépensant ses revenus, on est utile à tout le monde. Les autres genres d'utilité sont bons pour ceux qui n'ont rien.

« Sans me permettre de blâmer directement cette absurde tante Mathilde, j'ai tenté de faire entendre à Roger que la fortune ne communique aucune espèce de mérite, qu'elle impose à ceux qui la possèdent des devoirs spéciaux et que nul n'a le droit d'être inutile. Il m'a écouté sans mot dire; mais a-t-il compris? Me voilà en antagonisme réglé avec la tante... Nouvelle difficulté que je n'avais pas prévue. »

PIERRE CŒUR.

(*La suite au prochain numéro.*)

CHRONIQUE MUSICALE

Concerts de l'Union internationale des compositeurs. — *Échos de l'Orient judaïque*, par le prince Edmond de Polignac. — *La Situation musicale*, par M. J. Weber. — M. Pasdeloup. — Concerts d'orgue et orchestre; Mme Terrier-Vicini.

I.

Donner un compte rendu des morceaux de musique qui ont été exécutés dans les concerts pendant cette dernière période de la saison musicale, c'est faire un genre de travail qui ressemble assez au compte rendu d'une exposition de peinture. La plupart des morceaux qu'il faut analyser appartenant au genre descriptif, ce sont de véritables tableaux musicaux qui viennent successivement passer devant l'auditeur tranquillement assis dans son fauteuil. Si on arrêtait ici la comparaison, la musique conserverait sur la peinture un avantage certain pour le public, jusqu'au moment où l'on inventera un genre d'exposition de peinture où les panneaux, chargés de tableaux, viendront défiler devant les spectateurs assis. En attendant la réalisation de ce progrès, la ressemblance que nous avons indiquée se borne à une similitude intellectuelle, c'est-à-dire qu'il s'agit, dans l'un et l'autre cas, de la réalisation d'un programme écrit, ici au moyen des combinaisons des sons, là au moyen des formes et des couleurs. Mais la musique descriptive a besoin, pour être appréciée, d'une très grande part de collaboration : celle que peut lui prêter l'imagination des auditeurs, aidée du programme. Il faut la supposer acquise, et encore il faudrait essayer d'expliquer par quels moyens spéciaux la musique parvient à satisfaire l'imagination. C'est ici qu'apparaît toujours la difficulté, car tous les mots employés pour exprimer les sensations musicales appartiennent à la sensation de la vue ou du toucher : *son grave* ou *aigu, timbre clair* ou *sombre*, etc. Il n'existe pas de terme exprimant les sensations spéciales de l'ouïe.

Malgré cette difficulté, nous essayerons de donner une idée des différents tableaux musicaux qui viennent de s'offrir à notre entendement.

Le lieu où cette exposition musicale a présenté le plus d'intérêt est la salle du Trocadéro. L'*Union internationale des compositeurs* y a fait entendre des ouvrages de musiciens étrangers et français de caractères très différents.

La série de ces concerts a commencé par la *Rédemption*, de M. Gounod, dont nous avons déjà parlé. C'est la seule fois que la séance ait été consacrée en entier à un seul ouvrage.

Dans les concerts suivants, voici, par ordre de date, les compositions qui se sont succédé.

C'est d'abord un fragment d'un opéra inédit de M. César Franck, *Hulda*. Marche avec chœurs; des airs de ballet décrivant le triomphe du Printemps sur l'Hiver; danse et chœurs d'ondines et ronde générale.

On ne peut imaginer une musique mieux écrite et plus ingénieusement instrumentée. La marche, très caractéristique par le fond même de l'idée et par sa sonorité, appartient, comme les airs du ballet, au monde poétique et imaginaire, éclairée de cette lumière vive, mais un peu froide, des pays fantastiques. Il y a peu de compositeurs aussi agréablement savants et dont tout le monde reconnaisse avec le plus d'unanimité la haute valeur que M. César Franck; et cependant ce n'est que par de trop rares auditions qu'on peut goûter les ouvrages de l'auteur de *Ruth et Booz*, des *Béatitudes* et d'autres compositions remarquables.

La *Léda* de M. Alfred Bruneau est un poème antique dont les paroles sont de M. Léon Lavedan. Si la musique, encore plus que le latin, n'avait le droit de tout dire, M. A. Bruneau passerait pour un musicien bien hardi dans le choix des sujets qu'il décrit avec sa musique. Les tendresses du cygne que Léda eut l'imprudence de caresser y sont racontées tout au long. C'est de la musique descriptive au premier chef. Depuis l'étirement des sons sous la lenteur croissante de la sonorité, jusqu'à l'explosion du délire abandonné, tout cela est rendu de façon très expressive et parfaitement claire. Si M. Bruneau se trouve en danger sur mer, il pourra, suivant l'usage antique des matelots, invoquer les Dioscures : leur protection lui est assurée pour avoir si bien chanté et célébré le mystère de leur naissance.

Frétiof est une œuvre déjà ancienne, d'un compositeur étranger, M. Marx Bruch. C'est une musique aux teintes sévères, d'allure mâle et forte, dont le sujet est une légende scandinave. Cet ouvrage a été très goûté, malgré la sobriété relative de son instrumentation, qui d'ailleurs est en conformité de sensation avec le sujet triste et plaintif.

Avec l'ouverture d'*Arteveld*, de M. Ernest Guiraud, nous abandonnons l'art descriptif pour le style dramatique. C'est une composition énergique, où l'idée musicale est relevée par la fermeté avec laquelle elle est développée, sans jamais laisser de vide entre ses périodes, et dont l'intérêt soutenu démontre une expérience consommée. Espérons que c'est l'excellent préambule d'une œuvre complète.

Un compositeur danois, M. Niels-Gade, a intitulé *Fantaisie de printemps* un charmant ouvrage dont les agréables idées, les doux et aimables sons justifient le titre. L'orchestre, un quatuor vocal et le piano concertent de la plus heureuse façon. C'est un ouvrage tout à fait propre à être exécuté dans les concerts, ou encore même dans quelque grand salon d'amateurs; c'est de la musique de chambre agrandie. Le style rappelle un peu celui de Mendelssohn.

Un *Andante* et un *Menuet* de M. Arthur Coquard nous ramènent à la musique symphonique. L'andante est d'un heureux sentiment; mais le développement sent l'effort. Le menuet, dans le style classique de Mozart, est tout à fait réussi.

M. Th. Dubois a extrait de son ballet *la Farandole* des fragments qu'il a distribués en plusieurs tableaux formant une suite d'orchestre. Ces fragments ont été très applaudis et ont valu à M. Dubois un succès très marqué. Mieux qu'à l'Opéra on a pu apprécier l'extrême diversité, la finesse et l'élégante allure de la musique de M. Dubois. Le quatrième morceau, intitulé *Sylvine*, est une page remarquable. La richesse harmonieuse de l'idée, sa situation sur les hauteurs sonores des instruments à corde, lui donnent une intensité

extraordinaire sans cependant rien de fatigant pour l'oreille, comme il arrive souvent en pareil cas. Les autres parties sont de la musique descriptive, mais toujours très excellemment musicale. Par sa précision, son goût et son habileté, la musique de M. Dubois représente bien l'art français, et je ne crois pas qu'il y ait un autre pays où la musique de scène et de danse soit écrite avec une telle supériorité.

Un *Hymme à Victor Hugo,* écrit par M. Saint-Saens, clôt cette exposition musicale. Toutes les puissances de la musique, les chœurs, l'orgue, l'orchestre, étaient appelées à mêler leurs voix dans cet hommage au grand poète. Après une première partie, d'un grand style assez beethovenien, M. Saint-Saens a, d'un signe, ouvert les cataractes du son; l'orgue, épanchant par le rictus de ses tuyaux toutes les nappes des sons métalliques, mêlés de rugissements, contenus dans ses entrailles, les laissait retomber sur les mordantes harmonies des archets, tandis que les voix du chœur flottaient comme une buée au-dessus de cette énorme cascade sonore. Ces grands effets ressemblent assez à la pièce d'eau du Dragon dans le parc de Versailles. C'est un spectacle pour l'oreille qui, lorsqu'il est aussi habilement ménagé, ne manque pas d'intérêt et termine très bien une séance musicale.

II.

On peut constater par la comparaison de ces différentes œuvres combien sont diverses les voies suivies par les compositeurs. Leur cohorte n'est plus serrée comme autrefois; de plus en plus, chacun cherche à se frayer une route à part. Cela se remarque dans le choix des sujets et surtout dans la façon dont ils sont exprimés par les combinaisons de sons. Il est évident que la musique traverse en ce moment une crise tout à fait singulière. Il semble qu'il y ait une certaine lassitude de toujours entendre les mêmes effets de sonorité, soit d'harmonie concertante, soit de formules mélodiques.

Parmi les compositeurs qui sont à la recherche de sensations nouvelles, de formes musicales répondant aux besoins de leur imagination, les uns suivent le développement naturel et logique de cet art dans ce qu'il a de plus avancé, de plus excessif, recherchant la modulation perpétuelle, les harmonies les plus singulières que puisse fournir notre système musical. D'autres, en plus petit nombre, refusent d'aller plus loin et retournent en arrière, non pas seulement de quelques centaines d'années: ils remontent jusqu'au moyen âge, au delà même, jusqu'à la musique des Grecs. Il leur semble que le point de développement où est arrivé notre système musical soit définitivement arrêté. Les combinaisons dont il est susceptible commencent à paraître insuffisantes à quelques esprits très chercheurs: une autre gamme pour produire d'autres sensations musicales, voilà ce qui commence à se dire dans les conversations de quelques personnes qui recherchent le fin du fin. Ces idées sont venues peu à peu dans quelques cerveaux en éveil, sans doute par lassitude du système actuel, et aussi elles ont été suscitées par les travaux scientifiques qui ont été faits depuis quelques années et qui ont trait à la musique.

Ce système des modes grecs, qui autrefois était inconnu des musiciens, ou dont au moins ils n'avaient pas une idée exacte, a été très clairement expliqué dans Helmholtz, dans l'ouvrage de M. Gevaert, par M. Bourgault-Ducoudray et d'autres. Ces lectures ont donné à quelques-uns des plus curieux de nos compositeurs l'idée de construire d'autres tonalités que celles dont nous nous servons.

Une tentative de cette nature, fort intéressante, a été faite dernièrement par le prince Edmond de Polignac. Ce fragment de musique étrange, qui a été exécuté au cercle de l'Union artistique, est intitulé *Échos de l'Orient judaïque.* C'est une scène de la Passion dans laquelle l'auteur a cherché à donner une couleur nouvelle, un aspect nouveau aux sons qui servent à exprimer la scène où Pilate livre le Christ et au texte extrait des Évangiles.

Pénétré du désir de donner à cette scène une apparence musicale répondant à l'idée qu'il s'en faisait, l'auteur a choisi dans ce que peut offrir notre gamme chromatique les combinaisons harmoniques les plus éloignées des traditions classiques et même romantiques, enfin tout ce qui pouvait lui servir à rendre la violence de cette scène sauvage, tout en restant dans une apparence orientale. Les hurlements du populaire, les réponses de Pilate, le tumulte y sont rendus avec une véritable force. L'effet exotique est obtenu; mais il en résulte parfois quelques duretés. L'idée du prince de Polignac, ainsi qu'il l'a expliquée dans une notice, est de rapprocher autant que possible la vérité technique de l'art de la vérité dramatique et historique en choisissant des harmonies qui soient en rapport avec elle et aient comme vécu dans le même temps. Je crois que cette tentative est prématurée, car notre système musical est peu à peu dérivé de la musique grecque et de ses modes, qui sont à l'opposé d'une musique orientale telle que pouvait l'être la musique juive. Mais heureusement que dans les arts ce n'est pas la logique qui a toujours le dernier mot, et il est résulté du mélange des cadences grecques et des modulations modernes employées par M. de Polignac une image sonore très expressive, qui mérite une mention à part à cause de son audacieuse et savante affirmation.

C'est, en tout cas, un signe des temps qu'il faut prendre en sérieuse considération, qui, si on le rapproche de tant d'autres essais et œuvres nouvelles, témoigne que l'art musical subit en ce moment une crise très profonde.

Les causes de cet état psychologique ne sont pas impossibles à découvrir. Un de nos confrères les plus autorisés, M. J. Weber, a publié un petit volume intitulé *la Situation musicale,* qui en dit là-dessus plus qu'il n'est gros. L'instruction populaire, les conservatoires, les concerts, le théâtre y sont étudiés avec une courageuse franchise. La cause de la décadence de l'art du chant y est indiquée avec une grande clairvoyance. C'est la mauvaise éducation première de la musique qui amène la décadence de la musique dramatique en faisant des chanteurs des pousseurs de son et non pas des artistes. Même défaut dans l'instruction populaire. Mais ici il y a encore une lacune plus grave: c'est le manque de but de l'éducation musicale dans le peuple. Autrefois l'éducation

musicale se faisait par les maîtrises; elle avait pour but immédiat l'exécution de la musique religieuse et offrait naturellement à la fois l'exercice fréquent et l'application journalière du chant dans un style spécial, il est vrai, mais du plus haut degré. C'était, dans tous les cas, une préparation excellente pour d'autres études plus complexes. Aujourd'hui à quoi tend l'organisation de nos orphéons? A des concours sans intérêt artistique et à l'exécution de musique très médiocre ne se rattachant à aucune circonstance de la vie collective. Il n'y a pas de bonne éducation qui ne tende à un but défini, proche ou lointain. L'amusement n'est pas un but suffisant.

La conclusion de l'ouvrage de M. Weber est à méditer. On y verra combien est regrettable l'envahissement de la musique de théâtre, aussi bien dans les salons que dans les écoles. Il s'en faut de beaucoup que la musique dramatique soit la forme la plus intéressante de l'art musical, surtout telle qu'on la pratique maintenant. C'est en réalité la forme musicale la mieux faite pour les gens qui n'aiment pas la musique. Il est vrai que c'est la plus lucrative. Il est désirable que l'ouvrage de notre confrère M. J. Weber soit lu et apprécié comme il le mérite par les personnes compétentes qui ont souci de faire des Français à qui on apprend à chanter autre chose que des braillards.

Il y a un signe certain que l'éducation musicale est aujourd'hui beaucoup moins intelligente qu'elle ne l'était, par exemple, il y a deux cents ans. On ne trouverait pas un seul recueil imprimé de ce temps, contenant des airs chantés avec accompagnement de clavecin, où cet accompagnement soit noté sous le chant. Il y a seulement la partie vocale et la basse avec les chiffres indiquant l'harmonie. C'est dans cet état qu'on vendait au public la musique à la mode. La lecture de cette notation chiffrée, qui représente une harmonie très simple, est l'A B C du métier pour un musicien un peu instruit; en somme, elle représente les premiers éléments de la langue musicale. Cependant combien en vendrait-on d'exemplaires aujourd'hui, et quel est l'éditeur qui voudrait se charger de publier les romances les plus simples avec une notation qui exige une connaissance même élémentaire de l'harmonie? L'éducation musicale est aujourd'hui purement mécanique, du haut en bas de l'échelle; sauf, bien entendu, ce qui concerne l'éducation des compositeurs. Il y a eu, dans la musique comme dans beaucoup d'autres branches de l'art, une séparation bien plus grande qu'autrefois entre les connaissances théoriques et l'exécution matérielle.

III.

La saison musicale a fini cette année par une apothéose, celle de M. Pasdeloup, fondateur des Concerts populaires : ce qui veut dire en langage ordinaire que le concert donné au bénéfice de M. Pasdeloup dans la salle du Trocadéro a été à tous les points de vue un triomphe et un éclatant témoignage de reconnaissance de la part du public, qu'il a initié aux beautés de la musique symphonique. Certes, si quelque chose pouvait le consoler de voir disparaître l'institution qu'il avait fondée, c'est de se sentir l'objet d'une si universelle et sincère sympathie. Parmi toutes les raisons qu'on a de s'associer à cette manifestation de l'estime publique, il en est une qui est des plus rares : M. Pasdeloup, directeur de concerts, aimait passionnément l'art dont il a été si longtemps le distributeur. Après dix années de lutte pour fonder les Concerts populaires, le succès vint récompenser ses efforts; plus d'un se fût arrêté là et n'eût plus cherché qu'à exploiter au mieux son succès. Mais M. Pasdeloup poussa toujours en avant et déploya une énergie et une activité remarquables. Malgré la sympathie qui l'unissait à ses abonnés et à son public, il y eut parfois de chaudes batailles à propos des œuvres de Schumann et surtout de Wagner. Les compositeurs français en particulier lui doivent une reconnaissance éternelle, car il avait à vaincre en leur faveur l'indifférence du public pour la production nationale, nul n'étant prophète en son pays. C'est cependant grâce à son énergie et à l'autorité qu'il avait su conquérir qu'il a pu imposer à son auditoire l'exécution de la musique nouvelle, qui, en jetant un élément nouveau et vital dans ses programmes, a certainement contribué à faire durer son entreprise pendant plus d'un quart de siècle.

Le public des Concerts populaires avait lui-même un caractère très particulier et qui ne se retrouvera plus. Aujourd'hui le public des concerts du dimanche s'est fractionné : celui de M. Colonne n'est pas le même que celui de M. Lamoureux; ce sont des Églises différentes, tandis qu'il y a quelques années encore le public des Concerts populaires représentait les grandes assises de la musique, et ses suffrages étaient bien ceux du peuple entier; aussi les succès qu'on y remportait étaient-ils considérables.

Nous qui en avons fait partie bien souvent, nous sommes heureux de pouvoir ici rendre hommage à M. Pasdeloup et le remercier de ce qu'il a fait pour l'art musical et en particulier pour notre art national.

IV.

Ne quittons point la salle du Trocadéro sans parler des concerts pour orgue et orchestre, fondés par M. Guilmant, le savant organiste de la Trinité. Dans ces concerts, destinés à faire entendre les œuvres de Bach et de Hændel pour orgue et orchestre, on exécute aussi de la musique vocale ancienne et moderne chantée par des artistes de grande valeur. Mme Terrier-Vicini y a interprété avec succès un très bel air de l'oratorio de *Judith*, de M. Charles Lefèvre, et une cantate de S. Bach. Nous avons eu aussi, dans une autre occasion, le plaisir d'entendre Mme Terrier-Vicini chanter de la musique italienne avec une supériorité de goût rappelant les beaux temps des chanteurs italiens, qui savaient si bien allier à l'expression des sentiments le charme puissant des sons de la voix.

LÉON PILLAUT.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

En 1857, M. Ernest Renan a publié sous le titre d'*Études d'histoire religieuse* une série de travaux sur les croyances de l'antiquité, du moyen âge et de l'Orient. Voici un second volume, après un intervalle de vingt-sept ans, sur les mêmes questions (1). Dans ce nouveau volume, l'antiquité grecque et l'antiquité latine sont fort peu représentées : au premier plan, le bouddhisme et le moyen âge; dans des scènes épisodiques, les jansénistes de Port-Royal, ces « convulsionnaires corrects » comme les appelle M. Renan, qui ne les aime guère. Ils manquent de grâce, ces chrétiens austères, dogmatiques, roides, inflexibles; ils sont peu artistes, ils sont tout en angles, et M. Renan est la grâce même, artiste avant tout et absolument sans angles. Antipathie de nature. Je n'oserai pas dire qu'il ait un faible pour les ennemis de Port-Royal, les ondoyants fils de Loyola. Cependant, lorsqu'il raconte, dans une des études les plus curieuses de ce volume, la tactique des jésuites dans la discussion, leurs ruses pour se dérober, leur souplesse, cet art de répondre sans répondre et d'expliquer sans s'expliquer, il semble qu'il ne soit pas insensible à tant d'habileté et d'esprit. Il condamne, mais en souriant. S'il avait vécu au XVIIe siècle et qu'il lui eût fallu quitter le monde pour la retraite, ce n'est pas assurément à Port-Royal que M. Renan se fût réfugié. Il aurait craint de ne pas résister à la tentation de dire à Nicole et à Arnault : « Comment faites-vous pour être si sûrs de ces choses-là? » ou encore de sourire devant le bon M. Singlin prêchant son Dieu qui n'est pas le Dieu des philosophes, comme disait Pascal.

Car M. Renan sourit volontiers. Le spectacle des folies, des aberrations, des haines, des luttes provoquées par les religions diverses l'amuse. Ce n'est pas qu'il méconnaisse ce qu'il y a d'élevé et de noble, après tout, dans la passion religieuse. Non; il a un bien autre dédain pour le calme plat de l'esprit bourgeois que pour les emportements du fanatisme; mais enfin le temps n'est plus où pour ces questions de dogme on se fait martyr ou bourreau. Il est donc permis aujourd'hui de sourire. A l'époque où les guerres de religion ensanglantèrent la France, quand l'avocat normand Jean Le Houx, préférant au cliquetis des armes le cliquetis des bouteilles, chantait son nez bourgeonnant et enluminé :

> Il vaut bien mieux cacher son nez dans un grand verre ;
> Il est plus assuré qu'en un casque de guerre,

j'imagine que M. Renan n'eût pas applaudi à Jean Le Houx. Et pourquoi? Parce que Jean Le Houx cachait son nez, non pas par dédain pour l'objet de ces luttes sanglantes ni par un scepticisme venant d'une vue philosophique des choses, mais par prudence et couardise, ne voulant pas, comme plus tard M. Jourdain, s'exposer à recevoir quelque coup qui lui ferait mal. Il eût applaudi au contraire à Montaigne, dégagé de ces passions par sa philosophie et son scepticisme, comme, du reste, il lui applaudit à deux cents ans de distance. Pendant qu'on s'égorgeait d'un bout à l'autre de l'Europe, dit-il, Montaigne, le seul sage, riait de tous en son petit château du Périgord. De même M. Renan, en songeant à ces guerres meurtrières, sourit aujourd'hui. Peut-être cependant n'eût-il pas ri, en ce temps-là, comme Montaigne, par trop sage, ce me semble, à l'heure même où le sang coulait à flots. Après deux siècles le sourire n'a rien d'inhumain. Voltaire, lui, moins sage, heureusement, que Montaigne, ne riait pas, parce qu'il n'était pas bien assuré encore que le sang ne coulerait plus. Son ironie était amère, stridente, irritée, comme il convenait alors; celle de M. Renan est plus douce, plus détachée, comme il convient aujourd'hui. Voltaire insistait sur l'odieux de ces querelles religieuses; M. Renan met en lumière leur ridicule.

Il sourit donc et il s'amuse; mais il ne se borne pas à sourire et à s'amuser. Il y a dans ce volume une étude sur le bouddhisme qui ne fut pas agréée autrefois par un directeur de Revue parce que celui-ci, « le moins bouddhiste des hommes », ne voulut pas croire que ce tableau fût fidèle. En vain on lui donnait des preuves, il répondait inflexiblement : « Il n'est pas possible qu'il y ait des gens aussi bêtes que cela ! » Vous voyez donc que le peintre n'avait pas atténué l'étrangeté des croyances ni la bizarrerie des pratiques. Cependant, bien qu'il sourît tout le premier, il ne se bornait pas à présenter le côté ridicule. Il cherche, au contraire, les explications. A quels besoins du cœur humain, à quelle conception du bonheur et de l'idéal, à quelle race spéciale d'hommes disposés de façon particulière par le tempérament, l'éducation, le climat, le milieu, s'appropriait donc cette doctrine? Une religion qui depuis vingt-quatre siècles console une portion considérable de l'humanité n'est pas, en dépit de ce qu'elle a de singulier et d'étrange, pure matière à raillerie. Ce sont ces explications toujours pénétrantes et délicates qui font l'intérêt philosophique de ces études. La peinture satirique en est l'agrément. Notez, en outre, que M. Renan ne s'égaye pas uniquement pour s'égayer ou nous égayer. Quand nous avons souri avec lui, il nous dit à l'oreille : Vous savez, ces gens-là nous paraissent ridicules; mais nous leur faisons absolument le même effet. Et il remarque qu'il dit cela maintenant aux dames sans les scandaliser. Il y a vingt ans, elles se signaient et criaient : Horreur et profanation ! *Raca* à l'Antechrist ! Maintenant elles prennent bien un air pincé; mais cependant il les entend murmurer entre leurs lèvres roses : Ce sceptique est vraiment aimable. Et sur cela il se flatte de détacher peu à peu les Françaises du surnaturel, du merveilleux, de toute religion positive.

Voici même son plan. Je vous le livre sans être indiscret, car lui-même en fait l'aveu. C'est de tirer de ses œuvres complètes un Paroissien à l'usage des dames. Ne vous récriez pas ! Ignorez-vous donc que M. Renan, s'il enlève à la religion le merveilleux et le surnaturel, ne lui retire rien de sa

(1) *Nouvelles études d'histoire religieuse*, par Ernest Renan. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

poésie; au contraire? Personne mieux que lui n'a su mettre en lumière ce qu'il y a de touchant et de consolant dans l'Évangile et dans les Pères. Sa vive imagination se passionne pour ce qui irrite son intelligence. Il dit au symbole : Tu n'es qu'un symbole. Mais, en revanche, il donne un nouvel et plus vif éclat à ce que ce symbole a de brillant; je crois même qu'il y ajoute quelques rayons. Pour la tradition qui nous est parvenue dans un nuage de pourpre et d'or, il est sans pitié, comme critique; mais pour l'or et la pourpre il est tout tendresse, comme artiste et comme poète. Ennemi de la religion, il entretient et ravive la *religiosité*. Il nie Dieu, mais il fait aimer la divinité. C'est un athée édifiant.

Et voilà comment l'idée d'un Paroissien signé Renan et édité par la maison Calmann Lévy n'est pas si étrange qu'il pourrait sembler d'abord. Je ne lui promets pas l'approbation de NN. SS. les évêques; mais il aura celle des âmes tendres, des cœurs sensibles, des imaginations avides de poésie. Et qui sait s'il ne deviendra pas le bréviaire de plus d'un Jocelyn, de plus d'un Vicaire savoyard? Dans ce volume même qui vient de paraître, je vois déjà nombre de pages parfumées de poésie, palpitantes de tendresse, des pages-hymnes en quelque sorte, des pages ailées et chantantes, qui d'elles-mêmes vont se détacher de ce livre, où elles souffrent du voisinage de l'ironie et de la critique, pour aller grossir le bréviaire. Les déshérités de la fortune se consoleront en admirant ce beau portrait de François d'Assise et cette glorification de la pauvreté. Les mystiques et les hystériques aussi berceront leurs rêves et leurs souffrances au murmure des effusions de Christine de Stommeln. Qu'elle est charmante, en effet, cette idylle monacale du XIIIe siècle! Il semble que l'on respire une odeur d'encens et qu'un bruit d'orgues vienne du lointain caresser vos oreilles. C'est qu'il y a des instants où M. Renan vit encore par la pensée dans le cloître armoricain où s'est passée son enfance et aperçoit comme en rêve son beau clocher à jour. M. Renan est demeuré Breton, par l'imagination du moins. Il y a une partie de lui-même que l'esprit critique n'a que légèrement entamée.

Ce mélange de positivisme et de poésie, ce conflit perpétuel entre l'intelligence et l'imagination étonnent beaucoup d'esprits roides et rectilignes; moi, nullement. Il me semble que cette contradiction n'est qu'apparente; que M. Renan a ce que n'ont pas ces esprits géométriques, la vue large des choses. Ainsi tout lui apparaît à la fois dans ce mélange de bien et de mal qui constitue tout état social, tout système religieux ou politique. Voyant tout à la fois, il est en même temps indulgent et sévère, admirateur et ennemi, sceptique et fervent. C'est ainsi qu'il se passionne par moments, aux heures de rêverie, quand l'imagination prend la clef des champs. Mais bientôt, pour ce qui le passionnait tout à l'heure, vu d'un certain aspect, le dédain et l'ironie quand il le revoit sous l'autre face. Dédain toujours sans haine, ironie toujours indulgente, et ce n'est que justice, car la vue du mal ne lui a pas ôté le souvenir du bien. Cette impartialité sereine a bien un air de scepticisme, et beaucoup crient au scepticisme en effet; mais M. Renan s'en console.

II.

Nous avions signalé un travail intéressant du docteur Coriveaud, l'*Hygiène de la jeune fille*. Il en donne aujourd'hui la suite sous ce titre : *le Lendemain du mariage* (1). Excellents conseils d'hygiène et de morale mêlées. Le sujet est un peu trop spécial et délicat pour que j'y insiste.

III.

Voici un livre humoristique qui ne manque pas d'originalité. Désirez-vous vous égayer et faire une excursion dans le domaine de la fantaisie? Prenez les *Histoires de l'autre monde* (2), par Jehan Soudan. De l'autre monde et du nouveau monde, car, si l'on y voit des fantômes, on y rencontre aussi des Yankees. La gaieté des fantômes n'est-elle pas un peu lugubre et celle des Yankees un peu rude? demandez-vous avec quelque inquiétude. Eh bien, non, pas ici. M. Jehan Soudan les a tempérées l'une et l'autre par sa gaieté à lui, une gaieté de Parisien.

IV.

Quelle est cette bergère en tous ses atours et qui va sans doute de son pas léger à la fête du village voisin? Quoi donc? aurait-elle chargé sa tête et ses bras de superbes rubis? Mais non, puisque Boileau l'interdit aux bergères, et d'ailleurs elle n'a jamais eu de rubis dans son armoire de bois blanc. Non, ce sont d'humbles bijoux à bon marché, les rubis du petit monde, les joyaux de Bresse, les émaux bressans (3). Un peu d'or, très peu, et, tout autour, du bleu, du vert et du rose. Mais attendez donc! Cette bergère est-elle une vraie bergère? Non, c'est une amie de M. Gabriel Vicaire qui s'est déguisée ainsi. Et en vérité ce costume lui va très bien! De temps en temps, vous verrez, un geste, une intonation va la trahir; mais c'est exprès. L'amie de M. Gabriel Vicaire veut bien jouer à la bergère; mais elle ne veut pas cependant que les gens s'y trompent tout à fait. Cela la mènerait trop loin, car les gars du pays de Bresse sont des lurons. Et M. Vicaire, lui aussi, joue au paysan; il a mis des sabots bourrés de paille. Mais quand quelques brins de paille s'écartent, vous apercevez un bas de soie. Et Dieu me garde de lui en vouloir de ne pas pousser la couleur locale jusqu'aux pieds nus! Ce n'est pas cependant un paysan d'opéra-comique; non, mais un paysan de George Sand. Ce mélange de citadin et de rustique n'est pas déplaisant, ni dans le costume, ni dans le parler. Écoutez-le plutôt quand il nous raconte où il a fait ses bijoux multicolores et où il en a pris les nuances variées.

(1) *Le Lendemain du mariage*, par le docteur Coriveaud. — 1 vol. Paris, 1884. J.-B. Baillière et fils.

(2) *Histoires de l'autre monde*, par Jehan Soudan. — 1 vol. Paris, 1884. Marpon et Flammarion.

(3) *Émaux bressans*, par Gabriel Vicaire. — 1 vol. Paris, 1884. G. Charpentier et Cie.

Je les ai faits sur la route,
Au cabaret, Dieu sait où,
En écoutant le coucou
Ou bien en buvant la goutte.
Ce joli noir, je l'ai pris,
Au bois, à l'aile des merles.
J'ai trouvé ces blanches perles
Dans l'herbe des prés fleuris.
Le vert de ces émeraudes
Est celui de mon verger.
Ces opales font songer
Au lait qui court dans les gaudes.
Et ce rubis? Que de feu!
C'est au couchant qu'il ressemble.
Dans cette turquoise tremble
Un coin de notre ciel bleu.

Quel est le cabaret de la Bresse où l'on trouve de ces inspirations-là?

MAXIME GAUCHER.

LETTRES A UNE HONNÊTE FEMME

*Madame Antoinette de X****
à la Hestrée (Oise).

5 juin 1884.

Amie,

Chaque jour j'ai lieu de m'affliger davantage de votre éloignement. Bien des fois, à Paris, nous avons différé de sentiment sur tel ou tel ou tel sujet philosophique, politique religieux, littéraire, artistique ou mondain; jamais nous ne nous sommes quittés sans avoir, pour le moins, atténué le motif de notre désaccord.

Vous remarquerez que presque toujours les concessions venaient de moi : ce qui prouverait pour le moins, de ma part, un grand esprit de conciliation, un respect absolu pour la vérité et, par-dessus tout, une tendresse aveugle qui me faisait accepter vos conclusions les yeux fermés.

Vous abusez singulièrement de ce que vous êtes hors de portée de mes répliques et vous me bombardez avec des raisonnements Krupp auxquels je déplore de ne pouvoir pas répondre sur-le-champ. Vous ne me ménagez guère, la plume à la main. Il faut croire que j'ai tort puisque vous le dites : je ne vous aimerais pas si parfaitement si vous étiez moins parfaite.

Il ressort clairement pour moi de ces petites tempêtes que je perds cinquante pour cent à être loin de vous, et... (puissé-je ne pas me tromper!) que votre humeur se ressent un peu..., un tout petit peu, de mon absence. Cette conclusion met du baume sur mon amour-propre malmené. Soyez généreuse et ne me contredisez pas.

Il est souvent dangereux d'avoir raison. Me pardonnerez-vous de vous mettre en contradiction avec vous-même?

Paris vous paraît inhabitable; vous le fuyez, et, m'ayant laissé à l'arrière-garde avec mission de vous tenir au courant de ce qui s'y passe, vous me faites un crime de lui attribuer les défauts, les vices, les tendances qui vous ont si fort effarouchée. Est-ce juste? Si je vous ai tant parlé du peuple, c'est qu'il est roi. Le peuple est mort, vive le peuple! Sous Louis XIV, je vous aurais exclusivement parlé de Louis XIV, comme l'ont fait Dangeau et Fagon. Peut-être eût-il été question dans mes lettres de Bossuet, de Mazarin, de Molière, de Mme de La Fayette, de Fouquet ou de Turenne; mais ce n'eût été que dans le post-scriptum, par-dessus le marché.

Vous me reprochez de ne vous avoir pas encore parlé du divorce. Si j'ai attendu pour le faire, c'est précisément parce que son rétablissement est, à mon sens, la décision la plus grave que nos parlements auront prise depuis l'adoption du suffrage universel.

Dix années doivent suffire à un peuple résolu, enflammé par l'amour de la patrie, respectueux de ses devoirs, pour effacer toute trace de ses désastres; un siècle suffirait à peine à réparer les conséquences d'une loi qui modifierait mal à propos le contrat de famille. Le principe du divorce est admis; attendons les amendements.

Est-ce par philanthropie matrimoniale que les uns ont voté *pour?* Est-ce par conviction religieuse que les autres ont voté *contre?* Comme fait la Mort dans la ronde d'Holbein, la Politique une fois encore a donné le branle. C'est « la loi monarchique » de 1816 que les uns ont voulu jeter bas; c'est « la loi libérale » de 1884 que les autres entendaient enterrer. Que vient faire la politique en cette affaire? C'est à ce seul point de vue que la presse semble apprécier la loi. « La gauche triomphe! — La droite est consternée! » Ne sont-ce pas les épouses, les mères de droite et de gauche, les enfants de gauche et de droite qui sont en cause? En présence d'une loi pareille, c'est le cas ou jamais d'oublier le guidon sous lequel on marche d'ordinaire. Blanc, je ne rougirais pas de voter avec les rouges s'ils disposaient de la Vérité; rouge, je voterais sans pâlir avec les blancs si la Dame nue était des leurs.

Je vous reparlerai de la loi quand j'en connaîtrai l'ensemble.

Le grand prix de Paris est couru; Paris n'est plus habitable. Il était de bon ton de s'y faire voir; il devient inconvenant d'y circuler.

Les associations de bienfaisance font leur bilan. Les paroisses comptent les petits sous que le mois de Marie leur a rapportés. Jamais les amateurs de musique ne se sont autant prodigués.

Celles qui n'ont pas immolé Pergolèse sur l'autel de Saint-Pierre du Gros-Caillou ont traîné *Mireille* sur l'estrade de la salle Érard. Ceux-ci ont eu plusieurs pianos tués sous eux; ceux-là ont joué Labiche et Verconsin pour la plus grande joie des *Fumistes aveugles sans ouvrage* ou des *Petits orphelins abandonnés de naissance*. Partout les amateurs montent à l'assaut des estrades, se prodiguent en public. C'est à la dernière extrémité seulement que l'on a recours à des artistes en renom.

Celles qui n'ont pas pu chanter ont pieusement dansé dans les salons internationaux du Grand-Hôtel ou de l'Hôtel Continental. Si la charité n'est pas contente, elle est bien difficile, car tout le monde s'est prodigué « à contre-cœur », tout le monde a eu « peur d'affronter le public », tout le monde a « surmonté une timidité invincible », tout le monde est sur les dents.

Mme de V***, en conduisant lundi le dernier cotillon de bienfaisance, s'est trouvée mal. Cela peut s'appeler tomber au champ d'honneur. Son danseur, le marquis de W***, s'est empressé le lendemain d'aller prendre de ses nouvelles. En homme discret, il s'est contenté de remettre sa carte sur le plateau du vestibule. Peut-être eût-il mieux valu s'en tenir là et ne pas tracer sous son nom les lignes suivantes, qui ont fort réjoui l'antichambre :

Le Marquis de W***
*espère que Mme de V*** est reposée ce matin. Il la remercie des heures charmantes qu'il a passées avec elle cette nuit.*

Je suis, je vous l'avoue, émerveillé de l'ardeur avec laquelle tant d'artistes improvisés se sont prodigués cette année. Payer ainsi de sa personne n'est pas une petite affaire; il faut avoir un grand fonds de charité à dépenser. Il est si facile de se mettre en règle avec le monde et sa conscience, et cela au plus juste prix : 10 francs pour les orphelines; 20 francs pour les orphelins! Que de préoccupations, que de fatigues, que de dépenses épargnées!

Le choix du morceau que l'on chantera n'est pas une petite affaire. Bien qu'il s'agisse d'une œuvre de charité, il n'en faut pas moins écraser ses bonnes amies. Où découvrir ce morceau que tout le monde rêve : à la fois inconnu et charmant, simple et brillant, facile et vertigineux?

Faire choix d'une toilette est non moins important. C'est surtout lorsque l'on chante un morceau d'ensemble qu'il ne faut rien abandonner au hasard. Vous représentez-vous, côte à côte, sur la même estrade, une Suzanne jaune entre une Comtesse rose et un Chérubin vert? Fi! Donner au public un pareil spectacle serait s'exposer aux sifflets. Le vert d'eau convient aux barcaroles; Gounod se chante en bleu, Bizet en jaune, Massenet en rose, Ambroise Thomas en mauve, Saint-Saens en rouge, Guiraud en blanc. Allez donc chanter *le Printemps* avec une robe feuille-morte!

Et les répétitions, et la claque, et les billets à placer... On a vu des ministres perdre la tête pour moins que cela. Lorsque Mme Krauss, Faure, Sarasate ou Mme Jaël se font entendre pour *les petits enfants pauvres, les pauvres petits enfants* ou *les petits enfants des pauvres,* vous pouvez à la rigueur refuser les billets que l'on vous offre : ce n'est désobligeant que pour la charité. Comment vous excuserez-vous si, modifiant son programme, la baronne de Quatre-Étoiles vous dit :

« Je chante vendredi prochain au Trocadéro. J'ai une peur « affreuse. Il faut absolument que vous veniez m'applaudir. « Je serai plus tranquille si je vous sais dans la salle. Je vous « ai réservé dix places... pour vous et vos amis..., dix places « à 20 francs. Dites que je ne pense pas à vous, ingrat! »

C'est un guet-apens, je ne dis pas non; mais tout est bien qui a le bien pour but. Ne trouvez-vous pas?

Pour la femme vraiment charitable, tout est matière à quête. Vous avez souvent entendu parler de Montrond par votre père. C'était un cynique charmant, un viveur exquis auquel on a attribué bien des mots qu'il n'a jamais dits. Je veux, en revanche, vous en citer un authentique que l'on n'a pas reproduit. Je le tiens du feu duc de Morny.

Montrond faisait, un soir, le whist à l'ambassade d'Angleterre. Il avait pour partenaires lord Granville, J. de Rothschild et le comte de Lamarre. La fortune lui faisait de telles largesses que deux dames crurent l'occasion bonne pour lui tendre la main.

« Mon cher Montrond, dit l'une d'elles, il convient de purifier votre gain. Attribuez-en une part aux malheureux. Nous quêtons pour *les Filles repenties.* La charité, s'il vous plaît?

— Pour les Filles repenties, dites-vous, chère madame? Je ne vois pas en quoi je puis me mêler à cela. Si vos clientes sont « repenties », votre tâche est remplie et je n'ai rien à vous donner. Quant aux filles qui ne le sont pas, vous m'excuserez : je leur porte moi-même mes offrandes. »

On ne quête pas que pour les malheureux. Partout les conseils municipaux tendent la main pour leurs grands hommes. La France se couvre de statues. Il n'y a pas de bourgade qui n'ait la sienne. Avant peu la place manquera.

L'explication de cet enthousiasme universel m'a été révélée par un ami à moi, maire de la commune de Marlepont-le-Hutin.

« Tel que tu me vois, mon vieux camarade, m'a-t-il dit, je suis rongé, rongé jusqu'aux moelles par un désir. Ce n'est pas un vulgaire caprice, une passion inavouable, une lubie, une turlutaine... Non! mes aspirations n'ont rien que d'élevé. Rassure-toi.

— De quoi s'agit-il?

— Toutes les communes de ce département, classé le premier pourtant, lors des dernières statistiques, sur la liste des pays à crétins, ont élevé par souscription une statue à leur grand homme. Seul Marlepont fait exception, et j'en ai honte. La place de la mairie est spacieuse cependant!... tu la connais! Je rougis pour mon pays quand je songe que l'on a, à quelques kilomètres d'ici, érigé des monuments très convenables à des rien-du-tout, sur des places de quatre sous dont je ne voudrais pas pour basse-cour.

— Je te plains.

— Il y a de quoi. Sur notre cours je ferais planter un square..., un square entouré d'une grille. Il y aurait des arbres... avec de l'ombre dessous... et puis des arbustes... avec des fleurs dessus. A droite, un kiosque à journaux. J'ai déjà vingt demandes... et vingt cautionnements versés qui attendent. A gauche, un pavillon quelconque que je louerais. Au milieu, la statue. Sur le piédestal je ferais graver mon nom, avec la date de l'inauguration. Au pied du monument, un banc de pierre. Dans les allées, des chaises de fer

qu'on louerait cinq centimes dans la semaine et dix centimes les dimanches et fêtes. Je donnerais au square le nom de mon héros... ou le mien. Ce serait parfait. Il ne me manque qu'une chose...

— Laquelle?

— Je n'ai pas de grand homme. Aucun héros n'a daigné naître à Marlepont.

— Tu es trop modeste.

— Que veux-tu? Il faut être mort... à moins d'être Victor Hugo.

— Au milieu de ton square fais élever un monument à l'agriculture.

— A quoi bon?

— A saint Fiacre, patron du pays.

— Les libéraux ne me donneront pas un sou.

— A Gambetta.

— Les cléricaux ne souscriront pas. Et puis Gambetta est bien un peu usé. J'ai songé à autre chose.

— Voyons.

— Je me suis dit : Si j'emprunte un grand homme à quelque commune voisine, elle va crier et je me mettrai une mauvaise affaire sur les bras. Il n'en sera pas de même si j'élève une statue à un grand homme qui n'a jamais existé... Et j'ai pensé à Gargantua.

— Tu ferais souscrire tes concitoyens à une œuvre pareille?

— Pourquoi pas? Gargantua en vaut bien d'autres. Et puis cela agacera l'évêque... Mon député se mettra en quatre pour me faire obtenir des fonds du gouvernement...

— Tu es fou. On se moquera de toi.

— Que nenni! A ceux qui me défieront de prouver que Gargantua est né à Marlepont, je répondrai : Prouvez-moi le contraire! Quand les travaux seront terminés, le ministre viendra.

— Lequel?

— Celui qui voudra venir, tiens! Le ministre de l'instruction publique, par exemple. Il fera un discours... Je lui répondrai...

— Mais enfin... pourquoi tiens-tu autant à avoir une statue à Marlepont?

— Pour qu'on me décore. »

Et, en effet, voilà pourquoi la France se couvre de statues. Supprimez les récompenses, et je parie un fauteuil d'orchestre à la centième du *Député de Bombignac* contre une action du *Crédit foncier de la marine* que la sculpture officielle est dans le marasme.

Au revoir, amie. J'ai tout fait cette fois-ci pour rentrer en grâce, tout. Prudemment j'ai mis une sourdine à ma tendresse. M'en saurez-vous gré, au moins?

Que de fois mon père m'a répété : « Prends garde, petit! Les femmes ont pour les hommes le même goût que pour les beefsteacks : quand ils sont bien tendres, elles les dévorent! » Je mériterais bien d'être dévoré, et pourtant je mourrai intact. Quel dommage!

Que Dieu vous garde!

Jean.

Monsieur Jean Quatrelles,

36, rue des Linottes.

Paris.

Juin 1884.

J'accepte vos excuses, méchant ami.

Faut-il que j'aie envie de vivre en paix avec vous pour appeler ainsi les impertinences pralinées que vous m'avez adressées! J'ai toujours entendu dire que le moins susceptible était le plus aimant. Je me hâte de tout oublier, ne voulant pas être devancée.

Quel étrange coucher de soleil! Où êtes-vous en ce moment? Il est huit heures et demie. Avez-vous vu ce ciel bleu pâle..., d'un bleu froid, un peu verdâtre? et ces grands lacs roses dans lesquels se baignaient les premières étoiles? Le rose s'est empourpré peu à peu. Le soleil l'a embrasé. Sur le vermillon se sont mis à glisser de longs nuages sombres, lisérés d'or. Je vous aurais voulu là, près de moi. C'était trop grandiose pour moi toute seule.

Ingrate que je suis! Geneviève était assise à mes pieds sur le tabouret que vous connaissez. « Comme notre ami trouverait cela beau! » disait-elle. Et moi, je l'ai embrassée.

J'ai ouvert la porte aux souvenirs. Ils arrivent en foule, si doux et si empressés à la fois qu'on les fête d'abord tous ensemble pour ne pas faire de jaloux. On les presse sur son cœur; on les choye, on les caresse. Puis, brusquement, on se reproche cet élan de tendresse. Pauvre cœur qui ne veut pas aimer, qui ne peut pas vivre sans aimer et qui ne peut pas mourir! Voyez à quel point je suis franche avec vous. Tantôt je voudrais être ensevelie dans quelque coin solitaire ignoré de tous; tantôt j'ai des élans qui me surprennent et me troublent. J'accorde alors à mon cœur quelques secondes de liberté. Le pauvre petit, comme il en profite! Plus de souffrances, plus de luttes; on a des ailes et l'on plane en plein azur au milieu de beaux nuages rouge et or comme ceux que j'ai vus ce soir.

Geneviève a été un peu souffrante aujourd'hui. Croiriez-vous qu'il y a des instants où je me demande si de vous aimer ne lui portera pas malheur? Je ne fais de mal à personne cependant. Je vous dis cela pour que vous obteniez de Dieu la santé de mon enfant. Je crois que je vous haïrais s'il lui arrivait malheur.

Suis-je folle d'avoir des idées pareilles!

J'ai fait aujourd'hui une adorable promenade. Je me suis dirigée vers la forêt après avoir traversé la ferme. A l'entrée du champ Martin, dans un pli de terrain, tout un régiment de muguets est aligné. Vous l'avez bien des fois passé en revue l'année dernière.

Cette touffe de ronces, je la connais. Elle est déjà toute verte. Quelques feuilles sombres de l'automne se détachent au milieu des nouvelles venues comme des fleurs de pourpre. Les deux petites marettes, au pied du mont Saint-Jean, sont à peine remplies; des feuilles mortes les recouvrent. En les écartant, j'ai mis en fuite une myriade d'hydrophiles et de dytiques. Ils ont disparu dans la vase.

Qu'il faisait beau, mon ami Jean, le soir où nous avons bu à cette même source dans une peau d'orange! Il faisait très chaud et j'avais trempé mon mouchoir dans l'eau glacée pour me rafraîchir les tempes et les lèvres. Vous me l'avez emprunté en chemin. Il y a trois ans de cela. Ne songez-vous pas à me le rendre?

Ce soir, par-dessus les arbres nains du bois de Courson, les patriarches de la forêt se dressent. Ils se détachent sur le ciel blanc. Leurs branches enchevêtrées, espacées de ci, de là, ressemblent à un volant de dentelle noire avec lequel un chat aurait longtemps joué.

A quelques pas de là... oh! le drôle de souvenir! à quelques pas de là, en épluchant trop savamment une orange, je me suis coupée..., à ce qu'il paraît. C'est vous qui vous en êtes aperçu et vous avez couvert la plaie de bandelettes assorties. En dépit de tant de soins, cela n'a pas voulu saigner.

Vous avez raison, mon ami Jean, il vaut mieux attendre pour parler du divorce que l'ensemble de la loi soit connu. Ajourné.

La façon dont on pratique la charité vous enthousiasme-t-elle autant que vous voudriez me le faire croire? J'en doute.

Qu'allez-vous penser de moi si je vous avoue que la Charité me paraît être une vertu surfaite? C'est une bonne personne, animée des meilleurs sentiments, qui rend de grands services, qui regrette de n'en pas rendre davantage et qui fait, en somme, autant de mal que de bien. Ce qu'elle paralyse d'efforts est incalculable. Peu de vices amollissent et dégradent autant que cette vertu.

Elle nous grignotait; elle nous ronge, elle nous dévorera.

On la subissait, on la sollicite, on l'imposera.

On joue avec elle encore; bientôt elle mordra la main qui la caresse. Elle est volontaire; on la taxera. Sous prétexte de réglementer nos efforts, les gouvernements s'empareront d'elle et la convertiront en impôt forcé dont ils se feront les dispensateurs. Le manteau de saint Martin y passera tout entier et c'est le bureau de bienfaisance qui le coupera en quatre.

Là est l'avenir de la charité.

Vous admettrez bien qu'elle ne doit s'exercer que là où le travail est impossible? Si je vous prouve qu'elle le tue, vous vous joindrez à moi pour déplorer l'usage que l'on en fait. Prenons pour exemple ces concerts de charité dont vous me chantez si mélodieusement les louanges, et voyons ce qu'ils ont produit.

On a d'abord sollicité le concours gratuit des artistes. Les uns par philanthropie, les autres pour conserver leur clientèle, ceux-ci pour se procurer des leçons, ceux-là pour se faire connaître ont payé l'impôt. Mme la baronne faisait la charité, recevait les remerciements, les éloges et la recette, tandis que les interprètes, les vrais philanthropes en somme, payaient leur toilette, leurs voitures, donnaient leur temps, exposaient leur santé en échange d'un bouquet quelquefois, d'un remerciement de temps en temps, d'une carte portée par un domestique dans les grandes occasions. On ne recevait ces gens-là qu'à certaines heures, dans certaines circonstances. Les hardis les invitaient à dîner... pour les faire travailler gratis le soir.

Et c'était le bon temps!

Les artistes étaient du moins chez eux sur l'estrade. S'ils y faisaient la charité plus ou moins à leur guise, du moins y exerçaient-ils leur art plus ou moins fructueusement. Les dames du monde ont tout envahi. Dans les églises, dans les concerts, il n'y a plus de place que pour elles. Si bien que, sans augmenter la recette destinée aux malheureux, elles ont mis les travailleurs sur la paille. Mais elles sont bonnes personnes dans le fond, et, vous le verrez, elles chanteront au profit des chanteurs qu'elles auront ruinés.

Le public, saigné aux quatre membres, fuit les concerts que la politesse ne lui inflige pas. Vous avez dîné chez madame une telle; vous ne pouvez pas moins faire que d'aller l'entendre chanter. Comme cela, le dîner est payé.

On ne peut plus faire entendre chez soi que les artistes qui demandent trop cher. Les invités s'extasient : « Dix mille francs! ma chère, dix mille francs pour deux morceaux! Est-ce possible? Il est vrai que personne ne chante comme Faure... et que personne ne reçoit comme vous. » Cela flatte d'entendre cela.

Fort heureusement, nos belles et bonnes interprètes ne s'en tiennent pas là. Elles travaillent pour les malheureux, visitent les galetas; elles font à l'argent destiné à leurs menus plaisirs de fréquents emprunts. Toutes se prodiguent à qui mieux mieux. Elles vont au public sans penser à mal, les chères bienfaitrices, comme les barbets à la rivière. Vous les étonneriez bien, je vous assure, si vous leur disiez que les malheureux ne leur sont pas reconnaissants du tout de se réunir trois fois par semaine pour « répéter » : *A toi, mon cœur, — Je t'aimerai toute ma vie,* ou *Viens dans mon petit bateau;* de s'offrir à tour de rôle des sandwiches, du caviar, du chocolat, du thé et du madère pour leur assurer du pain; d'arborer des toilettes qui coûtent vingt fois plus que les concerts ne rapportent.

Au revoir, mon ami Jean. Si j'ai souvent raison, il ne faut pas m'en vouloir. Je n'ai pas autre chose à faire ici. J'ai tout le temps de réfléchir; à Paris, vous ne l'avez pas.

Antoinette.

QUATRELLES.

NOTES ET IMPRESSIONS

Eh bien, voilà donc encore une fête de charité qui n'aura profité qu'aux courtiers d'annonces et aux affamés de réclames. Les « Victimes du devoir », puisque c'est pour elles qu'on s'amusait, n'y ont gagné que le triste avantage d'avoir inspiré des plaisanteries comme celle-ci :

— Dînons-nous ensemble?

— Impossible, mon cher!.. Il faut que je conduise ma

femme au spectacle. Tu vois : moi aussi, je suis une victime du devoir !

C'est ainsi qu'on riait samedi, sous l'averse, de cette qualification trop pompeuse; les organisateurs de la fête ont été les premiers, dit-on, à se l'attribuer plaisamment, pour faire contre fortune bon cœur, et je ne serais pas surpris qu'elle entrât désormais dans le vocabulaire de la *blague* parisienne.

De toute façon, elle est perdue pour le discours, comme ces expressions qui font image quand on les emploie à leur place et à leur temps, mais qui s'avilissent par l'usage. « Victimes du devoir..., invalides du travail », cela fait bien dans une allocution émue: plaquez les mêmes mots en lettres d'or sur la casquette d'un garçon de bureau, ils perdront du coup toute signification noble pour ne plus éveiller que l'idée d'une caisse, d'un bureau de contentieux, d'un guichet pour les réclamations, etc.

Pour l'instant, ils ne font penser qu'au désastre d'une fête manquée. « Bonne nouvelle! s'écrie un des journaux qui ont le plus travaillé à l'organisation de cette fête; après examen des premiers comptes, nous croyons pouvoir affirmer que *les frais seront couverts !* » Ainsi c'est pour arriver à ce piteux résultat que le syndicat de la Presse a mis en jeu toutes ses forces vives et publié un manifeste pétri d'éloquence! Parlez donc d'honneur, de vertu, de pitié, de patriotisme, de sacrifice, de dévouement, de conscience humaine, de reconnaissance civique et d'autres belles choses, pour qu'un coup de vent emporte, avec ces grands mots, la recette si imprudemment escomptée! L'administrateur ordinaire de Mlle Sarah Bernhardt ou tout autre impresario eût fait plus et mieux s'il avait pris l'affaire à forfait, moyennant une somme garantie aux « victimes du devoir ». Il aurait tout d'abord pensé à la pluie, qui en toute saison doit entrer dans les prévisions raisonnables; et, s'il avait eu 70000 francs de dépenses à couvrir, il ne les aurait pas risquées sur le coup de dé du bon ou du mauvais temps.

Je parle de ce *fiasco* avec humeur comme si j'étais une des victimes qu'on devait censément secourir. Mais c'est qu'en vérité la presse abuse de ces fêtes qui font tant de bruit et qui servent à si peu de chose, sinon à mettre une fois de plus en lumière l'ingéniosité de M. Alphand, la vigilance de M. Caubet, la générosité de Mme une telle, fleuriste à tel endroit, et le zèle infatigable de nos sympathiques confrères MM. X..., Y... et Z...

En fin de compte, deux de ces messieurs se sont décidés à entreprendre une série de visites pour solliciter des souscriptions individuelles. Nous avons su ainsi que M. le comte de Paris avait donné 500 francs et que M. Maurice Binder, « marchant sur les traces paternelles », avait eu la bonne idée de demander 2000 francs à ses collègues du conseil municipal.

Voilà qui est bien. Mais ne peut-on supposer que M. le comte de Paris aurait donné quand même ses 500 francs, si l'on avait ouvert tout de suite une souscription publique? — ce qui n'eût pas empêché M. Maurice Binder de faire appel au conseil municipal et même de contribuer pour sa part, afin de marcher mieux encore sur les traces paternelles.

*
* *

Ce que j'approuve fort, par contre, comme rentrant bien dans les attributions de la presse, c'est la création de ce numéro de journal exceptionnel qu'on a composé avec la collaboration d'écrivains et d'artistes célèbres. Là, on peut être sûr que les frais ont été couverts! Tout le monde aura voulu se procurer cette belle publication des *Victimes du devoir* pour laquelle MM. Théodore de Banville, Coppée, Claretie, Déroulède, Ludovic Halévy, Jules Simon, Vacquerie, Zola et d'autres ont souscrit généreusement en prose ou en vers.

Mais comment se fait-il que M. Richepin y figure avec un sonnet exaltant le mérite du médecin militaire qui bouillonne du désir de prendre part au combat et qui est obligé de rester à l'ambulance :

> Car pour lui, pour lui seul, combattre, c'est trahir.
> Son devoir veut qu'il soigne, héroïque, mais calme,
> Jusqu'à ces ennemis qu'il ne peut pas haïr?

C'est M. Richepin, l'auteur des *Blasphèmes,* qui nous parle de devoir et d'héroïsme!... Eh bien, et la morale, la métaphysique, la politique et la cosmogonie matérialistes, qu'est-ce qu'elles deviennent avec cela? C'était bien la peine de s'attaquer à toutes les superstitions humaines, de vouloir détruire le besoin d'idéal, l'espérance en l'avenir, l'idée de justice, de sacrifice, de devoir, etc., et de mépriser finalement ce pauvre Maxime Bouchor coupable d'être retombé dans les illusions spiritualistes sous l'empire de son sang d'Arya, de ce sang « vicié par six mille ans d'hérédité dévotieuse »! Le Touranien Richepin a donc aussi du sang d'Arya dans les veines? Il n'entend donc plus la voix de ses ancêtres, de ces aimables gens qui se mangent entre eux et qui chantent :

> Je ne connais qu'un devoir :
> C'est, le sabre au poing,
> De massacrer pour avoir
> Ce que je n'ai point?

Ce petit couplet ne s'accorde guère avec les vers cités plus haut.

Il faut opter, monsieur Richepin. Vous ne pouvez pas contenter à la fois « les rares esprits capables de vous comprendre », tels que ceux à qui s'adressent les *Blasphèmes,* et les braves gens, plus nombreux, qui auront été émus en lisant votre sonnet des *Victimes du Devoir.*

*
* *

M. Coquelin ne se contente pas d'avoir fait recevoir *le Député de Bombignac* à la Comédie française, de l'avoir joué et d'y avoir remporté personnellement un très vif succès : il veut encore prendre la place de l'auteur et répondre aux critiques dont cette pièce a été l'objet.

Dans une chronique du *Matin,* fort bien tournée d'ailleurs, il plaide la cause du rire, il soutient que le rire est bon, que le rire est sain, qu'il vaut mieux rire que pleurer, qu'on peut rire au Théâtre-Français comme ailleurs, que Molière fait rire, etc.

Cela n'a jamais été contesté. Loin de répudier le rire, nous l'appelons de toutes nos forces. Nous le réclamons tout particulièrement au Théâtre-Français; le succès considérable du *Monde où l'on s'ennuie* a été dû surtout aux éclats de rire qu'il a provoqués, et il n'y a eu qu'une voix dans le public et dans la presse quand on a su que M. Perrin allait monter une pièce gaie : — Enfin, s'est-on écrié, nous allons rire!

Seulement, il y a rire et rire : voilà ce que nous avons dit à M. Coquelin et ce qu'il semble ne pas vouloir entendre; il y a le rire de la comédie et le rire de la charge; et, quand nous parlons du rire de la comédie, nous ne pensons pas le moins du monde à un rire gourmé et solennel, nous ne demandons pas, comme M. Coquelin nous le fait dire, à « rire dans les règles », non! Nous disons simplement qu'il faut rire et bien rire, comme notre nature nous y pousse, sans efforts, sans le secours de cette opération mécanique qui consiste à nous chatouiller la plante des pieds.

Nous n'avons pas reproché à M. Bisson d'avoir apporté au Théâtre-Français une pièce du Palais-Royal, mais bien de lui avoir donné une pièce qui n'eût pas été digne du Palais-Royal au temps où Labiche, Meilhac, Halévy et Gondinet y étaient joués. Que M. Perrin reprenne demain *le Plus heureux des trois, le Réveillon* et *le Panache,* nous rirons et nous applaudirons de bon cœur. Qu'il nous donne même *la Cagnotte* ou *le Chapeau de paille d'Italie,* nous rirons encore et nous ne nous défendrons pas d'avoir ri, car le rire produit par Labiche est toujours naturel; la bouffonnerie n'est, chez lui, que l'exagération d'une idée comique et vraie.

Il n'y a pas de vérité dans *le Député de Bombignac,* sauf en quelques points qui ont été saisis et applaudis comme ils devaient l'être. C'est là que M. Coquelin nous aura vus rire. Mais dans les scènes où le bon sens est violé, où la gaieté n'est obtenue qu'à force d'invraisemblance, où le comique consiste uniquement à se moquer des belles-mères, nous n'avons plus ri du tout ou nous n'avons ri que médiocrement. Si M. Coquelin a vu des spectateurs se pâmer dans leurs fauteuils, ces spectateurs n'étaient pas, comme il le croit, des « critiques sérieux »; c'étaient de bonnes gens qui étaient venus au Théâtre-Français avec le vif désir de s'amuser et qui s'amusaient consciencieusement, voilà tout.

Nous sommes plus difficiles, cela est bien certain. Et M. Coquelin a raison de dire aussi que nous sommes plus exigeants que nos pères : nous le lui avions dit nous-mêmes. Nous ne rions plus aujourd'hui de ce qui faisait rire autrefois. Dans les vaudevilles de jadis, comme dans certaines pièces qu'on joue encore pour les étrangers, les *effets* de costumes suffisaient au public comme aux acteurs. Un comique n'était pas comique quand il n'était pas habillé drôlement. Les pantalons de Ravel sont restés célèbres.

Aujourd'hui les bons acteurs comiques s'habillent comme tout le monde et parlent comme tout le monde, c'est-à-dire qu'ils s'efforcent d'imprimer à leur personnage l'accent de vérité que l'auteur ne lui a pas toujours donné; plus ils s'approchent de la nature, plus ils nous plaisent.

C'est ainsi que M. Coquelin, pour ne parler que de lui, a conquis l'admiration générale. Veut-il revenir à l'ancienne manière et s'introduire dans les pantalons de Ravel? Non? Alors qu'il nous permette de demander des pièces à la mode du jour et qu'il ne nous accuse pas de ne plus aimer la comédie parce que nous n'avons pas goûté autant que lui le vieux vaudeville de M. Bisson.

***

Le bruit ayant couru que M. Carvalho, directeur de l'Opéra-Comique, demandait à être dispensé de l'obligation de monter chaque année trois ou quatre ouvrages en un acte, de violentes protestations se sont élevées de toutes parts et l'on a conjuré le gouvernement de repousser la proposition de M. Carvalho comme attentatoire aux intérêts des jeunes compositeurs et nuisible au développement de l'art lyrique.

Au nom des jeunes compositeurs — qui, du reste, ne m'ont pas chargé de parler pour eux, mais que j'aime et que je veux défendre quand même, — je demande non seulement qu'on accorde à M. Carvalho la faculté de ne plus jouer d'opéras-comiques en un acte, mais encore *qu'on lui interdise formellement d'en jouer un seul!*

On prétend que nos musiciens se font connaître grâce à ces ouvrages, et, pour ne citer que les modernes, on rappelle que MM. Saint-Saëns et Massenet ont débuté ainsi, l'un avec *la Grand'tante,* l'autre avec *la Princesse jaune.*

Je dis, moi, que, loin de faciliter les débuts des jeunes compositeurs, la représentation de ces petites œuvres les retarde ou les entrave; je déclare que bien des talents ont été tués à leur aurore par cette prétendue façon de les aider; j'affirme que MM. Saint-Saëns et Massenet ne sont pas arrivés à la haute situation qu'ils occupent dans le monde musical parce qu'on a joué *la Princesse jaune* et *la Grand'tante,* mais quoiqu'on ait joué *la Princesse jaune* et *la Grand'tante.*

Et je vais essayer de le prouver.

Que fait, d'ordinaire, le jeune compositeur qui, après avoir étudié les maîtres et obtenu son prix de Rome, veut se produire au théâtre? Il ne cherche pas à débuter par une œuvre de longue haleine, puisqu'il est convenu qu'on commence par des « levers de rideau » et que l'Opéra-Comique a une place réservée pour ces pièces-là; il cherche donc un livret en un acte, c'est-à-dire qu'il prend celui que le directeur veut bien lui abandonner et qui est généralement mauvais, car les bons librettistes réservent leurs productions aux compositeurs connus. Ajoutez que le genre de ce livret s'approprie rarement à la nature du musicien qui est chargé de le faire valoir. A tel compositeur doué de facultés qui demanderaient à se produire dans un cadre tragique, on remettra un petit acte badin, un mince proverbe ou un pauvre vaudeville agrémenté de vers. N'importe! Le compositeur se met bravement à la besogne; il fourre dans cette pièce tout ce qu'il peut y mettre : des idées, de la science, ce qui lui est venu et ce qu'il a appris, et, cela fait, il porte son travail au directeur.

Le directeur, qui ne sait pas la musique, n'y comprend pas grand'chose; il écoute d'une oreille distraite la partition qu'on lui joue au piano; il ne se rend pas compte des effets d'harmonie qui devront se produire à l'orchestre... Et puis

à vrai dire, ça lui est indifférent : il faut qu'il monte l'ouvrage d'un jeune compositeur; autant celui-là qu'un autre!

La pièce est donc mise en répétitions pour être jouée un jour ou l'autre... Mais il se passera bien du temps entre l'époque de la lecture aux artistes et le soir de la première représentation.

La scène se trouvant prise pour la préparation d'ouvrages plus importants et les foyers du théâtre étant retenus pour d'autres études, on répétera le petit acte de temps en temps, dans les coins, entre les leçons données aux artistes qui doivent chanter dans les grands ouvrages et à la faveur des indispositions ou des rhumes qui en suspendent parfois les répétitions. En l'espace de dix-huit mois ou de deux ans, le petit acte aura été essayé ainsi une cinquantaine de fois, puis répété trois jours de suite, puis abandonné, puis repris... Vous pensez si les malheureux artistes et le malheureux auteur en sont las! Le directeur, qui ne s'en est pas occupé, en est las lui-même, si bien qu'un beau jour il se décide tout à coup à s'en débarrasser en décrétant que la pièce « passera » — c'est le mot consacré, et c'est bien le mot juste! — qu'elle passera le lundi ou le mardi suivant.

On la répète alors à la hâte et pour de bon, c'est-à-dire qu'on recommence le travail déjà fait; le directeur demande des changements et des coupures; l'auteur, affolé, pressé d'en finir, change et coupe sans trop savoir ce qu'il fait..., et la première représentation a lieu par une chaude soirée du mois de juin, devant quelques rares critiques qui se demandent quel est encore cet acte nouveau que le directeur joue en fin de saison pour satisfaire à son cahier des charges et ne pas payer d'indemnité à la Société des auteurs.

*
* *

Le petit acte est joué ainsi sept ou huit fois — ou même dix quand il a été choisi par le jury du concours Crescent; auquel cas le directeur reçoit une prime de 10 000 francs pour dix représentations obligatoires, — et c'est tout. La pièce ne reparaît plus sur l'affiche. Et si l'on vient dire au directeur : « Pourquoi ne demandez-vous donc rien au jeune un tel?... C'est un garçon de talent », le directeur répond tranquillement : « Je l'ai essayé; je l'ai joué; *il n'a pas réussi!* »

Il ne pourrait pas dire cela, l'excellent directeur, s'il ne jouait pas les ouvrages des jeunes compositeurs dans les conditions que je viens d'exposer. Et qui sait si, ceux-ci s'étant révélés autrement, dans les concerts ou ailleurs, il ne leur confierait pas un jour la musique d'une pièce en trois actes, qu'il monterait avec soin et qui aurait du succès?

Voilà pourquoi je me range du côté de M. Carvalho quand il se refuse honnêtement à entretenir les illusions des jeunes compositeurs et à les bercer de décevantes espérances... alors qu'il serait si facile d'écrire sur le fronton de l'Opéra-Comique : *Ici on n'encourage que les forts et l'on ne reçoit que les gens arrivés!*

MONSIEUR JOSSE.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Dans la séance du 7, le Sénat a terminé la discussion en première lecture de la loi sur le divorce et il a décidé par 156 voix contre 115 qu'il passerait à une seconde délibération. — Le 10, ont été adoptés deux projets de loi, l'un ayant pour objet la modification de l'article 111 du Code civil, l'autre portant ouverture d'un crédit supplémentaire de 1 655 695 francs pour la construction et l'installation de l'École centrale des arts et manufactures. — Le 12, le Sénat a examiné trois projets relatifs au rachat des canaux de Givors et du Drot. M. Buffet les a combattus dans un long discours et la discussion a été renvoyée à samedi.

Chambre des députés. — Dans la séance du 7, la Chambre des députés, après avoir repoussé par 313 voix contre 189 une proposition d'enquête sur la situation de la Corse, a voté l'ordre du jour pur et simple par 300 voix contre 198. M. le président du conseil avait déclaré avant le vote que le ministère n'acceptait que l'ordre du jour pur et simple. — Le 10 est revenu en deuxième délibération le projet de loi sur les allumettes. Une contre-proposition de M. Saint-Romme, demandant une nouvelle adjudication, a été adoptée par 240 voix contre 235, malgré les efforts du sous-secrétaire d'État aux finances. — Dans les séances du 10 et du 12 juin a été discuté un amendement de M. Durand, sous-secrétaire d'État au ministère de l'instruction publique, tendant à assimiler l'École normale à l'École polytechnique au point de vue du recrutement militaire. MM. Fallières, Paul Bert, Mézières, Laisant, Raoul Duval et Ribot ont pris part à la discussion. La Chambre vote par 329 voix contre 190 le renvoi à la commission d'un amendement de M. de Lanessan portant qu'au bout de la première et de la deuxième année de service, ceux qui auront passé avec succès un examen technique seront renvoyés dans leurs foyers dans une proportion fixée par le ministre de la guerre, ou nommés par préférence au grade de sous-officiers.

Tonkin. — Le 7 juin a été signé à Thuan-An le traité présenté par M. Patenôtre à la cour de Hué. Les provinces de Bin-Thuan et Tanh-Hoa sont rendues à l'Annam; un système douanier semblable à celui de la Cochinchine est établi; les Français ont la faculté d'occuper militairement tous les points de l'Annam et du Tonkin qu'ils jugeront à propos; une partie de la citadelle de Hué recevra une garnison permanente.

Belgique. — Des élections ont eu lieu en Belgique le 10 juin, qui ont donné pour résultat 85 cléricaux contre 53 libéraux. Ce déplacement de la majorité a amené la démission du ministère.

Hollande. — L'héritier de la couronne de Hollande est atteint d'une fièvre typhoïde compliquée qui fait craindre pour sa vie. Sa mort laisserait le trône de Hollande sans héritier mâle.

Nécrologie. — Mort de Mme de Courcel, mère de l'ambassadeur de France à Berlin; — de M. du Chauffaut, sénateur des Basses-Alpes; — de M. le vice-amiral Larrieu; — de Mme Richet, femme de l'éminent chirurgien.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [3244]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 25. 21 JUIN 1884.

GORDON (1)

Quelques semaines avant d'être cerné dans Khartoum, le général Gordon écrivait à un ami d'Angleterre, au sujet d'un petit livre de piété qu'il venait de composer et dont la publication le préoccupait presque autant que la marche du Mahdi : « Je m'intéresse beaucoup à ce livre, parce qu'il peut contribuer à rendre manifeste que Dieu habite en nous. C'est là le grand secret (Psaume xxv). Aussi, Il nous a faits pour avoir une maison où demeurer. Sans nous, Il n'a pas de maison; Il a besoin de nous, et combien nous avons besoin de Lui! » Trois jours plus tard, le général Gordon revenait encore sur la publication des *Réflexions en Palestine* et il terminait sa lettre en ces termes : « Deux passages : II, *Chroniques,* xiv, 11, et II, *Chroniques,* xx, 12, me sont salutaires aujourd'hui parmi mes difficultés présentes. » Les versets qu'il indiquait peignent avec l'énergie et la grandeur du style biblique sa situation militaire et morale au moment d'être investi dans Khartoum. Les voici :

« Alors Asa cria à l'Éternel son Dieu, et dit : Éternel! il ne t'est pas plus difficile d'aider celui qui n'a point de force que celui qui est en grand nombre : Aide-nous, Éternel notre Dieu! car nous nous sommes appuyés sur toi, et nous sommes venus en ton nom contre cette multitude. Tu es l'Éternel notre Dieu! que l'homme ne prévale pas contre toi! »

« Notre Dieu! ne les jugeras-tu pas? Car il n'y a point de force en nous pour subsister devant cette grande multitude qui vient contre nous, et nous ne savons ce que nous devons faire; mais nos yeux sont sur toi. »

Nous craignons que quelques-uns de nos lecteurs n'entendent point les sentiments exprimés dans ces fragments de lettres. Ceux-là feront sagement de tourner le feuillet et de renoncer à connaître Gordon. Il est inutile d'essayer de comprendre cet homme extraordinaire si l'on n'est capable d'entrer, au moins par l'intelligence, dans l'état d'âme propre aux mystiques. Le général Gordon n'est pas seulement un de ces hommes de foi pour qui le cœur de la créature est un temple d'amour où le Créateur se plaît à venir habiter parmi les parfums spirituels et les fleurs symboliques et qui croient, dans leur confiance ingénue et touchante, que Dieu souffre lorsqu'une créature ingrate et perverse lui ferme son cœur. Gordon est un illuminé qui contemple l'Éternel, non point face à face comme Moïse sur le Sinaï — il m'accuserait de blasphème, — mais en fermant les yeux et en regardant en dedans. Il est de ceux qui entendent la voix de l'Éternel leur donner des ordres. Il vit en Dieu comme Dieu vit en lui. Dieu est toute sa vie. Le reste : ses campagnes, ses victoires, ses actions héroïques, la Chine, le Soudan, le reste n'est que les épisodes de son passage sur la terre, les applications de son existence intérieure en présence du Saint des Saints. On ne saurait mettre trop en lumière ce côté mystique. Par là seulement on peut donner une idée juste du général Gordon.

I.

Charles George Gordon est né à Woolwich, en 1833, d'une famille de soldats. Il entra à l'Académie militaire avant quinze ans et fut un de ces élèves ternes auxquels leur professeur prédit qu'avec des thèmes pareils ils finiront sur l'échafaud. On l'avertit franchement qu'il ne ferait jamais un officier, sur quoi il lui prit une des colères violentes qu'il a encore aujourd'hui et qui ne finiront probablement qu'avec sa vie. Colère et pieux : tel il a toujours été, tel il restera, et il n'en aurait pas moins passé pour un saint au temps où la

(1) *Chinese Gordon*, par Archibald Forbes. — *The Life of Chinese Gordon*, par Charles H. Allen. — *Reflections in Palestine*, par Charles-George Gordon.

Sur Gordon, voy. la *Revue* du 16 février 1884.

notion du saint ne s'était pas encore affadie et où l'on gagnait les honneurs du calendrier en donnant de bons coups. A présent, on demande surtout à un saint les vertus négatives; on ne le conçoit que patient, pacifique et inoffensif. Gordon n'est pas assez effacé pour cet idéal; mais il est un saint à l'ancienne et rude mode, qui était la bonne.

Il entra dans l'arme du génie en 1852 et fit avec distinction la campagne de Crimée. Dans ses lettres de cette époque on le voit préoccupé, en bon chrétien, de la pensée que les mourants étaient ou n'étaient pas « préparés », c'est-à-dire prêts à paraître devant Dieu. A ce propos, nous voudrions faire remarquer qu'il n'est pas exact de dire, ainsi qu'on le fait souvent, que le sentiment religieux, parce qu'il se rencontre plus rarement sous la forme chrétienne, aille en disparaissant de l'humanité. Il se transforme, ce qui est très différent. Le besoin auquel il répond, et qui est aussi inhérent à notre nature que le besoin de respirer ou de manger, demande sa satisfaction à d'autres idées et à d'autres émotions; il ne se supprime pas et il ne se passe point d'être satisfait. La foi des terroristes au règne de la justice était une transformation du sentiment religieux; la foi du socialiste au progrès, la foi du libre-penseur à la raison en sont d'autres, et il suffit de considérer le fanatisme avec lequel les prêtres des nouveaux autels travaillent à renverser les anciens pour se convaincre que le sentiment religieux n'a rien perdu de sa force en changeant d'aspect. Une époque intolérante n'est pas une époque sceptique. De croire qu'on est affranchi de l'idée religieuse parce qu'on l'a retournée, c'est à peu près comme si un homme se croyait délivré de la gêne des gants parce qu'il a mis les siens à l'envers.

Après la guerre de Crimée, Gordon fut employé à divers travaux de son état. Au mois de juillet 1860, il partit pour la Chine, où il vit le sac du Palais d'été et où son goût pour les aventures éclata par un voyage d'exploration à l'intérieur du pays. En 1863, il acceptait le commandement de « l'armée toujours victorieuse » et se révélait au monde. Cette partie de sa carrière, la moins connue en France, est la plus curieuse. On y voit l'avantage prodigieux d'être né paladin dans un siècle de boursiers et d'épiciers, et que la vraie sagesse est d'être quelquefois un peu fou.

Il y avait alors plus de douze ans que durait la grande révolte Taï-ping. Le fameux Hung, maître d'école et prophète, tenait les armées de l'empire du Milieu en échec par ses lieutenants, car, pour lui, il avait pris dès 1853 le parti de croquer tranquillement les marrons à Nanking, avec beaucoup de gentilles petites Chinoises, tandis que ses néophytes les tiraient du feu aux dépens de leurs os. Sa fin, comme sa vie, fut d'un homme supérieur. Lorsqu'il vit que les temps de sa prospérité étaient finis et que tout s'écroulait autour de lui, il jugea que d'avoir été quinze ans prophète et souverain absolu, le rêve suffisait à remplir la vie d'un homme. Il ne voulut pas s'exposer à être pris ou à redevenir maître d'école et pauvre diable. Il pendit ses Chinoises et se tua.

C'est contre les Européens que sa fortune se brisa. Ses lieutenants, de victoire en victoire, s'étaient approchés de la ville de Shang-haï et la menaçaient. Les négociants de Shang-haï se cotisèrent pour créer une armée de mercenaires que commandèrent d'abord deux Américains et à qui ses succès valurent le nom d'Armée toujours victorieuse. Gordon, en 1863, recueillait l'héritage des Américains. L'un avait été tué; l'autre, Burgevine, n'inspirait pas confiance: il était trop parfait dans son genre. Depuis les compagnons de Pizarre et de Cortès, on n'avait pas vu un aventurier aussi complètement aventurier. Après sa destitution, il sembla prendre à cœur de donner sa mesure. Un jour, il servait de lieutenant à Gordon; le lendemain, il commandait les ennemis; le surlendemain le retrouvait à son ancien poste, poursuivant son idée fixe de fonder un empire. Il proposa même à Gordon de s'associer pour marcher sur Pékin et renverser l'empereur de la Chine. Sur son refus, il essaya de le faire tomber dans une embuscade.

Burgevine n'était pas ce qu'il y avait de plus mauvais dans l'Armée toujours victorieuse. On juge du reste. Il était coquin, mais intelligent et instruit, tandis que beaucoup d'autres n'étaient que coquins. Les officiers avaient été pris exclusivement parmi les Européens et les Américains; il en mourut onze en un mois du *delirium tremens*. Les soldats et les sous-officiers, recrutés parmi les Chinois, ne connaissaient d'autre point d'honneur que la paye, d'autre discipline que la peur d'être fusillés. Ils discutaient les ordres des chefs, refusaient d'obéir, désertaient, demandaient à revenir. Un jour que Gordon voulait les diriger d'un côté et qu'ils avaient mis dans leur tête d'aller de l'autre, ils déclarèrent que, puisque c'était ainsi, ils allaient tuer tous les officiers anglais. « Et moi, répliqua Gordon, je vais faire fusiller un homme sur cinq. » En même temps il saisit un caporal, le tire hors du rang et le fait fusiller sur place. Les autres cédèrent. Ils ne comprenaient que ces arguments-là, et l'homme qui aurait hésité à les employer aurait été perdu.

C'est avec de pareilles troupes, qui ne dépassèrent jamais le chiffre de 5000 hommes et restèrent souvent très au-dessous, que Gordon réduisit en seize mois l'insurrection contre laquelle échouaient depuis tant d'années toutes les forces de la Chine. Ce qu'il lui fallut d'audace, d'habileté et de constance pour atteindre ce résultat est chose prodigieuse. Non moins frappante est la sérénité dédaigneuse avec laquelle il supportait les scélératesses et les vilenies des siens et des autorités chinoises. Passé le premier mouvement de colère, pendant lequel il était plus prudent de ne pas se trouver sur son chemin, il était sans rancune. On reconnaît là le sentiment d'irresponsabilité du mystique à qui Dieu dit: Tu iras ici, et tu feras cela. Que lui importe que les outils que Dieu met dans sa main pour exécuter ses commandements soient précieux ou vils? Dieu se sert de qui il veut, et ses voies sont impénétrables.

Il lui fallut aussi, pour venir à bout de son entreprise, une dose remarquable de sens pratique, qualité qui s'allie souvent au mysticisme. Il y a des mystiques contemplatifs, qui vivent dans l'extase. Il y en a d'agissants, très entendus aux affaires terrestres. Cromwell ne se perdait certes pas dans les nuages. Fénelon tenait lui-même avec exactitude ses comptes de cuisine et veillait de loin à ce que ses parquets

fussent encaustiqués et frottés. Les travaux de Swedenborg sur la métallurgie sont encore estimés aujourd'hui. Gordon appartient à la classe des mystiques agissants et entendus.

Il se rembarqua pour l'Angleterre vers la fin de 1864, après avoir licencié son armée et distribué en largesses les 10 000 livres sterling que l'empereur de la Chine lui avait fait remettre en témoignage de reconnaissance. En se chargeant de réprimer la révolte Taï-ping, il avait voulu remplir une tâche d'humanité, et il n'était pas de ceux que les récompenses de ce monde peuvent toucher. « Ne croyez pas, écrivait-il à sa mère, que j'aie mauvais caractère; mais je me soucie comme de rien de ma promotion ou de ce qu'on dit. Je sais que je quitterai la Chine aussi pauvre que j'y suis entré, mais avec la pensée que 80 ou 100 000 vies humaines ont été sauvées par mon faible intermédiaire. Je n'ai pas besoin d'autre satisfaction. »

Gordon a toujours méprisé l'avancement et traité cavalièrement les bureaux du ministère de la guerre. Nous laissons aux gens du métier à décider si c'est une bonne ou une mauvaise note pour un officier.

II.

De 1865 à 1871, Gordon vécut à Gravesend, occupé à fortifier les rives de la Tamise, à soigner les malades, à « préparer » les mourants et à débarbouiller au physique et au moral tous les polissons du pays. En 1871, il fut envoyé à Galatz en qualité de membre de la commission du Danube. C'est de Turquie qu'il s'offrit à aller remplacer Baker dans le Soudan et à continuer la lutte contre la traite. L'arrangement fut accepté et il arriva au mois de février 1874 au Caire, où le khédive lui conféra le titre burlesque de « général-colonel Gordon, gouverneur général de l'Équateur », avec la mission officielle de supprimer le commerce des esclaves. Son Excellence ne fut pas longue à s'apercevoir que sa mission officielle était une « farce » destinée à flatter la manie anti-esclavagiste des Anglais, et qu'Elle-même avait été *humbugged*. Gordon n'en partit pas moins allègrement pour le haut Nil, car il savait une chose que le gouvernement égyptien ne savait pas et grâce à laquelle il comptait bien mystifier ses mystificateurs : en le nommant, le khédive — l'imprudent! — avait nommé Dieu lui-même gouverneur général; et Dieu, quand il s'en mêle, fait de grands massacres des combinaisons des conseils de ministres. Pendant ses deux séjours au Soudan, Gordon a agi dans la conviction profonde que tout son rôle consistait à se laisser conduire docilement par la main. « J'ai fait le mieux que j'ai pu, écrit-il à sa famille un jour de difficultés, et *Dieu est gouverneur général.* » Dans une autre lettre, on lit : « J'ai à m'occuper d'une province énorme; mais c'est une grande bénédiction pour moi de savoir que *Dieu s'est chargé de son administration* et que c'est Son œuvre et non la mienne. Si j'échoue, c'est Sa volonté; si je réussis, c'est Son ouvrage. Certainement, Il m'a donné la joie de ne pas faire de cas des honneurs de ce monde et de placer au-dessus de toutes choses mon union avec Lui. Puissé-je être abaissé dans la poussière et échouer, afin qu'il puisse se glorifier Lui-même! La grandeur de ma tâche ne fait que m'accabler, et je ne puis m'empêcher de souhaiter que le temps vienne où Il me mettra de côté et se servira de quelque autre ver de terre pour faire Son ouvrage. »

L'ouvrage pour lequel Dieu l'envoyait au Soudan était la destruction de la traite. Ici, il est nécessaire de préciser les idées de Gordon sur l'esclavage. On l'a représenté comme un abolitionniste à outrance. Nous ignorons s'il l'a été à une époque quelconque de sa vie; nous pouvons affirmer que, s'il l'a été, il ne l'est plus. Sa pensée sur l'esclavage est très librement exprimée dans ses lettres à sa famille; c'est là que nous l'irons chercher.

La chasse à l'esclave telle qu'elle est organisée dans l'intérieur de l'Afrique, voilà ce qui le révoltait, ce qu'il était déterminé à arrêter, « dût-il lui en coûter la vie ». Son cœur saignait à l'aspect du bétail humain que les marchands amenaient de l'intérieur, le chassant devant eux sous le bâton et tuant d'un coup de fusil ceux qui ne pouvaient plus avancer. Les routes suivies par leurs caravanes étaient bordées de crânes. Ceux qui survivaient aux marches forcées, à la faim, aux mauvais traitements, à la terrible soif du désert, étaient lamentables à voir. Les adultes étaient d'une maigreur effroyable et tellement hébétés que, lorsqu'on les délivrait, ils n'éprouvaient aucune joie. Les enfants avaient le ventre ballonné par la misère physiologique, les membres grêles, l'air de petits monstres. Gordon estimait que les trois quarts des esclaves mouraient avant d'atteindre l'Égypte et qu'il fallait compter par centaines de mille les squelettes qui servent de poteaux indicateurs dans le continent noir, sur des parcours de plusieurs centaines de lieues. Pour mettre fin à ces horreurs, il voulait supprimer les débouchés des marchands de bois d'ébène en leur rendant l'accès du territoire égyptien impossible, et c'est à quoi il s'employa avec un zèle qui le fit trouver bien gênant par les fonctionnaires égyptiens.

Même dans sa chasse aux chasseurs d'hommes, malgré son indignation il ne se croyait pas tout permis. Il croyait trop fermement à l'action directe et incessante de la Providence pour ne pas hésiter à condamner absolument un état de choses qu'elle avait établi depuis de longs siècles. Ce qui est arrivé était écrit. « Je suis devenu un grand fataliste », écrit-il du Soudan. « Je ne puis oublier, dit-il ailleurs en parlant de la traite, que Dieu la permet et qu'il est gouverneur général. » — « Chaque poule, dit-il encore, croit qu'il n'a jamais été pondu d'œufs comme les siens. Nous sommes tous des poules. » Chacun de nous croit que l'affaire qui le touche est la plus importante de toutes les affaires, et, au fond, nous avons raison. Il est aussi important pour une bonne femme de réussir à se procurer des pommes de terre et à les faire cuire, que pour Alexandre le Grand de conquérir le monde. La vieille négresse qu'on trouve morte de faim le long du sentier a aussi bien rempli sa place dans la vie que la reine Elisabeth. Un marchand d'esclaves est un homme, quoi que puisse dire la Société anti-esclavagiste de Londres, et il a droit, comme tel, à sa part de justice sur

cette terre. « Que voulez-vous que nous fassions? écrit Gordon aux abolitionnistes de Londres. Que nous les fusillions tous? N'ont-ils pas des droits? Ne faut-il pas tenir compte de ces droits? Est-ce que les planteurs n'avaient pas des droits?... Comprenez-moi bien. Si cela me convient, j'achèterai des esclaves pour mon armée... Je ferai ce qu'il me plaira et ce que Dieu, dans sa miséricorde, m'ordonnera de faire au sujet des esclaves domestiques; mais j'arrêterai les chasses, quand il devrait m'en coûter la vie. »

« Si un père ou une mère, lisons-nous dans une autre lettre, vendent leur enfant, de leur libre volonté et avec le consentement de l'enfant, je ne vois pas quelle objection on peut y faire. Ce qui fait de l'esclavage une telle malédiction, c'est la dépopulation complète du pays et le nombre des gens tués, ou morts en route. »

Les abolitionnistes de Londres l'agaçaient par les bons avis qu'ils lui donnaient de leur cabinet, les pieds sur les chenets et avec des notions théoriques sur ce qui passe au Soudan. « J'aurais donné 500 livres, écrit-il, pour avoir la Société anti-esclavagiste avec moi à Dara, pendant les trois jours où l'on ne savait pas si les marchands d'esclaves se battraient ou non. Un mauvais fort, une garnison épeurée, pas un homme qui ne tremblât ; en face, une troupe nombreuse et déterminée, habituée à la guerre, sachant tirer et ayant deux pièces de campagne. »

Ce n'était pas seulement par malice, pour voir leurs figures, que Gordon souhaitait ses amis de Londres à son camp africain. Il aurait voulu les placer devant la réalité et leur dire : Que faire? — Que faire, par exemple, des caravanes d'esclaves délivrées par ses soldats? Les lâcher, cela paraît très simple de loin; de près, c'est barbarie pure. Il n'y a pas à songer à renvoyer au fond de l'Afrique ces créatures exténuées et sans défense : pas une n'arriverait. Les abandonner à leur sort, c'est les vouer à être reprises avant la fin du jour, à moins que le désert ne soit vide, auquel cas, elles y meurent de faim et de soif. — Gordon laissa de côté les solutions sentimentales. Il chercha ce qui vaudrait le mieux, pratiquement, pour les esclaves capturés, reconnut que dans leur intérêt il devait les distribuer à ses soldats et aux habitants du pays, et les distribua sans s'inquiéter de ce que le monde en dirait. « Il faut considérer, disait-il à ce propos, ce qui vaut le mieux pour l'individu lui-même, et non ce qui paraît le mieux au jugement de l'Europe; c'est l'esclave qui souffre, non l'Europe. »

Les droits qu'il reconnaissait aux marchands d'esclaves, sous son gouvernement, n'étaient pas exorbitants : cela se bornait à peu près à ne pas être assommés s'ils lâchaient de bonne grâce leur gibier. Du reste, il leur rendait la vie si dure que c'était à renoncer au métier. Jamais un moment de tranquillité avec ce diable d'homme. Il était partout, volant à travers le désert sur un chameau que personne ne pouvait suivre, faisant des traites de trente lieues et fondant sur les gens au moment qu'on l'attendait le moins. On le croyait en Abyssinie, il était dans le Darfour. On le guettait à Khartoum, il passait aux grands lacs. Quand on se croyait le plus en sécurité, un petit nuage de poussière paraissait à l'horizon, approchait comme le vent, tournoyait jusqu'au milieu du campement, et il en sortait Son Excellence le gouverneur général, tout seul, vêtu d'un bel uniforme tout en or que le khédive lui avait donné et qu'il mettait lorsqu'il voulait imposer aux populations. Son escorte arrivait quand elle pouvait : le soir, le lendemain, quelquefois pas du tout. Il ne s'en souciait pas et dictait ses volontés aussi paisiblement que s'il avait été à la tête d'une armée. Un jour, il tomba ainsi, à l'improviste, dans un camp ennemi de 5000 hommes. La stupéfaction fut si grande, que les chefs lui promirent tout ce qu'il voulut. Pour sa part, il avait trouvé très amusant de « bavarder avec eux ». Il aime à voir ce qui va arriver, comme tous les gens gais, et le général Gordon est très gai. Sa bonne humeur est inaltérable, excepté quand il se fâche. Il s'emporte, mais il ne grogne pas, il ne gémit pas. Par là encore il ressemble aux vieux saints de la bonne espèce, qui étaient joyeux. Quand on a la chance d'être un saint, c'est bien le moins d'être content.

Les mauvais moments étaient ceux où il n'avait pas perdu son armée en route. Ses soldats ne valaient pas la corde pour les pendre; ses officiers indigènes, à part quelques exceptions, valaient les soldats, et les fonctionnaires du khédive valaient les officiers. Il avait constaté que la plaie d'un gouverneur général de l'Équateur n'est ni le climat, ni les marchands d'esclaves, ni les moustiques, ni même les sujets à gouverner. Sa plaie, c'est son armée. « Je voudrais, déclarait-il en son âme et conscience, qu'ils n'aient qu'un seul cou et que quelqu'un le torde. » En attendant le bienfaiteur qui le débarrasserait de ses troupes, le général Gordon tâchait d'en tirer parti en les menant à l'affût des caravanes, et il était devenu si habile à cette chasse qu'il était bien difficile de lui échapper. Il avait une espèce de divination pour dépister la contrebande noire. Il découvrit un jour une cachette à l'odeur : — Je sens des esclaves, disait-il aux siens; cherchez!

Il resta là-bas, sauf un voyage de deux mois à Londres, jusque vers le commencement de 1880. Pendant ces cinq années il avait porté des coups terribles au commerce des esclaves; son œuvre fut continuée quelque temps par ses lieutenants; mais bientôt les choses retombèrent dans l'ancien état. Rien ne subsista de son œuvre.

III.

Le général Gordon était revenu en Angleterre avec un programme de vie pour l'avenir : se lever à midi, manger des huîtres, faire tous les jours une très petite promenade et ne jamais voyager. Voici comment il réalisa son programme.

Au mois de mai 1880, il partait pour l'Inde, où il arrivait le 3 juin. Le 10 juin, il se rembarquait pour la Chine. Au commencement de 1881, il traversait Londres, se rendant à Bruxelles pour y entretenir le roi des Belges d'une expédition qu'il méditait au Congo. En mai de la même année, il était en route pour l'île Maurice, où on l'avait nommé à un poste d'officier du génie. Il s'y occupa à déterminer l'emplacement du Paradis terrestre, ce qui le fit rester presque

tranquille pendant dix mois. Le gouvernement du Cap le demanda en mars 1882. Il arriva au Cap en mai; et janvier 1883 le trouva installé à Jérusalem après un séjour en Angleterre, travaillant avec tant de passion à rectifier la topographie des lieux saints, qu'il fit une nouvelle halte de dix mois. De la Palestine, il vint à Bruxelles reprendre le projet d'expédition au Congo. Le 7 janvier 1884, il débarquait en Angleterre, et, le 19 janvier, il montait en chemin de fer, en route pour Khartoum. La suite de son épopée est présente à tous les esprits. Il ne nous reste plus, pour compléter la physionomie de l'homme, qu'à dire quelques mots de l'ouvrage que le général Gordon avait composé pendant son séjour en Palestine.

Les *Réflexions en Palestine* se divisent en deux parties de longueur inégale. Dans la première, qui n'a que dix-huit pages, l'auteur discute la topographie des lieux saints : le sujet n'est pas de notre compétence et nous ne nous y arrêterons pas. La seconde partie contient les idées du général Gordon sur le monde, sur la religion et sur l'homme. Elle est d'un mysticisme transcendant, et souvent très obscure. On y distingue pourtant quelques grandes lignes.

Le système de Gordon repose sur la loi des répétitions, qui est soutenue, comme on sait, par une école de géologues pour les phénomènes géologiques, mais que le général étend à l'ensemble de la vie du globe, en y comprenant les phénomènes historiques et moraux. Tout se répète indéfiniment, selon un plan distinct établi par Dieu à l'origine du monde et qui restera éternellement immuable, en sorte que l'homme qui aura réussi à saisir entièrement la loi des répétitions *connaîtra l'avenir*. Dieu lui-même nous a donné la formule de cette loi au chapitre Ier de la Genèse; mais on ne la comprend point sans le secours du Saint-Esprit. Elle est contenue dans les versets 3-13, où sont racontés les trois premiers jours de la Création, car ce sont précisément les trois premiers jours de la Création qui se répètent toujours et partout dans la vie historique des nations, dans la vie collective de l'Église, dans la vie individuelle de chaque homme.

Tout le monde ne le remarque point, parce que, en règle générale, les événements rapportés dans l'Ancien Testament, bien que ce soient des événements réels, ont en même temps un sens symbolique; mais, lorsqu'on étudie l'Ancien Testament avec soin et à la lumière du Saint-Esprit, les analogies sautent partout aux yeux.

Le général Gordon donne plusieurs exemples des analogies qu'il a relevées entre les premiers jours de la Création et les phénomènes que nous voyons se reproduire. Nous en citerons un, se rapportant à la vie individuelle. Adam, le premier homme, est *sorti de l'eau,* puisque au commencement, avant que Dieu eût séparé « les eaux d'avec les eaux », il y avait de l'eau sur toute la terre et aucun endroit n'était sec. De même, par le baptême, la naissance spirituelle de chacun de nous a lieu *en sortant de l'eau,* et c'est pour que l'analogie subsistât qu'il a été institué que le baptême aurait lieu par l'eau.

Dans la vie religieuse du chrétien, tout est analogie. Par l'acte de manger, l'homme avait perdu quelque chose : l'Éden. Par l'acte de manger (la communion), l'homme gagne quelque chose : le salut. Poursuivant plus loin l'analogie, l'auteur remarque que la langue, qui a été touchée avant le reste du corps par le fruit défendu « et en a pris le mal », est aussi la première à toucher le fruit ordonné : le pain et le vin.

A qui ne possède pas le don de la vision mystique, par où toutes choses sont élevées et agrandies, ces idées sembleront puériles. Elles paraissent presque naturelles quand on regarde le portrait de Gordon, avec sa longue figure, ses yeux très pâles et son regard d'illuminé. Ces yeux-là regardent dans un monde invisible que la foule n'aperçoit point, et ce qu'ils voient existe aussi réellement pour le général Gordon que la lumière du soleil pour ceux qui ne sont pas aveugles. Chaque homme se taille une image de la vérité, et elle est pour lui la vérité même.

Nous avons gardé pour la fin un trait du caractère de Gordon par où il est encore plus un homme d'un autre âge que par le zèle religieux. Peut-être allons-nous l'exposer à la risée publique, tant ce qu'il nous reste à dire paraîtra ridicule. Il existait autrefois une vertu dont notre siècle a reconnu la stupidité et qu'il a mise au rebut. Cette vertu, c'est la modestie. Ne peut pas se permettre qui veut, aujourd'hui, d'être modeste : cela a l'air d'une affectation. Gordon ose être humble. On le rend malheureux en disant du bien de lui. Il a tout de même fait son chemin dans le monde, et sa carrière réhabilite dans une certaine mesure la modestie. Je crois pourtant qu'il ne fera pas école et qu'on lui laissera sa double originalité : être un héros et ne pas avoir de panaches, dans un temps où les héros se font rares et où il pleut des panaches.

ARVÈDE BARINE.

DROIT PUBLIC COMPARÉ

Des précautions à prendre dans l'étude des constitutions étrangères (1)

(Second article.)

LE MÉCANISME DE LA CONSTITUTION AMÉRICAINE

On a vu les précautions à prendre pour *connaître* la Constitution américaine dans toutes ses parties et dans son exacte teneur. Il ne faut pas moins de soin pour *comprendre* l'agencement de tous ces rouages, pour suivre le mécanisme dans sa marche régulière et pour le juger d'après ses effets.

I.

La première impression que laisse une étude impartiale du sujet est que la Constitution fédérale présente des vices de construction graves et que c'est une machine très imparfaite qui se brisera au premier tour de roue. Le principal objet

(1) Voy. la *Revue* du 7 juin.

d'une constitution doit être, ce semble, d'établir le concert entre les pouvoirs, de prévenir les conflits violents, d'empêcher du moins que ces conflits ne se perpétuent et de ménager à cette fin des moyens de résolution pacifiques et prompts : le texte fédéral semble avoir pris à tâche de faire naître ces conflits, de les organiser, de les envenimer ; il en multiplie les occasions, il en prolonge à plaisir la durée.

De tout temps et en tout pays, on s'est préoccupé particulièrement de créer et de maintenir l'accord entre le parlement et le pouvoir exécutif. C'est là, en effet, un point capital. En Angleterre, notamment, on s'est efforcé d'abord de rapprocher les deux pouvoirs, de leur trouver des points de contact ; on a enté l'un sur l'autre pour ainsi dire, et, prévoyant que l'harmonie pourrait néanmoins être troublée, on a préparé des moyens expéditifs de la rétablir dans le sens indiqué par la volonté du peuple. La Convention de Philadelphie, pénétrée jusqu'à la superstition de la théorie de Montesquieu, a mis tous ses soins à tenir les pouvoirs séparés. Les routes qu'elle leur a tracées sont invariablement parallèles ; elles ne se croisent nulle part. Ils peuvent se voir, se menacer du regard ou avec une voix lointaine ; mais il n'y a pas de carrefour où ils puissent se rencontrer, se prendre corps à corps et engager une lutte qui laisse à l'un d'eux l'avantage et le dernier mot.

En Angleterre, les ministres sont membres des Chambres et dirigent tout le travail législatif. Il n'y a rien de plus raisonnable. Ce sont eux, en effet, qui connaissent le mieux les nécessités et les difficultés du gouvernement ; ils voient plus clairement que les autres les lois qu'il est expédient de faire. C'est sous leur responsabilité que les mesures votées s'exécutent ; ils se garderont d'en laisser présenter d'inconsidérées et de fâcheuses. — En Amérique, les ministres n'ont pas entrée au congrès. Le Président et ses conseillers ne communiquent avec les Chambres que par des messages et des comptes rendus écrits. Le Président, dit le texte, peut adresser de temps en temps au congrès des informations et appeler son attention sur les mesures nécessaires ou utiles. Mais ces propositions ou plutôt ces motions, ni le Président ni les ministres ne peuvent les suivre dans l'enceinte des Chambres, les convertir en bills formels, les soutenir avec l'autorité qui s'attache à la parole d'un gouvernement responsable, dissiper les malentendus, écarter les amendements qui vont contre le but de la loi, modifier eux-mêmes le texte au cours du débat selon les impressions qui se font jour dans l'Assemblée. Toutes ces conditions d'un travail législatif mûri, judicieux, conséquent, leur sont refusées. Ils ne peuvent se faire entendre qu'à la cantonade.

Lorsque les ministres peuvent être membres des Chambres, il devient très vite de règle qu'ils en soient toujours membres et, mieux encore, qu'ils soient les mêmes personnes que les chefs de la majorité parlementaire. C'est ce qui s'est passé en Angleterre. Dans la forme, c'est toujours le prince qui les nomme ; en réalité, ils sont choisis par le plus éminent d'entre eux, et celui-ci est presque toujours désigné d'avance, plus ou moins explicitement, par la majorité de la Chambre des communes. Il va de soi que les ministres que cette majorité a portés au pouvoir se font scrupule de rester en fonctions lorsqu'elle les abandonne. Le moindre signe de défiance suffit pour qu'ils se retirent. Personnages considérables, chefs obéis, orateurs admirés, ils mettent leur honneur à ne pas se laisser dire deux fois qu'ils ont cessé de plaire. En cas de dissidence, la résolution du conflit ne se fait pas attendre. Les ministres frappés par un vote contraire se démettent ; ils cèdent la place à d'autres ministres d'une opinion plus conforme à celle de la majorité ; l'harmonie règne de nouveau entre les pouvoirs.

Ce mécanisme infiniment sensible de la mise en minorité, les États-Unis ne le connaissent pas ; aucune des deux Chambres n'a le pouvoir de renverser les ministres. C'est que le ministère n'est pas ici un conseil d'hommes politiques, c'est un simple comité de directeurs généraux, la tête mobile d'une bureaucratie. Ces hauts personnages administratifs n'ont pas affaire aux Chambres ; ils ne dépendent pas d'elles, ils dépendent du Président. Un vote de défiance ne les émeut pas, tant qu'ils ont la confiance de leur chef. C'est même un devoir pour eux de se serrer autour de lui quand le Congrès se montre hostile. D'ailleurs, aucune des mesures présentées au parlement ne porte leur nom ; ils ne sont intervenus personnellement dans aucun débat. Une démonstration parlementaire ne les atteint ni dans leur amour-propre d'orateurs ni dans leur responsabilité d'hommes d'État. Le Congrès a bien contre eux un moyen d'action : c'est une accusation criminelle suivie d'une condamnation à la majorité des deux tiers. Mais c'est là une arme pesante et peu maniable qui, sauf le cas de trahison patente, n'est bonne qu'à dormir au mur dans le musée des antiquités constitutionnelles. Ils peuvent donc se maintenir contre le gré des Chambres et engager le pays dans des voies qu'elles désapprouvent, pourvu que le Président soit d'accord avec eux, et cet accord pourrait à la rigueur se prolonger pendant tout un terme présidentiel, c'est-à-dire quatre ans de suite. C'est, à ce qu'il semble, le conflit en permanence organisé par la Constitution elle-même.

Une Chambre systématiquement hostile qui ne peut pas renverser le gouvernement peut l'empêcher de gouverner en lui refusant les lois ou l'argent dont il a besoin. Dans ce cas, la Constitution anglaise a ménagé un autre moyen de rétablir l'accord : c'est la dissolution du parlement, suivie d'élections nouvelles. Ou bien la majorité ancienne est conservée, ou bien elle fait place à une majorité nouvelle favorable aux ministres : selon l'événement, ceux-ci restent au pouvoir ou se retirent. Six semaines suffisent pour que l'entente existe de nouveau entre la Chambre des communes et le cabinet. — En Amérique, le ministère n'a pas la ressource d'en appeler au pays et de s'assurer des préférences populaires. Il est forcé d'attendre que les pouvoirs de la Chambre, nommée pour deux ans, soient expirés, et que le Sénat lui-même, renouvable par tiers en six ans, ait passé par une ou deux élections. Lié, pendant tout ce long intervalle, à des Assemblées malveillantes, exposé à voir tous ses actes pris en mauvaise part, obligé de se passer des lois qu'il juge les plus nécessaires, il se résigne généralement à vivre de régime ; il calcule tous ses mouvements de manière à ne pas

soulever d'orages; il renonce aux projets pour lesquels un gouvernement a besoin qu'on lui fasse d'abord un peu crédit et qu'on lui accorde le bénéfice du temps. Sa politique devient pâle, expectante, de courte portée.

Jamais, à ce qu'il semble, on n'a dépensé plus d'art à rendre possible l'existence et à prolonger la durée d'un gouvernement faible et partagé, dévoyé et décrié, d'un gouvernement qui ne veut pas ou qui ne peut pas faire la volonté de la nation.

La théorie de la séparation des pouvoirs souffre pourtant en Amérique plusieurs exceptions. Je n'en retiendrai que deux, qui sont en elles-mêmes si singulières, en contradiction si flagrante soit avec le principe des institutions, soit avec les nécessités pratiques les plus évidentes, que leur conservation séculaire paraît d'abord inexplicable.

La Constitution américaine de 1789 a voulu que le pouvoir exécutif fût maître chez lui : il semble donc qu'elle aurait dû lui réserver le libre choix de tous ses agents et plus particulièrement de ses ministres. Point du tout : ces ministres qui, une fois nommés, seront hors du contrôle des Chambres ne peuvent être choisis qu'avec l'assentiment de l'une d'elles, le Sénat. Et la haute Assemblée ne se prononce pas sur le ministère pris en bloc. Les noms lui sont soumis individuellement pour chaque fonction; elle peut agréer l'un, rejeter l'autre, déconcerter les arrangements et les compromis les mieux étudiés du pouvoir exécutif. Le droit qu'elle exerce n'a nullement le caractère d'un large contrôle politique; il s'épuise à l'étroit dans des questions de personne. Quant à l'autre Chambre, à la Chambre populaire, elle n'a d'action ni avant ni après. Le gouvernement se constitue dans une sphère où elle n'est point admise à pénétrer. Pourquoi, si le Sénat intervient, la Chambre des représentants est-elle laissée à l'écart? Cela peut s'expliquer par des raisons sur lesquelles nous aurons tout à l'heure l'occasion de revenir. Mais pourquoi, si l'intervention du Sénat a quelque prix, ne peut-elle pas se renouveler et corriger, s'il y a lieu, l'erreur d'un premier choix?

Plus surprenante encore est la seconde exception dont j'ai parlé. Le Président prépare les traités; il en débat les conditions avec les gouvernements étrangers; il les signe. Mais, tandis qu'en Angleterre, par exemple, le traité est complet et parfait par la signature du prince, la Constitution des États-Unis exige, en outre, une délibération approbative du Sénat, et, dans cette délibération, il ne faut pas moins qu'une majorité consentante des deux tiers pour que le traité soit ratifié (1). Ainsi voilà un tiers plus un de l'Assemblée qui aura à lui seul licence de tenir en échec à la fois et les deux autres tiers et le pouvoir exécutif, Président et ministres, en un mot tout le gros des pouvoirs publics. Ce tiers, à lui seul, pourra mettre à néant l'œuvre d'une majorité très décidée et troubler les bons rapports de l'État avec une puissance étrangère disposée à la conciliation. Le *liberum veto* polonais n'était pas quelque chose de plus extraordinaire.

(1) Le traité de 1795 avec l'Angleterre ne passa qu'à la majorité constitutionnelle stricte (aux deux tiers).

Enfin, pour que rien ne manque à la singularité de ce mécanisme constitutionnel, ce même traité, s'il est enfin voté, la Chambre populaire n'en sera pas saisie; elle le connaîtra au même titre que les simples citoyens. Le Président et le Sénat pourront céder ou annexer un territoire, par exemple, et le fait ne point figurer dans les délibérations de la Chambre des représentants, pourvu qu'il n'y ait pas à cette occasion d'argent à verser ou à recevoir. Encore faut-il ajouter que, même si le traité contient des clauses entraînant une charge pour les finances publiques, il est de règle, depuis Washington, que la Chambre ne discute pas le texte adopté par le Sénat, l'accepte en silence comme un fait accompli et vote simplement les fonds nécessaires.

Accoutumés, comme nous le sommes en France, à concevoir une Constitution comme une œuvre philosophique où tout se déduit d'un principe, comme une œuvre d'art dont l'ordonnance et la symétrie doivent être parfaites, comme une machine savante dont l'épure doit être si exacte, l'acier si fin et si résistant, que les moindres heurts ne semblent pas possibles, nous restons confondus devant cette ébauche où les disparates et les incorrections abondent, devant ce mécanisme grossier et taillé au couteau en quelque sorte, et nous nous demandons par quelle opération mystérieuse tout ce qui devrait produire l'accident perpétuel, l'arrêt, la dislocation, a pu aboutir, au contraire, à une marche régulière, inoffensive et même satisfaisante.

II.

L'opération est moins mystérieuse qu'il ne paraît d'abord. Qu'on se figure un moteur confié à des machinistes chez qui le sang-froid et la dextérité sont des qualités de race. Supposons, de plus, que ce moteur soit quelque chose de spécial et d'à part et que le plus grand nombre des métiers installés dans l'usine reçoivent leur impulsion de moteurs secondaires indépendants. Supposons enfin que l'usine soit établie en rase campagne, loin des autres usines et des agglomérations humaines. Beaucoup de précautions nécessaires ailleurs deviendront superflues. On pourra s'épargner mainte prohibition, mainte mesure préventive, et ce sera même un sage calcul de laisser subsister dans l'appareil certaines causes d'irrégularité ou de ralentissement, si à ce prix l'on s'assure des avantages d'un autre ordre; car il n'est pas à craindre que la marche d'ensemble en soit sensiblement troublée.

Je viens précisément de citer un exemple de ce que peut la sagesse des hommes politiques pour atténuer l'effet d'une disposition constitutionnelle vicieuse. On a vu que la Chambre des représentants avait dû renoncer, du temps de Washington, à discuter les termes d'un traité conclu par le Président avec l'aveu du Sénat. Depuis, elle a eu la sagesse de ne pas soulever de nouveau le conflit d'une manière aiguë et d'accepter l'interprétation qui appauvrissait si gravement sa compétence. Il y a là un degré d'abnégation dont peu d'Assemblées populaires du continent européen auraient été capables.

Pareillement, le Sénat, investi par la Constitution d'un droit de veto sur le choix des secrétaires d'État, s'est fait

une règle constante, dont il ne s'est guère écarté que dans des périodes de crise et de lutte inexpiable, de ratifier purement et simplement les propositions du Président, même lorsque celui-ci est d'un autre parti que la majorité de l'Assemblée. Une majorité qui n'abuse pas de ses attributions contre un adversaire, un corps représentatif qui reste discrètement en deçà des droits que la Constitution lui assigne, un corps législatif qui comprend et respecte à son propre désavantage les conditions d'existence du gouvernement, voilà trois miracles qui supposent plus de sagesse qu'on ne s'attend à en rencontrer dans une démocratie à outrance.

Je citerai un dernier exemple; ce sera en même temps une illustration de plus de cette sorte de droit coutumier qui sert de complément et de correctif au droit écrit.

J'ai rappelé que les ministres américains n'ont pas entrée au Congrès, et l'on peut s'étonner qu'une séparation si complète de l'exécutif et du législatif n'ait pas été plus nuisible à la bonne direction des affaires. Cela tient, entre autres raisons, à une pratique qui s'est établie dans le Sénat et à la Chambre, qui n'a été sanctionnée impérativement par aucun texte et qui n'est même pas consignée, celle-là, dans les *standing orders*. Elle est purement coutumière et non écrite.

On pressent déjà que, parmi les comités permanents dont j'ai parlé tout à l'heure, il y en a un qui correspond à chaque département ministériel. Le secrétaire d'État qui a l'intention de faire présenter un bill commence par s'entendre avec les présidents des comités compétents au Sénat et à la Chambre. Chacun de ces présidents est pour le département ministériel correspondant comme un titulaire du dehors, ou, si l'on veut, comme un conseil dont l'avis doit être pris avant toute démarche; parfois même, si l'un d'eux est d'une capacité hors de pair, il devient le ministre effectif. C'est ce qui est arrivé à l'illustre président du comité des relations étrangères du Sénat, M. Sumner : la politique extérieure de l'Union a été dirigée par lui pendant toute une longue période.

L'organisation n'en reste pas moins très vicieuse. Car d'abord ces présidents sont deux et il peut arriver qu'ils ne s'entendent pas; il peut arriver aussi qu'ils soient l'un et l'autre des adversaires de l'administration et qu'ils n'accueillent aucun projet inspiré par elle. Il suffirait, ce semble, d'une seule de ces deux dissidences pour que les affaires fussent absolument entravées. La sagesse du Congrès a pourvu de bonne heure à ce que ces fâcheux désaccords se produisent le moins souvent possible. En 1841, je trouve que l'usage s'est établi dans les deux Chambres : premièrement, que tant les commissions spéciales que les comités permanents correspondant aux départements ministériels soient composés en majorité de membres du parti du gouvernement, plus une minorité notable prise dans l'Opposition; secondement, que l'auteur d'une proposition de loi soit toujours appelé à la présidence de la commission spéciale chargée de l'examiner et de la rapporter. Cette année-là même, le président *pro tempore* du Sénat, ayant nommé une commission partiale et toute formée de membres de l'Opposition, fut vivement rappelé à l'ordre par un homme considérable, M. King, qui témoigna avec autorité de la pratique contraire, presque immémoriale, suivie par la haute Assemblée. Ainsi cet abîme des incompatibilités qui séparait le gouvernement et le Congrès n'est plus absolument infranchissable. D'abord un gué a été ouvert à l'endroit des comités permanents; puis, de l'autre côté du gué, une plage favorable a été préparée, afin que les ministres puissent sans difficulté faire aborder leurs mesures en terre parlementaire. Après que l'un de leurs amis les a présentées, elles sont tout d'abord accueillies de bonne grâce, examinées avec faveur dans une commission compétente où dominent leurs partisans, et c'est sur le rapport de cette commission qu'elles sont soumises au jugement décisif de la Chambre.

Une pratique qui suppose un degré si extraordinaire de modération et de sagesse n'a pas résisté à l'esprit de parti, autant du moins que j'en puis juger. J'ai sous les yeux la composition de tous les comités du Sénat en 1877. La haute Assemblée était alors démocrate; l'administration, au contraire, était républicaine. Or la majorité, dans tous les comités sénatoriaux permanents, avait été donnée au parti démocrate. Ceci du moins était demeuré de l'ancienne pratique, que la minorité gouvernementale dans ces comités était aussi forte qu'elle pouvait l'être sans cesser d'être la minorité, invariablement la moitié moins un, et que les membres appelés à y siéger étaient obligatoirement les plus anciens, les plus expérimentés, par conséquent les plus modérés, les plus dégagés des passions qui engendrent l'opposition systématique. Sans surfaire l'importance de ces curieux tempéraments, sans méconnaître l'instabilité du droit coutumier qui les consacre, j'estime qu'on ne se ferait pas une idée juste des effets qu'a produits en Amérique l'incompatibilité des fonctions de ministre et du mandat parlementaire, si l'on se contentait sur ce point de la simple affirmation brutale et catégorique contenue dans les textes constitutionnels et si l'on ne faisait pas acception des dons de prudence, de mesure, d'esprit politique qu'une longue pratique parlementaire sur le sol britannique avait fixés dans les instincts et, pour ainsi dire, dans le sang de ces émigrants dont la postérité peuple aujourd'hui les États-Unis.

Remarquons, au reste, que, même si ces qualités si rares avaient fait défaut, rien d'essentiel n'eût été compromis. Les résultats de tous les vices de structure que j'ai signalés peuvent, en effet, se ramener à un seul : la faiblesse, non pas seulement de l'exécutif, comme le dit Bagehot, mais de l'exécutif et du législatif, de tous les organes du gouvernement central indistinctement. Or cette faiblesse, les Américains n'ont presque pas l'occasion d'en souffrir. Tout le train ordinaire de la politique intérieure est mené par les gouvernements d'États; ceux-ci suffisent à la tâche. Bien plus, on appréhenderait de rendre le gouvernement central plus homogène, plus cohérent, plus un dans ses mouvements. Il serait peut-être tenté de faire emploi de sa force; l'autonomie des États serait menacée. Les Américains aiment encore mieux se résigner à certaines défaillances des pouvoirs fédéraux et n'avoir rien à craindre pour cette autonomie provinciale qui est à leurs yeux le premier des biens.

On voit qu'il serait très peu pertinent de considérer comme la marque d'une excellence générale et théorique le jeu tranquille des mécanismes dont le vice vient d'être signalé et de chercher dans l'acquiescement des intéressés en Amérique un encouragement à pousser jusqu'au même excès la séparation des pouvoirs dans un Etat unitaire. Les dispositions dont j'ai fait la critique n'ont en soi aucune espèce d'excellence, même locale. Aux yeux des Américains eux-mêmes, leur valeur est toute relative et même négative. Elles se recommandent non par le bien qu'elles font, mais par les périls qu'elles conjurent. Elles sont — pour tout dire en une phrase — *le moindre mal* dans un établissement fédératif; elles seraient le pire des maux dans un établissement centralisé.

III.

Une autre circonstance intervient ici, dont l'effet n'est pas moins considérable. Nous n'avons pas l'habitude de commencer l'étude des constitutions françaises par des considérations sur la géographie de la France. Peut-être cette étude préalable ne serait-elle pas sans fruit. C'est à coup sûr un fait grave et un ample sujet de réflexions pour le jurisconsulte et pour l'homme d'État que les deux pays où la liberté politique a fleuri spontanément soient tous les deux hors du contact des grandes puissances militaires de notre continent, l'un grâce à la sûreté de sa position insulaire, l'autre grâce à sa situation encore plus abritée au delà de l'Atlantique. Toute l'organisation de l'exécutif aux États-Unis se ressent de cette sécurité.

Dans tous les pays qui jouissent du régime parlementaire, même dans ceux où le souverain a qualité pour conclure un traité sans les Chambres, le cabinet qui dirige la politique extérieure est incessamment sous la menace d'une interpellation. Au cours d'une négociation, les questions se multiplient. Les ministres savent que, le traité signé et rendu public, si la Chambre estime qu'ils se sont trompés, s'ils n'ont pas entendu comme elle l'intérêt du pays, le pouvoir sortira de leurs mains. On a jugé qu'il ne fallait pas moins pour leur inspirer une circonspection qui est ici quelque chose d'essentiel et de vital. Aux États-Unis, l'extrême éloignement des grandes puissances rend mainte imprudence inoffensive. Cette impunité a ôté en partie aux Américains le souci de rendre leurs hommes d'État circonspects. C'est pour cela qu'ils ont pu sans péril les dispenser d'être appelés, en quelque moment que ce soit, à rendre compte de leurs démarches et les affranchir de toute intervention parlementaire au cours d'une négociation. Voilà comment, d'autre part, ils ont cru pouvoir imposer sans inconvénient à leurs négociateurs la perspective gênante d'un contrôle final et secret par une Assemblée où ils ne siègent pas, où ils n'ont ni ce crédit, ni cette influence, ni cette autorité que des ministres parlementaires peuvent invoquer à l'appui de leur œuvre diplomatique. Aux États-Unis, le secrétaire d'État pour les affaires étrangères est moins contrôlé qu'en Angleterre dans son action quotidienne, moins gardé contre sa propre témérité, et en même temps il est particulièrement mal placé pour négocier efficacement, puisqu'il est forcé de demander au gouvernement avec lequel il traite de se lier d'une manière absolue vis-à-vis d'un contractant qui n'est pas lié de la même manière et qui aura la ressource de se dégager par le simple vote d'une Chambre délibérant à huis clos.

M. Gladstone, dans un débat soulevé à l'occasion d'une motion de M. Rylands tendant à soumettre tous les traités aux Chambres avant ratification, a indiqué tous ces vices du système et montré que s'ils étaient tolérables aux États-Unis à cause de l'isolement géographique de cette puissance, ils deviendraient funestes dans les États étroitement rapprochés qui sont membres de la famille européenne. Bagehot a fait voir mieux encore que ce système est très défavorable à la bonne gestion des affaires extérieures comme au développement des qualités de l'homme d'État, et que, s'il a pu subsister, c'est à cause de la distance énorme qui sépare l'Amérique de notre continent.

Presque tous les peuples qui ont des voisins armés et redoutables ont considéré comme un mal inévitable, comme le moindre mal, que le chef de l'État ait une autorité considérable, des moyens d'action efficaces, que l'obéissance à ses ordres soit machinale et prompte, afin qu'il puisse à un moment donné concentrer dans ses mains toutes les forces du pays et les opposer aux dangers extérieurs. Là où une frontière étendue est ouverte à l'invasion, la centralisation et les armées permanentes sont jusqu'à un certain degré dans la force des choses; le despotisme est toujours sur le point de naître et la Constitution s'épuise, pour le prévenir, en combinaisons dont l'insuffisance se trahit toutes les fois qu'elles ne sont pas aidées par beaucoup de sagesse et par un rare bonheur.

La tâche a été plus aisée pour les États-Unis. Ils sont la seule grande puissance de leur continent. La dispersion des forces, la difficulté de les rallier rapidement y sont des inconvénients sans être des dangers. La Constitution les a légèrement atténués; elle ne s'est pas préoccupée passionnément de les faire disparaître. Voilà comment la part des États particuliers a été faite si large, si étroite celle des pouvoirs fédéraux et notamment de l'exécutif. Voilà pourquoi les proportions du partage n'ont pas varié notablement depuis l'origine. Que le Canada se fût peuplé plus rapidement, que les Républiques espagnoles eussent été plus stables et plus capables d'une entente, la Constitution aurait rapidement décliné vers quelque système plus ou moins centralisé comme celui qu'Hamilton proposait dans la Convention de Philadelphie : par exemple, présidence à vie, moyens de contrainte plus efficaces à l'égard des États. C'est par la même raison encore que l'élection du Président par le peuple, qui ailleurs aboutit presque infailliblement à la ruine du régime républicain, a pu être maintenue sans danger pour les institutions. Ici la gloire militaire ne se confondait pas, dans les vagues instincts des masses, avec la sûreté des frontières, avec l'intégrité du territoire national. Les succès dans la guerre y étaient un luxe apprécié, non une nécessité vitale;

l'amour-propre y trouvait une satisfaction, le patriotisme n'y voyait pas le salut de l'État. Sur notre continent, l'abdication empressée de la population civile en faveur d'une dynastie énergique ou d'un général habile s'explique par les sentiments qu'entretenait la menace constante d'une agression étrangère; ces sentiments faisaient défaut en Amérique, et l'insolence prétorienne ne pouvait pas davantage se développer dans une poignée de soldats plus semblable à une gendarmerie qu'à une armée. A la vérité, les Américains ont montré autant et plus de goût que toute autre nation pour le renom et les oripeaux militaires; on a dit avec justesse qu'il n'y a pas une seule guerre des États-Unis qui n'ait fait son Président. Sur vingt-quatre élections présidentielles, l'armée a fourni dix candidats heureux et un peu moins de candidats qui ont approché du succès. Dans un pays comme la France, ce concours dix fois répété des suffrages de la population civile et des acclamations d'une armée professionnelle animée par les souvenirs d'une victoire récente aurait soumis les personnages élus à des tentations trop fortes pour la faiblesse humaine et enfanté au moins deux ou trois Césars. Aux États-Unis, la population civile ne voyait dans ces Présidents militaires que de braves serviteurs du pays; aucun, excepté le premier, n'avait pour elle le prestige d'un sauveur. Ces figures énergiques prêtaient généralement à la mise en scène électorale, et c'est une des raisons pour lesquelles on les choisissait volontiers comme candidats. Le goût anglo-saxon du sport et du mouvement en plein air prodiguait à cette occasion les démonstrations et les déclamations les plus vives. Il n'y avait derrière tout ce bruit ni un sentiment profond ni un dangereux prestige. Les Présidents ne s'y trompaient pas. D'ailleurs, la guerre finie, ils n'avaient plus l'armée derrière eux : elle était licenciée et se dispersait. Ils redevenaient, comme elle, des personnages civils; ce n'étaient plus des épées, ce n'étaient que des fourreaux.

Que le système de l'élection du Président par le peuple soit resté inoffensif, c'est donc un fait tout américain dont le sens et la portée sont étroitement limités par les conditions exceptionnelles qui résultent de la position géographique des États-Unis. Il serait téméraire d'invoquer cette expérience pour conseiller le même système à des peuples condamnés par leur mutuel voisinage à entretenir de grands établissements militaires, et sujets à être perdus ou sauvés tour à tour par le génie ou l'incapacité d'un général. Là où un Scipion peut avoir l'occasion de monter au Capitole et d'y jurer que la patrie lui doit son salut, le choix de l'exécutif doit être confié à un organe moins sujet que les comices populaires aux mouvements réflexes de la peur, de l'espérance et de la gratitude.

On voit quels soins il faut prendre pour bien connaître le mécanisme d'une constitution étrangère; il ne faut pas moins d'attention pour en pénétrer le véritable esprit. C'est ce que nous essayerons de montrer dans un dernier article.

E. Boutmy.

LE PUPILLE

Roman (1)

Monsieur Christian Selvage (Mostaganem.)

« 4 décembre 1872.

« Hier, pendant que Roger écrivait sous ma dictée, sa mère, les yeux sur sa broderie, paraissait rêveuse et bien loin de nous. Sans y songer, je la contemplais dans une vague extase et dans une sécurité trompeuse. Les inflexions de ma voix m'ont-elles trahi? Une influence magnétique lui a-t-elle fait lever la tête? Tout à coup nos regards se sont rencontrés et peut-être a-t-elle surpris dans les miens le mystère de ma silencieuse admiration. L'abaissement rapide de ses paupières, la rougeur instantanée de son visage me l'ont fait craindre. Un moment après, elle est sortie et n'a point reparu.

« Pourvu qu'elle ne soupçonne pas mon secret! »

« 9 décembre 1872.

« Ce soir, j'ai eu avec Mme Roseray un petit bout de conversation, toujours à propos de son fils.

« La tante Mathilde, avec ses idées aussi absolues que fausses, son manque de jugement, ses préjugés d'infaillibilité, nuit fort à son petit-neveu. Sa nièce ne se le dissimule point, et les discussions entre ces dames sont fréquentes. Il faut sans cesse qu'avec d'excessifs ménagements, une déférence profonde, elle atténue la portée des paroles de Mlle de Laniau. C'est le nom de la terrible tante, que l'on nomme « madame » parce qu'elle est chanoinesse de je ne sais quel chapitre autrichien.

« — Je lui dois beaucoup, a ajouté Mme Roseray. C'est elle qui m'a élevée.

« — On ne s'en douterait pas, me suis-je involontairement écrié.

« — Sur qui porte l'épigramme? m'a gaiement demandé Mme Roseray.

« — Oh! sur la tante, madame; la nièce doit être impeccable.

« — Mlle de Laniau ne vous plaît point, avouez-le?

« — Je ne me permettrai pas de vous démentir.

« Elle a ri franchement et nous nous sommes quittés en vrais camarades. C'est charmant pour un garçon de vingt-sept ans d'être sur ce pied avec une jeune femme aussi ravissante... Et ce serait dangereux si le mal n'était fait depuis longtemps... Mais quelle serait ma folie de m'imaginer qu'il peut y avoir plus que de la bienveillance, une grande bonté et le laisser-aller d'une âme pure, simple, sûre d'elle, dans la manière d'être de Mme Roseray envers moi! Si je rêve, hélas! je rêve seul.

---

(1) Suite. — Voy. les deux numéros précédents.

« Me voilà à la tête de mon second volume; c'est un gros événement pour moi. Le premier, ma thèse de doctorat, *Essai sur les littératures scandinaves,* t'a plu, mon cher Christian. Je souhaite qu'il en soit de même de celui-ci. Il est en route pour Mostaganem; c'est toi qui en as la primeur. »

Paris, 27 décembre 1872.

« Le grand événement de cette quinzaine a été le réveillon, en petit comité et auquel j'étais invité depuis une semaine, chez Mme Roseray.

« Je ne connaissais du logis que l'antichambre, le boudoir et la chambre de Roger. La salle à manger et le salon ne s'étaient point rouverts depuis la mort du maître et on les inaugurait presque à nouveau pour les parents et les intimes, à l'occasion de la réunion de Noël.

« Le salon est une merveille de goût et d'élégance sobre. Une des parois, en hautes glaces sans tain, le sépare d'un jardin d'hiver qui semble en être la continuation et dont les lianes forment à ces panneaux transparents des encadrements de verdure d'un effet féerique, surtout aux lumières. Les autres parois, tendues d'anciennes tapisseries, ont fort grand air. Les meubles ne se pressent point les uns contre les autres, selon la détestable mode actuelle, comme chez le tapissier; on peut librement circuler sans redouter d'accrocher et d'entraîner à sa suite les tables, les guéridons, les tabourets, ce qui, chez certaines femmes, rend les visites vraiment périlleuses. Des paravents en laque de Java, d'une beauté incomparable, ménagent à l'intimité et aux apartés des coins choisis. Jamais le confortable, familier et luxueux, n'a été plus sagement entendu. Rien de mesquin, d'inharmonieux ne choque le regard.

« Quand je suis arrivé, il y avait peu de monde encore : quelques hommes disséminés dans le salon causaient entre eux. Mlle Mathilde Laniau, la tante chanoinesse, trônait au coin de la cheminée, entourée d'une demi-douzaine de femmes, dont la plus belle était sa nièce. Accoté au fauteuil de sa mère, Roger, pommadé, frisé, regardait les uns et les autres de cet air sournois, moitié béat, moitié ironique, de chérubin grognon qui lui est particulier.

« Ma présentation a eu lieu dans les règles; Mme Roseray m'a nommé à diverses personnes, femmes et hommes, en déclinant ma qualité de professeur de rhétorique, mais sans aucune allusion aux fonctions que je remplis chez elle. Je m'attendais à quelque incartade de Roger à ce sujet; mais il n'a rien dit: il est vrai qu'au même moment il était très occupé à tourmenter Mlle de Laniau en cherchant à ouvrir le fermoir d'un de ses bracelets.

« En me présentant, Mme Roseray a fait une mention spéciale en faveur d'un de ses cousins, Adrien Moncombe, jeune docteur en médecine, à peu près de mon âge, et à la physionomie intelligente et ouverte.

« — Vous vous conviendrez, j'en suis sûre, nous a-t-elle dit.

« — Pour ce qui me concerne, c'est certain, a répondu le docteur. Je vous connais déjà beaucoup, monsieur. Je viens de passer avec vous quelques soirées fort agréables et intéressantes.

« — Comment cela?

« — Ma cousine m'a prêté votre thèse de doctorat. Je l'ai lue sans désemparer.

« — Bavard! s'est écriée Mme Roseray.

« Et, légèrement embarrassée, souriante, ayant rougi, elle nous a quittés.

« Sans prêter une attention soutenue aux appréciations aimables de M. Moncombe, je réfléchissais à la bizarrerie de Mme Roseray, à qui je n'ai jamais parlé de mes travaux et qui les lit et les propage... Je sais maintenant quel livre elle cachait quand je suis entré l'autre jour dans son boudoir.

« Ce cousin paraît animé de la plus vive affection pour Mme Roseray. Il se plaisait à évoquer les souvenirs de leur enfance, de leur amitié des premières années, qui a persisté sans se démentir jamais, sa douleur lorsque, récemment mariée, un jour qu'il l'avait trouvée tout en larmes, sa cousine lui fit l'aveu qu'elle n'était point heureuse.

« — Quel homme était ce M. Roseray? demandai-je un peu au hasard, sans songer que ma question appelait une confidence.

« — Un parfait imbécile d'abord, répondit Moncombe, s'imaginant toutes les femmes éprises ou prêtes à s'éprendre de lui, et un parfait chenapan, jaloux jusqu'à la démence par pure vanité.

« — Son fils lui ressemble-t-il beaucoup?

« Je ne le savais que trop, étant renseigné à cet égard par Mme Roseray; mais je tenais à connaître l'appréciation d'un autre, plus désintéressé.

« — Physiquement, oui, répondit le docteur; moralement, moins peut-être, mais trop encore... Edmée doit avoir donné quelque chose d'elle à son enfant; c'est sans doute ce quelque chose qui sera le salut de Roger, à qui il faut une culture incessante, des soins spéciaux; la tâche n'est pas aisée.

« Je souffrais en entendant un homme prononcer avec un abandon familier le nom d'Edmée, que j'ose à peine murmurer dans mes rêves et qui reste scellé dans mon cœur. L'impression douloureuse s'accrut plus tard dans la soirée lorsque Moncombe, s'adressant à sa cousine, la tutoya sans façon. Je sentis, est-ce assez absurde? la jalousie m'envahir et me mordre. J'eus beau me raisonner, me répéter que je n'ai aucun droit sur Mme Roseray, qu'aimât-elle son cousin et en fût-elle aimée, je ne dois pas même m'en apercevoir : rien n'y fit.

« Mon trouble n'a point échappé à l'œil observateur du jeune médecin. En a-t-il pressenti le secret? A diverses reprises il a ramené avec tant d'affectueuse simplicité l'entretien sur Mme Roseray que mes alarmes se sont évanouies.

« Avant de passer dans la salle à manger, Moncombe ayant prié Mme Roseray de ne point nous séparer :

« — J'avais pourtant mis entre vous une charmante jeune fille, a-t-elle dit.

« — Ça nous est égal, a repris le docteur; mon cœur, quant

à présent, est inaccessible à autre chose que l'amitié, et celui de M. Valeroy, je me l'imagine du moins, n'est plus à prendre.

« Le regard de Mme Roseray m'a effleuré et nous avons rougi tous deux.

« Après le souper et au retour dans le salon, Moncombe m'entraîna devant un portrait d'homme en pied et en costume de chasse, veste rouge, culotté de daim, hautes bottes, occupant le centre de la paroi du fond. Dès mon arrivée, devinant quel devait être l'original de cette toile, j'avais désiré l'examiner de plus près; mais je n'avais pu en trouver l'occasion.

« — Il est frappant, me dit Moncombe. Quoique le peintre l'ait idéalisé d'une façon invraisemblable, la vanité et la sottise se lisent sur ce front plat et déprimé.

« Nous étions debout et je regardais d'un œil scrutateur, avec le malaise d'un sentiment d'envie rétrospective, cette tête qui, plus intelligente, moins impertinente, aurait pu être agréable et à laquelle la distinction ne faisait pas défaut, lorsque la voix de Mlle de Laniau se fit entendre derrière nous.

« — Comment pouvez-vous vous arrêter si longtemps à contempler cet affreux homme?

« Nous nous retournâmes.

« — Mais, madame, répondit avec une maligne intention Moncombe, il ne devrait pas tant vous déplaire puisque vous en avez fait le mari de votre nièce et que Roger lui ressemble.

« — Ah! le cher enfant, répliqua la chanoinesse, ce n'est pas sa faute s'il ressemble à son père... Mais, heureusement, par l'esprit il tient d'Edmée, car ce Roseray était un idiot de premier ordre.

« — Ma tante! murmura d'une voix suppliante Mme Roseray qui nous rejoignait.

« Et du bout de son éventail elle désignait son fils, assez proche de nous pour avoir pu entendre. Il avait entendu, en effet, car il marcha droit au portrait, lui tourna le dos, nous fit face et se campa dans la pose de son père en disant d'un ton goguenard :

« — Est-ce assez cela, hein? Je le trouve beau, mon père, moi! S'il était un idiot, j'en suis un aussi, puisque je lui ressemble tant, et j'en suis bien content, allez, parce que ça fait enrager tout le monde.

« — Roger, dit doucement Mme Roseray, si tu continues, je serai obligée de t'envoyer dans ta chambre.

« — Moi, d'abord, reprit-il sans paraître se soucier de la menace, je veux qu'on laisse mon père tranquille; quand je serai grand, je mettrai à la porte tous ceux qui en diront du mal; tous, tous, entendez-vous; et d'abord il m'aimait, lui!

« — Mais nous te chérissons, mon mignon, repartit Mlle de Laniau l'attirant à elle pour l'embrasser.

« — Oui; c'est pour ça qu'on me tourmente tout le temps, dit-il en se débattant. Mon père faisait tout ce que je voulais, lui! Lâchez-moi, tante Mathilde; on n'embrasse pas les gens de force et je ne tiens aux caresses de personne.

« — Ingrat! s'écria Mlle de Laniau.

« Moncombe m'emmena en me murmurant à l'oreille :

« — Voilà un échantillon des scènes qui se passent ici chaque jour. Au fait, vous devez en savoir quelque chose... Non, non, Edmée n'est pas heureuse. Si bonne mère, si dévouée, elle en arrive, le croiriez-vous? à douter d'elle-même, à se demander si la fatale ressemblance de Roger avec son père n'influe pas sur elle à son insu et si elle aime assez son enfant. Or, avec cette idée absurde, elle n'ose jamais être assez sévère, ou, quand elle l'a été, elle se le reproche et implorerait volontiers le pardon de ce gamin qui, s'il ne comprend pas ce qui se passe dans l'esprit de sa mère, en sait suffisamment pour en abuser à cœur-joie.

« Ces mots me révélaient une des plaies secrètes de l'âme de Mme Roseray.

« — Vous en a-t-elle parlé? demandai-je.

« — Quelquefois, dans ses moments de désespoir. Cet enfant devine bien des choses...

« — Vous ne paraissez pas l'aimer beaucoup?

« — Pas trop. Je n'adore pas non plus la tante. Ma cousine est mal entourée. Savez-vous ce qu'il lui faudrait?

« — Quoi donc?

« — Un mari dont elle fût assez éprise pour qu'il mît ordre à tout cela par son influence et, au besoin, par la prépondérance de sa volonté.

« — Serait-il écouté, obéi? On ne déracine pas du jour au lendemain de vieilles habitudes.

« — Si Edmée l'aimait, oui. Son cœur s'ouvrirait avec un enthousiasme d'autant plus ardent qu'il a été comprimé, fermé. Chez elle l'amour dominerait invinciblement.

« Roger vint se mettre entre nous.

« — Où as-tu acheté ton beau microscope? demanda-t-il à Moncombe.

« — En quoi cela peut-il t'intéresser? répliqua celui-ci.

« — C'est que voilà le jour de l'an qui arrive et j'en voudrais un pareil.

« — Peste! Tu n'es pas dégoûté; un instrument de deux cent cinquante francs!... Si tu comptes sur moi pour te l'offrir, tu as tort.

« — Peut-être trouverai-je quelqu'un qui se montrera plus aimable que toi. Dis toujours.

« — Non, je serais désolé de te fournir le moyen de faire quelque demande indiscrète. Va te coucher. C'est absurde de voir un garçon de ton âge debout à trois heures du matin. Comment pourras-tu travailler demain?

« — Et toi, à ton âge, tu ne sais pas encore que le jour de Noël on ne fait rien... Nous sommes en vacances, monsieur Adrien Moncombe, docteur en imbécillité...

« Et, avant que son cousin pût lui répondre, il se sauva en gambadant.

« — Où avez-vous acheté ce microscope? demandai-je à Moncombe.

« — Si c'est pour offrir le pareil à Roger, je ferais mieux de me taire, répondit-il. C'est rue de la Parcheminerie, chez X...

« Je ne pus m'empêcher de répliquer :

« — J'ai tant besoin de me faire aimer de cet enfant! »

« 29 décembre 1872.

« Hélas! elle est trop riche! Quelquefois, dans les jours lumineux où l'espérance nous berce de sa chanson décevante, je m'étais dit qu'en travaillant j'acquerrais une position plus brillante, que mes quinze mille francs de revenu, mon traitement de professeur, le renom que me vaudront peut-être mes travaux littéraires, pourraient ne point faire trop piètre figure auprès de sa fortune. Mais non, hélas! elle est trop riche!

« Et ce n'est pas tout. L'influence de Mlle de Laniau, contre laquelle la lutte serait incessante; le caractère de l'enfant, les perplexités de sa mère qui craint toujours qu'il ne l'accuse de l'aimer moins que son père ne l'aimait... Ah! cette situation de beau-père, déjà si ingrate et si fausse dans toutes les circonstances, serait pour moi plus qu'un péril; ce serait le malheur de ma vie!

« Le plus sage serait de ne point persévérer dans une voie sans issue où j'userais mes forces, mon énergie, sans profit pour mon amour. Il valait mieux renoncer à la tâche, ne plus donner de leçons au jeune Roseray et cesser de voir sa mère.

« Une profonde tristesse m'envahissait, un écroulement se faisait en moi, j'y sentais mourir quelque chose de mon être. La sensation du vide et de l'obscurité m'oppressait. Mon cœur saignait de mille blessures inguérissables désormais, car mon amour, trop ancien, aux racines tenaces, persisterait quand même. J'aurais voulu le jeter à la mer, épave inutile du naufrage de mes secrètes espérances.

« Par instants, je songeais à abandonner ma carrière, mes études, Paris, la France, l'Europe — tous ceux qui souffrent sont pris d'un désir de fuite insensé et irréfléchi; — aller végéter dans une des solitudes dont tu me parlais jadis, mon cher Christian, ou bien te demander asile, bercer mes regrets, sinon les endormir, dans les accalmies que je trouverais au sein de notre amitié. »

« 1er janvier 1873.

« Hier et aujourd'hui quelles belles journées! Un soleil radieux, le ciel presque azuré, à peine quelques brises frissonnantes pour nous rappeler la saison hivernale. Les boulevards, les rues animés par une foule de bonne humeur, des enfants au visage souriant, et sur les chaussées de longues files de voitures. A tous les carrefours, Paris a des bruissements de gaieté; il semblerait que personne ne pût y souffrir, y être malheureux.

« Sachant qu'aujourd'hui je serais accaparé par les visites officielles, je me suis présenté hier, vers cinq heures, chez Mme Roseray; elle n'y était point, ou ne recevait pas : j'ai donc laissé ma carte ainsi que les bonbons du bon faiseur, contenus dans l'enveloppe à la mode cet hiver, et, en même temps, à l'adresse du fils, le fameux microscope.

« Ce matin, en rentrant chez moi, j'ai trouvé Roger qui m'attendait :

« — Monsieur, m'a-t-il dit, je viens vous faire mes souhaits de bonne année et vous remercier du microscope que vous m'avez donné. Je ne sais pas quelles seront les étrennes que je recevrai encore; mais rien ne me fera autant de plaisir.

« Après ce petit discours, Roger m'a embrassé et s'en est allé.

« En revenant du ministère de l'instruction publique, j'ai déposé ma carte rue de Varennes, chez très haute et très puissante dame, chanoinesse et comtesse Mathilde de Laniau. C'est peut-être une flatterie, mais ce n'est pas une bassesse: un homme de mon âge n'en commet point en témoignant de la déférence à une femme, et à une vieille femme encore.

« Ursule est très singulière aujourd'hui; elle a des allures mystérieuses et entendues qui cachent quelque chose. Tandis qu'elle me servait pendant mon déjeuner, avec une foule de précautions oratoires elle s'est informée de la place que je réserverais dans mon cabinet à « un beau cadre », si l'on m'en offrait un. Sans réfléchir, je lui ai répondu que je l'accrocherais sur la paroi en face de mon bureau. Et maintenant que j'y pense, je tremble! Si elle avait l'idée de me faire une surprise et en mon absence de me mettre là quelque épouvantail, un « cadre », choisi par elle! Je ne voudrais pas lui causer du chagrin, et cependant!... J'assiste demain à un déjeuner de corps chez le proviseur : si elle allait profiter de la circonstance, je serais dans un bel embarras! »

« Paris, 7 janvier 1873.

« Ursule n'a été que complice : un « cadre » est là, suspendu en face de mon bureau; mais c'est l'admirable copie de l'adolescent du Titien, faite à Florence par Mme Roseray. Les airs mystérieux de ma vieille bonne me sont expliqués; il a fallu s'entendre avec elle, et, appelée rue Bonaparte, elle a reçu les instructions nécessaires; le tapissier a fait le reste.

« Mais quelle aimable attention, quelle adorable surprise! Je m'y attendais si peu!

« Si elle soupçonnait ce qui se passe en moi, si elle pouvait lire dans mon cœur si plein d'elle, qu'arriverait-il? Mais elle ne saura rien; rien ne me trahira; ma voix ne sera jamais trop émue ni trop tendre; mes yeux voileront leur flamme; mon regard ne dira que ce qu'il doit dire... Et si je souffre de cette contrainte, j'aurai du moins l'ineffable joie, le bonheur de la voir, de l'entendre, de m'enivrer d'elle, de l'aimer de toute mon âme, d'acquérir des droits à sa reconnaissance, à son affection, en régénérant peut-être son fils. »

« 7 janvier 1873.

« Hier, jour des Rois, dîner de famille chez Mme Roseray. Le gâteau traditionnel a été partagé, et Moncombe, apercevant la fève dans mon assiette, s'est écrié :

« — Vive le roi! Valeroy est roi!

« Mes yeux ont cherché Mme Roseray, lui demandant de me permettre de la saluer du nom de reine; mais son regard m'enjoignit d'offrir à la chanoinesse le partage de ma royauté. J'obéis en me forçant de sourire.

« — Avec plaisir, répondit Mlle de Laniau, bien que les royautés électives ne soient guère dans mes idées.

« Quand, le repas achevé, on s'est éparpillé dans le salon,

Mme Roseray m'a dit avec un accent que je ne lui connaissais pas et qui m'a troublé jusque dans les profondeurs de l'être :

« — Je vous remercie.

« Elle a passé; mais, enivré, fou, sans parole, je demeurais là oubliant tout, éperdu dans un inexprimable ravissement, quand Moncombe, me frappant sur l'épaule, me dit tout bas :

« — Eh bien, Valeroy! on vous regarde, faites attention, et si vous avez quelque chose à confier aux étoiles, songez qu'un lustre de salon peut être fort indiscret lorsqu'on le contemple avec des yeux noyés comme sont les vôtres en ce moment.

« Revenu à moi-même et un peu honteux, je répliquai :

« — Je n'ai rien à confier, hélas! pas plus aux lustres, aux étoiles, qu'à âme qui vive.

« — Il n'y a pires aveugles et pires sourds que ceux qui ne veulent ni voir ni entendre, reprit en goguenardant Moncombe.

« D'autres convives se mêlant à nous, nous ne pûmes plus rien nous dire; mais j'interrogerai certainement Adrien afin qu'il s'explique. Je n'ose pas vouloir comprendre. »

« 25 janvier 1873.

« Je suis allé chez Moncombe, à diverses reprises, sans le rencontrer. Il ne vient point chez moi, ni chez Mme Roseray, du moins aux heures où il sait que l'on m'y trouve... Mme Roseray n'assiste plus aux leçons de Roger. Celui-ci me dit que sa mère a son temps pris par les obligations mondaines. Son deuil est achevé; elle reprend sans doute son existence d'autrefois. C'est tout naturel, et je ne sais pourquoi je m'en affligerais. Ne devais-je pas le prévoir?.. Je n'ai jamais autant souffert de mon isolement, de ma solitude dans la vie... J'ai des amis; mais le plus cher, mon autre moi-même, celui auquel on se confie, toi, mon cher Christian, tu es si loin de moi! Combien tu me manques, combien ta tendresse plus que fraternelle et ta perspicacité me font défaut! J'aurais tant besoin de tes conseils! Mon âme troublée est en détresse. Quelque chose que j'ignore va s'accomplir dans ma destinée. Je ne peux plus vivre ainsi, bercé tour à tour par l'espérance ou abattu par le doute et le découragement. »

« 5 février 1873.

« Roger fait des siennes et semble possédé du mauvais esprit. Avant-hier soir, pendant sa leçon, il s'est avisé de critiquer sa mère :

« — Par une lubie qui n'a pas le sens commun, m'a-t-il dit, et qui me fait plaisir tout de même, ma mère a fait enlever du grand salon ce beau portrait de mon père, et on l'a accroché là dans ma chambre. Regardez-le donc.

« J'ai levé la tête et aperçu l'effigie de l'homme à la veste rouge. La demi-obscurité produite par l'abat-jour de la lampe me l'avait dissimulé. Ainsi j'aurai la satisfaction de voir, chaque fois que je viendrai là, le portrait de l'ex-maître du logis!.. Singulière compensation aux absences de Mme Roseray, que je ne rencontre plus jamais chez elle... Je finis par m'imaginer qu'elle me fuit à dessein; mais pourquoi? Comme ce petit masque de Roger, je me demande quelle fantaisie lui a fait reléguer ici cette sotte figure. J'y songeais en écoutant le babil de Roger, ce qui ne m'a point empêché de le réprimander sur la façon peu convenable dont il s'exprime en parlant de sa mère.

« — Ce n'est ni tendre ni respectueux, lui ai-je dit.

« — Tendre? Je ne connais pas ça, a-t-il repris. J'aime ma mère; mais je ne comprends pas les grimaces que vous appelez tendresse. Je ne suis pas câlin, moi; c'est trop bête et trop chien couchant; et je ne respecte personne.

« — Comment! Votre devoir, le premier de tous, est le respect envers Mme votre mère.

« — Je ne comprends pas plus le devoir que la tendresse; en fait de devoirs, j'en ai assez de ceux que vous me faites faire.

« Et il s'est mis à rire et à me narguer.

« J'ai cessé la leçon et je suis parti; mais à quoi me sert de manifester mon mécontentement à cet enfant indisciplinable?

« Mais pourquoi a-t-elle déplacé ce portrait? »

« 10 février 1873.

« Je deviens paresseux. Mes obligations professionnelles remplies, si je m'assieds devant mon bureau, mes idées sont si confuses, mon cerveau est si las; ma plume me semble si lourde, si malhabile, si difficile à manier, que, la repoussant avec dégoût, je m'en vais rêver à vide contre les carreaux de ma fenêtre ou fumer, allongé sur le canapé, pour tuer le temps.

« J'ai honte de ma torpeur. Après tout, quoi qu'on puisse dire, la génération à laquelle j'appartiens est plus forte, plus active, plus positive surtout que celle des Manfred, des René, des Oberman. Bien jeunes, nous avons assisté à une lutte gigantesque; nous n'avons pas le droit, en présence de la défaite, de nous abandonner aux mélancolies des commencements du siècle; si nous sommes malheureux, si nous souffrons, il ne nous convient point de nous complaire dans notre infortune, de nous poser en élus de la douleur; nous en voulons guérir, nous avons appris à réagir contre nous-mêmes. Je veux lutter.

« N'ai-je pas un devoir à remplir envers cette femme adorable? La soustraire à la tyrannie d'une tante et d'un fils qui déjà se liguent contre elle, qui, abusant de sa tendresse de cœur, en feront leur chose, ce serait œuvre méritoire. Je ne puis être son défenseur qu'en devenant son mari. Si je devenais le beau-père de Roger, mon autorité sur lui aurait plus de poids... Et je saurais faire comprendre à la chanoinesse qu'elle n'a pas à se mettre entre sa nièce et moi.

« Mais Mme Roseray a-t-elle jamais songé à moi? Si j'allais simplement à elle en lui montrant cette précieuse boucle de cheveux, et si je lui disais : — Madame, je vous aime depuis plus de cinq ans; vous ne m'avez point reconnu, je n'ai pas laissé de trace dans vos souvenirs; mais, dès notre première entrevue, je suis retombé sous le charme. Voulez-vous être à moi comme je suis à vous? — Que répondrait-elle? Serait-elle offensée ou touchée de ma constance?

« Quelle anxiété! Et que faire? Si tu étais là, tu me conseillerais, mon cher Christian.

« Tout à toi,

« BERNARD. »

III.

De nouveau Mme Roseray assistait assez régulièrement aux répétitions, et plus d'une fois le regard de Bernard, rencontrant celui d'Edmée, avait eu l'éloquence d'un aveu sans qu'elle parût offensée. Il tremblait alors qu'elle ne reparût pas le surlendemain; mais, le surlendemain, elle reprenait tranquillement sa place.

— Je saisirai la première occasion, se disait-il énergiquement.

Et jamais, quand l'occasion se présentait, il ne la jugeait assez propice.

Il y eut peu de fêtes à Paris au commencement de l'année 1873; le souvenir des mauvais jours était encore trop récent, trop de familles portaient encore, avec le deuil de la patrie, d'autres deuils plus intimes. Mais les enfants ne pouvaient être sevrés de tout amusement, et dans quelques maisons de la colonie étrangère on organisa, pour la mi-carême, des fêtes dont ils étaient le prétexte. Il y en eut une chez la marquise d'Isola, liée avec Mlle de Laniau, qui crut devoir accepter l'invitation pour faire plaisir à Roger.

Ce jour-là, après la leçon, au moment où Bernard allait se retirer, le petit Roseray, turbulent, agité, et qui ne pouvait tenir en place, lui dit :

— Ne vous sauvez pas si vite, monsieur, je vous en prie; je vais à une soirée costumée où me conduisent tante Mathilde et ma mère. Il faut que vous me voyez dans mon costume. J'en suis très content; il me va si bien! Vous reconnaîtrez tout de suite, j'en suis sûr, le personnage que je représente. Ma mère voulait me mettre en officier de marine de la première république... Ah! bien oui! la chanoinesse s'est fâchée et s'est chargée de me faire habiller à son goût, qui n'a pas été mauvais.

— Vous allez donc vous habiller avant le dîner? demanda Bernard.

— Laissez-moi arranger cela, répondit Roger en s'en allant.

Bernard ne voulut pas lui refuser cette satisfaction. Sévère pendant la leçon, il usait volontiers, la leçon finie, de condescendance et de bonté envers l'enfant, dont il cherchait toujours à conquérir l'affection. En attendant son retour, il s'assit sur un fauteuil au coin du feu, les jambes allongées vers l'âtre, la tête renversée, et, par une habitude familière aux hommes de recueillement et d'étude, afin de mieux se plonger dans sa pensée la plus chère il ferma les yeux.

Il les rouvrit au bruit de pas légers foulant le tapis. Edmée, vêtue d'un élégant peignoir en cachemire, soie et dentelles blancs, s'arrêtait devant lui en lui disant :

— Puisque mon fils, abusant de votre bonté, a commis l'indiscrétion de vous retenir, restez à dîner avec nous, voulez-vous? Votre complaisance, ajouta-t-elle en souriant, sera récompensée. Si vous passez la soirée avec nous jusqu'à dix heures, vous aurez la joie de contempler dans toute sa gloire ma tante la chanoinesse, qui viendra nous prendre Roger et moi.

Bernard accepta en riant. Ordre fut donné au domestique d'ajouter un couvert, et Mme Roseray reprit :

— Vous me désapprouvez, n'est-ce pas? Vous me taxez de faiblesse parce que je fais sortir et veiller si tard Roger? La fatigue peut nuire à sa santé et nuit certainement à ses études; mais, si vous saviez les luttes qu'il me faut soutenir contre ma tante! Quelquefois je cède, mais c'est de peur que mon fils ne me prenne pour une mère trop rigide et ne se détache de moi au profit de la chanoinesse. Je n'avais nul désir de cette soirée; si j'y vais, c'est pour empêcher qu'on y reste jusqu'au jour et pour que Roger me soit redevable de son plaisir.

Williams vint annoncer que « Madame était servie », et Edmée prit le bras de Bernard pour passer dans la salle à manger.

Depuis qu'il connaissait Mme Roseray, jamais il ne s'était trouvé si près d'elle; le long peignoir blanc dont elle était vaporeusement enveloppée l'effleurait; il respirait son parfum. Un tressaillement mystérieux faisait vibrer tout son être; une sensation ineffable l'envahit et le rendit presque silencieux. Surexcité par la joie, Roger, contre son habitude, jasait comme un oiseau échappé de la cage et s'éclipsa à la fin du repas.

Dans le boudoir, au coin de la cheminée, devant un feu clair, aux bouquets d'artifices des étincelles et des jets de flamme du foyer, l'enchantement continuait. Jamais elle ne lui avait témoigné autant d'intimité affectueuse. Avec une simplicité pleine d'une grâce pudique, elle eut des mots charmants, laissant chanter tout ce qui palpitait en elle de tendresse contenue, ouvrant les trésors de son âme toujours fermée. Parfois elle laissait tomber sur lui un regard lumineux et voilé, heureux, confiant, qui achevait d'enivrer Bernard. Elle et lui, avec une lenteur instinctive, échangeaient de ces phrases entrecoupées que le cœur, débordant d'extase, suspend aux lèvres des amoureux, et qui pour eux seuls ont, dans leur insignifiance voulue, un sens et une harmonie. Ils oubliaient ainsi le monde et les heures, quand le son sec et discordant du timbre de la porte d'entrée les glaça.

— Ma tante déjà! s'écria Mme Roseray, et je ne suis pas habillée!

— Je le suis, moi! dit Roger en rentrant et d'un air de triomphe. Regardez-moi! Williams et Adèle ont eu assez de mal à m'arranger sans ma mère.

Il était très élégant et très gentil en longue perruque blonde bouclée, en costume Louis XIV chamois, sous une cuirasse d'acier et revêtu du manteau de velours bleu des chevaliers du Saint-Esprit, la brette au côté, le bâton de commandement dans la main droite et appuyé sur la hanche.

— Reconnaissez-vous le portrait du Louvre? continua-t-il, s'adressant à Valeroy. Est-ce réussi, hein?

— C'est parfait, répliqua Bernard; on vous prendrait pour le petit duc de Lesdiguières descendu de son cadre.

— Galerie Lacaze! ajouta Roger. Tante Mathilde s'est donné assez de peine pour me faire ressemblant! Le costumier, le perruquier, l'armurier en ont fait, des séances, devant le tableau!

La portière se souleva; la chanoinesse, d'une allure revêche, compassée, pénétra dans le boudoir en laissant tomber sur Bernard un coup d'œil sec et hautain :

— Je vous salue, monsieur Valeroy. Je ne m'attendais pas à vous trouver ici.

Sans attendre que Bernard, qui s'était levé, lui répondît, elle se tourna vers sa nièce et d'un ton de reproche :

— Comment? tu n'es pas prête?

— D'abord, tante Mathilde, ne grondez personne, répliqua Roger en se campant devant elle et en la regardant effrontément; c'est moi qui ai retenu M. Valeroy, parce que je voulais qu'il me « voie » en costume. Ne suis-je pas beau?

Et il se mit à pivoter avec la vélocité d'une toupie en faisant voltiger ses boucles blondes.

— Tu vas te défriser, reprit Mlle de Laniau avec un accent de terreur.

Mais, revenu à ses habitudes de taquinerie et d'indiscipline, le petit garçon fit, en secouant la tête, tomber volontairement sa perruque, et d'un vigoureux coup de pied il la lança en l'air. Elle alla coiffer une coupe de vieux saxe qu'elle renversa sur le marbre d'une console; d'où résulta le bris de la coupe et un tapage affreux.

Dans ce hourvari, la chanoinesse n'eut d'alarmes que pour la perruque; elle daigna se baisser pour la ramasser, en retoucha les boucles avec sollicitude, sans faire de remontrances à Roger et se bornant à dire :

— Cet enfant est d'une pétulance...

Mme Roseray prit la chose moins doucement et admonesta vertement son fils; mais elle prit un ton plus doux pour s'adresser à Mlle de Laniau :

— Vous êtes splendide, ma tante, lui dit-elle; vos beaux diamants font admirablement sur le velours noir de votre robe. Je vous laisse M. Valeroy pour vous tenir compagnie et vous faire prendre patience en m'attendant. Je ne vous demande qu'un quart d'heure...

— Qui sera une bonne demi-heure au moins, grogna la chanoinesse.

Entre Mlle de Laniau et Valeroy, si brusquement arraché à sa félicité, la conversation ne pouvait qu'être languissante. La noble dame, malgré la présence de Roger, s'épanchait dans l'énumération de ses griefs contre Edmée. « Elle s'attarde toujours à des riens! » disait-elle. Observation peu obligeante pour Bernard; mais le jeune homme était résolu à ne s'émouvoir de quoi que ce fût, à ne sentir aucune piqûre, et, tout en feignant de prêter à la chanoinesse une attention pleine de déférence, il ne songeait qu'à Edmée. Enfoncé dans sa rêverie, il ne donnait même pas la réplique à Mlle de Laniau. Celle-ci finit par s'apercevoir de ce silence, et, lasse de clamer dans le désert, elle cessa à la fois de médire de sa nièce et de parler.

Ne sachant que faire, Roger avait tiré sa brette et ferraillait, tirant avec une fougue diabolique à une superbe et ancienne tapisserie représentant l'Olympe. Il avait déjà fortement endommagé les yeux d'une Hébé. Il s'apprêtait à en faire autant au maître des dieux lorsque la chanoinesse l'aperçut s'escrimant contre le visage de Jupiter.

— Malheureux enfant! s'écria-t-elle, une tapisserie de dix mille francs!

— Puisqu'elle m'appartiendra un jour comme tout ce qui est ici, répondit-il, je peux bien en jouir à ma façon.

Et, faisant des appels du pied droit, se fendant, la main gauche en arrière à la hauteur de l'œil, il continuait à pourfendre la tête du dieu.

— Roger, dit avec une autorité calme Bernard, qui crut devoir intervenir, vous n'êtes point dans une salle d'armes; remettez votre épée au fourreau.

Soit que Valeroy lui imposât réellement, soit pour narguer la chanoinesse et la taquiner, car on ne connaissait jamais les mobiles de cet enfant, Roger, avec la soumission la plus exemplaire, obéit et vint s'asseoir à côté de Bernard, étonné de cette docilité.

Jalouse de l'ascendant du jeune professeur sur le polisson, Mlle de Laniau eut un accès de secrète colère dont la victime fut Mme Roseray, qui reparaissait radieuse, fière d'elle-même comme toute jolie femme ayant conscience de sa beauté et sûre de son triomphe.

Valeroy eut un éblouissement suivi d'une sensation d'humilité. Il se trouva bien téméraire d'oser aimer une femme si belle.

La chanoinesse examinait en silence sa nièce qui, avec le port et le maintien d'une déesse marchant sur les nues, selon l'expression de Saint-Simon, se dirigeait vers la cheminée, souriante, le front haut.

Coiffée à l'antique, les cheveux crespelés, relevés très bas sur la nuque, une simple branche de myrte en fleur sur le côté de la tête et au corsage moins décolleté peut-être que ne l'exigeait la mode d'alors, vêtue d'une jupe de soie gris pâle rosé, recouverte d'une tunique de haute dentelle, Mme Roseray, dans cette luxueuse simplicité, était admirable.

— Comment? s'écria Mlle de Laniau ; pas un bijou, pas le moindre brillant, et un corsage presque montant!

— Il y a si peu de temps que j'ai quitté le deuil, répliqua Mme Roseray; d'ailleurs, cette soirée étant pour les enfants...

— Ainsi tu me blâmes de porter mes diamants? reprit aigrement la chanoinesse.

— Je ne vous blâme jamais, ma tante.

— Et moi je n'aime pas tes affectations de simplicité. Dans ta position elles sont ridicules.

— Oh! ma tante! fit Mme Roseray en laissant tomber sur Roger un regard inquiet.

Haussant les épaules, la chanoinesse s'achemina vers l'escalier, suivie de Roger.

— Qu'a donc pu faire à ma tante la simplicité, pour qu'elle lui en veuille si fort? dit en souriant Mme Roseray à Valeroy.

Tous deux descendirent sans échanger un mot. Arrivés au

peristyle, en pleine clarté, sous les globes de verre dépoli du lampadaire, tout à coup Bernard, les lèvres tremblantes, lui demanda un entretien pour le lendemain.

Les paupières d'Edmée s'abaissèrent et elle répondit d'une voix basse, à peine perceptible :

— A deux heures !

Rentré chez lui, il écrivit sur une feuille de papier à lettres, à l'intention de son ami Christian :

« Demain ma vie entière sera fixée. J'espère!.. »

Le lendemain, à deux heures moins quelques minutes, il sonnait à la porte de Mme Roseray. Pâle et un peu tremblante, elle l'attendait.

— Eh bien? lui demanda-t-elle.

— Voulez-vous être ma femme? Je vous aime depuis si longtemps !

— Depuis quand? fit-elle.

— Depuis le jour où je vous ai acheté une boucle de vos cheveux.

Elle sourit, ne parut nullement surprise et murmura :

— Enfin !

— Vous m'aviez donc reconnu? demanda-t-il avec un étonnement égal à son bonheur.

— Mais oui.

— Et alors?

— Ne fallait-il pas attendre, grand enfant, qu'il vous plût de vous déclarer?

— Edmée ! s'écria-t-il dans un transport soudain en tombant à genoux.

Et, s'emparant de ses mains qu'elle ne retirait point, il les couvrit de baisers.

Quand, redevenu plus calme, il voulut savoir à quel moment elle l'avait reconnu :

— Comment n'avez-vous pas supposé, répondit-elle, que Mme de Brénier se renseignerait sur vous auprès de votre ami Christian ?... Ce que vous aviez fait était de nature à éveiller sa curiosité... et au moins ma sympathie... Si l'on vous a sagement laissé ignorer mon nom, moi j'ai su le vôtre dès le lendemain de la vente, et je crois bien, dès lors, vous avoir un peu suivi partout... J'ai appris votre belle conduite pendant la guerre; quand vous avez été décoré de la Légion d'honneur, je l'ai su par les journaux... Mais alors je devais me défendre de penser à vous... Lors de votre arrivée à Paris comme professeur de rhétorique, j'étais libre et je comptais bien forcer un peu le hasard à nous mettre en présence l'un de l'autre... Et je crois à l'intervention de la Providence, qui m'a mise sur la trace d'un répétiteur nommé Valerey. C'était peut-être votre nom mal prononcé. « Nous avons deux professeurs ici, me dit la concierge, M. Bernard Valeroy, du lycée Louis-le-Grand, qui ne donne pas de répétitions, et M. Valerey, du lycée Henri IV, qui en donne en effet. M. Valerey demeure au troisième, tandis que M. Valeroy est au second. » Je n'ai pas voulu en entendre davantage, et j'ai sonné à votre porte.

— Et sans doute vous n'avez pas remarqué qu'en vous revoyant je devenais à moitié fou : je dissimulais si bien mon émotion !

— Si vous n'étiez devenu pâle..., si vos lèvres et votre voix n'avaient point tremblé, peut-être.

— Et c'est depuis cet instant-là?... reprit-il.

— Mais non ! Il fallait m'assurer d'abord que le sentiment qui m'entraînait vers vous était justifié...

— Et maintenant?

— Maintenant, je vous aime, mon Bernard! Cependant j'ai cru que, pour vous amener là, à mes pieds, il me faudrait faire les premiers pas...

— J'avais si peur! fit Bernard. Je me trouvais si hardi d'oser lever les yeux vers vous!

— Vous étiez d'une timidité...

— Edmée, dit-il, Edmée chérie, ne me raillez point; j'ai bien souffert!

Elle lui prit la tête dans ses deux mains, l'attirant à elle, et lui mit un baiser au front en disant :

— Voilà pour l'oubli des souffrances passées, et c'est le baiser de fiançailles.

PIERRE CŒUR.

(La suite au prochain numéro.)

ESPAGNE ET PORTUGAL (1)

Lisbonne

(Suite)

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE. — LE ROI AUX PROCESSIONS. — LES LUCS PORTEURS DE CROIX. — LES DÉVOTIONS. — LA LÉGENDE DE SAINT PIERRE. — LES ENTERREMENTS. — LES PORTUGAIS NE SONT PAS TOUJOURS GAIS.

Le parti clérical est peut-être quelque chose dans la politique du Portugal; mais le clergé n'y est pour rien — ou du moins semble tout à fait n'y être pour rien.

Quand on rencontre les prêtres dans la rue, dans les débits de tabac, au théâtre, vêtus absolument en bourgeois, sans même cette sévérité du costume que la fonction conseille, portant des bijoux et des gilets à fleurs; quand on sait que les évêques n'ont pas le droit de publier un mandement sans le visa préalable du préfet; quand on vous assure que Rome a souscrit sans difficulté à un concordat qui subalternise l'Église portugaise, on se dit que la libre-pensée triomphe.

Il n'y a plus de couvents que ceux qui servent à des religieux français ou irlandais.

Voilà l'apparence. Trompe-t-elle les voyageurs? Les sceptiques l'assurent; mais je crains que ces libéraux ne soient blessés des libertés accordées, plus que de celles qui peuvent être encore retenues.

Il est vrai que le roi ne pourrait se soustraire à l'obligation de suivre à pied, le jour de la Fête-Dieu, une proces-

(1) Voy. la *Revue* des 16 juin, 14 et 28 juillet, 29 septembre, 8 et 29 décembre 1883, 2 et 23 février, 5 et 26 avril, et 17 mai 1884.

sion grotesque où figure une poupée de carton, un saint Georges à cheval, sur une monture vivante, avec un cortège de nègres, de masques. Pendant la semaine sainte, un crucifix colossal, privilégié, qui a des rentes considérables et une église pour lui tout seul, quitte son sanctuaire et va découcher trois ou quatre nuits dans un sanctuaire consacré à la Vierge. Puisque pendant ces jours de deuil le Christ est censé mort, on le suppose rentré dans le sein maternel. Dès que le jour de la résurrection se lève, on ramène triomphalement le crucifix à sa maison. S'il tardait d'un jour, d'une heure, la rente qui est attachée à son entretien et à celui de son clergé spécial passerait à la paroisse de sa mère.

J'ignore si des pièges sont tendus pour que cette infraction à l'heure traditionnelle du départ soit commise; mais je sais qu'il faut des conditions telles, pour que le Christ rentre convenablement chez lui, que ses serviteurs en titre courent toujours des risques.

Le cahier des charges pieuses exige que les porteurs qui soutiennent le Christ, du côté gauche, soient trois nobles authentiques de la plus haute, de la plus vieille noblesse, un duc, un marquis, un comte. Il se pourrait qu'un jour un des gentilshommes indispensables se refusât à la corvée traditionnelle; les ducs ou les marquis peuvent être épuisés. Ce serait la ruine d'une confrérie et la fortune d'une autre.

On le voit, à Lisbonne les mœurs sont plus dévotes que la loi, et la liberté de conscience n'empêche pas des coutumes très surannées et un peu tyranniques, au moins pour un roi philosophe.

Je sais bien qu'un Portugais, fort avancé d'opinion, à qui je faisais cette remarque, m'a certifié que pour qu'un pays soit vraiment libre, il est nécessaire qu'un seul homme ne le soit pas. Le roi, enchaîné par les mœurs, paye la rançon de tout un peuple. Il ne peut aller se promener hors du royaume sans une loi des Cortès, et il ne peut jamais se dispenser de suivre la procession de la Fête-Dieu, bien qu'aucune loi ne l'y contraigne.

Les francs-maçons, ce jour-là comme les autres jours, ont la liberté de déployer leurs bannières dans la rue et de se croiser avec les processions.

J'ai vu à Lisbonne, le second dimanche après Pâques, porter la communion aux malades qui n'avaient pu aller la demander eux-mêmes à l'église, et la cérémonie avait la proportion d'une solennité de quartier.

Un notable commerçant, à moins que ce ne fût un gentilhomme, avec une grosse clochette marchait en tête du cortège; des messieurs, qui n'avaient pas l'air de marguilliers, allaient sur deux files; un prêtre, en grand habit sacerdotal, précédé d'enfants de chœur, portait le saint ciboire enveloppé d'une étoffe d'or. On tenait, au-dessus du vase sacré et de la tête de celui qui le portait, un joli parasol brodé d'or et orné de franges. Au tintement de la clochette, les passants s'agenouillaient, les fenêtres s'ouvraient, et de tous les étages tombaient des fleurs. C'était grave et charmant.

L'ami, très philosophe, qui m'accompagnait et qui, cinq minutes auparavant, m'avait fait remarquer de singulières paroissiennes guettant ce qui se passait derrière leurs jalousies, étendues sur leur balcon, tomba immédiatement à deux genoux sur le trottoir.

Je ne lui fis pas de reproche de sa dévotion; mais je m'en étonnai, sachant qu'il ne croyait à rien, pas même à la poésie de ce qu'il saluait.

— C'est l'usage, me dit-il. J'ai toujours fait cela, et tout le monde le fait.

J'avais déjà remarqué, en Espagne, que les guides les plus indépendants, les plus irrespectueux à l'égard des choses de l'Église, en dehors de l'église, ne manquaient jamais de prendre pour eux et de vous offrir de l'eau bénite à l'entrée et à la sortie des cathédrales.

Est-ce hypocrisie de la part des Espagnols et des Portugais? Non; c'est habitude nationale, tradition. Il faut croire, en règle générale, à la bonne foi des gens illogiques. Ils subissent et expriment naïvement les contradictions de la nature humaine. Tartufe et quelques Anglais ne se contredisent jamais.

J'ai raconté les folies de la semaine sainte à Séville, sans qu'on puisse en conclure le délire de la dévotion. Les Portugais sont aussi fidèles aux légendes religieuses et, au fond, tout aussi peu religieux.

Les pêcheurs de Lisbonne ont un culte passionné pour saint Pierre; ce n'est pas parce qu'il a travaillé à la pêche miraculeuse. Le jour de sa fête, pour rien au monde, malgré le souvenir de ses filets remplis, aucun pêcheur ne s'aventurerait sur le Tage et encore moins sur la mer.

Voici pourquoi.

Ce jour-là, le bon Dieu, en propriétaire aimable, donne congé au portier du Paradis, qui va se délasser aux environs. Personne ne le remplace; il emporte les clefs. L'âme en peine qui viendrait frapper à la porte ne pourrait espérer qu'on lui tirât le cordon et serait exposée à tomber, défaillante et morfondue, jusqu'au plus profond de l'Enfer.

Les pêcheurs ne veulent pas courir un si gros risque, et ils ne s'embarquent jamais pendant les vacances de saint Pierre.

Puisque je touche à la mort, je dirai que les voitures d'enterrement sont les plus jolies voitures de Lisbonne, et j'ajouterai avec horreur que les plus gaies d'apparence sont celles qui emportent les enfants. J'entends parler des voitures qui remplacent nos corbillards officiels.

Autrefois on enterrait volontiers pendant la nuit, avec des porteurs et des flambeaux. Je ne sais pas si quelques familles maintiennent cet usage; mais le plus ordinairement c'est en plein jour que se fait aujourd'hui la dernière promenade au séchoir universel de Lisbonne.

Quand ces jolis cabriolets à grands ressorts et à deux chevaux, les *volantes,* dont on se sert encore à la Havane, passèrent de mode en Portugal, plutôt que de les détruire ou de les déporter on les utilisa pour les enterrements. Ils sont peints, ciselés, sculptés, dorés. On comprend que dans certaines colonies on leur réserve une place d'honneur, dans le salon même, en face du piano, qu'ils humilient par des peintures comme en avait le clavecin de Marie-Antoinette.

A la place du cocher, sur le siège, on pose le cercueil

drapé avec élégance. Les chevaux, harnachés selon le luxe souhaité par la famille, sont menés à la main. Parfois un postillon à grandes bottes et à belle livrée mène le mort à la Daumont. Un rideau clôt l'intérieur du cabriolet.

Le prêtre suit dans une autre voiture. Si les enterrements sont un spectacle pour les passants, ils ne sont guère accompagnés des spectateurs. On n'envoie pas de lettres d'invitation. Un simple avis dans les journaux convoque le public, et, comme on a toujours l'excuse de ne pas avoir lu, ce jour-là, son journal, la paresse se satisfait de cette manière peu tyrannique d'inviter les amis. Il y a même des cas où la famille s'abstient par tradition. Le père conduit ses enfants au cimetière; mais les enfants n'accompagnent pas leurs parents.

La première fois que j'aperçus de loin une de ces *volantes*, peinte en rouge avec des dorures éblouissantes, des fleurs semées sur la caisse et de petits anges sculptés qui ressemblaient à des amours, je demandai si c'était un char de fée ou si le roi allait à quelque baptême en allure de gala. On m'expliqua que ces chars de féerie sont destinés aux enfants. Les gens graves s'en vont dans des voitures plus sombres, ayant des allégories moins attrayantes : le Temps moissonnant des fleurs, la Mort cueillant un épi, un sablier renversé; le répertoire est varié.

Ces jolies voitures conduisent les enfants et les hommes à un champ de repos qu'on appelle *lieu des plaisirs*. Il y a de singulières interversions de noms à Lisbonne. Le cimetière a une enseigne d'Élysée. Il est sur une colline, en face de la résidence du roi père, don Ferrando, qu'on appelle le *Palais des nécessités*. Faut-il chercher un sens philosophique à ces noms? Veut-on dire que la fonction royale est une corvée nécessaire, et que la mort est le délassement de toutes les corvées? Non : le palais est un ancien couvent; le cimetière est sans doute un ancien jardin.

Je ne sais, par exemple, comment expliquer qu'une place où l'on piloriait, où le pilori, sous forme de colonne, subsiste encore, s'appelle la place de la *Gaieté*.

Ne dirait-on pas que les Portugais sont d'humeur badine et que l'opérette française, qui est le dernier mot de notre philosophie nationale, a raison, en Portugal comme en France, quand elle fait chanter, dans *le Jour et la Nuit*, que les Portugais sont toujours gais?

A vrai dire, le librettiste a sacrifié à la rime; mais les Portugais n'ont pas voulu de l'adjectif, et, quand une troupe française a joué l'opérette en question à Lisbonne, pour satisfaire à la fois l'humeur douce et peu capiteuse des habitants ainsi que leur haine nationale, on a substitué aux deux vers ceux-ci :

Les Espagnols
Sont toujours fols.

Le couplet était inférieur comme rime; mais il était bissé.

Il va sans dire qu'en Espagne on respecte absolument le texte français. L'Union ibérique n'est pas achevée.

LES PLACES. — LES RUES. — LES DÉBITS DE TABAC. — LES MONUMENTS. LES VOITURES. — LES VACHES ET LES VEAUX.

Les tremblements de terre ont cela d'excusable, qu'en secouant les villes mal bâties ils excitent à les rebâtir mieux.

En regardant ces maisons blanches, émaillées, dans des rues larges, je les comparais à ces constructions faites sur une table avec un jeu de dominos. Si l'on remue la table, l'édifice s'écroule; on le recommence en prenant mieux ses précautions, en élargissant la base.

Lisbonne pourrait s'en tenir à sa dernière transformation, à la condition toutefois de se développer un peu moins lentement.

Le grand quartier, celui qui a des allures monumentales, commence à la place du Commerce. La place s'ouvre au midi sur le Tage, qui forme un joli fond de décor. Elle a au centre une assez belle statue de José Ier. Des deux côtés, des monuments en arcades qui rappellent la rue de Rivoli contiennent tous les ministères, les postes et la Bourse. On remonte de cette place dans la ville en passant sous un arc de triomphe assez massif, et l'on peut choisir alors sa route entre les fameuses rues, droites, larges, régulières, monotones, découpées à angles droits, qui s'appellent la rue de l'Or, la rue de l'Argent, la rue Augusta, la rue de la Madeleine.

La rue de l'Or est celle des bijoutiers. Je la signale aux amateurs de vieux bijoux. Il y a encore là de curieuses trouvailles à faire, quand les marchands daignent se déranger pour vous servir. La rue de l'Argent a le débit des argenteries. Est-ce parce qu'elle a les principales librairies que la rue Augusta porte ce nom impérial? Quant à la rue de la Madeleine, je ne crois pas qu'elle soit peuplée de pécheresses; pourtant il m'a semblé que les stores aux fenêtres y étaient plus baissés qu'ailleurs.

Ces rues, toutes fréquentées qu'elles soient, ne servent point cependant de ralliement aux élégants, aux flâneurs. Ce privilège est réservé à la rue du *Chiado*, une sorte de rue Vivienne en dos d'âne, toujours très animée.

La place du Rocio, devant le théâtre Dona-Maria, était autrefois la place de l'Inquisition, et l'on donnait la torture à peu près sur l'emplacement du foyer des artistes. C'est sur cette place, à côté du théâtre, que se trouve un des rares cafés (je n'ose dire l'unique café) de Lisbonne. Une capitale sans cafés, c'est une jolie femme sans yeux; on se passe plus volontiers de fromage au dessert. Lisbonne a sous ce rapport une infériorité d'éclat, d'entrain, de lumière, sur Madrid.

Est-ce la sobriété des habitants qui motive cette absence d'établissements de limonades? Est-ce une protestation contre les habitudes espagnoles? Je n'en sais rien; mais l'effet est triste. Quelques cercles très confortables et les débits de tabac où l'on s'arrête, où l'on cause, servent de reposoir à l'esprit des Lisbonnais. Ces débits n'ont pas de devanture; ils sont largement ouverts, et ils sont aussi nombreux que les magasins d'épicerie et les pharmacies.

Quand on sait que Christophe Colomb, en entreprenant ses voyages, avait surtout pour but de découvrir des épices in-

connues à l'Europe, on comprend qu'un pays de navigateurs ait gardé le culte fervent de l'épicerie, de la pharmacie, qui est une épicerie raffinée, et du tabac.

Les plus beaux arbres des squares, des jardins, ceux qui abritent la statue de Camoëns, sont des poivriers.

Une des originalités, des fatigues pittoresques de Lisbonne, c'est la raideur des montées. Il semble, quand on fait l'ascension d'une rue en voiture, que le cheval, le cocher, le contenant attelé derrière et le contenu vont tout à coup se renverser en arrière et dégringoler par bondissements. Quand on descend, c'est à avoir le vertige. Mais les chevaux portugais, qui ne sont pas gais, ont le pied solide, le jarret intrépide. On ne roule pas, on ne se culbute pas, et on va vite.

Je signalerai pour les piétons l'avantage des trottoirs formés de petites pierres de différentes couleurs juxtaposées, dessinant des arabesques, des moires, et servant non seulement d'ornements aux rues, mais de précautions pour ceux qui montent ou qui descendent. Sans être durs au pied, ces cailloutis empêchent de glisser, sans compter qu'ils absorbent rapidement la pluie, quand par hasard il pleut.

Je ne voudrais pas faire concurrence aux *Guides* imprimés, entrer dans trop de détails; mais j'ai à cœur de bien peindre cette physionomie blanche, sereine, toute spéciale, de Lisbonne, qui m'a attiré une seconde fois après le charme d'une première révélation, et qui me tente encore.

Si Montaigne aimait Paris avec ses verrues, j'aime Lisbonne avec ses maisons propres au dehors, mais d'une propreté relative au dedans, et dont l'entrée n'est pas toujours engageante.

Il n'y a plus là de patio, de jet d'eau, d'arcade, comme à Séville. Les porches obscurs servent souvent de refuge à des besogneux pressés, et j'ai noté des commencements d'escaliers fort lugubres. A qui s'en prendre? Aux architectes? aux ménagères?

Il y a pourtant à Lisbonne un besoin de coquetterie architecturale qui a inspiré une singulière fantaisie.

L'usine à gaz est masquée par un grand mur percé de fenêtres en ogives, lesquelles sont garnies de carreaux losangés verts, bleus, jaunes, rouges.

Je dois confesser que ce déguisement est atroce. J'ignore s'il est dû à des ingénieurs anglais; je le parierais presque, tant ce masque ressemble à une église presbytérienne.

Un des plus récents édifices achevés — dans ce pays où l'on ne commence pas beaucoup de choses et où l'on n'en finit guère, — c'est l'hôtel de ville, la Municipalité. Dans un fronton, d'assez beau style, le sculpteur a présenté ingénument et hardiment la patrie sous la forme d'un homme nu, viril, debout devant le soleil. Quelques journaux se sont beaucoup moqués de ce symbole naturaliste, et j'ai lu dans l'un d'eux que les gens chastes baissaient toujours la tête en passant par là.

Un jour, un père de famille, s'étant étourdiment engagé dans la rue qui conduit au monument, arrêta tout à coup sa fille dont le bras était sous le sien et voulut la faire rétrograder.

— Si c'est à cause de la Patrie, murmura l'enfant, c'est inutile, papa; je l'ai déjà vue.

Le père, résigné, continua sa route.

Les monuments intacts sont rares à Lisbonne; les monuments entamés ou inachevés sont nombreux. Lors de mon premier voyage, le congrès littéraire tenait ses séances dans un amphithéâtre de l'École polytechnique, fort bel établissement moderne, plus scientifique que militaire, tout près de l'Imprimerie nationale, qui n'a rien de monumental, mais qui est vraiment une imprimerie de premier ordre. L'Académie des sciences, la Bibliothèque, un Musée archéologique dans une église éventrée par un tremblement de terre, quelques vieux hôtels et d'anciens couvents qui ont des faïences intéressantes au-dessus de leur portail, des promenades bien exposées où l'on ne se promène guère, voilà les points à visiter, en dehors de la tour et de l'église de Belem, qui sont la double et grande attraction et qui veulent un chapitre spécial.

Lisbonne a des tramways qui font la fortune de leurs actionnaires. Ils sont sans luxe; les voitures sont faciles à envahir, traînées rapidement par des mules. Je me souviens que la Compagnie nous transporta gracieusement et organisa des départs spéciaux, à l'époque du congrès, pour des excursions dans la ville.

Les voitures de place ressemblent plus ou moins aux nôtres; les cochers dépassent nos cochers en essais d'exigences, mais n'insistent pas devant une contestation énergique. La race des Collignons, qui tuent les voyageurs pour un pourboire manqué, est absolument inconnue dans cette région de mœurs pacifiques. Le tarif, qui sert surtout aux chicanes, est réglé non sur la dimension ou la qualité de la voiture, mais sur le nombre des voyageurs. Quand on est seul dans un landau, on paye moins que si l'on montait avec deux amis dans un cabriolet.

Les tramways, les voitures de place ne donnent pas, malgré tout, une animation fort grande à cette ville si vaste. La vie est surtout sur le Tage.

Je recommande aux marchands de lait parisiens le procédé pour garantir la qualité de la marchandise qui se distribue le matin.

On fait à Lisbonne ce qui ne se pratique à Paris que pour le lait de chèvre et le lait d'ânesse. Les vaches laitières vont de porte en porte, accompagnées de leur veau, qui donne leur âge et atteste la parfaite alimentation fournie par leur mère. Pour qu'il n'abuse pas de la démonstration, le veau est muselé d'un filet. A Paris, la mère et l'enfant devraient faire leur distribution en voiture. La garantie serait la même, et comme ce serait plus joli, moins bruyant que ces voitures qui passent au grand trot, faisant tinter leurs grands pots de fer-blanc arrivés de Normandie!

LOUIS ULBACH.

(La suite prochainement.)

LES GRANDS MUSICIENS (1)

Meyerbeer

Lulli, Rossini, Meyerbeer sont peut-être les noms qui marquent le mieux les grandes étapes de l'éducation musicale des Français. Ces trois hommes, étrangers d'origine, ont fait à Paris leur carrière, et tous les trois ont dû aux sympathies de la France, les deux premiers leur fortune, le dernier sa gloire.

Il est, en effet, probable qu'entre la patrie de Richard Wagner et Meyerbeer il n'y aurait pas eu un si large échange de services. La musique semi-allemande, semi-italienne, de l'auteur de *Robert le Diable* n'eût eu rien de nouveau pour elle, et la passion croissante des Allemands pour la grande orchestration n'aurait peut-être point été par lui tout à fait satisfaite. La France, au contraire, a trouvé en Meyerbeer un initiateur. Par une suite de gradations insensibles et en lui emmiellant, pour ainsi dire, les bords du vase, il lui a fait accepter un style musical plus grave que celui auquel ses oreilles étaient accoutumées; il l'a conduite du jardin fleuri de la musique italienne jusqu'aux confins des contrées montagneuses de la musique allemande; il l'a préparée à tolérer Wagner et lui a enseigné à estimer pour ce qu'elle vaut la vieille *musiquetta* française; en un mot, Meyerbeer a fait faire à notre nation un grand pas vers le paradis de la musique.

Pour cela, Giacomo Meyerbeer n'a eu besoin ni de plans ni de calculs. Les circonstances ont suffi à le préparer à son rôle. Né en 1791, il était arrivé à la maturité de son génie au moment où Rossini était dans toute sa gloire et où le romantisme prenait son essor. Rien de plus naturel que le tour donné à son talent. D'une part, les divines mélodies de Rossini chantaient dans sa tête; de l'autre, les *Niebelungen* parlaient à son imagination. C'est de l'heureux mélange des unes et des autres que sont nées ses premières grandes œuvres, celles qui ont consacré sa renommée.

I.

Tout le monde sait que Giacomo Meyerbeer était israélite et qu'il était né à Berlin. Sa famille, puissamment riche, n'avait fait aucune opposition à sa vocation musicale; sa mère, femme distinguée d'esprit et de manières, lui avait donné une jeunesse douce et heureuse; il se présentait donc sur la scène du monde sans autre auréole que son génie.

Ce génie, comme celui de tous les grands musiciens, avait été extraordinairement précoce. A six ans, il avait joué dans un concert; à neuf, il était déjà un des meilleurs pianistes de Berlin. Il eut ensuite pour maître Clementi, l'abbé Vogler, les deux grands virtuoses du temps; puis il visita l'Italie, dont le style musical était encore à la mode, même en Allemagne, fit jouer à Venise *le Croisé en Égypte* en 1824 et enfin vint s'établir à Paris. Il y a vécu de 1826 à 1864, année de sa mort, au milieu de continuels triomphes. Grâce à sa grande fortune, à l'esprit pratique qu'il tenait de sa race, esprit qui ne se montre pas seulement dans les affaires commerciales, mais qui sait appliquer la sagesse acquise dans les affaires, la sagacité accumulée par hérédité, à toutes les relations sociales; grâce aussi, il faut le dire, à sa grande fortune, il jouit, chose si rare, de la tranquillité au milieu de la gloire artistique. On sait que *Robert le Diable*, cet opéra qui pendant dix-huit ans a fait la fortune des directeurs, des chanteurs, des marchands de contremarques, des ouvreuses de loge, et le bonheur de toute une génération, ne vit le jour que parce que l'auteur put payer les frais de la mise en scène. Voilà une de ces occasions où la fortune personnelle sert vraiment à quelque chose de plus qu'à des jouissances matérielles.

Robert le Diable est à la musique dramatique ce que *Hernani* et *Antony* sont au drame : ce n'est pas seulement une œuvre, c'est une époque. On était au point culminant de la révolution romantique, quand Meyerbeer arriva à Paris; il se jeta joyeusement dans le mouvement, et *Robert* parut à l'heure juste, c'est-à-dire au lendemain de la révolution de Juillet. Par une de ces bonnes fortunes qui viennent se réunir dans la vie des hommes prédestinés comme l'eau dans le lit des rivières, Eugène Scribe était déjà en possession de la faveur publique, et, tout en créant pour son compte un genre qui n'avait rien de romantique, il comprenait à merveille le goût de son temps. Scribe prêta au compositeur le secours de sa grande entente du théâtre. Le libretto de *Robert le Diable* était admirablement adapté aux besoins du moment : le camp des chevaliers, le chœur des esprits infernaux, le cimetière et la scène des morts sortant du tombeau, toutes ces fantasmagories du moyen âge qui nous impressionnent si peu aujourd'hui étaient parfaitement calculées pour faire les délices du public de 1830, en même temps que pour donner au compositeur l'occasion de déployer de nouveaux effets musicaux.

Si nouveau était alors, en effet, l'emploi de l'harmonie imitative sur la scène lyrique, qu'on raconte que pendant les répétitions l'accompagnement lent et sourd des basses, lorsque les morts se lèvent, provoquait l'hilarité des acteurs et de l'orchestre : on était loin alors des théories de Wagner sur le devoir qu'a le compositeur de rendre par les sons non seulement l'impression morale, mais aussi l'impression physique des choses. Malgré Rossini et les progrès qu'il avait déjà fait faire au goût du public, malgré le tour sérieux que Habeneck avait commencé à donner aux études et aux concerts du Conservatoire de Paris, dont il était le directeur, les Français en étaient encore à ne voir dans la musique

(1) Voy. pour cette série : *Beethoven*, *Mendelssohn*, *Richard Wagner*, *Boieldieu*, *Bellini*, *Mozart*, *Chopin*, *Schumann*, *Sébastien Bach*, *Weber*, *Schubert*, *Wagner*, *Rossini*, *Hœndel*, dans la *Revue* des 6 et 27 mars 1874, 21 août 1875, 8 avril et 14 octobre 1876, 28 décembre 1878, 25 octobre, 15 et 22 novembre 1879, 5 novembre et 3 décembre 1881, 22 juillet et 23 septembre 1882, 23 mai 1883, 2 février 1884.

qu'une caresse pour l'oreille et à placer leur idéal dans l'éternelle *felicità* des Italiens. Habeneck leur faisait bien faire connaissance avec Hændel et Beethoven ; mais ils ressentaient encore une certaine surprise à voir transporter sur la scène les effets de couleur locale que recherchaient les poètes romantiques. Ils n'avaient jamais vu le drame lyrique déployer toutes ses ressources : leur esprit essentiellement littéraire se saisissait avidement de cette partie de l'opéra et, par le libretto, se laissait conduire vers la musique véritablement dramatique.

De *Robert le Diable,* paru en 1831, aux *Huguenots,* écrits en 1836, il y a encore un grand pas. Dans *les Huguenots,* les chœurs ont une importance et une valeur qu'ils n'avaient encore eues nulle part sur la scènemoderne. La musique est plus forte, plus riche, plus touffue. Il est moins donné à la mise en scène, aux effets cherchés, et davantage à la véritable harmonie. De même que le fond du libretto est plus solide et l'histoire plus sérieuse que la légende, la composition musicale renferme moins de surprises et plus de beautés. Dans l'opinion de tous les maîtres, *les Huguenots* sont le plus grand drame lyrique qui ait jamais été écrit.

Le Prophète, donné en 1849, marque encore à certains égards une avance sur *les Huguenots;* mais à certains autres il leur est inférieur, du moins représenté sur une scène française. Cependant la beauté de la mise en scène, chose toujours si agréable aux masses, fit accepter du public cette musique un peu dure pour des oreilles que Rossini berçait encore; et, les Français ayant applaudi *le Prophète,* on peut dire qu'ils avaient passé le Rhin.

Nous ne parlerons pas de *l'Étoile du Nord,* écrite en partie pour faire briller une éminente artiste que le titre même de la pièce désignait à l'admiration. Nous passons également sur *l'Africaine,* ouvrage posthume de Meyerbeer, joué en 1865, où les effets de scène sont merveilleusement ingénieux, mais dont la musique n'est pas aussi réellement riche en mélodies que la musique des *Huguenots* et qui n'a point, comme ce dernier opéra, grandement avancé l'éducation musicale des Français. *Robert le Diable, les Huguenots, le Prophète,* voilà les vraies étapes du chemin parcouru, étapes qui ont conduit le public parisien, presque sans qu'il s'en doutât, des joyeuses fêtes que lui donnait Rossini aux études ardues et souvent ennuyeuses auxqnelles l'a convié Wagner.

Meyerbeer était fait pour opérer la transition. Comme nous le disions en commencant, il savait emmieller les bords du vase. Les Français ne se contentent pas, comme les Allemands et comme les Italiens, d'une bonne musique; ils sont artistes en tout et demandent au drame lyrique des satisfactions pour l'imagination et pour les yeux au moins autant que pour les oreilles. Or Meyerbeer était doué d'un génie inventif, nous n'osons dire pour les *trucs* de théâtre, mais pour la mise en scène. Jamais il ne se lassait de ménager des plaisirs au spectateur, de créer des décors ravissants et nouveaux, d'appeler à son aide les ensorcellements des danseuses. Tout cela nous paraît naturel en 1884 : c'est le rudiment des directeurs de théâtre et des compositeurs d'opéras, et Wagner en a même abusé; mais c'était chose nouvelle au lendemain de 1830; le public n'apprit qu'à cette époque à chercher dans le drame lyrique ce que Richard Wagner veut qu'on y trouve : l'union absolue de tous les arts.

Nous ne savons jusqu'à quel point cette recherche peut être du goût d'un grand musicien et si son idéal ne devrait pas être au contraire l'entière indépendance de son art. Les Grecs estimaient que la poésie devait se suffire à elle-même et dédaignaient de décorer leurs théâtres. Comme Shakespeare et comme Corneille, ils eussent souri à l'idée d'un drame qui n'eût pas été simplement le drame intérieur qu'évoque en nous la parole du poète. Certainement Beethoven eût pensé qu'en musique il en devait être de même, et il eût repoussé la pensée d'aider à l'émotion produite par ses sublimes harmonies au moyen d'artifices vulgaires. Mais toutes les théories s'effacent devant la question pratique. Or Meyerbeer l'israélite était homme pratique avant tout. Il savait qu'il est puéril de prêcher dans le désert, si nobles et si hautes que puissent être les conceptions solitaires; que la première chose est d'attirer les foules et, pour cela, de les charmer. Rien ne lui coûtait pour y parvenir : tantôt, sur un lac de glace, il leur donnait le spectacle, en ce temps-là nouveau, d'un ballet de patineurs; tantôt il amenait un navire dans le fond du théâtre par l'art consommé du décorateur, de façon à produire l'illusion la plus séduisante et la plus complète. Nous le répétons, ce ne sont là que de petits moyens vite usés, et ils n'ont pas tardé à tomber dans le domaine public; le plus mince compositeur peut s'en prévaloir aujourd'hui; mais, à un certain moment, ils ont eu leur importance, parce qu'ils ont puissamment contribué à retenir le public devant de grandes œuvres avec lesquelles il eût été peut-être difficile de le familiariser sans ce secours indirect. Meyerbeer a pu les employer parce qu'il était riche, et il ne les a point dédaignés parce qu'il était modeste. Ceci nous conduit à parler de son caractère.

II.

Un des traits distinctifs du tempérament juif est l'humilité : non celle qui prend sa source dans la religion, car, au contraire, la religion hébraïque est faite pour élever les âmes au pinacle de l'orgueil humain, mais celle qui naît des longues adversités. Il y a au fond du cœur de la nation israélite dix-huit siècles de souffrances et d'humiliations accumulées; l'hérédité du malheur ne saurait ne point laisser de traces, et, si justement confiant qu'un juif puisse être en sa supériorité personnelle, si fier qu'il soit même des qualités de sa race, si sûr qu'il se sente de son jugement et de sa raison, jamais il ne dédaigne de chercher le succès par tous les moyens réunis. Il y a encore une autre hérédité chez lui : c'est celle de la crainte, sentiment qui ne disparaît même point devant la conscience des avantages que de nos jours assure la richesse. Ce caractère est encore plus frappant quand il se rencontre chez un grand artiste, sorte d'homme qu'ordinairement la nature pousse à se jeter tête baissée dans tous les genres de combats; or il se trouvait

chez Meyerbeer à un degré rare, et c'est sans doute parce que le sang parlait en lui qu'avec des talents extraordinaires, un génie véritable, un sens pratique supérieur, il a passé sa vie à trembler devant le moindre barbouilleur de papier se décorant du nom de critique, et qu'il s'est préoccupé sans cesse de se concilier le public en le flattant par des spectacles, comme il eût fait pour un enfant.

Tant de modestie nous étonne, nous les contemporains, devant qui Wagner a pendant trente ans posé dans un dédain superbe. Meyerbeer n'a jamais, que nous sachions, émis une théorie en musique : il se contentait d'écrire de belles œuvres, de les monter à grands frais, de payer pour les interpréter les premiers artistes, d'appeler à la rescousse les meilleures danseuses, et, cela fait, de soudoyer quiconque, tenant une plume, voulait être soudoyé. Sa manière de prouver le mouvement était de marcher. Comme il était très sage et très bienveillant, très doux et très philosophe, il ne s'irritait même point de la façon honteuse dont, le sachant riche, des feuilletonnistes sans pudeur le mettaient à rançon. Un homme du tempérament de Beethoven ou de Hændel, un *grand Mogol,* comme on appelait le premier, un *ours,* comme on qualifiait le second, aurait hurlé de colère devant ces exactions méprisables et se fût emporté jusqu'à se faire des affaires : Meyerbeer souriait, et payait. Il payait des critiques parisiens, des critiques de province, leurs correspondants, presque jusqu'à leurs amis. Pour tous, même pour les plus vils, le maître de génie, l'homme plusieurs fois millionnaire n'avait que des sourires suppliants.

Un ami de Meyerbeer qui a publié sur le maître, dans une Revue anglaise (1), une foule d'anecdotes curieuses, raconte qu'un jour un de ces prétendus critiques eut l'impudence de lui dire à lui-même : « Le maestro me doit encore 3000 fr. — Comment cela se peut-il? Meyerbeer paye ordinairement ses dettes avec la ponctualité d'un homme d'affaires. — Oh! répondit l'autre, ce n'est qu'en conscience qu'il me les doit. Tout le monde croit et dit qu'il m'a donné 10 000 francs pour mon feuilleton sur *l'Étoile du Nord;* or il ne m'en a donné que 7000; c'est donc 3000 francs qu'il me redoit. »

Pour assurer le succès de ses pièces, il ne regardait à rien. Il avait versé 30 000 francs (somme équivalente à 60 000 francs d'aujourd'hui) à la direction de l'Opéra pour faciliter la mise de *Robert le Diable* à la scène, et, depuis lors, il consacrait presque tout le produit de ses droits d'auteur aux journaux, aux acteurs, voire même à la claque chargée de soutenir ses interprètes. On assure que sur les millions qu'ont produits ses ouvrages il n'a rien conservé. Son lot à lui était la gloire, la gloire d'avoir créé de belles choses, de s'être mis au premier rang de ceux qui marchent en avant vers l'inconnu, d'avoir entraîné les foules à sa suite, ravi et instruit deux générations. Il aimait la popularité; mais il l'aimait avec bonhomie, ravi de s'entendre saluer au passage par ces mots : « Voilà M. Meyerbeer qui passe », ou de reconnaître sous le féroce grincement d'un orgue de Barbarie une mélodie sortie de son cerveau. Il n'avait qu'une petite vanité, vanité aimable et bien innocente : celle de cacher son âge et de se rajeunir.

La générosité, presque la prodigalité de Meyerbeer, lorsqu'il s'agissait de ses pièces, était d'autant plus méritoire que, fidèle au génie traditionnel de sa race, il avait de singulières avarices.

« Je l'ai vu — dit l'ami qui, par une sorte de cóquetterie pour le grand homme et comme pour mieux rehausser ses qualités, fait au public la confidence de ses faiblesses, — je l'ai vu un jour à Berlin, dans une de ces boutiques où l'on vend des gâteaux, des sandwiches et autres friandises pour inciter les consommateurs à boire un verre de vin, refuser à son estomac le nécessaire. Il avait mangé une *brödchen* (une petite sandwich aux anchois); se sentant encore, paraît-il, un peu d'appétit, il demande à la demoiselle de comptoir si l'on pouvait lui vendre un quart de sandwich. Sur la réponse négative, il se mit à se promener dans la boutique d'un air désappointé; puis, comme s'il eût pris tout à coup une grande résolution, il revint au comptoir et demanda si l'on pouvait lui en vendre une moitié. La demoiselle ayant répondu que la règle de la maison ne permettait pas de détailler les sandwiches, Meyerbeer parut hésiter, se promena encore un instant de long en large, puis partit sans apaiser sa faim.

« Se trouvant un jour malade à Londres, je lui conseillai — continue le même ami — de boire du bon vin de Bordeaux, comme il en buvait à Paris, au lieu d'eau claire comme je le voyais faire. — Y pensez-vous? me répondit-il. Ne savez-vous donc pas ce que le vin de Bordeaux coûte ici? On me le ferait payer quatre ou cinq francs la bouteille! — Et il continua à boire de l'eau pendant tout le temps de son séjour à Londres.

« C'est ce même homme qui, lorsqu'il se mit à écrire pour l'Opéra-Comique, promit au directeur de payer de sa poche, pendant soixante représentations, tout ce qu'il faudrait pour parfaire le maximum des recettes du théâtre, c'est-à-dire 6000 francs par soir, et le lui paya en effet.

Ses petites ruses pour accroître le succès de ses ouvrages variaient à l'infini, et, comme elles s'alliaient à une grande énergie et à une grande conscience dans le travail, elles n'avaient rien qui ne fût digne de son génie. Désirant, par exemple, que *les Huguenots* arrivassent au chiffre respectable de quatre-vingts représentations consécutives, il fit avec Duprez le pari qu'ils n'y atteindraient pas et s'engagea, s'il se trompait, à lui abandonner tous ses droits d'auteur. Duprez se disait d'abord un peu fatigué; mais peu à peu les forces lui revinrent, et il ne tomba définitivement malade que lorsqu'il eut gagné son pari. Une autre fois, Duprez ne pouvant réellement plus chanter, Meyerbeer fait choix de Roger pour le premier rôle dans *le Prophète.* Tout d'un coup il donne l'emploi à Gueymard, artiste de bien moins d'expérience et de talent que Roger. Pourquoi? C'est que si Gueymard fût resté disponible, le directeur de l'Opéra eût cru devoir, pour l'utiliser, donner une fois par semaine un opéra de Rossini, et Meyerbeer voulait accaparer du même coup les artistes et la scène. Roger pris pour le rôle de Raoul dans *les Huguenots,* Gueymard engagé pour celui du *Prophète,* il ne restait plus personne à son rival.

Il ne faudrait pas inférer de là que Meyerbeer et Rossini

(1) *Temple Bar Magazine.* — Vol. 66, n° 262.

fussent animés l'un contre l'autre de sentiments indignes de tous deux. Il a semblé à une certaine portion du public tellement naturel que la rivalité des deux hommes dégénérât en jalousie, que l'on s'est évertué à leur prêter des mots piquants réciproques. Il n'est pas probable que Rossini, partant pour l'Italie, ait dit, comme on l'a prétendu, qu'il ne reviendrait à Paris que « quand les juifs auraient fini leur sabbat »; en tout cas, il ne faudrait voir là qu'un de ces bons mots dont il était si prodigue. L'ami de Meyerbeer que nous avons cité, et qui était en même temps en très bons termes avec Rossini, indique toutes les nuances de leurs rapports et affirme que ces rapports furent toujours excellents. Les deux hommes étaient également bons et aimables, également simples, et tout à fait étrangers à la morgue artistique que les dieux de la musique moderne ont, depuis eux, mise à la mode. Il est vrai que Meyerbeer avait la prétention d'être un jeune homme; l'expression de son admiration pour Rossini se renforçait de son désir d'accentuer par le respect la différence des âges. De son côté, Rossini se servait de sa grâce italienne pour louer dignement son rival. « Vous m'appelez, disait-il un jour, un novateur dans l'opéra italien; mais Meyerbeer est un novateur dans l'opéra du monde entier. »

Et il disait vrai : Meyerbeer est un ancêtre immédiat de Richard Wagner. Seulement, il a usé dans une mesure parfaite des moyens dont Wagner a singulièrement abusé. Il a fait de la couleur locale l'accessoire et non pas le principal de ses opéras, et, comme on l'a parfaitement bien dit, « il est le véritable pont entre la mélodie sans musique et la musique sans mélodie, réunissant en lui le génie du chant italien, la science allemande et la grâce française ».

La pondération de l'esprit s'appliquait chez lui à toutes choses. Ceux qui l'ont intimement connu, et il y en a encore beaucoup parmi nous, savent qu'il adorait sa mère et qu'il était adoré de sa fille. Avare dans les petites choses, il était généreux dans les grandes, et cela non pas seulement pour son art, mais pour les pauvres. Il a fait en mourant des aumônes en rapport avec sa fortune, et, pendant sa vie, il savait donner aux veuves et aux orphelins. En un mot, Meyerbeer a réuni au plus haut degré les caractères de sa race, illuminés par le génie.

Par une bonne fortune singulière, la France a possédé presque sans partage et fait pour ainsi dire siens les deux plus sages et plus grands maîtres de l'opéra, Meyerbeer et Rossini. Elle leur doit, pour une grande part, cette intelligence de la bonne musique qui s'est développée chez elle depuis cinquante ou soixante ans, et qui devrait, à notre sens, faire partie du patrimoine de toutes les démocraties.

Léo Quesnel.

LES ENFANTS PAUVRES EN VOYAGE

Les colonies scolaires

L'année dernière, dans les premiers jours du mois d'août, j'allai voir un de mes amis qui quittait Paris avec sa femme et ses enfants. Son fils aîné, un gros joufflu de onze ans, avait remporté, la veille, je ne sais plus combien de prix et d'accessits; et il avait été convenu, en prévision et en récompense de ce succès, qu'on irait passer trois ou quatre semaines au bord de la mer pour se rendre de là chez les grands-parents, dans les Vosges, où l'on achèverait la saison. « Tu vois, Paul, disait la mère au jeune collégien; voilà ce que c'est que d'avoir bien travaillé! Si tu n'avais pas bien travaillé... » Paul, très occupé à assujettir la boucle d'une courroie qu'il portait en bandoulière et à laquelle pendait un joli petit sac de cuir, Paul ne semblait pas entendre l'observation maternelle : sans quoi, il aurait probablement répondu, avec la logique impitoyable de la jeunesse, que les résultats de son travail, résultats connus depuis douze heures, n'avaient pu influer sur des préparatifs de départ commencés huit jours avant.

La voiture qui devait conduire nos amis au chemin de fer était déjà arrivée. Je descendis avec eux. Comme nous franchissions le vestibule de l'escalier, la concierge, qui aidait les domestiques à porter les bagages, se précipita vers sa loge en criant :

— Édouard! viens dire adieu à M. Paul!

Je vis alors paraître à la lucarne de la loge la tête d'un jeune garçon maigre et pâle.

— Bonjour, Édouard! lui dit Paul.

Une subite rougeur couvrit le visage du jeune Édouard, qui sourit et murmura un faible bonjour. On chargea les malles et la voiture s'éloigna sans qu'il eût bougé de la lucarne.

— C'est votre fils? dis-je à la concierge; il a l'air timide.

— Oh! ce n'est pas la timidité, me répondit la bonne femme. Quand il était plus petit, il jouait quelquefois avec M. Paul; c'est même pour cela qu'ils sont restés amis... Mais il n'est pas fort de santé... Aujourd'hui il n'a pas pu sortir.

— Vous l'avez montré au médecin?

— Oui...; on lui donne du sirop pour le fortifier.

Du sirop pour le fortifier!... Hélas! c'était de l'air qu'il aurait fallu, du bon air pur! Et, tandis que le pauvre petit s'étiolait dans la soupente infecte où le sort l'avait fait naître, l'autre enfant, son camarade d'autrefois, riche et bien portant, allait respirer cet air à pleins poumons pour revenir plus rose et plus joufflu que jamais! Ah! si on avait pu l'emmener, lui aussi, l'emmener à la mer, dans les Vosges... ou même à Saint-Cloud!

Je revins tout triste chez moi, en pensant au bien que l'on pourrait faire si les heureux de ce monde voulaient distribuer un peu de santé autour d'eux, comme ils distribuent parfois du pain et des vêtements.

*
* *

Eh bien, cette pensée, d'autres l'ont eue comme moi et — ce qui vaut mieux — ils l'ont mise en pratique. Il s'est trouvé de braves gens, en Suisse et en Allemagne d'abord — rendons justice à qui le mérite, — pour organiser ce qu'on a appelé des *colonies de vacances* (*Feriencolonien*). Ces colonies se chargent des écoliers pauvres et maladifs; elles les envoient hors des villes, les placent dans des conditions hygiéniques satisfaisantes et leur procurent, avec les moyens de respirer un air pur, les avantages combinés d'une nourriture saine et abondante et d'exercices corporels journaliers.

Voici comment on procède. On s'adresse aux autorités scolaires pour obtenir la liste des enfants qui ont le plus besoin de ces bienfaits entre huit et quatorze ans : des enfants plus jeunes réclament trop de soins et ne peuvent être associés sans inconvénient à d'autres plus âgés. On soumet ces enfants à une inspection médicale qui a pour but d'apprécier l'état général de leur santé et d'exclure ceux qui sont positivement malades, ceux qui souffrent des yeux et auxquels le grand jour, le vent et la poussière seraient nuisibles, les épileptiques, les choréiques, etc. Les enfants admis sont divisés en colonies de 10, 12, 15 et au maximum de 20 sujets qui sont placés sous la direction d'un régent ou d'une régente. On veille à leur équipement, et on y pourvoit quand les parents sont trop pauvres pour fournir les vêtements et les souliers indispensables ; puis, en route!

On choisit autant que possible pour lieu de séjour un endroit situé à proximité des forêts, où la vie ne soit pas trop chère, où l'on puisse trouver particulièrement de la viande fraîche et du bon lait; on cherche une habitation salubre avec des chambres claires et gaies et une grande salle où l'on puisse se réunir les jours de pluie pour lire, chanter, écrire aux parents et arranger les plantes et les insectes recueillis pour les collections — car, pendant les longues promenades au grand air, le maître, qui n'est plus un maître, mais un camarade, aura initié ses petits compagnons aux beautés de la nature et ceux-ci s'y seront initiés eux-mêmes; — et, quand les enfants ont passé ainsi trois ou quatre semaines de vacances, de vraies vacances, marchant, jouant, courant, faisant de la gymnastique, s'habituant aux ablutions froides et aux bains de rivière, ils reviennent plus forts et plus heureux. D'autre part, l'amélioration physique a été accompagnée du développement intellectuel et moral; un monde nouveau s'est ouvert devant ces prisonniers échappés des villes; ils ont appris bien des choses qu'ils ne soupçonnaient pas et contracté des habitudes de propreté, d'ordre, de bonne tenue, de politesse, de complaisance réciproque, sans compter qu'ils ont pu goûter aussi le doux sentiment de la reconnaissance, si vivace chez les enfants qui n'ont pas été gâtés.

C'est sur ces bases que s'organisent les colonies scolaires proprement dites. D'autres essais ont été faits, notamment en Danemark, pour placer les enfants pauvres et maladifs chez d'honnêtes petits cultivateurs qui se chargeaient d'eux moyennant une faible indemnité. Beaucoup étaient reçus gratuitement chez des propriétaires aisés ou riches. Les chemins de fer et les bateaux transportaient les enfants gratis, de telle sorte que les frais étaient presque nuls. L'œuvre est devenue en quelque sorte d'intérêt national. C'est ainsi qu'on est arrivé à placer annuellement à la campagne, pendant plusieurs semaines, environ 7000 enfants.

Sept mille enfants rien que pour le Danemark!

*
* *

Mais laissons le Danemark, laissons la Suisse, laissons l'Allemagne... Parlons de ce qui s'est fait chez nous.

C'est bien peu de chose, ce qu'on a fait jusqu'à présent. Dix-huit enfants seulement, neuf garçons et neuf filles, ont été envoyés en vacances l'année dernière, par les soins de la Caisse des écoles du IXe arrondissement et grâce à la générosité de quelques particuliers. L'entreprise est donc fort modeste; mais elle a si bien réussi, elle a été si bien comprise et si bien menée, qu'on ne saurait trouver un meilleur exemple à suivre, un plus parfait modèle de bienfaisance utile et féconde. J'ai étudié un peu la question; j'ai lu les documents publiés par les divers organisateurs de *colonies de vacances* — notamment l'excellent travail présenté par le docteur Varrentrapp au Congrès d'hygiène tenu à Genève en 1882: je n'ai rien lu de plus concluant et de plus charmant que le court rapport dans lequel M. Edmond Cottinet a rendu compte du premier voyage accompli par les dix-huit enfants du IXe arrondissement.

M. Edmond Cottinet, qui a composé de fines comédies, croit peut-être renoncer à ses travaux littéraires en se consacrant à ses fonctions d'administrateur et d'inspecteur des écoles: eh bien, voyez comme la nature reprend toujours ses droits! Ce rapport, qui devrait être ennuyeux, comme tous les rapports, est bourré d'esprit, de poésie, de bonne humeur et de bonne grâce; en quelques pages, sans qu'il s'en doutât, l'aimable auteur dramatique a écrit une œuvre exquise.

Exquise et sérieuse! M. Cottinet explique d'abord le projet à l'exécution duquel il a veillé. Les *colonies scolaires de vacances* n'ont rien de commun avec l'organisation des *bourses de voyages* accordées par certaines municipalités aux écoliers qui ont bien mérité de leurs maîtres. On ne cherche pas à récompenser ou à encourager les bons élèves: on s'attache à sauver ceux que rongent l'anémie et la misère; on choisit parmi les pauvres et les étiolés. C'est surtout et avant tout une œuvre d'hygiène et de régénération physique. Quand les enfants seront guéris ou fortifiés, ils remporteront peut-être aussi les premiers prix de la classe : en attendant, il faut les guérir et les rendre forts.

Hélas! il aurait fallu en choisir plus de dix-huit!

« Que n'avez-vous pu voir, nous dit M. Cottinet, la collection de ceux que nous avions appelés à nous fournir ce misérable contingent! Que de figures creuses! que de poitrines renfoncées! que d'omoplates saillantes! que d'yeux ternes et surtout suppliants!... Quand notre choix était près de s'épuiser, quand nous arrivions au dernier à prendre de ces garçons blêmes, à la dernière de ces filles étiolées, le cœur nous saignait de voir subitement pâlir encore les délaissés — pâlir

de regret, pâlir en pensant qu'il faudrait rester dans la petite cour, dans le fond de puits de quatre mètres carrés, entre les murailles noires aux sept étages ou dans le sous-sol de la boutique, à respirer le ruisseau par le soupirail, tandis que les camarades iraient s'épanouir au grand soleil de Dieu... »

*
* *

On ne pouvait pourtant en emmener plus. Les ressources du comité étaient limitées, et, comme le premier voyage devait se faire à titre d'expérience, il ne fallait pas s'exposer à ce que les enfants manquassent de soins. C'est ainsi qu'on prit les garçons dans la même école (l'école de la rue Blanche) afin que le maître les connût bien tous; et l'on n'en prit que neuf, pour former avec lui le nombre de dix personnes assigné par le chemin de fer pour la contenance d'un compartiment de deuxième classe. De même pour le contingent des neuf filles, qui fut fourni par l'école de la rue Milton.

Les deux groupes étant ainsi formés, on dirigea les garçons vers Chaumont, à 345 mètres d'altitude (plus de 300 mètres au-dessus de Paris); les filles furent envoyées à Luxeuil, dont la situation était aussi favorable et qui leur offrait en outre, gratuitement, le bienfait de ses eaux minérales. A Chaumont, les garçons furent logés gratis dans l'École normale des instituteurs primaires, que les vacances avaient laissée libre, et on leur donna au prix coûtant la solide nourriture dont se contentent les élèves-maîtres. A Luxeuil, les filles furent hébergées par une institutrice libre, qui sut les nourrir aussi bien à très bon compte et qui leur prodigua, de plus, des soins véritablement maternels. C'est là que M. Cottinet eut le plaisir de voir consommer une tarte gigantesque, la troisième de la semaine, et quand, le lendemain matin, il assista au premier déjeuner :

« De même, dit-il, que le Psalmiste s'étonne de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois, je m'étonnai de la quantité de tartines beurrées que contiennent les estomacs de petites filles. A ce régime, l'embonpoint et la fraîcheur du teint s'accentuaient déjà au terme de la première quinzaine; la seconde devait parachever l'opération. Deux enfants qui étaient arrivées affectées de plaies profondes et invétérées, avec inflammation de l'os, l'une à la mâchoire, l'autre à la jambe, allaient repartir guéries et cicatrisées. Les bains et les applications de boue minérale, les vins toniques prescrits par le docteur Tillot, les pansements intelligents et répétés de Mlle Mercier, la cuisine riche de Mlle Bonvalot, l'air, le soleil, la gaieté allaient compléter ces cures difficiles. Oui, la gaieté aussi! Cet élixir suprême, ce trésor de notre race, la gaieté, dont l'absence sur un jeune visage est l'ombre même de la mort, elle éclatait sur ceux-là à toute heure, sans raison, sans prétexte, comme une floraison de vie. »

Et on riait à Chaumont comme à Luxeuil! Et, à Luxeuil comme à Chaumont, on faisait de bonnes promenades dans les bois, on cueillait des fleurs, des mûres, des noisettes!... Oh! les fleurs et les noisettes! il n'est guère question que de cela dans le journal que j'ai sous les yeux, — car on avait imposé à nos voyageurs, comme unique travail intellectuel, la rédaction d'un journal de vacances relatant minutieusement l'emploi de chaque journée écoulée. Les enfants y consignaient, avec les témoignages naïfs de leur joie, les innombrables notions acquises par eux sur la vie des champs et les industries rustiques ainsi que leurs observations sur les divers établissements visités : moulins, filatures, fabriques de gants, abattoirs, chantiers, etc.

Mais, au fait, si je vous donnais un extrait de ces mémoires sans apprêt et, en maints passages, sans orthographe? Vous comprendriez mieux ce que je veux dire.

Voici, par exemple, une page détachée du journal de Mlle Georget (douze ans), qui nous raconte leur grande excursion de Luxeuil à Plombières :

« Le matin, nous nous sommes levées à six heures. Nous sommes parties un peu avant l'heure, parce qu'il y avait à faire un *billet collectif* (un billet de chemin de fer accordant une réduction de prix pour l'institutrice et ses élèves). Nous sommes montées dans un wagon où nous étions toutes seules. Nous avons changé de train à Aillevillers. En allant, nous avons aperçu des forêts qui étaient à côté l'une de l'autre, et aucune n'était de même couleur. Nous sommes arrivées à Plombières; la gare est très gentille; nous avons aperçu une petite cascade dont l'eau écumait tant que l'on aurait dit du lait.

« Nous sommes montées par un petit sentier qui conduit à une terrasse. De là on apercevait toute la ville et une petite chapelle qui se trouve sur une hauteur voisine. On voit aussi le cimetière, qui paraissait tout petit parce qu'il était très haut.

« En allant, nous avons ramassé quelques pommes vertes que Mlle Mercier nous a fait jeter, et nous nous sommes dirigées vers la feuillée Dorothée. Après une heure de marche, arrivées au milieu d'un bois, nous avons aperçu les montagnes des Vosges, qui paraissaient être de la neige et qui n'étaient autre chose qu'un rayon de soleil qui tombait sur les arbres couverts d'un léger brouillard, et la verdure qui faisait un effet superbe.

« Arrivées à la feuillée, nous nous sommes assises dans un petit chalet qui était fait d'écorce d'arbre, dont la mousse était encore après. De là nous voyions le val d'Ajol, vallée immense; au milieu passe le chemin de fer et une petite rivière qu'on appelle la Combauté. Après le déjeuner, nous avons bien examiné le val d'Ajol. Au déjeuner, nous avons mangé deux miches de pain, et la dame a trouvé que nous mangions beaucoup... »

Arrêtons-nous là, quoique la narration continue. Mlle Georget nous décrit encore une belle fontaine et une église « bâtie en petit sur le modèle de Notre-Dame de Paris », puis plusieurs vitraux de cette église; « entre autres, saint Antoine et son cochon, qui représentait le diable tentant saint Antoine ». Elle a remarqué aussi l'orgue, « qui est bien moins joli que celui de Luxeuil ». A l'établissement des bains de Plombières, elle a compté le nombre des piscines, des appareils à douche et des baignoires, celles-ci construites « pour donner de la distraction aux personnes qui ne peuvent pas aller en piscine »; elle a constaté, en outre, que le salon de conversation est « un peu démeublé ». Après quoi, elles sont descendues dans le parc. Mais là, malgré les deux miches de pain dévorées à la feuillée Dorothée, la faim les a reprises. « Nous sommes retournées sur nos pas pour chercher un boulanger; n'en trouvant pas, nous sommes

entrées chez un pâtissier pour acheter une brioche de vingt sous; ce qui fait que nous avons donné chacune deux sous. » Ainsi il n'y a pas de boulanger à Plombières! Les petites filles qui ont faim sont obligées de se nourrir de brioches... Quelle révélation!

***

Est-ce le côté pittoresque et *littéraire* de cette entreprise qui m'a séduit? Peut-être bien. En tout cas, elle a le grand mérite d'être *tangible*. J'avoue ma prédilection pour les œuvres qu'on peut suivre de près, qui se développent sous vos yeux, dont les bienfaits vous sont connus et dont les résultats peuvent se calculer presque sûrement d'avance. Certes, la charité a beaucoup à faire : il y a, il y aura toujours de profondes misères à soulager, et je ne vais pas opposer le joli projet des administrateurs du IXe arrondissement aux vastes conceptions des philanthropes qui opèrent en grand. Mais nous ne connaissons qu'à peu près et par ouï dire les infortunes auxquelles ces philanthropes ont su ou veulent remédier, tandis que nous avons pu voir passer devant nous les dix-huit enfants qu'on a emmenés à Chaumont et à Luxeuil; nous les avons vus partir hâves, malingres, harassés; nous les voyons revenir reposés, solides, bien portants.

Nous savons aussi ce qu'on a dépensé pour eux et comment on l'a dépensé. Les comptes du délégué des écoles sont bien nets. La dépense totale du groupe des filles s'est élevée à 1036 fr. 70 c., soit, par personne, à 103 fr. 67 c. pour 32 jours, c'est-à-dire à 3 fr. 25 c. par jour et par tête. Les garçons — qui le croirait? — ont dépensé un peu moins : leur dépense totale, y compris les honoraires du surveillant, est de 852 fr. 65 c., soit, par jour et pour chacun, 2 fr. 42 c. Ainsi, pour la modique somme de 2 fr. 40 par jour, mon petit ami Paul aurait pu se donner la joie d'envoyer le pauvre Édouard dans les Vosges. Comme il eût mieux joui alors de ses vacances! C'est ce qu'ont pensé sans doute les enfants riches dont j'ai vu les noms sur la liste des souscripteurs, et c'est ce sentiment de fraternité, si frappant dans l'œuvre des colonies scolaires, qui me la fait aimer plus encore.

Ajoutez qu'on ne craint pas de nous donner le détail des dépenses faites, voire des menues dépenses imprévues ou extraordinaires : on a acheté pour les filles 1 fr. 45 de papier à lettres, et on a payé 18 fr. 15 c. pour leurs timbres-poste et leurs dépêches, tandis que les timbres-poste des garçons n'ont coûté en tout que 1 fr. 50! Les filles, plus bavardes, ont plus écrit que les garçons. Et puis elles ont demandé du lait en surplus — pour 11 fr. 40 c. de lait! — et il leur a fallu du vin de quinquina — pour 10 fr. de quinquina! — Enfin, elles ont acheté un *Guide* des Vosges moyennant 9 fr. (ça, c'est du luxe!) et elles ont donné 1 fr. 50 à l'église. On les note, ces frais d'église, au risque de scandaliser les contribuables ennemis de la religion et d'éloigner les souscripteurs intransigeants. Voilà ce qui s'appelle être consciencieux!

Trouverait-on autant d'ordre dans les comptes des hommes généreux qui, en ces derniers temps, ont fait appel à la charité publique en faveur de nos « frères étrangers » et qui, pour être mieux entendus, ont organisé des fêtes aussi bruyantes que coûteuses? Je ne me permets pas de juger la question; je la pose.

***

Le rapport de M. Cottinet ne nous donne pas seulement le compte et l'emploi de l'argent dépensé; il évalue aussi, très exactement, les bénéfices recueillis dans la constitution physique de nos voyageurs.

On les a pesés au départ de la colonie, au retour, et deux mois après la rentrée à l'école. On a constaté ainsi que les filles avaient engraissé beaucoup plus que les garçons: elles ont gagné en moyenne 3 kil. 724 grammes, tandis que la moyenne du poids des garçons n'a été accrue que de 1 kil. 86 grammes.

En revanche, l'accroissement du périmètre thoracique a prédominé chez les garçons: il a atteint chez eux douze fois la moyenne assignée par Pagliani aux enfants de leur âge, c'est-à-dire qu'ils se sont développés en un mois de seize millimètres, juste autant qu'ils auraient dû se développer dans l'espace d'une année si la démographie n'est pas une science trompeuse. Les filles, elles, ont seulement doublé la moyenne de l'accroissement normal. Nous ne parlons que du thorax. Pour la taille, les résultats ont été à peu près identiques : les filles avaient gagné trente-six millimètres de hauteur après les trois mois observés; les garçons n'ont poussé que de trente-trois millimètres, soit cinq fois plus qu'il n'aurait fallu, toujours au dire de Pagliani.

Il n'y a pas à discuter avec ces chiffres. M. Cottinet a pris la peine de les relever sur des tableaux imprimés à la fin de son rapport. Je vous le répète : il est complet, ce rapport. Quand on l'a lu, on sait tout. On ne le relit que pour son plaisir.

Mais je ne voulais lui consacrer qu'une centaine de lignes et, entraîné par mon sujet, je ne m'aperçois pas que cette simple chronique atteint les dimensions d'un article de fonds! Il faut abréger : M. Cottinet demeure 22, rue de la Chaussée-d'Antin; c'est à cette adresse ou à celle de M. Émile Ferry, l'excellent maire du IXe arrondissement, que vous pourrez envoyer vos souscriptions...

Oui, j'entends bien: on vous a déjà beaucoup sollicité pour d'autres œuvres non moins utiles, et, si vous ne demeurez pas dans le IXe arrondissement, vous n'avez pas de motifs pour favoriser une institution qui lui est particulière. Mais aussi je ne la signale que parce qu'elle est actuellement la seule de cette espèce. Que d'autres maires suivent l'exemple qui leur est donné par M. Émile Ferry, et nous nous associerons de même à leurs efforts. En attendant, il faut aider les premiers pionniers, ceux qui ont ouvert la voie et qui y persévèrent. Quand ils auront réussi tout à fait, quand ils pourront envoyer à la montagne non plus 18 enfants en tout, mais 18 par école — 180 pour l'arrondissement, — on se remuera aussi dans les autres quartiers et il n'y aura plus de jaloux, plus de malheureux. Tous les petits anémiques de Paris, riches ou pauvres, auront reçu leur provision d'air et de soleil!

*
* *

Un mot encore, une simple mot pour finir. Dans la liste des premiers souscripteurs, je vois figurer deux anonymes dont un « de l'Académie française ». Il ne faut pas d'anonymes, qu'ils soient de l'Académie française ou non. Ne rougissons pas de faire le bien; donnons notre nom avec notre argent: si le nom est honorable, il doublera la valeur de l'offrande, car il servira à en appeler d'autres.

Ces générosités qui se cachent ont un autre inconvénient : elles favorisent les abstentions des avares ou des égoïstes qui peuvent passer comme ayant souscrit anonymement. Non! que tout le monde se nomme; que chacun donne ouvertement suivant ses moyens; on ne refuse ni les pièces blanches, ni les gros sous, ni même les billets de banque.

Et puis, si les bienfaiteurs anonymes se cachaient sérieusement, s'il était impossible de découvrir leur identité, j'admettrais encore qu'ils dérobassent leurs bienfaits sous ce voile impénétrable. Mais on les aperçoit presque toujours au travers du voile, même lorsqu'ils n'ont pas soin de se démasquer eux-mêmes, comme le brave homme dont on m'a raconté l'histoire.

Cet homme donnait tous les ans une somme assez ronde au bureau de bienfaisance de sa commune, à la condition que son nom ne serait pas divulgué. On s'était conformé à son désir et la somme ronde revenait toujours au chapitre des recettes sous cette rubrique : *Don d'un anonyme.* L'anonyme croyait peut-être qu'à la faveur de quelques indiscrétions, le bruit de sa persistante générosité se serait bien vite répandu; mais il n'en était rien, ou du moins cette générosité n'était connue et appréciée que dans un cercle très restreint. Las d'attendre vainement une manifestation plus ou moins spontanée de la reconnaissance publique et ne pouvant se décider à livrer son nom avec son offrande — car alors les ignorants auraient cru qu'il souscrivait pour la première fois et que les bienfaits du donateur masqué devaient être attribués à un autre, — notre homme s'avisa d'un moyen ingénieux pour frapper l'attention populaire. Il envoya son offrande habituelle, avec la mention habituelle : *Don d'un anonyme;* mais il y ajouta cette parenthèse insidieuse : *Le même que l'année dernière!*

Voilà mon anecdote.

Les personnes qui voudraient néanmoins contribuer à l'œuvre des colonies scolaires sans se nommer auraient un moyen de se faire pardonner leur incognito : c'est de s'inspirer de cet exemple en déclarant qu'elles souscriront *de même* l'année prochaine.

ABRAHAM DREYFUS.

LETTRES A UNE HONNÊTE FEMME

*Madame Antoinette de X****
à la Hestrée (Oise).

Juin 1884.

Il y a bientôt un mois que vous êtes partie : un des mois les plus longs de ma vie. Partout et toujours ma pensée vous accompagne.

Les yeux fermés, les yeux ouverts, je revois la maison paisible. La bonne fée aux lèvres pourprées, aux cheveux éternellement ensoleillés, y va et vient, bonne et souriante. Elle m'apparaît souvent énervée, s'étirant sur le velours et la soie, essayant doucement ses griffes... et les rentrant tout aussitôt.

Je rêve au pavillon perdu dans le feuillage, vers lequel on se dirigeait le soir à pas lents. A peine échangeait-on deux paroles en route. De temps en temps elle levait les yeux pour admirer le ciel brodé d'étoiles.

J'entends sa voix; elle me berce. Je touche le fin bout de ses doigts; ils me brûlent. Anxieux, j'attends ses ordres comme un bienfait, et je lui suis reconnaissant si je l'ai satisfaite.

Je marche à ses côtés dans un monde dont elle seule connaît et garde les frontières. Chaque fois, on lui laisse sa vie au départ; on la reprend au prochain contact de sa main. Lorsque au retour son regard vous touche, c'est comme un feu qui vous pénètre et vous ressuscite.

Quoi qu'il advienne, quelle que soit la durée de ma vie, je conserverai le souvenir de chacun des instants que vous m'avez gardés. Conservez-le de même. Vous le pouvez sans que jamais une ombre passe sur votre front.

Toute-puissante amie, je vous salue.

Je fais plus que partager votre avis sur la charité..., surtout en ce moment où trois faussaires maltraitent dans ma cour une harpe, une clarinette et un trombone. Les misérables calomnient Gounod pour le quart d'heure. Les servantes, charmées, sourient, assises sur le rebord de la fenêtre de toutes les cuisines. Exaspéré, je me jette sur mon lit, au plus profond de l'appartement, et y demeure la tête sous l'oreiller. Savez-vous que les concierges ont tant pour cent sur les recettes?

Le jour du grand prix de Paris, j'ai constaté l'existence d'un nouveau corps de mendiants: celui des culs-de-jatte à cheval. C'est sérieux, ce que je vous dis là. De hideux fragments humains, bouclés sur des chevaux de louage, parcouraient la foule, la casquette au poing, bousculant ceux qui ne les satisfaisaient pas. L'indigence a sa cavalerie. Ça marche! ça marche!

Je connais..., tout le monde connaît certaine mendiante qui exerce pour tuer le temps. Elle a un violon et n'en joue pas, une sébille et ne la tend pas. Jamais elle ne sollicite les passants. Tous les matins elle lit *le Figaro,* auquel elle est

abonnée. La bande, que j'ai ramassée, m'a révélé son nom et son adresse. De dix à onze heures le soleil gagne la place qu'elle occupe. Elle plie alors son journal de la plus ingénieuse façon et s'improvise un abat-jour qui me paraît avoir, cette année, inspiré les marchandes de modes. Son mari est boulanger; elle a deux fils au collège..., un par jambe de bois. Elle n'habite pas toujours au premier au-dessus de la crotte, non! Elle occupe, au troisième, place de la Madeleine, un appartement qui passe pour confortable. Elle reste chez elle le vendredi, et sur son pliant, au coin du boulevard, le reste de la semaine.

N'êtes-vous pas indignée lorsque vous voyez de grands gaillards, valides, forts et dégourdis, traîner de petites charrettes dans lesquelles des infirmes demandent l'aumône? Encore des non-valeurs que la charité encourage. Pourquoi ces gars-là ne poussent-ils pas la charrue? Pourquoi ne demandent-ils pas un fusil si la bêche leur fait peur? Tous ces parasites vivent du trop-plein de la charité. A Sparte, on eût annulé la non-valeur et enrôlé le fainéant.

Tout se ligue pour déshonorer la charité. Ces jours-ci, on l'a traînée à la tribune, mise à nu et houspillée de la belle façon. Ne se mêle-t-elle pas de faire de la politique, d'intervenir dans les élections? Les sous qu'on lui destine font fausse route et tombent dans la tirelire électorale.

Dans votre dernière lettre, vous vous êtes attendrie sur les musiciens qu'elle dévalise : que dire des peintres qu'elle pressure? Il ne faut, en somme, pour faire un tableau, qu'un châssis de bois blanc avec un petit morceau de toile cloué dessus, un peu d'huile et quelques couleurs. Il n'y a pas à se gêner pour demander cela. L'œuvre vaut 500, 1000, 2000 francs. Elle échoue dans quelque vente de bienfaisance et s'y vend 500, 100 ou 50 francs. Souvent l'artiste la pousse et la rachète pour ne pas être coté trop bas.

Les auteurs dramatiques, eux, abandonnent leurs droits sur la recette. De quel droit en toucheraient-ils?

Les artistes sont les vaches à lait de la charité. Il faut voir de quels doigts expérimentés on les trait dans le monde!

Londres ne se contente pas de lever des bataillons de fillettes, que je crois convaincues, et de les envoyer en croisade sur le continent, les vouant, chez nous du moins, à une tâche aussi ridicule que stérile, Londres inaugure chez lui un nouveau mode de *merciful association* qui va empêcher de dormir bien des apôtres « pschut » et « vlan »!

Depuis quelques jours, donnant l'exemple, lord Sommerset parcourt les rues en tenue de bal, le pardessus entr'ouvert, la boutonnière fleurie, suivi d'un valet de chambre en culotte courte et bas de soie.

Le maître tend aux passants une aumônière; le serviteur traîne un piano mécanique. Sur l'aumônière, les armes du noble lord sont brodées; sur le piano, une pancarte est attachée. Sur l'écu somptueusement encadré, les *émaux* réjouissent l'œil, les *pièces* et les *meubles* se disputent la place; sur l'affiche, ces mots sont écrits en grosses lettres : FOR CHARITY.

Quand la route est mauvaise, l'élégant pèlerin pousse à la roue. Quand un logis de bonne mine le tente, il s'arrête. Le valet « tourne la manivelle »; le maître sonne et réclame quelques secours pour les indigents.

Lord Sommerset est un beau cavalier de vingt-huit ans, élégant et de fière mine. Dimanche dernier, dans tous les carrefours de Londres, des éventaires ont dû être dressés, tenus par des quêteurs et des quêteuses de distinction, *in fiocchi*.

L'avouerai-je? Cela ne me plaît pas. Tout se fait à outrance, le bien et le mal; aucune mesure n'est gardée. Les niveaux changent, l'écart demeure le même. Tant pis!

Partout on augmente les besoins, on excite les appétits. Nulle part on ne modère les désirs, on ne rend aux satisfactions saines leur réelle valeur, on ne se préoccupe des exigences légitimes. Tant pis! tant pis!

Puisque je suis encore sur le terrain de la charité, laissez-moi vous parler de certain usage, que je préfère ne pas qualifier, et qui a pris naissance dans « le meilleur monde ».

Madame Z... vous adresse une lettre imprimée au bas de laquelle elle trace quelques lignes pour vous prier d'assister au sermon de charité qui sera prononcé le..., à..., au profit de l'*Œuvre des Petits ramoneurs bas-bretons*, et à la suite duquel elle quêtera. Bien convaincue que vous ne vous rendrez pas à son « aimable invitation », elle ajoute : *Madame Z... sera reconnaissante de la moindre offrande.*

La bienfaitrice des *Petits ramoneurs* vous a offert dans le temps une tasse de thé : il faut vous exécuter. Vous lui écrivez donc un billet plein de cœur et d'esprit dans lequel vous glissez une pièce d'or quelconque, et vous portez le tout à domicile.

Le concierge prend le pli et vous arrête :

« Il y a de l'argent là-dedans?

— Il y a de l'argent.

— C'est pour la quête?

— C'est pour la quête.

— Attendez. »

Le secrétaire des commandements de Mme Z... pose son plumeau, son torchon, et vous remet une carte de visite sur laquelle une femme de chambre a écrit :

Avec tous ses remercimens.

La politesse est faite, le tour est joué.

Qu'en pense Mme de Bassenville? Je me plais à la croire indignée.

C'était l'autre jour *vendredi*, 13.

J'ai pu constater à quel point les athées sont superstitieux. A-t-on jamais vu contradiction pareille?

Ils admettent sans trop s'en rendre compte, ces fanfarons, l'intervention du surnaturel, et ils contestent au Créateur toute participation à la création.

De quelles sphères viennent-ils, ces lutins, ces gnomes, ces farfadets toujours à l'affût, qui interviennent lorsque le sel tombe, que nous avons posé le pain à l'envers ou placé les couteaux en croix? Qui leur a imposé la tâche ridicule qu'ils accomplissent? A quel Tout-Puissant obéissent-ils? Quelle est leur origine? Quel est leur but? Peut-être des-

cendent-ils des ouistitis du Paradis. Nous descendons bien des mandrilles !

Et dire que cette petite religion de poche dont le principe est la taquinerie a ses adeptes convaincus qui passent dédaigneux devant la crèche !

Refuser à Jésus toute mission divine et trembler le vendredi, jour de sa mort; ne se rappeler de la Passion que le coup de coude donné par Judas à la salière, le jour de Pâques et le nombre des convives, c'est à n'y rien comprendre.

Notre imagination est vite rassasiée par le réel. C'est bien sec, le positif; il est bon de le beurrer d'un peu d'incompréhensible, d'un peu de prodigieux. Il semble que nous soyons à l'étroit dans ce monde. A peine dans l'antichambre, nous attendons qu'on nous ouvre la porte du salon, où l'hôte nous fêtera.

Tout en nous tend à faire l'école buissonnière. L'immédiat ne nous satisfait que peu de temps, et nos yeux se dirigent vite vers l'horizon pour en scruter la brume. Ce qui nous tente, c'est moins le taillis fleuri que ce qu'il cache. La vie est peu de chose auprès de ce qu'elle prépare.

Faire du progrès une loi constante, immuable, et donner à toutes choses la putréfaction pour apothéose, a-t-on idée de cela?

Quel rêve! La mer est croupie et puante; la terre est stérile. Les étoiles pourrissent dans le ciel terne. La voie lactée tombe en poussière. L'air n'est plus respirable et, des astres en décomposition, il pleut des vers, des cloportes et des larves. Fi! j'aime mieux le Jugement dernier.

Comment! j'aurai travaillé, aimé; j'aurai cherché le bien, tenté le mieux; j'aurai combattu avec courage; vaincu, je me serai résigné, pour en venir à quoi? à pourrir dans un trou au profit des *tœnioïdes*, des *trématodes*, des *nématoïdes* et des *trichines*..., un tas de sales bêtes que je n'ai jamais vues? Et sur ma tombe on écrirait : « Rien au delà! » Allons donc!

Avoir été Homère, Socrate, Alexandre, César, Cléopâtre, Charlemagne, Jeanne d'Arc, Michel-Ange, Louis XIV; avoir été Louis XVII, Bonaparte et M. Thiers; avoir écrit *la Légende des siècles*, avoir percé l'isthme de Suez, avoir dompté la rage, avoir, qui plus est, vécu ignoré, pratiqué toutes les vertus, subi sans amertume toutes les douleurs, pour, en fin de compte, servir d'engrais à deux mètres cubes de terre? Allons donc!

Et vous appelez cela monter en grade! Ne dirait-on pas que Dieu... ou la nature... (avec un grand N, si vous voulez) avaient besoin de cet illustre fumier pour faire pousser ses roses et ses lentilles!

Quelle faillite! quelle banqueroute!

Il n'y aura entre le chien et moi... (je suis poli) que cette différence : mort, on m'appellera « cadavre »; le chien ne sera que « charogne ». A la vérité, mon décès grossira les bénéfices d'une Compagnie monopolisatrice entre les mains de laquelle il me faudra passer. Ce dédommagement est impuissant à me satisfaire.

Il me faut mieux et j'aurai mieux.

S'il en était autrement, je crois que je trouverais la force de crier du fond de mon tombeau, et de façon à être entendu, je vous assure : « Mortels, on vous trompe, on vous vole, on vous dupe. A votre tour, tuez, volez, dupez, trahissez, si tels sont votre profit et votre bon plaisir. Brutes vous êtes, vivez en brutes! » — Mais, soyez tranquilles..., vous ne m'entendrez pas.

C'était donc un *vendredi*, 13.

Dans les gares, les salles d'attente étaient désertes.

Dans les mairies, la salle des mariages était close.

C'était cependant une belle occasion pour voyager et entrer en ménage!

La capitale de la libre-pensée est superstitieuse en diable. Quels drôles de gens, ces athées!

Les uns rient du soldat qui marche au feu une médaille bénite au cou, qui ne s'assoiraient pas à une table de jeu sans un fétiche.

Les autres tonnent contre les goutteux qui se trempent dans l'eau de Lourdes, et rien ne les déciderait à commencer un traitement le 13 ou le vendredi.

Ceux-là se moquent du scapulaire, qui portent un trèfle à quatre feuilles ou un morceau de corde de pendu dans une poche spéciale.

Qu'est-ce que cela peut faire à un franc libre-penseur de s'asseoir treizième à table, s'il a ses coudées franches et si le dîner est bon?

Pourquoi se troubler lorsqu'une salière tombe, si l'on n'appréhende pas l'intervention d'une force inconnue, d'un être impalpable, invisible, quoique présent? ce qui est absolument irrationnel.

Cette foi universelle, avouée ou cachée, dans le merveilleux, ce besoin général de se jeter dans l'inconnu, suffiraient à prouver que tout n'est pas concentré pour nous entre le berceau et le cercueil.

Qu'y a-t-il au delà de la mort? Je l'ignore et dois l'ignorer. Si mon cerveau, organe imparfait, pouvait le concevoir, cet idéal ne pourrait être qu'imparfait comme lui. J'en veux à ceux qui me décrivent un Paradis plein de harpes. Je n'aime pas la harpe..., cela m'agace.

M. de Maistre voit dans la superstition « quelque chose qui est *par delà* la croyance légitime », une tendance vers l'inconnu, un réel encore irrévélé...

Pardon, amie; je dépasse les limites de mon programme. Fervente et recueillie comme vous l'êtes, vous devez avoir horreur de la superstition, cet acarus religieux. Vous m'excuserez, n'est-ce pas?

J'ai été, ce matin, je l'avoue, indigné par certain prospectus que l'on m'a adressé. Chaque fois que je vois la spéculation déshonorer, travestir les choses sacrées, je ne sais plus où j'en suis. J'ai une même horreur pour le commerce des cordes de pendu et pour celui des eaux miraculeuses. L'exploitation des crus religieux m'exaspère. N'était-ce pas assez déjà de la chartreuse verte, de la trappistine, de la bénédictine? fallait-il que l'on y ajoutât le Lourdes 67 et la Sallette 74, qu'on les débitât au litre ou en bouteille avec remise de 5 pour 100 pour les consommateurs fervents qui prennent une caisse de 25 flacons? N'ai-je pas entendu dire :

« N'achetez pas votre eau de Lourdes rue du Cherche-Midi. Ma tante en a pris là dernièrement. Elle n'en a pas été contente. »

Jésus a-t-il donc perdu le grand fouet dont il s'est servi sur les marches du Temple?

Au revoir, amie. Priez pour les Parisiens.

Jean.

Monsieur Jean Quatrelles,
36, rue des Linottes.

Paris.

Juin 1884.

Je me rendais à la messe quand on m'a remis votre lettre. Elle est arrivée fort à propos. J'ai prié pour les Parisiens, comme vous me l'avez demandé. J'ai surtout prié pour vous qui en avez terriblement besoin.

Vous êtes un bien excellent homme et je vous aime comme vous le méritez... Non, ce ne serait pas assez : je vous aime plus que vous ne le méritez. Mais que vous avez donc une façon exaspérante de dire les choses! On partage votre sentiment avant de vous avoir lu, et l'on se demande après si l'on a bien son bon sens. Vous parlez de tout à la parisienne, avec une légèreté qui souvent me déconcerte.

Vous ne m'en voulez pas d'être sincère, mon ami Jean? Cette sincérité vous réserve, d'ailleurs, bien des compensations méritées.

Je suis absolument de votre avis : la superstition m'indigne autant que la religion pure m'enthousiasme. Elle est à la vraie dévotion ce que la physique amusante est à la science chérie de Newton..., avec cette différence qu'elle n'est jamais amusante. Ce n'est pas une raison pour en parler comme vous le faites. Je déteste que l'on traite avec ce sans-façon les sujets sacrés. Je ne trouve pas drôle du tout que l'on travestisse et déshonore tant de sentiments consolants. Je lis vos lettres jusqu'au bout, parce qu'elles sont écrites pour moi seule; et puis j'espère toujours que vous me dédommagerez. Je fermerais le volume dans lequel ces mêmes phrases seraient imprimées.

Pourquoi m'avez-vous envoyé un livre intitulé *Blasphèmes?* Vous ne vous êtes pas imaginé que j'allais lire cela, je suppose? Je veux croire que c'est très beau puisque vous me le dites. Pourquoi employer à insulter Dieu ce génie dont seul il dispose et dont il fait si rarement largesse? C'est mal reconnaître un bienfait.

Je ne veux pas ouvrir ce livre. Pourquoi l'ouvrirais-je?

Je l'avoue, je serai infiniment plus reconnaissante à celui qui me prodiguera les illusions consolantes, qui m'inspirera des vertus souriantes dont tous les miens ressentiront les bons effets; à celui qui me fera aimer la vie et sourire à la mort, que je ne pourrais l'être à ce révélateur effroyable qui m'abreuvera de vérités malfaisantes, décevantes et malsaines, fatales à tous, qui m'inspirera le dégoût de la vie et la peur de la mort.

Quels sentiments réserverai-je, à plus forte raison, à celui qui tentera de me dégoûter du bien et des vérités éternelles?

L'amour de l'art ne saurait justifier une atteinte à l'amour, bien autrement puissant et respectable, de la vérité et de l'humanité.

Le blasphème est un acte fou ou criminel, suivant que le blasphémateur s'adresse à un Être suprême dont il nie l'existence ou à un Sauveur dans lequel il a foi.

Insulter Dieu est criminel.

Tirer sur le ciel vide est absurde.

Que de fois n'ai-je pas entendu citer avec enthousiasme cet athée qui, se campant le poing sur la hanche, le nez en l'air, la montre à la main, avait donné deux minutes et demie à Dieu pour le foudroyer..., le temps de cuire un œuf. Cette offre gracieuse n'ayant pas tenté le Créateur, mon athée en déduisait que le ciel est vide.

Entre la coupe et les lèvres s'il y a place pour le malheur, entre le crime et le châtiment Dieu a voulu qu'il y eût toujours place pour le repentir.

Au revoir, mon ami Jean. Si je suis un peu trop campagnarde, excusez-moi. Je vous pardonne, en revanche, d'être trop Parisien.

Antoinette.

QUATRELLES.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Dans la séance du 14, le Sénat a rejeté le projet de rachat des canaux de Gisors et du Drot, à la majorité de 138 voix contre 105. — Le 16, lecture du rapport de M. Denormandie tendant à ne pas autoriser les poursuites demandées contre M. Tenaille-Saligny; le 17, les conclusions de ce rapport ont été adoptées à l'unanimité. — Le 19, a commencé la seconde délibération de la loi sur le divorce, combattue par MM. Chesnelong et Lenoël et défendue par MM. de Marcère et Naquet. Le paragraphe qui consacre le principe même du divorce a été voté par 158 voix contre 115.

Chambre des députés. — La Chambre a continué l'examen de la loi sur le recrutement militaire. Elle a consacré toute la séance du 14 à la discussion de l'amendement de M. de Lanessan sur la libération anticipée après examen. Après avoir entendu MM. de Lanessan, Paul Bert, de Roys, Récipon, Laisant, Ribot et le ministre de la guerre, elle a rejeté l'amendement par 293 voix contre 201. — Le 16, elle a rejeté par 283 voix contre 118 l'amendement relatif aux élèves de l'École polytechnique, de l'École forestière et de l'École normale supérieure. — Le 17, a été adopté, par 374 voix contre 158, un amendement de M. Vacher qui fixe la taille obligatoire du soldat à 1 mètre 54. L'article 38, qui fixe à trois ans la durée du service militaire, a été voté par 423 voix contre 48, malgré les efforts de M. Francis Charmes. — Le 19, une suite d'amendements de MM. Garnault, Ténot, Reille, Tézenas, ont été rejetés. L'article 42, qui rattache au ministère de la guerre les troupes coloniales, a été voté par 322 voix contre 124. La Chambre s'est arrêtée à l'article 48.

Autriche-Hongrie. — Voici les résultats connus des élections législatives qui ont commencé en Hongrie le 12 juin : 224 libéraux; 57 membres de l'Opposition modérée; 67 mem-

bres des partis extrêmes ; 16 nationalistes ; 17 antisémitiques ; 11 indépendants.

Belgique. — La crise ministérielle est close. Les principaux membres du nouveau cabinet sont : M. Malou, président du conseil, aux finances ; M. Bernaert, à l'agriculture ; M. de Moreau d'Andoy, aux affaires étrangères ; M. Jacobs, à l'intérieur et à l'instruction publique.

Espagne. — Le ministre des finances a soumis le 13 juin à la Chambre des députés le projet du budget pour 1884-1885. Les recettes sont évaluées à 880 331 420, et les dépenses à 880 306 937 pesetas.

Bulgarie. — Résultat des élections législatives : 45 libéraux, 11 conservateurs, 20 radicaux, 22 Turcs, 50 inconnus. A Wratza et à Widdin, des rixes sanglantes ont empêché les élections.

Égypte. — Le gouverneur de Donjola a confirmé, à la date du 14 juin, la prise de Berber.

Cochinchine. — Le gouvernement de la Cochinchine a obtenu la remise à la France de l'administration du royaume de Cambodge. L'esclavage est aboli. Une liste civile provisoire de 300 000 piastres est créée en faveur du roi Norodom.

Nécrologie. — Mort de Mgr Maret, archevêque de Lépante, primicier de Saint-Denis ; — de M. Gueullette, ancien évêque de Valence ; — de M. Gaudin, député de Nantes ; — de Droysen, l'éminent historien berlinois.

Faits divers

La Belgique est, de tous les États du continent, celui qui a le plus d'ecclésiastiques, eu égard au chiffre de la population. Sur 5 200 000 habitants, on comptait en Belgique, au 31 décembre 1880, 6062 prêtres, 4120 moines et 21 242 nonnes. Il est probable que ces chiffres sont aujourd'hui plus considérables encore. De 1860 à 1880, le nombre des religieux et religieuses avait augmenté de plus de 7000, et il n'est pas probable que ce mouvement d'augmentation se soit ralenti.

— Le bruit avait couru que l'année 1885 verrait paraître des *Mémoires* de Mme Cornu, la sœur de lait de Napoléon III. M. Renan, l'un des éditeurs présumés de ces Mémoires, a répondu aux questions que lui faisait un journaliste que Mme Cornu n'avait jamais écrit de Mémoires. Les deux petits volumes déposés à la Bibliothèque nationale ne contiennent que des lettres de Napoléon III, au nombre d'environ cent cinquante et datant, pour la plupart, de l'époque de la captivité de Ham. Il n'est guère question, dans cette correspondance, que de demandes et de renvois de livres, ou des commentaires suggérés au prince par ses lectures. On n'y trouvera pas une aventure quelconque, très peu de politique.

La publication des *Lettres à Mme Cornu* aura lieu en 1885, sous la direction de MM. Renan et Duruy.

— On a offert au British Museum de lui vendre une collection de vieux livres imprimés, provenant du Japon et de la Corée.

D'après l'*Athenæum,* l'ouvrage le plus ancien est un *Dharani* bouddhiste, renfermé dans une petite pagode de bois et imprimé par ordre de l'impératrice Shiyau-toku dans la seconde moitié du VIIIe siècle. Viennent ensuite des exemplaires de quelques-uns des ouvrages bouddhistes imprimés dans les siècles suivants et des livres chinois, parmi lesquels les *Entretiens de Confucius* (1364), le premier ouvrage non bouddhiste qui ait été imprimé au Japon. Les livres de Corée sont du XVe siècle. La collection comprend aussi plusieurs manuscrits d'une beauté remarquable.

L'*Athenæum* ne dit pas quel est le prix demandé et si le British Museum a l'intention d'acheter. On aura remarqué l'âge du *Dharani* et combien l'imprimerie est plus ancienne dans l'extrême Orient qu'en Europe.

— L'ouvrage de M. Herbert Spencer sur *l'Éducation,* qui avait déjà été traduit en japonais, vient d'être traduit en chinois. Il est précédé, dans l'édition chinoise, d'une préface où le traducteur déclare avoir eu pour objet de contribuer à améliorer les conditions de l'instruction publique dans son pays.

M. Herbert Spencer commencera au mois de juillet, dans la *Contemporary Review,* la publication d'une série d'articles intitulée : *La grande superstition politique.*

— On a découvert à la bibliothèque de Breslau plusieurs lettres de Kant. L'une de ces lettres, du 7 août 1783 et ayant près de huit pages, contient des détails intéressants sur l'origine de la *Critique de la raison pure.* Dans une autre lettre, du 21 septembre 1798, il est question du dernier ouvrage de Kant, resté inachevé et qui va prochainement être publié à Hambourg par le docteur Krause.

— On annonce l'apparition, à Berlin, d'une petite *Histoire russe* écrite en vers et sous forme de satire par le comte Tolstoï.

— On a trouvé parmi les papiers d'un écrivain russe, mort aujourd'hui, beaucoup de manuscrits autographes de Pouchkine dont une grande partie sont entièrement inédits.

— La correspondance de Tourguénef paraîtra prochainement en Russie. Elle sera très volumineuse.

— Il a paru à Stockholm un volume de *Poésies en vers et en prose,* par Auguste Strindberg, qui fait beaucoup de bruit dans les pays scandinaves à cause du talent de l'auteur et, encore plus, à cause de ses idées nihilistes. Il s'y trouve, entre autres, un hymne en l'honneur de la dynamite.

— La Hollande est le pays qui possède le plus grand nombre de traductions de Molière. De 1670 à 1869, les Hollandais ont publié cent vingt-deux traductions de Molière, sans compter deux traductions en langue frisonne.

— *Severo Torelli* vient d'être traduit en hollandais.

— On a découvert à Guastalla plus de deux cents lettres signées par Charles-Quint et adressées à don Ferrante Gonzague, gouverneur de l'État de Milan et vice-roi de Sicile. On a découvert en même temps un nombre considérable de lettres de don Ferrante Gonzague à divers personnages. L'une d'elles contient la minute des négociations du prince avec les conjurés de Plaisance, qui préparèrent l'assassinat de Pierre-Louis Farnèse.

— Il est question d'imprimer une collection de trente-six lettres inédites de Silvio Pellico, écrites de sa prison du Spielberg.

Le gérant : HENRY FERRARI.

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [3245]

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

(VINGT-UNIÈME ANNÉE)

DIRECTEUR : M. EUGÈNE YUNG.

3e SÉRIE. — 4e ANNÉE (PREMIER SEMESTRE). NUMÉRO 26. 28 JUIN 1884.

DÉPLACEMENT
DE
LA QUESTION D'ORIENT

La question d'Orient se déplace. Il y a vingt ans, le nœud de la question était à Constantinople : la mer Noire était interdite aux flottes russes ; la mer de Marmara, fermée aux flottes de l'Occident. Demain, il en sera des Dardanelles comme de la Rome de Sertorius, qui n'était plus dans Rome : les vraies Dardanelles seront le canal de Suez ; c'est par le canal qui joint la Méditerranée à la mer Rouge que passera, que passe déjà la grande route du monde.

Quand cette route passait, hier encore, devant Constantinople, c'était l'intégrité de l'empire ottoman qui était l'un des principes fondamentaux du droit public européen. Quelque capital que soit resté ce principe en dépit des atteintes innombrables qu'il a subies, n'est-il pas évident que la première place est à la veille d'appartenir, si elle n'appartient pas déjà, à d'autres intérêts, à d'autres droits? Les diplomates, pour peu qu'ils aient quelque notion sérieuse de la politique, ne perdent jamais de vue ni les Détroits ni la vallée du Danube; mais l'attention des peuples ne se tourne-t-elle pas d'un autre côté, de préférence vers l'Égypte et tout le littoral du golfe Arabique, vers l'extrême Orient? L'ancienne question d'Orient est encore trop brûlante, la question d'Égypte est encore trop grave pour qu'on puisse avoir le désir ou le loisir de créer d'autres questions : cependant peut-on ne pas prévoir les questions nouvelles qui se préparent? Si le canal de Suez est destiné à jouer dans l'histoire de demain le rôle que les Dardanelles ont occupé dans l'histoire d'hier, si les rives de la mer Rouge voient arriver de tous côtés les avant-coureurs des nations ambitieuses, n'est-ce pas que l'avenir tient en réserve une question de l'extrême Orient qui ne sera pas moins vitale que la question d'Orient et qui se présentera avec les mêmes facteurs et les mêmes intérêts engagés dans une lutte semblable? Là, dans cette nouvelle bataille pour la civilisation occidentale et l'équilibre général des continents et des mers, le Céleste Empire ne sera-t-il pas en Asie ce que l'empire ottoman aura été en Europe? Son intégrité ne sera-t-elle pas le principe que la France et l'Angleterre, si elles sont unies, c'est-à-dire si elles sont sages, inventeront et invoqueront contre la Russie, voisine toujours gigantesque et toujours assoiffée de conquêtes?

Cette question de l'extrême Orient — la question d'Orient du XXe siècle — se forme dans un lointain très reculé; mais elle pèse déjà d'un poids considérable (si l'on observe avec attention le bassin de la Méditerranée) sur la politique des grandes puissances maritimes. Si la neutralisation du canal de Suez, préface de la neutralisation de l'Égypte, est enfin considérée par tous comme une nécessité de premier ordre, ce n'est pas seulement pour les raisons de politique traditionnelle qui ont été alléguées en pure perte pendant les incidents de 1882. Ces raisons, qui sont peut-être encore les plus importantes, ne sont pas celles qui ont retourné l'esprit public et provoqué une si vive réaction contre l'abandon de l'Égypte et le misérable délaissement de notre influence dans la vallée du Nil. Tant que le canal n'était que la route de l'Inde anglaise, beaucoup de Français ne voyaient dans l'œuvre de M. de Lesseps qu'un titre de gloire en plus pour le génie national. Aujourd'hui que le canal apparaît à tous comme la route de notre empire d'Indo-Chine — et de Madagascar, comme du Tonkin et de l'Annam, — c'est avec la conscience, toujours plus féconde, des réalités pratiques et des intérêts matériels, que l'opinion, dans son ensemble, envisage cette grande question.

La république n'aurait pas commencé en Indo-Chine la

revanche de Dupleix, que l'indépendance de l'Égypte n'en serait pas moins un article essentiel du programme de la France, en tant que puissance méditerranéenne; mais cet article, ce principe, paraîtrait-il à tous les yeux avec la même clarté irrésistible? Les intérêts que nous avions, en 1882, dans la vallée du Nil étaient tels que leur abandon restera une faute inexpiable. Mais ces intérêts n'étaient bien compris que par une minorité d'esprits perspicaces. S'ils le sont aujourd'hui par tout le monde, si plus personne n'est aveugle, c'est parce que l'expérience a montré l'étendue de la faute qui avait été commise, oui certes, — mais aussi parce qu'à la lumière de notre brillante entreprise d'Indo-Chine l'importance de ces intérêts a éclaté à tous les yeux.

L'opinion n'hésite plus, elle presse même et aiguillonne le gouvernement de la république, et celui-ci ne saurait s'en plaindre : n'est-ce pas lui-même qui a rendu à l'opinion toute sa fierté? Plus sont séduisants les horizons nouveaux qui surgissent à l'extrême Orient, plus il est essentiel, en effet, que la route qui conduit à ces rivages ne soit pas dominée à son entrée par une grande puissance hostile. Plus l'espérance s'élance vers nos nouvelles possessions, plus la raison prescrit de ne pas laisser entre les mains mêmes de nos rivaux les clefs de ces colonies. Chaque mérite que l'on découvre à l'Indo-Chine française est ainsi un argument de plus pour hâter la fin de la dictature anglaise en Égypte. Mais comment atteindre ce but? Ah! si les fautes n'étaient pas irréparables et s'il suffisait de vouloir pour pouvoir, il n'y aurait pas de doute : à défaut de la domination de la vallée du Nil, qu'avaient rêvée Louis XIV et Napoléon, le double contrôle serait rétabli aussitôt. Mais quoi? le double contrôle, qui avait hier toutes les vertus, qui a été la plus bienfaisante et la plus féconde des institutions, il n'est pareil aujourd'hui qu'à la jument de Roland. Comme elle, il est mort. Comme elle, il est impossible de lui rendre la vie. Et dès lors que devait faire un gouvernement patriote? S'asseoir *super flumina Babylonis* — ce qu'il ne faudrait pas entendre par les berges du canal de Suez, car ces berges sont occupées par d'autres qui n'ont pas précisément l'habitude des lamentations — et pleurer les malheurs passés, la révolte d'Arabi, l'imprévoyance de M. de Freycinet? Cette solution, décorée du beau nom de « politique de la liberté d'action », a été recommandée; mais comment regretter qu'elle n'ait pas été suivie? Reprendre sa liberté d'action a été, il est vrai, au lendemain des défaillances de l'année funeste, la seule solution qui fût digne de la France et qui fût habile; mais, à mesure que s'écoulaient les semaines et les mois, cette liberté d'action que la France avait reprise, ce n'était plus que la liberté illimitée pour l'Angleterre d'agir dans le Delta selon son bon plaisir. A la première défaite du Mahdi sur la frontière de Nubie, à la première défaite de M. Gladstone dans la Chambre des communes, l'Egypte aux Égyptiens devenait officiellement l'Egypte aux Anglais.

Que l'accord préliminaire qui a été conclu entre le cabinet du quai d'Orsay et celui de Saint-James doive être approuvé dans chacune de ses clauses, nous ne le croyons pas : le gouvernement de la Reine s'est en effet prétendu plus faible qu'il ne l'est; le gouvernement de la république n'a pas eu toute la conscience de sa force. Pour modifiable cependant que soit cette convention, le principe même en est excellent : neutraliser le canal de Suez et la vallée du Nil, un tel objet n'est pas seulement très raisonnable et très sensé, il est encore très noble, il est même le seul, dans les conditions présentes, qui soit vraiment digne des deux grandes nations libérales de l'Occident. M. Ferry en renonçant à la politique des vœux stériles et des regrets superflus, M. Gladstone en coupant court à des ambitions chauvines qui menaçaient la paix du monde, ont donc agi avec une égale sagesse et méritent l'un et l'autre de grands éloges. Le plan est bon ; la question n'est plus que de le réaliser.

Quand une nation comme l'Angleterre s'engage à évacuer l'Égypte dans un délai de trois ans, elle a le droit d'exiger que sa parole ne soit pas mise en doute : pour confiante qu'elle soit dans la loyauté de l'Angleterre, est-ce que la France, d'autre part, n'a pas le droit de prendre des sûretés contre une nouvelle consultation des puissances? Quand l'Angleterre promet de consacrer tous ses efforts à rétablir la paix et l'ordre en Égypte, il convient d'être persuadé de son bon vouloir; la France cependant, après l'expérience des deux dernières années, a le devoir de connaître les voies et moyens qui seront employés. Quand l'Angleterre accepte que la tutelle de l'administration financière de l'Égypte soit remise à une commission internationale, comment souscrire à une présidence permanente qui réduirait de moitié le prestige et la vertu du nouveau comité de contrôle? Quand l'Angleterre, ayant reconnu que l'Égypte devient terre internationale et européenne, voudrait être seule à garantir un futur emprunt égyptien, l'Europe peut-elle accepter une garantie qui serait la négation de la reconnaissance préalable? Quand l'Angleterre et la France comprennent de nouveau les avantages d'une entente cordiale, est-ce que la France et l'Angleterre ne doivent pas commencer par écarter toutes les obscurités qui pourraient, dans la suite, donner lieu à de nouveaux conflits?

Plus on approuve le principe qui a présidé à l'accord du 21 juin, plus on doit donc désirer que ce principe soit nettement et clairement traduit dans tous les articles de la convention. Dans l'évolution actuelle de la question d'Orient, les conditions essentielles d'une alliance vraiment féconde entre l'Angleterre et la France, c'est bien l'Égypte transformée en une Belgique africaine, c'est bien le canal de Suez promu à la dignité de Dardanelles. Nous pensons seulement que ces conditions doivent être établies comme il convient à deux gouvernements honnêtes et à deux grands peuples : sans réticences, sans arrière-pensées et en pleine lumière.

Eh bien! c'est ainsi que les choses se passeront : M. Gladstone à Londres, M. Jules Ferry à Paris en ont donné la positive assurance aux deux parlements.

JOSEPH REINACH.

LE CAMBODGE

La capitale. — Le roi, sa cour et sa famille. — La religion et le clergé.

I.

Le Cambodge, ancien royaume Khmer, se réduit, depuis le traité de 1867, à un territoire d'environ 300 kilomètres de long, sur autant de large, situé au nord et à l'est de la Cochinchine française. Sa population est d'un million d'habitants, dont plus de cent mille Chinois.

C'est la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine, sœur cadette des Messageries maritimes, qui fait le service entre Saïgon et Phnum-Penh (prononcez *Penon-Peigne*), capitale des États de notre ancien protégé, aujourd'hui notre pensionnaire, le roi Norodom Ier.

Deux fois par semaine, un paquebot neuf, à l'aménagement confortable, presque luxueux, quitte, à dix heures du soir, l'appontement situé au débouché de la rue Catinat. Le surlendemain, avant midi, on est arrivé, sans mal de mer, sans crainte de naufrage, puisqu'on ne quitte pas le fleuve, et pour la somme de cinquante-six francs, tous frais compris en première classe. La distance est de cinq cents kilomètres.

De Saïgon à Haï-Phong (Tonkin) — la comparaison me semble avoir son intérêt, — la distance officielle est de 1535 kilomètres, par mer. Le prix du passage, en première classe, est de deux cent trente et un francs. La durée du trajet de cent heures environ, escales comprises. Enfin, le voyage — du moins il en était ainsi dernièrement — n'a lieu qu'une fois par quinzaine. A certaines époques, se défier de ce que les marins nomment *les queues de typhons*.

Ceci posé, reprenons le chemin du Cambodge.

Lorsque, remontant le Mé-Kong, on sort du banc de vase, élargi chaque année, qui forme la plus grande partie du territoire de la Cochinchine, on voit le fleuve creuser enfin son lit dans du terrain pour de bon. De jolis buissons, sur lesquels court la vigne sauvage, des massifs de bambous aux troncs d'or, au feuillage charmant, bordent le fleuve large de huit cents mètres. Voici des prairies avec des fleurs, des champs où des êtres humains promènent la charrue. Les fourrés sont pleins d'oiseaux. Sur le passage du bateau, des perruches, de splendides martins-pêcheurs, des merles à tête orange, des tourterelles, des pigeons bleus, des marabouts, des canards, des pélicans s'envolent par nuées.

En même temps que la vie physique, la vie politique se manifeste davantage. Plus de ces huttes disgracieuses et isolées qui servent d'abris aux Annamites grouillants dans la vase. Voici de vrais villages, groupés autour des pagodes dont les toits superposés se distinguent au loin, sous l'ombrage des palmiers sacrés.

La race humaine change également. Au lieu de l'Annamite chétif et malingre, au teint blafard et anémique, à peine distinct de sa compagne, grâce à la chemise d'un brun sale et à la longue chevelure roulée en chignon qui les pare l'un et l'autre, voici des hommes trapus, vigoureux, au regard énergique, dont le soleil a bronzé le torse nu aussi bien que le visage. Comme pour se distinguer des Cochinchinois, qu'ils détestent et qu'ils méprisent, hommes et femmes portent les cheveux coupés courts. Celles-ci paraissent presque jolies à côté des hideuses *con-gaï* de Cochinchine, et leur costume, une courte jupe et une écharpe légère élégamment drapée sur la poitrine, rappelle de loin le pittoresque du costume indien.

Mais soudain la nappe du fleuve s'élargit et atteint six ou sept kilomètres de largeur. Nous sommes aux *Quatre-Bras*, situation presque unique au monde.

Qu'on se figure quatre nappes d'eau, de l'importance de la Gironde à Royan, se réunissant en forme d'X. La branche supérieure de droite est le haut Mékong, descendant du Thibet et de la Birmanie, et divisé en deux cours d'eau figurés par les branches inférieures, dont l'une porte notre paquebot. Le bras septentrional de gauche est un énorme canal qui sert de rigole au Grand-Lac et, par lui, de débouché à la partie nord-ouest du Cambodge, ainsi qu'à toutes les provinces non maritimes du Siam.

Phnum-Penh est situé au sommet de l'angle obtus de gauche et, certes, on ne trouve guère de port fluvial pouvant lui être comparé au point de vue de la situation. Paris avec la Seine, l'Oise et la Marne peut en donner une idée.

Supposez à Phnum-Penh un établissement français complètement installé, avec ses quais, ses magasins, ses maisons de commerce. Quel admirable comptoir d'échange pour toutes les régions intérieures de la presqu'île de l'Indo-Chine! Voyez-vous, du moins pendant les six mois des hautes eaux, les caboteurs de faible dimension y débarquant les produits ouvrés de la Chine, des Indes, de l'Europe? Voyez-vous ces mêmes navires chargeant dans cet entrepôt sans rival tous les produits indigènes amenés soit, par la gauche, des fertiles provinces qui bordent le Grand-Lac, soit, par la droite (le Mé-Kong proprement dit), des contrées boisées et métallifères qui bordent le fleuve jusqu'à Sambor? Peut-être me sera-t-il permis, dans un avenir prochain, de donner aux lecteurs de cette *Revue* un aperçu plus complet de ces richesses.

Mais, quoi qu'on puisse augurer de l'importance future de Phnum-Penh, il faut bien avouer que son aspect actuel ne répond guère à l'idée que nous avons, en Europe, de la capitale d'un royaume.

A la distance de quelques kilomètres, on aperçoit à peine une ligne brune d'habitations fort primitives, se détachant sur le fond vert des arbres. Au second plan, une élévation de terrain isolée, de deux cents pieds à peine, supporte une *stoupa* ou chapelle, dont la pyramide au profil étrange rappelle que les Khmers (c'est le nom que porta jadis la race puissante qui s'éteint aujourd'hui au Cambodge) furent des architectes fameux aussi bien que des guerriers redoutables.

La ville, peuplée de trente mille habitants, s'étale sur une longueur de deux kilomètres et présente, à chaque extrémité, des constructions plus monumentales et plus civilisées. A gauche, c'est le palais du roi; à droite, l'hôtel du représen-

tant du Protectorat, la caserne de l'infanterie de marine, le bureau de la poste et du télégraphe, l'école.

Nous sommes au mois de septembre, et la saison des pluies, qui tire à sa fin, porte le niveau du fleuve à son maximum, si bien que la nombreuse flottille des barques et des jonques amarrées au rivage est presque de plain-pied avec les maisons. Le canot qui débarque les voyageurs accoste à un terre-plein dont les allées, les fleurs et les arbustes trahissent les soins d'une main européenne. Le « Protectorat » est à deux pas; à gauche est la ville indigène. La rue, assez large, bordée parfois d'un simulacre de trottoirs, est parallèle au fleuve. De petites maisons de terre ou de briques, serrées les unes aux autres comme si le terrain valait mille francs le mètre, la bordent à droite et à gauche. Autant de maisons, autant de boutiques, et, comme si cela ne suffisait point encore, les échoppes en plein vent abondent. Beaucoup de marchands — les plus riches — sont Chinois; le plus grand nombre, indigènes; quelques-uns, Indiens. Quant aux marchandises, elles sont plus variées qu'on ne pourrait le croire : Des comestibles, c'est-à-dire des fruits et des graines, surtout du riz; des ustensiles de ménage, dont une partie en cuivre, de forme et de travail curieux; des étoffes, depuis les tissus de coton et de soie du pays jusqu'aux mousselines brodées d'or des Indes; des bijoux et des vases d'or et d'argent; des parasols et des nattes.

Parmi ces boutiques, un grand nombre, assiégées par la foule, ne contiennent qu'une natte plus ou moins fine jetée sur le sol. Ce sont des maisons de jeu, tenues par des industriels qui payent au roi une forte redevance. Les jeux, tous de hasard — surtout le *bacouin* et les *trente-six bêtes* — y fonctionnent avec une rapidité qui n'a rien à envier à la roulette et au trente-et-quarante. Les Cambodgiens et les Chinois s'y ruinent avec entrain. Le décavé ne se fait point sauter la cervelle; mais il devient parfois la propriété d'un joueur plus heureux, car, d'après la loi du pays, l'esclavage remplace ici la prison pour dettes. Notre nouveau traité avec le roi du Cambodge affranchissant les esclaves, voilà un moyen de régler les comptes auquel il faudra renoncer.

La voie publique est relativement d'une propreté surprenante. Voici les balayeurs, qui ne sont autres que les prisonniers. Ils s'acquittent de leurs fonctions avec nonchalance et s'interrompent volontiers pour demander du feu à un ami qui passe. Évidemment l'opinion publique les considère comme plus à plaindre qu'à blâmer. Ils semblent d'ailleurs dépourvus de toute espèce de surveillance, mais ils sont enchaînés deux à deux et traînent leurs fers dans la poussière avec une insouciance parfaite, tout en fumant leurs cigarettes de paille de riz.

A mesure qu'on avance, la ville prend l'aspect d'une bourgade sauvage. Les maisons deviennent des huttes de paille. Le costume des hommes se raccourcit par en bas, et celui des femmes disparaît par en haut. Pauvres créatures! leur coquetterie souffrirait plus encore que leur pudeur si elles se doutaient de ce que c'est que l'une et l'autre. On s'est demandé ce que deviennent les vieilles lunes : je voudrais bien savoir, moi, ce que l'on fait, à Phnum-Penh, des jeunes femmes. Faut-il donc supposer qu'elles sont toutes dans les harems du roi et de ses grands mandarins?

Justement, me voici devant le palais de Sa Majesté. Le lecteur a vu, sans doute, un de ces grands établissements d'aliénés où les malades de tout un département viennent chercher la guérison ou attendre la mort; il connaît ces vastes enclos fermés de murs, comprenant une multitude de bâtiments de toutes les formes et de toutes les dimensions, séparés par des cours, des bosquets et des parterres. Rien ne saurait mieux dépeindre la résidence de Norodom.

Par l'entrée principale — une honnête porte en bois, peinte en vert, qui pourrait aussi bien donner accès dans la cour d'une grande ferme de Beauce, — jetons un coup d'œil à l'intérieur. Rien n'indique la majesté royale, sinon les deux sentinelles qui montent la garde en uniforme quasi européen, mais pieds nus. Le magasin d'habillement militaire ne doit pas être fort garni, à en juger par ce qui se passe sous nos yeux. Deux gaillards très peu habillés et sans armes viennent relever leurs camarades, qui s'empressent de quitter, sans souci des spectateurs, leur pantalon et leur tunique. La garde montante revêt la défroque abandonnée par la garde descendante, et tout est dit. Quant aux fusils à tabatière, ils restent appuyés au mur. Mais il fait si chaud! Je n'ai point vu, durant mon séjour au Cambodge, d'autre trace d'appareil guerrier. Le grand problème du désarmement général semble être, dans cet heureux pays, une question définitivement résolue. Il y a loin d'ici au Tonkin!

En face du palais, quatre ou cinq yachts à vapeur d'assez grande dimension font flotter fièrement à leur grand mât le pavillon national. Leurs équipages ont encore plus de loisirs que le berger de Virgile, car de longs mois se passent souvent sans qu'une chaudière soit allumée. La rouille doit avoir beau jeu. Ce n'est pas moi qui voudrais seulement traverser la Seine à Asnières sur une de ces boîtes à surprises.

Au bord de l'eau, un phare dresse sa lanterne, aussi rarement éclairée que celle du singe de la fable, et pour une raison meilleure encore : c'est qu'elle ne contient aucun appareil d'éclairage.

II.

Je soupçonne que le roi du Cambodge éprouve un ennui considérable à donner les audiences, peu nombreuses d'ailleurs, que les Européens lui demandent.

Mais il faut lui rendre cette justice qu'il fait contre mauvaise fortune bon visage, et témoigne à ses visiteurs une cordialité véritable.

J'eus l'honneur d'être présenté à Sa Majesté par le jeune commandant Fourès, représentant de la France, chargé de protéger les institutions cambodgiennes et au besoin de... N'achevons pas la citation.

L'audience avait lieu dans un pavillon bâti et meublé à l'européenne. Le petit salon où nous fûmes introduits était si doré, si verni, si plein de chauffeuses en satin turquoise, de canapés en damas rose tendre, de guéridons incrustés de pierres fausses, que nous aurions pu nous croire dans le

boudoir au luxe criard d'une bourgeoise brusquement enrichie.

Au bout de quelques minutes d'attente, une porte s'ouvrit et laissa passer une fort belle créature, qui nous donna une idée très agréable de la vie privée de Sa Majesté. Qu'on se figure une grande femme à la peau teintée — un peu artificiellement, je pense — d'une nuance adorable d'or pâle. Son costume se composait d'un langouti de soie violette fort riche, roulé autour des hanches et commençant assez bas, pour finir au-dessus du genou. Une légère écharpe d'une sorte de crépon vert tendre cachait précisément ce que les Françaises montrent, sans se faire prier, à partir de neuf heures du soir. Entre l'écharpe et le langouti, la place du corset restait vide, et, certes, la belle personne avait toutes les raisons possibles pour se dispenser de ce protectorat absolument inutile. Le visage, très intelligent, était éclairé par un sourire fait de beaucoup de coquetterie et d'un peu d'embarras. On pouvait reprocher aux yeux, brillants comme des perles noires, d'être trop allongés vers les tempes; au nez, d'être légèrement évasé par le bas; à la bouche, d'être modelée pour une banane plutôt que pour une fraise. Surtout les cheveux, coupés en brosse, dérangeaient un peu nos idées sur la beauté féminine. Mais les épaules, les bras et les jambes, chargés d'énormes bracelets d'or, désarmaient toute critique : nous considérons comme un devoir de déclarer que la favorite de Norodom, une Siamoise, nous a-t-on dit, est la plus séduisante personne que nous ayons rencontrée au delà du 100e degré de longitude Est.

Cette troublante princesse disparut bientôt, après avoir déposé sur la table, conformément à l'étiquette, les attributs pacifiques de la royauté cambodgienne, c'est-à-dire plusieurs vases d'or imparfaitement travaillés et lourdement incrustés de diamants. C'étaient une boîte à feu, une boîte à cigarettes, une boîte à bétel et... (que mes lectrices me pardonnent la fidélité du détail!) un crachoir ressemblant à une amphore.

La favorite avait accompli son cérémonial sans se presser, comme pour me permettre de l'admirer tout à mon aise. J'avoue, au risque de passer pour timide, que je la laissai partir sans autre compliment que celui dont mon regard dut se charger pour elle. Je craignais de commettre une bévue, d'autant plus que j'entendais, derrière la porte, une petite toux vieillotte — était-ce un avertissement? — que je soupçonnais de sortir du larynx royal. Je ne me trompais point. Presque au même instant le roi parut.

Norodom Ier est un homme d'une cinquantaine d'années, de petite taille, au visage imberbe, au sujet de qui je ne saurais répéter l'éloge que je viens de faire de la fleur de son harem. Il est absolument laid, d'une laideur japonaise, bouffie, blafarde. Le costume européen de général de division, qu'il aime à porter, souligne encore les côtés disgracieux de ses traits et de sa personne. Sa physionomie est plutôt sournoise et dissimulée qu'intelligente. Il doit penser beaucoup de choses qu'il ne dit pas, et, s'il devenait le plus fort pendant vingt-quatre heures, on verrait sans doute des choses inattendues. Encore faudrait-il, pour cela, que Norodom ne fût pas au lendemain d'une nuit trop accidentée par le whisky et le jeu, car, alors, il n'a pas l'esprit aux affaires. Il faut ajouter que ces nuits-là sont fréquentes.

Dans cette première conversation, pour laquelle un Cambodgien prosterné sur le parquet nous servait d'interprète, Norodom prit occasion de ce que je lui disais de mes voyages dans ses États pour déplorer, non sans une certaine naïveté touchante, la décadence de son peuple. Mais il y a un sujet moins noble auquel il revient sans cesse : sa pauvreté personnelle. Au premier abord, on est surpris d'entendre sortir d'une bouche royale des phrases comme celles-ci :

— Ah! cher monsieur, ce qui me manque le plus, c'est l'argent!

Pour moi qui connaissais la situation, ces plaintes étaient fort amusantes, car je savais qu'elles n'étaient pas faites pour mes oreilles. Il faut bien dire que ce mot de protectorat, si ronflant quand on le lit dans un traité, perd un peu de son prestige — comme beaucoup d'autres — quand on voit la chose de près. Je me souviens d'avoir passé quelque temps, sur le Rhigi, dans un hôtel où nous étions régalés, matin et soir, d'excellente musique par un orchestre nombreux. D'abord je m'extasiai sur ce raffinement délicat; mais mon admiration diminua quand je trouvai, sur la note, que j'avais consommé pour vingt-cinq francs d'harmonie. C'est une *addition* du même genre que méditait mélancoliquement notre protégé du Cambodge.

Sa note s'enflait tous les jours. Il payait, cela va sans dire, le représentant que nous entretenons près de sa personne. Il payait aussi la maison qu'habite ce personnage, les meubles dont il se sert, le médecin qui le soigne, l'escorte qui le garde, les auxiliaires qui le secondent, les chevaux qui le traînent. Grâce à nous, le Cambodge connaît les bienfaits de l'instruction, de la poste et du télégraphe, de la justice organisée; mais c'est Norodom qui payait les maîtres d'école, les employés, et aussi ces magistrats français auxquels il n'avait pas même le droit de faire trancher la tête quand ils prononçaient un jugement contre lui. Car le roi, comme propriétaire d'un grand nombre de maisons à Phnum-Penh, est accablé de procès.

Assurément, sans nous, ce souverain moins que populaire serait renversé depuis longtemps, et il en a été trop près pour ne pas le savoir; mais il éprouvait à payer nos bienfaits la même répugnance douloureuse que le malade guéri à régler les honoraires du médecin. Aussi ne manquait-il pas de crier famine toutes les fois que M. Fourès pouvait l'entendre: et, quand on les voyait en face l'un de l'autre, on pensait à ce roi de féerie disant à son ministre des finances :

— Vous dépensez tous mes revenus; à la bonne heure. Mais, morbleu! vous pourriez bien au moins m'inviter?

On comprend maintenant pourquoi le roi Norodom préfère une simple pension.

Ce qui frappe chez lui et autour de sa personne, c'est l'opposition violente des courants de la civilisation et de la barbarie. Ils se rencontrent sans se confondre, comme, à l'embouchure des fleuves, la nappe d'eau douce se heurte au flot amer. Le prince aime à s'entourer de nos inventions et

de notre luxe, sans les comprendre et souvent sans en faire usage. J'ai parlé de son phare, de sa flottille à vapeur que la rouille dévore sur le fleuve. Il a, dans ses remises, des berlines et des landaus que les vers consument; dans ses écuries, des chevaux anglais qui meurent du foie et qui lui ont coûté, la pièce, six mille francs de transport. Mais, durant les épidémies de choléra qui, presque chaque année, désolent sa capitale, on ne pouvait obtenir que Norodom prît des mesures pour empêcher les cadavres d'être jetés dans le fleuve, presque sous ses fenêtres. Et le courant du Mé-Kong transportait en Cochinchine, avec ces restes hideux, les germes de la contagion meurtrière.

J'ai eu l'honneur de dîner à la table royale. L'ameublement et le service étaient ce qu'on aurait trouvé chez un riche banquier de petite ville; mais la cuisine était cambodgienne, hélas! Des esclaves nous présentaient les plats à genoux, et un orchestre de femmes menait grand bruit dans la pièce voisine, à l'aide de flûtes et d'harmonicas gigantesques, accordés sur une gamme qui est la nôtre, avec la différence que le *fa* et le *si* en sont retranchés.

Après le repas, notre royal amphitryon nous conduisit dans un hall aux peintures criardes, éclairé, ô surprise! à la lumière électrique. Là, les femmes de Sa Majesté exécutèrent devant nous des danses ou plutôt des pantomimes rappelant les poses des bayadères. Toutefois, il faut noter que les bayadères exécutent leurs pas dans un costume fort léger, tandis que les danseuses royales, que j'ai vues plusieurs fois au Cambodge et au Siam, s'affublent, pour la représentation, de vêtements d'une richesse inouïe, rappelant les dalmatiques de nos prêtres, et qui les enveloppent, du cou au talon, de leurs dorures aux plis roides. On peut juger, d'après les bas-reliefs des ruines d'Ang-Kor, que les mêmes types de femmes, les mêmes costumes, les mêmes attitudes charmaient déjà les yeux des souverains Khmers, à l'époque où Clovis fondait le royaume de France. Mais, au moment où mon esprit, se reportant à une quinzaine de siècles en arrière, comparait nos races toujours changeantes à ces générations sur lesquelles mille ans passent sans toucher à la forme d'une coiffure, je fus tiré de ma rêverie par un esclave qui m'offrait, à genoux..., une paire de jumelles.

— Ouais! dis-je à mon voisin; Sa Majesté n'est pas jalouse!

— *Mira, non tocca,* me fut-il répondu. Le roi prête volontiers ses lorgnettes; mais, en cas de flirtation trop rapprochée, il a fait plus d'une fois tomber des têtes.

Le lendemain matin, sur les sept heures, un Français qui a ses entrées au palais m'en fit franchir l'enceinte et me promena, sans que personne prît garde à nous, à travers un dédale d'écuries, de magasins, d'ateliers de doreurs et de peintres, de pavillons, de kiosques. Arrivés au pied d'un belvédère :

— N'allons pas plus loin, me dit mon guide; ce ne serait pas prudent. Mais, montons là-haut. Nous dominerons l'intérieur du harem.

Nous pénétrâmes dans l'édifice désert, et dont toutes les portes étaient ouvertes, depuis des mois sans doute. Au rez-de-chaussée se voyait une salle à manger tout installée, avec des vitrines remplies d'une argenterie nombreuse qui n'était peut-être, après tout, que du ruolz, bien que mon compagnon prétendît le contraire. Norodom avait dîné une fois dans cette pièce; puis il s'en était dégoûté, et personne n'y avait remis les pieds.

Un escalier tournant nous conduisit sur la plate-forme du belvédère. Sous nos pieds s'étendait un espace planté de palmiers, de bananiers, d'orangers tellement touffus que nous ne pouvions deviner, autrement que par leurs éclats de rire et leurs cris, la présence des femmes et des enfants qui s'ébattaient sous leurs ombrages.

De distance en distance, une construction, semblable à ces maisons de campagne pour rire qu'on voit à Asnières, émergeait du sein de la verdure. Chacune des favorites du moment occupe, paraît-il, une de ces demeures. Mon compagnon me fit voir, à une trentaine de mètres, une maison plus grande, mais beaucoup moins élégante que les autres.

— Voilà, me dit-il, le toit qui abrite la couche royale.

Au même moment, la porte s'ouvrit, et une élégante personne que je reconnus pour la beauté admirée la veille sortit des appartements privés.

Dans le même costume où je l'avais vue — peut-être l'écharpe était-elle un peu plus indiscrète — la jeune femme appuyait négligemment sur son épaule potelée le manche d'une ombrelle qui pouvait venir de chez Verdier. Ses petits pieds nus foulaient distraitement le sable fin de l'allée, et son bras droit, qu'on eût dit sculpté dans de l'onyx, se balançait avec une grâce tout orientale. J'étais assez près pour voir que la favorite souriait. Oh! ce sourire! il m'en a dit long, et n'eussé-je jamais vu le maître que la jolie moqueuse quittait, j'aurais été fixé sur ses agréments personnels et sur sa jeunesse.

La dame que j'épiais si indiscrètement était suivie d'une dizaine d'esclaves cambodgiennes marchant à la file. A deux ou trois cents pas je la vis disparaître dans son pavillon. Adieu! charmante inconnue! Puissiez-vous, à défaut des plaisirs de l'amour, connaître longtemps encore, en dépit du nouveau traité, ceux de la richesse et du luxe.

La famille de Norodom se compose de sa mère, qui habite Oudong, l'ancienne capitale, à dix lieues de Phnum-Penh; de son frère Ang-Sor, qui porte le titre d'Obbaraeh, ou deuxième roi; d'une quarantaine d'enfants des deux sexes, dont l'aîné, un jeune prince de dix-huit ans, intelligent et aimable, est mort quelques mois après ma visite.

Il y a, ou du moins il y avait auprès du souverain cinq ministres, exerçant en même temps des juridictions territoriales sur les cinq grandes divisions du royaume, composé de cinquante-six provinces.

Avant le traité récemment conclu, l'autorité royale avait conservé la forme absolue et despotique, pour ne pas dire barbare, la seule que comprennent, encore aujourd'hui, les monarques de l'extrême Orient.

Parfois, les rares Européens qui habitaient Phnum-Penh voyaient un courrier aux allures sinistres se présenter aux portes du palais, chargé d'un sac ensanglanté. Ce sac conte-

nait des têtes, récemment tombées, sur un ordre du souverain, au fond de quelque district éloigné. Ces trophées sauvages remplaçaient, avec une concision lugubre, le procès-verbal d'exécution des coupables. Coupables de quoi? jugés par qui et comment? Dieu seul le savait.

Désormais la vie humaine sera respectée au Cambodge comme dans les autres pays où la civilisation règne. Notre drapeau étendra son ombre bienfaisante en dehors du rayon de quelques mètres qui, jusqu'ici, limitait son action effective. Une fois de plus, la France aura accompli son œuvre de salut. Puisse-t-elle, ici du moins, en être récompensée!

III.

Les missionnaires catholiques, et en particulier le Père de Rhodes, jetèrent au Cambodge, dès la première partie du XVIIe siècle, les semences de la religion du Christ.

Aujourd'hui, des agglomérations importantes de chrétiens, celle de Ba-nam, entre autres, et celle de Phnum-Penh, s'élevant à elle seule jusqu'à deux mille fidèles, présentent le spectacle curieux, et trop peu étudié, d'établissements basés à la fois sur une sorte de théocratie municipale, et sur une application des plus heureuses du système d'association commerciale et agricole.

Les prêtres qui dirigent sans bruit, mais avec autant de dévouement que d'habileté, ces espèces de phalanstères religieux, exercent sur le commerce et la production du pays une influence bien connue de ceux qui l'habitent depuis quelque temps. Il serait injuste de ne pas leur rendre hommage et de ne pas constater la part qu'ils peuvent revendiquer dans l'achèvement, à peu près complet aujourd'hui, de la conquête pacifique du Cambodge.

On y trouve également ce qui est à peu près inconnu en Cochinchine : une religion, un culte et un clergé indigènes. La religion est celle de Bouddah greffée sur celle de Brahma, comme le dogme catholique se retrouve dans certaines sectes protestantes. Les prêtres ou bonzes composent une classe très influente, très considérée, ayant le monopole de la tradition historique et religieuse. On en compte trois ou quatre mille au Cambodge. Ils ont de véritables séminaires où les enfants sont admis dès l'âge de raison. Les fils des princes y étudient fréquemment, et je connais un Français, établi à Phnum-Penh, qui a passé deux ans dans un de ces collèges pour apprendre la langue du pays. Il a dû prendre, pendant ce temps, le costume religieux, qui consiste en une longue draperie d'un jaune éclatant. Les bonzes ont la tête rasée et ne vivent que d'aumônes qu'ils vont recueillir, chaque matin, dans une procession pittoresque où des enfants de huit ou dix ans ouvrent la marche, fermée par des vieillards décrépits qui sont les chefs de l'Ordre.

J'ai été reçu en audience solennelle par le personnage nommé familièrement, là-bas, le pape des bonzes, auquel Norodom lui-même témoigne un respect absolu. Il était entouré d'une assistance nombreuse de frères de tout âge, et sa considération pour moi devint marquée lorsqu'il apprit que j'avais visité Ceylan, qui est le berceau de leur croyance. La conversation roula principalement sur les légendes mystiques de ce pays où, disent leurs savants, le premier homme vit la lumière. J'ai peur que mon vénérable interlocuteur ne m'ait pas trouvé de première force en théologie bindoue. Il n'en fut pas moins plein de bienveillance pour moi et me renvoya avec sa bénédiction et... sa photographie, ô Vichnou!

Comme je sortais de la bonzerie, une horrible vieille à la poitrine aussi dégarnie que la bouche, traînant après elle un superbe gaillard de vingt ou vingt-deux ans, fort étranger, en apparence, à ce qui se passait, m'arrêta sans cérémonie et m'adressa quelques paroles immédiatement traduites par mon interprète. L'honnête personne, ayant besoin d'argent, cherchait à se défaire d'un esclave, c'est-à-dire d'un débiteur qui, comme tel, était devenu sa propriété. Il s'agissait d'un débours sans importance, deux ou trois cents francs, si j'ai bonne mémoire. L'occasion était tentante, mais, en voyage, il faut savoir se garder des bibelots embarrassants. J'espère que la vieille aura trouvé acheteur avant la conclusion du traité que vient d'obtenir notre gouverneur de Cochinchine, et qui a dû amener, parmi les possesseurs d'esclaves, un *krach* des plus sérieux.

LÉON DE TINSEAU.

LE PUPILLE

Roman (1)

IV.

On n'était encore que dans la première quinzaine de mars, et Mme Roseray et Valeroy avaient résolu de ne se marier qu'à l'époque des grandes vacances. C'était un ajournement un peu lointain; mais les prémisses du bonheur sont déjà le bonheur. Il y avait certaines mesures de précaution à prendre envers la chanoinesse et envers Roger. Sans les mettre dans la confidence, on les éloignerait au moment de l'accomplissement du mariage, et, quand on les en informerait, ce serait un fait accompli.

— Je ne veux ni discuter avec ma tante ni subir les plaintes de mon fils, disait Mme Roseray.

Adrien Moncombe l'approuvait. Dans son antipathie pour la chanoinesse, il trouvait charmant « le bon tour qu'on lui jouait ». Il jouissait par avance de la stupéfaction de Mlle de Laniau, de sa fureur lorsqu'elle apprendrait que sa nièce s'était passée de ses conseils pour faire un mariage bien différent de celui qu'elle aurait rêvé. Bernard fit quel-

(1) Suite. — Voy. les trois numéros précédents.

ques objections. Ce secret gardé, selon lui, c'était à la fois faiblesse et imprudence. Mais sa future femme se voyait soutenue par Moncombe et son avis l'emporta.

Rien ne fut extérieurement changé aux relations entre Mme Roseray et Valeroy ; leur prudence n'eut pas de lacunes. Aux vacances de Pâques, la chanoinesse, ne se doutant de rien, proposa de passer ensemble huit jours en Touraine : ce serait une distraction pour Roger ; il respirerait le bon air des champs. On partirait le samedi saint au matin, pour se rendre au château de Laniau, où, chaque année, la chanoinesse rendait le pain bénit dans l'église de sa paroisse, le saint jour de Pâques. Et plus les temps étaient troublés, plus il importait de ne pas laisser tomber en désuétude cette coutume à laquelle la présence de Mme Roseray et celle de son fils, futur héritier des terres de Laniau, donneraient une solennité inusitée : l'effet moral serait excellent.

Mme Roseray sut trouver des prétextes à peu près plausibles pour se dispenser du voyage et demeurer à Paris. La chanoinesse, qui n'était pas fâchée que Roger lui fût livré sans contrôle, ne soupçonna pas la raison véritable. Elle crut facilement ce que disait sa nièce. Il en coûtait à celle-ci d'abandonner son fils, pendant quelques jours, à une influence qu'elle redoutait; mais, d'autre part, comme les grandes vacances devaient être mises à profit par les nouveaux époux pour leur voyage de noces, ce premier tête-à-tête entre la grand'tante et le petit-neveu pouvait être un essai utile. Et, comme le bonheur rend optimiste, on pensa même qu'on s'en exagérait peut-être le danger.

Roger était ravi de partir. La chanoinesse le gâtait à outrance : il suivrait toutes ses fantaisies, sans craindre les reproches maternels ; et puis il ferait la connaissance du château de Laniau, dont il devait être propriétaire quand il serait grand, disait-il à la femme de chambre honorée de ses confidences. Cet enfant, qui n'avait jamais quitté sa mère, ne témoignait nul regret de cette séparation de huit jours; et, par une de ces contradictions qui sont en nous, Mme Roseray s'attristait de la joie exubérante de son fils.

— Tu me laisses donc sans le moindre chagrin? lui demanda-t-elle.

— Puisque vous l'avez voulu, répondit-il. Et puis je vais tant m'amuser!

Jouissant, grâce à l'absence de la chanoinesse et de Roger, de plus de loisirs et de sécurité, Edmée et Bernard n'échappèrent point à la tentation d'égrener l'un pour l'autre le chapelet du passé. Mme Roseray put dire ses années douloureuses et le souvenir flatteur, mélancolique et doux, qu'avait laissé dans son âme l'hommage si audacieusement imprévu, si spontané, que lui avait rendu Valeroy au ministère de la guerre. Et puis il fallait songer à la future installation. Jamais Bernard n'eût consenti à loger dans l'appartement où le premier mari avait vécu avec Edmée : là, tout lui parlerait de cet homme ; ce serait une constante obsession, une souffrance de toutes les heures. Il découvrit sur le boulevard Saint-Michel, un peu plus haut que la maison qu'il habitait et vers l'extrémité sud des jardins du Luxembourg, un petit hôtel fermé sur la ligne du boulevard par une grille en fer à claire-voie auquel attenaient, dans un enclos de murs, des parterres, des boulingrins et de grands arbres. Les communs, la remise, l'écurie, l'habitation des gens, s'étendaient en deux corps de logis parallèles de chaque côté de la cour. Au milieu s'élevait le pavillon des maîtres, avec perron, escalier double, surmonté d'une marquise vitrée. Le rez-de-chaussée, au-dessus de vastes sous-sols pour la cuisine, l'office, les caves, contenait les appartements de réception et d'apparat : deux salons, grande et petite salle à manger, fumoir, bibliothèque ou salle de billard et jardin d'hiver. Deux étages de quatre chambres à coucher chacun, avec leur cabinet de toilette, et une salle de bains au premier. Un troisième mansardé. L'hôtel était à vendre. Il plut à Edmée, et Bernard s'en rendit acquéreur moyennant une somme de cent cinquante mille francs, la moitié de sa fortune. En 1872, les maisons de Paris subissaient une dépréciation considérable, et ce prix était très modéré.

Les fidèles de tous les cultes se plaisent à orner le sanctuaire de leur divinité : temples, pagodes, synagogues, églises, mosquées rivalisent de richesses. L'amour est aussi une religion, et Bernard eut des frénésies de luxe pour parer l'habitation de son idole. La chambre d'Edmée, tendue en crêpe de Chine maïs retenu par de gros cablés de soie maïs et caroubier, rideaux et portières de même étoffe, à larges encadrements de bandes de velours de Gênes de nuances semblables aux cablés, était une merveille que n'eût point dédaignée une duchesse ; l'ameublement fut choisi avec des soins spéciaux. De même pour le cabinet de toilette et la salle de bains. Bernard ne trouvait rien d'assez beau, et tout ce qui lui restait d'argent à peu près disponible y passa. Pour les salons de réception, on serait largement pourvu par les apports de Mme Roseray. Quant à la chambre et au cabinet de travail de Bernard, l'ameublement ne serait point changé.

Ursule, dont on ne se séparerait point et qui avait acquis par ses longs services une situation particulière, habiterait, au second étage, une chambre séparée de celle de Roger par la lingerie, dont elle deviendrait directrice, et elle aurait la surveillance de la domesticité.

Tout se préparait et se réglait d'avance entre Edmée et Bernard, heureux du mystère même dont ils s'entouraient. Une seule question les divisa momentanément. Mme Roseray souhaitait faire, par contrat, une large part de sa fortune à Valeroy ou se marier sous le régime de la communauté. Bernard se récria : il entendait qu'il y eut séparation de biens.

— Mais ce serait affreux, dit Edmée; j'aurais l'air de prendre des précautions contre vous!

— Ce qui serait plus affreux, répliqua Bernard, ce serait que l'on pût m'accuser (et votre tante la première n'y manquerait pas) de faire un mariage d'argent.

V.

Depuis le court séjour de Roger à Laniau, ses tendances à s'exagérer son importance, à se croire un personnage, s'étaient accrues dans des proportions formidables. Dominée

par d'autres préoccupations, sa mère ne s'en aperçut point, mais Bernard les constatait avec chagrin. Il arriva même à l'enfant, pendant sa répétition, de dire en parlant des paysans voisins du château : « Mes vassaux. » Surpris d'abord, Valeroy pensa qu'il fallait combattre par un éclat de rire ces nouvelles bouffées de vanité.

— Pourquoi vous moquez-vous de moi? demanda Roger, rouge de dépit.

— Parce que, répondit Bernard reprenant son sérieux, le mot dont vous venez de vous servir n'a plus aucun sens.

En un court résumé, il rappela à son élève que, la révolution de 1789 ayant aboli d'iniques privilèges, il n'y avait plus ni vassaux ni seigneurs.

— Alors pourquoi me parlent-ils chapeau bas et m'appellent-ils « notre maître »? repartit Roger.

— Parce qu'ils ignorent leurs droits ou feignent de les ignorer par servilisme, espérant vous flatter, flatter surtout votre grand'tante, et se préparer par leur flagornerie des chances de l'exploiter.

— Ce n'est pas cela, repartit Roger; c'est qu'ils savent que je leur suis supérieur.

— S'il en était ainsi, ils seraient dans une erreur profonde : tout homme qui gagne sa vie et qui produit est, au contraire, supérieur à l'inutile qui ne fait rien. Mais ce n'est pas votre cas; vous n'êtes encore qu'en âge d'apprendre...

— Ma tante Mathilde pense autrement, et je trouve qu'elle a raison. On ne me fera jamais croire que les polissons des rues qui courent pieds nus et qui sont malpropres soient mes égaux; tante Mathilde le dit bien, qu'ils ne sont pas de la même nature que nous.

— Ils sont moins heureux et par conséquent plus dignes d'intérêt.

Valeroy prononça cette phrase avec un accent attristé qui mit fin à la discussion.

Il était clair que l'influence de la chanoinesse était détestable. Qu'adviendrait-il si on laissait Roger avec elle pendant toutes les vacances? Il serait trop tard ensuite pour détruire des germes si pernicieux. Bernard cherchait à se donner le change. « Quand mon titre de beau-père, pensait-il, m'aura donné sur Roger une autorité plus étroite et plus directe, je saurai lui inculquer des notions plus justes et lui faire oublier les folles leçons de sa grand'tante. » Cependant sa conscience droite et clairvoyante lui disait que le jeu était dangereux et qu'il serait plus sage de renoncer au voyage de noces. Un jour même, il prit sur lui de s'en ouvrir à Edmée.

Pressé par le sentiment de sa responsabilité morale, il exprima sa pensée vaillamment, sans restriction, avec le remords d'avoir eu l'intention de se taire. Edmée répliqua qu'elle aussi avait fait ses réflexions, qu'elle n'ignorait point ce qu'elle risquait, mais que l'on ne peut pas toujours se sacrifier.

— Quoi que nous fassions, ajouta-t-elle, nous n'éviterons pas la première explosion de colère de ma tante, ni ses récriminations irritées, et elle ne se gênera pas pour exciter Roger contre nous. Je tiens à n'être point troublée par leurs violences pendant les premiers jours de mon changement de vie. Nous aurons ensuite un mois devant nous pour nous armer de calme, de patience et de sagesse, contre ce qui pourra suivre...

A cette aurore de sa seconde jeunesse, au feu de cet amour qui lui remplissait le cœur, ses tristesses avaient fait place à une gaieté confiante, reflet extérieur des enthousiasmes et des ravissements de son âme.

La chanoinesse ne voyait rien, ne devinait rien; comme les tyrans près de leur chute, elle était frappée d'aveuglement. Depuis tant d'années elle avait fait plier les volontés de sa nièce, elle avait si complètement assoupli l'enfant, la jeune fille, puis la femme, que son empire lui paraissait inébranlable au moment même où, de ses légers coups d'aile, l'amour faisait tout crouler.

Adrien Moncombe se frottait les mains en songeant à la déconvenue de la chanoinesse; il savait quelle pression cette « vieille machine pneumatique » — un des sobriquets dont il gratifiait la tante Mathilde — avait exercée sur Mme Roseray.

— Surtout, disait-il à Valeroy, ne vous laissez jamais entamer par cette sorcière. Méfiez-vous d'elle comme du plus fallacieux des engrenages : on met le bout du doigt et tout le corps est laminé.

— Elle ne laminera rien, répondait en riant Bernard.

Mais comment persuader Mlle de Laniau de laisser sa nièce à Paris pendant les vacances? Tous les ans elle l'entraînait avec elle où qu'il lui plût de prendre ses quartiers d'été.

— Je m'en charge, avait dit Moncombe aux futurs époux. J'agirai seul, et ce sera autant de gagné pour vous, à qui on n'aura à faire aucun reproche de duplicité et de mensonge.

Il prépara ses batteries et mit dans le complot le médecin de sa cousine, le docteur Zédé : de par la science, défense fut faite à Mme Roseray de quitter Paris. Sans être précisément malade, elle devait s'astreindre pendant quelques semaines à un traitement spécial et qui nécessitait la surveillance de son médecin habituel.

Soumis par la chanoinesse à des interrogations empreintes de défiance, le docteur Zédé et Adrien s'en tirèrent assez adroitement. La vieille dame ne songea point à rester à Paris pour tenir compagnie à sa nièce : le soin de sa propre santé l'obligeait à prendre l'air de la campagne, et notamment, cette année-là, le souci de ses intérêts l'appelait à Laniau pour la fin de juillet.

Mais Roger, le cher enfant, qu'allait-on en faire? Ce serait « un meurtre » que de le laisser pendant les vacances à Paris... Il s'était si bien trouvé de son précédent séjour à la campagne!...

— Emmenez-le, ma tante, je vous le confie, répondit la nièce.

— Eh bien! monsieur, dit Roger à Bernard en le narguant la veille de son départ, je vais retrouver mes vassaux; ils me parleront encore chapeau bas, et je suis sûr qu'ils ne seront pas fâchés de me revoir.

Bernard haussa les épaules, mais ne répliqua point; le moment n'était pas venu.

Le train qui emportait le précieux garnement et la cha-

noinesse ne devait pas avoir atteint encore la station de Laniau que, par les soins de Valeroy, les bans étaient déjà publiés aux mairies des Ve et VIe arrondissements. Le notaire, prévenu, devait avoir dressé le projet de contrat.

Les mariages de veuves peuvent se célébrer sans éclat. Quel excellent prétexte pour remplir à petit bruit, le plus simplement du monde, les formalités de rigueur et s'isoler dans sa félicité !

On attendait Christian Selvage, le commandant, qui devait être un des témoins de Bernard, et qui venait à Paris en congé de semestre. Avant trois jours il serait à Paris, et Valeroy, dont le cœur dilaté avait peine à contenir tant de bonheur, répétait, attendri, aux pieds d'Edmée :

— Je suis trop heureux; j'ai peur!

VI.

Ce dimanche-là, il pleuvait.

La chanoinesse, au coin d'une cheminée monumentale, son *Eucologe* à la main, son lorgnon aux yeux, lisait ses vêpres avec recueillement, tandis que Roger, l'air maussade, découpait avec un vandalisme tranquille des oiseaux et des fleurs enlevés aux planches d'un splendide traité in-4° de botanique et d'ornithologie.

Un valet de chambre entra sur la pointe des pieds, un plateau à la main; mais, devant l'attitude pieuse de la chanoinesse, il s'arrêta, n'osant faire un pas en avant. Elle leva les yeux, comprit et dit :

— Donnez.

Le valet présenta le plateau; Mlle de Laniau y prit une lettre en murmurant :

— Ce doit être de ma nièce.

Elle l'ouvrit sans quitter son livre d'heures; le domestique se retira et pendant une seconde, dans le grand salon silencieux, on n'entendit qu'un froissement de papier et le grincement des ciseaux de Roger.

Tout à coup un cri de fureur s'échappa des lèvres de la chanoinesse. Dans le brusque mouvement que lui arrachait la surprise, l'*Eucologe,* échappé de ses doigts tremblants, roula sur le tapis, restant ouvert — ô ironie du sort ! — à la page où, en lettres majuscules enluminées d'or et de pourpre, se lisait : *Magnificat anima mea Dominum.*

Un torrent d'imprécations suivit :

— L'infâme ! le misérable ! Cuistre ! pion cupide !

— Qu'y a-t-il donc, grand'tante? demanda Roger, dont le mot « pion » éveilla la curiosité.

— Il y a, il y a, mon pauvre enfant, répliqua-t-elle, que ta mère est folle !

Habitué aux exagérations de langage de Mlle de Laniau, son petit-neveu se remit à découper le bec d'un beau serin des Canaries.

— Qu'est-il donc arrivé? fit-il nonchalamment.

— Écoute, Roger, reprit la chanoinesse, c'est sérieux, très sérieux; ta mère, ta folle de mère nous a joués, trahis en nous faisant partir: elle est remariée.

Et, brisée par sa rage même, Mlle de Laniau retomba sur son fauteuil.

— Mariée ! s'écria Roger jetant ses ciseaux. Mariée ! Eh bien, et moi?

— Toi, toi, mon pauvre petit, dit-elle en balançant la tête par un mouvement nerveux analogue à l'oscillation cadencée des ours, tu seras, comme moi, relégué au second rang; tu auras un maître, qui gouvernera ta mère et la maison... Te voilà sous la domination d'un *pâratre* (continua-t-elle employant, par mégarde, une locution populaire de sa province).

— Et qui. celui-là? demanda Roger en serrant les poings.

— Qui? Nous aurions dû le deviner. Pas toi, tu es trop jeune; tu ne connais pas encore la perversité et la malice humaines. Mais moi, ai-je été assez dupe? Ne rien voir, ne rien pressentir !... Mais comment aurais-je pu supposer tant d'audace à ce misérable subalterne, à ce pion cupide, oui, c'est le nom qu'il mérite, que la fortune de ta mère a tenté... Prendre pour mari le précepteur de son fils !... Autant épouser un domestique !...

— Tiens, M. Valeroy, fit Roger qui comprenait enfin; je ne l'aimais guère; maintenant, je vais le détester. Je me fiche de lui... Après tout, je préfère encore celui-là à un autre.

— Autant celui-là qu'un autre ! reprit la chanoinesse avec amertume. Tu ne sais ce que tu dis, mon enfant, car ce stupide mariage, qui est une déchéance pour nous, renverse un autre projet. J'avais pensé pour ta mère au marquis de Chevarrier... Quelle chute !

— Le marquis de Chevarrier ! répliqua Roger; ça aurait été plus gentil, bien sûr, et ça m'aurait fait plaisir d'entendre les domestiques appeler mon beau-père Monsieur le marquis..., et moi Monsieur le comte, puisque je dois l'être.

— Et, reprit la chanoinesse, ta mère, Madame la marquise... Ces titres donnent du relief aux personnes et un si bon air aux yeux de tout le monde !... Et ta mère a préféré se nommer Mme Valeroy ! Mme Valeroy, c'est joli ! Ah ! la folle ! la folle !

— J'aime encore mieux Roseray, moi ! Dites donc, ma tante, est-ce le marquis de Chevarrier qui monte si bien à cheval ?

— Lui-même.

— Oh ! bien ! Je ne comprends pas ma mère... C'est stupide, ce qu'elle a fait... Ça m'aurait tant amusé de monter à cheval avec lui !

Et, pendant que la pieuse chanoinesse excitait Roger à manquer au premier article du Décalogue : « Tu honoreras ton père et ta mère », à Paris, dans le petit hôtel du boulevard Saint-Michel où, après la cérémonie religieuse, Edmée avait été conduite par son mari, on était trop heureux pour s'inquiéter outre mesure du mécontentement qu'avait dû produire à Laniau la nouvelle du mariage. Quand, par hasard, un léger nuage assombrissait tout à coup le front radieux d'Edmée, Bernard lui demandait :

— Qu'avez-vous, ma chérie?

Elle répondait :

— Je songe aux médisances, aux commentaires de là-bas et à la façon dont nous devons y être traités.

Il la pressait alors dans ses bras en lui murmurant à l'oreille ces mots d'amour dont le charme est irrésistible.

— Je ne veux pas que tu sois triste, que tu songes à d'autres qu'à moi. Nous aurons le temps de nous occuper d'eux lorsqu'ils reviendront... Aimons-nous d'abord, avant tout et toujours. Je t'adore!

Et, jeune, gardé presque neuf à l'amour par son existence studieuse et laborieuse, il communiquait ses ardeurs, ses enivrements, ses extases, à sa femme surprise et ravie.

Pendant une semaine le petit hôtel eut une apparence presque claustrale : à l'extérieur, on n'apercevait dans la cour que le concierge vaquant à ses occupations; à l'intérieur, à peine le matin une fenêtre s'entr'ouvrait-elle. Point de bruit, pas d'autres serviteurs qu'Ursule, entrée déjà dans ses fonctions de gouvernante et qui devait, pendant l'absence prochaine du jeune couple, compléter par le déménagement de la rue Bonaparte l'installation nouvelle et amener les gens demeurés là-bas.

Un soir, Bernard et Edmée montèrent gaiement en voiture :

— Au revoir, ma bonne Ursule, dit celle-ci; dans un mois au plus.

Ils n'allèrent pas bien loin : ce fut à Compiègne qu'ils passèrent une vingtaine de jours, isolés du reste du monde et à eux seuls. Sous les voûtes sombres des grands arbres, dans les clairières, au bord des eaux, par ces soleils couchants si magnifiques dans leurs ors, leur pourpre frangée d'améthyste, ils se répétèrent parmi les baisers, les mains enlacées, qu'ils s'aimaient pour toute la vie... Un matin, ils songèrent à leur nid, préférable aux chambres d'auberge, et ils y revinrent continuer leurs enchantements.

Le petit hôtel n'était plus désert; chacun, à son poste, attendait « les maîtres ».

Le lendemain, Christian et Moncombe dînèrent avec les nouveaux époux : commensaux assidus, jouissant sans envie de l'aurore du bonheur qui souriait au jeune couple, ils lui apportaient la note harmonieuse de l'amitié, et, chaque soir, Edmée, qui jadis trouvait l'existence si lourde, se disait en s'endormant :

— Qu'il fait bon vivre et que la vie est douce!

VII.

Les brumes d'octobre couvraient Paris; la rentrée des classes avait eu lieu; et, comme dans sa rare et aigre-douce correspondance Mlle de Laniau ne parlait point de retour, il fallut se décider à la prier de ramener l'enfant.

Un matin, Mme Valeroy, encore au lit, entendit un grand tapage, des allées et venues dans l'escalier. Bernard, le visage un peu défait, entra chez sa femme et lui dit :

— Roger est arrivé; il est monté dans sa chambre pour se débarbouiller; vous allez le faire appeler, n'est-ce pas?

— Vous l'avez vu? demanda-t-elle, inquiète; a-t-il été bien pour vous?

— A peu près...

— Non, vous me trompez; je le devine à votre accent. Que vous a-t-il dit? Je veux le savoir. Vous a-t-il embrassé?

— Oh! non. Je lui ai tendu la main; la sienne était glacée et, sans lever les yeux, il a murmuré avec une contrainte et une raideur railleuses : « Je ne m'attendais pas, monsieur, à la surprise que ma mère et vous me réserviez. » Puis, il s'est sauvé. Il ne faut point vous troubler pour si peu; cette phrase n'est évidemment pas de lui; elle appartient à la chanoinesse, qui a dû beaucoup lui travailler le cerveau pour nous le rendre hostile... Sous votre influence et la mienne ces mauvaises dispositions seront promptement modifiées... Mais si votre fils ne vient point à vous, allez à lui, mon Edmée chérie; feignez de ne rien savoir de ce que je viens de vous dire... Soyez affectueuse et tendre comme vous l'êtes toujours. Je m'en vais; je ne dois pas me trouver en tiers entre vous.

— Viens, lui répondit-elle, que je t'embrasse d'abord.

Il approcha; elle l'attira sur son cœur en ajoutant :

— Toi, Bernard, tu n'es pas un homme, tu es un dieu!

Quand il se fut retiré, Edmée réfléchit un instant, sauta de son lit, se vêtit à la hâte et monta chez son fils.

En entrant dans sa chambre, celui-ci avait eu plusieurs surprises. Mlle de Laniau lui avait dit que dans cet hôtel que l'on prétendait appartenir au pion on avait dû le reléguer, lui, Roger, dans quelque « coin », et « fourrer au rebut » le portrait de son père. Or le premier objet qui avait frappé les yeux du jeune garçon était précisément ce portrait, fort honorablement placé et bien en lumière. L'ameublement de l'ancienne chambre, moins grande et moins jolie que la nouvelle, se retrouvait intact aux endroits accoutumés. Avec une sollicitude incontestable on y avait ajouté une foule d'objets qu'il ne se connaissait pas : un beau tapis d'Orient donné par le commandant Selvage; une panoplie d'armes du Levant et une belle carabine de salon que lui avait achetée Valeroy. Il retrouvait ses jeux, ses jouets, son échiquier, son microscope, sa bibliothèque augmentée de livres de choix. Dans le cabinet de toilette contigu à sa chambre, son outillage de menuiserie remis à neuf.

Mais, trop excité par sa grand'tante, ces attentions, bien qu'elles lui fussent agréables, ne lui inspirèrent qu'un méchant sentiment :

— Comme ils ont peur de moi! pensa-t-il.

Et un mauvais sourire plissa ses lèvres.

A Laniau, il avait pris des habitudes détestables. Il ne s'habillait même plus seul : on le chaussait, on le déchaussait, et, quand sa mère entra, elle le trouva en train de se faire laver les pieds par Williams.

Elle réprima son mécontentement, embrassa son fils, remarquant avec peine qu'il lui tendait la joue au lieu de l'embrasser aussi. Elle congédia Williams, s'assit auprès du jeune garçon et lui dit :

— Rappelle-toi, mon fils, que moins on se fait servir, plus on est indépendant. Il ne faut pas que cela se renouvelle.

— Mais, reprit Roger déjà récalcitrant, il me semble que les domestiques sont faits pour nous servir... Il est vrai que

Williams doit avoir trop à faire maintenant pour pouvoir s'occuper de moi.

— Que veux-tu dire?

— Qu'il y a tente-six maîtres ici à présent.

— Tu te trompes, mon enfant, répliqua sa mère avec une fermeté calme : il n'y en a que deux, ton beau-père et moi. Tu es encore trop jeune pour commander.

— Mon beau-père? Ce pion cupide, jamais! s'écria Roger hors de lui.

— Si tu répétais jamais de tels mots, repartit sévèrement Mme Valeroy, je serais obligée de t'éloigner de la maison. Tu dois à mon mari du respect, sinon de l'affection... Mais tu l'aimais avant ton séjour à Laniau.

— Moi? Pas du tout. Il m'était « égal »; maintenant c'est autre chose Je le déteste.

— Pourquoi?

— Parce que..., parce que vous vous appelez Mme Valeroy; un joli nom, hein?

— Il me paraît tel, puisque je l'ai choisi; mais je n'ai point à discuter avec toi, mon pauvre enfant. Tu n'es pas toi-même en ce moment... On t'a monté la tête... C'est déraisonnable... Heureusement, puisque te voilà revenu, tu vas redevenir le bon petit garçon que tu étais avant ce voyage... Achève de t'habiller, descends et souviens-toi que mon mari est plein de bienveillance à ton égard. Vois toutes les attentions dont il te comble : ce beau tapis, ces armes, cette carabine que tu désirais...

Il garda un silence farouche; son regard enflammé ne s'adoucit point et sa mère le quitta le cœur navré. Une autre vie commençait et les prémisses en étaient douloureuses.

En dépit des injonctions maternelles, Roger ne quitta sa chambre qu'à l'heure du déjeuner. A table, on parla peu. La présence du domestique expliquait jusqu'à un certain point cette réserve au moins singulière de la part de l'enfant. Il affectait de ne répondre que par monosyllabes aux questions de sa mère sur le séjour à Laniau. Le silence des parents avait sa source dans une préoccupation mutuelle qu'ils ne s'étaient point communiquée, mais qu'ils devinaient l'un chez l'autre : les dispositions fâcheuses de Roger leur faisaient craindre que quelque impertinence de sa part ne les forçât à sévir contre lui dès le premier jour de son arrivée, ce qu'ils tenaient à éviter à tout prix. Au dessert cependant, Bernard demanda à son pupille s'il avait mis au courant ses devoirs de vacances.

— Je n'ai pas eu le temps, répondit Roger.

— Eh bien! reprit Bernard, à partir de demain nous reprendrons le travail énergiquement.

Des velléités de révolte se manifestèrent sur la physionomie du jeune garçon; ses lèvres s'entr'ouvrirent pour formuler des protestations insolentes; mais le regard froid et calme de son beau-père lui imposa, et il parut se soumettre.

Mlle de Laniau, en ramenant l'enfant chez sa mère, n'avait pas daigné entrer : c'était l'équivalent d'une déclaration de guerre. Mme Valeroy l'avait compris. Aussitôt après le déjeuner, elle s'habilla pour faire à sa tante une visite de déférence et tâcher à la désarmer. Roger voulait l'accompagner. Il prévoyait une « scène », et avec sa diabolique malice il se réjouissait d'en être témoin. Mais Mme Valeroy, par un refus catégorique, coupa court à ce désir édifiant.

La chanoinesse avait toujours été vaine de la beauté de sa nièce : Edmée, à qui cette faiblesse était connue, se para comme pour un rendez-vous d'amour. Ne fallait-il pas, en dépit des cris, des reproches, des accusations qu'elle allait entendre pleuvoir contre elle et contre son mari, tenter tous les moyens pour apaiser la méchante vieille?

Arrivée à la porte, elle sonna timidement et, sans vouloir être annoncée, entra avec résolution. Elle ne laissa pas à sa tante le temps d'ouvrir le feu ; s'agenouillant devant elle, sur un coussin, comme quand elle était toute petite fille, elle lui entoura le cou de ses bras en lui disant avec une câlinerie d'enfant :

— Chère tante, vous qui m'aimez tant, vous ne pourrez me gronder d'avoir voulu être heureuse!

Mais, se débarrassant brusquement de l'étreinte de sa nièce, Mme de Laniau répliqua avec violence :

— Fille ingrate, rebelle, dénaturée, hypocrite, t'ai-je élevée pour un pareil destin? Moi qui voulais te faire marquise! Tu as préféré devenir la femme d'un mince professeur, d'un pion ambitieux et cupide : t'appeler Valeroy!

Les mots outrageants étaient bien de la chanoinesse : elle les avait soufflés à Roger... Blessée au cœur, froissée dans sa dignité, dans celle de l'homme qu'elle aimait et dont elle appréciait la haute valeur, Edmée se releva. Avec un accent que ne lui connaissait point Mlle de Laniau, elle lui déclara en termes aussi nets que précis qu'après avoir beaucoup souffert par la faute ou l'erreur d'autrui, elle avait voulu, étant en âge de raisonner et de savoir ce qui lui convenait, avoir sa part de bonheur en ce monde en épousant un homme qu'elle aimait et estimait plus que tout autre. Elle ne tolérerait point qu'on l'outrageât et que l'on essayât de faire planer sur lui des accusations fausses et stupides. Elle ajouta :

— Je prétends qu'en m'épousant M. Valeroy m'a honorée... Quant à Roger, il est revenu de Laniau animé du plus mauvais esprit. Je n'attendais cela ni de votre jugement ni de votre tendresse. Oh ! ma tante, une femme pieuse qui déconsidère la mère aux yeux de l'enfant!... Si cela devait se reproduire, il serait préférable de cesser de nous voir.

Mlle de Laniau ne s'attendait point à cet ultimatum. Elle avait eu foi en l'éternelle soumission d'Edmée. Elle s'était imaginée la connaître parce qu'elle l'avait tenue enfant dans ses bras, parce qu'à l'âge où cœur et sens sont encore muets, elle lui avait imposé un mari de son choix... Et voilà que l'amour, dont, au dire de l'époux du *Cantique*, « le zèle est inflexible comme l'enfer », l'amour « que les grandes eaux ne peuvent éteindre, contre lequel les torrents sont impuissants », l'amour vivificateur souverain, avait fait de la jeune femme docile une créature résolue, indomptable, affirmant avec énergie ses droits et sa volonté.

Ne plus se voir! Être privée même de Roger! Edmée jetait au vent tout le passé en faveur de cet homme, de cet intrus, entré d'hier dans leur existence... Quelle haine irré-

conciliable, quelle exécration désormais entre la chanoinesse et lui!

Elle tisonnait avec rage en y songeant, et des milliers d'étincelles, comme un joyeux feu d'artifice d'épousailles, s'éparpillant à travers le foyer, semblaient railler son dépit et la narguer. Peu à peu le jeu actif des pincettes se ralentit.

Mme Valeroy, debout, attendait.

— Eh bien! viens m'embrasser, et qu'il ne soit plus question de tout cela! dit la chanoinesse dissimulant sa rancune.

L'accent sonnait si faux qu'Edmée ne s'y laissa pas prendre. Mais que voulait-elle? La paix. Elle l'avait obtenue; paix armée ou désarmée, là n'était point l'affaire. Elle veillerait.

— Mon mari viendra tantôt vous présenter ses hommages, répondit-elle en s'exécutant. Vous serez aimable pour lui, ma tante; vous me le promettez?

— Je te le promets.

— Au revoir et à demain. Vous dînerez avec nous, n'est-ce pas?

— Puisque tu le veux!

Edmée avait vaincu; mais elle était brisée par sa victoire, et Bernard, en la voyant pâle et défaite, soupira. Sans deviner tout ce qui avait eu lieu, il en soupçonna quelque chose et discrètement s'abstint de questions. Il fit sa visite à Mlle de Laniau et en revint satisfait. On restait unis aux yeux du monde : pouvait-on espérer mieux?

Moncombe et Christian assistèrent au dîner du lendemain où tout se passa convenablement. La chanoinesse, assise à la droite de Bernard et sagement éloignée de Roger qui, lui-même ne broncha point, ne fut pas revêche envers son neveu « d'occasion », ainsi qu'en elle-même elle se plaisait à qualifier Valeroy. Mais les causeries aimables et sans fiel à propos des choses de la ville et du monde ne défrayèrent plus la soirée, comme avant le retour de Mlle de Laniau.

Selon leur habitude, le docteur et le commandant se retirèrent ensemble, et, comme Christian paraissait soucieux, Adrien lui dit :

— Vous êtes bien préoccupé, mon commandant; l'impression sur la vieille et sur le garnement a donc été très mauvaise?

— Puis-je, sans vous froisser, vous l'avouer, à vous, le proche parent de Mme Valeroy?

— Avouez toujours.

— L'avenir de Bernard me semble compromis; avec son caractère droit, confiant, il est incapable de lutter contre l'astuce de cette vipère. Elle achèvera de pervertir le sens moral du garnement, comme vous l'appelez. Ce garçon n'est pas de trempe à réagir. La suffisance, la sottise, la vanité, l'égoïsme lui sortent par tous les pores. Cela se voit rien qu'à la façon dont il parle, dont il sourit; il daigne condescendre et s'admire. Tout en lui, excepté la satisfaction de ses appétits, est composé, simulé, sans franchise. Il ricane en dedans à chaque parole de son beau-père, qu'il déteste, dont il enviera bassement plus tard l'incontestable supériorité. Pauvre Bernard, il s'est donné là un gentil pupille!

— Sapristi! mon commandant, vous y allez de main de maître; le portrait n'est pas flatté.

— Est-il exact?

— Je ne dis pas non.

— Savez-vous ce qu'il faudrait pour refaire ce garçon-là?

— Quoi donc?

— Trois ans de navigation à bord d'un vaisseau de l'État, comme simple mousse.

— Peut-être! mais, quant à Bernard, je ne crois pas son avenir si compromis; sa femme l'adore.

— En effet! Cependant, mené en dessous par ces deux torpilles, la tante et l'enfant, puissances établies bien avant la sienne, contre lesquelles il lui est périlleux même de se défendre, il perdra pied peu à peu et, un jour, il sera dans la vague creuse et s'y épuisera.

— La vague creuse?

— Oh! ceux qui ont navigué et les riverains de la Méditerranée et de l'Océan la connaissent. Celle-ci n'a l'air de rien; pareille aux autres, on ne s'en méfie pas; mais, produite par des courants sous-marins, elle roule sur elle-même sans changer de place, et, si vous êtes pris dans son orbite, vous pouvez faire vos adieux à la vie. C'est l'enlisement fluide. Vous croyez en sortir par des brassées vigoureuses : ah! bien oui! elle se reforme éternellement sous vous, vous luttez en vain; toujours, toujours elle se renouvelle et finit par vous engloutir..

— Ce n'est point le cas de Valeroy; vous calomniez sa femme.

— Non! Elle a tous mes respects, toutes mes sympathies; mais, quand les feux de l'amour seront plus calmes et attiédis, qui sait si la mère ne reprendra point le dessus sur l'épouse? Cela est fréquent, et alors Bernard sera perdu.

— J'y veillerai, repartit Moncombe, car j'aime maintenant Valeroy autant qu'Edmée.

Veiller! c'était le mot du jour; le danger existait donc.

VIII.

Au lycée, Roger ne se conduisit pas mieux que l'année précédente. A diverses reprises le proviseur avait fait des observations à Valeroy. Par délicatesse, Bernard s'était abstenu d'en parler à Edmée; mais les notes déplorables de l'enfant faisaient redouter quelque événement fâcheux.

Cependant, par considération pour Valeroy, on ajournait une mesure rigoureuse, et, l'espèce d'immunité dont il se sentait en possession enhardissant Roger, il dépassa toute mesure. Ses impertinences et son insubordination devinrent telles qu'il fallut aviser. Le proviseur engagea Bernard à retirer du lycée l'élève Roseray pour éviter qu'il n'en fût expulsé.

Bernard rentra chez lui fort ennuyé de la pénible communication qu'il avait à faire à sa femme. Elle la reçut sans trop de surprise, s'y attendant presque, mais avec un chagrin profond. Pour la consoler, et sans songer aux difficultés de la tâche, aux pertes de temps, au sacrifice de ses travaux personnels, Bernard prit un parti héroïque :

— C'est moi désormais, dit-il, qui le ferai travailler.

Si son ami le commandant eût encore été à Paris, il l'au-

rait peut-être empêché de commettre un acte de dévouement aussi déraisonnable ; mais il était reparti en lui disant :

— Écris-moi souvent et, si un jour tu as besoin de te distraire, viens faire un tour en Afrique : les grands horizons et la mer sont consolants.

Ils se quittèrent comme se quittent bien souvent les hommes, le sourire aux lèvres, des larmes dans les yeux.

On voyait toujours la tante; mais on évitait de la laisser seule avec Roger. Cependant par ses regards, par la façon dont elle l'embrassait en lui disant avec un accent plaintif : « Pauvre petiot », elle s'ingéniait à le convaincre qu'il était une victime. Cette tactique n'échappait point à Valeroy, et, s'il ne la signalait pas à sa femme, c'est qu'il redoutait de l'affliger.

Depuis quelque temps souffrante, nerveuse, Edmée changeait, et son mari, qui désirait passionnément un enfant, se berçait d'un secret espoir.

Une après-midi où elle lui avait témoigné le désir de faire avec lui un tour au Bois, comme elle se trouva fatiguée par le mouvement de la voiture, ils revinrent plus tôt qu'ils ne l'avaient prévu. En rentrant à l'hôtel, ils croisèrent sur le perron Mlle de Laniau, qui descendait de chez son petit-neveu. Malgré son habileté à dissimuler, sa déconvenue se lisait sur son visage, et, pour expliquer sa visite, elle dit :

— Je passais devant votre porte; j'ai voulu embrasser Roger.

On échangea encore quelques mots; puis on se sépara et Bernard, se penchant vers Edmée, murmura à demi-voix :

— Je ne m'explique pas pourquoi Mlle de Laniau a paru si embarrassée, à moins qu'elle n'ait commis là-haut quelque méchanceté...

— Oh ! je ne le crois pas, répondit Edmée; elle espérait nous faire une cachotterie de sa visite à Roger... Elle adore ces choses-là.

— Et moi je les redoute, fit Bernard.

Roger ne se pressant point de descendre à l'heure de sa leçon, son beau-père le fit appeler : il vint de mauvaise grâce, récalcitrant, et, comme il n'écoutait pas l'explication de ses devoirs du lendemain, Bernard lui fit observer avec calme qu'il était inutile qu'il perdît son temps pour un élève aussi peu attentif.

— Et à quoi pourriez-vous mieux l'employer? répliqua insolemment Roger.

— A ne point tolérer vos impertinences. Remontez dans votre chambre, où vous dînerez,

Au même moment, Mme Valeroy entrait.

— C'est un peu fort, murmura Roger assez haut pour être entendu et en rangeant ses cahiers et ses livres afin de les emporter. C'est un peu fort, que ce pion cupide ait la prétention de gouverner ici et de me commander !

L'outrage fit pâlir Bernard; il s'élança sur Roger et, des deux mains lui serrant les poignets, il le maintint debout et terrifié en le regardant dans les yeux et en lui disant :

— Ose, petit misérable, répéter l'infamie que tu viens de proférer !

— Bernard ! s'écria Mme Valeroy d'une voix déchirante; Bernard, je t'en prie !

Ces mots le rappelèrent à lui; il lâcha son pupille, qui s'esquiva aussitôt, et il s'élança vers sa femme qu'il voyait chanceler. Il la reçut dans ses bras complètement évanouie.

Atterré, éperdu de douleur, il l'emporta chez elle, la déposa sur le lit et s'efforça à la ranimer. Quand elle rouvrit les yeux, elle le vit là, lui tenant la main et pleurant à chaudes larmes :

— Ah ! mon ami, lui dit-elle, je souffre; il me semble que quelque chose s'est brisé en moi.

Le docteur Zédé, immédiatement appelé, tout en déclarant que le mal n'était point grave, prescrivit un repos absolu. Le lendemain, Bernard apprit avec stupeur, d'Edmée elle-même, que l'espoir qui depuis trois mois faisait leur joie était anéanti. Et, passant le bras autour du cou de son mari, elle lui demanda s'il pourrait jamais pardonner à Roger une si cruelle déception.

— Je lui ai déjà pardonné tant de choses ! répondit-il amèrement.

PIERRE CŒUR.

(*La fin au prochain numéro.*)

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I.

Êtes-vous comme moi? Les prophètes m'intimident. Le moyen de conserver son assurance quand on entend une grosse voix venant du mont Sinaï ou sortant de l'antre de la nymphe Egérie ! Allez donc discuter avec un apôtre qui a parlé à Jéhovah comme je vous parle et vous envoie un écho de son tonnerre ! Terre, prête l'oreille, et vous tous, profanes, écoutez le verbe du Très-Haut !. Ainsi tonne M. Saint-Yves d'Alveydre nous annonçant des révélations sur la mission des Juifs (1). Et je l'écoute en tremblant. En vain, pour nous rassurer, nous présente-t-il sa photographie afin que nous sachions qu'il n'a pas des cornes de feu comme Moïse. Voyez plutôt : un apôtre frictionné au portugal, un prophète en paletot, et ce paletot à la dernière mode ! Oui ; mais ce n'en est pas moins un apôtre et un prophète, et cela m'intimide. Ce qu'il nous révèle, il le tient lui-même d'une révélation. Quel est ce premier révélateur? Un mort, dont M. d'Alveydre tait le nom pour l'instant ; il nous dira qui plus tard, alors qu'il montrera la vérité tout entière dont il se borne à soulever le voile aujourd'hui pour ne pas nous éblouir. Il était dans les desseins de Dieu, paraît-il, que le plan général de la société humaine fût longtemps caché sous les hiéroglyphes de Moïse, sous les paraboles de Jésus. Ils avaient leurs raisons pour parler à mots couverts; le temps est venu où M. d'Alveydre, aidé de son mort, peut dissiper un peu les

(1) *Mission des Juifs*, par Saint-Yves d'Alveydre. — 1 vol. Paris 1885. Calmann Lévy.

nuages de l'hiéroglyphe et de la parabole ; le temps viendra où, les écartant complètement, il fera la pleine lumière.

Entre nous, j'en serai fort aise, car il y a bien des nuages encore. Pas peut-être pour les savants talmudistes, les kabbalistes, les esséniens, les nasis auxquels s'adresse spécialement le continuateur de Moïse et de Jésus, mais pour les simples, les pauvres d'esprit comme moi et les gens du monde comme vous. Cependant il est peut-être parmi vous des nasis : ceux-là comprendront ces révélations en style apocalyptique. Tous mes compliments. Je les leur signale donc sans entrer dans les détails, de peur de défigurer une doctrine supérieure à mes faibles lumières. Il s'y rencontre certaines affirmations qui me font faire des soubresauts : ainsi, jusqu'à Moïse, la loi synarchique de l'agneau aurait donné quatre mille ans de bonheur, d'ordre, de liberté et de paix au genre humain tout entier. Quoi ! en vérité ? — Mais on ne discute pas avec un prophète. Il faut se borner à faire des vœux pour que les rêves de M. d'Alveydre ne soient pas des rêves, comme il nous semble. Il entrevoit la synarchie de l'agneau remplaçant l'anarchie du taureau, l'âge d'or revenant pour la terre grâce à la réconciliation de la science et de la religion judéo-chrétienne : veuille le ciel que nous jouissions de cet âge d'or ! Rien n'empêche de l'espérer, puisque le prophète nous annonce que les temps sont proches, et déjà il se prépare à bénir l'union féconde de la science et de la religion. Voyez-vous, dites-moi, poindre quelques signes précurseurs de cette réconciliation ? Enfin, attendons. Aux premiers symptômes, je l'irai dire à M. Paul Bert, M. d'Alveydre l'ira dire à Rome.

II.

Quand M. Boullon dit pour quelques semaines adieu au rond de cuir où l'administration le tient encadré onze mois sur douze — car M. Boullon ne cache pas qu'il est employé et employé malgré lui, — il emmène naturellement ses idées en vacances (1). Dès qu'ils sont, elles et lui, dans le wagon, quelle fête, messeigneurs ! Comme ils se dédommagent de la captivité ! A eux l'espace, le grand air, les vallées et les montagnes ! Et les voilà qui dansent une pyrrhique vertigineuse. Il nous fait, dans un aimable volume d'impressions de voyage en Suisse, assister à leurs ébats. Ne leur demandez pas une allure réglée, une marche méthodique. Ah ! grand Dieu ! Mais alors ce serait bien la peine d'être en vacances ! Un vrai voyage en zigzags sans nul souci des *Itinéraires Joanne* et des *Guides Conty*. Il pleut, et force est de rentrer à l'hôtel de Thoune ou d'Altorf ? Mais rien n'empêche l'imagination de s'élancer à travers le temps et l'espace, et tout aussitôt elle s'envole vers les contrées lointaines et les siècles écoulés. Elle s'en donne à cœur joie. Elle va rendre visite à Machiavel et lui fait mille compliments sur ses vues indépendantes en morale et en politique ; puis la voici à Syracuse, applaudissant à Hiéron vainqueur des Mamertins, puis sur le Forum romain, applaudissant à Brutus qui vient de poignarder César ; puis devant la baignoire de Marat toute rougie de sang, disant à Charlotte Corday : « Ah ! mademoiselle, qu'avez-vous fait là ! » Vous remarquez combien la manière de voyager de M. Boullon diffère de celle de M. Perrichon. J'ai donc peur que M. Perrichon ne goûte guère les impressions de voyage de M. Boullon. Il est vrai que M. Boullon ne les a pas écrites pour M. Perrichon.

(1) *Idées en vacances*, par E. Boullon. — 1 vol. Paris, 1884. E. Dentu.

III.

Andrée (1), par M. George Duruy, est une étude de jeune fille, étude très sérieuse, très fouillée, ce qui suffit, sans chercher d'autres raisons, à expliquer le grand succès du tableau.

M. Duruy nous présente une variété de l'espèce dont M. Cherbuliez nous a donné déjà divers portraits : la jeune fille indépendante. Andrée aura, dans cette galerie, sa physionomie très nettement accusée. C'est la jeune fille indépendante par crainte du *bourgeoisisme*. Fille d'un gros parvenu, élevée dans un milieu doré où l'or éclate partout brutalement et insolemment, comment se donnera-t-elle un cachet de distinction ? Car il ne lui suffit pas d'être fille d'un archimillionnaire ; bien plutôt elle souffre de l'épais béotisme de sa famille. Comme vous voyez, une arrière-petite-fille de Cathos ou de Madelon, qui rougissaient du bon gros Gorgibus. La préciosité du langage semblerait étrange aujourd'hui : elle ne songe donc pas à ce moyen pour se tirer de pair. Non, ce sera plutôt en se signalant par l'exagération des libertés à l'américaine, en recevant des jeunes gens dans son atelier et fumant avec eux des cigarettes turques. Un original costume de rapin avec cela, et, par-dessus le marché, le ton tranchant, l'aplomb dans la discussion, le sans-façon du langage, enfin tout ce qui peut *masculiniser*. Notez encore qu'elle a une voix d'androgyne, qui ajoute à l'illusion, et que son nom hybride d'Andrée la complète. Tel est l'être hermaphrodite que M. Duruy a dessiné et peint d'un trait et d'un coloris vigoureux.

L'action dont elle est l'héroïne ou le héros ne me paraît ni d'un très vif intérêt ni d'une constante vraisemblance. Je ne dis pas qu'elle ne soit pas vraie ; mais le vrai et le vraisemblable sont choses différentes, comme nous l'enseigne Boileau. Je me permets, par exemple, de trouver bien naïf le jeune Jacques Henriot, qui, se fiant à quelques mots vagues, s'éloigne de cette fantasque et osée créature pour revenir dans deux ans la conduire à l'autel. Deux ans, c'est bien long, jeune homme. Vous auriez dû prévoir que le sentiment par vous inspiré un instant allait fondre comme neige au soleil. Je le trouve encore bien naïf quand il place auprès d'Andrée un gardien, et un gardien très séduisant. Mais rien que l'idée d'être ainsi surveillée doit l'humilier et lui donner l'envie de séduire le gardien lui-même, qui, de son côté, a beaucoup présumé de sa propre vertu. Ce gardien s'éloigne quand le danger devient imminent, et franchement c'est déjà

(1) *Andrée*, par George Duruy. — 1 vol. Paris, 1884. Hachette et Cie.

un effort très courageux. Maintenant, quand Jacques surprend le secret de cette passion toute platonique et le surprend en forçant une serrure, est-il bien en droit de perforer son ami? Et quel changement! De naïf qu'il était au départ, le voici, au retour, très savant dans la science de la vie, bronzé, cuirassé, blindé : soit! Mais comment s'est opérée la transformation, je voudrais bien en être instruit.

Arrêtons-nous là, car sans doute j'ai tort de chicaner ainsi mon propre plaisir. Et en effet le portrait principal et même certaines figures accessoires — pas toutes, — enfin et surtout le style, très net, très franc, et aussi très distingué, voilà des mérites rares. Ils justifient amplement le grand succès.

IV.

C'est un bien fidèle tableau de la vie rustique que nous offre M. J. Ricard, dans sa *Magdon* (1); et il est fidèle sans que jamais le vrai arrive au repoussant ou même au vulgaire. Le drame est simple, sans inutiles complications, et l'intérêt ainsi concentré n'en est que plus vif. Le style lui-même a comme un petit parfum de métairie, mais d'une métairie donnant d'un côté sur le fumier de la cour intérieure, de l'autre sur un jardinet où ont poussé d'elles-mêmes quelques fleurs qui sentent bon. Vous raconterai-je le drame? Vous dirai-je sous quelles souffrances plie et succombe la pauvre Magdon? Eh bien, non : lisez le volume de M. J. Ricard. C'est une œuvre vraiment de prix.

V.

Généralement on respire les fleurs; ce n'est pas assez : Mme la marquise de Blocqueville s'entretient avec elles. Ce qu'elles lui disent et lui font penser de choses dépasse toute croyance. Ainsi il lui suffit d'un court tête à tête avec les orchidées pour sentir le frisson de l'immensité passer par tout son être. Le cyclamen et le chardon ne lui font pas une impression si violente; mais ils lui suggèrent, les unes de sages réflexions, les autres des idées piquantes; puis c'est la scabieuse noire qui la jette dans de mélancoliques rêveries. N'espérons pas avoir des vues suffisantes sur l'homme et sa destinée si nous demeurons à un troisième au-dessus de l'entresol, sans échappées sur des jardins. Jenny l'ouvrière en saura plus que nous, elle qui a un pot de réséda sur sa fenêtre. Ce pot est le commencement de la sagesse. La marquise, elle, a un parc et des serres : juge un peu! comme dit le Marseillais. Fleurs d'hiver comme fleurs d'été, de printemps et d'automne : sagesse des quatre saisons. Vous souriez peut-être; mais un savant connu et estimé de toute l'Europe lui a écrit que dans cent ans son système sur le rôle des fleurs, ce système qui peut sembler un rêve aujourd'hui, aura passé dans le domaine des vérités vulgaires. Il faut bien le croire, ne pouvant y aller voir. J'ai de même un horticulteur de mes amis, passionné, lui, pour les plantes potagères. Il s'entretient également avec elles : l'artichaut lui fait ses confidences; le concombre lui dicte les conseils d'une sagesse mûrie et adoucie qui a déposé son ancienne amertume; l'oignon blanc, gémissant sous le couteau qui le dépouille de son pardessus léger, lui tire les larmes des yeux. Puisque les légumes ont leur langage et leur sagesse, pourquoi les fleurs ne seraient-elles pas éloquentes et philosophes? Donc la marquise, après avoir conversé successivement avec les fleurs du printemps, de l'été, de l'automne, s'entretient aujourd'hui avec les fleurs d'hiver. Le temps n'est plus des roses du Bengale; mais c'est le tour des roses de Noël (1).

Ces roses ne sont pas seules à chuchoter à l'oreille de la marquise; toutes les autres fleurs de la froide saison lui parlent tour à tour. Et elles disent, ma foi, des choses souvent délicates et distinguées. Oui, le plus souvent. Si, çà et là, leurs pensées sont un peu banales, faut-il s'en étonner? Quels sont les causeurs, parmi les plus brillants, de la bouche desquels il ne sorte que des pierres précieuses? Quelques cailloux de temps en temps, cela est inévitable; et d'ailleurs bon calcul, car, à côté des cailloux, les diamants semblent avoir plus d'éclat. Ainsi, écoutez le chardon. Un mécontent, le chardon, un pointu, quelque peu misanthrope et qui égratigne volontiers. Quand il dit à la marquise que le mal est un sentier glissant sur lequel il faut bien de la force pour parvenir à s'arrêter, évidemment il ne se dissimule pas qu'il réclamerait à tort un brevet d'invention pour cet aphorisme. S'il l'eût énoncé devant Bilboquet, ce philosophe n'eût pas manqué de murmurer mélancoliquement sa formule favorite : « Cette vérité n'est pas neuve, mais elle n'est pas consolante. » Non, elle n'est pas neuve; mais le chardon savait bien qu'elle allait servir de repoussoir à celle-ci, qu'il se préparait à dire à la marquise : « L'égoïsme de ceux à qui nous nous dévouons se fait parfois amusant à force d'être extrême. » Bravo, misanthrope! Bien piqué, chardon! Et, de même, l'héliotrope dispose ses pensées en habile maîtresse de maison qui a la science des contrastes et ménage des repoussoirs à celles de ses invitées qu'elle veut faire briller. Ainsi, à côté de cette douairière depuis longtemps fanée : « Flatterie n'est point amitié », l'héliotrope fait asseoir une demi-beauté qui a moins de rides : « La vraie patrie de la femme est sa jeunesse »; et ainsi, grâce à ce voisinage, la demi-beauté va faire presque illusion. Mais ne croyez pas qu'il y ait en ce salon un trop grand nombre d'invitées venues là pour faire tapisserie. Non : beaucoup de visages très agréables qui plaisent par eux-mêmes et sans repoussoirs. Si maintenant vous trouvez sur plus d'une une expression de mélancolie et, dans leur sourire même, je ne sais quel air de résignation, de désabusement, de sagesse désenchantée, n'oubliez pas que ce sont des roses de Noël, des fleurs d'hiver.

(1) *Magdon*, par J. Ricard. — 1 vol. Paris, 1884. Calmann Lévy.

(1) Marquise de Blocqueville. *Roses de Noël, pensées d'hiver.* — 1 vol. Paris, 1884. Paul Ollendorff.

VI.

M. Paul Mariéton nous transporte en un riant paysage tout illuminé par un gai soleil de printemps. Çà et là un petit nuage d'où tombe une courte ondée de larmes vite séchées. Le mot *Souvenance* (1) est brodé sur la bannière du poète printanier. Ah! le coquet! C'est pour se faire dire qu'il est aussi frais que Chérubin, aussi rose que Fortunio. Souvenance! Mais ce mot semble évoquer des réminiscences lointaines, et vos souvenirs à vous, Fortunio, datent d'hier, d'avant-hier tout au plus. Et quels souvenirs! ceux d'un sourire répondant à un sourire, d'un cœur battant sur un cœur, de roses — et pas des roses de Noël — effeuillées sur le sein de Jacqueline. Le jeune poète a voulu répondre à ce vers de Joséphin Soulary, qui lui semblait comme un appel :

Dis-moi tes premiers jours et tes fraîches pensées.

Et il les dit en effet, mais avec une sorte de pudeur craintive et en rougissant un peu. Il semble qu'il ait peur d'initier à ses naïves émotions les indifférents ou les sceptiques. Sa voix très pure et très fraîche tremble tout à coup, et l'on croirait que la chanson qui devait avoir beaucoup de couplets s'arrête au second, effarouchée. Oui, l'on dirait quelqu'un qui chante pour soi seul et s'intimide en s'apercevant qu'on l'écoute. Avec l'âge l'assurance viendra; mais cette timidité a son charme.

VII.

On va commencer (2). Sous ce titre, M. Pontsevrez offre aux comédiens du monde, des villas et des châteaux, une série de monologues, de saynètes et de récits dont la plupart ont été interprétés déjà par des artistes de nos principaux théâtres. Le succès déjà obtenu est une garantie, un encouragement pour les artistes de société. Qu'ils aient donc confiance; vite, les trois coups et au rideau! Plusieurs de ces saynètes sembleront fort agréables à ceux qui aiment ce genre, et même à quelques-uns de ceux qui le goûtent à moitié, car il y entre un peu plus d'observation et de comédie que dans nombre d'autres qui ont cependant réussi. Je n'y critiquerai que certains provincialismes de style; mais, les villas et les châteaux où on les jouera étant en province, ce sera de la couleur locale.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Souvenance*, poésies par M. Paul Mariéton. — 1 vol. Paris, 1884. Alphonse Lemerre.

(2) Pontsevrez, *On va commencer*. — 1 vol. Paris, 1884. Tresse.

LETTRES A UNE HONNÊTE FEMME

*Madame Antoinette de X****
à la Hestrée (Oise).

Juin 1884.

Amie,

Le divorce ressuscite.

Le mariage est à l'agonie.

Par 154 voix contre 114, le Sénat a voté l'abrogation de la loi du 8 mai 1816. C'est le 19 juin que le crime a été commis. Le mariage avait déjà du plomb dans l'aile; le malheureux en est criblé.

Allez-vous-en, gens de la noce,
Allez-vous-en, chacun chez vous.

Allez-vous-en, allez-vous-en.

Je me rappelle une image d'Épinal que l'on voyait partout au temps lointain de ma jeunesse. Elle représentait un pauvre diable en habit bleu, culotte verte et gilet rouge, étendu sur le pavé. Autour de lui se démenaient menaçants : un artiste, un officier, un joueur, etc. Au bas de la page cette légende était imprimée :

Crédit est mort; les mauvais payeurs l'ont tué.

Ne serait-ce pas le cas de faire à cette image allégorique un digne pendant?

On y verrait une jeune femme vêtue de blanc, parée de fleurs d'oranger, étendue sur la chaussée et maltraitée par la foule. Au bas, cette légende :

Mariage est mort; les mauvais époux l'ont tué.

Nous sommes l'un et l'autre dans d'excellentes conditions pour examiner la loi sur le divorce : vous êtes veuve et voulez rester veuve; j'ai vécu et mourrai garçon. Examinons donc cette loi qui crée aux esprits aventureux que le mariage a séduits une situation absolument nouvelle.

Il existe un grand jardin.

Tous ceux qui sont dehors veulent y entrer.

Tous ceux qui sont dedans veulent en sortir.

Tous ceux qui en sont sortis veulent y rentrer.

Ce grand jardin, c'est le mariage.

Dans les allées, peu de promeneurs. La foule gambade dans les plates-bandes, sans souci des règlements placardés à la porte. On s'y bat, on y danse, on s'y fait des visites dans les bosquets. Ceux qui n'ont pas le droit d'en sortir en sortent; ceux qui n'ont pas le droit d'y entrer y entrent. On s'y caresse, on s'y injurie...

Quel drôle de jardin! Est-ce en y perçant une porte de sortie qu'on y rétablira l'ordre? C'est ce que je veux examiner avec vous.

En me remettant mon journal, vendredi dernier, Charley avait l'air si radieux que je lui en ai demandé la cause.

« Comment... Monsieur ne sait pas?

— Quoi?

— Nous venons de conquérir une liberté nouvelle, monsieur; rien que cela!

— Quelle liberté?

— La liberté dans le mariage. Le Sénat s'est réhabilité de ce coup-là... Il en avait besoin. Par 40 voix de majorité, il a rétabli le divorce.

— Qu'est-ce que cela te fait? Tu es garçon.

— Monsieur, j'hésitais à épouser Annette, la matelassière de Monsieur: une créature bien cardée, bien capitonnée, gaie à voir, bonne à entendre. J'hésitais parce que l'on fait un tas de *potins* sur elle. Maintenant je peux me risquer. Si elle me déplaît, je m'en déferai. »

Je crois que Charley se fait autant d'illusions sur les immunités conjugales qu'il compte voir édicter, que sur les mérites d'Annette; mais vous avouerez que le point de vue nouveau auquel il se place enlève quelque prestige au lien sacré du mariage. Et ne dédaignez pas Charley ; c'est un imbécile ; c'est une force, un arbitre, un juge, un de ces millions de bonshommes qui n'ont qu'à mettre un petit morceau de papier dans un trou pour nous sauver ou nous perdre. Quand je veux connaître l'opinion de la majorité de mes concitoyens, je l'interroge. Charley est mon diapason. Eh bien! Charley est pour le divorce.

Je déchirai la bande de mon journal.

Dans la rue, sur le trottoir de droite, un marchand de joncs passait, criant à perdre haleine :

« Battez, battez, battez, battez vos femmes et vos habits! »

Et je me dis : « Voilà un gaillard vraiment heureux. Ses recettes vont doubler avant peu. »

Sur le trottoir de gauche, un marchand criait à tue-tête :

« Demandez l'*Art de traiter les femmes comme elles le méritent*... Un sou! »

Et je me dis : « Bonhomme, ta brochure est à recommencer, ou tu mourras de faim. Battre à propos aura du bon; mais c'est toute une étude à refaire. »

Avouez que le mariage perd 90 pour 100 de son prestige. Il me semble que je vois partout remplacer l'armée permanente par la garde nationale. Je n'aime pas ça.

La polygamie est un crime. Aussi l'Église, qui nous permet d'espérer que ceux qui se sont aimés dans cette vie se retrouveront dans l'autre, a-t-elle adopté cette formule pour bien souligner l'indissolubilité du mariage :

« Un seul avec une seule et pour toujours. »

« Toujours » signifie : *dans ce monde et dans l'autre;* si bien que le divorce fait du paradis catholique un véritable paradis mahométan. Vous ne pouvez pas admettre cela, vous qui daignez m'aimer, vous que j'aime, vous qui n'admettez pas deux mariages dans une seule vie.

L'Église, après tout, n'est pas implacable. Elle ne tolère pas le caprice, non; elle accepte la souffrance et conseille la résignation, oui; aussi a-t-elle établi un grand nombre de cas de nullité.

Alors que la loi civile vous dit :

« Pour tel ou tel motif, votre mariage a cessé »;

La loi religieuse décide que :

« Pour tel ou tel motif, votre mariage n'a jamais existé. »

La seconde formule est infiniment plus radicale.

L'Église nous enseigne la résignation. Une belle science. Elle est un peu comme la chirurgie, par exemple : superbe pour les autres. La résignation a ses douceurs; j'en veux donner un exemple, un exemple tout matrimonial.

M. Drouyn de Lhuys n'approuvait pas le mariage que projetait Napoléon III. Consulté, il le lui écrivit franchement. L'empereur montra cette lettre à la future souveraine.

« Vous le voyez, lui dit-il, je suis à peu près seul de mon avis. Qu'importe! Mon cœur peut bien prendre un jour place au conseil. Je lui donne la présidence. Il parle si haut pour vous que sa voix couvre toutes les autres. »

Lorsque pour la première fois l'impératrice rencontra M. Drouyn de Lhuys :

« Vous n'étiez pas favorable à mon mariage, monsieur le ministre. Ne vous en défendez pas; l'empereur m'a lu votre lettre. J'étais d'ailleurs en ce temps-là absolument de votre avis.

— En vérité! Et vous voilà sur le trône de France! Je ne vois plus qu'une chose à faire, madame : résignez-vous. »

La résignation était douce en ce temps-là. Mais depuis!

La cherté de toutes choses, les exigences folles créées par la société, les besoins factices qui priment les besoins réels, les tentations incessantes, le bon marché des futilités, le prix exorbitant des choses indispensables, l'impossibilité dans laquelle se trouvent les ménages parisiens de vivre à la fois pauvres et heureux ont dépravé le mariage et fait de l'adultère un expédient.

Si l'on pouvait décréter ce qui suit, le calme et la moralité renaîtraient dans les familles :

Article premier.

A partir de ce jour (le plus tôt possible!) le prix de toutes choses produites ou fabriquées en France est diminué de moitié, à condition qu'il en sera fait usage en France seulement.

Article 2.

Tout objet produit ou fabriqué en France payera un droit de sortie fixé, dès à présent, au triple de sa valeur.

Oui, mais allez donc décréter une chose pareille! On vous appellera socialiste, pour le moins.

Ce qui m'épouvante surtout, c'est l'avenir que la loi nouvelle ménage aux enfants. Pauvres enfants!

Ils auront, le matin, déjeuné chez leur père, et, le soir, dans un autre logis, leur mère les invitera à s'asseoir au bout de la table présidée par une sorte de père *cadet* (1), qui aura du vivant de leur père *aîné* (2) une influence sur leur vie.

(1 et 2). Ces titres sont réservés par l'auteur. — QUATRELLES.

Cet étranger malmènera leur mère ou, ce qui sera pire, caressera devant eux celle qui était il y a peu de temps encore l'épouse de leur père toujours vivant; et ils devront rester impassibles.

Et si, à son tour, le père se remarie, que deviendront-ils entre ces deux ménages? Quel choix feront-ils? Les mettre dans le cas de faire un choix, n'est-ce pas de la férocité?

Et ce n'est rien encore!

Dans bien des cas l'amant, la maîtresse, causes premières du désaccord et de la séparation, deviendront beau-père, belle-mère par à peu près des enfants exilés de la famille. Et cela s'appellera « une réparation ». Ah! tenez, le cœur me monte aux lèvres en y pensant.

En voilà assez. Je n'ai pas le courage d'aborder les questions d'argent que tout ceci soulève.

Je voulais demeurer calme. Le commencement et la fin de ma lettre se ressemblent peu. C'est que j'ai pensé aux enfants, à ce dépôt sacré confié par Dieu à ces deux élus : le père, la mère; et, tout vieux garçon que je suis, les larmes me sont venues aux yeux.

Si vous le voulez bien, amie, nous ferons comme le Sénat. Je clos la discussion générale. Nous passerons plus tard à l'examen des articles et des amendements. Toujours est-il que je vote contre l'abrogation de la loi de 1816.

Et maintenant ouvrons les fenêtres; brûlons du sucre.

Vous me reprochez de ne pas rendre suffisamment justice au présent. Pourquoi avez-vous fait le passé si beau? N'en soyez pas jalouse.

Le vaisseau glisse sur la mer paisible. La brise satine à peine la surface de l'eau. Le ciel est pur, l'air est doux, il fait bon vivre.

Les passagers sont à l'avant, sondant l'horizon du regard. Les uns vont à l'aventure demander à des plages inconnues les sourires que la patrie leur a refusés. Ils sont inquiets. Les autres, insouciants, se déplacent sans trop savoir pourquoi. Ils n'entendent pas la voix de la nature; pour eux, la terre a fermé ses écrins, le ciel est vide, la mer monotone, la forêt lugubre. Ennuyés, ils regardent l'horizon, qui toujours recule et toujours reste clos. Ceux-ci ont pris la fuite. Jamais l'Océan ne fera jaillir assez de vagues entre le port qu'ils ont déserté et le refuge qu'ils désirent. Tous, pressés à l'avant, suivent des yeux le remous causé par l'hélice, comme si leurs regards pouvaient aider à la marche du vaisseau.

Seuls, à l'arrière, doucement enlacés, deux passagers regardent tout songeurs l'horizon abandonné. Lentement le sillage s'efface. Sa blanche écume semble un ruban d'argent que dévide l'hélice et qui relie au port le vaisseau. Dans le ciel bleu, deux grands oiseaux tournoient, dorés par le soleil, nacrés par l'ombre. Les deux voyageurs suivent du regard ces compagnons de route qui, demain, seront de retour au pays aimé. Leur cœur reconnaissant, leur mémoire ravie suivent du même pas les mille sentiers qui les ont vus heureux. Leur pensée parcourt le passé, comme les yeux parcourent un beau poème. Partout ils se rencontrent, la main dans la main. S'ils tournent le dos à l'avenir, c'est qu'ils l'attendent rassurés. Leur tendresse leur permettra de tout affronter. L'avenir est en eux.

Rassurez-vous. Laissez-moi regarder comme dans un miroir le passé tant chéri. C'est toujours vous qu'il reflète.

Jean.

Monsieur Jean Quatrelles,
36, rue des Linottes.

Paris.

Mardi soir.

Mon ami Jean,

J'ai reçu votre lettre et les journaux qui y étaient joints. Je les ai lus ce soir tout d'une traite. Il est onze heures. Les oiseaux du parc sont bien surpris en voyant de la lumière chez moi à pareille heure.

Je me suis peu occupée du divorce, je vous l'avoue. Vous me reprochez de ne pas faire assez cas du passé. Ah! l'ingrat ami! C'est au passé ressuscité que je dois d'avoir veillé si tard.

Il y a dix années, à pareille date, vous veniez d'arriver. Je portais ce peignoir de cachemire blanc que je conserve comme une relique et que je remets une fois tous les ans. Le fauteuil, la chaise basse, la cheminée sur laquelle brûlait la lampe, la place où je m'appuyai, debout, à l'heure du départ, cette porte que j'ouvris deux fois, ce tapis sur lequel je tombai à genoux lorsque je fus seule..., tout cela m'entoure et parle à mon âme. Que Dieu vous préserve à jamais de toute douleur, ami, pour ce que vous avez fait ce soir-là!

Je vous revois dans ce fauteuil, désespéré d'abord, jurant que vous auriez du bonheur à être mauvais, que la route était trop pénible à suivre pour regarder où l'on posait le pied... Je vous parle tout bas, je laisse dire à mon cœur mille choses à la fois douces et tristes. Votre âme se fond; les larmes coulent. Vous êtes navré et vous ne pouvez pas admettre la pauvre morte vivante.

Il est tard. Je me lève. Vous vous levez brusquement, et, je me le rappelle, le pliant sur lequel vous étiez assis est tombé.

Là, je ne sais plus lire en vous. Je n'ose l'essayer. J'éprouve une émotion tellement violente que je suis obligée de m'appuyer. Immobile, froide, j'attends votre départ...; j'attends votre départ et pourtant vous restez sur un signe de ma main.

Quelle chose étrange! Vous ai-je parlé? M'avez-vous dit un mot en partant? Je ne sais plus. Nous n'avons pas parlé, n'est-ce pas? Ce n'a été qu'un éclair. Il a illuminé notre vie entière. Dieu soit béni! Le devoir a triomphé.

Mercredi.

Je reprends ma lettre ce matin. C'est bien au soleil d'être venu. Comme il m'aurait fait faute!

Comment cela se fait-il? Cette fois encore, je ne suis pas

de votre avis..., de votre avis sur tous les points, entendons-nous!

Votre allégorie du grand jardin m'a fait bien rire; mais c'est surtout de vous que j'ai ri. Pensez-vous donc qu'en fermant la porte, en l'entourant de pièges à loup et de factionnaires, vous y rétablirez l'ordre, le calme, le bon sens, la dignité? Vous me rappelez..., excusez-moi; vous me rappelez Jocrisse courant éperdu dans le parc du château de son maître, une cage vide à la main, et criant à tue tête : « Fermez la grille, fermez la grille! Le serin de Monsieur s'est envolé! »

Les grilles n'arrêtent pas les hirondelles, et la femme est une hirondelle qui vole là où elle espère trouver le printemps et les beaux jours.

Les grilles n'arrêtent pas les singes non plus, et l'homme est un singe qui passe entre les barreaux quand le cœur lui en dit..., le cœur ou autre chose.

« Le divorce ne rendra pas le bonheur », s'écrie M. Chesnelong. Ce sera bien quelque chose, avouez-le, s'il supprime les tortures qui résultent d'une vie commune endurée de part et d'autre.

La vie se compose de trois états différents.

Dans le premier, nous subissons la douleur;

Dans le second, nous possédons le calme;

Dans le troisième nous savourons le bonheur.

La douleur est plus ou moins aiguë, le calme est plus ou moins complet, la joie est plus ou moins ardente; toujours est-il que ces trois manières d'être, pures ou combinées, régissent notre vie. M. de La Palisse n'eût pas mieux dit. Je suis fière de me rencontrer avec ce grand homme! Celui qui me fera passer du premier de ces trois états dans le second est assuré de ma reconnaissance. C'est folie de dédaigner le Purgatoire lorsque l'Enfer vous martyrise.

M. Chesnelong ajoute : « Le divorce enlèvera le respect ». Comment! Faire cesser le scandale, couper court aux douleurs injustement subies, c'est enlever le respect? Loin de « consacrer le désordre », la loi le flétrit, puisque c'est en raison de ce désordre qu'elle frappe le coupable. Ces vérités me paraissent si banales que j'ose à peine les écrire.

Savez-vous ce que j'aurais compris? C'est que l'on appliquât dans certains cas le divorce *mixte*. Il dégagerait complètement l'époux outragé sans délier l'autre. La victime pourrait se remarier; l'oppresseur, point.

C'est incontestablement logique. Cela serait-il pratique? Je n'ose pas me prononcer. On n'apprend pas le droit aux femmes, de peur que, connaissant les lois, elles ne s'en servent pour leur défense, sans doute. On préfère les vouer aux expédients.

Vous voilà bien scandalisé. Pourquoi?

A-t-on touché à la loi religieuse? En quoi votre foi est-elle atteinte?

La loi civile nouvelle a-t-elle un caractère oppressif? Si on la prononce contre vous, êtes-vous tenu d'en bénéficier en vous remariant?

Qui vous empêche de rester garçon?... Non, pas garçon : marié... Non, pas marié : veuf... Non, pas veuf... De rester ce que vous étiez, enfin. Il n'y a plus moyen de s'y reconnaître.

Vous me répondrez que donner et reprendre est pis que voler, que l'on dispose de votre femme, qu'on l'offre aux autres, et que cela vous est désagréable. Il fallait vous appliquer à la rendre heureuse, si vous y teniez.

En quoi êtes-vous menacé si vous n'avez porté au contrat aucune atteinte? Un contrat lie également les deux parties. Pourquoi voudriez-vous que l'immunité consacrât sans rémission vos outrages, vos manquements à la morale, à l'honneur, à la foi jurée?

Vous êtes furieux parce que le divorce suspend sur la tête de l'époux coupable le glaive de la Justice, comme jadis Denys l'Ancien suspendit son épée sur la tête de Damoclès. Vous avez tort.

Jésus a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde ».

Il convenait donc, à côté des lois qui découlent de la morale divine, d'en créer qui déterminassent les droits et les devoirs des citoyens et citoyennes qui « sont de ce monde ». Et il y en a beaucoup!

Du moment que l'élément civil n'envahit pas « le royaume qui n'est pas de ce monde », peut-on lui en vouloir de faire chez lui les réparations qu'il juge convenables?

Supposez une maison de deux étages.

Au premier demeure M. le maire;

Au second demeure M. le curé.

Il n'y a qu'un seul escalier pour les deux locataires. Nul ne peut monter chez M. le curé sans passer devant la porte de M. le maire.

Certains visiteurs trouvent que M. le curé demeure un peu haut et s'arrêtent au premier étage. M. le curé, qui a entendu leur coup de sonnette, se penche sur la rampe, attend quelque temps et, ne les voyant pas monter, rentre chez lui de fort mauvaise humeur.

M. le maire, dont l'appartement n'a qu'une porte et qui est obligé de recevoir toute sorte de monde, songe à en faire pratiquer une seconde qui donnera sur un escalier de service. Il fera sortir de ce côté tous ceux qui déshonoreraient le grand escalier.

Il offre à M. le curé de faire les travaux à frais communs. M. le curé entend que l'on ne sorte que mort de chez lui. Il n'a pas besoin d'escalier de service. M. le maire passe outre.

Il fait venir des maçons : députés et sénateurs, qui se mettent aussitôt à l'œuvre. Au bout de peu de temps le nouvel escalier est construit. M. le curé a son palier tout comme M. le maire; seulement, aucune porte ne donne dessus.

« A votre aise, voisin, dit M. le maire; vous passerez si bon vous semble et quand bon vous semblera. »

En quoi M. le maire a-t-il outrepassé ses droits?

M. Chesnelong qui parle au nom de la religion, dit :

« Sans doute, la séparation de corps n'empêche pas les unions irrégulières; mais elle leur laisse leur véritable caractère : j'aime mieux cela. »

Mais c'est absolument antireligieux de préférer la séparation de corps au divorce. Le mariage est l'application réglementée du « Croissez et multipliez » de la Genèse. Préférer un état qui a pour effet de stériliser l'union matrimoniale, c'est méconnaître la volonté de Dieu. La stérilité a été considérée par ceux qui ont institué le mariage comme un opprobre. Le mariage une fois consacré, indissolublement consacré, faire d'une infirmité un état normal et volontaire, c'est aller contre le bon sens et la nature.

En résumé, dans aucun cas je ne profiterais du divorce; mais il ne me déplaît pas d'avoir en poche la clef de ma prison. A mon sens..., et c'est le bon, la dignité des ménages est centuplée par la loi nouvelle. Elle fait du corps matrimonial un corps de volontaires.

Et, lorsque Monsieur ou Madame N'importe qui viendront me conter leurs déboires, je les enverrai... au magistrat!

Votre valet Charley n'est qu'un imbécile, en effet. Mais quel brave garçon! A son argument : « Je puis épouser Annette qui me plaît et dont on dit pis que pendre, certain de m'en défaire si elle bronche », j'opposerai celui de l'épicière de Bourg-Martin qui me disait hier : « Depuis qu'il est question du divorce, mon mari s'est grisé moitié moins. Il flaire la situation, le vaurien! Il sait bien que maintenant, s'il ne marche pas droit..., et cela dans tous les sens, je le casserai aux gages, et plus vite que ça! »

Il est une légende dont la forme varie dans chaque pays, mais dont le fond demeure le même : celle des enfants qu'une marâtre torture et que leur mère défunte vient protéger. Sous toutes les latitudes on la retrouve. Partout l'enfant est adoré, et, si on le menace, il paraît naturel que les morts eux-mêmes sortent du tombeau pour le protéger.

Ne vous semble-t-il pas plus pratique que le père ou la mère n'aient qu'à sortir de chez eux, vivants et soutenus par la loi; que les opprimés trouvent un refuge auprès de l'isolé?

Vous me direz à cela que, s'il y a quatre enfants du premier mariage (ce n'est pas un chiffre exagéré), quatre du second mariage du père et quatre du second mariage de la mère, cela finit par faire un amalgame dans lequel les mots *papa* et *maman* perdent beaucoup de leur signification et de leur valeur.

Que voulez-vous? Rien n'est parfait dans ce monde : ni la loi sur le divorce, ni vous, ni votre vieille amie, qui vous envoie ses plus tendres souvenirs tout en votant pour l'abrogation de la loi de 1816, ne fût-ce que pour vous faire enrager.

Antoinette.

QUATRELLES.

BULLETIN

Chronique de la semaine

Sénat. — Le Sénat a continué la discussion en seconde lecture de la loi sur le divorce. Un amendement de M. Demôle à l'article 230, assimilant l'adultère du mari à celui de la femme, a été voté par 87 voix contre 82; un amendement de M. Humbert à l'article 232, portant qu'une peine afflictive et infamante sera une cause de divorce pour l'autre époux, a été adopté également; quant aux séparations de corps antérieurement prononcées, elles ne seront transformées en divorce que par décision du tribunal. — Le 23 juin, le ministre des finances donne lecture de la déclaration gouvernementale relative aux affaires d'Égypte. — Le 24, MM. l'amiral Peyron et Pelletan ont été élus sénateurs inamovibles en remplacement de MM. Würtz et d'Haussonville, le premier par 186 voix, le second par 150. L'ensemble de la loi sur le divorce a été voté par 153 voix contre 116.

Chambre des députés. — Dans la séance du 21 juin, les articles de la loi militaire ont été votés très rapidement depuis le n° 29 jusqu'au 71, qui traite du recrutement dans les colonies. La Chambre a fixé le service à un an pour l'Algérie et à trois ans pour les autres colonies. — Le 23 juin, le président du conseil, qui avait accepté le débat de l'interpellation Delafosse sur les affaires d'Égypte, a lu à la tribune une déclaration gouvernementale, avec Livre Jaune à l'appui, sur le projet de conférence européenne. La discussion a été remise au jeudi 25. — La séance du 24 a été consacrée à la revision de la Constitution. Discours de MM. Bernard-Lavergne, Léon Renault, Franck-Chauveau, Lockroy. Le contre-projet Barodet, qui demandait la revision illimitée par une Constituante, a été repoussé par 312 voix contre 210. — Dans la séance du 25, MM. Delafosse et Francis Charmes ont combattu le projet d'arrangement franco-anglais préalable à la conférence; le président du conseil a déclaré que les décisions de la conférence ne seraient définitives que lorsqu'elles auraient été ratifiées par la Chambre. L'ordre du jour pur et simple a été voté à l'unanimité.

Allemagne. — Dans un discours prononcé le 26 juin au Reichstag, le prince de Bismarck a constaté que les relations entre la France et l'Allemagne n'ont jamais été si cordiales.

Hollande. — Mort du prince d'Orange, le 21 juin. L'unique héritière du trône est actuellement une fille qui n'a pas encore quatre ans.

Tonkin. — Au mépris des traités, la colonne qui allait prendre possession de Lang-Son a été attaquée par 4000 réguliers chinois. Elle a forcé l'ennemi à se retirer : mais ses pertes s'élèvent à 7 tués et 42 blessés. Le général Négrier est parti avec des renforts et l'amiral Courbet a pris le commandement des deux divisions navales pour poursuivre la réparation de cette violation du traité de Tien-Tsin.

Nécrologie. — Mort du prince d'Orange; — de M. Alberdi, ministre plénipotentiaire de la République argentine; — du général de la Tour d'Auvergne; — de M. Allain-Targé, père du député de Paris; — de M. Mary-Lafon, romancier; — du prince Hermann de Lippe.

Divers. — Le choléra a apparu à Toulon, le vendredi 20 juin. Il paraît stationnaire.

Sorbonne

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Paul Lesbazeilles, agrégé de philosophie : *De logica Spinozæ. Le fondement du savoir.* — Thèses de M. Haussoullier, ancien élève de l'École d'Athènes : *Quomodo sepulcra Tanagraei decoraverint. La vie municipale en Attique.*

Bien hardies sont les thèses de M. Lesbazeilles. Un parfum franc de panthéisme rationaliste s'en dégage et vous pénètre. Qu'est-ce à dire? L'heure de la revanche, pour Spinosa, au-

rait-elle sonné? La Sorbonne useraît-elle d'une clémence inusitée envers celui qu'elle a quelque peu malmené au temps de MM. Cousin, Jouffroy, Émile Saisset? La vérité, c'est qu'on a de nos jours l'esprit plus large et plus tolérant dans les régions de l'enseignement supérieur et que, de son côté, le candidat a fait de nombreuses concessions durant la soutenance de ses thèses.

Il est facile de rire, de se moquer de Spinosa, de répéter, après M. Sully-Prud'homme, le sonnet d'une ironie charmante : « C'était un homme doux... »; il est commode encore, avec Voltaire, de fausser la doctrine du moderne stoïcien et de lui faire dire, parlant lui-même à Dieu :

Je suppose, entre nous, que vous n'existez pas!

Mais quelle tâche ardue que de pénétrer au cœur même du système spinosiste, ou simplement d'en désagréger une minime partie, comme l'a fait, en 1880, M. Colsenet dans sa thèse : *De mentis essentia Spinosa quid senserit,* et, comme M. Lesbazeilles, de détacher du tout de l'œuvre une logique, un *ars cogitandi!* Dès l'abord, que nous sommes loin, avec Spinosa, de l'*Art de penser* de MM. de Port-Royal! A peine a-t-il entamé le premier chapitre, que M. Lesbazeilles se sent pris de scrupules. Eh quoi! partir de Dieu, de la *cogitatio perfecta in Deo,* d'où Spinosa déduit tout, est-ce faire de la logique? N'est-on pas en pleine métaphysique? Assurément! C'est qu'elle convient surtout à Spinosa, cette comparaison de l'Araignée dont parle Bacon. Si la Fourmi (c'est une emprunteuse, c'est une empirique) se contente d'amasser des matériaux, l'Araignée, par contre, tire tout d'elle-même. Avec quel art cette filandière tisse sa toile! Avec quelle habileté elle en forme une trame solide, un tout en quelque sorte vivant et palpitant! Touchez-vous à un seul fil, la toile entière s'agite. Ainsi de l'œuvre de Spinosa, araignée métaphysicienne par excellence. Quoi d'étonnant si M. Lesbazeilles a été amené à faire de la haute métaphysique, à tomber dans l'Absolu, de l'Absolu dans la Substance, et de la Substance dans l'Être, où tout communie, puisque l'Être est tout! Écartant donc le spiritualisme et le matérialisme comme reconnus incompatibles avec le savoir, M. Lesbazeilles proclame le panthéisme comme étant « la seule philosophie possible »; car elle seule proclame « une substance ayant pour double attribut la Pensée et l'Être et fondant par son unité l'identité de l'ordre des idées avec l'ordre des choses ». Ainsi le panthéisme rationaliste est le fondement du savoir conscient. Pour nous, si nous revenons à Bacon, nous trouvons qu'il préférait l'Abeille à la Fourmi empirique et à l'Araignée métaphysicienne : c'est qu'il voyait dans l'Abeille l'image du vrai philosophe qui, tout en empruntant la matière de ses connaissances à l'expérience, sait en outre les coordonner, se les assimiler et en former un miel délicieux. Cela ne vaut-il pas mieux que de tirer tout de soi et de construire une toile où l'on risque de demeurer seul, comme en une prison aérienne?

Revenons à terre; M. Haussoullier nous y convie. Il descend même dans les tombeaux, et là il étudie tout le mobilier funéraire, jusqu'au moindre bibelot, dans l'espérance d'y découvrir quelques traces de la vie, des mœurs et des croyances des vieux âges grecs. Quatre fois il est allé à Tanagra, en Béotie; mais ses explorations ont été peu fructueuses : lui-même l'avoue.

Par bonheur, son étude sur la vie municipale en Attique nous dédommage amplement du maigre butin des tombeaux. C'est une phrase de M. G. Perrot qui a poussé M. Haussoullier à entreprendre son *Essai sur l'organisation des dêmes attiques.* M. Perrot avait dit :

« La vie politique de l'État athénien commence à être assez bien connue; ne s'éclairerait-elle point d'un jour encore plus vif si l'on pouvait nous faire connaître la vie municipale en Attique? »

Le vœu de M. Perrot est accompli. Avec M. Haussoullier nous assistons à la vie du jeune homme dans le *dême;* c'est là qu'on l'élève; c'est là qu'il est inscrit; c'est là qu'il fait l'apprentissage de la vie politique. Nous assistons aux assemblées des *démotes;* et, comme le dème est en petit l'image de la cité athénienne, nous y surprenons, dans leurs rudiments, les qualités comme les vices de l'État lui-même.

Nous y voyons une minorité qui seule s'intéresse aux affaires du dème; des fraudes, des perfidies, des violences de toute sorte. On achète des témoignages pour être Athénien (inscription dans le dème), comme dans l'assemblée du peuple on achète des votes! La haine ou la passion d'un *démarque* (sorte de *maire* du dème) exclut des listes de vrais citoyens ou y introduit des étrangers.

Comme le démarque remplissait les fonctions de la police civile, il avait souvent maille à partir avec les débiteurs. M. Haussoullier cite le début des *Nuées,* où Aristophane le désigne d'une manière fort comique. Malheureusement la traduction que donne M. Haussoullier émousse ce trait satirique. Le bonhomme Strepsiade est accablé de dettes; il en perd le sommeil. Son fils, Phidippide, un dépensier comme sa noble mère l'Athénienne Mégaklès, se réveille et dit : « Mais, mon père, qu'est-ce qui t'agite? Tu ne fais que te tourner et te retourner (sur ton lit). » Strepsiade répond : « Je suis mordu par un démarque, *qui me pousse hors de mon lit.* » Aristophane dit : *Dakeï mè démarchos tis ek tôn strômatôn.* Strepsiade est mordu par un de ces démarques de lit qu'on nomme puce ou punaise. Voilà le sens. Et le trait est fort plaisant, puisqu'il consiste à assimiler le démarque à un animal qui évoque le rire par sa petitesse et ses petites morsures, qui n'ont rien de mortel.

Nous ne pouvons nous étendre ici sur les dèmes eux-mêmes, dont quelques-uns étaient des villes importantes, comme le Pirée et Eleusis.

Eleusis, la sainte, la religieuse, forme un contraste frappant avec le Pirée, dème démocratique, plus *avancé* qu'Athènes même, comme le dit M. Haussoullier, dont la langue laisse quelquefois à désirer, mais dont le livre sera lu avec intérêt, surtout aux chapitres de l'état civil des Athéniens, des fonctions du démarque et des mœurs politiques dans le dème.

J. Durandeau.

Italie

La *Nuova Antologia* contient dans sa livraison du 15 juin un article sur *la question du Maroc*, par *Un ex-diplomate*. L'auteur de l'article tient pour non douteux que la France a des vues sur le Maroc. Il croit aussi que si l'Italie ne s'oppose pas à ces vues, aucune autre puissance ne s'y opposera : l'Allemagne, l'Autriche et la Russie sont désintéressées dans la question; l'Angleterre est absorbée par les affaires d'Égypte; l'Espagne n'est pas en état de se faire écouter. L'Italie doit donc agir. Mais une guerre avec la France serait une grosse aventure. Quel autre parti lui reste-t-il?

« Si la France envahit le Maroc, il ne nous reste qu'une chose à faire : prendre sans tarder une forte position en Afrique. Nous n'avons plus la liberté du choix; nous ne pouvons tourner les yeux que vers un seul point du littoral africain : la Tripolitaine. »

L'ex-diplomate examine ensuite les diverses éventualités que pourrait amener la prise de possession de la Tripolitaine par l'Italie.

« Ou bien la France, dit-il, se tiendrait tranquille et nous laisserait nous arranger avec la Turquie, auquel cas nous aurions tout au moins conjuré la possibilité d'un empire franco-africain. Ou bien la France, qui d'après l'opinion générale a déjà compris Tripoli dans ses plans de conquêtes futures, s'opposerait par la force à notre dessein, et alors nous nous trouverions précisément dans le cas de guerre défensive prévu par nos arrangements avec l'Autriche et l'Allemagne. »

L'Italie, il est vrai, n'a aucun prétexte pour attaquer Tripoli. On pourra lui reprocher d'avoir violé le droit des gens. — Qui s'occupe aujourd'hui en Europe, répond à cela l'ex-diplomate, du droit des gens? Nous voyons prévaloir partout le droit du plus fort; faisons comme les autres.

Par l'exactitude des renseignements on voit bien que l'auteur est un *ex*-diplomate. Et nous aimerions à croire qu'il l'est aussi quant à la désinvolture de ses conclusions.

Un livre de classe

« Il est d'autant plus difficile d'écrire pour les enfants que, tout en s'adressant à eux, ce ne sont pas eux seuls qu'on a en vue. Un livre doit conquérir les suffrages des maîtres avant d'être mis entre les mains des écoliers. Dans une leçon orale, le professeur est sans cesse averti par l'attitude de ses jeunes auditeurs lorsqu'il dépasse la portée de leur intelligence; quand il possède l'habitude de l'enseignement, il voit dans leurs yeux, dans l'expression de leurs visages, dans le mouvement de leurs lèvres muettes, s'il est compris et suivi. Il les regarde et ne regarde qu'eux. Dès qu'il a pris la plume, cette boussole lui manque : il doit continuellement lutter contre l'instinct qui nous porte à parler pour nos égaux, c'est-à-dire pour les adultes; et d'ailleurs il songe aux reproches que lui pourront adresser des critiques autorisés en perdant de vue le seul public auquel il ait à s'adresser. »

L'auteur de ces lignes a su échapper à l'écueil qu'il indique si spirituellement dans la préface du livre que nous avons sous les yeux (1). Les *Premières leçons d'histoire* de Mlle Salomon ont le rare mérite d'être accessibles au jeune âge. C'est un excellent résumé destiné à être complété par des explications orales, qui, à ce titre, peut rendre de grands services aux professeurs, et qui offre en même temps aux enfants une lecture aussi attrayante que profitable. Dans ce long parcours historique qui nous mène du temps des Gaulois jusqu'à nos jours, l'intérêt demeure soutenu, grâce au mouvement des idées, à l'élégante clarté du style, à l'ordre et à la vivacité des récits. Chaque personnage et chaque fait y paraît à la place qu'il doit occuper et avec l'importance qu'il doit avoir. L'histoire n'y est pas purement anecdotique et elle ne se montre pas non plus trop hérissée de noms et de dates; on y trouve tout ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut.

En publiant ce petit livre, la directrice du collège Sévigné ne nous a pas seulement donné une haute idée de l'enseignement que reçoivent ses élèves; elle a doté aussi nos bibliothèques scolaires d'un ouvrage excellent.

Bibliographie

Le nouveau conseil municipal de Paris vient de trouver ses biographes. MM. C. de la Barrière et L. Mocquant ont réuni en un volume (2) les professions de foi des nouveaux élus et ont consacré à chacun d'eux une notice biographique. Ils ont eu soin d'indiquer, pour chaque quartier, les chiffres des scrutins des 4 et 11 mai derniers. Ce sont des renseignements utiles qu'il est souvent assez difficile de se procurer. On les trouvera ici classés commodément.

Les auteurs ont reproduit en appendice le fameux projet d'autonomie communale présenté au précédent conseil, et ils ont indiqué, dans les notices, les votes émis sur ce projet par les conseillers qui appartenaient à la précédente assemblée.

Le volume de MM. C. de la Barrière et L. Mocquant n'est pas seulement un livre de circonstance. Il mérite de rester. Un jour viendra peut-être où les Parisiens comprendront que le conseil municipal de Paris devrait être composé d'hommes éminents, dont la réputation rejaillisse sur l'assemblée. Un mode de scrutin différent du mode actuel pourra, sans doute, aider à cette transformation. Ce jour-là, il ne sera pas sans intérêt de remonter vers le passé et de voir quelles étranges personnalités ont représenté durant un temps la capitale de la France. Les notices, aussi complètes qu'impartiales, que les auteurs publient sur chaque conseiller ont déjà leur utilité. De nos conseillers, quelques-uns sont pour le moment trop connus. D'autres ne le sont pas du tout. La postérité ignorera, sans doute, complètement les uns et les autres. MM. de la Barrière et Mocquant seront de bons guides pour les archéologues de l'avenir.

G. DE N.

(1) *Premières leçons d'histoire de France*, par Mlle Mathilde Salomon. — 1 vol. in-18, chez Cerf, 13, rue de Médicis.

(2) *Le nouveau conseil municipal de Paris*. — 1 vol. in-12. Dentu.

Le Portugal et la France au Congo, par un ancien diplomate. — 1 vol. in-8°. Paris, Dentu.

L'auteur examine et combat les objections que soulève le traité récemment conclu entre les cabinets de Londres et de Lisbonne. Il recherche avec bonne foi, nous dit-il, si les graves accusations dont on accable les Portugais sont fondées ou non. Il étudie ensuite quels sont les intérêts de la civilisation et ceux des puissances. Il indique en terminant les mesures à prendre pour assurer le développement matériel et moral de ce pays, dans l'intérêt du monde entier. Il souhaite enfin qu'une entente s'établisse entre la France et le Portugal et croit sans fondement les griefs qu'on a fait valoir contre le cabinet de Lisbonne.

Sous ce titre : *Drames et poèmes antiques de Shakespeare,* M. Paul Stapfer vient de publier un nouveau volume de la seconde édition de son ouvrage sur *Shakespeare et l'Antiquité,* couronné par l'Académie française. Avec les *Tragédies romaines de Shakespeare,* publiées l'année dernière, ce volume complète la première partie.

Les origines littéraires de la France, par M. L. Garreaud. — 2 vol. in-12. Paris, Vieweg, 1884.

Cet ouvrage, destiné dans la pensée de l'auteur aux lecteurs d'outre-Rhin, peut tout aussi bien être recommandé au public français. On y trouvera dans un tableau d'ensemble toute l'histoire littéraire du moyen âge, si peu connue généralement, en raison même peut-être de la multiplicité des ouvrages qui en traitent. C'est là un service rendu au grand public, à celui qui aime savoir sans se donner trop de peine pour apprendre. Le mérite du livre est d'être essentiellement littéraire. On le lit avec plaisir, et on oublie en le lisant que l'information n'y est pas toujours assez complète et que l'érudition y est parfois un peu surannée. Peut-être M. Garreaud aurait-il pu donner dans son travail une plus grande place aux publications récentes.

Faits divers

— Le général Gordon avait exprimé le désir que ses opinions en théologie et en morale fussent exposées au public, d'après des papiers et des lettres que possède un de ses amis d'Angleterre. Pour se conformer à son vœu, les documents en question ont été confiés à M. W. H. Mallock, dont le travail paraîtra dans la *Fortnightly* de juillet.

— D'après un rapport qui a provoqué beaucoup de commentaires en Angleterre, ce n'est pas sans de graves inconvénients pour la santé des enfants anglais que l'on a surchargé les programmes des écoles élémentaires. L'auteur du rapport, le docteur Erichton Browne, a dressé des tableaux statistiques établissant la proportion directe qui existe entre le nombre des maux de tête dans une classe et la force de cette classe. Il prédit pour l'avenir, si l'état de choses actuel subsiste, « une riche moisson de dégénérescence ».

— La Société swedenborgienne vient de tenir à Londres sa soixante-quatorzième réunion annuelle. Près de 2400 volumes des ouvrages de Swedenborg ont été vendus par elle dans le courant de l'année dernière; environ 1200 ont été distribués gratuitement. Quatre pays entrent dans ces chiffres pour une proportion considérable. Ce sont : la Suède, patrie de Swedenborg, le Canada, la Nouvelle-Zélande et le Transvaal. Le Bengale commence aussi à prendre un vif intérêt à la doctrine swedenborgienne.

— Dans la *Gegenwart* (Berlin) du 7 juin, M. Karl Blind émet l'idée que les Troyens étaient peut-être d'origine germanique et donne divers arguments à l'appui de son hypothèse.

— A la suite de l'article de M. Abraham Dreyfus sur *les Enfants pauvres en voyage et les colonies scolaires,* publié dans notre dernier numéro, nous avons reçu un certain nombre de souscriptions que nous nous sommes empressés de transmettre à M Edmond Cottinet, administrateur-délégué de la Caisse des Écoles du IXe arrondissement, 22, rue de la Chaussée-d'Antin.

Viennent de paraître :

Études familières de psychologie et de morale, par Francisque Bouillier, de l'Institut. — Un vol. in-18. Hachette et Cie.

Don Sébastien et Philippe II, exposé des négociations entamées en vue du mariage du roi de Portugal avec Marguerite de Valois, par le comte de São Mamede. — Brochure. Paris, Pedone-Lauriel.

Les Études d'histoire juive en 1882-1883, par Théodore Reinach. — Brochure. Versailles, Cerf et fils.

Mémoires d'un Parisien; voyages à travers le monde, par Albert Wolff. — Un vol. in-18. Paris, Victor Havard.

Étude sur la revision de la Constitution, par J. Bozérian, sénateur. — Brochure. Plon, Nourrit et Cie.

Quelques mots sur la revision de la Constitution, par Henri Midy, ingénieur. — Brochure. Paris, Paul Dupont.

Recueil de compositions françaises en vue du baccalauréat ès lettres, par E. de Calonnes, agrégé de l'Université. — Paris, Paul Dupont.

AVIS

A partir du prochain numéro, qui ouvrira un nouveau volume, la *Revue* commencera à être imprimée en caractères neufs. Conformément à la demande qui nous a été faite par un grand nombre d'abonnés, le nouveau caractère sera un peu plus gros, par conséquent plus facile et agréable à lire.

Les personnes dont l'abonnement échoit le 30 juin et qui, d'ici au 6 juillet, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérées comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, elles recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Nous offrons aux abonnés nouveaux des deux *Revues* un avantage important. Ceux qui s'abonneront directement au bureau des *Revues,* 111, boulevard Saint-Germain, à partir du 1er juillet 1884, pourront acquérir, au prix de **5** francs, un semestre broché, à leur choix, soit de la *Revue politique et littéraire,* soit de la *Revue scientifique,* de la 3me série (années 1881, 1882, 1883, 1884), et au prix de **35** francs la troisième série tout entière (sept volumes).

Le gérant : Henry Ferrari.

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. [3340]

TABLE DES AUTEURS

Du 1er janvier au 30 juin 1884.

Les titres des ouvrages analysés sont en italiques.

A

Albert (Paul). — Notes posthumes sur Béranger, 693.
Alexandre (André). *La lande en fleurs*, 667.
Alta Rocca (Remy d'). — *Effet de neige*, 699.
Artois (Armand d'). — *La princesse Falconi*, 413.
Arvède Barine. — Les métamorphoses d'un conte, 27. — Philippe II et ses filles, 175. — Lord et Lady Byron, d'après les publications récentes, 341. — Le journal d'Henry Gréville, 376. — Mallet du Pan, son opinion sur Bonaparte, 535. — Gordon, 769.
Aubé. — *Lettres choisies de Descartes*, 411.

B

Baissac (Léon). — *Récits créoles*, 667.
Banville (Th. de). — *Contes héroïques*, 572.
Bardoux (A.). — *Pauline de Montmorin, comtesse de Beaumont*, 300.
Barine, voy. Arvède.
Barracand (Léon). — En province, 269, 294, 330, 360.
Barral (Georges). — *Missel de l'amour sentimental*, 93.
Bataille (Albert). — *La conquête de Lucy*, 412.
Beaussire (Emile). — *La liberté d'enseignement et l'Université sous la troisième république*, 538.
Bentzon (Th.). — La dot de Katel, 49.
Bergaigne et Paul Lehugeur. — *Sacountala*, 727.
Bergeret (Gaston). — La discussion du budget, scènes d'intérieur, 233. — *Dans le monde officiel*, 315. — Une escapade, 481.
Bernard-Derosne. — Le jeu, 246.
Bertauld (P.-A.). — *La recherche des causes premières*, 570.
Bigot (Charles). — L'Art français en 1884, 673, 737.
Blowitz (de). — *Une course à Constantinople*, 187.
Blondel (Antony). — *La vie privée de Camus d'Arras*, 540.
Boissier (Gaston), de l'Académie française. — Charles Thurot, 179. — Rhéteurs gaulois du IVe siècle, 345.
Bouchon (Maurice). — *L'Aurore*, 95.
Bouillier (Francisque), de l'Institut. — Les compensations, 134, 168. — Quelques réflexions sur le temps, 386.
Boutmy, de l'Institut. — L'étude des constitutions étrangères, 705, 773.
Bréal (Michel), de l'Institut. — Discours à la séance annuelle de la Société pour l'étude des questions d'enseignement secondaire, 499.
Brunetière (Ferdinand). — *Histoire et littérature*, 603.

C

Caix de Saint-Aymour (le vicomte de). — Les intérêts français dans le Soudan éthiopien. Le littoral de la mer Rouge et le golfe d'Aden, 642. — Obock, 711. — Les pays adels et danakils; les Italiens à Assab, 747.
Caze (Robert). — *Les bas de Monseigneur*, 604.
Chantavoine (Henri). — *In memoriam*, 381.
Chaperon (Philippe). — *Histoires tragiques et contes gais*, 604.
Charmes (Gabriel). — Les consulats; réformes et traditions consulaires, 1. — Consuls et drogmans, 70. — Les torpilleurs autonomes et l'avenir de la marine, 545.
Charot (Médéric). — *Croquis et rêveries*, 316.
Chateauminois de la Forge (Mlle). — Mme de Sévigné éducatrice, 184.
Chevalier (Omer). — *La chanson du vin*, 667.
Cladel (Léon). — *Kerkadec, garde-barrière*, 188.
Claretie (Jules). — *La vie à Paris en 1883*, 315.
Cœur (Pierre). — Le pupille, 720, 751, 778, 807.
Coignet (C.). — Mme Grazia Pierantoni Mancini, 690.
Coquelin. — *L'art de dire le monologue*, 380. — Le Tartuffe de Molière, 577.
Coriveaud. — *Le lendemain du mariage*, 761.
Coronado (Carolina). — *Sapho*, 664.
Cotteau et Gautier (Hippolyte). — *Chine et Tonkin*, 406.
Courmont (Louis de). — *Feuilles au vent*, 316.

D

Dabry de Thiersant. — *Origine des Indiens du nouveau monde*, 181.
Darc (Daniel). — Fièvre bleue, Nouvelle, 195.
Darmesteter (James). — Une mort prématurée : Oliver Madox Brown, 307.
Delair (Paul). — *Le centenaire du mariage de Figaro*, 572.
Delpit (Albert). — *Les amours cruelles*, 666. — *Contes d'à présent*, 698.
Demoustier. — *Lettres à Emilie sur la mythologie*, 58.
Depasse (H.). — Le ministère Gambetta, 681.
Deschanel (Emile). — Etudes nouvelles sur Racine : Bérénice, 105.
Deschanel (Paul). — M. Paul Bourget, 225. — La société française sous Louis XVI, 294.
Deslys (Charles) et Pellerin (Georges). — *La Comtesse rouge*, 94.
Desprez (Louis). — *L'évolution materialiste*, 284.
Didon (Le P.). — *Les Allemands*, 282.
Dreyfus (Abraham). — *Un crâne sous une tempête*, 284. — Comment se fait une pièce de théâtre, 418. — Les colonies scolaires, 792.
Dubut de Laforest. — *Mademoiselle Tantale*, 411.
Ducros (Emmanuel). — *Une cigale au Salon*, 668.
Duruy (Albert). — La réforme des études classiques, 408.

E

Egger (de l'Institut). — Peuples latins, 310.
Epheyre (Charles). — Amour de garnison, récit, 455

F

Fabre (Ferdinand). — *Le roi Ramire*, 412.
Fabre (Joseph). — *Jeanne d'Arc*, 603.
Feuillet (Octave). — *La Veuve*, 159.
Flach (Jacques). — Vie et œuvres de M. Laboulaye, 610.
Froment (le Dr). — *Homère*, traduction en vers, 189.

G

Garchine. — Après la bataille, impressions d'un blessé, 524.
Gaucher (Maxime). — Causerie littéraire, 58, 93, 157, 186, 248, 281, 314, 378, 411, 475, 538, 570, 603, 665, 697, 730, 760, 814.
Goncourt (Edmond de). — *Chérie*, 571.
Goya-Borras (Mme la baronne). — *Le livre de ma fille*, 317.
Grandmougin (Ch.). — *Poèmes d'amour*, 316.
Grenier (Jules). — *La Brie d'autrefois*, 158.
Gréville (Henry). — Le comte Xavier, Nouvelle russe, 98, 140.
Guerrois (Charles des). — *Sonnets et petits poèmes*, 667.
Guillemot (Jules). — Le « moi » dans la littérature contemporaine, 354.
Guizot. — *Lettres à sa famille et à ses amis*, 696.

H

Haberlin (Edouard). — *Les employés*, 540.
Havard (Henry). — *L'art dans la maison*, 283.
Hervilly (Ernest d'). — La déposition de Joel Claus Jerkins, Nouvelle, 161.

I

Isambert (Gustave). — *Le neveu de Rameau*, édition nouvelle, 425, 470.

J

Jehan-Soudan. — *Histoires de l'autre monde*, 761.
Joret (Charles). — *Des rapports intellectuels de la France avec l'Allemagne avant* 1789, 314.
Josse (voy. Monsieur Josse).

K

Krantz (Émile). — Caractères généraux de la poésie au xixe siècle; Victor Hugo, 262.

L

Laurent (Albert). — La bande Michelou, Nouvelle, 618.
Ledrain (E.). — Une petite ville d'architectes et de sculpteurs en l'an 4500 avant J.-C., 33.
Legouvé (Ernest). — *Une éducation de jeune fille*, 378.
Lemaître (Jules). — De l'expression dans les beaux-arts, 321.
Lenient (C.). — Le second cénacle; les Bousingots, 464.
Leopardi. — *Le dernier chant de Sapho*, 662.
Levasseur (Em.), de l'Institut. — Le mahdi Sidi Mohammed, 405.
Lévy-Bruhl. — La Sociologie d'Herbert Spencer, 649.
Lewis (J.-D.). — *Les Causes célèbres de l'Angleterre*, 158.
Livet (Ch. L.). — Précieuses ridicules et femmes savantes, 87.
Lomon (Charles). — *Régina*, 282. — *L'Amirale*, 604.

M

Marcade (Auguste). — *Histoire anecdotique du* xixe *siècle*, 250.
Marrot (Paul). — *Le Paradis moderne*, 188.
Mathis-Lussy. — *Le rythme*, 56.
Maupassant (Guy de). — Au soleil : voyage en Algérie, 11. — Gustave Flaubert, 65, 115. — *Miss Harriett*, 666.
Mercieux (Pierre). — Une jeune fille riche, Nouvelle, 391, 431.
Merlet (Gustave). — *Tableau de la littérature française de* 1800 *à* 1815, 157.
Michelet. — Ma jeunesse, papiers posthumes, 131.
Montlil (Edgar). — *Manuel d'instruction laïque*, 379.
Monsieur Josse. — Notes et impressions, 540, 573, 605, 668, 702, 755, 765.
Montferrier (H.-G.). — Origine des malentendus entre l'Italie et la France, 257.
Mouton (Eugène). — La Cité fraternelle, étude, 206.

N

Neuville (D.) et Bréard (Ch.). — *Les explorations de M. Savorgnan de Brazza*, 513.
Normand (Jacques). — L'immortel Blaisinet, 80. — Le dîner du 7, 532. — Les Allumettes, 600. — Le carnet de mariage, 645. — *A tire-d'aile*, 698.
Nouvion (G. de). — Lettres de Chapelain ; lettres de Mazarin ; Louis XIV et le quiétisme, 502. — Le congrès des sociétés savantes, 519.
N.... — Notes et impressions, 251, 317, 381, 413.

O

Ordinaire (D.). — Béranger, 693.
Ohnet (Georges). — *Lise Fleuron*, 697.

P

Piarbrune (Georges de). — Une Séduction, Nouvelle, 36.
Philbert (Louis). — *Le rire*, 61.
Piédagnel (Alexandre). — *Jules Janin*, 698.
Pillaut (Léon). — Chronique musicale, 56, 121, 312, 505, 757.
Pouvillon (Émile). — Pécaïré ; le miracle de Saint-Igne, 630.
Pradel (Georges). — *La faute de Mme Bucières*, 381.
Pressensé (de), sénateur. — Lanfrey, d'après ses chroniques, 217. — Les cultes nouveaux, 449. — M. d'Haussonville, 727.
Printemps (Jean). — *Contes fantaisistes*, 666.

Q

Quatrelles. — Lettres à une honnête femme, 699, 731, 762, 796, 817.
Quesnel (Léo). — Un voyageur dans l'Inde, 51. — Hændel, 152. — Origine des Indiens du nouveau monde, 181. — Poètes américains : Walt Whitman, 212. — Contrées mystérieuses et peuples inconnus, 495. — Les explorations de Savorgnan de Brazza, 513. — Meyerbeer, 789.

R

Rabusson (Henry). — *Mme de Givré*, 94.
Raumé (Émile). — *Mémoires et réflexions du marquis de la Fare*, 539.
Raynaud (Gaston) et Lavoix. — *Recueil de motets français des* xiie *et* xiiie *siècles*, 57.
Reinach (Joseph). — Gordon, 193. — *Gambetta orateur*, 249. — M. Stuart Cumberland : la perception de la pensée, 595. — *Le ministère Gambetta*, 681. — Déplacement de la question d'Orient, 801.
Renan (Ernest). — *Nouvelles études d'histoire religieuse*, 760.
Ribaux. — *Vers l'idéal*, 95.
Ricard (J.). — *La voix d'or*, 478.
Richepin (Jean). — *Les blasphèmes*, 605.
Richet (Charles). — *L'homme et l'intelligence*, 59.
Robbe (Pierre). — *Rabelais novice*, 604.
Rod (Édouard). — *La femme d'Henri Vanneau*, 478.
Ronchaud (L. de). — Michelet, sa jeunesse, 401. — Shelley, 591.
R. (E.). — La réforme des études classiques, 372.
R. (Th.). — Diderot critique musical, 425, 470.

S

Sully-Prudhomme. — *De l'expression dans les beaux-arts*, 321.
Sylvanecte. — *La cour impériale à Compiègne*, 477.

T

Theuriet (André). — *La tante Aurélie*, 572.
Tinseau (Léon de). — L'attelage de la marquise, Nouvelle, 679. — Le Cambodge, 803.
Tissot (Victor). — *L'Allemagne amoureuse*, 188.
Tréverret (A. de). — Deux petits poèmes sur Sapho, 662.

U

Uchard (Mario). — *Mademoiselle Blaisot*, 380.
Ulbach (Louis). — Espagne et Portugal : Grenade, 148, 242 ; Cordoue, 439, 528 ; Lisbonne, 634, 785.

V

Vasili (le comte Paul). — *La société de Berlin*, 281.
Vicaire (Gabriel). — *Émaux bressans*, 761.
Villamus. — Les Slaves du Danube, 552.
Villeneuve-Guibert (comte de). — *Le portefeuille de M. Dupin*, 479.
Villiers (Auguste). — *Le fils de l'assassin*, 380.
Vitrolles (le baron de). — *Mémoires et relations politiques*, 93.
Wilder (V.). — *Beethoven, sa vie et ses œuvres*, 56.
Woosley (Constance Fenimore). — Miss Chagrin, Nouvelle, 559.

X

X... — Notes et impressions, 508.

***. — Le conflit franco-chinois, 289. — *Brindilles rabelaisiennes*, 698. — *Miss Merton*, 61.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

Du 1er janvier au 30 juin 1884.

A

Algérie (Souvenirs d'), 11.
Allumettes (Les), Fantaisie, 600.
Amérique (L') préhistorique. Les Indiens du nouveau monde, 181.
Amour de garnison, récit posthume, 455.
Anglais (Un) en France. Le Journal d'Henry Gréville, 376.
Après la bataille, impressions d'un blessé, 524.
Archéologie assyrienne. Collection Sarzac, 33.
Art (L') français en 1884, 673, 737.
Attelage (L') de la marquise. Nouvelle, 679.

B

Bande (La) Michelou. Histoire de petite ville, 618.
Beaux-Arts De l'expression dans les), 321.
Béranger, 693.
Byron (Lord et Lady), d'après les publications récentes, 511.
Bulletin, 30, 61, 95, 123, 160, 189, 221, 253, 284, 318, 351, 383, 414, 445, 479, 510, 543, 574, 608, 639, 670, 703, 725, 765, 799, 821.

C

Cambodge, 803.
Causerie littéraire. — Lettres à Émilie sur la mythologie, par Demoustier, 58. — L'homme et l'intelligence, par Charles Richet, 59. — Le rire, par Louis Philbert, 60. — Miss Merton, 61. — Mémoires du baron de Vitrolles, 93. — Missel de l'amour sentimental, par Georges Barral, 93. — Mme de Givré, par Henry Rabusson, 94. — La Comtesse rouge, par MM. Charles Deslys et Georges Pellerin, 95. — L'aurore, par Maurice Bouchor, 95. — Vers l'idéal, par Adolphe Ribaux, 95. — Tableau de la littérature française de 1800 à 1815, par Gustave Merlet, 157. — La Brie d'autrefois, par Jules Grenier, 158. — Les causes célèbres de l'Angleterre, par J.-D. Lewis, 158. — La veuve, par Octave Feuillet, 159. — Lettres de Gustave Flaubert à George Sand, 186. — Une course à Constantinople, par de Blowitz, 187. — Kerkadec, garde barrière, par Léon Cladel, 188. — L'Allemagne amoureuse, par Victor Tissot, 188. — Le Paradis moderne, par Paul Marrot, 188. — Homère, traduction en vers, par le Dr J.-B. Froment, 189. — Histoire d'un savant par un ignorant, 248. — Gambetta orateur, par Joseph Reinach, 249. — Histoire anecdotique du XIXe siècle, par Auguste Marcade, 250. — La société de Berlin, par le comte Paul Vasili, 281. — Les Allemands, par le P. Didon, 282. — Régina, par Charles Lomon, 282. — L'Art dans la maison, par Henry Havard, 283. — L'Évolution matérialiste, par Louis Desprez, 284. — Un Crâne sous une tempête, par Abraham Dreyfus, 284. — Des rapports intellectuels et littéraires de la France avec l'Allemagne avant 1789, par Charles Joret, 314. — La vie à Paris, en 1883, par Jules Claretie, 315. — Folle avoine, par Henry Gréville, 315. — Dans le monde officiel, par Gaston Bergeret, 315. — Poèmes d'amour, par Grandmougin, 316. — Feuilles au vent, par Louis de Courmont, 316. — Croquis et rêveries, par Médéric Charot, 316. — Le livre de ma fille, par la baronne de Goya-Borras, 317. — Une éducation de jeune fille, par Ernest Legouvé, 378. — Manuel d'instruction laïque, par Edgar Monteil, 379. — L'art de dire le monologue, par MM. Coquelin, 380. — Mademoiselle Blaisot, par Mario Uchard, 380. — Le Fils de l'assassin, par Auguste Villiers, 380. — La faute de Madame Bucières, par Georges Pradel, 381. — In memoriam, par Henri Chantavoine, 381. — Lettres choisies de Descartes, publiées par Aubé, 411. — Mademoiselle Tantale, par Dubut de Laforest, 411. — La conquête de Lucy, par M. Albert Bataille, 412. — Le roi Ramire, par Ferdinand Fabre, 412. — La princesse Falconi, par Armand d'Artois, 413. — Le portefeuille de Madame Dupin, par le comte Villeneuve-Guibert, 475. — La cour impériale à Compiègne, par Sylvanecte, 476. — La femme d'Henri Vanneau, par Edouard Rod, 478. — La voix d'or, par J. Ricard, 478. — La liberté d'enseignement et l'Université sous la troisième République, par Emile Beaussire, 538. — Mémoires du marquis de La Fare, par Emile Raunié, 539. — La vie privée de Camus d'Arras, par Antony Blondel, 540. — Les employés, par Edouard Haberlin, 540. — La recherche des causes premières, par P.-H. Berthauld, 570. — Chérie, par Edmond de Goncourt, 571. — La tante Aurélie, par André Theuriet, 572. — Contes héroïques, par Th. de Banville, 572. — Le centenaire du mariage de Figaro, par Paul Delair, 572. — Histoire et littérature, par Ferdinand Brunetière, 603. — Jeanne d'Arc, libératrice de la France, par Joseph Fabre, 603. — L'Amirale, par Charles Lomon, 604. — Histoires tragiques et contes gais, par Philippe Chaperon, 604. — Les bas de Monseigneur, par Robert Caze, 604. — Rabelais novice, par Pierre Robbe, 604. — Les Blasphèmes, par Jean Richepin, 605. — Mémoires de Henri Heine, 665. — Autour du monde, par Georges Kohn, 665. — Les Amours cruelles, par Albert Delpit, 666. — Miss Harriett, par Guy de Maupassant, 666. — Contes fantaisistes, par Jean Printemps, 666. — Récits créoles, par Charles Baissac, 667. — La Chanson du vin, par Omer Chevalier, 667. — La lande en fleurs, par André Alexandre, 667. — Sonnets et petits poèmes, par Charles des Guerrois, 667. — Une cigale au Salon, par Emmanuel Ducros, 668. — Lettres de M. Guizot à sa famille et à ses amis, 697. — Lise Fleuron, par Georges Ohnet, 697. — Jules Janin, par Alexandre Piédagnel, 698. — A tire d'aile, par Jacques Normand, 698. — Contes d'à présent, par Paul Delair, 698. — Brindilles rabelaisiennes, 699. — Effet de neige, par Remy d'Alta Rocca, 699. — Lettres de M. de Kageneck au baron Alströmer, 730. — Chansonnier historique du XVIIe siècle, 731. — Sacountala, traduction de MM. Bergaigne et Paul Lehugeur, 731. — Nouvelles études d'histoire religieuse, par Ernest Renan, 760. — Le lendemain du mariage, par le Dr Coriveaud, 761. — Histoires de l'autre monde, par Jehan Soudan, 761. — Emaux bressans, par Gabriel Vicaire, 761. — La mission des Juifs, par Saint-Yves d'Alveydre, 814. — Idées en vacances, par E. Boullon, 815. — Andrée, par George Duruy, 815. — Magdon, par J. Ricard, 816. — Roses de Noël, par la marquise de Blocqueville, 816. — Souvenance, par P. Mariéton, 817. — On va commencer, par Pontsevrez, 817.
Causerie parisienne, 699, 731, 762, 796, 817.
Chine et Tonkin, 406.
Cité (la) fraternelle, étude, 206.
Colonies (Les) scolaires, 792.
Comment se fait une pièce de théâtre, causerie, 418.
Compensations (Les). D'après le peuple, 134. — D'après les philosophes, 168.
Comte (Le) Xavier Nouvelle russe, 98, 140.
Conflit (Le) franco-chinois, 289.
Congo. Les explorations de M. Savorgnan de Brazza, 513.
Consulats. Réformes et traditions, 1.
Consuls et drogmans, 70.
Constitutions étrangères (L'étude des), 705, 773.
Contrées mystérieuses et peuples inconnus, 495.
Critique contemporaine, M. Paul Bourget, 225.
Congrès (Le) des sociétés savantes, session de 1884, 513.
Chronique musicale, 56, 121, 312, 505, 757.
Chronique parisienne. Lettres à une honnête femme, 699, 731, 762, 817.

D

Déposition (La) de Joel Claus Jerkins, nouvelle, 161.
Derviche (Un) hongrois. Arminius Vambery, 442.
Diderot, critique musical, 425, 470.
Diner (Le) du 7, petite scène d'intérieur, 532.
Discussion (La) du budget, scènes d'interieur, 233.
Documents inédits sur la guerre de 1870, 278.
Dot (La) de Katel, Nouvelle, 19.

E

Écoles (Les) françaises en tunisie, 347.
En province, étude, 269, 294, 330, 360.
Enseignement secondaire (Société pour l'étude des questions d'), séance publique annuelle, 499.
Escapade (Une), Nouvelle, 481.
Espagne et Portugal, 148, 242, 439, 528, 634, 785.
Etudes classiques (La réforme des), 372, 408.
Evolution (L') religieuse contemporaine, 449.

F

Fièvre bleue, Nouvelle, 195.
Flaubert (Gustave), 65, 115.
France (la) au dehors, 347.

G

Gaule romaine (Les rhéteurs du IVe siècle dans la), 345.
Gordon, 193, 769.

H

Hændel, 152.
Haussonville (m. d'), 727.
Heine (une lettre d'Henri), 55.
Histoire littéraire. — Le second cénacle; les Bousingots, 470.

I

Immortel (l') Blaisinet, Nouvelle, 80.
Institut (l') et l'académie française. — Les nouveaux prix de vertu, 567.
Italie (origine des malentendus entre la France et l'), 257.

J

Jeu (le), à propos d'un scandale récent, 246.
Jeune (une) fille riche, Nouvelle, 391.

L

Laboulaye (la vie et les œuvres de), 610.
Lanfrey, d'après ses chroniques, 217.
Lettres à une honnête femme, 699, 731, 762, 796, 000.
Littérature anglaise. — Shelley, 591.
Littérature italienne contemporaine. — Mme Grazia Pierantoni-Mancini, 690.
Littoral (le) de la mer rouge et le golfe d'Aden, 642.

M

Madagascar. Politique traditionnelle de la France a —, 347.
Mahdi (le). Sidi Mohammed, 405.
Mallet du Pan, son opinion sur Bonaparte, 535.
Meyerbeer, 789.
Michelet, sa jeunesse, 401.
Mignet, 411.
Ministère Gambetta; la revision, 681.
Miss Chagrin, Nouvelle, 559.
Molière (études nouvelles sur), 87.
Mort (une) prématurée. — Oliver Madox Brown, 307.
Musiciens (les grands). — Hændel, 152.

N

Notes et impressions, 251, 317, 381, 413, 443, 540, 573, 605, 668, 702, 735, 765.
Nouvelle-Calédonie. — Le pénitentiaire de Nouméa, 347.

O

Orient (le déplacement de la question d'), 801.

P

Papiers posthumes de Michelet, 131.
Perception (la) de la pensée, 595.
Peuples latins (les), 310.
Philippe II et ses filles, 175.
Philologues français. — Charles Thurot, 179.
Poésie (la) au XIXe siècle; Victor Hugo, 262.
Poètes américains; Walt Whitman, 212.
Publications historiques. — Lettres de Chapelain. — Lettres de Mazarin. — Louis XIV et le quiétisme, 502.
Pupille (le), roman, 720, 751, 778, 807.

R

Racine. Etudes nouvelles sur —, 105.

S

Sapho (deux petits poèmes sur), 662.
Séduction (une), Nouvelle, 36.
Sévigné (Mme de), éducatrice, 184.
Slaves (les) du Danube, 552.
Société (la) Française sous Louis XVI; la Révolution et le Consulat, 300.
Sociologie (la) d'Herbert Spencer, 649.
Soleil (au). Souvenirs d'Algérie, 11.
Soudan Ethiopien (les intérets français dans le), 642, 711, 747.

T

Tartuffe (le) de Molière, 577.
Temps (réflexions sur le), 386.
Théatre. — *Manon*, 121. — *Smilis*, 159. — *Antony*, 540.
Torpilleurs (les) autonomes et l'avenir de la marine, 545.

W

Voyageur (un) dans l'Inde, 51.
Warens (une lettre inédite de M. de), 637.
Whitman (Walt), 212.

Paris. — Typ. A. Quantin, 7, rue Saint-Benoît. (3340)